

ENCYCLOPEDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.

TROISIEME ÈDITION.

TOME TRENTE-TROISIEME.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

TROISIEME ÉDITION.

TOME TRENTE-TROISIEME.



310

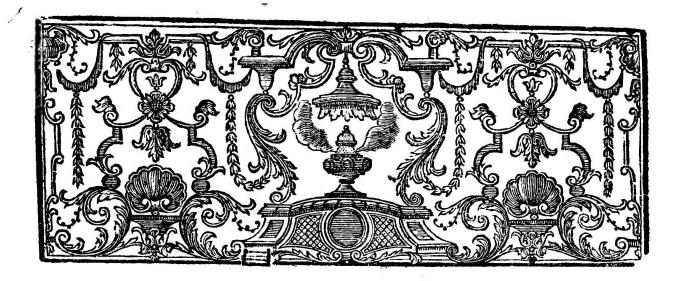
A GENEVE,

Chez LEONARD PELLET, Imprimeur de la République.

A NEUFCHATEL,

Chez la Société Typographique.

M. DCC. LXXIX.



ENCYCLOPÉDIE.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.





ENAILLE, f.f. (outil à l'usage | de presque tous les Ouvriers.) il fert à arracher ou à tenir quelque chose. On appelle le mors de la tenaille, les deux

demi-cercles qui sont à un bout, parce qu'en se rencontrant quand on les ferme, ils mordent pour ainfi dire toutes les choses qui se trouvent entre deux. Outre cette tenaille commune à toute sorte d'ouvriers, il y en a de particulieres à certains arts & métiers, comme aux orfevres, aux fondeurs, aux monnoyeurs, aux maré-chaux, aux serruriers, &c. Voyez les articles suivans.

rend indispensables, on fait usage de quatre sortes de tenailles, forcipes.

La premiere est composée de deux leviers de fer, longs de deux piés, épais de deux lignes, & attachés par le milieu à l'aide d'un axe qui permet à leurs bras de s'ouvrir & de se fermer sans vaciller. Les bras destinés à prendre les vaisseaux se termineront en une espece d'arc de cercle, dont la convexité sera tournée du côté de la partie extérieure, l'un desquels sera garni, comme d'une sous-tendante, d'une petite branche de fer large de deux lignes, épaisse d'une feule, & longue à peu près de deux pouces. La partie de rayon, comprise entre TENAILLE, s. f. (Docimastique.) chacun de ses arcs & sa corde, sera de entre les ustensiles que l'art des essais trois lignes. Pour manier aisément cette

de dessous la moufle, les scorificatoires, les coupelles & autres petits vaisseaux; ce qui se fait en infinuant les doigts de la main droite dans les anneaux de sa partie supérieure, la soutenant avec la main gauche pour lui donner plus d'appui, & en pincant le bord droit du vaisseau, l'arc foutenu étant tourné en dehors, pour l'empêcher de vaciller.

La seconde tenaille est une pince faite d'une lame d'acier fort polie, trempée comme un ressort, presque pointue par son extrêmité inférieure, & longue de fix pouces. Elle est employée à prendre les grains de fin qui restent sur les coupelles, ou autres petits corps quelconques.

La troisieme tenaille destinée à prendre des moyens creusets de susion, est longue de deux piés, ainsi que la premiere, & n'en differe que parce que les leviers dont elle est composée sont plus forts, & que ses bras inférieurs se terminent par un bec long d'un pouce & demi, & large de fix lignes: ce bec doit être arqué, afin de s'ajuster aux parois des creusets qu'il doit embrasser étroitement; elle est particuliérement faite pour manier les vaisseaux médiocres dont on verse le métal fondu dans des moules, ou dans une lingotiere.

Comme les grands creusets, & principalement ceux qui contiennent une grande quantité de métal sont plus sujets que les petits à contracter des félures, qui, à moins qu'elles ne viennent de l'humidité de la tourte, commencent toujours par leur partie supérieure, & s'étendent pour l'ordinaire jusqu'au fond du creuset, se formant assez rarement en ligne circulaire; on se sert pour les ôter du feu, d'une quatrieme tenaille plus forte & plus longue que la premiere: à la partie interne de son bras inférieur sera attaché un demi-cercle, dont le rayon de quatre pouces sera perpendiculaire au bras de la tenaille: le second bras sera muni de deux autres demi-cercles, d'un plus grand & l'autre plus petit que le précédent, & placés de même que lui; mais disposés de façon qu'il restera entre chacune de leurs extrêmités voifines un in-

tenaille, on fait des anneaux à ses bras demi-cercle du premier bras. On peut, à s'ipérieurs en les courbant. Elle sert à retirer la faveur de cette structure, transporter les moyens comme les plus grands vaisseaux. Avant que de se servir de cette tenaille, on rougit médiocrement ses pinces, & on les applique un peu au dessous du bord supérieur du creuset, que l'on enleve en sûreté au moyen du cercle dont l'un de ses côtés est environné. M. Cramer a joint à la description qu'on vient de lire, des tenailles nécessaires aux essais, les figures de chaque tenaille en particulien, (D.J.)

TENAILLES INCISIVES, instrument de Chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles & des cartilages. Il y en a de différentes especes; la premiere, voyez fig. 2, Pl. XXI, est longue de sept pouces & demi; c'est une espece de pincette dont les branches font jointes par jonction passée. Voyez JONCTION PASSÉE.

L'extrêmité antérieure de chaque branche est un demi-croissant, un peu alongé, plus épais près de sa jonction, mais qui va en diminuant d'épaisseur, pour augmenter en largeur, & se terminer par un tranchant qui a un pouce quatre lignes d'étendue.

Les extrêmités postérieures de ces branches ont environ cinq pouces, elles font épaisses près de leur jonction, où elles ont cinq lignes & demie de large; leur surface extérieure est placée près de leur jonction, & elle devient plus large & arrondie vers leur extrêmité, afin de leur tenir lieu de poignée; ces extrêmités sont naturellement écartées l'une de l'autre. par un ressort de deux pouces sept lignes de long, dont la base est attachée sur la branche femelle, par un clou rivé.

Pour peu qu'il y ait de réfistance dans les parties qu'on veut couper avec ces tenailles, on a beaucoup de difficultés, parce que les deux tranchans s'affrontent & s'appliquent perpendiculairement l'un sur l'autre: on se sert plus commodément de l'espece de ciseaux appellés par les ouvriers cisoires. Voyez CISOIRE, Cet instrument connu des ouvriers qui coupent le fer. peut être fort utile en chirurgie; il a beautervalle d'un pouce, propre à recevoir le coup de force, parce que la puissance est éloignée du point d'appui, & que la réfiftance est proche; & en outre parce que les tranchans ne sont point opposés l'un à l'autre, comme dans la tenaille incifive que nous venons de décrire.

L'usage des cisoires consiste à couper des esquilles d'os, des côtes, des cartilages, &c. Voyez sig. 4, Planche XXI.

La figure 3 représente une autre espece de tenaille incisive, fort utile pour couper les ongles des piés & des mains, & prin-pieces de côté dans leur étau, & les limer cipalement ceux qui entrent dans la chair. Voyez PTERIGIUM. On s'en sert aussi pour couper les petites esquilles d'os, & principalement les grandes inégalités qui se trouvent quelquefois après l'opération du trépan, ou bien les pointes qui percent, ou peuvent percer la dure-mere. Ces fortes de pincettes n'ont pas plus de quatre pouces de longueur; les branches sont jointes par jonction passée; leur partie antérieure est une petite lame longue de dix lignes, évuidée en dedans, convexe & polie en dehors, coupée en talut depuis la jonction jusqu'à la pointe, & terminée en pointe; chaque lame est tranchante par l'endroit qu'elles se joignent; les deux branches postérieures, qui font la poignée, sont recourbées en arc, & se tiennent écartées par un fimple reflort, qui doit avoir au moins un pouce de long. (Y)

TENAILLES, (outil d'Arquebusier.) ces tenailles ressemblent aux tenailles en bois des fourbiffeurs; les arquebusiers s'en servent pour serrer un canon de fusil dans l'étau; ils en ont aussi qui sont garnies de plaques de liege, pour serrer un bois de fufil dans l'étau, attendu que s'ils ne prenoient point cette précaution, les renailles marqueroient sur le bois, & le

gâteroient.

TENAILLES DROITES, (outil d'Arquebusier.) ces tenailles sont faites comme celles des serruriers, & servent aux arquebusiers pour faire chauffer le ser à la sorge, & le tenir sur l'enclume. V TENAILLES,

(Serrurerie.)

(outil TENAILLES A CROCHET, d'Arquebusier.) ces tenailles sont faites comme celles des serruriers, & servent Bourreliers se servent pour tirer & alonger aux arquebusiers aux mêmes usages que les leur cuir. Ces tenailles sont faites exactetenailles droites.

TENAILLES A VIS, (outil d'Arqueb.) ces tenailles à vis s'appellent aussi étau à main, & sont faites comme celles des ferruriers, horlogers, &c. les arquebusiers s'en servent à différens usages, & en ont à mâchoire plate, & à mâchoire d'étau.

TENAILLES A CHANFREIN, (outil. d'Arquebusier.) ces tenailles sont exactement faites comme celles des ferruriers, & servent aux arquebusiers pour tenir des

plus facilement.

TENAILLES, en terme de batteur d'or, sont des pinces dont les mâchoires sont plates & unies, dont l'une des branches à l'autre extrêmité, s'arrêre dans une petite plaque de fer percée de plusieurs trous; ces tenailles sont soutenues sur une espece de patte en cercle, soudée à deux pouces des mâchoires, afin qu'elles soient de hauteur de l'outil, qu'elles affujettiffent pendant qu'on l'emplit. V.OUTIL.

TENAILLES A BOUCLES, en terme de Bijoutier, sont des tenailles dont les queues sont droites & plates dans toute leur longueur, & arrondies par le bout, le long desquelles coule une boucle de fer qui sert à ouvrir ou fermer plus ou moins les mâchoires des tenailles, qui n'ont rien de particulier quant à leur

forme.

TENAILLES CROCHES, en terme de Metteur-en-œuvre, sont des tenailles qui ne différent des pinces ordinaires que par l'une de leurs mâchoires, qui forme un demi-cercle, & se termine en une pointe qui entre dans la place destinée au chaton, &c. on se sert des tenailles croches pour le limer; sa culasse s'appuie contre la mâchoire droite & plate, pendant que le morceau de métal où l'on a fait sa place, est retenu dans la mâchoire courbe: on les appelle encore tenailles à chaton.

TENAILLES PLATES, en terme de Bijoutier, sont des pinces dont les mâchoires font plates, & dont les branches qui fervent de queue ou manche, sont

recourbées en dedans.

TENAILLES, instrument de fer dont les ment comme les tenailles des cordonniers.

TENAILLES, en terme de Boutonnier, font des especes de pinces d'une seule piece, dont chaque mâchoire est plate en dedans; & forme en dehors une espece de glacis, jusqu'à l'endroit qui s'appuie sur l'étau: on s'en sert sur-tout pour tenir les gros clous de carrosse dans l'étau.

TENAILLES, (outil de Charron.) ces tenailles sont exactement faites comme les pinces de forge des maréchaux, & servent aux charrons pour tirer du feu les chevilles gées qui tiennent à la branche ou jet prinqu'ils font rougir, & les poser dans leurs

TENAILLES, (Cordon.) elles n'ont rien de remarquable que leur force: elles

servent à arracher les clous.

TENAILLES, (Cout.) Ces forgerons ont les mêmes tenailles que les serruriers & les taillandiers. Voyez ces TENAILLES. Quelques-unes sont échancrées entre les mâchoires, de maniere à pouvoir y placer la queue d'une piece à demi-forgée: on

les appelle tenailles à rabattre.

TENAILLES, en terme de Diamantaire, font des especes de pinces plates, dont les mâchoires ont une gravure par le bout pour recevoir la queue de la coquille; elles sont pressées plus ou moins par un écrou; la queue de ces tenailles ne forme qu'un seul brin plat, & qui va tonjours en s'élargissant jusqu'à son extrêmité qui se cloue sur deux pies de bois de la même piece, qui représentent une sorte d'arcade; les tenailles s'appuient par chaque bout contre deux chevilles, l'une à gauche, & l'autre à droite, pour les fixer sur le même point, & se chargent de plombs plus forts à proportion qu'on veut faire plus ou moins manger le diamant.

TENAILLES A BOUCLES, en terme de Doreur, sont des tenailles dont les mâchoires renversées en dehors, représentent la lettre T, elles se serrent dans l'étau, & servent à apprêter les boucles; elles sont d'une grandeur proportionnée aux bou-

cles, &c.

TENAILLES A DRESSER, en terme d'Epinglier, ne different des tenailles ordinaires que parce que leurs mâchoires iont tranchantes: on les appelle triquoises.

TENAILLES, (outil de Feiblanvier.)

TENAILLES des Fondeurs, appellecs happes, sortes de pinces avec lesquelles ils prennent les creusers dans le fourneau, pour verser le métal fondu qu'ils contiennent, dans les moules dont on veut qu'ils prennent la figure. Voyez l'article HAP-PES, & FONDEUR EN SABLE.

TENAILLES TRANCHANTES, outil dont les Bimblotiers faiseurs de dragées au moule se servent pour séparer les dracipal. Ces tenailles sont composées de deux branches jointes ensemble par un clou à deux têtes. Les becs de ces tenailles sont des tranchans d'acier bien affilés entre lesquels on présente les branches de dragées, en sorté que les tranchans coupent les jets qui unissent chaque dragée à la branche qui est le jet commun. On coupe en serrant dans la main les deux poignées de bois qui terminent les branches de la tenaille.

TENAILLES DE BOIS, en terme de Fourbisseur, sont des sortes de pinces de bois dans lesquelles on serre les pieces d'une garde pour les cifeler, & empêcher que l'étau ne les endommage.

TENAILLES A VIS, est un outil dont se servent les graveurs pour tenir la planche, & ne se point brûler pendant qu'ils

noircissent le vernis.

TENAILLES, (Horlogerie.) instrument dont on se sert pour tenir quelque piece de métal ou agir sur elle avec force. Il y en a de différentes especes; celles dont les horlogers font usage, sont 1°. les tenailles à vis; elles confistent en deux branches, dont l'une est mobile autour d'un point, & sur un ressort circulaire, par le moyen d'une vis. On approche leurs mâchoires l'une de l'autre; & l'on y presse la piece que l'on y veut tenir. 2°. Les tenailles qu'on appelle tenailles à boucles, dont les mâchoires sont pressées l'une contre l'autre au moyen des boucles ou coulans, & dont les branches sont ou mobiles sur un centre, ou à ressort, comme celle de la petite tenaille qui est une espece de porte-crayon ajusté dans un manche, lequel est percé d'outre en outre, pour laisser passer le fil de laiton dont on se sert ces tenailles n'ont rien d'extraordinaire. pour faire des goupilles. 3°. Les tenailles à couper dont les mâchoires sont tranchantes, & servent à couper de petites parties de métal.

TENAILLES de Menuisier, elles sont communes; elles servent à arracher les clous.

TENAILLES A ETIRER, en terme d'Orfevre, sont de grosses pinces proportionnées
néanmoins à la grosseur du fil qu'elles prennent en sortant de la filiere. Leurs mâchoires
sont taillées comme une lime. Elles sont
composées de deux branches quis'appliquent
l'une sur l'autre en se croisant un peu, s'approchent l'une de l'autre à la tête, autant
qu'on veut, & que la piece qu'elles tiennent le permet. Chacune de ces branches
se termine à l'autre bout par un crochet
où s'attache la corde ou la sangle. Voyez
CORDE ou SANGLE.

TENAILLES A FONDRE, en terme d'Orfevre en grosserie, ce sont de grosses tenailles qui différent peu des tenailles ordinaires, si ce n'est que les pinces sont longues & recourbées quarrément. On s'en sert pour tirer les creusets du seu, & pour verser l'argent ou l'or dans les lingotieres.

TENAILLES A FORGER, en terme d'Orfevre, sont des tenailles grosses par proportion à la piece que l'on forge; on les appelle tenailles à forger, parce qu'on s'en ser pour retenir les pieces d'orsevrerie sur l'enclume.

TENAILLE A JETTER, outil de Potier d'étain, qui sert à jetter en moule de la vaisselle; cette tenaille est composée de deux branches de fer qui se séparent au milieu pour passer la queue du noyau du moule; elles joignent ensemble par le bout au moyen d'un crochet & d'un trou où il tient, & par l'autre bout qui est du côté de l'ouvrier qui travaille; les deux bouts font garnis de dents rondes; on serre ces branches qui embraffent le moule avec la main droite, & de la gauche on pousse un anneau ovale de fer qui tient tout en respect lorsqu'on jette; le moule doit être à plat sur la tenaille, lorsqu'on le serre ou qu'on le veut ouvrir, & cette tenaille est posée sur la selle à jetter. V JETTER L'ÉTAIN EN MOULE.

TENAILLE A PAILLONNER, est un sont creuses & percées, ou sendues vers autre outil de fer qui sert à tenir les pieces leur extrêmité; ils les ensoncent dans le

Tome XXXIII.

de vaisselle sur le seu, quand on les pailtonne. Les queues se serrent aussi avec un anneau, & ont des dents comme la tenaille à jetter. Voyez PAILLONNER.

TENAILLE, (Serrurier.) les tenailles de forges sont composées de deux branches de fer sixées ensembles par une rivure. La partie qui sert à serrer le ser à sorger, est de fer quarré depuis la rivure, & porte de longueur depuis trois pouces jusqu'à cinq. Les branches depuis la rivure jusqu'à leurs extrémités sont arrondies & plus menues, plus ou moins longues, selon la force de la tenaille. Il y en a de droites & de coudées.

La tenaille à chanfrein a sa rivure à l'extrêmité des branches, & ses deux mâ-choires sont coudées l'une sur l'autre en bâton rompu. On la place dans l'étau; elle serre la piece à limer.

La tenaille à vis ressemble à un petit étau à main qui n'a point de patte. On s'en ser pour tenir les pieces d'ouvrages à limer.

TENAILLES en terme de Cornetier-Tabletier, ce sont des pinces à main qui ne different des pinces proprement dites, qu'en ce qu'elles sont plus courtes, sans clef, & que c'est par leur moyen que l'ouvrier abat des pinces une piece qu'il veut ouvrir.

TENAILLES, (Tailland.) ce sont les mêmes que celles du serrurier & des autres forgerons.

TENAILLES des insectes, (Hist. des insect.) partie creuse & percée que plusieurs insectes ont au bout de la tête, & dont ils se servent pour piquer, tuer d'autres insectes, & les sucer.

Il y a divers genres d'insectes très-carnaciers, auxquels on n'apperçoit d'abord ni bouche, ni trompe, ni aucune ouverture apparente par où l'on puisse soupconner qu'ils prennent leur nourriture. On se figureroit presque qu'ils vivent de l'air, si deux grandes tenailles en forme de cornes recourbées qu'ils ont à la tête, n'annon-coient qu'il leur faut un aliment plus solide. Ce sont ces deux tenailles même qui leur servent de trompe & de bouche; elles sont creuses & percées, ou sendues vers leur extrêmité; ils les ensoncent dans le

corps des animaux dont ils veulent se nourrir, & sucent au travers de ces tenailles tout l'intérieur de l'animal saisi. Voyez la figure de cette partie des insectes dans la Micrographie de Hook. (D. J.)

TENAILLE, (Art. milit. Tactique des Grecs.) La tenaille chez les Grecs, étoit une ordonnance qu'ils opposoient à la marche en colonne directe V. MARCHE. Pour la former, une troupe se partageoit en deux divisions qui, marchant par les ailes s'éloignoient par la tête, & se joignoient par la queue, & qui leur donnoit la forme d'un angle rentrant, ou de la lettre V. (Voyez fig. 26, planc. de l'art. milit. Tactique des Grecs). La tenaille est facile à former : la troupe étant partagée en deux divisions, celle de la droite fait un demi-quart de conversion à gauche, & l'autre à droite, après quoi toutes les files de la premiere division décrivent encore autour de leur chef de file un autre demi-quart de conversion à gauche, & les files de la gauche font le même mouvement à droite, & la tenaille se trouve faite. (V)

TENAILLE, (LA) en terme de Fortisication, est une espece d'ouvrage extérieur composé de deux faces qui forment un angle rentrant, & de plus de deux longs côtés paralleles ou à peu près paralleles. Cette sorte d'ouvrage n'est plus guere en usage, porce que l'angle rentrant que forment ses faces, n'est point désendu. Il peut servir seulement dans des retranchemens ou autres ouvrages de terre très-peu élevés. Voyez OUVRAGE EXTÉRIEUR, ANGLE MORT & QUEUE

D'ARONDE. Il y a deux fortes de tenailles, savoir la fimple & la double: la tenaille fimple est un grand ouvrage extérieur, comme DABCE, composé de deux saces ou côtés AB&CB, qui renserment l'angle faillant B. (Voyez Pl. I de fortif.

fig. 12.)

La tenaille double ou flanquée est aussi un grand ouvrage extérieur composé de deux tenailles simples, ou de trois angles faillans, & de deux angles rentrans FGH& HIK. (Voyez Pl. I de fortif. fig. 23.) Voyez aust Flanque.

Les grands défauts des tenailles sont 1°. qu'elles embrassent trop de terrain, ce qui donne de l'avantage aux ennemis; 2°. que l'angle B est sans défense, la hauteur du parapet empêchant les assiégés de voir ce qui se passe en bas, de sorte que les ennemis peuvent s'y loger & se mettre à couvert; 3° que les faces AB & BC ne sont pas flanquées suffisamment.

C'est pour toutes ces raisons là que les plus habiles ingénieurs ont exclu les tenailles des fortifications, & que, si quelquesois ils en font encore, ce n'est que faure de temps pour faire un ouvrage à cornes.

La tenaille de la place est le front de la place compris entre les pointes de deux bastions voisins; elle est composée de la courtine des deux flancs élevés sur cette ligne & des deux faces qui joignent ces flancs. Voyez BASTION, COURTINE, &c. de sorte que la tenaille est ce qu'on appelle aussi la face ou plutôt le front d'une forteresse. Voyez FACE, FRONT & PLACE FORTIFIÉE.

TENAILLE DU FOSSÉ, est un ouvrage bas que l'on fait devant la courtine au

milieu du fossé. Voyez Fossé.

On en fait de trois sortes: la premiere est composée d'une courtine, de deux flancs & de deux faces; le rempart de la courtine contenant le parapet, & le talut n'a que cinq toises d'épaisseur; mais le rempart des flancs & des faces en a sept. (Voyez tab. fortif. fig. 21, litt. e.)

La seconde que M. de Vauban trouve de fort bonne défense, n'est composée que de deux faces élevées sur les lignes de défenses; son rempart & ses faces sont

paralleles.

La troisieme sorte ne differe de la seconde qu'en ce que son rempart est parallele à la courtine de la place. Telle est celle que M. de Vauban a construite à Landau & au neuf Brifach.

Elles sont toutes trois de bonne défense pour le fossé, & elles sont si basses, que le canon des assiégeans ne peut y atteindre avant qu'ils soient maîtres du chemin couvert, & qu'ils y aient planté leur artillerie.

La tenaille sert à augmenter la désense du fossé. Les coups qui partent de cet ouvrage qui est peu élevé, sont plus dangereux que ceux qui sont tirés des flancs de la place. La premiere espece de tenaille, c'est-à-dire, celle qui a des flancs, se nomme tenaille à flancs; les deux autres se nomment tenailles simples. M. le maréchal de Vauban qui est l'inventeur des tenailles, après s'être d'abord servi des tenailles à flancs, leur a préféré dans la suite les simples, parce que les flancs des premieres peuvent être aisément enfilés du rempart de la demi-lune. Cet inconvénient ne le trouve point dans la tenaille simple, mais ausli son feu est fort oblique.

Pour construire la tenaille à flancs, il faut 1°. mener, (Pl. I de fortif. fig. 8,) la ligne G H parallele à la courtine R S, & éloignée de trois toifes de cette ligne; 2°. mener les lignes GI & HK paralleles aux flancs RE, SF, à la distance de cinq toiles; 3°, tirer les lignes de défense A S & B R; puis du sommet Mde l'angle flanquant, il faut prendre de part & d'autre MN, MP égales chacune à la moitié de MI& MK, & des points N & P abaisser les perpendiculaires NO, PQ fur les lignes de défense BR, AS. Ces perpendiculaires feront les flancs de la tenaille; IN & P R en seront les faces, & O Q la courtine; 4°. à trois toises du trait principal on lui menera en dedans des paralleles à la distance de trois toises, pour déterminer son parapet. On donnera cinque ou fix toises au terre-plein de la tenaille vis-à-vis les faces, & deux ou trois à celui de la courtine.

Si la distance de la ligne G H à la courtine OQ est moindre que de cinq toiles, on commencera par mener une parallele de deux toises à la ligne G H pour le terre-plein de la tenaille vis-à-vis la courtine, & ensuite une autre parallele à la distance de trois toises de cette ligne, qui terminera la longueur des flancs, NO, P Q par sa rencontre avec ces flancs, & qui sera le côté extérieur du parapet de la courtine de la tenaille.

Il y a une banquette à la tenaille, comme au parapet du corps de la place; on en construit même ordinairement deux vis-àvis les faces, parce que pour couvrir les pointeur prend à peu près pour les porter

flancs, on en éleve davantage le parapet. La tenaille se partage en deux parties par un perit fossé M V, qu'on pratique au milieu de sa courtine. On communique dans les deux parties de la tenaille par un petit pont qui les joint ensemble.

Pour construire la tenaille simple, il faut aussi mener d'abord, (Pl. I de fortif. fig. 9,) une parallele D C à la courtine A B, qui en soit éloignée de trois toises: tirer après cela les lignes de défense OB, PA, & mener des paralleles DE, CFaux flancs AG, BH à la distance de cinq toises. On mene ensuite des paralleles au trait principal E MF, à la distance de trois toises, pour avoir le parapet de la tenaille, & d'autres paralleles à cette derniere à la distance de cinq ou six toises.

pour en avoir le terre-plein.

Lorsque les lignes K[X], N[Y] qui terminent le terre-plein de la renaille, rencontrent la ligne D C parallele à la courtine dans des points X&Y, (Pl. I de fortif. fig. 20,) éloignés de plusieurs toises du milieu de la tenaille, alors cet ouvrage est brisé dans cette partie. On termine dans ce cas le terre-plein du milieu de la tenaille par une parallele ADC prise à la distance de deux ou trois toises de cette ligne, & le parapet par une autre parallele à la distance de trois toises de la précédente; elle donne le côté extérieur de la partie R S de la tenaille, c'est-à-dire, qu'elle coupera les lignes E M, M Fdans des points R & S qui termineront la brisure de la tenaille.

Il est évident, par la construction qu'on vient de donner des différentes tenailles, que cet ouvrage est entiérement isolé ou détaché de la place. Sa distance au revêtement du rempart le met à l'abri des éclats causés par la ruine ou la destruction du rempart. Sa situation vis-à-vis la courtine ne permet pas qu'il soit enfilé. Ainsi la tenaille a tous les principaux avantages de la fausse braie, sans en avoir les défauts. Ausli M. le maréchal de Vauban l'a-t-il substituée aux fausses braies. V. FAUSSES BRAIES. (Q)

TENAILLEE s. f. en terme d'Epinglier, c'est une quantité de tronçons que l'em-

fur la meule. Il les tient dans les deux | mains, ou les fait rouler entre les doigts en avançant & retirant alternativement les pouces des deux mains pour présenter les différens côtés des tronçons à la meule.

TENAILLER, v. act. (Hift. des sup.) c'est tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes. On ne condamne guere à ce supplice que ceux qui ont attenté à la personne du roi. Ravaillac fut tenaillé aux mamelles, aux bras & aux cuisses, pour avoir assassiné Henri IV

TENAILLONS ou GRANDES LUNET-TES, sont des ouvrages qui couvrent les faces des demi-lunes, & qui leur servent

d'espece de contre-gardes.

Le terme de tenaillons ne paroît avoir été en usage que depuis le siege de Lille, en 1708. On appelle ainsi les grandes lunettes dans la relation de ce fameux fiege, & ce terme est actuellement plus commun & mieux établi parmi les militaires que celui de grandes lunettes.

Pour construire les tenaillons ou grandes lunettes, il faut prolonger les faces BD, CD de la demi-lune, (Pl. V des fortif. fig. 1,) indéfinitivement au delà de sa contrescarpe; prendre E F de 30 toises, & HG de 15; tirant ensuite la ligne G F, l'on aura la moitié de la lunette, dont GF & FE feront les faces; HE& H G les demi-gorges. Si l'on fait la même opération sur le prolongement de l'autre face CD de la demi-lune X, on aura la lunette ou le tenaillon tracé.

La lunette a un rempart, un parapet, & un fossé le long de ses faces, comme la demi-lune: son rempart est seulement de 3 piés plus bas que celui de la demilune, & son fossé a la même largeur que celui de cet ouvrage. La lunette ou tenaillon est flanqué de la face du bastion &

de celle de la demi-lune. (Q) TENAN, (Géogr. mod.) petite province du royaume de Tonquin, la plus orientale de ce royaume. Elle rapporte

principalement du riz. (D. J.)
TENANCIER, f. m. (Gramm. & Jurisprud.) est celui qui tient & possede un héritage ou sa part d'un tenement ou domaine; les co-tenanciers sont ceux qui ours, lions & autres animaux.

tiennent conjointement au même domaine. Voyez PERSONNIER, TENE-

MENT. (A)

TENANT, s. m. (Hift. de la chevalerie.) on appelloit proprement tenans, ceux qui ouvroient le carrousel, & qui faisoient les premiers défis par les cartels que publicient les hérauts; c'étoient eux qui composoient la premiere quadrille; les autres chevaliers étoient les assaillans. Les tenans furent ainfi nommés, parce qu'ils soutenoient, les armes à la main, les propositions qu'ils avoient avancées. (D. J.)

TENANT, TE, adj. (terme de Blason.) fe dit d'une figure humaine, d'un dextrochere, d'une main, qui paroît tenir quel-

que piece ou meuble dans un écu.

Du Chastelier, en Bretagne; de gueules au dextrochere, mouvant de l'angle senestre en chef, & posé en barre, tenant une fleur-de-lis, accompagné de quatre besans, un en chef, deux aux flancs, un en pointe; le tout d'argent.

TENANS, s. m. plur. (terme de Blas.) anges, fauvages, mores, firenes, qui femblent tenir l'écu. Ils font ordinairement deux, un de chaque côté. Voyez SUPPORT.

Les armes de Naples, par exemple, sont d'azur, semées de fleur-de-lis d'or au lambel de gueules en chef, & il a pour ienans deux sirenes ou femmes marines au

Il y a aussi des tenans, qui ont été tirés des corps des devises, & des animaux du blason; comme le porc-épic de Louis XII, & la salamandre de François I.

Les premiers tenans ont été des troncs ou des branches d'arbre, auxquels les écuslons étoient attachés avec des courroies ou des boucles. Depuis on a représenté les chevaliers tenans eux-mêmes leur écu attaché à leur cou, ou sur lequel ils s'appuyoient; comme on voit Philippe de Valois sur les deniers d'or battus en 1336.

L'origine des tenans, vient de ce que dans les anciens tournois, les chevaliers faisoient porter leurs écus par des valets déguisés en mores, sauvages & dieux de la fable, même en monstres, pour inspirer de la terreur à leurs adversaires.

Il y avoit aussi des valets déguisés era

TEN

Ces valets tenoient l'écu de leurs maîtres; lorsqu'on ouvroit les pas d'armes, ceux qui devoient combattre touchoient de leur lance l'écu du chevalier avec lequel ils devoient entrer en lice. Celui qui voyoit toucher son écu, se présentoit & attaquoit le champion.

Les auteurs ont nommé tenans dans les armoiries, les figures humaines, & supports les figures des animaux. (G. D. L. T)

TENANS ET ABOUTISSANS, (Jurisp.) font les confins d'un héritage, ceux auxquels il tient & aboutit; dans les contrats de vente ou de louage, dans les aveux & reconnoiffances, on doit exprimer les tenans & aboutiffans, & fur-tout dans les demandes en désiftement ou en déclaration d'hypothèque, & autres semblables, afin que l'on puisse connoître d'une manière certaine de quel héritage il s'agit. Voyez AVEU, CONFINS, DÉGLARATION, LIMITES, RECONNOISSANCE. (A)

TENARE, s. m. (Mytholog.) comme à moitié de la hauteur de ce promontoire de la Laconie, il se trouvoit un abyme ou prodigieuse caverne dont l'entrée étoit très-obscure, tenariæ foces, il n'en fallut pas davantage aux poëtes pour en faire le soupirail des ensers, où Pluton donne des loix, rex ferreus orci, stigii dominator

averni. Là, disent-ils,

Là regne, en morne silence,
Ce tyran aux séveres traits,
Près de la beauté dont l'absence
Causa tant de pleurs à Cérès.
La douleur, la faim, le carnage,
Le désespoir, l'aveugle rage
Sont ses ministres odieux,
Qui pour plaire au roi du Ténare
Se disputent l'honneur barbare
De mieux peupler les sombres lieux.

Orphée, si nous en croyons les mêmes poëtes, pénétra par le soupirail du promontoire de Laconie dans les prosondes demeures du tartare, & enchanta tous les habitans par les accords de sa lyre,

C'est par-là qu'un mortel, forçant les rives sombres

Au superbe tyran qui regne sur les ombres

Fit respecter sa voix;
Heureux, si trop épris d'une beauté
rendue,
Par un excès d'amour il ne l'eût point

perdue Une seconde fois.

Hécatée de Milet a eu une idée fort raisonnable, quand il dit que cette caverne du ténare, servoit apparemment de repaire à un gros serpent, que l'on appelloit le chien des ensers, parce que quiconque en étoit mordu, perdoit la vie; mais Hercule trouva le moyen de le tuer, & de le faire voir à Eurysthée. (D. J.)

TÉNARE, (Géogr. anc.) Tænaria, promontoire au midi du Péloponnese, entre le golse de Messénie & celui de Laconie, avec une ville de même nom. Prolomée, l. III, c. xvj. appelle le promontoire Tænaria, & la ville Tæna-

rium.

Le promontoire Txnarum, dit Pausanias, Lacon. cap. $xx\nu$. avance considérablement dans la mer; & au bout de quarante stades, on trouve la ville de Caenopolis, dont l'ancien nom étoit Txnarum.

Il y avoit outre cela un célebre temple de Neptune sur le promontoire Tænarum: Fanum Neptuni est Tenari, dit Cornélius Népos, quod violare nesas dicunt Græci. Strabon ajoute que ce temple étoit dans un bois sacré; Pausanias nous apprend que ce temple étoit en forme de caverne, & qu'au devant on voyoit la statue de Neptune. Ces deux derniers auteurs rapportent la fable qui vouloit que ce sût par-là qu'Hercule sût descendu aux enfers.

Le promontoire est nommé aujourd'hui le Cap de Matapan, & la ville Tænarium pourroit bien être le port des Cailles,

Porto-Caglie.

On tiroit autresois du mont Ténare du crystal de roche, & d'autres pierres dures; les Grecs disent que les veines en sont encore fécondes, & que les habitans ne les négligent, que pour ne pas attirer les Turcs chez eux. (D. J.)

TENARIEN, (MARBRE) Tænarium marmor, (Hift. nat.) nom d'un marbre dont il est parlé dans les ouvrages des anciens; il y en avoit de deux especes très-

différentes, l'un étoit noir, très-dur, & 1 prenant un très - beau poli, il se tiroit du promontoire de Tænare dans le territoire de Lacédémone. L'autre qui étoit plus estimé & plus rare étoit d'un verd tirant fur le jaune; quelquefois ce dernier étoit appellé marmor herbosum ou xanthon.

TÉNARIES, (Antiq. grecques.) raivaçia, fête en l'honneur de Neptune surnommé Ténarien, de Ténare, promontoire en Laconie, où il avoit un temple. Potter. Archaol. grac. t. I.p. 432.

(D.J.)

TENARIUS, (Mythol.) furnom de Neptune, à cause du temple en sorme de grotte que ce dieu avoit sur le promontoire de Ténare.

TENBY, (Géogr. mod.) ville à marché d'Angleterre, en Pembrok-Shire, sur la côte, au nord de la pointe de Ludsol. Elle est jolie, & renommée pour l'abondance de poisson qu'on y prend.

TENCHE, voyez TANCHE.
TENCONS ou TENSONS, f. m. pl. (Lang. franç.) c'est ainsi qu'on appelloit des questions galantes sur l'amour, que les anciens poëtes françois mirent en vogue, & qui donnerent lieu à l'établissement d'une cour, qu'on nomma la cour d'amour. Là des gens d'esprit terminoient par leur décision, les disputes que les tençons avoient fait naître, & les arrêts de ce tribunal étoient irréfragables. La Picardie tenoit aussi, à l'imitation de la cour d'amour de Provence, ses plaids & gieux sous l'ormel, qui avoient la même origine & le même but. Martial d'Auvergne nous a donné un recueil de ces jugemens galans, ou du moins faits à leur imitation, sous le titre d'arresta amorum; j'en ai parle ailleurs. On trouve plusieurs exemples de tensons dans les poésies de Thibaut, comte de Champagne, & roi de Navarre. (D. J.)

TENCTERI, (Géogr. anc.) peuples de la Germanie. Les Cartes les ayant chassés de leur premiere demeure, ils furent errans pendant trois ans, & vinrent enfin s'établir sur le Rhin, à la droite de ce fleuve dans le pays des Ménapiens. Drusus les subjugua, & ils devinrent alors amis du peuple romain. Il paroît qu'ils habitoient vis-à-vis de Co-

Teneteri, dit Tacite, Hift. 1. IV, c. lxiv. discreta Rheno gens; il sousentend ab ubiis, ou agrippinensibus.

Le nom de ces peuples est différemment écrit dans les auteurs anciens, car ils disent Tencheri, Tenchieri, Tanchari, Tenterides, Tingri, ou Tenchateri. Mais tous ces noms défignent toujours les mêmes peuples; & comme les Teneteres ont eu leurs migrations & leurs expéditions en commun avec les Usipiens, nous ren-voyons leur histoire au mot Usipii, Géogr. anc. (D.J.)

TENCTÉRIENS, f. m. pl. (Hift. anc.) peuples de l'ancienne Germanie, qui du temps de César habitoient en Westphalie,

vers les bords du Rhin.

TENDANCE, f. f. (Physiq.) c'est l'effort que fait un corps vers un point quelconque; ainsi l'on dit, la tendance des corps vers le centre de la terre. La tendance d'un corps mu circulairement pour s'échapper par la tangente.

TENDANT, (Gram.) participe du verbe tendre; qui a un but auguel il est dirigé, un raisonnement tendant à prouver que la raison ne peut rien contre les événemens. Des moyens tendans à une fin illicite. Deux requêtes tendantes à obtenir un

privilege.

TENDE, (COMTÉ DE) (Géog. mod.) Comté de Piémont dans les Alpes. Il est borné au nord par la province de Coni; à l'orient par la province de Mondovi; au midi par le comté de Nice; & à l'occident par le comté de Beuil. On trouve dans ce comté Tende, sa capitale, & le col de Tende qui est un passage étroit entre de hautes montagnes sur la route de Tende à Vernante. (D. J.)

TENDE, (Géog. mod.) ville d'Italie dans le Piémont, capitale du comté du même nom, sur la rive droite de la Roja. à dix lieues au sud-ouest de Coni, & à vingt au midi de Turin. Longit. 26. 8. lat. 44. (D,J,)

TENDELET, s. m. terme de galere; c'est un tendelet ordinaire, formé d'une piece d'étoffe, portée par la fleche & par des bâtons appellés pertegues & pertiguetes, logne, dont ils étoient séparés par le Rhin. | qui sert à garantir la pouppe des ardeurs du

(Pl. III. fig. 2. cott.) (A)
TENDERIE, f. f. (. terme d'Oisel.) toute chasse où l'on tend des filets aux oiseaux pour les faire tomber dans ce piege (D. J.)

TENDEUR, f. m. (Fauconn.) celui qui prend les oiseaux de proie au passage par le moyen d'un filet & d'un duc dressé à cet effet, qui les appelle, & les fait donner dedans. Le tendeur, dès qu'il a pris l'oiseau, le cille, lui met des gets, avec la vernelle & la longe, le garnit de sonnettes avec un chaperon à bec, le désarme de la pointe du bec & des pointes des serres; puis le veille, le paît & le purge; & ne le met sur sa foi, ni hors de filiere, qu'il ne soit bien assuré & de bonne créance. (D.J.)

TENDINEUX, adj. en anatomie, épithete des parties formées par des ten-

On appelle centre tendineux du diaphragme, la partie moyenne de ce muscle qui résulte du concours des fibres tendineuses & des différentes portions de muscles dont il est composé. V. DIAPHRAGME.

TENDOIR, f. m. (terme de Tissér.) c'est un bâton qu'on fait entrer dans le trou qui est au bout de la poitriniere, qui sert à l'empêcher de se dérouler & à tendre l'ou-

vrage.

TENDOIRES, f. f. pl. (Lainage.) ce sont des morceaux de bois de charpente, ou de simples perches préparées pour faire fécher les étoffes après qu'elles auront reçu leurs apprêts. Savary. (D. J.)

TENDON, tendo en anatomie; c'est une partie blanche, la plus ferme & la plus tenace de celles qui composent les muscles dont il forme les extrêmités. Voyez

MUSCLE.

La plupart des muscles ont au moins

deux tendons, un à chaque extrêmité.

Celui qui est attaché à la partie vers laquelle se fait le mouvement, se nomme la tête du muscle. Celui qui est attaché à la partie qui est tirée vers une autre, se nomme la queue du muscle. Voyez TÊTE & QUEUE.

Lorsque les tendons s'épanouissent en torme de membranes, ces expansions

soleil & de la pluie. (Voyez MARINE, sont appellées aponévroses. Voyez APO-NEVROSE.

> On a cru que les fibres qui composent le tendon, étoient nerveuses; mais on trouve aujourd'hui qu'elles ne sont autre chose que des productions des mêmes fibres qui forment le ventre ou corps du muscle. Toute la différence est que dans le corps du muscle elles sont lâches & à une certaine distance l'une de l'autre; au lieu que dans le tendon elles sont unies ensemble plus étroitement & plus fortement. Voyez FIBRE.

> Leur blancheur vient uniquement de ce qu'à raison de leur tissu serré elles n'admettent pas la partie rouge du sang. En effet, il y a la même différence entre ces deux sortes de fibres qu'entre un écheveau de fil,

& une corde faite du même fil.

Les fibres des tendons ne souffrent pas de contraction ou de dilatation, comme font celles du corps des muscles: elles agisfent simplement comme des cordes pour tirer une partie vers l'autre.

TENDON D'ACHILLE, (Anat.) tendon large & fort, qui sert à étendre le pié, & qui vient du milieu de la jambe au

talon.

C'est, je crois, le plus fort & le plus gros de tous les tendons. Il est formé par l'union intime des tendons de deux muscles différens, l'un appellé les jumeaux, & l'autre le solaire; il va s'attacher à la partie postérieure du calcaneum, & produit par l'épanouissement de ses filets l'aponévrose plantaire.

Un homme blessé au tendon d'Achille, ne peut se tenir debout, parce que quoique les muscles jambier & péronnier postérieurs soient suffisans pour étendre le pié; le point par où ces muscles passent de la jambe au

pié est trop proche de l'appui.

Cette observation montre que l'éloignement du tendon d'Achille, fait toute la force du pié, & que plus ce tendon est éloigné de l'articulation, plus il a de force. Les animaux qui courent & sautent avec plus de facilité, sont ceux qui ont ce tendon plus éloigné; les hommes qui ont le talon fort long, se fatiguent moins à marcher, & plus le pié est long, plus la longueur du talon est nécessaire.

Mais tout fort qu'est le tendon d'Achille,

il peut se rompre complétement ou incomplétement. Voyez donc l'article qui

fuit. (D. J.)

TENDON D'ACHILLE, (blessure du) (Chirurgie.) parlons maintenant des blessures du tendon d'Achille, ce sont de cruels accidens fort délicats à traiter, & qui par conséquent ne doivent pas être inconnus aux maîtres de l'art.

Non seulement le tendon d'Achille est exposé à la rupture, mais encore à différentes fortes de blessures. S'il est piqué, percé ou coupé feulement en partie, le malade se trouve attaqué de symptomes très-dangereux, qui sont d'autant plus terribles, que ce tendon est plus gros que les autres. C'est fans doute pour cette raison que les anciens médecins ont regardé les blessures de ce tendon comme mortelles, ou du moins comme inguérissables. Les symptomes qu'éprouve le malade lorsque le tendon est considérablement blessé, sont moins cruels que quand la plaie est plus légere; en sorte qu'alors il faut achever de le couper pour faire cesser la douleur & les convulsions; cependant il n'est pas impossible de réunir sans suture le tendon d'Achille, aussi-bien que d'autres tendons offensés, si l'on peut bander le pié de maniere que les deux extrêmités du tendon soient maintenues dans un état de contact.

Nos chirurgiens ont finalement hasardé de réunir le tendon par la voie de la suture, & Cowper nous en a laissé une description détaillée, que M. Heister a rendue encore plus intelligible que le sameux chirurgien de Londres ne l'a donnée lui-même.

Le blessé avoit 30 ans; le tendon d'A-chille de sa jambe gauche étoit entiérerement coupé à la distance de trois travers de doigts du calcaneum; la partie supérieure étoit retirée en en-haut d'environ deux pouces. Cowper commença par découvrir, par la voie de l'incision, les tégumens, pour pouvoir parvenir aux extrêmités du tendon. Il prit deux aiguilles droites & menues, & introduisit, au moyen de la premiere aiguille, un fil de soie ciré dans la partie supérieure du tendon, à un demi-pouce du bout. Avec une autre aiguille ensilée pareillement d'un fil

de soie, il perça de même la partie supérieure du tendon, la faisant entrer un peu plus bas que la premiere; ensuite il passa les deux aiguilles dans la partie inférieure du tendon. Il étendit le pié du mae lade, & sit approcher les deux extrêmités du tendon au point qu'elles se touchassent, en tirant les deux bouts de sil l'un à l'autre, lesquels il lia de maniere que les extrêmités du tendon sussent maintenues en état de contact; saisant toujours tenir au blessé son pié alongé; puis il coupa les bouts des fils.

Cela fait, il pansa le plaie avec de la charpie qu'il trempa dans de l'huile de térébenthine, & y appliqua une compresse & un bandage. Mais afin que le pié fût toujours comme il le falloit, dans un état d'extension, & que les extrêmités du tendon continuassent de se toucher, il sit une espece d'arc de carton fort & épais, qu'il appliqua tellement à la partie antérieure du pié & de la jambe, que le pié ne pût point avoir de mouvement ni la suture se rompre. Cowper observe que le blessé se plaignit de douleurs aiguës, lorsqu'il lui perça avec l'aiguille la partie supérieure du tendon, mais qu'il n'en sentit point lors de la perforation de la partie inférieure.

L'opération faite, le malade fut mis au lit; on lui tira du bras quatorze onces de fang, pour obvier, par cette grande faignée, aux accidens qui pouvoient furvenir; on lui donna fur le foir une once de firop de diacode, pour lui procurer

du repos.

Le lendemain le malade se trouva asserbien: il avoit dormi: seulement il se plaignit que pendant la nuit il avoit senti des douleurs lancinantes au gras de la jambe, lorsqu'il lui étoit arrivé de s'éveiller. Le troisseme jour Cowper pansa la plaie de même que le premier, y ajoutant seulement une somentation d'absynthe, de sauge, de romarin & de seuilles de laurier. Le quatrieme jour la plaie parut humectée d'une humeur séreuse appellée synovie; le six cette matiere étoit épaissie; le huit elle l'étoit encore davantage, après quoi elle disparut d'ellemême.

Pendant tout ce temps - là les deux extrêmités du tendon ne s'écarterent point du tout; mais il parut à l'endroit de leur conjonction une substance blanche, sur laquelle M. Cowper appliqua du baume de térébenthine & de la teinture de myrrhe. Bientôt après cette substance se dissipa, & alors les deux extrêmités parurent couvertes d'une autre substance fongueuse & charnue. M. Cowper ne mit plus rien alors que de sec sur la plaie, tantôt de la charpie seche, & tantôt de la poudre de térébenthine. Le dixieme jour un des fils parut lâche, Cowper le coupa & le retira. Deux ou trois jours après, l'autre fil étant lâche aussi, il le coupa & le retira de même. Pendant tout ce temps le pie étoit toujours étendu, au moyen du carton qui étoit attaché pardessus. Au bout de trente jours, le malade fut en état de marcher un peu, mais en boitant. Petit à petit il marcha plus ailément, & fur la fin du second mois, il recouvra entiérement l'ulage de son pié.

La destruction du tendon d'Achille emporte avec elle celle de la faculté qui produit le mouvement du pié; ainsi, à moins que ce tendon ne soit bien repris, le blessé en demeure estropié pour toujours.

(D.J.)

Voici une continuation sur le même accident, par M. Louis, chirurgien & secretaire de l'académie de chirurgie. Elle est tirée d'un mémoire de M. Perit, dont M. de Fontenelle a donné l'extrait qui suit, dans les recueils de l'académie des sciences.

Les tendons sont des especes de cordes qui par une de leurs extrêmités partent d'un muscle, & par l'autre s'attachent à un os, de sorte que quand le muscle est en action, ou se contracte, le tendon tire à soi l'os auquel il est attaché, & lui fait saire le mouvement dont il est capable. Les tendons sont d'une nature à ne s'étendre pas, si ce n'est dans des contractions de leurs muscles extraordinaires & outrées: en ce cas-là, si l'os qu'ils doivent tirer ne peut leur obéir assez & les suivre, ou l'os casse par la traction du tendon trop sorte, ou le tendon se rompt par son extension trop violente.

Tome XXXIII.

Il faut encore confidérer que dans certaines actions, comme celle de sauter de bas en haut, tout le poids du corps est porté, & même surmonté par un nombre de muscles, qui ayant été mis dans une forte contraction, se débandent brusquement tout à la fois, & par-là causent le faut. Si dans l'instant où ces muscles étendent violemment leurs tendons, il arrive un accident qui fasse que ces tendons soient encore tirés en en - bas par tout le poids du corps, il ne sera pas étonnant qu'ils ne rélistent pas à une extension si exceslive. C'est ainsi que le sauteur de M. Petit se cassa le tendon d'Achille; il vouloit fauter sur une table élevée de plus de trois pies, il n'en actrapa que le bord du bout de chaque pié, où le tendon d'Achille étoit alors fort étendu par l'effort nécessaire, il retomba droit, & dans cette chûte le tendon d'Achille fut encore étendu par le poids de tout le corps qui le tiroit. On peut ajouter que la force de ce poids fut augmentée par l'accélération d'une chûte de trois piés.

Le windon d'Achille est formé par l'union intime des tendons de deux muscles différens, l'un appellé les jumeaux, l'autre le solaire. Si ces deux tendons, qui compofent celui d'Achille, sont cassés, la rupture est complete; elle est incomplete, s'il n'y a que l'un des deux. Dans l'incomplete que M. Petit a vue; c'étoit le tendon des jumeaux qui étoit cassé, l'autre restant entier. Il ne faut pas entendre que cette division des ruptures soit fondée sur un grand nombre d'expériences. M. Petit. n'en a vu qu'une incomplete, qu'il n'a reconnue pour telle, & distinguée de la complete, que par une grande exactitude d'observations; & il a jugé de plus que celle qu'Ambroise Paré a rapportée, étoit de la même espece. Pour l'autre incomplete, il ne fair guere que la conjecturer par une espece d'analogie. Il ne s'agira donc ici que de la premiere incomplete, qui sera en opposition avec la complete.

Il y a entre elles des différences, dont quelques-unes pourroient surprendre. L'incomplete est tres-douloureule, & la complete ne l'est point. Lorsqu'un tendon est absolument rompu, ses deux parties séparées se retirent naturellement, comme

feroient celles d'une corde à boyau, l'une d'un côté, l'autre du côté opposé. Si elles tiennent à des parties voisines, elles ne pourront se retirer, sans les tirailler, les agiter, les irriter, & cela avec d'autant plus de force, & par conséquent d'autant plus douloureusement, que leur adhésion sera plus grande. Cela peut aisément aller au point de causer des inflammations, qui s'étendront ensuite; la fievre, des insomnies, des délires. Mais hors de ce cas-là, deux parties du tendon séparées se retirent paissiblement chacune de son côté, & il n'y a nul autre mal que le tendon casse, devenu inutile. Cela est si vrai, que pour prévenir les douleurs & les accidens qui naîtroient d'un tendon à demi rompu, on le coupe tout-à-fait. Le tendon d'Achille est ensermé dans une gaîne où il coule librement, il n'a point d'attache aux parries voisines, & par-là sa rupture complete est sans douleur.

Mais il n'en va pas de même de l'incomplete. Le seul tendon des jumeaux étant rompu, il se retire en en-haut & en enbas, tandis que le tendon du solaire ne se retire point. On voit assez là un principe de déchirement d'autant plus violent, que l'adhérence ou l'union de ces deux tendons qui forment celui d'Achille, est effective-

ment très-grande.

Ce principe général veut pourtant être confidéré plus particuliérement. Il n'y a de douleur qu'à l'endroit de la portion supérieure du .tendon rompu, & non à l'inférieure. Quand la portion supérieure du tendon des jumeaux va en en-haut, parce qu'elle y est tiré par la partie charnue de ce muscle auquel elle tient, elle est en même temps tirée en en-bas par le folaire resté fain en son entier; & cette contrariété d'actions sait un déchirement douloureux dans les fibres qui réfistent; mais la portion inférieure du même tendon ne tenant plus du tout au muscle des jumeaux, mais seulement au solaire, elle obéit sans résistance aux mouvemens du solaire, qui ne sont point combattus par l'autre. Ce n'est que dans les premiers temps que cette différence entre les deux portions du tendon rompu subsiste en son entier : dans la suite la

été si vive, qu'elle aura causé de l'inflammation aux parties voisines; mais quoique la portion inférieure s'en ressente, elle est encore la moins douloureuse, ce que l'on

reconnoît sensiblement au toucher.

Dans la rupture complete, on fléchit le pié du malade sans lui causer aucune douleur; on augmente seulement une espece de vuide ou de creux que laissent nécessairement entre elles les deux portions du tendon d'Achille entiérement séparées l'une de l'autre. Dans la rupture incomplete, cette même flexion du pié ne peut se faire sans beaucoup de douleur, parce que ce creux qu'on tend à augmenter, ne se peut augmenter fans un déchirement, ou tiraillement de parties imparfaitement séparées.

Dans la rupture incomplete on peut marcher, mais en souffrant; dans la complete on ne peut marcher, quoiqu'on ne souffre point. A chaque pas que l'on fait, la jambe qui demeure en arriere, soutient seule tout le poids du corps, & il faut que la ligne de direction de ce poids tombe vers le milieu du pié de cette jambe posé fur le plan; or M. Petit fait voir que c'est le tendon d'Achille, qui par son action porte cette ligne de direction sur le pié où elle doit être, qui fait en quelque sorte la fonction de gouvernail, & que par conséquent lorsqu'il ne peut plus absolument la faire, on ne marche plus.

Il est très-important en chirurgie de connoître toutes les différences des deux ruptures; on faura les discerner dans l'occasion, & on se conduira plus sûrement. Quand on ne les discerneroit que par leurs. effets, ce seroit toujours beaucoup; mais. il vaut sans comparaison mieux que les. effets soient accompagnés de la connois-

sance des causes.

M. Petit ne traite point de la deuxieme rupture incomplete, qui seroit celle du; seul tendon du muscle solaire, il ne l'a point vue, & il y a plus de sagesse à ne point prévenir les faits par des conjectures, hasardées. Il croit seulement que cette rupture doit être plus rare que la premiere incomplete, & il en donne les. raisons tirées de la différence des deux douleur de la portion supérieure peut avoir tendons qui composent celui d'Achille.

Hist. de l'acad. des sciences, années 2725

& 1728. (D. J.)

TENDON, les maréchaux appellent improprement ainsi dans le cheval une espece de cartilage qui entoure une partie du pié, & qui est située entre la corne & le petit pié. On est souvent obligé de couper ce tendon. Dans le javart encorné, la matiere qui se forme entre le petit pié & la corne, gâte ce tendon, le noircit, & l'on est obligé de l'extirper pour guérir le javart. Voyez JAVART.

TENDOURS, f. m. (terme de relation.) On nomme tendours dans le Levant, des tables garnies de bois par les côtés, dans lesquelles les Turcs s'enferment jusqu'à la ceinture, hommes & femmes, filles & garçons; ils y mettent en hiver un petit poele pour échauffer le lieu, & passent ainsi des journées entieres dans leurs tendours, à converser, fumer, & boire

du forbet. (D. J.)

TENDRE, TENDREMENT, TEN-DRESSE, (Lang. franc.) Ces mots fe disent élégamment en matiere de peinture, de gravure, de sculpture, &c. Il peignoit d'une maniere tendie; cette gravure est touchée tendrement; tous les plis sont fairs avec une grande tendresse.

Tendresse n'est d'usage qu'au figuré; & la délicatesse de ce siecle a renfermé ce mot dans l'amour & dans l'amitié. On ne dit point, cette viande est d'une grande undresse; on dit, cette viande est fort tendre. C'est un substantif qui manque au propre dans notre langue; il faudroit y substituer ou tendreur ou tendreté; mais

l'usage ne l'a pas encore voulu.

Lorlque *wadre* se dit des personnes, & qu'il n'a point de régime, il s'entend ordinairement de la compassion, & particuliérement de l'amour; il est naturellement tendre pour les miseres d'autrui. Il y a des personnes qui affectent d'être tendres & sensibles à la perte de gens qu'elles connoissoient à peine, afin qu'on soit tendre pour elles, & qu'on prenne part à leurs déplaisirs. Cette dame a le cœur tendre; une conscience tendre, c'est une conscience scrupuleuse, délicate. (D. J.)

TENDRE, (Artstatuaire en fonte.) le

copier la nature; & la fonte ainfi que le ciseau, ont des délicatesses qui ne naissent que sous la main des grands maîtres. La rudesse des traits ne fait pas précisément cette dureté que l'on blâme dans une statue. Avec les traits les plus doux, une Vénus ou un Cupidon auront cette dureté vicieuse, si les attitudes ne sont point dans une proportion réguliere, si les membres & les nerfs ne paroissent point souples & flexibles; en un mot, si le sentiment ne sort pas, pour ainsi dire, de l'harmonie naturelle des traits & des mouvemens que demande l'action représentée. Virgile a peint en deux mots ce que nous appellons le tendre, spirantia mollius æra. (D. J.)

TENDRE, v. act. (Gram.) On die tendre un arc, pour le bander avec effort; tendre un piege, pour le préparer : tendre une corde, pour l'attacher fixement par les deux bours; tendre une tente, des voiles, un lit, une tapisserie, un filet aux bécasses, aux grives; tendie le cou, le dos, la main; tendre à un but; tendre à la mort; tendre à la fin d'un ouvrage ou de la vie; tendre les bras à quelqu'un; tendre les bras au ciel; tendre l'esprit, &c.

TENDRE à caillou, (Botaniq.) nom vulgaire qu'on donne dans les illes de l'Amérique françoise à un arbre, dont le bois est d'une extrême dureté. Le P. Labat dit que cet arbre n'a guere qu'un pié de diametre; son écorce est blanchâtre; ses feuilles sont clair - semées, de médiocre grandeur, ovales, dentelées, & comme brûlées du soleil, en sorte que cet arbre paroît tout rougeâtre de loin. (D. J.)

TENDREMENT, adv. terme de Mu-fique qui, à la têre d'un air, marque un mouvement lent & doux, des sons filés gracieusement & animés d'une expression rendre & touchante; les Italiens se servent du mot amoroso pour indiquer à peu

près la même chose. (S)

.TENDRESSE, SENSIBILITÉ, (Gramm. Synon.) La tendresse a sa source dans le cœur, la sensibilité tient aux sens & à l'imagination. La tendresse se borne au sentiment qui fait aimer; la sens bilité a pour objet tout ce qui peut affecter l'ame en bien ou en mal; la tendresse est un senstatuaire, comme le peintre, s'étudient à timent profond & durable; la sensibilité

n'est souvent qu'une impression passagere, quoique vive; la tendresse ne se maniseste pas toujours au dehors; la sensibilité se déclare par des fignes extérieurs ; la tendresse est concentrée dans un seul objet; la sensibilité est plus générale; on peut être sensible aux bienfaits, aux injures, à la reconnoissance, à la compassion, aux louanges, à l'amitié même, sans avoir le cœur tendre, c'est-à-dire, capable d'un attachement vif & durable pour quelqu'un; au contraire on peut avoir le cœur tendre, sans être sensible à tout ce qui vient d'autre part que de ce qu'on aime; on peut même aimer tendrement, sans manifester à ce qu'on aime beaucoup de sensibilité extérieure. Mais le plus aimable de tous les hommes, est celui qui est tout à la fois tendre & sensible pour ce qu'il aime. (O)

TENDROCOSSE, (Hift. nat. Bot.) plante de l'isle de Madagascar; on assure que sa décoction fait venir & augmente le lait aux femmes, & qu'elle est tonique &

fortifiante.

TENDRON, f. m. (Gram.) partie tendre d'un animal, d'une plante. On dit des tendrons de veau ce sont des parties cartilagineuses qui tiennent aux os. Des tendrons d'artichaux, de choux, de laituë; ce sont les parties plus solides auxquelles les feuilles sont attachées.

TENEBRES, OBSCURITE, NUIT, (Synonyme.) les ténebres semblent signifier quelque chose de réel & d'opposé à la lumiere. L'obscurité est une pure privation de clarté. La nuit est la cessation du jour, c'est-à-dire, le temps où le soleil n'éclaire

On dit des ténebres qu'elles sont épaisses : de l'obscurité qu'elle est grande; de la nuit qu'elle eft sombre.

On marche dans les ténebres, à l'obscurité & pendant la nuit. L'abbé Girard.

(D.J.)

TÉNEBRES, (Critiq. sacrée.) obscurité; les ténebres dans le sens figuré, se prennent Io. pour malheur, disgrace; fuit illa dies tenebrarum. Esther, xj. 8, ce fut là un jour de calamité: 20. pour la mort; connoitra-t-on les merveilles de Dieu dans les ténebres, Pf. lxxxvij. 13,

l'ignorance de la vérité; les hommes, dit S. Jean. iij. 19. ont mieux aime les ténebres que la lumiere: 4°. pour le péché; rejettons les œuvres de ténebres.

Rom. xiij. 12.

Les œuvres de ténebres dont parle ici S. Paul, Tu Epya Ts snots, sont les péchés qui tirent leur source de l'idolâtrie. C'est dans le même sens que l'apôtre dit, II. Corinth. vj. 14. Quel rapport y a - t-il entre la lumiere & les ténebres? c'est-àdire du chrétien & de l'idolâtre. Et ailleurs, Ephes. v. 8. vous étiez autrefois ténebres, c. à. d. vous étiez autrefois idolâtres. De même, être appellé des ténebres, I. Pierre ij, vers. 9, c'est sortir de l'idolâtrie où l'on étoit plongé. "Ceux » qui se jettent dans l'idolâtrie, dit Phi-» lon, préferent les ténebres à une lumiere » éclatante. » Tous ces passages prouvent que les ténebres dans le nouveau Testament, désignent spécialement l'idolâtrie.

Les chaines des ténebres, Sapience, xvij. 2, les chaînes d'obscurité, I. Pierre, ij. 4, fignifient la même chose, le péché, l'idolatrie; c'est une métaphore prise de l'idée que les Juiss avoient du sort des méchans; ils les croyoient gardés dans des cachots obscurs, & garottes de chaînes.

(D,J,)

Ténebres de la passion, (Critiq. sacrée.) c'est ainsi qu'on nomme l'obscurcissement, ou les ténebres qui arriverent à la mort de J. C. & qui arriverent, disent les évangélistes, depuis la sixieme heure (midi) jusqu'à la neuvieme : A sextâ autem hora, tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam.

On demande avec beaucoup d'emprefsement, si les ténebres dont il s'agit, s'étendirent réellement sur la plus grande partie : de notre hémisphere, ou si elles ne couvrirent qu'une partie de la Judée, qui est quelquesois désignée dans l'Ecriture sous le nom de toute la terre.

Sans prétendre décider cette question, je remarquerai 1°. que pour chercher des traces de ces ténebres hors de la Judée, il faudroit être bien sûr qu'elles se sont étendues par - tout, & c'est ce qui est c'est-à-dire dans le tombeau: 3° pour fort incertain, pour ne rien dire de plus

fort; la plupart des interpretes ont suiviclure. 1. Georges Syncelle fait dire à Jules le sentiment d'Origene, qui a prétendu africain, que Phlegon rapporte que sous que par toute la terre, il ne faut entendre l'empire de Tibere il se fit dans la pleine dans le récit des évangélistes que la Pales- lune, une éclipse de soleil, depuis six tine; c'est assez leur style, & il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'ont parlé que de la Terre-Sainte, du moins ne peut-on prouver le contraire; par conséquent vouloir chercher des traces de cet événement dans d'autres auteurs, c'est chercher une chose de l'existence de laquelle on n'est pas certain.

Il faudroit qu'on fût bien d'accord fur l'année & le jour précis de la mort de J. C. fans quoi l'on se donne encore une peine inutile; or tout le monde sait que les favans ne sont pas d'accord sur ce sujet; la plupart mettent cet événement au vendredi 3 Avril de l'an 33 de l'ere chrétienne, & en adoptant cette époque, tout ce qu'on trouve dans l'histoire profane ne peut avoir le moindre rapport aux ténebres dont il s'agit. On cite ordinairement le témoignage de Phlegon, affranchi d'Adrien, rapporté par divers anciens, qui parle d'une écliple de soleil mémorable arrivée en la deux cent deuxieme olympiade, la feconde année felon les uns, & la quatrieme selon les autres: or lequel de ces deux calculs qu'on adopte, il ne concourt point avec l'an 33, mais avec l'an 30 ou 32; on verra dans la suite que la même chose a lieu par rapport à l'éclipse mentionnée dans les annales de la Chine.

Pour pouvoir faire quelque fonds sur ce que les historiens profanes disent, il faudroit que les témoins fussent bien unanimes, au lieu qu'ils different dans des circonstances essentielles. On ne parle point de ce qu'on cite de Denys l'aréopagite; presque tous les critiques conviennent que les pièces publiées sous le nom de Denys font supposées. Il ne s'agit donc que du témoignage de Phlegon & de celui des annales de la Chine. Parlons d'abord du premier en peu de mots, car nous y reviendrons ensuite.

Cet auteur avoit écrit une histoire des olympiades, dont plusieurs anciens nous ont conservé un passage sur le sujet dont il s'agit; mais ils le citent d'une maniere | à la mort de J. C. sont une seule & même si différente, qu'on ne peut en rien con- | chose. Le P. Jean-Dominique Gabiani,

heures jusqu'à neuf heures; mais il n'est point parlé de la pleine lune dans Eusebe, & dans les autres auteurs qui citent le même passage; & Origene nie expressément que Phlegon ait marqué cette circonstance. 2. Aucun de ces auteurs n'a dit que cette écliple avoit duré jusqu'à neuf heures; Eusebe & Cedrenus font dire à Phlegon, qu'à six heures le jour sur changé en nuit. 3. Les uns disent la seconde année, & les autres la quatrieme année de la deux cent deuxieme olympiade.

A l'égard de l'éclipse arrivée à la Chine, on ne convient pas sur l'année; les uns la mettent l'an 31 & d'autres l'an 32 de J. C. Selon M. Kirch, elle n'a été que de neuf doigts & demi, ou neuf doigts quarante minutes; & selon le P. Gaubil, elle a été centrale annulaire. Selon le premier, elle étoit finie à dix heures du matin; & selonl'autre, elle a été centrale annulaire à dix heures & demie.

Je sais que les Jésuites ont prétendu que les annales de la Chine difent qu'au mois d'Avril de l'an 32 de J. C. il y eut une grande éclipse de soleil, qui n'éroit pas felon l'ordre de la nature, & qui par conséquent pourroit bien être celle qu'on vit au temps de la passion de J. C. lequel mourut au mois d'Avril, selon quelques auteurs. C'est pourquoi les missionnaires de la Chine, prierent en 1672, les astronomes de l'Europe, d'examiner s'il n'y eût point d'écliple en ce mois & en cette année, & si naturellement il pouvoit y en avoir; parce que cette circonstance étant bien vérifiée, on en pourroit tirer de grands avantages pour la conversion des Chinois. Mais on a raison de s'étonner que les missionnaires ayant alors chez eux d'habiles astronomes; n'aient pas eux-mêmes fait les calculs qu'ils demandoient , ou qu'ils n'aient pas été d'affez bonne foi

pour nous communiquer leurs découvertes. Quoi qu'il en soit, ils ont paru croire que cette éclipse & les ténebres arrivées

l'un des missionnaires de la Chine, & plusieurs de leurs néophites, supposent le fait incontestable. Le P. Tachard, dans l'épitre dédicatoire de son premier voyage de Siam, dit que « la Sagesse suprême » sit connoître autresois aux rois & aux » peuples d'Orient J. C. naissant & mou» rant, par une nouvelle éroile, & par » une éclipse extraordinaire. »

Cependant plusieurs astronomes européens, entr'autres Muller en 1685, & Bayer en 1718, ayant consulté les annales chinoises, & calculé l'éclipse dont elles sont mention, ont trouvé que l'éclipse de la Chine étoit naturelle, & qu'elle n'avoit rien de commun avec les ténebres de la

passion de notre Sauveur.

En effet, 1°. comme je viens de le dire, on ne convient point de l'année où l'éclipse de la Chine est arrivée; les uns mettent cette année à l'an 31, & d'autres à l'an 32 de J. C. 2°. selon M. Kirch, elle n'a été que de neuf doigts & demi, ou neuf doigts quarante minutes; & selon le P. Gaubil, elle a été centrale annulaire. Selon le premier, elle étoit finie à dix heures du matin; & selon l'autre, elle a été centrale annulaire à dix heures & demi.

Mais en supposant que les missionnaires jésuites & les astronomes européens soient d'accord, quel rapport des éclipses écrangeres peuvent-elles avoir avec les ténebres arrivées à la mort de J. C.? 10. Il ne pouvoit y avoir d'éclipse naturelle au soleil, puisque la lune étoit en son plein; & par cette raison, il seroit impossible à aucun astronome de calculer une éclipse marquée à ce jour là; il n'en trouveroit jamais; au lieu que M. Kirch & le P Gaubil luimême ont calculé celle dont il est fait mention dans les annales de la Chine; elle n'a donc rien de commun avec des i nebres qui n'ont pu, selon le cours naturel, être l'effet d'une éclipse au soleil. 2°. La durée des ténebres, qui fut de trois heures, prouve qu'elles n'étoient pas produites par une écliple, puisque les plus grandes éclipses ne causent de ténebres que pendant quatre ou cinq minutes. 3°. Quand l'éclipse parut à la Chine, il nétoit pas jour à

matin, & les ténebres le vendredi après midi. 5°. L'éclipse arriva le dernier jour du troilieme mois des Chinois, c'est-àdire le dernier jour du fecond mois judaïque; & les ténebres à la pâque que les Juiss célebrent au milieu de leur premier mois. 6°. L'éclipse de la Chine arriva le 10 Mai, temps où la pâque ordinaire des Juiss ne sut jamais célébrée. 7°. Il n'est pas même certain qu'il y ait eu dans la Chine l'an 32 de J. C. une telle éclipse. Cassini assure qu'après avoir calculé exactement, il a trouvé que la plupart des éclipses dont les Chinois parlent, ne peuvent être arrivées dans le temps qu'ils ont marqué, & le P. Couplet lui-même convient qu'ils ont inséré dans leurs fastes un grand nombre de fausses éclipses. Un chinois nommé Yamquemsiam, dans sa réponse à l'apologie pour la religion chrétienne, publiée par les Jésuites à la Chine, dit positivement que cette prétendue éclipse n'est marquée dans aucune histoire de la Chine. 8°. Enfin si l'écliple qu'on vit à la Chine au mois d'Avril de l'an 32 de J. C. arriva naturellement. elle ne peut avoir aucun rapport avec les ténebres de la passion, qui étoient surnaturelles; & ii au contraire elle étoit contre le cours régulier de la nature, le plus habile mathématicien de l'Europe entreprendroit en vain de la calculer.

Quant à l'éclipse naturelle dont Phlegon faisoit mention dans sa chronologie des olympiades, le docteur Sykès dans une savante differtation sur ce sujet, remarque que les peres qui citent cet auteur, ne sont d'accord ni sur l'année de l'éclipse dont il parloit, ni sur les autres circonstances. Jules africain, qui vivoit environ 86 ans après Phlegon, est le premier qui allegue son témoignage dans un fragment qui nous a été conservé par Georges Syncelle.

n'a donc rien de commun avec de 1 in bres qui n'ont pu, selon le cours naturel, être l'effet d'une éclipse au soleil. 2°. La durée des ténebres, qui sut de trois heures, prouve qu'elles n'étoient pas produites par une éclipse, puisque les plus grandes éclipses ne causent de ténebres que pendant quatre ou cinq minutes. 3°. Quand l'éclipse parut à la Chine, il n'étoit pas jour à Jérusalem. 4°. L'éclipse se fit le jeudi dans le temps de la pleine lune; cependant dans le temps de la pleine lune; cependant dans le passi l'une éclipse ; mais il ne trouve pas à redire à Phlegon, que cette éclipse arriva dans le temps de la pleine lune. 3°. Africain ta-tonte qu'il y eut des ténebres universelles;

que par un tremblement de terre les rochers se fendirent, & que plusieurs lieux furent renversés dans la Judée & dans d'autres parties du monde; mais il paroît, par le témoignage d'Origene, que tous ces prodiges n'arriverent que dans la Judée aux environs de Jérusalem. 4°. Africain ne marque pas l'année précise de l'éclipse de Phlegon; il se contente de dire qu'elle arriva sous le regne de Tibere; mais puisqu'il assure que cette éclipse est la même que celle qui arriva au temps de la passion de J. C. & que l'opinion générale de son temps, étoit que le Sauveur souffrit l'an 15 de Tibere, il faut la fixer à la 4°. année de la deux cent unieme olympiade.

A l'égard d'Origene, M. Sykès prétend prouver qu'il ne croyoit point que l'éclipse de Phlegon eût du rapport avec les ténebres de la passion. 1° Parce qu'Origene convient dans son Commentaire sur S. Matthieu, qu'aucun auteur païen n'en a parlé. 2°. Parce qu'il croit que les prodiges dont les évangélistes sont mention à la mort du Sauveur, n'arriverent que dans la Judée & aux environs de Jérusalem. 3°. Parce que selon lui, une nuée épaisse causa ces ténebres, ce qui ne s'accorde pas avec la cir-

constance de l'éclipse de Phlegon.

Le docteur Sykès conclut de toutes ces remarques, que puisque les anciens ne sont d'accord ni sur l'année, ni sur les circonstances de l'éclipse de Phlegon; que les uns la mettent à la premiere année de la deux cent deuxieme olympiade, les autres à la seconde, S. Jerôme à la troisieme, & Eusebe à la quatrieme, nous ne pouvons faire aucun sond sur le témoignage de Phlegon qu'ils ont cité.

Paurai peut-être encore occasion d'ajouter un mot sur cette matiere, en parlant de Phlegon né à Tralles; ainsi voyez le mot TRALLES, & tout sera dit sur ce point curieux de critique. (Le chevalier

DE JAUCOURT.)

TÉNEBRES, (terme d'Eglise.) ce mot se dit dans l'Eglise catholique des matines qui commencent l'office des séries majeures de la semaine-sainte. Les leçons de ténebres sont les lamentations de Jérémie sur les malheurs de Jérusalem, qu'on chante sur des tons plaintiss. (D. J.)

TENEBRIUM, (Géog. anc.) promontoire de l'Espagne tarragonoise. Ptolomée, liv. II. ch. vj, le donne aux peuples Ilercaones; c'est aujourd'hui, à ce qu'on croit, Cabo de Alfaques. (D. J.)

TENECHIR, s. m. (terme de relation.) planche ou pierre sur laquelle les Turcs mettent lès morts pour les laver entièrement, de peur qu'il ne leur reste quelque tache de souillure. (D. J.)

TENEDIUS, (Musique des anciens.) forte de nome pour les flûtes dans l'an-

cienne musique des Grecs. (S)

TÉNÉDOS, (Mythol.) la feinte des Grecs qui cacherent leur flotte derriere cette isle, tandis que les Troyens abusés poussoient le cheval de bois dans leurs murs, a plus fait parler de Ténédos, que la réputation de sa justice, de sa fertilité & du temple d'Apollon Sminthien. (D. J.)

TÉNÉDOS, (Géogr. anc.) isle de la mer Egée proche le continent de l'Asse mineure, vis-à-vis les ruines de Troye. Strabon donne quarante stades au canal

qui la sépare de l'Asie.

Tous les anciens auteurs conviennent que cette isle, qui se nommoit Leucophris, sur appellée Ténédos, du nom de Tenès ou Tennès qui y mena une colonie. Diodore de Sicile en parle en véritable historien. Tenès, dit-il, sur un homme illustre par sa vertu; il étoit sils de Cygnus roi de Colones dans la Troade; & après avoir bâti une ville dans l'isle de Leucophris, il lui donna le nom de Ténédos. L'isle devint misérable après la destruction d'Ilium, & sur obligée, comme remarque Pausanias, de se donner à ses voisins, qui avoient bâti la ville d'Alexandrie sur les ruines de Troye.

Cette isle sut ensuite une des premieres conquêtes des Perses, qui ayant désait les Joniens à l'isle de Lada, vis-à-vis de Milet, se rendirent maîtres de Scio, de Lesbos & de Ténédos. Elle tomba sous la puissance des Athéniens, ou du moins, elle se rangea de leur parti contre les Lacédémoniens, puisque Nicoloque qui servoit sous Antalnidas, amiral de Lacédémone, ravagea cette isle & en tira des contributions, malgré toute la vigi-

lance des généraux athéniens qui étoient à Samothrace & à Tharfe.

Les romains jouirent de Ténédos dans leurs temps; & le temple de cette ville fut pillé par Verrès : cet impie ne lui sit pas plus de grace qu'à ceux de Scio, d'Erythrée, d'Halicarnasse & de Délos. Cicéron parle en plufieurs endroits de cette grande bataille que Lucullus remporta à Ténédos sur Mithridate, & sur les capitaines que Sertorius avoit fait passer dans son armée.

Ténédos eut le même sort que les autres isles fous les empereurs romains & sous les empereurs grecs. Les Turcs s'en faifirent de bonne heure, & la possedent encore aujourd'hui; ils la nomment Bosciada: elle fut prise par les Vénitiens en 1656, après la bataille des Dardanelles; mais les Turcs la reprirent presque aussi-

tôt.

Strabon donne à cette isle 80 stades de tour, c'est-à-dire, 10 milles; elle en a bien 18 & seroit assez arrondie, si ce n'est qu'elle s'alonge vers le sud-est. Cet auteur détermine la distance de la terre ferme à 11 stades qui valent 1375 pas, quoiqu'on compte environ 6 milles. Pline en a mieux jugé; car il l'éloigne de 12 milles & demi de l'ancienne Sigée, qui étoir sur le cap Janissaire : il marque pour l'éloignement de Lesbos à Ténédos 50 milles.

Ce fut derriere cette isle que les Grecs cacherent leur flotte quand ils firent semblant de quitter leur entreprise du siege de Troye. C'est-là ce qui a plus fait parler de Ténédos que toute autre chose, & ce qui encore aujourd'hui fait voler ce nom par toute la terre. Tous ceux qui ont un peu étudié savent par cœur ces beaux vers

de Virgile:

Est in conspectu Tenedos notissima

Insula, dives opum, Priami dum regna manebant:

Nunc tantim sinus, & statio malesida

Huc se provecti deserto in littore condunt.

" Vis-à-vis de Troye est l'isle de Téné-» dos, ille fameuse & riche sous le regne » de Priam; mais dont le port détruit » n'a plus aujourd'hui qu'une rade peu sûre. » Les Grecs allerent se cacher derriere » cette isle déserte».

Ténédos a cependant été recommandable par de meilleures raisons que ce stratageme des Grecs. On y exerçoit une justice fort severe, comme nous le dirons dans la fuite. Il y croissoit le meilleur origan du monde; on y faisoit des vases de terre qui étoient fort estimés. Les raifins, les épis & la Cerès qui paroissent sur ses médailles, témoignent qu'elle abondoit en bled & en vin, & elle jouit encore aujourd'hui de ce dernier avantage. MM. Spon & Wheler nous l'affurent; mais Tournefort est meilleur à entendre fur cet article.

Nous n'avions pas, dit-il, grande envie étant dans cette ille, d'aller chercher les ruines des greniers que Justinien y sit bâtir pour servir d'entrepôt aux bleds d'Alexandrie destinés pour Constantinople, qui se pourrissoient souvent dans les vaisseaux arrêtés par les vents contraires à l'entrée des Dardanelles. Ces magafins cependant, à ce que dit Procope, avoient 280 piés de long sur 90 de large. Leur hauteur étoit confidérable, & par conséquent ils devoient être solides. Nous admirions la prévoyance de cet empereur; mais tout cela ne piquoit pas notre curiofité; non plus que la fontaine qui, du temps de Pline, se répandoit hors de son bassin dans le solstice d'été, depuis trois heures après minuit jusqu'à six. Le vin muscat de cette isle, qui est le plus délicieux du Levant, nous attiroit bien davantage.

Je ne pardonnerai jamais aux anciens, continue-t-il, de n'avoir pas fait le panégyrique de cette liqueur, eux qui ont affecté de célébrer les vins de Scio & de Lesbos. On ne sauroit les excuser en disant qu'on ne cultivoit pas la vigne à Tenédos dans ce temps-là: il est aisé de prouver le contraire par des médailles. On y voit à côté de la hache à deux tranchans (qui font faits comme les ailes d'un moulin à vent, au lieu que dans d'autres médailles Æneid. L II, v. 21. de cette isle ils sont arrondis de même que

ceux des haches des Aniazones), on voit, dis-je, à côté de cette célebre hache une branche de vigne chargée d'une belle grappe de raisin, qui marque l'abondance de ce fruit dans l'isle de Ténédos. On porte la plus grande partie de son vin muscat à Constantinople pour le grandseigneur & les ministres étrangers.

Si Bacchus protégeoit Ténédos, Vénus y auroit trouvé des nymphes dignes de la suivre. Il n'y avoit point ailleurs d'aussi belles femmes, au rapport de Nymphodore dans Athénée, liv. XIII, pag. 609. Il avoit fait le tour de l'Asie, & un témoignage de cet ordre est d'un grand

poids dans l'histoire géographique.

Celui de Théophraste peut encore être allégué; il raconte qu'il y avoit à Ténédos & à Lesbos certains juges établis pour décider de la beauté des femmes; tant on étoit alors persuadé dans ces deux illes, qu'il falloit porter honneur aux dons de la nature! C'étoit une charge bien délicate que celle de ces juges de Ténédos. Les dieux mêmes la refuserent, & Pâris eût fort bien fait de les imiter; car il acheta chérement, & la ruse dont il s'avisa pour mieux décider, & la possesfion d'Hélene qu'il obtint pour sa sentence. Ce fut à Ténédos, selon quelques-uns, qu'aborda ce Troyen après l'enlévement de la femme de Ménélas, & qu'avec ses cajoleries, il la consola de ses chagrins. In portum Tenedon pervenit, ubi Helenam mæstam alloquio mitigavit, dit le prétendu Darès, phrygien, de excidio Trojæ.

Cet événement fabuleux ne faisoit pas fans doute beaucoup d'impression dans le pays, puisque non seulement il se trouvoit des personnes à Lesbos & à Ténédos qui vouloient être juges en matiere de beauté; mais on en établit dans une ville du Péloponnese, où tous les ans il se faisoit une dispute de beauté, & l'on distribuoit un prix à la femme qui l'emportoit sur ses rivales. Cet ulage duroit encore du temps d'Athénée. On pouvoit pardonner cette émulation aux femmes; mais il est fort étrange que les hommes aient aussi disputé ce prix : c'est pourtant ce qui se prati- Chrysa, pour expliquer la raison du surquoit à Elée, au rapport de Théophraste, nom de Sminthien qu'on lui avoit donné,

Je ne dirai rien de la fingularité des écrevisses de Ténédos, dont l'écaille représentoit une hache; c'est un vrai conte de Plutarque qu'il faut joindre à beaucoup d'autres qu'on lit dans ses ouvrages. Suidas. qui a copié cet auteur, dit qu'on trouvoit ces sortes d'écrevisses dans un lieu près de Ténédos, & que l'on appelloit A'seplor, sur quoi Hesychius prétend que les premiers Ténédiens ont été nommés A'oreplos.

Quoique les habitans de Ténédos ne se trouvant pas affez forts pour se maintenir dans l'indépendance, se soient soumis à la ville d'Alexandrie fituée dans la Troade; ils étoient cependant riches du temps de Cicéron, à ce qu'il paroît par ses harangues contre Verrès. Il mande à son frere qu'on jugea trop à la rigueur l'affaire qu'ils eurent à Rome touchant leurs immunités. Tenediorum igitur libertas securi Tenediâ præcisa est, quum eos præter me & Bibulum, & Calidium, & Favonium, nemo defenderet. L'expression Tenedia securis, la hache de Ténédos est une expression bien heureuse, comme on le verra tout à l'heure.

Remarquons auparavant que l'isse de Ténédos étoit particuliérement consacrée à Apollon Sminthien. Homere le dit, & Strabon confirme que ce dieu y étoit honoré sous ce nom. Qui croiroit qu'Apollon eût été ainfi surnommé à l'occasion des mulots? Rien cependant n'est plus vrai. On les a représentés sur les médailles de l'isle, & les Crétois, les Troyens, les Eoliens appellent un mulot, opivros. Elian raconte qu'ils faisoient de si grands dégâts dans les champs des Troyens & des Eoliens, que l'on eut recours à l'oracle de Delphes. La réponse porta qu'ils en seroient délivrés, s'ils facrifioient à Apollon Sminthien. Nous avons deux médailles de Ténédos sur lefquelles les mulots sont représentés; l'une a la tête radiée d'Apollon avec un mulot, le revers représente la hache à double tranchant; l'autre médaille est à deux têtes adossées, & deux mulots placés tout au bas du manche. Strabon dit qu'on avoit sculpté un mulot au pié de la statue d'Apollon, qui étoit dans le temple de

& que cet ouvrage étoit de la main de l'ente une jeune femme : dans d'autres Scopas, fameux sculpteur de Paros.

Mais je ne trouve point extraordinaire que Ténès, fondateur de la ville de Ténédos, ait été honoré comme un autre dieu dans cette ille. Ses grandes qualités lui mériterent cet hommage; sa vie est intéressante. Son pere Cygnus le fit mettre dans un coffre avec sa chere sœur Hémithée, & les abandonna à la merci des flots. Il usa de cette rigueur par trop de crédulité envers sa femme, belle-mere de Ténès. Cette semme s'étoit plainte d'avoir été violée par son beau-fils, & avoit allégué le faux témoignage d'un joueur de flûte. Voilà le fondement de la loi qui s'observoit dans l'isse de Ténédos, qu'aucun homme de cette profession, ne pourroit entrer dans les temples. Ténès, qui fut apparemment l'auteur de cette loi, si propre à éterniser la juste haine qu'il avoit conçue contre son faux témoin, se montra digne du commandement par d'autres loix qu'il établit, & qu'il fit exécuter sans distinction de personne. Il condamna les adulteres à perdre la tête; & lorsqu'on le consulta pour savoir ce que l'on feroit de son fils qui étoft tombé dans ce crime, il répondit, que la loi soit exécutée.

Delà vinrent peut - être des médailles qui avoient d'un côté la figure d'une hache, & de l'autre le visage d'un homme, & le visage d'une femme sur un même cou. Beger en a publié une frappée par les Ténédiens, où l'on voit d'un côté deux visages sur un même cou, & de l'autre une hache entre une lyre & une grappe de raisin. Ces deux visages représentent l'un un homme, & l'autre une femme. Il est vraisemblable que cette médaille a été frappée pour désigner le supplice d'une femme adultere, ainsi que celui de son amant, & pour être un monument de l'exécution de la loi sur le propre fils de Ténès. Voyez ce qu'en disent Spanheim dans le même ouvrage de Beger, & le favant Cuper dans (fon Harpocrate.

les antiquaires, c'est qu'on a des médailles

les deux visages représentent des jeunes gens, &c. Ces variations donnent lieu de croire que l'on ne frappoit pas toutes ces médailles selon le premier esprit; mais les unes pour un dessein, & les autres pour un autre. Peut-être aussi que toutes les fois que les loix de Ténès étoient mises en exécution, on frappoit une nouvelle médaille, en sorte qu'alors les deux têtes sur un même cou varioient, ou quant à l'âge, ou quant à d'autres ornemens marqués sur la médaille, selon les qualités personnelles de ceux qui avoient été punis.

Goltzius a donné le type d'une médaille de Ténédos qui n'est point susceptible des explications qu'on vient de donner; ce sont deux têtes d'un jeune homme & d'une jeune femme adossées, mais qui ont une espece de diadême. Au revers est la hache avec laquelle on les a coupées. M. Baudelot croit que l'une de ces têtes est celle de Jupiter, & l'autre celle d'une amazone, qui dans le temps des courses de ces héroïnes, avoit fondé quelques villes dans l'isle de Ténédos: les habitans, dit - il, voulurent conserver la mémoire de cet événement sur leur monnoie, comme firent en pareilles occasions ceux de Smyrne, d'Ephese & de plusieurs autres villes d'Afie. La hache doit se trouver sur le revers de la médaille, parce qu'on sait que cet instrument à double tranchant étoit le symbole des Amazones. Quoique cette conjecture soit ingénieuse, je goûte beaucoup plus celle de M. de Boze, qui croit que les deux têtes adossées sont celles de Ténès lui-même & de sa sœur Hémithée.

Quoi qu'il en soit, la hache de Ténédos passa en proverbe, pour signifier une grande *sévérité.* Il ne faut pas s'en étonner, car Ténès ordonna qu'il y eût toujours derriere le juge un homme tenant une hache, afinde couper la tête sur le champ à quiconque seroit convaincu d'adultere, de fausse accusation capitale, ou de quelqu'autre grand crime. Voilà l'origine du bon mot Cependant une chose embarrasse ici de Cicéron, la hache de Ténédos, pour désigner un jugement rigoureux. On disoit de Ténédos, dans lesquelles l'un des visa- aussi c'est un homme de Ténédos, pour ges représente un vieillard, l'autre repré- dire un homme instexible; & quand on

vouloit parler d'un faux témoin, on disoit i II. c. viij, lui attribue la découverte des que c'étoit un flûteur de Ténédos, Tevedios αυλύτης.

On lit que Cygnus & Ténès furent tués par Achille pendant la guerre de Troye; le premier, selon Ovide, lorsque les Grecs descendirent de leurs vaisseaux; le second, 1elon Plutarque, lorfqu'Achille alla ravager l'isle de Ténédos. Ténès voulut secourir sa chere sœur Hémithée poursuivie par Achille qui vouloit l'enlever à cause de sa beauté, & Achille le tua sans le connoître; il en fut extrêmement affligé, & le fit enterrer avec honneur: mais les habitans de Ténédos bâtirent un temple à Ténès, où ils l'honorerent comme un dieu, & conçurent tant d'indignation contre Achille, qu'ils ordonnerent que personne ne prononçat ce nom là dans le

temple de Ténès.

Outre Diodore de Sicile, qui nous apprend que Ténès fut honoré comme un dieu dans l'isle de Ténédos, Cicéron l'assure positivement, liv. III, de naturâ deorum, cap. xv. Tenem ipsum, dit-il, qui apud Tenedios sanctissimus deus habetur, qui urbem illam dicitur condidisse, cujus ex nomine Tenedus nominatur; hunc, inquam, ipsum Tenem pulcherrimè factum, quem quondam in comitio vidistis, abstulit Verres, magno cum gemitu civitatis. Apollon Sminthien étoit en quelque façon tombé dans l'oubli, depuis que Ténès avoit été mis au nombre des dieux. Verrès n'attenta point sur la statue d'Apollon Sminthien ; il vola celle de Ténès, qui en valoit bien mieux la peine par la richesse & la beauté du travail. Il semble que les hommes se gouvernent en matiere de religion comme les coquettes, chez qui le dernier venu est l'amant privilégié. Les nouveaux faints, dans l'église romaine, font trop oublier les anciens; du moins les plaintes s'en trouvent dans les écrits de gens fort graves.

Nous avons perdu un livre fur la république de Ténédos par Aristote. J'ignore si les habitans de cette isle ont sleuri dans les arts & dans les sciences, car je ne connois que Cléostrate né à Ténédos, & qui vivoit environ 500 ans avant Jesussignes du bélier & du sagittaire.

On trouvera dans Bayle deux articles curieux, l'un de Ténédos & l'autre de Ténès. J'en ai beaucoup fait ufage dans celui-ci. (Le chevalier DE JAUCOURI.)

TÉNÉDOS, (Géogr. mod.) cette isle de l'Archipel dans l'Anatolie, (dont on peut lire l'article par rapport à l'ancienne géographie), n'a pas changé de nom depuis la guerre de Troye; mais il n'y reste plus aucune marque d'antiquité. Elle est située sur la côte de la province Aiden-Zic, ou petite Aidine. La ville de son nom, bâtie sur la côte orientale, est toute ouverte & assez grande; ses maisons s'étendent au bas de la colline, & sur le bord de la mer, comme on peut le voir par le plan qu'en a donné Tournefort dans ses voyages; son port est très-bon, & capable de contenir de grandes flottes; mais il n'est défendu que par une tour, avec un boulevart garni de quelques canons; la ville de Ténédos est assez bien peuplée de Turcs & de Grecs, sur-tout des derniers; elle est vis-à-vis l'entrée du détroit des Dardanelles, à l'éloignement de dix-huit milles : il y avoit anciennement près de cette ville un tombeau célebre, dédié à Neptune; c'est apparemment Ténès qui fit cette consécration, en reconnoissance du bonheur qu'il eut d'être abordé heureusement avec sa sœur Hémithée, sur les bords de l'isse de Ténédos. Latit. 39. 50. (D. J.)

TENELLE, (Musiq. des anciens.) en grec tenella, & tenellos. Suidas dit que tenella étoit le nom d'une chanson à l'honneur des victorieux; on accompagnoit cette chanson de la lyre; pour tenellos, c'est, suivant cet auteur, l'harmonie même de la

lyre. (F. D. C.)

TENEMENT, TENURE, TENUE, (Synonym.) ces trois mots s'emploient en mariere féodale, mais le dernier est encore consacré dans le sens propre aux féances des états, conciles, synodes, congrès, & autres assemblées qui se tiennent ordinairement, ou extraordinairement. De plus, le mot tenue se prend au figuré dans le discours familier, pour l'état d'une Christ, il cultiva l'Astronomie. Pline, liv. | chose ferme, stable, & constante; mais

. . (

alors il ne s'emploie qu'avec la négative. On dit, les esprits soibles n'ont point de tenue, pour signifier qu'ils n'ont point de fermeté, qu'ils sont changeans dans leurs opinions, ou dans leurs résolutions.

(D.J.)

TENEMENT DE CINQ ANS, (Jurifprud.) est une prescription particuliere, usitée dans les coutumes d'Anjou, Maine, Touraine, & Lodunois. Ce tenement, dans l'origine, n'étoit autre chose que la faifine, ou possession d'an & jour; mais comme cette prescription étoit trop courte, on l'étendit au terme de cinq années.

Il y a quelque différence à cet égard dans l'usage des coutumes que l'on a nommées ci-devant.

En Anjou & au Maine, un acquéreur peut se désendre par le tenement, ou possession de dix ans, contre toutes hypotheques créées avant trente années; & par le tenement de cinq ans, contre toutes celles qui font créées depuis trente ans.

Dans les coutumes de Touraine & de Lodunois, l'acquéreur peut se défendre par le tenement de cinq ans, contre les acquéreurs de rentes constituées, dons, & legs faits depuis trente ans; mais les autres dettes hypothécaires contractées avant, ou depuis trente ans, ne sont point sujettes au tenement. Voyez la dissertation de M. de Lauriere, sur le tenement de cinq ans. Dupineau, sur Anjou, nouv. édit. arrêt VII. ch. xj. journ. des aud. tom. , V. liv. XIII. ch. vij. (A)

TENEMENT, (Jurisprud.) fignifie en général possession. Quelquesois ce terme se prend pour un héritage, ou certaine étendue de terrain, que l'on tient d'un feigneur, à certaines charges & condi-

tions.

Franc tenement, dans l'ancienne coutume de Normandie, étoit un héritage tenu sans hommage & sans parage, en fief-lai, par un accord particulier entre le bailleur & le preneur. Voyez le titre 28. des teneurs. (A)

TENENDEZ, (Géogr. mod.) montagne d'Afrique, au royaume de Maroc; c'est une grande branche de l'Atlas, du couvert de neige toute l'année; mais il y a au milieu de cette montagne des villages, dont les habitans Béréberes nourrissent beaucoup de gros & petit bétail.

(D.J.)

TENERIFFE, ISLE DE, (Géogr. mod.) isle d'Afrique, & l'une des Canaries; elle a l'isle des Salvages au nord, la grande Canarie à l'orient, l'isle de Gomere au midi, & l'isle de Palme à l'occident; son grand commerce, & l'excellent vin de Malvoisie qu'elle produit, la rendent la plus confidérable de toutes les isles Canaries; elle a dix-huit lieues de longueur, & huit de largeur; ses côteaux offrent à la vue abondance d'orangers, de

citroniers, & de grenadiers.

Il est vrai que son terroir est en général fort inégal, & rempli de rochers arides; mais on plante des vignes dans les petits intervalles de terre qu'il laisse, & c'est une terre fulfureuse extrêmement fertile: on y voit tous les grains & tous les fruits de l'Europe, ils sont excellens quoiqu'en petite quantité: on y a aussi la plupart des meilleurs fruits de l'Amérique; il y a des années où les récoltes de bled vont à cent pour un : on y trouve du gibier en abondance; le poisson n'y manque pas, ni les fontaines & les fources d'eau fraîche; enfin l'argent est fort commun dans cette isle. Sa capitale s'appelle Laguna; mais la fameuse montagne de cette isle, nommée le Pic de Ténérisse, mérite en particulier notre attention. Voy. TÉNÉRIFFE, Pic de. (D. J.)

TÉNÉRIFFE, Pic de. (Géogr. mod.) le Pic de Ténériffe, que les habitans appellent Pico de Terraira, est regardé comme la plus haute montagne du monde, & on en voit en mer le sommet à soixante milles de distance. On ne peut monter sur cette montagne que dans les mois de Juillet & d'Août, car dans les autres mois le Pic est couvert de neige; son sommet paroît distinctement au dessus des nues; souvent même on les voit au milieu de sa hauteur; mais puisque la neige tombe & s'y conserve, il en résulte qu'il n'est pas au dessus de la moyenne région de l'air.

Il faut deux jours pour arriver au haut côté du midi; son sommet est cependant | de cette montagne, dont l'extrêmité n'est

pas faite en pointe, comme on pourroit blessa en montant sur une roche, & sur l'imaginer de son nom, mais elle est unie & plate. C'est de ce sommet qu'on peut appercevoir distinctement, par un temps serein, le reste des isles Canaries, quoique quelques-unes en soient éloignées de plus de feize lieues.

On tire de cette montagne une grande quantité de pierres sulfureuses, & de foufre minéral, que l'on transporte en Espagne. Il est difficile de douter que cette montagne n'ait été autrefois brûlante, puisqu'il y a plusieurs endroits sur les bords du Pic qui fument encore; dans d'autres, fi on retourne les pierres, on y trouve attaché de très-beau soufre pur : on trouve aussi çà & là, des pierres luisantes, & semblables au mâche-fer; tout le fond de l'isle paroît chargé de soufre : on y rencontre dans sa partie méridionale des quartiers de rochers brûlés, entassés les uns fur les autres, par des tremblemens de terre. Cette isle en éprouva un terrible en 1704; il dura depuis le 24 Décembre, jusqu'au 5 Janvier de l'année suivante; la terre s'étant entr'ouverte, il s'y forma deux bouches de feu, qui jetterent des cendres, de la fumée, des pierres embrasées, des torrens de soufre, & d'autres matieres bitumineuses. Tout cela est confirmé par la relation de M. Evens, qui fit un voyage dans cette ille en 1715. Voyez les Transact. philos. no. 345.

Nous devons au pere Feuillée des observations importantes qu'il a faites au Pic de Ténérisse, & par lesquelles il a trouvé que la hauteur du sommet du Pic, au dessus du niveau de la mer, étoit de deux mille deux cents treize toises. Ce pere partit dans le mois d'Août, avec M. Verguin, M. Daniel médecin irlandois, & d'autres

curieux, pour monter sur le Pic.

Au bout d'une marche de cinq heures, fort difficile à cause des rochers & des précipices, ils arriverent à une forêt de pins, située sur une croupe de montagne, appellée monte Verde; on y fit l'expérience du barometre, le mercure se tint à 23 pouces o ligne; après avoir monté jusqu'auprès du pic isolé qui fait le sommet de la montagne, on fut obligé d'y passer la nuit : le lendemain le pere Feuillée se une lieue pour grimper sur le pic, que le

obligé de rester au bas de ce pic isolé; il y sit l'expérience du mercure, qui se tint à 18 pouces 7 lignes ½. M. Verguin & les autres monterent avec beaucoup de peine

au sommet du pic.

Ce sommet est terminé par une espece de cône tronqué, creux en dedans, qui est l'ouverture d'un volcan, & qu'on appelle à cause de cela, la caldera, c'està-dire la chaudiere. Ce creux est ovale, & ses bords terminés inégalement; on en peut cependant prendre une idée assez juste, en imaginant le bout d'un cône tronqué obliquement à l'axe: le grand axe de cette ovale, est d'environ 40 toises, le petit de 30; le mercure ayant été mis en expérience sur son bord le plus élevé, le tint à 17 pouces 5 lignes : le fond de ce creux est fort chaud; il en sort une fumée sulfureuse, à travers une infinité de petits trous recouverts par de gros rochers; on y trouve du soufre qui se liquéfie, & s'évapore facilement par une chaleur égale à celle du corps humain.

Ceux qui étoient au sommet du pic, parlerent à ceux qui étoient restés au sommet de la pointe, d'où on les entendoit fort distinctement, même lorsqu'ils parloient entr'eux; mais ils ne purent jamais entendre les réponses qu'on leur fit; ils roulerent le long de la croupe du pic, de grosses pierres qui descendoient avec une rapidité étonnante, & qui en bondissant, faisoient un bruit plus grand que les coups de gros canons : ce qui fit juger que cette montagne est creuse en

dedans.

En descendant de la montagne, ils passerent à une cîterne naturelle, dont l'ouverture est à l'orient de la montagne, & dont l'eau est extrêmement froide; ils ne virent aucune vraisemblance de ce que quelques voyageurs ont rapporté, que cette cîterne communique avec la mer.

Nous avons aussi des relations de négocians anglois, qui ont eu la curiofité de monter au sommet de cette montagne. Telle est la relation publiée par Sprat, dans son histoire de la société royale. Les curieux dont il parle, eurent à peine fait chemin se trouvant trop rude pour y faire passer leurs montures, ils le laisserent avec quelques-uns de leurs valets: comme ils s'avançoient toujours vers le haut, l'un d'entre eux se sentit tout à coup faisi de frissons de sievre, avec slux de ventre, & vomissement. Le poil des chevaux qui étoient chargés de leur bagage, étoit hérissé comme la soie des pourceaux: le vin qui pendoit dans des bouteilles, au dos d'un cheval, étoit devenu si froid qu'ils surent contraints d'allumer du seu pour le chausser avant que d'en boire, quoique la constitution de l'air sût assez

tempérée.

Après que le soleil fut couché, il commença à faire si froid, par un vent impétueux qui se leva, qu'ils s'arrêterent entre de grosses pierres sous un rocher, où ils firent un grand feu toute la nuit; sur les quatre heures du matin, ils recommencerent à monter, & étant arrivés une lieue plus haut, un des leurs, à qui les forces manguerent, fut contraint de demeurer*à l'endroit où les rochers noirs commencent; les autres poursuivirent leur voyage jusqu'au pain de sucre, où ils rencontrerent de nouveau du sable blanc, & étant parvenus aux rochers noirs qui sont tout unis comme un pavé, il leur fallut encore marcher une bonne heure, pour grimper au plus haut du pic, où enfin ils arriverent.

Ils découvrirent delà l'isle de Palme à seize lieues, & celle de Gomer à sept. Le soleil ne sut pas sort élevé, que les nuées qui remplirent l'air, déroberent à leur vue & la mer, & toute l'isle, à la réserve des sommets des montagnes situées plus bas que le pic, auquel elles paroissoient attachées; après s'être arrêtés au sommet pendant quelque temps, ils descendirent par un chemin sablonneux, & ne trouverent dans toute la route que des pins, & une certaine plante garnie d'épines comme la ronce, qui croît parmi ce sable blanc.

From Atlas far, beyond a waste of plains,
Proud Tenerisse, his giant-brother reigns;

With breathing fire his pitchy noftrils glow,
As from his sides, he shakes the fleecy snow;
Around their hoary prince, from wat'ry beds,
His subject islands rise their verdant heads;
The waves so gently wash each rising hill,
The land seems floating, and the ocean still.

C'est Garth, excellent poëte & médecin de grand mérite, qui a fait ces beaux vers sur le pic des Canaries. Longitude de ce pic, suivant Cassini, 2. 52. 30. lat. 28. 30. Long. suivant le pere Feuillée, 2.

9. 30. latit. 28. 23.20.

Les observations réitérées, faites à l'Orotava, ville située dans l'isle à Ténérisse, par le même pere Feuillée, donnent très-exactement la dissérence en longitude, entre Paris & le pic de Ténérisse, de 28.53.00.0u 1.15.32. ce qui est d'autant plus utile, que les cartes hollandoises font passer par ce pic leur premier méridien, & qu'on en découvre le sommet en mer, à la distance d'environ trente lieues.

Il étoit important de déterminer la longitude du pic de Ténérisse, puisqu'elle doit être d'un grand secours sur mer, pour corriger les routes estimées. (le chevalier

DE JAUCOURT.)

TÉNÉRIFFE, (Géogr. mod.) ville de l'Amérique méridionale, dans la Terreferme, au gouvernement de Sainte-Marthe, sur la rive droite de la riviere appellée Rio-grande de la Madalena, à 40 lieues de la ville de Sainte-Marthe. Latit. 9. 46. (D. J.)

TENESIS, (Géog. anc.) contrée de l'Ethiopie, sous l'Egypte, dans les terres. Strabon, l. XVI. p. 770, dit, que ces peuples avoient une reine à laquelle obéifsoit aussi l'isse de Méroé, qui étoit voisine de Tenesis, & qui étoit formée par le Nil. (D. J.)

TENESME, s. m. (Médecine.) maladie qui consiste dans une envie fréquente d'aller à la selle, & dans des efforts viopoint d'effet. Les Grecs lui ont donné le nom de reverus, ou mieux reverus, dérivé de reiver, tendre, & revos, tension, pour exprimer l'extrême contension des malades lorsqu'ils se présentent au bassin; quelques - uns l'ont appellé Biarus, de Bia, effort, à cause de la violence des efforts

qu'ils sont obligés de faire.

Le tenesme est quelquesois entiérement sec, le plus souvent il est accompagné de déjections, mais très-modiques; & ce ne sont point les excrémens qui en sont la matiere: mais quelques gouttes d'humeurs glaireules, phlegmatiques, ou feules, ou mélées avec des stries de sang, de la sanie ou du pus; ces matieres toujours âcres, corrolives, excitent en passant par le fondement, ou en se détachant, des douleurs & des cuissons vives, & un sentiment insupportable d'érosion. Il est rare que la fievre furvienne à ces accidens, à moins qu'ils ne soient portés à un très-haut point d'intenfité.

La cause générale qui les détermine, est une irritation constante qui a son siege à l'extrêmité du rectum, ou sur le sphincter de l'anus; cette irritation peut être produite par une inflammation, par un ulcere, par l'excoriation, le déchirement; la blessure de cette partie à la suite d'un coup, d'une constipation opiniatre qui n'aura pu être vaincue que par des efforts violens, de l'introduction forcée & mal-adroite de la canule d'une seringue, d'un suppositoire trop irritant, des ragades qui s'étendent jusques à la partie interne du sphincter, des hémorroïdes aveugles & douloureuses, des afcarides qui font ordinairement niches à l'extrêmité du rectum, peuvent aussi déterminer les mêmes symptomes; aux causes locales qui agissant sur la partie affectée constituent le tenesme idiopathique, on peut ajouter celles qui produisent dans d'autres parties une irritation qui se communique par sympathie, c'est-à-dire, par les nerfs au sphincter de l'anus. Tels font l'inflammation & l'ulcere des proftates, du cou de la vessie, de la matrice, les tumeurs de cet organe, & les efforts d'un accouchement laborieux. Telle est ne guérit qu'avec beaucoup de difficulté, aussi plus souvent l'irritation occasionée & qui peut même tendre à abréger les

lens appropriés, qui n'ont que peu ou par la pierre dans la vessie. Le muscle qui détermine les excrétions des matieres fécales étant irrité, doit, suivant les loix de l'irritabilité ou senfibilité, entrer dans de fréquentes contractions, & donner lieu par-là aux efforts répétés, & à l'envie presque constante de cette excrétion: mais ces mêmes efforts en apparence destinés à emporter la cause du mal, ne font que l'enraciner davantage, & rendre la maladie plus douloureuse & plus opiniâtre: qui ne riroit d'un animiste ou stahlien qui viendroit soutenir que cette maladie est un bienfait de la nature ou de l'ame bonne et prévoyante mere, qui dirige ces efforts à la guérison de la maladie, qui les excite même sous prétexte d'une indispensable nécessité, & dans l'espérance d'un avantage qu'on attendroit inutilement d'ailleurs? Est-ce qu'un ulcere, une inflammation, un déchirement de l'anus, ne s'augmentent pas dans les efforts réitérés. du tenesme? Est-ce qu'un pareil vice dans les parties voisines peut en recevoir quelque foulagement? est-ce qu'un hémorrhoïdaire ne seroit pas mieux dégagé par l'écoulement du fang que par des douleurs & des cuissons qui ne font que le tourmenter davantage? &c. &c. N'est - il pas en un mot plus naturel de penser que tous ces mouvemens tout - à - fait hors de l'empire de l'ame, sont la suite nécessaire de la disposition organique de ces parties? Il y a des loix primitivement établies, relatives à l'organisation de la machine, suivant lesquelles se font les divers mouvemens. fans qu'il soit befoin qu'un être intelligent soir sans cesse occupé à les produire & à les diriger, c'est ce qui fait qu'il y a des maladies qui sont avantageuses, & d'autres qui ne le sont pas; ce mêlange de bien & de mal suppose toujours un aveugle: machinisme.

Quoique le tenesme ne soit pas pour l'ordinaire mortel, il ne laisse pas d'être une maladie souvent sérieuse, la source de douleurs cuisantes, & de beaucoup d'incommodités; lorsqu'il est produit par un ulcere du sphinder, il risque, s'il est négligé, de dégénérer en une fistule qu'on

d'une légere excoriation, des vers ascarides, des hémorrhoïdes qui ont de la lence de efforts, par les lavemens de peine à percer, d'un accouchement difficile, &c. il se dissipe assez promptement de psillium, &c. qu'on rendra plus anodins par la cessation de ces causes, par la mort par l'addition du sirop de pavot ou du ou l'expulsion des vers, le flux des hémor- laudanum en substance; ces mêmes narrhoïdes, & la fortie de l'enfant: alors cotiques peuvent être employés intérieuil occasione plus de désagrément que de rement sans danger dans la pierre; mais danger. Il y a une circonstance où le il y auroit de l'inconvénient à les donner tenesme peut devenir fâcheux, c'est lorsqu'il se rencontre dans une femme enceinte. Alors, suivant l'observation d'Hippocrate, dont la raison est assez claire, il excite l'avortement: mulieris utero gerenti tenesmus superveniens abortive facit, (Aphor. 27. lib. VII.) Le tenesme d'automne est pour l'ordinaire contagieux, & devient

épidémique.

L'indication qui se présente à remplir dans le traitement du tenesme, est de faire cesser l'irritation locale qui en détermine les symptomes; mais pour y réussir, il faut varier les remedes, & les proportionner aux différentes causes qui l'ont excité, & qui l'entretiennent; ainsi dans les cas d'inflammation, phlogose, excoriation, il faut infister davantage sur les adoucissans, émolliens, anodins pris par la bouche, donnés en lavement, ou appliqués sous forme de fomentation ou d'étuves : quelquefois même il est à propos de recourir à la faignée, qu'on peut même, li le cas l'exige, réitérer jusqu'à deux ou trois fois. Ces mêmes remedes peuvent convenir dans les tenesmes sympathiques. qui doivent leur naissance à l'inflammation de la vessie, de la matrice, &c. Voyez INFLAMMATION. Les ulceres demandent qu'aux émolliens on ajoute, ou même fi les douleurs ne sont pas vives, on substitue l'usage des baumes pris intérieurement, ou injectés par l'anus; les lavemens térébenthins sont très-appropriés; on peut combattre les vers par les anthelmintiques gu'on ne peut le guérir que par la fortie parties.

jours du malade. Lorsqu'il est la suite de ces corps étrangers ; on peut cependant calmer les douleurs, & diminuer la viomauve, de pariétaire, de branc-ursine, dans l'accouchement difficile, & leur secours est beaucoup moins nécessaire, parce que le tenesme n'est pas de longue durée, & que les efforts qu'il excite peuvent aider à l'accouchement.

> Dans le tenesme qui survient aux hémorrhoïdes aveugles, il faut tourner toutes ses vues de ce côté, tâcher de les faire percer; les remedes indiqués dans cette circonstance sont, si les douleurs sont vives, le bain local, l'étuve faite avec des plantes émollientes, les linimens avec l'onguent populeum, & fur-tout l'application des sanglues aux vaisseaux gonslés s'ils paroissent à l'extérieur, qu'on secondera efficacement par une bonne prise d'aloës, remede éminemment hémorrhoïdaire, ou d'extrait de l'élixir de propriété. (m)

> TENETTE, s. f. instrument de chirurgie, qui sert à saisir & tirer la pierre de la vessie dans l'opération de la taille. Voyez TAILLE.

> La tenette est une espece de pincette fort polie, composée de deux pieces qui ont la figure de deux s fort allongées; chaque piece se divise en quatre parties.

> La premiere est l'anneau qui est plus rond & plus grand que ceux des ciseaux, parce qu'on est obligé d'avancer les doigts plus avant dedans, afin d'avoir plus de

> Les anneaux des tenettes sont faits par la courbure de l'extrêmité de la branche.

Ce qui suit l'anneau jusqu'à la jonction ordinaires, & sur-tout par des supposi- se nomme la branche; sa figure est cylintoires faits avec le miel & l'extrait d'ab- drique; elle va en augmentant de volume synthe, ou autre amer, mais qui n'irrite pour avoir plus de force dans les efforts pas beaucoup; quant au tenesme qui est qu'on fait pour tirer la pierre : les branl'effet d'un accouchement laborieux, ou ches sont un peu courbées, & laissent un d'une pierre dans la vessie, il est évident espace entre elles pour ne point pincer les

La partie qui suit la branche, repré- plus d'un d'entablure, & environ cinq sente le milieu de l's, & est par conséquent courbée en deux sens: cet endroit est plus large que la branche & fort arrondi dans tous ses angles: il a intérieurement une dépression qui se joint par entablure avec la dépression de l'autre piece. Cette jonction est assujettie par un clou exactement limé sur les deux pieces, de sorte qu'il est à leur niveau, & ne fait aucune saillie; c'est ce que les couteliers appellent rivure perdue.

La quatrieme partie des tenettes est ce qu'on appelle leurs prises : ce sont deux especes de cuillers fort alongées, caves en dedans, convexes & fort polies en dehors, & formant par leurs extrêmités

un bec camus & fort adouci.

La partie antérieure de ce bec, que les ouvriers nomment le mord des tenettes, doit être fort artistement construite pour bien charger les pierres; on doit éviter avec grand soin que leur çavité aille jusqu'auprès de l'entablure, & encore plus les dents qu'on a coutume d'y graver en façon de rape; ces défauts font souvent ferrer la pierre auprès du clou, & comme elle cause pour lors un écartement des anneaux, on s'imagine qu'elle est bien grosse. Cela n'arrive point fi la cavité ne commence qu'à un demi-pouce de l'entablure, & si elle est dans ce commencement fort lisse, polie, & comme en glacis, afin que la pierre ait plus de facilité à glisser vers l'extrêmité du mord. Pour cette raison il n'y aura que trois ou quatre rangées de dents vers l'extrêmité de chaque cuiller; il ne faut pas que ces extrêmités se touchent quand la tenette est fermée, on courroit risque de pincer la vessie.

Les tenettes doivent être d'un bon acier, & d'une trempe qui ne soit ni trop dure ni trop molle. Il y en a de droites & de courbes: celles-ci servent à prendre la pierre cantonnée dans les côtés de la

vessie.

Il faut en avoir de grandes, de moyennes, & de petites, pour s'accommoder aux différens âges des malades & aux différentes fituations de la pierre. Les plus grandes ont ordinairement huit à neuf pouces de longueur, trois pouces de mord, par la province d'Alger, & au couchant Tome XXXIII.

pouces de branches, y comprenant les anneaux.

Les moyennes & les petites tenettes diminuent a proportion. (Voyez les fig. 9. & 10. Pl. 10.) La fig. 7. montre des teneues propres à casser de grosses pierres dont on ne pourroit faire l'extraction; les pointes pyramidales qui en garnissent les mords se montent à vis. On a donné le nom de tenettes à une espece de pincettes proposées par M. Helvétius pour l'opération du cancer. (Voyez figure 2. Planche VI.) Elles ne sont point en usage. Quand après l'extirpation il reste quelque dureté carcinomateuse ou skirrheuse qu'on ne peut saisir avec les doigts, on se sert de l'érigne pour les soulever & permettre au bistouri de les enlever. Voyez CANCER & ERIGNE. (Y)

TENEUR, f. m. (Gram. & Jurisp.) du latin tenor, est ce que contient un acte; on ordonne qu'une sentence sera exécutée selon sa forme & teneur, c'est -à - dire, luivant ce qui est porté en son con-

tenu. (A)

TENEUR DE LIVRES, f. m. (Comm.) commis qui tient les mémoires, & charge les livres des faits de commerce, de crédit & débit. Ce sont des gens fort employés & indispensables.

Juré teneur de livres est celui qui est pourvu par lettres-patentes de sa majesté, & qui a prêté serment en justice, pour vaquer à la vérification des comptes & calculs, lorsqu'il y est appellé. (D. J.)

TENEUR, terme de Fauconnerie, il se dit du troisieme oiseau qui attaque le héron

de son vol.

TENEUR, f. f. (Musique.) terme de plain-chant qui marque dans la psalmodie la partie qui regne depuis la fin de l'intonation jusqu'à la médiation & depuis la médiation jusqu'à la terminaison.

Cette teneur, qu'on peut appeller la dominante de la psalmodie, est presque

toujours sur le même ton. (S)

TENEZ, (Géogr. mod.) province d'Afrique, au royaume de Tremecen; elle est bornée au nord par la Méditerranée, au midi par le mont Atlas, au levant dant en bled & en troupeaux. Sa capitale

porte le même nom.

TENEZ, (Géogr. mod.) ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, capitale de la province de même nom, à demilieue de la mer, sur le penchant d'une montagne, entre Oran & Alger. Il y a une forteresse où on tient toujours garnison. Quelques-uns croient qu'elle occupe la place de Césarée de Mauritanie. Long. 19. 32. latit. 36. 24.

TENEZ ou TENEX, (Géogr. mod.) ville des états du turc en Egypte, dans la partie de cette contrée appellée Beheyra, à l'est de Damiette. Elle a un golfe ou lac que quelques - uns prennent pour le lac Sorbonis de Ptolomée. (D.J.)

TENEZA, (Géogr. anc.) petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la pente d'une branche du grand Atlas, à trois lieues est de la riviere d'Ecifelmel. On recueille dans son territoire de l'orge, du froment, & la plaine nourrit beaucoup de bétail.

TENGA, f. f. (Hift. nat. bot.) genre de plante dont les fleurs & les fruits naifsent sur les mêmes branches, mais séparément les uns des autres. Les fleurs sont composées de trois pétales, elles ont des étamines & des fommets; mais elles sont stériles. Les fruits ont une trompe & renferment une amande. Pontederæ anthologia. Voyez PLANTE.

TENGEN, (Géogr. mod.) petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au dessus de Stulingen, elle dépend du domaine de la maison d'Autriche, mais elle est entière-ment délabrée. (D. J.)

TENHALA, f. m. (Hift. mod.) C'est le nom que les habitans du Sénégal donnent aux princes du fang de leurs fouverains, qu'ils nomment Damel. Les nobles du pays se nomment sahibobos. Le souverain a sous lui deux seigneurs revêtus des postes les plus éminens de l'état; le premier s'appelle kondi, il est chargé du département de la guerre & du commandement des armées; le second s'appelle le grand jarofo, il a le département des affaires civiles & est le chef de toutes les - cours de judicature ; le damel ou fouverain principales.

par celle de Tremecen. C'est un pays abon- | lui-même ne peut point annuller ses décisions; il est chargé de parcourir les provinces, afin d'écouter les plaintes des peuples, contre les alcaires, qui sont des magistrats municipaux, chargés de la perception des revenus de l'état.

TENIE, f. f. terme d'architecture, moulure plate, bande ou listel qui appartient à l'épissyle dorique; la ténie ressemble à une regle, & se met au dessous des triglyphes, auxquels elle fert en quelque

sorte de base.

TENIR, v. act. neut. (Gramm.) Il y a peu de verbes qui ait un aussi grand nombre d'acceptions: il fignifie posséder, tenir une lettre, un livre, un pistolet, un glaive, l'encensoir, le sceptre, une place, la campagne, la vie d'un autre; à la gorge, aux cheveux, en prison, par la main, à un mur, à un clou, à un filet, à un grand, à quelqu'un, par des liaisons, par intérêt, par amitié, par goût, par son poste; à son roi, à sa maîtresse, à ses enfans, à sa semme, à son culte, à son gouvernement, à son pays, à ses maîtres; contre la raison, la violence, la persécution, le mauvais temps, l'orage, le froid, la pluie, la chaleur; de son pere, de sa mere; du bleu, du jaune, du violet, de l'or, de l'argent, du cuivre, ou tel autre alliage; chapitre, assemblée, conseil, concert; la main à l'exécution, l'œil à la chose; sa parole, son serment, à l'humeur, à la vertu, à sa haine; la plume, la caisse, la bourse; boutique, magasin, salle d'armes, auberge, académie, manege, table, fon coin, son quant-à-moi, son férieux; un muid, une pinte, un grand nombre d'objets, beaucoup de monde, à ses frais & dépens, à gage, à titre d'écuyer, de femme de compagnie, en alarme, en joie, en suspens; la mer, un mauvais propos, un discours ingénieux & poli; le dé, la conversation, la balle, la queue de la poële, &c. d'où l'on voit que de quelque maniere que ce verbe s'emploie, il marque toujours une sorte de jouissance ou de possession.

TENIR, dans le commerce, a un trèsgrand nombre d'acceptions dont voici les

Tenir port; c'est rester un certain temps fixé par les réglemens de police dans les ports où les voituriers par eau arrivent pour y vendre les grains, bois, vins, charbons, &c. & autres denrées dont ils sont chargés. A Paris les voituriers par eau doivent tenir port quinze jours pour toutes sortes de marchandises, à l'exception des vins pour lesquels ils les doivent tenir pendant un mois.

Tenir magasin, se dit des marchands en gros qui n'étalent pas leurs marchandises dans des bouriques sur la rue, mais qui les tiennent renfermées dans des magafins où ils les vendent en pieces ou balles. Voyez MAGASIN.

Tenir boutique; c'est occuper une boutique, & y faire commerce de quelque

marchandise. Voyez BOUTIQUE.

Tenir la caisse; c'est chez les marchands, négocians & banquiers être préposé pour recevoir ou payer les sommes qui entrent dans la caisse ou qui en sortent, & d'en tenir registre. Voyez CAISSE.

Tenir la banque, faire le négoce d'argent qu'exercent les marchands banquiers.

Voyez BANQUE.

Tenir les livres; terme de négoce & de banque; c'est avoir soin de porter & d'écrire sor des registres qui ont dissérens noms, suivant les usages auxquels ils sont destinés, les marchandises qui sont achetées ou vendues par un négociant, l'argent qui entre dans une caisse ou qui en sort, les dettes actives ou passives, & autres choses semblables, que nous avons amplement expliquées, aussi-bien que les dissérentes manieres de tenir les livres, tant en France que dans les pays étrangers sous le mot LIVRES. Voyez ausli TENUE DE LIVRES.

Tenir compte; c'est faire entrer quelque marchandise ou quelque somme qu'on a reçue d'un autre dans le chapitre de la recette de son compte. Voyez COMPTE.

Dictionn. de commerce.

TENIR, (Marine.) Ce terme pris dans le fens général, est fynonyme à prendre & à amarrer: mais il a différentes fignifications, fuivant qu'il est joint avec un autre, comme on va le voir dans les articles fuivans,

Tenir au vent , (Marine.) C'est naviguer avec le vent contraire.

Tenir en garant, (Marine.) Voyez

GARANT.

Tenir en ralingue, (Marine.) Voyez RALINGUE.

Tenir la mer , (Marine.)C'est être & demeurer à la mer.

Tenir le balant d'une manœuvre, (Marine.) C'est amarrer le balant d'une manœuvre, afin qu'elle ne balance pas.

Tenir le large, (Marine.) C'est se servir de tous les vents qui sont depuis le vent de côté, jusqu'au vent d'arriere inclusivement. Voyez LARGUE.

Tenir le lit du vent, (Marine.) C'est fe servir d'un vont qui semble contraire à la route. Voyez Aller A LA BOULINE,

Tenir le lof, (Marine.) Voyez LOF. Tenir le vent, (Marine.) C'est être

au plus près du vent.

Tenir sous voiles, (Marine.) C'est avoir toutes les voiles appareillées, & être prêt à faire route.

Tenir un bras, (Marine.) C'est haler

un bras & l'amarrer.

Tenir une manœuvre, (Marine.) C'est attacher une manœuvre ou l'amarrer.

TENIR A L'ARBRE, (Jardinage.) On le sert de ce terme pour les fruits qui ne tombent pas aisément de l'arbre, tels que les poires de martin-sec, de franc-réal.

TENIR DE CHAIR, terme de Chamoifeur; c'est donner aux peaux de mouton, de chevre, & autres peaux de cette sorte qu'on passe en huile ou en chamois, une façon sur le chevalet, après qu'elles ont été effleurées, & avant que de les mettre à la riviere pour les faire boire. Cette façon se donne avec le couteau qu'on passe le plus serme qu'il est possible sur les peaux du côté de la chair, afin d'en enlever tout ce qui pourroit être resté des premieres préparations, & par - là les rendre plus unies, plus douces & plus maniables. Quelques ouvriers appellent cette façon écharner. Savary. (D. J.)

TENIR A MONT, terme de Fauconnerie; c'est lorsque l'oiseau se soutient en l'air pour découvrir quelque chose, on dit

l'oiseau tient à mont.

T'enir la voie, c'est la suivre.

TENIR, v. n. (Trictrac.) C'est continuer de jouer après qu'on a gagné un ou plusieurs trous de son propre dé; alors on a la liberté de rompre son jeu, de s'en aller, de recommencer tout de nouveau, ou bien de tenir, c'est-à-dire, de continuer le jeu dans l'état où chacun se trouve. Il est quelquesois bien dangereux de tenir, parce qu'on s'expose à une enfilade, & c'est une des choses des plus délicates de ce jeu, que de savoir tenir, ou s'en aller à propos. Acad. des jeux. (D. J.)

TENNA (LA), ou TINGO, (Géogr. mod.) riviere d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle prend sa source au pié de l'Appennin, & se jette dans le golse de Venise, près de Porto-Fermano. (D. J.)

TENNSTADT, (Géogr. mod.) ville d'Allemagne, dans la Thuringe, à trois milles d'Erfurt. Elle appartient à l'électeur de Saxe, & ne s'est pas rétablie depuis qu'elle a été prise & pillée par les Impériaux en 1632, & en 1641. (D. J.)

TENON, f. m. (Archit.) bout d'une piece de bois ou de fer, diminué quarrément, environ du tiers de son épaisseur, pour entrer dans une mortaife. On appelleépaulemens les côtés du tenon qui sont coupés obliquement, lorsque la piece est inclinée; & décolement, la diminution de sa longueur, pour cacher la gorge de sa mortaile.

Tenon en about. Tenon qui n'est pas d'équerre avec sa mortaile, mais coupé diagonalement; parce que la piece est rampante, pour servir de décharge, ou inclinée, pour contreventer & arbalêtrer. Tels sont les tenons des contresiches, guettes, croix de saint-André, &c.

Tenon à queue d'aronde. C'est un tenon qui est taillé en queue d'aronde, c'est-àdire, qui est plus large à son about qu'à son décolement, pour être encastré dans

une entaille. Daviler. (D. J.)

TENONS, terme d'Arquebusier. Ce sont de petits morceaux de fer quarrés, de l'épaisseur d'une ligne, & de la largeur de deux, qui sont soudés de distance le long du canon; ces tenons sont percés au mi- Aurelianus, cap. 5. Marb. chron. lib. II, lieu, & entrent dans de petites mortaises vers la fin. (D. J.) pratiquées dans le creux du bois de fufil,

bois, par le moyen de petites goupilles qui traversent le bois & passent dans les trous qui sont au milieu des tenons.

TENON, en terme de Boisselier, espece de pince de bois dont les boisseliers se servent pour tenir joints les deux bouts du corps du seau, du minot, du boisseau & autre piece semblable de boisselerie, & les attacher plus aisément ensemble.

TENONS, f. m. pl. (terme d'Horloger.) pieces d'acier qui sont sur une montre de poche, & qui servent à tenir ferme le grand

reffort. (D, J, J)

TENON, (Jardinage.) se dit de certaines agraffes ou mains avec lesquelles s'attachent aux murs & s'entortillent aux plantes voisines, les vignes, vignes-vierges, coulevrées, lierres & autres.

TENONS, f. m. pl. (Sculp.) ce sont des bossages, dans les ouvrages de sculp-ture, dont l'usage est d'entretenir les parties qui paroissent détachées, comme ceux que l'on laisse derriere les seuilles d'un chapiteau pour les conserver.

Les sculpteurs laissent aussi des tenons aux figures dont les parties isolées & détachées pourroient le rompre en les transportant, & ils ont coutume de les scier, lorsque ces figures sont en place. (D. J.)

TENON, f. m. (terme de Vitrier.) il nomme ainsi de petites ligatures de plomb qui servent à lier le vitrage avec les verges, afin de le tenir fermé, & que le vent ne puisse point l'endommager. (D. J.)

TENON, (Marine.) Voyez Ton. TENON DE L'ETAMBORT, (Marine.) petite partie du bout de l'étambort, qui s'emmortoile dans la quille du vaisseau.

TENONS DE L'ANCRE, (Marine.) ce sont deux petites parties de la vergue de l'ancre, qui s'entaillent dans le jas, pour

le tenir ferme.

TENONTAGRA, s. f. (Lexicog. méd.) τενοιτάγρα, de τενών, tendon, & de άγρα, saisissement; espece de goutte dont le siège est dans les tendons larges; par exemple, dans les ligamens tendineux de la nuque du cou. On trouve ce mot dans Cœlius

TENOR (Musiq.) dans les com-& servent à assujettir le canon dans le mencemens du contre-point, on donnoit

le nom de tenor à la partie la plus basse.

Voyez TAILLE. (S)

TENOS ou TENUS, (Géogr. anc.) aujourd'hui Teno, ou Tine, isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, au midi oriental de l'isle d'Andros, dont elle n'est séparée que par un détroit de mille pas, felon Pline. Nous parlerons amplement de Tenos au mot TINE.

Il suffit de dire ici, que c'est des peuples de cette ille, ou de la ville de même nom qui y étoit anciennement, que fait mention une médaille de l'empereur Sévere, fur laquelle on lit ce nom τηνιών. Teniorum. Pline, liv. IV, chap. xij, qui lui donne quinze mille pas de longueur, dit sur le témoignage d'Aristote, qu'elle tut anciennement appellée Hydrussa, à cause de l'abondance de ses eaux. Etienne le géographe ajoute qu'on la nomma ainfi Ophiusa, à cause de la quantité de serpens qu'on y trouvoit.

La ville de Tenos, à ce que dit Strabon, liv. X, sub finem, n'étoit pas grande; c'est de cette isle dont parle Ovide dans ces vers , Métamorph. l. VII,

v. 469.

At non Oliaros, Didymæque, & Tenos, & Andros, Et Gyaros, nitidæque ferax Peparethos Olivæ, Gnossiacas juvere rates.

2°. Tenos ou Tenus, est aussi dans Hérodote une ville de l'Æolide; & dans Aristote il y a une ville de ce nom dans

Ia Thessalie. (D. J.)

TENSEMENT, f. m. (Gramm. & Jurisprud.) tenamentum, & par corruption tassamentum, tensamentum, tensatio. C'étoit un droit imposé sur les maisons & autres héritages, & qui se payoit en argent ou en especes dans plusieurs titres, & est stipulé outre le cens, il en est parlé dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Denis de l'an 1179, où il est nommé tensamentum; dans d'autres anciens titres, il est nonmé tassamentum. Voyez le gloss. de Lauriere. (A)

TENSIO-DAI-SIN, f. m. (Mythol.

ponois qui professent la religion du Sintos; on le regarde comme le patron & le protecteur de l'empire. On célebre sa fête le seizieme jour du neuvieme mois, avec une pompe & une magnificence extraordinaire.

TENSION, s. f. (Phys.) est l'action par laquelle un corps est tendu. Sur quoi,

voyez l'article CORDE.

TENSION, (Physiolog.) les animaux ne se soutiennent & ne se meuvent que par la tension de leurs muscles & de leurs nerfs. Une corde rend un son plus aigu ou plus grave, fuivant qu'elle a plus ou moins de tension. V Corde, Son, &c.

TENSION, (Médecine.) la tension dans les maladies, est un symptome de l'inflammation & de toutes les tumeurs inflammatoires, de même que des affections spalmodiques. Cette tension est naturellement différente, selon la délicatesse des tempéramens; elle dépend de la senfibilité des parties, du nombre des nerfs, de la présence du liquide nerveux.

Cette tension se guérit par les relâchans. les calmans, les anodins, les anti-spas-

modiques.

TENSONS, f. m. plur. (Lang. franc.) autrement dits jeux partis questions galantes sur l'amour que l'on faisoit & qu'on décidoir en vers ou en prose. Voyez TENÇONS. ($D.\ J.$)

TENTATION, s. f. en terme de Morale & de Théologie, est une induction, ou sollicitation au mal, occasionée par les attraits du monde, par la concupiscence de la chair, ou par la malice du démon.

Les mystiques appellent tentations utiles, ces épreuves où l'ame doit passer avant de pouvoir arriver à la vie unitive & à la paix intérieure. Quand l'ame surmonte cette sécheresse & ces ténebres où elle tombe par une suspension des essets sensibles de l'amour de Dieu, & qu'elle résiste au monde & à tous ses attraits, ces tentations s'appellent des tentations utiles & fructueuses.

TENTATIVE, (Gramm.) terme qui s'emploie en certaines occasions, comme un adjectif; ainfi nous disons, une méthode tentative, pour exprimer une méthode en-Culte.) c'est le plus grand dieu des Ja-1 core grossière & imparsaite, & que l'on tâche de perfectionner par des essais & des | ce qui étoit sujet à bien des inconvéniens ;

expériences.

Tertative s'emploie aussi comme un substantif, & fignifie un essai ou un essort que l'on fait pour mesurer ses forces, pour sonder une affaire, & pour voir si l'on réussira ou non.

Dans les universités de France, la tentative est la premiere these, ou le premier acte qu'un candidat en théologie est obligé de soutenir pour faire connoître sa capacité: quand on est content de ses réponses sur les difficultés qu'on lui a faites dans la dispute, on lui consere le degré de bachelier. V ACTE, THESE, DEGRÉ,

BACHELIER, &c. TENTE, f. f. (Fortification.) tabernacle, pavillon ou logement portarif que l'on dresse en pleine campagne pour se mettre à l'abri des injures du temps. Voyez

TABERNACLE.

Ce mot est formé du latin tentorium, de tendo, je tends, parce que les tentes se font ordinairement de canevas ou de coutils, que l'on étend & que l'offoutient avec des perches, des cordes, & des caevilles ou piquets.

Les armées campent sous des tentes. La plupart des Tartares & des Arabes, qui sont des peuples errans & vagabonds, logent toujours sous des tentes. Voyez

Hordes, Nomades, &c.

Les Hébreux, dans le désert, logerent pendant quarante ans sous des tentes, ce qui leur donna occasion d'instiruer la scenapegie ou fête des tabernacles. Voyez SCENAPEGIE. Chambers.

Les tentes dont se servent les soldats,

sont appellées canonnieres.

Quoique l'usage des tentes soit fort ancien, & que les Romains s'en soient toujours servis, il étoit cependant presque entiérement aboli en Europe, & ce n'est guere que depuis Louis XIV que les cavaliers & les foldats françois ont des tentes. Avant le regne de ce glorieux monarque, les armées étant bien moins nombreuses qu'elles ne le sont devenues depuis, elles se servoient des villages pour

Dans les fieges ou dans les camps à demeure, les cavaliers & les foldats se faisoient des baraques de paille qu'on rangeoit avec ordre. Les princes d'Orange, qui ont beaucoup contribué au rétablissement de la discipline militaire en Europe, n'en usoient pas autrement. Leurs soldats & leurs cavaliers se baraquoient; mais les officiers & ces princes mêmes se servoient

de tentes. (Q)

TENTE DU LEVANT, (Usages des Orientaux.) les tentes du Levant sont moins embarrassantes que celles de ce pays-ci. Elles n'ont qu'un arbre au milieu qui se démonte en deux, quand on veut plier bagage, mais qui soutient, lorsque la tente est placée, un pavillon de grosse toile bien serrée, sur laquelle l'eau coule aisément; le pavillon est arrêté dans sa circonférence avec des cordons que l'on accroche à des chevilles de fer fichées en terre; aux deux tiers de la hauteur de ce pavillon sont attachées des cordes que l'on bande fortement par le moyen d'autres chevilles plus écartées de l'arbre que les premieres; ces cordes tirent le haut du pavillon en dehors, & lui font faire un angle faillant en maniere de manfarde. (D.J.)

TENTE D'HERBAGE, terme de galere, c'est une tente de gros draps de couleur

de bure. Voyez TENDELET.

TENTE, en Chirurgie, est un rouleau de charpie, d'une figure cylindrique, que l'on met dans les plaies & dans les ulceres.

Les tentes s'emploient pour empêcher qu'une plaie ne se ferme trop tôt. Mais plufieurs auteurs de chirurgie, & en particulier l'auteur du livre intitulé le Chirurgien de l'hôpital, donnent quantité d'exemples où l'usage des tentes, & surtout des tentes dures, s'est trouvé nuisible, ayant prolongé le traitement, attiré des inflammations, produit des sinus, la mortification, &c. dans les plaies & les ulceres. Voyez BOURDONNET. Pour remédier à ces inconvéniens, il'propose que les linimens, &c. soient d'une consistance y trouver quelque abri, & elles se trou- liquide, ou par eux-mêmes, ou en lesvoient par-là séparées en plusieurs parties | échauffant; & que lorsque les tentes paou quartiers éloignés les uns des autres, roissent indispensablement nécessaires.

comme dans les grandes cavités, on peut agrandir l'ouverture, & mettre au lien des tentes des bourdonnets mollets, qui n'auront pas les inconvéniens des tentes.

Voyez ULCERE.

On se sert d'une tente dure, longue & grosse comme le petit doigt dans les pansemens de l'opération de la fistule à l'anus. Pour faire cette tente, on prend plufieurs brins de charpie longs de fix pouces; on les range à côté les uns des autres; on les plie par le milieu, & on en fait un rouleau lié exactement par des circonvolutions de charpie dans l'étendue de deux pouces & demi ou environ. On étend le reste de la charpie pour en saire une tête circulaire & horizontale au corps de la tente. Nous avons parlé de la méthode de la placer sans douleur au mot FISTULE A L'ANUS.

La chirurgie moderne a proscrit les tentes du traitement des plaies à la suite de l'opération de la taille. Cette réforme a commencé du temps de Fabricius Hildanus. Cet habile praticien discute les raisons de ceux qui désapprouvoient les tentes, & il conclut pour leur usage. Ce point de pratique est digne de l'attention des maîtres de l'art; & je pense qu'il y a bien des faits favorables à leur méthodique application. Les observations contraires pourroient n'en montrer que l'abus.

L'académie royale de chirurgie a proposé, pour le prix de l'année 1734, de déterminer quels sont, selon les différens cas, les avantages & les inconvéniens de l'usage des tentes & autres dilatans. Le mémoire qui a été couronné & celui qui a concouru pour le prix, sont imprimés dans le premier tome de l'ouvrage intitulé, recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie. Les inconvéniens des dilatans ne sont point dissimulés; on dit tout ce qu'il est possible d'imaginer pour les bannir de la pratique. On reconnoît cependant qu'il y a des cas qui exigent qu'on s'en serve, & tes cas sont rangés sous trois classes. La premiere renferme les cas où les dilatans font utiles avec peu ou point d'inconvéniens. La feconde, qui femble rentrer dans la premiere, comprend les cas où l'utilité font à la basse-eau, & haut-parcs ceux

qui résulte des dilatans surpasse les inconvéniens annexés à leur usage. La troisieme classe est de ceux où les inconvéniens même des dilatans deviennent nécessaires. Le détail de tous ces points de discussion meneroit trop loin; nous avons rempli notre tâche, en indiquant les sources où l'on peut prendre les renseignemens les plus étendus sur ces objets. (Y)

TENTE, en terme de Boyaudier, ce iont lept montans percés à jour dans toute leur longueur, dont trois font plantés à un bout & trois à l'autre, chacun à la distance de deux piés & demi l'un de l'autre, & le septieme au milieu, éloigné de chaque bout d'environ neuf pies. C'est fur cette charpente que l'on étend les boyaux pour les sécher. Les sept montans font autant de longueurs différentes. Celle qui prend au premier montant à droite. & finit à celui du milieu, s'appelle longueur simple; a-t-elle passé sur ce dernier. pour aller gagner le premier des trois de l'autre bout, c'est une longueur double; commence-t-elle au second à droite, & finit-elle à celui du milieu, c'est un travers simple; delà passe-t-elle au second de l'autre bout, c'est un trais double. Cette tente est la même chez tous les boyaudiers. & fert de regle pour les marchands de provinces qui demandent tant de longueurssimples ou doubles, tant de travers, &c. fixent en même temps la grosseur & le prix de la marchandise qu'on leur envoie.

TENTES ou BAS-PARCS à trois rangs contigus, fortes de pêcheries. Les pêcheurstendeurs de basse eau de Quineville, dans le ressort de l'amirauté de la Hougue, ont des bas - parcs à trois rangs, tellement contigus & joints les uns aux autres, qu'il est absolument impossible aux poissons de monter à la côte lorsqu'ils sont dans les pêcheries; ou fi la marée est dans le temps des vives eaux, & que les poissons aient franchi le premier rang des parcs, ils en trouvent un second, & même un troisieme, en sorte que les petits poissons ne peuvent retourner à la mer.

Ces pêcheries sont les véritables basparcs ou veners de l'ordonnance; il ne faut pas appeller bas-pares feulement ceux qui haut-parcs different des bas-parcs en ce que les filets dont ils sont garnis, ont

beaucoup plus de hauteur.

TENTELE, f. f. (Hift. nat.) nom générique que les habitans de l'isle de Madagascar donnent au miel, dont leur pays produit plufieurs especes. Celui de la premiere espece se nomme voa tentele, c'est le miel ordinaire des abeilles; le second s'appelle sth, il est produit par des mouches qui sont vertes; le troisieme est produit par des fourmis ailées, qui le rassemblent dans les arbres creux; la quatrieme espece est produite par des fourmis d'une grandeur singuliere, qui le font dans des especes de tas de terre d'une forme conique & percés d'une infinité de trous. Il y a de plus une autre sorte de miel, qui a plus de confistance & qui a la dureté du sucre, on le nomme tentelefacondre; les mouches qui le font, l'attachent aux feuilles de certains arbrisseaux, où elles sont ensuite transformées en chryfalides jaunes, vertes ou rouges. Quelquesuns ont cru que ce dernier miel ou sucre étoit le même que les Arabes nomment tabaxir. L'isle de Madagascar fournit enfin un miel, qui est un poison très-violent; ce qui vient, dit-on, de ce que les mouches qui le produisent sucent les fleurs d'un arbre, nommé caracarac, qui est d'une mauvaise qualité.

TENTER, v. act. (Gramm.) ce verbe outre sa fignification prise dans l'écriture, & dont nous avons déja parlé, a d'autres sens fort bons & fort communs; on tente un valet pour le débaucher du service de son maître; on tente un officier, un ministre pour le retirer des intérêts de fon prince. Tenter dans ce lens, c'est faire à quelqu'un des propositions capables de corrompre sa fidélité. Quelques-uns disent aussi, tenter une personne, pour dire, sonder une personne: hypocrites pourquoi me tentez - vous? Mais je pense que sonder seroit ici beaucoup meilleur. On dit fort bien tenter Dieu; mais c'est dans une autre fignification ; ceux-là tentent Dieu , selon Galien de usu partium , lib. VII, qui attendent tout de sa providence, ou chap. ix, que le poumon est d'une substance qui se jetant dans des dangers manifestes, molle & poreuse. (D. J.)

qui sont à la côte: la dénomination de sespérent que Dieu fera des miracles pour bas-parcs leur convient à tous, car les les délivrer du péril. Tenter se prend encore pour hasarder, risquer; tenter la fortune du combat.

> Avant l'aurore éveiller des chanoines, Qui jamais l'entreprît! Qui l'oseroit tenter? Est-ce un projet, ô ciel! qu'on puisse exécuter?

> > Despréaux.

Il veut dire quelquefois essayer; tenter tous les moyens de rentrer en grace; il se dit aussi pour exciter, émouvoir:

> Fuis, traitre, ne viens point braver ici ma haine,

> Et tenter un courroux que je retiens à peine.

> > - Racine, dans Phedre.

(D.J.)

TENTER, (Critique sacrée.) ce verbe fignifie communément éprouver, dans l'écriture. Ainsi quand elle dit que Dieu tente les hommes, cela ne veut pas dire que Dieu cherche à les séduire pour les faire tomber dans le péché, mais cela fignifie qu'il éprouve leur vertu, soit par des commandemens plus ou moins pénibles soit par des traverses attachées à l'humanité. Tenter Dieu, dans l'ancien testament, c'est vouloir éprouver follement sa toutepuissance; c'est s'exposer à des dangers dont on ne peut sortir sans un effet miraculeux de son secours. Vous ne tenterez point le Seigneur, Deut. vj., 28. Voici une réponse de la Pythie qui se trouve dans Hérodote, tenter Dieu & le faire, c'est la même chose; ro weign nui rou Des, κ το ωοιήσαι, ίσον δονάται, l. VI, num. 86, pag. 360. (D. J.)

TENTHENÍODES, (Lexicogr. Médec.) TEN Ponicodns, épithete qu'Hippocrate donne au poumon, & par laquelle il défigne que ce viscere est percé d'un grand nombre de petits trous, semblables à ceux d'un rayon de miel, c'est-à-dire,

TENTOI,

TENTOI, s. m. (Haute-lisserie.) on nomme ainsi parmi les haute-lissiers les barres qui servent à tendre & à tourner les deux ensubles où sont attachés les fils de la chaîne de l'ouvrage, lorsqu'on monte le métier. La barre de l'ensuble d'en haut s'appelle le grand tentoi, & celle du rouleau d'en bas le petit tentoi. Dictionn. du comm. (D. J.)

TENTORES, s. m. (Littérat.) on nommoit ainsi chez les Romains les gardiens établis pour avoir soin des habitans, de ceux qui disputoient le prix du cirque dans la course des chars. Pitiscus.

TENTURE de deuil, s. f. terme de Juné-Crieur, bande de serge de plusieurs aunes de long qu'on tend dans la chambre, aux portes de la maison, & même dans l'église, aux funérailles de quelqu'un qui est décédé. Il y a une tenture noire & une tenture blanche, on se sert de la noire pour les gens mariés, & de la blanche pour les filles & les garçons. Savary. (D, J,)

TENTURE de tapisserie, c'est un certain nombre de pieces ou d'aunes de tapifserie suffisante, pour tendre & tapisser un

appartement.

TENTYRE, (Géogr. anc.) ville d'Egypte, & la métropole d'un Nome, appellé Nomus Tentyrites, du nom de cette ville, felon Strabon, Pline, Ptolomée, & Etienne le géographe. Le premier, liv. XVII, pag. 814, ajoute que les Tentyrites faisoient la guerre aux crocodiles plus qu'aucune autre nation; & qu'il y avoit des gens qui croyoient que les Tentyrites avoient un don particulier de la nature pour pouvoir réduire ces animaux; mais Séneque, l. IV, c. ij, dans ses questions naturelles, nie que les Tentyrites eussent en cela reçu de la nature aucun avantage sur les autres hommes. Ils ne maîtrisent les crocodiles, dit-il, que par le mépris qu'ils en ont, & par leur témérité; ils les poursuivent vivement; ils leur jettent une corde, les lient, & les traînent où ils veulent; aussi en voit-on périr beaucoup de ceux qui n'apportent pas toute la présence d'esprit nécessaire dans une occasion si périlleuse. Tome XXXIII.

Cette antipathie des Tentyrites pour les crocodiles que les habitans des autres villes adoroient, causa entr'eux une haine qui produitit une guerre ouverte, dont Juvenal parle dans sa quinzieme satyre, verf. 33.

> Inter finitimos vetus atque antiqua simultas,

Immortale odium, & nunquam sanabile vulnus

Ardet adhuc, Ombos & Tentyra. Summus utrimque

Inde furor vulgo, quod numina vici-

Odit uterque locus, quum solos credat habendos

Esse deos, quos ipse colit. (D, J,)

TENU, adj. (Gramm.) du latin tenuis; menu, mince, délié; une poudre ténue, une membrane ténue; un trait mince & ténu; une écriture ténue; les particules ténues de l'air, de l'eau du feu; les consonnes de l'alphabet grec se divisent en moyennes, tényes & aspirées. De ténu on a fait ténuité, qui n'est guere d'usage qu'en physique; la ténuité des atomes. TENUE, s. f. (Gramm.) étant fixe,

stable; on dit la tenue de l'esprit, de ca-

ractere, des idées.

On dit d'un cavalier qu'il n'a point de tenue à cheval; on le dit aussi de la selle; la felle à l'angloise n'a pas de tenue. En marine, qu'un fond n'a pas de tenue. La tenue d'une assemblée, d'un concile, d'un congres. Voyez TENIR.

La tenue d'un fief. Voyez TENURE. Faire autrictrac une tenue malheureule.

Voyez TENIR au trictrac.

TENUE, voyez FOND DE BONNE

TENUE, s. f. en Musique, est un son foutenu par une partie durant deux ou plufieurs mesures, tandis que d'autres parties travaillent. V MESURE, PARTIE, TRAVAILLER. Il arrive quelquefois, mais rarement, que toutes les parties font des tenues à la fois. (S)

TENURE, f. f. (Gramm. & Jurisp.) est la maniere & le titre auquel on possede

un héritage; il y a plusieurs sortes de aim abandonner leur ville, que de vivre tenures, savoir la tenure en franche-aumone, la tenure en franc-aleu, la tenure en fief par hommage, la tenure par parage, la tenure par bourgage, la tenure en cenfive. Voyez l'article 203 de la coutume de Normandie, & les mois ALEU, AU-Mône, Bourgage, Censive, Fief, Foi, Franc - Aleu, Hommage, PARAGE. (A)

TENURE, (Rubanier.) se dit de quelques superfluités qui se trouvent dans les soies de la chaîne, qui occasionent de filanderies qui, par le continuel frot-tement du travail, se consondant ensemble, empêchent entr'elles la levée des brins qu'elles occupent, & les font casser quelquefois l'un & l'autre, si l'on n'y remédie de bonne heure; ce qui se fait en arrachant ces filanderies avant qu'elles aient acquis plus de ténuité.

TENUTO, (Musiq.) Voyez Soste-NUTO. (Musiq.) (S) TENZEGZET, (Géogr. mod.) ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, sur le haut d'un rocher, entre Fez & Trémecen, proche la riviere de Tefma. Les Turcs en sont les maîtres, & y tiennent garnison. (D. J.)

TÉORREGU, (Géogr. mod.) contrée d'Afrique, dans la Barbarie, entre Tripoli & le désert de Barca. C'est une contrée presque déserte, & qui ne porte que des palmiers. Longit. 36. 5. latit. 26.

57. (D. J.)

TEOS, (Géogr. anc.) ville de l'Asie mineure, dans l'Ionie, sur la côte méridionale d'une péninsule, vis-à-vis de l'isle de Samos, entre Chalcis & Lebedus. Strabon, l. XIV p. 644, lui donne un port; mais du temps d'Anacréon, les habitans de Téos ne pouvant souffrir les insultes des Perses, abandonnerent leur ville, & se retirement à Abdere ville de Thrace, ce qui donna lieu au proverbe:

Α' δδηρα χαλή τηλαν αποιχία. Abdera pulchra Teiorum colonia.

Cependant dans la suite quelques-uns d'entr'eux y retournerent. Hérodote, l. I. c. clxviij, loue ces peuples d'avoir mieux | Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Anacréon

dans l'esclavage. Ils furent traités plus doucement par les Romains que par les Perses. On en cite pour preuve le grand nombre de médailles que cette ville fit frapper à l'honneur de divers empereurs. Il nous en reste d'Auguste, de Néron, de Domitien, de Commode & de Valerien, sur lesquelles on lit ces mots THION, Teiorum.

Dans une de ces médailles, Auguste

est dit fondateur de la ville de Téos, parce qu'il l'avoit fait réparer, ou parce qu'il l'avoit embellie. Cellarius, Géogr. anc. l. III. c. iij, prétend qu'on ne doit avoir aucun égard à ce que dit Pline, lorsqu'il fait entendre que la ville de Téos étoit dans une isle de même nom. Le P. Hardouin n'est pas de ce sentiment : il dit à la vérité avec Strabon & avec divers autres anciens, que la ville de Téos étoit dans une péninsule, mais de façon que cette péninsule devenoit une isle, lorsque la mer étoit haute & agitée. C'est un tempérament que l'envie de fauver l'honneur de Pline lui a fait imaginer.

2°. Téos, ville de Scythie. Etienne le

géographe la donne aux Dyrbœi.

C'est Téos de l'Ionie qui est la patrie d'Anacréon. Horace l'a peint en deux mots Ode IX. liv. IV "Le temps n'a rien » ôté de son prix à l'élégant badinage » d'Anacréon ».

> Nec, si quid olim lusit Anacreon Delevit ætas.

C'est tout Anacréon peint d'un seul trait. Personne n'a su mieux que sui badiner avec légéreté, avec délicatesse, avec naïveté. Ses poésies ne sont que des chansonnettes produites par sentiment plutôt que par réflexion. On voudroit seulement qu'il eût plus respecté la pudeur dans la peinture qu'il nous fait des plaisirs. Il florisfoit, selon M. le Fevre, dans la lxxij. olympiade, vers l'année 263 de Rome, 489 avant Jesus-Christ mais c'est s'exprimer trop vaguement. Je ne saurois marquer d'olympiade précise pour un homme qui a vécu 85 ans, d'autant mieux qu'Eusebe a choifi la lxij. olympiade, & Suidas la lij. florissoit au temps que Polycrate régnoit à Samos, & qu'Hypparchus jouissoit à Athenes de la domination que son pere Pysistrate y avoit usurpée. Cambyses étoit alors roi de Perse; & c'est ce qu'il est bon de remarquer, afin que les lecteurs puissent se représenter avec plus de facilité le temps auquel Anacréon a vécu.

On trouve dans ses poésies la passion dont il brûloit pour Bathyllus, & ce seul exemple résute l'excessive charité d'Elien, & celle de M. Lesevre pour le poète de Téos. Valere Maxime, liv. IX. ch. xij, attribue sa mort à un pepin qui l'étrangla; & il ajoute qu'une sin si douce n'étoit due qu'à une saveur particuliere

des dieux.

On connoît les éditions d'Anacréon données par Henri Etienne, Tannegui, Lefevre, Barnes, Baxter, & Corneille de Pauw, L'édition de ce dernier littérateur a paru à Utrecht en 1732, in-4°. Non seulement il y parle avec le dernier mépris de tous les commentateurs d'Anacréon qui l'ont précédé, mais même des poésies qu'il publie, déclarant nettement qu'il ne pense pas qu'il y en ait aucune qui foit d'Anacréon. Il prétend que comme il s'en trouve de mauvailes dans le recueil d'Henri Etienne, faussement attribuées à Anacréon, il pourroit en être autant de celles qui sont bonnes. Il remarque enfin, que Suidas avoit dit qu'Anacréon écrit en dialecte ionienne, très-différente de celle dans laquelle sont la plupart des odes qui portent le nom d'Anacréon.

Le système de ce littérateur est aussi singulier que ridicule; rien de plus aisé que de le détruire. Ce n'est pas uniquement parce que les odes dont il s'agit sont bonnes qu'on les a attribuées à Anacréon, mais sur le consentement des manuscrits, qui est décissé en ces sortes de matieres; & s'il se rencontre quelques pieces, sur la légitimité desquelles les savans aient quelque doute, cela ne fait rien pour le corps même du recueil, qui, suivant toutes les regles d'une saine critique, reste toujours à celui que les manuscrits en désignent

comme l'auteur.

On répond au raisonnement de M. Pauw, Remi Belleau. Renvoily mit en m fondé sur le rémoignage de Suidas, qu'in l'an 1558, la traduction de Belleau

dépendamment de la quantité de vers qu'on peut citer, qui sont remplis de mots uniquement employés par les auteurs qui ont écrit en dialecte ionienne; l'exemple d'Hérodote prouve que la conséquence de l'éditeur n'est pas juste. Le petit nombre d'ionismes qui se voient dans cet historien, n'empêche pas qu'on ne le laisse dans une possession paisible de son histoire; le petit nombre de ceux qu'on rencontre dans les odes d'Anacréon, ne doit pas non plus empêcher qu'on ne l'en reconnoisse l'auteur, d'autant plus que les poëtes se sont moins astreints que les écrivains en prose, à se servir de la même dialecte.

Mais voici trois raisons tranchantes contre M. Pauw; on lui oppose, 1°. que les ouvrages d'Anacréon subsissoient du temps d'Horace & du temps d'Ovide : est - il difficile de concevoir que dans la haute réputation où ils étoient ils ont pu se conserver jusqu'à Aulugelle qui les cite? 2°. Il se trouve dans l'anthologie & sous le nom d'Anacréon quelques - unes de ces mêmes odes qu'on retrouve dans le recueil qui nous reste. 3°. Alcyonius dans son premier livre de exilio, dit avoir entendu raconter dans fa jeuneffe à Démétrius Chalcondyle . que les prêtres avoient si bien fait auprès des empereurs de Constantinople, qu'ils avoient obtenu d'eux qu'on brûleroit les exemplaires des anciens lyriques grecs, dont les ouvrages pouvoient nuire aux mœurs. Anacréon étoit du nombre; il en restoit alors des copies.

Il seroit à souhaiter que les deux manuscrits sur lesquels Henri Etienne publia le premier Anacréon à Paris en 1554, in-4°. il seroit, dis-je, à souhaiter que ces deux manuscrits, qui sont les seuls qu'on ait vus de ce poete, euffent été confervés. Henri Etienne par malheur, étant tombé dans une espece d'aliénation d'esprit sur la fin de ses jours, laissa périr ces deux manuscrits avec quelques autres qu'il ne communiquoit à perfonne, pas même à son gendre Casaubon. Il avoit traduit en françois les mêmes odes d'Anacréon qu'il a mises en vers latins; mais il n'osa publier sa traduction après avoir vu celle de Remi Belleau. Renvoily mit en musique

1 2

La traduction de Longepierre vit le jour | (Hist. nat. Botan.) arbre du Mexique & à Paris l'an 1673; le grec est d'un côté, la traduction en vers françois de l'autre, & les observations critiques du traducteur sont à la fin de chaque piece.

L'édition de mademoiselle Lesevre parut à Paris l'an 1681, avec le texte grec d'un côté, la version en prose françoise de l'autre, & des remarques sur chaque poëme

d'Anacréon.

M. Regnier Desmarais, secretaire de l'académie françoise, publia en 1693 la traduction d'Anacréon de Barthelemy Corsini en vers italiens avec des remarques; mais il a paru derniérement une traduction italienne en vers, d'Anacréon, supérieure à toutes les précédentes; elle est intitulée, le ode di Anacreonte, nuovamente da varii illustri poeti nella italiana favella tradotte, &c. 1732. Voici la première ode de cette traduction, qu'on pourra comparer avec celles que nous avons en vers françois, de diverses mains.

> Degli atridi io canterei E di cadmo i casi rei; Ma dal mio voler discorda Dalla cetra ogni corda, E l'ascolto a tutte l'ore Solo dir cose d'amore. Poco fa cetra cambiai ; Che di nuove corde armai, E a narrare il cor s'accese Del grand' ercole l'imprese, Ma contraria a me rispose Voci tenere e amorose. Dunque gite in pace o eroi, Che ingombrate i miei pensieri; Io non posso dir di voi L'alte gesta e i nomi alteri, -Se la cetra a tutte l'ore Sol risponde, amore, amore. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TEPEACA, (Géog. mod.) province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & dans l'audience du Mexique. Fernand Cortez conquit cette province en 1520, & y bâtit Segura de la Frontera, sur la hauteur de 18d. 40'. au nord de la ligne. (D. J.)

des autres parties de la nouvelle Espagne. Il est d'une moyenne grandeur, & porte un fruit qui ressemble au gland, & qui est couvert d'une peau bleue qui est gluante & réfineuse, & qui est fort semblable à l'encens; ce qui fait que les Espagnols la nomment incienso de los Indios, encens des Indiens: on lui attribue de très-grandes vertus; on croit que cette réfine est celle qui est plus connue sous le nom de gomme animée.

TEPETOTOLT, f. m. (Hift. natur. Ornithol.) nom d'un oiseau du Brefil, du genre des coqs d'Inde, & qu'on appelle plus communément mitu-poragu. Voyez

ce mot. (D. J.)
TEPHRAMANCIE ou SPODOMAN-CIE, (Divinat.) du grec reque & onodes qui signifient également de la cendre, & de marrena divination, espece de divination dans laquelle on se servoit de la cendre du feu, qui, dans les facrifices avoit consumé les victimes: on la pratiquoit sur-tout, fur l'autel d'Apollon Isménien; c'est peutêtre ce qui a fait donner à Sophocle dans sa tragédie d'Œdipe roi, le nom de devineresse à la cendre marreia enodos. Delrio dit que de son temps on avoit encore en quelques endroits la superstition d'écrire fur de la cendre le nom de la chose qu'on prétendoit favoir ; qu'on exposoit enfuite cette cendre à l'air, & que selon que le vent effaçoit les lettres en enlevant la cendre, ou les laissoit en leur entier, on auguroit bien ou mal pour ce qu'on vouloit entreprendre. Delrio, Disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quæst. vij. sed. 2. pag. 552.

On prétend que tous les Algonquins & les Abenaquis, peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, pratiquoient autrefois une espece de tephramancie ou pyromancie dont voici tout le mystere. Ils réduisoient en poudre très-fine du charbon de bois de cèdre; ils disposoient cette poudre à leur maniere, puis y metroient le feu; & par le tour que prenoit le feu en courant sur cette poudre, ils connoissoient, disoient-ils, ce qu'ils cherchoient. On ajoute que les Abenaquis, en se con-TEPECOPALLI-QUAHUITL, f. m. vertissant au christianisme, ont eu bien de

la peine à renoncer à un usage qu'ils regardoient comme un moyen très - innocent de connoître ce qu'ils passoit loin de chez eux. Journal voyage d'Amérique, par le P Charlevoix, lettre xxv. page 363.

TEPHRION, s.m. (Pharmac. anc.) γεφριών, nom d'un collyre de couleur cendrée; il s'appelloit aussi cythion: on en trouve la préparation dans Aetius, l. VII. & dans Celse, l. VI. c. νj, mais d'une

maniere différente. (D. J.)

TEPHRITES, (Hift. nat. Litholog.) nom donné par quelques auteurs anciens, à une portion de la corne d'ammon pétrifiée.

TEPIDARIUM, s. m. (Littérat.) chambre des thermes des anciens, appellée aussi concamerata sudatio: c'étoit une étuve voûtée pour faire suer, un bain de vapeur; ces lieux étoient arrondis au compas, afin qu'ils recussent également en leur milieu la force de la vapeur chaude, qui tournoit & se répandoit dans toute leur cavité. Ils avoient autant de largeur que de hauteur jusqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laissoit une ouverture pour donner du jour, & on y suspendoit avec des chaînes un bouclier d'airain, par le moyen duquel, en le haussant & baissant, on pouvoit augmenter ou diminuer la chaleur qui faisoit suer. Le plancher de ces étuves étoit creux & suspendu, pour recevoir la chaleur de l'hypocauste, qui étoit un grand fourneau maconné au dessous, que l'on avoit soin de remplir de bois & d'autres matieres combustibles, & dont l'ardeur se communiquoit aux étuves, à la faveur du vuide qu'on laissoit sous leurs plan-

Ce fourneau servoit non seulement à échausser les deux étuves, mais aussi une autre chambre appellée vasarium, située proche de ces mêmes étuves & des bains chauds: l'on plaçoit dans cet endroit trois grands vases d'airain appellés miliaria, à cause de seur capacité; l'un étoit destiné pour l'eau chaude, l'autre pour la tiede, & le troisseme pour la froide. Ces vases étoient tellement disposés, que l'eau pouvoit passer de l'un dans l'autre par le moyen

de plusieurs siphons, & se distribuoit par divers tuyaux ou robinets dans les bains voisins, suivant les besoins de ceux qui s'y baignoient.

Le tepidarium qui servoit aussi de garderobe, paroissoit d'une structure magnissque dans les thermes de Dioclétien avant la démolition : c'étoit un grand sallon octogone de figure oblongue, dont chaque face sormoit un demi - cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs rangs de colonnes d'une hauteur extraordinaire.

On a trouvé à Lincoln, sous terre, en 1739, les restes d'un tepidarium des Romains, & l'on en peut voir la description dans les trans. philosophiques n°. 462. sect. 29. (D. J.)

TEPIS, f. m. (Comm.) étoffe de soie & coton qui se fabrique aux Indes orien-

tales. (D.J.)

TEPONATZLE, (Luth.) espece de tambour des Péruviens, dont voici la description, tirée mot à mot de l'histoire générale des voyages. « Le teponaizle étoit » d'une seule piece de bois sort bien tra- » vaillé, vieux, sans peau ni parchemin » par dehors, avec une seule sente au » principal bout: on le touchoit avec des » bâtons, comme nos tambours, quoique » les extrêmités ne sussent pas de bois, » mais de laine ou de quelque substance » mollasse ».

On peut, il me semble, conclure de cette description, qui me paroît bien confuse & mal écrite, que le teponazzle étoit une espece de cuveau de bois, mais d'une seule piece; qu'on le posoit le creux vers la terre, & qu'on frappoit le fond, fendu pour rendre plus de son, avec des baguettes dont les boutons étoient de laine, &c.

Les Péruviens avoient encore une autre forte de tambour dont on jouoit en même temps que du teponatzle, mais dont je n'ai pu trouver le nom; je vais le décrire d'après

le même ouvrage.

"Il étoit plus grand, rond, creux, & peint en dehors. Il avoit sur l'embouchure un cuir bien corroyé & fort tendu,
qu'on serroit ou qu'on lâchoit, pour
élever ou pour baisser le ton. On le
battoit avec les mains, & cet exercice

» étoit pénible. Ces deux instrumens (le que du quatorzieme fiecle, connu sous produicient une symphonie celui de Jacques de Téramo, parce qu'il naquit dans cette e en 1349. Il devint évêque de Monopoli en 1391, archevêque

TEPPIA (LA), (Géogr. mod.) riviere d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle a sa source près de Rocca de Massimo, & se perd dans le sleuve Sisto; c'est l'ancien Amasene, qui traverse les marais Pomptins, & tomboit dans la mer de Toscane, près du promontoire de Circé.

(D,J,)

TEPULA-AQUA, (Géogr. anc.) Pline liv. XXXVI. ch. xv. & Frontin, lib. de aquæductib. donnent ce nom à un des aqueducs qui conduisoient l'eau à Rome & dans le Capitole: cette eau venoit du rerritoire appellé Lucullanus, & que quelques-uns croient être le même que Tus-culum. L'aqueduc passoit par la voie Latine. Cn. Servilius Cœpio, & L. Cassinus Longinus l'avoient fait faire dans le temps qu'ils étoient censeurs, dans la 629 année de la fondation de Rome, sous le confulat de M. Plautius Hypsœus, & de M. Fulvius Flaccus. (D. J.)

TER (LE), (Géogr. mod.) en latin Thicis, riviere d'Espagne, dans la Catalogne. Elle a sa source près du mont Canige, baigne les murs de Gironne, & va se perdre dans la Méditerranée.

TERAIN (LE), ou THEREIN ou THARAIN, (Géogr. mod.) en latin vulgaire Tara, riviere du Beauvoisis; son nom est formé de la racine tar & du latin amnis, d'où l'on a sait ain, comme dans plusieurs autres noms de rivieres. Elle tire sa source d'un village du côté de Dieppe, & se jette dans l'Oise à Montalaire.

(D. J.)

TERAMO, (Géogr. mod.) ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, au confluent du Tardino & de la Viciola, entre Afcoli & Civita-di-Pena, à 8 lieues d'Aquila. Cette ville est l'Interamna du pays des Prægutiens; Ptolomée, liv. III. chap. j. écrit Interamnia. Elle a présentement un évêché fondé l'an 500, & qui ne releve que du pape. Long. 31. 28. lat. 42. 37. Palladino (Jacques) auteur ecclésiasti-

que du quatorzieme fiecle, connu sous le nom d'Ancharano, & plus encore sous celui de Jacques de Téramo, parce qu'il naquit dans cette en 1349. Il devint évêque de Monopoli en 1391, archevêque de Tarente en 1400, archevêque de Florence en 1401, évêque & administrateur du duché de Spolete en 1410. Il sut envoyé en Pologne, en qualité de légat du saint siege en 1417, & il y mourut la même année. Le seul de ses ouvrages qui a eu cours, mais un cours incroyable, est une espece de roman de piété, qu'on a traduit dans presque toutes les langues de l'Europa

de l'Europe.

M. Dupin a eu tort de dire, que ce roman n'existoit qu'en manuscrit dans les bibliotheques d'Angleterre; il a été mis au jour plusieurs sois, & sous des titres différens. Voici ceux des premieres éditions: 1°. Jacobi de Ancharano, processus Luciferi contrà Ihesum, coràm judice Salomone; c'est une très-vieille édition, in-folio, fans aucune indication, ni date. 2°. Reverendi patris domini Jacobi de Theramo, consolatio peccatorum nuncupatum, & apud nonnullos Belial vocitatum, id est, processus Luciferi principis dæmoniorum, quorum procurator Belial, contra Ihesum redemptorem, ac salvatorem nostrum, cujus procurator Moyses, de spolio animarum quæ in lymbo erant, cùm descendit ad inferna. coram judice Salomone; c'est encore une très - ancienne édition, in-folio, en assez beaux caracteres, sans aucun nom de ville, & sans aucune date.

On a d'autres éditions du même ouvrage.

1º Une d'Ausbourg, chez Jean Schusser en 1472, in-folio, 2. Une intitulée: Lis Christi & Belial, judicialiter coram Salomone judice, Gondæ, per Gerardum Leen en 1481, in-folio, en caracteres gothiques. 3. Une sans nom de ville, ni d'imprimeur en 1482, in-folio. 4. Une en 1484, in-folio. 5. Une à Ausbourg, chez Jehan Schoënbarger en 1487, in-folio. 6. Une à Strasbourg en 1488, in-folio. 7. Une à Vicence en 1506, in-folio. 8. Une à Hanoviæ en 1611, in-8°, &c.

êché fondé l'an 500, & qui ne releve le du pape. Long. 31. 28. lat. 42. 37. lorsqu'il composa cet ouvrage, dont voici Palladino (Jacques) auteur ecclésiasti- un court précis; car j'imagine que peu

de personnes en France connoissent ce pereur Auguste & le prophete Jérémie,

livre fingulier.

L'auteur après avoir dit en deux mots, que la chûte de l'homme avoit obligé J. C. à mourir pour la rédemption du genre humain, suppose que son ame descendit aux enfers immédiatement après sa mort, y entra triomphante, en délivra les ames des bienheureux, enchaîna Lucifer, & mit en fuite les démons. Ces démons s'étant rassemblés, élurent Bélial pour leur procureur, & l'envoyerent demander justice à Dieu contre Jesus, comme contre un perturbateur & un usurpateur. Bélial obtint de Dieu, Salomon pour juge. Jesus cité devant ce roi, & ne pouvant comparoître en personne, prit Moyse pour fon procureur. Moyle comparut, & Bélial l'admit, se contentant de lui faire essuyer le reproche du meurtre de l'Egyptien.

Moyse ayant proposé ses moyens, voulut faire ouir ses témoins; & Salomon leur sit prêter serment sur le livre des évangiles, de ne rien dire que de véritable: ce qui n'est pas moins plaisant que l'imagination de ces peintres ignorans, qui, dépeignant l'annonciation du Verbe, y mettoient bonnement la Vierge Marie à

genoux devant un crucifix.

Excepté le seul Jean - Baptiste, Bélial récuse tous les autres témoins; savoir Abraham, à cause de son concubinage public; Isaac, à cause de son parjure; Jacob, à cause de ses straudes; David, à cause de son meurtre & de son adultere; Virgile, à cause qu'il s'étoit laissé suspendre d'une tour, & exposer à la risée du peuple par une semme; Hippocrate, à cause du meurtre de son neveu; & Aristote, à cause du vol des papiers de Platon.

Bésial propose à son tour ses moyens; mais après de longues contestations, selon la forme du barreau, & l'allégation de plus passages tirés de la bible, Bésial est condamné par Salomon. Il en appelle à Dieu, qui lui donne pour souverain juge, Joseph le patriarche, devant qui la cause sur encore plaidée vivement. Bésial fair proposer par David de merre l'affaire en arbitrage, & les parties en conviennent. Ces arbitres, qui sont selon dire des hétérodoxies à Moyse, lorsqu'il reconnost trois Dieux dernier verset du ps. 66. benedit dernier verset d

pereur Auguste & le prophete Jérémie, pour Bélial; Aristote & le prophete Isaïe, pour Moyse, prononcent enfin un arrêt, dont les deux parties s'attribuent l'avantage.

Jesus ayant reçu cet arrêt de la main de Moyse, s'en réjouit avec ses disciples, & leur donne ses instructions. Ensuite les ayant quittés pour monter au ciel, Dieu le pere & le Saint-Esprit, accompagnés de millions d'anges, viennent au devant de lui, & l'introduisent dans le séjour de la gloire éternelle; bientôt après il envoie le Saint - Esprit à ses disciples, qui se répandirent par tout l'univers, pour enseigner & endoctriner les dissérentes nations.

Il n'est pas nécessaire de dire que tout cela est aussi grossiérement traité, qu'on voit qu'il est imaginé; c'est le fruit d'un fiecle barbare. Les passages de l'écriture y sont cités d'une maniere comique, & plus propre à faire rire, qu'à édifier. Bélial y turlupine même quelquefois Moyse, comme quand il lui dit en se moquant de lui: loquere, domine, quia servus tuus audit, pag. 86; on comme quand il se contente de réfuter les merveilles de l'histoire du Messie par ce trait ironique: Amice Moyses, confusus non sum, quia quæ tu dicis verificabuntur cum Deus fiet homo, page 131. Il lui fait aussi quelquefois des difficultés malignes, comme lorsqu'il lui dit , page 114. Die mihi , & Moyfes, quare imputatur judæis mors Christi, postquam fuerant excecati ab ipso Jesu, acque indurati corde; & page 116, hoc non ascendit in cor meum, quod Deus tradiderit in mortem filium suum pro homine servo. Hæc abhorrent leges & natura, & omni audienti est incredibile. Et, quod pejus est, tu Deum esse passibilem afferis. Quelquefois l'auteur y fait dire des hétérodoxies à Moyse, comme lorfqu'il reconnoît trois Dieux dans ce dernier verset du ps. 66. benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus; ecce David nominattres Deos, dit-il, en propres termes, page 131; quelquefois il lui fait dire comme s'il avouoit sa défaire: O! Belial, valde me pungis, De plus, on voit dans cette piece Moyse ne se détendre qu'en se fâchant, & qu'en se répandant en injures; au lieu que Bélial se contente de dire paissiblement ses raisons, & recommande la douceur à Moyse. Et tunc, ait Moyses ad Belial; ô Belial, dic mihi, nequissime. Ait Belial, Moyses, esto sapiens, & dic quod vis & coram judice non loquaris vituperosè, quia patienter audiam.

Ce défaut regne encore plus dans le procès de fatan contre la Vierge, devant Jesus. La vierge criaille, pleure, dit des invoctives, & veut à peine laisser parler son adverse partie; jusques-là, que son fils est obligé de lui imposer silence, & de lui dire avec quelque sorte de sévérité: O mater! dimitte ipsum dicere, quia incivile est, nist eum tota lege perspecta aliquid judicare, vel respondere permiseris, pag. 30. satan au contraire sait se modérer, & se désend avec beaucoup de tranquillité.

Si cette piece avoit été composée dans un fiecle éclairé, on auroit raison de la regarder comme un artifice criminel de celui qui en seroit l'auteur; mais la barbarie & la grossièreté du tems, dans lequel vivoit Palladino, semblent le mettre à couvert de ce soupçon. Quelques personnes meme penient qu'il ne composa cet ouvrage, que pour remettre devant les yeux des peuples de ce tems-là, l'écriture sainte & la religion, dont ils n'avoient plus aucune idée, & pour leur en donner au moins quelque teinture. En ce cas-là, sa mal-habileté étoit encore plus grande que le ridicule de ses contemporains;

Qui sottement zélés en leur simplicité, Jouoient les Saints, la Vierge & Dieu par piété.

Mais je croirois plutôt que l'unique but de Palladino, étoit d'exercer ses talens pour le barreau, sur quelque sujet intéressant & peu commun, & de se singularisser par une semblable entreprise; en sorte que rien ne sui parut plus propre à y réussir, qu'une imagination aussi extraordinaire, que celle d'un procès entre le diable & Jesus-Christ, ou entre Satan & la Vierge Marie.

L'ouvrage dont nous parlons a été traduit, comme je l'ai dit, dans presque toutes les langues de l'Europe. Il y en a une version allemande, imprimée à Strasbourg en 1477, in-folio, avec des figures en bois; à Ausbourg en 1479, en 1481 & 1493, in-folio; & de nouveau à Strasbourg en 1508, in-4°. Le jurisconsulte Jacques Ayerer a revu cette ancienne traduction, en a changé le langage, & l'a publiée de nouveau à Francsort en 1600, in folio. Cette édition a été renouvellée en 1656, in-4°. avec plusieurs commentaires.

La plus vieille traduction françoise est intitulée: Procès fait & démené entre Bélial, procureur d'enfer; & Jesus fils de la Vierge Marie, translaté de latin en commun langage, par vénérable & discrete personne frere Pierre Farget, de l'ordre des Augustins; elle est imprimée sans indication de ville, ni d'imprimeur, mais probablement à Lyon en 1482 en caracteres gothiques, & avec figures, in-folio. La seconde version est intitulée la consolation des poures pécheurs, ou le procès de Bélial à l'encontre de Jesus; cette version a été mise au jour à Lyon, par Jean Fabri en 1485 in-4°; & réimprimée au même endroit & de la même forme, en 1490 & en 1512. Toutes ces éditions sont remplies de figures en bois, mal faites & fort grotesques.

On à du même livre une version flamande, mise au jour à Harlem en 1484, in-folio, & donnée plusieurs fois depuis; savoir, à Anvers en 1512, en 1516, en 1551, en 1558, in-folio, & ailleurs.

L'index d'Etpagne des livres prohibés, condamne une version espagnole du même livre, & l'index romain en condamne une italienne.

La traduction danoise est de l'an 1589. Comme l'impression de toutes ces traductions ne s'est faite qu'avec approbation & permission, & que rien n'étoit autresois plus en usage que leur lecture, il ne faur point douter qu'elles ne sussent encore aujourd'hui sort en vogue, si les lumieres du christianisme n'en avoient sait sentir tout le ridicule. Je ne sais même s'il n'entre pas beaucoup de politique dans l'interdiction de l'index romain; les auteurs

de cet index auroient honte de se trouver encore exposés aux justes reproches qu'ils ont essuyés si long-temps, d'autoriser des livres pleins de ridicule; mais un ouvrage beaucoup plus condamnable, & approuvé finguliérement en Italie, c'est celui du jésuite françois qui a travesti l'écriture sainte en roman, sous le titre séducteur, d'histoire du peuple de Dieu, tirée des seuls livres saints. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TERASSON, (Géogr. mod.) bourg que nos géographes nomment ville de France, dans le haut Périgord, à quatre lieues de Sarlat, sur la riviere de Vezere. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît. Long. 18. 56. latit. 45. 9. (D. J.)

TERATOSCOPIE, f. f. divination par l'apparition & la vue des monstres, des prodiges, des spectres, des fantômes; ce mot est formé de repas, prodige, & de

exomew, je considere.

Ce fut par la teratoscopie, que Brutus, le meurrier de Céfar, augura qu'il perdroit la bataille de Philippe, lorsque la veille de cette action, un spectre lui apparut dans sa tente. Ce fut aussi par elle que Julien l'apostat étant à Paris se laissa proclamer auguste par l'armée des Gaules; le génie de l'empire, qui lui apparut, dit-il, la nuit, fous la figure d'un jeune homme, l'ayant sollicité & comme forcé de condescendre à la volonté des soldats. Il étoit aisé par ambition, ou par d'autres semblables motifs, d'imaginer des prodiges & des apparitions, & de feindre qu'on se rendoit à la volonté des dieux, lors même qu'on ne suivoit que son penchant.

TERBEDH, ou TERBADH, f. m. (Mat. médec. des Arabes.) nom donné par Avicenne au turbit purgatif, dont tous les auteurs de son temps font mention, quoiqu'en général d'une maniere fort

confule.

Le turbit de Sérapium est le tripolium des Grecs. Le turbit des autres auteurs, est la racine alypum; toutes choses fort différentes entr'elles, & plus encore du vrai turbit de nos droguistes, décrit par Garcias; cependant, il paroît que le turbedh, d'Avicenne, est véritablement notre I du profit aux habitans. Tome XXXIII.

turbit; en effet, il dit que le turbit étoit une substance ligneuse, qu'on apportoit des Indes orientales, & que cette substance étoit cathartique. Garcias nous assure, de même qu'Avicenne, que les Indiens en font usage pour purger les sérosités, & qu'ils en corrigent la violence avec du gingembre. (D. J.)

TERCEAU, f. m. (Gram. & Jurisp.) tertia seu tertia pars; est une redevance seigneuriale qui est due en quelques lieux au seigneur, pour la concession de terres

plantées en vignes.

Dans la coutume de Chartres, où ce droit a lieu, suivant l'article 113, il se prend fur les vins, à la cuve, ou autre vaisseau à vin, & le sujet doit avertir le feigneur, fon procureur, receveur ou commis, avant de tirer son vin, à peine de soixante sous d'amende.

Ce droit paroît venir de la tierce, tertia, ou troisieme partie des fruits en général, qui se payoit anciennement au propriétaire par son serf, ou colon, qui faisoit valoir la terre de son maître. V. BOUQUE.

Ce droit de terceau revient à ce que l'on appelle complaire en Poitou, quartpot en Bourbonnois, vinage à Senlis. (A)

TERCERE, (Géogr. mod.) isle de la mer du Nord, & la plus considérable entre les Açores; elle a environ quinze lieues de tour, trente mille habitans, & est toute environnée de rochers qui la rendent presque imprenable. Cette isle est abondante en poisson, en viande, en fruits, en gros bœufs qui sont les plus beaux du monde, en racines qu'on nomme barais, & en bled; mais elle manque d'huile, de sel, de chaux, & de toutes sortes de poterie. On conserve le bled dans des puits creusés en terre, & scellés d'une pierre à leur ouverture.

La capitale de l'ille se nomme Angra: elle a cinq paroisses, & est le siege d'un évêque, suffragant de Lisbonne. Son havre fait en forme de croissant, est le seul mouillage qu'il y ait dans l'isle; le principal commerce de Tercere, est en pastel; les passages des flottes de Portugal & d'Espagne, qui vont aux Indes, au Bresil; au Cap-verd, apportent par le commerce

Les Portugais ayant observé que lorsqu'un vaisseau est au méridien des Açores, l'aiguille marine frottée d'aimant, regarde directement le septentrion, sans aucune variation ni vers l'orient, ni vers l'occident, mais qu'au delà & au deçà, elle incline un peu vers l'une ou l'autre partie du monde, cette observation leur a fait placer à Tercere le premier méridien, au lieu que les François le posent dans l'isle de Fer, l'une des Canaries. (D. J.)

TERCOT, TERCO, ou TERCOL,

voyez Torcou.

TEREBENTHINE, s. f. (Hist. des drogues exot.) c'est un suc résineux de divers arbres; car quoique ce mot ne convienne qu'à la seule résine qui découle du térébinthe, on l'étend à divers autres sucs; mais on connoît en particulier, dans les boutiques des droguistes curieux, cinq sortes de térébenthines, dont nous allons parler, savoir, celle de Chio, de Perse, de Venise. de Strasbourg, & la commune.

nise, de Strasbourg, & la commune. La térébenthine de Chio, s'appelle terebenthina Chia, vel Cypria, offic. c'est un suc résineux liquide, qui découle du térébinthe, blanc, jaunâtre, ou de la couleur du verre, tirant un peu sur le bleu, quelquesois transparent, de consistance tantôt plus ferme, tantôt plus molle, flexible & glutineux. Lorsqu'on frotte la térébenthine entre les doigts, elle se brise quelquefois en miettes; le plus souvent cependant, elle est comme le miel solide, elle cede & s'attache aux doigts comme lui; son odeur est forte, mais non désagréable, semblable à celle de la réfine de mélese, c'est-à-dire, à la térébenthine de Venise, fur-tout lorsqu'on la manie dans les mains, ou qu'on la jette sur les charbons; elle est modérément amere au goût & âcre: on estime beaucoup celle qu'on apporte directement des illes de Chio & de Cypre; c'est de ces isles qu'elle tire son nom. Les anciens la connoissoient, & en faisoient

Cette réfine découle d'un arbre qui vient fans culture dans l'isle de Chio, Il est déja décrit: parlons donc du même térébinthe de Languedoc & du Dauphiné; c'est le terebinthus vulgaris, C.B.P. terebinthus, J. B. Cet arbre est toujours verd, de la

groffeur d'un poirier, ayant une écorce cendrée & gercée; ses branches s'étendent au large, & les feuilles y sont alternativement rangées, conjuguées, roides & fermes, peu différentes de celles du laurier, mais plus obscures; les fleurs, au com-mencement de mai, se trouvent ramassées par grappes au bout des petites branches; ces fleurs sont des étamines de couleur pourpre, auxquelles il ne succede aucun fruit; car l'espece qui rapporte du fruit, a des fleurs qui n'ont point d'étamines; les fruits viennent austi en grappes; ils font arrondis, longs de deux ou trois lignes, ayant une coque membraneuse, rougeâtre ou jaunâtre, un peu acide, styptique, & réfineule: cette coque n'a qu'une loge, souvent vuide, d'autres sois pleine d'une amande.

Cet arbre est chargé vers l'automne de certaines vessies attachées aux feuilles & aux rameaux, assez semblables à celles qui naissent sur les feuilles de l'orme, mais de couleur purpuine; quelquesois l'on trouve à l'extrêmité des branches des excrescences cartilagineuses, de la figure des cornichons, longues de quatre, cinq, fix doigts, & davantage, de formes différentes, creuses & roussâtres: ces excrescences étant ouvertes, paroissent contenir, de même que les vessies, une petite quantité d'humeur visqueuse, couverte d'ordures cendrées & noirâtres, & de petits insectes ailés. Tous les auteurs qui ont parlé de cet arbre, ont fait mention de ces excrescences, & elles ne sont autre chose que des especes de gales produites par des insectes qui piquent les feuilles, y déposent leurs œufs, & leur fournissent par-là une mariere propre à les faire éclore, les nourrir ensuite, & les conserver par une sage prévoyance de la nature. On ne ramasse point de réfine de ces vessies, ni de ces excrescences; mais on la retire du bois: on fait des incisions aux troncs, & aux branches de cet arbre, après qu'il a poussé ses bourgeons, ainsi qu'aux autres arbres qui sont réfineux; de ces incisions découle une réfine d'abord liquide, qui s'épaissit peu à peu, & se desseche.

Celle que répand abondamment le térébinthe de Chio, est épaisse, d'une couleur

TER

blanche tirant sur le bleuatre, presque sans, ne tirent pas la térébenthine du tronc de l'arbre par des incisions, mais ils brûlent la résine, jusqu'à ce qu'elle ait la couleur d'un rouge brun foncé; elle sert aux peintres à cause de la vivacité de sa couleur; car cette refine est dure, friable, & brillante: on en trouve chez les Turcs, dans les boutiques, sous le nom de sijah Benna, c'est-à-dire, noir du mont Benna.

On fait usage de la térébenchine persitérieurement & intérieurement : elle est bonne extérieurement pour amollir, résoudre, purifier les ulceres, & réunir les levres des plaies récentes: on la compte au nombre des remedes balfamiques & vulnéraires internes: on la prescrit dans les exulcérations des visceres, dans la toux invétérée, dans le commencement de la phthisie, & le crachement purulent; elle donne aux urines l'odeur de violette, & est avantageuse dans leur suppression, quand cette suppression procede d'une sérosité âcre, épaisse, & gluante, sans in-Hammation.

La térébenthine de Chio, passe pour être douée des mêmes vertus: on l'emploie dans la thériaque d'Andromaque, le mithridate de Damocrates, & les trochifques de Cyphi. On pourroit préparer avec cette térébenthine, ainsi qu'avec la persique, une huile, & une colophone; mais on trouve rarement ces deux réfines dans nos boutiques, où on ne connoît guere que la térébenthine des méleles, qui d'ailleurs fournit plus d'esprit que la résine des térébinthes.

La térébenthine de Venise, ou des méleles, terebenthina veneta, laricea, offic. est une lubitance réfineule, liquide, limpide, gluante, tenace, plus groffiere que l'huile, plus coulante que le miel; elle découle également & entiérement du doigt que l'on y a trempé, est un peu transparente comme du verre, de couleur jaunâtre, d'une odeur réfineuse, pénétrante, agréable, & cependant un peu dégoûtante ; d'un goût fin, âcre, un peu amer, qui surpasse fon âcreté & sa chaleur, la réfine du térébinthe. On estime celle qui est récente.

laveur, & sans odeur, s'attachant fort légérement aux dents, & s'endurcissant le bois même du térébinthe pour en faire facilement. La récolte de ce suc se fait en incisant en travers, avec une hache, les troncs des gros térébinthes, depuis la fin de juillet, jusqu'en octobre; la térébenthine qui en coule, tombe sur des pierres plates, placées fous ces arbres par les paysans; ils l'amassent avec de petits bâtons qu'ils laissent égoutter dans des bouteilles: on la vend sur les lieux trente ou que, comme des autres térébenthines, extrente-cinq parats l'oque, c'est-à-dire, les trois livres & demie & une once. Toute l'isle n'en sournit pas plus de trois cents oques. Cette liqueur passe pour un grand stomachique dans le pays; nous parlerons

plus bas de les vertus.

Kæmpfer fait particuliérement mention de la térébenthine de Perse, très - usitée parmi les Orientaux; elle n'est pas différente de celle de Cypre: on la recueille des térébinthes qui abondent dans les montagnes, dans les déferts, aux environs de Schamachia en Médie, de Schiras en Perse, dans les territoires de Luristan, & ailleurs. Les habitans retirent beaucoup de liqueur réfineuse, qui coule pendant la grande chaleur, du térébinthe auquel on a fait une incifion, ou de lui-même, ou des fentes & des nœuds des souches qui se pourrissent. Ils font un peu cuire cette liqueur à un feu lent, & ils la versent avant qu'elle commence à bouillir; étant refroidie, elle a la couleur & la consistance de la poix blanche.

Cette térébenthine ne sert chez les Orientaux que de masticatoire. Les semmes qui demeurent au delà du Heuve Indus, sont si habituées d'en mâcher, qu'elles ont de la peine à s'en passer; elles prétendent que cette résine, en provoquant l'excrétion d'une lymphe surabondante, les délivre des fluxions, qu'elle procure de la blancheur & de la fermeté aux dents, & qu'elle donne à la bouche une haleine agréable: on en trouve par-tout dans les boutiques, & chez les parfumeurs des Turcs, des Ferses & des Arabes, sous le nom turc de sakkis, & sous le nom persan

de konderuun.

Les habitans du mont Benna en Perse, pellucide, blanche, liquide, qui n'est pas

salie par des ordures, & dont les gouttes s'attachent à l'ongle, sans couleur. On l'appelle térébenthine de Venise, parce qu'autrefois on l'apportoit de ce lieu; mais présentement on l'apporte du Dauphiné & de la Savoie; cette espece de résine étoit connue des anciens Grecs, & dès le temps de Galien, à ce qu'il rapporte.

Le mélese, dont nous avons donné la description en son lieu, produit cette térébenthine; elle en découle d'elle-même, ou par une incision faite à l'arbre au printemps & en automne, comme une eau limpide, & de la consistance de l'huile; mais bientôt après elle jaunit un peu, & elle s'épaissit

avec le temps.

Il paroît par l'analyse chymique, que la térébenthine de mélese est composée d'une huile subtile, tellement unie avec un sel acide, que les deux ensemble font un composé résineux; qu'elle ne contient que très-peu ou point de terre, & une trèspetite portion de sel alkali fixe, que l'on apperçoit à peine. En effet, si l'on fait digérer de l'esprit de térébenthine avec l'acide vitriolique, quelques jours après ils se changent en une résine semblable à la térébenthine qui s'épaissit de plus en plus en continuant cette digestion, & elle se change enfin en un bitume noir.

Il faut observer que la térébenthine prise non feulement par la bouche & en lavement, mais encore appliquée extérieurement, est affez célèbre; c'est pourçuoi il n'y a presque aucun liniment, aucun emplatre, ou onguent pour les plaies & les ulceres, où la térébenthine de Venise n'entre. Les chirurgiens en préparent un onguent digestif, très-usité & très-recommandé dans les plaies; ils mêlent avec la térébenthine une suffisante quantité de jaunes d'œuf & de l'huile rofat, ou quelqu'autre

liqueur convenable.

Dans la dyssenterie, les exulcérations des intestins, la néphrétique, la suppression de l'urine, on donne utilement des lavemens avec la térébenthine. Il faut cependant l'employer avec prudence, & dans les cassoù l'on n'a pas lieu de craindre l'inflammation des vifecres. Elle est encore d'usage dans la gonorrhée, & les fleurs blanches. La réfine du térébinthe, la té- d'écailles larges à leur partie supérieure,

rébenthine de Venile, & celle de Cypre, ont les mêmes propriétés. On préfere cependant la térébenthine du mélese à toutes les autres pour l'usage intérieur. On prépare avec cette térébenthine un esprit & une huile de térébenthine, ainsi que de la colophone; enfin la térébenthine du mélese entre dans presque tous les onguents, & les emplâtres des pharmacopées.

La térébenthine de Strasbourg, ou plutôt la térébenthine de sapin, est nommée dans les auteurs réfine liquide des sapins; terebenthina abietina, terebenthina argentoratensis, c'est une substance résineuse, liquide lorsqu'elle est récente, plus tran'parente que celle du mélese, moins visqueuse & moins tenace: son odeur est plus agréable & plus amere, & ressemble en quelque façon à celle de l'écorce de citron, dont elle a presque le goût: elle jaunit & s'épaissit avec le temps. On l'appelle térébenthine de Strasbourg, parce qu'on l'apporte de cette ville à Paris.

Cette liqueur réfineuse découle du sapin nommé abies taxi folio, fructu sur sum speciance, I R. H. 585, abies conis sursùm spectantibus, sive mas, C. B. P. 505. Cet arbre est grand, & surpasse le pin par sa hauteur. Son tronc est droit, nu par le bas, couvert d'une écorce blanchâtre & cassante. Ses branches croissent tout autour du tronc, quelquefois au nombre de quatre, de cinq, de fix, & même davantage; elles font ainfi arrangées de diflance en distance jusqu'au sommet. Ces branches donnent des rameaux disposés le plus souvent en forme de croix, sur lesquels naissent de tous côtés de petites feuilles mousses, d'un verd foncé en dessus, un peu blanchâtres en dessous, & traversées par une côte verte.

Ses fleurs sont des chatons composés de pluficurs fommets d'étamines, qui fe partagent en deux loges, s'ouvrent transversalement, & répandent une poussiere très-fine, le plus souvent de la figure d'un croissant, comme on l'observe au microscope. Ces fleurs sont stériles. Les fruits naissent dans d'autres endroits du même arbre: ce sont des cônes oblongs presque ovoides, plus courts & plus gros que ceux de la pesse ou picea: ils sont composés

se trouvent deux semences garnies d'un feuillet membraneux, blanchâtres, remplies d'une humeur grasse & âcre. Ces cônes sont verds au commencement de l'automne, & donnent beaucoup de résine, & vers le commencement de l'hiver ils parviennent à leur maturité. Cet arbre est très-commun en Allemagne, & dans les

pays du nord.

On tire la réfine ou l'huile de sapin, non seulement de la tige & des branches, mais encore de quelques tubercules qui font placés entre l'écorce. Celle qui découle de la tige par l'incision que l'on y fait, est moins odorante & moins précieuse: lorsqu'elle est seche, elle ressemble un peu à l'encens par sa couleur & son odeur; c'est pourquoi quelques - uns la lui substituent; mais la réfine qui découle des tubercules auxquels on a fait une incifion, est fort estimée; on l'appelle spécialement larme de sapin, huile de sapin, & communément bijon. Voici la maniere de tirer cette refine.

Les bergers, pour ne pas être oisifs pendant le jour, vont dans les forêts des sapins, portant à la main une corne de vache creuse. Lorsqu'ils rencontrent de jeunes sapins revêtus d'une écorce luisante, & remplis de tubercules, ils conjecturent aussi-tôt qu'il y a de l'huile sous ces tubercules; ils les pressent avec le bord de leur corne, & en font couler toute l'huile. Ils ne peuvent pas cependant par cette manœuvre recueillir plus de trois ou quatre onces de cette huile en un jour; car chaque tubercule n'en contient que quelques gouttes : c'est ce qui rend cette résine rare & chere. Mais on tire une bonne quantité de térébenthine de la tige des fapins & des picea par des incilions qu'on leur fait au mois de mai.

Les paysans commencent le plus haut qu'ils peuvent atteindre avec leurs coignées à enlever l'écorce de l'arbre, de la largeur de trois doigts depuis le haut, sans -cependant descendre plus bas qu'à deux piés de terre: ils laissent à côté environ une palme d'écorce, à laquelle ils ne touchent point; & ils recommencent ensuite la même opération, jusqu'à ce qu'ils aient

attachés à un axe commun, sous lesquelles | ainsi enlevé toute l'écorce de distance en distance, depuis le haut jusqu'en bas. La réfine qui coule aussi-tôt est liquide, & elle s'appelle térébenthine de Strasbourg; cette térébenthine s'épaissit avec le temps; & deux ou trois ans après, les plaies faites aux arbres sont remplies d'une réfine plus grossiere; alors ils se servent de couteaux à deux tranchans, recourbés, attachés à des perches pour enlever cette seconde réline, qu'ils conservent pour en faire de la poix. La pure térébenthine de Strasbourg a les mêmes principes que celle de Venise, & elle a presque les mêmes vertus.

La térébenthine commune, la grosse terebenthine, resina pinea, est une substance réfineuse, visqueuse, tenace, plus groffiere & plus pesante que celle du sapin ou du méles. Elle est blanchâtre, presque de la confistance de l'huile un peu condensée par le froid, d'une odeur résineuse. désagréable, d'un goût âcre, un peu amer,

& qui cause des nausées.

Cette réfine découle d'elle-même, ou par l'incision, de différentes especes de pin; mais on la tire fur-tout dans la Provence près de Marseille & de Toulon, & dans la Guyenne près de Bordeaux, du pin appellé pinus sylvestris, vulgaris genevensis, par J. B. 1, 253, & pinus sylvestris, par C. B. P. 491. Cet arbre n'est pas différent du pin ordinaire. Il est seulement moins élevé, ses feuilles sont plus courtes, & ses fruits plus petits.

Il découle deux sortes de réfine de ces arbres, l'une nommée réfine de cônes, parce qu'elle en suinte naturellement; l'autre qui est rirée per l'incision que l'on fait à l'arbre, est appellée résine de pin. Lorsque cet atbre est plein de résine, il est nommé torche, tæda en latin. La trop grande abondance de réfine, est une maladie propre & particuliere au pin fauvage. Elle consiste en ce que non sculement la substance interne, mais encore la partie externe du tronc, abonde tellement en suc réfineux, que cet arbre est comme suffoqué par la trop grande quantité de suc nourricier. On en coupe alors, sur-tout près de la racine, des lattes graffes, & propres pour allumer le feu. & pour éclairer. La pesse & le mélese

deviennent aussi torches, mais très-rarement. Dans la Provence non seulement on recueille cette résine tous les ans; mais on tire encore de l'arbre des sucs résineux, dont on fait ensuite diverses sortes de poix. Voyez POIX.

Les médecins emploient rarement la térébenthine commune tirée du pin fauvage & du picea, quoiqu'elle ait les mêmes qualités que celle de Strasbourg; mais plusieurs ouvriers en font usage. (Le che-

valier DE JAUCOURT.)

TÉRÉBENTHINE, huile de, (Chymie.) l'inflammation des huiles par les acides paroît d'abord avoir été découverte par Glauber, qui en a parlé assez au long dans plusieurs de ses ouvrages; Becher l'a aussi connue; mais il y a près de quatre-vingt-dix ans que Borrichius proposa dans ses journaux de Copenhague, ann. 1671, d'enflammer l'huile de térébenthine par l'esprit de nitre, suivant un procédé qu'il donnoit. Son problème chymique a pendant longtemps exercé le génie & l'adresse des plus grands artistes. A l'envi les uns des autres, ils ont fait plusieurs tentatives sur cette inflammation; ils ont d'abord été peu heureux; il y en a même qui ont eu fi peu de succès, qu'ils ont regardé ce phénomene comme un problème très-difficile à résoudre, parce que l'auteur n'a pas assez détaillé des circonstances, qu'il a peutêtre ignorées lui-même. D'autres moins modérés ont traité cette expérience de paradoxe.

Le manvais succès sur l'huile de térébenthine, loin de décourager plusieurs autres artistes, les a au contraire conduits à tenter le mélange de l'acide nitreux avec d'autres huiles essentielles; ils ont non seulement réussi à enslammer les huiles essentielles pesantes, mais encore quelques huiles empyreumatiques, telles

que celle de Gayac.

Dippelius, Hoffman & M. Geoffroi sont parvenus à enflammer l'huile de térében-thine, & un nombre d'huiles essentielles légeres par l'acide nitreux, mais avec le concours de quelques portions d'acide vitriolique concentré. Enfin M. Rouelle a trouvé le secret du procédé de Borrichius, consistant à enflammer l'huile de térében-

thine par l'acide nitreux seul, & c'est une chose assez curieuse; voici l'essentiel du procédé de Borrichius.

Il emploie quatre onces d'huile de térébenthine & fix onces d'eau-forte, ou d'acide nitreux. Il den ande que l'huile de térébenthine soit nouvellement distillée, que l'eau-forte soit bonne, récente, & que le vaisseau soit ample; il les mêle ensemble & les agite; il couvre le vaisseau, & au bout d'une demi-heure il le découvre; alors les matières produisent ensemble une effervescence des plus violentes, accompagnée d'une sumée très-épaisse, & elles s'enslamment en surmontant le vaisseau & se répandant.

Ce n'est pas de la force de l'esprit de nitre que dépend absolument le succès de l'expérience de Borrichius; il faut cependant que l'esprit de nitre soit au moins assez tort pour agir sur l'huile aussi - tôt qu'il lui est mêlé: plus soible il ne seroit aucun esset; mais plus il sera sort & concentré, plus le succès de l'opération sera assuré. A l'égard de l'huile de térébenthine, il n'y a aucun choix à en faire; ancienne ou nouvelle, elle est également bonne.

Il faut verser peu d'acide nitreux à la fois sur le champignon: s'il arrive qu'il ne s'enflamme pas, on attend que le charbon paroisse d'avantage & soit plus considérable; alors on verse de nouvel acide, & avec un peu d'usage il est rare qu'on ne réussisse pas.

Les vaisseaux doivent être larges d'ouverture, afin que le mêlange présente une plus grande surface à l'air, qui aide beaucoup au succès de cette expérience.

On doit employer parties égales d'acide & d'huile de térébenthine; mais quand on mettroit plus d'acide, on ne nuiroit aucunement à l'inflammation. On observera seulement que le succès de l'opération est plus assuré, quand on emploie des doses un peu considérables.

M. Rouelle ayant trouvé cette clef, a réussi dans les mêmes expériences sur d'autres huiles essentielles; savoir, celles de cédrat, de genievre & de lavande, cette derniere demande seulement un acide un

peu plus fort.

Mais l'huile de girofle, quoique de

même espece que les deux autres, a offert une singularité remarquable, & qui fait une exception à la regle que nous avons donnée, de prendre toujours par présérence l'acide le plus fort, pour assurer le succès de l'opération: mêlée avec de l'esprit de nitre trop fort, l'esserves cence est si vive, qu'il se fait une espece d'explosion, & que l'huile est jetée hors du vaisseau. M. Rouelle n'a pu réussir à l'enslammer, qu'en employant le plus soible & le moins concentré des trois esprits de nitre dont il s'est servi dans ses expériences.

Quant aux huiles par expression, les unes comme les huiles de lin, de noix, d'œillet & de chenevis, s'enflamment comme les huiles effentielles, par l'acide nitreux feul, pourvu qu'on le mêle avec elles en plus grande proportion, & qu'il soit récent, & très-concentré. D'autres huiles par expression, telles que celles d'olive, d'amande douce, de fêne & de navette", ne s'enflamment point par l'acide nitreux seul, quelque concentré qu'il puisse être, & en quelque dose qu'on le mêle avec elles; il faut pour qu'elles s'enflamment, ajouter l'acide vitriolique à celui du nitre. Ainsi par le moyen de l'acide nitreux, & de l'acide vitriolique, on peut enflammer presque toutes les huiles.

Un artiste pourroit imaginer des vaisseaux & des especes de grenades qui
puissent contenir ces seux liquides, comme
disoit Glauber, & les mettre en usage dans
les opérations militaires. Mais quand on
viendroit à bout de disposer à son gré d'un
élément aussi terrible que le seu, quel avantage en résulteroit-il? Pourroit-il demeurer
secret? Les hommes n'ont trouvé malheureusement que trop de moyens de se détruire. Mémoire de l'académie des sciences,

année 1747. (D. J.)

TÉRÉBINTHE, s. m. terebinthus, genre de plante dont la fleur n'a point de pétales: elle est composée de plusieurs étamines garnies de sommets; les embryons naissent sur des individus qui ne donnent point de fleurs, & deviennent dans la suite une coque qui n'a qu'une ou deux capsules, & qui renferme une semence oblongue. Ajoutez aux caracteres de ce genre que les seuilles naissent par paires le long d'une

côte terminée par une seule seuille. Tournesort, inst. rei. herb. Voyez PLANTE.

Je crois qu'entre les sept especes de térébinthe que compte Tournesort, il faut nous arrêter à la description de celui de Chio, dont on tire la meilleure térébenthine de la Grece moderne. Voyez TÉRÉ-BENTHINE.

Ces arbres réfineux naissent dans cette isle, fans culture, sur les bords des vignes & le long des grands chemins; leur tronc est aussi haut que celui du lentisque, aussi branchu, toustu & couvert d'une écorce gercée, grisatre, mêlée de brun. Ses feuilles naissent sur une côte, longue d'environ quatre pouces, rougeâtre, arrondie sur le dos, fillonnée de l'autre côté, & terminée par une feuille; au lieu que les autres sont disposées par paires : toutes ces feuilles ont un pouce & demi ou deux pouces de long, sur un pouce de largeur vers le milieu, pointues par les deux bouts, relevées sur le dos d'un filet considérable, subdivisé en menus vaisseaux jusque sur les bords; elles font fermes, d'un verd luisant un peu foncé, & d'un goût aromatique mêlé de stypticité. Il en est du térébinthe comme du lentisque, c'est-à-dire, que les piés qui fleurissent ne portent point de fruits, & que ceux qui portent des fruits, ordinairement ne fleuriffent pas. Les fleurs naissent à l'extrêmité des branches sur la fin d'avril, avant que les feuilles paroissent.

Ces fleurs font entassées en grappes branchues, & longues d'environ quatre pouces; chaque fleur est à cinq étamines qui n'ont pas une ligne de long, chargées de sommets cannelés, verd-jaunâtres ou rougeâtres, pleins d'une poussière de même couleur; toutes les fleurs sont disposées par bouquets sur leurs grappes, & chaque bouquet est accompagné de quelque petite seuille velue, blanchâtre, pointue, longue de trois ou quatre lignes.

Les fruits naissent sur des piés dissérens, rarement sur le même que les seuilles : ils commencent par des embryons entassés aussi en grappes, de trois ou quatre pouces de longueur, & s'élevent du centre d'un calice à cinq seuilles verdâtres, pointues, qui à peine ont une ligne de long : chaque embryon est luisant, lisse, verd, ovale,

pointu, terminé par trois crêtes couleur d'écarlate; il devient ensuite une coque assez ferme, longue de trois ou quatre lignes, ovale, couverte d'une peau orangée ou purpurine, un peu charnue, styptique, aigrelette, résineuse; la coque renferme un noyau blanc enveloppé d'une peau roussatre. Le bois du térebinthe est blanc.

Comme cet arbre étoit commun dans la Judée, qu'il donne beaucoup d'ombre, & qu'il étend ses branches fort au loin, l'écriture l'emploie dans ses riches comparaisons. Ainsi dans l'eccles. xxiv, 22, la sagesse éternelle, à cause de sa protection également grande & puissante, se compare à un térébinthe. De même, Isaïe vj, 13, voulant peindre la corruption générale de la nation juive, compare ce peuple à un térébinthe dont les branches mortes s'étendent de toutes parts. C'est sous un térébinthe, qui étoit derriere Sichem, que Jacob enfouit les statues des saux dieux, que ses gens avoient apportées de la Méfopotamie, afin qu'elles ne devinssent pas par la suite une occasion de scandale,

Genes. xxxv, 4. Enfin rien n'est si fameux dans l'histoire ecclésiastique, que le térébinthe sous lequel l'on a imaginé qu'Abraham reçut les trois anges; aussi n'a-t-on pas manqué de débiter bien des fables contradictoires sur la position & la durée de ce prétendu térébinthe. Joseph le place à dix stades, d'Hébron, Sozomene à quinze stades, & S. Jerôme à deux milles. Eusebe assure qu'on le voyoit encore de son temps, & qu'on lui portoit une singuliere vénération. Les térébinthes subsissent-ils un si grand nombre de siecles, je le demande aux Botanistes? Mais de plus, l'arbre sous lequel Abraham reçut les hôtes célestes, étoit-ce bien un térébinthe? La preuve en seroit d'autant plus difficile, que l'écriture ne nomme point cet arbre; elle dit seulement qu'Abraham pria les anges de se reposer sous l'arbre : requiescite sub arbore. Genes. xviij, 4. (D.J.)

TÉRÉBINTHE, terebinthus, plus, c'est de le mettre contre des murs petit arbre qui se trouve dans les pays méridionaux de l'Europe, dans l'Afrique là que quand il est âgé de quatre ou septentrionale & dans les Indes. On peut

avec quelques foins, lui former une tige droite, & lui faire prendre 15 ou 20 piés de hauteur. Son écorce est rousse sur les jeunes branches, & cendrée sur le vieux bois. Ses racines sont fortes & profondes. Sa feuille est composée de plusieurs sollioles de médiocre grandeur, au nombre de cinq, de sept ou neuf, & quelquesois jusqu'à treize, qui sont attachées par cou-ples sur un filet commun, terminé par une seule folliole elles sont d'un verd brillant & foncé en dessus, mais blanchâtre & mat en dessous. Cet arbre donne au mois de mai de grosses grappes de fleurs mousseuses & rougeâtres, qui sortent du bout des branches en même temps que les feuilles commencent à paroître. Les fruits qui succedent sont des coques réfineuses & oblongues, de la grosseur d'un pois: elles sont rougeâtres au commencement, puis elles deviennent d'un bleu-verdâtre dans le temps de leur maturité, qui arrive vers-le commencement d'octobre : chaque coque renferme une perite amande qui a le goût & la couleur de la pistache. Toutes les parties de cet arbre ont en tout temps une odeur de térébenthine.

Les anciens auteurs d'agriculture disent que le térébinthe se plaît sur les montagnes; cependant en Provence, on ne voit pas beaucoup de ces arbres sur les lieux élevés: c'est particuliérement dans les côteaux, à l'exposition du midi, qu'on cultive le pistachier, & seulement jusqu'au tiers ou aux trois quarts de la pente des montagnes; mais il paroît qu'on peut élever cet arbre avantageusement par-tout où la vigne réussit dans les pays chauds. On prétend même qu'il n'y a point de si mauvais terrain où cet arbre ne puisse croître, & qu'il vient entre les pierres & sur les rochers comme le pin. Mais cette facilité ne doit s'entendre que pour les provinces méridionales du royaume. A l'égard de la partie septentrionale, on ne peut guere y exposer cet arbre en plein champ sans risquer de le voir périr dans les hivers longs & rigoureux. Tout ce qu'on peut hasarder de plus, c'est de le mettre contre des murs

Le térébinthe se multiplie de semence, de branches couchées & par la greffe. On ne se sert de ce dernier moyen que pour perfectionner les pistaches & les avoir plus grosses. Les branches couchées sont une mauvaile reflource, parce qu'elles manquent souvent, & que celles qui réussissent ne sont suffisamment enracinées qu'au bout de deux ou trois ans. La graine est donc l'expédient le plus avantageux pour la multiplication de cet arbre. Mais pour le climat de Paris, il vaut mieux la semer dans des terrines qu'en pleine terre; on s'y prendra de bonne heure au printemps. Il est bon de faire tremper les graines pendant deux jours : si elles sont fraîches elles leveront sûrement. Il fera à propos de ferrer les terrines pendant l'hiver, en forte qu'elles soient seulement garanties des fortes gelées. Les jeunes plants pourront rester dans les terrines pendant deux ans; mais au printemps de la troisieme année, il faudra les mettre chacun dans un pot, & au bout de quatre ou cinq ans on pourra les placer à demeure, parce qu'ils auront alors communément fix à sept piés de hauteur. En s'y prenant de cette façon, le succès est assuré; mais lorsque le térébinthe est plus âgé, ou qu'il a été transporté de loin, sans avoir eu la précaution de lui conserver au pié une motte de terre, il reprend très-difficilement. Il fouffre affez bien la taille, & il n'y faut d'autre attention que de ne retrancher les branches qu'avec ménagement & à mesure que la tige se fortifie, sans quoi on la rend effilée, & on retarde son accroiffement. Cet arbre est de longue durée, & il se soutient encore plus longtemps lorsqu'on le met en espalier, où il fait une bonne garniture fans exiger aucune culture. Son bois est blanc, fort dur & affez souple; cependant on n'en fait nul ulage pour les arts.

On peut, comme on l'a déja dit, greffer le térébinthe, soit pour se procurer les especes de cet arbre qui sont rares, soit pour donner au fruit plus de perfection. On peut se servir pour cela de toutes les façons de greffer qui sont connues. Cependant la greffe en fente lui réuffit diffi-

Tome XXXIII.

ont plus de succès. Le mois de Juillet est le temps le plus convenable pour cette opération, & les meilleurs sujets sont ceux

qui n'ont que deux ou trois ans.

La culture du térébinthe a pour objet dans les pays chauds, d'en tirer un suc réfineux que l'on nomme térébinthe; mais le climat de la Provence n'est pas affez chaud pour en donner. Garidel assure en avoir fait l'essai sans succès. Celle qui vient de Chio est la plus rare, la plus estimée & la meilleure. Cette sorte de résine est vulnéraire & balfamique; la médecine en fait usage dans plusieurs cas: mais comme on est dans l'usage de donner le nom de térébinthe à plusieurs autres sucs résineux que l'on tire de différens genres d'arbres, voyez le mot TÉRÉBENTHINE.

On connoît plusieurs especes de téré-

binthes.

1°. Le térébinthe sauvage. C'est à cette espece que l'on doit particuliérement attribuer le détail ci-dessus. On le nomme petelin en Provence, où il vient communément dans les haies, & dans les terreins pierreux & stériles. C'est le meilleur sujet dont on puisse se servir pour greffer les autres especes. La feuille de cet arbre est plus grande, plus arrondie & plus belle que celle du pistachier. Son fruit n'a d'autre usage en Provence que de servir d'appât pour prendre des grives qui en font fort friandes. Les chasseurs, lors du paffage de ces oiseaux, imitent le cri que fait la rouge-gorge quand elle apperçoir le faucon; la grive reste immobile sur la branche & se laisse approcher de très-près; mais ce fruit peut être une nourriture dangereuse à l'homme : on a vu en Provence des personnes mourir assez promptement pour en avoir mangé un peu abondamment. Il est de très-longue durée. parce qu'il repousse toujours de sa souche, qui devient très-grosse dans les montagnes de la Provence; ce qui fait qu'on y voit rarement des térébinthes qui aient le port d'un arbre.

2°. Le térébinthe à gros fruit. Cet arbre se trouve dans les bois des environs de Montpellier. Il devient plus grand que le précédent; ses fruits sont plus gros & cilement; celles en écusson & en flûtes l ronds, ils ont le même goût que les pistaches; & ses seuilles sont arrondies & assez ressemblantes à celles du pistachier, si ce n'est qu'elles sont composées d'un plus grand nombre de sollioles.

3°. Le térébinthe à petit fruit bleu. Cet arbre est une variété du précédent, dont il diffère en ce qu'il est plus petit dans toutes ses parties; mais son fruit est également bon. Le menu peuple le mange avec du pain dans la Syrie, d'où cet arbre est originaire, ainsi que de quelques contrées plus orientales.

4°. Le térébinthe de Cappadoce. Les branches de cet arbre sont tortues, noueuses & cassantes; ses feuilles sont d'un verd plus brun que dans toutes les autres especes. Ses fleurs viennent en grappes trèsserrées; elles sont d'un verd jaunâtre,

mêlé de purpurin.

5°. Le pistachier. Cet arbre est originaire des grandes Indes. C'est la plus belle espece de térébinthe & la plus utile. Il s'éleve à la hauteur d'un pommier en Provence, où on en cultive quelques plants dans les jardins; mais il n'y réussit que sur les bords de la mer, & jusqu'à la hauteur d'Aix; passé cela le climat n'est plus assez chaud. Il porte son bois droit, & il fait peu de branchage. Sa feuille n'est composée que de trois ou cinq follioles qui sont plus larges & plus rondes que celles du térébinthe commun, mais qui se recourbent en différens sens; elles sont d'un verd blanchâtre & de la même teinte en dessus qu'en dessous. Ses fleurs sont disposées en grappes, plus longues, plus raffemblées & plus apparentes que celle du térébinthe. On multiplie aisément le pistachier en semant les pistaches que vendent les épiciers, pourvu qu'elles ne soient pas surannées. Mais fi l'on veut avoir de plus beaux & de meilleurs fruits, il faut le greffer sur le térébinthe sauvage, où on a remarqué que la greffe réuffit plus sûrement que sur sa propre espece, & que les pistachiers greffés étoient de plus longue durée que les autres. Les pistaches sultanes sont les plus graffes & les plus estimées. Quoique ce fruit soit agréable au goût, qu'il excite l'appétit, & qu'il soit très-stomachique, il n'est cependant guere d'usage de le manger crud & isolé; mais on en tire diffé-

rens services pour la table, & on en fait des dragées, des conserves, &c. La Médecine en tire aussi quelques secours.

6°. Le pistachier à trois feuilles. Cet arbre vient de Sicile. Ses feuilles ne sont composées que de trois follioles, & elles sont d'un verd brun. Les pistaches qu'il rapporte sont d'aussi bon goût que celles du

pistachier ordinaire.

Il est nécessaire d'observer que dans chacune des especes de térébinthe & de pistachier que l'on vient de détailler, il se trouve encore une différence individuelle; en ce que chaque forte a des individus mâles & des individus femelles, & que ceux-ci ne font d'aucun rapport & demeurent constamment dans la stérilité, s'ils ne sont fecondés par un individu mâle; d'où il résulte que si l'on veut avoir des fruits, il faut que les deux especes mâles & femelles foient plantées près l'une de l'autre, c'est-à-dire à une distance peu éloignée, comme à dix, douze ou quinze piés. Ce-pendant les Siciliens ont un moyen de suppléer au défaut de proximité, en prenant sur un arbre mâle une branche garnie de plufieurs grappes de fleurs épanouies, qu'ils attachent à l'arbre femelle; mais cette pratique n'est point en usage en Provence. Il est bon d'observer encore que la fécondité peut se faire entre un individu mâle & un individu femelle d'efpeces différentes; par exemple un térébinthe mâle peut servir à féconder un pistachier femelle. Article de M. d'AUBEN-TON le subdélégué.

TÉRÉBINTHE, (Critique sacrée.) comme cet arbre résineux étoit fort commun dans la Judée, qu'il fait beaucoup d'ombre & étend ses branches au loin, la sagesse dont la force & l'essicacité se répandent de toutes parts, se compare à un térébinthe, Eccles. xxiv. 22. D'un autre côté, Isaie, vj. 23, compare le peuple juis à un térébinthe mort, dont les branches seches couvrent un grand espace de terrein. On prétendoit par tradition (car la Genese xviij. 4, ne nomme pas l'arbre) que ce sut sous un térébinthe qu'Abraham reçut les trois anges; & Eusebe rapporte que ce prétendu térébinthe étoit encore de son temps en

grande vénération. La crédulité religieulement stupide peut cout adopter. (D. J.)

TÉRÉBRATION, f. f. (Botaniq.) art de tirer le suc des arbres en les perçant. Il y a dans les plantes des sucs aqueux, vineux, oléagineux, gommeux, rélineux, bitumineux; il y en a de toutes sortes de couleurs & de qualités. Ces sucs sortent quelquefois d'eux-mêmes & se coagulent en gomme. Quelquefois ils sortent par incision de leur écorce, comme sont les sucs de la scammonée, du pavot, &c. qu'on fait ensuite dessécher au soleil. On tire des sucs par contusion, par expression ou par la distillation.

Mais il y a une nouvelle maniere de tirer des sucs, particuliérement les sucs des arbres. Elle se fait par la térébration, c'està-dire en perçant le tronc d'un arbre avec une tariere, lorsque la seve vers le commencement du printemps commence à monter. Cette maniere a été inconnue aux anciens, du moins on ne sache pas qu'aucun en ait fait mention; nous tenons cette invention des Anglois. L'immortel Bacon, chancelier d'Angleterre, parle de cette térébration; mais il ne la propose que comme un remede pour faire mieux fructifier les arbres : c'est pour cela qu'il la compare à la faignée. On a bien enchéri fur les premieres vues de Bacon. Les Anglois ont mis la térébration en regle & l'ont réduite en méthode. Ensuite ils ont trouvé que ces sues tirés par cette térébration méthodique pouvoient avoir de grandes utilités.

Voici l'ordre qu'il y faut garder, felon le docteur Tonge: Il y a, dit-il, différentes manieres de tirer le suc d'un arbre. Pour en avoir beaucoup, il ne suffit pas d'entamer l'arbre légérement avec un couteau. Il faut percer le tronc du côté du midi, paffer au delà de la moelle, & ne s'arrêter qu'à un pouce près de l'écorce, qui est du côté du septentrion. On doit conduire la tariere de telle sorte que le trou monte toujours, afin de donner lieu à l'écoulement de la seve.

Il est bon d'observer que le trou doit être fait proche de la terre; premiérement pour ne point gâter le tronc de sont d'ordinaire plus en mouvement. La l'arbre; secondement, afin qu'il ne soit chaleur fait monter la seve, c'est un

pas besoin d'un long tuyau pour conduire la seve dans le vaisseau qui la doit recevoir.

Une racine coupée par l'extrêmité rend plus de suc qu'une branche, parce qu'il en monte au dessus de la racine plus qu'au dessus de la branche; aussi l'écoulement doit être plus abondant. Il est probable que plus les arbres approchent de leur perfection, plus il en distille de seve.

Il y a aussi plus de sels dans la racine que dans l'écorce; plus dans les végétaux durant le printemps que durant l'automne; parce que durant les mois d'été les sucs salins s'évaporent en partie, & en partie mûrissent par l'action & le mêlange de la lumiere.

C'est une observation de Théophrasse. que quand les plantes & les arbres poussent, c'est alors qu'ils ont le plus de seve; mais lorsqu'ils cessent de germer & de produire. alors leur seve a le plus de force, & caractérise mieux la nature de la plante; & qu'à cause de cela les arbres qui rendent la réfine, ne doivent être incifés qu'après leur pousse. Il y a aussi tout lieu de penser que le suc des vieux arbres dont les parties organiques ne forment point de nouvelle seve, est plus mûr que celui des autres.

Ainsi le temps de percer les arbres pour en extraire le suc, c'est depuis la fin de Janvier jusqu'au milieu du mois de Mai. Le nover ne se doit percer qu'à la fin de Mars. M. Midfort, homme d'une attention merveilleuse à ramasser & à conferver des fucs, affure que le peuplier & le frêne sont inondés de seve à la fin de Mars, & que le sycomore donne des sucs même en pleine gelée.

Les arbres ne donnent aucun suc en automne, & n'en donnent au printemps qu'environ durant un mois. Quand le printemps est trop sec, on tire très-peu de seve; s'il est fort humide, il en distille davantage, & toujours à proportion de ce qu'il en monte par les pores du tronc.

La térébration ou le percement des arbres se fait avec plus de succès à midi, dans la chaleur du jour, parce que les sucs

H 2

alambic fait de la main de la nature, & | & recourbé. Il paroît que c'est une espece les alambics artificiels n'en sont que des

copies.

Les arbres qui fournissent abondamment des sucs sont le peuplier, le frêne, le plâne ou fycomore, le faule, le bouleau, le noyer, le chêne, l'ormeau, l'érable, &c.

M. Ratrai, savant écossois, dit qu'il fait par sa propre expérience, que dans le printemps on pourra en un mois tirer du bouleau une affez grande quantité de seve, pour égaler le poids de l'arbre avec ses branches, ses seuilles & ses

racines.

Le docteur Hervey est descendu de la térébration des arbres à la ponction des plantes. Il a trouvé le secret de tirer des têtes des pavots l'opium le plus pur. Il commence par exposer au soleil durant quelques heures les plantes entieres, enfuite il en pique les têtes, & en peu de temps il en tire plein une tasse de suc de pavot, qui est l'opium véritable. Mais ce qu'on a déja essayé de faire sur les pavots, fe peut aussi pratiquer sur les péones mâles & fur plufieurs autres plantes fingulieres dont on célebre les vertus. On se flatte d'obtenir par la térébration les gommes, les résines, les teintures, les sels, les odeurs.

On conjecture que les sucs qui coulent d'eux-mêmes, sont plus efficaces que les fucs & les extraits qu'on fait en chymie, parce que dans ces préparations forcées, on perd souvent & nécessairement les parties volatiles qui font la vertu de plufieurs végétaux. Les sucs concrets coagules, ou le sel succulent, comme l'appellent fi bien Lauremberg & Schroder, a deux avantages sur le sel tiré par la voie de l'incinération. 1°. Il est plus doux, plus tempéré, moins sec & moins mordicant. 2º. Il tient encore de la plante le soufre & le mercure que le sel tiré des cendres n'a plus du tout. Enfin on ne peut trouver que des avantages à perfectionner la méthode de la terebration. (D.J.)

TÉREBRATULITE, s. f. f. (Hift. nat.) anomice conchici anomii, musculi anomii; c'est une coquille fossille, dont le caractere est d'avoir toujours comme un bec crochu

de moule ou de daille. Cette coquille est connue sous le nom de poulette. Il y en a d'ovales, de plates & arrondies, de rondes & sphériques, de lisses & de fillonnées. M. de Jussieu a vu l'analogue vivant de cette coquille, qui se trouve dans la méditerranée sur les côtes de la Provence. Voyez OSTRÉOPECTINITE.

TEREBUS, (Geog. anc.) fleuve de l'Espagne tarragonoise. Ptolomée, l. II. c. vj. marque son embouchure entre le promontoire Scombraria & la ville Alonæ. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit Terebris au lieu de Terebus. Ce fleuve prend sa source dans les mêmes montagnes, où le Bætis, aujourd'hui le Guadalquivir, a la fienne. Le nom moderne du Taber ou

Terebus, est Segurca. (D. J.)
TEREDON, (Géog. anc.) ville d'Afre, dans la Babylonie. Ptolomée, Afræ tab. 5. la marque dans l'isle que forme le Tigre à son embouchure. D'autres placent la ville de Teredon à l'embouchure de l'Euphrate. Strabon dit qu'il y avoit mille stades depuis la ville de Babylone jusqu'aux bouches de l'Euphrate, & à la ville de Teredon. Denis le périegete, v. 982, met aussi la ville de Teredon à l'embouchure de l'Euphrate. Peut-être étoit-elle entre l'Euphrate & le Tigre vers leurs embouchures: car chacun de ces fleuves avoit anciennement son embouchure particuliere dans le golse persique Les choses purent changer dans la fuite par le moyen de divers canaux que l'on tira de l'Euphrate, ce qui aura été cause que Ptolomée n'a point parlé de l'embouchure de ce fleuve.

La ville de Teredon est nommée Diridotis par Arrien, Hist. indic. no. 42. fi nous en croyons Tavernier, voyage de Perse, liv. II, c. viij. On voit les ruines de Teredon dans le désert d'Arabie, à deux lieues de Balfara. Ces ruines, ajoute-t-il, font connoître que la ville étoit confidérable. On y trouve encore un canal de briques, par lequel l'eau de l'Euphrate étoit conduite en cette ville. Les Arabes y vont enlever des briques, pour les vendre à Balfara, où l'on en fait les fondemens des maisons. (D. J.)

TEREGAM, f. m. (Hift. nat. botan.

exot.) nom d'un figuier qui croît au Malabar, & que Commelin appelle tricus Malabarica, foliis rigidis, fructu rotundo, lanuginoso, flavescente, cerast magnitudine.

C'est un grand arbre haut de trente piés, dont la racine broyée dans du vinaigre, préparée avec du cacao, & prise le matin à jeun, passe pour humectante & rasraichissante. On donne au fruit de ce figuier

les mêmes qualités. (D. J.)

TERENJABIN, s. m. (Mat. méd. des Arabes. Ce mot désigne communément dans les écrits des anciens Arabes, une espece de manne, nommée par quelques-uns manne de massic, manna massichina, à cause de ses grains ronds, ressemblans à ceux du massic; mais presque tous les médecins du monde la nomment aujour-d'hui manne de Perse, manna persica.

M. Geoffroi a cru que le terniabin ou terenjabin, étoit une forte de manne liquide, trompé par Bellon, qui l'avoit été le premier par les récits des moines du mont Sinaï. Bellon pense que la manne liquide recueillie par ces moines, & qu'il nomme terenjabin, est le miel de rosée, mel roscidum de Galien, ou le miel de cedre d'Hippocrate; mais ce n'est point là le terenjabin des anciens Arabes, ni la manne persique des modernes. Il est bien vraisemblable que la manne liquide des moines du mont Sinaï est la même substance que le miel de rosée de Galien, ou le miel de cedre d'Hippocrate; mais ce n'est point là le terenjabin des anciens Arabes.

La description que fait Galien de son miel de rosée, & de la maniere dont on le recueilloit de son temps sur le mont Sinai, convient très-bien avec le récit de Bellon; mais il ne paroît point qu'on en fît le moindre usage en médecine, ni du temps de Galien, ni moins encore du temps d'Hippocrate. Les médecins Arabes paroissent être les premiers qui l'ont employé comme purgatif. Galien parle plutôt de son miel de rosée, ou manne liquide, comme d'une curiosité, que comme d'une médecine, n'indiquant nulle part, ni ses vertus, ni son usage; il se contente de dire qu'on en recueilloit tous les ans quantité sur le mont Sinaï, mais qu'on en apportoit très-

par le témoignage de l'ancien auteur grec, cité par Athénée, & dont Saumaise a rapporté le passage, que ce miel de rosée étoit un objet de luxe par sa saveur, plus agréable au goût que le miel même, outre son parsum délicieux.

Dans l'ouvrage apochryphe, intitulé de dynamiis, attribué à Galien, il est bien vrai qu'on y ordonne de mêler de la scammonée avec du miel; mais il n'y est pas dit un seul mot de la manne: or, comme Galien entre dans tous les plus petits détails de la matiere médicale de son temps, il s'ensuit que son filence est une forte preuve que dans son temps le miel de rosée du mont Sinaï n'étoit point d'usage en médecine, & moins encore toute autre espece de manne. Philosop. transact. n°. 472. (D. J.)

TERENTE, (Géog. anc.) Terentum; lieu d'Italie, dans le champ de Mars, près du Tibre, felon Valere Maxime, liv. II, c. iv; car le champ de Mars, comme nous l'apprend Tite-Live, étoit autrefois hors de Rome. Servius dit qu'on donnoit aussi le nom de Terentum à une certaine partie du Tibre dans Rome, sans doute après que le champ de Mars eut été renterné dans cette capitale; Martial, Epigramm: au lieu de Terentum, se sert du pluriel

Terenti:

Cœpit, maximè, Pana, quæ solebat Nunc estendere canium Terencos.

Il emploie pourtant le même mot au fingulier, liv. X. epig. lxiij.

Bis mea romano spectata est vita

Et Ausone, liv. IV, epigr. j, dit Ferentus pour Terentum:

Et quæ Romuleus sacra Terentus habet.

cine, n'indiquant nulle part, ni ses vertus, ni son usage; il se contente de dire qu'on en recueilloit tous les ans quantité sur le mont Sinaï, mais qu'on en apportoit trèsrarement dans son pays. De plus, il paroît consacré à Pluton & à Prosergine. On ne

le découvroit que pour les jeux féculaires, & on le couvroit aussi-tôt après. Ce mot vient de terere, frotter, user en frottant, parce que les eaux du Tibre alloient se briser auprès de ce lieu. Voici, selon Valere Maxime, l. II, c. iv, la maniere dont cet autel fut découvert. Les deux fils & la fille d'un certain Valesius étoient attaqués d'une maladie désespérée; leur pere pria ses dieux lares de détourner fur lui - même la mort qui menaçoit ses enfans. Il lui fut répondu qu'il obtiendroit le rétablissement de leur santé, si en suivant le cours du Tibre, il les conduisoit jusqu'à Térente. Il prit un verre, puisa de l'eau dans le fleuve, & la porta où il apperçut de la fumée; mais n'y trouvant point de feu, il en alluma avec des matieres combustibles, chauffa l'eau qu'il avoit, la fit boire à ses enfans, & elle les guérit. Ils lui dirent alors qu'ils avoient vu en songe un dieu qui leur avoit ordonné de célébrer des jeux nocturnes en l'honneur de Pluton & de Proserpine, & de leur immoler des victimes rousses. Valesius ayant résolu de bâtir un autel pour le sacrifice, se mit à creuser, & en trouva un tout prêt, * avec une inscription en l'honneur des deux divinités qui commandent aux enfers. Les réjouissances durerent trois jours de suite, en mémoire de ce que les dieux lui avoient accordé au bout de trois jours la guérison de ses enfans. (D. J.)

TERENTINS JEUX, (Antiq. rom.) Terentini ludi, jeux institués à Rome pour honorer les dieux infernaux; on solemnisoit ces jeux de cent ans en cent ans, dans un endroit du champ de Mars, qui se nommoit Terentum; on sacrifioit dans cette cérémonie des bœufs noirs à Pluton

& à Proserpine. (D. J.)

TERETISME, [Musiq. des anc.) Pollux dans fon Onomasticon, met au nombre des airs de flûtes, le teretismos & le teretismata, & Suidas dit que c'étoient des airs mous & lascifs, & qui tiroient leurs notes des cigales. (F. D. C.)

TERFEZ, f. m. (Botan. exot.) c'est le nom d'une espece de truffe ou racine qui naît dans le sable des déserts de Numidie, & qui ne pousse point de tige. Cette truffe a la figure d'un fruit, gros tantôt de Trieste. (D. J.)

comme une noix, tantôt comme une orange. Elle est nourrissante, bonne à manger cuite dans les cendres, ou bouillie dans l'eau. (D. J.)

TERGA, (Géog. mod.) ville déserte d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la riviere d'Ommirabi, à dix lieues d'Azamor, dans une situation assez avantageuse

par la bonté des campagnes du voisinage. (D. J.)

TERGESTE, (Géog. anc.) Tergeste, selon Pline, l. III, c. xviij; Tergestum, selon Prolomée, l. III, c. j; urbs Tergestræorum, selon Denys le periégete, vers 382; ville d'Italie dans le forum Julii. Pomponius Mela, l. II, c. iij, la met au fond du golfe auquel elle donnoit son nom, & qu'on appelloit Tergestinus sinus. Le véritable nom de cette ville est Tergeste, & c'est ainsi qu'il est écrit dans les anciennes inscriptions. En voici une rapportée par Gruter, pag 388, no. 2.

Aed. II, vir. jur. D. Tergeste.

La table de Peutinger porte aussi Tergeste. Le nom moderne est Trieste, selon Lazius & Léander. Pline & Ptolomée donnent à cette ville le titre de colonie; mais on ignore le temps de son établissement. Il est surprenant que Strabon, l. VII, p. 324, qui a écrit fous Tibere, appelle Tergeste un village de la Carnie, à Targesta, vico carnico. Cependant Denys le periégete, qui, selon Pline, l. VI, c. xxvij. a écrit sous Auguste, donne à Tergeste le titre de ville; mais peut - être Strabon a-t-il suivi pour cette qualification quelque ancien auteur, qui avoit précédé l'établissement de la colonie, à moins qu'on ne dise que Strabon distingue Tergesta de Tergeste, dont il fait ailleurs, l. V, p. 215, une petite ville, oppidum Tergeste. (D. J.)

TERGESTINUS-SINUS, (Géog. anc.) golfe d'Italie, sur la côte de la mer Adriatique. Pline dit que ce golfe prenoit son nom de la ville de Tergeste qui y étoit bâtie. D'autres l'ont appellé Aquileius sinus, On convient que c'est aujourd'hui le golsé

TERGETTE ou TARGETTE, f. f. (terme de serrurier.) plaque de fer déliée, de forme ovale, composée d'un verrou & de deux crampons qui tiennent ce verrou: on attache cette plaque de fer sur les portes, chassis de croisées, &c. (D.J.)

TERGIVERSATEUR, f. m. (Gram. & Jurisp.) est celui qui use de détours & de tergiversations pour surprendre quelqu'un. Voyez TERGIVERSATION. (A)

TERGIVERSATION, f. f. (Gram. & Jurisprud.) est lorsque quelqu'un use de détours & de surprise pour arriver à les fins. Voyez TERGIVERSATEUR, DÉ-TOUR, DOL, FRAUDE, SURPRISE, FOI MAUVAISE. (A)

TERGOW, (Géog. mod.) prononcez Tergau, ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, sur l'Issel, à trois lieues de Roterdam. Walvis (Jean) en a donné une bonne description en hollandois. On nomme cette ville plus communément Gouda. Voyez en l'article.

Son églife est remarquable par ses vitres emaillées & hifloriées avec un arr qui ne se trouve point ailleurs. De grands rois & princes, tant séculiers qu'eccléssastiques, & des communautés, y ont généreulement contribué: c'est l'ouvrage de deux freres nés dans cette ville, Théodore & Gautier Crabeth, les plus habiles gens de leur temps pour cette forte de travail. (D. J.)

TERGOWITZ, TARGOVISCO, TER-GOWISK, ou TARVIS, (Géog. mod.) ville de la Turquie européenne, dans la Valachie, sur le Jalonicz, & capitale de la province de Valachie. Ceux qui pensent que c'est le Tiriscum de Ptolomée, sont moins fondés que Lazius, qui croit que Tiriscum s'appelle aujourd'hui Turo. Long.

43, 7, latit. 45, 36. (D. J.) TER-HEYDEN, (Géog. mod.) village des Pays-Bas, sur la Merk, dans la baronnie de Breda. Ce village est plus considérable que plusieurs de nos villes. Il contient deux paroisses. Son gouvernement civil est composé d'un schout, de sept échevins, d'un fecreraire & d'un receveur (D. J.)

TERIAS, (Géogr. anc.) fleuve de Sicile, felon Pline, I. III, c. viij. Thucydide & Diodore de Sicile parlent de ce latit. 43. 23. (D. J.)

fleuve; mais le premier écrit Tareas, & le second Turias. Ortelius dit qu'Aretius & Fazel nomment ce fleuve Jarretta ou Giarretta; l'un & l'autre est une faute. Le Jarretta est, selon plusieurs savans, le Simæthus des anciens; mais le Terias, selon le p. Hardouin & M. de Lisle, est nommé aujourd'hui Tiunce di s. Leonardo. (D. J.)

TERJETTE, f. f. (terme de manufacture.) c'est une espece de manicle de cuir dont se servent les laineurs - applanisseurs.

TERJETTER, v. act. (Verrerie.) c'est vuider dans les pots à cueillir, la matiere propre à faire le verre, qui a été préparée & mile en parfaite fusion dans les deux pots du grand ouvreau, & dans les deux autres pots du derriere du fourneau à verre.

(D.J.)

TERINA, (Géog. anc.) ville d'Italie, chez les Brutiens, selon Pline, le périple de Scylax & Etienne le géographe. Diodore de Sicile, Pomponius Mela & Strabon font aussi mention de cette ville. Pline. l. III, c. v, l'appelle Crotonensium Terina , parce qu'elle avoit été bâtie par les habitans de Crotone. Elle donnoit son nom au golfe sur lequel elle étoit fituée, & qu'on nommoit Sinus - Terinæus. C'est aujourd'hui le golfe de Sainte-Euphémie. Quant à la fituation précise de Terina, on ne s'accorde guere. Le p. Hardouin prétend que c'est Nocéra. (D. J.)

TERKAN ou TACKAN, f. m. (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on nommoit parmi les Tartares Monguls, soumis à Jenghis-Kan, ceux qui pour quelque grande action ou quelque grand service, étoient exemptés par le grand Kan de toute take; il leur, étoit permis de s'approprier tout le butin qu'ils faisoient à la guerre, sans en faire part à l'empereur. Ils pouvoient se présenter au souverain toutes les fois qu'il leur plaisoit; & leurs fautes, de quelque nature qu'elles fussent, leur étoient pardonnées jusqu'à neuf fois.

TERKI, (Géog. mod.) ville fortifiée d'Asie, capitale de la Circassie, sur la riviere de Terck , à une demi-lieue de la mer, & environnée de marais. Le czar y tient une forte garnison. Long. 66. 34.

TERMAILLET, f. m. (Lang. franc.) vieux mot qui fignifioit quelque ornement ou ajustement de femme qu'on ne connoît plus. On trouve ce mot dans Jean le Maire. " Quand, dit-il, la déesse eut mis bas ses » habits & achetmes, qu'elle eut défeublé » coeffe, guimpe, atour, & autre acous-» trement de tête, termaillets, chaînes, » anneaux, bulettes, & tissus jusqu'aux » galoches dorées, demeurant torquées, » sans plus de riche couvrechef, &c.

TERME, f. m. (Gram. & Logique.) les termes sont distingués des mots, en ce que ces derniers sont de la langue, & que les premiers sont du sujet, ainsi que les expressions sont de la pensée; l'usage décide des mots; la convenance avec les choses fait la bonté des termes; le tour fait le mérite de l'expression: ainsi l'on dira fort bien, que tout discours travaillé demande que les mots soient françois, que les termes soient propres, & que les expressions soient

Les termes se divisent en plusieurs classes. 1°. Ils se divisent en concrets & en abstraits. Les termes concrets sont ceux qui signifient les manieres, en marquant en même temps le sujet auquel elles conviennent. Les termes concrets ont donc essentiellement deux fignifications; l'une distincte, qui est celle du mode ou maniere; l'autre confuse, qui est celle du sujet; mais quoique la fignification du mode soit plus distincte, elle est pourtant indirecte : & au contraire celle du sujet, quoique consuse, est directe. Le mot de blanc fignifie directement, mais consusément, le sujet, & indirectement, quoique distinctement, la blancheur.

Lorsque par une abstraction de l'esprit on concoit des modes, des manieres, sans les rapporter à un certain sujet, comme ces formes subfissent alors en quelque sorte dans l'esprit, par elles-mêmes, elles s'expriment par un mot substantif, comme sagesse, blancheur, couleur: or les noms qui expriment ces formes abstraites, je les appelle termes abstraits. Comme les formes abstraites expriment les essences des choses auxquelles elles se rapportent, il est évident que puisque nous ignorons les essences de | plusieurs termes joints ensemble : par exemtoutes les substances, quelles qu'elles soient,

nous n'avons aucun terme concret qui soit dérivé des noms que nous donnons aux substances. Si nous pouvions remonter à tous les noms primitifs, nous reconnoîtrions qu'il n'y a point de substantif abstrait, qui ne dérive de quelque adjectif, ou de quelque verbe. La raison qui a empêché les scholastiques de joindre des noms abstraits à un nombre infini de substances, auroit bien dû aussi les empêcher d'introduire dans leurs écoles ces termes barbares d'animalité, d'humanité, de corporéité, & quelques autres; le bon sens ne les autorise pas plus à adopter ces termes, que ceux-ci, auréitas, saxeitas, metalleitas, ligneitas: & la raison de cela, c'est qu'ils ne connoissent pas mieux ce que c'est qu'un homme, un animal, un corps, qu'ils ne connoissent ce que c'est que l'or, la pierre, le métal, le bois : c'est à la doctrine des formes substantielles, & à la confiance téméraire de certaines personnes destituées d'une connoissance qu'ils prétendoient avoir; que nous sommes redevables de tous ces mots d'animalité, d'humanité, de pétréité, &c. mais grace au bon goût, ils ont été bannis de tous les cercles polis, & n'ont jamais pu être de mise parmi les gens raisonnables. Je sais bien que le mot humanitas étoit en usage parmi les Romains, mais dans un sens bien distérent : car il ne fignifioir pas l'essence abstraire d'aucune substance; c'étoit le nom abstrait d'un mode, son concret étant humanus, & non pas homo: c'est ainsi qu'en françois, d'humain, nous avons fait humanité.

Comme les idées générales sont des abstractions de notre esprit, on pourroit aussi donner le nom de termes abstraits à ceux qui expriment ces idées universelles; mais l'ulage a voulu que ce nom fût réservé aux feules formes abstraites.

2°. Les termes se divisent en simples & en complexes.

Les termes fimples sont ceux qui par un seul mot expriment un objet quel qu'il soit. Ainsi Rome, Socrate, Bucephale, homme, ville, cheval, sont des termes fimples.

Les termes complexes sont composés de ple, ce sont des termes complexes, un homme

homme prudent, un corps transparent,

Alexandre fils de Philippe.

Cette addition se fair quelquesois par le pronom relatif, comme si je dis, un corps qui est transparent, Alexandre qui est fils de Philippe, le pape qui est vicaire de Jesus-Christ.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces termes complexes, est que l'addition que l'on fait à un terme est de deux sortes: I'une qu'on peut appeller explication, &

l'autre détermination.

L'addition est explicative, quand elle ne fait que développer ou ce qui étoit enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme , ou du moins ce qui lui convient, comme un de ses accidens, pourvu qu'il lui convienne généralement & dans toute son étendue; comme si je dis, l'homme qui est un animal doué de raison, ou l'homme qui desire d'être naturellement heureux, ou l'homme qui est mortel; ces additions ne sont que des explications, parce qu'elles ne changent point du tout l'idée d'homme, & ne la restreignent point à ne fignifier qu'une partie des hommes, mais marquent seulement ce qui convient à tous les hommes.

Toutes les additions qu'on ajoute aux noms qui marquent distinctement un individu, font de cette sorte; comme quand on dit, Jules César, qui a été le plus grand capitaine du monde; Paris qui est la plus belle ville de l'Europe; Newton le plus grand de tous les mathématiciens; Louis XVI roi de France: car les termes individuels distinctement exprimés, se prennent toujours dans toute leur étendue, étant déterminés tout ce qu'ils peuvent l'être.

L'autre sorte d'addition, qu'on peut appeller déterminative, est quand ce qu'on ajoute à un mot général en restreint la fignification, & fait qu'il ne se prend plus pour ce mot général dans toute son étendue, mais seulement pour une parrie de cette étendue; comme si je dis, les corps transparens, les hommes savans, un animal raisonnable: ces additions ne sont pas de simples explications, mais des déterminations, parce qu'elles reffreignent (l'étendue du premier terme, en faisant que ceux qui enserment des qualités dont les

Tome XXXIII.

le mot corps ne signifie plus qu'une partie des corps, & ainfi des autres: & ces additions font quelquefois telles, qu'elles rendent un mot général individuel, quand on y ajoute des conditious individuelles; comme quand je dis, le roi qui est aujourd'hui, celà détermine le mot général de roi à la personne de Louis XVI

On peut distinguer de plus deux sortes de termes complexes, les uns dans l'expref-110n, & les autres dans le sens seulement: les premiers sont ceux dont l'addition est exprimée; les derniers font ceux dont l'addition n'est point exprimée, mais seulement lous-entendue: comme quand nous disons en France, le roi, c'est un terme complexe dans le sens, parce que nous n'avons pas dans l'esprit, en prononçant ce mot de roi, la seule idée générale qui répond à ce mot ; mais nous y joignons mentalement l'idée de Louis XVI, qui est maintenant roi de France.

Mais ce qui est de plus remarquable dans, ces termes complexes, est qu'il y en a qui sont déterminés dans la vérité à un seul individu, & qui ne laissent pas de conserver une certaine universalité équivoque, ca'on peut appeller une cquiroque d'erreur, parce que les hommes demeurant d'accord que ce terme ne fignifie qu'une chose unique, faute de bien discerner quelle est véritablement cette chose unique, l'appliquent les uns à une chose, & les autres à une autre; ce qui fait qu'il a besoin d'être encore déterminé, ou par diverles circonflances, ou par la fuite du discours, viin que l'on sache précisément ce qu'il fignifie.

Ainsi le mot de véritable religion ne fignifie qu'une seule & unique religion; mais parce que chaque peuple & chaque secte croit que sa religion est la véritable, ce mot est très-équivoque dans la bouche des hommes, quoique par erreur; & ii on lit dans un historien, qu'un prince a été zélé pour la véritable religion, on ne sauroit dire ce qu'il a entendu par-là, si on ne sait de quelle religion a été cet

historien.

Les termes complexes, qui sont ainsi équivoques par e-reur , font principalement sens ne jugent point, mais seulement tatifs ou adjectifs; ils sont complexes dans l'esprit, sur lesquelles il est facile par consé- l'expression, quand leur substantif est quent que les hommes aient divers sentimens: si je dis, par exemple, le roi de Prusse, pere de celui qui regne aujourd'hui, n'avoit pour la garde de sa maison, que des hommes de six piés; ce terme complexe d'hommes de six piés, n'est pas sujet à être équivoque par erreur, parce qu'il est bien aisé de mesurer des hommes, pour juger s'ils ont fix piés; mais si l'on eût dit qu'ils étoient tous vaillans, le terme complexe de vaillans hommes eût été plus sujet à être équivoque par erreur.

Les termes de comparaison sont aussi fort sujets à être équivoques par erreur: le plus grand géometre de Paris, le plus savant, le plus adroit; car quoique ces termes soient déterminés par des conditions individuelles, n'y ayant qu'un seul homme qui soit le plus grand géometre de Paris, néanmoins ce mot peut être facilement attribué à plusieurs; parce qu'il est fort aisé que les hommes soient partagés de sentiment sur ce sujet, & qu'ainfi plusieurs donnent ce nom à celui que chacun croit avoir cet avantage

pardessus les autres.

Les mots de sens d'un auteur, de doctrine d'un auteur sur un tel sujet, sont encore de ce nombre, fur tout quand un auteur n'est pas si clair, qu'on ne dispute quelle a été son opinion : ainfi dans ce conflit d'opinions, les fentimens d'un auteur, quelqu'individuels qu'ils soient en eux-mêmes, prennent mille formes différentes, selon les têtes par lesquelles ils passent : ainsi ce mot de sens de l'écriture, étant appliqué par un hérétique à une erreur contraire à l'écriture, signifiera dans sa bouche cette erreur qu'il aura cru être le fens de l'écriture, & qu'il aura dans cette pensée appellée le sens de l'écriture; c'est pourquoi les hérétiques n'en sont pas plus catholiques, pour protester qu'ils ne suivent que la parole de Dieu : car ces mots de parole de Dieu signifient dans leur bouche toutes les erreurs qu'ils confondent avec cette parole facrée.

Mais pour mieux comprendre en quoi confiste l'équivoque de ces termes que nous avons appellés équivoques par erreur, il

exprimé; complexe dans le sens, quand il est sous - entendu : or , comme nous avons déja dit, on doit confidérer dans les mots adjectifs ou connotatifs, le sujet qui est directement, mais confusément exprimé, & la forme ou le mode qui est distinctement, quoique indirectement exprimé: ainsi le blanc signifie consusément un corps, & la blancheur distinctement : sentiment d'Aristote, par exemple, signifie confusément quelque opinion, quelque pensée, quelque doctrine; & distinctement la relation de cette opinion à Aristote auquel on l'attribue.

Or, quand il arrive de l'équivoque dans ces mots, ce n'est pas proprement à cause de cette forme ou de ce mode, qui étant distinct, est invariable; ce n'est pas aussi à cause du sujet confus, lorsqu'il demeure dans cette confusion: car, par exemple, le mot de prince des philosophes, ne peut jamais être équivoque, tant qu'il demeurera dans cette confusion, c'est-à-dire, qu'on ne l'appliquera à aucun individu distinctement connu; mais l'équivoque arrive seulement, parce que l'esprit, au lieu de ce sujet confus, y substitue souvent un sujet distinct déterminé, auquel il

attribue la forme & le mode.

Le mot de véritable religion, n'étant point joint avec l'idée distincte d'aucune religion particuliere, & demeurant dans son idée confuse, n'est point équivoque, puisqu'il ne signifie que ce qui est en effet la véritable religion; mais lorsque l'esprit a joint cette idée de véritable religion à une idée distincte d'un certain culte particulier distinctement connu, ce mot devient très - équivoque, & fignifie dans la bouche de chaque peuple, le culte qu'il prend pour véritable. Voyez la logique de Port-Royal, d'où sont extraites les réflexions que nous venons de faire sur les différens termes complexes.

3°. Les termes se divisent en univoques.

équivoques & analogues.

Les univoques sont ceux qui retiennent constamment la même fignification à quelques sujets qu'on les applique. Tels sont faut remarquer que ces mots sont conno-i ces mots, homme, ville, cheval.

Les équivoques sont ceux qui varient leur fignification, selon les sujets auxquels on les applique. Ainsi le mot de canon signifie une machine de guerre, un décret de concile, & une sorte d'ajustement; mais il ne les signifie que selon des idées toutes différentes. Nous venons d'expliquer comment ils occasionent nos erreurs.

Les analogues sont ceux qui n'expriment pas dans tous les sujets précisément la même idée, mais du moins quelque idée, qui a un rapport de cause ou d'effet, ou de figne, ou de ressemblance à la premiere, qui est principalement attachée au mot analogue; comme quand le mot de fain s'attribue à l'animal, à l'air & aux viandes. Car l'idée jointe à ce mot est principalement la fanté qui ne convient qu'à l'animal; mais on y joint une autre idée approchante de celle-là, qui est d'être cause de la santé, laquelle fait qu'on dit qu'un air est sain, qu'une viande est saine, parce qu'ils contribuent à conserver la fanté. Ce que nous voyons dans les objets qui frappent nos sens, étant une image de ce qui se passe dans l'intérieur de l'ame, nous avons donné les mêmes noms aux propriétés des corps & des esprits. Ainsi ayant toujours apperçu du mouvement & du repos dans la matiere; ayant remarqué le penchant ou l'inclination des corps; ayant vu que l'air s'agite, se trouble & s'éclaircit; que les plantes se développent, se fortifient - & s'affoiblissent: nous avons dit le mouvement, le repos, l'inclination & le penchant de l'ame; nous avons dit que l'esprit s'agite, se trouble, s'éclaircit, se développe, se fortifie, s'affoiblit. Tous ces mots font analogues, par le rapport qui se trouve entre une action de l'ame & une action du corps. Il n'en a pas fallu d'avantage à l'usage, pour les autoriser & pour les confacrer. Mais ce seroit une grande erreur d'aller confondre deux objets, sous prétexte qu'il y a entr'eux un rapport quelconque, fondé souvent sur une analogie fort imparfaite, telle qu'elle se trouve entre l'ame & le corps. Voyez les mots où l'on explique l'abus du langage.

4°. Les termes se divisent en absolus & en relatifs. Les absolus expriment les êtres

en tant qu'on s'arrête à ces êtres, & qu'on en fait l'objet de sa réflexion, sans les rapporter à d'autres: au lieu que les relatifs expriment les rapports, les liaisons & les dépendances des unes & des autres. Voyez les relations.

5°. Les termes se divisent en positifs & en négatifs. Les termes positifs sont ceux qui signifient directement des idées positives; & les négatifs sont ceux qui ne signifient directement que l'absence de ces idées; tels sont ces mots insipide, silence, rien, ténebres, &c. lesquels désignent des idées positives, comme celles du goût, du son, de l'être, de la lumiere, avec une signification de l'absence de ces choses.

Une chose qu'il faut encore observer touchant les termes, c'est qu'ils excitent outre la fignification qui leur est propre, plusieurs autres idées qu'on peut appeller accessoires rauxquelles on ne prend pas garde, quoique l'esprit en reçoive l'impression. Par exemple, si l'on dit à une personne, vous en avez menti, & que l'on ne regarde que la fignification principale de cette expression, c'est la même chose que si on lui disoit, vous savez le contraire de ce que vous dites. Mais outre cette fignification principale, ces paroles emportent dans l'usage une idée de mépris & d'outrage; & elles font croire que celui qui nous les dit ne se soucie pas de nous faire injure, ce qui les rend injurieuses & offensantes.

Quelquefois ces idées accessoires ne sont pas attachées aux mots par un usage commun, mais elles y font seulement jointes par celui qui s'en sert; & ce sont proprement celles qui sont excitées par le son de la voix, par l'air du visage, par les gestes. & par les autres fignes naturels, qui attachent à nos paroles une infinité d'idées qui en diversifient, changent, diminuent, augmentent la fignification, en y joignant l'image des mouvemens, des jugemens & des opinions de celui qui parle. Le ton fignifie fouvent autant que les paroles même. Il y a voix pour instruire, voix pour flatter, voix pour reprendre: souvent on ne veut pas seulement qu'elle arrive jusqu'aux oreilles de celui qui en parle, mais on veut qu'elle le frappe & qu'elle le

perce; & personne ne trouveroit bon qu'un laquais que l'on reprend un peu fortement, répondit, monsieur, parlez plus bas, je vous entends bien; parce que le ton fait partie de la réprimande, & est nécessaire pour former dans l'esprit l'idée qu'on y veut

imprimer.

Mais quelquesois ces idées accessoires sont attachées aux mots mêmes, parce qu'elles s'excitent ordinairement par tous ceux qui les prononcent. Et c'est ce qui fait qu'entre des expressions qui semblent signifier la même chose, les unes sont injurieuses, les autres douces; les unes modestes, & les autres impudentes; quelques-unes honnêtes, & d'autres déshonnêtes; parce que, outre cette idée principale en quoi elles conviennent, les hommes y ont attaché d'autres idées qui sont cause de cette diversité.

C'est encore par-là qu'on peut reconnoître la différence du style simple & du style figuré, & pourquoi les mêmes pensées nous paroissent beaucoup plus vives quand elles sont exprimées par une figure, que si elles étoient renfermées dans des expressions toutes simples. Car cela vient de ce que les expressions figurées signifient, outre la chose principale, le mouvement & la passion de celui qui parle, & impriment ainsi l'une & l'autre idée dans l'esprit, au lieu que l'expression simple ne marque que la vérité toute nue. Par exemple, si ce demi-vers de Virgile, Usque adeò ne mori miserum est, étoit exprimé fimplement & sans figure de cette sorte, Non est usque adeò mori miserum, certes il auroit beaucoup moins de force; & la raison en est que la premiere expresfion fignifie beaucoup plus que la seconde. Car elle n'exprime pas seulement cette pensée, que la mort n'est pas un si grand mal qu'on le croit, mais elle représente de plus l'idée d'un homme qui se roidit contre la mort, & qui l'envisage sans effroi: image beaucoup plus vive que n'est la pensée même à laquelle elle est jointe. Ainsi il n'est pas étrange qu'elle frappe davantage, parce que l'ame s'instruit par les images des vérités; mais elle ne s'émeut guere que par l'image des mouvemens.

Si vis me flere, dolendum est Primum ipse tibi.

Mais comme le style figuré signifie ordinairement avec les choses les mouvemens que nous ressentons en les concevant & en parlant, on peut juger par là de l'usage que l'on en doit faire, & quels font les sujets auxquels il est propre. Il est visible qu'il est ridicule de s'en servir dans les matieres purement spéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit. Car puisque les figures expriment les mouvemens de notre ame, celles que l'on mêle en des sujets où l'ame ne s'émeut point, font des mouvemens contre la nature & des especes de convulsions. C'est pourquoi il n'y a rien de moins agréable que certains prédicateurs, qui s'écrient indifféremment sur tout, & qui ne s'agitent pas moins sur des raisonnemens philosophiques, que sur les vérités les plus étonnantes & les plus nécessaires pour le falut.

Mais lorsque la matiere que l'on traite est telle qu'elle nous doit raisonnablement toucher, c'est un désaut d'en parler d'une maniere seche, froide & sans mouvement, parce que c'est un défaut de n'être pas touché de ce que l'on dit. Ainsi les vérités divines n'étant pas proposées simplement pour être connues, mais beaucoup plus pour être aimées, révérées & adorées par les hommes, il est certain que la maniere noble, élevée & figurée, dont les saints peres les ont traitées, leur est bien plus proportionnée qu'un style simple & sans figure, comme celui des scholastiques; puisqu'elle ne nous enseigne pas seulement ces vérités, mais qu'elle nous représente aussi les sentimens d'amour & de révérence avec lesquels les peres en ont parlé; & que portant ainsi dans notre esprit l'image de cette sainte disposition. elle peut beaucoup contribuer à y en imprimer une semblable : au lieu que le style scholastique étant simple, sec, aride & sans aménité, est moins capable de produire dans l'ame les mouvemens de respect & d'amour que l'on doit avoir pour les. vérités chrétiennes. Le plaisir de l'ame consiste plus à sentir desmouvemens, qu'à

acquérir des connoissances.

Cette remarque peut nous aider à résoudre cette question célebre entre les philo-Tophes, s'il y a des mots déshonnères, & à réfuter les raisons des Stoiciens qui vouloient qu'on pût se servir indifféremment des expressions qui sont estimées ordinairement infames & impudentes.

Ils prétendent, dit Cicéron, qu'il n'y à point de paroles sales ni honteuses. Car ou l'infamie, disent-ils, vient des choses, ou elle est dans les paroles. Elle ne vient pas simplement des choses, puisqu'il est permis de les exprimer en d'autres paroles qui ne passent point pour déshonnêtes. Elle n'est pas aussi dans les paroles considérées comme fons; puisqu'il arrive souvent qu'un même fon fignifiant diverses choses, & étant climé déshonnête dans une lignifica-

tion, ne l'est point dans l'autre.

Mais tout cela n'est qu'une vaine subtilité qui ne naît que de ce que les philosophes n'ont pas affez considéré ces idées accessoires, que l'esprit joint aux idées principales des choses. Car il arrive delà qu'une même chose peut être exprimée honnêtement par un fon, & déshonnêtement par un autre, si un de ces sons y joint quelque autre idée qui en couvre l'infamie; & si au contraire l'autre la présente à l'esprit d'une maniere impudente. Ainsi les mots d'adultere, d'inceste, de peche abominable, ne sont pas infames, quoiqu'ils représentent des actions très-infames, parce qu'ils ne les représentent que couvertes d'un voile d'horreur, qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes, de forte que ces mots fignifient plutôt le crime de ces actions que les actions mêmes: au lieu qu'il y a de certains mots qui les expriment sans en donner de l'horreur, & plurôt comme plaifantes que criminelles, & qui y joignent même une idée d'impudence & d'effronterie; & ce sont ces mots là qu'on appelle infamés & déshonnêtes.

Il en est de même de certains tours par lesquels on exprime honnêtement des actions qui, quoique légitimes, tiennent quelque chose de la corruption de la nature. Car

qu'ils n'expriment pas simplement ces choses; mais aussi la disposicion de celui qui en parle de cette sorte, & qui témoigne par la retenue qu'il les envisage avec peine, & qu'il les couvre autant qu'il peut & aux autres & à lui-même. Au lieu que ceux qui en parleroient d'une autre maniere, feroient paroître qu'ils prendroient plaisir à regarder ces sortes d'objets; & ce plaisir étant infame, il n'est pas étrange que les mots qui impriment cette idée soient estimés contraires à l'honnêteté. Voyez Logique de Port-Royal.

TERME, f. m. (Physique.) est er général l'extrêmité de quelque chose, ou ce

qui termine & limite son étendue.

TERME, en géométrie, se prend aussi quelquesois pour un point, pour une ligne, &c. un point est le terme d'une ligne, une ligne est le terme d'une furface, & la surface est le terme d'un solide. Voyez Point, Ligne, Surface, &c.

C'est ce qu'on appelle dans les écoles

terme de quantité.

TERME, dans une quantité algébrique, comme a + b - c - d, ce sont les différentes parties a, b, c, d, séparées par les fignes - & -.

TERMES d'une équation , en algebre , sont les différens monomes dont elle est composée; ainsi dans l'équation a + b = c,

a, b, c, font les termes.

Lorsque l'équation renferme une inconnue élevée à différentes puissances, on ne prend alors d'ordinaire que pour un terme la somme ou l'assemblage de tous les termes, où l'inconnue se trouve à la même puissance.

Ainfi dans certe équation xx + bx = R,

les trois termes sont xx, bx & R.

Et dans celle - ci x x - bx - cx =Rd - dc, les termes font xx, bx - cx, & Rd + dc, qui ne font que trois termer, parce que a b + a c, où a se trouve dans la même dimension en l'une & l'autre partie, ne sont comptés que pour un terme.

Dans une équation, on prend ordinairement pour le premier terme celui où la lettre inconnue a la plus haute dimension: le terme qui contient la racine élevée à la ces tours font en effet honnètes, parce | puillance plus baffe immédiatement après 3

est appellé le second terme, &c. Ainsi dans l'équation $x^3 + axx + bbx = c^3$, axxest le second terme, bbx le troisieme, &c. fi le terme a x x manque, ou le terme bbx, ou tous les deux, en ce cas on dit que l'équation n'a pas de second ou de troisieme terme, ou manque du second & du troisieme termes. Voyez SECOND TERME.

TERMES DE PROPORTION, en Mathématiques, fignifient tels nombres, lettres ou quantités que l'on veut comparer les uns aux autres. Voyez PROPORTION.

Par exemple, $f_{a:b::c:a}$,

Alors a, b, c, d, ou 4, 8, 6, 12,font appelles les termes de la proportion, desquels a ou 4 est appellé le premier terme, 6 ou 8 le second terme, &c. Voyez SECOND.

a & c s'appellent aussi les antécédens, & b & d les conséquens. Voyez ANTÉ-CÉDENT & CONSÉQUENT. Chambers.

TERMES MILLIAIRES, (Littérat.) c'étoit chez les Grecs certaines têtes de divinités, posées sur des bornes quarrées de pierre, ou des gaînes de terme qui servoient à marquer les stades des chemins: c'est ce que Plaute entend par lares viales; ces termes étoient ordinairement dédiés à Mercure, parce que les Grecs croyoient que ce dieu préfidoit à la sûreté des grands chemins. Il y en avoit aussi à quatre têtes. On en voit encore deux de cette sorte à Rome à l'extrêmité du pont Fabricien, nommé aujourd'hui, à cause de cela, ponte di quatro capi. Ces termes représentoient véritablement Mercure, que les latins appelloient Mercurius quadrifons, parce qu'ils prétendoient que ce dieu avoit enseigné aux hommes les lettres, la musique, la lutte & la géométrie. (D. J.)

TERME, (Mythologie.) dieu protecteur des bornes que l'on met dans les champs, & vengeur des usurpations, deus Terminus. C'étoit un des plus anciens dieux des Romains; la preuve est dans les loix romaines faites par les rois, dans lesquelles on ne trouve le culte d'aucun dieu établi avant celui du dieu Terme. Ce fut

un frein plus capable que les loix d'arrêter la cupidité. Après avoir fait au peuple la distribution des terres, il bâtit au dieu Terme un petit temple sur la roche Tarpéïenne. Dans la suite, Tarquin le superbe ayant voulu bâtir un temple à Jupiter sur le capitole, il fallut déranger les statues. & même les chapelles qui y étoient déja: tous les dieux céderent sans résissance la place qu'ils occupoient; le dieu Terme tint bon contre tous les efforts qu'on fit pour l'enleyer, & il fallut nécessairement le laisser en sa place: ainsi il se trouva dans le temple même qui fut construit en cet endroit. Ce conte se débitoit parmi le peuple, pour lui persuader qu'il n'y avoit rien de plus sacré que les limites des champs: c'est pourquoi ceux qui avoient l'audace de les changer éroient dévoués aux furies, & il étoit permis de les tuer.

Le dieu Terme fut d'abord représenté sous la figure d'une grosse pierre quarrée ou d'une souche: dans la suite, on lui donna une têre humaine placée sur une borne pyramidale; mais il étoit toujours sans bras & sans piés, afin, dit-on, qu'il ne

pût changer de place.

On honoroit ce dieu non feulement dans les temples, mais encore sur les bornes des champs qu'on ornoit ce jour là de guirlandes, & même sur les grands chemins. Les sacrifices qu'on lui faisoit ne furent pendant long-temps que des libations de vin & de lait, ayec des offrandes de fruits & quelques gâteaux de farine nouvelle. Dans la suite, on lui immola des agneaux & des truies, dont on faisoit un festin auprès de la borne. Les sacrifices & les fêtes en l'honneur de ce dieu se nommoient terminales. Voyez TERMI-NALES. (D.J.)

TERMES, (Jurisprud.) sont les mots qui servent à exprimer les pensées; on en distingue en Droit plusieurs sortes.

Termes consacrés sont ceux qui sont destinés singuliérement à exprimer quelque

Termes démonstratifs sont ceux qui ne servent que d'indication, & non de limitation: ils sont opposés aux termes limitatifs. Par exemple, quand un testateur Numa qui inventa cette divinité, comme legue une rente à quelqu'un, & qu'il assigne le paiement sur une telle maison, ces termes ne sont que démonstratifs; de softe que si la maison vient à périr, la rente n'en est pas moins due : mais s'il legue une telle maison & qu'elle vienne à périr, le legs est caduc, parce que le legs est conçu en termes limitatifs.

Termes directs font ceux par lesquels on ordonne directement quelque chose, & qui tombe directement sur la personne qui est appellée à une succession ou legs. Voyez termes obliques ou indirects.

Termes impératifs sont ceux par lesquels le législateur ou un testateur ordon-

nent quelque chose.

Termes indirects, voyez termes obliques. Termes limitatifs, voyez termes démonstratifs.

Termes négatifs sont ceux qui défendent

de contrevenir à une disposition.

Termes obliques font ceux par lesquels on ordonne indirectement quelque chose, ou qui s'adressent indirectement à quel-

qu'un.

Termes prohibitifs font ceux par lesquels le législateur ou un testateur défendent quelque chose: ils sont prohibitifs, négatifs, lorsqu'il est défendu de faire aucune disposition ou convention contraire à ce qui est ordonné.

Termes propres font ceux qui conviennent pour exprimer quelque chose; propres termes sont les termes mêmes d'un acte que l'on rapporte littéralement. Voyez les mots ACTE, CLAUSE, CONVENTION Disposition, Lot, Testament. (A)

TERME, s. m. (Architect.) Ce mot dérivé du grec terma, limite, fignifie une statue d'homme ou de femme, dont la partie inférieure se termine en gaîne. On la place ordinairement au bout des allées & palissades dans les jardins. C'est ainsi qu'ils sont distribués à Versailles. Quelquefois les termes tiennent lieu de consoles, & portent des entablemens dans les édifices, comme dans le couvent des PP. Théatins à Paris.

Terme angélique; figure d'ange en demi-corps, dont la partie inférieure est en gaîne, comme ceux du chœur des grands Augustins à Paris.

Terme double; terme composé de deux | celui de hermes. (D. I.)

demi - corps ou de deux demi - bustes adosses, qui sortent d'une même gaîne. en sorte qu'ils présentent deux faces, l'une devant, l'autre derriere; tels étoient les hermathenes.

Terme en buste; terme sans bras, & qui n'a que la partie supérieure de l'estomac. Il y a des termes de cette espece à l'entrée du château de Fontainebleau

& dans les jardins de Versailles.

Terme en console; terme dont la gaîne finit en enroulement, & dont le corps est avancé pour porter quelque chose. C'est ainsi que sont les termes angéliques de métal doré au maître-autel de l'église de S. Séverin à Paris.

Terme marin; terme qui, au lieu de gaîne, a une double queue de poisson tortillée: ce terme convient aux décorations des grottes & fontaines. Tels font les termes de la fontaine de Vénus dans la vigne Pamphile à Rome.

Terme rustique; terme dont la gaîne, ornée de bossages ou de glaçons, porte la figure de quelque divinité champêtre : ce terme convient aux grottes & fontaines. Il y a un de ces termes à la tête du canal

de Vaux.

L'origine des termes que nous voyons aux portails & aux balcons de nos maisons, vient des hermes athéniens qu'on placoit aux vestibules & dans les temples. On feroit donc mieux de les nommer des hermes que des termes; car quoique les termes, appellés termini par les Latins. fussent des pierres quarrées auxquelles ils ajoutoient quelquefois une tête, néanmoins ils étoient plutôt employés pour marquer les limites des champs & des possessions de chaque particulier, que pour décorer des bâtimens. Les Latins même avoient d'autres noms pour fignifier les figures des femmes sans bras & sans piés qu'ils placoient dans les édifices, pour soutenir les galeries & les portiques, & pour porter les architraves, ils les appelloient, d'après les Grecs, caryatides ou persiques; & ils nommoient telamones les figures d'hommes qui soutenoient les saillies des corniches; mais la langue françoise qui craint les aspirations, a préferé le nom de termes à TERMES DE MUSIQUE.

Nous insérerons ici tous les termes de musique, qui ne se trouvent point dans notre dictionnaire.

B, (Musique), nom que les Allemands donnent au si bémol; ils appellent encore en général B tous les bémols, ainsi pour dire cette clef est armée de deux Bémols, ils disent qu'elle est armée de deux b. (F. D. C.)

B, (Musique.) Dans les musiques des deux siecles précédents, cette lettre majuscule sur l'enveloppe d'une partie, signissoit la basse chantante; & quand dans le courant d'une basse continue, on trouvoit un B, c'étoit la marque que la voix devoit chanter seule. (F. D. C.)

Branle, (Musique.) sorte de danse fort gaie qui se danse en rond, sur un air court & en rondeau, c'est-à-dire, avec un même résrain à la fin de chaque couplet.

Bourrée, (Musique.) sorte d'air propre à une danse du même nom. La Bourrée est à deux temps gais, & commence par une noire avant le frappé: elle doit avoir, comme la plupart des autres danses, deux parties & quatre mesures, ou un nombre de mesures multipliées de quatre à chacune: dans le caractere d'air, on lie assez fréquemment la seconde moitié du premier temps, & la premiere du second, par une blanche syncopée. (S)

Cadence en musique. Il y a deux sortes de cadences. (Voyez CADENCE, terme de chant): l'une est la cadence pleine; elle consiste à ne commencer le battement de voix qu'après en avoir appuyé la note supérieure: l'autre s'appelle cadence brisée; & l'on y sait le battement de voix sans aucune préparation. Voyez l'exemple de l'une & de l'autre, sig. 5 & 6, planc. V de musique, suppl. des planches.

On trouve encore quelquesois une troisseme sorte de cadence, qu'on appelle cadence doublée, & dont on peut voir la marque & l'esset, sig. 7, planche V de musiq. Suppl. des planches. Apparemment qu'on nomme cet agrément cadence doublée, parce qu'il se fait sur deux notes successivement. (F. D. C.)

La cadence harmonique ou qui termine une phrase harmonique, a été divisée en plusieurs sortes, ayant chacune un nom relatif: plusieurs de ces noms sont hors d'usage, & quelques autres sont pris aujourd'hui dans une acception dissérente.

On appelloit cadence composée, celle dont le dessus ou la basse continue étoit divisée en plusieurs notes, comme fig. 8 & 9, planche V de musique, supplément des planches.

Cadence détournée, celle qu'on appelle aujourd'hui cadence rompue & interrompue.

Cadence dominante, celle où la bassecontinue faisant une cadence parfaite, le dessus s'arrêtoit sur la quinte de la tonique, au lieu de s'arrêter sur la tonique même: peut-être entendoit- on aussi par cadence dominante, la cadence irréguliere d'aujourd'hui.

Cadence étrangere, toute cadence qui se faisoit sur une autre finale que celle du mode.

Cadence évitée ou feinte. Voyez cadence détournée, ci-dessus.

Cadence hors du mode. Voyez cadence étrangere, ci-dessus.

Cadence irréguliere. Avant M. Rameau, on appelloit assez généralement cadence irréguliere, toute cadence dont la finale n'étoit pas une des cordes essentielles du mode dominant.

Cadence médiante, celle qui étoit par rapport à la tierce ou médiante, ce que la cadence dominante étoit à la quinte.

Cadence réguliere: on appelloit avant M. Rameau, cadence réguliere, celle qui étoit formée sur une des cordes essentielles du mode.

Cadence simple, celle où toutes les notes des différente parties avoient la même valeur; ce qui faisoit, pour ce moment, un vrai contre-point simple.

Cadence trompeuse; lorsqu'après l'accord de dominante tonique, on metroit une pause au lieu de l'accord de la tonique, on faisoit une cadence trompeuse. (F. D. C.)

La cadence est une qualité de la bonne musique, qui donne à ceux qui l'exécutent ou qui l'écoutent, un sentiment vis de la mesure, en sorte qu'ils la marquent & la

lentent

sentent tomber à propos, sans qu'ils y pensent & comme par instinct. Cette qualité est sur-tout requise dans les airs à danser; ce menuet marque bien la cadence, cette chaconne manque de cadence. La cadence, en ce sens, étant une qualité, porte ordinairement l'article défini, la; au lieu que la cadence harmonique porte, comme individuelle, l'article numérique. Une cadence parfaite, trois cadences évitées, &c. (S)

Détaché, (Musique.) Voyez détaché, terme de musique. Lorsque dans le courant d'une piece, le compositeur veut que l'on détache quelques notes, il le marque d'un point alongé, ou plutôt d'une petite ligne

verticale.

Deux-quarts, (Musique.) mesure qui contient deux noires & qui le marque $\frac{2}{4}$.

Voyez MESURE (Musique.)

Diagramme, (Musique.) Quelques auteurs ont entendu par diagramme, ce qu'on appelle aujourd'hui partition. Voyez PARTITION (Musique.)

Diapenter, v. n. en latin diapentissare, (Musique.) mot barbare employé par de Muris & par nos anciens musiciens. Voyez

QUINTER (Musique.)

Emmélie, (Musiq. des anc.) V Emmélie (Musique.) Meursius dit positivement dans son traité de la danse, que ce mot étoit non seulement le nom d'une danse, mais encore celui de l'air; & il prouve cette affertion par un passage d'Eustathius. Pollux, onomast. cap. 7, S. 2, de poetis, met l'emmélie au nombre des chants ou airs.

Eviter, (Musique.) Voyez CADENCE. Eviter (Musique.) Eviter une cadence, c'est ajouter une dissonance à l'accord final, pour changer le mode & éviter la

phrase.

Evolution, (Musique.) C'est l'action de mettre le dessus à la basse & la basse au dessus, sans qu'il en résulte aucune faute dans l'harmonie. Voyez contre-point

& termes de musique.

Gracieusement, terme de musique, qui répond au gracioso des Italiens; mis à la tête d'une piece de musique, marque un mouvement modéré, tirant sur le lent à peu près comme l'andante, mais avec de la Carie. Strabon, liv. XIV p. 657. douceur; restant toujours dans une espece qui écrit Termerium, place cette ville

Tome XXXIII.

de demi-jeu, à moins que le compositeur n'indique le contraire. Il faut sur - tout éviter les coups d'archet ou de langue secs. (F. D. C.)

TERMES, (Géogr. anc.) ville d'Espagne dans la Celtibérie, selon Pline, liv. III. ch. iij. & Florus, liv. IV c. xj. Ptolomée, liv. II. ch. vj. la donne aux Arevaci, & Appien, pag. 535. dit que Termisus étoit une grande ville. Le nom moderne, selon plusieurs, est Larma ou Lerme sur l'Arlanzon; selon d'autres, c'est

Nuestra Sennora de Tiermes.

Les habitans de cette ville sont appellés Termestini par Tite - Live. Il s'agit de savoir si la ville de Termantia d'Appien est la même ville que Termes, & si les Termantini sont le même peuple qui est appellé Termestini par Tite - Live. Une chose donne matiere à ce doute, c'est qu'il n'est guere naturel qu'un même auteur, dans un même livre & dans la description de la même guerre, appelle la même ville tantôt Termantia, tantôt Termisus; cependant la plupart des modernes jugent qu'Appien sous ces deux noms a entendu parler de la même ville. (DJ.)

TERMES d'un nivellement, (Hydr.) Ce font les deux extrêmités où commence & finit un nivellement. Elles sont différentes des deux points d'un coup de niveau, qui sont compris dans les deux stations d'où l'on part & où l'on s'arrête, lesquelles peuvent se répéter plusieurs fois

dans un long nivellement. (K)

TERMES, (Marine.) Ce sont des statues d'hommes ou de femmes, dont la partie inférieure se termine en gaîne, & dont on décore la pouppe des vaisseaux.

TERMED, (Géogr. mod.) ville d'Afie dans la Transoxiane, sur l'Oxus. Long.

selon de Lisle, 85. 30. (D. J.)
TERMENEZ, (Geogr. mod.) petit pays de France, dans le Languedoc, au sud-est de Carcassonne, & dans le diocele de Narbonne. Il a pris son nom du château de Termes, qui étoit la plus forte place de ce pays-là. (D. J.)

TERMERA, (Géogr. anc.) ville libre

près du promontoire des Myndiens, qu'on, appella promontoire Termerium. (D. J.)

TERMES, SPADIX, (Botan.) Ce ne font pas deux mots synonymes chez les auteurs latins. Termes, gen. icis, m. est une branche d'olivier ou de palmier qui est encore sur l'arbre. Spadix est cette même branche détachée avec son fruit.

(D.J.)

TERMESSE, (Géogr. anc.) c'est, selon Strabon, liv. XIII. & liv. XIV. une ville de Pisidie, proche le col où l'on passoit le mont Taurus pour aller à Mylias; c'est pourquoi Alexandre voulant dégager ce passage commandé par la ville de Termesse, la fit démolir. Arrien, l. I. p. 69. distingue aussi Telmesse en Lycie de Termesse en Phrygie; mais il les nomme toutes les deux Telmesse. Il paroît qu'il a eu tort, & qu'il faut appeller Telmesse celle de Lycie, & Termesse celle de Pisidie. M. Spanheim cite une médaille fur laquelle on lit d'un côté ΤΕΡΜΗΣΣΕΩΝ, & de l'autre DOAYMOD. Cette médaille prouve manifestement que la ville de Pissdie, appellée par Tepungoos est bien nommée; car puisque le côteau qui étoit sur le promontoire de Termesse, s'appelloit Solyme, & que les Termessiens s'appelloient aussi Solymes au rapport du même Strabon, liv. XIII. pag. 433. il est clair que le peuple qui a cette grande affinité avec les Solymes, doit avoir le nom exprimé dans la médaille : or, c'est le nom des Termessiens, & non des Telmessiens.

Il résulte delà que Termesse est une ville de Pisidie, & que Telmesse est une ville toute différente, située aux extrêmités de la Lycie, & dont les habitans étoient pour ainsi dire nés devins. Voyez-en l'article, parce qu'il est curieux.

TERMINAIRE, f.m. terme monacal; nom du religieux prédicateur que chaque couvent des ordres mendians dans les pays-bas, envoie prêcher dans les lieux de son district; ce mot est formé de terminus, parce que les terminaires sont renfermés dans les bornes d'un district. (D.J.)

TERMINAISON, f. f. (Gram.) On

tical, le dernier son d'un mot, modissé, si l'on veut, par quelques articulations subséquentes; mais détaché de toute articulation antécédente. Ainfi dans Domin-us, Domin-i, Domin-o, Domin-e, &c. on voit le même radical Domin, avec les terminaisons différentes us, i, o, e, & non pas nus, ni, no, ne, quoique ce foient les dernieres syllabes.

 $oldsymbol{Terminaifon}$ & inflexion font des termes affez fouvent confondus, quoique très-diffé-

rens. Voyez Inflexion.

TERMINALES, (Antiq. rom.) terminalia; fête instituée par Numa, & qu'on célébroit le 21 février en l'honneur du dieu Terme.

Les Romains avoient un grand respect pour cette divinité, c'est-à-dire, pour la pierre, ou pour le tronc qui servoit de borne. Ovide lui-même confesse la vénération qu'il lui porte.

> Nam veneror seu stipes habet desertus Seu vetus in trivio florere serta lapis,

Je respecte, dit - il, le dieu Terme couronné de fleurs; soit qu'il soit de pierre ou de bois. Ce respect alloit jusqu'à l'adoration parmi les gens de la campagne. Ils couronnoient le dieu des fleurs, ils l'emmaillottoient avec des linges, & lui faisoient des sacrifices, d'abord de fruits, ensuite d'un agneau ou d'un cochon de lait, vel agna festis cæsa Terminalibus, die Horace. (D. J.)

TERMINALIS, (Mythol.) furnom de Jupiter: avant que Numa eût inventé le Dieu Terme, on honoroit Jupiter comme protecteur des bornes, & alors on le représentoit sous la forme d'une pierre; c'étoit même par cette pierre que se faisoient les fermens les plus folemnels. (D.J.)

TERMINATEUR, adj. & f. (Gram.) c'est le nom qu'on donne à un cercle qui tracé sur le globe séparéroit la partie qui est éclairée, de celle qui est dans l'ombre. On l'appelle en latin terminator lucis &

TERMINATEUR, (Hift. ecclés.) C'est dans quelques églises de la Sicile ce qui appelle ainsi, dans le langage gramma- s'est nommé ailleurs maitre des cérémonies.

Sa dignité & sa fonction s'appellent termi-

natio, termination ou terminaison.

TERMINER, v. act. (Gram.) finir, borner, être à la fin, arriver à la fin; il y a trop de mots dans notre langue terminés par des e muets; terminer un dessein, une affaire; la mort termine tout; cela s'est terminé par la ruine & le déshonneur de cet homme. Terminer la guerre, &c.

TERMINI, (Géogr. mod.) ville de Sicile, dans le val de Mazara, sur la côte septentrionale, à l'embouchure d'une petite riviere de même nom, il Fiume di Termini. Elle est munie pour sa désense d'une espece de citadelle, & de quelques fortifications. Long. 31.25. latit. 38.10.

La ville moderne de Termini est voisine de l'ancienne Himera, chantée par Pindare, & qui passoit pour avoir vu naître la comédie; car ce fut dans son sein, qu'au rapport de Silius Italicus, ce spectacle amusant parut pour la premiere fois.

Diodore de Sicile rapporte que cette ville célebre par ses richesses & par sa puissance l'étoit encore par des bains fameux, où les étrangers venoient de toutes parts. Annibal la détruisit de fond en comble. On la rebâtit ensuite à la distance d'environ quatre mille pas. Scipion l'africain y mena une colonie romaine, & il y fit rapporter les tableaux & les statues que les Carthaginois avoient enlevés de la premiere. Voilà l'Himera qui subsiste aujourd'hui sous le nom de Termini, mais qui est maintenant misérable.

Volaterra affure qu'on y voyoit plufieurs monumens antiques, un théatre à demi-ruiné, les restes d'un aqueduc qui étoit d'une excellente maçonnerie, & quantité d'inscriptions qu'on peut lire dans

cet auteur. (D. J.)

TERMINI, GOLFE DE, (Géogr. mod.) grand golfe sur la côte septentrionale de la Sicile. Il commence après qu'on a passé le cap de Zofarana, & est à 14 milles de Termini.

TERMINI (LE), (Géogr. mod.) riviere de Sicile, dans le val de Mazzara. Elle a sa source près la bourgade de Prizzi, & tombe dans la mer près de la ville Termini. (D. J.)

TERMINISTES, f. m. pl. (Hift. eccl.) est le nom qui a été donné à une secte ou à un parti des Calvinistes; leurs opinions particulieres peuvent se réduire à cinq points; favoir, 1°. qu'il y a beaucoup de personnes dans l'église & hors l'église, à qui Dieu a fixé un certain terme avant leur mort, au bout duquel terme Dieu ne veut plus qu'elles se sauvent, quelque long que soit le temps qu'elles ont encore à vivre après ce terme; 2°, que c'est par un décret impénétrable que Dieu a fixé ce terme de grace; 3°. que ce terme une fois expiré, Dieu ne leur offre plus les moyens de se repentir ou de se fauver, mais qu'il retire de sa parole tout le pouvoir qu'elle auroit de le convertir; 4° que Pharaon, Saül, Judas, la plupart des juifs, & beaucoup de gentils ont été de ce nombre; que Dieu fouffre encore aujourd'hui beaucoup de gens de cette sorte, & même qu'il leur confere des graces après l'expiration du terme, mais qu'il ne le fait pas dans l'intention de les convertir. Voyez CAL-VINISME, &c.

Tous les autres protestans, & en particulier les Luthériens, ont de l'horreur pour ces sentimens, comme étant contraires à la bonté de Dieu, destructifs de toutes les vertus chrétiennes, & opposés à l'écriture, sur-tout aux textes ci-dessous, Ezech. c. xviij. v. 23. 30. 31. 32. & ch. xxx. v. 11. I. tim. ch. iv. v. 1. 16. 2. Pier. ch. iij. v. 9. Ades, ch. xiij. v. 30. 32. Matt. ch. xj. v. 28. Isa. ch. lxvj. v. 2. Heb. ch. iij. v. 7. 13. Rom. ch. ij.

v. 5. &c.
TERMINTHE, f. m. (Médec.) terminthus; espece de tubercule inflammatoire, rond, noirâtre, sur lequel se forme une pustule noire & ronde, qui en se séchant dégénere en bouton écailleux semblable en quelque maniere au fruit de térébinthe, appellé en grec repuivos, les jambes en sont ordinairement le siege. (D. J.)

TERMOLI, (Géogr. mod.). ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate, sur les confins de l'Abbruzze citérieure, près de l'embouchure du Fortore, avec un évêché suffragant de Bénévent. Cette ville est l'ancienne Buba,

selon quelques auteurs. Longit. 33. 25. latit 42. 8.

TER-MUIDEN, (Géogr. mod.) petite ville des Pays-Bas, dans la Flandre, à une demi-lieue au nord-est de l'Ecluse. Elle est toute ouverte, & n'a que quatre rues; mais elle appartient aux Provinces-Unies, & sa conservation leur est importante. Aussi leurs hautes - puissances en nomment le schout à vie, le bourmestre, & les échevins tous les ans. (D.J.)

TERMUS, (Géogr. anc.) fleuve de l'ille de Sardaigne. Ptolomée, liv. III. chap. iij. marque son embouchure sur la côte occidentale de l'isle, entre le promontoire Hermæuni & le port Coracodes.

(D.J.)TERNAIRE, NOMBRE, (Arithmet. .ancienne.) c'est un nombre parsait, dit Plutarque; mais il ne faut pas entendre ces paroles suivant la définition du nombre parfait d'Euclide, qui veut que le nombre parfait soit celui qui est égal à toutes ses parties aliquotes jointes ensemble, comme font 6 & 28. En ce sens le nombre ternaire est plutôt un nombre défaillant que parfait : lorsque Plutarque dit encore que le nombre ternaire est le commencement de multitude, il parle à la mode des Grecs, qui ont trois nombres dans leur déclinaifon, le fingulier, le duel & le pluriel, & ne se servent du dernier que lorsqu'il s'agit de plusieurs choses, c'est - à - dire, trois au moins. Enfin quand cet auteur ajoute que le ternaire comprend en soi les premieres différences des nombres, il faut entendre par ces premieres différences, le pair & l'impair, parce que ce remarquées entre les nombres.

nombre ternaire, dans l'opinion des Païens, qu'ils attribuoient à leurs dieux un triple Dianæ, le trident de Neptune, le cerbere à trois têtes, les trois parques, les trois furies, les trois graces, &c. Enfin le nombre de trois écoit employé dans les lustrations & les cérémonies les plus religieuses; d'où vient que Virgile, Æneid. liv. XI, v. 188, dit:

Ter circum accensos, cincti fulgentibus armis (D. J.)Decurrêre rogos.

TERNATE, (Géod. mod.) isle de la mer des Indes, la principale des Moluques, sous la ligne, à un demi-degré de latitude septentrionale, à deux lieues de Tidor. Elle en a six de circuit. Le pays est montagneux. L'air y est chaud & sec, & les volcans y font de grands désordres. La mer fournit beaucoup de poissons; les orangers, citronniers, cocotiers & amandiers, viennent en abondance à Ternate. Il y a dans cette ifle un roi particulier, qui fait son séjour à Malayo, capitale. Ses sujets font mahométans, paresseux, sobres, ignorans, sans ambition & sans vanité. Tous leurs meubles consistent en une hache, un arc, des fleches, quelques nattes & quelques pots. Leur principale nourriture est de pain de sagon, ou de mais.

Les Hollandois ont débusqué les Portugais de cette isle, & le roi de Ternate s'est soumis à la compagnie des Indes orientales, en arrachant tous les girofliers de son pays; la compagnie, pour le dédommager de cette perte, lui donne chaque année environ dix-huit mille rixdallers en especes, ou en valeur par d'autres effets.

On ne connoît guere de volcan plus terrible que celui de l'isse de Ternate. La montagne, qui est roide & difficile à monter, est couverte au pié de bois épais; mais son sommet qui s'éleve jusqu'aux nues, est pelée & escarpée par le seu. Le foupirail est un grand trou qui descend en sont effectivement les premieres différences ligne spirale, & devient par degré, de pluspetit en plus petit, comme l'intérieur d'un On dit, pour prouver la perfection du amphithéatre. Dans le printemps & en automne, vers les équinoxes, quand il regne un certain vent, & fur-tout le vent du pouvoir, témoins les tria virginis ora nord, cette montagne vomit avec grand bruit des flammes mêlées d'une fumée noire & de cendres brûlantes; & toutes, les campagnes des environs se trouvent couvertes de cendres. Les habitans y vont dans certain temps de l'année, pour y recueillir du soufre, quoique la montagne soit si escarpée en plusieurs endroits, qu'on ne peut y monter qu'avec des cordes attachées à des crochets de fer. (D. J.)

TERNATEE ternatea, f. f. (Hift. nat. Botan.) genre de plante à fleurs légumineuses, dont l'étendard cache presque les ailes & la feuille inférieure, ainsi que le pistil. Ce pistil devient une gousse, qui s'ouvre dans sa longueur en deux cosses, lesquelles renferment des graines assez rondes. Il faut ajouter aux caracteres de ce une petite gloire; car c'est un des plus genre, les feuilles rangées comme par paires, fur une côte terminée par une seule feuille. Tournefort, mem. de l'acad. toy. des Sciences, année 1706. Voyez PLANTE.

TERNE ou TERNI, adj. (Gram.) opposé à l'éclatant; qui a perdu son lustre, fon poli, son éclat; cette glace est terne; eet or est terne.

TERNES, au jeu de trictrac, c'est un doublet qui arrive, quand les deux dés

amenent chacun trois.

TERNEUVIER, s. m. (terme de navigation.) bâtiment de mer destiné & équipé pour aller en Terre-neuve faire le commerce & la pêche des morues. Les vaisseaux francois terneuviers sont ordinairement à deux ponts, du port de cent à cent cinquante tonneaux, & montés de vingt à vingtcinq hommes d'équipage, compris le capitaine & les mousses. Les Hollandois les nomment terreneeu-vaarder. (D J.)

TERNI, (Géog. mod.) en latin Interamna, Interamnia, Interamnium, ville d'Italie, dans l'état de l'église, au duché de Spolete. Elle est dans une isle formée par la riviere de Nera, à vingt lieues de Rome. Elle a été autrefois confidérable, & fe gouvernoit en république. Elle n'a de nos jours qu'environ dix mille habitans divisés en six quartiers, qui contiennent plusieurs monasteres & contrairies de pénitens. La cathédrale est belle; son évêché ne releve que du faint siege. Les environs de Terni sont admirables par leur fertilité en pâturages, en fruits, en légumes, en volaille, en gibier, en hulle & en vins exquis. Au dessus de la ville, à deux milles tibles des finesses de l'art: les regnes auxou environ, eft la belle & grande cascade, nommée dans le pays, cascata delle mar- son histoire, semblent le prouver. more; c'est la chûte de la riviere Velino, qui se précipite toute entiere dans la plaine testation son chef-d'œuvre, & où il a le

de Terni, pour aller se joindre à la Nera.

Long. 30. 18. latit. 42. 34.

Pighius a découvert, par une inscription qui est dans la cathédrale de Terni, que cette ville fut bâtie 544 ans avant le consulat de C. Domitius Ænobarbus, & de M. Camillus Scribonius, qui furent consuls de Rome l'an 624. Elle se vante d'être la patrie de Corneille Tacite, & ce n'est pas célebres historions, & l'un des plus grands hommes de son temps. Il s'éleva par son mérite aux premieres charges de l'empire. De procurateur dans la Gaule belgique, lous Titus, il devint préteur fous Domitien, & consul sous l'empire de Nerva. Mais toutes ces dignités ne lui donnent qu'une très-petite gloire, si on la compare à celle qu'il s'est procurée par les travaux de sa plume.

Ses annales & son histoire sont des morceaux admirables, & l'un des plus grands efforts de l'esprit humain, soit que l'on y considere la singularité du style. foit que l'on s'attache à la beauté des pensées, & à cet heureux pinceau, avec lequel il a su peindre les déguisemens des politiques, & le foible des passions. Ce n'est pas qu'on ne puisse reprendre en lui trop de finelle dans la recherche des motifs secrets des actions des hommes, & trop d'art à les tourner sans cesse vers le

criminel.

Tacite, dit très - bien l'auteur des Mêlanges de poésies, d'éloquence & d'érudition, étoit un habite politique, & encore un plus judicieux écrivain; il a tiré des conséquences fort justes sur les événemens des regnes dont il a fait l'histoire, & il en fait des maximes pour bien gouverner un état. Mais s'il a donné quelquefois aux actions & aux mouvemens de la république, leurs vrais principes; sal en a bien démêlé les causes, il faut avouer qu'il a fouvent suppléé par trop de délicatesse & de pénétration à celles qui n'en avoient pas. Il a choisi les actions les plus suscepquels il s'est principalement attaché dans

Dans celui de Tibere, qui est sans con-

mieux réussi, il y trouvoit une espece de gouvernement accommodé au caractere de son génie. Il aimoit à démêler les intrigues du cabinet, à en assigner les causes, à donner des desseins au prétexte, & de la vérité à de trompeuses apparences. Génie trop subtil, il voit du mystere dans toutes les actions de ce prince. Une fincere déférence de ses desseins au jugement du fénat, étoit tantôt un piege tendu à son intégrité, tantôt une maniere adroite d'en être le maître; mais toujours l'art de le rendre complice de ses desseins, & d'en avoir l'exécution sans reproches. Lorsqu'il punissoit des séditieux, c'étoit un eflet de sa défiance naturelle pour les citoyens, ou de légeres marques de colere répandues parmi le peuple, pour disposer les esprits à de plus grandes cruautés. Ici la contrariété d'humeurs de deux chefs, est un ordre secret de traverser la fortune d'un compétiteur, & le moyen de lui enlever l'affection du peuple. Les dignités déférées au mérite, étoient d'honnêtes voies d'éloigner un concurrent, ou de perdre un ennemi, & toujours de fatales récompenses. En un mot, tout est politique, le vice & la vertu y sont également dangereux, & les faveurs aussi funestes que les difgraces. Tibere n'y est jamais naturel; il ne fait point sans dessein les actions les plus ordinaires aux autres hommes. Son repos n'est jamais sans conséquence, & ses mouvemens embrassent toujours plufigurs menees.

Cependant l'art de Tacite à renfermer de grands sens en peu de mots; sa vivacirc à dépeindre les événemens, la lumière avec laquelle il penetre les ténebres corrompues des cœurs des hommes, une force & une éminence d'esprit qui paroît partout, le font regarder aujourd'hui généralement comme le premier des historiens latins.

Il fit son histoire avant ses annales; car il nous renvoie à l'histoire, dans l'onzieme livre des annales, touchant des choses qui concernoient Domitien; or il est sûr que fon histoire s'étendoit depuis l'empire de Galba, inclusivement, jusqu'à celui de

de Nerva & de Trajan, comme il nous l'apprend lui-même, hist. liv. I, c. j, en ces mots, dignes d'être aujourd'hui répétés: quòd si vita suppeditet, principatum divi Nervæ & imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam senectuti seposui: rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet.

Il ne nous reste que cinq livres de son histoire, qui ne comprennent pas un an & demi, tandis que tout l'ouvrage devoit comprendre environ vingt-neuf ans. Ses annales commençoient à la mort d'Auguste, & s'étendoient jusqu'à celle de Néron; il ne nous en reste qu'une partie; savoir, les quatre premiers livres, quelques pages du cinquieme, tout le sixieme, l'onzieme, douzieme, treizieme, quatorzieme, & une partie du seizieme; les deux dernieres années de Néron, qui formoient les derniers livres de l'ouvrage, nous manquent.

On dit que Léon X, épris d'amour pour Tacite, ayant publié un bref, par lequel il promettoit de l'argent, de la gloire & des indulgences à ceux qui découvriroient quelques manuscrits de cet historien, il y eut un allemand qui fureta toutes les bibliotheques, & qui trouva finalement quelques livres des annales dans le monastere de Cormey. Il vint les présenter à sa sainteté, qui les recut avec un plaisir extrême, & remboursa magnifiquement l'allemand de toute la dépense qu'il avoit faite. Il fit plus, car afin de lui procurer de la gloire & du profit , il voulut lui laisser l'honneur de publier lui - même Tacite; mais l'allemand s'en excusa, sur ce qu'il manquoit de l'érudition nécessaire à l'édition d'un tel ouvrage.

On a fait tant de verfions de ce grand historien romain, & on l'a tant commenté, qu'une semblable collection pourroit composer une bibliotheque assez considérable. Nous avons dans notre langue les traductions de M. Amelot de la Housfaye, de M. de la Bletterie & de M. d'Alembert, qui sont les trois meilleures. Entre les commentaires de critique sur Tacite, on fait grand cas de celui de Juste-Lipse; & entre les commentaires politiques, les Nerva, exclusivement. Il destinoit pour sa | Anglois estiment beaucoup celui de Gorvieillesse, un ouvrage particulier aux regnes | don, qui est plein de fortes réslexions sur

la liberté du gouvernement. (Le Chevalier | nairement couronnée de lauriers, tenant à de JAUCOURT.)

TERNIER, voyez PIC DE MURAILLE. TERNIR, v. act. (Gram.) ôter l'éclat. L'haleine suffit pour ternir une glace : ce tableau est terni; au figuré, on dit ternir la réputation: l'envie s'occupe sans cesse à ternir la mémoire des grands hommes; mais elle a beau s'efforcer à attacher à leurs actions ou à leurs ouvrages son haleine impure, le temps la fait disparoître.

TERNISSURE, f. f. (Gram.) tache

qui ôte à un corps son éclat.

TERNOVA ou TERNOVO, (Géogr. mod.) petite ville de la Turquie européenne, dans la Bulgarie, sur la riviere de Jantra, au nord occidental du mont Balkan. On croit que c'est le Ternobum, ville des Bulgares, dont parle Ortelius. Long. 43. 25. latit. 43. 4. (D. J.)

TÉROUANNE ou TÉROUENNE, (Géog. mod.) en latin, Taruenna Morinûm, ville de France dans les Pays-Bas, fur la Lys, à sept milles de Saint-Omer. Elle étoit autrefois épiscopale. Charles-Quint s'en rendit le maître en 1553, & la renversa de fond en comble. Elle n'a point été rebâtie. Long. 19. 54. latit. 50. 32. (D. J.)

TERPAN, (terme de Milice Turque.) Les Turcs appellent ainsi une faux emmanchée, marquée S, Planche II, Art. milit.

Milice des Turcs. (V)
TERPANDRIEN, (Musiq. des anc.)
Pollux nous apprend (Onomast. liv. IV, chap. 9.) que le nome terpandrien tiroit son nom de son auteur Terpandre. Puisque celui-ci étoit un joueur de cithare, le nome devoit être propre à cet instrument. (F. D. C.)

TERPONUS, (Géogr. anc.) ville de l'Illyrie, & qui appartenoit aux Japodes. César s'en rendit maître, après que le peuple l'eut abandonnée. Il ne voulut pas la brûler, comptant bien que les habitans viendroient faire leurs soumissions, ce qu'ils

firent en effet. (D. J.)

TERPSICORE, f. f. (Mythol.) une des neuf muses, celle qui présidoit aux danses; son nom fignisie la divertissante, parce qu'elle divertissoit le chœur des muses par sa danse. On la représente ordi- sût déja septuagénaire; il mourut dans

la main ou une flûte, ou une harpe, ou une guitare. Il y a des mythologues qui font Terpsicore, mere des sirenes; d'autres disent qu'elle eut de Strymon, Rhésus, & de Mars, Biston. (D. J.)

TERRA ou TERA, f. m. (Poterie.) on nomme ainsi en terme de potier de terre, un auget de terre plein d'eau, que les ouvriers, quand ils travaillent quelque ouvrage à la roue, tiennent auprès d'eux, pour y tremper de temps en temps leurs mains, & l'instrument qu'ils nomment une attelle, afin que la terre glaise ne s'y puisse attacher. (D. J.)

TERRA DOS FUMOS, (Géog. mod.) contrée d'Afrique, au pays des Hottentots, sur la côte orientale des Cafres

errans. (D.J.)

TERRA-MERITA, (Mat. méd.)

Voyez CURCUMA.

TERRA-NOVA, (Géogr. mod.) petite ville ou bourg d'Italie, dans le Florentin, près d'Arezzo, illustré par la naisfance du Pogge, Poggio Bracciolini, l'un des plus beaux esprits & des plus savans hommes du xv. fiecle.

Il fit ses études à Florence, & se rendit ensuite à Rome, où son mérite le fit bientôt connoître; on lui donna l'emploi de secretaire apostolique, qu'il exerça sous sept papes, sans en être pour cela plus riche. On l'envoya en 1414 au concile de Constance, dont il s'occupa bien moins que de la recherche des anciens manuscrits. Ses soins ne furent pas infructueux; il découvrit en furetant les bibliotheques, les œuvres de Quintilien, dans une vieille tour d'un monastere de S. Gall. Il déterra une partie d'Asconius Pedianus sur huit oraisons de Cicéron, un Valerius Flaccus. un Ammien Marcellin, un Frontinus de aquæductibus, & quelques ouvrages.

De retour en Italie, il fut nommé secretaire de la république de Florence en 1453; l'amour qu'il avoit pour la rerraite, lui fit vendre un Tite-Live pour acquérir une maison de campagne au val d'Arno, près de Florence; & c'est là qu'il s'appliqua plus que jamais à l'étude, quoiqu'il cette maison de plaisance en 1459, âgé au milieu d'un pays le plus sertile de toute

On a de lui une belle histoire de Florence, une traduction latine de Diodore de Sicile, un traité élégant de varietate fortunæ, des épîtres, des harangues; enfin un livre de contes plaisans, mais trop obscenes & trop licentieux. Si vous defirez de plus grands détails, lisez le Poggiana, ou la vie, le caracter, les sentimens & les bons mots de Pogge, par M. Lenfant, Amsterdam 1720, in-8°. & vous ne vous repentirez pas de cette lecture.

Il avoit épousé une femme de bonne famille, jeune, riche, belle & douée d'excellentes qualités. Il en eut une aimable fille nommée Lucrece & cinq fils qui fe distinguerent par leurs talens. Le plus célebre fut Jacques Poggio, dont on a plusieurs ouvrages; mais ayant trempé malheureusement dans la conspiration des Pazzi, il fut arrêté & pendu avec d'autres conjurés à une fenêtre du palais de Florence. (D.J.)

TERRA-NÚOVA, (Géog. mod.) ville d'Italie, dans l'isse de Sardaigne, sur sa côte orientale, au fond d'un golse de même nom. Elle a eu dans le fixieme fiecle un évêché qui a été réuni à celui de Castel-Aragonese. Long. 27, 18, latit.

41, 4. (D.J.)

TERRA-NUOVA, (Géog. mod.) petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, sur la côte méridionale, à l'embouchure de la riviere de même nom, où elle a un petit port. C'est la Gela des anciens. Long. 31, 52, latit. 37, 12.

TERRA-NUOVA Fiume di, (Géogr. mod.) riviere de Sicile, dans le val de Noto. Elle a sa source près de Piazza-Vecchia & se jette dans la mer, à la gauche de la ville de fon nom. Cette riviere est le fleuve Gela des anciens.

TERRACINE, (Géogr. mod.) petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, aux confins de la campagne de Rome, & de la terre de Labour. Elle est située à quelques milles de la mer, & à soixante de Rome, fur la pente d'une montagne, &

l'Italie; cependant Terracine est pauvre & dépeuplée, comme tout le pays voisin. Sa seule décoration est un évêché qui ne releve que du pape. Long. 30, 48, latit. 41, 19.

J'ai dit que sa seule décoration étoit son évêché; mais il faut joindre à la gloire de Terracine son antiquité. Les Grecs la nommerent Trachina, du mot grec qui fignifie apre, rude, à cause des rochers sur lesquels elle est située, & qui la rendent de difficile accès. Ce nom de Trachina s'est transformé par corruption en celui de Terracina.

Les Volsques à qui cette ville appartenoit, la nommerent Anxur, ou plutôt Axur, nom de Jupiter dans la langue de ces peuples, & cette ville étoit sous la protection de ce dieu. On a une médaille de Jupiter Axurus, où il est représenté

avec une grande barbe.

Il avoit dans cette ville un magnifique temple, dont les débris ont servi à la construction de l'église cathédrale de Terracine. Tous les environs de la ville étoient embellis de maisons de plaisance du temps des Romains. Les choses ont bien changé de face; car toute la campagne des environs est aujourd'hui misérable; cependant le lecteur peut s'amuser à lire l'histoire latine de Terracine ancienne & moderne donnée par (Dominico Antonio) Contatore, & imprimée à Rome en 1706 in-4°. (D.J.)

TERRAGE, f. m. (Gram. & Jurisp.) est une redevance annuelle qui se paie en nature sur les fruits que la terre a produits.

Quand il tient lieu du cens il est seigneurial.

Quand il est dû à un autre qu'au seigneur, il n'est considéré que comme une rente

Ce droit est la même chose que ce qu'on appelle ailleurs champart, ou agrier. Voyez ci-devant CHAMPART, & les coutumes de Mantes, Berry, Chartres, Orléans, Blois, Ponthieu, Boulenois, Cambray, Aire, Hesdin, &c.
TERRAGEAU, s. m. (Gramm. &

Jurisprudence.) c'est le seigneur auquel appartient appartient le droit de terrage ou champart. Voyez TERRAGE, TERRAGER, TER-

RAGEUR.

TERRAGER, s. m. (Gramm. & Jurisprud.) fignifie lever le terrage ou champart. On entend aussi quelquesois par terrager, celui qui tient une terre à charge de terrage. Voyez la coutume de Poitou, art. 64, 82. Saint-Jean-d'Angely, art. 28.

TERRAGERESSE, (GRANGE) (Gramm. & Jurisprud.) est le lieu où l'on est obligé de porter le terrage dû au

seigneur. Voyez TERRAGE.

TERRAGEUR, s. m. (Gramm. & Jurisprud.) est le seigneur ou autre qui a droit de terrage ou champart; on l'appelle ailleurs terrageau.

Quelquesois pour terrageur, on entend le préposé du seigneur, & qui leve pour lui le terrage. Voyez la coutume d'Artois,

article 62. (A)

TERRAGNOLE, adj. (terme de Manege.) épithete qu'on donne à un cheval qui a les mouvemens trop retenus, & trop près de terre, qui est chargé d'épaules, & qui a de la peine à lever le devant. (D. J.)

TERRAILLE, s. f. s. (Poterie.) poterie assez fine, jaunâtre ou grisâtre, qui se fabrique à Escrome près le pont du Saint-Esprit, petite ville de France située sur le Rhône; les saïanciers de Paris l'appellent terre du Saint-Esprit. Savary. (D. J.)

TERRAIN, voyez TERREIN.

TERRAON, ou TORRAON, (Géog. mod.) petite ville, &, pour mieux dire, bourg de Portugal, dans l'Alenteio, sur la route de Béja à Lisbonne, au bord de la riviere Exarrama. On a trouvé dans ce bourg quelques anciennes inscriptions, entr'autres, la suivante qui a été faite par la grande prêtresse de la province à l'honneur de Jupiter. Jovi O. M. Flavial. F. Rusina Emeritensis Flaminica Provinc. Lusitaniæ. Item. Col. Emeritensis. Perpet. & Municipi. Salac. D. D. (D. J.)

TERRAQUÉE, adj. (Phys. & Géog.) épithete que l'on donne au globe de la terre, en tant qu'il confisse en terre & en eau, qui forment ensemble toute sa masse. Voyez GLOBE, GÉOGRAPHIE,

& TERRE.

Tome XXXIII.

Quelques philosophes, & en particulier le docteur Burnet, disent que la sorme du globe terrestre est grossiere, d'où ils inferent qu'il est très-absurde de croire qu'il soit sorti en cet état des mains du Créateur; de sorte que pour le rendre tel qu'il est aujourd'hui, ils ont recours au déluge. Voyez Déluge.

Mais d'autres prétendent qu'il y a un art admirable, même dans ce désordre apparent; & en particulier M. Derham soutient que la distribution de la terre & de l'eau, ne peut être que l'ouvrage d'une intelligence suprême; l'une étant jointe à l'autre avec tant d'art & de justesse, que tout le globe se trouve dans un équilibre parsait, que l'océan septentrional balance l'océan méridional, que le continent de l'Amérique sait le contrepoids de celui de l'Europe; le continent d'Afrique, de celui

de l'Afie. Voyez Océan, &c.

Comme on pouvoit lui objecter que les eaux occupent une trop grande partie du globe, & qu'il vaudroit peut-être mieux qu'une partie de l'espace qu'occupent les eaux fût rempli par la terre ferme; il prévient cette objection en disant que ce changement priveroit la terre d'une quantité suffisante de pluie & de vapeurs: car si les cavités qui se trouvent dans les mers. lacs, & rivieres, étoient plus profondes. & que cependant elles continssent la même quantité d'eau, l'étrécissement & diminution de leur surface priveroient la terre d'évaporation, à proportion de cet étrécissement, & causeroient une sécheresse pernicieuse.

On ne sauroit douter que la distribution des eaux & du continent étant l'ouvrage du Créateur, n'ait été faite de la maniere la plus avantageuse pour nos besoins: mais l'équilibre prétendu que M. Derham croit appercevoir entre l'océan méridional & septentrional, & entre les continens d'Asse, d'Asrique, & d'Europe, peut bien être traité de chimere; en esset, que veut dire l'auteur par cet équilibre? Prétend-il que l'océan septentrional & méridional sont de la grandeur & de l'étendue nécessaires, pour qu'une de ces mers ne se jette pas dans l'autre; mais une pareille supposition seroit contre les premiers principes de

l'hydrostatique: la même liqueur se met de niveau dans les deux branches d'un fiphon, quelque inégalité de groffeur qu'il y ait entre ces branches; & le fluide contenu dans la petite, a toujours autant de force que le fluide contenu dans la grande, quoiqu'il ait beaucoup moins de poids. Ainsi quand l'océan septentrional, par exemple, ne seroit pas plus grand que la mer Caspienne, il seroit toujours en équilibre avec l'océan méridional, c'est-à-dire, que si ces deux océans communiquoient ensemble, l'eau se mettroit toujours dans l'un & dans l'autre au même niveau, quelque différence qu'il y eût d'ailleurs dans l'étendue des deux.

Le sentiment du docteur Burnet ne paroît pas plus fondé, du moins à quelques égards : car toutes les observations astronomiques, & les opérations faites dans ces derniers temps, nous apprennent que la figure de la terre est celle d'un sphéroïde applati vers les poles, & assez régulier; & les inégalités qu'il peut y avoir sur sa furface font ou totalement insensibles par rapport à la masse du globe, ou celles qui font le plus considérables, comme les montagnes, sont le réservoir des fontaines & fleuves, & nous procurent les plus grandes utilités. Ainsi on ne peut point regarder la terre dans l'état où elle est aujourd'hui, comme un ouvrage indigne du Créateur. Ce que M. Burnet ajoute que le déluge peut y avoir causé des bouleversemens, paroît plus vraisemblable. En effet, pour peu qu'on jette les yeux sur une mappemonde, il est difficile de ne pas se persuader qu'il soit arrivé beaucoup de changemens fur la furface du globe terrestre.

La figure des côtes de la Méditerranée & de la mer noire, les différens décroits qui aboutissent à ces mers, & les isles de croîre que le lieu que la méditerranée dans la mer Noire, &c. occupe, étoit anciennement un continent

cule paroît n'être autre chose qu'une histoire défigurée de l'irruption de l'océan dans les terres, & altérée par la longueur des temps. Enfin, tout nous porte à croire que la mer a causé sur notre globe plufieurs bouleversemens. Voyez CONTI-NENT. (0)

Une preuve des irruptions de l'océan fur les continens, une preuve qu'il a abandonné différens terreins, c'est qu'on ne trouve que très - peu d'isses dans le milieu des grandes mers, & jamais un grand nombre d'isses voisines les unes des autres.

Les mouvemens de la mer sont les principales causes des changemens qui sont arrivés & qui arrivent sur la surface du globe; mais cette cause n'est pas unique; il y en a beaucoup d'autres moins confidérables qui contribuent à ces changemens: les eaux courantes, les fleuves, les ruisseaux, la fonte des neiges, les torrens, les gelées, &c. ont changé considérablement la surface de la terre.

Varenius dit que les fleuves transportent dans la mer une grande quantité de terre, qu'ils déposent à plus ou moins de distance des côtes, en raison de leur rapidité; ces terres tombent au fond de la mer, & y forment d'abord de petits bancs qui s'augmentent tous les jours, font des écueils, & enfin forment des isles qui deviennent fertiles.

La Loubere, dans son voyage de Siam, dit que les bancs de sable & de terre augmentent tous les jours à l'embouchure des grandes rivieres de l'Asie, par les limons & les fédimens qu'elles y apportent, en sorte que la navigation de cesrivieres devient tous les jours plus difficile, & deviendra un jour impossible; on peur dire la même chose des grandes rivieres. de l'Europe, & sur-tout du Volga, qui a l'Archipel, tout cela paroît n'avoir point | plus de soixante & dix embouchures dans existé autrefois; & on est bien tenté de la mer Caspienne, du Danube qui en a sept

Comme il pleut très - rarement en dans lequel l'océan s'est précipité, ayant Egypte, l'inondation réguliere du Nil enfoncé les terres, qui séparoient l'Afri- vient des torrens qui y tombent dans que de l'Espagne. Il y a même une an- l'Ethiopie; il charrie une très-grande cienne tradition qui rend cela plus que quantité de limon, & ce fleuve a non conjectural; la fable des colonnes d'Her-l seulement apporté sur le terrein de l'Egypte plusieurs milliers de couches an- 1 & des collines sur les bords de la mer & nuelles, mais même il a jeté bien avant dans la mer les fondemens d'une alluvion qui pourra former avec le temps un nouveau pays; car on trouve avec la sonde à plus de vingt lieues de distance de la côte, le limon du Nil au fond de la mer, qui augmente tous les ans. La basse Egypte où est maintenant le Delta, n'étoit autrefois qu'un golfe de la mer.

La ville de Damiette est aujourd'hui éloignée de la mer de plus de dix milles. & du temps de Saint Louis, en 1243,

c'étoit un port de mer.

Cependant tous les changemens que les fleuves occasionent sont affez lents, & ne peuvent devenir considérables qu'au bout d'une longue suite d'années; mais il est arrivé des changemens brusques & fubits par les inondations & les tremblemens de terre. Les anciens prêtres Egyptiens, 600 ans avant la naissance de Jesus-Christ, assuroient, au rapport de Platon dans le Timée, qu'autrefois il y avoit une grande ille auprès des colonnes d'Hercule, plus grande que l'Asie & la Lybie prises ensemble, qu'on appelloit Adanudes, que cette grande ille fut inondée & abymée fous les eaux de la mer après un grand tremblement de terre. Traditur Atheniensis civitas restitisse olim innumeris hostium copiis quæ ex Atlantico mari profectæ, propè cunctam Europam Asiamque obsederunt; tunc enim fretum illud navigabile, habens in ore & quafi vestibulo ejus insulam quas Herculis columnas cognominant: ferturque insula illa Lybiâ simul & Asiá major fuisse, per quam ad alias proximas insulas patebat aditus, atque ex insulis ad omnem continentem è confpectu jacentem vero mari vicinam; sed intrà os ipsum portus angusto sinu traditur pelagus illud verum mare, terra quoque illa verè erat continens, &c. Post hæc ingenti terræ motu jugique diei unius & noctis illuvione factum est, ut terra dehiscens omnes illos bellicosos absorberet, & Atlantis infula fub vafto gurgite mergeretur.

Une troisieme cause de changement sur la surface du globe, sont les vents impédans le milieu des continens. mais souvent ils arrêtent & font rebrousser les rivieres, ils changent la direction des fleuves, ils enlevent les terres cultivées, les arbres; ils renversent les maisons, ils inondent pour ainsi dire des pays tout entiers; nous avons un exemple de ces inondations de fable en France, sur les côtes de Bretagne; l'histoire de l'académie, année 1722, en fait mention dans les termes suivans.

" Aux environs de Saint-Paul-de Léon, » en basse Bretagne, il y a sur la mer » un canton, qui avant l'an 1666 étoit » habité & ne l'est plus, à cause d'un » sable qui le couvre jusqu'à une hauteur » de plus de vingt piés, & qui d'année » en année s'avance & gagne du terrein. » A compter de l'époque marquée il a » gagné plus de fix lieues, & il n'est plus » qu'à une demi - lieue de Saint-Paul; » de sorte que, selon les apparences, il » faudra abandonner cette ville. Dans le » pays sumergé on voit encore quelques » pointes de clochers & quelques chemi-» nées qui sortent de cette mer de sable; » les habitans des villages enterrés ont eq » du moins le loisir de quitter leurs » mailons pour aller mendier.

» C'est le vent d'est ou du nord qui » avance cette calamité; il éleve ce sable » qui est très-fin, & le porte en si grande » quantité & avec tant de vîtesse, que » M. Deslandes, à qui l'académie doit " cette observation, dit qu'en se prome-" nant dans ce pays-là pendant que le » vent charrioit, il étoit obligé de secouer » de temps en temps fon chapeau & son » habit, parce qu'il les sentoit appelantis; » de plus, quand ce vent est violent, il » jette ce sable pardessus un petit bras » de mer jusques dans Roscof, petit port » assez fréquenté par les vaisseaux étran-» gers; le fable s'éleve dans les rues de » certe bourgade jusqu'à deux piés, & on » l'enleve par charretées: on peut remar-» quer en passant qu'il y a dans ce sable » beaucoup de parties ferrugineules, qui » se reconnoissent au couteau aimanté.

» L'endroit de la côte qui fournit tout » ce sable, est une plage qui s'étend detueux; non seulement ils forment des dunes | » puis Saint-Paul jusques vers Plonescat.

» c'est-à-dire, un peu plus de quatorze » lieues, & qui est presque au niveau de » la mer lorsqu'elle est pleine : la dispo-» fition des lieux est telle, qu'il n'y a » que le vent d'est ou de nord - est qui » ait la direction nécessaire pour porter le » fable dans les terres. Il est aisé de con-» cevoir comment le fable porté & accu-» mulé par le vent en un endroit, est » repris ensuite par le même vent & » porté plus loin, & qu'ainsi le sable peut » avancer en submergeant le pays, tant que » la minière qui le fournit en fournira de » nouveau; car sans cela le sable en » avançant diminueroit toujours de hau-» teur, & cesseroit de faire du ravage. » Or il n'est que trop possible que la mer » jette ou dépose long-temps de nouveau » fable dans cette plage, d'où le vent » l'enleve; il est vrai qu'il faut qu'il soit » toujours aussi sin pour être aisément » enlevé.

» Le défastre est nouveau, parce que » la plage qui fournit le fable n'en avoit » pas encore une affez grande quantité » pour s'élever au dessus de la surface de » la mer, ou peut-être parce que la mer » n'a abandonné cet endroit, & ne l'a laissé » à découvert que depuis un temps; elle » a eu quelque mouvement sur cette côte, » elle vient présentement dans le flux, une » demi-lieue en deçà de certaines roches » qu'elle ne passoit pas autrefois.

» Ce malheureux canton, inondé d'une » façon finguliere, justifie ce que les an-» ciens & les modernes rapportent des » tempêtes de sable excitées en Afrique, » qui ont fait périr des villes, & même » des armées ».

Non feulement donc il y a des causes générales, dont les effets sont périodiques & réglés, par lesquels la mer prend successivement la place de la terre, & abandonne la sienne; mais il y a une grande quantité de causes particulieres qui contribuent à ces changemens, & qui produisent des bouleversemens, des inondations, des affaissemens; & la surface de la terre, qui est ce que nous connoissons de plus solide, est sujette, comme tout le reste de la nature, à des vicissitudes perpétuelles. Hist.

MER, MONTAGNE, FIGURE DE LA TERRE, &c.

TERRASSE, f. f. (Art milit.) c'étoit dans les fieges des anciens, un épaulement environnant sur le bord du fossé, tout semblable à nos tranchées, où les archers & les frondeurs tiroient à couvert & sans cesse contre les défenses de la ville, pendant qu'on insultoit de toutes parts. Les terrasses servoient aussi de contrevallation pour brider, & resserrer de plus près ceux de la place. On appelloit aussi terrasse, un cavalier élevé fort haut pour dominer les murs d'une ville.

On commençoit la terrasse sur le bord du fossé, ou du moins fort près, & elle formoit un quarré long. On la formoit à la faveur des mantelets, qu'on élevoit fort haut, derriere lesquels les foldats travailloient à couvert des machines des assiégés. Les terrasses qu'Alexandre fit élever aux fieges du roc de Coriénez & d'Aorne, & celle de Massada, dont Joseph donne la description, sont fameuses dans l'histoire.

Terrasse se prend aussi pour le comblement du fossé des places assiégées; mais on ne doit pas confondre ces sortes de terrasses avec les cavaliers ou terrasses élevées sur le bord du fossé pour dominer les murailles, & voir ce qui se passoit sur le parapet. Les traducteurs & les commentateurs tombent souvent dans cette erreur. Il est aisé de distinguer les terrasses considérées comme comblement, & les terrasses confidérées comme cavaliers; car lorsqu'on s'apperçoit qu'il y a des beliers sur la terrasse, il ne faut pas douter que l'auteur ne veuille parler du comblement de fossé; s'il paroît que ces beliers sont sur un cavalier, il faut décider que l'historien est un ignorant qui ne sait ce que c'est que la guerre. Polybe, commenté par Folard tom. II. (D.J.)

TERRASSE, (Jardin.) ouvrage de terre élevé & revêtu d'une forte muraille, pour raccorder l'inégalité du terrein. La maconnerie n'est pas cependant toujours nécessaire pour faire une terrasse. Quand la terre est forte, on se contente de faire des taluts & des glacis, qu'on coupe à chaenat. gen. & part. t. I. Voyez TERRE, que extrêmité. On laisse une pente douce

sur la terrasse, pour l'écoulement des eaux d'environ un pouce & demi par toise, Ielon la grandeur de la terrasse; & cette pente se prend toujours sur sa longueur. On orne les terrasses d'arbrisseaux, d'ifs & de charmilles à hauteur d'appui, avec des vases, des caisses & des pots de fleurs, posés sur des dés de pierre. Les figures & les fontaines contribuent encore beaucoup à leur décoration. Malgré ces ornemens, les terrasses n'embellissent pas beaucoup un jardin: aussi en doit - on faire le moins qu'on peut, & les éloigner toujours les unes des autres. Voyez des modeles de terrasse dans la théorie & la pratique du jardinage.

On appelle contre-terrasse, une terrasse élevée au dessus d'une autre, pour quelque raccordement de terrein, ou élévation

de parterre. (D. J.)

TERRASSE, (Jouaillerie.) ce terme fe dit en style d'ouvriers lapidaires, de quelques parties dans une pierre précieuse qui ne peuvent souffrir le poliment.

TERRASSE, (Peint.) on appelle terrasse en peinture, un espace de terre qu'on place d'ordinaire sur le devant du tableau. Les terrasses doivent être spacieuses & bien ouvertes; on peut y représenter quelque verdure, ou même des cailloutages qui s'y trouvent comme par accident. (D. J.)

TERRASSE, (Sculpt.) c'est le dessus de la plinthe en pente sur le devant, où l'on pose une figure, une statue, un group-

pe, &c. (D. J.)

TERRASSE, terme de Tireur d'or, c'est une espece de vaisseau, sait en sorme de cuvette un peu longue, sormé de brique ou de pavé de grès, avec de hauts rebords, dans lequel ces ouvriers sont chausser le gros sil d'argent qu'ils veulent dorer, avant de le passer aux silieres. Savary. (D. J.)

TERRASSE de bâtiment, (Architect.) c'est la couverture d'un bâtiment, en plate-sorme. On la fait de plomb, ou de dalles de pierre. Telles sont les terrasses du péristile du Louvre & de l'observatoire. Celle-ci est pavée de pierres à susil, à bain de mortier, de ciment & de chaux.

(D.J.)

TERRASSE de marbre, (Architect.) c'est un tendre, c'est-à-dire, un défaut dans les marbres, qu'on appelle bousin dans les pierres. On corrige ce défaut avec de petits éclats, & de la poudre du même marbre, mêlée avec du mastic de pareille couleur. (D. J.)

TERRASSE, s. f. terra seuti, (terme de Blason.) piece mouvante du bas de l'écu en toute sa largeur, elle n'a de hauteur qu'une partie ½ de sept; la ligne qu la termine n'est pas de niveau, mais a quelques sinuosités arrondies qui la distin-

guent de la Champagne.

La terrasse ne se nomme qu'après les pieces ou meubles de l'écu qui sont dessus,

foit arbre, animal, tour, &c.

De Suge de Brassac, proche Castres en Albigeois; d'azur à un olivier d'argent posé sur une terrasse de sinople, adextré d'un croissant d'or, & senestré d'une étoile de même.

De Vignes de Puilaroque, au bas Montauban; d'or à une vache de gueules, clarinée d'argent, passante sur une terrasse

de sinople. (G. D. L T.)

TERRASSEUR, s. m. (Maçonnerie.) nom qu'on donne à des gens qui travaillent à hourder des planchers & des cloifons. Dans les pays où la pierre & le plâtre sont rares, on voit plus de terrasseurs que de plâtriers & de maçons, parce que toutes les maisons y sont de colombage, hourdées avec de la terre jaune. On ne dit guere terrasser en ce sens, mais hourder; & au contraire on ne dit point hourdeur, mais terrasseur. (D. J.)

TERRASSIER, f. m. (Jardin.) c'est la qualité d'un ouvrier qui entreprend de faire des terrasses, & celle de ceux qui travaillent sous lui à la tâche ou à la journée. Un maître terrasser doit savoir tirer des niveaux, & jalonner juste, afin que sur le plan qu'on lui donne à exécuter, toutes les proportions soient bien prises. Il doit encore avoir quelque légere teinture du dessin, parce que souvent il se trouve obligé de tracer sur terre certains compartimens où il n'est pas nécessaire d'appeller un traceur. (D. J.)

TERRE, en Géographie & en Physique, se dit principalement de ce globe que nous habitons; sur quoi voyez l'art. aux rivieres, aux lacs, &c. V. RIVIERE, FIGURE DE LA TERRE.

On convient généralement que le globe de la terre a deux mouvemens; l'un diurne par lequel il tourne autour de son axe, dont la période est de 24 heures, & qui forme le jour ou le nychtemeron.

L'autre annuel & autour du soleil se fait dans une orbite elliptique, durant l'espace de 365 jours 6 heures, ou plutôt 365 jours 5 heures 49 minutes qui forment l'année.

Voyez AXE.

C'est du premier mouvement, qu'on déduit la diversité de la nuit & du jour, voyez Nuit & Jour, & c'est par le dernier qu'on rend raison de la vicissitude des saisons, &c. Voyez SAISON, PRIN-

TEMPS, ETÉ, HIVER, &c.

On distingue dans la terre trois parties ou régions; savoir, 1º. La partie extérieure, c'est celle qui produit les végétaux, dont les animaux se nourrissent. 2°. La partie du milieu ou la partie intermédiaire qui est remplie par les fossiles, lesquels s'étendent plus loin que le travail de l'homme ait jamais pu pénétrer. 3° La partie intérieure ou centrale qui nous est inconnue: quoique bien des auteurs la supposent d'une nature magnétique, que d'autres la regardent comme une masse ou sphere de seu; d'autres comme un abyme ou amas d'eau, furmonté par des couches de terre; & d'autres enfin, comme un espace creux & vuide, habité par des animaux qui ont, felon eux, leur soleil, leur lune, leur plante, & toutes les autres choses qui leur seroient nécessaires pour leur subsissance.

Il y en a aussi qui divisent le corps du globe en deux parties, la partie extérieure qu'ils appellent écorce, & qui renferme toute l'épaisseur des couches solides; & l'intérieure qu'ils appellent noyau, qui est d'une nature différente de la premiere, & qui est remplie, suivant leur sentiment, par du feu, de l'eau ou quelqu'autre matiere que nous ne connoissons

point.

La partie extérieure du globe, ou bien nous présente des inégalités, comme des montagnes & des vallées, ou est plane & de niveau, ou creusée en canaux, en LAC, OCÉAN, &c.

La plupart des physiciens supposent, que ces inégalités sont provenues d'une rupture ou bouleversement des parties de la terre, laquelle a eu pour cause des seux ou des eaux souterreines.

Burnet, Stenon, Woodward, Whiston & d'autres supposent, que dans son origine & dans son état naturel, la terre a été parfaitement ronde, unie & égale; & c'est principalement du déluge qu'ils tirent l'explication de la forme inégale & irréguliere que nous lui voyons; sur quoi voyez DÉLUGE, TREMBLEMENT DE TERRE, &c.

On trouve dans la partie extérieure de la terre différens lits qu'on suppose être des sédimens dont les eaux de différens déluges étoient chargées, c'est-à-dire, des matieres de différentes especes qu'elles ont déposées, en se séchant ou en formant des marais. On croit aussi qu'avec le temps, ces différentes matieres se sont durcies en differens lits de pierre, de charbon, d'ar-

gile, de sable, &c.

Le d^t. Woodward a examiné avec beaucoup d'attention ces différens lits, leur ordre, leur nombre, leur fituation par rapport à l'horizon, leur épaisseur, leurs intersections, leurs fentes, leur couleur, leur consistance, &c. & il a attribué l'origine de leur formation au grand déluge. Il suppose que dans cette terrible révolution, les corps terrestres furent dissous & le confondirent avec les eaux, & qu'ils y furent soutenus de façon à ne former avec elles qu'une masse commune. Cette masse des particules terrestres ayant donc été mêlée avec l'eau, se précipita ensuite au fond, selon cet auteur, & cela suivant les loix de la gravité, les parties plus pelantes s'enfonçant les premieres, puis de plus légeres, & ainsi de suite. Il ajoute que les différens lits dont la terre est composée se formerent par ce moyen, & qu'ayant acquis peu à peu de la folidité & de la dureté, ils ont subsissé depuis en cet état. Il prétend enfin, que ces sédimens ont été paralleles, puis concentriques, & que la surface de la terre qui en étoit forfentes, en lits, &c. pour servir aux mers, mée étoit parsaitement unie & réguliere, mais que les tremblemens de terre, les éruptions des volcans, &c. y ayant produit peu à peu divers changemens, l'ordre & la régularité des couches se sont altérées; de sorte que la surface de la terre a pris la forme irréguliere que nous lui voyons à présent. Tout cela, comme l'on voit, est purement hypothétique & conjectural. Voyez à ce sujet le premier article de l'hist. nat. de M. de Busson.

TERRE, en Astronomie, c'est, suivant le système de Copernic, l'une des planetes qu'on appelle premieres. Voici le caractere par lequel on la désigne & V PLANETE.

Dans l'hypothese de Ptolomée, la terre est le centre du système. V SYSTÈME.

Le grand point qui distingue le système de Ptolomée & celui de Copernic, c'est que le premier de ces auteurs suppose la terre en repos, & que l'autre la fait mouvoir; c'est-à-dire, que l'un la met dans le centre, & fait tourner autour d'elle de l'orient à l'occident le soleil, les cieux & les étoiles; au lieu que l'autre, supposant les cieux & les étoiles en repos, fait mouvoir la terre de l'occident à l'orient. Voyez Système de Copernic & de Ptolomée.

L'industrie des Astronomes de notre siecle a mis hors de doute le mouvement de la terre. Copernic, Gassendi, Kepler, Hoock, Flamsteed, &c. se sont sur-tout sait par-là une réputation à jamais durable.

Il est vrai que d'anciens philosophes ont soutenu ce même mouvement: Cicéron dit dans ses questions tusculanes, que Nicetas de Syracuse avoit découvert le premier, que la terre a un mouvement diurne, par lequel elle tourne autour de son axe dans l'espace de 24 heures; & Plutarque de placit. philosophi nous apprend, que Philolaüs avoit découvert son mouvement annuel autour du soleil. Environ cent ans après Philolaüs, Aristarque de Samos soutint le mouvement de la terre, en termes encore plus clairs & plus sorts, suivant que nous l'apprend Archimede dans son traité de numero arenæ.

Mais les dogmes trop respectés de la mens v religion païenne, empêcherent qu'on ne suivit davantage ces idées; car Cleanthes ayant accusé Aristarque de sacrilege, pour nables.

vouloir faire mouvoir de sa place la déesse Vesta & les autres divinités tutélaires de l'univers, les philosophes commencerent alors à abandonner un sentiment qui paroissoit si dangereux.

Plusieurs siecles après, Nicolas de Cœsa, cardinal, sit revivre cet ancien système; mais ce sentiment ne sut pas sort en vogue jusqu'à Copernic, qui démontra ses grands usages & ses avantages dans l'Astronomie. Il eut bientôt pour lui tous ceux qui oserent se dépouiller d'un préjugé vulgaire & qui ne surent point essrayés de censures injustes. Aussi Kepler son contemporain n'hésite-til pas de dire ouvertement: Hodierno tempore præstantissimi quique philosophorum & astronomorum Copernico adstipulantur: secta est hæc glacies; vincimus suffragiis melioribus: cæteris penè sola obstat superstitio aut metus à Cleantibus.

Les argumens qu'on a allégués contre lemouvement de la terre, sont soibles out frivoles. On objecte:

1°. Que la terre est un corps pesant & par conséquent, ajoute-t-on, peu propre au mouvement.

2°. Que si la terre tourne autour de son axe en vingt - quatre heures, ce mouvement devroit renverser nos maisons, nos bâtimens, &c.

3°. Que les corps ne tomberoient pas précisément sur les endroits qui sont au dessous d'eux lorsqu'on les laisse échapper. Une balle, par exemple, qu'on laisseroit tomber perpendiculairement à terre, tomberoit en arriere de l'endroit sur lequel elle auroit été ayant que de tomber.

4°. Que ce sentiment est contraire à l'Écriture.

5°. Qu'il contredit nos sens qui nous représentent la terre en repos, & le soleil en mouvement.

Les preuves qu'on donne du mouvement de la terre sont d'une espece bien dissérente, & portent à l'esprit une évidence à laquelle on ne sauroit se resuser; ce qui vient de ce qu'elles sont tirées des observations & des phénomenes actuels & non des raisonnemens vagues; les voici en raccourci : on y trouvera la réponse à celles des objections précédentes qui sont les moins déraisone nables.

10. Le soleil doit également paroître en mouvement, & la terre en repos à un spectateur placé sur la terre, soit que le soleil se meuve, & que la terre soit en repos; soit qu'au contraire, ce soit le soleil qui reste en repos, & la terre qui se meuve. Car supposons la terre en T (Pl. d'Astron. fig. 16.) & le soleil en I. Le soleil paroîtra alors en Y; & supposant que le soleil se meuve dans une orbite qui entoure la terre de 1 en 2, il paroîtra ensuite en 8; & s'il continue à aller en 3, il paroîtra en II, de sorte qu'il semblera toujours se mouvoir dans l'écliptique, suivant l'ordre des

Supposons maintenant la terre en 1 & le foleil en T. Le foleil sera vu, ou paroîtra alors en \(\Omega\); que la terre avance de I à 2; & le soleil paroîtra alors aux habitans de la terre avoir avancé de a en in; & fi la terre parvient en 3, le soleil paroîtra s'être avancé de m jusqu'en >>>, & ainsi de suite, suivant l'ordre des signes de l'éclip-

tique.

Le soleil paroîtra donc toujours également se mouvoir, soit qu'il se meuve réellement ou qu'il soit en repos, & ainsi on ne doit faire aucun cas de l'objection qu'on tire des apparences sensibles. Voyez VISION.

2°. Si l'on suppose qu'une des planetes se foit mue d'une certaine quantité de l'occident à l'orient, le soleil, la terre & les autres planetes, doivent paroître aux habitans de cette premiere planete s'être mus d'une même quantité en sens contraire. Car imaginons une étoile M, (fig. 55.) dans le zénith d'un habitant d'une planete placé en T, & supposant que la planete ait tourné sur son axe de l'occident à l'orient, le soleil paroîtra après un certain espace de temps être arrivé au zénith de T, puis l'étoile I paroîtra y être arrivée à fon tour, puis N, puis la planete L, puis enfin l'étoile M, le foleil S, la planete L; & les étoiles j M N, paroîtront donc s'être mis en sens contraire autour de la planete. S'il y avoit donc des habitans dans les planetes, la sphere du monde, le foleil, les étoiles & les autres planetes devroient leur paroître se mouvoir autour

tans de notre planete, c'est-à-dire, de la terre, sont sujets aux mêmes illusions que les autres.

3°. Les orbites de toutes les planetes renferment le soleil comme leur centre commun. Mais il n'y a que les orbites des planetes supérieures qui renferment la terre, laquelle n'est cependant placée au centre d'aucune de ces orbites, suivant que nous l'avons fait voir dans les articles SOLEIL &

PLANETE.

4°. Comme il est prouvé que l'orbite de la terre est située entre celle de Vénus & celle de Mars, il s'ensuit delà que la terre doit tourner autour du foleil; car puisqu'elle est renfermée dans les orbites des planetes supérieures, leur mouvement pourroit à la vérité lui paroître inégal & irrégulier fans cette supposition; mais au moins sans cela elles ne pourroient lui paroître stationnaires ni rétrogrades.

5°. Les orbites & les périodes des différentes planetes autour du foleil, de la lune autour de la terre, des satellites de Jupiter & de Saturne autour de ces deux planetes, prouvent que la loi de la gravitation sur la terre, sur Jupiter & sur Saturne, est la même que sur le soleil, & que les temps périodiques des différens corps qui se meuvent autour de chacune de ces planetes, font dans une certaine proportion avec leurs distances respectives. Voyez PÉRIODE &

DISTANCE.

Or il est certain que dans la supposition du mouvement annuel de la terre, son temps périodique se trouveroit suivre exactement cette loi; en sorte qu'il y auroit entre son temps périodique & les temps périodiques de Mars & de Vénus, le rapport qui regne entre les temps périodiques des autres planetes, c'est-à-dire, le rapport qui regne entre les racines quarrées des cubes des distances de ces planetes au soleil; au lieu qu'on s'écarte prodigieusement de cette loi, si on suppose que ce soit le soleil qui tourne autour de la terre. En effet, si la terre ne tourne pas autour du soleil, le soleil tournera donc, ainsi que la lune, autour de la terre. Or le rapport des distances du soleil & de la lune à la terre est de 22000 à 57; & la période de la lune d'eux de l'orient à l'occident. Or les habi- l'est d'ailleurs moindre que de vingt-huit jours, il faudroit donc (pour que la proportion des temps périodiques eût lieu) que la révolution du soleil ne se fit qu'en plus de quarante-deux ans, au lieu qu'elle n'est que d'une année. Cette réflexion seule a paru à M. Whilfon d'assez grand poids pour terminer la dispute sur les deux systèmes, & pour établir le mouvement de la terre. Voy. RÉVOLUTION.

6°. Ou bien les corps célestes tournent tous autour de la terre en 24 heures, ou bien il faut que la terre tourne dans le même temps autour de son axe; or les planetes qui tournent autour du soleil font leur révolution en plus ou moins de temps, suivant que leurs orbites sont plus ou moins grandes, c'est-à-dire, suivant qu'elles sont plus ou moins éloignées du foleil; d'où il s'ensuit que si les étoiles & les planetes tournoient autour de la terre, elles feroient de même leur révolution en des temps inégaux, suivant que leurs orbites ou leurs distances seroient plus ou moins grandes; au moins leroit-il vrai que les étoiles fixes qui sont à des distances si prodigieuses de la terre, ne sauroient se mouvoir autour d'este en 24 heures, comme on suppose que les font les planetes les plus voifines.

7 Dans tous les ouvrages de la nature qui sont soumis à notre connoissance, le créateur paroît agir par les moyens les plus courts, les plus aises & les plus simples; or, si la terre paroît être en repos, & les étoiles se meuvent, la vîtesse des étoiles devra être immense, au lieu qu'il ne faudroit, pour expliquer ces mêmes effets. que supposer à la terre un mouvement plus

modéré.

En effet, la moyenne distance de la lune à la terre est de 57 demi-diametres de la terre; ce qui, supposant le demi-diametre de la terre de 3440 milles géographiques, se monte à 196080 milles; la circonférence du cercle diurne de la lune est donc de 1231380 milles, & par conféquent son mouvement horaire de 483308 milles; de sorte que dans chaque seconde (espace de temps moindre que celui qui est employé à chaque battement d'artere), la lune, quoique le plus lent de tous les corps célestes, parcourt 3 milles & \frac{5}{9}, c'est-àdire, plus d'une lieue & demie. Voyez | puisque leur mouvement devient plus leur Tome XXXIII.

LUNE. De plus la moyenne distance du soleil à la terre est de 22000 demi-diametres de la terre, ou de 75680000 milles géographiques; d'où il s'ensuit que le mouvement diurne du foleil, lorsqu'il est dans l'équateur, devroit être de 475270400 milles, & que par conséquent dans l'espace d'une seconde il devroit parcourir 5480 milles géographiques, ou plus de 2000 lieues; de plus, la distance du soleil à la terre est à celle du soleil à Mars, comme I est à 2; à celle du soleil à Jupiter, comme un est à 5 & \frac{1}{4}; & à celle du soleil à Saturne, comme 1 est à 9 : ainsi puisque les espaces diurnes, & tous les autres espaces semblables décrits dans un même temps, devroient être entr'eux comme ces distances; Mars devroit donc dans un clin - d'œil décrire 8222 milles, Jupiter 28688 milles, & Saturne 520652 milles, c'est-à-dire, environ 20000 lieues: enfin, les étoiles fixes étant bien plus éloignées de la terre que Saturne, leur mouvement dans l'équateur ou auprès de l'équateur, devra donc être par cette raison beaucoup plus prompt que celui de cette planete.

8°. Si la terre est en repos, & que los étoiles se meuvent d'un mouvement commun, les différentes planetes décriront chaque jour différentes spirales qui s'éloigneront jusqu'à un certain terme vers le nord, & retourneront ensuite vers le terme opposé du côté du sud dans des limites

tantôt plus & tantôt moins étroites.

Car les différences des diffances des planetes au zénith varient chaque jour, & elles augmentent jusqu'à un certain point vers le nord, & décroissent ensuite vers le sud; ainsi puisqu'on trouve en même temps la hauteur du pole toujours la même, & que les planetes ne retournent pas au même point du méridien, on doit conclure delà qu'elles décriront non pas des cercles, mais des spirales; à quoi il faut ajouter que comme les différentes planetes ne conservent pas toujours la même distance de la terre, mais qu'elles s'en approchent quelquefois, & que d'autres fois elles s'en éloignent, elles décrivent donc de plus grandes spirales à de plus grandes distances, & de plus petites spirales à de plus petites distances: de plus.

lorsque la planete est plus éloignée de la terre, il s'ensuit delà que les plus grandes spirales devront être décrites en moins de temps que les plus petites; or, toute cette complication de mouvemens en spirale peutelle être admise, lorsqu'on a un moyen si simple d'y suppléer, en admettant le mouvement de la terre?

9°. On trouve que la force de la gravité décroît à mesure qu'on approche de l'équateur, & cela arrive dans tous les corps qui ont un mouvement sur leur axe; & dans ceux - là seulement, parce que c'est en effet le résultat nécessaire d'un pareil mouvement. Voyez GRAVITÉ & FIGURE

DE LA TERRE.

En effet, lorsqu'un corps tourne sur son axe, toutes les parties, ou tous les corps qui lui appartiennent, font un effort continuel pour s'éloigner du centre; ainsi l'équateur étant un grand cercle, & les paralleles allant toujours en diminuant vers les poles, c'est dans l'équateur que la force centrifuge est la plus grande, & elle décroît vers les poles en raison des diametres des paralleles, à celui de l'équateur. Or la force de la gravité détermine les différentes parties vers le centre du système total; & par conséquent la force centrifuge qui agit en sens contraire de la force de la gravité, retarde la descente des graves, & elle la retarde d'autant plus qu'elle est plus grande. Le docteur Keiff prouve par le calcul que la force de la gravité est à la force centrifuge vers l'équateur, comme 289 est à 1, & que par conséquent les corps qui s'y trouvent y perdent $\frac{1}{289}$, partie du poids qu'ils auroient si la terre étoit en repos. La force centrifuge étant donc extrêmement petite vers les poles, les corps qui ne pesent à l'équateur que 288 liv. peseront aux poles 289 livres; or, on a remarqué en effet que la pesanteur est moindre à l'équateur qu'aux poles. La terre tourne donc fur fon axe.

10°. Voici une démonsfration du mouvement de la terre tirée des causes physiques, nous en sommes redevables aux découvertes de M. Newton; & le docteur Keiff la regarde comme très-concluante, & même sans replique.

gravitent sur le soleil, & toutes les expériences confirment que le mouvement soit de la terre autour du soleil, soit du soleil autour de la terre, se fait de maniere que les aires décrites par les rayons recteurs de celui de ces deux corps qui est mobile, sont égaux en temps égaux, ou sont proportionnels au temps; mais il est démontré aussi que lorsque deux corps tournent l'un autour de l'autre, & que leurs mouvemens sont réglés par une pareille loi, l'un doit nécessairement graviter sur l'autre. Or fi le soleil gravite dans son mouvement sur la terre, comme l'action & la réaction sont d'ailleurs égales & contraires, la terre devra donc pareillement graviter sur le soleil. De plus, le même auteur a démontré que lorsque deux corps gravitent l'un sur l'autre, sans s'approcher directement l'un de l'autre en ligne droite, il faut qu'ils tournent l'un & l'autre autour de leur centre commun de gravité. Le soleil & la terre tournent donc autour de leur centre commun de gravité; mais le soleil est un corps si grand par rapport à la terre, laquelle n'est, pour ainsi-dire, qu'un point par rapport à lui, que le centre commun de gravité de ces deux corps, doit se trouver dans le soleil même, & peu loin de son centre; la terre tourne donc autour d'un point qui est situé dans le corps du soleil; & on peut dire par conséquent qu'elle tourne autour du soleil.

En un mot, supposer la terre en repos. c'est consondre & détruire tout l'ordre & toute l'harmonie de l'univers; c'est en renverser les loix; c'est en faire combattre toutes les parties les unes avec les autres : c'est vouloir enlever au créateur la moitié de la beauté de son ouvrage, & aux hommes le plaisir de l'admirer. En effet, on rend parlà inexplicables & inutiles les mouvemens des planetes; & cela est si vrai, que ceux des astronomes modernes qui avoient soutenu cette opinion avec le plus de zele, ont été obligés de l'abandonner lorsqu'ils ont voulu calculer les mouvemens des planetes. Aucun d'eux n'a jamais tenté de calculer ces mouvemens dans des spirales variables, mais ils ont tous supposé tacitement dans leur théorie que la Il est démontré que toutes les planetes lerre se mouvoit sur son axe, & ils ils ont changé par-là les mouvemens diurnes j en cercles.

Riccioli, par exemplé, qui par ordre du pape, s'opposa de toutes ses forces au mouvement diurne de la terre, comme contraire à l'Ecriture-sainte, fut cependant obligé, pour construire des tables qui se rapportassent un peu aux observations, d'avoir recours au mouvement de

C'est ce qu'avoue franchement le P. des Chales de la même société. P. Ricciolus nullas tabulas aptare potuit quæ vel mediocriter observationibus responderent, nisi secundum systema terræ motæ; & cela quoiqu'il s'aidât de tous les secours étrangers qu'il pouvoit tirer des épicycles.

Le système qui suppose la terre en repos, est donc par lui-même absolument inutile dans l'Astronomie, & on n'en doit pas faire beaucoup de cas en Phytique, puisque ceux qui le soutiennent font obligés à tout moment d'avoir recours à l'action immédiate de la divinité, ou bienà des raisons & à des principes inconnus.

Il y a des auteurs qui rejettent le mouvement de la terre comme contraire à la révélation, parce qu'il est fait mention dans l'Ecriture-sainte du lever & du coucher du foleil; qu'il y est dit, par exemple, que le soleil s'arrêta dans le temps de Josué, & qu'il recula dans le temps

d'Ezéchias.

Mais on ne doit entendre autre chose par lever du soleil, que le retour de son apparition fur l'horizon au dessous duquel il avoit été caché; & par son coucher, autre chose que son occultation au dessous de l'horizon après avoir été visible pendant un temps au dessus; ainsi lorsque l'Espritsaint dit dans l'Ecclésiasse, le soleil se leve & se couche, & revient à l'endroit d'où il étoit parti, il n'entend par-là rien autre chose, finon que le soleil qui auparavant avoit été caché, se voit de nouveau sur l'horizon; & qu'après avoir paru, il se cache de nouveau pour reparoître enfuite à l'orient; car c'est là ce qui paroît à une personne qui voit le soleil, & par conséquent c'est cela, & rien de plus que les Ecritures ont dû avoir en vue.

De même lorsque dans Josué, x. 22. 23, il est dit que le soleil & la lune se sont arrêtés, ce qu'on doit entendre dans cet endroit par le mot de station, c'est que ces luminaires n'ont point changé de istuation par rapport à la terre; car en disant, soleil, arrête-toi sur Gédéon, & toi lune, sur la vallée d'Ayalon, ce général du peuple de Dieu n'a pu demander autre chose, finon que le soleil qui paroissoit alors sur cette ville ne changeat point de lituation; or de ce qu'il demande au soleil de s'arrêter dans la même fituation, on seroit très-mal fondé à conclure que le soleil tourne autour de la terre, & que la terre reite en repos.

Gassendi distingue fort à propos à ce sujet deux livres sacrés; l'un écrit qu'on appelle la bible, l'autre qu'on appelle la nature ou le monde; c'est ce qu'il développe dans ce passage singulier. " Dieu » s'est manifesté lui-même par deux lu-» mieres, l'une celle de la révélation. » & l'autre celle de la démonstration; or » les interpretes de la premiere sont les » théologiens, & les interpretes de l'autre » sont les mathématiciens; ce sont ces » derniers qu'il faut confulter fur les ma-» tieres dont la connoissance est soumise » à l'esprit, comme sur les points de foi » on doit confulter les premiers; & » comme on reprocheroit aux mathéma-» ticiens de s'éloigner de ce qui est de » leur ressort, s'ils prétendoient révoquer » en doute, ou rejeter les articles de » foi, en vertu de quelques raisonnemens » géométriques, aussi doit-on convenir » que les théologiens ne s'écartent pas » moins des limites qui leur font mar-» quées, quand ils se hazardent à pronon-» cer sur quelque point des sciences natu-» relles au dessus de la portée de ceux qui » ne sont pas versés dans la géométrie & » dans l'optique, en se fondant seule-» ment sur quelque passage de l'Ecriture-» fainte, laquelle n'a prétendu nous rien » apprendre là dessus ».

Après avoir ainsi prouvé le mouvement de la terre, il faut observer de plus que la terre va dans son orbite de maniere que son axe se maintient constamment parallele à lui-même. V AXE & PARALLÉLISME.

mouvement autour des poles de l'écliptique; c'est de ces mouvemens que dépend la précession des points équinoxiaux. Voyez MUTATION & PRÉCESSION.

Sur l'inclinaison de l'axe de la terre, voyez Inclinaison, Ecliptique &

OBLIQUITÉ.

TERRE, en Géometrie, est ce globe mêlé de parties solides & fluides que nous habirons. Voyez TERRAQUEE; voyez aussi Océan, Mer, Continent, &c.

Wolf & Chambers. (O)

TERRE, couches de la, (Hist. nat. Minéralogie.) strata telluris; l'on nomme bancs de terres, de pierres, de fables, &c. dont notre globe est composé. Pour peu qu'on observe la nature, on s'apperçoit que le globe que nous habitons est recouvert d'un grand nombre de différentes substances, disposées par couches horizontales & paralleles les unes aux autres, lorsque quelque cause extraordinaire n'a point mis obstacle à ce parallélisme. Ces couches varient en différens endroits, pour le nombre, pour leur épaisseur, & pour la qualité des matieres qu'elles contiennent; dans quelques terreins on ne trouvera en fouillant à une très-grande profondeur, que deux, trois, ou quatre couches différentes; tandis que dans d'autres, on trouvera trente ou quarante couches placées les unes au dessus des autres. Quelques couches font purement composées de terres, telles que la glaife, l'a craie, l'ochre, &c. d'autres sont composées de sable, de gravier; d'autres sont remplies de cailloux & de gallets, ou de pierres arrondies, sem-blables à celles que l'on trouve sur le bord des mers & des rivieres; d'autres contiennent des fragmens de roches qui ont été arrachés ailleurs & rassemblés dans les lieux où on les trouve actuellement; d'autres couches ne sont composées que d'une roche fuivie, qui occupe un espace de terrein quelquesois très-considérable; ces roches ne font point par-tout de la même nature de pierre; tantôt c'est de la pierre à chaux, tantôt c'est du gypse, du marbre, de l'albâtre, du grès, du schisse, siculté de le regarder comme le seul auteur

L'axe de la terre a cependant un petit la roche qui forme une couche, est ellemême composée de plusieurs bancs, ou lits de pierres, qui different entre elles: on trouve des couches qui sont remplies de matieres bitumineuses; c'est ainsi que font les mines de charbon de terre. Voyez CHARBON MINÉRAL. D'autres sont un amas de matieres salines; c'est ainsi que se trouvent le natron, & le sel gemme. Voy. ces articles.

> Plusieurs couches enfin, ne sont que des amas de substances métalliques, & de mines qui femblent avoir été transportées par les eaux dans les endroits où nous les trouvons, après avoir été arrachées des endrous on elles avoient um naiffance, V l'article MINES. Toutes ces différentes conches font quelquefois remplies de coquilles, de madrepores, de corps marins, de bois, & d'autres substances végétales. d'ossement de poissons & de quadrupedes, & d'un grand nombre de corps entiére-

ment étrangers à la terre.

Toutes ces circonstances qui accompagnent les couches de la terre, ont de tout temps exercé l'imagination des physiciens : ils ont cherché à rendre raison de l'arrangement qu'ils y remarquoient, & des autres, phénomenes qu'elles présentent : la position horizontale de la plupart de ces couches, & la fituation parallele qu'elles observent entre elles, ont fait aisément sentir qu'il n'y avoit que les eaux qui eussent pu leur donner cet arrangement uniforme. Une expérience très-simple suffit pour confirmer cette idée; si l'on jette dans un vase plein d'eau, quelques poignées de terre, de sable, de gravier, &c. chacune de ces substances s'y déposera plutôt, ou plus tard', en raison de sa pesanteur spécifique, & le tout formera plusieurs couches qui seront paralleles les unes aux autres : cela posé, on a conclu qu'il falloit que les couches de la terre eussent aussi été formées par des substances qui avoient été délayées dans un fluide immense, d'où elles se sont successivement déposées. Comme l'histoire ne nous a point conservé le souvenir d'une inondation plus universelle que celle du déluge, les naturalistes n'ont point sait difou de l'ardoise, & souvent il arrive que des couches de la terre; parmi ceux qui

ont adopté ce sentiment, Woodward occupe le premier rang; il suppose que les eaux du déluge ont détrempé & délayé toutes les parties de notre globe, & que lorsque les eaux se retirerent, les substances qu'elles avoient détrempées, se déposerent & formerent les différens lits dont nous voyons la terre composée. Cette hypothese, plus ingénieuse que vraie, a eu un grand nombre de sectateurs; cependant pour peu que l'on y fasse attention, on verra que le prétendu détrempement de toute la masse de notre globe, est une idée très - chimérique. De plus, il n'est point vrai que les couches de la terre le foient déposées en raison de leur pesanteur spécifique, vu que souvent quelques-unes de ces couches, composées de substances plus légeres, sont au dessous des couches composées de matieres plus pesantes.

En général le déluge n'est point propre à rendre raison de la formation des couches dont nous parlons; on ne peut nier qu'il n'en ait produit quelques-unes; mais ce seroit se tromper, que de les lui attribuer toutes indistinctement, comme ont fait quelques auteurs. En effet, comment concevoir qu'une inondation passagere, qui, suivant le récit de Moise, n'a pas même duré une année, ait pu produire toutes les couches de substances si différentes, dont les différentes parties de notre

globe font composées?

Le sentiment le plus vraisemblable sur la formation des couches de la terre, est celui qui en attribue la plus grande partie au séjour des mers qui ont successivement, & pendant plufieurs fiecles, occupé les continens qui sont aujourd'hui habités. C'est au fond de ces mers que se sont déposées peu à peu les différentes substances que leurs eaux avoient détrempées; les fleuves qui se rendent dans les mers, charient sans cesse un limon qui ne peut manquer à la longue de former des dépôts immenses, qui haussent le lit de ces mers, & les force à se jeter vers d'autres l endroits.

Notre globe étant exposé à des révolutions continuelles, a dû changer de centre de gravité, ce qui a fait varier l'inclinaison de son axe, & ce mouvement a pu suffire Les montagnes par couches sont d'une

pour mettre à sec quelques portions du globe, & pour en submerger d'autres. La disposition & la nature de quelques couches de la terre, nous fournissent même des preuves convainquantes que les eaux de la mer ont couvert & ont abandonné à plusieurs reprises, les mêmes endroits de la terre. Voyez l'article FOSSILES.

Ce seroit cependant se tromper, que d'attribuer à la mer seule la formation de toutes les couches que nous voyons sur la terre; les débordemens des rivieres portent sur les terreins qu'elles inondent, une quantité prodigieuse de limon, qui au bout de plusieurs siecles, forment des lits que l'œil distingue facilement, & par lesquels, on pourroit compter le nombre des débordemens de ces rivieres, dont le lit par-là même est souvent forcé de

changer.

Quelques pays présentent aux yeux des couches d'une nature très - différente de celle dont nous avons parlé jusqu'ici; ces couches sont des amas immenses de cendres, de pierres calcinées & vitrifiées, de pierres ponces, &c. Il est aisé de sentir que ces sortes de couches n'ont point été produites par les eaux; elles font l'ouvrage des embrasemens souterreins & des volcans, qui dans différentes éruptions ont vomi ces matieres à des intervalles quelquefois très - éloignés les uns des autres: telles sont les couches que l'on trouve en Sicile près du mont Etna, en Italie près du mont Vésuve, en Islande près du mont Hécla, &c. c'est l'inspection de ces sortes de couches, qui a fait croire à Lazzaro Moro, que toutes les couches de la terre n'avoient été produites que par des volcans, d'où l'on voit qu'il a étendu à tout notre globe les phénomenes qui n'existoient que dans la contrée qu'il habitoit, & dans d'autres qui font sujetes aux mêmes révolutions.

Un grand nombre de montagnes ne sont formées que d'un assemblage de couches de terre, de pierres, de fable, &c. placés les unes au dessus des autres. On a fait voir en quoi elles different des montagnes primitives, qui son aussi anciennes que le monde. V l'article MONTAGNES, formation plus récente que les autres, puisqu'elles contiennent souvent des substances qui ne sont que des débris des montagnes primitives. Quelques-unes des montagnes composées de couches, sont souvent très-élevées. M. Sulzer a fait en Suisse une observation qui prouve qu'elles ont été couvertes autresois par les eaux; en esse ce savant naturaliste a trouvé que le mont Rigi étoit couvert d'une couche, composée d'un amas de cailloux & de pierres roulées de toutes sortes d'especes, & liées par un gluten sablonneux & limonneux, qui n'en faisoit qu'une seule masse.

neux, qui n'en faisoit qu'une seule masse. A l'égard du dépôt qui a formé les couches de la terre, il ne s'est point toujours fait de la même maniere; quelquefois ce dépôt s'est fait dans des eaux tranquilles, & fur un fond uni; alors les couches produites par ce dépôt, se sont trouvées horizontales & mnies; mais lorfque le dépôt est venu à se faire dans des eaux violemment agitées, ces couches ont eu des inégalités, voilà pourquoi l'on rencontre quelquefois des lits dans lesquels on remarque comme des bosses & des ondulations, & des substances en désordre & confondues ensemble. Lorsque le dépôt des matieres détrempées & charriées par les eaux, s'est fait contre la grouppe d'une montagne primitive, les couches qui ont été déposées, ont dû nécessairement prendre la même inclinaison que le terrein qui leur a servi d'appui; delà vient l'inclinaison que l'on remarque dans de certaines couches.

Enfin l'on remarque que les couches de la terre sont quelquesois brisées & interrompues dans leur cours; il paroît naturel d'attribuer ces interruptions aux ébranlemens causés par les tremblemens de terre, par les affaissemens de certains terreins, occasionés par les excavations qu'ont fait les eaux souterreines.

TERRE, révolutions de la, (Hist. nat. Minéralogie.) pour peu que l'on jette les yeux sur notre globe, on trouve des preuves convainquantes qu'il a dû éprouver autresois, & qu'il éprouve encore de temps à autres, ses changemens très-considérables. Les physiciens ont donné le nom de révolutions aux événemens naturels,

par lesquels la terre est altérée en tout, ou dans quelques-unes de ses parties. L'histoire nous a transmis la mémoire d'un grand nombre de ces révolutions; mais il y en a un plus grand nombre encore qui est demeuré dans la nuit des tems, & dont nous ne sommes assurés que par les débris & les ravages, dont nous voyons des traces dans presque toutes les parties du globe que nous habitons: c'est ainsi que Moise nous a transmis dans la Genese, le fouvenir du déluge universel; l'histoire profane nous a parlé des déluges de Deucalion & d'Ogygès; mais aucuns monumens historiques ne nous ont appris l'époque de plusieurs autres révolutions très-marquées, qui ont considérablement altéré la surface de la terre.

Ces révolutions de la terre sont de deux especes, il y en a qui se sont fait sentir à la masse totale de notre globe, & l'on peut les appeller générales; d'autres n'operent des changemens que dans de certains lieux, nous les appellerons locales; quelques-uns de ces changemens sont opérés par des causes qui agissent sans cesse; d'autres sont opérés par des causes momentanées.

Tous les physiciens conviennent aujourd'hui que la terre s'est applatie par ses poles, & qu'elle s'est par conséquent étendue vers l'équateur. On a lieu de présumer pareillement que l'axe de la terre a changé d'inclinaison & de centre de gravité; il est aisé de sentir que des changemens de cette nature, ont dû faire une impression très-forte sur la masse totale de notre globe; ils ont dû changer totalement le climat de certains pays, en présentant au soleil des points de la terre différemment de ce qu'ils étoient auparavant; ils ont dû submerger les parties de la terre qui étoient continent, & en mettre à sec d'autres qui servoient de bassin ou de lit à la mer; & ces changemens si considérables ont pu influer sur les productions de la nature, c'est-à-dire, faire disparoître de dessus la terre certaines especes d'êtres, & donner naissance à des êtres nouveaux: telles sont les révolutions les plus générales, que nous présumons avoir été éprouvées par la terre.

95

Il en est d'autres, qui, sans avoir entiérement changé la face de la terre, n'ont pas laissé de produire sur elle des altérations très-considérables; de ce nombre sont sur-tout les tremblemens de terre; par leurs moyens nous voyons que les montagnes sont sendues, & quelquesois englouties dans le sein de la terre; des lacs, des mers viennent prendre la place du continent; les rivieres sont sorcées de changer leur cours; des terreins immenses sont abymés & disparoissent; des isles & des terres nouvelles sortent du sond des eaux. Voyez Tremblemens de la terre.

Une expérience journaliere & funeste nous apprend que les vents déchaînés, poussent souvent avec violence les eaux des mers, sur des portions du continent qu'elles inondent, & d'où ensuite elles ne peuvent plus se retirer. Ces mêmes causes arrachent quelquesois des parties considérables de la terre serme, & en sont des isles: c'est ainsi que l'on est en droit de présumer que la Sicile a été autresois arrachée de l'Italie; la Grande-Bretagne a été séparée du continent de la France; les isles de l'Archipel du continent de l'Asse, &c.

Ces effets ont été quelquesois produits par plusieurs causes combinées; les seux souterreins & les tremblemens de terre ont souvent frayé la route aux eaux des mers, qui, elles mêmes ont été mises dans un mouvement impétueux par les vents, & alors les ravages ont été plus terribles.

Des caufes moins violentes operent encore des altérations très-frappantes à la surface de notre globe; les eaux des pluies décrempent & détachent peu à peu les, terres & les pierres des montagnes, & s'en servent pour combler les vallées; les rivieres entrainent fans ceffe un limon très-abondant, qui, au bout de quelques fiecles, forme des terres aux endroits qui auparavant étoient entiérement couverts par les eaux; c'est ainfi que l'on peut conjecturer que les eaux du Rhin ont formé peu à peu le terrein de la Hollande. C'est ainsi que les eaux du Rhône ont vraisemblablement produit l'ille de la Camargue. Les eaux du Nil ont formé à l'embouchure de ce fleuve le Delta, &c. Les eaux

Il en est d'autres, qui, sans avoir en- de la Seine ont produit les mêmes effets rement changé la face de la terre, n'ont en Normandie.

La force de l'air & des vents suffit pour transporter des montagnes entieres de sable; & par-là, d'un pays sertile en faire un désert aride & asreux; nous avons un exemple dans les déserts de la Lybie & de l'Arabie.

Les volcans en vomissant de leurs slancs des amas immenses de cendres, de sable, de pierres calcinées, de lave, alterent totalement la face des terreins qui les environnent, & portent la destruction dans tous les lieux qui en sont proches. Voyez VOLCAN.

Nous voyons toutes ces causes, souvent réunies, agir perpétuellement sur notre globe; il n'est donc point surprenant que la terre ne nous offre presque à chaque pas qu'un vaste amas de débris & de ruines. La nature est occupée à détruire d'un côté, pour aller produire de nouveaux corps d'un autre. Les eaux travaillent continuellement à baisser les hauteurs & à hausser les profondeurs. Celles qui sont renfermées dans le sein de la terre la minent peu à peu, & y font des excavations qui détruisent peu à peu ses fondemens. Les feux souterreins brisent & détruisent d'autres endroits; concluons donc que la terre a été & est encore exposée à des révolutions continuelles, qui contribuent lans cesse, soit promptement, soit peu à peu, à lui faire changer de face. Voyez les articles Fos-SILLES, TREMBLEMENT DE TERRE. VOLCANS, LIMON, TERRE, couches de la terre, &c. (-)

TERRE, (Chymie & Physique.) c'est un corps solide qui sert de base à tous les autres corps de la nature. En esset, toutes les expériences & les analyses de la chymie, la squ'elles sont poussées jusqu'où elles peuvent aller, nous donnent une terre; c'est là ce qui a fait regarder la terre comme un principe élémentaire des corps; mais c'est une erreur que de la regarder comme un élément, ou comme un corps parsairement simple; toutes les terres que nous pouvons appercevoir par nos sens, sont dans un état de combinaison & de mixtion, & quelquesois d'agrégation, & même de surcomposition

Ce sont les différentes combinaisons de la terre, ses différentes élaborations & atténuations, qui leur donnent des propriétés 11 variées, & quelquefois si opposées.

Le célebre Becher regarde tous les corps de la nature, comme composés de trois terres, dont les différentes combinaisons & proportions produisent des êtres fi variés.

La premiere terre est celle qu'il appelle vitrescible; elle se trouve dans les sels, dans les cailloux, dans les métaux, & c'est à elle qu'est due la propriété de se vitrifier

par l'action du feu.

La seconde terre de Becher est celle qu'il nomme sulfureuse ou inflammable, & que Stahl a depuis nommée phlogistique. C'est cette terre qui donne aux corps de la nature l'éclat, la couleur, l'odeur, & la propriété de s'enflammer. Voyez l'article PHLOGISTIQUE.

La troisieme est suivant Becher, la terre mercurielle, elle est propre aux métaux, & leur donne la faculté d'entrer en fusion; tandis que les deux autres terres leur sont communes avec les végétaux &

les animaux. Voyez MÉTAUX.

Quelque dénomination qu'on veuille donner à ces différentes terres, il est certain que les analyses chymiques nous font trouver des terres de nature différente dans tous les corps qui tombent sous nos sens. Il n'est point douteux que l'eau la plus pure ne contienne une portion de terre, avec laquelle elle est intimement combinée au point de ne pas perdre la transparence; cette terre se montre aussi-tôt qu'on fait évaporer l'eau; c'est ainsi qu'une goutte d'eau de pluie, mise sur une glace bien nete, y laisse une tache après qu'elle est évaporée. Tous les sels, tant acides qu'alkalins, tant fluides que solides, ne font que des terres combinées avec de l'eau.

L'air contient une portion sensible de terre. L'eau contenue dans l'air est chargée de ce principe; les vapeurs, les fumées, les émanations qui s'élevent dans notre athmosphere, ne peuvent manquer d'y porter sans cesse une grande quantité de terres diversement modifiées.

c'est-à-dire, des terres qui servent d'aliment au feu. En appliquant l'action du feu à toutes les substances, tant végétales qu'animales & minérales, le résultat est toujours une terre; on la trouve dans les cendres. dans la suie, dans les sels, dans les huiles, dans la partie aqueuse que l'on nomme phlegme; en un mot dans tous les produits des opérations qui se font à l'aide du feu. les végétaux & les animaux donnent une terre lorsqu'ils entrent en pourriture: mais toutes ces terres n'ont point les mêmes propriétés; d'où il est aisé de conclure qu'elles ne sont point parfaitement pures, mais dans un état de combinaison.

C'est la terre qui sert de base à toutes ces substances, c'est elle qui est la cause de leur accroissement & de leur entretien; les pierres, les métaux ne sont que des composés de terres. Mais vainement cherche-t-on dans la nature une terre pure, si elle existoit seule, elle échapperoit à tous nos sens; ainsi quand on parle d'une terre pure, cette pureté n'est que relative. (--)

TERRE, (Hift. nat. Minéral.) on a vu dans l'article qui précede ce que les chimistes entendent par terre; nous allons examiner ici la nature des substances, à qui on donne ce nom dans la minéralogie.

On peut définir les terres des substances fossilles solides, composées de particules déliées, qui n'ont que peu ou point de liaison entr'elles, qui ne sont point solubles dans l'eau, qui demeurent fixes au feu, & qui quand elles sont pures, n'ont ni saveur, ni odeur.

Les différentes terres que l'on rencontre sur notre globe, varient considérablement pour leurs couleurs, leurs mélanges & leurs propriétés, c'est là ce qui a déterminé les naturalistes à en faire différentes classes, relativement à ses propriétés. Woodward divise toutes les terres, 1° en celles qui sont onchueuses ou douces au toucher; 2° en celles qui sont rudes au toucher. Stahl, relativement aux effets que l'action du feu produit sur les terres, les divise en terres vitrisiables, c'est-à-dire, que l'action du feu change en verre, & en calcinables, que le feu convertit en chaux. Wolterdorff divise les terres en argilleuses, dont la Ce sont des particules inflammables, | propriété est de prendre de la liaison dans

Peau & de durcir dans le feu, & en alkalines, qui, comme les sels alkalis, se dissolvent par les acides, & que l'action du feu convertit en chaux. Cartheuser, dans sa minéralogie, fait deux classes de terres; il appelle les premieres terres dissolubles. Ce sont celles qui sont propres à se détremper, & rester quelque temps mêlées avec l'eau, telles sont les argilles, les terres favonneuses, &c. Il nomme les secondes terres indissolubles; ce sont celles qui ne se détrempent point dans l'eau, & qui se déposent promptement au fond; telles sont la craie, la marne, &c.

Le célebre Wallerius divise les terres en quatre classes. La premiere est celle des terres en poussiere, elles n'ont aucune liaifon, sont seches au toucher, ne se détrempent point dans l'eau, & n'y prennent point de corps; mais elles s'y gonflent & occupent un plus grand espace. Il les nomme terres maigres, & les subdivise en deux genres; favoir, le terreau, humus, &

la craie.

2º. Les terres onclueuses ou compactes, telles que les argilles, dont les parties ont de la ténacité, qui paroissent grasses au toucher, qui se détrempent dans l'eau, & peuvent ensuite prendre une forme.

3°. Les terres composées, ce sont celles qui sont mêlées de substances étrangeres, salines, métalliques, bitumineuses, sul-

fureuses, &c.

4° Les sables qui doivent avec plus de raison être mis au rang des pierres que des

Enfin M. Emmanuel Mindez Dacosta, de la société royale de Londres, a divisé les terres en trois classes, qu'il subdivise en lept genres. Selon cet auteur, 10. la premiere classe est celle des terres qui sont naturellement humides, d'un tissu compacte & douces an toucher, telles font les terres bolaires, les argiles & les marnes.

2º. La seconde classe est celle des terres qui font naturellement seches, d'un tissu lâche, & qui sont rudes au toucher; dans cette classe on met la craie & les

ochres.

3º. La troisieme classe est celle des terres composées, elles sont mélangées de substances étrangeres, qui font qu'elles ne sont 'nations aux terres, selon les noms de diffé-Tome XXXIII.

jamais pures; telles sont les glaises & le

Telles font les principales divisions que les minéralogistes nous ont données des terres; il est aisé de sentir qu'elles sont purement arbitraires, & fondées sur les différens points de vue, sous lesquels ils ont considéré ces substances, & l'on voit que souvent ils se sont arrêtés à des circonstances purement accidentelles, & qui ne nous peuvent rien apprendre sur les qualités effentielles qui mettent de la diffé-

rence entre les terres.

Quelques auteurs ont fait différentes classes des terres, & leur ont assigné des dénominations, d'après les usages auxquels on les employoit dans les arts & métiers; c'est ce qui a donné lieu aux divisions des terres en médicinales & en méchaniques; par les premieres, on entend celles que le préjugé ou l'expérience a fait trouver propres aux usages de la médecine & de la pharmacie, telles que les terres bolaires, les terres sigillées, dont l'efficacité n'est communément due qu'aux parties ferrugineuses & étrangeres, qui y sont mêlées dans différentes proportions, tandis que ces terres n'agissent point du tout par ellesmêmes, ou si elles agissent, ce ne peut être que comme absorbantes, & alors elles sont calcaires, parce que les terres calcaires étant les seules qui se dissolvent par les acides, sont aussi les seules qui peuvent passer dans l'économie animale: quant aux terres argilleuses & non calcaires, les substances avec qui elles sont mêlées, peuvent produire quelqu'effet, mais les terres ellesmêmes sont incapables de passer au delà des premieres voies dans le corps humain, n'étant point solubles dans les acides, & par conféquent elles ne peuvent y rien produire, finon d'obstruer, d'embarrasser, & de charger l'estomac de ceux à qui on le donne.

Les terres méchaniques sont celles que l'on emploie dans différens arts & métiers, telles sont les terres colorées dont on le sert dans la peinture, les terres à potier, les terres à foulon, les terres à pipes, les terres à porcelaine, &c.

On a encore donné différentes dénomi-

rens endroits dont on les fait venir, c'est meubles, propres à la culture, les disséainsi qu'on a appellé la terre de Lemnos, terre cimolée, terre de Cologne, &c. les terres à potier, les maines, les terres

Quoi qu'il en soit de ces différentes divisions & dénominations de terres, il est certain que le regne minéral ne nous en offre point qui soient parfaitement pures, elles sont toujours mêlangées de plus ou moins de substances étrangeres, qui sont da cause de leurs couleurs, de leur saveur, & des autres qualités que l'on y découvre. Les végétaux, les animaux & les minéraux se décomposent sans cesse à l'aide du mouvement; les eaux se chargent de molécules qui en ont été détachées, & elles vont porter ces molécules à la terre, qui par-là devient impure & mêlangée. L'air lui-même est chargé de particules salines, volatiles & inflammables, qu'il doit nécessairement communiquer aux terres qu'il touche & qu'il environne; c'est donc un être de railon qu'une terre parfaitement pure. (—)

TERRES des isles Antilles, (Minéralogie.) toutes les différentes terres, dont le sol des illes Antilles est composé, sont tellement remplies de particules métalliques, qu'on pourroit les regarder en général comme des terres minérales: mais fi on les confidere avec attention, il sera aisé de les distinguer en terres purement minérales, servant, pour ainsi dire, de matrice à la formation des minéraux & en terres accidentellement minérales; c'est-àdire, que les minéraux tout formés s'y rouvent mêlés & confondus par des causes étrangeres; ce que l'on peut attribuer aux bouleversemens occasionés par les tremblemens de terre, aux pluies abondantes, & aux torrens grossis, qui, se précipitant du haut des montagnes, inondent le fond des vallées, délaient les terres, & y déposent les particules minérales entraînées par la force du courant. D'après cette diftinction, il se forme naturellement deux classes. La premiere comprend toutes les especes de terres bitumineuses & sulfureuses, les terres vitrioliques, les alumineuses, celles même qui contiennent du sel marin, les ochres rouges & jaunes hauts en couleur, & généralement toutes les terres de substance métallique.

Dans la seconde classe sont les terres désoufrer.

meubles, propres à la culture, les différentes fortes d'argilles, comme les glaises, les terres à potier, les maines, les terres bolaires & les especes de craie. Les sables peuvent être compris dans cette seconde classe, étant plus ou moins mêlés de substances minérales, & de particules métalliques ferrugineuses, toutes formées & attirables par l'aimant, ainsi que j'ai éprouvé plusieurs fois.

Selon la nature de ces terres, on y trouve beaucoup de roches & de pierres détachées, composées des mêmes substances, mais plus atténuées & mieux liées, sans cependant être moins apparentes au

coup-d'œil.

Les terres des isles Antilles propres à la culture sont de différences couleurs, on en voit de grises mêlées de petites pierres ponces, comme il s'en trouve beaucoup aux quartiers du fort Saint Pierre, du Corbet, du Prêcheur & de la basse-pointe à la Martinique; les terres rouges du morne des casseaux à la Capsterre de la même ille, étant lavées par les pluies, présentent à l'œil une multitude de paillettes noires, très-brillantes, qui ne sont autre chose que du fer tout formé & attirable par l'aimant. Les mornes rouges & de Cambala, en l'ille de la Grenade, contiennent beaucoup d'une pareille terre, mais dont les pailletes font moins apparentes; cette espece ne manque pas à la Guadaloupe; elle durcit beaucoup en se séchant, & se divise en groffes maffes prefque parallélipipedes, ou à peu près cubiques, lorsqu'elle a été étendue par couches d'épaisseur d'un pié.

La plupart des terres jaunâtres contiennent du gravier, on y trouve quelquefois des marçassites brillantes, qui, étant poussées au feu, se dissipent en su-

mées sulfureuses.

Certaines terres brunes mêlées de jaune, contiennent beaucoup de fer: on en voit de cette espece dans l'isle de la Grenade, au quartier des sauteurs, près de Levera, chez le sieur Louis le jeune, au pié d'un gros rocher, dont les éclats brillent comme de l'acier poli. Ce ser est aigre, & entre dissicilement en susion; il a besoin de beaucoup de substances calcaires pour le désouser.

Les terres blanchâtres, seches, se réduisent facilement en poussière, & sont moins propres à la culture que les précédentes. Les meilleures de toutes, sont les terres brunes, moyennement grasses, & celles qui ne sont pas d'un noir trop soncé: on en trouve beaucoup de cette sorte, tant à la Martinique qu'à la Guadaloupe, à Ste. Lucie, à S. Vincent, à la Grenade, & dans presque toutes les isles un peu considérables.

Plusieurs cantons sournissent de la terre propre à blanchir le sucre. C'est un argille, semblable à celle de Rouen, dont on fait des pipes; elle est blanche, & ne fait point effervescence avec les acides. Voyez les remarques à la fin de l'article SUCRE.

Près de la riviere de l'Ayon, à la Dominique, au côté du vent, on trouve dans les falaises une terre grise, blanchâtre, mêlée de paillettés brillantes qui se dissipent au feu: cette terre contient beaucoup de fer & un peu de cuivre; quelques particuliers prétendent qu'il se trouve des mines d'argent aux environs.

Les arres à potier & celles dont on peut faire de la brique, sont assez communes dans plusieurs endroits des isses.

Aux environs de la riviere Simon, près de la grande riviere, en l'isle de la Gremade, on trouve sur le bord de la mer un sable noir très-brillant & sort pesant. Celui de l'Ance-noire, à la basse terre de la même isle, est un peu moins éclatant; mais il tient, ainsi que le précédent; beaucoup de ser attirable par l'aimant; il y a lieu de présumer qu'on pourroit y trouver de l'or, en le travaillant selon l'art.

On rencontre dans plusieurs montagnes de la Martinique & ailleurs, de petits amas d'une terre, couleur de cendre blanchâtre, sine, compacte, en consistance de pierre, ayant quelque rapport à la marne, mais plus dure; elle se broie & craque entre les donts, sans être sablonneuse ni pâteuse, à peu près comme de la terre à pipe cuite; les negres la nomment taoüa; ils la mangent avec une sorte d'appérit qui dégénere en passion si violente, qu'ils ne peuvent se vaincre: malgré les dangers auxquels l'usage de cette terre les expose, ils perdent le goût des choses

saines, deviennent bouffis, & périssent en peu de temps. On a vu plusieurs hommes blancs possédés de la manie du taoüa; & j'ai connu deux jeunes filles, en qui le desir si naturel à leur sexe, de conserver ses graces, se trouvoit anéanti par l'appétit de ce suneste poison, dont un des moindres effets est de détruire l'embonpoint & de désigurer les traits du visage.

Le remede le plus efficace qu'on ait trouvé jusqu'à présent, est de faire prendre au malade deux ou trois cuillerées d'huile de ricinus ou palma christi, nouvellement tirée à froid; on en continue l'usage tous les matins pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les évacuations aient emporté la cause du mal: mais il est à propos de s'y prendre de bonne heure, & ne pas laisser le temps à la terre de se fixer dans l'estomac, où elle formeroit une masse, qu'aucun remede ne pourroit détacher.

Au défaut de taoüa, les maniaques mangent de la terre commune, des es peces de petits cailloux, des pipes cassées, & d'autres drogues non moins préjudiciables à la fanté. Article de M. LE ROMAIN.

TERRE à foulon, (Hist. nat. des fossibles.) terre fossible, grasse, onctueuse, friable étant seche, pleine de nitre, & d'un très-grand usage en Angleterre pour dégraisser les laines.

Cette terre, qu'on nommoit simplement fuller's-earth, est si précieuse dans toute la grande Bretagne, pour l'apprêt de ses étoffes de laine, que l'exportation en a été désendue sous les mêmes peines que celle de ses laines même; en esser cette terre, la meilleure de toutes pour son usage, est telle que la Hollande, la France & l'Espagne n'en possedent point de pareille.

On en trouve près de Ryegate en Surrey, près de Maidstone dans la province de Kent, près de Nutley en Sussey, près de Wooburn en Bedfordshire, près de Brickhill en Staffordshire, & dans l'isle de Skies en Ecosse. Dans la province de Surrey, on creuse cette terre dans des trous en forme de puits, dont les cotés sont soutenus comme ceux du charbon.

On voit entre Brickhill & Wooburn une

grande bruyere qui couvre quelques col-lines pleines de cette même terre. Le trou est un vaste découvert, creusé en forme de cône renversé, qui montre la couleur & l'épaisseur de différens lits de sable, au dessus desquels on trouve la terre à foulon à environ cinquante ou soixante piés de la surface. Sous la surface de la terre, à un pié de profondeur est une couche de sable fin, jaune, rougeâtre, de l'épaisseur de neuf à dix piés; ensuite pendant trente à quarante piés il y a divers lits de fable gris & blanc; plus bas, une couche de deux à trois piés de fable gras, mêlé de veines rougeâtres; puis un pié de terre médiocrement grasse, encore un peu sableuse; ensin la terre à foulon pure pendant environ sept à huit piés.

Ce banc de terre est distingué en différentes couches; l'assiette de ces bancs est sur un plan horizontal régulier, qui, communément, en toutes sortes de lits & couches de terre ou mines, annonce une grande étendue. Les ouvriers sont employés à fouiller cette terre avec la pioche, & deux hommes suffisent à en souiller & charger dans un chariot mille livres pesant dans un jour; cette charge vaut, prise sur le lieu, quatre schellings, 4 liv.

12 f. tournois.

Cette terre est d'une couleur gris-verdâtre, qui se dégrade à l'air; sa consistance, médiocrement ferme, se divise aisément en morceaux à la pioche; à sécher, elle devient dure comme du savon; sa qualité est grasse & pleine de nitre. Elle ne se dissout qu'en la remuant beaucoup; le sédiment qui s'en forme lorsqu'il est séché, est doux & gras au toucher, très-friable, & se réduit entre les doigts dans une poudre presque impalpable, qui semble se perdre dans les pores de la peau, &c. Cette poussiere vue au microscope est matte, opaque, & n'a point le brillant des parties sableuses; ces qualités la rendent très-propre à s'infinuer dans les pores de la laine, & à s'imbiber de sa graisse, sans offenser le tissu de l'étosse par les plus Bol. violens frottemens. (D. J.)

geâtre, dont on se sert dans le même cas que des bols. Voyez BOLS.

Elle prend son nom de la terre de Lemnos, d'où on l'apporte principalement.

On la met souvent en gâteaux ronds qu'on cachete, ce qui la fait nommer terre

TERRE DE POUZZOLES, sorte de terre rougeâtre, dont on se sert en Italie au lieu

de fable.

La meilleure est cellequi se trouve auprès de Pouzzoles, de Baies & de Cumes, dans le royaume de Naples; & la premiere de ces villes lui a donné son nom.

Cette terre mêlée avec la chaux fait le meilleur mortier qui soit possible. Voyez MORTIER. Il se durcit & se pétrisse dans l'eau; il pénetre les pierres à feu noires, & les blanchit. On s'en sert beaucoup pour la construction des môles, & des autres bâtimens qu'on éleve dans les places maritimes. Agricola présume que la terrede Pouzzoles est d'une nature sulfureuse & alumineuse. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, &c. qui tous font un grand cas. de cette terre.

TERRE SAMIENNE OU TERRE DE SAMOS, terra Samia, sorte de bol ou terre astringente, venant de l'isle de Samos, dans la mer Egée. Voyez TERRE.

La meilleure est appellée par Dioscoride collyrium, parce qu'on l'emploie dans. les médecines de ce nom: elle est blanche, fort luisante, douce, friable, de bons goût, & un peu glutineuse sur la langue.

Il y en a une autre espece plus dure, plus fale & plus glutineuse, qu'on appelle after Samius, à cause de plusieurs pailles brillantes qu'on y trouve quelquefois, & qui sont disposées en forme de petites. étoiles.

Chacune de ces deux especes est regardée comme fort astringente, & propre à dessécher & à guérir les blessures. Elles ont beaucoup de qualités communes avec le bol d'Arménie. Voyez ARMÉNIEN &

Il y a austi une pierre qu'on nomme TERRE LEMNIENNE, terra lemnia, pierre de Samos, Aisos Damios, & qui fe: sorte de terre médicale, astringente, d'une | tire de quelques mines dans la même isle. confistance grasse, & d'une couleur rou- Cette pierre est blanche; elle s'attache à la langue quand on l'y met dessus, & passe pour être astringente & échaussante. Les orsevres s'en servent aussi pour polir l'or, & lui donner de l'éclat.

TERRE SIGILLÉE, terra sigillata,

vayez SIGILLÉE.

TERRE VERTE, (Hift. nat. des fossilles.) nom d'une terre dure, d'un verd bleu foncé, qu'on trouve par couches de grands morceaux plats, qui ont quatre ou cinq piés de diametre; on les casse irréguliérement en les coupant, ce qui fait qu'on nous l'apporre en pieces de diffe rentes grosseurs. Cette terre est lisse, luisante, douce au toucher, & semblable à quelques égards au morochtus; elle s'attache fermement à la langue, & ne teint point les mains en la maniant, mais en la frottant sur un corps dur, elle y imprime une rayure blanchâtre qui tire sur le verd; elle ne fermente point avec les acides, & prend en la brûlant une couleur brune foncée. On la fouille dans l'ille de Chypre, dans le voisinage de Vérone & en plusieurs endroits de ce royaume; on l'emploie beaucoup pour la peinture, sur-tout la peinture à fresque, parce qu'elle donne un verde durable, & qu'on la mêle utilement avec d'entres couleurs. (D.J.)

A. N. Terres à pipe. Les terres à pipe rangées par quelques minéralogistes dans la classe des marnes, sont de véritables argilles, ainsi que s'en est assuré M. Rigault, chymiste de la marine, résidant à Calais; il à reconnu que celles dont la pesanteur spécifique est la plus grande, étoient aussi, toutes choses égales, celles avec lesquelles on faisoit les meilleures pipes. Les terres dont on se sert à Gouda en Hollande & à Dunkerque, viennent d'Andenne, dans le voisinage de Nanur, d'Autraches, village du Brabant, & d'Angleterre. Elles se tirent à vingt on vingteinq piés de prosondeur. Nous allons parler de diverses préparations de ces terres pour

en former des pipes.

La pipe est un long tuyau délié, fait ordinairement d'une terre cuite très-fine: à l'un des bouts, qui est recourbé, elle a un petit vase, qu'on nomme fourneau, dans lequel on met le tabac pour l'allumer & le fumer. On fait des pipes de diverses

façons, de courtes, de longues, de faconnées, d'unies, de vernissées & de différentes couleurs; il y en a aussi d'argent, de bois, dont le fourneau est revêtu en dedans de fer blanc; les Turcs y emploient des roseaux ou des bois troués comme des chalumeaux, au bout desquels ils attachent une espece de noix de terre cuite qui sert de fourneau, & qu'ils détachent après avoir fumé: les tuyaux de ces pipes s'emboîtent & se démontent pour être pliés plus commodément dans un étui. Les pipes des Negres sont formées d'un fourneau de terre rougeâtre, qu'ils nomment cachinbo, auquel ils adaptent pour tuyau un petit roseau ou un brin de fougere du pays. Les Sauvages se servent de calumets industrieusement travaillés. La Chine, la Perse & le Mogol fournissent aux cabinets des curieux des pipes très-belles & trèsartistement faites.

L'usage de fumer du tabac ou quelque autre plante mordicante est très-ancien, puisqu'on le trouve également établi chez les Sauvages & chez les nations les plus policées; son antiquité est si reculée, qu'il seroit difficile de lui fixer une époque certaine. Les peuples fumeurs, comme les Hollandois & autres, ont cherché à raffiner sur la façon de fumer. Il y en a qui, pour éviter la chaleur de la fumée qui leur échauffoit la bouche, la font passer par des ruyaux longs de bois, de métal, & quelquefois de cuir; d'autres, pour rendre la fumée plus douce, la font passer au travers de l'eau. Ceux qui font un usage fréquent de la pipe & qui l'ont prefene continuellement à la bouche. comme le menu peuple, & fur-tout les marins, ne se plaisent qu'à sumer dans des pipes dont le tuyau est fort court, afin que les papilles de leur langue, qui sont émoussées par la chieur de la pipe, excitent en eux quelque sensation par l'âcreté du tabac ; ces derniers préferent même pour leur usage des pipes calcinées par la fumée, à des pipes neuves, & les achetent fort cher lorsqu'ils peuvent en trouver.

Les pipes de terre blanche, connues en Europe sous le nom de pipes de Hollande, quoiqu'on en fabrique ailleurs, se distinguent en général en pipes à talon & pipes

chotes, ou pipe à la capucine. Ces pipes, qui sont ordinairement gravées & unies, leurs têtes ou fourneaux, en grosses, moyennes & petites; en croches, c'està-dire, dont l'angle des têtes fait un angle droit avec les queues; en demi-croches, dont l'inclinaison des têtes tient le milieu entre celles des croches & celle des pipes ordinaires; en guinguettes gravées ou unies, c'est-à-dire, en pipe dont le fourneau est très-petit; en angloises, dont le talon est pointu, au lieu qu'il est plat dans tontes les autres qui en ont un; en falbala, ou pipe dont le tuyau est courbé en demi-cercle, qui est particuliere à la manufacture de Saint-Omer, & qui ne sort

point du pays d'Artois.

Selon les divers pays où l'on travaille à faire des pipes, on se sert de différentes terres; mais afin que les pipes soient blanches, on observe dans tous que l'argille qu'on y emploie ne contienne point de fer, parce qu'elle rougiroit à la cuisson. Indépendamment de la finesse de la terre, qui fait le principal mérite des pipes on a une extrême attention de l'épurer du fable & des pyrites qu'elle pourroit contenir. Lorsque la terre contient des parties ferrugineuses, qui, dans la cuite des pipes, leur procurent une couleur rougeâtre, pour détruire cette couleur ferrugineuse qui, jusqu'à présent, avoit paru indestructible, pour l'empêcher de se développer pendant la cuite, & pour rendre les pipes extrémement blanches, on peut faire usage du procédé que le fieur Charles - Marie Roussel, manufacturier de Saint - Omer, pratique avec succès depuis plus de quarante ans. Cette opération confiste à boucher presque toutes les ouvertures pratiquées dans la mrtie supérieure du four, lorsque le seu y est anumé, & de ne point laisser évacuer la fumée. Le four étant chargé de pipes, on le tient fermé pendant trois quarts d'heure, de maniere que la fumée épaisse, dont le four est rempli, puisse noircir les pipes ainsi que l'intérieur du fond. Après les avoir tenues ainst d'environ deux pouces d'épaisseur, de quatre pendant trois quarts d'heure, on débouche piés huit pouces de longueur & de dix les ouvertures; alors le feu devenant plus pouces de largeur. Tout l'intérieur de l'at-

sans talon, qu'on nomme cajottes ou ca- actif, il consume la matiere suligineuse qui est déposée sur les pipes. Cette opération se répete d'heure en heure pendant se divisent relativement à la grosseur de les vingt-deux ou vingt-quatre heures que dure la cuite. Sur la fin de la cuite on charge le foyer d'une plus grande quantité de bois qu'à l'ordinaire; on tient les ouvertures débouchées, on laisse éteindre le feu de lui-même, ainsi qu'il est d'usage dans toutes les autres manufactures. Les pipes, cuites de cette maniere, sont aussi blanches que celles de Hollande, au lieu qu'elles auroient été rouges si, à l'ordinaire, on eût laissé fortir la fumée par les issues du four.

Lorsqu'on veut préparer de la terre à pipe, on commence par la laisser tremper pendant une demi - journée dans une cuve pleine d'eau pour la rendre souple & maniable; on la travaille ensuite avec un louchet, ou instrument coupant comme une petite bêche, après quoi on la met sur une table à l'épaisseur d'un demi-pié, & pour la corroyer on la bat avec une barre de fer plus ou moins de temps suivant sa qualité. Plus la terre est fine, plus elle a besoin d'être battue pour devenir maniable & liante. Le batteur ou l'ouvrier qui prépare la terre, en ôte us les corps étrangers qu'il y apperçoit, & lorsqu'il y trouve du gravier ou des taches ferrugineuses, il les met de côté pour fervir au raccommodage des pots. Lorsqu'il porte les terres préparées dans le magafin, il en garnit les murs avec des planches ou des nattes, afin qu'elles ne contractent ni l'humidité qui peut y régner, ni ne se chargent du sable & de la chaux qui pourroient se détacher des murs; & afin qu'elles sechent plus promptement, il place les tas ou monceaux qu'il en fait à quelque distance les uns des autres. Son attelier, qui est clos de murs & bien couvert; contient trois cuves cerclées en fer, larges de deux piés & profondes d'environ vingt pouces. Elles sont placées entre le mur à côté les unes des autres sur la même ligne & fur des madriers. A côté de ces cuves est un établi solidement posé.

telier est garni de nattes ou de planches; de peur que la terre qui tombe sur le carreau dans les différentes manipulations qu'on lui fait subir ne contracte quelques saletés. Les ustensiles du batteur sont un maillet de bois pour écrafer les morceaux de terre qui le trouvent trop gros pour les mettre à détremper; une mande, ou manne d'ofier, garnie intérieurement de toile, pour porter la terre où il en est besoin; un barreau, ou barre de fer triangulaire, dont un des côtés est plus étroit que les deux autres; une étampe, ou dame en terme d'architecture, qui est une pile de bois qui sert à battre & comprimer la terre dans les cuves; une palette, ou louchet, pour remuer la terre lorsqu'elle est détrempée, la transporter d'une cuve à l'autre, ou pour la mettre fur l'établi , un battoir de bois femblable ! à celui dont les blanchisseuses se servent; après qu'elle a été battue; une écumette, ou cercle de fer percé de plusieurs trous, sur lequel on ajuste une étamine de crin, ou un treillis serré de fil de laiton, pour enlever les ordures légeres qui étoient engagées dans la terre, & qui viennent à nager à la surface de l'eau lorsqu'elle est détrempée; une brosse de crin pour nettoyer l'établi avant d'y battre la terre; un piqueron, ou bout de chevren arrondi. dont les extrêmités sont presque terminées en pointe, & dont on se sert dans les manufactures de Tournay pour seraaber, ou battre la terre dans la troisieme cuve.

Quoique la terre soit détrempée au point qu'il le faut, elle ne fauroit cependant être employée par les rouleurs & mouleurs, qu'elle n'ait acquis une certaine confiftance, soit par l'évaporation des parties aqueuses dont elle est trop chargée, soit en la mélant avec des terres seches, des feraabes, ou rognures de pipes molles, ou même des pipes molles cassées que les mouleurs & les trameuses ramassent avec autant de soin que de propreté, & qu'on met sécher dans un grenier; c'est pourquoi le batteur ayant pris avec fa palette une certaine quantité de terre détrempée, il parfaitement uniforme, & si les rouleurs.

paisseur dans la premiere cuve dont l'eau est écoulée, égalise bien la surface de ce lit sur lequel il met une couche de seraabes très-seches d'environ deux pouces d'épaisseur; & en enfonçant jusqu'au fond de la cuve le tranchant de fer de sa palette, il coupe les seraabes qui sont trop grosses. afin qu'en devenant plus petites elles s'incorporent mieux avec l'argille détrempée. Après cette opération, il met sur ces deux premieres couches un nouveau lit de terre détrempée, qu'il recouvre comme la premiere fois d'un second lit de seraabes. Ces quatre lits étant bien rangés, il les comprime avecela dame ou l'étampe, jusqu'à ce qu'il juge par la diminution de leur volume que les seraabes ont absorbé par leur incorporation l'eau furabondante de la terre détrempée. Ces quatre premiers lits étant bien pilés ou étampés, ils les couvre de quatre autres, en observant les mêmes une rasette, ou ratissoire de ser pour en-proportions & la même manœuvre qu'il lever la terre qui est collée sur l'établi a faite sur les premiers. Quoique cette opération ne dure qu'un quart d'heure elle est très - pénible par l'adhérence de l'étampe à la terrre, ce qui la rend trèsdifficile à relever.

> Après ce procédé le batteur seraabe la terre, c'est-à-dire, qu'il la bat par petit tas avec un battoir, afin qu'elle lui coûte moins de peine lorsqu'il est question de la battre sur l'établi. A Tournay on se sert du piqueron à la place du battoir.

Après ces préparations préliminaires, la terre seroit bien en état d'être travaillée, mais elle ne formeroit pas des pipes d'une couleur uniforme, parce que les seraabes ne sont pas encore assez intimement melees. Pour parvenir à ce dernier point de perfection, le batteur prend à peu près cent livres de la terre qui a été seraabée dans la cuve, la pose sur l'établi. en fait un lit long & étroit, le frappe plufieurs coups du plat du barreau pour enégaliser la surface & en réduire l'épaisseur à environ deux pouces, & en forme des cubes de quatre-vingts à cent livres que le maître ouvrier vient contrôler, c'està-dire, vient couper par tranches avec un fil de fer, pour voir fi la couleur est en fait un lit d'environ trois pouces d'é- peuvent les mettre en œuvre. Lorsqu'en

y a des parties qui sont encore seches, il leur donne des brouillards, c'est-à-dire, qu'il souffle dessus avec le plus de force qu'il peut de l'eau qu'il a dans sa bouche, afin de les humecter au point où elles doivent l'être.

En Hollande on se sert de meyens plus expéditifs qu'aucun de ceux dont on se fert en Flandre & que nous venons de rapporter. Après avoir réduit la terre en pâte liée, les Hollandois la pêtrissent, en font des pains d'un pié de longueur, de fix pouces de largeur & d'épaisseur, & les mettent ensuite dans un moulin pour rendre leur substance plus homogene. Ce moulin consiste en une barre de fer établie perpendiculairement entre deux poutres. La partie supérieure de cette barre tourne dans des collets de fonte qui sont incrustés dans la poutre d'en haut, la partie inférieure entre dans une crapaudine de même métal qui porte sur la poutre d'en bas. Cette barre est mue circulairement au moyen d'un levier qui est fortement attaché dans la partie supérieure, & qui s'étend jusqu'à l'endroit où l'on ajoute une barre de fer courbée, à laquelle on attele un cheval qui fait tourner cette barre par un mouvement circulaire. Ce moulin est renfermé dans un tonneau ouvert par en haut, & fixé par en bas fur un plancher qui lui fert de fond. Les douves de ce tonneau ont un pouce & demi d'épaisseur & sont exactement jointes les unes aux autres par quatre cercles de fer. Sa largeur est de deux piés & sa hauteur de trois piés & demi. La hauteur de ce tonneau est partagé en quatre parties égales, qui sont autant de lames de fer fixées à la barre de fer verticale. Ces lames, qui sont placées horizontalement, sont chargées de quatre autres de même proportion, qui s'élevent perpendiculairement à la hauteur de fix pouces; elles portent le nom de couteaux, & en font réellement l'office en coupant & divisant en morceaux très-minces les pains de terre qu'on a mis dans le tonneau. Cette terre, ainsi corroyée, sort par les deux trous quarrés qui font au bas du

battant la terre le batteur s'apperçoit qu'il assez pêtrie, on la passe au moulin jusqu'à trois fois.

La terre ayant reçu toutes les préparations nécessaires, on la porte sur la table des rouleurs qui en font des rouleaux. & leur donnent à peu près la forme de ceu que les pipes doivent avoir. Lorsqu'il y a une certaine quantité de ces rouleaux faits, les ouvriers les assemblent par poignées de quinze, qu'ils nomment douzaine, arrangent chaque poignée sur trois couches, dont la premiere est composée de fix rouleaux, la feconde de cinq, & la troisieme de quatre. Lorsque ces rouleaux ont acquis une confistance suffisante, on les détache des poignées pour les percer avec une broche de fer; quand la broche est entrée dans le rouleau de toute sa longueur, on donne un coup de pouce à la boule de terre qui doit former la tête de la pipe, pour commencer à lui faire prendre l'inclination qu'elle doit avoir dans le moule. On met ensuite la pipe & la broche dans un moule de cuivre qu'on a eu soin de frotter d'huile pour que la terre ne s'attache point aux parois du moule qui est formé de deux pieces, sur chacune desquelles est gravée en creux la moitié de la forme extérieure de la pipe, ainsi que les ornemens qu'on veut y mettre. Les deux pieces du moule étant posées l'une sur l'autre, on les ajuste régulièrement au moyen des reperes , qui font de perits avancemens hors du moule, & qui sont percés pour y mettre des chevilles. afin que les deux pieces du moule ne se dérangent pas. Le moule étant ainfi disposé, on le met dans une petite presse qui est assujettie sur une table par des vis & des écrous. Cette presse est formée d'une gouttiere de fer fondu & brut, dont l'intérieur est revêtu par deux planches, une de fer poli, & l'autre de bois, qui est retenue entre les pirois de la gouttiere par deux boulons de fer qui lui servent de conducteurs lorsque le mouleur presse la planche par la vis qui entre dans l'écrou; en serrant cette vis la planche de fer est fortement pressée contre le moule qui s'appuie sur la planche de bois. Au moyen de cette presse & du tonneau; & lorsqu'on ne la trouve pas moule, le tuyau de la pipe est formé tout

Tun coup; mais pour perfectionner la tête, six pies de hauteur sur trente-deux pouces qui n'est encore qu'ébauchée, on laisse le moule dans la presse, on forme le godet où fourneau, en écartant la terre avec l'index , & en la répandant également tout autour. On prend ensuite l'étampeux, ou poinçon de fer, qu'on fait entrer dans la tête du moule, pour que les parois de la pipe soient d'une égale épaisseur, & que son talon ne soit pas endommagé: à l'endroit de l'étampeux qui est fixé pour la longueur de la tête de la pipe, le mouleur attache solidement un morceau de cuir qui lui sert d'arrêt. La pipe étant sortie du moule; on la perfectionne avec l'estriqueux, ou instrument de fer qui emporte les bavures, ou petites irrégularités qui se trouvent sur la pipe; quand elle a acquis une certaine confistance, on la reprend de nouveau pour en ôter avec un couteau les bavures de la tête, & en arrondir les arêtes avec un petit boulon de cuivre ou de corne. La pipe étant assez affermie pour supporter le dernier poli, la marque de l'ouvrier & la dentelle, on la frotte avec deux pierres de torrent ou deux cailloux dans lesquels on a creusé des calibres de la grosseur du tuyau & de la tête de la pipe.

La marque de l'ouvrier, ou de la manufacture, s'imprime sur le tuyau, à deux ou trois pouces de distance du talon, avec une espece de lame de fer où sont gravés différentes ciselures & caracteres. La dentelle se fait en parcourant le pourtour de la tête avec une petite scie, & en mettant le boulon dans le fourneau ou godet de la pipe pour lui fervir de foutien. Lorsque le moule porte dans son creux quelques ornemens, l'ouvrier les répare à la main avec un poincon de fer, & enleve les bavures qui auroient pu s'y former. En Hollande ce sont des filles qui font prefque toutes ces dernieres opérations: on leur donne le nom de tramasseuses.

Ce leroit inutilement qu'on prendroit autant d'attention pour donner beaucoup de blancheur aux pipes, si on les exposoit à la moindre fumée lorsqu'on les met cuire au four. Il y a des fours de deux especes; le petit four, ou fourneau qui est fait en espece de tourelle, de cinq à carteron de savon blanc ou noir, deux

de largeur. Le grand four, dont le service est plus facile & qui économise beaucoup de bois, est quarré & assez semblable à ceux où l'on cuit les tuiles & les briques. Comme ces grands fours n'ont point, comme les petits, de chambre ou de pot, dans lequel on renferme les pipes à couvert de la fumée, on y supplée en les renfermant dans des colonnes de terre cuite, composées de divers boisseaux ou petits pots de terre qui n'ont point de fond. On pose ensuite au milieu un chandelier, ou petit pilier de terre; on remplit chaque boisseau de pipes qu'on éleve l'une sur l'autre jusqu'à ce qu'on ait formé une colonne qui est composée de trois boisseaux lutés ensemble & mis l'un sur l'autre. On met dans chaque four jusqu'à neuf de ces colonnes fur lesquelles on forme une pyramide de tuiles creuses & gironnées. On maçonne la porte, après quoi on allume un feu qu'on fait d'abord fort doux, qu'on augmente peu à peu, & qui dure près de feize heures. Le feu s'étant éteint de luimême, on ouvre la porte qu'on avoit maconnée, & on ne vuide les boisseaux que lorsqu'ils sont presque froids & qu'il n'y a plus de fumée dans le four.

Tout bois n'est pas propre à chauffer ces fours, parce que lorsqu'il chauffe trop subitement, les pipes se brisent. Les bois. ou les tourbes qui prennent feu moins vîte, valent mieux; c'est pourquoi on préfere, à Gouda, ville de Hollande, fameuse par ses manufactures de pipes, les tourbes de Frise à celle de Hollande.

Pour que les pipes communes ne s'attachent point aux levres quand elles font refroidies, après les avoir tirées du pot, on les détrempe dans une espece de lait qu'on fait avec une terre fine détrempée dans beaucoup d'eau; en séchant, cette terre augmente la blancheur des pipes, & forme fur elles une espece de vernis quand on les polit avec un morceau d'étoffe un peu rude. Lorsqu'on veut leur donner un vernis plus beau que celui dont nous venons de parler, on fait bouillir pendant trois ou quatre minutes, dans quatre pintes d'eau mesure de Paris, un

ne se dissout pas dans ce mêlange, soit divisée en parties si fines, qu'elle ne se rassemble pas à la surface de l'eau. Il y en a qui, à la place de la gomme arabique, préferent la colle de parchemin. Lorsqu'on veut donner aux pipes cet émail ou vernis qui distingue les fines d'avec les communes, on les trempe à froid dans la composition ci-dessus, on les frotte ensuite avec un morceau de flanelle.

A chaque groffe qui se vend dans les manufactures de pipes, on y en ajoute une que les Hollandois nomment la pipe du nouveau marié, dont le tuyau & la tête sont chargés d'ornemens en relief, & qu'on fabrique dans des moules parti-

culiers.

En Hollande où l'économie est une vertu particuliere au peuple qui constitue cette république, & où l'on se pique de beaucoup de propreté, on fait blanchir les pipes qui ont servi, en les mettant sur des grilles au dessous desquelles il y a un feu de charbons non fumans, fur lequel on les laisse jusqu'à ce qu'elles deviennent rouges & reprennent ainsi leur premiere blancheur. Quoique cette opération les rende plus cassantes, leur fasse perdre leur vernis, & qu'étant ainsi préparées, elles s'attachent aux levres, dans toutes les villes des états généraux il y a des gens qui gagnent leur vie à brûler & blanchir ainfi les pipes.

En place de pipes ordinaires, les Américains se servent de cigales, qui sont des feuilles de tabac roulées comme un tuyau de pipe, arrêtées par les extrêmités au moyen d'un fil qu'on tient par un bout dans la bouche, qu'on allume par l'autre,

& dont on fe fert pour fumer.

TERRES OU REMEDES TERREUX. (Médecine.) Les médecins ont employé dès long-temps à titre de remedes un grand nombre de matieres pierreuses & terreuses. Le docteur Tralles, médecin de Breslau, qui a écrit il y a environ vingt ans, un long remedes l'énumération suivante: Du regne | de mer absolus, c'est-à-dire, parsaitement

onces de cire blanche & une once de animal, la crâne humain, le calcul humain, gomme arabique; pendant que ce mê- la corne de cerf, la dent de fanglier, lange fe refroidit, on l'agite avec quel- l'ivoire, la corne d'élan, la dent d'hyppoques brins de balai, afin que la cire, qui potame, les yeux ou pierres d'écrevisses, les pierres des carpes, & celles des perches, la mâchoire de brochet, le talon de lievre, l'unicorne ou l'ivoire fossile, l'unicorne vrai, le nombril de mer, les coquilles, les perles, la mere de perle, le besoard oriental & occidental, les coquilles d'œuf, les écailles d'huitre, &c. M. Trallès a oublié encore l'os de seche, les taies des crustacées, &c. Du regne minéral, le bol d'Arménie, les terres ficlées ou figillées de divers pays, telles que la terre de Lemnos, la terre de Malte, la terre de Golberg, celle de Strigau, &c. les pierres précieuses, telles que la topaze, l'éméraude, le faphir, le rubis, l'hyacinthe, le grenat, le chrysolite, le crystal de roche, & un grand nombre d'autres pierres, telles que la pierre judaïque, la pierre de linx, la pierre néphrétique, l'ostéocole, la pierre d'éponge; &c. l'auteur a oublié encore ici la craie commune ou de Champagne, la marne, la craie de Briançon, le tale, la pierre d'aigle, &c.

Quant à plusieurs pierres évidemment métalliques, comme la pierre d'azur, la pierre hématite, &c. il les a sans doute omises à dessein & avec raison, car leurs vertus spécifiques & propres doivent être déduites de leurs principes métalliques plutôt que de leurs principes terreux, & il ne s'agit ici que des remedes purement terreux. M. Tralles fait cependant une troisieme classe des remedes purement terreux, de plusieurs substances métalliques, tellement altérées par des opérations chymiques qu'elles ne font plus, felon lui, relativement à la vertu médicinale, que des corps purement terreux; il met dans cette classe l'antimoine diaphorétique, la céruse d'antimoine, la matiere perlée, le besoardique minéral, solaire, martial, auxquels l'auteur pouvoit joindre encore le jovien, ou antihectique de Poterius, la magnéfie blanche, le prétendu soufre fixe d'antimoine, &c. on peut très-vraisemblablement ranger dans la même classe traité sur les remedes terreux, fait de ces la terre douce de vitriol & les soufres calcinés; s'il est vrai pourtant ce qui est dit dans plusieurs livres modernes de la destruction absolue des qualités médicamenteuses du fer par la dissipation totale du phlogistique. Voyez MARS, Mat. méd.

Quant à la question de fait, savoir si les matieres ci-dessus alléguées sont toutes purement terreuses, c'est-à-dire, insolubles dans les liqueurs aqueuses, sans goût, sans odeur, & sans activité vraiement médicamenteufes fur les folides & les fluides des animaux, ce point est examiné en détail dans des articles particuliers, qu'on a deltinés à ceux des corps qui ont paru mériter cette discussion particuliere. Toutes les matieres tirées du regne animal ont paru être dans ce cas. V tous ces art. particuliers & Particle Substances animales.

Nous répéterons seulement ici, que toutes les matieres, à tirer les substances terrenfes animales, ne different entr'elles que par le plus ou moins de mucofité ou de lymphe animale qu'elles contiennent; & que ce principe étant détruit par quelque moyen que ce soit, toutes ces substances deviennent absolument identiques, & ne different plus entr'elles que par le degré de dureté : nous dirons encore qu'elles sont toutes changées en chaux vive par la calcination; altération qui leur donne de nouvelles propriétés médicinales. Voyez CHAUX, Chymie, & CHAUX, Médecine.

Enfin nous observerons encore que toutes ces matieres, soit calcinées, soit non calcinées, lorsqu'elles sont devenues exactement & purement terreules, c'est-à-dire, animale, qui marque dans quelques-unes le principe terreux, comme cela arrive éminemment dans l'ivoire, &c. (Voyez IVOIRE), que dans cet état, dis-je, purement terreux, sec, maigre, macer, toutes ces matieres s'unissent aux acides, & même aux acides très-délayés. Quant aux substances terreuses & pierreuses retirées du regne minéral, il est évident qu'elles sont exactement dans le cas suppolé. On peut prononcer hardiment sur celles-ci, que toutes celles qui ne sont pas calcaires, & même qui quoique de nature calcaire ne sont pas d'un tissu assez rare ni raffraîchissans, ni capables d'arrêter les

pour qu'elles puissent être attaquées facilement par les acides foibles; que celles-ci, dis-je, n'ont absolument aucune vertu médicinale. Or de toutes les matieres minérales dont nous avons donné la liste. nulle, excepté la craie, n'a cette propriété, le bol & toutes les terres scellées, qui sont spécialement regardées comme astringentes & cicatrifantes, pourroient tout au plus avoir quelque esficacité à titre de topique. mais encore cette qualité est-elle fort donteule; ces terres sont pour le moins fort inutiles dans l'ulage extérieur; elles sont des ingrédiens impertinens de plufieurs compositions pharmaceutiques destinées à l'usage intérieur, telles que la thériaque, la confection hyacinthe, & même de cuelques autres confacrés à l'ulage extérieur. comme l'emplatre contra rupturam : nous n'avons pas meilleure idée des pierres précieuses. V. l'article particulier FRAGMENS PRÉCIEUX.

Le troisieme ordre de corps terreux. favoir les chaux métalliques, nous ont paru mériter spécialement d'être examinées chacune en particulier; ainsi voyez sur ce sujet les articles ANTIMOINE, MATIERE PERLÉE, MAGNÉSIE BLANCHE, VI-TRIOL, MARS, MATIERE MÉDICALE.

Il réfulte de ce que nous avons avancé fur les corps terreux naturels, que ceux qui sont retirés du regne animal & la craie. ont une vertu médicinale réelle, savoir la vertu absorbante (voyez ABSORBANS), mais qu'ils n'ont que celle-là; & qu'ainfi, excepté le cas de la présence des acides dans les premieres voies, tous ces remedes qu'elles ont perdu cette portion de mucolité | sont purement inutiles. L'observation prouve d'ailleurs qu'ils font souvent nuisibles : ainfi ils ont assurément mérité d'être privés de tous les titres fastueux que les anciens médecins leur avoient donnés, & qui s'étoient perpétués par la charlatanerie & la routine. Je ne sais pourtant point si c'étoit la peine d'écrire un assez gros in-4°. pour démontrer qu'il étoit très - douteux que les remedes terreux passassent dans le fang; qu'ils n'étoient point ni diaphorétiques, ni diurétiques, ni anti-spasmodiques, ni anti-épileptiques, ni roborans, ni cardiaques, ni antorgaftiques, hémorrhagies internes, ni anti-phlogistiques, ni anti-néphrétiques, ni fébrifuges, ni spécifiques contre les fievres éruptives, malignes & pourprées, ni contre les intermittentes, ni utiles contre les catarrhes, la goutte, & le rhumatisme, ni propres à résoudre le sang coagulé; & enfin que quelques-uns de ces remedes ne possédoient point de vertus dépendantes de leur fignature, comme par exemple l'ostéocole, celle de procurer la réunion des os, parce que cette pierre imite grossiérement la figure d'un os, &c. Quoi qu'il en soit, toutes ces affertions font vraies, & l'ouvrage de M. Tralles, qui est ce gros in-quarto dont je parle, est plein de recherches & d'observations utiles; & cette prolixité que nous lui avons presque reprochée est peut-être pardonnable dans ce qu'on ap-

pelle un traité complet. (b)

A. N. TERRES , (Electricut.) Ayant déja fait plusieurs recherches dans le regne animal & dans le regne végétal, pour connoître quelle étoit la fubstance qui communiquoit aux différens êtres vivans qui composent ces deux nombreuses familles, la vertu conductrice de l'électricité; & avant prouvé, par plusieurs expériences certaines & incontestables, que l'eau seule avoit cette propriété, & que les animaux parfaitement desséchés, ainsi que les végéraux privés de toute eau surabondante, ne transmettoient plus le choc électrique, comme on peut le voir à l'art. VÉGÉTAL, & à l'article ANIMAL de ce dictionnaire, & fur-tout dans les observations de physique & d'histoire naturelle, ann. 1776, septembre pag. 211, & novembre 1776, pag. 377; il est naturel d'examiner si les diverfes especes que la minéralogie, ou plutôt l'orychologie comprend, sont des conducteurs de la commotion électrique. & à quelle substance elles doivent cette vertu. Mais comme cette science embrasse un grand nombre d'objets divers, il est nécessaire de les séparer pour éviter la confusion, & procéder avec plus de méthode, de clarté & de précision. Nous ne nous occuperons ici que des terres, réservant à d'autres articles ce qui regarde les pierres, les sels, les bitumes, les minéraux & les pétrifications.

Je réduis tout ce que j'ai à dire sur les terres, à ces deux propositions sondamentales : toutes les terres, ainsi que les végétaux & les animaux, sont des conducteurs de la commotion électrique, lorsqu'elles contiennent de l'eau dans leur substance, & elles cessent d'avoir cette vertu conductrice, dès qu'elles en sont privées, c'est donc l'eau seule qui communique aux terres la propriété de transmettre la commotion. On présume bien que je ne range pas parmi les terres proprement dites celles qui renferment une quantité notable de substances hétérogenes qui en alterent la nature, & en font de vrais mixtes: en agir autrement, ce seroit vouloir tomber dans l'erreur; ainsi les terres salines, vitrioliques, sulfureuses & bitumineuses doivent être, pour ainsi dire, décomposées; autrement ce seroit vouloir plutôt rechercher les propriétés du sel , du vitriol, du soufre, & des bitumes, que celles qui font propres à la terre elle-même. Ceci présupposé, nous diviserons, pour plus grande facilité, & afin d'être mieux entendus, les terres en argilleuses, & en alkalines. Les premieres sont, 1°. les terres en poussière, qui sont le terreau & ses analogues, le limon & la terre à tourbe; 20. les terres grasses, qui sont les différentes argilles. Les terres alkalines. qui font effervelcence avec tous les acides végétaux & minéraux qui les rendent solubles, font la craie & les marnes diverses; voilà toutes les especes de terres proprement dites. Toutes ces terres diverses transmettent très-bien le choc électrique, lorsqu'elles sont humides, & on ressent une forte secousse, si elles font partie de la chaîne électrique; mais fi elles sont parfaitement desséchées, elles ne communiquent plus la commotion. Je me suis assuré de la vérité de ces deux propositions, par un grand nombre d'expériences plufieurs fois répétées sur les différentes especes des divers genres de terres contenues dans la division méthodique, rapportée précédemment; & l'appareil employé est celui que j'ai indiqué à l'article VEGETAL; mais pour réussir, il faut que le desséchement foit complet.

Si on emploie, comme je l'ait fait dans

mes premiers essais, de l'argille séchée à l'ombre, on ressentira encore la commotion. Je me fervis d'abord d'une argille mise à l'ombre depuis plusieurs mois, & je ressentis la seconsse électrique, ce qui alors me surprit beaucoup. J'eus ensuite recours à des argilles de plufieurs contrées qui, depuis quelques années, étoient dans mes collections d'histoire naturelle, & qui, selon les idées communes, paroissoient privées de toute humidité, & le choc électrique fut encore transmis; il en fut de même d'autres argilles exposées pendant long-temps à la chaleur du foleil. Pour forcer la nature à révéler son secret, je fis lécher ces argilles dans un four; & les soumetrant ensuite à l'expérience, j'eus la satisfaction de voir qu'elles ne conduisoient point le choc électrique, de même qu'il arrive aux végétaux & aux animaux parfaitement desséchés, ainsi que je l'ai prouvé. L'expérience est d'autant plus sûre, que ces argilles étoient de divers pays & de différentes couleurs; que dans le nombre il y avoit des bols, des terres saponaires, des terres à foulon, des tripolis, &c. &c. L'argille n'est aussi difficile à dessécher qu'à cause de ses parties intégrantes, qui font compactes & liantes, graffes & tenaces, propres par conséquent à retenir & à conserver l'humidité & les particules aqueuses dont elles sont imprégnées dans le sein de la terre; aussi faut-il un puissant moyen pour les en dépouiller.

Toutes les terres desséchées ont perdu seulement l'eau qui étoit interposée dans leur substance : dans cet état de privation elles ne peuvent transmettre le choc électrique, qu'elles communiquent très-bien après qu'on leur a rendu cette eau dont on les avoit dépouillées; c'est donc l'eau seule à qui on doit attribuer cette propriété que les terres ont dans leur état ordinaire. On trouvera dans les observations de physique ann. 1777, février, pag. 116, le mémoire que j'ai lu fur ce sujet à l'académie des sciences de Paris, le 6 août 1776; on yverra le détail des expériences, les précautions prifes pour en rendre le fuccès de plus en plus certain, ce qui regarde le minimum de la distance des corps soumis

SABLE dans ce dictionnaire. Cet article est de M. l'Abbé Bertholon, de Saint-Lazare des académies de Montpellier, Lyon, Dijon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, &c. &c.

TERRES DE VITRIOL. (Chym. & Mat. méd.) Voyez VITRIOL & MARS.

TERRE FOLIÉE DE TARTRE, (Chym. & Mat. méd.) La terre foliée de tartre est la même chose que ce qu'on nomme tartre régénéré. Voyez TARTRE RÉGÉNÉRÉ.

J'ajouterai seulement que pour sa préparation, il est nécessaire d'employer un sel alkali très-pur; les cendres gravelées réussissement son remarque encore que plus on emploie de vinaigre, plus les seuillets de ce sel sont larges & blancs, outre que la surabondance de vinaigre en rendant la terre foliée plus pure, prévient encore sa trop grande alkalicité: cette terre au reste devient plus blanche & plus pure par des dissolutions, des évaporations, & des liquésactions réitérées.

Ce remede, depuis un demi-gros jusqu'à deux gros, est un bon altérant & un excellent diurétique; depuis trois jusqu'à six gros il forme un purgatif doux, qui ne cause aucun désordre dans la machine, & qui convient particuliérement dans l'hydropisse. (D. J.)

TERRE, (Jurisprud.) fignifie quelquefois un champ, quelquefois une certaine étendue de pays, une seigneurie.

Terre allodiale, est celle qui est possédée

en franc-aleu.

Terre aumônée, celle qui d'été donnée en franche aumône à l'église.

Terre emblavée, celle qui est ensemencée en blé.

Terre hermes, est une terre vacante

& inculte. Voyez HERMES.

Terre jectisse, est de la terre jetée & amassée de main d'homme, dans un lieu pour l'exhausser, à la dissérence des terres qui sont dans leur état naturel. Voyez l'article 192, de la coutume de Paris.

Terre noble, est celle qui est possédée à titre de fief ou de franc-aleu noble.

cès de plus en plus certain, ce qui regarde le Terre titrée, est une seigneurie qui a minimum de la distance des corps soumis titre de duché ou principauté, comté, à l'électricité, &c. Voyez aussi l'article marquisat, baronnie, ou châtellenie, &c.

Voyez FIEF, SEIGNEURIE, DUCHÉ,

COMTÉ, &c. (A)

TERRES, (Mesure des). La diversité des termes employés pour la mesure des terres, fait souvent une difficulté embarrassante, arpent, journal, acre, setier, saumée, &c. sont des termes usités en parlant d'arpentage; mais si ces noms sont différens, les mesures ou les quantités qu'ils expriment ne le sont guere moins; il y a plus, c'est que le même terme ne signifie pas toujours la même chose; par exemple, l'arpent est plus ou moins grand, suivant les différentes coutumes, ce qui fait varier la pratique de l'arpentage, & la rend même plus difficile.

L'arpent est ordinairement de cent perches, mais les perches varient beaucoup; tantôt elles sont de 18 piés en tous sens, ou pour mieux dire en quarré, tantôt de 20: ailleurs, elles sont de 22, de 24, &c. fur quoi il feroit à desirer qu'on put établir dans le royaume, des mesures & des dénominations qui fussent les mêmes dans toutes les provinces; l'art de mesurer les terres deviendroit plus uniforme & plus

aisé.

Plusieurs savans, amateurs d'agriculture, emploient dans leurs calculs l'arpent de cent perches, à 20 piés en quarré par perche. Cette mesure moyenne entre les extrêmités feroit fort commode, elle donne des comptes ronds, faciles à entendre & à manier, & dès-lors elle mériteroit la préférence.

Si l'on admettoit la perche de 20 piés en quarré, en multipliant 20 par 20 pour la perche quarrée, on auroit 400 piés quarrés pour la perche de terre; en ajoutant à ce produit deux zéros pour multiplier par cent, le nombre des per-

40000 piés quarrés pour l'arpent total.

Du reste, pour faciliter les opérations de l'arpenteur, au lieu de suivre les vaà une mesure commune & plus constante, je veux dire le pié de 12 pouces qu'on appelle pié de roi; ainsi, l'on n'auroit réduite en triangles, suivant les procedés d'arpentage.

connus; pour lors par une seule multiplication dont les moindres calculateurs sont capables, on sauroit le nombre de piés quarrés contenus dans une piece de terre.

Si l'on avoit choifi l'arpent moyen dont nous avons parlé, il y a mille occasions où l'on en pourroit convenir; alors autant de fois qu'on auroit 40000 piés quarrés, autant on auroit d'arpens de la grandeur convenue. Quant aux fractions, autant de fois qu'on auroit 20000 ou 10000, autant de fois on auroit des demis ou des quarts; & quant aux fractions ultérieures, autant de fois qu'on auroit 400 piés, autant on auroit de perches quarrées. Il seroit aisé de faire pour cela des tables qui ne seroient ni longues, ni embarrassantes, & qui rendroient l'arpentage une opération simple & à la portée des moindres villageois; au lieu qu'il faut aujourd'humour ce travail de prétendus experts qui font les importans, & qui font payer chérement leurs vacations.

Pour opérer dans cette méthode, on prend une chaîne de 20 piés, où les demis & les quarts, les piés même sont marqués. On mesure les deux dimensions d'un quarré quelconque; le nombre des chaînes contenues en chaque côté se réduit aisément en centaine & en mille, & on les porte séparément sur le papier. Au surplus, à chaque piece mesurée dans ses deux côtés, on multiplie l'un par l'autre le nombre des piés qu'on a trouvés en chaque dimenfion, & l'on en porte le produit à part, ce que l'on pratique de même à toutes les pieces l'une après l'autre; après quoi on n'a plus que la peine d'additionner ces produits, & comme on l'a dit, autant de fois qu'on a 40000 piés quarrés, autant on compte d'arpens. Bien entendu, que ches dont l'arpent est composé, on auroit | s'il y a quelque inégalité dans les côtés oppolés, on redresse le tout en prenant une moyenne proportionelle; je veux dire, que si un côté avoit 110 piés, tandis que riétés de la perche, on pourroit s'en tenir | son opposé n'en auroit que 102, alors on additionneroit ces deux nombres, & l'on en prendroit la moitié 106 pour en faire l'un des membres de la multiplication; mais cu'à mesurer par piés les deux côtés d'une du reste ce sont là des notions qu'on doit piece quelconque, piece ou quarrée ou supposer dans tout homme qui se mêle

La table qui suit est relative à la proposition précédente.

400 piés font une perche e demie. 600 piés font une perche & demie. 800 piés font deux perches.

1000 piés font deux perches & demie.

1200 piés font trois perches.

1600 pies font quatre perches,

2000 piés font cinq perches.

3000 piés font sept perches & demie.

4000 piés font dix perches.

5000 pies font douze perches & demie.

6000 piés font quinze perches.

7000 pies font dix-sept perches & demie.

8000 pies font vingt perches.

9000 piés font vingt - deux perches & demie.

10,000 pies font vingt - cinq perches. 20,000 pies font cinquante perches.

30,000 piés font soixante & quinze perches.

40,000 piés font cent perches ou l'ar-

pent moyen.

60,000 piés font cent cinquante perches. 80,000 piés font deux cents perches ou deux arpens.

100,000 pies font deux arpens & demi.

200,000 pies font cinq arpens.

300,000 piés font sept arpens & demi.

400,000 piés font dix arpens.

500,000 pies font douze arpens & demi.

600,000 pies font quinze arpens.

700,000 piés font dix - sept arpens & denii.

800,000 piés font vingt arpens.

\$ 900,000 pies font vingt - deux arpens

1,000,000 piés font vingt-cinq arpens.

La méthode que je propose du pié de roi pour unique mesure des arpenteurs, conviendroit à toutes les variétés admises par nos coutumes; car si l'entier qu'on cherche soit journal, acre ou saumée, &c. si cet entier contient, par exemple, 36,000 piés quarrés, plus ou moins peu importe; autant de sois qu'on aura 36000 piés quarrés, autant de sois on aura des mesures ou des entiers cherchés; & à proportion des moindres fractions ou quantités.

In y aura qu'à faire des tables relatives

à ces différentes mesures pour abréger les opérations, & sur - tout pour les rendre beaucoup plus faciles à tout le monde.

La méthode proposée, constamment plus maniable au vulgaire des arpenteurs, se pratiqueroit également pour toiser les ouvrages de maçonnerie & tous autres. Pour cela il faudroit chercher par la multiplication le nombre des piés quarrés contenus dans la piece ouvragée, écrire à melure le produit des piés qu'on trouveroit en chaque partie; faire ensuite l'addition de ces articles ou produits, & voir enfin dans une table qu'on auroit exprès, combien de fois la toise quarrée se trouveroit avec ses fractions dans l'ouvrage qu'on examine. Par cette méthode, le moindre particulier, homme ou femme, maniant tant soit peu la multiplication; pourroit suivre & même rectifier le calcul d'un expert ou d'un ouvrier. Article de M. FAIGUET. T D. F.

TERRE, (Marine.) On ne définit pas autrement ce terme sur mer que sur terre : mais il y a à cet égard différentes façons de parler, dont voici l'explication.

TERRE, (Marine.) mot que crie à hauté voix celui qui apperçoit le premier la terre.

TERRE DE BEURRE, (Marine.) c'est un nuage qui paroît à l'horizon, qui ressemble à la terre, & que le soleil dissipe; ce qui fait dire aux gens de mer, que la terre de beurre sond au soleil.

TERRE DÉFIGURÉE, (Marine.) terre qu'on ne peut pas bien reconnoître à cause de quelques nuages qui la couvrent.

TEERE EMBRUMÉE, (Marine.) terre

couverte de brouillards.

TERRE FINE, (Marine.) terre qu'on voit clairement, fans aucun brouillard qui en dérobe la vue.

TERRE HACHÉE, (Marine.) terre entrecoupée.

TERRE qui asseche, (Marine.) Voyez

ASSECHER.

TERRE QUI SUIT, (Marine.) terre qui faisant un coude, s'éloigne du lieu où l'on est.

TERRE QUI SE DONNE LA MAIN, (Marine.) c'est une terre qui n'est séparée par aucun golse, ni aucune baie.

TERRES BASSES, (Marine.) ce sont | les rivages qui sont bas, plats, & sans

remarques.

TERRES HAUTES, (Marine.) ce sont les montagnes ou les rivages, qui sont beaucoup élevés au dessus de la surface de la mer.

Voici encore d'autres façons de parler. Aller à terre. Voyez RANGER.

Aller chercher une terre; c'est cingler vers une terre, pour la reconnoître.

Dans la terre ou dans les terres; façon de s'exprimer, pour parler de quelque chose qui est éloigné du bord de la mer.

La terre mange; cela fignifie que la terre cache quelque chose, & le dérobe à la vue.

La terre nous reste. Voyez RESTER. Prendre terre; c'est aborder une terre, y arriver.

Tout à terre; on entend par-là qu'un

vaisseau est très-proche de la terre.

TERRE, (Archit. & Jardin.) On entend par ce mot & la confistance du terrein sur lequel on bâtit, & le terrein même. qu'on destine à un jardin. Ainsi nous devons examiner la terre par rapport à l'art de bâtir, & relativement au jardinage. Nous l'examinerons aussi suivant ses bonnes qualités & ses façons.

De la terre par rapport à l'art de bâtir. Terre franche. Espece de terre grasse, fans gravier, dont on fait du mortier &

de la bauge en quelques endroits,

Terre massive. Nom général qu'on donne à toute terre confidérée solide & sans vuide, & toisée cubiquement, ou réduite à la toise cube pour faire l'estimation de fa fouille.

Terre naturelle. Terre qui n'a point encore été éventée ni fouillée : on la

nomme aussi terre neuve.

Terre rapportée. Terre qui a été transportée d'un lieu à un autre, pour combler quelque fossé, & pour régaler & dresser un terrein de niveau.

Terres jectiffes. On appelle ainfi, outre les terres qui sont remuées pour être enlevées, celles qui restent pour faire quelque exhaussement de terrasse ou de parterre dans un jardin. Si cet exhaussement se fait contre un mur mitoyen, comme il est à substituer de la bonne terre.

craindte que la poussée de ces terres jectisses ne le fasse périr, parce que les rezde-chaussée de deux héritages ne sont plus pareils, il est à propos, & même nécessaire, que pour résister à cette poussée, on fasse un contre-mur suffisant, réduit au tiers de l'exhaussement, & qu'on ajoute des éperons du côté des terres.

De la terre par rapport au jardinage. Terre bonne ou fettile. C'est une terre où tout ce qui est semé ou planté croît aisément, & sans beaucoup d'amendement & de façon. Elle est ordinairement noire,

grasse & légere.

Terre franche. Terre sans mêlange, saine, sans pierre ni gravois, & qui étant grasse tient aux doigts, & se pêtrit aisément, comme le fonds des bonnes prairies.

Terre hâtive. Terre qui est d'une bonne qualité & en belle exposition, comme au midi sur une demi-côte, & où ce qu'on

plante produit de bonne heure.

Terre meuble. Terre qui est légere & en poussiere; les jardiniers l'appellent miette; elle est propre à garnir le dessus d'un arbre quand on le plante, & à l'entretenir à-plomb.

Terre neuve. Terre qui n'a encore rien produit. Telle est la terre qu'on tire à

cinq ou fix piés de profondeur.

De la terre suivant ses mauvaises qualités. Terre chaude ou brûlante. Terre légere & seche, qui fait pâlir les plantes dans la chaleur, fi elle n'est amendée. On l'emploie ordinairement pour les efpaliers

Terre forte. Terre qui tient de l'argille ou de la glaise, & qui étant trop serrée, ne vaut rien sans être amendée. On s'en

fert pour les bassins.

Terre froide. Terre humide qui est tardive, mais qu'on amende avec du fumier.

Terre grouette. Terre pierreuse qu'on

passe à la claie pour l'améliorer.

Terre maigre. Terre sablonneuse, seche, stérile & qui ne vaut pas la peine d'être

façonnée.

Terre Tuffiere, Terre qui approche-du tuf, & qui est par conséquent maigre & très-ingrate. On l'ôte d'un jardin, parce qu'elle coûteroit plus à amender, qu'à y

Terre

vent prendre racine, parce qu'elle est trop légere, & qu'elle s'amende avec de la terre franche.

De la terre suivant ses façons. Terre amendée. C'est une terre qui après avoir été plusieurs sois labourée & sumée, est propre à recevoir toutes sortes de plantes. On appelle aussi terre amendée, une terre dont on a corrigé les mauvaises qualités, par le mêlange de quelqu'autre.

Terre préparée. Terre mêlangée pour chaque espece de plante ou de fleur.

Terre rapportée. C'est de la bonne terre qu'on met dans les endroits d'où l'on a ôté

la méchante pour y planter. Terre reposée. Terre qui a été un an ou deux en jachere, c'est-à-dire, sans avoir produit, ni sans avoir été cultivée.

Terre usée. Terre qui a travaillé long-

temps sans être amendée. (D. J.)

TERRE CUITE, (Arts anciens.) Les anciens ont fait plufieurs ouvrages de terre cuite qui nous restent encore; ils les ont formés sur le tour ou sur la roue, & les ont ornés de toutes sortes de figures. Cette opération, ainsi que la préparation des matieres, paroît avoir été la même que celle de nos travaux en faïence & en porcelaine. Voici comme M. le comte de Caylus pense que se faisoit cette opération.

Il a remarqué deux fortes de terre dans leurs différens ouvrages, l'une blanche, & l'autre noire. Il est vrai que cette derniere ne se trouve pas employée aussi fréquemment que la premiere. Plus on examine ces ouvrages, & plus on voit, dit - il, qu'ils ont été réparés avec le plus grand foin, avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainsi préparés, ont été cuits trèslégérement, pour faire ce que nous nommons le biscuit, sur lequel on met ensuite la couverte ou l'émail. Si l'on appliquoit cette couverte sur les morceaux avant que de les cuire, elle pénétreroit la terre, ou "plutôt elle s'incorporeroit dans ses pores, & il seroit très-difficile de la bien enlever, comme la chose étoit nécessaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce

Cette couverte placée en tout autre temps, auroit empêché d'exécuter avec une aussi!

Terre veule. Terre où les plantes ne peu- grande délicatesse d'outil, les dessins dont les ouvrages de terre cuite des anciens sont ornés. La torre étant cuite est moins inégale & plus dense, & la couverte ne s'attache que médiocrement, lorsqu'elle n'a reçu qu'un feu léger; alors il est aisé de l'enlever, ou plutôt de la découper, sans qu'elle laisse la trace la plus légere.

> Cette couverte étoit faite avec une terre bolaire très-martiale; la même que celle que nous employons dans notre faïence, connue sous le nom de manganeze ou maganesia vitriariorum. Cette terre prend aussi dans la cuite une couleur rouge très - foncée : mais qu'il est facile de rendre noire avec la moindre mixtion de couleur, ou d'autres terres. Cette matiere a dû être préparée & broyée parfaitement, pour la mettre en état de s'étendre, & de couler au pinceau comme les émaux. Mais avant que de mettre cette couleur noire, les Etrusques avoient soin de tremper leurs ouvrages, ou de leur donner une couleur rougeâtre, claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution pour corriger la teinte naturelle & blanchâtre de leur terre, qui ne produisoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs plus beaux ouvrages. L'examen de plufieurs morceaux étrusques suffira pour faire sentir aux curieux ces différences, & connoître à fond les détails.

Les terres se trouvant ainsi préparées. voici l'opération la plus essentielle pour la maniere de les orner. Quand la couverte noire ou rouge étoit seche, le peintre. ou plutôt le dessinateur, devoit nécesfairement calquer ou poncer ion dessin; & selon l'usage de ce temps, il n'a pu se servir pour y parvenir, que de lames de cuivre très - minces, susceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames pour imprimer les lettres & les ornemens.

Il prenoit ensuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on appelle de réserve, les traits les plus déliés; car il emportoit & ôtoit la couverte noire sur tout ce qui devoit être clair : on ne peut mieux comparer cette manœuvre qu'à celle de notre gravure en bois. Alors la couleur rouge se distinguoit, & faisoit voir sort nettement les figures, les ornemens & tout ce qu'on avoit entrepris de représenter. La seule inspection de la plus grande partie de ces terres, démontre ces sortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leur donnoit la seconde cuite, un peu plus sorte

que la premiere. Il est bon de remarquer que tous les ouvrages de terre cuite des anciens, ne font pas fabriqués avec le même soin. On en trouve dont la terre blanchâtre, souvent mal cuite, n'a pas reçu la premiere couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre est bien cuite & bien travaillée, & qui ne font recouverts que par la couleur rouge, qui forme ou le fond, ou les ornemens; & ces morceaux paroifient les moins communs. Toutes les couleurs noires ne sont pas également belles. Il y en a qui sont ternes & sans aucun éclat, & d'autres qui par leur mat & leur poli, imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines.

La couleur blanche qu'ils mettoient toujours avec le pinceau sur le sond, comme fur les espaces découverts, n'a aucune tenue. C'est une espece de terre de Crete, qui n'est pas comparable pour la solidité, aux couleurs dont on vient de parler; & c'est pour cela sans doute, qu'ils l'emploient avec tant de ménagement, & le plus souvent pour des parties de coëssures, de brasselets & de réveillons dans les ornemens.

Enfin on ne peut douter que pour conferver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne se soient servis de ce que nous appellons des gazettes, c'est-à-dire, des pots couverts, dans lesquels on sait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. On ne connoissoit alors rien de plus parsait que cette terre euite; & l'on employoit pour la mettre en œuvre les mains des plus sameux artisses. Antiq. étrusq. tom. I. (D. J.)

TERRE DE BELLIEVRE, f. f. (Glacés.) On nomme ainst dans les manufactures des glaces, la terre avec laquelle on construir le dedans & le glacis des sours. Savary. (D. J.)

TERRE A TERRE, (Danse.) On applique ce terme aux danseurs qui ne font point de caprioles, & qui ne quittent presque point la terre.

TERRE A TERRE, se dit aussi en termes de Manége, des chevaux qui ne sonr ni courbettes, ni balotades, mais qui vont uniment sur le terrein un galop serré, en faisant seulement de petits sauts, & en levant un peu les piés de devant.

Le terre à terre est proprement une suite de petits sauts aisés que le cheval sait en avant, en maniant de côté & sur deux allures; dans ce mouvement il leve les deux jambes à la sois, & quand celles-ci sont sur le point de donner en terre, il les accompagne des jambes de derriere, par une cadence prompte & courte, maniant toujours sur les hanches, de sorte que les mouvemens des quartiers de derriere sont extrêmement courts & viss.

TERRE D'OMBRE, f. f. (Peinture.) Espece de terre ou de pierre fort brune, qui sert aux peintres & aux gantiers. Il y en a de deux sortes; l'une d'une couleur minime tirant sur le rouge, & l'autre seulement grise. La premiere est la meilleure; l'une & l'autre vient du Levant. & particulièrement d'Egypte : il faut la choisir tendre & en gros morceaux. Avant que de broyer la terre d'ombre, soit pour peindre, foit pour mettre des gants en couleur, il faut la brûler, ce qui la rend plus rougeâtre, & par conséquent de meilleure qualité; mais en la brûlant il faut en éviter la fumée qui est nuisible & puante. Il y a encore une espece de terre d'ombre, qu'on appelle terre de Cologne; mais elle est beaucoup plus brune que l'autre: fon nom apprend d'eù on la tire. Il faut la choisir tendre, friable, bien nette & fans menu. Savary. (D. J.)

TERRES RÉANIMÉES, s. f. pl. (Salpêtrerie.) Les salpêtriers appellent ainsi des terres qui ont servi dans des cuviers qu'on fait sécher, & qu'on arrose ensuite à plusieurs reprises avec les écumes & les rappurages, les eaux meres ou ameres, que son a détrempées auparavant dans l'eau, afin que les terres s'humectent plus facilement. Les terres amendées peuvent toujours servir à l'infini; de sorte qu'au moyen de ces terres on ne peut jamais

manquer de salpêtre. (D. J.)

TERRE A SUCRE, s. s. (Sucrerie.)
On nomme ainsi une sorte de terre avec laquelle on blanchit le sucre, pour en faire la cassonade blanche. Celle qu'on emploie aux isles françoises de l'Amérique, vient de France, particuliérement de Rouen, de Nantes & de Bordeaux. Il s'en trouve aussi à la Guadaloupe. Savary. (D. J.)

TERRE DU JAPON, (Bot. exot.) terra

japonica. Voyez CACHOU.

TERRE, TERROIR, TERREAU, TERREIN, TERRITOIRE, (Synonym.)
Terre se dit de la terre en général; la terre nourrit tous les animaux.

Terroir se dit de la terre, entant qu'elle produit des fruits; un bon, un mauvais

terroir.

Terreau, se dit d'un sumier bien consommé & réduit en terre; on sait des couches de terreau pour y élever des sa-

lades, des melons, des légumes.

Terrein se dit en général d'un espace de terre considéré par rapport à quelque ouvrage qu'on y pourroit faire. Il faut ménager le terrein. On dit dans le même sens, en terme de manege, ce cheval garde bien son terrein.

Territoire est l'espace dans lequel s'exerce un district, une jurisdiction; un territoire

fort étendu. (D. J.)

TERRE, (Critiq. facrée.) γ^n , $\chi^{9\tilde{\omega}\nu}$; ce mot fignifie 1° l'élément terrestre qui nous soutient; 2°. la matiere qui fut créée au commencement, Gen. j; 3°. tout ce qui est contenu dans le globe terrestre, Pf. xxiij. i; 4° les hommes qui l'habitent, Gen. νj . i i; 5°. un lieu particulier: Bethléem, terre de Juda; 6°. les fruits de la terre; les sauterelles dévoreront la terre; 7°. le tombeau, Job. x. 22; 8°. la terre des vivans: c'est la Judée au propre, & au figuré, le séjour des bienheureux. (D. J.)

TERRE, (Mythol.) Il y a eu peu de nations païennes qui n'aient personnissé la terre, & qui ne lui aient rendu un culte religioux. Les Egyptiens, les Syriens, les Phrygiens, les Scythes, les Grecs & les Romains ont adoré la terre, & l'ont

mise avec le ciel & les astres au nombre des plus anciennes divinités. C'est que dans les premiers temps tous les cultes se rapportoient à des êtres matériels, & que l'on croyoit alors que les astres, la terre & la mer étoient les causes de tout le bien & le mal qui arrivoient dans le monde.

Héliode dit que la terre naquit immédiatement après le chaos: qu'elle épousa le ciel, & qu'elle fut mere des dieux & des géans, des biens & des maux, des vertus & des vices. On lui fait aussi épouser le tartare, & le pont ou la mer, que lui firent produire tous les monstres que renferment ces deux élémens, c'està-dire, que les anciens prenoient la terre pour la nature ou la mere universelle des choses, celle qui crée & nourrit tous les êtres; c'est pourquoi on l'appelloit communément la grande mere, magna mater. Elle avoit plusieurs autres noms, Titée ou Titéia, Ops, Tellus, Vesta, & même Cybelle; car on a souvent confondu la terre avec Cybelle.

Les philosophes les plus éclairés du paganisme croyoient que notre ame étoit une portion de la nature divine, divinæ particulam auræ, dit Horace. Le plus grand nombre s'imaginoit que l'homme étoit né de la terre imbibée d'eau & échaussée par les rayons du soleil. Ovide a compris l'une & l'autre opinion dans ces beaux vers où il dit que l'homme sut somposé de cette semence divine qui lui est propre, ou de ce germe rensermé dans le sein de la terre, lorsqu'elle sut séparée

du ciel.

Pausanias parlant d'un géant indien d'une taille extraordinaire, ajoute: "si dans les premiers temps la terre encore toute humide venant à être échaussée par les rayons du soleil, a produit les premiers hommes, quelle partie de la terre sut jamais plus propre à produire des hommes d'une grandeur extraordinaire, que les Indes, qui encore aujourd'hui engendrent des animaux tels que les élémphans?"

les Phrygiens, les Scythes, les Grecs & II est souvent parlé dans la Mythologies Romains ont adoré la terre, & l'ont gie des ensans de la terre; en général

P 2

lorsqu'on ne connoissoit pas l'origine d'un i homme célebre, c'étoit un fils de la terre, c'est-à-dire, qu'il étoit né dans le pays, mais qu'on ignoroit ses parens.

La terre eut des temples, des autels, des facrifices; on la nommoit Omniparens; on sait ce beau vers de Lucrece,

> Omniparens eadem rerum commune sepulcium.

A Sparte il y avoit un temple de la terre qu'on nommoit Gasepton, je ne fais pourquoi. A Athenes on facrifioit à la terre, comme à une divinité qui préfidoit aux noces. En Achaïe, sur le fleuve Crathis, étoit un temple célebre de la terre qu'on appelloit la déesse au large sein, Eugustepvov; sa statue étoit de bois. On nommoit pour sa prêtresse une semme qui dès ce moment étoit obligée de garder la chasteté, encore falloit-il qu'elle n'eût éré mariée qu'une fois; & pour s'assurer de la vérité, on lui faisoit subir l'épreuve de boire du sang de taureau : si elle étoit coupable de parjure, ce sang devenoit pour elle un poison mortel.

Les Romains firent bâtir leur premier temple à la déesse Tellus, ou la cerre l'an. de Rome 268; mais les historiens ne nous apprennent point quelle figure on donnoit à la déeffe; il y avoit plusieurs attributs de Cybelle qui ne lui convenoient que par rapport à la terre, comme le lion couché & apprivoisé, pour nous apprendre qu'il n'est point de terre si stérile & si sauvage, qui ne puisse être bonisiée par la culcure. Le tampour, symbole du globe de la terre: les tours sur la tête, pour représenter, les villes semées sur la surface de la terre.

Avant qu'Apollon fût en possession de l'oracle de Delphes, c'étoit la terre qui y rendoit ses oracles, & qui les prononcoit elle-même, dit Pausanias; mais elle étoit en tout de moitié avec Neptune. Daphné, l'une des nymphes de la montagne, fut choifie par la déesse Teilus pour présider à l'oracle. Dans la suite Tellus céda tous ses droits à Thémis sur

en géographie, a plusieurs fignifications qu'il est bon de distinguer. 10. Il fignisie cette masse composée sur laquelle nous vivons, & en ce sens la terre est la même chose que le globe terrestre ou terraquée; on y comprend toutes les eaux dont sa furface est couverte.

2°. Il fignifie la partie de cette masse qui par l'agriculture devient plus ou moins fertile, & dans ce sens on ne comprend

point les mers.

3°. Il se prend aussi pour l'étendue d'un état, d'un pays, d'une domination. On dit en ce sens terre de France, terre de

l'Empire.

4°. Chez les mariniers, le mot terre a différens sens, & entr'autres celui de rivage. Ils appellent terre embrumée un rivage que les brouillards couvrent : terre défigurée, celle qu'on ne peut bien reconnoître à cause de quelques nuages qui la déguisent : terre fine, celle que l'on découvre clairement & fans obstacle: grosse terre, un rivage haut, élevé: terre qui fuit, celle qui faisant un coude, s'éloigne de la route que fait le vaisseau: terre qui se donne la main, celle que l'on voit de suite, sans qu'elle soit coupée par aucun golfe, ni aucune baie: terre qui asseche, une terre que la mer fait voir après qu'elle s'est retirée. Ils appellent terre de beurre, un nuage à l'horizon qu'on prend pour la terre, & que le soleil dissipe; on dit, aller terre-à-terre, pour dire naviger le long des côtes, & prendre terre, pour dire

Enfin il y a des pays d'une grande étendue que l'on appelle terre en géographie, comme la terre sainte, la terre ferme, la terre neuve, les terres arctiques, les terres australes, &c. (D. J.)

TERRES - ANTARCTIQUES, (Géogr. mod.) Ce sont les terres opposées aux terres arctiques ou septentrionales; on les appelle autrement continent méridional, terres méridionales, terres australes. Elle font bornées par la mer du sud, l'Océan éthiopique & l'Océan indien. V TERRES AUSTRALES. (D. J.)

TERRES ARCTIQUES (LES), Delphes, & celle-ci à Apollon. (D.J.) (Géogr. mod.) c'est - à - dire, les terres TERRE (LA), (Géogr. mod.) Ce mot, septentrionales. Les géographes appellent terres arctiques, les terres les plus voisines du pole septentrional, comme sont les pays de Groenland, & les autres qui se trouvent au nord de l'Amérique, autour des détroits de Hudson, de Davis & de la baje de Baffin. On donne aussi ce nom au Spitzberg, qui est au nord de l'Europe, à la nouvelle Zemble, & à la nouvelle Irlande, &c.

De toutes les terres articliques on n'en connoît encore que quelques côtes, & on ignore pleinement si du fond de la baie de Baffin, ou en d'autres endroits, il n'y auroit point quelque passage d'une mer à

l'autre.

C'est cependant l'envie de trouver au nord une communication de nos mers avec celle des Indes orientales, qui a fait entreprendre tant de navigations périlleuses, dont on peut voir les détails dans les voyages de la compagnie hollandoise des Indes orientales & dans le recueil des voyages au nord. C'est à cette espérance, que l'on doit la découverte de la nouvelle Zemble, de la nouvelle Irlande, & du Spitzberg au nord de l'Europe, de Groenland, des isles de Cumberland & de Raleigh, du nouveau Danemarck, & de la terre de Jesso, qui est au nord de l'Amérique & de l'Afie. (D. J.)

TERRES AUSTRALES (LES), (Géographie moderne.) Ce sont les terres fituées vers le pole méridional, opposées au pole arctique. Elles renferment la nouvelle Guinée, la terre des Papoux, la nouvelle Hollande, la terre de la Circoncilion, la terre de Feu, la nouvelle Zélande, l'isle de Feu, l'isse de Horn & les isses de Salomon, autant de pays qui nous sont

inconnus.

Nous ne sommes pas aussi avancés en connoissances vers le midi que vers le nord; en voici quelques raisons: les navigateurs partant de l'Europe, avoient plus d'intérêt de connoître le pole dont elle est voitine, que celui qui lui est opposé. La navigation du nord se pouvoit faire à moins de frais que celle du midi. On cherchoit un passage aux Indes, le grand objet des navigateurs des quinze & seizieme fiecles. Quand on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, on se vit tout

d'un coup dans la mer des Indes, & il n'y eut plus qu'à suivre les côtes, en prenant la faison des vents favorables. Quand on eut trouvé passage dans la mer du sud par le détroit de Magellan, on se trouvoit aux côtes du Chili & du Pérou, & on s'embarrassa peu des pays qu'on laissoit à la gauche du détroit; des vaisseaux chargés de provisions ou de marchandises se flattoient d'arriver, sans se détourner de leur route que le moins qu'il étoit possible.

D'un autre côté, on ne sait pas si le port découvert par Drak au 300e degré de longitude, vers le 61°. degré de latitude méridionale, appartient à quelque isle ou à quelque continent, ni si les glaces vues par M. Halley entre les 340 & 355 degrés de longitude par les 53 degrés de latitude méridionale, ont quelque liaison avec les terres de vue. C'est aux navigateurs que les ordres de leurs maîtres ou les hazards de leur profession porteront dans ces climats, à nous dire ce qu'ils y trouveront; ce n'est pas aux géographes à prévenir leurs découvertes par des conjectures que l'expérience détruiroit. On s'est si mal trouvé de cette espece de divination qu'on devroit bien en être corrigé. (D. J.)

TERRE AUSTRALE DU SAIN T-ESPRIT (LA), (Géogr. mod.) partie des terres australes, au midi de la mer du Sud. Elle fut découverte par Fernand de Quiros, espagnol; c'est pour cela que quelques-uns la nomment terre de Quiros. Il n'en a cependant parcouru que quelques côtes, comme les environs du golfe de Saint-Jacques & de Saint Philippe, & nous n'en connoissons pas davantage aujourd'hui. Nous ignorons même si la nouvelle Guinée, la nouvelle Hollande, la terre de Diémen, & la terre australe du Saint-Esprit sont une terre continue, ou si elles font séparées par des branches de l'Océan.

(D.J.)

TERRE AUSTRALE PROPRE OU TERRE DE GONNEVILLE, (Géogr. mod.) pays des terres australes ou antarctiques. Ce pays est à l'occident de la nouvelle Hollande, & au midi de l'ancien continent. Il fut découvert en 1603 par un capitaine françois nommé Gonneville, qui y fut jeté par la tempête, & qui en donna australe propre trois vaisseaux, qui pour l'isthme de Panama. (D. J.) toute découverte y remarquerent quelques havres assez bons & des rivieres fort pois- mod.) L'état de Terre-ferme des Vénitiens

forneuses. (D. J.)

TERRE DE BAIRA, (Hift. nat.) Nom donné en Italie à une terre blanche, qu'on trouve près de Baira, & à peu de distance de Palerme; on l'appelle aussi poudre de Claramont, en l'honneur de celui qui en fit le premier usage pour la guérison des fievres malignes, & pour arrêter toutes fortes d'hémorrhagies; mais enfin le monde a été détrompé sur les vertus prétendues de cette terre, comme sur celles de tant d'autres. (D.J.)

TERRE DE LA COMPAGNIE, la, (Géog. mod.) Isle située à l'entrée d'un golfe, qui entre dans la terre de Kamfchatka, dont il fait une presqu'isle. Elle a été découverte par les Hollandois, en cherchant un passage du Japon à la mer du nord. Ils lui donnerent ce nom pour l'approprier à leur compagnie des Indes orientales. Elle est entre le 45 & 52 degré de latitude, au 175 de longitude pour la partie occidentale. (D. J.)

TERRE DES ETATS, (Géog.mod.)
Isle de la mer du sud. Elle sut découver e située à l'orient de celle de Feu, dont elle n'est séparée que par le détroit de le Maire; elle est entre le 37 & le 40 degré

de latitude méridionale. (D. J.)

TERRE-FERME, (Géog. mod.) On appelle ainsi en général toute terre qui n'est pas une isle de la mer. C'est en ce sens que les Vénitiens appellent l'état de Terre-Ferme, les provinces de leur république qui sont dans le continent, pour les distinguer des isles de la Dalmatie, de Corfou & de Venise elle-même, qui n'est qu'un amas d'isles, sans parler de Zante, de Céfalonie, de Candie & de quantité d'autres que les Vénitiens possédoient anciennement.

C'est aussi par cette même raison, que les Espagnols qui avoient commencé la cayes, par Cuba, Saint-Domingue, Por-| forment la côte méridionale. toric, & par l'isle de la Trinité, appel-

une relation. En 1697, le capitaine Vlam- lerent Terre-Ferme, ce qu'ils trouverent ming, hollandois, envoya sur la terre du continent entre cette derniere isle, &

comprend le Bergamasque, le Crémasque, le Bressan, le Véronèse, le Trévisan, le Frioul, le Polesin de Rovigo, le Padouan

& l'Istrie. (D. J.)

TERRE-FERME, en Amérique, (Géog. mod.) vaste contrée de l'Amérique, sous la zone torride, entre le treizieme degré de latitude septentrionale & le deuxieme de latitude méridionale. Elle comprend fix gouvernemens sur la mer du nord; savoir, Paria, ou la nouvelle Andalousie, Venezuella, Rio de la Hacha, Sainte-Marthe, Carthagene & la Terre-ferme proprement dite. Elle comprend fur la mer du Sud deux autres gouvernemens; savoir, le royaume de Grenade & le Popayan.

Le nom de Castille d'or étoit autresois commun à une grande partie de ce pays-là, qui est aujourd'hui partagé entre trois audiences; celle de Saint-Domingue, celle

de Santa-Fé & celle de Panama.

La Terre - ferme proprement dite, est une province particuliere du grand pays qui est le long de la côté septentrionale de l'Amérique méridionale; c'en est proprepar Jacques le Maire en 1616; elle est ment la partie, qui est entre la nouvelle Espagne, la mer du nord, la mer du sud & le golfe de Darien. Panama & Puerto-Belo en sont les principales villes. (D. J.).

TERRE-FRANCHE, la, (Géog. mod.) canton des Pays-Bas dans la Flandre francoise. Il comprend les châtellenies de Bourrugob, de Bergue Saint - Vinox & de Gravelines; Dunkerque en faisoit autresois une partie. Ses principales villes sont Gravelines, Bourbourg & Bergue S. Vinox,

(D J.)

TERRE DE FEU, isle de la, Géog. mod.) Les Espagnols disent improprement Terra del Fuego, comme si c'étoit un continent; les isles de la Terre de Feu sont situées entre le détroit de Magellan & celui de le Maire. Ce sont plusieurs isles qui s'étendent environ 60 lieues est & ouest, découverte de l'Amérique par les isles Lu- le long du détroit de Magellan, & qui en

Le nom de Terre de feu sut donné à cette

côte à cause de la grande quantité de seux & de la grosse fumée, que les navigateurs qui la découvrirent les premiers, y apperçurent. On croyoit alors qu'elle joignoit à quelque partie des terres australes; mais quand on eut découvert le détroit de Saint-Vincent ou de le Maire, on s'apperçut qu'elle étoit isolée. Les nouvelles découvertes ont fait connoître que cette terre est divisée en plufieurs illes; que pour passer dans la mer du Sud, il n'est pas même nécessaire de doubler le cap de Horn; qu'on le peut laisser au sud en entrant par l'est dans la baie de Nassau, & gagner la haute mer par l'ouest de ce cap; enfin, que comme on voit par-tout des anses, des baies & des golfes, dont la plupart s'enfoncent dans les terres autant que la vue peut s'étendre, il est à présumer qu'il y a des passages dans la grande baie ou golfe de Nassau, par où les vaisseaux pourroient traverser dans le détroit de Magellan.

Les illes de la Terre de Feu, sont habitées par des fauvages qu'on connoît encore moins que les habitans de la Terre Magellanique. Dom Garcias de Model ayant obtenu du roi d'Espagne deux frégates pour observer ce nouveau détroit, y mouilla dans une baie, où il trouva plufieurs de ces Insulaires, qui lui parurent d'un bon naturel. Ils sont blancs comme les européens; mais ils se défigurent le corps, en changeant la couleur naturelle de leur visage par des peintures bizarres. Ils sont à demi couverts de peaux d'animaux, portant au cou un collier d'écailles de moules blanches & luisantes, & autour du corps une ceinture de cuir. Leur nourriture ordinaire est une certaine herbe qui croît dans le pays, & dont la fleur est à peu près semblable à celle de nos tulipes.

Ces peuples sont armés d'arcs & de fleches, où ils enchâssent des pierres, & portent avec eux une espece de couteau de pierre. Leurs cabanes sont faites de branches d'arbres entrelacées les unes dans les autres; & ils ménagent dans le toit, qui se termine en pointe, une ouverture pour donner un libre passage à la sumée. Leurs canots faits d'écorces de gros arbres, sont assez artistement travaillés. Ils ne peuvent contenir que sept à huit hommes, n'ayant i On en voit aujourd'hui chaque année cinque

que douze ou quinze piés de long sur deux de large. Leur figure est à peu près semblable à celle des gondoles de Venise.

La côte de la Terre de Feu est trèsélevée; le pié des montagnes est rempli de gros arbres fort hauts, mais le sommet est presque toujours couvert de neige. On trouve en plusieurs endroits un mouillage assez bon pour faire commodément du bois & de l'eau; mais il regne dans ces isles des fréquentes tempêtes produites par les vents d'ouest; c'est pourquoi ceux qui veulent faire route à l'ouest, évitent la côte de ces isles autant qu'ils peuvent, & courent au sud, où ils trouvent les vents du sud qui les conduisent en toute sûreté au lieu de leur destination, (D. J.)

TERRE DE GUINÉE, (Géog. mod.) pays de l'Afrique occidentale, à la droite de la riviere Niger, ou Sénégal, après qu'on a passé la Barre. Ce pays est beaucoup plus agréable que la pointe de Barbarie. Il est uni, couvert çà & là de verdure, avec des bouquets de grands arbres de différentes especes, entremêlées de cocotiers & de palmiers. (D. J.)

TERRE-NEUVE, ifle de, (G. og. mod.) grande ille de l'océan sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du golfe de Saint-Laurent, entre le 36 & le 53 degré de latitude. Cette isle fut reconnue en 1497 par Jean & Sébassien Cabot pere & fils, envoyés pour des découvertes par Henri VII, roi d'Angleterre; c'est pourquoi les Anglois la nommerent Newfound-land. On lui donne prèsde 300 lieues de tour. La dispute des Anglois & des François sur la premiere découverte de cette ille, n'a plus lieu depuis que. par le traité d'Utrecht, la France a cédé la possession entiere de Terre - Neuve à la grande Bretagne.

C'est à soixante lieues de Terre-Neuve qu'est le grand banc pour la pêche de la morue, étendue de pays que l'on estime avoir 200 lieues de longueur; les morues y font li abondantes, qu'un bon pêcheur en prend plus d'une centaine dans un jour. Cette pêche y est très-ancienne, car un Anglois rapporte y avoir trouvé l'an 1521, cinquante bâtimens de différentes nations.

ou fix cents, anglois, françois ou hollandois; c'est aussi tout l'avantage qu'on retire de Terre-Neuve, qui est un pays rempli de montagnes & de bois. Les brouillards y sont fréquens & de longue durée. Le grand froid en hiver est en partie causé par les glaces, qui venant à flotter sur les côtes, refroidissent l'air sensiblement. Les sauvages de Terre-Neuve sont de petite taille, n'ont que peu ou point de barbe, le visage large & plat, les yeux gros, & le nez court. (D.J.)

TERRE DE PATNA, (Hift. nat.) Terre qui se fait à Patna, ville des Indes sur le bord du Gange, & capitale d'une province à laquelle elle donne son nom. Cette terre est argilleuse, approchante de la terre figillée, de couleur grise tirant sur le jaune, infipide au goût, & d'une odeur agréable; on en fait dans ce pays-là des pots, des vases, des bouteilles, des carafes minces & si légeres, que le vent les emporte facilement. On nomme ces carafes gargoulettes.

Voyez GARGOULETTE.

La terre de Patna passe pour absorbante & propre pour arrêter les cours de ventre; mais l'artifice de cette poterie est plus joli que les vertus qu'on lui attribue ne sont réelles. On s'en fert dans le ferrail du mogol, & dans les ferrails des princes indiens. (D. J.)

TERRE PERSIQUE, (Hift. nat.) Perfica terra dans les auteurs d'histoire naturelle, est une terre du genre des ochres, nommée dans les boutiques de Londres rouge-indien, indian red; c'est un ochre d'un très-beau pourpre, d'une texture compacte & très-pefante. On la trouve dans la terre d'un rouge sanguin, & il faut se servir de crocs de fer pour l'en tirer en masses irrégulieres; sa surface est sale, inégale, pleine de particules larges, blanches & brillantes; cette terre est rude au toucher, tache les mains profondément, est d'un goût très-astringent, & fait une violente efferyescence avec des menstrues acides. On la fouille dans l'isle d'Ormus au golfe Perfique, & dans quelques parties des Indes orientales. (D. J.)

TERRE DE PORTUGAL, (Mat. méd.) en abondance dans les parties septentrionales du Portugal. Ce bol est compacte, l ce dont il s'agit dans cet article.

ferré, très-pesant, d'un rouge éclatant, d'une tissure lisse & brillante, se rompant aisement entre les doigts, & les teignant légérement. Il s'attache fort à la langue, se fond promptement dans la bouche, a une saveur très-astringente, mais laisse comme un peu de fable entre les dents. Il ne fermente point avec les acides, & ne change que très-peu sa couleur au feu. (D,J,)

TERRE-SAINTE, la, (Géog. mod.) pays d'Afie, ainfi nommé par excellence, pour avoir été fanctifié par la naissance & par la mort de notre fauveur. On appelle proprement ce pays la Judée, la Pales-

tine, voyez ces deux mots.

C'est assez de dire ici que ce pays reconnoît aujourd'hui le turc pour son souverain, & qu'il n'a plus que des bourgades. dépeuplées. On lui donne soixante lieues d'étendue du midi au nord, & trente dans la plus grande largeur. Il est en proie aux courses des Arabes, quoique présentement partagé entre trois émirs qui relevent du grand-seigneur, lequel outre cela y entretient deux fangiacs subordonnés au bacha de Damas. Ces trois émirs sont l'émir de Seyde, l'émir de Casair, & l'émir de Gaza.

L'émir de Seyde occupe presque toutes les deux Galilées, & possede depuis le pié de l'Antiliban jusqu'au fleuve de Madesuer. L'émir de Casair tient la côte de la mer depuis Caïpha, fous le mont Carmel, jusqu'à Jaffa exclusivement. L'émir de Gaza a sous lui l'Idumée. Les deux sangiacs, ou gouverneurs turcs, prennent les noms de leur résidence, qui sont Jérusalem & Naplouse. Celui de Jérusalem a pour département la Judée, & celui de Naplouse commande dans la Samarie. Aude-là du Jourdain est ce qu'on appelle le royaume des Arabes. (D. J.)

TERREAU, s. m. (Hift. nat. des Terres.) Terre noire, mêlée de fumier pourri, dont tous les jardiniers font des couches dans les jardins potagers, pour fertiliser leurs terres & avancer la végétation de leurs plantes & de leurs légumes; ils appellent autrement terrot ce vieux fuc'est un bol fort astringent qu'on trouve | mier bien consumé, bien pourri, & mêlé avec de la terre; ce n'est pas cependant

Nous entendons avec les physiciens par terreau, une terre naturelle, qui n'est pas en tous lieux d'une profondeur égale, n'ayant qu'un pié dans quelques endroits, dans d'autres deux, quelquefois trois, selon les différens terreins. Ce terreau est la matrice propre des végétaux, & c'est pourquoi les physiciens ont cherché d'en connoître la nature par le moyen de l'eau & du feu. Pour y parvenir par le moyen de l'eau:

1°. On prend, par exemple, quatre livres de bon terreau frais, noir, réduit en poussiere, & qui aura été exposé à l'air pendant un an, sans avoir été épuilé par la

végétation.

2°. On lessive ce terreau dans de l'eau bouillante, claire & nette, jusqu'à ce que toutes les parties capables de s'y dissoudre soient épuisées, ou imbibées par l'eau.

- 3º. Après avoir obtenu par ce moyen une lessive ou dissolution de ce terreau, on la filtre à travers un double papier gris fort épais, jusqu'à ce qu'elle donne une liqueur transparente, ou au moins dégagée de toutes les parties grossieres & terrestres, dont elle étoit chargée.
- 4°. Cette diffolution contiendra toutes les parties du terreau qui sont solubles dans l'eau bouillante.
- 5º Pour rapprocher ces parties de maniere qu'elles puissent se manifester aux sens, & particuliérement au goût, on fait évaporer le fluide le plus aqueux.
- 6°. On compare alors cette diffolution concentrée avec une portion de la premiere qui n'aura point été évaporée, & on lui trouvera évidemment le goût plus fort, ou plus falin.

7°. Pour que l'observation soit encore plus exacte, il faut pousser plus loin l'évaporation de la liqueur, & la faire crystallifer, pour voir si elle ne donnera point

quelques sels.

8°. On verse sur une partie de la dissolution filtrée du firop violat, &c. pour savoir fi elle est acide, alkaline, ou neutre; on'la trouvera plutôt neutre qu'acide, ou

9°. On lavera ensuite dans plusieurs eaux ce qui sera resté de la matiere terrestre, la partie bourbeuse; on la laissera reposer quelque temps, afin d'obtenir le sable pur qui est contenu dans le terreau, & on trouvera qu'il en fait une très - grande portion.

Cette expérience, ou plutôt cette combination d'expériences, nous enseigne une méthode pour réduire la terre matrice des végétaux à ses parties constituantes, sans altérer leur forme naturelle ni leurs pro-

priétés.

D'après ces observations, il paroît qu'on peut établir un jugement certain sur le terreau, tant en général qu'en particulier, aussi loin que les expériences précédentes ont pu nous conduire. On acquiert par cet examen une regle pour composer un terreau artificiel par le mêlange des matieres qui le composent. On trouve donc par l'examen du terreau, qu'il contient une certaine quantité de terre très-fine, capable de nager dans le liquide; une plus considérable, dont la nature est plus grosfiere & plus pelante qui tombe au fond du vase; un peu de sel neutre, & une trèsgrande quantité de sable.

Pour rendre encore cette expérience plus instructive, & plus utile à la découverte des principes de la végétation, & de la nature des différentes especes de terres & de plantes, il faudroit la comparer avec une analyse semblable de quelque matiere végétale. Pour cet effet, on pile une plante tendre: on fait une lessive avec de l'eau chaude de toutes ses parties solubles, on fait évaporer ensuite l'humidité superflue. & on met à crystalliser ce qui sera resté après l'évaporation: on obtiendra la partie saline de la plante, sous une forme solide. qui sera de l'espece tartarense ou nitreuse. conformément à la nature de ce végétal.

Si on arrose pendant le temps de sa végétation quelque plante alkaline, comme le cresson avec une dissolution de nitre, quoique ce dernier fournisse beaucoup d'esprit acide dans la distillation, la plante sera toujours alkaline : il en est de même de toutes les autres plantes & des autres sels qu'on a jusqu'à présent essayés dans les mêmes vues. Cette expérience prouve qu'il y a dans les plantes une faculté pour con-& on décantera à chaque fois la liqueur de vertir la nature de tous les fels en celui qui

Tome XXXIII.

leur est propre, & on trouve d'après l'expérience, que les composés de terreau qui abondent en sel marin, en nitre ou en sel urineux, s'accordent tous à favoriser la

végétation.

Comme il pourroit y avoir cependant quelques parties naturellement plus fixes, contenues dans le terreau, qui se dissoudroient dans l'eau bouillante, & qu'elles peuvent être assez dégagées & assez digérées pour être capables de s'élever dans les végétaux, par l'action continue du soleil & de l'athmosphere, il est à propos de tenter une analyse plus puissante sur le même sujet, c'est celle du feu.

Après avoir pesé deux livres de la même espece de terreau vierge, que celui de l'expérience précédente, on le met dans une retorte de terre, on l'expose à seu nu, & on la distille à un feu très-doux dans un récipient de verre, on augmente le feu par degré, jusqu'à ce que la retorte soit rouge, & on la tient dans cet état pendant quelque temps. Il passera, 1º. de l'eau; 2°. de l'huile; 3°. un esprit volatil, presque semblable à celui de corne de cerf, ou comme si on distilloit quelque matiere animale; & 4° il restera dans la retorte, selon toutes les apparences (la distillation ou une terre fixe & inactive.

On fait une lessive d'une portion de ce caput mortuum, on le fait sécher, & on en réduit par la trituration, une autre portion en poudre très-fine : on met ensuite ces deux portions chacune dans un pot féparé, exposé à l'air libre pendant un an, afin d'éprouver si elles ne deviendront point

fertiles.

Il paroît par cette expérience, que notre terreau étoit d'une nature végétale ou animale, par les sels ou les sucs qu'on en a retirés. Sa matiere fixe nous prouve en même temps qu'il tient un pen de la nature minérale. Cette analyse nous fait voir qu'il ressemble beaucoup à la composition naturelle des végétaux & des animaux; & elle nous apprend aussi pourquoi les substances animales & végétales forment un composé propre à engraisser la terre.

Si l'on veut favoir comment le terreau acquiert cette propriété, je crois qu'on

en trouvera la cause en général dans l'expérience précédente, sur les parties qui composent l'athmosphere; ces parties étant ani-males & végétales aussi bien que minérales, abreuvent continuellement la furface de la terre : c'est par cette raison que les Jardiniers trouvent une si grande différence entre le terrein de Londres & celui de la campagne; cette différence vient de la quantité de fumée précipitée de l'air journellement sur les jardins de cette ville : il en est de même des autres villes, & des campagnes qui les environnent.

En comparant ce procédé avec pareille analyse des substances végétales, animales & minérales, il paroît qu'une fimple terre fixe est la base de tout corps animal, végétal, minéral & terrestre; qu'elle est la partie vraiment solide, le soutien & la base de la chair, des os, des bois, des métaux, des dissérentes especes de terre, &c. puisqu'elle est elle-même d'une nature

fixe & inaltérable.

M. Cartheuser rapporte des expériences du docteur Kulbel, sur la sertilité de terres. Par ces expériences ce dernier a retiré, par la digestion & la coction dans l'eau des terres grasses, une matiere terreuse onctuoso-saline. Ce sel dans les terres les plus étant finie), un caput mortuum fort sec, fertiles étoit nitreux; dans les autres il étoit semblable au sel marin; enfin dans d'autres terres il étoit alkalin. Ce sel au contraire, dans les terres stériles, étoit d'une nature acide. Shaw, leçons de chymie. (D. J.) TERREIN, f. m. (Archit.) c'est le

fonds sur lequel on bâtit. Ce fonds est de différente densité ou consistance, comme de roche, de tuf, de gravier, de sable, de glaise, de vase, &c. & on doit y avoir

égard lorfqu'on bâtit.

Terrein de niveau. C'est une étendue de terre dressée sans aucune pente.

Terrein par chûtes. Terrein dont la continuité interrompue est raccordée avec un autre terrein, par des perrons ou des glacis.

Daviler. (D. J.)

TERREIN, (Archit. milit.) La premiere chose à laquelle on pense dans l'architecture militaire, est la qualité du terrein. On voit s'il est bon ou mauvais pour ce que l'on veut construire; il y a des situations merveilleuses, dont le terrein ne

vaut rien, & des situations mauvaises, dont les terres sont extrêmement bonnes, mais tellemment commandées, que ce seroit

une folie de s'y arrêter.

Les montagnes ont pour l'ordinaire le terrein pierreux; c'est le plus mauvais. Il ne lie pas, & les parapets qui en sont saits ne valent rien; quand on est contraint de fortisser dans un pareil endroit, on choisit les meilleures veines de terre pour faire le parapet, & on en sait apporter d'ailleurs. Ce terrein est cependant avantageux, en ce que l'assiégeant a de la peine à se couvrir dans ses approches, saute de bonne terre.

Le terrein sablonneux n'a point de liaison, & est sujet à s'ébouler; lorsque l'on est contraint de s'en servir, on y mêle de la bonne terre ou du vieux sumier; on a soin de bien revêtir les remparts de pierres ou de briques, & les parapets de gazons.

Le terrein marécageux est meilleur que les deux premiers; mais il n'est pas généralement bon, étant élevé en remparts & en parapets, dès qu'il vient à sécher, il se désunit. On a de la peine à trouver assez de terre autour d'un endroit marécageux pour élever les remparts, parapets, & glacis, d'une hauteur raisonnable; dans un terrein marécageux il faut piloter le sondement des ouvrages; & quand on sortisse dans ces endroits, on attend les chaleurs, asin que la terre ait plus de consistance.

Le meilleur terrein pour fortifier, est ce qu'on appelle terre grasse ou sorte. Cette terre est maniable; on n'est point obligé de piloter les sondemens qu'on y jette, ni de revêtir les remparts, à moins que l'on ne

veuille bien. (D. J.)

TERREIN, (Peint.) ce mot s'entend en peinture, sur-tout en sait de paysages, d'un espace de terre distingué d'un autre & un peu nu, sur lequel il n'y a ni bois sort élevés, ni montagnes sort apparentes. Les terreins aident beaucoup à la perspective d'un paysage, parce qu'ils se chassent les uns les autres, soit par leurs frottemens, soit par le clair-obscur, soit par la diversité des couleurs, soit ensin par une liaison insensible qui conduit d'un terrein à l'autre. (D. J.)

TERRENEUSE, ou TER-NEUSE,

(Géogr. mod.) forteresse & espece de petite ville de la Flandre hollandoise, à deux lieues au nord de la ville d'Axel, sur le bord de l'Escaut occidental, & entre les branches de ce bras de mer; cette espece de fort est délabré, & contient à peine deux cents habitans. (D. J.)

TERRE-NOIX, s. f. (Hist. nat. Bot.) bulbocastanum, genre de plante à fleur en rose & en ombelle, composée de plusieurs pétales disposés en rond & soutenus par un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux petites semences oblongues; ces semences sont ou lisses ou striées, relevées en bosses d'un côté & plates de l'autre. Ajoutez aux carasteres de ce genre, que la racine est charnue & tuberculeuse. Tournesort, Institutiones rei herbariæ. Voyez PLANTE.

TERRE-PLEIN, f. m. (Hydraul.) so dit d'un grand plein-pié ou espace de terre un pen étendu, dont on jouit sur une terrasse, sur un rempart dont le terrein est

entiérement plein. (K)

TERRE-PLEIN, LE, en termes de Fortification, est la partie supérieure du rempart où l'on place le canon & où les assiégés se mettent pour désendre la place. Voyez REMPART.

On l'appelle terre-plein, parce que c'est la partie vuide du rempart sur laquelle on peut faire les manœuvres nécessaires pour

défendre la place.

Le terre-plein a une pente insensible vers la place pour l'écoulement des eaux, asin qu'elles ne séjournent pas sur le rempart; ce qui pourroit le dégrader.

Le terre-plein est terminé par le parapet du côté de la campagne, & par un talud intérieur du côté de la place : sa largeur est de 24 à 30 piés. Voyez PARAPET,

&c. (.Q.)

TERRER UN ARTIFICE, terme d'Artificier, c'est garnir la gorge du cartouche de poussière de terre seche pilée & pressée, pour empêcher que le seu qui est fort, n'agrandisse le trou du dégorgement, en brûlant le cartouche. (D. J.)

TERRER, (Jardinage.) c'est faire apporter de la terre dans les places creuses, ou dans celles que l'on veut élever.

TERRER une vigne, (Agriculture.)

c'est l'amender par de nouvelles terres choisies, pour la rendre plus sertile.

La haute vigne plantée dans les jardins, où la terre est ordinairement bonne d'ellemême, n'a pas besoin d'être terrée; mais dans la moyenne vigne, le transport de terres lui est extrêmement nécessaire, surtout lorsqu'on voit que cette vigne ne donne plus que de chétives productions; voici donc comme se fait le terrage des vignes.

On prend d'un endroit destiné à amender les vignes de la terre qui y est, qu'on porte dans des hottes plus ou moins grandes à un bout de la vigne, observant toujours que c'est à celui qui est le plus haut de la vigne qu'on doit la porter, à cause qu'elle descend assez dans le bas, par le moyen des labours

gu'on lui donne.

Lorsqu'on terre ces sortes de vigne, ou l'on ne fait simplement que des têtes tout du long de leur extrémité du bout d'en haut, ou bien on les terre tout le long des perchées. Si ce ne sont que des têtes, on se contente de porter de ces terres destinées au bout d'en haut, & commençant à faire une tête, on jette hottée de terre sur hottée, jusqu'à ce qu'il y ait un pié & davantage de hauteur, & douze piés de longueur,

le tout également haut. Si on terre les vignes tout du long des perchées, il faut que sur le haut de chacune, il y air seulement une tête de la hauteur de terre qu'on a dit, & longue de quaere bons piés. C'est assez pour le reste, que la terre soit mise le long de chaque perchée à l'épaisseur de quatre doigts. Une perchée étant terrée de cette maniere, on en recommence une autre, & on continue ainh julqu'à ce que l'ouvrage soit fini. Pour les vignes ruellées, on jette la terre que l'on porte dans les rigoles, les hottées distantes l'une de l'autre, autant qu'on le juge à propos. Ce travail se pratique depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars.

· Il faut remarquer que dans l'une & l'autre espece de vigne, lorsqu'on a été obligé de faise des provins, & qu'il est question la seconde année qu'ils soient tegris, de les urrer pour leur faire prendre des forces, on peut les terrer, feuls & par trous, sans qu'il soit hesoin pour cela d'attendre que la vigne où ils sont, demande qu'on la terre I disent le globe terraquée. (D. J.)

entiérement. Toutes vignes qui ont été terrées, & où par conséquent la terre a été mise grossiérement, doivent dès le premier labour qu'on leur donne, être labourées à uni, & fort profondément. Enfin, on remarquera qu'en terrant quelque vigne que ce soir, plus on s'approche du bas, moins on doit mettre les hottées de terre près les unes des autres, à cause que cette terre descend toujours. (D. J.)

TERRER l'étoffe, (Dégraisserie.) c'est la glaiser, ou l'enduire de terre à foulon.

(D,J,)

TERRER du sucre, (Sucrerie.) c'est le blanchir pour en faire la cassonade blan-

che. Trevoux. (D. J.)

TERRER, SE, v. n. (Vénerie.) il se dit des animaux qui se retirent dans des trous faits en terre, qui y vivent ou qui s'y réfugient contré la poursuite du chasseur.

TERRESTRE, TERREUX, TER-RIEN, (Synon.) terrestre fignisie qui appartient à la terre, qui vient de la terre, qui tient de la nature de la terre; les animaux terrestres, exhalaison terrestre, bile sablonneuse & terrestre. Terrestre est aussi opposé à spirituel & à éternel; la plupart des hommes n'agissent que par des vues. terrestres & mondaines. Terreux signifie qui est plein de terre, de crasse; un visage terreux, des mains terreuses, des concombres terreux. Celui qui possede plusieurs terres étendues, est un grand terrien : les Espagnols disent que leur roi est le plus grand terrien du monde; que le foleil se leve & se couche dans fon domaine; mais il faurajouter qu'en faisant sa course, il ne rencontre que des campagnes ruinées, & des contrées désertes. (D. J.)

TERRESTRE, globe, TERRAQUÉE, globe (Synon. Géog.) Le globe terrestre est ainfi dit par opposition au globe céleste, sur lequel les constellations sont rangées. pour l'étude de l'astronomie. Le globe terraquée est dit ainsi, parte qu'il sert à faire connoître la fituation des continens, des isses & des mers qui les environnent pour l'étude de la géographie. Quoique cette différence d'aspect semble établir une différence d'usage entre ces deux mots, il faut néanmoins avouer que fort peu d'auteurs

TERRETTE, f. f. (Hift. nat. Botan.) c'est une espece de calamenth, calamentha humilior, flore rotundiori, I. R. H. nommée communément lierre terrestre. Voyez LIERRE TERRESTRE.

TERRETTE, (Géogr. mod.) petite riviere de France, dans la Normandie, au Cotentin. Elle a sa source vers le village de Lourseliere, & se décharge dans le Taute.

TERREUR, f. f. (Gram,) grand effroi causé par la présence ou par le récit

de quelque grande catastrophe.

Il femble affez difficile de définir la terreur; elle semble pourtant confister dans la totalité des incidens, qui en produifant chacun leur effet, & menant insensiblement l'action à sa fin, opere sur nous cette appréhension salutaire, qui met un frein à nos passions sur le triste exemple d'autrui. & nous empêche par-là de tomber dans ces mêmes malheurs, dont la représentation nous arrache des larmes; en nous conduisant de la compassion à la crainte, elle trouve un moyen d'intéresser notre amour propre par un sentiment d'autant plus vif du contre-coup, que l'art de la poésie ferme nos yeux fur une furprise aussi avantageuse, & fait à l'humanité plus d'honneur qu'elle ne mérite.

On ne peut trop appuyer sur les beautés de ce qu'on appelle terreur dans le tragique. C'est pourquoi nous ne pouvons manquer d'avoir une grande opinion de la tragédie des anciens : l'unique objet de leurs poëtes étoit de produire la terreur & la pitié. Ils choisissoient un sujet susceptible de ces deux grandes passions, & le saconnoient par leur génie. Il semble même que rien n'étoit plus rare que de fi beaux fujets; puilqu'ils ne les puisoient ordinairement que dans une ou deux familles de leurs rois. Mais c'est triompher de l'art que de réussir en ce genre, & c'est ce qui fait la gloire de M. Crébillon sur le théatre françois. Toute belle qu'est la description de l'enfer par Milton, bien des gens la trouvent foible auprès de cette scene de Hamlet, où le fantôme paroît. Il est vrai que cette scene est le chef-d'œuvre du théatre moderne dans le genre terrible : elle présente une grande variété d'objets, diverlifiés de cent | dispensent les ecclesialiques d'obtenir des

façons différentes, toutes plus propres l'une que l'autre à remplir les spectateurs de terreur & d'effroi. Il n'y a presque pas une de ces variations qui ne forme un tableau, & qui ne soit digne du pinceau d'un Caravage. (D, J,)

TERREUR, (Mythol.) divinité du paganisme. Hésiode dans sa théogonie, dit que la terreur & la crainte étoient nées de Mars & de Vénus. Lorsqu'Homere décrit les armes de Minerve allant au secours de Diomede & des Grecs, il met fur son égide la Peur, la Discorde, la Terreur & la Mort. Dans le liv. II, où il décrit le bouclier d'Agamemnon qui se prépare au combat, il dit qu'au milieu de ce bouclier étoit gravé en relief l'épouvantable Gorgone accompagnée de la Terreur & de la Fuite. Dans le XV, lorsque Mars apprend par le récit de Junon que l'on a tué son fils Ascalaphe, ce dieu ému de colere ordonne à la Terreur & à la Fuite d'atteler son char. (D.J.)

TERRIER, f. m. (Gramm. Jurispr.) ou papier terrier, est le recueil de foi & hommages, aveux & dénombremens, déclarations & reconnoissances passées à une leigneurie par les vassaux censitaires.

emphiréores & infliciables.

On énonce aussi ordinairement dans le préambule des terriers tous les droits de la terre & les fiefs qui en dépendent. Ces préambules ne sont pas obligatoires, à moins que les redevables n'y aient parlé. Mais lorsque les terriers sont anciens, ils sont une preuve de possession.

Pour la confection d'un terrier, on obtient ordinairement en grande ou petite chancellerie des lettres, qu'on appelle lettres de terrier, à l'effet de contraindre tous les vassaux & sujets à représenter leurs titres

& passer nouvelle reconnoissance.

Les seigneurs qui agissent en vertu d'un acte d'inféodation, bail à cens ou autre contrat, n'ont pas besoin de lettres de terrier pour se faire passer reconnoissance: les lettres ne sont nécessaires que pour contraindre leurs vassaux & sujets à représenter leurs titres, & à passer reconnoisfance devant le notaire qui est commis.

L'ordonnance de Blois & l'édit de Melun

TER lettres de terrier pour ce qui releve de leurs | fions de cantons, &c. dont l'Angleterre étoit composée.

bénéfices.

Lorsqu'un seigneur a plusieurs terres en différentes jurisdictions, & qu'il ne veut faire qu'un seul terrier, il faut qu'il obtienne des lettres en grande chancellerie, portant que le notaire qui sera commis recevra les reconnoissances même hors de son reffort.

Les lettres de terrier doivent être enrégistrées par le juge royal, auquel elles sont adressées; cependant, quand les terres ne relevent pas en premiere instance d'un juge royal, on autorise quelquesois pour les lettres le juge royal à déleguer le juge des lieux pour régler les contestations.

Les lettres de terrier enrégistrées, on fait ensuite des publications au marché, s'il y en a un dans le lieu, ou à l'issue des messes de paroisse, & l'on met ensuite des

assiches qui en font mention.

Ces publications tiennent lieu d'interpellation générale à tous les vassaux & sujets, pour passer reconnoissance dans le délai qui est indiqué; & faute d'y satisfaire, ils peuvent être contraints par amende.

On inséroit autrefois dans les lettres de terrier un relief de prescription en faveur du seigneur; mais l'usage de cette clause a été abrogé par une déclaration du 19

août 1681.

Le terrier doit réguliérement être fait dans l'an de l'obtention des lettres.

Lorsqu'il est parachevé, il faut le faire

clorre par le juge.

Un terrier pour tenir lieu de titre doit avoir cent ans, & en rappeller un autre; il y a néanmoins des cas où une seule reconnoissance suffit. Voyez AVEU, DÉCLA-RATION, RECONNOISANCE, PRESTATION. Voyez Henris, liv. III. ch. iij. qu. 29. Baffet, liv. III. tit. 7. le traité des terriers de Belami, la pratique des terriers de Freminville. (A)

TERRIER D'ANGLETERRE, grand, (Jurisprudence.) liber judicialis vel cenfualis Angliæ, le livre judiciaire, ou le registre de tous les biens en sonds de terre le livre des taxes du roi Guillaume. du royaume d'Angleterre, est un registre

Le dessein que l'on se proposa dans la composition de ce livre, sut que l'on est toujours un registre, par lequel on put juger des tenemens des biens : il sert encore aujourd'hui à décider cette fameuse question, it les terres sont un ancien domaine ou non. Les vers suivans contiennent un sommaire de ce qui est renfermé dans ce

> Quid debent fisco, quæ, qualia, quanta tributa

> Nomine, quid censûs, quæ vectiga-

lia, quantum

registre.

Quisque teneretur feodali solvere jure; Qui sunt exempti, vel quos angaria damnet,

Qui sunt vel glebæ servi, vel condi-

Quove manumissus patrono jure li-

On conserve encore ce livre dans l'Echiquier, il est très - net & très - lisible; il consiste en deux volumes, un grand & un petit : le plus grand contient toutes les provinces d'Angleterre, excepté le Northumberland, le Cumberland, le Westmoreland, le Durham & une partie du comté de Lancashire, qui n'ont jamais été arpentées, & encore les comtés d'Essex, de Suffolk & de Norfolk, qui sont renfermés dans le plus petit volume, terminé par ces mots: anno millesimo octogesimo sexto ab incarnatione Domini, vigesimo verò regis Wilhelmi, facta est ista descriptio, non solum per hos tres comitatus sed etiam alios.

Il est appellé liber judicialis, à cause qu'il contient une description juste & exacte de tout le royaume, avec la valeur des

différens héritages, &c.

Il fut commencé par cinq juges, que l'on nomma à cet effet dans chaque comté en 1081, & il fut achevé en 1086. Cambden l'appelle Gulielmi librum sensualem,

Les anciens Anglois avoient plusieurs de très-ancien, fait du temps de Guillaume le ces papiers ou de ces registres terriers. Conquérant, pour connoître les différentes | Ingulfus nous apprend que le roi Alfred fit comtés ou provinces, les cantons, divi- un registre semblable à celui de Guillaume le Conquérant. Il fut commencé à l'occafion de la division que sit ce prince du royaume en cantons, & autres subdivifions; quand on eut fait le dénombrement des différens districts, on les rangea dans un registre appellé domboc, c'est-à-dire, livre de jugement, qui fut déposé dans l'église de Winchester: c'est ce qui fait qu'on l'appelle aussi le livre de Winchester, & Rotulus Wintoniensis; & c'est sur le modele de ce domboc que l'on fit le grand terrier de Guillaunte le Conquérant.

Celui du roi Alfred renvoyoit au temps du roi Ethelred, & celui de Guillaume le Conquérant au temps d'Edward le Confesseur : les enrégistremens étoient conçus de la maniere suivante; C. tenet rex Gulielmus in dominico, & valet ibi ducatæ, &c. T. R. E. valebat, c'est-à-dire, valoit autant sous le regne du roi Edward, tem-

pore regis Eduardi.

Il y a un troisieme domboc, ou registre terrier in-4°, qui differe de l'autre infolio beaucoup plus par la forme que par la matiere. Il fut fait par l'ordre du même conquérant, & paroît être le plus ancien des deux.

Il y a un quatrieme livre dans l'Echiquier, que l'on appelle domes-day, qui n'est qu'un abregé des deux autres, quoique ce soit un fort gros volume. On voit au commencement un grand nombre de portraits & de lettres d'or, qui renvoient au temps d'Eward le Confesseur.

TÉRRIERE, s. f. f. terme de Laboureur, trou que les renards, les lapins, & quelques autres animaux font dans la terre pour

fe cacher. (D. J.)

TERRINE, f. f. terme de Potier de terre, ouvrage de poterie qui a le bord rond, qui est creux, qui n'a ni piés, ni anses, & qui depuis le haut jusqu'au fond, va toujours en étrécissant.

TERRIR, v. n. (Marine.) c'est prendre terre après une longue traversée.

TERRITOIRE, f. m. (Gramm. & Jurisprud.) est une certaine étendue de terrein qui dépend d'une province, d'une ville, seigneurie, justice, ou paroisse.

Quelques-uns tirent l'étymologie de ce est temps de terser les vignes. mot à terrendo, parce que le magistrat a

dans son territoire jus terrendi,

Mais l'étymologie la plus naturelle, est que l'on a dit territorium à terrà, parce qu'en effet le territoire est universitas agrorum intra fines.

Le territoire d'un lieu est souvent différent du ressort: car le territoire désigne le pays, & le ressort désigne la justice à laquelle ce lieu ressortit, soit directement, ou par appel; ainsi un lieu peut être du territoire de Bourgogne, & être du ressort

du baillage de Mâcon.

L'enclave est aussi différent du territoire: en effet, celui-ci est l'étendue du terrein, & l'enclave est l'enceinte qui forme la circonscription de ce terrein. Voyez Loileau, des seigneuries, ch. xij. & les mots ENCEINTE, ENCLAVE, LIMITES, DISTRICT, JUSTICE, JURISDICTION. PAROISSE, SEIGNEURIE. (A)

TERROIR, f. m. (Agricult.) terrein, ou espace de terre considéré selon ses qualités: on dit un bon terroir, un terroir ingrat, un terroir humide, sec, marécageux, pierreux, sablonneux, gras, maigre, stérile, fertile, à vigne, à blé, &c.

TERROTER, v. act. (Jardinage.) c'est répandre du terreau, d'un pouce ou deux d'épaisseur, sur une couche, sur une planche de potager, sur une plate-bande de parterre, sur des caisses d'orangers, & autres arbres à fleurs.

Cette opération empêcheles terres d'être trop battues par les pluies, donne de l'amour à celle sur laquelle on l'étend, & sert à faire avancer les graines, à faire fleurir les arbres, & à les entretenir bien verds.

TERRURE, f. f. (Agricult.) partage de terre dans un lieu. Il ne faut qu'une terrure nouvelle, mais en petite quantité, au pié des vignes basses, & la regle est de mettre toujours un pié de distance entre une hottée & une autre : une terrure plus forte pourroit dénaturer les vignes, ôter la finesse au vin, & former sur le pié une épaisseur capable de le priver de ces influences de l'air, qui y portent le feu & les sucs les plus parfaits. (\bar{D} . J.)

TERSER, v. act. (Agricult.) c'est donner un troisieme labour à la terre; il

TERSET, ou TERCET, f. m. (Littérat.) il se dit de trois vers liés ensemble par le sens, qui ne se repose qu'à la fin de ces trois vers. Boileau dit du sonnet & des regles de ce petit poëme, présenté par Appollon même:

> Il voulut que six vers, artistement Russent en deux tersets, par le sens partagés.

TERTIAIRE, CHANOINE, (Jurisp.) Voyez au mot CHANOINE, l'article CHANOINE TERTIAIRE.

TERTIANAIRE, f. f. (Hift. nat. Bot.) cette plante est l'espece de casside nommée par Tournefort, cassida palustris, flore

cæruleo , I. R. H.

Sa racine est menue, noueuse, blanche, rampante, fibreuse, vivace; elle pousse des tiges à la hauteur d'environ deux pies, quarrées, rameuses, un peurudes, foibles, & inclinées vers la terre, où elles s'enracinent de nouveau par le moyen des fibres qui partent de leurs jointures; ses feuilles font longues, étroites, pointues, dentelées en leurs bords, ameres, attachées à des queues courtes, & d'un verd brun; ses fleurs sortent des aisselles des seuilles, opposées l'une à l'autre, petites, formées en gueule, ou en tuyau découpé par le haut en deux levres dont la supérieure est un casque, accompagné de deux oreillers, & l'inférieure est ordinairement échancrée; cette fleur est velue en dehors, de couleur violette, bleuâtre, & marquée de petits points d'un bleu foncé; à ces fleurs succedent quatre semences presque rondes, renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur, & qui ressemble à une tête couverte d'une toque.

Cette plante croît le long des étangs & des fossés, des ruisseaux, & autres lieux aquatiques; elle fleurit en juin, juillet, & août; on l'emploie rarement en médecine; Ray en a fait une espece de lysimachie.

TERTIAS, adj. (Ordon. pharmac.) la formule latine ad tertias, dont on fait un usage fréquent dans les ordonnances de pharmacie, n'est pas bonne, parce qu'elle souffre deux interprétations différentes; car lorsqu'il s'agit des décoctions, elle peut | personnes, la possession des biens appellés fignifier un tiers ou deux tiers : ainfi si l'on. unde cognati.

ordonne que l'ébullition soit poussée ad tertias, on peut entendre que la liqueur soit réduite à un tiers, & qu'il s'en évapore deux; ou que la liqueur soit réduite à deux tiers, & qu'il s'en évapore un. Il faut s'énoncer nettement dans une ordonnance, & ne jamais laisser le moindre doute à l'apothicaire sur l'intention qu'on a. (D. J.)

TERTRE, f. m. (Jardinage.) est une éminence qui s'éleve au milieu d'une plaine, en forme d'un monticule qui est détaché des côtes voisines. Il y en a de deux fortes, le naturel & l'artificiel; le naturel est celui dont on vient de parler; l'artificiel est un terre-plein élevé, ou une terrasse faite de main d'homme.

TERTRE, f. m. (Tannerie.) morceau de bois de la grosseur de la jambe, & long de quatre ou cinq piés; il est posé horizontalement sur trois piés, dont deux sont aux deux bouts & presque perpendiculaires, & le troisieme est au milieu, mais en affourche, s'éloignant par son extrêmité d'en-bas, de plus de deux piés & demi en arriere; c'est sur quoi posent les mains & s'appuient les garçons tanneurs, qui font des tourbes ou des mottes des vieilles tannées. Dict. du comm. (D. J.)

TERTYLLIEN, (Jurisprud.) ou selon quelques-uns Tertullien, est le surnom d'un senatus-consulte qui fut ainsi appellé d'un certain Tertyllius, ou Tertullus,

qui en fut l'auteur.

Quelques-uns ont confondu ce Tertyllius ou Tertullus, avec le fameux Tertullien, auteur de l'apologétique; mais c'est une erreur qui a été relevée par pluneurs auteurs: on peut voir à ce sujet l'hist. de la jurispr. rom. de M. Terrasson, & le dict. de Morery, à l'article de Tertullien.

Tertyllius, ou Tertullus fut consul sous

l'empire d'Adrien.

Jusqu'alors, suivant la loi des douze tables, les cognats, cognati, c'est-à-dire, ceux qui étoient parens seulement par les femmes, ne succédoient point; la mere même ne succédoit point à ses enfans, ni les enfans à la mere.

Cependant pour adoucir la rigueur de ce droit, le préteur accorda depuis à ces

L'empereur

L'empereur Claude admit la mere à la

fuccession de ses enfans.

Le senatus consulte tertyllien, qui fut fait sous le consulat de Tertyllus & de Maxime, admit à la succession de ses enfans, la mere ingénue qui en avoit trois, & la mere affranchie qui en avoit quatre, voulant récompenser ainsi la fécondité de la mere.

 Cette succession tertyllienne fut appellée luctuosa, parce qu'elle est contre l'ordre

de nature.

Le senatus consulte tertyllien n'admettoit cependant la mere à la succession de ses enfans, qu'au défaut des héritiers siens, ou de ceux qui en tenoient lieu, c'est-àdire, les enfans émancipés que le préteur

appelloit comme héritiers siens.

Il falloit aussi pour que la mere succédât, qu'il n'y eût point d'enfans de la fille décédée; car s'il y en avoit, ils étoient préférés à leur aïeule, quand même ils n'auroient pas été héritiers fiens de leur défunte

Le pere & le frere étoient aussi présérés à la mere; mais la sœur consanguine étoit admise avec elle, bien entendu que la merè ne concouroit qu'au cas qu'elle cût le nombre d'enfans que l'on a expliqué.

Mais Justinien a dérogé au senatus consulte tertyllien, en admettant la mere à succéder, quoiqu'elle n'ait pas eu le nombre d'enfans requis par le senatus consulte. V. la loi mariti, (ex mensium ad leg. juliam de adulteriis), & aux institutes, liv. 11. le tit. z. de senatus consulto tertylliano: voyez aussi MERE, EDIT DES MERES,

SUCCESSION DES MERES. (A)

TERUEL, (Géogr. mod.) en latin Tiarulia; ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur les confins de celui de Valence, au confluent du Guadalaviar & de l'Alhambra, à 26 lieues de Saragosse, & à 48 de Madrid. C'est une ville considérable par son évêché, suffragant de Saragoste, & par le commerce qu'on y fait; il y a huit paroisses, cinq couvens, & un riche hôpital; les fruits que son terroir produit, sont exquis; cette ville sut érigée en cité en 1347, par dom Pedro IV, les états y furent tenus en 1427, par Alphonse V, qui confirma tous ses privileges. Quel- célébroit tous les quatre ans, c'étoit une Tome XXXIII.

ques-uns croient que c'est la Tuibula de Ptolomée, l. II. c. vj. Long. 26. 38. lat. 40.27. (D.J.)

TÉRUNCIUS, dans l'antiquité, étoit une petite piece de monnoie de cuivre, en ulage chez les Romains. Voyez COIN.

Comme on ne fut pas long-temps à s'appercevoir combien ces petites pieces étoient incommodes dans le commerce, & sujettes à se perdre, elles cesserent d'avoir cours, & on n'en conserva que le nom, pour en faire une monnoie de compte. Voyez Monnoie.

Le teruncius fut d'abord le quart de l'as, on de la livre romaine: ainsi comme l'as contenoit douze onces, le teruncius en contenoit trois: d'où lui vint le nom de

teruncius, ou piece de trois onces.

Le teruncius se prenoit aussi peur le quart du denarius, denier; ainsi quand le denier valoit dix as, le *teruncius* en valoit deux & demi; & quand le denier en valoit seize, le teruncius en valoit quatre. Voyez DENIER.

TERWERE, (Géogr. mod.) petite ville des Provinces-unies. Voyez WERE.

(D.J.)

TESCATILPUTZA , (Hift. mod. Superst.) nom d'une divinité adorée par les Mexiquains, à qui ils adressoient leurs vœux pour obtenir le pardon de leurs fautes. Cette idole étoit d'une pierre noire, luilante & polie comme du marbre, & parée de rubans; elle avoir à la levre inférieure des anneaux d'or & d'argent, avec un petit tuyau de crystal, d'où sortoit une plume verte ou bleue; la tresse de ses cheveux étoit dorée, & supportoit une oreille d'or souillée par de la fumée, pour représenter les prieres des pécheurs. Cette statue avoit sur la poitrine un lingot d'or fort grand; ses bras étoient couverts de chaînes d'or, & une grande émeraude formoit son nombril; elle tenoit dans la main gauche une plaque d'or unie comme un miroir, d'où fortoient des plumes de différentes couleurs; la main droite portoit quatre dards. Ce dieu étoit très-redouté des Mexiquains, parce qu'on craignoit qu'il ne punît ou ne révélât les crimes que l'on avoit pu commettre. Sa fête se

espece de jubilé, qui apportoit un pardon

général de toutes les fautes.

TESCHEN, (Géogr. mod.) ville de la haute Silésie, aux confins de la Moravie, de la petite Pologne, & de la Hongrie, sur la rive droite de l'Else, à treize lieues de Cracovie au couchant, & à douze au levant d'Olmutz, avec un fort château. Elle est en partie sur une hauteur, & en partie dans une vallée. C'est la capitale du duché de Teschen. Long. 36. 28. lat. 49. 45. (D. J.)

TESCHEN, duché de, (Géogr. mod.) petit pays du royaume de Boheme, dans la haute Siléfie. Il a la petite Pologne à l'Orient, la haute Hongrie au midi, & le duché de Rahboř au septentrion. Il tire son nom de sa capitale & unique place.

(D. J.)

TESÉGDELT, (Géogr. mod.) ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur un rocher escarpé, proche de la riviere. Elle a un gouverneur au nom du chérif. On y recueille beaucoup d'orge & d'huile. (D. J.)

TESIIK - AGASI - BACHI, terme de Relat. c'est ainsi qu'on nomme en Perse le commandant de la garde du roi, composée

de deux mille fantassins. (D. J.)
TESIN, LE, (Géogr. mod.) ou plutôt
Tesino, en latin Ticinus, riviere d'Italie,
dans le Milanez. Elle a deux sources, l'une
au mont saint Gothard, & l'autre au bailliage de Bellinzone. Cette riviere baigne
Pavie, & à quelques milles au dessous se

perd dans le Pô. (D. J.)

TESKEREGI-BACHI, s. m. (Hift. mod.) grand officier de la Porte ottomane, pour l'administration des affaires de l'empire sous le grand visir. C'est le premier secretaire d'état, chargé de toutes les affaires importantes qui se décident, soit au galibé divan, soit par le prince en son particulier. Le teskeregi-bachi expédie toutes les lettres patentes & missives du grand-seigneur, les saufs-conduits, kat-chériss. & autres mandemens. Tous les secretaires, tant du prince que des bachas, & des trésoriers de l'épargne, en un mot de tous ceux qui manient la plume pour les affaires de l'état, de la guerre & des sinances, sont soumis à ce secretaire

majeur, qui est leur chef, ainsi que le porte son nom; teskeregi en langue turque fignifiant secretaire; & bachi, chef, c'està-dire chef ou sur-intendant des secretaires. Guer. Mæurs des Turcs, t. II.

Guer. Mœurs des Turcs, t. II.

TESQUA ou TESCA, neut. plur.

(Littérat.) étoit un mot fabin qui fignifioit proprement des lieux embarrassés de ronces, & où il étoit dissicile de pénétrer.

On l'a employé ensuite pour désigner toutes sortes de lieux élevés, couverts de bois & d'un accès dissicile. Les Grecs dissient du Actius dans le Philochete:

Quis tu es mortalis qui in deserta Lemnia Et Tesca te adportas loca?

"Qui es-tu toi qui viens dans ces déserts de Lemnos, dans ces lieux inaccessibles be a inhabités? "Enfin comme les tesqua étoient des lieux sauvages & élevés, on nommoit du même nom les lieux de cette espece destinés à prendre les augures, en considérant le vol des oiseaux. Tesqua, dans Varron, désigne aussi certains lieux inhabités à la campagne & consacrés à quelque divinité.

Horace dans son épître à l'intendant de

la terre, lui dit:

Nam quæ deserta & inhospita Tesqua Credis, amæna vocat mecum qui sentit.

"Ces lieux que tu appelles une folitude affreuse, un homme qui les regarde de même œil que moi, les trouve des lieux enchantés."

La terre d'Horace paroissoit à son intendant un désert, un lieu inhabité, parce qu'il n'y trouvoit ni cabaret, ni courtisane.

(D.J.)

TEŚSARACONTA, (Antiq. grecq.)
Τεσσαράπωντα, c'est ainsi qu'on nomma chez les Athéniens quarante magistrats inférieurs qui dans le district des disférens bourgs soumis à leur jurisdiction, décidoient des petites batteries entre particuliers & des procès dont la valeur en argent n'excédoir pas dix drachmes. Potter. Archæol. Græc. tom. I. p. 122. (D. J.)

pour les affaires de l'état, de la guerre & TESSARACOSTON, (Ant. grecq.) des finances, sont soumis à ce secretaire. Tessagnesses, solemnité religieuse qu'obser-

voient les femmes le quatorzieme jour après leurs couches, en se rendant au temple, & en marquant aux dieux par quelques présens la reconnoissance dont elles étoient pénétrées pour leur heureuse délivrance. Potter. Archæol. græcq. tom. I. p. 432, & tom. II. p. 335. (D. J.)

TESSEAUX, voyez BARRES DE

HUNE.

TESSERÆ LAPIDEÆ ou Dés FOSSILES, (Hift. natur.) c'est ainsi que quelques auteurs ont nommé des dés à jouer que l'on trouve, dit-on, assez souvent dans la terre, dans le voifinage de la ville de Bade en Suisse, ce qui a fait aussi nommer ces dés tesseræ badenses. Quelques auteurs ont pris ces dés pour des pierres à qui la nature avoit donné la figure qu'ils ont; mais pour peu qu'on renonce à l'idée du merveilleux, on s'apperçoit aifément que ce font des véritables dés femblables à ceux avec lesquels on joue actuellement, faits d'os comme eux, excepté que leur séjour dans la terre & l'humidité ont pu leur causer quelque altéraration. Il n'est pas si aisé de deviner par quel accident ces dés ont été portés dans l'intérieur de la terre.

TESSÉRAIRE, (Art milit. des Rom.) parmi les Romains le tesséraire étoit un bas officier qui prenoit à l'armée le mot du tribun écrit sur une tablette, & le portoir au centurion. Cette maniere de donner le mot du guet parut plus sûre que de le donner de vive voix, parce que le mot donné de vive voix peut être mal entendu & mal rapporté. Voy. MILITAIRE, disci-

pline des Romains. (D. J.)

TESSERE, (Littér.) tessera; ce mot avoit chez les Romains plusieurs acceptions dissérentes. Il significit un dé à jouer; il vouloit dire aussi le mot du guet, à la faveur duquel les soldats se reconnoissoient entr'eux & se distinguoient des ennemis. Plusieurs croient que ce mot significit encore une mesure de blé qu'on donnoit aux soldats. Du temps des empereurs on distribuoit au peuple des tesseres, pour aller recevoir les présens qu'on lui faisoit en blé, en huile, en or, en argent, & en autres choses d'un prix plus ou moins considérable. Quelques tesseres ont servi de sceaux.

Le nom de tessere se donnoit aussi aux marques ou contre-marques qu'on distribuoit au peuple pour l'entrée des théatres. Celles de ce genre qui sont fort communes, justifient, ou plutôt font excuser l'usage où nous sommes de les attribuer sans distinction aux théatres. Leur matiere étoit arbitraire, & leur forme varioit suivant leur destination.

Plusieurs tesseres étoient d'ivoire; elles exigeoient nécessairement la main du sculpteur pour former le relief dont elles étoient décorées, & celles du graveur pour marquer les lettres ou les différens fignes que portoient ces trois sortes de billets. Parmi celles de cette espece qui nous sont restées, il y en a un grand nombre de forme ronde & femblables aux pieces de monnoie; l'une représente une tête d'empereur, avec des lettres au revers; une autre un masque de théatre, ayant aussi des lettres au revers; une troisieme un homme à cheval; le revers ne présente point de lettres, mais seulement un signe de convention.

Plusieurs autres tesseres étoient de bois, ainsi que celles que l'on a trouvées à Herculaneum; leur forme est singuliere.

Voyez-en les Planches.

Un grand nombre étoit de plomb & de forme semblable aux monnoies. Elles représentoient des divinités égyptiennes ou greeques, des têtes d'empereurs, ou tels autres signes qu'on jugeoit à propos. Voyez TESSÉRAIRE, TESSERE DE GLADIATEUR, TESSERE D'HOSPITALITÉ, &c. (D. J.)

TESSERE DE GLADIATEUR, (Antiq. rom.) espece de certificat d'os ou d'ivoire fur lequel on lit qu'un tel gladiateur a com-

battu un tel jour en public.

La plupart des inscriptions sont gravées sur une petite tablette d'os de la sorme d'un cube prolongé par les deux côtés opposés ou d'un prisme quadrilatere; & cette tablette est parfaitement semblable à plusieurs de celles que Thomassin a fait graver dans son traité de tesserie hospitalitatis.

Parmi les différentes especes de tesseres dont cer antiquaire a parlé dans son ouvrage, il n'a pas négligé de faire mention des tesseres qu'on avoit coutume de distri-

buer dans les jeux folemnels, & en particulier de celles qu'on donnoit aux gladiateurs, comme une sorte de certificats qu'ils avoient combattu un tel jour en public. C'est même de cette espece de tesseres qu'on trouve un plus grand nombre aujourc'hui. Il y en a quelques-unes dans le second dialogue d'Antoine Augustin sur les médailles, dans les recueils de Gruter & de Reinésius; mais on peut en voir une collection beaucoup plus ample dans l'ouvrage de Fabretti.

La figure de toutes ces tesseres est la même; elles sont toutes, ou d'os, ou d'ivoire; les inscriptions qu'on y lit, sont ordinairement distribuées en quatre lignes qui occupent les quatre faces du prisme, & quelquefois en trois lignes seulement; ces inscriptions ne contiennent que le nom du gladiareur, le jour où il avoit paru en public, & les noms des consuls de cette année; rarement y est-il fait mention de l'arme dont le gladiateur s'est servi; il y en a cependant une fur laquelle est gravé un trident, pour marquer que Philomusus est du nombre de ces gladiateurs nommés rétiaires, qui combattoient avec un filet dans une main & un trident de l'autre. La tessere d'Hermia qui étoit dans le cabinet de M. le président de Mazangues, n'est chargée d'aucun symbole; ainsi il n'est pas possible de décider dans quelle espece de combat ce gladiateur s'est distingué. L'inscription doit être luc ainfi: Hermia spectatus ante diem xv. kalendas Decembris, O. Fusio R. Vatinio consulibus.

La plus ancienne de ces tesseres qui nous soit connue, est datée du consulat de M. Terentius & de C. Cassius, c'est-à-dire, l'an de Rome 681; la seconde est de l'an 684; la troisieme de l'an 694; la quatrieme de l'an 696; la cinquieme de l'an 701; celle de M. de Mazangues est la fixieme dans l'ordre des temps, puisqu'elle est de l'an 707. Mém. des Inscript. tom. XV in-4°. (D. J.)

TESSERE DE L'HOSPITALITÉ, (Hift, rom.) tessera hospitalitatis, marque justificative de l'hospitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un.

Les personnes de quelque rang chez les Romains possédoient dans leurs maisons

beaucoup plus de logement qu'elles n'en pouvoient occuper, afin d'avoir toujours des appartemens prêts pour y recevoir les étrangers avec lesquels elles jugeoient à propos de contracter un droit d'hospitalité; & ce droit, par une obligation respective, se transmettoit jusqu'aux descendans.

Le gage & le témoignage assuré de la convention consissoit dans certaines marques doubles d'ivoire ou de bois, qu'ils

nommerent tesseres d'hospitalité.

On ne peut donner une idée plus approchante de ces marques, qu'en les comparant à ces tailles dont se servent nos boulangers & quelques ouvriers, pour marquer la quantité de marchandises qu'ils nous ont sournies à diverses reprises. C'étoient pareillement des marques de bois coupées dans la même piece, qui faisoient deux morceaux séparés, & qui en se joignant n'en formoient plus qu'une, sur laquelle on avoit gravé quelques caracteres qui se correspondoient. Ces lortes de tailles sormoient la lettre de créance, & à leur présentation on reconnoissoit ses hôtes.

Quand deux personnes avoient contracté ensemble l'engagement d'hospitalité, chacune gardoit une de ces marques; elles servoient non seulement à ceux qui avoient ce droit personnellement, mais encore à ceux à qui ils le vouloient prêter, en sorte que le porteur de cette espece de bulletin, ou lettre de créance, étoit aussi bien reçu, logé & nourri, qu'auroit été celui à qui il appartenoit. Les anciens se firent une espece de religion des lois & des paroits de cette vertu de bénésicence qu'ils nommerent hospitalité; & même ils établirent des dieux pour punir ceux qui les violeroient. Voyez Hospitalité.

J'ajoute qu'il me paroît étrange que cet usage qui est une noble charité, soit si fort aboli chez les chrétiens, qui font une profession particuliere de cette vertu; il semble d'abord que ce n'en seroit pas une de l'exercer, comme les anciens, envers des voyageurs aisés; mais ces voyageurs, quelque riches qu'ils soient, ne peuvent guere trouver pour de l'argent en pays étranger, un logement aussi commode que celui que les honnêtes gens du lieu pourroient leur donner, si c'étoit encore la coutume; &

qu'ainfi la dépense qu'on feroit à les loger | » consens, soit en général, soit en partigratuitement, comme autrefois, seroit, à le bien prendre, un service d'honnêteté des plus louables & des mieux placés. (D,J,)

TESSIN, (Géog. mod.) petite ville, ou plutôt bourg d'Allemagne, dans le duché de Mecklenbourg, sur la riviere de Rackénis, entre Desnin & Rostock.

(D, J.)

TESSIO, (Hift. nat. Botan.) c'est une espece de palmier du Japon dont on fait le sagon; on prétend que l'humidité fait sur son bois le même effet que le feu sur le parchemin; qu'on lui met au pié de la limaille de fer au lieu de fumier, & que lorsqu'une de ses branches se casse, on l'attache au tronc avec un clou pour la faire reprendre. Le fiuro ou fiudo approche beaucoup du palmier des montagnes de Malabar; mais il est stérile au Japon. Le sootsiku en est une petite espece, dont les feuilles sont pointues comme celles du roseau.

TESSOTE, (Géog. mod.) petite ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet. Elle est bâtie sur une

roche haute. (D. J.)

TESSUINUM, (Géog. anc.) ville d'Italie, aux confins de la région prætutienne & du Picenum, selon Pline, liv. III, c. xiij. Quelques exemplaires lisent Tervium. (D. J.)

TEST, s. m. (Conchyl.) en latin testa, c'est la substance la plus dure qui forme le corps d'une coquille; ainsi testacée se dit d'une coquille dure & épaisse.

(D, J,)

TEST, (Hift. mod.) en Angleterre, mot tiré du latin testimonium. C'est une protestation ou déclaration publique sur certains chefs de religion & de gouvernement, que les rois & les parlemens ont ordonné de faire à ceux qui prétendoient aux dignités de l'églife anglicane, ou aux charges du royaume. On y a joint des loix pénales contre les eccléliastiques, les seigneurs du parlement, les commandans & officiers qui refusent de prêter le serment conformément à ces tests, dont voici les principaux formulaires.

Test des ecclésiastiques, " Je N. déclare

» culier, à tout ce qui est compris dans le » livre intitulé, le livre des communes » prieres, de l'administration des sacre-» mens, & autres exercices & cérémonies » de l'église, suivant l'usage de l'église » anglieane. »

Loi pénale. « Celui qui sera en demeure » de faire cette déclaration, sera entié-» rement déchu de toute promotion ecclé-» siastique. Tous les doyens, chanoines, » prébendaires, maîtres, chefs, profef-» seurs, &c. ne seront point admis à leur » emploi, qu'ils n'aient fait cette protef-

» tation. »

Test du serment de suprématie. » Je » N. confesse & déclare pleinement con-» vaincu en ma conscience, que le roi est » le feul fouverain de ce royaume & de » toutes les puissances & seigneuries, aussi » bien dans les choses spirituelles & ecclé-" siastiques que temporelles, & qu'aucun » prince étranger, prélat, état ou puif-» sance n'a & ne peut avoir nulle juris-» diction ni prééminence dans les choses » eccléfiastiques ou spirituelles de se » royaume. »

Loi pénale. « Personne ne pourra être » recu à aucune charge ou emploi, soit » pour le spirituel, soit pour le temporel: » il ne sera non plus admis à aucun ordre » ou degré du doctorat, qu'il n'ait prêté

» ce serment, à peine de privation dudit » office ou emploi. »

Henri VIII, après sa séparation d'avec l'église romaine, imposa la nécessité de ces tests, dont les formules varierent à quelques égards sous les regnes d'Edouard VI, d'Elisabeth, de Jacques I & de Charles I. En 1662, Charles II révoqua les tests, & accorda la liberté de conscience: ce qu'il renouvella en 1669 & 1672. Jacques II qui lui succéda, en usa de même; mais après la révolution qui détrona ce prince, le test fut rétabli, & on le prête encore aujourd'hui. En 1673 le parlement dressa un nouveau test, par lequel tous ceux qui entreroient dans quelque charge publique, ou qui en seroient revêtus, rejeteroient par serment le dogme de la transsubstantiation, sous peine d'exnici fans dissimulation, que j'approuve & clusion desdites charges. On augmenta en

1678 ce test, dont la formule étoit conçue en ces termes:

" Moi N. j'atreste, justifie & déclare » solemnellement & sincérement en la pré-» lence de Dieu, que je crois que dans » le facrement de la cene du feigneur, il » n'y a aucune transsubstantiation des élé-» mens du pain & du vin dans le corps & » le sang de Jesus-Christ, dans & après » la confécration faite par quelque per-» sonne que ce soit, & que l'invocation » ou adoration de la vierge Marie ou de » tout autre faint, & le facrifice de la » messe, de la maniere qu'ils sont en usage » à présent dans l'église de Rome, est su-» perstition & idolâtrie. »

On déclare ensuite que ce serment est fait sans aucune réticence, c'est-à-dire,

fans aucune restriction mentale.

TESTACE ou DOHOLO, (Géogr. mod.) en latin Testacius mons, montagne dans l'enceinte de Rome; elle est à environ deux cents pas de la pyramide de Cestius: elle a à peu près demi mille de circuit, & cent cinquante piés de hauteur perpendiculaire. Ce n'est qu'un amas de vaisseaux de terre rompus; on y a creulé des grottes où l'on tient du vin, & on y en vend; ce monticule n'est pas loin de la porte qu'on nommoit Porta Trigemina. (D. J.)

TESTACEES, on a donné ce nom aux animaux couverts d'un test dur : ce sont les coquillages; par le nom de testacées, on les distingue des crustacées qui sont couverts d'une taie, & non pas d'un test: tels sont les écrevisses, les crabes, les

langoustes, &c.

TESTAMENT, f. m. (Théologie.) dans l'écriture se prend pour alliance, & répond à l'hébreu berith, & au grec Andina, qui fignifie l'ade de la volonté derniere d'une personne, qui, en vue de la mort, dispose de ses biens, & ordonne de ce qu'elle veut qu'on fasse après son décès.

Le nom de testament ne se trouve jamais en ce sens dans l'ancien Testament, mais seulement dans le sens de pacte & d'alliance. Mais S. Paul, dans l'épître aux Hébreux, chap. ix, vers. 15 & suiv. raisonnant sur Les quatre livres des Rois. le terme grec diastiza, qui fignifie propre- Les deux livres des Paralypomenes.

ment le testament d'une personne qui sait connoître ses dernieres volontés, dit ces paroles: « Jesus - Christ est le médiateur » du Testament nouveau, afin que par » la mort qu'il a soufferte pour expier » les iniquités qui se commettoient sous » le premier Testament, ceux qui sont » appellés de Dieu, reçoivent l'héritage » éternel qu'il leur a promis; car où il y » a un testament, il est nécessaire que la » mort du testateur intervienne, parce que » le testament n'a lieu que par la mort, » n'ayant point de force tant que le testa-» teur est en vie ; c'est pourquoi le premier » même ne fut confirmé qu'avec le » sang » &c. où l'on voit qu'il parle de l'alliance ancienne & de la nouvelle comme de deux Testamens, dans le sens d'une disposition de la derniere volonté d'une personne.

Dieu a fait plusieurs alliances avec les hommes, comme avec Adam, Noé, Abraham, mais on ne leur donne pas proprement le nom de testament. Voyez

ALLIANCE.

Ce titre s'applique plus particuliérement aux deux alliances qu'il a faires avec les hommes par le ministere de Moyse & par la médiation de J. C.; la premiere se nomme l'ancienne alliance ou le vieux Testament; l'autre se nomme la nouvelle alliance ou le nouveau Testament. Mais comme dans l'un & dans l'autre les volontés de Dieu n'ont pu être connues aux hommes que par des révélations & des actes ou écrits. qui les continssent pour être transmis à la postérité, chaque Testament a eu ses écrivains inspirés & ses prophetes. Voici le catalogue de leurs écrits, selon qu'ils sont reçus dans l'église catholique.

Les livres de l'ancien Testament, au

nombre de quarante-cinq, sont

La Genese. L'Exode. Le Lévirique. Les nombres. Le Deutéronome. Josué. Les Juges. Ruth.

Les deux livres d'Esdras.

Tobie.

Judith.

Efther.

Job.

Les Pseaumes.

Les Proverbes.

Le Cantique des Cantiques.

L'Eccléfiaste.

Le livre de la Sagesse.

L'Eccléfiastique.

Les grands prophetes, savoir,

Isaïe.

Jérémie.

Baruch.

Ezéchiel.

Daniel.

Les douze petits prophetes, qui sont,

Ofée.

Joël.

Amos.

Abdias.

Lonas.

Michée.

Nahum.

Habacuc.

Sophonie. Aggée.

Zacharie.

Malachie.

Les deux livres des Machabées.

Les livres du nouveau Testament déclarés canoniques par le concile de Trente, aussi - bien que les précédens, sont au nombre de vingt-sept.

Les quatre Evangiles, savoir,

S. Matthieu.

S. Marc.

S. Luc.

S. Fean.

Les actes des Apôtres.

Les épîtres de saint Paul, savoir,

Aux Romains.

I. & II. aux Corinthiens.

·Aux Galates. Aux Ephéfiens. Aux Philippions.

Aux Colossiens.

I. & II. aux Thessaloniens.

I. & II. à Timothée.

A Tire.

A Philémon.

Aux Hébreux.

Les épîtres canoniques au nombre de sept.

I. de S. Jacques.

I. & II. de S. Pierre.

I. II. & III. de S. Jean.

I. de S. Jude, apôtre.

L'Apocalypse de S. Jean.

Nous avons traité de tous ces livres sous l'article de chacun, ou du moins de ceux sur lesquels on forme quelque question tant soit peu importante. Nous avons aussi parlé des livres apocryphes, tant de l'ancien que du nouveau Testament, sous le mot APOCRYPHE. On peut d'ailleurs consulter sur ces matieres, pour en avoir une connoissance plus prosonde & plus étendue, les deux ouvrages de M. Fabricius, intitulés: Codex pseudopigraphus veteris Testamenti, & Codex apocryphus novi Testamenti. Les présaces de dom Calmet sur chacun des livres saints, & son dictionnaire de la Bible.

A. N. Tout l'ancien Testament n'est, dans le dessein de Dieu, qu'un grand & magnifique tableau, où sa main a tracé d'avance tout ce qui devoit arriver au libérateur promis. Il fait naître du cœur du second Adam endormi dans la mort, une créature nouvelle, qui ne doit rien ni à la prévarication du premier homme, ni à la féduction de la premiere femme, ni à la malice du serpent, ni à la justice de la sentence qui les a tous condamnés. Et c'est cette créature nouvelle qu'il donne au pere du peuple nouveau, afin qu'elle soit son épouse, & qu'elle reçoive de lui une fécondité, qui s'étende julqu'à la fin des fiecles, & qui remonte même jusqu'à l'origine du monde (a)

⁽a) Dormivit Adam, ut fiat Eva: moritur Christus, ut fiat Ecclesia. Dormienti Ada fit Eva de latere: Mortuo Christo lanced percutitur latus, ut profluant sacramenta, quibus formetur Ecclesia, S. Aug. Tract, IX, in Joan.

Le Messie sera élevé, comme le serpent d'airain, sur le bois qu'il a choisi, pour se montrer delà à toute la terre, & il rendra, comme lui, la santé & la vie à tous ceux qui le regarderont avec foi, & qui mettront en lui leur espérance. Numer. XXI, 8 Joan. III. 14. Il priera, comme Moyse, les mains étendues; & par ce moyen il mettra en fuite'nos ennemis, & nous donnera la victoire, Exod. XVII. 22. Comme Jonas, il fera cesser la tempête: il appaisera la colere de Dieu: il fera englouti par la mort: il ressuscitera le troisieme jour, & prêchera la pénitence aux Gentils avec un succès incroyable. Jon. 2 25. Ibid. II 2 22. Ibid. III. 5. Il sera haï par ses freres, vendu & livré aux Gentils, comme Joseph: après être descendu dans le tombeau, & en avoir été tiré, comme lui, il sauvera l'Egypte par sa sagesse; il en deviendra le roi & le pere par ses bienfaits: sa famille y viendra un jour toute entiere, & elle y adorera celui dont elle a cru étouffer la gloire, en lui ôtant la vie. Genes. XXXVII. 13.28. Ibid. XLI. 41. Ibid. XLII. 6. Ibid. L. 20. Il fera, comme Abel, tué par Cain, à cause de sa vertu, & en haine du témoignage que Dieu lui rendra. Ibid. IV 4. & seq. Act. IV 16. Ibid. vers. 28. Il sera immolé par son pere comme Isaac: comme lui, il survivra à son sacrifice : il deviendra le pere d'une nombreuse postérité après sa mort; & la bénédiction de toutes les nations sera le fruit de son obéissance. Genes. XXII. 26. & seq. Il sera égorgé, comme l'agneau paschal, au même jour & à la même heure. C'est à son immolation & à l'aspersion de son sang, que tout Israël devra la liberté & la vie. Exod. XII. 22. Il chair soit déchirée par les tourmens & maniere plus excellente & plus parfaite, par la mort, il déchirera le voile qui met que le Juif charnel ne l'avoit compris. Il obstacle à la réconciliation des hommes, y vient pour porter aux Gentils le falut & & à leur retour dans le ciel. Levit. IV 6. la lumiere, dont l'aveugle Synagogue a & seq. Ibid. XVI. 2. Il portera, comme mérité d'être privée. Et quoique cette étonle bouc émissaire, toutes les iniquités com- nante substitution soit constante & pumises depuis l'origine du monde: il se blique: quoiqu'elle frappe tous les jours

tre nous: il s'offrira à la redoutable justice de son pere; il en portera tout le poids, & la convertira en miséricorde. Ibid. v. 5. 26. Il préparera dans son sang un bain falutaire au lépreux; & il consentira trèslibrement à la mort, pour nous rendre la liberté, l'innocence & la vie. Levit. XIV. 2. 7. Il scellera la nouvelle alliance, d'un lang infiniment plus digne de Dieu. que celui dont l'ancienne avoit été scellée; il en fera l'aspersion sur le peuple nouveau, & il rendra ainsi le Testament qui nous institue ses héritiers, éternel & irrévocable. Exod. XXIV 4. & Seq. Il substituera enfin aux purifications légales, incapables de sanctifier ceux qui y mettoient leur confiance, un sacrifice unique, mais dont le prix sera infini, l'esset général & perpétuel. Numer. XIX. 23. & seq. Ajoutez à toutes ces prédictions, à toutes ces figures, celles que nous offrent encore l'ordre des sacrifices, la disposition du tabernacle, le ministere du sacerdoce. Voyez comment elles concourent au même deffein:comment elles se prétent mutuellement la lumiere & l'évidence : & vous serez pleinement convaincus, que Jesus-Christ est le terme & la réalité de toutes ces ombres, l'accomplissement de toutes ces promesses, le centre où vient aboutir toute l'économie de l'ancien Testament, le grand, l'unique objet de toutes les écritures.

Enfin, après de si longues préparations, après tant de promesses, de vœux & de gémissemens; après que tant de prophéties ont annoncé son avénement; que tant de figures ont représenté de loin ses mysteres; que tant de justes ont desiré sa venue; que toute la nature en pleurs, & le genre humain percé de plaies, ont soupiré pendant plus de quatre mille ans vers leur entrera comme le grand prêtre, dans le médecin & leur libérateur, Jesus-Christ faint des faints, au jour solemnel de l'ex- paroît sur la terre. Il y vient pour rétablir piation générale; & en permettant que sa le royaume dans la maison de David, d'une chargera des malédictions prononcées con- nos yeux, & qu'elle ne laisse aucun prétexte

à nos incertitudes; qui ne desireroit cependant de connoître les circonstances d'un fi grand événement? Qui ne regarderoit comme le plus précieux de tous les dons, une histoire détaillée de la vie de Jesus-Christ, de ses dogmes, de ses miracles, de ses premiers disciples, de leurs travaux, de leurs conquêtes, de la formation de l'église? Et si cette histoire étoit écrite par un auteur contemporain, combien ne contribueroit-elle pas à notre consolation & à l'affermissement de notre foi?

LESTAMENT DES DOUZE PATRIAR-CHES est un ouvrage apochryphe, composé en grec par quelque Juif converti au premier ou au second fiecle. Origene sur Josué, Hom. 2 stémoigne qu'il avoit vu cet ouvrage, & qu'il y trouvoit quelque bon sens. M. Grabe conjecture que Tertullien l'a aussi connu. Il sut longtemps inconnu aux savans de l'Europe, & même aux Grecs; & c'est aux Anglois que nous avons l'obligation de nous l'avoir procuré. Robert Groffetête, évêque de Lincoln, en ayant eu connoissance par le moyen de Jean de Basingesker, diacre de Légies, qui avoit étudié à Athenes, en fit venir un exemplaire en Angleterre, & le traduisit par le secours de maicre Nicolas, grec de naissance, & clerc de l'abbé de S. Alban, vers l'an 1252; depuis il a été donné en grec par M. Grabe, dans son spicilege des peres, & encore depuis par M. Fabricius, dans ses apochryphes de l'ancien Testament. L'auteur y donne diverses particularités de la vie & de la mort des patriarches qu'il fait parler, & à qui il fait raconter & prédire ce qu'il juge à propos. Il parle de la ruine de Jérusalem, de la venue du messie, de diverses actions de sa vie, & même des écrits des évangélistes, d'une maniere qui ne peut convenir qu'à un chrétien, mais apparemment converti du Judailme, & encore rempli de divers préjugés de sa nation. Calmet, Dict. de la Bible, tome III. p. 551.

Il y a encore plusieurs autres Testamens apochryphes cités par les Orientaux, comme ceux d'Adam, de Noé, d'Abraham, de tude, sans attaquer la vérité de toutes les

Job, de Moyse & de Salomon. Lambecius parle d'un manuscrit grec, intitulé le Testament d'Abraham, mais c'est un ouvrage récent & fabuleux. Dans le catalogue des livres condamnés par le pape Gelase, on trouve le Testament de Job. S. Athanale & quelques anciens font mention du Testament de Moyse, composé par les hérétiques Séthiens. Enfin M. Gaulmin cite dans ses notes sur Psellus un manuscrit grec, qui a pour titre le Testament de Salomon, mauvais ouvrage de quelque grec moderne.

Preuves de la vérité & de l'inspiration du nouveau testament.

A. N. Ce nouvel article est tiré d'une instruction pastorale de M. l'Archevêque

de Lyon, imprimée en 1776.

TESTAMENT, (Verité du nouveau.) Ces livres ont été écrits par huit auteurs contemporains, auteurs, qui tous avoient eu part aux faits éclatans qu'ils racontent; qui en ont connu exactement les causes & les motifs; qui, sur tous les points un peu importans, s'accordent à rendre un témoignage uniforme, & qui ne transmettent aux fiecles suivans, que ce qu'ils ont oui de leurs oreilles, vu de leurs yeux & touché de leurs mains. (b) Or, quelle autre histoire que celle de l'évangile, a eu autant de garans, & des garans aussi irréprochables de sa fidélité? Il faut donc reconnoître que la religion chrétienne. à n'examiner encore que le nombre, le caractere de ses historiens, & le temps où ils ont écrit, a un avantage certain audessus de tout ce qui est cru par les hommes fur des témoignages humains; & par conséquent, que les faits qui lui servent de fondement, ont un degré d'autorité capable de soumettre tous les esprits, sur qui la raison conserve quelqu'empire.

Mais qui nous répondra que ces historiens font contemporains & témoins oculaires? La foi publique & la tradition conftante, dont on ne peut combattre la certi-

⁽b) Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris de verbo vica . . testamur & annuntiamus vobis. I. Joann. I. 1. 3.

TES Et en effet, sans parler du zele si pur, si tendre, si courageux, qui caractérise ces ouvrages divins, & que l'iniposture ne sauroit imiter, nous demandons comment un homme, qui n'eût pas converti les Galates, auroit osé leur parler avec la force & la véhémence que S. Paul emploie dans sa lettre? Nous demandons comment les Corinthiens auroient accueilli l'autorité que s'arroge l'auteur des deux épîtres qui leur sont adressées, fi cet auteur n'étoit pas Saint Paul lui-même, ou si Saint Paul n'étoit pas leur premier apôtre? Nous demandons comment un imposteur auroit entrepris de s'ériger en maître des Juiss & des Gentils, qui étoient à Rome, s'il n'y avoit point eu de dispute entre eux? Et si ces disputes étoient réelles, quel droit

auroit eu pour décider l'importante question de l'origine de la justice, & pour

humilier les Juiss & les Gentils, un homme

dont la mission n'auroit pas été reconnue;

& autorifée par des miracles?

Remarquez encore, que les lettres de S. Paul, & les autres écritures du nouveau Testament sont adressées à toutes les nations du monde, aux Romains, aux Ephésiens, aux Galates, aux Hébreux, &c. que tous ces peuples les ont reçues; & que du temps même des Apôtres, ils en produisoient les originaux. (d) Il faut donc : is ces écrits sont supposés, ou que tous ces peuples de la terre se soient unis pour les fabriquer & les répandre ensuite sous des noms imaginaires, ou qu'eux-mêmes y aient été trompés. Mais comment des millions d'hommes auroient-ils pu être abusés sur un fait, où l'erreur étoit si aisée à découvrir? Ou comment auroient - ils tous conspiré à accréditer & à faire prévaloir l'imposture? Quoi! des hommes embraffent une religion qui abhorre le mensonge, qui n'enseigne que la vérité; ils renoncent pour elle à toutes les espérances humaines; ils s'exposent pour elle aux plus violentes persécutions; & fans " sées. " Bossuet, Hist. Univers. II Partie. | intérêt, comme sans raison, ils se seront

histoires, sans mettre entre nous & les temps qui nous ont précédés, un chaos impénétrable, sans rompre tous les liens de la société. Or, les évangélistes & les apôtres ont pour eux ce double témoignage; & il leur est uniformément rendu, non feulement par les fideles, mais par les hérétiques & les païens. Une multitude de peuples divers ont recu & traduit leurs écrits, aussi-tôt qu'ils ont été composés, & ils conviennent tous de leurs dates & de leurs auteurs. Jamais ni Celse, ni Julien, ni aucun autre ennemi du christianisme n'ont élevé le moindre doute sur cette tradition. Il est vrai qu'après la mort des apôtres, & lorsque l'église étoit déja répandue dans toute la terre, deux novateurs (c), oserent avancer que les évangiles avoient été ou supposés, ou altérés. Pour établir cette prétention, pour renverser la possession constante de la société chrétienne, il auroit fallu produire des originaux différens des siens, ou apporter au moins quelques preuves également décifives; mais lorsque ces hérétiques & leurs disciples surent pressés de justifier une affertion jusqu'alors inouie, ils se trouverent réduits au filence : en sorte que leur témérité & leur confusion constatent ellesmêmes que, dès l'origine du christianisme, on ne pouvoit rien opposer à la tradition perpétuelle de l'église sur ce point important. Tertul. advers. Marcion. IV 1.4.5.S. Aug. contr. Fauft. XXXII. C. 16. & alibi.

" Les seuls épîtres de Saint Paul, dit » M. Boffuet, fi vives, fi originales, fi " fort du temps, des affaires, & des » mouvemens qui étoient alors, & enfin » d'un caractere si marqué: ces épîtres, » dis-je, reçues par les églifes auxquelles » elles étoient adressées, & delà communiquées aux autres églises, suffiroient » pour convaincre les esprits bien faits, » que tout est fincere & original dans les » écritures que les apôtres nous ont laif-

⁽c) Marcion & Manes.

⁽d) Percurre Ecclesias Apostolicas, apud quas ipfa authentica littera Apostolorum recitantur. Tertullian, de Bræfeript, C. 36.

accordés dans le coupable dessein d'en imposer à tous les siecles; ils auront donné, comme des ouvrages divins, leurs propres inventions, ou celles de l'imposteur, qui ose les appeller en témoignage de mille faits dont ils connoissoient la fausseté; & ni les divisions qui se sont élevées entre les églifes particulieres, ni la diverfité des intérêts, des caracteres & des fituations d'une multitude innombrable de complices, n'auront jamais déterminé personne à dévoiler la fraude, ou à désabuser la terre! ·C'est trop honorer une pareille supposition, que de la combattre sérieusement.

Nous ajoutons enfin que les livres du nouveau Testament ont été célébres dès l'origine du christianisme, & qu'ils sont cités par les plus grands hommes contemporains, ou des apôtres, tels que Saint Ignace, Saint Clément, Saint Polycarpe; ou de leurs premiers disciples, tels que Saint Irenée & Saint Justin. Tous ces Saints & vénérables personnages avoient donc lu nos livres facrés, puifqu'ils en rapportent des textes; ils étoient donc persuadés que les apôtres & les évangélistes en étoient les auteurs, puisqu'ils les leur l attribuent. Ils en étoient donc pleinement assurés, puisqu'ils vivoient de leur temps & avec eux. Ces premiers témoins sont à

Saint Polycarpe a les mêmes garans. Eh! que peuvent les vaines conjectures de l'incrédulité, contre cette chaîne de témoignages, qui commence aux temps apostoliques, & qui d'âge en âge s'est perpétuée jusqu'à nous, toujours avec la même liaison & la même autorité?

L'exactitude févere avec laquelle les premiers chrétiens discernoient les écritures véritables, de celles qui étoient supposées, & le principe décifif d'aprês lequel ils faisoient ce discernement, donnent un nouveau degré de certitude à l'authenticité des livres faints. Plusieurs hérétiques des premiers temps porterent l'audace jusqu'à mettre sous le nom des apôtres, des évangiles dont ils étoient eux-mêmes les auteurs. Mais cette sacrilege entreprise fut aussi-tôt découverte & repoussée avec indignation. Les fideles qui demeuroient attachés à la premiere & plus ancienne tradition, n'opposoient à ces nouvelles écritures, que leur nouveauté même. Elles nous ont été inconnues jusqu'à présent, disoient-ils. (e) Elles l'ont été aux apôtres, dont elles portent faussement le nom. Aucun d'eux ne les a données aux églises qu'il a fondées. Aucune église ne les a recues de leurs mains: personne ne les a citées: jamais elles n'ont été expliquées ou connues dans leur tour appuyés par d'autres, qui les nos assemblées: elles sont postérieures à ont suivis immédiatement, & qui ne sont l'établissement de la religion : elles sont pas moins dignes de foi. Saint Clément toutes de même date que les erreurs qu'elles est cité par Saint Irenée; Saint Ignace l'est favorisent : nous sommes donc dispensés par le plus ancien historien de l'église; & d'entrer dans l'examen de ces faux titres.

(e) Ego meum Evangelium dico verum, Marcion suum. Ego Marcionis affirmo adulteratum, Marcion meum. Quis inter nos determinabit, nist temporis ratio ei prascribens auctoritatem quod antiquius reperietur; & ei prajudicans vitigtionem, quod posterius revincetur? Tertul. cont. Marc. L. IV, c. 4.

In summa, si constat id veriùs quod priùs, id priùs quod & ab initio, id ab initio quod & ab Apostolis : paricer utique constabit, id esse ab Apostolis traditum, quod apud Ecclesias Apostolorum suerit sacro sanctum. Videamus quod lac à Paulo Corinthii hauserint : ad quam regulam Galatæ sint recorrecti : quid legant Philippenses . Thessaloni-censes, Ephesii : quid etiam Romani de proximo sonent, quibus Evangelium & Petrus & Paulus sanguine quoque suo obsignatum reliquerunt. Habemus & Joannis alumnas Ecclesias. Dico itaque apud illas, nec solas jam Apostolicas, sed apud universas quæ illis de societate Sacramenti confæderantur, id Evangelium ab initio editionis sua stare quod nunc maxime tuemur; Marcionis verò plerisque nec notum: nullis autem notum, & non eò damnatum. Ibid. c. 5.

Dic mihi cujus libro potius credere debeamus? ejus ne Apostoli, qui Christo, cum adhuc in terra esset adhaserat : an nescio cujus Persæ, qui tantò post natus est? Sed alium fortè proferes librum, qui nomen habeat alicujus Apostoli, quem à Christo constat electum, & ibi, Christum natum ex Maria Virgine non esse, lecturus es. Cum ergo necesse sit alterum horum librorum esse mendacem, cui nos potitis censes sidem accommodare debere? Ei-ne quem illa Ecclesta, ab ipfo Christo inchoata, & per Apostolos proveda, certa successionum serie, usque ad hac tempora, 20to terrarum orbe dilatata, ab initio traditum & conservatum agnoscit: an ei, quem eadem Ecclesia incognitum reprobat? S. Aug. cont. Faust. XXVIII. 2. vide Ibid. XIII, c. 4.

dont la supposition est aussi claire que la nouveauté. C'est ainsi que toutes les fictions étoient rejetées; & que les prétendus livres saints, plus récens que l'origine de l'église, étoient écartés pour jamais par le fimple, mais invincible argument de la prescription.

Les Livres du nouveau Testament sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération importante.

Dans tous les temps l'églife conserva une profonde vénération pour la mémoire des apôtres; dans tous les temps elle regarda leurs écrits, comme l'ouvrage de l'Esprit Saint; elle sut toujours persuadée qu'on ne pouvoit y ajouter, ou en retrancher, sans impiété & sans sacrilege: delà cette attention religieuse avec laquelle elle ne cessa de veiller sur la pureté de ce dépôt sacré. Que d'obstacles d'ailleurs ne se seroient pas opposés au dessein de corrompre, ou d'altérer l'histoire de l'évangile! Les copies en étoient répandues dans toute la terre; une multitude de nations diverses la respectoient, comme un monument divin; elle étoit entre les mains de tous les fideles; chacun y trouvoit le titre fondamental de sa grandeur & de ses espérances; on la lisoit sans cesse dans les familles, dans les maisons particulieres, & dans les affemblées publiques de religion. Et ne résulte-t-il pas manifestement de la réunion de toutes ces circonstances, que les écritures du nouveau Testament n'ont eu rien à redouter, ni de la révolution des fiecles, ni des entreprises de la nouveauté?

Cependant si, malgré tant de garanties, l'incrédulité s'obstine à soutenir que ces écritures ont éprouvé des changemens confidérables, qu'elle détermine donc la nature, le temps, le motif, & les auteurs de cette altération. Et d'abord, sur qui fera-t-elle tomber le crime de l'imposture? Sera-ce sur les païens? Ils n'avoient intérêt à corrompre les livres sacrés, que pour abaisser le christianisme naissant, & soutenir l'idolâtrie chancelante. Mais dans ce dessein, il ne falloit pas y laisser cette élé-

la morale, si supérieure à celle de leurs philosophes. Il falloit donc y effacer cette foule de miracles, qui rendent un si illustre témoignage à la divinité de notre religion. Et quand on supposeroit aux païens un projet si gratuit & si mal concerté, à qui persuadera-t-on que tous les chrétiens de l'univers aient été distraits, ou indisférens fur son exécution; & qu'ils aient abandonné sans résistance aux entreprises des idolâtres, des monumens dont ils étoient toujours prêts à sceller la vérité par l'effufion de leur fang?

Attribuera-t-on aux juifs la prétendue altération des écritures? Mais sans répéter les réponfes que nous venons de donner à cette absurde imputation, & qui conservent ici toute leur force, nous demandons seulement à l'incrédule, pourquoi les juifs, maîtres de dénaturer nos livres faints, y ont laissé subsisser tant de reproches déshonorans, contre les vaines traditions de la lynagogue, contre l'hypocrifie des prêtres & des docteurs de la loi, contre les superstitions du peuple, les vices & l'aveugle-ment de la nation? Pourquoi sur-tout ils n'en ont pas fait disparoître cette multitude de prodiges qui parlent si hautement en faveur du christianisme, & qui les convainquent à la face de toute la terre de Déicide & d'endurcissement?

Il ne reste donc plus que les chrétiens, qu'on puisse soupconner d'être les auteurs de la fraude. Mais on ne dira pas, fans doute, que tous les fideles de l'univers se iont concertés, ont conspiré pour corrompre ce qu'ils avoient de plus vénérable & de plus faint, en forte qu'aucun d'eux ne se soit opposé à l'entreprise; qu'aucun n'ait élevé sa voix pour sauver la foi, ou pour garantir la postérité des pieges de l'erreur. Et si l'altération n'est l'ouvrage que d'un feul, ou tout au plus d'un petit nombre. fait-on bien à quoi l'on s'engage par cette nouvelle & étonnante supposition? C'est aux chrétiens de toute la terre qu'il faut fasciner les yeux en même temps; c'est dans le livre le plus précieux & le plus révéré, lu chaque jour, & gravé même dans la mémoire des enfans; c'est dans une vation de sentimens qu'ils étoient forcés multitude innombrable d'exemplaires, & d'y admirer eux-mêmes; cette pureté dans des versions répandues par-tout dès

1 1 1

la naissance de l'église, qu'il faut adroitement insérer le mensonge. Et quel homme sera assez audacieux pour concevoir un pareil dessein, ou assez insensé pour se flatter d'y réussir? Si le peuple n'avoit pas apperçu le crime, auroit-il échappé à la vigilance des pasteurs? Et si les pasteurs euxmêmes en avoient été les auteurs, ou les complices, les fideles l'auroient-ils fouffert tranquillement (f)? Si les docteurs & les peuples s'étoient réunis pour exécuter cette sacrilege entreprise, les ennemis du dehors n'auroient pas manqué de triompher du scandale. Cependant aucun d'entr'eux n'a jamais fait aux chrétiens ce reproche capital. Ils combattoient à la vérité de toutes leurs forces la doctrine des livres faints, mais ils les ont toujours reconnus pour authentiques, vrais, & parvenus dans leur intégrité jusqu'au temps où l'on étoit alors. Enfin quand le filence, l'oubli ou l'indifférence des ennemis du christianisme auroient favorisé cet étrange projet, les partis qui se formerent bientôt dans l'église, & qui'sont presque aussi anciens qu'elle, auroient été un obstacle invincible à son exécution.

Peu de temps après la mort des apôtres, il s'éleva des hommes indociles & téméraires, qui rompirent les liens de l'unité, & formerent des fociétés particulieres de ceux qu'un esprit d'orgueil & d'indépendance avoit égarés. Et dès-lors il devenoit plus impossible que jamais de donner la moindre atteinte à la pureté des écritures. Si les orthodoxes l'avoient ofé, avec quelle force les sectes séparées, si attentives à toutes les démarches de l'église, ne lui auroient-elles pas reproché cette prévarication? Et l'orsque les hérétiques, pour trouver quelque appui à leurs nouveautés profanes, tenterent de les introduire dans le texte sacré, vous avez déja vu, comment l'église confondit leur imposture par la simple comparaison des anciens exemplaires, communs à toutes les églifes, avec les exemplaires falsifiés.

Il ne sera pas plus facile à l'incrédulicé de fixer l'époque de la prétendue altération des écritures, que d'en déterminer les auteurs. La féra-t-elle remonter jusqu'au temps qui précéda les Irénée, les Justin, les Clément, les Ignace, les Polycarpe? Mais ce temps est celui des apôtres, ou des disciples qui avoient vécu avec eux, & qui succéderent immédiatement à leur ministere & à leur autorité: & nous avons déja montré que tout changement étoit impossible sous les yeux de ces témoins incorruptibles. Dira-t-elle que les écritures ont été corrompues dans des temps postérieurs? Mais pour détruire cette vaine allégation, il suffit de jeter les yeux sur le nouveau Testament, tel qu'il est aujourd'hui, & de le comparer avec cette multitude de textes, qui se trouvent cités dans les ouvrages des premiers écrivains de l'église. La parfaite conformité qui regne entre les uns & les autres, est une preuve sans replique, que les écritures ont été les mêmes dans tous les temps.

Enfin, pour accuser les premiers chrétiens d'être les corrupteurs de leurs propres titres, il faudroit au moins pouvoir leur supposer un motif. Ce n'est point assez; il faudroit leur déclarer nettement : voilà ce qui ne fut pas d'abord dans vos écritures, & ce qu'on y ajouta depuis : voilà ce qu'on y lisoit auparavant, & ce qui fut ensuite effacé par vos peres. Mais ce n'est point ainsi que procede l'incrédulité. Elle se permet tous les soupçons, & ne se croit obligée d'en justifier aucun; en sorte que, pour la confondre, il devient nécessaire de combattre tout à la fois ce qu'elle dit. & ce qu'elle ne dit pas, & de détruire plutôt la possibilité, que les preuves des faits qu'elle avance. Disons donc que des hommes qui respectoient les écrits des apôtres, comme la parole de Dieu même; qui y avoient puisé la haine du mensonge & l'amour de toute verire; qui renoncoient à tous les biens présens pour la

⁽f) L'Histoire de l'Eglise sournit plusieurs exemples de cette délicatesse du Peuple sidele, qui le porta à s'élever avec sorce contre les plus légers changemens, que certains Passeurs faisoient dans quelquesunes des paroles de l'Ecriture Sainte. Voyez Sozomene, Hist. Eccles. L. 1, c. ij. S. Aug. Epist, 71 & 82. S. Hieron. Epist. 75. Inter Augustin. n. 21.

suivre; qui sacrifioient jusqu'à leur vie pour, la défendre, étoient incapables de l'imposture sacrilege qu'on ne craint pas de leur reprocher. Ajoutons qu'il n'y a rien, & qu'il ne manque rien dans les livres saints, qui puisse servir de fondement à cette im-

putation téméraire.

En effet, qu'est-ce que les prétendus faussaires en auroient retranché? Ce qui pouvoit révolter les esprits superbes, ou faire-trembler la nature? Mais nos yeux y lisent encore ces incompréhensibles mysteres, qui confondent la sagesse humaine: ces regles fortes & séveres, qui combattent tous les vices, & immolent toutes les passions. Quels seroient les points surajoutés au texte primitif? Les miracles de Jesus-Christ? Mais dès-lors il faut soutenir que les livres du nouveau Testament sont l'ouvrage de la fraude, & donner ouverture à toutes les absurdités que nous avons relevées dans ce système insensé; car les miracles sont comme le fond & la base de ces livres. C'est sur les miracles que sont appuyées la doctrine des mœurs, & la foi des mysteres; & puisque la supposition des écritures entieres est impossible, leur altération, par l'addition frauduleuse des miracles, ne l'est pas moins.

L'incrédulité ajoute que les versions de l'écriture ne s'accordent point entre elles, & que dès les premiers temps on disputa dans l'église sur l'authenticité de quelques ouvrages qui entrent aujourd'hui dans le corps des livres faints. Nous conviendrons sans peine, que, par l'inadvertance des copistes & la suite des siecles, il s'est glissé de légeres différences dans les versions & les exemplaires du texte sacré; mais en estil moins vrai que ce sont par-tout les mêmes dogmes, la même morale, les mêmes prédictions, les mêmes promesses, la même suite d'histoire; que de tous les manuscrits, de toutes les versions, de tous les livres, il en revient toujours la même substance, la même législation, la même foi; que tous, sans exception, nous présentent Jesus-Christ opérant des prodiges, prêchant une doctrine sublime, rassemblant ses brebis, & formant son église, mourant au milieu des douleurs & des ignominies, sortant du tombeau par sa puis- consommée. Et que faut-il de plus, que

sance, envoyant ses apôtres dans tout l'univers, s'élevant au plus haut des cieux, & répandant delà son esprit sur l'église naissante; que tous nous présentent unitormément les travaux des apôtres, leurs succès, la ruine de l'idolâtrie, l'établissement de la foi dans toute la terre, la doctrine de la justice chrétienne, son origine, fon excellence, ses caracteres; que tous annoncent un même Dieu créateur, un même Jesus-Christ réparateur, un même Esprit sanctificateur, un même baptême, un même sacrifice, une même fin, la même voie pour y parvenir, les mêmes supplices réservés au crime, les mêmes récompenses préparées à la vertu. Et que pouvions-nous demander de plus à la divine providence, pour être assurés que ces monumens sacrés nous sont parvenus dans leur intégrité? Si quelque portion des écritures a paru douteuse pendant un temps, à certaines églises, notre foi n'en doit souffrir aucun préjudice, parce que ces livres particuliers, dont l'authenticité étoit moins constante, ont été ensuite généralement reçus comme l'ouvrage des apôtres, & que d'ailleurs ils ne renferment rien de considérable, qui ne se trouve déja configné dans les livres toujours avoués.

Les Auteurs des Livres du nouveau Testament sont instruits & sinceres. Ils n'ont pu être trompés: ils n'ont point eu dessein de tromper.

Ce seroit peu d'avoir conservé les écritures, telles qu'elles sont sorties des mains des apôtres & des évangélistes, si ces derniers ne méritoient pas notre confiance par leurs lumieres & leur sincérité; mais tout nous répond qu'ils ont ce double avantage dans le degré le plus éminent. Ce ne sont ni les inventions de leur propre esprit, ni des faits arrivés avant eux ou loin d'eux, qu'ils nous racontent : ce sont des événemens dont ils ont été les témoins oculaires. & souvent les principaux instrumens: c'est ce qu'ils ont fait & ce qu'ils ont vu, pendant tout le cours de leur vie. Tous leurs écrits portent le caractere d'une raison saine, d'un sens prosond, d'une sagesse la réunion de toutes ces circonstances, pour détruire jusqu'au soupçon de méprise & d'illusion?

Si les apôtres n'ont pu être trompés, il est également certain qu'ils n'ont pas voulu tromper eux-mêmes. Ils ne travaillent point de concert : ils n'écrivent ni dans le même temps, ni dans le même lieu, & cependant ils sont pleinement d'accord sur la doctrine & fur les faits qu'ils annoncent. Loriqu'on observe entr'eux quelques contrariétés apparentes, elles deviennent une nouvelle preuve que sur tous les objets importans, c'est la vérité seule, & non la collusion qui les a réunis. Ils parlent d'euxmêmes, de leur ignorance, de leurs foiblesses, de leurs fautes, avec une ingénuité qui persuade & qui surprend. Ils se donnent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire, pour de pauvres pêcheurs, qui ne connoisfoient que leur barque & leurs filets, avant leur vocation à l'apostolat. Ils savent que l'orgueil est le vice le plus opposé à l'esprit de l'évangile, & ils ne cachent point l'amour qu'ils ont eu pour les préférences & les distinctions. Ils avouent que jusqu'aux derniers momens de la vie de Jesus-Christ, la jalousie & l'ambition ont causé parmi eux des contestations & des murmures. Ils ne dissimulent point qu'ils avoient tous promis à Jesus Christ de le suivre jusqu'à la mort, & qu'une suite lâche & honteuse avoit été la suite & la peine de leur présomption. En faisant le récit le plus simple & le plus circonstancié des trois renoncemens du premier d'entr'eux, ils n'omettent rien de ce qui rendoit inexcusables sa témérité & son parjure. Mais étoitil donc si indispensable de faire de pareils aveux? Et ne paroissoit-il pas, au contraire, utile à l'évangile, de couvrir l'ancienne ignorance de ceux qui étoient chargés de l'annoncer à tous les peuples, & de cacher la baffelle de leur origine & de leur premier emploi? N'étoit - il pas plus conforme à la fagesse humaine, si elle avoit été consultée, de laisser dans l'oubli des fautes & des foiblesses, dont le souvenir pouvoit être un obstacle aux progrès de la religion?

La mort bravée par les apôtres, im- | » fera re prime à leur témoignage le dernier sceau de | » ai dit

la vérité. Nous conviendrons qu'un homme abusé & affermi dans la séduction par le temps & par les préjugés, peut donner sa vie pour de fausses opinions. La conscience alors, quoique dans les ténèbres, tient lieu de vérité & de lumiere : la crainte de la divinité y ajoute une force nouvelle; & tous les sentimens qui en naissent, déterminent l'application de la maxime générale, qu'il faut tout sacrifier à la religion. Mais que des séducteurs, sans intérêt & sans motif, ou pour la seule satisfaction de faire prévaloir l'imposture, affrontent tout à la fois la rigueur des tourmens, les horreurs du trépas, le cri de la conscience, les menaces de Dieu , & cela fans rienespérer de leur folle obstination, avec la certitude même d'en être sévérement punis par la vérité éternelle qu'ils outragent, c'est une espece de délire qui est contre la nature, & dont il n'y a pas de traces dans l'histoire. L'hypocrifie ne va point jusqueslà; elle ne manque jamais de moyens pour échapper au péril, lorsqu'elle est pressée. Et puisque les apôtres ont tous offert, ou facrifie leur vie , pour atteffer des faits publics, éclatans, sur lesquels ils n'avoient pu se méprendre, concluons donc que leur bonne foi est entiere, & que s'il nous reste encore quelque sentiment de défiance sur leur fincérité, la caufe en est bien moins dans notre esprit, que dans notre cœur.

Les Ecritures du nouveau Testament sont divines, & leurs Auteurs inspirés.

Les mêmes raisons qui nous ont convaincus de l'authenticité des livres du nouveau Testament, & de la fidélité de ceux qui les ont écrits, nous persuadent également, & que ces écritures sont divines. & que leurs auteurs sont inspirés. Ce sont ces auteurs eux-mêmes qui nous affurent que Jesus-Christ leur avoit promis à tous une lumiere surnaturelle, une révélation immédiate, pour les instruire & les diriger dans l'enseignement des vérités du salut. " Le consolateur, qui est le Saint-Esprit, » que mon pere enverra en mon nom, " vous enseignera toutes choses, & vous " fera ressouvenir de tout ce que je vous .. Quand l'esprit de vérité less.

» venu, il vous enseignera toute vérité: » car il ne parlera pas de lui-même; mais » il dira tout ce qu'il aura entendu, & il » vous annoncera les choses à venir (g) ». La promesse de l'inspiration ne pouvoit être ni plus précise, ni plus générale; & ce sont encore les apôtres & les évangélistes eux-mêmes qui attessent qu'elle a été exactement accomplie. Par-tout ils déclarent qu'ils ne sont que les organes & les interpretes de l'Esprit-Saint; que c'est Jesus-Christ lui-même qui parle par leur bouche; que le mépris qu'on feroit de leurs paroles, retomberoit sur Dieu même, qui les a remplis de son esprit. C'est sur ce fondement que l'apôtre assure les Thessaloniciens, qu'ils ne s'étoient point trompés, en écoutant ses discours avec le même respect que la parole de Dieu, parce qu'en effet ils étoient sa parole : non ut verbum hominum, sed, sicut est vere, verbum Dei (h). Saint Paul, il est vrai, parle feul ici, mais il est évident qu'il le fait au nom de tous les apôtres. Et dès qu'il a été précédemment prouvé que leur témoignage réunit tout ce qui peut inspirer le respect & la confiance, pourquoi le rejeterionsnous, quand ils se disent prophêtes & inspirés.

TESTAMENT, (Jurisprud.) est la déclaration que fait quelqu'un de ce qu'il veut

être exécuté après sa mort.

L'usage des testamens est fort ancien, on l'a même fait remonter jusqu'au temps des premiers patriarches, & nous avons un recueil de leurs testamens, mais que les critiques ont justement regardé comme

apochryphes.

Eusebe, & après lui Cédrenus, rapportent que Noé, suivant l'ordre de Dieu, sit son testament, par lequel il partagea la terre à ses trois sils; qu'après avoir déclaré à ses ensans ce partage, il dressa un écrit qu'il scella & remit à Sem, lorsqu'il se sentit proche de sa sin.

Ainsi l'origine des testamens doit être rapportée au droit naturel des gens, & non au droit civil; puisqu'ils se pratiquoient dès le temps que les hommes n'avoient encore d'autre loi que celle de la nature: on doit seulement rapporter au droit civil les formalités & les regles des testamens.

Il est certain, suivant les livres sacrés, que l'usage des testamens avoit lieu chez les Hébreux long – temps avant la loi de

Moyle.

En effet Abraham, avant qu'il eût un fils, se proposoit de saire son héritier le sils d'Eléazar son intendant. Ce même patriarche donna dans la suite tous ses biens à Isaac, & sit seulement des legs particuliers aux enfans de ses concubines. Il est aussi parlé de legs & d'hérédité dans le prophete Ezéchiel. Isaac donna sa bénédiction à Jacob, & lui laissa ses possessions les plus sertiles, & ne voulut point révoquer cette disposition, quoiqu'il en sût vivement sollicité par Esaü. Jacob régla pareillement l'ordre de succéder entre ses enfans; il donna à Joseph la double part qui appartenoit à l'ainé, quoique Joseph ne le sût pas.

Les Hébreux avoient donc l'usage des testamens, ils étoient même assujettis à certaines regles; ils ne pouvoient pas tester pendant la nuit: ceux qui avoient des ensans avoient toute liberté de disposer entr'eux, ils pouvoient même faire des legs à des étrangers; mais après l'année du jubilé, les immeubles légués devoient revenir aux ensans du testateur, ou à leurs

héritiers.

Les Egyptiens apprirent l'usage des testamens de leurs ancêtres descendans de Cham, ou, en tout cas, des Hébreux qui demeurerent en Egypte cent dix ans.

Les légissateurs grecs qui avoient voyagé en Egypte, en emprunterent les meilleures lois : aussi voit-on l'usage des testamens

(h) Cum accepisseis à nobis verbum auditus Dei, accepissis illud, non ut verbum hominum, sed, sicut verè est, werbum Dei, I. Thessal. II. 13.

⁽⁵⁾ Paracletus autem, Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggerez vobis omnia, quecumque dixero vobis. Joan. XIV. 26.

Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem: Non enim loquetur à semetipso: sed quæcumque audiet, loquetur, & quæ ventura sunt, annuntiabit vobis. Ibid. XVI. 13.

145

reçu à Lacédémone, à Athenes, & dans les autres villes de Grece.

Les Romains emprunterent à leur tour des Grecs de quoi former la loi des douze tables qui autorise des testamens. Il paroît même par ce que dit Tite-Live du legs que Procas avoit sait à son neveu du royaume d'Albe, que les testamens étoient usités à Rome dès sa fondation.

Toutes les autres nations policées ont aussi reçu l'usage des testamens, soit que les Romains l'y eussent introduit, ou qu'il y sût déja connu auparavant.

Dans les Gaules en particulier, les testamens étoient en usage, ainsi qu'on l'apprend de Marculphe, Grégoire de Tours & des

capitulaires.

Il n'y avoit d'abord chez les Romains que deux sortes de testamens; celui appellé calatis comitiis, qui se faisoit en temps de paix dans les comices; & celui qu'on appelloit in procinctu, que faisoient les soldats prêts à partir pour quelque expédition militaire.

Dans la suite, ces deux sortes de testamens étant tombés en désuétude, on introduisit une troisieme forme, appellée per æs & libram, qui étoit une vente sictive de la succession à l'hérisier sutur.

Les inconvéniens que l'on trouva dans ces ventes imaginaires, firent encore changer la forme des testamens; & le préteur en introduisit une autre, savoir que le testament seroit revêtu du sceau de sept témoins.

Les empereurs ayant augmenté les solemnités de ces testamens; on les appella testamens écrits ou solemnels, pour les distinguer des testamens nuncupatifs que l'on pouvoit faire sans écrit.

On introduisit aussi le testament militaire en faveur des soldats qui étoient occupés à

quelque expédition militaire.

Les testamens des peres entre leurs enfans, les testamens rustiques, c'est-à-dire faits par les personnes qui étoient aux champs, & ceux qui étoient en faveur de la cause pie, surent aussi dispensés de certaines formalités.

Dans les pays de droit écrit, il n'y a point de testament proprement dit sans institution d'héritier; car on ne peut y

Tome XXXIII.

donner ni y ôter l'hérédité par un simple codicille. Voyez INSTITUTION & HÉRITIER.

En pays coutumier au contraire, tous les testamens ne sont que des codicilles, c'est-à-dire qu'ils ne requiérent pas plus de sor-

malités qu'un codicille.

Lorsque le testateur n'a point excédé ce qu'il lui étoit permis de faire, & que le testament est revêtu des formes prescrites, ses dispositions tiennent lieu de loix pour la succession du testateur, tant pour le choix d'un héritier ou autre successeur universel, que pour les legs particuliers & autres dispositions qui y sont contenues.

Mais le testament ne prend son effet que par la mort du testateur, jusques-là il est

toujours révocable.

Le testateur en peut faire successivement plusieurs, & révoquer à mesure les précédens, soit expressément soit tacitement, par des dispositions postérieures contraires aux premieres.

Il peut aussi révoquer, augmenter, diminuer & changer les dispositions par des codicilles, sans révoquer tout son testament.

On mettoit autrefois dans les testamens des clauses appellées révocatoires, au moyen desquelles le testament ne pouvoit être révoqué, à moins que dans le testament postérieur on n'eût rappellé la cause révocatoire; mais l'ordonnance des testamens a abrogé l'usage de ces sortes de clauses.

La faculté de tester appartient en général à tous ceux qui n'ont point d'incapacité.

Entre les causes d'incapacités, il y en a de perpétuelles, d'autres qui ne sont que temporaires.

De l'espece de ces dernieres est l'incapacité des impuberes, qui ne dure que jusqu'à l'âge de puberté, ou autre âge fixé par la loi ou par la coutume du lieu qui régit les biens.

Telle est aussi l'incapacité des fils de famille, qui ne dure qu'autant qu'ils sont en la puissance d'autrui. Ils peuvent même en attendant disposer de leur pécule castrense ou quasi castrense.

Les femmes, quoiqu'en puissance de mari, peuvent tester sans leur consentement, parce que leur disposition ne doit avoir esset que dans un temps où leur personne ni leurs biens ne seront plus en la puissance du

Les vieillards, quoique malades & infirmes, peuvent tester, pourvu qu'ils soient en leur bon sens.

Mais les insensés ne peuvent tester, à moins que ce ne soit dans quelque bon

Ceux qui sont interdits pour cause de prodigalité, ne peuvent pas non plus faire de testament.

Les étrangers, ni les condamnés à mort,

ne peuvent ausli tester.

Mais les bâtards le peuvent faire.

Les religieux ont aussi cette faculté, pourvu qu'ils en usent avant leur profellion.

Il y a des personnes qui sont également incapables de tester & de recevoir par testament, comme les étrangers, les religieux, les condamnés à mort; d'autres qui sont seulement incapables de tester, mais qui peuvent recevoir par testament, comme les impuberes & les fils de famille. Voyez DONATION, HERITIER, LEGS.

Les formalités prescrites pour la validité des testamens sont différentes, selon les pays & selon la qualité du testament que l'on veut faire. Tout ce que l'on peut dire en général fur cet objet, c'est qu'il faut suivre les formalités prescrites par la loi du lieu où est

fait le testament.

En pays de droit écrit, quand un testament ne peut valoir comme testament, il peut valoir comme codicille; fi le testateur a mis la clause codicillaire, c'est-à-dire s'il l'a ainfi ordonné.

On peut disposer par testament de la totalité de ses biens, sauf la légitime des enfans, & les autres restrictions ordonnées par rapport à certains biens; tels que les propres en pays coutumier, dont on ne peut communément léguer que le quint, ce qui dépend de la loi du lieu où les biens sont fitués.

Les regles principales que l'on suit pour l'interprétation des testamens, sont de consulter d'abord la volonté du testateur; si dans quelque endroit la volonté ne paroît | pas claire, on cherche à connoître quelle a été son intention par les autres dispositions & par les différentes circonstances.

L'exécution du testament appartient naturellement à l'héritier, à moins que le testateur ne l'ait confiée à quelque autre personne. Voyez EXECUTEUR TESTA-MENTAIRE.

Il est cependant permis aux légataires & à tous ceux qui y ont intérêt, d'y veiller

de leur part.

Quand le testament est inosficieux à quelqu'un des héritiers, ils ont la voie de s'en plaindre. Voyez ENFANT, EXHÉRÉDAtion, Institution, Héritier, Inofficiosité, Querelle d'inof-FICIOSITÉ, PRÉTÉRITION LÉGITIME, SUBSTITUTION. Voyez au code & aux instit. le titre de testamentis, & au code & digeste le titre qui testamenta facere possunt, aux instit. le titre qui testamenta facere non possunt. Voyez aussi Julius Clarus, Gaill. Bened. Manticon, Bouchel, Despeisses, Ricard, Furgole, & les articles qui suivent. (A)

TESTAMENT per æs & libram, comme qui diroit par le poids & l'argent, étoit une forme tinguliere de tester, qui sut introduite chez les Romains par les jurifconsultes, peu de temps après la loi des

douze tables.

Le testateur seignoit de vendre sa famille, & pour cet effet il faisoit venir un acheteur, nommé pour cette raison emptor familiæ; celui-ci donnoit l'argent à un peseur appellé libripens, parce qu'alors on ne comptoit point l'argent, on le pesoit; on faisoit venir ensuite cinq témoins, qui devoient être mâles, puberes, & citoyens romains.

Ce testament renfermoit deux formalités essentielles; la premiere étoit cette vente imaginaire de la succession à l'héritier futur; & comme il arrivoit quelquefois que l'héritier attentoit à la vie du vendeur, on prit dans la fuite la précaution de faire acheter la succession par un tiers, & par un écrit séparé l'on déclaroit le nom de l'héritier.

L'autre formalité étoit appellée nuncupatio; c'étoit la déclaration publique de la volonté qui étoit écrite sur des tablettes de cire, encadrées dans d'autres tablettes de bois; cette nuncupatio se faisoit en ces termes: Hæc uti his tabulis ceris ve scriptat sunt ita lego, ita testor; itaque, vos quirites, testimonium præbetote. En prononçant ces derniers mots le testateur touchoit les témoins par le bout de l'oreille, laquelle on croyoit être consacrée à la mémoire; c'étoit-là uniquement à quoi ils servoient, car on n'exigeoit d'eux alors ni iceau, ni loulcription, comme les préteurs l'exigerent dans la fuite.

Cette forme de testament fut plus longtemps usitée que ceux appellés calatis comitiis & in procinctu; cependant peu à peu elle tomba en désuétude : l'empereur Constantin supprima ces ventes imaginaires. Voyez la loi quoniam cod. de testam. & aux

instit. le tit. de testam. ordin. (A)

TESTAMENT apud actd, c'est-à-dire fait devant le juge du lieu, ou devant quelqu'un des officiers municipaux; certe forme de tester qui étoit usitée chez les Romains, suivant la loi 19, cod. de testam. est encore recue à Toulouse, & dans plusieurs coutumes, entr'autres celles de Vermandois, art. 58, & Péronne, art. 262; mais ces coutumes exigent deux témoins que le droit romain ne demande pas. Par l'art. 24 de la nouvelle ordonnance des testamens, sa majesté déclare qu'elle n'entend point déroger aux coutumes & ulages des pays où les officiers de justice, y compris les greffiers municipaux, font mis au nombre des personnes publiques qui peuvent recevoir des testamens ou autres dispositions à cause de mort; ce qui aura lieu, est-il dit, de même dans les provinces régies par le droit écrit où le même usage seroit établi. Voyez Turgot, des testamens, tom. I. pag. 48.

TESTAMENT D'UN AVEUGLE, chez les Romains, l'aveugle de naissance ou qui l'étoit devenu par maladie ou autre accident, pouvoit faire un testament écrit solemnel; il ne pouvoit tester que devant un tabulaire, officier dont les fonctions étoient différentes de celles du notaire ou

tabellion.

La forme de ces testamens est réglée

par la loi hæc confultissima.

Par la nouvelle ordonnance des testamens, art. 7, si le testareur est aveugle, ou fi dans le temps du testament il n'a pas l'usage de la vue, on doit appeller un astreints aux memes regles que les autres.

témoin outre le nombre de sept qui est requis pour le testament nuncupatif, lequel doit figner avec les autres témoins.

Dans les autres pays où un moindre nombre de témoins suffit, on ajoute de

même un témoin de plus.

Mais dans les testamens entre enfans faits devant deux notaires, ou un notaire & deux témoins, il n'est pas besoin d'appeller un troisieme témoin, quoique le testateur soit aveugle. Voyez Furgole,

des testam. tom. I. pag. 50.

TESTAMENT calatis comitiis, ou fait dans les comices convogués & assemblés, c'est-à-dire dans l'assemblée du peuple romain, étoit une ancienne maniere de tester untée en temps de paix chez les Romains: ceux qui vouloient tester ainsi, commençoient par convoquer l'assemblée du peuple défignée par ces mots calatis comitiis; cette convocation le failoit par le héraut des décuries, ou par le trompette des centuries : cette cérémonie se faifoit deux fois dans l'année; l'exploit de convocation qui se faisoit pour tester dans cette assemblée annonçoit l'objet de la convocation, & étoit conçu en ces termes: Velitis, jubeatis, quirites, uti L. Valerio tom jure legeque haves fibi fiet, quam fi ejus filius-familias proximusve agnatus esfet; hæc ita ut dixi, ita vos, quirites, rogo: c'est ainsi qu'Aulugelle nous rapporte la formule de cette convocation.

Ceux qui n'avoient point d'entrée dans les comices, ne pouvoient point alors tester; tels étoient les fils de famille, les

femmes.

L'usage de ces sortes de testamens calatis comittis, fut abrogé par la loi des douze tables. Voyez aux instit. le tit. de testam, audiri.

TESTAMENT en faveur de la cause pie, est celui par lequel le testateur fait quel-

ques legs pieux.

Quoique le droit romain n'eût point fait d'exception pour ces testamens, cependant les interpretes prétendoient qu'on devoit les exempter de toutes formalités,

Mais la nouvelle ordonnance des testamens n'ayant fait aucune distinction de la cause pie, ces testamens sont demeurés

Voyez Tiraqueau, de privileg. causa pia, 1 Furgole, des testam. tom. I. pag. 53.

TESTAMENT FAIT AUX CHAMPS. Voyez ci-après TESTAMENT RUSTIQUE.

TESTAMENT CIVIL, est celui qui est fait selon toutes les formes prescrites par la loi, à la différence du testament militaire, qui est dispensé d'une partie de ces formes. L'usage des testamens civils est plus ancien que celui des testamens militaires; les premiers eurent lieu dès le temps de Romulus, les autres commen-cerent du temps de Coriolan. Voyez l'histoire de la Jurisprud. rom. de M. Terraffon, pag. 229.

TESTAMENT CLOS ET CACHETÉ, est la même chose que le testament mystique ou secret. Voy. ci-après TESTAMENT

MYSTIQUE.

TESTAMENT COMMUN, est celui qui est fait conjointement par plusieurs personnes; ces sortes de testamens ont été abrogés par l'article 77, de l'ordonnance des donations, même ceux qui seroient faits entre mari & femme.

TESTAMENT D'UN DECONFER, étoit celui que l'Eglise faisoit anciennement pour les personnes qui étoient décédées sans avoir rien donné ou légué à l'Eglise, ce que l'on appelloit mourir deconfer; l'Eglise suppléoit à ce que le défunt auroit dû faire, & ordonnoit qu'une partie de ses biens seroit appliquée en œuvres pieuses. On trouve dans Joannes galli, un arrêt de 1388, qui annulle un testament semblable fait par ordonnance de l'official de Sens: car, dit l'arrêt, erat loqui facere defunctos dicendo lego tali & tali. Cet abus a cependant duré plus de 400 ans: il en restoit encore des vestiges en 1501, 1505, 1512, même en 1560, suivant divers arrêts de ce temps. Voyez les lettres historiq. sur le parlement, tom. II. pag. 374.

TESTAMENT ECRIT ou SOIEMNEL; on appelloit ainsi chez les Romains, celui qui étoit rédigé par écrit, à la différence du testament nuncupatif, qui se faisoit alors fans écrit. Voy. TESTAMENT SOLEMNEL

& TESTAMENT NUNCUPATIF.

TESTAMENT ENTRE ENFANS, inter

celui par lequel un pere dispose de ses biens entre ses enfans.

Cette espece de testament, qui exige moins de formalités que les autres, fut introduite par Constantin, comme on le voit au code théodossen, liv. I. famil. ercisc. & qui est rappellée dans le même titre du code de Justinien, loi derniere.

Constantin ne parloit que de l'écrit du pere, mais Justinien a étendu ce privilege à la mere & à tous les ascendans.

L'ordonnance des testamens veut que le nombre de témoins requis pour les autres testamens ne soit point requis pour ceuxci, & qu'ils puissent être faits par-tout devant deux notaires ou tabellions, ou devant un notaire & deux témoins.

La forme du testament olographe peut aussi par tout pays être employée pour le testament du pere entre ses enfans.

Mais les dispositions faites dans ces testamens inter liberos, au profit d'autres que les enfans & descendans, sont nulles. Voyez l'ordonnance des testamens, articles 25 & Suivans.

TESTAMENT HOLOGRAPHE. Voyez ci-après TESTAMENT OLOGRAPHE.

TESTAMENT INOFFICIEUX, est celui qui blesse les droits de quelque héritier présomptif, soit qu'il y soit déshérité ou prétérit injustement, soit que le testateur lui donne moins que ce qui doit revenir luivant la loi. Voyez Exhérédation, Inofficiosité, Légitime, Prété-RITION, QUERELLE D'INOFFICIO-SITÉ.

TESTAMENT inter liberos. Voyez cidevant TESTAMENT ENTRE ENFANS.

TESTAMENT ab irato, ou fait ab irato, est celui qui est fait par un mouvement de colere ou de haine contre l'héritier présomptif, plutôt que par une envie sincere de gratifier celui en faveur duquel le testateur dispose de ses biens à fon préjudice.

Lorfque les fairs de colere & de haine sont prouvés, & que l'héritier ne l'a pas mérité, la disposition est annullée comme injuste, & comme ne partant pas d'une

volonté libre.

Mais les héritiers collatéraux ne sont pas liberos, ou du pere entre les enfans, est admis à prouver les faits de colere & de

haine. Voyez Razard, des donat. part. I. témoins, ou en présence de deux des

n. 610 & suiv.

TESTAMENT DEVANT LE JUGE. Voy. ci - devant l'article TESTAMENT apud acta.

TESTAMENT MARITIME, est celui qui est fait par quelqu'un étant en voyage sur mer, quand ce seroit un passager.

Suivant l'ordonnance de la marine, liv. III. tit. ij. ils peuvent être faits en forme de testament olographe, ou reçus par l'écrivain du vaisseau en présence de trois témoins qui doivent signer avec le testateur.

Quand le restateur est de retour, ce testament devient nul, excepté s'il est olographe, & que cette forme soit usitée dans

le lieu de sa résidence.

Le testament olographe peut avoir son effet pour toutes sortes de biens du testateur; mais celui qui est reçu par l'écrivain ne vaut que pour les effets que le testateur a dans le vaisseau, & pour les gages qui lui seroient dûs.

Les dispositions faites au profit des officiers du vaisseau sont nulles, à moins qu'ils ne soient parens. Voyez le commentaire de M. Valin sur l'ordonnance de la marine.

TESTAMENT MILITAIRE, est la disposition faite par un homme de guerre, occupé à quelque expédition militaire.

Cette spece de testament a succédé à celle qu'on appelloit in procinclu, avec cette dissérence, que le testament in procinclu se faisoit avant de partir pour l'expédition, au lieu que le testament militaire ne se peut faire que pendant l'expédition même.

Le testament militaire differe des autres, en ce qu'il n'est pas assujetti aux mêmes formalités.

Anciennement il pouvoit être fait sans écrit, présentement l'écriture y est néces-faire.

Le pere de famille peut tester militairement de tous ses biens, le fils de famille

de son pécule castrense.

L'ordonnance des testamens, veut que les testamens ou codicilles militaires puissent de les faire mettre à la torture, à setre faits en quelque pays que ce soit en présence de deux notaires ou tabellions, au d'un notaire ou tabellion, & de deux crim. de M. de Vouglans, pag. 348.

témoins, ou en présence de deux des officiers ci-après nommés; savoir, les majors & officiers supérieurs, les prévôts es camps, & armées, leurs lieutenants ou gressiers & les commissaires des guerres, ou de l'un de ces officiers, avec témoins.

Au cas que le testateur soit malade ou blessé, il peut tester devant un aumônier des troupes ou des hôpitaux militaires, avec deux témoins, & ce, encore que

les aumôniers fussent réguliers.

Le testament doit être signé par le testateur, par ceux qui le recevront & par les témoins; si le testateur ne sait ou ne peut signer, on en doit saire mention, & dans ce cas, il saut appeller des témoins qui sachent signer.

Les testamens olographes valent aussi par tout pays comme testamens militaires.

Le privilege de tester militairement, n'a lieu qu'en faveur de ceux qui sont actuellement en expédition militaire, ou qui sont en quartier ou en garnison hors le royaume, ou prisonniers chez les entemis, sans que ceux qui sont en quartier ou en garnison dans le royaume puissent user de ce privilege, à moins qu'ils ne soient dans une place assiégée, ou dans une citadelle ou autre lieu, dont les portes sussent fermées & la communication interrompue à cause de la guerre.

Ceux qui sont à la suite des armées ou chez les ennemis à cause du service qu'ils rendent aux officiers, ou pour les vivres & munitions, peuvent aussi tester militairement; tous testamens militaires sont nuls six mois après que celui qui les a faits est revenu dans un lieu où il a la liberté de tester en la sorme ordinaire. Voyez aux instit. le tit. de testam. milit. & l'ordonnance des testamens, art. 27 & suiv.

TESTAMENT DE MORT, est la déclaration que fait un criminel prêt à subir le dernier supplice, pour révéler ses complices. Cette déclaration est regardée, non comme une preuve complete, mais comme un indice prochain capable de faire arrêter ceux contre qui elle est faite, mais non point de les faire mettre à la torture, à moins qu'il n'y ait d'ailleurs quelque autre adminicule de preuve. Voyez les institu au Droit crim. de M: de Vouglans, pag. 348.

sont sourds & muets de naissance ne peu-

vent tester en aucune façon, mais ceux

qui sont muets par accident, quand même

ils seroient sourds, peuvent tester; pourvu qu'ils sachent écrire, ils peuvent faire un testament mystique. Voyez les articles 8,

TESTAMENT D'UN MUET; ceux qui

ou sur la feuille servant d'enveloppe, & cet acte doit être figné, tant par le testateur, que par le notaire ou tabellion, ensemble

TES

par les autres témoins, sans qu'il soit nécessaire d'y apposer le sceau de chacun des-

dits témoins.

Toutes ces opérations doivent être faites de suite, & sans divertir à autres actes.

9 & 12, de l'ordonnance, & l'article TESTAMENT MYSTIQUE. TESTAMENT MUTUEL, est celui qui est fait par deux personnes, conjointement & au profit l'une de l'autre. L'empereur Valentinien avoit permis ces sortes de testamens entre mari & femme.

Mais l'ordonnance des testamens veut qu'à l'avenir les testamens de cette espece soient réputés nuls, soit entre mari & femme, ou autres personnes. Voy l'art. 77.

TESTAMENT MYSTIQUE ou SECRET, qu'on appelle aussi testament solemnel, parce qu'il requiert plus de solemnités que le testament nuncupatif, est une forme de tester usitée en pays de droit écrit, qui consiste principalement en ce que l'on enserme & cachete en présence de térnoins, l'écrit qui contient le testament.

La forme qui avoit lieu chez les Romains pour les testamens solemnels ou mystiques, étant expliquée ci-après à l'article testamens solemnels, nous nous bornerons ici à expliquer les regles prescrites par l'ordonnance des testamens, pour ceux qu'elle appelle my/tiques ou secrets.

Suivant cette ordonnance, le testateur qui veut faire un testament mystique, doit figner ses dispositions, soit qu'il les ait écrites lui-même, ou qu'il les ait fait écrire

par un autre.

Le papier qui contient les dispositions, ensemble celui qui sert d'enveloppe, s'il y en a une, doit être clos & scellé, avec les précautions en tel cas requises & accoutumées.

Le testateur doit présenter ce papier, ainsi clos & scellé à sept témoins au moins, y compris le notaire ou tabellion, ou bien il le fera clorre & sceller en leur présence, & déclarer que le contenu en ce papier est son testament, écrit & signé de lui, ou écrit par un autre & figné de lui.

Le notaire ou tabellion doit dresser l'acte | somme qui en fasse l'objet. de suscription qui sem écrit sur ce papier !

Au cas que le testateur par un empêchement survenu depuis la signature du testament, ne pût signer l'acte de suscription, on doit faire mention de sa déclaration, sans néanmoins qu'il soit nécessaire en ce cas d'argumenter le nombre des témoins.

Si le testateur ne sait pas signer ou s'il n'a pu le faire, lorsqu'il a fait écrire ses dispositions, il doit être appellé à l'acte de suscription un témoin de plus qui doit figner, & l'on doit faire mention de la cause pour laquelle on l'a appellé.

Ceux qui ne savent ou ne peuvent lire, ne peuvent faire de testament mystique.

En cas que le testateur ne puisse parler mais qu'il puisse écrire, il peut faire un testament mystique, pourvu qu'il soit entiérement écrit, daté & figné de sa main, qu'il le présente au notaire ou tabellion, & aux autres moins, & qu'au haut de l'acte de suscription, il écrive en leur présence que c'est son testament, après quoi le notaire doit écrire l'acte de suscription, & y faire mention que le testateur a écrit ces mots en la présence & devant les témoins.

Au furplus, l'ordonnance n'a pas entendu déroger aux dispositions des coutumes qui exigent un moindre nombre de témoins, excepté pour les cas particuliers où elle ordonne d'en appeller un de plus.

TESTAMENT NUNCUPATIF, chez les Romains, étoit celui qui étoit fait verbalement en présence de sept témoins ; l'écriture n'y étoit pas nécessaire, on en faisoit la preuve par la résomption judiciaire des témoins.

Cette forme de tester s'étoit conservée dans quelques-uns des pays de droit écrit.

Mais par l'ordonnance des testamens, toute disposition à cause de mort doit être par écrit, quelque modique que soit la

L'ordonnance confirme seulement les

testamens nuncupatifs dans les pays de droit écrit & autres, où ils sont en usage.

Pour faire un tel testament, il faut le prononcer intelligiblement devant lept témoins, y compris le notaire ou tabellion qui doit écrire les dispositions à mesure qu'elles sont dictées, & ensuite faire lecture du testament & y faire mention de cette lecture; enfin le testament doit être signé par le testateur, le notaire & les témoins; & si le testateur ne sait ou ne peut signer, on en doit faire mention; & s'il étoit aveugle ou n'avoit pas alors l'usage de la vue, il faut appeller un témoin de plus qui figne avec les autres. Voyez la loi hâc consultissimà cod. de testam. & l'ordonnance des testamens, article 2, jusques & compris le 7.

TESTAMENT OLOGRAPHE, ou comme on écrivoit autrefois HOLOGRAPHE, est celui qui est entiérement écrit, daté & figné de la main du testateur. Ce terme olographe vient du grec tres, folus, & year, scribo, ce qui signifie que le testateur a écrit seul tout son testament; & comme ce terme vient du grec & qu'il se prononcoit avec une aspiration, c'est pourquoi l'on écrivoit autrefois holographe.

Cette forme de tester paroît avoir été empruntée de celle du testament inter liberos, & de la novelle de Valentinien le jeune, rapportée au code Théodolien, tit. de testam.

Mais cette novelle n'étant pas rapportée dans le code de Justinien, elle n'a pas été reçue dans les pays de droit écrit, si ce n'est dans l'Auvergne & le Mâconnois.

Les testamens olographes ont seulement lieu en pays de droit écrit pour les testamens des peres entre leurs enfans.

L'ordonnance de 1629 avoit pourtant autorisé les testamens olographes dans tout le royaume, mais la disgrace de son auteur a fait qu'elle n'a point été observée.

Il n'y a donc guere que les pays coutumiers, où ces sortes de testamens soient reçus.

L'ordonnance des testamens en confirme l'usage pour les pays, & les cas où ils avoient été admis jusqu'alors. Voyez le mier au recueil de quest.

TESTAMENT in pace, étoit celui qui se faisoit en temps de paix & suivant les formes prescrites pour ce genre de testament; tels étoient ceux qu'on appelloit calatis comitiis, qui se faisoient dans les comices ou assemblées du peuple.

TESTAMENT PAGANIQUE, paganicum, est opposé au testament militaire; c'est celui qui est fait par d'autres que des militaires, ou par des militaires mêmes lorsqu'ils ne sont pas occupés à quelque expédition militaire. Il fut ainfi appellé, parce que c'étoit la façon de tester des vieux soldats retirés du service, & appellés pagani, parce que pagos habitabant.

Ce testament se divisoit chez les Romains en testament écrit ou solemnel, & en nuncupatif. Voyez Borcholten sur les instit. tit. de milit. testam.

TESTAMENT EN TEMPS DE PESTE; sa forme chez les Romains étoit la même que celle des autres testamens, sinon qu'il n'étoit pas néceffaire d'y appeller teus les témoins dans le même instant.

Par l'ordonnance des testamens en temps de peste, on peut tester par tout pays devant deux notaires ou tabellions, ou deux des officiers de justice royale ou municipale, juiqu'au greifier inclusivement, ou devant un notaire ou tabellion & deuxtémoins, ou devant un des officiers cidessus nommés & deux témoins, ou en présence du curé, desservant, vicaire, ou autre prêtre chargé d'administrer les malades, quand même il seroit régulier, & deux témoins.

Les testamens olographes sont aussi valables par-tout pays en temps de peste.

Il suffic pour tester dans ces formes d'être dans un lieu infecté de la peste, quand même on ne seroit pas malade.

Ces testamens demeurent nuls fix moisaprès que le commerce a été rétabli dans le lieu, à moins qu'ils ne fusient conformes au droit commun. Ordonnance des testamens, art. 33 & Juiv.

TESTAMENT DEVANT LE PRINCE. testamentum principi oblatum; c'étoit une forme de tester usitée chez les Romains. comme il se voit en la loi 19, au cod de recueil d'Henris, & les notes de Breton- l'testamentis; mais cette espece de testament n'a point lieu parmi nous.

TESTAMENT in procinclu, étoit celui qui se faisoit dans le temps que les soldats étoient sur le point de partir pour quelque expédition militaire, & qu'ils étoient revêtus de la ceinture appellée cingulum militiæ, c'est pourquoi on l'appelloit testament in procinctu; celui-ci différoit du testament in pace ou calatis comitiis, en ce que pour donner autorité à celui-ci, il falloit assembler le peuple, au lieu que pour le testament in procinctu, on assembloit les foldats convocatis commilitonibus, comme dit Cujas. Justinien nous apprend que cette derniere façon de tester ne sut pas long-temps en usage; les testamens militaires y ont succédé. Voyez aux institut. le tit. de testam. ordin. & ci-devant l'article TESTAMENT MILITAIRE.

TESTAMENT PUBLIC, est un testament folemnel écrit, qui n'est point mystique ou secret. Voy. TESTAMENT MYSTIQUE.

TESTAMENT RUSTIQUE, est celui qui est fait à la campagne; chez les Romains les personnes rustiques n'étoient pas astreintes à toutes les formalités des testamens: au lieu de sept témoins, il suffisoit qu'il y en eût cinq dont un ou deux sussent signer, si on ne pouvoit pas en trouver davantage.

Cette forme de tester étoit autorisée par la loi ab antiquo, cod. de testam. sur laquelle les interpretes ont agité grand nombre de questions, notamment pour savoir si les personnes lettrées, les gentilshommes, bourgeois, ou gens d'affaires, résidans à la campagne, jouissoient de ce privilege, & pour déterminer les lieux qu'on devoit regarder comme campagne.

La nouvelle ordonnance des testamens a tranché toutes ces questions, en décidant, art. 45, que dans les villes & bourgs sermés, on ne pourra employer que des témoins qui puissent signer, & que dans les autres lieux il faut qu'il y ait au moins deux témoins qui puissent signer; c'est à quoi se réduit tout le privilege des testamens saits à la campagne.

TESTAMENT SECRET ou MYSTIQUE, voy. ci-devant TESTAMENT MYSTIQUE.

TESTAMENT SOLEMNEL, chez les Romains étoit celui qui étoit rédigé par écrit en présence de sept témoins,

L'écriture étoit de l'essence de ce testament, à la différence du testament nuncucupatif, que l'on pouvoit faire alors sans écrit.

Le testament pouvoit être écrit par un autre que le testateur, pourvu qu'il parût en avoir dicté le contenu.

Lorsque le testateur écrivoit lui-même sa disposition, il n'avoit pas besoin de la signer.

Pour la confirmation ou authenticité de l'écriture, il falloit:

1°. L'assistance de sept témoins citoyens romains mâles & puberes, qui sussent requis & priés pour assister au testament.

2°. Que le testateur présentât aux témoins l'écrit plié ou enveloppé, avec déclaration que c'étoit son testament. Qu'il en sût dressé un acte au dos du testament, & que le testateur le signât, s'il savoit écrire, sinon qu'il ajoutât un huitieme témoin qui signât pour lui; ensuite il présentoit l'écrit aux témoins pour y apposer leurs sceaux.

Quand le testateur avoit écrit luimême le corps du testament, il n'étoit pas besoin qu'il signât au dos, ni de figner le testament, ni d'appeller un huitieme témoin.

Anciennement il falloit que le nom de l'héritier fût écrit de la main du testateur, mais cela sut changé par la novelle 119.

3°. Les sept témoins devoient tous en présence & à la vue du testateur, signer de leurs mains la partie extérieure du testament, & y apposer chacun leur sceau; mais la novelle 42 de Léon retrancha la formalité des sceaux, & de la signature des témoins.

4°. Tout ce qui vient d'être dit devoit être fait uno contextu, c'est-à-dire, de suite & sans divertir à autres actes.

Parmi nous la forme des testamens solemnels mystiques ou secrèts, est réglée par la nouvelle ordonnance. Voyez ci-devant TESTAMENT MYSTIQUE,

On entend aussi par testament solemnel, tout testament en général qui est reçu par un officier public, à la dissérence du testament olographe qui est seulement écrit & signé par le testateur. Voyez TESTAMENT devant un curé, TESTAMENT devant notaire.

TESTAMENT

TESTAMENT D'UN SOURD : celui qui etoit la langue vulgaire de notre Saun'est pas sourd & muet de naissance, mais seulement sourd par accident, peut

Il le peut aussi quand même il seroit aussi muet par accident, pourvu qu'il sache écrire. Voyez Furgole, des testamens, tom. I. p. 52, & l'article TESTAMENT D'UN MUET.

TESTAMENT SUGGÉRÉ, est celui qui n'est point l'ouvrage d'une volonté libre du testateur; mais l'effet de quelque imprestion étrangere. Voyez CAPTATION, SUG-

GESTION. (A)

TESTAMENT SYRIAQUE, nouveau, (Hist. crit. des vers. du N. T.) la première des éditions du nouveau Testament syriaque, est celle que Widmanstadius publia à Vienne en Autriche, en 1555. L'histoire de cette édition donnée par M. Simon, est également imparfaite & fautive; elle est fautive en ce qu'il met la date de cette édition à l'an 1562.

On voit par ce que rapporte Widmanstadius lui-même, qu'il avoit formé le dessein de publier le nouveau Testament syriaque; que la rencontre du prêtre de Merdin, dont parle M. Simon, l'encouragea à entreprendre cette tâche; & qu'il obtint de l'empereur Ferdinand que sa majesté feroit

les frais de cette édition.

Cependant dans le manuscrit apporté d'Orient qu'on suivit dans l'édition de Vienne, il manquoit la seconde épître de l faint Pierre, la seconde & la troisseme de S. Jean, celle de S. Jude, & l'Apocalypse: sans doute, comme le conjecture Louis de Dieu, parce que ces livres n'avoient pas été admis dans le canon des écritures par les églises des Jacobites, quoiqu'ils fussent entre leurs mains. Personne n'avoit pensé à remplir ce vuide, jusqu'à ce que le savant, dont on vient de parler, fit imprimer l'Apocalypse en syriaque en 1627, avec le secours de Daniel Heinsius, fur un manuscrit que Joseph Scaliger avoit donné entre plufieurs autres à l'université de Leyde. Ainsi il restoit encore à publier en cette langue les quatre épîtres dont on vient de parler; M. Pocock entreprit de les donner, souhaitant qu'on eût le nouveau Testament complet en une langue,! Tome XXXIII.

veur lui-même, & des apôtres.

Ce qui favorisoit son dessein, c'étoit un très-beau manuscrit qu'il trouva dans la bibliotheque bodléïenne, qui contenoit ces épîtres avec quelques autres livres du nouveau Testament. A l'exemple de M. de Dieu, il copia ces épîtres en caracteres syriaques; il y ajouta les caracteres hébreux, avec les points placés, non pas comme de coutume, mais selon les regles lyriaques, telles que les ont données deux savans maronites Anura & Sionita. Il y joignit encore une nouvelle version latine comparée avec celle d'Etzelius, & indiqua dans les endroits importans, la raison pourquoi il s'éloignoit de sa version; il y ajouta de plus le texte grec, le tout accompagné d'un grand nombre de notes favantes & utiles.

M. Pocock n'avoit que 24 ans lorsqu'il finit cet ouvrage; & quoiqu'il y eût apporté tout le soin & toute l'exactitude imaginables, il avoit tant de modestie, & se défioit si fort de lui-même, qu'il ne pût se résoudre à le publier qu'une année après, qu'il permit qu'on l'imprimât; l'impresfion fut faite à Leyde en 1630, in-4°. (D.J.)

TESTAMENTAIRE, adj. (Gram. & Jurisprud.) se dit de ce qui est relatif à

un testament.

Par exemple, une disposition testamentaire est celle qui est contenue dans un testament.

Un héritier testamentaire est celui qui est institué par testament.

Un tuteur testamentaire, celui qui est

nommé par testament.

L'exécution testamentaire, est l'accomplissement des dispositions d'un testament. On entend aussi quelquesois par-là celle d'un codicille. Voyez TESTAMENT, Hé-RITIER, TUTEUR, EXÉCUTION& Exécuteur testamentaire. (A)

TESTATEUR, f. m. (Gram. & Jurisprud.) est celui qui fait un testament on codicille. Voyez Codicille, LEGS, Héritier, Succession, Testa-MENT, TESTER. (A)

TESTER, v. n. (Gram. & Jurisprud.) du latin testari; c'est mettre par écrit ses dernieres volontés, faire son testament. Voyez Codicille, Testament. (A)

TESTICULES, s. m. en Anatomie, font deux parties qui sont propres aux animaux mâles, & qui servent à la génération. Voyez nos Planches d'Anatomie, & leur explic. Voyez aussi Génération.

Ils font appellés testicules par un diminutif de tesses, témoins, comme étant témoins de la virilité: c'est ce qu'on appelle proprement génitoires, en latin genitalia. Les Grecs les nomment didymi, c'est-à-dire jumeaux.

Dans l'homme & dans la plupart des animaux les testicules sont extérieurs; dans quelques-uns, comme dans les oiseaux, ils

sont intérieurs. Voyez GÉNVIAL.

Quelques hommes n'en ont qu'un. Ordinairement ils en ont deux. Il s'en est trouvé qui en avoient naturellement trois, & certains anatomistes assurent qu'ils en ont trouvé jusqu'à quatre.

Les testicules sont des corps mous, blancs, de figure ovale, de la grosseur environ d'un œuf de pigeon. On les a cru d'une substance glanduleuse; & suivant l'idée que l'on a présentement des glandes, on peut convenir qu'ils en sont en esset.

Voyez GLANDE.

Ils sont formés d'un entortillement de diverses sortes de vaisseaux, & particuliérement des veines & arteres spermatiques, dont les dernieres apportent le sang, d'où l'on prétend que la liqueur séminale est séparée dans les circonvolutions des testicules, & les premieres le reportent après que la secrétion est faite. Voyez SEMENCE & SPERMATIQUES.

Le reste du testicule est formé des vaisfeaux spermatiques qui ne sont que des cordons continus diversement entortillés en sacon, pour ainsi dire, d'un peloton, mais d'une maniere si lâche, qu'il est aisé de les développer dans toute leur longueur, & même dans les testicules des rats, qui sont d'un tissu plus serré. Les testicules se terminent par les épididymes. Voyez ÉPI-DIDYME.

Les testicules avec les épididymes parastates, sont enveloppés dans trois membranes on tuniques propres. La premiere est la musculaire, qui vient du muscle créla cavité du bas-ventre.

TES

master: la seconde est l'élythroïde ou vaginale, qui est une continuation de la lame externe du péritoine: la troisieme est l'albuginée. Voyez chacune dans son article propre, MUSCULAIRE, ELYTHROÏDE, ALBUGINÉE.

La membrane commune qui enferme les deux testicules, est le scrotum, que l'on trouvera décrit dans son article. Voyez SCROTUM.

Quant à l'usage des testicules, qui est de séparer & de préparer la semence, voyez SEMENCE.

Observations de M. le baron de Haller sur le même sujet.

Le testicule constitue essentiellement le caractère du sexe mâle; il se trouve dans les insectes & dans les vers, lors même qu'il n'y a pas cet organe extérieur, qui, selon M. de Réaumur, doit caractériser le mâle. Son nombre est constamment de deux: on cite des individus, & même des personnes illustres, qui en ont eu trois; peut-être n'étoit-ce qu'une tumeur, ou un épididyme isolé & séparé du testicule, variété que j'ai vue.

La fituation des tefticules n'est pas la même ni dans tous les quadrupedes, ni dans tous les âges de l'homme. Une grande partie des quadrupedes, & tous les oifeaux, ont les testicules dans le bas-ventre & dans le voisinage des reins; d'autres l'ont dans l'aine, & d'autres encore dans

un scrotum immobile.

Dans l'homme adulte, leur place naturelle est dans un scrotum mobile, an dehors & sous le bas-ventre. Mais il n'en est pas de même dans le fœtus. Plusieurs auteurs. ont vu dans des individus le testicule placé dans la cavité du bas-ventre avec les intestins & près des reins du fœtus. M. de Haller a étendu le premier cette observation particuliere, & en a fait la structure constante du fœtus. MM. Hunter, Mekel, Camper, Lobsten, Pott & Neubauer ont confirmé cette observation, & ce n'est pas par une simple négative qu'il falloit résuter des faits; les chirurgiens incrédules auroient dû consulter la nature. Dans le cheval, le fœtus a de même ses testicules dans

Sous la place qu'occupe le testicule du fœtus, le péritoine est foible, ses fibres sont séparées, il n'y a au lieu d'une membrane solide, qu'une cellulosité muqueuse dans l'état naturel. Dans les fœtus qui naissent avec des hernies, cette ouverture est entiere & libre.

Sous cette place foible, est préparée une gaîne cellulaire cylindrique, qui, des reins, conduit au scrotum, & qui est constamment ouverte du côté du péritoine dans les quadrupedes ou même dans l'adulte. On peut, dans la musaraigne & dans le rat musqué, repousser le testicule dans le bas-ventre; & l'en faire ressortir; dans le rat, que je viens de nommer, le testicule rentre en hiver dans l'abdomen, & redescend hors de la cavité en été. Dans la descente primitive du fœtus humain, on peut de même pousser le testicule de l'aine dans le bas-ventre, & le faire redescendre du bas-ventre dans l'aine : c'est la structure des quadrupedes.

La gaîne se partage quand le testicule est arrivé au scrotum. La partie supérieure se détache de l'inférieure & se ferme ; dèslors, le testicule est hors du péritoine, dont l'ancienne ouverture disparoît, & il n'en reste qu'un petit enfoncement, un peu plus foible que le reste du péritoine. La partie inférieure est la tunique vaginale du testicule. C'est une hernie primitive quand la gaîne ne se partage pas, & que les choses restent sur le pié sur lequel elles étoient dans le fœtus. M. Hunter parle d'un gouvernail, qui contribue à diriger la descente du testicule, mais ce n'est qu'une cellulofité.

Il n'y a point de temps déterminé pour l'arrivée du testicule dans le scrotum. Il s'y trouve assez souvent au temps de la naisfance, mais j'ai vu plus souvent encore le icrotum vuide à cette époque; il n'est pas rare même que le testicule n'y arrive qu'avec la puberté, & qu'il s'arrête ou dans le bas-ventre, ou dans l'anneau; dans le dernier de ces cas, on l'a pris quelquefois pour une descente, & d'autres fois pour un bubon.

Dans l'adulte, le testicule se trouve dans le fcrotum; c'est ainsi qu'on appelle un sac

divisé en deux sacs ovales. Outre la peau, ce sac est formé par une cellulosité vasculeuse rougeâtre, & irritable par le froid & par l'amour, sans qu'on y puisse cependant démontrer de véritables fibres musculaires; cette cellulosité releve le scrotum & les testicules, son action est une marque de convalescence. Chaque testicule est enveloppé d'une cellulosité de cette espece, ou d'un dartos; & ces deux sacs adossés, enflés & séchés, ont donné naissance à la cloison du scrotum, qui, dans le vrai, n'existe pas avant que l'art y ait travaillé. Elle est souvent imparfaite, & l'air passe alors d'une enveloppe du testicule à l'autre. J'ai vu des fibres musculaires véritables au dartos; elles descendoient depuis le tendon inférieur du grand oblique; j'ai vu une cellulosité serrée & presque fibreuse y descendre depuis l'os pubis. Une structure pareille, seulement trop fine pour être visible, est peut-être la cause de l'irritabilité remarquée au dartos.

La surface de ce dartos, qui est attachée à la peau, est très-serrée; celle qui regarde le testicule est plus lâche, & devient comme du coton quand on l'a foufflée: elle se continue avec la cellulosité du pénis & de l'aine, & a quelque graisse dans sa partie inférieure.

Sous cette cellulosité, un muscule assez robuste dans les quadrupedes, & trèsmince dans l'homme, répand ses fibres sur la surface de la tunique vaginale dont nous allons parler.

C'est le cremaster; ce sont des sibres détachées du bord le plus inférieur du petit oblique & de la colonne inférieure du grand oblique; d'autres fibres, nées de l'épine des os des illes, s'y joignent, & quelquefois des fibres du muscle transversal, & d'autres de l'os pubis, font partie du crémaster. Ces fibres se séparent en descendant, enveloppent la tunique vaginale. compriment & élevent le testicule.

Pour parler plus distinctement de la tunique vaginale, il fera bon de distinguer trois vaginales continues, contigues & fimilaires, mais dont la diffinction rendra la description plus aisée.

La vaginale commune embrasse & le cutané, rempli de cellulosités, profondément | cordon spermatique, & le testicule : c'est

une cellulofité à grandes cellules, faites comme des ampoules; elle est la plus extérieure; elle s'attache légérement à la vaginale du cordon, & fortement à celle du testicule & à l'albuginée, sur le bord postérieur du testicule, & à sa partie inférieure.

La vaginale du cordon enveloppe & le paquet spermatique en général, & chaque vaisseau en particulier. Elle s'attache à la vaginale du testicule, se continue avec elle, & s'attache de même à l'albuginée.

La vaginale propre du testicule est faite par deux lames; elle naît de la vaginale commune; elle enveloppe l'épididyme, & s'attache étroitement à l'albuginée. Une partie de cette tunique se porte du fond du cul - de - sac sur la face antérieure du testicule, se résléchit depuis le bord postérieur de cet organe, & s'attache fortement à l'albuginée, qu'elle couvre, pour ainsi dire, d'une lame particuliere.

La vaginale propre avance d'un autre côté sur la surface extérieure du testicule & de l'épididyme, attache lâchement la derniere au premier, & se réfléchit depuis le milieu de la longueur du testicule, couvre la face convexe de l'épididyme, se réfléchit encore une fois, & s'étend sur

cette face.

Le cul-de-sac est placé entre le testicule

& l'épididyme.

La vaginale propre couvre le testicule entier, à l'exception de la partie moyenne

& inférieure du bord postérieur.

Il y a donc trois cavités; la cavité générale, bornée par la vaginale commune, celle du cordon faite par la vaginale, & celle du testicule, qui est fermée de tous côtés. C'est dans cette derniere cavité, entre la vaginale & l'albugineuse, que s'amasse une humeur aqueuse, à la place de laquelle j'ai vu dans le fœtus une matiere verte, comme le méconium. Il peut y avoir une hydrocele particuliere dans l'espace qu'elle occupe; une autre plus semblable à l'anasarque, dans la vaginale du cordon; & une autre dans celle du testicule: ces trois hydroceles peuvent se compliquer.

La tunique albugineuse est très-solide,

& reconverte d'une lame fine de la vaginale propre. On la croit sensible; je ne sais pas si l'on a des expériences pour distinguer son sentiment de celui du testicule.

Le testicule en général est composé, dans les quadrupedes, de deux corps séparés, attachés ensemble par la vaginale & par de la cellulosité, c'est le testicule

proprement dit & l'épididyme.

Le testicule en particulier est ovale; il est placé à peu près perpendiculairement, avec la pointe supérieure plus obtuse, & placée un peu plus en dehors. L'épididyme ressemble à un ver applati; il couvre le bord postérieur du testicule. Sa partie supérieure est plus épaisse; elle est arrondie; on l'appelle la tête, l'épididyme s'applatit en descendant le long du testicule, & diminue de volume. Dans sa partie inférieure, il revient contre lui-même, & devient le canal déférent.

Quand on a enlevé la tunique albugineuse,.. on découvre une substance jaunâtre, partagée en lobules par des cloisons membraneuses & celluleuses, très - nombreuses, dans lesquelles rampent les vaisseaux rouges & les nerfs du testicule. Toutes ces cloisons se réunissent dans une ligne blanche celluleuse, qui s'étend le long du bord du testicule, qui regarde l'épididyme, de la tête de cette derniere partie jusqu'à l'extrêmité inférieure du testicule. Il n'y a rien de visiblement glanduleux dans le te ticule.

Quand on a trempé cet organe dans l'eau, ou qu'on a injecté adroitement du mercure dans le canal déférent, les lobules. du testicule paroissent formés des filets que réunit une cellulosité lâche, & qui vont droit, mais en serpentant, se rendre à la ligne blanche. On les a développés; on a tiré du testicule des filets longs d'un pied. & en prenant le poids d'un filet séparé, on a calculé qu'il y avoit en vaisseaux ferpentans 4800 fois la longueur du testicule.

Cette structure filamenteuse, & la longueur très-considérable de ces filets, reviennent dans toutes les classes des animaux, dans les insectes même. Elles sont plus apparentes dans la classe des souris. Chaque filet est très-attachée à la substance du testicule, un cylindre creux, que l'on peut rempli

de mercure, & qui est semé de petits! vaisseaux rouges; ces filets le terminent en droiture à la ligne celluleuse du testicule dont nous avons parlé. Riolan en a parlé, & Highmore, dont on a donné le nom à ce corps. Des auteurs postérieurs l'ont regardé comme un conduit excrétoire du testicule qui réuniroit tous les conduits spermatiques, que nous avons décrits fous le nom de fileis. Cette opinion a été assez généralement adoptée, malgré la résistance de Graaf, qui ne l'a pas admise dans l'homme.

Pour connoître la structure de cette ligne blanche, il faut injecter le conduit déférent. Il faut profiter de sa dureté & de son épaisseur, qui soutient un frottement considérable; on le sailit des deux doigts très-rapprochés; on éloigne le doigt inférieur, en tenant toujours ce conduit serré; on produit par-là une espece de vuide entre les deux doigts. Un tuyau fin est lié dans la partie supérieure du conduit; on y verse du mercure; on ôte le doigt supérieur; le métal liquide trouvant un espace vuide, le franchit rapidement & le remplit; on ôte le second doigt, & le mercure avance dans le conduit déférent contre le testicule. On répete la même petite manœuvre jusqu'à ce que les filets du testicule soient remplis de mercure. D'autres modernes ont employé la pompe pneumatique & la force de l'air, qui presse contre un espace vuide.

Par ce petit artifice, j'ai découvert que le prétendu corps d'Highmore est essentiellement cellulaire, & qu'un réseau de vaisseaux séminaux y regne dans toute sa longueur; ce sont les filets ou les vaisseaux du corps du testicule qui s'anastomosent ensemble, & qui font un plexus qui remonte vers la tête de l'épididyme.

La même injection nous découvre les vailleaux efferens du testicule, que Graaf a affez bien connus, mais qui cependant font beaucoup plus nombreux & plus compliqués que dans les figures de cet anatomilte. Les vaisseaux du réseau d'Highmore forment jusqu'à quarante cônes, dont chacun est produit par un seul vaisseau du

dont l'épididyme est composé. A la pointe du cône le vaisseau devient droit, perce l'albugineuse, & compose avec ses égaux la tête de l'épididyme. Tous ces quarante vaisseaux se réunissent bientôt en un seul canal.

Le canal est unique depuis la partie inférieure de la tête de l'épididyme, & fait des millions de plis & de replis, contenus par une cellulofité, dans laquelle rampent de petits vaisseaux rouges. Ce vaisseau unique, qui n'est pas difficile à développer. compose seul tout l'épididyme. A la partie inférieure du testicule, le calibre du vaisseau grossit, il est un peu moins replié; il se releve depuis l'extrêmité inférieure du testicule, & devient le conduit déférent.

Mais un autre vaisseau moins connu sort constamment de l'épididyme & d'une appendice particuliere de cet organe; il se remplit de mercure avec l'épididyme, mais il en fort sans branches & sans valvules, fans reflemblance avec les vaisseaux lymphatiques; il conserve toujours la structure du vaisseau de l'épididyme; je l'ai suivi à la longueur de quelques pouces, dans le cordon spermatique, & je l'y ai perdu de vue, parce qu'on ne peut guere remplir le testicule sans le détacher & sans le mettre dans de l'eau tiede.

Le canal déférent est de tous les conduits excrétoires du corps humain le plus solide & le plus épais. Il est formé de deux membranes liffes, entre lesquelles il y a une cellulofité fort ferrée, sans fibres visibles. Son calibre est extrêmement petit à proportion de son diametre entier. Il remonte dans la direction, dans laquelle l'épididyme est descendu; il lui est presque parallele, mais placé plus en dedans & en arriere; il accompagne le cordon, passe par l'anneau, fait un coude sur le ploas, croise ce mulcle & les vaifleaux iliaques, redelcend dans le bassin, derriere la vessie urinaire & devant le péritoine qui couvre le rectum; il s'attache à l'une & à l'autre par une cellulosité; il croise l'uretere, & arrive jusqu'à la base inférieure & presque: rectiligne de la vessie; je l'y laisse, le reste réseau, mille fois replié sur lui-même : ce | de sa description ne devant pas être séparé: vaisseau est plus gros que le vaisseau unique de celle des vésicules séminales. Il recoir

de petites arteres des troncs spermatiques, des épigastriques, des vésicales, il s'en détache de fort petites branches, qui se ramisient dans la structure cellulaire. (H.D.G.)

TESTICULES, maladie des, (Méd.) Deux corps de figure olivaire, composés d'un amas prodigieux de vaisseaux, munis de la tunique vaginale, & de l'albuginée, foutenus par le muscle suspenseur, pendans hors du ventre dans les hommes, recouverts par les bourses, destinés à l'élaboration de la femence, qu'ils portent dans les véficules féminales par le moyen des vaisseaux déférens & des épididymes, se nomment testicules.

On n'est pas impuissant lorsqu'on n'en a qu'un; mais quand ils manquent tous les deux, à moins qu'ils ne soient cachés dans le ventre, il en résulte une stérilité certaine; il faut se donner de garde de prendre pour un testicule l'enflure de l'épididyme, ou du corps pyramidal, ou une

hernie, ou un bubon.

2°. Dans l'âge de puberté & dans les sujets qui ont beaucoup de tempérament, l'augmentation de la grosseur du testicule n'est point morbifique; de même que son décroissement ou son desséchement dans les vieillards & dans une longue absti-

3°. Dans différentes maladies qui exigent des traitemens particuliers, les tejlicules se gonsient, & c'est ce qu'on connoît

aisément par le toucher.

4°. Dans les personnes portées à l'amour dans la belle saison, le gonflement trop confidérable des testicules (maladie connue sous le nom de spermatocele), demande les rafraîchissans.

- 5°. Mais l'humeur aqueuse, visqueuse, froide, indolente, répandue dans la tunique vaginale, ou l'adhérence de la substance du testicule, qui donne naissance à un hydrocele, exige les discussifs accompagnés d'un bandage capable de soutenir la partie malade.
- Les veines du corps pyramidal devenues variqueuses, ou attaquées de gonflement, produisent sa varice: quand cette maladie n'est point née à la suite d'une compression faite au dessus du cordon sper- l' TESTICULES, inflammation des,

matique, les discussifs astringens avec un bandage, diminuent les accidens.

7°. La tumeur plus solide du testicule ou du corps pyramidal, qui présente une substance charnue, nommée sarcocele, & qui est indépendante du virus vénérien, a besoin des résolutifs.

8°. Dans la tumeur dure, âpre, indolente, skirrheuse du testicule, il faut éviter avec soin les irritans, & tâcher de résoudre cette tumeur; mais la cancéreuse plus dolorifique, plus confidérable, & qui s'étend autour du cordon spermatique, demande une prompte amputation; car fi une fois elle se porte dans le bas-ventre, il n'y a point de remede.

9°. A l'égard de la tumeur écrouelleuse, froide, dure, qui se trouve seulement dans la substance du testicule, on tâchera de la

dissiper par les résolutifs chauds.

10°. La tumeur qui est produite par une contulion récente préliminaire, a besoin dans la méthode curative, des relâchans & des résolutifs réunis.

IIº. La tumeur dolente, pulsative, qui souvent communique de la rougeur aux bourles en même temps qu'elle donne la fievre, veut être traitée par l'application des antiphlogistiques.

120. Lorsqu'après une ancienne maladie vénérienne, & sur-tout la suppression d'une gonorrhée virulente, le testicule s'enfle, l'application prudente des mercuriaux paroît nécessairement indiquée.

13°. La douleur des testicules sans tumeur & sans cause maniseste, diminuera par l'ap-

plication des anodins.

14°. Les testicules relâchés & trop pendans, ce qui arrive souvent dans les enfans, & défigne la foiblesse de leur constitution, doivent être soutenus, & en même temps renforcés par l'application des corroborans.

15°. Si les testicules recoivent d'autre part des humeurs morbifiques, accident assez commun dans les malades de la poitrine, & qui annoncent une fâcheuse métastase, il faut ramener ces humeurs à leur cours naturel, ou plutôt en faire la dérivation sur des endroits moins dangereux. $(\underline{D},\underline{J},\underline{J})$

(Médec. & Chir.) L'un ou l'autre des testi-, échausse le sang, & toute nourriture de cules, ou quelquesois tous les deux, sont difficile digestion; si la chaleur exciolente, attaqués d'une inflammation accompagnée il est nécessaire de mêler un peu de nitre de tumeur & de douleurs cruelles, sur tout avec les poudres dont on a fait mention, lorsque cette inflammation est un peuticonfidérable.

Ce mal peut venir de deux causes : 1°. De quelque injure extérieure, comme un coup, une chûte, une contufion; ce qui arrive souvent en montant à cheval avec précipitation, & lans prendre garde à loi: 2°. D'une maladie vénérienne, comme d'une gonorrhée, imprudemment & trop tôt arrêtée.

On distinguera l'inflammation des testicules, de toute autre maladie, fur-tout de la hernie au scrotum; lorsqu'il y aura l'une des causes dont nous venons de parler, que le malade se plaindra de gonflement, de chaleur, & de rougeur aux testicules; que la tumeur & l'inflammation se manifesteront à l'examen des parties, & surtout lorsqu'en touchant le testicule assecté, on le trouvera d'une grosseur contre nature, & quelquefois égale à celle du poing.

Cette maladie ne veut point être traitée légérement, car souvent il survient un abcès ou sphacele; le malade en perd la virilité ou la vie; ou le mal dégénere en un skirrhe, ou en un cancer que la mort fuir infailliblement, ou enfin en farcocele ou hydrocele, maladies fort incommodes.

On emploie pour résoudre l'inflammation des testicules, les mêmes remedes qui sont recommandés pour l'inflammation des mamelles; fur - tout le vinaigre de litharge, l'eau de chaux mêlée avec l'espritde-vin camphré, la tuthie, & la pierre calaminaire.

Pour le temps de la nuit, où les fomentations ne se font pas commodément, on appliquera l'emplâtre de grenouilles avec une quantité double de mercure, ou l'emplâtre de diachylon. Il ne faudra pas négliger les digestifs intérieurs. Si le mal provient de quelque injure extérieure, ou d'un fang épaissi, on recourra aux poudres d'yeux d'écrevisses préparées, d'écailles d'huitres, & à l'arsanum duplicatum, & aux décoctions de racines, de bois, & de plantes discussives: on desend tout ce qui situation, dans plusieurs poissons, & par-

&'d'ajouter quelque esprit, de vitriol ou de foufre dans la boisson du malade; s'il est pléthorique, on lui tirera du fang par le

Lorsque quelque maladie vénérienne est la cause de l'inflammation, on usera de purgatifs, mêlés avec le mercure doux, & de tous les remedes qui operent contre le virus vénérien : on ne négligera point les tisanes faites de réglisse & d'anis bouillis dans l'eau, ou autres semblables; outre qu'elles temperent ou atténuent le sang, elles tendent encore à calmer l'inflammation. Si l'on a appellé le chirurgien trop tard, ou fi l'inflammation est trop violente pour céder aux remedes discussifs que nous venons d'indiquer, il faut s'attendre à la suppuration ou à la gangrene, & par conféquent recourir aux remedes suppuratifs.

Si le pus est mûr, & que l'abcès tarde à s'ouvrir de lui - même, on y fera une incision, on évacuera la matiere, on nettoiera la plaie avec quelque onguent digestif, ou quelque injection spiritueuse qui résiste à la putrésaction, & l'on achevera la cure avec un baume vulnéraire; on facilitera la digestion de la matiere, & l'ondiminuera les douleurs avec l'emplâtre de jusquiame, & celui de diachylon avec les gómmes: cependant on travaillera fortement à détruire le virus vénérien; quand bien même le ferotum feroit confumé, & le testicule exposé à la vue, si l'on sait tirer parti des remedes digestifs & balsamiques, la substance détruite du scrotum se régénere quelquefois; enfin l'art ne connoît point d'autre secours. Heister, Chirurgie. (DJ.)

TESTICULES des poissons, (Ichthyol.) ces parties manquent dans plutieurs genres de poissons. Les épineux en général ne les ont point, mais tous les cétacées & plufieurs genres de poissons cartilagineux les ont, & alors ils en ont deux, comme les animaux rerreffres; il est vrai néanmoins qu'ils different beaucoup pour la figure & la ticuliérement dans la baleine. Artedi,

Ichthyolog. (D. J.)

TESTIGUES, (Géogr. mod.) petites isles & rochers à quatorze lieues ou environ au vent de l'isle de la Marguerite, sur la côte de Vénézuëla, dans l'Amérique équinoxiale.

TESTIMONIAL, adj. (Gram. & Jurisprud.) se dit de ce qui est relatif aux témoins, comme la preuve testimoniale. Voy. ENQUÊTE, INFORMATION,

PREUVE & TÉMOIN. (A)

TESTIMONIALES, lettres, (Jurispr.) sont les attestations, soit sur la naissance, soit sur les vie & mœurs que les évêques donnent aux ecclésiastiques de leur diocese, & les supérieurs réguliers aux religieux de leur ordre, soit pour être promus aux ordres sacrés, soit à l'effet d'obtenir des degrés, ou quelque bénésice, soit lorsqu'ils vont d'un lieu à un autre.

On met aussi dans cette classe les lettres de scholarité. Voyez les mémoires du clergé, & les mots Conservateur, Garde, Gardienne, Scholarité, Univer-

SITÉ. (A)

TESTON, f.m. (Hift. des Monnoies.) monnoie qui succéda aux gros tournois, & que Louis XII fit battre en 1513. Elle fut appellée teston, à cause de la tête du roi qui y est gravée. Nous avons emprunté cette monnoie des Italiens, & lui avons laissé le même nom qu'ils lui avoient donné. L'argent en étoit à 11 deniers 18 grains, & conséquemment plus fin que celui des gros tournois; le poids en étoit aussi beaucoup plus fort, car ils pesoient 7 deniers 12 grains $\frac{1}{3}$ la piece, & valoient 10 fols. On fabriqua des testons seulement en Ecosse, mais point en France, sous le regne de François II, au nom de ce prince, & de Marie reine d'Ecosse son épouse. Cette monnoie dura dans notre royaume, jusques sous Henri III, qui en interdit la fabrication en 1575. Pendant cet espace de temps, les testons furent toujours de même poids, mais on diminua l'aloi de quelques grains, & on en augmenta le prix de quatre sous six deniers, en sorre que lorsqu'Henri III en défendit la fabrication, ils valoient 14 fous 6 deniers. (D, J.)

TESTUDO, en Chirurgie, fignisse une tumeur large & mollasse, ou un amas d'humeurs impures, entre le crâne & la peau, appellé aussi talpa, comme ressemblant aux tournoiemens souterreins de la tortue & de la taupe. Voyez TALPA.

TESURER, v. n. (Vénerie.) ancien mot qui fignifie braconner, ou chaffer vilainement sans chiens, ni oiseaux; &

rien ne détruit tant le gibier.

TET, LE, (Géogr. mod.) riviere de France, dans le Roussillon. Elle tire sa source des Pyrénées, au dessus de mont-Louis, coule de l'ouest à l'est, & dans son cours, qui est fort tortueux, elle arrose Villesranche, Perpignan, & se jette dans le golse de Lyon. Le Tet est vraisemblablement la riviere que Pomponius Méla nomme Thelis. (D. J.)

TETANUS, s. m. en Médecine, est une sorte de spasme, ou de convulsion, par laquelle les muscles du devant & du derriere de la tête deviennent roides & inflexibles, sans qu'on puisse la pencher ni d'un côté ni d'un autre. V. CONVULSION.

Ce mot est formé du grec resses, tendre. Tetanus, ou tetanos, se prend aussi dans un sens plus général, pour une convulsion universelle, ou rigidité, qui saisit tout le corps à la fois.

Dans ce sens le tetanos se subdivise en emproshotonos & opisthotonos. Voy. EM-PROSTHOTONOS.

Les remedes de ces especes de convulfions, sont les mêmes que les remedes généraux des vapeurs & des affections antispasmodiques. Voyez CONVULSION.

TETARD, s.m. (Hist. nat. des Insect.) en latin gyrinus, & en anglois tadpole; c'est ainsi qu'on nomme le sœtus de la grenouille, dès qu'il commence à paroître le quatrieme jour après la ponte, avec ses enveloppes au milieu de l'œuf, & de la matiere mucilagineuse qui les environne; au sixieme jour, le sœtus sort de ses enveloppes, & du mucilage qui est autour, alors il nage & il paroît à découvert sous la sorme de tétard; le mucilage s'est en partie dissous chaque jour jusqu'à ce temps, de sorte qu'il se trouve, pour ainsi dire, rarésié dans un plus grand volume, & qu'il ressemble dans cet état à un nuage; le

tétard

y prendre de la nourriture, & pour s'y reposer lorsqu'il s'est fatigué en nageant; car ce nuage le sourient sans qu'il fasse aucun effort.

Le tétard, au sortir de ces enveloppes, semble n'être composé que d'une tête & d'une queue; mais la partie ronde que l'on prend pour la tête, contient aussi la poitrine & le ventre : dans la fuite, les jambes de derriere commencent à paroître au dehors, mais celles de devant font cachées fous la peau qui recouvre tout le corps, même les jambes de derriere: enfin il se dépouille de cette peau; alors ses quatre jambes sont à découvert, il prend la forme de grenouille, & il ne lui reste de tétard que la queue qui se desseche peu à peu, & s'oblitere en entier; lorsqu'elle a disparu, la transformation de tetard en grenouille, est entiérement achevée; ce sont les observations de Swammerdam.

C'est du tétard que se servent ordinairement les physiciens, pour faire voir aux curieux la circulation du sang. Si l'on garde au printemps pendant trois ou quatre jours du frai de grenouille, dans une petite quantité d'eau de fossé où ce frai se trouve, on y découvrira quantité de petits tétards, qui paroissent comme transparens, loriqu'ils commencent à nager dans leur mucilage; cependant, fi pour lors on les met devant un microscope, dans un petit tube, avec un peu d'eau, on y distingue le cœur, ses battemens, la circulation du sang qui fe fait dans chaque partie du corps , & sur-tout à la queue, où plusieurs vaisseaux se présentent aux yeux tout à la fois; au bout de peu d'heures, ces petits tétards paroissent déja moins transparens, & dans un couple de jours, leur peau devient trop opaque pour y découvrir la circulation du lang; on ne la voit alors que dans la queue, ou mieux encore dans les nageoires, à la jointure de la tête. (D.J.)

Supplément à l'article Tétard.

TÉTARD ou TESTARD. On appelle ainsi le ver des grenouilles. Le frai nouvellement rendu est comme une grappe de petits œufs gros comme latête d'une épingle Tome XXXIII.

tétard y rentre de temps en temps, pour, suspendue dans une matiere glaireuse blanche. Ce frai se précipite d'abord au fond de l'eau, puis remonte à la furface au bout de quelques jours. La matiere blanche s'étend; vers le seizieme ou dix-septieme jour, on appercoit au centre de chaque blanc un petit point noir : c'est le premier rudiment de l'embryon. Bientôt cette petite tache organisée pousse une queue, & on la voit se mouvoir dans la matiere visqueuse où elle nage comme dans une sphere liquide. Elle en fort, c'est une petite pelote ovale, distincte, avec une queue naissante. Ces petits tétards poussent ensuite des pattes, dont le relief très-peu éminent dans les commencemens, prend ensuite des accroissemens rapides. Les pattes de derriere se montrent les premieres à l'œil de l'observateur, quoique quelques naturalistes prétendent que les pattes antérieures soient formées avant les postérieures. Dans ce degré de développement, on apperçoit très - bien la petite queue garnie d'ailerons, & sous le ventre une apparence qui imite affez le cordon umbilical. Les embryons un peu plus avancés femblent être à la fois poissons & grenouilles, ou n'être encore déterminément ni l'un ni l'autre. La tête est équivoque : ils ont une queue de poisson & des pattes de grenouille. Au bout de trois mois, la tête resiemble pardevant beaucoup plus à celle d'une grenouille, qu'à celle d'un poisson. Les pattes sont presqu'entiérement sorties & formées. Cependant la queue longue & pointue refle encore entiere. Enfin tandis que la métamorphose s'acheve, la queue lé raccourcit de jour en jour, puis elle disparoît entiérement, & le tétard ou petit poisson est devenu une grenouille parfaite.

Dans la grenouille d'Afie, beaucoup plus grosse que celle d'Europe, les progrès du changement font plus sensibles. D'abord aucune apparence de piés ne laisse soupconner que ce soit une grenouille; les piés se développent. Il y a une altération senfible dans la face, la gueule s'élargit en s'applatissant; mais le reste du corps tient encore beaucoup de la figure du poisson. Quand les quatre pattes sont sorties, l'animal n'a plus que la queue du poisson, & le corps lisse porte une tête de grenouille.

La queue diminue, & perd sa bordure membraneuse; enfin la queue étant tout à fait supprimée, la grenouille n'a plus rien de son ancienne figure. Mais ce n'est-là qu'une premiere métamorphose. Le poilfon, après s'être changé en grenouille,

redevient encore poisson.

Les grenouilles de tous les pays sont de petits poissons ou des tétards avant que d'être grenouilles; il n'est pas également avéré que par-tout les grenouilles se changent derechef en poisson, comme celles de Surinam, de Curação & d'autres parties de l'Amérique. Nous avons vu le poisson prendre des pattes & perdre sa queue pour se transformer en grenouille; nous allons voir la grenouille prendre une queue & perdre ses pattes pour devenir un poisson.

Dès que les grenouilles d'Amérique sont parvenues à leur grosseur, il leur croît une queue qui, dès sa naissance, commence à prendre une peau ou bande membraneuse. Dès-lors il se fait une altération fensible dans toute l'habitude du corps, présage de la métamorphose. Les extrêmités des pattes, sur-tout des pattes antérieures, se replient & se retirent. A mefure que la queue se prolonge, les grosses articulations des mêmes pattes disparoisfent, & les ongles sont entiérement effacés. La tête a aussi changé de forme; les piés de derriere diminuent : ceux de devant ont disparu, & n'ont laissé qu'une tache blanche, pour marque de leur exiftence; les nageoires commencent à se former. La métamorphose des parties internes répond au changement extérieur. Les ouies du poisson naissent & croissent, & les poumons de la grenouille diminuent en proportion de la croissance de la queue & de la diminution des pattes: les intesfins quittant peu à peu la fituation naturelle convenable à la grenouille, commencent à former plusieurs cercles, puis s'arrangent en spirale au moyen du mésentere; circonvolution convenable au poisson. Pendant toute cette opération l'animal n'est ni grenouille, ni poisson, quoiqu'il ait quelque chose de l'un & de l'autre, tant à l'extérieur que par rapport aux visceres; mais ce ne sont, durant tout ce temps, que des parties altérées qui décroissent, VENTRE.

ou des parties imparfaites qui se forment. La bouche se garnit de petites dents; les nageoires presque formées, larges, laches & membraneuses sont couchées les unes fur les autres en un seul paquet. Le dernier degré de la métamorphose, lorsque les pattes sont tout à fair effacées, offre un poisson parfait, muni depuis la tête jusqu'à la queue d'un double rang de petits os cartilagineux qui regnent de chaque côté; les nageoires sont entiérement développées : elles font doubles, disposées par ordre, & semblent occuper la place des premiers piés. Seulement la tête conserve encore quelque temps, vers les babines, un reste de l'ancien tégument du ventre qui pend sur les nageoires, mais qui se détachera & tombera bientôt. Sur le dos & pardessous vers le ventre s'étend une bordure étroite dentelée, prolongée jusqu'à la queue qui est aussi dentelée. Les yeux iont grands, bleus & rouges. La couleur du poisson est un gris cendré, varié de blanc: le dessous du corps est un brun foncé. Ces poissons portent le nom de jakjes à Surinam, suivant le rapport de Séba, qui nous a fourni presque tous ces détails.

TÉTARD, voyez CHABOT.

TETE, f. f. (Anat.) la partie la plus haute du corps d'un animal. Voyez CORPS & ANIMAL.

Pline, & quelques autres anciens naturalistes, parlent d'un peuple appellé Blemmie, qui n'avoit point de tête. Voyez BLEMMIE.

Il est parlé dans les voyageurs & dans les géographes modernes, de certains peuples qui se rendent la tête aussi plate que la main, & qui mettent la tête de leurs enfans, des qu'ils sont nés, entre deux presses, ou planches, sur le front & le derriere de la tête, pour l'applatir. Ils demeurent dans la province de Cosaque, sur la riviere des Amazones, dans l'Amérique méridionale.

Les anatomistes regardent la tête comme le ventre le plus élevé du corps humain, & c'est elle qu'ils disséguent la derniere. parce que les parties qu'elle contient, sont moins sujettes à la corruption. Voyez

est la partie chevelue, appellée en latin calvaria, qui est couverte de cheveux. Voyez CHEVEUX.

L'autre sans cheveux, qui est la face, ou le visage, appellée vultus par les Latins, & mporomov par les Grecs, c'est - à - dire,

regardant devant soi. Voyez FACE.

On subdivise la premiere partie en quatre, savoir le front, qui est l'endroit le plus humide & le plus tendre, & que les médecins appellent sinciput, comme qui diroit, summum caput. Voyez FRONT & SINCIPUT.

Le derriere, appellé occiput, & par les Grecs mer, parce que tous les nerfs qu'ils appellent ines, prennent leur origine delà.

Voyez OCCIPUT & NERF.

Le milieu, ou le haut de la tête, appellé couronne, & par les anatomites vertex à vertendo, parce que les cheveux tournent là en rond. Voyez VERTEX.

Enfin les côtés sont appellés tempes, tempora, parce que c'est-là que le poil commence à blanchir, ou à montrer le temps ou l'âge de l'homme. Voyez

TEMPE.

On donne à l'os, ou à la boîte ofseuse qui renferme le cerveau, le nom général de crâne; il est composé de huit os. Voy. CRANE.

L'os du front s'appelle coronal, os de la pouppe, ou sans vergogne; d'où vient qu'on appelle les impudens, effrontés. Voyez Os

DU FRONT, ou FRONTAL.

Les rois ont la couronne sur la tête dans les fêtes solemnelles; les évêques la mitre. Voyez Couronne, Mitre, &c.

Les anciens cavaliers portoient un heaume, & les soldats un casque ou pot-en-tête.

Voyez HEAUME, CASQUE, &c.

Tête se dit aussi du sommet des arbres ou des plantes. V. ARBRE & ELAGUER.

On donne aussi le nom de tête à l'extrê-

mité des os. Voyez Os.

Quand l'os a un bout rond qui avance en dehors, soit apophyse ou épiphyse, on lui donne le nom de tête. Voyez APO-

Si son principe est grêle & s'élargit peu a peu, on l'appelle col. Voyez Col.

Sil aboutit en pointe, on l'appelle coro-

On divise la tête en deux parties; l'une | noide ou coracoide, à cause qu'il ressemble à un bec de corneille. Voy. CORONOÏDE, CORACOIDE.

> Quand cette tête est plate, on l'appelle condyle ou double tête, comme sont les extrêmités des os des doigts. Voyez Con-DYLE.

> On dit aussi la tête d'un muscle, en parlant de son extrêmité; & on dit la tête du foie, en parlant de sa partie la plus élevée. Voyez MUSCLE.

Le sommet est appellé finciput, ou

bregma. Voyez BREGMA.

L'os du derriere de la tête est appellé occipital, ou os de la proue. Voyez Oc-CIPITAL. Et ceux des tempes temporaux ou os des tempes. Voyez TEMPORAUX.

Les es qui composent le crâne, sont liés ensemble par des sutures. Voyez

SUTURE.

La tête est le siege des principaux organes des sens, favoir des yeux, des oreilles, &c. Elle contient aussi le cerveau enveloppé de ses meninges, dans lequel on croit qu'est le siege de l'ame. Voyez

SENS, CERVEAU, &c.

La tête est mue par dix paires de muscles, favoir, le splénius, le complexus, le grand droit, le petit droit, l'oblique supérieur, l'oblique inférieur, le mastoïdien, le grand droit interne, le petit droit interne, & le droit latéral. Voy. la description de chacun de ces muscles aux noms qui leur convien-

Les Orientaux couvrent la tête d'un turban, & les Occidentaux d'un chapeau. Voyez TURBAN, CHAPEAU & BONNET.

TETES, en Anatomie, nom de deux des tubercules quadrijumeaux. Voy. QUA-

DRIJUMEAUX.

TETE DE COQ, (Anatomie.) caroncule ou éminence qui est dans l'uretre, près de l'endroit où les vaisseaux séminaux envoient la semence dans ce canal. Son usage est, à ce que croient la plupart des anatomistes, d'empêcher que la semence ne. cause un gonflement douloureux, en allant heurter contre l'orifice du côté opposé. (D,J,)

TETE DES INSECTES, (Hift. nat. des insect.) partie antérieure de l'insecte. Nous

observations générales.

Il est si difficile de reconnoître la tête de divers insectes, qu'on seroit presque tenté de croire qu'ils n'en ont point du tout. Celle des uns est fort petite, à proportion de leurs corps, & celle des autres est fort grande; cette proportion entre la tête & le corps, n'est pas toujours la même dans le même insecte; ceux qui l'ont écailleuse, l'ont petite chaque fois qu'ils doivent muer, & grosse chaque sois qu'ils ont mué: on en comprend aisément la raison; les écailles l'empêchent de croître tandis que le corps grossit, ce qui fait qu'alors sa grandeur relative par rapport au corps, diminue continuellement. Lorsque les insectes se disposent à muer, la substance de la tête d'un grand nombre, se retire dans leur cou & dans leur premier anneau; là, n'ayant point ordinairement d'écailles qui la gênent, elle s'étend & grossit; & lorsque l'animal a quitté sa vieille peau, on est surpris de lui voir une tête deux fois plus grosse qu'elle n'étoit auparavant. Comme l'insecte ne mange ni ne croît point tandis que sa tête se forme, on peut observer à son égard cette fingularité, que son corps & sa tête ont alternativement chacun leur tour pour croître; en forte que lorsque le corps ne croît pas, la tête croît, & que lorsque le corps croît, la tête ne croît pas.

Les têtes des inlectes n'ont pas toutes la même figure: l'on en voit de rondes, de plates, d'ovales, de quarrées, de larges, de pointues; les uns l'ont toute unie, les autres l'ont raboteuse, & quelques - uns comme les phalenes, y ont des poils.

On remarque encore beaucoup de diversités dans la fituation de la tête des insectes; elle est tout à fait visible chez les uns, & on a de la peine à la découvrir chez les autres; il y a même plufieurs especes d'insectes qui peuvent faire entrer leur tête dans le corps, en sorte qu'il n'en paroisse absolument rien: tels sont plusieurs sortes de • vers qui se changent en mouches; tels sont encore les limaces & les limaçons.

Quelques-uns cachent leur tête sous leur dos, comme les tortues sous leurs écailles, & ils l'enveloppent tellement, qu'à peine

TET

sous l'écaille qu'ils portent sur le dos.

Enfin quoique le plus grand nombre des insectes portent la tête droite, il y en a cependant qui l'ont un peu inclinée, & c'est une remarque qu'on a faite dans les phalenes. (D. J.)

TÊTE, Hist. nat. Botan.) les Botanistes disent que les fleurs ou les graines sont ramassées en maniere de tête, lorsqu'elles sont entassées par petits bouquets : c'est ce qu'on appelle en latin, flores in capi-

tulum congesti. (D.J.)

TETE DE DRAGON, (Hift. nat. Botan.) genre de plante d'Amérique, dont on ne connoît encore qu'une seule espece : voici ses caracteres. Son calice est long & tubuleux; ses feuilles sont plus étroites que celles du pêcher; le casque de la fleur est creux, entier, s'ouvrant & se fermant; sa barbe est divisée en trois segmens, & chaque segment en deux; ces segmens forment deux especes de mâchoires, en sorte que toute la fleur représente, en quelque maniere, la gueule ouverte d'un serpent, d'un dragon, ou plutôt est semblable à la digitale; ses fleurs croissent en petites guirlandes; deux ou trois forment la guirlande, & elles sont placées aux nœuds des tiges. Le pistil s'éleve du calice de la fleur, & est fixé en maniere de clou; les quatre embryons qui l'environnent, mûrissent en autant de graines.

Cette plante est nommée draco-cephalon americanum par Brugnius, prod. 2, 34, digitalis americana, purpurea, folio serrato, dans les act. ac. reg. par. 79.

M. de la Hire prétend que les fleurs de cette plante américaine, ont une propriété singuliere; c'est que si on les fait aller & venir horizontalement dans l'espace d'un demi-cercle, elles restent en quelque endroit que ce soit de cet espace, sitôt que l'on cesse de les pousser; ce phénomene qui paroît étonnant, & que dans un autre siecle eût été regardé comme une merveille, dépend de la seule situation des fleurs, de leur figure, & de la maniere dont elles sont attachées à la tige de la plante qui les porte.

En effet, ceux qui connoissent cette peut-on la voir. C'est ainsi que plusieurs | plante, jugeront sans peine, en l'examinant : 1°. que le pédicule de la fleur faite ! en gueule étant mollet & flexible, il peut être facilement mu à droite & à gauche, fans être rompu, ce qui n'arrive pas aux fleurs des autres plantes, qui ont ordinairement leur pédicule roide & faisant du ressort : 2°. que le pédicule de cette fleur, tendant à l'abaisser en bas, sa pesanteur y contribuant aussi, le calice s'appuie sur la petite feuille qui les soutient, & s'y accroche par les petits poids dont sa base est garnie; ainsi toutes les sois que l'on fera mouvoir la fleur horizontalement, elle doit nécessairement s'arrêter dès que l'on cessera de la pousser; ceux qui ne connoissent pas cette plante curieuse, en trouveront la représentation dans les mém. de l'acad. des Sciences, année 1712. Le fait dont on vient de parler, n'est que pour les curieux en général; voici une autre observation de M. de la Hire pour les Botanistes en particulier.

Outre la forme d'une tête de dragon, à quoi M. Tournefort prétend que la fleur de draco-cephalon ressemble, & en quoi il fait consister toute la distérence générique qu'il établit entre ce genre de plante, & presque tous les autres, dont les fleurs font en gueule (auxquelles fuccedent après que la fleur est passée, 4 semences renfermées au fond du calice de la fleur), M. de la Hire a remarqué, qu'il y a à la base des semences qu'elle porte, entre les graines & le côté inférieur du calice, une espece de dent pointue, courbée par le bout en haut, arrondie pardeflous, creusée pardessus, ayant une arête dans le milieu suivanc sa longueur. Cette partie se distingue aisément d'avec les embryons des semences, non seulement par sa sigure, mais par sa couleur; on peut même l'appercevoir à la vue simple, quoique les embryons des femences foient encore trèspetits; car elle a presque autant de volume. elle seule, que les embryons en ont tous quatre ensemble, & elle excede ordinairement leur grandeur. (D. J.)

TETE D'UNE COQUILLE, (Conchyl.) autrement dite clavicule; c'est la partie pyramidale extérieure & intérieure d'une coquille tournée en spirale; elle prend vers' le milieu jusqu'au sommet. (D.J.)

TETE, c'est un mot usité dans les anciens écrits pour exprimer chef ou personne. Voyez CHEF.

Ce mot est évidemment formé du mot pole; la tête ou le chef étant, pour ainfi dire, le pole du microcoime. V. Pole.

C'est pourquoi les Anglois se servent du mot to poll, pour l'action de recueillir & d'écrire les noms des personnes qui donnent leur voix à une élection. Voyez VOTER, VOIX, SUFFRAGE, ELECTION, &c.

TETE, (Critiq. sacrée.) πεφάλη; ce mot au figuré se prend dans l'Ecriture : 1°. pour commencement: 2° pour le point capital de quelque chose, Luc, x. 17. La pierre rejetée est la principale du coin: 3°. pour le chef qui gouverne, I. Rois, xv. 27. N'êtes-vous pas devenu le chef de toutes les tribus d'Ifraël? 4°. pour la vie, I. Paral. xij. 20. David retournera à Saül sur le péril de notre tête: 5°. pour état, royaume: Ephraim fortitudo capitis mei, psal. v. 9. Ephraïm est la force de mon royaume: 6° pour origine, fource de quelque chose, bras d'un fleuve: 7°. il fignifie poison; il sucera la tête des aspics, Job, xx. 26.

Voici les façons de parler proverbiales mentionnées dans l'Ecriture. Aller la tête baissée, c'est gémir dans la tristesse, Jérém. ij. 10. courber la tete, c'est affecter un sur mortifié. Le jeûne, dit Is. lviij. 5, confiste-t-il à faire comme un cercle de sa tête, en baissant le cou? Donner de la tête contre quelque chose, c'est s'obstiner à le faire avec entêtement. Les Juiss se sont opiniâtres, dederunt caput, à vouloir retourner à leur premiere servitude, II. E/dras, ix. 27. Elever la tête de quelqu'un, c'est le mettre en honneur, IV. Rois, xxv. 27. Oindre la tête de quelqu'un avec des parfums, c'est le combler de toutes sortes de biens, Ps. axij. 5. Lever la tête, c'est prendre courage, Eccles. xx. 11.

Branler la tête, exprime les différens sentimens dont on est affecté; ainsi c'est quelquefois un figne de mépris & d'infulte. Sennacherib a secoué sa tête derriere vous, ô Jérusalem! IV Rois, xix. 21. D'autres fois c'est une marque de joie & de sensibilité. Les parens de Job, après sa guérison, vinrent s'en réjouir avec lui, & hochoient la tête sur lui, Job, xlij. 12.

Découvrir la tête, marquoit quelquefois | le deuil, Levit. x. 6; & quelquefois aussi on se couvroit la tête dans des momens d'amertume. Le roi couvrit sa tête, en s'écriant, mon cher fils Absalon! II. Rois, xix. 4. (D.J.)

TÊTE, (Jurisprud.) on entend par-là celui qui prend une portion virile ou entiere dans une succession.

Faire une tête, c'est être compté pour une portion virile.

Succéder par têtes, c'est lorsque chacun des héritiers prend une portion virile; au lieu que succéder par souches, ou par tige, c'est lorsque plusieurs héritiers, descendans d'une même souche, viennent par représentation de leur pere & mere, ou autre parent, & ne prennent tous ensemble que la part qu'auroit eu le représenté.

Pour favoir quand on succede par souches ou par tête, Voyez REPRÉSENTATION, SOUCHE, SUCCESSION. (A)

TÊTE, s. f. (Art Numismat.) côté de la médaille opposé au revers. On voit peu de médailles antiques sans tête, c'est-à-dire sans qu'on y ait frappé la tête ou le buste, soit de quelque divinité, soit de quelque personnage humain; ou bien il se rencontre sur ce côté de la médaille, quelque chose qui en tient lieu. Il se trouve aussi très-peu de médailles antiques sans revers, à moins qu'elles ne soient incuses.

Les têtes se connoissent d'abord par la légende; mais les ornemens qui les accompagnent, font autant d'énigmes capables d'embarrasser par leur obscurité, si l'on n'a au moins les premieres notions de la science des antiquaires. C'est à tracer ces premieres notions, à l'égard de têtes, que cet article est destiné.

Les têtes ou personnages qui se voient sur les médailles, sont quelquesois de simples têtes qui finissent avec le cou; quelquefois ce sont des bustes avec les épaules & les bras; quelquefois des figures à micorps. Chacune de ces positions reçoit des ornemens différens.

Les fimples têtes sont quelquesois toutes nues, d'autres fois couvertes en diverses

femmés, parce qu'il n'est pas possible de donner de noms propres à leurs différentes coeffures. On ne peut que les connoître à l'œil, & les exprimer ensuite par des noms qui aient quelque analogie aux coëffures modernes: cependant on trouvera dans le Valesiana, pag. 99, 103, un petit article sur les coeffures qui se voient sur les médailles des impératrices. Ce léger essai auroit dû porter des antiquaires à faire quelques recherches sur les différentes coëffures qui ont été en ulage, tant dans le haut que dans le bas Empire; mais personne n'y a songé.

Dans les médailles impériales, lorsque la tête est toute nue, c'est ordinairement la marque que ce n'est point une tête d'empereur, mais de quelqu'un de ses enfans, ou véritables ou adoptifs, ou de quelque héritier présomptif de l'Empire. Tel est le jeune Néron, Aelius adopté par Hadrien, Aurelius par Antonin, &c. ou bien ce sont des princes qui n'ont jamais régné, comme Drusus, Germanicus, &c. Cependant on ne peut sur cela faire de regle générale, car si l'on vouloit dire que personne n'a porté sur les médailles la couronne avant que de régner, on feroit voir de fimples céfars couronnés de laurier, ou parés du diadême, comme Constantin le jeune, & Constantius dans la famille de Constantin. Et si l'on vouloit avancer, qu'au moins tous les empereurs régnans ont pris la couronne ou le diadême, on montreroit avec la même facilité plusieurs médailles d'Auguste déja empereur, de Néron, de Galba, d'Othon, d'Adrien, &c. où leur tête se trouve toute

Les têtes couvertes, le sont ou du diadême, ou d'une couronne, ou d'un casque, ou d'un voile, ou de quelque ornement étranger.

Des ornemens de têtes sur les médailles. Le diadême est plus ancien que la couronne. C'est le propre ornement des rois, qui n'est devenu que dans le bas Empire celui des empereurs. Je sais qu'un savant a prétendu que le diadême étoit un privilege attaché à la qualité d'Auguste. Et Jornandès dit qu'Aurélien est le premier des empereurs romains qui s'en soit paré. Le diadême est Nous ne parlerons point de celles des un tissu, tantôt plus & tantôt moins large,

dont les extrêmités nouées derriere la tête, | défait les flottes de Sextus Pompeius, & de tombent sur le cou. Ce n'est que depuis Constantin que les empereurs romains s'en font servis, en le relevant par des perles & par des diamans, ou simples ou à double rang; & permettant même aux impératrices de le porter, ce qui ne s'étoit point vu dans le haut Empire, où jamais tête de femme ne fut couronnée. Je dis dans l'Empire, & dans le haut Empire, parce que nous trouvons des reines sur les médailles grecques & dans le bas Empire, qui portent le diadême ou la couronne, témoin Jotape, Théodora, Galeria Valeria.

La couronne des empereurs est ordinairement de laurier, le droit de la porter fut accordé à Jules-Célar par le sénat, & ses successeurs ont continué d'en jouir.

Justinien est le premier qui ait pris une espece de couronne fermée, qui tantôt est plus profonde en forme de bonnet, & tantôt plus plate en approchant du mortier de nos préfidens, excepté qu'elle est surmontée d'une croix, & souvent bordée de perles à double rang. C'est ce que M. du Cange nomme camelaucium, que l'on a confondu ordinairement avec le mantelet qu'on appelle camail, à cause de la ressemblance du mot, quoique l'un soit fait pour couvrir les épaules, au lieu que l'autre est pour couvrir la tête.

Les couronnes radiales se donnoient aux princes, lorsqu'ils étoient mis au rang des dieux, soit devant, soit après leur mort: cette sorte de couronnes n'étant propres qu'à des déités, comme dit Casaubon.

Je ne prétends pas néanmoins faire de cela une maxime constante; car je sais combien ily faudroit d'exceptions, particuliérement depuis les douze Césars. Nous ne yoyons point qu'aucun empereur vivant ait pris la couronne radiale avant Néron, qui la méritoit le moins de tous ; Auguste même n'ayant eu cet honneur qu'après la mort.

Il fe trouve fur les médailles plufieurs autres façons de couronnes qu'il faut diftinguer: les unes appellées rostrales, sont composées de proues de vaisseaux enlacées les unes dans les autres; elles fe donnoient après les victoires navales. Agrippa reçut

M. Antoine.

D'autres appellées murales, sont composées de tours; c'étoit la récompense de ceux qui avoient pris des villes, comme c'est l'ornement des génies & des déités qui les protegent. C'est pourquoi Cybele. déesse de la terre, & tous les génies particuliers des provinces & des villes, portent des couronnes tourelées.

On en voit de chêne que l'on donnoit à ceux qui avoient sauvé la vie à un citoyen; telle est celle qui enferme les inscriptions, ob cives servatos, & qui se voit quelquesois

fur la tête même du prince.

Il y en a de destinées à couronner ceux qui remportoient le prix aux jeux publics. Ainfi aux jeux de l'isthme de Corinthe, nommés isthmia, les victorieux étoient couronnés d'ache, qui est une espece de perfil plus fort & plus grand que le nôtre; on en voit la forme sur une médaille de Néron. Hadrien en faveur d'Antinous, en fit faire une de lotus, à laquelle il donna fon nom, Ayriyotta, qui se lit sur ses médailles.

Les prêtres, pour marquer le facerdoce, en failoient des crânes de bœufs, enlacés avec les plats où l'on mettoit les entrailles des victimes, & les rubans dont elles étoient parées quand on les conduisoit à l'autel; cette couronne se trouve sur une médaille d'Auguste.

Les déités ont leurs têtes ornées de couronnes particulieres; Bacchus est couronné tantôt de pampre, tantôt de lierre; Hercule en porte une d'un feuillage femblable au lierre; celle de Cérès est d'épis de bled;

celle de Flore est de fleurs.

Au reste, le lecteur peut voir sur les couronnes, les diadêmes & les autres ornemens de tête, représentés sur les médailles des rois, des empereurs, des impératrices, des prêtres, des athletes, &c. le savant ouvrage de Charles Paschal, intitulé Caroli Pafchalii corona opus, libris X, distinctum, quibus res omnis coronaria, è priscorum monumentis eruta, continetur. Paris, 1610 in-4°. Lugd. Bat. 1671, in-8°.

On peut aisément connoître à l'œilles difcette couronne d'Auguste, après qu'il eut férentes façons de calques, soit à la grecque,

foit à la romaine. C'est le plus ancien habillement de tête qui paroisse sur les médailles, & le plus universel; les rois, les empereurs, & les dieux même s'en sont servis. Le casque qui couvre la tête de Rome, a d'ordinaire deux ailes, comme le pétase de Mercure. Celui de quelques rois est paré des cornes du Jupiter Hammon, ou simplement de cornes de taureau ou de belier, pour marquer une force extraordinaire.

Les habillemens étrangers sont la mitre des rois d'Arménie & de Syrie, presque semblable à celle de nos évêques, excepté qu'elle est quelquefois quarrée, ou crénelée par le haut. Tel est sur les médailles l'ornement de tête d'Abgare, roi d'Edesse.

La tiare, fort semblable à celle des papes, servoit aux rois de Perse & aux Parthes.

On voit aussi le bonnet phrygien ou arménien, sur les médailles de Midas, d'Athys, & sur celle de Zemiscès, dont le revers qui reprélente l'adoration des mages, fait voir ces trois princes avec ce même bonnet. Telle est du moins la pensée de M. du Cange, que tout le monde n'approuve pas : mais ce n'est pas ici le lieu de décider ce différent.

Plusieurs rois grecs ont affecté de se coëffer de la dépouille de lion, à l'imitation d'Hercule, comme Philippe pere d'Alexandre. A leur exemple quelques empereurs s'en sont parés, Commode, Alexandre, Severe, &c. c'est ce qui paroît par les têtes de leurs médailles.

Le voile qui couvre souvent la tête des princes & des princesses, marque ou les fonctions facerdotales qu'ils exercent, comme de faire des facrifices, ou qu'ils sont mis au rang des dieux; honneur qui leur a été rendu par les Païens jusqu'à Constantin, dont on souffrit l'apothéose sur la monnoie, les empereurs chrétiens ne se croyant pas encore affez maîtres pour bannir généralement toutes les cérémonies païennes. Mais bientôt après, les princes & les princesses affecterent par dévotion, de faire paroître sur leurs médailles une main qui sortoit du ciel, & qui leur mettoit la couronne sur la tête: telles sont les méd'Honorius, de Galla Placidia, &c.

On remarque quelquefois, sur-tout dans les médailles du bas Empire, tout autour de la tête des empereurs, une espece de cerole rayonnant, que l'on appelle nimbe. Voyez NIMBE.

Les têtes des déités portent comme les princes, ou la couronne, ou le calque, ou le voile, ou le bonnet, ou quelqu'autre symbole qui les doit faire reconnoître.

La couronne de laurier distingue Apollon, & le génie du fénat ou du peuple, appellé ιερα συνκλητος ιερος δημος.

La couronne d'épis, est le symbole de

Cérès.

La couronne de fleurs fait connoître Flora.

La souronne de lierre ou de pampre. marque Bacchus ou les Bacchantes.

La couronne de rayons marque le soleil, quand les rayons partent de la tête, sans être liés par un cercle.

Le casque convient à Mars & à Minerve; mais quand il est surmonté par le chathuant, c'est indubitablement Minerve.

La barette avec deux ailes, est le chapeau de Mercure, nommé par les Latins petasus.

Un bonnet sans bords, comme nos bonnets de nuit, marque Vulcain, les Cyclopes, ou les cabires & forgerons.

Deux semblables bonnets, surmontés chacun d'une étoile, marquent Castor & Pollux. On dit que ce sont les coques des œufs dont on prétend qu'ils sont sortis.

Le bonnet recourbé en pointe, se donne

au dieu Lunus.

Le boisseau qui se voit sur la tête de Sérapis & de tous les génies, désigne la Providence, qui ne fait rien qu'avec mefure, & qui nourrit les hommes & les animaux.

Télesphore dieu de la santé, porte une capotte toute semblable à celle de nos matelots, ou des soldats qui sont l'hiver en faction.

Junon est souvent voilée; mais celle qui préside aux noces sous le nom de Juno pronuba, est enveloppée presque à micorps, d'un grand voile nommé flam-meum. Junon, dite Sospita, est coëffée dailles d'Eudoxia & de son mari Arcadius, d'une dépouille de cheyre avec les deux cornes.

Il y a d'autres déités, particuliérement sage en est fort ancien parmi les Grecs, chez les Egyptiens, qui ont la tête nue qui appeloient leurs princes narticophores, avec un simbole; Apis est un taureau qui porte une fleur de lotus entre les deux cornes, une marque blanche au milieu quelques autres, on voit souvent les prindu front, & le croissant blanc sur la tête. Ofiris a le même fimbole; Ifis & le Canope, portent sur le devant de la tête, une espece de fleur plus large & plus épanouie que le lis : on dit que c'est la sleur d'aurone, dite par les Grecs & βροτόνο. Elle est commune aux deux Canopes, pour I'un & Pautre fexe, comme on le voit fur! quelques médailles; le dieu retenant le des empereurs une espece de sachet, ou nom de Canope, & la déesse prenant celui d'Eumenythis. L'Espérance porte la même fleur, plus approchante du lis.

Les têtes parées des simboles de plusieurs déités différentes, se nomment Panthées.

Voyez PANTHÉES.

Des ornemens de bustes. Les bustes qu'on voit sur les médailles, se trouvent accompagnés de fimboles qui leur sont particuliers, fur-tout quand les deux bras paroifsent, comme il est ordinaire, dans les médaillons, & dans les plus petites médailles du Bas-Empire. Souvent ils tiennent dans la main un globe, pour marquer qu'ils sont les maîtres du monde. Ce globe est quelquesois surmonté d'une victoire ailée, qui tient une couronne afin de pour y répondre, sont aussi bien sondés faire connoître que c'est à la victoire que le prince doit l'empire du monde; quelquefois ce globe est surmonté d'une croix, fur-tout depuis Constantin.

Le sceptre qu'ils tiennent à la main lorsqu'ils sont en habit consulaire, & c'est ainsi que sont presque toujours les empereurs de Constantinople, est surmonté d'un globe chargé d'une aigle. Dès le temps 'd'Auguste, on voit sur les médailles le sceptre consulaire dont nous parlons.

Phocas est le premier qui ait fait ajou-

ter une croix à son sceptre.

Loriqu'ils sont représentés en armes, outre le casque & le bouclier, ils ont ordinairement un javelot à la main ou fur l'épaule.

Quand ils sont en robe dans le Bas-Empire, le sceptre est une sérule, nommée

vaidut, qui consiste en une tige assez lon- nomment pelta. gue, dont le haut est carre & plat. L'u-

porte-férules.

Dans la famille de Constantin, & dans ces portant une espece de guidon, nommé

labarum.

La foudre qui est quelquesois placée derriere la tête des princes, comme sur une médaille d'Auguste, marque la souveraine autorité, & un pouvoir égal à celui des dieux.

Depuis Anaftafe, on voit dans la main de rouleau long & étroit, dont il n'est pas aise de pénétrer le mistere. Les uns prétendent que c'est un mouchoir plié, que celui qui présidoit aux jeux jetoit de la loge pour les faire commencer; & que c'est pour cela que les consuls dont nous avons les figures, en tiennent un semblable. D'autres veulent que c'est ce sachet que l'on présentoit à l'empereur à la cérémonie de son sacre : il étoit plein de cendre & de poussiere, & on le nommoit akakia. Peut-être que ceux qui disent simplement, que ce n'est qu'un rouleau de papiers & de mémoires que l'on présentoit aux princes & aux consuls, & qu'ils tenoient à la main que les autres dans leurs conjectures; d'autant plus que lorsque les statues sont entieres, on voit ordinairement au pié une petite cassette pour serrer ces papiers.

Le croissant est souvent employé pour soutenir le buste des princesses; elles tiennent dans l'état, dont le prince est le soleil, la place que l'on donne à la lune dans le ciel. Le dieu Lunus porte le croissant aux épaules pour simbole naturel, selon la pensée superstitiense de certains peuples qui ont cru que la lune étoit une déité mâle, & que ceux qui l'adoroient comme une déesse étoient malheureux

dans leur mariage.

Le buste des Amazones est ordinairement orné d'une petite hache d'armes, qu'elles portent sur l'épaule avec un petit bouclier sait en croissant, que les Latins

Les Cabires portent un gros maillet à

deux têtes; & Vulcain des tenailles & un qu'on peut faire dans les commencemens, mettent avec l'enclume.

par le sistre d'Isis qu'on lui met à la main.

La massue & la dépouille de lion est le fimbole d'Hercule, & des princes qui prétendoient être de ses descendans, ou les imitateurs de sa valeur, comme les Macédoniens.

Je finis par ces especes de bustes qui vont jusqu'à mi-corps, tels qu'il s'en rencontre sur des médaillons ou sur le grand bronze. On y voit le casque, le bouclier, & un cheval qu'on tient par la bride, pour marquer les victoires remportées, dans les combats de la guerre, ou dans

les jeux du cirque.

Il se trouve encore sur les médailles, principalement sur les greques, d'autres petits simboles du côté de la tête, qui sont la marque ou des charges que possédoient ceux qui y sont représentés, ou des victoires qu'ils avoient remportées, ou les monogrammes des villes, ou les fimboles des déités honorées singulièrement par les princes ou par les villes, ou des contre-marques de la différente valeur des monnoies. (Le cheval. DE JAUCOURT.)

TETE DE MAURE, (Chim.) chapiteau d'un alembic à long col, pour porter les vapeurs dans un tonneau qui sert de réfri-

gérant.

TETE DE MOUCHE, (Médecine.) nom françois de la maladie des yeux, nommée par les médecins grecs myocephalon, mot formé de uva, mouche, & de niquan, tête; c'est une petite tumeur pas plus grosse que la tête d'une mouche, qui se forme fur l'uvée de l'œil par une petite rupture de la cornée. Cette espece de staphylome ne cause pas tant de dissormité que les autres, quelque partie de l'œil qu'elle occupe, & ne détruit pas entiérement la vue, quand elle se trouve dans la cornée opaque; mais quand elle se trouve dans la cornée transparente, elle la détruit presque toujours, ou la diminue confidérablement, tant à cause du dérangement de l'uvée, que par la cicatrice qui a précédé. Il ne faut point toucher à cette petite tumeur,

marteau, qui souvent dans le revers se c'est de se servir de collyres desséchans & astringens; afin d'empêcher autant qu'il Anubis est connu par sa tête de chien, & l'est possible, l'acroissement de la petite tumeur. Dans la suite il arrive souvent qu'elle vient à diminuer en se desséchant.

TETE DE NEGRE, (Comm. d'Afrique.) c'est ainsi qu'on nomme sur les côtes d'Afrique, où les Européens font la traite des negres, ceux qui sont âgés depuis 16 ou 17 ans jusqu'à 30. On leur donne le même nom aux îles Antilles. Ricard.

TÊTE, (Archit.) ornement de sculpture qui sert à la clé d'un arc, d'une plate-bande, &c. Les têtes représentent ordinairement des divinités, des vertus, des saisons, des ages, &c. avec leurs attributs, comme un trident à Neptune, un casque à Mars, un caducée à Mercure, un diadême à Jupiter, une couronne d'épis à Cérès, &c. On emploie aussi des têtes d'animaux par rapport aux lieux, comme une tête de bœuf ou de belier, pour une boucherie; de chien, pour un chenil; de cerf ou de sanglier, pour un parc; de cheval, pour une écurie, &c.

Téte de bœuf, ou de belier décharnée. Ornement de sculpture des temples des payens, par rapport à leurs facrifices, qui entroit dans les métopes de la frise dorique, & dans d'autres endroits. Il y a une tête de bouf à une sépulture de la famille Métella, près de Rome, appelée

à cause de cela, capo di bove.

Tête de chevalement. Piece de bois qui porte sur deux étaies, pour soutenir quelque pan de mur ou quelque encoignure, pendant qu'on fait une reprise par sousœuvre.

Tête de mur. C'est ce qui paroît de l'épaisseur d'un mur dans une ouverture, qui est ordinairement revêtu d'une chaîne de pierre ou d'une jambe étriere.

Tete de voussoir. C'est la partie du devant, ou de derriere d'un voussoir d'arc.

Tête perdue. On appelle ainsi toutes les têtes ou boutons, vis & cloux qui n'excédent point le parement de ce qu'ils attachent ou retiennent. Daviler.

TÊTE DE CANAL , (Archit. hydraul.) c'est l'entrée d'un canal, & la partie la parce qu'elle est sans remede. Tout ce plus proche du jardin, où les eaux vienrent se rendre après le jeu des sontaines. C'est aussi un bâtiment rustique en maniere de grotte, avec sontaines & cascades, au bout d'une longue piece d'eau. Telle est la tête du canal de Vaux-le-Vicomte, qui est un ouvrage très-considérable.

TÊTE DE MAURE, (Artillerie.) espece de grenade qu'on tire avec le canon.

(D, J,)

TÊTE DE PORC, caput porcinum, disposition de troupes dont les anciens se

servoient quelquefois. Voyez Coin.

Tête, se dit dans la marche des troupes, de la partie la plus avancée ou qui marche la premiere; ainsi la tête d'une colonne dans les marches, est formée des premieres troupes de la colonne. La tête est opposée à la queue, qui est formée des troupes qui marchent les dernieres.

La tête du camp, est aussi sa partie la plus avancée ou qui fait face à l'ennemi.

Voye7 FRONT DE BANDIERE.

Dans les sapes, la tête est de même la partie la plus avancée du travail vers la

place. (Q)

TÊTE DE LA TRANCHÉE, (Fortific.) c'est sa partie la plus avancée vers la place. Voyez TRANCHÉE.

TÈTE ou TÊTE DE MORE, (Marine.)

Voyez CHOUQUET.

TÊTE DE L'ANCRE, (Marine.) c'est la partie de l'ancre, où la vergue est jointe avec la croisée.

TÊTE DU VENT, (Marine.) c'est le temps où le vent commence à sousser.

TETE, en Musique; la tête ou le corps d'une note, est cette partie de la note qui en détermine la position, & à laquelle tient la queue quand elle en a. V. QUEUE.

Avant l'invention de l'Imprimerie il n'y avoit que des notes noires; car la plupart des notes étant quarrées, il eût été trop long de les faire blanches en écrivant. Dans l'impression, on forma des têtes de notes blanches, c'est-à-dire vides dans le milieu. Aujourd'hui les unes & les autres sont en usage, &, toutes choses d'ailleurs égales, une tête blanche marque toujours une durée double de celle d'une tête noire. Voyez Notes, Valeur des notes, &c.

c'est le bout du rouet qui pose à terre, & qui porte les marionettes, les tasseaux, & la broche.

Tête, en terme de Cirier, c'est l'extrémité d'une bougie, d'un cierge, &c. par laquelle ils doivent être allumés: on a soin d'ensermer la tête de la meche dans un feret, pour l'empêcher de s'imbiber de

cire. Voye7 FERET.

TÊTE DE BOUGIE, (Cirerie.) c'est le côté où la meche n'est point couverte de cire; cette tête se fait en mettant le haut de la meche dans des ferets lorsqu'on commence la bougie, & en coupant avec un couteau de bois la cire du côté de cette meche, quand on l'a roulée pour achever. Savary. (D. J.)

TÊTE A TROIS COUPS, (Clouterie.) on appelle ainfi les clous ordinaires pour les distinguer des clous à crochets & des clous à tête plate: ce nom de tête à trois coups, leur vient de ce qu'on en forge la tête en la frappant trois fois du marteau, ce qui forme trois especes de triangles irréguliers.

(D. J.)

Tête de Championon, (Clouterie.) ce sont de grands clous dont la tête est ronde, de près d'un pouce de diametre, & presque d'autant de hauteur, creuse en-dedans, & de la figure d'un champignon; ils ont deux pointes soudées ensemble, longues d'environ six pouces, qui s'ouvrent & se rivent séparément, quand elles ont percé les planches & traverses où on les attache; ils servent aux portes cocheres dont ils arrêtent les barres qui sont derriere, & somment en-devant une espece d'ornement en quinconce. (D.J.)

Tête emboutie, en terme de Cloutier, c'est la plus grosse sorte de broquettes qui se fassent & se débitent par les cloutiers: elle est ainsi nommée de ce que la tête du clou en est relevée & arrondie. (D. J.)

TÊTE PLATTE, (Clouterie.) on nomme ainsi les clous à ardoise & à latte, qu'on appelle autrement clous à bouche. (D. J.)

TÊTE RABATUE, (Clouterie.) les clous nt en usage, &, toutes choses d'ailleurs à tête rabatue, sont de gros clous qui sercales, une tête blanche marque toujours vent à clouer & attacher les bandes de ser
cale durée double de celle d'une tête noire.
TETE DU ROUET, en terme de Cardeur, de chaises ne sont pas si forts, & s'appel-

Y 2

lent simplement clous à bandes. (D. J.)

Tête de Mort, terme de Doreur; les peintres & doreurs du pont Notre-Dame & du quai de Gêvres, appellent ainsi les bordures de bois uni qui ont six pouces de hauteur sur quatre pouces neuf lignes de largeur : leur nom vient de ce que les premieres estampes pour lesquelles on les fit, représentaient une tête de mort. Savary. (D. J.)

TÊTE, en terme d'Epinglier, n'est autre chose qu'un tour de laiton en forme d'anneau, que l'on a filé sur le moule au rouet, & coupé un-à-un, pour être fortement appliqué sur le métier, à la partie de l'épingle destinée à l'empêcher de blesfer les doigts, ou de sortir de l'endroit où on l'a piquée.

TÊTE, (Fonder. de caracteres.) ce mot se prend quelquesois parmi les fondeurs de caracteres d'Imprimerie, pour ce qu'on nomme autrement l'ail de la lettre; on doit pourtant y faire quelque différence, l'œil étant proprement la gravure en relief de la lettre, & la tête le haut ou la table de la lettre où est cette gravure : une lettre bien fondue ne doit être ni forte en pié, ni forte en tête. (D. J.)

TÊTE, (Jardinage.) s'emploie pour défigner le haut d'un parterre; on dit la tête d'un bois, d'un canal, d'une cascade, pour exprimer la partie par où commencent ces pieces.

TÊTE ET QUEUE, terme de Manufacturiers; on dit chez les Manufacturiers & chez les Marchands, qu'une piece d'étoffe a tête & queue, quand elle n'a point été entamée; qu'elle est toute entiere. (D. J.)

TÊTE DE CHEVAL, (Marechal.) elle doit en général être menue, seche, déchargée de chair, & médiocrement longue. Elle est composée des oreilles, du toupet, du front, des carmies, des falieres, des yeux, du chanfrein, de la ganache, du canal, de la barbe ou barbouchet, du menton, des naseaux, du bout du nez, des levres. Le dedans de la bouche est composé des dents de devant, quier; c'est le côté des cheveux par où ils des crocs, crochets ou écaillons, des dents ont été coupés & détachés de la tête; l'au-

du palais. Voyez chacun de ces mots aux

lettres qui leur conviennent. Il y a des têtes de conformations différentes; savoir, de longues, de larges ou quarrées, de courtes, de busquées ou moutonnées, & de perites; mais la beauté d'une tête de cheval est d'être petite, déchargée de chair, de façon que les veines paroifient à travers la peau; celles qui approchent le plus de cette description approchent le plus de la beauté. Les têtes busquées ou moutonnés, c'est-à-dire celles qui depuis les yeux jusqu'au bout du nez, forment une ligne convexe quand on les regarde de côté, passent pour belles; mais celles qui en les regardant ainsi, forment une ligne concave en s'enfonçant vers le milieu du chanfrein, & se relevant ensuite pour former les naseaux, font les plus vilaines & les plus ignobles de toutes. C'est un désaut pour une tête d'être trop longue. Le front large qui fait la tête quarrée, n'est pas une beauté. La tête grosse est un défaut, de même que la tête mal attachée ou mal pendue, c'est-à-dire commençant un peu trop bas, & au-dessous du haut du cou. Lisse en tête, voyez CHAN-FREIN. Marqué en tête, voyez ETOILE. La tête à la muraille, voyez PASSEGER. Porter bien la tete, la tête dans les nues, voyez PORTER. Placer sa tête, voyez PLACER. Relever la tête, voyez RELEVER. On dit aux voltes qu'un cheval a la tête dedans, iorsqu'on le mene de biais sur la volte, & qu'on lui fait plier un peu la tête endedans de la volte. Courir les têtes, exercice d'académie; on place une tête de carton dans la carrière, & l'écolier tantôt armé d'une épée, & tantôt d'un dard,

TETE, en termes de Marchand de modes: est un rang de blonde beaucoup plus étroite, qui sert comme de bord au côté du fiehu qui touche sous le menton. Voyez FICHU. Ce petit rang est monté & froncé fur un ruban ainsi que les deux autres qui torment le bas du fichu.

tâche de l'enlever ou de la frapper en

courant à cheval à toutes jambes.

TETE DE CHEVEUX, terme de Perrumâchelieres, des barres, de la langue & tre extrémité se nomme la pointe. C'est par

173

le côté de la tête qu'on tresse les cheveux place à la clé d'une arcade, d'une platesur le métier pour pouvoir en faire une bande, au-dessus d'une porte, d'une se-

perruque. Voyez CHEVEUX.

TETE A PERRUQUE, (Perruquier.) ce font des morceaux de bois sculptés, auxquels on a donné la forme & les dimensions d'une tête d'homme. Elle est ordinairement montée sur un pié ou pivot d'une hauteur suffisante pour que l'ouvrier puisse s'en servir commodément.

Il y a des têtes qui ne servent que pour y mettre les perruques, quand on veut

les peigner & poudrer.

Il y en a d'autres qui sont faites exprès pour monter les perruques. Elles sont construites de la même maniere que les autres, excepté qu'on y attache en plusieurs endroits de petits clous ou pointes crochues, par le moyen desquelles le perruquier assujettit la coisse quand il veut

monter une perruque.

Comme on fait des perruques suivant la grosseur de la tête de ceux qui les commandent, & que les têtes ne sont pas toutes de la même grosseur, les perruquiers ont des têtes à perruques de six ou sept grosseurs dissérentes: ils les distinguent par les numéros 1, 2, 3, 4, &c. la plus petite est appelée du numéro, 1, & ainsi de suite.

Quand la tête de celui qui commande une perruque ne se trouve pas précisément de la grosseur de quelqu'une de ces dissérentes têtes à perruque, l'ouvrier se sert de la tête du degré immédiatement au-defsous, & supplée au désaut de grosseur par des cartes ou papiers qu'il place entre la tête & la coisse.

TETE, en termes de Raffineur, est le petit bout d'un pain de sucre. Toute l'étude d'un rasineur est de faire de belles têtes au sucre, parce que comme c'est la derniere qui se fait, il est à présumer que le pain entier est parsait quand elle est belle; & c'est pour cela que les marchands ne visitent que la tête des pains quand ils achetent de cette marchandise.

TETE D'UN ROT, (terme de Rotiers.) ils nomment la tête d'un rot, la partie supérieure d'un rot, & la partie inférieure ils l'appellant le rid (D. L.)

ils l'appellent le pié. (D. J.)

TETE, (Sculpture.) ornement qu'on l'de carton posée pour cet effet sur un po-

place à la clé d'une arcade, d'une plate-bande, au-dessus d'une porte, d'une senètre, & en d'autres endroits. Ces sortes de têtes représentent quelquesois des divinités, des vertus, des saisons, des âges, &c. avec leurs attributs, comme un trident à Neptune, un casque à Mars, un caducée à Mercure, un diadême à Junon, une couronne d'épis de blé à Cérès, &c. On emploie aussi dans ces sortes d'ornemens, non-seulement des têtes d'hommes, mais des têtes d'animaux; ainsi on met des têtes de cers sur la porte des pares, des têtes de chien pour les chenils, des têtes de cheval pour une écurie, comme à la belle écurie de Chantilli, &c. (D. J.)

TETE, en terme de Serrurerie & Taillanderie, &c. est la partie du marteau qui est ordinairement quarrée, ou ronde: opposée à la panne; elle doit être acérée.

TETE, (Tisseranderie.) on nomme en terme de rotiers, la tête d'un rot, la partie supérieure du rot; l'inférieure s'ap-

pelle le pie. (D. J.)

TETE, s. f. (terme de Manege.) Ce mot entre en plusieurs façons de parler de manege: on dit, passager un cheval la tête & les hanches dedans; cette phrase signifie, porter un cheval de côté sur deux lignes paralleles au pas, ou au trot; de sorte que le cheval pliant le cou, tourne la tête au-dedans de la voite, & regarde le chemin qu'il va faire. On dit qu'un cheval place bien sa tête, qu'il porte en beau lieu, en parlant de son action & de son encolure. On dit aussi qu'il a la tête dedans quand il manie sur les voltes de biais, & en pliant un peu la tête. (D. J.)

TETES, COURIR LES, (terme de Manege.) ce qu'on nomme courir les têtes, est une sorte d'exercice à cheval, qui se fait en quatre courses à toute bride. La premiere pour enlever avec la lance une tête de carton posée pour cet esset sur un po-

TETE, en Fauconnerie, on dit faire la tête d'un oiseau, c'est-à-dire l'accoutumer

au chaperon.

Tête se dit aussi du bois de cerf, les cerfs quittent tous les ans leurs têtes, c'est-à-dire leur bois, on dit une tête

On connoît l'age d'un cerf par la tête; on dit qu'un cerf est à sa premiere tête.

Voyez DAGUES.

La deuxieme tête du cerf, est le bois qu'il pousse en commençant sa troisieme année dite porte-six, parce que chaque perche porte deux petits andouillers outre les deux bouts de la perche.

Troisieme tête qu'il pousse en commen-

cant sa quatrieme année.

Quatrieme tête en commençant la cin-

gieme année.

Cinquieme tête en commençant la fixieme année; passé six ans, c'est un vrai cerf de dix cors.

Tele portant trochures, qui portent trois ou quatre chevilles andouillers ou épois à

la sommité de leur bois.

Tête enfourchée, dont les dards du sommet font la fourche, on dit aussi tête bien chevillée.

Tète paumée, celle dont la sommité s'ouvre & représente les doigts & la paume de la main.

Tete couronnée, celle dont les cors font une espece de couronne; elles sont rares.

Tête faux marquée, est celle dont les deux côtés ne portent pas autant de cors l'un que l'autre; par exemple, quand il n'y a que six cors d'un côté & sept de l'autre; on dit alors, tête faux marquée, ce cerf porte quatorze faux marqués, car le plus emporte le moins.

TETE ROUÉE, terme de Vénerie; tête rouée se dit des têtes de cerfs, daim & chevreuil, dont les perches sont serrées.

Salnove. (D. J.)

TET

teau; la seconde pour lancer un dard son.) meuble de l'écu qui représente une contre une tête semblable; la troisseme tête de more; elle est ordinairement de pour lancer un dard contre une tête de profil avec un bandeau ou tortil sur le Méduse, peinte sur un rond de bois; & front, noué sur le derriere des cheveux qui paroissent crêpus & courts; son émail est le sable.

> De Sarrafin de Chambonnet, proche Genolhac en Cévennes; d'or à trois tetes de more de sable.

Camus de Romainville, en Anjou; d'or à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois coquilles de gueules. (G. D. L. T.)

TÊTE DE MORT (ordre de la), institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtem-

berg, en Silesie, l'an 1652.

La marque de cet ordre est une tete de mort, avec un ruban blanc, en maniere de listel, où sont écrits ces mots memento mori; le tout attaché & suspendu à un ruban noir. (G. D. L. T.)

Têtes d'animaux, s. f. plur. (terme de Blason.) têtes de lions, aigles, licornes, lévriers, beliers, bœufs & de quelques autres animaux qui se trouvent dans l'écu de profil.

Les têtes de léopards sont toujours de front, c'est-à-dire, montrent les deux yeux; les têtes de front des autres animaux quadrupedes, sont nommées ren-

Lampassées se dit des têtes des animaux

pédefires;

Languées de celles des aigles & autres oiseaux, lorsque les langues sont de différent émail.

Si parmi plusieurs têtes il s'en trouve d'affrontées, on l'exprime en blason-

La tête du sanglier, toujours de profil, est nommée hure, ainsi que celles du saumon & du brochet.

Tetes arrachées, sont celles des lions, des aigles & autres animaux, où l'on voit quelques parties pendantes & inégales dessous.

Tetes coupees, celles qui au contraire font fans aucun filament.

De Morges de Ventavon, dans le Ga-TETES DE MORE, s. f. s. (terme de Bla-1 pençois, pays du Dauphiné; d'aqur à trois

têtes de lion d'or, couronnées d'argent, lampassées de gueules.

Carnin de Lillers, en Artois; de gueu-

les à trois têtes de léopards d'or.

Aiscelin de Montagu, en Auvergne; de sable à trois têtes de lion, arrachées d'or, lampassées de gueules.

Fruche de Domprel, en Franche-Comté; de gueules à trois têtes de licornes

d'argent, les deux en chef affrontées.

Mercier de Malaval, en Gévaudan; d'or à d'eux hures de sangliers de sable, al-

lumées de gueules. (G. D. L. T.)

TETE, au jeu du revertier, se dit de la onzieme case, ou de la lame du coin qui est à la droite de celui contre qui on joue. Il est à-propos de la bien garnir, parce que l'on case bien plus aisément après. Il n'y a aucun risque d'y mettre jusqu'à sept ou huit dames.

TETE-CHEVRE, CRAPAUD VOLANT, caprimulgus, oiseau de nuit qui ressemble plus au coucou qu'à la chouette; il a environ 10 pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; sa tête est grosse à proportion du corps, cependant cette différence est moins sensible que dans les autres oiseaux de son genre, tels que les chouettes, les hiboux, &c. il a le bec petit, noir & un peu courbe; l'ouverture de la bouche est un peu grande; il y a sur les côtés de la piece supérieure du bec des poils noirs & roides, qui ressemblent à des soies. Toute la face inférieure de cet oiseau est variée de petites bandes noires & de bandes blanches, mêlées de roux; le derriere de la tête & le dessus de la face supérieure du cou sont cendrés, à l'exception du milieu de chaque plume qui est noire. Les grandes plumes des ailes & celles du second rang sont d'un noir mêlé de roux, & les petites ont de plus un peu de cendré. La queue a 4 pouces & demi de longueur, elle est composée de dix plumes qui ont des bandes noires transversales; l'espace qui se trouve entre les bandes est d'un cendré, mêlé d'une teinte de roux avec de petits points noirs; les deux plumes extérieures de chaque côté ont à leur extrémité une tache d'un jaune pâle, mêlé de noir. Les piés sont couverts de plumes I melocaclus, genre de plante à fleur mone-

presque jusqu'aux doigts seulement sur la partie antérieure; ces doigts ont une couleur noirâtre; ces ongles sont petits & noirs; celui du doigt du milieu est le plus long, & il a sur le côté intérieur un appendice denté comme celui des hérons. Cet oiseau varie un peu pour les couleurs, soit par rapport à l'âge ou à la différence du sexe; il y a des individus qui ont une grande tache blanche sur les trois premieres grandes plumes des ailes, & une autre sur les deux plumes extérieures de la queue près de leur extrémité. On a donné le nom de tête-chevre à cet oiseau, parce qu'on prétend qu'il s'attache aux mamelles des chevres dans les campagnes, & qu'il en suce le lait. Willughbi, ornit. V. OISEAU.

TETE-PLATE, (Hist. d'Amériq.) nom françois qui répond à celui d'omagnas, dans la langue du Pérou; & à celui de camberas, dans la langue du Bresil. Les peuples qui habitent le long de la riviere des Amazones, ont la bisarre coutume de presser entre deux planches, le front des enfans qui viennent de naître, & de leur procurer l'étrange figure aplatie qui en résulte, pour les saire mieux ressembler, disent-ils, à la pleine lune. Le plus difficile à comprendre, c'est qu'il n'en résulte pas des dérangemens considérables

dans l'organe du ceveau. (D. J.)

TETE-RONDE, (Hist. d'Anglet.) sobriquet qu'on donna sous Charles I en 1641 au parti du peuple, qui vouloit exclure les évêques de la chambre. Les apprentis de plusieurs métiers qui coururent cette année dans Londres & dans Westmunster, en criant, point d'évêques, portoient alors leurs cheveux coupés en rond. La reine voyant dans la foule de ces apprentis, un nommé Barnadiston, se mit à dire, ho la belle téte-ronde ! Telle est l'origine du nom de téte-ronde qui fut donné aux parlementaires de la chambre basse, comme le nom de cavalier fut donné aux partisans du roi. Ces deux sobriquets durerent jusqu'au rétablissement de Charles II, qu'ils furent changés peu-à-peu, en ceux de Torys & Whigs. (D. J.)

TETE A L'ANGLOIS, MELON ÉPINEUX,

Pétale, campaniforme tubulée, profondément découpée & soutenue par un calice qui devient dans la suite un fruit semblable à une olive, & charnu, qui renferme une petite semence. Ces fruits sont réunis en maniere de tête dans beaucoup d'efpeces. Tournefort, Inft. rei herb. Voyez PLANTE.

TETE D'ANE, Voyer CHABOT.

TETER, l'action de, (Physiologie.) j'allois presque dire le tetement, tant on est porté à forger les substantifs dont on a besoin, qui manquent souvent dans notre langue, & qui ne feroient que l'enrichir.

L'action de teter est la succion & la compression que font les parties de la bouche de l'enfant sur le mamelon de la nourrice, au moyen de laquelle succion & compression il tire le lait de la mamelle pour sa nourriture.

On ne peut qu'admirer la sagacité avec laquelle quelques animaux, y compris l'homme, cherchent naturellement la mamelle & savent teter dès le moment de leur naissance, tandis que les Physiciens sont embarrassés & même partagés entre eux pour expliquer la mécanique de cette - 15 may 1 7 action.

Le sentiment le plus général est que l'enfant en avançant les levres fait une sorte de tuyau; qu'il pousse dans la cavité de ce tuyau la langue qui est alors une espece de piston, & qu'en la retirant il forme un vide entr'elle & le mamelon, d'où il arrive que les mamelles presses par l'air extérieur doivent verser le lait dans cet espace vide d'air. L'enfant avant faiti le mamelon; baisse la machoire inférieure, & oblige par-là la langue à reculer & à former le vide dont nous venons de parler.

C'est à-peu-près ainsi qu'un membre de l'académie des Sciences explique comment un nouveau ne qui n'a point de palais ne sauroit teter, parce qu'alors l'air qui passe continuellement par le nez pour la respiration entrant dans la bouche de l'enfant, presse le bout du mamelon, & empeche la forme du lait, la bouche ne faisant plus l'office de pompe aspirante,

M. Petit le chirurgien ne convint point qu'un tel enfant né fans palais fût incapable de teter, ni qu'un vide dans la bouche fût absolument nécessaire pour l'action de teter. Bientôt après, en 1735, il appuya ses raisons d'un mémoire sur cette matiere, dont voici le précis.

Les feinmes qui traient les vaches font fortir le lait par la seule compression de leurs mains qu'elles conduisent l'une après l'autre du haut du pis jusqu'en bas, ensorte qu'une main reprend toujours où l'autre a quitté. Il n'y a là ni vide ni pompe aspirante. Qu'on examine bien un enfant, il en fait tout autant.

Quand une nourrice lui présente la mamelle, elle a soin de lui élever la tête avec une de ses mains, pendant qu'avec l'autre elle lui porte le mamelon à la bouche en pressant doucement la mamelle, & disposant ainsi le lait à passer par les ouvertures qui sont à l'extrémité du mamelon; c'est ce qui détermine l'action des levres, de la langue & des mâchoires de l'enfant. Il saisit le mamelon avec les levres qu'il avance en fermant la bouche comme quand on fait la moue, & dont il fait une espece de canal charnu qui serre doucement le mamelon.

L'Anatomie démontre qu'il y a dans ce canal des fibres de deux différentes directions, les longitudinales & les transverses qui sont circulaires. Les dernieres sont celles du muscle orbiculaire; les longitudinales font fournies par les muscles incilife, canine, zygomatiques, buccinateurs, triangulaires & quarrées. Avec les longitudinales austi alongées qu'elles peuvent l'être, l'enfant prend le mamelon le plus près de la mamelle qu'il peut; & quand ces mêmes fibres se contractent & s'accourcissent, elles amenent le lait de la mamelle dans le mamelon. Pour les fibres transverses, elles ne font que serrer plus ou moins.

Le mamelon des nourrices est plus large à sa base qu'à sa pointe, c'est ce qui le dispose toujours à glisser hors de la bouche; c'est aufli ce qui fait que les vaisfeaux laiteux ne peuvent être comprimés puisqu'il ne se fait plus de vide. Quand au point que le cours du lait en soit inon donna cette explication à l'académie, tercepté; c'est ensin par cette même dis-

position que l'enfant, pour retenir le mamelon glissant, est excité aux mouvemens les plus propres à faire couler le lait. En effet, malgré l'attention qu'ont les nourrices de tenir la tête de leurs enfans proche de la mamelle, le mamelon s'échappe, si les enfans ne le retiennent dans la bouche : instruits par-la nature, ils savent se servir utilement de leurs levres pour le retenir, & le retirer par une espece de mouvement ondoyant ou vermiculaire.

Si ces premiers mouvemens ne suffisent pas pour faire entrer le mamelon; l'enfant les répete jusqu'à ce que le mamelon soit suffisamment entré, & il ne peut répéter ces mouvemens sans obliger le lait à sortir du mamelon. On observe même que pour tirer le mamelon plus promptement & plus avant dans la bouche, l'enfant le retient avec les mâchoires pendant qu'il éleve les levres en-dehors aussi près de la mamelle qu'il est possible: puis il ouvre les mâchoires pour lâcher le mamelon, afin que les levres se retirant le fassent entrer plus avant dans la bouche.

La langue sert aussi aux enfans à retirer le mamelon par une espece de succion; mais pour cela il faut que les machoires soient ouvertes, & que les levres ne foient appliquées que mollement au mamelon, sans quoi la langue en se retirant ne pourroit aisément l'attirer à elle pour le faire rentrer dans la bouche.

Quand la langue a fait entrer suffisamment le mamelon, elle cesse de le retirer, se place dessous, & s'y moulant en forme de gouttiere, non-seulement elle s'y applique & le retient sous la puissance des levres, mais elle agit de concert avec elle par un mouvement vermiculaire qu'elle exécute, fans cesser entiérement d'être appliquée au mamelon, puisque la surface s'y joint toujours par quelques points, les uns ne s'en séparant que lorsque d'autres s'y sont appliqués.

Quelquefois la langue ainsi appliquée au mamelon, pour le comprimer plus exactement, le tire jusque sous les mâchoires dont l'action est plus forte, mais qui n'étant garnies que de la chair des gencives, le pressent sans le blesser; par l'abondance, ni avec une certaine aisance;

Tome XXXIII.

cette pression plus vive, le lait coule dans la bouche en plus grande abondance. Enfin la langue toujours appliquée au mamelon le titre quelquefois plus avant dans la bouche, & le presse contre le palais; c'est-là que par son mouvement vermiculaire ou ondoyant allant & venant successivement de la base à la pointe, elle agit sur tout le mamelon, & qu'elle en exprime le lait avec plus de facilité.

Jusqu'ici les levres, les mâchoires & la langue n'ont fait sortir du lait des mamelles que par la seule compression; & si nous avons parlé de la succion, ce n'a été qu'en tant qu'elle sert à tirer le mamelon dans la bouche, pour le soumettre à la pression des levres, de la langue & des

gencives.

Cependant ce n'est pas l'unique esset qu'on puisse attribuer à la succion; elle suffit évidemment par elle - même pour faire fortir le lait des mamelles, pourva que les levres non-seulement entourent, mais encore serrent assez exactement le mamelon pour l'empêcher de fuivre la langue, lorsqu'elle viendra à être tiréc vers le gosier, alors le lait sortira du mamelon, & occupera dans la bouche l'efpace qu'aura quitté la langue. La bouche, dans ce cas, fait l'office d'une vraie pompe.

Si pour que le lait ou tout autre liquide entre dans la bouche il suffit que le mamelon ou le vaisseau contenant le liquide soit exactement entouré par les levres, & qu'ensuite la langue se retire en arriere, ou que la machoire inférieure s'éloigne de la supérieure; si cela, dis-je, sussit, il est clair que la respiration n'est point toujours nécessaire pour l'introduction du liquide dans la bouche. L'expérience même le prouve d'une façon sensible, puisqu'on peut remplir la bouche de liquide fans respirer, & que, qui plus ett, on peut expirer dans le temps même que la bouche se remplit de boisson.

Quoique les différens mouvemens que nous venons de parcourir, soit des levres, soit des mâchoires, soit de la langue, puissent chacun séparement exprimer le hit du mamelon, ils ne peuvent pas toujours le faire couler avec une certaine

par exemple, le seul mouvement des levres ne seroit peut-être pas suffisant pour satisfaire un enfant avide ou affamé non plus que la fuccion simple, c'est-à-dire celle qui, sans la compression alternative des levres, peut tirer le lait des mamelles; ce n'est que par le concours & la combinaison de tous les mouvemens dont nous avons fait l'énumération, que l'enfant peut teter abondamment & avec le moins de travail possible.

De toutes les façons de teter qui réfultent de cette combinaison de mouvemens, la plus naturelle ou la plus commode pour l'enfant, c'est celle qui s'exécute par la fuccession alternative & prompte de la compression que tout le canal formé par l'avance des levres fait sur le mamelon par la fuccion, mais par une succion telle que le bout de la langue ne soit pas appliqué à l'extrémité du mamelon. La fuccion alors a le double avantage de tirer le lait par elle-même, en même temps qu'elle soumet le mamelon à la compression des levres & des gencives.

Il est encore une autre façon de teter, qu'on peut regarder comme une espece de repos & de délassement que l'enfant prend en tetant. Ce cas arrive lorsque les premiers sucemens ont procuré une telle dérivation de lait, que le mamelon le fournit presque de lui-même par le regorgement des vaisseaux laiteux. Alors une légere pression des levres & des mâchoires est tout-au-plus nécessaire, & la langue ne fait que s'avancer pour recevoir ou ramasser le lait, & se retirer en arriere pour le pousser dans le gosier.

Excepté ce dernier cas, la bouche dans l'action de teter fait le double office de pompe aspirante & soulante. Le bout antérieur de la langue, en se retirant, fait le piston de la premiere pompe, & attire le lait contenu dans le mamelon; enfuite la partie postérieure de la langue en pressant le lait contre le fond du palais, la cloison du gosier & le gosier même, & en se retirant sur l'embouchure de l'œsophage fait le piston de la pompe foulante. Cette double action de la langue s'exécute | & la flaccité ou la mollesse de ce pis font n'ayant point achevé son coup de piston | plissant le vide du palais & des narines.

foulant pour avaler, que déjà son bout a commencé celui de piston aspirant pour fucer.

Par tout ce qui a été dit jusqu'ici, il est clair, suivant M. Petit, qu'un enfant né sans palais non-feulement peut exprimer le lait du mamelon par la simple compression des levres, ainsi qu'on l'a expliqué, mais encore que sa bouche peut faire la fonction d'une pompe aspirante. Cette pompe à la vérité sera plus courte que dans l'état naturel, puisqu'elle n'aura que la longueur du canal charnu formé par l'avance des levres, mais son jeu sera toujours le même. Ainsi l'enfant qui manque entiérement de palais ne mourra point faute de pouvoir exprimer ou fucer le lait du mamelon; mais si la bouche n'est point capable de faire l'office de la pompe foulante, il doit nécessairement périr faute de nouvoir avaler.

Il n'en est pas de même lorsque les narines ne ont ouvertes dans la bouche que par le seul écartement des os, qui forment la voûte du palais; cette mauvaise conformation n'empêche point entièrement les enfans d'avaler. En effet, dans ce cas, la langue en s'appliquant au palais en bouche la fente, & agit ensuite sur chacune des portions du palais, comme elle feroit sur le palais entier. Quand la cloison charnue se trouve aussi séparée en deux, il est bien vrai qu'une portion plus ou moins confidérable du lait passe par le nez; mais cela n'empêche pas que la racine de la langue, sur-tout lorsqu'elle se retire précipitament, ne fasse rentrer une partie du lait dans le canal de l'œsophage. On sent que dans ces différens vices de conformation l'enfant est obligé pour teter de faire des mouvemens extraordinaires auxquels il ne peut pas toujours s'habituer, ce qui le met en danger de périr. On a vu plus d'une fois, dans de semblables cas, rechapper des enfans en leur donnant le pis d'une chevre.

Pour le rendre propre à cette fonction, on le vide à demi avant que de le présenter à l'enfant; la grosseur, la longueur presque dans le même instant, sa racine qu'il supplée au vice des organes en remLe pis s'ajuste si bien à toutes ces parties & les ouvertures en sont même si exactement bouchées, qu'a chaque instant on est obligé de retirer le pis pour laisser respirer l'enfant.

Il vient aussi quelquesois au monde des enfans qui ne peuvent pas teter, en conséquence de quelque cohérence de la langue au palais. Dans ce vice de conformation, il ne s'agit que de débrider la langue, la détacher, la tenir abaissée avec une spatule, faire infiblement cette opération avec prudence, & oindre la plaie avec du miel rosat le plus souvent qu'il est possible, pour empêcher la réunion des

parties qu'on a divifées.

Après avoir exposé la maniere dont se fait l'action de teter, on conçoit sans peine comment les paysannes, en tirant le pis de la vache ou d'autre quadrupede femelle, en font sortir le lait, & qu'il ne sort pas de lui-même. Il ne fort pas de luimême, parce que les tuyaux excrétoires étant ridés par plusieurs filets ligamenteux & élastiques, ces rides, comme autant de valvules, s'opposent à la sortie du lait, dont les conduits laiteux font remplis. Ajoutez qu'en tirant avec un peu de force le bout du pis ou mamelon, on alonge en même temps le pis de l'animal, d'où résulte un rétrécissement latéral qui pousse le lait vers les tuyaux ouverts; souvent dans une femme, en comprimant légérement la mamelle & en pressant le lait vers le mamelon, on le fait fortir par les tuyaux laiteux', fans qu'il foit besoin d'employer la succion. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TETHYE, tethya, f. f. (Hist. nat.) zoophyte couvert d'une peau dure semblable à du cuir, comme les holothuries, & qui reste toujours attaché aux pierres ou aux rochers de la mer, voyez Holo-THURIE. Les tethyes ont à chacune de leur extrémité une ouverture pour prendre & rejeter l'eau. L'espece de cuir qui les recouvre est brun & dur au toucher; elles ont à-peu-près une figure ovale. Rondelet, Hist. des insectes & zooplistes,

chap. *xix. Voye7 LOOPHYTE.

TETHYS, (Mithol.) fille du Ciel &

char étoit une conque d'une merveilleuse figure, & d'une blancheur plus éclatante que l'ivoire. Ce char sembloit voler sur la face des eaux.

Quand la déesse alloit se promener, les dauphins en se jouant, soulevoient les flots. Après eux venoient des tritons qui fonnoient de la trompette avec leurs conques recourbées. Ils environnoient le char de la déeffe traîné par des chevaux marins plus blancs que la neige, & qui fendant l'onde salée, laisoient loin derriere eux un vaste fillon dans la mer. Leurs yeux étoient enflammés, & leurs bouches étoient fumantes. Les Océanides, filles de Tethys, couronnées de fleurs, nageoient en foule derriere son char; leurs beaux cheveux pendoient fur leurs épaules, & flottoient au gré des vents.

Téthys tenoit d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues; de l'autre elle portoit sur ses genoux le petit dieu Palémon son fils pendant à la mammelle. Elle avoit un visage serein & une douce majesté qui faisoit fuir les vents séditieux, & toutes les noires tempêtes. Les tritons conduisoient ses chevaux, & tenoient les rênes dorées. Une grande voile de pourpre flottoit dans les airs audessus du char. Elle étoit plus ou moins enflée par le souffie d'une multitude de petits zéphirs qui la poussoient par leurs

haleines.

Eole, au milieu des airs, inquiet, ardent, tenoit en silence les siers aquilons, & repoussoit tous les nuages. Les immenses baleines & tous les monsires marins, faifant avec leurs narines un flux & reflux de l'onde amere, sortoient à la hâte de leurs grottes profondes, pour rendre hommage à la déeffe.

C'est Téthys qui délivra Jupiter, & le remit en liberté, dans le temps qu'il avoir été arrêté & lié par les autres cieux; c'est-à-dire que Jupiter trouva le moyen de se sauver par mer des embûches que lui avoient tendues les Titans à qui il faifoit la guere; ou bien en prenant cette guere du côté de l'histoire, une princesse de la famille des Titans employa des fecours étrangers pour délivrer Jupiter de de la Terre, & femme de l'Océan. Son quelque péril. Mais Téthys, felon les ap-

 Z_2

parences, n'est qu'une divinité purement physique, ainsi nommée de 110 v qui signifie nourrice, parce qu'elle étoit la déesse de l'humidité qui est ce qui nourrit & entretient tout. Il ne faut pas confondre notre Tethys avec la Thétis mere d'Achille; **l**eur nom est écrit différemment. (*D. J.*)

TETIERE , s. f. en terme de Chirurgie , est un bandage de tête usité lorsque la tête a été blesse. Voyez Couvre-chef.

Têtiere, s. f. (terme de Bourrelier.) c'est la partie de la bride où se met la tète du cheval. La tétiere est composée de deux porte-mords, d'un frontal, d'une fougorge, & d'une muserolle.

TÊTIERE, f. f. (terme de Lingere.) forte de voile de toile qui tient la tête de l'enfant nouveau-né, & que cet enfant porte jusqu'à ce qu'il puisse un peu soutenir sa

tête. (D. J.)

TETIERES, (Lutherie.) dans les soufflets d'orgue ce font les pieces qui font les plis de la tête du soufflet. Ce sont des planches de bois de chène d'un quart de pouce d'épaisseur; ces planches sont couvertes de parchemin du côté qui regarde l'interieur du soufflet, & assemblées les unes avec les autres à une des bandes de peau de mouton parée, & avec les éclisses par les aînes & demi-aînes; elles doivent toujours être en nombre pair. Voye7 Soufflets D'orgue.

TETIMIXIRA, f. m. (Ichthiol.) poiffon d'Amérique, connu plus généralement sous le nom de pudiano; c'est un petit poisson semblable à la perche. Il a le dos de couleur pourpre, le ventre & les côtes jaunes. (D.J.)

TETINE, f. f. (Bouch.) il se dit du pis de la vache ou de la truie, confidéré comme viande.

TÉTINE, (Art. milit.) bosse faite à une cuirasse par la balle d'une arme à seu.

TETIUS, (Géogr. anc.) fleuve de l'île de Cypre. Son embouchure est marquée par Ptolomée, l. v. c. XIV. entre Amathus & Citium ou Cetium. (D. J)

TETON, f. m. partie éminente & extérieure de la poitrine, terminée par le femmes.

TETRACERA, f. f. (Hist. nat. Bot.) genre de plante dont voici les caracteres selon Linnæus; le calice est à six seuilles, arrondies & déployées; quoiqu'elles ne paroissent pas dans cette plante quand elle est seche, ce qui a jeté dans l'erreur le favant botaniste Houston. Les étamines sont de simples filets nombreux, de la longueur du calice, & toujours permanens; leurs bossettes sont simples; les germes du pistil sont au nombre de quatre, de forme ovale; les stiles sont très-courts & pointus; les stigma sont obtus; le fruit est composé de quatre capsules, ovales & crochues; elles contiennent une feule loge qui s'ouvre près du sommet dans la maturité; elle renferme des graines simples & rondelettes. Linnæi, gen. plant. pag. 249. (D. J.)

TETRACOMÉ, (Musique des anciens.) Athénée dit que le tetracome étoit un air de danse qu'on jouoit sur la slûte; & Pollux que le tétracome étoit une danse militaire, confacrée à Hercule, ensorte que probablement le tetracome étoit un air de flûte vif & impétueux. (F. D. C.)

TETRACORDE, f. m. dans la musique ancienne, étoit, selon l'opinion commune, un ordre ou fistême particulier de sons résultans de quatre cordes disséremment ordonnées, selon le genre & l'espece.

Je trouve de grandes difficultés à concilier les autorités des anciens sur ce qu'ils ont dit de la formation des premiers tetracordes.

Nicomaque, au rapport de Boëce, dit que la musique, dans sa premiere simplicité, n'avoit que quatre sons ou cordes, dont les deux extrêmes sonnoient le diapason entre elles, & que les moyennes, distantes d'un ton l'une de l'autre, sonnoient chacune la quarte avec l'extrême dont elle étoit la plus proche, & la quinte avec elle étoit la plus éloignée, & il ajoute qu'on attribuoit à Mercure l'invention de ce tétracorde.

Boëce dit encore qu'après l'addition des trois cordes faites par différens auteurs Lychaon, famien, en ajouta une huitieme, qu'il plaça entre la trite ou mamelon. Il se dit des hommes & des paramese, qui étoient alors la même corde, & la mese; ce qui rendit l'octacorde complet, & composé de deux têtracordes disjoints, de conjoints qu'ils étoient

auparavant dans l'eptacorde.

J'ai consulté là-dessus l'ouvrage de Nicomaque, & je trouve qu'il ne dit rien de tout cela. Il dit au contraire que Pythagore s'appercevant que, bien que le fon moyen des deux tétracordes conjoints sonnat la consonance de la quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entre eux se trouvoient dissonans, il ajouta une huitieme corde qui, écartant d'un ton les deux tétracordes, produisit le diapason entre leurs extrêmes, & introuilit encore une nouvelle consonnance, qui est la quinte entre chacun de ces extrêmes & celle des deux cordes moyennes qui lui étoit opposée.

Sur la maniere dont se fit cette addition, Nicomaque & Boëce sont tous deux également embrouillés, & non contens de se contredire entre eux, chacun d'eux se contredit encore avec soi-même. Voyez

SYSTEME, TRITE, PARAMESE.

Si l'on avoit égard à ce que disent Boëce & plusieurs autres anciens écrivains, on ne pourroit donner de bornes fixes à l'étendue du tétracorde; mais soit que l'on compte ou qu'on pefe les voix, on trouvera également que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, qui définit le tétracorde un son modulé de suite dont les cordes extrêmes sonnent la quarte entre elles.

En effet, cet intervalle de quatre est essentiel au tétracorde, c'est pourquoi les sons qui le forment sont appelés immuables par les anciens, à la différence des sons moyens qu'ils appeloient mobiles ou changeans, parce qu'ils pouvoient s'accorder

de plusieurs manieres.

Il n'en étoit pas de même du nombre de quatre cordes, d'où le tétracorde a pris son nom : ce nombre lui étoit si peu esfentiel, qu'on voit dans l'ancienne musique des tétracondes qui n'en avoient que trois. Tel fut, selon quelques-uns, le tétracorde de Mercure; tels ont été durant quelque temps les tétracordes enharmoniques; tel étoit, selon Meibomius, le second tetracorde diffoint du fillème an-

velle corde. Quant au premier, il étoit certainement complet avant Pythagore, ainsi qu'il est aisé de voir dans le pythagoricien Nicomaque; ce qui n'empêche pas M. Rameau de dire très-décifivement, à son ordinaire, que, selon le rapport unanime, Pythagore trouva le ton, le di-ton, le semi-ton, & que du tout il forma le tétracorde diatonique; au lieu de dire qu'il trouva seulement les raisons de tous ces intervalles, lesquels, selon un rapport plus unanime & plus vrai, étoient trouvés bien long-ter ps avant Pythagore.

Les tétracordes ne demeurerent pas long-temps bornés au nombre de deux, il s'en forma bientôt un troisieme, puis un quatrieme; nombre auquel le sistème des Grecs demeura borné. Tous ces tétracordes étoient conjoints, c'est-à-dire que la derniere corde de l'un servoit toujours de premiere corde au suivant, excepté un feul lieu à l'aigu ou au grave du troisieme tétracorde ou il y avoit disjonction, c'est-à-dire un ton d'intervalle entre la corde qui terminoit le tétracorde, & celle qui commençoit le suivant. Voyez Con-JOINT, DISJOINT, SYNAPHE, DIA-ZEUXIS. Or comme cette disjonction du troffieme tetracorde se faisoit, tantôt avec le second, & tantôt avec le quatrieme, cela fit approprier à ce tétracorde un nom particulier pour chacune de ces deux circonstances.

Voici les noms de tous ces tétracordes. Le plus grave des quatre, & qui se trouvoit placé un ton au-dessus de la corde proslambanomene ou ajoutée, s'appeloit le le tétracorde hypathon ou des principales, selon la traduction d'Albinus. Le second en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appeloit tétracce de meson ou des moyennes. Le troiseme, quand il étoit conjoint au fecond & disjoint du quatrieme, s'appeloit tétracorde synnemenon ou des conjoints; mais quand la conjonction se faisoit avec le quatrieme, & par consequent la disjonction avec le second : alors ce même troisieme tetracorde prenoit le nom de tétracorde diezeugmenon ou des divisées; enfin le quatrieme s'appeloit le terracorde hyperboleon ou des excellernes. cien, avant qu'on y eût ajouté une nou- L'Arétin ajouta à tout cela, un cinquieme tétracorde que Meibomius prétend qu'il cette tetraclis fameuse étoit une arithmétin'a fait que rétablir; quoi qu'il en soit, les sistèmes particuliers des tétracordes siles contient tous.

faisoit dans tous les tétracordes également; c'est pour cela que ces cordes s'appeloient mobiles.

L'accord diatonique ordinaire du tétracorde formoit trois intervalles, dont le premier étoit toujours d'un semi-ton, & les deux autres d'un ton chacun, de cette maniere, mi fa sol la.

Pour le genre chromatique, il falloit baisser d'un semi-ton la troisseme corde, & l'on avoit deux semi-tons consécutifs, puis une tierce mineure mi fa fa diese, la.

Enfin, pour le genre enharmonique il falloit baisser les deux cordes du milieu jusqu'à ce qu'on eût deux quarts de ton consécutifs, puis une tierce majeure: ainsi mi mi demi-diese fa la; ou bien, à la maniere des Pythagoriciens, mi mi diese fa & la.

Il y avoit après plusieurs autres modifications de chaque genre qu'on pourra voir aux mats Syntonique, Tonique mol, Hémiolien. (S)

TETRACTIS, (Arithmét. pythagoric.) je ne sais comment on rendroit ce mot en françois, fi ce n'est par celui de quaternaire, nombre sur lequel le fils de Pythagore composa, dit-on, quatre livres. L'amour des Pythagoriciens pour les propriétés des nombres est connu des savans. Il est vrai que les recherches des questions que présentent les rapports des nombres, supposent la plupart une théorie utile; mais il faut convenir que le foible des Pythagoriciens pour ce genre de subtilités fut extrême, & quelquesois ridicule.

Herhard Weigelius s'est imaginé que le quatrieme jour de la semaine.

que quaternaire, c'est-à-dire usant seulement de période de 4, comme nous rent bientôt place à celui de l'octave qui employons celle de 10. Il a fait sur cela deux ouvrages, l'un intitulé Tetractis Les cinq tétracordes dont jeviens de par- summum tum arith. tum philos. compenler étoient appelés immuables, parce que dium, artis magnæ sciendi, gemina radix: leur accord ne changeoit jamais; mais ils l'autre, Tetractis, tetracti Pythagorica refcontenoient chacun deux cordes qui, pondens, 1672, 4. Ienæ. On voit par le prebien qu'accordées de la même maniere mier que cet écrivain entrant dans les dans tous les cinq tétracordes, étoient lidées pythagoriciennes, croyoit tirer de pourtant sujettes, comme je l'ai dit, à grandes merveilles de cette espece d'arithêtre haussées, selon le genre, ce qui se métique; mais il est sans doute le seul qui en ait conçu une idée si fort avantageuse.

L'illustre Barow a formé une ingénieuse conjecture au sujet de cette tetractis, ou de ce quaternaire fi fameux chez Pythagore, & qui occupa tant son fils. Il pense qu'ils avoient voulu désigner par-là les quatre parties des Mathématiques qui n'étoient pas alors plus étendues ; il explique donc ainsi cette forme de serment pythagoricien, asservero per illum qui anima nostra tradidit quaternarium: je le jure par celui qui nous a instruit des quatre parties des Mathématiques; il y a quelque vraisemblance dans cette conjecture. Montucla. (D. J.)

TETRADI, (Géog. mod.) riviere d'Asie, dans l'Anatolie, que les Turcs nomment Cherjan-Baresir. Elle se jette dans la mer Noire, à quarante milles de celle d'Argyropotami. (D. J.)

TETRADIAPASON, en musique, c'est le nom gree de la quadruple octave, qu'on appelle aussi vingt-neuvieme. Les Grecs ne connoissoient que le nom de cet intervalle, car ils n'entroient point dans leur système de musique. Voyez Son, Sys-TÈME, MUSIQUE, OCTAVÈ. (S)

TETRADITES, f. m. pl. (Hift. ecclés.) nom qui se donnoit autresois à plusieurs sectes d'hérétiques, à cause d'un respect particulier qu'ils avoient pour le nombre de quatre, que l'on exprime en grec par TETP".

Les Sabbathaires s'appeloient Tétradites, parce qu'ils vouloient célébrer la fète de Pàques le 14e jour de la lune de mars, & qu'ils jeunoient le mercredi, ou

On appeloit de même les Manichéens & autres qui admettoient en Dieu une quaternité ou quatre Personnes au-lieu de

trois. Voye7 MANICHÉEN.

Les sectateurs de Pierre le Foulon portoient aussi le nom de Tétradites parce qu'ils ajoutoient quelque chose au trisagion pour favoriser une erreur, savoir que ce n'étoit pas le Fils, ni aucune des trois Personnes particulieres de la Trinité qui eût souffert dans la passion de Notre Sauveur, mais la Divinité toute entiere. Voyer TRISAGION.

Les anciens donnoient aussi le nom de Tétradites aux enfans qui naissent sous la quatrieme lune, & ils croyoient que le sort de ces enfans ne pouvoit être que

malheureux.

TETRADRACHME de Tyr, (Monnoie ancienne de Tyr.) suivant Josephe, la piece d'argent vo mo ma de Tyr, valoit quatre dragmes attiques; ainsi le tétradrachme de Tyr, étoit à-peu-près la même chose que le statere, ou le sicle des Juifs. Le cardinal Noris assure que les les ovales, colorées, frêlées dans les bords, tétrachmes de Tyr, mis dans la balance, se sont trouvés de même poids que les sicles des Juifs. En même temps, il observe que les Tyriens & les Juis fabriquoient, pour la facilité du commerce, des monnoies d'argent de même poids, & de même valeur.

On trouve en France au cabinet du roi, & chez des particuliers, plusieurs especes de ces anciennes monnoies, dont il est facile de faire la comparation. On peut voir dans le tome XXI. de l'acad. des Belles-Lettres, la description de deux de ces tétradrachmes, que les Antiquaires nomment médaillons, & qui étoient dans le cabinet de M. Pellerin. Ils sont trèsbien conservés, & pesent trois gros, & cinquante-un grains. En supposant qu'ils sont au même titre que l'argent qui a cours en France, le tétradrachme de Tyr vaut au poids cinquante-sept sols six deniers de notre monnoie actuelle. (D. J.)

TETRAETERIS, (Chronolog. d'Athenes.) רביים איני ; c'étoit dans la chronologie athénienne un cycle de quatre ans, sur lequel voyez Potter, Archaol. grac. l. II. c. xxvj tom. I, p. 459 & suiv. (D. J.)

TRÉTRAGONE, s. m. en Géométrie, c'est une figure de quatre angles. Voyez QUADRANGULAIRE.

Cet mot est formé du grec releu, quatre, & γωντα, angles. Ainsi le quarré, le parallélogramme, le rhombe, le trapeie, sont des figures tétragones. Voyez QUAR-

RÉ, &c.

TÉTRAGONE, en Astrologie, est un aspect de deux planetes par rapport à la terre, dans lequel ces deux planetes sont distantes l'une de l'autre de la quatrieme partie d'un cercle, ou 90 degrés, comme AD, (Planche astron. fig. 3.) Voyez As-PECT. L'aspect tetragone se marque par le caractere. D. Voyez QUADRAT. (O)

TETRAGONIA, f. f. (Hift. nat. Botan.) nom donné par Linnæus à un genre de plante que les autres botanistes appellent tétragonocarpos, dont on peut lire l'article. Voici cependant ses caracteres, selon le sistème du savant botaniste sué-

Le calice est composé de quatre seuil-& qui subsistent après que la sleur est tombée; il n'y a point de pétales; les étamines sont une vingtaine de filets chevelus, plus courts que le calice; les bassettes sont courtes; le germe du pistil est arrondi, quadrangulaire, & placé sous le réceptacle; les stiles sont quatre en nombre pointus, crochus, & de la longueur des étamines; les stigmas sont alongés & blancs; le fruit est coriace & quadrangulaire; la graine est simple, osseuse, & faite en noyau oblong. Linnæi, gen. plant. p. 249. (D. J.)

TETRAGONIS, (Géog. anc.) ville de l'Arachosse, au pié du mont Caucase; Pline, l. VI. c. xxiij dit que cette ville avoit été nommée auparavant Cartana.

(D. J.)

TETRAGONISME, f. m. (Géom.) c'est un terme dont quelques auteurs font usage, pour exprimer la quadrature du cercle. Voyez QUADRATURE.

TETRAGONOCARPOS, f. m. (Hift. nat. Botan.) genre de plante dont voici les caracteres; ses feuilles sont disposées confusément; le bout du pédicule devient l un ovaire sur le sommet duquel croît une fleur ou un calice fendu en quatre, & plus rarement en cinq, ouvert & garni d'un grand nombre d'étamines qui vont au nombre de dix-huit ou vingt; l'ovaire a quatre tubes droits, & devient un fruit à quatre capsules avec une graine simple dans chacune; quelquefois le calice est fous l'ovaire & la fleur; Boerhaave en compte trois especes. (D. J.)

TETRAGRAMMATON, f. m. (Théolog.) du grec retparpaulater nom de quatre lettres; c'est ainsi qu'on appelle souvent le nom de jéhovah, que les Hébreux par respect ne prononcent plus. Ils disent en sa place adonai ou alohim; & quand ils parlent de ce nom facré, ils l'appellent schem hamphorasch, c'est-à-dire, nom expliqué. Les Grecs se servent plus volontiers du mot tétragrammaton, qui marque les quatre lettres dont est composé le mot hébreu jéhovah, savoir jod, hé, vau, hé.

TETRAHEDRE, s. m. terme de Céométrie, c'est un des cinq solides, ou corps réguliers, compris sous quatre triangles egaux & équilatéraux. Voyez SOLIDE & RÉGULIER.

On peut concevoir le tétrahedre comme une pyramide triangulaire, dont les quatre faces sont égales. Voyez PYRAMIDE. On voit le tétrahedre représenté. Pl. géom. fig. 59. Voyez Corps régulier.

Les Mathématiciens démontrent que le quarré du côté du tétrahedre est au quarré du diametre d'une sphere, où il est inscriptible, en raison sous-sesquialtere, c'est-à-dire, comme deux est à trois; d'où il suit que le côté du tétrahedre est au diametre d'une sphere, comme V 2 est à 3; par conséquent ces deux lignes sont incommensurables. Chambers. (E)

TETRALOGIE, f. f. (Poésie dram. des anc.) on nommoit chez les Grecs tétralogie, quatre pieces dramatiques d'un même auteur, dont les trois premieres étoient des tragédies, & la quatrieme fatyrique ou boufonne; le but de ces quatre pieces d'un même poëte, étoit de remporter la victoire dans les combats littéraires.

On fait que les poëtes tragiques combattoient pour la couronne de la gloire thénées, & aux chytriaques, solennités; qui toutes, à l'exception des panathénées, dont Minerve étoit l'objet, étoient confacrées à Bacchus. Il falloit même que cette coutume fût affez ancienne, puisque Lycurgue, orateur célebre, qui vivoit à Athenes du temps de Philippe & d'Alexandre, la remit en vigueur; pour augmenter l'émulation parmi les Poëtes; il accorda même le droit de bourgeoific à celui qui seroit proclamé vainqueur aux chytriaques.

Plutarque prétend que du temps de Thespis, qui vivoit vers la 63° olimpiade, les poëtiques tragiques ne connoissoient point encore ces jeux littéraires, & que leur usage ne s'établit que sous Eschyle & Phrynicus; mais les marbres d'Oxford, ainsi qu'Horace, disent sormellement le contraire. Il est vrai néanmoins que ces combats entre les auteurs, ne devinrent célebres que vers la 70e olympiade, lorsque les Poëtes commencerent à se disputer le prix par les pieces dramatiques qui étoient connues fous le nom général de tétralogie.

Il est souvent fait mention de ces tétralogies chez les anciens; nous avons même dans les ouvrages d'Eschyle & d'Euripide, quelques - unes des tragédies qui en faifoient partie. On y voit fous quel archonte elles avoient été jouées, & le nons des concurrens qui leur avoient enlevé

ou disputé la victoire.

Les tétralogies les plus difficiles & les plus estimées, avoient chacune pour sujet une des avantures d'un même héros, par exemple d'Oreste, d'Ulysse, d'Achille, de Pandion, &c. C'est pourquoi on donnoit à ces quatre pieces un seul & même nom, qui étoit celui du héros qu'elles représentaient. La pandionide de Philoclès, & l'orestiade d'Eschyle, formoient quatre tragédies, qui rouloient sur autant d'avantures de Pandion & d'Oreile.

La premiere des tragédies qui composoient l'orestiade, étoit intitulée Agamemnon; la seconde, les Caphores; la troisieme, les Euménides. Nous avons encore ces trois pieces; mais la quatrieme, qui étou le drame fauvrigue, & intitulee Proaux dionyfiaques, aux lénées, aux pana-l tée, ne se trouve plus. Or quoique, sur-

85

tout dans l'Agamemnon, il ne soit parlé d'Oreste qu'en passant, cependant comme la mort de ce prince, qui étoit pere d'Oreste, est l'occasion & le sujet des Cæphores & des Euménides, on donna le nom d'Orestiale à cette tétralogie.

Ælien, hist. variar. l. XI. c. viij, nous a conservé le titre de deux tétralogies, dont les pieces ont encore entr'elles quelqu'assinité. Il dit qu'en la xcj olympiade, dans laquelle Exainete d'Agrigente remporta le prix de la course, un certain Xénoclès, qui lui étoit peu connu, obtint le prix de tétralogie contre Euripide. Le titre des trois tragédies du premier étoit Œdipe, Lycaon & les Bacchantes, suivies d'Athamas, drame satyrique. Vous voyez que ces trois pieces, quoique tirées d'histoires différentes, rouloient cependant à-peu-près sur des crimes de même nature. Ædipe avoit tué son pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, & les Bacchantes écorchoient quelquefois leurs propres enfans. On peut dire la même chose de la tétralogie d'Euripide, dont la premiere tragédie avoit pour titre Alexandre ou Pâris, la seconde Palamede, & la troisieme les Troyennes; ces trois fujets avoient tous rapport à la même hiftoire, qui est celle de Troie.

Les poëtes grecs faisoient aussi des tétralogies, dont les quatre pieces rouloient sur des sujets différens, & qui n'avoient ensemble aucun rapport direct ou indirect. Telle étoit une tétralogie d'Euripide, qui comprenoit la Médée, le Philoctete, le Dictys & les Moissonneurs; telle étoit encore la tétralogie d'Eschyle, qui renfermoit pour quatre pieces, les Phynées, les Perses, le Glaucus & le Prométhée.

Le scholiaste d'Aristophane observe qu'Aristarque & Apollonius, considérant les trois tragédies séparément du drame appelé satyre, les nomment des trilogies, $\tau_{\ell} \lambda \gamma_{\ell} \alpha$; parce que les satyres étant d'un genre comique, n'avoient aucune relation, soit pour le style, soit pour le sujet, avec les trois tragédies qui étoient le sondement de la tétralogie. Cependant dans les ouvrages des anciens tragiques il est parlé de tétralogie, & jamais de trilogie.

Tome XXXIII,

Sophocle, que les Grecs nommoient le pere de la tragédie, en connoissoit sans doute d'autant mieux la difficulté, qu'il avoit plus approsondi ce genre d'écrire. C'est peut-être par cette raison, que dans les combats où il disputa le prix de la tragédie avec Eschyle, Euripide, Chærilus, Aristée & plusieurs autres poëtes, il sur le premier qui commença d'opposer tragédie à tragédie, sans entreprendre de faire des tétralogies.

On peut compter Platon parmi ceux qui en avoient composé. Dans sa jeunesse, ne se trouvant point de talent pour les vers héroiques, il prit le parti de se tourner du côté de la tragédie. Déjàil avoit donné aux comédiens une tétralogie, qui devoit être jouée aux prochaines dionyssaques; mais ayant par hasard entendu Socrate, il sut si frappé de ses discours, que méprisant une victoire qui n'avoit plus de charmes pour lui, non-seulement il retira sa piece, mais il renonça au théâtre, & se livra entierement à l'étude de la philosophie.

Mais les combats entre les poëtes tragiques devinrent si célebres, que peu de temps après leur établissement, Thémistocle, en ayant donné un, dans lequel Phrynicus sut couronné; ce grand capitaine crut devoir en immortaliser la mémoire, par une inscription qui est venue jusqu'à nous.

La tétralogie d'Eurypide, dont nous avons parlé ci-dessus, su jouée dans la 87° olympiade, sous l'archonte Pythiodore, & l'auteur ne fut couronné que le troisieme; car on ne décernoit dans tous les combats littéraires que trois couronnes. On fait qu'elles étoient de feuilles d'arbre, comme celles des combats gymniques; mais quelle autre récompense eût-on employée, si l'on considere la qualité des concurrens qui étoient quelquefois des rois, des empereurs, des généraux d'armée, ou les premiers magistrats des républiques. Il s'agissoit de flatter l'amour propre des vainqueurs, & l'on y réuffit parlà merveilleusement. Aussi les poëtes couroient après ces fortes de couronnes avec une ardeur dont nous n'avons point d'idée. Quand Sophocle, tout jeune, donna sa premiere piece, la chaleur des spectateurs qui étoient partagés entre lui & ses concurrens, obligea Cimon d'entrer dans le théâtre avec ses collegues, de faire des libations à l'honneur des dieux, de choisir pour juges dix spectateurs choisis de chaque tribu, & de leur faire prêter le ferment avant qu'ils adjugeassent la couronne. Plutarque ajoute, que la dignité des juges échauffa encore l'esprit des spectateurs & des combattans; que Sophocle fut enfin déclaré vainqueur, & qu'Eschyle qui étoit un de ses rivaux, en fut si vivement piqué, qu'il se retira en Sicile, où il mourut peu de temps après.

Les Romains n'imiterent jamais les tétralogies des Grecs, vraisemblablement par la difficulté de l'exécution. Il arriva même dans la suite chez les Grecs; soit que les génies se sussent épuisés, soit que les Athéniens eussent conservé un goût continuel pour les ouvrages de leurs anciens poëtes tragiques; il arriva, dis-je, qu'on permit aux auteurs qui leur succéderent, de porter au combat les pieces des anciens poëtes corrigées : Quintilien assure que quelques modernes, qui avoient usé de cette permission sur les tragédies d'Eschyle, s'étoient rendus, par ce travail, dignes de la couronne; & c'est peutêtre auffi la feule à laquelle nous pouvens aspirer. (Le Chevalier DE JAUCOURT.)

TETRAMETRE, f. masc. (Littérat.) dans l'ancienne poésse greque & latine. C'étoit un vers sambe composé de quatre

piés. Voyez lambique.

. Ce mot est formé du grec re1,00 quatre, & de person, mesure. On ne trouve de ces vers que dans les poëtes comiques, comme dans Térence.

TETRAO, f. m. (Hist. nat. Ornithol.) nom donné par Linnæus au genre d'oiseaux de l'ordre des poules; leurs caracteres distinctifs sont d'avoir à chaque pié quatre orteils, les paupieres nues & chargées de tubercules charnus. De ce genre sont les phaisans, la perdrix, la caille, &c. Linnæi, syft. nat. p. 48.

TETRACDION, f. m. terme d'Eglise,

posée de quatre parties; le mot même' l'indique; ria fignifie quatre, & usu chunt. (D. J.)

TETRAPETALE, FLEUR, (Bot.) c'est une fleur composée de quatre pétales ou feuilles colorées, que les Botanistes appellent pétales, posées autour du pistil. Selon M. Ray, les fleurs tetrapétales constituent un genre particulier de plantes. M. de Justieu les appelle polypérales à quaire pieces, & en fait aussi un genre à part. (D.J.)

TETRAPHARMACUM, f. m. (Pharmacie.) en général, fignifie un remede composé de quatre sortes de drogues.

Ce mot est forme de rela quaire, & supplexes, drogue ou remede.

On a donné ce nom à l'onguent bafilic.

Voyez ONGUENT.

TETRAPHOE, f. f. (Hist. nat. Bot. exot.) nom donné par les peuples de Guinée, à une plante dont ils usent en décoction pour les cours de ventre; cette plante croît aussi dans le Malabar, & sa racine est employée pour les hémorrhoïdes; les Malabares nomment cette plante wellia cadavalli; Petiver l'appelle en botanisse xantium malabaricum capitolis lanuginosis, & la range parmi les especes de glouteron. Sa tige est ligneuse, rameuse Se cotomocule. Ses feuilles font attachées par paires sur de courtes queues, velues dans leur primeur, & devenant ensuite rudes & âpres. Les sleurs naissent en bouquets, & sont composées de pétales d'un beau verd, à étamines écarlates; ces fleurs tombent facilement, & se changent ensuite en un fruit ligneux, tout hérissé de picquans doux & crochus; ils sont semblables à nos grateculs, ou fruits d'ég!antiers, mais d'un tiers moins gros. Philos. trans. no. 232. (D. J.)

TETRAPHYLIA, (Géog. anc.) lieu de la Macédoine, dans l'Athamanie. Tite-Live, l. XXXVIII. c. j. nous apprend que c'est dans ce lieu que l'on gardoit le tréfor royal.

TETRAPES, f. m. pl. (Hift. eccléfiaftique.) en termes d'histoire ecclésiastique, nom qu'on donne dans l'Eglise greque sfignissent la bible rangée par Origene sur à un hymne que l'on y chante le samedi; | quatre colonnes, dans chacune desquelles on la nomme ainsi, parce qu'elle est com-léteit une version greque dissérente; favoir, celle d'Aquila, celle de Symmaque, celle des septante, & celle de Théodotion. Voyez BIBLE.

Ce mot est formé du grec re antos, qua-

druple.

Sixte de Sienne confond ces tétraples avec les hexaples: quoique ces deux ouvrages soient dissérens, & que le premier ait été fait sur le second en faveur de ceux qui ne pouvoient pas se procurer celui-ci.

Voyer HEXAPLES.

Quelques auteurs sont d'opinion que les tétraples n'avoient point cet ordre que nous venons de leur donner, & que la version des septante étoit rangée dans la premiere colonne: mais S. Epiphane dit expressément le contraire, & il place cette version dans la troisseme: il rapporte même la raison pour laquelle Origene l'a placée dans cet endroit; savoir, parce qu'il convenoit de mettre la meilleure version au milieu, asin qu'il sût plus aisé au lecteur de confronter avec elle les autres versions, & de les corriger où elles pouvoient être fautives.

Cependant Baronius dans ses annales, & sur l'année 231, prétend que la verfion des septante occupoit la troisieme colonne dans les hexaples, mais qu'elle tenoit la premiere dans les tétraples, quoique S. Epiphane lui donne la même place

dans ces deux ouvrages.

TETRAPOLE, (Géog. anc.) nom grec qui fignifie quatre villes, & que l'on a donné à diverses contrées où se trouvoient quatre villes qui avoient quelque rélation ensemble.

Tetrapolis Attica, tétrapole de l'Attique; on appeloit ainsi une contrée au septentrion de l'Attique, où étoient quatre villes bâties par Xuthus, pere d'Ilo, dans le temps qu'il regnoit dans ce quartier de la Grece. Ces quatre villes étoient, selon Strabon, l. VIII. p. 383.

Oenoë, Marathon, Probalinthus, Tri-corython.

Festus dans l'interprétation qu'il donne du mot quadrurbs, semble reconnoître une aufsi sur les médailles; cependant il est nommé roi, au vers. 9. quoiqu'il n'eût dit-il, Athenas, Attius appellavit, quod spilicet ex quatuor urbibus in unam domicilia l'avoir ambitionnée qu'il se perdit; mais

contulerunt, Braurone, Eleusine, Pirezo, Sunion; ni Meursius, ni Cellarius, geogr. ant. l. II. c. xiij. ne font aucune difficulté de dire que Festus s'est trompé grossiérement dans cette explication; car, outre qu'il est faux qu'Athenes ait été composée précisément de ces quatre villes, il n'est pas vrai qu'Attius, par le mot Quadrubs, entende la ville d'Athenes: il ne veut parler que des quatre villes qui composioient la Tétrapole de l'Attique.

Tetrapolis Dorica, contrée de la Grece, dans la Doride. Les Doriens, dit Strabon, l. IX. p. 427, habitoient entre les Etoliens & les Ænéinanes, & leur pays s'appeloit Tétrapole, à cause qu'il y avoit quatre villes. Cette Tétrapole, ajoute-t-il, passe pour avoir donné l'origine à tous les Doriens. On nommoit ses quatre villes:

Erineus, Boium, Pindus, Cytinium.

Tetrapolis Syriæ, contrée de la Syrie, qui renfermoit quatre villes principales; savoir, Antioche, Séleucie, Apemée, Laodicée, Strabon, liv. XVI. p. 749. qui sait mention de cette Tétrapole, dit que ces quatre villes étoient appelées savoient eu toutes quatre le même fondateur, (D. J.)

TETRAPYRGIA, (Géogr. anc.) ville de la Cilicie, ou felon Ptolomée, l. V. c. vj. de la Cappadoce, dans la Garsaurie.

(D.J.)

TETRARQUE , (Critiq. sacrée & Littérat.) - = - capus ; ce mot grec fignifie proprement celui qui gouverne la quatrieme. partie d'un état. Hérode le tetrarque ouit la renommée de Jesus. Maith. xiv. 1. Cet Hérode, dont parle l'Ecriture, étoit Antipas, fils du fameux Hérode, qu'Auguste avoir gratissé de la quatrieme partie du royaume de son pere, sous le nom de tetrarchiæ. il en avoit donné une seconde à Philippe, avec la même qualité de tetrarque; & les deux autres à Archélaus; sous le titre d'ethnarque, qu'Hérode porte aussi sur les médailles; cependant il est nommé roi, au vers. 9. quoiqu'il n'eût point cette dignité, & que ce fût pour

les Latins donnoient eux-mêmes le titre | sésame, pour renfermer ses graines; il de rois aux tétrarques, comme il paroît par l'oraison de Cicéron pour Déjotarus, qui n'étoit que tétrarque. Les Hellénistes abusoient aussi de ce titre, & le prodiguoient même aux gouverneurs de province, comme on le voit I. des Macch. ch. j. (D. J.)

TETRAS, PIERRE DE, (Hist. nat.) Théophraste dit qu'aux environs de Tétras en Sicile, vis-à-vis de Lipero, on trouvoit des pierres que l'action du feu rendoit poreuses. Cette pierre nous est actuellement inconnue, aussi-bien que l'endroit où elle se trouvoit; sur quoi M. Hill remarque qu'il seroit avantageux de connoître une pierre qui jeteroit un grand jour sur la nature de la pierre-ponce. Voyez le Traité des pierres de Théophraste, avec les notes de Hill.

TETRASPASTON, s. m. en Mécainque, c'est une machine composée de quatre poulies. Voyez Poulie.

Ce mot est grec Telparmuser, qui vient de -17pa, quatre, & owaw, je tire. Voyez MOUFFLE.

TETRASTIQUE, (Belles-Lettres.) quatrain, stance, epigramme, ou autre petite piece de quatre vers. Voyez Qua-TRAIN.

TETRASTŒCHON, f. m. (Hift. nat. Bot. anc.) ce mot, dans Théophraste, & autres auteurs grecs, est employé pour désigner une plante, un fruit qui a 1 ?? lague, quatre rangs de grains dans ses cellules; c'est une expression empruntée des mots un a ofervor, usités dans les danses qui etoient composées de plusieurs bandes de danseurs, qu'on nommoit ofoirer, stachi, & chaque bande étoit formée d'un certain nombre de personnes qui faisoient ensemble les mêmes mouvemens. Pline trouvant dans la description de l'éronymus de Théophraste, le mot tétrastachon, l'a supposé synonime à tétragonon, & a traduit ce mot par graine de forme quadrangulaire; mais il est bien évident que tétrastachon ne fignifioit point un fruit contenant des graines quarrées, mais un fruit qui renfermoit dans ses loges quatre stachi, ou suite de graines; tel étoit l'éronymus des Grecs, |

suit de-là que l'éronymus de Théophraste n'est point la plante que les modernes nomment fusain, & que c'est Pline qui nous a jeté dans l'erreur par sa méprise & sa fausse interprétation du mot grec. (D, J,)

TETRASTYLE, f. m. en terme d'ancienne Architecture, est un batiment, & particuliérement un temple à quatre colonnes de front. Voyez TEMPLE.

Ce mot est formé du grec l'100, quatre,

& de olidos, colonne.

TETRATONON, s. m. en Musique, c'est le nom grec d'un intervalle de quatre tons, en autant de degrés, lequel s'appelle aujourd'hui quinte superstue. Voyez QUINTE. (S)

TETREUMA, f. m. (Hist. nat. Bot. exot.) nom donné par les peuples de Guinée à une espece de buisson très-commun dans leur pays. Petiver le nomme arbor guineensis, laurustini facie, à cause de sa grande ressemblance au buisson que nous appelons laurier-tin. Ses feuilles sont opaques, roides, larges de plus d'un pouce, & longues de deux pouces & demi; elles sont placées alternativement sur la tige, & attachées à de courtes queues; les fleurs naissent du milieu des seuilles, & sorment des bouquets comme celles du laurier-tin. Les naturels de Guinée sechent les seuilles de cet arbrisseau, les pulvérisent, les humectent ensuite de quelque liqueur, & les appliquent en fomentation pour guérir les panaris. (D. J.)

TETRICUS - MONS, (Géog. anc.) ou Tetrica rupes, montagne d'Italie, dans la Sabine, ou du moins aux confins des Sabins, selon Pline, LIII. c. xij. Virgile parle de cette montagne, Enéide, l. VII. v. 713.

> Qui tetricæ horrentes rupes, montemque leverum.

Carperiamque colunt.

Cette montagne étoit très-escarpée; c'est aujourd'hui, selon Holsten, l'affreux sommet de rochers qui est entre la monqui avoir une gousse semblable à celle du tagne de la Sibylle & Ascoss, & qui domine sur tous les autres sommets de l'A- lieues d'Allemagne, de Casan. Long. 70.

pennin.

TETRIPPA, (Littér.) c'étoient des chars élevés sur des arcades, comme on le voit encore sur plusieurs médailles; on peut traduire ce mot par arc de triomphe. Cicéron dans une de ses lettres à Atticus, lib. V epist. 20. lui mande que les peuples de ses départemens d'Asie, auroient bien voulu lui élever des statues; des templess des arcs de triomphe, Ιεθρίσσα mais qu'il ne le souffrit point, s'étant contenté des

remercimens publics. (D. J.)

TETU, f. m. (Maçonnerie.) outil de maçon qui sert à démolir les anciens ouvrages de maçonnerie. C'est une espece de gros marteau, dont la tête qui est fort large par un bout, se termine en pointe par l'autre extrémité; le manche qui est de bois est long & fort à proportion, ordinairement de plus de vingt pouces de longueur. Le têtu à arrête, qui sert aussi aux maçons pour la démolition des bâtimens, est propre à briser & rompre les pierres qui sont trop dures, & qui resistent au têtu commun ; c'est une espece de masse de fer, dont les deux bouts, qui chacun se séparent en deux coins, en forme de dents, sont tranchans & fort acerés; il n'a guere que huit à dix pouces de longueur, mais il est fort épais; son manche est plus long qu'au tétu ordinaire, pour lui donner plus de coup. Le têtu à limofin, qu'on nomme aussi un gurlet, tient des deux tetus dont on vient de parler; il a la tête fendue d'un côté, comme le têtu à arrête, & est pointu de l'autre, comme le $t_i tu$ commun. (D. J.)

TETUAN, (Géogr. mod.) ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la riviere de Cus, à une lieue de la côte de la mer. Elle est ancienne & commandée par un château; c'est une des plus agréables villes de la Barbarie. Les Juiss y sont en assez grand nombre, & y font un bon commerce. Long. 12. 20. lat. 35. (D. J.)

TETUS, ou TAŒTOIE, (Geog. mod.) petite ville de la Tartarie moscovite, à la droite de la riviere de Zerdik, qui est l un bras de le grande riviere de Kama. Cette ville est sur une haute montagne, & est à cent vingt werstes, ou vingt-quatre

24. lat. 55. 12. (D. J.)

TETY-POTE-IBA, f. m. (Hift. nat. Bot. exot.) en latin vitis arbustiva Pisonis; cette plante est, dit-on, produite par la fiente d'oiseaux, appelés telyns, déposée près des orangers, avec lesquels elle s'unit étroitement, & croissant par-dessus, les fait mourir.

Avec les racines & les branches écrasées ensemble, & frites dans de l'huile commune, on fait un remede pour les enflures de jambes. Ray, histoire, plante.

(D. J.)

TEUCHITES, f. m. (Hift. nat. Bot. anc.) nom donné par quelques anciens botanistes au schananthe, ou jonc odorant; le mot teuchites n'étoit originairement qu'une épithete qu'on ajoutoit au nom de de schananthe, pour désigner un endroit d'où l'on en tiroit une espece particuliere; mais les écrivains qui suivirent, donnerent ce nom comme étant celui de la plante même. Dioscoride dit que le schœnante de Babylone, s'appeloit teuchites, & Pline donne avec raison le nom teuchites au schœnanthe de Nabata en Arabie. Il y avoit pour mieux dire une ville nommée Teuochis, en Egypte, sur les confins de l'Arabie; & les géographes parlent aussi d'un lac situé au voisinage de cette ville. C'étoit probablement dans ce lac que naissoit le scheenanthe, ou jonc odorant; de-là, on le portoit à Teuochis, où il étoit vend fous le nom de la ville qui en faisoit le commerce. (D. J.)

TEUCRIUM, f. m. (Hist. nat. Bot.) genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont les étamines occupent la place de la levre supérieure; la levre inférieure est divisée en cinq parties, celle du milieu eft la plus grande & concave comme une cuiller; les quatre autres sont placées par paire au sommet de la fleur; le calice est en sorme de cloche, il tient comme un clou à la partie postérieure de la sleur, & il est entouré de quatre embryons, qui deviennent dans la suite autant de semences arrondies & renfermées dans une capfule qui a servi de calice à la fleur. Tournefort, Inst. rei herb. Voyez PLANTE.

TEVERONNE, LE, (Géogr. mod.)

Rome. Sa source est au mont de Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze ultérieure, d'où il coule entre la Sabine & la campagne de Rome, & se dégorge à la Cascata, presque a égale ditlance de Rome & de Cattel Giubiteo. Il s'appeloit anciennement Anio, & venoit des confins des Herniques, traversoit le pays des Eques, séparon les Sabins des Latins, & joignoit le Tibre un peu au-dessus de Rome, après avoir passe à Varia & à Tibur. Cette riviere, dit-on, fut appelée Anio, d'Anius, roi des Toscans, qui s'v précipita de désespoir, pour n'avoir pu atteindre un certain Cethegus qui lui avoit enlevé sa fille. (D. J.)

TEVERTIN, f. m. (Archit.) pierre dure, roussâtre ou grisâtre. C'est la meilleure pierre qu'on ait à Rome. (D. J.)

TEVERTON, (Géogr. mod.) ville à marché d'Angleterre, dans le Dévonshire, sur la riviere d'Ex, & à douze mille d'Exester. Elle députe au parlement. Long. 14. 20. lat. 50. 48. (D. J.)

TEUGUE, f. m. (Marine.) espece de gaillard que l'on fait à l'arriere du vaiffeau, pour le garantir de l'injure du

TEUMESSUS, (Géogr. anc.) montagne & village de la Bœotie. L'un & l'autre étoit, selon Pausanias, l. IX. c. xix. fur la voie militaire, & il ajoute que c'est le lieu où Jupiter cacha Europe. On y voyoit un temple dedié à Minerve techlinienne; mais la statue de la déesse n'y étoit point. Strabon, l. IX. pag. 409, met Teumessus dans le territoire de Thebes. (D. J.)

TEURERT, (Géogr. mod.) petite ville ou bourgade d'Afrique, au royaume de Fez, sur le haut d'une montagne, proche la riviere de Za. (D. J.)

TEURIOCHÆMÆ, (Géogr. anc.) peuples de la Germanie; Ptolomée, liv. II. c. xj. les place au nord des monts Sudetes. Quelques-uns pensent que ce sont les habitans de la Thuringe. (D. J.)

TEURNIA, (Géogr. anc.) ville du entre Virunum & Idunum. Pline, l. III. descendant du Pyrrhicus à la mer, on

riviere d'Italie, dans la campagne de c. xxiv. nomme aussi Teurnia entre les villes du Norique. Les modernes ne conviennent pas sur la situation précise de cette ville. Il y en a qui veulent qu'elle ait été sur le lac de Chimsée dans la Baviere, parce qu'on y a trouvé une ancienne infcription où il est fait mention de cette

> L. Terentio vero II. Viro Teurn. Pr. Jur. Dic.

D'autres, comme Cluvier & le P Hardouin, la cherchent en Carinthie, sur le bord du Drave, dans l'endroit où est aujourd'hui Villach, fituation qui s'accorde affez avec celle que Prolomée donne à l'ancienne Teurnia. (D. J.)

TEUTATES, f. m. (Religion gauloise.) dieu des anciens gaulois qui, selon M. Huet, étoit le dieu Mercure de ce peuple; ce même dieu, ajoute-t-il, étoit honoré par les Germains sous le nom de Wodan ou de Godan. Voyez aussi Theu-THATES, qui est, je pense, la meilleure orthographe. (D. J.)

TEUTHEA, (Géogr. anc.) bourgade du Péloponnese. Strabon, l. VIII. pag. 342, dit qu'on en avoit fait la ville Dyma, & qu'on y voyoit un temple dédié à Diane Némidienne. (D. J.)

TEUTHRANIA, (Géogr. anc.) contrée & ville de l'Asse mineure, dans la Mysie. Pline, l. V. c. xxx. prétend que le Caïcus prenoit fa fource dans cette région. La ville qui donnoit le nom à la contrée, étoit à plus de soixante & dix stades de Pitana & d'Elœa, en tirant vers Pergame. Etienne le géographe dérive le nomde cette ville, de Teuthrane qui régna fur les Mysiens & sur les Ciliciens. Teuthrania est encore une ville de la Galatie, que le périple d'Arien marque entre Ægiali & Carambis, à 90 stades du premier de ces lieux, & à 120 stades du fecond. (D. J.)

TEUTHRONE, (Géog. anc.) ville du Péloponèse, sur le golfe de Laco-Norique, au midi du Danube, selon nie. Ptolomée, liv. III. c. xvj. la marque Ptolomée, l. II. c. xiv. qui la marque entre Coene & Las. Pausanias dit qu'en

OI

Teuthrus athénien en étoit regardé comme le fondateur. On rendoit dans cette ville un culte particulier à Diane Issorienne. Il y avoit une fontaine appelée Naias, & l'on comptoit cent cinquante stades de Teuthrone à l'extremité du promontoire Tænarum. (D. J.)

TEUTOBURGENSIS SALTUS, (Géog. anc.) bois ou forêt de la Germanie, entre l'Ems & la Lippe, felon Tacite, annal. cap. l. Ce bois est fameux par la défaite des Romains sous Quintilius Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne sur les Saxons. Le nom moderne est Teuteberg, c'est une sorèt auprès de laquelle il y a encore aujour-d'hui un lieu nommé Winfeldt, c'est-à-

dire, le champ de la victoire.

Ce quartier s'étend l'espace de quatre cens pas en longueur, & de deux cens en largeur, jusque près de la sorteresse de Falckenburg & de la petite ville de Horn, sur le chemin de Paderbon à Bylseld & à Munster. Quelques-uns lui donnent une plus grande étendue, & y comprennent plusieurs montagnes & diverses sorêts; mais il est constant que Teutoburgensis Saltus est proprement ce qu'on nomme aujourd'hui la forts de Dethmold, qui tire son nom de la ville de Dethmold, comme l'ancien Teutoburgensis Saltus tiroit le sien de Teutoburgum, qui est aujourd'hi Dethmold. (D. J.)

TEUTOBURGIUM, (Géog. anc.) ville de la basse Panonie; selon Ptolomée, qui, l. II. c. vxj. la place sur le Danube, entre Lugionum & Cornacum. Le nom de Teutoburgium semble dire que cette ville avoit été bâtie par les Teutons.

(D, J,)

TEUTONIQUE, (Hist. mod.) ce qui regarde les Teutons, ancien peuple d'Allemagne qui habitoit les côtes le long de

l'Océan germanique.

La langue teutonique ou le tudesque est l'ancien idiome de l'Allemagne, qui est mis au rang des meres-langues. Voy. LAN-GUE & MERE-LANGUE.

La langue teutonique s'appelle aujourd'hui Fallemand, & on le distingue en haut & en bas allemand.

Le premier a deux dialectes considérables, savoir 1°. le scandien, le danois, ou peut-être le gothique; de ce ressort sont les langues qu'on parle en Danemarck, en Norwege, en Suede, & en Ysland; 2°. le saxon qui a pour dialectes les dissérens idiomes des Anglois, des Ecossois, des Frisons, & de ceux qui habitent le côté septentrional de l'Elbe. Voy. Anglois, & e.

Le bas allemand ou le flamand est la langue des Flamands, Brabansons, Hollandois & autres peuples des Pays-Bas.

Voye7 FLAMAND.

TEUTONIQUE, ordre, (Hist. des ordres milit. relig.) bientôt après l'établissement des Hospitaliers & des Templiers, un nouvel ordre naquit encore vers l'an 1190 en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Palestine, & ce fut l'ordre des moines Teutoniques, qui devint après une milice de conquérans.

Des particuliers allemands fonderent cet ordre pendant le siege d'Acre, & Henri Valpot en ayant été nommé le chef, bâtit après la prise d'Acre, une église & un hôpital qui sut la premiere maison de l'ordre. Le pape Calixte III en consirma l'institution en 1192, & accorda aux chevaliers tous les privileges dont jouilsoient les Templiers & les Hospitaliers de saint Jean de Jerusalem; mais à condition qu'ils seroient soumis aux patriarches, & qu'ils paieroient la dîme de tous leurs biens. L'habit de l'ordre étoit un manteau blanc chargé d'une croix noire.

Conrad, duc de Suabe appela les freres Teutoniques en Prusse vers l'an 1230, pour soutenir les chevaliers de Dobrin qu'il avoit fondés, & leur assigna en pleine propriété tout le territoire de Culm.

Ils devinrent extrêmement puissans sous leur quatrieme grand-maître, Hermand de Salza; ils conquirent la Prusse, y bâtirent les villes d'Elbing, de Marienbourg, de Thorn, de Dantzig, de Konisberg, & quelques autres. Ils soumirent aussi la Livonie. Leur nom de freres se changea en celui de seigneurs, & comme tel Conrard Wallerod ayant été nominé

grand-maître de l'ordre, se fit rendre les honneurs qu'on rendoit aux plus grands

Ouelque temps après la division s'étant mise dans l'ordre, les rois de Pologne en profiterent; la Prusse se révolta, & Casimir IV reçut les chevaliers à hommage. Enfin Albert, marquis de Brandebourg, grand-maître de cet ordre, quitta la religion romaine, renonça à sa dignité de grand-maître, soumit la Prusse, & en chassa le petit nombre de chevaliers qui ne voulurent pas imiter son exemple, & suivre sa profession de soi. Ceux-ci se retirerent à Mergentheim, ou Mariendal en Franconie, qui leur appartient encore.

C'est par cet évenement que l'ordre teutonique si riche & si puissant, qui a possedé en toute souveraineté la Prusse royale & la ducale, la Livonie, les duchés de Curlande & de Semigal, se trouve n'avoir présentement que quelques commanderies qui suffisent à peine à l'entretien du grand-maître & d'une poignée de chevaliers.

Vesselius dit dans ses annales, que dans le temps que l'ordre teutonique jouissoit de sa splendeur, il avoit 28 commandeurs (& il a oublié dans ce nombre le grand hospitalier, le drapier & le trésorier) 46 commandeurs de châteaux, 81 hospitaliers, 35 maîtres de couvens, 65 celleriers, 40 maîtres d'hôtel, 35 proviseurs, 18 pannetiers, 39 maîtres de la pêche, 93 maîtres de moulins, 700 simples freres qui pouvoient aller en compagne, 162 prêtres ou freres de chœur, \$200 ser-

Pierre de Dusbourg, prêtre de cet ordre, en a écrit toute l'histoire dans sa chronique de Prusse réimprimée par Hartknock avec des notes; on peut confulter cet ouvrage. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

TEUTONS, LES, (Géog. anc.) Teutones, peuples de la Germanie anciennement alliés des Cimbres, & avec lesquels ils paroissent n'avoir fait pendant quelque temps qu'un même peuple. Leur nom se trouve dans la plupart des auteurs an-

graphe, les uns écrivant Teutones, les autres Teutoni, Theutones, Thenoni ou Theotoni. L'origine de se nom n'est pas certaine. Ils pouvoient l'avoir pris de celui de leur dieu Teut ou Theus, & que d'autres nomment Theutus ou Teulas, à moins qu'on ne dise qu'ils avoient euxmèmes donné leur nom à leur dieu, comme ils le donnerent à toute la nation, des Germains.

Ces peuples sont connus des anciens écrivains long-temps avant que les Cimbres & les Teutons inondassent les provinces romaines; mais ils sont connus fous un autre nom. On les appeloit Codani ou Godani, ce que prouvent les noms de Codani-sinus & de Codania insula, où étoit la demeure des Teutons, comme l'a fait voir Spener dans sa notice de l'ancienne Germanie, l. V c. ij.

Pithéas de Marseille est le premier qui fasse mention des Teutons, suivant le témoignage de Pline, l. XXXVII. c. ij. Pomponius Mela dit que les Teutons habitoient l'île Codanonia, que l'on prend assez communément pour l'île de Zélande dans la mer Baltique. Ptolomée, l. IL. c. ij. place des Teutonari entre les Saxons & & les Sueves, & des Teutones entre les Pharadoni & les Sueves; mais M. Spener croit que ces Teutonari & ces Teutones sont le même peuple, ou que les Teutonari étoient une colonie des Teutons qui s'étoit établie dans le continent de la Germanie.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que les Teutons & les Cimbres, avant que d'entreprendre leur grande expédition que l'habileté de Marius fit avorter, envoyerent de fortes colonies dans le continent voisin des îles & du Chersonnèse cimbrique, où fut leur premiere demeure. On ne sait pas le temps de ces migrations; on voit seulement dans les auteurs, que non-seulement des corps d'armées de ces deux nations se répandoient en divers pays, mais qu'en quelque maniere des peuples entiers ayant avec eux leurs femmes & leurs enfans, se mettoient en campagne tous les princiens, quoique sur une différente orto- temps, pilloient les contrées par où ils passoient,

camps.

Il ne faut pas demander après cela comment une armée qui couroit de pays en pays, pouvoit se soutenir & se perpétuer. Outre que des petits peuples pouvoient se joindre à eux pour partager la gloire & le butin, comme nous trouvons que les Ambrons, les Teugènes & les Tigurins s'y joignirent. Après qu'ils eurent été défaits par Marius, les débris de leur armée put retourner dans leur ancienne demeure: du moins voyonsnous que du temps de Ptolomée il y avoit encore des Teutons sur la côte feptentrionale de la Germanie & du golfe Codanus; mais dans la suite, si on s'en tient aux historiens romains, qui connoissent à peine le nom des Teutons, ces peuples ne firent plus de figure dans le monde. Il est à croire pourtant qu'ils se signalerent par la piraterie; & qu'ils s'associerent avec les Saxons & les Danois. Il y en a qui veulent que les Saxons & les Teutons fussent le même peuple, qui dans le moyen âge se fit encore connoître sous des noms dissérens, comme ceux de Danois & de Normands. (D. G.)

TEUZAR, (Géog. mod.) & par M. de Lîle Touzera, ville d'Afrique, en Barbarie, dans le Bilédulgérid. Elle étoit autrefois considérable; mais elle a été ruinée par les Mahométans, quand ils entrerent en Afrique. Les habitans subsistent du seul commerce des dattes. (D. J.)

TEWKSBURY, (Géog. mod.) petite ville d'Angleterre, en Glocester-Shire, au confluent de l'Avon & de la Saverne, à neuf milles au nord de Glocester. Elle fait un commerce confidérable en manufactures de draps. Elle députe au parlement, & a droit de marché public. On eroit que c'est la Theocuria des anciens. Long. 15. 30. latit. 51. 48. (D. J.)

TEXALI & VENICONTES, (Géog. anc.) peuples de la grande Bretagne, selon Ptolomée, l. II. c. iij. On croit que le pays qu'ils habitoient, est aujourd'hui le Northumberland. On remarquoit dans ce pays un promontoire situé entre l'em-

Tome XXXIII.

passoient, & s'arrêtoient l'hiver dans des promontoire se nomme à présent Buckhamness. (D. J.)

> TEXEL, ILE DE, (Géog. mod.) par les François Tessel, île des Pays-Bas, dans la Nord-Hollande, à l'embouchure du Zuiderzée. Cette île est petite, mais une des plus connues du monde par le grand nombre de navires qui entrent dans le Zuiderzée, ou qui en sortent. Elle a de puissantes digues & d'une grande hauteur. Son port est bon & vaste. II y a une forteresse sur la côte méridionale, qui sert de désense à Amsterdam, dont elle est à dix-huit lieues. C'est au Texel que s'affemblent ordinairement les vaisseaux, afin d'attendre le vent, & partir de compagnie. Auprès de la forteresse il y a un gros bourg & six villages. (D. J.)

TEXOCTLI, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) arbor texocilifera, mexicana, de Nieremberg; c'est un arbre de grandeur modérée, qui croît sans culture aux lieux montagneux du Mexique. Il est garni d'une infinité de piquans & de feuilles pareilles à celles de nos pommiers, avec cette différence qu'elles sont plus rudes & dentelées. Les pommes qu'il donne, ressemblent aux nôtres, mais elles sont seulement de la grosseur d'une châtaigne, jaunes & extrêmement dures, lorsqu'elles sont vertes. Elles deviennent très-molles en mûrissant, & acquierent un goût défagréable qui ne laisse pas de plaire aux habitans. Chaque pomme contient trois semences semi-lunaires distinguées par deux angles & une côte, & aussi dures qu'un caillou. Les Mexiquains laissent bien mûrir les pommes de cet arbre, après quoi ils les arrosent avec de l'eau de nitre pour les conserver. Ray, hist. plant. (D. J.)

TEXTE DE L'ECRITURE, (Théologie.) c'est ce qu'on lit dans l'Ecriture, ce que la suite des caracteres, soit manuscrit, foit imprimé, présente aux yeux dans les livres faints.

Ce mot se prend en dissérens sens 1%. pour le corps même de l'écriture, par opposition à la glose ou à l'explication, bouchure du Celnius & celle du Diva. Ce sans saire attention à la langue dans laqueile ce texte est écrit, si elle est originale, ou si c'est une simple version : par exemple, le texte porte que Dieu se sàcha, ou qu'il se repentit, & la glose avertit que cela doit s'entendre dans un sens figuré, comme s'il y avoit, Dieu agit comme s'il étoit en colere, &c.

2º Le texte de l'Ecriture se met par opposition aux traductions qui en ont été faites. Auffi le texte hébreu de l'ancien Testament, & le texte grec du nouveau font comme les sources d'où sont sorties toutes les traductions, & c'est à ces sources qu'il faut recourir pour bien connoître le sens de ces traductions.

Le texte original de tous les livres de l'ancien Testament qui sont reçus dans le canon des Juiss est l'hébreu; mais l'Eglife chrétienne reçoit aussi comme canoniques certains autres livres de l'ancien Testament dont le grec passe pour l'original. Par exemple, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, les Machabées, les chapitres xiij & xiv de Daniel, les additions qui sont à la fin du livre d'Esther, & cette partie du chapitre iii de Daniel, depuis le verset 24 jusqu'au 91. Tobie, Judith, l'Ecclésiastique, & apparemment le premier livre des Machabées ont été, à ce qu'on croit, originairement écrits en syriaque, ou en hébreu mêlé de chaldéen & de syriaque; mais comme les originaux écrits en ces langues ne sont pas parvenus jusqu'à nous, le grec qui est la plus ancienne version est regardée comme l'original. On n'a aucune preuve certaine que la Sagesse & le secondlivre des Machabées aient été primitivement écrits ni en syriaque ni en hébreu.

Le texte original des livres du nouveau Testament est le grec, quoiqu'il soit certain que S. Matthieu a écrit son Evangile en hébreu, que quelques-uns croient que S. Marc a écrit le sien en latin, & que S. Paul a écrit son épître aux Romains en latin, & en hébreu celle qu'il a adressée aux Hébreux. Mais comme le texte hébreu original de S. Matthieu s'est perdu, & qu'on a de très-bonnes preuves que les autres livres du nouveau testament ont été écrits en grec, le grec passe pour la langue matiere; en sorte que le discours n'est

originale de tout le nouveau Testament.

Pour le texte samaritain, Voyez SAMARI-TAIN & PENTATEUQUE.

Quoiqu'on ne puisse soutenir que les textes originaux tant de l'ancien que du nouveau Testament soient entiérement exempts de fautes, il faut toutefois convenir qu'ils sont parfaitement authentiques, & que les fautes que la longueur des fiecles ou la négligence des copistes ont pu y faire glisser ne sont pas de telle conséquence qu'elles doivent les faire regarder comme des sources corrompues & des monumens sans autorité. Ces fautes ne sont pas en grand nombre, elles ne sont pas de grande importance, elles ne touchent pas au fond des choses. Ce fera, par exemple, quelque date, quelque nom propre, quelque nom de ville, ou chose pareille qui seront altérés ou changés; défaut que l'on peut aisement corriger, ou par le moyen des anciens exemplaires manuscrits, ou par les anciennes versions faites avant que ces fautes fusient survenues dans le texte. Quelques anciens peres, comme Saint Justin, Tertullien, Origenes, Saint Chrysoftome ont accusé les Juiss d'avoir corrompu exprès plusieurs passages de l'ancien Testament qui étoient trop favorables à J. C. mais cette accusation a été mal soutenue. Les passages qu'on les accuse d'avoir ôtés du texte, n'ont apparemment jamais été dans l'hébreu. Enfin ce sentiment est aujourd'hui presqu'entiérement abandonné de tous les critiques. Voyez S. Jérôme sur le chapitre vj. d'Isaïe, Eusebe, hist. ecclésiast. liv. III. c. x. S. Augustin, de civit. Dei, liv. XV c. xeij. Calmet, Dictionn. de la bible, tome Ill pag. 6-2.

3°. Texte se dit encore en théologie dans les écoles de dissérens passages de l'Ecriture, dont on se sert pour établir & prouver un dogme, ou un sentiment pour répondre à une objection.

4º Dans l'éloquence de la chaire on appelle texte, un passage de l'Ecriture que le prédicateur choisit, par où il commence son discours, & d'où il en tire la

qu'une paraphrase ou une exposition méthodique du texte. Il doit donc y avoir un rapport, une liaison naturelle entre le discours & le texte; mais il n'arrive que trop souvent qu'on choisit des textes singuliers qui n'ont nulle connexion avec la matiere qu'on traite, ou qu'on les y adapte par sorce en établissant des rapports arbitraires, ou des sens qui n'ont point de sondement.

TEXTE, (terme d'Eglise.) ce mot en termes d'église, fignisie un livre des Evangiles, ordinairement couvert de lames d'argent. Il est porté aux grandes-messes par le sous-diacre, qui le donne à baiser à l'archevêque ou à l'évêque qui officie, avant qu'il baise l'autel. (D. J.)

TEXTE, s. m. en Musique, c'est le poëme ou les paroles qu'on met en musique. Aujourd'hui cela ne s'appelle plus texte parmi le musiciens, mais seulement les paroles. Voyez Composition, Musique, &c. (S)

TEXTE, GROS, (Fondeur de caracteres d'Imprimerie.) dixieme des corps sur lesquels on sond les caracteres d'Imprimerie; sa proportion est de deux lignes quatre points mesure de l'échelle, & est le corps double du petit texte.

Gros-texte étoit autrefois synonime au gros-romain, & ne faisoit point de corps. Le sieur Fournier le jeune, dans la proportion qu'il a donnée aux caracteres, a fait celui-ci qu'il a nommé gros-texte, & qu'il a placé entre le saint-augustin & le gros-romain, pour faire un corps double au petit-texte, & pour rendre la correspondance des caracteres plus générale. Voyez Proportion des Caracteres, & l'exemple à l'article Caracteres.

TEXTE, PETIT, (Fondeur de caracteres d'Imprimerie.) quatrieme corps des caracteres d'Imprimerie; sa proportion est d'une ligne deux points, mesure de l'échelle, & son corps double est le grostexte. Voyez Proportion des caracteres d'Imprimerie, & l'exemple à l'article CARACTERES.

TEXTILE, adj. m. & s. (mot technique.) ce terme d'art introduit dans notre langue, y étoit absolument nécessaire pour désigner un corps qui peut être tiré

en filets propres à faire un tissu; le verre chaud devient textile, puisqu'on en fait des aigrettes dont les fils sont si déliés qu'ils se plient au gré du vent comme les cheveux. (D. J.)

TEXTUAIRES, s. m. pl. (Hist. ecclés.) est le nom que l'on a donné parmi les Juiss à la secte des Caraïtes. Voyez CA-RAÏTES.

Hillel a brillé parmi les traditionnaires, & Schammai parmi les textuaires. Voyez TRADITIONNAIRE.

Les docteurs en droit civil & canon, appellent ausli quelquesois textuaire, un livre qui ne contient que le texte d'une matiere.

TEXTURE, s. f. f. fignisse proprement l'arrangement & la liaison de dissérens corps ou filets minces, mêlés & entre-lacés comme dans les toiles d'araignée, dans les draps, étosses, tapisseries, &c.

Ce mot vient du latin texere, faire un tissu. Texture se dit aussi en parlant de quelque union, ou liaison des parties dont on a fait un tout, soit qu'on les ait mises sur le métier, tricotées, nouées, liées, enchaînées, dentelées, comprimées ou ajustées ensemble de quelque autre manière. Voyez Corps, Particule, &c.

Dans ce sens-là, on dit qu'un corps est de texture serrée, compacte, lâche, poreuse, réguliere, irréguliere, &c. Voyez Pore, RARÉFACTION, CONDENSATION, &c.

C'est de la texture des parties d'un corps que dépend sa dureté, sa mollesse, son élasticité, sa gravité spécifique, sa couleur, &c. Voyez ces mots. Chambers.

TÉYA, LA, (Géogr. mod.) riviere d'Allemagne; elle prend sa source dans les montagnes qui séparent la Boheme de l'Autriche & de la Moravie & se jette dans le Morawe, un peu au-dessus de Landshut. (D. J.)

TEZAR, ou TEZA, (Géogr. mod.) ville d'Afrique, au royaume & à 16 lieues de Fez, capitale de la province du Cuz, avec une forteresse pour sa défense. Il y a de belles mosquées, & des Juiss en grand nombre. Son terroir produit beaucoup de blé & de vin. Long. 9. 35. latit. 33. 40. (D. J.)

TEZCUCO, (Géogr. mod.) bourgade

de l'Amérique septentrionale, dans la même vernis. Observations sur les coutames nouvelle Espagne, sur le bord du lac du de l'Asie. (D. J.) Mexique. Cette bourgade, du temps de Cortez, étoit une ville presqu'égale en grandeur & en opulence à celle du Mexique. Elle avoit des vergers entourés de milliers de cedres, qui portoient leurs têtes jusqu'aux nues. Aujourd'hui il n'y a pas trois cens indiens dans cette bourgade, ni cinquante cedres dans leurs vergers. (D, J)

TEZELA, (Géogr. mod.) ville ruinée d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans une grande plaine, à fix lieues d'Oran. Les interpretes de Ptolomée croient que Tezela est l'Arina de ce géographe, liv. IV. c. ij. ville de la Mauritanie césariense, qu'il met à 13. 20. long. & à 30. 50. de lat. (D. J.)

TEZELLE, s. f. terme de Pêche, c'est un filet placé à l'embouchure des petites écluses.

TEZOTE, (Géogr. mod.) petite ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet, dont elle est capitale, sur la pointe d'un rocher, à trois lieues de Melile. Long. 15. 38. latit. 24. 40. (D. J.)

TF

TFUOI, f. m. (Porc. chin.) nom chinois d'une espece particuliere de vernis donner un fonds violet, & y appliquer de l'or par-dessus. Leur ancienne méthode étoit de mèler l'or avec le vernis ordinaire, & d'y ajouter du bleu, ou de la poudre d'une agathe grossiere calcinée, qu'on trouve en abondance sur les bords de leurs rivieres; mais ils ont remarqué depuis que le vernis brun, qu'ils nombleu se change en violet, & l'or s'y attache parfaitement. Les Chinois vernissent encore leur porcelaine d'une maniere variée, en la vernissant de blanc intérieurement, & extérieurement d'une couleur brune avec beaucoup d'or. Enfin lieu d'une grande campagne, où il s'éils diversifient les nuances de la même leve comme un pain de sucre. Le pere couleur extérieurement, en faisant sur la Nau dit qu'il y avoit autrefois trois petites

THA

TH

THABARESTAN, LE, ou THABA-RISTAN, (Géogr. mod.) province de Perse, bornée au nord par la mer Caspienne, au couchant par les provinces de Ghilan & de Dilem, au levant par le Giorgian, & au midi en partie par le Khorassan, & en partie par l'Irack perfienne. On n'y seme que du riz à cause de l'abondance des eaux. La position de ce pays convient assez bien à l'Hyrcanie des anciens.

Thabarita ou Al Thabari naquit dans cette province l'an de l'égire 224, qui répond à l'année de J. C. 839. Il écrivit une histoire mahométane, qui lui sit une grande réputation. George Almakin ou Elmacinus l'a souvent cité dans son histoire des Sarrasins depuis le temps de Mahomet. Le livre de Thabarita est cependant un ouvrage plein de minuties ridicules. (D. J.)

TABAT-MARIAN , (Géog. mod.) montagne de l'Abyssinie, &, suivant Mendez, la plus haute de cet empire; d'ailleurs elle est fort spacieuse, & fournit la source de deux rivieres, dont son

pié est arrosé. (D. J.)

THABOR, (Géog. anc. & sacrée.) qu'ils mettent à la porcelaine, pour lui montagne de Galilée, nommée par les Grecs Ithaburius ou Athaburius; le nome de Thabor en hébreu signifie une hauteur & le nombril. Eusebe place cette montagne sur les frontieres de Zabulon au milieu de la Galilée, à 10 milles de Diocésarée vers l'Orient. Josephe, liv. IV. c. ij. dit que le Thabor est haut de 30 stades, & qu'à son sommet il y a une ment tsekin, réussit beaucoup mieux; le plaine de 26 stades de circuit, environnée de murailles, & inacceffible du côté du septentrion. Polibe, liv. VIII. c. lx. affure qu'il y avoit une ville fur son fommet.

Le Thabor est entiérement isolé au miporcelaine plus ou moins de couches du léglises, mais il n'en reste plus que les tuines, cette montagne étant entiérement déserte. Il en est parlé dans l'Écriture. Osée c. v. v. 1. reproche aux princes d'Israël & aux prêtres des veaux d'or, de tendre des pieges à Maspha, & de mettre des filets sur le Thabor; ces pieges & ces filets sont des expressions figurées, qui désignent peut-être des idoles, des autels, que l'on avoit dressés à Maspha, au-delà du Jourdain, & sur le Thabor en Galilée, pour séduire les peuples d'Israël, & les engager dans l'idolâtrie. (D J.)

THABOR, (Géog. mod.) ville de Boheme fur une hauteur, proche la riviere de Lansnitz, entre Prague & Budwiss, dans le cercle de Bechin. Elle a été souvent prise durant les guerres d'Allemagne. Long. 32. 43. lat. 49. 20. (D. J.)

THABORITES, s. m. pl. (Hist. ecclés.) une des sectes des Hussites, qui se retira sur une petite montagne en Boheme, à quinze lieues de Prague, & s'y établit sous la conduite de Zisca. Voyez Saborites.

THABORTENUS MONS, (Géog. anc.) montagne d'Afie, dans la Parthie. Justin liv. ALI. e. v. dit que Seleucus y bâtit une ville appelée Dara. La fituation de cette montagne, ajoute-t-il, étoit telle qu'on ne pouvoit trouver aucun lieu, ni plus fort ni plus agréable. (D. J.)

THABRACA, (G/og anc.) ville J'A-frique, dans la Numidie. C'étoit une co-lonie romaine, qui devint dans la suite un siege épiscopal. Pline écrit Tabracha, & Pomponius Mela Tabraca. (D. J.)

THABUCA, (Géog. anc.) ville de l'Espagne terragonoise. Ptolomée, l. II. c. vj. qui la place dans les terres, la donne aux Varduli. (D. J.)

THACAS, s. m. (Antiq. grecq.) Θ_{α}^{*} as; nom général que les Grecs donnoient au lieu où les augures fairoient leurs oblet vations, & prenoient les auspices. Potter. Archaol. gra. tom. I. p. 322. (D. J.)

THANA, (Géog. anc.) ou Thana; ville d'Afrique sur la côte, vers le commencement de la petite Syrte, selon Strabon, l. XVII. p. 8.4. Il est aussi parlé de cette ville dans Pline, dans Ptolomée & dans une ancienne inscription rapportée par lètre entre l'Eurotas & le Pamisus.

Gruter, page 336 en la maniere suivante: Decuriones, & coloni, colonia Ælia Augusta Mercurialis. Thanit. (D J.)

THAIEF; (Géog. mod.) ou Thaif; ville du pays d'Hagiaz, en Arabie. Son terroir, fertilisé par des eaux vives, produit toutes sortes de fruits. Long. suivant Nassir-Eddin, 77. 30. lat. septen. 21.

20. (D. J.)

THAIM, s. m. terme de relation, provision que la Porte sournit aux princes à qui elle accorde un asile. Mehemet Baltagi, grand visir, retrancha au roi de Suede son thaim qui étoit considérable, consistant en cent écus par jour en argent, & dans une prosussion de tout ce qui peut contribuer à l'entretien d'une cour, dans la splendeur & dans l'abondance. Voltaire. (D. s.)

THAIS, s. m. (Pharmac. anc.) buis; cérat propre à donner une couleur vermeille au visage. Paul Eginete en donne

la description, l. III. c. xxv.

THALA, (Géogr anc.) ville de l'Afrique propre, dans la Numidie Salluste, Bell. Jugurth. ch. lxxv. Strabon, l. I. Tacite, Annal. l. III. c. xxj. & Florus, l. III. c.j. parlent de cette ville; mais aucun d'eux n'en marque la fituation précise. Salluste dit qu'il vint des députés pour demander du secours à Metellus, dans le temps même de la prise de Thala. L'on peut seulement conjecturer de-là, que Lepte & Thala étoient à peu de distance l'une de l'autre; peut-ètre que la Thala de Ptolomée est la Thala des autres auteurs que nous avons cités. (D. J.)

THALAME, (Géogr. anc.) selon Polybe, & halamæ selon Pausanias, ville du Poloponnese. Polybe la met au nombre des villes des Eleuthérolacones; ce qui sembleroit dire qu'elle n'étoit pas éloignée du golse Argolique: car Pausanias met les Eleuthérolacones sur la côte; mais Polybe, in excerpt. Valesianis, ex l. XVI. donne lui-même à Thalame, une position bien dissérente. L'Eurotas, dit-il, & le territoire des Sellassens sont situés à l'orient d'été de la ville de Sparte; & Thalamæ, Fheræ, & le fleuve Pamisus, sont au couchant d'hiver; ainsi Thalame devoit être entre l'Eurotas & le Pamisus.

Selon Pausanias, l. III. c. xxvj. cette y compris celle du pavillon qui étoit bâti dessus. La structure de ce vaisseau paroît avoir étéliort finguliere, car il étoit fort large dans le haut, particulièrement sur la partie de devant; il y avoit une double proue & une double poupe; le tillac étoit bordé de deux longues galeries à balustrades d'ivoire, pour s'y promener en sureté & agréablement. (D. J.)

THA

ville étoit à près de quatre-vingt stades d'Octylus, & à vingt stades de Pephnus. Comme dans un autre endroit Pausanias dit que Thalame étoit une ville de Messenie, quelques-uns ont cru qu'il y avoit deux villes de même nom; l'une dans la Laconie, l'autre dans la Messenie: & Ortelius semble même en admettre trois; savoir, deux dans la Laconie, & une dans la Messenie. Mais je croirois plutôt que ce n'est que la même ville, dont Pausanias parle dans trois endroits de sa description de la Laconie.

THALAMITÆ, s. m. (Littérat.) dans les galeres à trois rangs de rames, & trois ponts l'un sur l'autre : on nommoit thalamitæ, Ja a les rameurs qui étoient au plus bas pont; ceux du milieu s'appeloient zygita, ζυζίται; & ceux du haut thranitæ, Seavitai; l'ancien auteur des Tactiques dit, que ces rangs étoient les uns sur les autres en hauteur. Des savans qui ont bien de la peine à comprendre ces étages de rames les uns sur les autres, estiment que le mot triremis, désigne une galere qui avoit de chaque côté trois hommes sur chaque rame, quelque nombre de rames qu'il y eût d'ailleurs : en ce cas thalamitæ étoient les rameurs qui se trouvoient placés au milieu de chaque rame. (D. J.)

Quoi qu'il en foit, il y avoit à Thalame de Laconie, un temple & un oracle de Pasiphaë. On alloit coucher dans ce temple, & la nuit la déesse faisoit voir en songe tout ce qu'on vouloit savoir. Les uns prennent Pasiphae pour la fille d'Atlas; & d'autres pour Cassandre fille de Priam, qui se retira à Thalame après la prise de Troie, & y porta le nom de Pasiphaë, parce qu'elle saisoit des prédictions à tous ceux qui se présentoient; car c'est ce que fignifie son nom. On pourroit encore dire avec plusieurs, que cette Pafiphaë est la même que Daphné, qui ayant pris la fuite pour éviter les pour-& reçut de ce dieu le pouvoir de prédire l'avenir. Quelle que foit celle qui rendoit grand secours au roi Agis, quand il essaya de remettre le peuple sur le pié où il avoit été, lorsque les lois de Lycurgue, abolies de son temps, étoient en vigueur. (D. J.)

THALAMOS, (Mithol.) c'est ainsi qu'on appeloit à Memphis, selon Pline, suites d'Apollon, sut changée en laurier, les deux temples qu'avoit le bœuf Apis, où le peuple l'alloit voir, & d'où il tiroit des présages & des augures. Thalamos l'oracle, il est certain qu'elle fut d'un signifie proprement des chambres à coucher. (D. J.)

THALAMEGUS, subst. m. (Littérat.) c'étoit un vailleau de parade & de plaisir, nous dirions un yacht, dont les rois & les grands seigneurs se servoient dans leurs promenades sur l'eau. Ces sortes de vaisfeaux avoient tous une belle chambre avec un lit pour s'y tenir, & pour se coucher. Philopater roi d'Egypte, fit faire un bàtiment magnifique de cette espece, dans lequel il se promenoit publiquement sur le Nil avec sa femme & ses enfans. L'histoire rapporte que ce vaisseau avoit trois cens piés de longueur, près de cinquante | de miel dans un vaisseau; & cette com-

THALASSARCHIE, f. f. (Littérat.) ce mot grec signifie l'empire des mers, le plus avantageux de tous les empires; les Phéniciens le possédoient autresois, & c'est aux Anglois que cette gloire appartient aujourd'hui sur toutes les puissances maritimes. (D. J.)

THALASSOMELI, f. m. (Fharmac. anc.) θαλαστημέλι, de θέλεττα, la mer, & miel; c'est, dit Dioscoride, un cathartique fort efficace, composé d'une égale quantité d'eau de pluie, de mer, & de miel, qu'on coule & qu'on expose au soleil durant la canicule, dans un vaisseau enduit de poix. Quelques-uns mettent deux parties d'eau de mer & une de large, & environ soixante de hauteur, | position opere avec beaucoup moins de violence que l'eau de mer toute seule. Dioscoride, lib. V. cap. xx. (D. J.)

THALATTA, (Géogr. anc.) nom d'une ville de la Babylonie, selon Ptolomée, 2°. d'un étang au pié du mont Caucase, qui selon Aristote, déchargeoit ses eaux dans le Pont-Euxin. (D, J)

THALER ou DALER, (Commerce.) efpece de monnoie usitée en Suede, où l'on en distingue de deux especes; le thaler silvermunt ou thaler d'argent, vaut trentedeux sous, monnoie de France. Le thaler kopparmunt ou thaler de cuivre, vaut dix

sous & demi, argent de France.

THALI ou THALLI, (Géogr. anc.) peuple d'Asse, voisins des Sauromates, & qui habitoient à l'orient de l'embouchure du Volga, appelée autrefois fauces maris Calpii. Le P. Hardouin croit que les Thalis habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume d'Astracan; & si Pon s'en rapporte à Pline, on ne peut

les placer ailleurs. (D. J.)

THALIA, f. f. (Histoire nat. Botan.) genre de plante nommé par le P. Plumier, cortusa, & dont voici les caracteres, felon Linnæus. Le calice est une enveloppe ovale, pointue, & composée d'une seule feuille. La fleur est à cinq pétales, qui font d'une figure ovoide alongée, creux, & ondés dans les bords, mais il y en a deux près du calice qui sont petits & recoqualés. Le germe du pistil est ovoïde; le fruit est une baie ovale, contenant une seule semence osseuse, partagée en deux loges, dans chacune desquelles est un noyau fort menu. Plumier, 8. Linnæi gen. plant. pag. 522. (D. J.)

THALICTRUM, f. m. (Histoire nat.) Botan.) genre de plante à fleur en rose, composée de plusieurs pétales disposés en rond. Le pistil s'éleve du milieu de cette fleur; il est entouré d'un grand nombre d'étamines, & il devient dans la suite un fruit dans lequel on trouve plusieurs capsules réunies en maniere de tête, qui sont ailées ou sans ailes, & qui renferment chacune une semence le plus souvent oblongue. Tournefort, Inst. rei herb. Voyez

PLANTE.

grande Arménie, sur le bord de l'Eu- main droite. (D. J.)

phrate. Ptolomée, liv. V c. xiij la marque entre Chorsa & Armauria. (D. J.)

THALITRON, (Mat. méd.) ou science des Chirurgiens, sophia chirurgorum, cette plante est de la classe des cruciferes de Tournefort; son alkali volatil spontané est assez vif & assez abondant, à-peu-près au même degré de température que dans les cressons au genre desquels les Botanistes rapportent le thalitron. Les vertus réelles de cette plante sont suffisamment déterminées par ce que nous avons dit de celles du cresson; la semence de thalitron est cependant la partie de cette plante qui est la plus employée. C'est un remede fort usité à Paris, parmi le peuple, qu'un gros de cette semence pris dans du bouillon ou dans du vin pour arrêter le cours de ventre.

Le nom de sophia chirurgorum lui a été donné, parce qu'on l'a employé autrefois assez communément dans le traitement extérieur des plaies & des ulceres, qu'on l'a regardée comme un détersif, un cicatrisant assuré, & que son usage intérieur a été recommandé contre ces maladies externes à titre de vulnéraire, &c. cet usage du thalitron est absolument vieildi, & doit être vraisemblablement peu

regretté. (b) THALIE, f. f. (Mithol.) mere des dieux palices, une des graces & des neuf muses, dont le nom signifie la florissante, de bá an, je sleuris. On la fait présider à la comédie & à la peinture naîve des mœurs & des ridicules qu'on expose au

théatre.

Des jeux innocens de Thalie L'amusant spectacle etalé, Des hommes montre la folie; Aux ris le vice est immolé; La fureur du jeu, l'imprudence, Le faux-savoir & l'arrogance Y sont percès de mille traits; Là le misantrope bisarre, Le jaloux, l'imposteur, l'avare, Rougissent de voir leurs portraits.

On représente Thalie, appuyée contre THALINA, (Géogr. anc.) ville de la | une colonne, & tenant un masque de la THALLO, s. s. (Mithol.) c'est, selon Hygin, c. claxaiij. une des heures, sille de Jupiter & de Thémis; Pausanias dans son voyage de Béotie, l'appelle Thalloté; mais la Thallo dont parle Clément d'Alexandrie, Protrept. l. I. & qu'il joint aux Parques, au Destin & à la déesse Auxo, n'est point une heure; c'est plutôt la déesse de la germination, comme Auxo est la déesse de l'accroissement. (D. J.)

THALLOPHORES, s. m. (Antiq. greq.) & hopopol; on nommoit ainsi chez les Athéniens, les vieillards & les vieilles femmes qui portoient des rameaux d'olivier dans leurs mains à la procession de la sete des Panathénées. Potter. Archaol. grac.

t. I. p. 421. (D. J.)

THALPUSA ou THELPUSA, (Géog. anc.) ville & petite contrée de l'Arcadie, felon Pausanias, liv. VIII & Pline, liv. IV. ch. vj. Le pere Hardouin dit que c'est la Delphusia d'Etienne le géographe, & cela paroît très-vraisemblable. (D. J.)

THALUDA, (Géog. anc.) fleuve de la Mauritaine tingitane: Ptolomée, l. IV. c. j. place son embouchure sur la côte de l'Océan ibérique, entre Jagath & le promontoire Oleastrum; c'est le Tamuida des

modernes. (D.J.)

THALUDE, (Géog. mod.) petite ville d'Asie, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, sur une riviere, à deux milles de la Mé-

diterranée. (D. J.)

THALYSIES, f. f. pl. (Antiq. greque.) to voix, fêtes & facrifices que les laboureurs célébroient dans l'Attique, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour l'heureux fuccès de leurs moissons & de leurs vendanges. Voyez sur l'origine & les cérémonies de cette fête, Potter, Archæol. græe. tom. I. pag. 400. (D. J.)

THAMESIS, (Géog. anc.) fleuve de la Grande-Bretagne, dont parle César, l. V. s. xviij. Ptolomée a fort bien connu cette

riviere; c'est la Thamise. (D. J.)

THAMIMASADES, s. m. (Mithologie.) divinité adorée par les Scythes; ils la représentoient sous une figure moitié poisson, & c'étoit un simbole de la lune & de la mer. (D. J.)

THAMISE, LA, (Géog. mod.) les François écrivent à tort Tamise, riviere d'Angleterre, la plus connfidérable de toute la Grande-Bretagne; elle se forme de deux rivieres, qu'on appelle Thame & Isis, qui se joignent près de Dorchester, dans Oxfordshire: de-là elle coule à l'est, séparant la province de Buckingham de Berkshire, Midelesex d'avec Surrey, & Essex d'avec Kent. Dans son cours elle passe auprès de Windsor, à Kingston, à Londres, à Barking dans Essex, & à Gravesend dans Kent; ensin elle se décharge dans la mer d'Allemagne par une très-grande embouchure.

C'est la riviere la plus avantageuse de l'Europe pour la navigation. Son courant est aisé, ses marées sont commodes, & son eau se purissant par la fermentation dans les voyages de long cours; devient bonne à boire quand on en a le plus de besoin : c'est à cette riviere qu'est dûe la grandeur & l'opulence de Lon-

dres

Quelle incomparable puissance
Fait sleurir sa gloire au-dehors?
Quel amas d'immenses trésors
Dans son sein nourrit l'abondance?
La Thamise, reine des eaux,
Voit ses innombrables vaisseaux
Porter sa loi dans les deux ondes,
Et forcer jusqu'aux dieux des ma
D'enrichir ses rives sécondes,
Des tributs de tout l'univers.

La marée monte jusqu'à cent milles depuis l'embouchure de ce sleuve, c'est-àdire environ vingt milles plus haut que Londres. Il y a plus de trente mille matelots qui subsistent du commerce de cette seule riviere, & Londres éprouve chaque jour les avantages infinis qu'elle lui procure.

Sur un refus que cette capitale avoit fait à Jacques I du prêt d'une grosse somme, ce roi piqué, menaça le maire & les échevins de s'éloigner de leur ville, & de transporter dans un autre lieu les archives du royaume, ainsi que toutes les cours de justice. « Sire répondit le maire, » votre majesté fera ce qu'il lui plaira, &

» Londres

» Londres lui sera toujours soumise; une » seule chose nous console, c'est que votre » majesté ne sauroit transporter la Thamise

» avec elle».

Le chevalier Derhama fait à la louange de cette riviere un très-beau morceau de poésie, qu'on peut voir dans ses ouvrages; il commence par le vers suivant.

Thames, the most lov'd of all the Ocean's fons, &c.

M. Thompson parle aussi de la Thamise en ces termes magnifiques : « Belle Tha-» mise, vaste, douce, profonde, & may jestueuse reine des sleuves, tu fus des-» tinée à faciliter ton premier ressort, le » commerce! c'est sur tes bords qu'on voit y s'élever une foule de mats, semblables » à une forêt dans l'hiver; les ancres se » levent, les voiles se guindent, le na-» vire s'ébranle ; la splendide berge vo-» guant tout-autour, étend ses rames sem-» blables à des ailes; les cris du départ se » répandent & font rétentir la rive ; le vaif-» seau fend les ondes & va porter au-loin la » gloire & le tonnerre britannique ». (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THAMMUZ, (Calend. des anc. Hébreux.) nom d'un mois des Hébreux. Voy. TAMUS.

THAMNA, (Géog. sacrée.) ville dont parle l'Ecriture. Il semble qu'elle fait trois villes de ce nom, mais toutes les trois paroissent être la même qui étoit dans la Palestine, sur le chemin de Jérusalem à Diospolis. (D. J.)

THANE, f. m. (Hift. mod.) est le nom d'une dignité parmi les anciens Anglo-

Saxons. Voy. Noblesse.

Skene dit que la dignité de thane étoit égale autrefois à celle de fils d'un comte; mais Cambden prétend que les thanes n'étoient tirés que relativement aux charges dont ils étoient revêtus.

Il y avoit deux fortes de thanes, savoir les thanes du roi & les thanes ordinaires: les premiers étoient des courtisans ou des officiers fervant à la cour des rois anglo-axons, & possédant des fiefs qui relevoient immédiatement du roi; de sorte que dans le grand cadastre d'Angleterre, ils sont aptrone XXXIII.

pelés indifféremment thanes & officiers du roi, thani & servientes regis.

Peu de temps après que les Normands eurent fait la conquête de l'Angleterre, le nom de thanes fut aboli, & remplacé par celui de barons du roi, barones regis.

Voyer BARON.

L'origine des thanes est rapportée au roi Canut, qui ayant composé sa garde de la principale noblesse danoise, au nombre de 3000 hommes, & les ayant armés de haches & de sabres à poignée dorée, les appela thing-litt, des deux mots danois, thein, corps de noblesse, & lith, ordre de bataille.

Les thanes ordinaires, thani minores, étoient les seigneurs des terres, qui avoient la juridiction particuliere dans l'étendue de leurs seigneuries, & rendoient la justice à leurs sujets & tenanciers. Voyez SEI-GNEURS & MANOIR.

Ces deux sortes de thanes changerent leur nom en celui de barons, & c'est pour cela que que leurs juridictions s'appellent encore anjourd'hui cours de barons. Voyez Cour & Baron.

Dans les anciens auteurs & dans les vieilles chartet, le non de thate signifie un noble, quelquesois un vassal libre, & sou-

vent un magistrat.

Terres des thanes, étoient celles dont les rois saxons avoient investi leurs officiers.

THANET, (Geog. mod.) en latin Thenos ou Thanatos dans Solin, île d'Angleterre dans la partie septentrionale du comté de Kent, dont elle fait partie, à quinze milles de l'embouchure de la Thamise, au levant. Elle est formée par la Stour en se déchargeant dans l'Océan par deux embouchures; elle a 8 milles de longueur sur 6 de largeur, & contient dix paroisses ou hameaux. Stonar qui est un port de mer, est son chef-lieu. La terre de cette île est toute de marne blanche; & abonde en froment. Ce fut dans cette île que le moine Augustin, depuis archevêque de Cantorbery, aborda lorsqu'il vint annoncer l'Evangile aux Bretons: les Saxons y descendirent aussi quand ils s'emparerent d'une partie de l'Angleterre.

THANN, (Géog. mod.) bourg, plutôt

que ville de France, dans la Haute-Alface, & le chef-tieu d'un baillage; c'est auprès de ce hourg que commence la montagne de Vosge, qui s'étend jusque vers Weissembourg. (D. J.)

THAPSAQUE, (Glog. anc.) Thapfacus ou Thapfacum, ville de Syrie, fur l'Euphrate, ou l'on passoit ce sleuve pour venir de la Mésopotamie dans l'Arabie déserte, & pour aller de l'Arabie déserte dans la Mésopotamie. Elle n'étoit pas loin de l'embouchure du Chaboras dans l'Euphrate; les anciens en ont beaucoup parlé. Il paroît par la route que tenoient les rois d'Assyrie en venant vers la Palestine, qu'ils devoient passer l'Euphrate à

Thapfaque.

Tous les anciens géographes ne s'accordent pas à mettre cette ville dans la Syrie. Ptolomée, liv. V ch. xix. la marque dans l'Arabie déserte, mais aux confins de la Syrie. Pline, liv. V. ch. xxiv. & Etienne le géographe la mettent dans la Syrie. Ce dernier dit qu'elle fut bâtie par Séleucus: cela ne se peut pas, du moins n'en jeta-t-il pas les fondemens; il put la réparer ou l'orner. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thapsaque subsistoit longtemps avant Séleucus. Xénophon, de Ciri exped. liv. I. pag. 150. nous apprend que cette ville étoit grande & opulente du temps de Cyrus. C'est à Thapsaque, selon Arrien, l. !. pag. 116. & liv. III. p. 168. 'que Darius passa l'Euphrate, soit lorsqu'il marcha contre Alexandre, foit dans sa fuite, après qu'il eût été vaincu. (D. J.)

THAPSIA, f. f. (Hift. nat. Botan. anc.) les anciens ont décrit fous le nom de thapsia, outre la racine vénéneuse que nous connoissons, trois autres plantes fort différentes; savoir le bois de Lycie qui teint en jaune, la racine de Scythie, qui est notre réglisse, & la luteola, qui est notre gaude; le mot gree thap/os fignifie une couleur jaune-pale, & s'applique indisséremment à une chose qui est telle en ellemême ou par artifice. (D. J.)

Entre les huit especes de ce genre de plante comptées par Tournesort, nous décrirons la plus cultivée par les curieux, thopfia, seu turbith garganicum, semine latifiato , I. R. H. 315.

Cette plante est haute de deux ou trois piés; sa tige & ses seuilles sont sérulacées; ses fleurs sont en ses sommités disposées en ombelles ou parasols, comme celles de l'anet, de couleur jaune; chacune de ces fleurs est ordinairement à cinq pétales disposés en rose vers l'extrémité du calice: lorsque cette fleur est passée, ce calice devient un fruit composé de deux graines longues, grises, canelees sur le dos, environnées d'une grande bordure aplatie en feuillet, & échancrée ordinairement par les deux houts : sa racine est moyennement grosse, longue, chevelue en sa partie superieure, de couleur grise-blanchâtre, & quelquefois noirâtre en-dehors, empreinte d'un suc laiteux très-âcre, corrosif & amer. Cette plante crost aux lieux montagneux: on fait fécher sa racine pour la conserver, après en avoir ôté le cœur; elle a à-peu-près la même figure que celle du véritable turbith, mais elle est plus légere, plus blanche, & beaucoup plus âcre. Elle excite des convulfions trèsdangereuses, qu'on ne peut appaiser, dit Clufius, que par les acides & l'huile; aussi est-elle bannie de la médecine; mais les racines de quelques autres especes de thapsi ne sont pas si redoutables. (D, J)

THAPSOS, f. m. (Histoire nat. Botan. anc.) nom donné par les anciens à une espece de bois d'un jaune-pâle, dont ils se servoient pour la teinture de leurs

laines.

Quelques savans ont imaginé, sans aucune bonne raison, que thapsos & thapsia étoient une même plante : cependant le thapsia étoit une plante dont la racine passoit pour vénéneuse, & le thapsos étoit un arbre dont le bois, je ne dis pas la racine, mais le bois du tronc & les grosses branches, servoient à la teinture; comme la couleur naturelle de ce bois étoit d'un jaune-pâle & livide, il devint un emblême de la mort, & quelques écrivains grecs employerent le mot thapsos pour un nom de la couleur des corps morts. Il est vraisemblable que thapsos étoit le bois du lycium, dont les peuples de Crete se servoient alors pour teindre les étoffesen jaune. Dioscoride nous dit que de son temps on l'employeit aussi pour teindre les che-

veux de cette couleur, & pour les rendre d'un blond doré que les Grecs goûtoient

beaucoup. (D. J.)

THAPSUM, s. m. (Hist. nat. Botan. anc.) nom que les anciens auteurs romains ont donné au verbascum, en françois molaine ou bouillon blanc; mais comme il y avoit plusieurs autres plantes dont les noms approchoient de celui de thapsum, entr'autres le thapsia, on jugea nécessaire d'ajouter une épithete au thapsum pris pour le verbascum, & on l'appela thapsum bar-

Les Grecs employerent le mot thap/on ou thapsos pour le bois d'un arbre qui teignoit en jaune, ainst que pour désigner la couleur jaune. Le genistella tinctoria, en françois spargelle, fut appelé thapsum, parce que ses sleurs sont jaunes. Le verbajcum eut aussi ce nom par la même raison, & les fleurs de ces deux plantes servoient également à teindre les cheveux en blond doré. L'épithete barbatum vient peut-être des feuilles qui sont couvertes d'un duvet cotoneux, dont elles paroissent comme

barbues. (D. J.)

THAPSUS, (Géogr. anc.) ville de l'Afrique propre. Ptolomée, l. IV. c. viij. en fait une ville maritime au midi de la petite Leptis. Dans la table de Peutinger, Thaplus est marquée à huit milles de la petite Leptis. Strabon écrit de deux façons le nom de cette ville. Dans un endroit il dit upos Onto, ad Thaplo, & plus bas, après avoir parlé d'Adryme ou Adrumete, il dit: ura Oator wale, deinde est urbs Thaplas, Cette ville étoit très-forte; & la guerre de César, & encore plus sa victoire, rendit la ville de Thapsus fameuse. (D. J.)

THARAZ, (Géogr. mod.) ville des confins du Turquestan. Tous les habitans font mululmans. Long. fuivant Abulfeda, 89. 50. latitude septentrionale, 44. 25.

(D,J,)

THARGELIES, f. f. pl. (Antiq. greque.) Freyn ia, fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur du Soleil, auteur de tous les fruits de la terre. On y faisoit l'expiation des crimes de tout le peuple, par un crime encore plus grand, c'est-à-dire, par le sacrifice barbare d'un les savans ignorent parsaitement sa situa-

, homme & d'une femme, qu'on avoit eu soin d'engraisser auparavant à cet esset : l'homme servoit de victime expiaroire pour les hommes & la femme pour son iexe: on nommoit ces victimes qualitaines & на дариати.

La premiere dénomination leur venoit d'un certain Pharmacos, qui anciennement avoit été lapidé pour avoir dérobé les vases sacrés destinés au culte d'Apollon, larcin dans lequel Achille l'avoit surpris. Peut-être regardoit-on ces victimes comme des médicamens, propara, propres à purger Athenes de ses ini-

quités.

Ces victimes portoient des colliers de figues feches; elles en avoient les mains garnies, & on les frappoit pendant la marche avec des branches de figuier fauvage, après quoi on les brûloit, & on jetoit leurs cendres dans la mer. Comme les figues entroient pour beaucoup dans cette cérémonie cruelle, de-là vient le nom ou l'air qu'on y jouoit sur la flûte upadia, de upade, figuier; branche de figuier, comme qui diroit l'air des figuiers; mais quant aux autres détails qui concernent les thargélies, on peut consulter Meursius dans ses leçons attiques l. IV & dans sa gracia feriata. Voyez aussi Potter. Archaol. grac. l. II. c. xx. t. I. pag. 400. & Suiv. (D. J.)

THARGELION, f. m. (Calend. d'Athenes.) mois attique; on l'appeloit ainti, parce que pendant ce mois; on célébroit les fêtes du Soleil nommées thargélies. Le Solail lui - même s'appeloit 3 min, comme qui diroit Dipay you n' 165, le Soleil échauffant la terre. Le vase dans lequel on faisoit cuire les prémices des moissons & des fruits qu'on offroit à ce dieu, se nommoit Japyeder. Le mois thargélion répondoit au mois d'avril, selon le P Pétau; c'étoit le onzieme mois de l'année athénienne & il avoit trente jours. (D. J.)

THARSIS, (Géog. sacrée.) lieu maritime dont il est parlé en plusieurs endroits de l'Ecriture fainte, fur-tout à l'égard des navigations qui furent faites sous le regne de Salomon. Comme on ne trouve le nom de ce lieu dans aucun ancien géographe, la découvrir.

Josephe, à qui le vieux Testament étoit connu, a suivi la tradition de son temps, qui expliquoit Tharsis par la mer de Tharse. L'idée des navigations de Salomon étoit déjà entiérement perdue: on savoit bien qu'elle s'étoit faite, mais on ne savoit pas où. D'ailleurs Josephe, auteur peu exact, & d'un jugement borné, pour ne rien dire de plus, confond perpétuellement les marchandises d'Ophire & de Thar is. Si Strabon, Pline, & les autres géographes eussent connu l'endroit nom-

me the in dans l'Ecriture, nous faurions à quoi nous en tenir; mais faute de guide, tous les commentateurs de l'Ecriture s'accordent fi peu dans leurs opinions conjecturales, qu'on ne sait laquelle présérer.

Les uns, comme le paraphraite chaldaïque, S. Jerome & pluseurs modernes, ont pris avec les septante, Tharfis pour la mer en général. Ainsi ils ont entendu par vaisseau de Tharsis tous ceux qui voguent fur la mer quelle qu'elle soit; c'est une idée commode, & qui mettroit à l'aise, s'il n'étoit constant par plusieurs passages que PEcriture entend par Tharfis un lieu particulier, riche en argent, en mines, &c. En effet, si par ce terme de vaisseaux de Tharsis on devoit entendre vaisseau de la mer, tous ceux qui voguent sur la mer quelle qu'elle soit, mer Egée, mer Adriatique, mer Noire, seront des vaisseaux de Tharsis; & quelque part qu'ils aillent, foit du côté de l'orient ou de l'occident, ils seront toujours censés aller à Tharsis, ce qui seroit de la derniere absurdité. Il résulte donc que l'Ecriture appelle vaisseaux de Tharsis, des vaisseaux qui devoient aller à Tharfis, ainsi que la flotte d'Ophir alloit à Ophir.

Plusieurs commentateurs ont cherché Tharsis en Afrique, Bochart dans les Indes, & M. le Grand en Arabie. Enfin quelques modernes ont cru que Tharsis devoir être plutôt dans la Betique, c'eftà-dire, dans l'Andalousie, ou près du détroit de Gibraltar. Cette derniere opinion est celle de toutes qui paroît la

plus raisonnée.

tion, malgré toutes leurs recherches pour Carthage, pousserent aisément leur navigation jusqu'au détroit de Gibraltar, où ils eurent des établissemens confidérables; ils sortirent du détroit, & furent les fondateurs de Cadix. Ils bâtirent Tartessus, & y éleverent un temple en l'honneur d'Hercule. Le géographe nomme trois Tartesses, toutes trois dans la Bétique; l'une, favoir, Carteïa, dans la baie de Gibraltar; l'autre Gardir ou Gades, au golfe de Cadix; & l'ancienne Tartessus. fondée par les Phéniciens à l'embouchure du Guadalquivir, entre les deux sorties de ce fleuve; c'est dans cette troisieme Taiteffe que les premiers Pheniciens commerçoient, & c'est celle qui paroît être la Tharsis de l'Ecriture, & qui possédoit des richesses immenses, comme il parost par un passage d'Aristote dans son livre des merveilles. On dit, rapporte-t-il, que les premiers Phéniciens qui navigerent à Tartessus, y changerent l'huile & autres ordures qu'ils portoient sur leurs vaisseaux. contre de l'argent, en telle quantité que leurs navires ne pouvoient presque le contenir. Si donc l'on joint la richesse du pays à la fituation, & au commerce qu'y faisoient les Tyriens, on aura moins de peine à regarder Tartessus pour la Tharsis de l'Ecriture. Ajoutez ce passage d'Eusebe, Φαρσεις εξ τοῦ lênges Tharfis ex quo Iberi, Tarsis de qui sont venus les Ibériens ou les Espagnols.

Dès le temps de Josué les Phéniciens étoient passés en Afrique. Des vaisseaux qui rasoient la côte de Phénicie, & ensuite celle de Cilicie, arrivoient aisément à l'île de Candie, & aux autres îles qui sont au midi de la Morée, de-là ils ne perdoient point la vue des terres pour côtoyer la Grece, la côte méridionale d'Italie & celle de Sicile; à la pointe occidentale de Sicile, ils touchoient presque aux côtes d'Afrique, où étoit leur colonie de Carthage. De-là en suivant cette côte ils trouvoient le détroit de Gibraltar: je ne dis rien ici qui ne foit conforme aux témoignages de l'antiquité, & à la plus saine géographie. Ce voyage de Cilicie, de Chartage & du détroit, a pu être appelé le voyage de Tharsis, parce que Thar-Les Phéniciens ayant une colonie à sis étoit le premier terme : de même nous

appelons voyage du Levant, un voyage qui s'étend quelquefois jusqu'à la Perse; & voyage des Indes, un voyage qui s'étend jusqu'au Tonquin & à la Chine. On ne doit donc pas s'étonner si quelques anciens par Tharsis ont entendu les environs de Tharses, d'autres Carthage, d'autres l'Afrique, sans désigner quelle partie de l'Afrique.

A l'égard de Tharsis en Espagne, la dissérence qu'il y a entre ce nom & celui de Tartessus, ne doit point faire de peine; car les Phéniciens peuvent avoir changé le premier w en π , c'est-à-dire l's en t, comme on a dit l'Aturie pour l'Assyrie, la Batanée pour le pays de Batan: peut-être aussi n'ont-ils rien changé l'Ecriture sur Tharsis, avec les proposià ce nom. Polybe rapportant les conditions d'un traité fait entre les Romains & les Carthaginois, dit: il ne sera point permis aux Romains de faire des prises au-delà de Mastia & de Farseium, ni d'y batir des villes. Tapanter, Tar/eium, selon Etienne le géographe est une ville ayant sait des établissemens en Afrique, auprès des colonnes d'Hercule. Le nom de Tharsis est bien reconnoissable en celui de Tharseium. Aussi Goropius, Hispan. l. V. VI. VII. Grotius, in 111. Reg. c. x. v. 28. Pineda, de rebus Salom. l. IV. c. xiv. & Bochart, Phaleg. l. III. c. vij. n'ont-ils fait aucune difficulté d'assurer que c'étoit le même nom, & le même

Il n'est pas douteux qu'on ne trouvât dans la Beuque les marchandifes dont il est dit que la flotte de Tharsis se chargeoit en revenant. Ces marchandises étoient de l'argent en masse ou en lame, la chrysolite, de l'ivoire, des singes, des perroquets, & des esclaves éthiopiens. La Bétique produisoit de l'argent, comme nous avons vu, & comme elle avoit, selon Pline, des chrysolites du poids de douze livres, on voit bien qu'elle ne devoit pas être stérile de cette sorte de pierres.

Les Phéniciens avoient des établissemens au-delà du détroit de la Nigritie. Ils étoient sur les flottes de Salomon; ils savoient bien comment lui procurer de l'ivoire, des singes, de negres, & des

ne manque point de tout cela, & il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, ni jusqu'au coin de la Guinée, pour en trouver; encore moins de faire le tour de l'Afrique. Les Phéniciens de la Bétique avoient soin de se fournir d'une marchandise qu'ils voyoient que la flotte combinée de Hiram & de Salomon emportoit avec plaisir; & le terme de trois ans, qui s'écouloit d'un voyage à l'autre, étoit bien assez long pour les amasser au lieu où la flotte abordoit, sans qu'elle eût la peine de les aller chercher ailleurs qu'à Tharfis.

D'après cette hypothese, on pourroit peut-être concilier tous les passages de tions suivantes. •

Il n'y avoit qu'une Tharsis proprement dite, que l'on connut d'abord; savoir, Tharses & les environs, connus ensuite sous le nom de Cilicie.

Les Phéniciens vers le temps de Josué, leurs vaisseaux fréquenterent le port de Carthage.

Cette navigation les mena peu-à-peu vers le détroit de Gibraltar, & leur fit découvrir le pays de Tharsis en Espagne; c'est de cette Tharsis, du détroit ou des environs, que Salomon tiroit tant d'argent, d'ivoire, &c.

La Tharsis d'Holoferne est la Tharsis de Cilicie, & ne peut être l'Arabie. C'est aussi celle du pfeaucie, où il est parlé des rois de Tharsis & des îles.

Pour aller à Tharsis, on s'embarquoit à Joppé, comme Jonas, on à Tyr sur les vaisseaux des marchands dont parle Ezéchiel.

Les passages que l'on cite du livre des rois & das Paralipomenes, pour en conclure que la flotte de Tharsis partoit d'Afiongaber, ne le disent point; & il est plus naturel & plus raisonnable d'entendre dans les paroles mêmes de l'Ecriture, une distinction réelle entre ces deux voyages, que de donner lieu à une contradiction dont on ne sait comment sortir. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THARTAC, f. m. (Critique sacrée.) perroquets. La côte occidentale d'Afrique I nom d'une idole qu'adoroient les 14évéens, IV Rois, xrij. 31. Elle est repréfentée sous la forme d'un homme à tête d'one, tenant un petit baton à la main. (D. J.)

THASE, (Géog. anc.) île de la mer Egée, sur la côte de la Thrace, à l'opposite de l'embouchure du fleuve Nestus. La plupart des géographes écrivent Thasis; mais Polybe & Etienne le géographe, disent Thasson, & Pline Thassus.

Thasfus fils d'Agenor, roi des Phéniciens, passe pour avoir peuplé cette île, & pour y avoir demeuré plusieurs années: il lui donna son nom. L'île fut ensuite augmentée d'une nouvelle colonie greque, qu'on y avoit menée de Paros; ce qui la rendit considérable entre les autres îles fituées dans la mer Egée; mais elle ne continua guere de jouir de cette heureuse position: elle tomba sous la domination des Cériniens & des Entriens. Ces peuples s'y étoient rendus de la Thrace, ou des confins de l'Asie. A la s'n les Athéniens se rendirent les maîtres de Thase; ils la dépouillerent entiérement de sa liberté, en désarmerent les habitans, & pour les tenir plus aisement dans la sujétion, ils les accablerent de continuels impôts.

Les Athéniens en furent dépossedés par les Macédoniens, & ceux-ci par les Romains. Thase essuya depuis le gouvernement tyrannique de plusieurs usurpateurs, & finalement elle sut contrainte de suivre le sort de l'empire de Constantinople, & de subir le joug de la domination turque. Mahomet II s'en empara dès l'an 1453; elle sut traitée d'abord avec la dernière rigueur; mais dans la suite, les Turcs même y établirent un négoce; ce qui y attira de reches de nouveaux habitans.

Cette île contient aujourd'hui trois bourgs assez peuplés, & mis par des fortifications en état de désense. On donne même au plus grand de ces bourgs le nom de rille de Theso. Les deux autres bourgs retiennent en quelque maniere leurs anciens noms; l'un est appelé Ogygia ou Gis, & l'autre Etira, ou Tyrra. Le commerce y attire des étrangers, & plusieurs bâtimens dans le port; il en vient sur-tout de Constantinople

Le terroir de cette île abonde en toutes choses nécessaires à la vie; les fruits particulièrement sont délicieux; & elle a un excellent vignoble, célebre déjà dès le temps de Varron; Virgile, Géorg. l. II. v. 91 en parle ainsi:

Sunt Thasia vites, sunt & Maraotides alba.

Finguibus hæ terris habiles, levioribus illæ.

Cette île a encore des mines d'or & d'argent, & des carrières d'un marbre très-fin. Pline remarque que ces mines & ces carrières rapportoient beaucoup dès le temps d'Alexandre le grand. Les empereurs ottomans ne les ont pas laissées en frîche; Selim 1, entre autres, & Soliman II en ont tiré un profit confidérable. Le sultan Amurath sit creuser avec succès dans la montagne qui est vers le septentrion de l'île, vis-à-vis de celle de Nesso: mais au bout de cinq mois, on discontinua ce travail, parce que la veine étoit manquée, ou plutôt parce qu'on avoit perdu le fil.

Les habitans de l'île de Thase avoient jadis fait une alliance etroite avec ceux de la ville d'Abdere, à dessein de se mettre à couvert des incursions des Sarrafins, & d'autres peuples barbares de l'Afie; mais ils les abandonnerent dans les plus pressans besoins, lorsque ces barbares vinrent avec une armée ravager toute la côte méridionale de la Thrace. Après leur départ, ceux d'Abdere s'étans remis, penserent aux moyens de se venger des Thasiens qui avoient manqué à la soi promise, de s'assisser mutuellement; ils aborderent pour cet effet à l'impourvu dans cette île, & firent tout leur posfible pour s'en rendre les maîtres. Les peuples voifins prirent part à cette guerre, & ils obligerent les Thasiens à donner une satisfaction convenable aux habitans d'Abdere.

Théagene étoit de Thase; il fut souvent couronné dans les jeux de la Grece, & mérita des statues & les honneurs héroïques dans sa patrie. Un de ses ennemis ayant youlu un jour insulter une de ses

statues, vint de nuit la fustiger par vengeance; comme si Théagene en bronze eût pu sentir cet affront. La statue étant tombée tout-à-coup sur cet insense, le tua sur la place. Ses fils la citerent en justice, comme coupable de la mort d'un homme, & le peuple de Thase la condamna à être jetée dans la mer, fuivant la loi de Dracon, qui veut que l'on extermine jusqu'aux choses inanimées, qui, soit en tombant, soit par quelque autre accident, ont causé la mort d'un

Quelque temps après, ceux de Thase avant soussert une famine causée par la stérilité de la terre, envoyerent consulter l'oracle de Delphes : il leur fut répondu que le remede à leurs maux étoit de rappeller tous ceux qu'ils avoient chaffés; ce qu'ils firent, mais sans en recevoir aucun foulagement. Ils députerent donc une feconde fois à Delphes, avec ordre de représenter à la Pythie qu'ils avoient obéi, & que cependant la colere des dieux n'étoit point ceffée: on dit que la Pythie leur répondit par ce vers :

Et votre Théagene est-il compté pour rien!

Au milieu de leur embarras, il arriva que des pêcheurs retrouverent la statue perdue, en jetant leurs filets dans la mer. 🛚 On la remit dans son ancienne place; & dès ce moment le peuple de hase rendit les honneurs divins à Théagene; plusieurs autres villes, foit greques, foit barbares, en firent autant. On regarda Théagene comme une divinité fecourable, & les j malades sur-tout lui adresserent leurs vœux. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THASIUS, (Mithol.) furnom d'Her- | cule, pris de la ville de Thase, dans une île de la mer Egée : les habitans de cette ville honnoroient Hercule, comme leur dieu tutélaire, parce qu'il les avoit délivrés de quelques tyrans dont ils étoient opprimés. (D.J.)

THASPE, (Geog. anc.) ville de l'Afrique propre, dans la province proconfu- l'forte d'armes des anciens françois, dont laire. C'est-là où Juba ayant, pour ainsi les unes étoient offensives en sorme de dire, ranimé les relles de la guerre civile (hallebarde ou d'épieu; les autres étoient en Afrique, par les conseils de Julius Sci-I du nombre des armes défensives, & étoient

pion, & de Caton, eut le malheur d'ère défait par Julius César, à cette bataille qu'on nomma la journée de Thaspe. Cette ville est présentement un lieu ruiné, dans le royaume de Tunis, entre Souzet & Elfaque. (D.J.)

THATA, (Géogr. mod.) Dotes par les Allemands, sotis dans la carte de la Hongrie de M. de Lisse, en 1717; Tata dans celle de 1703, & c'étoit mieux, car les Hongrois écrivent Thata; c'est une petite ville, aujourd'hui bourgade de Hongrie, entre Javarin & Grau. (D. J.)

THAU, s. m. (Gramm. & Critique /acrée.) derniere lettre de l'alphabet hébreu, qui avoit d'abord la forme d'une espece de potence, avant que les Juiss se servissent du caractère chaldaique, & qui du temps de S. Jérome, conservoit encore cette figure dans l'alphabet samaritain. Dans la fuite, on l'a un peu changée, & on lui a donné la forme T, qu'elle a en partie aujourd'hui a; cette lettre tire fon origine d'un mot hébreu, qui fignifie marque, signe; & c'est par ces derniers mots que les septante ont traduit le passage d'Ezéchiel, ch. ix. 4. en disant: » mettez une marque (un signal) au » front de ceux qui sont dans la douleur, » & qui génifient de voir toutes les abo-» minations qui se font dans la ville ». (D.J.)

THAU, l'étang de, (Géog. mod.) étang de France sur les côtes de Languedoc; cet étang est nommé Taurus par Avienus, & Laterra par Pline. Il s'étend presque de l'est à l'ouest, environ douze bonnes lieues au midi du diocèle de Montpetiier, & d'une partie de celui d'Agde. On lui donne dans le pays les différens noms d'étang de Frontignan, de Maguelone, & de Péraut, que l'on emprunte des lieux qui font fur les bords. Cet etang le débouche dans le golfe de Lyon par le grau de Palavas, ou passage de Maguelone, & par le port de Cette, où commence le canal de Languedoc. (D. J.)

THAULACHE, f. f. (Anc. mil. franç.)

cliers. (D. J.)

THAUMACI, (Geog. anc.) ville de la Phthiotide, Tite-Live, l. XXXII. c. iv. dit qu'en partant de Pylæ, & du golfe Maliacus, & passant par Lamia, on rencontroit cette ville sur une éminence, tout près du défilé appelé Cale. Il ajoute que cette ville dominoit sur une plaine d'une si vaste étendue que l'on ne pouvoit en voir l'extrémité, & que c'est cette espece de prodige qui étoit l'origine du noin Thaumaci. Etienne le géographe prétend que ce fut Thaumacus son fondateur qui lui donna son nom; ce seroit un fait difficile à vérifier, ou du moins il faudroit aller chercher des preuves dans des fiecles bien reculés, car cette ville subsistoit déjà du temps d'Homere, Iliad. B. v. 716.

> Οί διάρα Μηθώτον χι Θαυμακινν ενέμονΤο. Qui verò Methonem & Thaumaciam habitabant.

Pline, l. IV c. ix nomme aussi cette ville Thaumacia, & la met dans la Magnésie; je ne sais sur quoi fondé. Phavorin, lexic. dit qu'il y avoit une ville nommée Thaumacia, dans la Magnéfie, & une autre de même nom sur le golse Maliaque; il pourroit bien multiplier les êtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ville de Thaumaci de Tite-Live, étoit dans les terres. (D. J.)

THAUMANTIADE, (Mithol.) la déesse Iris sut ainsi nommée, soit parce qu'elle étoit fille de Thaumas & d'Electre, foit du mot grec @anuas a, j'admire, parce que les couleurs de sa belle robe excitent l'admiration de tout le monde. (D. J.)

THAUMATRON, s. m. (Anti. greq.) mot grec qui fignifie la récompense qu'on donnoit à celui qui avoit fait voir quelque chose de merveilleux au peuple; cette sorte de libéralité de deniers se prélevoit sur le montant de la somme payée par ceux qui avoient affisté à ce spectacle.

des especes de rondelles, ou petits bou- théâtre, aux baladins, & aux pantomimes. (D, J,)

> THAUMATURGE, f. m & f. (Hift. eccl.) furnom que les catholiques ont donné à plusieurs faints, qui se sont rendus célebres par le grand nombre & par l'éclat de leurs miracles.

Ce mot est forme du grec dauma, mer-

veille, & sprov, ouvrage.

Saint Grégoire de Neo-Césarée, surnommé Thaumaturge, fut disciple d'Origène vers l'an 223, & depuis évêque de Césarée dans le royaume de Pont : il assista en cette qualité, au premier concile d'Antioche, & à celui d'Ephèse, contre Paul de Samosate. Saint Léon de Catanée sut furnommé aussi Thaumaturge, il vivoit dans le huitieme fiecle, & son corps est honoré encore aujourd'hui dans l'église de saint Martin de Tours à Rome. Saint François de Paule, & S. François Xavier, font les grands Thaumaturges des fiecles derniers. Voyer MIRACLE.

THAUN, (Géog. mod.) petite ville, ouspour mieux dire, bourg d'Allemagne dans le Palatinat, au comté de Spanheim, & au confluent des rivieres de Nalu & de

Simmeren. (D. J.)

THE, f. m. (Bot. exot.) C'est une petite feuille désséchée, roulée, d'un goût un peu amer légérement astringent, agréable, d'une douce odeur, qui approche de celle du foin nouveau & de la violette.

L'arbrisseau qui porte le thé, s'appelle chaa par C. B. P. 147. thea frutex, bont. eronimo affinis, arbor orientalis, nucifera, fiore roseo, Pluk. Phyt. mais cet arbriffeau est encore mieux défini par Kæmpfer: thea frutex, folio cerasi, flore rosæ silvestris, fructu unicocco, bicocco, & ut plurimum tricocco; c'est-à-dire, qu'il a la feuille de cerisser, la fleur semblable à la rose des champs, & que son fruit n'a qu'une, ou deux, ou tout au plus trois coques : les Chinois le nomment theh, les Japonois tsjaa, ou tsjanoki.

Ce qu'il y a de plus commode dans une plante si débitée, c'est qu'elle n'occupe point de terrain qui puisse servir à d'au-Le thaumatron revenoit au nicetium des tres; ordinairement on en fait les bordures jeux olympiques, & du cirque, & aux des champs de blé, ou de riz, & les enbrabeia, que l'on donnoit aux acteurs de droits les plus stériles sont ceux où elle vient le mieux; elle croît lentement, & sent en une pointe piquante; quelquess'éleve à la hauteur d'une brasse, & quelque chose de plus; sa racine est noire, ligneuse, & jette irréguliérement ses branches; la tige en fait de même de ses rameaux, & de ses rejetons; il arrive assez souvent qu'on voit sortir ensemble du même tronc, plusieurs tiges si serrées l'une contre l'autre, & qui forment une espece de buisson si épais, que ceux qui n'y regardent pas d'assez près, croient que c'est un même arbrisseau; au-lieu que cela vient de ce que l'on a mis plusieurs graines dans la même fosse.

L'écorce de cet arbrisseau est couverte d'une peau fort mince, qui se détache lorsque l'écorce devient seche; sa couleur est de châtaigne, grisâtre à la tige, & tirant sur le verdatre; son odeur approche fort de celle des feuilles du noisetier, excepté qu'elle est plus désagréable; son goût est amer, dégoûtant, & astringent; le bois est dur, composé de fibres fortes & épaisses, d'une couleur verdatre tirant sur le blanc, & d'une senteur fort rebutante quand il est verd; la moëlle est fort adhérente au bois.

Les feuilles tiennent à une queue ou pédicule court, gros, & vert, assez rond, & uni en-dessous, mais creux & un peu comprimé au côté opposé; elles ne tombent jamais d'elles-mêmes, parce que l'arbrisseau est toujours verd, & il faut les arracher de force; elles sont d'une substance moyenne, entre la membraneuse & la charnue, mais de différente grandeur; les plus grandes sont de deux pouces de long, & ont un peu moins de deux pouces dans leur plus grande largeur : en un mot, lorsqu'elles ont toute leur crue, elles ont parfaitement la substance, la figure, la couleur, & la grandeur du griottier des vergers, que les botanistes nomment cerasus hortensis, fructu acido; mais lorsqu'elles sont tendres, qui est le temps qu'on les cueille, elles approchent davantage des feuilles de ce qu'on appelle eronymus vulgaris fructu acido, excepté pour la couleur.

Ces feuilles d'un petit commencement

Tome XXXIII.

unes sont de figure ovale, un peu pliées, ondées irréguliérement sur la longueur, enfoncées au milieu, & ayant les extrémités recourbées vers le dos; elles sont unies des deux côtés, d'un verd sale & obscur, un peu plus clair sur le derriere, où les nerfs étant assez élevés, forment tout autant de fillons du côté opposé.

Elles sont dentelées, la denture est un peu recourbée, dure, obtuse, & fort pressée, mais les pointes sont de dissérentes grandeurs; elles sont traversées au milieu par un nerf fort remarquable, auquel répond du côté opposé un profond fillon, il se partage de chaque côté en fix ou sept côtes de différentes longueurs, courbées sur le derriere; près du bord des feuilles, de petites veines s'étendent entre les côtes traversieres.

Les feuilles, lorsqu'elles sont fraîches, n'ont aucune senteur, & ne sont pas abfolument aussi désagréables au goût que l'écorce, quoiqu'elles foient astringentes, & tirant sur l'amer; elles different beaucoup les unes des autres en substance, en grandeur, & en figure; ce qui se doit attribuer à leur âge, à leur situation, & à la nature du terroir où l'arbrisseau est planté: de-là vient qu'on ne peut juger de leur grandeur, ni de leur figure, lorfqu'elles sont séchées & portées en Europe. Elles affecteroient la tête si on les prenoit fraîches, parce qu'elles ont quelque chose de narcotique qui attaque les ners, & leur cause un tremblement convulsif; cette mauvaise qualité se perd quand elles sont féchées.

En automne, les branches de cet arbriffeau font entourées d'un grand nombre de fleurs, qui continuent de croître pendant l'hiver; elles sortent une à une, ou deux à deux des ailes des feuilles, & ne ressemblent pas mal aux roses sauvages; elles ont un pouce ou un peu plus de diametre, & sont composées de six pétales, ou feuilles, dont une ou deux se retirent, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres; ces pétales, ou feuilles, sont rondes & creuses, & tiendeviennent à-peu-près rondes, puis s'é- nent à des pédicules de demi-pouce largissent davantage, & enfin elles finis- de long, qui d'un commencement petit & délicat, deviennent insensiblement point d'autres métiers; les seuilles ne doi-

Ces fleurs sont d'un goût désagréable, tirant sur l'amer : on voit au fond de la fleur un grand nombre d'étamines blanches, extrêmement petites, comme dans les roses; le bout en est jaune, & ne ressemble pas mal à un cœur. Kæmpfer nous affure qu'il a compté deux cens trente de ces étamines dans une seule fleur.

Aux fleurs succedent les fruits en grande abondance; ils sont d'une, de deux, & plus communément de trois coques, femblables, à celles qui contiennent la semence du rien, composées de trois autres coques rondes, de la grosseur des prunes fauvages qui croissent ensemble à une queue commune, comme à un centre, mais distinguées par trois divisions affez profondes.

Chaque coque contient une gousse, une noisette, & la graine; la gousse est verte, tirant sur le noir sorsqu'elle est mûre, elle est d'une substance grasse, membraneuse, & un peu ligneuse, s'entr'ouvrant au-dessus de sa surface, après qu'elle a demeuré une année sur l'arbrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée; cette noisette est presque ronde, si ce n'est du côté où les trois coques se joignent, elle est un peu comprimée; elle a une écaille mince, un peu dure, polie, de couleur de châtaigne, qui étant cassée fait voir un pepin rougeatre, d'une substance ferme comme celle des avelines, d'un goût douceâtre, assez désagréable au commencement, devenant dans la suite plus amer, comme le fruit du noyau de cerife; ces pepins contiennent beaucoup d'huile, & rancissent fort aisément, ce qui fait qu'à peine deux entre dix germent lorsqu'ils sont semés. Les Japonois ne font aucun usage ni des fleurs ni des pepins

Ce n'est pas une chose fort aisée que la récolte du thé : voici de quelle façon elle fe fait au Japon. On trouve pour ce trawail des ouvriers à la journée, qui n'ont lil faut avoir des gants.

plus grands; leur extrémité se termine en vent point être arrachées à pleines mains, un nombre incertain, ordinairement de il les faut tirer avec beaucoup de précaucinq ou fix enveloppes, petites & ron- | tion une à une, & quand on n'y est pas des, qui tiennent lieu de calice à la Hylé, on n'avance pas beaucoup en un jour : on ne les cueille pas toutes en même temps, ordinairement la récolte se fait à deux fois, assez souvent à trois; dans ce dernier cas, la premiere récolte se fait vers la fin du premier mois de l'année japonoise, c'est-à-dire les premiers jours de Mars; les feuilles alors n'ont que deux ou trois jours, elles sont en petit nombre, fort tendres, & à peine déployées; ce sont les plus estimées, & les plus rares; il n'y a que les princes & les personnes aisées qui puissent en acheter, & c'est pour cette raison qu'on leur donne le nom de thé impérial : on l'appelle aussi fleur de thé.

Le thé impérial, quand il a toute sa préparation, s'appelle ticki tsjaa, c'est-àdire, the moulu, parce qu'on le prend en poudre dans de l'eau chaude: on lui donne aussi le nom d'adsi tsjaa, & de tacke sacki tsjaa, de quelques endroits particuliers, où il croît; le plus estimé en Japon, est celui d'Udsi, petite ville assez proche de Méaco. On prétend que le climat y est le plus favorable de tous à cette plante.

Tout le ihé qui sert à la cour de l'empereur & dans la famille impériale, doit être cueilli sur une montagne qui est proche de cette ville; aussi n'est - il pas concevable avec quel soin & quelle précaution on le cultive : un fossé large & profond environne le plan, les arbrisseaux y sont disposés en allées, qu'on ne manque pas un seul jour de balayer: on porte l'attention jusqu'à empêcher qu'aucune ordure ne tombe sur les seuilles; & lorsque la saison de les cueillir approche, ceux qui doivent y être employés, s'abstiennent de manger du poisson, & de toute autre viande qui n'est pas nette, de peur que leur haleine ne corrompe les feuilles; outre cela, tant que la récolte dure, il faut qu'ils se lavent deux ou trois fois par jour dans un bain chaud, & dans la riviere; & malgré tant de précautions pour se tenir propre, il n'est pas permis de toucher les feuilles avec les mains nues;

Le principal pourvoyeur de la cour impériale pour le thé, a l'inspection sur cette montagne, qui forme un très-beau point de vue; il y entretient des commis pour veiller à la culture de l'arbrisseau, à la récolte, & à la préparation des feuilles; & pour empêcher que les bêtes & les hommes ne passent le fossé qui environne la montagne; pour cette raison on a soin de le border en plusieurs endroits d'une forte haie.

Les feuilles ainfi cueillies & préparées de la maniere que nous dirons bientôt, sont mises dans des sacs de papier, qu'on renferme ensuite dans des pots de terre ou de porcelaine, & pour mieux conserver ces feuilles délicates, on acheve de remplir les pots avec du thé commun. Le tout ainsi bien empaqueté, est envoyé à la cour fous bonne & sûre garde, avec une nombreuse suite. De-là vient le prix exorbitant de ce thé impérial; car en comptant tous les frais de la culture, de la récolte, de la préparation, & de l'envoi, un kin monte à 30 ou 40 thaels, c'est-à-dire à 42 ou 46 écus, ou onces d'argent.

Le thé des feuilles de la seconde espece, s'appelle, dit Kæmpfer, tootsjaa, c'està-dire thé chinois, parce qu'on le prépare à la maniere des Chinois. Ceux qui tiennent des cabarets à thé, ou qui vendent le thé en feuilles, sous-divisent cette espece en quatre autres, qui different en bonté & en prix; celles de la quatrieme sont ramassées pêle-mêle, sans avoir égard à leur bonté, ni à leur grandeur, dans le temps qu'on croit que chaque jeune branche en porte dix ou quinze au plus; c'est de celui-la que boit le commun peuple. Il est à observer que les feuilles, tout le temps qu'elles demeurent sur l'arbriffeau, font sujettes à de prompts changemens, eu égard à leur grandeur & à leur bonté, de sorte que si on néglige de les cueillir à propos, elles peuvent perdre beaucoup de leur vertu en une seule nuit.

On appelle ban-tsjaa, celles de la troifieme espece; & comme elles sont pour la plupart fortes & groifes, elles ne peuvent être préparées à la maniere des Chinois, c'eff-à-dire féchées fur des poëles !

données aux petites gens, il n'importe de quelle maniere on les prépare.

Dès que les feuilles de thé sont cueillies, on les étend dans une platine de fer qui est sur du seu, & lorsqu'elles sont bien chaudes, on les roule avec la paume de la main, sur une natte rouge très-fine, jusqu'à ce qu'elles soient toutes frisées; le feu leur ôte cette qualité narcotique & maligne dont j'ai parlé, & qui pourroit offenser la tête; on les roule encore pour les mieux conserver, & afin qu'elles tiennent moins de place; mais il faut leur donner ces façons sur le champ, parce que si on les gardoit seulement une nuit, elles se norciroient & perdroient beaucoup de leur vertu : on doit aussi éviter de les laisser long-temps en monceaux, elle s'échaufferoient d'abord & se corromproient. On dit qu'à la Chine, on commence par jeter les feuilles de la premiere récolte dans l'eau chaude, où on les tient l'espace d'une demi-minute, & que cela fert à les dépouiller plus aisément de leur qualité narcotique.

Ce qui est certain, c'est que cette premiere préparation demande un très-grand soin: on fait chauffer d'abord la platine dans une espece de four, où il n'y a qu'un feu très-moderé; quand elle a le degré convenable de chaleur, on jette dedans quelques livres de feuilles que l'on remue sans cesse; quand elles sont si chaudes que l'ouvrier a peine à y tenir la main, il les retire & les répand sur une autre platine pour y être roulées.

Cette seconde opération lui conte beaucoup; il fort de ces feuilles rôties un jus de couleur jaune, tirant sur le verd, qui lui brûle les mains, & malgré la douleur qu'il sent, il faut qu'il continue ce travail jusqu'à ce que les feuilles soient refroidies, parce que la frisure ne tiendroit point si les feuilles n'étoient pas chaudes, de sorte qu'il est même obligé de les remettre deux ou trois fois sur le feu.

Il y a des gens délicats qui les font remettre jusqu'à sept fois, mais en diminuant toujours par degrés la force du feu, précaution nécessaire pour conserver aux fevilles une conleur vive, qui fait une & frisées; mais comme elles sont aban- | partie de leur prix. Il ne faut pas mantine avec de l'eau chaude, parce que le suc qui est exprimé des feuilles, s'attache à ses bords, & que les feuilles pourroient s'en imbiber de nouveau.

Les feuilles ainfi frisées, sont jetées sur le plancher, qui est couvert d'une natte, & on sépare celles qui ne sont pas si bien frisées, ou qui sont trop rôties; les feuilles de thé impérial doivent être rôties à un plus grand degré de sécheresse, pour être plus aisément moulues & réduites en poudre; mais quelques-unes de ces feuilles sont si jeunes & si tendres, qu'on les met d'abord dans l'eau chaude, ensuite sur un papier épais, puis on les fait sécher sur les charbons sans être roulées, à cause de leur extrême petitesse. Les gens de la campagne ont une méthode plus courte, & y font bien moins de façons; ils se contentent de rôtir les feuilles dans des chaudieres de terre, sans autre préparation; leur the n'en est pas moins estimé des connoisseurs, & il est beaucoup moins cher.

C'est par tout pays que les façons même les plus inutiles font presque tout le prix des choses, parmi ceux qui n'ont rien pour fe distinguer du public que la dépense. Il paroît même que ce thé commun doit avoir plus de force que le thé impérial, lequel après avoir été gardé pendant quelques mois, est encore remis sur le feu pour lui ôter, dit-on, une certaine humidité qu'il pourroit avoir contractée dans la faison des pluies; mais on prétend qu'après cela il peutêtre gardé long-temps, pourvu qu'en ne lui laisse point prendre l'air; car l'air chaud du Japon en dissiperoit aisément les fels volatils, qui sont d'une grande subtilité. En effet tout le monde convient que ce the, & a proportion tous les autres, les ont presque tous perdus quand ils arrivent en Europe, quelque soin qu'on prenne de les ten r bien enfermés. Kæmpfer assure qu'il n'y a jamais trouvé hors du Japon, ni ce goût agréable, ni cette vertu modérément rafraîchissante qu'on y admire dans le pays.

dont-l'ouverture est fort étroite. Le thé impérial se conserve ordinairement dans des des; car le prix varie selon la grandeur

quer aussi de laver à chaque sois la pla- vases de porcelaine, & particuliérement dans ceux qui sont très-anciens, & d'un fort grand prix. On croit communément que ces derniers non-seulement conservent le the, mais qu'ils en augmentent la vertu.

L'arbrisseau de la Chine qui porte le thé differe peu de celui du Japon; il s'éleve à la hauteur de trois, de quatre ou de cinq piés tout-au-plus; il est touffu & garni de quantité de rameaux. Ses feuilles sont d'un verd foncé, pointues, longues d'un pouce, larges de cinq lignes, dentelées à leur bord en maniere de scie; ses fleurs font en grand nombre, semblables à celles du rotier sauvage, composées de fix pétales blanchâtres ou pâles, portées, fur un calice partagé en fix petits quartiers ou petites feuilles rondes, obtuses, & qui ne tombent pas. Le centre de ces fleurs est occupé par un nombreux amas d'étamines, environ deux cens jaunâtres. Le pistil se change en un fruit sphérique tantôt à trois angles & à trois capsules, souvent à une seule. Chaque capsule renferme une graine qui ressemble à une aveline par sa figure & sa grosseur, couverte d'une coque mince, lisse, roussaire, excepté la base qui est blanchâtre. Cettegraine contient une amande blanchâtre, huileuse, couverte d'une pellicule mince-& grise, d'un goût douçâtre d'abord, mais ensuite amer, excitant des envies de vomir, & enfin brûlant & fort desséchant. Ses racines font minces, fibreuses. & répandues sur la surface de la terre. On cultive beaucoup cette plante à la Chine; elle se plait dans les plaines tempérées & exposées au soleil, & non dans des terres. fablonneuses ou trop grasses.

On apporte beaucoup de soin & d'attention pour le thé de l'empereur de la Chine, comme pour celui de l'empereur du Japon; on fait un choix scrupuleux deses seuilles dans la saison convenable. On. cueille les premieres qui paroissent au sommet des plus tendres rameaux; les autres feuilles sont d'un prix médiocre. Onles seche toutes à l'ombre, & on les garde Les Japonois tiennent leurs provisions sous le nom de the impérial; parmi ces de thé commun dans de grands pots de terre, se feuilles, on sépare encore celles qui sont plus petites de celles qui sont plus grandes feuilles, plus elles sont grandes, plus | les; elle croît abondamment entre les sentes elles font cheres.

Le thé roux, que l'on appelle thé bohéa, est celui qui a été plus froissé & plus rôti: c'est de-là que vient la diversité de la cou-

leur & du goût.

Les Chinois, dont nous suivons la méthode, versent de l'eau bouillante sur les feuilles entieres de thé que l'on a mises dans un vaisseau destiné à cet usage, & ils en tirent la teinture; ils y mêlent un peu d'eau claire pour en tempérer l'amertume & la rendre plus agréable, ils la boivent chaude. Le plus souvent en bûvant cette teinture, ils tiennent du sucre dans leur bouche, ce que font rarement les Japonois; ensuite ils versent de l'eau une seconde sois, & ils en tirent une nouvelle teinture qui est plus foible que la premiere; après cela ils jettent les feuilles.

Les Chinois & les Japonois attribuent au thé des vertus merveilleuses, comme il arrive à tous ceux qui ont éprouvé quelque soulagement ou quelque avantage d'un remede agréable; il est du moins sûr que dans nos pays, si l'on reçoit quelque utilité de cette boisson, on doit principalement la rapporter à l'eau chaude. Les parties volatiles du thé qui y sont répandues, peuvent encore contribuer à atténuer & résoudre la lymphe quand elle est trop épaisse, & à exciter davantage la transpiration; mais en même-temps l'usage immodéré de cette feuille infusée perpétuellement dans de l'eau chaude, relâche les fibres, affoiblit l'estomac, attaque les nerfs, & en produit le tremblement; de sorte que le meilleur, pour la conservation de la santé, est d'en user en qualité de remede, & non de boiffon agréable, parce qu'il est ensuite trèsdifficile de s'en priver. Il faut bien que cette difficulté soit grande, puisqu'il se débite actuellement en Europe par les diwerfes compagnies environ huit à dix millions de livres de thé par an, tant la confommation de cette feuille étrangere est considérable. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

THÉ DES ANTILLES, (Botan.) plante de deux ou trois piés de hauteur extrême-

des rochers, sur les vieilles murailles, dans les favanes, sur les chemins, enfin partout; ses branches sont chargées de petites feuilles d'un verd foncé, longues, étroites, terminées en pointe & dentélées sur les bords, comme celles du thé de la Chine; à quoi cependant cette plante n'a aucun autre rapport, malgré l'opinion du R. P. Labat jacobin, qui, faute de connoissances en histoire naturelle, s'est fréquemment trompé dans ses décissons. Le prétendu thé des îles n'est d'aucun usage universellement connu dans le pays, on l'arrache comme une mauvaise herbe nuifible dans les savanes & dans les jardins. Article de M. LE ROMAIN.

THÉ, (Musiq. des anciens.) l'une des quatre syllabes dont les Grecs se servoient

pour solfier. Voyez Solfier.

THEA, (Botan.) nom du genre de plante qui porte la feuille que nous nommons the; nous avons décrit l'arbrisseau au mot Thé, nous allons ici le caractériser d'après le sistème de Linnæus. Le calice est très-petit, permanent, divisé en fix feuilles rondelettes & obtuses; la fleur est composée de six pétales ronds & concaves; les étamines font des filets trèsdéliés, chevelus, plus courts que la fleur, & si nombreux qu'on en compte ordinairement deux cens; les bossettes sont simples; le germe du pistil est sphérique & tricapsulaire; le stile finit en pointe, & à la longueur des étamines, le fligma est simple; le fruit est une capsule formée de trois corps globulaires croissant ensemble; il contient trois loges, & s'ouvre au fommet en trois parties; les graines sont simples, rondes, & interieurement angulaires. Linnæus, gen. plant. p. 233. (D. J.)

THÉA, (Mithologie.) fille du Ciel & de la Terre, femme d'Hypérion, & meredu Soleil, de la Lune & de la belle Au-

rore, dit Hésiode. (D. J.)

THEACHI, ou THEACO ou THIAKI, (Géogr. mod.) île de la mer Ionienne. Cette île a presque autant de noms que d'auteurs qui l'on décrite. Elle est appelée Haca par Strabon & par Pline, Nericia par Porcacchi, Val di Compagno par Niment commune dans toutes les îles Antil- Iger. Les Grecs d'à-présent la nomment Thiachi, les Turcs Phiachi, & nos voyageurs écrivent les uns Théachi, d'autres Thiachi, & d'autres Théaco. Cette île regarde Céphalonie, dont elle est séparée par un canal de la longueur de vingt milles. On lui donne quarante milles de circuit. De tous ses ports, le meilleur est celui de Vathi. On prend communément cette île pour l'ancienne Ithaque, patrie d'Ulysse; elle avoit autresois une ville que Plutarque appelle Alalcomene, mais elle n'a présentement que quelques villages peuplés de dix à douze mille habitans. (D. J.)

THEAMÉDES, f. f. (Hist. nat. Litholog.) espece d'aimant, à qui les anciens attribuoient la vertu de repousser le fer, au lieu de l'attirer. Cette pierre nous est

inconnue.

THÉANDRIQUE, adj. (Théolog.) terme dogmatique, dont on se fert quelquesois pour exprimer les opérations divines & humaines de J. C.

Ce mot est formé du grec, Ses, Dieu, & a e, ou a 3,000, homme. Voyez HOMME-

DIEU, Dei-Virile.

Saint Denis, évêque d'Athenes, fut le premier qui se servit du mot de théan-drique, pour exprimer une opération double, ou deux opérations unies en J. C. l'une divine & l'autre humaine.

Les Monophysites abuserent ensuite de ce terme, pour l'appliquer à une seule opération qu'ils admettoient en J. C. car ils soutenoient qu'il y a en lui un mélange de la nature divine & de la nature humaine d'où résultoit une troisieme nature qui étoit un composé de l'une & de l'autre, & dont les opérations tenoient de l'essence & des qualités du mélange, de sorte que ces opérations n'étoient ni divines, ni humaines, mais l'une & l'autre à-la-sois, ce qu'ils entendoient exprimer par le terme de théandrique. Voyez Opération & Monothélite.

L'opération théandrique ou Dei-Virile, dans le fens de S. Denis & de S. Jean Damascène, est expliquée par S. Athanase, qui en rapporte pour exemples la guéri-son de l'aveugle-né & la résurrection du Lazare: la salive que J. C. sit sortir de sa bouche étoit l'opération humaine, mais

Thiachi, les Turcs Phiachi, & nos voyageurs écrivent les uns Théachi, d'autres Thiachi, & d'autres Théaco. Cette île regarde Céphalonie, dont elle est féparée l'ouverture des yeux se fit par l'opération divine. De même en ressuscitant le Lazare, il l'appela comme homme, mais il l'éveilla du sommeil de la mort comme Dieu.

Le terme de théandrique & le dogme des opérations théandriques furent examinés avec des attentions infinies au concile de Latran tenu en 649, où le pape Martin réfuta solidement la notion des opérations théandriques, & fit voir que le sens dans lequel S. Denis employa d'abord ce terme étoit catholique, & très-éloigné du sens des Monophysites & Monothélites. V. PERSONNE & TRINITÉ.

THÉANTHROPE, s. m. (Théologie.) Homme-Dieu, terme dont se sert quelquesois dans les écoles, pour désigner Jesus-Christ qui est Dieu & homme, ou qui a deux natures dans une seule perfonne. Voyez Personne & Trinité.

Ce mot est formé du grec @ . Dieu,

& av Tpomos, homme.

THÉATINS, s. m. (Hist. ecclésiast.) ordre religieux de prêtres réguliers, ainsi nommés de don Jean-Pierre Carassa, archevêque de Chieti dans le royaume de Naples, qui s'appeloit autresois Théate.

Le même archevèque fut élevé au fouverain pontificat fous le nom de Paul IV. Ce prélat, suivi de Gaëtan gentilhomme venitien, de Paul Consiliari & de Boniface Colle, jeta les premiers sondemens de cet ordre à Rome en 1524.

Les Théatins furent les premiers qui prirent le nom de clercs réguliers: non-feulement ils ne possedent point de terres, & n'ont point de revenus fixés, ni en commun, ni en propriété, mais ils ne peuvent même rien demander ni mendier, & ils sont réduits à vivre de ce que la providence leur envoie pour les faire subsister.

Ils s'emploient le plus fouvent dans les missions étrangeres; & en 1627, ils entrerent dans la Mingrelie, où ils se firent un établissement. Ils en eurent aussi en Tartarie, en Circassie & en Géorgie, mais ils furent obligés de les abandonner par le peu de fruit qu'ils tiroient de ces missions.

son de l'aveugle-né & la résurrection du Leur premiere congrégation parut à Lazare : la salive que J. C. sit sortir de sa pouche étoit l'opération humaine, mais même année par Clement VIII; leur regle

fut dressée dans un chapitre général en 1604, & approuvée par Clément VIII. Ils portent la foutane & le manteau noir, avec des bas blancs. Le cardinal Mazarin les fit venir en France en 1644, & leur acheta la maison qu'ils ont vis-à-vis les galeries du Louvre, où ils entrerent en 1648. Le même cardinal leur avoit légué par son testament une somme de cent mille écus pour bâtir une église, qui vient d'être achevée par les soins de M Boyer, de l'ordre des Théatins. Ayant été élevé à l'évêché de Mirepoix, il a été ensuite précepteur de M. le dauphin. Cette congrégation a donné à l'Eglife des missionnaires apostoliques, d'habiles prédicateurs & des prélats distingués par leur fcience & par leur vertu.

THEATINES, s. f. (Hist. ecclesiast.) ordre de religieuses sous la direction des

Théatins. Voy. THÉATINS.

Il y a deux sortes de Théatines sous le nom de sœurs de l'immaculée Conception; elles forment deux congrégations dissérentes; les religieuses de l'une s'engagent par des vœux solennels, & celles de l'autre ne sont que des vœux simples. Leur sondatrice commune étoit Ursule Benincasa.

Les plus anciennes sont celles qui font des vœux simples, & on les appelle simplement Théatines de la congrégation. Elles surent instituées à Naples

en 1583.

Les autres s'appellent Théatines de l'hermitage. Elles n'ont autre chose à suire qu'à prier dieu en retraite, & à vivre dans une solitude austere, à quoi elles s'engagent

par des vœux solennels.

Celles de la premiere congrégation prennent soin des affaires temporelles des autres, leurs maisons se touchent, & la communication est établie entre les deux sortes de religientes par le moyen d'une grande salle. Leur sondatrice dressa leurs regles ou constitutions, & jeta les sondemens de leurs maisons; mais elle mourut avant qu'elles sussent achevées.

Grégoire XV qui confirma ce nouvel les farces commencerent en Italie. On institut sous la regle de S. Augustin, mit n'y avoit pas encore vu de poésse en ses deux congrégations sous la direction se ficenes, ni de théâtre dressé. Ces batelades Théatins. Urbain VIII révoqua cette ges firent l'amusement du peuple jusqu'au

disposition par un bres de l'an 1624, & soumit les Théatines au nonce de Naples. Mais Clément IX annulla ce bres, & les remit de nouveau sous la direction des Théatins par un bres de l'an 1668.

A N. THEATRE, (Littérat.) i'on trouvera aux articles Poeme DRAMATI-QUE, TRAGÉDIE, COMÉDIE, PASTO-RALE, POEME LIRIQUE, ce qui concerne notre théâtre, nous allons parler dans

et article du théâtre italien.

A. N. THÉATRE ITALIEN, (littérat.) L'article que l'on va lire est tiré d'une lettre de M. Farcetti, noble vénitien, connu par sa belle bibliotheque, & un recueil de poésses latines.

Beaucoup de gens se persuadent que toute la richesse du théâtre italien, confiste dans la Mérope de Massei, & que nous ne saurions montrer deux Comédies qui vaillent la peine d'être lues, ou représentées. Pour détruire cette opinion, j'entreprends de donner des éclaircissemens sur la matiere dont il est question, mais auparavant il convient de retracer succintement l'origine, les progrès & l'état actuel du théâtre italien, & de donner une espece de catalogue de nos

pieces les plus célébres.

La comédie est ancienne parmi nous; on en fait communément remonter l'origine julqu'au Dante. Ce fut en 1301 qu'ayant été exilé de Florence, il composa son fameux poëme qu'il intitula lui-même, consulte. Je n'examineral point fi ce threconvient à son ouvrage, & si le paradis, le purgatoire & l'enfer, peuvent fournir des sujets de comédie. Cette question a été déjà discutée. On a dit, en faveur du Dante, que la satyre & le ridicule répandus dans son Poëme, sumsoient pour en justifier le titre. Bocace appela de mome for Amet une convedie, quoique ce ne soit qu'une narration, & qu'il n'y ait observé aucune des regles de la poesse dramatique. Mais pour arriver au végenre dont il s'agit, c'est ritable vers le milieu du quinzieme fiecle, que les farces commencerent en Italie. On n'y avoit pas encore vu de poésse en scenes, ni de théatre dressé. Ces batela-

dix-septieme siecle, sans garder cependant toujours la même forme. Après les bâteleurs, les boémiennes monterent sur le théâtre. Toutes ces farces se jouerent long-temps à Rome & dans toute l'Italie, non-seulement sous le masque, mais à visage découvert, avec une espece de chant, fans accompagnement. Enfin l'Arioste vint, qui donna des regles & des graces à la comédie. Avant lui cependant il en comme la calandre du cardinal Bibiena, & l'amitié de Jacques Nardo; mais le fiecle de l'Arioste fut le siecle d'or de notre théatre. C'est alors que l'Italie vit éclore ce nombre d'excellens poëmes, qui mirent sa gloire & sa réputation auniveau de celle des grecs & des latins. Je citerai nos meilleurs auteurs pour garans de cette comparaison. L'Italie, dit Crescimbeni, a porté la perfection de la comédie au point de le disputer à la Grece & à l'ancienne Rome. Je rappellerai le sentiment de Gravina, dont le goût & le discernement ne sont suspects nulle part. Les italiens, dit-il dans sa poétique, ont un grand nombre de comédies faites sur le modele des anciens; mais il n'y en a point où l'on retrouve plus le sel & la force comique de Flaute, que dans celle de l'Arioste, de Machiavel, de l'Aretin , de Bibiena , & du Trissin. J'ai rapporté le jugement de ces deux personnages, moins par une vaine affectation de vouloir faire l'éloge de notre comédie, que pour les opposer aux dédains de ceux qui prononcent si légérement contre le théâtre italien.

Mais pour reprendre le cours de l'hiftoire, c'est dans ce temps de richesse & de fécondité que l'Italie acquit un nouveu genre de poësie dramatique; je veux dire la Pastorale qui fut inventée par le Sintio, & portée par le Tasse à sa derniere perfection, presque dès son origine. A la verité nous avions déjà vu quelque ébauche de pastorale dans des éclogues & des comédies champêtres; mais ces pieces étoient si dépourvues d'ordonnance & d'action que, si on en excepte la pureté de la langue & quelques faillies, elles n'avoient rien de ce qu'il faut pour le

troduisit des pêcheurs sur la scene. Bernardin Rota, napolitain, fut l'auteur de cette nouveauté. Ongare qui fit représenter son Alcée en 1582, y répandit toute les graces & toute la beauté dont ce genre étoit susceptible. Enfin on fit entrer la musique dans les drames; ce sut l'époque de la corruption & de la décadence du théâtre italien. Bientôt l'envie de flatter les rois & de nourrir la vanité avoit paru quelques-unes raisonnables des courtisans, fit imaginer des Héros d'une espece aussi bizarre que nouvelle; les décorations & les machines acheverent de subjuguer la poésie; cette reine du théâtre devint l'esclave de la musique, de la perspective & de tous les arts qui lui devoient être subordonnés. On récitoit auparavant, on ne fit plus que chanter. Le Jajon de Cigognini qui parut à Venile en 1644, fut le premier drame de cette espece, exécuté publiquement; mais l'invention de la tragedie en musique appartient à Rinuccini. Le théâtre a toujours été depuis inondé de ces pieces monstrueuses. Apostolo Zeno, dont on connoît la réputation supérieure, & l'abbé Metastase, poëte impérial, ont réussi à réconcilier Polymnie avec Melpoméne. Ils ont banni du théâtre les monstres & les démons qui le défiguroient, pour y subsistuer le charme du sentiment au merveilleux de la magie. Mais tel est cependant l'esset de leurs brillans ouvrages, que l'enchantement de la musique, la pompe des décorations, & la richesse des habillemens ont répandu un dégoût général sur le plaisir honnête de la tragédie simple. Notre théâtre est tellement perverti à cet égard, qu'il n'y a plus d'efperance que le bon goût y ramene la majesté du véritable héroïque, ni la décence de la saine comédie.

Joignez à cela que la comédie est chez nous entre les mains de charlatans sans esprit & sans aucune espece d'érudition, qui remplissent à l'impromptu un cannevas dessiné à la hâte, & dont tout l'art confiste à varier des grimaces pour faire rire; tandis que les meilleurs génies se font épuisés des mois entiers & même des années, avant d'y réussir. L'entrée de la théâtre. A l'exemple des bergers, on in- comédie est d'ailleurs à six bas prix en Italie, Italie, que les honnètes gens, ceux dont I plus sages connoisseurs, les autres nations le goût & le suffrage pourroient le plus contribuer à former & à épurer le théàtre, n'y vont point; & que ces sortes de spectacles ne sont fréquentés que par la plus grossiere populace, toujours contente, pourvu que tous les actes finissent par une bastonade d'arlequin, & la piece par un double mariage. Mais revenons à

la tragédie.

Elle a commencé par la représentation des événemens de l'histoire sainte. La plus ancienne de ces représentations est celle d'Abraham & Maac. Belcari est l'auteur de cette piece qui fut jouée pour la premiere sois en 1449. La seconde qui parut fut celle de S. Jean & S. Paul composée par le vieux Laurent de Médicis. Ces pieces étoient assurément de la plus groffiere fimplicité; mais le spectacle étoit aussi magnifique qu'on pouvoit l'attendre de ces temps-là. Les joutes, les bals, les festins, le changement des décorations, les personnages muets, tout concouroit à la solennité de ces représentations, qui se faisoient la plupart du temps dans les églises ou dans les couvens de moine. Rien de plus extravagant & de plus curieux par le ridicule, que ces sortes de spectacles, où l'on voyoit Jesus-Christ, les Anges, la Vierge, & les diables jouer des rôles fort indécens. Je ne cacherai pas que j'ai dans ma bibliotheque environ trois cens pieces de ce genre burlesque, toutes des plus anciennes éditions, & qu'il y en a bien autant & peut-être daventage à Padoue, chez M. Campo de S. Pietro, gentilhomme de mes amis, dont l'esprit est très-cultivé, & que je nomme à titre d'homme de mérite. La tragédie étoit dans cette attirail bisarre, lorsqu'en 1529. George Triffin fit imprimer à Rome sa Sophonisbe. Les beautés de cette piece firent voir dès-lors que notre langue & notre poélie étoient susceptibles de tous les genres de perfection; quoique les critiques prétendent que nous fommes bien inférieurs aux Grecs & aux Latins, du côté de la tragédie. J'avouerai même que c'est le sentiment de Crescimbeni, mais j'afouterai ce qu'il dit, qu'au jugement des 🛦 Tome XXXIII.

sont aussi loin des italiens à cet égard, que les italiens sont près des anciens. Notre tragédie commença à décheoir vers le dix-septieme fiecle, & la corruption des temps l'a toujours fait dégénérer depuis. Ce seroit ici le lieu de parler des Oratorio, & des cantates, espece moderne de poésie dramatique; mais outre qu'elle n'a point de rapport avec le théâtre, cet examen me meneroit trop loin; ainsi je vais passer au catalogue de nos meilleures tragédies & comédies.

Je pourrois indiquer d'abord celui qu'en a donné Léon Alacci dans sa drammaturgie, mais malgré l'immensité de cet index, il a fait des omissions innombrables. Biscioni travailloit aux supplémens; j'ignore s'il les a finis. J'y renvoie ceux de nos critiques qui accusent encore leur théàtre d'indigence. Quant à ceux qui sont moins prévenus, & mieux disposés à nous rendre justce, il leur suffira de connoître nos plus fameuses pieces, pour avoir une idée générale de notre littérature à cet

La premiere qui se présente est Catinie, comédie de Polenton de Padoüe, imprimée en 1400, si je ne me trompe, in-4° en très-beau caractere romain. Il s'en trouve un exemplaire très-bien conditionné, dans la bibliotheque de S. Marc à Venile. Cette piece est rare & peu connue; je ne me souviens pas que personne en ait parlé si ce n'est Apostolo Zeno, dans son ou-

vrage contre Fontamini.

La feconde en dize pour l'ancienneté, est le Temple de l'Amour, par le marquis Galleotto de Caretto: j'ai celle-là dans mes recueils.

Les écarts de l'Amour de Guazzo, & le Timon de Boiardo, tirés des dialogues de Lucien furent imprimés à Venise, en 1528. Je crois pourtant qu'il y a une plus ancienne édition de cette seconde comédie.

Le Cocu (il Beco) & le Pédant, comédies de François Belo, imprimées à Rome en 1538.

Les Trois Tyrans, piece de Ricchi de Luques, imprimées en 1533, in-4°.

La même année deux pieces de Guérin à

pareillement in-4°. sans nom d'auteur ni parmiles auteurs comiques de la premiere d'imprimeur.

Quatre comédies (a) de l'Arioste, impriniées d'abord en prose, puis mises en

vers & réimprimées en 1562. La même année l'Ecoliere, autre comédie commencée par l'Arioste, & finie par son frere.

Les Menechmes (i Simillimi) comédie tirée de Plaute, imprimée en 1547, au

rang des bonnes pieces d'Italie.

Le Philosophe, l'Hypocrite, le Maréchal, la Courtisane, & l'Atlante, comédies de l'Aretin, d'une très-belle édition. Trois de ces pieces ont été imprimées à Vicence, sous le nom de Louis Tansille, & sous le titre du Dissimulé du Sophiste & du Maqui-

L'Alchimiste de Lombardi, le Médecin de (astellini, l'Emilie, & le Trésor, de Groto l'aveugle, sont des pieces à ne pas

omettre.

Grazzini, dit le Lasca, a fait plusieurs comédies. La Sorciere, la Sybille, la Bigotte, le Parentage, la Jalousie, & la Femme extravagante, font de ce nombre; mais celles qu'on regarde comme les meilleures de cet auteur, sont la Faiseuse de paniers (la Cosanaria) & le Larcin.

La Flore de Louis Alamanni, comédie en vers dont la mesure singuliere & bizarre,

fait tort au fonds de la piece.

Le Voilier, ou le Marchand de voiles, de Nicolas Masucci de Recanati, la Veuve, piece du même auteur en grande partie, & la Veuve par Jean B. Cini, sont encore d'assez bonnes comédies.

Mais un des bons auteurs du théâtre italien, c'est Jean-Marie Cecchi. Ses comédies sont estimées pour la pureté du style, & le sel des pensées: telles sont le Valet, le Damoiseau, la Dot, l'Enchantement, l'Epouse, les Esprits, la Femme esclave (la Schiava).

Louis Dolce est l'auteur du Capitaine, du Mari, du Garçon & du Rufiano, pieces

du second ordre.

Le Set, & l'Epine, sont deux comédies qui mettent le chevalier Léonard Salviati,

Le Diogéne accusé, de Melchior Zoppio, est une piece de la plus rare extravagance.

La Clinie & la Mandragore de Machiavel occupent un rang diftingué parmi les

comédies en prose.

Il est sorti de l'Académie des sciences, connue sous le nom des Stupides, (gl'intronati) des comédies fort estimées, qui furent imprimées en deux volumes in-12. l'an 1611. Celles d'Alexandre Piecolomini passent pour les meilleures de ce receuil.

La Nourrice, la Constance, la Femme aveugle, par Razzi; le Fourbe, les Extravagances de l'amour, les Torts des amans, par Castelletti ; le Pélerin & le Voleur de Comparini; l' mour Ecolier de Martini; & les Deux Courtisannes par Louis Dominique, sont des meilleures comédies & des plus correctes que nous ayons.

L'Amant furieux, & la Fille constante de

Raphaël Dorghini.

Un volume in-12. de 1560, contient l'Hermaphrodite, le Marinier, la Nuit, le Pélerin.

Jean-Bapstiste de Laporte mérite un éloge particulier; car il avoit plus de ce génie vraiment comique que la plupart de ceux que j'ai nommés. Cet auteur a fait les deux Freres rivaux, les Freres ressemblans, la Cabaretiere, la Charbonniere, la Porteuse, la Trompeuse, la Furieuse, la Turque, le More, l'Astrolgue, &c. Il y a aussi une comédie du Guarini, intitulée l'Hydropique. Octave d'Isa de Caponë est l'auteur du Mal-marie, & de plusieurs autres comédies.

Je pourrois encore doubler au moins ma liste, avant de venir à nos auteurs modernes les plus connus. Mais il faut faire grace du reste : car quelle que soit la curiosité du lecteur, je doute que sa patience pût y tenir. Je vais passer à l'article des tragédies, qu'on me permettra aussi d'abréger.

Mettons à la tête de toutes pos tragédies,

⁽a) La Cassaria, la Lena, il Negromante, e i Suppositi.

la Sophonisbe, du Trissin; & citons l'édition

de 1529.

Une autre tragédie du même nom par Galleotto de Carretto, fut imprimée en 1546.

Les Combats de l'amour, tragédie de Marc Guazzo, 1528. Rosemonde, de Jean

Rucellai, 1568.

Canacée, tragédie de M. Sperone Speroni, à Florence 1546. Il Torrismondo, tragédie du Tasse, a Vérone, 1587.

L'Athamante, tragédie des académiciens, connus fous le nom des Enchaînés, (Ca-

tenati) 1579.

Romilde, tragédie de Césare de Césari,

1551.

Tancréde, tragédie de Rodolphe Cam-

peggio, à Bologne.

Progné, tragédie de Louis Dominique. Il traduisit une autre piece du même nom composée en latin, par Gregoire Corraro, noble Vénitien, dont l'ouvrage est trèsrare. J'ai confronté Dominique avec luimème dans ces deux tragédies, & j'ai vu qu'il étoit dans l'une auteur original, & dans l'autre simple traducteur.

La Semiramis de Mucio Manfrèdi, 1598.

La Tomiris d'Ingegnieri.

La Phédre de François Rozza, 1578. Almide, tragédie d'Augustin Dolce, \$605.

Médée, Thyeste, Didon, Jocaste, Marienne, tragédies de Louis Dolce.

La Médée de Maffée Galladei, 1558.

Galatée, Mérope, Polidore, Tancrede & la Victoire, tragédies de Pomponio Torelli, à Parme, 1603.

L'Evandre, de François Bracciolini,

1613.

Le Cesar, de Roland Pescetti, à Véro-

ne, 1594.

Le Soliman, de Prosper Bonarelli, à Florence, 1620.

L'Aristodeme, de Charles de Dottori, à Padouë, 1650.

Le Coradin, du Baron Antoine Carache, à Rome, 1694.

La Mérope, du Marquis de Maffei, à Modene, 1714.

La Demodicée, de Jean-Baptiste Recanati, noble Vénitien. Le jeune Ulisse, tragédie de l'Abbé Lazzarini.

La Polixene, & le Crispus, tragédies

du Marquis Annibal, 1715.

Palamede, Andromede, Appius Claudius, Papinien, & Servius Tullius, tragédies de Gravina, travaillées sur le modele des Grecs.

Le Libre arbitre, tragédie de François Bassan, composée de personnages allégo-riques, dans un goût tout-à-fait singulier.

PASTORALES.

On ne peut mieux commencer cet article que par l'Amynte du Tasse, imprimé à Paris, en 1655.

Le Pastor sido du Chevalier Guarini, à

Venise, 1602.

La Phylis de Sçiros par Bonarelli, 1603. Le Sacrifice, pastorale d'Augustin Beccari, à Ferrare, 1555.

L'Arethuse, d'Albert Lollio, à Ferrare,

1564.

L'Eglé, de Jean-Baptiste Giraldi; c'est une satyre.

Le Répentir amoureux, pastorale de Louis Groto, 1583.

Calisto , 1583.

Flore, pastorale de Magdeleine Campiglia, 1588.

Diane (La Cintia), pastorale de Charles

Noci, 1594.

Philarminde, pastorale de Rodolphe Campeggi, 1605.

Le Dépit amoureux, de François Brac-

ciolini, 1597.

La Tancia, comédie rustique de Michel-Ange Buonarotti, à Florence, 1612.

La Pitié de Diane, Diana pietosa, pastorale de Raphaël Borghini, à Florence, 1587.

L'Alcée, d'Antoine Ongaro, 1582.

L'Amarante, de Villefranche, à Venise; 1612. Cette piece & la précédente, sont de ces dialogues de pêcheurs, qu'on appelle en Italie; Favole Pescatorie.

THEATRE, s.m. (Architect. les anciens appeloient ainsi un édifice public destiné aux spectacles composé d'un amphithéâtre en demi-cercle, entouré de portiques & garni de sieges de pierre; ces sieges en-

Ee 2

au-devant duquel étoit le proscenium ou pulpitum, c'est-à-dire le plancher du théatre, avec la scene formée par une grande façade décorée de trois ordres d'architecture, & derriere laquelle étoit le lieu appelé proscenium, où les acteurs se préparoient. Chez les Grecs & chez les Romains, le théatre avoit trois sortes de scenes mobiles, la tragique, la comique & la fatyrique. Le plus célebre théatre qui reste de l'antiquité est celui de Marcellus à Rome.

Nous avons défini le mot théatre selon son étymologie, tirée du grec theatron, spectacle, parce que l'usage qu'on fait aujourd'hui de ce terme dans l'art de bâtir, est abusif. Cependant, pour ne rien laisser en arriere, nous dirons qu'on entend aujourd'hui par théatre, particuliérement chez les Italiens, l'ensemble de plusieurs bâtimens qui, par leur élévation & une disposition heureuse, présentent une agréable scene à ceux qui les regardent. Tels font la plupart des bâtimens des vignes de Rome, mais principalement celui de monte Dragone, à Frescati, & en France le château de S. Germain-en-Laye, du côté de la riviere. (D. J.)

THÉATRE des anciens, (Architect. & Litter.) les Grecs & les Romains étendoient plus loin que nous le sens du mot theatre; car nous n'emendons par ce terme qu'un lieu élévé où l'acteur paroît, & où se passe l'action : au-lieu que les anciens y comprenoient toute l'enceinte du lieu commun aux acteurs & aux specta-

Le théatre chez eux étoit un lieu vaste & magnifique, accompagné de longs portiques, de galeries couvertes, & de belles allées plantées d'arbres, où le peuple se promenoit en attendant les jeux.

Leur théatre se divisoit en trois principales parties, fous lesquelles toutes les autres étoient comprises, & qui formoient pour ainsi-dire, trois différens départemens; celui des acteurs, qu'ils appeloient en général la scene; celui des spectateurs, qu'ils nommoient particuliérement le théatre; & l'orchestre, qui étoit chez les Grecs du centre en montant. le département des mimes & des danseurs,

vironnoient un espace appelé orchestre, mais qui servoit chez les Romains à placer les sénateurs & les vestales.

> Pour se former d'abord une idée générale de la situation de ces trois parties, & par conséquent de la disposition de tout le théatre, il faut remarquer que son plan confissoit d'une part en deux demi-cercles décrits d'un même centre, mais de dissérent diametre; & de l'autre en un quarré long de toute leur étendue, & moins. large de la moitié; car c'étoit ce qui en établissoit la sorme, & ce qui en faisoit en même temps la division. L'espace compris, entre les deux demi-cercles, étoit la partie destinée aux spectateurs: le quarré qui les terminoit, celle qui appartenoit aux autres: & l'intervalle qui restoit au milieu, ce qu'ils appeloient l'orchestre.

> Ainsi l'enceinte des théatres étoit circulaire d'un côté; & quarrée de l'autre; & comme elle étoit toujours composée de deux ou trois rangs de portiques, les théatres qui n'avoient qu'un ou deux étages de degrés, n'avoient que deux rangs de portiques ; mais les grands théatres en avoient toujours trois élevés les* uns sur les autres; de sorte qu'on peut dire que ces portiques formoient le corps de l'édifice; on entroit non-seulement par desfous leurs arcades de plain-pié dans l'orcheftre, & l'on montoit aux différens étages du théatre, mais de plus les degrés où le peuple se plaçoit étoient appuyés contre leur mur intérieur; & le plus élévé de ces portiques faisoit une des parties destinées aux spectateurs. De-là les femmes voyoient le spectacle à l'abri du soleil & des injures de l'air, car le reste du théatre étoit découvert; & toutes les représentations se faisoient en plein jour.

> Pour les degrés où le peuple se plaçoit, ils commençoient au bas de ce dernier portique, & descendoient jusqu'au pié de l'orchestre; & comme l'orchestre avoit plus ou moins d'étendue suivant les théatres, la circonférence des degrés (gradationes) étoit aussi plus ou moins grande à proportion; mais elle alloit toujours en augmentant à mesure que les degrés s'élevoient, parce qu'ils s'éloignoient toujours

Il y avoit dans les grands théatres jus-

neuf degrés, en comptant le palier qui en saifoit laseparation, & qui servoit à tourner autour ; mais comme ce palier tenoit la place l de deux degrés, il n'en restoit plus que sept où l'on pût s'asseoir, & chaque étage n'avoit par consequent que sept rangs de fieges. Ainsi quand on lit dans les auteurs que les chevaliers occupoient les quatorze premiers rangs du théatre, il faut entendre le premier & le second étage de degrés, le troisieme étant abandonné au peuple avec le portique supérieur, & l'orchestre étoit, comme nous avons dit, refervé pour les sénateurs & pour les vestales.

Il faut néanmoins prendre garde que ces distinctions de rangs ne commencerent pas en même temps; car ce fut, selon Tite-Live, l'an 568, que le sénat commença à être séparé du peuple aux spectacles, & ce ne fut que l'an 685, sous le consulat de L. Metellus & de Q. Martius, que la loi roscia affigna aux chevaliers les quatorze premiers rangs du théatre. Ce ne fut même que sous Auguste, que les femmes commencerent à être séparées des hommes, & à voir le spectacle du troisieme porti-

Les portes par où le penple se répandoit sur les degrés, étoient tellement disposees entre les escaliers, que chacun d'eux répondoit par en-haut à une de ces portes, & que toutes ces portes fe trouvoient par en-bas, au milieu des amas de degrés dont ces escaliers failoient la féparation. Ces portes & ces escaliers étoient au nombre de trente-neuf en tout; & il y en avoit alternativement six des uns & sept des autres à chaque étage, savoir sept portes & fix escaliers au premier, sept escaliers & fix portes au second, & fept portes & fix escaliers au troisieme.

Mais comme ces escaliers n'étoient à proprement parler, que des especes de gradins pour monter plus aisément sur les degrés où l'on s'alfayoit, ils étoient pratiqués dans ces degrés mêmes, & n'avoient que la moitié de leur hauteur & de leur largeur. Les paliers au contraire sois leur largeur, & laissoient la place proches de l'orchestre; car l'orchestre

qu'à trois étages, & chaque étage étoit de d'un degré vide; de maniere que celui qui étoit au-dessus avoit deux fois la hauteur des autres; tous ces degrés devoient dire tellement alignés qu'une corde tendue depuis le bas jusqu'en haut en touchât toutes les extrémités.

> C'étoit sous ces degrés qu'étoient les passages par où l'on entroit dans l'orchestre, & les escaliers qui montoient aux différens étages du théatre; & comme une partie de ces escaliers montoient aux degres, & les autres aux portiques, il falloit qu'ils fussent disséremment tournés; mais ils étoient tous également larges, entiérement dégagés les uns des autres, & sans aucun détour, afin que le peuple y fût moins

pressé en sortant.

Jusqu'ici le théâtre des Grecs & celui des Romains étoient entiérement semblables, & ce premier département avoit non-seulement chez eux la même forme en général, mais encore les mêmes dimensions en particulier; & il n'y avoit de différence dans cette partie de leur théatre, que par les vases d'airain que les Grecs y plaçoient, afin que tout ce qui se prononçoit sur la scene fût distinctement entendu de tout le monde. Cet usage même s'introduisit ensuite chez les Romains dans leurs théâtres solides. Voyez VASE de theatre.

Les Grecs établirent beaucoup d'ordre pour les places, & les Romains les imiterent encore. Dans la Grece les magistrats étoient, au théâtre, séparés du peuple, & le lieu qu'ils occupaient s'appeloit Boulouring: les jeunes gens y étoient aussi placés dans un endroit particulier, qu'on nommoit toxfinis; & les femmes y voyoient de même le spectacle du troisieme portique; mais il y avoit outre cela des places marquées où il n'étoit pas permis à tout le monde de s'asseoir, & qui appartenoient en propre à certaines perfonnes. Ces places étoient héréditaires dans les familles, & ne s'accordoient qu'aux particuliers qui avoient rendu de grands services à l'état. C'est ce que les Grecs nommoient - , & il est aisé de juger par ce nom, que c'étoient les premieres qui en séparoient les étages, avoient deux | places du théatre, c'est-à-dire les plus étoit, comme nous avons dit, une des où les acteurs venoient jouer la piece, & parties destinées aux acteurs chez les Grecs,

place des sénateurs & des vestales.

Mais quoique l'orchestre eût des usages différens chez ces deux nations, la forme en étoit cependant à-peu-près la même en général. Comme elle étoit fituée entre les deux autres parties du théâtre, dont l'une étoit circulaire, & l'autre quarrée, elle tenoit de la forme de l'une & de l'autre, & occupoit tout l'espace qui étoit entr'elles. Sa grandeur varioit par conséquent suivant l'étendue des théâtres; mais fa largeur étoit toujours double de sa longueur, à cause de sa forme, & cette largeur étoit précisément le demi-diametre de tout l'édifice.

La scene, chez les Romains, se divisoit comme chez les Grecs, en trois parties, dont la situation, les proportions & les usages étoient les mêmes que dans les theatres des Grecs.

La premiere & la plus confidérable partie s'appeloit proprement la scene, & donnoit son nom à tout ce département. C'étoit une grande face de bâtiment qui s'étendoit d'un côté du théâtre à l'autre, & sur laquelle se plaçoient les décorations. Cette façade avoit à ses extrémités deux petites ailes en retour, qui terminoient cette partie; de l'une à l'autre de ces ailes s'étendoit une grande toile à-peu-près semblable à celle de nos théâtres, & destinée aux mêmes usages, mais dont le mouvement étoit fort dissérent; car au-lieu que la nôtre se leve au commencement de la piece, & s'abaisse à la fin de la représentation, parce qu'elle se plie sur le ceintre, celle des anciens s'abaissoit pour ouvrir la scene, & se levoit dans les entr'actes, pour préparer le spectacle suivant, parce qu'elle se plioit sur le théâtre; de maniere que lever & baisser la toile, significit précisément chez eux le contraire la porte d'un palais; celles qui étoient à de ce que nous entendons aujourd'hui par ces termes. Voyez Toile de théâtre.

La seconde partie de la scene, que les Grecs nommoient indifféremment mpa o un la l tum, en françois l'avant-scene, étoit un port, ou de la place publique.

qui par le moyen des décorations, repréau-lieu que c'étoit chez les Romains la sentoit une place publique, un simple carretour, ou quelque endroit champêtre, mais toujours un lieu à découvert; car toutes les pieces des anciens se passoient au-dehors, & non dans l'intérieur des maisons, comme la plupart des nôtres. La longueur & la largeur de cette partie varioient suivant l'étendue des théâtres, mais la hauteur en étoit toujours la même, savoir de dix piés chez les Grecs, & de cinq chez les Romains.

> La troisseme & derniere partie étoit un espace ménagé derriere la scene, qui lui servoit de dégagement, & que les Grecs appeloient maparaviver. C'étoit où s'habilloient les acteurs, où l'on serroit les décorations, & où étoit placée une partie des machines, dont les anciens avoient de plusieurs sortes dans leurs théâtres, ainfi

que nous le verrons dans la suite.

Comme ils avoient de trois sortes de pieces, des comiques, des tragiques & des satyriques, ils avoient aussi des décorations de ces trois différens genres. Les tragédies représentoient toujours de grands bâtimens avec des colonnes, des statues, & les autres ornemens convenables; les comiques représentoient des édifices particuliers, avec des toits & de simples croisées, comme on en voit communément dans les villes; & les satyriques quelque maison rustique, avec des arbres, des rochers, & les autres choses qu'on voit d'ordinaire à la campagne.

Ces trois scenes pouvoient se varier de bien des manieres, quoique la disposition en dût être toujours la même en général; & il falloit qu'elles eussent chacune cinq différentes entrées, trois en face, & deux fur les ailes. L'entré du milieu étoit toujours celle du principal acteur; ainsi dans la scene tragique, c'étoit ordinairement droite & à gauche étoient destinées à ceux qui jouoient les seconds rôles; & les deux autres qui étoient sur les ailes, servoient l'une à ceux qui arrivoient de la campa-& lourion, les Latins proscenium & pulpi- | gne, & l'autre à ceux qui venoient du

grand espace libre au devant de la scene l C'étoit à-peu-près la même chose dans

la scene comique. Le bâtiment le plus! confidérable étoit au milieu; celui du côté droit étoit un peu moins élevé, & celui qui étoit à gauche représentoit ordinairement une hôtellerie. Mais dans la satyrique il y avoit toujours un antre au milieu, quelque méchante cabane à droite & à gauche, un vieux temple ruiné, ou quelque bout de paysage.

On ne sait pas bien sur quoi ces décorations étoient peintes; mais il est certain que la perspective y étoit observée; car Vitruve remarque que les regles en furent inventées & mises en pratique dès le temps d'Eschyle par un peintre nommé Agatharcus, qui en laissa même un traité, d'où les philosophes Démocrite & Anaxagore tirerent ce qu'ils écrivirent depuis sur ce su-

jet. Voyez PERSPECTIVE.

Parlons à-présent des machines, car, comme je l'ai dit, les anciens en avoient de plusieurs sortes dans leurs théâtres; outre celles qui étoient sous les portes des retours, pour introduire d'un côté les dieux des bois & des campagnes, & de l'autre les divinités de la mer, il y en avoit d'autres au-dessus de la scene pour les dieux célestes, & de troissemes sous le théâtre pour les ombres, les furies & les autres divinités infernales. Ces dernieres étoient à-peu-près semblables à celles dont nous nous servons pour ce sujet. Pollux nous apprend que c'étoient des especes de trappes qui élevoient les acteurs au niveau de la scene, & qui redescendoient ensuite sous le théâtre par le relâchement des forces qui les avoient fait monter. Ces forces confistoient, comme celles de nos théâtres, en des cordes, des roues & des contrepoids. Celles qui étoient sur les portes des retours, étoient des machines tournantes sur elles-mêmes, qui avoient trois différentes faces, & qui se tournoient d'un ou d'autre côté, selon les dieux à qui elles servoient.

De toutes ces machines, il n'y en avoit point dont l'afage fut plus ordinaire, que l de celles qui descendoient du ciel dans les dénouemens, & dans lesquelles les dieux venoient pour ainsi dire au secours qui ne pourroit manquer d'ennuyer les du poëte. Ces machines avoient assez de lecteurs. rapport avec celles de nos ceintres; car

aux mouvemens près, les usages en étoient les mêmes, & les anciens en avoient comme nous de trois fortes en général; les unes qui ne descendoient point jusqu'en bas, & qui ne faisoient que traverser le théâtre; d'autres dans lesquelles les dieux descendoient jusques sur la scene, & de troisiemes qui servoient à élever ou à soutenir en l'air les personnes qui sembloient voler.

Comme ces dernieres étoient toutes semblables à celles de nos vols, elles étoient sujettes aux mêmes accidens. Nous lisons dans Suétone qu'un acteur qui jouoit le rôle d'Icare, & dont la machine eut malheureusement le même fort, alla tomber près de l'endroit où étoit placé Néron, & couvrir de sang ceux qui étoient autour de lui.

Mais quoique toutes ces machines eufsent assez de rapport avec celles de nos ceintres, commme le théâtre des anciens avoit toute son étendue en largeur, & que d'ailleurs il n'étoit point couvert, les mouvemens en étoient fort différens; car au-lieu d'être emportées comme les nôtres par des châssis courans dans des charpentes en plafonds, elles étoient guindées à une espece de grue, dont le cou passoit dessus la scene, & qui tournant sur ellemême, pendant que les contre-poids faisoient monter ou descendre ces machines, leur faisoit décrire des courbes composées de son mouvement circulaire, & de leur direction verticale; c'est-à-dire, une ligne en forme de vis de bas en-haut, ou de-haut en-bas, à celles qui ne faisoient que monter ou descendre d'un côté du théâtre à l'autre.

Les contrepoids faisoient aussi décrire dissérentes demi-ellipses aux machines, qui après être descendues d'un côté jusqu'au milieu du théâtre, remontoient de l'autre jusqu'au dessus de la scene, d'où elles étoient toutes rappelées, dans un endroit du postcénium, où leurs mouvemens étoient placés. Toutes ces machines avoient différentes formes & différens noms, suivant leurs usages; mais c'est un détail

Quant aux changemens des théatres,

Servius nous apprend qu'ils se faisoient ou par des feuilles tournantes, qui changeoient en un instant la face de la scene, ou par des châssis qui se tiroient de part & d'autre, comme ceux de pos théatres. Mais comme il ajoute qu'on levoit la toile à chacun de ces changemens, il y a bien de l'apparence qu'ils ne se faisoient pas promptement.

D'ailleurs, comme les ailes de la scene sur laquelle la toile portoit, n'avancoient que de la huitieme partie de sa longueur, les décorations qui tournoient derriere la toile, ne pouvoient avoir au plus que cette largeur pour leur circonférence. Ainsi il falloit qu'il y en eut au moins dix feuilles sur la scene, huit de face, & deux en ailes; & comme chacune de ces feuilles devoit fournir trois changemens, il falloit nécessairement qu'elles suffent doubles, & disposées de maniere qu'en demeurant pliées, elles formassent une des trois scenes, & qu'en se retournant ensuite les unes sur les autres, de droite à gauche, ou de gauche à droite, elles formassent les deux : ce qui ne peut se faire qu'en portant de deux en deux sur un point fixe commun, c'est-à-dire en tournant toutes les dix sur cinq pivots placés sous les trois portes de la scene, & dans les deux angles de ses retours.

Comme il n'y avoit que les portiques & le bâtiment de la scene qui fussent couverts, on étoit obligé de tendre sur le reste du théâtre, des voiles soutenues par des mâts & par des cordages, pour défendre les spectateurs de l'ardeur du soleil. Mais comme ces voiles n'empêchoient pas la chaleur, causée par la transpiration & les haleines d'une si nombreuse assemblée, les anciens avoient soin de la tempérer par une espece de pluie, dont ils faisoient monter l'eau jusqu'au dessus des portiques, & qui retombant en forme de rosée, par une infinité de tuyaux cachés dans les statues qui regnoient autour du théatre, servoit non seulement à y répandre une fraîcheur agréable, mais encore à y exhaler des parfums les plus exquis, n'être mises au haut des portiques que mais un jour que ce poête saisoit jouer une

pour l'ornement, étoient encore une source de délices pour l'assemblée, & enchérissant par leur influence sur la température des plus beaux jours, mettoient le comble à la magnificence du théatre, & servoient de toute maniere à en faire le couronnement.

Je ne dois pas oublier d'ajouter un mot des portiques qui étoient derriere les théâtres, & où le peuple se retiroit lorsque quelque orage en interrompoit les représentations. Quoique ces portiques en fussent entiérement détachés, Vitruve prétend que c'étoit où les chœurs alloient se reposer dans les entre-actes, & où ils achevoient de préparer ce qui leur restoit à représenter; mais le principal usage de ces portiques confistoit dans les deux sortes de promenades qu'on y avoit menagées dans l'espace découvert qui étoit au milieu, & sous les galeries qui en formoient l'enceinte.

Commes ces portiques avoient quatre différentes faces, & que leurs arcades étoient ouvertes en dehors, on pouvoit, quelque temps qu'il fît, se promener à l'abri de leur mur intérieur, & profiter de leur différente exposition suivant la saison; & comme l'espace découvert qui étoit au milieu, étoit un jardin public, on ne manquoit pas de l'orner de tout ce qui en pouvoit rendre l'usage plus agréable ou plus utile; car les anciens avoient soin de joindre l'utile à l'agréable, dans tous leurs ouvrages, & fur tout dans ces monumens publics. qui devoient transmettre leur goût à la postérité, & justifier à ses yeux ce qu'ils publieroient eux - mêmes de leur gran-

Je dois ces détails à un excellent mémoire de M. Boindin, inseré dans le recueil de l'académie des Inscriptions; & c'est tout ce que j'en pouvois tirer sans joindre des figures aux descriptions. Mais les théâtres de Rome en particulier, m'offrent encore quelques particularités qu'il ne convient pas de supprimer.

Si nous remontons aux Grecs mêmes, nous trouverons d'abord que jusqu'à Cracar cette pluie étoit toujours d'eau de tinus, leurs théâtres, ainsi que leurs amsenteur. Ainsi ces statues qui sembloient phitéatres, n'étoient que de charpente;

de ses pieces, l'amphithéâtre trop chargé fe rompit & fondit tout-à-coup. Cet accident engagea les Athéniens à élever des théâtres plus solides; & comme vers ce temps-là la tragédie s'accrédita beaucoup à Athenes, & que cette république avoit depuis peu extrêmement augmenté sa puissance & ses richesses, les Athéniens firent construire des théâtres qui ne le cédoient en magnificence à aucun édifice public, pas même aux temples des dieux.

Ainsi la scene née de la simplicité des premiers acteurs, qui se contentoient de l'ombre des arbres pour amuser le public, ne fut d'abord composée que d'arbres assemblés, & de verdures appropriées. On vint ensuite à charpenter des ais informes qu'on couvrit de toiles. Enfin l'Architecture éleva la scene en bâtiment; le luxe l'embellit de tapisseries, & la Sculpture & .la Peinture y prodiguerent leurs plus beaux

ouvrages.

Les théâtres à Rome ne se bâtissoient anciennement que de bois, & ne servoient que pendant quelques jours, de même que les échaffauds que nous faisons pour les cérémonies. L. Mummius fut le premier qui rendit ces théâtres de bois plus splendides, en enrichissant les jeux qu'on fit à son triomphe, des débris du théâtre de Corinthe. Ensuite Scaurus éleva le sien avec une telle magnisicence, que la description de ce théâtre paroît appartenir à l'histoire des Fées. Le théâtre suspendu & brisé de Curion, fit voir une machine merveilleuse, quoique rayons dans un jour sérain, ne laissoit d'un autre genre. Pompée bâtit le premier | briller que le jour agréable d'une belle un magnifique théâtre de pierre & de nuit. marbre. Marcellus en construissit un autre dans la neuvieme région de Rome, & ce fut Auguste qui le consacra. Voyez THEA-TRE de Scaurus, THÉATRE de Curion, THEATRE de Fompée, THEATRE de Marcellus.

Les théâtres de pierre se multiplierent bientôt; on en comptoit jusqu'à quatre dans le seul camp de Flaminius. Trajan en éleva un des plus superbes, qu'Adrien sit | serrée parmi les modernes, sut immense ruiner.

Caïus Pulcher fut un des premiers qui, à la diversité des colonnes & des statues, joignit les peintures pour en orner la scene. Catulus la fit revêtir d'ébene, Antoine Tome XXXIII.

enchérissant, la fit argenter; & Néron pour régaler Tiridate, fit dorer tout le théâtre.

Entre les rideaux, tapisseries, ou voiles du théâtre des Romains, les uns servoient à orner la scene, d'autres à la spécifier, & d'autres à la commodité des spectateurs. Ceux qui servoient d'ornement, étoient les plus riches, & ceux qui spécifioient la scene, représentoient toujours quelque chose de la piece qu'on jouoit. La décoration versatile étoit un triangle suspendu, facile à tourner, & portant des rideaux ou étoient peintes différentes choses qui se trouvoient avoir du rapport au sujet de la fable, ou du chœur, ou des intermedes.

Les voiles tenoient lieu de couverture, & on s'en servoit pour la seule commodité des spectateurs, afin de les garantir des ardeurs du soleil. Catulus imagina le premier cette commodité, car il fit couvrir tout l'espace du théâtre & de l'amphithéâtre de voiles étendues sur des cordages, qui étoient attachés à des mâts de navires. ou à des troncs d'arbres fichés dans les murs. Lentulus Spinther en fit de lin d'une finesse jusqu'alors inconnue. Néron nonseulement les fit teindre en pourpre, mais y ajouta encore des étoiles d'or, au milieu desquelles il étoit peint monté sur un char; le tout travaillé à l'aiguille, avec tant d'adresse & d'intelligence, qu'il paroissoit comme un Phæbus qui modérant ses

Ce n'est pas tout, les anciens par la forme de leurs théâtres donnoient plus d'étendue, & avec plus de vraisemblance à l'unité du lieu, que ne le peuvent les modernes. La feene, qui parmi ces derniers ne représente qu'une salle, un vestibule, où tout se dit en secret, d'où rien ne transpire au dehors, que ce que les acteurs y répetent; la scene, dis-je, si reschez les Grecs & les Romains. Elle représentoit des places publiques; on y voyoit des palais, des obélisques, des temples, & sur-tout le lieu de l'action.

Le peu d'étendue de la scene théâtrale

THE

moderne, a mis des entraves aux productions dramatiques. L'exposition doit être faite avec art, pour amener à-propos des circonstances qui réunissent dans un seul point de vue, ce qui demanderoit une étendue de lieu que l'on n'a pas. Il faut que les confidens inutiles foient rendus nécessaires, qu'on leur fasse de longs détails de ce qu'ils devroient savoir, & que les carastrophes soient ramenées sur la scene par des narrations exactes. Les anciens par les illusions de la perspective, & par la vérité des reliefs, donnoient à la scene toute la vraisemblance, & toute l'étendue qu'elle pouvoit admettre. Il y avoit à Athenes une partie considérable des fonds publics destinée pour l'ornement & l'entretien du théâtre. On dit même que les décorations des Bacchantes, des Phéniciennes, de la Médée d'Euripide, d'Epide, d'Antigone, d'Electre & de Sophocle, coûterent prodigieusement à la république.

La vérité du lieu qui étoit observée sur le théâtre ancien, facilitoit l'illusion; mais des toiles groffiérement peintes, peuventelles representer le péristile du Louvre? Et la masure d'un bon villageois, pourroit-elle donner à des spectateurs le sentiment du palais magnifique d'un roi faftueux? Ce qui étoit autrefois l'objet des premiers magistrats; ce qui saisoit la gloire d'un archonte grec, & d'un édile romain, j'entens de présider à des pieces dramatiques avec l'assemblée de tous les ordres de l'état, n'est plus que l'occupation lucrative de quelques citoyens oififs. Alors le philosophe Socrate & le savetier Mycicle, alloient également jouir des plaisirs innocens de la scene.

Comme le spectacle chez les anciens, se donnoit dans des occasions de setes & de triomphes, il demandoit un théatre immense, & des cirques ouverts; mais comme parmi les modernes, la foule des spectateurs est médiocre, leur théâtre a peu d'étendue, & n'offre qu'un édifice melquin, dont les portes ressemblent parmi nous, aux portes d'une prison, devant laquelle on a mis des gardes. En un mot, nos théditres sont si mal bâtis, si mal pla- | » théditre auquel on ne peut comparer aucés, si négligés, qu'il paroît assez que le | » cun des ouvrages qui aient jamais été

gouvernement les protege moins qu'il ne les tolere. Le théâtre des anciens étoit au contraire un de ces monumens que les ans auroient eu de la peine à détruire, si l'ignorance & la barbarie ne s'en fussent melées. Mais que ne peut le temps avec un tel secours? Il ne lui est échappé de ces vastes ouvrages, que quelques restes affez confidérables pour intéreffer la curiosité, mais trop mutilés pour la satisfaire. (Le Chevalier DE JAUCCURT.)

THÉATRE DE SCAURUS, (Archit. Décorat. des Rom.) theatre de charpente élevé à Rome pour servir à l'usage des spectacles pendant le cours d'un seul mois, quoique ce théâtre ait surpassé en magnificence des édifices bâtis pour l'éternité. Celui-ci fut le fruit de la prodigalité incroyable d'un édile de la noble famille

des Emiles.

L'histoire nomme deux Marcus Æmilius Scaurus, l'un pere, l'autre fils. Le premier se trouva si pauvre, qu'il fut obligé de vendre du charbon pour pouvoir subsister. Il se consolà de sa mauvaise fortune avec des livres, & se distingua dans le barreau. Il entra de bonne heure dans le sénat, en devint le prince, exerça plusieurs sois le consulat, & triompha des Liguriens. Etant censeur, il fit bâtir le pont Milvius, & paver un des plus grands chemins d'Italie, qui fut appelé de son nom la voie émilienne. Il mit au jour l'histoire de sa vie, & publia d'autres ouvrages dont les anciens ont parlé avec éloge.

M. Æmilius Scaurus son fils ne fut point consul, ne triompha point, n'écrivit point, mais il donna aux Romains le plus superbe spectacle qu'ils aient jamais vu dans aucun temps. Voici la traduction du passage de Pline, l. XXXVI. c. xv. où il décrit la grande magnificence dont je veux parler.

« Je ne sais, dit cet historien, si l'édiy lue de Scaurus ne contribua pas plus » que toute autre chose, à corrompre les » mœurs, & si les proseriptions de Sylla » ont fait autant de mal à la république, » que les richesses immenses de son beau-» fils. Ce dernier étant édile, fit bâtir un

y faits, non-seulement pour une durée » de quelques jours, mais pour les siecles » à venir. Cette scene composée de trois y ordres, étoit soutenue par trois cens » foixante colonnes, & cela dans une » ville où l'on avoit fait un crime à un ci-» toyen des plus recommandables d'a-» voir placé dans farmaison six colonnes » du mont Hymette

» Le premier ordre étoit de marbre; » celui du milieu étoit de verre, espece » de luxe que l'on n'a pas renouvellé » depuis; & l'ordre le plus élevé étoit » de bois doré. Les colonnes du premier » ordre avoient trente-huit piés de haut, » & les statues de bronze distribuées dans » les intervalles des colonnes, étoient au » nombre de trois mille; le théatre pou-» voit contenir quatre-vingt mille per-» fonnes; tandis que celui de Pompée, » qui n'en contient que quarante mille, » suffit à un peuple beaucoup plus nom-» breux, par les diverfes augmentations » que la ville de Rome a reçues depuis

» Si l'on veut avoir une juste idée des w tapisseries superbes, des tableaux pré-» cieux, en un mot, des décorations en » tout genre dont le premier de ces théàw tres fut orné, il sultira de remarquer » que Scaurus après la célébration de ses » jeux, ayant fait porter à sa maison de » Tusculum ce qu'il avoit de trop, pour » l'employer à différens usages, ses escla-» ves y mirent le feu par méchanceté, » & l'on estima le dommage de cet in-» cendie cent millions de sesterces, en-» viron douze milions de notre mon-» noie. »

Ce passage est fort connu; car il se trouve transcrit dans plus de mille ouvrages des modernes; mais les idées de ces magnificences sont à tel point éloignées des nôtres, qu'on en relit toujours la description avec un étonnement nouveau.

Un historien ajoute au récit de Pline, que l'entrepreneur chargé de l'entretien des égoûts de Rome se crut obligé d'exiger de Scaurus qu'il s'engageat à payer le dommage que le transport de tant de colonnes si pesantes pourroit causer aux

à-dire; depuis près de sept cens ans, étoient toujours demeurées immobiles; & elles soutinrent encore une si violente secousse s'ebranler. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THEATRE DE CURION, (Archit. Décorat. des Rom.) Ce théatre en contenoit déux construits de bois près l'un de l'autre, & si également suspendus chacun sur son pivot, qu'on pouvoit les faire tourner, en réunir les extrémités, & former par ce moyen une enceinte pour des combats de gladiateurs.

M. le comte de Caylus a donné dans le recueil de Littérature, tome XXIII, un mémoire plein de lumieres sur cette étonnante machine, & il a le premier démontré la mécanique de ce prodigieux ouvrage Quoique je ne puisse le suivre dans cette partie, faute de planches, son discours renferme d'ailleurs assez de choses curieuses pour en régaler les lecteurs qui n'ont pas sous les yeux le vaste recueil de l'académie des Inscriptions.

Les anciens, dit-il, ont eu plusieurs connoissances que nous n'avons pas, & ils ont poussé beaucoup plus loin que nous, quelques-unes de celles dont nous faisons usage. Les moyens qu'il employoient pour remuer des malles d'un poids énorme, sont de ce nombre, & doivent nous caufer d'autant plus d'admiration, que nous ne savons comment ils sont parvenus à exécuter des choses qui nous paroissent aujourd'hui tenir du prodige. Nous en fommes étonnés avec raison, dans le temps même que nous croyons être arrivés à une grande profondeur dans les mathématiques, & que nous nous flattons de laisser les anciens fort loin derriere nous dans plufieurs parties de cette science; cependant ces anciens savoient allier une grande simplicité aux plus grands efforts de la mécanique; ils attachoient même si peu de merite à ces fortes d'opérations, que leurs historiens, & ce qui est plus fort encore, leurs poëtes n'en paroissent nullement occupés. L'étalage pompeux que les modernes ont fait de l'élévation des corps qui leur ont paru considérables, est tout le contraire de la conduite des anciens; voûtes, qui depuis Tarquin l'ancien, c'est- le livre in-fol. de Fontana sur l'obélisque

que Sixte V fit relever dans Rome, & la d'être tué par les jeunes gens armés qui planche gravée par le Clerc pour célébrer suivoient Cicéron. César plein de reconla pose des pierres du fronton du louvre, justifient bien la médiocrité des modernes en comparaison des anciens.

La machine de Curion, fans parler des autres bâtimens des anciens est une nouvelle preuve de la supériorité des anciens dans la mécanique, mais avant que de parler de cette prodigieuse machine de Curion, & de la fingularité du spectacle qu'il fit voir aux Romains; il faut dire un mot du personnage dont il est tant parlé dans les lettres de Cicéron à Atticus, dans Dion Cassius, liv. LX dans Velleius Paterculus, liv. II, & dans les vies d'Antoine, de Pompée, de Caton d'Utique, de Cesar & de Brutus, par Plutarque.

C. Scribonius Curion étoit de famille patricienne; son pere avoit été consul, & avoit eu les honneurs du triomphe. Le fils se fit connoître de bonne heure parson esprit, ses talens, son éloquence, ses intrigues dans les factions de César & de Pompée, ainsi que par ses débauches & fes diffipations. Il fe lia avec Antoine, & le plongea dans des dépenses si folles, qu'il l'avoit endetté dans sa jeunesse de deux cens cinquante talens, ce qui revient à plus d'un million de notre monnoie. Il vendit sa foi à la fortune de Céfar, & pour le servir plus utilement, il avoit l'art de dissimuler leurs engagemens fecrets, & affectoit, quand il fut tribun du peuple, de n'agir que pour les intérêts de la république. Velleius Paterculus l'a peint d'après nature: vir nobilis, eloquens, -audax, sua alienaque fortuna, & pudicitia prodigus; homo ingeniosissime nequam, & facundus malo publico.

Il eut différens succès dans les brigues qu'il fit pour César; il fut un jour couronné de fleurs comme un athlete qui a remporté le prix; cependant le conful Lentulus le chassa honteusement du sénat avec Antoine, & ils furent obligés de fortir de Rome déguisés en esclaves dans des voitures de louage. Mais le service qu'il avoit rendu à Céfar long-temps auparavant, étoit du nombre de ceux qu'un homme généreux ne sauroit oublier; il | » tant de sois à la tête de la république, souvrit César de sa robe, & l'empêcha | y & qui, associé à toutes les rapines des

noissance ne cessa de lui prodiguer ses largesses par millions, & après lui avoir fait obtenir plusieurs grands emplois contre les lois & les usages, il lui donna le gouvernement de la Sicile. On sait qu'il obtint la questure l'an de Rome 698, & qu'il sut tué l'an 700 ans la guerre d'Afri-

C. Scribonius Curion, tel que nous yenons de le représenter, tout vendu à Céfar, ne construisit apparemment son theatre que dans l'intention d'attirer de nouvelles créatures à son protecteur, & par conséquent l'argent des Gaules y fut employé. Il donna ces spectacles au peuple romain, vraisemblablement l'an de Rome 703, sur un prétexte pareil à celui de: M. Æmilius Scaurus, c'est-à-dire, pour les funérailles de son pere, mort l'an 701; mais ne pouvant égaler la magnificence du théatre de Scaurus que nous avons décrit dans l'article précédent, ni rienfaire voir au peuple qui ne parut pauvre & miférable en comparaison, il voulut, sinon le faire oublier, du moins se distinguer d'une maniere finguliere.

Pour y parvenir, il eut recours à l'imagination d'un théatte dont Pline seul nous: a donné la connoissance, l. XXXVI, c. xv. Voici la traduction de ce qu'il en dit à la suite de la description du magnifique

spectacle de Scaurus.

« L'idée d'une profusion si extraordi-» naire emporte mon esprit, & le force » à s'éloigner de son objet pour s'occuper » d'une autre folie plus grande encore, » & dans laquelle on n'employa que le » bois. C. Curion, qui mourut dans les » gwerres civiles, attaché au parti de Cé-» far, voulant donner des jeux pour les » funérailles de son pere, comprit bien-» tôt qu'il n'étoit pas assez riche pour sur-» passer la magnificence de Scaurus. En » effet il n'avoit pas comme lui, un Sylla » pour beau-pere, & pour mere une » Metella, cette femme avide de s'enri-» chir des dépouilles des proferits; il n'é-» toit pas fils de ce M. Scaurus, qui fut

partisans de Marius, fit de sa maison un goussire où s'engloutit le pillage d'un si grand nombre de provinces; cependant Scaurus avouoit après l'incendie de sa maison qu'il ne pouvoit faire une seconde dépense pareille à la premiere.
 Ainsi les slammes, en détruisant des riches rassemblées de tous les coins du monde lui laisserent du moins l'avantage de ne pouvoir être imité dans sa folie.
 Curion sut donc obligé de suppléer

» Curion fut donc obligé de suppléer
 » au luxe par l'esprit , & de chercher
 » une nouvelle route pour se distinguer.
 » Voyons le parti qu'il prit ; applaudis-

» sons-nous de la perfection de nos mœurs, » & de cette supériorité que nous aimons

» fi fort à nous attribuer.

» Curion fit construire deux très-grands » théâtres de bois assez près l'un de l'au-» tre; ils étoient si également suspendus » chacun fur son pivot, qu'on pouvoit les » faire tourner. On représentoit le matin » des pieces fur la scene de chacun de cés » théâtres; alors ils étoient adossés pour » empêcher que le bruit de l'un ne fût » entendu de l'autre; & l'après-midi, » quelques planches étant retirées, on fai-» soit tourner subitement les theâtres, & » leurs quatre extrémités réunies for-» moient un amphithéâtre où le donnoient » des combats de gladiateurs ; Curion fai-» sant ainsi mouvoir tout-à-la-fois & la » scene, & les magistrats, & le peuple » romain. Que doit-on ici admirer le plus, » l'inventeur ou la chose inventée, celui » qui fut assez hardi pour former le pro-» jet, ou celui qui fut assez téméraire » pour l'exécuter?

» Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est
» l'extravagance du peuple romain : elle
» a été assez grande pour l'engager à s'as» seoir sur une machine simobile & si peu
» solide. Ce peuple vainqueur & maître
» de toute la terre ; ce peuple qui , à
» l'exemple des dieux dont il est l'image,
» dispose des royaumes & des nations , le
» voilà suspendu dans une machine , ap» plaudissant au danger dont il est mena» cé. Pourquoi faire si peu de cas de la
» vie des hommes ? Pourquoi se plaindre
» des pertes que nous avons faites à Can» nes à Une ville abimée dans un goustre

» de la terre entr'ouverte remplit l'uni-» vers de deuil & d'effroi; & voilà tout » le peuple romain renfermé, pour ainsi » dire, en deux vaisseaux, & qui soutenu » seulement par deux pivots, regarde, » tranquille spectateur, le combat qu'il » livre lui-même, en danger de périr au » premier effort qui dérangera quelques pieces de ces vastes machines. Est-ce donc en élevant les tribus dans les airs qu'on vient à bout de plaire aux dieux, » & de mériter leur faveur? Que ne fera pas dans la tribune aux harangues, que n'osera entreprendre sur un peuple, celui qui avoit pu lui persuader » de s'exposer à un danger pareil? Il le » faut avouer; ce fut le peuple tout entier qui combattit sur le tombeau du pere de Curion dans la pompe de ses funérailles. » Curion changea l'ordre de sa fête mag-» nifique: car les pivots se trouvant fa-» tigués & dérangés, il conserva le der-» nier jour la forme de l'amphithéatre, & ayant placé & adoffé les scenes (c'està-dire ce que nous nommons aujourd'hui théâtre); dans tout le diametre » de ce même amphithéâtre, il donna des. » combats d'athletes. Enfin, il fit enle-» ver tout-d'un-coup ces mêmes scenes, » & fit paroître dans l'arene, tous ceux » de fes gladiateurs qui avoient été couronnés les jours précédens. »

Voici quelques résléxions sur ce passage,

pleines de grandeur & d'éloquence.

Premiérement, ces théâtres que Pline fait construire à Curion, étoient les portions circulaires ou gradins, fur lesquels le peuple étoit affis; les anciens ne donnoient point d'autre nom à cette partie. Il n'est pas douteux qu'il n'y eût deux scenes, comme ils les nommoient encore, où les acteurs représentoient, & qui devoient se démonter & se déplacer, pour laisser le passage au théâtre dans son mouvement circulaire; on fait que ces portions circulaires se terminoient dans tous les théâtres au proscenium, qui faisoit la base du demi-cercle, en même temps qu'il formoit un des côtés du quarré long, destiné pour la scene & les décorations,

» des pertes que nous avons faites à Can- 2°. Les théâtres de bois aussi souvent » nes? Une ville abîmée dans un goussire répétés que nous le voyons dans l'histoire

230 romaine, rendirent l'exécution de ceux de Curion plus facile, & donnerent sans doute la hardiesse de les entreprendre.

3°. Comme ces sortes de théâtres étoient fort grands, & que celui de Marcellus le plus petit de tous, contenoit, dit-on, vingt-deux milles personnes: nous pouvons raisonnablement supposer que ceux de Curion en pouvoient contenir chacun trente mille; ce qui est assez pour autoriser le discours de Pline, qui regarde les spectateurs, comme le peuple romain tout

4°. Les deux théâtres de Curion étoient fi également suspendus chacun sur son pivot, qu'on pouvoit les faire tourner, dit Pline; or pour cela, il falloit que la fondation fût extrêmement solide & bien de niveau, parce qu'elle devoit porter un poids des plus confidérables, & que les plus petites irrégularités de plan auroient interrompu les mouvemens à l'égard du pivot; il a dûêtre composé d'une forte colonne de bronze, bien fondue, bien retenue, & bien fondée dans le massif.

5° Quant au détail de la charpente du theâtre, on peut s'en éclaircir par plusieurs livres de l'antiquité, où l'on en a donné les dessins; & M. Boindin en a décrit la forme dans les mem. de l'acad. des inscrip-

6°. Pline ajoute, qu'on faisoit tourner subitement chaque théâtre de Curion pour les mettre vis-à-vis l'un de l'autre. Pour cet effet, il est vraisemblable que le peuple sortoit des théatres après les spectacles du matin. En effet, indépendamment de l'augmentation du poids & du malheur que l'écroulement de quelques parties de la charpente auroit pû causer, malheur auquel ces sortes de fabriques sont d'autant plus sujettes, qu'elles sont fort composées, & malheur dont les Romains avoient des exemples, quoique les constructions ne fussent pas mobiles; le peuple, dis-je, ne pouvoit avoir d'autre objet, en demeurant en place, que le plaisir bien médiocre de se voir tourner. Il est du moins certain que les sénateurs, les chevaliers romains, les vestales, les tinés au théâtre de Curion; ce trait d'histoire prêtres, enfin, tous les gens considérables | dont les places étoient marquées, se trou- jeux de Favonius; & les romains ne pou-

THE voient obligés d'en sortir le matin, par-

ce qu'elles étoient changées pour le soir. 7°. Enfin, il faut remarquer que Pline ne parle du théâtre de Curion que sur des oui-dire; il ne l'avoit point vu; il écrivoit cent trente ans ou environ après que le spectacle avoit été donné. Il semble

même que cette machine théâtrale s'étoit encore plus tournée dans les esprits à jeter un ridicule sur le peuple Romain, qu'à la gloire & à la réputation de Cu-

Il y a là-dessus un passage de Plutarque, qui est trop singulier pour n'être pas rapporté. » Favonius, dit-il, ayant » été fait édile par le crédit de Caton, » celui-ci l'aida à se bien acquitter des » fonctions de sa charge, & régla toute » la dépense des jeux. Il voulut qu'aulieu » de couronnes d'or que les autres don-» noient aux acteurs, aux musiciens & » aux joueurs d'infrumens, &c. on leur » donnât des branches d'olivier, comme » on faisoit dans les jeux olympiques; & » au lieu de riches présens que les autres » distribuoient, il fit donner aux greçs » quantités de poireaux, de laitues, de » rave & de celeri, & aux romains, des » pots de vin, de la chair de pourceau,

» Enfin, Favonius lui-même alla s'af-» seoir parmi les spectateurs; où il battit » des mains, en applaudissant à Caton, » & en le priant de gratifier les acteurs » qui faisoient bien, & de les récompen-» ser honorablement. Pendant que cela » se passoit dans ce théâtre de Favonius, » poursuit Plutarque, Curion l'autre édile » donnoit dans un autre théâtre des jeux » magnifiques; mais le peuple quitta les » jeux de Curion, pour venir à ceux de » Favonius.

» des figues, des concombres & des braf-

» sées de bois.

Quoi, le peuple Romain, épris des spectacles rafinés, quitte dans un temps de luxe des fêtes magnifiques, pour se rendre à des jeux ridieules, où il ne recevoit que des figues ou des concombres, au lieu de riches présens qui lui étoient desest fort étrange! mais Caton présidoit aux voient se lasser de rendre des hommages à ce grand-homme & de marquer la joie qu'ils avoient de voir que leur divin Caton daignoit se relâcher de son austérité & se prêter pendant quelques jours à leurs jeux & à leurs passe-temps. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THEATRE DE POMPÉE, (Archit. décorat. des Rom.) théâtre magnifique bâti de pierre sur des fondemens si solides, qu'il sembloit être bâti pour l'eternité. Il y avoit une espece d'aqueduc pour porter de l'eau dans tous les rangs du théâtre, tant pour rafraîchir le lieu, que pour re-

médier à la soif des spectateurs.

Pompée revenant de Grece, apporta le plan du théâtre de Mytilene, & fit construire celui-ci tout semblable. Il pouvoit contenir quarante mille personnes, & étoit orné de tableaux, de statues de bronze & de marbre, transportées de Corinthe, d'Athenes & de Syracuse. Mais une particularité remarquable, c'est que Pompée pour prévenir les caprices du peuple & des magistrats, sit bâtir dans l'enceinte de son théâtre un temple magnisque, qu'il dedia à Vénus la victorieuse; de sorte qu'ayant mis ingénieusement son edifice sous la protection d'une grande déesse, il le sit toujours respecter.

Avant lui, on élevoit des théâtres toutes les fois qu'il falloit réprésenter des jeux; ils n'existoient que pendant la durée de ces jeux, & le peuple y affisfoit toujours debout. Pompée fit un théatre à demeure & y mit des fieges, nouveau genre de mollesse, inconnu jusqu'alors, & dont les gens sages lui surent mauvais gré, à ce que nous apprend Tacite dans le XIX de ses annales : Quippè erant qui Cn. quoque I ompeium incusatum à senioribus ferrent, quod mansuram theatri sedem possuisset; nam anteà subitariis gradibus, & scena in tempus structa ludos edi solitos; vel si vetustiora repetas stantem populum spectavisse; si sedeat, theatro dies totos ignavià continuabit. (Le chevalier DE JAUCCURT.)

THÉATRE DE MARCELLUS, (Archit. décorat. des Rom.) théatre consacré par Auguste, à la mémoire du jeune Marcellus, son neveu, son fils adoptif, & son gendre,

qui, selon Properce, mourut l'an de Rome 731 à l'âge de vingt ans. C'étoit un jeune prince d'un si grand mérite, qu'il faut rappeler au lecteur, les hommages que lui a rendus toute l'antiquité; & je le ferai d'autant plus volontiers, que j'ai peu de choses à dire du théâtre qui porta son nom.

Horace a loué bien dignement ce jeune héros dans le temps qu'il vivoit encore.

» La gloire du vieux Marcellus, dit ce
» poëte, loin de s'obscurcir, prend un
» nouveau lustre dans un de ses rejet—
» tons, & s'augmente de jour en jour,
» comme on voit un jeune arbre se for—
» tisier peu-à-peu par des accroissemens
» insensibles: cette nouvelle lumiere de
» la maison des Jules, brille entre les
» premieres samilles de Rome, com—
» me l'astre de la nuit brille entre les
» étoiles.

Crescit occulto velut arbor ævo
Fama Marcelli: micat inter omnes
Julium sidus, velut inter ignes
Luna minores. L.I. Ode 12.

Tant que le goût des belles choses subsistera dans le monde, on ne cessera de lire sans des transports d'admiration, & ians être ému, l'éloge que Virgile a fait de ce jeune Marcellus; c'est sans doute le plus beau morceau du fixieme livre de l'Enéide; nous avons peut - être déjà dit ailleurs, combien cet endroit attendrit Auguste & Octavie, & combien de larmes il leur fit répandre; mais quand cette tendre mere entendit ces mots, tu Marcellus eris, elle s'évanouit, & l'on eut bien de la peine à la faire revenir. Auguste sur extrêmement touché de la perte de son gendre, & les romains dont il étoit les délices, en témoignerent la plus vive douleur à ses funerailles qui se firent dans le champ de Mars. Virgile n'a pas oublié cette anecdote dans son éloge.

Quantos ille virûm mugnam Mavortis
ad urbem

Campus ages gemitus ! vel qua Tiberine, videbis

Funera, cum tumulum praterlabere re-

quels cris sa mort fera retentir le champ de Mars! Dieu du Tibre, quelle pompe funebre tu verras sur tes bords, lorsqu'on lui élevera un tombeau que tu baigneras de tes ondes!

Sa mort fut un si rude coup pour Octavie, qu'elle ne s'en put jamais consoler. Elle fit donner à Virgile un talent (4700 l.) pour chaque vers de l'éloge de son fils, mais ils réveillerent tellement sa douleur, qu'elle défendit qu'on lui en lût d'autres à l'avenir. Dès ce moment, elle se plongea dans la solitude, & dans une affreuse mélancolie qui dura le reste de ses jours. Pour encourir son indignation, c'étoit assez que d'être mere. Elle ne garda aucun portrait de son fils, & ne voulut plus qu'on lui en parlat. Séneque peint il bien toutes ces choses, en y joignant un tableau si parsait des vertus de Marcellus, que je n'en puis rien supprimer, parce ce que sont des morceaux uniques dans l'histoire.

Octavia Marcellum, cui & avunculus & focer incumbere caperat, in quem onus imperii reclinare: adolescentem animo alacrem, ingenio potentem; sed & frugalitatis, continentiæque in illis aut annis, aut opibus, non mediocriter admirandum; patientem laborum, voluptatibus alienum; quantum cumque imponere illi avunculus, & (ut ità dicam) inadificare voluisset, laturum. Benè legerat nulli cessura pondere fundamenta.

Nullum finem, per omne vitæ suæ tempus, flendi gemendique fecit; nec ullas admisit voces, salutare aliquid afferentes: ne avocari quidem se passa est. Intenta in unam rem, & toto animo affixa, talis per omnem vitam fuit, qualis in funere; non dico non ausa consurgere, sed allevari recusans: secundam orbitatem judicans, lacrimas omittere. Nullam habere imaginem filii carissimi voluit, nullam sibi fieri de illo mentionem. Oderat omnes matres, & in Liviam maximè furebat; quia videbatur ad illius filium transfisse sibi promissa felicitas.

Tenebris & solitudini familiarissima , ne ad fratrem quidem respiciens , carmina celebrandæ Marcelli memoriæ composita, aliosque fludio-

De combien de gémissemens, & de omne solatium clausit, à solemnibus officiis seducta, & ipsam magnitudine fraternæ nimis circumlucentem fortunam exosa, defoditse, & abdidit. Assidentibus liberis, nepotibus lugubrem vestem non deposuit; non sine contumelia omnium suorum, quibus salvis orba fibi videbatur. Senec. consol. ad Mariam, cap. ij.

Pour revenir au théâtre qu'Auguste confacra à la mémoire du jeune Marcellus; il contenoit, dit-on, 22 milles personnes, & c'étoit le plus petit des théâtres qui se voyoient à Rome. Le diametre intérieur du demi cercle de ce théâtre, étoit du 194 piés antiques, & le diametme extérieur de 417. Il étoit situé dans la neuvieme région; l'on en voit aujourd'hui les ruines dans la place Montanara, où eit le palais Savelli au quartier Ripa de Rome moderne. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

THÉATRE DES GRECS, (Archit. greq.) . De toutes les matieres dont les auteurs anciens ont traité, celle de la construction de leurs théâtres est la plus obscure & la plus tronquée. Vitruve lui-même y laisse les gens à moitie chemin, & ne donne ni les dimensions, ni la situation, ni le nombre des principales parties qu'il supposoit être assez connues, ne s'imaginant pas qu'elles dussent jamais périr; par exemple, il ne détermine point la quantité des diazoma ou pracinctiones, que nous appelons indifféremment corridors, retraites ou paliers. En même temps dans les choses qu'il a spécifiées il établit des regles, que nous voyons actuellement n'avoir pas été observées, comme quand il donne de deux sortes de hauteurs à la construction de ses degrés, & cependant ni l'une ni l'autre ne s'accorde aucunement à ce qui nous reste des amphithéâtres & des théatres de l'antiquité.

Entre les modernes, le jésuite Gallutius, Sabienus & le docte Scaliger ont négligé *le plus essentiel; tandis que l'amas informe des citations de Bulengerus épouvante ceux qui le veulent déchiffrer. On auroit beau consulter les auteurs qu'il a cités, Athénée, Hésichius, Pollux, Eustathius, Suidas & les autres, toutes les lumieres, rum honores reject, & aures fuas adverfus | qu'ils donnent font fi foibles, qu'elles ne

peuvent servir de rien sans l'inspection Cette corde déterminoit le front de la du terrain. Ainsi la curiosité de M. de la Guilletiere l'ayant mis en tête d'en faire un plan exact, il eut recours aux mesures | chose. actuelles des parties qui subsistent encore à Athenes, & aux présomptions convaincantes prises de ces auteurs qui ayant marqué à quel usage étoient destinées les parties qui ne subsistent plus, fournissent des préjugés infaillibles de l'étendue qu'elles

Pour cet effet, il se servit d'une mesure divisée selon le pié commun des Athéniens, & selon le pié de roi qui surpasse l'athénien de huit à neuf lignes; de sorte que trois de nos piés françois gagnent un peu plus de deux pouces sur trois piés athéniens, & par là cent de leurs piés répondent à 94 piés, & environ 6 pouces de notre mesure françoise, rejetant les petites fractions pour éviter les les minuties du calcul.

Par le mot de théatre, les anciens entendoient tout le corps d'un édifice où l'on s'affembloit pour voir les représentations publiques. Le fameux architecte Phi-Ion fit bâtir à Athenes celui de Bacchus du temps de Périclès, il y a plus de deux mille ans, & le dessin de Philon sut encore suivi par Ariobarsane, roi de Capadoce, qui le rétablit, & par l'empereur Adrien qui le répara; son dehors étoit composé de trois rangs de portiques élevés l'un sur l'autre; & à l'égard du dedans, comme il avoit des lieux principaux, le lieu des spectateurs & le lieu des spectacles, chacun des deux étoit composé de ses parties disférentes. Les parties qui composoient le lieu des spectateurs s'appeloient le conistra ou parterre; les rangs des degrés, les diazoma ou coridor; les gradins ou petits escaliers, le cercys & les échos. Les autres parties qui appartenoient au lieu des spectacles s'appeloient l'orchestre, l'hyposcénion, le logeon ou thimele, le proscenion le parascenion & la scene.

Pour tracer le plan de l'édifice, on avoit donc décrit un cercle d'un diametre de 47 piés & 3 pouces; & du même cercle, on avoit retranché le quart en tirant scene ou la face des décorations, car proprement le mot de scene ne significit autre

La petite partie du diametre que la corde de quatre-vingt-dix degrés avoit retranchée au derriere de la scene, étoit d'environ quatorze piés; & à dix-huit piés de cette corde, allant vers le centre du cercle, on avoit tiré une ligne parallele à la face ou au-devant du proscénion, c'est ainsi qu'ils appeloient un exhaussement ou plate-forme qui servoit de poste aux comédiens, de sorte que l'enfoncement ou la largeur de ce posse étoit de dix-huit piés; & la face ou devant du profcénion retranchoit cent quarante-deux degrés, quarante-fix minutes, de la circonférence du cercle: le reste, à savoir deux cens dix-sept degrés, quatorze minutes, déterminoit l'enceinte intérieure de l'édifice, dont le trait surpassoit le demi-cercle contre l'opinion de beaucoup de gens qui ont écrit que la figure du théatre grec étoit un hémicicle.

C'est le terrain de toute cette enceinte, que les Athéniens appeloient conistra, c'est-à-dire le parterre; les Romains le nommoient l'arène. A Athenes, l'orchestre occupoit une partie du conistra, d'où vient que quelques-uns, prenant la partie pour le tout, l'appelerent aussi l'orchestre. Cette usurpation de mots est particuliérement venue des Romains, sur quoi l'on lemarquera qu'encore que le théatre romain eût à-peu-près les mêmes parties que celui d'Athenes, & que ces parties eussent presque les mêmes noms, il y avoit une notable différence dans leurs proportions, dans leurs fituations & dans leurs usages; mais il n'est ici question que du théatre des Grecs.

La structure intérieure du théatre regnoit donc en arc-de-cercle jusqu'aux deux encoignures de la face du proscénion; sur cette portion de circonférence s'élevoient vingt-quatre rang de fieges par étages qui regnoient circulairement autour du conistra ou parterre, pour placer les spectateurs.

Toute la hauteur de ces rangs étoit divila corde de quatre - vingt - dix degrés. I sée de huit en huit rangs, par trois cor-

Lome XXXIII.

Athéniens appeloient diazoma. Ils suivoient la courbure des rangs, & servoient à saire passer les spectateurs d'un rang à l'autre, sans incommoder ceux qui étoient dejà placés. Et, pour la même commodité, il y avoit de petits escaliers ou gradins, qui alloient de haut en-bas d'un corridor à l'autre au-travers des rangs, pour monter & descendre sans embarrasser. Il y avoit auprès de ces gradins des passages qui donnoient dans les portiques de l'enceinte extérieure, c'étoit par ces passages qu'entroient les spectateurs pour se venir placer fur les rangs.

Les meilleures places étoient sur les huit rangs, compris entre le huitieme & le dix-septieme; c'est ce qu'ils apeloient touleuticon, destiné particuliérement pour les officiers de judicature. Les autres rangs s'appeloient éphébicon, où se plaçoient les citoyens, dès qu'ils entroient dans leur

dix-neuvieme année.

La hauteur de chacun de ces rangs de degrés étoit de treize à quatorze pouces, la largeur environ de vingt-deux. On ne laissoit pas d'y être assis fort commodément. Théophraste dit que les plus riches y portoient chacun un petit carreau. Le plus bas rang avoit presque quatre piés de hauteur sur le niveau de la campagne. Chaque marche des petits escaliers ou gradins n'avoit que la moitié de la haute & la moitié de la largeur d'un des rangs de degrés. Pour les corridors, la largeur & la hauteur de chacun d'eux étoit double de la hauteur & de la largeur des mèmes rangs; mais les escaliers n'étoient point paralleles l'un à l'autre, car si on eût prolongé le trait de leur alignement depuis la plus haute de leurs marches jusqu'à la plus basse, toutes ces lignes produ tes se seroient venu couper du côté du parterre. Ainfi les degrés compris entre deux escaliers ou gradins, faisoient la figure d'un coin étroit par en-bas, & large par en-haut : d'où vient que les Romains les appeloient cunei. Pour empêcher que la pluie gâtât rien à toutes ces marches, on leur avoit donné une petite pente, par où les eaux s'écouloient.

ridors, retraites ou paliers, que les de distance en distance dans l'épaisseur du bâtiment des petits réduits ou cellules, appelées echaa, qui étoient occupés par des vaisseaux d'airain en façon de tonneaux, chaque vaisseau étoit ouvert par un de ses fonds; ce fond-là étoit tourné vers la scene, & y regardoit par de petites ouvertures qu'avoit chaque réduit pour un usage admirable que je dirai dans la suite, la répercussion de la voix.

Au-dessus du troisseme corridor s'élevoit une galerie ou portique, qui s'appeloit cercys. C'étoient-là que les Athéniens plaçoient leurs femmes : celles d'une vie déréglée avoient un lieu séparé. On mettoit aussi dans le cercys les étrangers & les amis de province ; car il falloit nécessairement avoir le droit de bourgeoisse, pour être placé sur les degrés; il y avoit même des places qui appartenoient en propre à des particuliers; & c'étoit un bien de succession, qui alloit aux aînés de la maison.

Le théatre des Grecs n'étoit pas de la capacité de celui que l'édile Marcus Scaurus fit bâtir à Rome, où il y avoit place pour soixante-dix-neuf mille hommes. Il sera facile aux Géometres de savoir, par exemple, le nombre des spectateurs que contenoit le théatre de Bacchus à Athenes. L'arc d'un pié & demi est ce qu'on donne ordinairement pour la place qu'un homme peut occuper; mais on remarque que, comme les assemblées du peuple s'y faisoient quelquesois pour regler les affaires d'état, il falloit dumoins qu'il pût contenir six mille hommes; car les lois attiques vouloient positivement qu'il y eût au-moins fix mille suffrages pour autoriser un décret du peuple.

Voilà ce qui regarde le lieu des spectateurs. Quant au lieu des spectacles, l'orchestre, qui étoit une estrade, une élévation dans le conistra ou parterre, commençoit à-peu-près à cinquantequatre piés de la face du proscénion ou poste des comédiens & venoit finir sur le trait du même proscénion; la hauteur de l'orchestre étoit environ de quatre piés, autant qu'en avoit le premier rang des Le long de chaque corridor, il y avoit degrés sur le rez-de-chaussée. La figure

de son plan étoit un quarré long, détaché des sieges des spectateurs; c'étoit dans un endroit de l'orchestre que nous allons décrire, que se mettoient les musiciens, le chœur & les mimes. Chez les Romains, elle avoit un plus noble usage, car l'empereur, le senat, les vestales & les autres personnes de qualité y avoient leurs ineges.

Sur le plan de l'orchestre d'Athenes, tirant vers le poste des comédiens, il y avoit un autre exhaussement ou petite plate-forme, nommée logéon ou thimelé. Les Romains l'appeloient pulpitum. Le logéon étoit élevé environ neuf piés sur le rez-de-chaussée, & cinq sur le plan de l'orchestre. Sa figure étoit un quarré de vingt-quatre piés à chaque face. C'étoitlà que venoient les mimes pour marquer les entre-actes de la piece, & c'étoit-là

que le chœur faisoit ses récits.

Au pié du logéon sur le même plan de l'orchestre, il y avoit une enceinte de co-Ionnes qui enfermoit un espace de l'orchestre, appelé hyposcénion. Voilà la partie du théatre grec, que les écrivains modernes ont le plus mal entendue. Les uns l'ont confondue avec le podion ou balustrade, qui étoit entre le proscénion & la scene du théatre romain, ce qu'on peut convaincre d'absurdité par la dissérence de leurs fituations & de leurs usages. Quelques autres disent que l'hyposcénion étoit la face du proscénion, comprise depuis le niveau de l'orchestre jusqu'à l'esplanade du proscénion; cette derniere opinion n'est pas mieux fondée.

L'hyposcénion étoit un lieu particulier pratiqué sur l'orchestre, comme un réduit dégagé pour la commodité des joueurs d'instrumens & des personnages du logéon; çar le chœur & les mimes se tenoient dans l'hyposcénion, jusqu'à ce que les nécessités de la représentation les obligeassent à monter sur le logéon pour l'exécution de leurs rôles. Les poëtes mêmes venoient dans l'hyposcénion, & c'est ce qui est justisié par Athénée, quand il raconte qu'Asopodore Philasien se moqua plaisamment des injustes acclamations du théâtre, où bien souvent les mauvaises choses sont applaudies; il observe que cet Asopodore | ornemens d'architecture qui étoient élevés

étant encore dans l'hyposcénion, & entendant l'approbation éclatante que le peuple donnoit à un joueur de flûte, « qu'est-ceci, s'écria-t-il, vous verrez » qu'on vient d'admirer quelque nou-» velle sottise »? Il paroît de-la qu'Athénée ne confidere pas l'hyposcénion comme une simple façade, mais comme un lieu & espace où étoit Asopodore, soit qu'il y fut pour y demeurer tout le long du spectacle, soit qu'il n'y fut qu'en passant.

Pollux est d'accord avec Athénée touchant l'hyposcénion, & confirme la véritable définition de cette partie du théâtre. Je ne rapporterai pas le grec de Pollux, qu'on peut lire dans le xix chapitre de fon IV livre: mais voici le latin de Scherus: hyposcenium autem columnis & imaginibus ornatum erat, ad theatrum conversum, pulpito subjacens. Et vous remarquerez que, dans le grec, il y a formellement le mot logéon, que Seberus a rendu par le mot

de pulpitum.

L'enceinte de l'hyposcénion étoit parallele à celle du logéon. Sa largeur pouvoit être de fix à fept piés; mais entin le logéon, l'hyposcénion, l'orchestre & le conistra sont les quatres endroits que beaucoup de gens ont confondus fous le nom d'orchestre. comme les endroits suivans ont été com-

pris sous le mot de scene.

Le proscénion ou poste des comédiens s'élevoit de deux piés au-dessus du logéon; de sorte qu'il avoit environ sept piés de hauteur sur l'orchestre, & onze sur le rezde-chaussée; & il ne faut pas s'imaginer qu'un aussi grand architecte que Philon eût donné sans raison toutes ces diverses élévations aux différens postes de ses théâtres. Outre les égards de la vue, il les avoit ainsi ménagés, afin que le son des instrumens & la voix des acteurs se pusfent porter avec une distribution égale aux oreilles des spectateurs, selon les diverses hauteurs des degrés qu'ils occupoient. Sur le proscénion, il y avoit un autel, que les Athéniens appeloient agyéus, confacré à Apollon.

La scene, selon ce que nous avons déjà remarqué, n'étoit autre chose que les

dans le fond & fur les ailes du proscénion, & qui en faisoient la décoration. Quand | spectacle. Pour le théâtre de Regilla, qui il y avoit trois rangs de colonnes l'un sur l'autre, le plus haut s'appeloit episcénion. Agatarchus a été le premier décorateur qui a travaillé aux embélissemens de la scene, selon les regles de la perspective; Eschyle l'avoit instruit.

On appeloit en général parascénion l'espace qui étoit devant & derriere la scene, & on donnoit aussi ce nom à toutes les avenues & escaliers, par où l'on passoit des postes de la musique aux postes de la comédie. Voilà comment, sous le nom de fcene, on a confondu le profcénion, le

parascénion & la scene.

Les Athéniens employoient souvent des machines; la principale s'appeloit théologéon. Elle étoit élevée en l'air, & portoit les dieux que le poëte introduisoit. C'est de celle-là que les savans de l'antiquité ont tant condamné l'usage, parce qu'elle servoit de garant à la stérilité du mauvais poëte; & quand il avoit embarrassé l'intrigue de son sujet, au-lieu d'en sortir par des moyens ingénieux & par un dénouement naturel, il s'en tiroit d'affaire en introduisant sur le théologéon un dieu qui, de pure autorité & par un contretemps ridicule, ramenoit des pays éloignés un homme absent de sa patrie, rendoit tout-à-coup la santé à un malade, ou la liberté à un prisonnier. Aussi les Athéniens en avoient fait un mot de raillerie; & quand ils voyoient un homme déconcerté, ils s'écrioient en se moquant, apo micanis. A leur exemple, les critiques de Rome disoient en pareille occasion, deus è machina.

Cependant il ne falloit pas que la comédie des anciens fût toujours aussi ridicule qu'on l'imagine à cet égard. Quand les dieux paroissoient sur le théologéon on n'entendoit rien que de bon: voici ce que le plus éloquent des Romains a dit de cette machine, ex eâ dii effata sæpè fabantur homines, ad virtutem excitabant, à vicio deterrebant.

L'enceinte extérieure de l'édifice étoit toute de marbre, & composée de trois le cercys étoit le plus élevé.

Il n'y avoit point de toit qui couvrit ce étoit auprès du temple de Thésée, il étoit couvert magnifiquement, & avoit une charpente de cedre. L'odéon ou théâtre de musique avoit aussi un toit, & Plutarque vous dira comment sa couverture donna lieu au poëte comique Gratinus, de railler ingénieusement Periclès qui en avoit pris foin. Au théâtre de Bacchus il n'y avoit rien de découvert que le proscénion & le cercys: aussi comme les Athéniens y étoient exposés aux injures de l'air, ils y venoient d'ordinaire avec de grands manteaux pour se garantir du froid & de la pluie; & pour se désendre du soleil, ils avoient un sciadion qui est notre parasol. Les Romains en portoient aussi au théâtre, & l'appeloient umbella: de cette maniere, s'il arrivoit quelque orage inopiné, la représentation étoit interrompue, & les spectateurs se sauvoient, ou sous les portiques de l'enceinte extérieure, ou sous le portique d'Eumenicus qui joignoit au théâtre. Quoique le temple de Bacchus en fût proche, il n'étoit pas possible de s'y retirer, car on ne l'ouvroit qu'une fois l'année. Cependant quand la comédie se donnoit dans le fort de l'été, la magnificence des Athéniens enchérissoit par mille artifices, sur la non-température des beaux jours: ils faisoient exhaler par tout le théâtre des odeurs agréables, & le plus fouvent on y voyoit tomber une petite pluie de liqueurs odoriférantes; car le troisieme corridor, & le cercys, étoient ornés d'une infinité de riches statues, qui par des tuyaux cachés, jetoient une grande rosée sur le spectacle, & tempéroient ainfi les chaleurs du temps & d'une si nombreufe affemblée.

Mais on ne sait pas si les Athéniens pratiquoient au théâtre une chose assez curieuse que Varron remarque des Romains. A Rome, quand on croyoit être retenu trop long-temps au théâtre par les charmes de la représentation, les peres de famille portoient dans leur sein des colombes domestiques, qui leur servoient à envoyer des nouvelles à leur maison: ils portiques l'un au-dessus de l'autre, dont l'attachoient un billet à la colombe, lui donnoient l'essor, & elle ne manquoit pas d'aller porter au logis les ordres de disciples de ne s'y pas présenter, de peur fon maître.

Les représentations ne se faisoient que de jour. A Rome, quand Lentulus Spinter se fut avisé de couvrir les théatres de toile, on y jouoit quelquefois la nuit. Le droit d'entrer au théâtre de Bacchus coûtoit à chaque citoyen, tantôt deux oboles, tantôt trois, l'obole valoit environ deux ou trois fols de notre monnoie de France. Cet argent n'etoit employé qu'aux petites réparations du bâtiment; car les personnes de la premiere qualité faisoient les frais du pompeux appareil des représentations, & l'on tiroit au fort un homme de chaque tribu, qui étoit obligé de faire cette dépense. A la création des archontes ou premiers magiftrats, on donnoit au public cinq ou fix différentes comédies, où l'émulation des concurrens pour le prix de la poésie & de la musique les transportoit de telle sorte, que les poëtes, Alexis & Cléodeme, moururent publiquement de joie sur la scene de ce théâtre, au milieu des applaudissemens du prix qu'ils venoient de gagner. La brigue & la cabale déroboient quelquefois la victoire au mérite; on sait le bon mot de Ménandre, qui voyant le poëte Philémon triompher à son préjudice par la corruption des suffrages, le vint trouver au milieu de la multitude, & lui dit froidement: N'as-tu pas honte de m'avoir vaincu? Ménandre, en cinquante ans qu'il a vécu, a composé cent & cinq comédies, & n'en a eu que huit qui aient été favorisés du triomphe: pour Euripide, qui a fait autant de tragédies qu'il a vécu d'années, savoir soixante-quinze, il n'a remporté le prix que de cinq.

Voilà quel étoit le théâtre de Bacchus, qui ne servoit pas seulement aux jeux publics & aux assemblées de l'état, puisque les philosophes les plus fameux y venoient encore expliquer leur doctrine à leurs écoliers; & en général les théatres n'étoient pas si fort décriés parmi les chrétiens, que l'on veut premiers nous le faire croire; les premieres prédications du christianisme y ont été prononcées. Cujas & Aristarchus furent enlevés du théatre d'Ephele comme ils y expliquoient l'Evangile, & S. Paul fut prié par ses | rons-nous ce qui est grand, médiocre &

d'une pareille violence.

Mais avant que d'avoir examiné la construction de celui d'Athenes, M. de la Guilletiere n'auroit pas cru, que de tous les ouvrages de la belle & curieuse architecture, ce fut celui-là qui demanda les plus grands efforts de l'art. Ce n'avoit pas été assez à Phylon d'y employer en excellent architecte, une agréable simétrie par le juste rapport des parties de main droite aux parties de main gauche, & par l'ingénieuse convénance des parties supérieures aux inférieures, il affecta d'y travailler en musicien & en médecin. Comme la voix se seroit perdue dans un lieu vaste & découvert, & que le bâtiment étant de marbre, il ne se faisoit point de repercussion pour la soutenir, Phylon pratiqua des réduits ou cellules dans l'épaisseur des corridors, où il plaça les vaisseaux d'airain dont j'ai parlé, echœa; ils étoient soutenus dans leurs petites cellules par des coins de fer, ne touchoient point à la muraille, & on les avoit disposés de sorte que la voix sortant de la bouche des acteurs comme d'un centre, se portoit circulairement vers les corridors ou paliers, & venoit frapper la concavité des vaisseaux, qui renvoyoient le ion plus fort & plus clair. Mais les instrumens des musiciens qui étoient placés dans l'hyposcénion, y avoient encore de plus grands avantages; car on avoit fitué ces vaisseaux d'airain avec une telle proportion mathématique, que leur distance s'accordoit aux intervalles & à la modulation de la musique; chaque ton disserent étoit soutenu par la repercussion de quelqu'un de ces vaisseaux placé méthodique-

ment pour cela: il y en avoit vingt-huit. C'est ici qu'il faut que je justifie ce que j'ai avancé ci-dessus, quand j'ai dit que Vitruve avoit mal déterminé le nombre des diazoma ou paliers : de prétendre qu'il ait justifié ce nombre, quand il a dit que les échaa étoient sur ces paliers, & qu'il y avoit trois rangs d'échæa dans les grands théâtres, deux rangs dans les moyens, & un rang dans les petits ce seroit trop prétendre. En chet, comment diffingue-

petit, à moins qu'on ne nous donne les il formoit un quarré long, & l'espace de mesures actuelles de l'un ou de l'autre? Vitruve ne nous en a rien déterminé par des terminations de l'usage, lui qui nous a marqué en mesures romaines l'étendue de quelques - autres parties du théâtre beaucoup moins importantes; car pour les proportions fondées sur les parties du diametre de l'orchestre, elles sont semblables dans ces trois ordres de théatres, & ne distinguent pas le grand du petit : ainfi cette expression vague de Vitruve n'a pas déterminé véritablement le nombre des paliers.

A ces soins de l'harmonie du théatre grec on avoit ajouté les soins de la médecine. L'excellent architecte étant toujours garant de la santé de ceux qu'il loge & de ceux qu'il place, Phylon n'avoit pas cru indigne de ses réflexions, de confidérer que sans le secours de son art, la joie des spectacles agitant extraordinairement les corps, pouvoit causer de l'altération dans les esprits. Il y pourvut par la disposition du bâtiment, par la judicieuse ouverture des jours ou entre-colonnes, & par l'économie des vents salutaires & des rayons du soleil, dont il sut ménager le cours & le passage : sur-tout il eut égard au vent d'occident, parce qu'il a une force particuliere sur l'ouïe, & qu'il porte à l'oreille les sons de plus loin & plus distinctement que les autres; avec tant de justesse, que l'intempérie de Pouest ne causat point de rhumes en interceptant la transpiration; ainsi dans son theatre la scene regardoit la montagne de la citadelle, & avoit à dos la colline de Cynosargue; celle du Museon étoit à main droite, & le chemin ou la rue du Pyrée étoit à gauche.

Il ne refte rien aujourdhui du portique d'Eumenicus qui étoit derriere la scene; mais c'étoit un double portique, composé de deux allées, divisées l'une de l'autre étoit élévé sur le rez-de-chaussée, de sorte que de la rue on n'y entroit pas de plainterre qu'il renfermoit etoit embelli de palissades & de verdure, pour réjouir la vue de ceux qui se promenoient dans le portique; on y faisoit les répétitions des ouvrages de théatre, comme les répétitions de la simphonie se faisoient dans l'odeon.

Il seroit à souhaiter qu'il y eût dans nos villes un portique d'Eumenicus, non pas pour régler l'économie des ouvrages de théatre, comme à Athenes, mais pour en réformer la morale, & condamner au silence les auteurs du bas ordre qui deshonorent la scene, en blessant la pudeur par. de groffieres équivoques. (D. J.)

Description du nouveau théâtre projeté par. MIN. de Wailly & Peyre, architectes du roi, pour être exécuté sur le terrain de l'ancien horel de Condé.

L'état de vétusté & de dépérissement où se trouvoit la salle de la comédie françoise à Paris, rendoit nécessaire une nouvelle construction; cette nécessité enfanta plufieurs projets, & nos architectes se fignalerent à l'envi les uns des autres, saisissant l'occasion de déployer leur talent, & de bien mériter de leurs concitoyens, en leur présentant des plans d'un théatre national, qui réformassent les abus & les inconvéniens de l'ancien. Un bâtiment de cette espece doit être placé dans un lieu com-& comme ce vent est ordinairement chargé mode, tant pour l'entrée que pour la de vapeurs, ce fut un chef-d'œuvre de sortie, ainsi que pour l'arrivée & le dé-Part, de tourner les jours des portiques part des voitures. Nos ouvrages dramatiques ont donné à la France une supériorité qu'on ne lui dispute plus ; l'étranger, le citoyen, dont l'œil est ouvert sur les monumens qui embellissent la capitale, y cherchent envain un théaire digne des Corneille, des Racine, des Moliere, des Crébillon, des Voltaire. Nous allons donner une idée du nouveau théatre projeté à ce sujet.

Cette nouvelle salle de spectacle devoit être située à l'angle que forment les rues de Condé & des fossés M. le Prince; par des colonnes. Le plan du portique situation qui paroissoit la plus convenable, s'écartant peu de l'ancienne comédie, & n'occasionnant en conséquence aucun pié, mais on y montoit par des perrons; changement dans tout ce qui étoit de fa

dépendance; sa distance des autres spectacles, du centre de la ville & du jardin du Luxembourg demeurant la même. En faisant une place en face de cet édifice, comme on le projetoit, il eût été aisé de donner à ce monument toute la décoration dont il est susceptible. Neuf rues eussent abouti à cette place, sans y comprendre les rues neuves, & en eussent rendu l'accès facile de toutes parts, presque sans aucun embarras.

Le bâtiment isolé de tous côtés a la forme d'un parallélogramme entourné de portiques; forme qui donne la facilité de multiplier les entrées & les sorties, avec l'avantage de descendre à couvert par quatre endroits: avantage précieux dans un monument public consacré à cet usage.

On communiqueroit de la nouvelle falle au palais du Luxembourg par deux rues.

La face de l'edifice du côté de la place feroit décorée d'un avant-corps de huit colonnes d'ordre dorique (ordre confacré à Apollon, en périfile, par lequel on arriveroit à un vestibule & à deux grands escaliers à trois rampes qui communiqueroient à toutes les loges, soyers publics, balcons & terrasses, le tout réuni sous la même voûte, ensorte que d'un seul coup-dœil, lespectateur embrasseroit tout l'objet, & pourroit voir monter à tous les divers rangs des loges.

On communiqueroit aussi par les portiques qui entoureroient la salle, à quatre autres escaliers, dont deux serviroient pour les petites loges supérieures, & les deux autres pour MM. les gentils-hommes de la chambre, pour les soyers & loges des acteurs. Tous ces escaliers seroient libres à tout le monde lors de la sortie du spectacle, de sorte que la salle pourroit être entièrement vide en six minutes, puisqu'à la descente des arcades à couvert on pourroit charger vingt-cinq carrosses à la sois sans aucune peine.

La forme ronde qu'on se proposoit de donner à la nouvelle salle de spectacle, a paru réunir tous les avantages, elle rapprochoit le proscénion ou avant-scene du centre, & par ce moyen tous les spectateurs sont à-peu-près à la même distante de la scene. La voix ne se perd point les plus reculées; car on sait que la voix

dans les coulisses; & n'étant point obligée de parcourir un long espace, ni de séjourner dans les angles, elle conserve mieux ses vibrations. Il n'est personne qui ne sente combien la forme ronde est préférable à toutes les autres, elle est la plus belle & la plus réguliere; elle produit un effet agréable à l'œil, elle n'a point d'angles nuisibles à la répercussion. des sons, elle en facilité plutôt la reproduction; elle réunit le plus grand espace possible dans une même enceinte. Les ancient l'avoient faisse, & il nous en reste des exemples qui ont été imités par Palladio à Vicence, dans son théâtre olympique. Les théâtres d'Argentinne & de Tourdinonne à Rome, qui sont les plus estimés, sont ceux qui approchent le plus de la forme circulaire.

Le proscénion ou avant-scene doit avoir le quart du cercle, les trois autres quarts sont destinés pour les spectateurs; il est divisé en trois scenes par quatre colonnes ioniques largement espacées, derriere lesquelles sont les décorations disposées pour introduire à la fois sur la scene trois plans différens quand on le jugeroit à propos. La nécessité des à parte, & plusieurs autres circonstances du jeu scénique, rendent cette partition bien avantageuse, & peuvent enrichir le théatre de plusieurs scenes, dont les bornes de l'espace l'ont privé jusqu'ici. Les deux colonnes du milieu peuvent encore cacher des portans de lumieres pour éclairer la forme du fond du théatre, presque toujours fombre dans fon milieu.

A la place de l'amphithéâtre on pratiqueroit un balcon circulaire de deux rangs de banquettes sans séparation, qui iroient joindre les deux balcons près de l'avant-scene: on formeroit ensuite trois rangs de loges, outre deux rangs de petites loges, l'un sous les premieres, au niveau du parterre, & l'autre au-dessus de la corniche dans les lunettes du plafond: toutes ces loges seroient en retraite les unes sur les autres d'une banquette, pour ménager au spectateur le moins avantageusement placé, le coup-d'œil de la totalité de la salle, sans nuire aux loges les plus reculées; car on sait que la voix

s'élargit progressivement en montant.

On éclaireroit cette salle par un seul lustre qui s'enleveroit & descendroit en

même temps que la toile.

L'avantage de la forme circulaire a donné le moyen de faire un plafond à compartimens arabesques, simétrique; au milieu est un bouclier orné de la tête d'Apollon, & servant de trappe pour descendre le lustre; il est entouré des douze fignes du zodiaque, pratiqués sous les lunettes des petites loges, & séparés par douze côtes qui montent à plomb de chaque pilier, & forment autant de rayons du cercle; ces côtes entourent des panneaux décorés d'enfans en arabesques, qui portent sur leurs têtes des corbeilles de fleurs & de fruits analogues aux faisons; ils sont dirigés vers le centre comme pour rendre hommage à la divinité qui y préside. Il résulte plusieurs avantages de ces sortes de plafonds; 1º. de pouvoir être aisément réparés lorsqu'ils commenceront à se noircir par la fumée des 1umieres; 2°. d'éviter la dépense considérable d'une grande composition peinte par un artiste célebre, & d'avoir le désagrément de la voir dépérir insensiblement, sans trouver facilement une main assez habile pour la réparer; 3°. n'y at-il pas de l'inviaisemblance à représenter au plafond d'une salle de comédie; un sujet qui n'a aucun rapport avec la scene? N'est ce-pas nuire à l'esset & détruire l'illusion? C'est à quoi les décorateurs modernes n'ont pas affez réfléchi jusqu'ici. 4° Peut-on jamais s'accoutumer à l'idée absurde de faire descendre un lustre du centre des sujets qu'on représente ordinairement sur ces plafonds?

THEATRALE (DÉCLAMATION.) La déclamation naturelle donna naissance à la Musique, la Musique à la Poésie; la Musique & la Poésie à leur tour sirent un art de la déclamation.

Les accens de la joie, de l'amour, & de la douleur sont les premiers traits que la Musique s'est proposé de peindre. L'oreille lui a demandé l'harmonie, la mefure & le mouvement; la Musique a obéi à l'oreille; d'où la mélopée. Pour don-

vérité, on a voulu articuler les sons donnés par la nature, c'est-à-dire, parler en chantant; mais la Musique avoit une mesure & un mouvement reglés; elle a donc exigé des mots adaptés aux mêmes nombres; d'où l'art des vers. Les nombres donnés par la Musique & observés par la Poésie, invitoient la voix à les marquer; d'où l'art rythmique: le geste a suivi naturellement l'expression & le mouvement de la voix, d'où l'art hypocritique ou l'action théatrale, que les Grecs appeloient orchesis, les Latins saltatio, & que nous avons pris pour la Danse.

C'est là qu'en étoit la déclamation. lorsqu'Eschyle fit passer la tragédie du chariot de Thespis sur les théâtres d'Athenes. La tragédie, dans sa naissance, n'étoit qu'une espece de chœur, où l'on chantoit des dithyrambes à la louange de Bacchus; & par conséquent la déclamation tragique fut dabord un chant mufical. Pour délasser le chœur, on introduisit sur la scene un personnage qui parloit dans les repos. Eschyle lui donna des interlocuteurs; le dialogue devint la piece, & te chœur forma l'intermede. Quelle fut dès-lors la déclamatian théatrale? Les savans sont divisés sur ce point de littérature.

Ils conviennent tous que la Musique étoit employée dans la tragédie : mais l'employoit-on seulement dans les chœurs, l'émployoit-on même dans le dialogue? M. Dacier ne fait pas difficulté de dire; c'étoit un assaisonnement de l'intermede & non de toute la piece; cela leur auroit paru monstrueux. M. l'abbé Dubes convient que la déclamation tragique n'étoit point un chant, attendu qu'elle étoit réduite aux moindres intervalles de la voix : mais il prétend que le dialogue lui-même avoit cela de commun avec les chœurs, qu'il étoit soumis à la mesure & au mouvement, & que la modulation en étoit notée. M. l'abbé Vatri va plus loin: il veut que l'ancienne déclamation fût un chant proprement dit. L'éloignement des temps, l'ignorance où nous sommes sur la prosodie des langues anciennes & l'ambiguité des termes dans les auteurs qui en ont écrit, ont fait naître parmi nos savans ner à la Musique plus d'expression & de cette dispute dissicile à terminer, mais

heureusement

heureusement plus curieuse qu'intéressante. En effet, que l'immensité des théâtres chez les Grecs & les Romains ait borné leur déclamation théatrale aux grands intervalles de la voix, ou qu'ils aient eu l'art d'y rendre sensibles dans le lointain les moindres inflexions de l'organe & les nuances les plus délicates de la prononciation; que dans la premiere supposition ils aient affervi leur déclamation aux regles du chant, ou que dans la seconde ils aient conservé au théâtre l'expression libre & naturelle de la parole; les temps, les lieux, les hommes, les langues, tout est changé au point que l'exemple des anciens dans cette partie n'est plus d'aucune

autorité pour nous.

A l'égard de l'action, sur les théâtres de Rome & d'Athenes l'expression du vifage étoit interdite aux comédiens par l'usage des masques; & quel charme de moins dans leur déclamation! Pour concevoir comment un ulage qui nous paroît si choquant dans le genre noble & pathétique a pu jamais s'établir chez les anciens, il faut supposer qu'à la faveur de l'étendue de leurs théâtres, la dissonance monstrueuse de ces traits fixes & inanimés avec une action vive & une succession rapide de sentimens souvent opposés, échappoit aux yeux des spectateurs. On ne peut pas dire la même chose du défaut de proportion qui résultoit de l'exhaussement du cothurne, car le lointain, qui rapproche les extrémités, ne rend que plus frappante la difformité de l'ensemble. Il falloit donc que l'acteur fût enfermé dans une espece de statue colossale, qu'il faisoit mouvoir comme par ressorts; & dans cette suppofition comment concevoir une action libre & naturelle? Cependant il est à présumer que les anciens avoient porté le geste au plus haut degré d'expression, puisque les Romains trouverent à se consoler de la perte d'Esopus & de Roscius dans le jeu muet de leurs pantomimes: il faut même avouer que la déclamation muette a ses avantages, comme nous aurons lieu de l'expliquer dans la suite de cet article; mais elle n'a que des momens & dans une action suivie il n'est point d'expreskon qui supplée à la parole.

Tome XXXIII.

Nous ne savons pas, dira-t-on, ce que faisoient ces pantomimes: cela peut être; mais nous favons ce qu'ils ne faisoient pas; nous sommes très-surs, par exemple, que dans le défi de Pilade & d'Hilas, l'acteur qui triompha dans le rôle d'Agamemnon, quelque talent qu'on lui suppose, étoit bien loin de l'expression naturelle de ces trois vers de Racine:

> Heureux qui satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis at-Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché!

Ainsi loin de justifier l'espece de fureur qui se répandit dans Rome du temps A'Auguste pour le spectacle des pantomimes, nous la regardons comme une de ces manies bifarres qui naissent communément de la satiété des bonnes choses: maladies contagieuses qui alterent les esprits, corrompent le goût, & anéantiffent les yrais talens. (Voyez l'article suivant sur la déclamation des anciens, où l'on traite du partage de l'action théatrale, & de la possibilité de noter la déclamation; deux points très-difficiles à discuter, & qui demandoient tous les talens de la personne qui s'en est chargée.)

On entend dire fouvent qu'il n'y a guere dans les arts que des beautés de convention; c'est le moyen de tout confondre; mais dans les arts d'imitation, la premiere regle est de ressembler; & cette convention est absurde & barbare, qui tend à corrompre ou à mutiler dans la Peinture les beautés de l'original.

Telle étoit la déclamation chez les Romains, lorsque la ruine de l'empire entraîna celle des théatres; mais après que la barbarie eut extirpé toute espece d'habitude, & que la nature se fut reposée dans une longue stérilité, rajeunie par son repos elle reparut telle qu'elle avoit été avant l'altération de ses principes. C'est ici qu'il faut prendre dans son origine la différence de notre déclamation avec celle des anciens.

Lors de la renaissance des lettres en Hh

Europe, la Musique y étoit peu connue; naire ofa tout-à-coup l'y ramener: ce sut le rythme n'avoit pas même de nom dans Baron l'éleve de Moliere, & l'instituteur les langues modernes; les vers ne différoient de la prose que par la quantité numérique des syllabes divisées également, & par cette consonnance des finales que nous avons appelée rime, invention gothique, reste du goût des acrostiches, que la plupart de nos voisins ont eu raison de mépriser. Mais heureusement pour la poésie dramatique, la rime qui rend nos vers si monotones, ne sit qu'en marquer les divisions, sans leur donner ni cadence ni metre; ainfi la nature fit parmi nous ce que l'art d'Eschyle s'étoit efforcé de faire chez les Athéniens, en donnant à la Tragédie un vers aussi approchant qu'il étoit possible de la prosodie libre & variée du langage familier. Les oreilles n'étoient point accoutumées au charme de l'harme nie; & l'on n'exigea du poëte ni des flûtes pour soutenir la déclamation, ni des chœurs pour servir d'intermedes. Nos salles de spectacle avoient peu d'étendue. On n'eut donc besoin ni de masques pour groffir les traits & la voix, ni du cothurne exhaussé pour suppléer aux gradations du lointain. Les acteurs parurent sur la feene dans leurs proportions naturelles; déclamoient, & faute d'art ils nous indiquerent cette vérité qui en est le comble.

Nous disons qu'ils nous l'indiquerent, car ils en étoient eux-mêmes bien éloignés; plus leur déclamation étoit simple, de l'assemblage de ces qualités que résulte l'imitation parfaite de la belle nature. Mais ce milieu est difficile à saisir, & pour eviter la bassesse on se jeta dans l'emphafe. Le merveilleux séduit & entraîne la multitude; on se plut à croire que les héros devoient chanter en parlant; on n'avoit vu jusqu'alors sur la scene qu'un naturel inculte & bas, on applaudit avec transport à un artifice brillant & noble.

Une déclamation applaudie ne pouvoit manquer d'être imitée; & comme les exture, jusqu'à ce qu'un homme extraordi- yeux.

de la belle déclamation. C'est son exemple qui va fonder nos principes; & nous n'avons qu'une réponse à faire aux partisans de la déclamation chantante: Baron parloit en déclamant, ou plutôt en récitant, pour parler le langage de Baron lui-même; car il étoit blesse du seul mot de déclamation. Il imaginoit avec chaleur, il concevoit avec finesse, il se pénétroit de tout. L'enthousiasme de son art montoit les ressorts de son ame au ton des sentimens qu'il avoit à exprimer; il paroissoit, on oublioit l'acteur & le poëte: la beauté majestueuse de son action & de ses traits répandoit l'illusion & l'intérêt. Il parloit, c'etoit Mithridate ou César; ni ton, ni geste, ni mouvement qui ne sût celui de la nature. Quelquefois familier, mais toujours vrai, il pensoit qu'un roi dans son cabinet ne devoit point être ce qu'on appelle un héros de théatre.

La déclamation de Baron causa une surprise mêlée de ravissement ; on reconnut la persection de l'art, la simplicité & la noblesse réunies; un jeu tranquille, sans froideur; un jeu véhément, impétueux avec décence; des nuances infinies, sans leur jeu fut aussi simple que les vers qu'ils que l'esprit s'y laissat appercevoir. Ce prodige fit oublier tout ce qui l'avoit précédé, & fut le digne modele de tout ce qui devoit le suivre.

Bientôt on vit s'élever Beaubourg, dont le jeu moins correct & plus heurté, ne moins elle étoit noble & digne : or c'est laissoit pas d'avoir une vérité fiere & mâle. Suivant l'idée qui nous reste de ces deux acteurs, Baron étoit fait pour les rôles d'Auguste & de Mithridate; Beaubourg pour ceux de Rhadamiste & d'Atrée. Dans la mort de Pompée, Baron jouant César entroit chez Ptolemée, comme dans sa salle d'audience; entouré d'une foule de courtifans qu'il accueilloit d'un mot, d'un coup d'œil, d'un signe de tête. Beaubourg dans la même scene s'avançoit avec la hauteur d'un maître au milieu de ses esclaves, parmi lesquels il cès vont toujours en croissant, l'art ne fit sembloit compter les spectateurs euxque s'éloigner de plus en plus de la na- mêmes, à qui son regard faisoit baisser les

Nous passons sous silence les lamentations mélodieuses de mademoiselle Duclos, pour rappeler le langage simple, touchant & noble de mademoiselle Lecouvreur, supérieure peut-être à Baron lui-même, en ce qu'il n'eut qu'à suivre la nature, & qu'elle eut à la corriger. Sa voix n'étoit point harmonieuse, elle sut la rendre pathétique; sa taille n'avoit rien de majestueux, elle l'ennoblit par les décences; ses yeux s'embellissoient par les larmes, & ses traits par l'expression du sentiment : son ame lui tint lieu de

On vit alors ce que la scene tragique a jamais réuni de plus parfait; les ouvrages de Corneille & de Racine représentés par des acteurs dignes d'eux. En suivant les progrès & les vicissitudes de la déclamation théatrale, nous essayons de donner une idée des talens qu'elle a signalés, convainçus que les principes de l'art ne sont jamais mieux sentis que par l'étude des modeles. Corneille & Racine nous restent, Baron & la Lecouvreur ne sont plus; leurs leçons étoient écrites, si on peut parler ainsi, dans le vague de l'air, leur exemple s'est évanoui avec eux.

Nous ne nous arrêterons point à la déclamation comique; personne n'ignore qu'elle ne doive être la peinture fidele du ton & de l'extérieur des personnages dont la Comédie imite les mœurs. Tout le talent consiste dans le naturel; & tout l'exercice, dans l'usage du monde : or le naturel ne peut s'enseigner, & les mœurs de la société ne s'étudient point dans les livres; cependant nous placerons ici une réflexion qui nous a échappé en parlant de la Tragédie, & qui est commune aux deux genres. C'est que par la même raison qu'un tableau destiné à être vu de loin, doit être peint à grandes touches, le ton du théatre doit être plus haut, le langage plus foutenu, la prononciation plus marquée que dans la fociété, où l'on se communique de plus près, mais toujours dans les proportions de la perspective, c'est-à-dire de maniere que l'expression de la voix soit réduite au degré de la nature, lorsqu'elle parvient à bligé de céder au goût des Athéniens pour

& l'autre genre la seule exagération qui foit permise; tout ce qui l'excede est vicieux.

On ne peut voir ce que la déclamation a été; sans pressentir ce qu'elle doit être. Le but de tous les arts est d'intéresser par l'illusion; dans la Tragédie l'intention du poëte est de la produire; l'attente du spectateur est de l'éprouver; l'emploi du comédien est de remplir l'intention du poëte & l'attente du spectateur. Or le seul moyen de produire & d'entretenir l'illusion, c'est de ressembler à ce qu'on imite. Quelle est donc la réslexion que doit faire le comédien en entrant sur la scene? la même qu'a dû faire le poëte en prenant la plume. Qui va parler ? quel est son rang? quelle est sa situation? quel est son caractere? comment s'exprimeroit-il s'il paroissoit lui-même? Achille & Agamennon se braveroient-ils en cadence? On peut nous opposer qu'ils ne se braveroient pas en vers, & nous l'avouerons sans peine.

Cependant, nous dira-t-on, les Grecs ont cru devoir embellir la Tragédie par le nombre & l'harmonie des vers. Pourquoi, si l'on a donné dans tous les temps au style dramatique une cadence marquée. vouloir la bannir de la déclamation? Ou'il nous soit permis de répondre qu'à la vérité priver le flyle héroïque du nombre & de l'harmonie, ce seroit dépouiller la nature de ses graces les plus touchantes; mais que pour l'embellir il faut prendre ses ornemens en elle-même, la peindre, sinon comme elle a coutume d'être, du moins comme elle est quelquesois. Or il n'est aucune espece de nombre que la nature n'emploie librement dans le style, mais il n'en est aucun dont elle garde servilement la périodique uniformité. Il y a parmi ces nombres un choix à faire & des rapports à observer; mais de tous ces rapports, les plus flateurs cessent de l'être sans le charme de la variété. Nous présérons donc pour la poësse dramatique, une prosenombreuse aux vers. Oui sans doute: & le premier qui a introduit des interlocuteurs fur la scene tragique, Eschyle luimême, pensoit comme nous; puisqu'ol'oreille des spectateurs. Voilà dans l'un les vers, il n'a employé que le plus simple

Hh 2

& le moins cadencé de tous, afin de fe rapprocher autant qu'il lui étoit possible de cette prose naturelle dont il s'éloignoit à regret. Voudrions-nous pour cela bannir aujourd'hui les vers du dialogue? non, puisque l'habitude nous ayant rendus insensibles à ce désaut de vraisemblance, on peut joindre le plaisir de voir une pensée, un sentiment ou une image artistement enchassée dans les bornes d'un vers, à l'avantage de donner pour aide à la mémoire un point fixe dans la rime, & dans la mesure un espace déterminé.

Remontons au principe de l'illusion. Le héros disparoît de la scene, dès qu'on y apperçoit le comédien ou le poëte; cependant comme le poëte fait penser & dire au personnage qu'il emploie, non ce qu'il & dire, c'est à l'acteur à l'exprimer comme -le personnage eût dû le rendre. Cest-là le choix de la belle nature, & le point important & difficile de l'art de la déclamation. La noblesse & la dignité sont les décences du théatre héroïque : leurs extrêmes sont l'emphase & la familiarité; écueils communs à la déclamation & au style, & entre lesquels marchent également le poëte & le comédien. Le guide qu'ils doivent prendre dans ce détroit de l'art, c'est une idée juste de la belle nature. Reste à savoir dans quelles fources le comédien doit la puiser.

La premiere est l'éducation. Baron avoit coutume de dire qu'un comédien devroit avoir été nourri sur les genoux des reines; expression peu mesurée, mais bien sentie.

La séconde seroit le jeu d'un acteur consommé; mais ces modeles sont rares, & l'on néglige trop la tradition, qui seule pourroit les perpetuer. On fait, par exemple, avec quelle finesse d'intelligence & de sentiment Baron dans le début de Mithridate avec ses deux fils, marquoit son amour pour Xipharès & sa haine contré Pharnace. On fait que dans ces vers:

> Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire ,

> Votre devoir ici n'a point dû vous conduire,

THE Ni vous faire quitter en de si grands besoins, Vous le Pont, vous Colchos, confiés à vos soins.

il disoit à Pharnace, vous le Font, avec la hauteur d'un maître & la froide sévérité d'un juge; & à Xipharès, vous Colchos, avec l'expression d'un reproche sensible & d'une surprise mêlée d'estime, telle qu'un pere tendre la témoigne à un fils dont la vertu n'a pas rempli son attente. On sait que dans ce vers de Pyrrhus à Andromaque,

> Madame, en l'embrassant, songez à le sauver,

à dit & pense, mais ce qu'il a dû penser le même acteur employoit au lieu de la menace, l'expression pathétique de l'intérêt & de la pitié; & qu'au geste touchant dont il accompagnoit ces mots, en l'embrafsant, il sembloit tenir Astyanax entre ses mains, & le présenter à sa mere. On sait que dans ce vers de Sévere à Felix,

> Servez bien votre Dieu, servez votre monarque,

il permettoit l'un & ordonnoit l'autre avec les gradations convenables au caractere d'un favori de Décie, qui n'étoit pas intolérant. Ces exemples, & une infinité d'autres qui nous ont été transmis par des amateurs éclairés de la belle déclamation, devroient être sans cesse présens à ceux qui courent la même carriere; mais la plupart négligent de s'en instruire, avec autant de confiance que s'ils étoient par eux+ mêmes en état d'y suppléer.

La troisieme (mais celle-ci regarde l'action, dont nous parlerons dans la fuite). c'est l'étude des monumens de l'antiquité. Celui qui se distingue le plus aujourd'hui dans la partie de l'action théatrale, & qui soutient le mieux par sa figure l'illufion du merveilleux sur notre scene lyrique, M. Chassé doit la fierté de ses attitudes, la noblesse de son geste, & la belle entente de ses vêtemens, aux chefsd'œuvre de Sculpture & de Peinture qu'il

a savamment observés.

La quatrieme ensin, la plus séconde & la plus négligée, c'est l'étude des originaux, & l'on n'en voit guere que dans les livres. Le monde est l'école d'un comédien; théâtre immense où toutes les passions, tous les états, tous les caracteres sont en jeu. Mais comme la plupart de ces modeles manquent de noblesse & de correction, l'imitateur peut s'y méprendre, s'il n'est d'ailleurs éclairé dans son choix. Il ne suffit donc pas qu'il peigne d'après nature, il faut encore que l'étude approsondie des belles proportions & des grands principes du dessin l'ait mis en état de la corriger.

L'étude de l'histoire & des ouvrages d'imagination, est pour lui ce qu'elle est pour le peintre & pour le sculpteur. Depuis que je lis Homere, dit un artiste célebre de nos jours (M. Bouchardon), les hommes me paroissent hauts de vingt

piés.

Les livres ne présentent point de modele aux yeux, mais ils en offrent à l'esprit: ils donnent le ton à l'imagination & au sentiment; l'imagination & le sentiment le donnent aux organes. L'actrice qui liroit dans Virgile,

Illa graves oculos conata attollere, rursus

Ter sese attollens, cubitoque innixa le-

Ter revoluta toro est, oculisque errantitibus alto

Quasivit calo lucem, ingemuitque reperta.

L'actrice qui liroit cette peinture sublime, apprendroit à mourir sur le théatre. Dans la Pharsale, Afranius lieutenant de Pompée voyant son armée périr par la soif, demande à parler à César; il paroît devant lui, mais comment?

Servata precanti

Majestas, non fracta malis; interque priorem

Fortunam, casusque novos gerit omnia victi,

Sed ducis, & veniam securo pectore poscit.

Quelle image, & quelle leçon pour

un acteur intelligent!

On a vu des exemples d'une belle déclamation sans étude, & même, dit-on, sans esprit; oui sans doute, si l'on entend par esprit la vivacité d'une conception légere qui se repose sur les riens, & qui voltige sur les choses. Cette sorte d'esprit n'est pas plus nécessaire pour jouer le rôle d'Ariane, qu'il ne l'a été pour composer les fables de la Fontaine & les tragédies de Corneille.

Il n'en est pas de même du bon esprit; c'est par lui seul que le talent d'un acteur s'étend & se plie à différens caracteres. Celui qui n'a que du sentiment, ne joue bien que son propre rôle; celui qui joint à l'ame l'intelligence, l'imagination & l'étude, s'affecte & se pénetre de tous les caracteres qu'il doit imiter; jamais le même, & toujours ressemblant: ainsi l'ame, l'imagination, l'intelligence & l'étude, doivent concourir à former un excellent comédien. C'est par le défaut de cet accord, que l'un s'emporte où il devroit se posséder; que l'autre raisonne où il devroit sentir: plus de nuances, plus de vérité, plus d'illusion, & par conséquent plus d'intérêt.

Il est d'autres causes d'une déclamation désectueuse; il en est de la part de l'acteur, de la part du poëte, de la part du

public lui-même.

L'acteur à qui la nature a refusé les avantages de la figure & de l'organe, veut y suppléer à force d'art; mais quels font les moyens qu'il emploie? Les traits de son visage manquent de noblesse, il les charge d'une expression convulsive; fa voix est sourde ou foible, il la force pour éclater: ses positions naturelles n'ont rien de grand ; il se met à la torture, & semble par une gesticulation outrée vouloir se couvrir de ses bras. Nous dirons à cet acteur, quelques applaudissemens qu'il arrache au peuple: Vous voulez corriger la nature, & vous la rendez monstrueuse; vous sentez vivement, parlez de même, & ne forcez rien : que votre visage soit muet; on sera moins blessé de son silence que de ses contorsions : les yeux pourront vous censurer; mais les cœurs vous applaudiront, & vous arracherez des larmes | voulez qu'Hercule soit mattre de lui dans

à vos critiques.

A l'égard de la voix, il en faut moins qu'on ne pense pour être entendu dans nos salles de spectacles, & il est peu de situations au théâtre où l'on soit obligé d'éclater; dans les plus violentes même, qui ne sent l'avantage qu'a sur les cris & les éclats, l'expression d'une voix entrecoupée par les sanglots, ou étoussée par la paffion? On raconte d'une actrice célebre qu'un jour sa voix s'éteignit dans la déclaration de Phedre : elle eut l'art d'en profiter; on n'entendit plus que les accens d'une ame épuisée de sentiment. On prit cet accident pour effort de la passion, comme en esset il pouvoit l'être, & jamais cette scene admirable n'a fait sur les spectateurs une si violente impression. Mais dans cette actrice tout ce que la beauté a de plus touchant suppléoit à la foiblesse de l'organe. Le jeu retenu demande une vive expression dans les yeux & dans les traits, & nous ne balançons point à bannir du théâtre celui à qui la mature a refusé tous ces secours à la fois. Une voix ingrate, des yeux muets & des traits inanimés, ne laissent aucun espoir au talent intérieur de se manifester audehors

Quelles ressources au contraire n'a point sur la scene tragique celui qui joint une voix flexible, fonore, & touchante, à une figure expressive & majestueuse? & qu'il connoît peu ses intérêts, lorsqu'il emploie un art mal-entendu à profaner en lui la noble simplicité de la nature?

Qu'on ne consonde pas ici une déclamation simple avec une déclamation froide, elle n'est souvent froide que pour n'être pas simple, & plus elle est simple, plus elle est susceptible de chaleur; elle ne fait point fonner les mots, mais elle fait sentir les choses; elle n'analyse point la passion, mais elle la peint dans toute sa

force.

Quand les passions sont à leur comble, le jeu le plus fort est le plus vrai : c'est-là qu'il est beau de ne plus se posséder, ni se connoître. Mais les décences? les décences exigent que l'emportement soit noble, & n'em-

ses futeurs! n'entendez-vous pas qu'il ordonne à son fils d'aller assassiner sa mere? Quelle modération attendez-vous d'Orosmane? Il est prince, dites-vous; il est bien autre chose, il est amant & il tue Zaïre. Hecube, Clitemnestre, Mérope, Déjanire, sont filles & femmes de héros: oui, mais elles sont meres, & l'on veut égorger leurs enfans. Applaudissez à l'actrice (mademoiselle Duménil) qui oublie fon rang, qui vous oublie, & qui s'oublie elle-même dans ces situations effroyables, & laissez dire aux ames de glace qu'elle devroit se posséder. Ovide a dit que l'amour se rencontroit rarement avec la majesté. Il en est ainsi de toutes les grandes passions; mais comme elles doivent avoir dans le style leurs gradations & leurs nuances, l'acteur doit les observer à l'exemple du poëte; c'est au style à suivre la marche du sentiment; c'est à la déclamation à suivre la marche du style, majestueuse & calme, violente & impétueuse comme lui.

THE

Une vaine délicatesse nous porte à rire de ce qui fait frémir nos voisins, & de ce qui pénétroit les Athéniens de terreur ou de pitié: c'est que la vigueur de l'ame & la chaleur de l'imagination ne sont pas au même degré dans le caractere de tous les peuples. Il n'en est pas moins vrai qu'en nous la réflexion du moins suppléeroit au sentiment, & qu'on s'habitueroit ici comme ailleurs à la plus vive expression de la nature, si le goût méprisable des parodies n'y disposoit l'esprit à chercher le ridicule à côté du sublime : de-là cette crainte malheureuse qui abat & refroidit le talent de nos acteurs. Voyez PA-

Il est dans le public une autre espece d'hommes qu'affecte machinalement l'excès d'une déclamation outrée. C'est en faveur de ceux-ci que les Poëtes eux-mêmes excitent souvent les comédiens à charger le geste & à forcer l'expression, sur-tout dans les morceaux froids & foibles, dans lesquels au défaut des choses ils veulent qu'on enfle les mots. C'est une observation dont les acteurs peuvent propêchent pas qu'il ne soit excessif. Vous stiter pour éviter le piege où les poëtes les attirent. On peut diviser en trois classes e qu'on appelle les beaux vers : dans les uns la beauté dominante est dans l'expression : dans les autres elle est dans la pensée : on conçoit que de ces deux beautés réunies se forme l'espece de vers la plus parfaite & la plus rare. La beauté du fond ne demande pour être sentie que le naturel de la prononciation; la forme pour éclater & se soutenir par elle-même, a besoin d'une déclamation mélodieuse & sonnante. Le poëte dont les vers réuniront ces deux beautés, n'exigera point de l'acteur le fard d'un débit pompeux; il appréhende au contraire que l'art ne défigure ce naturel qui lui a tant coûté: mais celui qui sentira dans ses vers la foiblesse de la pensée ou de l'expression, ou de l'une & de l'autre, ne manquera pas d'exciter le comédien à les déguiser par le prestige de la déclamation: le comédien pour être applaudi se prêtera aisément à l'artifice du poëte; il ne voit pas qu'on fait de lui un charlatan pour en impofer au peuple.

Cependant il est parmi ce même peuple d'excellens juges dans l'expression du sentiment. Un grand prince souhaitoit à Corneille un parterre composé de ministres, Corneille en demandoit un composé de marchands de la rue saint Denis. Il entendoit par-là des esprits droits & des ames sensibles, sans préjugés, sans prétention. C'est d'un spectateur de cette classe, que dans une de nos provinces méridionales, l'actrice (mademoiselle Clairon) qui joue le rôle d'Ariane avec tant d'ame & de vérité, reçut un jour cet applaudissement si sincere & si juste. Dans la scene où Ariane cherche avec sa confidente quelle peut être sa rivale, à ce vers Est-ce Mégiste, Eglé, qui le rend insidele, Pactrice vit un homme qui les yeux en larmes se penchoit vers elle, & lui crioit d'une voix étoussée: c'est Phedre, c'est Phedre. C'est bien-là le cri de la nature qui applaudit à la perfection de l'art.

de liaison dans le style, de quances dans les sentimens, peut entraîner insensiblement un acteur hors de la déclamation naturelle. C'est une réslexion que nous avons saite, en voyant que les tragédies

de Corneille étoient constamment celles que l'on déclamoit avec le plus de simplicité. Rien n'est plus difficile que d'être naturel dans un rôle qui ne l'est pas.

Comme le geste suit la parole, ce que nous avons dit de l'une peut s'appliquer à l'autre : la violence de la passion exige beaucoup de gestes, & comporte même les plus expressis. Si l'on demande comment ces derniers sont susceptibles de noblesse, qu'on jette les yeux sur les forces du Guide, sur le Pætus antique, sur le Ldocoon, &c. Les grands peintres ne feront pas cette difficulté. Les regles défendent, disoit Baron, de lever les bras au-dessus de la tête; mais si la passion les y porte, ils feront bien: la passion en sait plus que les regles. Il est des tableaux dont l'imagination est émue, & dont les yeux seroient blessés: mais le vice est dans le choix de l'objet, non dans la force de l'expression. Tout ce qui seroit beau en peinture, doit être beau fur le théâtre. Et que ne peut-on y exprimer le désespoir de la sœur de Didon, tel qu'il est peint dans l'Eneide! Encore une fois, de combien de plaisirs ne nous prive point une vaine délicatesse? Les Athéniens plus sensibles & aussi polis que nous, voyoient sans dégoût Philoctete pansant sa blessure, & Pilade effuyant l'écume des levres de son ami étendu sur le sable.

L'abattement de la douleur permet peu de gestes; la réflexion profonde n'en veut aucun: le sentiment demande une action simple comme lui : l'indignation, le mépris, la fierté, la menace, la fureur concentrée, n'ont besoin que de l'expression des yeux & du visage; un regard, un mouvement de tête, voilà leur action naturelle; le geste ne seroit que l'assoiblir. Que ceux qui reprochent à un acteur de négliger le geste dans les rôles pathétiques de pere, ou dans les rôles majestueux de rois, apprennent que la dignité n'a point ce qu'ils appellent des bras. Auguile tendou funplement la main à Cinna, en lui disant: soyons ami. Et dans cette réponse:

Connoissez-vous César pour lui parler ainsi?

gard fur Ptolemee.

Ceux-là sur-tout ont besoin de peu de gestes, dont les yeux & les traits sont susceptibles d'une expression vive & touchante. L'expression des yeux & du vifage est l'ame, de la déclamation; c'est-là que les passions vont se peindre en caracteres de feu; c'est de-là que partent ces traits, qui nous pénetrent lorsque nous entendons dans lphigénie, vous y serez ma fille: dans Andromaque. je ne t'ai point aime cruel, qu'ai-je donc fait? dans Atrée, reconnois-tu ce sang? &c. Mais ce n'est ni dans les yeux seulement, ni seulement dans les traits, que le sentiment doit se peindre; son expression résulte de leur harmonie, & les fils qui les font mouvoir aboutissent au siege de l'ame. Lorsque Alvarès vient annoncer à Zamore & à Alzire l'arrêt qui les a condamnés, cet arrêt funeste est écrit sur le front de ce vieillard, dans ses regards abattus, dans ses pas chancelans; on frémit avant de l'entendre. Lorsque Ariane lit le billet de Thesée, les caracteres de la main du perfide se répetent comme dans un miroir sur le visage palissant de son amante, dans ses yeux fixes & remplis de larmes, dans le tremblement de sa main. Les anciens n'avoient pas l'idée de ce degré d'expression; & tel est parmi nous l'avantage des salles peu vastes, & du visage découvert. Le jeu mixte & le jeu muet devoient être encore plus incompatibles avec les masques; mais il faut avouer aussi que la plupart de nos acteurs ont trop négligé cette partie, l'une des plus essentielles de la déclamation.

Nous appelons jeu mixte ou composé, l'expression d'un sentiment modifié par les circonstances, ou de plusieurs sentimens réunis. Dans le premier sens, tout jeu de théâtre est un jeu mixte: car dans l'expression du sentiment doivent se fondre à chaque trait les nuances du caractere & de la situation du personnage; ainsi la férocité de Rhadamiste doit se peindre même dans l'expression de son amour; ainfi Pyrrhus doit mêler le ton du

THE César doit à peine laisser tomber un re- tendues, & qu'il répète en frémisfant.

> C'est Hector Voilà fes yeux, sa bouche, & dejà son audace; C'est lui-même; c'est toi cher époux que j'embrasse.

Rien de plus varié dans ses détails que le monologue de Camille au 4e acte des Horaces: mais sa douleur est un sentiment continu qui doit être comme le fond de ce tableau. Et c'est-là que triomphe l'actrice, qui joue ce rôle avec autant de vérité que de noblesse, d'intelligence que de chaleur. Le comédien a donc toujours au moins trois expressions à réunir, celle du sentiment, celle du caractere, & celle de la situation: regle peu connue, & encore moins observée.

Lorsque deux ou plusieurs sentimens agitent une ame, ils doivent se peindre en même temps dans les traits & dans la voix, même à-travers les efforts qu'on fait pour les dissimuler. Orosinane jaloux veut s'expliquer avec Zaire; il défire & craint l'aveu qu'il exige; le secret qu'il cherche l'épouvante, & il brûle de le découvrir s il éprouve de bonne-foi tous ces mouvemens confus, il doit les exprimer de même. La crainte, la fierté, la pudeur, le dépit, retiennent quelquefois la passion: mais sans la cacher, tout doit trahir un cœur sensible. Et quel art ne demandent point ces demi-teintes, ces nuances d'un sentiment répandues sur l'expression d'un sentiment contraire, sur-tout dans les scenes de diffimulation où le poëte a supposé que ces nuances ne seroient apperçues que des spectateurs, & qu'elles échapperoient à la pénétration des personnages intéressés! Telle est la dissimulation d'Atalide avec Roxane, de Cléopatre avec Antiochus, de Néron avec Agrippine. Plus les personnages sont difficiles à séduire par leur caractere & leur situation. plus la dissimulation doit être profonde, plus par conséquent la nuance de fausseté est difficile à ménager. Dans ce vers de dépit & de la rage à l'expression tendre | Cléopâtre, c'en est fait, je me rends, & ma de ces paroles d'Andromaque qu'il a en- colere expire; dans ce vers de Néron, avec Britannicus.

Britannicus je me reconcilie, l'expression dialogue. Voyez DIALOGUE. Combien de ne doit pas être celle de la vérité, car le mensonge ne sauroit y atteindre : mais combien n'en doit-elle pas approcher? En même temps que le spectateur s'apperçoit que Cléopatre & Néron dissimulent, il doit trouver vraisemblable qu'Antiochus & Agrippine ne s'en apperçoivent pas, & ce milieu à saisir est peut-être le dernier effort de l'art de la déclamation. Laisser voir la feinte au spectateur, c'est à quoi tout comédien peut réuffir; ne la laisser voir qu'au spectateur, c'est ce que les plus consommés n'ont pas toujours le talent de faire.

De tout ce que nous venons de dire, il est aisé de se former une juste idée du jeu muet. Il n'est point de scene, soit tragique, foit comique, où cette espece d'action ne doive entrer dans les filences. Tout perfonnage introduit dans une foene doit y être intéressé, tout ce qui l'intéresse doit l'émouvoir, tout ce qui l'émeut doit se peindre dans ses traits & dans ses gestes : c'est le principe du jeu muet; & il n'est personne qui ne soit choqué de la négligence de ces acteurs, qu'on voit infensibles & sourds dès qu'ils cessent de parler, parcourir le spectacle d'un œil indifférent & distrait, en attendant que leur tour vienne de reprendre la parole.

En évitant cet excès de froideur dans les filences du dialogue, on peut tomber dans l'excès opposé. Il est un degré où les passions sont muettes, ingentes stupent: dans tout autre cas, il n'est pas naturel d'écouter en silence un discours dont on est violemment ému, à moins que la crainte, le respect, ou telle autre cause ne nous retienne. Le jeu muet doit donc être une expression contrainte & un mouvement reprimé. Le personnage qui s'abandonneroit à l'action devroit, par la même raison, se hâter de prendre la parole : ainfi quand la disposition du dialogue l'oblige à se taire, on doit entrevoir dans expression muette & retenue de ses sentimens, la raison qui lui ferme la bouche.

Une circonstance plus critique est celle où le poëte sait taire l'acteur à contretemps. On ne sait que trop combien l'am-

fois un personnage qui interromproit son interlocuteur, s'il suivoit le mouvement de la passion, se voit-il condamné à laisser achever une tirade brillante? Quel est pour lors le parti que doit prendre l'acteur que le poëte tient à la gêne? S'il exprime par son jeu la violence qu'on lui fait, il rend plus sensible encore ce désaut du dialogue, & son impatience se communique au spectateur; s'il dissimule cette impatience, il joue saux en se possédant où il devroit s'emporter. Quoiqu'il arrive, il n'y a point à balancer : il faut que l'acteur foit vrai, même au péril du poëte.

Dans une circonstance pareille, l'actrice qui joue Pénélope (mademoiselle Clairon) a eu l'art de faire d'un défaut de vraisemblance infoutenable à la lecture, un tableau théatral de la plus grande beauté. Uliffe parle à Pérélope fous le nom d'un étranger. Le poëte, pour filer la reconnoissance, a obligé l'actrice à ne pas lever les yeux fur son interlocuteur: mais à mesure qu'elle entend cette voix, les gradations de la surprise, de l'espérance, & de la joie, se peignent sur son visage avec tant de vivacité & de naturel. le saisssement qui la rend immobile tient le spectateur lui-même dans une telle suspension, que la contrainte de l'art devient l'expression de la nature. Mais les auteurs ne doivent pas compter sur ces coups de force, & le plus sûr est de ne pas mettre les acteurs dans le cas de jouer faux.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot des répos de la déclamation, partie bien importante & bien négligée. Nous avons dit plus haut que la déclamation muette avoit ses avantages sur la parole: en effet, la nature a des situations & des mouvemens que toute l'énergie des langues ne feroit qu'affoiblir, dans lesquels la parole retarde l'action, & rend l'expression trainante & lache Les peintres dans ces fituations devroient servir de modele aux poëtes & aux comédiens. L'Agamemnon de Timante, le saint Bruno en oraison de le Sueur, le Lazare du Rembran, la descente de croix du Carrache, font des morceaux sublimes dans ce genre. Ces grands maibition des beaux vers a nui à la vérité du litres ont laisse imaginer & sentir au socc-

tateur ce qu'ils n'auroient pu qu'énerver, s'ils avoient tenté de le rendre. Homere & séquent plus grands que nous dans cette Virgile avoient donné l'exemple aux peintres. Ajax rencontre Ulisse aux ensers, Didon y rencontre Enéc. Ajax & Didon n'expriment leur indignation que par le filence: il est vrai que l'indignation est une passion taciturne, mais elles ont toutes des momens où le filence est leur expression la plus énergique & la plus vraie.

Les acteurs ne manquent pas de se plaindre, que les Poëtes ne donnent point lieu à ces filences éloquens, qu'ils veulent tout dire, & ne laissent rien à l'action. Les Poëtes gémissent de leur côté de ne pouvoir se reposer sur l'intelligence & le talent de leurs acteurs pour l'expression des réticences. Et en général les uns & les autres ont raison; mais l'acteur qui sent vivement, trouve encore dans l'expression du poëte asiez de vides à remplir.

Baron, dans le rôle d'Ulisse, étoit quatre minutes à parcourir en filence tous les changemens qui frappoient sa vue en en-

trant dans son palais.

Phedre apprend que Thesée est vivant. Racine s'est bien gardé d'occuper par des paroles le premier moment de cette situation.

> Mon époux est vivant, Œnone, c'est J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui

l'outrage, Il vit; je ne veux pas en savoir davan-

C'est au silence à peindre l'horreur dont elle est saisse à cette nouvelle, & le reste de la scene n'en est que le dévelop-

pement.

Phedre apprend de la bouche de Thesée, qu'Hippolyte aime Aricie. Qu'il nous foit permis de le dire : fi le poëte avoit pu compter sur le jeu muet de l'actrice, il auroit retranché ce monologue : Il fort: quelle nouvelle a frappé mon oreille, &c. & n'auroit fait dire à Phedre que ce vers, après un long filence.

> Et je me chargerois du soin de le défendre.

Nos voisins sont plus hardis, & par conpartie. On voit (sur le théatre de Londres) Barnweld chargé de pesantes chaînes, se rouler avec son ami sur le pave de la prison, étroitement serrés l'un dans les bras de l'autre; leurs larmes, leurs sanglots, leurs embrassemens, sont l'expresfion de leur douleur.

Mais dans cette partie, comme dans toutes les autres, pour encourager & les auteurs & les acteurs à chercher les grands effets, & à risquer ce qui peut les produire, il faut un public sérieux, éclairé, sensible, & qui porte au théatre de Cinna un autre esprit qu'à ceux d'Arlequin & de

La maniere de s'habiller au théatre, contribue plus qu'on ne pense à la vérité & à l'énergie de l'action; Voyez DÉCO-

De l'art de partager l'action théatrale, qu'on prétend avoir été en usage chez les romains. Il seroit difficile de ne pas reconnoître la supériorité de nos ouvrages dramatiques sur ceux même qui nous ont servi de modeles; mais comme on ne donne pas volontiers à ses contemporains des éloges sans restriction, on prétend que les anciens ont eu des arts que nous ignorons, & qui contribuoient beaucoup à la perfection du genre dramatique. Tel étoit, dit-on, l'art de partager l'action théatrale entre deux acteurs, de maniere que l'un faisoit les gestes dans le temps que l'autre récitoit. Tel étoit encore l'art de noter la déclamation.

Fixons l'état de la question, tâchons de l'éclaireir, c'est le moyen de la décider; & commençons par ce qui concerne le partage de l'action.

Sur l'action partagée. L'action comprend la récitation & le geste; mais cette seconde partie est si naturellement liée à la premiere, qu'il seroit difficile de trouver un acteur qui avec de l'intelligence & du sentiment, eût le geste faux. Les auteurs les plus attentifs au succès de leurs ouvrages, s'attachent à donner à leurs acteurs les tons, les inflexions, & ce qu'on appelle l'esprit du rôle. Si l'acteur est encore capable de s'affecter, de se pénétrer de

la situation où il se trouve, c'est-à-dire s'il ques. Titc-Live ajoute que Livius Androa des entrailles, il est alors inutile qu'il s'occupe du geste, qui suivra infailliblement; il seroit même dangereux qu'il y donnat une attention qui pourroit le diftraire & le jeter dans l'affectation. Les acteurs qui gesticulent le moins, sont parmi nous ceux qui ont le geste le plus naturel. Les anciens pouvoient à la vérité avoir plus de vivacité & de variété dans le geste que nous n'en avons, comme on en remarque plus aux Italiens qu'à nous; mais il n'éit pas moins vrai que ce geste vif & marqué leur étant naturel, il n'exigeoit pas de leur part plus d'attention que nous n'en donnons au nôtre. On ne voit donc pas qu'il ait jamais été nécessaire d'en faire un art particulier, & il eût été bisarre de le séparer de la récitation, qui peut seule le guider & le rendre convenable à l'action.

J'avoue que nous sommes souvent si prévenus en faveur de nos usages, si asservis à l'habitude, que nous regardons comme déraisonnables les mœurs & les usages opposés aux nôtres. Mais nous avons un moyen d'éviter l'erreurà cet égard; c'est de diffinguer les ufages purement arbitraires d'avec ceux qui sont fondés sur la nature : or il est constant que la réprésentation dramatique doit en être l'image; ce seroit donc une bisarrerie de séparer dans l'imitation, ce qui est essentiellement uni dans les choses qui nousservent de modele. Si dans quelque circonstance finguliere nous fommes amusés par un spectacle ridicule, notre plaisir naît de la surprise; le froid & le dégoût nous ramement bientôt au vrai, que nous cherchons jusque dans nos plaisirs. Le partage de l'action n'eût donc été qu'un spectacle puérile, du genre de nos marionnettes.

Mais cet usage a-t-il existé? Ceux qui soutiennent cette opinion, se fondent sur un passage de Tite-Live dont j'ai déjà cité le commencement dans un mémoire, & dont je promis alors d'examiner la suite. V. tom XVII. des mem. de l'acad. des B. L.

tition donna naissance au théatre de Rome, des comédiens, & de réserver leur voix & quels furent les progrès des jeux Scéni- | pour le dialogue : inde ad manum cantari

nicus ofa le premier substituer aux satyres une fable dramatique (240 ans avant Jesus-Christ, & 124 depuis l'arrivée des farceurs Etrusques), ab saturis ausus est primus argumento fabulam serere: d'autres éditions portent argumenta fabularum, exprefsions qui ne présentent pas un sens net. Ciceron dit plus simplement & plus clairement, primus fabulam docuit.

Les pieces d'Andronicus étoient des imitations des pieces greques (academ. quest. 1.) non verba, sed vim gracorum expresserunt poëtarum, dit Ciceron. Cet orateur ne faisoit pas beaucoup de cas des pieces d'Andronicus, & il prétend qu'elles ne méritoient pas qu'on les relût (in Brut.) Liviance fabulce non satis dignæ ut iterum legantur. Et Horace, epift. 1. l. II. à Auguste, parle de ceux qui les estimoient plus qu'elles ne méritoient, pour quelques mots heureux qu'on y rencontroit quelquefois. Andronicus avoit fait encore une traduction de l'Odyssée, que Ciceron compare aux statues attribuées à Dédale, dont l'ancienneté faisoit tout le mérite.

paroit cependant qu'Andronicus avoit en autrefois l'eaucoup de réputation, puisqu'il avoit été chargé dans sa vieillesse (l'an 207 avant J. C.) de composer les paroles & la musique d'une hymne que ving-fept jeunes filles chanterent dans une procession solennelle en l'honneur de Junon. Mais il est particuliérement célebre par une nouveauté au théatre, dont il fut l'auteur ou l'occasion.

Tite-Live dit qu'Andronicus qui, suivant l'ulage de ce temps-là , jouoit luimême dans ses pieces, s'étant enroué à torce de répéter un morceau qu'on redemandoit, obtint la permission de faire chanter ces paroles par un jeune comédien, & qu'alors il représenta ce qui se chanta avec un mouvement ou un geste d'autant plus vif, qu'il n'étoit plus occupé du chant : canticum egisse aliquanto magis vigenti motu, quia nihil vocis usus impediebat.

Le point de la difficulté est dans ce que Tite-Live ajoute: De-là, dit-il, Nous avons fait voir comment la supers- vint la coutume de chanter suivant le geste histrionibus captum, diverbiaque tantum ipforum voci relicta.

Comme le mot canticum fignifie quelquefois un monologue, des commentateurs en ont conclu qu'il ne se prenoit que dans cette acception, & que depuis Andronicus la récitation & le geste des monologues se partageoient toujours entre deux acteurs.

Mais le passage de Tite-Live dont on veut s'appuyer ne présente pas un sens bien déterminé, je vis, lorsque je le discutai dans une de nos assemblées, combien il reçut d'interprétations dissérentes de la part de ceux à qui les anciens auteurs sont le plus familiers, & la plupart adopterent celui que je vais proposer.

Le canticum d'Andronicus étant composé de chants & de danses, ou pourroit entendre par les termes canticum egisse, &c. que cet auteur qui d'abord chantoit son cantique, ou, si l'on veut, sa cantate, & qui exécutoit alternativement ou en même temps les intermedes de danses, ayant altéré sa voix, chargea un autre acteur de la partie du chant, pour danser avec plus de liberté & de sorce, & que de-là vint l'usage de partager entre disserens acteurs la partie du chant & celle de la danse.

Cette explication me paroît plus naturelle que le sistème du partage de la récitation & du geste; elle est même consirmée par un passage de Valere Maxime, qui, en parlant de l'avanture d'Andronicus, dit tacitus gesticulationem peregit; or gesticulatio est communément pris pour la danse chez les anciens.

Lucien dit aussi (Dialogue sur la danse):

« Autresois le même acteur chantoit &

» dansoit; mais comme on observa que

» les mouvemens de la danse nuisoient

» à la voix & empêchoient la respiration,

» on jugea plus convenable de partager

» le chapt & la danse. »

Si le jeu muet d'Andronicus étoit une fimple gesticulation plutôt qu'une danse, on en pourroit conclure encore que l'accident qui restreignit Andronicus à ne faire que les gestes, auroit donné l'idée de l'art des pantomimes. Il seroit plus naturel d'adopter cette interprétation, que

de croire qu'on eût, par un bisarrerie froide, conservé une irrégularité que la nécessité seule eût pu faire excuser dans cette circonstance.

Si l'on rapporte communément l'art des pantomimes au fiecle d'Auguste, cela doit s'entendre de sa persection, & non

pas de son origine.

En effet, les danses des anciens étoient presque toujours des tableaux d'une action connue, ou dont le sujet étoit indiqué par des paroles explicatives. Les danses des peuples de l'Orient, décrites dans Pietro della Valle & dans Chardin, sont encore dans ce genre; au lieu que les nôtres ne consistent guere qu'à montrer de la légéreté, ou presenter des attitudes agréables.

Ces Pantomimes avoient un accompagnement de musique d'autant plus nécessaire, qu'un spectacle qui ne frappe que les yeux, ne soutiendroit pas long-temps l'attention. L'habitude où nous sommes d'entendre un dialogue, lorsque nous voyons des hommes agir de concert, fait qu'au lieu du discours que notre oreille attend machinalement, il faut du moins l'occuper par des sons musicaux convenables au sujet. Voyez Pantomime.

Si l'usage dont parle Tite-Live devoit s'entendre du partage de la récitation & du geste, il seroit bien étonnant que Ciceron ni Quintilien n'en eussent pas parlé: il est probable qu'Horace en auroit sait mention.

Donat dit simplement que les mesures des cantiques, ou, si l'on veut, des monologues, ne dépendoient pas des acteurs, mais qu'elles étoient réglées par un habile compositeur: diverbia histriones pronuntiabant; cantica verò temperabantur modis, non à poëtà, sed à perito artis musices factis. Ce passage ne prouveroit autre chose, sinon que les monologues étoient des morceaux de chant; mais il n'a aucua rapport au partage de l'action.

Je ne m'etendrai pas davantage ici sur cet article, qui est susceptible de beau-

coup plus de discussion.

faire que les gestes, auroit donné l'idée ThéATRE ANATOMIQUE, (Architect.) de l'art des pantomimes. Il seroit plus naturel d'adopter cette interprétation, que chirurgie, une salle avec plusieurs sieges en amphitéâtre circulaire, & une table | fieurs villes que nous allons indiquer, en posée sur un pivot, au milieu, pour la l dissection & la démonstration des cadavres: tel est le théâtre anatomique du Jardin-royal des plantes à l'aris.

THÉATRE B'EAU, (Achit. hydraul. Décorat.) c'est une disposition d'une ou ou plusieurs allées d'eau, ornées de rocailles, de figures, &c. pour former divers changemens dans une décoration perspective, & pour y représenter des spectacles: tel est le théâtre d'eau de Verfailles. (D. J.)

THÉATRE, (Marine.) on appelle ainfi sur la Méditerranée un château d'avant.

Voyez CHATEAU.

THÉATRE DE JARDIN, (Décorat. de Jardins.) espece de terrasse élevée, sur laquelle est une décoration perspective d'allées d'arbres, ou de charmille, pour jouer des pastorales. L'amphithéatre qui lui est opposé, a plusieurs degrés de gazon ou de pierre; & l'espace le plus bas entre le théâtre & l'amphitheâtre, tient lieu de parterre.

On met encore au nombre des théâtres de Jardin, les théâtres de fleurs. Ceux-ci confirment dans le mélange des pots avec les caisses, ou dans l'arrangement que l'on fait par fimétrie für des gradins & estrades de pierre, de bois, ou de gazon. Les fleurs propres pour cela sont l'œillet, la tubéreuse, l'amarante, la hyacinthe, l'oreille d'ours, la balsamine, le tricolor & la giroflée. (D. J.)

THÉATRE, (Fabrique de poudre à canon.) on nomme théâtre dans les moulins à poudre, de grands échafauds de bois élevés de terre de quelques piés, sur lesquels, après que la poudre a été grenée, on l'expose au soleil le plus ardent, pour être entiérement séchée, l'humidité étant ce qu'il y a de plus pernicieux à cette sorte de marchandise; ces théatres sont couverts de grandes toiles, ou especes de draps, fur leiquels on etend la poudre. C'est au sortir de-là qu'elle se met en barrils. (D, J)

THEATRE, terme de riviere, pile de bois flotté ou neuf.

THEBÆ, (Géogr. anc.) nom de plu-

les distinguant par des chistres.

1°. Thebæ, ville de la Haute-Egypte, & à la droite du Nil pour la plus grande partie. C'est une très-ancienne ville qui donna son nom à la Thébaïde, & qui le pouvoit disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homere, Iliad. j. v. 381 sont connues de tout le monde, & lui valurent le furnom d'Hécatonpyle. On l'appela pour sa magnificence Diospolis, la ville du Soleil; cependant dans l'itinéraire d'Antonin, elle est simplement nommée Theba. Les Grecs & les Romains ont célebré sa grandeur, quoiqu'ils n'en eussent vu en quelque maniere que les ruines; mais Pomponius Mela, l. l. c. ix. a exagéré sa population plus qu'aucun autre auteur, en nous disant avec emphase qu'elle pouvoit faire fortir dans le besoin dix mille combattans par chacune de ses portes.

Le nom de cette ville de Thebes ne se trouve pas dans le texte de la vulgate; on ignore comment les anciens Hébreux l'appeloient; car il est vraisemblable que le No-Ammon dont il est souvent parlé dans les prophetes Ezéchiel, xxx. 14. Nahum. iij. 8. Jérém. xlvj. 25 est plutôt la ville de Dicipolis dans la Eaffe-Egypte, que la Diospolis magna, ou la Thebæ de la Haute-Egypte. Quoi qu'il en soit, cette superbe ville a eu le même sort que Memphis & qu'Alexandrie, on ne la

connoît plus que par ses ruines.

2°. Thebæ, ville de Grece, dans la Béotie, sur le bord du sleuve Ismenus & dans les terres; ceux du pays la nomment aujourd'hui Thiva ou Thive, & non pas Stiva ni Stives, comme écrit le P. Briet. V.THIVA.

The $b\alpha$, ou comme nous diffons en françois Thebes, fut ainsi nommée, selon Pausanias, de Thébé, sille de Prométhée. Cette ville capitale de la Béotie, fameuse par sa grandeur & par son ancienneté, l'étoit encore par les disgraces de ses héros. La fin tragique de Cadmus son fondateur, & d'Œdipe l'un de ses rois, qui tous deux transmirent leur mauvaile fortune à leurs descendans; la naissance de Bacchus & d'Hercule; un siege soutenu avant celui de Troie, & divers au-

mettoient au nombre des villes les plus renommées; Amphion l'entoura de murailles, & persuada par son éloquence aux peuples de la campagne de venir habiter sa ville. C'est ce qui sit dire aux poëtes qu'Amphion avoit bâti les murailles de Thebes au son de sa lyre, qui obligeoit les pierres à se placer d'elles-mêmes par-tout où il le falloit. Bientôt la ville de Cadmus ne devint que la citadelle de Thebes qui s'aggrandit, & forma la république des Thébains. Voye7 Thébains.

Cette république fut élevée pendant un moment au plus haut point de grandeur par le seul Epaminondas; mais ce héros ayant été tué à la bataille de Mantinée, Philippe, plus heureux, se rendit maître de toute la Béotie, & Thebes au plus haut point de grandeur fut soumise au roi de Macédoine. Alexandre en partant pour la Thrace y mit une garnison macédonienne, que les habitans égorgerent sur les faux-bruits de la mort de ce prince. A son retour il assiégea Thebes, la prit, & par un terrible exemple de févérité, il la détruisit de fond en comble. Six mille de ses habitans furent massacrés, & le reste sut enchaîné & vendu. On connoît la description touchante & pathetique qu'Eschine a donnée du saccagement de cette ville dans sa harangue contre Ctésiphon. Strabon assure que de son temps, Thebes n'étoit plus qu'un village

Ovide par une expression poétique dit qu'il n'en restoit que le nom; cependant Pausanias, qui vivoit après eux, fait encore mention de plusieurs statues, de temples, & de monumens qui y restoient, il seroit maintenant impossible d'en pou-

Voir justifier quelque chose.

Mais il reste à la gloire de Thebes, la naissance du plus grand de tous les poëtes lyriques, du sublime Pindare; qui luimême appelle Thebes sa mere. Ses parens peu distingués par leur fortune, tiroient gracieux. cependant leur origine des Ægides, tribu considérable à Sparte, & d'où sortoit la famille d'Arcéfilas roi des Cyrénéens, à laquelle Pindare prétendoit être allié.

tres événemens historiques ou fabuleux, la | placent dans la 65 olympiade, l'an 520 avant J. C. paroît la mieux fondée. « Ce poëte, » dit Pausanias, étant encore dans sa pre-» miere jeunesse, un jour d'été qu'il al-» loit à Thespies, il se trouva si fatigué » de la chaleur, qu'il se coucha à terre » près du grand chemin, & s'endormit. » Durant son sommeil, des abeilles vin-» rent se reposer sur ses levres, & y lais-» ferent un rayon de miel; ce qui fut » comme un augure de ce que l'on devoit » un jour entendre de lui ».

Il prit des leçons de Myrtis, femme que distinguoit alors son talent dans le poëme lyrique. Il devint ensuite disciple de Simonide de Lasus, ou d'Agathocle, qui excelloit dans ce même genre de poésie; mais il surpassa bientôt tous ses maîtres; & il brilloit déjà au même temps que le poëte Eschyle se signaloit chez les Athéniens dans le poëme dramatique.

La haute réputation de Pindare pour le lyrique, le fit chérir de plusieurs princes ses contemporains, & sur-tout des athletes du premier ordre, qui se faisoient grand honneur de l'avoir pour panégyriste, dans leurs victoires agonistiques; Alexandre fils d'Amyntas, roi de Macédoine, renommé par ses richesses, étoit doué d'un goût naturel pour tous les beaux arts, & principalement pour la poésse & pour la musique. Il prenoit à tâche d'attirer chez lui par ses bienfaits, ceux qui brilloient en l'un & l'autre genre, & il fut un des admirateurs de Pindare, qu'il honora de ses libéralités. Ce poëte n'eut pas moins de crédit à la cour de Gélon & d'Hiéron, tyrans de Syracuse; & de concert avec Simonide, il contribua beaucoup à cultivér & orner l'esprit de ce dernier prince, à qui son application continuelle au métier de la guerre, avoit fait négliger totalement l'étude des belles-lettres; ce qui l'avoit rendu rustique, & d'un commerce peu

Clément Alexandrin donne Pindare pour l'inventeur de ces danses, qui dans les cérémonies réligieuses, accompagnoient les chœurs de musique, & qu'on Quoique les auteurs varient sur le temps appeloit hyporchemes. Il est du moins cerde sa naissance, l'opinion de ceux qui la tain, que non-seulement il chanta les dieux par des cantiques admirables, mais encore qu'il leur éleva des monumens. Il tit ériger à Thebes, proche le temple de Diane, deux statues, l'une à Apollon, Pautre à Mercure. Il fit construire pour la mere des dieux & pour le dieu Pan, au-delà du sleuve Dircé, une chapelle où l'on voyoit la statue de la déesse, faite de la main d'Aristomede & de celle de Socrate, habiles sculpteurs thébains. La maison de Pindare étoit tout au-près, & l'on en voyoit encore les ruines du temps de Pausanias.

Ces marques de piété ne lui furent point infructueuses. Les dieux ou leurs ministres eurent soin de l'en récompenser. Le bruit se répandit que le dieu Pan aimoit si fort les cantiques de Pindare, qu'il les chantoit sur les montagnes voisines; mais ce qui mit le comble à sa gloire, dit Pausanias, ce fut cette fameuse déclaration de la Pythie, qui enjoignoit aux habitans de Delphes de donner à Pindare la moitié de toutes les prémices qu'on offroit à Apollon: en conséquence, lorsque le poëte assistoit aux sacrifices, le prêtre lui crioit à haute voix de venir prendre sa part au banquet du dieu. Voilà qu'elle fut la reconnoissance des Péans que sa muse lui avoit dictés à la louange d'Apollon, & qu'il venoit chanter dans le temple de Delphes, assis sur une chaise de fer, qu'on y montroit encore du temps de Pausanias, comme un reste précieux d'antiquité.

Pindare étoit aimé de ses citoyens & des étrangers, quoiqu'il ait découvert en plusieurs occasions un caractere intéressé, en infinuant à ses héros, que c'est au poids de l'or qu'on devoit payer ses cantiques. Il n'étoit pas moins avide de louanges, & semblable à ses confreres, il ne se les épargnoit pas lui-même dans les occasions; en cela, il fut l'écho de toute la Grece.

La grofliéreté de ses compatriotes étoit honteuse. Nous lisons dans Plutarque, que pour adoucir les mœurs des jeunes gens, ils permirent par les lois un amour qui devroit être proscrit par toutes les nations du monde. Pindare épris de cet amour infame pour un jeune homme de ses disciples nommé Théoxene, fit pour lui des vers

aujourd'hui dans ses odes. Athénée nous a conservé des échantillons d'autres poesses qu'il fit pour des maîtresses; & il faut convenir que ces échantillons nous font regretter la perte de ce que ce poëte avoit composé en ce genre, dans lequel on pourroit peut-être le mettre en parallele avec Anacréon & Sapho.

Il eut des jaloux dans le nombre de ses confreres, outre le chagrin de voir ses dithyrambes tournés en ridicule par les poëtes comiques de son temps, il reçut aussi une autre espece de mortification de

fes compatriotes.

Les Thébains alors ennemis déclarés des Athéniens, le condamnerent à une amende de mille drachmes, pour avoir appelé ces derniers dans une piece de poésie, le plus ferme appui de la Grece; & en conséquence il lui fallut essuyer mille insultes d'un peuple irrité. Il est vrai qu'il en fut dédommagé par les Athéniens, qui, pour lui marquer combien ils étoient reconnoissans de ses éloges, non-seulement lui rendirent le double de la fomme qu'il avoit payée, mais lui firent ériger une statue dans Athenes, auprès du temple de Mars; honneur que ses compatriotes n'ont pas daigné lui accorder; & cette statue le représentoit vêtu, assis, la lyre à la main, la tête ceinte d'un diadême, & portant sur ses genoux un petit livre déroulé. On la voyoit encore du temps de Pausanias.

Pindare mourut dans le gymnase ou dans le théâtre de Thebes. Sa mort fut des plus subites & des plus douces, selon ses souhaits. Durant le spectacle, il s'étoit appuyé la tête sur les genoux de Théoxène son éleve, comme pour s'endormir; & l'on ne s'apperçut qu'il étoit mort, que par les efforts inutiles que l'on fit pour l'éveiller, avant que de fermer les portes.

L'année de cette mort est entiérement inconnue, car les uns le font vivre 55 ams, d'autres 66, & quelques-uns étendent sa carriere jusqu'à sa 80 année. Ce qu'il y a de fûr, c'est qu'on lui éleva un tombeau dans l'Hippodrome de Thebes, & ce monument s'y voyoit encore du temps de Pausanias. On trouve dans l'authologie greque six épigrammes à la louange de bien différent de ceux que nous lisons Pindare, dont il y en a deux qui peuvent autres ont été saites pour servir d'inscriptions à dissérentes statues de ce poëte.

Sa renommée se soutint après sa mort, jusqu'au point de mériter à sa postérité les distinctions les plus mémorables. Loriqu'Alexandre le grand saccagea la ville de Thekes, il ordonna expressement qu'on épargnat la maison du poëte, & qu'on ne fit aucun tort à sa famille. Les Lacédémoniens, long-temps auparavant, ayant ravagé la Béotie, & mis le feu à cette capitale, en avoient usé de même. La confidération pour ce poëte fut de si longue durée, que ses descendans, du temps de Plutarque, dans les fètes théoxéniennes, jouissoient encore du privilege de recevoir la meilleure portion de la victime sacrifiée.

Pindare avoit composé un grand nombre d'ouvrages en divers genres de poésie. Le plus considérable de tous, celui auquel il est principalement redevable de sa grande réputation, & le feul qui nous reste aujourd'hui, est le recueil de ses odes destinées à chanter les louanges des athletes vainqueurs dans les quatre grands jeux de la Grece, les olympiques, les pytiques, les néméens & les isthmiques. Elles sont toutes écrites dans le dialecte dorique &

l'éolique.

Celles de ses poésies que nous n'avons plus, &dont il ne nous reste que des fragmens, étoient 1°. des poésies bacchiques; 2°. d'autres qui se chantoient dans la sète des portes-lauriers (dapinsofixa); 3º plusieurs livres de Dithyrambes; 46. dix-sept tragédies; 5°. des éloges (Eyww.usa); 6°. des épigrammes en vers héroïques, 7°. des lamentations (872004); 8°. des Parthénies; 9° des Péans ou cantiques à la louange des hommes & des dieux, sur-tout d'Apollon; 10°. des prosodies, 113. des chants scoliens; 12° des hymnes; 13°. des hyporchemes; 14°. des poesses faites pour la cérémonie de monter sur le trône (draperious), &c.

Parmi ceux qui ont écrit la vie de Pindare, on peut compter Suidas, Thomas Magister, l'auteur anonyme d'un petit poëme grec en vers héroïques sur ce même injet: le Giraldy, Ger. J. Vossius, Jean

passer pour des épitaphes, & les quatre Saumur; Erasme Schmidt dans la sienne de Wittemberg; les deux éditeurs du beau Pindare d'Oxford, in-fol. Tanegui le Fevre, dans son abrégé des vies des poëtes grecs; François Blondel, dans sa comparaison de Pindare & Horace, M. Fabricius dans sa bibliotheque greque, & M. Burette dans les mémoires de littérature, tome XV je lui dois tous ces détails.

Platon, Eschine, Denis d'Halycarnasse, Longin, Pausanias, Plutarque, Athénée, Pline, Quintilien, ont fait à l'envi l'éloge de Pindare: mais Horace en parle avec un enthousiasme d'admiration dans cette belle

ode qui commence:

I indarum quisquis studet amulari.. .:

Il dit ailleurs que quand Pindare veut bien composer une strophe pour un vainqueur aux jeux olympiques, il lui fait un présent plus confidérable que s'il lui élevoit cent statues:

Centum potiore signis Munere donat.

Le caractere distinctif de Pindare est qu'il possede à un degré supérieur l'élevation, la force, la précision, l'harmonie, le nombre, le seu, l'enthousiasme, & tout ce qui constitue essentiellement la poésie. S'il a quelquefois des écarts difficiles à justifier, on lui en reproche beaucoup d'autres sans fondement.

Quand il loue le pere de son héros, sa famille, sa patrie, les dieux qui y sont particuliérement honorés, il ne fait que développer la formule dont on se servoit pour proclamer le vainqueur. L'autre reproche qu'on lui fait d'avoir employé des termes bas en notre langue attaque également tous les anciens, & est d'autant plus mal fondé, que des termes bannis de notre poésie, peuvent être employés avec élégance dans la poésie greque & latine; enfin quant à l'obscurité dont on accuse Pindare, je réponds que l'espece d'obscurité qui procede du tour de phrase & de la construction des mots, n'est pas un objet de notre compétence. Nous sommes Benoît, dans son édition de Pindare à l'encore moins juges de l'obscurité qui naît de l'ignorance des coutumes & des généalogies. Au reste tout ce qui regarde le caractere de Pindare, que nous avons dejà tracé en parlant des poëtes lyriques, a été savamment discuté dans les belles traductions françoises des odes de ce poëte, par MM. les abbés Massieu, Fraguier & Salier.

Cébès philosophe pythagoricien, né à Thebes, étoit le disciple de Socrate, dont il est parlé dans le Phédon de Platon. Nous avons sous le nom de ce Cébès une table, tableau, ou dialogue moral sur la naissance, la vie, & la mort des hommes. Cet ouvrage supérieur en ce genre à plusieurs traités des anciens, a exercé la critique de Saumaise, de Casaubon, de Wolfius, de Samuel Petit, de Relandus, de Fabricius, & de plusieurs autres savans. Il a été traduit dans toutes les langues; M. Gronovius en a publié la memeure édition à Amsterdam, en 1689, in-8°. fur un manuscrit de la bibiotheque du roi. Cependant ce dialogue moral tel que nous l'avons, ne peut pas être du pythagoricien Cébès; les raisons solides qu'en apporte M. Sévin, dans les mém. de Litté. tom. III pag. 137. font 1° qu'on y trouve des choses postérieures à Cebès; 2°. qu'on y condainne des philosophes inconnus de fon temps; 3°. que l'auteur ne fuit pas les idées de la seste pythagoricienne, dont Cébès faisoit profession; 4° qu'il n'a point écrit dans le dialecte en usage chez les philosophes de cette même secte; 5°. qu'il n'est pas croyable qu'un ouvrage comme celui-là, eût été enseveli dans l'oubli pendant plus de cinq fiecles; car il est certain que personne ne l'a cité avant Lucien; & certes il ne paroît pas beaucoup plus ancien que cet auteur.

Clitomaque, athlete célebre par sa pudeur, & par les prix qu'il remporta à tous les jeux de la Gréce, étoit de Thebes en Béotie. Voyez son éloge dans Pausanias & dans Ælien. Cratès, disciple de Diogene, le mari de la belle Hipparchie, étoit aussi de Thebes en Béotie. Son article a déjà été fait ailleurs.

Après avoir parlé de Thebes en Egypte, Le premier, en parlant de la ville de & de hebes en Béotie, il ne me reste Ptolémaïde d'Egypte, dit que c'est la Tome XXXIII. K k

plus qu'à dire un mot des autres villes qui ont porté ce nom.

3°. Thebæ, ville de la Macédoine, dans la Phthiotide; c'est pourquoi elle est appelée Thebæ-Ththiotidis, Thebæ-Ththiæ, Thebæ-Phthioticæ, ou Thebæ Thessaliæ par les Géographes & les Historiens; Strabon met cette ville vers les confins de la Phtiotide, du côté du septentrion. Il est certain qu'elle étoit sur la côte de la mer; car ses habitans se plaignent dans Tite-Live, l. XXXIX. c. xxv. de ce que Philippe de Macédoine leur avoit ôté leur commerce maritime. Ce prince établit une colonie dans cette ville, dont il changea le nom en celui de Philippopolis.

4°. Thebæ-Lucanæ, ville d'Italie dansla Lucanie; elle ne subsissoit déjà plus du

temps de Pline.

5° Theba-Corticæ, nom que Pline, l'IV.

c. iij donne à la ville de Thebes, capitale de la Béotie. Elle ne porta cette épithete que dans le temps que les habitans de la ville de Corceia y eurent été transférés.

6°. Thebæ, ville de l'Afie mineure dans la Cilicie, près de Troie; il paroit que cette ville est la même que celle d'Adramyste.

7° Thebæ, ville de l'Asse mineure dans l'Ionie, au voisinage de Milet, selon

Etienne le géographe.

8°. Thebæ, ville de l'Attique, selon le même géographe; il paroît qu'il y avoit aussi un bourg dans l'Attique de ce nom; mais on en ignore la tribu.

9° Theba, ville dans la Cataonie, selon Etienne le géographe, qui met encore

une autre Thebæ en Syrie.

10°. Thebæ, nom d'une colline milliaire en Italie, dans le pays des Sabins, fur la voie Salarienne, au voifinage de Réate (Le Chevalier DE JAUCOURT.)

THÉBAIDE, (Géogr. anc.) grande contrée de l'Egypte, vers l'Ethiopie; elle n'a pas toujours eu les mêmes bornes; Ptolomée, l. IV. c. v. la marque au midi des nomes Heptanomides Oasites. Cette contrée est appelée Thébaide par Strabon, l. XVII. & par Pline, l. V c. jx. Le premier, en parlant de la ville de Ptolémaide d'Egypte, dit que c'est la

plus grande des villes de Thébaïde, & 1 le second dit que la Haute-Egypte avoit donné son nom à cette contrée, qui s'étendoit des deux côtés du Nil, depuis le nome Heptanomide, jusqu'à l'Ethiopie. Ainsi elle étoit divisée en deux parties; l'une à la droite du Nil, l'autre à la gauche. Cette derniere renfermoit les nomes que Ptolomée place à l'occident du fleuve, & l'autre comprenoit les nomes que le même auteur met à l'orient.

Les nomes de la Thébaïde, que Ptolomée met à l'occident du Nil, sont, le nome Lycopolite, le nome Hypsélite, le nome Aphroditopolite, le nome Thinite, le nome Diospolite, le nome Théatyrite, & le nome Hermontite. Les nomes de Thébaïde à l'orient du Nil, sont le nome Antwopolite, le nome Panopolite, le nome Coptite, & le nome de Thebes.

Dans la premiere division de l'empire, la Thebaïde fut comprise sous l'Egypte. Du temps d'Ammien Marcellin, l. XXII. qui a écrit dans le quatrieme siecle, & qui vivoit sous les empereurs Valentinien & Valence; la Thébaïde faisoit une des trois provinces, dont l'Egypte étoit compose; mais dans la notice de Léon le sage, elle est partagée en deux provinces, l'une appelée premiere Thébaide, & l'autre seconde Thébaïde; chacune contenoit plusieurs évêchés. Antinoé étoit la Métropole de la premiere Thébaïde, & Ptolémaïs de la seconde. Enfin, les solitaires qui se sont retirés dans cette contrée, l'ont rendu célebre; le P. Coppin a décrit fort au long dans son voyage d'Egypte, les hermitages de ces premiers anachoretes; ou pour mieux dire, les lieux qu'on imagine leur avoir fervi de retraite. La Thébaide a bien changé de face, depuis que les Turcs & les Arabes y exercent leur empire. Voyez THÉBAÏDE, Géogr. mod. (D. J.)

THÉBAIDE, (Geogr. mod.) grande contrée d'Afrique, dans la Haute-Fgypte; elle s'étend depuis Fiousie, le long du Nil, jusqu'à la mer Rouge; on la divisé en Haute & Basse-Thébaide. Ce pays est

long de la mer Rouge. La Thébaïde est aujourd'hui la province la moins peuplée & la moins fertile de l'Egypte. On y compte deux béglierbeys : celui de Kerkoffy, situe vis-a-vis de Bénesouef, n'a que quarante villages, & ne produit que du ble, quelques légumes, du fenouil & du cumin; le second est celui de Cossir; il s'étend dans les déserts, & sur les côtes de la mer Rouge. Voilà deux pauvres gouvernemens! Ajoutez que les Arabes sont maître de la plupart des déserts, & qu'il se fait souvent une cruelle guerre entre eux & les Turcs. (D. J.)

THÉBAIDE BASSE, Grottes de la, (Géogr. mod.) les grottes de la Basse-Thèbaile, ne font autre chose que des concavités formées par art dans les carrieres de ce pays, d'espace en espace, & dans un terrain de quinze à vingt lieues d'étendue.

Elles sont creusées dans la montagne du levant du Nil, faifant face à la riviere qui baigne le pié de cette montagne : à la seule vue de ces grottes, on juge aisément, qu'elles ont été d'abord un terrain pierreux de la montagne qui cotoye le Nil; qu'on a ensuite fouillé ce terrain pour en tirer des pierres, qui devoient servir à la construction des villes voisines, des piramides, & des autres grands édifices. Les pierres qu'on a tirées de ces carrieres, ont laissé, pour ainsi parler, des appartemens vastes, obscurs, bas, & qui forment une espece d'enfilade sans ordre, & sans simétrie. Les voûtes de ces concavités basses & inégales, sont soutenues de distance en distance, par des piliers, que les ouvriers ont laissés exprès pour les appuyer.

Rien ne ressemble donc plus à des carrieres, que ce qu'on appelle aujourd'hui grottes de la Thebaide; & il est hors de doute qu'elles ont été carrieres dans leur origine. En effet, Hérodote nous apprend, que le roi Cléopas employa cent mille hommes l'espace de dix ans à ouvrir des carrieres dans la montagne du levant du Nil, & à en transporter les pierres auserré par une chaîne de montagnes qui delà du fleuve ; que pendant dix autres regnent le long du Nil, & au-delà des- années, les mêmes cent mille hommes quelles sont les déserts qui s'étendent jus- sur sur le furent occupés à élever une piramide qu'à une autre chaîne de montagnes le construite de ces pierres tendres & blanches en lortant de la carrière; mais qui peu-à-peu se durcissent à l'air & brunis-Ient. C'est encore de ces mêmes carrieres, que les successeurs d'Alexandre, & les Romains après eux, ont tité une quantiré prodigieuse de pierres pour l'établissement de leurs colonnies.

On trouve dans ces carrieres des trous de six piés de long, & de deux de large, taillés dans l'épaisseur du roc; ces trous étoient peut-être destinés à servir de sepulchres aux morts. Enfin, c'est dans ces carrieres que se sont retirés plusieurs solitaires, comme il paroît par différentes cellules très-petites, pratiquées dans les voûtes de ces ténébreuses cavernes, dont les portes & les fenêtres n'ent pas plus d'un pié en quarré. (D. J.)

THÉBAIDE, (Littérat.) fameux poëme héroïque de Stace, dont le sujet est la guerre civile de Thebes entre les deux Freres Etéocle & Polynice, ou la prise de Thèbes par Thélée. Voyez EPIQUE, Hé-

ROIQUE, &c. Stace employa 12 ans à composer sa Thebaide, qui consiste en douze livres; il écrivit sous l'empire de Domitien. Les meilleurs critiques, comme le pere Bossu, & autres, lui reprochent une multiplicité viciense de sables & d'actions, un trop grand feu, qui tient de l'extravagance, & des faits qui passent les bornes de la probabilité. Voyez FABLES & PROBABILITÉ.

des Thébaïdes avant Stace, savoir Antagoras, Anthiphanes de Colophon, Ménélaüs d'Egee, & un anonyme dom Paulanias fait mention dans son neuvieme livre.

Arittote en faifant Péloge d'Homere par l rapport à la simplicité de sa fable, le releve encore davantage en peignant l'ignorance de certains poëtes qui s'imaginoient avoir fatisfait abondamment à la regle de | l'unité d'action, en n'introduisant dans leur piece qu'un feul héros, & qui composoient des Théséides, Hérculéides, &c. des poemes où ils ramaffoient, & racentoient toutes les actions & avantures de { deur personnage principal. Voyer HEROS, ACTION, &c.

THEBAINS, LES, (Hift. des Grecs.) des Thébains étoient les principaux peu- la justifia point, & que contre leur at-

ples de la Béotie, province de la Grece entre l'Attique, la Locride & la Phocide. Cette province touchoit à trois mers c'est-à-dire à la mer supérieure, qui est entre la Macédoine & l'Ionie, à la Propontide & à la Méditerranée, par où les Béotiens pouvoient naviger jusqu'en Egypte; & par le golphe de Corinthe il leur étoit aisé de faire voile en Italie. Ainsi ces peuples étoient en état de se former un vaste empire, mais leur grossiéreté ou leur modération s'opposerent à leur aggrandiffement.

Je ne décide point si c'est par stupidité ou par modération que les Thébains furent long-temps sans se faire valoir; ce qu'il y à de sûr, c'est qu'on disoit d'étranges choses de leur intelligence épaisse, ainsi que de celle des Béotiens en général. Horace, dans le précepte qu'il donne de garder le caractère des personnages, recommande en particulier de ne pas faire parler un thébain comme un argien, thebis nutritus an argis; mais ce qui est le plus décisif, c'est que Pindare & Plutarque, qui sont bien éloignés de sentir le terroir de la Béotie, passent eux-mêmes condamnation sur la bêtise de leurs compatriotes en général.

La Béotie fut d'abord occupée par les Aones & les Temnices, nations babares. Elle fut ensuite peuplée de Phéniciens que Cadmus avoit amenés de Phénicie, Divers poëtes grecs avoient composé & ce chef ayant entouré de murailles la ville Cadmeia, qui porta son nom, en laissa le gouvernement à ses descendans. Ceux-ci ajouterent à la ville de Cadmus celle de Thebes, qui s'agrandit avec ie temps, au point que Cadmeia fituée au-dessus, n'en devint que la citadelle, & les événemens qui suivirent, mirent Thebes au nombre des plus renommées. Voyer THEBES.

> Les Thébains, après la fin tragique de Cadmus & d'Edipe, se sormerent en république, s'attacherent à l'art militaire, St eurent beaucoup de part aux grands événemens de la Grece. Ils en trahirent d'abord indignement les intérêts sous le regne de Xerxès roi de Perse, action qui les décria d'autant plus que le succès ne

tente fondée sur toutes les regles de la vraiiemblance, l'armée barbare fut défaire. Cet événement les jeta dans un etrange embarras. Ils eurent peur que fous prétente de venger une si noire persidie, les Athéniens leurs voifins, dont la puisfance augmentoit de jour en jour, n'entreprissent de les assujettir; résolus de parer le coup, ils chercherent l'alliance de Lacedémone qu'ils devoient moins redouter quand il n'y auroit eu que la raison de l'éloignement. Sparte dans cette occasion se retacha de sa vertu sévere. Elle aima mieux pardonner aux partisans des barbares que de laisser périr les ennemis d'Athenas.

Les Thébains, par reconnoissance, s'attacherent aux intérèts de leur protectrice; & durant la guerre du Péloponnese, elle n'ert point de meilleurs ni de plus fideles alliés. Ils ne tarderent pas toutefois à changer de vues & d'intérêts. Sparte; toujours ennemie de la faction populaire, entreprit de changer la forme de leur gouvernement; après avoir surpris la citadelle de Thebes dans la troisieme anpée de la 99t olympiade; après avoir detruit ou dissipé tout ce qui résistoit, elle déposa l'autorité entre les mains des prin cipaux citoyens, qui la plupart agirent de concert avec elle. Pélopidas, à la tête des bannis, & avec le secours d'Athenes, rentre secrettement dans Thebes au bout de quarante ans, extermine les tyrans chasse la garnison lacedémonienne, & remet sa patrie en liberté.

Jusque-là Thebes unie tantôt à Sparte, taniôt avec Athenes, n'avoit tenu que le second rang, sans que l'on soupçonnât qu'un jour etle occuperoit le premier Lnfin les Thebains naturellement sorts & robustes, de plus extrêmement aguerris, pour avoir presque toujours eu les armes à la main depuis la guerre du Péloponnese, & pleins d'un destr ambhieux, qui croissoit à porportion de leur sorte & de leur courage, se crurent trop serrés dans leurs anciennes limites. Ils resuserent de signer la paix ménagee par Athenes pour sarce rentrer les villes greques dans leur pleine indépendance.

Les Thébains vouloient qu'on les reconnût pour les chefs de la Béotie. Ce refus non-seulement les exposoit à l'indignation du roi de Perse, qui pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée, avoit ordonné à tous les Grecs de poser les armes, mais encore soulevoit contre eux Athenes, Sparte & la Grece entiere qui ne soupiroit qu'après le repos. Toutes ces confidérations ne les arrêterent pas. Ils rompirent avec Athenes, attaquerent Platée & la raserent. Depuis la bataille de Marathon, où les Platéens postés à l'aile gauche par Miltiade, avoient fignalé leur zele & leur courage, les Athéniens ne célébroient point de fete, où le heraut ne formât des vœux communs pour la prospérité d'Athenes & de Platée.

Les Lacédémoniens crurent alors que Thebes délaissée de ses alliés, étoit hors d'état de leur faire tête. Ils marcherent donc comme à une victoire certaine, entrerent avec une puissante armée dans le pays ennemi, & y penétrerent bien avant. Tous les Grecs regarderent Thebes comme perdue. On ne savoit pas qu'en un seul homme elle avoit plus d'une armée. Cet homme étoit Epaminondas. Il n'y avoit pas de meilleure école que la maison de Polyme son pere, ouverte à tous les favans, & le rendez-vous des plus excellens maîtres. De cette école fortit Philippe de Macédoine. C'est-là qu'en ôtage pendant neuf années, il fut affez heureux pour devenir l'eleve du maître d'Epaminondas, ou plutôt pour étudier Epaminondas lui-même.

l es talens de ce dernier, soit pour la politique, soit pour la guerre, joints à beaucoup d'autres qu'il possédoit dans le degré le plus éminent, se trouvoient encore tous inserieurs à ses vertus. Philosophe de bonne soi, & pauvre par goût, il méprisa les richesses, sans vouloir qu'on lui tint compte de ce mépris; & cultiva la vertu, indépendamment du plus doux fruit qu'elle donne; j'entends la réputation. Avare de son loisir qu'il consacroit à la recherche de la vérité, il suyoit les emplois publics, & ne briguoit que pour s'en exclure. Sa modération le cachoit si bien qu'il vivoit obscur & presqu'inconnu.

Son mérite le décéla pourtant; on l'arracha de la solitude pour le mettre à la tète des armées.

Dès que ce sage parut, il fit bien voir gee la philosophie suffit à former des héros. & que la plus grande avance pour vamore les ennemis, c'est d'avoir appris à se vaincre soi-même. Epaminondas au sortir de sa vie privée & solitaire, battit les Lacédémoniens à Leuctres, & leur porta le coup mortel dont ils ne se releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes, avec le roi Cléombrote, sans compter les blessés & les prisonniers. -Cette journée fur la premiere où les forces de la nation greque commencerent à

se déployer.

Les plus sanglantes défaites jusqu'alors ne coutoient guere plus de quatre ou cinq cens hommes. On avoit vu Sparte d'ailleurs si animée contre Athenes, racheter d'une treve de trente années huit cens de ses citoyens qui s'étoient laissé envelopper. On peut juger de la consternation, ou plutôt du désespoir des Lacédémoniens, lorsqu'ils se trouverent tout-d'uncoup sans troupes, sans alliés, & presqu'à la merci du vainqueur. Les Thébains se croyant invincibles fous leur nouveau général, traverserent l'Attique, entrerent dans le Péloponnese, passerent le fleuve Eurotas, & allerent affiéger Sparte. Toute la prudence & tout le courage d'Agéfilas ne la fauverent que difficilement, du propre aveu de Xénophon.

D'ailleurs Epaminondas appréhendoit de s'attirer fur les bras toutes les forces du Péloponnese, & plus encore d'exciter la .jalousie des Grecs, qui n'auroient pu lui pardonner d'avoir pour son coup d'essai détruit une si puissante république, & arraché, comme le disoit Leptines, un œil à la Grece. Il se borna donc à la gloire d'avoir humilié les Spartiates & en mème temps il perpétua le souvenir de sa victoire par un monument de justice & d'humanité. Ce sut le rétablissement de Messene, dont il y avoit trois cens ans que le-L'acédémoniens avoient chassé ou mis aux fer les habitans. Il rappelle de tous côté

session de leurs terres qu'un long exil leur faisoit regarder comme étrangeres, & sorme de ces gens rassemblés une république, qui depuis l'honora toujours comme son second fondateur.

Il n'en demeura pas là : ce grand homme si retenu, si modéré pour lui-meme, avoit une ambition sans bornes pour sa patrie: non-content de l'avoir rendue supérieure par terre, il vouloit sui donner sur mer une même supériorité; sa mort renversa ce beau projet que lui seul pouvoit soutenir. Il mourut entre les bras de la victoire à la basaille de Mansinée, &, selon quelques-uns, de la main de Gryllus fils de Xénophon. Les Thebains, malgré la perte de leur héros, ne laisserent pas de vouloir se maintenir où il les avoit placés; mais leur gloire naquit & mourut avec Epaminondas. Toureil. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THEBAIS, (Geog. anc.) fleuve de la Carie. Pline liv. V c. xxix. dit qu'il passoit au milieu de la ville de Tralles.

(D, J,)

THEBARMA, (Géog. anc.) ville de la Perside, dans la partie orientale. L'histoire miscellannée nous apprend qu'il y avoit dans cette ville un temple confacré au feu, & que c'étoit-là où l'on gardoit le trésor du roi Crésus. (D, J,)

THEBES, (Géog. anc.) nom commun à plusieurs villes, & entr'autres 1°. à celle de la Haute-Egypte, qui donna son nom à la Thébaïde. 2°. A la capitale de la Béotie, détruite par Alexandre le grand. Voye7-en les articles, ainsi que des autres villes de même nom, au mot

latin Theba. (D. J.)

THEBES, le lac de, (Géog. mod.) le lac de Thebes moderne, ou pour mieux dire de Thiva, se nomme en latin Thebanus lacus, Hylica palus, & Alianus lacus; il est en Grece dans la Livadie, à une lieue de Thiva vers le nord, & à pareille distance du lac de Copaïs, dont il est séparé par le mont Cocino au nord & à 'ouel par le mont Phienicius on Sphijgis. Ces deux lacs avoient autrefois comnunication en emble par un aqueduc qui les Messéniens épars, les remet en pos-l traverse la montagne; mais présentement

leurs caux sont trop basses pour monter jusqu'ace conduit. Ce lac a le mont Ptoos mémoire de l'exclusion des Saducéens, au nord-est, le mont Hyppatus au sudsud-est du côté de Thebes. Wheler croit que c'est au-travers de cette montagne qu'il se décharge au nord de l'Euripe; ce lac ne paroît pas plus long que large, il a deux heues de traverse, & est plus petit que celui de Livadie; il s'y jette deux ruisseaux qui sont peut-être le Piroé & le Dircé des anciens; on lui donne le nom de marais Hylica, parce qu'il a peu de profondeur; mais il est fort poissonneux. (D, J,)

THEBES, (Littérat.) ses murailles, se-Ion la fable, s'éleverent au son de la lyre d'Amphyon, & ses deux guerres célebres ont fourni de grands sujets aux poëtes tragiques anciens & modernes.

(D, J)

THEBES, marbre de, (Hist. nat. Litholog.) thebaicum marmor; nom d'un marbre noir fort estimé des anciens, & qu'ils tiroient de la Haute-Egypte. Suivant Pline il étoit noir avec des veines de couleur d'or; d'où l'on voit que ce marbre étoit semblable à celui que nous appelons porte-or. Voyez cet arricle. Nonobstant la description de Pline, quelques auteurs ont cru que le marmor thebaïcum des anciens étoit rouge & rempli de veines ou de taches jaunes, tel que le marbre que les modernes nomment brocatelle; d'autres ont cru que le marmor thebaïcum étoit une espece de porphyre, à qui on donnoit aussi le nom de sinites & de pyropacilon. Voyez d'Acosta, natural history of

THEBET, f. m. (Hift. jud.) mois des Hébreux. C'est le quatrieme de l'année civile, & le dixieme de l'année eccléfiastique. Il a vingt-neuf jours, & répond à la !

lune de décembre.

Le huit de ce mois les Juiss jeûnent à cause de la traduction de la loi d'hébreu en grec.

Le jeune du dixieme mois ordonné par Moise, arrivoit aussi dans le mois de

Le dix les Juiss jeûnent encore en mémoire du fiege de Jérusalem par Nabuchodonofor.

Le dix-huit ils célebrent une sête en qui furent chasses du sanhedrin, où ils dominoient sous le regne d'Alexandre Jannée, ainsi que le raconte un de leurs livres, intitulé Mégillat. taanith. Calendrier des Juifs, Dict. de la bible.

THECA, f m. (Hift nat. Botan.) grand arbre des Indes orientales dont on trouve des forêrs entieres. Il fournit aux Indiens le bois dont ils batissent leurs temples. Sa feuille donne une liqueur qui sert à teindre leurs soies & leurs cotons en pourpre. Ils mangent ces mêmes feuilles; on en fait avec du sucre un simp qui guerit les aphthes. Les fleurs de cet arbre bouillies dans du miel sont un remede contre l'hydropifie.

THECNOLOGIE, f. f. (Gram.) science abusive des mots. Les ouvrages des Théologiens & même des Philosophes, surtout scholastiques, en sont remplis.

THECUA ou THECUE, (Géog. sacrée.) ville de la Palestine, à 6 mittes de Bethléem & environ à 12 de Jérusalem. Elle est célebre dans l'Ecriture. Le P. Nau dit qu'on en voit les ruines à une lieue de la montagne de Ferdaous, & que fa fituation est agréable. Ses environs contiennent quelques familles d'Arabes qui demeurent sous de tentes, & dont les paissent dans les vallées. (D, J_{\cdot})

THEER, f. m. (terme de relation.) c'est ainsi qu'on nomme aux Indes certains hommes de la plus basse espece, qui ne servent qu'à écurer les cloaques, les privés, ou à écorcher les bêtes mortes. Ils ne demeurent point dans les villes, mais dans les extrémités des fauxbourgs, parce que les Indiens les ont en abomination. (D. J.)

THEIERE, s. f. (terme de Fayancier.) vaisseau un peu ventru à anse & à bec, où l'on fait infuser du thé dans de l'eau bouillante pour boisson. Il y a des theieres de toute forme & grandeur, qui contiennent depuis une petite tasse jusqu'à dix; les plus belles nous viennent de la Chine & du Japon (D. J.)

THEISME, f. m. (Théol.) dérivé du grec bis dieu, terme usité parmi les théo-

logiens modernes, pour exprimer le sen- soi à celui à qui on l'a promise; il s'y tinent de ceux qui admettent l'existence soumet par principe de crainte, parce de Dieu. Il est opposé à l'athéisme. Voyez ATHÉISME.

Il est aisé de prouver que le théisme est préférable à l'athéisine, & qu'il est plus avantageux, soit pour les sociétés, soit pour les princes; soit pour les particuliers, d'admettre l'existence d'un Dieu que de la rejeter. Voici les raisons qu'on en

apporte communément.

1°. Une société d'athées a un principe de moins pour arrêter la corruption des mœurs qu'un société de théistes. La raison, le desir de la gloire & de la bonne réputation, la crainte des peines séculieres sont les seuls motifs qui peuvent empecher le crime dals une société d'athées. Dans une société de thésites, la crainte des jugemens d'un être suprême se trouvant jointe à tous ces principes, leur donne une nouvelle force. L'homme en effet est d'autant plus porté à remplir ses devoirs, que les peines qu'on lui fait craindre sont plus grandes, & que les récompenses qu'on lui fait espérer, sont plus considérables & plus consolantes. Qu'on dise tant qu'on voudra, qu'il est plus noble de faire le bien sans intérêt, & de fuir le mal sans aucun motif de crainte: c'est mal connoître l'homme que de prétendre qu'il puisse ni qu'il doive toujours agir indépendamment de ces motifs. L'espérance & la crainte sont nées avec lui: ce sont des apanages inséparables de sa nature, & les récompenses ou les châtimens par lesquels le théisme réveille l'une & l'autre dans le cœur des hommes, font des motifs infiniment plus puissans pour l'astacher à la vertu & pour l'éloigner du vice, que ceux que l'athéisme propose à ses partisans.

croyance d'une divinité suprême. Les athées eux-mêmes en conviennent, puildes politiques, qui par-là ont voulu rendre sacrée l'obéissance dûe aux souverains.

qu'il a peur d'être condamné suivant toute la sévérité des lois; mais son obéissance est tout autrement serine & constante, quand il est vivement persuadé qu'il y a une divinité vengeresse qui prend connoissance de ses désobéissances pour les punir.

3°. Rien de plus avantageux ni de plus consolant pour les particuliers que le théisme. L'homme qui est exposé à tant de miseres dans le cours de cette vie, a un motif de consolation, en croyant une divinité pleine de justice & de bonté qui peut mettre fin à tous ses maux. L'homme vertueux qui est ordinairement en bute à la contradiction des méchans, se soutient dans la pratique de la vertu par l'idée d'une divinité qui récompense les bonnes actions. & qui punit les mauvaises; pour lui la mort est le commencement d'une nouvelle vie & d'un bonheur éternel; pour l'athée, la mort n'est que la sin des miseres de la vie, & l'anéantissement qu'il se promet, est un état d'insensibilité parsaite, ou pour mieux dire, une privations d'existence, que personne ne regardera jamais comme un avantage: anéantissement au reste dont l'athée n'a aucune certitude; il est donc à cet égard dans le doute & dans la perplexité; mais cet état d'incertitude est-il aussi satisfaisant que l'espérance du théiste? Enfin ce dernier risque quelque chose pour gagner infiniment; & l'autre aime mieux perdre tout que de rien risquer. On peut voir ce raisonnement pousse avec force dans les pensées de M. Pascal. Traité de la véritable religion, tom. I. disfert. III.

Les Athées prétendent que le culte religieux rendu à des hommes après leur 2º Les princes ont plus d'intérêt que mort, est la premiere source de l'idolâqui que ce soit, à l'établissement de la trie, & ils en concluent que la religion est originairement une institution politique, parce que les premiers hommes qui qu'ils difent que l'idée de la divinité doit | furent défliés, étoient ou des législateurs, fon origine aux artifices & aux dessins ou des magistrats, ou d'autres bienfaiteurs publics. C'est ainsi que parmi les anciens, Evhémerus, surnommé l'athèe, Un homme se soumet par raison à son composa un traité pour prouver que les prince, parce qu'il est juste de tenir la premiers dieux des Grecs étoient des intitulée, de l'origine de l'idolatrie, & des mo. sf. du paganisme. La conduite uniforme de ces deux écrivains est singuliere. Evhémerus pretendoit que son dessein étoit seulement d'exposer la fausseté de la religion populaire de la Grece, & Toland a prétendu de même que son dessein n'étoit que d'écrire contre l'idolàtrie payenne, tandis que le but reel de l'un & de l'autre étoit de détruire la religion

en général.

On doit avouer que cette opinion sur la premiere origine de l'idolàtrie a une apparence plaufible, mais cette apparence n'est fondée que sur un sophisme qui confond l'origine de l'idolatrie avec celle de tout culte religieux en général. Or il est non-seulement possible, mais même il est extrèmement probable que le culte de ce qu'on croyoit la premiere & la grande cause de toutes choses, a été antérieur à celui des idoles, le culte idolatre n'ayant aucune des circonstances qui accompagnent une institution originaire & primitive, ayant au contraire toutes celles qui accompagnent une institution dépravée & corrompue. Cela est nonseulement possible & probable, mais l'histoire païenne prouve de plus que le culte rendu aux hommes déifiés après leur mort, n'est point la premiere source de statues. l'idolâtrie.

premieres places dans le monde savant, aussi différent de Toland par le cœur que par l'esprit, je veux dire le grand Newton, dans sa chronologie greque paroît être, du même sentiment que lui sur l'origine de l'idolatrie. « Eacus, dit-il, » fils d'Egina, & de deux générations » plus ancien que la guerre de Troie, » est regardé par quelques-uns comme le » premier qui ait bâti un temple dans la » Grece. Vers le même temps les oracles

hommes. Cicéron qui pénéire son dessein, | » ensemble, de la même maniere que les chserve sort judicieusement que ce senti-{ » momies égyptiennes. Car l'idolàirie ment tend à renverser toute religion. | » naquit dans la Chaldée & dans l'Egyp-Parmi les modernes, l'anglois Toland a | » te, & se répandit de-là, &c. Les pays écrit une brochure dans le même dessein, | » qu'arrosent le Tygre & le Nil, étant » extrêmement fertiles, furent les pre-» miers habités par le genre humain, & » par conséquent ils commencerent les » premiers à adorer leurs rois & leurs » reines après leur mort ». On voit par ce passage que cet illustre savant a supposé que le culte rendu aux hommes déisiés, étoit le premier genre d'idolâtrie, & il ne fait qu'en infinuer la Laison; savoir que le culte rendu aux hommes après leur mort, a introduit le culte des statues. Car les Egyptiens adorerent d'abord leurs grands hommes décédes en leurs propres personnes, c'est-à-dire leurs momies; & après qu'elles eurent été perdues, consumées ou détruites, ils les adorerent sous des figures qui les représentoient, & dont les jambes, à l'imitation des momies, étoient liées ensemble. Il paroît que M. Newton s'est lui-même donné le change en supposant que le culte des statues étoit inséparablement uni à l'idolàtrie en général; ce qui est contraire à ce que rapporte Hérodote, que les Perses qui adoroient les corps célestes, n'avoient point de statues de leurs dieux, & à ce que Denis d'Halycarnasse nous apprend, que les Romains, dont les dieux étoient des hommes déifiés après leur mort, les adorerent pendant plusieurs siecles sans

Mais ce qui est remarquable, c'est que Un auteur dont l'autorité tient une des dès l'entrée de la question, les esprits forts renversent eux-mêmes ce qu'ils prétendent établir. Leur grand principe est que la crainte a d'abord fait des dieux, primus in orbe deos fecit timor; & cependant si on veut les croire, ces premiers dieux furent des hommes déifiés après leur mort, à cause de leurs bienfaits envers leur patrie & le genre humain. Sans m'arrêter à cette contradiction, il est certain que ce grand principe de crainte est en toute maniere incompatible avec leur fif-» d'Egypte y furent introduits, ainsi que | tême. Car les seeles où la crainte régnoit » la coutume de faire des figures pour re- le plus, & étoit la passion dominante du » présenter les dieux, les jambes liées genre humain, furent ceux qui précéderent l'établissement des sociétés civiles, lorsque la main de chaque homme étoit tournée contre son frere. Si la crainte étoit donc le principe de la religion, il s'ensuivroit incontestablement que la religion existoit avant l'établissement des lociétés.

Comme l'espérance & la crainte, l'amour & la haine sont les grands ressorts des pensées & des actions des hommes, ie ne crois pas que ce soit aucune de ces passions en particulier, mais je crois que toutes ensemble ont contribué à faire naître l'idée des êtres supérieurs dans l'esprit des premiers mortels, dont la raison brute n'avoit point acquis la connoissance du vrai Dieu, & dont les mœurs dépravées en avoient effacé la tradition.

Ces premiers hommes encore dans l'état de nature, où ils trouvoient toute leur subsistance dans les productions de la terre, ont dû naturellement observer ce qui avançoit ou retardoit ces productions; ensorte que le soleil qui anime le sistême du monde dut bientôt être regardé comme la divinité éminemment bienfaisante. Le tonnerre, les éclairs, les orages, les tempêtes furent regardés comme des marques de sa colere; & chaque orbe célefte en particulier fut envisagé sous la même face, à proportion de son utilité & de sa magnificence; c'est ce qui paroît de plus naturel fur l'origine de l'idolâtrie, & les réflexions suivantes le vont mettre entiérement dans son jour.

On trouve des vestiges de l'adoration des aftres chez toutes les nations. Moyse Maimonide prétend qu'elle a précedé le déluge, & il en fixe la naissance vers le temps d'Enoch; c'est aussi le sentiment de la plupart des rabbins, qui affurent que ce fut-là un des crimes que Dieu châtia par les eaux du déluge. Je ne détaillerai point ici leurs raisons, qui sont combattues par les SS. Peres & par les meilleurs interpretes de l'ancien testament, & je tomberai d'accord avec ces derniers, que l'idolâtrie n'a commencé qu'après le déluge; mais en même temps

de tous les grands peuples qui tirerent leur naissance ou des enfans, ou des petits enfans de Noé, en furent infectés. Les Juiss, hors quelques intervalles d'égarement, se conserverent dans la créance de l'unité de Dieu, fous la main duquel ils étoient si particuliérement. Ils ne méconnurent point le grand ouvrier, pour admirer les beautés innombrables de l'ouvrage. Il faut cependant convenir, que si le peuple hébreu n'a point adoré les affres, il les a du moins regardés comme des êtres intelligens qui se connoissent eux-mêmes, qui obéissent aux ordres de Dieu, qui avancent ou retardent leurs courses, ainsi qu'il le leur prescrit. Origène va encore plus loin, & il soupçonne que les astres onr la liberté de pécher & de se repentir de leurs fautes. Sans doute que lui, qui allégorisoit toutes choses, prenoit à la lettre ce passage de Job : les cieux & les astres ne sont pas purs devant Dieu. Que d'erreurs grossieres sont nées de l'ignorance de l'Astronomie! combien les découvertes modernes nous ont dévoilé de vérités capitales, de points importans!

Les peuples les plus anciens du nord & du sud, les Suèves, les Arabes, les Africains, qui ont vécu long-temps sans être civilisés, adoroient tous les corps célestes. M. Sale, auteur anglois, entiérement versé dans l'histoire des Arabes. rapporte qu'après de longues observations & expériences sur les changemens qui furviennent dans l'air, ces peuples attribuerent enfin aux étoiles une puissance divine. Les Chinois, les Péruviens & les Méxicains paroissent aussi avoir d'abord adoré les corps célestes; actuellement même les Chinois lettrés qui forment une secte particuliere, semblent se faire une divinité d'une certaine vertu répandue dans l'univers, & fur-tout dans le ciel matériel.

En un mot, toute l'antiquité est unanime fur ce point, & elle nous apprend que le premier culte religieux rendu à des créatures, a eu pour objet les corps célestes; c'étoit une vérité si évidente & fi universellement reconnue, que Critius fameux athée, a été obligé de l'admettre. je dois avouer qu'elle fit des progrès si III ne peut y avoir que la force de la vérapides & si contagieux, que les origines | rité qui lui ait arraché cet aveu, puisque

Tome XXXIII.

« It y eut un temps où l'homme vivoit | , en sauvage, sans lois, sans gouverney ment, ministre & instrument de la » violence, où la vertu n'avoit point de » récompense, ni le vice de châtiment. » Les lois civiles furent inventées pour » refréner le mal; alors la justice presida » à la conduite du genre humain. La » force devint l'esclave du droit, & un » chatiment inexorable poursuivit le cou-» pable; ne pouvant plus désormais vio-» ler ouvertement la justice, les hommes » conspirerent secrettement pour trouver » le moyen de nuire aux autres. Quelque » politique rusé, habile dans la connois-» fance du cœur humain, imagina de » combattre ce complot pas un autre, » en inventant quelque nouveau princi-» pe, capable de tenir dans la crainte » les méchans, lorsque même ils diroient, » penseroient ou feroient du mal en se-» cret; c'est ce qu'il exécuta en proposant » aux peuples la créance d'un Dieu im-» mortel, être d'une connoissance sans » bornes, d'une nature supérieure & émi-» nente. Il leur dit que ce Dieu pouvoit » entendre & voir tout ce que les mortels » faisoient & disoient ici bas, & que la » premiere idée du crime le plus caché » ne pouvoit point se dérober à la con-» noissance d'un être, dont la connois-» sance étoit l'essence même de sa nature; » c'est ainsi que notre politique en incul-» quant ces notions, devint l'auteur » d'une doctrine merveilleusement sédui-» fante, tandis qu'il cachoit la vérité fous » le voile brodé de la fiction; mais pour » ajouter la terreur au respect, il leur » dit que les dieux habitoient les lieux » confacrés à tous les phantômes & à ces » horreurs paniques, que les hommes ont » été fi ingénieux à imaginer pour s'épou-» vanter eux-mêmes, ajoutant des min feres imaginaires à une vie dejà fory chargée de maux. Ces lieux où la lu-» miere foudroyante des météores enflam-

cela même détruit entiérement son fissé- | » vieux & sage architecte, le temps où me sur l'origine de la religion; voici le | » les cohortes affociées des spheres lumi-» neuses, remplissent leurs révolutions » regulieres & bienfaifantes, & d'où des » pluies rafraichissantes descendent pour » recreer la terre altérée; telle fut l'ha-» bitation qu'il assigna à ses dieux, place » propre à l'exercice de leurs fonctions; » telles furent les terreurs dont il se servit » pour prévenir les maux, étousser les » désordres dans leur naissance, saire » jouer le ressort de ses lois, & intro-» duire la religion si nécessaire aux ma-» gistrats. Tel est à mon avis, l'artifice » dont on s'est servi pour faire croire à » des hommes mortels, qu'il y avoit des » êtres immortels ».

Ce seroit abuser de la patience du lecteur, que d'accumuler les citations; mais comme l'Egypte & la Grece, de tous les pays, font ceux où la politique & l'économie civile prirent les racines les plus prosondes & s'étendirent de-là presque par-tout, effacerent la mémoire de l'ancienne idolâtrie, par l'idolâtrie plus récente de déifier les hommes après leur mort, & que plufieurs auteurs modernes en ont conclu, que ce dernier genre d'idolâtrie avoit été le premier de tous; je rapporterai ici seulement deux témoignages de l'antiquité, pour prouver que l'adoration des corps célestes a été le premier genre d'idolâtrie dans ces deux pays, aussi-bien que dans tous les autres. « II » me paroît, dit Platon dans fon Craty-» lus, que les premiers hommes qui ont »-habité la Grece, n'avoient point d'au-» tres dieux que ceux que plusieurs bar-» bares adorent encore actuellement; » favoir, le soleil, la lune, la terre, » les étoiles, les cieux ». Par ces nations barbares, Platon entend également, celles qui étoient civilisées & celles qui ne l'étoient pas; favoir, les Perses & les sauvages d'Afrique, qui au rapport d'Hérodote, adoroient également les astres, dont la lumière bienfaifante renouvelle toute la nature.

Le second témoignage que j'ai à rap-» més, accompagnée des éclats horribles porter; regarde les Egyptiens, & il est » du tonnerre, traverse la voûte étoilée tiré du premier livre de Diodore de Si-» des cieux, l'ouvrage admirable de ce cile. « Les premiers hommes, dit-il, en

y parlant de cette nation, levant les y yeux vers le ciel, frappés de crainte » & d'étonnement à la vue du spectacle » de l'univers, supposerent que le soleil » & la lune en étoient les principaux y dieux & qu'ils étoient éternels. ». La raison que cet historien rapporte rend sa proposition générale, l'étend à toutes les nations, & fait voir qu'il croyoit que ce genre d'idolâtrie avoit été le premier en tout autre lieu aufli-bien qu'en Egypte.

En général, les anciens croyoient que tout ce qui se meut de lui-même & d'une maniere réglée, participe bien surement la divinité, & que le principe intérieur par lequel il se meut, est non-seulement incréé, mais encore exempt de toute altération. Cela supposé, on voit que dans la pensee où étoient les anciens, que les astres se mouvoient d'eux-mêmes, ils devoient nécessairement les regarder comme des dieux, comme les auteurs & les conservateurs de l'univers.

Au reste, c'étoit le soleil & la lune, qui par leur éclat & leur lumiere se rendoient dignes des principaux hommages, dont le peuple superstitieux honoroit les astres. Le soleil se nommoit le roi, le maître & le souverain; & la lune la reine, la princesse du ciel. Tous les autres globes lumineux passoient ou pour leurs sujets, ou pour leurs conseillers, ou pour leurs gardes, ou pour leur armée. L'Ecriturefainte paroît elle-même s'accommoder à ce langage, en faisant mention de la milice du ciel, à qui le peuple offroit ses hommages.

Théodoret, en voulant piquer les païens sur le culte qu'ils rendoient encore de son temps aux astres, fait une réflexion bien sensée. Le souverain arbitre de la nature, dit-il, a doué ses ouvrages de toutes les perfections dont ils étoient susceptibles; mais comme il a craint que l'homme foible & timide n'en fût ébloui; il a entremêlé ces mêmes ouvrages de quelques défauts & de quelques imperfections, afin que d'un côté ce qu'il y a de grand & de merveilleux dans l'univers s'attirât notre admiration, & que de l'autre, ce qui s'y trouve d'incommode & de différence, nous ôtât la pensée de lui rendre aucun les prêtres païens toujours fourbes & im-

culte divin. Ainsi de quelque éclat, de quelque lumiere dont brillent le soleil & la lune, il ne faut qu'un fimple nuage pour esfacer l'un en plein midi, & pour obscurcir l'autre pendant les plus belles nuits de l'été. Ainsi la terre est une source inépuisable de trésors, elle ne ressent aucune vieillesse, elle renouvelle ses libéralités en faveur des hommes laborieux; mais de peur qu'on ne fût tenté de l'adorer & de lui offrir des respects, Dieu en a fait un théatre des plus grandes agitations; le sejour des maladies cruelles & des guerres sanglantes. Parmi les animaux utiles se trouvent les serpens venimeux, & parmi les plantes salutaires se cueillent des herbes qui empoisonnent.

On invoquoit plus particuliérement le soleil sur les hauts lieux ou toits des maisons, à la lumiere & en plein jour : on invoquoit de la même maniere la lune dans les bocages & les vallées, à l'ombre & pendant la nuit; & c'est à ce culte secret qu'on doit rapporter l'origine de tant d'actions indécentes, de tant de coutumes folles, de tant d'histoires impures, dont il est étonnant que des hommes, d'ailleurs sensés & raisonnables, aient pu faire une matiere de religion. Mais de quoi ne sont pas capables ceux qui viennent à s'oublier eux-mêmes, & qui font céder la lumiere de l'esprit aux rapides égaremens du cœur? A cette adoration des astres tenoit celle du feu, en tant qu'il est le plus noble des elémens, & une vive image du soleil. On ne voyoit même autrefois aucun sacrifice ni aucune cérémonie religieuse, où il n'entrât du feu. Celui qui servoit à parer les autels, & à consumer les victimes qu'on immoloit aux dieux, étoit traité avec beaucoup d'égard & de distinction. On seignoit qu'il avoit été apporté du ciel, & même sur l'autel du premier temple que Zoroastre avoit sait bâtir dans la ville de Zix en Médie. On n'y jetoit rien de gras ni d'impur; on n'osoit même le regarder fixement : tanta gentium in rebus frivolis, s'écrie Pline, plesumque religio est. Pour en imposer davantage, ment, & faisoient accroire au peuple, qu'il étoit inaltérable & se nourrissoit de revéroit davantage le feu, étoit la Perse. Il y avoit des enclos fermés de murailles & sans toit, où l'on en saisoit assidument, & où le peuple soumis venoit à certaines heures pour prier. Les personnes qualifiées se ruinoient a y jeter des essences précieuses & des fleurs odoriférantes. Les enclos qui subsistent encore peuvent ètre regardés comme les plus anciens monumens de la superstition.

Ce qui embarrasse les Savans sur l'origine de l'idolàtrie, c'est qu'on n'a pas fait assez d'attention aux degrés par lesquels l'idolatrie des hommes déifies après leur mort, a supplanté l'ancienne & primitive idolâtrie des corps célestes. Le premier pas vers l'apothéose a été de donner aux héros & aux bienfaiteurs publics le nom de l'être qui étoit le plus estimé & le plus révéré. C'est ainsi qu'un roi fut appelé le joleil, à cause de sa munificence, & une reine la lune, à cause de sa beauté. Ce même genre d'adulation subside encore parmi les nations orientales, quoique dans un degré subordonné; ces titres étant aujourd'hui plutôt un compliment civil, qu'un compliment religieux. A mesure qu'un genre d'adulation fit des progrès, on retourna la phrase, & alors la planete fut appelée du nom du héros, afin sans doute d'accoutumer plus facilement ce nouveau genre d'adoration, ce peuple dejà accoutumé à celle des planetes. Diodore de Sicile après avoir dit que le soleil & la lune furent les premiers dieux d'Egypte, ajoute qu'on appela le foleil du nom d'Osiris, & la lune du nom d'iss.

Par cette maniere d'introduire un nouveau genre d'idolâtrie, l'ancienne & la nouvelle furent confondues ensemble. On

posteurs, entretenoient ce seu secrette- ces deux genres d'idolatrie, n'étoit qu'une idée simbolique de l'autre.

M. l'abbé Pluche, dans son histoire du lui - même. Le lieu du monde où l'on ciel, a inventé un nouveau suième sur l'origine de l'idolàtrie. Il pretend que ce n'est point l'admiration du soleil qui a fait adorer le soleil à la place de son auteur. Jamais, dit-il, ce spectacle de l'univers n'a corrompu les hommes; jamais il ne les a détournés de la pensée d'un être moteur de tout, & de la reconnoissance qu'ils doivent à une providence toujours féconde en nouvelles liberalités; il les y rappelle, loin de les en détourner. L'écriture simbolique des Egytiens, si on l'en croit, par l'abus que la cupidité en a fait, est la source du mal. Toutes les nations s'y sont empoisonnées, en recevant les caracteres de cette écriture sans en recevoir le sens. Une autre conséquence de ce sistème, tout aussi naturelle, c'est que les anciens dieux n'ont point été des hommes réels; la seule méprise des figures hiéroglyphiques a donné naissance aux dieux, aux déesses, aux métamorphoses, aux augures, & aux oracles. C'est-là ce qu'il appelle rapporter toutes les branches de l'idolâtrie à une seule & même racine; mais ce sistême est démenti par les misteres si célebres parmi les païens; on y enseignoit avec soin que les dieux étoient des hommes déifiés après leur mort. M. l'abbé Pluche tâche de prouver son sentiment par l'autorité de Cicéron, & Cicéron dit positivement dans ses tusculanes, que les cieux sont remplis du genre humain. Il dit encore dans fon traité de la nature des dieux, que les dieux étoient des hommes puissans & illustres, qui avoient déstiés après leur mort. Il rapporte qu'Evhemerus enseigne où ils sont enterrés, sans parler, ajoutet-il, de ce qui s'enseigne dans les misteres d'Eleufis & de Samothrace. Cependant malgré des preuves si décisives, M. l'abbé Pluche, en parlant des misteres, peut juger de l'excès de cette confusion prétend que ce ne sont point des dieux par la savante collection de Vossius, sur qu'il faut chercher sous ces envelopes, la théologie des païens, où l'on voit de qu'elles sont plutôt destinées à nous apcombien d'obscurités on a embrouillé ce prendre l'état des choses qui nous intérespoint de l'antiquité, en se proposant de sent; & ces choses qui nous intéressent ne L'expliquer, dans la supposition qu'un de sont, selon lui, que le sens des figures

qu'on y représentoit, réduit aux réglemens du labourage encore informe, aux avantages de la paix, & à la justice qui donne droit d'espérer une meilleure vie.

Mais pour renverler de fond en comble tout le sidème de M. l'abbé Pluche, je vais rapporter un témoignage décifif, tiré de deux des plus grands peres de l'Eglise, & qui prouve que l'hiérophante dans les! misteres mêmes d'Egypte, où M. l'abbé Plache a placé le lieu de la scene, enseignoit que les dieux nationnaux étoient des hommes qui avoient été deifiés après leur mort. Le trait dont il s'agit est du temps d'Alexandre, lorsque l'Egypte n'avoit point encore succé l'esprit subtil & spéculatif de la philosophie des Grecs. Ce conquérant é rit à sa mere que le suprême hiérophante des misteres égyptiens lui avoit découvert en secret les instructions mistérieuses que l'on y donnoit, concernant la nature des dieux nationnaux. Saint Augustin & saint Cyprien nous ont conservé ce fait curieux de l'histoire ancienne: voici ce qu'en dit le premier dans le huitieme livre de la Cité de Dieu. « Ces choses sont de la même espece que » celles qu'Alexandre écrivit à sa mere, » comme lui ayant été révélées par un » certain Léon, le suprème hiérophante » des misteres d'Egypte; savoir que Picus, non-seulement Faunus, Enée, Romu-» lus, & même Hercule, Esculape, Bacchus fils de Sémelé, Castor & Pollux, & les autres de même rang étoient des » hommes que l'on avoit déifiés après leur mort; mais encore que les dieux de Premiere classe, auxquels Cicéron paroit faire allution dans fes tufculanes, comme Jupiner, Janon, Saturne, » Neptune, Vulcain, Vesta, & plusieurs autres, que Varron voudroit par des allégories transformer dans les élémens où les parties du monde avoient été de même que les autres, des hommes » mortels. Léon rempli de crainte, sachant qu'en révélant ces choies, il » révéloit les secrets des misteres, sup-» plia Alexandre, qu'après les avoir com-» muniques à sa mere, il lui ordonnat que de croire qu'une reconnoissance suy de brûler sa lettre ». Saint Cyprien dit que la crainte du pouvoir d'Alexandre les inventeurs des choses utiles à la société.

extorqua de l'hiérophante le secret des hommes dieux.

Ces dissérens témoignages confirment de plus en plus que les misteres avoient été destinés à découvrir la fausseté des divinités populaires, afin de foutenir la religion des hommes de bon sens, & de les exciter au service de leur patrie. Dans cette ancienne institution imaginée par les hommes les plus fages & les plus habiles, en enseignant que les dieux étoient des hommes déffiés à cause de leurs biensaits envers la société: rien n'étoit plus propre que l'histoire de ces bienfaits à exciter le zele à l'héroïsme. D'un autre côté, la découverte du véritable état de ces héros sur la terre, qui avoient participé à toutes les foiblesses de la nature humaine, prévenoit le mal qu'auroit pu produire l'histoire de leurs vices & de leurs déréglemens; histoire propre à faire accroire aux hommes qu'ils étoient autorisés par l'exemple des dieux à donner dans les mêmes excès. Si l'on suppose avec M. Pluche, que tous les dieux provenoient d'un alphabet égyptien, quel motif peuton supposer dans les peuples, qui les ait entraînés vers l'idolâtrie? Ils s'y seroient précipités, pour ainfi dire, de gaité de cœur, sans y avoir été déterminés, sans aucune de ces passions vives & véhémentes qui agissent également sur le cœur & fur l'esprit, qui accompagnent toujours les grandes révolutions, & qui régnant avec une force universelle dans le cœur de tous les hommes, peuvent seules être envisagées comme la cause d'une pratique universelle. Mais que l'on suppose au contraire ce que toute l'antiquité nous apprend, que les peuples ont adoré leurs ancêtres & leurs premiers rois, à cause des bienfaits qu'ils en avoient reçu, on ne peut alors concevoir un motif plus puissant ni plus capable de les avoir conduits à l'idolâtrie; & de la sorte l'histoire du genre humain se concilie avec la connoissance de la nature humaine, & celle de l'effet des passions.

Ce n'est point une simple conjecture rerstitiense sit regarder comme des dieux

Eusebe juge compétant, s'il y en eut jamais, des sentimens de l'antiquité, atteste ce sait, comme un fait notoire & certain. Ce savant évêque dit, que ceux qui dans les premiers àges du monde excellerent par leur sagesse, leur force, ou leur valeur, ou qui avoient le plus contribué au bien commun des hommes, ou inventé, ou persectionné les Arts, surent déissés durant leur vie même, ou immédiatement après leur mort. C'est ce qu'Eusebe avoit lui - même puifé dans une des hiftoires des plus anciennes & des plus respectables, l'histoire phénicienne & sanchoniate, qui donne un détail fort exact de l'origine du culte des héros, & qui nous apprend expressement que leur déification se fit immédiatement après leur mort, temps où le souvenir de leurs bienfaits étoit encore récent dans la mémoire des hommes, & où les mouvemens d'une reconnoissance vive & prosonde absorbant, pour ainsi dire, toutes les facultés de leur ame, enslammoient les cœurs & les esprits de cet amour & de cette admiration, que M. Pope a si parfaitement depeint dans son essai sur l'homme.

Un mortel généreux, par ses soins, sa valeur,

Du public qu'il aimoit, faisoit-il le bonheur?

Admiroit-on en lui les qualités aimables Qui rendent aux enfans les peres refpectables?

Il commandoit sur tous, il leur donnoit la loi;

Et le pere du peuple en devenoit le roi. Jusqu'à ce temps fatal, seul reconnu pour maître,

Tout patriarche étoit le monarque, le

Le pere de l'état qui se formoit sous lui. Ses peuples après Dieu n'avoient point d'autre appui.

Ses yeux étoient leur loi, sa bouche leur oracle,

Jamais ses volontés ne trouverent d'obstacle;

De leur bonheur commun il devint l'instrument,

Du sillon étonné tira leur gliment,

THE

Il leur porta les Aris, leur apprit à réduire

Le feu, l'air, & les eaux aux lois de leur empire;

Fit tomber a leurs piés les habitans des airs,

Et tira les poissons de l'abime des mers. Lorsqu'ensin abattu sous le poids des années

Il s'éteint & finit ses longues destinées, Cet homme comme un dieu si long-temps honoré,

Comme un foible mortel par les siens est pleuré.

Jaloux d'en conserver les traits & la figure,

Leur zele industrieux inventa la peinture. Leurs neveux attentifs à ces hommes fameux

Qui par le droit du sang avoient régné sur eux,

Trouvent-ils dans leur suite un grand, un premier pere, Leur aveugle respect l'adore & le révere.

Ces premiers sentimens antérieurs à l'idolàtrie, en furent la premiere cause par les passions d'amour & d'admiration qu'ils exciterent dans un peuple encore simple & ignorant. On ne doit pas être étonné qu'un peuple de ce caractere ait été porté à regarder comme des especes de dieux, ceux qui avoient enseigné aux hommes à s'assujettir les élémens. Ils devinrent le sujet de leurs hymnes, de leurs panégyriques, & de leurs hommages; & l'on peut observer que parmi toutes les nations, les hommes dont la mémoire fut confacrée par un culte religieux, sont les seuls de ces temps anciens & ignorans, dont le nom n'ait point été enseveli dans l'oubli.

On a vu dans des temps postérieurs, lorsque les circonstances étoient semblables, des hommes parvenir aux honneurs divins avec autant de facilité & de succès, que les anciens héros, qu'Osiris, Jupiter, ou Bélus; car la nature en général est uniforme dans ses démarches. On s'est à la vérité moqué des apothéoses d'Alexandre & de César; mais c'est que les nations au milieu desquelles ils vivoient, étoient trop éclairées. Il n'en sut pas de même d'un

& qui fut mis par le peuple du nord audessus de tous les autres dieux. C'est que tenir contre un sistème. M. Pluche nous ces peuples étoient encore barbares & fauvages, & qu'une pareille farce ne peut être jouée avec applaudissement, que le lieu de scene ne soit parmi un peu-

ple groffier & ignorant.

Tacite rapporte que c'étoit une coutume générale parmi les nations du nord, que de déifier leurs grands hommes, non à la maniere des Romains leurs contemporains, uniquement par flatterie & par persuation intime, mais sérieusement & de bonne foi. Un trait qui se trouve dans Ezéchiel, confirme que l'apothéose se faisoit souvent du vivant même des rois. Ton cœur s'en glorifie, dit Dieu en s'adressant au roi de Tyr par la bouche de son prophete, tu as dit, je suis un dieu, je suis assis sur le trône de Dieu au milieu de la mer, cependant tu n'es qu'un homme & non un dieu.... Diras-tu encore que tu es un dieu?.... Mais tu trouveras que tues un homme & non un dieu. Ce passage indique, ce me semble, que les sujets du roi de Tyr rendoient à ce prince un culte idolâtre, même durant sa vie, & il est assez vraisemblable qu'il devint dans la suite un des Neptunes

grees. Sous prétexte d'expliquer l'antiquité, M. Pluche la renverse & la détruit en-

tiérement. Sa chimere est que toutes les coutumes civiles & religieuses de l'antiquité sont provenues de l'agriculture, & que les dieux & les déesses mêmes proviennent de cette moisson fertile. Mais s'il y a deux faits dans l'antiquité, que le scepticisme même avoit honte, dans ses momens de sincérité & de bon sens, de révoquer en doute, c'est que ce culte idolâtre des corps célestes, a eu pour premier fondement l'influence sensible & visible qu'ils ont sur les corps sublunaires, & que les dieux tutélaires des passions payennes étoient des hommes déisses après leur mort, & à qui leurs bienfaits envers le genre humain ou envers leurs concitoyens avoient procuré les honneurs divins: qui croiroit que ces deux faits puissent être niés par une personne qui

Odin, qui vivoit vers le temps de César, & qui se propose de l'expliquer? Mais ni les hommes, ni les dieux ne peuvent assure que tout cela est illusion; que l'antiquité n'a eu aucune connoissance de cette matiere; que les corps célestes n'ont point été adorés à cause de leur influence; qu'Osiris, Isis, Jupiter, Pluton, Neptune, Mercure, que même les héros demi-dieux, comme Hercule & Minos, n'ont jamais existé; que ces prétendus dieux n'étoient que les lettres d'un ancien alphabet, de simples sigures qui servoient à donner des instructions au laboureur égyptien. Ses hyéroglyphes sont presqu'entiérement confinés à la seule agriculture & à l'usage des calendriers; ce qui suppose ou qu'ils n'ont point été destinés dans leur origine à représenter les pensées des hommes, sur quelques sujets qu'elles pussent rouler, ou que les soins de ces fameux personnages de l'antiquité, qui ont établi, affermi & gouverné les sociétés, étoient absorbés par l'agriculture, ou qu'ils n'étoient occupés d'aucune autre idée. L'agriculture, en un mot, est la base principale & sondamentale à ce sissème de l'antiquité; tout le reste n'y est inséré que pour l'ornement de la scene. Ce sistême, que l'on peut regarder comme le débordement d'une imagination féconde, est lui-même comme l'ancienne, dont les débordemens du Nil couvroient les terres les plus fertiles de l'Egypte; & qui, échauffée & mise en fermentation par les rayons puissans du soleil, produisoit des hommes & des monstres. Les dieux de M. l'abbé Pluche paroissent sortir des fillons, comme on dit qu'il est autrefois arrivé au dieu Tagès.

Mais comment prouve-t-il la justesse du principe sur lequel il fonde son sistème, & la vérité des consequences qu'il en déduit? Il les prouve alternativement l'un par l'autre, ce principe par la conséquence, & la consequence par le principe. Toutes les fois qu'il veut prouver qu'un hiéroglyphe que l'on prenoit pour la figure réelle d'un dieu, n'est qu'un simbole de l'agriculture, il suppose que ce ne peut être la figure réelle d'un dieu, parce prétend à la connoissance de l'antiquité, que les dieux n'ont point existé; il en

que ce soit un simboie de l'agriculture; & lorsqu'il veut prouver que les dieux n'ont point existe, alors il suppose que l'hiéroglyphe que l'on prenoit pour la sigare réelle d'un dieu, n'étoit qu'un fimbole de l'agriculture.

En géneral on peut dire contre le fistême de M. Pluche, qu'il est absurde de supposer que les Egyptiens n'aient sait usage des hiéroglyphes que pour les choses qui concernent le labourage. Il est fort naturel de croire, que l'esprit n'ayant pas encore inventé des fignes qui servissent à representer les sons & non les choses, les législateurs & les magistrats auront été obligés de puiser dans cette source, c'està-dire, de recourir aux hiéroglyphes pour s'exprimer aux yeux du peuple sur les matieres relatives au culte religieux, au gouvernement de la société, à l'histoire des héros, aux arts & aux sciences. Le genre d'expression étoit extrêmement imparfait, & le sujet des méprises infinies, toutes les fois qu'au défaut des images réelles on étoit obligé d'employer des images fimboliques. Souvent on substituoit le simbole à l'idée; & c'est ainsi qu'après s'être servi de la figure des animaux & des végétatifs, pour exprimer les attributs des dieux & des héros, on a substitué à ces dieux & à ces héros les animaux & les végétatifs même. On a cru que ces dieux les animoient, qu'ils s'étoient cachés fous leur figure, & on les a adorés. Ce progrès est sensible dans l'exemple d'Ofiris & d'Apis.

De ce qui n'étoit que l'origine d'une seule branche de l'idolàtrie, M. Pluche en a voulu faire l'origine de toute l'idolàtrie. Des images empruntées de la diversité des objets visibles qui sont sur la terre & dans les cieux, ne pouvant manquer d'avoir quelque rapport avec les productions de l'agriculture, qui sont en même temps les effets de la fécondité de la terre & de l'influence des astres. De ce rapport M. Pluche a conclu qu'il falloit expliquer les hiéroglyphes relativement à l'agriculture; & ce qui s'y trouvoit sur les dieux,

conclut que c'est un simbole; il lui pfait les monumens même de l'antiquité pour la détruire, comme le pere Hardouin s'est fervi de médailles pour renverser l'histoire. Ses conjectures ont pris la place des faits, l'imagination a dégradé la vérité; & j'oserois dire qu'il ne seroit pas difficile. en conséquence des mêmes principes, de prouver que les dieux d'Egypte, au lieu de provenir de l'agriculture proviennent des jeux de cette nation, de leur fêtes, de leurs combats, de leur maniere de chasser, de pêcher, & même si l'on vouloit de leur cuisine, & les langues orientales ne manqueroient pas de fournir des étimologies pour soutenir ces dissérens sentimens.

> L'idolâtrie ayant déifié les hommes, il étoit tout naturel qu'elle communiquat à ses dieux les défauts des hommes. C'est aussi ce qui arriva. Les dieux du paganisme furent donc homines en toutes manieres, à cela près qu'ils étoient plus puissans que des hommes. Les hommes jouissoient du plaisir secret de voir retracée dans de si respectables modeles l'image de leurs propres passions, & d'avoir pour sauteurs & pour complices de leurs débauches, les dieux mêmes qu'ils adoroient. Sous le nom de fausses divinités, c'étoient en effet leurs propres pensées, leurs plaisirs & leurs fantaisses qu'ils adoroient. Ils adoroient Vénus, parce qu'ils se laissoient dominer par l'amour sensuel, & qu'ils en aimoient la puissance. Ils érigeoient des autels à Bacchus le plus enjoué de tous les dieux, parce qu'ils s'abandonnoient & qu'ils sacrissoient, pour ainsi dire, à la joie des sens plus douce & plus enivrante que le vin. La manie de deifier alla si loin, qu'on désfia même les villes, & Rome fut considerée comme une déesse.

Le polytheisme considéré en lui-même, est également contraire à la raison & aux phénomenes de l'univers. Quand on a une fois admis l'existence d'une nature infiniment parsaite, il est facile de comprendre qu'elle est l'unique, & qu'aucun être ne peut l'égaler. Si notre raison peut s'élever jusqu'à ce principe, il existe une fur le gouvernement & sur l'histoire, est | telle nature, elle fera aisement & sans nul devenu dans son esprit un instrument ou une secours cet autre pas, qui est plus facile instruction pour le labourage. Il a employé I sans comparaison que le premier, donc il

n'y a qu'un seul dieu. S'il pouvoit y avoir trois ou quatre de ces natures, il pourroit y en avoir non-seulement dix millions, mais aussi une infinité, car on ne sauroit trouver aucune raison d'un certain nombre plutôt que d'un autre. Comme donc le nombre binaire enfermeroit une superfluité qui choque notre raison, l'ordre demande que l'on se reduise à l'unité. Si chacune de ces matieres, étoit souverainement parfaite, elle n'auroit besoin que d'elle-mème pour jouir d'une félicité infinie; la société des autres ne lui serviroit donc de rien, & ainsi notre raison ne pourroit souffrir aucune pluralité. C'est un de ses axiomes, que la nature ne fait rien en vain, & que c'est en vain que l'on emploie planeurs caules pour un effet qu'un plus petit nombre de causes peut produire aussi commodément : la maxime qui a été appelée la raison des nominaux, parce qu'elle leur a servi à retrancher des écoles de philosophie une infinité d'excrescences & d'entités superflues; la maxime, dis-je, qu'il ne faut point multiplier les êtres fans ! nécessité, est un principe qu'aucune secte de philosophie n'a rejeté; or elle ruine sans ressource le polythei/me.

Le polythéisme n'est pas moins contraire aux phénomenes qu'à la raison, puisqu'on ne voit aucun désordre dans le monde, ni aucune confusion dans ses parties qui puissent faire soupçonner qu'il y a plusieurs divinités indépendantes auxquelles il soit soumis. Or, cependant c'est ce qui arriveroit, si le polythéisme avoit lieu. M. Bayle prouve parfaitement bien que la religion payenne étoit un principe d'anarchie. En effet, ces dieux qu'elle répandoit partout, & dont elle remplissoit le ciel & la terre, la mer & l'air, étant fujets aux mêmes passions que l'homme, la guerre étoit immanquable entreux. Ils étoient & plus puissans & plus habiles que les hommes: tant pis pour le monde. L'ambition ne cause jamais autant de ravages que lors qu'elle est secondée d'un grand pouvoir & d'un grand esprit.

Le désordre commença bientôt dans la sent plus fréquemment de s'emparer des famille divine. Titan le fils aîné du premier des dieux fut privé de la succession ne se querellent & ne sorment de pareilpar les intrigues de ses sœurs, qui ayant les entreprises. Cela va loin, comme vous

gagné leur mere, firent ensorte qu'il cédat son droit à Saturne son frere puiné, de iorte qu'une cabale de femmes troubla la loi naturelle dès sa premiere genération. Saturne dévoroit ses enfans mâles pour tenir parole à Titan, mais son épouse le trompa, & fit nourrir en secret trois de ses fils. Titan ayant découvert ce manege. résolut de tirer raison de cette injure, & nt la guerre à Saturne & le vainquit, & l'enferma dans une noire prison lui & sa femme. Jupiter fils de Saturne, soutint la guerre, & remit en liberté son pere & sa mere; & alors Titan & ses fils, chargés de fers, furent ensermés dans le tartare, qui étoit la même prison où Saturne & son épouse avoient été enchaînés. Saturne redevable de la liberté à son sils, n'en sur pas reconnoissant. Un oracle lui avoit prédit que Jupiter le détroneroit; il tâcha de prévenir cette prédiction. Mais Jupiter s'étant apperçu de l'entreprise, le renversa du trône, le chargea de chaînes, & le précipita dans le tartare. Il le châtia mème, comme Saturne en avoit ufé envers son pere. Le sang qui coula de la plaie que Saturne reçut en cette occasion, tomba fur la terre, & produisit des géans, qui s'efforcerent de déposer Jupiter. Le combat fut rude & douteux pendant affez longtemps. Enfin la victoire se déclara pour Jupiter.

Ce sont les principales guerres divines dont les Payens avoient fait mention. Ils sont autant éloignés du vraisemblable, en ne continuant point l'histoire de cette suite de rébellions, qui ont dû être fréquentes, qu'ils s'y étoient conformés en la conduisant jusqu'à la gigantomachie. Rien ne choque plus la vraisemblance, que de voir qu'ils ont supposé que les autres dieux ne conspiroient pas souvent contre Jupiter, & que par det liques & des contre-ligues ils ne tâchoient pas de s'agrandir, ou de s'exposer aux usurpateurs. La suite naturelle & inévitable du caractere qu'on leur donne, étoit qu'ils se querelassent plus souvent, & qu'ils entreprissent plus fréquemment de s'emparer des états les uns des autres, que les hommes

Tome XXXIII.

Mm

274

sente, devoit tailler plus de besogne à Jupiter son mari, qu'il n'en eût su expédier. Elle étoit jalouse, fiere, vindicative excessivement, & se voyoit tous les jours trahie par son mari. Quels tumultes ne devoir-elle pas exciter? Quels complots ne devoit-elle pas former contre un époux si insidele? Il se tira d'une guerre qu'elle lui avoit suscitée, & d'une seconde conspiration où elle entra. Quels désordres ne causa-t-elle pas dans le monde pour se venger de ses rivales, & pour perdre tous ceux qui lui déplaisoient? Il n'y a rien de plus vraisemblable dans l'Enéide que le personnage qu'elle y joue; personnage si pernicieux, qu'elle fait sortir des enfers une furie, pour inspirer la rage martiale à des peuples qui ne songeoient qu'à la paix. Souvenez-vous qu'il y avoit encore d'autres déesses. Il n'eût fallu que celle-là pour mettre le trouble parmi les dieux. Cela rendoit inévitables les fonctions & les intrigues, les complots & les querelles. Un bel esprit (le chevalier Temple) les a bien décrites, en disant que ce sont des guerres d'anarchies, dont les mauvais fruits murissent tôt ou tard, & bouleversent quelquesois les sociétés les plus florissantes. L'histoire est toute remplie de ces sortes de choses. Voici donc comme je raisonne. Malgré toutes les précautions qu'on a prises dans les états, malgré les différentes formes de gouvernement qu'on y a successivement introduites, on n'a jamais pu ôter les semences de l'anarchie, ni empêcher qu'elle ne levât la tête de temps en temps. Les féditions, les guerres civiles, les révolutions sont fréquentes dans tous les états, quoique plus ou moins dans les uns que dans les autres. Pourquoi cela? C'est que les hommes sont sujets à de mauvaiautres. L'avarice, l'ambition, la volupté, la vengeance les possedent. Ceux qui doivent commander, s'en acquittent mal;

voyez. Junon seule, telle qu'on la repré- uns abusent de l'autorité, & les autres de la liberté. Or puisque les dieux étoient sujets aux mêmes passions que l'homme, il falloit donc nécessairement qu'il y eût des guerres entr'eux, & des guerres d'autant plus funestes, qu'ils surpassoient l'homme en esprit & en puissance; des guerres qui ébranlassent jusqu'au centre de la mer & de la terre, l'air & les cieux, des guerres enfin qui missent l'anarchie, le trouble & la confusion dans tous les corps de l'univers. Or puisque cette anarchie n'est point venue, c'est une marque qu'il n'y a point eu de guerre entre les dieux; & c'est en même temps une preuve qu'ils n'existoient point, car s'ils eussent existé, ils n'eussent point pu être d'accord. Je ne voudrois point d'autre raison que celle-la pour me convaincre de la fausseté de la religion payenne.

Le polytheisme étant si absurde en luimême, & si contraire en même-temps aux phénomenes, vous me demanderez peut-être ce qu'en pensoient les plus sages d'entre les Payens. C'est à quoi je vais satisfaire. Il y avoit autrefois trois classes de dieux, rangés avec beaucoup d'adresse: les poétiques, les politiques, & les philosophiques. C'est la division qu'en fait le grand pontife Scevola, qui se trouvant à la tête de tous les ministres de la superstion, ne devoit point s'y méprendre. Les dieux-poétiques sembloient abandonnés au vulgaire qui se repait de fictions. Les politiques servoient dans les occurences délicates, où il falloit relever les courages abattus, les manier avec dextérité, leur donner une nouvelle force. Les philosophiques enfin n'offroient rien que de noble, de pur de convenable au petit nombre d'honnêtes gens qui parmi les payens savoient penser. Ces derniers ne reconnoissoient qu'un seul Dieu qui gouses passions. Ils sont envieux les uns des vernoit l'univers par le ministere des génies ou des démons, à qui ils donnoient le nom de divinités subalternes. M. Bayle prétend qu'aucun philosophe payen n'a ceux qui doivent obéir, s'en acquittent eu connoissance de l'unité de Dieu; car encore quelquefois plus mal. Vous donnez | tous ceux, dit-il, qui semblent reconnoîdes bornes à l'autorité royale ; c'est le l'tre cette vérité , ont réduit à la seule divimoyen d'inspirer l'envie de parvenir à la inité du soleil tous les autres dieux du papuissance despotique. En un mot, les ganisme, ou n'ont point admis d'autre

dieu que l'univers même, que la nature, que l'ame du monde. Or on comprend aisément, pour peut qu'on y fasse attention, que l'unité ne peut convenir ni au soleil ni au monde, ni à l'ame du monde. Cela est visible à l'égard du soleil & du monde; car ils sont composés de plusieurs portions de matiere réellement distinctes les unes des autres; & il ne seroit pas moins absurde de soutenir qu'un vaisseau n'est qu'un seul être, ou qu'un éléphant n'est qu'une seule entité, que que de l'affirmer du monde, soit qu'on le confidere comme une simple machine, foit qu'on le considere comme un animal. Toute machine, tout animal est essentiellement un composé de diverses pieces. L'ame du monde est aussi composée de parties différentes. Ce qui anime un arbre n'est point la même chose que ce qui anime un chien. Personne n'a mieux décrit que Virgile le dogme de l'ame du monde, laquelle il prenoit pour Dieu.

> Esse apibus partem divinæ mentis & haustus

Æthereos dixere: Deum namque ire per omnes

Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum,

Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,

Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitam.

Virg. Georg. lib IV v. 220.

On voit par-là clairement la divinité divisée en autant de parties qu'il y a de bêtes & d'hommes. Cet esprit, cet entendement répandu, selon Virgile, par toute la masse de la matiere, peut-il être composé de moins de parties que la matiere? ne faut-il pas qu'il foit dans l'air par des portions de sa substance numériquement diffinctes des portions par lefquelles il est dans l'eau réellement; donc les philosophes qui semblent avoir enseigné l'unité de Dieu ont été plus polythéistes que le peuple. Ils ne savoient ce qu'ils disoient, s'ils croyoient dire que l'unité appartient à Dieu. Elle ne peut lui convenir selon leur dogme, que de la ma- I matiere premiere. Voyez dans saint Au-

niere qu'elle convient à l'Océan, à une nation, à une ville, à un palais, à une armée. Le dieu qu'ils reconnoissoient être un amas d'une infinité de parties, si elles étoient homogenes, chacune étoit un dieu, ou aucune ne l'étoit. Or si aucune ne l'avoit été, le tout n'auroit pas pu être dieu. Il falloit donc qu'ils admissent au pié de la lettre une infinité de dieux, ou pour le moins un plus grand grand nombre qu'il n'y en avoit dans le poëme d'Hésiode, ni dans aucune autre lithurgie. Si elles étoient hétérogenes, on tomboit dans la même conséquence, car il falloit que chacune participat à la nature divine & à l'effence de l'ame du monde. Elle n'y pouvoit participer sans être un dieu, puisque l'essence des choses n'est point susceptible du plus ou du moins. On l'a toute entiere, ou l'on n'en a rien du tout. Voilà donc autant de dieux que de parties dans l'univers. Que si la nature de Dieu n'avoit point été commissiée à quelques-unes des parties, d'ou seroit venu qu'elle auroit été communiquée à quelques autres? & quel composé bisarre & monstreux ne seroit-ce pas qu'une ame composée de parties non vivantes & non animées, & de parties vivantes & animées? Il seroit encore plus monstrueux de dire qu'aucune portion de dieu n'étoit un dieu, & que néanmoins toutes ensemble elles composoient un dieu; car en ce cas-là, l'être divin eût été le résultat d'un affemblage de plusieurs pieces non divines, il eût été fait de rien, tout comme si l'étendue étoit composée de points mathématiques.

Qu'on se tourne de quelque côté qu'on voudra; on ne peut trouver jamais dans les fiftêmes des anciens philosophes l'unité de Dieu; ce sera toujours une unité collective. Affectez de dire fans nommer jamais l'armée, que tels ou tels bataillons ont fait ceci, ou fans jamais articuler ni régimens, ni bataillons, que l'armée a fait cela, vous marquez également une multitude d'acteurs. S'il n'y a qu'un seul Dieu, selon eux, c'est de la même maniere qu'il n'y a qu'un peuple romain, ou que, selon Aristote, il n'y a qu'une

Mm 2

276 Varron se trouve réduite. Il croyoit que Dieu n'étoit autre chose que l'ame du monde. On lui fait voir que c'est une division de Dieu en plusieurs choses, & la réduction de plufieurs choses en un seul Dieu. Lactance aussi a très-bien montre le ridicule du sentiment des Stoïques, qui étoit à-peu-près le même que celui de Varron. Spinoza est dans le même labyrinthe. Il soutient qu'il n'admet qu'une substance, & il la nomme Dieu. Il semble done n'admettre qu'un Dieu; mais dans le fond il en admet une infinité sans le favoir. Jamais on ne comprendra que l'unité de substance, à quoi il réduit l'univers, soit autre chose que l'unité collective, ou que l'unité formelle des Logiciens, qui ne subsiste qu'idéalement dans notre esprit. S'il se trouve donc dans les philosophes païens quelques passages qui semblent autoriser d'une maniere plus orthogne l'unité de Dieu, ce ne sont la plupari du temps qu'un galimathias pompeux; faites-en bien l'analyse, il en sortira toujours une multitude de dieux. On n'est parfaitement unitaire qu'autant qu'on reconnoît une intelligence parfaitement simple, totalement distinguée de la matiere & de la forme du monde, productrice de toutes choses, & véritablement spirituelle. Si l'on affirme cela, l'on croit qu'il n'y a qu'un Dieu; mais fi on ne l'affirme pas, on a beau fiffler tous les dieux du paganisme, & témoigner de l'horreur pour la multitude des dieux, on en admettra réellement une infinité. Or c'est-là précifément le cas de tous les anciens philosophes que nous avons prouvé ailleurs n'avoir aucune teinture de la véritable

Si M. Bayle s'étoit contenté de dire qu'en raisonnant conséquemment, on ne fe persuaderoit jamais que l'unité de Dieu fût compatible avec la nature de Dieu, telle que l'admettoient les anciens philosophes, je me rangerois à son avis. Il me semble que ce qu'ils disoient de l'unité de Dieu, ne couloit point de leur doctrine touchant la nature de cet Etre. Je parle même de la doctrine des premiers peres

ipiritualité.

gustin les embarras où la doctrine de espece de matérialisme. Cette doctrine bien pénétrée, & conduite exactement de consequence en consequence, étoit l'éponge de toute religion. Les raisonnemens de M. Bayle, que j'ai apportes en objection, en sont une preuve bien évidente. Mais comme les opinions, inconfequemment & très-impertinemment tirées d'une hypothese, n'entrent pas moins facilement dans les esprits, que si elles émanoient nécessairement d'un bon principe; il faut convenir que les philosophes payens ont véritablement reconnu l'unité de Dieu, quoiqu'elle ne coulât pas de leur doctrine fur la nature d'un Etre suprème. Il n'y a point eu de philosophes payens qui aient plus infifté sur le dogme de la Providence que les Stoïques. Ils croyoient pourtant que Dieu étoit corporel. Ils joignoient donc ensemble la nature corporelle à une intelligence répandue par-tout. Or l'unité proprement dite, n'est pas plus difficile à concilier avec une telle nature, que la providence, ou plutôt elles sont toutes deux également incapables de lui être afforties. Combien de philosophes modernes, qui sur les traces de M Locke, s'imaginent que leur ame est matérielle ! en sont-ils pour cela moins persuadés de sa ver : ble unité? L'idee de l'unité de Dieu est ti naturelle & si conforme à la droite raison, qu'ils l'ont entée sur leur fistême, quelque discordant qu'il fût avec cette idée. Ils se sont rapprochés de l'orthodoxie par ces inconsequences, car il est sûr que s'ils avoient bien suivi leur pointe, je veux dire qu'ils se fussent attachés régulièrement aux résultats de leur principe, ils auroient parlé de Dieu moins noblement qu'ils n'ont fait. Tous les sistèmes des anciens philosophes sur la nature de Dieu, conduisoient à l'irréligion; & si tous les philosophes ne sont point tombés dans cet abîme, ils en ont été redevables, encore un coup, au défaut d'exactitude dans le raisonnement. Ils sont sortis de leur route, attirés ailleurs par les idées que la nature avoit imptimées dans leur esprit, & que l'étude de la morale nourrissoit & forti-

Un des plus grands esprits de l'ande l'Eglise, qui mettoient dans Dieu une cienne Rome, s'avisa d'examiner les opinions des philosophes sur la nature divine. Il disputa pour & contre avec beaucoup d'attention. Qu'en arriva-t-il? c'est qu'au bout du compte, il se trouva athée, ou peu s'en fallut, ou qu'au moins il n'évita ce grand changement que parce qu'il eut plus de déférence pour l'autorité de ses ancêtres que pour ses lumie-

res philosophiques.

Mais une chose qu'on ne peut pardonner aux anciens philosophes qui reconnoissoient un seul Dieu, c'est que satisfaits de ne point tomber dans l'erreur, ils regardoient comme une de leurs obligations d'y entretenir les autres. Le fage, avoue Porateur philosophe, doit maintenir tout l'extérieur de la religion qu'il trouve établi, & conserver inviolablement les cérémonies brillantes, sacrées; auxquelles les ancêtres ont donné cours. Pour lui, qu'il confidere la beauté de l'univers, qu'il examine l'arrangement des corps célestes, il verra que sans rien changer aux choles anciennes, il doit adorer en secret l'Etre suprème. En cela confistoit toute la religion des Paiens, gens d'esprit. Ils reconnoissoient un Dieu qu'ils regardoient comme remplissant le monde de la grandeur, de lon immensité. Ils retenoient avec cela les principaux usages du pays où ils vivoient, craignoient fur-tout d'en troubler la paix par un zele furieux, ou par trop d'attachement à leurs opinions particulierce. C'est sur quoi appuie Seneque d'une matiere très-sensée. Quand nous plions, dit-il, devant cette foule de divinités qu'une vieille superstition a entassée les unes sur les autres, nous donnons ces hommages à la coutume & non pas à la religion. Nous voulons par-là contenir le peuple, & non point nous avilir honteulement.

Suivant quelques philosophes, tout le polythéisme poétique, tout ce qu'il y a eu de divinités parmi les Grecs, tout ce qui entre dans le détail de leurs généalogies, de leurs familles, de leurs domaines, de leurs amours, de leurs avantures, n'est autre chose que la physique mise sur un certain ton & agréablement tournée. Ainsi Jupiter n'est plus que la matiere

tre atmosphere. Apollon est le soleil, & Diane est la lune. Pour abréger, tous les dieux ne sont que les élémens & les corps physiques; la nature se trouve partagée entre eux, ou plutôt ils ne sont tous que les differentes parties de divers effets de la nature.

Il faut convenir que cette premiere inftitution des dieux, est un fait d'histoire affez conftant, du-moins prix en général. On fait que dans l'origine du paganisme, la physique qui n'avoit pas encore formé de science, laissoit les écrivains dans une fi grande fécheresse fur le fond des choses, que pour la corriger, ils empronterent le secours des allusions & des fables, genre d'écrire que favorisoit le penchant, & en quelque sorte l'enfance des lecteurs, comme il paroît dans Cicéron. Mais ce fait même, la défense du paganisme dans le temps que le Christianisme s'élevoit sur ses ruines & ses débris, étoit la plus forte démonstration contre lui. 1º. Si les dieux n'étoient que des portions de l'univers, il demeuroir évident que l'univers prenoit la place de son auteur, & que l'homme aveugle décernoit à la créature, l'adoration qui n'est dûe gu'au Createur. 2º Quand même les dieux n'auroient été dans l'origine que les élémens personnisés, cette théologie fimbolique ne devenoit - elle pas une occasion de scandale & d'erreur impie? Quelle que fût l'origine phytique du mot Jupiter, n'étoit-il pas dans la fignification d'usage, le nom propre d'un Dieu, pere des autres dieux? Lorsque le peuple lisoit dans ses poëtes que Jupiter frappoit Junon son épouse & sa sœur, concevoit-il qu'il ne s'agissoit là que du choc des élémens? Recouroit-il aux allutions pour l'intelligence des autres fables, où il vovoit un sens clair, qui dès le premier aspect, fixoit sa croyance? Où étoit le poëte qui eut appris à distinguer ces images allégoriques d'avec la fimplicité de la leure: Où étolent même les poëtes qui n'eussent pas représenté le même Dieu fous des emblêmes tous différens, & quelquesois opposés? Il étoit donc impossible que le vulgaire ignorant saisst au milieu éthérée, & Junon la masse liquide de no- de ces variations un point sixé d'allégorie qui le déterminât, & dès-lors il ne lui | restoit qu'un sistème scandaleux où la raison trompée n'offroit à la morale que des

exemples trompeurs.

Quelque parti que prît l'Idolatrie, soit qu'elle regardat ses dieux comme des élémens qu'elle avoit personnifiés, soit qu'elle les regardat comme des hommes qu'elle avoit deifies après leur mort, pour les bienfaits dont ils avoient comblé les humains, toujours est-il vrai de dire que son fonds étoit une ignorance brutale, & une entiere dépravation du sens humain. Ajoutez a cela que les Poëtes épuiserent en sa faveur tout ce qu'ils avoient d'esprit de délicatesse & de graces, & qu'ils s'étudierent a employer les couleurs les plus vives pour fonder des vices & des crimes qui seroient tombés dans le décri, sans la parure qu'ils leur prétoient, pour en couvrir la difformité, l'absurdité &

On fait que le plus fage des philosophes condamnoit sans réserve ces sictions profanes, si manisestement injurieuses à la divinité. « Nous ne devons, disoit-il, ad-» mettre dans notre république, ni les » chaines de Junon formées par son pro-» pre fils ; ni la chûte de Vulcain , pré-» cipité du haut des cieux pour avoir pris » la défense de sa mere contre Jupiter y qui levoit la main sur elle; ni les autres combats des dieux, foit que ces idées servent de voiles à d'autres, soit que le poëte les donne pour ce qu'il semble qu'elles sont. La jeunesse qui ne peut démèler ces vues dissérentes, se » remplit par-là d'opinions insenses qui » ne s'effacent qu'avec peine de son esprit. Il faut au contraire lui montrer toujours Dieu comme juste & véritable dans ses œuvres, autant que dans ses paroles. Et en effet, il est constant dans ses promesses, il ne seduit ni par » de vaines images, ni par de faux dif-» cours, ni par des signes trompeurs, ni » durant le jour, ni durant la nuit.»

La raison même au milieu des plus épaisses ténebres, ne pouvoit se dérober

Mais fi ces fables dont on repaissoit le peuple étoient, de l'aveu même de Platon, si injurieuses à la divinité, & en même temps si sunestes à la pureté des mœurs, pourquoi ne travailloit-il pas à le détromper, en lui inspirant une idée saine de la divinité? Pourquoi, de concert avec les autres philosophes, fomentoit-il encore for erreur? Le voici, c'est qu'il s'imaginoit que le polytheisme étoit si fort enraciné, qu'il étoit impossible de le détruire sans mettre toute la société en combustion. « Il est très-difficile, dit-il, de connoître » le pere, le souverain arbitre de cet » univers; mais si vous avez le bonheur de le connoître, gardez-vous bien » d'en parler au peuple » Les philosophes, aussi bien que les légissateurs, étoient dans ce principe, que la vérité étoit peu propre à être communiquée aux homines. On croyoit sans aucune répugnance qu'il falloit les tromper, ou du moins leur exposer les choses adroitement voilées. De-la vient, dit Strabon, que l'usage des fables s'est si fort etendu, qu'on a feint & imaginé, par une espece de devoir politique, le tonnerre de Jupiter, l'égide de Pallas, le trident de Neptune, les flambeaux & les serpens des Furies vengeresses; & ce sont toutes ces traditions ajoutées les unes aux autres, qui ont formé l'ancienne théologie, dans la vue d'intimider ceux qui se conduisent par la crainte plutôt que par la raison, trop foible, hélas! sur l'esprit des hommes corrompus. Séneque dit que le Jupiter du peuple est celui qui est armé de la foudre, & dont la statue se voit au milieu du Capitole; mais que le véritable Jupiter, celui des philosophes, est un être invisible, l'ame & l'esprit universel, le maître & le conservateur de toutes choses, la cause des causes, dont la nature emprunte sa force, & pour ainsi dire sa vie. Varron le plus savant des Romains, dans un fragment de son traité sur les religions, cité par S. Augustin, dit qu'il y a de certaines vérités qu'il n'est pas à-propos de faire connoître trop généralement pour àces rayons de vérité, tant il est impossible le bien de l'état; & d'autres choses qu'il à l'homme d'anéantir l'idée de l'Etre uni- est utile de faire accroire au peuple quoique, saint & parsait qui l'a tiré du néant. qu'elles soient fausses, & que c'est par

cette raison que les Grecs cachent leurs religions est une preuve qu'ils les trouvemisteres en général. Quelque sistème rent déjà établies, & qu'ils n'en furent pas qu'on embrasse, il faut que le peuple soit les inventeurs. séduit; & il veut lui-même être séduit. Orphée en parlant de Dieu disoit, je ne ni les Législateurs n'ont reconnu cette le vois point, car il y a un nuage autour

de lui qui me le dérobe. Une autre raison qui portoit les législateurs à ne point déprévenir l'esprit des erreurs dont ils étoient imbus, c'est qu'ils avoient eux-mêmes contribué à l'établifsement ou à la propagation du polythéisme, en protestant des inspirations, & se servant des opinions religieuses quoique fausses; & dont les peuples étoient prévenus, pour leur inspirer une plus grande vénération pour les lois. Le polytheisme fut entiérement corrompu par les poëtes qui inventerent ou publierent des hiftoires scandaleuses des dieux & des héros; histoires dont la prudence des législateurs auroit voulu dérober la connoissance au peuple, ce qui plus que toute autre chofe, contribuoit à rendre le polythéisme dangereux pour l'état, comme il est aisé de s'en convaincre par le passage de Platon que j'ai cité ci-dessus. Trouvant donc les peuples livrés à une religion qui étoit faite pour le plaisir, à une religion dont les divertissemens, les sètes, les spectacles, & enfin la licence même faisoit une partie du culte, les trouvant, dis-je, enchantes par une telle religion, ils fevirent forcés de se prêter à des préjugés trop tenans & trop invétérés. Ils crurent qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de la détruire, pour y en substituer une meilleure. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut d'établir avec plus de fermeté le corps de la religion; & c'est à cet usage qu'ils employerent un grand nombre de pompeuses cérémonies. Dans la fuite des temps, le génie de la religion suivit celui du gouvernement civil; & ainsi elle s'épura d'elle-même comme à Rome, ou elle se corrompit de plus en plus comme dans la Syrie. Si les législateurs eussent institué une religion nouvelle, ainfi qu'ils inflituerent de nouvelles lois, on auroit trouvé dans quelques-unes de ces religions des inftireligion naturelle. L'imperfection de ces mieux dire les patrons locaux. Ils étoient

On peut dire que ni les Philosophes, vérité essentielle, que le vrai & l'utile sont inséparables. Par-là les uns & les autres ont très-souvent manqué leur but. Les premiers négligeant l'utilité, sont tombés dans les opinions les plus absurdes sur la nature de Dieu, & sur celle de l'ame; & les derniers n'étant pas assez scrupuleux sur la vérité, ont beaucoup contribué à la propagation du Polythéisme, qui tend naturellement à la destruction de la société. Ce fut même la nécessité de remédier à ce mal qui leur fit établir les misteres sacrés avec tant de succès; & on peut dire qu'ils étoient fort propres à produire cet effet. Dans le Paganisme l'exemple des dieux vicieux & corrompus avoit une forte iufluence sur les mœurs : ils ont falt cela, discit-on, 6. moi chéif mortel je ne le ferois pas ? Ego homuncio hoc non facerem? Terence, Eunuq. acte III. scene v. Eurypide met le même argument dans la bouche de plusieurs de ses personnages en différens endroits de ses tragedies.

Voilà ce que l'on alléguoit pour sa justification, lorsqu'on vouloit s'abandonner à ses passions déréglées & ouvrir un champlibre à ses vastes desirs. Or dans les misteres on affoibliffoit ce puissant aiguillon . & c'est ce que l'on faisoit en coupant la racine du mal. On découvroit à ceux des initiés qu'on en jugeoit capables, l'erreur où étoit le commun des hommes: on leur apprennoit que Jupiter, Mercure, Vénus, Mars, & toutes les divinités licentieuses, n'étoient que des hommes comme les entret, qui durant leur vie evoient été: sujets aux mêmes passions & aux mêmes vices que le reste des mortels; qu'ayant été à divers égards les bienfaiteurs du genre humain, la postérité les avoit deisiés par reconncissance, & avoit indiscretement canonisé leurs vices avec leurs vertus. Au reste on ne doit pas croire que la doctrine enseignee dans les mitteres, d'une cause suprême, auteur de toutes choses, tutions moins éloignées de la pureté de la détruisse les divinités tutélaires, ou pour

des grands misteres détruisoit, c'étoit le hommes déifiés après leur mort.

les grands misteres sur les ruines du polytheisme; car dans les petits on ne démasfeulement on y inculquoit fortement le! pas une simple conjecture. Les mistago- | » invisible aux yeux des mortels, il voit gues d'Egypte enseignoient dans leurs | » lui-même toutes choses ». cérémonies secretes le dogme de l'unité de Dieu, comme M. Ladworth savant anglois, l'a évidemment prouvé. Or les Grees & les Asiatiques emprunterent leurs misteres des Egyptiens, d'où l'on peut conclure très-probablement qu'ils enseignoient le même dogme. Pythagore reconnoissoit que c'étoit dans les misteres d'Orphée qui fe célébroient en Thrace, qu'il avoit appris l'unité de la cause premiere universelle. Ciceron garde aussi peu de mesure. « Si » j'entreprenois d'approfondir l'antiquité, » & d'examiner les relations des historiens » grecs, on trouveroit que les dieux de » la premiere classe ont habité la terre » avant que d'habiter les cieux. Informez-» vous seulement de qui sont ces sépulchres » que l'on montre dans la Grece; ressou-» venez-vous, car vous ètes initié, de » ce que l'on enseigne dans les misteres? » Vous concevrez alors toute l'étendue » que l'on pourroit donner à cette discus-» fion ». On pourroit, s'il étoit nécessaire, citer une nuée de témoins pour confirmer de plus en plus cette vérité.

S'il restoit encore quelques nuages ils seroient bientôt distipés par ce qui est dit de l'unité de Dieu dans l'hymne chantée par l'hiérophante, qui paroissoit sous la figure du créateur. Après avoir ouvert les misteres, & chantéla théologie des idoles, il renversoit alors lui-même tout ce qu'il avoit dit, & introduisoit la vérité en débutant ainsi. « Je vais déclarer un secret des particuliers, & la religion de la so-» aux initiés; que l'on ferme l'entrée de ciété. La religion des particuliers étoit in-

simplement considérés comme des êtres du, » descendu de la brillante Sélene, sois second ordre, inferieurs à Dieu; mais su- | » attentif à mes accens : je t'annoncerai des périeurs à l'homme, & places par le pre- | » verités importantes. Ne souffre pas que mier être pour présider aux dissérentes | » des préjugés ni des affections antérieuparties de l'univers. Ce que la doctrine | » res, t'enlevent le bonheur que tu sou-» haites de puiser dans la connoissance polythéisme vulgaire, ou l'adoration des | » des vérités mistérieuses. Considere la » nature divine, contemple-la sans cesse, L'unité de Dieu étoit donc établie dans | » regle ton esprit & ton cœur, & mar-» chant dans une voie sûre, admire le » maître unique de l'univers. Il en est un, quoit pas encore les erreurs du polythéisme: | » il existe par lui-même. C'est à lui seul » que tous les autres êtres doivent leur dogme de la Providence, & ceci n'est | » existence. Il opere en tout & par-tout;

Avant de finir cet article, il est àpropos de prévenir une objection que fait M. Bayle au sujet du polytheisme, qu'il pretend pour le moins être auffi pernicieux à la société que l'athéisme. Il se fonde fur ce que cette religion fi peu liée dans toutes ses parties, n'exigeoit point les bonnes mœurs. Et de quel front, disoit-il, les auroit-elle exigées? Tout étoit plein des crimes, des iniquités diverses qu'on reprochoit à l'assemblée des dieux. Leur exemple accoutumoit au mal, leur culte même applanissoit le chemin qui y conduit. Qu'on remonte à la source du paganisme, ou verra qu'il ne promettoit aux hommes que des biens physiques, comme des cérémonies d'éclat, des sacrifices, des décorations propres à faire respecter les temples & les autels, des jeux, des spectacles pour les passions si difficiles à corriger, ou plutôt à retenir dans de justes bornes (car les passions ne se corrigent jamais entiérement). Il leur laissoit une libre étendue, sans les contraindre en aucune maniere, sans aller jamais jusqu'au cœur. En un mot, la religion payenne étoit une espece de banque, où en échange des offrandes temporelles, les dieux rendoient des plaisirs, des satisfactions voluptueuses.

Pour répondre à cette objection, il faut remarquer que dans le paganisme il y avoit deux sortes de religion, la religion » ces lieux aux profanes. O toi, Musée, sérieure à celle de l'état, & en étoit dif-

serente. A chacune de ces religions presidoit une Providence particuliere. Celle de la religion des particuliers ne punissoit pas toujours le vice, ni ne récompensoit pas toujours la vertu en ce bas monde, idée qui entraînoit nécessairement après elle celle du dogme des peines & des récompenses d'une autre vie. La Providence, sous la direction de laquelle étoit la société, étoit au contraire égale ou uniforme dans sa conduite, dispensant les biens & les maux temporels, selon la amniere dont la société se comportoit envers les dieux. De-là vient que la religion faisoit partie du gouvernement civil. On ne délibéroit sur rien, ni l'on n'exécutoit rien sans consulter l'oracle. Les prodiges, les présages étoient aussi communs que les édits des magistrats; car on les regardoit comme dispersés par la Providence pour le bien public; c'étoient ou des déclarations de la faveur des dieux, ou des dénonciations des châtimens qu'ils étoient fur le point d'infliger. Tout cela ne regardoit point les particuliers confidérés comme tels. S'il s'agissoit d'accepter un augure, ou d'en détourner le présage, de rendre graces aux dieux, ou d'appaiser leur colere, la méthode que l'on suivoit constamment, étoit ou de rétablir quelque ancienne cérémonie, ou d'en instituer de nouvelles; mais la réformation des mœurs ne faisoit jamais partie de la propitiation de l'état. La fingularité & l'évidence de ce fait ont frappé si fortement M. Bayle, que s'imaginant que cette partie publique de la religion des païens en faisoit le tout, il en a conclu avec un peu trop de précipitation, que la religion paienne n'instruisoit point à la vertu, mais seulement au culte externe des dieux; & de-là il a tiré un argument pour soutenir son paradoxe favori en faveur de l'athéisme. La vaste & prosonde connoissance qu'il avoit de l'antiquité ne l'a point, en cette occasion, garanti de l'erreur; & l'on doit avouer qu'il y a été en partie entraîné par plusieurs passages des peres de l'Eglise dans leurs déclamations contre les vices du paganisme. Quoiqu'il soit évident que cette partie publique de la religion païenne n'eût aucun tites & odoriférantes; elles sortent des Tame XXXIII.

rapport à la pratique de la vertu, & à la pureté des mœurs; on ne sauroit prétendre la même chose de l'autre partie de la religion, dont chaque individu étoit le sujet. Le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie en étoit le fondement; dogme inséparable du mérite des œuvres, qui confifte dans le vice & la vertu. Je ne nierai cependant pas que la nature de la partie publique de la religion n'ait souvent donné lieu à des erreurs dans la pratique de la religion privée. concernant l'efficacité des actes extérieurs en des cas particuliers. Mais les misteres sacrés auxquels bien des personnes se faifoient initier, corrigeoint les maux que le polythéisme n'avoit pas la force de réprimer.

THEISOI ou THISOA, (Géog. anc.) ville de l'Arcadie, felon Etienne le géographe. Pausanias, I. VIII. c. xxxviij dit que de son temps Thisoa n'étoit qu'une bourgade qui autrefois avoit été une ville très-peuplée, aux confins des Parrasii, & dans le territoire de Mégalopolis. Cette ville tiroit son nom de celui de la nymphe Thisoa, l'une des trois nourrices de Ju-

piter. (D. J.)

THEISTE, theista, celui qui admet l'existence de Dieu, d'un être suprême

de qui tout dépend.

THEIUS, (Géog. anc.) riviere de l'Arcadie; Pausanias, l. VIII, c. xxxv dit qu'en allant de Mégalopolis à Lacédémone, le long de l'Alphée, on trouve au bout d'environ trente stades le fleuve Theius qui se joint à l'Alphée du côté

gauche. (D. J.)

THEKA, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) grand chêne dont on trouve des forèts entieres dans le Malabar; son tronc est fort gros, revêtu d'une écorce rude, épaisse & cendrée. Il pousse un grand nombre de branches vertes, noueuses & quadrangulaires. Son bois est blanchâtre, dur lisse, strié; sa racine est rougeatre; ses feuilles naissent par paires & dans un ordre parallele; elles sont oblongues, rondes, pointues, épaisses, luisantes, longues de deux palmes, larges d'un empan; d'un goût acide. Ses fleurs sont pe-

aisselles des feuilles en forme de pédicules longs, quadrangulaires & fillonés, qui se déploient peu-à-peu en forme de parasol; elles sont composées de cinq ou six pétales arrondis, blancs, repliés endehors, & soutenus par de petits calices deminés en pointe. Il s'éleve d'entre les pétales un pareil nombre d'étamines blanches, à sommets jaunes, avec un pistil verdâtre & pointu. Il leur succede à la fin de grosses gousses sendues par le haut, divisées par une cloison ligneuse en trois ou quatre loges qui contiennent chacune un fruit presque sphérique, verd, colonneux & velu, dont la chair est verdâtre, fans odeur, d'un goût amer & aftringent; il renferme un noyau quarré, de couleur blanche, tirant sur le rouge, dans lequel est une perite amande blan-

Les habitans n'emploient point d'autre bois que le théka pour bâtir & réparer leurs temples. Ils tirent des feuilles de cet arbre une liqueur dont ils se servent pour teindre leurs soies & leurs cotons en pourpre. Ils sont encore de cette liqueur un sirop avec du sucre pour guerir les aphthes. Ils sont bouillir les sleurs dans du miel, & en préparent un remede pour évacuer les eaux des hydropiques. (D. J.)

THEKUPHE, f. f. (terme de Calend.) revolution, cercle; mais il fe dit fur-tout des quatre points où commencent les fai-fons; c'est-à-dire, les deux points solf-ticiaux & les deux points équinoxiaux.

THELEBOÆ, (Géog. anc.) ou plutôt Teleboæ, peuples insulaires au voisinage de l'Acarnanie. Tous les écoliers savent qu'Alcmène conçut Hercule pendant qu'Amphitryon saisoit la guerre aux Teleboes, parce que cette semme pour venger la mort de ses freres, avoit promis d'épouser celui qui entreroit dans son resfentiment.

Etienne de Byzance nous apprend que la Téloboïde étoit une partie de l'Acarnanie, & qu'elle emprunta ce nom de Téléboas, après avoir eu celui de Taphion. Le scholiaste d'Apollonius appelle les mèmes peuples Theléboëns Taphiens. L'ste da Taphos, dit-il; est l'une des Echina-

des. Les Théléboins qui auparavant demeuroient dans l'Acarnanie, l'ont habitee: c'étoit de grands voleurs; ils allerent au royaume d'Argos, enleverent les
bœufs d'Electryon pere d'Alcmène. Il y
eut combat dans lequel Electryon & fes
fils furent tués; c'ett pourquoi Alcmène
fit publier que sa personne seroit le prix
de la vengeance d'Electryon, & parce
qu'Amphitryon s'engagea à la venger,
elle devint son épouse. Amphitryon ravagea les îles des Théléodèns, mais il ne
put prendre Taphe la capitale, qu'après
que Comætho eût arraché à son pere Ptérélaiis le cheveu d'or qui le rendoit immortel.

Les Téléboëns passerent en Italie, & s'établirent dans une île de la grande Grece, dans cette île que la retraite de Tibere rendit si sameuse; c'est Tacite qui nous l'apprend: Gracos ea tenuisse, capraague Telebois kabitatas fama tradit. Annal. l. IV c. lxvij. Virgile confirme le même fait:

Nec tu carminibus nostris indictus abibis;

Ebale, quem generasse Telon Sebethide
nympha
Fertur Teleboum capreas, cum regna
teneret

Jam senior.

« Je ne t'oublierai point dans mes vers, » illustre Ebale, fils de la nymphe Se» bethis & du vieux Telon, roi des Té» léboëns, peuple de l'île de Caprée. »
Ensin Ausone & Stace consirment que
l'île de Caprée avoit été la demeure des
Téléboens; viridesque resultant Teleboæ,
dit Ausone en parlant de Caprée. Stace
désigne ainsi la même île, silv. V. l. III.
». 100.

Seu tibi bacchei vincla madensia Gauri Teleboumque domos, trepidis ubi dulcia nautis

Lumina noctivagæ tollit Pharus æmula lunæ.

(D, J,)

THELIGONIUM , f. m. (Hift. nat)

Bot.) genre de plante nommée par le surer de la fignification du mot que l'on commun des botanistes, cynocrambe, (vul- la décomposé. gairement chou de chien, ou mercuriale sauvage). En voici les caracteres. Les fleurs males & femelles naissent sur la même plante : dans la fleur mâle le calice est ! composé d'une seule feuille turbinée, légérement divisée en deux segmens, avec de légeres dentelures ; il n'y a point de pétales; les étamines sont communément au nombre de douze, droites, & de la longueur du calice; les bossettes sont simples. La fleur femelle a un calice très-petit, d'une seule feuille, découpée en segmens profonds; elle n'a point de pétales; le pistil a un germe rond; le stile est court, & le stigma obtus; le fruit est une capfule globuleuse, coriace, ayant une seule cellule, & contenant une seule semence ronde. Linnæi, gen. plant. p. 406. (D. J.)

THEME, f. m. (Gramm.) ce mot est soluturus. gree 3' a, & vient de + 18 11er, pono; thema, (thème), positio, id quod primò ponitur. Les grammairiens font usage de ce terme dans deux sens dissérens.

1°. On appelle communément thême d'un verbe, le radical primitif d'où il a été tiré par diverses formations. « On » appelle thème en grec, le présent d'un » verbe, parce que c'est le premier temps * que l'on pose pour en former les au-» tres. » (Méth. gram. de P R. liv. V ch. vj.) Il me semble qu'en hébreu le thème est moins déterminé, & que c'est absolument le premier & le plus simple radical d'où est dérivé le mot dont on cherche le thême.

« La maniere de trouver le thême (en » grec), est donc de pouvoir réduire tous » les temps qu'on rencontre, à leur pré-» sent; ce qui suppose qu'on sache par-» faitement conjuguer les verbes en a, tant » circonflexes que barytons; & les ver-» bes en μ, tant réguliers qu'irréguliers; » & qu'on connoisse aussi la maniere de l » former ces temps (ibid.) ». Ainsi l'investigation du thême grec, est une espece d'analyse par laquelle on dépouille lemot qui se rencontre, de toutes les sormes dont! le présent aura été revêtu par les lois syn-

Par exemple, pour procéder à l'investigation du thème de 100 persos, dont la terminaison annonce un futur premer du participe moyen: j'observe, 1º que ce temps se forme du fatur premier de l'indicatif moyen, en changeant au en wis; d'où je conclus qu'en ôtant wos, & substituant mai, j'aurai le futur premier de l'indicatif moyen, Moonai : j'observe 2°. que ce temps de l'indicatif moyen est formé de celui qui correspond à l'indicatif actif, en changeant w en ouai; si je mets donc a à la place de epou, j'aurai usa sutur premier de l'indicatif actif: j'observe enfin que ce futur en 🔊 suppose un thême en «pur, ou en δ», τω, θ; ainsi consultant le lexicon, je trouve λύω, solvo, d'où vient λύσω, puis λύταμαι, & enfin λυσωμείς:

L'investigation du thême, dans la langue hébraïque, est austi une sorte d'analyse, par laquelle on dépouille le mot proposé, des lettres serviles, afin de n'y laisser que les radicales, qui servent alors à montrer l'origine & le sens du mot. Les Hébraïsans entendent par lettres radicales, celles qui, dans toutes les métamorphoses du mot primitif, subsistent toujours pour être le figne de la fignification objective; & par lettres serviles, celles qui sont ajoutées en diverses manieres aux radicales relativement à la fignification formelle, & aux accidens grammaticaux dont elle est susceptible. On peut approfondir dans les grammaires hébraiques ce mécanisme, qui ne peut appartenir à l'Encyclopédie, non plus que celui de l'investigation du thême grec.

2°. Le second usage que l'on fait en grammaire du mot thême, est pour exprimer la position de quelque discours dans la langue naturelle, qui doit être traduit en latin, en grec, ou en telle autre langue que l'on étudie. Commencer l'étude du latin ou du grec par un exercice fi pénible, si peu utile, si nuisible même, est un reste de preuve de la barbarie où avoient vécu nos ayeux, julqu'au renouthétiques de la formation, afin de retrou- vellement des lettres en France, sous le ver ce présent radical; & par-là de s'as-l regne de François I, le pere des lettres :

car c'est à-peu-près vers ce temps que la méthode des thémes s'introduffit presque par-tout; aujourd'hui justement décriée par les meilleures têtes de la litté-rature, personne ne peut plus ignorer les raisons qui doivent la faire proscrire, & qui n'ont plus contre elle que l'inflexibilité de l'habitude établie par un usage déjà ancien. Voyez Etudes, LITTÉRATU-RE, & MÉTHODE.

« Au reste, dit M. du Marsais, (Fréf. » d'une gram. lat. S. vj.) je suis bien éloi-» gné de désapprouver, qu'après avoir » fait expliquer du latin pendant un cery tain temps, & après avoir fait obser-» ver fur ce latin les regles de la fyntaxe, » on fasse rendre du françois en latin, soit » de vive voix, soit par écrit. Je suis au » contraire persuadé que cette pratique » mer de la varieté dans les études, qu'elle » fait voir de nouveau (& fous un autre » aspect, la réciprocation des deux lan-» gues, & qu'elle exerce les jeunes gens » à faire l'application des regles qu'ils ont » apprises dans l'explication, & des exem-» ples qu'ils y ont remarqués; mais le » latin que le disciple compose, ne doit » être qu'une imitation de celui qu'il a » vu auparavant.

» Quand votre disciple sait bien décli-» ner & bien conjuguer, & qu'il a appris » la raison des cas dont il a remarqué » l'usage dans ses auteurs qu'il a expli-» qués, vous ferez bien de lui donner à » mettre en latin, un françois com-» posé sur l'auteur qu'il aura expli-» qué, en ne changeant guere que les » l'original devant les yeux, afin qu'il » le puisse imiter plus aisément : pour-» modele? plus il le lira, plus il devien-» dra habile; c'est à vous à disposer le » françois de façon qu'il ne trouve ni " l'original ».

On peut encore, quand le disciple a acquis une certaine force, lui donner le françois de quelque chose qu'il a déjà ment dont il est question, en marquant le explique, & lui en faire retrouver le lieu où en sont à ce moment-là les astres latin: vous ferez cela sur une explication l & les planetes. Voyez HOROSCOPE.

du jour; peu après vous le ferez sur celle de la veille, ensuite sur une plus ancienne. Insensiblement vous pourrez lui proposer le françois de quelque trait qu'il n'aura pas encore vu, & lui en demander le latin: vous serez sûr de le bien corriger, & de lui donner un bon modele, si vous avez pris votre matiere dans un bon auteur. Un maître intelligent trouvera aisément mille ressources pour être utile; le véritable zele est un feu qui éclaire en échaussant.

» Je ne condamne donc pas, continue » M. du Marsais (ibid.), la pratique de » mettre du françois en latin; j'en blame » seulement l'abus & l'usage déplacé «. Ainsi pense le rédacteur des instructions pour les professeurs de la grammaire latine, faites & publiées par ordre du roi de Portugal, à la suite de son édit sur le nouveau plan des études d'humanités, du 28 Juin 1759. » Comme pour composer » en latin il faut auparavant savoir les » mots, les phrases, & les propriétés » de cette langue, & que les écoliers ne » peuvent les savoir qu'après avoir sais » quelque lecture des livres où cette lan-» gue a été déposéec, pour être comme » un dictionnaire vivant, & une gram-» maire parlante. Les hommes les plus » habiles foutienment en conséquence que » dans les commencemens on doit absolu-» ment éviter de faire faire des thêmes.... » ils ne servent qu'à molester les com-» mençans, & à leur inspirer une grande » horreur pour l'étude ; ce qu'il faut évi-» ter sur toutes choses, selon cet avis » temps, & quelques légeres circonstan- | » de Quintilien, dans ses institutions: » ces: mais il faut lui permettre d'avoir [» (lib. I. cap. j. S. 4.) Nam id in primis » cavere oportet, ne studia, qui amare non-» dum potest, oderit; & amaritudinem semet » quoi l'empêcher d'avoir recours à son | » præceptam, etiam ultrà rudes annos, re-» formidet «. Instruct. pour les professeurs de la gramm. lat. S. xiv. (B. E. R. M.)

Thême, en terme d'astrologie, est la si-» l'ouvrage tout sait, ni trop éloigné de gure que tracent les astrologues, lorsqu'ils veulent tirer l'horoscope de quelqu'un, en représentant l'état du ciel par rapport à un certain point, ou par rapport au mo-

Le thême céleste consiste en douze triangles que l'on enserme dans deux quarrés, & qu'on appelle les douze maisons. Voyez MAISON.

THEMIS, (Mithol.) fille du Ciel & de la Terre, ou d'Uranus & de Titaïa, étoit sœur aînée de Saturne, & tante de Jupiter. Elle se distingua par sa prudence & par son amour pour la justice; c'est elle, dit Diodore, qui a établi la divination, les facrifices, les lois de la religion, & tout ce qui sert à maintenir l'ordre & la paix parmi les hommes. Elle régna dans la Thessalie, & s'appliqua avec tant de sagesse à rendre la justice à ses peuples, qu'on la regarda toujours depuis, comme la déesse de la justice, dont on lui sit! porter le nom: elle s'appliqua aussi à l'astrologie, & devint très-habile dans l'art de prédire l'avenir; & après sa mort elle eut des temples où le rendoient des oracles. Pausanias parle d'un temple & d'un oracle qu'elle avoir fur le mont Parnasse, de moitié avec la déesse Tellus, & qu'elle l céda ensuite à Apollon. Thémis avoit encore un autre temple dans la citadelle d'. thènes, à l'entrée duquel étoit le tombeau d'Hypolite.

la fibre dit que Tuémis vouloit gurder sa virginité, mais que Jupiter la sorça de l'épouser, & lui donna trois silles, l'équité, la loi & la paix. C'est un emblème de la justice qui produit les lois & la paix, en rendant à chacan ce qui lui est dû. Hésiode sait encore Tuémis mere des Heures & des Parques. Thérus, dit Festus, étoit celle qui commandait aux hommes de demander aux dieux ce qui étoit juste & raisonnable: elle préside aux conventions qui se sont entre les hommes, & tient la main à ce qu'elles soient observées.

THEMISCYRE, (Géog. anc.) Themiseyra, ville de l'Asse mineure dans le Pont. Arrien dans son périple du Pont-Euxin, ne marque entre les sleuves Iris & Thermodonte, aucune place qu'Héracléum, dont il dit que le port est à trois cens quarante stades de l'embouchure de l'Iris, & à quarante stades de celle du Thermodonte; mais Ptolomée, l. V c. vj. avant que d'arriver à Herculeum, nomme la

campagne Phanaroca; car c'est ainsi qu'il saut écrire avec Strabon, & non, comme portent les exemplaires de Ptolomée, Phanagoria, qui est le nom d'une ville sur le Bosphore cimmérien. Ptolomée nomme encore Themiscyra, dont il sait une ville. Le périple de Scylax en sait autant, & il dit que c'étoit une ville graque.

dit que c'étoit une ville greque.

Strabon ne connoît qu'une campagne qu'il nomme Themiscyra, & dont il loue beaucoup la fertilité. Etienne le géographe ne parle non plus que de la campagne, qu'il étend depuis Chadisia jusqu'au fleuve Thermodonte. Il a pu y avoir une campagne & une ville de même non; & on ne peut raisonablement en douter, parce qu'un trop grand nombre d'auteurs font mention de l'une & de l'autre. Diodore de Sicile, l. IV c. xvj. en parlant d'Hercule, dit qu'il navigea jusqu'à l'embouchure du Thermodonte, & qu'il campa près de la ville de Themiscyre, où étoit le palais royal de la reine des Amazones. Hérodote, l. iV c. lxxxvj. met aussi la ville de Themiscyre sur le fleuve Thermodonte. Pomponius Mela, l. I. c. xix. dit qu'il y a une campagne près du Thermodonte, & que c'est dans cette campagne qu'avoit été la ville de Themisoyre. Elle ne substituit plus apparemment de son

Enfin Apollonius, l. II. v. 371, joint le promontoire Themileyreum avec l'embouchure du Thermodonte. Il ne donne pas à la campagne voifine le nom de Thamifcyra, il l'appelle Dæantis campus. Sur cela fon scholiaste, why 373, remarque que Dæas & Alcmon étoient freres; pais il ajoute que dans la campagne de Dæas il y a trois villes, favoir Lycastia, Themiscyra & Chalybia, & que les Amazones avoient habité ces trois places; mais comme l'hiftoire des Amazones est mêlee de bien des fables, on ne peut presque rien dire de certain de leurs villes ni de leurs demeures. Cellar. Géogr. antiq. l. III. c. viij. (D.J.)

dont il dit que le port est à trois cens quarante stades de l'embouchure de l'Iris, & à quarante stades de celle du Thermodonte; mais Ptolomée, l. V c. vj. avant que d'arriver à Herculeum, nomme la le géographe; Ptolomée, l. V c. ij. place met des peuples nommés Themisonii dans la

Lycie. (D. J.)

THEMISTIADES, (Antiq. greq.) c'est | le nom des nymphes de Thémis, ou des prêtresses de son temple à Athenes. (D.J.)

THENÆ, ou THENNÆ, (Géog. anc.) ville de l'île de Crete, au voifinage de Gnosse. Callimaque en fait mention.

THENAR, s. m. en Anatomie, est un muscle qui sert à éloigner le pouce du doigt indice; c'est pourquoi on le nomme aussi abducteur du pouce.

Il y a un semblable muscle qui appartient au gros orteil, & qui est aussi appelé

thenar ou abducteur du gros orteil.

Le thenar, ou l'abducteur du pouce de la main, est situé le long de la partie interne de la premiere phalange du pouce, ou de l'os du métacarpe qui soutient le pouce. Il vient du ligament annulaire interne de l'os du carpe, qui soutient le pouce & se termine le long de la partie externe de la derniere phalange, & à la partie supérieure de la premiere.

Le thénar, ou l'abducteur du gros orteil, est fitué tout le long de la face insérieure de l'os du métatarse qui soutient le doigt & le long de la face inférieure, il vient de la partie latérale interne du calcaneum de l'os naviculaire, & se termine au côté interne du pouce fur l'os fésamoïde

interne.

THENSE, f. f. (Antig. rom.) en latin thensa. Les thenses étoient comme nos châsses, ornées de figures. On les faisoit en forme de char, de bois, d'ivoire, & guelquerois d'argent. It y a une médalile de l'empereur Claude, qu'on trouve également en or & en argent, représentant d'un côté la tête de ce prince couronné de laurier, & ayant de l'autre une thense. C'est un des honneurs qui su rendu à l'empereur Claude après sa mort, par ordre du sénat. On portoit dans des thenses -les statues des dieux; & s'il est permis de fe servir du mot suivant, en parlant les peloient exuvia, dépouilles. (D. J.)

Themisonium dans la grande Phrygie, & som que les Chinois donnent à une pierre qui se trouve, dit-on, dans le Katai. Quand on la met sur la langue, on la trouve âcre & caustique; mise dans le seu, elle répand une odeur arfénicale & désagréable. On en vante l'usage externe pour les tumeurs, après l'avoir fait disfoudre dans de l'eau. Voyez EPHÉMÉRI-DES, nat. curiofor.

THEOBROMA, f. m. (Botan.) genre de plante qui renferme le cacao & le guazuma du P. Plumier : voici ses caracteres. Le calice particulier de la fleur est ouvert, & compose de feuilles ovales, concaves & qui tombent. La couronne de la fleur est sormée de cinq pétales, droits, ouverts, en casque, & terminés par une soie sendue en deux. Le nectarium est fait en cloche, plus petit que la fleur, & composé de cinq pétales. Les étamines sont cinq filets pointus, de la longueur du nectarium; chaque filet a son sommet divisé en cinq segmens, & porte cinq bossettes. Le germe du pissil est ovale; le stile est pointu, & de la longueur du nectarium: le stigma est simple. Le fruit est ligneux, divise en cinq côtes sur la surface., qui contiennent autant de cellules remplies de semences. Les semences sont nombreuses, charnues, de forme ovale; il se trouve quelque dissérence dans le fruit, selon les différentes especes d'arbres qui le produisent. Le cacaotier aun fruit long, pointu des deux côtés. Le guazuma a le fruit globulaire, chargé de tubercules; est percé comme un crible, & divisé intérieurement en cinq cellules. Linnæi. Gen. Plant, pag. 367. Plumier, Gen. 18. Tourn. Inft. pag. 444. (D. J.)

THEOCATAGNOSTES, i. m. pl. (Hift, eccl.) secte d'hérétiques ou plutôt de blasphémateurs, qui sont assez téméraires, pour trouver à redire à certaines paroles ou actions de Dieu, & pour blâmet plutieurs choics rapportées dans l'é-

criture.

. Ce mot est formé du grec 0.05, dieu, &

καταγίνοση je juge ou je condamne.

Marshal, dans ses Tables, place ces faux dieux, toutes leurs reliques, qui sap- hérétiques dans le septieme siecle, on n'en sait pas la raison; car saint Jean Da-THENSY, f. m. (Hift. nat. Litholog.) | mascene, qui est le seul qui en ait sait

mention, ne dit pas un mot du temps où l'lites par une ingratitude inouie, se lasceite secte s'éleva dans l'église.

A quoi l'on peut ajouter que S. Jean | Damascène, dans son Traite des hérésies, appelle souvent heretiques, ces gens impies & pervers qu'on a trouvés dans tous les temps, & qui cependant n'avoient jamais été auteurs, ni chess de sectes.

THEOCRATIE, f. f. (Hift. anc. & politiq.) c'est ainsi que l'on nomme un gouvernement dans lequel une nation est soumise immédiatement à Dieu, qui exerce sa souveraineté sur elle, & lui fait connoître ses volontés par l'organe des proplactes & des ministres à qui il lui plaît de se manisester.

La nation des Hébreux nous sournit le seul exemple d'une vraie théocratie. Ce peuple dont Dicu evoit fait son héritage, gémissoit depuis long-temps sous la tyrannie des Egyptiens, lorsque l'éternel se souvenant de ses promesses, résolut de briser ses liens, & de le mettre en possesfion de la terre qu'il lui avoit destinée. Il l suscita pour sa délivrance un prophete, à qui il communiqua ses volontes; ce fat l Moyse, Dieu le choisit pour être le libérateur de son peuple, & pour lui prescrire des lois dont lui-même étoit l'auteur. Moyse ne fut que l'organe & l'interprete des volontés du ciel, il étoit le ; ministre de Dieu, qui s'étoit réservé la souvéraineté sur les Israëlites; ce prophete leur prescrivit en son nom, le culte qu'ils devoient suivre, & les lois qu'ils devoient observer.

Après Moyse, le peuple hébreu fut gouverné par des juges que Dieu lui permit de choisir. La théocratie ne cessa point pour cela; les juges étoient les arbitres des différens, & les généraux des armées: affistés par un sénat de soixante & dix vieillards, il ne leur étoit point permis ni de faire de nouvelles lois, ni de changer celles que Dieu avoit prescrites; dans les circonstances extraordinaires, on étoit obligé de consulter le grandprêtre & les prophetes, pour savoir les volontés du ciel : ainfi on régloit fa conduite d'après les inspirations immédiates de la divinité. Cette théocratie dura jus-

serent d'être gouvernés par les ordres de Dieu même, ils voulurent à l'exemple des nations idolârres, avoir un roi qui les commandat, & qui fit respecter leurs armes. Le prophete Samuël consulté sur ce changement, s'adresse au Seigneur qui lui répond, j'ai entendu le peuple, ce n'est pas toi qu'il rejette, c'est moi-meme. Alors l'éternel dans sa colere consent à lui donner un roi; mais ce n'est point sans ordonner à son prophete d'annoncer à ces ingrats les inconvéniens de cette royauté qu'ils préféroient à la théocratie.

« Voici, leur dit Samuël, quel sera » le droit du roi qui régnera sur vous : » il prendra vos fils, & se se sera porter » fur leurs épaules ; il traversera les villes en triemphe; parmi ves estatis, les uns marcheront à pié devant lui, & les autres le suivront comme de vils esclaves; il les fera entrer par force dans fes armées, il les sera servirà labourer ses terres, & à couper les moillons : il choisira parmi eux les artisans de son » luxe & de fa pompe; il deffinera vos » filles à des services vils & bas; il donnera vos meilleurs héritages à ses favoris & à ses serviteurs; pour enrichir ses courtisans, il prendra la dixme de vos revenus; enfin vous ferez fes esclaves, & il vous sera inutile d'implorer sa clémence, parce que Dieu ne y vous écoutera pas, d'autant que vous » êtes les ouvriers de votre malheur ». Voyez Samuel, ch. viij. verf. 9. C'est ainsi que le prophete exposa aux liraélites les droits que s'arrogeroit leur roi; telles sont les menaces que Dieu fait à son peuple, lorsqu'il voulut se soustraire à son pouvoir pour se soumettre à celui d'un homme. Cependant la flaterie s'est servie des menaces mêmes du prophete pour en faire des titres aux despotes. Des hommes pervers & corrompus ont prétendu que par ces mots l'être suprème approuvoit la tyrannie, & donnoit sa sanction a l'abus du pouvoir: quoique Dieu eût fait connoître ainli aux Hébreux les dangers du pouvoir qu'ils altoient conférer à l'un d'entre eux, ils perfisterent dans leur dequ'au temps de Samuel; alors les Israé-Imande. « Nous serons, dirent-ils, comme

» les autres nations, nous voulons un proi qui nous juge, & qui marche à motre tête contre nos ennemis ». Samuël rend compte à Dieu de l'obstination de fon peuple; l'éternel irrité ne lui répond que par ces mots, donne leur un roi: le propete obéit en leur donnant Saül; ainsi finit la théocratie.

des peuples, les ont armés contre leurs fouverains naturels, & ont couvert l'Europe de carnage & d'horreurs; c'est sur les cadavres sanglans de plusieurs millions de chrétiens que les représentans du Dieu de paix ont élevé l'édifice d'une puissance chimérique, dont les hommes ont été longtement la théocratie.

Quoique les Israélites soient le seul peuple qui nous fournisse l'exemple d'une vraie theocratie, on a vu cependant des imposteurs, qui, sans avoir la mission de Moyse, ont établi sur des peuples ignorans & féduits, un empire qu'ils leur persuadoient être celui de la Divinité. Ainfi, chez les Arabes, Mahomet s'est rendu le prophete, le législateur, le pontife, & le souverain d'une nation grossiere & subjuguée; l'alcoran renferme à-la-fois les dogmes, la morale, & les lois civiles des Musulmans; on sait que Mahomet prétendoit avoir reçu ces lois de la bouche de Dieu même ; cette prétendue théocratie dura pendant plusieurs siecles sous les califes, qui furent les souverains, & les pontifes des Arabes. Chez les Japonois, la puissance du dairi ou de l'empereur eccléfiastique, ressembloit à une théocratie, avant que le cubo ou empereur féculier, eût mis des bornes à son autorité. On trouve des vestiges d'un empire pareil chez les anciens gaulois; les druides exercoient les fonctions de prêtres & de juges des peuples. Chez les Ethyopiens & les Egyptiens les prêtres ordonnoient aux rois de se donner la mort, lorsqu'ils avoient déplu à la Divinité; en un mot il n'est guere de pays où le facerdoce n'ait fait des efforts pour établir son autorité sur les ames & fur les corps des hommes.

Quoique Jesus-Christ ait déclaré que son royaume n'est pas de ce monde; dans des siecles d'ignorance, on a vu des pontifes chrétiens s'essorcer d'établir leur puissance sur les ruines de celle des rois; ils prétendoient disposer des couronnes avec une autorité qui n'appartient qu'au souverain de l'univers.

Telles ont été les prétentions & les maximes des Grégoire VII, des Boniface VIII, & de tant d'autres pontifes romains, qui profitant de l'imbécilité superstitieuse

fouverains naturels, & ont convert l'Europe de carnage & d'horreurs; c'est sur les cadavres fanglans de plusieurs millions de chrétiens que les représentans du Dieu de paix ont élevé l'édifice d'une puissance chimérique, dont les hommes ont été longtemps les triftes jouets & les malheureuses victimes. En général l'histoire & l'expérience nous prouvent que le sacerdoce s'est toujours efforcé d'introduire sur la terre une espece de théocratie; les prêtres n'ont voulu se soumettre qu'à Dieu, ce souverain invisible de la nature, ou à l'un d'entr'eux, qu'ils avoient choifi pour représenter la divinité; ils ont voulu former dans les états un état féparé indépendant de la puissance civile; ils ont prétendu ne tenir que de la Divinité les biens dont les hommes les avoient visiblement mis en possession. C'est à la sagesse des souverains à réprimer ces prétentions ambitieuses & idéales, & à contenir tous les membres de la société dans les justes bornes que prescrivent la raison & la tranquillité des

Un auteur moderne a regardé la théocratie comme le premier des gouvernemens que toutes les nations aient adoptés; il prétend qu'à l'exemple de l'univers qui est gouverné par un seul Dieu, les hommes réunis en société ne voulurent d'autre monarque que l'Etre suprême. Comme l'homme n'avoit que des idées imparsaites & humaines de ce monarque céleste, on lui éleva un palais, un temple, un fauctuaire, & un trône, on lui donna des officiers & des ministres. On ne tarda point à représenter le roi invisible de la société par des emblêmes & des fimboles qui indiquoient quelques - uns de ses attributs; peu-à-peu l'on oublia ce que le simbole désignoit, & l'on rendit à ce simbole ce qui n'étoit dû qu'à la Divinité qu'il représentoit; ce fut-là l'origine de l'idolâtrie à laquelle les prêtres, faute d'instruire les peuples, ou par intérêt, donnerent eux-mêmes lieul. Ces prêtres n'eurent point de peine à gouverner les hommes au nom des idôles muettes & inanimées dont ils étoient les ministres; une astreuse superstition cou-

vrit la face de la terre sous ce gouvernement sacerdotal, il multiplia à l'infini les facrifices, les offrandes, en un mot toutes les pratiques utiles aux ministres visibles de la Divinité cachée. Les prêtres enorgueillis de leur pouvoir en abuserent etrangement; ce fut leur incontinence, qui, suivant l'auteur, donna naissance à cette race d'hommes qui prétendoient descendre des dieux, & qui sont connus dans la Mithologie sous le nom de demidieux. Les hommes fatigués du joug insupportable des ministres de la théocratie, voulurent avoir au milieu d'eux des fimboles vivans de la Divinité, ils choisirent donc des rois, qui furent pour eux les représentans du monarque invisible. Bientôt on leur rendit les mêmes honneurs qu'on avoit rendu avant eux aux fimboles de la théocratie; ils furent traités en dieux, & ils traiterent en esclaves les hommes, qui, croyant être toujours soumis à l'Etre suprème, oublierent de restraindre par des lois salutaires le pouvoir dont pouvoient abuser ces soibles images. C'estlà, suivant l'auteur, la vraie source du despotisme, c'est-à-dire de se gouvernement arbitraire & tyranique sous lequel gémissent encore aujourd'hui les peuples de l'Asie, sans oser réclamer les droits de la nature & de la raison, qui veulent ue l'homme soit gouverné pour son bonheur. Voyez Prêtres.

THEODOLITE, f. m. (Arpentage.) instrument en usage dans l'arpentage, pour prendre les hauteurs & les distances; il est composé de plusieurs parties, 1° un cercle de cuivre divisé en quatre quarts de 90d représentant les quatre points cardinaux de la boussole, l'est, l'ouest, le pord & le fud, & marqué des lettres E, O, N, S; chacun de ces quarts est divisé en 90 degrés, & subdivisé autant que la grandeur de l'instrument le peut permettre communément par les diagonales. Les quatre quarts doivent être marqués de 10, 20, 30, &c. deux fois, commençant au point du nord & du sud, finissant à 90 aux points de l'est & de l'ouest; 2° une boîte & une aiguille placées justement fur le centre du cercle, sur lequel centre l'instrument, l'index avec ses guidons,

Tome XXXIII.

doivent être mis de-sorte qu'ils puissent tourner & se mouvoir en rond; mais la boîte & l'aiguille demeurent fixes. Au fond de la boîte il faut qu'il y ait une boussole attachée de-forte qu'elle réponde anx lettres E, O, N, S, marquées sur l'instrument; 3° par-derriere un emboîtement ou plan, ou, ce qui est le mieux, un rond, pour entrer dans la tête d'un pié à trois branches, sur lesquelles l'instrument est porté; 4°. ce bâton ou ce pié pour poser l'instrument dessus, & dont le cou ou manche vers la tête doit entrer dans l'emboîtement quiest derriere l'instrument.

Au reste, il y a plusieurs autres manieres de faire les théodolites; il faut préférer la plus simple, la plus exacte, la plus prompte, & celle dans laquelle. l'instrument mathématique soit du transport le

plus facile.

L'usage du théodolite est abondamment justifié par celui du demi-cercle qui est seulement un demi-théodolite; mais M. Sisson a perfectionné cet instrument par de nouvelles vues: on trouvera la description de son théodolite dans le livre anglois de M. Gardner., intitulé Practical surveying improved, & dans un traité de géométrie pratique publié en anglois à Edimbourg 1745, in-8°. par le célebre M. Macclaurin. (D. J.)

THEODORIAS, (Géog. anc.) nom commun à une ville d'Asie, située aux confins de la Colchide, & à une province ecclésiastique d'Asie, aux environs de la Cœlé-Syrie. Laodicée étoit la métropole de cette province, & avoit trois évêchés

fuffragans, (D. J.)

THEODÒRIEN, (Philos. greq.) les Théodoriens étoient une secte de philofophes de l'académie d'Athenes, & qui avoient eu Théodore pour maître. Le seul bien de l'homme, disoient-ils, c'est le plainr des iens, ou même l'anemblage de toutes les voluptés; que de gens parmi nous qui sont de cette secte! (D. J.)

THEODOROPOLIS, (Géog. anc.) ville de Thrace, dans la Moesie. Justinien fonda cette ville, & la nomma Théodoropole, du nom de l'impératrice Theo-

dora son épouse. (D. J.)

THEODOSIE, (Géog. anc.) Theodo-

sia, ville de la Chersonnese taurique. Le gnoit la génération de leurs dieux. V. DIEU. périple de Scylax, Strabon, l. VII. p. 309. Pomponius Niela, liv. Il. c. j. Pline & Ptolomée, liv. IV. ch. xij. font mention de cette ville; présentement on l'appelle Caffa. (D, J.)

THEODOSIEN, CODE, (Jurisprud.) Voyez ci-devant au mot CODE, l'article

CODE THÉODOSIEN.

THEODOSIOPOLIS, (Géog. anc.) rom commun à quelques villes & à divers

fieges épiscopaux.

1º. Theodofiopolis, ville de l'Arménie, sur les frontieres de la Persaménie: on croit assez communément, dit Tournefort, qu'Ergeron est l'ancienne ville de Théodosiopolis; la chose néanmoins ne paroît pas trop assurée, à-moins qu'on ne suppose, comme cela se peut, que les habitans d'Artze se fussent retirés à Theodosiopolis, après qu'on eût detruit leurs maisons.

2°. Theodofiopolis, ville de la Mésopotamie, fur le bord du fleuve Aborras.

3º. Theodoffopolis, ville de la grande Arménie, fondée par Anastase, & qui ne put jamais lui ôter son premier nom. Procope en parle beaucoup dans ses élo-

ges des édifices de Justinien.

4°. Theodosiopolis est le nom, 1°. d'un siege épiscopal de la province d'Asie; 2°. d'un siege épiscopal de la Thrace; 3°. d'un siege épiscopal d'Egypte, dans la province d'Arcadie; 4°. d'un siege épiscopal d'Egypte, dans la premiere Thébaïde; 5°. d'un siege épiscopale de l'Asse proconsulaire; 6° d'un siege épiscopal d'Asse, dans l'Osrhoène. (D. J.)

THEOENIES, f. f. pl. (Antiq. greq.) fêtes de Bacchus chez les Athéniens; le dieu lui-même étoit appelé Théoénos, le dieu du vin, de elos, dieu, & or os, du

vin. (D, J,)

THEOGAMIE, f. f. pl. (Antiq. greq.) deorania, fête qui se célébroit en l'honneur de Proserpine, & en mémoire de fon mariage avec Pluton: ce mot fignifie mariage des dieux, de oios dieu, & yaunmariage. Voyez Porter, Archaol. grac. l. II. c. xx. tom. I. p. 402. (D. J.)

Ce mot est forme du grec theos, Dieu,& de goné, génération, semence, généalogie.

Héssode nous a donné l'ancienne theogonis dans un poeme qui porte ce titro.

Le docteur Burnet observe que les anciens auteurs confondent la théogonie, avec la cosmogonie : en effet la génération des dieux des anciens Persans; savoir, le feu , l'eau & la terre, n'est probablement autre chose que la génération des premiers élémens. Voyez CHÆOS.

THEOL, LE, OU LE THEO, CGéog. mod.) petite riviere de France, en Berri, élection d'Issoudun. Elle a sa source à 14 lieuer d'Iffoudun, & fe jette dans l'Ar-

nois, à Reuilly. (D. J.)

THEOLOGAL, s. m. (Hist. ecclés.) nom qu'on donne dans les cathédrales & dans quelques collégiales à un théologien prébendé, pour prêcher à certains jours & pour faire des leçons de théologie aux

jeunes clercs.

Le pape Innocent III dans le second concile de Latran , ordonna que dans chaque église métropolitaine, on nommeroit un théologien pour interpréter l'Ecriturefainte, & pour enseigner ce qui regarde le soin des ames. Pour récompense il asfigne à celui qui fera ces leçons, le revenu d'une prébende. Le concile de Basse sess. 31. can. 3. dont le décret fut inse dans la pragmatique sanction, étend à toutes les églises cathédrales la nécessité d'ayoir un théologal qui n'étoit auparavant que pour les églises métropolitaines. Cette disposition a passé de la pragmatique dans le concordat, approuvé par le cinquieme concile de Letran. Il porte qu'il y aura une prébende théologale dans toutes les églises cathédrales & métropolitaines affectée à un docteur, licencié ou bachelier formé en théologie. Il doit faire aumoins deux leçons par semaine, sous peine d'être privé, s'il y manque, de ses distributions; mais quand il enseigne, il doit être censé présent au chœur, & ne rien perdre de tout ce qui peut revenir aux autres chanoines.

Le concile de Trente, sess. 5. c. j. af-THEOGONIE; f. f. (High. anc.) I feele auth une probende au théologal, qu'il branche de la théologie payenne, qui ensei- I veut qu'on établisse dans chaque cathédrale. Suivant les décisions de la congrégation du concile, les chanoines & les autres prêtres de la cathédrale sont obligés d'assister aux leçons du théologal, & on peut priver celui-ci de la prébende, s'il manque à satisfaire à ses devoirs.

Dans le cinquieme concile de Milan, on oblige le théologal d'interpréter publiquement l'Ecriture-sainte de l'église cathédrale tous les jours de fêtes & de dimanches. S. Charles dans son onzieme synode diocésain, enjoint au théologal de faire trois leçons par semaine, & de prècher quelquesois. Ainsi le théologal qui n'étoit d'abord que le docteur des clercs,

est devenu aussi celui du peuple.

Les ordonnances d'Orléans & de Blois prescrivent l'établissement d'un théologal dans les cathédrales; elles veulent qu'il prêche tous les dimanches & fêtes tolennelles, & qu'il fasse des leçons publiques sur l'Ecriture-sainte trois fois la semaine. Les chanoines sont obligés d'affister à ses leçons, sous peine d'être privés de leurs rétributions; mais toutes ces dispositions sont aujourd'hui fort négligées. Thomassin, disciplin. de l'Eglise, part. IV. liv. II. e. lxix. & xcvij.

THEOLOGIE, theologia, du grec 0.05, Dieu &, hores, discours, prise en général, est la science de Dieu & des choses divines, même entant qu'on peut les connoître par la lumière naturelle. C'est en ce sens qu'Aristote, Métaphi. l. VI. appelle théologie, la partie de la philosophie qui s'occupe à traiter de Dieu & de quelquesuns de ses attributs. C'est encore dans le même sens que les Payens donnoient à leurs poëtes le nom de théologiens, parce qu'ils les regardoient comme plus éclairés que le vulgaire, sur la nature de la divinité & sur les misteres de la reli-

Les anciens avoient trois sortes de théologie; savoir, 1º. la mithologie ou fabuleuse qui florissoit parmi les Poetes, & qui rouloit principalement sur la théogonie ou génération des dieux. Voyer FABLE, MYTHOLOGIE & THÉOGONIE.

2º La politique, embrassée principalement par les princes, les magiffrats, les prêtres, & le corps des peuples, comme

la science la plus utile & la plus nécessaire pour la sûreté; la tranquillité & la prospérité publique.

3°. La physique ou naturelle, cultivée par les Philosophes, comme la science la plus convenable à la nature & à la raison, elle n'admettoit qu'un seul Dieu suprême, & des démons ou génies, comme médiateurs entre Dieu & les hommes. Voyez

Démon & Génie.

Les Hébreux qui avoient été savorisés de la révélation ont aussi leurs Théologiens, car on peut donner ce titre aux prophetes suscités de Dieu pour les inftruire, aux pontifes chargés par état de leur expliquer la loi, & aux scribes ou dosteurs qui faisoient profession de l'interpréter. Depuis leur dispersion, les Juiss modernes n'ont manqué ni d'écrivains ni de livres; les écrits de leurs rabbins font répandus par tout le monde. Voysy RABBINS & THALMUD.

Parmi les Chrétiens, le mot de théologie se prend en divers sens. Les anciens peres, & particuliérement les Grecs, comme saint Basile & saint Grégoire de Nazianze, ont donné spécialement ce nom à la partie de la doctrine chrétienne qui traite de la divinité; de-là vient que

parmi eux on appeloit l'évangéliste Saint Jean, le théologien par excellence, à cause qu'il avoit traité de la divinité du Verbe, d'une manière plus profonde & plus étendue que les autres apôtres. Ils surnom-

théologien, parce qu'il avoit défendu avec zele la divinité du Verbe contre les Ariens, & en ce sens les Grees distinguoient la théologie, de ce qu'ils appeloient économie, c'est-à-dire de la partie de la doctrine chrétienne qui traite du mistere de l'in-

moient aussi S. Grégoire de Nazianze, le

carnation.

Mais dans un sens plus étendu, l'on définit la théologie, une science qui nous apprend ce que nous devons croire de Dieu , & la manière dont il veut que nous le fervions; on la divise en deux especes, qui sont la théologie naturelle & la théologie furnaturelle.

La théologie naturelle est la connoissarce que nous avons de Dieu & de ses attributs, par les seules lumieres de la raison & de la nature, & en confidérant les ouvrages qui ne peuvent être sortis que de ses mains.

La théologie surnaturelle ou théologie proprement dite est une science, qui se fondant sur des principes révélés, tire des conclusions, tant sur Dieu, sa nature, ses attributs, &c. que sur toutes les autres choses qui peuvent avoir rapport à Dieu; d'où il s'ensuit, que la théologie joint dans sa maniere de procéder l'usage de la raison à la certitude de la révélation, ou qu'elle est sondée en partie sur les lumieres de la révélation, & en parties sur celles de la raison.

Toutes les vérités dont la théologie se propose la recherche & l'examen, étant ou spéculatives ou pratiques, on la divise à cet égard en théologie spéculative, & théologie pratique ou morale. La théologie spéculative est celle qui n'a pour objet que d'éclaircir, de fixer, de désendre les dogmes de la religion, en tant qu'ils doivent être crus. La théologie pratique ou morale est celle qui s'occupe à fixer les devoirs de la religion, en traitant des vertus & des vices, en prescrivant des regles, & décidant de ce qui est juste ou injuite, licite du illicite dans l'ordre de la religion.

Quant à la maniere de traiter la théologie, on la distingue en positive & en scho-lassique. La théologie positive, est celle qui a pour objet d'exposer & de prouver les vérités de la religion par les textes de l'Ecriture, conformement à la tradition des peres de l'église & aux décisions des conciles, sans s'attacher à la méthode des écoles, mais en les traitant dans un style oratoire, comme ont sait les peres de l'église.

I a scholastique est celle qui emploie la dialectique, les argumens & la sorme usitée dans les écoles pour traiter les matie-

res de religion.

Que ques auteurs pensent, que la dissérence qui se trouve entre la théologie positive & la scholassique, ne vient point de la diversité du style & de l'élocution; en un mot, de la forme scholassique propre à la derniere, & qu'on ne remarque pas dans la premiere; mais de ce que les

théologiens scholastiques ont rensermé en un seul corps & mis dans un certain ordre toutes les questions qui regardent la doctrine, au lieu que les anciens ne traitoient des dogmes de la religion, que separément & par occasion: mais cela ne sait rien quant au style, car les modernes auroient pu traiter tout le plan de la religion en style oratoire, & les anciens n'en traiter que quelques questions en style scholastique. La véritable dissérence entre la positive & la scholastique dépend donc de la forme du style, puisque pour le fonds les matieres sont les mêmes.

Luther appeloit la théologie scholastique une discipline à deux faces, composée du mélange de l'Ecriture-sainte & des raisons philosophiques. Mixtione quadam ex divinis eloquiis & philosophicis rationibus tanquam ex centaurorum genere biformis disciplina constata est. Mais on verra par la suite, qu'il n'en avoit qu'une fausse idée, & qu'il

en jugeoit par les abus.

M. l'abbé Fleuri dans son cinquieme discours sur l'histoire ecclésiastique, ne paroît pas non plus fort favorable à la scholastique; car après s'être objecté, s'il n'est pas vrai que les scholastiques ont trouvé une méthode plus commode & plus exacte pour enseigner la théologie, & si leur style n'est pas plus solide & plus précis que celui des anciens, il répond : « Je » l'ai souvent oui dire, mais je ne puis en » convenir, & on neme persuadera jamais, » que jusqu'au douzieme siecle la méthode » ait manqué dans les écoles chrétiennes. » Il est vrai, ajoute-t-il, que les anciens » n'ont pas entrepris de faire un cours en-» tier de théologie, comme ont fait Hugues » de Saint-Victor, Robert Pullus, Hilde-» bert de Tours, & tant d'autres. Mais il » n'ont pas laissé que de nous donner » dans leurs ouvrages le plan entier de » la religion, comme S. Augustin dans » son Enchiridion, montre tout ce qu'on » doit croire, & la maniere de l'enseigner » dans le livre de la doctrine chrétienne. » On trouve de même l'abrégé de la mo-» rale dans quelques autres traités, comme » dans le pédagogue de Saint Clément » Alexandrin.

» Que manque-t-il donc aux anciens,

p continue-t-il? Est-ce de n'avoir pas » donné chacun leur cour entier de théo-» logie, recommençant toujours à diviser » & à définir les mêmes matieres : J'avoue !» » que les modernes l'ont fait, mais je ne » conviens pas que la religion en ait été » mieux enseignée. L'effet le plus sensi-» ble de cette méthode est d'avoir rempli » le monde d'une infinité de volumes, » partie imprimée, partie encore manus-» crits qui demeurent en repos dans les » grandes bibliotheques, parce qu'ils n'at-» tirent les lecteurs ni par l'utilité, » ni par l'agrément : car qui lit aujour-» d'hui Alexandre de Hales ou Albert le » grand? » Et il avoit remarqué plus haut qu'il ne voyoit rien de grand dans ce dernier que la grosseur & le nombre des volumes.

Il observe ensuite que les scholastiques prétendoient suivre la méthode des géometres, mais qu'ils ne la suivoient pas en effet, prenant souvent l'Ecriture dans des sens figurés & détournés, posant pour principes des axiomes d'une mauvaise philosophie, ou des autorités de quelqu'auteur profane. Puis il ajoute : « fi les scholailiy ques ont imité la méthode des géome-» tres, ils ont encore mieux copié leur » flyle sec & uniforme. Ils ont donné dans » un autre défaut, en se faisant un lan-» gage particulier diffingué de toutes les » langues vulgaires & du vrai latin, quoi-» qu'il en tire son origine. Ce qui toute-» fois n'est point nécessaire, puisque cha-» cun peut philosopher en parlant bien » sa langue. Les écrits d'Aristote sont en » bon grec, les ouvrages philosophiques n de Cicéron en bon latin, & dans le » dernier siecle Descartes a expliqué sa » doctrine en bon françois. ...

» Une autre erreur est de croire qu'un * style sec, contraint, & par-tout uni-» forme, soit plus clair & plus court que >> le discours ordinaire & naturel, où l'on » se donne la liberté de varier les phra-» ses, & d'employer quelques figures. » Ce style gêné & jeté en moule, pour » ainsi dire, est plus long, outre qu'il est » très-ennuyeux. On y répete à chaque » page les mêmes formules, par exemple;

» premiere, on procede ainsi, puis trois ob-» jections, puis je reponds qu'il faut dire, » &c. ensuite viennent les réponses aux objections. Vous diriez que l'auteur est » forcé par une nécessité inévitable de » s'exprimer toujours de même. On répete » à chaque ligne les termes de l'art: pro-» position, assertion, majeure, mineure, » preuve, conclusion, &c. or ces répétitions » allongent beaucoup le discours.

» Les argumens en forme allongent encore notablement le discours, & impatientent celui qui voit d'abord la conclusion. Il est soulagé par un enthymême ou par une simple proposition, qui fait sous-entendre tout le reste. Il faudroit reserver les syllogismes entiers pour des » occasions rares, lorsqu'il faut déveloper » un sophisme spécieux, ou rendre sen-» fible une vérité abstraite.

» Cependant, conclut-il, ceux qui font accoutumés au style de l'école ne recon-» noissent point les raisonnemens, s'ils ne » sont revêtus de la forme syllogistique. » Les peres de l'Eglise leur paroissent des » rhétoriciens pour ne pas dire des difo coureurs, parce qu'ils s'expliquent na-» turellement, comme on fait en conver-» sation, parce qu'ils usent quelquesois » d'interrogations, d'exclamations & d'au-» tres figures ordinaires, & les scholastine voient pas que les figures & les » tours ingénieux épargnent beaucoup de » paroles, & que souvent par un mot » bien placé, on prévient ou l'on dé-» tourne une objection qui les occuperoit » long-temps. »

Ces acculations font graves, & l'on ne peut guere dire plus de mal de la scholastique; mais elles ne tombent que sur l'ancienne scholassique défigurée par des questions frivoles & par un style barbare. Car il faut convenir que depuis le renouvellement des études dans le xvj fiecle la scholassique a bien changé de forme à ces deux égards. En effet, à la confidérer dans son véritable point de vue, elle n'est que la connoissance des divines écritures, interprétées suivant le sens que l'Eglise approuve, en y joignant les explications & les censures des peres, sans toutesois néy sur cette matiere on fait six questions; à la gliger les secours qu'on peut tirer des

sciences profanes pour éclaireir & soute- de ce que la méthode des modernes est nir la vérité. Scholaflica theologia est divinarum scripturarum peritia, recepto quem ecclesia approbat senju, non spretis orthodoxorum Mais au fond, en sont-ils moins solides doctorum interpretationibus & censuris, interdum aliarum disciplinarum non contempto suffragio. C'est ainsi que l'a connue la faculté de théologie de Paris, qui la cultive sur ces principes, & dont le but en y exerçant ses éleves est de les accoutumer thode naissante ne prouvent pas toujours à la judelle du raifonnement par l'alage.

de la dialectique. Retranchez en esfet de la scholastique un grand nombre de questions sutiles dont la furchargeoient les anciens, écartez les abus de leur méthode, & réduisez - la à traiter par ordre des vérités intéressantes du dogme & de la morale, & vous trouverez qu'elle est aussi ancienne que l'Eglise. Tant d'ouvrages polémiques & dogmatiques des peres de tous les siecles, dans lesquels ils établissent les divers dogmes de la religion attaqués par les hérétiques, en sont une preuve incontestable. Car ils ne se contentent pas d'y exposer simplement la foi de l'Eglise, & d'apporter les passages de l'Ecriture & des peres sur lesquels elle est sondée, mais ils emploient aussi la dialectique & le raisonnement pour établir le véritable sens des passages qu'ils citent, pour expliquer ceux qui sont allégués par leurs adversaires, pour réfuter les dissicultés qu'ils proposent, pour éclaireir & développer les conséquences des principes qu'ils trouvent établis dans l'Ecriture sainte & dans la tradition, & pour convaincre d'erreur les fausses conséquences tirées par les hérétiques : enfin ils ne négligerent rien de to ut ce qui peut servir à faire connoître, à éclaircir & à foutenir la vérité, à perfuader ceux qui n'en sont pas convaincus, à retirer de l'erreur ceux qui y sont engagés; pour y réussir, ils emploient les principes de la raison naturelle, la science des langues; les subtilités de la dialectique, les traits de l'éloquence, l'autorité des philosophes & celles des historiens. On trouve dans leurs écrits des propositions, des preuves, des objections, des réponses, des argumens, des conséquences, &c. toute la différence vient donc révélation immédiate de Dieu; 2º. sur la

moins cachée; & qu'ils ne sont pas ou n'affectent pas, de paroître si éloquens. quand ils ne s'attachent qu'aux points essentiels, & qu'ils les traitent par les grands principes, comme font les scholattiques modernes, sur-tout dans la faculté de théologie de Paris? Les défauts d'une méqu'elle foit mauvaile, et font fouvent l'éloge de ceux qui l'ont persectionnée.

Les théologiens ont coutume de traiter plusieurs questions sur la dignité, l'utilité, la nécessité de la science qu'ils professent, & nous renvoierons sur tous ces articles le lecteur à leurs écrits : nous nous contenterons de toucher ce qui regarde la certitude de la Théologie ou des conclusions théologiques. Par conclusions théologiques on entend celles qui sont évidemment & certainement déduites d'une ou deux prémisses, qui sont toutes deux révélées, ou dont l'une est révélée, & l'autre est sinplement connue par la lumiere naturelle, & l'on demande si ces conclusions sont d'une égale certitude que les propositions qui sont de soi. 2°. Si elles sont plus ou moins certaines que les conclusions des autres sciences 3°. Si elles égalent en certitude les premiers principes ou axiomes de géométrie, philosophie, &c.

La décision de toutes ces questions dépend de savoir quel est le fondement de la certitude des conclusions théologiques; c'eff-à-dire, quel est le motif qui détermine l'esprit à y acquiescer. On convient généralement que la révélation immédiate: de Dieu propolée par l'Eglite, est le mour. qui porte à acquiescer aux vérités qui sont de foi, & que la révélation virtuelle ou médiate, c'est-à-dire, la connexion qui se trouve entre une conclusion théologique & la révélation, connexion manisestée par la lumiere naturelle, est le motif qui porte à acquiescer aux conclusions theologiques.

De-la il estaisé d'inférer 1°. que les conclusions purement theologiques n'ont pas: le même degré de certitude que les vérités de foi, celles-ci étant fondées 1°. sur la: décision de l'Eglise qui atteste la vérité de cette révélation, au lieu que les conclufions théologiques n'ont pour motif que leur liaison avec la révélation, mais liaison apperçue seulement par les lumieres de la raison; le motif d'acquiescement, & le moyen de connoître ce motif, sont, comme on voit, dans les conclusions théologiques d'un ordre insérieur au motif qui détermine l'esprit à se soumettre aux vérités de soi, & au moyen qui lui découvre ce motif.

2º Que les conclusions théologiques sont plus certaines que les conclusions des sciences naturelles prises en général, parce qu'on sait que celles-ci ne sont souvent appuyées que sur des conjectures, & que leur liaison avec les premiers principes, n'est pas si évidente que celle des conclusions théologiques avec la révélation immédiate.

Mais on est partagé sur la troisieme question; savoir, si les conclusions théologiques sont plus ou moins certaines que les premiers principes géométriques ou philosophiques; & il y a sur ce point deux

opinions.

La premiere est celle des anciens théologiens qui soutiennent que les conclufions théologiques sont plus certaines que les premiers principes, parce que, disentils, elles sont appuyées sur la révélation de Dieu, qui ne peut, ni ne veut tromper les hommes, au lieu que la certitude des premiers principes n'est sondée que sur la raison ou la lumiere naturelle, qui est sujette à l'erreur.

La plupart des modernes pensent aucontraire que les premiers principes sont
aussi certains que les conclusions théologiques, parce que 1°. telle est la certitude
de ces axiomes: le tout est plus grand que sa
partie; deux choses égales à une troisseme
sont égales entre elles, & c. qu'il est impossible d'en assigner une plus grande; &
qu'on sent par expérience qu'il n'est point
de vérités auxquelles l'esprit acquiesce
plus promptement 2°. Parce que Dieu
n'est pas moins l'auteur de la raison que de
la révélation, d'où il s'ensuit, que si l'on
ne peur soupçonner la révélation de taux,
de peur d'en saire retomber le reproche

sur Dieu même, on ne peut non-plus soupçonner la raison d'erreur quant aux premiers principes, puisque Dieu nous a donné également ces deux moyens, l'un de connoître les vérités naturelles, l'autre d'adhérer aux vérités de foi. 3°. Parce que la foi même est en quelque sorte appuyée sur la raison: car, disent-ils, pourquoi croyons-nous à la révélation? parce que nous savons que Dieu est la vérité par essence, qui ne peut ni tromper, ni être trompé; & qui est-ce qui nous maniseste cette vérité? la raison sans doute; c'est elle aussi qui par divers motifs de crédibilité nous persuade que Jesus-Christ est le messie, & que sa religion est la seule véritable: si donc la raison nous mene comme par la main jusqu'à la foi, & si elle en est en quelque sorte le sondement, pourquoi veut-on que les conclusions théologiques qu'on avoue être moins certaines que les vérités de foi, le soient davantage que les axiomes & les premiers principes de la raison? Holden. de resolut. fidei, l. I. c. iij. & element. theolog. c. j.

Théologie MYSTIQUE, fignifie une espece de théologie rafinée & sublime, que prosessent les mystiques. Voyez MYSTI-

QUES & THÉOLOGIE.

Cette théologie consiste dans une connoisfance de Dieu & des choses divines, non pas celle que l'on acquiert par la voie ordinaire, mais celle que Dieu insusé immédiatement par lui-même, & qui est assez puissante pour élever l'ame à un état calme, pour la dégager de tout intérêt propre, pour l'enslammer d'une dévotion assectueuse, pour l'unir intimement à Dieu, pour illuminer son entendement, ou pour échausser ou animer sa volonté d'une saçon extraordinaire.

Parmi les œuvres que l'on attribue à S. Denis l'Aréopagite, on trouve un discours de théologie myssique, & plusieurs auteurs anciens & modernes ont écrit sur

le même sujet.

plus promptement 2°. Parce que Dieu n'est pas moins l'auteur de la raison que de la révélation, d'où il s'ensuit, que si l'on position des dogmes & des articles de soi, ne peut soupçonner la révélation de saux, autam qu'ils som contenus dans les saimes de peur d'en saire retomber le reproche Ecritures, ou expliqués par les peres & consiste dans les peres & consiste dans la simple connoissance ou expliqués par les peres & consiste dans la simple connoissance ou exposition des dogmes & des articles de foi, auteur qu'ils som contenus dans les saimes de peur d'en saire retomber le reproche le consiste dans la simple connoissance ou exposition des dogmes & des articles de foi, auteur qu'ils som consiste dans la simple connoissance ou exposition des dogmes & des articles de foi, auteur qu'ils som contenus dans les saimes de possition des dogmes & des articles de foi, auteur qu'ils som contenus dans les saimes de possition des dogmes & des articles de foi, auteur qu'ils som contenus dans les saimes de pour d'en saimes de pour de la consiste de sou exposition de suitant qu'ils som contenus dans les saimes de pour d'en saimes de pour de la consiste de sou exposition de sou

296 les conciles, dégagées de toutes disputes & controverses. Voyer THEOLOGIE.

En ce sens, la théologie positive est opposée à la théologie scolastique & polémique.

THEOLOGIEN, f. m. (Gram.) qui étudie, enseigne ou écrit de la théolo-

gie. Voye7 THÉOLOGIE.

THEOLOGIUM, f. m. (Litterat.) on donnoit ce nom chez les anciens à un lieu du théâtre, élevé au-dessus de l'endroit où les acteurs ordinaires paroissoient. C'étoit celui d'où les dieux parloient, & des machines sur lesquelles ils descendoient. Il falloit un theologium pour représenter l'Ajax de Sophocle & l'Hippolyte d'Euripide. Voyez Scaliger, poët. l. I. c. j. & Gronovius, sur l'Hercules, Æneus de Sophocle, act. V vers. 1940. Le mot latin theologium est forme de gior, dieu, Noves discours. (D. J.)

THEOMANTIE, f. f. (Antiq. greq.) Jερμαντίια, divination qui se faisoit par l'inspiration supposée de quelque divinité; les détails en sont curieux, le temps ne me permet pas de les décrire, mais vous en trouverez le précis dans Potter. Archaol. grac. l. II. c. xij. tome I. p. 298.

& suiv. (D. J.)

THEOPASCHITES, f. m. pl. (Hift. ecclés.) hérétiques du v. siecle, & sectateurs de Pierre le Foulon, d'où ils ont été appelés quelquefois Fuloniani.

Leur doctrine distinctive étoit que toute la Trinité avoit souffert dans la pasfion de Jefus-Christ, Voyez PATRIPAS-

SIENS.

Cette hérésie sut embrassée par les moines Entychiens de Scytie , lefquels en s'efforçant de l'introduire dans l'Eglise, y exciterent de grands troubles au commencement du vj fiecle.

Elle fut condamnée d'abord dans les conciles tenus à Rome & à Constantinople en 483. On la fit revivre dans le ix. siecle, & elle sut condamnée de nouveau dans un concile tenu à Rome sous

le pape Nicolas I en 862.

Le P. le Quien, dans ses notes sur S. Jean Damascene, dit que la même erreur avoit déjà été avancée par Apollinaire, eussent été appelés. Théopatites ou Théo-1 (D, J,) pachites. Voyez APOLLINAIRE.

THE

THÉOPHANIE, f. f. pl. (Antiq. greq.) Biopaviez, c'étoit la fête de l'apparition d'Apollon à Delphes, la premiere fois qu'il se montra aux peuples de ce canton. Ce mot est composé de Sins, dieu, & quiva j'apparois, je manifeste. Voyez Potter, Archaol. grac. l. II. c. xx. tome I. p. 402. (D, J,)

THÉOPHANIE, s. f. f. terme d'Eglise, nom que l'on a donné autrefois à l'Epiphanie ou à la fête des rois; on l'a aussi appelé théoptie. Le P. Pétau, dans ses notes sur S. Epiphane, observe que, selon Clément d'Alexandrie, lorsque la théophanie, qui étoit un jour de jeûne, tomboit le Dimanche, il falloit jeuner. Cette pratique a bien changé, puisqu'aujourd'hui, bien-loin de jeuner le jour de la Nativité lorsqu'elle arrive le Dimanche, au contraire lorsqu'elle arrive un Vendredi ou un Samedi, qui sont des jours d'abstinence dans l'Eglise romaine, les lois eccléfiastiques dispensent de cette. abstinence; l'on fait gras, & c'est un jour

de régal. (D. J.) THEOPHRASTA, f. f. (Hift. nat. Botan.) genre de plante ainsi nommé par Linnæus. Le calice de la fleur est une petite enveloppe légérement découpée en cinq segmens obtus, & il subsitte après, la chûte de la fleur. La fleur est monopétale, en cloche, finement divisée en cinq fegmens obtus; les étamines sont cinq filets pointus plus courts que la fleur; les boilettes des étamines sont simples; le germe du pistil est ovale; le stile est assillé, & plus court que la fleur; le stigma est zigu; le fruit est une grosse capsule ronde, contenant une seule loge; les semences sont nombreuses, arrondies, & attachées à chaque partie de leur silique qui est lache, Linnæi, gen. plant. p. 66.

(D, J,)THEOPNEUSTES, (Littérat.) 3:10-

πνεύσαι, épithete que les Grecs donnoient à leurs prêtres, quand ils étoient saisse de l'esprit prophétique. Potter, Archaol,

græc. tome 1. p. 302. (D. J.)

THEOPROPIA, (Littérat.) Beamonia c'est l'épithete même que les Grecs dondont les disciples furent les premiers qui noient aux oracles. Voyez ORACLE.

THEOPSIE;

THEOPSIE, f. f. (Mithologie.) c'està-dire l'apparition des dieux. Les païens étoient persuadés que les dieux se manifestoient quelquesois, apparoissoient à quelques personnes, & que cela arrivoit ordinairement aux jours où l'on célébroit quelque fête en leur honneur. Cicéron, Plutarque, Arnobe & Dion Chrysoftôme font mention de ces sortes d'apparitions.

THEOPTIE, s. f. terme d'Eglise, c'est la même chose que Théophanie ou Epiphanie. Ce mot vient de 6005, Dieu, &

• т Тоциі, je vois. (D. J.)

THEORBE ou TUORBE, f. m. (Lutherie.) instrument de musique sait en forme de luth, à la réserve qu'il a deux manches, dont le second, qui est plus long que le premier, soutient les quatre derniers rangs de cordes qui doivent rendre les sons les plus graves. Voyez LUTH.

Ce mot est françois, quoiqu'il y en ait qui le dérivent de l'Italien tiorba, qui fignifie la même chose; il y en a d'autres qui prétendent que c'est le nom de celui

qui a inventé cet instrument.

C'est le théorbe qui, depuis environ cent ans, a pris la place du luth, & qui dans les concerts fait la basse continue. On dit qu'il a été inventé en France par le sieur Hotteman, & qu'il a passé de-là en Italie.

La seule dissérence qu'il y a entre le théorbe & le luth, c'est que le premier a huit groffes cordes plus longues du double que celles du luth: cette longueur considérable fait rendre à ces cordes un son fi doux, & qu'elles soutiennent si longtemps, qu'il ne faut point s'étonner que plusieurs préferent le théorbe au clavessin même. Le théorbe a du-moins cet avantage, qu'on peut aisément changer de place.

Toutes ses cordes sont ordinairement simples, cependant il y en a qui doublent les plus groffes d'une petite octave, & les minces d'un unisson; & comme, dans cet état, le théorbe ressemble davantage au luth; les Italiens l'appellent arci-leuto ou archi-luth. Voyer Archi-Luth.

THEORE, f. m. (Antiq. greq.) Jugos les théores étoient des sacrificateurs parriculiers, que les Athéniens envoyoient à Delphes offrir en leur nom de temps en légaux, il a nécessairement deux côtés Tome XXXIII.

temps à Apollon pythien des sacrifices solennels, pour le bonheur de la ville d'Athenes & la prospérité de la république. On tiroit les théores tant du corps du sénat, que de celui des thesmothetes.

THEOREME, s. m. en Mathématique, c'est une proposition qui énonce & démontre une vérité. Ainsi si l'on compare un triangle à un parallélogramme appuyé sur la même base & de même hauteur, en faisant attention à leurs définitions immédiates, aussi-bien qu'à quelques - unes de leurs propriétés préalablement déterminées, on en infere que le parallélogramme est double du triangle: cette proposition est un théorème. Voyez Défi-NITION, &c.

Le théorême est différent du problème, en ce que le premier est de pure spéculation, & que le second a pour objet quel-

que pratique. Voyez Problême.

Il y a deux choses principales à considérer dans un théorème, la proposition & la démonstration; dans la premiere on exprime la vérité à démontrer. Voyez Pro-POSITION.

Dans l'autre on expose les raisons qui établissent cette vérité.

Il y a des théorèmes de différente espece: le théorême général est celui qui s'étend à un grand nombre de cas; comme celui-ci, le rectangle de la somme & de la différence de deux quantités quelconques est égal à la différence des quarrés de ces mêmes grandeurs.

La théorême particulier est celui qui ne s'étend qu'à un objet particulier; comme celui-ci, dans un triangle équilatéral rectiligne, chacun des angles est de

60 degrés.

Un théorème négatif exprime l'impossibilité de quelqu'assertion; tel est celui-ci: un nombre entier qui n'est pas quarré ne sauroit avoir pour racine quarrée un nom-

bre entier plus une fraction.

Le théorème réciproque est celui dont la converse est vraie; comme celui-ci: fi un triangle a deux côtés égaux, il faut qu'il ait deux angles égaux, la converse de ce théorême est aussi vraie, c'est-àdire que si un triangle a deux angles

égaux. Voyez RÉCIPROQUE, INVERSE & CONVERSE. Chambers.

THEORETIQUE ou THEORIQUE, qui a rapport a la théorie, ou qui se termine à la spéculation. Dans ce sens, le mot est opposé à pratique, & il répond à dogmatique.

Il est formé du grec Jespew, je vois,

j'examine, je contemple.

Les sciences se divisent ordinairement en théorétiques ou spéculatives, comme la Théologie, la Philosophie, &c. & en pratiques, comme la Médecine, le Droit, &c. Voyer Science.

Théorétique, est un nom qui sut donné en particulier à une ancienne secte de médecins opposés aux empiriques. Voy.

MÉDECIN.

Les Médecins théorétiques étoient ceux qui s'appliquoient à étudier & à examiner soigneusement tout ce qui regarde la fanté & les maladies; les principes du corps humain, fa-structure, ses parties, avec leurs actions & leurs usages; tout ce qui arrive au corps, soit naturellement, soit contre nature, les dissérences des maladies, leur nature, leurs causes, leurs signes, leurs indications, &c. le tissu, les propriétés, &c. des plantes & des autres remedes, &c. en un mot, les Médecins théorétiques étoient ceux qui se conduisoient par raisonnement, au-lieu que les Médecins empiriques ne suivoient que l'expérience. V. MÉDECINE & EMPIRIQUE.

THEORETRE, s. m. (Antiq. greq.) Despiran, de Fespia, je vois, nom qu'on donnoit en Grece au présent qu'on faisoit aux jeunes filles prêtes à se marier, lorsqu'elles se montroient la premiere sois en public en ôtant leur voile. Scaliger, poét. l. III. c. cj. prétend que ce mot désignoit les présens que l'on faisoit à la nouvelle épouse, lorsqu'on la conduisoit au lit nuptial. Quoi qu'il en soit, ces mêmes présens étoient encore appelés optkeres, anacalypteres & prophtengteres, parce que l'époux futur voyoit alors à sa volonté sa future épouse. (D, J,)

THÉORIE, f. f. (Philof.) doctrine qui se borne à la considération de son objet, que l'objet en soit susceptible ou non.

Pour être savant dans un art, la théorie sussit ; mais pour y être maître, il faut joindre la pratique à la théorie. Souvent les machines promettent d'heureux fuccès dans la théorie, & échouent dans la pratique. Voyer MACHINE.

On dit la théorie de l'arc-en-ciel, du microscope, de la chambre obscure, du mouvement du cœur, de l'opération des

purgatifs, &c.

Théorie des planetes, &c. Ce sont des sissemes ou des hypotheses, selon lesquelles les Astronomes expliquent les phénomenes ou les apparences de ces planetes, & d'après lesquels ils donnent des méthodes pour calculer leurs mouvemens. Voyez SISTÊME, PLANETTE, &c. Chambers.

THÉORIE, s. f. f. (Antiq. greq.) θείρεια, pompe sacrée composée de chœurs de mufique que les principales villes greques envoyoient toutes les années à Délos. Plutarque, en racontant la magnificence & la dévotion de Nicias, dit: avant lui les chœurs de musique que les villes envoyoient à Délos pour chanter des hymnes & des cantiques à Apollon, arrivoient d'ordinaire avec beaucoup de désordre, parce que les habitans de l'île accourant fur le rivage au-devant du vaisseau, n'attendoient pas qu'ils fussent descendus à terre; mais pousses par leur impatience, ils les pressoient de chanter en débarquant, de sorte que ces pauvres musiciens étoit forcés de chanter dans le temps même qu'ils se couronnoient de leurs chapeaux de fleurs, & qu'ils prenoient leurs habits de cérémonie, ce qui ne pouvoit se faire qu'avec beaucoup d'indécence & de confusion. Quand Nicias eut l'honneur de conduire cette pompe sacrée, il se garda bien d'aller aborder à Délos; mais pour éviter cet inconvénient, il alla descendre dans l'île de Rhene, avant avec lui son chœur de muficiens, les victimes pour le facrifice & tous les autels préparatifs pour la sête; il avoit encore amené un pont qu'il avoit eu la précaution de faire construire à Athenes selon la mesure de la largeur du canal qui separe l'île de Rhene & celle de Désans aucune application à la pratique, soit los. Ce pont étoit d'une magnificence extraordinaire, orné de dorures, de beaux

le fit jeter la nuit sur le canal, & le lendemain au point du jour il st passer toute. fa procession & ses musiciens superhement parés, qui en marchant en bel ordre & avec décence, remplissoient l'air de leurs cantiques. Dans cette belle ordonnance il arriva au temple d'Apollon. On choifissoir pour la conduire des chieurs un des principaux citoyens, & c'étoit une grande gloire que d'être intendant des théores. Voyez Théore. Voyez aussi pour les détails de cette célebre procession navale, qu'on nommoit théorie, les archaol. grac. de Potter.l. II. c. ix. t. I. pag. 284. & suiv. (D. J.)

THÉORIE sur les observations, ce sujet est un de ceux qui sont le plus du ressort de notre dictionnaire. Il est très-intéressant de savoir le milieu que l'on doit prendre entre

les observations.

Quand on a fait plusieurs observations d'un même phénomene, & que les réfultats ne sont pas tout-à-fait d'accord entr'eux, on est sur que ces observations font toutes, ou au moins en partie peu exactes, de quelque source que l'erreur puisse provenir; on a coutume alors de prendre le milieu entre tous les résultats, parce que de cette manière les différentes erreurs se répartissant également dans toutes les observations, l'erreur qui peut se trouver dans le résultat moyen devient aussi moyenne entre toutes les erreurs. Il n'est pas douteux que cette pratique ne foit très-utile pour diminuer l'incertitude qui naît de l'imperfection des instrumens & des erreurs inévitables des observations; mais il est aisé de s'appercevoir qu'elle ne la diminue pas autant qu'on le défireroit, & qu'elle est susceptible à plus d'un égard d'être perfectionnée, parce qu'en prenant simplement le milieu arithmétique, on ne tient pas compte du plus ou moins de probabilité de l'exactitude des observations, des dissérens degrés d'habileté des observateurs, &c. Différens grands géometres ont entrepris cette utile recherche, ils l'ont considérée sous différens points de vue, & l'ont traitée plus que les astronomes, les physiciens & généralement tous les observateurs, prosi- P. Boscovich & à M. Lambert sur la mê-

tableaux & de riches tapisseries. Nicias stent des résultats de ces recherches dans la discussion de leurs observations.

Le pere Boscovich a été conduit à méditer fur cette matiere, lorsqu'il a cherché à tirer l'ellipticité moyenne de la terre de tous les degrés connus, en se propolant la folution du problème suivant : Etant donné un certain nombre de degrés, trouver la corréction qu'il faut faire à checun d'eux, en observant ces trois conditions; la premiere, que leurs différences soient proportionnelles aux différences des sinus verses d'une latitude double; la seconde, que la somme de corrections positives soit egale à la somme des négatives; la troisieme, que la somme de toutes les corrections, tant positives que négatives, soit la moindre possible pour le cas où les deux premieres conditions soient remplies. Il a exposé le résultat de cette solution dans le Tome IV des Mémoires de l'institut de Boulogne; il l'a développée dans ses Supplémens de la Philosophie, en vers latins, composée par M. Benoît Stay, tome II, p. 420; & le traducteur de son Voyage astronomique & géographique, en a fait le sujet d'une note très-intéressante qui se trouve à la fin de sa traduction, & dans laquelle on voit cette folution appliquée à une table de degrés mesurés, plus étendue que celle dont le pere Boscovich avoit fait usage dans les supplémens cités. Je crois pouvoir renvoyer à ces différentes sources les lecteurs qui voudront prendre une idée de cette méthode.

Je ne m'arrêterai pas non plus à la théorie que M. Lambert a donnée sur le degré de certitude des observations & des expériences, dans le premier volume de ces Mémoires de mathématique allemands, & qu'il a éclaircie par plusieurs exemples: cet ouvrage est connu. On trouvera un extrait du mémoire dont je parle, dans le Journal littéraire qui paroît à Berlin; & fans doute qu'un géometre habile qui s'est chargé de donner dans ces supplémens la substance de dissérens écrits intéressans de M. Lambert, ne laissera pas échapper celui-ci.

Je me bornerai ici au précis de Ceux ou moins en détail; il est fort à souhaiter mémoires qui ne sont pas imprimés; & si on y joint la lecture de ce qu'on doit au me matiere, on pourra se satisfaire sur toutes les questions principales auxquelles elle peut donner lieu: j'ignore si d'autres auteurs l'ont traitée.

Le premier mémoire dont je me propose de donner l'extrait, est un petit écrit latin de M. Daniel Bernoulli, qu'il me communiqua en 1769, & qu'il gardoit depuis long-temps parmi ses manuscrits, dans le dessein sans doute de l'étendre davantage. Il a pour titre: Dijudicatio maxime probabilis plurium observationum discrepantium; atque verisimillima inductio inde formanda.

M. Bernoulli suppose qu'on représente par des portions Aa, Ab, Ae, d'une ligne droite AB (fig. 2, pl. I de Géométrie,) les résultats d'un certain nombre n d'observations, & il remarque que dans cette supposition la pratique ordinaire donneroit pour le milieu entre ces observations une ligne droite $AC = \frac{Aa + Ab + Ad + &c.}{Ac}$ mais, dit-il,

on ne tient pas compte de cette façon des différens degrés de probabilité des obfervations, & cependant il n'y a aucun doute que les petites erreurs n'aient lieu moins souvent que les grandes. En conséquence de cette remarque, il suppose que le nombre des observations qui tombent fur les points a, b, d, e, &c. soit proportionnel aux perpendiculaires am, bn, do, ep, &c. & cette hypothese donne $AC = \underbrace{Aa.am + Ab.bn + Ad.do + Ae.ep}_{},$ am + bn + do + ep, &c.

expression qui fait voir que le point C ne tombe plus au centre de gravité des points a, b, d, e, &c. mais dans celui des lignes am, bn, do, ep, &c.

On peut, par plusieurs considérations, adopter une demi-ellipse ou un demisercle pour la courbe M m n o N qui passe par les points m, n, p, &c. & le rayon indiquera la plus grande erreur, ou un peu au-delà, qu'un observateur puisse jamais commettre en faisant des observations telles que celles dont il sera question. Il est donc nécessaire que chaque observateur se juge soi-même impartialement & avec sagacité.

THE

détermination analytique du centre du demi-cercle modérateur seroit d'une application très-difficile, parce qu'on parvient à une équation presque intraitable; c'est pourquoi il présere la méthode d'approximation qu'on va voir.

Soit A B (fig. 3.) la ligne à laquelle on rapporte les observations; qu'on adopte fur cette ligne un point fixe A, & qu'on suppose que les observations tombent sur les points a, b, d, e, &c. de façon que AO = Aa + Ab + Ad + Ae + Af, en

cherchant d'abord par la regle ordinaire le point O moyen entre les points observés a, b, d, e, &c. & en entendant par n le nombre des observations. Qu'on décrive ensuite du centre O & avec le rayon r le demi-cercle M m n o p q N, & qu'on le prenne pour le premier demi - cercle modérateur, ensorte que a m, b n, do, ep, &c. perpendiculaires fur MN, expriment les différens degrés de probabilité des observations analogues. Qu'après cela on cherche le centre de gravité de toutes les lignes am, bn, do, ep, &c. il tombera affez approchamment au point C. en faisant

AC = Aa.am+Ab.bn+Ad.do+Ae.ep+&c. am+bn+do+ep+&s.

mais si de ce point C & avec le rayon r on décrit un second demi-cercle modérateur M' m' n' o' p' N', & qu'on répete la même opération, on trouvera un autre: point C' peu distant du premier C, mais plus correct, & on pourra continuer de la même maniere jusqu'à ce que la différence soit à peine sensible.

Après cet exposé de sa méthode, M. Bernouilli observe que la ligne A a étant arbitraire & restant invariable dans toute l'opération, on peut faire Aa = 0, & supposer le commencement précisément à l'etrémité a, ensorte que

 $a C = ab \cdot b n + a d \cdot d o + a c \cdot e p + &c.$ am+bn+do+ep+&c.

Passant ensuite à un exemple, il suppose qu'on ait fait trois observations qui tombent dans les points b, d, e, & il prend de 1000 parties le rayon auquel il veut comparer les distances.

En admettant de plus, dit-il, que la M. Bernoulli observe ensuite que la plus grande erreur soit de 160", & qu'on

ait trouvé bd, par exemple, de 120" ou b C deviendra de près de 481 parties, & de 200", il faudra faire bd = 750 ou = 1250 parties. Ainfi la distance d'un point au centre du demi-cercle modérateur étant donnée, on trouvera sans autre calcul appliquée, en cherchant dans les tables le finus qui répond à cette distance regardée comme un colinus.

Soit donc b d = 900 parties & be =1200 parties, on aura $b \ddot{0} = 700$ parties, & ce sera, suivant la regle ordinaire, la distance entre le point observé ib & la vraie position. On aura de plus Od = 200 parties, & Oe=500 parties; donc b = 714 parties, d = 980 parties, e p = 866 parties, & de-là b C = $\frac{950.980 + 1200.866}{714 + 980 + 896} = 750 \text{ parties.}$ donc que b C surpasse b O, il s'en ensuit que le point C doit être pris de l'autre côté, ou qu'il faut le placer entre O & d, d'où réfulte OC = -5 parties pour la premiere correction dans l'hypothese adoptée. En passant maintenant à la seconde, c'est-à-dire en cherchant le point C', nous prendrons pour centre le point C qu'on vient de trouver, & nous aurons à présent bC = 750 parties, & bn' =661; cd = 150 & d 0' = 989; Ce = 450 & e p' = 893; enfin b C = $\frac{900.989 + 1200.893}{661 + 989 + 893} = 771$. Cette feconde correction différant encore assez sensiblement de la premiere, on en cherchera une troisieme en prenant C' pour le centre du demi-cercle, & le même procédé donne bC"=780, distance qui differe encore moins de 771 que 771 ne différoit de 750; la quatrieme correction donne 784; la cinquieme, 787, & on trouvera enfin la véritable exprimée par 792: au reste, en faisant ces opérations, on s'appercevra de plusieurs ressources au moyen desquelles on pourra les abréger.

Si on prenoit le demi-cercle modérateur trop grand, continue M. Bernoulli, on lui ôteroit une grande partie de son utilité; car supposons son rayon de 1500 parties au lieu de 1000, toutes choses égales d'ailleurs, il faudra changer les 1500, 900 & 1200 parties qu'on avoit précédemment en 1000, 600 & 800 parties plus grandes de moitié. La seconde correction!

il faudra s'y tenir, parce qu'on n'en trouvera jamais une plus grande: or, ces 481 parties ne valent que 721 parties, dans la supposition précédente. Ainsi la comparaison de ces deux exemples fait voir combien il importe que chaque observateur sache apprécier sa dextérité.

Je viens d'indiquer la substance du mémoire de M. Daniel Bernoulli, je passe au second mémoire dont j'ai dit que je donnerois un extrait; il est de M. de la Grange, & a pour titre: Mémoire sur l'utilité de la méthode de prendre le milieu entre le réfultat de plusieurs observations, dans lequel on examine les avantages de cette méthode par le calcul des probabilités, & où l'on resoud différens problèmes relatifs à cette matiere. On verra que les dix problèmes qui en font l'objet comprennent tout ce qu'on peut attendre de l'analyse la plus délicate & la plus variée dans cette matiere.

Voici d'abord le premier problême que M. de la Grange se propose : on suppose que dans chaque observation on peut se tromper d'une unité, tant en plus qu'en moins, mais que le nombre des cas qui peuvent donner un résultat exact, est au nombre des cas qui peuvent donner une erreur d'une unité comme a : 2 b; on demande qu'elle est la probabilité d'avoir un résultat exact, en prenant le milieu entre les résultats particuliers d'un nombre n d'observations?

La folution de ce problème donne [a+2b] 9ⁿ pour la probabilité cherchée, & M. de la Grange fait voir qu'on peut déterminer en plus d'une maniere le coefficient A, qu'il trouve $= a^n + n$ $(n-1)an^{-2}b +$

$$\frac{n[n-1][n-2][n-3]a}{2 \cdot 2 \cdot 2 \cdot 2 \cdot 3} + \frac{n[n-1][-2]...}{2 \cdot 3 \cdot 3}$$

$$[n-5]a b^{6} + &c. Il tire enfuite de fa$$

folution différens corollaires, & il détermine dans une premiere remarque la loi que suivent les termes de la serie 1/5 » 2, -1, -2, &c. lesquels représentent les probabilités qui répondent à 1, 2, 3, &c. observations; cette loi se découvre par les expressions qui suivent, & dans lesquelles A1, A11, A111, &c. désignent il prouve, par exemple, qu'il est plus les valeurs de A^{1} qui répondent à n=1, 2, 3, &c. on a

 $A^1 = a$

$$A^{11} = \underbrace{{}_{3} a A' + 4b 2 - a^{2}}_{2}$$

$$A^{III} = \frac{\int a A'' + 2 \left[4b^2 - a^2\right] A'}{3}$$

$$A^{III} = \frac{\int a A'' + 2 \left[4b^2 - a^2\right] A'}{3}$$

$$A^{IV} = \frac{\int a A''' + 2 \left[4b^2 - a^2\right] A''}{4} &c.$$

Quelques autres remarques pareillement importantes suivent la premiere, & conduisent M. de la Grange à chercher dans le problème suivant la probabilité qu'en prenant le milieu entre les résultats de n observations, l'erreur ne surpassera

pas la fraction
$$\frac{m}{n}$$
, m étant $\leq n$.

M. de la Grange confidere ici qu'en prenant le milieu entre le résultat de n observations, l'erreur peut être ou o, ou $\frac{\pm 1}{n}$, ou $\frac{\pm 2}{n}$, ou $\frac{\pm 3}{n}$, &c. jusqu'à $\frac{\pm n}{n}$, favoir +1; qu'ainsi la probabilité que l'erreur ne foit pas plus grande que $\frac{+m}{n}$, fera la somme des probabilités que l'erreur

fera nulle, ou $\frac{+1}{n}$, ou $\frac{+2}{n}$, &c. jusqu'à

 $\frac{+m}{n}$, & en conséquence il cherche d'abord quelle est la probabilité que l'erreur fera +u;

If la trouve
$$=\frac{2M}{[a+2b]}^n$$
, où M eff

exprimé par

$$\frac{n[n-1]...[n-\mu+1]}{1.2....\mu} \quad a^{n-\mu} \quad b^{\mu} + \frac{\nu-2.n.[n-1...]}{1.2....}$$

$$\frac{\mathbf{z}_{-\mu-1} \quad n\omega - 2}{a} \quad \mu + 2 \left[\mu + \frac{1}{4} \right] \left[\mu + \frac{3}{3} \right] n \left[n-1 \right] \dots \left[n-\mu 3 \right]}{\mu + 2}$$

$$\frac{\mathbf{z}_{-\mu-1} \quad n\omega - 2}{b} \quad \mathbf{z}_{-\mu-1} \quad \mathbf{z}$$

Il exprime ensuite la même probabilité par une série, & il tire de ces résultats un grand nombre d'inductions curieuses; a ntageux de ne prendre le milieu qu'entre un nombre pair d'observations.

M. de la Grange indique aussi dans une scolie les changemens que demanderoient les deux solutions précédentes: si, au lieu de supposer un nombre égal de cas pour avoir une erreur positive & une erreur négative, on admettoit l'hypothese qu'il considere après cela plus généralement dans le problème III, dont voici l'énoncé.

Supposant que chaque observation soit sujette à une erreur d'une unité en moins & à une erreur de r unités en plus, & que le nombre des cas qui peuvent donner o, — 1, - r d'erreur soit respecti-vement a, b, c, on demande quelle est la probabilité que l'erreur moyenne de plusieurs observations sera renfermée dans des limites données?

Solution. Soit n le nombre des observations dont on veut prendre le milieu, on aura pour la probabilité que l'erreur moyenne soit $\frac{\mu}{n}$ la quantité $\frac{\mu}{[a+b+c]^n}$ &

la probabilité que l'erreur moyenne sera renfermée entre ces limites $\frac{p}{n}$, $\frac{1}{n}$ q fera

exprimée par la série

$$[-p+1] + &c. + [-1] + [o] + [1] + &c. + [q-1]$$

 $\begin{bmatrix} a+b+c \end{bmatrix}^n$ Problême IV. Suppofant tout comme dans le problème précedent, on demande quelle est l'erreur moyenne pour laquelle la probabilité est la plus grande?

Solution. Cette probabilité s'exprime par $\frac{rc-b}{a+b+c}$, & on peut regarder cette quantité comme l'erreur du résultat moyen, & par consequent la prendre pour la correction de ce résultat.

Problème V. On suppose que chaque. observation soit sujette à des erreurs quelconqués données, & qu'on connoisse en $\frac{a+2}{a+2}$ 1. 2. 1. 2. a+4même temps le nombre des cas où chaque
erreur peut avoir lieu, on demande la observation soit sujette à des erreurs quelcorrection qu'il faudra faire au résultat

moyen de plusieurs observations?

Solution. Soient p, q, r, s, &c. les erreurs auxquelles chaque observation est sujette, & a, b, c, d, &c. les cas qui peuvent donner ces erreurs favoir, a le nombre des cas qui donneroient l'erreur p, b le nombre des cas qui donneroient l'erreur q & ainsi des autres la correction, qu'on cherche sera $= \frac{ap + bq + cr + &c}{a + b + c + &c}$.

M. de la Grange ne manque pas, non plus que les autres géometres qui ont traité cette matiere, de ramener aussi la solution de ce problème à la détermination du centre de gravité d'un certain nombre de poids. Voici deux corollaires

qu'il en tire.

Corollaire premier. Si on regarde, ditil, les quantités a, b, c, &c. comme des
poids appliqués à une droite indéfinie à
des distances égales à p, q, r, &c. d'un
point fixe pris dans cette droite, & qu'on
cherche le centre de gravité de ces poids,
la distance de ce centre au point fixe
fera la correction qu'il faudra faire au
résultat moyen de plusieurs observations;
cela suit évidemment de la formule que
nous avons trouvée plus haut pour la
valeur de cette correction.

Corollaire second. Donc si on suppose que chaque observation soit sujette à toutes les erreurs possibles qui peuvent être comprises entre des limites données, & qu'on connoisse la courbe de la facilité des erreurs dans laquelle les abscisses étant supposées représenter les erreurs, les ordonnées représentent les facilités de ces erreurs, il n'y aura qu'à chercher le centre de gravité de l'aire totale de cette courbe, & l'abscisse répondante à ce centre exprimera la correction du résultat moyen. De là on voit que si la courbe dont il s'agit est égale & semblable de côté & d'autre de l'ordonnée qui passe par l'origine des abscisses, ensorte que cette ordonnée foit un diametre de la courbe dont il s'agit, alors la correction fera nulle, le centre de gravité tombant nécessairement dans le diametre. Ce car a lieu toutes les fois que les erréurs peuvent être également positives & négatives.

Problème VI. M. de la Grange suppose actuellement qu'on ait verifié un intrument quelconque, & qu'ayant réiteré plusieurs fois la même vérification, on ait trouvé différentes erreurs dont chacune se trouve répétée un certain nombre de tois, & il cherche l'erreur qu'il faudra prendre pour la correction de l'instrument. Il nomme p, q, r, &c. les erreurs trouvées; & x, β , γ , &c. les nombres qui marquent combien de fois chaque erreur s'est trouvée répétée en faisant n vérification, & sa solution, qui est sondée sur la méthode de maximis & minimis, lui donne pour la correction cherchée la quantité $\frac{x_{11} + \beta q + \gamma r}{n} + \mathcal{E}_{c}$. où

l'erreur moyenne entre toutes les erreurs purticulieres que les n vérifications ent données.

M. de la Grange fait remarquer ensuite comment on peut connoître à posteriori la loi de la facilité de chacune des erreurs auxquelles un instrument peut être sujet; car fi-on vouloit, dit-il, tenir compte aufii, au moins d'une maniere approchée, des erreurs intermédiaires auxquelles l'inftrument pourroit être, sujet il n'y auroit qu'à prendre dans une ligne droite VX (fig. 4.) des abscisses AB, AQ, AR, &c. proportionnelles aux erreurs trouvées p, q, r, &c. & y ayant appliqué des ordonnées P p, Qq, Rr, &c. proportionnelles aux quantités x, β, γ, &c. on feroit passer par les extrémités p, q, r, &c. une ligne parabolique u q a p r x, on chercheroit ensuite le centre de gravité de l'aire de toute la courbe & la perpendiculaire abaissée de ce centre sur l'axe y couperoit une abscisse qui seroit la correction de l'infirument.

Je ne m'arrêterai pas à quelques longues remarques que M. de la Grange fait à la suite de ce corollaire, & je passe à une proposition qui donne lieu au développement de certains artissees de calculs prosonds & particuliers.

Problème VII. On a plusieurs observations, dans chacune desquelles on suppose qu'on un problement d'une quelconque de ces quantités — 2, — 1, 0, 1, 2 — β , on

demande quelle est la probabilité que l'erreur du résultat moyen de n observation sera <u>m</u> ou qu'elle sera rensermée

entre ces limites $\frac{-p}{n} \& \frac{+b}{n}$?

M. de la Grange cherche d'abord la réponse à la premiere de ces deux questions, elle est rensermée dans l'expression générale qui suit.

generate qui funt.

$$\frac{1}{n} \left((\pi+1) (\pi+2) \dots (\pi+n-1) - n \right)$$
1. 2. 3... [n-1] 5
$$(\pi+1-5) (\pi+2-5 \dots (\pi+n-1-5) + \frac{n[n-1]}{2} (\pi+1-25) (\pi+2-25) \dots (\pi+n-1-25) - &c.$$

On continue cette série jusqu'à ce que quelqu'un des facteurs $\pi + 1$, $\pi + 1$ 5, &c. devienne négatif, & il faut remarquer que $\pi = nx + n & 5 = x$ + 3 + 1. La solution de la seconde question exige seulement à présent une certaine intégration finie de la férie précédente, c'est-à-dire qu'on fasse varier # depuis — p jusqu'à q, suivant une methode exposée préliminairement, & on trouve enfin, en supposant pour abréger $n \times p = \delta$, & $n \times + q = \gamma$, que la probabilité que l'erreur moyenne tombe entre $\frac{-p}{n}$ & $\frac{q}{n}$ s'exprime par

$$\frac{1}{1.2.3...n5} (\gamma(\gamma+1)...(\gamma+n-1)-(\delta+1)$$

$$(\delta+2) (\delta+n)$$

$$-n) (\gamma-5) (\gamma-5+1) ... (\gamma-5+n-1)$$

$$(\delta-5+1) (\delta-5+2).... (\delta-5+n)$$

$$+\frac{u(n-1)}{2} ((\gamma-25) (\gamma\cdot25+1) (\gamma-25+n-1)$$

$$\delta-25+1) (\delta-25+2)....(\delta-25+n)$$

$$-\varepsilon \varepsilon.)$$

Cette série doit être continuée jusqu'à ce que quelqu'un des facteurs y - 5, y -25, &c. devienne négatif, & quant aux autres facteurs & -5 + 1, 8-5, 25 + 1, &c. Si quelqu'un d'entr'eux se trouve négatif, alors il faudra augmenter le nombre d'autant d'unités qu'il sera nécessaire pour le rendre positif. Au reste, ces peut avoir lieu, divisé par le nombre problèmes plus ils deviennent généraux total des cas, soit représentée par une

THE

rollaires; mais ne pouvant m'arrêter à tous, je laisse aux observateurs à simplisier, suivant le cas qu'ils auront à développer, les résultats sondamentaux que j'indique.

Problème VIII. Supposant que les erreurs qu'on peut commettre dans chaque observation foient — ω 2, — 1, 0, 1, 2,... ω & que le nombre des cas qui répondent à chacune de ces erreurs soit respectivement proportionnel à 1, 2, 3, ... x + 1 ...3, 2, 1. On demande la proba-bilité que l'erreur du résultat moyen de m observation soit comprises entre les limi-

tes &
$$\frac{p}{m}\frac{q}{m}$$
?

Solution. Elle se trouve exprimée par $\frac{2m(\gamma(\gamma+1)....(\gamma+2m-1)-(\delta+1))}{(\delta+1)(\delta+2)....(\delta+2m))}$ $-2m ((\gamma-5)(\gamma+1-5)...(\gamma+2m-1-5) +\frac{2m[2m-1]}{2} (\gamma-25) (\gamma+1-25)...(\beta+2m5)$ 1-25) - (8 + 1-25) (8+2-25) (d+2m-25)) - &c.

 γ étant $= m \omega + q \& \sigma = m \omega - p; \& a$ l'égard de la continuation de la férie, il faudra suivre la même regle que pour la précédente.

Voici encore deux autres problèmes que M. de la Grange résout dans ce mémoire, mais ils demandent de si grandes préparations de calcul, que je ne pourrois me flatter de les rendre applicables au moyen de peu de lignes; je me dispense d'autant plus aisement de le tenter que les huit premiers problèmes me paroissent faire face à tous les ces : je donnerai cependant, d'après M. de la Grange, l'esprit de la solution du problème IX, duquel le dernier n'est ensuite qu'un cas particulier.

Problème IX. On suppose que chaque observation soit sujette à toutes les erreurs possibles comprises entre ces deux limites p &-q, & que la facilité de chaque erreur x, c'est-à-dire le nombre des cas où elle & compliqués, plus ils admettent de co- sonction quelconque de x désigné par y,

THE

on demande la probabilité que l'erreur movenne de n observations soit comprise entre les limites r & ---s.

A. N. Théorie du calcul des différences. On appelle différence d'une fonction variable la quantité dont cette fonction augmente ou diminue, pendant un instant arbitraire, regardé comme l'unité de temps.

Nous adopterons la caractéristique A, pour désigner la différence d'une fonction variable quelconque, & nous la ferons précéder par le figne + ou le figne -, selon qu'elle indiquera une différence additive ou soustractive.

Principe fondamental. Q étant la valeur d'une fonction variable dans un instant quelconque, & Q' la valeur de cette même fonction dans l'instant consécutif, on aura $\Delta Q = Q' - Q$. cela posé

1°. Soit $Q = \varphi^{\Lambda}$; donc $Q' = (\varphi + \Delta \varphi)$, $\frac{\lambda \cdot \lambda - \mathbf{I} \cdot \lambda - 2}{2 \cdot 3} \varphi \stackrel{\lambda - 3}{\sim} \varphi + \frac{\lambda}{2} \frac{\lambda}{2 \cdot 3} \frac{\lambda - \mathbf{I} \cdot \lambda - 2 \cdot \lambda - 3}{4}$ $\phi^{\lambda-4} \Delta \phi^4 + &c.$

 $\frac{\phi + \Delta \phi}{1 + \phi + \Delta \phi}$; & $\Delta \cdot \frac{\phi}{1 + \phi} = \frac{\Delta \phi}{(1 + \phi)^2} \frac{-\Delta \phi^2}{(+\Delta \phi^3)}$ $\frac{+\Delta \varphi^3}{(1+\varphi)^4} - \frac{\Delta \varphi^4}{(1+\varphi)^5} + \mathcal{E}c.$

3°. Soit $Q = V^{-(1+\varphi^2)}$; donc Q' $= V^{-}(1+\varphi_2+2\varphi\Delta\varphi+\Delta\varphi^2)=V^{-}$ $(1+\varphi^2) + \frac{\varphi \Delta \varphi}{(1+\varphi^2)^{\frac{1}{2}}} + \frac{\Delta \varphi^2}{2(1+\varphi^2)^{\frac{3}{2}}} - \frac{\varphi \Delta \varphi^3}{2(1+\varphi^2)^{\frac{3}{2}}}$ $+\mathcal{E}c.\&\Delta.V^{-}(1+\varphi^2)=\frac{\varphi\Delta\varphi}{(1+\varphi^2)^{\frac{1}{2}}}$ $+\frac{\Delta \varphi^2}{2(1+\varphi^2)^{\frac{3}{2}}} - \frac{\Delta \varphi^3}{2(1+\varphi^2)^{\frac{5}{2}}} + &c.$

49. Soit $Q = V^{-\left(\frac{1}{I-\alpha}\right)}$; on aura $Q' = V^{-\left(\frac{i}{1-\varphi-\Delta\varphi}\right) \& \Delta} \cdot V^{-\left(\frac{i}{1-\varphi}\right)}$ $=\frac{\Delta \varphi}{2(1-\varphi)^{\frac{2}{3}}}+\frac{3\Delta \varphi^{2}}{8(1-\varphi)^{\frac{2}{3}}}+\frac{5\Delta \varphi^{3}}{16(1-\varphi)^{\frac{7}{4}}}+\mathcal{E}c.$ Tome XXXIII.

305 Si Q est une fonction transcendante, on en trouvera la différence par le même procédé. En effet,

Soit d'abord $Q = \log \varphi$; donc Q' =log. $(\varphi + \Delta \varphi)$, & $\Delta \log. \varphi = \log$. $\left(1+\frac{\Delta\varphi}{\varphi}\right) = \frac{\Delta\varphi}{\varphi} - \frac{\Delta\varphi^2}{2\varphi^2} + \frac{\Delta\varphi^3}{3\varphi^2}$ $-\frac{\Delta \, \phi^4}{4 \, \phi^4} + \mathcal{E}c.$

Soit maintenant Q = a; donc Q' = $\begin{array}{ccc}
\phi + \Delta & \phi & \phi \\
a & = a
\end{array}$ $\begin{array}{ccc}
\phi & \Delta & \phi & \log a + \frac{\Delta \phi^2 & \log a^2 & a}{2}
\end{array}$ $+\frac{\Delta \varphi^3 \log^{3} \alpha}{2 2} + \mathcal{E}c.$, & $\Delta \alpha^{\varphi} = \alpha_{\varphi}$ $\left(\Delta \varphi \log a + \frac{\Delta \varphi^{2} \log^{2} a}{2} + \frac{\Delta \varphi^{3} \log^{3} a}{23} \right)$ $+ \frac{\Delta \phi^4 \log^{.4} a}{2 \cdot 3 \cdot 4} + \frac{\Delta \phi^5 \log^{.5} a}{2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot 5} + &c.)$ Soit enfin $Q = \text{fin. } \varphi$; on aura $Q' = \text{fin. } \Delta \varphi \text{ cof. } \varphi + \text{fin. } \varphi \text{ cof. } \Delta \varphi = \text{fin. } \varphi$ $+\Delta \varphi \operatorname{cof.} \varphi = \frac{\Delta \varphi^2 \operatorname{fin.} \varphi}{2} = \frac{\Delta \varphi^3 \operatorname{cof.} \varphi}{2}$ $+\frac{A \varphi^4 \text{ fin. } \varphi}{2 \cdot 3 \cdot 4} + &c. & \Delta \text{ fin. } \varphi =$ 2°. Soit $Q = \frac{\phi}{1+\phi}$; on aura $Q = \Delta \phi \text{ cof. } \phi = \frac{\Delta \phi^2 \text{ fin. } \phi}{2} = \frac{\Delta \phi^3 \text{ cof. } \phi}{2}$ $+\frac{\Delta \phi^4 \text{ fin. } \phi}{2 + 2 \cdot 4} + \mathcal{E}c.$ un calcul femblable donnera pour la valeur de riangle cof. arphi , la fuitė — $\Delta \varphi$ fin. φ — $\frac{\Delta \varphi^2 \text{ cof. } \varphi}{}$ + $\frac{\Delta \varphi^{3} \text{ fin. } \varphi}{2 3} + \frac{\Delta \varphi^{4} \text{ cof. } \varphi}{2 3 4} - \mathcal{E}c. \mathcal{E}c. \mathcal{E}c.$

Il est donc singuliérement facile de trouver la différence d'une fonction quelconque, algébrique ou transcendante, lorsque cette fonction ne renferme qu'une feule variable dans fon expression. S'il s'agissoit de la différence d'une fonction de plusieurs variables, cette recherche n'auroit pas plus de difficulté: Les exemples suivants en sont la preuve.

Soit Q = u x; on aura $Q' = (u + \Delta u)(x + \Delta x)$, & $\Delta \cdot u x = u \Delta x + x$ $\Delta u + \Delta u \Delta x$. Soit Q = u x y; on trouvera $\Delta u x$

 $y = uy \triangle x + ux \triangle y + xy \triangle u + u \triangle$ $x \Delta y + x \Delta u \Delta y + y \Delta u \Delta x + \Delta u \Delta$

Soit encore $Q = u \ 7^2$; donc Q' = $(u + \Delta u) (7^2 + 27^{\circ} \Delta 7 + \Delta 7^2) =$ u 72 + 2 u 7 \ 7 + u \ 72 + 72 \ u + 2 γ Δ u Δ ? + Δ u Δ γ², & par conséquent Δ . $u \chi^2 = 2 u \chi \Delta \chi + \chi^2 \Delta u + 2$ 7 Δ u Δ 7 + u Δ 7 2 + Δ u Δ 7 2 &c. &c.

Pour completter cette théorie, indiquons la maniere de trouver les différences supérieures; la voici en peu de mots: La disserence proposée étant de l'ordre 4-1, & représentée par Q, on aura Q en traitant les différences qui entrent dans Q, comme autant de variables disserentes. Or Q' une sois connu, A " Q ne peut tarder de l'être.

Ce' procédé mene quelquefois à des calculs d'une long eur fastidieuse 🕏 pour obvier à ce léger inconvénient, on regardera dans la différence propofée, celle d'une ou de plufieurs variables, comme constantes, & par là on éliminera du calcul une foule de termes qui en altéreroient la simplicité.

La théorie des différences a plusieurs rapports intéressants avec celle des séries: Nous regrettons de ne pouvoir les réalifer aux yeux du lecteur fans déroger à l'unité de notre objet; mais notre but principal étant de développer la métaphysique du calcul disférentiel, tout ce qui n'y tend pas directement, nous devient absolument étranger.

Théorie des limites. Un terme quelconque dont une grandeur peut approcher sans cesse, sans pouvoir cependant jamais l'atteindre, est appele par les géometres la limite de cette grandeur. Ainsi l'infini est la limite de tous les accroissemens, comme le zero absolu est la limite de toutes les dégradations, des quantités variables. La symptote d'une branche de courbe est la limite de toutes les tangentes que l'on peut mener aux différents $T \cdot H E$

qu'offipeut lui inscrire ou lui circonscrire;

La théorie des limites est fondée fur deux principes incontestables.

1°. Deux grandeurs qui sont, chacune, la limite d'une même troisieme grandeur. sont égales entr'elles.

2° Si deux grandeurs, qui varient perpetuellement, conservent entr'elles un rapport invariable, ce rapport sera celui de leurs limites.

Des notions si fimples & si lumineuses devroient proscrire à jamais du langage mathématique, ces expressions vagues & ridicules, d'infiniment-grand, d'infinimentpetit, &c. en faveur desquelles les géometres modernes semblent avoir conspiré; ce changement dans les termes en introduiroit un dans les idées, & la géométrie rétablie dans ses premiers droits, forceroit enfin ses détracteurs au filence.

Pour inviter le lecteur à cette heureuse innovation, nous allons appliquer les principes précédens à la solution de deux questions de géométrie él mentaire.

Soit d'abord proposé de trouver la surface du cercle qui a r pour rayon, & π pour circonférence; j'appelle e un côté du polygone régulier que je lui suppose circonscrit, à le nombre de tous les côtés de ce polygone, & u l'excès de son apothême fur le rayon; $\frac{\lambda \theta}{2} (r + \mu)$ fera donc l'expression de la surface du polygone circonscrit. Or plus u diminuera, plus $\frac{\lambda \theta}{2}$ (r+1) approchera de $\frac{\pi r}{2}$, fans pouvoir jamais lui devenir identique; donc $\frac{\pi r}{2}$ est la limite de la surface du polygone; mais le cercle inscrit est aussi la limite de cette surface, donc ce cercle $=\frac{\pi r}{2}$.

Soit proposé maintenant de trouver la solidité du cône; il est aise de voir que le cône est la limite de toutes les piramides qui ayant avec lui un sommet commun, auroient encore pour base, un polygone inscrit au cercle qui lui sert de points de cette branche; le cercle est la base. Appellons donc h la hauteur com-I mite de tous les polygones réguliers mune, nous aurons, en conservant les

Ce petit nombre d'exemples est suffisant pour se diriger dans toutes les applications de cette nature.

Théorie du calcul différentiel. Le rapport qu'ont entr'elles deux ou plusieurs variables étant connu, trouver la limite du rapport entre les différences de ces variables; tel est l'objet du calcul dissérentiel.

Le premier inventeur de ce beau caloul n'en donna jamais d'autre idée; mais cette idée étoit trop élevée pour être sentie par les géometres de son temps; il falloit un d'Alembert pour entendre un Newtor.

La limite du rapport $\frac{\Delta^n v}{\Delta x^n}$ entre les différences de tous les ordres des variables y & x, se présentant dans tous les cas sous la forme indéterminée o quoiqu'elle ait toujours une valeur décidée, il étoit d'abord nécessaire d'imaginer un moyen qui fit disparoître cette ambiguité du calcul: on convint, pour cela, de se servir de la caractéristique $\frac{d^n y}{dx^n}$ pour exprimer cette limite, & on appella les termes $d^n y$, dxⁿ de cette caractéristique, l'un, la différentielle 12° de la variable y, & l'autre une différentielle de l'ordre n de la variable x.

Ces préliminaires posés, voici les regles du calcul différentiel, & leur démonstration.

1°. Soit Q = ax + hy - c7 + e; ed 7.

2° Soit Q = xy; donc AQ = xAy

THE * $+y \Delta x + x \Delta y$. $\frac{\Delta Q}{\Delta x} = x \frac{\Delta y}{\Delta x}$ $+y+\Delta y$. $\stackrel{\text{d}}{\cdot} \frac{Q}{dx} = \frac{x dy}{dx} + y$, & dQ = x dy + y dx. 3^{Q} Soit Q = x; on aura, $\Delta Q = mx$ $mx \Delta x + \frac{m \cdot m - 1}{2} x \frac{m - 2}{\Delta x^{2}} + \frac{m \cdot m - 1}{\Delta x^{2}}$ $\frac{\partial_{1} Q}{\partial_{1} x} = m x^{m-1} + \frac{m m-1}{2} x^{m-2} \partial_{1} x +$ $\frac{m \cdot m \cdot 1 \cdot m - 2}{2 \cdot 3} x^{m-3} x^{2} + &c.$ $\& d Q = m x^{m-1}$ 4° Soit $Q = \frac{x}{v}$; donc $Q = \frac{x}{v}$ $\frac{y \, \ell x - x \, \ell \, y}{y \, 2 + y \, \ell \, y} \qquad \frac{\ell \, Q}{\ell \, x} = y - x \, \frac{\ell \, y}{\ell \, x} \qquad \vdots$ $\frac{dQ}{dx} = y - x \frac{dy}{dx}, \text{ puis } dQ = \frac{y dx - x dy}{y^2}.$

Occupons-nous maintenant de la différenciation des quantités transcendantes.

Soit $Q = \log_{10} x$; on aura $\frac{\Delta Q}{\Delta x} = \frac{I}{x}$

 $-\frac{\Delta x}{2 r^2} + \frac{\Delta x^2}{2 r^3} - \frac{\Delta x^3}{4 x^4} + \mathcal{E}_c. \quad \frac{dQ}{dx}$ $=\frac{1}{x}$, & $dQ=\frac{dx}{x}$ Soit $Q = a^n$; donc $\Delta Q = a^n (\Delta x \log a)$ $+\frac{\Delta x^2 \log^{2} a}{2} + \frac{\Delta x^3 \log^{3} a}{2} + \mathcal{E}c.$). $\frac{\Delta Q}{\Delta x} = a^{x} \left(\log a + \frac{\Delta x \log^{2} a}{2} + \frac{\Delta x \log^{2} a}{$ on aura d'abord, en prenant la différence de cette équation, AQ = aAx + hAy $-cA7, d'où l'on tirera \frac{AQ}{Ax} = a + h.$ Soit $Q = a^x \cdot dx \log a = a^x \cdot d \cdot \log a$ $Soit Q = fin. x; on aura \Delta Q = aAx + hAy$ $\Delta x \cos x - \frac{\Delta x^2 \sin x}{2} - \frac{\Delta x^3 \cos x}{2} + \frac{\Delta x^3 \cos x}{2}$ $\frac{\Delta x^4 \text{ fin. } x}{2 \cdot 3 \cdot 4} + &c. \qquad \frac{\Delta Q}{\Delta x} - &cof. x - \\$

&c. &c. &c. La recherche des différentielles supérieures est assujettie à la même loi que celle des dissérentielles premieres, puisqu'elle dépend des mêmes principes; c'est pourquoi nous ne nous y arrêterons pas & nous passerons à la partie théorique des applications du calcul différentiel.

1. Soit A (fig. 1) une courbe algébrique quelconque; & AP fon axe; j'abaisse sur cet axe les deux ordonnées MP, M'P', je mene la tangente MT, la secante SMM1, & je tire MO perpendiculaire à M' P'

Cette construction supposée, il est évident que leur rapport $\frac{MP}{PT}$ fera toujour_s plus grand que le rapport $\frac{MP}{PS}$ ou $\frac{M'O}{MO}$, quoique ce dernier puisse en approcher toujours de plus en plus; donc $\frac{MP}{PT}$ est la limite de $\frac{M'O}{MO} = \frac{\Delta y}{\Delta r}$; donc généralement $\frac{y}{PT} = \frac{dy}{dx}$, & $PT = \frac{y dx}{dy}$.

2°. Je mene la normale MN, & le triangle rectangle TMN me donne $PN = \frac{PM^2}{PT} = \frac{y \, dy}{dx}$.

3°. Il n'est pas possible de contempler la figure sans y démêler aussitôt MT = $\frac{y}{dy} V dx^2 + dy^2$.

4°. On y découvre de même, sans ealcul, $MN = \frac{y}{dx} \sqrt{dx^2 + dy^2}$.

6°. Plus le point M' approchera du point M, plus le rapport de la corde MM' à la ligne MO, approchera du rapport de l'arc MM' à la même ligne MO; en sorte que ces deux rapports feront égaux, lorsque MO sera nul. Mais $\frac{C. MM'}{MU}$ approchera d'autant plus de $\frac{PT}{MT}$, que MO approchera de zéro; donc MT MK $0.1.11 \dots MM'$ $\frac{MT}{PT} = \frac{MK}{MP}$ est la limite de $\frac{A.MM'}{MO}$.

On voit aussi que plus le point M' approchera du point M, plus le point Oapprochera de ce même point M, & $\frac{C M M}{M P}$ de $\frac{M T}{M P}$; donc $\frac{M T}{M P} = \frac{M K}{P K}$ est la limite de $\frac{A \cdot M M'}{M' \circ O}$

Concluons de tout ceci, to qu'en appellant S l'arc AM d'une courbe quelconque, on a $ds = \sqrt{dx^2 + dy^2}$. que dans le cercle, $\frac{1}{\sin s} = \frac{ds}{dx}$, & $\frac{1}{\cos s} = \frac{ds}{dy}$.

Supposons maintenant que le fil AQ

CO (fig. 2.) qui enveloppe la courbe Q C O & sa. tangente A Q se développe graduellement, en conservant toujours la même tenfion; l'extrémité A de ce fil décrira la courbe A M u, dont la courbe QCO est dite la développée. La nature. de cette développée étant connue, trouver pour chacun de ses points les parties droites MC, uO, &c. du fil générateur, que l'on nomme rayons de la développée, rayons de courbure, rayons osculateurs; telle est l'application la plus intéressante du calcul dissérentiel. En voici les principes.

Soient M C & u O deux rayons de la développée; je prolonge M C jusqu'à ce qu'il rencontre u o au point o, de ce point o comme centre, & d'un rayon == 1, je décris l'arc λ ω. Il eft clair, par ce qui précede, que plus le point "approchera du point M, plus le rapportentre l'arc chera du rapport qui existeroit entre le même arc $\lambda \omega$, & un autre arc décrit du point σ comme centre, & d'un rayon σ_{μ} ; d'où l'on déduit que $\frac{MC}{I}$ est la limite du rapport entre les différences de l'angle MSA & de l'arc M σ de la courbe; faifant donc MC = R, & l'arc AM = S, on aura $R = \frac{ds}{d.MSA}$: mais $d.MSA = \frac{ds}{dos.MSA} = \frac{ds}{dy}$; donc $R = \frac{dy}{d.(\frac{dx}{ds})}$; donc $R = \frac{dy}{d.(\frac{dx}{ds})} = \frac{dy}{dsddx - dxdds} = \frac{ds^3}{dyddx - dxddy} = \frac{ds^3}{-dx^2d(\frac{dy}{dx})}$. T° La méthode des plus grands, &

7° La méthode des plus grands, & des plus petits a pour objet de déterminer le point, le lieu, le moment, la circonstance & où une fonction variable devient la plus grande ou la plus petite possible, eu égard aux lois de sa variation.

Cette méthode, la plus belle du calcul différentiel & la plus curieuse de l'analyse, est très-clairement développée dans plusieurs ouvrages: on regarde la fonction qui doit être un plus grand ou un plus petit, comme représentant l'ordonnée d'une courbe; & par cette idée heureuse, la difficulté du problème général est réduite à la difficulté de ce problème très-simple: trouver dans tous les cas la plus grande ou la plus petite ordonnée d'une courbe.

Soit Q = X, X étant une fonction quelconque de x & de conftantes, on fera $\frac{dQ}{dx} = 0$; cette équation résolue donnera entrautres racines, x = y, & cette valeur de x substituée dans Q rendra cette fonction un maximum ou un minimum, selon que la quantité $\frac{d^2Q}{dx^2}$, en supposant, comme l'on dit, dx constante, sera négative ou

positive; si par hasard $\frac{d^2 Q}{dx^2} < \frac{d^3 Q}{dx^3}$ étoit = = 0, Q ne seroit ni maximum, ni minimum; mais si $\frac{d^2 Q}{dx^2} = \frac{d^3 Q}{dx^3} = 0$, alors Q sera un maximum ou un minimum, si la quantité $\frac{d^4 Q}{dx^4}$ est négative ou positive, &c.

Pour éclaircir ces principes, nous réfoudrons le problème suivant.

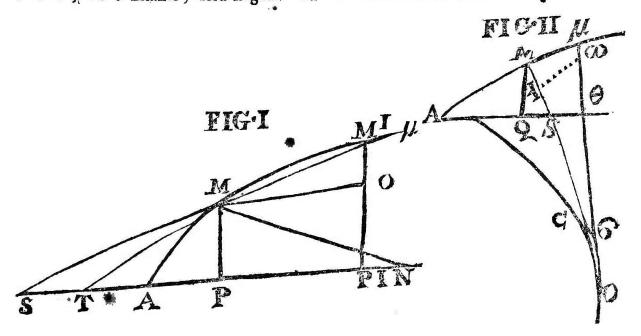
Quel doit être le rapport de la hauteur d'un boisseau à son diametre, pour que ce boisseau puisse contenir un nombre déterminé de grains de blé, sa surface étant la plus petite possible?

Soit a la quantité donnée de grains de blé; 2x le diametre du boisseau; on aura $\frac{2a}{\pi x^2}$ pour la hauteur, & $\frac{2a}{x} + \pi x^2$ pour sa furface. Soit $Q = \frac{2a}{x} + \pi x^2$; on aura $\frac{dQ}{dx} = 0 = \pi x^3 - a$, d'où l'on tire $x = \frac{dQ}{dx}$, & le diametre du boisseau égal à la hauteur.

Cette folution donne un minimum pour Q, car $\frac{d^2 Q}{d x^2} = 3 \pi \sqrt[3]{\frac{a^2}{\pi^2}}$ résultat positif.

Si Q est fonction de plusieurs variables, le procédé du calcul reste le même; mais les questions de condition pour le maximum & le minimum appartiennent à la théorie des courbes à double courbure, théorie qui est encore très-peu avancée. Voyez cependant le calcul dissernitel de M. Euler, & les notes savantes de M. de la Grange.

Ces articles, & les deux précédens, sont de M. l'Abbé BERTRAND.



THEORIUS, (Mythol.) Apollon avoit un temple à Troëzème, sous ce nom qui signisse je vois, & qui convient sort à ce dieu, considéré comme le soleil. C'étoit le plus ancien temple de cette ville, il sut rebâti & décoré par le sage Pithée. (D. J.)

THEOSOPHES, LES, (Hift. de la Philojophie.) voici peut-êire l'espece de philosophie la plus finguliere. Ceux qui l'ont professée, regardoient en pitié la raison humaine; ils n'avoient nulle confiance dans sa lueur ténébreuse. & trompeuse; ils se prétendirent éclairés par un principe intérieur, surnaturel & divin qui brilloit en eux, & s'y éteignoit par intervalles, qui les élevoit aux connoissances les plus sublimes lorsqu'il agissoit, ou qui les laissoit tomber dans l'état d'imbécillité naturelle lorsqu'il cessoit d'agir; qui s'emparoit vio emment de leur imagination, qui les agitoit, qu'ils ne maîtrisoient pas, mais dont ils étoient maîtrisés, & qui les conduisoit aux découvertes les plus importantes & les plus Gachées sur Dieu & sur la nature: c'est ce qu'ils ont appelé la théosophie.

Les théosophes ont passe pour des sous auprès de ces hommes tranquilles & froids, dont l'ame pesante ou rassisse n'est susceptible ni d'émotion, ni d'enthousiasme, ni de ces transports dans lesquels l'homme ne voit point, ne sent point, ne juge point, ne parle point, comme dans son état habituel. Ils ont dit de Socrate & de son démon, que si le sage de la Grece y croyoit, c'étoit un intendé, & que s'il n'y

croyoit pas, c'étoit un fripon.

Me sera-t-il permis de dire un mot en faveur du démon de Socrate & de celui des théosophes? Nous avons tous des pressentimens, & ces pressentimens sont d'autant plus justes & plus prompts, que nous avons plus de pénétration & d'expérience. Ce sont des jugemens subits auxquels nous sommes entraînés par certaines circonstances très-déliées. Il n'y a aucun fait qui ne soit précédé & qui ne soit accompagné de quelques phénomenes. Quelque sugitifs, momentanés & subtils que soient ces phénomenes, les hommes doués d'une grande sensibilité,

que tout frappe, à qui rien n'échappe? en sont affectes, mais souvent dans un moment où ils n'y attachent aucune importance. Ils reçoivent une foule de ces impressions. La mémoire du phénomene passe; mais celle de l'impression se réveillera dans l'occasion; alors ils prononcent que tel événement aura lieu; il leur semble que c'est une voix secrette qui parle au fond de leur cœur, & qui les avertit. Ils se croient inspirés, & ils le sont en esset, non par quelque puissance surnaturelle & divine, mais par une prudence particuliere & extraordinaire; car qu'est-ce que la prudence, sinon une supposition dans laquelle nous sommes portés à regarder les circonstances diverses où nous nous trouvons, comme les causes possibles d'essets à craindre ou à espérer dans l'avenir? or il arrive que cette supposition est quelquesois sondée sur une infinité de choses légeres que nous avons vues, apperçues, fenties, dont nous ne pouvons plus nous rendre compte, ni à nous-mêmes, ni aux autres, mais qui n'en ont pas une liaison moins nécessaire ni moins forte avec l'objet de notre crainte & de notre espérance. C'est une multitude d'atomes imperceptibles chacun; mais qui réunis forment un poids confidérable qui nous incline, sans presque savoir pourquoi. Dieu voit l'ordre de l'univers entier dans la plus petite molécule de la matiere. La prudence de certains hommes privilégiés tient un peu de cet attribut de la divinité. Ils rapprochent les analogies les plus cloignées; ils voient des liaisons presque nécessaires où les autres sont loin d'avoir des conjectures. Les pations ont chacune leur physionomie particuliere. Les traits s'alterent sur le visage à mesure qu'elles se succedent dans l'ame. Le même homme présente donc à l'observateur attentif un grand nombre de masques divers. Ces masques des passions ont des traits caractéristiques & communs dans tous les hommes. Ce sont les mêmes visceres intérieurs qui se meuvent dans la joie, dans l'indignation, dans la colere, dans la frayeur, dans le moment de la diffimulation, du mensonge, du ressentiment. Ce sont les mêmes muscles qui se détendent ou se resserrent à l'extérieur, les mêmes parties qui se contractent ou qui s'affaissent; si la passion étoit permanente, elle nous feroit une physionomie permanente, & fixeroit son masque sur notre visage. Qu'est-ce donc qu'un physionomiste? C'est un homme qui connoît les masques des passions, qui en a des représentations trèsprefentes, qui croit qu'un homme porte, malgré qu'il en ait le masque de sa pasfion dominante, & qui juge des caracteres des hommes d'après les masques habitucls qu'il leur voit. Cet art est une branche de la forte de divination dont il s'agit ici.

Si les passions ont leurs physionomies particulieres, elles ont aussi leurs geftes, leur ton, leur expression. Pourquoi n'aije point été surpris qu'un homme que j'avois regardé pendant de longues années comme un homme de bien, ait eu toutà-coup la conduite d'un coquin? C'est qu'au moment où j'apprends son action, je me rappelle une foule de petites chofes qui me l'avoient annoncé d'avance, &

que j'avois négligées.

Les théosophes ont tous été chimistes, ils s'appeloient les philosophes par le feu. Or il n'y a aucune science qui offre à l'esprit plus de conjectures déliées, qui le remplisse d'analogies plus subtiles, que la chimie. Il vient un moment où toutes ces analogies se présentent en foule à l'imaginetion du chimiste : elles l'entrairent; il tente en conféquence une expérience qui lui réussit, & il attribue à un commerce intime de son ame avec quelque intelligence supérieure, ce qui n'est que l'esset subit d'un long exercice de fon art. Secrate avoit fon démon; Paracelle avoit le sien; & ce n'étoient l'un & l'autre ni deux fous, ni deux fripons, mais deux hommes d'une pénétration surprenante, sujets à des illuminations brufques & rapides, dont ils ne cherchoient point à se rendre raison.

Nous ne prétendons point étendre cette apologie à ceux qui ont rempli l'intervalle de la terre aux cieux, de natures moyennes entre l'homme & Dieu, qui leur obéissoient, & qui ont accrédité sur la terre toutes les revêries de la magie,

de l'astrologie & de la cabale. Nous abandonnons ces théosophes à toutes les épithetes qu'on voudra leur donner.

La secte des théosophes a été très-nombreuse. Nous ne parlerons que de ceux qui s'y sont fait un nom, tels que Paracelse, Valentin, Fludd, Boehmius,

les Van-helmont & Poiret.

Philippe Aureolus Théophraste Paracelte Bomball de Hobenheim naquit en Suisse en 1493. Il n'y a sorte de calomnies que ses ennemis n'aient hasardées concre lui. Ils one dit qu'un foldat lui avoit coupé les testicules, dans la Carinthie où il étoit employé à conduire un troupeau d'oies. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premieres années de sa vie furent dissolues, & qu'il n'eur jamais de goût pour les femmes. Il garda le célibat. Son pere prit lur lui-même le foin de fen éducacion. Il lui montra les humanités, & l'instruisit des principes de la médecine; mais cot enfant, doué d'un génie surprenant, & dévoré du défir de connoître, ne demeura pas long-temps fous l'aile paternelle. Il entreprit, dans l'âge le plus tendre, les voyages les plus longs & les plus pénibles, ne méprisant ni aucun homme m aucune connoillance, & conférant indistinctement avec tous coux dont il espéroit their quelque lumiere. Il soussrit beaucoup; il sut emprisonné trois fois; il fervit; il fut expose à toutes les miseres de la nature humaine: ce qui ne l'empêcha point de suivre l'impulsion de son enthousialme, & de parcourir presque toutes les contrées. de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique. L'enthouliaime est le germe de toutes les grandes choses, bonnes ou mauvalles. Qui ell-ce qui praciquera la verto an milico des traverses qui l'attendent, sans enthouhalme? Qui est - ce qui se consacrera aux travaux continuels de l'érude, fans enthousiasme? Qui est-ce qui sacifiera fon repos, la lance, lon bornent, la vie, aux progrès des sciences & des arts & à la recherche de la vériré, sans enchousialme? Qui est-ce qui se ruinera, qui mourra pour fon ami, pour fes enias, pour for pays, lans enthounafme. Paracelle descendoit à vingt ans dans les mines de l'Allemagne; il s'avançoit dans Tartarie; apprenoit-il qu'un homme pofsédoit quelque secret, de quelque état qu'il fût, en quelque coin de la terre qu'il fût rélegué, il le visitoit. Il disoit qu'il ne convenoit point à un homme né pour soulager le genre humain, de se fixer à un point de la terre, ni à celui qui savoit lire dans le livre de la nature, d'en avoir toujours le même feuillet ouvert sous les yeux. Il parcourut l'Autriche, la Suisse, la Baviere guérissant les corps, & infectant les ames d'un fisseme particulier de théologie qu'il s'étoit fait. Il mourut à

Salsbourg en 1541.

Ce fut un homme d'un mérite & d'une vanité prodigieuse; il souffroit avec impatience qu'on le comparât à Luther, & qu'on le mît au nombre des disciples de cet hérésiarque. Qu'il fasse son assaire, disoit-il, & qu'il me laisse faire la mienne; si je me mêlois de réforme, je m'en tirerois mieux que lui: on ne nous affocie que pour nous perdre. On lui attribue la connoissance de transmuer les métaux; il est le fondateur de la pharmacie chimique; il exerça la médecine avec le plus grand fuccès; il a bien mérité du genze humain, par les opérations dont il a enrichi l'art de guérir les maladies. Ses ennemis l'accuserent de plagiat; il les défia de montrer dans quelqu'auteur que ce fût, le moindre vestige de la plus petite de ses découvertes, & ils resterent muets: on lui reprocha la barbarie de ses termes & son obscurité, & ce fut avec raison. Ce ne fut pas non plus un homme pieux : l'habitude de fréquenter le bas peuple, le rendit crapuleux; les charrins, la débauche, & les veilles, lui dérangerent la tête : il passa pour sorcier, ce qui fignifie aujourd'hui que ses contemporains étoient des imbeciles. Il se brouilla avec les théologiens; le moyen de penser d'après soi, & de ne se pas brounder avec eux? Il a beaucoup écrit; il a laissé un grand nombre de disciples mal inftruits, téméraires; ils ont nui à la réputation de leur maître, par la mal adresse qu'ils ont montrée dans l'application de ses remedes.

Il eut pour disciple, pour secrétaire, & pour ami Oporinus. Adam de Bodestan professa le premier publiquement sa I dans le microcosme.

la Russie; il étoit sur les frontieres de la I doctrine. Jacques Gohory la sit connoître à Paris. Gerard Dornée expliqua sa méthode & ses procédés chimiques. Michel Toxite s'appliqua à définir ses mots obscurs. Ofwald Crollius réduisit le paracelfismeen fistème. Henri Kunrath, & Joseph-François Burrhus laisserent là ce qu'il y avoit de vrai & d'important, pour se précipiter dans le théosophisme.

Voici les principaux axiomes de la doctrine de Paracelse, autant qu'il est possible de les recueillir d'après un auteur aussi

obscur & aussi décousu.

La vraie philosophie & la médecine ne s'apprennent ni des anciens, ni par la créature; elles viennent de Dieu; il est le seul auteur des arcanes; c'est lui qui a figné chaque être de ses propriétés.

Le médecin naît par la lumiere de la nature & de la grace, de l'homme interne & invisible de l'ange qui est en nous, par la lumière de la nature qui fait à fon égard la fonction de maître qui l'instruit, c'est l'exercice qui le persectionne & le confirme il a été produit par l'institution de Dieu & de la nature.

Ce ne font pas les fonges vains des hommes qui servent de base à cette philosophie & médecine; mais la nature que Dieu a imprimée de son doigt aux corps sublunaires, mais sur-tout aux métaux: leur origino remonte donc à Dieu.

Cette médecine, cette momie naturelle, ce pepin de nature, est rensermé dans le soufre, trésor de la nature entiere; il a pour base le baume des végétaux, auquel il faut rapporter le principe de toutes les actions qui s'operent dans la nature, & par la vertu duquel seul toutes les maladies peuvent être guéries.

Le rapport ou la convenance de l'homme, ou du petit monde au grand, est le

fondement de cette science.

Pour découvrir cette médecine il faut être astronome & philosophe; l'une nous infiruit des forces & des propriétés de-la terre & de l'eau; l'autre, des forces & des propriétés du firmament & de l'air.

C'est la philosophie & l'astronomie qui font le philosophe interne & parfait, noneulement dans le macrocosme, mais aussi

le microcosme, ou l'homme, est comme l'enfant; il faut disposer convenablement l'un à l'autre.

Le monde intérieur est comme un mitoir, où le petit monde, ou l'homme, s'apperçoit; ce n'est pas par la forme extérieure, ou la substance corporelle, qu'ils conviennent, mais par les vertus & les forces; ils sont un & même quant à l'effence & à la forme interne; ils ne different que par la forme extérieure.

Qu'est-ce que la lumiere de nature? fi-non une certaine analogie divine de ce monde visible, avec le corps microcosmi-

Le monde intérieur est la figure de l'homme; l'homme est le monde occulte, car les choses qui sont visibles dans le monde, font invisibles dans l'homme, & lorsque ces invisibles dans l'homme se rendent visibles, les maladies naissent.

La matiere de l'homme étant un extrait des quatre élémens, il faut qu'il ait en lui de la sympathie avec tous les élémens & leurs fruits; il ne pourroit subsister ni vivre fans eux.

Pour éviter le vide, Dieu a créé dans les quatre élémens des êtres vivans, mais inanimés, ou sans ame intellectuelle; comme il y a quatre élémens, il y a quatre fortes d'habitans élémentaires : ils different de l'homme qui a été créé à l'image de Dieu, en entendement, en sagesse, en opérations & en demeures.

Les eaux ont leurs nymphes, leurs ondains, leurs mélozénis, & leurs monstres ou bâtards, les sirennes qui habitent le

même élément.

Les terres ont leurs gnomes, leurs lémures, leurs sylphes, leurs montains, leurs zonnets, dont les monstres sont les pigmées.

L'air a ses spectres, ses sylvains, ses satyres, dont les monstres sont les géans.

Le feu, ou le firmament, a ses vulcanales, ses pennates, ses salamandres, ses supérieurs, dont les monstres sont les zundels.

Le cœur macrocosmique est igné, aérien, aqueux, & terreux.

Tome XXXIII.

Le macrocosme est comme le pere, & le & directrice de l'inférieure; chacune a fon ciel, fon foleil, fa lune, ses planetes, & ses étoiles; les choses supérieures sont de l'astrologie; les inférieures de la chymiologie.

> La providence & la bonté du créateur ont fait que les astres invisibles des autres élémens, eussent leurs représentations en especes visibles, dans l'élément suprême, & que les lois des mouvemens & les productions des temps y fussent expliquées.

> Il y a deux cieux; le ciel externe, ou l'agrégat de tous les corps dans le firmament; l'interne, ou l'astre invisible, le corps insensible de chaque astre; celui-ci est l'esprit du monde ou de la nature; c'est hylecs; il est diffus dans tous les astres, ou plutôt il les constitue; il les est.

> Tout émane du dedans, & naît des invisibles & occultes; ainsi les substances corporelles visibles viennent des incorporelles, des spirituelles, des astres, & sont les corps des astres; leur séjour est dans les aftres; les nues sont dans les autres.

Il suit que tout ce qui vit, tout ce qui croît, tout ce qui est dans la nature, est signé, possede un esprit syderé, que j'appelle le ciel, l'astre, l'ouvrier caché, qui donne à ce qui est, sa figure & sa couleur. & qui a préfidé à sa formation : c'est-là le germe & la vertu.

Il ne faut pas entendre ce qui précede du corps visible ou invsible des astres dans le sirmament, mais de l'astre propre de chaque chose; c'est celui-ci, & non l'autre qui influe sur elle.

Les aftres intérieurs n'inclinent ni ne nécessitent l'homme, c'est l'homme plutôt qui incline les astres & les attaque par la magie de son imagination.

Le cours de chaque ciel est libre ; l'un

ne gouverne point l'autre.

Cependant les fruits des aftres, ou femences célestes, aériennes, aqueuses, terrestres, conspirent & forment une république qui est une; elles sont citoyennes d'une même province; elles se secourent & se favorisent mutuellement, c'est l'anneau de Platon, la chaîne d'Homere, L'harmonie céleste est comme la maîtres- l'ou la suite des choses soumises à la divine

providence; la simpathie universelle; ont reçu du Verbe la vertu de génération l'échelle générale.

Il y a trois principes des choses; ils sont dans tout composé; la liqueur ou le mercure, le soufre ou l'huile, & le sel.

La Trinité sainte a parlé; son verbe un & triple, que cela soit fait, a été proféré, & tout a été cru un & triple; témoin l'a-

nalyfe spagirique.

Dieu a dit que cela soit, & la matiere premiere a été; eu égard à ses trois principes, elle fut triple; ces trois especes qu'elle contenoit se séparerent ensuite, & il y eut quatre especes de corps ou élémens.

Les vrais élémens spirituels sont les conservateurs, les nourriciers, les lieux, les matrices, les mines, & les réservoirs de toutes matieres; ils sont l'essence, l'existence, la vie & l'action des êtres, quels qu'ils foient.

Ils sont partagés en deux spheres, l'une supérieure, c'est le feu, ou le firmament & l'air, qu'on peut comparer au blanc ou à la coque de l'œuf; l'autre inférieure, c'est l'eau & la terre, qu'on les corps visibles, & y habitent.

peut comparer au jaune.

Le créateur, par la vertu du verbe, développant la multitude qui étoit dans l'unité, & cet esprit qui étoit porté sur les eaux, combinant les principes des corps, ou les revêtant de l'habit sous lequel ils devoient paroître sur là scene du monde, & leur affignant leurs lieux, donnerent à ces quatre natures incorporelles, inertes, vides & vaines, la lumiere & les raisons séminales des choses qui les ont remplies par la bénédiction divine, & qui ne s'y éteindront jamais.

Les semences des choses, les astres qui les lient, font cachés dans les élémens des choses, comme dans un abîme inépuisable, où des le commencement de la matiere les visibles se sont par les invisibles, les extrêmes se touchent & se joignent, tout s'engendre dans des périodes de temps marqués; les élémens conspirent au bien général; c'est ainsi que la simpathie universelle subsisse; les élémens président au monde, ils suffisent à son éter-

Les germes, ou principes des choses,

THE

& de multiplication.

On ne peut séparer les semences ou germes des élémens; ni les principes du

corps, des lois de zature.

Les productions & les semences les plus petites suivent l'harmonie universelle, & montrent en abrégé l'analogie générale des élémens & des principes.

Les élémens sont en tout, ils sont combinés, & la combinaison s'en conserve par le moyen du baume & de la teinture

radicale.

Toutes les créatures sont formées des élémens: on rapporte à l'air la production des animaux, à la terre celle des végétaux, à l'eau celle des minéraux; le feu donne la vie à tout ce qui est.

Le corps des élémens est une chose morte & ténébreuse; l'esprit est la vie; il est distribué en astres qui ont leurs productions & qui donnent leurs fruits; de même que l'ame fépare d'elle le corps, & y habite; les élémens spirituels, dans la formation générale, ont séparé d'eux

Du corps igné se sont séparés les astres visibles; du corps aqueux, les métaux; du corps salin, les minéraux; du corps terreux, les végétaux.

Il y a deux terres; la terre extérieure visible, qui est le corps de l'élément, le soufre, le mercure du sel; la terre interne & invisible qui est l'élément, la vie, l'esprit, où sont les assres de la terre, qui produisent par le moyen du corps terreux, tout ce qui croît : la terre a donc en elle les germes & la raison séminale de tout.

Il en faut dire autant des autres élémens; ils sont ou corps & composés de ces trois principes; ou ils sont élémens, un & esprit, & contiennent les astres d'où naissent comme d'une mer ou d'un abime les fruits des élémens.

Notre feu n'est point un élément, il consume tout, tout meurt par lui; mais le feu, premier & quatrieme élément, qui contient tout, comme la coque enveloppe l'œuf, c'est le ciel.

Un élément n'est ni ne peut être séparé

de tout autre; il y a en tout combination | par la chimie à les réduire de la matiere d'élément.

Les astres des élémens sont les germes; il y a quatre élémens : il y a deux choses toujours unies, le corps & l'astre, ou le visible ou l'invisible; le corps naît & s'accroît de l'astral, le visible de l'invifible; il reste en lui; & c'est ainsi que se propagent & multiplient les puissances ou vertus invisibles, les semences, les astres; elles se distribuent sous une infinité de formes diverses; elles se montrent en une infinité d'êtres, par le moyen du corps visible.

Lorsqu'une semence, un germe, ou un aftre meurt ou se corrompt dans sa matrice, auffi-tôt il passe dans un nouveau corps & se multiplie: car toute corruption est cause d'une génération.

Voilà la raison pour laquelle les chimistes ont recours à la putrésaction; c'est ainsi qu'ils obtiennent la régénération, dans laquelle les trois élémens se manifestent avec toutes leurs propriétés secrettes.

Les trois élémens premiers sont unis dans tout corps: c'est cette union qui constitue le corps sain; la santé est la température de l'union; où elle n'est pas ou s'altere, la maladie s'introduit, & avec elle le principe radical de la mort.

Les maladies sont ou élémentaires, ou astrales & sirmamentales; celles-ci naissent du firmament ou ciel de l'homme; celles-là, de son germe ou de ses astres.

L'homme eu égard à son corps, a un double magnétisme; une portion tire à soi les astres & s'en nourrit, de là la sagesse, les sens, les pensées; une partie tire à soi les élémens & s'en répare, dela la chair & le sang.

Le firmament est cette lumiere de nature qui influe naturellement sur l'homme.

Les astres ou les élémens qui sont esprits, n'ont point de qualité; mais ils produisent tout ce qui a qualité.

Les maladies ne se guérissent point par les contraires; il ne s'agit pas de chasser de l'homme des élémens, il faut posséder des arcanes; il faut avoir en sa disposition les astres; il faut avoir appris l

derniere à la matiere premiere.

Les astres n'ont ni froid ni chaud actuel.

L'esprit de Dieu habite au milieu de nos cœurs.

Nulle connoissance ne restera perpétuellement dans l'ame, que celle qui a été infuse au-dedans, & qui réside dans le sein de l'entendement. Cette connoissance essentielle n'est ni du sang, ni de la chair, ni de la lecture, ni de l'instruction, ni de la raison; c'est une passion; c'est un acte divin; une impression de l'être infini sur l'être fini.

L'homme a possédé tous les avantages naturelles & surnaturelles; mais ce caractere divin s'est obscurci par le péché. Purgez-vous du peché, & vous le recouvrerez en même proportion que vous vous purifierez.

La notion de toutes choses nous est congenere; tout est dans l'intime de l'esprit: il faut dégager l'esprit des enveloppes du péché, & ses notions s'éclairciront.

L'esprit est revêtu de toute science, mais il est accablé sous le corps auquel il s'unit; mais il recouvre sa lumiere par les efforts qu'il fait contre ce poids.

Connoissons bien notre nature & notre esprit; & ouvrons l'entrée à Dieu qui frappe à la porte de notre cœur.

De la connoissance de soi naît la connoissance de Dieu.

Il n'y aura que celui que Dieu instruira lui-même qui puisse s'élever à la vraie connoissance de l'univers. La philosophie des anciens est fausse; tout ce qu'ils ont écrit de Dieu est vain.

Les saintes écritures sont la base de toute vraie philosophie; elle part de Dieu & y retourne. La renaissance de l'homme est nécessaire à la persection des arts : or il n'y a que le chrétien qui soit vraiment régénéré.

Celui qui se connoît, connoît implicitement tout en lui, & Dieu qui est audessus de l'homme, & les anges qui sont à côté de Dieu; & le monde qui est audessous, & toutes les créatures qui le composent.

L'homme est la copule du monde. Il

Rrij

a été formé du limon de la terre, ou de ainfi que dans Dieu; l'homme est un en l'essence très-subtile de la machine universelle, extraite & concentrée sous forme corporelle par le grand spagiriste.

L'homme par son corps représente le macrocosme sensible & temporel; par son ame, le grand archetype. Lorsqu'il eut en lui les propriétés des animaux, des végétaux & des minéraux, le fouffle

de Dieu y furajouta l'ame.

Dieu est le centre & la circonférence, ou l'unité de tout ce qu'il a produit; tout émane de Dieu; il comprend, il pénetre tout. L'homme, à l'imitation de Dieu, l'unité des créatures; tout est relatif à lui, & verse sur lui ses propriétés.

L'homme contient toutes les créatures, & il reporte avec lui à la source éternelle l tout ce qui en est primitivement émané.

Il y a dans l'homme deux esprits; l'un du firmament & fideré; l'autre qui est le souffle du tout-puissant ou l'ame.

L'homme est un composé du corps mortel, de l'esprit sideré & de l'ame immortelle. L'ame est l'image de Deu, & son domicile dans l'homme.

L'homme a deux peres; l'un éternel, l'autre mortel: l'esprit de Dieu & l'univers.

Il n'y a point de membre dans l'homme qui ne correspondent à un élément, une planette, une intelligence, une mesure, une raison dans l'archetype.

L'homme tient des élémens le corps visible, enveloppe & séjour de l'ame; du ciel ou du firmament, le corps invisible, véhicule de l'ame, son lien avec le corps visible.

L'ame passe par le moyen du corps invisible, en conséquence de l'ordre de Dieu, à l'aide des intélligences, au centre du cœur, d'où elle se répand dans toutes les autres parties du corps.

Ce corps éthéré & subtil, participe de la nature du ciel; il imite dans son cours celui du firmament; il en attire à lui les influences. Ainsi les cieux versent sur l'homme leurs propriétés, l'en pénétrent, & lui communiquent la faculté de connoître tout.

personne; il est triple en essence : il a le souffle de Dieu ou l'ame, l'esprit fideré & le corps.

Il y a aussi trois cieux dans l'homme; il correspond à trois mondes, ou plutôt il est le modele le plus parfait du grand œuvre, ou de la complexion générale des choses.

Citoyen des trois mondes, il communique avec l'archetype, avec les anges, avec les élémens.

Il communique avec Dieu par le souffle qu'il en a reçu. Ce souffle y a laissé le est le centre & la circonférence, ou germe de son origine; aussi n'y a-t-il rien en l'homme qui n'ait un caractere divin.

> Il communique avec les anges par le corps invisible; c'est le lieu de son commerce possible entre eux & lui.

> Il communique avec l'univers par son corps visible. Il a les images des élémens; les élémens ne changent point. La conformité des images que l'homme en a est inaltérable : c'est ainsi que la notion qu'il a des végétaux & des minéraux est fixe.

> Le corps fideré est le génie de l'homme, son lare domestique, son bon démon, son adech interne, son évestre, l'origine de pressentiment, la source de la prophétie.

> En tout l'astre, le corps invisible ou l'esprit, quoique privé de raison, agit en imaginant & en informant : c'est la même chose dans l'homme.

> L'imagination est corporelle; cependant exaltée, échauffée par la foi, elle est la base de la magie. Elle peut, sans nuire a l'esprit astral, engendrer, produire des corps visibles; & présente ou absente, exécuter des choses au-dessus de l'intelligence humaine. Voilà l'origine de la magie naturelle, qui veut être aidée par l'art; elle peut faire invisiblement tout ce que la nature fait visiblement.

L'homme est la quintescence du macrocosme; il peut donc imiter le ciel, il peut même le dominer & le conduire. Tout est soumis au mouvement, à l'énergie, au desir de son ame. C'est la force de l'arche-Il y a trinité & unité dans l'homme, type qui réside en nous, qui nous éleve à lui, & qui nous assujettit la créature & la shaîne des choses celestes.

La foi naturelle infuse nous assimile aux esprits; c'est le principe des opérations magiques, de l'énergie de l'imagination & de toutes ses merveilles.

L'imagination n'a de l'efficacité que par l'effet de sa force attractive sur la chose conçue. Il saut que cette sorce soit d'abord en exercice; il saut qu'elle se séconde, par la production d'un spectre imité de la chose. Ce spectre se réalise ensuite; c'est là ce qu'on appelle l'art cabalistique.

L'imagination peut produire par l'art cabalistique, tout ce que nous voyons

dans le monde.

Les trois moyens principaux de l'art cabalistique, sont la priere qui unit l'esprit créé à l'esprit incréé; la foi naturelle & l'exaltation de l'imagination.

Les hommes a imagination trifte & pufillanimes sont tentés & conduits par l'es-

prit immonde.

L'ame purifiée par la priere tombe sur les corps comme la foudre; elle chasse les ténébres qui les enveloppe, & les pénetre intimement.

La médecine réelle & spécifique des maladies matérielles, consiste dans une vertu secrette, que le verbe a imprimée à chaque chose en la créant. Elle n'est ni des astres, ni du concours des atômes, ni de la forme des corps, ni de leur mixtion.

Il faut distribuer toute la nature inférieure en trois classes principales, les végétaux, les animaux & les minéraux.

Chacun de ces regues fournit une multitude inépuisable de ressources à la méde-

cine.

On découvre dans ces axiomes le premier germe de la théorie chimique; la distinction des élémens; la formation des mixtes; la dissiculté de leur décomposition; l'origine des qualités physiques; leurs affinités; la nature des élémens qui ne sont rien en unité, tout ce qu'il plaît à la combinaison en masse, & plusieurs autres vérités dont les successeurs de Paracelse ont tiré bon parti. Mais cet homme étoit dominé par son imagina-

tion; il est perpétuellement enveloppé de comparaisons, de simboles, de métaphores, d'allégories; créateur de la science, & plein d'idées nouvelles pour lesquelles il manquoit de mots, il en invente qu'il ne définit point. Entraîné par le succès de ses premieres découvertes, il n'est rien qu'il ne se promette de son travail. Il se livre aux accessoirs d'une comparaison comme à des vérités démontrées. A force de multiplier les fimilitudes, il n'y a sorte d'extravagances qu'il ne débite. Il en vient à prendre les spectres de l'imagination pour des productions réelles. Il est sou, & il prescrit sérieusement la maniere de le devenir; & il appelle cela s'unir à Dieu, aux anges, & imiter la

Gilles Gushmann & Jule Sperber enchérirent sur Paracelse. Voyez l'ouvrage
que le premier a publié sous le titre de:
Revelatio divinæ majestatis, quá explicatur
quo pacto in principio omnibus sese Deus creaturis suis, & verbo & sucto manifestaverit,
& quâ ratione opera sua omnia, eorumque
virtutem, attributa, & operationes scripto
brevi eleganter comprehenderit, atque primo
homini ad suam imaginem ab ipso condito
tradiderit. Et l'écrit du second qui a paru
sous celui de: L'agoge in veram triunius
Dei & naturæ cognitionem. C'est un sistême de platonico-pithagorico-péripaticoparacelsico-christianisme.

Valentin Weigel, qui parut dans le quinzieme siecle, laissa des ouvrages de théosophie, qui firent grand bruit dans le seizieme & dix-septieme. Il prétendoit que les connoissances ne naissoient point dans l'homme du dehors; que l'homme en apportoit en naissant les germes innés; que le corps étoit d'eau & de terre; l'ame, d'air & de seu; & l'esprit, d'une substance astrale. Il soumettoit sa destinée aux instuences des cieux; il disoit que par la lumiere de la révélation, deux contradictions se pouvoient combiner. Leibnitz, qui lui accordoit du génie, lui reproche un peu de spinossime.

Robert fut dans le dix-septieme siecle, ce que Paracelse avoit été au seizieme. Jamais on n'extravagua avec tant de talent, de génie, de prosondeur, & de connoissances. Celui-ci donna dans la de la nature de la pénétration; personne Magie, la Cabale, l'Aftrologie; ses ouvrages sont un cahos de physique, de chimie, de mécanique, de médecine, de satin, de grec, & d'érudition; mais si bien brouillé, que le lecteur le plus opiniâtre s'y perd.

Boehmius fut successivement patre, cordonnier, & théosophe: voici les principes

qu'il s'étoit fait ; il disoit :

Dieu est l'essence des essencés; tout sophie. émane de lui; avant la création du monde, son essence étoit la seule chose qui fût; il en a tout fait; on ne conçoit dans l'esprit d'autres facultés que celles de s'élever, de couler, de s'infinuer, de pénétrer, de se mouvoir, & de s'engendrer. Il y a trois formes de génération, l'amer, l'acerbe, & le chaud; la colere & l'amour ont un même principe; Dieu n'est ni amer, ni acerbe, ni chaud, ni eau, ni air, ni terre; toutes choses sont de ces principes, & ces principes sont de lui; il n'est ni la mort ni l'enfer; ils ne sont point en lui; ils sont de lui. Les choses sont produites par le soufre, le mercure & le sel; on y distingue l'esprit, la vie, & l'action; le sel est l'ame, le foufre la matiere premiere.

Le reste des idées de cet auteur sont de la même force, & nous en ferons grace au lecteur : c'est bien ici le lieu de dire, qu'il n'est point de fou qui ne trouve un plus fou qui l'admire. Boehmius eut des sectateurs, parmi lesquels on nomme Quirinus Kuhlmann, Jean Podage, &

Jacques Zimmermann.

Ils prétendoient tous que Dieu n'étoit autre chose que le monde développé: ils considéroient Dieu sous deux formes, & en deux périodes de temps; avant la création & après la création; avant la création, tout étoit en Dieu; après la création, il étoit en tout ; c'étoit un écrit roulé ou déplié; ces-idées singulieres n'étoient pas nouvelles.

Jean-Paptiste Van-helmont naquit à Bruxelles en 1474; il étudia les Lettres, les Mathématiques, l'Astronomie; son goût, après s'être porté légerement sur la plupart des sciences & des arts, se fixa à la Médecine & à la Chimie; il avoit reçu l

ne connut mieux le prix du temps; il ne perdit pas un moment; il passa dans son laboratoire tous les instans qu'il ne donna pas à la pratique de la Médecine; il fit des progrès surprenans en Chimie; il exerca i'art de guérir les maladies avec un fuccès incroyable; son nom a été mis à côté de ceux de Bacon, de Boyle, de Galilée, & de Descartes. Voici les principes de sa Philo-

Toute cause physique efficiente n'est point extérieure, mais intérieure, essen-

tielle en nature.

Ce qui constitue, ce qui agit, la cause intérieure, je l'appelle archée.

Il ne faut à un corps naturel, quel qu'il foit, que des rudimens corporels; ces rudimens sont sujets à des vicissitudes momentanées.

Il n'y a point de privation dans la nature. Il n'y faut point imaginer une matiere indéterminée, nue, premiere; cette matiere est impossible.

Il n'y a que deux causes, l'efficiente &

la matérielle.

Les choses particulieres supposent un suc générique, & un principe séminal, efficient, générateur; la définition ne doit renfermer que ces deux élémens.

L'eau est la matiere dont tout est fait.

Le ferment séminal & générateur est le rudiment par lequel tout commence & se

Le rudiment ou le germe, c'est une même chose.

Le ferment séminal est la cause efficiente du germe.

La vie commence avec la production du

Le ferment est un être créé ; il n'est ni substance, ni accident; sa nature est neutre; il occupe dès le commencement du monde les lieux de son empire; il prépare les semences, les excite; il les précede.

Les fermens ont été produits par le Créateur; ils dureront jusqu'à la consommation des siecles; ils se régénerent; ils ont leurs semences propres qu'ils produisent & qu'ils excitent de l'eau.

Les lieux ont un ordre, une raison as-

fignée par la divinité, & destinée à la

production de certains effets.

L'eau est l'unique cause matérielle des choses; elle a en elle la qualité initiante; elle est pure; elle est simple; elle est réfoluble, & tous les corps peuvent s'y réduire comme à une matiere derniere.

Le feu a été destiné à détruire, & non à engendrer; son origine n'est point séminale, mais particuliere; il est entre les choses créées, un être un, singulier & in-

comparable.

Entre les causes efficientes en nature, les unes sont efficiemment efficientes, les autres effectivement; les semences & leurs esprits ordinateurs, composent la premiere classe; les réservoirs & les organes immédiats des semences, les fermens qui disposent extérieurement de la matiere, les palingénésies composent la seconde.

Le but de tout agent naturel est de disposer la matiere qui lui est soumise, à une fin qui lui est connue, & qui est déterminée, du-moins quant à la génération.

Quelque opaques & dures que soient les choses, elles avoient avant cette solidité que nous leur remarquons, une vapeur qui fécondoit la semence, & qui y traçoit les premiers linéamens déliés & fubtils de la génération conséquente. Cette vapeur ne fe sépare point de l'engendre; elle le suit jusqu'à ce qu'il disparoisse de la scene; cette cause efficiente intérieure est l'archée.

Ce qui constitue l'archée, c'est l'union de l'autre féminale, comme matiere, avec l'image séminale, ou le noyau spirituel intérieur qui fait & contient le principe de la fécondité de la semence; la semence visible n'est que la silique de l'ar-

L'archée auteur & promoteur de la génération, se révêtit promptement lui-même d'une enveloppe corporelle : dans les êtres animés, il se meut dans les replis de sa semence; il en parcourt tous les détours & toutes les cavités fecretes, il commence à transformer la matiere, selon l'entéléchie de son image, & il reste le dispositeur, le maître, & l'ordinateur interne des effets, jusqu'à la destruction derniere.

Une conclusion forme une opinion, &

& non une démonstration.

Il préexiste nécessairement en nous la connoissance de la convenance des termes comparés dans le fillogifine avant la conclusion; ensorte qu'en général je savois d'avance ce qui est contenu dans la conclusion, & ce qu'elle ne fait qu'énoncer, éclaircir, & développer.

La connoissance que nous recevons par la démonstration, étoit antérieurement en nous; le fillogismela rend seulement plus distincte, mais le doute n'est jamais entiérement dissipé; parce que la conclusion

suit le côté foible des prémisses.

La science est dans l'entendement comme un feu sous la cendre, qu'il peut écarter de lui-même, sans le secours des modes & des formes fillogistiques.

La connoissance de la conclusion n'est pas renfermée nécessairement dans les pré-

misses.

Le fillogisme ne conduit point à l'invention des Sciences; il dissipe seulement les ténebres qui les couvrent.

Les vraies sciences sont indémontrables; elles n'émanent point de la démonstra-

La méthode des Logiciens n'est qu'un

simple résumé de ce qu'on sait

Le but de cette méthode se termine donc à transmetre son opinion d'une maniere claire & distincte à celui qui nous écoute, & à réveiller facilement en lui la réminiscence, par la force de connexion.

Il n'y a qu'ignorance & erreur dans la physique d'Aristote & de Galien; il faut recourir à des principes plus solides.

Le ciel, la terre, & l'eau, ont été dans le commencoment la matiere créée de tous les êtres futurs; le ciel contenoit l'eau & la vapeur fécondante ou l'ame.

Il ne faut pas compter le feu parmi les élémens; on ne voit point qu'il ait été créé.

La terre n'est poiet une partie du mixte; elle n'est point la mere, mais la matrice des corps.

L'air & l'eau ne convertissent rien en

Au commencement la terre étoit contii nue, indivifée; une feule fource l'arrofoit; elle fut séparée en portions diverses par le

L'air & l'eau ne se convertissent point

l'un en l'autre.

Le globe, composé d'eau & de terre, est rond; il va d'orient en orient par l'occident; il est rond dans le sens de son mouvement, elliptique d'ailleurs.

Le gas & le blas sont deux rudimens physiques que les anciens n'ont point connus; le gas est une exhalaison de l'eau, élevée par le froid du mercure, & atténuée de plus en plus par la dessication du sousre; le blas est le mouvement local & alternatif des étoiles: voilà les deux causes initiantes des météores

L'air est parsemé de vides; on en donne la démonstration méchanique par le feu

Quoique les porosités de l'air soient actuellement vides de toute matiere, il y a cependant un être créé & réel; ce n'est pas un lieu pur; mais quelque chose de moyen entre l'esprit & la matiere, qui n'est ni accident ni substance, un neutre,

je l'appelle magnale.

Le magnale n'est point lumiere, c'est une certaine forme unie à l'air, les mêlanges sont des produits matériels de l'eau seule, il n'y a point d'autre élément: ôtez la semence, & le mercure se résoudra en une eau insipide; les semences, parties similaires des concrets, se résolvent en sel, en soufre, & en mercure.

Le ferment qui empreint de semence la masse, n'éprouve aucune vicissitude séminale.

Il y a deux sortes de fermens dans la nature; l'un contient en lui-même l'aure fluante, l'archée séminal qui tend dans son progrès à l'état d'ame vivante; l'autre est le principe initiant du mouvement ou de la génération d'une chose dans une chose.

Celui qui a tout fait de rien, crée encore la voie, l'origine, la vie & la perfection en tout : l'effet des causes secondes n'est que partiel.

Dieu créa les hommes de rien.

Dieu est l'essence vraie, parfaite & actuelle de tout. Les essences des choses sont des choses, ce n'est pas Dieu. THE

Lorsque la génération commence, l'archée n'est pal lumineux; c'est une aure où la forme, la vie, l'ame sensitive du générateur est obscure, jusqu'à ce que dans le progrès de la génération il s'éclaire & imprime à la chose une image distincte de son éclat.

Cette aure tend par tous les moyens possibles à organiser le corps & à lui transmetre sa lumiere & toutes les qualités qui en dépendent: elle s'enslamme de plus en plus; elle se porte avec ardeur sur le corps; elle cherche à l'informer & à le vivisier: mais cet esset n'a lieu que par le concours de celui qui est la vie, la vérité & la lumiere.

Lorsqu'un être a conçu l'archée, il est en lui le gardien de la vie, le promoteur des transmutations depuis la premiere jusqu'à la derniere.

Il y a de la convenance entre les archées, par leur qualité vitale commune & par leur éclat; mais ils ne se reçoivent point réciproquement, ils ne se troublent point dans leur ordre & leur district.

La vicissitude en nature n'est point l'es-

fet de la matiere, mais du feu.

La corruption est une certaine disposition de la matiere conséquente à l'extinction du seu recteur; ce n'est point une pure privation, ses causes sont positives.

Ce font les fermens étrangers qui introduisent la corruption; c'est par eux qu'elle commence, se continue & s'acheve.

Entre les choses, les unes périssent par la dissipation du baume de nature, d'autres par la corruption.

La nature ignore & n'admet rien de

contraire à son vœu.

Il y a deux blas dans l'homme, l'un mu naturellement, l'autre volontairement.

La chaleur n'est point la cause efficiente de la digestion, qu'elle excite seulement. Le ferment stomachique est la cause essiciente de la digestion.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

L'ame ne se connoit ni par la raison ni par des images: la vérité de l'essence & la

rerite

vérité de l'entendement se pénetrent en & du jugement, passe par une irradition unité & en identité; voilà pourquoi l'entendement est un être immortel.

Il y a plusieurs sortes de lumieres vitales. La lumiere de l'ame est une substance. spirituelle, une matiere vitale & lumineuse.

Ceux qui confondent notre identité avec l'immensité de Dieu, & qui nous regardent comme des parties de ce tout, sont des athées.

L'entendement est uni substantiellement à la volonté qui n'est ni puissance ni accident, mais lumiere, essence spirituelle, indivise, distincte de l'entendement par abstraction.

Il saut reconnoître dans l'ame une troisieme qualité, l'amour ou le desir de plaire. Ce n'est point un acte de la volonté seule ni de l'entendement seul, mais de l'un & de l'autre conjointement.

L'esprit est un acte pur, simple, formel, homogene, indivis, immortel, image de Dieu, incompréhensible, où tous les attributs qui conviennent à sa nature sont rassemblés dans une unité.

L'entendement est la lumiere de l'esprit, & l'esprit est l'entendement éclairé; il comprend, il voit, il agit séparément du corps.

L'entendement est lié aux organes du corps; il est soumis aux actions de l'ame sensitive: c'est par cette union qu'il se revêtit de la qualité qu'on appelle imagi-

Il n'y a rien dans l'imagination qui n'ait été auparavant dans la sensation; les especes intellectuelles sont toutes émanées des objets sensibles.

La force intelligente concourt avec la faculté phantastique de l'ame sensitive, sur le caractere de l'organe, & lui est journile.

L'ame a son fiege particulier à l'orifice supérieur de l'estomac; la mémoire a son fiege dans le cerveau.

L'entendement est essentiel à l'ame; la volunté & la mémoire font des facultés caduques de la vie sensitive.

L'entendement brille daus la tête, mais d'une lumiere dépendante de la liaison de l'ame avec le corps, & des esprits éthérés

L'intelligence qui naît de l'invention | peut jamais se promettre de le rendre aves Tome XXXIII.

qui se fait de l'orifice de l'estomac au cer-

L'orifice de l'estomac est comme un centre d'où l'ame exerce son énergie en tout fens.

L'ame, image de la Divinité, ne pense rien principalement, ne connoît rien intimement, ne contemple rien vraiment que Dieu, ou l'unité premiere, à laquelle tout le reste se rapporte.

Si une chose s'atteint par le sens ou par la raison, ce ne sera point encore une abstraction pure & complette.

Le moyen d'atteindre à l'abstraction pure & complette est très-éloigné; il faut être séparé de l'attention à toutes choses créées, & même incréées; il faut que l'activité de l'ame soit abandonnée à cllemême; qu'il n'y ait aucun discours ni intérieur ni extérieur; aucune action préméditée, aucune contemplation déterminée; il faut que l'ame n'agisse point, qu'elle attende dans un repos profond l'influence gratuite d'en-haut; qu'il ne lui reste aucune impression qui la ramene à elle; qu'elle se soit parfaitement oubliée; en un mot qu'elle demeure absorbée dans une inexistance, un oubli, une sorte d'anéantissement qui la rende absolument inerte & paffive.

Rien ne conduit plus efficacement & plus parfaitement à ce dépouillement, à ce filence, à cette privation de lumiere étrangere, à ce défaut général de distraction, que la priere, son silence & ses délices: exercez-vous à l'adoration profonde.

Dans cette profondeur d'adoration l'ame se perdra, les sens seront suspendus, les ténebres qui l'enveloppent se retireront, & la lumiere d'en-haut s'y réfléchira: alors il ne lui restera que le sentiment de l'amour qui l'occupera toute entiere.

Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres propositions tirées des ouvrages de cet nuteur à celles qui précedent, mais elles n'instruiroient pas d'avantage. D'ailleurs ce Van-helmont s'exprime d'une maniere si obscure & si barbare, qu'on est bientôt dégoûté de le suivre, & qu'on ne

quelque exactitude. Qu'est - ce que son leur sort ne dépend point d'eux, mais des blas, son gas, & son archée lumineux? qu'est-ce que cette méthode de s'abrutir, pour s'unir à Dieu, de se séparer de ses connoissances, pour arriver à des découvertes, & de s'affoupir pour penser plus vivement?

Je conjecture que ces hommes, d'un tempérament sombre & mélancolique, ne doivent cette pénétration extraordinaire & presque divine qu'on leur remarquoit par intervalles, & qui les conduisoit à des idees tantôt si folles, tantôt si sublimes, qu'à quelque dérangement périodique de la machine. Ils se croyoient alors inspirés & ils étoient fous : leurs accès étoient précédés d'une espece d'abrutissement, qu'ils regardoient comme l'état de l'homme fous la condition de nature dépravée. Tirés de cette léthargie par le tumulte subit des humeurs qui s'elevoient en eux, ils imaginoient que c'étoit la divinité qui descendoit, qui les visitoit, qui les travailloit; que le souffle divin dont ils avoient été premiérement animés, se ranimoit subitement & reprenoit une portion de son énergie ancienne & originelle, & ils donnoient des préceptes pour s'acheminer artificiel-1ement à cet état d'orgasme & d'ivresse où ils se trouvoient au-dessus d'eux-mêmes & qu'ils regrettoient; semblables à ceux qui ont éprouvé l'enchantement & le délire délicieux que l'usage de l'opium porte dans l'imagination & dans les sens; heureux dans l'ivresse, stupides dans le repos, fatigués, accables, ennuyés, ils prenoient la vie commune en dégoût; ils soupiroient après le moment d'exaltation, d'inspiration, d'aliénation. Tranquilles ou agités, ils fuyoient le commerce des hommes, insupportables à eux-mêmes ou aux autres. O que le génie & la folie se rouchent de bien près! Ceux que le ciel a signés en bien & en mal sont sujets plus ou moins à ces fimptômes; ils les ont plus ou moins fréquens, plus ou moins violens. On les enrés, suivis, ou insultés, basoués, lapidés; l'il sit vœu, s'il en guérissoit, d'écrire en

circonstances dans lesquelles ils se montrent. Ce sont les temps d'ignorance & de grandes calamités qui les font naître : alors les hommes qui se croyent poursuivis par la divinité, se rassemblent autour de ces especes d'insensés qui disposent d'eux. Ils ordonnent des sacrifices; & ils sont saits; des prieres, & l'on prie; des jeûnes, & l'on jeûne; des meurtres, & l'on égorge; des chants d'allégresse & de joie, & l'on se couronne de fleurs, & l'on danse, & l'on chante; des temples, & l'on en éleve; les entreprises les plus désespérées, & elles réussissent; ils meurent, & ils sont adorés. Il faut ranger dans cette classe Pindare, Eschile; Mahomet, Shakespear, Roger, Bacon, & Paracelle. Changez les instans, & celui qui fut poëte eût été ou magicien, ou prophete, ou légiflateur. O hommes à qui la nature a donné cette grande & extraordinaire imagination, qui criez, qui subjuguez, que nous qualifions insensés ou sages, qui est-ce qui peut prédire votre destinée? Vous naquîtes pour marcher entre les applaudissemens de la terre ou l'ignominie, pour conduire les peuples au bonheur ou au malheur, & laisser après vous le transport de la louange ou de l'exécration.

François-Mercure Van-Helmont, fils de Jean-Baptiste, naquit en 1518; il n'eut ni moins de génie, ni moins de connoisfances que son pere. Il posseda les langues anciennes & modernes, orientales & européennes. Il se livra tout entier à la Chimie & à la Médecine, & il se fit une grande réputation par ses découvertes & par ses cures. Il donna éperdument dans la cabale & la théosophie. Né catholique, il se sit quaker. Il n'y a peut-être aucun ouvrage au monde qui contienne autant de paradoxes que son ordo seculorum. Il le composa à la sollicitation d'une femme qui l'écrivit sous sa dictée.

Pierre Poiret naquit à Metz en 1546, ferme & on les enchaîne, ou on leur éleve | de parens pauvres, mais honnètes. Il études flatues; ils prophétisent ou sur le dia autant que sa santé le lui permit. Il trône, ou sur les théatres, ou dans les sur successivement syncretiste, éclectique, chaires; ils tiennent l'attention des hom- cartésien, philosophe, théologien & théomes suspendue; ils en sont écoutés, admi- sophe. Attaqué d'une maladie dangereuse,

faveur de la religion contre les athées & I les incrédules. C'est à cette circonstance qu'on dut l'ouvrage qu'il publia fous le titre de cogitationes rationales de Deo, animâ & malo. Il fit connoissance étroite à Hambourg avec la fameuse Antoinette sophes ont été des hommes d'une imagi-Bourignon, qui l'entraîna dans ses sentimens de mysticité. Il attendit donc, comme elle, l'illumination passive, & il se rendit l'apologiste du filence sacré de l'ame & de la suspension des sens, & le détracteur de la philosophie & de la raison. Il mourut en Hollande âgé de soixante-trois ans, après avoir passé dans la retraite la plus profonde, les dernieres années de sa vie : entre les qualités de cœur & d'esprit qu'on lui reconnoît, on peut louer sa tolérance. Quoiqu'il fût très-attaché à ses opinions religieuses, il permettoit qu'on en professat librement de contraires; ce qui suffit seul pour caractériser un honnête homme & un bon esprit.

Ce fut dans ce temps, au commencement du xvij siecle, que se forma la fameuse société des rose-croix, ainsi appelée du nom de celui qu'elle regarda comme son fondateur; c'étoit un certain Rosencreuz, né en Allemagne en 1388. Cet homme fit un voyage en Palestine, où il apprit la magie, la cabale, la chimie & l'alchimie. Il se fit des associés, à qui il confia ses secrets. On ajouta qu'il mourut âgé de cent vingt ans. L'affociation fe perpétua après sa mort. Ceux qui la composoient se prétendoient éclairés d'enhaut. Ils avoient une langue qui leur étoit propre, des arcanes particuliers; leur objet était la réformation des mœurs des hommes dans tous les états, & de la science dans toutes ses branches; ils possédoient le secret de la pierre philosophale & de la teinture ou médecine universelle. Ils pouvoient connoître le passé & prédire l'avenir. Leur philosophie étoit un mélange obscur de paracelsisme & de théosophie. Les merveilles qu'ils disoient d'eux, leur attacherent beaucoup de sectateurs, les uns fourbes, les autres dupes. Leur société répandue par toute la terre, n'avoit point de centre. Descartes chercha par-tout des Rose-croix, & n'en trouva

mais l'histoire des Rose-croix s'est tellement obscurcie depuis, que l'on regarde presqu'aujourd'hui ce qu'on en débitoit autrefois comme autant de fables.

Il suit de ce qui précede que les Théonation ardente; qu'ils ont corrompu la Théologie, obscurci la Philosophie, & abusé de leurs connoissances chimiques, & qu'il est difficile de prononcer s'ils ont plus nui que servi aux progrès des connoissances humaines.

Il y a encore quelques theosophes parmi nous. Ce sont des gens à demi-instruits, entêtés de rapporter aux faintes Ecritures toute l'érudition ancienne & toute la philosophie nouvelle; qui déshonorent la révélation par la stupide jalousie avec laquelle ils défendent ses droits; qui retrécissent autant qu'il est en eux l'empire de la raison, dont ils nous interdiroient volontiers l'usage; qui sont toujours tout prêts à attacher l'épithete d'hérésse à toute hypothese nouvelle; qui réduiroient volontiers toute connoissance à celle de la religion, & toute lecture aux livres de l'ancien & du nouveau testament, où ils voient tout ce qui n'y est pas & rien de ce qui y est; qui ont pris en aversion la philosophie & les philosophes, & qui réussiroient à éteindre parmi nous l'esprit de découvertes & de recherches, & à nous replonger dans la barbarie, si le gouvernement les appuyoit, comme ils le demandent.

THEOXENIES, f. f. pl. (Anti. gre.) Butteria, fête solennelle des Athéniens où l'on sacrifioit à tous les dieux ensemble. Elle est ainsi nommée, parce qu'on y faisoit des préparatifs comme pour recevoir à un festin tous les dieux παρα τα ξενιγιν τος Jess. On célébroit aussi la même sète dans d'autres villes de Grece.

On en attribue l'institution à Castor & à Pollux. Le scholiaste de Pindare rapporte que les Dioscures avoient institué les théoxénies, pour célébrer la mémoire de l'honneur que les dieux avoient daigné leur faire, d'assister à un festin qu'ils avoient préparé.

Les poëtes, pour inspirer l'hospitalité point. Cependant on publia leurs statuts: lenvers les étrangers, assuroient qu'on

pouvoit d'autant moins s'en dispenser, que les dieux revêtus de la forme humaine venoient quelquefois visiter la terre, pour y observer les mœurs des hommes. C'est pourquoi Télémaque reçut Minerye dans fa maison sans la connoître, ce dont il fut bien récompensé. Au contraire Jupiter, humana lustrans sub imagine terras, pour me servir des termes d'Ovide, vint aborder chez Lycaon qui refusa de le recevoir, & il le changea en loup à cause de son inhumanité. En un mot, tout, chez les païens, inspiroit cette vertu de bienfaifance; S. Paul, en recommandant d'autres devoirs aux Hébreux, xiij. 2. y joint celuici: N'oubliez point l'hospitalité, car quelques-uns ont logé des anges. La loi des peuples de la Lucanie condamnoit à l'amende celui qui manquoit à cette charité; on lui intentoit l'action d'inhospitalité, & l'amende étoit au profit de Jupiter hospitalier.

Quand chez les anciens un étranger demandoit à être reçu, le maître de la maifon se présentoit; il mettoit, ainsi que l'étranger, un pié sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se faire aucun préjudice; celui qui violoit cet engagement, se rendoit coupable du plus grand parjure, & étoit en exécration aux autres hommes; en un mot, puisque l'hospitalité étoit une chose sainte & sacrée, voyez-en l'article; voyez aussi TESSERE d'hospitalité. (DJ.)

THEOXENIUS, (Mithol.) furnom | d'Apollon qu'on lui donnoit à Pellene en Achaïe. Il y avoit un temple où sa statue étoit en bronze; on célébroit aussi dans cette ville des jeux en son honneur, où les seuls citoyens de Pellene étoient admis; mais il ne faut pas confondre ces jeux

avec les théoxenies. (D. J.)

THERA, (Géog. anc.) 1º île de la mer de Crete; elle est du nombre de celles de l'Archipel, que les anciens appelloient Sporades, parce qu'elles étoient semées çà & là dans la mer. Ptolomée s'est trompé dans la position de cette île, en la mettant proche des côtes de l'Attique, au-dessous de l'île d'Eubée; peut-être s'est-il trompé conséquemment en attribuant | leusine, parce qu'il n'en est parlé dans aucun autre auteur, & parce que fi ce géographe eût connu cette île, il eût certainement fait mention de la ville de Thera que Theras y avoit bâtie, & qui en étoit la capitale.

L'île de Théra est située environ au 56 degré de longitude, & au 37 & demi de latitude septentrionale. Elle a au midi l'île de Crete, dont elle est éloignée d'environ 90 milles; & autour d'elle, à diverses distances, sont les îles de Thérafie, d'Anaphé, d'Amorgos, d'Ios, &c.

Strabon lui donne deux cens stades de circuit, c'est-à-dire vingt-cinq mille pas géométriques: les voyageurs modernes lui en donnent trente-fix mille, qui valent douze grandes lieues de France. J'aime mieux accuser Strabon de n'avoir pas connu exactement son étendue, que de croire qu'elle ait reçu aucun accroissement depuis le siecle de Strabon; parce qu'aucun auteur ne l'a dit, & que, dans les fréquens tremblemens de terre qu'elle a essuyés depuis ce temps-là, elle a plus perdu, fans comparation, qu'elle n'a acquis.

Les habitans de cette île sont encore aujourd'hui dans l'opinion qu'elle s'est élevée du fond de la mer, par la violence d'un volcan qui depuis a produit cinq ou fix autres îles dans fon golfe. On peut appuyer cette opinion du témoignage des poëtes, suivant lesquels l'île de Théra étoit née d'une motte de terre, qu'Euphème avoit laissé tomber par mégarde dans le lieu où cette île est située. Pline le naturaliste, l. II. c. lxxxij. l. IV c. xij. dit formellement que l'île de Théra, n'a pas toujours été, & que lorsqu'elle parut hors de la mer, elle fut appellée Callisté.

Enfin une derniere preuve qui paroît assez forte, c'est que le volcan qui l'a produite n'est pas même encore éteint. dans la quatrieme année de la cent trentecinquieme olympiade, selon Pline, environ deux cents trente-trois ans avant Jesus-Christ, ce volcan poussa hors de la mer l'île de Thérasie, qui n'est éloignée de l'île de Théra que d'environ une demilieue. Quelque temps après, le même volcan produisit une île nouvelle de 1500 à cette île les deux villes d'Oëa & d'E- | pas de circuit, entre les deux îles de

THE

Théra & de Thérasie. On vit pendant quatre jours, dit Strabon, l. I. la mer couverte de flammes qui l'agiterent extrêmement, & du milieu de ces flammes fortirent quantité de rochers ardens, qui, comme autant de parties d'un corps organisé, vinrent s'arranger les uns auprès des autres, & prirent enfin la forme d'une

Cette île fut appelée Hiera & Automaté. Les Rhodiens qui étoient alors fort puisfans sur mer, coururent au bruit qu'elle fit en naissant, & furent assez hardis pour y débarquer & pour y bâtir un temple qu'ils consacrerent à Neptune, surnommé

Asphalien.

Cette île s'est accrue à deux reprises différentes; la premiere fois, sous l'empire de Léon l'Iconoclaste, l'an 726 de Pere chrétienne; & la seconde fois l'an 1427, le 25 de novembre, comme on l'apprend d'une inscription en vers latins que l'on a trouvée à Scaro sur un marbre. On l'appelle aujourd'hui mayer nammern, grande brûlee, pour la distinguer d'une autre qui parut en 1593, que Pon nomme mixen napulers, ou petite brûlée. Pline, Séneque & Dion Cassius nous parlent d'une autre île fort petite, qui avoit paru l'an de Rome 799 ou 800 au mois de juillet. Pline lui donne le nom de Thia. Je ne sais ce qu'elle est devenue; peut-être s'est-elle jointe à l'ile d'Hiera, dans l'un de ses deux accroissemens, car elle n'en étoit qu'à trois cents pas.

Enfin l'an 1707, le volcan se ralluma avec plus de furie que jamais, dans le même golfe de l'île de Théra, entre la grande & la petite Camméni, & donna le speciacle d'une sie nouvelle de cinq ou

fix milles de circuit.

Je ne parlerai point du fraças épouvantable qui précéda & qui suivit sa naissance, on peut s'en instruire dans les relations que l'on en a données au public : ce que l'on y apprendra fur la production de la derniere île, est tout-à-fait conforme à ce que les anciens ont dit sur la production de celles qui l'ont précédée.

L'île du Théra fut appelée d'abord Callisté,

freux où elle est aujourd'hui, ne répond nullement à ce premier nom; de fertile & peuplée qu'elle étoit, elle est devenue stérile & peu habitable. Les tremblemens de terre & les volcans l'ont bouleverse plusieurs fois; & son port, autresois excellent, a été ruiné par les îles qui en sont sorties, de maniere que l'on n'y trouve plus de fond pour l'ancrage des vaisseaux. Théras lui fit perdre le nom de Callisse, & lui donna le sien : elle se nomme aujourd'hui Saint-Erini ou Santorini, To VATI - HF ayias Eiphons, comme l'appellent les Grecs modernes, c'est-à-dire l'ile de Sainte Irene, qui en est la patrone. Les François disent Santorin; mais voyer SANT-ERINI.

Les Phéniciens en ont été les premiers habitans. Cadmus apperçut cette île en patfant dans la Grece. Il s'y arrêta, & y bâtit deux autels, l'un à Neptune, l'autre à Minerve. Il en trouva le féjour fragréable, qu'il y laissa une partie des Phéniciens de sa suite sous les ordres de Membliares, fils de Pélicée, pour la tenir en son nom. Membliarès, selon Hérodote, étoit parent de Cadmus; selon Pausanias, il n'étoit qu'un simple particulier. Théras qui en descendoit en ligne directe, crut avoir des prétentions légitimes for la fouveraineté de cette île, quoique les descendans de Membliarès la possedassent depuis plus de 300 ans. Il s'y en alla avec trois galeres chargées de Lacédémoniens & de ceux des Minyens, qui s'étoient associés à son entreprise. Si nous en croyons Pausanias, les descendans de Membliarès se soumirent à leur nouveau maître, sans lui faire de réfutance, sans lui alléguer du moins contre son droit prétendu, la longue posseillon où ils étoient de l'île Callisté. Disons plutôt, qu'ils se soumirent, parce qu'ils furent ou qu'ils se crurent les plus foibles; & c'est ce qu'Hérodote nous fait entendre, lorsqu'il dit que Théras ne voulut point chasser les anciens habitans de l'île, & qu'il les allocia à la colonie qu'il y avoit menée. Ainfi, les Phéniciens, les Lacédémoniens & les Minyens vont être confondus & ne feront qu'un seul peuple; & de ce peuple Kente, n, c'en-à-dire très-velle. L'état ai- I doivent tortir à la treizieme génération à

le fondateur & les premiers habitans de l'dateurs des villes & des états. Il laissa en Cyrene.

Personne n'ignore que les chess des colonies avoient accoutumé de se vouer à quelque dieu, sous la protection duquel ils alloient chercher de nouvelles habitations. Apollon fut le dieu à qui Théras se voua. Il lui consacra en arrivant toute l'île Callisté, & y établit en son honneur cette sète célebre des Lacédémoniens appellée nά, ια, les Carnéennes, & qui passa ensuite de l'île de Thera à Cyrene.

La seconde chose que fit Théras en arrivant fut de bâtir une ville de son nom, pour y loger son peuple. Il y a lieu de croire qu'il la bâtit sur une montagne, appellée aujourd'hui la montagne de Saint Etienne. On y voit encore les ruines d'une ville qui paroît avoir été confidérable. Les pierres qui sont restées de la démolition de ses murailles, sont d'une grandeur extraordinaire. On y a trouvé des colonnes de marbre blanc toutes entieres, des statues, & sur-tout quantité de sépulcres : monumens qui prouvent que cette ville a été la capitale de l'île Et qui peut douter que cette ville capitale n'ait été la ville même de Théra, appellée dans plutieurs auteurs la ville métropole de Cyrenne?

Quant à la forme du gouvernement que Théras établit dans son petit royaume, il est à présumer qu'il l'établit sur le modele de celui de Lacédémone, dont il s'étoit bien trouvé pendant le temps de sa régence; du moins n'en trouve-t-on rien de particulier dans les auteurs, si ce n'est une coutume ou une loi touchant le deuil qu'Eustathe nous a conservée dans son commentaire sur Denys le géographe. Les Théréens, dit-il, ne pleuroient ni les enfans qui mouroient avant sept ans, ni les hommes qui mouroient au-delà de cinquante ans. Ceux-ci, parce qu'apparemment ils étoient censés avoir assez vécu, & ceux-là, parce qu'on ne pensoit pas qu'ils eussent encore vécu.

Les Théréens crurent ne pouvoir trop reconnoître les biens que Théras leur avoit fait pendant sa vie; ils lui rendirent après sa mort des honneurs divins, récompense | » Philoxène, fils d'Abascantus, par ordre

mourant un fils appellé Samus, lequel eut deux fils, Télémaque & Clytius. Ce dernier succéda à son pere, & Télémaque passa dans la Sicile avec une colonie. La suite des descendans de Clytius est perdue jusqu'à Æsanius, pere de Grinus, le dernier des rois de Théra que nous connoissions, & sous qui Battus passa dans la Lybie.

Quoique l'île de Théra ait extrêmement changé de face par les tremblemens de terre, on voyoit encore dans le dernier fiecle sur une des collines du mont Saint-Etienne, les ruines d'un temple à colonnes de marbre. Peut-être que c'étoit celui de Neptune que les Rhodiens y bâtirent, & peut être aussi un temple de Minerve ou d'Apollon; car l'île de Théra étoit consacrée à ce dernier dieu, & c'est pour cela que Pindare l'appelle une île sacrée.

M. Spon a recueilli dans ses antiquités curieuses toutes les inscriptions qu'il a trouvées parmi les ruines de la plus jolie ville de l'île de Théra, & qui étoitillustre encore sous la belle Rome, puisqu'on lui permit de consacrer des monumens à ses empereurs. Voici en françois les inscriptions dont nous parlons; car il seroit pénible de les transcrire en grec.

I. Inscription. « Cœranus fils d'Agnostè-» ne; & Agnosthène son fils, au nom du » Peuple, marquent leur attachement » pour Tibere, Claude, César, Auguste, » Germanique.

II. « Par les soins d'Asclépiade & de » Quietus, magistrats pour la seconde » fois avec Alexandre fils d'Euphrosyne, » le sénat & le peuple de l'île de Théra » ont fait ériger la statue de l'empereur » Célar, Marc-Aurele, Antonin, Auguste, » consacrée par Poliuchus, grand prêtre pour la seconde fois.

III » Le sénat & le peuple de Théra » assurerent l'empereur César, L. Septime » Severe, Pertinax, Auguste, de leur

» entier dévouement.

« Sous les magistrats M. Aurele » Isoclée fils d'Asclépiades, Aurele Cleo-» telès, fils de Tyrannus, & Aurele ordinaire qu'on rendoit autrefois aux fon- 1 » du sénat & du peuple de Théra, Aurele

» Isoclée, premier magistrat pour la se- parties du monde, connu sur-tout dans » conde fois, a fait la dépense, & pris l'Egypte, aux environs d'Alexandrie, &

» le soin de saire ériger la statue du très-» grand empereur César, Marc-Aurele

» Severe, Antonin Pie, Auguste, Ara-» bique, Adiabénique, Parthique, Ger-

manique.

V « Aurelius Tychasius pour son pere, » & Elpizousa pour son cher mari Thy-

» chasius, consacrent les témoignages de

» leur tendresse.

VI. « Carpus a confacré par ce monu-» ment son amour pour sa chere femme

» Soeide, qui n'avoit point eu d'autre

» mari.»

Quelques-uns font naître Aristippe dans l'île de Théra, & Horace l'appelle gracus Aristippus; mais tous les historiens donnent à ce philosophe pour patrie la ville de Cyrène en Lybie, aujourd'hui Caïroam, dans le royaume de Barca; cependant on peut défendre l'épithete d'Horace comme poëte, & dire qu'Aristippe étoit grec d'origine, parce que l'île de Théra avoit été peuplée par une colonie greque, & que la ville de Cyrêne sut ensuite bâtie par une colonie de Théra. (Le Chevalier DE JAUCOURT.)

nom d'un des airs des anciens qu'on chantoit pendant les fêtes de Proserpine au printemps; probablement le nom de cet air venoit de son inventeur qui étoit Argien. Pollux, Oromast. liv. IV chap. 10.

(F, D, C.)

THERAPEUTES, s. m. pl. (Hist. jud.) terme grec qui signifie serviteurs, & en particulier ceux qui se consacroient au service de Dieu, dérivé de θ parteux, qui signime guérir on servir. Les Grecs donnoient le nom de thérapeutes à ceux qui avoient embrassé une vie contemplative, soit que ce sût par rapport aux soins extrêmes qu'ils prenoient de l'assaire de leur salut, soit par rapport à la façon particuliere d'exercer leur religion. Le mot therapeuein d'où est venu celui de therapeutes, signifie les soins qu'un médecin prend de jen matade, de le service qu'un homme rend à un autre.

Philon dans son premier livre de la vie Thérapeutes s'étoient répandus dans la contemplative, raconte qu'il y avoit un Grece & dans tous les pays des peuples peuple répandu dans presque toutes les barbares; 3° parce que Josephe qui en-

parties du monde, connu sur-tout dan's l'Egypte, aux environs d'Alexandrie, & nommé thérapeutes: que ces gens-là re-nonçoient à leurs amis & parens, à leurs biens & à leur patrie: qu'ils se débarras-soient de toutes leurs affaires temporelles, & qu'ils se retiroient dans les solitudes où ils avoient chacun leur habitation particuliere nommée jemnée ou monastere. Voyez Monastere.

Il ajoute que les therapeutes s'y livroient entiérement aux exercices de la priere & de la contemplation, qu'ils se regardoient comme étant continuellement en présence de Dieu, qu'ils faisoient des prieres publiques le soir & le matin, qu'ils ne mangeoient qu'après le coucher du soleil, & qu'il y en avoit beaucoup qui ne mangeoient qu'une fois en trois jours, oumême en six jours de temps, & que pour toute nourriture ils ne prenoient alors qu'un morceau de pain assaisonné d'un peu de sel ou d'hyssope : que dans leur semnée ils ne se chargeoient que des livres de Moise, des prophetes, des pseaumes & d'autres écritures semblables, où ils cherchoient les sens des expressions mystiques & allégoriques, dans la persuasion que les Ecritures-faintes n'étoient que des ontbres ou figures dont il falloit découvrir les senscachés & mystérieux; qu'ils avoient aussi quelques livres qui leur avoient été transmis par les fondateurs de leur secte: qu'ils s'affembloient tous les samedis dans un grand monastere pour conférer ensemble, & participer aux misteres de leur religion.

Les critiques sont extrêmement divisés sur deux points concernant ces thérapeutes; il en question de savoir s'ils étoient juits ou chrétiens; & supposé qu'ils sussent chrétiens, s'ils étoient moines ou séculiers.

A l'égard du premier point, Scaliger, de emend. temp. soutient qu'ils étoient des juis Esséens; mais de Valois & Eusebe rejettent l'opinion de Scaliger, 1° parce que Philon ne les a appellés nulle part Esséens; 2° parce que les Esséens n'habitoient que la terre sainte, au lieu que les Thérapeutes s'étoient répandus dans la Grece & dans tous les pays des peuples barbares; 3° parce que Josephe qui en-

ne dit pas un seul mot des Thérapeutes, ni de la vie thérapetitique. Voyez Esséen ou Essenien.

Cependant de Valois convient qu'ils étoient juis, & en cela il est appuyé par Photius. Les principales raisons qu'en apporte de Valois, sont 1°. que suivant Philon, ils ne lisoient d'autres livres que la loi & les prophetes: 2°. qu'ils avoient quelques livres de leurs fondateurs, ce qui ne peut pas s'entendre des chrétiens, puisque dans ce temps-là le christianisme ne venoit que de naître : 3°. que les Thérapeutes ne prioient Dieu que deux fois par jour; au lieu que les Chrétiens le prioient alors plus fouvent : 4°. que les Chrétiens ne commencerent à chanter des hymnes & des pseaumes qu'après la mort de l'empereur Antonin, & enfin que les Chrétiens ne pouvoient encore être répandus par toute la terre.

Malgré toutes ces raisons, Eusebe, lib. II. hist. eccles. cap. xvij. S. Jérôme, Sozomène, Nicephore, Baronius, Petau, Godeau, Montsaucon & autres maintiennent que les Thérapeutes étoient chrétiens, & tachent de le prouver, en disant que rien ne peut être plus conforme à la vie des premiers chrétiens, que celle qui est attribuée par Philon aux Thérapeutes : que ces livres de leurs fondateurs étoient les évangiles & les écrits des apôtres, & même que Philon semble indiquer par son récit qu'il y avoit parmi eux des évêques & d'autres ministres évangéliques.

Mais M. Bouhier, président au parlement de Dijon, réfute ce sentiment, parce qu'il y auroit de l'abfurdité à supposer que Philon qui étoit un juif, eût fait un livre exprès à la louange des chré-

Ce qui n'empêche point que divers auteurs, comme Cassien, le P Heylot, & autres ne soutiement que les Thérapeutes étoient des chrétiens, & même des religieux. Et en effet, M. Bouhier avoue! que s'ils étoient chrétiens, il n'y a plus à douter qu'ils ne fussent des religioux.

Pour ce qui est de l'argument que Philon n'auroit jamais fait le panégyrique

tre dans un grand détail sur les Esséens, peutes étoient des gens de sa propre nation ou juifs, comme il le déclare luimême, & qu'il les regardoit seulement comme une secte de Juiss dont les vertus extraordinaires faisoient honneur à la na-

> Mais quoique le christianisme des Therapeutes paroisse assez probable, on aura bien de la peine à prouver qu'ils étoient des moines. Voy. MOINE.

Les raisons qu'on apporte encore pour prouver que les Thérapeutes n'étoient point chrétiens, sont 1° que tous les auteurs qui ont parlé du christianisme des Thérapeutes, n'ont fait que copier Eusebe qui ne s'étoit fondé que sur le témoignage de Philon; or ce qu'en dit Philon ne prouve pas que les Thérapeutes aient été chrétiens. On peut très-bien expliquer tout ce qu'il en dit d'une secte de Juiss plus religieuse & plus épurée dans ses sentimens que le commun de la nation. Les austérités, le filence, la retraite, le mépris des richesses, la continence même ne sont pas des preuves univoques du christianisme. Tant de payens ont éte désintéressés, austeres, retirés, continens. Tous les Thérapeutes n'étoient pas obligés d'observer la virginité; il n'y avoit que ceux dont les femmes & les enfans ne vouloient pas observer le même genre de vie. Les veilles, l'observance du sabbat & du jour de la Pentecôte, les hymnes, les explications allégoriques sont plus du caractere des Juiss que des Chrétiens. Les diacres ou ministres sont connus dans les assemblées des Hébreux & dans leur finagogue. Le repas mystique de pain levé & du sel mêlé avec de l'hyssope ne peut être le repas eucharitique où il entroit toujours du vin, mais jamais ni sel ni hyssope. Ensin ce que Philon ajoute que ce repas ou cette table étoit inguituée, par une aighinotion respectueuse pour la table sainte, posée au vestibule du temple, sur laquelle on ne mettoit que du pain sans levain & du sel tout pur, prouve encore que c'étoit une cérémonie purement judaïque.

2° Le terme de monasteres ou de semnées ne doit imposer à personne. Les anciens moines ont pu emprunter ce terme des des Chrétiens, on répond que les Théra- | Thérapeutes, ainsi que plusieurs de leurs pratiques,

pratiques, de même que l'église a emprunté plusieurs termes & plusieurs pratiques des Juifs, sans qu'on en puisse conclure pour cela que les Chrétiens sont Juifs.

3°. Les convenances générales qui se trouvent entre les Thérapeutes & les Chrétiens, ne prouvent pas que les premiers aient professé le christianisme. Il faudroit pour cela trouver dans les premiers quelque caractere particulier aux Chrétiens, quelque dogme qu'ils ne pussent avoir appris que de Jesus-Christ, & qui ne pût leur être commun avec aucune autre

religion.

4°. La vie commune des Thérapeutes qu'on regarde comme semblable à celle des premiers fideles, ne prouve rien non plus; car elle est accompagnée de circonstances qui ne sont point applicables à tous les premiers chrétiens. Les premiers quittoient leur patrie, leurs biens, leurs parens, & se retiroient dans la solitude. Il est certain que ce caractere ne convient pas à tous les Chrétiens, pas même aux premiers fideles qui vivoient dans les villes, dans leurs propres maifons, avec leurs parens, leurs femmes, leurs enfans. L'usage de quitter les villes & de se retirer dans les solitudes n'est venu que long-temps après Philon, & lorsqu'on ne parloit plus de Thérapeutes.

5°. Philon reconnoît que les Thérapeutes étoient répandus en plusieurs endroits de la terre, mais sur-tout qu'ils étoient nombreux en Egypte. Cela peu il désigner les Chrétiens, qui comme on fait, étoient bien plus nombreux dans la Palestine & dans la Syrie que dans l'Egypte, du temps' de Philon? Enfin les Thérapeutes étudioient les écritures saintes & les écrits que leur avoient laissés leurs ancêtres touchant la maniere allégorique de les expliquer: ceci convient mieux à des Juis d'Egypte qu'aux Chrétiens, qui du temps de Philon ne faisoient que de naître, qui n'avoient point d'auteurs anciens, ni de livres allégoriques, genre d'étude auffi commun chez les Juifs, qu'il l'étoit peu parmi les Chrétiens.

De toutes ces raisons, le P. Calmet, de

Tome XXXIII.

qu'il est très-probable que les Thérapeutes étoient juiss & non pas chrétiens; & l'on en peut conclure à plus forte raison qu'ils n'étoient pas moines, dans le sens où ce mot se prend par les auteurs ecclésiastiques. Dictionn. de la Bible, tome III. lettre T, au mot Thérapeutes, pag. 671.

THERAPEUTIQUE, f. f. (Méd.) partie de l'art de guérir les maladies, qui traite de la maniere de les découvrir & de les appliquer. Elle se divise en Diete,

Chirurgie & Pharmacie.

THERAPHIM, f. m. (Hist. Jud.) mot hébreu dont l'explication a donné beaucoup de peine aux critiques. On le trouve treize ou quatorze fois dans l'Ecriture, où il est traduit ordinairement par le mot d'idoles; mais les rabbins ne se contentent point de lui faire signifier simplement des idoles; ils prétendent qu'il doit être appliqué à une espece particuliere d'idoles ou d'images que l'on consultoit sur les événemens futurs, comme les oracles.

Le rabbin David de Pomis observe qu'on les appeloit théraphim de raphah, laisser, parce que le peuple quittoit tout pour les aller consulter. Il ajoute que les théraphims avoient la figure humaine, & qu'en les mettant debout, ils parloient à certaines heures du jour, & sous certaines constellations, par les influences des corps célestes: mais c'est-là une fable rabbinique que David avoit apprise d'Abenezra.

D'autres prétendent que les théraphims étoient des instrumens de cuivre qui marquoient les heures & les minutes des événemens futurs, comme gouvernés par les astres. De Pomis enchérit sur Abenezra, en disant que les théraphims étant faits sous une certaine constellation, le démon les faisoit parler sous cet aspect du ciel. Voy. TALISMAN.

Le rabbin Eliezer nous dit la raison pourquoi ses confreres veulent que les théraphims parlent & rendent des oracles; favoir, parce qu'il est écrit dans le prophete Zacharie, x. 2. que les thérophims ont dit des choses vaines.

Le même rabbin ajoute que pour faire qui nous les avons empruntées, conclut un théraphim on tuoit un ensant nouveauné, qu'on fendoit sa tête, & qu'on l'asfaisonnoit de sel & d'huile : qu'on gravoit fur une plaque d'or le nom de quelque efprit impur, & qu'on mettoit cette plaque fous la langue de l'enfant mort, qu'on attachoit la tête contre un mur, qu'on allumoit des lampes, & qu'on faisoit des prieres devant cette tète, qui parloit ensuite avec fes adorateurs.

Quoi qu'il en soit, Vorstin observe que outre le passage de Zacharie que l'on vient de citer, il paroît aussi par celui d'Ezéchiel, xxj. 22. que les théraphinis étoient confultés comme des oracles.

De Pomis s'efforce de prouver que le théraphim qui fut mis par Michol dans le lit de David, n'en étoit point un decette espece, parce qu'il n'avoit pas une figure humaine. Mais le rabbin Eliéser est d'un fentiment contraire.

Mais quoi qu'en disent les rabbins, & que le texte hébreu porte théraphim, que la vulgate rend par statuam, on croit communément que c'étoit une figure faite à la hâte avec quelque bois, que l'on revêtit de linges, comme une grosse poupée, ou comme un épouvantail de chéneviere, que Michol mit dans le lit de son mari, pour faire croire à ceux qui le cherchoient de la part du roi qu'il étoit ma-

Pour ce qui est de la maniere de faire les théraphims, Vorstius est persuadé que c'est une vaine tradition rabbinique, quoique les rabbins Tanichuma, & Jonathan dans son targum, gen. xxxj. 19. l'aient rapportée après le rabbin Eliéser; il se fonde principalement sur ce que Laban, qui n'avoit pas absolument perdu toute notion du vrai Dieu, comme il paroît par le passage de la Genese, xxxj. 53. ne pouvoit pas être capable d'une cruauté fi affreuse: mais Vorstius n'a pas fait attention que cette coutume, pour n'avoir point encore été établie du temps de Laban, pouvoit fort bien être devenue réelle dans la suite, outre qu'il est certain que les Hébreux ont brûlé quelquefois leurs enfans à l'honneur de Moloch.

Le pere Kircher nous conduit en Egypte pour y chercher l'origine des théraphims,

Spencer, en sa dissertation sur l'urim & thummin foutient que théraphim est un mot chaldéen, & qu'il fignifie la même chose que seraphim, parce qu'on sait que les chaldéens changent souvent le v en 7, c'est-à-dire, l's en t, il ajoute que cesimages venoient des amorites chaldéensou syriens, & que le serapis des Egyptiens est la même chose que le théraphim des Chaldéens. Voyez SELDEN, des dieux de Syrie, Synt. I. c. ij.

Le pere Calmet observe que la figure du serpent ailé, nommé seraph, d'où l'on a fait le nom seraphim, a pu donner aussi naissance au mot theraphim, parce que sur les abraxas, & autres talismans des anciens qui sont de vrais théraphims, on trouve des figures de serpens représentés tantôt avec des ailes, & tantôt sans ailes; d'où il conclut que les théraphims de Laban, qui furent enlevés par Rachel, étoient de véritables talismans.

M. Jurieu a proposé sur ces théraphims, de Laban une conjecture; c'est que ces théraphims étoient les dieux pénates ou domestiques de Laban. Ces dieux lares, dit-il, étoient les ames des héros de familles qu'on avoit déifiés, & qu'on y adoroit. Ainfiles théraphims de Laban, selon cet auteur, étoient les images, de Noé, restaurateur du genre humain, & de Sem, chef de la famille de Laban. Celui - ci ne se plaint pas seulement qu'on lui a dérobé des dieux ou des statues en qui il avoit confiance, & à qui il rendoit un culte religieux, il dir qu'on lui a avi ses dieux, c'est-à-dire, les dieux de sa maison, cur furatus es deos meos? Genes. xxxj. Jurieu, hist. des acultes.

Mais, comme le remarque dom Calmet, cette conjecture n'est pas solide. Il n'est nullement croyable que le culte des dieux pénates & lares ait été connu du temps de Laban: il est même fort douteux qu'il l'ait été parmi les orientaux plusieurs siecles après ce patriarche. D'ailleurs est - il croyable, que Laban ait mis au rang des dieux Noé & Sem, qui étoient morts depuis si peu de temps? Car Noé mourut l'an du monde 2006, & Sem l'an du monde 2158, c'est-à-dire, 87 ans seulement avant que Jacob arrivât en Mésopoajoutant que ce mot est égyptien lui-même. I tamie auprès de Laban. Calmet, dictiona.

de la Bibl. tom. III. lettre T, au mot Thé-; cédémonienne y avoit été élevée, les

raphim, p. 674.

THERAMNÆ, (Géog. anc.) ville du Péloponese dans la Laconie, au voisinage de la ville de Sparte. Pausanias, Lacon. c. xx. fait entendre que pour aller de Sparte à Therapné, il falloit traverser le sleuve Eurotas. Il donne à Therapné le titre de ville; mais Suidas se sert simplement du nom de lieu, & le scholiaste de Pindare, ode j. v. 43. en fait un village. Ce dernier ajoute, qu'il y avoit un temple dédié à Castor & Pollux. C'est à quoi Stace, Selvar. l. IV carm. viij. v. 52. fait allusion dans ces vers:

> Et vos Tyndaridæ, quos non horrenda Lycurgi Taygeta; umbrosæque magis coluere Therapnæ.

Ce même poëte, Thébaïd. l. VII. vers. 793. parlant de Castor & de Pollux, les appelle Therapnæi fratres. Pindare & la plupart des auteurs anciens qui ont parlé de ces deux jumeaux, racontent ce qui leur arrivoit de deux jours l'un, à Therapné, après leur mort. Jupiter, disent-ils, ordonna qu'ils passeroient alternativement un jour dans le ciel, & un autre jour audessous de la terre, c'est-à-dire, qu'ils se cacheroient sous l'hémisphere; & c'étoit sous Therapné qu'ils se cachoient. Ainsi cette fiction poétique étoit mêlée à l'aftronomie. Pour rendre une raison ingénieuse du lever & du coucher des deux étoiles appellées Castor & Pollux, les anciens ont dit qu'elles fortoient de l'hémifphere inférieur du côté de Therapné, qui est véritablement vers l'horison oriental de Lacédémone, & que par le mouvement diurne, elles s'élevoient à la plus haute partie du ciel. En effet, il ne s'en faut que de cinq à fix degrés qu'elles ne soient véritables, & dans le zenith de Lacédémone.

Therapné étoit encore célebre, pour être le lieu où Diane avoit été adorée pour la premiere fois. On y voyoit un temple confacré à Ménélas, qui y avoit été enterré avec Hélene. Comme cette belle La-

poëres l'ont appelé la nymphe de The-THERAPNE, ou THERAPNÆ, ou rapné. On cherche en vain le tombeau de cette belle nymphe, il reste à peine des racines de la ville même. (D. J.)

> THERARQUE, s. m. (Littérature.) Bepapyos, dans la milice des anciens Grecs on appelloit thérarque celui qui commandoit deux éléphans; zoarque, celui qui n'en commandoit qu'un; épitherarque, celui qui en commandoit 4; itarque, celui qui en commandoit 8; éléphantarque, celui qui en commandoit 16, & kérarque celui qui en commandoit 32. Trévoux. (D. J.)

> •THERENUS, (Géog. anc.) fleuve de l'isle de Crete, selon Diodore de Sicile. Ce fleuve couloit près de Gnossus, où la fable dit que furent célébrées les nôces de

Jupiter & de Junon. (D. J.)

THERIAQUE, f. f. (Pharm. Thérapeutiq.) absolument décidé tel par le bon ulage, qui ne peut être que celui qui est consacré par les gens de l'art à qui cet objet appartient, c'est-à-dire, dans le cas

présent par les médecins.

La thériaque est une des plus anciennes & des plus célebres compositions de la pharmacie; elle est due à Andromachus l'ancien ou le pere, médecin célebre, archiatre de l'empereur Néron. Galien prétend que la thériaque est un très-noble & très-ancien remede, que plusieurs médecins célebres avoient travaillé à la perfectionner; & qu'Andromachus y mit la derniere main, en y ajoutant les viperes. Mais il y a apparence que ç'a été une affaire plus simple que la production de cet antidote, c'est qu'Andromachus ne sit qu'imiter l'antidote de Mithridate, ou le mitridat. Voyez MITRIDAT, dont la recette avoit été apportée à Rome long-temps auparavant Pompée.

Ce nouvel antidote fut appellé d'abord par son inventeur galené, c'est - à - dire, tranquille; & il prit ensuite le nom de thériaque, du mot grec Ingi, bête venimeuse, tant parce qu'elle contenoit une espece de ces bêtes, favoir les viperes; que parce qu'elle étoit regardée comme utile contre les morsures des bêtes venimeuses.

La composition de la thériaque a varié

en divers temps, tant par le nombre & l'espece de drogues, que par rapport au modus conficiendi. Les pharmaciens modernes se sont sur-tout appliqués à la reformer; depuis que la chimie éclairant la pharmacie, a découvert les vices énormes de cette composition, qui ne put qu'être barbare dans sa naissance, comme l'art qui la produisoit. Mais & les soins que se sont donnés ces réformateurs pour rectifier cette composition, & les prétentions de ceux qui ont cru qu'il n'étoit point peanis de toucher à une composition si précieuse, annoncent également un respect aveugle & superstitieux pour la célébrité, assurément très-précaire de ce remede, qu'on peut justement appeller un monstre pharmaceutique. La meilleure réforme étoit donc assurément de chasser la thériaque des dispensaires & des boutiques; car elle est certainement pire encore que le mithridate duquel Pline a écrit avec raison qu'il étoit manifestement dû à l'ostentation de l'art, & à un monstrueux étalage de science: ostentatio artis, & portentosa scientiæ, venditatio manifesta.

Mais le vice essentiel de la thériaque ne confiste pas seulement dans l'amas bisarre d'une foule de drogues de différentes vertus, stomachiques, cordiales, astringentes, narcotiques, purgatives, & même des poisons; mais encore en ce que tout cela est réduit sous une forme peu propre à la conservation, à la durée, ou plutôt sous une forme destinée à faire subir à ce mélange une altération prévue & inévitable, de laquelle on attend des corrections & de nouvelles vertus; ensorte que la perfection de la thériaque, quant à ses qualités médicamenteuses, doit dépendre de l'imperfection même de sa préparation.

On a beau dire-que ce remede une fois formé par le mélange de tant de choses diverses, & même par l'altération dont nous venons de parler produisant constamment un grand nombre d'effets utiles, peu importe qu'il ait été fait ou non, suivant les regles de l'art; qu'il soit dû à la charlatanerie ou à l'ignorance, ou qu'il ait une origine plus honnête: car 1° il faudroit

beaucoup plus simples, & préparés selon les regles d'un art qui a des principes très-sûrs. 2°. Il faudroit au-moins encore que les vertus absolues attribuées à la thériaque fussent réelles quant au plus grand nombre: or assurément cela n'est point; la prétendue vertu contre le venin lui est absolument resusée depuis que les médecins connoissent mieux la nature & les vrais remedes des poisons; on se souvient à peine de sa vertu fébrifuge; elle possede la vertu calmante à un degré très-inférieur; on ne s'en sert point pour les maladies de poitrine, pour les ulceres internes, pour l'hydropisse, la jaunisse, &c. toutes maladies contre lesquelles elle fut célebrée d'abord comme un spécifique; on ne connoissoit pas même les usages que Galien lui attribue pendant la santé; enfin elle partage avec un très-grand nombre de remedes, & ne possede qu'à un degré très-commun les vertus stomachique, cordiale, nervine, emménagogue, sudorifique, &c.

Cependant comme la thériaque est un remede si fameux, qu'on doit le faire connoître, ne fût-ce que pour satisfaire la curiofité du lecteur, en voisi la description d'après Andromachus lui-même, & telle qu'elle est rapportée dans Galien, lib. de theriacâ ad Pisonem.

Pastillorum theriacorum drachmas vigintiquatuor. Pastillorum scilliticorum drachmas xlviij. piperis longi, succi papaveris, spi-namenti hedychroi, singurolum drachmas xxiv. rosarum siccarum, iris illyrica, glycirrhiza, seminis napi sylvestris, graci buniada appellant, scordii, opobalsami, cinnamomi, agarici, singulorum drachmas xij. myrrhæ, corti, croti, casiæ, nardi, scæni, id est, junci odorati flores, thuris, piperis albi & nigri, dictamni, marrubii, rhei, flachados, petrocelini macedonici, calamintha, therebinthina, zingiberis, quinque folii radicis, singulorum drachmas vj. polii, ehamapityos, styracis, amomi racemi, meu, nardi gallica, sigilli lemnii, phu pontici, chamædrios cretidæ, foliorum malabathri, chalcitidis, tortæ, genticinæ, anisi, hypocistidis succi, balsami fructus, gammi, sans doute que la thériaque sût plus essicace | sæniculi seminis, cardamoni, seselis, acadans les mêmes cas, que plusieurs remedes tiæ, thlaspis, hyperici, sagapeni, ameos sintenuis, dauci seminis, bituminis judaici, oppoanacis, centauri tenuis, galbani, singulorum drachmas duas, mellis libras decem, vini Falerni quod satis est. (b)

Thériaque céleste, composition moderne bien plus parfaite que la thériaque ancienne, même la plus reformée; & qui n'est composée que de corps chimiquement homogenes, la plupart séparés & purifiés par la chimie, tels qu'extraits, résines, huiles essentielles, &c. Nous ne donnerons point ici la description de ce remede, parce qu'il est presque inusité; & qu'encore qu'on ne puisse lui refuser de posséder en un degré eminent les vertus ranimante, tonique, cordiale, stomachique, emménagogue, sudorinque, &c. & cela dans un volume concentré, rapproché, efficace, à petite dose, &c. que malgré ces avantages, dis-je, c'est un reproche très-grave que celui qu'on déduit de sa trop grande composition. Voyez COMPOSITION, Pharmac. Car il faut toujours en revenir au précepte : frustra (& au-moins frustra, si ce n'est pis) sit per plura quod potest sieri per pauciora.

Thériaque diatessaron, ou de quatre drogues de Mesue; prenez racines de gentiane & d'aristoloche ronde, baies de laurier, & myrrhe choifie, de chacun deux onces, miel choisi écumé deux livres; faites un électuaire, selon l'art. Il ne manque à celle - ci que l'opinion pour posféder les principales des vertus réelles de la grande thériarque. C'est un bon cordial, stomachique, anticolique, &c. qui a d'abord été ainsi simplifié pour les chevaux, en cela mieux traités que les hommes pour qui on réservoit la grande thériaque. La dose pour les adultes peut être portée sans inconvénient jusqu'à demi-once.

Thériaque des Allemands; c'est un des noms du rob ou extrait de genievre. (b)

THERISTRE, f. m. (Littérat.) le théristre, selon Cælius Rhodiginus, Antiq. lect. l. XIII. c, vj. étoit l'habit d'été, vêtement fort léger, que les honnêtes femmes portoient par-dessus leurs autres habits, mais que les femmes débauchées portoient l'voisinage du bourg Sciaceas. (D. J.)

gulorum drachmas iv. cartorii, aristolochia sur la peau immédiatement, & seul, sans autre habit par-dessus. (D. J.)

THERITAS, (Mytholog.) il y avoit à Thérapné, un temple de Mars Théritas, ainsi nommé de Ihèra, nourrice de ce dieu, ou selon Pausanias, du mot dira, qui fignifie la chasse, pour faire entendre qu'un guerrier doit avoir l'air terrible dans les combats. La statue de Mars Théritas avoit été apportée de Colchos, par Castor

& Pollux, selon la fable. (D. J.)

THERMA, (Géog. anc.) 1°. bains de l'Asie mineure dans la Bithynie. Etienne le géographe dit qu'on les appeloit therma pytnia. Ces sources d'eau chaude étoient apparemment au voifinage d'Aftacum; car le même géographe met Pythium près du golfe Atlacène Procope, l. V. adij. c. iij. tait mention de ces bains. Dans un endroit appelé Pythia, il y a, dit-il, des sources d'eau chaude, d'où plusieurs personnes, & principalement les habitans de Conttantinople, tirent un notable soulagement dans leurs maladies. Justinien bâtit dans ce lieu un bain pour l'usage du public, & fit conduire par un canal, des eaux fraîches, afin de tempérer la chaleur des eaux chaudes.

2°. Therma, ville de la Cappadoce; elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Taria à Césarée.

3º. Therma, étoit encore une ville située aux confins de la Macédoine, & de la Thessalie, vers les Thermopyles, selon

Hérodote, l. VII. (D. J.)

THERMÆ, (Géog. anc.) le nom Thermæ, ainsi que Therma, a été donné à quelques lieux où se trouvoient des sources d'eau chaude. C'est ainsi que les géographes ont nommé Therma, non-seulement un lieu de l'Attique, au voifinage de la ville de Corinthe, où se trouvoient des bains chauds, mais encore divers autres lieux: par exemple, Thermæ étoit un lieu de Sicile, avec titre de colonie, sur la côte méridionale de l'île. Les sources d'eau chaude qui avoient donné le nom de Thermæ à ce lieu, sont appelées aquæ laroda, par l'itinéraire d'Antonin, qui les marque à quarante milles d'Agrigente. Ces bains subsistent encore & se trouvent au

334 THE E THERMÆUSSINUS, (Géog. anc.) golfe de la mer Egée, sur la côte de la Macédoine. On le nomme aussi Thermatius sinus; & ce nom, comme le premier, vient de celui de Therma, que portoit anciennement la ville de Thessalonique, quoiqu'il y en ait qui distinguent Therma de Thessalonique. Ce golfe qui s'avance beaucoup dans les terres, mouille la péninsule de Pallène, la Paraxie, la Chrestonie, la Mygdonie, la Bottiée, la Piérie, la Perrhébie, & la Magnésie; c'est ce qui a fait que Pline, l. IV. c. x. l'a nommée par excellence le golfe de Macédoine, sinus Macedonicus: on l'appelle présentement golfe de Salonique, ou golfo di Salonichi. (D. J.)

THERMALES, adj. (Médecine.) Les eaux chaudes tirent leur vertu d'un mêlange de seu & de soufre, qui se trouvent dans les mines voisines des sources, joint à un alkali qui divise ces minéraux & les étend dans l'eau, les y rend miscibles, & leur en communique la faculté & les vertus; les différentes indications dans les maladies se réduisent à lever les obstructions, à corriger les humeurs peccantes, à rétablir la force des fibres, & à chasser tout ce qui nuit à la constitution : on ne peut mieux satisfaire que par l'usage des eaux chaudes, puisqu'elles ont la vertu d'incifer, de résoudre, & de sondre les humeurs qui croupissent : car elles débouchent les vaisseaux, elles émoussent & corrigent les humeurs acides & salines logées dans les premieres voies; elles divisent la mucosité gluante du sang, délaient les fucs cruds & mal digérés; elles absorbent, enveloppent les parties salines avec lesquelles ils sont mèles; elles rétablissent l'action & le jeu des solides, & par-là elles augmentent la circulation du sang, hâtent les fecrétions & les excrétions en général & en particulier; elles sont salutaires dans la phthisse & la cacochimie, dans les maladies de l'estomac, telles que sa bouffisure, son relachement, le désaut d'appétit, la pesanteur comme dans le cochemar; elles soulagent & arrêtent le vomissement ordinaire & journalier; elles arrêtent les chutes de l'anus; elles calment ceres sont affectés, de même les eaux

dans la cachexie, le scorbut, & les fievres quartes rebelles.

On emploie avec fuccès les eaux thermales, pour appaiser les hémorrhagies dans plusieurs cas, soit du poumon, soit des hémorrhoïdes ou de la matrice; & lorsque les écoulemens périodiques sont arrêtés, rien n'est plus propre pour les rétablir, que ces mêmes eaux.

Elles nettoient les conduits urinaires, & préviennent la gravelle, la pierre, & la dysurie; elles sont bonnes dans les abcès des reins, de l'uretere, & de la vessie, mais avec certaines précautions.

Quant aux maladies du poumon, elles rendent la respiration plus libre, en débarrassant les bronches de la lymphe visqueuse, dans l'asthme, la fausse péripneumonie, & la phthisie, sur-tout lorsque ces maladies font produites par l'obstruction & la lenteur des humeurs; aussi le célebre Morthon ordonne-t-il les eaux thermales dans la phthisie, & d'autres remedes qui agissent en suivant les mêmes indications.

Si le favon est un grand remede dans les maladies arthritiques, on peut dire que les eaux chaudes étant fulphureuses & savonneuses, sont bonnes dans les dissérentes especes de gouttes, telles que la sciatique, le rhumatisme, soit prises intérieurement, soit appliquées au - dehors en bains, en douches, ou en fomentations.

Elles sont aussi émollientes & résolutives pour les tumeurs dures & skirrheuses; elles fortifient aussi les fibres relâchées, tandis qu'elles relàchent celles qui font affectées de spasme, ce qui fait que ces eaux sont très-bonnes dans la paralysie & la contraction convultive des membres.

Comme elles détergent & nettoient les conduits excrétoires, elles foulagent dans nombre de maladies cutanées, comme la gale, la gratelle, & la lepre, elles font efficaces dans les obstructions des glandes de la peau, dans la suppression de la transpiration, dans la dureté & la rigidité de la peau.

Mais comme les remedes les plus falutaires nuisent souvent, sur-tout si les visle ténesme. Elles peuvent aussi soulager l'chaudes sont préjudiciables dans certaines maladies de la tête, de la poitrine, & du bas ventre, comme les skirrhes, les tubercules, ou lorsque ces parties, ou leurs visceres sont ulcérés ou affectés d'un empieme.

L'ulage de ces eaux est aussi préjudiciable a ceux qui sont disposés à l'apoplexie, à la migraine, à l'épilepsie, aux mouvemens convulsifs, aux polypes, & aux anévrismes, elles nuisent dans les hydropisies, dans les phthisies confirmées, dans les cancers, dans les ulceres phagédéniques.

Lorfqu'il y a des inflammations externes, ou internes, on doit les éviter jusqu'à ce que les maladies foient fort calmées.

L'usage de ces eaux, soit intérieur, foit extérieur, demande l'administration des remedes généraux. 1°. La saignée est nécessaire dans les phlétoriques, & dans ceux qui ont le sang épais, pour diminuer la résistance qu'il opposeroit à leur action.

- 2º. Les purgarils doivent précéder, de peur que les eaux n'entraînent avec elles la matiere des premieres voies, dans les troifiemes voies. Les purgatifs conviennent aussi au milieu & à la fin de leur usage; mais il faut que ce foit des minoratifs, autrement ils ne disposeroient pas efficacement à l'action des eaux chaudes.
- 3º Si on boit les eaux, il faut commencer par de légeres doses, que l'on augmentera par degré, pour y accoutumer l'estomac peu-à-peu; l'exercice & le régime sont absolument nécessaires, selon la dose & la quantité des eaux; les fruits fur-tout, & le vin doivent être évités.
- 4°. Les passions lentes, & les violentes, telles que le chagrin & la colere, font également contraires dans leur usage; il faut éviter de les ordonner aussi aux personnes qui sont disposées à ces passions, attendu que leur constitution est trop roide ou trop foible.
- 5°. Il faut prendre garde de prendre le bain trop chaud, ou de boire les eaux trop chaudes; mais on ne peut faire de regles précises à ce sujet; la chaleur externe ou interne que cette pratique cau-

vement d'expansion trop violent dans le fang & dans les humeurs, ce qui ne manqueroit pas d'attirer des inflammations, des douleurs de tête, & des constrictions spasmodiques, avec des anxiétés dans les visceres du bas ventre.

6°. Ce n'est pas tout d'approprier les différentes especes d'eaux thermales aux maladies, il faut avoir égard aux fibres & à la différence de leur tissu : car dans le cas de fibres tendres & délicates, il faut employer des eaux chaudes douces, émollientes, & qui soient peu actives; cela a fur-tout lieu pour les eaux dures que l'on• emploie dans les bains; comme leur preffion est violente, elles produiroient des effets dangereux pour les entrailles.

C'est ainsi qu'entre les plus fameuses eaux thermales, celles d'Aix-la-chapelle sont les plus fortes & les plus purgatives, de sorte qu'elles ne conviennent qu'à des eitomacs capables d'en supporter la chaleur & le dégoût. Les eaux de Bourbon tiennent le milieu entre ces premieres & celles de Bath; elles font moins chaudes, moins dégoûtantes & moins purgatives. Celles de Bath contiennent moins de soufre & plus de feu que les deux autres; elles ne purgent point, à moins qu'on ne les prenne avec trop de précipitation, ou en trop grande quantité.

THERMASMA, f. m. (Méd. anc.) ειρμάσμα; terme employé par les anciens, pour désigner en général tout ce qui est propre à échauffer le corps, mais ce mot désigne en particulier une fomentation chaude, prescrite par Hippocrate, pour adoucir les douleurs de côté qu'on ressent dans les pleuréfies. (D. J.)

THERMES du bain, (hist. anc.) les ancient Latins défignaient ordinairement par balneum, les bains que chaque particulier avoit en sa maison: & ils se servoient de balineæ, pour désigner les bains publics; Balineas, quod plures essent queis uterentur, multitudinis potius quam singulari vocabulo: balneum verò, ubi domi suæ quisque lavaretur; veteres appellasse, dit Varon Les bains étoient sur tout nécesfaires dans l'ancien temps, où l'usage des fouliers n'étant point introduit, on marseroit dans le corps, produiroit un mou- I choit nuds pieds, & celui du linge n'é-

tant pas commun, on étoit obligé de se ser la bien souper, dans la persuasion que laver fréquemment, pour entretenir la le bain aidoit à la digestion : les gourpropreté. Aussi voyons-nous que la coutume de se baigner a régné de tous les temps: mais on se baignoit tout simplement dans les rivieres; & nous en avons un exemple de la plus haute antiquité dans la fille de Pharaon, que l'Ecriture représente s'allant baigner dans le Nil. Homere ne donne pas non plus d'autre bain à la princesse Nausicaa, qu'il envoie fe baigner dans un fleuve.

Il est probable que les Grees furent les premiers qui s'aviserent d'avoir des bains particuliers; & les Romains, leurs imitateurs en tout, ne manquerent pas de les copier en ce point, & de les surpasser en magnificence. Avant qu'ils eussent quitté leur genre de vie dur & austere, ils n'avoient point d'autre bain que le tibre où ils alloient se laver & s'exercer à

la nage.

Les bains publics étoient ordinairement distribués en plusieurs appartemens qui formoient différens bains, dont les deux premiers étoient pour le menu peuple; & ce qu'on y payoit par tête, ne revenoit pas à un liard, monnoie de France, & même les jeunes enfans y étoient reçus gratis: dans les autres appartemens, le prix augmentoit à proportion de la maniere dont on y étoit servi. On y trouvoit des bains chauds, tiedes & froids; & I'on pouvoit choisir.

Il n'étoit pas permis de prendre le bain à toutes les heures du jour; mais seulement à certaines heures marquées, qui étoient indiquées par le son d'une cloche; & Vitruve dit en général que c'étoit depuis midi jusqu'au soir : tempus lavandi à meridiano ad vesperam & constitutum. L'empereur Adrien défendit par un édit, d'ouvrir les bains avant deux heures après midi, si ce n'étoit en cas de maladie: Ante octavam horam in publica, neminem nisi ægrum lavari justum esse. Ainsi les Romains ne prenoient ordinairement le bain qu'après midi, lorsqu'ils étoient débarrassés de leurs affaires, & qu'ils avoient mangé sobrement. Alors ils se reposoient ou alloient aux exercices, d'où mands qui se sentoient l'estomac trop chargé de viandes, alloient aux bains, & s'en trouvoient souvent fort mal, comme le dit Juvenal:

> Pana tamen præsens, cum tu deponis amictum

> Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.

Les hôtes & les étrangers étoient admis à ces bains sans rien payer, & les anciens étoient fort exacts à observer cette loi de-

l'hospitalité.

On a découvert en Italie, dans des souterrains, une peinture à fresque, qui reprêsente quatre chambres de bains : on en trouvera le dessin dans l'antiquité expliquée du pere Montfaucon. On observe que jusqu'à ce jour, on n'a pas compris le mécanisme de ces bains; l'estampe de Montfaucon n'a servi qu'à embrouiller les idées des antiquaires sur les usages des anciens. Il me semble cependant que la machine qui paroît sur le feu, est une grande chaudiere couverte, le couvercle est fixé par des chaînes à un levier qu'un esclave pouvoit faire mouvoir en se balançant. Les vapeurs de l'eau bouillante s'échappoient par ce moyen, & se répandoient dans la chambre des bains chauds, qui étoit en forme d'amphithéâtre. Ceux qui étoient affis sur les gradins près de la voûte, recevoient la vapeur la plus chaude; l'on avoit pratiqué des niches pour pouvoir placer les malades, de façon qu'ils n'exposoient au bain de vapeurs que le membre ou la partie malade. Les Russes, qui ont conservé quantité d'usages & d'instrumens des anciens Romains, ont des bains de fumigation, à-peu-près semblables à ceux du pere Montsaucon; mais ils les ont un peu simplifiés; au lieu de chaudiere avec son couvercle mobile, ils jettent de l'eau sur les pierres rougies, qui forment les murs d'un grand poële attenant à la chambre du bain; la vapeur s'éleve, & ceux qui sont assis sur les gradins, la recoivent au degré de chaleur ils entroient dans le bain, pour se dispo- qu'ils doivent la soutenir. Des semmes lavent

227

lavent le corps de ceux qui se baignent, en les frottant avec de petits balais de seuilles de peupliers: au moment où l'on sort de ces bains chauds, on va se jeter subitement dans de l'eau bien froide pour resserrer les pores; cet usage n'a rien de dangereux pour les Russes. Les anciens Romains se saisoient racler le corps avec des couteaux courbes sans tranchant; il les nommoient strigilles, étrilles.

Les fauvages du Canada pratiquent les bains chauds de cette maniere; ils font bouillir de l'eau dans un chaudron; ils mettent un morceau de bois sur le chaudron: on assied le malade sur ce bois, on le couvre de seuilles d'arbres, on l'enveloppe avec des peaux ou des couvertes, de saçon que le patient n'ait que la boushe qui communique en dehors. S'ils n'ont point de chaudron, ils sont rougir de grosses pierres; ils les arrosent, & le malade enveloppé de seuilles & de peaux, en reçoit la vapeur qui le sait suer abondamment (†).

Il y avoit autrefois des bains dans les grandes villes, dans les petites, jusques dans les châteaux des riches. On payoit en Italie un droit appellé balneaticum. Gautherot prouve qu'il y en avoit à Langres, & nous apprend qu'on en découvrit

les restes en 1643.

M. Dunod parle de ceux de Besançon; à Auxerre la mémoire s'en conservoit encore au fixieme siecle dans le nom de Porte des bains, ou porte balonaire, à l'est d'hiver. Il y en avoit à Jublent-au-Maine, à Vieux, à deux lieues de Caen, à Valognes, à Autun.

Luxeul en Comté avoit ses thermes, encore aujourd'hui renommés; de même que Bourbon-Lanci, bain proche Boulo-gne Avitœus (Aubieres en Auvergne,) dont parle Sid. Apol. à Paris sous Julien

l'apostat.

Galien, liv. III. assure que le bain est un remede singulier pour les gens de lettres. Grégoire de l'ours marque qu'il en usoit quelquesois. Selon l'ordre du pape Adrien I, le clergé alloit processionnellement tous les jeudis pour le Laigner, en chantant les Ps. Asserte Domino... Dominus regnavi... Laudate Dominum.

Tome XXXIII.

Une loi d'Honorius de 409, ordonne de baigner les prisonniers tous les dimanches. S. Rigobert, évêque de Rheims, sit conduire de l'eau à ses chanoines ad faciendum eis balneum; & il eut soin de les pourvoir de bois pour échausser l'eau. Le Bouf, Dissert. tom. I, in-12. 1739.

On peut ajouter que Dijon, sous les ducs de la seconde race, avoit des bains publics; il sut ordonné en 1410, que les hommes iroient le lundi & le mercredi, & les semmes le mardi & le jeudi : défenses sur hommes de s'immiscer dans les étuves des semmes, à peine de 50 liv. d'amende.

Un moine ayant été surpris dans l'étuve des semmes, sur condamné à l'amende, dont on lui sit grace ensuite par révérence pour son abbé, en août 1410. Régl. de l'Hôtel-de-ville de Dijon.

Cet établissement si utile à la santé, cessa sous Charles IX, & à peine connoît-on maintenant l'emplacement de ces bains.

Il y a encore à Paris la rue des Vieillesétuves. (C)

THÈRMES, (Antiq. rom.) Les thermes étoient chez les Romains de grands édifices, principalement destinés pour les bains chauds ou froids; nous verrons dans la suite que ces bains étoient publics ou particuliers.

Thermæ, du grec bioni, choleur. Tite-Live, liv. XXXVI. c. xv. en décrivant le pas des thermopyles, dit que ce lieu étoit nommé pilæ, & par d'autres thermopilæ, parce qu'on trouvoit des eaux chaudes dans l'endroit le plus resserré entre les montagnes.

Les Romains, par ce mot therma, entendoient des bains d'eau chaude; & on l'appliqua tellement aux édifices où étoient ces bains, qu'il s'étendit même jusqu'à ceux où l'on se baignoit dans de l'eau froide.

Les thermes eurent rang parmi les édinices les plus somptueux de Rome: on s'y lavoit l'hiver avec de l'eau tiede, quelquesois avec des eaux de senteur, ou bien nor une aure sorte de mollesse en lasoit seulement sentir à son corps les vapeurs chaudes de l'eau. Pendant l'hiver, des parfums de prix; & pendant l'été après ètre sorti du bain tiede, on alloit se rafraîchir dans de l'eau froide. Gordien voulut bàtir dans un même lieu des thermos pour l'hiver & pour l'été, mais la mort qui le prévint l'empêcha d'achever l'ouvrage. L'empereur Aurelien sit bâtir au delà du Tibre des thermes pour l'hiver se pour l'hiver se des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens saisoient leurs exercices, des endroits pour se rafraîchir,

Les thermes étoient si vastes, qu'Ammien-Marcellin, liv. XVI, c. vj. pour donner une idée de leur grandeur, les compare à des provinces entieres, in modum provinciarum extructa lavacra. Ce qui nous reste encore aujourd'hui de quelques anciens thermes, nous fait juger de leur

étendue prodigieuse.

Le nombre de ces thermes étoit aussi surprenant à Rome, que seur grandeur. Publius-Victor dit qu'il y en avoit plus de huit cents, & Pline le jeune, liv. IV, epist. 8. dit qu'ils s'étoient augmentés à l'infini: Quæ nunc Romæ ad infinitum auxere numerum. Les empereurs les firent d'abord bâtir pour leur usage particulier, ensuite ils les abandonnerent au peuple, ou en firent bâtir pour lui. Outre les thermes où l'on ne payoit rien, il y en avoit qui se donnoient à ferrae, & de plus, les principaux citoyens avoient des bains particuliers chez eux.

Ces thermes étoient accompagnés de divers édifices, & de plusieurs pieces & appartemens. Il y avoit de vastes réservoirs où se rassembloit l'eau par le moyen des aqueducs; des canaux qu'en avoit ménagés servoient à faire écouler les eaux inutiles. Les murailles des réfervoirs étoient si bien cimentées, que le ser avoit de la peine à rompre la matiere employée à la liaison des pierres. Le pavé des thermes, comme celui des bains, étoit quelquefois de verre, le plus souvent néanmoins on y employoit la pierre, le marbre, ou des pieces de rapport qui formoient un ouvrage de marqueterie de différentes couleurs.

La description des thermes de Dioclétien qui nous a été donnée par André Baccius, fournit une idée complette de la grandeur & de la magnificence romaine

tr'autre un grand lac dans lequel on s'exerçoit à la nage, des portiques pour les promenades, des bafiliques où le peuple s'assembloit avant que d'entrer dans le bain, ou après en être forti; des appartemens où l'on pouvoit manger, des vestibules & des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens faisoient leurs exercices, des endroits pour se rafraîchir, où l'on avoit pratiqué de grandes fenètres, ann que le vent y put entrer aisément; des lieux où l'on pouvoit suer, des bois délicieux, plantés de planes & autres arbres; des endroits pour l'exercice de la course; d'autres où l'on s'assembloit pour conférer ensemble, & où il y avoit des sieges pour s'asseoir; des lieux où l'on s'exerçoit à la lutte; d'autres où les philosophes, les rhéteurs & les poëtes cultivoient les sciences par maniere d'amusement; des endroits où l'on gardoit les huiles & les parsums; d'autres où les lutteurs se jetoient du sable l'un sur l'autre, pour avoir plus de prise sur leurs corps qui étoient frottés d'huile.

L'usage des thermes, comme celui des bains, étoit très-ancien à Rome. Les peuples de l'Asie en donnerent l'exemple aux Grecs, & ceux-ci le transmirent aux Romains, qui avoient des thermes, avant que les Médecins grecs eussent mis le pié à Rome, époque que l'on rapporte à l'an 535 de la fondation de cette ville, sous consulat de L. Emilius, & de M. Licinius. Homere odiss. 6, v. 248. compte l'usage des thermes eurpe bequè, au nombre

des plaisirs honnêtes de la vie.

Semper autem nobis conviviumque gratum, citharæque, chorique
Vestesque mutatoriæ, lavacraque calida, & cubilia.

Plaute décrit dans les deux vers suivans, les exercices auxquels on formoit la jeunesse dans les thermes.

Ibi curfu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila, Saltendo, sefe exercebant magis quàm scorto aut saviis.

C'étoit une des fins qu'on s'étoit proposée dans l'établissement des thermes. Par ces exercices, on augmentoit la force des jeunes gens, on leur donnoit de l'adresse, & on les in truisoit dans les sciences. Une autre vue que l'on avoit eue, c'étoit la conservation de la fanté, & peut-être la volupté y entra-t-elle aussi pour quelque chose. J'ai dejà dit qu'il y avoit des thermes où l'on entroit librement, & sans qu'il en coutât rien, & que dans d'autres il falloit payer; du reste, la somme que l'on donnoit étoit modique; on étoit quitte pour la plus petite piece de monnoie, comme Juvenal le remarque dans la fixieme fatyre.

Cædere Sylvano porcum, & quadrante lavari.

Cette piece pourtant ne suffisoit pas lorsqu'on venoit trop tard, c'est-a-dire après les dix heures; il falloit alors payer, Celon le caprice des personnes préposées pour le service des thermes. Martial, l. X. epist. 70. a fait allusion à cette sorte d'exaction, quand il a dit:

Bulnea post decimam lasso, centumque petuntur

Quadrantes, &c.

Les édiles avoient inspection sur les thermes, & fous eux étoient plusieurs ministres inférieurs, de sorte que l'ordre y régnoit, malgré l'entiere liberté que l'on y trouvoit. Il n'y avoit aucune d'stinction pour les places; le peuple, comme la noblesse; l'artisan, comme le magistrat, avoit droit de choisir parmi les places vides, celle qui étoit le plus à son gré.

Ordinairement les thermes n'étoient point communs aux hommes & aux femmes; ce ne fut que sous quelques empereurs corrompus que cette indécence eut lieu. Les endroits où les hommes se baignoient, furent presque toujours séparés des lieux destinés aux bains des femmes; & même pour mettre encore mieux à couvert l'honneur de celles-ci, Agrippine, fait naître. Les empereurs romains se prèmere de Néron, fit ouvrir un bain destiné verent aux besoins de la nation qu'ils gou-

qui sut imité par quelques autres dames romaines, comme nous l'apprend Publius-Victor. On lit dans Spartien, que l'empereur Adrien ordonna que les bains des femmes seroient séparés des bains des hommes.

Le fignal pour venir aux bains & pour en tortir, se donnoit au son d'une cloche; si l'on s'y rendoit un peu tard, on couroit risque de n'avoir que de l'eau froide pour se baigner; c'est ce que signifient ces deux vers de Martial, l. XIV. epig. 163.

Redde pilam: sonat æs thermarum; ludere Virgine vis sola lotus abire domum.

L'heure pour entrer dans les thermes. étoit, selon Pline, liv. III. c. j la huitieme heure du jour en été, & la neuvieme en hiver. Martial, liv. IV epig. 8. femble dire la même chose dans ce vers.

Sufficit in nonam nitidis octava palæstris.

Spartien in Adriano, nous apprend que l'empereur Adrien défendit qu'on se mît dans le bain en public avant la huitieme heure. La plupart ne se baignoient qu'une fois par jour; quelques-uns néanmoins, plus adonnés aux exercices qui s'y faifoient, y retournoient jusqu'à sept fois dans un même jour. Galien de sanitate tuenda, liv. V rapporte, qu'un certain philosophe nommé Primigène, étoit attaqué de la fievre le jour qu'il manquoit de se baigner.

L'usage des bains n'étoit interdit qu'à l'occasion d'un grand deuil ou d'une calamité publique, comme nous le voyons dans Tite-Live & dans Suétone.

Mais S. Clément d'Alexandrie, Pédag. l. III. c. v. dit que les nobles faisoient porter aux bains des draps de toile trèsfine, & des vases d'or & d'argent, sans nombre, tant pour servir aux bains, que pour le boire & le manger.

Ainfi le luxe s'introduisit dans un usage que le manque de linge, la chaleur du climat, & la nécessité de la propreté avoient uniquement à l'usage des semmes; exemple | vernoient, en bâtissant pour elle des ther-

ques les uns que les autres. Tels furent (D, J, J)ceux d'Auguste, de Néron, de Titus, de deux derniers surpasserent tous les autres par leur étendue. On nepeut voir les ruines des thermes de Caracalla, sans être surpris de l'immenfité qu'avoit ce bâtiment; mais il n'y en eut point de plus somptueux, plus chargé d'ornemens & d'incrustations, ni qui fit plus d'honneur à un prince, que les thermes de Dioclétien. Une seule falle de ces édifices fait aujourd'hui l'église des Chartreux à Rome; une des loges du portier fait l'église des Feuillans. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THERMES DES NIMPHES, (Littérat.) les poëtes peuploient tous les élémens de dieux, de décfies, de nymphes; & la plus petite fontaine avoit sa divinité comme le plus grand fleuve. Los bains connus dens l'histoire, sont également sameux dans la fable. Si l'on en croit Diodore, les anciennes traditions portoient qu'Hercule revenant d'Espagne, & amenant les bœufs de Géryon, passa par la Sicile; là s'étant arrêté près d'Himère, Minerve ordonna aux nymphes de faire fortir de terre des bains où ce héros pût se délasser; & les nymphes obeirent. C'est peut-être pour cette raison que Pindare les nomme simplement les bains des Nymphes. Cet événement fabuleux a trouvé place sur les médailles. Nous en avons une représentant Hercule, & au revers trois nymphes qui font sortir de terre les bains d'Himere. L'autre médaille figure un char attelé de deux chevaux, monté par un homme que l'on croît être Ergoteles; cet homme tient les rênes de la main droite, & de la gauche une espece de bâton avec une victoire au-dessus; au revers est une nymphe tenant une patere élevée sur un brasier. Derriere la nymphe est Hercule dans le Lain, sur les épaules duquel un lion accroupi verse de l'eau. (D. J.)

THERMESIA, (Mitholog.) Il y avoit dans le territoire de Corinthe, un temple de Cérès Thermesia, ainsi nommée parce que le culte qu'on y rendoit à la milieu de la vallée; on y voit encore les déesse avoit été apporté de Thermesse, restes d'un réservoir bâti de briques & de

mes publics, plus grands ou plus magnifi-, île voifine de la Sicile, dont parle Strabon.

THERMIDA, (Géog. anc.) ville de Trajan, de Commode, de Severe, d'Anto- l'Espagne tarragonoise, selon Ptolomée, nin, de Caracalla & de Dioclétien. Ces l. II. c. vj. qui la donne aux Carpétains. Quelques favans croient que c'est aujourd'hui Rajas, ville d'Espagne dans la nouvelle Cattille, entre Madrid & Siguença. (D, J_{\cdot})

THERMIE, L'ÎLE, (Géog. anc. & mod.) ou l'île Thermia; île de l'Archipel, l'une des Cyclades, entre l'ile de Zia au nord, & l'île de Scrpho au midi; elle est à quarante milles de Syra ou Syros, & à trentesix du port de Zia, mais seulement à douze milles de ce dernier port en drofture.

Le voisinage de ces deux îles ne permet pas de douter que Thermie ne soit l'île de Cytnos, dont les anciens estimoient tant les fromages, puisque Dicéarque dans sa Description de la Grece, la place entre Céos & Sériphus. Il en fortit un grand poictre que Eustaine appelle Cydias. C'est encore dans cette île que fut rejeté par la tempête, le faux Néron esclave, grand joueur de luth & grand musicien, accompagné d'une troupe de gens de sa sorte, armés & soulevés, comme Tacite, Hist. 1. II. c. viij. nous l'apprend.

L'île Thermie a quatorze ou quinze lieues de tour. Elle a pris son nom des thermes ou bains d'eaux chaudes, qui la rendoient autresois célebre. Ces eaux chaudes sont dans le fond d'un des culs-de-sac du port, au nord-est en entrant. La principale source bouillonne au pié de la colline, dans une maison où l'on va laver le linge, & où les malades viennent suer; les autres sources sortent à quelques pas de-là, par petits bouillons, & forment un ruisseau qui va le rendre dans la mer, d'où toutes ces eaux étoient venues; car elles sont trèssalées, & s'échauffent sans doute en traversant la colline parmi des mines de fer, ou des matieres ferrugineuses: ces matieres sont la véritable cause de la plupart des eaux chaudes. Celles de Thermie blanchissent l'huile de tartre, & ne causent aucun changement à la folution du fublimé corrosif. Les anciens bains étoient au

pierres, avec une petite rigole, par le moyen de la quelle l'eau du gros bouillon fe distribuoit où l'on vouloit.

On remarque dans les ruines d'une ville de cette île, trois cavernes creusées à pointe de ciseau dans le roc, & enduites

de ciment, pour empêcher que les eaux de la pluie ne s'écoulassent par les sentes; mais on n'y découvre aucune inscription

qui donne le nom de la ville.

Il n'y a qu'un bourg dans l'île Thermia qui porte le nom de Thermie; à deux lieues de ce bourg est un gros village. On ne compte que quatre mille personnes dans toute l'île, qui sont tous du rit grec, excepté une douzaine de familles latines, dont la plupart sont des matelots françois. Le terroir de cette île est bon & bien cultivé; c'est même un endroit de bonne chere, mais on n'y fait presque aucun commerce, il n'y a point de bois, & l'on n'y brûle que du chaume. (D. J.)

Thermius, (Aicheleg.) fernom d'Apollon pris pour le foleil: il fignifie chaud, brûlant. Ce dieu avoit un temple à Elis,

fous le nom de Thermius. (D. J.)

THERMODON, (Géog. anc.) fleuve de la Cappadoce Ptolomée, l. V c. vj. marque son embouchure dans le Pont-Polémoniaque. Ce fleuve est fameux; surtout chez les poètes, parce qu'ils vouloient que les Amazones habitassent sur ses bords. Virgile, Æneid. l. XI. v. 659. en a parlé.

Quales Threiciæ, quum flumina Thermo-dontis

Pulfant & piclis bellantur Amazones armis.

Properce, l. III. Eleg. xiv. dit:

Qualis Amazonidum nudatis bellica mammis

Thermodonteis turba lavatur aquis.

Et Valerius Flaccus, l. IV Argonaut. vers. 600.

Quid memorem, quas Iris aquas, quas torqueat Ancon?

Proxima Thermodon hie jam fecat arra, memento.

Inclyta Amazonidum, magnoque exorta gradivo
Gens ubi.

On fait que le Thermodon arrosoit une partie du pays des fameuses Amazones; cette riviere rappelle toujours agréablement l'idée de ces héroïnes, sur lesquelles peut-être on a avancé bien des fables. (D. J.)

THERMOMETRE, s. m. (Physiq.) c'est un instrument qui sert à faire connoître, ou plut à mesurer les degrés de chaleur & de froid. Voyez CHALEUR & THERMOSCOPE.

Un paysan hollandois, nommé Drebbel, passe pour avoir eu au commencement du xvij. siecle la premiere idée de cet instrument.

Il y a différentes fortes de thermometres, dont voici les constructions, les défauts,

les théories, &c.

Ancienne confirmation d'un thermometre, dont l'effet dépend de la raréfaction de l'air. Dans un tuyau BC, Pl. de Pneumatique, sig. 3. n°. 2. auguel est attachée une boule de verre AB, on met une quantité d'eau commune, mêlée d'eau régale, pour empêcher qu'elle ne se gele l'hiver; on ajoute à cette mixtion une teinture de vitriol, diffous pour la rendre verte. En complissant le tuyau, il faut avoir soin de laisser dans la boule & dans le tuyau, assez d'air pour qu'il puisse remplir précisément la boule au plus fort de l'hiver, lorsque l'air se trouve le plus condensé; & qu'il ne puisse point chailer du tuyau toute la liqueur dans les plus fortes chaleurs de l'été, lorsque l'air est au plus haut degré de sa raréfaction. A l'autre extrémité du toyau est attachée une autre boule de verre CD, ouverte du côté de l'air en D: des deux côtés du tuyau on applique une échelle, ou une platine EF, sur laquelle on marque les degrés, ou un certain nombre de lignes également distantes les unes des autres.

Dans cet état, quand l'air qui environne le tuyau devient plus chaud, l'air renfermé dans la boule & dans le haut du tuyau venant à le dilater, chafie la liqueur dans la boule inférieure, & par conséquent fait déscendre la liqueur: au contraire, june certaine quantité d'esprit-de-vin recquand l'air qui environne le tuyau devient venant à se condenser, sait monter la liqueur. Voyez RARÉFACTION & CON-DENSATION.

Ancienne construction du thermometre avec du vif argent. C'est de la même maniere & avec les mêmes précautions, que l'on met une petite quantité de mercure ou de vif-argent, qui n'excede point l'épaisseur d'un pois, dans un tuyau BC, fig. 4. n°. 2. que l'on coude en plusieurs s'instrument se fait pendant l'été, on met endroits, afin qu'on puisse le manier plus aisément, & qu'on risque moins de le casser; on divise ce tuyau dans un certain vin étant extrêmement condensé, on puisse nombre de parties égales, qui servent d'échelle. Dans cet état, les dissérentes approches du mercure vers la boule A, marqueront les accroiffemens ou les différens degrés de chaleur.

Les défauts de ces deux thermometres confistent en ce qu'ils sont sujets à recevoir les impressions d'une double cause; de la chaleur, mais aussi une augmenta- | gné où monte pour-lors lesprit-de-vin. tion du poids de l'atmosphere, qui peut saire monter la liqueur dans le premier, & le mercure dans le second de ces thermometres; & d'un autre côté ce peut-être | la diminution du poids, aussi bien que la diminution de la chaleur de l'atmosphere, qui sera descendre la liqueur & le mercure dans les deux thermometres. Voyez BAROMETRE.

Construction du thermometre commun ou de Florence. Les académiciens del Cimento ayant remarqué les inconvéniens, ou défaut des therinometres ci-dessus, ils essayerent d'en conftruire un autre par le moyen duquel ils se flattoient de mesurer les degrés de chaleur & de froid de l'air, par la raréfaction & condensation de l'espritde-vin; quoique la raréfaction & condensation de cette liqueur foit moins confidérable que celle de l'air, & que par conséquent les variations dans les degrés de chaleur doivent y être beaucoup moins sensibles.

Voicila construction de leur thermometre. Sur quelques petits morceaux de tur-

tifié, pour lui donner une teinture rouge; plus froid, l'air renfermé dans la boule | ensuite on filtre plusieurs sois l'esprit de vin par un papier gris, afin que les particules groffieres de la racine se séparent de la liqueur. De cet esprit-de-vin ainfi teint & préparé, on emplit une boule de verre AB, fig. 5. n° 2 & un tuyau BC, & afin que tout l'esprit de vin ne descende point dans la boule pendant l'hiver, il est à-propos de mettre cette boule dans un petit tas de neige mèlée de sel: ou si cet la boule dans de l'eau de source impregnée de salpêtre, afin que l'esprit de voir à quel point il s'abaissera dans le plus fort de la gelée.

Si l'esprit-de-vin monte à une trop grande hauteur au-dessus de la boule, il faut en ôter une partie; & afin que le tuyau ne soit pas excessivement long, il est à-propos de mettre la boule, remplie de son esprit-de-vin, dans de l'eau bouilcar ce n'est pas seulement l'augmentation | lante, & de marquer le point le plus éloi-

> C'est à ce point que le tuyau doit être fermé hermétiquement par la flamme d'une lampe; & des deux côtés du tuyau on applique une échelle comme aux autres thermometres.

L'esprit-de-vin étant susceptible d'une raréfaction & d'une condensation confidérables, il se dilate à mesure qu'augmente la chaleur de l'air qui l'environne, & par conséquent il monte dans le tuyau; de même à mesure que diminue la chaleur de l'air, l'esprit-de-vin descend dans le tuyau, & l'on voit sur l'échelle de combien de degrés il amonté ou descendu d'un jour à l'autre.

Si on n'a pas soin de faire sortir de la liqueur tout l'air qu'elle contient, ce qui est extrêmement difficile, il faut laisser de l'air dans la partie supérieure du tube. Car autrement si elle se trouve sansair, la liqueur ne manquera pas de se séparer en divers endroits, à cause de l'air qui se trouve dans les interstices de ses parties. Or si • on laisse de l'air dans la partie supérieure merie, qui est une sorte de racine dont on | du tube, cet air produit un autre inconle sert pour guérir la jaunisse, on verse lyénient; car en vertu de sa pesanteur il

doit tendre en en-bas, & empêcher par I consequent la liqueur de monter, ou si la liqueur monte, elle doit comprimer l'air, & augmenter par conséquent son élasticité.

Comme l'expérience a fait connoître qu'un moindre degré de chaleur se communique plus aisément à l'esprit-de-vin qui est dans la boule, que ne fait un plus grand degré de chaleur, les raréfactions de l'esprit-de-vin ne sont pas proportionelles

aux causes qui les produisent.

Il paroît donc que le thermometre de Florence, quoiqu'il soit fort en usage, ne donne rien moins qu'une mesure exacte du froid & du chaud. A quoi l'on peut ajouter ce que dit le docteur Halley dans les Transactions philosophiques, savoir, qu'il a appris de ceux qui avoient gardé longtemps de l'esprit-de-vin, que cette liqueur perd à la longue une partie de sa vertu

expansive.

De plus, le verre n'est pas moins dilaté par la chaleur que la liqueur, & le froid les condense l'un & l'autre; par consequent lorsque la liqueur est chaude elle ne monte pas si haut qu'elle monteroit, si la boule & le tube avoient toujours la même capacité. Par la même raison la liqueur descend moins lorsqu'elle est froide, qu'elle ne feroit si le verre ne se condensoit pas. On ne peut donc savoir au juste quel est l'esset de la chaleur sur la liqueur seule. C'est ce qu'on remarque fort sensiblement quand on vient à plonger un thermometre dans une liqueur très-froide ou très-bouillante; car dans le premier cas la liqueur commence par monter, parce que le verre est condensé avant la liqueur, & quand la condensation parvient jusqu'à la liqueur elle redescend; dans le second cas, par une raison contraire, la liqueur commence par baisser à cause de la dilatation du verre, & elle remonte ensuite.

Un autre défaut confidérable de ce thermometre & des autres, c'est que ces thermometres ne penvent point être comparés entr'eux. A la vérité ils marquent les différens degrés de chaud & de froid, mais chacun ne les marque que pour lui-même & à la façon particuliere. De plus, ils ne l partent point de quelque point fixe de propriété de ce thermometre est de servir à

défaut commun à tous les thermometres. Il en est de ces instrumens comme de deux pendules, qui pour voir point été réglées d'abord sur l'heure du soleil, marqueront à la vérité qu'il y a une, deux, ou plusieurs heures de passées, mais ne marqueront point l'heure précise du jour ou du foleil. D'ailleurs quand la liqueur à monté d'un degré dans deux thermometres différens, nous ne pouvons pas être assurés que tous les deux aient reçu la même impression d'une chaleur égale & additionnelle, puisqu'il se peut saire que l'espritde-vin ne soit pas le même dans l'un & dans l'autre, & qu'à proportion que cet esprit est plus ou moins rectissé, il montera plus ou moins dans le tuyau par le même degré de chaleur.

Ce n'est pas encore tout, car en réglant les degrés des thermometres, on juge de l'égalité de l'élévation de l'esprit-de-vin par l'égalité de la longueur du tuyau, en supposant que les diametres du tuyau sont égaux dans toute sa longueur, ce qui arrive très-rarement; mais ily a tant d'irrégularités dans l'intérieur, qu'une certaine longueur de tuyau demande quelquefois pour être remplie, le double de liqueur qu'il faut pour emplir un autre tube de même longueur & de même diametre; ce qui ne vient que des inégalités d'épaisseur des parois des tuyaux & des éminences & cavités qui se trouvent toujours aux surfaces intérieures, mais sur-tout de ce qu'ils sont presque toujours plus épais à une des extrémités qu'ils ne le sont à l'autre.

C'est pour cela que les comparaisons des thermometres sont si défectueuses & si difficiles à faire; cependant ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant dans l'usage des thermometres, c'est le résultat de ces comparaisons; car c'est par ce moyen que l'on peut connoître le degré de chaud ou de froid d'une autre saison, d'une autre annie, d'un autre climat, & quel eft le degré de chaud ou de froid que peuvent supporter les hommes & les animaux.

M. de Réaumur a inventé un thermometre nouveau, & qu'il assure être exempt des defauts ci-deffus mentionnes. La principale chaleur ou de froid, & c'est encore un comparer les dissérens degrés de chaleur à

des mesures connues, comme la dilatation & la condensation d'une liqueur quelcon-

que, telle que l'érit-de-vin.

Pour connoître les degrés de dilatation ou de condensation de l'esprit-de-vin, il ne s'agit que de mesurer l'accroissement ou la diminution de son volume, par rapport au volume qu'il avoit dans un certain état dont on est convenu. M. de Réaumur prend pour cet état celui de la liqueur quand elle est environnée d'eau qui commence à se glacer, ou plutôt de neige ou vent plus marquer. Or l'esprit-de-vin recde glace pilee qui commence à se fondre. M. de Réaumur commence par graduer le tuyau en y versant de l'eau & du vis-argent, au moyen de différentes petites metures qu'il assure ètre très-exactes ; ensuite il vuide le tuyau, & le remplit d'esprit-devin jusqu'à environ un tiers de la longueur au-dessus de la boule : alors il plonge la boule dans la glace, la liqueur descend jusqu'à un certain endroit où elle demeure stationnaire; & l'on ajoute ou l'on ôte ce qu'il faut d'esprit-de-vin pour que le terme de la congélation soit précisément à l'endroit qui marque 100 parties. Quand le point de la congélation est ainsi déterminé, on chasse le peu d'air qu'il y a dans le tuyau, & on le scelle hermétiquement. Ensuite on écrit d'un côté o 'u point de la congélation, & au-dessus les nombres 1, 2, 3, 4, &c. qui doivent exprimer les degrés de chaleur; de-même audessous en allant vers la boule, on écrit 1, 2, 3, 4, &c. qui marque les degrés de froid De l'autre côté du tuyau, vis-àvis 0, on écrit 1000, & tant au-dessous qu'au-dessus les nombres 1001, 1002, 1003, &c. qui marquent les degrés de condensation ou de raréfaction de la liqueur.

Il est absolument nécessaire de se servir du même esprit-de-vin pour avoir des thermometres qui soient comparables étant construits sur ces principes; & comme il s'en trouve qui ont différens degrés de dilatabilité, M. de Réaumur a choisi celui dont le volume étant 1000 à la congélation, devient 1080 par la chaleur de l'eau bouillante. Voyez les mem. de l'ac. royale des Sciences, ann. 1730, p. 645. hist. p. 15. item 1731. p. 354. hift. p. 7.

Malgré toutes ces précautions, M. Musschenbroeck pense que le thermometre de M. de Réaumur est encore sujet à plusieurs des défauts du thermometre de Florence, favoir que l'esprit-de-vin perd à la longue fa vertu expansive; que le verre se dilate aussi-bien que la liqueur, qu'en général les thermometres à esprit-de-vin ne peuvent servir que pour mesurer de petits degrés de chaleur; car aussi-tôt que la liqueur commence à bouillir, ils ne peutisié bout un peu plutôt que l'eau, de forte que l'on ne peut découvrir à l'aide de ce thermometre quel est le degré de chaleur de l'eau qui bout, & encore moins celui d'une plus grande chaleur, comme celle de l'huile bouillante, du favon bouillant, du mercure qui bout, &c. enfin ils ne peuvent marquer quelle peut être la chaleur des métaux fondus. Voilà les objections de M. Musschenbroeck contre ce thermometre, que nous nous contentons simplement de rapporter, sans nous en rendre garans, & sans prétendre rien ôter à M. de Réaumur de l'utilité de sa découverte.

Plusieurs auteurs ont proposé diverses méthodes pour trouver un point fixe ou un degré de froid & de chaud, afin de régler sur ce degré les autres degrés, & de pouvoir comparer les observations faites dans les mêmes temps, ou dans des temps dissérens, & en dissérens endroits.

Quelques-uns marquent l'endroit où se trouve la liqueur dans l'hiver quand l'eau commence à se geler, comme aussi dans l'été quand le beurre mis auprès de la boule du thermometre commence à se fondre ; ils divisent l'espace intermédiaire en deux parties égales, dont le point du milieu, suivant leur façon de compter, répond à la chaleur tempérée; & ils subdivisent chaque moitié en dix degrés, ajoutant encore quatre autres degrés égaux à chacune des deux extrémités. Mais cette méthode suppose que le même degré de chaud & de froid répond à la congélation de toutes sortes d'eaux & à la fonte de toutes sortes de beurres; comme aussi que toutes sortes de thermometres reçoivent les mêmes impressions du même degré de chaleur, chaleur, quoique toutes ces suppositions,

soient contraires à l'expérience.

D'autres proposent de mettre la boule du thermometre dans une certaine quantité de neige & de sel, & de marquer le point où s'arrête la liqueur; ensuite on descend le thermometre dans une cave profonde où l'air extérieur ne fauroit pénétrer ; de forte que la liqueur recevant l'impression d'un air tempéré, puisse marquer le degré de la chaleur tempérée. Enfin on divise l'espace intermédiaire en quinze ou plusieurs parties égales, ce que l'on continue de faire au-delà de chaque extrémité: mais cette méthode est sujette aux mêmes inconvéniens que la précédente.

Le docteur Halley prend pour un degré fixe de chaleur celui où l'esprit-de-vin commence à bouillir; mais il y a lieu de soupçonner que cet expédient n'a pas plus de justesse que les autres, quoique M. Amontons s'arrête comme lui au degré de chaleur qui répond à l'eau bouillante pour faire l'échelle de son thermometre de mercure; mais comme les différentes gravités spécifiques des eaux marquent une différence dans leur masse & dans leur texture, il est très-probable que la chaleur de toutes fortes d'eaux bouillantes n'est pas la même, de sorte que le point fixe reste encore indéterminé.

M. Musschenbroeck paroît préférer à tous les autres thermometres ceux qui sont faits avec du mercure, qui, selon lui, a beaucoup d'avantage sur l'esprit-de-vin; car on peut l'avoir pur, il reste toujours le même quoiqu'on l'ait gardé pendant plusieurs années, & il se rarésie toujours également quelque vieux qu'il soit. M. Musschenbroeck prétend que le principal défaut de ces thermometres est celui de la dilatation & de la condensation du verre qu'on ne sauroit empêcher. Il propose cependant différens expédiens pour remédier à ce défaut; on en peut voir le détail dans le chapitre du feu de son essai de physique. Cependant il n'ose assurer que ce thermometre ait encore toute la perfection que l'on peut desirer; mais il le croit supérieur à tous les autres. Les thermometres de mercure les plus en usage aujourd'hui sont ties est grand, plus l'attraction a d'effet, celui de Farenheit & celui de M. de Lisse. | & moins la chaleur en a, moins le con-

Ces thermometres different du thermometre de Florence, 1° en ce qu'on s'y sert de mercure bien purgé d'air, au-lieu d'espritde-vin; 2°. en ce que le tuyau de verre est capillaire & fort étroit, & se termine non par une boule, mais par une bouteille cylindrique, d'une capacité proportionnée au diametre du tuyau; 3°. en ce que les divitions y font beaucoup plus exactes, sur-tout dans le thermometre de M. de Lisle; car on ne marque point ces divisions par des parties égales sur la longueur du tuyau , attendu les inégalités intérieures qui peuvent être au-dedans; mais on verse successivement dans le tuyau une petite quantité de mercure qui est toujours la même, & qui occupe plus ou moins d'espace en longueur dans le tuyau, felon que le tuyau est moins ou plus large en-dedans; c'est par ce moyen qu'on parvient à graduer les thermometres. Ceux qui desireront un plus grand détail sur ce sujet, peuvent consulter l'essai de Physique de Musschenbroeck, les miscellanea Berolinensia, tom. IV p. 343. & l'appendice qui est à la sin des leçons de physique de M. Cottes, traduites en françois, & imprimées à Paris en 1742. (0)

Le choix de la liqueur, la maniere de l'employer, & les précautions à prendre pour régler le thermometre, voilà trois objets déjà traités, mais sur lesquels il reste

encore des observations à faire.

Avant de déterminer l'espece de liqueur qui convient le mieux au thermometre, établissens quelques principes généraux, sur la maniere dont les corps sont affectés

par la chaleur.

1° Deux forces opposées agissent en même temps sur tous les corps; l'une appelée affinité ou attraction spéciale, porte les parties intégrantes & constituantes des corps les unes vers les autres, les unit & s'oppose à leur séparation; l'autre, connue sous le nom de chaleur, tend à écarter les mêmes parties les unes des autres, à leur faire occuper un plus grand espace, & à les désunir. L'opposition de ces deux forces mit que l'une gagne à melure que l'autre perd; plus le contact des par-

tact des parties est grand, moins l'attrac- | peut-on faire cette comparaison que par tion a d'effet, & plus la chaleur en a; ainsi l'esset de la chaleur augmente à mesure qu'elle parvient à écarter les parties du corps qu'elle affecte; donc le second degré de chaleur a toujours plus d'effet que le premier, le troisieme plus que le second, & ainsi de suite; donc des accroissemens égaux de chaleur produisent une dilatation, dont les degrés successifs vont en augmentant, & forment une progression croissante.

2°. Il ne faut pas s'imaginer que tous les corps exposés aux mêmes degrés de chaleur se dilatent selon la même loi. Un corps est distingué d'un autre corps par la configuration & l'arrangement de ses paries, consequemment par la maniere dont ses parties se touchent & s'attirent; ainsi dans deux especes de corps les parties intégrantes & constituantes s'attirent disséremment; donc elles résistent disséremment à la force qui tend à les écarter; donc la chaleur raréfie chaque espece de corps selon une loi qui est propre à cette es-

3°. On ne peut connoître que par l'expérience la loi selon laquelle chaque espece de corps est raréfiée par la chaleur; cependant on peut dire en général que fi un petit nombre de dégrés égaux de chaleur, opere dans un corps une grande dilatation, les degrés successifs de cette dilatation doivent différer entr'eux sensiblement; au contraire, fi un grand nombre de degrés égaux de chaleur n'opere qu'une petite dilatation, les dogrés successifs de cette dilatation ne doivent pas différer entr'eux d'une quantité sensible.

4°. On ne peut trouver de combien un corps est rarésié par la chaleur, car pour le trouver il faudroit savoir quel étoit le volume de ce corps avant qu'il n'eût reçu le premier degré de chaleur, ce qui n'est pas possible: il n'y eut jamais dans la nature un corps absolument froid, ainsi on ne peut estimer la raréfaction d'un corps par la chaleur, qu'en partant d'un terme où le corps en étoit déjà rarésié, & en comparant cet état de raréfaction avec un autre état'où le corps éprouve une chaleur plus ou moins grande; encore ne

le moyen d'une mesure, qui est elle-mème sujette à l'action de la chaleur; donc on ne peut connoître que la différence entre les dissérens états de la raréfaction où se trouvent les corps que l'on compare.

Ainsi le meilleur de tous les thermometres ne marquera pas la quantité absolue de chaleur dont il est affecté: il ne marquera pas même les accroissemens de chaleur par des degrés qui soient exactement proportionnés à ces accroissemens; il s'enfuit encore que si on fait des thermometres avec différentes especes de corps, ils ne s'accorderont point entr'eux, & que les observations faites sur l'un ne pourront être qu'imparfaitement comparées avec les observations faites sur l'autre; la discordance entre ces thermometres fera d'autant plus grande, qu'il y aura plus de différence entre leur rarescibilité.

Cependant on peut faire des thermometres, dont la marche ne s'écarte pas beaucoup de celle de la chaleur; c'est en employant des corps qui puissent passer du plus grand froid à une très-grande chaleur sans altération, & qui dans la distance de ces deux termes se rarésient graduellement, sans parvenir à un volume qui soit beaucoup enflé; tels sont, par exemple, les métaux dont quelquesuns, comme l'or & l'argent, ajoutent à cet avantage celui d'être incorruptibles. J'aimerois un thermometre fait avec un fil d'or ou d'argent, ou même de laiton, tendu le long d'un mur, dont une extrémité seroit attachée à un point fixe, & dont l'autre extrémité aboutiroit à une poulie garnie d'un poids & d'une aiguille.

Le poids tiendroit le fil tendu, & l'aiguille en tournant marqueroit sur un cadran l'alongement du fil. Il faudroit que la circonférence de la poulie eût un certain rapport avec la longueur du fil, de maniere, par exemple, que chaque division du cadran marquât un cent millieme de cette longueur : il faudroit encore que la graduation commençât à un terme connu comme celui de la glace, alors quatre degrés au-dessus de la glace signifieroient que la chaleur auroit alongé le fil de quatre cent milliemes. Ce thermo-1 metre auroit l'avantage de ne pas s'écarter sensiblement de la marche de la chaleur, & d'être en cela beaucoup supérieur aux thermometres ordinaires; mais comme ce thermometre ne pourroit être transpose & que son usage seroit borné aux observations sur la température de l'air environnant, nous sommes obligés de recourir aux thermometres de liqueur. Cherchons donc, à l'aide de l'expérience & des principes que nous avons établis. quelle liqueur mérite la préférence. Une comparaison entre l'eau & l'esprit-de-vin, entre l'esprit-de-vin & le mercure, entre le mercure & toute autre liqueur, nous conduira naturellement à cette découverte.

Prenez un matras dont le cou soit long, étroit & presque capillaire, emplissez ce matras d'eau colorée jusqu'au tiers à-peuprès du cou; enveloppez-le de neige ou de glace pilée, dans un lieu où il ne gele pas; & marquez l'endroit où l'eau le fera arrêtée. Tirez ensuite ce thermomeire de la glace, mettez-le auprès d'un thermometre d'esprit-de-vin, fait selon les principes de Réaumur, & exposez successivement ces deux thermometres à dissérens degrés de chaleur. Vous trouverez une discordance frappante entre ces deux thermometres. Tandis que celui de l'esprit-devin marquera deux degrés au-dessus de la glace, celui d'eau descendra de près d'un degré au-desfous ; comme si les deux premiers degrés de chaleur au lieu de raréfier l'eau, la condensoient. Lorsque le thermometre d'esprit - de - vin montera à quatre degrés, celui d'eau reviendra au terme de la glace. Vous verrez enfuite Peau s'élever par des pas qui deviendront de plus en plus grands, à mésure que l'esprit-de-vin montera vers le terme de l'eau bouillante par des degrés égaux.

Ainfi, les deux premiers degrés de chaleur au-dessus de la glace, rarésient plus le verre qu'ils ne raréfient l'eau : les deux degrés fuivans raréfient plus l'eau qu'ils ne raréfient le verre; & les mêmes accroissemens de chaleur raréfient le verre, Peau & l'esprit-de-vin selon des rapports bien différens; ajoutez à cela que ces trois

quantité de chaleur sans altération. L'eau depuis sa congellation jusqu'à son ébuilition ne souffre que 80 degrés de chaleur: l'esprit-de-vin depuis sa congellation jusqu'à son ébullition en souffre à-peu-près 117, & le verre depuis le plus grand troid julqu'à sa fusion, en souffre un nonbre prodigieux. En appliquant nos principes au résultat de ces comparaisons, vous conclurez que la marche de l'espritde-vin s'écarte moins de celle de la chaleur, que la marche de l'eau.

Comparez ensuite un thermometre d'esprit-de-vin avec un thermometre de morcure, vous les trouverez beaucoup moins discordans, assez cependant pour faire remarquer à certaines distances, comme de 10 en 10 degrés, que les accroissemens de chaleur qui sont marqués sur le thermometre de mercure par des degrés égaux, le font sur le thern ometre d'espritde-vin par des degrés qui vont en croisfant. D'ailleurs le mercure depuis la congellation jusqu'à son ébullition soussire 488 degrés de chaleur, sans qu'il en soit plus raréfié que l'esprit-de-vin considéré sous un nombre de degrés quatre fois moins grand.

D'après les résultats vous conclurez facilement que la raréfaction du mercure s'accorde mieux avec la chaleur que la ra-

réfaction de l'esprit-de-vin.

En comparant de la même maniere le mercure avec toutre autre liqueur, on lui

trouvera le même avantage.

Il faut cependant convenir que le mercure a quelques propriétés qui nuisent un peu à la régularité de sa marche. Il est pelant, & son poids ne lui permet pas de monter au terme de la chaleur dont il est assecté. Soit un thermometre de mercure qui ait 25 ou 30 pouces de longueur. Tenez ce thermometre dans une fituation àpeu-près horizontale, & marquez le point où la liqueur se sera arrêtée. Relevez le thermometre, & tenez-le dans une situation verticale; your verrez que la liqueur descendra d'autant plus que la boule fera plus grosse, relativement au diametre du tuyau, & que la liqueur sera plus élevée au-dessus de la boule. Cet abaissubstances ne soutiennent pas la même sement de mercure qui peut aller à a

l'esset de la pesanteur. Est-ce le poids du cylindre de mercure qui comprimant le mercure contenu dans la boule, le réduit à un plus petit espace? Ou, ce qui est plus vraisemblable, est-ce le poids de ce cylindre qui agissant sur les parois intérieures de la boule, en écarte les parties & en augmente la capacité? C'est ce qu'il importe peu de décider ici. On dira seulement que le défaut n'est pas sensible dans un petit thermometre, & qu'on le corrigera dans un grand en tenant le cube incliné.

Le mercure a un autre défaut relatif au thermometre, c'est de s'attacher quelquefois à la surface du verre, & d'y déposer des molécules qui, diminuant le volume de la liqueur, dérangent nécessairement la graduation. Ce defaut que l'on attribue ordinairement aux impuretes du mercure, ne vient guere que de l'humidité. On y remédiera, à coup sûr, en chargeant le thermometre selon la méthode suivante.

Je suppose un tube capillaire, garni à l'une de ses extrémités d'une boule convenable selon la forme ordinaire. Je souffle à l'autre extrémité une bouteille ouverte, communicante & recourbée en en-haut, comme la boule des barometres. Cette bouteille ne doit pas rester, elle doit feulement servir à charger le thermometre. Je l'appellerai réservoir, pour marquer fon usage, & la distinguer de la vraie boule essentielle au thermometre. Ce réservoir doit être grand; il doit avoir aumoins quatre fois plus de capacité que la boule. C'est dans ce réservoir que je verse le mercure, pour le faire monter de-là dans la boule du thermometre.

Après avoir préparé un brasser de la longueur du tube, & avoir attaché audessous de la boule un fil de fer, je couche le tube sur le brasier, & je fais bouillir le mercure contenu dans le réservoir. Pendant ce temps, j'ai l'attention de modérer l'ardeur du brasser, de maniere que le verre ne s'y échauffe pas au point de l'amollir. Quand le mercure a bien bouilli, je prendsle fil-de-fer, & par son moyen, je leve le tube de dessus le brasier, te-

lignes, à 3 lignes, &c. est certainement | bas. Alors le tube se refroidit, il se fait un vide dans la boule, & l'air extérieur pressant sur le mercure du réservoir, le force de monter. Quand le mercure cesse de monter dans la boule, je reporte le tuble ur la brasier, & je le laisse en cette disposition, jusqu'à ce que le mercure bouille avec force dans la boule & dans le réservoir. Alors je releve le tube ainsi que je l'ai déja fait, & je laisse monter le mercure dans la boule, qui par cette seconde opération, se trouve ordinairement remplie. Je ne m'en tiens pas là; je porte encore mon tube sur le brasier, & j'anime le feu jusqu'à volatiliser le mercure, & le faire passer en vapeurs, de la boule dans le réservoir, avec un sissement semblable à celui d'un éolipile. Quand il ne reste plus dans la boule qu'à peu près un tiers du mercure, je releve le tube, & alors le mercure de la boule est forcé par les vapeurs à descendre dans le réservoir. Il remonte ensuite dans la boule & la remplit entiérement : cette troisieme opération ne suffit pas ordinairement. Je la répete autant de fois que je le juge nécessaire pour dissiper parfaitement l'humidité, & enlever par le frottement dumercure bouillant, les saletés adhérentes aux parois intérieures du tuyau.

J'estime que le mercure a assez bouilli, lorsque passant en vapeurs de la boule dans le réservoir, il laisse appercevoir une lucur électrique, & qu'en remontant du réservoir dans la boule, il ne se divise point, & ne jette aucun bouillon.

Quand le thermometre est chargé, la bouteille qui a servi de réservoir devient inutile; je l'enleve, en observant de laisser le tube plein de mercure, afin que l'air extérieur ne puisse y pénétrer, & y déposer de l'humidité. Je tiens le tube ainsi rempli jusqu'au moment où je veux le sceller; alors je prends les précautions fuivantes:

Je porte à la lampe l'extrémité du tube, & je la réduis en un filet très-mince, que je laisse ouvert; puis je plonge doucement le thermometre dans de l'eau bouillante, ou plutôt, de peur que la raréfaction trop subite du mercure ne casse la nant la boule en haut, & le réservoir en \ boule, je plonge le thermometre dans de

l'eau froide que je fais ensuite échauffer par degrés jusqu'à ce qu'elle bouille. La chaleur de l'eau fait sortir du thermometre le vif-argent superflu. J'ai sur une table un réchaud plein de charbons ardens, & une lampe allumée posée à une distance convenable. Quand le mercure cesse de couler, je retire le thermometre de l'eau bouillante, & j'en présente la boule à la chaleur du réchaud, afin d'en faire sortir encore un peu de vif argent. Je le retire ensuite, & pendant que le mercure coule encore, je porte l'extrémité capillaire du tuyau à la flamme de la lampe. Cette extrémité fond aussi-tôt, & le thérmometre se trouve fermé hermétiquement, sans que l'air extérieur ait pu y pénétrer.

Il arrive quelquefois qu'on fait sortir trop de vif-argent, ou que le tube est trop court, relativement à la grosseur de la boule, & qu'en conséquence on ne peut marquer le terme de la glace. Pour prévenir cet inconvénient, il feroit bon d'essayer les tubes avant de prendre toutes les peines dont on vient de parler : ce feroit de commencer par les remplir de mercure à la maniere ordinaire, de les plonger ensuite dans la glace pilée & dans l'eau bouillante. On verroit, par ce moyen, fi le tube seroit assez long pour porter ces deux termes, & à quelle hauteur on pourroit les fixer.

Quant à la graduation du thermometre, elle suppose la connoissance au moins d'un terme fixe de chaleur ou de froid, par lequel on puisse commencer à compter les degrés. La nature en offre deux très-aifés à prendre; celui de la glace qui commence à fondre, & celui de l'eau bouillante; ces deux termes sont assez constans; cependant on a remarqué que la chaleur de l'eau bouillante varioit un peu, felon les différentes pressions de l'air environnant; que l'eau bouillante étoit plus chaude lorsque le barometre étoit à vingthuit pouces, que lorsqu'il étoit à vingtsept, & que la différence étoit à peu près d'un demi-degré selon le thermometre de Réaumur. Mais on pourroit convenir de prendre le terme de l'eau bouillante, lorique le barometre est à vingt - fept & qu'à la même distance de la glace, on

pouces & demi; alors ce terme se trouveroit toujours le même.

La glace a aussi ses variations: si on la prend pendant une forte gelée, elle est beaucoup plus froide que celle qui commence à fondre. Il faut la transporter dans un lieu tempéré, pour avoir ce point de chaleur qu'on dit être fixe. Mais la glace exposée à un air chaud, en reçoit à chaque instant un nouveau degré de chaleur, julqu'à que s'étant amollie, puis résolue en eau, elle ait pris la température de Pair environnant. Dans cette communication successive de chaleur, comment trouver un point fixe? Il faut au moint un quart d'heure à un petit thermometre de mercure pour prendre le froid de la glace: ne peut - il pas arriver pendant ce temps, que la glace devienne un peu moins froide, ou que l'air logé entre les petits glaçons devienne un peu plus chaud? Réglez les thermometres à la glace pilée pendant l'hiver; remettez ces thermometres dans de la glace pilée pendant l'été, vous trouverez que la glace pendant l'été ne fera pas defcendre la liqueur au point où elle l'avoit fait descendre pendant l'hiver. Si pendant l'hiver vous avez pris le terme de la glace à une température de 2 ou 3 degrés, & que pendant l'été vous le preniez à une température de 15 ou 20 degrés, la différence fera d'environ un degré.

Quelques Physiciens ont prétendu que l'eau sous la glace étoit un terme plus fixe que la glace pilée; mais ils n'ont pas fait attention que le froid n'est point également distribué dans toute la masse d'eau qui est sous la glace. Il est certain que la lame d'eau qui touche la glace est plus froide que les lames inférieures; car à la moindre augmentation de froid, cette lame se convertiroit en glace; tandis que les autres conserveroient leur fluidité. Il en est de même de la seconde lame par rapport à la troisieme, de celle-ci par rapport à la quatrieme, & ainfi des suivantes. Je veux que la température de la lame supérieure soit fixe; je veux encore que le froid diminue dans les lames inférieures selon une progression constante.

trouve toujours le même degré de froid. Il faudroit donc convenir de régler tous les thermometres à la même profondeur; il faudroit même convenir de les faire tous de la même grandeur, afin que les parties correspondantes de ces thermomemetres fussent touchées par les mêmes lames d'eau. Convenons plutôt que ce terme est encore moins sûr que celui de la glace

On peut trouver pendant l'hiver une température moyenne entre celle de l'eau qui commence à geler, & celle de la glace qui commence à fondre. C'est celle de la neige qui tombe sur la terre sans fondre, pendant que l'eau exposée à l'air ne gêle pas. J'aimerois ce terme, s'il n'avoit pas l'inconvénient de se faire attendre; mais on ne peut le prendre pendant l'été, & il peut arriver qu'on ne le rencontre pas pendant l'hiver. La glace pilée qu'on peut avoir en tous temps est bien plus commode; j'ai un moyen de l'employer qui ne manquera jamais de donner le même point.

La température des caves un peu prosondes est à peu près la même en tous temps; c'est-là où je porte la glace dont je veux me servir. Je la concasse & la réduis en neige; je fais égoutter cette neige sur un clayon; j'y plonge le thermometre, & j'entasse la neige à l'entour, de maniere que l'air environnant ne puisse parvenir jusqu'à la boule. J'y laisse mon thermometre pendant une demi-heure au moins, & qu'il peut y prendre, je marque exactement l'endroit où il est descendu. C'est le terme de la glace qui commence à fondre, j'ai lieu de croire que ce terme est fixe, parce que la température du lieu où je prends le terme est toujours la même; que l'air extérieur plus chaud que la glace fondante ne peut affecter la boule; que l'eau qui vient de la glace fondue & qui est toujours un peu moinsfroide que la glace, s'écoule à travers le clayon sans toucher la boule; que le mercure ne reçoit son dégré de froit, que par le contact de la glace qui est sur le point de se résoudre en eau; enfin parce que tous les thermometres que | longueurs du cylindre de mercure se trouj'ai ain i réglés en différent temps & en | vent égales, c'ell une preuve que la cavité distirens lieux, s'accordent parfaitement. I du tube est d'un bout à l'autre parfaitement

On pourroit avec le seul terme de la glace former une graduation qui seroit comparable; on mesureroit sur le tube audessus & au-dessous du terme de la glace, des espaces qui seroient, par exemple, des milliemes ou des dix milliemes de la capacité de la boule jusqu'au terme de la glace; & on verroit par le nombre des degrés marqués par le thermometre, de combien de milliemes, ou de dix-milliemes, la liqueur auroit été raréfiée par la chaleur. C'est ainsi que Réaumur a gradué son thermometre; mais cette méthode est moins simple, & n'est pas meilleure que celle qui est fondée sur les deux termes de la glace & de l'eau bouillante. Il vaut donc mieux après avoir pris le terme de la glace, comme on vient de le dire, prendre encore celui de l'eau bouillante, & diviser l'espace entre ces deux termes, en un certain nombre de parties égales. Les uns pour ne pas s'écarter de l'echelle de Réaumur, divisent cet espace en 80 parties, les autres, pour mieux exprimer la raréfaction du mercure, le dirisent en 100; les uns & les autres marquent zero au terme de la glace, & comptent par 1, 2, 3, 4, &c. les degrés de chaleur au-dessus, & les degrés de froid au-dessous. Le thermometre de Farenheit est divisé autrement; on partage en 180 parties égales l'espace compris entre le terme de la glace & celui de l'eau bouillante; on porte 32 de ces parties au-dessous du terme de quand le mercure y a pris tout le froid [la glace; vis-à-vis le même terme de la glace on écrit 32, & on marque 212 au terme de l'eau bouillante : on peut voir d'autres échelles & leur correspondance dans les Essais du docteur Martine.

La graduation du thermometre en parties égales suppose que le tube est parsaitement eylindrique. On a dû s'en assurer avant que de remplir le thermometre; la maniere de le faire est connue : on fait entrer dans le tube un petit cylindre de mercure de la longueur d'un pouce environ; on lui fait parcourir le tube d'un bout à l'autre en marquant bout à bout fur le tube les longueurs de ce cylindre. Si toutes les

evlindrique, & alors on peut diviser l'échelle comme on vient de le dire. Mais si les longueurs du cylindre de mercure ne se trouvent pas égales, c'est une preuve qu'il y a des inégalités dans le tuyau; on doit diviser l'échelle en parties proportionelles aux inégalités; voicila maniere de le faire.

Tracez fur un carton un angle droit Z AY, Planche I de Physique, sig. 6, dont les côtés AZ, AY soient prolongés indéfiniment; sur le côté A Z portez bout à bout les longueurs marquées fur le tube, c'est-à-dire, la premiere de A en B, la seconde de B en C, &c. Prenez sur le côté A Yune longueur A F égale à la somme AF des parties inégales de l'autre côté A Z. Par les points de division b, c, d, e, f, menez les droits b m, en do, e p, paralleles à AZ; & par les points B, C, D, E, F, menez les droites B, M, C, N, D, O, E, P, F, Q paralleles à AY, joignez les points d'intersection de ces

lignes par la courbe AMNOPQ. Quand le terme de la glace & celui de l'eau bouillante auront été marqués sur le tube, vous les marquerez semblablement fur le côté AZ par les deux points R, V; vous menerez les droites RS, VT paral-Ieles à AY. Par les points d'intersection S. ralleles a AZ, vous diviferez l'espace ruen autant de parties égales que vous voulez avoir de degrés depuis la glace jusqu'à Peau bouillante, & vous porterez les mêmes divisions au-dessus de u & audessous de r. Par les points de divisions i , i, i, i, e.c. vous tirerez iH, iH, iH,&c. paralleles à AZ, & par les points d'interfection H, H, H, vous menerez HI, HI, H, paralleles à AY. Vous aurez la droite A Z divisée en parties proportionnelles aux inégalités du tube. (Cet article est de D. CASBOIS, membre de la société royale des sciences & des arts de Metz, & principal | rieure de la barre fait parcourir les dividu college de la même ville.)

On a encore donné depuis quelques années le nom de thermometre à une machine composée de deux métaux, qui en même temps qu'elle indique les variations du froid & du chaud, sert à compenser les erreurs qui en réfultent dans les horloges à pendule.

M. Graham, illustre membre de la société royale de Londres, fut un des premiers qui tenta de remédier aux erreurs qu'occasionnent dans les horloges à pendule, les contractions ou dilatations des métaux, par les différens degrés de chaud & de froid qu'ils éprouvent. Voyez MÉTAL. Il imagina pour cet effet de mettre en place de la tentille un tuyau contenant du mercure, afin que ce fluide se dilatant, ou se contractant par le chaud ou par le froid, s'élevât ou s'abaissat dans le tube, & fit par-là monter ou descendre le centre d'oscillation précisément de la même quantité dont il feroit descendu ou monté, par l'alongement de la verge du pendule.

L'auteur, apparemment, n'a pas tiré de fon invention tout l'avantage qu'il auroit pu desirer, car il n'en a point fait usage dans le pendule que messieurs les acadé-

miciens ont porté au nord.

Pour parvenir au même but, M. le Roy se sert d'un moyen tout dissérent, & sans doute préférable. Il place perpendiculairement à l'horison, sur le coq, on autrement dit la potence qui porte le pendule, un tuyau de cuivre (voye7 Coq), long de 54 pouces, dans lequel passe une barre d'acier de même longueur; celle-ci porte T, vous menerez les droites Sr, Tu par fon extrémité supérieure sur le bout du tuyau, & par l'inférieure elle est attachée aux ressorts de suspension en telle sorte que le poids du pendule ne fait effort sur la potence, qu'après avoir agi sur la barre & fur le tube; par ce moyen la chaleur alongeant le tube de laiton plut que la barre d'acier qu'il contient, elle fait monter le pendule dans la fente du coq, & le racourcit autant qu'il alonge, par le surcroît de cette chaleur, ce qui produit une exacte compensation.

> L'effet que je viens de décrire se manifeste par un index auquel l'extrémité infé-

fions d'un limbe.

Les métaux de même nom n'étant pas toujours entiérement semblables, & l'expérience prouvant que les différentes especes de cuivre jaune s'alongent plus ou moins par la chaleur, selon la quantité de pierre calaminaire ou autres ingrédiens qui entrent dans leur composition, il est à propos de rapporter ici la méthode que tre de laiton de même longueur; elle est M. le Roi met en usage pour rendre la longueur de son tube proportionnelle à celle de sa verge: on pourra juger par-là de l'exactitude qu'on doit attendre de sa

construction.

Outre l'index dont nous avons parlé, M. le Roi en place un second du même genre, au bas du pendule, le plus près que l'on peut de son centre d'oscillation, ensorte qu'il puisse être mu par l'extrémité de sa verge. Il échauffe ensuite beaucoup l'endroit où cet appareil est situé; s'il voit que l'index inférieur ne se meuve point, tandis que le supérieur parcourt les divisions de son limbe, il conclut que le tuyau a fait autant remonter la lentille, qu'elle est descendue par l'alongement; si au contraire il apperçoit qu'il se meuve, il allonge ou raccourcit le tuyau, selon le chemin que l'index inférieur a pris.

Quelquefois aussi il met deux tubes l'un dans l'autre, & après avoir attaché des lames de fer au bas de celui du dedans destiné à porter la barre où sont fixés les resforts de suspension, il le fait soutenir sur celui du dehors par l'extrémité supérieure du tuyau intérieur; par ce moyen la hauteur du tube est diminuée de moitié. Voy.

Suspension.

Plusieurs personnes, d'après ce thermometre, inventé en 1738, en ont imaginé d'autres, où ils ont combiné en dissérentes manieres des verges de cuivre & d'acier pour produire le même effet; mais on peut dire que de toutes les méthodes qui ont été mises en usage, celle de M. le Roi est incontestablement la meilleure, tant par sa simplicité que par sa solidité: car rien n'est plus propre à soutenir un fardeau, que le tube; cependant pour ne rien laiffer à defirer, j'en rapporterai une seconde qui a été inventée par M. Ellicott, célebre horloger de Londres, elle pourroit être utile dans le cas où l'on voudroit sufpendre le pendule sur des couteaux; & dans celui où la longueur du tuyau précédent pourroit causer quelque embarras, par rapport à la disposition des lieux, où le pendule devroit être fitué; felon cette | mufaille, pour ne pas entiérement bounouvelle méthode, au haut de la verge cher le chemin, s'appellerent wu ai, pord'acier du pendule, on en attache une au- les; à quoi quelques bains chauds d'alen-

comme on voit contenue dans la largeur de la verge d'acier, son extrémité s'appuie sur les bouts des leviers adaptés à la verge d'acier, mobile; sur les extrémités des leviers, portent les bouts des vis, qui tiennent à la lentille creuse en dedans. D'après cette description, on en comprendra facilement l'effet, car la verge de cuivre s'alongeant par la chaleur plus que celle d'acier, pressera sur les bouts des leviers, & fera par conséquent monter un peu la lentille, au moyen des vis dont les extrémités peuvent approcher plus ou moins près du centre, on a la facilité de varier l'effet de la verge, en alongeant ou raccourcissant le bras du levier.

THERMOPOLIUM, s. m. (Littér.) c'étoit chez les Romains une espece de cabaret, où l'on vendoit des liqueurs douces & chaudes; c'est ce qui paroît par un passage du pseudolus de Plaute, act. II. $\int c. iv. v.$ 50. ce mot vient de $\theta \in \beta \in \delta^+$, chaud,

& de σωλίω, je vends. (D. J.)

THERMOPYLES, ou PYLES, (Littérat.) passage à jamais célebre, de soixante pas de largeur, séparant la Phocide de la Thessalie. Divers lacs, outre la mer de Locride & le mont Œta, embarrassoient cette espece de défilé, qu'on nommoit la clé de la Grece. Xerxès dépeupla ses états pour le passer; son armée immense mit à sec le sleuve Lissus, en y abreuvant ses chevaux : que produisirent tous ses efforts?

Trois cens Grecs retranchés au pas des Thermopyles,

Rendirent en un jour ses efforts inutiles; Et les Athèniens aimerent mieux cent fois Abandonner leur murs, que de subir ses lois.

Dans la suite des temps, les Phocéens voulant à leur tour avoir une barriere de facile garde contre les Thessaliens, bâtirent une muraille aux Thermopyles; unique voie qui conduisoit de Thessalie en Phocide. Les ouvertures laissées dans cette tour firent ajouter Aigual, chaudes; & de ees mots se sit celui de Thermopyles.

Quoiqu'on donnat communement soimante pas de largeur à ce passage, il y avoit des endroits où une voiture pouvoit à peine passer: ce qui a fait qu'Hérodote, l. VII. c. clavi. a appelé ce détroit analy. Tos modr. Il ajoute que la montagne qui forme le passage des Thermopyles, du côté de l'occident, est inaccessible & très-escarpée, & que la mer inonde une partie

du chemin, du côté de l'orient.

C'est près de ce défilé qu'on faisoit en certains jours les assemblées de toute la Grece; elle y tenoit deux foires, & les Amphyctions leurs congrès. Tout le monde fait que Léonidas, premier de ce nom, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit avec trois cens hommes seulement, le passage des Thermopyles, contre une armée effroyable de Perses, conduite par leur roi Aerxes. Cette muititude n'ébranla point le courage de Léonidas, & quelqu'un lui ayant dit que le soleil seroit obscurci de sleches des Perses: tant mieux, reprit-il, nous combattrons à l'ombre. Il fut tué ayec tous les siens, à cette journée mémorable, sur laquelle Simonide fit quatre beaux vers grees, dont voici le sens:

Thermopyles soyez à jamais célébrées '
Vous servez de tombe & d'autel
A ces braves guerriers, dont les ombres
sacrées
Ont tiré de leur chute un triomphe im-

L'épitaphe gravée sur leur tombe, aux Thermopyles mêmes, portoit ces mots: « Passant, va dire à Sparte que nous » sommes morts pour obéir à ses saintes » lois ». Malheur à celui qui n'admire par la heauté de nette épitaphe l'il n'est fait que pour goûter les inscriptions des places de Vendôme & des Victoires. (D. J.)

THERMOSCOPE, f. m. (Phys.) est un instrument qui fait connoître les changemens qui arrivent dans l'air, par rapport au froid & au chaud. Voye7 AIR, TEMPS, &c.

Tome XXXIII.

Le mot thermoscope se confond en genéral avec celui de thermometre : cependant il y a quelque disserence dans la fignisication littérale de l'un & de l'autre. Le premier fignific un instrument qui mar que ou représente aux yeux les changemens de chaleur & de froid; il est formé du grec Орин, chaleur, & de оножею, je vois; au lieu que le seçond est un instrument fait pour mesurer ces changemens, & qu'il est tormé de deque, chaleur, & de me-pen, me-Jurer; de sorte que suivant cette étymologie, le thermometre devroit être un thermoscope plus exact & plus parfait que les thermoscopes ordinaires. M. Wolf regarde tous les thermometres qui sont en ulage, comme de simples thermoscopes, pretendant qu'il n'y en a pas un seul qui mesure, à proprement parler, les changemens de froid & de chaud, & qui ne font qu'indiquer ces changemens, & qu'ainfi quoique les différences nameurs où ils moment d'un jour à l'autre, marquent une différence de chaleur, cependant comme elles ne marquent point la proportion qu'il y a de la chaleur d'hier à celle d'aujourd'hui, on ne peut pas à la rigueur leur donner le nom de thermometres.

On trouve dans le journal intitulé, acla erudit. Lipf. une méthode pour régler l'échelle des thermometres communs, de sorte que leurs divisions inégales répondent à des degrés égaux de chaleur, au moyen de quoi la proportion qu'il y a de la chaleur d'aujourd'hui à celle d'hier, peut être mesurée, & par conséquent un thermoscope peut être porté à la perfection d'un thermometre.

Cette mét' ode est d'un physicien nommé Renaldinus, & les éditeurs de Leipsie l'ont rendue en ces termes. Prenez un tuyau de verre mince, d'environ quatre palmes de long, avec une boule attachée un - has; vertez - y avant d'sprit-devin qu'il en faut pour emplir exactement la boule pendant qu'elle est environnée de glace; dans cet état, sermez hermétiquement l'orisice du tuyau, & prenez six vaisseaux qui puissent contenir chacun une livre d'eau, ou quelque chose de plus; dans le premier versez onze onces d'eau froide, dans le second dix

onces, dans le troisseme neuf, &c. cela fait, enfoncez le thermometre dans le premier vaisseau, & versez-y une once d'eau, en remarquant à quelle hauteur l'esprit-de-vin monte dans les tuyaux, & en marquant ce point de hauteur par le chiffre 1; ensuite plongez le thermometre dans le second vaisseau, où vous verserez deux onces d'eau chaude, & marquerez le point où monte l'esprit-de-vin par le chissre 2; en continuant cette opération jusqu'à ce que toute la livre d'eau soit dépensée, l'instrument se trouvera divisé en douze parties, qui marqueront autant de termes ou degrés de chaleur; de sorte qu'au n°. 2. la chaleur est double par rapport à celle du n°. 1; au n° 3. elle cite en nous : or quelle absurde entreest triple, &c.

M. Wolf fait voir que cette méthode est défectueuse & fondée sur des suppositions fausses : car elle suppose qu'une paradoxale qu'on avance dans le dessein once d'eau chaude mise sur onze onces d'eau froide, nous donne un degré de chaleur; deux onces d'eau chaude, sur dix d'eau froide, deux degrés, &c. elle fuppose qu'un fimple degré de chaleur s'engage à démontrer publiquement la agit sur l'esprit-de-vin qui est dans la boule, par une puissance simple; un degré double, par une puissance double, &c. enfin elle suppose que si l'esset qui se produit ici par l'eau chaude, se produit dans le thermometre par la chaleur de l'air qui l'environne, l'air a le l'honneur de Thesée, & en mémoire de même degré de chaleur que l'eau.

Mais il n'y a aucune de ces suppositions | de Crete après avoir tué le minotaure. qui soit vraie : car à l'égard de la premiere, quand on accorderoit que la chaleur de l'eau chaude est distribuée également dans l'eau froide, il se trouvera pour lors un degré de chaleur distribué également dans les onze parties de l'eau froide; deux degrés dans les dix; trois dans les neuf, &c. la chaleur ne sera point | double dans l'une, triple dans une autre, quadruple dans une troisieme, &c.

La premiere supposition est donc erro- Lycomede qui le tua par jalousie. née; la seconde ne l'est pas moins; car la chaleur de l'eau chaude ne se distribue point également par toute l'eau froide, & la chaleur de l'eau chaude n'agit point d'une maniere uniforme sur l'esprit- dit que la calamité ne cesseroit point

pas la même force pendant tout le temps de son action.

Pour ce qui est de la troisieme supposition, la chaleur de l'air qui environne le thermometre, agit non-seulement sur l'esprit-de-vin qui est dans la boule, mais aussi sur celui qui est dans le tuyau; de forte qu'il doit arriver du changement à l'un aussi-bien qu'à l'autre. Cham-

Pour se convaincre du peu de solidité de toutes ces hypotheses sur la mesure des degrés de chaleur, on n'a qu'à se demander ce que c'est que la chaleur : on ne pourra pas s'en former d'autre idée nette que celle de la fensation qu'elle exprise que de comparer nos sensations entr'elles par des nombres? (G)

THESE, f. f. (Gram.) proposition de la défendre, si elle est attaquée. On entend encore par ce mot une suite de propositions ou de mathématique, ou de philosophie, ou de théologie, dont on vérité. On donne le même nom au placard fur lequel ces propositions sont indiquées.

THESEES ou THESEENES, f. f. pl. (Hist. anc.) fêtes que les Athéniens célébroient tous les ans le 8 d'octobre en ce qu'à pareil jour il étoit revenu de l'île

Ce héros bienfaiteur & législateur de sa patrie, qu'il avoit délivrée du tribu infame qu'elle payoit tous les ans à Minos d'un certain nombre de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour être dévorés par le minotaure, fi l'on en croit la fable, & selon l'histoire, pour être réduits en servitude; ce héros, dis-je, ne put éviter l'ingratitude de ses concitoyens qui le bannirent. Il s'étoit retiré à Scyros chez

Incontinent après sa mort, les dieux; selon quelques-uns, le vengerent par une horrible famine qui désola l'Attique. L'oracle consulté dans cette occasion, réponde-vin; c'est-à-dire qu'elle ne conserve cui on n'eût vengé la mort de Thesée;

les Athéniens firent la guerre à Lycomede, le tuerent, & ayant rapporté dans leur ville, les os de Thesée, ils lui bâtirent un temple, & instituerent en son

honneur les fètes theséenes.

Plutarque donne à tout cela une origine bien différente; car il assure qu'à la bataille de Marathon les Athéniens ayant cru voir Thesée, qui comme un dieu tutélaire, combattoit à leur tête; l'oracle qu'ils consulterent sur ce prodige, leur ordonna de recueillir les os de Thefée ensevelis dans l'île de Seyros, qu'après bien des recherches un nouveau prodige les indiqua à Cimon, qui les fit transporter à Athenes avec beaucoup de pompe. On les déposa dens un superbe tombeau élevé au milieu de la ville, & en mémoire du secours que ce prince avoit donné aux malheureux pendant sa vie, son tombeau devint un asyle sacré pour les esclaves. D'ailleurs on lui bâtit un temple où on lui offroit des facrifices le huit de chaque mois; mais la plus grande solennité étoit le huit d'octobre.

Quoi qu'il en soit de ces deux origines, la divinité prétendue de Thefée si authentiquement reconnue à Athenes, ne l'étoit pas également à Rome, puisque dans le V!. liv. de l'Enéide, Virgile place Thefée dans le tarțare parmi les scélérats tourmentés pour leurs crimes. La théologie paienne étoit pleine de ces contra-

dictions.

THESEI-ARA,) Géog. anc.) on Thesei-saxum, lieu du Péloponnese, sur le chemin qui conduitoit de Træzène à Nerrnione. Pausanias, l. II, c. xxxij & xxxiv, dit que ce lieu s'appela d'abord l'autel de Jupiter stenien; mais qu'il changea de nom, lorsque Thesée en eut enlevé l'épée & la chaussure d'Egée, qui étoient cachées sous la roche sur laquelle étoit l'autel. Cette roche est nommée par Callimaque, The fee-faxum. (D, J,)

THESEIDE, f. f. (Mytholog.) partie d'une mythologie des anciens, composée en vers ; c'étoit un centon de différens poëtes nommé le cycle épique. Le morçeau qui concernoit Thesée, son regne, ses actions, s'appeloit théséide. La théséide étoit | les livres sacrés. Toutes ces femmes étoient

THE troduite par Thesée. Ce héros étant allé à Delphes, offrit aux dieux sa chevelure; ce fut ceux de devant qu'il fit couper. On l'imita d'abord, ensuite la mode changea; & l'on donna le nom de théséide à l'ancienne. Les Romains ont eu un poëme intitulé la théséide, dont Juvenal s'est mo-

qué; rauci theseide Codri. Codrus étoit l'auteur de ce poëme insipide.

THESIS, f. f. (en Musique.) positio, abaissement. C'est ainsi qu'on appeloit autrefois le temps fort ou le frappé de la mesure, à la dissérence du levé qui portoit le nom d'Arsis. Voyez ARSIS & THESIS.

THESKERE ou TESCARET, f. m. (Comm.) on nomme ainfi dans les états du grand seigneur, & particuliérement à Smyrne, un certificat que donnent les commis de la douane, lorsque les marchandises y ont payé les droits d'entrée. En vertu de ce theskeré ou acquit, ces marchandises doivent passer franches dans les autres villes des états du grand seigneur où on les peut envoyer, c'est-à-dire, dans l'étendue de la ferme où elles ont payé; car dans les autres, comme dans celles du Caire, elles doivent payer un nouveau droit. Dichonn, de Comm.

THESMIE ou THESMOPHORE, (Antiq. greq.) épithete de Cérès qui fignisse la législatrice. Elle avoit sous ce nom un temple à Phénéon en Arcadie, au bas du mont Cyllène, & un autre à Tithronium en Phocide, où la fère des thesmophories se célébroit tous les ans avec un grand concourt de peuple. Foyet THES-

MOPHORIES. (D. J.)

THESMOPHORIES, f. f. pl. (Antig. greq.) benmy popla, on appeloit ainfi les fetes qui se célébroient dans l'Attique au mois Pyanepsion (Novembre, selon le P Petau), en l'honneur de Cérès législatrice, parce que cette déesse avoit, dit-on, donné de lages lois aux mortels. Il n'étoit point permis aux hommes d'affister aux thesinophories, & il n'y avoit que les femmes de condition libre qui pussent les célébrer; elles se rendoient en procession à Eleusis, & faisoient porter par des filles choisies encore une maniere de se raser la tête in-1 vêrues de robes blanches, selon Ovide;

Y y 2

durant la solennité qui étoit de cinq jours, elles étoient obligees de se separer de la compagnie de leurs maris, pour célébrer les mysteres de la déesse avec plus de pureté. Voyez ELEUSINIES.

Potter, dans ses archaol. grac. t. I. p. 403. & Juiv. a décrit plusieurs détails de l ville libre. cette solennité; consultez-le. (D. J.)

THESMOTHETE, f. m. (Antiq grec.) Ocomo inos, grand magistrat d'Athènes; il y avoit six the mothetes qu'on tiroit du nombre des neuf archontes, & qu'on élisoit | rante milles du premier de ces lieux, & tous les ans, pour être les surveillans & les conservateurs des lois. Les fix derniers archonses d'Athènes étoient appelés d'un nom commun the mothetes, parce qu'ils avoient une intendance particuliere sur les lois. Leur principal devoir étoit de veiller à leur intégrité, de s'opposer aux nouvelles lois, avant qu'elles eussent été examinées, & de maintenir les anciennes dans toute leur pureté. Ils jugeoient ce qui regarde l'adultere, les insultes, les calomnies, les fausses inscriptions, la corruption des magifirats & des juges inférieurs, les fraudes des marchands & des contrats de commerce; ils pouvoient convoquer les assemblées extraordinairement, quand les assaires le requéroient, punir haute voix pour la république. de la peine du talion les faux accusateurs, & marquer le rang des juges & des alfeifeurs. Pour entendre ce mot assesseur, il Luit favoir que les trois premiers archontes se choisissoient chacun deux coadjuteurs pour former leur tribunal; c'étoient comme des conseillers; ils les présentoient au feulement aux musiciens, mais encore aux fenat, & les faisoient agréer au peuple. On pouvoit appeler de leurs jugemens, & dans le cas d'appel, c'étoit à cux d'introduire les parties au tribunal où la cause étoit renvoyée. (D. J.)

THESPHATA, (Litterat.) 10 para, c'étoit un des noms que les Grecs donnoient aux oracles. Voyez ORACLE (D. J.)

THESPIADES, (Mytholog.) furnom des muses pris de la ville de Thespie, où elles étoient honorées. (D. J.)

THESPIE, (Géog. anc.) Thespia ou en distinguant les temps. (D. J.) Thespia; car ce mot, selon Strabon, s'écrit de ces deux manieres. C'étoit une ville de la Béotie, au pié du mont Hélicon, du côté | protis, felon Thucydide, l. I. p. 32, pedu midi, sur le bord du golse Chryssæus. I tite contrée de l'Epire. Le périple de

THE

Pausanias, Bæot. c. axvj. dit qu'elle étoit au pie de l'Hélicon; de façon qu'elle regardoit aussi le mont Cithéron. Le périple de Scylax, Hérodote, Etienne le géographe, Tite-Live & Pline parlent de cette ville. Ce dernier, l. IV. c. vij. en fait une

L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de l'Epire, de la Thessalie & de la Macédoine, en suivant la côte, & il la place entre Phocides & Mégare, à quaà égale distance du second. Les habitans de Thespie faisoient gloire d'ignorer tous les arts, sans excepter même l'agricul-

Les Thébains victorieux sous Epaminondas saccagerent Thespie, & n'en épargnerent que les temples. Athènes recueillit les Thespiens qui eurent le bonheur d'échapper à la fureur du soldat. Ceux-ci avoient été de tout temps si dévoués aux Athéniens qu'autant de fois, c'est-à dire de cinq ans en cinq ans, que les peuples de l'Attique s'affembloient dans Athènes pour la célébration des facrifices; le héraut ne manquoit pas de comprendre les Thespiens dans les vœux qu'il faisoit à

On célébroit à Thesphie une fête solennelle en l'honneur des muses; & pendant cette sète on faisoit des jeux qui étoient appelés mufées. Il y en avoit auffi d'autres qu'on nommoit érotidies, à l'honneur de Cupidon, & on décernoit des prix nonathletes.

On admiroit dans cette ville une statue de bronze de Jupiter fauveur; l'hilloire. dit que c'étoit un jeune homme nommé Cléostrate qui se dévoua pour sa patrie, & que les Thespiens érigerent cette statue en son honneur; mais Cicéron dans une de ses harangues contre Verrès, & Pline, l. XXXVI. c. v. prétendent que l'on alloit à Thespie uniquement pour y voir le Cupidon de Praxitele. Ils ont tous raison,

THESPROTIE, (Géog. anc.) Thesprotia, selon Etienne le géographe, & Thes-

Scylax appelle les habitans de cette ces auteurs n'entendent parler alors que contrée Thesproti; ils avoient au midi la Chaoni, à l'orient l'Ambracie & le } lac Ambracius. Hérodote, l. VIII. c. xlvj. | les dit voisins des Ambraciotes. Dans la suite les Cassiopenses ayant été séparés des Thesprotes, le pays de ces derniers eut des bornes plus étroites.

C'est dans la Thesprotie qu'étoit l'oracle de Dodone, & ces fameux chênes consacrés à Jupiter. On y voyoit aussi le marais Achéruseia, le sleuve Acheron & le Coeyte dont l'eau étoit d'un goût fort désagréable. Il y a bien de l'apparence qu'Homere avoit visité tous ces lieux, dit Pausanias, & que c'est ce qui lui a donné l'idée d'en tirer parti dans sa description des enfers, où il a confacré les noms de ces fleuves.

Plutarque, dans la vie de Thése, dit que le roi des Thesprotiens étoit Pluton, qu'il avoit une femme appelée Projerpine, une fille nommée Coré, & un chien qui s'appeloit Cerbere, chien redoutable, cui tres erant lingua, tergeminumque caput. Mais n'ayons plus peur de ce terrible animal, inferna portitor aula, il doit être mort depuis des siecles. (D. J.)

THESSALIE, (Géog. anc.) par ce mot, on entend tantôt une grande contrée de Grece, & tantôt une partie de cette contrée appelée communément la Theffolie propre, & quelquefois la Thessaliotide.

La Thessalie prise en général, s'étend, Selon Strabon, à l'orient, depuis les Thermopiles jusqu'à l'embouchure du Pénée. Au midi elle est bornée par cette chaîne de montagnes qui prend depuis le mont Eta, jusqu'au mont Pindus; au couchant, elle a les Etoliens, les Acarnaniens, & les Amphiloques.

Du côté du nord, ses bornes sont moins connues; si néanmoins on tire de l'embouchure du Penée une ligne parallele au mont Eta & au Findus, on aura à-peuprès les limites du côté du septentrion. En estet, le l'énée ne servoit pas de bornes entre la Macédoine & la Thessalie; ce n'étoit qu'à son embouchure qu'il séparoit

ces deux contrées. Quant à ce que Strabon dit, que le Pénée sépare la Thessalie de la Phthiotide; ou quand Ptolomée dit]

d'une partie de cette contrée, ou de la Thessalie propre, appelée Thessaliotide par Strabon.

Fline, l. IV. c. vij. remarque que ce pays changea souvent de nom, suivant les différens rois qui le gouvernerent. On le nomma Æmonia, Pelasgicum, Hellas, Theffalia, Argos, & Dryopis. C'est-là, ajoute Pline, que naquit le roi Græcus, qui donna son nom à la Grece, & Hellen, du nom duquel les Grecs furent appelés Hellenes.

Strabon divise la Thessalie en quatre parties; favoir, la Phthiotide, l'Estiaotide, la Thessaliotide, sa Pélasgiotide; si Pon y veut joindre la Magnésie, on aura une cinquieme partie; car quoique Strabon la distingue de la Thefalie, elle y a été comprise par plusieurs auteurs, entre autres par Ptolomée.

Parcourons maintenant l'histoire de la Thesfalie suivant les anciens historiens.

Avant la guerre de Troie, disent-ils, Pélias, & après lui, Jason fils d'Æson, furent rois d'Ioleos , ville de la Theffalie . Jason & son fils Pirithous, se rendirent maîtres d'une partie de cette contrée, qui eut plusieurs petits rois en ce temps-là, comme Achille, fils de Pélée, prince de la Phrhioride ; Euripile qui possédoit une partie de la Magnésie; Protésilas, Philoctete, & Phoenix gouverneur d'Achille. Après cela, les Thessaliens secouerent pour la plupart le joug de leurs princes. Ils ne firent qu'un seul corps, & se gouvernerent par une assemblée solennelle, qu'on appeloit pylaïque. Ils ne laissoient pas d'avoir encore quelques rois du temps de la guerre du Péloponnèse. Dans ce temps-la, Pharfalus, roi des Thessaliens, chassa Oreste, sils d'Echécratides, qui sut contraint de quitter la Thessalie pour se retirer à Athènes.

Vers ce même temps, une partie de la Thefalie étoit sous la domination des Thraces; & ceux qui avoient conservé leur liberté, favorisoient plus les Athéniens que les Lacédémoniens. Tandis qu'une partie de cette province vivoit ainsi libre, Jason usurpa la ville de Phéqu'il sépare la Thessalie de la Pélasgiotide, rès, & persuada aux Thessaliens de se

rendre maîtres de la Grece. Il devint leur chef, & ensuite leur seigneur & leur tyran; cette puissance se nommoit Tageie. Jason sut tué par ses freres Polydore & Polyphron, la troisseme année de la 102e olympiade. Après ce meurtre, Polyphron se défit de Polydore, & régna seul une année; ensuite il sut empoisonné par son frere Alexandre, qui régna douze ans, & fut plus méchant que les trois autres. Les Thessaliens secourus par les Thébains, taillerent ses troupes en piece sons la conduite de Pélopidas, & Alexandre se vit obligé de rendre leurs villes, & de garder seulement celle de Phérès. Il ne put éviter les embuches que lui tendirent sa femme Thebé, & ses freres Lycophron & Tisiphon, qui après sa mort devinrent tyrans.

Les Alévades qui étoient les principaux nobles de Thessalie, ayant envoyé prier Philippe, pere du grand Alexandre, de les affranchir de la tyrannie, il les en délivra dans la quatrieme année de la cinquieme olympiade; & il les eut toujours pour amis depuis ce temps-là; de sorte qu'ils l'assisterent lui & son fils Alexandre dans toutes leurs guerres. Il est vrai que Philippe, lorsqu'il eut rendu la liberté aux Thessaliens, se les assujettit, & s'empara de leurs mines. Alexandre le grand fut aussi reconnu pour prince de la même nation, qui lui laissa la jouissance de tous ses revenus; depuis lors la Thessalie étant comme unie à la Macédoine, eut même fortune; & enfin, les Romains conquirent l'une & l'autre.

On donnoit communément le nom de cavalerie aux troupes des l'hessaliers, à cause qu'ils avoient d'excellens cavaliers. La Thessalie étoit si abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithetes la tressalier, & Eliment; on prétend même qu'on lui doit l'invention de les dompter. C'est pourquoi dans les anciennes médailles, la Thessalie, & particulièrement Larisse sa capitale, ont pour simbole un cheval qui court ou qui paît; le sameux Bucéphale étoit thessalien. L'on conserve encore en Thessalie les bonnes races de chevaux avec un soin qui répond presque à leur ancienne réputation.

Mais si leurs chevaux sont excellens, le caractere des peuples ne l'étoit pas; les Thessaliens étoient regardés dans toute la Grece pour persides. Une trahison s'appeloit un tour des Thessaliens, beoralde actualité de Thessalie, beoralde vouseure; & la fausse monnoie, monnoie de Thessalie, beoralde vouseure; Euripide dit qu'Etéocle dans son commerce avec les Thessaliens, avoit appris la ruse & la mauvaise soi.

La Grece, & particuliérement Athenes, éprouva souvent leur persidie, & dans de grandes occasions. Non contens d'avoir appellé Xerxès dans la Grece, ils se joignirent à Mardonius après la bataille de Salamine, & lui servirent de guides pour envahir l'Attique. Une autre sois, au fort du combat qui se donnoit entre les Athéniens & les Lacédémoniens, ils abandonnerent les Athéniens leurs alliés & se

rangerent du côté des ennem s.

Si les Thessaliens savoient si bien trahir, les Thessaliennes passoient pour être les plus habiles en magie. Que n'ai-je à mes gages une fereiere de Theffalie, die Strepsiade dans Aristophane, & que ne puis-je par son moyen faire descendre la lune enterre? Les Thessaliens, sur-tout ceux de Pharsale & de Larissa, étoient les hommes les mieux faits de toute la Grece; les femmes y étoient si belles, qu'on a dit d'elles qu'elles charmoient par des fortileges. Elles excelloient si bien dans la coquetterie, que pour les cajoler, on disoit que les charmes étoient leur seul partage. Ce fut une sleurette qui échappa spirituellement à Olympias, semme de Philippe, & mere d'Alexandre. Dans le dernier fiecle, les beautés de Theffalie n'épargnerent pas plus Mahomet IV que Philippe roi de Macédoine: une jeune Thessalienne vint à bout de l'enchanter dans les plaines de Pharsale.

On fait qu'il s'est donné dans ces mêmes plaines des batailles à jamais célebres; mais il s'y en sût donné une des plus grandes dont l'histoire eut parlé, si les Grecs avoient accepté le dési de Mardonius, général des Perses, qui leur envoya dire de sortir de leurs places, & qu'il leur livreroit bataille dans la Thessalie, où il y avoit des campagnes assez belles, &

ployer leur valeur.

Le P. Briet a divisé la Thessalie en cinq parties, qui sont les mêmes que celles du géographe d'Amasie. Larissa, aujourd'hui Larizzo, est la capitale de la Pélasgiotide; les fleuves Pénée, Atrax, Pamise, & Té-

tarèse, arrosent cette partie.

Tricala est la principale ville de l'Esthiatide; Hypata & Thaumasi, sont dans la Thessaliotide; Pharsale, Thebes, aujourd'hui Zetton, ainsi qu'Héraclée, Trachinienne, sont les principaux lieux de la Phthiotide. Le mont Eta s'y trouve, & elle est arrosée par les fleuves Enipeus, Amphrysius, & Sperchius; la Magnésie avoit Pheræ, Zerbeos, Démétrias; les monts Ossa, Olympe, & Pélion, aujourd'hui Pétras.

Selon la notice d'Hiéroclès, la province de Thessalie comprenoit quatorze

évêchés, & deux métropoles.

La Thessalie s'appelle aujourd'hui la Janna: nous avons vu que c'étoit une région de la Grece, entre la Macédoine & l'Achaïe. Les vallées de Tempé si vantées par les Poëtes, s'étendoient le long du fleuve Pénée, entre le mont Olympe au nord, & le mont Ossa au sud, dans la partie orientale de la Pélatgiotide, qu'occupoient les Perrébiens, vers le golphe Termaïque, maintenant nommé le golphe de Salonique; le Pénée est la Sélambrie.

La Janna est un excellent pays pour tous les fruits du monde; le figues, les melons, les grenades, les citrons, les oranges, s'y trouvent en abondance; le raisin y est exquis; le tabac y est fort; & les oignons, beaucoup plus gros que les nôtres, y ont un meilleur goût. Les campagnes y sont couvertes de setanum & de petits arbres de coton; les montagnes y produisent le cystus, de la lavande, de la marjolaine, du romarin, & plusieurs autres plantes aromatiques. Les planes sont aussi beaux du côté de la Macédoine, qu'ils l'étoient autrefois près d'Abdere, lorsque Hippocrate trouva sous l'ombrage épais d'un de ces arbres, son ami Démocrite occupé à confidérer les labyrinthes du cerveau. (Le chevalier de JAUCOURT.)

THESSALIENS, LES, (Geogr. anc.)

qui avoient assez d'étendue pour y dé- Thessali, Pline, l. VII. c. lvij. remarque que les Thessaliens, auxquels on avoit donné le nom de Centaures, habitoient au pié du mont Pélion, & qu'ils avoient inventé la maniere de combattre à cheval. Je ne crois pas, dit le pere Hardouin, qu'il faille entendre ce mot de combattre, des batailles que les hommes se livrent les uns aux autres, car l'ulage de se battre à cheval est plus ancien lans doute que l'invention dont Pline attribue la gloire aux Theffuliens. Je croirois plus volontiers, continue ce favant jésuite, qu'il seroit question des combats contre les taureaux à la chasse sur le mont Pélion; ce qui, selon Palaphatus, leur fit donner le nom de Centaures : cette conjecture est vraisemblable. (D. J.)

> THESSALONIQUE, ou Thessalonica, (Géog. anc.) ville de la Macédoine, fur le golfe Thermaique, auquel elle donna son nom; car anciennement cette ville s'appelloit Therma. Etienne le géographe dit qu'elle fut nommée Thessulonique par Philippe de Macédoine, en mémoire de la victoire qu'il remporta près de Therma

fur les Thessaliens.

Cette ville sous les Romains étoit la capitale de la Macédoine, & le fiege d'un préférent le c'un questeur. Pline lui donna le titre de ville libre, Thessalonica libera conditionis. On la nomme aujourd'hui Salonichi; elle est peuplée de mahométans, de chrétiens grecs & de juits.

Il y avoit déjà dans cette ville, du temps de J. C. un affez grand nombre de juiss qui y possédoient une synagogue: venerunt Theffalonicom ubi erat fynagoga judæorum, Act. 17. 1. S. Paul y vint l'an 52 de l'ere vulgaire; & étant entré dans la synagogue, felon sa coutume, il entretint l'assemblée des écritures & de J. C. durant trois jours de sabbat. Une multitude de gentils & quelques juifs se convertirent; mais les autres juis, poussés d'un faux zele, exciterent du tumulte, & tenterent de se saisir de Paul & de Silas qui logeoient dans la maison de Jason, pour les traduire devant le magistrat. romain. Paul se retira à Bérée, d'où il se rendit à Athenes, & d'Athenes à Corinthe; c'est vraisemblablement de cette

derniere ville qu'il écrivit sa premiere épître aux Thesialoniciens, dans laquelle il leur témoigne beaucoup de tendresse & une grande estime pour la serveur de leur foi.

La ville de Thessalonique, métropole de la province d'Illyrie & de la premiere Macédoine, a été le siege du vicaire du pape jusqu'au schisme des Grecs, & la notice d'Hiéroclès met sous cette métropole une trentaine d'évêchés. Selon l'état moderne du patriarchat de Constantinople, publié par Schelstrate, le métropolitain de Thesfulonique a sous lui neuf évechés; mais ce sont des évêques qui n'ont

pas de pain.

Patrice (Pierre), célebre par son crédit & ses négociations sous l'empire de Justinien, étoit né à Thessalonique. Il sut revêtu par ce prince de la charge de maire du palais. On a des fragmens de son histoire des ambassadeurs sous le regne des empereurs romains; & cette histoire étoit divisée en deux parties. La premiere commence à l'ambassade des Parthes à Tibere, l'an de J. C. 35. pour lui demander un roi, & finit par l'ambassade qui fut envoyée par les Barbares à l'empereur Julien. La seconde partie commence à l'ambassade de l'empereur Valérien à Sapor, roi de Perse, pour obtenir de lui la paix, en 258, & finit à celle que Dioclétien & Galere envoyerent à Narsès, pour traiter de la paix avec lui, l'an 197. Ces fragmens ont été traduits de grec en latin par Chanteclair, avec des notes auxquelles Henri de Valois a ajouté les fiennes en 1648. On a imprimé ces fragmens au louvre dans le corps de la byzantine.

Gaza (Théodore), né à Thesfalonique, passa en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs, & contribua beaucoup par ses ouvrages à la renaissance des Belles-lettres. Il traduisit de grec en latin l'histoire des animaux d'Aristote; celle des plantes de Théophraste. Il traduisit de latin en grec le songe de Scipion, & le traité de la vieillesse de Cicéron. Il donna lui-même une histoire de l'origine des Turcs, un traité de mensibus atticis, & quelques autres ouvrages. Il mourut à IX. pag. 431. & Polybe, liv. XXVII. no. Rome en 1475, âgé d'environ 80 ans.

Andronicus, né pareillement à Thessalenique, fut encore un des grecs fugitifs qui porterent l'érudition en Occident au quinzierae siecle. Il passoit pour être supérieur à Théodore Gaza dans la connoissance de la langue greque; mais, comme il arrive ordinairement, ses lunieres dans la langue ne l'enrichirent pas. Il se flatta sur la fin de ses jours de trouver en France plus de ressources : il s'y transporta & y mourut peu de temps après. Il ne faut pas le confondre avec un autre Andronicus qui enseignoit de son temps à Bologne, & qui étoit de Constantinople. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THESTIA, (Géog. anc.) nom commun à une ville d'Epire, dans l'Acarnanie, & à une ville du Péloponnese, dans la

Laconie, sur l'Eurotas. (D. J.)

THESTIS, (Géog. anc.) nom commun, 1º. à une ville des Arabes; 2º. à une ville de la Lybie; 3°. à une sontaine de la Cyréanique, près de laquelle les Cyrénéens remporterent une grande victoire sur les Egyptiens, selon -Hérodote, liv. IV. nº. 159. (D. J.)

THETA, (Litterat.) Cette lettre greque qui est la premiere du mot Advetas, la mort, servoit chez les Romains à donner son suffrage pour la condamnation à la mort; d'où vient que Martial l'appelle mortiferum theta, & que Perse dit: vitio, nigrumque præsigere theta. (D. J.)

THE TES, (Antiq. greq.) eler, nom de la plus basse classe du peuple à Athenes. Aristides sit revivre la loi de Solon qui excluoit cette classe de citoyens, d'avoir aucune charge dans le gouverne-

ment de la république. (D. J.)

THETFORD, (Géog. mod.) ville d'Angleterre, dans la province de Norfolck, sur la riviere d'Ouse, à 18 milles de Norvich, à 22 à l'orient de Dély, à 31 de Cambrigde, & à 60 de Londres. Elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne Sitomagum: elle a droit de députer au parlement & de tenir marché. (D. J.)

THE TIDIUM, (Géog. anc.) bourgade en Thessalie, près de la vieille & de la nouvelle Pharsale. Strabon, liv. 16. parlent de cette bourgade. (D. J.)

THETIS!

THÉTIS, (Mitholog.) fille de Nérée! & de Doris, étoit la plus belle des néreïdes. Jupiter, Neptune & Apollon la vouloient en mariage; mais ayant appris que, selon un ancien oracle de Thémis, naîtroit un fils de Thétis qui seroit plus grand que son pere, les dieux se désisterent de leurs poursuites, & céderent la nymphe à Pélée. Les noces se firent sur le mont Pélion avec beaucoup de magnificence, & toutes les divinités de l'Olympe y furent invitées, excepté la déesse Discorde. Pour ôter à ce récit l'air de fable, on dit qu'aux noces de Thétis & de Pélée, les princes & princesses qui y assisterent prirent ce jour-là le nom des dieux & déesses, parce que Thétis portoit celui de Néreide. Quoi qu'il en soit, ce n'est point le nom de Néreide que portoit Thétis; ce n'est point encore sa beauté & la somptuosiré de ses noces qui ont immortalisé sa gloire, c'est d'avoir eu pour fils Achille, dont Homere a chanté la colere & les exploits. (D. J.)

THETYS, (Mytholog.) femme de l'Océan, & la fille du Ciel & de la

Terre. Voyez THÉTHIS.

THEUDORIA, (Géog. anc.) ville de l'Athamanie. Tite-Live, liv. XXXVIII. chap. j. dit que les Macédoniens en furent

chasses par les Romains. (D. J.)

THEUDURUM, (Géog. anc.) ville de la Basse-Germanie. L'itinéraire d'Antonin la marque à 9 milles de Mederiacum, & à 7 de Coriovallum; on croit que c'est aujourd'hui un bourg appelé Tuddere: il est situé dans le duché de Juliers, sur le Rebecq. (D. J.)

THEUMEUSIA-ARRA & JUGA, (Géog. anc.) champs & montagnes de la Béotie. Theumeusia, Juga sont vraisemblablement la montagne Theumessus de Pau-

fanias. (D. J.)

THEU - PROSOPON, (Géog. anc.) en latin Facies Dei, promontoire de Phénicie. Ptolomée, liv. V. chap. xxv. le place entre Tripolis & Botrys, c'est l'Euprosopon de Pomponius Mela. (D. J.)

THEURGIE ou THEOURGIE, f. f. (Divinat.) espece de magie chez les anciens, dans laquelle on avoit recours aux dieux ou aux génies bienfaisans, pour l rès de Samothrace, &c. Il n'est donc pas

produire dans la nature des effets surnaturels, & absolument supérieurs aux forces de l'homme, du mot θ_{105} , Dieu, & 40707,

ouvrage.

La théurgie, si on en veut croire ceux qui en faisoient profession, étoit un art divin, qui n'avoit pour but que de perfectionner l'esprit, & de rendre l'ame plus pure; & ceux qui étoient assez heureux pour parvenir à l'autopsie, état où l'on croyoit avoir un commerce intime avec les divinités, se croyoient revêtus

de toute leur puissance.

L'appareil même de la magie théurgique avoit quelque chôse de sage & de spécieux. Il falloit que le prêtre théurgique fût irréprochable dans ses mœurs, que tous ceux qui avoient part aux opérations fussent purs, qu'ils n'eussent eu aucun commerce avec les femmes, qu'ils n'eussent point mangé de choses qui eusient eu vie, & qu'ils ne se fussent point souillés par l'attouchemeat d'un corps mort. Ceux qui vouloient y être initiés devoient passer par dissérentes épreuves toutes difficiles, jeûner, prier, vivre dans une exacte continence, se purisier par diverses expiations: alors venoient les grands mysteres où il n'étoit plus question que de méditer & de contempler toute la nature, car elle n'avoit plus rien d'obscur ni de caché, disoit-on, pour ceux qui avoient subi ces rigoureuses épreuves; on croyoit que c'étoit par le pouvoir de la théurgie qu'Hercule, Jason, Thésée, Castor & Pollux & tous les autres héros opéroient ces prodiges de valeur qu'on admiroit en eux.

Aristophane & Pausanias attribuent l'invention de cet art à Orphée, qu'on met au nombre des magiciens théurgiques; il enseigna comment il falloit servir les dieux, appaiser leur colere, expier les crimes, & guérir les maladies: on a encore les hymnes composés sous son nom vers le temps de Pisistrate : ce sont de véritables conjurations theurgiques.

Il y avoit une grande conformité entre la magie théurgique & la théologie mystérieuse du paganisme, c'est-à-dire, celle qui concernoit les mysteres secrets de Céétonnant, dit M. Bonami, de qui nous empruntons cet article, qu'Apollonius de Thyane, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'empereur Julien, & d'autres philosophes platoniciens & pythagoriciens accufés de magie se soient fait initier dans ses mysteres; ils reconnoissoient à Eleusis les sentimens dont ils faisoient profession. La théurgie étoit donc fort disserente de la magie goëtique ou goëtie, où l'on invoquoit les dieux infernaux & les génies malfaisans; mais il n'étoit que trop ordinaire de s'adonner en même temps à ces deux superstitions, comme faisoit Julien.

Les formules théurgiques, au rapport de Jamblique, avoient d'abord été composees en langue égyptienne ou en langue chaldéenne. Les Grecs & les Romains qui s'en servirent, conserverent beaucoup de mots des langues originales, qui, mêlées avec des mots grecs & latins, formoient une langue barbare & inintelligible aux hommes; mais qui, selon le même philofophe, étoit clair pour les dieux. Au reste, il falloit prononcer tous ces termes sans en omettre, fans hésiter, ou bégayer, le plus léger défaut d'articulation étant capable de faire manquer toute l'opération théurgique. Mémoires de l'Académie, tome VII.

Les démonographes & les théologiens prouvent que la théurgie étoit superfitieuse & illicite, parce que les démons intervenoient dans ses mystres, quoi qu'en disent ses défenseurs.

THEUTAT ou THEUTATES, s. m. (Mytholog. & Hist. anc.) noms sous lesquels les Celtes adoroient la divinité, connue aux Grecs & aux Romains sous le nom de Mercure.

Le mot theutat dans la langue des Celtes fignifiot pere du peuple; ils le regardoient comme le fondateur de leur nation, & prétendoient en être descendus. Il étoit le dieu des arts & des sciences, des voyageurs & des grands chemins, des femmes enceintes, des voleurs, & il avoit des temples dans toute la Gaule. C'est ce même dieu qui étoit connu des Gaulois sous le nora d'Ognius, ou du dieu de l'éloquence, que Lucain a confondu avec Hercule. Voyez OGNIUS & MERCURE

THEUTH, f. m. (Mythologie égypt.) nom d'un dieu des anciens Egyptiens.

Parmi les anciens auteurs, les uns, comme Platon, écrivent Theuth, d'autres, comme Cicéron Thoyt, d'autres Thoyth, d'autres Thoyth, d'autres Thot, d'autres Thouth; quelques savans prétendent que de Thout, l'on fit Theot, d'où les anciens Germains avoient sait Woth, Wothan, Wodan, Woden, Wode, & ensuite Guosh, Goth, God & Got, qui encore aujourd'hui signifie Dieu.

Le theuth des Egyptiens n'étoit point le Dieu suprême, mais une divinité dont tous les arts tiroient leur origine. Scaliger prétend que ce theuth étoit si sage, qu'on donna dans la suite ce nom à tous ceux qui se distinguerent par leur sagesse. Il prétend encore que le theutatès des Germains étoit le theuth des Egyptiens; ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les hypotheses sur cette matiere sont également, chimériques. (D. J.)

THEUTH au THOT, (Calendrier égiptien,) c'étoit selon Cicéron de nat. deor. l. III, n°. 36. chez les Egyptiens le nom du premier mois de seur année, c'est-à-dire le mois de septembre, selon Lactance. Ce mois commençoit le 29 août du calendrier Julien, répondoit au mois élul des Juis, & au mois gorpiæus des Macédoniens. (D. J.)

THEXIS, (Médec. anc.) Héres, terme employé par les anciens auteurs en médecine, quelquefois pour fignifier les blessures ou piqures faites avec de petis instrumens pointus; quelquefois pour le traitement des plaies par la suture; & quelquesois pour la réunion des levres d'une blessure, en produisant la plus petite cicatrice possible. (D. J.)

THIA, (Géog. anc.) 1°. île de la mer Égée, & l'une des Cyclades, selon Pline, liv. II, ch. lxxxvij. Cette île du naturaliste de Rome, n'est qu'un méchant écueil, qui n'a pas même de nom aujourd'hui.

- 2°. Ville du Pont Cappadocien, sur la route de Trapézunte à Satala, selon l'itinéraire d'Antonin.
- 3°. Lieu de la Grece dans la Béotie. (D. J.)

THI

162

THIARUBEKESSIS, s. f. terme de relation, balayeur des mosquées en Perse; cet emploi parmi nous méprisable, est recherché en Perse, & appartient à un ordre inférieur du clergé mahométan de ce royaume.

THIE, s. f. (Outil de fileuse,) petit instrument de ser ou d'autre matiere, dans lequel les fileuses mettent le bout de leur sus La thie paroit être le verticilla des Latins; on disoit autre sois verteil

011 verteau. Dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, & autres provicces de France, la thie est un petit instrument de fer, de cuivre ou d'argent, qui est creux, & où l'on fourre la pointe d'en-haut du fuseau à la main, comme on fourre une baguette de pistolet dans un tire-bourre. Cette thie est cannelée à colonne torse, c'est-à-dire qu'elle a une rainure enfoncée qui tourne en vis deux ou trois tours. Cette cannelure soutient le fil sans pouvoir aller à droite ni à gauche, & facilite aux fileules, la maniere imperceptible dont le fil qu'elles filent, se place comme de luimême sur leur fuseau; les fileuses qui ne se servent point de thie, sont obligées de s'arrêter à chaque aiguillée de fil qu'elles ont filé, afin de les devider sur leur fuseau. Savary. (D. J.)

THIERACHE, (Géog. mod.) pays de France qui fait partie de la province & du gouvernement militaire de Picardie. Il est borné au nord par le Hainaut & le Cambresis, au midi par le Laonnois, au levant par la Champagne, & au couchant par le Vermandois. Philippe Auguste le réunit à la couronne après la mort d'Elisabeth, comtesse de Flandres, sille du dernier comte de Vermandois. Il abonde en blé; Guise en est le chef-lieu. (D. J.)

THIERS, (Géog. mod.) ville de France dans l'Auvergne, au diocese de Clermont, frontiere du Forez, sur la Durole, à 10 lieues au couchant de Clermont, avec titre de vicomté. Il y a un séminaire, une collégiale, justice royale; ensin une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît. Il s'y faisoit autresois beaucoup de commerce en quinquaillerie, papier, cartes & cartons. Long. 21, 12. lat. 45, 50.

Guillet (George), écrivain spirituel, naquit dans cette ville vers l'an 1625, & mourut à Paris en 1705. Son livre intitulé, les arts de l'homme d'épée, ou le dictionnaire du gentilhomme, a été imprimé par-tout; mais on fait encore plus de cas de son Athènes & de sa Lacèdémone ancienne & nouvelle. Ce sont deux livres charmans, & qui deviennent rares. (D. J.)

THILE, LA, ou LA THIELE, (Géog. mod.) riviere de Suisse, au pays de Vaud. Après s'être jetée à Yverdun dans le lac de Neuchatel, elle entre dans celui de Bienne, en sort, & se perd dans l'Aar.

(D. J.)

THILEMARCK, (Géog. mod.) petite province de Norwege, dans le gouver-ment d'Aggherus. Elle dépend de l'évè-ché de Berghen.

THIMERAIS, (Géog. mod.) en latin du moyen âge Theoderemensis ager; pays de France, qui fait partie du Perche, & qui est uni au gouvernement militaire de l'île de France. Châteauneuf en est le lieu principal.

THIMIN, s. m. (Monnoie,) monnoie qui a cours dans l'Archipel; elle valoit cinq sols quand l'écu étoit sur le pié de

trois livres douze. (D. J.)

THIN, s. m. (Mat. méd. des Arabes,) nom donné par les anciens médecins arabes à toute espece de terre ou de bol d'usage en médecine. Ainsi le bol d'Arménie de Galien est nommé par Avicenne thin Armeni; de-la le mot muthin signifie tout ce qui est terreux, & qui approche de la nature des bols médecinaux.

THINÆ, (Géog. mod.) ville d'Asie, à laquelle Ptolomée, l. VII, c. v. donne le titre de métropole des Chinois, & la place dans les terres. Le nom moderne, selon Mercator, est Tenduc. (D. J.)

THINITE, f. m. (Hift. a'Egypte,) c'est le nom qu'on donne aux rois d'Egypte qui ont regné à This, capitale de leur royaume. Il y a deux dynasties des thinistes. La premiere commença à Ménès, & finit à Bienachès: elle comprend huit rois; la seconde commença à Bocthus, & finit à Neperchetes; elle comprend dix rois; ensorte qu'il y a eu en tout dix-

Z Z 2

huit rois thinites, qui ont possédé ce royaume pendant fix cens trois ans. Ce royaume, selon Usserius, commença 2130 avant J. C. (D. J.)

THIOIS, LE. (Langue) Le thiois, autrement dit théotisque, est la même chose que l'ancienne langue teutonique ou tu-

desque. Voyer TUDESQUE.

THIONVILLE, (Géoh. mod.) en latin du moyen âge Theodonis villa; ville de France, dans le Luxembourg, sur le bord de la Moselle, entre Metz & Sierck. Cette petite ville, qui est chef-lieu d'un bailliage, a été originairement une maison royale; c'est aujourd'hui un gouvernement de place, avec état major. Le pont qu'on y passe est désendu par un ouvrage à corne. Les Espagnols étoient les maîtres de Thionville, lorsque M. le prince s'en faisit en 1643, après la bataille de Rocroy. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées en 1659. Long. suivant Cassini, 23, 42. lat. 41, 29, 40. (D. J)

THIR, f. m. (Calend. des Ethiopiens) nom du cinquieme mois des Ethiopiens, qui répond, suivant Ludolf, au mois de

janvier.

THIRENSTEIN ou THIRUSTEIN, (Geog. mod.) petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, proche le Danube, à un mille au-dessus de Stein, avec un château où l'on dit que Richard I, roi d'Angleterre, fut détenu quelque temps prisonnier par Léopold, duc d'Autriche; celui-ci rendit le roi Richard à l'empereur Henri VI, qui ne le mit en liberté, en 1194, qu'en le rançonnant à cent mille marcs d'argent. (D. J.)

THIRSK, (Géog. mod.) petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. Elle a droit de tenir marché &

de députer au parlement. (D. J.)

THISBE, (Géog. anc.) ville de la Béotie, selon Pausanias, liv. IX, ch. xxxij; elle avoit pris son nom d'une nymphe qui s'appeloit ainfi.

THISOA, s. f. (Mythol.) une des trois nymphes qui éleverent Jupiter sur le mont

Lycée, en Arcadie. (D. J.)

THISRIN, PRIOR, Calend. Syrien.) nom que les Syriens donnent au premier mois de l'année. Il a 31 jours. Le mois l'On n'y voit rien de remarquable que

qui suit immédiatement, & qui a 30 jours, est appele Thisrin posterior.

THIVA, (Géograph. mod.) ville de la Livadie, batie sur une eminence, où étoit jadis l'ancienne Thebes, capitale de la Béotie; cette ville est fameuse par sa grandeur, par son ancienneté, par ses malheurs, & par les exploits de ses héros.

Voyer THEBÆ, nº. 2.

Depuis qu'Alexandre eut détruit cette belle ville, elle n'a jamais pu se relever; c'est sur ses ruines qu'on a bâti Thiva ou Thire. En y arrivant, dit M. Spon, nous passames un petit ruisseau qui coule le long des murailles; & ce doit être la riviere d'Isménus, que d'autres, avec plus de raison, n'appelent qu'une fontaine; mais Wheler n'est pas de ce sentiment. Selon lui, Thiva est entre deux petites rivieres, l'une au levant, qu'il regarde être l'Isnénus, & l'autre au couchant, qu'il prend pour Dircé. Je ne comprends pas, poursuit-il, ce qui oblige M. Spon. à être d'un autre sentiment, puisque Pausanius, après avoir décrit les côtés du nord & de l'est de la porte Prætida vers la Chalcidie, recommence à la porte Neitis, &, après avoir remarqué quelques monumens qui y sont, passe cette riviere de Dircé, & va de-là au temple de Cabira & de Thespia, ce qui est au couchant de Thebes. M. Spon ajoure, que la riviere Isménus est hors de la ville, à main droite de la porte Homoloïdes, & passe près d'une montagne appellée aussi Ismenus; tout cela ne répond à aucune chose qui soit au couchant:

La forteresse nommée Cadmie, dont les murailles & quelques tours quarrées qui y restent sont sort antiques; cette sorteresse, dis-je, est ovale; & tout ce qui est rensermé dans les murailles est beaucoup mieux bâti, & plus élevé que ce que l'on bâtit aujourd'hui dans le pays. On croit que Thiva a une lieue & demie de tour, & qu'il y a trois ou quatre cens habitans. Les Turcs qui en sont les maîtres & qui font la moindre partie, y ont deux mosquées; & les Chrétiens y ont quelques églises, dont la cathédrale s'appele Pana-

gia-Chrysaphoritza.

quelques fragmens d'anciennes inscrip- suivant les observations de M. Vernon, tions parmi les carreaux du pavé. On trouve deux kans dans cette ville. Au lieu de trois à quatre cens la bitans, M. Spon en met, par une grande erreur, trois à quatre mille, en y comprenant les fauxbourgs, dont le plus grand, mais également dépeuplé, est celui de S. Théodore; il y a une belle fontaine, qui vient d'un réservoir sur le chemin d'Athenes. C'est ce ruisseau que M. Spon prend pour le Dircé des anciens.

On voit vers le chemin de Négrepont le lieu d'où l'on tire la matiere dont on fait les spipes à fumer du tabac. Ceux qui jugent qu'il y a de cette matiere dans un endroit, en achetent le terroir du vayvode, & y font creuler à quinze ou vingt piés de profondeur, & de la largeur d'un puits ordinaire. Ensuite ils y font descendre des gens qui tirent une terre fort blanche qui s'y trouve; elle est molle comme de la cire. On la travaille ou sur le lieu même, ou dans les boutiques avec un couteau, & on la façonne avec des fers pour en faire des bottes de pipes à la turque, c'est-à-dire sans manche, parce qu'on y ajoute de grands tuyaux de bois. Cette terre ainsi figurée s'enducit à l'air, sans la faire cuire; & avec le temps, elle devient auffi dure que la pierre. La plus pesante est la meilleure, & la moins sujette à se casser. Les moindres se vendent cinq aspres la piece, & les plus belles neuf à dix.

La notice épiscopale de Nilus Doxapatrius appelle cette ville Thaba gracia, & en fait une province ecclésiastique, avec trois évêchés qu'elle ne nomine point. Il paroît par la notice de l'empereur Andronic Paléologue le vieux, que Thebes étoit une métropole sous le patriarchat de Constantinople, & que du cinquante-septieme rang, elle passa au soixante-neuvieme. Dans la même notice, elle est comptée parmi les villes qui avoient changé de nom Bæotia, nunc Thebæ.

Thira est dans la Livadie, & appartient aux Turcs qui y ont quelques mosquées; les Grecs y ont un prêtre qui prend le t.tre d'évêque. Long. 41, 38. lat. | six étamines à sommets pointus.

38, 22. (D.J.)

THIUS on THEIUS, (Géog. anc.) riviere de l'Arcadie. Pausanias dit, liv. VIII, c. xxxv. qu'en allant de Mégalopolis à Lacédémone le long de l'Alphée, on trouve au bout d'environ trente stades le fleuve Thius, qui se joint à l'Alphée du côté gauche. (D. J.)

THLASIS, f. f. (Medec. anc.) Avdoir ου τλασμά, contusion, collision, espece de fractrue des os plats qui consiste dans une contusion, & un enfoncement des sibres osseules; ce mot vient du verbe 3 %, je froisse. Thasis dans Hippocrate & dans Galien, est toute contusion faite par un corps émoussé, & toute blessure produite par un instrument mousse qui a contus les

parties. (D. J.)

THLASPI, s. m. (Hist. nat. Botan.) genre de plante à fleur en croix, composé de quatre pétales: le pistil sort du calice, & devient dans la suite un fruit plat, arrondi, bordé le plus souvent d'une aîle ou d'un feuillet, & échancré à sa partie supérieure; ce fruit est divisé en deux loges par une cloison intermédiaire, dirigée obliquement relativement au plan des panneaux, & il renferme des semences le plus souvent applaties. Ajoutez aux caracteres de ce genre que ses seuilles sont simples, en quoi il differe de celui du cresson. Tournesort, inst. rei herb. Voyez PLANTE.

Des vingt & une especes de thlaspi de Tournefort, nous décrirons la plus ordinaire, thlaspi vulgatus I. R. H. 212. en

anglois, the common treaclemustard.

Sa racine est assez grosse, sibreuse, ligneuse, blanche, un peu âcre. Elle pousse des tiges à la hauteur d'environ un pié, rondes, velues, roides, rameuses, garnies de feuilles simples sans queue & sans découpure, longues comme le petit doigt, larges à leur base, s'étrécissant peu-à-peu en pointe, crénelées en leurs bords d'un verd blanchâtre, d'un goût acre & piquant. Ses fleurs sont petites, blanches, nombreuses, disposées comme celles de la bourse à berger, composées chacune de quatre pétales en croix, avec

A ces fleurs succedent des fruits ronds, ovales, applatis, bordes ordinairement d'une aîle ou feuillet plus étroits à leur base, plus larges & échancrés par le haut. Ils sont composés de deux panneaux séparés par une cloison mitoyenne, posée de travers, & divisés en deux loges; elles contiennent des graines presque rondes, applaties, d'une couleur rouge obscure; ces graines noircissent en vieilliffant, & sont d'un goût âcre & brûlant, comme la moutarde.

Cette plante vient aux lieux incultes, rudes, pierreux, fablonneux, expofés au soleil & contre les mnrailles; elle fleurit en mai, & sa semence mûrit en juin. On nous l'apporte du Languedoc & de la Provence, où elle croît supérieure à celle des autres climats tempérés; il faut la choifir nouvelle, nette, bien nourrie

âcre & piquante au goût.

THLASPI, (Mat. med.) la semence de plufieurs especes de tilaspi est recommandée comme remede par quelques auteurs de médecine. Ces plantes sont de la classe des cruciferes de Tournefort, & dans la division de celles qui contiennent l'alkali volatil spontané dans un état assez nud, & en une quantité affez confidérable.

La semence de thlaspi n'est guere moins acre & piquante que la semence de moutarde, dont on peut la regarder comme la succédanée. Voyez Moutande. Cette semence est très-peu usitée, ou même absolument inusitée dans la prescription des remedes magistraux. Elle entre dans le mithridat & dans la thériaque. (b)

THLASPIDIUM, f. m. (Hift. nat. Botan.) genre de plante à fleur en croix, composée de quatre pétales; le pistil sort du calice, & devient dans la suite un fruit applati, double, pour ainsi dire, & composé de deux parties qui sont séparées par une cloison intermédiaire, & qui renferment chacune une semence le plus souvent oblongue & applatie. Tournefort, inst. rei herb. Voyez PLANTE.

Entre les dix especes de ce genre de plante que compte Tournefort, il suffira de décrire la premiere, celle de Montpellier, thlaspidium Monspeliense, hieracii tiges à la hauteur d'un pié, grêles, rondes, rameuses, portant peu de seuilles; mais il en fort de sa racine plusieurs qui sont longues, rudes finueuses, vertes, velues, ressemblantes à celle du hiéracium, éparses par terre. Ses fleurs naissent aux sommités de fes tiges, petites, à quatre feuilles jaunes, disposées en croix : quand elles sont tombées, il leur succede un fruit en lunette composée de deux parties très-applaties, qui renferment dans leur creux chacune une semence oblongue, fort applatie, rousse ou rougeatre: sa racine est longue & médiocrement grosse, Cette plante croît vers Montpellier, & aux lieux montagneux des pays chauds. (D, J,)

THLIPSIS, (Lexicog. Médec.) Drivis de Drifu, comprimer, compression, 3λifis στομαχε est une compression causee à l'estomac par les alimens, qui le surchargent par leur quantité. (D. J.)

THMUIS, (Geog. anc.) ville de la basse Egypte, vers la bouche du Nil, nommée Mendere; c'étoit une ville confidérable, & qui devint épiscopale, car S. Phileus & S. Sérapion en ont été évêques. Thmuis fignificit un bouc en langue egyptienne, 🛊 ce que prétend S. Jérôme. (D J.)

THNETOPSYCHITES, f. m. pl. (*Hift.* ecclésiast.) anciens hérétiques, croyant que l'ame humaine étoit parfaitement semblable à celle des bêtes, & qu'elle mouroit avec le corps. Voyez AME.

Cemot est composé du grec, gretos mortel, & Juxa ame.

On ne trouve nulle part cee hérétiques que dans S. Jean Damascene, heres. xc, à-moins qu'ils ne soient les mêmes que ceux dont parle Eusebe, hist. ecclésiast. liv. IX. c. xxxviij, où il est dit que du temps d'Origene il y avoit en Arabie des hérétiques croyant que l'ame humaine mouroit avec le corps, mais qu'elle ressusciteroit avec le corps à la fin du monde. Eusebe ajoute qu'Origene réfuta ces hérétiques dans un concile nombreux, & qu'il les fit revenir de leurs erreurs. S. Augustin & Isidore les appellent hérétiques arabes.

Marshal, dans ses tables, a défiguré ce folio hirsuto, J.R. H. 214. Il pousse plusieurs | mot faute de l'entendre; car il l'écrit the nopsychites, au-lieu de thnetopsychites: il fan est la capitale de cette île. (D. J.) les place aussi dans le sixieme siecle, mais on ne peut deviner sur quel fondement il l'a fait.

THO, (Musique des anciens,) l'une des quatre syllabes dont les Grecs se servoient

pour folfier. (Voyez SOLFIER.)

THOE, f. f. (Mytholog.) nymphe marine, fille de l'Océan & de Téthys, selon Héfiode; elle se nommoit ainsi à cause de

fa vîteffe. (D. J.)

THOISSEY, (Géog. mod.) en latin du moyen âge Toffiacus, ville de France, dans la principauté de Dombes, proche les rivieres de Saone & de Chalarones, à 7 lieues au nord de Trévoux. Il y a un bailliage & un collége. (D. J.)

THOLOSAT, LE, (Géog. mod.) petite riviere de France en Guienne; elle se jette dans la Garonne, entre Toneius &

Marmande. (D. J.)

THOLUS, f. m. (Archit. tom.) Vitruve nomme tholus une coupe ou un dôme en général. C'est la clé du milieu d'une piece ou s'assemblent toutes les courbes d'une voûte, quand elle est de charpente. On y fuspendoit anciennement dans les temples les présens faits aux dieux.

On entend aussi par le mot tholus la coupe d'un temple. Philander & Barbaro appelloient auffi tholus la lanterne que l'on

met au-dessus du temple. (D.J.)

THOLUS ou THOLANTES, (Géog. anc.) ville d'Afrique, selon Arrien. Elle étoit située dans les terres, &, selon les apparences, peu éloignée de Carthage. Syphax la prit par trahison, & passa la garnison romaine au fil de l'épée. (D.J.)

THOMAS, ARBRE DE SAINT-, (Hift. nat. Bot.) arbre des indes orientales. Ses teuilles reflemblent à celles du liere: ses fleurs font comme des lys violets, dont l'odeur est très-agréable. Cet arbre ne pro-

duit aucun fruit.

THOMAS, Saint-, (Geog. mod.) file d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, sous la ligne. Elle a été découverte par les Porturgais en 1495. On lui donne environ douze lieues de diametre; l'air y est malfain, à cause des chaleurs excessives qu'on y ressent. Le terroir en est cependant sertile en raifins & en cannes de sucre. Payoa- l

THOMAS, Saint-, (Géog. mod.) île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, au levant de Porto-Rico. Elle a fix lieues de tour, & appartient aux Danois.

Long. 18. 27. (D.J.)

THOMAS, CHRÉTIENS DE SAINT, (*Hist. ecclés*.) c'est le nom qu'on donne aux chrétiens indiens, établis dans la presqu'ila des Indes, au royaume de Cochin, & sur la côte de Malabar & de Coromandel.

On ne doit pas douter que le christianisme n'ait percé de bonne heure dans les Indes, & l'on peut le prouver par Cofmas, témoin oculaire d'une partie de ce qu'il avance dans sa topographie chrétienne.

- » Il y a, dit-il, dans l'île Taprobane, » dans l'Inde intérieure, dans la mer des
- » Indes, une église de chrétiens, avec des
- » clercs & des fideles; je ne sai s'il n'y en
- » a point au-delà. De même dans les
- pays de Malé, où croît le poivre, & dans la Calliane, il y a un évêque qui

vient de Perse, où il est ordonné ».

Nous ayons dans ces paroles, un témoignage de christianisme, etabli aux Indes dans le fixieme fiecle. Cosmas écrivoit environ l'an 547 de Notre-Seigneur, & ces chrétiens se sont conservés jusqu'à notre siecle dans un état qui paroit n'avoir été exposé par rapport à la religion, à aucune contradiction violente, hormis celle qu'ils eurent à essuyer de la part des Portugais, vers la fin du seizieme siecle.

Le P Montfaucon a rendu service à l'Eglise & à la république des lettres, par la publication & la traduction de l'ouvrage de Cosmas. Sans parler de plusieurs choses curieuses qui y sont rapportées, on y trouve les plus anciennes connoissances qu'on ait de l'établissement de l'église chrétienne sur la côte de malabar, & de la dépendance où étoit leur évêque, à l'égard du catholique ou métropolitain de Perse: dépendance qui a continué jusqu'à ce que les Portugais, qui s'étoient rendus puissans dans les Indes, mirent tout en œuvre pour amener cette église à la tutelle du pape, auquel elle n'aveit jamais été foumile.

Les chrétiens de S. Thomas se donnent

une antiquité bien plus reculée que celle | das, dit que les habitans de l'Inde intédont nous venons de parler. Ils prétendent que l'apôtre S. Thomas est le fondateur de leur église, & les Portugais leurs ennemis, n'ont pas peu contribué à appuyer cette de Constantin. tradition. Antoine Gouvea, religieux Augustin, la soutient dans son livre intitulé: Jornada do Arcebispo de Goa, imprimé à Conimbre en 1606.

Il pretend que dans la répartition de toutes les parties du monde qui se fit entre les apôtres, les Indes échurent à S. Thomas qui après avoir établi le christianisme dans l'Arabie heureuse, & dans l'île Dioscoride, appelée aujourd'hui Socotora, se rendit à Cranganor, où residoit alors le principal roi de la côte de Malabar. Le faint apôtre ayant fondé plusieurs églises à Cranganor, vint sur la côte opposée, connue aujourd'hui sous le nom de Coromandel, & s'étant arrêté à Méliapour, que les Européens appellent Saint-Thomas, il y convertit le roi & tout

le peuple.

Je ne suivrai point sa narration romanesque, qui doit peut-être son origine à ceux-là même, qui ont autrefois supposé divers actes sous le nom des apôtres; entr'autres les actes de S. Thomas, & l'histoire de ses courses dans les Indes. Ces actes fabuleux fublillent encore dans un manuscrit de la bibliotheque du roi de France. M. Simon, dans ses observations fur les versions du nouveau testament, en a donné un extrait, que le savant Fabricius a inséré dans son premier volume des apocryphes du nouveau testament. Il paroît que c'est de-là que le prétendu Abdias, babylonien, a puisé tout ce qu'il débite dans la vie de S. Thomas; & il n'est pas surprenant, que les chrétiens de Malabar, gens simples & crédules, aient adopté la fable de cette mission, ainsi que beaucoup d'autres.

Il est néanmoins certain que la connoissance du christianisme est ancienne sur la côte de Malabar, non-seulement par le témoignage de Cosmas, mais encore, parce qu'on trouve dans les souscriptions du concile de Nicée, celle d'un prélat dans les Indes d'un se nommoit mar Fa-

rieure (c'est le nom que Cosmas donne à la côte de Malabar), les Ibériens & les Arméniens furent baptisés sous le regne

Les princes du pays, entr'autres Serant Peroumal, empereur de Malabar, fondateur de Calecut, l'an de J. C. 825, selon M. Vischer, donna de grands privileges aux chrétiens de la côte. Ils ne dépendent, à proprement parler, que de leur évêque, tant pour le temporel,

que pour le spirituel.

Le roi de Cranganor honora depuis de ses bonnes graces un arménien nommé Thomas Cana ou mar-Thomas; ce mot de mar est syriaque, & signifie la même chose que le dom des Espagnols. Il y a de l'apparence que la conformité de nom l'a quelquesois sait consondre avec l'apôtre S. Thomas. Cet homme qui faisoit un gros trafic avoit deux maisons, l'une du côté du sud, dans le royaume de Cranganor, & l'autre vers le nord, au voisinage

d'Augamale.

Dans la premiere de ces maisons, il tenoit son épouse légitime, & dans la seconde, une concubine convertie à la foi. Il eut des enfans de l'une & de l'autre de ces femmes. En mourant, il laissa à ceux qui lui étoient net de son épouse légitime, les terres qu'il possédoit au midi; & les bâtards hériterent de tous ses biens qui étoient du côté du nord. Ces descendans de mar-Thomas s'étant multipliés, partagerent tout le christianisme de ces lieux-là. Ceux qui descendent de la femme légitime, passent pour les plus nobles; ils sont si fieres de leur origine, qu'ils ne contractent point de mariages avec les autres, ne les admettant pas même à la communion dans leurs églises, & ne se servant point de leurs prêtres.

Quelques temps après la fondation de la ville de Coulan, à laquelle commence l'époque du Malabar, c'est-à-dire, après l'an 822 de Notre-Seigneur, deux ecclésiastiques syriens vinrent de Babylone qui se donne le titre d'évêque de Perse. por, & l'autre mar Peroses. Ils aborderent De plus, un ancien auteur cité par Sui- là Coulan, où le roi voyant qu'ils étoient

respectés

respectés des chrétiens, leur accorda entr'autres privileges, celui de bâtir des églises par - tout où ils voudroient; ces privileges subsistent peut-être encore : les chrétiens indiens les firent voir à Alexis de Menezès, écrits sur des lames de cuivre, en langues & caracteres malabares, canarins, bisnagares & tamules, qui sont les langues les plus en usage sur ces côtes.

Une si longue suite de prospérités rendit les chrétiens indiens si puissans, qu'ils secouerent le joug des princes infideles, & élurent un roi de leur nation. Le premier qui porta ce nom s'appelloit Baliarté, & il se donnoit le titre de roi des Chrétiens de S. Thomas. Ils se conserverent quelque temps dans l'indépendance sous leurs propres rois, jusqu'à ce qu'un d'eux, qui selon une coutume établie dans les Indes, avoit adopté pour fils, le roi de Diamper, mourut sans enfans, & ce roi payen lui fuccéda dans tous ses drois sur les chrétiens des Indes. Ils passerent ensuite par une adoption femblable fous la jurifdiction du roi de Cochin, auquel ils étoient soumis lorsque les Portugais arriverent dans les Indes. Il y en avoit cependant un nombre assez considérable qui obéissoit aux princes voisins.

L'an 1502, Vasco de Gama, amiral du roi de Portugal, étant arrivé à Cochin avec une flotte, ces Chrétiens lui envoyerent des députés, par lesquels ils lui représenterent que puisqu'il étoit vassal d'un roi chrétien, au nom duquel il venoit pour conquérir les Indes, ils le prioient de les honorer de saprotection & de celle de son roi : l'amiral leur donna de bonnes paroles, n'étant pas en état de les affister d'une autre maniere.

Ils dépendent du catholique de Perse & du patriarche de Babylone, & de Mosul. Ils appellent leurs prêtres, caçanares, dont les fonctions étoient d'expliquer leurs livres écrits en langue syriaque. Les premiers missionnaires qui travaillerent à leur instruction, pour les soumettre à l'Eglise romaine, furent des Cordeliers; mais les Jésuites envisageant cette charge comme une affaire fort lucrative, obtinrent un college du roi de Portugal, outre des l'saintes huiles, ni dans le baptême, ni dans

pensions, & la protection du bras séculier. Malgré tout cela, les chretiens malabares suivirent leur culte, & ne permirent jamais qu'on fît mention du pape dans leurs prieres. Mais il faut ici donner une idée complette des opinions & des rits ecclétialtiques de ces anciens chrétiens.

La premiere erreur qu'on leur reproche, est l'attachement qu'ils ont pour la doctrine de Nestorius, joint à leur entêtement à nier que la bienheureuse Vierge soit véritablement la mere de Dieu.

Ils n'admettoient aucunes images dans leurs églises, sinon dans quelques - unes qui etoient voisines des Portugais, dont ils avoient pris cet usage. Cela n'empêchoit pas que de tout temps ils n'eussent des croix, pour lesquelles ils avoient beaucoup de respect.

Ils croyoient que les ames des bienheureux ne verroient Dieu qu'après le jour du jugement universel, opinion qui leur étoit commune avec les autres églises orientales; & qui, quoique traitée d'erreur par Gouvea, est en quelque maniere appuyée sur la tradition.

Ils ne connoissoient que trois sacremens, le baptême, l'ordre & l'eucharistie. Dans la forme du baptême, il y avoit fort peu d'uniformité entre les diverses églises du

Quelques-uns de leurs eccléfiaftiques administroient ce sacrement d'une maniere invalide, au sentiment de l'archevêque, qui à l'exemple des autres ecclésiaftiques de sa nation, rapportoit tout à la théologie scholastique. Dans cette persuasion, il rebaptisa tout le peuple d'une des nombreuses églises de l'évêché.

Ils différoient le baptême des enfans; fouvent un mois, quelquefois plus longtemps: il arrivoit même qu'ils ne les baptisoient qu'à l'âge de sept, de huit, ou de dix ans, contre la coutume des Portugais qui baptisent ordinairement les leurs le huitieme jour après la naissance, en quoi ils semblent suivre le rit de la circoncision des Juis, comme l'a remarqué l'auteur du Traité de l'inquisition de Goa.

Ils ne connoissoient aucun usage des

l'administration des autres sacremens: seulement après le baptème des ensans, ils les frottoient par tout le corps d'huile de cocos, ou de gergelin, qui est une espece de safran des Indes. Cet usage, quoique sans prieres, ni bénédiction, passoit chez cux pour quelque chose de sacré.

Ils n'avoient aucune connoissance des facremens de confirmation & d'éxtrèmeonction; ils n'admettoient point aussi la

confession auriculaire.

Ils étoient fort devots au sacrement de l'eucharissie, & communioient tous sans exception le Jeudi-Saint. Ils n'y apportoient point d'autre préparation que le

jeûne.

Leur messe ou liturgie étoit alterée par diverses additions que Nestorius y avoit faites. Avant l'arrivée des Portugais dans les Indes, ils consacroient avec des gâteaux, où ils mettoient de l'huile & du sel. Ils faisoient cuire ces gâteaux dans l'eg ise même. Cette coutume de paîtrir le pain de l'eucharissie avec de l'huile & du sel, est commune aux Nestoriens & aux Jacobites de Syrie. Il faut observer ici, qu'ils ne mêloient dans la pâte l'huile qu'en très-petite quantité, ce qui ne change point la nature du pain. Dans l'église romaine, on se sert d'un peu de farine délayée dans de l'eau, & sechée ensuite entre deux fers que l'on a soin de frotter de temps-en-temps de cire blanche, de peur que la farine ne s'y attache. C'est donc une colle sechée, mêlée de cire; ce qui semble plus contraire à l'institution du facrement, que l'huile des églises Syriennes.

Au lieu de vin ordinaire, ils se servoient comme les Abyssins, d'une liqueur exprimée de raissins secs, qu'ils faisojent infuser dans de l'eau. Au défaut de ces raissins, ils avoient recours au vin de palmier.

Celui qui servoit le prêtre à l'autel portoit l'étole, soit qu'il fût diacre, ou qu'il ne le sût pas. Il assission à l'ossice l'encensoir à la main, chantant en langue syriaque, & récitant lui seul presque autant de paroles que le prêtre qui ossicioit.

Les ordres sacrés étoient en grande estime chez eux. Il y avoit peu de maisons

où il n'y cût quelqu'un de promu à quelque degré ecclésiastique. Outre que ces dignités les rendoient respectables, elles ne les excluoient d'aucune sonction séculiere. Ils recevoient les ordres sacrés dans un âge peu avancé: ordinairement ils étoient promus à la prètrise dès l'âge de dix-sept, de dix-huit & de vingt ans. Les prêtres se marioient même à des veuves, & rien ne les empêchoit de contracter de secondes noces après la mort de leurs semmes. Il arrivoit assez souvent que le pere, le fils & le petit-fils, étoient prêtres dans la même église.

Les femmes des prêtres, qu'ils appelloient caçaneires, avoient le pas par-tout. Elles portoient, pendue au col, une croix d'or, ou de quelqu'autre métal. Les eccléfiastiques des ordres inférieurs, qui ne paroissent pas avoir été distingués parmi ces chrétiens, s'appelloient chamazès, mot syriaque qui fignisse diacre ou ministre.

L'habit ordinaire des ecclefiastiques consistoit dans de grands caleçons blancs, par-dessus les quels ils revétoient une grande chemise. Quand ils y ajoutoient une soutane blanche ou noire, c'étoit leur habit décent. Leurs couronnes ou tonsures, étoient semblables à celles des moines ou des chanoines réguliers.

Ils ne récitoient l'office divin qu'à l'église, où ils le chantoient à haute voix deux fois le jour; la premiere à troisheures du matin, la seconde à cinq heures du soir. Personne ne s'en exemptoit. Hors de-là ils n'avoient point de breviaire à réciter, ni aucuns livres de dévotion particuliere qui sussent d'obligation.

Ils étoient simoniaques, dit Goueva a dans l'administration du baptême & de l'eucharistie: le prix de ces sacremens étoit réglé. Je ne sais s'il n'y a point d'erreur à taxer de simonie un pareil usage. Ces ecclésiastiques n'avoient point d'autre revenu, & ils pouvoient bien exiger de leurs paroissiens ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance.

Lorsqu'ils se marioient, ils se contentoient d'appeller le premier caçanare qui se présentoit. Souvent ils s'en passoient. Quelquesois ils contractoient leurs mariages avec des cérémonies affez semblables à celles des Gentils.

Ils avoient une affection extraordinaire pour le patriarche nestorien de Babylone, & ne pouvoient souffrir qu'on fit mention dans leurs églises, ni du pape, ni de l'église romaine. Le plus ancien des prêtres d'une église y présidoit toujours. Il n'y avoit ni curé, ni vicaire.

Tout le peuple affistoit le dimanche à la liturgie, quoiqu'il n'y eût aucune obligation de le faire. Mais il y avoit des lieux où elle ne se célébroit qu'une sois l'an.

Les prêtres le chargeoient quelquefois d'emplois laïques, jusqu'à être receveurs des droits qu'exigeoient les rois païens.

Ils mangeoient de la chair le samedi; & leurs jours d'abstinence étoient le mercredi & le vendredi. Leur jeune étoit fort sévere en carême. Ils ne prenoient de repas qu'une fois le jour après le coucher du soleil, & ils commençoient à jeuner dès le dimanche de la Quinquagésime. Pendant ce temps-là ils ne mangeoient ni poissons, ni œufs, ni laitages, ne buvoient point de vin, & n'approchoient point de leurs femmes. Toutes ces observances leurs étoient ordonnées fous peine d'excommunication; cependant les personnes avancées en âge étoient dispensées de jeûner.

Pendant le carème ils alloient trois fois le jour à l'église, le matin, le soir & à minuit. Plusieurs s'exemptoient de la derniere heure; mais nul ne manquoit aux deux precédentes. Ils jeunoient de même tout l'avent. Outre ces deux jeunes d'obligation, ils en avoient d'autres qui n'étoient que de dévotion, comme celui de l'affomption de la Vierge, depuis le premier d'a jusqu'au quinzieme; celui des apôtres qui duroit cinquante jours, & commençoit immédiatement après la Pentecôte; & celui de la nativité de Notre-Seigneur, depuis le premier de septembre jusqu'à Noel.

Toutes les fois qu'ils entroient dans l'église les jours de jeune, ils y trouvoient les prêtres affemblés qui chantoient l'office divin, & leur donnoient la bénédiction. Cette cérémonie s'appelloit donner, ou recevoir le casturi. Elle consistoit à prendre entre leurs mains celles des caçanares, & Menezès, nommé archevêque de Goa,

à les baiser après les avoir élevées en-haut. C'étoit un figne de paix, qui n'étoit accordé qu'à ceux qui étoient dans la communion de l'église : les pénitens & les excommuniés en étoient exclus.

Les femmes accouchées d'un enfant mâle, n'entroient dans l'église que quarante jours après leur délivrance; pour une fille on doubloit le nombre des jours, après lesquels la mere venoit dans l'assemblée offrir son enfant à dieu & à l'église.

Ces chrétiens étoient en général fort peu instruits. Quelques-uns seulement savoient l'oraison dominicale, & la saluta tion angélique.

Ils craignoient extrêmement l'excommunication, & ils avoient raison de la craindre; la discipline ecclésiastique étoit si sévere, que les homicides volontaires, & quelques autres crimes, attiroient une excommunication dont le coupable n'étoit jamais absous, pas même à l'article de la

Leurs églises étoient sales, peu ornées, & baties à la maniere des pagodes, ou temples des Gentils. Nous avons déjà remarqué qu'ils n'avoient point d'images. Nous ajouterons ici qu'ils n'admettoient point de purgatoire, & qu'ils le traitoient de fable.

On voit par ce détail, que ces anciens chrétiens malabares, sans avoir eu de commerce avec les communions de Rome, de Constantinople, d'Antioche & d'Alexandrie, conservoient plusieurs des dogmes admis par les protestants, & rejettés, en tout ou en partie, par les églises qu'on vient de nommer. Ils nioient la suprématie du pape, ainsi que la transubstantiation, foutenant que le sacrement de l'eucharistie n'est que la figure du corps de J. C. Ils excluoient aussi du nombre des sacremens, la confirmation, l'extrême-onction & le mariage. Ce sont là les erreurs que le synode de Diamper proscrivit.

Le favant Geddes a mis au jour une traduction angloise des actes du synode, composés par les Jésuites: & M. de la Croze en a donné des extraits dans son Histoire du christianisme des Indes. C'est assez pour nous de remarquer qu'Alexis

tint ce synode après avoir entrepris, en 1599, de soumettre les chrétiens de S. Thomas à l'obéissance du pape. Il réussit dans ce projet par la protection du roi de Portugal, & par le consentement du roi Cochin, qui aima mieux abandonner les chrétiens de ses états, que de se brouiller avec les Portugais. Menezès jeta dans le feu la plupart de leurs livres, perte confidérable pour les savans curieux des antiquités eccléfiastiques de l'orient; mais le prélat de Goa ne s'en mettoit guere en peine, uniquement occupé de vues ambitieuses. De retour en Europe, il fut nommé archevêque de Brague, vice-roi de Portugal, & président du conseil d'état à Madrid, où il mourut en 1617.

Cependant la conquête spirituelle de Menezès, ainsi que l'autorité temporelle des Portugais, reçut quelque temps après un terrible échec, & les chrétiens de S. Thomas recouvrerent leur ancienne liberté. La cause de cette catastrophe fut le gouvernemeut arbitraire des Jesuites, qui par le moyen des prélats tirés de leur campagnie, exerçoient une domination violente sur ces peuples, gens à la vérité simples & peu remuans, mais extrêmement jaloux de leur religion. Il paroît par le livre de Vincent-Marie de Ste. Catherine de Sienne, que les Jésuites traitoient ces chrétiens avec tant de tyrannie, qu'ils résolurent de secouer un joug qu'ils ne pouvoient plus porter; ensorte qu'ils se firent un évêque de leur archidiacre, au grand déplaisir de la cour de Rome.

Alexandre VII. résolut de remédier promptement au schisme naissant; & comme il savoit que la hauteur des Jésuites avoit tout gâté, il jeta les yeux sur les Carmes déchaussés, & nomma quatre religieux de cet ordre, pour ramener les chrétiens de S. Thomas à son obéissance : mais leurs soins & leurs travaux n'eurent aucun succès par les ruses du prélat Jésuite, qui aliéna les esprits, & sit rompre les

conférences.

Enfin la prise de Cochin parles Hollandois, en 1663, rendit aux chrétiens de S. Thomas la liberté dont ils avoient anciennement joui. Mais ces mêmes Hollandois,

entiérement la protection de ces pauvres gens. Il est honteux qu'ils ne se soient pas plus intéressés en leur faveur, que s'ils avoient été des infideles dignes d'ètre abandonnés. (Le Chevalier DE JAUCOURT.)

THOMAS-TOWN, (Geog. mod.) ville murée d'Irlande, dans la province de Leicester, au comté de Kilkenny, où elle tient le fecond rang. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement d'Irlande.

(D.J.)

THOMASIUS, PHILOSOPHIE DE (Hift. de la Philosophie. \ Il ne faut point oublier cet homme parmi les réformateurs de la philosophie & les fondateurs de l'éclectisme renouvellé; il mérite une place dans l'histoire des connoissances humaines, par ses talens, ses efforts & ses persécutions. Il naquit à Leipsic en 1555. Son pere, homme savant, n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'instruction de son fils; il s'en occupa lui-même, & il s'associa dans ce travail important les hommes célebres de son temps, Filier, Rapporte, Ittigius, les Alberts, Menekenius, Franckensteinius, Rechenbergius & d'autres qui illustroient l'académie de Leipsic; mais l'éleve ne tarda pas à exciter la jalousie de ses maîtres dont les sentimens ne furent point une regle servile des siens. Il s'appliqua à la lecture des ouvrages de Grotius. Cette étude le conduisit à celle des lois & du droit. Il n'avoit personne qui le dirigeat, & peut-être fut-ce un avantage pour lui. Puffendorf venoit alors de publier ses ouvrages. La nouveauté des questions qu'il y agitoit, lui susciterent une nuée d'adversaires. Thomasins se rendit attentis à ces disputes, & bientôt il comprit que la héologie & la jurisprudence avoient chacune un coup d'œil sous lequel elles envisageoient un objet commun; qu'il ne falloit point abandonner une science aux prétentions d'une autre; & que le despotisme que quelques-unes s'arrogent, étoit un caractere très-suspect de leur infaillibilité. Dès ce moment il foula aux piés l'autorité; il prit une ferme résolution de ramener tout à l'examen de la raison & de n'écouter que sa voix. Au milieu des cris que son projet pourroit exciter, il comtrop attachés à leur négoce, négligerent prit que le premier pas qu'il avoit à faire,

c'étoit de ramasser des faits. Il lut les auteurs, il conversa avec les savans, & il voyagea; il parcourut l'Allemagne; il alla en Hollande; il y connut le célebre Grævius. Celui - ci le mit en correspondance avec d'autres érudits, se proposa de l'arrêter dans la contrée qu'il habitoit, s'en ouvrit à Thomasius; mais notre philosophe aimoit sa patrie, & il y retourna.

Il conçut alors la nécessité de porter encore plus de sévérité qu'il n'avoit fait, dans la discussion des principes du droit civil, & d'appliquer ses réflexions à des cas particuliers. Il fréquenta le barreau, & il avoua dans la suite que cet exercice lui avoit été plus utile que toutes ses lectures.

Lorsqu'il se crut assez instruit de la jurisprudence usuelle il revint à la spéculation; il ouvrit une école; il interpréta à ses auditeurs le traité du droit de la guerre & de la paix de Grotius. La crainte de la peste qui ravageoit le pays, sufpendit quelque temps ses leçons; mais la célébrité du maître & l'importance de la matiere ne tarderent pas à rassembler fes disciples épars. Il acheva son cours; il compara Grotius, Puffendorf & leurs commentateurs; il remonta aux sources; il ne négligea point l'historique; il remarqua l'influence des hypotheses particulieres sur les conséquences, la liaison des principes avec les conclusions, l'impossibilité de se passer de quelque loi positive, universelle, qui servit de base à l'édifice, & ce fut la matiere d'un second cours qu'il entreprit à la sollicitation de quelques personnes qui avoient suivi le premier. Son pere vivoit encore, & l'autorité dont il jouissoit, suspendoit l'éclat des haines sourdes que Thomasius se faisoit de jour en jour par sa liberté de penfer; mais bientôt il perdit le repos avec cet appui.

Il s'étoit contenté d'enseigner avec Puffendorf que la sociabilité del'homme étoit le fondement de la moralité de ses actions; il l'écrivit : cet ouvrage fut suivi d'un autre où il exerça une satyre peu ménagée sur différens auteurs, & les cris la main du bourreau; & cette exécution

contre lui l'autorité ecclésiastique & seculiere. Les défenseurs d'Aristote pour lequel il affectoit le plus grand mépris, se joignirent aux jurisconsultes, & cette affaire auroit eu les suites les plus sérieuses, si Thomasius ne les eût arrêtées en fléchissant devant ses ennemis. Ils l'acusoient de mépriser la religion & ses ministres, d'insulter à ses maîtres, de calomnier l'église, de douter l'existence de Dieu; il se desendit, il ferma la bouche à ses adversaires, & il conserva son franc parler.

Il parut alors un ouvrage sous ce titre, Interesse principum circa religionem evangelicam. Un professeur en théologie, appelé Hector Godefroi Masius, en étoit l'auteur. Thomasius publia ses observations sur ce traité; il y comparoit le lutheranisme avec les autres opinions des sectaires, & cette comparaison n'étoit pas toujours à l'avantage de Massus. La querelle s'engagea entre ces deux hommes. Le roi de Danemarck fut appelé dans une discussion où il s'agissoit entr'autres choses de savoir si les rois tenoient de Dieu immédiatement leur autorité; & sans rien prononcer sur le fond, sa majesté danoise se contenta d'ordonner l'examen le plus attentif aux ouvrages que Thomasius publieroit dans la suite.

Il eut l'imprudence de se mêler dans l'affaire des Piétistes, d'écrire en faveur du mariage entre des personnes de religions différentes, d'entreprendre l'apologie de Michel Montanus accusé d'athéisme, & de mécontenter tant d'hommes à la fois, que pour échapper au danger qui menaçoit sa liberté, il fut obligé de se sauver à Berlin, laissant en arrière sa bibliotheque & tous ses effets qu'il eut beaucoup de peine à recouvrer.

Il ouvrit une école à Hales sous la protection de l'électeur; il continua son ouvrage périodique, & l'on se doute bien qu'animé par le ressentiment, & jouissant de la liberté d'écrire tout ce qu'il lui plaifoit, il ne ménagea guere fes ennemis. Il adressa à Masius même les premieres seuilles qu'il publia. Elles furent brûlées par commencerent à s'élever. On invoqua I nous valut un petit ouvrage de Thomasius,

où sous le nom de Attila Frédéric From- son introduction à la philosophie morale molohius, il examine ce qu'il convient à un homme de bien de faire, lorsqu'il arrive à un souverain étranger de slétrir ses productions.

L'école de Hales devint nombreuse. L'électeur y appella d'autres personnages célebres, & Thomasius sut mis à leur tête. Il ne dépendoit que de lui d'avoir la tranquillite au milieu des honneurs; mais on n'agitoit aucune question importante qu'il ne s'en mêlat; & ses disputes se multiplioient de jour en jour. Il se trouva embarrassé dans la question du concubinage, dans celle de la magie, des fortileges, des bénéfices, des apparitions, des spectres, des pactes, des démons. Or je demande comment il est possible à un philophe de toucher à ces sujets, sans s'exposer au foupçon d'irréligion?

Thomasius avoit observé que rien n'étoit plus opposé aux progrès de nos connoisfances que l'attachement opiniatre à quelque secte. Pour encourager ses compaprojet de réformer la philosophie, après avoir publié son ouvrage de prudentià cogizondi & rutteenandi, il donna un abrege de-là au cartéfianisme qui commençoit à entraîner les esprits, il exposa à sa maniere ce qu'il y voyoit de répréhenfible, & il invita à la méthode éclectique. Ces ouvrages, excellens d'ailleurs, sont tachés par quelques inexactitudes.

Il traita fort au long dans le livre qu'il intitula, de l'introduction à la philosophie rationelle, de l'érudition en général, & de son étendue, de l'érudition logicale, des actes de l'entendement, des termes techniques, de la dialectique, de la vérité, de la vérité premiere & indémontrable, des démonstrations de la vérité, de l'inconnu, du vraissemblable, des erreurs, de leurs sources, de la recherche des vérités nouvelles, de la maniere de les découvrir; il s'attacha sur-tout à ces derniers objets dans sa pratique de la philosophie rationelle. Il étoit ennemi mortel de la méthode fillogistique.

Ce qu'il venoit d'exécuter sur la logique il l'entreprit sur la morale; il exposa dans

THO

ce qu'il pensoit en général du bien & du mal, de la connoissance que l'homme en a, du bonheur, de Dieu, de la bienveillance, de l'amour du prochain, de l'amour de soi, &c. d'où il passa dans la partie pratique aux causes du malheur en général, aux passions, aux assections, à leur nature, à la haine, à l'amour, à la moralité des actions, aux tempéramens, aux vertus, à la volupté, à l'ambition, à l'avarice, aux caracteres, à l'oifiveté, &c... Il s'efforce dans un chapitre particulier à démontrer que la volonté est une faculté aveugle soumise à l'entendement, principe qui ne fut pas goûté généralement.

Il avoit sur-tout insissé sur la nature & le mélange des tempéramens; ses réflexions sur cet objet le conduissrent à de nouvelles vues sur la maniere de découvrir les pensées les plus secrettes des hommes par le commerce journalier.

Après avoir posé les fondemens de la réformation de la logique & de la m triotes à secouer le joug & avancer le rale, il tenta la même chose sur la jurisprudence naturelle. Son travail ne resta pas sans approbateurs & sans critiques; on y but avec qualque furprile que les historique des écoles de la Grece; passant | habitudes théorétiques pures appartiennent à la folie, lors même qu'elles conduisent à la vérité : que la loi n'est point dicté par la raison, mais qu'elle est une suite de la volonté & du pouvoir de celui qui commande : que la distinction de la justice en distributive & commutative est vaine : que la sagesse consiste à connoître l'homme, la nature, l'esprit & Dieu: que toutes les actions sont indifférentes dans l'état d'intégrité: que le mariage peut être momentané: qu'on ne peut démontrer par la raison que le concubinage, la bestialité, &c. soient illicites, &c.

Il se proposa dans ce dernier écrit de marquer les limites de la nature & de la grace, de la raison & de la révélation.

Quelque temps après il fit réimprimer les livres de Poiret de l'érudition vraie, fautle & superficielle.

Il devint théosophe, & c'est sous cette forme qu'on le voit dans sa pneumatologie phyfique.

Il fit connoissance avec le médecin cé-

ques leçons de cet habile médecin, sur la phyfique méchanique, chimique & expérimentale; mais il ne goûta pas un genre d'étude qui, selon lui, ne rendoit pas des vérités en proportion du travail & des dé-

penses qu'il exigeoit.

Laissant là tous les instrumens de la physique, il tenta de concilier entr'elles les idées mosaïques, cabalistiques & chrétiennes, & il composa son tentamen de natura & essentia spiritus. Avec quel étonnement ne voit-on pas un homme de grand sens, d'une érudition prosonde, & qui avoit employé la plus grande partie de sa vie à charger de ridicules l'incertitude & la variété des sistèmes de la philosopie sectaire, entêté d'opinions mille fois plus extravagantes. Mais Newton, après avoir donné son admirable ouvrage des principes de la philosophie naturelle, publia bien un commentaire sur l'apocalypse.

Thomasius termina son cours de philosophie par la pratique de la philosophie politique, dont il fait sentir la liaison avec des connoissances trop souvent négligées par les hommes qui s'occupent de cette science.

Il est difficile d'exposer le sistème général de la philosophie de Thomasius, parce qu'il changea souvent d'opinions.

Du reste ce sut un homme aussi estimable par ses mœurs que par ses talens. Sa vie fut innocente; il ne connut ni l'orgueil ni l'avarice; il aima tendrement ses amis; il fut bon époux; il s'occupa beaucoup de l'éducation de ses enfans; il chérit ses disciples qui ne demeurerent pas en reste avec lui; il eut l'esprit droit & le cœur juste; & son commerce fut instructif & agreable.

On lui reproche son penchant à la satyre, au scepticisme, au naturalisme, & c'est avec juste raison.

Principes généraux de la philosophie de Thomasius.

Tout être est quelque chose.

L'ame de l'homme a deux facultés, l'entendement & la volonté.

Elles confistent l'une & l'autre en pasfions & en actions.

La passion de l'entendement s'appelle

lebre Frédéric Hossman, & il prit quel- | tion. L'action de l'entendement s'appelle méditation; l'action de la volonté, impulsion.

> Les passions de l'entendement & de la volonte précedent toujours les actions; & ces actions font commes mortes sans les paffions.

> Les passions de l'entendement & de la volonté sont des perceptions de l'ame.

> Les êtres réels s'apperçoivent ou par la sensation & l'entendement, ou par l'inclination & la volonté.

> La perception de la volonté est plus subtile que la perception de l'entendement; la premiere s'étend aux visibles & aux invisibles.

> La perceptibilité est une affection de tout être, sans laquelle il n'y a point de connoissance vraie de son essence & de sa réalité.

> L'essence est dans l'être la qualité sans laquelle l'ame ne s'apperçoit pas.

> Il y a des choses qui sont apperçues par la sensation; il y en a qui le sont par i'inclination, & d'autres par l'un & l'autre moyen,

> Etre quelque part, c'est être dedans ou dehors une chase.

> Il y a entre être en un lieu déterminé, & être quelque part, la dissérence de ce qui contient à ce qui est contenu.

> L'amplitude est le concept d'une chose en tant que longue ou large, abstraction

faite de la profondeur.

L'amplitude est ou l'espace où la chose est ou mue ou étendue, ou le mu ou l'étendu dans l'espace, ou l'extension active, ou l'étendu passif, ou la matiere active, ou la chose mue passivement.

Il y a une étendue finie & passive. Il y

en a une infinie & active.

Il y a de la disserence entre l'espace & la chose étendue, entre l'extension & l'étendue.

On peut confidérer sous différens aspects une chose ou prise comme espace ou comme chose étendue.

L'espace infini n'est que l'extension active où tout se meut, & qui ne se meut en rien.

Il est nécessaire qu'il y ait quelqu'éfensation; la passion de la volonté, inclina-I tendu sini, dans lequel, comme dans

Dieu & la créature sont réellement distingués; c'est-à dire que l'un des deux peut au-moins exister sans l'autre.

Le premier concept de Dieu est d'être de lui-même, & que tout le reste sort de

Mais ce qui est d'un autre est postérieur | rien, hors de Dieu. à ce dont il est; donc les créatures ne sont

pas co-éternelles à Dieu.

Les créatures s'apperçoivent par la senfation; alors naît l'inclination, qui cependant ne suppose pas nécessairement ni toujours la sensation.

L'homme ne peut méditer des créatures | fini, est infinie. qu'il n'apperçoit point, & qu'il n'a pas apperçues par la sensation.

La méditation sur les créatures finit, si de nouvelles sensations ne la reveille.

Dieu ne s'apperçoit point par la Tensation.

Donc l'entendement n'apperçoit point que Dieu vive, & toute sa méditation sur cet être est morte. Elle se borne à connoître que Dieu est autre chose que la créature, & ne s'étend point à ce qu'il

Dieu s'apperçoit par l'inclination du sœur qui est une passion.

Il est nécessaire que Dieu mesure le cœur de l'homme.

La passion de l'entendement est dans le cerveau; celle de la volonté est dans le lui.

Les créatures meuvent l'entendement ; Dieu meut le cœur.

La passion de la volonté est d'un ordre supérieur, plus noble & meilleure que la passion de l'entendement. Elle est de l'essence de l'homme; c'est elle qui le distingue de la bête.

L'homme est une créature aimante & pensante; toute inclination de l'homme est amour.

L'intellect ne peut exciter en lui l'amour de Dieu; c'est l'amour de Dieu qui l'excite.

connoissons.

Dieu est en lui-même; toutes les créa-

THO

rien.

Tout tient son origine de lui, & tout est en lui.

Quelque chose peut opérer par lui, mais non hors de lui, ce qui s'opere, s'opere en lui.

Les créatures ont toutes été faites de

L'amplitude de Dieu est infinie; celle de la créature est finie.

L'entendement de l'homme, fini, ne peut comprendre exactement toutes les créatures.

Mais la volonté inclinée par un être in-

Rien n'étend Dieu; mais il étend & développe tout.

Toutes les créatures sont étendues; & aucune n'en étend une autre par une vertu qui soit d'elle.

Etre étendu n'est pas la même chose que d'avoir des parties.

Toute extension est mouvement.

Toute matiere se meut; Dieu meut tout, & cependant il est immobile.

Il y a deux sortes de mouvement, du non être à l'être, ou de l'espace à l'espace, ou dans l'espace.

L'essence de Dieu étoit une amplitude enveloppée avant qu'il étendit les créa-

Alors les créatures étoient cachées en

La création est un developpement de Dieu, ou un acte, parce qu'il a produit de rien, en s'étendant; les créatures qui étoient cachées en lui.

N'être rien ou être caché en Dieu, c'est une même chose.

La création est une manifestation de Dieu, par la créature produite hors de

Dieu n'opere rien hors de lui.

Il n'y a point de créature hors de Dieu; cependant l'essence de la créature differe de l'essence de Dieu.

L'essence de la créature consiste à agir & à souffrir, ou à mouvoir & à être mue; Plus nous aimons Dieu, plus nous le | & c'est ainsi que la sensation de l'homme a lieu.

La perception par l'inclination est la

plus déliée; il n'y en a point de plus sub- fon essence & la fait ce qu'elle est, après tile; le tact le plus délicat ne peut lui être l'existence qu'elle tient de Dieu.

comparé

Tout mouvement se fait par attouchement ou contact, ou application ou approche de la chose qui meut à la chose qui est mue.

La sensation se fait par l'aproximation de la chose au sens, & l'inclination par l'approximation de la chose au cœur.

Le sens est touché d'une maniere visifible, le cœur d'une maniere invisible.

Tout contact du sens se fait par pulsion; toute motion de l'inclination, ou par pul-

fion ou par attraction.

La créature passive, l'être purement patient, s'appelle matiere; c'est l'opposé de l'esprit. Les opposées ont des essets opposés.

L'esprit est l'être agissant & mouvant. Tout ce qui caractérise passion est affection de la matiere; tout ce qui marque action est affection de l'esprit.

La passion indique étendu, divisible,

mobile; elle est donc la matiere.

La matiere est pénétrable, non pénétrante, capable d'union, de génération, de corruption, d'illumination & de chaleur.

Son essence est donc froide & ténébreuse; car il n'y a rien dans cela, qui ne foit paffif.

Dieu a donné à la matiere le mouvement de non être à l'être; mais l'esprit l'étend, la divise, la meut, la pénetre, l'unit, l'engendre, la corrompt, l'illumine, l'échauffe & la réfroidit; car tous ces effets marguent action:

L'esprit est par sa nature lucide, chaud & spirant, ou il éclaire, échausse, étend, meut, divise, pénetre, unit, engendre, corrompt, illumine, échauffe, refroi-

L'esprit ne peut souffrir aucun de ces effets de la matiere; cependant il n'a ni sa motion, ni sa lumiere de lui-même, parce qu'il est une créature, & de Dieu.

Dieu peut anéantir un esprit.

L'essence de l'esprit en elle-même consiste en vertu ou puissance active. Son intention donne la vie à la matiere, forme séparé de son tout étant attiré & incliné

Tome XXXIII.

La matiere est un être mort, sans vertu; ce qu'elle en a, elle le tient de l'esprit qui fait son essence & sa vie.

La matiere devient informe, si l'esprit l'abandonne à elle.

Un esprit peut être sans matiere; mais la matiere ne peut être sans un esprit.

Un esprit destiné à la matiere desire de s'y unir & d'exercer sa vertu en elle.

Tous les corps sont composés de matiere & d'esprit; ils ont donc une sorte de vie en conféquence de laquelle leurs parties s'unissent & se tiennent.

L'esprit est dans tous les corps comme au centre; c'est de-là qu'il agit par rayons, & qu'il étend la matiere.

S'il retire ses rayons au centre, le corps

se résout & se corrompt.

Un esprit peut attirer & pousser un esprit.

Ces forces s'exercent sensiblement dans la matiere unie à l'esprit.

Dans l'homme l'attraction & l'impulfion s'appellent amour & haine, dans les autres corps sympathie & antipathie.

L'esprit ne s'apperçoit point par les organes des sens, parce que rien ne souffre par la matiere.

La matiere ténébreuse en elle-même ne peut être ni vue, ni touchée; c'est par l'esprit qui l'illumine qu'elle est visible; c'est par l'esprit qui la meut qu'elle est perceptible à l'oreille, &c.

La différence des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs, du toucher, nait de l'efformation & configuration du reste

de la matiere.

La chaleur & le froid sont produits par la diversité de la motion de l'esprit dans la matiere; & cette motion est ou rectiligne ou circulaire.

C'est l'attraction de l'esprit qui consti-

tue la solidité & la fluidité.

La fluidité est de l'attraction de l'esprit solaire; la solidité est de l'attraction de l'esprit terrestre.

C'est la quantité de la matiere qui fait la gravité ou la légereté, l'esprit du corps

Bbb

par l'esprit universel; c'est ainsi qu'il faut, tiere, du plaisir & de la peine; il est asexpliquer l'élasticité & la raréfaction.

L'esprit en lui-même n'est point opposé à l'esprit. La sympathie & l'antipathie, l'amour, la haine naissent d'opérations diverses que l'esprit exécute dans la matiere, selon la diversité de son essormation & de fa configuration.

Le corps humain, ainfi que tous les au-

tres, a esprit & matiere.

Il ne faut pas confondre en lui l'esprit

corporel & l'ame.

Dans tous les corps la matiere mue par l'esprit, touche immédiatement la matiere d'un autre corps; mais la matiere touchée n'apperçoit pas l'attouchement; c'est la fonction de l'esprit qui lui appartient.

J'entends ici par appercevoir, comprendre & approuver la vertu d'un autre, chercher à s'unir à elle, à augmenter sa propre vertu, lui céder la place, se ! reflexer. Ces perceptions varient dans les corps avec les figures, & selon les especes. L'esprit au contraire d'un corps à un autre ne differe que par l'acte intuitif, plus ou moins intenfe.

La division des corps en esprits est une suite de la variété de la matiere & de sa

Il y a des corps lucides; il y en a de transparens & d'opaques, selon la quantité plus ou moins grande de la matiere, & les motions diverses de l'esprit.

L'opération ou la perception de l'esprit animal confiite dans l'animal, en ce que Pimage du contact est comprise par le cerveau, & approuvée par le cœur; & confequemment les membres de l'animal sont déterminés par l'esprit à approcher la chose qui a touché, ou à la fuir.

Si ce mouvement est empêché, l'esprit moteur dans l'animal excite le desir des choses agréables & l'aversion des autres.

La structure de la matiere du corps de l'homme est telle que l'esprit, ou conserve les images qu'il a reçues, ou les divise, ou les compose, ou les approuve, ou les haisse, même dans l'absence des choses, & en soit réjoui ou tourmenté.

Cet esprit & l'esprit de tous les autres eorps est immatériel; il est cependant capable d'approuver le contact de la ma-

sujetti à l'intention des opérations conséquentes aux changemens de la matiere; il est, pour ainsi dire, adhérent aux autres corps terrestres, & il ne peut sans eux perseverer dans son union avection propre corps.

L'homme confideré sous l'aspect de matiere unie à cet esprit, est l'homme

animal.

Sa propriété de comprendre les usages des choses, de les composer & de les diviser, s'appelle l'entendement actif.

Sa propriété de defirer les choses, s'ap-

pelle volonté naturelle.

La matiere est hors de l'esprit; cependant il la pénetre. Il ne l'environne pas seulement. L'esprit qu'elle a & qui l'étend, defire un autre esprit, & fait que dans certains corps la matiere s'attache 🛦 un second esprit, l'environne & le comprend, s'il en permis de le dire.

Si l'esprit est déterminé par art à s'éprendre de lui-même, il se rapproche &

se resserre en lui-même.

Si un corps ne s'unit point à un autre, ne l'environne point, on dit qu'il subfiste par lui-même; autrement les deux corps

ne forment qu'un tout.

L'esprit existe aussi hors des corps, il les environne, & ils se meuvent en lui. Mais ni les corps, ni l'esprit subsistant par lui-même, ne peuvent être hors de Dieu.

On peut concevoir l'extension de l'esprit comme un centre illuminant, rayonnant en tout sens, sans matérialité.

L'espace où tous les corps se meuvent est esprit; & l'espace où tous les esprits le meuvent est Dieu.

La lumiere est un esprit invisible illuminant la matiere.

L'air pur ou l'æther est un esprit qui meut les corps & qui les rend visibles.

La matiere est une matiere condensée par l'esprit.

L'eau est une matiere mue & agitée par un efprit interne.

Les corps sont ou terrestres ou spirituels, selon le plus ou le moins de matiere qu'ils ont.

Les corps terreffres ont beaucoup de

matiere; les corps spirituels, tels que le [soleit, ont beaucoup de lumiere.

Les corps aqueux abondent en esprit & en matiere. Ils se voient, les uns parce qu'ils sont trasparens, les autres parce qu'ils sont opaques.

Les corps lucides sont les plus nobles de tous; après ceux-ei ce sont les aériens & les aqueux; les terreftres sont les der-

Il ne faut pas confondre la lumiere avec le feu. La lumiere nourrit tout. Le feu qui est une humeur concentrée détruit tout.

Les hommes ne peuvent s'entretenir de l'essence incompréhentible de Dieu que par des similitudes. Il faut emprunter ces fimilitudes des corps les plus nobles.

Dieu est un être purement actif, un acte pur, un esprit très-énergique, une vertu très-esfrénée, une lumiere, une vapeur très subtile.

Nous nous mouvons, nous vivons, nous

sommes en Dieu.

L'ame humaine est un être distinct de

l'esprit corporel.

Le corps du protoplaste sut certainement spirituel, voisin de la nature des corps lucides & transparens; il avoit son esprit, mais il ne constituoit pas la vie de l'homme.

C'est pourquoi Dieu lui soussla dans les narines l'ame vivifiante.

Cette ame est un rayon de la vertu divine.

Sa destination fut de conduire l'homme & de le diriger vers Dieu.

Et sous cet aspect l'ame de l'homme est un desir perpétuel d'union avec Dieu qu'elle apperçoit de cette maniere. Ce n'est donc autre chose que l'amour de Dieu.

Dieu est amour.

Cet amour illuminoit l'entendement de l'homme, afin qu'il eût la connoissance des créatures. Elle devoit, pour ainsi dire, transformer le corps de l'homme & l'ame de son corps, & les attirer à Dieu.

Mais l'homme ayant écouté l'inclination de son corps, & l'esprit de ce corps, de présérence à son ame, s'est livré aux

créatures, a perdu l'amour de Dieu, & avec cet am our la connoissance parfaite des créatures.

La voie commune d'échapper à cette misere, c'est que l'homme cherche à passer de l'état de bestialité à l'état d'humanité, qu'il commence à se connoître, à plaindre la condition de la vie, & à souhaiter l'amour de Dieu.

L'homme animal ne peut s'exciter ces motions, ni tendre au-delà de ce qu'il

Thomasius part de-là pour établir des dogmes tout-à-fait dissérens de ceux de la religion chrétienne. Mais l'exposition n'en est pas de notre objet. Sa philosophie naturelle où nous allons entrer, présente quelque chose de plus satisfaisant.

Principes de la logique de Thomasius. Il y a deux lumieres qui peuvent dissiper les ténebres de l'entendement. La raison & la révélation.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'étude des langues étrangeres pour faire un bon usage de sa raison. Elles ont cependant leur utilité même relative à cet objet.

La logique & l'histoire sont les deux instrumens de la philosophie.

La fin premiere de la logique ou de l'art de raisonner est la connoissance de la

La pensée est un discours intérieur sur les images que les corps ont imprimées dans le cerveau, par l'entremise des organes.

Les sensations de l'homme sont ou extérieures ou intérieures, & il ne faut pas les confondre avec les sens. Les animaux ont des sens, mais non des sensations. Il n'est pas possible que tout l'exercice de la pensée se fasse dans la glande pinéale. Il est plus raisonnable que ce soit dans tout le cerveau.

Les brutes ont des actions pareilles aux nôtres, mais elles ne pensent pas; elles ont en elles un principe interne qui nous est inconnu.

L'homme est une substance corporelle qui peut se mouvoir & penser.

L'homme a entendement & volonté.

L'entendement & la volonté ont action

La méditation n'appartient pas à la volonté, mais à l'entendement.

Demander combien il y a d'opérations de l'entendement, c'est faire une question obscure & inutile.

J'entends par abstractions les images des choses, lorsque l'entendement s'en occupe dans l'absence des choses. La faculté qui les arrête & les offre à l'entendement comme présentes, c'est la mé-

Lorsque nous les unissons, ou les séparons à notre discrétion, nous usons de l'imagination.

Déduire des abstractions inconnues de celles qu'on connoît, c'est comparer, raisónner, conclure.

La vérité est la convenance des pensées intérieures de l'homme, avec la nature & les qualités des objets extérieurs.

Il y a des vérités indémontrables. Il faut abandonner celui qui les nie, comme un homme qu'on ne peut convaincre, & qui ne veut pas être convaincu.

C'est un sait constant, que l'homme

ne pense pas toujours.

Les pensées qui ne conviennent pas avec l'objet extérieur sont fausses; si l'on s'y attache serieusement on est dans l'erreur; si ce ne sont que des suppositions, on feint.

Le vrai considéré relativement à l'entendement est ou certain ou probable.

Une chose peut être d'une vérité certaine, & paroître à l'entendement ou probable ou fausse.

Il y a rapport & proportion entre tout ce qui a convenance ou disconvenance.

Les mots sans application aux choses ne font ni vrais, ni faux.

Le caractere d'un principe, c'est d'être indémontrable.

Il n'y a qu'un seul premier principe où toutes les vérités sont cachées.

Ce premier principe, c'est que tout ce qui s'accorde avec la raison, c'est-à-dire, les sens & les idées, est vrai, & que tout ce qui les contredit est faux.

Les sens ne trompent point celui qui est fain d'esprit & de corps.

Le sens interne ne peut être trompé. L'erreur apparente des sens extérieurs naît de la précipitation de l'entendement,

dans ses jugemens.

Les sens ne produisent pas toujours en tout les mêmes sensations. Ainsi il n'y a aucune proposition universelle & absolue des concepts variables.

Sans la sensation, l'entendement ne peut rien, ni percevoir ni se repré-

Les pensées actives, les idées, les rapports & les raisonnemens, qui équivalent aux opérations sur les nombres, naissent des fensations.

L'algebre n'est pas toutesois la clé & la source de toutes les sciences.

La démonstration est l'éviction de la liaison des vérités avec le premier prin-

Il y a deux fortes de démonstrations; ou l'on part des sensations, ou d'idées & de définitions & de leur connexion avec le premier principe.

Il est ridicule de démontrer ou ce qui est inutile, ou indémontrable, ou connu

Autre chose est être vrai, autre chose être faux; autre chose connoître le vrai & le faux.

L'inconnu est ou relatif, ou absolu.

Il y a des caracteres de la vraisemblance; ils en font la base, & il en mesurent les degrés.

Il y a connoissance ou vraie ou vraisemblance, selon l'espece de l'objet dont l'entendement s'occupe.

Il est impossible de découvrir la vérité

par l'art fyllogistique.

La méthode se réduit à une seule regle que voici; c'est disposer la vérité ou à trouver ou à démontrer, de maniere à ne se pas tromper, procédant du facile au moins facile, du plus connu au moins connu.

L'art de découvrir des vérités nouvelles exige l'expérience, la définition & de la division.

Les propositions catégoriques ne sont pas inutiles dans l'examen des vérités certaines, ni des hypotétiques, dans l'examen des vraisemblances.

La condition de l'homme est pire que s celle de la bête.

Il n'y a point de principes matériels connes.

L'éducation est la source premiere de toutes les erreurs de l'entendement. Delà naissent la précipitation, l'impatience & les préjugés.

Les préjugés naissent principalement de la crédulité qui dure jusqu'à la jeunesse: telle est la misere de l'homme, & la pauvre condition de son entende-

Il y a deux grands préjugés. Celui de l'autorité, & celui de la précipitation.

L'ambition est une source des préjugés particuliers. De-là le respect pour l'antiquité.

Celui qui se propose de trouver la vérité, déposera ses préjugés; c'est-à-dire, qu'il doutera méthodiquement; qu'il rejetera l'autorité humaine, & qu'il donnera aux choses une attention requise. Il s'attachera préalablement à une science qui le conduise à la sagesse réelle. C'est ce qu'il doit voir en lui-même.

Nous devons aux autres nos inftructions & nos lumieres. Pour cet effet, nous examinerons s'ils sont en état d'en profiter.

Les autres nous doivent les leurs. Nous nous rapprocherons donc de celui en qui nous reconnoîtrons de la solidité, de la clarté, de la fidélité, de l'humanité, de la bienveillance, qui n'accablera point notre mémoire, qui dictera peu, qui faura discerner les esprits, qui se proportionnera à la portée de ses auditeurs, qui sera l'auteur de ses leçons, & qui évitera l'emploi de mots superflux & vides de

Si nons avons à enseigner les autres, nous tâcherons d'acquérir les qualités que nous demanderions de celui qui nous enleigneroit.

S'agit-il d'examiner & d'interpréter les opinions des autres, commençons par nous juger nous-mêmes, & par connoître nos sentimens; entendons bien l'état de la question; que la matiere nous soit familiere. Que pourrons-nous dire de sensé, si les lois de l'interprétation nous sont dans la sagesse ni dans la vertu. La sagesse

étrangeres, si l'ouvrage nous est inconnu, fi nous fommes ou animés de quelque passion, ou entêtés de quelques préju-

Principes de la pneumatologie de Thomasius. L'essence de l'esprit confideré généralement, ne consiste pas seulement dans la pensée, mais dans l'action; car la matiere est un être purement passif, & l'esprit est un être entiérement opposé à la matiere. Tout corps est composé de l'un & de l'autre, & les opposés ont des prédicats opposes.

Il y a des esprits qui ne pensent point, mais qui agissent; savoir la lumiere & l'æther.

Toute puissance active est un être subisstant par lui - même, & une subsistance qui perfectionne la puissance pas-

Il n'y a point de puissance passive subsistante par elle - même. Elle a besoin d'une lumiere suffisante pour se faire voir.

Toutes les puissances actives sont invisibles; & quoique la matiere soit invisible, elle n'en est pas moins l'instrument & le signe de la puissance active.

Sous un certain aspect la lumiere & l'æther sont invisibles.

Tout ce qu'on ne peut concevoir privé d'action est spirituel.

Principes de la morale de Thomasius. Le bien consiste dans l'harmonie des autres choses avec l'homme & avec toutes ses forces, non avec son entendement seulement; sous ce dernier aspect, le bien est la vérité.

Tout ce qui diminue la durée des forces de l'homme, & qui n'en accroit la quantité que pour un temps, est mal.

Toute commotion des organes, & toute sensation qui lui est inconséquente, est un mal, fi elle est trop forte.

La liberté & la fanté font les plus grands biens que nous tenions de la fortune; & non les richesses, les dignités & les amis.

La félicité de l'homme ne consiste ni

THO

n'a du rapport qu'à l'entendement, la vertu, qu'à la volonté.

l faut chercher la félicité souveraine dans la modération du desir & de la médi-

Cet état est sans douleur & sans joie, il est tranquille.

C'est la source de l'amour raisonnable. L'homme est né pour la société paisible & tranquille ou de ceux à qui ces qualités sont cheres, & qui travaillent à les acquérir.

L'homme raisonnable & prudent, aime plus les autres hommes que lui-même.

Si l'on entend par la félicité souveraine, l'assemblage le plus complet & le plus parfait de tous les biens que l'homme puisse posséder; elle n'est ni dans la richesse, ni dans les honneurs, ni dans la modération, ni dans la liberté, ni dans l'amitié; c'est une chimere de la vie.

La santé est une des qualités nécessaires à la tranquillité de l'ame; mais ce n'est pas elle.

La tranquillité de l'ame suppose la sagesse & la vertu; celui qui ne les a pas est vraiment misèrable.

La volupté du corps est opposée à selle de l'ame, c'est un mouvement inquiet.

Dieu est la cause premiere de toutes les choses qui changent; ce n'est point là son essence, elle est dans l'aséité.

La matiere premiere a été créée; Dieu l'a produite de rien; elle ne peut lui être coéternelle.

Les choses inconstantes ne peuvent se conserver elles-mêmes; c'est l'ouvrage du créateur.

Il y a donc une providence divine.

Quoique Dieu donne à tout moment aux choses une vie, une essence, & une existence nouvelle; elles sont une, & leur état présente le passé & l'avenir; ce qui les rend mêmes.

La connoissance de l'essence divine est une regle à laquelle l'homme sage doit conformer toutes ses actions.

L'homine sage aimera Dieu fincérement, aura confiance en lui, & l'adorera avec humilité.

La raison ne nous présente rien au-dest de ce culte intérieur; quand au culte extérieur, elle conçoit qu'il vaut mieux s'y soumettre que de le resuser.

Il y a deux erreurs principales relativement à la connoissance de Dieu, l'athéssme & la superstition.

Le superstitieux est pire que l'athée.

L'amour est un desir de la volonté de s'unir & de perséverer dans l'union avec la chose dont l'entendement a reconnu la bonté.

On peut considérer l'amour déraisonnable sous dissérens aspects, ou le desir est inquiet, ou l'objet aimé est mauvais & nussible, ou l'on confond en lui des unions incompatibles, &c.

Il y a de la différence entre le desir de s'unir à une semme, par le plaisir qu'on en espere, ou dans la vue de propager son espece.

Le desir de posséder une semme doit être examiné soigneusement, si l'on ne veut s'exposer à la séduction secrette de l'amour déraisonnable, cachée squs le masque de l'autre amour.

L'amour raisonnable de ses semblables est un des moyens de notre bonheur.

Il n'y a de vertu que l'amour ; il est la mesure de toutes les autres qualités louables.

L'amour de Dieu pour lui-même est furnaturel; la félicité éternelle est son but; c'est aux théologiens à nous en parler.

L'amour de nos semblables est général ou particulier.

Il n'y a qu'un penchant commun à la vertu, qui établisse entre deux êtres raisonnables, un amour vrai.

Il ne faut hair personne, quoique les ennemis de nos amis nous doivent être communs.

Cinq vertus conflituent l'amour universel & commun; l'humanité, d'où naissent la bienfaisance & la gratitude; la vivacité & la fidélité dans ses promesses, même avec nos ennemis & ceux de notre culte; la modestie qu'il ne saut pas confondre avec l'humilité; la modération & la tranquillité de l'ame, la patience saus laquelle il n'y a ni amour ni paix. L'amour particulier est l'amour de deux amis, sans cette union il n'y a point d'amitié.

Le mariage seul ne rend pas l'amour licite.

Plus le nombre de ceux qui s'aiment est grand, plus l'amour est raisonnable.

Il est injuste de hair celui qui aime ce

que nous aimons.

L'amour raisonnable suppose de la conformité dans les inclinations, mais il ne les exige pas au même degré.

La grande estime est le sondement de

l'amour raisonnable.

De cette estime naît le dessein continuel de plaire, la consiance, la bienveil-lance, les biens, & les actions en commun.

Les caracteres de l'amour varient selon l'état des personnes qui s'aiment; il n'est pas le même entre les inégaux qu'entre les

égaux.

L'amour raisonnable de soi-même, est une attention entiere à ne rien faire de ce qui peut interrompre l'ordre que Dieu a établi, selon les regles de la raison générale & commune, pour le bien des autres.

L'amour du prochain est le sondement de l'amour de nous-mêmes; il a pour objet la persection de l'ame, la conservation du corps, & la présérence de l'amour des autres, même à la vie.

La conservation du corps exige la tempérence, la pureté, le travail, & la fer-

meté.

S'il y a tant d'hommes plongés dans le malheur, c'est qu'ils n'aiment point d'un amour raisonnable & tranquille.

C'est moins dans l'entendement que dans la volonté & les penchans secrets, qu'il faut chercher la source de nos peines.

Les préjugés de l'entendement naissent

de la volonté.

Le malheur a pour base l'inquiétude

d'un amour déréglé.

Deux préjugés séduisent la volonté; celui de l'impatience, & celui de l'imitation: on déracine difficilement celui-ci.

Les affections sont dans la volonté, & non dans l'entendement.

La volonté est une faculté de l'ame qui incline l'homme, & par laquelle il s'excite à faire ou omestre queique chose.

Il ne faut pas confondre l'entendement

avec les pensées.

La volonté se meut toujours du désagréable à l'agréable, du facheux au doux.

Tous les penchans de l'ame sont tournés vers l'avenir & vers un objet absent.

Les affections naissent des sensations.

Le cœur est le lieu où la commotion des objets intérieurs se fait sentir avec le plus de force.

L'émotion du sang extraordinaire est toujours une suite d'une impression violente; mais cette émotion n'est pas toujours accompagnée de celle des nerfs.

Il n'y a qu'une affection premiere, c'est le desir qu'on peut distinguer en amour

ou'en haine.

Il ne faut pas compter l'admiration

parmi nos penchans.

Les affections ou penchans ne sont en eux-mêmes ni bons ni mauvais; c'est quand ils sont spécifiés par les objets, qu'ils prennent une qualité morale.

Les affections qui enlevent l'homme à lui-même, sont mauvaises; & celles qui

le rendent à lui-même, bonnes.

Toute émotion trop violente est mauvaise; il n'y en a de bonnes que les tempérées.

Il y a quatre penchans ou affections générales; l'amour raisonnable, le desir des honneurs, la cupidité des richesses,

le goût de la volupté.

Les hommes sanguins sont voluptueux, les bilieux sont ambitieux, & les mélan-coliques sont avares.

La tranquillité de l'ame est une suite de l'harmonie entre les sorces de la pensée, ou les puissances de l'entendement.

Il y a trois qualités qui conspirent à former & à perfectionner l'amour raison-nable, l'esprit, le jugement & la mémoire.

L'amour raisonnable est taciturne, sincere, libéral, humain, genéreux tempérant, sobre, continent, économe, industrieux, prompt, patient, courageux, obligeant, officieux, &c.

Tout penchant vicieux produit des vices

contraires à certaines vertus.

Un certain mèlange de vices produit le fimulacre d'une vertu.

Il y a dans tout homme un vice dominant, qui se mele à toutes ses actions.

C'est d'une attention qui analyse ce mêlange, que dépend l'art de connoître les hommes.

Il y a trois qualités principales qu'il faut sur-tout envisager dans cette analyse, l'oissveté ou paresse, la colere & l'envie.

Il faut étouffer les affections vicieuses, & exciter l'amour raisonnable : dans ce travail pénible, il faut s'attacher premiérement à l'affection dominante.

. Il suppose des intentions pures, de la

sagacité & du courage.

Il faut employer la sagacité à démêler les préjugés de la volonté; ensuite ôter à l'affection dominante son aliment, converser avec les bons, s'exercer à la vertu, & fuir les occasions périlleuses.

Mais pour conformer scrupuleusement sa vie aux regles de la vertu, les forces

naturelles ne suffisent pas.

Principes de la jurisprudence divine de Thomasius. Le monde est composé de corps visibles, & de puissances invisibles.

Il n'y a point de corps visible qui ne soit doué d'une puissance invisible.

Ce qu'il y a de vitible & de tangible

dans les corps s'appele matiere.

Ce qu'il y a d'invisible & d'insensible,

s'appele nature.

L'homme est de la classe des choses visibles; outre les qualités qui lui sont communes avec les autres corps, il a des puisfances particulieres qui l'en distinguent; l'ame par laquelle il conçoit & veut, en est une.

Les puissances produisent les différentes especes de corps, en combinant les particules de la matiere. & en les réduifant à telle ou telle configuration.

L'ame en fait autant dans l'homme; la structure de son corps est l'ouvrage de suspension de jugement. Dans la forma-

fon ame.

тно

L'homme est doué de la vertu intrinfeque de descendre en lui; & d'y reconnoître ses propres puissances & de les

C'est ainsi qu'il s'assure qu'il conçoit par son cerveau, qu'il veut par son

L'une de ces actions s'appelle la pensée,

l'autre le desir.

L'entendement est donc une faculté de l'ame humaine, qui réside dans le cerveau, & dont la pensee est le produit; & la volonté, une faculté de l'ame humaine qui reside dans le cœur, & qui produit le desir.

Les pensées sont des actes de l'entendement; elles ont pour objet, ou les corps ou les puissances; si ce sont les corps, elles s'appellent sensations; & ce sont les

puissances conceps.

Les sensations des objets présens, forment le sens commun; il ne faut pas confondre ces sensations avec leurs objets; les sensations sont des corps, mais elles appartiennent à l'ame; il faut y confidérer la perception & le jugement.

il n'y a ni appétit, ni desir de ce qu'on ne connoît pas; tout appétit, tout desir

suppose perception.

La pensée qui s'occupe d'un objet absent, mais dont l'image est restée dans l'entendement, en conséquence de la fensation, s'appelle imagination ou mé-

Les pensées sur les corps, considérées comme des tous, sont individuelles.

Il n'y a point de pensées abstraites de la matiere, mais seulement des puissan-

La puissance commune des corps, ou la matiere, s'appelleroit plus exactement la nature du corps.

Quand nous nous occupons d'une puilsance, abstraction faite du corps auquel elle appartient, notre pensée est universelle.

On peut rappeler toutes les formes de nos pensées, ou à l'imagination, ou à la formation de propositions.

Dans l'investigation, il y a question & tion des propositions, il y a affirmation &

negation:

négation : ces actions sont de l'entende- chose est bonne ou mauvaise ; soit dans ment & non de la volonté; il n'y a point de concept d'un terme simple.

Le raisonnement ou la méditation est l un enchaînement de plusieurs pensées.

On a de la mémoire; quand on peut se rappeler plusieurs sensations, les lier, & découvrir par la comparaison la difsérence que les puissances ont entre

Toute volonté est un desir du cœur, un penchant à s'unir à la chose aimée; &

tout desir est un effort pour agir.

L'effort de la volonté détermine l'entendement à l'examen de la chose aimée, & à la recherche des moyens de la pos-

La volonté est donc un desir du cœur, accompagné d'un acte de l'entende-

Si on la confidere, abstraction faite de la puissance d'agir, on l'appelle appétit

La volonté n'est point une pensée : il y a de la différence entre l'effort & la

sensation.

Les actions de l'entendement s'exercent souvent sans la volonté, mais la volonté meut toujours l'entendement.

Les puissances des choses qui sont hors de nous meuvent & les facultés du corps & celles de l'entendement, & la Volonte.

Il est faux que la volonté ne puisse être contrainte; pourquoi les puissances invifibles des corps ne l'irriteroient-elles pas,

ou ne l'arrêteroient-elles pas?

La faculté translative d'un lieu dans un autre ne dépend pas de la pensée, c'est la suite de l'effort du cœur; la volonté humaine ne la produit pas toujours, c'est l'effet d'une puissance singuliere donnée par Dieu à la créature, & concourante avec sa volonté & sa pensée.

L'entendement a des forces qui lui sont propres, & sur lesquelles la volonté ne peut rien; elle peut les mettre quelquefois en action, mais elle ne peut pas

toujours les arrêter.

Tome XXXIII.

l'examen de cette chose; soit dans la recherche des moyens de l'obtenir. La volonté ne desire point une chose parce qu'elle paroît bonne à l'entendement; mais au contraire elle paroît bonne à l'entendement, parce que la volonté la desire.

L'entendement & la volonté ont leurs

actions & leurs passions.

L'intellect agit quand la volonté l'incline à la réflexion; il fouffre quand d'autres causes que la volonté le meuvent & le font sentir.

La volonté est passive, non relativement à l'entendement, mais à d'autres choses qui la meuvent. Elle se sert de l'entendement comme d'un instrument pour irriter les affections, par un examen plus attentif de l'objet.

L'entendement agit dans le cerveau. Parler est un acte du coprs & non de l'en-

tendement.

La volonté opere hors du cœur, c'est un effort; ses actes ne sont point imma-

La volonté est le premier agent de la nature humaine, car elle meut l'entenment.

Les actes commandés par la volonté sont ou volontaires, ou moraux & spontanés, ou nécessaires, contraints & phyfiques.

La nature de l'homme moral est la complexion de la puissance de vouloir, & des puissances qui sont soumises à la

volonté.

La raison est le prédicat de l'entendement seul & non de la volonté.

L'entendement juge librement de la nature des choses, du bien & du mal, toutes les fois que la volonté ne le meut pas; mais il est soumis à la volonté, & il lui obéit, en tant qu'il en est mu & poussé.

L'entendement & la volonté ont leur liberté & leur servitude; l'une & l'autre

extrinieques.

Il n'y a donc nul choix de volonté, & L'entendement est toujours soumis à Inulle liberté d'indissérence. Comme on ne l'impulsion de la volonté, & il ne la conçoit pas toujours dans l'acte de la dirige point, soit dans l'affirmation qu'une liberté, qu'elle soit excitée par des puissances extérieures, on dit sur ce point de & la nature du genre humain n'est pas vue qu'elle est libre.

On accorde aux actions de l'homme la spontanéité parce qu'il en est l'auteur, mais non parce qu'elles font libres.

Les puissances sont ou en guerre ou d'accord; dans le premier cas la plus forte l'emporte.

Ce qui conserve les puissances d'un corps est bon; ce qui détruit les puissances d'un corps, & consequemment le corps meme, eit mauvais.

Qu'est-ce que la vie? l'union des puissances avec le corps. Qu'est-ce que la mort? la séparation des puissances d'avec le corps. Tant que le corps vit, ses parties qui sont le siege des puissances restent unies; lorsqu'il se dissout, ses parties se séparent; les puissances passent à des puissances séparées, car il est impossibles qu'elle: soient anéanties.

Le corps est mortel, mais les puissances font immortelles.

Il est particulier à l'homme d'être porté à des biens qui sont contraires au bien

L'effort vers une chose qui lui con-Vient s'appele desir, amour, espérance; vers une chose qui lui est contrairé, haine, fuite, horreur, crainte.

On donne à l'effort le nom de passion, parce que l'objet ne manque jamais de Pexciter.

La raison est saine quand elle est libre, ou non mue par la volonté, & qu'elle s'occupe sans son influence de la différence du bien réel & du bien apparent; corrompue, lorsque la volonté la pousse au bien apparent.

Chaque homme a ses volontés. Les volontés des hommes s'accordent peu; elles font très-diverses, souvent oppofées: un même homme ne veut pas même constamment ce qu'il a voulu une fois; ses volontés se contredisent d'un instant à un autre; les hommes ont autant de passion, & il y a dans chacune de leurs passions autant de diversité qu'il s'en

L'homne n'est point de l'espece insime, | encore dans leur esset à venir.

une & la même.

Il y a dans l'homme trois volontés principales, la volupté, l'avarice, & l'ambition. Elles dominent dans tous, mais diversement combinées; ce ne sont point des mouvemens divers qui se succedent naturellement, & dirigés par le principe commun de l'entendement & de la volonté.

Les actes volontaires & contradictoires ne peuvent sortir d'une volonté une & commune.

D'où il suit que c'est aux passions de la volonté, à la contrainte & à la nécessité qu'il faut rapporter ce que l'on attribue ordinairement aux choix & à la liberté : la discorde une fois élevée, la puissance la plus forte l'emporte toujours.

La volonté est une puissance active de fa nature, parce que plusieurs de ses assections ont leur origine dans d'autres puisfances, & que toutes ses actions en sont excitées.

La volupté, l'ambition, l'avarice, sont trois facultés actives qui poussent l'entendement, & qui excite la puissance translative.

L'espérance, la crainte, la joie, la tristesse, sont des passions de l'ame, qui naissent de la connoissance d'une puissance favorable ou contraire.

Il y a des passions de l'ame qui excitent les premieres volontés; il y en a d'autres qui les suppriment.

A proprement parler il n'y a que deux: différences dans les affections premieres; l'espérance & la crainte; l'une naît avecnous; l'autre est accidentelle.

L'espérance naît de quelque volonté premiere; la crainte vient d'autres puisfances

L'espérance & la crainte peuvent se considérer relativement à Dieu : raisonnables, on les appelle piété, crainte filiale; déraisonnables, on les appelle superstition, crainte servile. Celui qui n'est retenu que par des considérations humaines est athée.

L'homme est prudent & sage, lorsqu'il montre sur leur visage, pendant la durée | a égard à la liaison des puissances, nonseulement dans leur effet présent, mais,

Les prophetes sont des hommes dont Dieu meut immédiatement la puissance intellectuelle; ceux dont il dirige immédiatement la volonté, des heros; ceux dont l'entendement & la volonté sont soumis à des puissances invisibles, des forciers: l'homme prudent apporte à l'examen de ces différens caracteres la circonfpection la plus grande.

La puissance humaine est finie, elle ne s'étend point aux impossibles. En-deçà de l'impossibilité, il est difficile de marquer

ses limites.

Il est plus facile de connoître les puissances des corps en les comparant, que les puissances des hommes entr'eux.

Toute puissance, sur-tout dans l'homme,

peut être utile ou nuisible.

Il faut plus craindre des hommes qu'en espérer, parce qu'ils peuvent & veulent

nuire plus souvent que servir.

Le sage secourt souvent; craint plus Youvent encore; résiste rarement; met son elpoir en peu de choles, & n'a de confiance entiere que dans la puissance éternelle.

Le sage ne prend point sa propre puisfance pour la mesure de la puissance des autres, ni celle des autres pour la mesure de la sienne.

Il y a des puissances qui irritent les premieres volontés; il y en a qui les appaifent. Les alimens accroissent ou diminuent La volupté ; l'ambition se fortifie ou s'affoiblit par la louange ou par le blâme; l'avarice voit des motifs de se reposer ou de travailler dans l'inégalité des biens.

La volonté dominante de l'homme, sans être excitée ou aidée par des puissances extérieures, l'emporte toujours sur la vo-Ionté d'une puissance surordonnée, abandonnée à elle-même & sans secours. Les forces réunies de deux puissances foibles, peuvent surmonter la volonté dominante. Le succès est plus fréquent & plus sûr, fi les puissances auxiliaires sont extérieures.

Une passion foible, irritée violemment par des puissances extérieures, s'exercera plus énergiquement dans un homme que la passion dominante dans un autre. Pour cet effet il faut que le secours de la puisfance extérieure soit grand.

Il y a entre les passions des hommes des oppositions, des concurrences, des obstacles, des secours, des liaisons secretes que tous les yeux ne discernent pas.

Il y a des émanations, des écoulemens, des fimulaires moraux qui frappent le fens, & qui affectent l'homme & sa volonté.

La volonté de l'homme n'est jamais sans espérance & sans crainte, & il n'y a point d'action volontaire sans le concours

de ces deux passions.

Il n'y a point d'action libre, confidérée relativement à la seule dépendance de la volonté. Si l'on examine l'action relativement à quelque principe qui la dirige, elle peut être libre ou contrainte.

La puissance de la volonté est libre, quand l'homme suit son espérance naturelle, lorsqu'elle agit en lui sans le concours ou l'opposition d'une force étrangere qui l'attire ou qui l'éloigne. Cette force est ou visible ou invisible; elle s'exerce ou sur l'ame ou sur le corps.

Toute action qui n'est pas volontaire ou spontanée se fait malgré nous. Il n'en est pas de même dans le cas de la contrainte. Une action contrainte ne se fait

pas toujours malgré nous.

Dans l'examen de la valeur morale des actions volontaires, il faut avoir égard non-seulement au mouvement de la volonté qui les a précédées, mais à l'approbation qui les a suivies.

Le spontanée est ou libre ou contraint; libre, si la volontéa mis en action la puissance translative, sans le concours d'une puissance étrangere, favorable ou contraire; contrainte, s'il est intervenu quelque force, quelque espérance ou quelque crainte extérieure.

Les mœurs consistent dans la conformité d'un grand nombre de volontés. Les sages ont leurs mœurs qui ne sont pas celles des insensés. Les premiers s'aiment, s'estiment, mettent leur dignité principale dans les qualités de leur entendement, en font l'essence de l'homme & soumettent leurs appétits à leur raison qu'on ne contraint point.

C'est du mélange des passions qu'il suit qu'entre les insensés il y en a d'instruits

& d'idiots.

THO

La force des passions dominantes n'est pas telle qu'on ne les puisse maîtriser.

Il n'y a point d'homme, si insensé qu'il soit, que la sagesse d'un autre ne domine & ne dispose à l'utilité générale.

Les passions dominantes varient selon l'âge, le climat & l'éducation: voilà les sources de la diversité des mœurs chez les peuples divers.

Les mœurs des hommes ont besoin d'une

regle.

L'expérience & la méditation font le sage.

Les insensés font peu de cas de la sa-

gesse.

Les hommes, dont le caractere est une combinaison de l'ambition & de la volupté, n'ont besoin que du temps & de l'expérience pour devenir sages.

Tous ces principes qu'on etablit sur la conscience juste & la conscience erronée,

ne sont d'aucune utilité.

Le sage use avec les insensés du conseil & de l'autorité: il cherche à les saire espérer ou craindre.

L'honnète, l'agréable & l'utile sont les objets du sage : ils sont tout son bonheur; ils ne sont jamais separés.

Dans la regle que le sage imposera aux insensés, il aura égard à leur sorce.

Le conseil est d'égal à égal : le commandement est d'un supérieur à son insérieur

Le conseil montre des biens & des maux nécessaires; la puissance en fait d'arbitraires. Le conseil ne contraint point n'oblige point, du-moins extérieurement; la puissance contraint, oblige, du-moins extérieurement. Le sage se soumet au conseil; l'insense n'obeit qu'à la force.

La vertu est sa propre récompense.

A proprement parler les récompenses & les châtimens sont extétieurs.

L'insensé craint souvent des douleurs chimériques & des puissances chimériques. Le sage se sert de ces santômes pour le subjuguer.

Le but de la regle est de procurer aux insenses la paix exterioure, & la sécurité

intérieure.

Il y a différentes sortes d'insensés. Les uns troublent la paix extérieure, il saut

employer contre eux l'autorité; d'autres qui n'y concourent pas, il faut les confeiller & les contraindre; & certains qui ignorent la paix extérieure, il faut les instruire.

Il est difficile qu'un homme puisse réunir en lui seul le caractere de la personne qui conseille, & le caractere de celle qui commande. Ainsi il y a eu des prêtres & des rois.

Point d'actions meilleures que celles qui tendent à procurer la paix intérieure; celles qui ne contribuent ni ne nuisent à la paix extérieure, font comme indiférentes; les mauvaises la troublent; il y a dans toutes dissèrens degrés à considérer. Il ne faut pas non plus perdre de vue la nature des objets.

Le juste est opposé au mal extrême; l'honnète est le bien dans un degré éminent; il s'éleve au-dessus de la passion; le décent est d'un ordre moyen entre le juste & l'honnète. L'honnète dirige les actions extérieures des insensés; le décent est la regle de leurs actions extérieures; ils sont justes, de crainte de troubler la paix.

Le pacte differe du conseil & de l'autorité; cependant il n'oblige qu'en conséquence.

La loi se prend strictement pour la volonté de celui qui commande. En ce sens, elle differe du conseil & du pacte.

Le but immédiat de la loi est d'ordonner & de détendre; elle punit par les magistrats, elle contraint par les jugemens, & elle annulle les actes qui lui sont contraires son esset est d'obliger.

Le droit naît de l'abandon de sa volonte: l'obligation lie.

Il y a le droit que j'ai, abstraction faite de toute volonté, & celui que je tiens du pacte & de la loi.

L'injure est l'infraction de l'obligation & du droit.

Le droit est relatif à d'autres; l'obligation est immense: l'un naît des regles de l'honnète: l'autre des regles du juste.

C'est par l'obligation interne que l'homme est vertueux; c'est par l'obligation externe qu'il est juste.

Le droit, comme loi, est ou naturel

ou positif. Le naturel se reconnoît par l'attention d'une ame tranquille sur ellemême. Le positif exige la révélation & la publication.

Le droit naturel se prend ou pour l'agrégat de tous les préceptes moraux qui sont dictes par la droite railon, ou pour

les seules regles du juste.

Tout droit positif, relativement à sa

notoriété, est humain.

Dieu a gravé dans nos cœurs le droit naturel; il est divin; la publication lui est inutile.

La loi naturelle s'étend plus aux conseils qu'à l'autorité. Ce n'est pas le discours de celui qui enseigne, mais de celui qui commande, qui la fait recevoir. La raison ne nous conduit point seule à reconnoître Dieu comme un souverain autorisé à infliger des peines extérieures & arbitraires aux infracteurs de la loi naturelle. Il voit que tous les châtimens qui n'émanent pas de l'autorité, sont naturels, & improprement appelés chaiimens. Il n'y a de chàtimens, proprement dits, que ceux qui sont décernés par le souverain, & visiblement infligés. La publication est essentielle aux lois. Le philosophe ne connoît aucune publication de la loi naturelle; il regarde Dieu comme son pere, plus encore que comme son maître. S'il a quelque crainte, elle est filiale & non servile.

Si l'on regarde Dieu comme pere, conseiller, docteur, & que l'honnêteté & la turpitude marquent plutôt bonté & malice, ou vice en général, que justice ou injustice en particulier; les actions sur lesquelles le droit naturel a prononce ou implicitement ou explicitement, font bonnes ou mauvaises en elles-mêmes, naturellement & relativement à toute l'espece humaine.

Le droit considéré comme une puissance morale relative à une regle commune & constante a un grand nombre d'hommes, s'appelle droit naturel. Le droit positif est

relatif à une regle qui varie.

Le droit de la nature oblige même ceux qui ont des opinions erronées de la divi-

droit naturel, ni sa conformité avec la volonté divine, ni son accord avec un état parfait, ni la paix, ni les pactes, ni la sécurité, ne sont point les premiers tondemens du droit naturel.

Sa premiere proposition, c'est qu'il faut faire tout ce qui contribue le plus à la durée & au bonheur de la vie.

Veux-toi à toi même ce que tu desires des autres, voilà le premier principe de l'honneie: rends aux autres ce que tu exiges d'eux; voilà le premier principe du décent: ne fais point aux autres ce que tu crains d'eux; voilà le premier prin-

cipe du juste.

Il faut se repentir; tendre à son bonheur par des moyens sages; réprimer l'excès de ses appétits par la crainte de la douleur, de l'ignominie, de la misere; fuir les occasions périlleuses; se résuser au désespoir; vivre pour & avec ceux même qui n'ont pas nos mœurs; éviter la solitude; dompter ses passions; travailler sans délai & sans cesse à son amendement: voilà les consequences de la regle de l'honnète. Céder son droit; servir bien & promptement les autres; ne les affliger janais sans nécessité; ne point les scandaliser; soussirir leur folie: voilà les suites de la regle du décent. Ne point troubler les autres dans leur possession; agir avec franchise; s'interdire la raillerie, &c. voilà les conclusions de la regle du juste.

ll y a moins d'exceptions a la regle du juste & de l'honnète qu'à celle du décent.

Le sage se fait de l'autorité par ses discours & ses actions.

Le sage sert par l'exemple, & par le châtiment qu'il ne separe pas.

Il faut punir & récompenser ceux qui le méritent.

Celui qui suit la regle de la sagesse mérite récompense: celui qui l'enfreint, châtiment.

Le mérite confiste dans le rapport d'une action volontaire, à la récompense & au

Imputer, c'est traduire comme cause morale d'un effet moral.

Dans les cas de promesse, il faut confi-Ni la volonté divine, ni la sainteté du l dérer l'inspiration relativement à la votude de celui qui a reçu.

La méthode de traiter du droit naturel qu'Hobbs a présentée est très-bonne; il faut traiter d'abord de la liberté; enfuite de l'empire, & finir par la religion.

Voilà l'extrait de la philosophie de Thomasius dont on fera quelque cas, si l'on considere le temps où il écrivoit. Il a peut-être plus innové dans la langue que dans les choses; mais il a des idées

qui lui appartiennent.

Il mourut en 1628 à Halle, après avoir vécu d'une vie très-laborieuse & trèstroublée; son penchant à la satyre sut la fource principale de ses peines; il ne se contenta pas d'annoncer aux hommes des vérités qu'ils ignoroient, mais il acheva de révolter leur amour-propre, en les rendant ridicules par leurs erreurs.

THOMISME, f. m. (Théologie) doctrine de faint-Thomas d'Aquin & de ses disciples, appelés Thomistes, principalement par rapport à la prédestination & à

la grace.

On ne fait pas positivement quel est le véritable Thomisme: les Dominicains prétendent enseigner le Thomisme dans toute sa pureté; mais il y a des auteurs qui sont une distinction entre le Thomisme de S. Thomas & celui des Dominicains. Voyez DOMINICAINS.

D'autres foutiennent que le Thomisme n'est qu'un Jansénisme déguisé; mais on sait que le Jansénisme a été condamné par les papes, & que le pur Thomisme ne l'a jamais été. Voyez Jansénisme.

En effet, les écrits d'Alvarez & de Lémos, chargés par leurs supérieurs d'exposer & de désendre devant le saint siege la doctrine de leur école, ont passé depuis ce temps-là pour la regle du pur Thomisme.

L'école moderne a abandonné les sentimens de plusieurs anciens thomistes, dont les expressions avoient paru trop dures à Lémos & à Alverez; & les nouveaux thomistes qui passent les bornes prescrites par ces deux docleurs, ne peuwent pas donner leurs opinions pour les

lonté de celui qui a promis, & à l'apti- ayant été censurées & désendues par le pape.

Le Thomisme reçu ou approuvé est celui d'Alvarez & de Lémos : ces deux auteurs distinguent quatre classes de thomistes; la premiere qu'ils rejettent, détruit le libre arbitre; la seconde & la troisieme ne different point de la doctriné de Molina. Voyer MOLINISTES.

La derniere embraffee par Alvarez est celle qui admet une prémotion phyfique, ou une prédétermination qui est un supplément du pouvoir actif, qui, par le moyen de ce supplément, passe du premier acte au second, c'est-à-dire, d'un pouvoir complet & prochain à l'action. Voy. Pré-DÉTERMINATION.

Les Thomistes soutiennent que cette prémotion est offerte à l'homme dans la grace suffisante; que la grace suffisante est donnée à tout le monde, & que tous les hommes ont un pouvoir complet, indépendant & prochain, non paspour agir, mais pour rejeter la grace la plus efficace. Voye7 SUFFISANT & GRACE.

THOMISTES, f. m. pl. (Théolog.) nom que l'on donne aux théologiens d'une école catholique, qui font profession de suivre la doctrine de S. Thomas d'Aquin.

Quoique les Thomistes soient opposés aux Scotistes sur plusieurs points, tels que la distinction des attributs de Dieu, la maniere dont les facremens operent, l'immaculée conception, &c. cependant ce qui les caractérise particuliérement, & ce qui les distingue des autres théologiens molinistes, augustiniens, congruistes, &c. c'est leur sistème sur la grace, dont nous allons donner une idée.

La base de leur sistème est que Dieu est cause premiere, & premier moteur à l'égard de toutes ses créatures; comme cause premiere, il doit influer sur toutes leurs actions; parce qu'il n'est pas de sa dignité d'attendre la détermination de la cause seconde ou de sa créature. Comme premier moteur, il doit imprimer le mouvement à toutes les facultés ou les puifsances qui en sont susceptibles; de-là ils concluent:

1°. Que dans quelqu'état qu'on suppose sentimens de l'école de S. Thomas, comme I l'homme, soit avant, soit après sa chûte, & pour quelqu'action que ce soit, la prémotion de Dieu est nécessaire. Ils appeilent cette prémotion prédétermination physique, lorsqu'il s'agit des actions considérées dans l'ordre naturel, & ils la nomment grace essicace par elle-même, quand il s'agit des œuvres surnaturelles ou méritoires du salut.

2° Que la grace essicace par elle-même a été nécessaire aux anges & à nos premiers parens pour les œuvres surnatu-

relles.

3° Que quant à l'efficacité de la grace, il n'y a aucune dissérence entre la grace efficace de l'état de nature innocente, & celle de nature tombée ou corrompue par

le péché.

- querent pour la premiere fois, mais qu'elle ne leur fut refusée que par leur faute
- 5º Que quant à l'état de nature innocente & aux œuvres surnaturelles & libres, soit des anges, soit des hommes dans cet état, il faut admettre en Dieu des décrets absolus, essicaces, & antécédens au libre consentement de la volonté créée.
- 6°. Que la préscience que Dieu a eu de ces œuvres, étoit sondée sur ces décrets absolus, efficaces, & antécédens.
- 7°. Que la prédestination dans cet état a été antécédente à la prévision des mérites.
- 8°. Que la réprobation négative qu'ils font confister dans l'exclusion de la gloire, a été également antécédente à la prévision des péchés, & uniquement fondée sur la volonté de Dieu; mais que la réprobation positive, c'est-à-dire, la destination aux peines éternelles, a été conséquente à la prévision des démérites de ceux qui devoient être ainsi réprouvés.
- 9°. Qu'Adam ayant péché, tous ses descendans dont il avoit établi le prince & le chef moral, ont péché en lui; & qu'ainsi tout le genre humain est devenu une masse de perdition que Dieu auroit pu sans injustice abandonner, comme il a fait les anges prévaricateurs.

10°. Que Dieu par sa pure miséricorde a bien voulu d'une volonté antécédente & de bon plaisir, réparer la chûte du genre humain, & qu'en conséquence, il a décerné de lui envoyer pour rédempteur Jesus-Christ qui est mort pour le salut de tous les hommes, & de consérer à ceux-ci, ou du-moins de leur préparer des secours de grace très-suffisans.

Su antécédemment à la prevision de leurs mérites, il a élu efficacement & prédestiné à la gloire un certain nombre d'hommes présérablement à tout le reste, par un décret que les Thomistes appellent décret

d'intention.

12° Qu'à ceux qu'il a ainti eles il accorde certainement la grace enicace, le don de persévérance, & la gloire dans le temps; mais qu'il n'accorde à tous les autres que des graces suffisantes pour opérer

le bien & pour y persevérer.

- 13°. Que dans l'état de nature tombée, la grace efficace est nécessaire à la créature à double titre; 1°. à titre de dépendance, parce qu'elle est créature ; 2°. à titre de foiblesse ou d'infirmité, parce que quoique la grace sussifiante guérisse la volonté & la rende saine, cependant à cause de l'insirmité de la chair & de ses combats ou de les révoltes perpétuelles contre l'esprit, la volonté éprouve une très-grande difficulté de faire le bien surnaturel; elle a un pouvoir véritable, prochain & complet, de le faire, & cependant elle ne le fera jamais sans une grace efficace; à peu près, disent-ils, comme un convalescent a des forces suffisantes pour faire un voyage, qu'il n'exécutera cependant pas sans quelqu'autre secours que ses seules forces.
- vres que l'homme doit faire avec le sevres que l'homme doit faire avec le secours de la grace, est fondée sur un decret essicace, absolu, & antécédent, d'accorder cette grace; & que la prescience du mal sutur est également sondée sur un décret de permission par lequel Dieu, par un juste jugement, a résolu de ne point accorder de grace essicace dans les circonstances où elle seroit nécessaire pour éviter le péché.

15° Que Dieu voit dans ses decrets qui sont ceux qui persévereront dans le bien; qui sont au contraire ceux qui persevereront dans le mal; & qu'en conséquence il accorde aux uns la gloire éternelle, il condamne les autres aux supplices de l'enfer par un decret que les Thomistes appellent decret d'exécution.

16° Que la prédestination ou le decret d'intention d'accorder la gloire aux bons, est absolument & purement gratuit.

17°. Que la réprobation négative dépend uniquement de la volonté de Dieu, & que la réprobation positive suppose la prévision des péchés. Quelques thomistes cependant, comme Lemos & Gonet, pensent que le péché originel est la cause de

la réprobation négative.

On accuse communément ce sistème de l n'être pas fayorable à la liberté; mais les Thomistes se lavent de ce reproche en répondant, 1" que Dieu en prémeuvant ses créatures raisonnables, ne donne aucune atteinte aux facultés qu'il leur a accordées d'ailleurs, & qu'il veut qu'en agissant elles agissent librement. 2°. Que sous l'action de Dieu la raison propose toujours à la volonté une infinité d'objets entre lesquels celle-ci peut choisir, & que la volonté elle-même étant une faculté que Dieu seul peut remplir & rassasier, trouve toujours quelque chose qu'elle peut désirer ou choisir, ce qui fussit pour la liberté.

On reproche aussi aux Thomisses que la grace suffisante qu'ils admettent, n'est une grace que de nom. A quoi ils répondent que dans leur sisseme la grace suffisante donne un pouvoir très-complet de faire le bien, in actu primo, comme ils s'expriment; pouvoir si complet & si réel, que si l'homme en vouloit bien user, il seroit le bien; que c'est sa faute s'il ne le fait pas; que dans la grace suffisante Dieu lui en offre une efficace, & que fi Dieu ne la lui accorde pas, c'est que l'homme par sa réfistance y met obstacle. C'est la doctrine même de S. Thomas: Quod aliquis non habeat gratiam, non est ex hoo quod Deus la queue a la figure d'un croissant. On non velit eam dere sed quia homo non vult | pêche les thons-en automne & au prinsam uscipere. In ij. dist. 28. quæst. j. art. 4. temps en Espagne, principalement vers

tatur ei qui impedimentum præstat gratiæ receptinni, Deus enim quantum in se est paratus eft omnibus gratiam dare. sed illi soli gratia privantur qui in se ipsis gratia impedimentum prassant : sicut sole illuminante, in culpam imputatur ei qui oculos claudit, fi ex hoc aliqued malum fequatur. lib. III. contr. Gent. cap. clix.

Ceux qui affectent de confondre la doctrine des Thomistes avec celle des Jansénistes, se trompent aussi grossiérement que ceux qui trouvent que le Molinisme ressuscite les erreurs des Sémi-pélagiens. Voyez Efficace, Grace, Molinisme,

Prédestination, &c.

THOMOND, on CLARE, (Géogr. mod.) comté d'Irlande, dans la province de Connaught. Il est borné à l'est & au sud par la riviere de Shannon, à l'ouest par l'Océan, & au nord par le comté de Gallway. On lúi donne 55 milles de long fur 38 de large, qu'on divise en huit baronnies; cepcadant il n'y a dans tout ce comté que deux villes qui aient droit de tenir des marchés publics, favoir Cillalo w & Enis-Tow; cette derniere même est la seule qui députe au parlement d'Irlande.

(D,J)

THON, ATHON, f. m. (Hift. nat. Ichiolog.) poisson de mer qui ressemble à la pélamyde par la forme du corps, mais il est plus grand & plus épais; il a de grandes écailles qui sont couvertes d'une peau très-mince; le museau est pointu & épais; les deux mâchoires sont garnies de petites dents aiguës & serrées les unes contre les autres; les yeux sont grands, ronds & faillans; le dos est noiratre. Ce poisson a deux nageoires près des onies, deux à la partie antérieure du ventre, une auprès de l'anus, qui s'étend jusqu'à celle de la queue, une sur la partie antérieure du dos, & une autre à sa partie postérieure, qui va jusqu'à la queue; la premiere nageoire du dos est composée de longs aiguillons pointus que le poisson dresse à son gré; ceux qui sont en-avant ont le plus de longueur; la nageoire de & ailleurs : Non immerito in culpam impu- le détroit de Gibraltar, en Provence, en Languedoc,

Languedoc, &c. Ce poisson est très-gras; il a la chair un peu dure & d'un goût un peu piquant. Hist. nat. des poissons, premiere partie, liv. VIII. chap. xij. Voyez Poisson.

Tuon, (Pêche du) la pêche du thon qui se fait aux côtes de Basques & de Labour, dans le ressort de l'amirauté de Bayonne, commence ordinairement à la mi-Avril, ou au plus tard au commencement de Mai; elle dure jusques à la fin de Septembre, & même quelquefois elle se continue encore en Octobre, si les thons ne sont pas encore repassés. Elle se fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; les pêcheurs la font à quelques lieues à la côte, & quand les thons ne la rongent point, & qu'ils s'en éloignent, les Pêcheurs vont quelquesois à quinze & vingt lieues; il faut du vent pour faire cette pèche avec succès.

Le pêcheur ne met point d'appât à l'hameçon; il est seulement garni de vieux linge disposé de maniere que le dos de la tige de l'aîne est couvert de bleu, & l'hameçon recouvert d'une espece de petit sac de gros bazin blanc taillé-en forme d'une fardine dont les thons sont friands; en sorte que cet hameçon mouillé & ainsi enveloppé, fait illusion au poisson qui est très-vorace, & qui le gobe aussi-tôt.

Pour empêcher le thon de se dégager de la ligne, & d'emporter l'aîne en la coupant, les Pêcheurs frappent l'hameçon fur une petite ligne d'environ une brasse de long, formée de huit à dix files de cuivre que le thon ne peut couper; cette; ligne de cuivre est frappée sur une autre de fin fil de cœur de chanvre bien retorse & bien travaillée, de deux à trois brasses de long; la grosse ligne où elle est amarée a ordinairement deux cens braffes de long; chaque double chaloupe en a fix, avec lesquelles on veut prendre chaque fois autant de poisson; quand la pêche est bonne & abondante, une chaloupe peut prendre par jour cent, cent cinquante thons, dont quelques-uns pesent jusques à deux quintaux & plus.

pêchent à cette côte, se consomment sur

viennent quelquefois en prendre en échange d'huile d'olive, de vin d'Espagne, & d'autres semblables denrées.

тно

Les Basques n'ont point l'usage de saler & de mariner le thon, qui s'y trouve souvent à si grand marché, qu'il ne revient pas à un sol la livre, & même à moins.

Les thons meurent aussi-tôt qu'on les a retirés sur le rivage; alors on les vide, on les dépece par tronçons; on les rôtit fur de grands grils de fer; on les frit dans l'huile d'olive; on les assaisonne de sel, de poivre, & enfin on les encaque dans de petits barils avec de nouvelle huile d'olive, & un peu de vinaigre. Le thon ainsi préparé s'appelle thonine, dont l'une est désossée, c'est-à-dire sans arête, & l'autre a les arêtes du poisson. (D. J.)

THON D'ARISTOTE, voyer PELA-MYDE.

THON, (Médailles & Litter.) les Sinopiens tiroient autrefois un grand profit de la pêche du thon qui se faisoit sur leur rivage, où en certain temps, selon Strabon, ce poisson se vendoit en quantité. C'est la raison pour laquelle ils le représentoient sur leurs monnoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poisson venoit des Palus Méotides, passoit à Trébisonde & à Pharnacie, où l'on en faisoit la premiere pêche; il alloit de-là le long de la côte de Sinope, où s'en faisoit la seconde pêche; il traversoit ensuite jusqu'à Byzance, où s'en faisoit une troifieme pêche.

Les Romains qui alloient à la pêche des thons, failloient des facrifices de thon a Neptune, nommé rprædios & anski angs, pour le prier de détourner de leurs filers le poisson riac, qui les déchiroit, & de prévenir les secours que les dauphins rendoient aux thons. Aussi sacrifioientils à Neptune le premier thon qu'ils pre-

Les grecs en particulier faisoient grand cas des entrailles de thon, sur quoi Athénée rapporte un bon mot du poëte Dorion qui n'étoit pas de ce goût : un convive louoit extrêmement un plat d'entrailles Tous ces poissons & les autres qui se de thon qu'on servit à la table de Philippe de Macédoine: elles sont excellentes, dit les lieux, & même les Espagnols voifins l'Dorion; mais il faut les manger comme je

Toine XXXIII.

les mange : eh comme les mangez-vous donc, reprit le convive? comment, répondit Dorion? je les mange avec une ferme résolution de les trouver bonnes. (D. J.)

THON, (Géog. anc.) ville de l'Afrique propre. Ce fut dans cette ville qu'Annibal se retira quand son armée eut été défaite par Scipion; mais la crainte que les Brutiens, qui l'avoient suivi, ne le livrassent aux Romains, l'engagea d'en sortir bientôt après secretement. (D. J.)

THON, le', (Géog. mod.) petite riviere de France en Poitou; elle a sa source à Maulion, & se jette dans la Touc à Montreuil-Bellay. (D. J.)

THONEE, voyer Hune.

THONINE, f. f. (Comm.) chair de thon coupée & salée; la plus maigre est la meilleure.

THONIS, (Géog. anc.) ville d'Egypte. Strabon, liv. XVII. p. 800. & Etienne le géographe la placent vers l'embouchure canopique; elle ne subsistoit plus de leur temps. Strabon remarque qu'elle avoit eu son nom du roi Thonis, qui reçut chez lui Ménélas & la belle Hélène. Diodore de Sicile, liv. I. ch. xij. fait aussi mention de cette ancienne ville. (D. J.)

THONNAIRE, f. m. (Pêche.) nom d'un filet dont on se sert sur la Méditerranée pour prendre des thons & autres grands poissons.

THONON, (Géog. anc.) petite ville de Savoie, au duché de Chablais, dont elle est capitale, près de l'embouchure de la Drance dans le lac de Geneve. Long. 24. 12. lat. 46. 22.

Amédée IX. duc de Savoie naquit dans cette petite ville l'an 1435; c'étoit un prince plein de douceur & de bonnes qualités; mais la foible conftitution de sa fanté l'engagea de donner la régence de ses états à Yolande de France son épouse, dont il eut fix fils & quatre filles. Il mourut à Verceil l'an 1472, à l'âge de 37 ans.

THOOSE, f. f. (Mytholog.) nymphe marine, fille de Phorcys, roi puissant de la mer, & de plus dieu marin, selon Homere, Odyssee, liv. I. v. 71. Elle eut de Neptune le cyclope Poliphème, si cé- dans les cieux, ce qui fait douter un peu

THO

lebre par l'Odyssée, & par la piece d'Euripide, intitulée le (yclope. (D. J.)

THOR, f. m. (Mytholog.) divinité adorée par les anciens peuples du nord. Il étoit l'aîné des fils d'Odin; il régnoit sur les airs, lançoit la foudre, excitoit & appaisoit les tempêtes; faisoit du bien aux hommes, & les protégoit contre les attaques des géants & des mauvais génies. On le regardoit même comme le défenseur & le vengeur des dieux. On représentoit Thor à la gauche d'Odin son pere; il avoit une couronne sur la tête, un sceptre dans une main, & une massue dans l'autre. Quelquefois on le peignoit sur un char traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent, & la tête couronnée d'étoiles. On croit que Thor étoit la même chose que le Mithras des Perses ou que le Soleil. Les peuples du nord célébroient en son honneur une grande sète, nommée juul; elle se célébroit au solstice d'hiver; on y faisoit des sacrifices pour obtenir une année abondante. On se livroit d'ailleurs à la joie; on faisoit des festins & des danses; & M. Mallet croit que c'est cette fète qui a donné lieu aux réjouissances que les peuples du nord font encore aujourd'hui à l'occasion des sètes de Noël. Par les fonctions que la mythologie celtique attribuoit au dieu Thor, César l'a confondu avec le Jupiter des Grecs & des Romains. Lucain lui donne le nom de Taranis, mot qui signifie encore aujourd'hui tonnerre, chez les habitans de la principauté de Galles en Angleterre. Le même jour de la semaine qui étoit consacré à Jupiter chez les Romains, c'est-à-dire le jeudi, étoit consacré à Thor chez les peuples du nord, & il s'appelle encore aujourd'hui Thors dag, le jour de Thor; d'où est venu le thur's day des Anglois qui fignifie le jeudi. Voyez l'introduction à l'hist. de Danemarck. (----)

THOR, (Hift. du Nord.) nom d'un roi du Nord dont l'histoire tient beaucoup de la fable. Il fut juste, tempérant, humain, préférant la vertu à la gloire, & ses sujets à lui-même. Après sa mort, son peuple, pour se consoler de sa perte, le plaça

qu'il ait jamais existé sur la terre. (M. DE gnes de Castille. Ils se servirent aussi du

THORA, f. f. (Hift. nat. Botan.) thora folio cyclaminis, J. B. thora venenata, Gen. seu pthora valdensium, Clus. Ad Lobel. Aconitum pardalianches, seu thora major, C.B. P. Ranunculus, cyclaminis folio, asphodeli

radice, Tournefort.

Cette plante est une espece de renoncule qui pousse de sa racine deux ou trois feuilles presque rondes, semblables à celles du cyclamen, mais une fois aussi grandes, dentelées en leurs bords, nerveuses, fermes, attachées par des queues. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ demi-pié, garnie en fon milieu d'une ou de deux feuilles pareilles à celles d'en-bas, mais fans queue. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige, composées chacune de quatre pétales jaunes disposés en rose. Quand cette fleur est passée, il paroît un fruit arrondi, où sont ramassées en maniere de tête, plusieurs semences plates. Sa raeine est à petits navets, comme celle de l'asphodele. Cette plante contient beaucoup de sel corross & d'huile; on se sert de son suc pour empoisonner les fleches & les armes dont on tue les loups, & autres bêtes nuisibles.

La thora croît en abondance dans les montagnes de Savoie & de Piémont. Comme son suc est un poison très-actif, on accusa les malheureux Vaudois de l'avoir employé dans les guerres qu'ils eurent à soutenir pour leur désense contre la France & le duc de Savoie en 1560, parce qu'un petit nombre de vaudois battit leurs troupes en plusieurs occasions; on les accusa, dis-je, d'avoir trempé la pointe de leurs épées & de leurs dards dans le fuc de leur thora; mais la vérité est que ces braves gens réduits au défefooir combattoient pour leurs vies, leurs biens & leur religion, & qu'ils tremperent leurs épées dans la rage & la vengeance.

Mais ce qu'il y a de plus vrai, c'est que les Espagnols, dans le temps que l'arbalete étoit leur arme principale, empoisonnerent réellement leurs fleches, comme ils firent

en 1570, dans leurs combats contre les

suc d'une espece d'aconit qui croît au voifinage de Grenade, & qu'on nomme par cette raison dans le pays, herbe d'arbalete. L'effet de ces deux poisons est de produire des vertiges, des engourdissemens, l'enflure du corps, & la mort. (D. J.)

THORACHIQUE, CANAL, (Anatom.) conduit par lequel le chyle est porté dans le cœur. C'est un canal mince & transparent qui s'étend le long de l'épine du dos, entre la veine azygos & l'aorte; passe derriere l'aorte à gauche, monte derriere la veine souclaviere gauche, & s'ouvre dans la partie postérieure de cette veine attenant le côté externe de la jaguluire interne.

Il mérite toute l'attention des physiciens; car, comme dit Gowper, fi nous confiderons dans ce canal ses diverses divisions & inoculations, le grand nombre de valvules qui s'ouvrent de bas en haut, sa situation avantageuse entre la grande artere & les vertebres du dos, & que c'est-là où vont se décharger les vaisseaux lymphatiques qui rapportent la lymphe des poumons & des parties voifines, nous trouverons que tout conduit à la démonstration de l'art suprême que la nature emploie pour avancer le chyle, & pour le pousser perpendiculairement de bas en-haut.

Pecquet s'est illustré par la découverte qu'il fit en 1651 de ce réservoir du chyle dans l'homme; c'est encore par lui que nous favous évidemment que les veines lactées portent le chyle à ce réservoir, qu'il passe de-là par des veines particulieres à travers la poitrine jusqu'à la hauteur de l'épaule gauche, entre dans la veine souclaviere, & est porté droit au cœur. Il faut en voir la figure dans Cowper, car la plupart des autres anatomistes ont reprefente d'après Eullachi, le réfervoir du chyle tel qu'il est dans la bête.

Il importe d'observer qué le canal thorachique est exposé à des jeux de la nature. Pecquet a trouvé en 1657, dans un sujet, que ce canal communiquoit avec la veine émulgente, & dans un autre sujet avec la veine lombaire droite. Il se termine dans les uns par une ampoule; & dans Maures, en se servant du suc d'une espece les autres par plusieurs branches réunies; d'ellebore noir qui vient dans les monta- il est encore quelquesois double, un de

Dddz

chaque côté, & quelquefois accompagné contient encore la veine-cave ascendante;

d'appendices pampiniformes.

Il montre dans les bêtes des variations, comme dans l'homme. On sait que dans les chiens & les autres animaux qui n'ont point de clavicule, ce canal se décharge ordinairement dans la veine de la patte antérieure gauche; mais Pecquet & Verheyen ont vuce conduit se décharger dans la veine de la patte antérieure droite. Bartholin a trouvé une des deux branches qui s'inséroit dans la veine de la patte antérieure gauche, & une autre dans la droite. Ensin Vanhorne a eu occasion de voir l'une des deux branches s'ouvrir dans la veine jugulaire. (D. J.)

Les arteres thorachiques, ou mammaires externes, viennent de l'axillaire qui fournit trois ou quatre rameaux, qui se distribuent au grand & au petit pectoral, au grand dentelé, au grand dorsal & à toutes les parties circonvoisines; elles communiquent avec les mammaires internes & les intercostales. On peut les distinguer par rapport à leur situation, en antérieure,

en movenne & en inférieure.

THORÆ, (Géog. anc.) peuples de la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe; & selon M. Spon, Thoræ étoit un lieu maritime entre Phalere & Sunium.

(D. J.)

THÓRAX, s. m. en Anatomie, est cette partie du corps humain qui forme la capacité de la poitrine, & renserme le cœur & les poumons. Voyez Pl. anat. (Ostéol.)

Ce mot vient du grec bepeir, salire, sauter, à cause du battement continuel du cœur qui est rensermé dans la poitrine. Galien nommé aussi le thorax, cithara, & dit qu'il contient les parties qui excitent L'amour.

Le thorax est aussi appellé second ventre, ou ventre moyen, & proprement le cossre ou

la poitrine. Voyez VENTRE.

Il est terminé en haut par les clavicules, & en-bas par le cartilage xiphoïde, & le diaphragme. La partie antérieure se nomme le sternum; les parties latérales les côtes; les parties postérieures sont l'épine & les verte-bres du dos & l'omoplate. Voyez COTES, STERNUM, & c.

Outre le cœur & les poumons, le thorax

contient encore la veine-cave ascendante; l'aorte, la veine & l'artere pulmonaire, la trachée artere, l'œsophage, &c.

Il est tapissé intérieurement d'une membrane appelée la plevre, & il est partagé dans le milieu par une autre membrane appellée le médiassin. Voyez PLEVRE & MÉDIASTIN.

THORAX, (Géog. anc.) montagne de le Magnésie, selon Diodore de Sicile, l. XIV. & Strabon, l. XIV. p. 647. C'est sur cette montagne qu'un certain grammairien nommé Daphitas sut crucissé pour avoir attaqué les rois de Pergame dans ces vers:

πορφυροι Μώλωις, ἀπορρινήματα γάζης
Αυσιμάχε, Λυθων ἀρχετε, καὶ φρυγίης.
Purpuræ vibices, scobs limataque gaza
Lysimachi, Lydos & Phrygiam regitis.
(D. J.)

TORBERG, (Géog. mod.) bailliage de Suisse, au canton & à deux lieues de Berne. Un gentilhomme du pays nommé Thornberg y fonda l'an 1397 une chartreuse, & donna sa terre pour l'entretien des moines. Les Bernois ont sait de cette terre un bailliage, & ont converti la chartreuse en un château pour résidence du bailli. (D. J.)

THORICUS, (Géog. anc.) bourg de l'Attique, dans la tribu Acamantide: il étoit fitué entre Sunium & Potamus, appellé maintenant Porto-Rapfli. On trouve cette inscription à Athènes dans le jardin d'Husfein-Bey, dit Spon, liste de l'Attique, p. 344.

II: PAXIKAHΣ EYΦΡΟΝΙΟΥ ΤΟΝΩΔΕ ΘΟΡΙΚΙΟΥ

THORN, (Géog. mod.) ou Toorn, exlatin moderne Taurunium, ville de Pologne, dans le palatinat de Culm, à la droite de la Vistule qu'on y passe sur un pont remarquable par sa longueur, qu'on dit être de 1770 aulnes à trente-cinq lieues de Dantzik.

Thorn est une ville duxiij, siecle, & qui

fut d'abord libre. Les chevaliers de l'ordre teutonique s'en emparerent, & en furent ensuite délogés par les rois de Pologne. Charles Gustave la prit l'an 1655, & la rendit par la paix d'Oliva en 1660. Elle sut reprise en 1703 par Charles XII. qui sit démolirses sortifications. C'étoit une ville anséatique au xv. siecle; mais elle a perdu depuis son commerce par l'élargissement de la. Vistule qui empêche les grands vaisseax d'y pouvoir aborder. Quoique le luthéranisme y domine, les Catholiques ont la liberté d'y célébrer les cérémonies de

C'est à Thorn que naquit en 1473 Copernic (Nicolas) si célebre en astronomie. Il avoit trouvé le vrai système du monde & des phénomènes célestes, avant que Thicho-Brahé eût inventé le sien qui n'étoit qu'ingénieux. Il mourut comblé de gloire par cette découverte en 1543, à 70 ans.

leur religion, en vertu de la protection de

la Pologne. Long. 36. 35. latit. 53.

(D.J.)

THORNAX, (Géogr. anc.) montagne du Péloponèse, dans la Laconie. Les modernes la nomment Vouni; elle est au nord de Magula. Meursus s'est trompéévidemment, quand il a dit que ce su sur cette montagne que Jupiter prit la figure d'un coucou, pour faire réussir quelque amourette, & tromper la jalousse de Junon. Il consond deux passages de Pausanias; mais cet auteur dit dans ses corinthiaques que ce déguisement de Jupiter se passa sur une montagne du même nom située auprès de la ville d'Hermonie, à plus de trente lieues de Thornax de Laconie. (D. J.)

THORNOS, (Géog. anc.) île que Pline, l. IV. c. xij. met au voisinage de celle de Corcyre, en tirant vers la côte de l'Italie. On la nomme aujourd'hui ijola Melere, felon le P. Hardouin, qui remarque que les manuscrits ne s'accordent pas sur l'ortographe du nom ancien de cette île. Les uns portent Athoronos, & d'autres Othono-

ros. (D. J.)

THORS-AA, (Géog. mod.) riviere d'Irlande, dans sa partie méridionale. C'est une des principales de l'île. Elle a son cours près du mont Hecla. (D. J.)

THORSUS, (Géog anc.) fleuve qui du trésor de Pagninus, 5° un traité soule au milieu de l'île de Sardaigne, selon de la police des Juiss, &c. (D. J.)

Pausanias, liv. X.c. xvij. C'est le Thyrsus de Ptolomée, liv. III. c. iij. & peut-être le Sacer des modernes. (D. J.)

THOS, f.m. (Hist. nat. Zoologie anc.)

70, nom donné par les Grecs à un animal
de la classe des renards, mais plus gros que
le renard ordinaire, & qui, disent-ils, se
nourrissoir principalement, & par ruses,
d'oiseaux aquatiques & de la vollaile des
basses-cours. (D. J.)

THOT, s. m. (Calend. égypt.) dieu des Egyptiens, & semblablement nom du premier mois de l'année égyptienne. Voyez

THEUTH. (D. J.)

THOUAILLE, s. f. s. (terme de riviere,) mot dont on se sert dans les anciennes ordonnances pour signifier une serviette.

« Les fergens, quand ils goûtent les » vins étrangers, doivent avoir la thouaille » au col, le beau pot doré en une main,

» & le hanap en l'autre. »

THOUARS, (Géog. mod.) en latin du moyen âge Toarcis castrum, Toarcium, Toarcius, ville de France, dans le Poitou, fur la riviere de Thoué, entre Argentonle-Château au couchant, & Loudan au levant, au midi de Saumur, à 12 lieues au sud-est d'Angers. Il y a une élection, une maréchaussée, trois paroisses & plufieurs couvens des deux sexes. Thouars a été anciennement pendant plus de 400 ans dans la maison de ce nom. Louis, seigneur de la Trimouille, traita de ses droits sur ce vicomté avec Louis XI. qui le réunit à la couronne. Charles IX. éleva Thouars en duché en 1563, & Henri IV. l'érigea en duché-pairie en 1595, en faveur de la maison de la Trimouille. Les lettres de pairie furent vérifiées au parlement en 1599. Long. 17. 20. latit. 46. 57.

Bertram, (Corneille-Eonaventure) né dans rette ville en 1531, se rendit recommandable par ses connoissances des langues orientales. Il mourut à Lausanne l'an 1594, agé de 63 ans. On a de lui 12 une république des Hébreux qui est courte & méthodique, 2° un parallele de la langue hébraïque avec la syriaque, 3° une revisions de la bible françoise de Genève faite sur le texte hébreu, 4° une nouvelle éditions du trésor de Pagninus, 5° un traité latique de la police des Juiss. & C. (D. J.)

THOUN, (Géog. anc.) ville de Suisse, dans le canton de Berne, à 4 Jieues de Berne, au bord d'un petit lac qu'on nomme lac de Thoun. Elle est dans un pays sertile, bien cultivé, & en partie dans une île formée par l'Aare. Les Bernois acheterent Thoun. en 1375 de comtes des ce nom, & conserverent aux bourgeois tous leurs privileges. Long. 25. 20. latit. 46. 44. (D. J)

THOUR, LE, (Geog. mod.) en latin Thyras, Taurus ou Durius, riviere de la Suisse, au pays de Thourgaw. Elle prend sa source dans les montagnes qui sont à l'extrêmité méridionale du Tockebourg, & finit par se jeter dans le Rhin, environ à deux milles au-dessus d'Eglisaw. C'est une riviere rapide, inégale dans son accroissement & son décroissement.

THOURGAW, LE, (Géog. mod.) ou Thourgau, pays de la Suisse, qui suivant l'origine de son nom, comprend toute cette étendue de pays qui est aux deux côtés de la riviere de Thour, & qui s'avance d'un côté jusqu'au Rhin, & de l'autre jusqu'au lac de Constance. Dans ce sens, il fait toute la partie orientale de la Suisse. Il comprend une partie du canton de Zurich, celui d'Appenzell tout entier, les terres de la république & de l'abbé de Saint-Gall, celles de l'évêque de Constance & celles des sept anciens cantons; mais dans l'usage ordinaire, on entend par le Thourgaw les seules terres qui dépendent de la souveraineté commune des cantons. Dans ce dernier sens, le Thourgaw est un grand bailliage, qui est borné à l'orient en partie par le lac de Constance, & en partie par la ville de ce nom & par les terres de son évêque; au midi par les terres de l'abbé de Saint-Gall; & à l'occident par le canton de Zurich. Ce bailliage est le plus grand qu'il y ait dans toute la Suisse; car il comprend quelques villes, plusieurs villages & plus de cinquante paroisses.

Le gouvernement civil du Thourgaw est sous la souveraineté des huit anciens cantons qui y envoient tour-à-tour pour deux ans, un bailli, dont la résidance est à Frawenfeld. A l'égard du gouvernement spirituel, les quatre principales villes se choisissent elles-mêmes leurs pasteurs qui

tholiques qui font à-peu-près le tiers des habitans, dépendent de l'évêque de Constance. (D. J.)

THOUR-THAL, Geog. mod.) c'est-àdire, la valée de Thour. On appelloit autrefois de ce nom général tout le comté de Tockembourg en Suisse; on ne le donne maintenant qu'a une portion peu confidérable de ce comté, & qui renferme seulement quelques villages. (D. J.)

THRACE, PIERRE DE, (Hift. nat.) Thracia gemma. Pline donne ce nom à une pierre dont il dit qu'il y avoit trois especes; la premiere étoit entiérement verte & d'une couleur très-vive; la seconde étoit d'un verd plus foible; la troisieme étoit remplie de taches couleur de sang. Cette description paroît convenir au jaspe.

Les anciens appelloient encore pierre de Thrace, thracius lapis, une substance noire & inflammable que l'on croit être le jais ou jayet, ou le charbon de terre.

THRACE, (Géog. anc.) en grec opann, en latin, Thracia ou Thrace, grande contrée de l'Europe, renfermée entre le mont Hémus, la mer Egée, la Propontide & le Pont-Euxin. La borne septentrionale du côté du Pont-Euxin, est cependant assez incertaine.

Les anciens géographes, comme le Périple de Scylax, Pomponius Méla & Pline étendent la Thrace jusqu'à l'embouchure du Danube; de sorte qu'ils y renferment Istropolis, Tomi & Catalis. Pline a suivi en cela Pomponius Méla, & peut-être celui-ci a-t-il suivi le périple de Scylax.

Les historiens au contraire, mettent ces trois villes & quelques autres du voissnage dans la Scythie, en-deçà du Danube, on les marquent simplement sur la côte du Pont-Euxin. Strabon lui-même divise ce quartier-là en côtes pontiques; savoir, celle qui prend depuis l'embouchure sacrée du Danube, jusqu'aux montagnes qui font près du mont Hémus, & celle qui s'étend depuis ces montagnes jusqu'a l'embouchure du Bosphore, près de Bysance.

Les bornes que Ptolomée donne à la Thrace paroissent plus naturelles. Ce qui est au-delà du mont Hémus, il l'attribue à la Basse-Mœsie; & du côté du Pontcomposent ensemble un synode. Les ca- Luxin, il ne pousse pas la Thrace au-dela de la ville Mesembria. En esset, on ne voit pas comment Pline, après avoir marqué le mont Hémus pour la borne de la Thrace dans les terres, a pu, le long de la côte, l'étendressi fort au-delà de cette montagne, & la pousser jusqu'au Danube.

La Thrace a été extrêmement peuplée autrefois; ses habitans étoient robustes & pleins de valeur; leur sleuve Strymon servit long-temps de bornes entre la Thrace & la Macédoine; mais Strabon dit qu'aus-fi-tôt que Philippe eut réduit sous sa domination, plusieurs villes entre le Strymon & le Nessus, on s'accoutuma à confondre sous le nom de Macédoine, le pays conquis nouvellement.

Les poëtes grecs & latins ne nous font pas un beau portrait de la Thrace. Callimaque, Eschile, Euripide & Aristophane l'appellent la patrie de Borée, le séjour des aquilons & le pays des frimats. Virgile, Horace, Ovide & Catulle tiennent le même langage. Séneque la nomme la mere des neiges & des glaçons; & Lucain appelle les grands hivers, des hivers de Thrace. Pomponius-Méla, l. II. c. ij. n'en parle pas plus avantageusement. Regio, dit-il, nec calo lata, nec solo, & nisi qua mari proprior est, infacunda, frigida, eorumque servatur maximè admodum patiens. Rarò ujquam pomijeram arborem, vitem frequentius tolerat, sed nec ejusquidem fructus maturat ac mitigat, nisi ubi frigore objectu frondium, cultores arcuere.

Celui qui a civilifé ces peuples, & qui leur a donné le premier des lois, a été un disciple de Pythagore, nommé Zamolxis. Hérodote rapporte les noms d'une multitude infinie de dissérens peuples qui ont habité la Thrace. Il dit, que s'ils eussent pu, ou se réunir sous un seul chef, ou se lier d'intérêts & de sentimens, ils auroient formé un corps de nation très-supérieur a tout ce qui les énvironnoit.

Les Thraces avoient eu divers rois depuis Térès, qui eut deux fils, Sitalcée & Sparado. Il y eut de grandes brouilleries entre leurs descendans, qui tour-à-tour se détrônerent, jusqu'à ce que Seuthès reconquit une partie des états de son pere Moët dès, & transmit sa succession paisible à Cotys, pere de Chersoblepte. A la mort

de Cotys, les divisions recommencerent, & au lieu d'un roi de Thrace, il y en eut trois, Chersoblepte, Bérisade & Amadocus. A la fin Chersoblepte dépossed les deux autres: après quoi Philippe, roi de Macédoine, le dépouilla lui-même.

La république d'Athènes, après les victoires de Salamine & de Marathon, ne commanda pas seulement dans la Grece, mais conquit beaucoup de villes vers la Thrace, & dans la Thrace mème; entre autres Pidne, Potidée & Méthone. Ces villes secouerent le joug, dès que Lacédémone à la fin de la guerre du Péloponnèse, eut abattu la puissance d'Athènes. mais Thimothée, l'athénien, les remit encore sous l'obéissance de sa patrie. Le roi Philippe les leur enleva, & se rendit maître de trente-deux villes de la Thrace.

Alexandre acheva la conquête entiere de ce pays, dont les peuples ne recouvrerent leur liberté, qu'après sa mort. Un autre Seuthès, fils ou petit-fils de Cher-soblepte, entra aussi-tôt dans les droits de ses ancêtres, & il livra deux sanglantes batailles à Lysimachus, un des capitaines & des successeurs d'Alexandre.

A quelque temps de-là une partie des Gaulois, qui sous la conduite de Brennus, ravageoient la Grece, se détacha du gros de la nation & alia s'établir en Thrace. Le premier roi de ces Gaulois thraces s'appella Commenterius, & le dernier (lyaus, sous qui les Thraces naturels exterminerent les Gaulois, transplantés chez eux, & remirent sur le trône Seuthès, situ de leurs anciens rois. Ce prince & ses descendans régnerent sans interruption jusqu'à Vespasien, qui à la fin, reduisit la Thrace en province romaine.

Depuis ce temps-là, la Thrace a eu le même sort que le reste de la Grece, jusqu'à ce qu'elle soit demeurée-sous la puissance des Turcs, que la prise de Constantinople a rendu maîtres du pays.

La Thrace des anciens se nomme aujourd'hui la Romanie de Thrace, pour la distinguer de la Romanie de la Morée; c'est la province la plus orientale de la Turquie européene, entre la mer Noire, la mer de Marmora, l'Archipel, la Macédoine & la Bulgarie. Thrace, en-deçà de Rhodope, & Thrace en-delà de Rhodope. La premiere comprend la Thrace médique, greque ou ma- la fable; elle étoit fille de Titan, & eut cédonienne; la Thrace drausique, sapaïque, corpialique; la province de Bysance; la Thrace cénique, sellétique & samaïque. La seconde Thrace au-delà du Rhodope, comprend la Thrace usdicestique, la Thrace bennique, danthelétique, bessique; & enfin la Quersonnèse de Thrace.

La notice de l'empire, depuis Constantin jusqu'à Arcadius & Honorius, renferme dans la Thrace six provinces, qui sont l'Europe, Rhodope, la Thrace, l'Hémimont, la seconde Moësie, & la Scythie.

Les Thraces étoient naturellement féroces, violens, emportés & cruels; cependant ceux qui venoient des colonies de Phénicie, & qui demeuroient au voisinage de la Grece, se policerent, & se rendirent célebres dans les arts & dans les feiences; leur pays produisit Orphée, Linus & Musée, dont j'ai déjà parlé dans cet ou-

vrage.

Phèdre étoit aussi de Thrace; il sut réduit à l'esclavage, ensuite affranchi sous Auguite, & expose sous Tibere à soutes les persécutions de Séjan, jusqu'à la mort de cet indigne favori d'un tyran odieux. Il ne se toucia jamais d'amasser du bien, & met cette raison entre les choses qui devoient lui faciliter la promotion au rang de poète. Ses fables sont admirables, & l'on a raison d'être surpris qu'un ouvrage plein d'autant d'agrément & de pureté, que l'est celui de Phèdre, ait été si-peu connu pendant plusieurs siecles. Nous avons outre la belle édition d'Hoogstraten, mise au jour a Amsterdam en 1701, in-4°. celle de Burman, imprimée dans la même ville en 1727, in-4°. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THRACE, la mer de, Géog. anc. Thracium mare. Strabon donne ce nom à la partie de la mer Egée, qui baigne les

côtes de la Thrace. (D. J.

THRACE, bosphore de, (Géog. mod.) autrement dit le canal de Constantinople, qui sépare l'Asse d'avec l'Europe. C'est un canal de 15 milles de long, sur environ deux de large, en des endroits plus, en d'antres moins. Sa promenade est agréable, [(Géog. anc.) montagne de l'Asse mineure,

Le P. Briet divise l'ancienne Thrace en & son aspect est charmant, voyez les détails au mot Bosphore de Thrace. (D. J.)

THRACÉ. f. f. (Mithol. 3) nymphe de de Saturne Doloneus, qui donna-son nom aux Dolones; & de Jupiter elle eut Bithy, qui donna le fien aux Bithyniens. (D. J.)

THRACIUS pagus, (Géog. anc.) bourg de l'Asse mineure, dans l'Hellespont, près

de la ville de Cyzique.

THRAMBUS, (Géog. anc.) promontoire de la Macédoine, selon Etienne le géographe, entre le golfe Thermaïque & le golfe Toronaïque. (D. J.)

THRANITÆ, s. m. (Littérat.) dans les galeres à trois rangs de rames, & trois ponts l'un sur l'autre, on nommoit thranitæ les rameurs qui étoient au pont du haut, & zygitæ, les rameurs du second

pont.

Meibom, dans son discours sur l'architecture navale des anciens, tâche de prouver que la prodigieuse hauteur qu'on a supposé nécessaire aux galeres de plusieurs rangs, de rames, est une hauteur imaginaire; & que le fameux vaisseau de Philopater, qu'on dit avoir eu quarante rangs de rames, & quatre mille rameurs pour le faire aller, pouvoit très-bien être conduit par un si grand nombre de gens.

Cet auteur croit qu'on devroit perfectionner nos propres galeres, d'après le plan qu'il a donné de celles l'es Romains; il reconnoît cependant que notre forme. mérite la préférence; mais il voudroit que nous suivissions les mêmes proportions que gardoient les Romains dans la bâtisse de

leurs longs vaisseaux.

La question est de savoir si l'une & l'autre, la forme & les proportions, quadreroient ensemble. Les gens de lettres parlent très-bien; mais qu'ils laissent aux gens de l'art, guidés par la pratique & l'expérience, la gloire de bâtir les vaisfeaux & les galeres.

THRASOS, (Niedec. ancienne) 6 p 700 ; Hippocrate se sert de ce terme pour signifier une certaine férocité dans le regard & dans les yeux, qui paroît aux approches

d'un délire. (D. J.)

THRASYLLUM, ou THRASYLLUS. dans

Gaïcus. (D.J.)

THRAUSTON, (Géog. anc.) ville du Péloponnèse, dans l'Elide. Xénophon la

donne aux Acrorians.

THRENETIQUE, (Musiq. inst. des anc.) Pollux parle d'une flûte surnommée threnetique ou lugubre, qui fut, dit-on, inventée par les Phrygiens, dont les Cariens en apprirent l'usage dans la suite. Probablement cette flûte accompagnoit les thrénadies. voyez THRÉNADIE, (Littérat.) Peut-être la flûte surnommée thrénétique par Pollux, n'est autre que le gingros (Musiq. inst. des anc.) appellée Gyngrine, lugubre, dans l'article FLUTE, (Littérat.) $\{F: D. C.\}$

THRENODIE, f. f. (Litterat.) chanson trifte ou funébre en usage chez les anciens, dans les cérémonies des funérailles. Voyez Funérailles & Funebre.

Ce mot est grec, & composé de 17 195, pleurs, lamentations, & de In, chant.

THRIA, (Géog. anc.) bourg de l'Attique, dans la tribu œnéide. Les champs des environs s'appeloient campi thriasii. Ce bourg étoit entre Athènes & Eleusis; il en est souvent parlé dans Thucydide, & dans les autres historiens des guerres d'Athènes. C'étoit la patrie du poëte Cratès, dont Suidas rapporte quelques ouvrages comiques; la porte d'Athènes par laquelle on fortoit pour y aller, s'appeloit porta thriasia, & fut ensuite nommée Ceramica & Dipylon. Ce bourg donnoit encore son nom au rivage près duquel il étoit situé, & à une riviere voisine.

THRIES, f. f. (Littérat.) Les forts que l'on jetoit dans une urne se nommoient thries du nom de trois nymphes de l'antiquité qui demeuroient sur le Parnasse, & qui avoient été nourrices d'Apollon, dieu

de la divination. (D, J.)

THRIO, (Antiq. greq.) 63/w; fête particuliere des Grecs en l'honneur d'Apollon. Voyez sur cette sête Potter, Archaol. grec. t. 1. p. 405. (D. J.)

THRIPODIPHORIQUE, (Musiq. des anc.) hymne chanté par des vierges, pendant qu'on portoit un trépié dans une sète à l'honneur d'Apollon. Cet hymne étoit?

dans la Mysie, au voisinage du sleuve au nombre des parthénies. Voy. PARTHÉ-NIES; (Mufiq.) (F. D. C.)

> THRIPS, gen. pis. m. (Litterat.) θρίποι; nom donné par les Grecs & les Romains à une espece de ver, né de l'œut du scarabé, lequel ver, tandis qu'il est dans cet état de ver, perce le bois, & y fait des cavités de différentes formes, & en des directions dissérentes, qui ressemblent souvent à des caracteres d'écritures.

> Les anciens Grecs se servoient de petits morceaux de bois ainsi rongés, au lieu de iceau & de cachet, avant l'invention de la gravure; & en esset, ils répondoient très-bien à cet usage, car il n'étoit guere possible d'imiter l'impression, ni de contrefaire les empreintes que formoient sur la cire ces morceaux de bois ainsi rongés.

> Lucien parlant de la maniere qu'il avoit de marquer ses oliviers, emploie le mot thrips; non comme étant le nom d'un ver, mais comme étant celui du morceau de bois percé par l'insecte. Theophraste, Aristote, & Pline, se servent du même mot thrips; enfin nous trouvons qu'il désigne aussi souvent un morceau de bois percé de divers trous, que l'animal qui les a formés. (D, J)

> THRISMA, f. m. (Commerce,) étoit une ancienne piece de monnoie de la valeur d'un groat, ou du tiers d'un shelling. C'est apparemment une corruption de tremissis, qui étoit une ancienne monnoie d'Allemagne de la valeur de quatre sous sterling. Quelques-uns prétendent que c'est une piece de trois shellings; mais cela paroît une erreur.

> THRIUS, (Geog. anc.) nom d'une ville, & d'un sleuve du Péloponnèse, dans l'Elide. ($D.\ J.$)

> THROANA, (Géog. anc.) ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, l. VII. c. ij. la marque dans le pays des Lesti ou des Pirates; & Castald la nomme Taigin. (D. J.)

> THRONE, s. m. (Archit. & Littér.) mot dérivé du grec 876 vos; chaise ou siege magnifique. C'est un siege royal enrichi d'architecture & de sculpture de matiere précieuse, élevé sur plusieurs degrés, & couvert d'un dais. Le thrône est dans

la salle d'audience du souverain.

La description du thrône du Mogol, par Tavernier, est entierement romanesque; celle du throne de l'empereur de la Chine, par le P le Comte, est brodée suivant sa coutume; & celle du throne du grand-seigneur, par Duloir, ne l'est pas moins; mais j'aime la représentation des deux thrones de l'antiquité, qu'on voit gravés dans les peintures d'Herculanum (Pl. 29). La colombe qui est sur le cousfin d'un des deux thrones prouve que c'est la représentation du throne de Vénus; le feston qu'un des génies soutient, paroît être de mirthe, & le sceptre que tient l'autre génie convient encore à la déesse. Le second thrône est celui de Mars, comme il paroît par le bouclier & le panache que soutiennent deux génies. (D. J.)

THRÔNE, (Critique sacrée,) siege ou tribunal des rois; le thrône de Salomon étoit d'ivoire, & revètu d'or pur; on y montoit par six degrés: aux deux côtés du siege, soutenu fur deux bras, étoient deux figures de lions, & fur les six degrés, douze lionceaux, III. Rois. x, 20. Isaïe & Ezéchiel, pour donner une idée magnifique du throne du Seigneur, disent : le throne de l'Eternel est comme un char animé, porté sur un firmament semblable au saphir; fes roues, d'une grandeur & d'une beauté merveilleuse, sont dirigées par l'esprit; celui qui est assis sur le thrône, est tout environné de lumiere éclatante, que les yeux des hommes ne peuvent foutenir.

Le mot thrône se prend au figuré pour royaume, état; affermissez votre thrône par la clémence, Prov. xx, 28. Il défigne aussi la demeure d'un roi; Jesus-Christ, dans S. Matt, c. v, 34, défend de jurer par le ciel, qui est le thrône de Dieu, ni par aucun autre throne; c'est que l'abus des sermens étoit fréquent chez les Juifs, & que ces sermens étoient approuvés. $\{D, J,\}$

THRÔNES, (Critique sacrée.) opovés; ce mot se trouve dans l'Epître aux Coloss. j, 16. Toutes choses, dit l'apôtre, ont été par Dieu, visibles ou invisibles; les thrônes, ou les dominations, les prin- | tout lorsqu'on a négligé les secours indicipautés ou les puissances: il s'exprime qués, le plus petit thrumbus attire la sup-

ainsi par allusions aux chérubins dont parle Isaïe & Ezéchiel, qui sont dit figurement être autour du throne du Toutpuissant, parce qu'ils étoient représentés fur l'arche; mais les hommes ayant forgé une hiérarchie céleste & réelle, ont imaginé que les thrônes étoient les anges de cette hiérarchie, & qu'ils étoient ainsi nommés, parce qu'ils servoient comme de thrônes à la majesté de Dieu. Les peres de l'églife ont cru qu'il y avoit trois especes d'anges; selon eux, ceux du premier ordre, s'appellent les thrônes; & fiegent immédiatement au-dessous de la Divinité; voilà, dit Clément d'Alexandrie, ceux qui sont mpor nigros.

THRONI, (Géog. anc.) ville & promontoire de l'île de Cypre, sur la côte méridionale. Le nom moderne est Cabo de

File, felon Lufignan. (D. J.)

THRONIUM, (Geog. anc.) ville dea Locres Epicnémidiens, & dans les terres. Cette ville étoit très-ancienne, puisqu'il en est fait mention dans Homere. Iliad. B. v, 533. Scylax est le seul qui place cette ville dans la Phocide. Elle reçut son nom de la nymphe Thronia. (D. J.)

THRUMBUS; f. m. (terme de Chirurgie,) tumeur formée par un fang épanché, & grumelé sous les tégumens en conséquence d'une saignée. Ce mot vient du grec apon-605, qui fignifie un grumeau de jang.

La cause de cette tumeur vient de ce qu'on n'a pas fait l'ouverture de la peau assez grande faute d'élévation, ou quand il se présente un morceau de graisse à l'ouverture, alors une portion du fang qui ne peut sortir librement, se glisse dans les cellules du corps graisseux, & forme la

tumeur dont nous parlons.

Quand le thrumbus est petit, il sussit de mouiller avec de l'eau fraîche, la compresse qu'on applique sur la plaie; la résolution se fait à merveille par ce petit secours. Si la tumeur est considérable, il faut mettre du sel marin entre les doubles de la compresse mouillée. La résolution s'opere très-aisément & sans incovénient que l'échymose consécutive du bras. Dans les personnes dont le sang est vicié, sur-

puration des levres de la plaie. Voyez SAI- I point entendu l'Islande, mais l'île de

GNÉE. (Y)

THRYALLIS, (Botan.) nom donné par Nicande, & quelques autres écrivains, à une espece verbascum ou mollaine, employée par les anciens dans leurs couronnes & leurs guirlandes. Dioscoride Pappelle lichnitis, parce qu'elle étoit d'usage pour servir de meche dans les lampes des Grecs, qui en employoient les tiges après les avoir réduites en petits filets. (D, J,)

THUBEN, (Géog. anc.) ville de l'Afrique intérieure. Pline itiv. V, c. v. la met au nombre de celles qui furent subjuguées par Cornelius Balbus. (D. J.)

THUBUNA, (Géog. anc.) ville de la Mauritanie césarienne, selon Ptolomée. M. Shaw paroît affez bien fondé à la retrouver dans Thabné, ville du pays de Zab, fituée dans une belle plaine entourée d'un mur de terre. Elle a des jardins & de l'éau: son terrein produit du froment, de l'orge, du coton, des dates, & d'autres fruits; mais les Arabes ont tellement détruit les murs & les édifices de l'ancienne Thubuana, qu'il seroit impossible de déterminer qu'elle en fut autrefois l'enceinte. (D. J.)

THUIN, (Géog. mod.) en latin du moyen âge, Thudinium; petite ville dans l'évêché de Liege, sur la droite de la Sambre, entre Maubeuge & Charleroi, environ à trois lieues de chacune de ces villes. Thuin est bâtie sur une hauteur, & doit son origine aux anciens abbés de Lobes, dans le x. fiecle. Long. 21, 52. lat.

50, 16. (D. J.)

THULÉ ou THYLE, (Geog. anc.) par les Grecs & ile de l'océan septentrional, que tous les anciens géographes joignent aux îles britanniques : mais il y a de grandes difficultés à fixer sa situation, parce que les anciens n'ont point parlé de sa grandeur. Virgile, Géorg. l. I. vers 30. appele cette île ultima Thule. Ptolomée, l. VII. c. v. Agathamere & le géographe' Etienne, disent que durant les équinoxes les jours sont à Thule de vingt heures, & que le milieu de l'île est à 63 degrés de l'équateur. De-là Cellarius pense | Péloponnèse, dans la Messénie. Strabon,

Schetland, ou l'île de Fero, soumises au roi de Danemarck, & dont la position s'accorde avec celle que Ptolomée donne à l'île de Thulé. Le témoignage de Tacite, vie d'Agric. c. x. appuie ce sentiment: car il dit qu'en navigeant autour de la Grande Bretagne, on apperçoit l'île de Thule. Or l'Islande est trop éloignée pour pouvoir être apperçue des côtes de la

Grande Bretagne.

Cependant si l'on s'en rapporte à Procope, qui s'est fort étendu sur cette île, l. III. de bello Goth. c. xiv. Thulé est dix fois plus confidérable que la Grande Bretagne; elle en est assez éloignée, & est presque déserte du côté du septentrion. Ce discours a engagé plusieurs géographes à prendre la grande Scandinavie, pour être l'île de Thulé. Ortelius pense en particulier, que Thulé est une partie de la Norwege, dont le non même s'est conservé dans celui de Thilemarck, province de ce royaume. La convenance qui se trouve entre la latitude & la longitude de Tilemarck, avec celle que Ptolomée donne à l'île de Thulé, sert à fortifier la conjecture d'Ortelius; mais il faut remarquer en même temps, que Procope avoue qu'il ne parle de Thule que sur le récit d'autrui, & qu'il n'a jamais vu cette île. Il résulte de ce détail que le Thule des anciens nous est encore inconnu. (D, J)

THUMELITA, (Géog. anc.) ville de la Lybie intérieure, située aux environs de la source du fleuve Cinyphis. (D. J.)

THUR, LA (Géog. mod.) petite riviere d'Alface. Elle a sa source dans les montagnes de Vosge, coule dans le Sungaw, & se perd dans l'Isle, à dix lieues

de sa source. (D. J.)

THURAIRE, (Musig. instr. des anc.) Solin Polyhistor, c. 11, de Sicilia, parle d'une flûte appelée thuraire, & Turnebe Advers. liv. VIII, c. 20, dit que c'étoit celle dont on jouoit pendant que l'on posoit l'encens sur l'autel & que l'on n'immoloit pas les victimes. (F. D. C.)

THURIA, (Géog. anc.) 1°. ville du que par l'ile de Thule, les anciens n'ont l. VIII. dit qu'Æpea, qui de son temps

Eee 2

s'appelloit Thuria, étoit voisine de Pheræ Pausanias, Messen, c. xxxi, dit que Thuria étoit dans les terres, à quatre-vingt slade de Pheræ, qui étoit à six stades de la mer Il ajoute que Thuria étoit d'abord bâtic fur une montagne, & qu'ensuite on bâtii dans la plaine, sans abandonner néanmoins le haut de la montagne. Le nom des habitans étoit Thuriata. Auguste pique contre les Messéniens, qui avoient pris le parti de Marc-Antoine, donna la ville de Thuria aux La édémoniens. Il y en a qui prétendent que cette ville est l'Antheix d'Homere.

2º Ile de la mer Egée. Plutarque, de exsulio, pag. 602, qui la dit voifine de l'île de Naxos, ajoute qu'elle fut la demeure d'Orion.

3°. Fontaine d'Italie, dans la grande Grece, au voisinage de la ville de Sybaris, selon Diodore de Sicile, l. XII. c. x. Elle donna le nom à la ville de Thurium, qui fut bâtie dans cet endroit. Le nom moderne de cette fontaine est Aqua che Fuella selon Léander. (D. J.)

THURIRULUM, s. m. (Littérat.) nom que donnoient les Romains au vaisséau dans lequel on brûloit l'encens pour les

facrifices.

THURIFERAIRE, s.m. terme ecclesiast. c'est le nom qu'on donne à un acholite ou clerc, qui dans les cérémonies de l'Eglise porte l'encensoir ou la navette. (D, J,)

THURINGE, (Géog. mod.) en latin Thuringia, province d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe, avec titre de langraviat. Elle est bornée au nord par les duchés de Brunswig & par la principauté d'Anhalt; à l'orient par la Misnie, dont elle est separée par la Sala; au midi par la Franconie; & à l'occident par la Hese. Cette province a trente-deux lieues de longueur, & presque autant de largeur : elle abonde en forêts, & est fertilisée pour les grains par les rivieres qui l'arrosent.

La Thuringe est en partie l'ancien pays des Cattes, qui devint après la décadence de l'empire romain, un royaume puis-

Aujourd'hui ce pays renferme plusieurs etats, possédés par l'Electeur de Mayence, les ducs de Saxe, & différens cointes. Erford, capitale de toute la Thuringe. appartient à l'électeur de Mayence. Les deux villes impériales de la Thuringe sont Muhlhausen & Northausen : ce qu'on nomme la Thuringe-Ballay, répond au mot françois ballival, & confiste en un assemblage de commanderies, qui appartient aux chevaliers de l'ordre Theutonique. Si quelqu'un est curieux de connoître l'histoire de tous les anciens monasteres de la Thuringe, il peut consulter l'ouvrage intitulé; Thuringia Jacra, Francof. 1737, in-fol. (D. J.)

THURINGIENS, LES (Géog.) Thuringi, Thoringi, & Doringi, peuples de la Germanie, célebres depuis la décadence de l'empire romain. Vegetius, Mulomedic. liv. IV, ch. vj, qui écrivoit vers la fin du quatrieme fiecte, est le premier qui fasse mention des Thuringiens, en disant que leurs chevaux résissoient aisément à la fatigue. Jornandès, Procope, Cassiodore, & Grégoire de Tours, connoissent aussi les Thuringiens; & l'on peut conclure, que puisque les auteurs qui ont écrit avant le quatrieme fiecle, n'en parlent en aucune façon, il faut que ces peuples n'aient pris naissance, ou du moins n'aient commencé à se rendre fameux que dans ce siecle-là.

On doit se contenter de regarder comme la premiere demeure des Thuringiens; celle que les auteurs dont nous venons de parler leur donnent; car ils ont habité auparavant quelqu'autre pays, mais personne ne peut nous instruire la-dessus. On voit que ces Thuringiens habiterent le pays des Chérusques, après que le nom de cenx-ci ne fut plus connu: outre cela, une partie du pays des Hermandures paroît avoir été renfermée dans la Thuringe, qui s'étendit non-seulement en-deçà, mais encore au-delà de la Sala: enfin on trouve que la meilleure partie du pays des Catres servit à former la Thuringe, qui, lorsqu'elle fut devenue sant, d'où il sortit des armées nombreu- un royaume, s'étendoit du nord au midi, ses, & composées de troupes aguerrier [depuis l'Aller jusqu'au Meyn; la Multa la bornoit à l'orient, & la Fulde & l'A-

drana à l'occident.

Vers la fin du cinquieme fiecle, & au commençement du fixieme, la Thuringe avoit un roi, & on a les noms des princes qui y regnerent. Bien des auteurs néanmoins font difficulté de leur donner le titre de roi; mais Spener ne balance point à les reconnoître pour tels. » Le royaume de » Thuringe, dit-il, étoit comme celui des » Marcomans & comme celui des Francs, » quoiqu'il ne leur fût pas comparable » pour l'étendue «. Les Thuringiens firent parler d'eux sous leurs rois; & à la faveur des troubles dont la Germanie étoit agitée, ils eurent occasion d'étendre leurs frontieres; mais ayant voulu attaquer les Francs, après que ceux-ci eurent établi leur domination dans la Gaule, ils furent battus, perdirent une grande partie de leur pays, & devinrent tributaires. Dans la suite, la jalousie de deux freres ébranla cette monarchie, & la fit devenir la proie des Francs & des Saxons, qui profiterent de ces troubles. Voyez son état moderne au mot Thuringe. (D. J.)

THURIUM, (Geog. anc.) 1°. ville d'Italie, dans la grande Grece, sur le golfe de Tarente. Pline, liv. III, ch. xj. dit qu'elle étoit bâtie entre le fleuve Crathis & le fleuve Syparis, où avoit été autrefois la ville de Sibaris; mais il se trompe, c'étoit

dans fon voifinage.

Les habitans de Crotone ayant détruit Sybaris, les Athéniens & quelques autres grecs la rebâtirent dans un lieu voisin, & l'appelerent Thuri ou Thurium, du nom d'une fontaine qui se trouvoit auprès. La proximité de l'ancienne Sybaris & de la nouvelle ville, a été cause que quelques l auteurs les ont prises pour la même place, Outre Pline, Etienne le géographe dit; Thurii urbs italiæ, prius Sybaris dicla. Tite-Live, liv. XXXIV, c. zliij, nous apprend que les Romains y coroverent dant la suite une colonie, & lui donnerent le nom de Copia: cependant l'ancien nom paroît avoir prévalu; car plufieurs fiecles après, Ptolomée & les itinéraires l'appelent Thurium. Tite-Live, l. X, e. ij. qui écrit Thuria, nomme le territoire de cette | de cuir. Persuadés que c'étoit à cet enville Thurings over, & le golle fur lequel f droit que le dieu les adressois, ils formo-

elle étoit bâtie est appelée Thurinus sinus par Ovide, liv. XV, v. 52. & Diodore de Sicile, liv. XII, c. xc.

On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de cette ancienne ville près de la mer, dans le royaume de Naple; on nomme cet endroit Torre-del-Cupo, & quelques cartes difent, Sybari-roinata; il y reste un aqueduc qui pouvoit servir à conduire les eaux de la fontaine Thuria à la ville. Au-dessus de ces ruines on trouve un canton appelé Torrana, mot peut-être corrompu de Thurina; mais il importe de connoître plus à fond l'histoire de Thurium & des Thuriens, dont Charondas fut le législateur : la voici cette

histoire.

Quelques temps après l'entiere destruction de Sybaris par les Crotoniates, Lampon & Xénocrite fonderent, à quelque dittance de l'ancienne Sybaris, la ville de Thurium. Diodore de Sicile en parle àpeu-près en ces termes, liv. XII. Les Sybarites qui avoient été chassés de la ville qu'ils vouloient rétablir, envoyerent des ambassadeurs à Lacédémone & à Athenes, afin de demander les secours dont ils avoient besoin pour retourner en leur pays, & offrment des habitations à ceux qui voudroient les y suivre. Les Lacédémoniens n'eurent aucun égard à cette demande; mais les Athéniens armerent dix vaisseaux sous la conduite de Lampon & de Xénocrite. On fit encore publier l'offre des terres dans tout le Péloponnèse, ce qui attira beaucoup de monde : mais le plus grand nombre étoit des Achéens & des Trézéniens entraînés à cette migration par les promesses d'un oracle, qui avoit ordonné de poser les fondemens de leur ville dans le lieu où ils trouveroient autant d'eau qu'il en faudroit pour leur usage, & où la terre leur assureroit du blé sans mesure.

Cette flotte passa en Italie, aborda auprès du terrein où étoit Sybaris, & découvrit le lieu que l'oracle sembloit avoir indiqué. Non loin de l'ancienne Sybaris se trouva la fontaine Thuria, dont les eaux étoient conduites dans des tuyaux

rent l'enceinte d'une ville, & du nom de la fontaine, ils l'appellerent Turium. Elle fut partagée dans sa longueur en quatre quartiers; l'un fut appelé le quartier d'Hercule; le second celui de Venus; le troifieme celui d'Olympie; & le quatrieme celui de Bacchus. Dans sa largeur elle sut encore coupée en trois quartiers; l'un fut appelé le quartier des Héros; le second celui de Thurium, & le troisieme Thurinum. Toute cette enceinte se remplit de maisons bien bâties, bien distribuées, & qui formerent un corps de ville commode

& agréable.

Il n'étoit guere possible qu'un peuple composé de nations si différentes se maintînt long-temps en repos. Les Sybarites, comme anciens propriétaires du terrein qui avoit été d'îltribué aux citoyens qu'ils avoient associés, s'attribuerent les premieres places dans le gouvernement, & ne laisserent que les emplois subalternes aux autres. Ils donnerent à leurs femmes les premieres places dans les cérémonies publiques de la religion. Ils prirent pour eux les terres que le voifinage de la ville rendoit plus aisées à exploiter : toutes ces distinctions irriterent ceux qui crurent avoir sujet de se plaindre d'être maltraités. Comme ils étoient en plus grand nombre & plus agguerris, ils en vinrent à une sédition ouverte, & chasserent ou massacrerent presque tout ce qui restoit des anciens Sybarites.

Mais une pareille expédition dépeuplant le pays, laissoit beaucoup de terres d'un bon rapport à distribuer. Ils firent venir de la Grece de nouveaux habitans, à qui ils donnerent, par la voie du fort, des maisons dans la ville, & des terres à mettre en valeur à la campagne. Cette les temps. ville devint riche & puissante, fit alliance avec les Crotoniates; & s'étant formé un gouvernement démocratique, elle distribua*ses habitans en dix tribus: dont les trois venues du Péloponnèse furent appepelées l'Arcadienne, l'Achéenne, & l'Eléotique. Les trois composées des peuples venus de plus loin furent appelées la Béotique, parens; & l'amende étoit si forte & si l'Amphyclionique, & la Dorienne: les quatre autres furent l'Ionienne, l'Athénienne, l'Eubeenne, & l'Insulaire,

Ce sage arrangement fut suivi du choix d'un homme admirable, de Charondas leur illustre compatriote, pour formemun corps de lois qui pussent servir à entretenir le bon ordre dans une ville composée d'esprits & de mœurs si dissérens. Il y travailla fi utilement, & fit un triage de toutes les lois qu'il crut les plus sages & les plus nécessaires, d'entre celles qui étoient en vigueur parmi les nations policées; il y en ajouta quelques-unes que nous allons rapporter après Diodore de Sicile.

Il déclara incapables d'avoir part à l'administration des affaires publiques. ceux qui après avoir en des enfans d'une premiere femme, passeroient après sa mort à de secondes noces, si les enfans etoient vivans. Pouvoit-on, ajoute-t-il, attendre que des hommes qui prenoient un parti si peu avantageux pour leurs enfans, fussent en état de donner de sages conseils pour la conduite de leur patrie; &, s'ils avoient eu lieu d'être satisfaits d'un premier mariage, ne devoitil pas leur suffire, sans être si téméraires, que de s'exposer aux hasards d'un second engagement?

Il condamna les calomniateurs atteints & convaincus à n'oser paroître en public qu'avec une couronne de bruyere, qui présentoit à tous ceux qui les rencontroient la noirceur de leur crime. Plusieurs ne purent survivre à cette infamie & se donnerent la mort; & ceux qui avoient fondé leur fortune sur cette détestable manœuvre, se retirerent d'une societé où la sévérité des lois les obligeoit d'aller porter ailleurs cette maladie contagieuse, qui n'a que trop infecté le monde dans tous

Charondas avoit aussi senti de quelle importance il étoit de prendre des mesures pour empêcher que les vicieux ne corrompissent les bonnes mœurs par l'attrait de la volupté. Il donna action contro eux à ceux qui étoient intéressés à prévenir la corruption de leurs enfans ou de leurs sévérement exigible, que tous craignoient de l'encourir.

Mais pour attaquer ce mal dans son

THU

407

principe, il pensa sérieusement aux avantages d'une bonne éducation, & ne laissa à personne, de quelqu'état qu'il sût, le prétexte de la négliger. Il établit des écoles publiques, dont les maîtres étoient entretenus aux dépens de l'état. Là se formoit la jeunesse à la vertu, & de-là naissoit l'espérance d'une république bien policée.

Par une autre loi, Charondas donnoit un ca l'administration des biens des orphelins aux parens paternels, & la garde de la personne du pupille aux parens du côté de la mere. Les premiers qui étoient appelés à l'héritage, au cas du décès du mineur, faisoient, pour leur propre intérêt, valoir son bien, & par la vigitance des parens maternels, ils ne pouvoient, sans exposer leur vie & leur honneur, suivre les mouvemens de la cupidité.

Les autres legislateurs ordonnoient la peine de mort contre ceux qui resusoient de servir à la guerre, ou qui désertoient; Charondas ordonna qu'ils resteroient trois jours exposés dans la place publique en habit de semme, persuadé que cette ignominie rendroit les exemples sort rares, & que ceux qui survivroient à cette insamie, n'oseroient pas dans les besoins de l'état s'y exposer une seconde sois, & laveroient cette première sache dans les ressources que leur pourroit sournir une bravoure de commande.

La fagesse de ces lois maintint les Thuriens en honneur, & foutint leur répuplique dans la splendeur. Le législateur ne crut pas cependant qu'elles ne dussent fouffrir aucun changement. Certaines circonstances que la prudende humaine ne sauroit prévoir, y peuvent déterminer Mais pour aller au-devant des altérations que l'amour de la nouveauté pourroit y introduire, il ordonna que ceux qui auroient à se plaindre de quelque loi, & qui voudroient en demander la réforme ou l'abrogation, seroient obligés de faire leur représentation en présence de tout le peuple, la corde au cou, & ayant à leur côté l'exécuteur de la justice prêt à les punir, si l'assemblée, déclaroit leur prétention injufte.

Cette précaution fit que ses lois furent long-temps sans atteinté, &, au rapport de Diodore de Sicile, il n'y a jamais été dérogé que trois sois. Un borgne eut l'œil qui lui ressoit crevé. La loi qui décernoit la peine d'œil pour œil, ne privoit pas de la lumiere celui qui avoit fait le coup. L'aveugle porta sa plainte devant le peuple, qui substitua une interprétation pour un cas pareil qui arriveroit, & le renvoya.

Le divorce étoit permis au mari & à la femme. Un vieillard abandonné de la fienne qui étoit jeune, se plaignit de la liberté que celui qui se séparoit avoit d'épouser qui il lui plairoit; il proposa pour ôter toute idée de libertinage, de ne permettre au demandeur en action de divorce, que d'épouser une personne à-peu-près du même âge que celle qu'il quittoit. Son observation parut juste, il évita la peine, & les divorces devinrent sort rares.

La troisseme loi qui souffrit quelque changement; fut celle qui ordonnoit que les biens d'une famille ne passeroient point dans une autre, tant qu'il resteroit quelqu'un de cette famille, que le dernier de l'un ou de l'autre sexe pourroit épouser. S'il en restoit une fille, l'héritier qui ne vouloit pas la prendre en mariage, étoit obligé de lui donner cinq cens drachmes par forme de dédommagement. Le cas arriva: une fille de bonne famille, mais très-pauvre, se voyant négligée par le feul & dernier héritier de son nom, se plaignit dans une affemblée indiquée à ce fujet, fuivent la forme prescrite par la loi, de la médiocrité de la somme, qui ne lui constituoit qu'une dot qui ne pouvoit la tirer de la misere, ni la faire entrer dans quelque famille qui convînt à sa naissance. Le peuple attendri sur le danger qu'elle couroit si sa demande étoit rejetée, réforma la loi , & condamna l'héritier à l'épouler.

Des lois si sages surent scellées du sang du législateur. Quelques affaires le meuerent à la campagne armé de son épée, pour se désendre contre les brigands qui ettequoient les voy gent comme il rentroit dans la ville, il apprit qu'il se tenoit alors une assemblée où le peuple

étoit dans une grande agitation. Il ne fit pas attention qu'il avoit fait une loi qui défendoit expressément à toutes personnes, de quelqu'état qu'elles fussent, de s'y trouver en armes. Quelques mal-intentionnés virent son épée, & lui reprocherent qu'il étoit le premier qui eût ofé violer la loi qu'il avoit faite. Vous allez voir, leur dit - il, combien je la juge nécessaire, & combien je la respecte. Il autres articles. tira son épée, & se perça le sein.

Les Thuriens fleurirent tant qu'ils suivirent les lois de Charondas; mais la mellesse ayant pris le dessus, ils furent maltraités par les Bruttiens, les Lucaniens, & les Tarentins, sous l'oppression desquels ils gémissoient, lorsqu'ils se soumirent aux Romains. Ceux-ci trouvant le pays épuisé d'hommes, y envoyerent une volonie, & donnerent à la ville qu'elle habita le nom de Copia, comme il paroît par la monnoie qui nous en reste, avec une tête de Mars, & une corne d'abondance au revers, & pour inscription Copia.

2°. Thurium étoit aussi une ville de la Béotie. Plutarque in Syllà, dit que c'est' une croupe de montagne sort rude, & qui finit en pointe comme une pomme de pin; ce qui faisoit qu'on l'appeloit Ortophagus. Au pié de cette montagne, ajoute-t-il, coule un ruisseau appelé Morion, & sur ce ruisseau est le temple d'Apollon thurien. Ce dieu a eu le nom de Thurien, de Thyro, mere de Charon, qui mena une colonie à Chéronée. (Le Chevalier DE JAUCOURT.)

THURLES, (Géog. mod.) petite ville d'Irlande dans la province de Muniter, au comté de Tipperari, sur la Stuere, elle envoie deux députés au parlement de Dublin; elle est à six milles des frontieres de Kilkenni, & à douze de Cashel. (D. J.)

THURSO, (Géog. mod.) petite ville d'Ecosse, dans la province de Caithness, avec un port sur la côte du nord.

THUS ou TUS, (Géog. mod.) ville de Perfe dans le Koraffan. Long. felon Naf-Gr-Eddin qui y naquit, 92. 30. latit. 37. & dans le quatrieme climat. (D. J.)

Toscane: il en fait la description dans une de ses lettres à Apollinaire, liv. VI, let. 9. & je vais la transcrire ici, parce que c'est la plus charmante description que je connoisse; parce que c'est un modelo unique en ce genre, & parce qu'enfin il faut quelquefois amuser le lecteur par des peintures riantes, & le dédommager de la sécheresse indispensable de plusieurs

Ma terre de Toscane, dit Pline, est un peu au-dessous de l'Apennin; voici quelle est la température du climat, la situation du pays, la beauté de la maison.

En hiver l'air y est froid, & il y gele; il y est fort contraire aux myrthes, aux oliviers, & aux autres especes d'arbres qui ne se plaisent que dans la chaleur. Cependant il vient des lauriers qui conservent toute leur verdure, malgré la rigueur de la saison. Véritablement elle en fait quelquefois mourir: mais ce n'est pas plus souvent qu'aux environs de Rome. L'été y est merveilleusement doux; vous y avez toujours de l'air; mais les vents y respirent plus qu'ils n'y soufflent. Rien n'est plus commun que d'y voir de jeunes. gens qui ont encore leurs grands-peres & leurs bisaïeuls; que d'entendre ces jeunes gens raconter de vieilles histoires, qu'ils ont apprises de leurs ancêtres. Quand vous y êtes, vous croyez être né dans un autre fiecle.

La disposition du terrain est très-belle. Imaginez-vous un amphithéâtre immenfe, & tel que la nature le peut faire; une vasse plaine environnée de montagnes chargées sur leurs cimes de bois trèshauts; & très-anciens. Là, le gibier de différente espece y est très-commun. Delà descendent des taillis par la pente même des montagnes. Entre ces taillis se rencontrent des collines, d'un terroir si bon & si gras, qu'il seroit dissicile d'y trouver une pierre, quand même on l'y chercheroit. Leur fertilité ne le cede point à celle des plaines campagnes; & fi les moissons y sont plus tardives, elles n'y muriffent pas moins.

Au pié de ces montagnes, on ne voit, THUSEI, (Géog. anc.) nom de la front le long du côteau, que des vignes, belle terre que Pline le jeune avoit en I qui, comme si elles se touchoient, n'en paroissent

bordées par quantité d'arbrisseaux. Ensuite sont des prairies & des terres labourables, fi fortes, qu'à peine les meilleures charrues & les mieux attelées peuvent en faire l'ouverture. Alors même, comme la terre est très-liée, elles en enlevent de si grandes mottes, que pour bien les séparer, il y faut repasser le soc jusqu'à neuf fois. Les prés émaillés de fleurs, y fournissent du tresse, & d'autres sortes d'herber, toujours aussi tendres & aussi pleines de suc, que si elles ne venoient que de naître. Ils tirent cette fertilité des suisseaux qui les arrosent, & qui ne tariflent jamais.

Cependant en des lieux où l'on trouve tant d'eaux, l'on ne voit point de marécage, parce que la terre disposée en pente, Laisse couler dans le Tybre le reste des caux dont elle ne s'est point abreuvée. Il passe tout au-travers des campagnes, & porte des bateaux, sur lesquels pendant Phiver & le printemps, on peut charger toutes sortes de provisions pour Rome. En été, il baisse si fort, que son lit presque à fec, l'oblige à quitter son nom de fleuve, qu'il reprend en automne. Vous aurez un grand plaisir à regarder la situation de ce pays du haut d'une montagne. Vous ne croirez point voir des terres, mais un paysage peint exprès; tant vos yeux, de quelque côté qu'ils se tournent, feront charmés par l'arrangement & par la variété des objets.

La maison, quoique bâtie au bas de la colline, a la même vue que si elle étoit placée au fommet. Cette colline s'éleve par une pente si douce, que l'on s'apperçoit que l'on est monté, sans avoir l senti que l'on montoit. Derriere la maison est l'Apennin, mais affez éloigné. Dans les jours les plus calmes & les plus sereins, elle en reçoit des haleines de vent, qui n'ont plus rien de violent & d'impé- veut être en particulier avec ses amis. tueux, pour avoir perdu toute leur force en chemin. Son exposition est presque enrierement au midi, & semble inviter le soleil en été vers le milieu du jour, en hiver un peu plutôt, à venir dans une galerie fort large & longue à proportion.

Tome XXXIII.

paroissent qu'une seule. Ces vignes sont spavillons. L'entréé est à la maniere des anciens. Au-devant de la galerie, on vois un parterre, dont les différentes figures tont tracées avec du buis. Ensuite est un lit de gazon peu élevé, & autour duquel le buis représente plusieurs animaux qui se regardent. Plut bas, est une piece toute couverte d'acantes, si doux & si tendres sous les piés, qu'on ne les sent presque pas. Cette piece est enfermée dans une promenade environnée d'arbres, qui presses les uns contre les autres, & diversement taillés, forment une palissade. Auprès est une allée tournante en forme de cirque, au-dedans de laquelle on trouve du buis taillé de différentes façons, & des arbres que l'on a soin de tenir bas. Tout cela est fermé de murailles seches, qu'un buis. étagé couvre & cache à la vue. De l'autre côté est une prairie, qui ne plaît guere moins par ses beautés naturelles, que toutes les choses dont je viens de parler, par les beautés qu'elles empruntent de l'art. Ensuite sont des pieces brutes, des prairies, & des arbrisseaux.

Au bout de la galerie est une salle à manger, dont la porte donne sur l'extrémité du parterre, & les senètres sur les prairies, & sur une grande partie des pieces brutes. Par ces fenêtres on voit de côté le parterre, & ce qui de la maison même s'avance en saillie, avec le haut des arbres du manege. De l'un des côtés de la galerie & vers le milieu, on entre dans un appartement qui environne une prine cour ombragée de quatre planes, au milieu desquelles est un bassin de marbre, d'où l'eau qui se dérobe entretient par un doux épanchement la fraîcheur des planes & des plantes qui sont au-dessous. Dans cet appartement est une chambre à coucher: la voix, le bruit, ni le jour, n'y pénétrent point; elle est accompagnée d'une salle où l'on mange d'ordinaire, & quand on

Une autre galerie donne fur cette petite cour, & a toutes les mêmes vues que la galerie que je viens de décrire. Il y a encore une chambre, qui, pour être proche de l'un des planes, jouit toujours de la verdure & de l'ombre. Elle est revêtue de La maison est composée de plusieurs i marbre tout autour, à hauteur d'appui;

qui représente des feuillages & des oiseaux fur des branches; mais si délicatement, qu'elle ne cede point à la beauté du marbre même. Au-dessous est une petite fontaine, qui tombe dans un baffin, d'où l'eau, en s'écoulant par plusieurs petits tuyaux, forme un agréable murmure.

D'un coin de la galerie, on passe dans une grande chambre qui est vis-à-vis la falle à manger; elle a fenêtres d'un côté sur le parterre, de l'autre sur la prairie; & immédiatement au-deffous de ses fenêtres, est une piece d'eau qui réjouit également les yeux & les oreilles : car l'eau, en y tombant de haut dans un grand bassin de marbre, paroît toute écumante, & forme je ne sais quel bruit qui fait plaisir. Cette chambre est fort chaude en hiver, parce que le soleil y donne de toutes parts. Tout auprès est un' poële, qui supplee à la chaleur du soleil. quand les nuages le cachent. De l'autre côté est une salle où l'on se déshabille pour prendre le bain. Elle est grande & fort gaie.

Près de-là on trouve la salle du bain d'eau froide, où est une baignoire spacieuse & assez sombre. Si vous voulez vous baigner plus au large & plus chaudement, il y a dans la cour un bain, & tout-auprès n puits, d'où l'on peut avoir de l'eau froide quand la chaleur incommode. A côté de la falle du bain froid est celle du bain tiede, que le soleil échauffe beaucoup mais moins que celle du bain chaud, parce que celle-ci sort en saillie. On descend dans cette derniere salle par trois escaliers, dont deux sont exposés au grand soleil; le troisieme en est plus éloigné, & n'est pourtant pas plus obscur.

Au-dessus de la chambre, où l'on quitte ses habits pour le bain, est un jeu de paume, où l'on peut prendre différentes sortes d'exercices, & qui pour cela est partagé en plusieurs réduits. Non loin du Bain eff un escalier qui conduit dans une galerie fermée, & auparavant dans trois

& au défaut du marbre est une peinture que ses vues. A l'extrémité de la galerie fermée est une chambre prise dans la galerie même, & qui regarde le manege, les vignes, les montagnes. Près de cette chambre est une autre fort exposée au foleil, fur-tout pendant Phiver. De-la on entre dans un appartement, qui joint le manege à la maison. Voilà sa façade & son aspect. A l'un des côtés, qui regarde le midi, s'éleve une galerie fermée, d'où l'on ne voit pas seulement les vignes. mais d'où l'on croit les toucher.

Au milieu de cette galerie, on trouve une salle à manger, où les vents qui viennent de l'Apennin, répandent un air fort sain. Elle a vue par de très-grandes fenêtres sur les vignes, & encore sur les mêmes vignes par des portes à deux battans, d'où l'œil traverse la galerie. Du côté où cette salle n'a point de fenetres, est un escalier dérobé, par où l'on sert à manger. A l'extrémité est une chambre, à qui la galerie ne fait pas un aspect moins agréable que les vignes. Au-dessous est une galerie presque souterraine, & si fraîche en été, que, contente de l'air qu'elle renferme, elle n'en donne, & n'en reçoit point d'autre.

Après ces deux galeries fermées, est une salle à manger, suivie d'une galerie ouverte, froide avant midi, plus chaude quand le jour s'avance. Elle conduit à deux appartemens: l'un est composé de quatre chambres, l'autre de trois, qui, selon que le soleil tourne, jouissent de ses rayons ou de l'ombre. Au-devant de ces bâtimens si bien entendus & si beaux, est un vaste manege: il est ouvert par le milieu, & s'offre d'abord tout entier à la vue de ceux qui entrent : il est entouré de planes; & ces planes sont revêtus de lierre. Ainsi le haut de ces arbres est vert de son propre feuillage, & le bas est verd d'un seuillage étranger. Ce lierre court autour du tronc & des branches; & passant d'un plane à l'autre les lie ensemble.

Entre ces planes sont des buis; & ces buis sont par-dehors environnés de lauappartemens, dont l'un voit sur la petite riers, qui mêlent leurs ombrages à celui cour ombragée de planes, l'autre sur la des planes. L'allée du manege est droite; prairie, le troisieme sur des vignes; en mais à son extrémité, elle change de sorte que son exposition est aussi dissérente sigure, & se termine en demi-cercle. Cemanege est entouré & couvert de cyprès, qui en rendent l'ombre & plus épaisse & plus noire. Les allées en rond qui sont au-dedans (car il y en a plusieurs les unes dans les autres), reçoivent un jour très-pur & très-clair. Les roses s'y offrent par-tout; & un agréable foleil y corrige la trop grande fraîcheur de l'ombre. Au sortir de ces allées rondes & redoublées. on rentre dans l'allée droite, qui des deux côtés en a beaucoup d'autres séparées par des buis. Là est une petite prairie; ici le buis même est taillé en mille figures différentes, quelquefois en lettres qui expriment tantôt le nom du maître, tantôt celui du jardinier. Entre ces buis, vous voyez successivement de petites pyramides & des pommiers; & cette beauté rustique d'un champ, que l'on diroit avoir été tout-à-coup transporté dans un endroit si peigné, est rehaussé vers le milieu par des planes que l'on tient fort bas des deux côtés.

De-là vous entrez dans une piece d'acanthe flexible, & qui se répand où l'on
voit encore quantité de figures & de noms
que les plantes expriment. A l'extremité
est un lit de repos de marbre blanc, couvert d'une treille soutenue par quatre
colonnes de marbre de cariste. On voit
l'eau tomber de dessous ce lit, comme si
le poids de ceux qui se couchent l'en
faisoit sortir; de petits tuyaux la conduisent dans une pierre creusée exprès; &
de-là elle est reçue dans un bassin de
marbre, d'où elle s'écoule si imperceptiblement & si à propos, qu'il est toujours
plein, & pourtant ne déborde jamais.

Quand on veut manger en ce heu, on range les mets les plus solides sur les bords de ce bassin; & on met les plus legers dans des vases qui flottent sur l'eau tout-au-tour de vous, & qui sont faits les uns en navires, les autres en oiseaux. A l'un des côtés est une sontaine jaillissante, qui reçoit dans sa source l'eau qu'elle en a jetée : car, après avoir été poussée enhaut, elle retombe sur elle-même, & par deux ouvertures qui se joignent, elle descend & remonte sans cesse. Vis-à-vis du lit de repos est une chambre qui lui donne autant d'agrément qu'elle en re-

marbre; ses portes sont entourées & comme bordées de verdure.

Au-dessus & au-dessous des fenêtres hautes & basses, on ne voit aussi que verdure de toutes parts. Auprès est un autre petit appartement qui se nble comme s'enfoncer dans la même chambre, & qui en est pourtant separé. On y trouve un lit; & quoique cet appartement soit percé de fenetres par-tout, l'ombrage qui l'environne le rend agréablement sombre. Une vigne, artissement taillée, l'embrasse de les feuillages & monte jusqu'au faîte. A la pluie près que vous n'y sentez point, vous croyez être couché dans un bois. On y trouve aussi une fontaine qui se perd dans le lieu même de sa source. En dissérens endroits sont placés des sieges de marbre propres, ainsi que la chambre, à délasser de la promenade. Près de ces fieges sont de petites sontaines, & partout vous entendez le doux murmure des ruisseaux, qui, dociles à la main du fontainier, se laissent conduire par de petits canaux où il lui plait. Ainfi on arrose tantôt certaines plantes, tantôt d'autres, quelquefois on les arrose toutes.

J'aurois fini il y auroit long-temps, de peur de paroître entrer dans un trop grand detail; mais j'avois résolu de visiter tous les coins & recoins de ma maison avec vous. Je me suis imaginé que ce qui ne vous seroit point ennuyeux à voir, ne vous le seroit point à lire, sur-tout ayant la liberté de faire votre promenade à plusieurs reprises, de laisser là ma lettre, & de vous reposer autant de fois que vous le trouverez a propos. D'ailleurs j'ai donné quelque chose à ma passion; & j'avoue que j'en ai beaucoup pour tout ce que j'ai commencé ou achevé. En un mot, (car pourquoi ne pas vous découvrir mon entêtement ou mon goût?) je crois que la premiere obligation de tout homme qui écrit, c'est de jeter les yeux de temps en temps fur son titre. Il doit plus d'une fois se demander quel est le sujet qu'il traite; & savoir que s'il n'en sort point il n'est jamais long; mais que s'il s'en écarte, il est toujours très-long.

donne autant d'agrément qu'elle en re- Voyez combien de vers Homere & Vir-

d'Achille, l'autre celles d'Enée. Ils sont courts pourtant, parce qu'ils ne font que ce qu'ils s'étoient proposes de faire. Voyez comment Aratus compte & rassemble les plus petites étoiles, il n'est point accusé cependant d'être trop étendu; car ce n'est point digression, c'est l'ouvrage même. Ainsi, du petit au grand, dans la description que je vous fais de ma maison, si je ne m'égare point en récits étrangers, ce n'est pas ma lettre, c'est la maison elle-même qui est grande.

Je reviens à mon sujet, de peur que si ie faisois cette digression plus longue, on ne me condamnat par mes propres regles. Vous voilà instruit des raisons que j'ai de preserer ma terre de Toscane à celles que j'ai à Tusculum, à Tibur, à Préneste. Outre tous les autres avantages dont je vous ai parlé, on y jouit d'un loisir d'autant plus sûr & plus tranquille, que les devoirs ne viennent point vous y relancer. Les fâcheux ne sont point à votre porte; tout y est calme; tout y est paifible: & comme la bonté du climat y rend le ciel plus serein & l'air plus pur, je m'y trouve aussi le corps plus sain & l'esprit plus libre. J'exerce l'un par la chasse, l'autre par l'étude. Mes gens en font de même : ils ne se portent nulle part si bien; &, graces aux dieux, je n'ai jusqu'ici perdu aucun de ceux que j'ai amenés avec moi. Puissent les dieux me continuer toujours la même faveur, & conserver toujours à ce lieu les mêmes avantages! Adieu. (D. J.)

THUSCIEN, PRÊTRE, (Antiq.) prêtre tyrrhénien ou d'Etrurie; on nommoit les prêtres d'Etrurie prêtres thusciens, à cause des fonctions qu'ils faisoient dans les facrifices, ou de brûler les victimes & l'encens, de dies, qui signifie encens, & xalin, qui veut dire braler; ou de consulter les entrailles des victimes, de 3005, qui veut dire aussi Jacrifices, & de noteiv, qui fignifie la même chose que voteiv,

regarder, considerer. (D. J.)
THUYA, s. m. (Botan.) en françois vulgaire orbre de vie. Bauhin, Boerhaave & Tournefort le nomment thuya, c'est un arbre de hauteur médiocre, dont le

écorce rouge-obscure; ses rameaux se répandent en ailes; ses feuilles ressemblent en quelque maniere à celles du ciprès. mais elles sont plus plates, & formées par de petites écailles posées les unes sur les autres; il porte, au-lieu de chatons. ou de fleurs, de petits boutons écailleux, jaunatres, qui deviennent ensuite des fruits oblongs, composes de quelques écailles, entre lesquelles on trouve des semences oblongues & comme bordées d'une aile membraneuse. Le thuya est odorant, principalement en ses feuilles; car étant écrasées entre les doigts, elles leur communiquent une odeur forte, réfineuse & affez permanente; leur goût est amer.

Cet arbre vient originairement du Canada, d'où le premier qu'on ait vu ens Europe fut apporté à François I. On ne le cultive cependant que dans les jardins. de quelques curieux, & on peut luis donner, comme à l'if, telle figure qu'on désire. Il résiste au froid de l'hiver, mais il perd sa verdure, ses rameaux & ses seuilles, devenant noiratre jusqu'au prin-

temps qu'il reprend sa couleur.

Le thuya des Grecs n'est point notre: thuya; c'étoit une espece de cedre qui n'avoit chez les Latins que le nom de: commun avec le citronier, arbor citrea. Cet arbre venoit d'une branche de l'atlas, dans la Mauritanie septentrionale, appelée par Pline, liv. XIII. c. xv. mons An-

chorarius. (D. J.)

THUYA, bois de (Botanique sacrée,) thyinum lignum; sorte de bois fort estimé par les Hebreux, & qui étoit d'une odeur excellente; la flotte du roi Hircan en apporta d'Ophir en abondance, III. Rois, x. 11. Quelques interpretes rendent ce mot par bois de Bresil, d'autres par bois de pin, & d'autres plus sagement & plussurement par bois odoriférant, sans déterminer quel étoit ce bois. (D. J.)

THYAMIS ou THYAMUS, (Géog. anc.) 1°. sleuve de l'Epire, selon Thucydide, l. I. p. 32. & Athénée, l. III. c. j. Strabom & Pausanias connoissent aussi ce sleuve, dont le nom moderne est Calama, selon

Thevet.

2°. Thyamis, promontoire de l'Epire, tronc est dur & noueux, couvert d'une felon Ptolomée, l. 11, c. vir. Il serveir de bornes entre la Thesprotide & la l Cestrinie, Niger dit que le nom moderne est Nisto.

Thyamis, ancienne ville d'Afie, 3°

dans l'Arachofie. (D. J.)

THYATIRE, (Géogr. anc.) ville de l'Asie mineure, dans la Lydie, au nord de Sardis, en tirant vers l'orient de Pergame. Cette fituation convient à celle que lui donne Strabon, l. XIII. qui dit qu'en allant de Pergame à Sardis, on avoit Thyatire à la gauche. Strabon & Polybe écrivent Thyatira au pluriel, & Pline, 1. V c. xxix. aussi-bien que Tite-Live, l. XXVII. c. xliv. disent Thyatira au nominatif fingulier. C'étoit, selon Strabon, une colonie des Macédoniens. Il ajoute que quelques-uns vouloient que ce fût la derniere ville des Mysiens; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle étoit aux confins de la Mysie; mais Pline, Ptolomée, Etienne le géographe, & les auteurs des notices la marquent dans la Lydie.

Le temps & les changemens arrivés avoient fait perdre jusqu'à la connoissance de la fituation de cette fameuse ville. On n'en fit la découverte que fort avant dans le dernier siecle. M. Spon, voy. du Levant, 1. III. en parle ainsi: il n'y a pas plus de sept ou huit ans qu'on ne savoit où avoit été la fameuse ville de Thyatire, le nom même en ayant été perdu. Ceux qui se croyoient les plus habiles, trompés par une fausse ressemblance de nom, s'imaginoient que ce fut la ville de Tiria, à une journée d'Ephese; mais M. Ricaut, conful de la nation angloife, y étant allé accompagné de plusieurs de ses compatriotes qui négocioient à Smyrne, reconnut bien que Tiria n'avoit rien que de moderne, & que ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient. Comme ils jugeoient à-peuprès du quartier où elle pouvoit être, ils allerent à Ak-Hissar, où ils virent plufieurs masures antiques, & trouverent le nom de Thyatire dans quelque inscription; après quoi ils ne douterent plus que ce ne fût elle-même. M. Spon s'en est convaincu lui-même par ses propres yeux.

Avant que d'entrer dans la ville poursuiteù il y a quelques inscriptions. Dans le l'idée. (D. J.)

kan proche du bazar, on trouve environ trente colonnes avec leurs chapitaux & piédestaux de marbre, disposées consulément en-dedans pour soutenir le couvert. Il y a un chapiteau d'ordre corinthien, & des feuillages sur le sût de la colonne. Sous une halle, proche du bazar, on lit une inscription qui commence ainsi, HRPATIZIA GIATEIPHNOIN. BOYAH: le très-

puissant sénat de Thyatire.

Dans la cour d'un des principaux habitans, appelé Mustapha-Chelebi, on lit trois inscriptions. Les deux premieres font les jambages du portail de la maison, & parlent d'Antonin Caracalla, empereur romain, comme du bienfaiteur & du restaurateur de la ville, & le itre de maitre de la terre & de la mer qui lui est donné, est aussi rare que celui de divinité présente des mortels, qui lui est attribué dans une base de marbre à Frascati, proche de Rome. Au milieu de la cour de la même maison on voit un grand cercueil de marbre, où il y a la place de deux corps, & à l'un des côtés l'épitaphe du mari & de la femme qui y avoient été ensevelis, & le nom de Thyatire est répété deux fois dans cette épitaphe.

Dans une colonne qui soutient une galerie du kan, on voit une autre inscription où on lit en grec & en latin que l'empereur Vespanien fit faire à Thyatire des grands chemins l'année de son fixieme

consulat.

Les Turcs, après avoir bâti une ville nommée Ak-Hissar ou Eski-Hissar, c'est-4-dire, château blanc, abandonnerent ver lieu, & vinrent bâtir dans un lieu plus commode sur les ruines de l'ancienne Thyatire, en donnant à leur nouvelle ville le nom du château qu'ils avoient quitté. Les maisons de leur Thyatire ou plutôt d'Ak-Hissar, ne sont que de terre ou de gason cuit au soleil. Le marbre n'est employé qu'aux mosquées. Les habitans de cette ville font au nombre d'environ trois mille, dont la plupart négocient en coton. Ils sont tous mahométans; on ne voit dans ce lieu ni chrétiens, ni grecs, ni arméniens, & l'anil, on voit un grand cimetiere des Turcs, cien évêche de Thyatire n'existe plus qu'en

THYBARRA, (Géogr. anc.) lieu de l'Afie mineure, au voifinage du Pactole. Xénophon, cyrop. l. VI. nous apprend que c'est où se tenoient les assemblées de la Basse-Syrie. Etienne le géographe écrit Thymbrara; & Berkelius penche à croire que c'est la véritable orthographe. (D. J.)

THYBRIS, (Géogr. anc.) nom d'un fleuve de Sicile, selon le scholiaste de Théocrite, qui dit que ce sleuve couloit sur le territoire de Syracuse. Servius, in Æneid. l. VIII. v. 322. qui écrit Tybris, lui donne seulement le nom de Fosse, Fossa syracusana, & ajoute qu'elle sut creusée par les Africains & par les Athéniens près des murs de la ville pour insulter aux habitans. (D. J.)

HYESSOS, (Géogranc.) nom commun à une ville de la Lydie, & à une

ville de la Pisidie. (D. J.)

THYIA, (Antiq. greq. & in, fête de Bacchus qui se célebroit à Elis. Les Eleens ont une dévotion particuliere à Bacchus, dit Pausanias dans ses Eliaques. Ils prétendent que le jour de sa sète, appelée thyia, il daigne les honorer de sa presence, & se trouver en personne dans le lieu où elle se célebre; les prêtres du dieu apportent trois bouteilles vides dans sa chapelle, & les y laissent en présence de tous ceux qui y font, Eléens ou autres: ensuite ils ferment la porte de la chapelle, & mettent leur cachet sur la serrure, permis à cachun d'y mettre le fien. Le lendemain on revient, on reconnoît son cachet, on entre, & l'on trouve les trois bouteilles pleines de vin. Il falloit mettre le cachet sur la bouteille, & cette précaution eût encore été vaine. « Plusieurs » Eléens très-dignes de foi, ajoute l'hisy torien, & même des étrangers, m'ont » assuré avoir été témoins de cette mer-» veille; ceux d'Andros affurent auffi » que chez eux, durant les fètes de Bac-» chus, le vin coule de lui-même dans » fon temple; mais, conclut Pausanias, » fi fur la foi des Grecs nous croyons ces y fortes de miracles, il ne reftera plus y qu'à croire les contes que chaque nay tion fera sur ses dieux y. Au reste, on peut lire ici Potter, Arcaol. greq. liv. II. s. xx. 10me l. p. 405. (D. J.)

THYIADES, (Myt.) mot formé du gres nom, courir avec impétuosité; c'étoit des surnoms qu'on donnoit aux bacchantes, parce que dans les sètes & les facrifices de Bacchus, elles s'agitoient comme des furieuses, & couroient comme des folles. Les thyiades etoient quelquesois saisses d'enthousias ne ou vrai ou simulé, qui les poussoit même jusqu'à la sureur; ce qui pourtant ne diminuoit en rien le respect du peuple à leur égard. En voici deux preuves historiques.

Plutarque me fournira la premiere. Après, dit-il, que les tyrans des Phocéens eurent pris Delphes, dans la guerre facrée, les prêtresses de Bacchus, qu'on nomme thyiades, furent saisses d'une espece de fureur bacchique, & errant pendent la nuit elles se trouverent, sans le savoir, à Amphisse; là, satiguées de l'agitation que leur avoit causé cet enthoufiasme, elles se coucherent & s'endormirent dans la place publique. Alors les femmes de cette ville confédérée des Phocéens, craignant que les soldats des tyrans ne fissent quelque insulte à ces thyia des confacrées à Bacchus, coururent au marché, se rangerent autour d'elles, afin que personne ne pût en approcher, gardant en même temps un profond filence pour ne point troubler leur fommeil. Quand les thyiades furent éveillees & revenues de leur phrénésie, les Amphissiennes leur donnerent à manger, les traiterent avec honneur, & obtinrent permission de leurs maris de les reconduire jusqu'en lieu de sureté. Seconde preuve.

Les Eléens avoient une compagnie de ces femmes consacrées à Pacchus, qu'on appelloit les seize parce qu'elles formoient toujours ce même nombre. Dans le temps qu'Aristotime qui avoit occupe la tyrannie, traitoit le peuple avec la derniere dureté, ils lui envoyerent les seize, dans le dessein d'obtenir de lui quelque grace. Chacune d'elles étoit ornée d'une des couronnes consacrées au dieu Bacchus. Le tyran se tenoit alors dans la grande place, entouré de soldats de sa garde, qui voyant arriver les thyiades, se rangerent par respect de côté & d'autre pour les laisser approches

THY

415

d'Aristotime; mais dès que le tyran eut appris le sujet de leur venue, il les sit chasser, & les condamna chacune à deux talens d'amende. Ce procédé indigna tellement les Eléens, qu'ils conspirerent sa perte, & se désirent de lui. (D. J.)

THYIASES, (Antiq. grej.) on appelloit ainfi les danses des bacchantes en Phonneur du dieu qui les agitoit. Il y a d'anciens monumens qui nous représentent les gestes & les contorsions affreuses qu'elles faisoient dans leurs danses; l'une paroît un pié en l'air, haussant la tête vers le ciel, ses cheveux négligés flottans audelà des épaules, tenant d'une main un thyrse, & de l'autre une perite sigure de Bacchus; une autre bacchante, plus furieuse encore, les cheveux épars, le corps à demi-nud, dans la plus violente contorsion, tient une épée d'une main, & de l'autre la tete d'un homme qu'elle vient de couper. (D. J.)

THYELLIES, s. f. pl. (Antiq. greq.) fetes en l'honneur de Vénus, qu'on invoquoit dans les orages; δίλλα, orage,

tempete. (D. J.)

THYIES, (Mithel.) ce sont les sêtes de Bacchus honoré par les Thyiades. Voyez

THYIA. (D.J.)

THYITES, (Hist. nat.) nom donné par Dioscoride à une terre compacte, & endurcie comme une pierre qui se trouvoit en Egypte, & dont on vantoit les vertus dans les maladies des yeux. Il paroît par ses vertus que cette terre pouvoit être vitriolique. Quelques-uns ont cru que Dioscoride avoit voulu désigner sous ce nom la turquoise, d'autres ont cru que c'étoit un marbre verd.

THYLACION, (Méd. anc.) Judacion; ce mot gree désigne dans les anciens auteurs, la bourse qui est formée par les membranes du sœtus à l'oristice des parties naturelles peu avant l'accouchement. Il n'y a que les Grees qui aient exprimé par un seul mot des phénomenes aussi cachés à nos yeux. (D. J.)

THYLLA, (Antiq. gréq.) ος λλα; fête particuliere en l'honneur de Vénus.

(D. J.)

THYM, ou THIM, s. m. (Hist. nat.) cipalement ses seuilles & ses sleurs, ou Boian.) thymus, genre de plante à seur plutôt seurs calices, car on doit compter

monopétale, labiée, dont la levre supérieure est relevée, & le plus souvent divisée en deux parties, & l'inférieure en trois.

Le pistil sort du calice; il est attaché comme un clou à la partie postérieure de la sleur, & entouré de quatre embryons qui deviennent dans la suite autant de semences rensermées dans une capsule qui a servi de calice à la sleur. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que les tiges sont dures & ligneuses, & que les sleurs sont réunies en maniere de tête. Tournefort, I. R. H. Voyez PLANTE.

Entre les douze especes de thym que compte Tournesort, il y en a bien deux ou trois dont il faut dire un mot; le principal est le thym de Crete, thymus capitatus, qui Dioscoridis, I. R. H. en anglois, the headed-thyme from Creta.

C'en un lous-arbriteau qui croît à la hauteur d'un pié; il pousse plusieurs rameaux grêles, ligneux, blancs, garnis de petites feuilles opposées, menues, étroites, blanchâtres, qui tombent l'hiver en certain lieux, selon Clusius, a qui sont d'un goût âcre. Ses sleurs naissent en maniere de tête aux sommets des rameaux, petites, purpurines, formées en gueule; chacune est un tuyau découpé en deux levres avec quatre étamines à sommets déliés. Quand cette sleur est passée, il lui succède quatre semences presque rondes, rentermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette plante, dont l'odeur est agréable, est des plus communes en Candie, dans l'île de Corsou, dans toute la Grece, en Espagne, en Sicile, le long des côtes maritimes tournées au midi, sur les montagnes, & aux autres lieux exposés au soleil; on la cultive dans les jardins des curieux; sa sleur varie en couleur suivant le terroir.

THYM, (Chimie & Mat. médic.) plante aromatique de la classe des labiées de Tournefort.

Toute cette plante répand une odeur très-agréable, quoique assez forte. Elle au un goût âcre & amer. On emploie principalement ses seuilles & ses sleurs, ou plutôt leurs calices; car on doit compter

les pétales à-peu-près pour rien comme externes qu'internes, & ils y font entrer dans toutes les fleurs des plantes de cette classe.

La marjolaine & le serpolet sont celles des plantes labiées avec lesquelles le thym a le plus de rapport. M. Cartheuser assure que l'huile essentielle de thym est plus âcre que celle de la marjolaine, & que la premiere plante contient aussi une grande quantité du principe camphré, dont nous parlerons plus bas. L'huile essentielle de thym est d'une couleur dorée ou rouge. M. Cartheuser en a retiré environ un gros & demi d'une livre de plante. Cette huile est, selon une expérience de Neumann, rapportée dans le miscellanea berolinensia, en partie liquide, & en partie concrete, dès le temps même de la distillation; c'est à-dire qu'en distillant le thym avec l'eau, selon la méthode ordinaire, il s'éleve un principe huileux concret, un vrai camphre capable d'obstruer le bec de l'alembic, &c. Voyer CAMPHRE.

Le thym est rarement employé dans les remedes magistraux destinés à l'usage intérieur. Il est sûr cependant que réduit en poudre, ou bien infusé dans l'eau, dans le vin, &c. il pourroit servir utilement dans tous les cas pour lesquels on emploie les feuilles ou les fleurs de sauge, & qu'il fourniroit même dans tous les cas un remede plus efficace; on peut regarder ces remedes, & sur-tout la poudre, comme de bons emmenagogues, aristolochiques, &c. comme itomachiques, cordiaux, vulnéraires, &c.

L'usage du thym pour les remedes extérieurs est plus fréquent. On le fait entrer affez genéralement dans la composition des vins aromatiques, des lotions & des demi-bains qu'on delline à fortifier les membres, à en dissiper les enslures, à en calmer les douleurs, &c.

Le thym que les botanistes appellent de Crete, qui est celui de Dioscoride & des anciens, & qui est absolument analogue a noire thym commun, a été employé dans plusieurs anciennes compositions officinales, telles que la confection hamech, l'aurea alexandrina, &c. Les modernes emploient le thym vulgaire dans un grand nombre de compositions tant | Xénophon; & puisque c'est la premiere

aussi ses principes les plus précieux, son huile essentielle, par exemple, dans le baume nervin & dans le baume apoplectique; son eau distillée dans une eau composée, appelée aromatique, par excellence, aqua odorata, seu millestorum, de la pharmacopée de Paris. (b)

THYMBRE, f. f. (Hift. nat. Botan.) thymbra, genre de plante qui ne differe du thym, de la sarriette & du calament, qu'en ce que ses fleurs sont disposées en rond. Tournefort, I. R. H. Voy. PLANTE.

Il y a cinq especes de ce genre de plante, dont les fleurs sont toutes semblables à celles du thym, & n'en différent que parce qu'elles naissent verticillées autour des tiges. La plus commune, thymbra legitima, seu saturcia cretica, a la racine dure & vivace. Elle pousse comme le thym plusieurs tiges rameuses en maniere d'arbrisseau, quarrées, fermes & couvertes d'une laine affez rude : se feuilles sont 💯 fréquentes, une peu velues dès le bas, semblables à celles du thym; ses fleurs sont verticillées, ou disposées par anneaux & par étages entre les feuilles, aux sommités des tiges d'une couleur blanchatre tirant sur le purpurin. Cette plante est cultivée dans les jardins, elle fleurit en été, a une saveur un peu âcre; mais elle répand une odeur agréable, qui participe de la sarriette & du thym; on l'estime apéritive, atténuante & discussive; on l'emploie intérieurement & extérieurement. (D. J.)

THYMBREE, (Géogr. anc.) Thymbraia ou Thymbrara; c'est le nom d'une ville de la Troade, fondée par Dardanus, & un fleuve fur le bord duquel les Troyens avoient consacré un temple à Apollon, surnommé pour cette raison Thymbréen.

Mais Thymbree est encore un nom immortel, pour avoir été le lieu de la Phrygie où se donna la bataille entre Cyrus, fondateur de la monarchie des Perses, & Crésus roi de Lydie; ceue bataille, un des plus considérables événemens de l'antiquité, décida de l'empire de l'Asie en faveur de Cyrus; elle se trouve décrite dans les VI. & VII. l. de la Cyropédie de bataille bataille rangée dont nous connoissons le J de Pompée, beaucoup plus sorte que la détail avec quelque exactitude, on la doit regarder comme un monument précieux

de la plus ancienne tactique.

M. Freret, fans avoir connu la pratique de la guerre, a remarqué, dans les mem. de litter, tom. VI. in-4°. p. 536. deux choses importantes sur cette bataille de Thymbree; sa premiere remarque est que le retranchement mobile de chariots dont Cyrus forma son arriere-garde, & qui lui réussit si bien, a été employé heureusement par de grands capitaines modernes.

Lorsque le duc de Parme, Alexandre Farnese, vint en France pendant les guerres de la ligue, il traversa les plaines de Picardie, marchant en colonne au milieu de deux files de chariots qui couvroient ses troupes; & Henri IV qui cherchoit à l'engager au combat, n'osa jamais entreprendre de l'y forcer, parce qu'il ne le pouvoit sans attaquer ce retranchement mobile, ce qu'il ne pouvoit faire sans s'exposer à une perte presque certaine.

Le duc de Lorraine employa la même disposition avec un égal succès, lorsqu'après avoir tenté inutilement de jeter du secours dans Brisac, assiégé par le duc de Veimars, il fut obligé de se retirer presque sans cavalerie, à la vue de cet habile général qui avoit une armée très-forte en cavalerie. Le duc de Lorraine marcha sur une seule colonne, couverte aux deux aîles par les chariots du convoi qu'il avoit voulu jeter dans Brisac; & ce retranchement rendit inutile tous les efforts que fit le duc de Veimars pour le rompre.

La seconde chose qui paroît à M. Freret mériter encore plus d'attention dans ce même combat, c'est que Cyrus dut presque uniquement sa victoire aux 4000 hommes qui étoient derriere le retranchement, & puisque ce furent ces troupes qui envelopperent & prifent en flanc les deux portions des ailes de l'armée Lydienne, avec lesquels Crésus espéroit en-le trone gros comme le pouce, est baut velopper l'armée persanne.

César employa une semblable disposition à Pharsale; & ce sut elle seule qui seuilles toujours vertes, assez ressemblan-

fienne, sur-tout en cavalerie. César luimême nous apprend dans ses mémoires, que c'étoit de cette disposition qu'il attendoit le gain de la bataille. On appercevra fans peine la conformité des deux dispositions de Thymbrée & de Pharsale, en lisant les mémoires de César; & cette conformité est le plus grand éloge que l'ou puisse faire de Cyrus dans l'art militaire. Elle montre que ce qu'il avoit fait à Thymbree, a servi de modele à un des plus grands généraux qui aient jamais paru, & cela dans une occasion où il s'agissoit de l'empire de l'univers. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

THYMBREUS, (Mythol.) furnom que Virgile donne à Apollon, parce qu'il avoit un culte établi dans la Troade, en un lieu appelé Thymbra. Ce fut dans le temple d'Apollon Thymbreus, qu'Achille fut tué en trahison par Paris. (D. J.)

THYME, f. m. (Nosologie.) en latin thymus, en grec oviens, & en elevator; petit tubercule indolent, charnu, semblable à une verrue, qui se forme à l'anus, ou aux environs des parties naturelles de l'un & de l'autre sexe, & qui ressemble à la sleur du thym. (D. J.)

THYMELÉ, (Litter.) Joulen; lieu du théâtre des Grecs & des Romains, où ils plaçoient la symphonie. (D. J.)

THYMELEE, f. f. (Hist. nat. Bot.) On trouvera le caractere de ce genre de plante au mot GARON. Tournefort en compte trente - cinq especes; nous en décrirons deux, celle des pays chauds, à feuille de lin, & celle de la mer Noire.

La thymelee des pays chauds, thymelica monspeliaca, J. B. 1. 591. thymelwa foliis lini, J. R. 494. a la racine longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en dehors, blanche en-dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte & tenace, d'un goût doux au commencement, mais ensuite âcre, brûlant & caustique.

Elle pousse un petit arbrisseau, dont d'environ deux piés, divisé en plusieurs branches, menues, droites, revêsues de lui sit remporter la victoire sur l'armée tes à celles du lin, mais plus grandes,

Ggg

THY

plus larges, pointues, un peu visqueuses quand la saison est douce, & sont en féau toucher, & sous la dent.

Ses fleurs naissent aux sommités des rameaux, ramassées plusieurs ensemble comme en grappes, petites, blanches, formant chacune un tuyau cylindrique, [méd.) V LAUREOLE. fermé dans le fond, évafé par le haut, & découpé en quatre parties opposées en croix, avec huit étamines à sommets arrondis.

Quand ces fleurs font passées, il leur succede des fruits gros à peu près comme ceux du myrthe, mais un peu plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verds au commencement, puis rouges comme du corail; ils contiennent une seule semence, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle est cachée une moëlle blanche, d'un goût brûlant.

Cette plante croît abondamment en Italie, en Espagne, en Provence, en Languedoc, aux lieux rudes, incultes, escarpés, parmi les brossailles, proche de la mer; elle fleurit en juillet, & souvent durant toute l'automne.

La thymelée de la mer Noire, thymelæa pontica citreis foliis, est qualifiée de plante admirable par Tournefort, dans fes voyages. Sa racine est couverte d'une écorce couleur de citron; elle produit une tige si pliante qu'on ne la sauroit casser; elle est chargée vers le haut, de feuilles semblables par leur figure & par leur consistance, à celles du citronnier; chaque fleur est un tuyau jaune, verdatre, tirant sur le citron, divisé en quatre parties op-1 tions aromatiques, dont les ingrédiens posees en croix, avec quatre étamines surmontées de quatre autres; le pistil est roît que dans leur composition, on contermine par une tête blanche; les feuilles écrasees ont l'odeur de celles du sureau, & font d'un goût mucilagineux, lequel laisse une impression de seu assez considérable, de même que le reste de la plante; l'odeur de la fleur est douce; de toutes les especes connues de thymelées, c'est celle. qui a les feuilles les plus grandes; mais sa qualité caustique & brûlante, montre assez qu'il ne faut jamais l'employer en médecine: c'est bien dommage qu'il en soit de même de toutes les autres especes, car d'ailleurs ce sont des plantes char- migations aromatiques, d'où il suit que les mantes pour l'ornement d'un jardin; plu- anciens faisoient entrer dans ces fumiga-

vrier dans toute leur perfection. (D. J.)

THYMELÉE de Montpellier, (Mat. med.) V. GAROU.

THYMELÉE à feuilles de laurier, (Mat.

THYMELICI, f. m. (Littérat.) les Romains nommoient ainsi les musiciens qui chantoient dans les entr'actes, ou ceux qui dansoient d'après, les airs de la symphonie. Le lieu du théâtre où ils étoient placés, s'appeloit, comme je l'ai dit, thymele, d'où vient que Juvenal dit, fat. vj. verf. 66.

Attendit tymele, tymele nunc rustica discat.

(D.J.)

THYMELIES, f. m. (Antiq. rom.) les thymélies étoient des chansons en l'honneur de Bacchus; ces chansons tirerent leur nom de Thymélée fameuse baladine,.. qui fut agréable à l'empereur Domitien; on appella par la même raison thyméliens, les gens de théâtre qui dansoient & chantoient dans les intermedes; enfin le lieu où ils faisoient leurs représentations, reçut aussi le nom de thymelee. (D. J.)

THYMIAMA, f. f. (Hist. nat. Bot. mod.) nom donné par quelques auteurs à l'écorce de cascarille, & par d'autres à l'écorce de l'arbre qui porte l'encens dont on se sert dans les parfums. Voy. ENCENS

& CASCARILLE. (D. J.)

THYMIAMATA, (Mat. méd. anc.) θυμίαματα; c'étoit des especes de fumigaétoient choisis, & si diversissés, qu'il pafultoit le plaifir autant que l'utile. Comme plusieurs des ingrédiens qui entroient dans ces fortes de fumigations, ne répandent point une bonne odeur, les commentateurs fe sont persuadés que c'étoient des drogues différentes de celles auxquelles nous donnons aujourd'hui les mêmes noms; mais cette opinion n'est sondée que sur la fausse supposition qu'on ne composoit ces sortes de préparations aromatiques, que pour la bonne odeur.

Le castoreum étoit un ingrédient des fusieurs d'entr'elles sleurissent en janvier, tions, des drogues salutaires, ainsi que des drogues d'une odeur agréable. La la premiere des nageoires du dos est gomme ammoniaque y entroit aussi; l'odeur du galbanum est encore pire; cependant, suivant le témoignage des anciens, toutes ces drogues de mauvaise odeur, se rencontroient ensemble dans les thymiamata, conjointement avec l'encens, la myrrhe, le jonc odorant, & autres parfums. (D, J,)

THYMIATERIUM, (Géog. anc.) le périple d'Hannon nous apprend que c'est la premiere ville, ou colonie, que ce général carthaginois fonda dans son voyage, le long des côtes de Lybie; mais Thymiatetium ne paroît pas être exactement le nom de cette ville, ou de cette colonie; c'est dumathiria qu'on doit lire, suivant Bochart, qui traduit ce mot phénicien par le mot grec πεδιαδα, en laitn urbem campestrem. Les mots dumathir & dumthor, en hébreu, fignifient un terrain uni; telle étoit la fituation de cette premiere ville d'Hannon, & sans doute il prétendit l'exprimer dans le nom qu'il lui donna. Le mot grec surverient, substitué par le traducteur, dans la vue, dit Bochart, d'adoueir le phénicien, trop rude apparemment pour des oreilles attiques, veut dire un vase à brûler de l'encens. Ramusio & Mariana prétendent que le nom moderne est A7amor, firuée en Lybie, environ à deux journées de navigation au-delà de Gibraltar. (D. J.)

THYMIQUE, adj. en Anatomie, se dit des arteres & des veines qui se distribuent

au thymus. Voyez THYMUS.

THYMNIAS, (Géog. anc.) golfe de l'Asie mineure, dans la Doride, selon Pline, l. III. c. xxviij. & Pomponius Méla,

l. I. c. 16. (D. J.)

THYMO, f. m. (Hist. nat. Isthiolog.) poisson qui se pêche dans le Thesin, fleuve d'Italie, & auquel on a donné le l nom de thymo, parce qu'il sent le thim. Il devient long d'une coudée; il a la tête il nage, tient nécessairement le conduit petite à proportion du corps ; le ventre est un peu pendant à sa partie antérieure, le corps a une couleur bleue, & la tête mere, remplit les veines, & empêche le est de diverses couleurs : ce poisson a deux nageoires aux ouies, deux à la fouclaviere. Voye, FOTUS. partie antérieure du ventre, une au-

beaucoup plus grande que l'autre, & de couleur rouge avec des taches noires: la nageoire de la queue est fourchue. Rondelet, histoire des poissons de riviere,

ch. x. Voyez Poisson.

THYMOXALME, (Mat. med. anc.) εδύμοξαλμύ; préparation de vinaigre, de thym, de sel, & de quelques autres ingrédiens. On ordonnoit le thymoxalme extérieurement dans la goutte & les enflures, & on le preserivoit intérieurement dans les maux d'estomac, à la dose d'environ un quart de pinte, dans de l'eau chaude : il opéroit comme purgatif, & voici sa préparation. On prenoit deux onces de thym pilé, autant de sel, un peu de farine, de rhue, & de pouliot: on mettoit le tout dans un pot, ensuite on versoit dessus trois pintes d'eau, & quatorze onces de vinaigre: on couvroit bien le pot d'un gros drap, & on l'exposoit pendant quelque temps à la chaleur du soleil. Dioscoride, l. V. c. xxjv. (D. J.)

THYMUS, s. m. en Anatomie, est une glande conglobée, fituée à la partie supérieure du thorax, sous les clavicules. à l'endroit où la veine-cave & l'aorte se partagent, & forment les branches qu'on appelle souclavieres. Voyez GLANDE.

Le thymus est cette partie qui dans la poitrine du veau se nomme ris de veau Elle est grosse dans les enfans; mais à melure qu'ils croiffent, elle diminue. Ses arteres & ses veines sont des branches, des carotides & des jugulaires. Ses nerfs viennent de la huitieme paire; & ses vaisseaux lymphatiques se rendent dans

le canal thorachique.

Le savant docteur Tyson prétend que l'usage du thymus est de servir de décharge au chyle qui est dans le conduit thorachique du fœtus, dont l'estomac étant toujours plein de la liqueur dans laquelle thorachique distendu par le chyle; d'autant que le fang que le fœtus reçoit de la chyle d'entrer librement dans la veine

M. Chefelden observe que le thymus est dessous de l'anus, & deux sur le dos: | sort petit dans les hommes, & que les

glandes thyroïdes font très-groffes à proportion. Mais dans les animaux qu'il a examinés, il a trouvé justement le contraire; ce qui l'a porte à croire que le thymus & les glandes thyroïdes ont les mêmes vaisseaux lymphatiques, & que le premier, ou les dernieres venant à augmenter à proportion autant que feroient tous deux ensemble, cela produit le même effet que si tous deux augmentoient réellement; & que la raison pour laquelle le thymus groffit plutôt que les glandes thyroïdes dans les brutes, c'est que la forme du thorax dans ceux-ci laisse un espace convenable pour loger cette glande; qu'au contraire dans les hommes, Ta raison pour laquelle les glandes thyroïdes augmentent si fort, c'est que l'endroit du thorax où est placé le thymus, n'est pas assez étendu pour loger une groffe glande.

THYNEE., f. m. (Litterat.) thyneum, en grec forvitor; facrifice que les pècheurs faisoient à Neptune, auquel ils immoloient un thon, afin de se rendre ce dieu favorable, & de faire une bonne

pêche. (D. J.)

THYNIAS (Giogr. anc.) on THYN-NIAS, nom 1º d'un promontoire de Thrace, entre Apolline & les îles Cyanées. Niger dit qu'on l'appelle aujourd'hui Sagora.

2 Isle du Pont-Euxin, sur la côte de la Bithynie. Pline, Strabon & Pomponius Mela connoissent tous cette île.

THYMNEES, f. f. pl. (Antiq. greq.) (vivie ; c'étoient des sètes où les pêcheurs sacrifioient des thons à Neptune; un thon

fe dit en grec θ inos. (D. J.)

THYONE, (Mytholog.) c'est, selon Ovide, le nom sous lequel Sémélé sut mise par Jupiter au rang des déesses, après que son fils l'eût retirée des enfers; d'où vient que Bacchus est aussi surnommé Thyoneus.

THYONEEN, (Littérat.) thyoneus, c'est-à-dire furieux, du grec , fureur. des mouvemens de fureur dont les Bacchantes étoient animées. (D J.)

qu'on faisoit aux dieux, de glands, le géographe l'ont connue. (D. J.)

d'herbes & de fruits, & c'étoit là les seuls sacrifices qui fussent d'usage dans les premiers temps. Voyez Potter. Archaol.

grec. t. 1, pag. 213.

THYREE, (Géogr. anc.) Thyraa, 10. ville de la Phocide. Pausanias, l. II, c. iv, dit que Phocus mena une colonie à Tnyraa, dans le pays appellé depuis Phocide; mais il faut lire ici Thitherea, comme Pausanias lui-même l'écrit en d'au tres endroits de ses ouvrages. Voye7 TI-THOREA.

20. Thyraa, ville située entre la Laconie & le pays d'Argos, selon Pausanias, l. VIII, c. iij, & Strabon, l. VIII, pag. 376. Cette ville appartenoit aux Lacédémoniens, mais ils l'avoient donnée aux Eginetes, qui avoient été chassés de

3° Thyræa, île sur la côte du Péloponnèse, dans le golse Thyréatique,

felon toute apparence. (D. J.)

THYREENS, (Géogr. anc.) Thyræi, peuples d'Italie dans la Japygie. Strabon, l. VI, pag. 282, les place entre Tarente & Brindes, dans les terres au milieu de l'ifthme.

THIRIDES, (Geog. anc.) c'est-a-dire les fenêtres. Pausanias, l. III, c. xxv, donne ce nom au sommet du Ténare, qui étoit à trente flades du promontoire Tænarum, & auprès duquel on voyoit les ruines de la ville Hippola. Pline, l. IV, c. xij, donne ce même nom de Thyrides, à trois îles du golfe Asinæus, îles connues aujourd'hui, dit le P. Hardouin, lous le nom commun de Venetico, à cause du cap voisin appellé Cap Venetico. Le nom de Thyrides se trouve dans Strabon, 1. VIII, pag. 335, 360 & 362, mais il ne dit point s'il entend par là des îles, ou un cap; on lit seulement dans un endroit Thyrides, quod est in Messeniaco sinu pracipitium fluctibus obnoxium, à Tænaro distans stadiis 130. Cette distance si disterente de celle que marque Pausanias, pourroit faire croire que le nom Thyrides Ce nom sut donné à Bacchus, à cause étoit commun à deux endroits de ce quartier du Péloponnèse. (D. J.)

THIRITES, (Géog. anc.) ville de l'A-THICS (A. iq. greq.) eves; offrande | carnanie. Tite-Live, Polybe & I tienne THY 421 tempérer l'acrimonie de la falive, & à rendre la voix plus douce.

THYROARYTHÉNOIDIEN, en A 1atomie, est le nom d'une paire de muscles situés au-dessous du cartilage thyroïdien; ils viennent de la partie moyenne & postérieure de ce cartilage, & se terminent à la partie antérieure des cartilages aryténoïdes. V ARITHÉNOÏDE.

THIROCOPIQUE, (Musiq. des anc.) Voyez CRUSITHYRE, (Musiq. des anc.)

THYRO-EPIGLOTIQUES, en Anatomie, nom de deux muscles de l'épiglote, qui se croisent avec les muscles thyro-arythénoïdiens, & s'attachent à la face latérale interne du cartilage thyroïde, & latéralement à l'epiglote.

THYRO-HYOIDIEN, en Anatomie, nom d'une paire de muscles du larynx. Voyez HYO-THYROÏDIEN.

THYROIDE, en Anatomie, cartilage le plus grand de tous ceux du larynx; il est situé à la partie antérieure. Voyez LARYNX.

Ce mot vientedu grec super, bouclier, parce qu'il ressemble à un bouclier.

Il est attaché par l'extrémité de ses grandes cornes avec l'extrémité de celles de l'os hyoïde, au moyen d'un ligament, & avec le cartilage cricoïde. Voyez CRI-COÏDE.

Il y a quatre glandes assez grosses, qui servent à humecter le larynx, deux supérieurement, & deux inférieurement. Les deux dernieres sont appellées hyroïdes, & sont situées à côté du larynx, près du cartilage cricosae ou annulaire, & du premier anneau de la trachée-artere, une de chaque côté.

Elles ont la figure de petites poires, & une couleur un peu plus rougeâtre, une substance plus ferme, plus visqueuse, & plus ressemblante à la chair des mus-

cles que les autres glandes.

Leurs ners viennent des recurrens, & leurs arteres des carotides; leurs veines se déchargent dans les jugulaires & leurs vaisseaux lymphatiques dans le canal thorachique.

féparer une humeur visqueuse qui sert à hume der & lubritier le larynx, à faciliter le mouvement de ses cartilages, à

THYROIDIENNE, GLANDE, Anat. c'est une grosse masse glanduleuse, blanchâtre, qui couvre antérieurement la convexité du larynx. Elle paro t d'abord comme formée de glandes, ou portions oblongues unies ensemble par leurs extrémités inférieures au-dessous du cartilage cricoïde, de sorte qu'elles représertent assez grossiérement une figure semilunaire, ou une espece de croissant dont les cornes sont en haut, & le milieu en bas. Elle est médiocrement épaisse, & elle est latéralement courbée, comme le cartilage thyroïde dont elle a reçu le nom. Les deux portions latérales sont appliquées sur les muscles thyro-hiodiens ou hyo-thyroïdiens, & la partie movenne ou inférieure embrasse les muscles cricohyodiens. Les muscles thyropharyngiens inférieurs jettent des fibres charnues sur cette glande. Ces mêmes muscles communiquent de part & d'autre par quelques fibres charnues avec les muscles sterno-thyroidiens & avec les hyothyrozdiens.

Elle paroit de la même espece que les premieres glandes salivaires, mais elle est plus serme. On a cru en avoir trouvé le conduit de décharge, mais c'étoit un vaisseau sanguin qui en avoit imposé. Il s'y rencontre quelquesois une traînée, comme une espece de corde glanduleuse, qui va devant le cartilage thyroïde, & disparoît devant la base de l'os hyoïde.

Cette corde glanduleuse part du milieu de la base commune des portions latérales, & va se perdre entre les muscles sterno-hyoïdiens, derriere la base l'os hyoïde, entre la base de cet os & la base de l'épiglote, par lequel elle est attachée à la base de la langue. (D. J)

THYRO-PALATIN, en Anatomie, nom d'un muscle du voile du palais décrit par Santorini, & qu'on nomme aussi thireo-palatin. Il naît supérieurement du bord possérieur osseux du palais & de la membrane serme qui des narines se rend au voile du palais & une partie marchant ensemble tandis qu'une autre sait diversion, il descend, se réstéchit du

•-

voile derriere les amygdales, à la partie postérieure & latérale de la langue & de l'os hyoïde, plus enfoncé que le stylopharingien; & ayant passé au-delà de la langue, il cottoie latéralement le pharinx, pour se rendre à la corne & à la côte latérale du cartilage thyroïde même, toujours couvert de la membrane de ce cartilage; il va lachement s'insérer à tous les muscles du pharinx. C'est le principal agent de la déglutition. Le pharingostaphilin de Valsava & l'hiperoo-pharingien de Santorini sont des portions de ce muscle. Voyer Pharingo-staphilin & HIPEROO-STAPHILIN.

THYRO-PHARYNGIEN, en Anatomie, nom d'une paire de muscles qui viennent du cartilage thyroïde entre le bord & la ligne oblique, d'où ils montent obliquement en arriere, se rencontrent & se croisent l'un sur l'autre sur la ligne blanche.

THYRO STAPHYLIN, en Anatomie, nom d'une paire de muscles de la luette qui viennent des parties latérales du cartilage thyroïde, & en s'élargissant se terminent en forme d'arc au voile du palais.

THYRREENNE, PIERRE, (Hift. nat.) lapis thyrreus, nom donné par Pline à une pierre qui , selon lui , surnageoit à l'eau quand elle étoit entiere, mais qui tomboit au fond lorsqu'elle étoit brisée.

THYRREUM VINUM, vin connu des anciens, qui étoit fort épais & fort chargé en couleur, mais doux & agréable au goût.

THYRSE, f. m. (Litter.) Ouleros, hastula frondibus vestita, c'étoit une demi-pique ornée de feuillages de lierre & de pampre de vigne, entrelacés en forme de bandelettes. Il est incroyable combien Sanmaise a répandu d'érudition pour le prouver dans ses homonymies.

Les dieux de la fable avoient chacun leurs armes ou leurs symboles; le thyrse étoit tout ensemble l'arme & le symbole de Bacchus & des bacchantes. Ce Dieu portoit toujours le thyrse à la main.

Quis Bacchum gracili vestem prætendere thyrso, Quis te celatà cum face vidit Amor?

Qui vit jamais Bacchus mettre son thrrse

fous fa robe, ou Cupidon cacher fon flambeau? On dit que Bacchus & ses compagnons porterent le thyrse dans leurs guerres des Indes pour tromper ces peuples, qui ne connoissoient pas les armes. Ensuite l'usage s'établit de s'enservir dans les sètes de ce dieu. Phornutus prétend que le thyr/e appartient à Bacchus & aux bacchantes, parce que les grands buveurs ont besoin d'un bâton pour se soutenir, lorsque le vin leur a troublé la tête. Cette origine du thyrse n'est pas fort ingénieuse; il vaut encore mieux s'en tenir à la premiere ; les poëtes n'ont pas voulu voir le thyrse stérile entre les mains des bacchantes. Ils ont assuré qu'en frappant la terre de leur thyrse, il en jaillissoit sur le champ, tantôt une source d'eau vive, & tantôt une fontaine de vin. (D. J.)

THYRSE, (Critiq. sacrée.) bâton entouré de fenillages, que les Juiss portoient en réjouissance pendant la fête des rabernacles, pour rendre graces à Dieu de la prise de Jérusalem par Macchabée. Ensuite ils ordonnerent unanimement qu'à l'avenir toute la nation célébrat chaque année la même fète, en portant des thyrjes & des rameaux de palmes vertes devant l'Eternel qui leur avoit accordé la faveur inespérée de pouvoir purifier son temple. II. Macch. x. 7.

(D. J.)THYSSAGETES, (Géog anc.) peuples qui habitoient près des Palus Méotides, selon Hérodote, l. IV. nº 22. Ils étoient voisins des Jircæ. Pomponins Méla, l. I. c. xix. écrit Thysagetæ, & Pline, l. IV. c.

xij. Thusfageta. (D. J.)

THYSSELINUM, f. m. (Hift. nat. Bot.) genre de plante qui ne differe de celui du persil de montagne qu'en ce que les especes qui le composent, rendent un fuc laiteux. Voy. Persil de montagne, Tournefort, inft. rei herb. Voyez PLANTE.

Tournesort ne compte que deux especes de ce genre de plante umbélifere; la premiere thysselinum Plinii, I. R. H. 319, s'appelle assez bien en anglois the milky parsley.

Sa racine est vivace, rouge - brune, empreinte d'un suc laiteux, d'un goût acre & désagréable, elle pousse une tige à la hauteur de trois ou quatre piés, can-

nelée & creuse en dedans; ses seuilles sont férulacées, c'est-à-dire, ressemblantes à celles de la férule, empreintes comme la racine d'un suc laiteux mêlé d'acre & d'amer. Les fommités des rameaux soutiennent des parasols garnis de petites tleurs à cinq feuilles d'un blanc jaunaire, disposées en rose avec autant d'étamines capillaires à sommets arrondis; à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, ovales, larges, aplaties, rayées sur le dos; cette plante croît le long des étangs & des ruisseaux, dans les prés bas & aquatiques, & aux lieux humides; elle fleurit en juin & juillet, & ses semences sont mûres au commencement de l'automne. (D. J.)

THYSSUS, (Géog. anc.) ville de la Macédoine, sur le mont Athos, felon Pline & Thucydide. (D. J.)

TI

TIALQUE, TIARLCK ou TIAR-LEC, f. m. (Marine) sorte de bâtiment qui a une petite fourche, un grand baleston, un pont très - bas autour duquel il y a des courcives, deux petits blocs au bordage vers l'avant, pour y lancer des manœuvres, & trois ou quatre défenses de deux piés de long, qui pendent à des cordes aux deux côtés de Pavant,

TIANCO, s. m. (Hist. nat. Botan.) fruit des Indes orientales dont on ne nous apprend rien, finon que les habitans le pilent & le prennent dans toutes sortes de liqueurs pour les moindres incommodités qu'ils ressentent.

TIANO, (Géog. mod.) en latin Teanum, ancienne petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, à quatre lieues au couchant de Capoue. Elle a des eaux minérales dans fon voifinage. Longit. 31. 45. latit. 41. 36. (D. J.)

TIARÆ, (Géog. anc.) lieu de l'île de Lesbos, au voisinage de la ville de Mylieu produisoit une grande quantité de truses, & Athenée remarque la même l

de Lesbos étoient de la même nature que les nôtres; on n'en trouve plus à présent à Mytilene. Voyez le mot Trufe. (D. J.)

TIARE, (Critiq. sacrée,) ornement de tête des prêtres juifs, Exod. xxviij. 40. Cet ornement cependant ne consistoit qu'en une espece de petite couronne faite de bysse ou de fin lin, Exod. xxxix. 26. Mais le grand prêtre, outre cette thiare, en avoit une autre d'hyacinthe, entourée d'une triple couronne d'or, garnie sur le devant d'une lame d'or sur laquelle étoit gravé le nom de Jéhova. (D. J.)

TIARE, (Littérat.) couverture de tête en Orient. On appelle ainsi une espece de bonnet rond, droit, ou en pointe recourbée, tel qu'on le voit sur les figures d'Atis & de Mythras. Les tiares de plusieurs seigneurs particuliers étoient en cône courbé sur la pointe, avec deux bandelettes que l'on attachoit sous le menton pour les tenir; la tiare devint auffi l'ornement de tête ordinaire aux prêtres de Cybele. Les rois de Perse portoient leurs tiares à pointes droites, & les autres souverains de l'Orient en portoient de dissérentes formes. Voyez TIARE, Art numisin. (D. J.)

TTARE, (Art. numism.) La tiare étoit d'un grand usage parmi les Orientaux. Celles dont les particuliers se servoient, étoient ou rondes ou recourbées par-devant, ou semblables au benet phrygien; il n'étoit permis qu'aux souverains de les porter droites & élevées. Les rois de Perse étoient si jaloux de ce droit, qu'ils auroient puni de mort ceux de leurs sujets qui auroient osé se l'attribuer; & l'on en faisoit tant de cas, que Demaratus le lacédémonien, après avoir donné un conseil fort utile à Xerxès, lui demanda pour récompense de podvoir faire une entrée publique dans la ville de Sardes avec la tiare droite sur la tête.

Les médailles nous représentent ces difsérentes sortes de tiares. On y voit que tilene. Pline, l. XIX. c. iij. dit que ce celle des rois d'Arménie se terminoient par une espece de cercle surmonté de plusieurs pointes; on y distingue commuchose. Je voudrois bien savoir si les truses | nément celles des rois parthes, de celles

des rois de l'Osrhoène, par les divers or- de petits piés, des ailes étendues, & le nemens dont les unes & les autres sont chargées; enfin la médaille de Xerxès fait présumer que les tiares des rois d'Arsamofate étoient fort pointues. Ces remarques toutes frivoles qu'elles paroissent, ont cependant un objet utile, puisqu'on peut en conclure 1° que tout prince qui a pris la tiare sur ses médailles, a dû régner en Orient; 2° qu'en observant avec attention la forme de sa tiare, on connoîtra àpeu-près l'endroit où il a régné. (D. J.)

TIANE DU PAPE, (Hist. des pares,) ornement qu'a pris le pontife de Rome pour marquer sa dignité; cet ornement est si superbe, qu'on a lieu de juger qu'il ne le tient pas de S. Pierre; en effet c'est une espece de grand bonnet, autour duquelil y a trois couronnes d'or qui sont les unes sur les autres en forme de cercle, toutes éclatantes de pierreries, & ornées d'un globe avec une croix fur le haut de ce globe, & un pendant à chaque côté de

Il est vrai néanmoins que la tiare papale n'étoit d'abord qu'un bonnet rond; entouré d'une simple couronne; mais Boniface VIII. trouvant ce bonnet trop simple, l'embellit d'une seconde couronne, pour indiquer qu'il avoit droit sur le temporel des rois; enfin Benoît XII. mit la troisieme couronne; & cette triple services qu'on rendoit ailleurs à des accouronne peut fignifier tout ce qu'on voudra; pour moi je crois qu'elle désigne l'église d'Italie est triomphante, mililitante & souffrante.

TIARIULIA, (Géog. anc.) ville de l'Espagne tarragonoise située dans les terres, au pays des Ilercaons, suivant Ptolomée, l. II. c. vj. le nom moderne est, à ce qu'on prétend, Teruel. (D. J.)

TIASUM, (Géog. anc.) ville de la Dace. Ptolomée, l. II. c. viij. la marque au voisinage de Nétindana & de Zeugma; le nom moderne est Diod, selon Lazius. (D,J,)

TIBALANG, f. m. (Hift. mod. supers.) nom que les anciens habitans idolâtres des Philippines donnoient à des fantômes qu'ils croyoient voir sur le sommet des ar- [mor Tiberium; les Romains appelloient bres. Ils se les représentoient comme d'une la ainsi un marbre verd rempli de veines

corps peint. Ils prétendoient connoître leur arrivée par l'odorat; & ils avoient l'imagination si forte, qu'ils assuroient les voir. Quoique ces insulaires reconnussent. un Dieu supreme qu'ils nommoient Barhala-may-capat, ou dieu fabricateur, ils adoroient des animaux, des oiseaux, le soleil & la lune, des rochers, des rivieres, &c. Ils avoient sur-tout une profonde vénération pour les vieux arbres; c'étoit un sacrilege de les couper, parce qu'ils étoient le séjour ordinaire des Tibalangs.

TIBARENIENS, LES, (Géogr. anc.) Tibareni, peuples d'Asie, sur le Pont-Euxin, aux environs de la Cappadoce. Pomponius Méla, l. I. c. ix. Strabon, liv. XII. p. 548. & Pline, l. VI. c. iv. en font mention; ils sont appellés Tibrani par Eustathe, la contrée qu'ils habitoient, est nommée Tibarania ou Tibarenia, par Etienne le géographe; c'est d'eux dont parle Diodore de Sicile, liv. XIV. fous le nom de Tibaris tribus.

Ces peuples mettoient ainsi que les Chalibes, le souverain bien à jouer & à rire, cui in visu lusuque, summum bonum est, dit Pomponius Méla, l. I. c. xix. De plus, des que leurs femmes étoient délivrées du mal d'enfant, ils se mettoient au lit pour elles, & en recevoient tous les couchées; ils en usoient peut être ainsi par cet esprit de plaisanterie qui les portoit à se divertir de tout. Quoi qu'il en soit, divers auteurs, Apollonius, Valérius Flaccus, & l'historien Nymphodore, leur attribuent cette coutume. Diodore de Sicile, l. V c. xiv. dit que la même chose avoit lieu dans l'île de Corse. M. Colomiés nous assure que le même usage se pratiquoit autrefois chez les Béarnois, & qu'ils le tenoient des Espagnols. Théodoret observe une chose plus sérieuse, c'est que les Tibaréniens ayant reçu l'Evangile, abrogerent la cruelle loi qui régnoit chez eux, & qui ordonnoit de précipiter les vieilles gens. (D. J.)

TIBERE, MARBRE DE, (Hift. nat.) marfaille gigantesque, avec de longs cheveux, I blanches, qui se tiroit d'Egypte; ils

l'appelloien?

l'appelloient aussi marmor Augustum. Pline nous dit qu'Auguste & Tibere furent les premiers qui en firent venir à Rome; il paroît que ce marbre est le même que celui que nous connoissons sous le nom de verd antique, ou de verd d'Egypte.

TIBERIACUM, (Géog. anc.) ville de la basse Germanie, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de Colonia-Trajana, à Colonia-Agrippina, entre Juliacum, & Colonia-Agrippina, à huit milles de la premiere de ces villes, & à dix de la seconde. C'est aujourd'hui Bertheim, qui conserve en quelque sorte son ancien nom, dont il a perdu la premiere fyllabe. (D.J.)

TIBERIADE, EAUX DE (Hift. nat. Eaux miner.) source d'eaux chaudes qui sont près de Tibériade en Egypte; le docteur Perry étant sur les lieux, a fait en phyficien quelques expériences sur ces eaux minérales, pour en connoître la nature. Une demi-drachme d'huile de tartre versée dans une once & demie de cette eau, est devenue trouble & bourbeuse; au bout de douze heures, les trois quarts de cette eau parurent comme de la laine blanche, laiffant seulement une petite quantité d'une eau lympide au fond du vaisseau. Cette substance laineuse de couleur blanche ayant été féchée, a donné une fort petite quantité d'ochre jaune.

Une drachme & demie d'esprit de vitriol ayant été jetée dans cette eau, a produit beaucoup de sédiment blanc & onctueux. Une folution de sublimé ayant été versée dessus l'eau à la même dose d'une drachme & demie, l'eau est devenue trouble, jaunâtre, & a déposé un peu de sédiment terreux; il paroît de là que cette eau contient un sel nitreux. Le sucre de Saturne ayant été ajouté semblablement à la dose d'une drachme & demie, cette eau a déposé un peu de sédiment de brique. Mêlée avec de l'esprit de sel ammoniac, elle se change en une liqueur trouble, d'un verd bleuâtre, & dépose enfin un sédiment cotonneux. Le fucre de violettes la change en couleur jaunâtre; les rapures de noix de galle, la changent en un pourpre foncé, & en l tenant aux Turcs, & plusieurs palmiers;

Tome XXXIII.

secouant la bouteille, elle devient aussi noire que de l'encre.

Il resulte de ces expériences, que l'eau minérale de Tibériade contient une assez grande quantité de sel grossier, vitriolique fixe, du sel nitreux, ou natron, & un peu d'alun. Elle est trop salée & nauséabonde pour en boire; mais elle doit être utile en forme de bain dans toutes les maladies cutanées, & en particulier dans les cas de lepre; car elle est propre à déterger puissamment, nettoyer les pores excrétoires; & elle peut par son poids & son action stimulante, rétablir les solides en général dans leur état & leur ton naturel. Philosop. Transact. no. 462. (D. J.)

TIBÉRIADES, (Mythol.) ou les nymphes qui habitoient les bords du Tibre; les poëtes latins invoquoient quelquefois ces nymphes, qui n'existerent que dans leurs écrits; mais les grecs en avoient

forgé bien d'autres. (D. J.)

TIBÉRIADE, (Géogr. anc.) ville de la Galilée, à l'extrémité méridionale du lac de Génésareth, qu'on appelloit auffi mer de Tibériade de son nom. Josephe nous apprend que cette ville fut bâtie en l'honneur de Tibere, par Hérode Agrippa, Tétrarque de Galilée. Il en jeta les fondemens l'an 17 de l'ere chrétienne, & en fit la dédicace dix ans après; elle avoit dans ses environs des bains d'eau chaude, qui y attiroient des malades. Ce sont les eaux d'Emaüs, dont parle Nicéphore & Sozomene; car on n'en trouve point à l'Emaüs où notre Seigneur fut invité par deux de ses disciples le lendemain de sa résurrection.

Vespasien ayant pris Tibériade, se contenta d'abattre une partie de ses murailles par confidération pour Agrippa à qui elle appartenoit. Après la ruine de Jérusalem, quelques savans juis s'y retirerent, & y jeterent les fondemens d'une espece d'école, qui devint célebre dans la suite; c'est de cette école que sortit la Misma & l'ouvrage des Massorettes. Les chrétiens sous Godefroy de Bouillon, s'emparerent de Tibériade, mais ils ne la garderent pas long-temps. Il n'y a plus aujourd'hui dans cet endroit qu'une espece de fort appar-

Hhh

tout ne présente que ruine & destruction. Cette ville a été la patrie de Juste de Tiberiade en Palestine, contemporain de l'historien Josephe dont il n'étoit pas ami; il avoit fait une chronique des rois des Juiss, mais cet ouvrage est perdu. (D.J.)

TIBERINA-CASTRA (Géogr. anc.) lieu de la Vindélicie: Lazius dit que c'est aujourd'hui le village de Peringen, au voisinage de Dingelfing, dans la Basse-

Baviere. (D. J.)

TIBERINA-INSULA, (Géog. anc.) île du Tibre, dans la ville de Rome, selon Vitruve; Suétone la nomme l'ile d'Esculape; &, selon Plutarque, on l'appelloit à Rome l'ile sacrée, & l'ile des deux ponts. Voici de quelle maniere il rapporte

l'origine du premier de ces noms.

Parmi les biens des Tarquins, il se trouvoit une piece de terre dans le plus bel endroit du champ de Mars; on la confacra à ce dieu, dont on lui donna le nom; les blés ne venoient que d'être coupés, & les gerbes y étoient encore. On ne crut pas qu'il fût permis d'en profiter, à cause de la consecration qu'on venoit d'en faire; mais on prit les gerbes, & on les jeta dans le Tibre avec tous les arbres que l'on coupa, laissant au dieu le terrain tout nud, & sans fruit. Les eaux étoient alors fort basses, en sorte que ces matieres n'étant pas portées bien loin par le fil de l'eau, elles s'arrêterent à un endroit découvert; les premieres arrètoient les autres, qui ne trouvant point de passage, se lierent si bien avec elles, qu'elles ne firent qu'un même corps qui prit racine. L'eau coulante servit encore à l'affermir, parce qu'elle y charrioit quantité de limon, qui en grossissant la masse, contribuoit à la lier & à la resferrer.

La solidité de ce premier amas, le rendit encore plus grand; car le Tibre ne pouvoit presque plus rien amener qui ne s'y arrêtat, de maniere qu'enfin il se forma une île que les Romains appelerent l'ile sacrée, à cause de divers temples qu'on y avoit élevés en l'honneur des dieux. On l'appelle en latin, ajoute Plutarque, l'ile des deux ponts.

tendent que cela n'arriva que plusieurs fiecles après Tarquin, lorsque la vestale Tarquinie eut fait au dieu Mars la confécration d'un champ qu'elle possédoit, & qui se trouvoit voisin de celui de l'ancien roi de Rome, dont elle portoit le nom. (D, J,)

TIBERINUS, f. m. (Mytholog.) fils de Capetus, devint roi d'Albe, se nova dans le Tibre, & fut mis par Romulus au nombre des dieux; on le regardoit comme le génie qui présidoit au fleuve dans le-

quel il se noya. (D. J.)

TIBERIOPOLIS, (Géog. anc.) c'est, 1º une ville de la grande Phrygie, selon Ptolomée, liv. V. c. ij. Sophien l'appelle Stromizz; 2°. c'est une ville de la Bulgarie, sur le bord du Pont-Euxin. Leunclavius dit que le nom moderne est Varna. (D. J.)

TIBET ou THIBET, (Géogr. mod.) vaste pays d'Asie, qui nous est très - peu connu; on le divise en deux parties, dont l'une s'appelle le petit, & l'autre le grand

libet.

Le petit Tibet est à peu de journées de Caschemire: il s'étend du septentrion vers le couchant, & s'appelle Baltistan. Ses habitans & les princes qui le gouvernent sont mahométans, & tributaires du Mogol.

Le grand Tibet qu'on nomme aussi Boutan, s'étend du septentrion vers le levant, & commence au haut d'une affreuse montagne, nommée Kaniel, toute couverte de neige; cependant la route est assez frequentée par les Caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines. Son cheflieu nommé Ladak, où réside le roi, n'est qu'une forteresse fituée entre deux montagnes. Dans ces provinces montueuses, tout le trafic se fait par l'échange des denrées. Les premieres peuplades qu'on rencontre, sont mahométanes; les autres sont habitées par des payens, mais moins superstitieux qu'on ne l'est dans plusieurs contrées idolâtres. Les religieux des Tibétins se nomment lamas. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du fiecle; ils ne tressent point leurs cheveux, & ne portent point de pendans d'oreilles comme Il y a pourtant des écrivains qui pré- les autres; mais ils ont une bousane, & ils sont obligés de garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la loi, qui sont écrits en une langue & en des caracteres dissérens de la langue ordinaire. Ils récitent certaines prieres en maniere de chœur; ce sont eux qui sont les cérémonies, qui présentent les offrandes dans le temple, & qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu, du blé, de l'orge, de la pâte & de l'eau dans de petits vases fort propres.

Les lamas sont dans une grande vénération; ils vivent d'ordinaire en communauté, ils ont des supérieurs locaux, & outre cela un pontife général, que le roimème traite avec beaucoup de respect. Ce grand pontise qu'on nomme dalai-lama, habite Lasa qui est la plus belle des pagodes qu'aient les Tibétins; c'est dans cette pagode bâtie sur la montagne de Poutala, que le grand lama reçoit les adorations non-seulement des gens du pays, mais d'une partie de l'Indoussan.

Le climat du grand & du petit Tibet est fort rude, & la cime des montagnes toujours couverte de neige. La terre ne produit que du blé & de l'orge. Les habitans n'usent que des étosses de laine pour leurs vêtemens; leurs maisons sont petites, étroites, & faites sans art.

Il y a encore un troisieme pays du nom de Tibet, dont la capitale se nomme Rassa; ce troisieme Tibet n'est pas sort éloigné de la Chine, & se trouve plus exposé que les deux autres aux incursions des Tartares qui sont limitrophes. (D. J.)

TIBIA, s. m. en Anatomie, est un des deux os de la jambe, situé entre le genou & la cheville du pié. Voyez PIÉ.

Le tibia est semblable à une ancienne espece de slûte, d'où est venu son nom latin tibia.

Le tibia est le plus interne & le plus gros des os de la jambe. Voyez Pl. Anat. (Ostéol.) Voyez l'article Os.

Le tibia est d'une substance dure & ferme dans sa partie moyenne, & spongieuse dans ses extrémités: il a dans son milieu une assez grande cavité qui sert à contenir la moëlle. Voyez MOELLE.

Il est presque triangulaire dans sa lon- lui ôtoit entiérement l'usage de ses jambes.

gueur; son angle antérieur qui est aigu se nomme crète. A son extrémité supérieure, il a deux cavités ou sinus, qui sont revêtues, tapissées d'un cartilage poli nommé à cause de sa figure, cartilage semilunaire. Ce cartilage se trouve entre les extrémités des deux os, & devient sort mince à son bord; il sert à faciliter le petit mouvement latéral du génou, ayant le même usage que celui qui est dans l'articulation de la mâchoire insérieure.

Les deux sinus dont nous avons parlé, reçoivent les deux éminences du sémur ou os de la cuisse; & l'éminence qui est entre ces deux sinus, est reçue dans le sinus qui sépare les deux éminences du sémur. Voyet FÉMUR.

En pliant le genou lorsque nous marchons, nous portons en droite ligne la jambe en-devant; ce que nous n'aurions pu faire sans l'articulation du genou; mais semblables à ceux qui ont le malheur d'avoir une jambe de bois, nous eussions été obligés d'avancer le pié en demi-cercle, même en marchant dans la plaine, & beaucoup plus en montant.

A la fue externe de l'extr'mité supérieure du tibia, se voit une petite éminence qui est reçue dans une cavité du péroné; & à la partie antérieure, un peu au-desfous de la rotule, il y a une autre éminence, où s'inserent les tendons des muscles extenseurs de la jambe.

L'extrémité inférieure du tibia, qui est beaucoup plus petite que la supérieure, a une apophyse considérable, qui forme la malléole interne; & une assez grande cavité qui est partagée dans son milieu par une petite éminence. La cavité ou sinus reçoit la partie convexe de l'assragale; & l'éminence est reçue dans l'ensoncement sur la partie latérale interne du même os. On voit à la face externe de l'extrémité inférieure du tibia une autre cavité superficielle qui reçoit le péroné.

M. Cheselden rapporte l'exemple d'un ensant de sept ans, qui avoit les deux épiphyses de l'extrémité supérieure du tibia tellement éloignées l'une de l'autre, que la moitié seulement de chaque tibia étoit jointe à chaque moitié d'épiphyse; ce qui lui droit entiérement l'usage de ses jambes.

Hhh 2

Cet accident étoit arrivé par la faute de la | seul dans cette partie de la patte, comme nourrice, qui lorsque l'enfant étoit fort petit, le soutenoit par les talons & le dos fur la chaise percée; ce qui n'est que trop ordinaire aux nourrices, comme le remarque le même M. Cheselden.

Le tibia a un contour particulier qui échappe quelquefois aux yeux des anatomistes, & dont l'ignorance peut faire grand tort dans le pansement des fractures de cet os; on sait qu'il est large en-haut & enbas, mais on ne prend pas toujours garde que ces deux largeurs ne sont pas dans le plan, comme il paroît d'abord; car la malléole interne est un peu tournée en devant, & l'enfoncement oppose qui sert à recevoir l'extrémité inférieure du péroné ou malléole externe, est un peu tournée en arriere; cette fraction paroîtra encore mieux dans un tibia couché sur un plan égal; alors on verra que le plus grand diametre de la tête du tibia sera parallele à ce plan, & celui de la base sera oblique dans le sens que je viens de marquer; il fuit de-là, que le pié se tourne naturellement en-dehors. (D J.)

Observations anatomiques sur le tibia des grenouilles.

La structure du tibia & du cubitus des grenouilles & des crapauds, est différente de celle qu'on observe dans tous les autres animaux. Elle a échappé aux recherches de tous les naturalistes, & même à celles de Swammerdam, observateur exact, & d'Augustus Roefel von Rosenhof, qui nous a donné une excellente histoire des grenouilles & des crapauds de son pays.

Le tibia de ces amphibies est dans le milieu de leur corps d'une figure cylindrique un peu applatie; mais les deux extrémités qui grossissent considérablement, sont bien plus évasées. Cependant l'inférieure, qui est articulée avec les deux os du tarse, est beaucoup plus large que ne l'est la supérieure. Du côté extérieur, où devroit être la place du péroné, cet os est singulièrement courbé, & le péroné manque entiére-

le fémur est tout seul dans la cuisse. On remarque sur la face qui est antérieure ou inférieure par rapport à la situation de l'animal, & qui regarde le dos du pied, deux fillons affez profonds, & deux autres sur la face postérieure ou supérieure qui regarde la plante, tous les quatre s'avancent suivant la longueur de l'os, vers la moitié du tibia.

Si on coupe les deux extrémités transversalement tout à côté des épiphyses, on voit dans la section de chacune d'elles, deux tuyaux bien distincts, séparés par une cloison mitoyenne & commune, de façon que si on regarde seulement leurs ouvertures & les fillons extérieurs, fans. faire attention au corps de l'os, on seroit tenté de penser qu'ils sont deux tuyaux distingués, & l'un joint étroitement à l'autre. Si on introduit une sonde trèsmince dans un de ces quatre tuyaux, on croiroit qu'elle devroit sortir par le tuyau opposé; mais parvenue vers la moitié du tibia, elle y est arrêtée par une autre cloison osseuse. Celle-ci est très-épaisse, & située transversalement, de sorte qu'elle empêche toute communication de la moitié supérieure de l'os avec l'inférieure. On apperçoit aisément à la lumiere cette cloison, que j'appelle transversale, extérieurement, & sans briser l'os. Elle est marquée par un cercle qui paroît plus blanc que le reste de l'os même quand il est sec, & qui entoure toute sa circonsérence. Son fiege est désigné plus exactement par un trou qui traverse le tibia d'un côté à l'autre. Ce trou par lequel passent des vaisseaux & des nerfs, commencent à la partie postérieure précisément sur la cloison transversale; il perce ensuite le corps de la cloison même, & il sort à la partie antérieure.

Cependant les deux cloisons qui séparent les deux tuyaux de chaque extrémité, & que j'appelle longitudinales, quoiqu'elles s'avancent d'un côté jusque dans les corps des épiphyses, ne descendent pas jusqu'à la cloison transversale. Elles finissent à une certaine distance avant d'y arriver, & leurs extensions sont presment, de maniere que le tibia est tout I que désignées extérieurement par les sil-

120

lons. Il est donc évident, parce que les cloisons longitudinales ne descendent pas jusqu'à la transversale, que les deux tuyaux supérieurs, ainsi que les inférieurs, aboutissent à un espace cylindrique commun entre la cloison transversale & l'extrémité longitudinale.

Dans les tétards ou dans les grenouilles à queue, quand les os ne sont pas encore offities, ou quand ils ne le sont pas assez bien, les fillons que je viens de décrire fout très-superficiels. Dans la coupe transversale des extrémités, on voit aisément la séparation des tuyaux, mais leurs cavités sont remplies de maniere qu'on ne peut pas introduire une foie; cependant fi on force davantage, on l'enfonce, & on voit fortir par l'ouverture de l'autre tuyau latéral, une matiere gélatineuse, ou à demi-cartilagineuse blanche. J'avois observé cette matiere dans le tibia du poulet pendant, l'incubation. Dès le dixieme jour, si on frotte cet os entre les doigts, il sort une matiere gélatineuse par les extrémités, & il refte une espece de tunique dans laquelle elle étoit contenue, je l'ai examiné jusqu'au quinzieme jour, & j'en ai donné la description dans mon ouvrage sur la génération des nouveaux os, aux pages 215, 216 & 217.

Le cubitus qui est dépourvu de radius, comme le tibia l'est de péroné, est extrêmement large dans son extrémité inférieure, où il est articulé avec le carpe; mais à mesure qu'il s'avance vers son extrémité supérieure, où il est articulé avec l'humérus, il se resrécit tellement, qu'on pourroit confidérer. Los tout entier comme un triangle. Il est situé de maniere que le côté antérieur avec l'apophyse coronoïde regarde le dos de la main, le côté postérieur avec l'olecrane, la plante, la face interne, le corps de l'animal, & la face interne le dehors. Dans le milieu de sa partie inférieure qui est aussi élargie, on remarque deux fillons bien profonds qui suivent la longueur de l'os; le premier se trouve sur la face intérieure, & le fecond fur l'extérieure. Ils parcourent presque les deux tiers de toute sa longueur, & ils devienment superficiels à mesure qu'ils approchent de

l'extrémité supérieure. Cependant on ne doit pas confidérer cet élargissement de la partie inférieure, comme un aplatissement de l'os, parce que les deux fillons correspondant l'un contre l'autre, divisent cette extrémité en deux cylindres, de maniere que la cloison qui se trouve dans l'entre-deux est très-mince, & suffifamment large. Si on coupe transversalement l'épiphyse inférieure, on découvre les ouvertures de deux tuyaux cylindriques. Leurs cavités qui contiennent la moëlle, s'avancent jusqu'à l'endroit à peu près où finissent extérieurement les fillons, c'est-à-dire où finit la cloison commune. Là ces deux cavités que j'ai trouvées quelquefois presque remplies vens l'épiphyle intérieure d'une substance cellulaire offeuse, s'embouchent dans un espace cylindrique commun qui termine l'extrémité supérieure du cubitus.

J'ai dit qu'extérieurement la cloison étoit assez large: en esset, si on emploie l'adresse nécessaire, on peut la couper tellement avec un scapel bien sin, qu'on peut séparer entiérement les deux tuyaux, sans entamer la cavité ni de l'un ni de l'autre jusqu'à l'espace commun. Il est évident que dans le tibia il y a deux cavités cylindriques supérieures avec un autre espace commun pour la moëlle, au lieu que dans le cubitus, il n'y en a que deux avec un seul capace commun.

Ceci est la structure de ces deux os que je devois décrire. Elle est sans doute admirable aux yeux des philosophes. Pourquoi la nature a-t elle été obligée d'employer tant de cloisons & tant de tuyaux dans leur formation? & pourquoi le fémur qui est de la même grandeur que le tibia, n'en a-t-il pas aussi? Quand on veut monter jusqu'aux causes finales, on tombe dans des abîmes de l'ignorance, & tout est caché aux regards des hommes; mais quand nous cherchons les usages des parties, nous nous élevons à l'Etre-Suprême, & bien souvent nous pénétrons dans ses fins. Je tacherai donc, s'il m'est permis, d'en expliquer les sonctions.

Je disois d'abord que cette variété de condruction devoit être nécessire ou pour quelque chose qui se trouve hors

de l'os & qui l'entoure, ou pour quelque chose qui se trouve dans l'os même. Une scrupuleuse anatomie des tendons & des ligamens, me fit renoncer au dehors. On devoit donc la trouver dans l'os. Je savois que la nature avoit employé des cloisons multipliées, afin de soutenir les lobes du cerveau. Ce viscere assez mou par sa constitution, avoit besoin d'être soutenu dans fon milieu par la faux, afin que quand la tête se trouve appuyée sur les côtés, un des lobes n'écrase son compagnon par sa pesanteur; on observe de semblables soutiens pour le cervelet. Or, comme la grenouille fait des mouvemens dans l'action de sauter, il étoit nécessaire que la nature eût employé aussi des cloisons offeuses dans les os de ses pattes, pour soutenir la moelle qui, sans ces soutiens, auroit été fondue par la violence des sauts. Ce n'étoit pas assez, il falloit aussi fortisier davantage les os mêmes, afin qu'ils pussent soutenir l'impétuosité de ces mouvemens sans se casser. On sait qu'un cylindre creux est plus solide qu'un autre tout plein, quand ils ont une égale quantité de matiere. Cela devoit être ainsi, d'autant plus que les os des grenouilles & des crapauds sont plus minces dans leur substance que les os des quadrupedes; ils sont formés de même dans les volatils, de maniere que leurs cavités de la moelle font respectivement plus amples. Cette confiruction étoit avantageuse afin que les premieres eussent moins de gravité à la nage, & les seconds au vol. On pourroit objecter que quoique les extremités du tibia, & l'extrémité inférieure du cubitus soient fortifiées par un double cylindre creux, cependant dans l'extrémité supérieure de celui-ci, & dans le milieu de l'autre, il n'y en a qu'un tout simple; mais il faut observer que leur substance dans ces endroits est bien plus épaisse. J'aurois donné à cette structure tubuleuse, le seul usage de fortifier les os, si la cloison transversale ne m'eût assuré qu'elle étoit faite principalement pour soutenir la moelle.

de vérité, toute spécieuse qu'elle est,

l'humérus! celui-là n'est pas moins gros que le tibia, & il n'a point de cloisons, & sa cavité pour la moelle s'etend d'un bout de l'os à l'autre : celui-ci est bien plus considérable que le cubitus, & sa

cavité est toute simple.

Cependant en réfléchissant à la situation de la grenouille quand elle est prête à sauter, & à l'action du saut même, ce doute fut dissipé, & je me confirmai de plus en plus dans cette opinion. Quand elle est en repos, ou dans l'attitude de vouloir fauter, la cuisse touche le ventre, & le fémur forme un angle aigu avec les longs os du bassin. La partie de la patte qui renferme le tibia, ployée dans un sens contraire, touche tout le long de la cuisse, & le tibia forme un angle trèsaigu avec le fémur; mais l'extrémité inférieure du premier qui touche l'extrémité supérieure du second, avance un peu sur celle-ci en longueur, & se*trouve un peu plus relevée sur le même côté du dos, de sorte que le sémur est tout-à-fait parallele au plan horisontal sur lequel pose l'animal, & l'extrémité inférieure du tibia tombe obliquement jusqu'à ce qu'il ait touché le même plan avec son extrémité supérieure : la derniere partie de la patte qui est plus longue que les deux précédentes, & qu'on appelle pié dans les hommes, ployée aussi dans un sens contraire, touche tout le trajet de la seconde, & les deux os du tarse forment également un angle très-aigu avec le

Il est facile de comprendre par cet exposé, que le femur, le tibia, & le pié forment la figure d'un Z. Si nous avons un corps situé à un point, par exemple, & si deux puissances le poussent en même temps, une vers une direction, & une autre vers une autre direction, on sait qu'il n'obéira ni à l'une ni à l'autre, qu'il gagnera le chemin du milieu, & qu'il parcourra la diagonale; mais fi toute l'action tombe sur le même corps, son mouvement sera égal à l'ensemble des forces qui l'ont poussé. Il est donc évident qu'il Mais qu'elle disparoisse cette apparence | tombera sur le tibia, non-seulement la force de ses muscles propres, mais celle disois-je, en considérant le fémur & aussi des muscles du sémur & du pié, qui

le tirent en sens contraire par les deux | angle aigu avec le cubitus, & se trouve

Cela doit arriver toujours ainfi dans les petits & dans les grands sauts, pendant que les os conservent encore leurs angles entre eux; mais quand la patte est toutà-fait déployée, & que les os se trouvent dans la direction d'une ligne droite, le pié participera auffi une grande partie de la force. Dans ce cas le centre du mouvement est à l'extrémité du fémur, dans la cavité cotiloïde, & le mouvement des corps centrifuges est à la circonférence, c'est-à-dire, à l'extrémité du pié. Mais dans cette derniere circonstance, outre que le pié appuyant à terre ne parcourt pas une grande circonférence, ses os, étant aussi petits & aussi nombreux, n'avoient pas besoin d'une structure particuliere pour soutenir leur moelle & leurs corps. Le fémur étant trop près du centre du mouvement, ne parcourt pas non plus un long espace: il n'en avoit pas besoin; par la même raison, ce n'étoit donc que le tibia qui étoit obligé de parcourir avec ses deux extrémités, de très-grandes portions d'ovale, qui avoit besoin d'une construction différente, pour qu'il pût mettre sa moelle & soi-même à l'abri de la violence.

On doit en dire autant du cubitus, de l'humérus, & de la derniere extrémité de la patte antérieure, nonobstant que celle-ci soit infiniment plus courte que la postérieure. J'ai trouvé dans une grenouille suffisamment grosse, le cubitus de cinq lignes, tandis que le tibia l'étoit de quinze & demie ; l'humérus de huit lignes, & le fémur de quatorze; la main jusqu'à l'extrémité du troisieme doigt, qui est le plus long, de huit lignes & demie, & le pié avec les os du tarse, de vingtquatre & demie. On voit donc que l'humérus avance le cubitus de trois lignes, que le tibia surpasse le sémur d'une ligne & demie, que le pié gagne seize lignes sur la main, & que toute la patte postérieure surpasse l'antérieure de trentedeux lignes & demie. Malgré cet excès de grandeur de l'humérus sur le cubitus, il faut ajouter que le premier garde toujours, même dans les fauts violens, un tembre.

dans une direction parallele à l'horison.

Ces remarques faites, je voulois observer aussi si la reproduction des os, moyennant la destruction de la moelle, avoit lieu dans les animaux à sang sroid. Je sis part au public l'année derniere, que j'étois parvenu à faire régénérer entiérement les os longs dans les volatils & dans les quadrupedes, sans faire autre chose que détruire la moelle. Ainfi pour me convaincre si les grenouilles étoient susceptibles de cette reproduction, je coupai la patte postérieure à plusieurs de ces animaux de différent âge, & en même temps à un certain nombre d'eux. Je la coupai tout à côté de l'épiphyse inferieure du tibia, & je détraiss la moelle des deux tuyaux inférieurs jusqu'à la cloison tranversale; à d'autres je la coupai au-dessus de cette cloison, & je détruisis la moelle dans les deux tuyaux supérieurs jusqu'à l'épiphyse supérieure, & à d'autres je la coupai à l'extrémité inférieure du fémur, & la moelle fut détruite dans toute sa cavité; pour être sur de l'avoir bien gâtee, je laiffai une ou deux soies dans chaque cavité. Je les tuai enfin en disterens temps; après trois jours, après dix, après quinze, & je n'ai jamais trouve la moindre disposition à une nouvelle ofsification, ni même le périoste altéré. J'avois observé dans les pigeons qu'unnouveau tibia parfaitement ossisté, s'étoit formé après le septieme jour de la destruction de la moelle, & après le dixieme, le douzieme ou le quinzieme dans les chiens. Je conclus de-là que cette reproduction n'avoit pas lieu dans les grenouilles, ou que si elle l'avoit, cela devoit être en très-long-temps. Je n'ai pas pu m'assurer de cette durée, parce que je ne pouvois pas porter ces animaux audelà de quinze à dix-huit jours, attendu qu'ils périssoient tous; mais il faut remarquer que je faisois ces expériences dans le mois de septembre & après, parce que la reproduction des parties perdues dans les vermisseaux & autres zoophytes est plus prompte dans le printemps & dans l'été, jusqu'à la fin du mois de sep-

C'est dans ces saisons, comme je viens coupés; mais quand l'extrémité du moigde dire, & précisément dans le premier âge de l'animal, que la force reproductrice est plus active dans les polybes d'eau, dans les vors de terre, dans les tétards, dans les limaçons, dans les limaces terrestres, dans les salamandres, dans la queue des tortues, dans les pattes l'agée. D'abord la gelée qui couvroit cette des écrevisses, &c. Mais il ne s'agit pas de la reproduction d'une seule partie, comme d'un os, dans ces êtres vivans, qui semblent les plus vils de la terre; il s'agit de la tête, ou d'une patte entiere, ou de toutes les quatre, ou de la queue,

M. l'abbé Spalanzani avoit arraché les quatre pattes à une salamandre tout près du tronc six sois consécutives, & six sois elles se régénérerent dans leur intégrité primitive, de façon qu'il fit reproduire plus de fix cens offelets; & il calcule que fi on avoit fait la même opération douze fois, on auroit fait régénérer plus de treize cents petits os. Il avoit avancé pareillement, d'après l'expérience, que la même reproduction avoit lieu dans les pattes des grenouilles & des crapauds; mais ce fait a été nié formellement par plusieurs savans & ils l'ont nié d'après l'expérience; aussi j'étois presque déterminé pour ce dernier parti, après avoir vu que la destruction de la moelle, capable de faire régénérer les os dans les autres animaux, l'avoit empêché dans les grenouilles; mais quand on avoit exposé l'expérience à l'expérience, c'étoit à elle-même qu'il falloit recourir de nouveau, fi on vouloit éviter toutes les vaines disputes, & l'exagération si facile à se glisser dans l'esprit des hommes. Cependant je désespérois d'y parvenir; parce que j'étois à la moitié d'octobre, temps dans lequel la force reproductrice n'est plus en vigueur; mais comme je me trouvois avoir vingt grenouilles qui ne me servoient plus à aucun usage, je leur coupai la patte sous l'extrémité supérieure du tibia, & je les laissai fans détruire la moelle. Je pris la précaution de les laisser dans ma chambre, où

non s'étoit couverte d'une espece de gelée, je les mettois dans l'eau pour

quelque partie de la journée.

Vingt jours après, toutes étoient péries, à l'exception pourtant d'une seule bien grosse, & par conséquent bien extrémité du moignon étoit d'une couleur blanchâtre bien foncée; mais suivant qu'elle durcifsoit elle devenoit plus obscure. Après elle s'alongeoit successivement, & on voyoit sa surface extérieure acquérir la ressemblance de peau. Au bout d'un mois environ, elle étoit bien alongée, de maniere qu'on pourroit dire que c'étoit de l'os couvert de sa peau; mais cette portion régénérée étoit alors bien mince, & on ne pouvoit pas appercevoir les muscles extérieurement. Ils commencerent ensuite à être apparens, & ils se développerent insenfiblement. Au commencement du mois de décembre, le tarse s'étoit formé aussi avec son articulation supérieure, & on n'y voyoit point de muscles non plus. A l'extrémité inférieure il y avoit deux bourgeons gélatineux, qui ressembloient assez bien à deux cornes de limaçon qui ne sont pas, alongées, & qui commencent à se déployer; mais alors ils étoient petits. Ils étoient sans doute le commencement de la derniere extrémité de la patte dont l'animal se servoit déjà très-bien, tant pour nager que pour fauter.

Au même temps, à un endroit d'une patte, sa circonference étoit de neuf lignes, tandis que dans l'autre patte, au même endroit où les muscles sont plus gros dans l'état naturel, elle étoit de quatorze; la circonférence du tarse de quatre lignes, & celle du tarse entier d'enze; la longueur du tibia d'onze lignes, & celle du tibia de seize; la longueur du tarse de cinq lignes & demie, & celle du tarse de neuf; les deux bourgeons d'une ligne, & le reste de l'extrémité dix-huit; la cuisse enfin étoit de quatorze lignes, & tout le corps de l'ail y avoit toujours du feu, & dans de la | nimal de trois pouces. La coupe dans la terre humide, parce que j'avois appris patte avoit été faite quatre lignes auautrefois que l'eau macéroit les muscles I dessous de l'articulation; elle avoit donc

été coupée de la longueur de trente-neuf lignes, le moignon n'en ayant que dixfluit. Ce fut dans cet état que je la présentai à l'académie le 7 du même mois de décembre, & elle me sit l'honneur de m'assigner pour commissaires, M. Portal & M. de Vicq d'Azir, qui l'examinerent! plus particuliérement, & ils en firent leur rapport.

Le 18 du même mois la grenouille mourut d'elle-même. Extérieurement sur la patte, la seule dissérence qu'on voyoit, c'est qu'elle étoit plus grossie, & les bourgeons alongés de deux lignes, & durcis de maniere qu'on les distinguoit par doux offelets, avec une articulation commune & bien formée. Ayant ôté la peau, on voyoit auffi des muscles. Le tibia n'avoit point de cloison transverfale, ni de cloison longitudinale inférieure; la cloison longitudinale supérieure existoit seulement dans la portion qui n'avoit pas été coupée; les fillons n'exiftoient que dans cette petite partie, & ils manquoient tout-à-fait dans l'extrémité inférieure. Je fus étonné de ne trouver à la place du tarse qu'un seul os qui ressembloit effectivement à un des os du tarse; mais ne seroit-il pas une portion du tibia avec une nouvelle articulation? c'est ce que j'ignore; cependant sa cavité pour la moelle étoit toute simple, & à l'extrémité inférieure se trouvoient articulés les deux ofielets.

Les anciens croyoient que les os ne se régénérolent pas ; Scultet est le premier qui ait vu régénérer entiérement d'un bout à l'autre un vibia & un cubitus (a). Ces os étoient cariés jusqu'à la moelle, & un nouvel os s'étoit reproduit, de maniere que le tibia & le cubitus primitifs étoient contenus dans les nouveaux; ces deux exemples sont mémorables dans les fastes de la Chirurgie; il ne sera pas inutile de les transcrire ici. « Au premier » jour (il s'agit du tibia) je fis une inci-» fion longitudinale avec un scalpel droit y sur la jambe, à la distance de trois » doigts sous la rotule, c'est-à-dire où » commence le muscle droit qui étend le » tibia, jusqu'à l'extremité insérieure du I sûr de l'avoir entiérement, je tamponnai

" tibia meme. Je trouvai l'os couvert » d'une substance calleuse & mobile, & » je bandai la plaie avec des médica-» mens qui arrêtent le sang. Au second jour le sang s'étant arrêté, je fis trois trous avec une couronne de trépan sur » le cal ou cartilage qui s'étoit formé » autour du tibia : je coupai immédiatement les interstices de ces trois trous, avec le secours d'une tenaille, & je trouvai le tibia carié & entiérement corrompu; il s'étoit séparé des parties » saines, depuis le genou jusqu'à l'ex-» tremité inférieure, & j'en sis l'extrac-» tion avec une pincette ». Il fit la même opération sur le cubitus d'un paysan, & le malade se servit après de son bras, aussi bien qu'il s'en servoit avant sa maladie.

Je me trouvois occupé, il y a près de deux ans, à faire des expériences sur les os des animaux vivans pour m'affurer dela reproduction des os. Tant d'exemples frappans de cette nature, que je trotivois dans les auteurs, & un morceau de tibia avec fout son diametre, & de la longueur de quatre pouces que j'avois vu se détacher & se reproduire dans un jeune homme, à la suite d'une fracture grave, m'avoient déterminé à faire ces essais. D'expérience en expérience, je parvins jufqu'à faire régénérer entiérement les os longs d'un bout à l'autre, & sans faire autre chose que de détruire la moelle. L'os primitif se trouvoit rensermé dans le nouveau comme dans une gaîne trèsépaisse.

Je sis l'amputation de la patte à un pigeon, près de l'épiphyse insérieure du ubia, mais de maniere que l'os refloit faillant sur le plan des chairs coupées, comme on voit dans la fig. 1. pl. VII. de Chirurgie, Suppl. des pl. E C marque le plan des chairs, H.A l'os saillant.

J'introduissi la sonde D dans la cavité de la moelle par l'ouverture AH qui étoit restée après la coupe de l'os, je la poussai jusqu'à l'extrémité supérieure de la même cavité, & en l'agitant en tout fens je détruins la moche. L'our ette bien

de l'introduire plusieurs sois, & chaque portions, & je soulevai une membrane, fois en très-petite quantité, afin qu'elle ne s'arrètât pas en chemin, ce qui m'auroit empêché de remplir bien exactement toute la cavité. Je traitai enfin l'animal avec un appareil convenable pendant l'espace de sept jours, au bout desquels je le tuai.

Ayant séparé les tégumens & les muscles de la patte qui avoit été opérée, je vis avec admiration l'extrême grosseur qu'avoit acquise le tibia; du moins en le comparant avec le tibia de l'autre patte qui n'avoit par été touchée, on le trouvoit extrêmement plus gros. Examinant plus attentivement cet-os, je reconnus aisé-ment que ce n'étoit pas la tibia qui étoit groffi, mais qu'un nouvel os s'étoit formé autour de l'ancien, &c. puis son extrémité supérieure A (fig. 2.) jusqu'à l'endroit où les chairs avoient été coupées en BI, de maniere que la portion C saillante de l'os faisoit la même saillie sur la circonférence insérieure BI ou du nouvel os AHBI, qu'elle faisoit sur le plan des chairs CE,

Je séparai le périoste DEFG (fig. 2), en saisant une incision longitudinale, depuis l'extrémité supérieure jusqu'à l'inféla lame de mon scalpel; pendant que se le soulevois, je voyois des vaisseaux sanguins, bien nombreux & bien dilatés dans leur diametre, passer du périoste pour s'implanter sur toute la surface du nouvel os. La substance du périoste étoit peu gonflée . mais le bord inférieur étoit tumétié d'une gelée bien épaisse ou à de-

mi-cartilagineute.

Pour mieux examiner ee nouvel or, je le coupai longitudinalement avec le tibia primitif en deux portions égales; j'eus quatre portions desquelles deux appartenoient au nouvel os, & sont AB, CD, (fig: 3.) & les deux autres, dont une ett representee en AB (fig. 4.) au vieux | tibia, qui étoit entiérement détaché & presque ballotant dans la cavité du nouveau. En considérant la surface intérieure meB, nf D (fig 3.) de celui-ci dans les deux portions AB, CD, propercus une substance plus molle que l'os; j'approchai s'étoit entiérement détachée de l'extrémité

toute la cavité de charpie, mais j'eus soin la pointe du scalpel du bord d'une de ces je la renversai du côté glh & de la surface intérieure m e B, extérieurement vers I K; c'étoit le périoste, de sorte que le nouvel os s'étoit formé dans l'entre-deux de ses lames, dont celle z ci étoit l'intérieure: ainsi avec une métamorphose admirable, celle qui étoit périoste extérieur & enveloppoit extérieurement l'os, se trouvoit périoste intérieur & enveloppé par l'os.

Pendant que je séparois du nouvel os (ce qu'on faisoit avec la plus grande facilité) cette lame intérieure, ou ce périolle interieur, on voyoit s'étencre & te casser ensuite nombre de filets membraneux très - minces; ils servoient de liens pour attacher la membrane interne au nouvel os; on voyoit clairement qu'ils partoient de la membrane pour s'implanter dans de très - petits trous semés sur toute la sursace intérieure de l'os, ils étoient sans doute des vaisseaux & des prolongemens du périoste; cette même membrane étoit blanche dans le fond, transparente, épaisse, très-succulente & teinte ou presque couverte d'un grand nombre de lignes rouges, très-petites & rieure, & en le soulevant lentement avec strès-minces, ou si on veut, de presque une infinite de points rouges remailés énsemble.

> La substance du nouvel os étoit spongieuse & rougeatre, parce que le sang l'avoit pénétré par-tout; si on la pressoit avec les doigts; on voyoit sertir de très-petites gouttes de sang & de lymphe, comme de la rosée, non-seulement sur la surface extérieure de l'os, mais sur la surface faite par la coupe longitudinale qui ayoit séparé l'os entier en deux portions égales, son épaisseur étoit en I (fig. 3.) de 12 ou 5 de ligne, & celle du vieux sibia en C (fig. 4.) d'un quart de ligne. La premiere donc, c'est-à-dire, celle du nouvel os, étoit trois fois plus epaisse que celle du vieux; la circonférence de ce dernier en C (fig. 5.) étoit de quatre lignes & 6, tandis que celle du premier en H (fig. 2.) étoit de dix lignes.

L'épiphyle de l'ancien tibia A E (fig 5)

supérieure AdF, & s'étoit incorporée tellement avec le nouvel os AHC (fig. 2.) qu'elle en faisoit l'extrémité supérieure A; à cet effet le périoste I K (fig. 3.) tapitsoit non seulement la surface intérieure de l'os me B, n f D, mais aussi la face inférieure de l'épiphyse en mn, que cette figure représente coupée en deux portions égales, l'extrémité supérieure I du périoste se trouvant entre l'épiphyse A C mn, à laquelle il étoit adhérent, & l'extrémité supérieure AJF (fig. 5.) du vieux tibia AB qui étoit contenu entre les deux portions AB, CD, (fig. 3.) c'est-2-dire, dans l'intérieur du nouvel os. Voilà une maniere de reconnoître le périoste entre l'épiphyse & le corps de l'os qui ne laisfera aucun doute à ceux qui ont nié cette régénération.

Comme l'épiphyse du vieil os s'étoit incorporée avec le nouveau, on ne trouvoit aucun dérangement dans l'articulation du genou; les tendons, les muscles, les ligamens, la capsule articulaire, le péroné, le ligament intérosseux, avoient qu'a sa persection. Pour y parvenir je sis quitté leurs adhérences au tibia, & s'é- la même opération dans le tibia de plutoient tous transférés dans le nouvel os, sieurs pigeons; je les tuai de six heures en où ils s'étoient encore attachés avec une sfix heures dans les premiers jours, puis très grande force comme auparavant, dans

le tibia.

de sois sur les pigeons, & je les tuai après de lymphe épanchée entre les muscles qui sept, huit & neuf jours; j'ai trouvé cons-sentourent la patte; elle dévenoit ensuite namment le nouvel os & la membrane in- plus abondante, & le périose en étoit sorte que celui-ci est resté tout seul dans rioste qui en étoit gonssé, se détacha de la patte; à d'autres pigeons, après l'en l'os avec une très-grande facilité, & on avoir retiré, j'ai détruit le périofte interne ou la lame interne du périofte, qui rendoit beaucoup de fang dans cette opération, & j'ai trouvé après quelques jours que la surface intérieure du nouvel os changeoit de couleur & paroissoit se corrompre.

Cependant il me restoit encore à détruire la moëlle en d'autres manieres; on la confissance, elle devenoit comme de la ne varie jamais affez les moyens d'inter- gelée à demi-cartilagineuse, puis cartilaroger la nature, & les différentes tenta-gineuse, & enfin s'ossifioit entiérement; tives pour épier ses démarghes,, ne sont l'es étant sormé, l'épiphyse, le périoste, jamais superflues. Après avoir détruit la les ligamens, &c. se détachoient successianoëlle de l'os, j'avois d'abord tamponé vement tout-à-fait, & le nouvel os se

sa cavité avec de la charpie; je preferai ensuite de bien nettoyer cette cavitéavec des morceaux de linge, & par une injection d'eau tiede; & je la laissai libre sans la remplir de charpie. Il se forma aussi un nouvel os, mais au bout de douze jours il étoit moins épais & moins chargé de de sang que celui de la premiere expérience, dans laquelle le pigeon avoit été tué après sept jours. Ensuite je la détruisis imparfaitement selon toute la longueur de la cavité, & l'offification extérieure fe forma imparfaitement aussi; enfin je la dédétruissis dans la seule moitié inférieure du tibia, en laissant celle de l'autre moitié, lans la toucher; aussi je n'eus pas un nouvel os entier, mais une incrustation ofseuse bien épaisse, sans membrane interne, taquelle incrustation enveloppoit le tibia extérieurement sans le seul trajetoù j'avois détruit la moëlle.

La formation du nouvel os étant reconnue, il étoit essentiel d'en suivre les progrès, depuis le commencement jusde douze en douze, & enfin de 24 en 24 heures. Dès les premieres six heu-Je répétai la même expérience nombre | res , je trouvai une très-petite quantité terne ; je fuis parvenu même à tirer Pan- [auffi arrosé. Entre viugt-quatre & treutecien tibia de la cavité du nouveau, de fix heures elle étoit très-copieuse; le péramassoit de la surface de l'os même une certaine quantité de gelée très-tendre; les attaches des muscles, des tendons, des ligamens, & étoient bien affoiblis, & l'épiphyse commençoit à vaciller sur le corps de l'os. Dans la suite le périoste se tuniéficit confidérables ent par la même lymphe; elle prenoit insensiblement de

périoste: mais ,la lame intérieure n'étoit pas apparente, tant que la matiere de l'ossification n'étoit qu'a demi - cartilagineuse, parce qu'elle se confondoit avec cette matiere. On voit par cet exposé, que la gelée qu'on ramassoit d'abord de la surface de l'os, se trouvoit hors du périoste. Il saut remarquer pareillement que le plus grand nombre des pigeons, dans le premier temps, étoit inondé tellement de lymphe jusqu'au bas-ventre & à la poitrine, que ceux qui en étoient attaqués périssoient tous. Pour éviter ce gonflement, je nouai le bandage sur l'os saillant, de maniere que la plaie & la patte se trouvoient couvertes sans être serrées; malgré cela il en périssoit encore, mais bien moins que quand je bandois toute la

Jusqu'alors, comme j'avois coupé la patte au bas du tibia, je n'avois vu que le détachement confécutif de l'épiphyse supérieure; pour voir celui de l'inférieur, je callai le *libia* dans fon milieu, je fis une incision longitudinale à la peau, sur la fracture , & je ployai de telle forte les bouts des deux morceaux, qu'ils sortoient par l'incision; ainsi une sonde sut introduite dans l'une & dans l'autre pour détruire entiérement la moëlle. Je remis enfin la fracture, & le nouvel of se régénéra d'un bout à l'autre, & l'épiphyle inférieure se détacha de la même maniere que la supérieure. On voit dans la fig. 6. le tibia primitif casse en de, on avoit introduit la sonde par les ouvertures cc, dd, l'épiphyse bb s'étoit détachée de la surface c.c. Cette expérience fut répétée nombre de fois, & je remarquai que les pigeons périssoient bien plus facilement que quand je coupois la patte. La même chose est arrivée dans les dindons, dans les canards, dans les cochons de lait, dans détruire la moëlle, fans que cette opération fût ausli dangereuse pour les animaux; je croyois que l'amputation de la patte ou la fracture que je faisois au tibia étoit la principale cause de leur mort;

j'eus lieu de reconnoître le contraire.

trouvoit dans l'entre-deux des lames du june incision longitudinale à la peau, sur la partie intérieure & moyenne du tibia, où il n'est couvert que des tégumens; e fis ensuite un trou oblong avec la pointe des ciseaux sur l'os meme jusqu'à la cavité de la moëlie, pour la détruire entiérement en haut & en bas, avec une sonde canelée. Je n'ai pu sauver aucundes chiens qui ont subi cette opération; ils périssoient tous entre le quatrieme & le cinquieme jours; la mort même étoit accelérée par les soins que je prenois pour les en presenver. Ainsi je désespérois de parvenir à leur rendre l'opération moins. meurtriere, quand j'imaginai de faire la destruction de la moëlle peu à peu & en différentes fois, c'est-à-dire, d'en détruire d'abord une petite portion, puis une autre quatre à cinq jours après, mettant toujours le même intervalle jusqu'à ce qu'elle fût entiérement détruite. J'injectois deux ou trois fois par jour la cavité médullaire de l'os, afin que la putréfaction de la moëlle détruite ne fût pas nuinote à la fanté de l'animal, & je prenois garde d'ouvrir immédiatement les dépôts qui se formoient quelquesois très-promptement. On voit, (fig. 7.) le trou AB que je fis au tibia d'un grand chien jeune; la moëlle fut détruite d'abord dans le seul espace A E avec la sonde C D. Au bour de sept jours une nouvelle ossification qui remplifioit intérieurement la cavité cylindrique de la moëlle depuis A jusqu'à F, empêcha le passage de la sonde pour endétruire une autre portion vers la partie supérieure AG. Au bout de 27 jours je tual l'animal, & le nouvel os s'étoit formé seulement autour de la portion FI, (fig. 9.) où j'avois détruit intérieurement la moëlle par le trou KL. Cet os a été scié suivant sa longueur, & on le voit dans les fig. 10 & 11; la fig. 8 représente l'intérieur du tibia dans l'état naturel, les chiens, &c. je cherchois un moyen de pour en faire la confrontation avec les deux figures que je viens de citer. Dans celles-ci, la portion ABC de l'ancien tibia étoit contenue comme dans une gaînedans le nouvel os DFE; cette même portion ABC de la fig. 11. a été retirée du nouvel os, & on la voit dans la fig. 13. Je commençai par faire dans les chiens de maniere que le nouvel or entreflé tout

Ceul en DFE dans la fig. 12. pl. VIII. Le perioste MN (pl. VII, fig. 10, 11, & pl. VIII. fig. 12.) étoit extrêmement gonslé d'une matiere à demi - cartilagineuse, & de l'épaisseur qu'on voit dans ces figures; mais quand les os furent desséches, il se dégonsla & il ressembloit alors à une membrane. Le noyau osseux qu'on voit en L appartenoit à l'ancien tibia, & il le trouva incorporé au nouvel os, ayant conservé sa vie pendant que la portion A B C étoit entiérement desséchée. GH est la nouvelle production offeuse qui remplissoit cet espace de la cavité médullaire. Enfin I (pl. VII, fig. 11. & pl. VIII, fig. 12.) est le trou qu'on voit extérieurement en L K dans la fig. 9.

Dans les sigures 14 & 15 de la pl. VIII. est représenté le tibia d'un autre chien, dans lequel j'avois détruit la moëlle-en disserentes fois par le trou AB, CD; j'en avois détruit la plus grande partie en haut & en bas, mais je n'étois pas parvenu à la détruire entiérement vers les deux extrémités, parce que le chien mourut au dix-leptieme jour. Les épiphyles E F s'étoient détachés, & le nouvel os formé en dehors de la maniere qu'on voit dans les

figures. Avant de finir, je rapporterai une autre expérience, dans laquelle j'ai détruit le périoste externe sans toucher à la moëlle; je coupai circulairement les chairs jusqu'à l'os, vers la moitié du tibia, à un jeune pigeon, ensuite je mis à nud la moitié inférieure de cet os, je grattai le périoste, & je coupai le pied dans l'articulation avec le tibia. Au bout de dix jours, une incrustation offeuse s'étoit formé extérieurement sous les chairs qui n'avoient pas été coupées depuis a a (fig. 16.) jusqu'à bb. Un nouvel es s'étoit formé aussi dans la cavité médullaire de la moitié insérieure de l'os, sur laquelle on avoit gratté le périoste extérieurement. Dans la fig. 17 où l'os a été coupé par la moirié, suivant sa longueur, on voit l'incrastation extérieure en ln, l'os intérieur en ec & son épaisseur en i. Ce dernier a été retiré en entier du dedans du tibia, & en le voit dans la fig. 18.

les autres expériences que j'ai faites à ce sujet; c'est assez d'avoir donné une idée des principales, ann d'engager les chirurgiens à les suivre pour le bien de l'hu-. manité. Combien d'amputations ne pourroit-on pas épargner, & de quelle utilité ne pourroient-elles pas devenir ces expériences, pour le traitement des maladies des os? Je viens d'apprendre avec un plaisir infini que M. David, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, & gendre du célebre M. le Cat, a extrait des tibia entiers dans l'homme, & qu'un nouvel os est resté à la place; il va nous donner deux volumes sur cette matiere, ainsi qu'il me l'a marqué lui - même. Le public les attend avec impatience (Cet ayticle est de M. TROJA.)

TIBII, (Géog. anc.) peuples d'Afie, aux environs de la grande Arménie, selon Ortelius, qui cite Cedrene & Curopalate, & ajoute que leur metropole se nommoit Tibium. Galien, l. I. meth. medendi, fait aussimention de ces peuples. (D. J.)

TIBIR, s. m. terme de relation; nom que l'on donne à la poudre d'or en plusieurs endroits des côtes d'Afrique:

TIBISCA, (Geog. anc.) ville de la basse Mæsie, selon Ptolomée, l. II. c. x. Le nom moderne est Sophia, à ce que dit Niger:

TIBISCUS, (Géog. anc.) fleuve de la Dace, selon Ptolomée, l. III. c. vij. Pline, l. IV c. xij. l'appelle Pathissus; il a sa fource dans les monts Crapac, & fon embouchure dans le Danube, un peu au-dessous de celle de la Save. Le nom moderne est Theisse. (D. J.)

TIBOSE, f. f. (Monnoie du Mogol,) c'est une des roupies qui a cours dans les états du grand-mogol. Elle vaut le double de la roupie gasana qui vaut cinquante sols de France.

TIBRE, (Monum. Médailles.) Ce fleuve qui baigne les murs de Rome, se trouve personnissé sur les monumens & les médailles fous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché; il tient une corne d'abondance, & rappuie fur une louve, au-près de laquelle sont deux petits enfans, Rémus & Romulus. C'est Il seroit trop long de rapporter toutes l'ainsi qu'on le voit représenté dans ce beau

grouppe en marbre, qui est au jardin | » Enée sur vos eaux, & garantissez-le des Tuileries, copié sur l'antique à Rome. (D.J.)

TIBRE, (Mythol.) Si le fleuve Inachus, l'Eurotas & l'Alphée ont été célebrés par l les Grecs, les Romains ne solemniserent pas le Tibre avec moins de vénération. épithète magnifique; ses eaux sont chéries du ciel, calo gratissimus Amnis. Dans quelle majesté ce prince des poëtes ne faitil pas apparoître en songe le dieu du Tibre à Enée, souverain maître du lieu où ce héros reposoit, & austi versé que Jupiter même dans la connoissance de l'avenir, il lui annonce la grandeur de ses destinées, & l'instruit de ce qu'il doit faire pour s'en rendre digne:

Huic deus ipse loci fluvio Tiberinus amano Populeas inter senior se attollere frondes Vijus : cum tenuis glauco velabat amiclu Carbasus, & crines umbrosa tegebat arundo. Æneid. l. VIII. v. 64.

« Alors le dieu du Tibre fous la figure '» d'un vieillard, lui sembla à-travers les » peupliers, fortir de son lit, les épaules » couvertes d'un voile bleu de toile fine,

& la tête chargée de roseaux. »

Enée se tournant vers. l'orient, selon l'usage observé dans l'invocation des dieux céletles, prend de l'eau du Tibre dans ses mains (autre pratique usitée dans l'invocation des fleuves), & adressant sa priere au dieu du Tibre, comme à la divinité tutélaire du pays, il exalte la sainteté de ses eaux, & l'honore du titre superbe de maitre de l'Italie; il implore sa protection, & jure de ne jamais cesser de lui rendre ses hommages.

Tuque, ô Tibri, tuque ò genitor cum flumine fancto

Accipite Æneam, & landem arcete periolis. Semper honore meo, semper celebrabere donis;

Corniger Herridum, fluvius regnator aquarum,

TIB

» des perils qui le menacent. Fleuve » sacré, puisque tu es touché de nos » maux, de quelque terre que tu fortes. * & quelle que soit ta source, je te ren-» drai toujours mes hommages. O'fleuve, » roi des sleuves de l'Hespérie, sois-moi Virgile ne le nomme jamais sans quelque | » propice, & que ton prompt secours » justifie ta divine promesse!»

Que ne peut point un poëte? Il ennoblit tout. Le Tibre, ce ruisseau bourbeux. peint par Virgile, devient le premier fleuve du monde, Voilà l'art magique des

hommes de génie. (D. J.)

TIBRE, le (Geog. mod.) en italien Tevere, en latin Tiberis, auparavant Tybris, & premiérement Albula; c'est Pline qui le dit, l. III. c. v. Tiberis anteà Tibris, appelatus, & prius Albula, tenuis primo è media longitudine Apennini, finibus Arrelluorum prosiuit, quam libet magnarum navium ex Italo mari capax, rerum in toto orbe nascentium mercator placitissimus. Mais Virgile a cru devoir relever davantage la gloire du Tibre, Encid. l. VIII. v. 330.

Tum reges, asperque immani corpore Tibris A quo post Itali fluvium cognemine Tibrim, Diximus: amisit verum vetus Albūla, nomen.

« Tibris, guerrier d'une taille énorme » conquit le Latium, & les Latins don-» nerent son nom à ce fleuve, qui portoit » auparavant celui d'Albula » Selon les historiens, ce fut le roi Tiberinus qui en realité donna son nom au sière; mais un grand poëte devoit lui-même donner une etymologie plus ancienne, & même fabuleuse.

Ce fleuve prend fa fource dans l'Apennin, affez près des confins de la Romagne; il n'est qu'un petit ruisseau vers sa source, mais il reçoit pluneurs ruisseaux ex rivieres, avant de se rendre à Ostie. Les villes qu'il arrose sont Borgo, Citta di Castello, Todi, Rome & Offie. En se jettant dans la mer il se partage en deux bras, dont celui Adsis, o tandem, & propius tua flumina | qui est à la droite s'appelle Fiumechino, & celui qui est à la gauche, conserve le Æneid. 1. VIII. v. 72. nom de Tibre ou Terere. Ce dernier bras «Dieu du Tibre, s'écria-t-il; recevez l'étoit l'unique bouche par laquelle ce

fleuve se déchargeoit autresois dans la soins infinis pour se procurer de l'autre mer, & c'est ce qui avoit fait donner à la ville qui étoit sur son bord oriental, le nom d'Ofia, comme étant la porte par laquelle le Tibre entroit dans la Méditerranée; son embouchure est aujourd'hui entre Ostie & Porto.

Virgile donne à ce fleuve l'épithete de Lydius, Aneid. l. II. v. 781. parçe que le pays d'Etrurie où il coule, etoit peuplé d'une colonie de Lydiens; ce n'est plus le temps où Lucain pourroit dire de ce fleuve:

Le Tibre a sous ses lois & le Nil & l'Ibere, Voit P'Euphraie joumis, & le Rhin triburgire.

Il n'a pas dans Rome trois cens piés de largeur. Auguste le tit nettoyer, & l'élargit un peu, afin de faciliter son cours; il fit aussi fortifier ses bords par de bonnes murailles de maçonnerie. D'autres empepercurs ont fait ensuite leurs efforts pour empècher le ravage de ses inondations; mais presque tous leurs soins ont été inutiles.

Le firocco-levante, qui est le sud-est de la Méditerranée, & qu'on appelle en Italie le vent-marin, soussile quelquesois avec une telle violence, qu'il arrête les caux du Tibre à l'endroit de son embouchure; & quand il arrive alors que les neiges de l'Apennia viennent à geoffir les torrens qui tombent dans le Tibre, ou qu'une, pluie de quelques jours produit le même esset, la rencontre de ces divers accidens, fait nécossairement ensier cette Strabant Argolica qua posuere manus. riviere, & cause des inondations qui sont le fléau de Rome, comme les embrasemens du Vésure sont le sséau de Naples.

Le Tibre si chanté par les poëtes, n'est bon à rien, & n'est redevable de l'honneur qu'il a d'être si connu qu'à la poése, 🕸 à la féputation de la célebre ville qu'il l arrose; les grands sleuves ont eu raison de le traiter de ruisseau bourbeux; son eau est presque toujours chargée d'un limon qu'on assure être d'une qualité pernicieuse, les poissons même du Tibre ne sont ni sains, ni de bon goût. Aussi de tout temps Rome palenne & chrétienne s'est donnée des

eau, & avoir un grand nombre de fontaines pour suppléer à la mauvaise eau du Tibre (D. J.)

TIBULA, (Géog. anc.) ville de l'île de Sardaigne. Elle est marquée par Ptolomée, l. III. c. iij. sur la côte septentrionale de l'île entre Juliola civitas & Turris Bissonis civitas. L'itinéraire d'Antonin qui écrit Tibulæ lui donné un port, d'où il commence trois de ses routes. Cette ville étoit apparemment la capitale des peuples Tibulatii, qui habitoient, selon Ptolomée, dans la partie la plus septentrionale de

l'île. (D. J.)

TIBUR, (Géog. anc.) en grec Ticours; ville d'Italie, dans le Latium, à 16 milles de Rome & & bien plus ancienne que Rome. Elle sur bâtie sur le sleuve Anienus, aujourd'hui Tévéronne, 1513 ans avant J. C. ou par les Aborigenes, selon Denys d'Halycarnassa, l. I. c. xvj. ou par une troupe de Gress qui étoient venus du Péloponnèse, selon quantité d'auteurs, qui s'accordent far l'origine greque de ceite ville. Horace dit, ode vj. l. II:

> Tibur. Argeo posita colono, Sit med sedes utinam senecta!

» Veuillent les dieux que. Tibur, » cette belle colonie d'Argos, foit le » séjour de ma vieillesse ». Ovide n'en parle pas moias clairement, liv. IV. Fuftorum, v. 71:

Jam mænia Tiburis udi

Enfin Strabon, l. V. p. 175. Martial, égigr. 57. l. IV & Artémidore cité par Etienne de Byzance, tiennent pour la même opinion.

Tibur, aujourd'hui Tivoli, fut bâtic par un grec nommé Tibur ou Tiburiur ,. qui avec ses deux freres Catillus & Coras, mena-là une colonie. Virgile le dit dans fon Enéide, l. VIII. v. 670:

Tum gemini fratres, Tiburnia mania: . linquunt, Fratris Tiburti dictam de nomine gentem ,

* Alors les deux freres Catillus & Coras » sortis de la ville d'Argos, quitterent » les murailles, & le peuple qui portoit le nom de leur frere Tibur. >>

Cette ville etoit dejà bien florissante lorsqu'Enée débarqua en Italie. Virgile, 1. VIII. v. 629. la compte parmi les grandes villes qui s'armerent contre les Troyens.

Quinque adeo magnæ, positis incudibus,

Tela novant, Atina potens, Tiburque superbum,

Ardea, Crustumerique, & surrigera Antemnæ.

L'histoire nous apprend qu'elle résista vigoureusement & assez mng-temps aux armes romaines, avant que de subir le joug de cette victorieuse republique. Elle v sut enfin contrainte l'an de Rome 403; mais comme elle avoit de la grandeur d'ame, elle reprocha une fois si fiérement aux Romains les services qu'elle leur avoit rendus, que ses députés remporterent pour toute réponse, vous êtes des . superbes, superbi estis; & voilà pourquoi Virgile dit dans les vers que nous venons de citer, Tiburque superbum.

Cette ville eut une dévotion particuliere pour Hercule, & lui fit batir un temple magnifique. Stace, silv. j. l. III. a placé Tibur au nombre des quatre villes où Hercule étoit principalement, » d'Albunée, & près de la fontaine qui honoré, ce sont, dit-il, Némée, Argos, Tibur & Gadés.

Nec mihi plus Nemeæ, priscumque habitabitur Argos, Nec Tiburna domus, solisque cubilia Gades;

C'est pour cela que Tibur fut surnommée Herculeum ou Herculea, ville d'Hercule. Properce, L. II. eleg. 23. le dit:

Cur ve te in Herculeum deportant effeda

TIB

On apprend aussi la même chose dans ces deux vers de Silius Italicus, l. IV.

Quosque suo Herculeis taciturno flumine

Pomifera arva creant, Anienicolæque Catilli.

On voit en même temps ici, que Tibur portoit le nom de Catillus, & c'est pour cela qu'Horace, ode aviij. l. I. dit mania Catilli.

Il y avoit dans le temple d'Hercule à Tibur, une assez belle bibliotheque, Aulugelle le dit, l. XIX. c. v. promit e bibliotheca Tiburti quæ tunc in Herculis templo satis commode instructa libris erat, Aristotelis librum.

On juge bien que Tibur honoroit avec zèle son fondateur le dieu Tiburnus. Il y avoit un bois sacré, le bois de Tiburne, autrement dit le bois d'Albunée, si célebre dans les poëtes: voici ce qu'en dit Virgile:

> At rex sollicitus monstris cracula Fauni Fatidici genitoris dit, lucosque sub altà Consulit Albune, nemorumque maxima Sacro

Fonte jonat, sævamque exhalat opaca mephitin.

Hinc Italæ gentes, omnifque Enotria

In dubiis responsa petunt.

» Le roi inquiet sur ces événemens alla consulter les oracles du dien Faune son pere. Il les rendoit dans le bois facré » roulant ses eaux avec grand bruit, ex-» hale d'horribles vapeurs. C'est à cet oracle que les peuples d'Italie, & tous » les pays d'Enotrie en particulier, ont » reçours dans leurs doutes. »

Albunée étoit tout ensemble le nom d'un bois, d'une fontaine, & d'une divinité de la montagne du Tibur. Cette divinité étoit la dixieme des fibylles; on l'honoroit à Tibur comme une déesse, & l'on disoit que ion simulacre avoit été trouvé un livre a la main dans le goufre de l'Anio.

Strabon parle des belles carrieres de Tibur, & observe qu'elles sournirent de

quo1

quoi bâtir la plupart des édifices de Rome. La dureté des pierres de ces carrieres étoit à l'épreuve des fardeaux & des injures de l'air, ce qui augmentoit leur prix & leur mérite. Pline, l. XXXVI. c. vj. rapporte comme un bon mot ce qui fut dit par Cicéron aux habitans de l'île de Chios, qui lui montroient avec faste les murs de leurs maisons bâtis de marbre jaspé. Je les admirerois davantage, leur dit Cicéron, si vous les aviez bâtis des pierres de Tibur. Cicéron vouloit leur dire: votre marbre ne vous coûte guere, vous le trouvez dans votre île, ne vous glorifiez donc pas de la somptuosité de vos maisons : vos richesses & vos dépenses paroîtroient avec plus d'éclat, si vous aviez fait venir de Tibur, les matériaux de vos édifices.

Martial dit quelque part, que l'air de la montagne de Tibur avoit la vertu de conserver à l'ivoire sa blancheur & son éclat, ou même de les réparer. Pline & Properce disent la même chose, & Silius Italicus, l. XII. le dit aussi.

> Quale micat semperque novum est quod Tiburis aura Pascit ebur.

L'air de Tibur étoit sain & frais, les terres étoient arrosées d'une infinité de ruisseaux, & très-propres à produire beaucoup de fruits. Il ne faut donc pas s'étonner que les Romains y aient eu tant de maisons de campagne, tant de vergers, & tant d'autres commodités. Auguste s'y retiroit de temps-en-temps. Ex secessibus præcipue frequentavit maritima, insulasque Campaniæ, aut proxima urbi oppida, Lanuvium Præneste, Tibur, ubi etiam in porticibus Herculis templi, persæpe jus dixit. L'empereur Adrien y bâtit un magnifique palais. Zénobie eut une retraite au voisinage. Manlius Vopiscus y avoit une trèsbelle maison, décrite par Stace. Ensin C. Aronjus fit des dépenses énormes à élever dans Tibur un bâtiment qui effaçoit le temple d'Hercule.

> Ædificator erat Cetronius & modo curvo Littore Cajetæ, summa nunc Tiburis | Tome XXXIII.

Nunc pronestinis in montibus, alta parabat Culmina villarum, Græcis longeque petitis Marmoribus vincens Fortuna, atque Herculis ædem.

Je ne veux pas oublier Horace qui avoit une maison où il alloit très-souvent, & qu'il souhaitoit pour retraite fixe de ses derniers jours. Vixit in plurimum in secessia ruris sui Sabini aut Tiburtini: domusque ejus ostendetur circà Tiburtini lucum, dit Suétone. Il ne faut donc pas s'étonner que ce poète vante tant la beauté de Tibur, & qu'il préfere cette ville à toutes celles de la Grece.

> Ne nec tam patiens Lacedæmon; Nec tam Larissa percussit campus opima, Quam domus Albuneæ resonantis, Et præceps Anio, & Tiburini lucus & uda Mobilibus pomaria rivis.

« Je suis enchanté des bocages de Tibut, » & de ses vergers couverts d'arbres frui-» tiers, & entrecoupés de mille ruisseaux distribués avec art. J'aime à entendre tantôt l'Albula rouler ses eaux avec bruit du haut des montagnes; tantôt le » rapide Anio se précipiter au-travers des » rochers. Non, Lacédémone, si recom-» mandable par la patience de ses habitans, & Larisse avec ses gras paturages, » n'ont rien à mon gré qui approche de » ce charmant séjour ».

Rien n'est plus heureux que le mobilibus vivis d'Horace; c'est le ductile flumen aquæ riguæ de Martial, les petits ruisseaux que l'on mene où l'on veut pour arroser les jardins & les vergers: pomaria sont des vergers de pommiers. La campagne de Tibur en étoit couverte comme la Normandie: de-là vient que Columelle dit en parlant: pomosi Tiburis arva.

Munatius Plancus, dont nous connoissons d'admirables lettres qu'il écrivoit à Cicéron, & qui joua un grand rôle dans les armées, avoit aussi une fort belle maison à Tibur; Horace le dit dans la même ode

. Seu te fulgentia signis Castra tenent, seu densa tenebit Tiburis umbra tui.

Enfin les poëtes ne cessent de faire l'éloge des agrémens de Tibur. On connoît les vers de Martial, épig. lvij. l. V. sur la mort d'un homme qui n'avoit pu sauver sa vie en respirant le bon air de cette ville.

Cùm Tiburtinus damnet Curiatius auras Inter laudatas ad stiga missus aquas, Nulla fata loco possis excludere: cum mors Venerit, in medio Tibure sardinia est.

Voici d'autres vers que le même auteur adresse à Faustinus qui jouissoit de la fraîcheur de ce lieu-là pendant les chaleurs de la canicule.

> Herculeos colles gelida vos vincite bruma, Nunc Tiburtinis sedite frigoribus.

La Rome chrétienne n'a pas moins couru après les délices de Tivoli. Léandre Alberti rapporte que les prélats de cette cour alloient passer tout l'été à la fraîcheur de ce lieu-là. Voye7 TIVOLI.

Mais qu'est devenu le tombeau de l'orgueilleux Pallas, qui étoit sur le chemin de Tibur, & dont Pline parle si bien dans une de ses lettres à Fontanus? let. xxix. liv. VII.

Vous rirez, lui dit-il, vous entrerez en colere, & puis vous recommencerez à rire, si vous lisez ce que vous ne pourrez croire sans l'avoir lu. On voit sur le grand chemin de Tibur, à un mille de la ville, un tombeau de Pallas avec cette inscription: Pour récompenser son attachement & sa sidélité envers ses patrons, le sénat lui a décerné les marques de distinction dont jouissent les préteurs, avec quinze millions de sessences (environ quinze cens mille livres de notre monnoie) & il s'est contenté du seul honneur.

Je ne m'étonne pas ordinairement, continue Pline, de ces élévations où la fortune a souvent plus de part que le mérite. Je l'avoue pourtant, j'ai fait réslexion combien il y avoit de momeries & d'impertinences dans ces inscriptions, que

l'on profitue quelquesois à des insames & à des malheureux. Quel cas doit-on faire des choses qu'un misérable ose accepter, ose resuser, & même sur lesquelles il ose se proposer à la postérité pour un exemple de modération? Mais pourquoi me facher? Il vaut bien mieux rire, afin que ceux que le caprice de la fortune éleve ainsi ne s'applaudissent pas d'être montés fort haut, lorsqu'elle n'a fait que les exposer à la risée publique. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TIBURON. Voye7 REQUIN.

TIC, f. m. (Gram.) geste habituel & déplaisant: il se dit au simple & au siguré. Il a le tic de toujours remuer les piés. Il veut faire des vers, c'est sa maladie, son tic. Il n'y a peut-être personne qui, examiné de près, ne décélât quelque tic ridicule dans le corps ou dans l'esprit. Wasp a le tic de juger de tout sans avoir jamais rien appris.

TIC, (Maréchal.) maladie des chevaux ou mauvaise habitude qu'ils ont d'appuyer les dents contre la mangeoire ou la longe du licou, comme s'ils les vouloient mordre, ce qu'ils ne font jamais qu'ils ne rottent. Un cheval ticqueur ou qui ticque, ou sujet au tic, se remplit de vents, & devient sujet aux tranchées: le tic est fort incommode & se communique dans une écurie.

Il y a à cette incommodité plusieurs palliatifs qui ne durent que quelques jours, comme d'entourrer le cou près de la tête d'une courroie de cuir un peu serrée, de garnir le bord de la mangeoire de lames de ser ou de cuivre, de frotrer la mangeoire avec quelque herbe sort amere, ou avec de la fiente de vache ou de chien, ou avec de la peau de mouton; mais le meilleur & le plus essicace est de donner l'avoine dans un havresace pendu à la tête du cheval, & de lui ôter sa mangeoire.

TICAL, f. m. (monnoie,) c'est une monnoie d'argent qui se fabrique & qui a cours dans le royaume de Siam: elle pese trois gros & vingt-trois grains.

rite. Je l'avoue pourtant, j'ai fait réflexion TICAO, (Géog. mod.) île d'Afie, une combien il y avoit de momeries & d'im- des Philippines, habitée par des Indiens, pertinences dans ces inscriptions, que qui sont la plupart sauvages. Elle a huis

du bois en abondance, & est à 4 lieues

de Burias. (D. J.)

TICARIUS, (Géog. mod.) fleuve de l'île de Corse. Ptolomée liv. III. ch. marque l'embouchure de ce fleuve sur la côte occidentale de l'île, entre Pauca-civitas & Titanis-portus: le nom moderne est Groffo, selon Léander. (D J.)

TICHASA, (Géog. anc.) ville de l'Afrique propre. Elle est marquée par Ptolomée, l. IV. c. iij. au nombre des villes qui sont entre les sleuves Bagradas & Triton, & au midi de Carthage. (D. J.)

TICINUM ou TICINUS, (Géog. anc.) ville d'Italie, chez les Infubres, sur le bord d'un fleuve de même nom. Pline, liv. III. c. xvij nous apprend qu'elle avoit été bâtie par les Gaulois. Dans la suite des temps elle devint un municipe, comme le prouve Cluvier par une ancienne inscription où on lit ces mots: municipi patrono: elle fut célebre fous les empereurs; le nom moderne est Pavie. Voyez ce mot qui est corrompu de Pabia ou Papia, nom que les auteurs du moyen $\mathbf{\hat{a}}$ ge lui donnent. (D.J.)

TICOU, (Géog. mod) ville des Indes, dans l'île de Sumatra, sur la côte occidentale, vis-à-vis de Pulo-Menton. Elle dépend du royaume d'Achem, & son territoire abonde en poivre. (D. J.)

TIDOR, TIDORE, TYDOR, (Géog. mod.) en arabe Tubara, île de la mer des Indes, dans l'Archipel des Moluques, à l'orient de celle de Gibolo, au midi oriental de Ternate, & au nord de l'île Motir. Elle produit, comme l'île de Ternate, le clou de girofle & la noix muscade: son circuit est d'environ sept lieues. Il y a un volcan du côté du sud. Les Hollandois ont chassé les Portugais de cette île, & en sont depuis long-temps les maîtres au moven des forts qu'ils y ont élevés, quoiqu'il y ait un roi qui fait sa résidence à Tidor, capitale de l'île, & qui est sur sa côte orientale. Long. suivant Harris, 46' 15' lat. 0. 36' (D. J.)

TIEDE, adj. (Gram.) d'une chaleur médiocre. Ce terme est bien vague: entre | y temps; que cependant Marthe n'éparla glace & l'ébullition il y a un grand; » gnoît rien pour l'attirer à Dieu; que

lieues de tour, un bon port, de l'eau, | finit-elle, & où commence la chaleur? Il femble qu'il n'y ait qu'un instrument gradué qui pût apporter quelque précision à l'acception de ce mot si essentiel à déterminer par le rapport qu'il a avec la fanté, la maladie, & l'art qui s'occupe à la conservation de l'un & à la guérison de l'autre. On dit, faites infuser à tiede; prenez de l'eau tiede; faites tiédir ces substances avant que de les mêler; donnez ce médicament tiede; Tiede & tiédeur se prennent aussi figurativement. Il est devenu bien tiede sur cette affaire; je suis les amistiedes; je méprise les amans tiedes; cette eau commence à tiédir; sa passion est bien tiede.

TIEL, TIELE, ou THIEL, (Géog. mod.) ville des Pays-bas, dans la province de Gueldre & la principale du Bas-Bétuwe. Cette ville fut fondée dans le neuvieme fiecle; & dans le suivant, l'an 950, Otton le grand la donna à Baldric, évêque d'Utrecht. Dans le onzieme fiecle Tiel, le Bétau, le Veleau, furent inféodés à Godefroy le bossu, duc de Brabant. Par un traité de paix de l'an 1335, Tiel fut cédé à Renaud, comte de Gueldre. Enfin durant les guerres des Pays-bas, cette ville, après divers événemens, passa l'an 1588, au pouvoir des Etats-généraux, malgré tous les efforts du duc de Parme. Long. 22. 40. lat. 51. 5.

C'est à Tiel que naquit Bibauc, en latin Bibaucius (Guillaume), mort général des chartreux, l'an 1535, après avoir passé dans son pays pour un prodige d'éloquence & de favoir. Le lecteur pourra juger de son talent dans l'art de la parole, par l'échantillon d'un de ses sermons prêché le jour de la Magdelaine, & rapporté dans le second tome des mélanges d'histoire & de littérature.

« Marthe étoit une très-bonne femme, » rara avis in terris, fort attachée à son ménage, très-pieuse, & qui se plaisoit » beaucoup à aller entendre le fermon & » l'office divin; mais que Magdelaine sa » sœ r étoit une coquette qui n'aimoit qu'a jouer, à courir, & à perdre le

Dans ce sermon Bibauc dit que,

intervalle: où commence la tiedeur, où '» pour ne la pas effaroucher, faciebat

Kkk 2

» bonam sociam, elle faisoit le bon com-» pagnon avec elle, & entroit en apy parence dans ses inclinations mondaines; de sorte que sachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de la personne & des sermons de Notre-Seigneur, pour l'obilger finement à le venir écouter; que » Magdelaine pouffée de curiofité y vint » enfin; mais qu'arrivant trop tard, com-» me les dames de qualité, pour se faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & passant par-dessus les chaises, elle se plaça in conspeciu domini, vis-à-» vis du prédicateur, & le regarda en-» tre les deux yeux avec une hardiesse

épouvantable, &c. » (D. J.)

TIEN ou TYEN, f. m. (Hift. mod. Relig.) Ce mot fignifie en langue chinoise le ciel. Les lettrés chinois désignent sous ce nom l'Etre-Suprême, créateur & conservateur de l'Univers. Les Chinois de la même secte des lettrés, désignent encore la divinité sous le nom Cham-ti, ou Chang-ti, ce qui fignifie souverain ou empereur; ces dénominations donnerent lieu à de grandes contestations entre les missionnaires jésuites & les mandarins qui sont de la secte des lettrés : les premiers ne voulurent jamais admettre le nom de tien, que les lettrés donnoient à la divinité, parce qu'ils les accusoient d'athéisme, ou du moins de rendre un culte d'idolatrie au ciel matériel & visible. Ils vouloient que l'on donnat à Dieu le nom de tientchu, seigneur du ciel. L'empereur Canghi, dans la vue de calmer les foupçons & les scrupules des missionnaires, qu'il aimoit, donna un édit ou déclaration solennelle, qu'il fit publier dans tout son empire, par laquelle il faisoit connoître que ce n'étoit point au ciel matériel que l'on offroit des sacrifices, & à qui l'on adresfoit ses vœux; que c'étoit uniquement au souverain maître des cieux à qui l'on rendoit un culte d'adoration, & que par le nom de chang-ti, on ne prétendoit désigner que l'Etre-Suprème. L'empereur, non content de cette déclaration, la fit souscrire & confirmer par un grand nombre des mandarins les plus distingués

tre les lettrés; ils furent très - furpris d'apprendre que les Européens les cussent soupçonnés d'adorer un être inaninié & matériel, tel que le ciel visible; ils déclarerent donc de la maniere la plus authentique, que par le mot tien, ainfi que par celui de chang-ti, ils entendoient le Seigneur suprême du ciel, le principe de toutes choses, le dispensateur de tous les biens, dont la providence, l'omniscience, & la bonté, nous donnent tout ce que nous possédons. Par une fatalité incompréhenfible, des déclarations si formelles n'ont jamais pu rassurer les consciences timorées des missionnaires; ils crurent que l'empereur & les lettrés ne s'étoient expliqués de cette saçon, que par une condescendance & par une soiblesse à laquelle rien ne pouvoit pourtant les obliger; ils perfisterent à les soupconner d'athéisine & d'idolatrie, quelqu'incompatible que la chose paroisse; & ils refuserent constamment de se servir des mots de tien & de chang-ti, pour désigner l'Etre Suprême, aimant mieux se persuader que les lettrés ne croyoient point intérieurement ce qu'ils professoient de bouche, & les accusant de quelques restrictions mentales qui, comme on sait, ont été autorisées en Europe, par quelques théologiens connus des missionnaires. V. l'histoire de la Chine du R. P. du Halde.

TIENBORD, (Marine,) voyez STRI-BORD.

TIENSU, s. f. terme de Relation, idole des peuples du Tonquin, dont parle Tavernier. Ils réverent la Tiensu, comme la patrone des arts; ils l'adorent, & lui sont des sacrifices, afin qu'elle donne de l'esprit, du jugement & de la mémoire à leurs enfants.

TIERAN ou TIERSAN, (Venerie), il se dit du singulier, à la troisieme année.

TIERÇAGE, f. m. (Jurisprud.) étoit la troifieme partie des biens du défunt, que le curé de sa paroisse exigeoit autrefois en quelques lieux, pour lui donner de l'empire, & par les plus habiles d'en- | la sépulture. Ce tierçage sut depuis réduit

au neuvieme, & ensuite aboli. V. Alain mode & brûlante; c'est l'espece de fievre Bouchard, l. III des annales de Bretagne; Brodeau, sur Louet, let. c. somm. 4. (A)

TIERCE, f. f. (Théolog.) nom d'une des petites heures canoniales, composée suivant l'usage présent de l'eglise romaine, du Deus in adjutorium, d'un hymne, de trois speaumes sous une seule antienne, d'une capitule avec son répons bref, d'un verset, & d'une oraison.

Des auteurs eccléfiastiques, très-anciens, tel que S. Basile dans ses grandes regles, quast. 37, & l'auteur des constitutions apostoliques, l. VIII, c. xxxiv, attestent que de leur temps, tierce faisoit partie de la priere publique : on la nommoit ainsi tertia, parce qu'on la faisoit à la troisieme heure du jour, selon la maniere de compter des anciens, laquelle répondoit à neuf heures du matin; & & cela en mémoire de ce qu'à cette heure le Saint-Esprit étoit descendu sur les apôtres. C'est la raison qu'en donne S. Basile. L'auteur des constitutions apostoliques dit que c'étoit en mémoire de la sentence de mort prononcée par Pilate à pareille heure contre Jesus - Christ. C'est aussi ce que dit la glose, dat causam tertia mortis: on ne sait pas précisement de quelles prieres, ni de quel nombre de pseaumes l'heure de tierce étoit compolée dans les premiers temps; mais on conjecture qu'il n'y avoit que trois speaumes, parce que, dit Cassien, chaque heure canoniale étoit composée de trois speaumes avec les prieres; Bingham prétend, mais sans alléguer aucune autorité, qu'on ne récitoit point tierce les jours de dimanche & de fête, parce que c'étoit à cette heure que commençoit la célébration de l'eucharistie: comme si l'on n'eût pas pu anticiper tierce, ou du moins en chanter les pseaumes tandis que le peuple s'assembloit. V Bingham, orig. eccles. 1. V, t. XIII, c. ix, \(\). 2.

TIERCE, fievre, (Médec.) fievre qui revient tous les deux jours, accompagnée de froid & de frisson, d'un pouls prompt & fréquent, que suit une chaleur incom-

la plus commune; elle attaque indistinctement les personnes de tout âge, de tout sexe, & de tout tempérament.

Symptomes. Lorsque cette fierre est réguliere & vraie, voici les symptomes les plus ordinaires.

Les articulations sont foibles: on a mal à la tête : on sent aux environs des premieres vertebres du dos, une douleur de reins; il y a constipation & tension douloureuse aux hypocondres. Ajoutez à cela le refroidissement des parties extérieures, sur-tout des narrines & des oreilles, des bâillemens, un frisson accompagné quelquefois de tremblement dans tous les membres, un pouls petit, foible, serré, & quelquesois une soif infatiable.

Ces symptomes sont suivis de nausées & de vomissemens; ensuite il survient une chaleur brûlanie & seche, qui s'empare de tout le corps; les joues s'affaissent, le visage devient pâle, la peau retirée, les vaisseaux des pieds & des mains paroissent rouges & gonflés, le pouls devient plus grand, plus plein, plus prompt, & la respiration plus pénible; le malade tient. aussi quelquesois des discours sans ordre & fans fuite.

Ces symptomes diminuent peu à peu, la chaleur se calme, la peau se relâche & s'humecte; les urines sont hautes en couleur, & sans sédiment, le pouls s'amollit, la sueur succede, & le paroxisme cesse.

Quant à sa durée, elle varie selon la différence des tempéramens & des causes morbifiques; chez la plupart des malades, elle est de onze ou douze heures, & dans d'autres davantage; il y a le jour fuivant intermission; le corps est languisfant; le pouls qui étoit prompt & véhément dans le paroxisme, est alors lent, foible & ondoyant; les urines sont plus épaisses, déposent un sédiment, ou portent une espece de nuage; ce qui marque la disposition à précipiter un di-

Personnes sujettes à la sievre tierce. Tout

le monde y est sujet, mais les jeunes gens plus que les vieillards, les hommes plus que les femmes; les personnes d'une vie active, plus que celles qui menent une vie sédentaire; les personnes d'un tempérament délicat & bilieux; celles qui font un usage excessif de liqueurs froides; celles qui vivent sous un atmosphere malfain; celles qui ont souvent des nausées, &c. sont auffi plus fréquemment attaquées de fievre tierce que les autres, &c.

Division des différentes sievres tierces. La fievre tierce est vraie ou bâtarde : la premiere est accompagnée de symptomes violens, mais sa terminaison se fait quelquefois promptement. Dans la fievre tierce bâtarde, les symptomes sont plus doux.

La fievre tierce se distingue aussi en réguliere & irréguliere. La premiere conserve la même forme, soit dans son accès, foit dans sa termination. L'irréguliere varie à ces deux égards: les fievres tierces irrégulieres, sont communement épidémiques, & proviennent de la constitution bizarre des faisons.

La fievre tierce est quelquesois simple, quelquefois double. Dans la simple, les paroxismes reviennent tous les seconds jours, ou deux fois par jour, avec un jour d'intermission. Il faut toutesois distinguer la fievre double-tierce, de la fievre quotidienne qui prend tous les jours dans le même temps, au-lieu que les paroxismes de la double-tierce reviennent tous les deux jours.

Causes des fierres tierces. Ces fierres naissent comme les autres, d'une infinite de causes différentes; mais pour l'ordinaire, de la corruption de la bile & des humeurs, après de grands exercices d'agitations d'esprit, d'une saison chaude, humide, des veilles, de l'abus des liqueurs échauffantes, des alimens gras, épicés, de difficile digestion, des crudités, &c.

Prognostics. Les fievres tierces qui n'ont pas été mal traitées, sont plus favorables que contraires à la fanté; car ceux qui en ont été attaqués, se portent communément, apre qu'ils sont guéris, mieux qu'ils ne le fandient auparavant.

Souvent la fievre tierce cesse d'ellemême, par le simple régime, sans aucun stifs, des savonneux acescens, & autres

remede, & par une légere crise au bout de quelques accès. Ces fortes de fievres ne sont jamais nuisibles; mais les fieures tierces mal conduites par le médecin, surtout lorsqu'il a mis en usage de violens sudorifiques ou aftringens, laissent après elles un délabrement de santé cent sois pire que n'étoit la fievre.

Les fierres tierces sont plus opiniatres en automne & en hiver, que dans les autres saisons. Elles sont sujettes à revenir, surtout lorsqu'elles ont été arrêtées mal-àpropos, & que le malade, après leur guérison, a péché inconsidérément dans le régime diaphorétique, ou diététique.

Méthode curative. C'est 1º. de corriger l'acrimonie qui est la cause prochaine de cette fievre. 2°. De dissiper doucement, fur-tout par la transpiration, la matiere peccante. 3°. De calmer la violence des spasmes & des simptômes. 4°. D'expulser & d'évacuer les humeurs viciées, qui font logées principalement dans le duodenum. 5°. De rétablir les forces après le paroxisme, & de tenir les excrétions en bon état. 6° D'empêcher le retour de la fievre, accident commun, & qui demande plus de précautions qu'on n'en prend d'ordinaire.

Pour remplir la premiere indication curative, on corrige l'acrimonie bilieuse, par le nitre commun, bien épuré, & par des liqueurs humectantes & délayantes, comme des tifanes d'orge, de l'eau de gruau, du petit lait, des boissons de racines de gramen, du suc & d'écorce de citron, &c.

On fatisfait à la feconde indication par des diaphorétiques doux, les infufions de scordium, de chardon béni, & d'écorce de citron.

La troifieme indication est remplie, en employant des substances nitreuses, rafraîchissantes, modérément diaphorétiques & délayantes; tel est l'esprit dulcifié de nitre bien préparé, & donné dans des eaux fédatives, comme celles de fleurs de sureau, de tilleul, de primevere, de camomille commune, &c.

On corrige & on évacue les numeurs viciées par de doux vomitifs, des purga-

447

remedes semblables. Quand les sucs viciés sont visqueux & tenaces, les sels neutres, comme le tartre vitriolé, le sel d'epsom, les sels des eaux de Sedlitz & d'Egra, sont très-biensaisans: on délaie ces sels dans une suffisante quantité de quelques véhicules aqueux. Si les sucs viciés sont acides & salins, on peut user de manne, avec une demi-drachme de terre soliée de tartre, & quelques gouttes d'huile de cedre. Lorsque le duodenum, ou l'estomac sont engorgés de sucs corrompus, on doit tenter l'évacuation par les émétiques convenables.

Après l'évacuation des humeurs peccantes, on rétablit le ton des solides par les fébrifuges resserrans, & en particulier par le quinquina, donné dans le temps d'intermission, en poudre, en décoction, insusson, essence ou extrait.

Le mal étant guéri, on en prévient le retour par le régime, les alimens faciles à digérer, l'exercice modéré, les frictions, & quelques stomachiques en

petite dose.

Observation de pratique. Les émétiques, les échaussans, & les sels purgatifs, ne conviennent point aux hypochondriaques: on substitue à ces remedes des baltaniques en petite dose, & des clisteres préparés de substances émollientes & laxatives.

On n'entreprend rien dans l'accès, & sur-tout pendant les frissons; mais à mesure que la chaleur augmente, on use d'une boisson agréable, propre à étein-dre la soif, & à petits coups; lorsque la chaleur diminue, on facilite l'éruption de la moiteur; & après la cessation de la fievre, on continue d'entretenir la transpiration.

Quoique le quinquina soit un excellent sébrifuge, il ne convient point auxpersonnes mélancoliques, aux semmes dont les regles sont supprimées, & dans plusieurs autres cas: on ne doit point l'employer avant que la matiere morbisique soit corrigée & suffisamment évacuée.

La saignée ne convient qu'aux gens robustes, pléthoriques, jeunes, & dans la vigueur de l'âge.

Les opiats & les anodins diminuent les forces, dérangent les périodes de la maladie, & troublent la crise.

L'écorce de cascarille qui est balsamique, sulphureuse, terreuse & astringente, est un excellent remede pour les personnes languissantes & slegmatiques; on mêle fort bien cette écorce avec le quinquina.

Les femmes que la suppression des regles a rendu cachectiques, doivent être traitées avec beaucoup de circonspection

dans la fievre tierce.

Les enfans de huit ou dix ans, attaqués de fievre tierce, se guérissent à merveille par un léger émétique, suivi de clisteres fébrifuges, ou de sirop de quinquina.

Les sudorisiques, & les remedes échauffans sont souvent dégénérer la fievre tierce en continue, ou en sievre inflammatoire, ce qui sussit pour bannir à jamais de la médecine cette méthode qui n'a que trop long-temps régné.

Quand la fievre tierce produit un nouvel accès dans les jours d'intervalle, on la nomme double tierce; si elle a trois accès, triple tierce; ainsi de la quarte.

La cause prochaine de ce phénomene est 1°. l'augmentation de la matiere fébrile, affez confidérable pour produire un nouvel accès. 2°. Le manque de forces qui n'a pas pu soumettre & expulser toute la matiere febrile dans l'accès précédent. 3°. La reproduction d'une nouvelle matiere fébrile dans l'intervalle. Le danger est toujours plus grand à proportion que les accès se touchent & se multiplient; cependant la méthode curative ne change pas: on peut seulement augmenter avec prudence, la dose du fébrifuge, & s'y tenir un peu plus long-temps, pour prévenir la récidive. (Le Chevalier DE $J_{AUCOURT.}$)

TIERCE, s. f. en Musique, est la premiere des deux consonnances imparfaites. Voyez Consonnance. Comme les Grecs ne la reconnoissoient pas pour telle, elle n'avoit point parmi eux de nom générique. Nous l'appellons tierce; parce que son intervalle est formé de trois sons, ou de deux degrés diatoniques. A ne considérer

les tierces que dans ce dernier sens, c'està-dire, par leur degré, on en trouve de quatre fortes, deux consonnantes, & deux dissonnantes.

Les consonnantes sont 1°. la tierce majeure, que les Grecs appeloient diton, composée de deux tons, comme d'ut à mi; son rapport est de 4 à 5. 2°. La tierce mineure, appelée par les Grécs hemi-diton, est composée d'un ton & demi, comme mi-sol; son rapport est de 5 à 6.

Les tierces dissonnantes sont, 1º la tierce diminuée, composée de deux semitons majeurs, comme si, re bémol, dont le rapport est de 125 à 144. 2°. La tierce superflue, composée de deux tons & demi, comme fa, la dieze; son rapport est de

96 à 125.

Ce dernier intervalle ne s'emploie jamais ni dans l'harmonie, ni dans la mélodie. Les Italiens pratiquent assez souvent dans le chant la tierce diminuée; pour dans l'harmonie, elle n'y fauroit jamais faire qu'un très-mauvais effet.

Les tierces consonnantes sont l'ame de l'harmonie, sur-tout la tierce majeure, qui est sonore & brillante. La tierce mineure a quelque chose de plus triste, cependant elle ne laisse pas d'avoir beaucoup de douceur, sur - tout quand elle est redou-

Nos anciens musiciens avoient sur les tierces des lois presqu'aussi séveres que sur les quintes; il n'étoit pas permis d'en faire deux de suite de la même espece, fur-tout par un mouvement semblable. aujourd'hui on fait autant de tierces majeures ou mineures de suite, que la modulation en peut comporter; & nous avons des duo fort agréables qui, du commencement à la fin, ne procedent que par tierces.

Quoique la tierce entre dans la plupart des accords, elle ne donne son nom à aucun, si ce n'est à celui que quelques-uns appellent accord de tierce - quarte, & que nous connoissons plus généralement sous le nom de petite - sixte. Voyez ACCORD', SIXTE. (S)

TIERCE DE PICARDIE, les Musiciens

de musique composé en mode mineur. Comme l'accord parfait majeur est plus harmonieux que le mineur, on se faisoit autrefois une loi de finir toujours sur ce premier: mais cette finale avoit quelque chose de niais & de mal chantant qui l'a fait abandonner, & l'on finit toujours aujourd'hui par l'accord qui convient au mode de la piece, si ce n'est lorsqu'on passe du mineur au majeur; car alors la finale du premier mode porte élégamment la tierce majeure.

Tierce de Picardie, parce que l'usage de cette tierce est resté plus long-temps dans la musique d'église, & par conséquent en Picardie où il y a un grand nombre de cathédrales & autres églises, où l'on fait

mufique. (S)

TIERCE, terme d'Imprimeur, c'est la troisieme épreuve, ou la premiere feuille que l'on tire immédiatement après que la forme a été mise en train, avant que d'imprimer tout le nombre que l'on s'est proposé de tirer sur un ouvrage. Quoi qu'il arrive que l'on donne trois ou quatre épreuves d'un ouvrage, c'est toujours la derniere qui s'appelle tierce. Le prote doit collationner avec grande attention, sur la tierce, si les fautes marquées sur la derniere épreuve ont été exactement corrigées. La tierce doit ressembler à une premiere bonne feuille, & être exempte de tout défaut, sans quoi on en exige une autre. V. METTRE EN TRAIN.

TIERCE, (Lainage,) en terme de commerce de laines d'Espagne, on appelle laine tierce, la troisieme sorte de laine qui vient de ce royaume ; c'est la moindre de

toutes. Savary. (D. J.)

TIERCE, (Jeu d'orgue,) est faite en plomb, & a tous ses tuyaux ouverts. Ce jeu sonne l'octave au-dessus de la double tierce, qui sonne l'octave au-dessus du prestant. Voyez la table du rapport & del'étendue des jeux d'Orgue.

TIERCE DOUBLE ('eu d'orgue,) sonne la tierce au-dessus du prestant ou du quatre piés. Ce jeu a quatre octaves, & est fait comme le nazared, en ce cas il a des oreilles, ou est fait comme la tierce qui. appellent ainsi par plaisanterie, la tierce n'en a point : sa matiere est le plomb. majeure donnée à la finale d'un morceau Voyez l'article ORGUE, & la table du rap-

port & de l'étendue des jeux de l'orgue. Tierces plumes, en Plumacerie, ce sont

des plumes d'autruche qui à force d'être | fur l'oiseau, sont usees au point qu'il ne rette presque plus de franges sur la tige.

TIERCE, (Comm.) en Angleterre est une mesure pour des choses liquides, comme du vin, de l'huile, &c. elle contient le tiers d'une pipe, ou 42 gallons; un gallon contient environ 4 pintes de Paris. V. MESURE, GALLON.

TIERCE, estocade de, (Escrime,) est un coup d'épée qu'on alonge à l'ennemi dehors & fur les armes. V. TIRER DE-HORS LES ARMES, & SUR LES ARMES.

Pour exécuter cette estocade, il faut 1º. faire du bras droit & de la main droite tout ce qui a été enseigné pour parer en tierce, & estacer de même : 2° étendre subitement le jarret gauche pour chaffer le corps en avant : 3°. avancer le pié droit vers l'ennemi, à quatre longueurs de pié de distance d'un talon à l'autre : 4°. le genou droit plié, le gauche bien étendu, & le tibia perpendiculaire à l'horison: 5° développer le bras gauche avec action, la main ouverte, & avancer le Toit sur l'à-plomb du talon gauche : 6°. le dedans de la main gauche tourné de même côté que le dedans de la droite, le pouce du côté de la terre, & à hauteur de la ceinture : 7°. regarder l'ennemi par le dedans du bras droit : 8°. faire tout le reste comme à l'estocade de quarte. Voyez ESTOCADE DE QUARTE.

TIERCE, parer en (Escrime,) c'est détourner du vrai tranchant de son épée, celle de son ennemi sur une estocade qu'il porte dehors, & fur les armes. V. TIRER HORS LES ARMES, & SUR LES ARMES.

Pour exécuter cette parade, il faut 1°. fans varier la pointe d'aucun côté, élever le poignet à la hauteur du nœud de l'épaule : 2° avancer un peu le haut du corps vers l'ennemi, en tournant l'axe des épaules à droite : (V EFFACER) 3° tourner la main droite de façon que le vrai tranchant soit sur l'alignement du coude, & mettre le plat de la lame pavrai tranchant du côté de l'épée ennemie, parce qu'elle a été convertie en franc-

jusqu'à ce que la garde ait passé l'alignement du corps : 5° regarder l'ennemi par le dedans du bras : 6°. ferrer la poignée de l'épée avec toute la main, dans l'instant qu'on la tourne. Nota qu'on fait tous ces mouvemens d'un seul temps & avec action.

TIERCES ou TIERCHES, terme de Blason, ce sont des fasces en devise qui se mettent trois à trois, comme les jumelles deux à deux, les trois fasces n'étant comptées que pour une, & toutes les trois n'occupant que la largeur de la fasce ordinaire, ou de la bande, si elles y sont posées, pourvu qu'il n'y en ait qu'une dans un écu. P. Menestrier (DJ.)

TIERCE au piquet, c'est trois cartes de la même couleur qui se suivent en nombre, comme l'as, le roi, la dame, que l'on appelle tierce majeure; les autres s'appellent du nom de la plus haute carte qui la forme; comme dans celle où le roi est la premiere, se nomme tierce au roi, ainsi des autres: la plus haute annullant toujours la plus foible.

TIERCE-FEUILLE, terme de Blason, sigure dont on charge les écus des armoicorps jusqu'à ce que le bout des doigts Fies; elle a une queue par laquelle elle est distinguée des tresses qui n'en ont point. (D. J.)

Tierce-foi, (Jurisprud.) c'est la troifieme foi & hommage qui est rendue pour un fief, depuis la premiere acquisition dans les coutumes d'Anjou & Maine. Lodunois, Tours, & quelques autres, un fief ou héritage noble ou tenu à franc devoir, se partage noblement entre roturiers, lorsqu'il tombe en tierce-fvi. Voyer le gloss, de M. de Lauriere, & les mots Foi, Hommage, Tierce-Main.

TIERCE-MAIN OU MAIN-TIERCE, est la main d'un tiers. Ce terme est usité en matiere de saisse; un particulier qui est en même-temps créancier & débiteur de quelqu'un, saisit en ses propres mains, comme en main-tierce, ce qu'il peut devoir à son créancier qui est en mêmetemps son débiteur.

Tierce-main fignifie aussi quelquesois la troisieme main ou le troisieme possesseur d'un rallele à l'horison : 4°. porter le talon du héritage noble dont la foi n'est plus due,

TIERCEMENT, s. m. (Jurisprud.) est une enchere que l'on sait sur l'adjudicataire d'un bail judiciaire du tiers en

fus du prix de l'adjudication, comme de 100 livres fur un bail de 400 liv.

depuis l'affranchissement de l'héritage, il se partage noblement entre roturiers, dans les coutumes d'Anjou & Maine ou autres, où la qualité des personnes regle la maniere de partager les biens. Voyez le gloss. de M. de Lauriere, au mot tierce-foi ou main. (A)

devoir; quand ces héritages passent en

tierce-main ou au troisseme possesseur:

TIERCE OPPOSITION, est celle qui est formée à l'exécution d'un jugement par un tiers qui n'a point été partie dans la contestation décidée par le jugement.

On la forme devant le même juge qui a rendu le jugement contre les parties avec

lesquelles il a été rendu.

Si la tierce opposition est bien sondée, le jugement est retracté à l'égard du tiers-opposant seulement; s'il succombe, il est condamné aux dépens & en l'amende,

Cette opposition est recevable en tout temps, même contre une sentence, après que le temps d'en appeler est expiré, parce qu'une sentence ne passe en sorce de chose jugée que contre ceux avec qui elle a été rendue. Voyez l'ordonnance de 1667, tit. XXXVII. art. x. tit. XXXV. art. ij. & les mots APPEL, ARRÊT, JUGE-MENT, OPPOSITION, REQUÊTE CIVILE, SENTENCE. (A)

TIERCE, adj. terme de Blason; ce mot se dit d'un écu qui est divisé en trois parties, soit en pal, soit en bande, soit en sasce, par deux lignes paralleles qui ne se coupent point. Tiercé en bande, est lorsque l'écu est divisé en trois parties égales, comme en trois bandes saites de trois émaux dissérens, sans autre champ ni figure. On dit aussi tiercé en pal & en sasce. Menestrier. (D. J.)

TIERCELET, s. m. on a donné ce nom au mâle de l'autour. Voy. AUTOUR.

TIERCELET, (Commerce & Monnoie,) celle-ci se frappa à Milan, & eut cours dans le douzieme siecle. On ne dit point sa valeur.

TIERCELINE, s. & adj. (Ordre de religieuses,) nom qu'on donne aux religieuses du tiers-ordre de S. François de l'étroite observance. Claire Françoise de Besançon en a été la premiere fondatrice. (D. J.)

Cette voie a été introduite pour empêcher que les baux ne soient adjugés à vil prix.

Le tiercement doit être fait peu de temps après le bail, autrement on n'y seroit plus reçu. Voyez M. d'Héricourt en son traité de la vente des immeubles par décret.

Dans les adjudications des fermes & domaines du roi, on entend par tier-cement le triple du prix de l'adjudication; il faut que ce tiercement soit sait dans les vingt-quatre heures; on peut encore, huitaine après, venir par triplement sur le tiercement demander que si le prix du bail est de 3000 livres, le tiercement doit être de 9000 livres, & le triplement du tiercement de 27000 liv. Voyez le réglement de 1682, & les arrêts du conseil des 20 novembre 1703 & 12 juin 1725. (A)

TIERCER, v. act. (Architect.) c'est réduire au tiers. On dit que le bureau des tuiles ou ardoises d'une couverture sera tierce' à l'ordinaire, c'est-à-dire que les deux tiers en seront recouverts; ensorte que si c'est de la tuile au grand moule qui a douze ou treize pouces de longueur, on lui en donnera quatre de pureau ou

d'échantillon. (D. J.)

TIERCER, (Longue paume,) voyez RABATTRE.

TIERCERON, s. m. (Coupe des pierres,) c'est un nerf des voûtes gothiques, placé entre le formeret ou arc

doubleau & l'arc d'ogive.

TIERCIAIRE ou TIERTIAIRE, s. m. (Ordre relig.) c'est ainsi qu'on appelle un homme & une semme qui est d'un tiers-ordre. Les tieirciaires ont des réglemens qu'ils doivent suivre, & un habit particulier; ce qui sert à maintenir l'observance parmi les tieirciaires & sous le nom de regle; il saut qu'ils soient éprouvés par un noviciat d'un an, au bout duquel ils sont prosession avec des vœux simples. On peut consulter le P Hélyot & Lezeaux qui ont traité tout ce qui re-

garde les tiertiaires, leurs états, leurs pri-

de tuile ou morceau de tuile fendue en me de France, nommés états généraux, longueur, & employée au battelement. (D.,J.)

TIERÇON, f. m. (Commerce,) forte de caisse de bois de sapin, dans laquelle en envoie les savons blancs en petits pains, & les favons jaspés en pains ou briques. (D, J_{\cdot})

TIERÇON, f. m. (Mesure de liquide,) mesure qui fait le tiers d'une mesure entiere: ainfi les tierçons de muids contiennent environ quatre-vingt-quatorze pin- | blée des trois états par des lettres du 23 tes, qui sont le tiers de deux cents quatrevingt pintes, à quoi se monte le total d'un muids. Il en est de même des tierçons des autres mesures, comme barriques, poincons, &c. Savary. (D. J.)

TIERRA DE CAMPOS, (Géog. mod.) contrée d'Espagne dans la vieille Castille, vers le nord: aux environs de Palencia; c'est la partie la plus sertile de cette province. Les vins y sont admirables, & les plaines couvertes de brebis d'une riche toison. (D. J.)

TIERRA DOS FUMOS, (Géog. anc.) contrée d'Afrique au pays des Hottentots, sur la côte orientale des Cafres errans. Cette contrée s'étend le long de la mer des Indes, entre la terre de Zanguana au nord, la terre de Natal au midi, & le pays appelé Terra dos Naonetas à l'occident. (D. J.)

TIERS, (Arithmétique,) c'est la trojfieme partie d'un tout, soit nombre, soit mesure; le tiers de vingt sous est six sous huit deniers, qui est une des parties aliquotes de la livre tournois. L'aune est composée de trois tiers. Dans les additions de fractions d'aunage, un tiers se met ainfi 1/3, & deux tiers de cette maniere $\frac{2}{3}$. Le Gendre. (D. u.)

TIERS, f. m. (Ornith.) espece de canard ainsi nommé vulgairement, parce qu'il est de moyenne grosseur entre un gros canard & la sarcelle. Ses ailes sont bigarrées comme celles du morillon, mais son bec est comme celui de la piette (les phalaris des Grecs), c'est-àdire arrondi, un peu aplati par-dessus, & dentelé par les bords. (D. J.)

TIERS-ÉTAT, (Histoire de France.) vileges, leurs obligations, &c. (D. J.) troisseme membre qui formoit, avec TIERCINE, terme de Couvreur, piece l'église & la noblesse, les états du royaudont les derniers se tinrent à Paris en 1614; le tiers-état étoit composé des bourgeois notables, députés des villes pour representer le peuple dans l'assemblée. Voyez ETATS, Hist. anc. & mod.

On a épuisé dans cet article tout ce qui concerne ce sujet; j'ajouterai seulement que, quoiqu'on pense que Philippe-le-Bel ait convoqué le premier une assem-Mars 1301, cependant il y a une ordonnance de S. Louis datée de S. Gilles en 1254, par laquelle il paroît que le tiersétat étoit consulté quand il étoit question de matieres où le peuple avoit intérêt. (D.J.)

Tiers-ordre, (Hist. du monachisme,) troisieme ordre établi sous une même regle & même forme de vie, à proportion de deux autres institués auparavant.

Les tiers-ordres ne sont point originairement des ordres religieux, mais des affociations des personnes séculieres & même mariées, qui se conforment autant que leur état le peut permettre, à la fin, à l'esprit & aux regles d'un ordre religieux qui les affocie & les conduit. Les carmes, les augustins, les franciscains, les prémontrés, &c. se disputent vivement l'honneur d'avoir donné naissance aux tiers-ordres, qu'ils supposent tous d'uno grande utilité dans le Christianisme.

Si l'ancienne noblesse des carmes étoit bien prouvée, les autres ordres ne devroient pas certainement entrer en concurrence. Le frere de Coria & Maostro Fray Diego de Coria Maldonado, carme espagnol, a fait un traité du tiers-ordre des carmes, dans lequel il prétend que les tierciaires carmes descendent immédiatement du prophete Elie, aussi-bien que les carmes mêmes; & parmi les grands hommes qui ont sait prosession de ce tiers-oidre, il met le prophete Abdias qui vivoit environ 300 ans avant la naissance de Jesus-Christ; il place parmi les femmes la bisaïeule du Sauveur du monde sous le nom emprunté de Ste. Emérentienne. Le traité fingulier du P. de Coria sur cette ou un scapulaire de même étoffe, avec matiere est intitulé, para los Hermanos, y Hermanas de la orden vercera de nuestra Senora del Carmel, Hispali, à Séville 1592. Le même auteur publia, six ans après à Cordoue en 1598, une chronique de l'ordre des carmes, in-folio. Il dit dans ce dernier ouvrage, qu'Abdias, intendant de la maison du roi Achab dont il est parlé au troisieme livre des rois, c. xviij. & qu'il croit être le prophete Abdias, fut disciple d'Elie, & qu'après avoir servi Achab & Ochosias son fils, il entra dans l'ordre d'Elie, composé de gens mariés qui étoient fous la conduite d'Elie & d'Elisée, & sous leur obéissance comme les conventuels.

Le P. de Coria prétend enfin que les chevaliers de Malthe dans leur origine ont été du tiers-ordre des carmes, &, pour en combler la gloire, il y met aussi S.

Les augustins font remonter assez haut leur noblesse dans l'Eglise; car si l'on en croit le P Bruno Sanoé, le tiers-ordre de S. Augustin a été institué par S. Augustin lui-même. Il met Ste. Génevieve de ce tiers-ordre, & beaucoup d'autres depuis S. Augustin jusqu'au sixieme siècle.

Le tiers-ordre des prémontrés seroit aussi bien ancien, s'il est vrai qu'il eût commencé du vivant même de faint Norbert, lequel étoit déja mort en 1134.

Le tiers-ordre de S. François semble avoir craint de faire remonter trop haut sa noblesse, & il a cru par-là s'en assurer davantage la possession; tous les membres de ce corps conviennent que S. François n'institua son tiers-ordre qu'en 1221, pour des personnes de l'un & de l'autre sexe; il leur donna une regle dont on n'a plus les constitutions. Le premier ordre de S. François comprend les ordres religieux; qu'on appelle freres mineurs, & qui sont les cordeliers, les capucins & les récolets. Le second comprend les filles religieuses de Ste Claire. Enfin le troifieme comprend plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe qui vivent dans le monde, & c'est ce qu'on appelle le tiers-ordre. Les personnes qui sont de ce tiers-ordre portent sous leurs habits une tunique de serge grise en Normandie ou autres lieux de ladite.

un cordon; & elles observent une regle autorisée par les pontifes de Rome.

Tous les tiers-ordres anciens & modernes ont été approuvés, & avec raison, par le saint siege, comme on le peut voir par les bulles de Nicolas IV, en faveur des tierçaires de S. François ; d'Innocent VII, pour ceux de S. Dominique; de Martin V, pour ceux des Augustins; de Sixte IV, pour ceux des carmes; & de Jules II, pour ceux des minimes, des fervites, des trinitaires, &c. (D. J.)

TIERS, (Jurisprud;) triens, est quelquefois pris pour la légitime des enfans, ainfi que cela se pratique en pays de droit écrit, lorsqu'il n'y a que quatre enfans ou moins de quatre. Novell. 118 de triente

& semisse. A

Tiers acquéreur, (Jurisprud.) est celui qui a acquis un immeuble affecté & hypothéqué à un créancier par celui qui étoit avant lui propriétaire de cet immeuble. Voye7 CRÉANCIER, HYPOTHEQUE, Possession, Prescription, Tiers DÉTENTEUR. (A)

TIERS ARBITRE, (Jurisprud.) Voyet ci-devant Sur-Arbitre.

TIERS EN ASCENDANT, (Jurisprud.) est un terme usité aux parties casuelles, lorsqu'il s'agit de liquider le droit dû pour la résignation d'un office; on ajoute à l'évaluation le tiers denier en ascendant, c'est-à-dire, au-dessus de l'évaluation; & l'on paie le huitieme du total, c'est-àdire, tant de l'évaluation que du tiers en alcendant, lorsque la provision s'expédie dans l'année que le droit annuel a été payé, quand même ce seroit six moix après le décès de l'officier; mais si elle s'expédie après l'année, il faut payer le quart denier du tout. Voyez Loyseau, des offic. liv. 11. c. x. n. 64, l'édit du mois de Juin 1568, & les mois Annuel, Office, PAULETTE, PARTIES CASUELLES, HUITIEME DENIER, QUART DENIER, RÉSIGNATION. (A)

TIERS DES BIENS EN CAUSE, (Jurispr.) on entend par-là la troisieme partie des héritages & biens immeubles que quelqu'un possede dans le bailliage de Caux

province tenant nature d'icelui. La coutume de Normandie, art. 279, permet aux pere & mere & autres ascendans de disposer entre-viss ou par testament de ce tiers au profit de leurs enfans puinés ou l'un d'eux sortis d'un même mariage, à la charge de la provision à vie des autres puînés. Les articles suivans contiennent • encore plusieurs autres dispositions sur ce tiers des puinés sur les biens en Caux. (A)

TIERS, Chambre des tiers ou des procureurs tiers, (Juri/prud.) est une chambre dans l'enclos du palais, proche la chapelle de S. Nicolas, où les procureurs au parlement qui font la fonction de tiers, s'affemblent pour donner leur avis sur les difficultés qui surviennent dans la taxe des dépens, & dont le procureur tiers

référendaire leur fait le rapport.

S'il refte encore quelque doute après le rapport fait à cette chambre, on va à la communauté des avocats & procureurs. Voyez ci-devant Communauté des procureurs & Procureur. (A)

Tiers coutumier, (Jurisprud.) en Normandie est une espece de légitime que la coutume accorde en propriété aux enfans sur les biens de leurs pere & mere.

Ce droit n'avoit pas lieu dans l'ancienne

coutume. Le tiers coutumier sur les biens du pere confifte dans le tiers des immeubles dont le pere étoit saisi lors du mariage, & de ceux qui lui sont échus pendant le mariage

en ligne directe.

L'usufruit de ce tiers est ce que la coutume donne à la femme pour douaire coutumier, de forte que ce tiers coutumier tient lieu aux enfans de ce qu'ils prennent ailleurs à titre de douzire; il differe pourtant du douaire en ce qu'il n'est pas toujours la même chose que le douaire de la femme ; car celle-ci peut , fuivant le contrat, avoir moins que l'usufruit du tiers, au lieu que les enfans ont toujours leur. tiers en propriété.

Le tiers coutumier est acquis aux enfans du jour du mariage, cépendant la jouisfance en demoure au pere la vie durant,

ne peuvent le vendre, hypotéquer ou en disposer avant la mort du pere, & qu'ils aient tous renoncé à la succession.

S'il y a des enfans de divers lits, tous ensemble n'ont qu'un tiers; ils ont seulement l'option de le prendre eu égard aux biens que leur pere possédoit lors des premieres, fecondes ou autres noces, sans que ce tiers diminue le douaire de la seconde, troisieme ou autre semme, lesquelles auront plein douaire fur tout le bien que le mari avoit lors du mariage, à moins qu'il n'y ait eu convention au contraire.

Pour jouir du tiers coutumier sur les biens du pere, il faut que les enfans renoncent tous ensemble à la succession paternelle, & qu'ils rapportent toutes les donations & autres avantages qu'ils pourroient avoir reçus de lui.

Cetiers se partage selon la coutume des. lieux où les héritages sont assis, sans pré-

judice du droit d'aînesse.

Les filles n'y peuvent avoir que mariage avenant.

Si le pere avoit fait telle aliénation de les biens que ce tiers ne pur se prendre en nature, les enfans peuvent révoquer les dernieres aliénations jusqu'à concurrence de ce tiers, à moins que les acquéreurs n'aiment mieux payer l'estimation. du fonds au denier 20, ou si c'est un fief, au denier 25, le tout eu égard au temps du décès du pere.

Mais si les aquéreurs contestent, il sera: au choix des enfans de prendre l'estimation, eu égard au temps de la condamna-

tion qu'ils auront obtenue.

Le tiers contumier sur les biens de la mere est de même le tiers des biens qu'elleavoit lors du mariage, ou qui lui sont échus pendant icelui, ou qui lui appartiennent à droit de conquêt.

Ce tiers du bien maternel appartient aux enfans aux mêmes charges & conditions que le tiers des biens du pere. Voyez la coutume de Normandie, art. 399 6° suiv. les placites, art. 86 & suiv. & les commentateurs. (A)

Tiers coutomier on Légal: (Jur.) sans toutefois qu'il le puisse vendre, enga- se prend aussi en quelques coutumes pour ger ni hypotéquer, comme aussi les ensans la troisieme partie des biens nobles que: TIE

la coutume réserve aux puînés, les deux autres tiers appartenant à l'aîné; c'est ainsi que ce tiers des puînés est appelé dans la coutume de Touraine; ailleurs on l'appelle le tiers des puînés. Voyez TIERS DES BIENS EN CAUX. (A)

Tiers et danger, (Jurisprud.) est un terme d'eaux & forèts, qui signifie un droit qui appartient au roi & à quelques autres seigneurs, principalement en Normandie, sur les bois possédés par

leurs vassaux.

Il consiste au tiers de la vente qui se sait d'un bois, soit en argent, soit en espece, & en outre au dixieme qui est ce que l'on entend par le mot danger, lequel vient du latin denarius ou deniarius qui signisse dixieme, que l'on a mal-àpropos écrit & lu denjarius, d'où l'on a fait en françois danger.

Dans les bois où le roi a le tiers, on ne peut faire aucune vente sans sa permission, à peine de confiscation des deux

autres tiers.

Pour obtenir cette permission, on lui donnoit le dixieme du prix des ventes; c'est de là qu'est venu le droit de danger, & non pas, comme quelques-uns l'ont cru mal-à-propos, de ce qu'il y avoit du danger de vendre sans la permission du roi.

Ce droit appartient au roi sur tous les bois de Normandie, & l'ordonnance de 1669 le déclare imprescriptible. Il y a cependant des bois qui ne doivent que le tiers sans danger, & d'autres qui ne sont sujets qu'au danger sans tiers. Voyez ci-de-

vant le mot DANGER. (A)

TIERS DENIER, (Jurisprud.) est la troifieme partie du prix de la vente à laquelle en quelques lieux est fixé le droit
dû au seigneur pour la mutation, comme
dans la coutame d'Auvergne où il est
ainsi appelé, & en Nivernois où l'on
donne aussi ce nom au droit dû au seigneur bordelier pour la vente de l'héritage tenu de lui à bordelage. Voyez le tit.
4 & le iit. 6. (A)

Tiers détenteur, (Jurisprud.) est celui qui se trouve possesseur d'un immeuble ou droit réel, soit par acquisition ou autrement, sans être néanmoins héri-

TIE

tier ni autrement successeur à titre universel de celui qui avoit pris cet immeuble ou droit reel, à la charge de quelque rente, ou qui l'avoit assecté & hipothéqué au paiement de quelque créance. Voyez ci-devant Tiers acquéreur & les mots Déclaration d'hippotheque, Hippotheque, Interruption, Prescription, Possession. (A)

Tiers expert, (Jurisprud.) est un troisseme expert qui est nommé pour donner son avis & pour départager les deux autres experts qui se sont trouvés d'avis

contraire.

Ce tiers expert est ordinairement nommé d'office; c'est pourquoi on ne peut le recuser sans cause légitime. Voyez ci-devant EXPERT. (A)

Tiers légal ou coutumier, (Juris.) voyez ci-devant Tiers coutumier.

TIERS LOT, (Jurisprud.) on appelle ainsi dans le partage des biens des abbayes ou prieurés, entre l'abbé ou le prieur commandataire & ses religieux, le troisseme lot qui est destiné pour les charges claustrales, à la dissérence des deux autres dont l'un est donné à l'abbé ou au prieur commandataire pour sa subsistance, l'autre aux religieux.

L'administration du tiers lot appartient à l'abbé ou au prieur commandataire, à moins qu'il n'y ait convention au con-

traire.

Les frais de partage doivent être pris fur le tiers lot qui existoit lors de la demande en partage; & s'il n'y en avoit point, & que la jouissance sût en commun, les frais du partage doivent être avancés par la partie qui le demande, à la charge d'en être remboursé sur le tiers lot jusqu'au partage, après quoi chacun est tenu de réparer & entretenir ce qui est à sa charge.

Les portions congrues ne se prennent pas sur tous les biens de l'abbaye ou prieuré, mais seulement sur le tiers lot.

On prend aussi ordinairement sur le tiers lot ce qui est abandonné aux religieux pour acquitter les obits & son dations, qui étoient des charges communes.

meuble ou droit réel, soit par acquisition Quand le lot des religieux n'est pas ou autrement, sans être néanmoins héri- suffisant pour acquitter les charges claus-

trales, ils peuvent obliger l'abbé de leur I abandonner le tiers lot, ainsi qu'il sut jugé au grand-confeil le 6 août 1711, contre le cardinal d'Etrées pour l'abbaye d'Anchin. Voyez le dictionnaire de Brillon au mot Religieux, n. 85 & Juiv. & Lacombe, receuil de jurisprud. canonique, au mot PARTAGE, n. 4. & suiv & les mots ABBÉ, ABBAYE, COUVENT, MONASTERE, Partage, Prieuré, Religieux, RÉPARATIONS. (A)

TIERS LOT ou TIERCE PARTIE, (Jurisprud.) est en Touraine le tiers des biens que l'aîné entre nobles assigne à ses puinés pour leur part, réservant les deux autres tiers pour lui. Si les puînés ne sont pas contens de ce partage, ils peuvent faire la refente des deux tiers en deux parts égales, auquel cas l'aîné en prend une avec le tiers lot, & l'autre part demeure aux puînés. Voyez la coutume de Touraine, tit. 25, & Palu sur cette coutume. (A)

TIERS LOT, (Jurisprud.) on donne aussi quelquesois ce nom au tiers ou triage que le seigneur a droit de demander dans les bois communaux; mais on l'appelle plus communément triage. Voyez l'ordonnance des eaux & forêts, tit. 25, art. 4, & le mot TRIAGE. (A)

TIERS A MERCY, (Jurisprud.) étoit apparemment un droit seigneurial du tiers que certains seigneurs prenoient à volonté. Il fat adjugé sous ce titre de tiers à mercy au prieur d'Osay par arrêt du parlement de Paris du pénultieme jour d'août 1404, dont M. de Lauriere fait mention en son glossaire au mot tiers. (A)

TIERS OPPOSANT, (Jurisprud.) est celui qui n'ayant pas été partie ni appelé dans un jugement, y forme opposition à ce qu'il soit exécuté à son égard à cause de l'intérêt qu'il a de l'empêcher.

L'opposition qu'il forme, est appelée tierce opposition, parce qu'elle est formée par un tiers qui n'étoit pas partie dans le jugement.

C'est la seule voie par laquelle ce tiers puisse se pourvoir, ne pouvant appeller d'une sentence où il n'a pas été partie

quéte civile, contre un arrêt qui n'a pas été rendu contre lui.

Quand le tiers opposant est débouté de fon opposition, on le condamne à l'amende de 75 livres, si c'est une sentence, & de 150 livres, si l'opposition a été formée à un arrêt. Voyez l'ordonnance de 1667, tit. 27, & les mots Opposition, Arrêt, SENTENCE, JUGEMENT, TIERCE OPPO-SITION. (A)

TIERS POSSESSEUR, (Jurisprud.) est la même chose que tiers détenteur ou tiers acquereur. Voyez ci-devant ces deux articles.

TIERS, procureur tiers, (Juri/prud.) voyez Tiers référendaire.

TIERS AU QUART, (Juri/prud.) fe dit de ce qui est entre le tiers & le quart, comme la lezion du tiers au quart qui forme un moyen de restitution contre un partage, c'est-à-dire; qu'il n'est pas nécessaire que la lézion soit du tiers, mais qu'il suffit qu'elle soit de plus du quart. Voyez LÉZION, PARTAGE, RESCISION, RESTITUTION. (A)

TIERS ou TIERS RÉFÉRENDAIRE, PROCUREUR TIERS RÉFÉRENDAIRE, (Jurisprud.) est un des procureurs au parlement qui exerce la fonction de régler les dépens entre leurs confreres demandeur & défendeur en taxe.

Avant que le parlement prononçât des condamnations de dépens, les procureurs faisoient seuls en leur qualité la fonction de tiers.

La premiere création des tiers référendaires en titre d'office fut faite par l'édit de décembre 1635, qui en créa 30 pour le parlement de Paris & autres jurisdictions de l'enclos du palais.

La déclaration de 1537 ordonna qu'il feroit pourvu à ces offices des procureurs qui auroient au-moins six ans de charge; l'arrêt d'enregistrement étendit cela à 10

Des trente charges de tiers référendaires créées par l'édit de 1635, trois leulement avoient été levées les poerves ne firent même aucune fonction & par declaration du mois de mai 1639, les 30 offices de ni se pourvoir en cassation, ou par re- l tiers référendaires farent supprimes, & leurs

forclions, droits & émolumens réunis à la peloit autrement maille tierce ou obole communauté des 400 procureurs.

Il y a eu encore plusieurs autres édits & déclarations qui ont maintenu les procu-

reurs dans la fonction de tiers.

Tous ceux qui ont dix ans de réception, prennent la qualité de procureurs tiers référendaires, & en font les fonctions chacun à leur tour dans l'ordre qui suit.

Parmi ceux qui ont 10 ans de charge, on en choisit 36 toutes les six semaines, on en fait trois colonnes de 12 chacune & chaque colonne va pendant quinze jours à la chambre des tiers régler les difficultés qui s'élevent sur les dépens.

Il y a un trente-septieme procureur qui distribue les dépens dans la chambre qui est en-bas, appelée la sacristie, parce qu'elle sert en effet de sacristie pour la chapelle les jours de cérémonie. Ce distributeur a droit de nommer pour tiers un des 36, chacun à leur tour; mais ordinairement il nomme pour tiers celui des 36 qu'on lui demande.

Le procureur tiers auquel le demandeur en taxe remet sa déclaration des dépens, fait sur cette déclaration son mémoire où il taxe tous les articles; ensuite le défendeur en taxe apostille la déclaration; & si les procureurs ne sont pas d'accord, ils vont en la chambre des tiers qui regle leurs difficultés. Voyez le code Gillet, & les mots Dépens, Frais, Exécution, Procureur, Taxe. (A)

TIERS SAISI, (Jurisprud.) est celui entre les mains duquel on a saisi ce qu'il doit au débiteur du saisssant.

Le tiers saisi, quand il est assigné pour déclarer ce qu'il doit à celui sur qui la saisie est saite, doit le déclarer, & est obligé de plaider où l'instance principale est pendante. Voyez CRÉANCIER, DEBI-TEUR, PROCURATION AFFIRMATIVE, SAISIE. (A)

TIERS EN SUS, (Jurisprud.) est une augmentation que l'on fait à une somme en y ajoutant un tiers de ce à quoi elle monte. (A)

TIERS, le (Monnoie,) petite monnoie de France ainsi nommée, parce qu'elle tient la même mesure que les grands

iierce. (D. J..)

TIERS DE SOL, s. m. (Monnoie.) c'étoit, selon Bouteroue, une sorte de monnoie d'or, qu'on fabriquoit du temps des rois de la premiere race; cette monnoie avoit sur un côté la tête de Mérouée ornée du diadème perlé. (D. J.)

TIERS, en terme de Blondier, c'est la troisieme partie d'une moche. Voyez Mo-CHE. Chaque tiers se découpe en cinq écales très-diftinguées les unes des autres. Voyez

TIERS, au jeu de la longue paulme, se dit des joueurs qui n'ont d'autre emploi que celui de rabattre, étant trop foibles pour servir.

TIERS-POINT, f. m. (Archit.) c'est le point de section qui est au sommet d'un triangle équilatéral. Il est ainsi nommé par les ouvriers, parce qu'il est le troisieme point après les deux qui sont sur la base. (D, J,)

TIERS-POINT, coupe de pierre, est la courbure des voûtes gothiques qui sont composées de deux arcs de cercles AC BC de 60° tracés d'un intervalle B pour rayon, égal au diametre de la voûte.

Les claveaux de ces arcs gothiques sont dirigés à leur centre; c'est une faute dont on voit des exemples, d'avoir mis un joint au sommet C, ainfi qu'on le peut voir au petit châtelet de Paris.

TIERS POINT, (Marine,) voye7 LATINE. TIERS POINT, f. m. terme d'Horlogerie; on appelle ainsi une lime qui est formée de trois angles. (D. J.)

TIERS-POTEAU, f. m. (Charpent.) piece de bois de sciage, de 3 sur 5 pouces & demi de grosseur, faite d'un poteau de 5 à 7 pouces refendu. Cette piece sert pour les cloisons légeres & celles qui portent à faux. (D. 1.)

TIESA, (Géog. anc.) fleuve du Péloponnese, qui couloit de Sparte à Amiclée, & qui, à ce qu'on croyoit, tiroit son nom de Tiesa, fille d'Eurotas.

(D. J.)

TIFA, (Luth.) espece de tambourin des habitans de l'île d'Amboine. Le ufa waloit le tiers du gros tournois; on l'ap- | gomgon. Voyez TATABOANG, (Luth.) Le tifa n'est couvert de parchemin que par le haut, l'autre bout est ouvert. (F. D. C.)

TIFATA, (Géog. anc.) montagne d'Italie, dans la Campanie, près de Capoue: elle commande cette ville, selon Tite-Live, l. VII. c. xxix & l. XXVI. c. v. tisata imminentes Capuæ colles. Silius Italicus, l. XII. v. 48. dit, en parlant d'Annibal:

. Arduus ipfe Tifata invadit prior , quà mænibus instat Collis , & è tumulis jubjectam despicit urbem.

Cette montagne étoit sacrée, & la table de Peutinger y marque deux temples: celui qui étoit à l'occident est désigné par ces mots ad Dianam, & celui qui étoit à l'orient par ceux-ci, Jovis tifatinus.

TIFATA, ville d'Italie, dans le Latium, felon Pline, l. III. c. v. (D. J.)

TIFAUGES, (Géog. mod.) petite ville ou plutôt bourg de France, en Poitou, élection de Mauleon, sur la Sevre nantoise, aux confins de l'Anjou & de la Bretagne. L'ongitude 16. 35. latit. 46. 58.

D. '.)

TIFERNUM, (Geog. anc.) ville d'Italie, dans la partie de l'Umbrie, qui est endeçà de l'Apennin, sur le bord du Tibre, On la nommoit Tifernum Tiberinum, pour la distinguer d'une autre Tifernum, surnommée Metaurum. Les habitans de ces deux villes avoient aussi les mêmes surnoms; car Pline liv. III. c. xiv. dit Tifernates cognomine Tiberini, & alii Metaurenses. Ce furent les Tifernates Tiberini qui le nommerent leur patron; il décora leur ville de statues, & y sit bâtir un temple à ses dépens. Il est fait mention de cette ville dans une ancienne inscription rapportée par Gruter, pag. 494. nº. 5. où on lit, reip. Tif. Tib. Holftenius, p. 90. prouve par une autre inscription que le nom de cette ville s'employoit au pluriel; C. Julio. C. F. Clu. proculo Tifernis Tiberinis. Le nom moderne est Cittadi castello.

Tifernum Metaurum, ville d'Italie, dans le Samnium, felon Tite-Live, l. Tome XXXIII. TIF

XI. c. xliv. & l. X. c. xiv. Dans un autre endroit, liv. X. c. xxx. il donne ce nom à une montagne. Ce nom étoit encore commun à un fleuve, suivant le témoignage de Pomponius - Mela, liv. II. c. iv. & de Pline, liv. III. c. ij. Le fleuve se nomme aujourd'hui il Biserno; & c'étoit vers sa source qu'on avoit bâti la ville de Tisernum. Cluvier a conjecturé de là, que cette ville étoit dans l'endroit où l'on voit présentement Molise, qui est la capitale du pays. (D. J.)

TIGE, s. f. (Boian.) c'est la partie des plantes qui tire sa naissance de la racine, & qui soutient les seuilles, les sleurs & les sruits. La tige dans les arbres prend le nom de tronc, en latin, truncus; & celui de caudex dans les herbes, on l'appelle caulis, & scaphus lorsqu'elle est droite comme une colonne. Les auteurs modernes l'ont nommée viticulus, lorsqu'elle est grèle & couchée, comme est celle de la nummulaire. Ensin, la tige des plantes graminées, s'appelle culmus.

Mais ce ne sont pas des mots qui intéressent les physiciens, ce sont les phénomenes curieux de la végétation; par exemple, le redressement des tiges, car on fait que de jeunes tiges de plantes inclinées vers la terre se redressent peu-àpeu, & regardent la perpendiculaire. Dans celles qui n'ont de libre que l'extrémité, c'est cette extrémité qui se redresse. M. Dodart est le premier qui ait observé ce fait en France. Des pins qu'un orage avoit abattus fur le penchant d'une colline, attirerent l'attention de cet habile physicien. Il remarqua avec surprise, que toutes les sommités des branches s'étoient repliées sur elles-mêmes, pour regagner la perpendiculaire; ensorte que ces fomultés formoient avec la partie inclinée, un angle plus ou moins ouvert, suivant que le sol étoit plus ou moins oblique à l'horison.

M. Dodart cite à ce sujet dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1700, l'exemple de quelques plantes qui croissent dans les murs, telles que la pariétaire; ces plantes après avoir poussé horisontalement, se redressent pour suivre la direction du mur: mais il n'a pas apres

Mmm

profondi davantage la nature de ce mouvement de tiges; nous savons seulement qu'il s'opere presque toujours, de façon que la partie qui se redresse devient extérieure à celle qui demeure inclinée: la tige prend alors la forme d'un siphon à trois branches; j'ai appris que depuis vingt ans, M. Bonnet a tenté plusieurs experiences curieuses sur cette matiere; mais il en reste encore beaucoup à faire avant que de chercher à en assigner la cause, car ce n'est pas avec des dépenses d'esprit & des hipotheses, qu'on y peut parvenir. (D. J.)

TIGE, f. f. (Archit.) on appelle ainst

le füt d'une colonne.

Tige de rinceau, espece de branche qui part d'un culot ou d'un fleuron, & qui porte les seuillages d'un rinceau d'ornement. (D. J.)

TIGE, f. f. (Hydr.) voyez Souche.

(K)

TIGE DE FONTAINE, (Archit. hyd.) espece de balustre creux, ordinairement rond, qui sert à porter une ou plusieurs coupes de sontaines jaillissantes, & qui a son profil dissérent à chaque étage. (D. J.)

TIGE, s. f. terme de plusieurs ouvriers, la tige d'une clé, en terme de Serrurier, est le morceau rond de la clé, qui prend depuis l'anneau jusqu'au panneton.

La tige d'une boîte, en terme de Cordonnier est le corps de la botte, depuis le

pié jusqu'à la genouillere.

La tige d'un flambeau, en terme d'Orfevre est le tuyau du flambeau, qui prend depuis la patte jusqu'à l'embouchure inclusivement.

La tige d'un guéridon, en terme de Tourneur, est la partie du guéridon qui prend depuis la patte jusqu'à la tablette. (D. J.)

TIGE, nom que les Horlogers donnent à l'arbre d'une roue ou d'un pignon, lorsqu'il est un peu mince; c'est ainsi que l'on dit la tige de la roue de champ, de la roue de rencontre, &c. Voyez AR-BRE, AISSIEU, AXE, &c.

TIGE, (Serrurerie.) c'est la partie de la clé, comprise depuis l'anneau jusqu'au bout du panneton, elle est ordinairement ronde, quelquesois cependant pignons, cet esse peut être pro-

en tiers-point.

TIGE, adj. terme de Blason, qui se dit des plantes & des sleurs représentées sur leurs tiges.

Le Fevre d'Ormeson & d'Eaubonne à Paris, d'azur à trois lis au naturel d'argent, seuillés & tigés de sinople.

gent, feuillés & tigés de sinople. TIGERON, s. m. terme dont les Horlogers se servent pour désigner une petite tige fort courte, qui dans l'axe d'une roue ou d'un balancier, s'étend depuis la portée d'un pivot jusqu'au pignon, ou à la roue, &c. Dans les anciennes montres françoises, & dans presque toutes celles qu'on fait actuellement en Angleterre, la longueur de ces tigerons est si petite que par l'attraction l'huile qu'on met aux pivots, monte dans les pignons, ou s'extravase contre les roues. Parmi plusieurs habiles horlogers qui s'apperçurent de cet inconvénient, M. Gaudron fut un des premiers qui avança, que si on pouvoit mettre une bouteille d'huile à chaque pivot d'une montre, elle en conserveroit plus long-temps sa justesse. M. Suly qui saissi cette idée imagina de perits réservoirs, (V la regle artificielle du temps, pag. 280.) qui fournissoient de l'huile aux pivots à mesure qu'elle s'évaporoit. Cette méthode entraînant après elle une grande multiplication d'ouvrage, & plusieurs inconvéniens, M. le Roy eut recours à un autre expédient, dont la lecture de l'optique de M. Newton lui fournit l'idée. En réfléchissant sur l'expérience que ce grand homme rapporte, pag. 576, du livre dont nous venons de parler, M. le Roy raisonna ainsi: « Les pivots sont placés » aux extrémités des arbres; ces arbres » font perpendiculaires aux platines qui les foutiennent, & concourent avec » elles vers un même point, sommet de » l'angle qu'ils font entre eux. Leur difposition étant semblable à celle des glaces dans l'expérience de Newton, ils font comme elles susceptibles des » mêmes causes d'attraction. Ainsi l'huile » devroit se tenir à leur point de concours, par conséquent aux pivots. Si donc » l'huile, dans les montres ordinaires, » quitte les pivots pour monter dans les

» duit que par la convergence de leurs

Dailes, au moyen de quoi ils attirent le » fluide avec plus de force que les points » de concours de la tige & des platines: » donc pour entretenir une suffisante » quantité d'huile à ce point & aux pi-» vots, il faut en éloigner sussifiamment » les pignons ». L'expérience a parfaitement confirmé ce raisonnement; car M. le Roy ayant placé dans les montres, des barettes aux endroits convenables, pour alonger ces tigerons, & éloigner les pignons & les roues des pivots; & dans le cas où on ne pouvoit faire usage de ces barettes, y ayant suppléé par des creusures ou des noyons, il a eu la satisfaction de voir que l'huile restoit constamment aux pivots & aux portées, sans monter dans les pignons, ni s'extravaser comme ci - devant. Voye7 BARETTE, CREUSURE, NOYON, &c.

Comme il est d'une extrême conséquence que le balancier soit toujours parfaitement libre, & que ses pivots, au-lieu de s'appuyer sur leurs portées, frottent sur leurs extrémités; il a fallu pour leur conserver aussi de l'huile, chercher une nouvelle consiguration de parties. M. le Roy en a trouvé une des plus avantageuses & des plus simples.

Pour s'en procurer une idée juste, on prendra une montre, on mettra une goutse d'huile sur le milieu de son crystal; on posera ensuite dessus un corps plan transparent, un morceau de glace, par exemple, alors on verra la goutte se disposer circulairement au sommet du crital; on verra aussi qu'en élevant la glace, cette goute se rétrécira, sans néanmoins quitter prise.

Afin de produire l'esset résultant de cette expérience, M. le Roy met sur le coq de ses montres, trois petites pieces fort aisées à saire, l'insérieure qu'on nomme le petit coq de laiton, voy. PETIT COQ, fait l'esset du crystal; la supérieure, c'est-à-dire, le petit coq d'acier, tient une petite agate, comme la main tient la glace dans l'expérience, & le bout du balancier venant s'appuyer au centre de l'agate, il est toujours abondamment pourvu d'huile. A l'égard de l'autre pivot, une seule piece qu'on nomme lardon, voyez

LARDON, suffit, la potence saisant l'office des deux autres. On peut consulter à
ce sujet, un mémoire que M. le Roy
a inséré à la suite de la regle artificielle
du temps; il le conclut en disant: « que
» mieux les Horlogers, & en général
» tous les Mécaniciens, sauront saire
» usage de l'attraction de cohésion, en
» configurant les parties de leurs ouvra» ges pour y fixer l'huile aux endroits
» nécessaires, plus en même - temps ils
» approcheront de la persection. »

TIGETTE, s. f. (Archit.) c'est dans le chapiteau corinthien, une espece de tige ou cornet, ordinairement cannelé, & orné de feuilles, d'où naissent les volu-

tes & les hélices. (D.J.)

TIGIS, (Géog. anc.) ville de Mauritanie césarienne, selon Ptolomee, liv. IV c. ij. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Rusuceurum à Badil, à douze milles du premier de ces lieux, & à vingt-sept du second. Peut - être est - ce cette ville dont le siege épiscopal est appelé Tigisitanus, dans la consérence de Carthage.

TIGNIUM, (Géog. anc.) ville d'Italie dans le Picenum, selon Cesar, de bell. civ. l. I. c. xij. Ciacconius a sait voir qu'il salloit lire Iguvium, au lieu de Tignium. On croit que c'est aujourd'hui Sanct. Maria in

Georgio. (D. J.)

TIGNOLLE, s. f. terme de Pêche, petit bateau de trois planches seulement.

TIGRANOCERTE, (Géograph. anc.) ville de la grande Arménie, buie par le roi Tigrane, du temps de la guerre de Mithridate; ce qui fait qu'Appien en décrivant cette guerre, appelle Tigranocerte une ville toute nouvelle.

Elle étoit située au-delà des sources du Tigre, en tirant vers le mont Taurus; & selon Pline, l. VI. c. ix. sur une haute montagne dans la partie méridionale de l'Armenie. Tacite, Ann. l. XV. c. v. la met à 37 milles de Nisibis. Tigranocerta dans la langue du pays, veut dire la ville de Tigrane. Elle étoit sortissée & désendue par une bonne garnison; Plutarque ajoute que c'étoit une belle ville de puis aument riche.

d'huile. A l'égard de l'autre pivot, une Le mot Tigranecerto est du genre neuseule piece qu'on nomme lardon, voyez tre, selon Etienne le géographe; Appien

Mmm 2

Tacite l'emploie aux deux genres : ce

n'est pas là le plus important.

Tigranocerte étoit une ville sur l'Euphrate, que Tigrane avoit eu la fantaisse de peupler aux dépens de douze autres villes, dont bon gré malgré il avoit transféré les habitans dans celle - là. Tous les grands de son royaume, pour lui plaire, y avoient bâti des palais. Tigrane en vouloit faire une ville comparable à Babylone, & cela étoit bien avancé; mais Lucullus ne lui donna pas le temps de s'achever; car après avoir pris & faccagé Tigranocerte, il en fit une folitude, renvoyant les habitans dans leur ancienne demeure, ce qui convenoit à tous ces divers peuples, qui soupiroient après leur patrie.

Cette grande ville étoit peuplée de grecs & de barbares. La division se mit parmi eux; Lucullus en sut profiter, il fit donner l'assaut, prit la ville, & après s'ètre emparé des trésors du roi, il abandonna Tigranocerte à ses soldats, qui avec plusieurs autres richesses, y trouverent huit mille talens d'argent monnoyé, c'està-dire, vingt - quatre millions; & outre le pillage, il donna encore à chaque soldat quatre cent drachmes sur le butin qui

y fut fait. (D. J.)

TIGRE, f. m. (Hift. nat. Zoolog.) tigris, animal quadrupede, un peu plus petit que le lion; il a les oreilles courtes & arrondies, & la queue longue comme celle du lion. Son poil est court & de couleur jaune, avec des taches noires & longues. Le tigre se trouve en Asie & en

Afrique; il est très-séroce.

Il y a plusieurs especes d'animaux auxquels on a donné le nom de tigre. Celui qui reflerible le plus au vrai tigre, est l'animal nominé tigre royal. L'animal auquel on a donné le nom de tigre d'Amérique, & que les Brasiliens nomment jaguara, a plus de rapport au léopard qu'au tigre, car il a des taches rondes comme celles du léopard, & non des taches longues comondé & lustré, avec des taches d'un noir mens affreux sur le rivage.

TIG

cependant le fait du genre féminin, & plus foncé. Le tigre barbet, tigre frisé ou loup tigre, du cap de Bonne-Espérance, a le poil frisé comme celui d'un barbet, & des taches noires. Le tigre rouge de la Guyane & du Bresil, distere du tigre d'Amérique par sa couleur qui est d'un jaune roussatre, plus foncé sur le dos que sur le reste du corps; le dessous de la machoire inférieure & le ventre, sont un reu blanchâtres. Voyez REGNE ANIMAL.

Le tigre dans le système zoologique de Linnæus, constitue un genre distinct dans la classe des quadrupedes; ses caracteres sont qu'il a quatre mamelles placées sous le nombril, & que ses piés sont saits pour grimper; Linnæus rapporte la panthereà ce genre, en l'appellant tigre à taches orbiculaires.

Les voyageurs qui ont vu de près le tigre en Amérique, sont bien loin de le regarder comme le plus leste des animaux tauvages carnifores; ils prétendent au contraire que c'est une bête lente, stupide, incapable d'atteindre un homme à la course, & qui ne sait faire que deux ou trois grands fauts pour attraper sa proie. On trouve aussi des tigres aux Indes orientales, & en plusieurs parties de l'Asie; mais il semble qu'il y a quelque différence entre les uns & les autres, & peut - être que de nouvelles observations justifieroient que les tigres afiatiques sont très-agiles,

comme l'ont assuré les anciens.

Pline, l. VIII. c. xviij. nous a décrit le moyen qu'on employoit de son temps pour enlever les jeunes tigres à la mere, & les transporter à Rome. Les Hircaniens & les Indiens, dit - il, font obligés, quand ils prennent les perits tigres, de les emporter bien vîte sur un cheval; car quand la mere ne les trouve plus, elle sent leurs traces, les fait avec une promptitude farieufe; & la personne qui les emporte, n'a rien de mieux à faire cuand it est atteint par la tigresse, que de lui jeter un de ses petits à terre; alors elle le prend dans sa gueule, le porte dans son trou, & revient bientôt après; on l'amuse en répétant la même mame celles du tigre. Le tigre noir ou ence, nœuvre, jusqu'à ce qu'on soit sur le vaisnommé au Bréfil juguarese differe du tigre f feun, d'où l'on entend la tigreffe qui n'ole d'Amérique en ce qu'il a le poil d'un noir le jeter dans l'eau, pousser des hurle-

TIGRE, (Monum. antiq.) ce cruel ani- est dit vaincu. L'empereur est représenté mal accompagne affez fouvent les monumens de Bacchus, & des bacchantes. Le char de Bacchus est ordinairement tiré par des tigres, & quelquesois on voit aussi des tigres aux piés des bacchantes : seroit-ce pour caractériser la fureur dont elles étoient agitées? (D. J.).

TIGRE, (Maréchal.) poil de cheval dont le fonds en blanc & partené de 12ches noires & rondes d'espace en espace.

TIGRE, le (Géog. anc.) Tigris, grand fleuve d'Asie, qui prend sa source dans les montagnes de la grande Arménie, & se jeue dans le golse Persique Moise l'appelle Chidkeli, genes. xj. 14. les anciens le nommoient Diglito; & encore aujourd'hui, il est appelé Tegil ou Ti-

gil.

Josephe, le paraphraste chaldéen, les traducteurs arabes & persans, le nomment Diglat. Pline, l. VI. c. xxvij. dit qu'il prend sa source dans la grande Arménie, au milieu d'une campagne nommée Elégosine. Il entre dans le lac Aréthufe, & coule au-travers fans y mêler ses eaux. Après cela, il remonte le mont Taurus, rentre dans la terre, passe sous la montagne, & va reparoître de l'autre côté; une preuve, ajoute-t-il que ce l n'est pas un nouveau sieuve qui sort audelà de la montagne, c'est qu'il rend à fa fortic ce qu'on y avoit jeté à l'entrée peuples sauvages de l'Amérique méridiode la caverne.

au milieu da l'Arménie au trente-neuvieme degré, & un tiers de latitude; mais Strabon, l. XI. peg. 339. semble sortie du mont Taurus; le Tigre à l'odent la Mésopotamie qui est entre deux. Après avoir parcouru beaucoup de pays Pline, qui fait une ville maritime de Tidu septentrion au midi, ces deux sa- galia, & dit que Segesta Teguliorum étoit meux fleuves se dégorgent dans le golfe dans les terres. (L. J.) Persique. Aujourd'hui ils y tombent par un canal commun, mais autrefois ils y tomboient séparément. L'embouchure de squatre cantons qui compossient la société ce sleuve est nommée Pastiguis par Stra- helvétique. Ce canton pouvoit prendre bon, & par Arrien.

debout entre les deux sleuves, avec la sigure d'un arménien à ses piés, & à côté du Tigre, qui, comme nous l'avons dit, prend sa source dans les montagnes de la grande Arménie. L'inscription de cette médaille est : Armenia & Mesopotamia in potestatem populi Romani redacta. (D. J.)

TIGRE, la (Gérg. mod.) riviere de l'Amérique méridionale, au pays des Yaméos. Elle se jette dans la partie seprentrionale de l'Amazone, après s'être

groffie de plusieurs rivieres.

TITGRE, TEGRE, ou TÉGRA; (Glog. mod.) royaume d'Afrique, dans l'Ethiopie ou Abyssinie, & le premier qu'on trouve en entrant de l'Egypte dans l'Ethiopie. Il est borné au nord par le royaume de Sennar & de Balous, au midi par celui d'Angor, au levant par la mer Rouge, & au couchant par le royaume de Dambéa. Il y a, selon Ludolf, dans la province de Tigré, ving-sept présectures, habitées par dissérens peuples. (DJ)

TIGRILLO, (as (High nat.) cifeau de la nouvelle I spagne, qui est de la grosseur d'une grive, les espagnols lui ont donné son nom, parce que son plumage est moucheté comme la peau d'un

tigre.

TIGUARES, LES, (Géog. mod.) nale dans la partie occidentale de la capi-Ptolomée met aussi la source du Tigre | tainerie de Parayha, au nord des Pétigua-

res. (D, J)

TITULIA, (Géog. anc.) ville d'Italie, dans la Ligurie, selon Pline, l. III. c. v. avoir pris pour la fource du Tigre la Les itinéraires marquent Tigulia ou Tcgulata, sur la voie Aurélienne, & Segeffient & PEuphrate au couchant, bor- la Teguliorum, ou Segeste de Ligurie, sur la côte. Cette position s'accorde avec

7iGURINUS-FAGUS, (Géog. anc.) César, l. 1. c. xij. donne ce nom à un des son nom de la ville Tigurum, qui fut sans Le Tigre est dépeint avec l'Euphrate doute une des douze villes que les Hel-Cans une médaille de Trajan où ce sleuve lyétiens brûlerent eux-mêmes, lorsqu'ils voulurent aller s'établir dans l'intérieur de la Gaule. A la vérité aucun ancien auteur ne nomme la ville Tigurum: mais malgré ce filence des écrivains, on peut bien supposer que cette ville existoit dès ce temps-là. Tigurum en esset, se trouve encore aujourd'hui la capitale de ce canton. De Tigurum on a fait Zurich, comme de Taberna Zabern, & de Tolbiacum Zulpich. Les auteurs du moyen àge disoient Turegum, au lieu de Tigurum. Les Tigurini se joignirent aux Cimbres, lorsque ceux-ci entreprirent de passer en Italie. (D. J.)

TIJEGUACU - PAROARA, s. m. (Hist. nat. Ornitholog.) nom d'un oiseau du Brésil, décrit par Marggrave, & qui est de la grosseur d'une alouette. Il a le bec court, épais, brun en dessus, cendré en dessous. Sa tête, sa gorge, la partie inférieure de son cou, & ses côtes sont d'un beau jaune diapré de rouge dans la semelle, & d'un rouge de sang éclatant dans le mâle. Le haut du cou & tout le dos sont gris, avec un mélange de brun; les ailes sont brunes, marquetées de blanc; la queue est de la même couleur; les côtés du cou, le ventre & les cuisses sont blanches.

TIJEPIRANGA, s. m. (Hist. nat. Ornithol.) oiseau du Brésil, du genre des passereaux. Il y en a de deux especes; la premiere, qui est de la grosseur de l'alouette, a tout le corps, le cou & la tête d'un rouge admirable, avec les aîles & la queue noire. L'autre espece plus petite, est d'un gris-bleu sur le dos, blanche sur le ventre, & d'un verd de mer sur les aîles. (D. J.)

TIKMIKTH, s. m. (Calend. éthiop.) nom du second mois de l'année des Ethiopiens, qui répond au mois d'octobre. Ludolf nous a donné tout le calendrier éthiopique dans son histoire d'Ethiopie.

TIL, f. m. (Archit.) écorce d'arbre dont on fait les cordes des puits, & dont les appareilleurs nouent des morceaux déliés, les uns aux bouts des autres, pour faire une longueur nécessaire au tracement de leurs épures. Cette sorte de cordeau a cet avantage de ne point s'alonger comme la corde. Daviler. (D. J.)

TIL

TILAVENTUM, (Géogr. anc.). Pline met deux fleuves de ce nom en Italie, au pays des Vénetes. Léander dit que ce sont deux fleuves du Frioul, & que Tilaventum majus est le Tagliamento, & Tilaventum minus, la Stella. Ptolomée, l. III, c. j, ne parle que du premier de ces fleuves, qu'il nomme Tilaventum.

TILBOURC, (Géogr. mod.) bourg des Pays-Bas Hollandois, au pays d'O-fterwick. Ce bourg est un lieu considérable, & renommé par ses manufactures. On y compte plus de quatre mille communians, & il peut mettre encore aujour-d'hui quinze cents hommes sous les armes. C'est une seigneurie qui appartient au prince de Hesse-Cassel. La justice est administrée par un drossart, un bourgmestre, sept échevins, & deux décemvirs. (D. J.)

TILLAC, s. m. (Marine,) c'est le plancher qui forme l'étage d'un vaisseau, sur lequel la batterie est posée, comme sur

une plate-forme. V. PONT.

On appelle franc-tillac le premier pont; & faux-tillac un faux pont. V. FAUX-PONT & FRANC-TILLAC.

TILLAC, (Marine,) espece de plateforme de planches, qui est au fond-decale, où le munitionnaire fait ses bidons.

TILLÆA, f. m. (Hift. nat. Botan.) genre de plante que Linnæus caractérise ainsi. Le calice est applati, divisé en trois gros quartiers, de forme ovale; la fleur est composée de trois pétales applatis, ovoïdes, pointus, plus petits que les segmens du calice; les étamines sont trois filets plus courts que le calice : leurs bossettes sont petites; le pustil a trois germes; les stiles sont simples, & trois en nombre; les stigmates sont obtus; le fruit a trois capsules alongées autant que la fleur, pointues, recourbées en arriere, & s'ouvrant longitudinalement dans leur partie supérieure; les graines sont ovales, au nombre de deux dans chaque capsule. Linnæi, gen. plant. p. 36.

TILLE, f. f. (Marine,) c'est l'endroit où se tient le timonnier dans les slûtes.

TILLE, (Marine,) c'est un couvert ou accastillage, qui est l'arriere d'un vaisseau non ponté. TILLE, (Arts mécaniques,) instrument dont se servent les tonneliers, les couvreurs, & les autres artisans, qui est hache & marteau tout ensemble; car d'un côté il a un large tranchant en sorme de hache, & de l'autre il a une tête plate. La tille est à peu près saite comme la hache d'armes, excepté que celle-ci étoit toute de ser, & que la tille a un manche de bois; la tille se nomme autrement hachette, aissette, & assiette. Savary. (D. J.)

de cuivre fait en forme de couteau, avec lequel on fouille le fond des formes de fucre avant de leur donner la terre.

Savary. $\{D, J.\}$

TILLE, LA (Géogr. mod.) riviere de France, en Bourgogne; elle a sa source à Saint Seine, bailliage de Châtillon, & se jette dans la Saone, à une lieue audessous d'Auxonne. On pourroit saire un canal depuis Dijon jusqu'à la Saône, & ce canal augmenteroit le commerce de cette province. (D. J.)

TILLEMONT, (Géog. mod.) en Flamand Tienen, ville des Pays-Bas, dans le Brabant, au bord de la Géete, qu'on y passe sur fud-est de Louvain. Les guerres ont presqu'entièrement ruine cette ville, qui étoit autresois une des principales du Brabant. Long. 22, 34, lat. 50, 47.

Bollandus, (Jean) célebre jésuite, y naquit en 1596, & sut choisi pour exécuter le projet que le P. Rosweïde avoit eu de recueillir tout ce qui pourroit servir aux vies des Saints, sous le titre de Acla sanctorum. Bollandus l'entreprit, & en publia cinq volumes in-folio; il travailloit au sixieme lorsqu'il mourut en 1665, à 70 ans. On donne en son honneur aux continuateurs de ce volumineux ouvrage, fort connu dans la république des Lettres, le surnom de Bollandistes. (D. J.)

TILLER le chanvre (Econom. rust.) v. a. Il y a des provinces où l'on tille tout le chanvre, & dans d'autres il n'y a que ceux qui en recueillent peu qui le tillent, les

autres le broient.

La façon de tiller le chanvre est si simple, que les ensans y réussissent aussi bien

TILLE, (Arts mécaniques,) instrument que les grandes personnes: elle consiste à prendre les brins de chanvres les uns après les autres, à rompre la chenevote, che & marteau tout ensemble; car d'un té il a un large tranchant en sorme de couler entre les doigts.

Ce travail paroît un peu long, néanmoins comme il s'exécute dans des moments perdus, & par les enfants qui gardent les bestiaux, il n'est pas sort à charge aux samilles nombreuses: mais il seroit perdre beaucoup de temps aux petites samilles, qui ont bien plutôt sait de le broyer.

Avant que de broyer le chanvre, il le faut bien dessécher, ou, comme le disent les paysans, le bien hâler; pour cet effet, on a à une certaine distance de la maison un hâloir, car il n'y a rien de fi dangereux pour les incendies que de hâler dans les cheminées des maisons, comme quelques paysans le pratiquent: il y en a aussi qui mettent leur chanvre fécher dans leur four; dans ce cas, on n'a rien à craindre pour la maison; mais souvent le feu prend à leur chanvre, & on ne peut pas par ce moyen en dessécher une grande quantité. Le hâloir n'est autre chose qu'une caverne qui a ordinairement six à sept pieds de hauteur, cinq à fix de largeur, & neuf à dix de profondeur ou de creux; le dessous d'une roche fait souvent un très-bon hâloir. Il y en a de voûtés à pierres seches; d'autres qui sont couverts de grandes pierres plates, ou fimplement de morceaux de bois chargés de terre; chacun les fait à sa fantaisse: mais tout le monde essaie de placer le hâloir à l'abri de la bise & au soleil de midi; parce que le temps pour broyer est ordinairement par de belles gelées, quand on ne peut pas travailler à la terre.

Environ à quatre pieds au-dessus du foyer du hâloir, & à deux pieds de son entrée, on place trois barreaux de bois qui ont au plus un pouce de grosseur; ils traversent le hâloir d'un mur à l'autre, & y sont assujettis: c'est sur ces morceaux de bois qu'on pose le chanvre qu'on veut hâler, environ de l'épaisseur d'un demipied.

Tout étant ainsi disposé, une semme

attentive entretient dessous un petit feu de chenevotes; je dis une femme attentive, parce qu'il faut continuellement fournir des chenevotes, qui sont bientôt consumées, entretenir le feu dans toutes les parties de l'atre, & prendre garde que la fumée ne s'éleve & ne mette le feu au chanvre, qui est bien combustible, surtout quand il y a quelque temps qu'il est dans le haloir.

La même femme a encore soin de retourner le chanvre de temps en temps, pour que tout se desseche également ; enfin elle en remet de nouveau à mesure que l'on ôte celui qui est assez sec pour être

porté à la broie.

La broie ressemble à un banc qui seroit fait d'un soliveau de cinq à six pouces d'équarrissage, sur sept à huit pieds de longueur: on creuse ce soliveau dans toute sa longueur de deux grandes mortoises d'un bon pouce de large, qui le traversent de toute son épaisseur, & on taille en conteau les trois languettes qui ont été formées par les deux entailles ou mortoises dont je viens de parler.

Sur cette piece de bois, on en ajuste une autre qui lui est assemblée à charniere par un bout, qui forme une poignée à l'autre bout, & qui porte dans sa Iongueur deux couteaux qui entrent dans

les rainures de la piece inférieure.

L'homme qui broie, prend de sa main gauche une grosse poignée de chanvre, & de l'autre la poignée de la mâchoire supérieure, & la broie; il engage le chanvre entre les deux mâchoires; & en élevant & en baissant à plusieurs reprises, & fortement la mâchoire, il brise les chenevotes: en tirant le chanvre entre les deux mâchoires, il oblige les chenevotes à quitter la filasse; & quand la poignée est ainsi broyée jusqu'à la moitié, il la prend par le bout broyé pour donner la même préparation à celui qu'il tenoit dans sa main.

Enfin quand il y a environ deux livres de filasse bien broyée, on la plie endeux; on tord groffiérement les deux bouts l'un sur l'autre, & c'est ce qu'on appelle les queues de chanvre, ou de la filasse brute.

TIL

tiller le chanvre, & celle de le broyer ont chacune des avantages & des défauts particuliers.

On a coutume de dire qu'il faut plus rouir le chanvre qu'on destine à saire des toiles fines, que celui qu'on ne veut employer qu'à de grosses toiles; que celui qu'on destine a faire des cordages, doit être le moins roui.

Nous avons dit que le chanvre qui n'é. toit pas assez roui étoit dur, grossier, élastique, & restoit chargé de chenevotes; on verra dans la suite que ce sont là de grands défauts pour faire de bons cor-

dages. V l'article CORDERIE.

Nous conviendrons néanmoins qu'on peut rouir un peu plus le chanvre qu'on destine à des ouvrages sins; mais il ne faut pas espérer par ce moyen d'affiner beaucoup une filasse qui seroit naturellement groffiere, on la feroit plutôt pourrir; car il faut pour avoir de la filasse fine, que bien des choses concou-

10. Le terrein; car, comme nous l'avons déjà remarqué, les terres trop fortes ne donnent jamais une tilasse bien douée, elle est trop ligneuse, & par conséquent dure & cassante: au contraire, si le terrein de la cheneviere est trop aquatique, l'écorce du chanvre qu'on y aura recueilli, fera herbacée, tendre, & aifée à rompre; ce qui la fait tomber en étoupes, Ce sont donc les terreins doux, substantiels, & médiocrement humides, qui donnent la filasse douce, flexible & forte, qui sont les meilleures qualités qu'on puisse de-

2". L'année; car quand les années sont hâleuses, la filasse est dure; au contraire, elle est souple & quelquesois tendre, quand les années sont fraîches & hu-

3° La maturité; car si le chanvre a trop resté sur pied, les sibres longitudinales de l'écorce sont trop adhérentes les unes aux autres, la filasse brute forme de larges rubans qu'on a bien de la peine à refendre, fur-tout vers le pied, & c'est ce qu'on exprime en difant qu'une queue de chanvre a beaucoup de pattes : c'est le Les deux pratiques, sayoir celle de l désaut de tous les chanvres semelles qu'on

TIL

a été obligé de laisser trop long-temps sur pied pour y marir leurs semences; au contraire, fi l'on arrache le chanvre trop verd, l'écorce étant encore herbacée, il y a beaucoup de déchet, & la filasse n'a point de force.

4° La façon dont il a été semé; car celui qui a été semé trop clair a l'écorce épaisse, dure, noueuse & ligneuse: au lieu que celui qui a été semé assez dru, a l'é-

corce fine.

5° Enfin les préparations qu'on lui donne qui consistent à le broyer, à l'espader, à le piler, à le ferrer & à le peigner, comme nous le rapporterons dans la suite.

Dans tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, le chanvre a été le fruit de l'industrie des paysans, & il a fait une partie du travail de l'homme des champs; e'est dans cet état où on l'appelle filasse en brin, ou filasse brute; & dans les corderies, du chanvre fimplement dit.

On apporte les chanvres par gros balots, on les délie pour voir s'ils ne sont pas mouillés ou fourrés de mauvaise mar-

chandise.

Il est important qu'ils ne soient pas mouillés, 1° parce qu'ils en peseroient davantage; & comme on reçoit le chanvre au poids, on trouveroit un déchet confidérable quand il seroit sec : 2° fi on l'entaffoit humide dans les magafins, il s'échaufferoit & pourriroit. Il faut donc faire étendre & secher les ballots qui sont humides, & ne les recevoir que quand ils seront secs.

Outre cela, il est à propos d'examiner n ces ballots ne sont pas fourrés; car il y a souvent dans le milieu des ballots de chanvre des liasses d'étoupes, des bouts de corde, des morceaux de bois, des pierres & des feuilles; tout cela augmente le poids, & ce sont des matieres inutiles.

Ainfi quand on trouve des ballots fourrés, il faut ôter soigneusement toutes les matieres étrangeres. V. le mot QUEUE DE

CHANVRE.

TILLER, terme dont les cordiers se servent pour dire faire de la corde avec du tille ou écorce de tilleul.

Il y a encore d'autres écorces qu'on par conséquent on en fait assez peu de Tome XXXIII.

peut tiller, par exemple celle du mahot; on en fait aussi de la ficelle & de gros cordages qui ne le cedent guere en bonté aux cordes de chanvre.

*TILLET, s. m. terme de jardinier, c'est le nom qu'on donne aux lieux plantés de tilleuls ou tillots, ou au lieu où on en éleve, comme on dit chenaie, sapée, ozeraie, tremblaie, pour les lieux plantés de chênes, de sapins, d'oziers, de trembles. (**D**. J.)

TILLET (Librairie.) Ce mot fignifie la même chose que billet; c'est une permission par écrit que donnent les Syndic & Adjoints, de retirer des livres des voi-

turiers & de la douane. (D. J.)

TILLEUL, TILLAU, f. m. (Fift. nata Bot.) tilia, genre de plante à sleur en rose composée de plusieurs pétales disposés en rond; le pistil sort du calice, & devient dans la suite une coque qui n'a qu'une seule capsule, & qui renferme des semences oblongues. Tournefort,

Inst. rei herb. Voyez PLANTE.

TILLEUL, tilia, grand arbre qui vient naturellement dans les climats tempérés de l'Europe & de l'Amérique septentrionale. Il fait une belle tige, fort droite, & d'une groffeur proportionnée; sa tête se garnit de beaucoup de rameaux, & prend d'elle-même une forme ronde & réguliere; son écorce qui est d'abord unie, mince & cendrée dans la jeunesse de l'arbre, devient brune, épaisse & gersée à l'âge de quinze ou vingt ans. Ses racines qui sont fort fibreuses s'étendent au loin près la furface de la terre; sa feuille est grande, faite en maniere d'un cœur, dentelée sur les bords, & d'une agréable verdure. Cet arbre donne ses sleurs au mois de Juin; elles sont petites, jaunâtres, peu apparentes mais de très-bonne odeur; les graines qui succedent sont des coques rondes, velues, anguleuses, de la grosseur d'un pois, renfermant une ou deux amandes douces au goût; elles sont en maturité au mois d'Août, & elles tombent en Septembre.

Le tilleul est un arbre sorestier du troifieme ordre; on le met au rang des arbres que l'on déligne par bois blancs;

Nna

ons; on le laisse subsister dans les bois où il se trouve, parce qu'il fait une bonne garn ture dans les endroits où d'autres arbres d'une meilleure essence ne réussiroient pas si bien; mais on ne s'avise guere d'en former de nouveaux cantons de bois; cependant c'est l'arbre que l'on cultive le plus en France par rapport à

l'agrément.

Cet arbre vient dans presque tous les terreins & à toutes expositions; il réussit dans les vallées, le long des côteaux, même fur les montagnes. Toutes ces fituations lui sont à peu près égales, pourvu que la premiere position ne soit pas trop aquatique, la seconde trop chaude, & qu'il y ait dans la derniere, ou de l'humidité ou de la profondeur, ou enfin quelque mélange de terre limoneuse; mais le tilleul se plaît particuliérement dans un terrein gras & fertile. Il fait les plus grands progrès dans la terre franche mêlée de gravier, & il réussit fort bien dans les terres légeres qui ont beaucoup de fonds; il dépérit par la pourriture de ses racines dans un sol trop aquatique; les Hollandois le jugent de cette qualité losqu'il est à moins d'un pied & demi d'épaisseur au-dessus de l'eau pendant l'hiver. Enfin, cet arbre se resuse absolument à la craie pure, au sable trop chaud & aux terreins arides, pierreux & trop superficiels.

Le silleul se multiplie très-aisément; on peut l'élever de graine, de rejetons, de boutures & de branches couchées; on peut aussi le greffer, mais on n'emploie ce dernier expédient que pour multiplier quelques especes rares ou curieuses de cet arbre. La semence est une mauvaise ressource, peu sûre, & fort longue, que l'on met rarement en usage; attendu que la graine se trouve rarement de bonne qualité qu'elle leve difficilement, qu'elle ne paroît souvent qu'au second printemps, & que les plans sont la plupart dégénérés de l'espece dont on a tiré la graine. Les rejetons ne se trouvent pas communément pour peupler une pepiniere. Ce sont presque toujours des bran- avec succès, quand mêmes il auroit un ches éclatées, mal enracinées & défec- pié de diametre. On s'est assuré que des

incertain, & qui rend trop peu: la méthode la plus sûre, la plus expéditive, & la plus usitée, est de propager cet arbre de branches couchées.

Cette opération se fait pour le mieux en automne, dès que les feuilles commencent à tomber. Les rejetons forts & vigoureux sont les plus propres à réussir. Au bout d'un an, ils seront assez enracinés pour être mis en pépiniere à quinze ou dix-huit pouces les uns des autres en rayons éloignés de deux pieds & demi. On pourra les cultiver trois ou quatre fois l'an, en ne remuant la terre qu'à deux ou trois pouces de profondeur. Il faudra les élaguer avec ménagement, se contenter d'abord de rabattre les branches latérales à deux ou trois yeux, & ne les retrancher entiérement qu'à mesure que les plants prendront du corps. Au bout de cinq ans, ils auront quatre ou cinq pouces de circonférence, & seront en état d'être transplantés à demeure, On pourroit également coucher de grosses branches de tilleul qui réuffiroient auffi bien si ce n'est qu'elles ne donneroient qu'au bout de deux ans des plants formés pour être mis en pépiniere. On auroit encore le même succès en couchant l'arbre entier. On sait que c'est sur le tilleul qu'on a fait la fameuse épreuve qui a fait voir que de a tête d'un arbre on en peut faire les racines, & des racines la tête. Si l'on prend le parti de le semer, il faut faire amasser des graines par un temps sec dans le mois de Septembre ou d'Octobre, les conserver pendant l'hiver dans du sable ou de la terre, & les semer de bonne heure au printemps, même dès le mois de Février; car si on laisse les graines se dessécher, ou qu'on attende trop tard à les semer, elles ne leveront qu'à l'autre printemps, & il en manquera beaucoup. Lorsqu'ils seront agés de deux ans, on pourra les mettre en pépiniere, où il faudra les soigner & les conduire comme ceux qu'on éleve de branches couchées.

Le tilleul réuffit facilement à la transplantation. On peut le planter fort gros tueuses; la bouture est un moyen dissicile, plants pris dans des bois, & éclatés sur des vieux troncs, reprennent affez communément. L'automne est la faison la plus convenable pour la transplantation de cet arbre, & on fera toujours mieux de s'y prendre dès que les feuilles commencent à tomber, à moins qu'on eût à planter dans un terrein gras, sujet à recevoir trop d'humidité pendant l'hiver. Il vaudroit mieux dans ce dernier cas attendre le printemps, & a i plus tard la fin de Février. Ce qu'il y a de plus essentiel à observer, c'est de planter ces arbres d'une bonne hauteur. Je suis obligé de répéter ici ce que j'ai dit à l'article de L'ORME; c'est que presque tous les jardiniers, surtout dans les environs de Paris, ont la fureur de couper à sept à huit pies tous les arbres qu'ils transplantent. Il semble que ce soit un terme absolu au-delà duquel la nature doive tomber dans l'épuisement. Ils ne voient pas que cette absurde routine de planter des arbres trop courts, retarde leur accroissement, & les prépare à une défectuofité qu'il n'est pas possible de réparer. Ces arbres font toujours à la hauteur de la coupe un genouil difforme, une tige courbe, d'un aspect très-desagréable; il faut donc les planter à quatorze ou quinze piés de tige. On les laisse pousser & s'amuser pendant quelques années au-dessus de dix piés, ensuite on les élague peu à peu pour ne leur laisser en tête que la tige la plus propre à se drester: c'est ainsi qu'on en jouit promptement, qu'on leur voit faire des progrés inséparables de l'agrément.

Le tilleul peut se tailler tant que l'on veut sans inconvénient. On peut l'élaguer, le tondre, le palisser au ciseau, à la serpe, au croissant; il souffre ces opérations dans tous les temps où la feve n'est pas en mouvement, & il se cicatrise promptement tant qu'il est au dessous de vingt ans; cependant lorsqu'on est obligé de retrancher de fortes branches, on doit le faire avec la précaution d'y mettre un enduit.

On demande toujours à quelle distance il faut planter; c'est sur la qualité du terrein, sur la grandeur des espaces, sur la sorte de plantation que l'on veut faire, qui avoit quarante-huit piés de tour à un

& sur l'empressement qu'on a de jouir, qu'il faut régler les intervalles. Il peut être aussi convenable de planter des tilleuls à huit piés que de leur en donner vingt de distance. Cet arbre se prête à toutes les formes qui peuvent servir à l'ornement d'un grand jardin. On en fait des avenues, des allées couvertes, des falles de verdures, des quinconces. On peut l'assujettir à former des portiques, à etre taillé en palissades, & le réduire meme à la régularité & à la petite structure d'un oranger. Depuis qu'on s'est dégoûté du maronnier d'Inde, à cause de sa malpropreté, de l'orme par rapport aux insectes qui le défigurent, de l'accacia qui ne donne pas assez d'ombre, on ne plante par-tout que des tilleuls, en attendant que quantité d'arbres etrangers qui donneroient plus d'agrément soient connus & multiplies.

Si le tilleul a le mérite de former naturellement une tête réguliere & bien garnie, d'avoir un feuillage d'une assez belle verdure, de donner des fleurs sinon apparentes, du moins d'une odeur fort agréable, de n'être point sujet aux insectes, de rélister au vent, de réussir assez communément dans la plupart des terreins, & de se plier aux différentes sortes d'agréments que l'art veut lui imposer; on doit convenir aussi que son accroissement est sort lent, qu'il ne profite pas sur les hauteurs, qu'il se resuse aux terreins secs & légers, qu'il perd ses feuilles de bonne heure, & qu'il est trop sujet à se verser & à se creuser lorsqu'il se trouve exposé aux vents de midi & de sud-ouest. On tombe alors dans un inconvénient de le voir languir & périr avant d'entrer dans l'âge de sa force, qui est à vingt-ans. Mais aussi quand cet arbre a bravé cet accident, & qu'il se trouve dans un terrein qui lui plaît, il fait de grands progrès, s'éleve & grossit considérablement, & dure trèslong-temps. M. Miller, auteur Anglois, dit avoir vu un tilleul qui avoit trente piés de tour à deux pieds au-dessus de terre, & il cite un Anglois nommé Thomas Brown, qui fait mention d'un arbre de cette espece dans le comté de Norfolk,

Nnn 3

468 pie & demi au-dessus de terre, & quatrevingt-dix pies de hauteur; il faut enten-

dre ici le pié Anglois.

Quoique le tilleul n'ait avec juste raison que la petite confidération des bois blancs, il ne laisse pas de servir à dissérents usages, & son débit est assez étendu. Ce bois est employé par les charrons, les menuisiers, les carrossiers, les tourneurs, les ébénisses, les graveurs en bois, & particuliérement les sculpteurs qui préserent ce bois à tous les autres; il a le mérite de n'être ni sujet à la vermoulure, ni a se sendre, ni à se gerser: il est blanc, léger, tendre, liant, tenace, de longue durée, & il se coupe aisément. Ces qualités le font estimer par les charpentiers de vaisseaux. Ses jeunes rejetons peuvent servir aux ouvrages de vanerie, comme les saules de petite espece. Le charbon de bois de tilleul est plus propre qu'aucun autre pour faire la poudre à canon. Quoique ce bois ne soit pas des meilleurs pour le chauffage, on ne laisse pas d'en tirer affez bon parti lorsqu'il est bien sec. On peut faire des coupes réglées de la tonte & de l'élaguement des vieilles allées de tilleuls. On se sert de la seconde écorce pour faire des cordes & des cables. On en faisoit autrefois un plus noble usage avant l'invention du papier qui a remplacé pour l'écriture l'écorce intérieure du tilleul avec un avantage incomparable. Ses feuilles ramassées sont pendant l'hiver une des meilleures nourritures pour le gros bétail.

Le tilleul a peu de propriétés pour la médecine. Elle tire quelques services du suc séveux de l'écorce intérieure, & du charbon fait avec le bois de cet arbre; mais la fleur est la partie dont elle fait le

plus d'usage.

On connoît différentes especes de tilleuls

dont voici les principales.

1. Le tilleul à larges feuilles ou le tilleul de Hollande, est le tilia fæmina, folio majore I. R. H. 611. Sa racine descend prosondément en terre, & s'étend beaucoup; elle pousse un tronc d'arbre, grand' gros, rameux, qui se répand au large, & rend beaucoup d'ombre. Il est couvert d'une écorce unie, cendrée, ou noirâtre | quelques cantons de bois aux environs de

en dehors, jaunâtre ou blanchâtre en dedans, si pliante & si flexible, qu'elle sert à faire des cordes de puits & des cables; son bois est tendre, sans nœuds, blanchâtre; ses feuilles sont larges, arrondies, terminées en pointe, un peu velues des deux côtés, luisantes, dentelées en leurs bords; il sort de leurs aisselles de petites feuilles longues, blanchatres, où sont attachés des pédicules, qui se divisent en quatre ou cinq branches; elles soutiennent chacune une fleur à cinq pétales, & sont disposées en rose, de couleur blanche, tirant sur le jaune, d'une odeur agréable, soutenues sur un calice taillé en sing parties blanches &

Lorsque cette sleur est passée, il lui succede une coque grosse comme un pois, ovale, ligneuse, anguleuse, velue, qui contient une ou deux semences arrondies, noiratres, & douces au goût. Il fleurit en Mai & Juin; son fruit mûrit en Août, & s'ouvrant en Septembre, il tombe de luimême. Ses feuilles sont couvertes lorsque la saison est peu avancée, d'une espece de sel essentiel; semblable à la crême de tartre; ce sel s'y amasse après l'extravasation du sel nourricier, qui dans les grandes chaleurs s'échappe des vaisseaux.

Cet arbre est l'ornement des avenues, des promenades, des jardins, & des bosquets, par son port gracieux, par son ombrage, & par son odeur agréable, lors-

qu'il est en fleur.

Le tilleul demande une terre grasse, & prend telle figure qu'on veut, mais il ne dure pas long-temps; fon bois est utile dans les arts; les sculpteurs l'emploient par préférence à d'autres, parce qu'il cede facilement sans s'éclater à l'impression du ciseau, & qu'il est moins sujet à la vermoulure que celui de l'érable; on en fait aussi du charbon qui entre dans la composition de la poudre à canon.

C'est à cette espece qu'on doit rapporter particuliérement ce qui a été dit cidesfus. La largeur de la feuille fait le principal mérite de cette espece. Mais cette qualité n'est pas uniquement propre au tilleul de Hollande; il s'en trouve dans Montbard en Bourgogne, dont la feuille I dans la plupart des pays de l'Amérique est aussi grande que celle du tilleul de Hollande, mais qui ont encore l'avantage d'être plus robustes, & de réussir dans des terreins élevés où celui de Hollande n'avoit fait que languir. D'ailleurs, ils ont la feuille d'un verd plus tendre & plus agréable.

2. Le tilleul de Hollande à feuilles panachées. Cet accident n'est pas ici d'une

grande beauté.

3. Le tilleul à petites feuilles. Il a en effet la feuille beaucoup plus petite que celle du tilleul de Hollande, mais encore, plus brune, plus ferme, plus lisse. Il sleurit plus tard; sa graine n'est pas si-tôt mure, son écore est plus rude, fon bois moins blanc, moins tendre, & assez ordinairement noueux, parce que cet arbre est branchu.

Le tilleul de montagne à très - grandes feuilles. Cette belle espece n'a été vue que par Gaspard Bauhin, qui en fit la découverte sur une montagne près Bâle. Ses feuilles étoient trois ou quatre fois plus grandes que celles du tilleul de Hollande. Il eût mieux valu s'occuper à le multiplier qu'à le décrire.

5. Le tilleul à feuilles d'orme. Sa feuille est de médiocre grandeur & fort rude au toucher. Son bois est jaunâtre, noueux & moins tendre que celui des autres especes. Sa graine a fix angles au lieu de cinq qui est le nombre le plus ordinaire.

6. Le tilleul à fenilles velues. Sa femille est aussi grande que celle du tilleul de Hollande; ses jeunes rejetons ont l'écore rougeâtre, & sa graine n'a que quatre angles.

7. Le tilleul de Bohême. Ses seuilles sont petites & lisses, & sa graine qui est pointue des deux bouts n'est nullement angu-

8. Le tilleul de Canada. C'est la plus belle espece de ce genre d'arbre qui soit actuellement dans ce royaume. Ses feuilles sont d'un verd tendre fort clair; elles sont du double plus grandes que celles du tilleul de Hollande, & se terminent par une pointe fort alongée. L'arbre pousse aussi plus vigoureusement, & son écorce est plus unie, plus cendrée. Il se trouve l'occidentale. Ptolomée, liv. III, ch iij,

septentrionale. Cette espece est encore fort rare.

9. Le tilleul noir d'Amérique. Il a beaucoup de ressemblance avec le précédent, mais ce n'est pas du côté de l'agrément. Sa feuille est aussi grande & aussi pointue, mais elle est brune, épaisse, rude; néanmoins elle a des nervures un peu rouges q la relevent. Cette espece est aussi originaire de l'Amérique septentrionale, & encore plus rare que la précédente vticle de M. D'AUBENTON le subdélégué.

TILLEUL, (Wat med.) les fleurs de tilleul sont la seule partie de cet arbre qui ioit en ulage en médecine. On en prépare une eau distillée, & on en fait une conserve. L'un & l'autre de ces remedes est regardé comme un excellent céphalique, & presque généralement ordonné dans les menaces d'apoplexie & d'épilepfie, dans les vertiges, le tremblement des membres, & dans la plupart des autres maladies qui dépendent évidemment des vices du cerveau, ou de l'origine des ners. L'infusion des sleurs de tilleul est employée aux mêmes usages. Elle doit ètre regardée comme plus foible que l'eau. distillée & que la conserve, s'il est vrai que la vertu des fleurs de *silleul* (fi néanmoins il est permis de croire à cette pretendue vertu) réfide dans leur principe aromatique, dont l'infusion est beaucoup moins chargée que l'eau distillée ou la fleur contenue en substance dans la conferve ; or il est clair par l'analyse de M. Cartheufer, que le principe fixe, ou l'extrait de cette fleur ne possede aucune vertu réelle; cet auteur n'en a retiré par le menstrue aqueux, qu'une substance mucilagineuse, fade & sans activité.

Les fleurs de tilleul sont une des matieres végétales aromatiques, qui ne contien-

nent point d'huile essentielle.

Ses fleurs entrent dans l'eau générale, & dans l'eau épileptique de la pharmacopée de Paris. (b)

TILLI, GRAINS DE (Mat. med.) voyez

RICIN.

TILLIUM ou TILIUM, (Géog. anc.) ville de l'île de Sardaigne sur la côte la marque entre le promontoire Gorditatum, & le port Nymphaus. Molet croit que Tibilium est aujourd'hui Saint-Rapa-

rata. (D. J.)

TILLOITES, s. f. terme de Pêche, fortes de petits bateaux dont la construction est particuliere; ils n'ont ni quille ni gouvernail; ainsi ils étoient dans le cas d'ètre supprimés, en exécution de l'article 26 de la déclaration du 23 Avril 1726: mais sur les representations qui ont faites à sa majesté par les officiers de l'amiranté, qui ont fait connoître la solidité de ces bateaux, & la nécessité de s'en servir pour piloter les bâtiments & navires qui entrent & qui sortent du port de la ville de Bayonne, ils ont été ex-

On ne peut trouver de meilleures chaloupes pour naviger dans la Dour, & meme aller à la mer lorsqu'elle n'est pas émue de tempêtes, quoique les courans

soient fort rapides.

TILLOTTE, s. f. (terme de tailleur de chanvre.) C'est ainsi qu'on appelle en Champagne l'instrument de bois dont on se sert pour briser le chanvre; il se nomme en Normandie une brie, en Picardie une brayoire, en d'autres provinces une marque ou une macachoire, & à Paris un brisoir. Mais quelque soit son nom, cet instrument est par-tout fait de même, c'est-àdire comme une espece de bancelle de bois haute de deux pies & demi, & longue environ de quatre, traversée d'une extrémité à l'autre par une tringle assez tranchante aussi de bois; une double tringle pareillement de bois, propre à s'emmortoiser dans les ouvertures de la bancelle, est attachée par un de ses bouts à une extrémité de la bancelle avec une cheville qui la laisse mouvante. A son autre bout elle a une poignée qui sert au briseur de chanvre à la lever ou à l'abaisser, à mesure qu'il tire le chanvre roui & bien seché qu'il a mis entre deux.

Quand le chanvre est haut & fort, au lieu de l'écraser à la brie, on le teille à la main; ce qui se fait en le brisant d'abord dessus le doigt à sept ou huit pouces de sa racine; & en continuant ainsi d'en séparer la filasse de la chenevote jus- l'Amérique méridionale, au Popayan,

qu'à l'autre extrémité. C'est ordinairement le chanvre mâle que l'on teille, & le chanvre teillé est toujours le plus beau. Savary. (D. J.)

TILOTTIERS, f. m. (Pêche,) c'est une compagnie de pêcheurs, ainsi appe-

lés de leurs bateaux.

TILMI, (Med. anc.) TILMI; Hippocrate, lib. 1, 12st. 3, entend par real, les mouvements des malades qui arrachent la laine de leurs couvertures, ou les poils de leurs habits, ou qui veulent prendre fur la muraille de petits corpufcules qu'ils croient y être, & autres actions semblables qu'on fait ordinairement dans le délire, lorsqu'on est affligé de maladies aiguës, comme dans la phrénésie & la péripneumonie. (D.J.)

TILOGRAMMON, (Géogr. anc.) ville de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le golfe auquel ce fleuve donne fon nom, dit Ptolomée, l. VII, c. j: Castald veur que le nom moderne soit Catigan. (D. J.)

TILPHOSA, ou TILPHURA, (Geograpgie ancienne,) célebre fontaine de la Béotie; Strabon, liv. IX, pag. 413, dit qu'elle étoit près de la ville de Tilposium, à laquelle elle donnoit son nom. C'est là Tilphusia d'Apelledore, l. III, & la Tilphusia de Pausanias, l. IX, c. xxxiii, qui place dans ce quartier une montagne nommée Tilphusios, & dit que la fontaine & la montagne étoient tout au plus à cinquante stades de la ville Haliartus. Etienne le géographe dit que c'est la nymphe Telphusa, fille du fleuve Ladon, qui a donné son nom à la fontaine & à la montagne. Tiréfias fuyant avec les Thébains, obligés par les Epigones de quitter Tilphosium, se retira sur cette montagne, où étant accablé de lassitude & de soif, il voulut se désaltérer, prit de l'eau de la fontaine Tilphura, & mourut en buvant. On dressa son tombeau sur le lieu même. $(\boldsymbol{D}, J_{\cdot})$

TILSA, ou TILSIT, (Géogr. mod.) petite ville du royaume de Prusse, sur le bord du Nienen. Cette petite ville bâtie en 1552, est aujourd'hui réduite à un fimple bourg. (D. J.)

TIMANA, (Géogr. mod.) ville de

dans la contrée à laquelle elle donne son prêts à marcher, dès qu'ils en reçoinom, à l'orient des hautes montagnes des Andes, dans une région fort chaude, sur le bord d'une petite riviere. Latit. 1, 28. (D. J.)

TIMAR, f. m. (Hist. mod.) district ou portion de terre que le grand-seigneur accorde à une personne, à condition de le servir pendant la guerre, en qualité

de cavalier.

Quelques-uns disent que cette portion de terre s'accorde à un spahi, ou autre personne en état de servir à cheval, pour en avoir la jouissance pendant sa vie.

Menenski en parle comme d'une récompense accordée aux vieux soldats qui ont bien servi, & comme d'un revenu en fonds de terre châteaux, bourgs, villages, dîmes, & autres émolumens; auxquels revenus on ajoute quelquefois le gouvernement & la jurisdiction de ces terres & places. Voyez BÉNÉFICE, &c.

Le timar est une espece de fief, dont le vassal jouit pendant sa vie. Voyez FIEF.

Tout l'empire ottoman est divisé en sangiackies ou banneries, & tous ceux qui possedent des timars, & qu'on appelle timariots, sont obligés de s'enroller eux-mêmes, dès qu'ils ont été sommés de se préparer à une expédition militaire. Voye7 TIMARIOTS.

Un timar se résigne comme un bénéfice, après en avoir obtenu l'agrément du béglierbey, ou gouverneur de la province; mais fi le revenu du timar excede 20000 aspres, auquel cas il est appelé zaim, il n'y a que le grand visir qui puisse donner l'agrément pour la réfignation.

TIMARIOTS, f. m. (Hift. mod.) nom que les Turcs donnent à ceux qui possedent des terres, sur le pié & suivant l'u-

sage des timars. Voyez TIMAR.

Les timariots sont obligés de servir en personne à la guerre, avec un nombre d'hommes & de chevaux proportionné au revenu du timar; c'est-à-dire que celui dont le timar est estimé à 2500 aspres par an, qui font environ six livres. sterlings, doit fournir un cavalier monté & armé suivant la coutume : celui dont le timar vaut le double, en doit fournir

vent l'ordre, & ce, à peine de la vie, de sorte que la maladie même ne peut pas leur servir d'excuse.

Outre ce service, les timariots paient le dixieme de leur revenu. Si en mourant ils laissent des enfans en âge de porter les armes, & en état de servir le grand seigneur, ou si, au désaut d'enfans, ils ont quelques parens, à quelque degré qu'ils soient, on a coutume d'en gratifier ceux-ci aux mêmes conditions, sinon on les confere à d'autres. Si le revenu excede quinze mille aspres, ou trente-six livres sterlings, ceux qui en jouissent s'appellent subassi, ou zaims, & rendent la justice dans les lieux de leur dépendance, sous l'autorité du sangiac de la province.

Les timariots ont des appointemens depuis quatre ou cinq mille aspres, jusqu'à vingt mille; mais on ne les oblige jamais d'aller à la guerre, à moins que leur timar ne rapporte plus de huit mille aspres, & que le grand-seigneur ne se rende à l'armés en personne: dans ce dernier cas on n'exempte personne.

L'origine des timariots est rapportée aux premiers sultans, qui étant les maîtres des fiefs ou terres de l'empire, les érigerent en baronnies ou commanderies, pour récompenser les services de leurs plus braves foldats, & fur-tout pour lever & tenir sur pié un grand nombre de troupes, sans être obligés de débourser de l'argent.

Mais ce fut Soliman II qui introduisit le premier l'ordre & la discipline parmi ces barons ou chevaliers de l'empire; & ce fut par son ordre qu'on régla le nombre de cavaliers que chaque seigneur eut à fournir à proportion de son

Ce corps a toujours été extrêmement puissant & illustre dans toutes les parties de l'empire: mais son avarice, défaut ordinaire des Orientaux, a causé depuis peu sa décadence & son avilissement.

Les vicerois & gouverneurs de provinces savent si bien ménager leurs astaires deux, &c. ces cavaliers doivent se tenir a la cour du grand-seigneur, que les timars se donnent aujourd'hui à leurs domestiques, ou à ceux qui leur en offrent le plus d'argent, quand mème les timars ne sont pas situés dans l'étendue de leur gouvernement.

Il y a deux fortes de timariots; les uns appointés par la cour, & les autres par les gouverneurs des provinces; mais les revenus des uns & des autres, font plus modiques que ceux des zaïms, & leurs tentes & équipages font aussi à proportion moins riches & moins nombreux. Voyez ZAÏMS.

Ceux qui ont des lettres patentes de la cour, ont depuis 5 ou 6 mille, jusqu'à 19999 aspres de gage par an. Un aspre de plus, les met au rang des zaïms; mais ceux qui tiennent leurs patentes des vicerois, ont depuis trois jusqu'à six mille aspres d'appointement.

Cette cavalerie est mieux disciplinée que celle des spahis, quoique cette derniere ait meilleure mine & plus de viva-

Les spahis ne se battent que par pelotons; au-lieu que les zaîms & les timariots, sont enrégimentés, & commandés par des colonels, sous les ordres des bachas. Le bacha d'Alep, quand il se trouve à l'armée, est le colonel général de cette cavalerie.

TIMAVE, (Géog. anc.) Timavus; fontaine, lac, fleuve, & port d'Italie. Virgile parle de la fontaine du Timavus, au premier livre de l'Enéide, vers. 244.

Antenor potuit
. fontem superare Timavi
Undè per ora novem, & vasto cum murmure
montis
It mare præruptum.

Tite-Live, l. XLI, c. j. fait mention du lac: le consul, dit-il, étant parti d'Aquilée, alla camper sur le bord du lac du Timavus. Le sleuve Timave sortoit du lac par sept ou neuf ouvertures, couloit entre Tergeste & Concordia, & se jettoit dans la mer par une seule embouchure, selon Pomponius-Méla, l. II. c. iv. Claudien dit à-peu-près la même chose:

Mincius, inque novem consurgens era

Par les descriptions que les poëtes donnent de ce sieuve, on s'imagineroit qu'il auroit été auprès de Padoue, chez les Vénetes, ou du moins dans leur voissinage: car Stace, l. IV. silv. 7. donne à Tite-Live, qui étoit de Padoue, l'épithete de de Timavi alumnus. Sidonius Apollinaris donne au Timavus le surnom d'Euganeus, à cause des peuples Euganées qui habitoient au couchant des Vénetes; & Lucain, l. VII. v. 192. met aussi le Timavus dans le mêmé quartier:

Euganeo, si vera sides memorantibus; augur Colle sedens, Aponus terris ubi sumises exit, Atque antenorci dispergitur unda Timavi, Carm. IX. v. 1994

Mais comme la géographie des poëtes n'est pas sort exacte, il vaut mieux s'en rapporter aux géographes, comme Strabon, Polybe, & Posidonius; & parmi les Latins, à Pomponius-Méla, à Pline, à l'itinéraire d'Antonin, & à la table de Peutinger, qui tous mettent le Timavus après Aquilée & Tergeste.

Strabon qui nous apprend qu'il y avoit dans cet endroit un temple de Diomede, appelé templum timavum Diomedis, un post, & un bois fort agréables, donne sept sources au sleuve Timavus, qui, dit-il, après s'être formé un lit vaste & prosond, va bientôt se perdre dans la mer.

Ce fleuve n'a point changé de nom; on l'appelle encore le Timavo, & son embouchure est dans la mer Adriatique, (D. J.)

TIMBALE, voyez TYMBALE.

TIMBO, s. m. (Hist. nat. bot.) plante du Brésil, qui, semblable à du lierre, s'attache aux arbres, & monte jusqu'à leur sommet. Elle est quelquesois de la grosseur de la cuisse, ce qui ne nuit point à sa souplesse; son écorce est un poison dont les Brésiliens se servent pour engourdir

gourdir le poisson qu'ils veulent prendre martes zibelines ou d'hermines, attachées

à la pêche.

TIMBRE, f. m. (Jurisprud.) est la formule ou marque que l'on imprime au haut du papier & parchemin destiné à écrire les actes publics. Voyez ci-devant Papier, & Parchemin timbré. (A)

TIMBRE, s. m. terme de Bossetier; ce sont deux cordes de boyau, posées sur la derniere peau d'un tambour, & qui, lorsqu'on bat la peau de dessus, servent à

faire résonner la caisse.

On dit en un sens affez voisin, le timbre d'une cloche, pour sa résonnance; le timbre de la voix; le timbre d'un instrument musical, d'airain ou de métal.

(D. J.)

TIMBRE, s. m. (Commerce de dentelle.) e'est l'empreinte du cachet ou matrice du fermier, mise sur un petit morceau de papier de quatre à cinq lignes de largeur, & d'un pouce & demi de longueur, qui attache avec un double fil, aux deux bouts de chaque piece de dentelle. Dict. du Comm. (D. J.)

TIMBRE, (Horlog.) petite cloche que Yon emploie dans toutes fortes d'horloges, de pendules, & de montres sonnantes, & sur laquelle frappe le marteau. Autrefois toutes les montres à répétition étoient à timbre; mais aujourd'hui on les fait la plupart sans timbre: ce qui leur a fait donner le nom de répétitions sans timbre.

Voyez RÉPÉTITION.

Les meilleurs timbres viennent d'Angleterre. Ils sont faits d'un métal composé de cuivre de rosette, d'étain de Cornouaille, & d'un peu d'arsenic; mais les différentes proportions dans le mélange de-ces matieres, ne sont pas absolument déterminées; c'est à celui qui en fait usage à les varier, pour découvrir celles qui produisent des times dont le son est le plus agréable.

Comme dans les carillons on a souvent de la peine à affortir les timbres à la suite des tons que l'on veut employer, on est alors obligé de les limer près de leurs bords, pour les rendre plus aigus. Voy.

CARILLON.

se dit d'un certain nombre de peaux de les contributions du pays qui abonde en Tome XXXIII.

ensemble par le côté de la tête, qui viennent ainsi de Moscovie & de Laponie; chaque timbre, que l'on appelle aussi masse, est composé de vingt paires ou couple de peaux. Une caisse de marte zibeline affortie telle qu'elle vient de Moscovie contient dix timbres, qui font quatre cents peaux. On dit aussi un demitimbre pour dire vingt peaux, ou la moitié d'un timbre. Autrefois le timbre étoit en France de trente paires, ou soixante peaux. Le lunde de peaux contient trente-

deux timbres. Savary. (D. J.)

TIMBRE, terme de Blason, ce mot se dit de tout ce qui se met sur l'écu qui distingue les degrés de noblesse ou de dignité, soit ecclésiastique, soit séculiere, comme la tiare papale, le chapeau des cardinaux, évêques & protonotaires. les croix, les mitres, les couronnes, bonnets, mortiers, & sur-tout les casques, que les anciens ont appelés particuliérement timbres, parce qu'ils approchoient de la figure des timbres d'horloges, ou parce qu'ils résonnoient comme les timbres quand on les frappoit. C'est l'opinion de Loyseau qui prétend que ce mot vient de tintinnabulum.

Les armoiries des cardinaux sont ornées d'un chapeau rouge qui leur sert de timbre. Les rois & les princes portent le *timbre* ouvert; les ducs, les marquis & les comtes le portent grillé & mis de front; les vicomtes, les Barons & les chévaliers le portent un peu tourné, & on le nomme alors de trois quartiers. (D. J.)

TIMBRE, TIMBRER, voyer TIM-

BRE, Jurisprud.

TIMBREES, ARMES terme de Blason, armes qui sont chargées d'un timbre, & qui n'appartiennent qu'aux nobles, fuivant les regles du blason. V. TIMBRE.

(D. J.)

TIMESQUIT, (Géog. mod.) ville d'Afrique, & l'une des principales de la province de Dara, selon Marmol, qui dit qu'elle a un gouverneur avec des troupes, pour arrêter les courles des TIMBRE, s. m. (Pelleterie,) ce mot | béréberes de Gezula, & pour recueillir

TIM dattes, en blé, en orge & en trou- mer, s'il apperçoit de loin des dunes eu peaux. (D. J.)

TIME THÚS, (Géog. anc.) fleuve de Sicile. Son embouchure est placée par Ptolomee, l. III. c. iv. sur la côte septentrionale, entre Tyndarium & Agathyrium. Le nom moderne, selon Fazel,

est Traina. (D. J.)

TIMIDE, adj. m. & f. TIMIDITÉ, f. f. (Gram. & Morale,) apprehension, retenue dans ses discours ou dans ses actions; il y a une aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire; on doit la chérir; c'est la fille de la décence. Il y en a une autre qui vient d'un certain manque d'usage du monde, & dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger. Il y a aussi une timidité stupide, naturelle à un sot embarrassé de savoir que dire. Enfin il y a une quatrieme espece de timidité, qui procede du mal-aise d'un libertin qui ne se sent pas à sa place, auprès d'une honnête fille. (D. J.

TIMIDENSIS, (Géog. anc.) siege épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, où Benenatus est qualifié Timidensis episcopus. Le nom de cette ville

étoit Timida regia. (D. J.)

A. N. TIMIDITE, (Métaph.) La timidité est la crainte du blame. Elle vient souvent du peu de connoissance que nous avons des usages du monde. Quoiqu'elle ait l'amour-propre pour principe, elle est cependant toujours la marque de la modeilie, & suppose la connoissance de nos défauts.

C'est l'ignorance, dit M. de la Rochefoucault, qui donne de la foiblesse ou de la crainte; les connoissances donnent de la hardiesse & de la consiance. Rien n'étonne une ame qui connoît toutes choses avec distinction.

La timidité fait souvent un sot d'un homme de mérite en lui ôtant la présence d'esprit & la confiance nécessaires dans le commerce du monde.

Voici comme Théophrasse peint la timidité ou plutôt la crainte. C'est un mouvement de l'ame qui s'ébranle & qui cede à la vue du péril, vrai ou imaginaire.

des promontoires, la peur lui fait croire que c'est le debris de quelques vaisseaux qui ont fait naufrage sur cette côte; austi tremble-t-il au moindre flot qui s'éleve; &, ses frayeurs venant à s'accroître, il se deshabille, ôte jusqu'à sa chemise pour pouvoir mieux se sauver à la nage, &, après cette précaution, il ne laisse pas de prier les nautonniers de le mettre à terre. Que si cet homme foible, dans une expédition militaire où il s'est engagé, entend dire que les ennemis sont proches, il appelle ses compagnons de guerre, observe leur contenance sur ce bruit qui court. leur dit qu'il est sans fondement, & que les coureurs n'ont pu discerner ce qu'ils ont découvert : mais si l'on n'en peut plus douter par les clameurs que l'on entend, & s'il a vu lui-même de loin le commencement du combat, & que quelques. hommes aient paru tomber à ses piés; alors, feignant que la précipitation & tumulte lui ont fait oublier ses armes, court les querir dans sa tente, où il cache son épée sous le chevet de son lit, & emploie beaucoup de temps à la chercher. Dès qu'il voit apporter au camp quelqu'un tout sanglant d'une blessure qu'il a reçue, il accourt vers lui, le console & l'encourage, étanche le sang qui coule de sa plaie, chasse les mouches qui l'importunent, ne lui refuse aucun secours, & se mêle de tout, excepté de combattre.

TIMOK, LE, ou le TIMOC, (Géog. mod.) riviere de la Turquie européenne, dans la Bulgarie où elle se joint au Danube. On croit que c'est le Cebrus d'Antonin, si tant est que le mot Cebrus dans ce géographe désigne une riviere. (D. J.)

TIMON, f. m. (Marine,) piece de bois longue & arrondie, dont l'une des extrémités répond du ôté de l'habitacle à la manivelle que tient le timonnier, où elle est jointe par une cheville de fer qui lui est attachée, & qui entre dans la boucle de la manivelle. De-là elle passe par la fainte-barbe; & pertant sur le traverfin, elle entre dans la jaunière, & aboutit à la tête du gouvernail qu'elle fait jouer à stribord & à bas-bord, selon S'il arrive à un homme timide d'êire sur la | qu'on la fait mouvoir à droite ou à gau-

the. Voyez MARINE, Pl. IV fig. 1. no.

177. barre du gouvernail.

TIMON, f. m. (Charronage,) longue piece de bois de frène ou d'orme mobile, qui fait partie du train d'un carrosse où l'on attele les chevaux, & qui sert à les séparer & à reculer. Un timon de carrosse doit avoir au-moins neuf piés de longueur, & trois piés neuf pouces & demi en quarré par le menu bout quand il est | en grume.

Le timon d'une charrue est cette longue piece de bois formée effectivement en iimon, au bout d'en-bas de laquelle sont attachés le manche de la charrue & les autres parties qui contribuent à fendre la terre, & le bout d'en-haut de ce timon se pose sur la sellette où il est arrêté par le moyen de l'anneau d'une chaîne de fer.

Le timon d'une charrette, nommé plus communément limon, font les pieces de

qui tire la charrette. (D. J.)

TIMONIUM, (Géog. anc.) 1°. lieu fortifié dans la Paphlagonie, selon Etienne le géographe, il donnoit son nom à une contrée nommée Timonitis, par Strabon, 1. XII. p. 562. & Ptolomée, l. V c. j. C'étoit la partie de la Paphlagonie, qui étoit limitrophe de la Bithynie. Les peuples de cette contrée sont appelés Timoniacenses par Pline, l. V c. xxxij.

2° Timonium, Strabon, l. XVII. p. 794. nomme ainfi la maison qu'Antoine bâtit auprès d'Alexandrie d'Egypte pour sa retraite. Plutarque en parle aussi. Antoine quittant la ville d'Alexandrie, & renonçant au commerce du monde, se fonda une retraite secrette auprès du Phare sur une jetée qu'il sit dans la mer, & se tint là en fuyant la compagnie des hommes; il déclara qu'il aimoit & vouloit imiter la vie de Timon, parce qu'il avoit éprouvé la même infidélité & la même perfidie; qu'enfin n'ayant reçu de ses amis qu'injustice & qu'ingratitude, il se défioit de tous les humains, & les haissoit tous également. C'est l'origine du nom de Timonium ou de la maison de Timon, qu'il avoit donné à sa retraite maritime. Voyez le mot TRIUMVIRAT. (D. J.)

TIMONNIER, f. m. (Marine,) c'est celui qui, posté au-devant de l'habitacle, tient le timon du gouvernail pour conduire & gouverner un vaisseau.

TIMONNIER, s. m. terme de Messager, cheval qu'on met au timon du carrosse, de voiture ou autre, & qui est opposé à celui qu'on met à la volée. (D. J.)

TIMOR, METUS, (Lang. lat.) ceux qui sont versés dans la latinité recherchée favent que ces deux mots ne sont pas entiérement synonymes. Timor regarde la frayeur d'un péril prochain; metus, la crainte d'un danger éloigné. (D. J.)

TIMOR, (Géog. mod.) île de la mer des Indes, au midi des Moluques & au levant de celle de Java. On lui donne soixante lieues de long, & quinze dans sa plus grande largeur. On en tire du bois de Santal, de la cire & du miel. Les Hollandois y ont un fort assez bien situé bois entre lesquelles on met le cheval pour le commerce de la compagnie. (D.J.)

TIMORÉE, CONSCIENCE (Morale,) la conscience timorée a son danger, ainsi qu'une conscience peu délicate; en nous montrant sans cesse des monstres où il n'y en a point, elle nous épuise à combattre des chimeres; & à force de nous effaroucher sans sujet, elle nous tient moins en garde contre les péchés véritables, & nous les laisse moins discerner. (D. J.)

TIMOTHEE, HERBE DE (Hist. nat. Bot. Economie rustique, en anglois timothy-grass, espece de gramen ou de lolium.

Le nom de cette plante lui vient de M. Thimothée Hanson, qui, de Virginie, l'a opportée dans la Caroline septentrionale, d'où sa graine a été transportée en Angleterre, où on la cultive avec le plus grand succès. Elle réussit parfaitement, & croît avec une promptitude merveilleuse. fur-tout dans les terreins bas, aquatiques & marécageux, en trois semaines detemps elle y forme un gazon suffisant pour porter les bestiaux; elle s'éleve fort haut, & ressemble assez à du blé ou à du seigle. Les chevaux & les bestiaux la mangent avec avidité & par préférence même au tresle & au sain-soin; on peut la leur laisser paître verte, ou la leur donner sé-

0002

TIM chée; mais pour la donner seche, il faur qu'elle ait êté fauchée dans toute sa seve & avant qu'elle fleurisse, sans quoi elle deviendroit trop dure. Des expériences reitérées faites en Angleterre ont fait connoure l'utilité de cette plante. Voyez le Weckly, amusement de Fevrier 1763, pag.

TIMOTHIENS, f. m. pl. (Hift. eccl.) hérétiques ainsi appellés de leur chef Timotheus Ælurus, qui prétendit dans le v. fiecle que les deux natures s'étoient tellement mêlées dans le sein de la Vierge, qu'il en étoit résulté une troisseme qui n'étoit ni la divine ni l'humaine. On leur donna dans la suite le noin de Monothélites & de Monophysites. Voyez ces articles.

TIMPFEN, f. m. (Monnoie,) monnoie de compte dont on se sert à Konisberg & à Dantzich pour tenir les livres de marchand. Le timpfen, qu'on nomme aussi florin polonois, vaut trente gros polonois. $(D, \mathcal{I},)$

TIMURIDE, s. m. terme d'Histoire, nom que l'on donne à la famille des Tamerlans qui regnerent dans la Transoxane jusqu'en l'année 900 de l'hégire, qui répond à l'an 1494 de Jesus-Christ. (D.J.)

TIN-LAURIER, (Bot.) le laurier-tin, en anglois the laurustine, est un arbrisseau dont Tournefort distingue trois especes; la premiere est nommée tinus prior dans ses I. R. H. Il croît à la hauteur d'un cornouillet femelle, poussant plusieurs verges longues, quarrées, rameufes. Ses feuilles sont grandes, larges, presque semblables à celles du cornouillet femelle, & approchant de celles du laurier, rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre le long des branches; ces feuilles font noirâtres, luisantes, velues, toujours vertes, sans odeur, d'un goût amer, avec un peu d'astriction: ses fleurs naissent aux sommets des rameaux en bouquets, blanches, odorantes; chacune d'elles est un bassin découpé en cinq parties. Quand cette fleur est passée, son calice devient un fruit qui approche en figure d'une olive, mais plus petit, & un peu plus pointu par le bout d'en-haut, où il est garni d'une espece de couronne; sa peau est un peu charnue, & d'une belle couleur bleue : on trouve |

dans ce fruit une semence couverte d'une peau cartilagineuse. Cet arbrisseau vient

aux lieux rudes & pierreux.

La seconde espece de laurier-tin est appelée par le même Tournefort, tinus altera, I. R. H. Cet arbrisseau dissere du précédent, en ce qu'il est plus rameux & que ses branches sont plus fermes, couvertes d'une ecorce rouge-verdâtre; ses feuilles sont un pen plus longues, plus étroites & plus veineuses; sa fleur n'est pas si odorante, & elle tire un peu sur le purpurin; son fruit est plus petit, & d'une couleur plus brune. Cet arbrisseau croît aux lieux incultes & maritimes.

La troisieme espece est le tinus tertia. I. R. H. C'est un arbrisseau plus petit en toutes ses parties que les précédens; il fleurit deux fois l'année, au printems & en automne; son fruit est d'un bleu noirâtre, d'ailleurs tout-à-fait semblable aux autres. On le cultive dans les jardins à cause de sa beauté, mais sa sleur a trèspeu d'odeur.

Les fruits du laurier-tin, & principalement ceux de la derniere espece, sont fort àcres & brûlans; ils purgent par les felles avec violence, & il n'est pas à proposde s'en servir à cause de leur âcreté caustique.

(D.J.)

TIN-laurier, (Agricult.) la beauté du laurier- tin consiste principalement dans ses fleurs qui croissent à Noël, & pendant la plus grande partie de l'hiver. On le multiplie en semant son fruit, & en le gouvernant de même que celui du houx; cependant la voie la plus prompte est de coucher en terre dès le mois de septembre les branches les plus tendres qui prendront racine aussi-tôt, & fourniront des plantes telles qu'on les veut. Le laurier-tin croît fort vite, mais il devient rarement un grand arbre. On en forme souvent une plante à tête, que l'on place dans les parterres, parmi les houx & les ifs; il convient mieux de le planter auprès d'un mur, ou dans des bosquets où on pourroit éviter de le tailler à cause de ses sleurs, dont une main mal - adroite nous prive assez souvent en le taillant mal-à-propos.

Cette plante, ainsi que toutes les plantes exotiques, est disposée à sleurir dans la saison où tombe le printemps dans leur climat nuturel. Bradley prétend que toutes les plantes qui viennent du cap de Bonne-Espérance poussent leurs rejetons les plus forts, & commencent à fleurir vers la fin de notre automne, qui est le temps du printemps dans cette partie de l'Afrique d'où on nous les apporte. Pareillement toutes les autres qui viennent des différens climats, conservent l'ordre naturel de leur végétation. Ainsi c'est dans notre saison du printemps qu'on doit tailler ces plantes exotiques, afin qu'elles puissent mieux se disposer à pousser dans l'hiver de fortes tiges à fleurs.

Le laurier-tin, quoique tendre à la gelée, aime à croître à l'ombre, & fleurit fort bien dans la terre franche, sans le secours d'aucun engrais, qui le feroit avancer trop vîte, le rendroit plus sensible au froid, & sujet à employer sa seve pour des tiges inutiles qui empêcheroient

l'arbre de fleurir. (D. J.)

TINS, f. m. pl. (Marine,) groffes pieces de bois, qui soutiennent sur terre la quille & les varangues d'un vaisseau, quand on le met en chantier & qu'on le construit. Voyez Construction & Lan-CER UN VAISSEAU A L'EAU.

TINAGOGO, f. m. terme de relation, nom d'une idole des Indiens, imaginée par Fernand Mandez Pinto; elle a, se-Ion lui, un temple magnifique dans le royaume de Brama, près de la ville de

Meydur.

Ce voyageur romanesque s'est amusé à décrire le temple de cette idole, ses prêtres, ses processions, la quantité de peuples qui s'y rendent chaque année, les milliers de personnes qui trainent avec des cordes le char de Tinagogo, les martyrs qui viennent se faire couper en deux sous les roues du char, les autres dévots 🐞 l'idole qui se taillent par morceaux, s'égorgent, se sendent le ventre sur la place, & autres contes semblables, qui forment peut - être l'article le plus long & le plus faux du dictionnaire de Trévoux.

Toutes les fictions du récit de Pinto, la icene en maginaire. Les Geographes

le royaume de Brama; tout ce qu'on sait de cette partie de l'Asie, où les Européens n'ont pas encore pénétré, c'est que aux extrémités des royaumes d'Ava & de Pégu, il y a un peuple nommé les Bramas, qui font doux, humains, ayant cependant quelques lois semblables à celles du Japon; c'est à-peu-près tout ce que nous apprend de ce pays le voyage des peres Espagnac & Duchalz, jesuites. $(\boldsymbol{D}.\ \boldsymbol{J}.)$

TINCHEBRAY, (Géogr. mod.) petite ville de France, dans la basse Normandie, au diocèse de Bayeux, entre Vire, Domfront & Condé. Elle a deux paroisses: son territoire donne des grains & des pâ-

turages. (D. J.)

TINCONTIUM ou TINCONCIUM, (Géog. mod.) ville de la Gaule lyonnoise. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Bordeaux à Autun, entre Avaricum & Deccida, à vingt milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux

milles du second. (D. J.)

TINCTORIA ARBOR, (Botan. exot.) arbre étranger; ainsi nommé par J. B. Il est de la taille de nos chênes, croît dans le royaume de Jenago en Ethiopie, & porte un fruit semblable à la datte, dont on tire une huile qui donne à l'eau avec laquelle on la mêle, la couleur du safran; les habitans en teignent leurs chapeaux, qui sont tissus de paille & de jonc; mais ils l'emploient fur-tout pour affaisonner leur riz & leurs autres alimens. Ray, hift. plant. (D. J.)

TINE, s. f. terme de Tonnelier, en latin tina dans Varron, petit vaisseau en forme de cuve, dont on se sert en plusieurs lieux pour porter les vendanges de la vigne au pressoir; on l'appelle autrement

tinette. Voyez ce mot. (D. J.)

TINE, (Geog. mod.) île de l'Archipel, & l'une des Cyclades, au midi oriental d'Andros, au couchant de l'île de Nicaria, au nord de l'île de Nicone, & à l'Orient de l'île Jura.

Cette île fut anciennement nommés Tenos, suivant Etienne le géographe, fautent aux yeux; mais le lieu même de d'un certain Tenos qui la peupla le premier. Hérodote, tiv. VIs. nous apprend ne connoissent ni la ville de Meydur, ni j'qu'elle fit partie de l'empire des CyclaTIN

des, que les Naxiotes posséderent dans les premiers temps. Il est parlé des Téniens parmi les peuples de Grece, qui avoient fourni des troupes à la bataille de Platée, où Mardonius, général des Perses, fut défait; & les noms de tous ces peuples furent gravés sur la droite d'une base de la statue de Jupiter regardant l'orient.

A voir l'inscription rapportée par Pausanias, il semble que les peuples de cette île fussent alors plus puissant ou aussi puissans que ceux de la nation : néanmoins ceux de Tenos, les Andriens, & la plûpart des autres insulaires, dont les intérèts étoient communs, esfrayés de la puissance formidable des Orientaux, se tourneren t de leur côté. Xerxès se servit d'eux & des peuples de l'ile Eubée, pour réparer les pertes qu'il faisoit dans ses armées.

Les forces maritimes des Téniens sont marquées sur une médaille fort ancienne, frappée à la tête de Neptune, révéré particuliérement dans cette île; le revers représente le trident de ce Dieu, accompagné de deux dauphins. Goltzius a fait aussi mention de deux médailles de Tenos au même type: Tristan parle d'une médaille d'argent des Téniens, à la tête de Neptune, avec un trident au revers.

Le bourg San-Nicolo, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Tenos, au-lieu de port, n'a qu'une méchante plage qui regarde le sud, & d'où l'on découvre l'île de Syra, au sud - sud - ouest. Quoi qu'il n'y ait dans ce bourg qu'environ cent cinquante maisons, on ne peut pas douter par le nom de Polis qu'il porte encore, & par les médailles & les marbres antiques qu'on y trouve en travaillant la terre, que ce ne soient les débris de la capitale de l'île. Strabon affure que cette ville n'étoit pas grande, mais qu'il y avoit un fort beau temple de Neptune dans un bois voisin, où l'on venoit célébrer les fêtes de cette divinité, & où l'on étoit régalé dans des appartemens magnifiques; ce temple avoit un asyle, dont autres ont un habit approchant de celui Tibere régla les droits, de même que des Candiotes. Latit. de San-Nicolo, 37. ceux des plus fameux temples de la mer (D. J.) Egée.

A l'égard de Neptune, Philocore, cité par Clément d'Alexandrie, rapporte qu'il étoit honoré dans Tenos, comme un grand médecin, & que cela se confirme par quelques médailles: il y en a une chez le Roi, dont Tristan & Patin sont mention. La tête est d'Alexandre Sévere; au revers est un trident, autour duquel est tortillé un serpent, symbole de la Médecine chez les anciens; d'ailleurs cette île avoit été

appelée l'île aux serpens.

Elle a soixante milles de tour, & s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Elle est pleine de montagnes pelées, & elle ne laisse pas d'être la mieux cultivée de l'Archipel. Tous les fruits y sont excellens, melons, figues, raisins; la vigne y vient admirablement bien, & c'est sans doute depuis long - temps, puisque M. Vaillant fait mention d'une médaille frappée à sa légende, sur le revers de laquelle est représenté Bacchus tenant un raisin de la main droite, & une tyrse de la gauche; la tête est d'Antonin Pie. La médaille que M. Spon acheta dans la même île eft plus ancienne; d'un côté c'est la tête de Jupiter Hammon, & de l'autre une grappe de

Tine est la seule conquête qui soit restée aux Vénitiens, de toutes celles qu'ils firent sous les empereurs latins de Constantinople. André Cizi se rendit maître de Tine vers l'an 1209, & la république en a toujours joui depuis, malgré toutes les tentatives des Turcs. Peu s'en fallut que Barberousse II. du nom, dit Chereddin, capitan bacha, qui soumit en 1537 presque tout l'Archipel à Soliman II. ne s'emparât aussi de Tine.

Quoique les Vénitiens n'aient pas de troupes réglées dans cette île, on y pourroit cependant en cas d'alarmes, rassembler trois ou quatre mille hommes de milice. Le provéditeur de ce lieu ne retire néanmoins qu'environ deux mille écus de son gouvernement. Les femmes des bourgeois & contadins, comme on parle dans le pays, sont vêtues à la vénitienne; les

TINE, (Géog. mod.) petite ville de la

Turquie européenne, dans la Bosnie, à quatorze lieues au nord-est de Sébénico.

Long. 24. 45. lat. 44. 27. (D. J.)

TINE la, ou LA TYNE, (Géog. anc.) en latin Tina, riviere d'Angleterre. Elle sépare une partie de la province de Durham de celle de Northumberland, & se jette dans la mer du nord, à Tinmouth: cette riviere sert à un prodigieux négoce de charbon. (D.J.)

TINEL; f. m. (Droit coutumier,) vieux mot du Droit coutumier, qui fignifioit le droit qui est dû pour la place que chaoun

occupe dans le marché. (D.J.)

TINEL, (Langue françoise,) en latin tinello; ce mot qui n'est plus d'usage signifioit autrefois la cour d'un prince, la salle basse où mangeoient ses officiers. ou de grands seigneurs de sa cour. L'historien de Dauphiné, M. de Valbonais, dit : le portier de l'hôtel (des dauphins) avoit cinq florins de gage, il étoit chargé de faire nettoyer les cours & la salle du grand commun, appelée le tinel; il avoit soin d'y faire mettre des bancs, des chaises, & tous les meubles nécessaires; mais il en pouvoit prendre à la fourriere lorsqu'il en manquoit; il dressoit les tables, & l'officier de panneterie mettoit le couvert : au reste, il ne laissoit entrer dans la falle, aux heures du repas, que les officiers qui avoient droit d'y manger, & nul autre n'y étoit reçu sans un ordre exprès du grand-maître.

Tinel fignifioit aussi la cour du roi, de sorte que les gens de cour étoient appelés le tinel, d'un nom général. (D. J.)

TINET, s. m. terme de Boucher, espece de machine dont se servent les bouchers, pour suspendre par les jambes de derriere; les bœufs qu'ils ont assommés, vidés, soufflés, & écorchés. Trévoux. (D. J.)

TINET, s. m. terme de Marchand de vin, gros bâton dont on se sert pour porter les tines, & pour descendre du vin dans

la cave sans le troubler. (D. J.)

TINETTE, s. f. terme de Chandelier, les maîtres Chandeliers qui font de la chandelle moulée appellent tinette, le vaisseau dans lequel ils mettent leur suif liquide au sortir de la poële. (D J.)

vaisseau approchant de la figure conique, le bas étant plus étroit que le haut, fait de douves reliées de cerceaux, ayant du côté le plus large deux especes d'oreilles, chacune percée d'un trou pour y passer un bâton au-travers afin d'en arrêter le convercle. Les tinettes servent à mettre diverses sortes de marchandises, particuliérement les beurres salés & les beurres fondus. Savary. (D. J.)

TINGIS, (Géog. anc.) 1°. ville d'Afrique, dans la Mauritanie tingitane, dont elle étoit la capitale, & à laquelle elle donnoit son nom. Pomponius-Mela, l. I. c. v. & Pline, l. V c. j, rapportent que e'est une ville très-ancienne, qu'on disoit avoir été bâtie par Antée. Le dernier ajoute, que lorsque l'empereur Claude y transporta une colonie, le premier nom tut chângé en celui de Traducta-Julia. Le nom de cette ville est différemment écrit par les anciens. Pomponius-Méla, dit Tinge; Pline, Tingi; & Ptolomée,

Tingis.

Les habitans de Tingis, dit Plutarque, racontent qu'après la mort d'Antée, sa veuve appelée Tinga coucha avec Hercule, & en eut un fils nommé Sophax, qui régna dans le pays & fonda cette ville, à qui il donna le nom de sa mere. Plutarque ajoute, que Sertorius ayant pris d'assatt la ville de Tingis, ne pouvant croire ce que les Africains disoient de la grandeur monstrueuse d'Antée qui y étoit enterré, il fit ouvrir son tombeau, où ayant trouvé, à ce qu'on dit, un corps de soixante coudées de haut, il fut trèsétonné, immola des victimes, fit religieusement resermer le tombeau, & parlà augmenta beaucoup la vénération qu'on avoit pour ce géant dans la contrée, & tous les bruits qu'on en semoit. Strabon donne aussi soixante coudées à ce corps d'Antée; mais il fait entendre en même temps que c'est une fable, que Gabinius avoit debitée dans son histoire Romaine avec plusieurs autres.

La ville de Tingis étoit située sur le détroit, entre le promontoire, les côtes & l'embouchure du fleuve Valon, selon Ptolomée, l. IV. c. j. qui la surnomma TINETTE, s. f. (Tonnelerie,) espece de l Casarea. L'itinéraire d'Antonin la marque à 18 milles du lieu, nommé ad Mercuri; c'est aujourd'hui la ville de Tanger.

2°. Ville de la Betique; Pomponius-Méla dit, qu'il étoit de Tingis, en Bétique, colonie de Tingis, capitale de la Mauritanie tingitane, en Afrique. Cette Tingis en Lipagne, patrie de Méla, étoit la même que Cetraria. (D. J.)

TINGLE, s. f. terme de Riviere, piece de merrain, dont on se sert pour étancher l'eau qui entreroit dans les bateaux.

la tingle.

TINIA, (Géog. anc.) Teneas, par Strabon, l. V. p. 225. fleuve d'Italie, dans l'Umbrie. Silius Italicus, l. VIII. vers. 454. sait entendre que c'étoit un petit sleuve qui se jetoit dans le Tibre.

> Narque albescentibus undis. In Tibrim properans, Teneæque inglorius humor.

Le nom moderne, selon Cluvier, Ital. Ant. l. II. c. x. est, il Topino. (D. J.)

TINIAN, (Géog. mod.) île de l'Océan oriental, au sud-est de Saipan, & à l'ouest d'Acapulco. C'est une des principales îles Marianes; elle s'étend du sud sud-ouest, au nord nord-est; sa longueur est d'environ 12 milles, & sa largeur va à-peuprès à la moitié. Elle est sans habitans; les Espagnols l'appellent Buona Vista, à cause de la beauté de sa vue. En effet, cette île offre de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domestiques, bœufs, cochons sauvages, & en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub des vaisseaux. L'amiral Anson y trouva même en 1742 une espece d'arbre, dont le fruit ressemble pour le goût au meilleur pain; trésor réel, dit M. de Voltaire, qui transplanté, s'il se pouvoit, dans nos climats, seroit bien présérable à ces richesses qu'on va ravir parmi tant de faire du bruit en frappant sur la marre. périls au bout de la terre. L'île de Tinian gît à 15 deg. 8 min. de lat. septent. & à la longit. de 114 deg. 50. min. (D. J.)

TINKAL, f. m. (Hift. nat.) c'est le nom que les Indiens donnent au borax

TIN

purifié. Voyer Borax & SEL SÉDATIF: TINNEIA ou TINEIA, cu THIN-NEIA, (Géog. anc.) Servius fait la remarque suivante sur ce vers de Virgile. Æneid. l. III. v. 399.

Hic & Naritii posuerunt mænia Locri.

Les Locres épizéphyriens & ozoles furent, dit-il, les compagnons d'Ajax Oiléen; mais ayant été séparés par la temen mettant de la mousse tout autour de pête, les Epizéphyriens aborderent en Italie, dans le pays des Brutiens & s'y établirent, tandis que les Ozoles jetés sur les côtes d'Afrique, s'établifsoient dans la Pentapole. On lit encore, par rapport aux Ozoles, ajoute Servius, qu'ayant été portés à l'inneia, ils pénétrerent dans le pays, & y bâtirent une ville qu'on nomme aujourd'hui Usalis ou Ozalis. (D. J.)

> TINNEL, f. m. (Lang. franc.) vieux mot qui fignifioit le son d'une cloche du. palais de nos rois pour indiquer l'heure des repas que le prince donnoit à sa cour aux grands seigneurs, ou aux officiers de

fa maison. (D. J.)

TINNEN, (Géog. mod.) ville des états de l'empire Russien, dans la Sibérie; les Tartares & les Samoïdes y portent quantité de pelleteries pour le commerce, (D. J.)

TINO, (Geog. mod.) les François disent Tin, petite île de la mer Méditerranée, sur la côte d'Italie, à l'entrée du golfe de la Spécie, au midi oriental de

l'île Palmaria. Lat. 44. 8. (D. s.)
TINTAMARRE, s. m. (Science etymolog.) bruit que faisoient nos anciens vignerons & laboureurs, en frappant sur leurs marres ou leurs instrumens de labour, pour se donner quelque signal; tintamarre signifie donc tinte ta marre.

Ce mot est purement françois, & vient du mot tinter & de celui de marre qui fignifie beche; c'est comme si l'on disoit,

Pasquier, l. VIII. c. ij. de ses Recherches, dit que les paysans des environs de Bourges avertifient leurs compagnons de quitter leur besogne en frappant avec des pierres sur leurs marres; pourquoi, conbrut & impur qui n'a point encore été tinue-t-il, ce ne seroit point à mon ju-

gement,

gement, mal deviner, d'estimer que d'auiant qu'au son du tint qui se faisoit sur la marre, s'excitoit une grande huée entre vignerons; quelques-uns du peuple françois, avertis de cette façon, aient appelé tintamarre à la similitude de ceci, tout grand bruit & clameur qui se fait quelque part. (D, J,)

TINTEMENT D'OREILLE, (Médec.) dépravation de la sensation de l'ouie; elle consiste dans la perception que l'oreille fait de bruits qui n'existent pas réellement, ou du-moins qui ne sont pas extérieurs; de sorte que l'oreille étant déjà occupée par un son, elle est moins capable de recevoir les impressions des sons extérieurs, à moins qu'ils ne soient extrêmement violens.

Pour comprendre comment on peut appercevoir des sons qui ne sont pas efféctivement, il faut remarquer que l'action de l'ouie consistant dans un ébranlement de l'organe immédiat, il sussit que cet ébranlement soit excité pour faire un son, sans qu'il soit nécessaire que ce mouvement y soit causé par l'air; car de même que l'on comprend que la vision, qui dépend de la maniere dont la rétine est ébransée par les rayons visuels, peut se faire sans ces rayons, lorsque quelque autre cause produit le même ébranlement, ainsi qu'il arrive quand les yeux voient des étincelles dans l'obscurité, lorsqu'ils reçoivent quelque coup: on peut dire aussi, que quand quelqu'autre cause que l'air ébranlé produit dans l'organe de l'ouie (j'entends intérieurement), cet ébranlement modifié de la même maniere qu'il l'est ordinairement par l'air qui apporte le son, l'oreille paroît être frappée par un son qui n'est pas véritable, non plus que la lumiere des étincelles dont il a été parlé, n'est point une véritable lumiere : mais ce qui rend encore cette comparaison assez juste, est que de même que cer fausses apparences de lumiere qui ne lo point causées par des objets extérieurs n'ont rien de distinct mais feulement une simple lumiere, la vue d'un objet plus circonstancié demandant le concours de trop de choses; il n'arrive presque point aussi que les bruits de l'oreille dont il s'agit, aient rien que sflamations & les douleurs d'oreille, où

Tome XXXIII.

de confus, les sissemens & les tintentens qui sont les bruits les plus distincts dans ce symptôme, étant très-simples.

La cause de cet ébranlement dans l'organe immédiat, dépend des maladies dans lesquelles les tintemens se rencontrent. Ces maladies sont l'inflammation, l'abscès du tympan, ou du labyrinthe, & les maladies du conduit de l'ouie.

La seconde espece de tintement, est celle où l'on apperçoit un bruit véritable, mais intérieur. C'est ainsi que l'on fent un bourdonnement lorfqu'on fe bouche les oreilles. Ce bruit se fait par le frottement de la main, ou par la compression qui froisse la peau & les cartilages.

Les commotions du crâne, & les maladies qui etrecissent le conduit, peuvent causer de ces especes de tintemens; le défordre des esprits, les pulsations violentes d'une artere dilatée, produisent aussi cette sensation. Enfin, il se peut faire une perception d'un faux bruit sans aucun vice dans les organes de l'ouie, c'est ce qui arrive toutes les fois que les parties du cerveau où se terminent les filets du nerf auditif, sont agitées de la même maniere qu'elles ont coutume d'être ébranlées par les objets; c'est pour cela que plusieurs maladies du cerveau, comme le délire, la phrénésie, le vertige, sont accompagnées de tintemens d'oreilles. Le tintement d'oreille peut aussi provenir du froid, mais c'est alors peu de chose.

On peut donc établir deux sortes de tintemens, dont les uns dépendent des maladies du cerveau, les autres des maladies de l'oreille. Ceux qui suivent les maladies de l'oreille, sont ou vrais ou faux; & de ceux-ci, les uns sont appelés tintemens, les autres sifflemens, les autres bourdonemens, les autres murmures; en général, on peut dire que les bruits sourds & bourdonnans sont causés par un ébranlement lâche, & les bruits fifflans & tintans par un ébranlement tendu, ce qui est confirmé par les causes éloignées de ces symptômes; les rhumes, par exemple, & les suppurations où les membranes sont relâchées, produisent ordinairement un bourdonnement; & les in482

causent les sisslemens & les tintemens; peut-être que tous ces bruits font la même impression sur la lame spirale, & sur les canaux demi - circulaires que font les

fons graves & aigus.

La cure du tintement dépend des maladies du cerveau, ou de l'oreille qui le produisent. Le tintement qui procede de l'inflammation demande les remedes généraux, sur-tout la saignée, & des injections émollientes & rafraîchissantes quand le mal est extérieur. Le tintement qui vient du froid, se dissipe de lui-même. Le tintement habituel incommode rarement, & ne demande aucun remede particulier, àmoins qu'on n'en connoisse bien la cause. Celse est parmi les anciens celui qui a le mieux traité des tintemens de l'oreille. (D. J.

TINTENAC, f. m. (Commerce.) espece de cuivre qu'on tire de la Chine; c'est le meilleur de tous les cuivres que produisent les mines de ce vaste empire; aussi ne s'en apporte-t-il guere en Europe: les Hollandois qui en font le plus grand commerce, le réservant tout pour leur négoce d'Orient, où ils l'échangent contre les plus riches marchandises.

(D.J.)

TINURTIUM, (Géog. anc.) ville de la Gaule, selon Spartien qui en parle dans la vie de l'empereur Severe. Marianus Schotus, l. II. la place dans le territoire de Châlon-sur-Saône; & Gregoire de Tours, lib. martyr. dit qu'elle étoit à trente milles de la même ville. Dans l'itinéraire d'Antonin. Tinurtium est marqué sur la route de Lyon à Gessoriacum, entre Mâcon & Châlon, à dix-neuf milles de la premiere de ces villes, & à vingt-un milles de la feconde. (D. J.)

TINZEDA (Géog. mod.) ville de l'Afrique dans la province de Darha, sur la riviere de même nom; son territoire abonde en indigo, en orge & en dattes.

Long. 11. 38. lat. 26. 52.

TIORA, (Géog. anc.) ville d'Italie. Denys d'Halicarnasse, l. I. ch. 14. dit qu'on la nommoit aussi Matiena. Il la place sur la route de Réate à Lista, métropole

ces parties sont tendues & desséchées, trois cent milles de Reate. Il ajoute qu'il y avoit autrefois dans cette ville un oracle du dieu Mars. Cette ville, selon Ortelius, est appelée par Baronius Thorace ecclesia, & placée par le même auteur sur le lac Velinus. Voyez Tuder. (D. J.)

> TIOS, (Géog. anc.) Strabon, l. XII. p. 542. écrit Tieum, Ptolomée Tion, & d'autres Tius; ville de la Paphlagonie, sur le bord du Pont - Euxin, entre Psyllium & l'embouchure du fleuve Parthenius.

> Dans les guerres d'Eumenes, roi de Cappadoce, & de Pharnace, roi de Pont, aïeul du célebre Mithridate, Léocrite général de Pharnace, mit le fiege devant Tios, résolu de prendre cette place importante. La garnifon ne se rendit qu'après. une longue résistance, à condition qu'on lui conserveroit la vie & la liberté de se retirer où bon lui sembleroit. Léocrite. non plus que son maître, ne se faisoit pas. un scrupule de violer sa parole. Diodore de Sicile nous apprend que les soldats furent inhumainement passés au filde l'épée. Eumenes favorisé par Prufias, eut bientôt sa revanche; il pénétra dans le royaume de Pont, & contraignit son ennemi. à recevoir la loi du vainqueur. Les habitans de Tios furent rétablis dans leur patrie, & Eumenes sit présent de cette ville à Prusias son allié.

Tios étoit à soixante & trois milles.

d'Amastris. (D. J.)

TIPARENUS, (Géogr. anc.) île de Grece, dans le golfe Argolique. Pline, l. IV. c. xij. dit qu'elle étoit sur la côte du territoire d'Hermione. (D. J.)

TIPASA (Géog. anc.) ville de la Mauritanie césariense. Ptolomée, liv. IV. ch. ij, la marque entre Juliu-Casarea, & Via. Selon l'itinéraire d'Antonin, qui lui donne la titre de colonie, elle se trouvoit sur la route de Tingis à Carthage, entre Cælarea - Colonia & Casæ - Caluenti, à seize milles de la premiere de ces places, & à quinze milles de la conde. Ortelius croit que ce pourroit en la Tipata d'Ammien Marcellin. On croit que cette ville est aujourd'hui le lieu du royaume d'Alger, qu'on nomme Saça ou Sasa. (D. J.)

TIPHÆ ou SIPHÆ, (Géogr. anc.); des Aborigenes, entre Vatia & Lista, à par Ptolomée & Etienne le géographe,

wille située dans le fond de la Béotie, sur he bord de la mer; on l'appelle aujourd'hui Rosa, selon Sophien. Elle donna ou prit son nom d'une montagne voisine, nommée Typhaonium par Héfiode, & Typnium dans Hesychius. Pausanias, l. IX, c. xxxij, parle de Tiphæ, & écrit Thipa; il dit qu'il y avoit dans cette ville un temple dédié à Hercule, & qu'on y célebroit une fête chaque année. Tous les habitans de Tipha se vantoient d'être habiles marins; auffi Typhis qui y prit naifsance, passoit pour être fils de Neptune. Il fut le pilote du vaisseau des Argonautes, & mourut à la cour de Lycus, dans le pays des Mariandiniens. (D. J.)

TIPI, f. m. (Hist. nat. Botan. exot.) arbrisseau qui croît au Bresil; sa fleur est blanchatre, & le fruit noir & rond comme

une prune. Ray.

TIPPERARI, (Géogr. mod.) comté d'Irlande, dans la province de Munster. Il a le Queens-County & Kilkenni à l'est, le comté de Thomond à l'ouest, Kings-County au nord-est, & Waterford au sud. On le divise en quatorze baronnies. Deux de ses villes tiennent marché public, & sing députent au parlement de Dublin.

Keating (Geffroi), connu par une hiftoire des poëtes irlandois, dont on a donné une magnifique édition à Londres en 1738, in-folio, étoit natif du comté de Tipperari. Il a publié quelques autres ouvrages en irlandois, & est mort vers l'an 1650.

D. J.)

TIPRA, (Géog. mod.) royaume d'Asie, dans les Indes, aux états du roi d'Ava, sous le tropique du cancer. Il est borné au nord par le royaume d'Asem, au midi par ce-Îui d'Aracan, au levant par celui d'Osul, & au couchant par celui de Bengale.

Marbagan en est la capitale.

TIPULE, f. m. (Hist. nat. insectolog.) mouche à deux ailes, dont M. Linnæus, faun. succ. donne trente-deux especes. Le tipule a beaucoup de ressemblance avec le cousin, mais il en differe principalement en ce qu'il n'a point de trompe. Les différentes especes de tipules varient beaucoup pour la grandeur. Voyez INSECTE.

TIPUL, s. m. (Hist. nat. Ornithol. exot.)

Philippines à une espece de grue commune dans leur pays, & qui est d'une si grande taille, que quand elle se tient droite, elle peut regarder par-dessus la tête d'un homme ordinaire. (D. J.)

TIQUADRA, (Geog. anc.), île d'Espagne, & l'une des petites îles voifines des Baléares. Pline, l. III, c. v, la marque près de la ville de Palma. Le nom

moderne est Connéjera.

TIQUE, s. m. (Hist. nat. Insectol.) ricinus; petit insecte noirâtre, qui s'engendre dans la peau des animaux; il a fix pattes, & la tète se termine par une espece de bec pointu & court'; sa peau est dure. Cet insecte tourmente beaucoup en été les animaux, & principalement les chiens. Voye7 INSECTE.

TIQUER, (Maréchal.) c'est avoir le

tic. Voye7 TIC.

TIQUEUR, f. m. (Maréchal.) On appele ainsi un cheval qui tique souvent.

TIQUMIT, f. m. (Calend. des Abyssins,) nom du quatrieme mois des Abyssins, qui répond au mois d'Avril. (D. J.)

TIR, f. m. (Art. milit.) se dit de la ligne suivant laquelle on tire une piece

d'artillerie.

Les cannoniers, suivant M. de Saint-Remy, disent quelquesois qu'ils ont fait un bon tir, quand ils ont fait un bon coup; mais ce terme n'est plus guere usité. On se sert plus communément de celui de jet. Voyez JET.

TIRA, f. m. (Hist. mod. Culte,) c'est ainfi qu'on nomme au Japon, les temples consacrés aux idoles étrangeres. Ces temples sont sans fenêtres, & ne tirent le jour que de leurs portiques, qui conduisent à une grande salle remplie de niches, dans lesquelles on place des idoles. Au milieu du temple, est un autel isolé, qui est communément très-orné, & sur lequel on place une ou plusieurs idoles d'une figure monstrueuse. On place devant elles un grand chandelier à plusieurs branches, où l'on allume des bougies odoriférantes; le tout est ordinairement surmonté d'un dôme. Quelques-uns de ces temples sont d'une grandeur prodigieuse, & qui excede de beaucoup nos plus grandes nom donné par les habitans des îles léglifes d'Europe. A côté des tiras l'on de choisir des emplacements agréables.

mots de mijere, de vertu, de crime, de dissérens passages. (S) patrie, de supersiition, de prêtres, de religion, &c. ils ont dans leurs porte-feuilles une demi-douzaine de vers faits d'avance, qu'ils plaquent dans ces endroits. Il n'y a qu'un art incroyable, un grand charme de diction, & la nouveauté ou la force des idées qui puissent faire supporter ces hors-d'œuvre. Pour juger combien ils l'embarras de l'acteur dans ces endroits; il ne sait à qui s'adresser; à celui avec lequel il est en scène, cela seroit ridicule : on ne fait pas de ces sortes de petits sermons à ceux qu'on entretient de sa situation; au parterre, on ne doit jamais lui parler.

Les tirades quelque belles qu'elles foient, font donc de mauvais goût; & tout homme un peu versé dans la lecture des anciens les rejettera, comme le lambeau de pourpre dont Horace a dit: Purpureus late qui splendeat unus & alter assuitur panus; sed non erat his locus. Cela sent l'écolier qui fait l'amplification.

TIRADE, en musique (*), lorsque deux notes sont séparées par un intervalle disjoint, & qu'on remplit cet intervalle par plusieurs autres notes qui passent diatoniquement de l'une à l'autre, cela s'appel une tirade.

& en latin ductus, ce que nous appelons répétion.

voit ordinairement des édifices somp- aujourdhui tirade; & ils en distinguoient tueux, destinés à la demeure des bonzes de trois sortes. 1° Si les sons se suivoient ou des pretres, qui ont toujours eu soin en montant, ils appeloient cela evocin, ductus rectus : 2° s'ils se suivoient en des-TIRADE, f. f. (Litterat.) expression cendant, c'étoit a avaux rose, ductus revernouvellement introduite dans la langue, tens: 3° que si après avoir monté par pour désigner certains lieux communs bémol, ils redescendoient par béquarre, dont nos poëtes, dramatiques sur-tout, cela s'appeloit mepion, duclus circumcurrens. embellissent, ou pour mieux dire, defi- On auroit bien à faire, aujourd'ui que la gurent leurs ouvrages. S'ils rencontrent musique est si prodigieusement composée, par hasard dans le cours d'une seène, les si l'on vouloit donner des noms à tous ces

TIRAGE des traîneaux & des charriots, (Mécan.) M. Couplet nous a donné sur ce sujet des réflexions dans plusieurs volumes des mémoires de l'académie. Son principe général est que la puissance tirante doit se décomposer en deux, dont l'une soit parallele au terrein, & l'autre perpendiculaire à ce même terrein. De ces sont déplacés, on n'a qu'à considérer deux puissances, il n'y a que la premiere qui agisse pour tirer, l'autre étant détruite ou par le poids du corps, ou par la résistance du terrein. De là il est aisé de déduire (abstraction faite du frottement), le rapport de la puissance tirante au poids qu'elle doit mouvoir; si on veut avoir égard au frottement, on le peut encore, & le supposant environ un tiers du poids; il est vrai que cette supposition peut être fort inexacte. Sur quoi voyez l'article FROTTEMENT. Voyez aussi CHARRIOT. (O)

> TIRAGE, f. m. (Imprimerie.) Ce mot se dit dans quelques imprimeries, soit de livres, soit de tailles douces, de l'impression de chaque forme, ou de chaque planche. (D. J.)

> TIRAGE DE LA SOIE, voyez l'article SOIE.

TIRAGE ou PENDULE A TIRAGE, par-Les anciens nommoient en grec way, mi les horlogers signifie une pendule à

(*) On distinguoit encore d'autres sortes de tirades ou de tirata. Voyez TIRADE, (Mus.) 1º. La tirata mezza qui consistoit en quatre notes diatoniques.

2°. La tirata defettiva qui passoit la quinte sans atteindre l'octave.

, La tirata perfetta qui atteignoit précisément l'octave.

^{4°.} Enfin la tirata augmentata qui passoit l'octave; toutes ces sortes de tirades étoient ascendantes & descendantes. Dans l'ouvrage d'où j'ai tiré cet article, les adjectifs desettiva, perfetta & augmentata étoient en latin ; j'y ai substitué les mots italiens à cause du substantif tirata qui n'est point latin. (F. D. C.)

TIRAGE ou TIRER, en terme d'Orfevre, c'est donner à l'or ou à l'argent, la grosseur & la longueur en le faisant passer dans des filieres toujours plus petites en plus petites, sur un banc à tirer. Voyez BANC A TIRER.

TIRAGE, (Commerce,) que d'autres appelent trait, c'est l'espace qui doit rester libre sur les bords des rivieres pour le passage des chevaux qui tirent les ba-

TIRAILLEMENT, f. m. (Gram.) il se dit en Médecine des mouvemens convulsifs des muscles, des nerfs, des intestins, des bords d'une blessure, mouvemens toujours accompagnés d'une violente douleur.

TIRANCE, PIEUX DE (Charpenî.) Les pieux de tirance ont été inventés pour traîner des cordages sur le fond de la mer. Ces pieux font armés à leur extrémité de deux pointes, entre lesquelles est un rouleau tournant sur son aissieu; ils portent à leur tête une poulie de retour, Hist. de l'acad. des sciences, ann. 1742. (D.J.)

TIRANO, (Géog. mod.) ville du pays des Grisons, capitale du gouvernement de même nom, sur la rive gauche de l'Ada, à 10 lieues au sud-ouest de Bormio. Elle eft la résidence du gouverneur. Long. 27, 22; lat. 46, 15.

TIRANO, (Géog. mod.) gouvernement dans la Val-Telline, de la dépendance des Grisons. Il est partagé en deux archiprêtrés, qui comprennent onze communautés; le chef-lieu lui donne son nom. (D, J,)

TIRANT, f. m. (Archit.) transfrum dans Vitruve; longue piece qui, arrêtée par ses extrémités par des ancres, sert sous une forme de comble pour en empêcher l'écartement, comme aussi celui des murs qui la portent. Il y a de ces tirans dans les vieilles églises qui sont chanfreinés & à huit pans, & qui sont asfemblés avec le maître en trait du comble, par une aiguille ou un poinçon.

Tirant de fer. Grosse & longue barre de fer, avec un œil ou trou à l'extrémité, dans lequel passe une ancre qui

voûte, & pour retenir un mur, un pan de bois, ou une souche de cheminée. Daviler. (D. J.)

TIRANT, terme de Boisselier, sorte de nœud fait de cuir de bœuf, dont on se fert pour bander un tambour.

TIRANT, terme de Cordonnier, c'est un ruban de fil de diverses couleurs, qu'on attache au-dedans de la tige des bottes, & dont on se sert pour se botter aisément. (D. J.)

TIRANS, (Rubannier,) ce sont les sicelles attachées aux lames, pour faire agir celles qui montent & passent sur les poulies du chatelet, pour suspendre & faire agir les hautes lisses. Voyez Pou-

TIRANT, terme de Serrurier, c'est un morceau de fer, ou plutôt une barre de fer attachée sur une poutre, ou scellée contre le mur de quelque maison.

Le tirant a un œil d'un bout où l'on place une ancre; il est fendu de l'autre, lorsqu'il doit être scellé en plâtre; il a un talon & des trous, lorsqu'il doit être posé tur une piece de bois. On prend pour le faire une barre de fer plat, de longueur & grosseur convenables; on forme l'œil en pliant la barre, à environ un pié du bout, Pour cet effet, on se sert d'un mandrin quarré, de la grosseur que doit avoir l'ancre; on foude fur la barre le bout replié; on chantourne la barre au défaut de l'œil, pour que l'œil soit perpendiculaire au plat de la barre. Si l'ouvrier ne chantourne pas l'œil, c'est qu'alors la barre ne doit pas être posée sur son plat, ou que le tirant est destiné pour un lieu qui n'exige pas cette précaution, sans laquelle l'ancre peut s'ajuster au tirant.

TIRANT D'EAU, (Marine,) c'est la quantité de piés d'eau qui est nécessaire pour soutenir un vaisseau.

TIRARI, f. f. (Saline,) femme occupée autour des braifes dans les manufactures de sel.

TIRASSE, f. f. (Chasse,) c'est un filet à mailles quarrées, ou en losanges, dont un des côtés est bordé d'une corde qui excede chaque bout de la tiras/e de cinq à six piés, pour la pouvoir tirer; on les fert pour empêcher l'écartement d'une sait depuis deux cens jusqu'à quatre cens

elles doivent être de fil fort & retors en l'un à l'autre, en sorte qu'ils composent trois bien rondement; il y en a qui les comme une piece entiere. (D. J.) font teindre en brun: on tirafe les cailles en Mai & Septembre, on y prend aussi les perdrix : pour cela, on fait chasser doucement devant soi un chien couchant, instruit à arrêter la plume; il doit chasser au vent, le nez dedans, pour mieux sentir le gibier & faire des arrêts plus frequents; aussi - tôt que le chien a arrête, on va devant lui; à quinze pas on déploie la tirasse; on la porte à deux, ou si l'on chasse seul, on la tient d'un bout sur le bras gauche, & avec un bâton ferre en pointe, qu'on met à l'autre bout de la corde, on l'arrête en terre, puis en tournant on couvre le chien avec la tirasse, & on fait partir la caille qui donne dans la tirasse, qu'on ferme auffitôt pour prendre le gibier: on tirasse aussi sans chien, mais à l'appeau, quand les cailles sont en chaleur: on les trouve alors dans les blés verds & dans les prés: on ne tirasse point lorsqu'il a plu, parce que quand l'herbe est mouillée, soit de pluie ou de rosée, les cailles ne se promenent pas : le véritable temps pour tirasser est une heure après le lever du foleil, & une heure avant son coucher. L'usage de la tirasse est désendu, parce qu'elle dépeup'e trop : on y prend des compagnies entieres de perdreaux, & jusqu'à des lievres; & c'est pour empêcher cette chasse après la récolte, que dans les capitaineries royales on oblige les paysans de ficher cinq épines sur chaque arpent de terre qu'ils dépouillent.

TIRASSER, c'est tendre la tirasse, TIRCK, ou TERKI, (Géogr. mod.) capitale du pays des Tartares Circasses, fituée à demi-lieue de la mer Caspienne, sur la rive septentrionale de la riviere de Tirck, à 42 deg. 15 de latit. Comme cette place est d'une grande importance pour la Russie qui la possede, le czar Pierre l'a fait fortifier à la manière enropéenne, & la Russie y entretient toujours une bonne garnison. (D. J.)

mailles de levure, d'un pouce de large; coupons de cette espece de toile attachée

TIRE, petite tire, (Soirie,) la petite tire a été imaginée pour avancer davantage l'étoffe; on ne s'en sert ordinairement que pour les droguets destinés à habiller les hommes, & les deffins pour cette mécanique ne peuvent pas être longs; huit ou dix dixaines sont suffifantes pour ce genre de travail. Il est vrai qu'on en a fait qui alloient jusqu'à vingt dixaines, mais dans ce cas les semples étoient aussi aisés que le bouton, qui est le nom donné à la façon de travailler.

Le rame, les arcades, & le corps, sont attachés pour la petite tire, comme dans les autres métiers. La différence qu'il y a, c'est que le nombre n'en est pas si considérable, & qu'on ne passe pas cinquanse cordes; il s'en est fait cependant qui alloient à deux cents cordes; mais dans ce . cas, le semple est aussi bon; ce qui sait qu'il faut autant d'arcades, qu'on veut mettre des mailles de corps; à deux mailles pour une arcade, la déduction en est considérable, puisqu'elle a été portée jusqu'à 3200 mailles, mais les plus ordinaires sont de 1600 & 2400. On comprend de-là, par ce qui a été dit des satins réduits, combien cette étoffe est délicate & belle quand elle est travaillée comme il faut,

On lit les dessins pour la petite tire sur un chassis, au haut duquel, & dans une petite tringle de bois ou de fer, on enfile autant de bouts de ficelle un peu ronde, qu'il y a de cordes au rame, ou de cordes indiquées au dessin. Chacune de ces sicelles doit avoir près d'un pié de longueur: on enverge les ficelles de façon qu'une boucle sur la tringle, ne se trouve pas avant l'autre, mais de suite & conforme à l'envergure : on attache au bout de chaque ficelle autant de cordes fines, comme celles de semple, & bouclées comme les arcades, qu'il y a de cordes à tirer à chaque lac: on lit le dessin à l'ordinaire, & on prend autant de cordes fines entre TIRE, f. f. (Toilerie,) terme en usage ses doigts qu'il y a de cordes à tirer sur la dans le commerce des toiles : on appelle ligne transversale ou horisontale du desune tire de six coupons de batiste, six sin; cette ligne finie, on noue ensemble toutes les cordes qui ont été prises, & ont soient fixées & ne glissent pas ; quelques en commence une autre, en continuant jusqu'à ce que le dessin soit lu. La dissérence de là petite tire d'avec la grande, est que dans cette derniere le lac seul arrête, au moyen de l'embarbe, toutes les cordes de fimples que la tireuse doit tirer,] sans que pour cela il soit besoin de plus de cordes de semple; au lieu que dans la petite tire il n'y a point de lac, mais autant de cordes de semple; telles que nous les avons indiquées, qu'il y a de cordes à tirer au dessin.

Lorsque le dessin est lu, on le détache du châffis, les cordes étant toujours enfilées dans la tringle : on passe si on veut une envergure en place des deux baguettes qui tenoient les ficelles rondes envergées; on détache les parties de cordes attachées à la ficelle ronde, & chacune de ces parties est attachée de suite à une corde double qui est gancée : on donne le nom de colet ou tirant à cette corde double, à la corde de lame, ayant soin de faire passer chacune des cordes gancées dans un petit | trou, qui est fait à une planche percées, dont la quantité est égale à celle des cordes gancées, & diffribuées de façon que chaque trou soit placé perpendiculairement à la corde ou à la gance qui tient la corde de rame: on égalise bien les cordes gancées, dont le nœud, avec la partie des cordes qui y sont attachées est arrêté au petit trou de la planche, & empêche la corde de rame de monter plus haut que la mesure que l'attacheur aura fixée. Lorsque toutes ces cordes gancées sont arrêtées & ajustées, on prend séparément & de suite, toutes les parties des cordes qui ont été nouées par le bas, à mesure qu'on lisoit le dessin, & on attache chaque partie à une corde un peu grosse & forte, laquelle étant doublée & passée dans une grande planche, après l'avoir été précédemment dans un bouton fait exprès, dont les deux extrémités nouées enfemble la retiennent au bouton, & dans la boucle qui se trouve par la doublure de la corde, dont la longueur est de 15 à 16 pouces plus ou moins : on y passe la quantité de cordes qui ont été lues & choifies pour composer | bouton, faire le double de l'ouvrage Le lac, & on les arrête fermes pour qu'elles | qu'on feroit avec le semple; l'usage des

ouvriers les entrelacent avec la corde doublee, de façon qu'elles ne peuvent pas glisser. Il faut observer que la grande planche d'en-bas doit avoir autant de troux que la planche du haut, qu'elle doit être infiniment plus grande, & les trous de même, tant parce que la corde double est plus grosse que la corde gancée, que parce qu'il faut que le bouton foit rangé & de suite, ayant soin quand on les attache, ou qu'on attache les cordes doubles aux cordes fines de semple, de suivre le même ordre qui a été observé en attachant les cordes gancées, & que ces dernieres soient relatives avec les grosses & rangées de même.

La différence de la grande & de la patite tire étant démontrée, quant au montage de métier, il s'agit de faire voir quelle est son utilité. Pour travailler une étosse à la grande tire, soit courante, soit brochée, il faut que la tireuse perde un temps pour choifir ou trier la gravassine qui tient le lac; il faut prendre ce lac. dans les fils duquel, ou entrelacemens, sont contenues les cordes qui doivent être tirées. Second temps. Il faut enfin prendre ces cordes & les tirer. Troisieme temps, pour un lac seul, qui est peu de chose dans une étoffe brochée; parce que tandis que l'ouvrier broche ou passe les espolins du lac tiré, la tireuse choisit sa gravassine & son lac, ce qui empêche le retardement de l'ouvrage; mais la choie devient différente dans une étoffe couranse, où il faut aller vîte, & ne faire ni ne perdre temps. On hit encore les dessins à la réduction, mais cette méthode, outre qu'elle est un peu plus pénible, ne sert qu'à épargner les cordes des lacs, & ne fait pas mieux ni plus mal.

Le bouton supplée à ce défaut de deux façons: 1°. la tire va plus vîte, & il n'y a. aucun temps à faire; 2°. l'ouvrier placé fous la grande planche, tirant fon premier bouton de la main droite, choisit le second de la gauche, & si-tôt qu'il laisse aller le premier, il tire le second, ainsi des autres : ce qui fait qu'on peut avec le

boutons n'étant destiné que pour les étoffes courantes.

TIRE, grande (Soirie.) V. l'art. VELOURS.
TIRE, (Marine,) commandement à l'équipage d'une chaloupe de nager avec force

TIRE-AVANT, (Marine,) commandement à l'équipage d'une chaloupe de

nager le plus qu'il pourra.

TIRE-DU-VENT, (Marine.) on se sert de cette expression pour désigner la force. qu'a le vent, lorsqu'il est à l'ancre, de faire roidir son cable.

TIRE, s. f. terme de Blason; ce mot se dit des traits ou rangées de vair, dont on se ser pour distinguer le besséroi, le vair, & le menu vair. Le besséroi est composé de trois tires, le vair de quatre, & le menu vair de six. Quand un chef ou une face sont vairés, il faut spécifier de combien de tires ou de rangs. Ménestrier. (D. J.)

Ce mot se dit de rangées de carreaux qui se trouvent sur un chef, une fasce, une bande, un chevron ou autre piece échiquetée: on nomme en blasonnant le nombre de tires.

Grivel d'Ouroy, en Berry; d'or à la bande échiquetée de sable & d'argent de deux tires.

Hamelin d'Epinay, en Normandie; d'argent au chevron échiqueté de gueules & d'or de trois tires. (G.D.L.T.)

TIRE-BALLE, f. m. instrument de Chirurgie, qui tire son nom de son usage. Il v en a de plusieurs especes : le premier, fig. 4. Pl. III. est un villebrequin avec une pointe en double vis, appellée par les ouvriers meche, longue de cinq ou fix lignes, terminée par deux petits crochets: le corps de ce villebrequin, qui est une espece de poinçon, est une longue tige d'acier, ronde, polie, longue d'environ un pié; son extrémité postérieure est une vis garnie par le bout, d'un treffle ou d'un anneau pour servir de manche : ce poinçon se met dans une canule dont la base est un écrou pour recevoir sa vis, & qui est affermie par deux traverses soutenues sur deux colonnes: on introduit cet instrument dans la plaie, la vis cachée dans la canule, & lorsque l'extrémité de

poinçon pour faire enfoncer la meche dans ce corps étranger, pour le retirer doucement.

L'on ne prescrit l'usage de ce tire-fond que pour les balles enclavées dans les os; mais si le corps étranger, au lieu d'être une balle, étoit par exemple un morceau de fer tellement enchâssé dans l'os qu'aucun des instrumens consacrés pour l'extraction des corps étrangers, ne pût avoir prise sur lui, on voit bien que cet instrument ne pourroit pas le percer, dans ce cas, on pourroit dans quelques circonstances, trépaner l'os aux parties voisines du corps étranger, & passer dessous celui-ci des élévatoires ou autres instrumens pour l'ôter.

Le second tire-balle, (fig. 5. Pl. III.) est à-peu-près semblable au précédent; mais au lieu de meche, l'extrémité antérieure de la tige est divisée en trois lames minces, élastiques, longues de quatre pouces, recourbées en-dedans & polies en dehors: elles forment chacune une petite cuiller; en tournant la vis qui est au bas de la tige, de gauche à droite, on fait écarter les trois cuillers; en la tournant de droite à gauche, on les fait rapprocher l'une de l'autre, & l'instrument sa ferme : il doit être fermé quand on l'enfonce dans la plaie; lorsqu'on touche la balle, on l'ouvre doucement, on embrasse le corps étranger avec les cuillers, & on le retire après avoir refermé un peu l'instrument.

Ce tire-balle approche fort de celui qui se nommoit alphonsin; mais il n'avoit point de canule: les trois cuillers se fermoient par le moyen d'un anneau coulant, en le passant en avant; & s'ouvroient en le retirant. La partie cave des cuilliers étoit garnie de dents pour mieux saissir les balles.

Les becs de grue, de canne, de corbeau, &c. sont pareillement des especes de tire-balle.

base est un écrou pour recevoir sa vis, & qui est assermie par deux traverses soutenues sur deux colonnes: on introduit cet instrument dans la plaie, la vis cachée dans la canule, & lorsque l'extrémité de la canule touche la balle, on tourne le balles, dont l'usage est actuellement fort borné. (Y)

L'ancienne Chirurgie, qui n'avoit point encore apperçu la nécessité d'aggrandir les plaies d'armes à seu par les incissons de contr'ouvertures convenables, avoit beaucoup multiplié les especes de tireballes, dont l'usage est actuellement fort borné. (Y)

TIRE-BORD, f. m. (Marine,) forte de grand tire-fond dont on se sert pour retirer le bordage d'un vaisseau quand il

est enfoncé. (D. J.)

TIRE-BOTTES, f. m. (terme de Cordonnier,) ce sont des petits bâtons qui servent à chausser des bottes : mais on appelle aussi tire - bottes une petite planche élevée d'un côté, qui a une entaille proportionnée au talon d'une botte, pour se débotter tout seul. (D. J.)

TIRE - BOTTE, (terme de Tapissier,) gros galon de fil dont les Tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils em-

ploient en meubles. (D. J.)

TIRE-BOUCHON, subst. m. (terme de marchand de vin,) sorte de vis de ser ou d'acier qui tient à un anneau, & dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles. (D. J.)

TIRE-BOUCLERS, subst. masc. pl. (Charpent.) Les Charpentiers appellent ire-bouclers, en quelques lieux, certains outils qui leur servent à dégauchir le dedans des mortaises. Félibien. (D. J.)

TIRE-BOURRE, (terme d'Arquebusier,) sorte de fer en forme de vis, qu'on met au bout d'une baguette bien arrondie, & dont on se sert pour tirer la bourre du canon des fusils, des pistolets & autres armes à feu. (D.J.)

TIRE-BOURRE, (Bourrelier,) forte de crochet dont les Bourreliers se servent pour arranger la bourre des pieces qu'ils

veulent rembourrer.

TIRE-BOUTON, subst. m. (terme de Tailleur,) petit fer long comme le doigt, percé par le haut & crochu par le bas, afin de tirer le bouton, & le mettre dans

la boutonniere. (D. J.)

TIRE-CLOU, s. m. (terme de Couvreur,) c'est un outil de ser plat & dentelé des deux côtés en forme de crémaillere, pour tirer les clous qui attachent les ardoifes. Le manche de cet outil est coudé quarrément en-dessus. Les Couvreurs s'en servent avec beaucoup d'utilité; car en passant cet outil entre deux ardoises, ses dents prennent & accrochent les clous, & en frappant du marteau sur 🖢 manche du tire-clou, les Couvreurs attirent les clous à eux. (D. J.)

Tome XXXIII,

TIRE-DENT, f. m. (Soierie,) pince plate, large & menue par le bec, pour

rechanger un peigne de dents.

TIRE-FIENTE, f. m. (-terme d'Agriculture,) espece de fourche qui sert aux Laboureurs à tirer du fumier, & dont les dents qui sont de fer, sont renversées & courbées un peu, au lieu d'être emmanchées droites; au bout d'en-haut de ces deux dents est une douille dans laquelle on met un manche de trois pieds de longueur, & gros de trois pouces de tour. En plusieurs endroits les dents sont beaucoup recourbées, en sorte qu'elles font un angle obtus, ou une espece de demi-lune

avec la douille. (D. J.)

TIRE-FILET, s. m. (Dist. mécaniq.) petit instrument d'acier trempé sur l'épaisseur duquel l'on a pratique une sente plus ou moins large, selon le filet qu'on veut tirer. Les bords de cette fente trempés viss & tranchans, sont promenés & appuyés fortement sur un morceau de fer ou de bois, enlevent la partie de ce ser ou de ce bois sur laquelle ils portent d'un & d'autre côté de la fente, tandis que la partie correspondante à la fente reste intacte & s'éleve. La partie qui s'éleve, s'appelle un filet. C'est un ornement qu'on pratique sur le dos d'une lame de couteau, fur le dos d'un ressort, d'une platine, sur un manche, sur un instrument de musique; & l'instrument qui sert à cet usage, s'appelle tire-filet. On peut faire des tire-filets doubles ou triples; alors on y pratiquera autant de fentes; l'ouvrier tient le tirefilet avec ses deux mains, l'une placée à un bout & l'autre à l'autre. Cet outil ne laisse pas que d'avoir de la force, sans quoi il casseroit souvent.

TIRE-FOND, s. m. instrument de Chirurgie, dont quelques personnes se servent pour enlever la piece d'os sciée par le trépan, lorsqu'elle ne tient plus guere. Cet instrument (voyez fig. 10, Pl. XVI,) qui a environ trois pouces, peut être divisé en trois parties. Le milieu est une tige d'acier de quatorze lignes de long, ornée de certaine façons, qui dépendent de l'habileté du coutelier. La partie supérieure est un anneau qui sert de manche l'à l'instrument. La partie inférieure est

double vis de figure pyramidale, appellée par les ouvriers meche; elle a neuf lignes de longueur, & sa base peut avoir quatre lignes de diametre. Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, il faut, dès qu'on a jugé à propos d'ôter le pyramide de la couronne, introduire la meche dans le trou formé par le perforatif; on tient avec le pouce & le doigt index de la main droite l'anneau qui sert de manche au tire-fond; ensuite le pouce & l'index de la main gauche appuyés du côté du trou, on tourne doucement jusqu'à ce qu'on sente que la meche tienne avec fermeté; on retire le tire-fond en détournant & on acheve de scier l'os avec la couronne, jusqu'à ce qu'il vacille; on introduit alors la vis du tire-fond avec les mêmes mesures que nous venons de prescrire, dans l'écrou qui s'est formé dans l'os; par ce moven on ne risque pas d'enfoncer la piece d'os sur la dure-mere; on l'enleve au contraire perpendiculairement, en donnant de petites secousses pour rompre les fibres offeuses qui la tiennent encore attachée.

On peut convenir avec les partifans de cet instrument, qu'il n'est point dangereux, losqu'on sait bien s'en servir; mais il est inutile si la piece d'eau qu'on se propose d'enlever étoit trop adhérente, le tire-fond emporteroit la table externe, comme je l'ai vu arriver plusieurs sois, ce qui rend la suite de l'opération plus difficile; & si l'on ne fait usage du tirefond que lorsque la piece d'os ne tient presque plus, on peut se dispenser de cet instrument; car avec une feuille de mirthe, le manche d'un scalpel ou l'extrémité d'une spatule qui a la figure d'un élévatoire, on enleve très-facilement la piece sciée par la couronne du trépan. (Y)

TIRE-FOND, espece d'outil de fer en forme de vis, qui sert aux Tablettiers & aux Ebénistes dans la fabrication de leurs ouvrages. Voyez EBÉNISTE.

TIRE-FOND, (outil de Gainier,) c'est un anneau de fer où il y a une petite queue de la longueur d'un pouce, dont bricolle de porteur de chaises, dont les le bas est fait en vis; cela sert aux Gaî- cordonniers, savetiers, selliers, bourreniers pour tirer les moules de dedans leurs | liers & autres ouvriers qui travaillent en

trou du moule, & en tirant par l'anneau. TIRE-FOND, f. m. (Soierie,) vis affez longue à la tête de laquelle on a pratiqué un anneau assez large, pour recevoir

le bàton de femple.

TIRE-FOND, instrument de Tonnelier, il est de ser; il consiste en une tige de ser terminée par en-haut par un anneau de fer assez large, & est fait en forme de vis par en-bas. Les Tonneliers s'en servent pour tirer le fond d'une futaille dont les douves se sont enfoncées après être sorties de la rainure du jable.

TIRE-JY, (Géog. mod.) île occidentale d'Ecosse, au sud-est de Coll, dont elle est séparée par un petit détroit. Elle est très-fertile, & appartient au duc d'Argyle. Sa longueur est de sept milles, & sa largeur de trois. Il y a dans cette île un lac, une petite île dans ce lac, & un château dans cette petite île. (D. J.)

TIRE-LIGNE, (Ecrivain,) est plus un instrument de mathématiques que d'écriture; cependant on s'en sert quelquefois pour tracer deux lignes à-la-fois, horisontales ou perpendiculaires: c'est un petit poinçon d'acier fendu par les deux bouts; chaque pointe taillée en plume en fait la fonction.

TIRE-LIRE, s. f. terme de Potier-deterre, sorte de petit pot de terre, rond, creux & couvert, qui n'a qu'une petite fente par le haut; on s'en sert à mettre de l'argent, dont on veut ignorer la somme; & pour avoir cet argent, on est obligé de

casser la tire-lire. (D. J.)
TIRE-LISSES, s. f. pl. (Gazerie,) autrement nommés contre-lames; ce sont trois regles ou tringles de bois, qui fervent dans les métiers à gaze à baisser les lisses, après que les bricôteaux les ont levées. Die. du Comm. (D. J.)

TIRE-MOELLE, s. m. terme de Cuisine, espece de petite curelle d'argent concave, dont on se sert à table pour tirer la moëlle d'un os. Ac. Franç. (D. J.)

TIRE-PIE, s. m. (Cordonnerie.) courroie en forme de demi-bretelle ou ouvrages, en introduisant la vis dans le cuir & qui les cousent avec l'alène, se

servent pour affermir leur ouvrage sur un

de leurs genoux. (D. J.)

TIRE-PIECE, en terme de Rafineur, est un morceau de ser battu d'un pié de large, en quarré dans son sond. Les deux côtés percés de plusieurs trous à un pouce l'un de l'autre en forme d'écumoire, sont, comme le derriere, relevés en bords d'un bon pouce de haut. Le devant est plat. La queue sur le derriere est aussi relevée directement, & terminée par une douille, dans laquelle on met un manche de trois piés de long. Le tire-piece sert à tirer du bac à formes, les immondices & les morceaux de formes cassées dans l'eau. Voyez FORMES & BAC A FORMES.

TIRE-PLANCHE, f. m. (Imprim.) nom qu'on donne au titre d'un livre lorsqu'il est gravé en taille-douce avec des ornemens historiés, & qui ont rapport à la matiere de l'ouvrage. (D. J.)

TIRE-PLOMB, ou ROUET A FILER LE PLOMB, en terme de Vitrerie, est une machine ordinairement composée de deux jumelles ou plaques de ser, jointes & assemblées avec deux étoquiaux, qui se montent avec des écroues & des vis ou avec des clavettes; de deux essieux ou arbres, à un bout desquels sont deux pignons, & de deux petites roues d'acier, au-travers desquelles passent les arbres. Ces roues n'ont d'épaisseur que celle qu'on veut donner à la fente des lingots de plomb, & sont aussi près l'une de l'autre qu'on veut que le cœur ou entredeux du plomb ait d'épaisseur. Elles sont entre deux bajoues ou coussinets d'acier, il y a une manivelle qui faisant tourner l'arbre de dessous, fait aussi, par le moyen de son pignon, tourner celui de dessus, & le plomb qui passe entre les bajoues étant pressé par les roues s'aplatit des deux côtés, & forme des ailerons au même temps que les mêmes roues le fendent.

Il y a de ces machines qui ont quatre aiffieux & trois roues pour tirer deux plombs à-la-fois; il faut que les arbres & les roues soient tournées & arrondies sur le tour.

L'on n'avoit point anciennement de ces sortes de rouets pour fendre le plomb, c'est une invention nouvelle; l'on se ser-

voit encore aux vieilles vitres du plomb fait de la sorte, ce qui étoit un long & pénible travail.

TIRE-POIL, s. m. terme de Monnoie. maniere dont on s'est autresois servi pour donner la couleur aux flaons d'or, & blanchir les flaons d'argent. Le tire-poil consistoit en ce que, quand les slaons étoient assez recuits, on les jetoit, savoir les flaons d'or dans un grand vaifseau d'eau commune, où il y avoit huit onces d'eau-forte pour chaque seau d'eau, & les flaons d'argent dans un autre grand vaisseau, plein d'eau commune, où il n'y avoit que six onces d'eau-forte pour chaque seau d'eau. On appeloit cette maniere tire-poil, parce qu'elle attiroit au dehors ce qu'il y avoit de plus vif dans les flaons; mais comme cela coûtoit beaucoup plus que la maniere dont on se sert aujourd'hui, & que l'eau-forte diminuoit le poids des flaons d'argent, on a cessé de s'en servir. Boisard. (D. J.)

TIRE-TETE, instrument de Chirurgie, propre aux accouchemens; il y en a de plusseurs especes. 1°. Le tire-tête de Mauriceau, voy. fig. 3. Pl. XX. il est composé d'une canule & d'une tige de fer. La partie antérieure de la canule est une platine immobile, circulaire, large d'un pouce six lignes, située horisontalement, légérement concave en dessus, un peu convexe en dessous, percée dans son milieu pour communiquer avec le canal de la canule. La tige qui se met dans la canule porte à son sommet une platine semblable à la premiere, excepté que ses deux surfaces sont un peu convexes & qu'elle est mobile, en sorte qu'elle est perpendiculaire & collée le long de la tige; mais elle s'abaisse & devient horisontale comme l'autre dans le besoin. La partie inférieure de la tige est faite en double vis, qui entre dans un écrou ou clé figurée en trefle ou en cœur. Tout l'inftrument est long de dix à onze pouces. Il fert à tirer la tête de l'enfant mort, arrètée au passage. Pour cet esset on lui fait une ouverture ou fente au crâne entre les pariétaux, avec la lance du même auteur décrite en son lieu, & gravée, fig. voit d'un rabot pour le creuser, & l'on 2. à côté du tire-tête. On tourne l'écrou

de la tige du tire-tête de droite à gauche pour le baisser. On pousse le bout de la tige dans la canule, pour faire avancer la platine mobile & la rendre perpendiculaire. On introduit cette platine dans le crâne de l'enfant par l'ouverture qu'on y a faite; on tourne l'écrou de gauche à droite après avoir fait faire, par un tour de poignet, la bascule à la platine pour la rendre horisontale; par ce moyen, cette platine mobile s'approche de l'autre qui est restée au dehors, & les pariétaux se trouvent engagés avec le cuir chevelu entr'elles.

On auroit beaucoup de sacilité à tirer directement la tête de l'enfant, si la prise étoit suffisante. Les plus habiles accoucheurs regardent avec raison cet instrument comme inuile; on en trouve une description très-détaillée dans le traité des instrumens de M. de Garengeot; ce que nous en avons dit suffit avec la figure pour la faire connoître.

2°. Le forceps ou tire-tête en forme de pinces; il est fort convenable dans le cas indiqué & dans plusieurs autres. Voyez

3° Le tire-tête d'Amand; c'est un réseau de soie qu'Amand, chirurgien de Paris, inventa pour tirer la tête de l'enfant séparée du corps, & restée seule dans la matrice. Ce réseau a neuf pouces de diametre, il est garni à sa circonférence de quatre rubans attachés à quatre forme de bourse au moyen de deux cordons qui en font le tour. Au bord extérieur de la circonférence, il y a cinq anneaux de soie, dans lesquels on loge les extrémités des doigts pour tenir le réseau étendu sur le dos de la main. Pour se servir de cette machine, il faut, suivant l'auteur, introduire dans la matrice la main graissée & munie de ce réseau. On tire un peu les rubans pour l'étendre, on enveloppe la tête, on dégage ses doigts des anneaux, on retire doucement sa main, on serre les cordons pour faire froncer la machine comme une bourse; & quand la tête est bien enveloppée, on la tire hors de la matrice.

qu'un produit d'imagination ou superflit ou impraticable. En esset, s'il étoit possible d'aller coiffer la tête d'un enfant avec ce réseau, quelle difficulté pourroitil y avoir de la tirer sans ce secours? & si le jeu de la main n'est pas libre dans la matrice, il ne sera pas possible de saire le moindre usage de ce réseau. Aussi, malgré cette prétendue invention, on a été réduit, jusqu'à présent, à la dure nécessité de se servir de crochets, toutes les fois que la main n'a pas été suffisante.

M. Levret a fait confiruire un instrument qu'il destine particuliérement à tirer la tête séparée du corps & restée seule dans la matrice. Il en donne une description très-amplement détaillée dans un ouvrage intitulé: Observations sur les causes & les accidens de plusieurs accouchemens laborieux, &c. Ce nouveau tire-tête (voy. Pl. XXXV fig. 1 & 2.) est composé de trois branches d'acier plates, flexibles & faisant ressort, longues d'environ un pié, larges de six lignes, plus minces à leur fin qu'à leur base, où elles sont percées de deux trous & courbées convenablement. L'union de ces trois branches se fait par leur extrémité antérieure au moyen d'un axe qui a une tête horisontale formée en goutte de suif très-lisse, & l'autre bout duquel est en vis pour entrer dans un petit écrou, fait aussi en goutte de suif, (fig. 7.)

Ces trois branches font montées par points opposés. Ce réseau se fronce en leur base sur un arbre, (fig. 3.) C'est un cylindre d'acier de deux diametres différens. Les deux tiers de la partie inférieure sont d'un moindre diametre, mais deux viroles d'acier (fig. 4 & 5.) qui se montent dessus, en font un cylindre égal, dont la partie supérieure a une entaille percée de deux trous taraudés, pour recevoir deux vis à tête plate qui y fixent la base de la premiere branche, & qui est la plus courte. La seconde branche se monte sur la virole qui occupe le milieu de l'arbre, & est par conséquent un peu plus longue que la premiere; & la troisieme branche finit à la virole inferieure par deux vis, comme la seconde branche à la virole supérieure. Une de M. Levret ne trouve dans ce moyen ces vis est à tête plate, & l'autre a une

tête longue olivaire & cannelée. La vis à tête est à droite à la seconde branche, & à gauche à la troisieme; ces vis sont en même temps des pieces de pouces, au moyen de quoi l'on fait tourner ces branches avec les viroles sur lesquelles elles sont montées.

Pour fixer la progression de ces deux branches de chaque côté à un tiers de la circonférence du manche, chaque vis à tête olivaire déborde intérieurement la virole, & entre dans un petit fossé creusé sur un tiers de l'étendue circulaire de l'arbre. Cet arbre se monte à vis sur une tige d'acier (fig. 8.) qui passe au-travers d'un manche d'ébene, & qui est fixé à son extrémité par une vis (fig. 11.) qui entre dans le bout taraudé de la tige.

Pour faire mieux comprendre la conftruction de cet instrument, nous allons en donner l'explication particuliere, Planche XXXV La fig. 1. représente l'instrument vu de profil, & les branches appliquées les unes sur les autres. Fig. 2, l'instrument ouvert; les branches sont développées; le manche y est représenté coupé par la moitié suivant sa longueur, pour voir les pieces qui y sont renfermées quand l'inftrument est tout monté; les proportions de ces deux figures font à moitié du volume naturel, suivant toutes les dimenfions. Fig. 3. l'arbre de l'instrument de grandeur naturelle. Fig. 4. premiere virole. Fig. 5. seconde virole. Fig. 6. ressort monté sur la seconde virole par une jonction à coulisse; le talon de ce ressort a une queue d'arronde, qui entre dans la mortaile pratiquée sur l'anneau, fig. 5. Ce ressort sert par l'autre extrémité à accrocher la base de la seconde branche; par ce moyen, les deux branches mobiles sont fixées invariablement quand il a faifi la tête. Fig. 7. axe qui joint l'extrémité antérieure des trois branches. Fig. 8. tige ou partie inférieure de l'instrument, laquelle est cachée dans le manche de bois lorsque l'inftrument est tout monté; cette piece est ici réduite à la moitié de son volume. Fig. 9. petit verrou qui sert à fixer la tige de l'iustrument avec la partie inférieure de fon corps, afin qu'il ne puisse tourner sur la vis qui forme cette union. Fig. 10. piece auxiliaire qui peut être soudée sur racine de ce nombre; c'est une sottise que

le corps de la tige, pour empêcher que le manche de bois ne tourne sur la tige qu'il recouvre. Fig. 11. vis qui empêche que le manche de bois ne puisse sortir par en-bas.

Quoique cet instrument paroisse fort composé, il est néanmoins très-simple dans son opération: pour s'en servir, on le graissera avec du beurre ou autre corps onclueux; on portera le doigt index de la main gauche inferieurement dans l'orifice de la matrice, & on introduira sur ce doigt l'extrémité de l'instrument fermé par-delà la tête de l'enfant, comme on conduit une algalie dans la vessie en sondant par-dessus le ventre. Voyez CATHÉTÉRISME. On fera glisser ensuite les branches sur la tête de côté ou d'autre, pour mettre la partie extérieure des branches toujours réunies sous l'os pubis; on les dégagera alors à droite & à gauche : le développement des branches forme, comme on le voit sig. 2. un sphéroïde ouvert, lequel embrasse la tète du fœtus que l'on tirera avec beaucoup de fermeté. On peut lire dans l'ouvrage de l'auteur les avantages de l'esset & de construction de ce nouveau tire-tête. (Y)

TIREVEILLES, (Marine,) ce sont deux cordes qui ont des nœuds de distance en distance, qui pendent le long du vaisseau, en-dehors, de chaque côté de l'échelle, & dont on se sert pour se soutenir lorsqu'on monte dans un vaisseau & qu'on en descend.

TIREVEILLE DE BEAUPRÉ. Voyez SAU-

TIRER, v act. (Gramm.) c'est faire, effort pour déplacer quelque chose qu'on saisst de la main ou avec un instrument, & pour l'approcher de soi, ou l'entraîner avec foi. Ce verbe a un grand nombre d'acceptions: on dit, tirer une charrue; tirer de l'eau d'un puits; tirer la langue: on dit aux chiens tire, pour les éloigner; l'armée ttre vers la Flandre; le soleil tire à son couchant; votre ouvrage tire à sa fin. On tire les vaches soir & matin; combien tire-t-il de son emploi? belle conséquence à tirer; tirez avantage de votre accident; tirez une ligne sur cet article; tirez un alignement de ce côté; tirez la

de faire tirer son horoscope, c'est une friponnerie que de se mèler de ce métier; que tire-t-on de cette substance? on lui a tiré du mauvais sang; on tire de la jambe; on tire à la mer; on tire une personne ou l'on en fait le portrait; on tire un coup de pistolet pour voir qui levera la tête; un cheval tire à la main; on tire des armes; on tire sur quelqu'un quand on lui fait des plaisanteries; on tire cent exemplaires, mille, deux mille d'un ouvrage; on tire une carte: on tire au jeu la primauté; on tire l'or; on tire le linge; une piece de drap tire plus ou moins de longueur; on ne sauroit tirer une parole honnète de cet homme brusque; ne vous faites jamais tirer l'oreille. Voyez les articles suivans.

Tirer, en terme d'Epinglier, faiseur d'aiguilles pour les bonnetiers, est l'action de redresser sur un engin le fil de fer qui étoit roulé en bottes auparavant, pour le saçonner & le rendre le plus droit qu'on

peut. Voyer Engin.

TIRER L'ÉPINGLE, terme d'Epinglier, qui signisse passer par la filiere le laiton dont on se sert pour fabriquer des épingles, afin de le rendre de la grosseur des numéros, suivant les échantillons. Voyez EPINGLE.

TIRER, en terme de Cardeur, c'est éloigner le fil de la broche en retirant le bras, pour lui donner la force & la grosseur

TIRER UN CHAPEAU A POIL, terme de Chapelier - c'est en faire sortir le poil en le tirant avec le carrelet. Voye7 CARRE-LET

fabriquer à la main, c'est-à-dire, ne le pas couler avec la cire liquide & fondue, chaude le long de la meche. Savary. (D. J.)

TIRER AU SEC, en terme de Confiseur, faisant secher, pour la garder telle.

TIRER L'ÉMAJL A LA COURSE, (Emailleur.) c'est former avec l'émail des on fusion avec du crystallin.

deux ouvriers tiennent chacun un des bouts de la pipe brisée pour ramasser l'émail: tandis que l'un le présente à la lampe, l'autre s'éloigne autant qu'on veut donner de longueur au filet; c'est ainsi que se tire l'émail dont on fait de fausses aigrettes, & qui est si délié & si pliable, qu'on peut facilement le rouler sur un devidoir, malgré la nature cassante du verre dont il est composé.

Lorsqu'on tire le verre encore plus fin. on se sert d'un rouet sur lequel il se devide à mesure qu'il sort de la slamme de la

TIRER, terme d'Imprimeur, c'est imprimer tout-à-fait un certain nombre d'exemplaires d'un livre, ou autre ouvrage d'impression dont on a vu les épreuves nécessaires, & qu'on juge bien correct. (D. J.)

TIRER A LA PERCHE, (Lainage,) c'est lainer une piece de drap ou autre étoffe de laine, c'est-à-dire, en tirer le poil avec le chardon, tandis qu'elle est étendue du haut en bas sur une perche. (D. J.)

TIRER, (Maréchal.) est l'action des chevaux de tirage; tirer à la main, se dit d'un cheval qui au-lieu de se ramener, refuse à la bride en alongeant la tête lorsqu'on tire les renes; tirer une ruade. Voyez

Un cheval trop chargé d'encolure, pese ordinairement à la main ; mais le défaut de tirer à la main vient de trop d'ardeur, ce qui est pire que s'il pesoit simplement à la main. Pour appaiser un cheval trop ardent & sujet à tirer à la main, il faut le TIRER LE CIERGE, (Cirerie.) c'est le faire aller doucement, & le tirer souvent en arriere; mais si c'est par engourdissement d'épaules ou par roideur de cou, il mais étendre la cire amollie dans l'eau faut tâcher de l'assoupir avec le cavesson à la neucastle.

TIRER, en terme de Fondeur de petit plomb, c'est mettre le plomb fondu dans. c'est l'action de confire une chose en la le moule pour y former la branche. Voy. Moule & Branche.

TIRER LA SOIE. Voyez l'art. SOIE.

TIRER LES ARMES, (Reliure.) Pour filets extrèmement déliés; après l'avoir cet effet on passe une couche légere de ramassé dans la cuiller de fer où il est blanc d'œuf sur la place de l'arme; ce blanc d'œuf se lave avec un linge pour en Pour tirer l'émail à la course, il faut que oter la superficie; on met une couche

d'eau pure, puis on pose l'or; quand le tout le monde termineroit la journée. cuir est un peu essoré, on met un côté du livre en presse avec l'arme qui doit être un peu chaude, on serre la presse suffisamment pour qu'elle s'imprime également; le livre étant retiré de presse, on essuie le trop de l'or avec un linge un peu mouillé. Voyez la presse à tirer des armes.

TIRER L'OR, est l'action de réduire un lingot en fil extrêmement délié en le faisant passer à différentes fois dans des filieres toujours moins grandes: ce qui désigne plusieurs opérations, dont la premiere se fait par le moyen de l'argue, (voye7 ARGUE) où huit hommes tirent le lingot qu'on a introduit dans une fort grosse filiere. Ensuite on le passe dans un ras qui est beaucoup moins gros, puisque quatre hommes fuffifent pour l'en tirer. Voy. RAS. Quand le lingot est devenu de la grosseur d'une plume, on le dégrossit, (voyez DÉ-GROSSIR) il passe après cela dans les mains de l'avanceur, (voyez AVANCEUR) & de-là les tourneuses le prennent pour le mettre au degré de finesse que le tireur le souhaite. Voyez TIREUR D'OR.

TIRER DE LONG, (Vénerie.) Il se dit de la bête qui s'en va fans s'arrêter.

Tirer sur le trait; il se dit du limier qui trouve la voie & veut avancer.

Tirez chiens, tirez; c'est le terme dont onse sert pour faire suivre les chiens quand on les appelle.

TIRER UNE VOLÉE DE CANON, (Art milit.) c'est tirer plusieurs pieces ou plufieurs coups de canon.

Tirer le canon à toute volée; c'est élever la piece & la tirer en rase campagne sans lui donner d'objet ni de but : on mesure cette portée depuis la piece jusqu'à l'ené droit où le boulet s'est arrêté.

Tirer un mortier à toute volée; c'est le placer sur son affut, de maniere que le mortier fasse un angle de 45 degrés avec la ligne horisontale. Voyez Mortier &

Si tous les foldats, dit M. Defolard, étoient aussi-bien exercés à tirer que les flibustiers, il arriveroit dans les combats, TIRER, (Marine.) On dit qu'un vais-

seau tire tant de pieds d'eau pour être à flot. V. TIRANT D'EAU.

TIRER A LA MER, (Marine,) c'est prendre le large, s'éloigner des côtes, de quelque terrrain, ou de quelque vaisseau.

TIRER une lettre de change, (Comm.) c'est l'écrire, la signer, & la donner à celui qui en a payé le contenu, pour la recevoir en un autre endroit. Il ne faut tirer de lettre de change qu'on ne soit certain qu'elle sera acceptée & payée. Voy. LETTRE DE CHANGE, ACCEPTER, &c.

Tirer en ligne de compte, (Commerce,) signisie porter sur son livre en débit ou en crédit; c'est-à-dire, en recette ou en dépense, un article qu'on a reçu ou payé pour quelqu'un avec lequel on est en compte ouvert. V. COMPTE, LIVRES, &c. Dictionn. de commerce.

TIRER l'oiseau, terme de Fauconnerie; c'est le faire becqueter en le paissant.

TIRESIAS, f. m. (Mythol.) Héfiode. Homere, Hygin, & autres mythologues, ont pris plaisir à broder diversement l'histoire de ce fameux devin de l'antiquité, & à donner des causes merveilleuses à son aveuglement naturel. L'histoire dit qu'il eut à Orchomene un oracle célebre pendant quelques siecles, mais qui fut réduit au filence, après qu'une peste eut désolé la ville. Peut-être que les directeurs de l'oracle périrent tous dans cette contagion. Il y avoit à Thebes un lieu appelé l'observatoire de Tirésias, c'étoit apparemment l'endroit d'où il contemploit les augures. Diodore ajoute que les habitans lui firent de pompeuses funérailles, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. (D. J.)

TIRET, f. m. (Gramm.) c'est un petit trait droit & horisontal, en cette maniere -, que les imprimeurs appellent division, & que les grammairiens nomment tiret on trait d'union.

Les deux dénominations de division & d'union sont contradictoires, & toutes deux fondées. Quand un mot commence à la fin d'une ligne, & qu'il finit au commencement de la ligne suivante, ce mot est qu'en deux heures de temps la perte de l'réellement divisé; & le tiret que l'on met

au bout de la ligne a été regardé par les jun outil dont les tonnelierante servent imprimeurs comme le tigne de cette divifion : les grammairiens le regardent comme un figne qui avertit le lecteur de regarder comme unies les deux parties du feur, & long de près de deux pies; il mot separées par le fait. C'est pourquoi je préférerois le mot de tirct, qui ne contredit ni les uns, ni les autres, & qui peut également s'accommoder aux deux points | mortaife dans laquelle est anaché par une de vue.

M. du Marsais a détaillé, art. DIVI-SION, les usages de ce caractere dans notre orthographe: mais il en a omis quel-

ques-uns que j'ajouterai ici.

1°. Dans fon troisieme usage, il auroit dû observer que le mot ce après les verbes être ou pouvoir, doit être attaché à ces verbes par un tiret : qu'est - ce que Dieu? é:cit - ce mon frere? sont - ce vos livres? qui pourroit - ce être? eût - ce été luimeme ?

2" Lorsqu'après les premieres ou secondes personnes de l'impératif, il y a pour complément l'un des mots moi, toi, nous, veus, le, la, lui, les, leur, en, y; on les joint au verbe par un tiret, & l'on mettroit même un second tiret, s'il y avoit de suite deux de ces mots pour complément de l'impératif : dépêche-toi, donnez-moi, flattons-nous-en, transportez-vous-y, accordez-la-leur, rends-le-lui, &c. On écriroit faites-moi lui parler, & on faites-moilui parler, parce que lui est complément de parler, & non pas de fuites.

3°. On attache de même par un tiret au mot précédent les particules posspositives ci, là, çà, dà; comme ceux-ci, cet hommelà, oh-çà, oui-dà. On écrivoit cependant de çà, de là, il est alle là, venez çà, sans tiret; parce que çà & là, dans ces exemples, sont des adverbes & non des particules. Voye; PARTICULE. (B. E. R. M.)

TIRET, terme de Praticien; c'est une petite bande de parchemin longue & étroite, qu'on tortille après l'avoir mouillée, & dont se sert pour attacher les papiers. (D. J.)

TIRETAINE, f. f. (Lainage.) forte d'étoffe dont la chaine est ordinairement de fil, & la trame de laine. Savary. (D.J.)

TIRETOIRE, f. m. (Tonnellerie.) est | gazes.

pour faire entrer à force les derniers cerceaux des futailles. C'est un morceau de bois de cinq ou fix pouces de grofest arrondi par le côté qui lui sert de manche, & aplati par l'autre bout & garni de fer. Vers le milieu, il y a une cheville de fer, un morceau de fer mobile d'environ 10 pouces de longueur recourbé par l'autre bout en-dedans. On accroche le cerceau par-dessus avec la piece de fer, & appuyant sur le jable le bout applati de l'instrument, on pese sur le manche. Cette opération attire le cerceau, & le fait entrer sur le jable, & on l'enfonce ensuite avec le maillet, en frappant desfus.

TIREUR, f. m. (Gramm. Jurispr.) est celui qui tire une lettre de change sur une autre personne, c'est-à-dire, qui prie cette personne de payer pour lui à un tiers la somme exprimée dans cette lettre. Voyez Change & Lettre de Change. (A)

TIREUR, (Commerce de banque,) c'est celui qui tire ou fournit une lettre de change sur son correspondant ou commisfionnaire, portant ordre de payer la somme y contenue, à la personne qui lui en a donné la valeur, ou à celui en faveur duquel cette personne aura passé son ordre. Ricard. (D. J.)

TIREUR, terme d'ouvrier, chez les ferrandiniers, gaziers, & autres ouvriers en étoffes de soie façonnées ou brochées, c'est le compagnon qui tire les ficelles du limblot, qui servent à faire la figure, ou le brocher des étosses. On dit une tireuse, quand c'est une semme qui tire. (D. J.)

TIREUR, (Fonte de la dragée au moule.) on appelle ainsi l'ouvrier qui tire dans la chaudiere le plomb fondu. & qui le verse dans les moules pour en former des dragées ou des balles pour les armes à feu. Voyez l'article FONTE DES DRAGÉES AU MOULE.

TIREUR, chez les Gaziers; c'est un compagnon qui tire les ficelles du fimblot qui servent à faire le brocher des

TIR

497

Pour savoir quelles ficelles il faut tirer, cet ouvrier doit avoir lu auparavant le dessin, c'est-à-dire, avoir passé autant de petites cordes à nœuds coulans, que le lisseur en a nommé. Cette lecture du dessin est ce qu'il y a de plus curieux & de plus difficile dans la monture de ces métiers; & l'on a besoin pour cela d'habiles ouvriers, principalement quand le dessin est fort chargé. Voyez DESSIN.

TIREUR D'OR ET D'ARGENT, est un artisan qui tire l'or & l'argent; qui le fait passer de force à travers les pertuis ou trous ronds & polis de plusieurs especes de silieres qui vont toujours en diminuant de grosseur, & qui le réduit par ce moyen en silets très – longs & très-déliés, que l'on nomme fil d'or ou d'argent,

ou de l'or ou de l'argent trait.

Les tireurs d'or & d'argent, sont aussi batteurs & écacheurs d'or & d'argent, parce que ce sont eux qui se mèlent de battre ou écacher l'or & l'argent trait, pour l'aplatir ou le mettre en lame en le faisant passer entre les deux rouleaux d'acier poli, d'une sorte de petite machine nommée moulin à battre ou à écacher. Voyez l'article OR.

Les statuts de la communauté des tireurs & batteurs d'or de Paris se trouvent insérés dans le recueil des statuts, ordonnances & privileges accordés en faveur des marchands orsevres - joailliers. Ils prêtent serment à la cour des monnoies.

L'élection des jurés se fait le 3 janvier, de même que celle des deux maîtres examinateurs des comptes; & le premier décembre s'élisent les maîtres ou couriers

de la confrérie.

La communauté est réduite à quarante maîtres de chef-d'œuvres; il est défendu de ne plus recevoir de maîtres de lettres.

Tout apprenti, même les fils de maîtres, doivent avoir douze ans accomplis, & ne peuvent être reçus à la maîtrise, qu'ils n'aient fait un apprentissage de cinq ans, & qu'ils n'aient fini le chefd'œuvre.

Chaque maître ne peut obliger qu'un apprenti à la fois, & chaque apprenti doit servir dix années chez les maîtres en qualité de compagnon, avant que d'avoir Tome XXXIII.

droit de tenir boutique, ni de travailler pour son compte.

Tout maître doit avoir sa marque enregistrée au gresse de la monnoie, & em-

preinte sur une table de cuivre.

L'ouvrage des tireurs doit se vendre au poids du roi, huit onces au marc, & de huit gros à l'once, & non au poids subtil, vulgairement appellé le poids de Lyon.

L'argent fin fumé est désendu sous peine de confiscation & 2000 livres

d'amende.

L'or ou l'argent doit être filé sur la soie teinte, & non sur la crue, & le faux seulement sur le fil.

Maniere de tirer l'or & l'argent fin. On prend d'abord un lingot d'argent du poids de 35 à 36 marcs, que l'on réduit par le moyen de la forge, en forme de cylindre, de la grosseur à peu près d'un manche à balai.

Après que le lingot a été ainsi forgé, on le porte à l'argue où on le fait passer par huit ou dix pertuis d'une grosse siliere, que l'on nomme calibre, tant pour l'arrondir plus parsaitement, que pour l'étendre jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la grosseur d'une canne, ce qui s'appele tirer à l'argue, ou apprêter pour dorer.

A. N. L'argue est composé d'un billot d'environ 18 pouces en quarré sur cinq pieds de haut, & d'un gros arbre ou pivot de neuf à dix pieds de haut où un cable est attaché. Le billot est scellé de trois pieds en terre, en sorte qu'il n'en paroît qu'un bout de deux pieds que l'on

nomme la tête de l'argue.

Cette tête a deux entailles de dix-huit pouces de profondeur, l'une en large & l'autre en long; celle en large sert à placer & à appuyer les filieres, & celle en longueur est destinée à faire passer les lingots par les pertuis des filieres. L'arbre est placé perpendiculairement entre deux gros poteaux où il est enclavé, de maniere qu'on peut le faire tourner quand on veut par le moyen de deux barres longues de ving-quatre pieds qui passent au travers en croix, de même que celle d'un cabestan.

Il y a aussi de grosses tenailles courtes, R r r

& les branches crochues par les extrémités. Les mords servent à serrer le bout des lingots, & les crochets pour accrocher les tenailles à l'un des bouts du cable; l'autre extrémité est attachée au corps de l'arbre, que huit hommes font tourner par le moyen des barres, de maniere que le cable venant à se tortiller sur l'arbre, il se roidit de telle sorte, & avec tant de force, qu'il attire avec lui la tenaille & le lingot qui s'alonge & s'amenuise à mesure qu'il passe par le pertuis de la filiere. Pour que le lingot passe avec plus de facilité, on le frotte de cire neuve.

Le lingot ayant été tiré, comme il vient d'être dit, est reporté chez le tireur d'or, où il est limé avec exactitude sur toute sa superficie, pour ôter la crasse qui peut y être restée de la forge; puis on le coupe { par le milieu, ce qui forme deux lingots d'égale grosseur, longs d'environ 24 à 25 pouces, que l'on fait passer par guelques pertuis de calibre, soit pour abaisser les crans ou inégalités que la lime y a pu faire, soit aussi pour le rendre le plus uni qu'il est possible.

Lorsque les lingots ont été ainfi disposés, on les fait chauffer dans un feu de charbon pour leur donner le degré de chaleur propre à pouvoir recevoir l'or que l'on y veut appliquer; ce qui se fait de la maniere suivante.

On prend des feuilles d'or, chacune du poids d'environ 12 grains, & de 4 pouces au moins en quarré, que l'on joint quatre, huit, douze ou seize ensemble, suivant qu'on desire que les lingots soient plus ou moins surdorés; & lorsque ces feuilles ont été jointes de maniere à n'en plus former qu'une seule, on frotte les lingots tout chauds avec un brunissoir, superficie de chaque lingot, six de ces seuilles préparées, par dessus lesquelles on passe la pierre de sanguine pour les bien unir.

chaleur; & lorsqu'ils en sont retirés, on fond en fût d'argent. repasse par dessus une seconde fois la

dont les mords sont crénelés en dedans, pierre de sanguine, soit pour bien souder l'or, soit aussi pour achever de le polir parfaitement.

Les lingots ayant été ainsi dorés, sont reportés à l'argue, où on les fait passer par autant de pertuis de filiere qu'il est nécessaire, (ce qui peut aller environ à quarante) pour les réduire à-peu-près à la grosseur d'une plume à écrire.

Ensuite on les reporte chez le tireur d'or pour les dégrosser, c'est-à-dire, les faire passer par une vingtaine de pertuis d'une forte de filiere moyenne qu'on appelle ras; ce qui les réduit à la grofseur d'un ferret de lacet.

Le dégrossage se fait par le moyen d'une espece de banc scellé en platre, que l'on nomme banc à dégrosser, qui n'est qu'une maniere de petite argue que deux hom-

mes peuvent faire tourner.

Après que les lingots ont été déguossés & réduits, comme on vient de le dire, & à la grosseur d'un ferret de lacet, ils perdent leur nom de lingois pour prendre celui de fil d'or. Ce fil est ensuite tiré sur un autre banc, que l'on nomme banc à tirer, où on le fait passer par vingt nouveaux pertuis d'une espece de filiere appelée prégaton; après quoi il se trouve en état d'être passé par la plus petite filiere, qu'on nomme fer à tirer, pour le porter à son dernier point de sinesse; ce qui se pratique de la maniere suivante.

Premiérement, on passe le fil d'or par le trou du fer à tirer appelé pertuis neuf, qu'on a auparavant retréci avec un petit marteau sur un tas d'acier, & poli avec un petit poinçon d'acier très-pointu, que l'on nomme pointe. Ce pertuis est ainsi retréci & repoli successivement avec de pareilles pointes, toujours de plus fines puis on applique en longueur sur toute la len plus fines, & le fil y est aussi successivement tiré jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la grosseur d'un cheveu.

Ce qui paroît de plus admirable, est que tout délié & tout fin que soit ce fil, Après que les lingots ont reçu leur or, | il se trouve si parsaitement doré sur toute on leemet dans un nouveau seu de char- sa superficie, qu'il seroit assez difficile bon pour y prendre un certain degré de l'de s'imaginer, sans le savoir, que le

Le fil d'or en cet état s'appelle or trait,

& peut s'employer en crépines, boutons, l'est le plus fin, que l'on appelle à cause cordons de chapeau, & autres semblables

ouvrages.

Il faut remarquer qu'avant que l'or trait soit réduit à cet extrême point de finesse, il a dû passer par plus de 140 pertuis de calibre, de filiere, de ras, de prégaton, & de fer à tirer, & que chaque fois qu'on l'a fait passer par un de ces pertuis, on l'a frotté de cire neuve, soit pour en faciliter le passage, soit aussi pour empêcher que l'argent ne se découvre de l'or qui est dessus.

Pour disposer l'or trait à être filé sur la soie, il faut l'écacher ou aplatir, ce que plusieurs appellent battre l'or, & le mettre en lame. On lui donne cette façon, en le faisant passer entre deux rouleaux d'une petite machine nommée moulin à

battre, ou moulin à écucher.

Ces rouleaux qui font d'un acier trèspoli, environ de trois pouces de diametre, c'est-à-dire, épais de douze ou quinze lignes, & très-serrés l'un contre l'autre sur leur épaisseur, sont tournés par le moyen d'une manivelle attachée à l'un des deux qui fait mouvoir l'autre; en sorte qu'à mesure que le fil trait passe entre les deux rouleaux, il s'écache & s'aplatit, sans pourtant rien perdre de sa dorure, & il devient en lame fi mince & si flexible, qu'on peut aisément le siler sur la soie, par le moyen d'un rouet & de quelques rochets ou bobines passées dans de menues broches de fil.

Lorsque l'or en lame a été filé sur la foie, on lui donne le nom de file d'or.

Quand on ne veut avoir que de l'argent trait, de l'argent en lame, ou du fil d'argent, on ne dore point les lingots; à cela près, tout le reste se pratique de la même maniere que pour l'or trait, l'or en lame, & le filé doré.

L'or & l'argent trait battu, ou en lames de Lyon, se vend par bobines de demi-once, & d'une once net, c'està-dire, sans comprendre le poids de la bobine & ses différens degrés de finesse, se distinguent par des P, depuis un jusqu'à sept, toujours en diminuant de grosseur, en sorte que celui d'un P est

de cela superfin.

L'or & l'argent trait, battu ou en lame; qui se fabrique à Paris, se débite en bobines de différens poids; & ses divers degrés de finesse ou de surdorure sont indi-

qués par des numéros depuis 50 jusqu'à 72, qui vont toujours en dininuant de grosseur, & en augmentant de surdorure; de maniere que celui du nº. 50 est le

plus gros & le moins surdoré, & celui du nº 72 est le plus fin & le plus surdoré, & ainsi des autres numéros à proportion.

Les filés d'or & d'argent de Lyon se vendent tout dévidés sur des bobines de différens poids, & leurs divers degrés de finesse sont distingués par un certain nombre d'S; en sorte que l'on commence par une S, qui est le plus gros, & que l'on finit par sept S, qui est le plus menu: ainsi l'on dit du une S, du deux S, du trois S, du quatre S, du quatre S & demie, $du \operatorname{cinq} S$, $du \operatorname{cinq} S \otimes \operatorname{demie}$, $du \operatorname{tix} S$, & du sept S, autrement du superfin. Ceux d'une, deux, trois & quatre S, sont par bobines de quatre onces, & ceux de quatre S& demie, de cinq, de cinq & demie, de six & de sept S, sont par bobines de deux onces, le tout net.

Il y a des filés d'or & d'argent que l'on nomme filés rebours, parce qu'ils ont été filés à contre-sens, c'est-à-dire, de gauche à droite. Ces sortes de filés ne s'emploient qu'en certains ouvrages particuliers, comme crépines, franges, molets, & autres semblables qui ont des filets pendans; il en entre aussi dans la bouton-

On compte de cinq sortes de filés d'or & d'argent rebours, qui se distinguent par une demie S, par une S, par deux S, par trois S & par quatre S, qui vont en diminuant de grosseur; de maniere que celui d'une demie S est le plus gros, & celui de quatre S le plus fin : ces sortes de filés d'or & d'argent sont ordinairement par bobines de quatre onces net.

Ce qu'on appelle or de Milan, est de l'argent trait que l'on a écaché ou aplati en lames très-minces & très-déliées d'une certaine longueur, qui ne sont dorées que le plus gros, & que celui de sept P d'un côté; de sorte que venant à être sile côté de l'argent se trouvant entièrement caché.

La maniere de ne dorer les lames que d'un côté, est un secret très-ingénieux & très-particulier, dont les seuls tireurs d'or de Milan sont en possession depuis longtemps. Ceux de Paris & de Lyon out plusieurs sois tente de les imiter; mais ç'a toujours été sans un succès parfait.

Les filés d'or de Milan viennent par bobines de deux & de quatre onces net; & leurs degrés de finesse se distinguent par un certain nombre d'S, de même

que ceux de Lyon.

Maniere de tirer l'or & l'argent faux, pour le disposer à être employé en trait, en lame, ou en file, ainsi que le sin. On prend du cuivre rouge appelé rozette, dont on forme, par le moyen de la forge, un lingot semblable a celui de l'argent; on le tire à l'argue, puis on fait des cannelures ou filets sur toute sa longueur avec une espece de lime platte dentelée par les bords en façon de peigne, que l'on nomme griffon; après quoi on applique dessus six feuilles d'argent, chacune du poids d'environ 18 grains: ensuite on chauffe le lingot dans un feu de charbon, d'où étant retiré on passe le brunissoir pardessus, jusqu'à ce que les feuilles soient bien unies; puis on y applique encore fix nouvelles feuilles d'argent semblables aux précédentes, & l'on emploie ainsi une once & demie d'argent en seuille fur un lingot de cuivre d'environ vingt marcs.

Le lingot ainfi argenté se remet dans un seu de charbon où il chausse jusqu'à un certain degré de chaleur; & lorsqu'il a été retiré du feu, on passe pardessus le brunissoir, soit pour souder l'argent, soit aussi pour le rendre tout-àtait uni.

Ensuite on le fait passer par autant de trous de filiere qu'il est nécessaire, pour le réduire de même que l'or & l'argent fin à la grosseur d'un cheveu : en cet état c'est ce qu'on nomme du faux argent trait, ou de l'argent trait faux.

Quand on desire avoir de l'or trait

lées, on n'apperçoit plus que de l'or, l'argue, où on le fait passer par sept ou huit pertuis de calibre; puis on le dore de la même maniere que les lingots d'argent fin; & l'on observe au surplus toutes les circonstances marquées pour les autres especes de fils traits.

L'or & l'argent traits faux s'écachent & se filent de même que le fin; avec cette différence néanmoins que le fin doit être filé sur la soie, & que le faux ne se doit faire que sur du fil de chanvre ou de lin.

L'or & l'argent faux, soit trait, soit battu ou en lame, vient pour la plus grande partie d'Allemagne, particuliérement de Nuremberg, par bobines de deux & de quatre onces net; & leurs différens degrés de finesse se distinguent par des numéros depuis un jusqu'à sept, toujours en diminuant de groffeur; de forte que le premier numéro est le plus gros, & que le dernier est le plus fin. Il s'en fabrique quelque peu à Paris, qui est fort estimé pour sa belle dorure, dont les bobines ne sont point numérotées, se vendant au poids, à proportion qu'il est plus ou moins fin, ou plus ou moins ar-

genté ou surdoré.

Tirer & filer l'or. Pour préparer la matiere propre à être tirée, on commence o à fondre un lingot d'argent, c'est-à-dire, une partie de matiere d'argent, soit piastre, vaisselle, &c. pour en composer un lingot dont le poids est ordinairement de 50 marcs environ. Il est d'une nécessité indispensable que cette matiere soit bien purgee de l'alliage qui pourroit s'y trouver, tant pour faire un filé plus brillant que pour le tirer plus fin. C'est pour cela mème que l'argent, dont le titre le plus haut est de 12 deniers de sin, doit être pour le lingot de 11 deniers & 20 grains au moins, n'étant pas possible de le porter à ce degré de finesse de 12 deniers de fin, attendu les matieres nécessaires, telles que le plomb, &c. qui doivent aider à la fonte.

Le lingot fondu & examiné pour le titre est porte chez le forgeur, où il est divisé sous le marteau en trois parties sples, & autant rondes qu'il est posfaux, on porte le lingot tout argenté à l'ible; pour être passé à l'argue. On donne

ce nom au laboratoire, où chaque barre du lingot étant passée dans une filiere plus étroite que la barre même, étant tirée à l'aide d'une tenaille dentée qui tient la pointe de la barre & étant passée successivement dans différens trous, plus petits les uns que les autres, elle est réduite à une grosseur assez convenable, pour que deux hommes seuls puissent achever de la rendre encore plus fine.

Le trait se divise ordinairement en trois parties principales pour la grosseur. La premiere est appelée lance, beaucoup plus fine qu'un cheveu; la deuxieme superfin fin; la troisieme superfin ordinaire; cette derniere partie est de la grosseur d'un cheveu. Tout ce qui vient d'être dit ne concerne précisément que le trait d'argent. Le'trait d'or ne se tire pas autrement; & à proprement parler, ce qui est appelé or dans les manufactures, n'est

autre chose que de l'argent doré.

Pour faire le trait d'or, on dore le lingot en barre au fortir de la forge, & avant de le passer à l'argue. Le lingot pour or doit être disposé à la fonte d'une autre façon que le lingot pour argent ; c'està-dire, que les affineurs ou fondeurs doivent avoir soin de le rendre plus dur, afin que les feuilles d'or qui servent à le dorer, ne s'enterrent pas dans la matiere d'argent, & se soutienne toujours dessus, pour que l'or soit plus brillant. De - là vient que le filé d'or est toujours plus pesant que le filé d'argent. On penseroit que l'or dont il est chargé cause l'augmentation du poids, ce qui n'est pas, puisque un lingot de 50 marcs n'emploiera pas un mare d'or pour le dorer. La véritable raison de la différence de ce poids ne vient donc que de ce que le lingot étant plus dur, le trait ne peut pas être tiré fi fin que l'argent. D'ailleurs, quand il seroit possible de le tirer aussi sin, la qualité de l'or qui n'est que superficielle sur matiere d'argent, n'auroit plus aucune apparence, attendu la finesse du trait.

Pour dorer le lingot, il faut chauffer une barre d'argent bien ronde & bien polie, jusqu'a ce qu'elle rougisse après quoi le tireur d'or couche au long & autour de ladite barre des feuilles d'or,

telles qu'on les trouve chez les Batteurs d'or, en quantité proportionnée à la qualité qu'il veut donner au trait qu'il se propose de faire, & après les avoir couchées, il les frotte avec une pierre bien polie pour les attacher au lingot, de facon que la barre d'argent & les feuilles ne composent qu'un tout. Les or les plus bas sont dorés à 28 feuilles couchées les unes s' r les autres, & lissées avec la pierre à polir. Les or les plus hauts ne passent guere 56 feuilles. Le superflu ou excédent des feuilles qu'on voudroit ajouter, deviendroit inutile, & empêcheroit même la barre d'être tirée comme il faut. Le frottement sur les feuilles se fait au fur & à melure qu'on couche les feuilles de fix en fix, ou de huit en huit feuilles. Il faut beaucoup plus de soin pour tirer l'or que l'argent, & sur-tout que les filieres soient extraordinairement polies, parce que si par hasard il s'en trouvoit quelqu'une qui grattât la barre, ou la gavette, ou le trait, la partie grattée blanchissant, seroit continuée jusqu'à la fin; parce que quoique le lingot soit bien doré, en quelque cas ou en quelque temps que vous rompiez la barre, ou la gavette, elle sera toujours blanche en dedans; l'or, comme on l'a déja dit, n'occupant que la superficie du lingot, dont la dureté, par sa préparation, lui empêche de pénétrer plus avant, & lui donne plus de brillant.

Lorsque l'argent ou l'or est tiré, il s'agit de le filer; & pour parvenir à cette opération, il faut l'écacher, ou écraser fous deux roues ou meules dont la circonférence est d'un acier si poli, qu'il ne faut pas qu'il y ait une légere tache.

Le trait, quelque fin qu'il puisse être, s'aplatit en passant entre les meules du moulin sortant du roquetin. Le trait passe dans un livret sur lequel est un petit poids de plomb qui le tient en regle, & empêche qu'il ne vienne plus vîte que le moulin ne le distribue, & ayant passé entre les deux meules, il s'enroule sur un autre petit roquetin appelé roquetin de lame, parce que le trait, quoique fin & rond, étant écaché ne forme plus qu'une lame, que c'est cette même lame, laquelle enveloppant la soie sur laquelle elle est

montée, forme ce qu'on appelle le filé. Cette même roue de piece doit avoir

Fileur d'or. La façon de filer l'or & l'argent n'est autre chose que de coucher sur la soie qui doit être très-belle, le fil d'or ou d'argent, après qu'il a été écaché ou aplati sous la meule du moulin du tireur d'or ou guimpier.

Cette opération se fait à l'aide d'un rouet tourné par quelqu'un. La mécanique de ce rouet est si ingénieuse, qu'avec une feule manivelle, celui ou celle qui tourne la machine fait mouvoir plus de cent pieces féparées. La manivelle attachée à l'arbre de la grande roue, indique que lorsque la roue est en mouvement, la corde fans fin, qui enveloppe la fusée de l'arbre de la même roue, venant passer en croisant dessous les poulies, enveloppant ensuite la roue de l'arbre taillé en fusée, l'on ne peut pas tourner que toutes ces parties enveloppées par cette même corde ne tournent aussi : à chaque taille de l'arbre est passé une corde sans sin, appelée corde d'attirage, laquelle passant dans des poulies, vient envelopper une partie cavée du cueilleux, & lui donne un mouvement lent ou prompt, au prorata de la grande ou petite canelure de l'arbre autour de laquelle elle se trouve, de saçon qu'au moyen de toutes ces liaisons la grande roue, celle de l'arbre à laquelle il est attaché, les cueilleux tournent tous ensemble; c'est le premier mouvement du rouet. Le second mouvement est démontré ailleurs. Cette même grande roue a une corde affez forte; laquelle paffant dans sa cannelure, vient envelopper une poulie cavée, adhérente & fixée à l'arbre d'une roue appelée la roue de piece.

Voilà donc une seconde roue mise en mouvement par la feule manivelle. Cette roue de piece a plusieurs cavités ou rainures dans lesquelles passe une corde très-fine, laquelle enveloppant les pieces montées, & entrant dans une rainure fort étroite, fait tourner toutes celles qu'elle enveloppe. Le nombre de ces pieces est ordinairement de 16 dans les grands rouets. La poulie cavée indique parfaitement le

quatre cannelures, dans lesquelles passe la corde qui donne le mouvement aux seize pieces dont le rouet est monté; & cette corde doit être passée si artistement, qu'elle prenne toutes les pieces de quatre en quatre, & les fasse toutes tourner dans un même sens.

Par la démonstration qui vient d'être faite, on peut concevoir le mouvement de toutes les pieces qui composent le rouet. Il ne s'agit maintenant que de démontrer de quelle façon la lame d'or ou d'argent se couche sur la soie. La soie est enroulée sur seize bobines; les brins de cette même soie viennent passer sous une baguette de verre, & étant portés autravers & dans le trou d'un fer, viennent s'enrouler sur les cueilleux, de façon que quand les cueilleux tournent, ils tirent la soie des bobines & l'enroulent. Or pour que cette soie soit couverte de la lame d'or ou d'argent, le roquetin est ajusté sur la partie qui porte les canons; sur le roquetin est la lame, laquelle est arrêtée avec la soie, la piece tournant d'une vîtesse extraordinaire, la lame passe sur une petite poulie de verre, dans laquelle est passée un petit crochet de fil de fer. Le roquetin étant mobile sur la piece, & arrêté très-légérement à mesure que cette même piece tourne, la lame se porte autour de la soie qu'elle enveloppe; & la soie enveloppée étant tirée par le cueilleux, le filé se trouve fait. Il faut observer que le roquetin de lame tourne dans un sens contraire à la piece qui le supporte, & que les bobines sur lesquelles est la soie destinée à faire le filé, sont arrêtées légérement par un fil de laine qui enveloppe la cavité qui se trouve dans un des bords extérieurs de la bobine. Cette laine qui est arrêtée d'un bout à le bobiniere, s'enroule de l'autre sur une cheville, à l'aide de laquelle on resserre ou on lâche à discrétion, en tournant la cheville du côté nécessaire pour l'opération.

Le roquetin de lame est arrêté de même

fur la piece.

Il faut observer encore que l'arbre qui mouvement de la roue de piece, au moyen est taillé en seize parties pour les rouets à de celui qui est donné à la grande roue. l'seize; & chaque partie taillée en pain-de-

sucre & cannelée n'est travaillée de cette | façon que pour faire le filé plus ou moins couvert, c'est - à - dire, plus ou moins cher, parce que plus il est couvert, moins il prend de soie, & moins il est couvert, plus il en prend. Or comme l'arbre, au moyen des cordes d'attirage, donne le mouvement plus ou moins prompt aux cueilleux, il arrive que quand la corde jouissent de revenus considérables; leur est passée dans la cannelure dont la circonférence est la plus grande, elle fait tourner le cueilleux plus vîte, lequel ra- | jour, mais ils ne doivent point ordonner masse le filé plus promptement. Conséquemment la lame qui l'enveloppe & qui feroit, par exemple, cinquante tours autour du fil de foie dans la longueur d'un pouce, la corde étant passée sur la plus grande circonférence de l'arbre, en fera plus de soixante, si la corde est passée plus bas, ce qui fera dix tours de lame du moins dans la longueur d'un pouce, par conséquent un filé plus riant; c'est le terme. Le cueilleux doit aussi avoir deux ou trois cannelures de différens diametres du côté droit, pour suppléer à celles de l'arbre. Ces cannelures différentes sont d'autant plus nécessaires, que lorsque le cueilleux se remplit de filé; son tour étant plus grand, il ramasse bien plus vîte: pourlors il faut baisser dans les cannelures de l'arbre, & augmenter dans celles du cueil-

Afin que le filé se roule avec égalité fur les cueilleux, on a cu soin de faire de petits trous dans la partie du rouet qui leur est supérieure; ces trous servent à placer une cheville de laiton bien polie, qui conduit le fil dans la partie desirée mod.) petite ville, ou bourg d'Italie, du cueilleux. En remuant avec soin ces chevilles, on empêche le filé de faire bosse sur le cueilleux, qui se trouve par ce moyen toujours égal.

TIRIN, voyez TARIN.

TIRINANXES, f. m. (Hift. mod.) les Chingulais ou habitans de l'île de Ceylan ont trois sortes de prêtres, comme ils ont trois fortes de dieux & de temples. Les prêtres du premier ordre, ou de la religion dominante, qui est celle des sectateurs de Buddou, s'appellent Tirinanxes; leurs temples se nomment ochars; on ne Les Jésuites y avoient une belle église. reçoit parmi eux que des personnes dis-Long. 35. 58. lat. 48. 32.

tinguées par la naissance & le savoir; on n'en compte que trois ou quatre qui sont les supérieurs de tous les autres prêtres subalternes que l'on nomme gonnis; tous ces prêtres sont vêtus de jaune, ils ont la tète rasée, & ils portent un évantail pour se garantir du soleil; ils sont également respectés des rois & des peuples, & ils regle les oblige au célibat; ils ne peuvent manger de la viande qu'une fois par la mort des animaux qu'ils mangent, ni consentir qu'on les tue. Leur culte & leur regle sont les mêmes que ceux des Talapoins de Siam. Voyez cet article. Leur divinité est Buddou ou Poutsa, qui est la même chose que Siakka, que Fohi, ou que Sommona-Kodom.

Les prêtres des autres divinités de Ceylan s'appellent koppus; leur habillement, même dans leurs temples, ne les distingue point du peuple; leurs temples se nomment deovels; ils offrent du ris à leurs dieux; les koppus ne sont point exempts

des charges de la société.

Le troisieme ordre de prêtres s'appelle celui des jaddeses, & leurs temples se nomment cavels ; ils se consacrent au culte des esprits, & sont des sacrifices au diable, que les habitans craignent sur-tout dans leurs maladies; ce sont des coqs qui servent alors de victimes ; chaque particulier qui bâtit un temple peut en devenir le jaddese ou le prêtre : cet ordre est méprisé par les autres.

TIRIOLO, ou TYRIOLO, (Géogr. dans la Calabre ultérieure, proche du mont Apennin, à trois lieues nord de Squillace; c'est l'ancienne Tyrus, ville de

la grande Grece. (D. J.)

TIRMAH, (terme de Calendrier) nom du quatrieme mois de l'année des anciens Perses ; il répondoit à notre mois de dé-

cembre. (D. J.)

TIRNAU, TYRNAU, ou TIRNAVIA, (Géog. mod.) ville de la haute Hongrie, dans le comté de Neitra, sur la riviere de Tirna, à 8 lieues au nord-est de Presbourg.

TIR 504

zieme siecle, naquit à Tirnau en 1531, & mourut à Vienne en Autriche en 1584 à 53 ans. Il fut extrèmement confidéré à la cour des empereurs Maximilien II. & Rodolphe son fils, dont il devint conseiller & historiographe. On a de lui 10. une grande histoire de Hongrie; 2°. les vies des empereurs romains, 3°. des traduc-tions latines d'Hesiode, de Theophylacte, & d'une partie des œuvres de Platon, de Xénophon & de Thucydide ; 4°. des commentaires sur l'art poétique d'Horace; 5° des notes sur plusieurs auteurs grecs & | latins. (D. J.)

TIRNSTEIN, ou TYRNSTEIN, (Géog. mod.) petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, sur la rive gauche du Danube, un peu au-dessus de Stein. Cette place ne consiste, qu'en deux rues, dont l'une conduit au bord du Danube.

 $(D_{\bullet}J_{\cdot})$

TIROIR, s. m. (terme de Menuis.) partie quarrée de cabinet, de table, d'armoire, de cassette, &c. qui est sous une autre piece, & qu'on tire par un anneau

ou un bouton. (D. J.)

TIROIR, en terme de Tondeur, est une partie de la machine à friser, ainsi nommée parce qu'elle tire l'étoffe d'entre le frisoir & la table à friser, faite en forme de cylindre ou rouleau de bois tout garni de petites pointes de fil de fer très-fines & très-courtes, à-peu-près semblables à celles des cardes à carder la laine.

Tiroir, s. m. (terme de Fauconnerie,) apât qui sert aux fauconniers à rendre gracieux les oiseaux de proie, & à les reprendre au poing, soit avec des ailes de chapon, de coq d'inde, au autre chose

de leur goût. (D.J.)

TIROL, LE, (Géog. mod.) ou le TY-ROL, comté d'Allemagne qui fait partie des états héréditaires de la maifon d'Autriche. Il est borné au nord par la Baviere; au midi par une partie de l'état de Venise, au levant par la Carinthie & l'archevêché de Salzbourg, au couchant par les Suisses & les Grisons.

Rhétie, & ensuite du duché de Baviere; enfin Elisabeth, comtesse de Tirol;

Sambuc (Jean) savant écrivain du sei- le porta dans la maison d'Autriche, vers l'an 1289, par son mariage avec Albert. duc d'Autriche, depuis empereur. C'est un pays montagneux & assez stérile, excepté en pâturages. L'Adige y prend sa fource. L'Un le traverse du midi au nordest. On divise ce comté en quatre parties principales; favoir, le Tirol propre, les pays annexés, l'évèché de Brixen, & l'évèché de Trente. Inspruck est la capitale du Tirol proprement dit. (D. J.)

TIROMANCIE, s. f. (Divinat.) efpece de divination dans laquelle on se fervoit de fromage. On ignore les cérémonies & les regles qu'on y pratiquoit.

Ce mot est composé du grec ripis, fro-

mage, & de martua, divination.

TIRON, (Géog. mod.) petite riviere d'Espagne dans la vieille Castille. Elle tire sa source des montagnes appelées Sierra d'Occa, & se jette dans l'Hebre,

près de Brienes. (D. J.)

TIRONES, f. m. (Art. mil. des Rom.). foldats apprentis, comme le mot latin le désigne; c'étoient des surnuméraires qui n'étoient point censés enrôlés, parce qu'ils ne prêtoient de serment qu'après avoir été reçus dans les légions à la place des morts, ou de ceux qui avoient fini le temps de leur service; cependant ils étoient toujours nourris & formés aux dépens de la république, jusqu'à ce qu'ils fussent soldats légionaires. Voy. Lé-GION, & MILITAIRE, discipline des Romains. (D. J.)

TIROQUI, f. m. (Hist. nat. Botan.) plante du Brésil qui a des feuilles comme le sainfoin; ses fleurs sont roussatres. C'est un remede efficace contre la dissenterie. Les Brasiliens se font sousser la fumée de cette plante dans toutes sortes de maladies; on la regarde comme excellente contre les vers. Cette plante se flétrit après le coucher du soleil, & reprend fa vigueur lorsqu'il remonte sur l'ho-

rison.

TIR-RYF, ou TIR-RIF, (Géog. anc.) petite île d'Ecosse, & l'une des Æbudes; on remarque cinq lacs dans cette Le Tirol a autrefois fait partie de la lîle qui n'a que 12 milles de longueur, & quatre ou cinq de largeur. (D. J.)

TIRTOIR, voyer TIRETOIRE.

TIRYNS,

TIRYNS, (Géog. anc.) ville du Péloponnèse dans l'Argolide, selon Etienne le géographe. Cette ville, célebre par le séjour qu'y fit Hercule lorsqu'il étoit dans le Péloponnèse, existoit du temps d'Homere, qui l'appelle bene munitam Tirynthem. Strabon dit que sa forteresse fut batie par les cyclopes, que Prœtus mit en besogne. Elle fut détruite par les Argiens, & ne subsistoit plus du temps de Pline, liv. IV c. v. Je crois que M. Fourmont s'est trompé quand il a cru l'avoir découverte dans son voyage de Grece en 1729. (D,J.)

TIRYNTHEUS, (Mytholog.) c'étoit un des furnoms d'Hercule, à cause du séjour q'il faisoit assez souvent dans la ville de Tirynthe en Argolide: on croit même qu'il y fut élevé. Après cet accès de fureur dans lequel il tua les enfans qu'il avoit eus de Mégare, l'oracle de Delphes lui ordonna d'aller se cacher pour quelque temps à Tirynthe. (D. J.)

TISEUS, (Géog. anc.) montagne de la Thessalie, selon Tite-Live, l. XXVIII. c. v. qui dit que c'est une pointe de montagne fort élevée. C'est le-Tisaum de Polybe & de Suidas.

Apollonius, liv. II. met aussi dans la Thessalie un promontoire nommé Ti/aum; mais fon scholiaste ajoute que ce promontoire étoit dans la Thesprotie. (D. J.)

TISAR, f. m. (Glaces.) On nomme ainsi les ouvertures des sours à couler, par lesquelles le tireur entretient le set, en y jetant continuellement des billettes. Chaque four a deux tisars & deux cheminées, (D. J.)

TISARIA, (Géograp. mod.) & Cara-Hissar, dans Paul Lucas, petite ville de l'Anatolie dans l'Amafie. c'est l'ancienne Diocésarée de Cappadoce. (D. J.)

TISCHANFFERRA, f. f. (Comm.) c'est la plus petite mesure de Venise pour les liquides. Quatre tischansferras font la quarte, quatre quartes le bigot, quatre bigots l'amphora, l'amphora tient soixante & seize mustaches, dont les trentehuit font la botte. Voy. BOTTE. Diction. de Comm.

TISEBARICA, (Géog. anc.) contrée de l'Ethiopie. Elle commençoit près du bout en forme de palette, & l'autre dont Tome XXXIII.

port de Bérénice, & s'étendoit le long de la mer Rouge jusqu'au Moschophages, felon Arrien, II. Péripl. p. 1. La partie maritime de cette contrée étoit habitée par des Ichyophages, qui demeuroient épars sous des chaumieres placées dans des passages étroits. Au-dedans des terres habitoient des peuples barbares. (D. J.)

TISEUR, s. m. (Manufact. de glaces.) c'est dans les manufactures de glaces du grand volume, le nom de celui qui a soin d'entrerenir le seu dans le sour à couler. Ce tiseur court sans cesse & avec vîtesse autour du four, & met en passant dans les tisars les billettes qu'il trouve toutes préparées sur son passage. Le tijeur se relaie toutes les fix heures. (D, J_i)

TISIA, (Géog. anc.) ville d'Italie, dans le pays des Brutiens. Ses habitans se

nomment Tifiatæ.

TISIDIUM, (Géog. anc.) ville d'Afrique, dont Métellus, selon Saluste, donna le commandement à Jugurtha. On croit que c'est la même que Ptolomée nomme Thisica, située entre la ville Thabraca & le fleuve Bagrada, au milieu du chemin d'Utique à Carthage, & dans la province que les Romains avoient en Afrique. (D. J.)

TISIPHONE, (Mythol.) une des furies; couverte d'une robe ensanglantée. Tisiphone est assise nuit & jour à la porte du tartare, où elle veille sans cesse. Dès que l'arrêt est prononcé aux criminels, elle se leve armée d'un souet vengeur, les frappe impitoyablement, & leur présente des serpens horribles; bientôt après elle appelle ses barbares sœurs pour la seconder. Tibulle dit que Tisiphone étoit coiffée de serpens au lieu de cheveux. Son nom fignifie proprement celle qui venge les meurtres. (D. J.)

TISONNE, adj. (terme de Maréchal.) ce mot se dit des chevaux marqués de taches toutes noires, larges comme la main ou environ, éparles çà & là fur le

poil blanc. (D. J.)

TISONNIER, f. m. (Forgeron.) outil de fer dont les ouvriers qui travaillent à la forge, se servent pour attiser le seu. Il y en a de deux sortes, l'un aplati par le

(D.J.)

TISONNIER, outil de Fondeur en sable, est une barre de fer de trois piés de long pointue par un bout, dont on se sert pour déboucher les trous de la grille du fourneau. Voyez FOURNEAU & l'article FONDEUR EN SABLE.

TISRI, f. m. (Hift. jud.) premier mois hébreu de l'année civile & le septieme de l'année ecclésiastique ou sacrée. Les Hébreux le nomment rosch-haschana c'est-à-dire le commencement de l'année. Il répond à la lune de septembre, & a trente

On célébroit au premier jour de ce mois la fète des trompettes. Voyez TROM-

PETTES.

Les années sabbatiques & du jubilé commençoient le même jour. Voyez JUBI-

LÉ & SABBATIQUE.

Le troisseme jour jeune pour la mort de Godolias, fils d'Ahican, qui fut tué à Maspha, comme il est rapporté au IV. liv. des Rois, c. xxv. v. 29. & dans Jérém. $c. \propto lj. v. 2.$

Le cinquieme jeûne pour la mort de vingt des principaux docteurs juis, & en particulier pour celle d'Akiba.

Le dixieme jour étoit la fête de l'expiation folennelle. Voye7 Explation.

Le quinzieme la fête des tabernacles qui duroit sept jours. Voyer TABER-NACLES.

Le vingt-trois, les juifs font la fête qu'ils appellent la réjouissance de la loi. Ils rendent graces à Dieu de la leur avoir donnée, & lisent le testament & l'histoire de Moise, rapportée au Deuteronome, ch. xxxiij. & xxxiv. Dictionn. de la Bible, tome III. p. 687.

TISSA, (Géog. anc.) petite ville de Sicile au pié du mont Athna, du côté du septentrion, près du fleuve Onobala, fuivant la position que lui donne Ptolomée, l. III. c. iv. Silius Italicus, l. XIV. v. 268. écrit Tisse, & en fait un petit lieu:

Et parvo nomine Tisse. On croit que c'est aujourd'hui Randazzo, ou du moins que la ville de Ran-

le bout est coudé & tourné en crochet. Tiffenses, & non Tissinenses, comme écrit Pline, liv. III. c. viij. car · Ciceron le décide ainfi. (D. J.)

TISSER, v. act. (Gramm.) c'est fabriquer sur le métier ou autrement, tout tissu ou un ouvrage d'ourdissage, quel qu'il soit, comme la toile, le drap, les étoffes, &c.

TISSER, v. act. terme de Friseuse de point, c'est coucher & ranger le tissu, selon l'ordre du patron; pour faire du point, on cordonne, on tisse, on fait les brides, on brode, & finalement on fait

les picots. (D.J.)

Tisser, (Rubanier.) c'est la maniere de fabriquer la frange sur le moule. voici comment cela se fait; après que les soies de la chaîne sont passées dans les lisses, ainsi qu'il a été dit ailleurs, le bout étant fixé sur l'ensuple de devant au moyen de la corde à encorder, il est question d'y introduire la trame qui est ordinairement composée de plusieurs bouts de soie retords ensemble, & dont on peut prendre tant de brins que l'on voudra. Cette trame est appelée retord. Voyez RE-TORD. On approche de cette chaîne un moule de bois, qui est de la hauteur & figure que l'on veut donner à la frange; c'est-à-dire uni, si la frange doit être unie, ou festonné, si la frange doit être festonnée. L'ouvrier ouvrant son pas y introduit la trame au moyen de cette ouverture, en passant la soie qui la compose & qu'il tient de la main droite, & le moule de la gauche, & du côté ganche de la chaîne; il commence cette introduction de trame par dessous le moule, en tenant le bout de cette trame avec les mêmes doigts dont il tient le moule; il ramene cette trame par-dessus ledit moule, puis il frappe cette duitte avec le doigtier ou coignée qu'il a à la main droite; ensuite il enfonce un autre pas où il fait la même chose & continue de même; on voit que cette continuité de tours est ce qui forme la pente de la frange qui sera guipée en sortant de dessus le métier, si elle le doit être, ou coupée sur le moule si c'est de la frange dazzo est bâtie auprès de l'endroit où coupée; lorsque le moule se trouve remétoit Tiffa. Les habitans étoient nommés pli, l'ouvrier prend une partie de cette pente qu'il fait glisser de dessus le moule qui va porter pour cet effet un peu en rétrécissant par ce bout) du côté du rouleau de la poitrine, & tirant la marche du côté des lisses; cette partie de pente ainsi hors du moule se tortille aisément par son propre rond, & par le secours des doigts de l'ouvrier qui entortillent un peu cette partie ayant les doigts passés dedans, ce qui l'oblige à se tourner & à former ce qu'on appelle coupon; ces différens coupons débarassent le moule, à l'exception d'une certaine quantité de duittes que l'on y laisse pour le tenir en respect, & en laissant la plus grande portion libre pour recommencer le travail.

TISSERAND, s. m. terme generique, ce nom est commun à plusieurs ouvriers travaillans de la navette, tels que sont ceux qui font les draps, les tiretaines, & quelqu'autres étoffes de laine, qui sont appellés tisserans-drapans, tisseurs ou zissers: ceux qui fabriquent les futaines se nomment tisserands-futaniers; & ceux qui manufacturent les bafins sont appellés tisserands en batins. Pour ce qui est des autres artisans qui se servent de la navette, soit pour fabriquer des étoffes d'or, d'argent, de soie, & d'autres étoffes mélangées pour faire des tissus & rubans; ils ne sont point nommés Tisserands: les premiers font appellés marchands, maîtres, ouvriers en draps d'or, d'argent, de soie, & autres étoffes mélangées, ou simplement ouvriers de la grande navette; & les autres maîtres tissutiers-rubaniers; ou bien ouvriers de la petite navette. (D. J.)

TISSERAND, s. m. (Lain.) ouvrier qui travaille de la navette dans les manufactures de lainage, & qui sait sur le métier, de la toile, des draps, des ratines, des serges, & autres étosses de laines; c'est-a-dire toutes ces étosses telles qu'elles sont, avant d'avoir été au soulon & d'avoir reçu aucun apprêt. Savare (D. L.)

apprêt. Savary. (D. J.)

TISSERAND, s. m. (Toilerie.) artisan dont la profession est de saire de la toile sur le métier avec la navette: en quelques lieux on le nomme toilier, telier ou tissier. En Artois & en Picardie, son nom est musquinier. (D. J.)

TISSEUR, terme de Manufacture, ou-

vrier qui travaille sur le métier avec la navette, à la fabrique de toutes sortes d'étoffes de lainage & de toilerie. (D. J.)

TISSU, terme de Manufacture, qui se dit de toutes sortes d'étosses, rubans & autres ouvrages semblables, faits de sils entrelacés sur le métier avec la navette, dont les uns étendus en longueur s'appellent la chaîne, & les autres en-travers sont nommés la trame de l'ouvrage.

On fabrique les tissus avec toutes les sortes de matieres qu'on peut filer, comme l'or, l'argent, la soie, la laine, le fil,

le coton, &c.

Tissa se dit aussi de certaines bandes, composées de gros sils de chanvre que les Cordiers ont seuls le droit de sabriquer, & qui servent aux Bourreliers à saire des sangles pour les chevaux de bât & autres

bêtes de somme. Voyez SANGLE.

Tissu, étoffe de soie, d'or & d'argent. Le tissu est un drap d'or ou d'argent qui se sait avec deux chaînes; l'une est pour faire le sond gros-de-tours au moyen d'une navette de la couleur du sond qui se passe au-travers; la seconde qu'on met blanc ou aurore, qu'on nomme poil, sert pour passer une soie blanche ou aurore pour accompagner la navette de sil d'or ou d'argent qu'on passe ensuite. Cette étosse est ordinairement tout or ou tout argent, glacé saçonné.

On fait aussi cette étosse toute en soie qu'on nomme tissu en soie, elle est toujours à Lyon de 14 d'aunes. Voy. ÉTOFFE

DE SOIE.

Tissu d'or. Le tissu d'or ou d'argent est une étosse dont la dorure est passée à-travers avec une navette; cette étosse est également montée en gros-de-tours. La chaîne & le poil est du même compte que celles des brocards, avec cette dissérence que dans ces tissus elle est presque toujours de couleur, & c'est pour cela qu'il faut que cette étosse soit accompagnée. L'endroit de cette étosse se fait ordinairement dessus; parce qu'ayant peu de sond, si on le faisoit dessous, la tige seroit trop rude, ce qui fait que pour saire l'endroit dessus, on a soin de ne saire lire que le sond.

Pour faire cette étoffe parfaite, il faut

S 8 8 2

ni à l'endroit. Le fond est armé en taffetas ou gros-de-tours, & le poil de même pour le premier coup de navette qui doit etre toujours de la couleur de la chaîne, ainsi que dans tous les gros-de-tours. Le second coup de navette est celui d'accompagnage, dont le poil est armé en raz-defaint-maur. Le troisieme coup qui est la navette d'or ou d'argent, fait lever une des lisses qui a levé au coup de fond & à l'accompagnage, & baisser également une lisse qui a fait le même jeu. De façon que deux marches suffisent pour le fond & huit pour le poil; savoir quatre pour l'accompagnage, & quatre pour lier la dorure. Et pour faire le course entier, il faut reprendre une seconde fois les deux marches de fond.

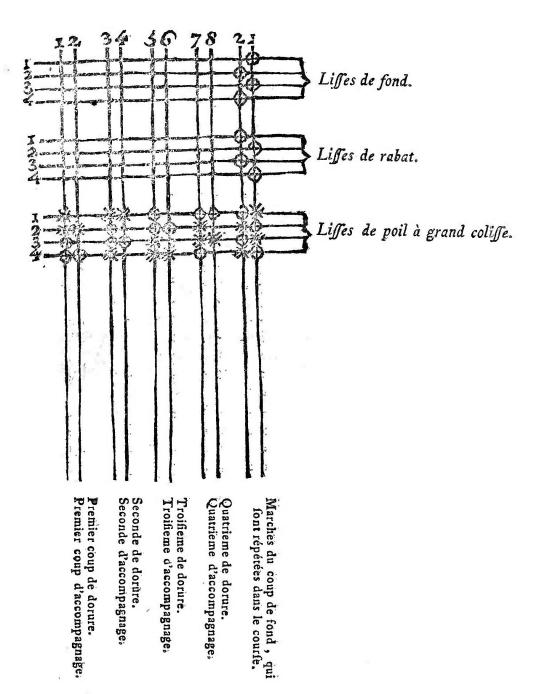
Si on vouloit faire cette étoffe d'un feul pié, il faudroit deux marches de fond de plus, & larder les marches d'accompagnage & de dorure entre celles de fond, mais pour l'ordinaire on fait cette étoffe des deux piés.

Les nifus d'or dont la chaîne est aurore, n'ont pas besoin d'être accompagnés de pême que ceux d'argent; pour lors, on & on ne laisse que les quatre qui lient l'étoffes.

que le poil ne paroisse ni à l'envers, la dorure; ce qui fait en tout six mar-

Tissu damasse, ou toile d'or. Cette étosse qui est nouvelle ne se fait ordinairement qu'avec de la laine, qu'on passe à-travers au lieu de fil, comme aux autres étoffes; elle est montée & ornée comme les tissus sans accompagnage, c'est-àdire la chaîne & le poil de la couleur de la dorure: pour faire le damassé, il faut avoir un dessin tel qu'on veut qu'il soit représenté, & tirer ce lac au coup de dorure ; le lac tiré , si l'endroit est dessus, on baisse au coup de lame trois lisses de rabat, de maniere qu'il ne reste qu'un quart de la soie tirée qui couvre la laine; ce qui forme une espece de fond fablé, au-travers duquel la dorure paroît si différente des endroits où elle est liee à l'ordinaire, qu'il n'y a personne, sans être connoisseur, qui n'imagine que cette partie n'est pas composée de la même dorure qui se montre ailleurs. Quand l'endroit de la toile se fait dessous, & qu'elle est brochée, pour lors on fait lever trois liffes de chaîne, au lieu de trois de rabat qu'on fait baisser quand l'endroit est dessus; après quoi on: supprime les marches d'accompagnage, continue le travail comme aux autres

Armure d'un tissu de couleur, l'endroit dessus; on peut sur la même armure le fabriquer aussi beau dessous que dessus, sans l'armer disséremment.



comme le tissu courant; ce sont les mêmes mouvemens : au lieu de faire l'endroit dessus, on le fait dessous : la navette d'or ou d'argent passe à travers comme dans les courans, & la lisse qui servoit à ces derniers à lier à l'envers, les lie dans celui-ci à l'endroit: on ne fait point lever | dorure dessus ou dessous, ne pourroit de lisse de liage au coup de navette d'or, servir à lier le broché qui ne l'est que

Tissu broché. Il est composé & monté | comme lorsque l'endroit est dessus : par conséquent il ne faut pas plus de marches, & dans le cas où l'on voudroit que la partie de dorure qui est à l'envers de celle-ci se trouvât liée, pour lors il faudroit quatre marches de liages de plus, parce que celle qui auroit servi à lier la dessous, & que la lisse levée empêcheroit sur mille de large; mais elle est toute déde passer.

TISSU, TISSURE; (Synon.) ces mots se disent au figuré du plan & de l'arrangement d'un ouvrage d'esprit; le tissu de ce roman ne vaut rien; la tissure de l'Enéide est belle; la tissure de cette clause est ville un temple d'Esculape, dont la statue une & indivise.

Tissu se dit fort bien aussi pour un enchaînement de choses; la vie des tyrans est un tissu de crimes.

Là, dans un long tissu de belles actions, Il verra comme il faut dompter les nations. Corneille. (D, J,)

TISSURE, s. f. terme de Manufacture; c'est la manie ou l'art de fabriquer le tissu. Les tissures des brocards, des draps & des toiles, sont différentes: il y a des tissures frappées & sertées, & d'autres qui sont lâches; des tissures à double broche; des tissures croisées, & d'autres qui ne le sont pas: toutes ces tissures différentes sont expliquées aux articles qui sont propres à la manufacture de chaque espece d'étoffe, qui sont du métier des diverses sortes de tiflerands.

TITACIDÆ, (Géogr. anc.) municipe de la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe. M. Spon, dans sa liste des bourgs de l'Attique, marque celui de Titacidæ, dans la tribu Acantide. Ce bourg prenoit son nom du héros Titacus, qui livra Apina à Castor & Pollux lorsqu'ils vinrent dans l'Attique, pour tirer leur sœur Hélene des mains de son ravisseur Thésée, comme le rapporte Hérodote. (D, J.)

TITAN, île de (Géogr. mod.) île de France, sur les côtes de Provence, dans le diocèse de Toulon. Cette île est la plus orientale des îles d'Hieres: c'est à cause de cela qu'on lui a donné le nom de Titan, c'est-a-dire du côté où se leve le foleil. Les Marseillois & les Grecs l'appeloient autrefois Hypæa l'inférieure, parce qu'à l'égard de Marseille, elle est audessous des autres: ensuite dans le moyen âge, on lui a donné le nom de Cabaros. Elle peut avoir quatre mille pas de long,

peuplée. (D. J.)

TITANA, (Géogr. anc.) ville du Péloponnese, dans la Sicyonie. Pausanias. l. II, c. xj & xij, la met à soixante stades de Sicyone. On voyoit autrefois dans cette étoit couverte d'une robe de laine & d'un manteau, en sorte qu'on ne lui voyoit que le visage, les mains, & la pointe des piés. Celle d'Hygia sa fille, déesse de la fanté, étoit aussi tellement couverte, ou de ses habits, ou des cheveux que les femmes s'étoient coupés pour les lui offrir, qu'on avoit peine à la voir. Les statues d'Alexanor & d'Examérion étoient aussir dans ce temple; ainfi que celle de Coronis, qui étoit de bois. Les habitans porterent cette derniere dans le temple de Minerve, où ils l'adoroient, brûlant toutes les victimes, à la réserve des oiseaux, qu'ils mettoient fur leurs autels; quant aux serpents, consacrés à Esculape, les hommes n'ofoient en approcher, & mettoient seulement la viande à l'entrée du lieu où ils étoient.

Près de Titana, on voyoit l'autel des vents, où le prêtre sacrifioit une nuit toutes les années, & faisoit certains mysteres en quatre fosses qui leur étoient dédiées, chantant même quelques vers magiques. Entre cette même ville & Sicyone, on trouvoit le temple des déesses nommées Séveres par les Athéniens, & Euménides par les Sicyoniens: on leur sacrifioit tous les ans, en un certain jour, des brebis pleines, de même qu'aux parques dont les autels étoient près de là. M. Fourmont découvrit en 1729, à deux lieues de Phliafia, sur un des bras de l'Asopus, un temple des dieux de la Titanie, où il trouva encore l'autel consacré à Titan même, avec une inscription en Boustrophédon.

TITANA, ville d'Egypte, dont Claudien, in Phænic. fait l'éloge dans ces vers:

Clara per Ægiptum placidis notifima sacris, Urbs Titana cclis.

TIT

entend la ville de Diospolis, ou la ville du l soleil; car le soleil a été aussi appellé Titan. (D. J.)

TITANIE, f. f. (Antiq. greq.) TITAVIA, fête qu'on célébroit dans quelques pays, en mémoire des Titans. Potter. Archiaol.

græc. t. I, p. 433. (D. J.)

TITANO-KERATOPHYTON, f. m. (Hist. na. Bot.) nom que Boerhaave donne à une grande plante marine, qu'on trouve aux environs des côtes de la Norwege, & qui ressemble au keratophyton, avec cette différence qu'elle est chargée, &, pour ainsi dire, incrustée d'une sorte de plâtre. (D. J.)

TITANS, f. m. dans la Mythologie, fils d'Uranus ou de Cœlus & de Vesta, c'està-dire du Ciel & de la Terre, selon l'explication d'Hésiode & d'Appollodore, ou de l'Air & de la Terre, suivant celle

d'Hygin.

L'histoire & la généalogie des titans est diversement racontée par les anciens auteurs, qui se sont fondés sur les traditions fabuleuses.

Appollodore, compte fix titans, favoir Oceamus, Cælus, Hyperion, Crius, Japet & Saturne; Hygin en compte également fix, dont à la réserve d'Hyperion, les noms sont tous disférens, puisqu'il les appelle Briarée, Gigez, Sterope, Atlas & Cottus. Il met par conséquent au nombre des titans, les géans à cent mains, que beaucoup d'auteurs en ont distingués. D'autres enfin, à ces six freres, ajoutent cing sœurs nommées Rhea, Themis, Mnémosyne, Phæbé, & Thétis; & prétendent qu'ils firent tous aux hommes part de quelque découverte utile, qui leur en attirera une reconnoissance éternelle.

Il est également dissicile de concilier les fentiments des auteurs, fur les actions attribuées à ces titans; les uns supposent qu'ils voulurent détrôner Jupiter, & c'est bien le sentiment le plus commun; mais quelques-autres prétendent qu'il fut secouru par Briaré, Gigez & Cottus, contre les autres titans leurs freres, tandis que d'autres soutiennent que bejarée sur soudroyé par Jupiter.

On voit assez que par Titana, ce poëte à après avoir engendré de sa semme Vesta les trois géans Briarée, Gigés & Cottus, les enferma dans le Tartare; que Vesta outrée de ce mauvais traitement, souleva les titans contre leur pere qu'ils détrônerent, & mirent à sa place Saturne, qui ayant aussi maltraité les géans, sut détrôné à son tour par Jupiter son propre fils,

qui se désit ensuite des titans.

D'autres enfin disent que titan étoit fils ainé du Ciel & de Vesta, ou Titée, & trere ainé de Saturne; que quoiqu'il fût l'ainé, il céda ses droits à Saturne à la priere de sa mere, à condition néanmoins que Saturne ne conserveroit aucun enfant mâle, afin que l'empire du ciel revînt à la branche ainée; mais ayant appris que par l'adresse de Rhéa, trois fils de Saturne avoient été conservés & élevés en secret, il fit la guerre à son frere, le vainquit, le prit avec sa femme & ses enfants, & les tint prisonniers jusqu'à ce que Jupiter ayant atteint l'âge viril, délivra son pere, fa mere & ses freres, fit la guerre aux titans, & les obligea de s'enfuir au fond de l'Espagne, où ils s'établirent : ce qui a fait dire que Jupiter précipita les titans dans le fond du tartare.

Le pere Pezron, dans son antiquité des Celtes, prétend que les titans ne sont point des hommes fabuleux, quoique les Grecs aient voilé leur histoire de beaucoup de fables. Selon lui les titans sont les descendants de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Aimon qui regna dans l'Afie mineure; le second eut le nom d'Uranus, qui en grec fignifie ciel; celui-ci porta ses armes, & étendit ses conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe & de l'Occident ; Saturne ou Chronos fut le troisieme, il osa le premier prendre le titre de roi; car jusques-là, les autres n'avoient été que les chefs & les conducteurs des peuples foumis à leurs lois. Jupiter, le quatrieme des titans, fut le plus renommé. C'est lui qui par son habileté & ses victoires, forma l'empire des titans, & le porta au plus haut point de gloire où il pûtatteindre. Son fils Teuta ou Mercure, avec son oncle Dis, que nous nonmons Pluton, établit les titans dans les provinces d'Occident, & sur-Un autre sentiment veut que Cælus, stout dans les Gaules. Cet empire des titans

le temps que les Israelites entrerent en Egypte. Les titans, ajoute le même auteur, surpassoient de beaucoup les autres hommes en grandeur & en force de corps: ce qui leur a fait donner par la fable le nom de géans.

Hésychius observe que titan signifie aussi un sodomite, & ajoute que c'est un des noms de l'Antechrist, auquel cas il faut l'écrire en grec par reitar, afin qu'il renferme le nombre 666, qui dans l'Apocalipse, c. iij. vers. 18. font le nombre de la bête.

TITANUS, (Géog. anc.) nom d'un fleuve de l'Asie mineure, & d'une montagne de la Thessalie, selon Hesychius.

 $(D_{\cdot 1}J_{\cdot 1})$

TITARESSUS, (Géog. anc.) fleuve de la Thessalie. Vibius-Sequester, p. 85. qui dit qu'on le nomme aussi Orcus, ajoute qu'il se jette dans le Pénée, sans meler ses eaux avec celles de ce dernier fleuve, mais en coulant dessus.

Lucain, l. VI. v. 375. & Suiv. dont les meilleures éditions lisent Titaresos, dit que ce fleuve orgueilleux de fortir du Styx, fleuve respecté même par les dieux, dédaigne de mêler ses eaux avec celles d'une riviere commune.

> Solus in alterius nomen cum venerit ·undæ

> Defendit Titaresos aquas, lapsusque /uperne

Gurgite Penei pro siccis utitur arvis. Hunc fama est, stygiis manare paludibus amnem,

Et capitis memorem, fluvii contagia vilis Nolle pati, superûmque sibi servare

Ses eaux, disent les poëtes, en tombant dans celles du Pénée, surnageoient dessus comme de l'huile, c'est que les eaux de ce fleuve étoient fort graffes, à cause des terres par lesquelles elles pasfoient. Strabon dit que la fource du Titaressus étoit nommée Styx, & qu'on la tenoit pour sacrée par cette seule raison. (D.J.)

de la Thessalie. Strabon, l. IX. p. 431.

dura environ trois cens ans, & finit vers; dit qu'elle touchoit au mont Olympe? & que le fleuve Titareffus y prenoit sa fource. (D, J.)

TITEL ou TITUL, (Géog. mod.) bourgade de la Haute-Hongrie, dans le comte de Bodrog, sur la rive droite de la Teisse, près de sa jonction avec le Danube. On croit que c'est le Tibiscum des anciens. (D. J.)

TITENUS FLUVIUS, (Géog. anc.) sleuve de la Colchide; il se jettoit dans le Pont-Euxin, & donna son nom à une contrée nommée Titenia; & par Valerius

Flaccus, Itania tellus. (D. J.)

TITHENIDIES, f. m. (Antiq. greq.) - Brridia, fête des Lacédémoniens, dans laquelle les nourrices, nommées en grec river, portoient les enfans mâles au temple de Diane Corythallienne, & pendant qu'on immoloit à la déesse des petits cochons pour la santé de ces enfans, les nourrices dansoient au pié de l'autel de la divinité. Voyez le détail des cérémonies de cette sète dans Potter, Archaol. grec. 1. II. c. xx. t. I. p. 432. & suiv. (D. J.)

TITHON, f. m. (Mithol.) tout le monde sait ce que la Mithologie a feint de Tithon & de l'Aurore. La déesse l'aima éperdument, l'enleva dans son char, obtint de Jupiter son immortalité, & oublia de demander qu'il fût à l'abri des outrages du temps. Tithon ennuyé des infirmités de la vieillesse, souhaita d'être changé en cigale, & sa priere lui sut accordée par les dieux. Voilà la fable, voici l'histoire.

Tithon, fils de Laomedon, & frere de Priam, étoit un prince aimable & trèsbien fait de figure. Le royaume de la Troade, gouverné par Priam, dépendoit de l'empire d'Assyrie: Tithon alla à la cour du roi d'Assyrie, qui lui donna le gouvernement de la Susiane. Il s'y maria dans un âge avancé . & parce que sa femme étoit d'un pays situé à l'orient de la Grece & de la Troade, les Grecs qui tournoient toute l'histoire en fictions, dirent qu'il avoit époufé l'Aurore.

Mais un de nos poëtes modernes enchérissant sur l'ancienne mithologie, a TITARUS, (Géogr. anc.) montagne fait des amours de Tithon & de l'Aurore, une nouvelle broderie, qui par sa déli-

cateffe

TIT

eatesse n'en est que plus propre à gâter l l'imagination; je n'en veux pour preuve que la morale qui couronne son conte ingénieux, car il ne faut pas être injuste dans ses critiques. L'auteur, après un tableau pitorresque de l'entrevue des deux amans, & de la réfolution que l'Aurore, en quittant Jupiter, avoit formée de conserver les beaux jours de Tithon, ainsi qu'elle le lui déclare, sans y réussir, ajoute:

L'Amour couvrant leurs yeux de voiles seduisans,

Semble éloigner leurs destinées ; Tithon ainsi dans la même journée Se retrouve à quatre-vingts ans.

La déesse est en pleurs, séchez, dit-il, vos larmes,

J'ai vu de mon printems s'évanouir les charmes, J'en regrette la perte, & ne m'en repens pas; Ce que j'eus de beaux jours, du moins, charmanie Aurore,

Je les ai passé dans vos bras; Rendez-les moi, grands dieux, pour les reperdre encore! &c. (D.J.)

TITHONI - REGIA, (Géog. anc.) palais fameux de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Quinte-Curce, l. IV c. viij. dit que la curiofité de voir le palais de Memnon & de Tithon, emporta Alexandre presque au-delà des bornes du soleil. Voyez Diodore de Sicile, l. II. (D. J.)

TITHOREA, (Géog. anc.) ville de la Phocide, sur le mont Parnasse. Hérodote, l. VIII. n. 32, dit qu'auprès de la ville de Néon il y avoit une cime du Parnasse appellée Tithorea; mais Pausanias, l. X. c. xxxij. après avoir rapporté le sentiment d'Hérodote, dit qu'il y a apparence que toute la contrée se nommoit autrefois Tithorea, & que dans la fuite les habitans des villages voilins s'étant venus établir dans la ville de Néon, cette ville prit peu-à-peu le nom de Tithorea. Le mot est corrompu dans Plutarque, in sylla, qui écrit Tithora pour Tithorea. Du temps de Sylla Tithore n'étoit pas une si grande ville que du temps que Plutarque écrivoit; car ce n'étoit alors, dit-il, gulaire, il sort du fond de la fleur, & Tome XXXIII.

qu'une forteresse assise sur la pointe d'une roche escarpée de tous côtés, où les peuples de la Phocide fuyant devant Xerxès, s'étoient retirés autrefois, & y avoient trouvé leur falut. (D. J.)

TITHOREE, s. f. (Mithol.) c'étoit une de ces nymphes qui naissoient des arbres, & particuliérement des chênes. Elle habitoit sur la cime du mont-parnasse, à laquelle elle donna son nom, qui se communiqua dans la suite à tout le voisinage, & même à la petite ville de Néon

en Phocide. (D. J.)

TITHRAS, (Géog. anc.) bourg de l'Attique, dans la tribu Ægéïde, selon Etienne le géographe. Ce bourg dit M. Spon, prenoit son nom de Tithras, fils de Pandion. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des habitans très-méchans & des. figues très-excellentes, selon le témoignage de Suidas, d'Aristophane & d'Athénée. Il est parlé du bourg de Tithras dans une ancienne inscription qui se trouve à Salamine & rapportée par M. Spon.

> KAAAIETQ ANTIARPOY TEIOPAZIOY.

(D. J.)

TITHRONIUM, (Géog. anc.) ou TETHRONIUM, selon Hérodote, ville de la Phocide. Pausanias, l. X. c xxxiij. dit qu'elle étoit située dans une plaine à 15 stades d'Amphicléa, mais qu'on n'y voyoit rien qui fût digne de remarque. (D.J.)

TITICACA, (Géog. mod.) île de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, audience de Lors-Charcas, au milieu d'un lac du même nom, qui passe pour être la plus large de toute l'Amérique. Cette île est seulement éloignée de demi-lieue de la terre-ferme & elle n'a que cinq à fix mille pas de circuit. D. J.)

TITIMALE ou TITHYMALE, f. m. (Hist. nat. Bot.) tithymalus, genre de plante à fleur monopétale, campaniforme, en godet, découpée & entourée de deux feuilles qui semblent tenir lieu de calice. Le pissil est ordinairement trian-

devient dans la suite un fruit qui a la même forme que le pistil, & qui est divisé en trois loges, dans lesquelles on trouve des femences oblongues. Tournefort, inft. rei herb. Voyez PLANTE.

Il n'y a guere de genre de plante plus étendu que celui des titimales; Tournefort en compte soixante - trois especes, dans le nombre desquelles il y en a plufieurs d'étrangeres. Celles que les médecins connoissent le plus, sont le titimale des marais, les deux ésules, l'épurge & le petit titimale à feuille d'amandier. Tous les titimales rendent un fue laiteux, qui dans quelques-uns est plus ou moins caus-

tique.

Le titimale des marais, tithyntalus palustris, fruticosus, I. R. H. 87, a la racine très-grosse, blanche, ligneuse, vivace & rampante. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois piés, grosses environ comme le petit doigt, rougeatres, rameuses, revêtues de seuilles alternes, unies, oblongues, vertes, approchantes de celles de l'épurge, mais beaucoup moins grandes, lesquelles périssent l'hiver avec les tiges. Les fleurs naissent au fommet des tiges & des rameaux, petites, jaunes, disposées comme en parasol; ces fleurs sont de deux sortes, selon M. Linnœus, les unes males ou ffériles à cinq pétales, & les autres hermaphrodites, à quatre pétales entieres. Après que cellesci sont passées, il leur succede des fruits relevés de trois coins en forme de verrue, & divisées en trois cellules, qui renferment chacune une semence présque ronde, remplie d'une substance ou moëlle blanche.

Cette plante croit sur les bords sablonneux des rivieres & autres lieux marécageux; elle est commune en Allemagne le long du Rhin; elle ne l'est guere moins en France le long de la Loire; elle fleurit en mai & juin. Toute la plante est laiteuse comme les autres titimales, c'està-dire, empreinte d'un suc âcre, brûlant & caustique, qui cause à la bouche & aux gencives une inflammation assez durable: paffons aux éfules.

Les Apothicaires dans les différens pays,

tes sous le nom d'ésules, & ils choifissent celle qui est la plus commune parmi eux. Les uns emploient la racine de la petite ésule, d'autres celle de la grande ésule, & d'autres se servent de celle du titimale des marais. M. Tournefort croit qu'il ne faut pas les blâmer en cela, puifque ces plantes ont les mêmes vertus, & qu'on doit les préparer de la même maniere. On trouve dans les boutiques deux plantes sous le nom d'ésule, l'une qu'on appelle la petite ésuje, & l'autre la grande.

La petite ésule, tihtymalus cyparissias, I. R. H. 86, a la racine de la groffeur du doigt, ligneuse, fibreuse & quelquesois remparte, d'une faveur aure, piquente, & qui cause des nausées. Ses tiges hautes d'une coudée sont branchues à leur sonmet. Ses feuilles naissent en très-grand nombre fur les tiges, d'abord semblables à celles de la linaire, molles, & ensuite il en naît de plus menues & capillacées, lorsque la tige se partage en branches. Ses fleurs viennent au fommet des rameaux, disposees en parasol, & sont d'une seule piece, en grelot, verdâtres, & divifées en quatre parties arrondies: leur pistil se change en un fruit triangulaire à trois capsules qui contiennent trois graines arrondies. Toute cette plante est remplie de lait; elle vient par tout le long des chemins & dans les forêts. Sa racine est

Il fort encore de la même racine plusieurs petites tiges garnies de feuilles plus courtes, epaisses, arrondies, marquées en-dessous de points de couleur d'or. J. Bauhin n'y a remarque aucune fleur, & Rai les regarde comme des avortons. On voit parla, dit J. Bauhin; ce qu'il taut penier du tithymalus stictophyllus, thalii, ou du tithymalus cyparissias, foliis punctis, eroceis, notatis, C.B. & du tithymalus foliis maculatis, Park. Ce titimale varie beaucoup, selon les disférentes saisons & l'age de la plante; car souvent au printemps elle porte une tête rougeâtre ou jaune. Il n'est pas surprenant que les Botanistes aient parlé avec tant de confusion & d'obscurité, des variétés que M. Tournefort a ont soutume de donner différentes plan- l'observées dans cette plante. Cerendant il

seulement d'usage extérieurement.

est facile de la distinguer des autres espe- grosse comme un grain de poivre, presces, selon la remarque de Rai, par ses que ronde, remplie d'une moëlle blanracines rampantes; par sa tige peu élevée, par ses seuilles oblongues, étroites, vertes, molles & tendres, qui sont en grand nombre sur la tige, & qui ressemblent de telle sorte à celles de la linaire, qu'on y est trompé.

La grande ésule, tithymalus folio pini, forte Dioscoridis pithyusa, I. R. H. 86, vient dans les champs; elle jette une racine grosse comme le pouce, longue d'un pié, un peu fibreuse, d'une saveur àcre. Ses tiges font hautes d'une coudée, branchues; portant des feuilles semblables à celles de la linaire commune. Les découpures de ses sleurs ont la figure d'un croissant. Son fruit est triangulaire & à trois capsules. Toute cette plante est laiteuse. J. Rai soupçonne qu'elle est la même que la précédente.

La racine de la petite ésule, & surtout son écorce, purge fortement la pituite par les selles; mais elle trouble l'estomac, & cause des inflammations internes dans les visceres; car si on avale un peu de cette écorce, elle laisse une impression de feu dans la gorge, dans l'élophage & dans l'estomac même. C'est pour cela que les médecins prudens ont coutume de s'en abstenir; ou du moins ils ne la donnent qu'après l'avoir adoucie ou tempérée de quelque façon.

L'épurge ou la catapuce ordinaire ; uthymalus latifolius, catapucia dictus, I. R. H. 86. pousse une tige à la hauteur d'environ deux piés, grosse comme le pouce, ronde, solide, rougeatre, rameuse enhaut, revêtue de beaucoup de feuilles, longues de trois doigts, semblables à celles du faule, disposées en croix, d'un verd bleuatre & lisses. Ses sleurs naissent aux sommités de la tige & des branches, composées chacune de quatre petales, épaisses, avec plusieurs étamines déliées, à fommets arrondis, entourées de deux feuilles pointues & jaunâtres, qui semblent tenir lieu de calice. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des fruits plus gros que ceux des autres titimales, relevés de trois coins & divisés en trois loges des purgatifs très-violens que les médequi contiennent chacune une semence cins n'ordonnent presque plus, même

Toute la plante jette un suc laiteux abondant, de même que les autres especes de titimales; elle croît en tout pays, & fréquemment dans les jardins, où elle se multiplie tous les ans de graine jusqu'à devenir incommode; elle fleurit en juillet, & mûrit ses semences en août & en septembre; elle varie en grandeur, suivant l'âge, & a les feuilles plus larges ou plus étroites; elle passe l'hiver, & périt lorsque sa graine est venue à maturité. Les mendians se servent ordinairement de son lait pour se défigurer la peau, & par ce moyen émouvoir la compassion des paisans. Si les poissons mangent de ses feuilles ou de ses fruits jetés dans un étang; ils viennent à la surface de l'eau, couchés sur le côté, comme s'ils étoient morts, en sorte qu'on peut les prendre à la main; mais on les fait bientôt revenir en les changeant d'eau.

Le petit titimale à feuilles d'amandier, tithymalus amigdaloides, angusti - folius, 1. R. H. 86, a la racine d'un rouge-brun en dehors, blanche en dedans, amere, âcre. Elle pousse plusieurs tiges, à la hauteur d'environ un demi-pié, quelquefois d'un pié, grèles; garnies de beaucoup de feuilles longuettes, étroites, d'un verd de mer, d'un goût styptique, âcre & amer. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges & des rameaux comme en parasol, composées chacune de quatre feuilles jaunes couleur d'herbe. Quand cette fleur est passée, il lui succede un fruit verdatre, lisse, divisé en trois loges, dans chacune desquelles se trouve une graine roussatre, bossue, applatie du côté qu'elle touche aux cloisons des loges.

Les pharmacologistes ont fait encore beaucoup d'especes de titimales dans la liste des remedes; toutes ces especes possedent les mêmes propriétés médicinales. On a principalement employé leurs femences & leur racine pour l'usage intérieur. Les semences avalées entieres & les racines féchées & mises en poudre sont

Ttt 2

dans les hydropisses ou le relachement est I le plus évident & le plus extrème. La poudre de racine de titimale n'est plus qu'un remede de charlatan, & les semences un remede de paysan, qui ne réussit même que chez les plus vigoureux.

C'est principalement de l'espece de titimale appelée épurge ou catapuce, que les paysans prennent la semence; & c'est l'ésule principalement dont la racine est usitée. C'est un ancien usage en pharmacie que de faire subir à cette racine ce qu'on appelle une préparation. Cette préparation consiste à en prendre l'écorce moyenne, à la faire macérer pendant vingt-quatre heures dans du fort vinaigre, & a la faire sécher ensuite. On se propose par cette opération de corriger ou de châtrer la trop grande activité de ce remede, & on y réussit en esset, & même selon quelques auteurs, jusqu'au point de la trop affoiblir. La dose de racine d'ésule préparée est, selon les auteurs de matiere médicale, depuis un scrupule jusqu'à un gros en substance. Il est très-vraisemblable que la racine d'ésule, même préparée, est toujours un remede infidele & suspect.

Au reste, la racine qu'on trouve dans les boutiques, sous le nom de racine d'ésule, n'est pas toujours tirée de l'une ou de l'autre espece de titimale, qui porte ce nom, favoir de la grande ou de la petite ésule. Les apoticaires prennent indifféremment & gardent sous ce nom la racine de plufieurs autres especes de titimale, & ce n'est pas là une infidélité blamable, puisque les meilleurs juges en cette matiere assurent que toutes ces plantes ont les mêmes vertus. Tournefort, Géoffroi & le rédacteur du catalogue des remedes simples, qui est à la tête de la pharmacopée de Paris, sont de ce senti-Léclos, qui cherchent un afile dans les ment. (b)

TITIMALOIDES, f. m. (Hift. nat. Bot.) genre de plante à fleur monopétale, qui a une espece de talon, & dont le pistil devient dans la suite un fruit semblable à celui du titimale. V TITIMALE. Tournefort, inst. rei herb. Voyez PLANTE.

de l'île de Crete, que l'on disoit fils de le drap en étant couvert, on l'enteve

Jupiter. Le bonheur constant qu'il éprouva, le fit regarder comme un dieu, & lui valut après sa mort les honneurs divins; on crut devoir l'invoquer pour obtenir une heureuse vie; mais apparemment qu'il n'exauça personne, car son culte ne fut pas de longue durée. (D. J.)

TITIENS, f. m. pl. (Antiq. rom.) il y avoit à Rome un college de prêtres nommés les confreres titiens, titil sodales, dont les fonctions étoient de faire les sacrifices & les cérémonies des Sabins. Tacite, dans ses annales, dit qu'ils surent établis par Romulus pour honorer la mémoire du roi Tatius, dont le surnom étoit

 $T\iota\iota\iota us. \ (D.J.)$

TITILLATION, f. f. (Econom. anim.) état d'un nerf tendu, de façon que s'il l'étoit davantage, on auroit de la douleur. Ce que nous sentons, lorsqu'on nous chatouille les levres ou le nez avec la barbe d'une plume, n'est pas de la douleur; cependant ce sentiment ne peut être supporté long-temps, ce qui excite ces secousses, ces convulsions, ces tremblemens dans les nerfs, n'est point non plus de la douleur.

TITIRI ou TITRI, f. m. (Hift.nat. Icht.) poisson des îles Antilles, qu'on peut manger par centaine sur le bout de la fourchette: ils ne sont guere plus gros qu'une grosse épingle, & plus petits de moitié. C'est ordinairement pendant la saison des pluies, aux environs des pleines lunes, qu'on le trouve en si grande abondance à l'embouchure des petites rivieres peu profondes, dont l'eau coule dans la mer, qu'il s'en fait une prodigieuse consommation dans tout le pays.

Cette espece n'est point particuliere; c'est un mélange de plusieurs sortes de petits poissons de mer nouvellement ruisseaux où les groene peuvent entrer ni les poursuivre. On peut bien penser que ce poisson ne se prend point à l'hameçon. La maniere de le pêcher est d'étendre au fond de l'eau une grande nappe ou un drap blanc chargé de quelques pierres pour l'assujettir. Le titiri, attiré par la TITIAS, s. m. (Mythol.) un des héros | blancheur, se rassemble par milliers, &

par les quatre coints, & on recommence | bourg, proche de la riviere de Saltza, cet exercice jusqu'à ce qu'on en ait rempli plusieurs petits baquets pleins d'eau & à six milles de la ville de Saltzbourg. qu'on a fait apporter exprès. Le titiri La peste y sit de grands ravages en 1310, étant très-délicat, ne peut se garder long-temps. Il faut le manger tout de suite : la maniere de le préparer est de commencer par le bien laver dans plufieurs eaux pour en séparer le sable dont il est toujours couvert; on le fait cuire ensuite dans de l'eau avec du sel & des fines herbes, y ajoutant du beurre, si on le contente de le manger de cette taçon. Autrement, après l'ávoir retiré avec une écumoire, on le laisse s'égoutter, & on y fait une fausse liée: on peut encore le faire frire, en le faupoudrant de farine, ou bien en former des beignets au moyen d'une pâte claire dont on rehausse le goût avec du jus de bigarade ou de citron.

Le titiri est blanc, gras, délicat & toujours très-bon, à quelque sausse qu'on l'accommode. Les Européens qui passent aux îles, en sont très-friands: ce poisson est appelé pisquet par les habitans de la Guadeloupe: cependant il ne faut pas le confondre avec le pisquet proprement dit, & connu sous ce nom dans toutes les îles françoifes : celui-ci est une espece particulière qui n'excede guere la grofseur des petits éperlans. Article de M.

le ROMAIN.

TITITL, f. m. (Calend. des Méxiq.) nom du seizieme des dix-huit mois de l'année des Mexicains. Comme l'année de ces peuples commence au vingt-sixieme de février, & que chaque mois est de vingt jours, le mois titit doit commencer le vingt-troisieme décembre. (D, J,)

TITIUM, FLUMEN, (Géog. anc.) fleuve de l'Illyrie. Pline, l. III. ch. xxj & xxij. fait entendre que ce fleuve se jetoit dans la mer à Sardona; & qu'il l servoit de bornes entre la Liburnie & la Dalmatie. C'est le Titius dont Ptolomée, l. II. c. xviij. marque l'embouchure fur la côte entre Sadera Colonia & Scardona. (D. J.)

d'Allemagne dans l'archeveché de Saltz-

sur les confins de l'électorat de Baviere, & elle fut insendiée en 1571. Long. 30. 25. lat. 47. 54. (D. J.)

TITRE, f. m. (Hift. mod.) inscription qui se met au-dessus de quelque chose pour la faire connoître. Voyez INSCRIP-

TION.

Ce mot se dit plus particuliérement de l'inscription que l'on met à la premiere page d'un livre, qui en exprime le sujet, le nom de l'auteur, &c. Voyet

Ce qui embarrasse un grand nombre d'auteurs, c'est de trouver des titres spécieux pour mettre à la tête de leurs livres. Il faut que le titre soit simple & clair : ce sont là les deux caracteres véritables de cette sorte de composition. Les titres sastueux & affectés forment des préjugés contre les auteurs. Les François donnent plus que les autres nations dans la fanfaronnade des titres; témoin celui de M. le Pays; Amities, Amours, Amourettes, à l'imitation duquel on a fait cet autre, Fleurs, Fleurons, Fleurettes, &c.

TITRE, en Droit civil & canon, fignifie un chapitre ou une division d'un livre.

Voyez CHAPITRE & TITRE.

Un titre est subdivisé en paragraphes, &c. Voyez PARAGRAPHE.

Chacun des cinquante livres du Digeste consiste dans un certain nombre de uitres qui est plus grand dans les uns que

dans les autres. Voyez DIGESTE.

TITRE est aussi un nom de dignité, de distinction ou de prééminence, qui se donne à ceux qui en sont decorés. Voyez Noblesse.

Loyseau observe que les titres de rang ou de dignité doivent toujours venir immédiatement après le nom de famille, & avant le titre de la charge. Voyez Nom.

Le Roi d'Espagne emplit une page entiere de citres pour faire l'énumération de plusieurs royaumes & seigneuries dont il est souverain. Le roi d'Angleterre prend le sitre de roi de la Grande-Bretegne, de TITMONING, (Géog. mod.) ville France & d'Irlande: le roi de France, celui de roi de France & de Navarre: le 101 de Suede s'intitule, roi de Suede & des Jees du fang de France, celui d'altesse se-Goigs: celui de Danemarck, roi de Danemarch & de Norwege: celui de Sardaigne, entr'autres titres prend celui de roi de sérenissime: aux autres princes d'Italie & Chopre & de Jérusalem : le duc de Lorraine porte le titre de roi de Jérusalem, de Sicile, &c. Voyez ROI, &c. Les cardinaux prennent pour leurs titres les noms de quelques églises de Rome, comme de Sainte-Cécile, de Sainte-Sabine, &c. On les appelle cardinaux, du titre de Sainte-Cécile, &cc. Voyez CARDINAL.

L'empereur peut conférer le titre de prince ou de cointe de l'empire; mais le droit de suffrage dans les assemblées de l'Empire dépend du consentement des états. Voyez ÉLECTEUR & EMPIRE.

Les Romains donnerent aux Scipions les titres d'Africain, d'Assatique, &c. à d'autres, ceux de Macedoniens, Numidiens, Créviens, Farthiens, Daciens, &c. pour faire conserver le souvenir des victoires remportées sur ces peuples. Le roi lices, &c. d'Espagne imite cet exemple, en donnant des titres honorables aux villes de son royaume, en récompense de leurs services & de leur fidélité.

TITRE est aussi une certaine qualité que l'on donne à certains princes, par forme de respect, &c. Voyez QUALITÉ.

Le pape porte le titre de sainteté: un cardinal, prince du sang, celui d'altesse ou d'altesse sérénissime, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés du trone: les autres cardinaux princes, celui d'altesse éminentissinte : les simples cardinaux, celui d'éminence : un archevêque, celui de grandeur. [En Angleterre, celui] de grace: & de très-révérend: les évêques, celui de fort révérend : les abbés, prêtres, religieux, &c. celui de révérend. \ Voyez SAINTETÉ, EMINENCE, GRACE, RÉ-VÉREND, PAPE, CARDINAL, &c.

Pour ce qui est des puissances séculieres, on donne à l'empereur, le ture de majesté impériale: aux rois, celui de majesté: au roi de France, celui de majesté tres-chrétienne: au roi d'Espagne, celui de majesté catholique: au roi d'Angleterre,

renissime : aux électeurs, celui d'altesse electorale: au grand-duc, celui d'altesse d'Allemagne, celui d'altesse: au doge de Venise, celui de serenissime prince: à la république & au sénat de Venise, celui de seigneurie: au grand - maître de Malte, celui d'éminence: aux nonces & aux ambassadeurs des têtes couronnées, celui d'excellence, voyez EMPEREUR, Roi, Prince, Duc, Altesse, Sé-RÉNITÉ, EMINENCE, EXCELLENCE,

L'empereur de la Chine, parmi ses titres, prend celui de tien-su, c'est-à-dire. fils du ciel. On observe que les Orientaux aiment les titres à l'excès. Un simple gouverneur de Schiras, par exemple, après une pompeuse énumération de qualités, seigneuries, &c. ajoute les titres de jieur de politesse, muscade de consolation & de de-

Le grand-seigneur, dans ses patentes. & dans les lettres qu'il envoie, soit aux princes étrangers, soit à ses bachas & autres officiers, prend les titres pompeux d'agent & d'image de Dieu. Tantôt il s'appelle tuteur du monde, gardien de l'univers, empereur des empereurs, distributeur des couronnes; réfuge & asile des rois, princes, républiques & seigneuries affligées; libérateur de ceux qui gémissent sous l'oppression des Infideles; unique favori du ciel, chéri & rédouté par-tout. Tantôt il se qualifie, propriétaire des célestes cités de la dieque & de Médine, gardien perpétuel de la sainte Jérusalem. Souvent aussi il se dit : possesseur des empires de Grece & de Trébizonde, de soixante-dix royaumes, d'un nombre infini de peuples, terres & pays conquis en Europe, en Asie, en Afrique par l'épée exterminante des Musulmans; & maître absolu de plusieurs millions de guerriers victorieux des plus grands fleuves du monde, des mers Blanche, Noire & Louge, des Falus-Méotides, &c. Ils en donnent aussi de singuliers aux princes chrétiens; tels sont ceux qui étoient à la lettre que Soliman celui de défenseur de la foi : au turc, celui Aga présenta à Louis XIV en 1669 de grand-seigneur & de hautesse: au prince de la part de Mahomet IV: Gloire de de Galles, celui d'altesse royale: aux prin- I princes majestueux de la croyance de Jesus-

Christ, choisi entre les grands lumineux de la religion chrétienne, arbitre & pacificateur des affaires qui naissent dans la communauté des Nazaréens, dépositaire de la gravité, de l'éminence & de la douceur; possesseur de la voie qui conduit à l'honneur & à la gloire, l'empereur de France, notre ami, Louis, que la sin de ses desseins soit couronnée de bonheur & de prospérité.

Parmi les Européens, les Espagnols sur-tout, affectent d'étaler aussi des iitres longs & fastueux. On fait que Charles-Quint ayant ainsi rempli de tous ses titres la premiere page d'une lettre qu'il adreffoit à François premier, ce prince ne crut pouvoir mieux en faire sentir le ridicule, qu'en se qualifiant, François, par la grace de Dieu, bourgeois de Paris . seigneur de Vanvres & de Gentilly, qui sont deux petits villages au voitinage de Paris.

TITEF, (Jurisprud.) fignifie quelquefois qualité, comme quand on dit titre

d'honneur.

Ture est aussi quelquesois opposé à commende, comme quand on dit qu'un benefice est conferé en titre. On entend aussi par time de bénéfice, quelque fonction qui a le caractere de bénéfice.

Titre se prend encore pour la cause en vertu de laquelle on possede, ou on réclaine une chose.

Titre signifie aussi tout acte qui établit que que croit; les titres pris en ce sens se subdivisent en plutieurs especes.

Titre apparent est celui qui paroît vala-

ble quoiqu'il ne le soit pas.

Titre authentique est celui qui est émané d'un officier public, & qui fait une foi pleine & entiere.

Titre de bénéfice, voyez ce qui en est dit ci-dessus, & les mois Bénéfice &

COMMENDE.

Tiere clérical ou sacerdotal, est le fonds qui doit être assuré pour la subsistance d'un eccléfiastique, avant qu'il soit promu aux ordres facrés.

Anciennement l'on n'ordonnoit aucun clerc sans lui donner un titre, c'est-àdire sans l'attacher au service de quelque église, dont il recevoit de quoi subfister honnêtement.

contraint de faire plus de prêtres qu'il n'y avoit de bénéfices & de titres, il a fallu y apporter un remede, qui est de faire un titre feint au défaut de bénéfice, en affurant un revenu temporel pour la subsistance de l'ecclésiastique.

Les conciles de Nicée & de Calcédoine, celui de Latran en 1179, le concile de Trente, ceux de Sens en 1528, de Narbonne en 1551, de fleims & de Bordeaux en 1591, d'Aix en 1585, de Narbonne en 1609, de Bordeaux en 1624, & les quatre & cinquieme conciles de Milan, en ont fait un réglement précis.

L'ordonnance d'Orléans preserit la même chose.

Un bénéfice peut servir de titre clérical, pourvu qu'il soit de revenu suffisant.

La quotité du titre clérical a varié felon les temps & les lieux. L'ordonnance d'Orléans n'exigeoit que 50 liv. de rente; mais les dépenses ayant augmenté, il a fallu aussi augmenter à proportion le titre clérical. A Paris & dans plusieurs autres diocèses, il doit presentement être au moins de 150 liv. de revenu.

La conflitution de ce titre ne peut être alterée par aucune convention secrete.

On ordonne pourtant sous le titre de religion, les religieux des monasteres sondés, & les religieux mendians, fous le titre de pauvreté. Quelquefois aussi les eveques ordonnent sous ce même titre, des clercs séculiers; mais il faut en ce cas, qu'ils leur conferent au plutôt un bénéfice suffisant pour lear subsistance; & si c'est un évêque étranger qui ordonne l'eccléfiaftique, en vertu d'un démissoire, c'est à l'évêque qui a donne le démissoire, à donner le bénéfice. Voyez les mémoires du clerge, d'Hericourt, & les mois Chekt, ECCLÉSIASTIQUE, ORDRES SACRÉS, Prêtrise.

Titre coloré est celui qui paroît légitime, & qui a l'apparence de la bonne fot, quoiqu'il ne soit pas valable, ni sussisant pour transférer seul la proprieté, si ce n'est avec le secours de la prescription. Voyer Possession, Prescription.

Tiere constitutif est le premier tière qui Mais la devotion & la nécessité ayant l'établit un droit, ou une chose. Voyez ci-

Titres de la couronne, ce sont les chartres & autres pieces qui concernent nos rois, les droits de leur couronne, & les affaires de l'état. Voyez CHARTRES DU ROI & TRESOR DES CHARTRES.

Titre déclaratif est celui qui ne constitue pas un droit, mais qui le suppose exis-

tant, & qui le rappelle.

Titre enonciatif est celui qui ne fait qu'énoncer & rappeler un autre titre, & qui n'est pas le titre même sur lequel on se fonde.

Titre exécutoire est celui qui emporte l'exécution parée contre l'obligé, comme une obligation ou un jugement expédiés en forme exécutoire. Voyez OBLIGATION, JUGEMENT EXÉCUTOIRE, EXÉCUTION PARÉE, FORME EXÉCUTOIRE.

Titres de familles, ce sont les extraits de baptèmes, mariages & sépultures, les généalogies, les contrats de mariages quittancés de dot & de douaire; les donations, testamens, partages & autres actes semblables, qui ont rapport à ce qui s'est passe dans une famille.

Titre gratuit est celui par lequel on acquiert une chose sans qu'il en coûte rien. L'ordonnance des donations porte qu'à l'avenir il n'y aura que deux formes de disposer de ses biens à titre gratuit; savoir, les donations entre vis, & les testamens ou codicilles.

Titre lucratif est celui en vertu duquel on gagne quelque chose, comme une donation ou un legs. Par le terme de titre lucratif, on entend souvent la cause lucrative, comme le legs, plutôt que le titre ou acte qui est le testament ou codicille contenant le legs.

C'est une maxime, en sait de titres ou de causes lucratives, que deux titres de cette espece ne peuvent pas concourir en faveur d'une même personne; ce n'est pas que l'on ne puisse faire valoir les deux titres, en corroborant l'un par l'autre, cela veut dire seulement que l'on ne peut pas exiger deux fois la même chose en vertu de deux titres différens.

Titre nouvel, c'est proprement renova-

ou quelque rente, soit pour empêcher la prescription, soit pour donner l'exécution parée contre l'héritier de l'obligé. Le titre nouvel tient lieu du titre primitif, & y est toujours présumé conforme, à moins qu'il n'y ait preuve du contraire. Voye7 TITRE PRIMITIF.

Titre onereux est celui par lequel on acquiert une chose, non pas gratuitement, mais à prix d'argent, ou moyennant d'autres charges & conditions, comme un contrat de vente ou d'échange, un bail à rente. Voye7 TITRE GRATUIT, ACHAT, VENTE, ECHANGE, &c.

Titre présumé est celui que l'on suppose exister en saveur de quelqu'un, & que cependant on reconnoît ensuite qu'il n'a pas.

Titre primitif ou primordial, est le premier titre qui etablit un droit ou quelqueautre chose, à la dissérence des titres seulement déclaratifs ou énonciatifs, qui ne font que supposer le droit où en est encore le titre, & du titre nouvel qui est fait pour proroger l'effet du titre primitif.

Titre sacerdotal est la mème chose que titre clérical. Voyez ci-devant TITRE CLÉ-

Titre translatif de propriété, est celui qui a l'effet de faire passer la propriété de quelque chose, d'une personne à une autre, comme un contrat de vente, une donation, &c. à la différence du bail à loyer, du déport, & autres actes semblables qui ne transferent qu'une jouissance précaire.

Titre vicieux est celui qui est désectueux en la forme, comme un acte non figné; ou au fond, comme une donation non acceptée par le donataire. C'est une maxime qu'il vaut mieux n'avoir pas de titre, que d'en avoir un vicieux. Il ne s'ensuit pourtant pas de là que l'on ne puisse pas s'aider pour la prescription d'un titre coloré, qui seroit seul insussisant pour transmettre la propriété, comme quand on a acquis d'un autre que le véritable propriétaire : on entend en cette occasion par titre vicieux, celui dont le défaut est tel que la personne même qui sto tituli; c'est la reconnoissance que l'on I s'en sert n'a pu l'ignorer, & qu'elle n'a

pu prescrire de bonne soi en vertu d'un tel titre; comme quand le titre de la jouissance est un bail à loyer, ou un séquestre, c'est le cas de dire qu'il vaudroit mieux n'avoir pas de titre, que d'en avoir un vicieux, parce que l'on peut prescrire par une longue possession sans titre; au lieu que l'on ne peut prescrire en vertu d'un titre infecté d'un vice tel que celui que l'on vient d'expliquer, par quelque temps que l'on ait possédé. (A)

TITRE, (Hist. eccles.) titulus; c'est un des anciens noms donnés aux églifes ou temples des premiers chrétiens. On fait qu'on les appeloit ainsi, parce que quand une maison étoit confisquée au domaine de l'empereur, la formalité que les officiers de justice observoient, étoit d'attacher au-devant de cette maison une toile où étoit le portrait de l'empereur, ou fon nom écrit en gros caracteres, & cette toile s'appeloit titre, titulus: la formalité s'apppeloit l'imposition du titre, tituli impositio. Or, comme cela marquoit que cette maison n'étoit plus à ses premiers maîtres, mais appartenoit à l'empereur, les Chrétiens imiterent cette maniere de faire passer une maison, du domaine d'un l particulier, au service public de Dieu. Lorsque quelque fidele lui consacroit la fienne, il y mettoit pour marque une toile, où au lieu de l'image ou nom de l'empereur, on voyoit l'image de la croix; & cette toile s'appeloit titre, comme celle dont elle étoit une imitation. De-là les maisons mêmes où étoient attachées les croix, furent appelées titres.

Il y a quelques auteurs qui aiment mieux faire venir le nom de titre, de ce que chaque prêtre prenoit ton non & titre de l'églife dont il étoit chargé pour la desservir; mais la premiere origine est plus vraisemblable, car on lit que le pape Evariste partagea les titres de Rome à autant de prêtres, l'an 112 de J. C. ce qui semble indiquer que les églises s'appeloient titres avant qu'elles fussent partagées aux prêtres. Il faut seulement remarquer que dans la suite, toutes les églises ne furent plus appelées titres, & que ce nom sut seulement réservé aux plus considérables de Rome. (D. J.)

TITRE, (Poesse dramatiq.) ce que les Latins nomment titre, titulus, les Grecs l'appellent distassual, enseignement, instruction. C'étoit autrefois la coutume de mettre des titres ou instructions à la tête des pieces de théâtre; & cet usage apprenoit aux lecteurs dans quel temps, dans quelle occasion, & sous quels magiffrats ces pieces avoient été jouées. Cependant on ne mettoit de titres qu'aux pieces qui avoient été jouées pour célébrer quelque grande sête, comme la sête de Cérès, celle de Cybele, ou celle de Bacchus, &c. La raison de cela, est qu'il n'y avoit que ces pieces qui fussent jouées par l'ordre des magistrats. Mais il ne nous reste point de titre entier d'aucune piece greque ou latine, non pas même de celles des Térence; car on n'y trouve point le prix, c'est à dire, l'argent que les édites avoient payé à l'érence pour chacune de ces pieces: & c'est ce qu'on avoit grand soin d'v mettre.

On poussoit même dans la Grece cette exactitude si loin, qu'on y marquoit les honneurs qu'on avoit saits au poëte, les bandelettes dont on l'avoit décoré, & les seurs qu'on avoit semé sur ses pas. Muis cela ne se pratiquoit qu'en Grece, où la comédie étoit un art honnète & sort considéré; au lieu qu'à Rome ce n'étoit pas tout-à-sait la même chose.

Il ne nous reste plus qu'à donner un exemple d'un des titres latins, mais tronqué; c'est celui de l'Anarienne, la premiere comédie de Térençe.

Mitulus, seu didascalia.

Acta ludis Megalensibus, C. M. Fulvio & M. Glabrione adilibus curulibus; egerunt L. Ambivius Turpio. L. Attilius Pranestinus. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis paribus dextris & sinistris, & est tota graca. Edita. M. Marcello. C. Sulpicio Coss.

» Titre, ou la didascalie.

» Cette piece sut jouée pendant la sête » de Cybele, sous les édiles curules » Marcus Fulvius & Marcus Glabro, » par la troupe de Lucius Ambivius Turpio & de Lucius Attilius de Prenesse, V v v » Flaccus, affranchi de Claudius fit la » musique, où il employa les slutes ega-» les, droites & gauches. Elle est toute » grecque. Elle sur représentée sous le » consulat de M. Marcellus & de C. Sul-» picius ». (D. J.)

TITRE, terme d'Imprimeur; c'est un petit trait qu'on met sur une lettre pour marquer quelque abbréviation. (D. J.)

TITRE, terme de Manufacture; c'est la même que la marque que tout ouvrier est tenu de mettre au chef de chaque piece

de sa fabrique. (D.J.)

TITRE, à la Monnoie; on appelle ainsi en fait d'or & d'argent le degré de finesse & de bonté de ces métaux. Ce titre varie selon les degrés de la pureté du métal, il appartient aux souverains de fixer

les especes d'or & d'argent.

Les fouverains ordonnent sagement aux orfevres & autres ouvriers tant en or que en argent, de ne donner que de l'or à 24 carats, & de l'argent du titre de 12 deniers: le but de cette précaution est d'empêcher les ouvriers d'employer les monnoies courantes à la fabrique des ouvrages de leurs professions; la perte qu'ils souffriroient en convertissant ces matieres de moindres sitres en des ouvrages de pur or, ou d'argent fin, a paru le plus sûr moyen pour leur éviter une tentation qui auroit été capable de ruiner le commerce par la rareté des especes; mais en prescrivant des lois féveres aux orfevres, pour les obliger à donfer du fin, & aux monnoyeurs, pour les engager après l'affinage, & la fabrique d'une quantité de matieres, de rendre tant d'especes de tel poids & de tel titre, on a remarqué qu'il étoit presque impossible aux ouvriers d'atteindre, sans perte de leur part, au point prescrit par les lois. Il y a toujours quelques déchets dans les opérations, quelque perte de fin parmi l'alliage ou les scories qui demeurent; on a cru qu'il étoit juste d'avoir quelque indulgence à cet égard, & de regarder le titre & le poids comme suffisamment sournis, lorsqu'ils en approchent de fort près; & afin qu'on sût à quoi s'en tenir, les lois ont réglé jusqu'où cette tolérance seroit portée.

Par exemple; un batteur d'or qui fournit de l'argent au titre de 11 déniers 18 grains, est censé avoir fourni du fin, de l'argent d'aloi, quoiqu'il s'en faille 6 grains qu'il ne soit au titre de 12 deniers; & qu'ainsi cet argent contienne 6 grains d'ailliage: cette indulgence est ce qu'on appelle remede, c'est-a-dire, moyen, pour ne point saire supporter à l'ouvrier des déchets inévitables.

Il y a deux fortes de remedes, celui qu'on accorde sur le titre, & celui qu'on accorde sur le poids. Le premier se nomme remede d'alci, l'autre remede de poids. Il v a pareillement foiblage d'aloi & foiblage de poids. C'est une diminution du titre ou du poids, au dessous du remede, ou de l'indulgence accordée par les lois; c'est une contravention punissable. Quand 1'or & l'argent sont confidérablement au-dessous du titre prescrit par les lois, c'est de l'or bas ou de bas argent; quand l'or est audessous de 17 carats, on le nomme encore tenant or, s'il tire sur le rouge, & argent tenant or, s'il tire fur le blanc; quand l'or est au-dessous de douze carats, & l'argent au-dessous de six deniers, c'est-à-dire, que l'or contient douze parties d'alliage avec douze de sa matiere, & que l'argent contient six parties ou plus de matiere étrangere avec six d'argem véritable, ces métaux s'appellent billon nom qu'on donne aussi à la monnoie de cuivre mêlée d'un peu d'argent, & à toutes les monnoies, même de bon titre & de bonaloi, mais dont le cours est désendu pour leur substituer une nouvelle fonte.

TITRE, terme de chasse; c'est un lieu ou un relais, où l'on pose les chiens, asin que quand la bête passera, ils la courent à propos; ainsi mettre les chiens en bontitre, c'est les bien posser. (D. j.)

TIRE-PIANCHE, s. m. terme de Libraire; c'est le nom qu'on donne au titre d'un livre, lorsqu'il est gravé en tailledouce avec des ornemens histories, & qui ont rapport à la matiere de l'ouvrage.

TISCHEN, (Géog. mod.) petite ville de Boheme, dans la Moravie, près de Stramberg, vers les frontieres de la Silésie.

TITTENIDIES, s. f. pl. (Aut. greq.) fète des Lacédémoniens, dans laquelle les

nourrices portoient les ensans mâles dans servée pendant plusieurs siecles. La nature le temple de Diane Corythallienne; & pendant qu'on immoloit à la déesse de petits cochons pour la santé de ces enfans, les nourrices dansoient. Ce mot vient de +178n, nourrice. (D. J.)

TITTLISBERG, (Géog. mod.) montagne de Suisse, dans le canton d'Underwald; c'est une des plus hautes de la Suisse, & son sommet est toujours couvert de

neige.

TITUBCIA, (Géog. anc.) ville de l'Espagne tarragonoise. Ptolomée, l. II. c. vj. la donne aux Carpetains. Quelques – uns veulent que ce soit aujourd'hui Xétase, & d'autres Bayonne. (D. J.)

TITUBATION, s. f. (Astrologie.) voyez

TREPIDATION.

TITULAIRE, (Jurispr.) est celui sur la tête duquel est le titre d'un office ou d'un bénéfice.

Le titulaire d'un office est celui qui est pourvu dudit office; le propriétaire est quelquefois autre que le titulaire. Voyez OFFICE.

En fait de bénéfice le titulaire est celui qui est pourvu d'un bénéfice en titre, à la différence de celui qui n'en jouit qu'en commande, qu'on appelle abbé ou prieur commandataire, seion la qualité du bénéfice. V. les mots COMMANDE & BÉNÉFICE. (A)

TITULAIRE, se dit, dans l'Ecriture, de la grosse bàtarde & de la grosse ronde, qui servent de titre dans tous les ouvrages

d'écriti re.

TITUS, (Hist. Rom.) Cet empereur, surnommé l'amour & les délices du genre humain, étoit fils de Titus Vespassen, dont il fut successeur à l'empire. Il fut élevé à la cour avec Britannicus, & leur éducation fut consiée aux mêmes maîtres. Leur amitié formée dès l'enfance n'éprouva aucune altération: ils étoient assis sur le même lit, lorsque Britannicus fut empoisonné; Titus même goûta du fatal breuvage, dont il se ressentit le reste de sa vic. La mort qui enleva le jeune prince, fit mieux éclater la tendresse reconnoissante de Titus qui érigea à son ami une statue d'or dans ion palais, & une antre d'ivoire

l'avoit comblé de tous ses dons ; ses graces touchantes tempéroient sa gravité naturelle. Sérieux sans être austere, il inspiroit également l'amour & le respect: fort & vigoureux, il étoit infatigable dans tous les exercices du corps où il fignaloit son adresse. C'étoit en variant son travail qu'il trouvoit du délassement : il fit de grands progrès dans les langues greque & latine, dont il posséda l'atticisme & l'urbanité. La musique si propre à adoucir les mœurs, fit ses délices, & il excella surtout à pincer la harpe. Les poëmes qu'il composa dans ses loisirs, auroient fait honneur à ceux dont la poésie étoit l'unique occupation. Ce fut dans la Germanie & l'Angleterre qu'il fit son apprentissage d'armes en qualité de tribun. La multitude des monumens qu'on lui érigea dans ces provinces, & qu'il ne follicita point, fut un tribut de la reconnoissance publique. La guerre étant terminée, il se confacra aux fonctions du barreau où il se distingua par ses talents, & plus encore par son intégrité. Il épousa Aricidie, fille d'un chévalier romain qui avoit commandé les gardes prétoriennes. Etant morte sans lui donner d'enfants, il contracta un second mariage avec Maria Fulvia, aussi illustre par sa naissance que par sa modestie : il fit divorce avec elle après qu'il en eut eu une fille. Cette inconstance fit juger qu'il n'étoit point indifférent au plaisir de l'amour; mais dans ces fiecles corrompus, l'impudicité avoit tellement infecté tous les cœurs, qu'on ne la mettoit plus au nombre des vices. Titus accompagna son pere en Judée, où il eut le commandement d'une légion; les deux plus fortes villes de cette province furent subjuguées par ses armes. Il fut arrêté dans le cours triomphant de ses prospérités, pour aller à Rome féliciter Galba sur son avénement à l'empire. Etant abordé à Paphos, l'oracle de Vénus lui prédit sa grandeur suture, & sur la foi de cette promesse, il n'osa continuer fon voyage, dans la crainte que cette prédiction ne lui devint funeste à Rome. Son pere parvenu à l'empire, lui laissa la conduite de la guerre qu'il plaça dans le cirque où elle fut con- de Judée qu'il termina par la conquête de

TIT Jérusalem. Les légions témoins de son farouches, dont les unes firent un horricourage, le proclamerent empereur. En ble carnage : il offrit encore le spectacle vain il rejeta cet honneur, il n'en fut pas l moins soupçonne d'avoir prétendu a l'empire d'Orient; d'autant plus qu'en abordant en Egypte, il avoit ceint son front du diademe des rois, le jour où l'ont fit la consécration du bœuf Apis dans la ville de Memphis. Ce fut pour dissiper ce soupçon injurieux à sa gloire qu'il s'embarqua fartivement sur un vaisseau marchand pour se rendre sans suite & sans escorte à Rome. où son pere fut agréablement surpris de son arrivée imprévue. Depuis ce moment, il fut associéau gouvernement de l'empire; il exerça conjointement avec Vespasien la charge de tribun, & il l'eut pour collegue dans ses sept consulats. Ce sut le seul temps de sa vie où il ne ménagea point assez les intérêts de sa gloire; severe jusqu'à la cruauté, il fit affassiner tous ceux dont la fidélité lui paroissoit suspecte. Aulus Cicinna, personnage consulaire qu'il avoit invité à souper, fut massacré par ses ordres, en entrant dans la salle du festin. Tant de meurtres rendirent leur auteur l'exécration du public. Titus fumant du sang des principaux citoyens, sut élevé à l'empire dans ces odieuses circonstances. Rome tremblante crutqu'on alloit renouveller les mêmes horreurs qu'elle avoit éprouvées sous Caligula & Néron. Ces sinistres impressions furent bientôt esfacées. Titus devenu homme nouveau, se dépouilla de toutes ses affections vicieuses; ses profusions modérées ne furent plus que des libéralités judicieuses & réslechies; ses soupers qu'il prolongeoit jusqu'au milieu de la nuit avec les plus infignes dehauchés, n'offrirent plus que des exemples de frugalité & de tempérance : maître de ses passions, il sit taire son amour pour Bérénice qu'il renvoya dans ses états par délicatesse pour les Roadoucies, & chacun jouit sans inquiétude

d'un combat naval. Les nouveaux césars avoient coutume de reprendre les biens que leurs prédécesseurs avoient cédés à leurs favoris; il abolit cette avare coutume, & chacun resta possesseur tranquille des biens qu'il avoit obtenus. Jamais on ne l'aborda fans se retirer comblé de ses bienfaits; il avoit coutume de dire qu'on ne devoit pas s'en aller trifte, quand on avoit parlé à son prince. Un jour qu'il se souvint de n'avoir obligé personne, il s'écria: Mes amis, j'ai perdu la journée. Les malheurs dont l'Italie sut frappée par l'embrasement du mont Vesuve, & l'incendie de Rome, furent réparés par les largesses de ce prince. Il dépouilla ses maisons de plaisance des ornemens les plus précieux, pour en embellir les temples & les bâtimens publics. Les ravages de la peste désolerent Rome & l'Italie, il employa les secours de la religion & des hommes pour en arrêter le cours Il fournit gratuitement aux malades tous les remedes qui pouvoient les soulager. Les délateurs qui jusqu'alors avoient été accrédités, tomberent dans l'infamie; les uns furent battus de verges dans la place, les autres furent exilés dans des îles mal saines, afin de purger la terre de ceux qui en troubloient l'harmonie. Sa clémence ingénieuse lui fit rechercher la dignité de grand pontif qui défendoit de fe fouiller du fang humain : il ne prononça depuis aucun arrêt de mort, & quoiqu'il s'offrit plusieurs occasions de se défaire de ses ennemis, il protesta qu'il aimoit mieux périr que punir. Deux patriciens furent convaincus d'avoir aspiré à l'empire, il se contenta de les faire avertir de se désister de leur entreprise, en leur remontrant que c'étoient les dieux & les destins qui disposoient des empires. mains qui auroient murmuré d'obeir à Dès qu'il fut instruit de leur répentir, il une reine étrangere. Les impositions surent | les invita à souper avec lui, & le lendemain il les mena au combat des gladiade se héritages. Sa magnificence éclata par | teurs, où les ayant sait asseoir à côte de un emphiteatre qu'il fit élever, & par les | lui, il leur remit les glaives des combatdépenses des combats de gladiateurs con trans pour essayer s'ils oseroient en faire are lesquels il fit lâcher cinq mille bêtes | usage contre lui. Tant de consiance lui

gagna tous les cœurs; il n'eut qu'un en- occidentale de l'île, & qui prenoit son nom ne ni, ce sut Domitien son frere qui lui te dit plusieurs embûches, & qui sollic.1a les armées à la révolte. Au lieu de l'en punir, il le déclara son successeur & son collegue, & l'ayant entretenu en secret, il le conjura, les larmes aux yeux, d'avoir pour lui un retour fraternel. Il alloit pour prendre quelque délassement dans le pays des Sabins, lorsque sur sa route il fut attaqué d'une fievre qui le mit au tombeau, dans le même village où fon pere étoit mort. Avant de rendre le dernier foupir, il lança ses regards vers le ciel en se plaignant des dieux qui l'enlevoient dans le midi de sa vie. Il sut pleuré comme un pere par le peuple & le sénat: il n'avoit que quarante deux ans, dont il en avoit régné deux & près de trois mois. On l'accusa d'avoir eu commerce avec la femme de son frere nommée Domitia; mais elle jura qu'elle n'avoit jamais commis d'adultere avec lui : on crut devoir l'en croire fur sa parole, d'autant plus que cette femme effrontée aimoit à groffir la lifte de ses amans adulteres. (T-N.)

TITYRES; f. m. pl. (Ant. rom.) Strabon & d'autres auteurs admettent des tityres dans la troupe bacchique : ils avoient - tout-à-fait la figure humaine; des peaux de bêtes leurs couvroient une petite partie du corps. On les représentoit dans l'attitude des gens qui dansent en jouant de la flûte : quelquesois ils jouoient en même temps de deux flûtes, & frappoient des piés sur un autre instrument appelé scabilla ou crupezia. Virgile & Théocorte emploient le nom de tityres dans leurs bucoliques, & le donnent à des bergers, qui jouissant d'un grand loisse, s'amusent à jouer de la flûte en gardant leurs **t**roupeaux. (D.J.)

TITYRINI, (Musiq. instrum. des anc.) espece de flûte des anciens, faite de roseau, comme le dit Athénée, l. V Deipros. il paroit que c'est la même que le tityrion, dont il est fait mention à l'article FLUTE, $\{Littérat.\}$ $(F. D \in)$

TiTYEUS, (Géog. anc.) montagne de Pîle de Crete, dans la Cydonie, qui étoit une contrée, ou une plage dans la partie

de la ville de Cydonia. Il y avoit sur cette montagne un temple nommé Dictynaum Templum. (D.J.)

TITYUS, (Mythol.) fils de la terre, dont le corps étendu couvroit neuf arpens: ainsi parle la fable. Tityus étoit, se-Ion Strabon, un tyran de Panope, ville de Phocide, qui, pour ses violences, s'attira l'indignation du peuple. Il étoit fils de la Terre, parce que son nom signifie terre ou boue. Il couvroit neuf arpens ce que les Panopéens, icion Paulanias, entendent de la grandeur du champ où est la sépulture, & non de la grandeur de sa taille.

Homere prétend que ce tyran ayant eu l'infolence de vouloir attenter à l'honneur de Latone, lorsqu'elle traversoit les délicieuses campagnes de Panope, pour aller à Pytho, il fut tué par Apollon à coups de fleches, & précipité dans les enfers. Là, une insatiable vautour attaché sur sa poitrine, lui dévore le foie & les entrailles, qu'il déchire sans cesse, & qui renaissent éternellement pour son supplice.

> Rostroque immanis vultur adunco, Immortale jecur tundens, facundaque

> Viscera; rimaturque epulis; habitatque sub alto

> Pectore, nec fibris requies datur ulla renatis.

> > Æneid. l. VI. v. 597.

Cette fiction, dit Lucrece, nous peint les tourmens que causent les passions, qui, fuivant les anciens, avoient leur fiege dans le soie: « le véritable Titye est » celui dont le cœur est déchire par l'a-» mour qui est dévoré par de cuisantes » inquiétudes, & travaillé par des sou-» cis cruels.

> At Tityus nobis hic est, in amore jacentem _

Quem volucres lacerant, atque exest anxius angor,

Aut aliæ quavis scindunt torpedine cura.

te Tityus, comme un de ces sameux criminels du tartare, je doive ajouter que ce Tityus avoit cependant des autels dans l'ile d'Eubée, & un temple où il recevoit des honneurs religieux; c'est Strabon qui nous le dit. (D. J.)

TIVICA, (Geog. mod.) bourg que les géographes qualitient de petite ville d'Espagne en Catalogne, & dans la viguerie

de l'arragone.

TIVIOL, LE, (Géog. modern.) ou la Tive, riviere de l'Ecosse méridionale, dans la province de Tiviodale qu'elle traverse, & se jette dans la Twede.

(D, J,)

TIVIOTDALE, (Geogr. mod.) province de l'Ecosse méridionale, le long de la riviere de Tiviot, dont elle emprunte le nom. Elle est bornée au nord par la province de Merch, au levant par celle de Liddesdale, & au couchant par celle de Northumberland. Elle est sertile en blé & en pâturage; sa longueur est d'environ trente milles, & sa largeur moyenne de

douze. (D. J.)

TIVOLI, PIERRE DE, (Hist. nat.) en italien tevertino. C'est le nom qu'on donne à une pierre qui se trouve aux environs de Tivoli; elle est d'une couleur de cendres mêlée de verdâtre, poreuse & remplie de taches brunes & de mica. Ce qui n'empêche point qu'elle ne fasse seu lorsqu'on la frappe avec de l'acier. M. d'Acosta met cette pierre parmi les grais, mais M. de la Condamine la regarde comme de la lave produite par des embrasemens de volcans. Les Italiens l'appellent aussi pietra tiburtina di Roma, ou il peperino di Roma. Voyez l'article LAVE.

TIVOLI, (Géog. mod.) en latin Tibur; ville d'Italie, dans la campagne de Rome, sur le sommet aplati d'une montagne, à douze milles au nord-est de Frescati, à égale distance au nord-ouest de Palestrine, & à seize milles au nord - est de Rome,

proche la riviere de Teverone.

Tivoli est à présent une ville médiocre, mal percée & mal pavée. On y compte sept églises paroissiales, plusieurs couvens, un séminaire, une église ci-devant aux jésuites, & pour forteresse un doi jon quar- I maniere, & produit des jones de même

Il est singulier qu'après avoir représen- ré. L'évêché de cette ville est assez souvent occupé par des cardinaux, quoiqu'il ne vaille que deux mille écus romains de revenu. Long. 30, 35. Lat. 41, 54.

La cascade de Tivoli attire les regards des étrangers curieux. C'est une chute précipitée de la riviere appelée autrefois l'Anio, & à présent Teverone, dont le lit d'une largeur assez médiocre, se rétrécit en cet endroit de maniere qu'il n'a qu'environ 40 à 45 piés de large.

L'eau de ce fleuve est claire, quand il ne pleut point; mais pour peu qu'il tombe de la pluie, elle se charge de beaucoup de limon, qui la trouble & l'épaissit. La premiere cascade est environ dix toises au-dessus du pont; elle peut avoir 140 à

150 piés de hauteur.

Le rocher qui sert de lit à la riviere, & dont elle tombe en nappe, est coupé à plomb comme un mur, & les rochers sur lesquels elle se précipite, sont fort inégaux, divisés en plusieurs pointes qui laissent entr'elles des vides, & comme des chemins tortus fort en pente, où l'eau convertie en écume court avec rapidité. Il y a une autre cascade au-dessous du pont moins considérable que la premiere, & une troisseme encore plus petite, la riviere semble se cacher tout-à-fait sous terre entre la seconde & la troisieme chute. On observe à la cascade de Tivoli, que l'eau qui tombe de haut sur les corps inégaux, se partage comme une pluie déliée, sur laquelle le soleil dardant ses rayons, fair paroître les couleurs de l'arc-en-ciel à ceux qui sont dans une certaine situation, & à une certaine distance.

A demi-lieue de Tivoli est un petit lac fort profond, qui n'a que quatre à cinq cens pas de circuit, & dont l'eau est soufrée. Au milieu de ce lac, on voit quelques petites îles flottantes, toutes couvertes de roseaux. Ces îles flottantes viennent peut-être du limon raréfié par le soufre, qui surnageant & s'attachant à des herbages qui s'amassent dans ce marais, se grossit peu-à-peu de semblables matieres; de sorte que ces îles étant composées d'une terre poreuse & mélée de soufre, cette terre se soutient de cette que les autres terres marécageuses.

Mais les antiquités de Tivoli sont encore plus dignes de remarque. Cette ville, plus ancienne que Rome, étoit autrefois celebre par ses richesses, ses forces, & fon commerce. Camille la foumit aux Romains l'an 403 de Rome. Sa situation qui lui donne un air frais, sa vue qui est la plus belle du monde, enfin son terroir qui produit des vins excellens & des fruits delicieux; tout cela, dis-je, engagea les Romains d'y bâtir des maisons de plaisance, entre lesquelles la plus sameuse étoit celle de l'empereur Adrien. Voyez VILLA Hadriani. On a trouvé dans la place de Tivoli, entr'autres antiquités, deux belles flatues d'un marbre granit choisi & rougeatre, moucheté de grosses taches noires. Ces deux statues représentent la décife Isis; & vraisemblablement l'empereur Adrien les avoit tirées d'Egypte pour orner sa maison de plaisance.

En approchant de la ville, on remarque le Ponte-Lucano, quelques inscriptions de Plautius Sylvanus, conful remain, l'un des sept intendans du banquet des dieux, & à qui le sénat avoit accordé le triomphe pour les belles actions qu'il

avoit faites dans l'Illyrie.

On trouve sur le chemin de Tivoli, entre les oliviers, plusieurs entrées de canaux, dont la montagne avoit été percée avec un travail inoui, pour porter aux maisons l'eau de fontaine qu'on tiroit de Subiaco; il y a des canaux creusés dans la montagne, qui ont près de cinq piés

de hauteur, sur trois de largeur.

Totila, roi des Goths en Italie, ayant défait les armées des Romains, livra la ville de Rome au pillage, & hi passer au fil de l'épée les habitans de Tivoli, l'an 545 de J. C. au rapport de Procope. Les guerres des Allemands désolerent aussi cette ville; mais Fréderic Barberousse en tit relever les murailles, & l'agrandit. Le pape Pie II. y bâtit la forteresse dont j'ai parlé, & dont l'entrée porte l'inscription fuivante, faite par Jean-Antoine Campanus.

Grata bonis, invisa malis, inimica Juperois,

Il ne faut pas s'étonner que tous les environs de Tivoli aient été décorés de maisons de plaisance, & qu'ils aient fait les délices de Rome chrétienne, comme ils firent autrefois celles de Rome paienne. Il est peu de lieu où l'on ait de meilleurs matériaux pour bâtir; la pierre travertine ou le travertin, & la poussolane abondent dans le voisinage; la terre y est propre à taire des briques; le mortier de poussolane, & la chaux de travertin, & des cailloux du Teverone, est admirable. On sait que dans le seizieme siecle le cardinal Hippolite d'Est choisit Tripoli pour y élever un magnifique palais & des jardins somptueux, dont Hubert Folietta donna lui-même une description poétique & intéressante. On peut aussi voir l'itinéraire d'Italie de Jerôme Campugniani.

Cette ville a donné naissance à Nonius Marcellus, grammairien, connu par un traité de la propriété du discours, de proprietate sermonum, dans lequel il rapporte divers fragmens des anciens auteurs, que l'on ne trouve point ailleurs. La meilleure édition de cet ouvrage a été faite à Paris

en 1614, avec des notes (D.J.)

TIVOLI-VECCHIO, (Géog. mod.) lieu d'Italie, sur le chemin de Tivoli à Frescati; ce sont les masures de Villa Hadriani, c'est-à-dire de la maison de plaisance de l'empereur Hadrien, que les paytane du pays appellent ?weli-vecchio Voyez VILLA HADRIANI. (D. J.)

TL

TLACAXIPEVALITZILT, f. m. (Calend. des Niéxicains.) nom du premier des dix huit mois des Méxicains; il commence le 26 février, & n'est que de vingt jours, comme tous les autres mois.

(D, J,)

TLACHTLI, f. m. (Hift. mod.) espece de jeu d'adresse, assez semblable au jeu de la paume, qui étoit fort en usage chez les Mexicains lorsque les Espagnols en firent la conquête. Les balles ou pelottes dont ils se servoient pour ce jeu étoient faites d'une espece de gomme qui se durcisson très-promptement (peut-être étoù-Sam tibi, Tibur, enim sic Pius instituit. Ice celle qui est connue sous le nom de

gomme élustique); on poussoit cette pelotte] est fort commun sur le rivage de la mer vers un mur, c'étoit l'affaire des adversaires d'empêcher qu'elle n'y touchat. On ne pouffoit ou ne repouffoit la pelotte qu'avec les hanches ou avec les fesses, qui pour cet esset étoient garnies d'un cuir fortement tendu. Dans les murailles on assujetissoit des pierres qui avoient la forme d'une meule, & qui étoient percées dans le milieu, d'un trou qui n'avoit que le diametre pour recevoir la pelotte; celui qui avoit l'adresse de l'y faire entrer gagnoit la partie & étoit le maître des habits de tous les autres joueurs. Ces tripots étoient aussi respectés que des temples; aussi y plaçoit-on deux idoles ou dieux tutélaires, auxquels on étoit obligé de faire des offrandes.

TLAHUILILLOCAN, f. m. (Hist. nat. Botan.) grand arbre du Mexique, dont le tronc est uni, d'un rouge éclatant, & d'une odeur très-pénétrante; les feuilles ressemblent à celles d'un olivier, & sont disposées en forme de croix; cet arbre fournit une résine.

TLALAMATL ou TLACIMATL, f. m. (Hist. nat. Bot.) plante de la nouvelle Espagne, que les habitans du Mechoacan nomment yurintitaquaram, & les Espagnols herbe de Jean l'infant; ses feuilles sont rondes, disposées de trois en trois, & semblables à la nummulaire : sa tige est purpurine & rampante; ses sleurs sont rougeatres & en forme d'épis; sa semence petite & ronde. Sa racine longue, mince, & fibreuse; on dit qu'elle est astringente; qu'elle guérit toutes sortes de plaies; qu'elle mûrit les tumeurs; qu'elle soulage les douleurs causées par les maux vénériens; qu'elle appaise les inflammations dés yeux; & enfin qu'elle tue la vermine.

TLANHQUACHUL, f. m. (Hift. nat. Ornithol. exot.) nom d'un oiseau du Brésil, à long cou & à bec fait en dos de cuiller; il est de la nature du héron, d'un caractere vorace, mangeant le poisfon vivant, & le refusant quand il est mort; tout son plumage est d'un rouge éclatant, avec un collier noir qui entoure toute la partie supérieure de son cou; il que considérable. Elle n'est plus à-pré-

& des rivieres. (D. J.)

TLANTLAQUACUITLAPILLE, f.m. (Hist. nat. Botan.') c'est le nom sous lequel les Mexicains défignent la plante plus connue en Europe sous le non de

mechoacan. Voyez cet article.

TLAPALEZPATLI, f. m. (Hift. nat. Bot.) grand arbrisseau du Mexique, qui quelquefois devient de la grosseur & de la grandeur d'un arbre entier. Ses feuilles ressemblent à celles des pois; ses sleurs sont d'un blanc sale & disposées en épis; son bois teint l'eau d'une couleur bleue; on lui attribue des vertus merveilleuses contre les maux des reins, la gravelle & la pierre: macéré dans l'eau, ce bois perd au bout de quinze jours toutes ses vertus: c'est, dit-on, le même bois qui est connu sous le nom de bois néphrétique.

TLAQUATZIN, f.m. (Hift. nat. Zoolog. exot.) espece de gros écureuil de la nouvelle Espagne; il a le museau song & menu, la tête petite, de petits yeux noirs, le poil long, blanchaire & noir. au bout; sa queue est longue d'environ deux palmes; il s'en sert ordinairement pour se suspendre aux arbres, où il grimpe avec une extrême vîtesse: ce n'est là qu'une description de voyageur. D'autres écrivains prétendent que le tlaquatzin est le nom que les Américains donnent à l'oppossum; enfin Hermandès nomme le cuonda tlaquatzin épineux; c'est une espece de porc-épic du Bréfil. (D J.)

TLASCALA ou TLAXCALLAN; (Géog. mod.) gouvernement de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle. Espagne, & dans l'audience du Mexico. Ce gouvernement s'étend d'une mer à l'autre: il est borné au nord par le golse du Mexique, au midi par la mer du sud, & au couchant par le gouvernement de Mexico: sa ville principale lui donne for nom. (D, J_{\cdot})

TLASCALA ou TLAXCALLAN, (Géog. mod.) ville de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de co nom, dont elle est la capitale, sur le bord d'une riviere; sous Montezuma cette ville. étoit magnifique, & formoit une républifent que le fiege d'un juge nommé alcadmajor: son évêché a été transféré à Pueblade-los-Angelos: les habitans sont des Espagnols & des Indiens méles ensemble, les premiers sont riches & les derniers très-pauvres. Lat. 19. 38. (D. J.)

TLAYOTIC, f. m. (Hift. nat.) nom que les habitans de la nouvelle Espagne donnent à une pierre de leur pays, & qu'ils estiment souveraine contre la colique; c'est une espece de jaspe verd, approchant en nature de la pierre néphréti-

que. (D.J.)

TLEON, f. m. (Ophiol. exot.) c'est le nom qu'on donne à une espece de ferpent du Brésil, grand à-peu-près comme la vipere; il est couvert d'écailles blanches, noires, jaunes; il habite sur les montagnes. Sa morfure est mortelle, si l'on n'y apporte du secours : les remedes qu'on y fait sont les mêmes dont on se sert pour la morsure de la vipere.

(D. J.)

TLEPOLEMIES, f. f. (Antiq. greq.) après que Tlépoleme eut été tué à la guerre de Troie, on rapporta ses cendres dans l'île de Rhodes, & on institua en son honneur des sacrifices & des jeux, qui de son nom s'appellerent tlepolemia; la couronne du vainqueur étoit de papier blanc. La plupart des contrées ou des villes de la Grece, avoient de ces fortes de jeux, qui prenoient ordinairement leur dénomination du dieu, du héros, ou du lieu, junonia à Argos, herculeia à Thèbes, &c. (D.J.)

TLEUQUECHOLTOTOTL, (Ornit. exot.) nom d'un oiseau du Mexique, du genre des pies, & qui porte fur la tête une belle crête de plumes rouges. (D. J.)

TLILAYTIC, (Hist. nat. Minéral.) nom que les Mexicains donnent à une espece de jaspe d'une couleur obscure : ils sont persuadés qu'en appliquant cette pierre sur le nombril, elle dissipe les co-

liques les plus douloureuses.

TLOUNPOUNPAN, (Luther.) sorte d'instrument des Siamois; c'est une espece de tambour de basque de la grandeur des nôtres, mais garni de peau des deux côtés, comme un véritable tambour; de chaque côté du bois pend une balle de lont vanté cette montagne comme un ex-Tome XXXIII.

plomb au bout d'un cordon; cet instrument a un manche qu'on roule entre les mains, comme le moulinet d'une chocolatiere, & par ce mouvement les balles frappent les peaux. (F. D. C.)

TLOS, (Géog. anc.) nom d'une ville de l'Asse mineure, dans la Lycie au voifinage du mont Cragas, selon Ptolomée, & d'une ville de Pissidie, selon Etienne le géographe. (D. J.)

TM

TMARUS, (Géog. anc.) montagne de l'Epire, dans la Thesprotie. Strabon, l. VII. p. 328. qui dit qu'on la nommoit aussi Tomarus, met un temple au pié de cette montagne. Pline & Solin écrivent pareillement Tomarus. C'est du nom de cette montagne que Jupiter est surnommé Tmarien, par Hésiche.

Les cent fontaines qui naissent au pié du mont Tmarus, sont célébrées par Théo-

pompe. (D, J.)

TMESCHEDE, (Géog. mod.) ville d'Allemagne, dans le comté d'Arnsperg, qui appartient aux archevêques de Cologne : elle est sur la riviere de Ruer, à deux lieues de la ville d'Arnsperg.

TMESE, f. f. (Gramm.) c'est une véritable figure de diction, comptée par les grammairiens dans les especes de l'hyperbate. Cette figure a lieu lorsque l'on coupe en deux parties un mot composé de deux racines élémentaires; & que l'on insere entre deux un autre mot; comme septem subjecta trioni, Virg. pour subjecta septentrioni. Voyez HYPERBATE.

TMOLUS, (Géog. anc.) montagne de l'Asie mineure, dans la Phrygie, & sur un des côtés de laquelle étoit bâtie la ville de Sardis. Homere, Catal. v. 373. dit que les Méoniens étoient nés au pié du

> Qui aut Meonas adduxerunt sub Tmolo natos.

Denis le Périégete, vers. 830. donne au Imolus l'épithete de ventosus. D'autres cellent vignoble. Virgile, Géorg. l. II. v. 97. dit:

Sunt etiam Ammineæ vites, firmissima vina,

Tmolus & adsurgit quibus & rex ipse Phanæus.

Et Ovide, Métam. l. VI. v. 15. s'exprime ainsi:

Deseruere sibi nymphæ vineta Timoli.

Ovide n'est pas le seul qui ait dit Timolus pour Tmolus. Pline, l. V. c. xxix. nous apprend que c'étoit le nom ancien de cette montagne, qui antea Timolus appellabatur. Son sommet, selon le même auteur, liv. VII. ch. lxviij. se nommoit

Tempsis.

Galien fait de *Tmolus* une montagne de Cilicie, & parle du vin tmolite, ainsi appelé de la montagne qui le produisoit. C'est toujours du même *Tmolus* dont il est question, il pouvoit être placé dans la Cilicie, parce qu'on voit dans Strabon que les Ciliciens habiterent autresois dans le quartier où est le mont *Tmolus*. Le sleuve Pactole avoit sa source dans cette montagne.

Les Turcs la nomment Bozdag, c'està-dire, montagne de j ... Il y avoit au pié de cette montagne une ville nommée Tmolus, qui sut renversée par le tremblement de terre, ainsi que celles d'Ephèse, de Philadelphie & de Temnus, la cinquieme année de Tibere; mais ce prince les sit rebâtir, comme on le voit par la base de la statue colossale de cet empereur à

Pouzzol. (D. J.)

T O

TOAM, (Géogr. mod.) Tuam, & Towmond, autrefois ville, maintenant simple bourg d'Irlande, au comté de Galloway, dans la province de Connaught, dont elle a été la capitale, en sorte qu'il y a un archevêque qui y réside encore. Long. 8. 50. latit. 53. 25.

TOBI ou TARANOO, f. m. (Hift. pat. là contre ce livre un pré Botan.) c'est une plante du Japon, qui Judith n'est point exposé.

par l'épaisseur de ses seuilles & par ses branches terminées en épis de sleurs, & appliquées contre la tige, ressemble, sui-vant la signification de son nom, à une queue de dragon. Ses seuilles sont étroites, inégalement dentelées. Ses sleurs sont d'un bleu clair, en forme de tuyau, & partagées en quatre levres. Voyez Kempser.

TOBLE, LIVRE DE, (Critiq. Jacrée.) Ce livre de l'Ecriture que le concile de Trente a déclaré canonique, finit à la destruction de Ninive. Il sut d'abord écrit en chaldaïque par quelque juis de Babylone. C'étoit originairement, selon les apparences, un extrait des mémoires de la famille qu'il concerne, commencé par Tobie lui-même, continué par son fils, mis ensuite par l'auteur chaldéen dans la sorme que nous l'avons maintenant.

S. Jérôme le traduisit du chaldaïque en latin, & sa version est celle de l'édition vulgate de la bible. Mais il y a une version greque qui est beaucoup plus ancienne; car nous voyons que Polycarpe, Clément d'Alexandrie & d'autres peres plus anciens que S. Jérôme s'en sont servis. C'est sur celle-ci qu'a été faite la version syriaque, aussi - bien que l'angloise. L'original chaldaïque ne subsiste plus. A l'égard des versions hébraïques de ce livre, elles sont, aussi-bien que celle de Judith, d'une composition moderne.

Comme il est plus facile d'établir la chronologie de ce livre, que celui de Judith, il n'a pas essuyé autant de contradictions de la part des savans Les Juiss & les Chrétiens généralement le regardent comme une véritable histoire, à la réserve de certaines circonflances qui sont évidemment fabuleuses. Telles sont cet ange qui accompagne Tobie dans un long voyage sous la figure d'Azaria, l'histoire de la fille de Raguel, l'expulsion du démon par la fumée du cœur & du foie d'un poisson, la guérison de l'aveuglement de Tobie par le fiel du même poisson; ce sont là autant de choses qu'on ne peut recevoir sans une extrême crédulité. Elles ressemblent plus aux sictions d'Homere qu'à des histoires sacrées, & forment parlà contre ce livre un préjugé où celui de

Tel qu'il est pourtant, il peut servir à nous présenter les devoirs de la charité & de la patience, dans l'exemple de Tobie, toujours empressé à secourir ses freres affligés, & soutenant avec une pieuse resignation son esclavage, sa pauvreté, la perte de sa vue, aussi longtemps qu'il plaît à Dieu de le mettre à ces épreuves.

Les versions latines & greques dont j'ai déjà parlé différent en plusieurs choses, chacune rapportant des circonstances qui ne se trouvent pas dans l'autre. Mais la version latine doit céder à la greque, car S. Jérôme, avant qu'il entendît la langue chaldaïque, composa sa version par le secours d'un juif, mettant en latin ce que le juif lui dictoit en hébreu, d'après l'original chaldaïque; & de cette maniere il acheva cet ouvrage en un seul jour, comme il nous l'apprend lui-même. Une besogne faite si à la hâte & de cette maniere, ne peut qu'être pleine de méprises & d'inexactitudes. Il n'en est pas de même de sa version du livre de Judith. Il la fit dans un temps où par son application à l'étude des langues orientales, il s'étoit rendu aussi habile dans le chaldaïque qu'il l'étoit déjà en hébreu; il la composa d'ailleurs avec beaucoup de soin, comparant exactement les divers exemplaires, & ne faisant usage que de ceux qui lui paroissoient les meilleurs. Ainsi la version que ce pere a faite de ce livre, a un avantage sur la greque à laquelle l'autre ne peut prétendre.

Si S. Jerôme a fait sa version de Tobie sur un bon exemplaire, & s'il ne s'est point mépris lui-même en la traduisant, toute l'autorité du livre est détruite par un seul endroit de sa version; c'est le v. 7. du ch. xiv. où il est parlé du temple de Jérusalem comme déjà brûlé & détruit: circonstance qui rend cette histoire absolument incompatible avec le temps où on la place. La version greque ne donne point lieu à cette objection. Elle ne parle de cette destruction que par voie de précomme d'un événement futur, & non historiquement comme d'une chose dejà arrivée, comme fait S. Jérôme. Mal- russien, capitale de la Sibérie, à en-

gré cela l'église de Rome n'a pas laissé de canoniser la version de ce pere. Tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, c'est que ti le fonds de l'histoire de Tobie est véritable, l'auteur du livre y a mêlé plusieurs fictions qui la décréditent. (D. J.)

TOBIRA, f. m. (Hist. nat. Botan.) grand arbrisseau du Japon, qui ressemble par sa forme au cerisser, & par sa sleur à celle de l'oranger, avec l'odeur de celle du sagapenum. Ses branches sont longues & partagées dans un même endroit en plufieurs rameaux; fon bois est mou, sa moëlle grosse; son écorce raboteuse, d'un verd brun, grasse, se séparant aisément, & donnant une réfine blanche & tenace. Ses feuilles dont le pédicule est court, sont disposées en rond autour des petites branches; elles font longues de deux ou trois pouces, fermes, grasses, étroites par le bas, rondes ou ovales à l'extrémité, sans découpure, & d'un verd foncé par-dessus. Ses sleurs, dont le pédicule a près d'un pouce de long, sont ramassées en bouquets à l'extrémité des rameaux, & font paroître l'arbre au mois de mai, comme couvert de neige. Elles sont à cinq pétales, semblables en figure & en grandeur à celles d'un oranger, & d'une odeur très-agréable; elles ont cinq étamines de même couleur que la fleur, mais rousses à leur pointe, qui est assez longue, & un pistil court. Ses fruits sont paraitement ronds, plus gros qu'une cerise, rouges, marqués de trois sillons, qui en autonne deviennent autant de fentes profondes, couvertes d'une peau forte & grasse; ses semences au nombre de trois sont rousses, à plusieurs angles, & leur substance intérieure est blanche, dure & d'une odeur très-fétide.

TOBIUS, (Géogr. anc.) fleuve de la Grande-Bretagne. Ptolomee, I. II. c. iif. marque son embouchure sur la côte occidentale, entre le promonteire Octapitarum, & l'embouchure du fleuve Ratoftathylius. Le nom moderne est le Toweg, selon Cambden.

TOBOL, (Géog. mod.) Tobolsca, Tobolski, ville considérable de l'empire viron 400 lieues au levant de Pétersbourg, & à 160 au midi de Peresow. Elle est située d'un côté sur la rive droite de la grande riviere nommée Irtis, qui se jette dans l'Obi, & de l'autre côté sur celle de Tobol, qui lui donne son nom. Elle est habitée par des tartares grecs & mahométans, & par des russes. C'est la résidence d'un vice-roi, ou gouverneur général, nommé par la cour de Russie, dont la juridiction a une très-grande étendue, & le magasin des tributs en pelleteries que tout le pays paie à la Russie. Cette ville a un archevêque dont la juridiction spirituelle s'étend sur toute la Sibérie.

Les essets du vent du nord sont si terribles en Sibérie, qu'à Tobol, lorsque ce vent à soussile trois jours de suite, on voit les oiseaux tomber morts. Au bout de trois jours, le vent tourne ordinairement au sud; mais comme ce n'est qu'un reslux de l'air g'acé de la nouvelle Zemble, que repousse le sommet du Poïas-Semnoï, il est aussi froid que le vent du nord même. Long de Tobol, 50. lat. 57. 40. (D. J.)

TOBOL, le (Gécg. mod.) grande riviere de l'empire russien en Sibérie. Elle a sa source dans les montagnes qui consinent à la Sibérie, & à la grande Tartarie, reçoit dans son cours plusieurs rivieres. & va se perdre dans l'Irtis, près de Tobol ou Tobolsca, qu'elle arrose d'un côte.

TOBRUS, (Céog. anc.) ville de l'Afrique propre. Elle est marquée par Ptolomée, liv. IV c. 3. au nombre des villes qui sont entre Thabraca & le sleuve

Bagradas.

au premier trou. Si en commençant la que, au royaume de Tunis, sur la côte, à quatre lieues de Mouester. Marmol, descript. d'Afrique, tome II. c. xxvij. en parle ainsi: Tobulba est une ville bâtie par les Romains. Elle étoit autresois riche & fort peuplée, parce qu'elle avoit un grand territoire couvert d'oliviers. Elle a suivi la fortune de Suze, de Monester, & d'Africa, elle a été à la fin si fort incommodée des guerres & des courses des Arabes, qu'elle s'est toute dépeuplée. Aujourd'hui ceux qui y demeurent reçoivent les étrangers qui y arrivent, & leur donte les étrangers qui y arrivent par le double de ce que nous aurions joué. Ainsi il faut bien remarquer que les mêmes jans & coups de trictrac se rente leues de Mouester. Marmol, dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ; ou que je batte une dame par deux moyens ou par

nécessaire. Par-là ils se mettent à l'abri des insultes des Arabes, des Tunissens & des Turcs, parce qu'ils les reçoivent bien, & les traitent tous également. Ptolomée marque cette ville sous le nom d'Aphro-disse, à 36 degrés, 15 minutes de longitude, & à 32 deg. 40 m. de lat. (D. J.)

tude, & à 32 deg. 40 m. de lat. (D. J.) TOC, s. m. (Jeu du) On l'appelle ainsi parce que le seul but des joueurs est de toucher & de battre son adversaire, ou de gagner une partie double ou simple par un jan ou par un plain. Ce jeu se regle comme le trictrac, c'est-à-dire, qu'il faut pour y jouer un trictrac garni de quinze dames de chaque couleur, de deux dés & de deux fichets pour marquer les trous ou parties. Il faut placer les dames de même qu'au trictac, les empilant toutes sur la premiere lame de la premiere table, pour les mener ensuite dans la seconde, & y faire son plain; il faut nommer le plus gros nombre de dés le premier, comme au trictac. Les doublets ne s'y jouent aussi qu'une fois. Au jeu du toe l'on ne marque pas des points comme au jeu du trictac, au lieu de points on marque un trou ou deux, selon le nombre que l'on fait. Ce jeu se joue en plusieurs trous; il est au choix des joueurs d'en fixer le nombre, & même l'on peut jouer au premier trou, par exemple, j'ai mon petit jan fait à la reserve d'une demicase, & au premier coup je fais mon petit jan par un nombre simple; si c'étoit au trictrac je marquerois seulement quatre points, mais au toc, je marque le trou, & j'ai gagné la partie, parce qu'on a joué au premier trou. Si en commençant la partie on convient que le doublet ira, & dejouer au premier trou, alors si je remplis par deux moyens ou par un doublet, ou que je batte une dame par deux moyens ou par doublets, au lieu que je fasse quelque jan, ou rencontre du jeu de trictac par doublet, comme si je battois le coin, ou que commençant la partie je fisse jan de deux tables par doublet, ou jan de mézeas par doublet; en ce cas je gagnerois le double, & celui contre qui je gagnerois me payeroit le double de ce que nous aurions joué. Ainsi il faut bien remarquer que les

contrent dans ce jeu tant à profit qu'à perte pour celui qui les fait. Lorsque l'on joue à plusieurs trous, celui qui gagne un trou de son dé peut s'en aller de même qu'au trictrac.

TOCAMBOA, f. m. (Hist. nat. Botan.) fruit d'un arbre de l'île de Madagascar; il ressemble à une petite poire, & a la pro-

priété de faire mourir les chiens.

TOCANE, s. f. (Gramm. & Econ. ruft.) c'est le vin nouveau de Champagne, fur-tout d'Ay, qui se boit aussi-tôt qu'il est fait, & qui ne peut guere se garder que fix mois. La tocane est violente. L'abbé de Chaulieu en a fait le sujet d'un petit

poëme très-agréable.

TOCAT, ou TOCCAT, (Géog. mod.) ville de la Turquie afiatique, dans l'Amasie, au pié d'une haute montagne, proche la riviere de Losanlu, à 15 lieues au sud-est d'Amasie. Elle est bâtie en forme d'amphitéâtre; ses maisons sont à deux étages; les rues sont pavées, ce qui est rare dans le Levant. Chaque maison a sa fontaine: on compte dans Tocat vingt mille turcs, quatre mille arméniens, quatre cents grecs qui ont un archevêque, & trois cens juifs. C'est la résidence d'un vaivode, d'un cadi & d'un aga. Le commerce y consiste en soie, dont on fait beaucoup d'étoffes, en vaisselle de cuivre, en toiles peintes & en maroquins.

Il faut regarder Tocat comme le centre de l'Asse mineure. Les caravanes de Diarbequir y viennent en dix-huit jours; celles de Tocat à Sinope y mettent six jours. De Tocat à Pruse les caravanes emploient vingt jours; celles qui vont en droiture de Tocat à Smyrne, sans passer par Angora, ni par Pruse, sont vingt-sept jours en chemin avec des mulets, mais elles risquent d'être maltraitées par les voleurs.

Tocat dépend du gouvernement de Sivas, où il y a un bacha & un janissaire aga. Tous les grecs du pays prétendent que l'ancien nom de Tocat étoit Eudoxia, ou Eutochia. Ne seroit-ce point la ville d'Eudoxiane que Ptolomée marque dans la Galati pontique? Paul Jove appelle Tocat, Tabenda; apparemment qu'il a cru que c'étoit la ville que cet ancien géographe appelle Tebenda. On trouveroit va se jeter dans l'Iris. Cette riviere fait de

peut-être le véritable nom de Tocat sur quelques-unes des inscriptions qui sont, à ce qu'on dit, dans le château; mais les turcs n'en permettent pas aisément l'en-

Après la sanglante bataille d'Angora, où Bajazet fut fait prisonnier par Tamerlan, le sultan Mahomet I, qui étoit un des fils de Bajazet, passa à l'âge de 15 ans, le sabre à la main, avec le peu de troupes qu'il put ramasser, au travers des tartares qui occupoient tout le pays, & vint se retirer à Tocat, dont il jouissoit avant le malheur de son pere; ainsi cette ville se trouva la capitale de l'empire des Turcs; & Mahomet I ayant défait son frere Musa, fit mettre dans la prison de Tocat Mahomet Bey & Jacob Bey, qui étoient engagés dans le parti de son frere. Il paroît par ce récit que cette ville ne tomba pas alors en la puissance de Tamerlan; mais ce fut sous Mahomet II que Jusuf-Zez-Beg, général des troupes d'Uzum-Cassan, roi des Parthes, ravagea cette grande ville, & vint fondre fur la Caramanie. Sultan Mustapha, fils de Mahomet, le défit en 1473, & l'envoya prisonnier à son pere qui étoit à Constantinople.

La campagne de Tocat produit de fort belles plantes, & sur-tout des végétations de pierres qui sont d'une beauté surprenante. On trouve des merveilles en cassant des cailloux & des morceaux de roches creuses revêtues de cristallisations tout-à-fait ravissantes : il y en a qui sont semblables à l'écorce de citron consite; quelques-unes ressemblent si fort à la nacre de perle, qu'on les prendroit pour ces mêmes coquilles pétrifiées; il y en a de couleur d'or qui ne different que par leur dureté de la consiture que l'on fait avec de l'écorce d'orange coupée en

filets.

M. de Tournefort remarque que la riviere qui passe à Tocat n'est pas l'Iris ou le Casalmac, comme les géographes, sans en excepter T. de Lisse, le supposent; mais que c'est le Tosanlu qui passe à Néocésarée; & c'est sans doute le Loup, Lupus, dont Pline a fait mention, & qui

& lorsque les neiges fondent. On assure qu'il y a trois rivieres qui s'unissent vers Amasia; le Couleisar-Son, ou la riviere de Chonac; le Tosanlu, ou la riviere de Tocat; & le Casalmac qui retient son nom. Long. de Tocat, 53. 28. lat. 39. 32. (D, J,)

TOCANHOHA, subst. m. (Hist. nat. Botan. exot.) c'est un fruit de l'île de Madagascar qui donne la mort aux chiens. Il croît sur un arbre semblable à un poirier, dont le bois est extrêmement dur, massif, & susceptible du poliment. Ses feuilles font de la longueur de celles d'un amandier, découpées de cinq ou fix échancrures, à chacune desquelles il y a une fleur de la même forme & de la même couleur que celle du romarin, mais fans

odeur. (D. J.)

TOCAYMA ou TOCAIMA, (Géog. mod.) ville de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, au nouveau royaume de Grenade, sur le bord de la riviere Pati, près de son confluent, avec celle de la Madelena. Le terroir de Tocayma abonde en pâturages & en fruits, comme figues, orangers, dattes, cannes de sucre; cependant ses habitans vont presque nuds, par indigence. (D. J.)

TOCCATA ou TOCCATE, (Mufiq.) espece de prélude que joue l'organiste d'imagination, avant de commencer le motet ou le chant qu'il doit jouer. La toccate ne doit point avoir de cadence parfaite au milieu, mais elle doit être toute composée d'imitations; ce mot vient de l'italien toccare, toucher, apparemment parce que le musicien touche son instrument pour l'essayer. On a des toccates imprimées, qui ne sont presque autre chose que de petites fugues. (F. D. C.)

TOCIA, (Géogr. mod.) ville d'Afie, dans les états du turc, sur la route de Constantinople à Ispahan, entre Cosizar & Ozeman. Son terroir est fertile en excel-

lent vin. (D. J.)

TOCKAY, (Géogr. mod.) place forte de la haute Hongrie, dans le comté de la Teisse, à 16 lieues au midi de Cassovie. viron un pouce & demi de largeur à sa Le vin qui croît dans son terroir passe pour | base & un peu plus d'un pouce d'épais-

grands ravages dans le temps des pluies, le plus délicieux de toute l'Europe. Long. 38, 42; latit. 48, 12. (D. J.)

TOCKAY, (Geogr.) ville de la haute Hongrie, située au confluent de la Teisse & de Bodrog. Elle est renommée par les excellents vins de liqueur que l'on fait dans ses environs, & qui sont fort recherchés dans toute l'Europe. On a été jusqu'ici dans le préjugé que le territoire de Tockay ne fournissoit qu'une très-petite quantité de cet excellent vin; mais ceux qui connoissent le pays, assurent que le terrain où il croît occupe un espace de plus de sept milles d'Allemagne ou quatorze lieues de France; les Hongrois appellent ce district hegi-allia, le pays sous les montagnes: il s'y trouve différents cantons qui produisent un vin tout aussi agréable que celui de Tockay. Ce qui rend ce vin rare, c'est qu'un nombre de vignes y demeurent en friche. On moutre à Vienne, dans le cabinet de curiosités de l'empereur, un sep de vigne de Tockay, autour duquel s'est entortillé un fil d'or natif; on le trouva en 1670 dans une vigne de ce canton. Voyez Keyssler, voyages, tome II.

Tockay, terme de (Hist. nat.) terra Tocaviensis, nom que l'on donne à une terre qui se tire près de Tockay en Transilvanie, & que l'on regarde comme un puisfant aftringent. Quelques auteurs l'ont appellé bolus Pannonica & Hungarica.

TOC-KAIE, f. m. (Hist. nat. Zoolog.) Pl. XIV fig. 4, espece de lézard fort commun dans le royaume de Siam. On lui donne le nom de too-kaie, parce qu'on distingue dans son cri la prononciation de ces deux mots: il se retire sur les arbres & dans les maisons; il a une adresse surprenante pour aller de branches en branches, & pour marcher sur les parois verticales des murs les plus unis : il est deux fois plus gros que le lézard verd de ce pays - ci; il a un pié fix lignes de longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité de la queue, & un peu plus de deux pouces & demi de circonférence prise à l'endroit le plus Zemblin, au confluent du Bodrog & de gros: la tête est triangulaire, & elle a en-

ble environ neuf mille hommes, dont les deux tiers sont protessants.

seur; le reste du corps est fait à-peu-près comme celui de nos lézards verds, à l'exception des piés qui ont une conformation difference; les doigts sont garnis d'ongles pointus & courbes, & ils ont de plus chacun une membrane large, de figure ovale, & garnie en dessous de petites pellicules paralleles entre elles & perpendiculaires à la membrane, ce qui donne à cet animal une très-grande facilité pour s'attacher aux corps les plus polis. L'œil est fort grand à proportion des autres parties, & très-faillant, la prunelle a quatre lignes & demie; l'ouverture des oreilles se trouve située de chaque côté à un doigt de distance au-dessus des yeux, elle forme une cavité ovale & assez profonde. La face supérieure du corps est ouverte d'une peau chagrinée, ses couleurs sont le rouge & le bleu mêlés par ondes: il y a le long du dos plufieurs rangées de pointes coniques d'un bleu pâle. La face inférieure est couverte d'écailles, & d'un gris de perles, avec de petites taches roussatres. Mémoires de Pacadémie royale des Sciences, par Perrault, t. III, part. II. Voyez LÉZARD.

TOCKENBOURG, (Geograph. mod.) comté de la Suisse, dépendant de l'abbaye de Saint-Gall. C'est un pays étroit entre de hautes montagnes, & qui avoit autrefois des seigneurs particuliers avec titre de comté. Le dernier, nommé Frideric, accorda par grandeur d'ame à ses sujets, au commencement du quinzieme fiecle de fi grands privileger, qu'il les rendit en quelque maniere peuple libre.

Le Tockenbourg' est considéré dans la Suisse comme un territoire important par sa fituation, ses voisins, & le peuple qui l'habite. Il est séparé au nord du canton d'Appenzel par de hautes montagnes prefque inaccessibles; à l'orient & au couchant, par les terres du canton de Zurich. Il peut avoir en longueur cinq milles d'Allemagne, ou dix heures de chemin, & moitié en largeur. On distingue le pays en province supérieure & province inférieure, & chaque province est divisée en divers districts. Les habitans sont catholiques romains & réformés, & font ensem- | &c. Dans Gregoire de Tours, le mot seing

Les deux religions sont réunies par un ferment solennel, que tous les Tockenbourgeois sont tenus de faire, savoir de conserver ensemble une concorde mutuelle. Ce serment précede même celui par lequel ils jurent le traité d'alliance & de combourgeoisse avec les cantons de Schwtz & de Glaris, alliance qui dure depuis 1440. Le terroir du pays abonde en graines, en prairies & en pâturages.

Le gouvernement est composé de membres en partie protestans & en partie catholiques, tirés des communautés de chaque religion. Dans les endroits où se fait l'exercice des deux religions, les Réformés & les Catholiques élisent conjointement les membres de leur grand-conseil, fans avoir égard à l'alliance ou à la parenté. Ce grand-confeil est le conservateur de la liberté publique. Dans les affaires de conséquence, il convoque l'asfemblée générale du peuple qui en décide souverainement. Dans les petits confeils qui font chargés d'examiner les affaires criminelles & les causes de peu d'importance, le grand-conseil en nomme les membres, & les tire également de chaque religion. Dans les justices inférieures du pays, il y a quelques communautés qui ont le droit d'élire leur amman. Dans d'autres, l'abbé de Saint-Gall nomme deux des chefs, & les habitans choisissent les autres. Enfin les Tockenbourgeois ont un gouvernement des plus sages & des mieux entendus pour leur bien-être. (D. J.)

TOCOUY, f. m. (Commerce,) forte de toile qui se fait dans divers endroits de l'Amérique espagnole, sur-tout du côté de Buenos-Aires. (\vec{D} . J.)

TOCROUR, (Géogr. mod.) ville de la Nigritie, sur la rive méridionale du Nil des negres, & à deux journées de Salah, selon Herbelot. (D. J.)

TOCSIN ou TOCSEING, f. m. (Lang. franç.) ce vieux mot fignifie cloche élevée dans un clocher, & qu'on touche pour affer bier le peuple; on la portoit autrefois à la guerre pour sonner la charge, pour avertir que des ennemis paroissoient,

fignifie le son d'une cloche. (D. J.)

nouveau royaume de Grenade, au gouvernement de Vénézuela, vers le midi de

la nouvelle Ségovie. (D. J.)

TODDAPANNE, toddapanna, s. fém. (Hist. nat. Botan.) genre de palmier dont les embryons naissent à l'extrémité des branches, & adherent aux feuilles; ils n'ont ni étamines, ni sommets, & ils deviennent dans la suite des fruits mous & charnus, qui renserment de petits novaux dans lesquels il y a une amande. Pontederæ, anthologia. Voyez PLANTE.

TODDA-VADDI, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) La plante nommée par les Malabares todda-vaddi, est une espece de fenfitive ou mimose, comme disent les Botanistes, c'est-à-dire imitatrice des mou-

vements animaux.

Toutes ses feuilles disposées ordinairement sur un même plan, qui forme une ombelle ou parasol, se tournent du côté du soleil levant ou couchant, & se panchent vers lui, & à midi tout le plan est

parallele à l'horison.

Cette plante est aussi sensible au toucher que les sensitives qui le sont le plus; mais au lieu que toutes les autres sensitives ferment leurs feuilles en dessus, c'est-à-dire en élevant les deux moitiés de chaque feuille pour les appliquer l'une contre l'autre, celle-ci les ferme en dessous. Si lorsqu'elles sont dans leurs positions ordinaires, on les releve un peu avec les doigts pour les regarder de ce côté-là, elles se ferment aussi-tôt malgré qu'on en ait, & cachent ce qu'on vouloit voir. Elles en font autant au coucher du soleil, & il semble qu'elles se préparent à dormir. Aussi cette plante est-elle appelée tantôt chaste, tantôt dormeuse; mais outre ces noms vulgaires qui ne lui conviendroient pas mal, on lui a donné quantité de vertus imaginaires, & il n'étoit guere possible que des peuples ignorants s'en dispensassent.

Cette plante aime les lieux chaux & humides, sur-tout les bois toussus, où se trouve une alternative affez égale de foleil & d'ombre. Hist. de l'académie, 1730.

(D,J)

TODDI, f. m. (Hist. nat.) espece de TOCUYO, (Géog. mod.) petite ville liqueur spiritueuse, assez semblable à du d'Amérique, dans la Terre-Ferme, au vin que les habitants de l'Indostan tirent par des incissions qu'ils font aux branches les plus proches du sommet d'un arbre des Indes, & d'où il découle un suc qui est reçu dans des vaisseaux suspendus au dessous des incisions. Cette opération se fait pendant la nuit, & l'on va enlever les vaisseaux de grand matin, en observant de reboucher les incissons qui ont été faites à l'arbre. C'est cette liqueur que les habitans nomment toddi, elle est claire, agréable & fort saine, si on la boit avant midi, c'est-à-dire avant la grande chaleur, alors elle ressemble à du vin nouveau; mais si elle a effuyé la chaleur du jour, elle devient forte & propre à enivrer.

> TODGA, (Géogr. mod.) contrée d'Afrique dans la Barbarie, à vingt lieues au midi du grand Atlas, & quinze de la province de Sugulmesse. Elle dépend d'un chérif, & n'a que quelques villages le long de la riviere qui la traverse & qui

en prend le nom. (D. J.)

TODGA, la (Géogr. mod.) riviere d'Afrique dans la Barbarie. Elle prend sa source dans le grand Atlas, traverse la province de son nom, & se perd dans un lac, au midi de la ville de Sugulmesse.

TODI, (Géogr. mod.) en latin Tuder ou Tuderium; ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, sur une colline, proche le Tibre, à vingt milles de Pérouse & de Narni. Long. 30, 4,

latit. 42, 45.

Cette ville, dont l'évêché ne releve que du saint siege, est la patrie de St. Martin pape, premier de ce nom. Il se jeta dans des querelles théologiques qui lui devinrent fatales. L'empereur Constant le fit arrêter, & le rélegua dans la Chersonnèse: ce fut là qu'il finit ses jours en 655, fix ans après son élévation sur la chaire de S. Pierre. (D. J.)

TODMA, (Geogr. mod.) ville du duché de Moscovie, au confluent des ri-vieres de Suchana & de Todma, à cent werstes de Woloda. Latit. septent. 60, 14.

TEDTBERG, (Géogr. mod.) monta-

gne de Suisse au canton des Grisons. Elle est recherches ne jestent aucun éclairoissetrès-difficile a monter, & passe pour une des plus hautes de toute la Suisse. (D. J.)

TENIA, voyer FLAMBO.

TENIA, vojez VER SOLITAIRE.

TENII, (Geogr. anc.) peuples de la Germanie, voisins d'un lac commun entre eux, les Rhétiens & les Vindeliciens, selon Strabon, l. VII p. 313. Où sont ces Tœnii, dit Casaubon, & qui est celui des auteurs anciens qui en a parlé? Aussi Casaubon ne balance-t-il pas à penser que ce mot est corrompu, & à la place de Tœnios il substitue Bosos. Ce changement singulier n'est pas fait à la légere, c'est Strabon lui-même qui l'a dicté; car en parlant des peuples qui habitoient sur le lac de Bregentz, qui est le lac dont il est aci quettion, il nomme les Rhétiens, les Vindeliciens & les Boïens. (D. J.)

TEPLITZ , (Géogr & Hift natur) ville de Bohème, dans le cercle de Leutmeritz, à fix milles de Dresde, & à dix de Prague; elle est fameuse par ses eaux thermales.

Il y a encore un Taplitz en Carinthie, dans le voisinage de Villach, où l'on trouve des eaux minérales chaudes. En général le mot Tœplitz fignifie en langue flavone une source d'eaux thermales.

TERA, LA (Géogr mod.) riviere de l'empire russien, dans la Sibérie. Ses environs sont habites par des tartares. (D.J.)

TOGATA, (Littérature,) épithete par laquelle on délignoit à Rome la comédie qui se jouoit avec l'habit de citoyen romain, appelé toga. (D. J.)

TOGE, f. fem. (Hift. des habits rom.) toga; habit particulier aux Romains, &

qui leur couvroit tout le corps:

Tome XXXIII,

Le premier habit dont se soient servis les Romains étoit la toge; que l'usage leur en soit venu des Lydiens; que ceux-ci l'aient emprunté des Grecs; qu'au rapport d'Artémidore, un roi d'Arcadie en ait laissé la mode aux habitants de la mer Ionienne; ou que, pour parler avec plus de ressemblance, Rome ne soit redevable de tous ces ajustements, qu'au besoin & à la commodité, au commerce de ses voisins, au goût & au caprice même. Toutes ces

ment sur la forme & la diversité de cette espece d'habit. C'est donc assez de dire, que c'étoit une robe longue allant jusqu'aux talons, sans manches, & qui se mettoit sur les autres vêtements.

La toge ordinaire, au rapport de Denis d'Halicarnasse, étoit un grand manteau d'étoffe de laine en forme de demi-cercle, qui se mettoit par-dessus la tunique. Cet habit étoit propre aux Romains; en sorte que togatus & romanus étoient deux termes tellement fynonymes, que Virgile appelle les Romains gens togata; & c'est par cela même que ceux à qui ils permettoient de la porter, étoient censés jouir du droit de bourgeoisse romaine; c'est encore pour cela qu'on appelloit gallia togata, la Gaule Cesalpine; & non pas, comme le dit Gronovius, la Gaule Narbonnoise qui , au contraire , étoit nommée gallia braccata, à cause d'une maniere d'habillement toute disserente. Enfin le nom de togatus étoit si bien affecté aux Romains, que pour distinguer les pieces de théâtre dont le sujet étoit romain, des pieces de théâtre greques, les premieres étoient appellées togata, & les autres palliata.

Il y avoit cependant dans les toges de grandes différences pour la longueur, pour la couleur, & pour les ornemens, seion la diversité des conditions, des pro-

fessions, de l'âge, & du sexe.

Les femmes n'usoient point de la toge des hommes, celle qu'elles portoient étoit longue comme nos simarres, & avoit les extrémités bordées de pourpre, ou d'une autre couleur; mals cet habit souffrit toutes les vicissitudes des modes, & prir enfin le nom de stole. Horace nous apprend, que les femmes répudiées pour adultere, étoient obligées de porter la toge des hommes; & c'est dans ce sens que Martial a dit, lib. II. epist. 39.

> Coccina famosæ donas, & Janchina Macha;

> Vis dare quæ meruit munera? mitte togam.

Toga prætexta fut inventée par Tullus

Hostilius troisieme roi des Romains, pour distinguer les gens de qualité; c'étoit une longue robe blanche, avec une bande de pourpre au bas. Les ensans des patriciens la prenoient à l'âge de treize ans, car avant cet âge, ils ne portoient qu'une espece de veste à manches nommée plicata chlamys; mais à treize ans, ils prenoient la prétexte jusqu'à ce qu'ils quittassent leur gouverneur. Lorsque Ciceron a fait ce reproche à Marc-Antoine,

Tenesne memorià prætextam te præcoxisse, decoxisse?

C'est une allusion aux dépenses excessives que Marc-Antoine avoit faites dès sa tendre jeunesse, & qui avoient consumé une grande partie de sa fortune. Le jurisconsuite Ulpien dans la loi, vestis puerilis, sff. de auro & argento legato, met la toge prétexte dans le rang des habits que les jeunes gens ont accoutumé de porter jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

Quand on avoit atteint cet âge, l'on prenoit une autre toge que l'on appeloit toga virilis. Ce jour-là étoit une grande fête dans les familles: le changement se faisoit dans le temple de Jupiter Capito-lin, en présence des parens. On appeloit la même robe toga pura, parce qu'elle étoit blanche, sans aucun mélange de couleurs.

Toga purpurea, portoient les sénat fleurs de pourpre.

Toga purpurea, portoient les sénat fleurs de pourpre.

Toga purpurea, portoient les sénat fleurs de pourpre.

Toga purpurea provient les sénat fleurs de pourpre.

Toga purpurea que l'on appeloit fleurs de pourpre.

Toga purpurea que l'on appeloit fleurs de pourpre.

Toga palmata que grandes palmat

Toga candida étoit une toge blanche, différente par la forme de la toge pure, & ne lui reffemblant que par la couleur; les candidats revêtoient cette robe dans les brigues des charges; & de-là vient qu'on les nommoit candidati. Polybe de Mégalopolis cité dans Athénée, appelle en grec cette robe τηθωνίαν λαμπρή, d'un certain Tebenus arcadien qui l'inventa. Le même auteur parlant d'Antiochus dit: il ôta fes habits royaux pour prendre la tege blanche, τωθωνίαν λαμ ραν, & briguer ainfi vêtu la magistrature qu'il désiroit.

Les nouveaux mariés portoient aussi une toge blanche d'un blanc éclatant, togam candidam, le jour des nôces, & dans les jours des sètes & de réjouissance de leur mariage, selon le témoignage d'Horace, liv. II. sat. 2.

Toga pulla ou atra: cette toge étoit noire; marquoit le deuil, la trissesse & la pauvreté, les haillons étant les habits ordinaires des pauvres, que Pline appelle pullatum hominum genus; & Quintilien, pullatus circulus & pullata turba. Au rapport de Suétone, dans la vie d'Auguste, num. 44. cet empereur défendit à tous ceux que l'on appelloit pullati, d'affister aux jeux dans le parterre : Sanxit nè quis pullatorum medià cavea sederet. Il étoit aussi contre la bienséance de se trouver dans un festin avec cet habit noir, quelque beau qu'il fût; d'où vient que Ciceron reproche à Vatinius, d'avoir paru à table chez Arrius avec une toge noire: Quâ mente, dit-il, fecisti; ut in epulo Q. Arrii cum togà pullà procumberes.

Toga picla. Cette toge étoit ainfi appellée, ou parce qu'elle étoit remplie de différentes broderies faites à l'aiguille, ou parce que l'ouvrier en faisant l'étoffe, y avoit formé différentes figures & de diverses couleurs.

Toga purpurea, étoit la même robe que portoient les fénateurs, ornée de grandes fleurs, de pourpre

Toga palmata, étoit une robe semée de grandes palmes de pourpre, enrichie d'or; les triomphateurs la portoient seulement le jour de leur triomphe. Paul Emile & le grand Pompée furent les seuls qui eurent la permission de la porter dans d'autres rencontres. Les empereurs prirent cette robe pour eux; c'est pourquoi Martial, l. VII. epist. 1. s'adressant par une basse flatterie à la cuirasse de Domitien, lui dit: « Accompagne hardiment » ton maître; ne crains point les traits » des ennemis, tant que tu couvriras sa » divine personne; marche, va lui aider » à vaincre: mais ramene-le bientôt pour » faire place à la toge palmée, brillante » d'or & de pourpre. »

Toga rasa; une toge de drap ras & sans poil. Martial, l. II. epist. 85. demande agréablement un habit à son ami: « Je » vous envoie, dit-il, dans le temps froid » des saturnales, une bouteille couverte » d'osser, propre à garder de la neige; » si ce présent ne vous plaît pas, vengez- » vous; envoyez-moi une toge rase pro-

» pre pour l'été ». Il y avoit cette dif- Ut vox vehementior ac magis varia est, sic férence entre trica toga & rasa toga, que l'étoffe de la premiere étoit rase par le l temps, & que rasa toga fignifioit toge, faite avec une étoffe fine & sans poil.

Toga pexa. Elle étoit faite d'une étoffe chaude, & dont on se servoit pendant l'hiver; elle fut ainsi appelée à cause des grands poils dont elle étoit couverte, à (pissitate. Martial, l. VII. appelle les draps pexa: il dit à Priscus:

Divitibus poteris musas elegosque so-

Mittere, pauperibus munera pexa dare.

Toga trabea, espece de toge blanche, bordée de pourpre; & parsemée de têtes de clous aussi de pourpre.

Toga regia, elle étoit faite d'une étoffe de laine, avec de l'or & de la pourpre, felon le témoignage de Pline, l. VIII. c. xlviij.

Toga vitrea, elle étoit faite d'une étoffe légere & transparente, que les censeurs obligeoient de porter ceux qui avoient commis certaines fautes, si nous en croyons Turnèbe, l. XIV c. xix.

Toga forensis, étoit l'habillement des avocats. Simmaque parlant d'un avocat de son temps qui fut rayé du corps, dit: Epicletus togæ forenfis honore privatus est. Cassiodore appelle la dignité d'avocat, togata dignitas; mais Apulée les nomme par une qualification odieuse, vultures togati: on diroit qu'il parle de nos sangfues du palais.

Les jeunes avocats qui commençoient à fréquenter le barreau, portoient la toge blanche, togam candidam; on les regardoit en effet comme des candidats qui briguoient le rang d'orateur. Antoine étoit ainsi vêtu quand il commença à parler contre Pompée; mais ceux qui s'étoient acquis un rang distingué, portoient la toge de pourpre, en la ceignant de façon que les parties antérieures de la toge descendoient un peu au-disous du genou; ils la relevoient insensiblement à mesure qu'ils avançoient en matiere; en forte qu'elle avoit, pour ainsi dire, sa déclamation & fon action, comme la voix:

amidus quoque habet actum quemdam veiut præliantem, dit Quintilien.

Toga militaris, étoit toute entiere à l'usage des soldats; ils la portoient re-

troussée à la gabinienne.

Toga domestica, étoit la robe qu'on portoit seulement dans la maison, & avec laquelle on ne sortoit point en public. On quittoit aussi la toge pendant les saturnales, temps de plaisir & de liberté, qui ne s'accordoit point avec cet habit.

La forme en changea, sans doute, suivant les temps, & c'est ce qui fait que les savans s'appuient sur divers passages des auteurs, les uns, comme Sigonius, pour dire qu'elle étoit quarrée; d'autres, comme le P. de Montfaucon, pour assurer qu'elle étoit toute ouverte par devant; & d'autres, comme Ferrari, pour prétendre qu'elle n'étoit ouverte que par le haut pour la passer par-dessus la tête.

Elle devoit être fort ample dans le temps du déclin de la république, car Suétone rapporte que Jules César se voyant blessé à mort par les conjurés, prit de sa main gauche un des plis de sa toge pour s'en couvrir le visage, & la sit descendre jusqu'en bas, afin de tomber avec plus de décence.

Il y avoit cette différence entre la toge des riches & celle des pauvres, que la premiere étoit fort large & avoit plusieurs plis, & que l'autre étoit fort étroite. Il arriva même que fous Auguste, le petit peuple ne portoit plus qu'une espece de tunique brune. L'empereur indigné de voir le peuple dans cet équipage, un jour qu'il le haranguoit, lui en marqua son ressentiment par ce vers prononcé avec mépris.

> Romanos rerum dominos, gentemque togatam.

« Voyez comme ces Romains, ces » maîtres du monde, sont habillés » ! Mais il eût été bien surpris, si quelqu'un lui eût répondu: César, c'est l'habit du changement de notre république en monarchie. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TOGISONUS, (Géog. anc.) flouve

Yyy 2

540 d'Italie, au pays des Vénetes, dans le territoire de Padoue. Pline, l. III. c. xvj. dit que les eaux de ce fleuve & celles de l'Adige formoient le port Brundulus. Le Togijonus se nomme aujourd'hui Bachiglione ou Bacchiglione. (D. J.)

TOILE, s. f. (Tifferand.) tissu fait de fils entrelacés, dont les uns appelés fils de chaine s'étendent en longueur, & les autres nommés fils de trame traversent les fils

de la chaîne.

Les toiles se fabriquent sur un métier à deux marches par le moyen de la navette; les matieres qu'on y emploie le plus souvent, sont le lin, le chanvre & le coton.

Il y a des toiles de toute forte de largeur & d'un nombre presque infini d'especes différentes.

Les ouvriers qui fabriquent les toiles font appellés toiliers, mais plus ordinairement tifferands. Voyez TISSERAND.

Toile d'Hollande, Toile de DEMI-HOLLANDE; on appelle ainsi des toiles très-fines & très-belles qui servent ordinairement à faire des hemises pour hommes & pour femmes. Elles viennent de Hollande & de Frise, & de quelques autres endroits des Provinces-Unies, d'où elles ont pris leur nom qu'on prononce presque toujours absolument, & sans v ajouter le mot de toile. Ainfi l'on dit de la Hollande, de la demi-Hollande; mais on ne parle guere de la sorte que dans le commerce.

C'est à Harlem où se fait le plus grand négoce de ces toiles, d'autant que c'est en cette ville où elles sont presque toutes envoyées en écru des endroits de leur fabrique pour y recevoir dans le printemps ce beau blanc que chacun admire.

Ces fortes de toiles dont la matiere est de lin, sont très-serrées, très-unies & très-sermes, quoique sort sines. Les plus belles & les plus estimées se font dans la province de Frise, ce qui fait qu'on les nomme par distinction toiles de Frise ou simplement frises.

Les toiles de Hollande ont pour l'ordinaire trois quarts & deux doigts de large,

aunes mesure de Paris.

Il se sait encore en Hollande une sorte de grosse toile de chanvre écrue propre à faire des voiles de navire, qui est appelée dans le pays canefas.

On tire de Hollande, particuliérement d'Amsterdam & de Rotterdam, certaines especes de toile dont la principale destination est pour l'Espagne, où elles sont appellées hollandilos. Ces toiles ne sont autre chose que des toiles de coton blanches des Indes.

Il se fait du côté de Gand & de Courtray certaines toiles auxquelles l'on donne le nom de toiles de Hollande.

Il y a d'autres toiles appellées demihollandes que l'on fabrique en Picardie. Il se manufacture encore en France des toiles auxquelles on donne le nom de toile demi-hollande truffete.

Toile peinte des Indes, (Hist. des inventions.) Les toiles des Indes tirent leur valeur & leur prix de la vivacité, de la ténacité & de l'adhérence des couleurs dont elles font peintes, qui font telles, que loin de perdre leur éclat quand on les lave, elles n'en deviennent que

plus belles.

Avant que de se mettre à peindre sur la toile, il faut lui donner les préparations suivantes. 1°. On prend une piece de toile neuve & serrée, la longueur la plus commune est de neuf coudées; on la blanchit à moitié; nous dirons dans la suite comment cela se pratique. 2° On prend des fruits secs nommés cadou ou cadoucaie, au nombre d'environ 25, ou pour parler plus juste, le poids de trois palams. Ce poids indien équivaut à une once, plus un huitieme ou environ, puisque quatorze palams & un quart font une livre. On casse ce fruit pour en tirer le noyau qui n'est d'aucune utilité. On réduit ces fruits secs en poudre. Les Indiens le font sur une pierre, & se servent pour cela d'un cylindre qui est aussi de pierre, & qu'ils emploient à-peu-près comme les pâtissiers, lorsqu'ils broient & étendent leur pâte. 3°. On passe cette poudre par le tamis, & on la met dans deux pintes ou environ de lait de buffle; il faut augchaque piece contenant vingt-neufà trente | menter le lait & le poids du cadou felon le besoin & la quantité des toiles. 4°. On

y trempe peu de temps après la toile au- leur donner cette adhérence qu'on admire tant de fois qu'il est nécessaire, afin dans les toiles des Indes. Peut-être en déqu'elle soit bien humectée de ce lait ; couvrira-t-on le secret, si l'on vient à on la retire alors, on la tord fortement, & on la fait sécher au soleil. 5°. Le lendemain on lave légérement la toile dans de l'eau ordinaire; on en exprime l'eau en la tordant, & après l'avoir fait sécher au soleil, on la laisse au-moins un quart d'heure à l'ombre.

Après cette préparation qu'on pourroit appeller intérieure, on doit passer aussitôt à une autre, que l'on appellera, si l'on veut, extérieure, parce qu'elle n'a pour objet que la superficie de la toile. Pour la rendre plus unie, & pour que rien n'arrête le pinceau, on la plie en quatre ou en fix doubles, & avec une piece de bois on la bat sur une autre piece de bois bien unie, observant de la battre partout également; & quand elle est suffisamment Battue dans un sens, on la plie dans un autre, & on recommence la même opération.

Il est bon de faire ici quelques observations qui ne seront pas tout-à-fait inutiles. 1º Le fruit cadou se trouve dans les bois sur un arbre de médiocre hauteur. Il se trouve presque partout, mais principalement dans le Malleialam, pays montagneux, ainfique son nom le signisse, qui s'étend confidérablement le long de la côte de Malabar. 2º. Ce fruit sec qui est de la grosseur de la muscade, s'emploie aux Indes par les médecins, & il entre furtout dans les remedes que l'on donne aux femmes nouvellement accouchées. 3°. Il est extrêmement aigre au goût; cepen-Cant quand on en garde un morceau dans la bouche pendant un certain temps, on lui trouve un petit goût de réglisse. 4°. Si après en avoir humecté médiocrement & brisé un morceau dans la bouche, on le prend entre les doigts, on le trouve fort gluant. C'est en partie à ces deux qualités, c'est-à-dire à son âpreté & à fon onctuosité, qu'on doit attribuer l'adhérence des couleurs dans les toiles indiennes, furtout à son apreté; c'est au-moins l'idée des peintres indiens.

Il y a long-temps que l'on cherche en l

connoître parfaitement le cadoucaie, furtout sa principale qualité, qui est son extrême âpreté. Ne pourroit-on point trouver en Europe des fruits analogues à celui-là? Les noix de galle, les nefles féchées avant leur maturité, l'écorce de grenade ne participeroient-elles pas beaucoup aux qualités du cadou?

Ajoutons à ces observations quelques expériences qui ont été faites sur le cadou. 1°. De la chaux délayée dans l'infusion de cadou donne du verd; s'il y a trop de chaux, la teinture devient brune; si l'on verse sur cette teinture brune une trop grande quantité de cette infution, la couleur paroît d'abord blanchâtre, peu après la chaux se précipite au fond du vase. 2° Un linge blanc trempé dans une forteinfusion de cadou contracte une couleur jaunâtre fort pâle; mais quand on y a mêlé le lait de buffle, le linge fort avec une couleur d'orangé un peu pâle. 3° Ayant mêlé un peu de notre encre d'Europe avec de l'infusion de cadou, on a remarqué au-dedans en plusieurs endroits une pellicule bleuatre, femblable à celle que l'on voit sur les eaux ferrugineuses, avec cette dissérence, que cette pellicule étoit dans l'eau même, à quelque distance de la superficie. Il seroit aisé de faire en Europe des expériences sur le cadou même, parce qu'il est facile d'en faire venir des Indes, ces fruits étant à très-grand marché.

Pour ce qui est du lait de bussle qu'on met avec l'infusion du cadoucaie, on le préfere à celui de vache, parce qu'il est beaucoup plus gras & plus onctueux. Ce lait produit pour les toiles le même effet que la gomme & les autres préparations que l'on emploie pour le papier afin qu'il ne boive pas. En effet on a éprouvé que notre encre peinte sur une toile préparée avec le cadou s'étend beaucoup, & pénetre de l'autre côté. Il en arrive de même à la peinture noire des Indiens.

Ce qu'il y a encore à observer, est que l'on ne se sert pas indisféremment de toute sorte de bois pour battre les toiles Europe l'art de fixer les couleurs, & de l & les polit. Le bois sur lequel on les met,

font ordinairement de tamarinier ou d'un | & ce machefer dans un vase de huit à dix autre arbre nommé perchi, parce qu'ils pintes, & l'on y verse du cange chaud, sont extrêmement compactes quand ils c'est-à-dire de l'eau dans laquelle on fait font vieux. Celui qu'on emploie pour battre, se nomme cattapouli. Il est rond, long environ d'une coudée, & gros comme la jambe, excepté à une extrémité qui sert de manche. Deux ouvriers affis vis-à-vis l'un de l'autre battent la toile à l l'envi. Le coup-d'œil & l'expérience ent bientôt appris à connoître quand la jours confécutifs, & la couleur qui sert à toile est polie & lissée au point convenable.

La toile ainsi préparée, il faut y dessiner les fleurs & les autres choses qu'on veut y peindre. Les ouvriers indiens n'ont rien de particulier; ils se servent du poncis de même que nos brodeurs. Le peintre a eu soin de tracer son dessin sur le papier; il en pique les traits principaux avec une aiguille fine; il applique ce papier sur sa toile, il y passe ensuite la ponce, c'est-à-dire un rouet de poudre de charbon par-dessus les piqures; & par ce moyen le dessin se trouve tout tracé sur la toile. Toute sorte de charbon est propre à cette opération, excepté celui de palmier, parce que selon l'opinion des Indiens, il déchire la toile. Ensuite sur ces traits on passe avec le pinceau du noir & du rouge, selon les endroits qui l'exigent; après quoi l'ouvrage se trouve dessiné.

Il s'agit maintenant de peindre les couleurs sur ce dessin. La premiere qu'on applique, est le noir. Cette couleur n'est guere en usage, si ce n'est pour certains traits, & pour les tiges des fleurs. C'est ainsi qu'on la prépare. 1°. On prend plufieurs morceaux de machefer; on les frappe les uns contre les autres pour en faire tomber ce qui est moins solide. On réserve les gros morceaux, environ neuf à dix fois la grosseur d'un œuf. 2°. On y joint quatre ou cinq morceaux de fer vieux ou neuf, peu importe. 3°. Ayant mis à terre en un monceau le fer & le machefer, on allume du feu par-dessus. Celui qu'on fait avec des feuilles de bananier, est meilleur qu'aucun autre. Quand le ser | cadou. & le machefer sont rouges, on les retire,

& celui qu'on emploie pour les battre, & on les laisse refroidir. 4°. On met ce ser cuire le riz, prenant bien garde qu'il n'y ait pas de sel. 5°. On expose le tout au grand soleit, & après l'y avoir laissé un jour entier, on verse à terre le cange, & l'en remplit le vase de callou, c'està-dire de vin de palmier ou de cocotier. 6° On le remet au foleil trois ou quatre peindre le noir, se trouve préparée.

Il y a quelques observations à faire sur cette opération. La premiere est qu'il ne faut pas mettre plus de quatre ou cinq morceaux de fer sur huit ou neuf pintes de cange; autrement la teinture rougiroit & couperoit la toile. La seconde regarde la qualité du vin de palmier & de cocotier qui s'aigrit aisément & en peu de jours. On en fait du vinaigre, & l'on s'en sert au lieu de levain, pour faire lever la pâte. La troisieme est qu'on présere le vin de palmier à celui du cocotier. La quatrieme est qu'au défaut de ce vin, on se sert de kevaron, qui est un petit grain dont bien des indiens se nourrissent. Ce grain ressemble fort pour la couleur & la grosseur, à la graine de navet; mais la tige & les feuilles sont entiérement différentes.On y emploie aussi le varagon, qui est un autre fruit qu'on préfere au kevaron. On en pile environ deux poignées qu'on fait cuire ensuite dans de l'eau. On verse cette eau dans le vase où sont le fer & le machefer. On y ajoute la groffeur de deux ou trois muscades de sucre brut de palmier, prenant garde de n'en pas mettre davantage, autrement la couleur ne tiendroit pas long-temps & s'effaceroit enfin au blanchissage. La cinquieme est que pour rendre la couleur plus belle, on joint au callou le kevaron ou le varagon préparé comme nous venons de le dire. La fixieme & derniere observation est que cette teinture ne paroîtroit pas fort noire, & ne tiendroit pas sur une toile qui n'auroit pas été préparée avec le

Après avoir deffiné & peint avec le

noir tous les endroits où cette couleur le faire cuire, & avant que cette eau soit convient, on dessine avec le rouge les fleurs & autres choses qui doivent être terminées par cette autre couleur. Il faut remarquer que l'on ne fait que dessiner: car il n'est pas encore temps de peindre avec la couleur rouge: il faut auparavant appliquer le bleu; ce qui demande bien

Il faut d'abord mettre la toile dans de l'eau bouillante, & l'y laisser pendant une demi-heure : si l'on met avec la toile deux ou trois cadous, le noir en fera plus beau. En second lieu, ayant délayé dans de l'eau les crotes de brebis ou de chevres, on mettra tremper la toile dans cette eau, & on l'y laissera pendant la nuit, on doit la laver le len-

demain & l'exposer au soleil.

des préparations.

Quand on demande aux peintres indiens à quoi sert cette derniere opération, ils s'accordent tous à dire qu'elle sert à enlever de la toile la qualité qu'elle avoit reçue du cadoucaie; & que si elle la confervoit encore, le bleu qu'on prétend ap-

pliquer deviendroit noir.

Il y a encore une autre raison qui rend cette opération nécessaire, c'est de donner plus de blancheur à la toile; car nous avons dit qu'elle n'étoit qu'à demi-blanchie, quand on a commencé à y travailler. En l'exposant au soleil, on ne l'y laisse pas sécher entiérement; mais on y répand de l'eau de temps en temps pendant un jour: ensuite on la bat fur une pierre au bord de l'eau; mais non pas avec un battoir, comme il se pratique en France. La maniere indienne est de la plier en plusieurs doubles, & de la frapper fortement sur une pierre avec le même mouvement que font les ferruriers & les maréchaux, en frappant de leurs gros marteaux le fer sur l'enclume.

Quand la toile est suffisamment battue dans un sens, on la bat dans un autre, & de la même façon : vingt ou trente coups suffisent pour l'opération présente.

Quand cela est fini, on trempe la toile dans du cange de riz: le mieux seroit, fi l'on avoit la commodité, de prendre du kevaron, de le broyer: de le mettre sur le feu avec de l'eau, comme si on voulois | cendre à l'ombre, & sur cette cendre on

fort épaissie, y tremper la toile, la retirer aussi-tôt, la faire sécher, & la battre avec le cottapouli, comme on a fait dans la premiere opération pour la lister.

Comme le bleu ne se peint pas avec un pinceau, mais qu'il s'applique en trempant la toile dans l'indigo préparé, il taut peindre ou enduire la toile de cire, généralement par-tout, excepté aux endroits où il y a du noir, & à ceux où il doit y avoir du bleu ou du verd. Cette cire se peint avec un pinceau de fer le plus legérement qu'on peut, d'un seul côté; prenant bien garde qu'il ne reste sans cire que les endroits que nous venons de dire; autrement ce seroit autant de taches bleues qu'on ne pourroit effacer. Cela étant fait, on expose au soleil la toile cirée de la forte; mais il faut être attentif à ce que la cire ne se fonde, qu'autant qu'il est nécessaire pour pénétrer de l'autre côté. Alors on la retire promptement; on la retourne à l'envers, & on la frotte en passant fortement la main par-dessus. Le mieux seroit d'y employer un vase de cuivre rond par le fond, par ce moyen la cire s'étendroit par-tout, même aux endroits qui de l'autre côté doivent être teints en bleu. Cette préparation étant achevée, le peintre donne la toile au teinturier en bleu, qui la rend au bout de quelques jours; car il est à remarquer que ce ne sont pas les peintres ordinaires, mais les ouvriers ou teinturiers paticuliers qui font cette teinture.

Voici comment l'on prépare l'indigo: on prend des feuilles d'avarei ou d'indigotier, que l'on fait bien fécher; après quoi on les réduit en poussiere : cette poussiere se met dans un fort grand vase qu'on remplit d'eau; on la bat fortement au soleil avec un bambou fendu en quatre, & dont les quatre extrémités inférieures sont fort écartées. On laisse ensuite écouler l'eau par un petit trou qui est au bas du vase, au fond duquel reste l'indigo; on l'en tire, & on le partage en morceaux gros à-peu-près comme un œuf de pigeon; on répand ensuite de la

l'indigo qui se trouve fait.

Après cela il ne reste plus que de le préparer pour les toiles qu'on veut teindre: l'ouvrier, après avoir réduit en poudre une certaine quantité d'indigo, la met dans un grand vase de terre qu'il remplit d'eau froide. Il y joint ensuite une quantité proportionnée de chaux réduite pareillement on poussiere; puis il flaire l'indigo pour connoître s'il ne fent point l'aigre; & en ce cas-là il ajoute encore de la chaux, autant qu'il est nécessaire pour lui faire perdre cette odeur. Prenant ensuite des graines d'avarei environ le quart d'un boisseau, il les fait bouillir dans un seau d'eau pendant un jour & une nuit, conservant la chaudiere pleine d'eau; il verse après cela le tout, eau & graine, dans le vase de l'indigo preparé. Cette teinture se garde pendant irois jours; & il faut avoir soin de bien mêler le tout ensemble, en l'agitant quatre ou cinq fois par jour avec un bâton : si l'indigo sentoit encore l'aigre, on y ajouteroit une certaine quantité de chaux.

Le bleu étant ainsi préparé, on y trempe la toile après l'avoir pliée en double; en sorte que le dessus de la toile soit en dehors, & que l'envers soit en dedans. On la laisse tremper environ une heure & demie; puis on la retire teinte en bleu aux endroits convenables: on voit par-là que les toiles indiennes méritent auiant le nom de teintes, que celui de toiles peintes.

La longueur & la multiplicité de toutes ces opérations pour teindre en bleu, fait naître naturellement un doute, savoir si l'on n'auroit pas plutôt fait de peindre avec un pinceau les fleurs bleues, furtout quand il y a peu de cette couleur dans un dessin. Les Indiens conviennent que cela se pourroit; mais ils disent que qu'après deux ou trois lessives il disparoîtroit.

La ténacité & l'adhérence de la coud'avarei; cette graine croît aux Indes la battre un peu, & la saire sécher. orientales, quoiqu'il n'y en ait pas par- Entin pour rendre la toile propre à re-tout. Elle est d'un brun clair olivatre, cevoir & à retenir la couleur rouge, il cilindrique, de la grosseur d'une ligne, saut réitérer l'opération du cadoucaie,

étend une toile, sur laquelle on fait sécher & comme tranchée par les deux bouts; on a de la peine à la rompre avec la dent; elle est insipide & laisse une petite amertume dans la bouche.

Après le bleu c'est le rouge qu'il faut peindre; mais on doit auparavant retirer la cire de la toile, la blanchir & la préparer a recevoir cette couleur; telle est la maniere de retirer la cire.

On met la toile dans l'eau bouillante; la cire se fond; on diminue le seu, afin qu'elle surnage plus aisément, & on la retire avec une cuiller le plus exactement qu'il est possible : on fait de nouveau bouillir l'eau afin de retirer ce qui pourroit y être resté de cire. Quoique cette cire soit devenue fort sale, elle ne laisse pas de servir encore pour le même usage.

Pour blanchir la toile on la lave dans de l'eau; on la bat neuf à dix fois sur la pierre, & on la met tremper dans d'autres eaux, où l'on a délayé des crottes de brebis. On la lave encore, & on l'étend pendant trois jours au soleil, observant d'y répandre légérement de l'eau de temps en temps, ainsi qu'on l'a dit plus haut. On délaie ensuite dans de l'eau froide une sorte de terre nommée cla, dont se servent les blanchisseurs, & on y met tremper la toile pendant environ une heure; après quoi on allume du feu sous le vase, & quand l'eau commence à bouillir, on en ôte la toile, pour aller la laver dans un étang, sur le bord duquel on la bat environ quatre cens fois sur la pierre, puis on la tord fortement. Ensuite on la met tremper pendant un jour & une nuit dans de l'eau, où l'on a délayé une petite quantité de bouse de vache, ou de buffle femelle. Après cela, on la retire; on la lave de nouveau dans l'étang, & on la déploie pour l'étendre pendant un demi-jour au soce bleu ainsi peint ne tiendroit pas, & leil, & l'arroser légérement de temps en temps. On la remet encore sur le feu dans un vase plein d'eau; & quand l'eau a un peu bouilli, on en retire la toile leur bleue doit être attribuée à la graine pour la laver encore une fois dans l'étang,

comme on l'a rapporté au commencement; il en refusera à d'autres qui en manquec'est-à-dire, qu'on trempe la toile dans l'infusion simple du cadou, qu'on la lave ensuite, qu'on la bat sur la pierre, qu'on la fait sécher, qu'après cela on la fait tremper dans du lait de buffle, qu'on l'y agite, & qu'on la frotte pendant quelque temps avec les mains; que quand elle est parfaitement imbibée, on la retire, on la tord, & on la fait sécher; qu'alors s'il doit y avoir dans les fleurs rouges des traits blancs, comme font souvent les pistils, les étamines, & autres traits, on peint ces endroits avec de la cire; après quoi on peint enfin avec un pinceau indien le rouge qu'on a préparé auparavant. Ce sont communément les enfans qui peignent le rouge, parce que ce travail est moins pénible, à-moins qu'on ne voulût faire un travail plus parfait.

Venons maintenant à la maniere dont il faut préparer le rouge : on prend de l'eau âpre, c'est-à-dire, de l'eau de certains puits particuliers, à laquelle on trouve ce goût. Sur deux pintes d'eau on met deux onces d'alun réduit en poudre, on y ajoute quatre onces de bois rouge nommé vartangen, ou du bois de sapan réduit aussi en poudre. On met le tout au soleil pendant deux jours, prenant garde qu'il n'y tombe rien d'aigre & de salé; autrement la couleur perdroit beaucoup de sa force. Si l'on veut que le rouge soit plus foncé, on y ajoute de l'alun; on y verse plus d'eau, quand on veut qu'il le soit moins; & c'est par ce moyen qu'on fait le rouge pour les nuances, & les dégradations de cette couleur.

Pour composer une couleur de lie de vin & un peu violette, il faut prendre une partie du rouge dont nous venons de parler, & une partie du noir dont on a marqué plus haut la composition. On y ajoute une partie égale de cange, de ris gardé pendant trois mois, & de ce mélange il en réfulte la couleur dont il s'agit. Il regne une superstition ridicule parmi pluseurs gentils au sujet de ce cange aigri. Celui qui en a , s'en servira luimême tous les jours de la semaine; mais réduit en poudre très-fine, en la pilant

Tome XXXIII.

roient. Ce seroit, disent-ils, chasser leur dieu de leur maison, que d'en donner ces jours-là. Au défaut de ce vinaigre de cange, on peut se servir de vinaigre de callou, ou de vin de palmier.

On peut composer différentes couleurs dépendantes du rouge, qu'il est inutile de rapporter ici. Il suffit de dire qu'elles doivent se peindre en même temps que le rouge, c'est-à-dire avant de passer aux opérations dont nous parlerons, après que nous aurons fait quelques observations

sur ce qui précede.

1°. Ces puits dont l'eau est apre ne sont pas communs, même dans l'Inde; quelquefois il ne s'en trouve qu'un seul dans toute une ville. 2°. Cette eau, selon l'épreuve que plusieurs européens en ont faite, n'a pas le goût que les Indiens lui attribuent, mais elle paroît moins bonne que l'eau ordinaire. 3°. On se sert de cette eau préférablement à toute autre, afin que le rouge soit plus beau, disent les uns, & suivant ce qu'en disent d'autres plus communément, c'est une nécessité de s'en servir, parce qu'autrement le rouge ne tiendroit pas. 4°. C'est d'Achen qu'on apporte aux Indes le bon alun & le bon bois de sapan.

Quelque vertu qu'ait l'eau aigre pour rendre la couleur rouge adhérente, elle ne tiendroit pas suffisamment, & ne seroit pas belle, si l'on manquoit d'y ajouter la teinture d'imbourre; c'est ce qu'on appelle plus communément chaïaver ou racine de chaïa. Mais avant que de la mettre en œuvre il faut préparer la toile en la lavant dans l'étang le matin, en l'y plongeant plusieurs fois, afin qu'elle s'imbibe d'eau, ce qu'on a principalement en vue, & ce qui ne se fait pas promptement, à cause de l'onctuosité du lait de buffle, où auparavant l'on avoit mis cette toile, on la bat une trentaine de fois sur la pierre, & on la fait sécher.

Tandis qu'on préparoit la toile, on a dû austi préparer la racine de chaïa, ce qui se pratique de cette maniere. On prend de cette racine bien seche, on la le dimanche, le jeudi, & le vendredi, bien dans un mortier de pierre & non

de bois, ce qu'on recommande expressément, jetant de temps-en-temps dans le mortier un peu d'eau âpre: on prend de cette poudre environ trois livres, & on la met dans deux seaux d'eau ordinaire, que l'on a fait tiédir, & l'on a soin d'agiter un peu le tout avec la main: cette eau devient rouge, mais elle ne donne à la toile qu'une assez vilaine couleur: aussi ne s'en sert-on que pour donner aux autres couleurs rouges leur derniere

perfection.

Il faut pour cela plonger la toile dans cette teinture; & afin qu'elle la prenne bien, l'agiter & la tourner en tout sens pendant une demi-heure, qu'on augmente le feu sous le vase. Lorsque la main ne peut plus soutenir la chaleur de la teinture, ceux qui veulent que leur ouvrage foit plus propre & plus parfait, ne manquent pas d'en retirer leur toile, de la tordre, & de la faire bien sécher: en voici la raison. Quand on peint le rouge, il est difficile qu'il n'en tombe quelques gouttes dans les endroits où il ne doit point y en avoir. Il est vrai que le peintre a soin de les enlever avec le doigt autant qu'il peut, à-peu-près comme nous faisons lorsque quelque goutte d'encre est tombée sur le papier où nous écrivons; mais il reste toujours des taches que la teinture de chaïa rend encore plus sensibles : c'est pourquoi avant que de passer outre on retire la toile, on la fait sécher, & l'ouvrier recherche ces taches, & les enleve le mieux qu'il peut avec un limon coupé en deux parties.

Les taches étant effacées, on remet la toile dans la teinture, on augmente le feu jusqu'à ce que la main n'en puisse pas soutenir la chaleur; on a soin de la tourner & retourner en tous sens pendant une demi-heure: sur le soir on augmente le seu, & on fait bouillir la teinture pendant une heure ou environ. On éteint alors le seu; & quand la teinture est tiede, on en retire la toile qu'on tend sortement, & que l'on garde ainsi humide

jusqu'au lendemain.

Avant que de parler des autres couleurs, il est bon de dire quelque chose fur le chaïa. Cette plante naît d'elle-mêla faire secher en jetant légérement de

me; on ne laisse pas d'en semer aussi pour le besoin qu'on en a. Elle ne croît hors de terre que d'environ un demi-pié; la feuille est d'un verd clair, large de près de deux lignes, & longue de cinq à six. La fleur est extrêmement petite & bleuatre; la graine n'est guere plus grosse que celle du tabac. Cette petite plante pousse en terre une racine qui va quelquefois jusqu'à près de quatre piés; ce n'est pas la meilleure : on lui présere celle qui n'a qu'un pié ou un pié & denii de longueur. Cette racine est fort menue, quoiqu'elle pousse avant en terre & tout droit; elle ne jette à droite & a gauche que fort peu & de très-petits filamens. Elle est jaune quand elle est fraîche, & devient brune en se séchant : ce n'est que quand elle est seche qu'elle donne à l'eau la couleur rouge, sur quoi on a fait une épreuve affez finguliere. Un ouvrier avoit mis tremper cette racine dans de l'eau qui étoit devenue rouge. Pendant la nuit un accident fit répandre la liqueur; mais il fut bien surpris de trouver le lendemain au fond du vase quelques gouttes d'une liqueur jaune qui s'y étoit ramassée; ce qui ne venoit que de ce que le chaïa dont il s'étoit servi étoit de la meilleure espece. En esset, lorsque les ouvriers réduisent en poussiere cette racine, en jettant un peu d'eau, comme on l'a dit, il est assez ordinaire qu'elle soit de couleur de safran. On remarquera qu'autour de ce vase renversé, il s'étoit attaché une péllicule d'un violet affez beau. Cette plante se vend en paquets secs; on en retranche le haut, où sont les seuilles desséchées, & on n'emploie que les racines pour cette teinture.

Comme la toile y a été plongée entiérement, & qu'elle a dû être imbibée de cette couleur, il faut la retirer, fans craindre que les couleurs rouges foient endommagées par les opérations suivantes. Elles sont les mêmes que celles dont nous avons déjà parlé; c'est-à-dire qu'il faut laver la toile dans l'étang, la battre dix ou douze sois sur la pierre, la blanchir avec des crottes de mouton, & le troisieme jour la savonner, la battre, & la faire secher en journe l'érépagnent.

l'eau dessus de temps-en-temps. On la laisse humide pendant la nuit; on la lave encore le lendemain, & on la fait sécher comme la veille: ensin à midi on la lave dans de l'eau chaude pour en retirer le savon & toutes les ordures qui pourroient s'y être attachées, & on la fait bien sécher.

La couleur verte qu'on veut peindre sur la toile demande pareillement des préparations : les voici. Il faut prendre un palam, ou un peu plus d'une once de fleur de cadou, autant de cadou, une poignée de chaïaver; & si l'on veut que le verd soit plus beau, on y ajoute une écorce de grenade. Après avoir réduit ces ingrédiens en poudre, on les met dans trois bouteilles d'eau, que l'on fait enfuite bouillir jusqu'à diminution des trois quarts; on verle cette teinture dans un vase en la passant par un linge: sur une bouteille de cette teinture on y met une demi-once d'alun en poudre : on agite quelque temps le vase, & la couleur se trouve préparée.

Si l'on peint avec cette couleur sur le bleu, on aura du verd; c'est pourquoi quand l'ouvrier a teint sa toile en bleu, il a eu soin de ne pas peindre de cire les endroits où il avoit dessein de peindre du verd, afin que la toile teinte d'abord en bleu, sût en état de recevoir le verd en son temps: il est si nécessaire de peindre sur le bleu, qu'on n'auroit qu'une couleur jaune, si on le peignoit sur une toile blanche.

Mais on doit favoir que ce verd ne tient pas comme le bleu & le rouge; en forte qu'après avoir lavé la toile quatre ou cinq fois, il disparoît, & il ne reste à sa place que le bleu sur lequel on l'avoit peint. Il y a cependant un moyen de fixer cette couleur, en sorte qu'elle dure autant que la toile mème: le voici. Il faut prendre l'oignon du bananier, le piler encore frais, & en tirer le suc. Sur une bouteille de teinture verte on met quatre ou cinq cuillerées de ce suc, & le verd devient adhérent & inessable; l'inconvénient est que ce suc fait perdre au verd une partie de sa beauté.

Il reste à parler de la couleur jaune qui

ne demande pas une longue explication. La même couleur qui sert pour le verd en peignant sur le bleu, sert pour le jaune en peignant sur la toile blanche. Mais cette couleur n'est pas fort adhérente; elle disparoît après avoir été lavée un certain nombre de fois : cependant quand on se contente de savonner légérement ces toiles, ou de les laver dans du petit-lait aigri, mêlé de suc de limon, ou bien encore de les faire tremper dans de l'eau, où l'on aura délayé un peu de bouse de vache, & qu'on aura passée au-travers d'un linge; ces couleurs passageres durent bien plus long-temps. Observat. sur les cout. d'Asie. (D. J.)

Toiles peintes imitées des indiennes qui se fabriquent en Europe. Les toiles peintes ou les indiennes, sont des toiles de coton empreintes de diverses couleurs; on en fait en plusieurs endroits en Europe, mais les plus belles viennent de Perse & des Indes orientales. On croit communément qu'on ne peut en faire en Europe de la beauté de celles des Indes, ni qui se lavent de la même maniere sans s'effacer, parce qu'on croit que dans l'Inde on y fait les teintures avec des sucs d'herbes qui ne croissent pas dans ce pays-ci : mais c'est une erreur qu'il est facile de détruire, en faisant voir que nous avons ici de quoi faire des couleurs aussi variées, aussi belles, & aussi inestaçables qu'aux Indes; il est vrai cependant que les toiles peintes qu'on fabrique en Hollande & ailleurs, ne sont pas de la beauté de celles des Indes; mais voici quelle est la raison. Le travail des ouvriers ne coûte presque rien en Perse & aux Indes; aussi le temps qu'on met à ces sortes d'ouvrages n'est pas un objet à confrdérer : ici au contraire, le temps est ce qu'il y a de plus précieux, les matieres qu'on emploie ne sont rien en comparaison, il faut donc chercher à épargner le temps pour pouvoir faire quelque profit; c'est ce que l'on fait, & c'est aussi pour cela que nos ouvrages sont inférieurs à ceux des Indes, car ils ne leur céderoient en rien s'il étoit possible d'y employer le temps nécessaire.

Il y a plusieurs manieres de travailler

bre des couleurs qu'on y emploie, quoiqu'il semble qu'on doive commencer par celles qui ne sont imprimées que d'une feule couleur; nous ne le ferons pas cependant, parce que chaque couleur employée seule, demande une pratique différente qui sera plus facile à déduire lorsque l'on sera au fait de celles où il entre plusieurs couleurs.

Maniere de faire une toile peinte à fond blanc où il y a des fleurs de deux ou trois nuances, des fleurs violettes & gris-de-lin, des fleurs bleues, des fleurs jaunes, le trait des tiges noir, les tiges & les feuilles vertes. Préparation de la toile. Il faut d'abord ôter avec soin la gomme ou l'apprêt qu'il y a dans presque toutes les toiles, ce qui se fait en la faisant tremper dans l'eau tiede la frottant bien, la tordant, la lavant ensuite dans l'eau froide bien claire, & la faisant sécher.

Engallage. La toile étant bien dégommée, il la faut engaller, & pour cela on mettra, par exemple, pour dix aunes de toile de coton, environ deux feaux d'eau froide dans un baquet où l'on jetera quatre onces de noix-de-galle bien pilées; on y mettra en même temps la toile qu'on remuera un peu, afin qu'elle soit mouillée par-tout; on la laissera ainsi environ une heure & demie; on la retirera ensuite, on la tordra, & on la laissera sécher à l'ombre.

Précaution à prendre. Lorsque la toile fera bien feche, on verra qu'elle a contraôté un œil jaunâtre; il faudra prendre garde alors qu'il ne tombe quelque goutte d'eau par-dessus, ce qui feroit une tache; & dans tout le cours du travail, il faut avoir une grande attention à la propreté, parce que les moindres taches sont irrémédiables. Si l'on veut de l'ouvrage fin, il faut calandrer la toile lorsqu'elle sera engallée, afin que cela soit plus fini; on posera alors sur la toile le dessin que l'on jugera à propos, & on le dessinera à la plume ou au pinceau avec les couleurs ou les mordans dont nous parlerons dans la fuite.

Maniere d'imprimer la toile. Si l'on veut

la toile peinte suivant l'espece & le nom- avec des planches en cette sorte; on étendra la toile engallée & féchée, fur une grande table bien solide, sur laquelle il y aura de gros drap en double, afin que les planches s'impriment plus également, & on prendra avec une planche gravée, de la couleur noire fur un couffinet: on appliquera la planche sur la toile, on frappera dessus à plusieurs endroits, si elle est grande, afin qu'elle marque par-tout : on imprimera de suite & de la même maniere, tout ce qui doit être en noir, après quoi on fera la même chose avec le rouge soncé, que l'on appliquera avec une contre-planche, c'est-à-dire, une seconde planche, qui est la contrepartie de la premiere, & qui ne porte que sur les endroits où il doit y avoir du rouge, & où la premiere planche n'a pas porté, parce qu'à ces endroits-là il y avoit des lieux réservés à dessein.

> Quoique cette opération paroisse jusque-là assez simple, il y a cependant des remarques à faire.

> Maniere d'employer la couleur. Voici premiérement ce qui est commun à toutes les couleurs en général, & qu'il faut observer pour les pouvoir employer, soit avec la planche, soit à la plume ou au pinceau. Lorsque la couleur ou le mordant sera fait, de la maniere que nous le décrirons dans la suite, il faudra disfoudre de la gomme arabique pour l'épaissir (le mordant), & pour le mettre en consistance de firop épais, si l'on veut l'employer à la planche; fi c'est à la plume ou au pinceau, il le faut un peu moins épais, en sorte qu'il puisse couler plus facilement; lorsqu'on voudra imprimer, on en prendra environ une cuillerée, que l'on étendra avec un morceau de coton sur un coussinet de crin, couvert d'un gros drap: on appliquera à plusieurs reprises la planche sur ce coussinet, pour la bien enduire de couleur: on la frottera avec une brosse, on la rappliquera de nouveau sur le coussinet, & on l'imprimera sur la toile comme nous l'avons dit.

S'il y a quelques endroits dans les angles des bordures ou ailleurs, où on ne un ouvrage plus commun, on l'imprimera | veuille point que la planche porte, on y

mettra une seuille de papier, qui recevra | le couleur de rose, jusqu'au violet sonce. dans ces endroits l'impression de la planche & les épargnera sur la toile : on reprendra ensuite de la couleur avec la planche, & on imprimera à côté de la premiere impression, & ainsi de suite, prenant chaque fois de nouvelle couleur sur le coussinet, qu'on aura soin d'en fournir à mesure.

La planche est de poirier ou de tilleul, on la grave avec des gouges, des cizeaux & autres pareils instrumens: on voit bien que les traits qui impriment sur la toile, doivent être de relief, comme dans l'impression ordinaire qui se fait en planche de bois.

On n'imprime ordinairement sur la toile que le simple trait en noir on en rouge, avec les deux premieres planches; s'il y a des places un peu grandes où il doive y avoir du gros rouge ou du noir, cette premiere planche le porte, ou on le met

au pinceau après l'impression.

Composition du noir. La composition pour le noir se fait en faisant bouillir de la limaille de fer avec partie de vinaigre & d'eau : lorsque le mélange aura bouilli un quart-d'heure, on le retirera du feu & on le laissera reposer vint-quatre heures: on versera ensuite la liqueur par inclination, pour la garder dans des bouteilles; elle se conserve autant que l'on veut, & lorsqu'on souhaite s'en servir, on l'épaissit avec de la gomme. Cette liqueur est couleur de rouille de fer, & fur la toile qui n'est point engallée, elle ne fait que du jaune; mais comme dans l'opération présente on l'imprime sur la toile engallée, elle fait sur le champ un noir foncé qui ne s'en va pas.

Maniere d'appliquer le rouge. Le rouge ne s'applique pas de la même maniere: on ne le met pas immédiatement sur la toile, mais on imprime une composition appelée mordant, qui n'a presque aucune couleur, & qui est différente, selon les différentes nuances de rouge ou de violet. Cette composition sert à faire attacher dans les endroits où elle a été mise, la couleur dans laquelle on plonge & on fait bouillir toute la toile, & à lui donner les dif-

Premiere composition de mordant pour le rouge foncé. Le mordant pour le beau rouge un peu foncé, se fait en cette sorte: on prend huit parties d'alun de Rome, deux parties de soude d'Alicante, & une d'arienic blanc: on pilera toutes ces matieres, on les mettra dans une suffisante quantité d'eau, & on l'épaissira avec la gomme; il est bon que l'eau dans laquelle on dissout ces matieres soit colorée avec du bois de Brésil, asin de voir sur la toile les endroits où le mordant pourroit n'avoir pas pris, pour les réparer avec la plume ou le pinceau.

Autre mordant pour un beau rouge. On fait un autre mordant, qui donne aussi un très-beau rouge: on met une once & demie d'alun de Rome, un gros & demi de sel de tartre, & un gros d'eau-forte, dans une pinte d'eau; il faut toujours des épreuves de ces différens mordans, sur des petits morceaux de toile, pour voir si

la couleur est belle.

Lorsque la toile sera imprimée de la sorte, c'est-à-dire avec le noir & le mordant pour le rouge, on mettra au pinceau ou avec des contre-planches le même mordant, aux endroits qui doivent être entiérement rouge - foncé: on les laissera sécher l'un & l'autre pendant douze heures au-moins, après quoi il faut bien laver la toile pour emporter toute la gomme qui y a été mise, avec le mordant & le noir.

Maniere de laver la toile. La maniere de laver la toile est très-importante, car c'est de là qu'en dépend la propreté & la beauté, & c'est ce qui empêche les couleurs de s'étendre & de couler. Si l'on a beaucoup de toile à laver, il faut nécessairement avoir une grande quantité d'eau, & que ce soit de l'eau courante si cela est possible, ou tout au-moins un très-grand bassin, afin que la petite quantité de mordant & de couleur qui s'enleve avec la gomme, soit extrêmement étendue & ne puisse pas s'attacher sur le fond de la toile & la tacher: pour cela il faut beaucoup remuer la toile & la brafser en la lavant, & prendre garde lorsferentes nuances dont on a befoin, depuis i qu'il s'y fera des plis, qu'ils n'y foient

pas long-temps sans être désaits; c'est venu encore plus beau; c'est alors qu'aprincipalement quand on commence à laver la toile qu'il faut avoir ces attentions: car lorsque la premiere gomme est emportée, il n'y a plus rien à craindre. Si on travailloit une petite quantité de toile, & qu'on la lavât dans un seau, ou quelque chose de semblable, il faudroit la laver dans trois on quatre eaux successivement: on peut être assuré qu'il n'y a nul inconvénient à la trop laver: lorsqu'elle le sera suffisamment, on la tordra, & on la laissera sécher, ou si l'on veut on la bouillira de la maniere suivante.

Maniere de faire bouillir la toile en grappe ou grappée. Si-tôt qu'on en a bien exprimé l'eau, & avant qu'elle soit seche, on met dans un chaudron de l'eau suivant la quantité de toile que l'on a à teindre; lorsqu'elle commence à tiédir, on y jette de la bonne garance légérement broyée avec les mains; on ne peut pas fixer exactement la dose, parce que cela dépend de la bonté de la garance, & de la couleur plus ou moins foncée que l'on veut donner: on peut seulement dire qu'il faut pour quinze aunes de toile, une livre & demie de garance & douze pintes d'eau; fi l'on veut une plus belle couleur, on mêlera de la cochenille avec la garance, à proportion de la beauté de l'ouvrage, & du prix qu'on veut y mettre. Lorsque la garance sera bien mêlée, & que l'eau sera chaude à n'y pouvoir souffrir la main qu'avec peine, on y mettra la toile; on la plongera & on la retirera à plusieurs reprises, afin qu'elle soit teinte bien également. Après cela on la plongera dans l'eau froide, & on la lavera le plus qu'il sera possible, en changeant d'eau très-souvent, jusqu'à ce qu'elle en sorte claire : on fera bouillir ensuite quelques poignées de son dans de l'eau claire, & après qu'elle aura bouilli, on la retirera du feu, on la passera par un linge afin d'en ôter le son, & on lavera bien dans cette eau encore chaude, la toile dont le fond perdra encore par ce moyen un peu de sa couleur : on la tordra ensuite, & on la laissera bien sécher: on verra pour lors que le fond sera

vec des contre-planches, si c'est de l'ouvrage commun, ou avec le pinceau si on le veut plus fini, on mettra le mordant pour le rouge clair, & celui pour le

Composition du mordant pour le rouge-clair. Voici de quelle maniere se fait le mordant pour le rouge-clair : on prend parties égales d'alun & de crème de tartre; s'il y a une once de chacun, on difsout ce mélange dans une pinte d'eau, & on le gomme à l'ordinaire : si l'on veut des nuances intermédiaires, il n'y a qu'à mêler un peu du premier mordant avec celui-ci.

Mordant pour le violet. Le mordant pour le violet se fait en mettant dans de l'eau quatre pintes partie d'alun de Rome, une partie de vitriol de Cypre, autant de verdde-gris, une demi-partie de chaux-vive, & de l'eau de ferraille à discrétion, suivant que l'on voudra le violet plus ou moins foncé; l'eau de ferraille est la même composition dont on s'est servi d'abord pour imprimer en noir.

Mordant pour le gris-de-lin. Pour le grisde-lin on mèlera le mordant du rougeclair avec celui du violet, dans la pro-

portion qu'on jugera à propos.

Second bouillissage. Lorsqu'on aura mis avec la contre-planche ou au pinceau, ces différens mordans, & qu'ils auront féché pendant douze heures au moins, on lavera la toile avec autant de soins & de précautions que la premiere fois, & lorsqu'on l'aura bien tordue, on la bouillira dans un nouveau bain de garance, à laquelle on ajoutera pour chaque once, un demi-gros de cochenille en poudre : on y remuera bien d'abord la toile, comme on a fait la premiere fois, avant que l'eau commence à bouillir, ensuite on lui laisfera faire un bouillon; on la retirera, on la lavera bien dans plusieurs eaux; ensuite dans de l'eau de son chaude, on la tordra & on la laissera sécher.

Si l'on veut un rouge parfaitement beau, on mettra dans ce second bouillissage, parties égales de cochenille & de graine d'écarlate, & deux parties de gad'un rouge foncé, & que le noir est de- | rance; toutes les couleurs en seront beau-

coup plus belles. Il n'y a rien à changer dans la façon de bouillir & de laver; on y verra alors les différentes nuances de rouge, de violet, & de noir, qui seront dans toute leur beauté, & telles qu'elles doivent demeurer; mais le fond sera rougeâtre, & ce n'est qu'en faisant herber la toile qu'on blanchit le fond.

Maniere d'herber la toile. Voici comme on doit s'y prendre. On passe plusieurs fils aux bords & aux coins de la toile: on l'étend à l'envers sur un pré, & avec des petits bâtons passés dans chacun de ces fils, on fait en forte qu'elle soit bien tendue : on l'arrole lept ou huit fois le jour; enfin on ne la laisse jamais sécher, parce que le foleil terniroit les couleurs. Cette opération se fait en tout temps, mais elle est plutôt faite au mois de mai & de septembre, à cause de la rosée, & les toiles en sont mieux blanchies. Elles sont ordinairement cinq à fix jours de la sorte dans le pré, après quoi le fond est entiérement blanc; s'il ne l'étoit pas tout-àfait, on pourroit les layer encore une fois dans de l'eau de son, & les laisser bien sécher.

Cirage de la toile. Il reste maintenant à y mettre le bleu, le verd & le jaune: on commence par le bleu, & pour cet effet on étend la toile sur une table couverte de fable très-fin, ou de fablon, & on fait une composition avec parties égales de suif & de cire : on la tient en la faisant, dans un vaisseau de terre, & on l'applique avec un pinceau sur toute la toile, en réservant seulement les endroits qui doivent être bleus ou verds : il faut faire cette opération avec précaution, car cette composition s'étend facilement lorsqu'elle est un peu chaude, & si elle ne l'étoit point affez, elle ne garantiroit pas suffisamment la toile qui courroit risque d'être tachée : il est vrai que le fable qui est sous la toile empêche la composition de t'étendre, parte qu'il t'y attache fur le champ qu'elle est appliquée: il faut cependant un peu d'usage; pour la bien employer, & pour s'y accoutumer il n'y a qu'à s'exercer sur les endroits du fond où il n'y a rien à réserver. Cette circonstance, on doit savoir qu'il ne faut

aura à cirer un endroit on jettera du sable dessus, avant que la cire soit entiérement froide; le sable qui s'y attache empêche, lorsqu'on plie la toile, que les parties cirées n'engraissent celles qui doivent être réservées.

TOI

Troisieme bain pour le bleu. Lorsque la toile est bien cirée, on la plonge dans une cuve de teinture bleue; je donnerai dans la suite la preparation de cette cuve; mais elle n'a rien de particulier, & c'est la même dont tous les teinturiers se servent pour teindre en bleu. Il faut que la cuve ne soit pas trop chaude, mais seulement un peu tiede; afin que la cire n'y fonde pas; lorfqu'on a plongé à plufieurs reprises la toile dans la cuve, on la tire & on la laisse sécher.

Pour les nuances. Si l'on veut deux nuances de bleu, lorsque la toile sera seche, on couvrira de la même cire les parties qui doivent être bleu-clair, & on plongera la toile une seconde fois dans la cuve; les parties qui seront demeurées découvertes se fonceront, & celles que l'on a citées demeureront d'un bleuclair: on laissera secher la toile pendant un jour entier, & lorsqu'on voudra la décirer, on fera bouillir un peu de son dans une bonne quantité d'eau; lorsqu'elle bouillira on y plongera la toile, dont toute la cire se fondra; il faut aussitôt la retirer, la frotter légérement avec un peu de savon, la bien laver ensuite dans de l'eau froide, & la laisser sécher.

Si l'on veut faire les tiges & les feuilles vertes, de la même maniere qu'on le fait aux Indes, c'ett-à-dire, d'un verdbrun & assez vilain, il n'y a qu'à passer sur le bleu avec un pinceau la liqueur de ferraille dont on s'est servi pour le noir; comme la toile est totalement désengallée, elle fait le même verd que l'on voit sur la toile des Indes; on ne fera rien aux fleurs qui doivent demeurer bleues, & s'il y a quelques parties de ficurs ou d'animaux qui aient été réservées pour mettre en jaune, on passera la même eau de ferraille qui doit être gommée, (car quoique nous n'ayons pas toujours répété cette opération s'appelle cirer la toile: lorsqu'on jamais employer aucune couleur, qu'elle

ne soit assez gommée pour ne point couler & s'étendre plus qu'on ne veut lorsqu'on l'emploie): on laissera sécher encore un jour l'eau de ferraille qui a été employée tant pour le verd que pour le jaune, après quoi on lavera bien la toile dans l'eau froide, pour en enlever bien la gomme, & on la laissera bien sécher: il ne reste plus alors qu'à apprêter & à calandrer la toile, ce qui se fait en cette maniere.

Apprèt de la toile. On fait bouillir un peu d'amidon dans de l'eau, & on en fait une espece d'empois blanc, dont on frotte toute la toile, l'humectant avec de l'eau à proportion de la force qu'on veut donner à l'apprêt : on l'étendra ensuite & on la laissera sécher. Cet apprêt est aussi bon que celui de colle de poisson, ou de différentes gommes que plusieurs ouvriers emploient: l'apprèt étant sec, on calandre la toile en la maniere que nous décrirons à la fin de ce mémoire.

Il est bon d'ajouter ici quelques pratiques qui ne sont d'usage que dans les toiles de la premiere beauté, & qui demandent un temps assez considérable, quoique l'exécution n'ait aucune difficulté; il s'agit de certains dessins délicats qui font réfervés en blanc, en jaune, ou en bleu-clair, sur les disférentes couleurs; ces dessins réservés font un très-bel effet: nous aurions dû en parler plutôt, mais nous ne l'avons pas fait, afin qu'on ne perdît pas de vue le cours de l'opération: tous ces dessins réservés se font avec de la cire. J'ignore de quelle maniere on l'emploie aux Indes; mais après avoir essayé de toutes les façons que j'ai pu imaginer, voici celle qui m'a paru la plus com-

J'ai pris un pinceau ordinaire, de grosseur médiocre, dans le milieu duquel j'ai ajusté trois fils de fer, qui excedent d'environ une demi-ligne les plus longs poils; ces trois fils doivent être joints en sur un fond blanc, il s'y faut prendre sorte qu'ils se touchent immédiatement, & qu'ils soient entourés du reste du pinceau.

un petit vaisseau de terre, & on en pren- & qu'il n'y a que le bouillissage dans la

de ser laissent couler la cire que la grosseur du pinceau entretient coulante assez long-temps; & ces mêmes fils soutiennent la main, & font qu'on trace les traits auffi délicatement qu'on pourroit le faire avec la plume: on fera ces raisonnemens sur le rouge, avant de mettre le mordant, & immédiatement après que le trait est imprimé ou dessiné à la main.

Il est aisé de comprendre que lorsqu'on vient à mettre ensuite le mordant sur la feuille où l'on a deffiné la cire, elle conserve ces endroits-là & empèche le mordant d'y prendre; lorsqu'on fait ensuite bouillir la toile dans la garance ou la cochenille, la cire se fond & s'en va; & comme il n'y a point eu de mordant dans ces endroits où elle étoit, ils demeurent blancs comme le fond de la toile.

On fera la même chose après le premier bouillissage pour les réservés, sur le rouge-clair, le gris-de-lin, le violet, & enfin (après que la toile est herbée) pour le bleu, le verd & le jaune. Cet ouvrage eft long, mais il s'en trouve quelquefois dans les toiles de la premiere beauté.

Nous allons donner maintenant les diverses manieres de travailler les toiles qui ont un moindre nombre de couleurs, & pour la plupart desquelles on a trouvé des pratiques plus faciles; & nous ajouterons ensuite des procédés de couleurs plus belles que quelques-unes de celles des Indes, & qui n'y font pas connues.

On voit par le détail que nous venons de faire, que lorsque dans la toile on ne veut que du rouge ou du noir, il s'enfaut tenir au premier bouillissage, dans lequel on ajoutera de la cochenille, à proportion de l'éclat qu'on voudra donner à la couleur; & si l'on y veut du violet, on ira jusqu'au deuxieme bouillissage, & dans l'un & l'autre cas on fera blanchir la toile sur le pré.

Si l'on ne veut qu'une impression noire d'une maniere un peu différente; on n'engallera point la toile, parce qu'elle contracte dans l'engallage une couleur rouf-On fera fondre de la cire blanche dans I sâtre, qu'on ne peut jamais faire en aller, dra avec cette sorte de pinceau; les fils garance, ou la cochenille, qui le puisse

détruire;

TOI

détruire; ainsi on ne doit jamais engaller de son extrémité une espece de talon, les toiles qui doivent être bouillies; c'està-dire celles qui doivent avoir du rouge, quoiqu'il soit cependant possible d'imprimer du rouge sans les engaller ni les bouillir, comme nous le dirons dans la suite; mais cette pratique n'est pas ordinaire, · & n'est pas connue aux Indes.

Pour faire donc les toiles qui ne sont que noir & blane, on les imprimera avec la liqueur de ferraille; & lorsqu'elle sera feche, on les lavera avec les précautions que nous avons rapportées; l'impression sera d'un jaune pale & meffaçable; il y en a quelques-unes qui demeurent en cet état, & qui sont assez jolies; mais pour les avoir en noir, on hache un morceau de bois d'Inde ou de Campeche, on le fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau; on y plonge la toile, on la remue, on lui fait faire un bouillon, on la lave bien ensuite dans plusieurs eaux froides, & on la met herber sur le pré pendant deux ou trois jours : le fond se blanchit parfaitement, & l'impression demeure d'un très-beau noir; on l'apprête ensuite, & on la calandre à l'ordinaire.

Il y a une sorte de toiles très-communes, qui ne sont que rouge & noir, dont le fond, ou les grandes parties du fond, sont marbrées ou plutôt sablées. La maniere d'imprimer ces toiles paroît avoir plusieurs difficultés; mais on y supplée par une pratique facile & ingénieuse; une seule planche porte tout ce qui doit être imprimé en noir, & une contre-planche tout ce qui doit être imprimé en rouge. Nous avons déjà vu faire la même chose; mais comme il s'agit de fabler le fond, ce qui seroit impraticable, s'il falloit réserver sur les planches de petites parties de bois en relief assez proches les unes des autres, & assez menues pour faire les points tels qu'ils doivent être.

On creuse donc en entier le fond de la planche, & on le rend le plus uni qu'il est possible; on y enfonce ensuite de petites pointes de fil de fer, dont l'extrémité supérieure demeure au niveau des reliefs de la planche; & pour s'affurer qu'elles sont de même hauteur on a un

Tome XXXIII.

comme on le voit dans la figure ci-jointe; on frappe fur l'extrémité B, & le talon A enfonce la petite pointe dans la planche, jusqu'à ce que la partie C touche le fond de la planche. Ainfi la pointe ne sauroit enfoncer

plus avant; elles se trouvent par ce moyen toutes de la

mème hauteur, & la grosseur de la partie inférieure du même outil sert encore à les placer à des intervalles égaux, ce qui ne seroit pas facile sans ce secours.

Malgré toutes ces précautions, il peut arriver encore que quelques-unes de ces pointes soient mal unies par leur extrémité superieure, à cause de l'inégalité de leur hauteur, ou bien elles peuvent être trop pointues, & percer ou déchirer la toile. Pour y remédier, on fait fondre la cire, & on la coule sur la planche; elle en emplit exactement tout le creux, & environne de toute part les petites pointes: on la laisse refroidir, & avec une pierre à éguiser on frotte sur toute la surface de la planche; cela acheve d'unir & de polir tous les fils de fer, en sorte qu'ils portent tous également, & ne peuvent point endommager la toile: on chauffe ensuite la planche pour en ôter la cire où la poix-réfine, & elle est entiérement achevée. S'il y a des parties où on ne veuille que des points noirs, il n'y a que la planche avec laquelle on imprime le noir, qui a des points en ces endroits-là.

Si l'on ne veut que les points ronges dans d'autres endroits, c'est la contreplanche pour le rouge qui les porte: mais dans les parties qui doivent être marbrées, il doit y avoir des pointes sur l'une & sur l'autre planche, en sorte qu'elles portent toutes deux aux mêmes endroits; c'est ce qui produit le marbré qu'on voit à ces sortes de toiles: on les fait bouillir ensuite dans la garance, & herber de même que les autres.

Les toiles bleues & blanches demandent un travail tout particulier. Le fond ordinairement en est bleu, & les bouquets petit outil de fer qui porte à 3 ou 4 lignes ou dessins tout blancs; on juge par ce

Aaaa

que nous avons dit ci-dessus, qu'il faut couverte de sable, on la plongera dans citer les parties qui doivent demeurer blanches, mais il ne seroit pas possible si l'on vouloit qu'elle sut verte & blanche, de colorer au pinceau tout ce qui doit l'ètre, sur-tout dans des toiles communes,

dont le prix est très-modique.

On a imaginé de pratiquer ce qui suit. On fait une planche en bois telle qu'elle doit être pour les parties que l'on veut conserver blanches: l'on moule cette planche de bois dans du fable, dans lequel on jette du plomb ou de l'étain fondu, de sorte que l'on a une planche de plomb pareille à celle de bois : on a soin d'y conserver un bouton ou une main pour la tenir avec plus de facilité; on étend sur une table couverte de sable la toile que l'on veut cirer, elle ne doit point être engallée, mais seulement bien dégommée, on fait fondre ensuite dans une grande terrine ou autre vaisseau large la composition de suif & de cire dont nous avons parlé; on chauffe la planche de plomb, & on la plonge dans la cire, & on imprime sur la toile; on jette enfuite du sable sur ce qui est imprimé, & on continue à reprendre de la cire avec la planche, & à imprimer de la même maniere julqu'à ce que l'ouvrage foir achevé.

Il y a encore quelques observations à faire dans cette pratique; il faut prendre garde que la cire ne soit trop chaude, parce qu'elle ne produiroit qu'une écume qui rempliroit les vides de la planche, & feroit des fautes confidérables; il faut aussi disposer au fond du vaisseau dans lequel est la cire un petit châssis de la forme du fond du vaisseau qui porte une toile bien tendue; la grandeur du châssis sera telle que la toile ne puisse pas s'enfoncer plus bas qu'environ une ligne au-dessous de la surface de la cire fondue, afin qu'en y mettant la planche on ne l'enfonce point trop avant, ce qui boucheroit le creux de la planche, & feroit que l'impression ne seroit pas nette. On jugera facilement par quelques essais, de la chaleur qu'on doit donner à la cire & à la planche pour que l'impression soit faite avec plus de facilité & de propreté.

TOI

la cuve du bleu, & on la laissera sécher; on la plongeroit ensuite à froid dans la teinture jaune, ou seulement avec un gros pinceau, on passeroir la couleur par-dessus: la cire qui y est encore conserveroit les mêmes endroits qui sont verds

par le mélange du jaune.

Si l'on veut le fond verd & les fleurs jaunes, on dessinera la toile lorsqu'elle aura passe dans la cuve du bleu, & on la mettra dans la teinture jaune; on peut aussi donner par ce moyen plusieurs fortes de verds des Indes : il n'y a qu'à se servir de la liqueur de serraille. Si l'on veut un verd plus beau, on fera une forte décoction de graine d'Avignon; on y dissoudra une très-petite quantité de verd-de-gris, on la gommera, & on la passera sur la toile.

Pour décirer la toile, on s'y prendra, comme nous l'avons déjà dit, en la faisant bouillir dans de l'eau avec un peu de son, & la savonnant ensuite dans de l'eau

froide.

Voilà à-peu-près toutes les especes de toiles à fond blanc ou de deux seules couleure; les différentes nuances sont trèsfaciles à faire, en observant ce que nous avons dit ci-dessus. Il reste à parler de celles dont le fond est de couleur, & qui iont en général de deux especes : dans les premieres tout le fond est coloré jusqu'au trait, qui fait le contour des tiges & des fleurs, sans qu'il reste du blanc en aucun endroit, à moins qu'il n'en ait été réservé dans les feuilles de quelques fleurs. Dans la seconde espece de toile il y a un fond blanc en forme de cartouche autour de chaque bouquet, dont le contour est suivi gracieusement; & l'intervalle que laissent les bouquets ou plutôt les cartouches est de couleur.

Les dernieres sortes de toiles peintes sont au moins aussi agréables à la vue que les autres, quoiqu'elles donnent beaucoup moins de peine à exécuter. Pour les premieres, lorsqu'elles sont entierement sinies sur un fond blanc, comme nous l'avons décrit, il faut cirer au pinceau tout Lorsque la toile sera cirée, & la cire le qui est fait, ayant soin de ne couvrir

de cire exactement que les fleurs, les feuilles & les tiges, & ensuite teindre le fond à l'ordinaire. Pour les secondes, il y a deux manieres, l'une de cirer les bouquets, mais groffiérement, & suivant seulement leurs contours extérieurs, en y laissant environ deux ou trois lignes de fond blanc autour qui sert à cirer, comme les bouquets.

L'autre maniere est plus facile & plus simple, mais on ne peut pas s'en servir pour les couleurs qui doivent être cuvées, c'est-à-dire, lorsqu'il faut plonger la toile entiere dans la cuve; elle peut seulement être employée lorsque le fond doit être rouge, violet, jaune ou olive.

On fait pour cet effet des contreplanches dans lesquelles on incruste des morceaux de chapeau dans les endroits où doit être la couleur; le reste de ces contre-planches est creusé, afin de ne point porter sur les bouquets qui doivent être entiérement finis avant d'imprimer le fond. On prend avec ces contreplanches, de la couleur & du mordant sur le coussinet, & l'on imprime à l'ordinaire. Cette opération est nommée par les ouvriers chapaudrer Cela rend le fond d'une couleur bien plus égale & plus uniforme qu'elle ne pourroit l'être avec le pinceau.

Lorsque le fond doit être rouge ou violet, on imprime le fond avec le mordant; & lorsque les bouquets imprimés aussi avec le mordant doivent avoir du rouge ou du noir, l'on ne fait que les mêmes bouillissages pour les bouquets & pour le fond; mais lorsqu'il doit être jaune ou olive, on n'imprime la couleur avec la contre-planche du chapeau, que lorsque la toile est entiérement finie, &

que le fond en est bien blanc.

Nous avons donné la composition du jaune; celui des Indes se fait avec de l'eau de ferraille, mais on en fait un plus beau avec la décoction de graine d'Avignon, dans laquelle on fait dissoudre un peu d'alun. Pour l'olive, il ne faut que mêler ensemble ces deux dernieres couleurs, c'est-à-dire, l'eau de ferraille & la décoction de graine d'Avignon dans la proportion que l'on jugera l teinture de graine d'Avignon en petite

à propos, suivant les différentes nuances d'olives que l'on voudra avoir.

On peut encore faire le fond de couleur ? & réserver les bouquets sans chapaudrer, & d'une façon fort simple. On collera légérement avec un peu de gomme ou d'empois sur chaque bouquet un morceau de papier qui suive grossiérement le contour du bouquet, & avec une planche couverte de drap, on appliquera la couleur du fond, & les bouquets se trouvent très-exactement conservés.

Nous n'avons plus maintenant qu'à parler de quelques autres couleurs connues d'un petit nombre d'ouvriers, & qui ne sont point en usage aux Indes, elles s'effacent un peu plus facilement que les autres; cependant il y a des cas où elles sont préférables par leur beauté & la facilité qu'il y a de les employer, d'autant plus même qu'elles résistent à dix ou douze savonnages, ce qui est suffisant pour l'usage ordinaire.

Nous avons de cette maniere du bleu, du verd, du jaune, & plusieurs nuances de rouge, qui sont beaux & très-faciles à employer, puisqu'on n'est pas obligé de cirer la toile pour le bleu & le verd, & de la bouillir, ni de la faire herber pour le rouge, ce qui est une épargne de temps

& de peines très-considérable.

Pour le bleu, il faut faire bouillir dans l'eau du bois d'Inde haché en petits morceaux, pour en avoir une très-forte teinture. Si on veut deux nuances de bleu différentes, on fera deux de ces teintures dont l'une sera plus chargée de couleur que l'autre; cette teinture n'est pas bleue d'abord, mais d'un rouge assez désagréable; pour la rendre bleue, il n'y a qu'à dissoudre un peu de vitriol de Cypre & elle le devient sur le champ : on la gommera alors, & on l'emploiera sur le champ à la planche ou au pinceau, sans avoir fait. d'autre préparation à la toile que de l'avoir bien dégommée.

Pour le verd on prendra de la même teinture de bois d'Inde dans laquelle on mettra un peu de verd-de-gris au-licu de vitriol de Cypre, elle deviendra sur le champ bleue; on y versera alors de la

Aaaa 2

quantité, ou jusqu'à ce qu'on trouve que on la gomme ensuite, & on l'emploie ? la couleur verte (que ce mélange prend) fur le champ), soit telle qu'on la souhaite: on gommera ensuite cette couleur, & on l'emploiera de même que le bleu.

Il est a observer pour ces deux couleurs. qu'il est nécessaire que la teinture de boisd'Inde soit nouvellement faite, c'est-àdire, qu'elle n'ait qu'un jour ou deux; elle n'en est que meilleure, si elle peut. être employée sitôt qu'elle devient difficile à être employée sur la toile.

La teinture de graine d'Avignon n'a pas cet inconvénient, & se peut garder beaucoup plus long-temps sans se gâter.

Lorsque ces couleurs seront seches, il faut les bien laver, comme toutes les autres, pour en ôter la gomme. Il faut que le verd soit trois ou quatre jours à sécher avant que de laver la toile, si l'on veut qu'il soit d'une belle couleur; le bleu, au contraire, doit être lavé sitôt qu'il est sec, ou du moins quelques heures après; ainsi on doit commencer par le verd, & ne mettre le bleu que le dernier.

Ces couleurs résistent au savon à froid, & peuvent être lavées dans l'eau chaude; mais à force d'être blanchies, elles perdent un peu de leur couleur, ce qui n'arrive point à celles que nous avons rapportées auparavant, & qui résistent aux mêmes épreuves que celles des Indes, & ne s'en vont qu'à mesure que la toile s'use, & qu'elles perdent par conséquent quelques-unes des parties tant colorées que des autres.

On peut aussi, comme nous l'avons dit, appliquer du rouge fur les toiles fans mordant, & sans qu'il soit besoin de les faire bouillir ni herber; voici de quelle maniere on le peut faire. On met dans un matras de la cochenille pulvérifée avec une petite quantité d'eau; on met le matras en digestion pendant cinq ou six heures, on augmente ensuite la chaleur jusqu'à faire bouillir la liqueur, après quoi champ, & devient d'un très-beau rouge; chent le fond de la toile, & de distance

TOI

l'ordinaire. On applique alors le rouge, & lorsqu'il est bien sec, on le lave avec grand soin : cela donne un assez beau cramoifi que l'on peut nuancer par les diverses doses de cochenille & d'eau-forte, cette couleur étant employée dessus l'impression faite avec la liqueur de ferraille, donne une couleur verte qui s'étend.

On fait encore un rouge qui résiste à plusieurs savonnages, qui est assez beau, mais il s'étend un peu en le lavant; on fait une forte décoction de bois de Brésil, on y ajoute un peu d'alun, environ une once fur chaque chopine de cette teinture; on épaissit cette couleur avec la gomme, & on l'emploie à l'ordinaire.

On peut aussi faire un jaune assez bon & beaucoup plus beau que celui des Indes, en se servant d'une forte teinture de graine d'Avignon, employée, comme la précédente, avec de l'alun & de la gomme; cette derniere couleur résiste moins que les autres.

Pour une bonne couleur de café, on mêle l'eau de ferraille avec le mordant pour le rouge.

Pour avoir tous les gris depuis le grisde-maure jusqu'au petit gris, on met de la couperose verte dans le bouillon de bois d'Inde, & on l'affoiblit avec de l'eau.

On donne la derniere façon aux indiennes avec la calandre. Pour cet effet, on dispose une perche horisontalement, & on l'assujettit au plancher par l'une de ses extrémités, en sorte cependant que le bout qui est libre soit à quelque distance du plancher, afin qu'il puisse s'en approcher en faisant ressort, &c.

Tolle noyale, (Marine,) c'est une toile très-forte, dont on se sert pour faire les grandes voiles. Voy. Toile A voile.

Toiles de sabord ou de délestage. Ce sont de vieilles toiles qu'on cloue sur les sabords quand on veut délester. Voyez DÉ-LESTAGE.

Toile, en terme de Blanchisserie, est 02 la passe par un linge; on a une tein- une piece de toile dont les bords son életure très-brune & opaque, on y ajoute vés. Elle se monte sur un appui de bois, alors quelques gouttes d'eau-forte & un garni sur toute sa longueur de petites chepeu d'alun, la liqueur s'éclaircit sur le villes où se passent les cordons qui atta-

TOF

des fichus, des mouchoirs de cou, & autres hardes semblables. (D. J.)

en distance d'autres chevilles ou piquets plus longs où on arrête les bords de la toile. Cela s'appelle encore un quarré; on dit, les clos d'Antoni sont remplis de quatre-vingts quarrés. C'est sur ces toiles ou quarrés qu'on expose la cire à l'air. Voyez l'article BLANCHIR.

Toile, draps en (Draperie,) on nomme draps en toile les draps de laine qui n'ont point encore été foulés, & qui font tels qu'ils font fortis de dessus le métier. On les appelle ainsi, parce qu'ils ont quelque rapport en cet état à de la grosse toile de chanvre ou de lin écrue. (D.J.)

Toile, en terme de Peinture, signisse un cadre de bois couvert d'une toile imprimée de quelques couleurs en huile, sur laquelle les peintres peignent leurs tableaux. Ce sont ordinairement les marchands droguisses-épiciers qui vendent les drogues & couleurs des peintres, qui sont aussi imprimer & qui débitent ces sortes de toiles. (D. J.)

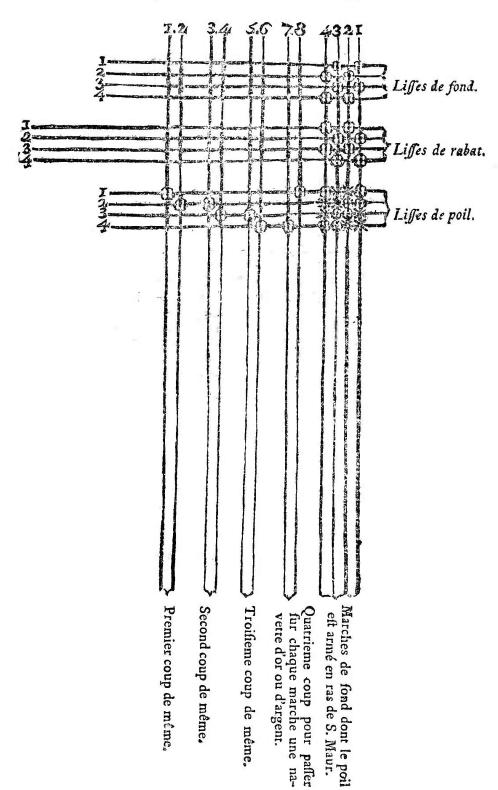
Toile, terme de Plombier, c'est un morceau de treillis que ces ouvriers étendent sur la table ou moule à jeter des tables de plomb, & qui leur tient lieu du sable qu'ils emploient dans la maniere ordinaire de fondre & couler ces tables.

Il est désendu aux Plombiers de jeter du plomb sur toile, d'en débiter, & d'en employer. Voyez PLOMBIER.

Toile de soie, s. f. (Soirie,) maniere de petite étoffe très-claire, fort légere & reprend la même point croisée, faite sur le métier avec la cond coup ou le conseinée, dont les semmes se servent à faire continue le course.

Tolle d'or ou d'argent, (Soirie,) cette étosfe est une des plus délicates de la fabrique; peu de personnes seroient en état de l'entreprendre pour la faire comme il faut. La chaîne & le poil sont dans le même nombre que dans les tissus, le peigne est plus fin, étant un 227 pour recevoir huit fils, ou quatre fils doubles chaque dent. La chaîne & le poil sont ordinairement de la couleur de la dorure, ce qui fait que cette étoffe n'est point accompagnée. La chaîne est armée en taffetas à l'ordinaire pour le coup de fond, & le poil en ras de S. Maur, ce qui fait qu'il faut quatre marches de fond, au lieu de deux, comme dans les autres étoffes montées en tafferas. Une belle toile doit être faite à deux bouts de fil d'or, mais ces deux bouts ne doivent pas être passés ensemble, crainte qu'ils ne se croisent. Cependant il faut qu'il y en ait deux sous les fils de chaque lisse : c'est pour cela qu'il est nécessaire de donner la démonstration de l'armure, & de faire remarquer que, encore que dans les tissus, on passe une navette à deux tuyaux pour passer deux bouts ensemble; dans cette étoffe, il faut passer deux navettes contenant un bout chacune, & changer de lisse à chaque coup de navette d'or ou d'argent qui passe de suite; après quoi, & quand on passe le coup de trame, on reprend la même lisse qui a lié le second coup ou le coup précédent, & on

Démonstration de l'armure de la toile d'or.



& celles marquées * pour baisser pour le poil seulement. Les lisses marquées o dans celles du rabat sont pour baisser, la sonetion de ces lisses ne pouvant faire un autre jeu.

On voit par cette démonstration qu'il est nécessaire que le poil de cette étosse soit armé en ras de S. Maur, afin que les deux coups de navette passent chacun sous une lisse de liage qui aura levé; & que si ce premier coup étoit armé à l'ordinaire en taffetas, il arriveroit que la feconde lisse qu'on seroit obligé de lever, auroit bailfé au coup de fond, ce qui feroit une barre, ou coupant au travers de l'étoffe, qui dans ce genre doit être uni comme une glace.

Toile du velours, on appelle toile du velours la chaîne qui fait le corps de

Toile Blanche, f. f. (Toilerie.) Les toiles blanches sont des toiles écrues que l'on a fait blanchir entiérement à force de les arroser sur le pré, & de les faire passer par diverses lessives. (D. J.)

Toile (ouvrieres en.) Ces ouvrieres que I'on nomme improprement lingeres, font les pieces du trousseau, celles de la layette, plusieurs pieces autres que celles de la layette & du trousseau; enfin le linge d'église.

Les différents points de couture sont le surget qui assemble les toiles par les bords.

Le point de côté, qui fixe les remplis des bords.

L'arriere-point qui assemble les toiles à plat.

Le point devant idem à plat.

La couture rabattue, qui assemble & fixe les bords.

Le point noué ou de boutonniere, qui empêche les bords de s'effiler.

Le point de chainette, espece de broderie.

Le point croisé, pour la marque du linge. Le surget, est un point qui sert à assembler deux morceaux de toile ou de dentelle, &c. Après avoir fait un nœud au bout de l'aiguillée pour l'arrêter à la toile, comme on le pratique ordinairement, on commence par faire un rempli l'un plus que l'autre, vous rapprochez

Les lisses marquées o sont pour lever, la chacune des deux pieces que l'on veut assembler. Ces remplis sont nécessaires pour empêcher les bords de s'effiler. Mais comme il n'est pas à craindre que les lisseres s'essilent, il n'est pas nécessaire de les remplier en les surjettant. Les remplis étant faits en-dedans, on passe l'aiguille au-travers des deux jusqu'au nœud qui l'arrête, c'est le premier point par où le fil étant sorti, on le passe pardessus lesdits remplis, on les bords, il ressort jusqu'à ce que l'on soit au bout des deux pieces à affembler. On rabat les bords des remplis à l'envers, pour qu'il ne s'eifile pas. Voyet Concure rabatene.

Le point de côté, sert ordinairement à coudre des ourlets, ou à fixer les remplis des bords, comme nous l'avons dit. On forme un ourlet, en plissant deux fois l'un sur l'autre le bord de la toile, & pour l'empêcher de se r'ouvrir, lorsqu'on le coud, on le plisse, ou plutôt on le corrompt sur sa largeur en plis volans, ce qui l'aplatit, & donne plus de facilité pour le coudre. Pour le coudre après avoir arrêté le fil & sorti immédiatement au-dessous de l'ourlet, on le fait rentrer en avant traversant les trois toiles, & ressortir un peu au-dessous du bord inférieur dudit ourlet, d'où on repart pour recommencer la même manœuvre jusqu'au bout.

L'arriere-point ou le point-arriere se fait lorsqu'après avoir arrêté le nœud & piqué l'aiguille entre deux fils, on la fait rentrer en arrière au-delà du nœud, pour ressortir en avant à pareille distance dudit nœud au premier point; de-là on la repique en arriere sur ou près du nœud, & on la ressort toujours en avant à la distance de chaque point précédent.

Le point-devant, appelé aussi couture légere, se forme en faisant tous les points en avant sur la même ligne à distance égale l'un de l'autre, en plongeant & relevant l'aiguille de dessous en-dessus. Ce point sert à froncer & à bâtir.

La couture rabattue se fait de plusieurs. manieres: voici la méthode la plus commune. Ayant remployé deux morceaux de toile que vous voulez assembler, mais

les bords des remplis, de façon que le sortie, & faites-le reparoître en avant, plus grand rempli dépasse le plus petit de quelques lignes; surjettez-les près du haut de chaque rempli; puis retournant les pieces à l'envers, & déployant les deux toiles, vous rabattrez le plus grand rempli sur le plus petit, & les aplatisfant sur la toile, vous les y arrêterez à point de côté; ou bien approchez l'un de l'autre les bords de chaque piece pliés comme ci-dessus, mais de saçon qu'un des bords dépasse l'autre, puis le long du bord le plus bas faites une couture à points - devant & arriere - points, par exemple, successivement deux pointsdevant & deux arriere-points; rabattez ensuite le bord dépassant par-dessus cette premiere couture, & arrêtez-le à points de côté.

Le point noue ou point de boutonniere, tire cette derniere dénomination de ce qu'il se fait autour de toute boutonniere, pour empêcher les bords de s'effiler. Ce n'est d'ailleurs qu'un surget dont, avant que de serrer chaque point, on passe le sil au travers de l'anneau qu'il forme naturellement en s'approchant pour terminer les points. La boutonnière étant entourée de cette espece de points, on ajoute à l'un de ses bouts ou à tous les deux, une bride destinée à l'empêcher de s'agrandir : cette bride commence par trois ou quatre points longs, ou points coulés, faits en travers au bout de la boutonniere, & très-près l'un de l'autre; on les fortifie ensuite en les prenant enfemble avec le point-noué près-à-près, sans percer ou en perçant la toile.

Le point de chaînette, plus usité en broderie qu'en lingerie, se fait ainsi. Après avoir arrêté le fil à la toile, couchez-y une longueur dudit fil, laquelle vous fixerez avec le bout du pouce de l'autre main ; cette longueur ainfi arrêtée, sera celle qu'on voudra donner aux petites mailles que cette couture aura; alors repassez le fil en arriere & en-des I dessus qui est double se fait d'une toile sous près du nœud, & ressortez-le tout | de trois quarts de large & on lui donne de suite près du bout du pouce, c'est-à-1 dire près de la lorgueur du premier launce de toile à cause du double. Les fil, déterminée par le pouce ; puis ren- volans, au nombre de deux, se font en

au prorata de la longueur du premier; repiquez l'aiguille, &c.

Le point croisé, en usage pour marquer le linge, doit être très-régulier; & pour le faire tel, il faut compter les fils. La toile est formée elle-même de fils qui se croisent. On compte pour chaque point deux fils d'un sens & deux de l'autre, ou autrement deux fils de gauche à droite, & deux fils de haut en bas ; alors après avoir arrêté le nœud, on mene l'aiguille en diagonale, traversant les quatre fils de haut en bas, on remonte sous les deux fils de bas en haut, & on forme une seconde diagonale qui croise en-dessus la premiere.

Les dentelles se cousent soit ensemble, comme pour faire des barbes de coëffure, foit aux entoilages ou aux toiles pour leur servir de bordure. Dans tous ces cas, elles se cousent ordinairement à point de surget, & par le pied de la dentelle, en faifant entrer l'aiguille au travers des petits ronds qui sont entre les deux petites lifieres qui composent le pied.

Après ces préliminaires qui suffisent pour comprendre tout ce qui concerne la couture dans l'art des ouvrieres en toiles, nous passerons aux dissérens ouvrages de toile, en suivant la división faite au commencement de cet article.

1. Le trousseau. On entend par le trousseau, tout le linge que les pere & mere donnent à leur fille en la mariant, & qui comprend tout celui qui est nécessaire en entrant en ménage, excepté les draps de lit & le linge de table que donne le mari. Voyez l'art. TROUSSEAU, où l'on trouvera le détail de toutes ces pieces de lingerie; nous en donnerons ici l'aunage, la coupe & la façon, avertissant une sois pour toutes, que nous suivrons pour mesure l'aune de Paris.

La toilette de ville est composée du dessus & des voians qui font le tour. Le une aune de longueur, ce qui fait deux prez-le à côté ou un peu derriere cette kmousseline ou dentelle; le grand volant,

attaché au corps de dessous, a deux tiers il en faut plus d'un lez. Le surplus coupé de haut: il faut, pour le faire, sept lez d'une mousseline de trois quarts de large, & fix pour le petit volant qui est moins haut : ce qui fait en tout cinq aunes trois quarts, & à proportion d'une mousseline d'une autre largeur. La toileste de campagne n'a qu'un corps & un volant. Il faut sept huitiemes d'une toile de trois quarts de large pour le dessus, & six lez de mousseline pour le volant à qui on ne donne qu'une demi-aune de haut. Pour monter la toilette, on commence par arrondir les quatre coins du corps ; on coud en plissant à points-devant le grand volant autour du corps de desfous; on attache de même le petit volant au corps de dessus, avec certe dissérence qu'on lui laisse une petite tête plissée & applatie. Les toilettes de dentelles ont cinq aunes de tour, & les marchands de dentelles les vendent toutes prêtes à monter.

Les trousses ou étuis à peigne se coupent ordinairement deux dans la largeur du basin: il en faut pour les deux, une demi-aune un vingt-quatrieme. On donne à une trousse deux compartimens chacun d'un feizieme de haut ou environ; on les coud au corps de la trousse à points de côté ou à surget. Le haut de la trousse est échancré en pointe, & on y fait un ourlet ou un point noué. Au milieu de cette pointe est une boutonnière qui vient s'attacher à un bouton sur la trousse pour la fermer. Elle se garnit en mousseline festonnée.

Les dessus de pelote sont de toile ou de basin. Ce sont des sourreaux qui enveloppent la pelote : on les coud à furget de trois côtés, le quatrieme reste ouvert pour y introduire la pelote. On ourle cette ouverture, & on la bâtit quand la pelote est dedans. Ces dessus de pelote se garnissent en mousseline festonnée d'un demi-pouce de haut, ou en dentelle.

Les serviettes de toilette se font d'une toile de trois quarts ou deux tiers de large: on leur donne une aune de long, & on les ourle par les deux bouts.

Les tabliers de toilette en toile d'une zune de large, ont un lez de sept huitiemes de haut. En mousseline moins large, lôter la poudre. Les premiers se font de

d'un autre lez se joint à la lisiere du lez entier par une couture rabattue, après une premiere couture à points-arriere. On ourle tout le bas : on plisse tout le haut à grands plis enjambés de moitié l'un sur l'autre, qu'on assemble à mesure avec le point de surget un peu éloigné; puis on borde ce haut avec un ruban de fil, cousu en-dehors en arriere-point, & endedans en couture rabattue à point de côté.

Il se fait deux sortes de peignoirs : les uns à manches rapportées, les autres en pagode. Pour faire le peignoir à manches rapportées, on assemble trois lez d'une toile de trois quarts de large, & l'on donne trois quarts de long à chaque lez. On coupe en deux du haut en bas le lez destine à faire le devant du peignoir qui reste ouvert, & l'on ourle chaque côté, ainsi que tout le tour du bas. On plisse le haut à points - devant; puis on monte un col de la même toile à point de côté, faisant un point à chaque pli par-dehors; puis le pliant en deux sur sa hauteur, on coud ce redoublement de même en-dedans pli à pli. Si on veut faire ce col à coulisse, on ourlera les bords des extrèmités qui resteront ouvertes pour y passer un ruban; sinon on les fermera par un furget, pour y attacher à chacune un ruban de fil. Il faut une aune de toile pour les deux manches, on en leve seulement ce qu'il faut pour faire le col : de sorte qu'ajoutant cette aune aux deux aunes un quart des trois lez du corps, cela fait en tout trois aunes & un quart pour le peignoir entier. Pour assembler les manches au corps du peignoir, on fait à celui-ci une ouverture à chaque épaule, & on y coud les manches en les plissant. Le peignoir en pagode ne differe du précédent qu'en ce qu'on n'y rapporte point de manches; mais elles le forment en rapportant & assemblant en forme de poche de chaque côté une portion du lez entier de derriere, avec une portion du demi-lez de devant. Les peignoirs se garnissent de mousseline ou de dentelle en entier, ou feulement par devant.

Frottoirs pour ôter le rouge, ou pour

Tome XXXIII.

basin à poil d'une demi-aune de large. On en prend deux sur la largeur & on les fait quarrés: on ourle les côtés coupés. Les frottoirs pour ôter la poudre sont de mousseline ou de toile fine; les derniers font préférables, la toile de fil étant plus amie de la peau que le coton. On leurdonne trois huitiemes de long, & on en prend deux fur la largeur d'une toile ou d'une mousseline double de trois quarts.

Coëssures. Elles se sont à un rang, ou de deux pieces, c'est-à-dire avec un bavolet par - dessus, en dentelle on en mouffeline. Pour une coëffure de dentelle sans bavolet, il faut une aune un quart de grand entoilage pour le fond, un tiers de mousseline pour la bande ou papillon: cinq huitiemes de dentelle de long, a une aune de moyen entoilage pour y coudre la dentelle; & pour les barbes il faut une demi-aune de dentelle de long : en tout deux aunes cinq huitiemes de dentelles Si on met un havolet, il faudra alors trois quarts de dentelle pour le papillon, trois quarts pour le bavolet ou piece de dessus, une aune & demie de moyen entoilage pour coudre la dentelle du papillon & du bavolet, & une autre d'engrelure pour mettre autour du fond. La quantité de dentelles pour les barbes reste la même. Il y a ainsi sept huitiemes de différence pour une coëffure à un rang, ou une coëffure en bavolet.

Toute coëffure se monte sur un bonnet piqué, qui sera décrit ci-dessous. On le pose sur une tête de carton, & on l'arrête en place avec un ruban qu'on passe fous le menton de la tête, & qu'on attache aux côtés du bonnet avec une épingle à chacun. On assure les plis de la bande ou du papillon, autour du devant du bonnet par plusieurs camions; les plis de cette piece se tiennent en leur place & bien tendus avec la carcasse: cette carcasse est faite de fil de fer très-fin, recuit, entouré & couvert entiérement de soie blanche, plate; chaque pli est soutenu tout du long par une branche de ladite carcasse; & pour la joindre intimement de côté. ayec le papillon, on l'y coud le long de

on en met un. On attache le fond avec des épingles par-dessus ce bonnet piqué, qu'il doit recouvrir en entier, ainsi que les épingles qui attachent les deux rangs susdits. On bouillonne les sonds de gaze, de filet & d'entoilage pour leur donner plus de grace; mais alors il en faut davantage.

Les coutures qu'on emploie aux coeffures de dentelles, de mousseline & autres, font le surget pour monter le fond, l'ourlet pour coudre la dentelle aux passes; & le point de côté pour la coulisse qui se fait au bas du fond, & dans laquelle on croise deux rubans de sil, le droit, fortant à gauche, & le gauche fortant à droite, pour serrer la coëssure.

Le battant-l'œil est une coëffure à deux: pieces, plus grande que celle que l'on. vient de décrire; aussi y emploie-t-on, une plus grande dentelle, & les barbes. se terminent quarrément par en-bas, & ont ordinairement trois pouces de large.

Le tour de gorge est en dentelle, ou en, mouffeline unie ou brodée, ou en filet. brodé, &c. On lui donne trois quarts ou une aune de long suivant les quarrures: il est aussi plus ou moins haut. Il est monté sur un ruban de fil, s'il est en dentelle ou, en broderie, & se bâțit aux échancrures. de la chemife tout-au-tour.

Fichus. Les fichus plisses en entoilage. & dentelle se sont avec une aune de grand entoilage pour chacun une aune & demie. de grande dentelle, & une aune & demie de petite dentelle pour la tête. On le plisse. & on le bouillonne de distance en distance. Les fichus doublés se taillent quarrement; dans une mousseline de trois quarts de large, & on les garnit de dentelle toutau-tour. S'ils sont de batisse, on se contente de les ourler sans les garnir,

Bonnets. Le bonnet pique est sormé de trois morceaux, le milieu & les deux côtés. Le dessus est de toile, la doublure de futaine, avec du coton entre-deux. On pique le bonnet à points devant, pour que le coton ne se dérange pas, & on les borde d'un petit ruban de fil cousu à points

Les bonnets à deux rangs se montent; tout fon tour antérieur, on pose & on sans carcasse : le sond, la pusse & les, attache ensuite le bayolet par-dessit, si bandes tiennent ensumble par des coude deux bonnets, un tiers de mousseline double de trois quarts de large, un quart de mousseline claire pour les deux bandes ou rangs, & trois aunes un fixieme de dentelle. Le fond se glisse sur la passe à turget, & les deux rang le coulent à la passe parse pardevant aussi à surget. Le fond se sert en bas par une coulisse.

Le jerre-tete est une espece de bandeau de toile, garni d'une petite dentelle, qu'on met sur la tête pour contenir les cheveux avant que de se coësser de nuit. On lui donne une sorme & des dimensions dissérentes, suivant le goût des personnes.

Grande coëffe en mousseline. Pour faire une grande coësse de mousseline, il faut trois huitiemes d'une mousseline de trois quarts de large. On plie la mousseline en deux dans le sens de sa largeur; on l'echancre; les morceaux échancrés se retournent & se consent à surget; on en coupe la pointe; on plisse à coulisse depuis le pli du redoublement de la mousseline, jusqu'où commence l'échancture, ce qui fait le derriere de la tête. On fait aufi cette grande coeffe d'entoilage qu'on garnit d'une petite dentelle devant & derriere. Il faut trois aunes & demie de grand entoilage, & deux aunes & demie de petite dentelle.

Les taies d'oreiller se font de toile plus ou moins fine. On les coud de trois côtés à surget, le quatrieme reste ouvert pour y saire entrer l'oreiller. Un les garnit de dentelle ou de mousseline.

Les tabliers de femme de chambre se sont de toile avec une bavette cousue à surget sur le haut du tablier qui est plisse & couvert d'un ruban de fil, & au côté droit il y a une poche, dont la sente ou ouverture est ourlée. Il faut pour le corps du tablier deux lez de sept huitiemes de haut d'une toile de trois quarts de large, plus un quart pour la bavette & la poche.

Chemises. Il s'agit ici des chemises de femmes, (nous parlerons ailleurs des chemises d'hommes); elles se sont à la Françoise ou à l'Angloise. On prend une de large, pour avoir dans cette largeur celle du corps de la dire de façon que tous les points se renzantes.

chemise. On coupe deux chemises dans trois aunes; savoir, deux aunes & un fixieme pour le corps de chacune, & cinq sixiemes pour deux paires de pointes: les pointes montent en étroit depuis le bas jusqu'à un quart du haut du corps, & elles le coulent à couture rabattue, ainsi que toutes les coutures du corps & des épaules. Les manches sont ou plissées ou plates & longues. On ourle celles-ci sans leur faire de poignet, mais on en fait un aux manches pliffées, fans pourtant les piquer, ni y faire de boutonniere. La longueur des manches plissées est d'un quart, & celle des autres de cinq douziemes, & l'on y ajoute quelquefois une garniture de mousfeline que l'on y coud à furget.

Les mouchoirs en royale en demi-hollande se coupent six dans quatre aunes & demie de toile; on les ourle tout autour; on les coupe quarrément; comme la batiste est un peu plus étroite, il ne saut que quatre aunes pour la demi-douzaine, mais ils sont plus petits.

Les pieces d'estomac pour semme se sont en toile, & se doublent de basin à poil, ou bien de deux mousseines entre sel-quelles on met du coton. On les pique & on les garnit en haut d'une petite dentelle. On leur donne environ un quart de hauteur, & autant de largeur par enchaut, réduit à un seizieme de large par le bas.

Mantelet de mouffeline. Il faut une aune & demie de mounteline par mantelet, n elle a quinze seiziemes de large. Il en faudroit sept quarts si elle n'avoit que trois quarts de large. On plie la largeur de la mousseline, & on taille le mantelet. Le coqueluchon, taillé en double comme le mantelet, doit avoir cinq seimemes de profondeur de tête, & cinq huitiemes de hauteur. On garnit le mantelet & le devant du coqueluchon en bandes de moufseline froncées. Pour laire le coqueluchon, on abat au bas du derriere la hauteur d'un seizieme en mourant, & cette petite échancrure se coud à couture rabattue en dedans: au haut de cette couture, on Bbbb 2

dent à un centre commun, au haut de la | & meres donnent aussi quelquesois avec petite échancrure; les plis doivent être égaux & d'un pouce de profondeur. On les arrête ensuite à plusieurs points de furget; enfin on ourle le collet du coqueluchon. Alors on plisse à plis couchés le collet du mantelet, laissant deux pouces par derriere, & deux pouces à chaque devant sans plisser. On plie la coulisse en deux du sens de sa longueur, & l'on coud l'un des doubles au collet du mantelet à arriere-point, & l'autre double au même collet à point de côté. Prenant ensuite le coqueluchon, vous le plisserez & l'attacherez à surget à la coulisse, observant les espaces non plisses du collet. On passe un ruban dans la coulisse & on l'arrête au milieu.

Les poches se font de basin, il en faut environ trois quarts pour une paire.

C'est la couturiere qui fait les corsets, mais c'est la lingere qui les garnit en mousseline ou en dentelle.

Manchettes. Pour une paire de manchettes de mousseline à trois rangs festonnées en dentelles, il faut une aune de mousseline de sept huitiemes de large, & sept aunes de dentelles d'un demipouce de haut*ou environ. Si la mousseline est brodée, on en prend pour deux paires à la fois, il n'en faut que sept quarts, parce qu'en les entrecoupant, il n'y a point de perte. Pour une paire de manchettes à trois rangs avec un entoilage, il faut huit aunes de grand entoilage, & cinq aunes un quart de dentelle; & si la dentelle est haute, sept aunes d'entoilage suffiront. On fronce chaque rang en le roulant, & l'on monte les trois rangs sur un ruban de sil ou de soie, favoir le grand rang à un des bords, le moyen au milieu & le petit à l'autre bord. On bàtit le ruban à la manche de la chemife:

On fait encore entrer dans le trousseau des manches de toile à laver les mains, des linges à laver le dessons des bras, du linge de garde-robe, & d'autres pieces, fuivant les usages des dissérentes provinces !! faire connoître cette partie des ouvrage I tance en distance. de la lingere. Passons à la layette. Les peres Les baudes, de ventre sont aussi de cre-

le trousseau & toujours après, la layette. II. La layette. Le linge de la layette est à l'usage de la mere pendant ses couches,

ou de l'enfant nouveau né. Voyez le mot LAYETTE. On y trouvera l'énumération de toutes les pieces dont nous allons donner ici la coupe & la façon comme nous avons fait pour celles du trousseau.

La piece de sein se fait de toile fine; on l'échancre, & l'on y attache quatre bandes, dont les deux supérieures passent en se croisant le long du dos, & viennent s'attacher aux bandes d'en-bas. Cette piece soutient le sein pendant le temps du lait.

On fait des goussets de batiste pour étancher le lait, à mesure qu'il s'épanche. On en taille deux quarrément dans la largeur de la batisse : on les coud de trois côtés; on laisse le quatrieme ouvert pour y faire entrer du coton, après quoi on le bâtit.

Les chemises de couche, dont la mere se fert environ neuf ou dix jours, font ouvertes par devant comme un peignoir, & l'on y fait des manches en amadis. Elles font plissées en haut comme une chemise d'homme, on les garnit de dentelles. La levee qu'on fait en les taillant, sert à les doubler en dedans depuis le poignet jufqu'à fix pouces ou environ : on coud cette doublure à la manche à point de côté. On garnit ces manches de manchettes de mouffeline ou de dentelle, fimples ou à doubles range.

On garnit le lit de l'accouchée d'une alaise plate, faite de trois aunes de toile de trois quarts de large. On coupe cette piece en deux morceaux a'on assemble dans leur longueur, ce qui forme une alaise quarrée. Les alaises plisses, dont on enveloppe la mere depuis la ceinture, fe font de cretonne de trois queres de large. On en prend deux lez d'une aune & un quart de long. On les assemble, & on les monte en fronçant sur une ceinture d'un douzieme de haut & trois quarts de large. Ces alaises ouvertes par-devant, Mais es que nous avons dir fussir pour con des rubans pour les nouer de dif-

tonne, deux dans la largeur & d'une au- I seul pli de chaque côté vers les joues, & ne de long: on y fait quelques plis par en haut.

Les chauffoirs se font en toile royale de trois quarts de large. Il en faut neuf aunes pour douze chauffoirs. On les fait quarrés. Pour s'en fervir, on commence par plier le chauffoir comme une enveloppe de lettre, c'est-à-dire par les deux cornes opposees, dont les pointes s'enjambent l'une sur l'autre; on redoublera un second pli du même sens à chaque côté; le premier de ces seconds plis que l'on fera vis-à-vis l'un de l'autre, n'ira pas au-delà desdites pointes; le deuxieme fait au côté opposé passera par-dessus ce premier, & s'achevera sur son bord extérieur sans le déborder; on faufilera ces deux bords l'un fur l'autre ensemble avec quelques points devant. On formera ensuite à un bout une espece de coulisse de quatre à cinq pouces de large, ce qui s'exécutera en pliant d'autant la largeur de ce bout sur la toile, & l'y fixant par quelques points devant qui prendront tous les doubles en travers; alors on passe un ruban dans cette coulisse, & on la place par derriere; on fait faire au ruban le tour de la ceinture où on l'arrête de deux nœuds; puis prenant le bout du chauffoir opposé à la coulisse, on le rapporte par-devant à ladite ceinture, autour de laquelle on le passe plusieurs fois.

Jusqu'ici nous avons parlé du linge de la mere ; celui de l'enfant se distingue en linge de tête & linge de corps, comme

on l'a vu au mot LAYETTE.

Commençons par les béguins du premier âge: on en prend cinq dans la largeur d'une toile demi-Hollande, & trois quarts de large, & l'on en fait dix dans la longueur de neuf feiziemes. On garnit chacen d'une bande de mousseline de neuf seiziemes de long, & d'un pouce de large. On taille tous les dix ensemble l'un sur l'autre, en pliant la largeur en cinq, & la longueur en quatre; on coupe en rond ce qui doit faire le haut du derrière de la tête de maniere que la lisiere se trouve toujours sur le devant du béguin. Pour le monter, on fait autour du devant en dedans un repli ou faux-ourlet; on fait un I donne une aune de long; des moucheirs

on garnit tout le devant avec la mousseline. On attache en bas d'un côté une petite bande de toile qu'on fait passer sous le menton de l'enfant, & qu'on arrête de l'autre côté avec une épingle. Les béguins du second, du troisseme & du quatrieme âge sont semblables à celui-là, mais graduellement plus grands. Il faut encore aux enfans nouveaux-nés des tours de bonnet de laine, garnis de dentelle, des têtieres, des cornettes pour la nuit, des bonnets ronds à deux rangs qu'il suffit de voir, après ce qu'on vient de dire, pour en comprendre la coupe, la façon & l'auxage.

Les mouchoirs de col & fichus d'enfant se font de demi-Hollande, ou de batiste, & on les garnit de mousseline. On en fait deux dans la largeur de la batiste, & comme on les fait quarrés, il faut deux aunes pour douze mouchoirs; en toile, à proportion de sa largeur. On fait aufsi des serviettes de cou d'une royale ou demi-Hollande de trois quarts. On donne à chacune une aune de long, & la largeur de la toile. On les garnit en mousseline. Ces ferviettes se mettent au cou de l'en-

fant quand on le leve.

Quant au linge pour le corps de l'enfant, les premieres pieces sont les couches, que l'on fait quarrées sur toute la largeur de la toile: si elle a trois quarts de large, neuf aunes donnent douze couches; les bandes de muillors qu'on fait de cretonne, mais dont l'usage pernicieux devroit être proscrit, parce qu'elles ne fervent qu'à comprimer le corps de l'enfant; les langes piqués en mousseline; les langes de futaine qu'on ne pique point : il. faut une aune & demie de futaine d'une demi-aune de large pour chaque lange. On la coupe en deux for fe longueur, on applique chaque moitié l'une fur l'autre, le pluché en dehors, & on laisse: un seizieme de chaque côté sans être doublé, pour attacher plus aisément less épingles.

Il faut encore à l'enfant des serviettes unies pour mettre la nuit autour des langes de laine. On les fait de demi-Hollande, & fur la largeur de trois quarts, on leur

pour essuyer le visage de l'enfant.

Il faut pour la parure du nouveau-né un biais, espece de fichu de toile fine, garni de mousseline ou de dentelle; une grande coiffe de mousseline, semblable aux coîsses ordinaires de semme; de peiits bras, garnis en plein avec de la mousseline plissée & festonnée, ou même de la dentelle: ils se mettent par-dessus les manches de la brassiere; des chemises de braffiere.

La tavaïole, ou le tour de lange, de toil fine, a deux volans de mousseline.

Le bavoir, en demi-Hollande, se garnit de mousseline festonnée. On en fait trois dans la largeur de la toile; il se fait plus grand à mesure que l'enfant croît. Ceux du premier âge out trois seiziemes de long; on augmente les autres d'un pouce de longueur à chaque changement.

Il faut de plus une garniture de berceau, qui varie selon la forme de ce petit lit: la plus ordinaire est le dedans du berceau qui s'ajuste sur l'archet; aussi le nommet-on dessus d'archet, des draps de cretonne d'une aune de large & de deux aunes de

long, & de petites taies d'oreiller.

III. Autres pieces de lingerie, tant pour homme que pour femme, qui n'entrent point dans le trousseau ni dans la layette. Ces pieces font pour homme, des chaussettes d'enfans, des chemises d'âge en âge jusqu'à quatorze ans, des chemises d'hommes, des cols, des coëffes de bonnet, des peignoirs, des tabliers de valet-dechambre & de cuisinier, des chaussons, des manchettes de bottes; pour femme, de petites coëssures nommées baigneuses ou bastiennes, des coëffures de deuil, des coëssures à la reine, des sichus à deux rangs, des manchettes à un ou deux rangs, des manchettes de deuil; & pour homme & pour femme des draps de lit; le linge de table, nappes & serviettes; linge de cuisine, tabliers & torchons. En donnant la coupe & la façon de quelques-unes de ces pieces, savoir les plus compliquées, nous serons dispensés de décrire les autres qui n'ont rien de particulier.

quarrés de batiste, deux sur la largeur, stait deux paires dans la largeur; pliez la longueur en six; coupez ensuite aux plis; à chaque coupe, pliez la largeur en huit; taillez & vous aurez deux paires; contnuez jusqu'au bout, ce qui vous donnera vos douze paires: chacune aura fix pouces & demi de long; on coud à couture rabattue. On fait une petite fente à ces chaussures du premier âge; on l'ourle ou on n'y fait point le noué; cette fente sert à donner plus d'aisance aux piés de l'enfant : ce qui n'est pas nécessaire à celles du second âge.

> A mesure que l'ensant croît, il faut lui donner des vêtemens plus longs & plus amples, ceux qu'il a eus au commencement lui devenant trop courts & trop étroits. Dans le premier âge, on ne distingue point le sexe par rapport aux habillemens, & les petits garçons portent jusqu'à ce qu'on les mette en culotte des chemises semblables à celles

des filles.

Les chemises d'hommes; elles exigent des détails dans lesquels nous allons entrer, c'est une piece des plus importantes des ouvrieres en toile.

Pour un homme d'une taille ordinaire, on prend une toile de deux tiers de large, & une toile de trois quarts pour un gros homme. Il faut dix-sept à dix-huitaunes de toile pour une demidouzaine de chemises; dix-sept aunes, si l'on prend les fournitures à côté des manches; & dix-huit, si on les prend à part; dans ce dernier cas, on coupe les dix-huit aunes en trois morceaux, savoir un morceau d'une aune pour les fournitures des six chemises, un morceau de fix aunes pour fix paires de manches: reste un morceau d'onze aunes que l'on coupe en six parties pour les six corps, ce qui fait environ une aune, ou une aune moins un douzieme pour la longueur de la chemise. Cette proportion suffit à tout le monde. Les fournitures sont le col, deux pieces d'épaule & leurs goufsets; deux goussets d'aisselles, deux goussets d'en-bas, & le cœur du jabot. Pour prendre ces fournitures sur les manches, Il faut une aune cinq fixiemes de royale | on coupe une bande de cinq pouces de pour douze paires de chaussettes. On en large, le long d'un des côtés des six

aunes de toite destinées à faire les man-ly suppléant par une bride semblable à ches. Ce qui reste se coupe en six parties égales d'une aune chacune: on donne à chaque manche une demie-aune de long, & pour largeur celle qui reste à la toile, la bande des fournitures levée. Ces manches ont donc cinq pouces de large de moins que quand on leve les sournitures à part; mais aussi on épargne une aune de toile.

Pour faire une chemise, lorsque l'on a coupé toutes les pieces, on commence par préparer les manches, de façon qu'il n'y ait plus qu'à les attacher en leur place. Pour cela on fait d'abord la couture de dessous qui assemble les deux côtés: elle se fait à surget, à couture rabattue en-dedans. On laisse à un bout deux pouces sans coudre, & trois pouces à l'autre bout; les deux pouces recevront le gousset de l'aisselle, & les trois pouces referent ouverts pour la fourchette. Le gousset de l'aisselle est un quarré que l'on présente en losange, & que l'on coud de carne en carne aux côtés de l'ouverture de deux pouces laissée à la manche, l'autre moitié du losange sera cousue de même au corps de la chemife, quand on y montera la manche. On donne deux pouces en quarré au gousset; on le remploie tout autour, & on le coud à furget. La fourchette reste ouverte, & on en ourle les deux bords.

Les pieces d'épaule se taillent ordinairement de fix pouces de long & de deux pouces de large; on fend la piece d'épaule à un bout par le milieu de trois pouces, pour remplir cette fente avec un gousset quarré de même longueur, qu'on y coud dans la même position & de la même façon que le gousset de l'épaule; il en refic auth la moinié qui scra ensuire cousue à la chemise. Le petit cœur de la fente du jabot, est un petit morceau de toile quarrée que l'on coupe en forme de cœur, que l'on remploie tout autour, & qui se coud à point de côté au-bas de la fente du jabot, pour fortifier la toile dispenser d'y mettre ce petit cœur en de la sente; l'autre monié se releve sur

celle qu'on met aux boutonnieres.

Le poignet termine la manche, on le proportionne à la grosseur du poignet des personnes, & on ne lui donne guere qu'un demi-doigt de hauteur. C'est une petite piece double sur laquelle on brode. un dessin en fil, avec une boutonniere à chaque bout. On peut aussi les laisser uni sans aucune espece de broderie, comme c'est la coutume en Hollande. Pour l'attacher à la manche, on plisse le bout de celle-ci, afin de le réduire à la longueur du poignet, & on en fait passer: l'extrémité ainsi plissée entre le redoublement de la toile du poignet où on: les coud à l'endroit à points de côté, pafsant l'aiguille à chaque point dans un pli de la manche. On monte ensuite la to:le du redoublement prenant dans les mêmes plis, mais seulement de deux en deux. plis. Alors la manche est entiérement faite. On travaille ensuite au corps de: la chemise. On plie le morceau de toile en deux doubles laissant un des deux déborder l'autre un seizieme environ. parce que l'on fait le devant des chemises d'homme un peu plus court que le derrière, alors marquant le milieu du corps en-haut, qui est le milieu de: la largeur de la toile, on le fend en-devant la longueur de dix pouces; cette: ouverture est la sente du jabot. On fend: ensuite à droite & à gauche le long du redoublement de la toile, partant de la fente du hant du jabot jusqu'à six ponces: des deux bouts, espace sur lequel se placent les pieces d'épaule que l'on y cond à point-arriere, après les avoir remployées tout-au-tour. Alors on plie le corps de la chemise en trois du sens de sa largeur; on coud à surget les deux côtés du tiers, du milieu: le tiers d'en-haut recevra les manches: celui d'en-bas ouvert. C'est à la pointe des ouvertures d'en-bas que secoulent les petits goullets d'en-bas. Chacun est fait d'un petit morceau de toile de deux pouces en quarre. I orique Pon a ourlé tout le bas de la chemise, on présente? en cet endroit & empêcher qu'elle ne les goussets en losange, le remplis en se déchire. On pourroit absolument se | dedans, & on les coud à moitié au haut:

mouchoirs, & on la coud à point de côté aux mêmes endroies, ce qui rend ces goussets doubles. On voit que le but de l cette addition est de donner un peu plus de largeur à la chemise par en-bas.

Avant que d'attacher les manches à la chemise, Il faut y monter le col. C'est un morceau de toile dont la longueur est reglée par la grosseur du cou de la personne: on le fait aussi plus ou moins haut suivant l'âge & le goût. Les Anglois le veulent assez haut pour qu'il puisse se rabattre sur la cravatte ou le col de mousfeline. Il se fait toujours double en pliant la toile en deux du sens de sa longueur, & on le monte au haut de la chemise, comme le poignet au bout de la manche. On y attache à un bout deux ou trois petits boutons, & à l'autre bout on fait deux ou trois boutonnieres pour les recevoir.

Il s'agit maintenant de monter les manches au corps de la chemise, ce qui se fait en plissant à plis plats le tour du haut de la manche, le cousant en même temps à l'ouverture, appelée autrement l'entournure du corps de la chemise, à points de surjet, prenant en chemin faisant ce qui dépasse aux manches du gousset de la piece

d'épaule & de celui de l'aisselle.

La chemise est saite. On la garnit de manchettes & du jabot, soit en mousseline, soit en dentelle, soit en batiste unie ou brodée. On leur donne plus ou moins de hauteur, & plus ou moins de longueur, selon qu'on veut les avoir plus ou moins plissées, ainsi que le jabot qui est toujours un peu moins haut que les manchettes. Celles-ci ne sont pas de la même hauteur par-tout; les fourchettes sont moins hautes que le tour du poignet. Les manchettes unies de mousseline ou de batiste se cousent à demeure à la chemise: pour les y attacher, on en roule le bas, puis on le plisse à points-dessus, qui est une espece de surjet plus alongé, & on monte ensuite la manchette au poignet à point de surjet, en prenant les plis. On ne plisse la manchette que jusqu'après le tournant de la fente; le reste de la four-

la premiere en dedans, comme on plie les | brodées ou de dentelle, de filet, se cousent à part sur un ruban de fil, que l'on bâtit en dessous au poignet à point-devant, & qu'on en détache lorsqu'on donne la chemise au blanchissage. Quant au jabot, il se coud à surjet, & on le fronce en roulant aux deux bouts d'en-haut, & à la pointe d'en-bas.

> De la manche d'homme en amadis. On se sert de cette forme assez ordinairement pour les chemises de nuit & du matin. On peut économiser une aune de toile sur six chemises par la coupe de ces manches en coupant tête à pointe, & rapportant un morceau vers le poignet à trois paires seu-

lement.

Les cols se font de mousseline ou de batiste. Les deux bouts sont de toiles, I'un a une ou deux ou trois boutonnieres pour recevoir une boucle. Il y a d'autres façons qui varient suivant les pays, mais qui n'ont rien de bien particulier. Les cravattes sont un quarré long de mous-

seline, trois sur la largeur.

La coupe des coiffes de bonnet doit se faire de tête à pointe; les quatre morceaux dans la largeur de la toile pliée en huit. Il faut environ deux aunes trois huitiemes d'une toile de neuf seiziemes de large pour six coîsses. On les assemble les quatre pieces à surjet & couture rabattue en dedans; on fait une coulisse tout-autour du haut à point de côté en dedans, & les deux bouts s'ourlent pour passer le ruban qu'on arrête au milieu.

Nous n'avons point parlé des chaussons. Pour les faire, on prend une toile de sept huitiemes de large : il en faut une aune trois quarts de long pour douze paires. Comme on en coupe deux dans la largeur, on partage la longueur de la toile en fix morceaux égaux, coupés chacun en deux du sens de la largeur. On plie chaque morceau en quatre, puis on coupe deux par deux la lisiere dans la longueur du chausson. Pour le tailler, prenez un des morceaux doubles, taillez-le en demi-rond pour le bout du pié, échancrezen un des doubles, ce qui fera le dessus du cou-de - pié; taillez l'autre double pour le talon : repliez les doubles comme chette ne se plisse point. Les manchettes ci-devant, bordez l'échancrure du coudepié, & cousez le tout à point de boutonniere, chaque simple à part, que vous joignez ensane en laçant à surjet; ou bien, remplovez les deux pieces a joindre, les deux remplis en dehors; affemblez à surjet puis arretez chaque rempli à points de côte; joignez ensemble par une couture les deux côtes de l'echancrure du talon; fermez le bout du pié.

Les peignoirs d'homme ne nous arrêteront pas après ce que nous avons dit de ceux de semme. On leur donne une aune

de long.

Les tabliers de valet-de chambre se coupent deux ensemble de cette maniere: prenez deux aunes d'une toile d'une aune de large, pliez ce morceau en deux fur fa longueur, puis en deux sur sa largeur. Vous avez un quarré dont la longueur est double de la largeur. Alors faites far la largeur à un fixieme du redoublement une levée d'abord d'un sixieme, après lequel vous continuez de couper en étroit jusqu'au bout de la largeur. Cette levée fervira à faire la poshe qui doit avoir un quart de profondeur; ce quart coupé, il restera une pointe qui servira à doubler celle que vous avez faite au tablier en coupant la levée ci-dessus. Cette doublure fortifiera une boutonniere que l'on fait au bout de ladite pointe ou bavette, dans laquelle le valet-de-chambre fa t entrer un de ses boutons. On coud la poche au tablier par-devant vers le milieu de sa longueur, en ourlant le haut; le reste s'attache à points de côté, on ourle tout le haut & le bas du tablier.

Les tabliers de cuisinier n'ont point de bavette; ceux des cuisinieres & autres femmes de cuisine, de basse-cour, &c. en ont. Les torchons de cuisine que l'on fait de toile de différente espece, suivant les divers usages auxquels on les destine, sont des quarrés longs ourles aux côtés coupés.

De la manchette de botte pour garnir le genou; la façon en est simple & facile à

unaginer.

Après les détails que nous avons donnés en parlant de diverses pieces du trousseau & de la layette, nous passerons rapidement sur les coëffures nommées grande a environ trois aunes de long sur Tome XXXIII.

baigneuses, qui se font en mousseline seule, ou en mousseline garnie de dentelle: les coeffures de deuil, en linon ou en batiste; les petites coeffes à la reine, que l'on coupe ordinairement sur un patron; les fichus plisses en forme de palatine; les manchettes à un rang & à deux rangs, celles de deuil; les chemises de bain, qui ne sont guere que de grands peignoirs, &c. parce que nous en avons dit affez pour faire comprendre l'aunage, la coupe & la façon de ces pieces, & que d'ailleurs la mode en variant la forme, on ne peut pas établir de regles sûres dont on ne puisse ou l'on ne doive même s'écarter pour suivre l'usage qui exerce un empire arbitraire sur les habillemens comme sur les langues.

A l'égard du linge de lit, nous avons parlé des taies d'oreiller. Les draps pour un lit de six piés de large se sont d'une toile de cinq quarts de large, & il en faut seize aunes pour une paire On prend des toiles d'une moindre largeur pour des lits moins larges. Pour un lit de trois piés, une toile de sept huitiemes de large luffit, & l'on n'en prend que quatorze annes pour une paire. Pour faire une paire de draps, on coupe la longueur de la toile en quatre parties égales, qu'on assemble deux à deux du sens des lisieres. C'est la même façon pour les draps de maître & ceux de la livrée; ils ne different que dans la qualité de la toile, & dans la longueur ou largeur.

IV Linge d'églije. Nous voici à la derniere partie des ouvrages de l'ouvriere en toiles, le linge d'église, savoir les nappes d'autel, les nappes de crélence, la toile de la palle, le corporal, l'effiiedoigts on lavabo, le purificatoire nappe de communion, le rabat, l'aube, l'amict, le surplis, le to ir d'étole, le rochet, les manchettes de soutanne. Les sept dernieres pieces sont pour l'evolésiastique, & les premieres pour l'autel.

Trois nappes couvrent l'autel, deux grandes & une petite : on les fait d'une toile plus ou moins fine par dégrés. La petite d'une toile plus grosse couvre immédiatement la pierre bénite. La plus

Cccc

communion de mousseline ou de dentelle; ou la laisser unie.

TOI

deux tiers de large, elle couvre toute la table, pend pretque jusqu'à terre des deux côtes & deborde en-devant; la troisieme se met sur la grande, & couvre toute la table de l'autel, sans deborder. Toutes n'ont besoin que d'être ourlées; mais la grande se garnit quelquefois d'une belle & large dentelle; la moyenne, qui est la supérieure, se garnit aussi, si l'on veut, d'une petite dentelle fine.

Les nappes de crédence, ainsi nommées, parce qu'elles couvrent deux petites crédences, tables ou consoles posées à chaque côté de l'autel pendent quelquefois jusqu'en-bas, entourent même les tables comme des toilettes.

Le lavabo, pour essuyer les doigts du prêtre, est un quarré de toile plus ou moins grand que l'on ourle, & qu'on garnit aussi de dentelle, si l'on veut.

Le corporal est un linge qui s'étend à plat sur le milieu de l'autel pour poser le calice dessus. Il est ordinairement de batiste, garni de dentelle, ou sans garniture. On lui donne une demi-aune en quarré.

La palle est un carton quarré, reçouvert d'une toile de batiste, qu'on coud en double de trois, ou plutôt de deux côtés à cause du redoublement; on laisse un côté ouvert pour recevoir le carton qui a environ un demi-tiers en quarré.

Le purificatoire, qui sert à essuyer le calice après les ablutions, est un quarré long, comme le lavabo. On le fait de toile fine ou de batiste.

Les nappes de communion sont longues, & se font d'une toile de demi-aune de large. On les ourle aux deux bouts. On y coud des rubans de fil à un des côtés longs de distance en distance, pour l'attacher à l'autel de communion qui est une balustrade devant le chœur, ou s'il n'y en a point, deux enfans de chœur soutiennent la nappe aux deux bouts (l'on n'y met point alors de rubans de fil), tant que le prêtre donne la communion. Souvent, au lieu d'une nappe de commul'un à l'autre. On peut garnir la nappe de l & noue ensuite sur ses reins.

L'aube est une espece de grande chemise de batiste ou de linon, qui se met immédiatement sur la soutanne du prêtre, lorsqu'il s'habille pour dire la messe. On lui donne cinq quarts de long, & quatre lez de large. Les manches en sont toujours en amadis. On y monte un collet large d'un demi-pouce, & on fait un grand ourlet en-bas, à moins qu'on ne garnisse tout le tour de dentelle, ainsi que les bords des manches.

Le surplis est ou à la Romaine ou à la Françoise. La différence consiste dans la forme des manches. Le corps est le même, on lui donne trois quarts ou un peu plus de long, & on le forme de quatre lez de batiste ou de linon. Il a un jabot & un collet. Les manches à la Françoise, appelées improprement manches, puisqu'elles restent ouvertes, & qu'on n'y passe point les bras, se font d'un lez de même batiste ou linon, d'environ une aune & un quart de long. Avant que de les attacher au corps du surplis, on les plie dans la longueur, non pas précisément en deux, mais de façon qu'une des moitiés dépasse l'autre d'un pouce, la moins large en-dedans. Les manches étant ainsi pliées, on les échancre de quatre doigts par le haut en mourant, & de deux doigts par le bas. Le corps du surplis est ouvert des deux côtés, depuis le dessous des bras jusqu'au tiers de la longueur pour passer les bras. Les manches à la Romaine sont de larges manches, sans poignet, qui ont au moins la longueur du surplis, & se relevent jusques sur le poignet lorsqu'on y passe les bras.

Le rochet des évèques est un surplis sans bras. Le rochet à la Romaine, qui est celui de quelques chanoines réguliers, comme des Génovéfains de France, a des manches en amadis comme l'aube.

L'amict est une espece de petit mouchoir quarré que le prêtre met sur son col en s'habillant pour dire la messe, il doit avoir deux tiers en quarré: on attache nion, on donne aux communians une aux deux coins d'un des côtés deux corpetite serviette que chacun se passe de dons que le prêtre croise sur sa poitrine, Le tour d'étole qui se fait en toile fine, ainsi que l'amict, est un linge d'une demi-aune de long sur un douzieme de large que l'on bâtit à l'endroit où l'étole | tourne autour du col du prêtre.

Le rabat ou petit colet des ecclésiassiques, ainsi appelé pour le distinguer du grand rabat des magistrats, se fait ordinairement de gaze noire ; les deux devants, avec leurs ourlets blancs qu'on y rapporte, ont communement deux pouces & demi de large. Les deux tours du rabat sont bordés en-dedans d'un pouce de toile qu'on replie sur le porte-collet, & qu'on y attache avec cinq épingles, une devant, & deux de chaque côté. Les ourlets ont une ligne & demie de large. Si on faisoit le rabat en toile de batiste ou linon, on prendroit les ourlets sur la toile, comme aux rabats de palais qui ont un demi-pié de long sur trois pouces de large. On coupe cinq douzaines de petits rabats dans une aune de gaze; & on fait vingt à vingt-deux grands rabats de palais dans une aune de linon ou de batiste.

Les manchettes de soutanne se mettent par-dessus les manches de la soutanne. Elles se font de batiste : on en coupe deux paires dans la largeur, & on leur donne un demi-tiers de haut. Elles sont sans plis, à ourlet grand & plat en-haut & en-bas, & on les faufile à la man-

Les lecteurs qui désireront connoître plus en détail les moindres parties du travail de l'ouvriere en toile, pourront consulter la description qu'en a donnée M. de Garfaut, & que nous avons abrégée pour nous renfermer dans les bornes de notre plan.

Tolle cirée, s. f. (Toilerie,) c'est - une toile enduite d'une certaine composition faite de cire ou de résine mêlée de quelques autres ingrédiens capables de réfister à l'eau. Il s'en fait de noires, de vertes, de rouges, de jaunes, & de quelques autres couleurs; les unes jaspées & fort unies du côté de l'endroit, & les autres toutes brutes sans jaspure. Elles se vendent ordinairement en petites pieces ou rouleaux, de quatre, huit ou douze I cles les Bramines s'en faisoient des habits.

aunes. Les toiles qui s'emploient le plus ordinairement pour cirer, sont de grosses toiles de lin bises ou de toiles d'étoupe, d'une aune ou d'une aune moins demiquart de large qui se prennent en Normandie. La toile cirée s'emploie à faire des coutures de tentes, chariots, fourgons & charrettes pour l'armée, des parapluies, des casaques de campagne, des guètres, des étuis à chapeaux, des porte-manteaux, des bonnets, &c. On s'en sert aussi pour emballer, empaquetter, les marchandises qui craignent d'être mouillées. Dict. du Comm. (D. J.)

Toile Écrue, s. f. (Toilerie,) c'est celle dont le fil n'a point été blanchi, & qui est telle qu'elle est sortie de dessus le métier : les toiles de lin écrues sont pour l'ordinaire grisaires, qui est la couleur naturelle du lin; & les toiles de chanvre écrues sont jaunâtres, qui est aussi la couleur que la nature a donnée au chanvre. (D. J.)

TOILE A TAMIS, f. f. (Toilerie,) sorte de toile très-claire, faite de fil de lin, dont on se sert à tamiser ou à sasser les choses que l'on veut mettre en poudre fine; c'est encore une espece de toile faite de crin, que l'on appelle rapatel. (D. J.)

Toile A voile, f. f. (Toilerie,) c'est de la grosse toite de chanvre écrue propre à faire des voiles. Il se fabrique en Bretagne une grande quantité de ces toiles à voiles, qui se consomment partie pour les vaisseaux françois de cette province, & partie dans les pays étrangers où elles sont envoyées. Savary. (D. J.)

Tolle en coupons, f. f. (Toilerie,) morceaux de batiste claire, ordinairement de deux aunes, qui sont envoyés de Picardie en petits paquets quarrés, couverts de papier brun. Savary. (D. J.)

Toiles d'amiante ou d'amyante, (Commerce.) Les anciens faisoient avec l'amyante des toiles fines & flexibles. dont on enveloppoit les corps morts qu'on mettoit sur des buchers pour les réduire en cendres: cette toile étoit si précieuse, qu'on l'estimoit autant que les perles les plus belles: elle étoit cependant commune, puisque suivant le rapport d'HuéroC'est un vêtement de cette espece, appelé bijcus, qu'avoit le mauvais riche. S. Luc, ch. XVI, v. 19. Il est facheux que les anciens ne nous aient point laissé !

l'art de préparer & filer cette substance finguliere. M. Campiani y a suppléé. Voye7 AMYANTE (1).

TOI

Toiles, s. f. pl. terme de Chasse; ce sont

(1) L'amyante n'est point une substance fort facile à définir : c'est selon M. Valmont de Bomare dans sa minéralogie, une substance pierreuse, grisatre, filandreuse, ou composée de fibres dures, coriaces & foyeuses, qui sont disposées pareillement ou entrelacées de maniere à former des seuillets. Ces sibres, quoique dures, sont copendant assez légeres & assez flexibles pour nager à la surface de l'eau, & pour être filées & tissues; elles n'ont ni odeur, ni faveur, & réfistent à l'action du feu commun, qui ne leur fait éprouver d'autre changement à l'extérieur, que celui de les rendre blanches & plus aigres ou cassantes. C'est de cette derniere propriété que vient l'étymologie greque du mot amyante, ab aprivativo & myaino contamino, parce que les toiles faites d'amyante se nettoient ou se purisient au feu; mais il ne faut pas les y laisser long-temps, selon Cramer, quando verò amyantus

magnus ignis gradui exponitur, deperdit, vel pro parte, vel in totum fuam flexibilitatem.

On compte quatre especes d'amyante: 19. celle de Chypre à laquelle on a donné le nom de lin fossile, lapis Cyprius, seu linum fossile, Lin. 22. L'amyante seuilletée, corium mon-tanum. 32. Le liege fossile, suber montanum 42. Et la chair sossile, caro montana, asbessus solidius culus fossi is, Lin. Cette derniere espece pourroit être mise avec les asbestes.

Lorsqu'on lit les traités & les recherches des plus grands maîtres en histoire naturelle,

on n'y trouve que les noms & quelques propriétés relatives à cette substance.

Théophraste, qui a tant fait de recherches sur les pierres, les terres & les gypses de différentes contrées, ne dit rien de l'amyante. Ce qu'en rapporte Dioscoride ne vaut pas la peine d'être transcrit. On peut voir dans ce Didionnaire ce qu'en dit Pline au mot AMYANTE. Strabon en parle aussi : ad Careptum lapis noscitur quem pedunt, nent, texunt, & linum quod ex hoc lapide conficitur, dicitur asbestinum, &c. On voit que les anciens donnoient aussi le nom d'asbeste à l'amyante.

Agricola, l'un des plus célebres naturalistes, depuis que cette belle science a repris du crédit chez les modernes, est le premier qui a distingué l'amyante de l'asbeste substances que l'on a mal-à-propos confondues dans les Evhémérides des curieux de la nature, obs. 61, c. de lino vivo. C'est sans doute parce que l'asbeste est aussi apyre ou réfractaire, qu'on l'aura

regardée comme une espece d'anyante qui n'est point mûre.

On pourroit présumer que le lin incombussible des anciens n'est point la même chose que notre amyante; car nous avons déjà remarqué, d'après Cramer, qu'il ne faut pas laisser long-temps dans le feu nos tissus grossiers d'amyante, parce qu'ils y perdent leur flexibilité, 🖎 même s'y confument. M. le docteur Mefny, médecin du grand duc de Tofcane, favant naturaliste, remarque dans une differtation curieuse sur l'origine & la nature de l'amyante, qu'il a envoyée à l'académie de Sienne, que toutes les especes d'amyante que nous connoisfons, étant présentées en petits filets à la lumiere d'une bougie, s'y calcinent & s'y réduisent en cendres. On semble confirmer ceci dans notre Didionnaire, où l'on remarque que chaque fois que l'on met dans le feu un tissu d'amyante, il perd de son poids. D'où l'on peut conclure que notre amyante que nous n'avons pas l'art d'ourdir en toiles légeres, comme les anciens, & qui se consume en partie au seu où elle perd sa flexibilité, en devenant aigre & cassante, n'est pas la même que celle des anciens, quoique ses propriétés en approchent & soient en partie les mêmes.

Quant à la nature de l'amyante que Pline regardoit comme un végétal, Rieger, Lexicon Historiæ naturalis, a eu la même idée: 1°. parce qu'elle est sibreuse; 2°. parce qu'on tire des végétaux une substance qu'on peut siler & ourdir; 3°. parce qu'on trouve dans la terre du bois qui a perdu la nature végétale; 4°. parce qu'un arbre des Indes, nommé fodda, fournit un lin incombustible. On peut encore citer la racine de l'audrosace de Dioscoride, ou

l'umbilicus marinus monspeliensium, qui s'allume sans se consumer.

Mais l'amyante étant universellement reconnue de la nature des pierres, ces conjectures tombent d'elles-mêmes. On ne peut connoître sa nature que par l'analyse chimique, science utile & cependant trop négligée, & qui, si elle eût été connue des anciens, nous auroit conservé des lumieres & des connoissances infiniment plus étendues sur la nature; car ils n'avoient pas moins d'amour pour le savoir, ni moins d'envie d'instruire la postérité. Je vais suivre l'analyse de M. le docteur Mesny, dont j'ai déjà cité la dissertation manuscrite.

de grandes pieces de toiles bordées de enceinte, & dont on se sert pour prendre grosses cordes qu'on tend autour d'une les bêtes noires. (D. J.)

Les pierres, de quelque nature qu'elles soient, sont composées à-peu-près des mêmes principes; mais leurs proportions ne sont pas également distribuées, ce qui en constitue les différentes natures. Les différentes combinaisons des parties solides sont passer les pierres de la consistance la plus dure & la plus compacte, à la plus molle, de maniere que le marbre, l'albâtre, les talcs, les gyps, les pierres argileuses, l'amyante, l'asbeste & les pierres sont solides, ayant à-peu-près les mêmes principes, ne sont dissérentes que par l'arram-

gement de leurs parties constituantes, & par le gluten qui les lie.

Il y a de l'amyante de plusieurs qualités & de plusieurs couleurs. Celle qu'on trouve en Corse est rougeâtre; celle de l'île d'Elbe est de même couleur; celle de Chypre est verdâtre; celle des environs de Florence est blanche; celle du nord est grise: d'où l'on peut conjecturer qu'elle se charge de la couleur des terres où elle se trouve, on qu'elle arrive à ces dissérens tons de couleur par son âge, ou par l'esset de l'air plus ou moins froid, plus ou moins chaud; car l'amyante n'est point en carrière, ni disposée en filons, en strata, ou enveloppée dans quelque matrice, comme les ardoises, les bols, les glaises, les albâtres & autres matieres qui composent les carrières. Elle se trouve ordinairement à la superficie

de la terre, dans des monts d'une pierre & d'une terre peu connues des naturaliftes.

Les fibres des diverses amyantes sont toujours de grandeurs ou hauteurs inégales. Tournefort est le seul qui ait dit en avoir trouvé dans les Pyrénées de la hauteur d'une coudée :
celle de Chypre n'a que trois ou quatre lignes; celle de Toscane a trois pouces environ;
celle de Corse & de l'île d'Elbe sont à-peu-près de la même sorce. On ne dit point quelle est
la grandeur de celle de la Chine & des Indes. Celle de Sibérie, si abondante dans cette con-

trée, comme le dit l'auseur de l'Histoire de Russie, n'a point été décrite.

Les opinions sont a lez partagées sur l'origine de l'amyante; qu'elques-uns croient, avec affez de vraisemblance, que c'est une décomposition de quelque matiere dissoute, qui se trouve entre deux lits d'argile, formée par une espece de suc qui se durcit à l'air; car M. le docteur Mesny en a trouvé en Toscane, dont une partie étoit sormée de sibres divisibles, d'un blanc de plâtre & d'une consistance sort délicate, & l'autre partie étoit d'une consistance si molle, qu'on en auroit pu saire de la pâte. Cette amyante sut amassée sur un mont de Galactite, à sept à huir milles de Florence.

C'est sans doute une terre réfractaire qui sert de base à l'amyante, puisqu'elle est apyre au seu ordinaire comme l'argile, la craie, la pierre sétide, les mectis ou stéatites, les mica, le talc, le glacies mariæ, les serpentines, les gabres, les pierres ponces & les sibreuses, & sur-tout les séténites que l'on voit résister aux seux les plus violens des volcans, puisqu'on trouve des chrysointes qui ont conservé leur forme & leur transparence, dans les laves du

Vésuve où elles ont été enfermées, lorsque ces laves ont été en susion.

Si l'amyante est un corps dont la base est une argile parsaite, comme on le présume, & dont les sibres soyeuses caractérisent la sélénite, quelle merveille y auroit-il de la voir résister à l'action des menstrues dissolvans, & à la puissance d'un seu violent, sur-tout lorsqu'elle sera en certaine masse (car on le voit se consumer au simple seu d'une bougie, lorsqu'il est atténué en petits sils, & privé de sa plus grande partie argileuse)? On convient que l'argile etant unie à un talc qui n'est qu'une sélénite, on en voit résulter la même conséquence & les mêmes essets; dès-lors tout le merveilleux de l'amyante disparost.

L'amyante étant réfractaire, peut être confidérée comme une espece de sélénite. M. Maquer veut que les sélénites soient le résultat d'un acide combiné avec une certaine terre, d'où il procede une cristallisation qu'on nomme sélénite, qui prend sa figure en raison des diverses terres où elle reçoit son origine; & quand la sélénite est formée de cette sorte, elle résiste, dit-il, au plus violent seu, elle est très-difficile à se dissoudre, & ne se laisse point altérer par les acides, ni devant ni après la calcination. M. Geosfroy avoit presque dit la même chose dans son mémoire lu à l'Académie des Sciences, a mée 1744, quel répugnance dons à croire que l'amyante est une sélénite passée au point de combinaison que fixe M. Maquer?

Les sélénites sont diverses en especes; nous en voyons aussi de dissérentes formes: les unes régulieres, comme les quarrées, les rhomboïdales, les cubiques; d'autres irrégulieres: on en voit de pyramidales, de ramauses, de petites, de grandes, & encore de sibreuses, comme Vallerius en décrit une sous le nom de gypsum sitamentosum cristallinum,

TOI TOI

Toile, s. f. aulæa, (Théâtre des anc.) espece de tapisserie qui bordoit le théâtre des anciens; elle différoit de la nôtre en ce qu'elle étoit attachée par le bas ; en forte qu'au lieu que quand nos pieces commencent, on leve la toile qui est attachée par le haut, les Romains la baifsoient, la laissoient tomber sous le théâtre; & quand la piece étoit finie, ou même après chaque acte, on la relevoit pour les changements de décorations, au lieu que nous la baissons. De-là vient qu'on mes armés qui naquirent des dents du dra-

disoit en latin tollere aulæa, lever la toile, quand on fermoit la scene & que les acteurs se retiroient; & premere aulæa, baisfer la toile, quand on découvroit le théà-

tre pour commencer l'action.

Ovide a peint merveilleusement cette maniere d'ouvrir le théâtre chez les anciens, & en a fait usage pour une des plus brillantes comparaisons que je connoisse; c'est dans le troisieme livre de ses métamorphojes, où, après avoir parlé des hom-

vel gypsum capillare, page 104, tit. I, tab. I. Cramer met le talc au rang des sélénites, & cause de sa qualité réfractaire, & il comprend dans le même ordre l'asbette, le suber montanum, le lapis ollaris, la serpentine & les mica. On pourroit y ajouter l'alun de plume qui, selon Mercati, a la même propriété, la même saveur & la même flexibilité que l'a-miyante des anciens. Puisque les dissolvans n'alterent point ce corps, & qu'ils sont tous apyres, c'est une preuve qu'ils ont la même base & la même terre élémentaire; & quant aux formes & aux figures, cela dépend de certaines lois que nous ne pouvons fixer, soit que ces phénomenes s'operent ou par attraction, ou plus vraisemblablement par assimilation de molécules pareilles, soit pour former un corps fibreux, comme l'asbeste & l'amyante, un folliculaire comme le talc ou le corium montanum, un scissile, comme l'ardoise, un cubique, un rhomboïde, &c. secret que la nature seule connoît. Il ne reste plus qu'à prouver qu'on doit ranger l'amyante au rang des sélénites.

J'ai déjà remarqué qu'on ne trouve point de carriere d'amyante ni de sélénites; ce qui prouve que ces corps sont accidentellement formés, c'est-à-dire, qu'ils sont le produit de quelqu'autre corps. On trouve souvent de l'asbeste & le corium montanum en sames peu Epaisses, adhérentes à des cristaux séléniteux, provenant de la dissolution des sucs séléniteux; ainsi on ne doit point mettre l'amyante au rang des matieres primitives du globe, quoi qu'en dise Vallerius, trompé sur ce qu'on ne trouve jamais de corps marins dans Pamyante, ni dans les lieux où elle se trouve. M. le docteur Mesny affirme au contraire que l'amyante, le corium montanum, l'asbeste, &c. ne se trouvent que dans les montagnes se-

condaires, comme les appelle Stenon dans son traité de solido intra solidum. Quoi qu'il en soit, on ne ramasse l'amyante que dans les endroits où il y a une espece déterminée de matiere dont se forme l'amyante & le corium montanum que M. le docteur Mesny croit être la galactite; en sorte que, selon cet auteur, l'amyante seroit un corps formé par la dissolution, ou l'efflorescence, ou la calcination de cette pierre qu'on nomme galadite.

L'amyante des environs de Florence est de deux especes; 1°. le corium montanum qui vient dans des montagnes d'une qualité de pierre & de terre qu'en Italie on nomme gabre, qui est une pierraille formée de terre glaise brune, où l'on vot des scintilles talcqueuses. Ces lames de corium montanum paroissent ondoyantes, comme si la matiere ayant slué ou étant molle, avoit cédé à la résistance des terres, pour cont nuer à s'étendre en un sens plus uni. Il est à croire que les pluies contribuent à la flexibilité de ces lames, car, par la sécheresse, elles acquierent plus de corps, & deviennent plus solides à l'air sec. M. le docteur Mesny m'a remis des échantillons de gabre, de corium montanum, &c. entiérement conformes à la description ci-dessus; 2º l'amyante véritable, ou le lin sossile, se trouve dans la même chaîne de montagnes sur des côteaux de galactit qui sert à la formation.

Cet article étant déjà trop long, je ne définirai point la galactite ou espece de pierre qui fert à la formation de l'amyante; je renvoie, pour cet examen, au mot GALACTITE, dont il

faut réunir la lecture à celui-ci.

Je finirai par observer, d'après M. le docteur Mesny, que le corium montanum, mêlé avec l'arsenic, dans la vue de le sublimer, ne se volatise jamais, puisque l'on retrouve le même poids après l'opération; que l'amyante ne contient point de phlogistique, puisqu'elle ne détonne pas dans le nitre fondu, & qu'enfin sa propriété d'être apyre & rétractaire au seu, Li est commune avec les sélénites & autres corps qui ont pour base une terre argileuse. (M. BEGUILLET.)

gon que Cadmus avoit semées, il ajoute! dans un stile élevé:

Inde, fide majus, glebæ cæpere mo-

Primaque de sulcis acies apparuit hasta!

Tegmina mox capitum piclo nutantia

Mox humeri, pectusque, onerataque brachia telis

Existunt : crescitque seges clypeata virorum.

Sic ubi tolluntur festis aulæa theatrish Surgere signa solent, primumque ostendere vultus:

Cætera paulatim, placidoque educta

Tota patent, imoque pedes in margine ponunt.

Alors, prodige étonnant & incroyable, les mottes de terres commencerent à s'entr'ouvrir, & du milieu des fillons on vit sortir des pointes de piques, des panaches, des casques, ensuite des épaules & des bras armés d'épées, de boucliers, de javelots; entin une moisson de combattans acheva de paroître. Ainsi quand on a baissé la toile dans nos théâtres, on voit s'élever peu-à-peu les figures qui y sont tracées; d'abord l'on n'en voit que la tête, ensuite elles se présentent peu-à-peu; & se découvrant insensiblement, elles paroissent enfin toutes entieres, & semblent se tenir de bout sur le bord de la scene. (D. J.)

TOILE, en terme de Blondier, c'est proprement une fleur de telle ou telle forme, entiérement remplie, faisant un tissu sans jour, & fabriquée avec des filets doublés de cinq, fix & jusqu'à sept brins quand la soie est fine. C'est le toilé qui détermine le nom des blondes de fantaisse. Voyez Blondes de fantaisie. On emploie ordinairement plusieurs suseaux pour former les filets du toilé plus large.

Toilé d'une DENTELLE, (Ouvrage au fuseau.) On appelle le toilé d'une dentelle, ce qui dans le point à l'aiguille se nomme le tissu ou point fermé. Ce nom vient de ce que ce point ressemble assez à de soie ou de laine ou bien même dont la la toile bien frappée. Plus le toilé d'une chaîne ou la trame est faite de l'une de

dentelle est serré, plus l'ouvrage en est bon; ce terme ne s'applique guere qu'aux dentelles de fil. (D. J.)

TOILERIE, f. f. (Comm. & Manuf.) dans la langue des finances, les fynonymes n'ont pas moins d'inconvénients que dans la langue des arts, & ne fût-ce que relativement aux droits des fermes, il est essentiel d'expliquer, autant qu'il est possible, la valeur du mot toilerie.

C'est une expression moderne; on ne la trouve pas une seule fois dans les réglements des manufactures avant 1718.

Les auteurs des dictionnaires du commerce & de Trévoux définissent ce terme par ceux-ci, marchandise de toile, c'est-àdire sans doute, faite avec de la toile.

Suivant ces mêmes auteurs, ce mot est exactement synonyme au mot toile, dans le sens où l'on dit, ce marchand ne fait que la toilerie, au lieu de dire, il ne commerce qu'en toiles; & encore, il se fait beaucoup de toilerie dans tel pays, au lieu de dire, on y fabrique beaucoup de toiles.

Une autre acception de ce mot dont ces auteurs n'ont point parlé, c'est celle suivant laquelle il est devenu le nom générique de quelques tissus, dont on ne peut pas dire qu'ils foient des étoffes ni qu'ils soient des toiles. Il faut se garder de confondre ces dénominations, car dans certains bureaux les mêmes marchandises paieroient des droits plus confidérables, étant annoncées comme étoffes, que si on les déclaroit comme toileries.

Il feroit à fouhaiter que l'on pût fixer précisément la valeur des mots étoffe, toilerie & toile; mais les ouvrages de l'art, ainsi que ceux de la nature, renserment tant de variétés, que les nuances de division se perdant l'une dans l'autre, les especes de différents genres se confondent aisément.

Toute méthode de distribution meneroit à des incertitudes, & il n'y a, ce me semble, rien de mieux à faire que d'établir quelques points de comparaison, d'après lesquels en essaiera de classer les différents tissus.

Ceux qui sont composés en entier de

ces deux matieres, sont des étoffes. Quelques-uns de ceux qui sont composés de coton ou de fil, & qui sont extrêmement forts, sont encore des étoffes. Ainsi les draps, les serges, les tiretaines, les taffetas, les ras de Saint-Cyr, les hyberlines, les velours de coton, les coutils, &c. sont des étoffes.

Les toileries sont des tissus un peu plus légers, dont la laine ou la soie ne sont jamais une partie essentielle, mais dans lesquels elles peuvent neaumoins entrer comme agrément. Les basins unis & rayés, les siamoises unies, rayées & à fleurs, les nappes & les serviettes ouvrées, les mouf selines même, ou toiles de coton de toute espece, sont des toileries.

Sous le nom de toiles, il faut entendre tout tissu simple & uniquement compose de sil de lin ou de chanvre, comme le sont les toiles dont on se sert pour saire des chemises.

Je sens bien que je ne leve point ici toute incertitude. On pourroit demander dans quelle classe on doit mettre les toiles à voiles, les toiles à matelats, & beaucoup d'autres ouvrages semblables. Il semble que ce devroit être entre les toiles & les étosses.

Au reste, je ne prétends pas donner ici de décision. J'ai rapporte seulement ce qui m'a paru de plus instructif & de plus decidé sur l'usage de ces termes, soit dans le discours, soit dans les réglements rendus depuis celui du 7 Août 1718, pour les fabriques de Rouen. C'est-là où je vois le mot toilerie employé pour la premiere sois. Article de M. BRISSON, Infocteur des Manusactures & Académies de Viclefranche en Beaujolois.

TOII ETTE, s. f. terme de Manufact. Ce mot se dit chez les Marchands & Ma-fucturiers, d'un morceau de toile, plus ou moins grand, qui sert à envelopper les draps, les serges & autres pareilles marchandises, pour empècher qu'elles ne se gâtent. Il y a des toilettes blanches, & d'autres teintes en differentes couleurs : les unes unies, & les autres peintes d'ar moiries, de devises, ou de quelques autres ornements; celles dont les Anglois se servent, particulierement pour leurs ser-

ges de Londres, sont des plus belles & des plus façonnées: ils en ont où l'or & l'argent sont joints aux couleurs. On marque ordinairement sur les toilestes les numéros & les aunages des pieces qu'elles renserment, & quelquesois on y ajoute le nom du marchand qui a fait l'envoi. Les toiles que l'on emploie le plus communement pour faire des toilettes, se nomment bougrans. Distinnaire de Commerce. (D. J.)

Toilette, Modes, c'est une espece de nappe de toile sine, garnie de dentelle tout autour, dont on couvre la table sur laquelle les hommes & les semmes qui aiment la propreté, se déshabillent le soir, & où ils trouvent préparé de quoi s'habiller le matin. On appelle pareillement toilettes, les tapis de soie, ou autres riches étosses, bordés de dentelle ou de frange, & qu'on étend au-dessus du miroir qui orne la toilete des dames, ou même des hommes qui de nos jours sont devenus semmes. (D. J.)

Tollette, Marchande à la (Commerce des modes.) On appelle ainfi certaines revendeuses qui vont de maison en maison porter de vieilles hardes, ou même quelquesois des marchandises neuves, que leur confient les marchands. Ces sortes de semmes gagnent leur vie par les petits profits qu'elles sont ou sur les hardes mêmes, ou par un certain droit volontaire que leur donnent ordinairement le vendeur & l'acheteur. Ce sont ces semmes qui vendent la plupart des marchandises de contrebande: elies sont aussi assez se de bijoux. (D. J.)

Toilette des dames romaines, (Antiq. rom.) C'est cet attirail de l'habiller du jour pour paroître en public, ce mundus muliebris; les dames romaines l'avoit comme les nôtres. Dans les siecles de luxe, leur toilette étoit fournie de tout ce qui peut réparer les désauts de la beauté, & même ceux de la nature. On y voyoit des faux cheveux, de faux sourcils, des dents possibles, des fards, & tous les autres ingrédients rensermés dans de petits vases précieux. Martial, lib. 1X, epig. 18, décrit tout cela plaisamment, en parlant

de la toilette d'une dame nommée Galla.

Fiant absentes & tibi Galla comæ; Nec dentes aliter quam serica noche eponas,

Et lateant centum condita pixidibus; Nec tecum facies tua dormitat; innuis illo,

Quod tibi prolatum est mané, supercilio.

Les dames romaines passoient du lit dans le bain; quelques-unes se contentoient de se laver les piés, mais d'autres portoient bien plus loin l'usage des bains; elles se servoient de pierre ponce pour s'adoucir la peau, & faisoient succéder à cette propreté les oignons & les parfums d'Assyrie. Elles rentroient ensuite dans leurs cabinets de toilette, vêtues d'une robe où le luxe & la galanterie avoient jeté leurs ornements; c'est dans cette robe qu'on se laissoit voir à ses amis particuliers, & aux personnes les plus cheres. Entourée de plusieurs femmes, on se prêtoit aux mains qui savoient servir de la façon la plus agréable. Lorsque Claudien nous représente Vénus à sa toilette, il la met dans un siege brillant, environnée des graces, & souvent occupée elle-même à composer sa coëffure.

> Casariem tum forte Venus subnixă coru/co Fringebat solio.

Une semme à sa toilette ne perdoit point de vue son miroir; soit qu'elle conduisit elle-même l'ouvrage de ses charmes, soit qu'elle apprît à régler ses regards, qu'elle étudiat les mines & les airs de tête, omnes vultus tentabat, le miroir

devoit poser à demeure.

Elle avoit aussi des coësseuses qui vivoient de ce métier, & que les Latins appeloient ornatrices. On lit dans Suétone, matris Claudii ornatrix, & elles ont le même titre dans les anciennes inscriptions ornatrix Livia, Domitia. Ces ornatrices ne prenoient pas seulement soin des cheveux, mais du visage & de l'ajustement entier, d'où vient qu'Ovide dit, ornatrix toto corpore semper erat.

Tome XXXIII.

La vanité des coquettes faisoit quelquefois un crime de leur manque de beauté à leurs coëffeuses, & ces sortes de femmes se portoient contr'elles à des violences, au lieu de s'en prendre à la næ ture. La toilette de quelques-unes, selon Juvenal, n'étoit pas moins redoutable que le tribunal des tyrans de Sicile. Quelle est l'offense que Plécassa commise, dit ce poëte, en parlant à une de ces femmes? de quel crime est coupable cette malheureuse fille, si votre nez vous déplait?

> Quænam est hîc culpa puellæ, Si tibi displicuit nasus tuus?

Le désir de se trouver au temple d'Isse, cette déesse commode qui présidoit aux rendez-vous & aux mysteres des engagements, causoit quelquesois d'extrêmes impatiences.

Apud Isiacæ potius sacraria lenæ.

Ainsi par toutes ces vivacités ordinaires, aussi bien que par la nature du travail, & par le soin de coeffer, il y avoit des moments à saisir, qui faisoient une nécessité de trouver sous sa main, tout ce qui servoit à l'ornement de la tête & à la

composition du visage.

Mais pour y mieux parvenir, le luxe multiplia le nombre des femmes qui fervoient à la toilette des dames romaines; chacune étoit chargéé d'un foin particulier; les unes étoient attachées à l'ornement des cheveux, soit pour les démêler ou pour les séparer en plusieurs parties. Multifidum discrimen erat, soit pour en former avec ordre & par étage des boucles & des nœuds différents: Dat varios nexus & certo dividit orbes ordine; les autres répandoient les parfums, largos hac nectaris imbres irigat; toutes tiroient leurs noms de leurs différents emplois.

De-là viennent dans les poëtes les noms de cosmetæ, de psecades, d'ornatrices. Il y en avoit d'oissves, & de prépofées uniquement pour dire leur avis; celles-ci formoient une espece de conseil: est in concilio matrona, & la chose, dit Juvenal, étoit traitée aussi sérieusement

Dddd

TOI que s'il eût été question de la réputation prenoit l'aiguille & faisoit sa disposition : ou de la vie:

Tanquam famæ discrimen agatur Aut animæ.

On lit dans le livre des amours de Lucien, que les dames employoient une partie du jour à leur toilette environnées de suivantes, prnatrices, piccatrices, dont les unes tiennent un miroir, d'autres un réchaud, d'autres des bassins, &c. On voit sur cette même toilette toutes les drogues d'un parfumeur; celles-ci pour nettoyer les dents, celles-là pour noircir les sourcils, d'autres pour rougir les joues & les levres, d'autres pour teindre les cheveux en noir ou en blond doré, indépendamment de toutes sortes de parfums. Ces femmes, dit Clément d'Alexandrie, ne ressembloient pas à la courtisanne Phriné, belle sans art, & sans avoir befoin d'étalage emprunté.

Cette remarque d'un Pere de l'Eglise, me rappelle une épigramme d'Addison contre nos dames, & à la louange de la comtesse de Manchester, que son mari, ambassadeur à Paris, y avoit menée avec 1ui. Voici cette épigramme qui n'est point dans la derniere édition des ouvrages de

cet illustre Auteur.

While haughty Gallia's dames, that Spread

O'er their pale cheeks, an artful red, Beheld this beauteous stranger there, In native charms, divinely fair, Confusion in their looks theyshew'd, And with unborrow'd blushes glow'd.

C'est-a-dire: « Quand les sieres dames » de France, qui couvrent leurs joues » pâles d'un rouge artificiel, apperçurent » cente belle étrangere, brillante comme y une divinité, quoique parée des seuls » attraits qu'elle tient de la nature; leurs » regards annoncerent leur confusion, » une rougeur naturelle se répandit sur leur visage. »

Les aignilles d'or ou d'argent, le poinçon, les fers étoient d'un grand usage à la toilette. Les aiguilles différoient, selon les divers arrangemens qu'on vouloit donner à sa coîffure, & quelquesois même la dame romaine à l'exemple de Vénus, I tores capillatura adhibetis.

TOI Ipsa caput distinguit acu.

La façon de coîffer varioit perpétuellement: « Vous ne savez, disoit Tertul-» lien, aux dames de son temps 🛼 quoi » vous en tenir sur la forme de vos che-» veux; tantôt vous les mettez en presse. » une autrefois vous les attachez avec » négligence & leur rendez la liberté; » yous les élevez ou les abaissez, selon » votre caprice; les unes les tiennent » avec violence dans leurs boucles, » tandis que les autres affectent de les » laisser flotter au gré des vents ». C'étoit l'envie de plaire qui fit imaginer toutes ces différences, & qui les perpétuera jusqu'à la fin du monde.

Les fers dont elles se servoient ne ressembloient pas aux nôtres, ce n'étoit toutau-plus qu'une grande aiguille que l'on chauffoit, & les boucles se formoient en roulant les cheveux, volvit in orbem. On les arrêtoit par le moyen d'une aiguille ordinaire. « Ne crains point, dit Martial, » que les ornemens dont ta tête est parée » dérangent les cheveux parfumés, l'aiguille en soutiendra la frisure, & tien-» dra les boucles en respect ». L'union en étoit telle, qu'une seule boucle qui n'avoit pas été arrêtée, laissoit voir du désordre dans toutes les autres. Palagé qui avoit vu que ce défaut se trouvoit dans sa chevelure, traita impitoyablement une de ses semmes.

Il falloit pour l'ornement d'une tête, les dépouilles d'une infinité d'autres. Souvent elles en formoient des ronds qu'elles plaçoient derriere la tête, d'où les cheveux s'élevoient de leurs racines & faisoient voir tout le chignon, nunc in cervicem retrò suggestum. Elles donnoient quelquesois à leur coîffure un air militaire, c'étoit un casque qui leur enveloppoit toute la tête in galeri modum, quasi vaginam capitis; ou bien elles donnoient à leurs cheveux la forme d'un bouclier, scutorum umbilicos cervicibus adstruendo. Elles avoient des coîffures toutes montées de la façon des hommes, qui dans ce genre de travail s'acquéroient de la réputation, frustrà peritissimos quosque struc-

Tertullien veut encore intéresser ici la délicatesse des femmes contre ellesmêmes; il ne comprend pas que leur vanité puisse assez prendre pour ne pas leur donner de la répugnance à porter sur leurs têtes les dépouilles d'autrui, & sur-tout des cheveux d'esclaves; mais elles pouvoient lui répondre que ces cheveux d'esclaves valoient bien ceux des plus grands seigneurs pour l'usage qu'elles en faisoient, & qu'ensin il ignoroit la tyrannie des modes.

Les dames romaines, à l'exemple des greques, nouoient leurs cheveux, tantôt avec de petites chaînes d'or, tantôt avec des rubans blancs ou couleur de pourpre, chargées de pierreries. Elles se poudroient d'une poudre éclatante; elles plaçoient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles. C'étoit de ces ornemens que Sapho s'étoit dépouillée dans l'absence de Phaon: « Je n'ai pas eu, lui dit-elle, » entre autres choses, le courage de me » coîffer depuis que vous êtes parti, l'or » n'a point touché mes cheveux; pour » qui prendrois-je la peine de me parer? » à qui voudrois-je plaire? Du-moins » cette négligence est conforme à mes » malheurs, & le seul homme qui anime » mes soins & ma vanité est loin de moi ».

Le visage ne recevoit guere moins de facons que la chevelure. Le fard en particulier servoit à augmentemou à gâter les couleurs naturelles. Voyez FARD & ROUGE.

Les dames romaines avoient grand soin de leurs dents, & ne les lavoient d'ordinaire qu'avec de l'eau pure, en quoi on ne peut que les louer; leurs cure-dents étoient de lentisque, & c'étoit encore une fort bonne idée; mais quelquefois l'art se portoit jusqu'à tâcher de réparer les traits. Celles qui avoient les yeux enfoncés tâchoient de déguiser cet enfoncement; elles se servoient pour cela de poudre noire, nigrum pulverem quo exordia oculorum producuntur; on la faisoit brûler, le parfum ou la vapeur agissoit sur les yeux, qui s'ouvroient par-là & paroifsoient plus coupés, oculos fuligine porrigunt.

TOI estéminés avoient aussi la leur. « L'on » tenoit le miroir d'Othon, comme une

» glorieuse dépouille remportée sur son

ennemi; le prince s'y miroit tout armé, lorsqu'il commandoit qu'on levat

les drapeaux pour aller au combat. » C'est une chose digne d'être placée

» dans les annales, que la toilette d'un empereur qui fait partie de son ba-

gage. \gg (\bar{D} . J.)

TOISE, i. f. (Archit.) mesure de différente grandeur, selon les lieux où elle est en usage; celle de Paris, dont on fait usage dans quelques autres villes du royaume, est de six piés de roi. Son étalon ou mesure originale est au châtelet de Paris; c'est pourquoi on l'appelle toise du châtelet.

On donne aussi le nom de toise à l'instrument avec lequel on mesure. Selon M. Ménage, le mot toise vient du latin tesa, dérivé de tensus, étendu.

Toise à mur. C'est une réduction de plusieurs sortes d'ouvrages de mâconnerie, par rapport à une toise de gros mur; ainsi on dit toiser à mur de gros ou de légers

ouvrages.

Toise courante. Toise qui est mesurée suivant sa longueur seulement, comme une toise de corniche, sans avoir égard au détail de ses moulures; une toife de lambris, sans considérer s'il est d'appui ou de revêtement.

Toise cube, folide, ou massive. Toise qui est mesurée en longueur, largeur & profondeur; elle contient 216 piés cubes.

Toise d'échantillon. On appelle ainsi la toise de chaque lieu où l'on mesure, quand elle est différente de celle de Paris, comme la toise de Bourgogne par exemple qui est de sept piés & demi.

Toise de roi. C'est la toise de Paris, dont on se sert dans tous les ouvrages que le roi fait faire, même dans les fortifications, sans avoir égard à la toise d'au-

Toise quarrée, ou superficielle. Toise qui est multipliée par ses deux côtés, & dont le produit est de 36 piés.

Toise d'échantillon, (Mesure,) Voilà quelques-uns des mysteres de la c'est celle de chaque lieu où l'on mesure roilette des dames romaines; les hommes lorsqu'elle n'a pas de rapport à celle de

Dddd 2

& demi. Les arpenteurs, toiseurs, maçons, couvreurs, &c. se servent d'une toije ronde, & les charpentiers d'une touje plate pour mesurer leur bois, parce que cette derniere s'applique plus juste sur les pieces; l'une & l'autre est divisée en piés, en pouces & en lignes. Toije se dit aussi de la chose mesurée; une toise de corde, une toise de moellon, une toise de bois quarre, &c. Une toise courante est celle où l'on ne mesure que la longueur; une toise quarre, c'est six piés en longueur trente-fix piés; une toise cube contient fix piés de tout sens; c'est-à-dire en longueur, largeur & hauteur; ce qui est | deux cens seize piés cubes. (D. J.)

TOISE, f. m. (Geom.) on appelle ainsi la partie de la Géométrie qui enseigne à mesurer les surfaces & les solides. Voye7 SOLIDE, SURFACE & STÉ-

NOMÉTRIE.

Toisé, (Archit. civile & milit.) l'art de calculer les dimensions des ouvrages d'architecture civile & militaire, c'est-àdire les surfaces & les solidités de ces ouvrages; ainsi la premiere partie de cei art est la multiplication, & la seconde les regles qu'il faut suivre pour toiser les différentes parties de l'édifice, suivant les figures de ces parties; ce qui doit être rapporté aux articles où l'on donne la maniere de trouver la surface & la solidité de differents corps, tels que le prisme, la pyramide, &c. Il est vrai qu'il y a un cas particulier, c'est le toisé de la charpente qui a une mesure particuliere. Cette mesure est la solive contenant trois piés cubes de bois, de sorte que si l'on à une piece de bois dont la longueur soit de 6 pies, la largeur de 12 pouces, & l'épaisseur de 6 pouces, cette piece composera une solive, parce qu'elle vaut 32 piés cubes. Mais comme la toise cube vaut 216 piés cubes, & que 216 divisé par 3 donne 72, il suit que la folive est la soixante-douzieme partie d'une toise cube; ce qui pour le reste du toise de la charpente, devient une fimple multiplication. Sur quoi on lautres figures. peut consulter, pour se conduire, le cours l

Paris. En Bourgogne elle est de sept piés de mathématiques de M. Belidor, & la géométrie pratique de M. Clermont.

Toisé fignisse donc le dénombrement par écrit des toises de chaque sorte d'ouvrages qui entrent dans la construction d'un bâtiment, lequel se fait pour juger de la dépense, ou pour estimer & régler l'esprit & les quantités de ces mêmes ouvrages. (D. J.)

Toisé des bassins, (Hydraul.) c'est mesurer ce que contient d'eau un bassin,

une piece d'eau, un réservoir.

On doit être prévenu qu'il y a trois & six pies en largeur, dont l'aire est de sortes de toises, la toise courante, la toise quarrée, & la toise cube.

La toise courante est une longueur qui

contient 6 piés de roi courans.

La toise quarrée est de 36 piés, c'està-dire en multipliant 6 par 6, dont le

produit est 36 piés quarrés.

La toise cube est la multiplication de la superficie de la toise quarrée, contenant 36 piés quarres, par la hauteur 6, ce qui donne 216 piés cubes.

Il résulte de toutes ces mesures qu'il y a trois sortes de toisés, le courant, le toisé

quarré, & le toisé cube.

Le toisé courant est la mesure de la longueur seulement, ou de la largeur

d'une figure quelconque.

Le toisé quarré est la multiplication de la longueur d'une piece par sa largeur, on doit auparavant distinguer qu'elles font les figures de leurs superficies; si ces pieces sont rectangulaires, on multipliera la longueur par la largeur; si on les trouve triangulaires, on multipliera la perpendiculaire par la base dont on ne prendra que la moitié: si elles ont une figure telle qu'un trapèse, on multipliera la perpendiculaire par la moyenne aritmétique qui est égale à la moitié de la fomme des deux côtés opposés & paralleles; fi elle est circulaire, on la mesurera suivant le rapport de 14 à 11 en quarrant son diametre; & par une regle de trois, on trouvera la superficie; c'est ce qui se pratique dans le toisé ordinaire; l'on réduit toutes fortes de superficies en triangles, trapèses, parallélogrammes &

Le toisé cube est la multiplication de

la superficie d'une figure, par sa hauteur toise, pour la superficie totale de ce basou prosondeur. La figure suivante (figure 1.), en donne la pratique. Soit le réservoir A de 12 toises de long, sur 9 de large; mulipliez 12 par 9, vous aurez au produit 108 toises quarrées pour la superficie de ce réservoir; pour en avoir le toise cube, on multipliera sa prosondeur, qu'on suppose être de 4 piés, par les 108 toises de sa superficie. On prépare ainsi ce calcul, & l'on dit: 4 piés sont les deux tiers de la toise; vous prenez le tiers de 108, qui est 36, vous le prenez deux fois à cause des 4 piés, ce qui fait 72 toises cubes pour le réservoir A. S'il y avoit eu une toise de prosondeur, il y auroit eu 108 toises cubes, car l'unité ne change rien.

Pour savoir combien de muids d'eau contient le réservoir A, on dira; si une toise cube donne 27 muids d'eau, ce que l'expérience a fait connoître, combien 72 toises cubes, contenu du réservoir A, donneront-elles de muids? Il n'y -a qu'à multiplier les 72 toises cubes par l le nombre 27, contenu des muids d'eau d'une toise cube, & ces 72 multipliés par 27, vous donneront 1944 muids d'eau

que contient le réservoir A.

On remarquera que dans tous les toiles cubes, où il se trouve des sous-especes, on les prend comme parties aliquotes de l la toise, sans s'embarrasser si elle est demi-muid & 36 pintes pour le contenu courante, quarrée, ou cube; mais dans du bassin ovale C. le resultat du toisé cela est dissérent, puisque dans un toisé quarré un pié courant, sur une toise de haut, vaut 6 piés quarrés; un pouce courant, sur une toise de haut, vaut 72 pouces quarrés: dans un toisé cube un pié courant, sur une toise quarrée, vaut 36 piés cubes; un pouce courant, sur une toise quarrée, vaut 3 piés cubes, ou 5184 pouces cubes.

Fig. 2. Si le bassin est rond, tel que celui B, de 12 toises de diametre, vous quarrerez ce diametre par lui-même, c'est-à-dire 11 par 11, qui sera 144 toises guarrées, & suivant le rapport de se quarrée. Cette somme jointe à 192 14 à 11; pour en avoir la superficie, toises donnera pour superficie totale 220 on multipliera 144 par 11, & le pro- toises quarrées & un 1. Pour avoir le toisé duit 1584, divisé par 14, donnera au cube du canal qui a 3 piés de profondeur,

fin. Comme il a trois piés de profondeur, on multipliera les 113 toises quarrées & un ½ qu'on peut évaluer à un pié, par 3 piés qui sont moitié de la toise, ce qui vous donnera 56 toises cubes, 3 piés & courant, sur toise, qui multipliés par 27 muids, vous donneront pour le contenu total du bassin, 1527 muids, 6 piés cubes d'eau, valant 216 pintes; en tout 1527 muids d'eau, 216 pintes mesure de Paris.

Fig. 3. Si le baffin étoit ovale, tel que celui C, dont le grand diametre est. supposé de 30 toises, & le petit de 20 toises multipliées l'un par l'autre, ce qui produit 600 toises quarrées: multipliez ensuite comme au cercle 600, par 11, & divisez le produit 6600 par 14, ce qui vous donnera 471 toises quarrées 1 pour la superficie. Ce bassin a un pié ½ de profondeur; multipliez 471 toises ½ par un pié 1, comme un pie est le sixieme d'une toise, prenez le sixieme de 471 ¹/₂, qui est 78 toises 3 piés 6 pouces; pour les 6 pouces restans, qui sont la moitié d'un pie, il faut prendre la moitié de 78 toises 3 pies 6 pouces, ce qui donne 39 toises i pié 9 pouces, & en tout 117 toises cubes 5 piés & 3 pouces, qui, multipliés par 27, vous donneront 4182 muids & 5 piés cubes d'eau, valant un

Fig. 4. Soit le canal D cintré dans ses extrémités, long de 30 toises & large de 8 toises, toisez-en le parallélogramme qui est de 24 toises de long, sur 8 toises de large: multipliez cette longueur par la largeur, ce qui vous produira en toises 192 toises quarrées. Les deux demi-cercles parfaits de 6 toises de diametre chacun, étant joints ensemble, font un cercle de 36 toises quarrées, qui suivant la proportion de 14 à 11, donneront pour la superficie des deux demi-cercles 28 toises ²/₇, qu'on peut évaluer à un tiers de toiquotient 113 toises quarrées, & un 7 de Jon dira: si ce canal avoit eu une toise,

fomme qui est 110 toises cubes & un 1/6: ce canal.

Fig. 5. Si le bassin est octogone, comme E, on mesurera un des huit pans de l'octogone, afin de partager la figure en 6 pouces, & la perpendiculaire que l'on multipliez ces 21 piés 6 pouces par la terrain. perpendiculaire 4 toises 1 pié, vous aurez pouces, dont vous ne prendrez que la moitié, ainsi qu'il se pratique dans la mesure des triangles; cette moitié sera de 7 toises quarrées 2 piés 9 pouces, qui convenus du toise. multipliées par 8 nombres des triangles de entiere du bassin, 59 toises quarrées & 4 piés. Ce bassin a deux piés de prosondeur, qui font le tiers de la toise; ainsi on prendra le tiers de 59 toises 4 piés, ce qui donnera 19 toises cubes 5 piés 4 avoir 537 muids d'eau que contient ce bassin.

Il peut encore survenir des difficultés dans la mesure des pieces d'eau d'une forme singuliere ou irréguliere, ou dont les cintres n'étant pas parfaits, sont des segmens de cercle ; la résolution de ces difficultés seroit ici trop longue, & paroît passer même la portée ordinaire d'un dictionnaire. Consulter le traité d'Hydraulique, qui fait la quatrieme partie du livre de la théorie & pratique du jardinage, rage. 436. & suiv. (K)

Toisé, il n'est pas question ici de donner la maniere de toiser un champ, un jardin, ce qui regarde la maniere de lever les plans, l'arpentage, la longimétrie & planimétrie, auxquels on renvoie le

lecteur.

Il s'agit ici de pouvoir mesurer le consenu d'un quarré de potager, de parterre, de bois, de boulingrin, ou en avoir la figure & le plan.

Pour les tracer & planter à neuf, il ne

elle auroit donné 220 toises cubes & un faut prendre que la longueur de la piece? tiers, comme il n'a que 3 pies moitie de supposée de 30 toises sur 20 de large, la toise, on prendra la moitié de cette multiplier 30 par 20, ce qui donne 600 toiles quarrées pour superficie de votre cette somme multipliée par 27, produira piece; si vous en voulez avoir le plan, 2974 muids 1 d'eau, pour le contenu de partagez la piece par une diagonale d'un angle à l'autre, en vous alignant par des jalons pour aller plus droit; mesurez cette diagonale, & les 4 murs aux côtés de la piece, rapportant sur le papier toutes ces huit triangles; ce pan est ici de 21 piés mesures, suivant une échelle, vous aurez une figure semblable, & qui aura auprendra au cordeau est de 4 toises i pié; tant de biais qu'il s'en peut trouver sur le

TOISER, v. act. (Archit.) c'est mesupour produit 14 toises quarrées 5 piés 7 rer un ouvrage avec la toise pour en prendre les dimensions, ou pour en faire l'estimation. Et retoiser, c'est toiser de nouveau, quand les experts ne sont pas

Toiser à toise bout avant, c'est toiser les l'octogone, donnera pour la superficie ouvrages sans retour ni demi-face, & les murs tant plein que vide, le tout quarrément, sans avoir égard aux saillies, qui doivent néanmoins être proportionnées au lieu qu'elles décorent.

Toiser aux us & coutumes, c'est mesurer pouces, qu'on multipliera par 27, pour tant plein que vide, en y comprenant les faillies; en sorte que la moindre moulure porte demi-pié & toute moulure couronnée un pié, lorsque la pierre est piquée, & qu'il y a un enduit, &c.

Toiser la couverture, c'est mesurer la superficie d'une couverture, sans avoir égard aux ouvertures ni aux croupes, & en évaluant les lucarnes, yeux de bœuf, arestieres, égoûts, faîtes, &c. en toises ou

pies, suivant l'usage.

oiser la taille de pierre, c'est réduire la taille de toutes les façons d'une pierre aux paremens seulement, mesurés à un pié de hauteur sur six piés courans par toise. Lorsque ce sont des moulures, chaque membre couronné de son filet est compté pour un pié de toise, dont les six font la toise, c'est-à-dire que six membres couronnés sur une toise de long, qui ne sont comptés que pour une toise à l'entrepreneur, sont comptés pour six toises au tailleur de pierre qui travaille à sa tache.

Toiser le bois, c'est réduire & évalues

les pieces de bois de plusieurs grosseurs, vent être regardées comme des toisons à la quantité de trois piés cubes, ou de d'or. douze piés de long sur six pouces de gros,

reglée pour une piece.

Toiser le pavé, c'est mesurer à la toise quarrée superficielle, sans aucun retour. Le prix est dissérent selon l'ouvrage, Les ouvrages de fortification se toisent à la tion. toise cube dont 216 pies font la toise. (D,J_{\cdot})

TOISEUR, (Fortific.) les fonctions d'un toiseur est de mesurer le travail toutes les semaines, pour faire payer les ouvriers de ce qui leur est dû; il donne une copie du toisé à l'entrepreneur & à un ingénieur en chef; & à la fin de l'année il fait un état général dont il donne copie à l'entrepreneur & à l'ingénieur en chef, qui l'envoie au surintendant des fortifications, qui le renvoie, après l'avoir examiné, à l'intendant, pour faire payer par *le trésorier le reste. (D. J.)

Toiseur de plâtre, s. m. (Officier de police,) officier de la ville de Paris qui est chargé de mesurer cette marchandise lorsqu'elle arrive au port au plâtre de cette ville. (D.J.)

TOISON, f. m. (Gram. Econ. rustiq.) la peau de la brebis chargée de sa laine, & plus souvent la laine séparée de la peau.

Toison D'or, (Mytholog.) les enfans savent la fable de la conquête de la toison d'or, qui donna lieu au voyage des Argonautes; mais les gens de lettres en cherchent encore l'explication.

Diodore de Sicile croyoit que c'étoit la peau d'un mouton que Phryxus avoit immolé, & qu'on gardoit très-soigneusement à cause qu'un oracle avoit prédit que le roi seroit tué par celui qui l'enleveroit.

Strabon & Justin pensoient que la fable de cette toison étoit fondée sur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient sur un sable d'or qu'on ramassoit avec des peaux de mouton, ce qui se pratique encore aujourd'hui vers le fort Louis, où la poudre d'or se recueille avec de semblables toisons, lesquelles quand elles en sont bien remplies, peu-1 & on exprime dans cette langue de l'ai-

Varron & Pline prétendent que cette fable tire son origine des belles laines de ce pays, & que le voyage qu'avoient fait quelques marchands grees pour en aller acheter, avoit donné lieu à la fic-

Ajoutez que comme les Colcques faisoient un grand commerce de peaux de marte & d'autres pelleteries précieuses; ce fut peut-être là le motif du voyage des Argonautes.

Paléphate a imaginé, on ne sait sur quel fondement, que sous l'emblême de la toison d'or, on avoit voulu parler d'une belle statue d'or que la mere de Pélops avoit fait faire, & que Phryxus avoit emportée avec lui dans la Colchide.

Enfin Suidas le lexicograghe a songé que cette toison étoit un livre en parchemin qui contenoit le secret de faire de l'or, objet de la cupidité non-seulement des Grecs, mais de toute la terre; & cette opinion que Tollius a voulu faire revivre, est embrassée par les alchimistes.

Mais Bochart qui connoissoit le génic des langues de l'Orient, a cru trouver dans celle des Phéniciens le dénouement de la plûpart de ces fictions; & comme il nous semble que persor le n'a mieux réussi que lui dans l'explication de cette fable, ce sont des idées conjecturales que

l'on va proposer.

Médée que Jason avoit promis d'épouser & d'emmener dans la Grece, sollicitée encore par Calciope fa sœur, veuve de Phryxus, qui voyoit ses enfans en proie à l'avarice d'un roi cruel, aida son amant à voler les tréfors de son pere, soit en lui donnant une fausse clé ou de quelqu'autre maniere, & s'embarqua avec lui. Cette histoire étoit écrite en phénicien, que les poëtes qui sont venus longtemps après, n'entendoient que très-imparfaitement; & les mots équivoques de cette langue donnerent lieu aux fables qu'on en a racontées. En effet, dans cette langue le mot syrien gaza signifie également un trésor ou une toison; sans qui veut dire une muraille, désigne aussi un taureau; nachas; ainsi au lieu de dire que Jason avoit enlevé un trésor que le roi de la Colchide tenoit dans un lieu bien fermé, & qu'il faisoit garder soigneusement, on a dit que pour enlever une totion d'or, il avoit fallu dompter des taureaux, tuer un dragon, & c

L'amour de Médée pour Jason, ce grand ressort qu'Œlien croit avoir été inventé par Eurypide dans sa tragédie de Médée, faite à la priere des Corinthiens, n'a rien d'extraordinaire; & cette princesse qui abandonna son pere & sa patrie pour suivre Jason, montre assez par sa conduite qu'elle en étoit amoureuse, sans qu'il soit besoin de faire intervenir Junon & Minerve dans cette intrigue qui fut l'ouvrage de Calciope. Cette femme pour venger la mort de son mari, & sauver ses enfans qu'Aëtès avoit résolu de faire mourir à leur retour de la guerre où il les avoit envoyés, favorisa de tout son pouvoir la passion que sa sœur avoit conçue pour Jason. On peut ajouter que les quatre jeunes princes que Jason avoit ramenés, & qui se voyoient exposés à la fureur de leur grand-pere, si les Grecs étoient vaincus, les secoururent de tout leur pouvoir.

Le même Bochart explique affez heureusement la circonstance de ces hommes armés qui sortirent de terre & s'entretuerent. Il devoit y avoir, selon lui, dans cette histoire une phrase composée à-peuprès des mots qui fignifient : Jason assembla une armée de soldats armés de picques d'airain prêts à combattre, qu'on expliqua ainsi à l'aide des mots équivoques : il vit naître des dents de serpent une armée de foldats armés cinq à cinq, qui étoit la maniere ancienne, furtout chez les Egyptiens, de ranger & de faire marcher les troupes.

Il est permis de conjecturer que Jason, outre ses compagnons, avoit pris dans le pays quelques troupes auxiliaires, qu'on publia être sorties de terre, parce qu'elles étoient sujettes du roi de Colchide, & elles périrent toutes dans le combat qui fut donné, apparemment entre les Grecs & les Colcques; car tout ce mystere poé- en dos-d'ane, en croupe, en pavillon.

rain, du fer & un dragon par le mot tique peut s'entendre d'un combat qui rendit les Grecs victorieux & maîtres de la personne & des trésors d'Aëtès. Cette explication semble préférable à celle de Diodore de Sicile, qui dit que le gardien de la toison d'or se nommoit Draco, & que les troupes qui le fervoient, étoient venues de la Chersonnèse taurique, ce qui avoit donné lieu aux fables qu'on avoit débitées. (D. J.)

Toison, ordre de la, (Hist. des ordres.) ordre que confere le roi d'Espagne comme duc de Fourgogne. Ce fut en 1432 que Philippe le bon, duc de Bourgogne, après avoir épousé à Bruges en troissemes noces Elisabeth de Portugal, institua l'ordre de la toison en l'honneur d'une de, ses maîtresses. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. L'amour des femmes, dit M. de Voltaire, ne doit passer pour un vice que quand il détourne les hommes de remplir leurs devoirs, & qu'il conduit à des actions blamables. Anvers, Bruges & autres villes appartenantes à Philippe le bon, faisoient un grand commerce, & répandoient l'abondance dans ces états. La France dut à ce prince sa paix & sa grandeur.

Louis XI. qui ne lui ressembla point, eut d'abord intention de se rendre chefde l'ordre de la toison, & de le conférer à la mort de Charles le téméraire, comme étant aux droits de la maison de Bourgogne; mais ensuite il le dédaigna, dit Brantôme, & ne crut pas qu'il lui convînt de se rendre chef de l'ordre de son vassal. Cet ordre a cependant continué de se soutenir jusqu'à ce jour, & se seroit soutenu bien davantage, si le nombre des chevaliers étoit borné comme au commencement à trente & un. Quoi qu'il en soit, il a fourni la matiere de trois volumes in-fol. publiés en 1756 par Julien de Pinedo y Salazar. (D. J.)

TOIT, f. m. (Archit.) c'est la charpenterie en pente & la garniture d'ardoises ou de tuiles qui couvre une maison. En Orient & en Italie la plûpart des voits sont en plate-forme. En France & autres pays de l'Occident, on donne aux toits différentes figures; on les fait en pointe,

Nous

Nous avons aussi des toits à la mansarde, ainsi nommés de Mansard qui en a été l'inventeur ; ce sont des toits coupés qui ont une double pente de chaque côté, ce qui retranche de leur élévation & ménage plus de logement; mais comme en architecture le toit d'une maison s'appelle aussi le comble ou la couverture d'une maison, voye7 Comble & Couverture. (D. J.)

TOIT, (terme de jeu de paume.) c'est la couverture d'une galerie qui y regne de deux ou trois côtés, sur laquelle se fait le service de la balle. On distingue au jeu de pomme trois sortes de toits, le toit de la galerie, le toit de la grille & le toit

du dedans. (D. J.)

TO-KEN ou SATSUKI, f. m. (Hift. mat. Bot.) c'est un cytise du Japon, dont on distingue plus de cent especes dissérentes. Il porte des lys, & ne fleurit qu'en automne. Ses fleurs sont rares, croifsent une à une, & ne se ressemblent point. Les unes sont d'un bel incarnat, d'autres d'un écarlate un peu détrempé, d'autres blanches & doubles, d'autres d'un bel écarlate, d'autres couleur de pourpre tirant sur le blanc.

TOKKIVARI, f. m. (Hift. mod.) espece d'armoire à compartimens qui fait un des principaux meubles des Japonois, dans laquelle ils ont soin de placer le livre de la loi qu'ils ne montrent point aux étrangers, & qu'ils ne laissent jamais traîner

dans leurs chambres.

TOKKO, (Hist. mod.) c'est le nom que les Japonnois donnent à un coffre ou meuble dont ils ornent leurs appartemens. Il n'a qu'un pié de haut sur deux de large; on le place contre la muraille d'une chambre, & l'on étend deux tapis au-deffous; c'est-là que l'on fait asseoir les personnes à qui l'on veut faire honneur.

TOL, R. m. (Poids.) c'est le plus petit poids & la plus petite mesure dont on se serve sur la côte de Coromandel. Il faut vingt - quatre tols pour le céer.

(D.J.)

TOLA, LA, (Géog. mod.) riviere de la grande Tartarie, dans le pays des Mongales orientaux; elle vient de l'orient se jeter dans la riviere d'Orchon, à en-

Tome XXXIII.

sud-est de la ville de Sélirigiskoy. (D. J.) TOLBIACUM, (Géog. anc.) ville de la Gaule belgique, aux confins du territoire de Cologne, selon Tacite, Hist. l. IV Le nom moderne est Zülpich. (D. J.)

TOLBOOTH, f. m. (Comm.) est le nom de la principale prison d'Edimbourg en Ecosse, & l'endroit où, en d'autres villes de la grande Bretagne, on pese les marchandises, pour régler en conséquence les droits d'entrée & de sortie, comme ce qu'on appelle en France la douane.

TOLE, f. m. (Hist. nat. Bot.) substance végétale dont les habitans des Antilles se servent au défaut d'amadou pour se procurer du feu; cette substance provient d'une grande & belle plante nommée karatas, que les botanistes rangent au nombre des aloës; les feuilles de cette plante naissent directement de la racine; elles font longues, étroites par rapport à leur longueur, fermes, pliées en gouttieres, terminées en pointe aiguë, & disposées en rond à-peu-près comme celles de l'ananas, formant une grosse touffe du milieu de laquelle s'éleve un jet de plus de douze piés de hauteur, rond, droit comme une fleche, & terminé par une gerbe chargée de boutons qui s'épanouissent en fleurs à cinq pointes; ce jet seche en peu de temps & se renverse de lui-même; toute sa substance se trouve alors aussi légere que du liege, ayant quelque rapport à l'agaric, mais un peu plus ligneuse; dans cet état on la coupe par tronçons, on la fait noireir au feu & on l'enferme dans des petites calebasses pour s'en servir au besoin, en employant la pierre & le briquet.

Tole, f. f. (Serrur.) fer mince ou en feuille, qui sert à faire les cloisons des moyennes serrures, les platines des verroux & targettes, & les ornemens de relief-amboutis, c'est-à-dire, ciselés en coquille. On fait auffi des ornemens de tole évidée ou découpée à jour. Il y a de ces ornemens aux clôtures des chapelles de l'église des PP. Minimes à Paris.

(D.J.)

TOLEDE, (Géogr. mod.) ville d'Esviron deux cens cinquante werstes au l pagne, aujourd'hui capitale de la nou-

Leee

velle Castille, sur le bord du Tage, qui l'environne des deux côtés, à 16 lieues au midi de Madrid, & à 45 au nord-est de Mérida.

La situation de Tolede sur une montagne affez rude, rend cette ville inégale, de sorte qu'il faut presque toujours monter ou descendre; les rues sont étroites, mais les places où l'on tient des marchés sont sort étendues. Le château royal, que l'on appelle Alcaçar, d'un mot retenu des Maures, est un beau & vaste bâtiment antique. L'église cathédrale est l'une des plus riches de toute l'Espagne. Le fagrario ou la principale chapelle, est un trésor en ouvrage d'or & d'argent; la custode ou le tabernacle qui sert à porter le Saint-sacrement à la Fête-Dieu, est si pesant qu'il ne faut pas moins de trente hommes pour le porter.

Si cette église est superbement ornée, elle n'est pas moins bien rentée; son archevêque est primat du royaume, confeiller d'état, grand chancelier de Caftille, & jouissant du privilege de parler le premier après le roi; il possede dixfept villes, & son revenu est au-moins d'un million de notre monnoie; les honneurs qu'il reçoit comme archevêque à son entrée dans Tolede, sont tels qu'on

en rendroit à un monarque.

Le clergé de son église jouit d'environ 400000 écus de rente. Le cardinal Ximenès, qui fut archevêque de Tolede, au commencement du seizieme fiecle, a finguliérement contribué à l'ornement de cette église, car on prétend que les dépenses qu'il y fit montoient à cinquante mille ducats; il employa environ cinquante mille écus à la seule impression des missels & des bréviaires mozarabes. Voye7 MOZARABE, office.

On compte dans Tolede dix-sept places publiques, vingt-sept paroisses, trentehuit maisons religieuses, & plusieurs hôpitaux. Il s'y est tenu divers conciles. Son université fondée en 1475, a été fort enrichie par le cardinal Ximenès. La ville est forte d'assiette, & sait un grand commerce de soie & de laine; mais ce commerce fleuriroit bien davantage,

le Tage navigable, afin que les bateaux arrivatient au pié de la ville.

L'air y est très-pur, mais ses environs sont secs & stériles. On nous a conservé l'inscription suivante tirée des restes d'un ancien amphiteatre découvert hors de la ville; cette inscription faite à l'honneur de l'empereur Philippe porte ces mots: Imp. Caf. M. Julio Philippo Pio. Frel. Aug. Partico. Font. Max. Trib. Fott. P. P. Consuli Toletani Devotiff. Numini Majest. Que Ejus D. D.

Long. de Tolede, suivant de la Hire, 12d. 51. 30". latit. 39d. 46'. & suivant Street, long. 181. 16'. 45" lat. 39d. 54'.

La ville de l'olede a été dans l'ancien temps une colonie des Romains, dans laquelle ils tenoient la caisse du trésor. Jules César en sit sa place d'armes; Auguste y établit la chambre impériale; Léovigilde, roi des Goths, y choifit sa résidence; Bamba l'aggrandit & l'entoura de murailles. Les Maures la prirent l'an 714, lorsqu'ils entrerent en Espagne, & le roi Alphonse VI. roi de la vieille Castille, la reprit sur eux à l'instigation du Cid, fils de dom Diegue qui s'étoit tant distingué contre les Musulmans, & qui offrit au roi Alphonse tous les chevaliers de sa bannière pour le succès de l'entreprise.

Le bruit de ce fameux fiege, & la réputation du Cid, appelerent de l'Italie & de la France beaucoup de chevaliers & de princes. Raimond, comte de Toulouse, & deux princes du sang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce siege. Le roi mahométan, nommé Hiaja, étoit fils d'un des plus généreux princes dont l'histoire ait conserve le nom. Almamon son pere avoit donné dans Tolede un asyle à ce même roi Alphonse, que son frere Sanche persécutoit alors. lls avoient vécu long-temps ensemble dans une amitié peu commune, & Almamon loin de le retenir, quand après la mort de Sanche il devint roi, & par conséquent à craindre, lui avoit fait part de ses trésors; on dit même qu'ils s'étoient séparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan sortit des murs pour reprocher pour peu qu'on voulût travailler à rendre | au roi Alphonse son ingratitude envers son biensaiteur, & il y eut plus d'un combat singulier sous les murs de Tolede.

Le siege dura une année; enfin Tolede capitula en 1085, mais à condition qu'il traiteroit les Musulmans comme il en avoit usé envers les Chrétiens, qu'on leur laisseroit leur religion & leurs lois, promesse qu'on tint d'abord & que le temps fit violer. Toute la Castille neuve se rendit ensuite au Cid, qui en prit poliestion au nom d'Alphonse; & Madrid, petite place qui devoit être un jour la capitale de l'Espagne, sut pour la premiere fois au pouvoir des Chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolede: on leur donna des privileges qu'on appelle même encore en Espagne franchises. Le roi Alphonse sit aussi-tôt une assemblée de prélats, laquelle sans le concours du peuple aurrefois nécessaire, ésuit pour évêque de Tolede un prêtre nommé Bernard, à qui le pape Grégoire VII. conféra la primatie

d'Espagne à la priere du roi.

La conquête fut presque toute pour l'Eglise; mais le primat eut l'imprudence d'en abuser, en violant les conditions que le roi avoit jurées aux Maures. La plus grande mosquée devoit rester aux -Mahométans. L'archevêque pendant l'absence du roi en fit une église, & excita contre lui une sédition. Alphonse revint à Tolede, irrité contre l'indiferétion du prélat; il appaisa le soulevement en rendant la mosquée aux Arabes; & en menaçant de punir l'archevêque, il engagea les Musulmans à lui demander eux-mêmes la grace du prélat chrétien, & ils furent contens & soumis. Je dois ce détail à M. de Voltaire.

Alphonse VIII. donna à Tolede, l'an 1135, les armes qu'elle porte encore aujourd'hui; c'est un empereur assis sur son trône, l'épèe à la main droite, & dans la gauche un globe avec la couronne imperiale; on voit bien que ce font-· là des armes espagnoles.

Dans la foule d'écrivains dont Tolede est la patrie, je ne connois guere depuis la renaissance des lettres, que le rabbin Abraham Ben Meir, le jésuite de la Cerda, font une infinité de digressions, employant le Juriseonsulte Covarravias, & le poëte dans leurs commentaires tout ce qu'ils

de la Vega, qui méritent d'être nommés

dans cet ouvrage.

Le fameux rabbin Abraham Ben Meir. appelé communément Aben-Egra, naquit à Tolede, selon Bartolocci, & sleurissoit dans le douzieme fiecle; c'étoit un homme de génie, & qui pour augmenter ses connoissances, voyagea dans plusieurs pays du monde: il entendoit aussi pluneurs langues, & particulièrement l'arabe. Il cultiva la grammaire, la philosophie, la médecine, & la poésie; mais il se distingua sur-tout en qualité de commentateur de l'Ecriture. Après avoir vu l'Angleterre, la France, l'Italie, la Grece, & diverses autres contrées, il mourut à Rhodes, dans sa soixante & quinzieme année, l'an de Jesus-Christ 1165, selon M. Simon, & 1174, selon

M. Basnage.

Il a mis au jour un grand nombre de hivres, entre lesquels on a raison d'estimer ses Commentaires sur l'Ecriture, qu'il explique d'une manière fort littérale & très-judicieuse; on peut seulement lui reprocher d'être quelquesois obscur, par un style trop concis: il n'osoit entiérement rejeter la cabale, quoiqu'il sût trèsbien le peu de fonds de cette méthode, qui ne confiste qu'en des jeux d'esprit sur les lettres de l'alphabet hébreu, sur les nombres, & fur les mots qu'on coupe d'une certaine façon, méthode aussi vaine que ridicule, & qui semble avoir passé de l'école des Platoniciens dans celle des Juifs. Aben-Ezra craignit de montrer tout le mépris qu'il en faisoit, de peur de s'attirer la haine de ses contemporains, & celle du peuple qui y étoit fort attaché; il se contente de dire simplement, que cette maniere d'expliquer l'Ecriture n'étoit pas sure; & que s'il falloit avoir égard à la cabale des peres juifs, il n'étoit pas convenable d'y ajouter de nouvelles explications, ni d'abandonner les saintes Ecritures aux caprices des hommes.

Ce beau génie examine aussi quelques autres manieres d'interpréter l'Ecriture. Il y a, dit-il, des auteurs qui s'étendent fort au long fur chaque mot, & qui

Eeee 2

savent d'arts & de sciences. Il rapporte parce qu'il explique les choses les plus premier chapitre de la Genese; il en cite | son sujet. aussi d'autres qui, à l'occasion d'un seul mot, ont fait des traités entiers de physique, de mathématiques, de cabale, &c. Aben-Ezra déclare que cette methode n'est que le fruit de la vanité; qu'il faut s'attacher simplement à l'interprétation des paroles du texte, & que ce qui appartient aux arts & aux sciences doit être traité dans des livres féparés.

Il rejette également la méthode des interpretes allegoristes, parce qu'il est difficile qu'en la suivant on ne s'éloigne entiérement du sens littéral : il ne nie point sependant qu'il n'y ait des endroits dans l'Ecriture qui ont un sens plus sublime que le littéral, comme lorsqu'il est parlé de la circoncisson du cœur, mais alors ce fens plus sublime est littéral, & le véri-

table sens.

Aben-Ezra s'est donc borné en interprétant l'Ecriture, à rechercher avec soin la fignification propre de chaque mot, & à expliquer les passages en conséquence. Au lieu de suivre la route ordinaire de ceux qui l'avoient précédé, il étudia le lebres poëtes espagnols, étoit de grande sens grammatical des auteurs sacrés, & il le développa avec tant de pénétration & reur Charles-Quint. Il suivit ce prince en de jugement, que les chrétiens même le préferent à la plupart de leurs interpretes.

Au reste, c'est lui qui a montré le chemin aux critiques qui soutiennent aujourd'hui que le peuple d'Israël ne passa point au-travers de la mer Rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit bleffures vingt jours après, en 1536, à basse, afin d'engager Pharaon à le sui- la sleur de son âge, à 36 ans. vre, & que ce prince fut submergé par le

montant.

Cerda (Jean-Louis de la), entra dans la société des jésuites en 1574. Il a publié des adversaria sacra, des commentaires sur une partie des livres de Tertullien, & en particulier sur le traité de mais encore pour lui avoir procuré dipallio, du même pere de l'Eglise. Enfin, | il a écrit trois volumes in-fol. de commen- il étoit le premier des poëtes espagnols taires sur Virgile, imprimés à Paris en de son temps, & il réussission même assez 1624, en 1630, & en 1641. Les ou- | bien en vers latins. vrages de ce jésuite n'ont pas fait fortune; Il employa l'art à cultiver le naturel

pour exemple, un certain rabbin, Isaac, claires pour étaler son érudition, & parqui avoit composé deux volumes sur le ce que d'ailleurs il s'écarte sans cesse de

> Covarruvias (Diego) l'un des plus savans hommes de son fiecle dans le drois civil & canon, naquit en 1512. Il joignit à la science du droit la connoissance des belles-lettres, des langues & de la théologie. Philippe II le nomma évêque de Ciudad - Rodrigo, & il assista en cette qualité au concile de Trente. A son retour il fut fait évêque de Ségovie, en 1564, président du conseil de Castille en 1572, & cinq ans après évêque de Cuença; mais il mourut à Madrid en 1577, à 66 ans, avant que d'avoir pris possession de ce dernier évêché. Ses ouvrages ont été recueillis en deux volumes in-folio; on en fait grand cas, & on les réimprime toujours à Lyon & à Geneve; on estime surtout celui qui a pour titre, variarum resolutionum libri tres: Covarruvias est nonseulement un jurisconsulte de grand jugement, mais il passe encore pour le plus subtil interprete du droit que l'Espagne ait produit.

> Garcias-Lasso de la Vega, un des cér naissance, & fut élevé auprès de l'empe-Allemagne, en Afrique, & en Provence: il commandoit un bataillon dans cette derniere expédition, où il fut blessé; on le transporta à Nice, & l'empereur qui le confidéroit lui fit donner tous les soins possibles; mais il mourut de ses

Ses poésies ont été souvent réimprimées avec des notes de divers auteurs; il ne faut pas s'en étonner. Garcias est un de ceux à qui la poésie espagnole a le plus d'obligation, non-feulement parce qu'il l'a fait sortir de ses premieres bornes, verses beautés empruntées des étrangers:

ils sont également longs & ennuyeux, qu'il avoit pour la poésie; il s'appliqua

à la lecture des meilleurs d'entre les poe- i tés par des observations assez curieuses. tes latins & italiens, & il se forma sur leur modele. Ayant remarqué que Jean Boscan avoit reuffi à faire passer la mesure & la rime des Italiens dans les vers espagnols, il abandonna cette sorte de poésie qu'on appelle ancienne, & qui est propre à la nation espagnole, pour embrasser la nouvelle, qui est imitée des Italiens: il quitta donc les complets & les rondelets (complat y redondillas), qui répondent à nos contient douze pieces de théâtre. Quoistances françoises, sans vouloir même retenir les vers de douze syllabes, ou d'onze, quand l'accent est sur la derniere du cueils d'éloges à la gloire de l'auteur, & vers.

Il renonça même aux villanelles, qui répondent aux ballades, aux romances, aux séguedilles, & aux gloses, pour faire des hendécasyllabes à l'italienne, qui consistent en des octaves, des rimes tierces, des sonnets, des chansons & des vers libres. Il réussit en toutes ces sortes de rimes nouvelles, mais particuliérement en rimes tierces, qui sont 1° des stances de trois vers, dont le premier rime au troisieme, le second au premier de la stance suivante, & ainsi jusqu'à la fin, où on ajoute un vers de plus dans la derniere stance, pour servir de derniere rime; 2° des stances dont le premier poëte de Tolede d'un autre auteur assez vers est libre, & les deux autres riment ensemble.

Cette nouvelle forme de poésie sut trouvée si bisarre, que quelques-uns tâcherent de la ruiner, & de rétablir l'ancienne, comme étant propre à l'Espagne: c'est ce qu'entreprit de faire Christophe de Castillejo; mais ni lui ni les autres ne purent empêcher qu'elle n'eût le dessus, à la gloire de Garcias.

Ses ouvrages sont d'ailleurs animés de feu poétique & de noblesse; c'est le jugement qu'en portent MM. de Port-Royal dans leur nouvelle méthode espagnole. Paul Jove prétend même que les odes de Garcias ont la douceur de celles d'Horace.

Sanchez de Las-Brozas, savant grammairien espagnol, a fait des commentai-

Il est bon de ne pas confondre le poëte de Tolede avec Lopès de Vega, autrement nommé Lopès-Felix-de-Vega-Carpio, autre poëte espagnol, chevalier de Malte, né à Madrid en 1562, & mort en 1635. Il porta les armes avec quelque réputation, & cultiva la poésie avec une sécondité sans exemple, car ses comédies composent vingt-cinq volumes, dont chacun qu'elles soient généralement fort médiocres & peu travaillées, on a fait des rec'est à sa memoire qu'un de ses confreres a consacré cette jolie épigramme,

> El aploso en que jamas Tè podra bastar la fama, Lo mas del mundo te llama, Y aun te queda a deber mas, A los siglos que daras Por duda y desconsianza, Por castrumbre à la alabanza, A la invidia per officio, A dolor por exercizio, Por termino a la esperanza.

Enfin il faut encore distinguer notre célebre, qui porte le même nom, Garcias-Lasso-de-la-Vega, né à Cusco dans l'Amérique, & qui a donné en espagnol l'histoire de la Floride, & celle du Pérou & des Incas, qu'on a traduites en françois.

Salmeron (Alphonse), jésuite, naquit à Tolede en 1516, & mourut à Naples en 1595, à 69 ans. Il fit connoissance à Paris avec faint Ignace de Loyola, devint son ami, son compagnon, & un des neuf qui se présenterent avec lui au pape Paul III, en 1540. Il voyagea ensuite en Ivalie, en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-Bas, & en Irlande. Il composa des ouvrages d'un mérite assez médiocre; il prit soin cependant de ne pas établir trop ouvertement la prétention de l'empire du pape sur le temporel des rois, en ne considéres sur toutes les œuvres de Garcias, & il rant cette puissance du pape que comme a eu soin d'y remarquer les endroits imi- | indirecte; mais cette opinion est aussi pertés des anciens, & d'en relever les beau- | nicieuse à l'Eglise & à l'Etat, aussi capable de remplir la répubique de séditions & de troubles, que la chimere d'une autorité directe du pontise de Rome, sur l'autorité remporelle & indubitable des Sienne, à Bologne, à Milan, &c. Il étoit TO15.

Je ne dois pas oublier, dans l'article de Tolede, une des illustres & favantes dames du seizieme siècle, Sigée (Louise), connue sous le nom d'Aloisia Sigen. Son pere lui apprit la philosophie & les langues. On dit que c'est lui qui introduisit. L'amour pour les lettres à la cour de Pormit auprès de l'infante Marie, qui cultivoit les sciences dans le célibat. Louise Sigée épousa Alphonse Cueva de Burgos, & mourut en 1560.

On a d'elle un poëme latin intitulé Sintra, du nom d'une montagne de l'Estramadoure, au pie de laquelle est un rocher où on dit qu'on à vu de temps en temps des tritons jouant de leur cornet : on lui pieces en vers; mais tout le monde fait que le livre infame, de arcanis amoris & Veneris, qui porte son nom, n'est point de cette dame, & qu'il est d'un moderne, qui a souillé sa plume à écrire les impuretés groffieres & honteuses dont ce livre est rempli. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

TOLEN, (Géogr. mod.) île des Pays-Bas, dans la province de Zélande, près de la côte du Brabam dont elle n'est séparée que par un canal. Sa capitale qui est située sur ce canal, porte aussi le nom de Tolen; c'est une ancienne ville qui a] & va après Middelbourg & Ziriczée. Long. 21, 40; lat. 51, 34. (D. J.)

TOLENTINO, (Geogr. mod.) ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, sur la gauche de Chiento , à fix milles de San Sevérino, à dix de Macerata, & quinze de Camérino. Elle avoit dès le cinquieme fiecle un évêché, qui fut uni à celui de Macerata en 1586. Long. 31, 4; lat. 43, 12.

Phileiphe (François), un des pluscelebres écrivains du quinzieme fiecle, naquit dans cette ville en 1398, & mourut entendue, ce mépris de l'argent dont il

accomplis. Il professa dans les plus illustres villes d'Italie, avec une réputation extraordinaire, à Venile, à Florence, à grammairien, poëte; orateur & philosophe. On a de lui des harangues, des. lettres, des dialogues, des fatyres, & un grand nombre d'autres écrits latins en vers & en prose. Voici la liste de quelques-uns de ses principaux ouvrages.

1º, Appiani Alexandrini historia. Il entreprit cette version parce qu'il ne pouvoit tugal, où il mena son aimable fille, qu'on | souffrir, disoit-il, qu'un auteur aussi étoquent ne parût qu'un barbare, par la mauvaise traduction que Décembrius en avoit donné. 2 Une traduction de Dion, dont Léonard Arétin fait de grands éloges. Béroalde a publié cette traduction in-4° avec quelques autres opuscules. 3º Conviviorum libri duo, imprimés pluheurs fois, entr'autres à Paris, en 1552, in-8°. Item 4°. Satyra, Milan, 1476, attribue encore des épîtres & diverses in-folio; Venise, 1502, in-4º Paris, 1518, in-4°. Ces satyres sont au nombre de cent, partagées en dix livres, & contiennent chacune cent vers, ce qui les lui a fait appeler hecatoflicha; elles ont le merite par rapport aux faits, mais non pas pour la beauté des vers. 59. Epistolarum familiarum libri XXXVII, Venise, 1502, in-fol. & Hambourg, 1681; on trouve dans ces lettres des particularités de la vie de l'auteur, & quantité de traits de l'histoire littéraire & politique de ce temps-là. 6°. Carminum libri V, Brescize, 1497, in-4° Outre ces ouvrages latins, Philelphé a donné un commentaire itàle troisieme rang entre celle de Zelande lien sur les sonnets de Pétrarque, dont la premiere édition est de Bologne, 1475, in-folio.

Il est certain que c'étoit un très-habile homme, quoique vain, mordant, fatyrique; mais c'étoit le goût dominant de fon siecle, où presque tous les savans n'ont pas été plus modérés que lui. Je pardoimerois moins à Phileiphe fon inconftance & son inquiétude continuelle. Toujours mécontent de son sort, il chercha sans cesse la tranquillité, qu'il n'étoit pas en lui de se procurer. Sa disposition mal à Milan en 1481, ayant 83 aus presque se parc à chaque instant, l'obligerent à

saire des bassesses, qui répondoient peu à la prétendue noblesse de ses sentiments.

Il est vrai pourtant qu'il étoit généreux, donnoit volontiers d'une main ce qu'il arrachoit de l'autre, & ne pouvoit prendre sur lui l'attention de ménager pour se procurer des ressources dans la nécessité. Il avoit une nombreuse famille, & plusieurs valets; aimoit le faste, & recevoit honorablement ses amis. D'ailleurs il n'épargnoit rien pour acheter & pour faire copier des livres. Au reste, il avoit conservé une santé vigoureuse par la sobriété; aussi n'éprouvoit-il aucune incommodité dans fa plus grande vieillesse. Ses lettres respirent des sentimens, une morale saine, & une érudition aussi variée & aussi étendue que son siecle le comportoit. (D. J.)

TOLENUS, (Géog. anc.) fleuve d'Italie chez les Marses. Orose, l. V. c. xviij. cité par Ortélius, dit que ce fut sur le bord de ce sleuve que Rutilius & huit mille Romains qu'il avoit avec lui, furent pris par les Marses. C'est le Thelonum dont parle Ovide, Fastor, l. VI. vers. 565.

> Flumenque Thelonum Purpureum mistis sanguine fluxit aquis.

Ortélius conjecture que ce fleuve est le

même que le Liris. (D. J.)

TOLERANCE, (Ordre encyclop. Théolog. Morale, Politiq.) La tolérance est en général la vertu de tout être foible, destiné à vivre avec des êtres qui lui ressemblent. L'homme, fi grand par son intelligence, est en même temps si borné par ses erreurs & par ses passions qu'on ne sauroit trop lui inspirer pour les autres, cette tolérance & ce support dont il a tant besoin pour lui-même, & sans lesquelles on ne verroit sur la terre que troubles & dissentions. C'est en esset, pour les avoir proscrites, ces douces & conciliantes vertus, que tant de fiecles ont fair plus ou moins l'opprobre & le malheur des hommes; & n'espérons pas que sans elles nous rétablissions jamais parmi nous le repos & la prospérité.

sources de nos discordes. Nous ne sommes que trop féconds en ce genre; mais comme c'est sur-touten matiere de sentiment & de religion, que les préjugés destructeurs triomphent avec plus d'empire, & des droits plus spécieux, c'est aussi à les combattre que cet article est destiné. Nous établirons d'abord sur les principes les plus évidens, la justice & la nécessité de la tolérance; & nous tracerons d'après ces principes, les devoirs des princes & des souverains. Quel triste emploi cependant, que d'avoir à prouver aux hommes des verités si claires, si intéressantes, qu'il faut pour les méconnoître, avoir dépouillé la nature; mais s'il en est jusque dans ce fiecle, qui ferment leurs yeux à l'évidence, & leur cœur à l'humanité, garderions-nous dans cet ouvrage un lâche & coupable filence? non; quel qu'en toit le succès, osons du moins réclamer les droits de la justice & de l'humanité, & tentons encore une fois d'arracher au fanatique son poignard, & au superstitieux son bandeau.

J'entre en matiere par une réflexion très-simple, & cependant bien favorable à la tolérance, c'est que la raison humaine n'ayant pas une mesure précise & déterminée, ce qui est évident pour l'un est souvent obscur pour l'autre; l'évidence n'étant, comme on sait, qu'une qualité relative, qui peut venir ou du jour sous lequel nous woyons les objets, ou du rapport qu'il y a entre eux & nos organes, ou de telle autre cause; en sorte que tel degré de lumiere suffisant pour convaincre l'un, est insuffisant pour un autre dont l'esprit est moins vif, ou différemment affecté, d'où il suit que nul n'a droit de donner sa raison pour regle, ni de prétendre affervir personne à ses opinions. Autant vaudroit, en effet, exiger que je regarde avec vos yeux, que de vouloir que je croie sur votre jugement. Il est donc clair que nous avons tous notre maniere de voir & de fentir, qui ne dépend que bien peu de nous. L'éducation, les préjugés, les objets qui nous environnent, & mille causes secretes, influent sur nos jugemens & les modifient à l'in-On peut compter sans doute plusieurs fini. Le monde moral est encore plus va-

femblent moins que les corps. Nous avons, il est vrai, des principes communs sur lesquels on s'accorde assez; mais ces premiers principes font en très-petit nombre, les conséquences qui en découlent deviennent toujours moins claires à mefure qu'elles s'en éloignent; comme ces eaux qui se troublent en s'éloignant de leur source. Dès-lors les sentimens se partagent, & font d'autant plus arbitraires, que chacun y met du fien, & trouve des réfultats plus particuliers. La déroute n'est pas d'abord fi sensible; mais bientôt, plus on marche, plus on s'égare, plus on se divise; mille chemins conduisent à l'erreur, un seul mene à la vérité: heureux qui fait le reconnoître! Chacun ven flatte pour son parti, sans pouvoir le persuader aux autres; mais fi dans ce conflit d'opinions, il est impossible de terminer nos différends, & de nous accorder sur tant de points délicats, fachons du moins nous rapprocher & nous unir par les principes universels de la tolèrance & de l'humanité, puisque nos fentimens nous partagent, & que nous ne pouvons être unanimes. Qu'y at-il de plus naturel que de nous supporter mutuellement, & de nous dire à nousmêmes avec autant de vérité que de justice? « Pourquoi celui qui se trompe ces-» seroit-il de m'être cher? l'erreur ne » fut-elle pas toujours le trifte apanage y de l'humanité? Combien de fois j'ai » cru voir le vrai, où dans la suite j'ai » reconnu le faux? combien j'en ai con-» damné dont j'ai depuis adopté les idées? * Ah, sans doute je n'ai que trop acquis » le droit de me défier de moi-même, & » je me garderai de haïr mon frere, par-» ce qu'il pense autrement que moi! »

Qui peut donc voir, sans douleur & fans indignation, que la raison même qui devroit nous porter à l'indulgence & à l'humanité, l'infussifiance de nos lumieres & la diverfité de nos opinions, soit précisément celle qui nous divise avec plus de fureur? Nous devenons les accusateurs & les juges de nos semblables; nous les citons avec arrogance à notre propre tribunal, & nous exerçons fur

rié que le physique; & les esprits se res- se comme si nous étions infaillibles : l'erreur ne peut trouver grace à nos yeux. Cependant quoi de plus pardonnable, lorsqu'elle est involontaire, & qu'elle s'offre à nous sous les apparences de la vérité? les hommages que nous lui rendons, n'est-ce pas à la vérité même que nous voulons les adresser? Un prince n'estil pas honoré de tous les honneurs que nous faisons à celui que nous prenons pour lui-même? Notre méprise peut-elle affoiblir notre mérite à ses yeux, puisqu'il voit en nous le même dessein, la même droiture que dans ceux, qui mieux instruits, s'adressent à sa personne? Je ne vois point de raisonnement plus fort contre l'intolérance; on n'adopte point l'erreur comme erreur; on peut quelquefols y perséverer à dessein par des motifs intéressés, & c'est alors qu'on est coupable. Mais je ne conçois pas ce qu'on peut reprocher à celui qui se trompe de bonne foi, qui prend le faux pour le vrai sans. qu'on puisse l'accuser de malice ou de négligence; qui se laisse éblouir par un sophisme, & ne sent pas la force du raisonnement qui le combat. S'il manque de discernement ou de pénétration, ce n'est pas ce dont il s'agit; on n'est pas coupable pour être borné, & les erreurs de l'esprit ne peuvent nous être imputées qu'autant que notre cœur y a part. Ce qui fait l'essence du crime, c'est l'intention directe d'agir contre ses lumieres, de faire ce qu'on sait être mal, de céder à des passions injustes, & de troubler à dessein les lois de l'ordre qui nous sont connues; en un mot, toute la moralité de nos actions est dans la conscience, dans le motif qui nous fait agir. Mais, ditesvous, cette vérité est d'une telle évidence, qu'on ne peut s'y soustraire sans s'aveugler volontairement, sans être coupable d'opiniatreté ou de mauvaise foi? Eh, qui êtes-vous pour prononcer à cet égard, & pour condamner vos freres? Pénétrezvous dans le fond de leur ame? ses replis font-ils ouverts à vos yeux? partagezvous avec l'éternel l'attribut incommunicable de scrutateur des cœurs? quel sujet demande plus d'examen, de pruleurs sentimens l'inquisition la plus odieu- dence & de modération, que celui que

vous décidez avec tant de légéreté & d'afsurance? est-il donc si facile de marquer avec précision les bornes de la vérité; de distinguer avec justesse, le point souvent invitible où elle finit, & où l'erreur commence, de déterminer ce que tout homme doit admettre & concevoir, ce qu'il ne peut rejeter sans crime? Qui peut connoître, encore une fois, la nature intime des esprits, & toutes les modifications dont ils font susceptibles? Nous le voyons tous les jours, il n'est point de vérité si claire qui n'éprouve des contradictions; il n'est point de sistème auquel on ne puisse opposer des objections, souvent aussi fortes que les raisons qui le défendent. Ce qui est simple & évident pour l'un, paroît faux & incompréhensible à l'autre : ce qui ne vient pas seulement de leurs divers degrés de lumieres, mais encore de la différence même des esprits; car on observe dans les plus grands génies, la même variété d'opinions, & plus grande assurément entre eux que dans le vulgaire.

Mais sans nous arrêter à ces généralites, entrons dans quelque détail; & comme la vérité s'établit mieux quelquefois par son contraire que directement, si nous montrons en peu de mots l'inutilité, l'injustice & les suites funestes de l'intodérance, nous aurons prouvé la justice & la nécessité de la vertu qui lui est op-

posée.

ði,

....

De tous les moyens qu'on emploie pour arriver à quelque but, la violence est assurément le plus inutile & le moins propre à remplir celui qu'on se propose: en effet pour atteindre à un but quel qu'il soit, il faut au moins s'assurer de la naoure & de la convenance des moyens que l'on a choisis; rien n'est plus sensible, toute cause doit avoir en soi un rapport nécessaire avec l'effet qu'on en attend; en sorte qu'on puisse voir cet esset dans sa cause, & le succès dans les moyens; ainsi pour agir sur des corps, pour les mouvoir, les diriger, on emploiera des forces physiques; mais pour agir sur des esprits, pour les fléchir, les déterminer, il en faudra d'un autre genre ; des raisonne- | v moi-même , & à me rendre coupable mens, par exemple, des preuves, des | v d'une lacheté qui vous feroit horreur? Tome XXXIII.

motifs; ce n'est point avec des syllogismes que vous tenterez d'abattre un rempart, ou de ruiner une forteresse; & ce n'est point avec le fer & le feu que vous détruirez des erreurs, ou redresserez de faux jugemens. Quel est donc le but des persecuteurs? De convertir ceux qu'ils tourmentent; de changer leurs idées & leurs sentimens pour leur en inspirer de contraires; en un mot, de leur donner une autre conscience, un autre entendement. Mais quel rapport y a-t-il entre des tortures & des opinions? Ce qui me paroîi clair, évident, me paroîtra-t-il faux dans les souffrances? Une proposition que je vois comme absurde & contradictoire, sera-t-elle claire pour moi sur un échafaut? Est-ce, encore une fois, avec le ser & le feu que la vérité perce & se communique? Des preuves, des raisonnemens peuvent me convaincre & me perluader; montrez-moi donc ainsi le faux de mes opinions, & j'y renoncerai naturellement & sans effort; mais vos tourmens ne feront jamais ce que vos raisons n'ont pu faire.

Pour rendre ce raisonnement plus senfible, qu'on nous permette d'introduire un de ces infortunés qui, prêt à mourir pour la foi, parle ainsi à ses persécuteurs: « Oh! mes freres, qu'exigez-vous de moi? comment puis-je vous satisfaire? » Est-il en mon pouvoir de renoncer à » mes fentimens, à mes opinions, pour » m'affecter des vôtres? de changer, de refondre l'entendement que Dieu m'a donné, de voir par d'autres yeux que » les miens, & d'être un autre que moi? » Quand ma bouche exprimeroit cet aveu » que vous défirez, dépendroit-il de moi que mon cœur fût d'accord avec elle, » & ce parjure forcé de quel prix seroit-il à vos yeux? Vous-même qui me per-» fécutez, pourriez-vous jamais vous ré-» foudre à renier votre croyance? Ne » feriez - vous pas aussi votre gloire de » cette constance qui vous irrite & qui » vous arme contre moi? Pourquoi vou-» lez-vous donc me forcer, par une inconséquence barbare, à mentir contre

Ffff

» Par quel étrange aveuglement ren- | » celles que vous employez ne prouvent » versez-vous pour moi seul toutes les » lois divines & humaines? Vous tourmentez les autres coupables pour tirer d'eux la vérité, & vous me tourmentez pour m'arracher des mensonges; vous voulez que je vous dise ce que je ne suis pas, & vous ne voulez pas que je vous dise ce que je suis. Si la douleur **>>** me faisoit nier les sentimens que je professe, vous approuveriez mon delaveu, quelque suspect qu'il vous dût être; vous punissez ma fincérité, vous récompenseriez mon apostasie; vous me jugez indigne de vous, parce que je suis de bonne foi; n'est-ce donc qu'en cessant de l'être qué je puis mériter ma grace? Disciples d'un maître qui ne prècha que la vérité, croyez-vous augmenter sa gloire, en lui donnant pour adorateurs des hypocrites & des parjures? Si c'est le mensonge que j'embrasse & que je défends, il a pour moi toutes les apparences de la vérité; Dieu qui connoît mon cœur, voit bien qu'il n'est point complice des égaremens de mon esprit, & que dans mes intentions, c'est la vérité que j'honore, même en combattant contr'elle.

» Eh! quel autre intérêt, quel autre motif pourroit m'animer? Si je m'expose à tout souffrir, à perdre tout ce que j'ai de plus cher pour suivre des fentimens dont l'erreur m'est connue, je ne suis qu'un insensé, un furieux, plus digne de votre pitié que de votre haine; mais si je m'expose à tout souffrir, si je brave les tourmens & la mort pour conserver ce qui m'est plus précieux que la vie, les droits de ma conscience & de ma liberté, que voyez-vous dans ma persévérance qui mérite votre in-» dignation? Mes sentimens, dites-vous font les plus dangereux, les plus condamnables; mais n'avez-vous que lé fer & le feu pour m'en convaincre & me ramener? Quel étrange moyen de persuafion que des bûthers & des échafauts! La vérité même seroit méconnue sous cet aspect; hélas! ce n'est pas ainsi qu'elle exerce sur nous son empire

>> que votre impuissance : s'il est vrai que mon fort vous touche, que vous déploriez mes erreurs, pourquoi-précipiter ma ruine, que j'aurois prevenue peut-êire pourquoi me ravir un temps que Dieu m'accorde pour m'éclairer? Prétendez-vous lui plaire en empiétant fur ses droits, en prévenant sa justice? & pensez-vous honorer un Dieu de paix & de charité, en lui offrant vos freres en holocauste, & en lui élevant » des trophées de leurs cadavres »? Telles seroient en substance les expressions que la douleur & le sentiment arracheroient à cet infortuné, si les flammes qui l'environnent lui permettoient d'achever.

Quoi qu'il en soit, plus on approfondit le sistème des intolérans, & plus on en sent la foiblesse & l'injustice : du moins auroient-ils un prétexte, fides hommages forcés, qu'à l'instant le cœur désavoue, pouvoient plaire au Créateur; mais si la seule intention fait le prix du facrifice, & si le culte intérieur est sur-tout celui qu'il demande, de quel œil cet Etre infini doit-il voir des téméraires qui osent attenter à ses droits, & prosaner son plus bel ouvrage en tirannisant des cœurs dont il est jaloux? Il n'est aucun roi sur la terre qui daignât accepter un encens que la main seule offriroit, & l'on ne rougit pas d'exiger pour Dieu cet indigne encens; car enfin tels sont les succès si vantés des persécuteurs, de faire des hypocrites ou des martyrs, des lâches ou des héros; l'ame foible & pufillanime qui s'effarouche à l'aspect des tourmens, abjure en frémissant sa croyance, & déteste l'auteur de son crime ; l'ame généreuse au contraire, qui sait contempler d'un œil se le supplice qu'on lui prépare, demeure ferme & inaltérable, regarde avec pitié les persécuteurs, & vole au trépas comme au triomphe ; l'expérience n'est que trop pour nous; quand le fanatisme a fait couler des flots de sang sur la terre, n'at-on pas vu des martyrs sans nombre s'indigner & se roidir contre les obstacles? Et à l'égard des conversions forcées, ne les vit-on pas aussi-tôt disparoître avec elle a des armes plus victorieuses; mais le péril, l'esset cesser avec la cause, &

celui qui céda pour un temps, revoler i vers les siens dès qu'il en eut le pouvoir; pleurer avec eux sa foiblesse, & reprendre avec transport sa liberté naturelle? Non, je ne conçois point de plus horrible blasphème que de se dire autorisé de Dieu en suivant de tels principes.

Il est donc vrai que la violence est bien plus propre à confirmer dans leur religion, qu'à en détacher ceux qu'en persécute, & à réveiller, comme on prétend, leur conscience, endormie. « Ce » n'est point, disoit un politique, en » remplissant l'ame de ce grand objet, » en l'approchant du moment où il lui s doit être d'une plus grande importan-» ce, qu'on parvient à l'en détacher; les » lois pénales, en fait de religion, impriment de la crainte, il est vrai, mais comme la religion a ses lois pénales, qui inspirent aussi de la crainte, entre ces deux craintes disserentes les ames deviennent atroces. Nous ne voulons point, dites-vous, engager un homme à trahir sa conscience, mais seulement l'animer par la crainte ou par l'espoir à secouer ses préjugés, & à distinguer la vérité de l'erreur qu'il professe. Eh! qui pourroit, je vous prie, se livrer dans les momens critiques, à la méditation, à l'examen que vous proposez? L'état le plus paisible, l'attention la plus foutenue, la liberté la plus entie-» re, suffisent à peine pour cet examen; » & vous voulez qu'une ame environnée » des horreurs du trépas, & sans cesse » obsédée par les plus affreuses images, » soit plus capable de reconnoître & de » faisir cette vérité qu'il auroit méconnue » dans des temps plus tranquilles: quelle » absurdité! quelle contradiction »! Non, non, tel sera toujours le succes de ces violences, d'affermir, comme nous l'avons dit, dans leurs sentimens, ceux qui en sont les objets, par les malheurs mêmes qu'ils leur attirent; de les prévenir au contraire contre les sentimens de leurs ennemis, par la maniere même dont ils les présentent, & de leur inspirer pour leur religion, la même horreur que pour leur personne.

mêmes, qui trahissent indignement la verité, s'ils en jouissent; qui la confondent avec l'imposture, en lui donnant ses armes, & en la montrant sous ses étendarts; cela seul ne suffiroit-il pas pour donner des prejugés contr'elle, & la faire méconnoître à ceux qui l'auroient peut-être embrassée? Non, quoi qu'ils en disent, la vérité n'a besoin que d'elle-même pour se soutenir, & pour captiver les esprits & les cœurs; elle brille de son propre eclat, & ne combat qu'avec ses armes; c'est dans son sein qu'elle puise & ses traits & sa lumiere; elle rougiroit d'un secours étranger qui ne pourroit qu'obscurcir ou partager sa gloire; sa contrainté à elle est dans sa propre excellence; elle ravit, elle entraîne, elle subjugue par sa beauté; son triomphe, c'est de parostre; sa force, d'être ce qu'elle est. Foible au contraire & impuissante par elle-même, l'erreur feroit peu de progrès fans la violence & la contrainte; aussi fuit-elle avec soin tout examen, tout éclaircissement qui ne pourroit que nuire à sa cause; c'est au milieu des ténebres de la superstition & de l'ignorance qu'elle aime à porter les coups & à répandre ses dogmes impurs; c'est alors qu'au mépris des droits de la conscience & de la raison, elle exerce impunément le desposisme de l'intolérance, & gouyerne ses propres sujets avec un sceptre de fer; si le sage ose élever sa voix, la crainte l'étouffe bientôt; & malheur à l'audacieux qui confesse la vérité au milieu de ses ennemis. Cessez donc, persécuteurs, cessez, encore une fois, de défendre cette vérité avec les armes de l'imposture; d'enlever au Christianisme la gloire de ses sondateurs; de calomnier l'Evangile, & de confondre le fils de Marie avec l'enfant d'Ismaël; car enfin de quel droit en appelleriezvous au premier, & aux moyens dont il s'est servi pour établir sa doctrine, si vous suivez les traces de l'autre? Vos principes mêmes ne sont-ils pas votre condamnation? Jesus, votre modele, n'a jamais employé que la douceur & la persuafion; Mahomet a séduit les uns & forcé les autres au filence; Jesus en a appelé à ses Qu'ils ne s'en prennent donc qu'à eux- ceuvres, Mahomet à son épée; Jesus dit: Ffff2

voyez & croyez; Mahomet, meurs ou mes, s'il ose raisonner un instant & pencrois. Duquel vous montrez-vous les difciples? Oui, je ne saurois trop l'affirmer, la vérité differe autant de l'erreur dans ses moyens que dans son essence; la douceur, la persuasion, la liberté, voilà ses divins caracteres; qu'elle s'offre donc ainsi à mes yeux; & soudain mon cœur se sentira entraîné vers elle; mais là où regnent la violence & la tyrannie, ce n'est point elle, c'est son fantôme que je vois. Eh! pensez-vous en effet que dans la tolérance universelle que nous voudrions établir, nous ayons plus d'égard aux progrès de l'erreur qu'à ceux de la vérité? si tous les hommes adoptant nos principes s'accordoient un mutuel support, se déficient de leurs préjugés les plus chers, & regardoient la vérité comme un bien commun, dont il seroit aussi injuste de vouloir priver les autres, que de s'en croire en possession exclusivement à eux; si tous les hommes, dis-je, cesfant d'abonder en leur sens se répondoient des extrémités de la terre, pour se communiquer en paix leurs sentimens, leurs opinions, & les peser sans partialité dans la balance du doute & de la raison, croit-on que dans ce filence unanime des passions & des préjugés, on ne vît pas au contraire la vérité reprendre ses droits, étendre insensiblement son empire, & les ténebres de l'erreur s'écouler & fuir devant elle, comme ces ombres légeres à l'approche du flambeau du jour?

Je ne prétends pas cependant que l'erreur ne fît alors aucun progrès, ni que l'infidele abjurât aisément des mensonges rendus respectables à force de prévention & d'antiquité: je foutiens seulement que les progrès de la vérité en seroient bien plus rapides, puisqu'avec son ascendant naturel elle auroit moins d'obstacles à vaincre pour pénétrer dans les cœurs. Mais rien, quoi qu'on en dise, ne lui est plus opposé que le sistème de l'intolérance qui tourmente & dégrade l'homme en affervissant ses opinions au sol qui le nourrit, en comprimant dans un cercle étroit de préjugés son active intelligence, en lui interdisant le doute & l'examen comme l

fer autrement que nous. Quel moyen plus sûr pouvoit-on choisir pour éterniser les erreurs, & pour enchaîner la vérité?

Mais sans presser davantage le sistème des intolérans, jettons un coup d'œil rapide sur les inconséquences qui en découlent, & jugeons de la cause par les effets. On ne peut faire un plus grand mal aux hommes que de confondre tous les principes qui les gouvernent; de renverser les barrières qui séparent le juste & l'injuste, le vice & la vertu; de briser tous les nœuds de la société; d'armer le prince contre ses sujets, les sujets contre leur prince; les peres, les époux, les amis, les freres, les uns contre les autres; d'allumer au feu des autels le flambeau des furies; en un mot, de rendre l'homme odieux & barbare à l'homme, & d'étousser dans les cœurs tout sentiment de justice & d'humanité; tels sont cependant les résultats inévitables. des principes que nous combattons. Les crimes les plus atroces, les parjures, les calomnies, les trahisons, les parricides; tout est justifié par la cause, tout est sanctifié par le motif, l'intérêt de l'Eglise, la nécessité d'étendre son regne, & de proscrire à tout prix ceux qui lui résistent, autorise & consacre tout: étrange renversement d'idées, abus incomprehensible de tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus saint! la religion donnée aux hommes pour les unir & les rendre meilleurs, devient le prétexte même de leurs égaremens les plus affreux; tous les attentats commis sous ce voile sont désormais légitimes, le comble de la scélératesse devient le comble de la vertu; on fait des saints & des héros de ceux que les juges du monde puniroient du dernier supplice; on renouvelle pour le Dieu des Chrétiens le culte abominable de Saturne & de Moloch, l'audace & le fanatisme triomphent, & la terre voit avec horreur des monstres déifies. Qu'on ne nous accuse point de tremper notre pinceau dans le fiel, nous ne pourrions que trop nous justifier de ce reproche, & nous frissonnons des un crime, & en l'accablant d'anathe- preuves que nous avons en main: gardons-nous cependant de nous en prévaloir, il-vaut mieux laisser dans l'oubli ces tristes monumens de notre honte & de nos crimes, & nous epargner à nous-mêmes un tableau trop humiliant pour l'humanité. Toujours est-il certain qu'avec l'intolérance vous ouvrez une source intarissable de maux, dès-lors chaque partie s'arrogera les mêmes droits, chaque secte emploiera la violence & la contrainte, les plus foibles opprimés dans un lieu deviendront oppresseurs dans l'autre, les vainqueurs auront toujours droit, les vaineus feront les feuls hérétiques, & ne pourront se plaindre que de leur foiblesse; il ne faudra qu'une puissante armée pour établir ses sentimens, & confondre ses adversaires; le defin de la vérité fuivra celui des combats, & les plus féroces mortels feront aussi les meilleurs croyans: on ne verra donc de toutes parts que des bûchers, des échaffauds, des proscriptions, des supplices. Calvinistes, romains, luthériens, juifs & grecs, tous se dévoreront comme des bêtes féroces; les lieux où regne l'évangile feront marques par le carnage & la désolation; des inquisiteurs seront nos maîtres; la croix de Jesus deviendra l'étendart du crime, & ses disciples s'enivreront du fang de leurs freres; la plume tombe à ces horreurs, cependant elles découlent directement de l'intolérance; car je ne crois pas qu'on m'oppole l'objection fi louvent loudroyée, que la véritable église étant seule en droit d'employer la violence & la contrainte, les hérétiques ne pourroient sans crime agir pour l'erreur, comme elle agit pour la vérité; un sophisme si puérile porte avec lui sa refutation; qui ne voit en effet qu'il est absurde de supposer la question même, & de prétendre que ceux que nous appelons hérétiques se reconnoissent pour tels, se laissent tranquillement égorger & s'abstiennent de représailles?

Concluons que l'intolérance universellement établie armeroit tous les hommes les uns contre les autres, & feroit mître sans sin les guerres avec les opi- l'rappelé les principes qui nous ont paru-

ne fussent point persécuteurs par des principes de religion, ils le seroient du moins par politique & par intérêt; les chrétiens ne pouvant tolérer ceux qui n'adoptent pas leurs idées, on verroit avec raison tous les peuples se liguer contre eux, & conjurer la ruine de ces ennemis du genre humain, qui, sous le voile de la religion, ne verroient rien d'illégitime pour le tourmenter & l'asservir. En effet, je le demande, qu'aurionsnous à reprocher à un prince de l'Asie ou du nouveau-monde qui feroit pendre le premier millionnaire que nous luienverrions pour le convertir? Le devoir le plus essentiel d'un souverain n'est-ce pas d'affirmer la paix & la tranquillité dans ses états, & d'en proscrire avec soin les hommes dangèreux qui couvrant d'abord leur foiblesse d'une hypocrite douceur, ne cherchent, dès qu'ils en ont le pouvoir qu'à répandre des dogmes barbares & séditieux? que les chrétiens ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes, si les autres peuples instruits de leurs maximes ne veulent point les fouffrir, s'ils ne voient en eux que les affaffins de l'Amérique ou les perturbateurs des Indes; & si leur sainte religion, destinée à s'étendre & à fructifier sur la terre, en est avec raison bannie par leurs excès & par leurs fureurs.

Au reste il nous paroît inutile d'oppofer aux intolérans les principes de l'évangile, qui ne fait qu'étendre & développer ceux de l'équité naturelle, de leur rappeler les leçons & l'exemple de leur auguste maître qui ne respira jamais que douceur & charité, & de retracer à leurs yeux la conduite de ces premiers chretiens, qui ne savoient que bénir & prier pour leurs persécuteurs. Nous ne produirons point ces raisonnemens, dont les anciens peres de l'église se servoient avec tant de force contre les Nérons & les Dioclétiens, mais qui depuis Constantin le Grand sont devenus ridicules & si faciles à retorquer. On sent que dans un article nous ne pouvons qu'effleurer une matiere aussi abondante; ainsi après avoir zions; car en supposant que les insideles les plus généraux & les plus lumineux, il nous reste pour remplir notre objet rance n'osent la desavouer lorsque la à tracer les devoirs des souverains, relativement aux fectes qui partagent la société.

Incedo per ignes.

Dans une matiere aussi délicate, je ne marcherai point sans autorité; & dans l'exposition de quelques principes généraux, on verra fans peine les conséquen-

ces qui en découlent.

I. Donc on ne réduira jamais la question à son véritable point, si l'on ne distingue d'abord l'état de l'église, & le prêtre du magistrat. L'état ou la république a pour but la conservation de ses membres, l'assurance de leur liberté, de leur vie, de leur tranquillité, de leurs possessions & de leurs privileges; l'église au contraire est une société, dont le but est la perfection de l'homme & le salut de son ame. Le souverain regarde surtout la vie présente: l'église regarde surtout & directement la vie à venir. Maintenir la paix dans la société contre tous ceux qui voudroient y porter atteinte, c'est le devoir, & le droit du souverain; mais son droit expire où regne celui de la conscience : ces deux jurisdictions doivent toujours être séparées; elles ne peuvent empiéter l'une sur l'autre, qu'il n'en résulte des maux infinis.

II. En effet le salut des ames n'est l confié au magistrat ni par la loi révélée, ni par la loi naturelle, ni par le droit politique. Dieu n'a jamais commandé que les peuples fléchissent leur conscience au gré de leurs monarques, & nul homme ne peut s'engager de bonne foi à croire & à penser comme son prince l'exige. Nous l'avons déjà dit: rien n'est plus libre que les sentimens; nous pouvons extérieurement & de bouche acquiescer aux opinions d'un autre, mais il nous est aussi impossible d'y acquiescer intérieurement & contre nos lumieres, que de cesser d'être ce que nous sommes. Quels seroient d'ailleurs les droits du magistrat? la force & l'autorité? mais la religion se persuade & ne se commande pas. C'est une vérité si sim- mais ils doivent réprimer ces discours téple, que les apôtres mêmes de l'intolé-1 méraires qui pourroient porter dans les

passion ou le préjugé séroce cesse d'offusquer leur raison. Enfin si dans la religion la force pouvoit avoir lieu, si même (qu'on nous permette cette absurde supposition) elle pouvoit persuader, il saudroit, pour être sauve, naître sous un prince orthodoxe, le mérite du vrai chrétien seroit un hasard de naissance: il y a plus, il faudroit varier sa croyance pour la conformer à celle des princes qui se succedent, être catholique sous Marie, & protestant sous Elisabeth; quand on abandonne une fois les principes, on ne voit plus où arrêter le mal.

III. Expliquons nous donc librement, & empruntons le langage de l'auteur du contrat focial. Voici comme il s'explique sur ce point. « Le droit que le pacte » focial donne au fouverzin fur les sujets, » ne passe point les bornes de l'uulité » publique; les sujets ne doivent donc » compte au souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs; » mais les dogmes de cette religion » n'intéressent l'état, ni ses membres, » qu'autant qu'ils se rapportent à la » société. Il y a une profession de soi » purement civile, dont il appartient » au souverain de fixer les articles, non » pas précisément comme dogmes de » religion, mais comme sentimens de » fociabilité, sans lesquels il est impossible d'ètre bon citoyen, ni sujet si-» dele, sans pouvoir obliger personne à » les croire; il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme » impie, mais comme insociable, com-» me incapable d'aimer sincérement les » lois de la justice, & d'immoler au » besoin sa vie à son devoir ».

IV On peut tirer de ces paroles ces conséquences légitimes. La premiere, c'est que les souverains ne doivent point tolérer les dogmes qui sont opposés à la société civile; ils n'ont point, il est vrai, d'inspection sur les consciences,

cœurs la licence & le dégoût des devoirs. Les athées en particulier, qui enlevent aux puissans le seul frein qui les retienne, & aux foibles leur unique espoir, qui énervent toutes les lois humaines en leur ôtant la force qu'elles tirent d'une sanction divine, qui ne laissent entre le juste & l'injuste qu'une distinction politique & frivole, qui ne voient l'opprobre du crime que dans la peine du criminel: les athées, dis-je, ne doivent pas réclamer la tolérance en leur faveur; qu'on les instruise d'abord, qu'on les exhorte avec bonté; s'ils persistent, qu'on les réprime; enfin rompez avec eux, bannissezles de la société, eux-mêmes en ont brisé les liens. 2°. Les souverains doivent s'opposer avec vigueur aux entreprises de ceux qui couvrant leur avidité du prétexte de la religion, voudroient attenter aux biens ou des particuliers, ou des princes mêmes. 3°. Sur-tout qu'ils proscrivent avec sein ces sociétés dangereuses, qui soumettant leurs membres à une double autorité, forment un état dans l'état, rompent l'union politique, relâchent, dissolvent les liens de la patrie pour concentrer dans leur corps, leurs affections & leurs intérêts, & sont ainsi disposés à facrifier la fociété générale à leur tociété particuliere. En un mot, que l'état soit un, que le prêtre soit avant tout ci toyen; qu'il soit soumis, comme tout autre, à la puissance du souverain, aux lois de sa patrie; que son autorité purement spirituelle se borne à instruire, à exhorter, à prêcher la vertu; qu'il apprenne de son divin maître que son regne n'est pas de ce monde; car tout est perdu si vous laissez un instant dans la même main le glaive & l'encensoir.

Regle générale. Respectez inviolablement les droits de la conscience dans tout ce qui ne trouble point la société. Les erreurs spéculatives sont indifférentes à Pétat; la diversité des opinions régnera toujours parmi des êtres aussi imparsaits que l'homme; la-vérité produit des hérésies, comme le soleil des impuretés & des taches: n'allez donc pas aggraver un mal inévitable, en employant le fer & le l

mes; ayez pitié de l'erreur, & ne donnez jamais à la vérité d'autres armes que la douceur, l'exemple, & la persuasion. En fait de changement de croyance, les invitations sont plus fortes que les peines; cellesci n'ont jamais eu d'effet que comme destruc-

V A ces principes, on nous opposera les inconvéniens qui résultent de la multiplicité des religions, & les avantages de l'uniformité de croyance dans un état. Nous répondrons d'abord avec l'auteur de l'Esprit des Lois, « Que ces idées » d'uniformité frappent infailliblement » les hommes vulgaires, parce qu'ils y trouvent un genre de perfection qu'il est impossible de n'y pas découvrir; les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'état, la même religion dans toutes ses parties; mais cela est-il toujours à propos & sans exception? le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir? & la grandeur du génie ne confisteroit-elle pas mieux à savoir dans » quels cas il faut de l'uniformité, & » dans quels cas il faut des différences ». En effet, pourquoi prétendre à une perfection incompatible avec notre nauvre? la diversité des sentimens subsistera toujours parmi les hommes; l'histoire de l'esprit humain en est une preuve continuelle; & le projet le plus chimérique seroit celui de ramener les hommes à l'uniformité d'opinions. Cependant, dites-vous, l'intérêt politique exige qu'on etablisse cette uniformité; qu'on proscrive avec soin tout sentiment contraire aux sentimens reçus dans l'état, c'est-à-dire qu'il faut borner l'homme à n'être plus qu'un automate, à l'instruire des opinions établies dans le lieu de sa naissance, sans jamais ofer les examiner, ni les approfondir, à respecter servilement les préjugés les plus barbares, tels que ceux que nous combattons. Mais que de maux, que de d'y sons n'entraîne pas dans un état la multiplicité de la religion? L'objection se sou ne en preuve contre vous, puisque l'irtolérance est elle-même la seu pour le déraciner; punissez les cri- source de les malheurs; car si les parsis différens s'accordoient un mutuel support, & ne cherchoient à se combattre que par l'exemple, la régularité des mœurs, l'amour des lois & de la patrie; si c'etoit-là l'unique preuve que chaque secte sit valoir en saveur de sa croyance, l'harmonie & la paix régneroient bientôt dans l'etat, malgré la variété d'opinions, comme les dissonnances dans la musique ne nuisent

point a l'accord total.

On infifte, & l'on dit que le changement de religion entraîne souvent des reyolutions dans le gouvernement & dans l'état: à cela je réponds encore que l'intolérance est seule chargée de ce qu'il y a d'odieux dans cette imputation; car si les novateurs étoient tolerés, ou n'étoient combatus qu'avec les armes de l'Evangile, l'état ne souffriroit point de cette fermentation des esprits; mais les defenseurs de la religion dominante s'élevent avec fureur contre les sectaires, arment contre eux les puissances, arrachent des édits sanglants, soufflent dans tous les cœurs la discorde & le fanatisme, & rejettent sans pudeur sur leurs victimes les désordres qu'eux seuls ont produits.

A l'égard de ceux, qui sous le prétexte de la religion, ne cherchent qu'à troubler la société, qu'à somenter des séditions, à secouer le joug des lois; réprimez-les avec sévérité, nous ne sommes point leurs apologistes; mais ne consondez point avec ces coupables ceux qui ne vous demandent que la liberté de penser, de prosesser la croyance qu'ils jugent la meilleure, & qui vivent d'ailleurs en si-

deles sujets de l'état.

Mais, direz-vous encore, le prince est le désenseur de la soi; il doit la maintenir dans toute sa pureté, & s'opposer avec vigueur à tous ceux qui lui portent atteinte; si les raisonnements, les exhortations, ne suffisent pas, ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, c'est pour punir celui qui sait mal, pour sorcer les rebelles à rentrer dans le sein de l'Eglise. Que veux-tu donc, barbare? égorger ton frere pour le sauver? mais Dieu t'a-t-il chargé de cet horrible emploi? a - t - il remis entre tes mains le soin de sa vengeance? D'où sais-tu qu'il veuille être honoré comme les dé-

mons? Va, malheureux, ce Dieu de paix désavoue tes affreux sacrifices; ils ne sont dispass que la sei

dignes que de toi.

Nous n'entreprendrons point de fixer ici les bornes précises de la tolérance, de distinguer le support charitable que la raison & l'humanité réclament en faveur des errans, d'avec cette coupable indifférence, qui nous fait voir sous le même aspect toutes les opinions des hommes. Nous prèchons la tolérance pratique, & non point la spéculative; & l'on sent assez la différence qu'il y a entre tolérer une religion & l'approuver. Nous renvoyons les lecteurs curieux d'approfondir ce sujet au commentaire philosophique de Bayle, dans lequel, selon nous, ce beau genie s'est surpassé. Cet article est de M. I. OMILLI fils.

TOLERER, SOUFFRIR, PER-METTRE, (Synonymes); on tolere les choses lorsqu'en les connoissant, & ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas: on les souffre lorsqu'on ne s'y oppose pas, les pouvant empêcher: on les permet lorsqu'on les autorise par un consentement formel. Tolérer ne se dit que pour des choses mauvaises, ou qu'on croit telles; permettre se dit pour le bien & le

mal.

Les magistrats sont quelquesois obligés de tolérer de certains maux, pour en prévenir de plus grands. Il est quelquesois de la prudence dans la discipline de l'église, de soussir des abus plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais permettre ce que la loi divine désend, mais elles désendent quelquesois ce que celle-ci permet. Synonymes de l'abbé Girard. (D. J.)

de l'abbé Girard. (D. J.)

TOLERIUM, (Géogr. anc.) ville d'Italie, dans l'ancien Latinum. Etienne le
géographe nomme ses habitants Tolerienses,
& Denys d'Halycarnasse les appelle To-

lerini. (D. J.)

TOLESBURG, TOLESBERG, on TOLESBURG, (Géogr. mod.) petite ville de l'empire russien dans l'Esthonie, sur le golse de Finlande, à l'embouchure de la riviere Semsteback. (D. J.)

TOLET, (Marine,) voyez ESCOME. TOLETS, s. m. (Marine,) ce sont

deux chevilles de hois qu'on pose sur de! très-petits bataux, avec lesquelles on met la rame, & qui la retiennent sans

étrope.

TOLETUM, (Coogr. anc.) ville de l'Espagne tarragonoise, & la capitale des Carpétains, selon-Pline, l. III, c. iii, qui nomme ses habitants l'oletani. La ville conferve fon ancien nom, car on ne peut douter que ce ne soit Tolede. (D. J.)

TOL-HUYS, (Géogr. mod.) c'est-àdire la maijon du péage; lieu des Pays-Eas, au duché de Gueldre, dans le Bétaw, sur la rive gauche du Rhin, près du fort de Skenck, du côté du nord. C'ell-la qu'en 1672 la cavalerie françoise passa le Rhin, entra dans l'île de Betaw, & pénétra dans les Provinces-Unies. (D. J.)

TOLI, (Géogr. mod.) ville de Grece dans le Comenolitari, sur la riviere Vardar, au nord du lac Petriski. (D. J.)

TOLIAPIS, (Géogr. anc.) Ptolomée, 1. II, c. iij, marque deux îles de la côte de la Grande-Bretagne, sur la côte des Trinoantes, à l'embouchure de la Thamise, & il nomme ces îles Toliapis, & Counos. On croit que la premiere est Schepey, & la seconde Canvey. (D. J.)

TOLISTOBOGI on TOLISTOBOIL, (Géogr. anc.) peuples de l'Afie mineure, dans la Galatie. Tite-Live, l. XXXVIII, c. xix, écrit Tolistoboii, comme s'il vouloit faire entendre que ce nom fût formé de celui des Boiens, peuples connus dans les Gaules & dans la Germanie. Les Tolistoboges, selon Strabon, étoient limitrophes de la Bithynie & de la Phrygie. Pline nous apprend que leur capitale étoit Pessinunte. (D. J.)

TOLKEMIT ou TOLMITH, (Géogr. mod.) petite ville du royaume de Prusse dans le palatinat de Marienbourg. Elle fut bâtie l'an 1356, réduite en cendres l'an 1456, & n'a pu se rétablir depuis.

 $(\boldsymbol{D}, J,)$

TOLLA, f. f. (Hift. nat.) petite graine de l'île de Ceylan, qui fournit une huile dont les habitans se servent pour se frotter le corps.

TOLLA-GUION, f. m. (Hift. nat.) animal amphibie de l'île de Ceylan, qui ressemble à l'alligator; il vit ordinaire- | noires. Les habitants emploient la poudre Tome XXXIII.

ment dan le creux des arbres; sa couleur est noiratre. Les habitants du pays mangent sa chair & la trouvent délicieuse; elle est, dit-on, si légere, que jamais on ne la rejene, même loriquon a furchargé l'estomac d'autres aliments indigeftes.

TOLLENTINATES, (Géogr. anc.) peuples d'Italie, dans le Picenum. Pline, 1. III, c. xiij, les met au nombre des peuples qui habitoient dans les terres. Leur ville, dont le nom est aujourd'hui Tolentino, étoit municipale, felon une ancienne inscription rapportée dans le trésor de Gruter, peg 194, où on lit. Prof. Fabr. municip. Tollentin. Le territoire de cette ville est appelé ager Tollentinus par Balbus. (D. J.)

TOLNA, (Géogr. mod.) comté de la basse Hongrie, ainsi nommé de sa capitale. Ce comté est borné au nord par celui d'Albe, à l'orient par le Danube, au midi par le comté de Baran, & à l'occidem par le comté de Simig, partie par celui de Salavar. (D. J.)

TOLNA, (Géogr. mod.) capitale du petit comté de même nom, sur la droite du Danube, à 20 lieues au midi de Bude; e'étoit autrefois une place affez confidéra ble. Long. 36, 52; lat. 46, 28. (D.J.)

TOLOSCA, (Géogr. mod.) ville d'Espagne, capitale de Guipuscoa, dans une vallée agréable, fur les rivieres de l'Araxe & d'Oria, à seize lieues au sud-ouest de Bayonne. Cette ville a été fondée par Alphonse le sage, roi de Castille. Son fils Sanche acheva de la peupler en 1290, & lui accorda de grands privileges. On y garde encore les archives de la province de Guipuscoa; cependant cette ville n'a guere prospéré, car elle n'a qu'une seule paroisse. Longitude 15, 30; lat. 43, 10. (D.J.)

TOLPACHES, f. m. (Art. milit. mod.) On appele tolpaches les foldats de l'infanterie hongroise, qui sont armés d'un susil, d'un pistolet & d'un sabre. (D. J.)

TOLTERCAIZTLI, f. m. (Hift. nat.) nom américain d'une pierre du pays fort semblable à la pierre à rasoir, excepté qu'elle est marquetée de taches rouges &

Gggg

de cette pierre mêlée avec ciné pour enlever les tackes des yeux.

(D, J)

TOLU, BAUME DE (Mat. méd.) le baume de tolu, que l'on appelle encore communément baume d'Amérique, baume de Carthagene, baume sec merite quelques lignes de plus que ce qu'on en a dit à l'article BAUME.

C'est un suc résineux, ténace, d'une confillance qui tient le milieu entre le baume liquide & le sec; de couleur rouge - brune, tirant sur la couleur d'or, d'une odeur très-pénétrante qui approche dé celle du benjoin ou du citron, d'un goût doux & agréable, & qui ne cause pas des nausées comme les autres baumes.

On l'apporte dans de petites calchasses, d'une province de l'Amérique méridionale fituée entre les villes de Carthagene & de Nombre de Dios. Les Indiens appellent ce pays du nom de Tolu, & les Espagnols lui donnent celui de Honduras. Ce baume se seche avec le temps, & se durcit de sorte qu'il devient fragile.

L'arbre qui le porte s'appelle balsamum Tolutanum, foliis ceratiæ similibus, quod candidum est, C. B. p. 401. Balsamum de Tolu, J. B. 1. 196. Balsamum provinciæ Tolu, balfamifera quarta, Hernend.

Cet arbre est semblable aux bas-pins; il répand de tous côtés plusieurs rameaux, & il a des feuilles femblables au caroubier, toujours vertes. Je ne connois point de description plus ample de cet arbre. On fait une incifion à l'écorce tendre & nouvelle; on reçoit la liqueur qui coule, dans des cuillers faites de cire noire; on la verse ensuite dans des calebasses, ou dans d'autres vaisseaux que l'on a préparés pour cela.

On attribue à ce baume les mêmes vertus qu'au baume du Pérou, & même quelques-uns le croient préférable. Les Anglois en font un fréquent usage dans la phthisie & les ulceres internes. On le vante pour consolider les ulceres & les défendre de la pourriture; on le prescrit dans les plaies des jointures & dans les coupures; comme il n'a point d'acrimonie, les malades le prennent facilement, étant dis- l'imein; c'est une monnoie de compte dont

crystal cal- i sout dans quelque liqueur. Mêlé avec un jaune d'œuf & du sucre, il forme un remede restaurant & assez agréable. (D. J.)

> Tolu, (Géog. med.) ville de l'Amérique méridionale; dans la terre-ferme, au gouvernement de Carthagene, à douze lieues de cette ville. Il croît dans ses environs une espece de bas-pin, qui donne par des incissons faites à son écorce, une liqueur d'un rouge doré, pénétrante, glutineuse, & d'une saveur douce. On nomme cette liqueur baume de Tolu. Long.

de la ville 9.38. (D. J.)

TOLUIFERA, f. f. (Hift. nat. Botan.) genre de plante ainfi nommée par Linnæus, parce qu'il produit le baume de Tolu. Le calice est composé d'une seule feuille en cloche, divisé en cinq parties avec un angle plus éloigné que les autres. La fleur est composée de cinq pétales plantés dans le calice; il y en a quatre droits, égaux, un peu plus longs que le calice; mais le cinquieme est deux sois aussi large que les autres; il finit en cœur, & a un onglet de la longueur du calice. Les étamines sont dix filets trèscourts, mais leurs bossettes ont la longueur du calice, & même quelque chose de plus; le germe du pistil est oblong; à peine voit-on le stile; le stigma est aigu; le fruit & les graines sont encore inconnues. Linnai gen. plant. p. 182. (D. J.)

TOLY ou MONASTER, (Géog. mod.) ville de Grece dans la Macédoine, aujourd'hui le Coménolitari, sur le bord occidental de la riviere Vardar, au nord du

lac Petriski. (D. J.)

TOM, (Géog. mod.) riviere de Sibérie. elle se divise en deux bras au - dessus de la ville de Tomoskoi, & se jette enfin

dans l'Oby. (D. J.)

TOMACO, LE (Géog. mod.) grande riviere de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito. Elle tire son nom d'un village d'indiens appelé Tomaco, & on dit qu'elle prend sa source dans les montagnes qui sont aux environs de la ville de Quito. (D. J.)

TOMAN, s. m. (Monnoie de compte,) monnoie que quelques-uns nomment aussi les Persans se servent pour tenir leurs livres & pour faciliter les réductions des monnoies dans le paiement des sommes considérables. Le toman vaut cinquante abassis, & revient à environ soixante-dix livres monnoie de France. D'Herbelot écrit touman, & dit que les Persans & les Arabes ont emprunté ce mot de la langue des Mogols & des Khoaresmiens, dans laquelle il signifie le nombre de dix mille. (D. J.)

TOMAR, (Géog. mod.) ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur le bord de la riviere Nabaon, entre Lisbonne & Coïmbre. Il y a un château qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Christ dont le roi est grand-maître. C'est une des plus riches commanderies de l'ordre; on croit que Tomar est l'ancienne Concordia de Ptolomée, l. II. c. v. Long. 9. 10. latit.

39. 35. (D. J.)

TOMATE, s. f. (Diete,) c'est le nom que porte la pomme d'amour à la côte de Guinée, où elle croît abondamment. Les Espagnols qui ont appris des peuples de ce pays à manger ce fruit, ont adopté aussi ce nom. Ils le cultivent sort communément dans leurs jardins; & c'est de chez eux que la culture de cette plante est passée depuis quelques années en Languedoc & en Provence où on l'appelle du même nom.

La tomate est encore une espece de morelle, mais dont le fruit n'est point dangereux: ce qui est conforme à l'observation générale que les parties quelconques de toutes les épeces de solanum perdent leur qualité vénéneuse lorsqu'elles som pénérrées d'acide, soit naturellement, soit ajouté par art, comme nous l'avons observé à l'article MORELLE, à l'article Phitolacca, & à l'article Piment. Voyez ces articles.

Le fruit de tomate étant mûr est d'un beau rouge, & il contient une pulpe fine, légere & très-succulente, d'un goût aigrelet relevé & fort agréable, lorsque ce fruit est cuit dans le bouillon ou dans divers ragoûts. C'est ainsi qu'on le mange fort communément en Espagne & dans nos provinces méridionales, où on n'a jamais observé qu'il produisit de mauyais essets. (b)

TOMBA ou TOMBO, (Hist. mod.) C'est ainsi que l'on nomme en Afrique, parmi les habitans idolàtres d'Angola & de Metamba des cérémonies cruelles, superstitieuses qui se pratiquent aux funérailles des rois & des grands du pays. Elles confistent à enterrer avec le mort plusieurs des officiers & des esclaves qui l'ont servi pendant sa vie, & à immoler sur son tombeau un certain nombre de victimes humaines, proportionné au rang que la personne décédée occupoit dans le monde; après que ces malheureux ont été égorgés, & ont arrosé la terre de leur fang, les affiftans dévorent leur chair. Les missionnaires européens ont eu beaucoup de peine à déraciner cette coutume abominable dans les pays où ils ont prêché l'évangile.

TOMBAC, s. m. (Métallurgie, Chimie & Arts.) c'est un alliage métallique, dont la couleur est jaune & approchante de celle de l'or, & dont le cuivre fait la base. On en sait des boucles, des boutons, des chandeliers, & d'autres usten-

siles & ornemens.

On trouve dans un grand nombre de livres disférentes manieres de faire du tombac, & l'on y fait entrer quelquesois des substances entiérement inutiles, & d'autres qui sont nuisibles; telles sont le verd-de-gris, l'étain, le vitriol, le mercure, la tutie ou la chaux-de-zinc, le curcuma, &c. on preserit aussi d'y employer différens sels, tels que le sel ammoniac, la soude, le fiel-de-verre, le borax, le tartre & le nitre, &c. & l'on die de fuire diffondre ces fubiliances tantôt dans de l'huile, tantôt dans du vinaigre, tantôt dans de l'huile navette, &c. Sans s'arrêter à faire voir les défauts de la plûpart des procédés que les livres indiquent pour faire le tombac, nous allons donner celui qui nous a paru le plus sur & le plus raisonnable; il est tiré des Œvres chimi ques de M. de Justi, publiées en allemand en 1760. Cet auteur examine d'abord quelles doivent être les qualités d'un tombac bien fait. Il trouve 1°. qu'il ne doit être que peu ou point sujet à se couvrir de verdde-gris, inconvénient qui accompagne Gggg 2

toujours le cuivre, & dont il est très- combiné avec les sels alkalis, qu'il avoit difficile de le dépouiller. 2° Il doit être d'un grain plus fin & plus compacte que le cuivre, & avoir plus d'éclat que lui. 3°. Il doit être d'un jaune rougeâtre, comme l'or qui est allié avec du cuivre, & non d'un jaune pale comme le cuivre jaune. 4°. Enfin il faut que le bon tombac ait une certaine ductilité, afin que les ustensiles qui en sont faits ne se cassent point trop aifément, comme cela n'arrive que trop souvent lorsque l'alliage n'a point été fait convenablement.

Cela posé, M. de Justi passe au procédé, & il dit que pour remédier au premier inconvénient, qui elt celui du verdde-gris auquel le cuivre est sujet, il faut enlever à ce métal l'acide qu'il contient, & qui est, selon lui, la cause principale de cette espece de Suille. Pour cet effet, il faut purifier le cuivre, on y parviendra en prenant un quarteron de potasse bien seche, un quarteron de fiel-deverre, & trois onces de verre blanc, on pulvérisera ces matieres, on les mêlera ensemble, & on partagera ce mélange en deux parts égales. Alors on mettra une livre & deux onces de cuivre dans un creuset que l'on placera dans un fourneau à vent, on donnera un feu assez violent, vu que le cuivre n'entre que difficilement en fusion. Lorsque ce métal fera fondu, on y joindra peu-à-peu & à différentes reprifes la moitié du mélange dont on vient de parler; on couvrira le creuset, on poussera le seu pendant environ un quart d'heure; au bout de ce temps, on videra le cuivre fondu dans une lingotiere frottée de suif, ou bien on laissera refroidir le creuset, on le cassera ensuite pour en ôter le cuivre, que l'on féparera des sels qui formeront une espece de scorie à sa surface. On reitérera la même opération avec l'autre moitié du mélange que l'on avoit mise à part. M de Justi a trouvé que cette purification rendoit le cuivre beaucoup plus doux, plus ductile & plus brillant. Il assure que ce métal est dégagé par-la d'une portion de son acide qui, selon lui, produit le le tombac de nouveau; mais aussi-tôt que verd-de-gris, & il a reconnu par plu- cet alliage se sond, il faut y joindre de

empleyés pour la purification. Dans cette operation, le cuivre ne perd que deux onces de son poids, ainsi il reste encore une livre de cuivre purifié. On fera fondre cette livre de cuivre au fourneau à vent ou à l'aide des sousslets : aussi-tôt qu'il est entré parsaitement en fusion, on lui joindra treize onces de zinc; on ajoutera en même temps une demi-once de poix-réfine ou de suif, asin d'empecher que le zinc ne se consume avant d'avoir cu le temps de se combiner avec le cuivre; après quoi, on remue tout le mélange avec une baguette de fer. Comme ces matieres ne tardem point à le communer, & comme pourtant il est important que le zinc ait le temps de s'incorporer avec le cuivre, on tiendra prêt le mélange suivant, composé de trois onces de flux nois bien sec, fait avec trois parties de tartre crud & une partie de nitre; on mêle ces deux substances, & on les fait détonner en y jettant un charbon allumé. A trois onces de ce flux noir, on joindra une once de sel ammoniac, une once de potasse, une once de fiel de verre, une demi-once de vitriol verd, deux onces de verre blanc pulvérisé, & une once de limaille de ser qui ait été lavée, & enfeite parlaitement séchée. Chacune de ces substances doit être réduite en une poudre très-fine, après quoi on les mêle soigneusement. Quand ce mêlange a cté ainsi préparé, on le chausse, de peur qu'il n'attire l'hum é de l'air, & on en met une cuellièree à-la-fois dans le creuser; on le recouvre de son couverele, & l'on donne le feu le plus violent, afin que le tout fonde pendant cinq ou fix minutes; alors on retire le creuset du feu, on le laisse refroidir, & en le cassant on obtient du tombac.

M. de Justi assure que la lunaille de fer contribue beaucoup à la bonté de cet alliage; selon lui, il le rend plus compacte, d'un grain plus fin & plus aisé à travailler. Lorsqu'on veut en faire des ouvrages, on est obligé de faire fondre sieurs expériences que cet acide s'etoit la poix ou du suif pour empêcher le zinc

de se dissiper; on donnera alors un seur livre de cet alliage deux onces de zinc & violent, & l'on videra promptement le creutet dans des moules que l'on tiendra tout prêts pour lui donner la forme qu'on délire. Cet alliage sera d'une couleur qui approchera beaucoup de celle de l'or, il aurastoutes les qualités que l'on a décrites ci-dessus, & aura un certain degré de ductilité, c'est-à-dire il ne sera point sujet à se casser.

On peut faire dissérentes especes de tombac, suivant les dinérentes proportions, dans lesquelles on joindra du zinc avec le cuivre. En mettant parties égales de zinc & de cuivre, l'alliage aura une véritable couleur d'or, mais il sera trèscassant. Si l'on y met moins de treize onces de zinc sur une livre de cuivre, ce qui est la dose prescrite dans l'opération qui a été décrite, la couleur du tombac ne sera point si belle à proportion que l'on aura diminué la quantité du zinc. Mais comme bien des ouvriers, pour faire différens ouvrages en tombac, ont besoin qu'il soit ductile & doux, plutôt que d'une belle couleur, voici la composition que M. de Justi leur propose dans ce cas.

On prendra dix onces de cuivre bien pur, & fix onces de laiton ou de cuivre jauni par la calamine, on les fera fondre ensemble. Aussi-tôt qu'ils seront entrés en fusion, on leur joindra cinq onces de zinc. On continuera le reste du procédé de la maniere qui a été indiquée pour la premiere opération, c'est-à-dire on y joindra des sels, du verre pulvérisé, &c. avec la seule différence, qu'au-lieu d'un once de limaille de fer, on n'en mettra qu'une demi-once. On aura de cette façon un tombac d'une couleur plus pâle que le précédent, mais il aura l'avantage de pouvoir s'étendre sous le marteau.

A chaque fois que l'on fait fondre le tombac, il perd quelque chose de son éclat & de sa qualité; cela vient de ce que le feu dissipe une portion du zinc qui entre dans sa composition. C'est-là ce qui cause la diminution que cet alliage souffre dans son poids, qui est à chaque sois d'une ou deux onces par livre de tombas;

un gros de limaille de fer, chaque fois qu'on fait fondre ; il sera aussi très - bon d'y joindre en même temps de la poix ou du fuif. (---)

TOMBAC BLANC, (Métallurgie.) C'est le nom qu'on donne quelquefois à une composition métallique blanche, & qui par sa couleur a quelque ressemblance avec l'argent; c'est du cuivre blanchi par l'arsenic.

On trouve plusieurs manieres de faire cette composition. Voici celle que donne Stahl dans fon Introduction à la Chimie. Faites fondre quatre onces de cuivre, auquel vous joindrez ensuite une demionce d'arsenic sixé par le nitre, & qui sera empaté dans de la terre grasse humectée par de l'eau de chaux, dont on aura formé une ou deux boules. Laissez le tout en fusion environ pendant un quart d'heure. Prenez bien garde qu'il ne tombe point de charbons dans le creuset. Au bout de ce temps, videz le creuset, & examinez la couleur que cette composition tracera sur une pierre de touche: & voyez si elle soustre le marteau. Si elle n'avoit point de ductilité convenable, il faudroit la remettre en fusion pendant quelque temps avec du verre pilé, ou avec un peu de nitre. Si on joint à cette composition la moitié ou le tiers d'argent, sa couleur blanche ne s'altérera point.

Autre maniere. Prenez une demi-livre de lames de cuivre. Plus, prenez de sel ammoniac, de nitre & de tartre de chacun une demi-once, de mercure sublimé deux gros. Stratifiez ces substances dans un creuset, & faites fondre le mélange à un seu très-sort. Réitérez la même opération à plusieurs reprises, à la fin le cuivre deviendra blanc comme de l'argent.

Autre. Prenez d'arfenic blanc une demi-livre; de nitre & de sel ammoniac, de chacun quatre onces; de borax & de fiel de verre, de chacun deux onces. Réduisez le tout en poudre. On prendra une once de ce mélange, que l'on joinainsi il est à propos de rajouter à chaque I dra avec quatre onces de cuivre, avec lequel on le fera fondre, ce qui le rendra blanc.

Autre. Prenez d'arsenje blanc, de mercure sublimé & d'argent, de chacun une once. On fera dissoudre chacune de ces substances séparément dans de l'eau-forte; après quoi, on mèlera ensemble toutes ces dissolutions; on enlevera par la distillation le superslu de la dissolution, jusqu'à ce que ce qui reste devienne trouble; alors on y mettra de l'huile de tartre par désaillance jusqu'à saturation, il se fera un précipité que l'on sechera. On prendra une once de ce précipité, que l'on fera fondre avec une livre de cuivre qui en deviendra d'un très-beau blanc.

Autre. Mettez dans un creuset une once d'arsenic blanc, deux onces de sel marin, deux onces de nitre, une once de potasse, on mêlera bien toutes ces substances; après quoi, on mettra le creuset dans le feu sous une cheminée qui attire bien; on l'y laissera jusqu'à ce qu'il n'en parte plus de vapeurs qui sont très - dangereuses. On prendra une once de cette matiere qui sera restée dans le creuset, que l'on joindra avec quatre onces de lames de cuivre coupées par petits morceaux, & que l'on aura fait fondre dans un autre creuset; on remuera bien le tout, & l'on y ajoutera deux onces de cuivre jaune réduit en lames très-minces; on remuera de nouveau, & lorsque tout sera parfaitement entré en fusion, on mettra dans le creuset deux onces d'argent fin. Lorsque tout sera fondu, on remuera encore avec une verge de fer bien échauffée, & l'on videra le creuset dans une lingotiere. L'on aura par ce moyen une composition métallique très-malléable, & qui ressemblera beaucoup à de l'argent.

Autre. Faites fondre dans un creuset deux onces d'argent; lorsqu'il sera par-faitement sondu, joignez-y quatre onces de cuivre jaune qui a été rougi & éteint deux ou trois sois dans de sort vinaigre. Faites sondre le tout de nouveau, alors joignez-y de sel marin décrépité, de borax, de nitre & d'arsenic blanc, de chacun une demi-once. Faites sondre de nouveau le tout pendant une heure, & alors vous viderez votre creuset.

TOM

TOMBE, TOMBEAU, (Synon.) tombe & tombeau, sur-tout tombe, sont plus usités en vers qu'en prose dans le sens figuré.

Ma flamme par Hector fut jadis allumée, Avec lui dans la tombe elle s'est ensermée. Rac. Andr.

Eh, qu'ont fait tant d'auteurs pour renuer leur cendre!

Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?

Despréaux, sat. ix.

On dit noblement en poésse, la nuit du tombeau, les horreurs du tombeau, pour signifier la mort; tombeau se dit admirablement en prose des choses qui sont perdre la mémoire d'un autre objet, des choses qui en sont la destruction, & qui, pour parler ainsi, l'ensevelissent. L'absence est le tombeau de l'amour. On regarde ordinairement le mariage comme le tombeau des soupirs. L'ordonnance de 1536, dit M. le Maître, tira du tombeau l'autorité paternelle ensevelie sous les vices & les débordemens du siecle. (D. J.)

TOMBE, s. f. (Archit.) mot dérivé du grec tumbos, sépulcre. C'est une dale de pierre ou tranche de marbre, dont on couvre une sépulture, & qui sert de pavé dans une église ou dans un clostre. (D. J.)

TOMBEAU, s. m. (Antiq.) partie principale d'un monument funéraire où repose le cadavre. C'est ce que les anciens nommoient arca, & qu'ils faisoient de terre cuite, de pierre ou de marbre, creusé au ciseau quarrément ou à sond de cuve, & couvert de dales de pierre ou de tranches de marbre, avec des basreliess & des inscriptions. Il y avoit aussi des tombeaux saits d'une espece de pierre, qui consumoit les corps en peu de temps. On les appelloit sarcophages, mangechair, d'où est venu le nom de cercueil.

TOMBEAU, (Antiq. rom.) fépulcre plus ou moins magnifique, où l'on met le corps des princes, des grands ou des riches après leur mort.

Les rois d'Egypte pour se consoler de

leur mortalité, se bâtissoient des maisons éternelles, qui devoient leur servir de tombeaux après la mort; voilà l'origine de leurs obélisques & de leurs superbes pyramides.

Les Romains avoient trois fortes de tombeaux, sepulcrum, monumentum & ceno-

taphium.

Sepulcrum étoit le tombeau ordinaire, où l'on avoit déposé le corps entier du désunt. Voyez SEPULCRUM & SÉPULCRE.

Le monument, monumentum, offroit aux yeux quelque chose de plus magnifique que le simple sépulcre; c'étoit l'édifice construit pour conserver la mémoire d'une personne, sans aucune solemnité sunebre. On pouvoit ériger plusieurs monumens à l'honneur d'une personne; mais on ne pouvoit avoir qu'un seul tombeau. Gruter a rapporté l'inscription d'un monument élevé en l'honneur de Drusus, qui nous instruit en même temps des sètes que l'on faisoit chaque année sur ces sortes de monumens.

Lorsqu'après avoir construit un tombeau, on y célébroit les sunérailles avec tout l'appareil ordinaire, sans mettre néanmoins le corps du mort dans ce tombeau, on l'appeloit cenotaphium, cénotaphe, c'est-à-dire tombeau vide. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des Romains, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient point enterrés, erroient pendant un siecle le long des sleuves de l'enser, sans pouvoir passer dans les champs Elisées.

Hac omrsis quam cernis inops inhumataque turba est.

On élevoit donc un tombeau de gason, ce qui s'appeloit injectio glebæ. Après cela, on pratiquoit les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent. C'est ainsi que Virgile, Enéide, l. VI. sait passer l'ame de Déiphobus, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un cénotaphe. Suétone, dans la vie de l'empereur Claude, appelle les cénotaphes, des tombeaux honoraires, parce qu'on mettoit dessus ces mots, ob honorem ou memorià, au lieu que dans les tombeaux où reposoient les cendres, on y

gravoit ces lettres D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux dieux mânes.

Cependant comme ce n'étoit point en realité qu'on faisoit les funérailles de la personne en l'honneur de laquelle ce tombeau vide étoit construit, les Jurisconsultes ont beaucoup disputé, si le cénotaphe étoit religieux. Marcian le prétend, Ulpien le nie; & tous deux se fondent sur divers endroits de l'Enéide: mais il est aisé de les concilier, en distinguant le cénotaphe confacré dans les formes, de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requises. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette confécration, en parlant du cénotaphe élevé à l'honneur d'Hector sur le rivage feint du fleuve Simois.

Solemnes tum forte dapes, & tristia dona

Ante urbem in luco falsi Simoentis ad undam

Libabat cineri Andromache, manesque vocabat

Hectoreum ad tumulum, viridi quem cespite inanem

Et geminas, causam lacrimis, sacra-

On ne peut pas douter que la confécration n'ait été nécessaire pour rendre le cénotaphe religieux, puisque l'on apprend par plusieurs inscriptions, que ceux qui faisoient construire leur tombeau pendant leur vie, le consacroient dans la pensée qu'il ne pourroit passer pour religieux, si par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

Les gens de naissance avoient aussi dans leur palais des voûtes sépulcrales, où ils mettoient dans dissérentes urnes, les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autresois à Nismes une de ces voûtes pavée de marqueterie, & garnie de niches dans le mur, lesquelles niches contenoient chaque des urnes de verre remplies de cendres.

La pyramide de Cestius, qui contenoit intérieurement une chambre admirablement peinte, n'étoit que le tombeau d'un particulier; mais il faut considérer

ici principalement les tombeaux ordinaires dans la fuite d'enlever ce cadarre, le de la nation.

Il y en avoit de famille, d'autres héréditaires, & d'autres qui n'avoient aucune destination. On trouve cette différence dans les lois du digeste & du code, fous le titre de religiosis, ainti que dans le recueil d'inscriptions publiées par les sa-

Les tombeaux de famille étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour lui & sa famille, c'est-à-dire pour ses enfans, ses proches parens, & ses affranchis. Les tombeaux héréditaires étoient ceux que le testateur ordonnoit pour lui, pour ses héritiers, ou pour ceux qui l'acquerroient par droit d'héritage.

Tout le monde pouvoit se réserver un tombeau particulier, où personne n'eût été mis. On pouvoit aussi défendre par testament, d'enterrer dans le tombeau de famille, aucun des héritiers de la famille. Pour lors on gravoit sur le tombeau, les lettres suivantes: H. M. H. N. S. hoc monumentum haredes non sequitur; ou ces autres: H. M. ad H. N. TRANS. hoc monumentum ad hæredes non transit, le droit de ce monument ne suit point l'héritier, c'est-à-dire que les héritiers ne pourroient disposer de l'endroit où étoit le tombeau, & que ni l'endroit, ni le tombeau, ne feroient partie de l'héritage.

On peut voir dans les anciennes infcriptions sépulcrales, les précautions que l'on prenoit pour que les tombeaux subfiftassent dans les disférens changemens de propriétaires. Outre qu'on le gravoit fur la tombe, outre les imprécations qu'on faisoit encore contre ceux qui oseroient violer la volonté du testateur, les lois attachoient aux contraventions de trèsgrosses amendes.

En un mot les tombeaux étoient du nombre des choses religieuses. Celui, dit Justinien dans ses institutes, liv. II. tit. 1. §. 9. qui fait inhumer le corps d'une personne décédée, dans un fonds qui lui appartient, le rend religieux. On peut même inhumer un corps dans le fonds d'autrui, avec le consentement du

fonds reftera toujours religieux.

Non seulement la place occupée par le tombeau etoit religieuse, il y avoit encore un espace aux environs qui étoit de même religieux, ainsi que le chemin par lequel on alloit au tombeau. C'est ce que nous apprenons d'une infinité d'infcriptions anciennes, que Gruter, Boisfard, Fabreti, Reinesius, & plusieurs autres ont recueillies. On y voit qu'outre l'espace où le tombeau étoit élevé, il y avoit encore iter, aditus & ambitus, qui étant une dépendance du tombeau, jouisfoient du même privilege. S'il arrivoit que quelqu'un eût ofé emporter quelques-uns des matériaux d'un tombeau, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour l'employer à des édifices profanes, la loi les condamnoit à dix livres pesant d'or, applicables au trésor public; & de plus, son édifice étoit confisqué de droit au profit du fisc. La loi n'exceptoit que les sepulcres & tombeaux des ennemis, parce que les Romains ne les regardoient pas pour faints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs tombeaux de bandelettes de laine, & de festons de fleurs; mais ils avoient sur-tout soin d'y faire graver des ornemens qui fervissent à les distinguer, comme des sigures d'animaux, des trophées militaires, des emblèmes caractéristiques, des instrumens, en un mot, différentes choses qui marquassent le mérite, le rang, ou la profession du mort.

Dans le temps de corruption, les particuliers du plus bas étage, mais favorisés des biens de la fortune, se bâtirent des tombeaux somptueux. Le tombeau de Licinus, barbier d'Auguste, égaloit en magnificence ceux des plus nobles citoyens romains de son temps. On connoît le diftique que Varron indigné fit dans cette occasion.

> Marmoreo Licinus tumulo jacet, at Cate parve, I ompeius nullo; quis putet esse deos?

Mais que dire de celui de Pallas, afpropriétaire; & s'il arrive qu'il l'oblige | franchi de Tibere, portant cette inscrip-

TOM

piion superbe, que le sénat eut la bassesse | quand je reviens chez moi, je lis la desde laisser graver?

Tib. Claudius. Aug. I. Pallas. Huic. Senatus. ob. Fidem. Patronos. Ornamenta. Prætoria. Decrevit. Et. H. S. Centies. Quin. Quagies. Cujus. Honore Contentus. Fuit.

Je sai que l'orgueil ne perce pas moins sur nos épitaphes modernes: mais ce n'est point pour les recueillir que je visite quelquefois les tombeaux dans nos églises: je le fais parce que je puis envisager la nature sans effroi, dans ces sortes de scenes muettes; & de plus, parce que j'en retire quelque profit. Par exemple, quand je jette les yeux sur les tombeaux de ces hommes détestés, dont Virgile

> Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem

Imposuit. Ille fixit leges pretio, atque

Ausi omnes immane nefas, ausoque potiti.

Enéid. liv. VI. vers 620.

☀ Celui-ci a vendu sa patrie & l'a | • soumise au despotisme; celui-là, cor-» rompu par l'argent, a porté des lois » vénales, & en a abrogé de saintes. » Ils ont commis ces énormes forfaits, & » en ont joui indignement ». Quand, dis-je, je vois ces illustres coupables couchés dans la pouffiere, j'éprouve une fecrette joie de fouler leurs cendres sous mes piés.

Au contraire, quand je lis les plaintes des peres & des meres, gravées sur la tombe de leurs aimables enfans moissonnés à la fleur de leur âge, je m'attendris, | & je verse des larmes. Lorsqu'avançant mes pas vers le chœur de l'église, je yois de saints personnages, qui déchiroient le monde par leurs cruelles disputes, placés côte -à-côte les uns des autres, je sens une vive douleur de toutes ces factions, & de tous ces petits débats qui J'entrai dans un, par un escalier de Tome XXXIII.

cription des superbes tombeaux de la Grece & de Rome, je me demande ce que sont devenus ces grands hommes qui y étoient renfermés.

Dans ces tas de poussiere humaine, Dans ce cahos de boue & d'offemens épars, Je cherche, consterne de cette affreuse scene, Les Alexandres, les Céjars, Cette foule de rois, fiers rivaux du tonnerre; Ces nations la gloire & l'effroi de la terre,

Ce peuple roi de l'univers, Ces sages dont l'esprit brilla d'un feu céleste: De tant d'hommes fameux, voilà donc ce qui reste,

Des urnes, des cendres, des vers! (Le chevalier DE JAUCOURT)

TOMBEAUX des Péruviens, (Hist. du Pérou.) La description des tombeaux qu'avoient les anciens habitans du Perou, n'est pas moins curieuse que celle de la plupart des autres peuples. Ces tombeaux bâtis sur les bords de la mer, étoient les uns ronds, les autres quarrés: d'autres en quarrés-longs. Les corps renfermés dans ces tombeaux, étoient diversement posés: les uns debout appuyés contre les murailles, les autres affis vers le fond sur des pierres; d'autres couchés de leur long sur des claies composées de roseaux. Dans quelques-uns on y trouvoit des familles entieres, & des gens de tout âge; & dans d'autres le seul mari & son épouse. Tous ces corps étoient revêtus de robes sans manches, d'une étoffe de laine fine, rayée de différentes couleurs; & les mains des morts étoient liées avec une espece de courroie. Il y avoit dans quelques-uns de ces tombeaux de petits pots remplis d'une poudre rouge; & d'autres étoient remplis de farine de mais. Voilà ce qu'en rapporte le P. Feuillée.

Le P. Plumier étant dans la vallée de Dylo, y vit une vaste plaine remplie. de tombeaux, creusés dans la terre, semblables aux fépulcres; ma curiofité, ditil, me porta à voir leur construction. mettent en seu le genre humain. Ensin, deux marches hautes & larges chacuno Hhhh

de quatre pies, & faisant un quarre long avec elle, Claude mourut. Quoique Néd'environ sept piés. Le tombeau étoit bâti ron dût la couronne à Pallas, il se déde pierres, sans chaux & sans sable, convert de roseaux sur lesquels on avoir mis de la terre. Son entrée étoit tournée vers l'orient; & les deux morts encore entiers étoient assis au fond du tombeau, attitude fait voir que ces peuples adoroient le foleil, & que ces morts étoient ensévelis devant la conquête du Pérou par les Espagnols, puisque le soleil n'avoit été adoré dans ce vaste empire, que depuis le gouvernement des Incas. Les deux morts, ajoute-t-il, que je trouvai au fond du sépulcre, avoient encore leurs cheveux nattés à la façon de ces peuples; leur habit d'une grosse étoffe d'un minimeclair, n'avoit perdu que son poil; la corde paroissoit, & marquoit que la laine mes: dont les Indiens se servoient, étoit extête une calotte de la même étoffe, laquelle étoit encore toute entiere; ils avoient aussi un petit sac pendu au cou, · dans lequel il y avoit des feuilles de cuca. (D, J,)

de lit dont le ciel ou le haut tombe vers le pié en ligne diagonale. On dit un lit en tombeau, ou absolument un tombeau. Ces fortes de lits ont été inventés pour placer dans les galetas, parce que le toit ou le comble empêchoit qu'on ne leur donnât autant de hauteur aux pies qu'à la tête. Depuis on a mis des tombeaux indifféremment par-tout dans les appartemens qui ne sont pas de parade. (D. J.)

Tombeau de Pallas, (Hist. rom.) Nos lecteurs connoilfent bien Pallas, affranchi de l'empereur Claude; il eut la plus grande autorité sous le regne de ce prince. Il avoit été d'abord esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibere; c'est lui qui porta la lettre où elle donnoit avis à l'empereur de la conspiration de Séjan. Il engagea Claude à épouser Agrippine sa niece, à adopter Néron, & à le désigner son successeur. La haute fortune à laquelle il parvint, le rendit si insolent, qu'il ne parloit à ses esclaves que par signes. Agripgoûta de lui, le disgracia, & sept ans après le fit périr sécretement pour heriter de ses biens; mais il laissa subsister le tombeau de cet orgueilleux affranchi.

Ce tombeau magnifique étoit sur le chetournant leur sace vers l'entrée. Cette seule min de Tibur, à un mille de la ville, avec une inscription gravée dessus, & ordonnée par un décret du fénat, fousl'empire de Claude. Pline le jeune nous a conservé seul entre tant d'écrivains, cette inscription & ce décret, dans une de ses lettres, qui m'a paru trop intéressante à tous égards, pour n'en pas orner cet ouvrage. Voici ce qu'il écrit à Montanus, lettre 6. l. VIII.

> L'inscription que j'ai remarquée sur le tombeau de Pallas est conçue en ces ter-

« Pour récompenser son attachement & trêmement fine. Ces morts avoient sur leur | » sa sidélité envers ses patrons, le sénar » lui a décerné les marques de distinction » dont jouissent les préteurs, avec quinze-» millions de setterces (quinze cent mille-» livres de notre monnoie); & il s'est » contenté du seul honneur. » Cela me-TOMBEAU, s. m. (Tapissier,) espece stit croire, continue Pline, que le décret même ne pouvoit qu'être curieux à voir. Je l'ai découvert. Il est si ample & si flatteur, que cette superbe & insolente épitaphe me parut modeste & humble.

Que nos plus illustres romains viennent, je ne dis pas ceux des siecles plus éloignés, les Africains, les Numantins, les Achaiques, mais ceux de ces derniers temps, les Marius, les Sylla, les Pompée, je ne veux pas descendre plus bas; qu'ils viennent aujourd'hui faire comparaison avec Pallas. Tous les éloges qu'en leur a donnés, se trouveront fort au-dessous de ceux qu'il a reçus, Appellerai-je railleurs ou malheureux les auteurs d'un tel décret? Jeles nommerois railleurs, si la plaisanterie convenoit à la gravité du sénat. Il faut donc les reconnoître malheureux.

Mais personne le peut-il être jamais, jusqu'au point d'être forcé à de pareilles. indignités? C'étoit peut-être ambition & passion de s'avancer. Seroit-il possible qu'il y eût quelqu'un assez fou pour dépine acheta ses services, & de concert sirer de s'avancer aux dépens de son propre honneur, & de celui de la répu- [» commun, pour en obtenir, qu'il obliblique, dans une ville où l'avantage de l'y geat Pallas de deférer au sénat. » Il ne la premiere place, étoit de pouvoir donner les premieres louanges à Pallas? Je ne dis rien de ce qu'on offre les honneurs, les prérogatives de la préture à Pallas, à un esclave; ce sont des esclaves qui les offrent. Je ne releve point qu'ils sont d'avis, que l'on ne doit pas seulement exhorter, mais même contraindre Pallas à porter les anneaux d'or. Il eût été con-Tre la majeste du sénat, qu'un homme revêtu des ornemens de préteur eût porté des anneaux de fer. Ce ne sont-là que des bagatelles qui ne méritent pas qu'on s'y arrète.

Voici des faits bien plus dignes d'attention. « Le sénat pour Pallas & le palais y où il s'assemble n'a point été depuis pu-» rifié): pour Pallas, le sénat remercie » l'empereur de ce que ce prince a fait un » éloge magnifique de son astranchi, & » a bien voulu permettre ausénat de com-» bler un tel homme d'honneurs.» Que pouvoit-il arriver de plus glorieux au fén. t, que de ne paroître pas ingrat envers Parlas? On ajoute dans ce décret: «Qu'afin » que Pallas, à qui chacun en particulier » reconnoît avoir les dernieres obliga-» tions, puisse recevoir les justes récom-» penses de ses travaux, & de sa tidé-

» lité.

Ne croiriez-vous pas qu'il a reculé les frontieres de l'empire, ou fauvé les armées de l'état. On continue.... «Le sénat > & le peuple romain ne pouvant trouver n une plus agréable occasion d'exercer » leurs libéralités, qu'en les répandant » sur un si fidele & si désintéressé gardien » des finances du prince. » Voilà où se bornoient alors tous les désirs du sénat, & toute la joie du peuple; voilà l'occasion la plus précieuse d'ouvrir le trésor public! Il faut l'épuiser pour enrichir Pallas.

Ce qui suit n'est guere moins remarquable: « Que le fénat ordonnoit qu'on » tireroit de l'épargne quinze millions de fullerees (quinze cents mille livres) , » pour les donner à cet homme; & que » plus il avoit l'ame élevée au-dessus de » la passion de s'enrichir, plus il falloit

manquoit plus en effet que de traiter au nom du public avec Pallas, que de supplier de céder aux empressements du sénat, que d'interposer la médiation de l'empereur, pour surmonter cette insolente modération, & pour faire en sorte que Pallas ne dédaignat pas quinze millons de sesterces. Il les dédaignapourtant. C'étoit le seul parti qu'il pouvoit prendre par rapport à de si grandes sommes. Il y avoit bien plus d'orgueil à les refuser qu'à les acepter. Le senat cependant semble se plaindre de ce refus, & le comble en même temps d'éloges en ces termes:

« Mais l'empereur & le pere commun » ayant voulu à la priere de Pallas, que » le sénat lui remît l'obligation de satis-» faire à cette partie du décret, qui lui » ordonnoit de prendre dans le trésor » public quinze millions de festerces, le » sénat déclare que c'est avec beaucoup » de plaisir & de justice; qu'entre les » honneurs qu'il avoit commencé de dé-» cerner à Pallas, il avoit mêlé cette » somme pour connoître son zele & sa fi-» délité; que cependant le sénat, pour » marquer sa soumission aux ordres de » l'empereur, à qui il ne croyoit pas per-» mis de résister en rien, obéissoit. »

Imaginez-vous Pallas qui s'oppose à un décret du sénat, qui modere lui-même ses propres honneurs, qui refuse quinze millions de sesterces, comme si c'étoit trop, & qui accepte les marques de la dignité des préteurs, comme si c'étoit moins. Représentez-vous l'empereur qui, à la face du fénat, obéit aux prieres, ou plutôt aux commandements de son affranchi; car un affranchi qui, dans le senat, se donne la liberté de prier son patron, lui commande. Figurez-vous le senat qui, jusqu'à l'extrémité, déclare qu'il a commencé avec autant de plaisir que de justice, à décerner cette fomme. & de tels honneurs à Pallas; & qu'il persiteroit encore, s'il n'étoit obligé de se soumettre aux volontés du prince, qu'il n'est permis de contredire en aucune chose. Ainsi donc pour ne pas forcer Pallas de prendre * redoubler ses instances auprès du pere | quinze millions de sersterces dans le tré-

Hhhh 2

for public, on a eu besoin de sa modération & de l'obéissance du sénat, qui n'auroit pas obéi, s'il lui eût été permis de résister en rien aux volontés de l'empereur.

Vous croyez être à la fin; attendez, & écoutez le meilleur : « C'est pourquoi » comme il est très-avantageux de met-» tre au jour les faveurs dont le prince a » honoré & récompensé ceux qui le mé-» ritoient, & particuliérement dans les » lieux où l'on peut engager à l'imita-» tion les personnes chargées du soin de » ses affaires; & que l'éclatante fidélité & » probité de Pallas, font les modeles les » plus propres à exciter une honnête » émulation, il a été résolu que le dis-» cours prononcé dans le fénat par l'em-» pereur le 28 janvier dernier, & le dé-» cret du sénat à ce sujet, seroient gra-» vés sur u ze table d'airain, qui sera ap-» pliquée près de la statue qui représente » Jules-César en habit de guerre. »

On a compté pour peu que le fénat eût été témoin de ces honteuses bassesses. On a choisi le lieu le plus exposé pour les mettre devant les yeux des hommes de ce siecle, & des siecles suturs. On a pris soin de graver sur l'airain tons les honneurs d'un insolent esclave, ceux même qu'il avoit resusés; mais qu'autant qu'il dépendoit des auteurs du décret il avoit posséés.

On a écrit dans les registres publics, pour en conserver à jamais le souvenir, qu'on lui avoit déséré les marques de distinction que portent les préteurs, comme on y écrivoit autresois les anciens traités d'alliance, les lois sacrées. Tant l'empereur, le sénat, Pallas lui-même, eut montré de . (je ne sais que dire), qu'ils semblent s'être empressés d'étaler à la vue de l'univers, Pallas son insolence, l'empereur sa soiblesse, le sénat sa misere.

Est-il possible que le sénat n'ait pas eu honte de chercher des prétextes à son infamie? La belle, l'admirable raison que l'envie d'exciter une noble émulation dans les esprits, par l'exemple des grandes récompenses dont étoit comblé Pallas. Voyez par-là dans quel avilissement tomboient les honneurs, je dis ceux même

TOM

que Pallas ne refusoit pas. On trouvoit pourtant des personnes de naissance qui desiroient, qui recherchoient avec ardeur, ce qu'ils voyoient être accordé à un affranchi, être promis à des esclaves. Que j'ai de joie de n'être point né dans ces temps, qui me sont rougir comme si j'y avois vécu!

Cette lettre de Pline nous offre toutà-la-fois un exemple des plus finguliers de la flupidité d'un prince, & de la baffesse d'un sénat, & de l'orgueil d'un esclave. Cette épitaphe nous apprend encore combien il y a de momerie & d'impertinence dans les inscriptions prostituées à des insames & à des malheureux, car il n'y a guere eu d'insame plus grand que ce Pallas. Il est vrai d'un autre côté que quand le caprice de la sortune éleve si haut de tels misérables, elle ne sait que les exposer davantage à la risée publique. (D. J.)

TOMBÉ, s. m. (Dunse,) pas de danse. On l'exécute en s'élevant d'abord sur la pointe du pié, & en pliant après le pas. Veut-on faire, par exemple, un pas tombé du pié droit : il faut avoir le corps posé sur le pié gauche, & les jambes écartées à la deuxieme position, s'élever sur le pié gauche pour faire suivre la jambe droite jusqu'à la cinquieme position, où on la posera entiérement à terre. Là en pliant le genou on sera lever le pié gauche. Et le genou droit s'étendant, obligera à se laisser tomber sur le pié gauche à la deuxieme position, ce qui est un demi-jeté, qui se fait en sautant à demi.

On prévient ce pas par un autre qui lui fait changer de nom. Il peut être dévancé, par exemple, par un coupé ou un temps grave, & même très souvent par un pas assemblé, ce qui lui fait porter le nom de gaillarde. Voyez GAILLARDE.

TOMBELIER, s. m. terme de Voiturier: il faudroit dire tomberier; c'est un charretier qui conduit un tombereau pour transporter des terres, des pierres, des décombres, &c. d'un lieu à un autre. (D. J.)

des récompenses dont étoit comblé Pallas. Voyez par-là dans quel avilissement tomboient les honneurs, je dis ceux même On dit la vîtesse des graves s'accélere en tombant. Les eaux tombent des montagnes. Les feuilles commencent à tomber. Les plumes tombent aux oiseaux. L'ennemi tomba fur notre arriere-garde & la dispersa. Tomber en quenouille. La foudre tombe quelquefois sur des lieux saints. Le brouillard tombe, nous aurons beau temps. Le vent est tombé. Ce manteau tombe trop bas. Ces fortifications tombent en ruine. Il est tombé en apoplexie. Les chairs tombent en pourriture. Sa fluxion lui est tombée sur la poitrine. Cette maison m'est tombée en partage. Les chiens sont tombés en défaut. Le sort est tombé sur lui. Il est tombé entre les mains de son ennemi. Ce trait satyrique tombe sur lui. Les plus parfaits tombent quelquefois. Il est tombé dans une grande faute. Je tombe dans ce sens. Cette piece est tombée à la premiere représentation. Il est tombé dans une erreur trèsdélicate. Nous tombâmes enfin sur cette mariere. Le poids de cette pendule est tout-à-fait tembé. D'où l'on voit qu'à travers toute la variété de ses acceptions, le verbe tomber conserve quelque chose de son idée primitive.

Tomber, (Marine,) c'est pencher ou cesser. Aimsi un mât, une galere tombent, quand ils penchent; le vent tombe quand il cesse, & qu'il fait place au calme. Ce terme a encore d'autres significations, selon qu'il est joint avec d'autres termes, comme on le verra dans les

articles suivans.

Tomber sous le vent, (Marine,) c'est perdre l'avantage du vent qu'on avoit gagné, ou dont on étoit en possession, ou qu'on tâchoit de gagner.

Tomber sur un vaisseau, (Marine,) e'est arriver & fondre sur un vaisseau.

TOMBEREAU, s. m. terme de (harron, c'est une sorte de charrette dont le fond & les deux côtés sont faits de grosses planches enfermées par des gilans.

Un tombereau sert à transporter les choses qui tiennent du liquide, comme les boues, les ordures des rues, ainsi que Le fable, la chaux, les terres, gravois, &

choses semblables.

Du Cange dérive ce mot de tombrellum, dont les Anglois ont fait tumbrel, que Dodwell dit avoir été une espece de char- I contre terre, passe d'un autre côté, par-

rette, sur laquelle on promenoit par les villes d'Angleterre les femmes coupables d'adultere, & qu'en quelques lieux on plongeoit plusieurs fois dans l'eau, ce qu'on appeloit la peine du tumbrel.

Tombereau désigne aussi la charge d'une

charrette faite en tombereau. (D. J.)

Tombereau à gravier qui se charge luimême, (Mécanique.) Cette machine (sig. 4, Planc. I, Mécanique), qui est de l'invention de M. Duguet, est composée des pieces fuivantes.

A B est le cossre d'un tombereau ordinaire, dont l'aissieu D est emboîté par le moyeu, de maniere qu'il ne forme, pour ainsi dire, qu'une seule piece avec la roue : ce même aiffieu porte deux autres roues plus petites, qui ont chacune deux chevilles dont on va voir l'usage.

Il y a sur le devant du tombereau un autre aissieu III qui lui est parallele, dans le milieu duquel est attaché le manche de la cuiller L; à ses extrémités sont deux leviers MN, que des chevilles P, & de petites roues font mouvoir, de maniere que lorsque les leviers sont dans la direction OP, le manche de la cuiller prend la direction $\hat{L}R$: on conçoit aisément que les chevilles ne mordant point sur les leviers, la cuiller tombe par son propre poids; comme leur direction de part & d'autre est parallele, & que les leviers correspondent exactement avec elles, tous deux agissent de concert pour faire l'ouvrage.

Le char ainsi construit, on y attelle un cheval, que l'on fait avancer ou reculer: les leviers baissent; la cuiller se leve se vide elle-même dans le tombereau; on doit la placer de façon qu'elle se présente toujours de front, & il convient même, pour en accélérer l'effet, de rendre le gravier le plus meuble qu'il est possible pour qu'elle le pénetre plus aisément. Les boueurs & les maçons peuvent se servir utilement de cette machine. Article extrait

des papiers anglois.

TOMBERELLE ou TONNELLE, f. f. (Chasse,) c'est une espece de filet qui a 15 pieds de queue pour prendre les perdrix ; le chaffeur après l'avoir bien tendu

TOM

derriere les perdrix, & les chasse doucement vers la tonnelle en poussant devant soi un bœuf ou une vache de bois peint, ou il prend de la toile peinte en couleur de vache, avec une tête d'ofier, oreilles, cornes & col qui imitent le naturel de la vache, & une sonnette que le chasseur portera au col, & ainfi fuivant les perdrix, il les amene toutes dans la tonnelle. A l'embouchure de la tonnelle, on dresse un pan de filets de chaque côté en angle obtus, pour que les perdrix donnent plus facilement dans la tonnelle; quand elles en sont proche, on les presse davantage, & dès qu'elles y sont entrées; on court fur le filet pour les prendre. On peut tonneller en tout temps & à toutes les heures du jour, principalement le matin & le foir; les perdrix chantent une heure après le jour, ce qui les découvre: on se sert de la vache artificielle pour approcher tous les oiseaux de passage & sauvages. Tonneller, c'est chasser à la tonnelle; tonnelleurs sont ceux qui chassent à la tonnelle.

TOMBISSEUR, f. m. (Venerie,) c'est le nom qu'on donne au premier des oifeaux qui attaque le heron dans son vol; on l'appele tombisseur ou haussepié.

TOMEOUBITSI, s. m. (Hist. nat. Bot.) arbre de l'île de Madagascar, dont les voyageurs ne nous apprennent rien, sinon que le cœur de son bois est d'un

jaune orangé.

TOMBUT, (Géogr. mod.) royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il est borné au nord par le royaume de Combour, au di par la Guinée, au levant par le royaume de Gabi, & au couchant par les Madingues; c'est un pays qui contient plusieurs mines d'or & de cuivre, & qui produit du blé, du riz & autres graines nécessaires à la vie. Le roi de Tombut est. de tous les princes de la Nigritie le plus riche & le plus puissant. Il réside dans la capitale qui porte le même nom, & qui est située à quelque distance du Niger; c'est une ville considérable par l'abord des marchands de Barbarie & des autres pays voilins, qui y font un grand commerce. Léon d'Afrique dit que cette ville | que l'ancienne Tomes est aujourd'hui Ki-

Barbarie, appelé Monsa Suleiman. Long. 14, 5; latit. 15, 34. (D J.)

TOME, (Gramm. & Litérat.) espece đe division d'un ouvrage. Il y a quelquefois plusieurs tomes dans un volume, & quelquefois aussi il y a plusieurs volumes, sans qu'il y ait de tomes; ainsi un ouvrage en vingt tomes n'est pas la même chôse qu'un ouvrage en vingt volumes, ni un ouvrage en vingt volumes la même chos? qu'un ouvrage en vingt tomes. Cependant ces deux mots se prennent assez souvent l'un pour l'autre, & l'on dit indistinctement, j'ai perdu un volume ou un tome de l'histoire romaine.

TOMENTUM, f. m. fignifie proprement de la bourre ou des flocons de laine; mais les anatomistes emploient ce terme pour marquer cette espece de duvet qui vient sur les feuilles de certaines plantes, qui à cause de cela sont nommées tomentofa, comme le gramen tomentosum, le carduus tomentosus, &c.

M. Winflow observe une sorte de tomentum ou de duvet dans les vaisseaux secrétoires des glandes; & c'est par-là qu'il explique la secrétion des dissérentes liqueurs qui se séparent du sang froid. Voy. SANG.

TOMES, (Géogr. anc.) Tomi, ville de basse Mœsie, vers l'embouchure du Danube, près du pont-Euxin. Tous les géographes en parlent; Ponponius Méla, l. II, c. ij; Ptolomée, l. III, c. x, &c. Etienne le géographe écrit Tomeus; & fur une médaille de Caracalla on trouve cette inscription : TPOH HONTEY IQMEΩC.

Ovide dans ses tristes, l. III, élég. 9, s'est amusé à donner l'origine fabuleuse de la ville de Tomes, où il étoit malheureusement relegué, & ce morceau est très-ingénieux. Il nomme Tomitæ les habitants de Tomes; cette ville peu confidérable du temps de Strabon, s'accrut dans la suite. La table de Peutinger la repréfente avec toutes les marques des grandes villes; & la notice d'Hiéroclès en fait la métropole de la Scythie, ou de la nation des Scythes foumis à l'empire. On croit a été fondée l'an 1213 par un prince de lianova, bourg de Bessérabie, vers l'embouchure la plus septentrionale du Da-

nube. (D. J.)

I HOMIAS, (Antiq. greq.) nom donné au sacrifice qu'on offroit pour la ratification des ligues folennelles. On nommoit ainsi ce sacrifice, parce qu'on prêtoit le serment sur les testicules de la victime que les victimaires avoient coupées exprès. Voyez Potter, Archaol. grac. t. I, p. 252. (D. J.)

TOMIN ou TOMINE, f. m. (Poids.) petit poids dont on se sert en Espagne & dans l'Amérique espagnole pour peser l'or ; il faut huit tomins pour le castillan, les ongles, & y excitent une maladie que fix castillans & deux tomins pour l'once. Le tomin pese trois carats, & le carat quatre grains; le tout poids d'Espagne, plus foible que le poids de Paris. (D. J.)

TOMOLO, s. m. (Mesure de continence.) mesure dont on se sert à Naples & en quelques autres lieux de ce royaume & de l'Italie; le tomolo est le tiers du septier de Paris, c'est-à-dire, qu'il faut trois tomolos

pour le septier. (D. 1.)

TOMON-PUTE, f.f. (Hift. nat. Botan.) racine des Indes orientales qui ressemble à celle du curcuma, excepté qu'elle est blanche; les Indiens s'en frottent le corps, & regardent cette pratique comme fort faine.

TOMOSKOY, TOOM ou TOMO, (Géog. mod.) ville de l'empire russien, dans la Sibérie, entre les deux bras de la riviere Tom. Elle fournit de belles fourrures blanches que les Russiens nomment Telarski Bielski. On a découvert au voifinage de cette ville d'anciens tombeaux d'où l'on a tiré des pieces d'or, d'argent, des agraffes, des boucles, des bagues & des ustensiles de table : ce qui marque que ce pays a été autrefois habité par une nation plus opulente que celle qui l'habite aujourd'hui, & c'est une observation curieuse. (D.J.)

TON, f. m. (Hist. nat. & Médec. pratiq.) c'est le nom que les habitans du Brésil ont donné à un insecte assez semblable à la puce par la couleur & par la maniere dont il saute, mais communément beaucoup plus petit, égalant à peine en grosseur un

pour exprimer sa petitesse, l'appelle une idée d'animal; le Brésil n'est pas le seul pays où l'on en trouve, il est répandu dans presque toutes les îles d'Amérique; & c'est avec raison que Lerius pense que c'est le même insecte qui est connu dans les îles espagnoles sous le nom de nigua. (Hist. du Brefil, chap. ji.) Les tons habitent ordinairement les terrains sablonneux, & surtout ceux qui sont plantés en cannes à sucre, & de-là s'élancent sur les passans, attaquent principalement ceux qui ont les piés nuds, se nichent dans la pezu & entre les naturels du pays appellent aussi ton. Les François ont donné à des insectes le nom de chiques; c'est sous ce nom que qui est environ d'un septieme par cent M. de Rochesort les décrit & détaille les effets de leur piqure dans son histoire naturelle & morale des îles Antilles. Voyez CHIQUES. Pour le completer, nous ajouterons ici quelques particularités sur l'espece d'affection qui suit l'entrée de ces animaux dans la peau, & sur les remedes que l'expérience a confacrés comme plus efficaces.

Les piés ne sont pas les seules parties du corps qu'ils attaquent; souvent ils se glissent entre les ongles des doigts de la main; & Lerius assure avoir vu aux aisselles & dans d'autres parties molles des marques de leur invasion; deux jours après que cet insecte a pénétré la peau, le malade y ressent une démangeaison qui dans quelques heures devient si insupportable, qu'il ne peut s'empêcher de se gratter continuellement & avec force, ce qui vraisemblablement contribue à accélerer la formation d'une petite pustule livide; elle est accompagnée d'une tumeur de la grosseur de la tête d'une épingle, qui bientôt augmente avec des douleurs trèsvives jusqu'à celle d'un pois; on apperçoit alors l'insecte au milieu de la tumeur, qui s'étend quelquefois toutà-l'entour. Si dans ces entrefaites on n'apporte pas au mal un remede efficace, la tumeur se termine par la gangrene qui fait des progrès plus ou moins rapides ; l'infecte multiplie prodigieusement, & se répand par ce moyen dans les diverses grain de sable. Jean Heurnius le pere, parties du corps où il occasionne les mêqui faute de secours avoient perdu totalement l'usage des piés & des mains. Thomas Vander Guychelen, dont Otho Heurnius donne l'histoire, qu'on trouve dans le quatrieme volume de la Bibliotheque pratique de Manget, liv. XVII. p. 643 & suiv. fut obligé par la maladresse des chirurgiens qui le traitoient, de se faire couper un ou deux doigts du pié qui étoient entiérement gangrenés; & ce ne fut que par les soins long-temps continués de Heurnius, célebre médecin, que les progrès de la gangrene furent arrêtés, & que ce malade obtint une guérison

complette.

Le secours le plus approprié & dont l'effet est le plus prompt, est, suivant tous les historiens, l'extraction du ton. Cette opération est très - douloureuse, mais en même temps immanquable; les Brasiliens & les Negres la sont avec une adresse singuliere & un succès constant, dès qu'ils s'apperçoivent par la tumeur. de l'entrée de l'insecte. On tire dans le pays une huile rouge, épaisse, d'un fruit qu'on appele couroy, qui passe aussi pour très-propre à guérir cette maladie; on l'applique en forme de baume sur les parties où l'insecte est entré; on vante encore beaucoup l'éfficacité des feuilles du tabac, sur-tout imbibées de suc de citron très-acide; mais quels que soient les effets de ces différens remedes, il est beaucoup plus prudent de ne pas se mettre dans le cas de les éprouver, & il ne faut que très-peu d'attention pour y parvenir; on n'a qu'à ne jamais marcher piés nuds, porter des bas & des gants de peau, se laver souvent & observer en un mot une très-grande propreté. M. de Rochefort conseille aussi dans la même vue d'arroler les appartemens qu'on occupe, avec de l'eau salée.

Ton, (Proje & Poésie.) couleurs, nuances du style, langage qui appartient

à chaque euvrage.

Il y a 10. le ton du genre: c'est par exemple, du comique ou du tragique; 2°. le ton du sujet dans le genre: le la différence de la tierce mineure à la sujet peut être comique plus ou moins, 3°. le ton des parties; chaque partie du l celle du ton mineur se trouvent également

mes symptômes; on a vu des personnes sujet a outre le ton général, son ton particulier: une scene est plus siere & plus vigoureuse qu'une autre : celle-ci est plus molle, plus douce: 4°. le ton de chaque pensée, de chaque idée: toutes les parties, quelque petites qu'elles soient, ont un caractere de propriété qu'il faut leur donner, & c'est ce qui fait le poëte; sans cela, cur ego poëta salutor. On bat souvent des mains, quand dans une comédie on voit un vers tragique, ou un lyrique dans une tragédie. C'est un beau vers, mais il n'est point où il devroit être.

Il est vrai que la comedie éleve quelquefois le ton, & que la tragédie l'abaisse; mais il faut observer que quelque essor que prenne la comédie, elle ne devient jamais héroïque. On n'en verrra point d'exemple dans Moliere. Il y a toujours quelque nuance du genre qui l'empêche d'être tragique. De même quand la tragédie s'abaisse, elle ne descend pas jusqu'au comique. Qu'on life la belle scene où Phedre paroît désolée, le style est rompu, abattu, si j'ose m'exprimer ainst; c'est toujours une reine qui gémit.

Ce que nous venons de dire du ton en poésie, s'applique également à la prose. Il y a chez elle le ton fimple ou familier, le ton médiocre & le ton foutenu, selon le genre de l'ouvrage, le sujet dans le genre & les parties du sujet. Enfin le ton ou le langage d'un conte, d'une lettre, d'une histoire, d'une oraison funebre, doivent être bien différens. Voyez STYLE. (D. J.)

Ton, (Art oratoire.) inflexion de voix: on a parlé des différentes qualités du ton dans la prononciation & la déclamation, aux mots Prononciation & Dècla-

MATION. (D. J.)

Ton, f. m. (Mus.) Ce mot a plusieurs sens en Mus. 1°. Il se prend d'abord pour un intervalle qui caractérise le système & le genre diatonique. Voyez In-TERVALLE. Il y a deux sortes de tons : savoir le ton majeur dont le rapport est de 8 à 9, & qui résulte de la dissérence de la quarte à la quinte; & le ton mineur dont le rapport est de 9 à 10. & qui est quarte. La génération du ton majeur &

à la seconde quinte re en commençant par ut: car la quantité dont ce ré surpasse l'octave du premier ut, est justement dans le rapport de 8 à 9, & celle dont ce même ré est surpassé par le mi tierce majeure de cette octave, est le rapport de 9 à 10.

2° On appelle ton, le degré d'élévation que prennent les voix, ou sur lequel sont montés les instrumens pour exécuter de la munque. C'est en ce sens qu'on dit dans un concert que le ton est trop haut ou trop bas. Dans les églises, il y a le ton du chœur pour le plain-chant; il y a, pour la musique, ton de chapelle & ton d'opéra; ce dernier n'a rien de fixe, mais est ordinairement plus bas que

l'autre qui se regle sur l'orgue.

3°. On fait encore porter le même nom de ton à un instrument qui sert à donner le ton de l'accord à tout un orchestre : cet instrument, que quelques-uns appelent auffi choriste, est un sifflet, qui, au moyen d'une maniere de piston gradué, par lequel on alonge ou raccourcit le tuyau à volonté, vous représente toujours à-peuprès le même son sous la même division. Mais cet à-peu-près qui dépend des variations de l'air, empêche qu'on ne puisse s'assurer d'un ton fixe qui soit toujours le même. Peut-être, depuis que le monde existe, n'a-t-on jamais concerté deux sois exactement sur le même ton. M. Diderot a donné les moyens de perfectionner le ton, c'est-à-dire, d'avoir un son fixe avec beaucoup plus de précision, en remédiant aux effets des variations de l'air. Voyez Son Fixe.

4°. Enfin, ton se prend pour le son de la note, ou corde principale qui sert de fondement à une piece de musique, & fur lequel on dirige l'harmonie, la mélodie & la modulation sur les tons des an-

ciens. Voye7 MODE.

Comme notre système moderne est composé de douze cordes ou sons différens, chacun de ces sons peut servir de fondement à un ton, & ce son fondamental s'appele tonique. Ce sont donc déjà douze tons; & comme le mode majeur & le mode mineur font applicables à chaque ton, ce sont vingt-quatre modes qu'on ne peut rien gagner d'un côté, par

dont notre musique est susceptible. Voyer MODE.

Ces tons different entr'eux par les divers degrés d'élévation du grave à l'aigu qu'occupent leurs toniques. Ils different encore par les diverses altérations produites dans chaque ton par le tempérament, de sorte que sur un clavessin bien accordé, une oreille exercée reconnoît sans peine un ton quelconque dont on lui fait entendre la modulation, & ces tons se reconnoissent également sur des clavessins accordés plus haut ou plus bas les uns que les autres; ce qui montre que cette connoissance vient du-moins autant des diverses modifications que chaque ton reçoit de l'aecord total, que du degré d'élévation que sa tonique oc-

cupe dans le clavier.

De-là naît une source de variétés & de beautés dans la modulation. De-là naît une diversité & une énergie admirable dans l'expression. De-là naît, en un mot, la faculté d'exciter des sentimens différens avec des accords femblables frappés en dissérens tons. Faut-il du grave, du majestueux? l'f ut fa, & les tons majeurs par bémol l'exprimeront noblement. Veut-on animer l'auditeur par une musique gaie & brillante, prenez a-mi la majeur, d-la ré, en un mot, les tons majeurs par dièse. C-sol ut mineur porte la tendresse dans l'ame, f-ut fu mineur va jusqu'au lugubre & au désespoir. En un mot, chaque ton, chaque mode a son expression propre qu'il faut savoir connoître; & c'est-là un des moyens qui rendent un habile compositeur, maître en quelque maniere des affections de ceux qui l'écoutent ; c'est une espece d'équivalent aux modes anciens, quoique fort éloigné de leur énergie & de leur variété.

C'est pourtant de cette agréable diverfité que M. Rameau voudroit priver la musique, en ramenant, autant qu'il est en lui, une égalité & une monotonie entiere dans l'harmonie de chaque mode, par sa regle du tempérament, regle déjà fi souvent proposée & abandonnée avant lui. Selon cet auteur, toute l'harmonie en seroit plus parfaite: il est certain cependant

TON à l'hypodorien, à l'hypophrygien, à l'hypoéolien & à l'hypomixolydien; d'autres attribuent à Guy d'Arrezzo l'invention de

ce dernier.

sa méthode, qu'on ne perde tout autant de l'autre. Et quand on supposeroit que la pureté de l'harmonie y profiteroit de quelque chose, ce que nous sommes bien éloignés de croire, cela nous dédommageroit-il de ce qu'elle nous feroit perdre du côté de l'expression? Voyez TEMPÉRA-MENT. (S)

Tons de l'église, (Musique.) ce sont des manieres déterminées de moduler le plain-chant sur divers sons fondamentaux, & selon certaines regles admises dans toutes les églises où l'on pratique le chant

grégorien.

On compte ordinairement huit tons réguliers, don il y en a quatre authentiques & quatre plagaux. On appelle tons authentiques, ceux où la finale occupe àpeu-près le plus bas degré du chant ; mais si le chant descend jusqu'à trois degrés plus bas que la finale, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'on appelle en musique la dominante; alors le ton est plagal : on voit qu'il n'y a pas grand mystere à ces mots scientisiques.

Les quatre tons authentiques ont leur finale à un degré l'un de l'autre, selon Pordre des quatre notes ré, mi, fa, sol; ainsi le premier ton de ces tons répondant au mode dorien des Grecs, le second répond au phrygien le troisieme à l'éolien; & non pas au lydien, comme a dit M. l'abbé Brossard, & le dernier au mixolydien. C'est S. Miroclet, évêque de Milan, ou felon l'opinion la plus reçue, S. Ambroise qui vers l'an 370, choisit ces quatre tons pour en composer le chant de l'église de Milan, & c'est ce qu'on croit le choix & l'approbation de ces deux grands hommes qui ont fait donner à ces quatre tons le nom d'authentiques.

Comme les sons employés dans ces quatre tons n'occupoient pas tout le disdiapason ou les quinze cordes de l'ancien système, S. Grégoire forma le projet de les employer toutes par l'addition des quatre nouveaux tons qu'on appelle plagaux, qui ont les mêmes finales que les

C'est de-là que ces quatre tons authentiques ont chacun un ton plagal pour leur servir de collatéral ou supplément; de forte qu'après le premier ton qui est authentique, vient le second qui est son plagal, le troisieme authentique, le quatrieme plagal, & ainsi de suite. Ce qui fait que ces modes ou tons authentiques s'appelent aussi impairs & les plagaux pairs, eu égard à leur ordre dans la série des

La connoissance du ton authentique ou plagal est essentielle pour celui qui donne le ton du chœur (1), car s'il a à entonner dans un ton plagal, il doit prendre la finale à-peu-près dans le medium de la voix; mais fi le ton est authentique, la même finale doit être prise dans le bas. Faute de cette observation, on exposeroit les voix à se forcer, ou à n'être pas entendues.

Quelquefois on fait dans un même tone des transpositions à la quinte; ainsi aulieur de ré dans le premier ton, on aura pour finale le si pour le mi, l'ut pour le fa, & ainsi de suite; mais si l'ordre de ces sons ne change pas, le ton ne change pas non plus, & ces transpositions ne se font que pour la commodité des voix : ce sont encore des observations à faire par l'organiste ou le chantre qui donne le ton.

Pour approprier, autant qu'il est posfible, l'intonation de tous ces tons à l'étendue d'une seule voix, les organisses ont cherché les tons de la musique les plus propres à correspondre à ceux là. Voici ceux qu'ils ont établis : on auroit pu les réduire encore à une moindre étendue, en mettant à l'unisson la plus haute corde de chaque ton, ou si l'on veut, celle qu'on rebat le plus, & qu'on appelle dominante, en terme de plain-chant. Mais on n'a pas trouvé que l'étendue de tous ces tons ainsi réglés excédoit la voix huprécédens, & qui reviennent proprement | maine; ainsi on n'a pas trouvé à propos

(1) Dans le plain-chant on se sert du mot ambitus : mais l'ambitus des modes parsaits n'y est que d'une octave. Ceux qui la passent s'appellent modes superflues & ceux qui n'y arrivent pas, modes diminués. Voyez MODE & AMBITUS.

de diminuer encore cette étendue par des l'à volonté: sa tige est graduée par de petites transpositions qui se seroient trouvées à la fin plus difficiles & moins harmonieuses que celles qui sont en usage.

Premier ton, re mineur. Second ton, fol mineur. Troisieme ton, la mineur finissant Quatrieme ton, fur la dominante, par l cadence réguliere. Cinquieme ton, { ut mineur, ou mieux ré majeur. Sixieme ton, fa majeur. ré majeur. Septieme ton, fol majeur, c'est-à-dire, faisant peu sen-tir le ton d'ut. Huitieme ton,

Au reste, les tons de l'église ne sont point asservis aux lois des tons de la Musique; il n'y est point question de médiante ni de note sensible, & on y laisse les semi-tons où ils se trouvent dans l'ordre naturel de l'échelle, pourvu seulement qu'ils ne produisent ni tri-tons ni fausse-quintes sur la tonique. (S)

TON ÉOLIEN. Ce ton ou mode étoit un des cinq modes moyens ou principaux de la musique greque; le nom d'Eolien ne lui venoit pas des îles éoliennes; mais de l'Eolie, contrée de l'Asse mineure, où il fut premiérement en usage. (S)

TON DU QUART, (Musique.) c'est ainsi que les organistes & musiciens d'église ont appelé le plagal du mode mineur, qui s'arrête & finit sur la dominante aulieu de tomber sur la tonique; ce nom de ton du quart lui vient de ce que telle est spécialement la modulation du quatrieme ton dans le plain chant. (S)

Ton, (Futherie,) instrument dont les Musiciens se servent pour trouver & donner le ton sur lequel on doit exécuter une piece de mufique : c'est une espece de flûte à bec, laquelle n'a point de trous pour poser les doigts, mais seulement une ouverture par laquelle on foutile, & une autre ouverture qui est la lumiere & par où le son de l'instrument sort; on fait entrer par le trou une patte, une espece de piston, une partie de ce piston sert de loient & amassoient les paillettes d'or poignée pour la pouvoir tenir & enfoncer I dans quelques rivieres de France. (D.J.)

marques ou lignes qui répondent aux notes de la musique; ensorte que si on enfonce le piston jusqu'à une de ces marques, par exemple, jusqu'a 9 qui répond la mineur ou mieux sera la quinte du premier son qu'il rend, sol mineur. à fol, l'instrument rendra alors un son qui lorsque la premiere marque c ou c sol ut est à l'extremité du corps de l'instrument. La formation du son dans le ton se rapporte a celle du son dans les tuyaux bouchés de l'orgue. Voyez l'article Bourdon DE 16 PIÉS.

Ton, (Marine,) c'est la partie du mât qui est comprise entre les barres de hune & le chouquet, & où s'assemblent par en haut le bout du tenon du mât inférieur avec le mât supérseur, & cela par le moyen du chouquet; & par en bas, le pie du mat supérieur avec le tenon du mât inférieur, par le moyen d'une cheville de fer appelée clé.

TON, (Peinture,) nom qui convient en peinture à toutes sortes de teintes, soit qu'elles soient claires, brunes, vives, &c. Voyez TEINTE. On dit tons clairs, tons bruns, tons vifs; ces couleurs ne sont pas de même ton.

Ce terme a néanmoins une acception particuliere lorsqu'on y joint l'épithete de beau, de bon. Alors il fignifie que les objets sont bien caractérises par la couleur, relativement à leur position, & que de la composition de leurs tons résulte une harmonie satisfaisante. Valains, mauvais tons, fignifient que de leur assemblage résulte le contraire.

Ton, f. m. (Rubanerie,) c'est une grosse noix percée de plufieurs trous dans sa rondeur, & traversée de deux cordes qui tiennent de part & d'autre au métier, elle sert à bander ces deux cordes par une cheville ou bandoir qu'on enfonce dans un de ces trous & qui mene la noix à discrétion. (D. J.)

TONAIGE, f. m. (Hist. des impôts,) forte d'impôt nommé tolaige & groffelaige, qui se levoit anciennement par quelques feigneurs, mais fans droit & fans titre, fur ceux qui par ordre du roi, recueil-

TONCAT, (Géog. mod.) ville d'Asie, être présens au chef d'œuvre des aspirans dans la partie occidentale du Turquestan, fur le bord du fleuve Jaxartes dans un terroir délicieux. Alboulcair l'appelle le palais des sciences, à cause de l'académie des arts & des sciences qui y étoit établie de son temps. Long. suivant de Lisle, 89. lat. 47. (D. J.)

TÖNDEREN ou TUNDERN, (Géog. mod.) ville de Danemarck, dans le duché de Slefwig, fur la rive méridionale du Widaw, à quatre milles de Ripen, d'Apenrade & de Fleusbourg, à cinq de Sleswig, & à sept d'Hadersleben. Abel, duc de Sleswig, & depuis roi de Danemarck, donna à Tonderen le titre de ville en 1243. Elle est aujourd'hui bien fortifiée & dans un terrain fertile. Longit. 26. 44. latit. 54. 52.

TONDEUR, s. m. (Art mecan.) ouvrier qui travaille dans les manufactures de lainage à tondre avec des forces, les draps, les serges & autres étoffes de laine.

A Paris, les tondeurs forment une communauté qui est fort ancienne. Leurs premiers statuts furent du mois de décembre 1384, du temps de Charles VI; ils furent ensuite confirmés & augmentés par Louis XI en 1477, puis par Charles VIII en 1484, & enfin par François I, en septembre 1531.

Par ces statuts, ils sont nommés tondeurs de draps à table seche, parce qu'il ne leur est pas permis de tondre aucunes étosses quand elles sont encore mouillées.

Il y a à la tête de cette communauté quatre maîtres qui ont la qualité de jurésvisiteurs, dont la fonction est d'aller visier chez les maîtres pour veiller à la conservation de leur art & métier, & tenir la main à l'execution des statuts & ordonnances qui le concernent.

L'élection des quatre jurés se fait tous les deux ans; savoir, de deux anciens maîtres qui ont déjà passé par la jurande, & de deux jeunes maîtres qui n'y ont pas encore passé.

Outre ces quatre jurés-visiteurs, il y a encore deux maîtres que l'on nomme simTON

à la maîtrise & aux expériences des compagnons; ils doivent aussi tenir la main à ce que l'on ne travaille point les sètes & les dimanches; ces deux petits jurés sont auffi élus tous les deux ans.

Avec ces quatre jurés-visiteurs & ces deux petits jurés, il y a encore un ancien maître de la communauté que l'on élit pareillement tous les deux ans, auquel on donne la qualité de grand garde; il n'a aucune fonction, sa charge étant pure ment d'honneur, & seulement une marque du mérite & de la capacité de celui qui en est revêtu.

Pour être reçu maître tondeur à Paris, il faut avoir fait trois années d'apprentissage, faire chef-d'œuvre, qui confiste à donner deux tontures ou coupes à un morçeau de drap de deux aunes encore blanc; favoir, une avant que le drap ait été lainé, & l'autre après le lainage. Outre ces deux tontures, il doit encore en donner une au même morceau de drap après avoir été

Les fils de maîtres sont exempts de l'apprentissage & du chef-d'œuvre; ils sont seulement tenus de faire une simple expérience, qui confiste à tondre une sois en premier deux aunes de drap en couleur.

teint.

Chaque maître doit avoir chez lui un morceau de fer tranchant par un bout, qui est une espece de poinçon, qui sert à marquer toutes les étoffes qu'ils tondent ou qu'ils font tondre par leurs compagnons; cette marque se fait ordinairement au premier bout ou chef de la piece. Il n'est pas permis à un maître de continuer à tondre une piece déjà commencée & marquée par un de ses confreres.

Les tondeurs de drap prennent pour patron l'Assomption de la sainte Vierge; ils ont une confrairie dans l'église des grands Augustins. Ils n'ont point de chambre de communauté pour faire leurs afsemblées; mais quand ils veulent en convoquer une, elle se tient chez le plus ancien des jurés en charge.

Par les réglemens généraux des manufactures de lainage faits au mois d'août plement élus, qui sont proprement de pe- 11669, art. 53. il est désendu aux tondeurs tits jurés ou sous-jurés. Ces jurés doivent le drap de se servir, pour l'entimage des

étoffes d'aucunes graisses appelées flam- blablement une erreur de leur part. bary; ils doivent seulement y employer du fain-doux de porc le plus blanc. Il leur est encore défendu de se servir de cardes, ni d'en avoir dans leurs maiions pour coucher les draps, &c. ils ne peuvent se servir pour cela que de chardons à foulon.

Quoiqu'il semble par tout ce qui vient d'être dit, que la profession de tondeurs doive se renfermer dans la seule tonture des draps, ce sont cependant eux qui se mêlent de les presser, de les cattir, & de les friser.

TONDINS, f. m. pl. (Plombier,) instrument à l'usage des plombiers & des facteurs d'orgues. Ce sont de gros cilindres de bois dont on se sert pour former & arrondir les tuyaux de plomb destinés à la conduite & à la décharge des eaux, & les tuyaux d'étain pour monter les orgues. Ces tondins sont plus ou moins gros & longs, selon la grosseur & la longueur qu'on veut donner aux tuyaux. Voyez TUYAUX.

TONDI - TEREGAM, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) grand arbre de Malabar qui s'éleve à la hauteur de cinquante à soixante piés; son tronc qui est extrêmement gros, pousse une infinité de branches droites, longues, vertes, lanugineuses, rudes & pleines d'une moëlle spongieuse; ses feuilles sont disposées par paires dans un ordre parallele; elles sont portées par des queues qui tiennent aux petites branches terminées en pointe, dentelées, épaisses, lisses, vertes, luiiantes par-dessus, verdâtres & cotonneuses par dessous, d'une odeur douce & d'un goût aromatique. Les fleurs naifsent trois à trois & même en plus grand nombre d'entre les aiffelles des feuilles; elles font tetrapetales, pointues & repandent une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre ses doigts. Il s'éleve d'entre les pétales quatre étamines purpurines, au centre desquelles est un pistil rouge à fommet blanchatre. Les auteurs de l'Hert. malab. nomment cet arbre, arbor flore tetrapetalo, odorato, fructu nullo Hort. malab. tom. IV c'est-à-dire qu'ils ne lui [(Hist. nat.) animal quadrupede de l'île donnent point de fruit; mais c'est vraisem- de Madagascar, qui est une espece de

(D. J.)

TONDRE, v. act. (Gramm.) en général c'est couper les poils superflus.

TONDRE, (terme de Chapelier,) c'est à l'égard des chapeaux de Caudebec, & de ceux qui sont fabriqués de pure laine, les faire passer par-dessus la flamme d'un feu clair, ordinairement fait de paille ou de menu bois, pour en ôter les plus longs poils, ce qu'on appelle vulgairement flamber le chapeau; & pour ce qui est des autres chapeaux, comme castors, demicastors & vigognes, c'est les fretter pardessus avec une pierre-pence, pour user le poil qui excede trop; c'est ce qui se nomme ordinairement poncer le chapeau. (D. J.)

TONDRE, TONDU, (Jardin.) plusieurs parties d'un jardin sont sujettes à la tonture, soit aux ciseaux, soit au croissant. Les parterres ne seront tondus que la seconde année pour laisser prendre terre au buis & le fortifier. Il les faut ensuite tondre aux ciseaux au moins une fois l'an dans le mois de mai. Les beaux parterres le sont deux fois l'année après les deux

Les ifs, les arbrisseaux de sleurs & les palissades basses se tondent aux ciseaux ainsi que les boules d'ormes, au moins une fois par an entre les deux seves.

Les autres grandes palissades de charmille & d'érable, se tondent au croissant au moins une fois l'an, comme en juillet; on les tond dans les beaux jardins en juin & au commencement de septembre après la pousse de chaque seve, pour les micux entretenir dans la belle forme qu'on leur a donnée.

TONDRE, v. act. (Lainage,) ce mot en manufacture de lainage, fignifie couper avec de grands cifeaux que l'on appelle forces, le poil superflu & trop long qui se trouve sur la superficie des draps & autres étoties de laines pour les rendre plus rafes & plus unies. On tond plus out moins de fois les étoffes fuivant leur finesse & qualité. Savary. (D. J.)

TONDRUC, ou TENDRAC, f. m.;

il a le grouin, les yeux & les oreilles d'un cochon; son dos est armé de pointes; il n'a point de queue. Ses pattes sont comme celles d'un lapin; il se nourrit d'insectes & d'escargots. La femelle multiplie prodigieusement, elle produit jusqu'à vingt petits d'une portée. Cet animal se cache sous terre, où il sorme une espece de galerie singuliere; d'abord elle s'enfonce perpendiculairement d'environ deux ou trois piés, ensuite elle va obliquement, enfin elle remonte jusque près de la surface de la terre; là l'animal se loge, & il y demeure cinq ou fix mois sans prendre aucune nourriture, & sans qu'au bout de ce temps il en soit plus maigre. Sa chair est un très-bon manger.

TONEES, (Antiq. greq.) fetes qui se célébroient à Argos, selon Athénée: elles consistoient en ce que l'on portoit en grande pompe la statue de Junon qui avoit été volée par les Tyrrhéniens, puis abandonnée sur le rivage. La statue étoit environnée de liens tendus, d'où la fête prit son nom, riiva, en grec, signisse

tendre. (D. J.)

TONG, (Luth.) instrument de musique des Siamois; c'est une espece de bouteille de terre, qui au lieu de fond est garnie d'une peau attachée au goulot avec divers cordons: on tient le tong de la main gauche, & on le frappe de temps en temps du poing droit; cet instrument sert d'accompagnement à la voix. Quelquesuns appellent aussi clong le tong. (F. D. C.)

TONG-CHU, s. m. (Hist. nat. botan. exot.) arbre de la Chine dont on tire une liqueur qui approche du vernis. Quand on le voit de loin, disent nos missionnaires, on le prend pour un vrai noyer, tant il lui est semblable, soit pour la forme & la couleur de l'écorce, soit par la largeur & la couleur des feuilles, soit par la figure & la disposition des noix. Ces noix ne sont pleines que d'une huile un peu épaisse, mêlée avec une pulpe huileuse qu'on pressure ensuite pour ne pas perdre la plus grande partie de la liqueur. Pour la mettre en œuvre on la fait cuire avec de la litharge, & l'on y mele, fil'on veut, de la couleur; fou-1 (D. J.)

porc-épic. Il est de la grandeur d'un chat; vent on l'applique sans mélange sur le bois qu'elle défend de la pluie. On l'applique aussi sans mélange sur les carreaux qui forment le plancher d'une chambre; ils deviennent luisans; & pourvu qu'on ait soin de les laver de temps en temps, ils conservent leur lustre. C'est ainsi que sont faits les appartemens de l'empereur chinois & des grands de l'empire.

Mais si on veut faire un ouvrage acheve; s'il s'agit, par exemple, d'orner une chambre, un cabinet, on couvre les colonnes & la boiserie de filasse, de chaux. ou d'autres matieres semblables préparées en pâte. On laisse sécher le tout jusqu'à un certain degré; on mèle ensuite dans l'huile telle couleur que l'on veut; & après l'avoir fait cuire à l'ordinaire, on l'applique avec des brosses, suivant le dessin qu'on s'est formé. On dore quelquefois les moulures, les ouvrages de sculpture, & tout ce qui est relevé en bosse; mais sans le secours de la dorure, l'éclat & le lustre de ces ouvrages ne cedent guere à celui du vernis que les Chinois nomment tsi, parce qu'il découle du tsi-chu. Voyez Tsi-chu. (D. J.)

TONG-EU, f. m. (Hift, nat.) ce mot fignifie en chinois tymbale de cuivre; on le donne à la Chine à une montagne située dans la province de Quey-chew, qui fait un bruit considérable dans de certaines saisons, sur-tout à l'approche de la pluie.

TONG-HOA-FANG, f. m. (Hist. nat. Ornithol.) c'est le nom que les Chinois donnent à un petit oiseau dont le bec est rouge, & dont le plumage est des couleurs les plus vives & les plus variées; suivant les Chinois cet oiseau est produit par la fleur appelée tong-hoa, à qui il ressemble par ses couleurs, & à laquelle l'oiseau ne peut survivre. Cette fleur croît, dit-on, dans la province de Se-chouen, mais on croit qu'elle est fabuleuse, ainsi que l'oiseau qu'elle produit.

TONGOUS, ou TONGURES, ou TOUNGUSES, (Géogr. mod.) peuples tartares soumis à l'empire russien, & qui occupent à-présent une grande partie de la Sibérie orientale. Voyez les détails qui concernent ces peuples au mot TARTARES

TONGRES, (Géogr. mod.) Atuaticum Tongrorum, ensuite Tongri, en flamand Tongeren, ville des Pays-Bas, dans l'évêché & à trois lieues au nord-ouest de Liege, au pays nommé Hasbaye, sur le Jecker. Elle a eu dès les premiers fiecles un évêché qui fut ensuite transféré à Mastricht, & de là à Liege. Tongres avoit de la célébrité du temps de Jules-César, & étoit la capitale d'un grand pays. Guichardin la donne pour la premiere des villes de France & de l'Allemagne qui ait été convertie au christianisme; mais Attila la ruina dans ses incursions; elle n'a fait que languir depuis; & pour comble de maux, les François la démente-Ierent en 1673. Long. 23. 4. latit. 50. **54.** (D. J.)

TONG-TSAO, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) arbrisseau de la Chine qui s'éleve à la hauteur de quatre ou cinq piés. Ses seuilles ressemblent à celles du ricin, ou palma Christi. Le milieu de son tronc est rempli d'une moëlle blanche légere, moins serrée que la chair du melon, & moins spongieuse que la moëlle du sureau. On cuit cette moëlle, & l'on en fait un rob qui est doux, agréable, & qu'on mêle avec des fruits pour en relever le goût

La tige du tong-tsao est divisée comme le bambou, par divers nœuds qui naiffent entre deux des tuyaux de la longueur d'un pié. Ces tuyaux contiennent aussi l de la moëlle dont on fait le même usage que de celle du tronc. (D, J)

TONGUE-, s. f. (Hist. nat. Botan.) plante de l'île de Madagascar; sa racine est fort amere, sa fleur ressemble à celle du jasmin: on la regarde comme un excellent contre-poison.

TONIES, s. f. pl. (Marine,) sortes de bateaux des Indes, qu'on attache deuxà-deux avec des roseaux, ou des écorces d'arbres, afin qu'ils s'entresoutiennent, & auxquels on met une petite voile. On appele cet assemblage catapanel.

TONIQUE, mouvement tonique dans l'aconomie animale, action dans laquelle les mulcles d'une partie, tant les antagomistes que les congeneres, agissent tous pour vaincre une puissance qui produit

rection commune à celle de tous ces muscles en action. Voyez ANTAGONISTE & CONGENERE.

On croit communement que c'est l'action tonique des muscles, lorsqu'ils agissent tous ensemble, qui nous retient dans une fituation droite; ce qui nous empèche de tomber en-devant, en-arriere & fur les côtés.

On tombe en-devant en pliant les jambes vers les piés, & l'épine vers les genoux; ainfi il n'y a pour lors que les extenseurs du pié qui puissent empêcher la cuisse & le pié de faire des angles, & non pas les fléchisseurs qui contribueroient plutôt à faire tomber; c'est pourquoi ils demeurent sans action.

On tombe en arriere lorsqu'on étend trop le pié; lorique la cuille le plie endedans; ainfi il n'y doit y avoir que les extenseurs qui redressent les genoux.

L'action des muscles extenseurs opposés empêche de tomber sur les côtés; d'où il est facile de voir que ce n'est point par l'action de tous ces muscles antagonistes que nous nous tenons debout, mais seulement par celle des extenseurs & de quelques fléchisseurs, pendant que quelques-uns de ceux qui fléchissent les genouxdemeurent en repos & sans action. Voyez FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Tonique, adj. (Thérapeutique.) du mot grec rovs os, ou rovwrizes nom que les anciens donnoient aux remedes fortitians appliqués extérieurement, & qui est devenu très-familier aux modernes, & fur-tout aux solidistes, pour exprimer plus généralement un remede quelconque, soit intérieur soit extérieur, qui est capable de fortifier; c'est-à-dire de maintenir, de rétablir ou d'augmenter le ton ou tension naturelle, soit du sistême général des solides, soit de quelque organe en particulier.

Cet effet peut convenir proprement à deux especes de remedes; savoir auxastringens, c'est-à-dire à cette classe de remedes qui resserrent évidemment, & par confequent fortifient le tiffu des folides par l'effet très-caché d'une qualité très-maniseste, savoir l'austérité ou l'acerou doit produire son effet dans une di-bité, & à une elasse bien dissérente de

impression beaucoup plus passagere, qui les stimule, qui les excite, qui augmente leur mouvement, & par conséquent leur force. L'effet des premiers est de procurer une espece de force morte, mais constante, mais inhérente; l'effet des seconds, c'est de déterminer une force véritablement vitale, de produire de l'activité, du mouvement; & cette propriété se trouve dans tous les remedes qu'on a appelés aussi cordiaux, échauffans, nervins, excitans, restaurans, &c. & c'est précisément à ce dernier genre qu'est donné le nom de tonique dans le langage le plus recu aujourd'hui.

De quelque maniere que ces remedes produisent leurs actions (objet sur lequel on n'a absolument que des connoissances très-vagues, ou des théories fort arbitraires), leur esset sensible sur toute la machine est d'augmenter le mouvement progreffif du fang, les forces vitales, les forces musculaires & la chaleur animale; & fur quelques organes particuliers d'en réveiller le jeu, ou d'augmenter, pour ainsi dire, leur vie particuliere en y établissant un nouveau degré de tension & de vibratilité.

Ces remedes, confidérés par leurs effets généraux & primitifs, sont désignés par tous les noms que nous avons rapportés plus haut; mais lorsqu'on les considere par quelque effet secondaire & plus particulier, ils prennent dissérens noms; celui d'alexipharmaque, comme résistant à de prétendus effets mortifians, au froid mortel des venins, suivant la doctrine des anciens, voye7 ALEXIPHARMAQUE, Sudorifiques, comme excitant la sueur, excrétion qui est une suite commune de la chaleur augmentée; stomachiques, comme rétablissant le ton naturel de l'estomac, &c, Voyez STOMACHIQUE.

Les différentes classes des remedes toniques cordiaux, nervins, &c. qui parmi les différens effets propres à ces remedes, produisent éminemment l'augmentation de chaleur, sont exposés à l'article ECHAUFFANT, voyez cet article; on peut y joindre encore deux autres especes de

remede, qui ne fait sur les solides qu'une | & les amers aromatiques; en observant néanmoins que leur effet est plus lent, mais par cela même plus durable, & que de tous les effets généraux des toniques, c'est l'augmentation de chaleur qu'ils produisent le moins. On peut joindre encore ici certains spécifiques connus dans l'art sous le nom d'antispasmodiques & d'hystériques. Voyez Spasme & Hystéri-QUE. (b)

> Tonique, en Musique, est le nom de la corde principale sur laquelle le ton est établi. Tous les airs finissent communément par cette note, sur-tout à la basse. On peut composer dans les deux modes fur la même tonique; enfin tous les musiciens reconnoissent cette propriété dans la tonique, que l'accord parfait n'appartient qu'à elle seule.

> Par la méthode des transpositions, la tonique porte toujours le nom d'ut au mode majeur, & de la au mode mineur. Voyez TON, MODE, TRANSPOSITIONS, SOL-FIER, GAMME, CLÉS TRANSPOSÉES,

Tonique est aussi le nom que donne Aristoxène à l'une des trois especes du genre chromatique, dont il explique les divisions, & qui est le chromatique ordinaire des Grecs, procédant par deux semi-tons consécutifs, puis une tierce mineure. (S)

TONLIEU, f. m. (Gram. & Jurisprud.) a été ainsi appelé du latin telonium, qui, dans sa signification primitive, veut dire un bureau où l'on paye quelque tribut public; mais par un usage assez ordinaire, il est arrivé que l'on a donné au tribut même le nom du bureau où il se payoit; de sorte que l'on a aussi appelé du latin telonium, & en françois tonlieu, ou droit de tonlieu, & par corruption tonnelieu, thoneu, thonnieu ou toulieu, deux sortes de droits qui se payent au roi ou autre feigneur du lieu.

La premiere, qu'on appelle aussi en quelques lieux droits de plaçage, est pour la permission de vendre des marchandises & denrées dans quelque foire ou marché,

L'autre est une espece de droit d'entrée & de sortie, pour la permission que le substance végétale; sayoir les amers purs souverain, ou ceux qui sont à ses droits,

donnent de faire entrer dans un pays des marchandises qui viennent d'un autre pays, lequel est étranger ou réputé tel à l'égard de celui où l'on veut les faire entrer, ou bien pour faire sortir ces marchandises du pays & les faire passer dans un autre qui est pareillement étranger ou réputé tel, soit que ces marchandises entrent ou sortent par mer, ou qu'elles soient transportées par terre.

On percevoit autrefois à Paris & à Orléans des droits de tonlieu dans les marchés, & il est parlé de ce droit dans les coutumes de Bourbonnois, Châlons, Artois, Boulenois, Saint-Omer, Hainault.

Les anciens comtes de Flandre jouissoient du droit de tonlieu, lequel faisoit partie des droits de hauteur, c'est-àdire, des droits régaliens auxquels ils étoient subrogés. M. Galand, en ses mém. de Navarre & de Flandre, dit que ce droit se paye pour le poids, passage, péage & douane de toutes sortes de marchandises, denrées, vins & autres choses généralement quelconques apportées dans la ville & qui y sont transportées en quelque maniere que ce soit.

La perception de ce grand tonlieu de Flandre fut par succession de temps établie à Graveline, où on le nomma d'abord le tonlieu anglois, parce qu'il se percevoit principalement fur les marchandises venant d'Angleterre; on l'appela depuis le tonlieu de Graveline.

Le commerce de la Flandre ayant depuis passé à Bruges, on y transféra le tonlieu de Graveline, & ensuite de Bruges à Saint-Omer, après quoi il fut remis à Graveline.

Il fut dans la suite établi d'autres bureaux à Dunkerque, Ostende & ailleurs.

Les archiducs Albert & Isabelle le faisoient aussi percevoir dans la Zéélande, où on l'appeloit le tonlieu de mer, parce que les marchandises ne pouvoient arriver que par mer dans les îles qui composent la Zéélande; mais ce tonlieu de Zéélande fut cédé aux Hollandois par le traité de 1664. Voyez le gloss. de M. de Lauriere au mot Tonlieu. (A)

TONNAGE ou TOLLAGE, subst. m. (Jurisprud.) étoit un impôt que quelques concha ampullacea, à cause qu'elle a la Tome XXXIII.

particuliers levoient indûment fur les Doriers, qui, par ordre du roi, ramassoient l'or de paillole dans quelques rivieres & montagnes du Languedoc; il en est parlé dans un mandement adressé aux maîtres des monnoies pour empêcher ces vexations. Voye7 Constant, p. 64. (A)

TONNAGE & PONDAGE, (Hift. mod. d'Anglet.) impôt qui est mis sur chaque tonneau de toutes les marchandises qui entrent dans le royaume & qui en fortent. Cet impôt est d'un schelling par livre fterling. Le parlement accorde ordinairement au roi le produit de cette imposition sur l'entrée & sur la sortie des marchandises, pour le mettre en état de bien garder la mer & de protéger le commerce. Charles I voulut, après la mort du roi Jacques, lever ce droit, sans l'autorité d'un acte du parlement; cette prétention nouvelle fut le sujet d'une des plus grandes brouilleries qui éclaterent dans la suite entre le parlement & ce monarque; & l'on sait combien elles lui furent funestes. (D. J.)

TONNAY-BOUTONNE, (Géograp. mod.) petite ville, ou plutôt bourg de France, en Saintonge, au diocese de Saintes, sur la petite riviere de Boutonne, à trois lieues de Saint-Jeand'Angeli, & à pareille distance de Tonnay-Charente. Long. 16. 52. latit. 45. 54. (D. J.)

TONNAY-CHARENTE, (Géog. mod.) en latin du moyen âge, Talniacum, Tauniacum; ville de France, en Saintonge, au diocese de Saintes, sur la Charente, à une lieue au-dessous de Rochesort, & à fix de Saint-Jean-d'Angeli. Elle est assez ancienne, a titre de principauté, un château', & une abbaye d'hommes de l'ordre de saint Benoît. Son port est passablement bon. Long. 16. 42. latit. 50. 5. (D, J,)

TONNANT, (Mythol.) épithete que les poëtes donnent affez souvent à Jupiter, comme au dieu qui étoit maître du tonnerre. Jupiter tonnant avoit un temple à Rome. (D. J.)

TONNE, f. f. (Conchyliol.) en latin dolium, concha globosa, conca spherica, ou

res. C'est un genre de coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture est très-large, souvent avec des dents, quelquefois sans dents. Son sommet est peu garni de boutons, & aplati. Son fut est ride, ou uni.

Rumphius a confondu la famille des tonnes sphériques avec celle des casques, qui font de vrais murex, en appelant les

ionnes, cossides leves.

Une forme ronde enflée dans son milieu, & la tête peu garnie de tubercules avec une bouche très-évasée, marquent le caractere générique de ces testacés.

Pour mettre de l'ordre dans ce discours, on peut établir, avec M. Dargenville, cinq classes de tonnes, 1°. celle des tonnes rondes & umbiliquées; 2°. celle des tonnes oblongues & rayées; 3° celle des tonnes oblongues, garnies de côtes & de boutons; 4°. les tonnes dont la queue est alongée & faite en croissant; 5°. les tonnes

en gondole.

Dans la premiere classe des tonnes rondes & umbiliquées, on compte, 1°. la Tonne blanche, mince & striée; 2°. la tonne cannelée, entourée de petites cordelettes jaunes; 3°. la même à petites cordelettes tachetées; 4º la perdrix réguliérement striée & marquetéec; 5°. la tonne épaisse, blanche, toute sillonnée, & la bouche dentée; 6°. celle qui est friée & tachetée, avec la columelle

Dans la classe des tonnes oblongues & unies, on met les especes suivantes : 1". la tonne jaune sans mamelon; 2° la blanche avec un mamelon; 3° la couronne d'Ethiopie, qui est une tonne fauve, couronnée, avec un mamelon; 4° la même oblongue sans mamelon; 5°. la tonne bariolée avec un mamelon applati; 6°. la tonne pyramidale, creusée dans ses étages, & barrio!ée.

Dans la troisieme classe, composée des tonnes oblongues, garnies de côtes & de boutons, on diffingue, 1° la harpe empennée, à treize côtes couleur de rose; 2º la même barriolée à onze côtes; 3º. | tée.

forme d'une bouteille. Voici ses caracte- de sa belle figure; elle est de couleur brune, bariolée de blanc; 4°. la même, jaunâtre, a stries profondes; 5°. la même, rougeatre, à quatorze côtes étroites & rouges; 6°. la conque perfique, autrement dite la pourpre de Panama, changée de mamelons. Quand elle est polie, elle paroît toute différente, en ce qu'elle devient toute lisse, & ceinte de petites lignes blanches; 7°. la mûre, en anglois the mullberry-shell; 8°. la même à stries, remarquable par ses taches brunes & blanches.

> Dans la quatrieme classe des tonnes, dont la queue est alongée & faite en croisfant, nous ayons pour especes principales ; 1°. la figue dont la tête est entièrement applatie; 2°. le radix de couleur violette; 3º la tonne striée couleur de citron; 4°. la même, jaune, épaisse, à stries & boutons rangés réguliérement ; 5°. la même, mais de couleur blanche.

> Dans la cinquieme classe, qui sont les tonnes en forme de gondole, on recherche dans les cabinets des curieux les unes ou les autres des especes suivantes: 1° la noix de mer, qui est une grosse gondole épaisse & d'un gris cendré; 2°. la gondole oblongue & verdâtre; 3º. la même, rougeâtre; 4°. la papyracée, de couleur blanche; 5° la citronnée, à quatre fasces fauves; 6° la fauve rayée de lignes fines comme des cheveux ; 7° la grosse gondole blanche, ombiliquée des deux côtés.

> Dans le nombre de toutes ces especes, on distingue beaucoup les suivantes, surtout la conque persique, que bien de gens rangent parmi les porcelaines. Rondelet la place avec les buccins, & la nomme echinophora; mais la figure extérieure s'établit naturellement dans le genre des tonnes sphériques. Il est surprenant qu'Aldrovandus, ignorant dans quelle classe de coquille il pouvoit la ranger, ait pris le parti de la mettre à la fin de son livre, comme une coquille unique.

> La couronne d'Ethiopie est encore une espece fort singuliere par sa couronne formée de pointes, & par la couleur fauve qui lui est presque toujours affec-

la même nommée la noble-harpe, à cause | La harpe, qu'on appelle communément

la cassandre, sans trop savoir d'où vient ce nom, est une des belles especes de tonne; & d'ailleurs très - variée dans ses couleurs. On estime sur-tout la noble-harpe quand elle est à côtes bariolées de noir sur un fond café.

Les tonnes qu'on appelle la figue, & le radis, font remarquables par leur figure alongée, en queue recourbée, & par leurs couleurs qui imitent le naturel.

Enfin la conque sphérique fasciée de couleur bleue, jaune en-dedans, & qu'on appelle le cordon-bleu, est très-rare. Elle se trouve quelquesois brune & striée. Les sauvages de l'Amérique la montent sur un pié de bois travaillé suivant leur goût, & en font un de leurs dieux, appelé Manitou.

Il est temps de parler du coquillage. Rien n'est si simple que l'intérieur de l'animal qui habite la tonne. La partie depuis la tête jusqu'à la fraise, forme une masse de cinq saus sphériques, remplis d'une humeur blanchâtre; ou rougeatre, tout est lié par de petits boyaux, dont le plus long & le plus gros se termine à la queue; une fraise dentelée est au milieu

de ce long boyau.

Souvent la coquille de la tonne est mince comme celle des gondoles : cependant il y en a d'épaisses, comme celle de la conque persique, & autres; mais l'animal est toujours le même que celui de cette conque & du buccin; il ne differe que par sa figure extérieure, dont l'ouverture est ordinairement plus grande du double de sa largeur. La levre drosse est mince & tranchante, souvent avec un repli déchiqueté qui va jusqu'en bas. Son bourrelet en-dedans est garni d'une vingtaine de petites dents; la levre gauche au contraire est arrondie, & n'a que quatre dents. Sa tête qui est assez large, a deux cornes fort courtes de figure triangulaire, dont les yeux sont placés sur leur côté extérieur, à-peu-près vers le milieu de la tête. Il sort de sa bouche une trompe percée, & garnie de dents qui servent à l'animal à sucer la chair des autres coquillages. La membrane qui tapisse les parois de sa coquille, paroît à l'extrémité, & se replie pour former un tuyau qui passe prélatts. Voyez PRÉLARTS.

entre les deux cornes, & qui lui sert à respirer & à se vider. Son pié se forme en ellipse, & sort si considérablement, qu'il

couvre la coquille.

La tonne fluviatile se trouve dans la Marne; sa coquille est fort mince. Il y en a de grises, de noires & de verdies par le limon de l'eau. L'animal de cette coquille, au moyen de sa couche baveuse terminée par un opercule, se montre quelquefois à la vue. Il fort alors de cette couche un long cou avec une tête où sont deux cornes fort courtes, & deux points noirs qui sont ses yeux; sa bouche est fort large. On ne trouve point de tonnes terreferes vivantes. Hift. nat. eclaircie. (D.J.)

TONNE, s. f. (Mesure de continence.) grand vaisseau ou futaille de bois, de forme ronde & longue, ayant deux fonds, & qui est reliée avec des cercles ou cerceaux. Latonne a du rapport au muid pour sa figure; mais elle est plus grande, plus enflée par le milieu, & va plus en diminuant par les bouts. On se sert de la tonne à mettre diverses especes de marchandises, pour les pouvoir envoyer & voiturer plus facilement, comme sucre, cassonnade, pelleteries, chapeaux, &c. Savary.

(D.J.)

Tonne D'or, (Commerce.) en Hollande on nomme une tonne d'or la somme de cent mille florins, ce qui fait un peu plus de deux cens mille livres argent de France. En Allemagne une tonne d'or est de cent mille thalers ou écus d'empire qui fait environ trois cens soixante & quinze mille livres de notre monnoi

TONNE, se dit, dans l'Artillerie, d'u grand vaisseau de bois propre à renferme

des munitions.

Il y a des tonnes à meche qui en contiennent 3000 pesant, poids de marc; des tonnes à sacs à terre qui contiennent 500 livres de salpêtre. Saint-Remy, Mem. d'Artillerie. (Q)

TONNE, (Marine.) grosse bouée faite

en forme de barril. Voy. BOUÉE.

Tonnes, (Marine.) ce sont des barril défoncés par le gros bout, dont on se sert pour couvrir la tête des mâts, quand ces mâts sont dégarnis: on les couvre aussi de

Kkkk 2

fie en général toutes fortes de vaisseaux ou futailles de bois, ronds, à deux fonds, & reliés de cercles servant à mettre diverses sortes de marchandises, comme vin, eau-de-vie, huile, miel, pruneaux, &c.

Tonneau se dit aussi d'une certaine mefure de liqueurs. A Bordeaux & à Bayonne le tonneau est compose de quatre bariques qui sont trois muids de Paris. Le muid de Paris est de 36 septiers, chaque septier de 8 pintes, ce qui monte à 288 pintes; sur ce pié le tonneau de Bordeaux doit être de 864 pintes, & celui d'Orléans de 576 pintes, parce qu'il ne contient qu'environ 2 muids de Paris. Voyez Muid.

Le tonneau d'Amsterdam contient 6 aems ou ams, l'aem 4 ankers, l'anker 2 stekans, le stekan 16 mingles, & le mingle 2 pintes de Paris; ce qui revient pour chaque tonneau à 1600 pintes.

Le tonneau d'Angleterre est de 252 gallons, chaque gallon de 4 pintes de Paris; ce qui fait 1008 pintes de Paris.

Voyer GALLON.

Tonneau est encore une mesure ou une quantité de grains, qui contient ou qui pese plus ou moins, suivant les lieux où elle est en usage.

A Nantes le tonneau de grains contient 17 septiers de 16 boisseaux chacun, & pese 2200 à 2500 livres. Il faut 3 tonneaux de Nantes pour faire 28 septiers de Paris.

A Marans & à la Rochelle il contient 42 boisseaux, & son poids est de deux pour cent moins que celui de Nantes.

A Brest il contient 20 boisseaux, chaque boisseau pesant près de 112 livres; ainsi le tonneau de Brest qui fait 10 septiers de Paris peut peser environ 2240 livres.

A Port-Louis & à Hennebon il pese 2950 livres; à Rennes & à Saint-Malo 2400 livres; à Saint-Brieux 2600; à Aire, Quimpercorentin, & Quimperlay son poids n'est que de 1200.

Il y a encore quelques villes de France balles de chanvre pesant chacune deux de pays étrangers qui réduisent leurs quintaux, sont le tonneau. Vingt quinmesures pour les grains au tonneau, en taux de tabac sont estimés fairele tonneau

tre autres Beauvais & Copenhague. Le tonneau de Beauvais est presque égal au muid de Paris, qu'il n'excede que d'une mine; mais il faut 40 tonneaux ou tonnes de Copenhague pour faire 19 septiers de Paris.

Les tonneaux de toutes ces villes réduits à la mésure d'Amsterdam contiennent, les uns 13 muddes, comme ceux de Marans, de la Rochelle, de Nantes, & de Quimpercorentin; d'autres 13 muddes & demi, tels que ceux de Brest & de Morlaix. Les tonneaux de Rennes & de Saint-Malo contiennent 14 muddes d'Amsterdam, celui de Saint-Brieux 15 muddes & demi, celui d'Hennebon & de Port-Louis 17 muddes. Voye7 MUDDE, Diction. de Commerce.

Tonneau est aussi un terme de Commerce de mer. Le tonneau de mer est estimé peser 2000 livres ou 20 quintaux de 100 liv. chacun; le prix du fret ou voiture des marchandises qui se chargent dans un vaisseau se reglent sur le pié du quintal ou sur le pié du tonneau de mer; ainsi l'on dit charger au quintal ou charger au tonneau; on donne ordinairement dans le fond-de-cale qui est le lieu de la charge d'un vaisseau, 42 piés cubes pour

chaque tonneau.

Quoique le tonneau de mer foit estimé pefer 2000 livres, cependant l'évaluation ne laisse pas de s'en faire pour le prix du fret en deux manieres, ou par rapport au poids des marchandises, ou par rapport à l'encombrement ou encombrence, comme on dit à Bordeaux, qu'elles peuvent causer dans le fond-de-cale, c'est-à-dire de la place qu'elles peuvent y occuper à cause de leur volume : ainsi l'on évalue ces marchandises sur un certain pié, par exemple, quatre bariques de vin sont prises pour un tonneau; vingt boisseaux de chataignes, de blé, de fèves, de graine de lin, de noix, &c. passent aussi pour un tonneau. Cinq balles de plume ou de pelleterie, pesant chacune un quintal, huit balles de papier, pesant chacune cent livres, ne font qu'un tonneau. Trois balles de chanvre pesant chacune deux quintaux, font le tonneau. Vingt quinguant au poids; mais quant à l'encombrement, il faut cent cinquante rouleaux de tabac pour faire le tonneau. Diction. de Commerce.

TONNEAU DE PERMISSION, (Comm.) on nomme ainsi en Espagne la quantité de tonneaux de marchandises que le conseil des Indes & le consulat de Seville jugent à propos d'envoyer en Amérique

par les gallions & par la flotte.

Le nombre de ces tonneaux se regle ordinairement sur les avis que les ministres d'Espagne reçoivent des vice-rois du Mexique & du Perou, de la nécessité que ces pays peuvent avoir de plus ou moins de marchandises; en sorte qu'il y a des flottes qui n'ont permission que pour deux mille tonneaux, & d'autres en ont jusqu'à cinq ou six mille; on jauge même les vaisseaux marchands pour remplir la quantité de tonneaux de permission, ce qui fait qu'en certaines années il y a plus de vaisseaux marchands qu'en d'autres : le nombre des vaisseaux de guerre qui leur fert d'escorte est toujours le même. Dictionnaire.

TONNEAU; on nomme à Paris un tonneau de pierre de saint Leu ou d'autre pierre tendre, la quantité de quatorze pies cubes: chaque tonneau se divise en deux muids de sept pies cubes chaçun. Id. ibid.

Tonneau, se dit encore de la marchandise, soit solide, soit liquide, rensermée dans un tonneau: un tonneau de vin, un tonneau d'huile, un tonneau de sardines, &c.

TONNEAU, en terme d'Argenteur, est un barril désoncé, sur lequel on pose la chaudiere afin qu'elle soit plus à portée de l'ouvrier.

Tonneau de pierre, s. m. (Archit.)
c'est la quantité de quatorze piés cubes,
qui sert de mesure pour la pierre de saint
Leu, & qui peut peser environ un millier
ou dix quintaux: ce qui fait la moitié
d'un tonneau de la cargaison d'un vaisseau. Lorsqu'une riviere a sept ou huit
piés d'eau, la navée d'un grand bateau
peut porter 400 à 450 tonneaux de pierre.

TONNEAU des Danaides, (Mythol.)
nom consacré à ce satal tonneau:

Des sanguinaires Euménides; Châtiment à jamais nouveau: Ces sœurs en vain tentent sans cesse D'emplir la tonne vengeresse; Mégere rit de leurs travaux; Rien n'en peut combler la mesure; Et par l'une & l'autre ouverture, L'onde entre & suit à sots égaux.

Si M. de la Mothe n'eut publié que des morceaux de cette beauté, on n'auroit pu lui refuser le nom d'un de nos premiers

poëtes lyriques.

Ce qui a fait imaginer ce châtiment fabuleux, disent nos mythologues modernes, c'est que les Danaides communiquerent aux Argiens l'invention des puits, qu'elles avoient apportée d'Egypte où les eaux étoient rares; si on l'aime mieux, c'est l'invention des pompes; & comme on tiroit continuellement de l'eau par le moyen de ces pompes, pour les usages des cinquante filles de Danaüs, ceux qui étoient employés à ce pénible travail, dirent peut-être, que ces princesses étoient condamnées à remplir un vaisseau percé, pour consommer tant d'eau. En un mot, ce châtiment fabuleux doit vraisemblablement son origine à quelque fait historique de cette nature. (D. J.)

TONNEES, s. f. pl. (Mytholog.) sêtes qui se célébroient à Argos, selon Athénée. Elles consissoient en ce qu'on rapportoit en grande pompe la statue de Junon, en mémoire de ce qu'on l'avoit recouvrée sur les Tyrréniens, qui après l'avoir enlevée, l'avoient abandonnée sur le rivage. La statue dans cette solennité, étoit environnée & comme garrotée de liens bien tendus, qu'on nominoit en grec tous du verbe tenus, tendre, d'où cette sête a pris sa dénomination.

TONNEINS, (Géogr. mod.) petite ville de France, dans l'Agénois, au diocefe d'Agen, à une lieue de l'embouchure du Lot, dans la Garonne.

TONNELAGE, f. m. (Commerce.) Les marchandises de tonnelage, sont les marchandises liquides qui s'entonnent dans des pipes, bariques, & autres telles sutailles, comme les vins, les eaux-de-vie, les huiles, &c. ou qu'on encaisse dans les enregistrées au parlement, au châtelet, & tonnes, tonneaux, ou autres caisses faites de douves, comme les fucres, les dro-

gues, &c. (D. J.)

TONNELET, s. m. terme de Modes, c'est la partie inserieure d'un habit à la romaine, qui contient les lambrequins, ou pour m'expliquer plus clairement, ce font 4, 6, 8 ou 12 lambrequins, à la maniere des anciens Romains: on s'en servoit dans les ballets, les opéras, & dans de certaines tragédies & comédies. Le tonnelet étoit de toile d'argent, couvert de dix grandes bandes de broderie d'or, & les manches de cet habit finissoient en campane. Ce mot s'est dit aussi dans les carousels d'un bas de soie ou pourpoint plissé, enslé, & tourné en rond, avec un bas d'attache qui alloit jusque sous l'habit de fête. (D. J.)

TONNELIER, artisan qui fait, relie & vend des tonneaux, c'est-à-dire toutes fortes de vaisseaux de bois, reliés de cerceaux avec de l'osier, & propres à contenir des liqueurs ou marchandises; tels font les tonnes, cuves, cuviers, muids, futailles, barrils, &c. Les tonneliers montent aussi & relient aussi toutes sortes de cuves & autres vaisseaux reliés de cerceaux de fer. Ce sont encore eux qui descendent les vins, cidres, bierres, &c. dans les caves des bourgeois & des marchands de vin. Enfin il n'y a qu'eux qui aient droit de décharger sur les ports les vins qui arrivent par eau, & de les sortir

des bateaux.

Les tonneliers forment à Paris une communauté nombreuse, & prennent la qualité de maîtres tonneliers déchargeurs de

Leurs statuts sont fort anciens, & leur furent donnés sous le regne de Charles VII. Charles VIII les augmenta, & François I les confirma en 1538.

Ces statuts furent augmentés & dressés de nouveau en vingt & un articles, & confirmés en 1566 par Charles IX; on en ajouta deux autres sous Henri III, qui furent enregistrés au parlement, en 1577.

Henri IV en 1599, Louis XIII en 1637, & Louis XIV en 1651, leur donnerent TON

à l'hôtel-de-ville.

Suivant ces statuts, la communauté doit être régie par quatre jurés, dont on en élit deux tous les ans; ce sont eux qui font les visites, enregistrent les brevets, donnent le chef-d'œuvre, & reçoivent les maîtres.

L'apprentissage est de six ans, après lequel l'aspirant doit faire chef - d'œuvre. pour ètre admis à la maîtrise.

Les tonneliers ne peuvent entreprendre aucun ouvrage de tonnellerie chez les bourgeois, que ce ne soit pour mettre le vin de leur crû.

Il n'y a que les tonneliers qui aient le droit de fabriquer & de louer des cuves à baigner, ou des cuviers à faire la leffive.

Les compagnons ne peuvent entrer chez aucun maître, qu'ils n'aient fini leur temps chez l'ancien maître.

Il est défendu aux tonneliers de faire aucune futaille qu'elle ne soit de la jauge prescrite par l'ordonnance, suivant la

qualité de la piece.

Les matieres que les tonneliers emploient dans les ouvrages de leur métier, sont des planches de chêne & de sapin pour les grandes cuves & les cuviers; le mairrain pour les futailles; les cerceaux, qui font ordinairement de châtaignier, de fresne, ou de bouleau; & enfin l'osser pour lier & arrêter les cerceaux.

Les outils dont se servent les tonneliers sont la jabloire, les planes plates, courbes & rondes; la bondonniere, le compas, la doloire, le barroir, le tirétoir, le maillet, la colombe, le chevalet, l'essette, le tranchet, le sergent ou le chien, la chienne, la serpe, le paroir, l'utinet, le bastissoir, la scie ordinaire, la scie à main, le rabot, le clouet, le compas ordinaire, & le barril à scier. Ils ont aussi le hacquet, le moulinet, & deux sortes de poulains pour descendre les vins en cave. Voyez tous ces différents instruments, chaeun à leurs articles.

Voici la maniere dont les tonneliers s'y prennent pour monter une futaille neuve. Quand leurs douves sont préparées, ils aussi des lettres de confirmation, qui surent | prennent le bâtissoir, y posent une douve en dedans qu'ils y affujettiffent, en les ferrant l'un & l'autre avec un compas ordinaire; ensuite ils placent toutes les douves les unes après les autres, jusqu'à ce qu'ils aient garni tout le tour du bâtissoir; cela fait, ils passent un cerceau qu'ils sont glisser depuis le hant jusqu'en-bas des douves; & si les douves ont trop de peine à se joindre par en-bas, ils font un seu de copeau par terre, en-dedans du tonneau, ce qui resserre le dedans des douves, & les dispose à se rapprocher; dans cet état on glisse un cerceau jusqu'en-bas, pour contenir les douves & les empêcher de se désassembler; ensuite on en fait passer un autre plus serré, afin de les approcher de plus en plus, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun jour entre les douves; cela fait, on fait entrer sur les douves une plus grande quantité de cerceaux, pour assujettir entiérement la futaille, après quoi on fait avec la bondonnoire le trou destiné à recevoir le bondon. La futaille ainsi montée, on plane & on pare avec les planes courbes & rondes, & avec le paroir, le dedans des douves, & on égalise des deux côtés les bords de ces douves avec l'effette: cela fait, on forme avec la jabloire une rainure appelée juble, dans laquelle doivent entrer les pieces du fond: lorsque le jable est formé, on prend le compas de bois que l'on ouvre de fix points, c'est-à-dire d'une ouverture qui, répétée fix fois, équivaudroit à la circonférence de l'ouverture du tonneau, à l'endroit du jable. Cette opération faite, on arrange les unes auprès des autres les douves destinées à faire le fond, & fixant une des pointes du compas à-peu-près au milieu, on trace un cercle avec l'autre pointe: cette ligne que trace le compas, marque la forme que doivent avoir ces douves: pour lors on les dégrossit avec la serpe, c'est-à-dire on ôte le bois superflu; mais comme il faut que les pieces du fond entrent dans le jable de plus d'une ligne, on diminue avec la plane le bord des douves du fond qui doit entrer dans le jable; dans cet état, on met le fond au tonneau, en commençant par une des plus petites douves, & continuant de fuite jusqu'à la derniere; ensuite pour unir

& arranger bien ces douves les unes auprès des autres, on frappe dessus avec l'utinet: cela fait, on acheve de garnir le tonneau de tous les cerceaux qu'il doit avoir. Il faut remarquer par rapport aux cerceaux, le premier qu'on place est le plus proche du bondon: on l'appele le premier en bouge : ensuite on met le collet & le sous-collet, qui sont les troisseme & quatrieme cerceaux, à compter depuis le le peigne en allant vers le bondon : après cela, on met les cerceaux intermédiaires entre les collets & le premier en bouge: on place après cela le fommier immédiatement sur le jable, & on finit par celui qui est sur le peigne, qui se nomme le talus. Dans cet état, le tonneau est parfait, & il ne s'agit plus que d'y appliquer la barre en travers des douves des fonds: pour cet effet, on perce avec le barroir des trous pour placer les chevilles qui doivent retenir la barre: on pose la barre, & on enfonce par-dessus, avec un maillet, des chevilles de bois dans les trous.

Outre les futailles, tonneaux, muids, quarteaux, barrils, & autres pieces de tonnellerie à deux fonds, les tonneliers fabriquent aussi des cuves, cuviers, tinettes, bacquets, &c. qui n'ont qu'un fond; mais comme la fabrique en est à-peu-près la même, nous ne détaillerons pas ici la manière de construire ces différentes sortes d'ouvrages.

Tonnelier, (Marine,) c'est sur un vaisseau, celui qui a soin des sutailles, qui les rabat, & qui fait les chargements nécessaires.

Tonnelier, (Verrerie,) c'est une partie du fourneau. Voyez VERRERIE.

TONNELLE, s. f. (Jardin.) vieux mot encore en usage parmi le vulgaire, pour désigner un berceau, ou un cabinet de verdure: Jean Martin s'est servi de ce terme pour signisser un berceau en plein ceintre: c'est de ce mot qui a été fait, selon les apparences, celui de tonnellerie, ou portique de halle. (D. J.)

Tonnelle, s. f. terme de Chasse, sorte de filet pour prendre les perdrix & autres oiseaux: on ne lui donne que quinze piés de longueur, & environ dix-huit

l'entrée. (D. J.)

TONNELLERIE, s.f. terme de Couvent, c'est le lieu du couvent où sont toutes les futailles où l'on cuve le vin, où l'on remplit les muids, &c. (D. J.)

TONNELLERIE, lieu où on travaille à la fabrique des tonneaux ou futailles. Ce terme est aussi employé souvent pour si-

gnifier la profession de tonnelier.

TONNERIE, f. m. (Physiq.) bruit excité dans l'air, à l'occasion des exhalations fulphureuses qui s'y allument subitement. Voyer EXHALAISON, FOUDRE, &c.

Séneque, Rohault & d'autres auteurs, tant anciens que modernes, expliquent le tonnerre en supposant deux nuages, dont l'un est suspendu sur l'autre, & dont le supérieur & le moins dense venant à se condenser par une nouvelle addition d'air, que la chaleur fait monter jusqu'à lui, ou que le vent porte de ce côté-là, tombe aussi-tôt avec beaucoup de violence sur le nuage inférieur & plus dense. Au moyen de cette chûte, l'air se trouvant comprimé entre les deux nuages, sort en partie par les extrémités qui venant ensuite à se joindre exactement, enferment une grande quantité d'air; & l'air se faisant enfin un passage s'échappe, & en brisant le nuage, fait ce bruit, que nous appellons tonnerie. Voyer NUAGE, &c.

Mais cette explication ne pourroit tout au plus s'étendre qu'aux phénomenes d'un tonnerre qui n'est point accompagné d'éclairs. On a donné depuis une solution plus satisfaisante de la question, savoir que le tonnerre n'est point occasionné par des nuages qui tombent les uns sur les autres, mais par le feu qui prend tout à coup aux exhalaisons sulphureuses, & qui fait du bruit en s'enflammant, de la même maniere qu'on voit l'or fulminant produire

de pareils effets.

Newton dit qu'il y a des exhalaisons fulphureuses qui, pendant que la terre est seche, montent continuellement en l'air où elles fermentent avec les acides nitreux & où quelquefois elles s'allument, engendrent le tonnerre, les éclairs, &c.

Il n'est pas douteux qu'outre les va-

pouces de largeur, ou d'ouverture par l'aussi des exhalaisons qui se détachemt du soufre, du bitume, des sels volatils, &c. la grande quantité de matieres sulphureuses & bitumineuses répandues sur toute la surface de la terre, & les sels volatils des plantes & des animaux, produisent une telle abondance de ces exhalaisons. qu'il n'est point étonnant que l'air soit rempli de particules sulphureuses, qui s'arrêtent plus bas ou s'élevent plus haut, suivant leur degré de subtilité & d'activité, & suivant la direction des vents qui les portent en plus grande quantité dans un endrott de l'air que dans un autre.

Au reste, les effets du tonnerre ressemblent si fort à ceux de la poudre à canon, que le docteur Wallis croit que nous ne devons pas faire difficulté de les attribuer à la même cause: or les principaux ingrédiens de la poudre sont le nitre & le soufre; & le charbon ne fert qu'à tenir les parties de la poudre séparées les unes des autres, afin qu'elles s'allument plus aisé-

ment. Voyez POUDRE.

Si donc nous convenons que les causes ci-dessus mentionnées puissent former dans l'air un tel mêlange de particules nitreuses & sulphureuses, & qu'elles puissent y être allumées par quelque cause naturelle, nous n'aurons point de peine à comprendre l'éclat qu'elles font en même temps, & qui est accompagné de bruit & d'éclairs, semblables à ceux que fait la poudre auffi-tôt qu'on y a mis le feu : ces matières étant une fois allumées, le feu doit courir de côté & d'autre, suivant qu'il se communique successivement aux exhalaisons à-peu-près comme il arrivedans une traînée de poudre.

Quand cet éclat se fait fort haut dans l'air & loin de nous, il ne peut causer aucun malheur; mais quand il se fait près de nous, il peut détruire & détruit trèsfouvent des édifices, des arbres, des animaux, &c. comme fait la poudre dans les mêmes circonstances.

On peut juger de cette proximité ou de cet éloignement par l'intervalle du temps qu'il y a entre l'éclair & le bruit. Le docteur Wallis observe que cet intervalle est ordinairement d'environ sept secondes qui, à raison de 170 toises que peurs qui s'élevent de l'eau, il n'y ait le son fait par secondes, sont à-peu-près la distance d'une lieue: mais cet intervalle n'est quelques ois que d'une seconde ou deux, ce qui fait connoître que l'éclat se nuages & les objets qui se trouvent sur la fait fort près de nous, &, pour ainsi dire, dans le même air que nous respirons.

Suspendus les uns sur les autres, & de l'agitation de l'air qui passe entr'eux. Les nuages & les objets qui se trouvent sur la fursace de la terre renvoient le son, & le multiplient à-peu-près comme autant d'é-

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'éclair est suivi d'une vapeur sulphureuse, comme il paroît par ce goût de soufre, que l'on sent après le tonnerre & par cette chaleur étoussante qui le précede ordinairement: le même auteur croit que l'air est accompagné aussi d'une vapeur nitreuse, parce qu'on ne connoît point de corps qui soit aussi capable de produire un éclat subit & violent que le nitre. A l'égard de la maniere dont s'allument ces exhalaisons, l'on sait qu'un métange de foufre & de limaille d'acier avec un peu d'eau fait naître la flamme sur le champ. Il ne manque donc à ces matieres pour faire l'éclat qu'un peu de vapeur qui tienne de l'acier & du vitriol; & Wallis ne doute point que parmi les évaporations de la terre, il n'y ait quelque chose de semblable; & M. Chambers croit pouvoir en apporter une espece de preuve.

L'histoire rapporte, dit-il, comme des faits constans qu'il a plu du ser en Italie, & des pierres de ser en Allemagne. Jules Scaliger dit qu'il avoit chez lui un morceau de ser tombé avec la pluie en Savoie. Cardan rapporte qu'un jour il tomba du ciel 1200 pierres, dont quelques-unes pesoient 30, d'autres 40, & une 120 livres, toutes sort dures & de couleur de

fer.

Ce fait, ajoute-t-il, est si bien constaté, que le docteur Lister, dans les Transactions philosophiques, a sondé là-dessus un sistème entier sur la cause des éclairs & des tonnerres, soutenant que l'un & l'autre doivent leur matiere à l'exhalaison des pyrites. Quoi qu'il en soit de ces saits que bien des gens auront grande peine à croire & avec raison, il est possible qu'il y ait dans l'air des particules hétérogenes de la nature de celles du ser. Voyez Pyri-Tes. Chambers.

Ce roulement que fait le bruit du tonnerre ne peut venir que du son qui se for me entre les différents nuages qui sont Tome XXXIII.

l'agitation de l'air qui passe entr'eux. Les nuages & les objets qui se trouvent sur la furface de la terre renvoient le son, & le multiplient à-peu-près comme autant d'échos. De-là vient que le tonnerre retentit d'une maniere affreuse dans les vallées, parce que les montagnes refléchissent le son de toutes parts : car le tonnerre par luimême ne doit presque jamais produire qu'un seul coup, à-peu-près comme un boulet de canon qu'on tire, cependant lorsque la stamme allume en même temps trois ou quatre traînées, elle peut former de cette maniere de pelotons qui s'enflamment l'un après l'autre, & produire par ce moyen des coups redoublés.

On a observé que lorsqu'il fait du tonnerre & des éclairs, certains fluides cessent alors de fermenter, comme le vin & la biere, tandis que d'autres qui ne fermentoient pas auparavant, commencent alors à fermenter par le grand mouvement qui est excité dans l'air, & qui se répand de toutes parts. Apparemment le mouvement que produit la foudre se trouve contraire au mouvement qui étoit déjà dans les parties des liqueurs qui fermentoient, & au contraire produit de l'agitation dans les parties des fluides qui auparavant étoient en repos. Il y a bien des choses qui se corrompent aussi-tôt qu'il a tonné; c'est ce qu'on remarque principalement dans le lait, à moins qu'il ne soit dans une cave bien fermée & très-profonde. On peut rompre & détourner le tonnerre par le son de plusieurs grosses cloches, ou en tirant le canon; par-là on excite dans l'air une grande agitation qui disperse les parties de la foudre; mais il faut bien se garder de sonner lorsque le nuage est précisément au-dessus de la tête, car alors le nuage en se fendant peut laisser tomber la foudre. En 1718, le tonnerre tomba dans la Basse-Bretagne sur vingt-quatre églises, dans l'espace de côte qui s'étend depuis Landerneau jusqu'à S. Paul-de-Léon, & précisement sur des églises où l'on sonnoit pour l'écarter. Des eglises voisines où l'on ne sonnoit point furent epargnées. Munch. Lifai de Physique.

Maniere de construire les para - tonnerres.

LIII

C'est une vérité reconnue aujourd'hui par | chargé un conducteur isolé, on lui pretous les physiciens, que la matiere qui produit les éclairs & la foudre, n'est autre chose que le seu électrique: le célebre Franklin en a réuni les preuves dans sa cinquieme lettre sur l'électricité. Voyez Œuvres de M. Franklin, traduites de l'Anglois par M. Barbeu Dubourg, & Con-DUCTEUR, ELECTRICITÉ, FEU ELECTRIQUE, TONNERRE.

On favoit il y a long-temps que les pointes avoient la propriété de tirer de beaucoup plus loin que les corps mousses, le fluide électrique des conducteurs de nos machines.

De ces deux principes on n'a pas tardé à tirer la conséquence qu'il etoit possible de produire une très-forte électricite en soutirant & conduisant à volonté le feu électrique des nuages jusques dans le cabinet des physiciens; c'est ce qui a été confirmé par l'expérience au moyen des cerfs-volans électriques, barres fulminantes & autres appareils de ce genre qu'on a multipliés dans les premiers momens pour jouir d'un spectacle aussi curieux que l'on a ensuite abandonnés à cause des dangers auxquels ils exposoient ceux qui s'en seroient trop approchés; maidepuis on a fait une as plication bien plu. heureuse de la théorie confirmee par ce premieres tentatives: M. Franklin a propose dès 1750, de se servir de ce moyen pour préserver de la foudre les édifices & les vaisseaux; les observations en ont te lement assuré le succès, qu'il devient très-intéressant aujourd'hui de mettre à la portée de tout le monde la maniere de construire ces conducteurs ou para-tonnerres. Je commencerai par resumer les principes, je les appuierai sur quelquesunes des observations les plus décisives; j'indiquerai enfin la forme la plus avantageuse des conducteurs destinés à préserver, & les regles qu'on a suivies dans la confiruction de ceux qui existent.

Tous ceux qui ont quelque connoiffance des expériences de l'électricité, savent que les pointes ont la propriété de soutirer continuement & sans explofion la matiere électrique, même à une

fente une pointe, elle attire le fluide sans qu'il paroisse d'aigrettes, & qu'il se trouve complettement déchargé, au lieu qu'en lui présentant un corps mousse, mème de métal, il arrive que quoiqu'a une moindre distance, la matiere passe avec explosion, & que cependant le conducteur n'est pas tout - a - fait déchargé.

Il n'est plus permis d'ignorer encore que la matiere électrique cherche les métaux par préférence à tous les autres corps. & que quand elle les atteint elle s'écoule continuement en suivant la direction qu'ils lui donnent; de maniere que s'ils la conduisent jusques dans l'eau ou dans la terre humide, ce fluide si terrible lorsqu'il est concentré, se disperse paisiblement & retrouve l'équilibre dont la cessation seule faifoit tout le danger.

C'est sur ces principes qu'est sondée la théorie des conducteurs dont on a rendu l'effet sensible à volonté par un appareil ingénieux, on forme une espece de maifon de quatre volets à charnieres que l'on fixe par un toit en pavillon, on place au entre affez de poudre pour que son explosion écarte les volets, & donne l'image d'une maison foudroyée; lorsque c'on porte l'aigrette électrique sur un fil de fer qui aboutit sur la poudre, la meme aigrette ou une beaucoup plus forte ne produit plus rien, si l'on a armé cette maison d'un conducteur en sorme de para-

Il paroît d'abord difficile de penser que si la pointe conductrice est capable de soutirer la matiere d'un nuage prochain, de diminuer ainsi successivement la masse du fluide, elle soit encore assez puissante pour attirer & enchaîner en même temps une quantité confidérable du même fluide au moment où il est lancé de la nuée avec bruit & éclair; mais toutes les observations faites depuis quelque temps, prouvent bien que le tonnerre quitte sa direction pour se porter sur les matieres métalliques; elles font trop multipliées & trop publiques pour les rappeler ici, je n'en citerai que trois de très-grande distance; que si, après avoir | celles qui ont paru les plus décisives.

On a vu le tonnerre tomber avec un bruit épouvantable sur une maison armée, fondre la pointe du conducteur de la longueur de six pouces, & suivre après cela les barres de métal sans causer aucun dommage. Observation de Physique de M. Rozier, tome III, pag. 347.

M. W Maine ayant armé sa maison d'une pointe métallique, & n'ayant porté les barres conductrices qu'à trois piés fous le terrain, le tonnerre se jeta de présérence sur la verge électrique, il suivit l'appareil préservateur; mais la matiere fulminante accumulée à l'extrémité inférieure nt explosion; une partie laboura la superficie de la terre en maniere de fillon, il y fit des trous; une partie s'infinua entre les briques des fondations & les fit fauter: cela nous apprend, dit M. Franklin, à quoi on avoit manqué principalement en établissant cette verge; la piece inférieure n'étant enfoncée que de trois piés en terre, n'étoit pas assez longue pour parvenir jusqu'à l'eau ou jusqu'à une grande étendue de terrain affez humide pour recevoir la quantité de fluide électrique qu'elle conduisoit. Œuvres de M. Franklin, tome I, pag. 239.

Enfin j'ai observé moi-même en 1773, que le tonnerre étant tombé sur le faîte d'une maison à Dijon, avoit marqué sa route sur un des côtes du toit, en brisant & dispersant les tuiles, qu'il avoit suivi après cela les chaîneaux de fer-blanc dans toute leur longueur fans laisser aucune trace; qu'il étoit descendu de même paisiblement le long du corps ou tuyau de fer-blanc, de sorte que s'il eût été porté jusqu'à la terre humide, la matiere électrique se seroit infailliblement dispersée sans bruit, mais ce tuyau se terminoit à huit piés au-dessus du niveau de la terre; la matiere accumulée à son extrémité fit explosion, fillonna profondément le mur, se porta sur le crampon de la poulie d'un puits voisin, & suivit après cela la chaîne de métal jusqu'au fond de l'eau, sans faire le moindre dégat : la matiere métallique est donc capable d'attirer & de conduire le fluide électrique qui lui est apporté par le tonnerre, lors même qu'elle déterminera-t-elle sa direction lorsqu'on lui aura donné cette forme, dont nous avons constaté la puissance; il n'en faut pas davantage pour démontrer à tout homme raisonnable la sureté & l'utilité des conducteurs métalliques ou para-tonnerres.

On établit deux especes de conducteurs, dont la construction est différente suivant leur objet; le premier ne sert absolument qu'à garantir de la soudre, c'est le véritable para-tonnerre; le second sert à faire des observations sur l'électricité athmosphérique, c'est le conducteur isolé: on verra qu'il est également possible de le construire de maniere à en tirer le même avantage que du simple para-ton-nerre, quoiqu'on ne doive l'approcher qu'avec beaucoup plus de circonspection.

Pour construire le conducteur paratonnerre, il sussit d'élever sur l'édissice que l'on veut préserver, une barre de métal terminée en pointe, il n'exige ordinairement qu'une élévation de quinze à vingt piés au-dessus du faîte, à moins que la maison qu'on veut armer ne soit dominée, & dans ce eas on pose la barre métallique sur un mât ou perche de sapin attachée à une des aiguilles de la charpente.

La pointe doit être très-fine; & comme la rouille pourroit la détruire en peu de temps, il est plus avantageux de faire souder à son extrémité un morceau de cuivre jaune, de la longueur d'environ cinq ou six pouces: on peut, pour plus grande précaution, la faire dorer, ou même ajuster un grain d'argent pur qui termine cette pointe; les expériences de M. Henley annoncent que c'est celui de tous les métaux qui jouit de la plus grande sorce conductrice, & qui résiste plus à la susson électrique. Observation de Physique de M. Rozier, tome VI, page 248.

explosion, sillonna prosondément le mur, se porta sur le crampon de la poulie d'un puits voisin, & suivit après cela la chaîne de métal jusqu'au sond de l'eau, sans faire le moindre dégàt : la matiere métallique est donc capable d'attirer & de tallique est donc capable d'attirer & de conduire le sluide électrique qui lui est apporté par le tonnerre, lors même qu'elle n'est pas en pointe; à plus sorte raison l'extrémité inférieure de la barre de service qui se termine en pointe, on réserve une boule pour attacher la chaîne ou tresse qui doit communiquer au barreau conducteur : on a observé que les tresses de service par le tonnerre, lors même qu'elle n'est pas en pointe; à plus sorte raison il pourroit faire éclater quelques—uns des

LIII2

forte qu'il faudroit leur donner plus de groffeur pour prevenir cet accident; M. de Saussure pense que les tresses de fil de laiton sont moins exposées à être fondues & calcinées qu'une tresse de sil de fer, menie beaucoup plus grosse, elle a de plus l'avantage d'être moins sujette à la rouille.

Cette tresse s'écarte du mat qui porte la pointe, & vient s'attacher sur une barre de fer quarrée d'un pouce d'épaisseur, qui est surmontée d'un chapeau de fer-blanc pour empêcher la filtration de la pluie, & qui se prolonge continuement jusques dans la terre. M. le Rov dans un excellent Mémoire qu'il a publié à ce sujet, dans le Recueil de l'académie royale des Sciences de 1770, conseille de placer ces barres en-dehors du bâtiment; mais c'est pour plus de sureté, & je sais que ce savant n'a point désapprouvé la construction du para-ionnerre que l'académie de Dijon a fait élever sur son hôtel en 1776, quoique les barres passent dans l'intérieur, parce qu'on leur a donné une grosseur suffisante pour qu'il ne puisse jamais arriver aucun accident, parce qu'on a pris la précaution d'en défendre l'approche par des cloisons en briques ; enfin parce que cette construction a laissé la facilité d'interrompre la communication par une boule de métal suspendue entre deux timbres, ce qui peut donner lieu à quelques observations, quoiqu'aucune des barres ne soit isolée, lorsque le nuage est très-prochain & la matiere très-abondante.

Les barres de fer conductrices doivent être portées jusques dans l'eau, c'est-àdire, dans une riviere, un fossé, un puits, une fosse d'aisance, ou tout au moins à une profondeur où la terre soit constamment humide: on ne doit pas craindre que le fluide électrique communique à l'eau aucune qualité nuisible, les physiciens savent qu'elle ne fait que le transmettre, & qu'elle n'en retient que ce qui lui est nécessaire pour se mettre en équilibre avec les corps communicans.

S'il est nécessaire de couder la barre conductrice pour la conduire sous terre

anneaux en sautant de l'un à l'autre, de il est hon de la préserver de la rouitle. soit en la mettant dans un tuyau de plomb, soit en l'environnant simplement de toute part de poussiere de charbon, qui est trèspropre par lui-même à défendre le métal, & qui conduiroit à son défaut.

C'est sur ces principes que l'on a déjà établi plusieurs conducteurs en Bourgogne pour préserver les édifices : on a pris pour modele celui qui a été posé sur l'hôtel de l'académie de Dijon, aux frais de M. Dupleix de Bacquencourt, intendant de cette province. Comme les clochers sont les plus exposés, soit par leur élévation, soit par rapport au bruit des cloches que l'on est dans l'usage de sonner pendant les orages, & qui paroissent décider la chûte de la foudre suivant l'obfervation rapportée à l'art. Tonnerre. Il ne sera pas inutile d'indiquer la méthode la plus simple, la plus commode & la plus sure d'armer ces sortes d'édifices; je n'aurai besoin pour cela que de décrire le para-tonnerre établi sur le clocher de l'église paroissiale de Saint-Philibert de Dijon, qui ne fait pas moins honneur au citoyen éclairé (M. de Saisy), qui s'est chargé de la dépense, qu'aux administrateurs de cette église qui se sont élevés au-dessus des préjugés populaires; & en acceptant ce bienfait, ont donné le premier exemple en France, de mettre fous la sauve-garde de cette belle invention, les temples, ceux qui les fréquentent, & ceux qui habitent les maisons voifines.

La pointe métallique est exactement en forme de bayonnette, c'est-à-dire, terminée au bas par une espece de canon, que l'on a enfilé au-dessous du coq, & suffisamment coudée pour lui laisser tout son jeu; cette pointe est de fer, on y a seulement soudé au petit bout, un morceau de cuivre jaune de six pouces de longueur : elle excede le coq d'environ quatre piés.

Au-dessous du canon est un crochet qui suspend une tresse de cent cinquante piés; cette tresse est à tous égards préférable aux chaînes, aux tringles, &c. comme formant un conducteur plus sûr, plus conjusqu'à l'endroit où elle doit trouver l'eau, I tinu, plus solide, & chargeant beaucoup moins la pointe; celle-ci est une vraie corde de fil de fer autilement sa-briquée a trente-six brins, elle vient s'attacher a une barre de fer de dix lignes de grosseur, placée perpendiculairement sur la face extérieure de l'un des grands pignons de l'église, & qui est prolongée

jusqu'à douze pies sous terre. M. de Saussure m'a communiqué le mémoire d'après lequel on a armé les magasins à poudre de la ville de Geneve: ce savant, bien convaincu de l'utilité & de l'efficacité des conducteurs ordinaires ou fimples para-tonnerres, comme ceux que je viens de décrire, insiste sur des précautions même surabondantes lorsqu'il s'agit d'armer ces édifices, il veut que l'on porte les mâts à quelque distance des bâtimens, comme à deux ou trois piés, & qu'on n'épargne rien pour les rendre inébranlables par les plus violens orages; il | desire que la pointe métallique soit sixée au haut du mât par des anneaux de fer, & non par des clous qui pourroient conduire la matiere électrique dans l'intérieur du bois & le faire éclater; il propose de renter les différentes barres qui doivent conduire en les entaillant en biseau, & les réunissant par le moyen d'une vis, après avoir interpose une lame de plomb pour rendre le contact plus parfait, ce qui est préférable à ce qu'on a pratiqué dans les magasins à poudre de Parslet en Angleterre, où les barres entrent à vis les unes dans les autres, de maniere qu'on ne peut en enlever une sans les déranger toutes.

Ces barres ainsi assemblées, doivent, suivant M. de Saussure, être simplement appliquées contre le mât, & sixées sans clous ni crampons par le moyen de plusieurs colliers de fer.

Il place également dans un tuyau de plomb le conducteur qui doit passer sous terre pour aller chercher le puits ou aufre réservoir d'eau; dans le cas où l'on seroit sorcé de chercher la terre humide, il recommande de diviser l'extrémité inférieure du tuyau de plomb, en cinq ou six rameaux, de deux ou trois piés, que l'on auroit soin de faire diverger.

Il place un semblable appareil de l'au- qui est en même temps para-tonnerre; la tre côté du magasin, à la même distance description que j'en vais donner sussira

des murs, dont le conducteur peut se réumr sous terre au premier.

Enfin, sans rien changer au saite ou couronnement du toit du magasin, M. de Saussure sait attacher solidement au pié des girouettes quatre sils de cuivre, de la grosseur du petit doigt, qui descendent de quatre côtés dissérens le long du toit & des murs sans aucune interruption, jusqua'au pié du bâtiment, où ils se plongent en terre pour aller rejoindre le conducteur de plomb.

Il n'y a personne qui ne sente combien cette armure est en esset avantageuse, & qui ne pense, comme M. de Saussure, que l'on ne doit absolument rien négliger pour prévenir un accident aussi funeste que l'explosion d'un magasin à poudre.

Il me reste à indiquer présentement les moyens de construire des conducteurs isolés.

On appelle conducteur isolé celui qui ne touche que des matieres non électrifables par communication, qui conserve par conséquent presque toute la matiere électrique qu'il reçoit, qui peut être furchargé de ce fluide, d'autant plus aisément que la pointe conserve son effet sur les nuages, & qui étant ainsi disposé à se décharger spontanément avec explosion sur les métaux & sur les animaux qui se trouvent à sa proximité, peut-être, dans de certains instans, très-dangereux. Personne n'ignore le sort funeste de M. Richmann, foudroyé par un de ces appareils. M. l'abbé Poncelet & en dernier lieu le P Cotte ont éprouvé de violentes secousses, pour s'être un peu trop approchés de pareilles barres fulminantes. Ces exemples non-seulement doivent tenir en garde tous les phyficiens que l'amour de la science engage à tenter des observations dans ce genre, mais la prudence semble exiger encore que l'on mette à portée de la barre isolée une autre barre métallique capable de recevoir la matiere de l'explosion, & de la transmettre ensuite sans interruption jusques dans l'eau ou dans la terre humide. C'est sur ce plan que j'ai fait établir sur ma maison un conducteur isolé qui est en même temps para-tonnerre; la

construire de semblables.

L'appareil d'un conducteur isolé differe si peu d'un simple para-tonnerre, que pour ne pas tomber dans des répétitions, je me contenterai de décrire exactement ce qui le constitue tel, en renvoyant pour le surplus de sa construction à ce que j'ai dit ci-devant du para-tonnerre pose sur l'hôtel de l'académie de Dijon.

La pointe de mon conducteur est faite d'un morceau de laiton de six pouces de longueur, de quatre lignes de diametre, rapportée au bout de la verge de fer par un tenon & une goupille, & ensuite soudée à l'étain pour prévenir la rouille.

Cette pointe est élevée à la hauteur de quatre-ving-dix piés au-dessus du pavé, & j'observe que les essets sensibles que l'on desire dépendent beaucoup de l'élévation, parce que les matériaux des édifices attirent eux-mêmes, & dissipent par conséquent la plus grande portion du fluide électrique qui s'en rapproche à un certain point.

Pour fixer la verge de fer sur ce mât, de maniere à la tenir isolée, j'ai pris, fuivant le conseil de M. de Saussure, un morceau de bois d'alizier de dix-huit pouces de longueur & de trois pouces de diametre, après l'avoir fait successivement tremper dans l'eau, & sécher au four à plusieurs reprises, je lui ai fait prendre jusqu'à une livre & demie d'huile de terébenthine en l'arrosant, tandis qu'il étoit exposé à la chaleur d'un bon seu, je l'ai couvert d'un large ruban de soie, & j'ai posé sur le tout plusieurs couches de gomme laque.

Le petit bout de cylindre avoit été creusé en son milieu de la prosondeur de quatre pouces, pour recevoir la verge de fer; mais avant que de l'y introduire, canon de verre, & garnir aussi de lames qu'il a été possible. de verre le bout du cylindre sur lequel fer; au-dessus de cette embase, on avoit foudé un chapeau de fer blanc de quatorze pouces de diametre, destiné à ga-lest absolument la même que celle d'un rantir de la pluie le cylindre isolant, & para-tonnerre non isolé elle est terminée

pour guider ceux qui voudroient en faire portoit un manche de huit pouces pour recevoir la tresse de fils de laiton.

La réunion du cylindre d'alizier au mât de sapin, s'est faite par le moyen d'un goujon de fer & d'une virole à griffes, portant deux branches qui ont été clouées fur le mât; le goujon & la virole ne prenant ainfi que deux pouces sur cette extrêmité du cylindre, il est resté en esset une interruption de toute matiere communiquante, de la longueur de quatorze pouces jusqu'à la virole supérieure.

Pour empêcher qu'un coup de vent ne soulevat le chapeau, la verge de ser a été posée à bain de mastic chaud; j'en ai coulé dans le dessous du chapeau, jusqu'à la hauteur de la virole, & il a été encore fixé par deux forts rubans de soie, passés dans des boucles soudées à la surface intérieure du fer blanc.

La barre de fer à laquelle est attaché l'autre bout de la tresse & qui traverse le toit & le plancher de l'appartement où se trouve l'appareil des timbres, est comme celle de l'académie, de douze à treize lignes de grosseur : elle porte de même un chapeau de fer blanc, seulement plus rapproché du toit, pour qu'il puisse mettre plus sûrement à l'abri de la pluie cette partie de la barre, & l'isoloir qui l'éloigne de toute matiere communiquante : cet isoloir est une boîte quarrée de dixhuit pouces de haut, de fix pouces de toute face, au milieu de laquelle j'ai fixé des tuyaux de verre par du mastic sait de cire, de réfine & de verre pulvérisé; le canon supérieur est armé d'un collet pour recevoir la clavette qui traverse la barre & la suspend en entier, puisqu'elle ne doit avoir le contact d'aucune autre matiere; une boîte pareille sert à isoler la même barre à la hauteur du plancher, & toutes les deux ont été posées avec le je crus devoir doubler cette cavité d'un moins de ferrures & les plus éloignées

Je n'ai pas besoin d'avertir que ces trois devoit reposer l'embase de la verge de lisoloirs doivent être éprouvés par la machine électrique avant que d'être placés.

La construction de la barre inférieure au-dessus du chapeau, la verge de fer à la partie supérieure par un timbre cor-

TON

respondant à celui qui termine la barre intensité que celui de l'électrometre; ce isolée; on suspend entre les deux une qui ne doit arriver que très - rarement. boule de métal ou espece de battant, au l'C'est ce qui a engagé ce savant à propomoyen d'un morceau de fil de ser tordu ser un appareil plus avantageux, & par autour de la barre isolée & recouvert d'un s canon de verre auquel la foie est attachée; il est bon d'y placer encore deux petites boules de moëlle de sureau également suspendues par des fils paralleles dont le jeu est plus sensible.

Enfin, on pratique une brisure à guinze pouces environ au-dessous du timbre de la barre non isolée qui s'arrète par une vis de pression à la distance que l'on défire, qui laisse par conséquent la facilité de la rapprocher à volonte de l'autre tim bre, même jusqu'au contact immédiat, & de faire ainsi cesser l'isolement & tous les phénomenes qui en dépendent.

C'est avec cet appareil que j'ai observé pendant un orage, le 25 septembre 1776, que la répulsion subite de deux boules de moëlle de fureau, annonçoit avec une telle précifion la décharge de la nuee, qu'il etoit possible de la juger avant que d'en être averti par la lumiere de l'éclair, fi l'on avoit le dos tourné du côté des fenètres, & à plus forte raison par le bruit du tonnerre. M. Henley avoit déja communiqué à la fociété royale de Londres une observation peu différente sur la repulsion spontanée & subite des boules de liege, en conséquence d'un éclair. Observ. de phys. de M Rozier, tomo IV, p. 18.

Si on présente aux boules de liege ou de moëlle de sureau, suspendues à la barre isolée par des fils de lin, un tuyau de verre, & qu'elles soient vivement attirées, c'est un signe que leur électric té est négative; au contraire, si elles sont repousses, c'est une preuve qu'elles sont électrisées positivement; la cire d'Espagne substituée au tuyau de verre donnera les mèmes signes par des essets respectivement inverses.

la nature de l'électricité atmosphérique, lorsqu'elle est très-foible; mais, comme lorsque celle-ci est constante, on a acquis l'observe M. Le Roy, elle est équivoque toute la certitude possible. M. le marquis en ce qu'elle suppose toujours que le dé- | Massei dès 1713 communiqua à M. Vallisgré d'électricité excité dans le verre ou nieri, professeur dans l'université de Padans la cire d'Espagne, est dans la même l'doue, l'observation qu'il avoit saite au

le moyen duquel, quand l'électricité est plus forte, on parvient à rendre sensible les feux qu'elle produit aux pointes des corps électrisés; de forte que l'on peut reconnoître surement l'électricité en plus, & l'électricité en moins des nuages, suivant que les corps métalliques qui l'ont reçue présentent à leurs pointes des aigrettes divergentes, ou seulement des points lumineux.

On trouvera la description de cet ingénieux appareil dans les Observ. de phys. de M. l'abbé Rozier , tome III , p. 5. 11 peut s'adapter facilement à toutes fortes de conducteurs isolés. (Cet article est de M. DE MORVEAU.

A. N. TONNERRE ASCENDANT. Les vérités les plus frappantes sont quelquesois très-long-temps ignorées, &, lorsqu'on les connoît, on est surpris qu'elles aient été cachées pendant une longue suite de fiecles. Avant que j'eusse prouvé que la foudre s'éleve souvent de la terre, cette assertion n'étoit regardée par les physiciens que comme une idée folle & finguliere, & on ne pouvoit citer que des observations isolées auxquelles personne ne faisoit attention. J'eus occasion de lire dans une des plus brillantes assemblées, dans la france publique de l'Académie de Montpellier, tenue devant les disférens ordres des états généraux de la province de Languedoc, un mémoire sur ce sujet; il sut reçu du public avec bonté, & je ne puis dissimuler qu'il fit une certaine impression. Depuis il a été imprimé plufieurs fois, & les savans les plus célébres l'ont honore de leur suffrage : c'est pourquoi on m'a engagéà en donner ici un précis.

L'existence & la réalité des phénome-Il n'y a que ce moyen de reconnoître | nes de quelque genre qu'ils soient, doivent être prouvées par l'observation, &

d'orage il vit la foudre nautre, s'élever de la terre & produire ensuite une forte explosion, &c. En 1719 cette lettre fut imprimée dans le recueil d'opuscules de Massei; mais en 1747 cet auteur publia à Verone son traité de la formation de la foudre dans lequel il raffembla tout ce qui pouvoit appuyer son opinion, & où il possible de faire. Il étoit même si hautement convaincu de la vérité de son senti-

que la foudre s'éleve toujours de la terre. L'abbé Jerôme Lioni de Ceneda, qui avoit été un des contradicteurs de ce sentiment, dans sa lettre au P Burgos, journal de Venise, Tome XXXII Art. 8. S. 4, avoue qu'ayant été témoin d'un fait décifif, il a été forcé de l'admettre. George-Frederic Richter embrassa aussi ce sentiment dans son ouvrage de natalibus fulminum Tractatus physicus. Leipsick, 1725, où il cite plusieurs saits. En 1724 deux Observantins, professeurs de philosophie, virent à Luques la foudre s'élever de terre; ainsi que l'abbé Piccoli à Erbero dans le Veronnois: l'abbé Moro dans son ouvrage fur les corps marins qu'on trouve sur les montagnes, publié à Venise 1740, & dans un autre ouvrage imprimé en 1750, soutint aussi la même doctrine. Le médecin Bacheton, tom. II des Commentaires de l'Académie de Bologne 1745, rapporte de nouvelles observations qu'il a faites dans cette ville. MM. Marfigli, Corradi, Vaselli, Fortunat de Brescia, Albertoni de Bassano, ont aussi été témoins de ce phénomene. M. de Vignoles de l'Académie de Berlin, le célebre M. Segnier, de Nîmes, M. Bouguer de l'Académie des sciences ont été convaincus de la même vérité. On peut voir dans mon mémoire leurs témoignages ainsi que ceux de l'abbé Chappe d'Auteroche qui a eu le fingulier bonheur d'observer ce phénomene à Paris avec Mrs. Cassini & de l Prunelai, & en 1761 à Tobolsk en Sibérie, & en 1769 dans son voyage en Ca- Imémoire dans lequel j'ai prouvé que le

TON

chateau de Fosdinovo. Dans un temps Cotte, & le P. Beccaria sont encore cités en faveur de cette doctrine. J'ai fait aussi moi-même dans diverses provinces des observations de ce genre, qui sont autant de preuves directes du fentiment que la foudre s'éleve de la terre. Le 28 octobre 1772, je vis dans un orage qui m'enveloppa, la foudre s'élever très-près de moi: j'étois alors à environ deux lieues de réfate toutes les objections qu'il étoit Lyon. Le 30 juin 1773 la foudre tua un homme à Cazoul dans le Languedoc, & je vis trois courans de feu s'élever succesment, que dans sa 4e. lettre il avance sivement de la terre avec une forte explosion. En 1774, le 21 août, je vis encore la foudre s'élever de la terre, à 2 lieues de Toulouse; plus de 40 personnes surent aussi témoins de ce phénomene. Le 4 août 1775, & le 25 de ce mois, dans deux orages très-furieux qui produisirent des ravages confidérables, j'observai avec le plus grand soin cette direction de bas en haut, & je visitai exaclement les endroits foudroyés dont les traces indiquoient encore ce qui avoit été apperçu directement. Le 2 novembre de cette même année, le tonnerre fit des ravages dans une maison éloignée seulement de 100 pas de celle que j'habitois alors, & je fus encore témoin que la foudre s'éleve souvent de bas en haut. (1)

Le raisonnement de concert avec l'observation, concourt à établir cette vérité. La foudre est certainement un phénomene électrique, & le globe terraqué est, ainsi que les nuages, un foyer fécond & perpétuel de feu électrique. Quelquesois celui-ci est amoncelé dans la moyenne région, & alors il s'échappe vers la terre; mais quelquefois aussi la matiere électrique est accumulée & condensée dans la terre, & dans cette circonstance, pour rétablir l'équilibre, elle s'éleve dans l'atmosphere. J'ai dit que la foudre étoit certainement un phénomene électrique, car je necrois pas qu'il y ait à present aucune personne instruite qui révoque en doute cette vérité. On peut voir à ce sujet dans les observations de physique, mars 1776, pag 258, un lifornie. MM. de la Lande, Lavoisser, I tonnerre n'étoit point un phénomene chy-

(1) Voyez dans le journal de Physique le détail de ces preuves dans le mémoire que l'ai donné sur ce sujet, sept. 1777, pag. 179 & suiv.

mique,

(Mémoire déjà cité.) sur les regles pro- s'échappoit de la terre, étant soutires par pres à connoître les circonstances dans la pointe tournée vers le fol, elle seroit lesquelles la foudre s'éleve de la terre ou s'y porte, ainsi que ce qui a été établi sur la foudre ascendante qui s'échappe de la mer, afin de pouvoir faire connoître le garde - tonnerre ascendant que j'ai eu le bonheur de découvrir. Le météore que nous examinons ayant une direction double & opposée, il est donc nécessaire d'établir un double appareil pour prévenir ses ravages : jusqu'à présent on n'a pensé qu'à se garantir du tonnerre, lorsqu'il descend de la région des orages sur la surface de notre globe, & il n'est même pas encore venu dans l'idée d'aucun physicien, d'imaginer un moyen tutélaire contre la foudre qui s'éleve de la terre vers les nuées. Cependant la raison dicte hautement, que si des causes agissent dans des directions diamétrales, il faut leur opposer des obstacles contraires, & que puisqu'il est démontré que les conducteurs établis sur les maisons les protegent contre l'éruption de la foudre qui tombe des nuées, il faut établir des conducteurs pour les préserver de la foudre qui s'éleve quelquefois de la terre, & se perde dans l'atmosphere.

Le nouvel appareil doit être fondé sur deux principes certains & confirmés par la doctrine universellement reçue : les métaux sont d'excellens conducteurs du fluide électrique, & les pointes ont la vertu de soutirer de loin le seu électrique & de décharger le conducteur. Notre para - tonnerre ascendant doit donc être métallique & armé de pointes, l'extrêmité aigue tournée vers la terre, afin que la matière électrique de la foudre ascendante soutirée par les pointes, soit transmise par le métal conducteur dans l'atmosphere, & qu'elle y soit dispersée & dissipée sans explosion. Une barre de fer, courbée en angle de 135 degrés, & très-pointue par ses deux extrémités, scellée dans le mur de maniere que l'extrémité supérieure seroit élevée perpendiculairement au-dessus du toit, l'extrémité inférieure faisant angle avec le mur de qui est préservée du coup foudroyant de Tome XXXIII.

mique, résultant des sermentations, &c. 45 degrés, cette barre, dis-je, rempli-Je supprime ici ce que j'ai dit ailleurs roit cet objet. Si la foudre ascendante transmise le long de la barre de ser, & se dissiperoit dans l'atmosphere par la pointe supérieure plus élevée que le faîte de la maison de quelques piés.

Pour completer cet appareil, on peut placer quatre barres principales, semblables à celle que nous venons de décrire, aux quatre coins ou fur le milieu des quatre faces de l'édifice qu'on veut préferver; de cette façon il fera, pour ainsi dire, armé de toutes parts. Il est à propos de réunir ces quatre barres principales, par quatre barres horifontales qui formeront une communication entr'elles; parce que si la soudre s'élance sur une pointe, elle se dissipera par plusieurs canaux de décharge. Pour la même raison je désirerois fort qu'on terminat par plufieurs verticilles métalliques la partie inférieure de chaque barre principale.

On peut réunir dans le même appareil le garde-tonnerre ascendant, & le gardetonnerre descendant. Pour cet effet il est nécessaire qu'il y ait une ou quatre grandes barres de fer verticales dont le bout inférieur soit enfoncé en terre de quatre ou cinq piés, & dont l'extrémité supérieure très-aigue soit élevée de huit ou dix piés au-dessus du comble de l'édifice. Plusieurs verticilles seront forgés à chaque barre, à un certain éloignement du sol; ces verticilles métalliques sont des pointes de métal fixées autour de l'axe de la barre de fer, & inclinées sur elle de 45 degrés, afin de soutirer la foudre ascendante; près du toit seront placées les quatre barres horifontales de communication. Alors de quelque côté que la foudre parte, soit qu'elle s'éleve, soit qu'elle tombe, elle trouvera un conducteur composé pour la recevoir & la dissiper dans l'atmosphere ou dans la masse de la terre.

Des expériences très-curieuses démontrent aux yeux mêmes la nécessité de ces conducteurs. On peut voir dans le mémoire dont nous donnens ici le précis, la description d'une petite maison du tonnerre

Mmmm

642 l'électricité par le garde-tonnerre que j'ai c'est le nom qu'on donne au Japon aux soin d'y placer; & qui est détruite. Si on ête le preservateur dont je viens de donrer la description.... Cet article est de M. Bertholon de St. Lazare, des Academies d's Sciences de Montpellier, de Lyon, Pezie s , Dijon , Nimes , Marseille , Bordanx & Iculouse.

TONNERRE ARTIFICIEL, (Théâtre des Romains,) on appeloit les tonnerres artificiels qu'on faisoit entendre sur le théâtre de Rome Claudiana tonitrua, dit Festus, pa ce que Claudius Pulcher imagina d'imiter le fracas du tonnerre, en faisant rouler beaucoup de pierres arrondies sur un assemblage de planches mises en talus; au lieu qu'auparavant on n'imitoit qu'imparfaitement & foiblement ce bruit avec des clous & des pierrettes, qu'on agitoit fortement dans un bassin d'airain. (\bar{D}, J)

TONNERRE, s. m. terme d'Armurerie; c'est l'endroit du fusil, mousquet ou pistolet, où l'on met la charge. Les armes qui ne sont point assez renforcées par le tonnerre, sont sujettes à crever. (D. J.)

TONNERRE, (Géog. mod.) en latin moderne Tornodurum; petite ville de inconnus. Les tono-samas ont sous eux des France, dans la Champagne, chef-lieu d'un comté sur la riviere d'Armanson, à 9 lieues d'Auxerre, & à 40 de Paris. Il y a élection & grenier à sel, une collégiale, & quelques couvens. Les vins de lésard du Brésil, qui à quatre ou cinq piés son territoire sont en réputation. Long. 21. 37. latit. 47. 50. (D. J.)

Danemarck, au duché de Sleswig, dans une péninsule formée par la riviere d'Eyder, à six lieues au sud-ouest de Sleswig, & à quatre de la mer. Le roi de Danemarck la prit en 1707 sur le duc de Gottorp, & en fit raser les fortifications. Elle a un port où les vaisseaux de l'Océan peuvent entrer aisément, ce qui lui procure du commerce. Long. 26. 44. latit. 54. 28. (D. J.)

TONNITE, (Hist. nat.) nom donné par quelques auteurs à une coquille de mer univalve, pétrifiée, que l'on appelle tonne. On nomme aussi cette pétrification globosite, à cause qu'elle est renssée par le milieu & arrondie.

TONO - SAMA, f. m. (Hift. mod.)

gouverneurs des villes impériales; chaque ville a deux gouverneurs qui commandent alternativement pendant une année; celui qui est en exercice ne peut sortir de son gouvernement, l'autre est obligé de résider auprès de l'empereur. Lorsque quelqu'un est nommé à un gouvernement, il part pour s'y rendre, mais il laisse sa femme & ses enfans à la cour pour répondre de sa fidélité: pendant qu'il est en place, il lui est défendu, sous peine de mort, de recevoir aucune femme dans son palais; la punition la plus douce dans ce cas seroit un bannissement pérpétuel, & la ruine de toute sa famille. La cour des tono-samas est très-brillante, & composée d'un grand nombre d'officiers, que l'on nomme jorikis, qui doivent être nobles, & qui sont nommés par l'empereur lui-même; les gouverneurs exercent un pouvoir prefque absolu dans leur gouvernement; mais l'empereur tient dans chaque ville un agent qui éclaire la conduite des gouverneurs; on l'appelle dai-quen: il est luimême observé par des espions qui lui sont officiers ou magistrats municipaux, qui les soulagent des détails de l'administration; on les nomme te-sii-jori.

TONOU, f. m. (Hift. nat.) c'est un de longueur, & qui est d'une grosseur proportionnée; sa couleur est grise & sa TONNINGEN, (Géog. mod.) ville de peau fort lisse; sa chair est un très-bon manger, elle est blanche & tendre comme celle d'un chapon.

TONSURE, f. f. (Hist. eccles. & Juris.) dans le sens grammatical & littéral, est l'action de couper les cheveux, & de raser la tête.

Dans un sens abstrait, la tonsure est la privation entiere des cheveux, ou une certaine place dessus la tête dont on a rasé les cheveux en rond.

La tonsure totale a toujours été regardée comme une marque d'infamie, tellement qu'en France anciennement, lorsqu'on vouloit déclarer un prince incapable de porter la couronne, on le faisoit tondre

Chez les Romains une des peines de la

semme convaincue d'adultere, étoit d'être des sujets, lesquels pour marque de souenfermée dans un monastere après avoir été tondue; ce qui s'observe encore parmi nous.

La tonsure prise littéralement en matiere ecclésiastique, est une couronne cléricale que l'on fait derriere la tête aux ecclésiastiques en rasant les cheveux de

cette place en forme orbiculaire.

Tous les eccléfiaftiques féculiers & réguliers doivent porter la tonfure; c'est la marque de leur état; celles des simples cleres, qu'on appelle cleres à simple tonsure, c'est-à-dire, qui n'ont d'autres caractere de l'état ecclésialtique que la tonsure est la plus petite de toutes. A mefure que l'eccléfiastique avance dans les ordres, on fait sa tonsure plus grande; celle des prêtres est la plus grande de toutes; si l'on en excepte les religieux, dont les uns ont la tête entiérement rasée; d'autres ont une simple couronne de cheveux plus ou moins large.

La fimple tonsure que l'on donne à ceux qui entrent dans l'état eccléfiastique n'est point un ordre, mais une préparation pour les ordres, & pour ainsi dire, un signe de la prise d'habit ecclésiastique; l'évêque coupe un peu de cheveux avec des cifeaux à celui qui se présente pour être reçu dans l'état eccléfiastique, & le nouveau clerc récite pendant cette cérémonie ces paroles de David : Seigneur, vous êtes ma portion, c'est vous qui me rendrez mon héritage. Ensuite l'évêque met au elerc le surplis en priant le Seigneur de revêtir du nouvel homme celui qui vient

de recevoir la tonsure.

Quelques - uns prétendent que l'on coupe les cheveux aux ecclésiastiques en signe d'adoption; parce qu'en esset anciennement quand on adoptoit quelqu'un, on lui coupoit un flocon de cheveux; ce que l'on pratiquoit encore du temps de Charles Martel; lequel envoya Pépin son fils à Luitprand roi des Lombards, pour l'adopter en lui coupant un flocon de ses cheveux, comme c'étoit la coutume

D'autres disent que c'est en signe de sujétion & de soumission à l'Eglise, & à l'instar de ce qui s'observoit de la part contraire des habits courts & serrés, &

mission envers leur prince étoient obligés de porter leurs cheveux courts, lesprinces ayant seuls le droit de les porter longs pour marque de leur dignité.

D'autres encore prétendent que la ton-*Jure* a été instituée pour honorer l'affront que ceux d'Antioche voulurent faire à S. Pierre en lui coupant les cheveux, ou bien que cette coutume fut empruntée des Nazaréens qui se faisoient raser la tète, ou que cela fut ainfi établi par les apôtres, & notamment par S. Pierre, qui donna le premier exemple de se raser la tête, en mémoire de la couronne d'épine de Notre-Seigneur.

Selon quelques-uns, l'usage de tonsurer les cleres commença vers l'an 80.

Un auteur du viij fiecle, suivi par Baronius, rapporte un décret de l'an 103, qu'il attribue au pape Anicet, qui ordonne aux clercs de couper leurs cheveux en forme de sphere, suivant le précepte de S. Paul, qui ne permet qu'aux femmes de laisser croître leurs cheveux pour leur ornement.

Ce qui est de certain, c'est que cet usage est fort ancien dans l'Eglise; le concile de Carthage tenu en 398, peut l'avoir eu en vue en défendant aux eccléfiastiques de nourrir leurs cheveux.

Cependant M. de Fleury, en son institution au dreit eccléfiastique, dit que dans les premiers fiecles de l'Eglise il n'y avoit aucune dinstinction entre les cleres & les laïcs, quant aux cheveux, ni à l'habit, & à tout l'extérieur : que c'eût été s'exposer sans besoin à la persécution, qui étoit toujours plus cruelle contre les clercs que contre les fimples fideles.

Il ajoute que la liberté de l'Eglise n'apporta point de changement à cet égard, & que plus de 100 ans après, c'est-à-dire l'an 428, le pape S. Célestin témoigne que les évêques même n'avoient rien dans leur habit qui les distinguât du peuple.

Tous les chrétiens latins portoient, suivant M. de Fleury, l'habit ordinaire des Romains qui étoit long, avec les cheveux fort courts & la barbe rase; les Barbares qui ruinerent l'empire avoient au

Mmmm 2

644 les cheveux longs, & quelques-uns de

grandes barbes.

Les Romains avoient ces peuples en l horreur; & comme alors tous les clercs étoient romains, ils conserverent soigneusement leur habit, qui devint l'habit clérical; en sorte que quand les Francs & les autres barbares furent devenus chrétiens, ceux qui embrassoient l'état ecclésiastique faisoient couper leurs cheveux,

& prenoient des habits longs.

Vers le même temps, plusieurs évêques & les autres clercs, prirent l'habit que les moines portoient alors, comme étant plus conforme à la modestie chrétienne; & de là vient, à ce que l'on croit, dit M. de Fleury, la couronne cléricale, parce qu'il y avoit des moines qui, par esprit d'humilité se rasoient le devant de la tête pour se rendre méprifables.

Quoi qu'il en soit, la couronne cléricale étoit déjà en usage vers l'an 500, comme le témoigne Grégoire de Tours.

Dans les cinq premiers fiecles où la tonsure sut pratiquée, on ne la conféroit qu'avec les premiers ordres; ce ne fut que vers la fin du vj fiecle, que l'on commença à la conférer séparément, & avant les ordres.

L'évêque est le seul qui puisse donner la tonsure à ses diocésains séculiers & réguliers; quelques-uns ont avancé que depuis S. Germain, évêque d'Auxerre, qui vivoit dans le v. fiecle, les évêques con-

féroient seuls la tonsure.

Mais il est certain que les abbés prétendent auffi avoir le droit de la donner à leurs religieux; on trouve quelques canons qui autorisent leur prétention, entre autres, le ch. abbates, qui est du pape Alexandre IV & est rapporté dans le texto, tit. de privilegiis. Mais s'ils ont joui autrefois en France de ce droit, on peut dire qu'ils l'ont perdu par prescription; les évêques de France s'étant maintenus dans le droit de conférer seuls la tonsure, même aux réguliers.

Pour recevoir la tonsure il faut avoir été confirmé; il faut aussi être instruit, au moins des vérités les plus nécessaires au falut; il faut aussi savoir lire & ésrire. TON

Le concile de Narbonne en 1551, ne demande que l'âge de sept ans pour la tonsure; celui de Bordeaux en 1624, exige 12 ans; dans plusieurs dioceses bien réglés, il est défendu de la recevoir avant 14 ans; mais à quelque âge que ce soit, il faut que celui qui se présente pour être tonsuré, paroisse le faire dans la vue de servir Dieu plus particulièrement, & non par aucune vue temporelle, comme pour avoir des bénéfices.

On appelle benefices à simple tonsure, ceux que l'on peut posséder sans avoir d'autre qualité que celle de clerc tonsuré. Voyez M. de Fleury, M. d'Héricour, la Combe, & les Mémoires du Clergé. (A)

TONTE DES BREBIS, (Usage des Hébreux,) le jour de cette tonte étoit chez les Hébreux une fête de réjouissance à laquelle on invitoit ses amis; c'est pourquoi nous lisons que Nébal donna un festin magnifique le jour de la tonte de ses bêtes à laine, I. Rois, xxv. 36. Semblablement Absalon invita toute la famille royale aux tondailles de ses troupeaux, & prépara pour ce jour un banquet de roi, II. liv. des Rois, xiij. 24. (D. J.)

TONTE, (Lainage,) terme en usage dans les manufactures de lainage; il fignifie la façon que l'on donne à une étoffe en la tondant à l'endroit ou à l'envers

avec des forces. (D. J.)

TONTINE, f. f. (Finances,) espece de rente viagere qui prit son nom d'un italien nommé Tonti, qui l'imagina. Ce fut en 1653 que fut établie la premiere tontine en France. Le privilege qu'ont les acquéreurs d'hériter de la portion de ceux qui décedent, étoit très-propre à engager les particuliers à y employer quelques sommes, & à procurer très-promptement au gouvernement les fonds dont il avoit besoin. C'est, en esset, ce qu'on vit arriver: la tontine dont nous parlons, fut d'un million 25 mille livres de rente, & coûta cher à Louis XIV

Quoiqu'il se trouve des circonstancés où la rareté de l'argent & la nécessité d'en avoir, obligent de déroger aux lois de l'économie, il est surprenant qu'on ait assez peu calculé la force de l'intérêt, pour recourir aux rentes viageres, &

fur-tout aux tontines, sans essayer quel- quinze personnes, & plus l'on est, plus que combinaison d'un avantage mitoyen. Les rentes viageres font un tort irréparable aux familles, dont le prince devient insensiblement l'héritier; mais de tous les expédiens de finance, les tontines sont peut-être les plus onéreuses à l'état, puisqu'il faut environ un fiecle pour éteindre une tontine, dont en même temps les intérêts sont d'ordinaire à un très-fort de-

Il semble donc qu'un état qui n'est pas absolument dépourvu de ressources, devroit recourir à de toutes autres voies. Il pourroit, par exemple, se procurer avec promptitude une grande somme d'argent, en établissant des annuités viageres, c'està-dire, un emprunt dont le capital seroit remboursé certainement par égales portions dans un nombre d'années, soit que les prêteurs vécussent ou non; mais on y attacheroit un intérêt qui ne cesseroit qu'à la mort du prêteur. Il est évident que le remboursement annuel d'une partie du capital, mettroit les familles en état de replacer à intérêt les fommes, à fur & à mesure de cè remboursement. Ainsi lorsque le capital entier seroit rentré, le prêteur jouiroit en sus de son intérêt ordinaire, de la rente viagere sur l'état. Si le prêteur venoit à mourir dès la premiere année du prêt, la famille n'auroit jamais perdu que partie des intérêts, & recouvreroit en entier le capital aux termes fixés. Ainsi 1°. l'intérêt de cet emprunt devroit être fort bas; 2°. il n'est pas néanzaoins de chess de famille qui n'eût à cœur de placer quelque somme de cette maniere sur la tête de ses enfans: car s'ils vivent, c'est augmenter leurs revenus; s'ils ne vivent pas, il n'y a qu'une partie des intérêts de perdue. On croit donc qu'en fixant cet intérêt à deux & demi pour cent, l'état trouveroit des prêteurs en abondance, en revêtissant son emprunt de toutes les furetés suffisantes pour le rendre solide, & l'accréditer invariablement. (D. J.)

00C 6 %

ulage

hen)

inare.

C 03

a le

T'EL

ai lä

n de

2 es-

10.

700

TONTINE, le jeu de la, le jeu de la tontine n'est guere connu à Paris; mais on le joue dans les provinces affez communément. On y peut jouer douze ou quand on le joint avec le mot vaisseau,

le jeu est amusant. On y joue avec un jeu de cartes entier où toutes les petites cartes sont. Avant de commencer à jouer, on donne à chaque joueur le même nombre de jettons, quinze ou vingt, plus ou moins, & chacun en commençant la partie, doit mettre trois jettons au jeu, & celui qui méle, ayant fait couper à fa gauche, tourne une carte de dessus le talon pour chaque joueur & pour lui; celui dont la carte tournée est roi, tire trois jettons à son profit, pour une dame deux, pour un valet un, & pour un dix il ne prend rien, cette carte n'ayant d'autre avantage pour celui qui l'a, que de lui épargner un jetton que l'on donne aux joueurs pour toutes les autres cartes inférieures. Celui qui a un as, donne un jetton à son voisin à gauche; celui qui a un deux, en donne deux à son fecond voisin à gauche; un trois, pareil nombre à son troisieme voisin; mais celui qui a au-dessus du trois une carte de nombre pair, comme quatre, fix, huit, met deux jettons au jeu, & celui qui a une carte de nombre impair, comme cinq, sept & neuf, n'en met qu'un. On doit se faire payer exactement; ensuite celui qui a été le premier, mêle tout, & les coups se jouent de la même maniere, chacun mêlant à son tour. Un joueur avec un seul jetton devant lui, joue comme s'il en avoit davantage, & s'il en perd plus d'un, il donne le seul qui lui reste, & on ne peut lui demander rien de plus, lors même qu'il reviendroit en jeu, se faisant alors payer de tout ce qu'il gagne à celui à qui il est redevable, sans égard pour ce qu'il doit.

TONTONG, f. m. (Hift. mod.) inftrument usité par les negres qui habitent la côte du Sénégal. C'est un tambour d'une grandeur démesurée, dont le bruit s'entend à plus de deux lieues. Chaque village en possede un sur lequel on frappe à l'approche de l'ennemi.

TONTURE, f. f. (Marine.) c'est un rang de planches dans le revêtement du bordage contre la ceinte du franc tillac.

Ce terme a une autre fignification

IONTURE, (Marine.) c'est la rondeur des preceintes qui lient les côtés du vaisseau, & des baux qui ferment le

TONTURE DE LAINE, (Tapissier.) on appelle ainfi ce qu'on tire ou qu'on coupe du drap ou de quelqu'autre étoffe de laine que l'on tond: c'est ce qu'on nomme ordinairement boure-tomisse. Voyez BOURE-TOMISSE.

TOO, f. m. (Hist. nat. Botan.) c'est un arbrisseau des jardins du Japon, qui sert à garnir les treillages & les berceaux. Ses feuilles sont longues, sans découpures: il jette un grand nombre de sleurs longues d'un empan & plus, qui durent tout le printemps, & qui étant suspendues comme des grappes de raisin, font un charmant spectacle. Elles sont en papillons & sans odeur. De grandes places sont quelquesois ombragées par une seule ou par deux ou trois de ces plantes. Les curieux mettent au pié, de la lie de sacki, qui est de la bierre de riz, pour les engraisser & leur faire produire des épis de trois on quatre empans de long. On visite ces lieux par curiosité, & les poëtes font des vers à leur honneur. La couleur des sleurs est toute blanche ou toute purpurine. Il y a un too sauvage dont les fleurs & les feuilles sont moins belles.

TOOKAIDO, (Géogr. mod.) une des sept grandes contrées du Japon. Tookaido veut dire la contrée du sud-est. Elle comprend quinze provinces dont les revenus ie montent en tout à 494 monkoks de riz. On se rappelera qu'un man contient dix mille kokfs, & un kokf trois mille balles ou sac de riz. (D. J.)

TOOSANDO, (Géog. mod.) c'est le nom d'une des sept grandes contrées de l'empire du Japon. Toosando fignifie la la contrée orientale. Elle comprend huit grandes provinces qui sont Oomi, Mino, Fida, Sinano, Koodsuke, Simoodsuke, Mutsu & Dewa. Les revenus de ces huit provinces de la contrée orientale montent à 563 mankokfs de riz. (D. J.)

TOP

& I fignifie alors un bon arrimage & une quinze provinces de l'empire du Japon; dans la contrée du sud-est. Cette province est une des plus fertiles & des plus belles de cette contrée par l'agréable variété de ses collines, rivieres, plaines, villes & villages. On compte sa longueur de deux journées & demie de l'est à l'ouest, & elle se divise en quatorze districts. (D.J.)

TOPARCHIE, s. f. (Théolog.) du grec -onaexsia, forme de Toros, lieu ou pays, & d'any, commandement, puissance.

Ce mot fignifie seigneurie, gouvernement d'un lieu, d'un canton. Il est souvent parlé dans les Macchabées de trois toparchies, Apherima, Lydda, & Ramatha. Pline, l. V c. xiv. marque dix toparchies de la Judée, savoir Jéricho, Emmaüs, Lydda, Joppe, l'Acrabatene, la Gophnitique, la Thamnitique, la Bekepthtephene, la Montueuse où étoit Jérusalem, & enfin Herodium. Josephe, lib. III. de bell. jud. c. iv. en nomme aussi dix don; Jérusalem étoit comme le centre, Gophna, Acrabate, Thamna, Lydda, Ammaüs, Pella, l'Idumée, Herodium, Jericho. Ailleurs il nomme trois toparchies ajoutées à la Judée, la Samarie, la Galilée, la Perée; & dans ses antiquités, l. XIII. c. viij. il fait mention de trois toparchies, Samarie, Joppé, la Galilée.

Il y a apparence que ces trois toparchies étoient des divisions de provinces, ou comme des généralités établies depuis les Asmonéens. Mais le P Calmet remarque qu'elles ne donnoient à celui qui les possedoit, aucun titre particulier ni de gouverneur, ni de président, ni d'ethnarque, ni de roi. Calmet, diction. de la Bible.

TOPASE, (Hist. nat.) topasius ou topazius, chrysolithus; pierre précieuse jaune, transparente, & d'une dureté qui ne le cede qu'à celle du diamant. Lorsque cette pierre est aussi dure que le diamant, les Joailliers lui donnent le nom de diamant jaune. Les anciens ont donné le nom de chrysolithus ou de pierre d'or à la topase à cause de sa couleur.

On distingue trois especes de topajes relativement à la couleur; la premiere TOOTOMI, (Géogr. mod.) une des lest d'un jaune clair ou d'un jaune de

citron; la seconde est d'un jaune d'or; & la troisieme est d'un jaune soncé ou tirant sur le brun; on la nomme quel-

quefois topase enfamée.

On distingue encore les topases en orientales & en occidentales; les premieres qui sont les plus dures & les plus estimées, viennent d'Orient. Pline dit qu'on trouvoit sur-tout cette pierre dans l'île de Topazon, dans la mer rouge, dont elle a emprunté son nom. On prétend qu'il en venoit aussi d'Ethiopie & même d'Espagne. Il se trouve encore des topases dans le Pérou; elles sont, diton, d'un jaune orangé, peut-être doiton les regarder comme des hyacinthes. On dit que les topases du Brésil sont d'une très-grande dureté; quant à celles qui viennent de Bohème, elles n'ont point la dureté des vraies topases, & doivent être regardées simplement comme du crystal de roche coloré en jaune, dont elles ont la forme prismatique & hexagone; on les nomme topases enfumées, & l'on en trouve en fort grands morceaux; mais on trouve une grande quantité de vraies topases dans le Voigtland, près d'Averbach, sur une montagne appelée Schneckenberg: ce sont là les pierres qu'on appele communément topases de Saxe. Elles sont tantôt plus, tantôt moins jaunes, & communément de la couleur d'un vin blanc léger en couleur. Ces topases sont en crystaux prisinatiques, composés de quatre côtés inégaux; leur couleur est plus nette vers le sommet des crystaux, que vers la base par laquelle ils tiennent à une roche extrêmement dure. On affure que ces topajes ne le cedent point à celles d'Orient ni pour l'éclat, ni pour leur dureté qui est aussi grande que celle du saphir & du rubis.

M. Pott a fait un grand nombre d'expériences sur cette pierre, & il a trouvé que le feu le plus violent ne pouvoit point la faire entrer en fusion; cependant l'action d'un tel feu altere confidérableanent sa consistance & sa dureté; en effet M. Pott a trouvé qu'en l'exposant pendant long-temps à un feu véhément, cette topale perd sa transparence & son éclat; elle devient d'une couleur laiteuse; sa sset, où elles sont entourées de cendres,

liaison se perd; elle devient seuilleiée & friable, phenomenes qui arrivent au diamant & au saphir quand on les traite de la même maniere. La topaje s'eclate en petites lames ou feuilles, lorsqu'après l'avoir fait rougir à plusieurs reprises, on en fait l'extinction dans de l'eau froide.

Le même M. Pott a observé que cette topaje de Saxe ne commençoit à se fondre qu'en lui joignant huit parties de sel alkali fixe; cependant alors il ne résultoit de ce mélange qu'une masse opaque semblable à de l'albâtre; mais le borax rend la fusion avec l'alkali beaucoup plus facile; & deux parties de topaje calcinée, mélées avec une partie d'alkali fixe & une partie de borax, ont donné un verre jaune & transparent. Ce savant chimisle a encore combiné la topase avec un grand nombre de pierres de différente nature qui lui ont donné disserens produits, comme on peut le voir dans le premier volume de la traduction françoise de la Lithogéognosie de M. Pott, pages 254-277, & dans les tables qui sont à la fin.

M. Gmelin, dans son voyage de Sibérie, dit avoir vu dans ce pays des topases de forme cubique comme la mine de ploinb, qui étoient d'une dureté plus grande & d'une eau plus pure que celle de Saxe, & qui ne le cédoient en rien aux topases orientales. Le terrain où on les trouve, est une glaise rougeatre mélée de pierres de la nature du quartz, & dans laquelle on trouve des crystaux noirs & impurs; cette terre est aussi remplie de parties talqueuses. L'endroit où se trouvent ces topales, est près d'une habitation appelée Jusanskoi sawod. On rencontre aussi des topases d'un beau jaune, dans un ruisseau

du voisinage appelé Alabasch.

On seroit tenté d'attribuer au plomb la couleur de la topufe; la forme oubique que les crystaux de cette pierre assectent, qui par conséquent a de la conformité avec la mine de plomb en cubes ou la galene, sembleroit même appuyer cette conjecture; mais ce sentiment est détruit par l'expérience. En effet M. Guétard de l'Académie des Sciences nous apprend que les topases du Brésil mises dans un creurouges, & se transforment en rubis, secret | porreau. qui a été pratiqué avec succès par plufieurs joailliers; cette expérience semble prouver clairement que c'est au ser qu'est due la couleur de la topase, & que la calcination développe & rougit ce métal. On prétend que tous les rubis qui viennent du Brésil sont des topases qui ont été colorées en rouge de cette maniere. M. Guétard ajoute qu'une topase orientale traitée de la même façon n'a point change de couleur; peut-être que cette pierre étoit plus dure que celle du Brésil, & exigeoit pour changer de couleur, un degré de feu plus violent. On a prétendu que la pierre que les joailliers nomment iopase blanche du Brésil, devenoit jaune quand on l'exposoit au même degré de chaleur qui rougit la topase jaune du même pays; mais M. Guétard n'a point trouvé que ce fait fût véritable; la topase blanche sortit blanche du creuset, quoiqu'il eût fait durer le feu plus long-temps, & qu'il l'eût rendu plus violent. voyez le journal économique du mois d'Octobre 1751.

C'est M. Dumelle, orfévre metteuren-œuvre à Paris, qui facrifiant son intérêt au bien public & à l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu communiquer à M. Guétard le procédé qu'on a ci-dessus indiqué, pour convertir la topase du Brésil en véritable rubis-balais.

S'il est vrai que la pierre précieuse que nous nommons présentement topase, étoit anciennement appelée chrysolite, parce qu'effectivement nos plus belles topases ont les caracteres des chrysolites que les anciens recevoient de l'Orient par la voie de l'Ethiopie, il n'est pas moins certain que notre chrysolite orientale ne convient point avec la topase décrite par Pline dans fon hist. naturelle, liv. XXXVII. c. viij.

En effet, qu'on y fasse attention, la topase que décrit Pline dans cet endroit, & qu'il dit avoir été découverte dans une île de la mer Rouge, n'a aucun des caracteres des véritables pierres précieuses; c'étoit plutôt une espece de pierre fine, dont la couleur visoit à celle que rend le jus de la plante qui croît dans l en les travaillant. (D, J,)

perdent leur couleur jaune pour devenir nos jardins potagers, & qu'on nomme

Cette pierre fournissoit d'assez gros morceaux, puisque la statue d'Arsinoë, épouse de Ptolomée Philadelphe, qui en avoit été faite, avoit quatre coudées de hauteur. Outre cela, elle étoit tendre, elle souffroit la rappe comme le marbre, il n'étoit pas besoin d'autre outil pour la travailler. Ce devoit être une pierre opaque à-peu-près malachite, & jamais nom ne lui convint mieux que celui de

chryfolite.

La topase, le saphir sont les plus dures de toutes les pierres orientales, & aucune à cet égard n'approche davantage du diamant. C'est aussi la raison pour laquelle lorsqu'une de ces pierres avoit le défaut d'être peu colorée, on la blanchissoit autrefois, ainsi que le saphir, par une violente action du feu; on tâchoit de la faire passer ensuite pour un véritable diamant; mais depuis que ceux-ci font devenus moins rares, & que les connoissances se sont perfectionnées, il n'est plus aussi aisé d'en imposer que dans ces temps, où des joailliers fort experts, tels que Callini, étoient obligés d'avouer, que pour éprouver sûrement une pierre, il falloit la teindre, c'est-à-dire, y appliquer dessous une couche de noir, qui obscurcit généralement toutes les pierres, & fait seulement briller le diamant; on ne s'avise plus guere aujourd'hui de décolorer la topase, ni aucune autre pierre de couleur. Qu'y gagneroit-on?

Pour être dans son point de persection, la topase doit être d'un très-beau jaune doré & satiné, ou d'un jaune de citron très-agréable. Ni les topases du Bréfil, ni celles du Pérou, qu'on appelle topases d'Inde, qui sont tendres, & d'un jaune plus roux, non plus que les topases de Saxe, dont la couleur est d'un jauneclair, & dont la dureté n'est guere plus grande que celle du cryftal, ne sont pas comparables aux orientales; en général toutes les topases, si l'on excepte celles d'Orient, sont d'une nature seche & peu liante, toujours prêtes à s'éclater, & par conséquent un graveur risque beaucoup

TOPASSES, (Hist. mod.) c'est ainsi | » ou le moins de force des coups, on que l'on nomme dans l'Indostan des soldats mulatres, provenus des mariages des Portugais avec des femmes indiennes. Ces troupes portent des chapeaux.

TOPAYOS, (Géog. mod.) nom d'une forteresse, d'un bourg, d'une riviere, & d'un peuple de fauvages de l'Amérique

méridionale au Bréfil.

La forteresse de Topayos appartenant aux Portugais est à 15 heures de Pauxis, à l'entrée de la riviere du même nom, qui est une riviere du premier ordre, & qui descend des mines du Brésil. Des débris du bourg de Tupinambara, s'est formé celui de Topayos, dont les habitans sont presque tout ce qui reste de la nation des Tupinambas, dominante, il y a deux siecles, dans le Brésil.

C'est chez les Topayos qu'on trouve le plus communément de ces pierres vertes, connues sous le nom de pierres des amazones, & qui ont été autrefois fort recherchées, à caule des prétendues vertus qu'on leur attribuoit de guérir de la pierre, de la colique néphrétique, & même de l'épilepfie. La vérité est qu'elles réfutent à la lime, & qu'elles ne different guere ni en couleur, ni en dureté du jade oriental. Mémoire de l'académie royale des Sciences,

année 1745.

T10-

nani;

51 850

Ti alle

l ni,

0101**.** 011.11

5012

lettle.

e plu

opajt,

ction,

aill.

citroa

رانت

 $\gamma_j \gamma_j tt$

21110

13 43

plu : 200 : 200

alles

TOPAZOS, (Géog. anc.) île de la mer Rouge, à trois cens stades du continent, felon Pline, liv. XXXVII. c. viij. Il ajoute qu'elle est couverte de brouillards, ce qui a été cause que plusieurs navigateurs l'ont cherchée inutilement, & que c'est ce qui lui a fait donner le nom de Topazos, parce que Popazis en langage troglodite,

fignifie chercher. (D. J.)

Tome XXXIII,

TOPH ou TUPH, (Musiq. instr. des Hebr.) nom du tambour des Hebreux. Cet instrument est très - ancien, & D. Calmet veut que le mot tympanum en dérive. Le toph n'étoit pas semblable à notre tambour: Kircher en donne la description suivante d'après l'auteur du scillte-haggiborim. « Le toph avoit la figure d'une na-» celle, & tiroit son origine des Egyp-» tiens. On frappoit la peau tendue sur le » toph avec une baguette terminée par I donnent à leurs canonniers, & en géné-» deux boutons ; & moyennant le plus rai a tous ceux qui sont occupés au service

» obtenoit des sons plus ou moins aigus. »

(F. D. C.)

TOPHANA ou TOPANA, (Géog. mod.) fauxbourg de la ville de Constantinople sur le bord de la mer, au-dessous de Péra & de Galata, tout à l'entrée du canal de la mer Noire, où la plûpart des gens se rendent pour s'embarquer, quand ils veulent aller se promener sur l'eau. On l'appelle Thophana, comme qui diroit arsenal, où maison du canon: car top en turc fignifie canon, & hana fignifie maison, ou lieu de sabrique. Rien n'est si agréable que l'amphithéatre que forment les maisons de Galata, de Péra, & de Tophana; il s'étend du haut des collines

jusqu'à la mer. (D, J.)TOPHUS, f. m. (Med.) en grec soposo,

en françois pierre ou gravelle des paupieres; petite tumeur blanche, raboteuse; dure & calleuse, qui se forme à la partie extérieure ou intérieure des paupieres; l'humeur renfermée dans cette petite tumeur ressemble en consistance ou à de la pierre, ou à du tuf, d'où lui vient son nom tophus; cependant elle ne differe de la grèle des paupieres, que parce qu'elle est unique, raboteuse, & plus dure; mais elle veut être traitée de même, tant pour l'opération, que pour les remedes; ainsi

voyez les mots Orgeolet ou Grêle des

paupieres. (D. J.)

TOPIARIUM opus , (Architect. rom.) les auteurs sont peu d'accord sur la signification de topiarium opus ; la plus grande partie estiment que c'est la représentation qui se fait avec le buis, le cyprès, l'if, & d'autres arbrisseaux verds taillés de plusieurs fortes de figures, pour l'ornement des jardins. D'autres croient avec plus de raison, que ce sont des paysages représentés ou en peinture, ou dans des tapisseries; la chose seroit assez claire, si l'on derivoit ce mot de rowes, qui fignifie un lieu, un pays; alors topiarium exprimeroit naturellement un paysage, qui est la représentation des lieux. (D. J.)

TOPIGIS, f. m. (Hift. mod.) terme de relation; c'est le nom que les Turcs

Nnnn

TOP

de l'artillerie. Leur chef se nomme topigi mod.) iles de l'Amérique méridionale ? bachi, charge qui pour l'autorité ne répond pas à celle de l'officier que nous appellons grand-maître de l'artillerie, parce que le capitan bacha a la principale autorité dans l'arsenal de Constantinople. Voy. CAPITAN BACHA.

TOPILZIN, f. m. (Hift. mod. superstition.) c'est le nom que les Mexiquains donnoient à leur grand-prètre ou chef des sacrificateurs. Cette éminente dignité étoit héréditaire, & passoit toujours au fils aîné. Sa robe étoit une tunique rouge, bordée de franges ou de flocons de coton ; il portoit sur sa tête une couronne de plumes vertes ou jaunes; il avoit des anneaux d'or enrichis de pierres vertes aux oreilles; & sur ses levres il portoit un tuyau de pierre d'un bleu d'azur. Son visage étoit peint d'un noir très-épais.

Le topilzin avoit le privilege d'égorger les victimes humaines que les barbares mexiquains immoloient à leurs dieux; il s'acquittoit de cette horrible cérémonie avec un couteau de caillou fort tranchant. Il étoit assisté dans cette odieuse fonction par cinq autres prètres subalternes, qui tenoient les malheureux que l'on facrifioit; ces derniers étoient vêtus de tuniques blanches & noires; ils avoient une chevelure artificielle qui étoit retenue par des

bandes de cuir.

Lorsque le topilzin avoit arraché le cœur de la victime, il l'offroit au Soleil, & en frottoit le visage de l'idole, avec des prieres mystérieuses, & l'on précipitoit le corps du facrifié le long des degrés de l'efcalier; il étoit mangé par ceux qui l'avoient fait prisonnier à la guerre, & qui l'avoient livré à la cruauté des prêtres. Dans de certaines folemnités on immoloit jufqu'à vingt mille de ces victimes à Mexico.

Lorsque la paix duroit trop long-temps au gré des prêtres, le topilzin alloit trouver l'empereur, & lui disoit, le dieu a faim, auffitôt toute la nation prenoit les armes, & l'on alloit faire des captifs, pour assouvir la prétendue sim du dieu & la barbarie réelle de ses ministres. Voyez VITZILIPUTZLI.

dans la terre-ferme, au pays des Amazones, dans le fleuve de ce nom, au-dessus du bosphore de l'Amazone. Le comte de Pagan donne à cette île 60 lieues d'étendue, & vante beaucoup la fertilité de ses terres, ainsi que la beauté de ses rivages.

TOPINAMBOUR, f. m. (Hift. nat.) Botan.) les topinambours sont des tubercules de la plante que plusieurs botanistes appellent helianthemum tuberosum esculentum, & que Tournesort nomme corona solis, parvo flore, tuberosa radice, I. R. H.

489. en anglois pottatoa.

Il s'éleve d'une même racine de cette plante une ou plufieurs tiges cylindriques, cannelées, rudes, couvertes de poil, haute de douze pies & plus, remplies d'une moëlle blanche & fongueuse. Ses feuilles sont nombreuses, placees sans ordre depuis le bas jusqu'au haut, d'un verd-pâle, rudes, pointues, presque semblables à celles du souci ordinaire, cependant moins ridées, moins larges, & diminuant peu-à-peu de grandeur en approchant de l'extrémité des ra-

Ses tiges portent des fleurs radiées de la grandeur de celles du fouci ordinaire; leur disque est rempli de plusieurs sleurons, jaunes, fort serrés; & leur couronne est composée de douze ou treize demi-fleurons rayés, pointus, de couleur d'or, portés sur des embryons, & renfermés dans un calice écailleux & velu ; ces embryons se changent en des petites

graines.

Chaque tige jette diverses petites racines, rampantes, garnies de fibres capillaires, qui s'étendent au long & au large; entre lesquelles croissent à la distance d'un pié de cette racine - mere plusieurs tubercules, ou excroissances compactes qui soulevent la terre; une seule de ces racines produit 30, 40, 50, & quelquefois un plus grand nombre de ces tubercules; ils sont roussatres en - dehors. fongueux & blanchâtres en-dedans, d'une saveur douce, bosselés en diversendroits, quelquesois de la grosseur du poing, &: TOPINAMBES, îles des, (Géog. comme relevés en un petit bec du côté qu'ils doivent germer. Quand les tiges font sechées, ces tubercules restent dans la terre pendant tout l'hiver, & poussent au printems suivant. On cultive cette plante dans les jardins & dans les campagnes, & l'art de la culture consiste dans le labour, & point à sumer les terres où on l'a plantée, comme M. Tull l'a fait voir par ses propres expériences.

On mange ces tubercules appelées topinambours, cruds ou cuits; quand ils sont cuits, ils ont le goût de cul d'artichaud; on les assaisonne de disserentes manieres

(D.J.)

TOPINO, LE, (Géog. mod.) riviere d'Italie au duché de Spolete, en latin Tinia ou Teneas. Elle a sa source dans l'Apennin, passe à Fuligno, & après avoir grossi ses eaux de celles de diverses rivieres qu'elle reçoit, elle va se jetter dans le Tibre, entre Pontenuovo & Torciano. (D. J.)

ropique, adj. terme de Rhétorique; c'est un argument probable qui se tire de plusieurs lieux & circonstances d'un fait,

&c. Voye7 LIEU, &c.

Topique se dit aussi de l'art ou de la maniere d'inventer & de tourner toutes sortes d'argumentations probables. Voyez INVENTION.

Ce mot est formé du grec topicos, de 70705, lieu, comme ayant pour objet les lieux communs qu'Aristote appelle les sieges des argumens.

Aristote a traité des topiques, & Cicéron les a commentés pour les envoyer à son ami Trebatius, qui apparemment ne

les entendoit point.

Mais les critiques observent que les topiques de Cicéron quadrent si mal avec les huit livres des topiques qui passent sous le nom d'Aristote, qu'il s'ensuit nécessairement, ou que Cicéron ne s'est point entendu lui-même, ce qui n'est guere probable, ou que les livres des topiques attribués à Aristote, ne sont point tous de ce dernier.

Cicéron définit le topique, l'art d'inventer des argumens : Disciplina inveniendorum argumentorum.

La Rhétorique se divise aussi quelque- | » gnent pas tout ce qu'il faut dire, mais spisen deux parties, qui sont le jugement, » qu'ils aident à trouver une infinité de

appelé dialectique, & l'invention, appelée topique. Voyez Rhétorique.

Voici ce qu'en dit pour & contre le pere Lami de l'oratoire, dans sarhétorique,

liv. V. ch. v. pag. 3. & suivantes.

« On ne peut douter que les avis que donne cette méthode, n'aient quelqu'» utilité. Ils font prendre garde à plu» fieurs choses, dont on peut tourner un fujet de tous côtés, & l'envisager par
» toutes ses faces. Ainsi, ceux qui enten» dent bien la topique, peuvent trouver
» beaucoup de matiere pour grossir leur discours. Il n'y a donc rien de stérile
» pour eux: ils peuvent parler sur ce
» qui se présente, autant de temps qu'ils
» le voudront.

y Ceux qui méprisent la topique, ne » contestent point sa fécondité. Ils demeu-» rent d'accord qu'elle fournit une infi-» nité de choses : mais ils soutiennent que cette fécondité est mauvaise, que ces choses sont triviales, & par conséquent que la topique ne fournit que ce qu'il ne faudroit pas dire. Si un ora-» teur, disent-ils, connoît à fond le sujet » qu'il traite... il ne sera pas nécessaire » qu'il consulte la topique, qu'il aille de » porte-en-porte frapper à chacun des » lieux communs, où il ne pourroit trou-» ver les connoissances nécestaires pour » décider la question dont il s'agit. Si un » orateur ignore le fond de la matiere » qu'il traite, il ne peut atteindre que la » surface des choses, il ne touchera point » le nœud de l'affaire; enforte qu'après » avoir parlé long-temps son adversaire » aura sujet de lui dire ce que S. Augus-» tin disoit à celui contre qui il écrivoit: » laissez ces lieux communs qui ne disent » rien, dites quelque chose, opposez des » raisons à mes raisons, & venant au » point de la difficulté établissez votre cause, & tâchez de renverser les sondemens sur lesquels je m'appuie. Sepa-» ratis locorum communium magis, res cum v re, ratio cum ratione, causa cum causa, » confligat.

» Si l'on veut dire en faveur des lieux » communs, qu'à la vérité ils n'ensei-» gnent pas tout ce qu'il faut dire, mais » qu'ils aident à trouver une infinité de

Nann 2

» raisons qui se fortifient les unes les au-» tres; ceux qui prétendent qu'ils sont » inutiles, répondent, que pour per-» suader il n'est besoin que d'une seule preuve qui soit sorte & solide, & que y l'éloquence confiste à étendre cette » preuve, & à la mettre dans son jour, » afin qu'elle soit apperçue. Car les » preuves qui sont communes aux accusés » & à ceux qui accusent, dont on peut » se servir pour détruire & pour établir, » sont foibles. Or celles qui se tirent des » lieux communs font de cette nature. »

D'où il conclut que la topique approche fort de cet art de Raymond Lulle dont l'auteur de la logique de Port-Royal a dit que c'étoit un art qui apprend à difcourir sans jugement des choses qu'on ne fait point. Or it est bien préserable, dit Cicéron, d'être sage & de ne pouvoir parler, que d'ètre parleur & être impertinent. Mallem indijeriam sapientiam quam sultitiam loquacem.

La topique est releguée dans les écoles, & les grands orateurs ne suivent pas cette route pour arriver à la belle éloquence.

TOPIQUE, (Médecine, on appelle topiques, les remedes qu'on applique extérieurement sur diverses parties du corps pour la guérison des maladies; ce mot vient de romos, lieu.

Les Medecins ont établi pour maxime, que les remedes peuvent devenir unles ou pernicieux, fuivant l'usage ou l'application qu'on en fait; & cette maxime est non-seulement vraie par rapport aux remedes internes, mais encore par rapport aux topiques ou applications externes, comme nous allons le voir.

On preserit souvent les bains mêlés d'herbes céphaliques pour les maladies de la tête, sans songer qu'ils nuisent dans plusieurs cas, comme dans les soiblesses des nerfs, les achores, les catarrhes,

Les emplâtres céphaliques dans les hémorrhagies, les apoplexies, les maux qui procedent de causes externes sont plus nuisibles qu'utiles, parce qu'ils empêchent la transpiration de la partie, & qu'ils obstruent les pores de la tête. On

odoriférans sont fort efficaces contre les maux de tête, accompagnés d'un sentiment de pesanteur; au contraire, ces sortes de topiques disposent à l'assoupissement par leur qualité sédative, anodine; mais les linimens balfamiques préparés avec de l'esprit, de-vin rectifié, & des huiles de marjolaine, de lavande, &c. peuvent ètre à propos, parce qu'ils difcutent & ouvrent les pores.

On commet beaucoup d'erreurs en fait de topiques pour les maladies des yeux. Dans leur inflammation les collyres incrassans, épaississans, ne conviennent pas certainement; il faut employer des substances, qui, sans acrimonie sont discussives; tel est, par exemple, le camphre. Si l'inflammation est accompagnée d'une lymphe âcre & saline, il saut user d'un mucilage de graine de coings, mêlees. avec du safran & du camphre. Quand l'inflammation est violente & dangereuse, l'esprit-de-vin camphré, appliqué tiede avec une addition de baume du Pérou, produit quelquefois d'excellens effets pour rétablir le ton des fibres,

Le vitriol à cause des parties de cuivre qu'il contient, passe chez plusieurs praticiens pour excellent dans les maux des yeux; mais cela n'est que rarement vrai; ce collyre, par exemple, est contraire dans toutes les inflammations, & dans toutes les fluxions chaudes & âcres; il ne convient que quand les humeurs sont épaisses, sales & sordides, sans âcreté. Tout usage des collyres est déplacé dans la discrase de la lymphe & du sang, car il faut commencer par corriger les stuides viciés.

Dans les maladies d'oreilles, les topiques qu'on met intérieurement, ne conviennent que pour la dureté d'ouie qui vient de l'endurcissement de la cire. Les abscès dans l'oreille interne demandent un traitement particulier; c'est de tâcher de les empêcher de dégénérer en ulceres par des injections balsamiques tiedes, tels que les essences de myrrhe.

Les topiques pour les hémorrhagies du nez sont rarement utiles, à moins qu'on ne commence par des saignées, des friccroit auffi que les oignemens de baumes tions, l'immersion des piés dans l'eau. tiede, & quelquesois en employant le se- l'usage des topiques, c'est du moins dans cours des doux diaphorétiques.

La plupart des topiques recommandés pour les maux de dents font plus de mal que de bien, outre que le mal de dents vient souvent de rhumatisme ou d'une sluxion âcre qui se jette sur une dent cariée, & consequemment c'est la fluxion qu'il faut guérir.

Tous les topiques externes dans les maladies cutanées du visage & de la tête, doivent être administrés avec prudence, en y joignant les remedes internes pour corriger & dériver les humeurs peccantes. C'est une malheureuse pratique, que d'user pour les boutons ou les pustules au visage, du mercure sublimé ou d'une solution soible de mercure précipité, parce que de telles substances reçues dans les pores produisent de grands maux de tête, & la perte des dents.

1.

1001

Tele.

Cans

760

Dans le décharnement des gencives, on present presque toujours l'usage des astringens; mais si ce désordre procede du détaut de suc nourricier, ou de l'obstruction des sines arteres des gencives, elles perdront de plus en plus leur suc nourricier par les remedes astringens; en ce cas, il faut laver la bouche & les gencives avec des décoctions de vin, impregnées de sauge, & d'une petite quantité de sel ammoniac.

On emploie souvent les topiques dans les maladies du thorax, c'est-à-dire pleurésie ou péripneumonie, mais le meilleur dans ces sortes de cas, est de s'abstenir de tout topique; que si on en juge quelques-uns nécessaires, il faut les composer d'est-prit-de-vin camphré, mitigé, & rendu anodin par une addition de safran.

Dans les douleurs d'estomac, les topiques ne sont biensaisans qu'appliqués convenablement; ce n'est point alors sur le creux de l'estomac qu'il faut les porter, comme on sait ordinairement dans la cardialgie; mais il saut les appliquer sur le dos, vers la huitieme ou la neuvieme vertebre. Si c'est l'orisice droit qui est affecté, on appliquera les remedes sur l'estomac vers le côté droit.

Si la douleur violente, causée par une pierre arrêtée dans les uretres, demande

l'usage des topiques, c'est du moins dans la direction des ureteres qui est depuis les reins jusqu'aux aînes; & c'est avec bien de la prudence qu'ils doivent être administrés; car si la douleur est accompagnée de spasmes, & qu'on applique des substances chaudes & spiritueuses, on augmente la douleur, & l'on occasionne de terribles simptômes; il faut au contraire baigner le malade pour relâcher les parties irritées.

Dans le flux excessif des regles, la plus sure méthode est de s'abstenir des topiques, sur-tout des topiques narcotiques, & de leur substituer l'usage d'autres remedes.

Les Médecins & les Chirurgiens ont imaginé une infinité de topiques dans les tumeurs des veines hémorrhoïdales; mais l'art confiste à appliquer ces dissérens remedes suivant les circonstances; par exemple si la douleur est excessive, les substances anodines & émollientes seront les plus salutaires; si la tumeur incommode par son volume, les somentations de vin préparées avec les balausses & les sleurs de rose, peuvent être bonnes.

Quant au désordre des articulations, les topiques sont toujours mal employés dans les douleurs arthritiques & dans la goutte; c'est ce dont tous les habiles médecins conviennent; si cependant la douleur est accompagnée d'une certaine insensibilité, comme il arrive souvent aux vieillards, alors on peut sortisser les ners par des linimens balsamiques, & tâcher d'attirer le sluide nerveux sur les parties assoiblies.

La plupart des topiques nuisent dans l'érésipele; il faut traiter cette maladie par des remedes internes, laisser libre la transpiration dans les parties affectées, en appliquant quelquesois sur la partie des sachets pleins d'herbes parégoriques, qui par leur douce influence tiennent les pores ouverts, & les relâchent s'ils sont resservés.

Dans les bubons malins & critiques, les topiques sont d'une pratique dange-reuse: mais si le bubon tend à suppuration, on doit appliquer l'emplâtre de diachylon avec les gommes.

Péndant l'éruption & la suppuration de la petite vérole il faut s'abstenir de tous

linimens topiques; ce n'est que dans le gade des états du Turc, dans la Livadie. déclin & vers le temps du desséchement des pustules, qu'il est permis d'user d'huile d'amandes-douces, mêlée avec le camphre & le blanc de baleine, pour tempérer l'acrimonie des boutons.

La cure de toutes les maiadies cutanées doit commencer & finir par les remedes internes, capables de corriger la matiere peccante, de la disposer à l'excrétion, & en même-temps de la chasser. A cette classe de remedes appartiennent les diaphorétiques émolliens, les infusions laxatives, les préparations de mercure & d'antimoine.

Les topiques qui conviennent le mieux fur les parties paralytiques, sont des onguens faits de graisse d'animaux & d'huiles distillées, telles que celles de riz, de romarin, de lavande, de marjolaine, de genievre, &c. car il est question de rétablir le ton des parties nerveuses dans leur état naturel; en sorte qu'il n'y ait ni trop de relâchement, ni trop de constriction, mi trop d'humidité, ni trop de sécheresse.

Dans les tumeurs édémateuses des piés, la plupart des topiques sont contraires; le meilleur est de faire le soir autour du pié un bandage convenable pour renforcer les fibres; il est bon d'user en mêmeremps des fomentations de vinaigre fort, mèlé avec de l'essence d'ambre, & versé fur des briques rougies au feu.

Ces détails suffisent sur l'utilité ou le mal que peuvent faire les topiques dans leur usage & leur application. (Le Che-

valier DE JAUCOURT.)

TOPIRIS, (Géog. mod.) ville de Thrace. Ptolomée, liv. III, c. xj. la marque dans les terres. Ortelius dit que cette | » ville étoit de la premiere Macédoine. Pline écrit aussi Topiris; mais dans une médaille de Géta, cette ville est appelée Topirus, avec le surnom d'Urpia; & elle est nommée Toperus & Toparon par | phes, ceux qui font des représentations ou Procope. (D.J.)

TOPLITZ, (Gégr. mod.) petite ville de Bohême, au cercle de Leutméritz, & les anciens appeloient les tableaux de à six milles de Brix. Elle est renommée paysages topies, topia, du mot grec remos. par ses bains d'eaux chaudes. (D. J.)

TOPOGLIA, (Géogr. mod,) bour-lens topographes.

On croit que c'est l'ancienne ville Copæ, sur le marais Copaïs, que les Grecs niodernes appellent Limnitis sivadias. Le marais ou lac de Topoglia reçoit le Cephysfus & autres petites rivieres qui arrosent une plaine d'environ quinze lieues de tour, & qui est abondante en blé & en paturages; aussi étoit-ce anciennement un des quartiers les plus peuplés de la Béotie. (D. J.)

TOPOGRAPHIE, f. f. (Arpent.) description ou plan de quelque lieu particulier ou d'une petite étendue de terre, comme celle d'une ville, d'un bourg, manoir, ferme, champ, jardin, château, maison de campagne, &c. tels sont les plans que levent les Arpenteurs. Voy. CARTE, PLAN, ARPENTAGE, &c. ce mot est formé du grec vewes, lieu, & γράφο,

je décris.

La topographie differe de la chorographie, comme le moins étendu differe du plus étendu; la chorographie étant la defcription d'une contrée, d'un diocese, d'une province, ou de quelqu'autre étendue confidérable. Voyez CHOROGRAPHIE. Chambers.

TOPOGRAPHIE, (Rhétor.) on appelle ainsi cette figure qui décrit, qui peint vivement les lieux sur lesquels on veut engager l'auditeur ou le lecteur de porter ses regards; tel est ce morceau de M. Fléchier. « Voyons-la, cette princesse, » dans les hôpitaux où elle pratiquoit ses » miséricordes publiques; dans ces lieux » où se ramassent toutes les infirmités & » tous les accidens de la vie humaine, où » les gémissemens & les plaintes de ceux qui sonsfrent remplissent l'ame d'une tristesse importune, où l'odeur qui » s'exhale de tant de corps languissans...» (D.J.)

TOPOGRAPHIE, TOPOGRAPHE, (Peinture,) ou appelle peintres topogradescriptions de temples, de palais, de ports de mer, de ville, & d'autres lieux;

Matthieu & Paul Bril étoient d'excel-

la galerie de Saint-Cloud.

TOPTCHI, s. m. terme de relation, canonnier turc; le toptchi-bachi est, en Perse, le grand-maître de l'artillerie, & la cinquieme personne de l'état. (D. J.)

TOQUE, f. f. (Hist. nat. Botan.) cassida, genre de plante à sleur monopétale labiée, dont la levre supérieure ressemble à un casque garni de deux oreillettes; la levre inférieure est ordinairement divisée en deux parties. Le pistil fort du calice, dont la partie supérieure ressemble à une crête; il est attaché comme un clou à la partie postérieure de la fleur, & entourée de quatre embryons, qui deviennent dans la suite autant de semences oblongues renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la sleur, & semble représenter une tête revêtue d'un casque. Tournesort, Inst. rei herb. Voyer PLANTE.

Toque, terme de relation, certain nombre de bouges ou cauris dont on fe sert comme de monuoie dans le royaume de Juda, & en quelques autres endroits de la côte d'Afrique, où les bouges ou cauris sont reçus dans la traite des Negres: une toque de bouge est composée de quarante de ces coquillages : cinq bouges

font une galline. (D. J.)

Toque, terme de Religieuse, chez les religieuses du saint Sacrement, un linge de chanvre ou de gros lin, qui couvre leurs épaules & leur estomac. (D. J.)

TOQUE, terme de Marchande de mode, bonnet d'homme, de figure cilindrique, ou d'une forme de chapeau qui n'a qu'un petit bord; c'étoit la coiffure de tous les officiers qui n'étoient point gradués. Encore aujourd'hui les pensionnaires des colleges qui font leurs humanités, portent des toques lorsqu'ils sont en robe; on appeloit aussi cette espece de bonnet tocque; toc en bas - breton signifioit chapeau. $\{D. J.\}$

TOQUET, s. m. (Marchande de modes,) petit bonnet d'enfant; il est fait de tassetas, d'étosse de foie, de toile garnie

de dentelles, &c.

TOQUETTE, s. f. (Manufact. de tabac,) ce sont des seuilles de tabac rou- | suneste qui causa l'embrasement de Troie.»

Il y a de fort belles topographies dans lées en andouilles. Voyez TABAC, Manu-

facture.

TOR, (Géog. mod.) petite ville d'Asie, dans l'Arabie pétrée, sur le bord de la mer Rouge, avec un château pour défense. Son port est assez bon pour les vaisseaux & pour les galeres; c'est l'abord des pelerins turcs qui vont à la Mecque. Lat. 28. (D. J.)

TORAILLE, f. f. (Corallogie,) espece de corail brut, que les Européens portent au Caire & à Alexandrie; il est peuestimé & ne vaut que le quart du corail

brut de Messine. (D. J.)

TORBAY, (Géogr. mod.) baie d'Angleterre, dans le Dévonshire. Elle est fur la Manche, à quelques milles au nord de Darmouth; c'est l'assle de la slotte royale quand elle est sur cette côte &2.

que les vents sont contraires.

C'est à cette baie que débarqua le prince d'Orange le 15 novembre 1688. Le rot Jacques s'ayança contre lui jufqu'à Salisbury, où ses propres troupes l'abandonnerent. Il reprit le chemin de Londres, & se vit bientôt obligé d'en sortir pour n'y plus rentrer; il vint en France, & mourut à Saint-Germain-en-Laye ens 1701, à l'âge de 68 ans. (D. J.)

TORBIA, (Géog. mod.) village d'Italie, près de Monaco: il a pris son nome par corruption de trophea. On y voyoit encore, il y a cent ans, un monument des Romains, où l'on croyoit qu'avoit été la célebre inscription des peuples des Alpes vaincus par Auguste : c'est du moins le sentiment de Cluvier & Briet; mais Guichenon & Bergier prétendent que cette inscription étoit sur l'arc de triomphe de la ville d'Aost. (D. J.)

TORCELLO, (Géog. mod.) petiter ville d'Italie, dans l'état de Venise, à six lieues de la capitale, avec titre d'évèché; mais ce n'est qu'un titre, car c'est un évèché misérable, & tout dépeuplé. Longitude 30 deg. 9 min. latit. 45 deg. 34 min. (D. J.)

TORCHE, TISON, (Sinon.) cess mots sont nobles en prose & en vers au figuré. Hélène fut la torche ou le tison

TOR 6,6 fax teterrima belli, disoient les poëtes

Je suis donc votre honte, & le fatal Qui remplira de feux toute votre maison. Definarais. (D. J.)

TORCHE, f. f. (Cirerie.) baton rond plus ou moins gros, long depuis sept piés jusqu'à douze, de bois léger & combustible, tel que celui d'aune & de tilseul, entouré par l'un des bouts de six meches, que les marchands ciriers nomment les bras ou lumignons de la torche, couvertes de cire ordinairement blanche, qui étant allumées, produisent une lumiere un peu lugubre. On se sert de torches dans quelques cérémonies de l'Eglise, particulièrement aux processions du Saint-sacrement, & dans les enterremens des petites gens; autrefois on en portoit dans les pompes funebres des personnes de quelque considération; mais aujourd'hui on leur a substitué les flambeaux de poing: les torches se font à la main; pour les fabriquer on commence par appliquer en longueur sur l'un des bouts du bois, à distances égales, les six meches, après qu'elles ont été légérement enduites d'une sorte de cire molle préparée avec un peu de térébenthine pour la rendre plus ténace; ensuite on couvre ces meches exactement avec de la cire blanche toute pure, que l'on a fait amollir dans l'eau ehaude. Les meches de torches sont faites de fil d'étoupes de chauvre crud grofsiérement silé, que l'on nomme lumignon, & qui est le même dont on se sert pour la fabrique des flambeaux de poing. Savary (D. J.)

TORCHES (Antiq. greq. & rom.) le jour de la fête de Cérès, que célébroient les initiés à ses mysteres, s'appelloit par excellence le jour des torches ou des flambeaux, dies lampadum, en mémoire de ceux que la déesse alluma aux flammes du mont Etna, pour aller chercher Pro-

ferpine.

Phèdre découvrant à sa nourrice l'amour dont elle brûle pour Hipolyte, lui quelques autres arbres résineux, dont

dieux; qu'on ne la voit plus avec les dames athéniennes, agiter les torches sacrées autour des autels de la déesse.

> Non colere donis templa votis libet, Non inter aras attidum, mistam choris, Jactare tacitis conscia sacris faces.

Les torches ou flambeaux que les anciens avoient consacrés à la religion, étoient les mêmes que ceux qu'ils employoient aux obseques & aux cérémonies nuptiales. Ils les comprenoient tous fous le nom générique de funalia, parce qu'ils étoient faits de corde, & en particulier ils les appeloient indifféremment tædæ & faces. Les poëtes se sont souvent égarés dans les allufions que ce sujet leur fournissoit. Properce dans une de ses élégies, fait dire à deux époux qui avoient toujours vécu dans une parfaite union.

Viximus insignes inter utramque facem.

Et Martial exprime plaisamment, dans une épigramme, les différens usages du même flambeau.

> Effert uxores Fabius, Chrystilla maritos, Funereamque tori quaffat uterque facem.

« Les femmes de Fabius, dit-il, & les » maris de Chrystille ne vivent guere, » & on les voit à tout moment rallumer » le même flambeau, tantôt pour des » noces, tantôt pour des funérailles. » (D, J,)

TORCHE, (Epinglerie.) c'est du fil de laiton en torche, dont les épingliers doivent se servir à la fabrique de leurs épingles; il leur est défendu par leurs statuts d'y employer du fil de fer. (D. J.)

TORCHE, f. f. (Ferranderie.) les marchands de fer donnent ce nom aux paquets de fil-de-fer pliés en rond, en forme de cerceau; ils disent aussi du fil-delaiton.

TORCHE, f. f. (Commerce de poix.) nom que l'on donne à une sorte de résine qui se tire des pins, des meleses, & de dit que sa passion lui fait oublier les on se sert pour faire de la poix. Richelet.

TORCHE,

Torche, s. f. (Tonnelier.) rang de quatre ou cinq cerceaux sur un tonneau. Il y a sur une pipe six torches: on pose le tonneau en chantier sur les torches, il ne doit pas porter sur les douves.

Torches, s. f. pl. (Jardinage.) on nomme torches dans le commerce des oignons, des bâtons couverts de paille, longs de deux ou trois piés, autour defquels sont liés par la queue, divers rangs d'oignons. La torche est dissérente de la

glane, & de la botte.

Torches, s. f. pl. (Maçonnerie,) ce sont des nattes, ou simplement des paquets & des bouchons de paille, que les bardeurs qui portent le bar, ou qui traînent le binard, mettent sur l'un & sur l'autre de ces instrumens, lorsqu'ils veulent porter ou traîner des pierres taillées, pour empêcher que leurs arètes ne s'écornent & ne se gâtent: on dit qu'un bar ou qu'un binard est armé de ses torches, lorsque ces nattes sont placées dessus.

Torche, en terme de Vannier, est un ou plusieurs tours simples que l'on fait immédiatement sous chacune des faines d'une hotte, ou de tout autre ouvrage.

TORCHE-NEZ, s. m. (Maréchallerie.) est un instrument long à-peu-près de dix pouces, qui avec une courroie, serre étroitement le nez d'un cheval; ce bâton est arrêté au licou ou au filet, & cette gène empêche le cheval de faire du défordre ou de se débattre, lorsqu'il est trop fougueux, & qu'on lui fait le poil ou qu'on le ferre.

TORCHE-PINCEAU, s. m. (Peinture.) c'est un petit linge qui sert aux peintres à essuyer leur palette & leurs pinceaux.

TORCHEPOT, PIC-CENDRE, s. m. (Hist. nat. Ornithol.) sitta seu picus cinereus: oiseau un peu plus petit que le pinson, il pese au plus une once; il a environ cinq pouces & demi de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des doigts; le bec est droit, triangulaire, noir en-dessus, & blanc en-dessous; la langue n'excede pas la longueur du bec; la tète, le cou & le dos, sont cendrés; les côtés du corps sous les ailes, ont une couleur rougeâtre; la gorge & la poitrine sont d'un châtain roussatre; le bas ventre

rougeatres, dont l'extrémité est blanche; il y a une bande noire qui s'étend depuis le bec jusqu'au cou, en passant sur les yeux; les grandes plumes des ailes sont au nombre de dix-huit, & ont toutes le tuyau noir; l'extérieure est petite & trèscourte; celles qui se trouvent près du corps, ont une couleur cendrée; les autres font brunes; la queue a au-plus deux pouces de longueur, elle est composée de douze plumes; les deux du milieu sont de couleur cendrée, les deux plumes de chaque côté de celles du milieu, ont seulement l'extrémité cendrée, & le reste est noir; les deux qui suivent ont de plus les barbes intérieures de la pointe, blanche; la plume extérieure a l'extrémité d'un noir cendré, & au-dessous de cette couleur une tache blanche transversale; le reste de la plume est noir; les ongles sont bruns, longs & crochus; les doigts sont au nombre de quatre, trois en avant, & un en arriere, celui-ci a la mème longueur que le doigt du milieu, & son ongle est le plus grand de tous. Le torchepot fait son nid dans des arbres creux, lorsque l'ouverture du trou est trop large, il la retrécit avec de la boue au point que l'entrée du nid n'a pas plus de diametre que le corps de l'oiseau; il se nourrit d'insectes; il fait aussi provision de noix pour l'hiver; il les casse fort adroitement, en les frappant à grands coups de bec, après les avoir assejeules entre deux branches d'arbre, ou dans une fente. Wil-

lughbi, Ornit. Voyez OISEAU.
TORCHER, v act. (Gram.) c'est nettoyer, ôter la malpropreté; on torche

un pot, des plats, des meubles.

TORCHER, (Archit.) c'est enduire de terre, ou torchis: on torche une cloison, les murs d'une grange. Vojez TORCHIS.

TORCHER, c'est parmi les Vanniers faire d'un ou plusieurs brins d'osser, ce cordon qu'on voit dans les ouvrages de mandrerie, ou de faisserie, un peu audessus de l'écaste des pés.

rorchere, s. s. (Menuis. & Sculpt.) espece de grand guéridon dont le pié, qui est triangulaire, & la tige, enrichis de sculpture, soutiennent un plateau pour

comme les candelabres, servir d'amortissement à l'entour des dômes, des lanternes, & aux illuminations. Il y en a de métal, dans la sale du bal du petit parc

de Versailles. (D. J.)

TORCHIS, f. m. (Archit.) espece de mortier fait de terre grasse détrempée, & mélée avec de la paille coupée, pour faire des murailles de bauge, & garnir les panneaux des cloisons, & les entrevoux des planchers des granges & des métairies: on l'appele torchis, parce qu'on le tortille pour l'employer, au bout de certains bâtons faits en forme de torches. (D.J.)

TORCHON, s. m. terme de Lingere, morceau de grosse toile, d'une aune ou une aune & demie, plus ou moins, qu'on ourle, qu'on marque, & dont on se sert dans le ménage pour torcher & essuyer la vaisselle, les meubles, les planchers,

TORCHON, ou TORCHES, terme de Maçon, ce mot se dit dans les atteliers, de vieilles nattes uses, ou de gros bouchons de paille qu'on met sur les pierres lorsqu'on les monte de la carriere, ou qu'on les transporte, pour empêcher qu'elles ne s'écornent; ainsi on dit un bar

armé de ses torchons. (D. J.)

TORCOU, TORCOL, TORCOT, TERCOT, TURCOT, f. m. (Hist. nat. Ornithol.) lynx sive torquilla; PRESSOIR D'HÉROPHILE. oiseau auquel on a donné le nom de torcou, parce qu'il tourne la tête au point que la partie antérieure se trouve du côté du dos; il est presque de la grosseur! d'une alouette: il pese environ une once; il a près de sept pouces de longueur, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité de la queue, & dix pouces d'envergure; le bec est mince, court, & moins pointu que celui du pic; il a une! couleur livide; la langue est terminée! par une pointe dure & comme offeuse. Cet oiseau, comme tous les autres de fon genre, alonge fa langue hors du bec pour prendre les insectes dont il se nourrit; il herisse quelquesois les plumes de la tête comme le geai, il paroît alors

porter de la lumiere. Cet ornement peut dre, le blanc, le roux, le brun & le noir, mélés fort agréablement; la tête est cendrée, & elle a des taches & des lignes noires, rousses, & blanches; il y a quelques plumes noirâtres depuis le dessus de la tête, jusqu'au milieu du dos; le croupion est d'un cendré clair, avec des taches blanches & des lignes transversales noires; la gorge & le bas ventre sont jaunâtres & ont aussi des lignes transversales noires; il y a dans chaque aile dixneuf grandes plumes, qui sont noires, & qui ont de grandes taches rousses, celles qui se trouvent près du corps sont ponctuées de noir; les plumes du second rang ont l'extrémité blanchatre, & les petites sont d'un brun roussatre; les longues plumes des épaules ont la même couleur mélée de noirâtre ; la queue est composée de dix plumes foibles & courbées en-dessous comme celles des pics; elles sont cendrées & elles ont trois ou quatre lignes noires transversales; cet oiseau a deux doigts en avant & deux en arriere; il se nourrit principalement de fourmis, qu'il perce avec sa langue, par le moyen de laquelle il retire ces insectes dans sa bouche pour se servir de son bec. La femelle a les couleurs plus pâles que celles du mâle, & elle est plus cendrée. Willughbi, Ornithol. Voyez OI-

TOR

TORCULAR HEROPHILI, voyet

TORDA, ou THORDA, (Géograph. mod.) comté de Transilvanie. Il est borné au nord per les comtés de Colosvar & de Doboca; à l'orient par la riviere de Marosch, qui le sépare du comté de Kokelvar; au midi par le comté d'Albe; & à l'occident par le comté d'Abrobania. Son chef-lieu est Torda. (D. J.)

TORDA, THORDA, ou TORENBOURG, (Géogr. mod.) petite ville de la Transilvanie, au comté de Torda, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur la riviere Aramas, à quelques milles au-dessus de l'endroit où cette riviere se jette dans la Marosch. Marius Niger croit que Torda est la Tierna de Ptolomée.

TORDAGE, s. m. (Soierie.) On avoir une hupe; ses couleurs sont le cen-lappelle, en terme de manusacture d'étotte

de soie, le tordage de la soie, la façon veut leur donner ou la cire ou le suis. qu'on lui donne en doublant les fils de soie sur le moulin, ce qui la rend en quelque maniere torse. (D. J.)

TOREERA, LA, (Géog. mod.) riviere d'Espagne en Catalogne. Elle se jette dans la Méditerranée, entre Barcelone &

Palamos. (D, J,)

TORDESILLAS, (Géogr. mod.) en latin vulgaire, Turris-Sillana, ville d'Efpagne au royaume de Léon, sur la droite du Duero, à huit lieues au sud-ouest de Valladolid. On y compte fix paroisses depeuplees & quatre couvens. Son territoire abonde néanmoins en blé & en vin. Long. 13. 12. lat. 41. 38. (D. J.)

TORDION, s. m. terme de Danse; c'est le nom qu'on a donné à une ancienne danse qui se dansoit avec une mesure ternaire. Après la hasse danse & son retour, elle en faisoit comme la troisseme partie. Elle differoit seulement de la gaillarde, en ce qu'elle se dansoit bas, d'une maniere légere & prompte; & la gaillarde se dansoit haut, d'une mesure lente & pesante. Diction. de Trévoux.

TORDRE, v. act. (Gram.) Si un corps est fixe par un bout, & qu'en le tenant de l'autre, on le fasse tourner sur lui-même, on le tord. On le tord également, si on cherche à le faire tourner sur lui-même, en le tenant par les deux bouts qu'on mene en sens contraire. Si ce sont deux corps, il est évident que par cette action l'un se roulera & pressera fur l'autre.

TORDRE un cable, (terme de Cordier.) Ce mot fignifie joindre en un les cordons qui doivent le composer, ce qui se fait avec une espece de grand rouet, où sont attachés les cordons par un bout, tandis qu'ils tiennent de l'autre à une machine de bois à deux roues, chargée de plomb ou de pierres, qui étant mobile, & le rouet restant fixe, s'approche à mesure que le cable s'appetisse en se tordant.

TORDRE la meche, (terme de Cirier & de Chandel.) c'est après qu'elle a été coupée de longueur & pliée en deux, en rouler les deux parties l'une avec l'autre, pour les tenir unies, quand on | paravant; le retordeur avance en appro-

(D.J.)

TORDRE, (Rubanerie.) c'est l'action de joindre plusieurs brins d'or, d'argent ou de soie ensemble pour n'en tormet qu'un seul; ce qui se fait en diverses façons, par le moyen du rouet à tordre & à *détordre. Il y a plusieurs sortes de retords connus sous les noms de milanese, graine d'épinars, cordons pour les galons à chainette, retord pour les franges, guipures pour les livrées, cordonnets pour les agrémens, cordonnets à broder, cablés, griseites, frisës pour le galon, la ganse ronde pour faire des boutonnieres mobiles or ou argent. Nous allons traiter ces dissérens ouvrages chacun séparément, en commençant

par la milanèse.

La milanèse se fait ainsi : on tend une longueur, à volonté, de foie attachée d'un bout à la molette du pié-de biche du rouet, après cette attache, le retordeur s'en va à l'autre bout du jardin; car tout le travail du retord ne se peut saire que dans de longs jardins, pour avoir quelquefois des longueurs de 60 à 70 toises; on n'en fait guere de plus longues, parce que l'action du rouet ne pourroit fe communiquer jusqu'au bout, outre que cette même longueur par son propre poids feroit sujette à traîner. Pendant que le retordeur s'en va à son but, les soies attachées se déroulent de dessus les rochets qui les contiennent, & qui sont dans les broches du rateau qu'il porte à la ceinture: pendant qu'il marche ainsi, le rouet est tourné modérément de droite à gauche; lorsqu'il est arrivé au bout de la longueur proposée, il attache le bout des soies qu'il a amenées à l'émerillon du pié: cette longueur composée de plusieurs brins de soie, unis ensemble en telle quantité plus ou moins confidérable, suivant la groffeur que doit avoir la milanèse, ne formé plus qu'un seul brin. Lorsque le retordeur connoît que cette longueur a acquis affez de retord, le rouet est arrêté; il attache alors à l'émeritlon un moyen retord de la même matiere, qui a été précédemment fait à part; après quoi le rouet est tourné dans le même sens qu'au-

Q000 2

rouet, & en conduisant avec les doigts de la main gauche la quantité de brins de soie, ce qui forme la premiere couverture de la premiere longueur, c'est-à-dire que la soie qui s'y enroule actuellement par le mouvement du rouet, prend la figure spirale dont les trous sont à très-peu de distance les uns des autres. Etant arrivé au rouet, le tourneur cesse, & le retordeur attache encore à la molette une autre quantité de brins de soie, mais de soie plus fine que celle dont il vient de faire les deux opérations ci-dessus expliquées; & ce seront les seules soies que l'on verra, celles du fond ne formant qu'un corps, couvert seulement par celles-ci. Après cette attache, le retordeur s'en retourne pour aller rejoindre le pié, mais en marchant bien plus lentement qu'à la seconde fois, puisqu'il faut que les tours de cette derniere couverture soient si près-à-près, qu'aucune partie de ce qui est dessous ne paroisse; ces tours sont arrangés de façon qu'ils forment une égalité parfaite qui dépend de l'exactitude de cette derniere couverture; puisque s'il y avoit du vide, on appercevroit le fond; si, au contraire, les tours se trouvoient tellement entassés les uns sur les autres, l'ouvrage seroit difforme & emploieroit trop de matiere. La milanèse se trouve ainsi achevée & dans sa perfection; cette premiere longueur est ensuite relevée sur une grosse bobine à l'aide d'un rouet ordinaire, & on recommence. Cette milanèsesert à embellir les ameublements, à broder, à orner les têtes des franges, &c.

La graine d'épinars a tout un autre travail: il y a deux sortes de graines d'épinars; celle en or ou argent, & celle en soie: elles ont chacune une façon d'ètre faite qui leur est particuliere : celle en or ou argent se fait ainst. On attache à l'émérillon un brin de filé, de moyenne grosseur, appelé filé rebours, parce qu'il a été filéjà gauche; au lieu que le filéappelé filé droit, a été filé à droite. On conduit ce brin de filé-rebours à la molette du pié-de-biche du rouet où il est attaché; on y joint un autre brin de filé-droit,

chanchant très-doucement du côté du ce brin va servir par le moyen du tour à droite du rouet à couvrir le premier tendu, par des tours en spirale, comme la premiere couverture de la milanèse ; il est essentiellement nécessaire que les deux brins de filé dont on vient de parler, aient été filés en sens contraire; parce que s'ils l'étoient en même sens, le tord qu'on donne ici se trouvant au rebours du tord de l'autre, détordroit celui-ci, & feroit écorcher la lame : cette graine d'épinars fert à former la pente de certaines franges riches pour les carrosses d'ambassadeurs, pour les dais, pour les vestes, &c. La graine d'épinars en soie se fait d'une autre façon, qui est qu'on attache une quantité de brins de soie (contenue sur différents rochets qui sont à une banque posée sur le pié du rouet à retordre) à une des molettes du croissant du rouet. Cett branche attache à la molette a ciaprès est ensuite passée sur une coulette tournante b, que tient à sa main gauche le tourneur du rouet : après, cette même branche est passée sur une autre coulette tournante c, & encore passée sur une seconde coulette d, que tient encore le tourneur de la main droite; il marche à reculons jusqu'à l'endroit fixé de la longueur, en déroulant à mesure les soies de la banque, par le moyen des coulettes qu'il tient à chaque main : on a par ce secours quatre longueurs d'une seule opération, comme on le voit dans le figure ciaprès. Lorsque le tourneur est arrivé au bout de sa longueur, le retordeur qui est à présent tourneur, coupe les soies de la banque e sur une lame de couteau fixée pour cet usage dans le montant, & le bout coupé est attaché à la quatrieme molette du croissant. Les deux autres longueurs de la coulette c sont coupées le plus juste qu'il est possible au même couteau, & attachées à la deuxieme & troisieme molettes de ce croissant : le retordeur fait tourner lui-même le rouer à gauche, & donne le retord convenable; après quoi il prend les mêmes soies de la banque, mais en plus petite quantité, qui est posée de la même façon sur les coulettes dont on a parlé; puis coupées & mais bien plus sin que le brin rebours : l'attachées aux mêmes molettes, alors le

royet est tourné à droite: ce mouvement contraire opérant deux retords dissérents, forme ce qu'on appele graine d'épinars en soie, pour faire la pente des franges & autres.

Molette.

Coulette du tourneur qu'il tient de la main gauche.

Coulette du tourneur qu'il tient de la main droite.

Banque.

Cordon pour les galons à chaînettes est fait de même, excepté que les quatre longueurs ne sont point redoublées comme à la graine d'épinars. Ici les quatre longueurs étant attachées à leurs molettes, font torses à droite convenablement; après quoi elles sont unies ensemble en cette sorte: la branche de la deuxieme molette est unie à celle de la quatrieme, & celle de la troisseme à la premiere; & le tourneur passant la branche de la coulette gauche sur la droite, le tout ne forme plus qu'une branche, mais double en longueur, quoiqu'attachée à deux molettes: on lui donne un second retord, mais à gauche; & voilà le cordon fini qui sert à former les différentes chaînettes sur les galons des carrosses.

Le retord pour les franges est fait de la même façon que le cordon; à l'égard de la tension des quatre branches, voici ce qu'il y a de différent, les deux branches de la coulette du rouet sont coupées & attachées aux molettes 2 & 3 du croissant, puis retorses à droite. Après le retord suffisant, le rouet étant arrêté, les branches 2 & 3 sont nouées ensemble, & posées sur la coulette du rouet, & la quatrieme branche détachée de sa molette, est relevée au rouet à main sur une bobine. Ainsi ces quatre branches ne sorment plus qu'une longueur; mais ayant un nœud au milieu, ce retord servira à faire des franges pour les garnitures de carrosses, tours de jupes, &c.

Les guipures pour les livrées, se font en mettant certaine quantité de brins de soie du rateau à la molette du pié de biche; le retordeur va à l'émerillon pendant que le rouet est tourné à droite. Après le retord requis, il attache la branche au crochet de l'émerillon : il prend un brin de grosse soie, & plusieurs de fine; le gros brin est passé & conduit entre les doigts auriculaire & annulaire de la main gauche, & les brins de fine le sont, moitié d'abord par les doigts annulaire & medius, puis l'autre moitié par le medius & l'index. Par conséquent le gros brin est toujours couché le premier sur la longueur tendue, puis recouvert tout de suite par les deux parties qui le suivent immédiatement; de sorte que ce que le gros brin fait à lui seul, par rapport à la distance des deux tours, les deux parties de soie fine le font à elles deux, au moyen de l'ouverture que l'on a fait remarquer. Arrivés à la molette, les brins sont coupés, le rouet tourné en sens contraire pour éviter le vrillage; l'ouvrage est achevé. Cette guipure sert à orner les livrées qui, comme celle du roi, sont ornées de pareilles guipures.

Les cordonnets pour les agréments se font ainfi. Premiérement le retordeur ayant attaché plusieurs brins de soie, pris au rateau qu'il a à la ceinture, à une molette du pié-de-biche, il va joindre l'émerillon, pendant que le rouet est tourné à droite, où étant arrivé, il attend que le retord soit suffisant; puis faisant arrêter le le rouet, il coupe cette longueur & l'attache au crochet de l'émerillon. Il prend une quantité de brins de soie, mais plus fine, & par consequent plus belle, qu'il attache demême à ce crochet; il fait tourner le rouet à droite, & conduit cette soie près-à-près, pour couvrir exactement la premiere longueur tendue, & étant arrivé à la molette, il coupe la soie & fait détordre ladite longueur, pour empêcher le vrillage; cette longueur est relevée à l'ordinaire par le rouet à main-Ce cordonnet sert à faire quantité d'ouvrages de modes pour la parure des

Les cordonners à broder ont la même

fabrique que celui dont on vient de parler, excepté que, au lieu de soie, ils sont faits de fil retord, autrement appelé fil d'Epinai; la branche tendue étant de plus gros fil que celui qui la couvre à clairevoie comme à la premiere couverture de la milanèse, ce cordonnet sert pour la broderie en linge.

Les cablés ont ceci de particulier : on croissant. Y étant attachés, le retordeur va rejoindre l'émerillon, & coupe ces trois brins qu'il noue ensemble, & les attachant au crochet de l'émerillon, il passe les doigts de la main gauche entre ces trois branches, & fait tourner le rouet à droite. Ces trois brins s'unissent & se tordent ensemble derriere sa main, & pour lors l'émerillon tourne à gauche seulement dans ce seul ouvrage; car dans tous les autres il tourne du même sens que le rouet. Etant arrivé au rouet, il quitte ces brins qu'il unit à la même molette, puis il envoie le tourneur arrêter l'émerillon pour l'empêcher de tourner, pendant que luimème tourne le rouet à gauche suffisamment, & ensuite à droite pour éviter le vrillage. Le cablé sert à former des coquilles fur les bords du galon, & autres ouvrages qui se fabriquent dans ce mé-

Les grisettes, aussi pour les coquillages des bords du galon, se font de cette maniere. Le retordeur prend une quantité de brins des foies du rateau, qu'il attache à une molette du pié-de-biche, puis il fait tourner à gauche pendant qu'il va joindre l'émerillon. Y étant arrivé, & le rouet cessant de tourner, il coupe sa longueur & l'attache au crochet de l'émerillon. Il prend une quantité moins considérable de soie, mais bien plus sine, qu'il attache aussi au même crochet, & il fait encore tourner à gauche en recouvrant le dessous près-à-près, il arrive à la molette & fait cesser le rouet, ensuite il va à vide à l'émerillon, où étant, il prend un brin de clinquant battu, de son rateau, dont il couvre le tout près-àprès & sans aucun vide. En allant join-lette longueur, il fait tourner le rouet à

dre la molette du pié-de-biche, & ayant fait cesser le tournage, il retourne encore à vide à l'émerillon, & prend un brin de soie très-fine qu'il attache encore au crochet de l'émerillon, & fait tourner le rouet à droite en s'en allant du côté de la molette. Ici ces tours de soie sont éloignés l'un de l'autre de l'épaisseur. d'une ligne : cette derniere opération ne sert prend trois brins de filé, or ou argent, qu'à empêcher la lame du battu qui y a qui sont contenus sur le rateau; on les mise auparavant, de s'écorcher; ou fi attache à trois molettes differentes du cela arrivoit, le brin de soie couché dessus, empêcheroit l'accident d'aller plus loin. Les griseites servent à former lededans des coquillages que l'on met sur les

bords du galon.

Le frise est fait de cette maniere: le retordeur prend une quantité de brins de soie sur le rateau, qu'il attache à la molette du pié-de-biche, & fait tourner à gauche en allant à l'émerillon, où lorsqu'il est arrivé, il coupe cette branche & l'attache au crochet; ensuite faisant venir le tourneur à l'émerillon pour le retenir, le retordeur va à la molette, & attachant une quantité moins confidérable de la même soie a la molette, il s'en retourne joindre l'émerillon en conduisant les soies le long de la longueur déjà tendue. Il reprend l'emerillon de la main du tourneur, qui s'en va à son tour à la molette, & tourne le rouet à droite. La diversité de ces deux dissérents tournages fait que la premiere longueur tendue couvre la seconde, ce qui forme une spirale parfaite dans toute cette longueur. Ensuite le retordeur attache une lame de clinquant battu au crochet de l'émerillon, & fait tourner à droite. Cette lame remplit juste les cavités de cette spirale, & laisse appercevoir la foie de couleur qui forme avec le battu une variété agréable. Le frisé sert de trame pour enrichir, les rubans figurés, & les galons à plufieurs navettes.

La gance ronde a cette maniere de se faire: on prend sur le rateau telle ou telle quantité de brins de filé, que l'on attache à la molette du pié-de-biche. Le retordeur tend sa longueur sans faire tourner le rouet, & étant arrivé au bout de

droite en tenant le bout de la longueur. de l'encroix, & celui de l'ancienne, par Lorsqu'il apperçoit qu'elle a acquis le retord convenable, il fait venir le tourneur qui apporte deux coulettes, dont le retordeur prend une de la main gauche, tenant toujours le bout de la longueur de la droite; il passe la branche sur la coulette, & tient toujours des mêmes mains; puis le tourneur passe l'autre coulette entre celle du retordeur, & le bout tenu par la main droite, le tourneur va joindre (avec cette coulette qui porte la branche) la molette, le retordeur le suit à mesure & suivant le besoin, avec ceci de particulier, que le tourneur avance en vîtesse triple de celle du retordeur qui le suit. Le tourneur arrivé à la molette, attache la double branche qu'il a apportée à la molette où est déjà attaché le bout par lequel on a commencé. Par ce moyen cette branche est triplée, le retordeur de son côté joint ensemble les trois extrémités qu'il tient. Alors la coulette lui devient inutile; elle n'a servi, ainsi que celle du tourneur, que pour la conduite de ces branches avant leur jonction. Tout cela étant fair, le rouet est tourné à gauche jusqu'au retord suffisant pour cette liaison. Cette gance ainsi achevée, sert à faire des boutonnieres pendantes sur les habits de certains régiments qui ont ces boutonnieres dans leur uniforme.

TORDRE, (Rubanier.) maniere d'ajouter une piece de même contenance, au bout d'une autre piece qui finit : voici comme cela se fait. L'ensouple étant à sa place sur les potenceaux, & chargée de son contre-poids dont la charge est à terre, au moyen de ce qu'on a lâché la contrecharge, le bout de la piece qui finit reste dans l'inaction du côté des lisses, jusqu'à ce que prenant l'un & l'autre bout de chaque piece, & les nouant ensemble par un seul nœud, on laisse un peu de lâche pour l'opération qui va suivre. Il faut prendre le brin de soie qui doit aller le premier, & qui est toujours du côté gauche du métier, pour recevoir aussi toujours sur la droite, il faut le prendre, dis-je, conjointement avec celui qui le doit accompagner, & qui se trouve, savoir

le moyen de la lisse. On glisse le pouce & le doigt index de la main gauche par derriere le nœud commun, entre lui & le brin à tordre; de cette maniere le pouce se trouve du côté des lisses, & l'index du côté de la nouvelle piece. Ces deux doigts se joignent auprès du nœud, & lorsqu'ils y sont arrivés, ils cassent chacun leur bout de soie, le plus près de ce nœud qu'il est possible. Ce nœud est tenu en respect par la main droite, pour donner plus de facilité à la rupture en question; ces deux bouts se trouvant ainsi arrêtés entre les deux mêmes doigts, & en les tenant bien fermes, on les tortille assez fortement, puis on renverse l'extrémité tortillée sur la partie du brin qui est vers les ensouples de derriere, où étant on tortille à-présent le tout ensemble, ce qui rend ce brin triple à cet endroit, qui par ce moyen acquiert assez de solidité pour ne se plus désunir, & ainsi de chacun des autres. Voici la raison pour laquelle il a été dit qu'il falloit renverser l'extrémité tortillée vers les ensouples de derriere; si on faifoit le contraire, on doit prévoir que lorfqu'il faudroit que tous ces brins, ainsi tords, passassent à-travers les lisses, ils présenteroient leurs extrémités, qui se rebroussant, rendroient ce passage imposfible; au-lieu que présentant le talon, le passage en devient facile, puisqu'il suit naturellement. Après que tous les brins ont été ainsi tordus, il est sensible qu'ils ont tous la même tenfion, puisque chaque tord vient à l'égalite de celui qui le précede. Cela fait, on remet le contre-poids en charge; & c'est alors que le tout est en état de travailler comme auparavant. Il faut remarquer que l'endroit où s'est fait le tord dont on parle est actuellement entre les lisses & l'encroix de la nouvelle piece. On entend par cet encroix le fil passe dans la chaîne, pour en conserver l'encroix. Voy. OURDIR. Quand il sera question que le tout passe à - travers les lisses, il faudra agir avec précaution lorsque l'on tirera la tirée, & prendre garde en tirant doucement, si quelques-uns de ces brins ne se desunissent pas en se décelui de la piece nouvelle, par le moyen | tortillant, & y remédier sur le champ to lorsque le tout passera dans le peigne. Il selon les pays plus ou moins chaude. est des cas où l'on emploie cette partie de [(D. J.) shaine, ainsi torse; pour lors c'est où l'habilete de l'ouvrier se fait appercevoir, en nommee sisarum syriacum, par Ray, hist. sauvant l'inégalité & la saleté que ces soies ont acquises en passant par ses doigts. Il est vrai que quelque précaution qu'il prenne, l'ouvrage est toujours un peu dissorme, & au moins terne à cet endroit; ce que l'on éviteroit, si interrompant l'ouvrage à l'endroit de la jonction, on laissoit un intervalle convenable avant de recommencer le travail.

TORDYLIUM, f. m. (Hift. nat. Bot.) genre de plante à fleur en rose & en ombelle, composée de plusieurs pétales inégaux qui ont la forme d'un cœur, & qui sont disposés en rond, & soutenus par un calice. Ce calice devient dans la suite un fruit presque rond, composé de deux semences applaties, bordées, & ordinairement dentelées : ces semences quittent aisément leur enveloppe. Tournefort, inst. rei herb. Voyez PLANTE.

Tournefort établit cinq especes de ce genre de plante; celle de nos climats se nomme vulgairement seseli de Candie, c'est le tordylium narbonense minus, I.R. H.

Sa racine est menue, simple, blanche; elle pousse une tige à la hauteur d'environ deux piés, cannelée, velue, rameuse; ses seuilles sont oblongues, arrondies, dentelées en leurs bords, velues, rudes, rangées par plusieurs paires le long d'une côte, & attachées à de longues queues. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des branches en ombelles, composées chacune de cinq pétales blanches, disposées en fleur de lys, avec autant d'étamines capillaires. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des semences jointes deux à deux, arrondies, applaties, relevées d'une bordure taillée en grain de chapelet, odorantes, un peu âcres, appochantes du goût de celles de la carotte

Cette plante croît abondamment en Languedoc sur les bords des vignes, le long des chemins, & dans les blés; on la | Graveurs d'Italie ont donné un beau tour sultive dans les jardins; elle fleurit en juin, l'à cette science. (D. J.)

cela arrivoit : même précaution à prendre & murit sa semence plutôt ou plus tard.

TORDYLIUM oriental, (Botan.) plante I. 443. sisarum alterum syriacum, par K. theat. 945 apium syriacum, radice eduli. hist. oxon. III. 292. Racine tendre, lisse, grise en-dehors, blanche en-dedans, cassante, grosse comme le doigt; mais deux fois aussi longue, & garnie de nœuds ou de tubercules de place en place. Elle a un goût agréable, comme celui de la carotte: de cette racine naissent une multitude de feuilles dentelées très-menues; ces tiges sont couvertes aux jointures de pareilles feuilles, & ont leurs sommités ornées d'une ombelle de fleurs jaune-pâles. Cette racine croît d'elle-même au grand Caire en Egypte, & à Alep en Syrie; il paroît que c'est le secacul Arabum conformément à l'idée de Rauwolff. (D. J.)

TORE, f. m. (Archit.) groffe moulure ronde, servant aux bases des colonnes. Ce mot vient du grec toros, un cable, dont il a la ressemblance. On le nomme aussi tondin, boudin, gros bâton & bosel.

Tore corrompu. Tore dont le contour est semblable à un demi-cœur. Les Maçons & Menuisiers nomment cette mesure brayette ou brague de Suisse.

Tore inférieur. C'est le plus gros tore d'une base attique ou corinthienne; &

tore supérieur, le plus petit.

On embellit souvent le tore de feuillages entortillés, parsemés de spheres planes, de roses, d'œuss de serpens, &c. sa saillie est égale à la moitié de sa hauteur.

TORE TÆ, (Géog. anc.) peuples du Pont, selon Pline, l. VI. c. v. & Etienne le géographe. Strabon, l. II. p. 496. écrit Torcata, ainsi que Pomponius Mela, l.I.

c. xix. (D. J.)

TOREUMATOGRAPHIE, f. f. terme technique, ce mot dérivé de deux moss grecs veut dire la connoissance des bassestailles & des reliefs antiques. On doit l'invention de la Toreumatographie à Phidias, & sa perfection à Policlete. Les célebres

TORGALF,

l'empire russien, en Sibérie, au pays des Samoyedes. Elle se jette dans le Jéniscéa.

(D. J.)

TORGAU, (Géog. mod.) ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, fur la gauche de l'Elbe, à 10 lieues au nord-est de Leipsick. Les Hussites la brûlerent par représailles en 1429, & elle ne s'est pas relevée de ce malheur. Long. 30. 48. latit 51.36.

Horstius (Jacques & Grégoire) oncle & neveu, tous deux natifs de Torgau, se font distingués dans la Médecine, ainsi

que tous ceux de leur famille.

Jacques, né en 1537, & mort en 1592, fut non-seulement grand médecin, mais eut l'honneur d'êtresept sois bourguemestre dans sa patrie. Il publia des lettres, epistola philosophica & medicinales, qui contiennent de très-bonnes choses; mais il étoit trop crédule, & se laissa lourdement tromper à la prétendue dent d'or; fi yous voulez favoir comment on reconnut cette imposture, vous n'aurez qu'à lire M. Van-Dale au dernier chapitre du premier livre de oraculis, page 423, édit. 1700.

Grégoire Horstius se fit une telle réputation par la pratique de la Médecine, qu'on l'appelloit l'Esculape de l'Allemagne. On dit qu'il possédoit les trois qualités d'un bon médecin, la probité, la doctrine & le bonheur. Il publia beaucoup de livres, & eut deux fils qui marcherent sur ses traces. Il mourut de la goutte en 1636,

âgé de 58 ans. (D.J.)

TORIGNI, (Géogr. mod.) petite ville, ou, pour mieux dire, bourg de France, dans la basse Normandie, sur un ruisseau, à trois lieues au-dessus de S. Lô. Long.

16. 34. latit. 49. 10.

Tome XXXIII

Callieres (François de) natif de Torigni, d'une famille noble, fut reçu de l'académie françoise en 1689, & se distingua dans les négociations. Louis XIV le nomma plénipotentiaire au congrès de Riswick. A fon retour, il obtint une gratification de dix mille livres, avec la place de secrétaire du cabinet. Il se fit honneur par deux ouvrages, l'un de la maniere de négocier avec les souverains, & l'autre de on doit la choisir récente, nourrie, grosse,

TORGALF, (Géogr. mod.) riviere de la science du monde. Il mourut en 1717,

à 72 ans. (D.J.)

TORMENTILLE, f. f. tormentilla, (Hist. nat. Botan.) genre de plante à sleur en rose, composée de quatre pétales disposés en rond, le calice de cette sleur est d'une seule seuille & prosondément découpé, il a la forme d'un bassin; le pistil fort de ce calice, & devient dans la suite un fruit presque rond, qui renferme beaucoup de semences réunies en une sorte de tête, & enveloppées par le calice. Ajoutez aux caracteres de ce genre que les feuilles excedent le nombre de trois, & qu'elles tiennent à l'extrémité du pédicule. Tournefort, inst. rei herb. Voyez PLANTE.

Tournefort nomme pour la premiere des cinq especes de ce genre de plante la tormentille sauvage, tormentilla sylvestris, I. R. H. 298. Elle pousse en terre une racine vive ou tubercule, de la grosseur du doigt ou plus, quelquefois raboteux, tantôt droit, tantôt oblique, de couleur obscure en-dehors, rougeatre en-dedans, garni de fibres, & d'un goût affringent; ses tiges sont grèles, foibles, velues, rougeâtres, longues d'environ un pié, ordinairement courbées & couchées par terre, entourées par intervalle de feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, velues, rangées d'ordinaire au nombre de sept sur une queue. Ses fleurs sont composées chacune de quatre pétales jaunes, disposées en rose, soutenues par un calice fait en bassin découpé en huit parties, quatre grandes & quatre petites, placées alternativement avec seize étamines dans lemilieu. Lorsque ces fleurs sont tombées, il leur succede des fruits sphéroïdes qui contiennent plusieurs semences menues, oblongues. Cette plante croît presque partout, aux lieux sablonneux, humides, herbeux, dans les bois & dans les pâturages maigres: elle fleurit en mai, juin & juillet. Sa racine est astringente.

La tormentille des Alpes, tormentilla alpina major, differe de la précédente en ce que sa racine est plus grosse, mieux nourrie, plus rouge & plus remplie de vertu. On nous envoie cette racine seche,

compacte, bien féchée, de couleur brune

goût astringent. (D. J.)

TORMENTILLE, (Mat. med.) ce n'est que la racine de cette plante qui est d'ufage en Médecine. Quoique cette plante croisse dans toutes les provinces du royaume, on ne se sert presque cependant que d'une racine de tormentille qu'on nous envoie seche des Alpes, & qu'on doit choisir récente, bien séchée, compacte, de couleur brune en - dehors, rougeatre en-dedans, d'un goût styptique.

Cette racine est une des substances végétales, douées de la vertu astringente vulnéraire, qu'on emploie le plus communement dans l'usage intérieur. On la fait entrer à la dose de demi-once jusqu'à une once par pintes de liqueur dans les tisanes astringentes, qu'on prescrit dans certains cours-de-ventre opiniatres, dans les hémorrhagies, les fleurs blanches, les flux séreux, qui suivent quelquesois les gonorrhées virulentes, &c. On la fait entrer aussi en substance à la dose d'un demi-gros ou d'un gros dans les opiates astringentes destinées aux mêmes maladies, où on la donne seule dans un excipient convenable pour remplir les mêmes indications, & même contre les flux dissentériques, selon quelques auteurs. L'extrait de tormemille à la dose d'un gros ou de deux possede aussi à peu-près les mêmes vertus, quoique les extraits des substances végétales astringentes souffrent une altération confidérable dans la préparation, qu'il s'en sépare une matiere terreuse qui contribue vraisemblablement à leur vertu, comme il a été dit de certaines écorces à l'article EXTRAIT, Chimie, Pharmacie, & c. Voyez cet article.

La racine de tormentille réduite en poudre s'emploie aussi quelquesois extérieurement dans le traitement des plaies & des ulceres, sur lesquels on la répand pour les dessécher; mais cette pratique est peu reçue. La décoction des racines de tormentille tenue dans la bouche, passe pour soulager très-efficacement la douleur des dents.

nette, entiere, mondée de ses filamens, la poudre astringente, les pilules astringentes, & la décoction astringente de en-dehors, rougeatre en-dedans, d'un la pharmacopée de Paris, dans l'huile de scorpion composée, dans l'emplatre styptique, &c. son extrait entre dans la thériaque célefte. (b)

TORMES, LA (Géogr. mod.) en latin Tormes, riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle prend sa source dans la vieille Castille au Puerto de Pico, entre dans le royaume de Léon, & s'accroît de plusieurs rivieres avant que de se

rendre dans la nicr. (D. J.)

TORMINAL, f. m. (Hift. nat. Bot.) nom vulgaire du mespilus apsi folio, sylvestris, spinosa, sive oxicantha, de nos Botanistes; on appelle communément cet arbrisseau aubépine. Voyez AUBÉPINE. (D. J.)

TOKNA ou TORNAW, (Géogr. mod.) comté de la Haute-Hongrie. Il est borné au nord par le comté de Liptow; au midi, par celui de Borsod; au levant, par celui d'Ungwar; & au couchant par celui de Zoll. Son chef-lieu porte le même nom. (D. J.)

TORNADGI-BACHI, s. m. terme de* relation, officier de chasse dans la maison du grand-seigneur. Il a l'intendance sur les gens qui ont soin des lévriers de sa

hautesse. (D. J.)

TORNATES, (Géogr. anc.) peuple de la Gaule aquitaine; au dire de Pline, 1. IV. c. xix. Cepeuple, selon M. de Valois, habitoit un lieu nommé encore aujourd'hui Tournay dans le Berri. (D. J.)

TORNEA ou TORNEO, (Géogr. mod.) nom commun à une ville, à un lac & à une riviere de la Laponie suédoise. La petite ville de Tornéa, dit M. de Maupertuis dans son discours de la sigure de la terre, avoit l'air affreux lorsque nous y arrivâmes. Ses maisons basses se trouvoient ensoncées jusque dans la neige, qui auroit empêché le jour d'y entrer par les fenêtres, s'il y avoit eu du jour; mais les neiges toujours tombantes ou prêtes à tomber, ne permettoient presque jamais au soleil de se faire voir, finon pendant quelques momens dans l'horison vers midi. Le froid fut si grand dans le mois de Cette racine entre dans le diascordium, l janvier, que les thermometres de mermur, descendirent à 37 degrés, & ceux

de l'esprit-de-vin gelerent.

Lorsqu'on ouvroit la porte d'une chambre chaude, l'air de dehors convertissoit fur le champ en neige la vapeur qui s'y trouvoit, & en formoit de gros tourbillons blancs: lorsqu'on sortoit, l'air sembloit déchirer la poitrine; les bois, dont toutes les maisons sont bâties, se fendoient avec bruit; la solitude régnoit dans les rues, & l'on y voyoit des gens mutilés par le froid. Quelquefois il s'éleve toutà-coup des tempêtes de neige, qui expofent à un grand péril ceux qui en sont surpris à la campagne; en vain chercheroiton à se retrouver par la connoissance des lieux ou des marques faites aux arbres, on est aveuglé par la neige.

Si la terre est horrible alors dans ces elimats, le ciel présente aux yeux les plus charmans spectacles. Dès que les nuits commencent à être obscures, des seux de mille couleurs & de mille figures éclairent le ciel & semblent vouloir dédommager cette terre, accoutumée à être éclairée continuellement de l'absence du

foleil qui la quitte.

La ville de Tornéa a un port, où les Lapons viennent troquer leurs pelleteries contre des denrées & des armes. Long. 41.

55. latit. 65. 40. 6.

Le lac de Tornéa est traversé par la riviere de même nom, d'occident en orient; cette riviere a sa source aux confins de la Laponie danoise & suédoise; ensuite, après avoir reçu dans son cours les eaux de quelques lacs & rivieres, elle se jette dans le golfe de Bothnie, près de la ville de Tornéa. (D. J.)

TORNEBOUT, (Musiq. instr.) instrument de musique à vent qui a dix trous, & qui s'embouche comme le haut-bois d'une anche; les villageois en faisoient autrefois usage en Angleterre. (D. J.)

TORNE-LAP-MARCK, (Géogr. mod.) contrée de la Laponie suédoise. Cette contrée est partagée en dix territoires ou

biars. (D. J.)

TORNOVO, (Géogr. mod.) ville de la Turquie européenne, dans le Coménolitari, sur le bord de la Sélampria, l » Votre Majesté a gagné tous les biens da

cure, de la construction de M. de Réav- la dix milles au nord-ouest de Larisse, dont son évêché est suffragant. Les Tures y ont trois mosquées, & les Grecs que ques églises. Longit. 40. 25. latit. 39. 52.

(D. J.)

TORO, s. m. terme de relation, c'est le mets le plus délicieux des Issinois. Il se fait du fruit du palma prunifera, lequel fruit est gros comme une prune. Après l'avoir mis en monceau pour le laisser mûrir, ils le concassent dans un mortier de bois, l'arrosent d'eau chaude, le pressent, & en tirent une liqueur grasse dans laquelle ils font cuire leur poisson avec

du sel & du piment. (D. J.)

Toro ou Tauro, (Géogr. mod.) ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur le Duero, entre Zamora au couchant, & Tordefillas au levant, au bout d'une belle plaine. Elle a vingt-deux paroisses dépeuplées, fept couvens d'hommes, cinq de filles, quatre hôpitaux & un château. La collégiale qui a été autrefois cathédrale, est composée d'un abbé, & de seize chanoines. Les états s'y sont tenus quelquefois. Elle est célebre par la bataille de 1476, qui assura la couronne de Castille à Ferdinand, prince d'Aragon. Longitude 12. 45. latit. 41. 38.

C'est ici que le comte duc d'Olivarès, premier ministre d'Espagne, se retira dans sa disgrace. Le gouvernement du royaume remis par Philippe IV entre ses mains pendant vingt-deux ans ne fut qu'un enchaînement de malheurs. Ce prince perdit le Roussillon par le manque de discipline de ses troupes, le Brésil par le délabrement de sa marine, & la Catalogne par l'abus de son pouvoir; on vit par la révolution du Portugal combien une domination étrangere est odieuse, & en même temps combien peu le ministere espagnol avoit pris de mesures pour conserver tant d'états.

« On vit aussi (ajoute M. de Voltaire), » comme on flatte les rois dans leurs » malheurs, comme on leur déguise des » vérités triftes. La maniere dont Oliy varès apprit à Philippe IV la perte du » Portugal, est célebre : je viens vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle; >>

Pppp 2

» proclamer roi, & la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime. La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, sur-» tout lorsque les richesses du Brésil & les traités avec l'Angleterre rendirent son commerce florissant.

» Le comte - duc d'Olivarès, long-» temps le maître de la monarchie efpagnole, & l'émule du cardinal de Richelieu, fut disgracié pour avoir été » malheureux. Ces deux ministres avoient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne; tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands & le peuple; tous deux très-differens dans leurs caracteres, dans leurs vertus & dans leurs vices; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille & aussi doux que le cardinal étoit vif, hautain & sanguinaire. Ce qui conserva Richelieu dans le minis-» tere, & ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur Olivarès, ce sut » son activité. Le ministre espagnol per-» dit tout par sa négligence: il mourut de la mort des ministres déplacés; on dit que le chagrin les tue; ce n'est pas feulement le chagrin de la folitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils » font hais, & qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de Richelieu avoit abrégé ses jours d'une autre maniere, par les inquiétudes qui le dévorerent » dans la plénitude de sa puissance ».

Au reste, le roi d'Espagne alloit rappeler le duc d'Olivarès, si ce ministre n'eût pas précipité sa disgrace; mais ayant voulu se justifier par un écrit public, il ossensa plusieurs personnes puissantes, dont le ressentiment sut tel, que le roi ne songea plus qu'à le laisser à Toro où il mourut en 1640, de chagrin, comme il arrive ordinairement aux ministres qui ne savent pas jouir de ce repos heureux qu'on ne connoît point à la cour.

Philippe IV en disgraciant le comteduc d'Olivarès, n'y gagna que le beau jardin de ce favori dans le voifinage de Madrid; encore ce jardin coûta-t-il cher

» duc de Bragance; il s'est avisé de se faire On l'appelle aujourd'hai Buen - Retiroz (D, J,)

> Toro, (Géog. mod.) île de la mer Méditerranée, sur la côte méridionale de la Sardaigne, dont elle est à dix milles, à cinq de l'île Vacca, & environ à quatre de l'île Boaria. (D. J.)

> TOROELLA, (Géogr. mod.) ville ou plutôt bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur la rive septentrionale du Ter, près de son embouchure dans la Méditerranée. Les François y remporterent la victoire fur les Espagnols le 27 de mai 1694. Long. 20. 48. latit. 41. 52. (D. J.)

> TORONÆUS-SINUS, (Géogr. anc.) golfe de la mer Egée, fur la côte de la Macédoine, & féparé des golfes Singitique & Thermée par deux grandes péninsules. Ce golfe avoit pris son nom de la ville Torone qui étoit bâtie sur son rivage. (D. J.)

> TORONE, (Géog. anc.) 1°. ville de l'Epire, selon Ptolomée, l. III. c. xiv. Niger appelle cette ville Parga.

> 2°. Torone, ville de la Macédoine, sur le gosse Toronasque, auquel elle donne son nom. Le périple de Scylax, Diodore de Sicile, Thucydide & la plupart des anciens parlent de cette ville.

> 3°. Torone, ville bâtie après la ruine de Troye; selon Etienne le géographe, qui ne dit point en quel endroit elle fut bâtie. (D. J.)

> TORONS, (terme de Corderie,) ce sont des faisceaux composés d'autant de fils qu'on en a besoin, pour former les cordons d'un cordage un peu gros, & qui ont été tortillés par l'action du rouet.

> Pour former les torons, on prend autant de fils qu'on croit en avoir besoin pour faire un cordon d'une groffeur proportionnée à celle qu'on veut donner à la corde; on étend ces fils également, & on les tord ensemble au moyen du rouet; ensuite on prend le nombre qu'on veut de ces torons pour les commettre ensemble & en fabriquer un cordage. Voy. l'art. de la CORDERIE.

TORPIDI, (Géogr. anc.) peuples de Thrace, au voifinage de la ville de Philipau roi; car il y dépensa plusieurs millions. | pes, du côté de l'orient dans des détroits de montagnes que les Sapéens & eux oc-

cupoient. (D. J.)

TORPILLE, f. f. (Hist. nat. Ichthyol.) L'engourdissement cause par ce poisson est une de ces merveilles qui ont cours depuis plusieurs siecles, qui ont été souvent célébrés, & que les esprits-forts en physique ont été tentés de ne pas croire; en effet, plusieurs anciens & modernes ont parlé de cet engourdissement avec des exagérations révoltantes. D'autres, au contraire, qui ont vu & manié ce poisson dans certaines circonstances, sans en ressentir d'engourdissement, en ont parlé comme d'un fait fabuleux; mais il n'a plus été permis d'en révoquer en doute la réalite, après les témoignages de Lorenzini, de Rédi & de Borelli; quelque certain néanmoins que soit le fait, la cause n'en est pas evidente. On n'est point d'accord d'où dépend la stupeur que produit cet animal dans ceux qui le touchent, en quoi consiste précisement cette stupeur, & quelles sont les circonstances qui l'accompagnent. Entre les physiciens qui en! ont écrit, les uns font imaginer l'engourdissement beaucoup plus fort, les autres beaucoup plus foible; les uns veulent que le poisson ne l'opere que lorsqu'on le touche immédiatement; d'autres prétendent que sa vertu soit même à craindre de loin. Nous verrons à quoi sur ce poisson par Lorenzini, imprimé à l'on peut s'en tenir sur cette matiere, après une courte description du poisson | côté une exacte description d'une tormême.

On la nomme torpille sur les côtes de Provence, tremble sur les côtes de Poitou, d'Aunis & de Gascogne. Les Anglois l'appellent the cramp-fish, & les Italiens torpilla. On sait que torpedo est le mot latin que lui donnent tous les anciens à commencer par Cicéron. Les modernes en font de même; Aldrovand. de pisc. 415, Rondelet, de pisc. 1. 358, Charleton, pisc. 9, Salvianus, de aquatilibus 142, Bellon, de aquat. 988, Rai, ichth. 81, Synop, pisc. 28, &cc.

Il suffiroit pour suggérer une idée de la torpille à ceux qui ne la connoissent point, de leur dire que c'est un poisson plat, tout semblable à la raie, ou plu- noître la torpille européenne; venons aux

tôt une espece de raie. Elle est mise au nombre des poissons plats & cartilagineux avec le turbot, la sole & la pastenaque. Son corps est à-peu-près rond, si on ôte la queue. Sa tête est tellement enfoncée entre ses épaules, qu'elle ne paroît aucunement. Elle a deux petits yeux & deux trous en forme de croissant toujours ouverts; une petite bouche garnie de dents aiguës, & au-dessus deux pertuis qui lui servent de naseaux. Elle a cinq ouies de chaque côté, & deux ailes sur la queue. La peau de dessus est molle, déliée, blanchatre; celle de dessous jaunâtre, tirant sur la couleur du vin. Il y en a qui ont sur le dos des taches noires, rondes, disposées en pentagone, ou fans ordre.

On connoît plusieurs especes de torpilles; nous ne nous arrêterons point à les décrire; c'est assez d'observer que la petite espece pese peut-être six onces, tandis que celles de la grande vont depuis 18 jusqu'à 28 livres. On en voit communément sur nos côtes, qui ont un pié & demi de long; on en pêche aussi quelquefois de plus grandes. Ce poisson se met au rang des vivipares, quoiqu'il ait des œufs. On trouve sa figure dans la plupart des auteurs que j'ai cités ci-dessus, & en particulier dans l'excellent traité Florence en 1678; Rédi a fait de son pille femelle qui pesoit 15 livres, & qu'on Description de la torpille mâle & semelle. | lui apporta vivante; il remarque entre autres particularités, que son cœur qui n'avoit qu'une oreillette, continua ses battemens sept heures après avoir été séparé du corps, & que cette torpille donna des fignes manifestes de mouvement & de sentiment trois heures après qu'on lui eut arraché le cœur. Ses yeux étoient élevés en-dehors comme deux petites bouteilles malfaites, & sa prunelle n'étoit pas ronde; elle avoit deux ovaires ou deux pépinieres d'œufs attachées immédiatement aux deux lobes du foie. Il y avoit dans chacune de ces pépinieres plusieurs œufs, dont les cinq plus gros pesoient chacun environ. une once. C'en est assez pour faire conchent, & à la cause dont ils dépendent.

De l'engourdissement que produit la torpille. Quand on touche la torpille avec le doigt, il arrive affez souvent qu'on sent une espece d'engourdiffement douloureux dans la main & dans le bras jusqu'au coude, & quelquefois jusqu'à l'épaule. Sa plus grande force est dans l'instant qu'il commence; il dure peu, & diminue insenfiblement, & se dissipe au bout de quelque temps. Il ressemble à cette sensation douloureuse qu'on éprouve dans le bras, lorsqu'on s'est frappé le coude un peu rudement contre quelque corps dur.

Si l'on ne touche point le tremble, quelque près qu'on en ait la main, on ne sent jamais rien; si on le touche avec un bâton, on sent très-peu de chose; si on le touche par l'interposition de quelque corps mince, l'engourdissement est assez confidérable; si on le presse en appuyant avec force, l'engourdissement en est moindre, mais toujours affez confidérable pour obliger à làcher prise; si on le touche quand il est mort, il ne survient aucune stupeur. Mais comment ce poisson, quand il est en vie, opere-t-il l'engourdissemeut dont nous parlons? c'est ce qu'il

s'agit de rechercher.

Explication de la cause de cet engourdissement. On a entrepris jusqu'ici d'en rendre raison par deux explications dissérentes; car il ne faut compter pour rien la plus ancienne explication; qui donne à la torpille une vertu toporifique; si on peut compter cette opinion pour quelque chose, ce n'est qu'en cas qu'on veuille la faire revenir au même que la premiere des deux opinions; je veux dire qu'en cas qu'on la confonde avec celle qui prétend que l'effet que produit la torpille, dépend d'une infinité de corpuscules qui sortent continuellement de ce poisson, & plus abondamment dans certaines circonstances que dans d'autres. C'est l'opinion qu'ont adoptée MM. Rédi, Perrault & Lorenzini. Ils croient que, comme le feu envoie une quantité de corpuscules propres à nous échauffer, de même la torpille envoie quantité de petits corps propres à

effets qu'elle produit sur ceux qui la tou- sinuent, soit parce qu'ils y entrent en trop grande quantite, soit parce qu'ils trouvent des routes peu proportionnées à leur figure.

> La seconde explication est de Porelli; sur son simple exposé, elle sera plus du goût des mécaniciens. Il regarde l'émisfion des corpuscules comme imaginaire; il dit que lorsqu'on touche ce poisson, il est agité lui-même d'un si violent tremblement, qu'il cause dans la main qui le touche, un engourdissement douloureux. M. de Réaumur a eu beau examiner la torpille dans le temps qu'elle se venge d'être touchée, il n'a pu lui voir aucun mouvement, aucune agitation sensible; mais il est vrai qu'il se fait alors sur la surface de son corps un changement qui est la cause de l'engourdissement; voici en quoi confiste ce changement.

La torpille, comme tous les poisfons plats, n'est pas néanmoins absolument plate; son dos ou plutôt tout le dessus de son corps, est un peu convexe; pendant qu'elle ne produit, ou ne veut produire aucun engourdissement dans ceux qui la touchent, son dos garde la convexité qui lui est naturelle; mais quand elle veut se disposer à agir, elle diminue insensiblement la convexité des parties de son dos, & les applatit; quelquesois de convexes qu'elles font, elle les rend concaves; c'est précisément dans l'instant suivant qu'on se sent frappé de l'engourdissement.

On voit bien la surface convexe de ce poisson devenir plate ou concave par degrés, mais on ne la voit point devenir convexe; on voit seulement qu'elle est redevenue telle quand on en est frappé; on n'apperçoit pas le passage de l'un à l'autre état ; peut-être que le mouvement d'une balle de mousquet n'est guere plus prompt que celui des chairs de cet animal, qui reprennent leur premiere situation; l'un du moins n'est pas plus aisé à appercevoir que l'autre. C'est de ce coup si subit que naît l'engourdissement qui saisit le bras; voilà la cause du fait; il s'agit maintenant de considérer le merveilleux arrangement des ressorts que la nature a employés engourdir la partie dans laquelle ils s'in- I pour produire cet effet. M. de Réaumus a développé cet admirable mécanique.

Elle dépend de deux muscles fort singuliers qui ont été décrits par ceux qui ont donné l'anatomie de la torpille. Rédi & Lorenzini les nomment musculi falcati, muscles faits en maniere de faulx. Concevons la torpille partagée en longueur depuis la tête jusqu'à la queue; deux grands muscles égaux & pareils qui ont une figure de faulx, l'un à droite, l'autre à gauche, occupent la plus grande partie de son corps, en naissant où la tête finit, & en se terminant où la queue commence. Leurs fibres sont elles-mêmes bien sensiblement des muscles, ce sont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, disposés parallelement, tous perpendiculaires au dos & au ventre, conçus comme deux surfaces paralleles, ainsi qu'ils le sont à-peu-près; enfin divisés chacun en 25 ou 30 cellules, qui sont aussi des tuyaux cylindriques de même base & de moindre hauteur que les autres, & qui sont pleins d'une matiere molle & blanche.

Quand l'animal s'applatit, il met toutes ces fibres en contraction, c'est-à-dire qu'il diminue la hauteur de tous ces cylindres, & en augmente la base; quand ensuite il veut frapper son coup, il les débande toutes ensemble, & en leur rendant leur premiere hauteur, les releve très-promptement. Qu'un doigt touche alors la torpille, dans un instant il reçoit un coup, ou plutôt plufieurs coups successifis de chacun des cylindres sur lesquels il est appliqué. Ces coups prompts & réitérés ébranlent les nerfs; ils suspendent ou changent le cours des esprits animaux; ou, fi l'on aime mieux encore, ces coups produisent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous devons leur donner pour mouvoir le bras : de-la naît l'impuissance où l'on se trouve d'en faire usage, & le sentiment douloureux.

Il paroît résulter de cette explication, que la torpille n'est en état d'engourdir, que lorsqu'on la touche vis-à-vis des deux grands muscles composés des grosses fibres cylindriques; aussi tous les phyà-vis de ces muscles que se font les engourdissemens les plus considérables. Plus les endroits où l'on touche la torpille en sont éloignés, & moins la force du poisson est à craindre. On peut le prendre par la queue sans éprouver d'engourdissement; & c'est ce que les pêcheurs savent bien: ils ne manquent pas de le saisir par-là. Il faut pourtant avouer qu'à quelque diffance des muscles en question, on peut encore être attaqué d'un foible engourdissement. La peau du poisson doit se ressentir du coup des muscles; elle reçoit un ébranlement qu'elle communique aux parties qui la touchent, du-moins si elle est touchée près de l'endroit où elle reçoit l'impression.

L'opinion de ceux qui font dépendre l'engourdissement de l'émission des corpuscules torporifiques faite par le tremble, paroît détruite par les expériences fuivantes.

1°. Pour peu que la main ou le bras soient distans de la torpille, on ne ressent aucun engourdissement, comme Lorenzini lui-même en convient. 2°. Si cet engourdissement étoit causé par des corpuscules torporifiques, que la contraction exprime des muscles dont nous avons parlé, l'engourdissement se seroit pendant que les parties du poisson sont contractées, au-lieu qu'il ne commence que quand la contraction cesse. 3°. Si l'engourdissement provenoit de l'émanation des corpuscules torporifiques, il se feroit par degré, comme la main s'échauffe par degré, ou comme les piés s'engourdissent par degré. Il croîtroit à mesure que les corpuscules s'infinueroient dans les doigts, dans la main, dans le bras. Il seroit foible au commencement, & deviendroit ensuite plus considérable. Tout le contraire arrive; l'engourdissement n'est jamais plus fort que lorsqu'il commence, comme le sont toutes les douleurs produites par des coups subits; & il va toujours en diminuant. 4°. Enfin ce qui démontre que l'émanation des corpuscules torporifiques ne contribue en rien à l'engourdissement, c'est que le doigt distant du poisson d'une ligne, n'en reçoit jamais d'impression, siciens ont-ils expérimenté que c'est vis- lorsque l'espace qui est entre le doigt

& lui, n'est rempli que par un liquide, comme de l'eau ou de l'air. Il faut que cet espace soit occupé par un corps solide que l'on tient, pour que la torpille sasse impression sur le doigt; ce qui n'arrive que parce que le corps solide communique au doigt l'impression qu'il a reçu de la torpille.

Quoique nous n'ayons parlé jusqu'ici que de l'engourdissement du bras, on voit bien qu'il peut de même se faire sentir à d'autres parties. Le tremble engourdira les jambes, lorsqu'on marchera dessus à piés nuds. Les pêcheurs assurent assez unanimement que cela leur arrive quelquesois en pèchant à la seine, c'estadire avec une espece de filet qui se traîne sur les greves, & qu'alors la torpille leur engourdit la jambe, & même les renverse

du coup.

Il semble encore qu'on ne peut guere resuser à la torpille la sorce d'engourdir plus ou moins lorsqu'on la touche avec un bâton; ce qui s'explique très-bien par la loi de la communication des mouvemens; & suivant la longueur du bâton, la vigueur du poisson, la sensibilité dans la personne qui le touche de cette maniere, la sensation de l'engourdissement sera

plus ou moins vive.

Les torpilles de l'Amérique produisent l'engourdissement comme les nôtres. L'Amérique a des torpilles ou des poissons d'un autre genre, semblables aux nôtres par leurs effets. Dans les mêm. de l'acad. de M. du Hamel, année 1677, il est fait mention d'une torpille qu'on compare aux congres, c'est-à-dire qui est d'une figure approchante de celle des anguilles. M. Richer, de qui est cette relation, assure que ce poisson engourdit le bras lorsqu'on le touche même avec un bâton, & que ses effets vont jusqu'à donner des vertiges; ce qu'il dit avoir expérimenté: dès-lors qu'il n'y va que du plus au moins, nous n'avons pas de peine à donner croyance aux faits de physique.

Le tremble ne feroit pas un grand usage de la faculté qu'il a d'engourdir, si elle ne lui servoit qu'à se désendre des pêcheurs; il est rare qu'il se sauve de leurs mains. Aristote, Pline & la plupart

des naturalistes se persuadent qu'elle lui est utile pour attraper des poissons; une chose sure, au rapport des pècheurs, c'est que les torpilles en mangent, & qu'on en rencontre fréquemment dans leur eftomac. Cependant pourquoi se tient-elle ordinairement sur le sable ou sur la vase? y est-elle en quelque maniere à l'affût pour y attraper les petits poissons qui la toucheroient? Mais les autres poissons plats qui se tiennent sur la vase, ne s'y tiennent point par le même motif. Si la torpille engourdit les petits poissons qui la touchent, & les prend ensuite, ne pouvoitelle pas les prendre également bien sans cela? Elle a la même vîtesse que mille autres poissons de sa taille, qui savent bien attraper les petits poissons sans les engourdir. Nous sommes trop prompts à assigner les causes finales; elles ne sont pas toujours aussi démontrées qu'on le prétend. Pour s'assurer du fait dont il est ici question, il faudroit par plusseurs expériences mettre des torpilles avec divers autres petits poissons en vie, & en examiner l'événement; c'est ce que quelque physicien fera peut-être un jour.

On pourroit encore être curieux de favoir de quelle épaisseur doit être un corps placé entre la torpille & la main, pour la mettre à l'abri de l'action du poisson. Il y a beaucoup d'autres expé-

riences à tenter sur cet animal.

La torpille ne pouvoit guere avoir une vertu engourdissante si sort exaltée, sans manquer de lui attribuer la même vertu contre plusieurs maladies. Aussi Dioseoride prétend que la torpille sur la tête engourdit le mal, & qu'elle remédie à la chute de l'anus en l'appliquant sur le sondement. D'autres en recommandent l'application à la plante des piés pour calmer l'ardeur de la fievre. Nos pêcheurs sont mieux, ils en mangent le soie qui a le même goût que celui de la raie.

Description de la torpille du golse Persique par Kæmpser. Je n'aurois rien à ajouter sur ce poisson, si Kæmpser ne me sournissoit, dans ses Aménités, une description trop exacte de la torpille du golse Persique, pour la passer sous silence.

Les plus grandes torpilles de cette mer,

qui en produit beaucoup, ont deux pans de diametre au centre, qui est sans os; elles ont deux doigts d'épaisseur, & de-là elles diminuent insensiblement jusqu'aux bords qui sont cartilagineux, & qui font l'office de nageoires. Leur peau est glissante, sans écailles & tachetée. Les taches du dos sont blanches & brunes; celles de la queue plus foncées; mais le ventre est tout-à-fait blanc, comme dans la plupart des poissons plats. Des deux côtés la surface est inégale, particuliérement sur le dos, dont le milieu s'enfle comme un petit bouclier. Cette élévation continue jusqu'à l'extrémité de la queue, qui s'étend de la largeur de la main au-delà du corps. Sa tête est applatie; ses yeux sont petits & placés dessus la tête à la distance d'un pouce l'un de l'autre. Ils ont une double paupiere dont la supérieure est assez forte, & se ferme rarement; l'inférieure est mince, transparente, & se ferme lorsque le poisson est dans l'eau.

Au-dessous des yeux, il y a deux conduits de respiration qui se couvrent dans l'eau d'une petite pellicule, de sorte qu'on les prendroit pour d'autres yeux, comme a fait Borrichius. La gueule est au-dessous de la tête dans l'endroit opposé aux yeux. Elle paroit très-petite lorsqu'elle est fermée, mais elle devient fort grande en s'ouvrant. Les levres sont entourées de petites pointes qui servent à retenir ce que l'animal y fait entrer. Dans la cavité des mâchoires, on apperçoit une petite rangée de dents aiguës. Sur le long du ventre qui est doux, mince & spongieux, il y a deux rangées de petits trous oblongs, cinq de chaque côté, placés transversalement. L'anus est aussi de figure oblongue, & percé exactement à la naissance de la queue. On ne sauroit presser cette partie sans en faire sortir quelques féces entremêlées comme de vers de terre. La queue est épaisse & de figure pyramidale. Elle se termine par une nageoire dont les pointes sont obliques, & présentent assez bien la forme de la let-

Au-dessus & à peu de distance, sont deux autres nageoires plus grandes vers Tome XXXIII.

le dos que du côté de la queue, & terminées en rond. A l'endroit où commence la queue, il se trouve encore de chaque côté une nageoire plate & charnue. Dans les mâles, elle se termine à un penis cartilagineux d'un pouce de long, creux & percé à l'extrémité de deux trous, dont la moindre pression fait sortir une humeur

grasse & visqueuse.

Le péritoine est ferme, les vertebres du dos cartilagineuses, & garnies de divers tendons qui en sortent. Le premier se dirige vers les yeux, & le dernier vers le foie. Les autres prennent différentes directions affez près de leur origine. Le cœur qui est situé dans le plus petit creux de la poitrine, a la forme d'une figue. L'abdomen est accompagné d'un large ventricule musculaire. Il y a plusieurs veines, dont la plus confidérable s'étend jusqu'au lobe droit du foie, & s'entortille au-tour de la vésicule du fiel. Le foie est d'une substance rouge, pâle, composé de deux lobes, dont l'un remplit toute la cavité du côté droit. Ces deux lobes font formés de glandes serrées les unes contre les autres, & qui partent peut-être du penis.

Après avoir vidé les intestins & les ventricules, on découvre contre le dos, un petit sac inégal, tortu, transparent, auguel tient une substance charnue qui ressemble beaucoup aux ailes de la chauve-souris; c'est l'utérus ou l'ovaire. Kœmpfer y trouva plusieurs œufs posés sur le lobe gauche du foie. Ils étoient renfermés dans une mince pellicule, couleur de soufre pâle, & attachée au foie; du reste ils ressembloient exactement aux œufs de poule, & nageoient dans une liqueur mucilagineuse.

La torpille du golfe Perfique paroîtroit fort différente de celle de la Méditerranée, si l'on jugeoit de celle-ci par les descriptions d'Aristote, de Pline & de Galien. La qualité que celle du golfe a d'engourdir, n'est point une vertu qui l'accompagne toujours. Elle ne s'exerce que dans certaines occasions, comme lorsque ce poisson ressent l'impression de quelque chose qui le blesse, & qu'on arrête sa fuite au moment qu'il veut la prendre. Il se fait

 $\mathbf{Q}\mathbf{q}\mathbf{q}\mathbf{q}$

alors un mouvement convulsif dans son leil & des astres au-dessus de l'horison;

Enfin Kæmpfer a remarqué qu'en mettant la torpille dans une même cuve avec d'autres poissons, elle ne leur fait point sentir sa qualité torporifique, soit par crainte, soit parce qu'elle n'est pas en li-

berté, soit par d'autres raisons.

Telles sont les observations de Kæmpser fur la torpille étrangere. Pour m'instruire encore plus complettement de la nature de ce poisson dans toutes les mers du monde, j'ai parcouru les autres relations des voyageurs qui en ont parlé; celles de Windus, de Jobson, d'Atkius, de Moore, de Kolben, de Ludolf, &c. mais j'ai perdu mes peines: je n'ai rien trouvé d'exact & de satisfaisant dans aucun de ces écrivains; d'où je conclus qu'il faut s'en tenir aux lumieres que nous en ont donné les physiciens que j'ai cités dans ce mémoire.

(Le chevalier DE JAUCOURT.)

TORQUE, s. f. (terme de Blas.) se dit d'un bourrelet de figure ronde, tant dans sa circonférence, que dans son tortil, étant composé d'étosse tortillée, comme le bandeau dont on charge la tête de more qui se pose sur les écus. La torque est toujours de deux principaux émaux, qui sont le gros des armoiries, aussi bien que les lambrequins; mais c'est le moins noble des enrichissemens qui se posent sur **l**e heaume pour cimier. (D. J.)

TORQUEMADA ou TORREQUE-MADA, (Géogr. mod.) c'est-à-dire tour brûlée, en latin, turris cremata; petite ville, ou bourg d'Espagne, au royaume de Léon, sur le bord de la Pizuerga, à trois lieues à l'orient de Palencia; ce bourg est entouré de murs, & ses envi-

rons font très-fertiles. (D. J.)

TORQUETTE, f. f. (Comm.) une certaine quantité de poissons entortillés dans de la paille. Il se dit aussi d'un panier que l'on dissipe le soufre & l'arsenic de la

de volaille.

TORQUETUM, s. m. (Astronomie,) ancien instrument d'astronomie, qui représentoit le mouvement de l'équateur sur l'horison. On s'en servoit pour observer le lieu véritable du soleil & de la lune, & de chaque étoile, tant en longitude qu'en latitude; la hauteur du so- grossiérement le corps qu'on veut rôtir;

l'angle que l'écliptique faisoit avec l'horison, &c. On trouvoit aussi avec cet instrument la longueur du jour & de la nuit, & le temps qu'une étoile s'arrête fur l'horison. Tous ces problèmes se résolvent aujourd'hui fort aisement par l'usage de la sphere armillaire & du globe céleste. Regiomontan a donné la description & l'usage de cet instrument dans ses scripta Regiomontani, publiés in-4° en 1544. Maurolycus en traite encore dans ses œuvres, où il décrit les instrumens de mathématique, de même que Joh. Gallacius, dans son livre de mathematicis instrumentis. (D.J.)

TORQUEUR, s. m. (Manufacture de tabac,) celui qui torque ou file le tabac; l'habileté d'un torqueur confiste à faire sa corde bien égale, à manier son rouet de maniere qu'elle ne se casse point, & à la bien monter & mettre en rôle. (D. J.)

TORRE, LA (Géogr. mod.) petite riviere d'Italie dans le Frioul. Elle tire sa fource des montagnes, passe près d'Udine, & tombe dans le Lizonzo. (D. J.)

Torre de Moncorvo, (Géog. mod.) petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, dans une vallée, sur la pente d'une montagne, aux confins du royaume de Léon, à une lieue au levant de la riviere Sabor. Sa campagne est fertile en blé, en vin, & en fruits. Long. 10. 35. latit. 41. (D. J.)

TORRE D'OLIVETO, (Géog. mod.) petite ville du royaume de Sicile, dans le val Demona, au pié du mont Etlina,

vers le midi occidental. (D. J.)

TORREFACTION, f. f. (Docimastig.) La torréfaction, usulatio, en allemand rosten, confiste à séparer à l'aide du seu & de l'air, les matieres volatiles des fixes, pour avoir celles-ci seulement. C'est ainsi plupart des mines.

Le succès de la torréfaction est assez difficile à obtenir, quand le corps que l'on y soumet entre en fonte presque au même degré de chaleur qui est nécessaire pour diffiper sa partie volatile. Ces sortes de circonstances obligent donc 1°. de triturer

afin d'augmenter ses surfaces & d'occafionner une action plus multipliée de la part de l'air; 2°. de modérer le feu, crainte que la fusion n'ait lieu; 3° de donner un libre accès à l'air comme étant le véhicule des vapeurs; 4° de répéter la trituration, au cas que le corps soumis au rôtissage vienne à se grumeler; 5°. de l'étendre en une couche mince. Les corps réfractaires sont bien plus aisés à torrésier: on peut leur donner tout d'abord un grand feu, & l'on n'est pas tenu de les broyer si souvent, & de recommencer le grillage. Lorsque l'on a à torrésier un corps qui se fond au degré de seu qui dissipe sa partie volatile, on abrege beaucoup l'opération, en lui mélant un corps réfractaire; mais il faut se garder d'en employer un qui soit contre-indiqué, par l'altération qui en pourroit naître. Quoi qu'il en soit, on doit avoir l'attention d'empêcher que les parties volatiles n'enlevent, en se disfipant, quelques portions des matieres fixes. Cet inconvénient naît la plupart du temps, de ce qu'on a donné un feu trop fort dès le commencement de l'opération : on le prévient à la faveur d'un fixant, auquel on a quelquefois recours.

Ce petit nombre de remarques généles suffisent ici: le lecteur trouvera la matiere traitée à fond, au mot GRILLAGE.

(D, J,)

TORRELAGUNA, (Géograph. mod.) bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, célebre pour avoir donné la naissance en 1437 au cardinal François Ximenès, archevêque de Tolede, premier ministre d'Espagne, & l'un des plus grands politiques

qui aient paru dans le monde.

La fortune le tira d'un état médiocre pour l'élever au faîte des grandeurs; sa famille n'avoit aucune illustration, & son pere n'étoit qu'un collecteur des décimes accordées par le pape aux rois d'Espagne. Lorsque son fils eut achevé ses études, il résolut d'aller à Rome pour obtenir quelque emploi, & n'être pas à charge à ses parens. Ayant été volé deux fois en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Aix en Provence, n'ayant pas de quoi continuer son voyage; heureusement un de ses compagnons d'étude lui donna du secours, n'avoit point encore fait, & que tous les

& fit la route avec lui; cependant il ne rapporta de Rome qu'un bref du pape pour la premiere prébende qui vaqueroit dans fon pays.

En vertu de ce bref, il se mit en posfession du premier bénésice qui vint à vaquer à son arrivée, & qui étoit tout-àfait à sa bienséance; mais l'Archevêque de Tolede qui en avoit pourvu un de ses aumôniers, le refusa à Ximenès, & le sit mettre en prison. Sa sermeté, & l'intercession de la niece de l'archevêque, engagerent ce prélat à l'élargir; Ximenès promit en même temps de permuter ce bénéfice avec la chapellenie de l'église de Siguença.

Cette permutation fut le premier échelon de sa fortune, car l'évêque de Siguença ayant eu occasion de connoître Ximenès, le choisit pour son grand-vicaire dans toute l'étendue de son diocese. En 1492, la reine Isabelle le nomma pour son confesseur; & quelque temps après l'archevêque de Tolede étant mort, elle le revêtit de cette éminente dignité, qu'il n'accepta qu'après une affez longue résistance, vraie ou feinte. Il stipula même pour conditions, qu'il ne quitteroit jamais l'église de Tolede, qu'on ne chargeroit d'aucune pension son archevêché (le plus riche du monde), & qu'on ne donneroit aucune atteinte aux privileges & aux immunités de son église. Il en prit possession en 1498, & sut reçu à Tolede avec une magnificence extraordinaire.

Il débuta par des actes de fermeté pour le rétablissement de la discipline, & pour réprimer les vexations des fermiers des deniers royaux. Il cassa les juges qui vendoient la justice, ou différoient de la rendre, & donna de nouvelles lois pour terminer les procès dans le terme de vingt jours au plus tard; il tint deux finodes. dans lesquels il statua diverses ordonnances, qu'on a depuis observées en Espagne, & que le concile de Trente a généralement adoptées. On doit mettre au nombre de ses ordonnances utiles & nécessaires, celle du registre des baptêmes dans toutes les paroisses, ce qu'on

royaumes chrétiens ont pratiqué depuis. Il travailla en même temps à la réforme des cordeliers dans les royaumes d'Aragon & Casille, & en vint à bout, malgré toutes les oppositions qu'il y rencontra, tant de la part des moines, que de la cour de Rome. Il établit une université à Alcala, & y fonda tout de suite, en 1499, le college de S. Ildephonse, qui fut bâti par Pierre Gumiel, l'un des habiles architectes de son siecle; il entreprit ensuite le projet de donner une bible polyglotte, & ce projet, auquel on travailla long-temps, fut exécuté. Voyez Po-LYGLOTTE de Ximenès. (Littérat.)

La reine Isabelle voulut qu'il l'accompagnat dans son royaume d'Aragon, pour y faire régler aux états la succession du royaume, & Ximenès ne contribua pas peu à disposer l'assemblée à prêter le serment que la reine souhaitoit. Elle le nomma à sa mort, arrivée en 1504, un des exécuteurs de son testament. Alors Ximenès ne manqua pas de jouer le premier rôle, & rendit de grands services à Ferdinand, qui lui remit l'administration des assaires d'état, & obtint pour lui du pape Jules II, le chapeau de cardinal: on l'appela le cardinal d'Espagne, & avec raison, car il devint dès ce moment l'ame & le mobile de tout ce qui se géroit dans le royaume. Pour comble de confiance, il fut déclaré grand inquisiteur, en la place de l'archevêque de Séville qui donna sa démission de cette importante charge.

Il fignala le commencement de son nouveau ministere, en déchargeant le peuple du subside onéreux, nommé acavale, qu'on avoit continué à cause de la guerre de Grenade. Il étendit, en 1509, la domination de Ferdinand chez les Maures, par la conquête de la ville d'Oran, dans le royaume d'Alger. Il entreprit cette conquête à ses dépens, & marcha luimême à la tête de l'armée, revêtu de ses nombreux cortege d'eccléfiastiques & de religieux. A son retour Ferdinand vint à sa rencontre jusqu'à quatre lieues de Séville, & mit pié à terre pour l'embrasser. On juge aisément qu'il obtint la jurisdiction spirituelle de cette nouvelle con- l rena.

quête; mais il gagna bien davantage l'affection générale, par les greniers publics qu'il fit construire à Tolede, à Alcala, & à Torrelaguna sa patrie. Il les remplit de blé à ses dépens, pour être distribué dans les temps de slérilité.

Le roi Ferdinand, en mourant en 1516, déclara le cardinal Ximenès régent du royaume, & l'archiduc Charles (qui fut depuis l'empereur Charles-Quint), confirma cette nomination. Ximenès par reconnoisfance lui procura le titre de roi, & cette proclamation eut lieu, sans que personne osat la contredire.

Il fit dans sa régence une réforme des officiers du conseil suprême, ainsi que de ceux de la cour, & congédia les deux favoris du prince Ferdinand. En vain les principanx seigneurs formerent une ligue contre lui, il trouva le moyen de la disfiper par sa prudence, & sa fermeté; il appaisa les troubles qui s'éleverent dans le royaume de Navarre; il réduisit la ville de Malaga sous l'obéissance, & calma diverses autres rébellions. Ensuite, quand tout fut tranquille dans le royaume, il rétablit l'ordre dans les finances & déchargea le roi d'une partie de la dépense des troupes; il créa de nouveaux administrateurs des revenus, retrancha les pensions des conrtisans sans service, régla les gages des officiers, & fit rentrer dans le domaine tout ce qui avoit été aliéné pendant les guerres de Grenade, de Naples, & de Navarre.

Il déploya néanmoins dans cette conduite autant d'austérité d'humeur, que d'équité, car il ôta à plusieurs particuliers des revenus dont ils jouissoient en vertu de titres légitimes, sans leur procurer aucun dédommagement des biensqu'il leur enlevoit, pour augmenter les revenus du nouveau roi, & s'accréditer auprès de lui. Il ne fut pas heureux dans son expédition contre Barberousse, dehabits pontificaux, & accompagné d'un venu maître d'Alger; l'armée qu'il y envoya ayant été entiérement défaite par ce sameur pirate. Il se brouilla par sa fierté & par sa rigueur avec les trois premiers seigneurs du royaume, le duc de l'Infantade, le duc d'Albe, & le comte d'U-

Enfin les ministres du roi Charles intriguerent si bien auprès de ce prince, qu'ils le déterminerent à congédier le cardinal, dès qu'il seroit arrivé en Espagne. Ximenès s'étoit avancé au-devant de lui, à grande hate, mais il tomba malade sur la route, & cette maladie le mit au tombeau, soit qu'il ait été empoisonné, ou que le chagrin de sa disgrace, joint à la fatigue du voyage, ait terminé ses jours. Quoi qu'il en soit, il les finit le 8 novembre 1517, à 81 ans, après avoir gouverné l'Espagne pendant vingt-deux ans, sous les regnes de Ferdinand, d'Isabelle, de Jeanne, de Philippe, & de Charles d'Autriche.

Entre les établissemens qu'il sit pendant sa vie, on compte deux magnifiques monasteres de demoiselles de qualité, & des embellissemens à Torrélaguna, qui lui coûterent près d'un million d'or. MM. Fléchier, Marsollier, les peres Mariana, Miniana, & Gomez ont écrit sa vie; elle est intimement liée à l'histoire d'Espagne.

Il a laissé à douter en quoi il a plus excellé, ou dans la pénétration à concevoir les affaires, ou dans le courage à les entreprendre, ou dans la fermeté à les soutenir, ou dans le bonheur à les terminer. M. Fléchier loue extrêmement son zele pour la religion, & pour le maintien de la discipline ecclésiastique, sa charité envers les pauvres, son défintéressement par rapport à sa famille, son amour pour la justice, & son inclination pour les sciences. On ne peut pas lui contester une partie des qualités que l'historien françois lui donne, mais on doit remarquer que ce n'est pas à tort que les peres Mariana, Miniana & Gomez lui attribuent une ambition démesurée, une politique des plus exquises, de la hauteur, de la dureté, & de l'inflexibilité dans le caractere.

Ajoutons que les moyens qu'il employa pour opérer la conversion des Maures, ne sont pas évangéliques. Il mit en œuvre non-seulement l'argent & la flatterie, mais la persécution & la violence. On lui représenta qu'il ne convenoit pas d'obliger par des présens, ou par contrainte, de prosesser la foi de J. C. qu'il falloit la une grande violence, & dont le déhor-

persuader par la charité, que les conciles de Tolede avoient défendu févérement qu'on fit aucune violence à personne pour croire en J. C. & qu'on ne reçût à la profession de la soi, que ceux qui l'auroient fouhaité avec une volonté libre, après une mûre délibération. L'archeveque de Tolede répondoit en fuivant son caractere, que c'étoit faire grace à des hommes rebelles, que de les pousser dans les voies de leur salut, comme si l'on pouvoit y parvenir sans une vraie conviction de la vérité du christianisme.

Le zele de Ximenès le conduifit à exécuter en même temps une chose suneste au bien des sciences; il se sit apporter tous les livres mahométans, de quelques auteurs qu'ils fussent, & de quelque matiere qu'ils traitassent; & après en avoir amasse jusqu'à cinq mille volumes, il les brûla publiquement, sans épargner ni enluminures, ni reliûres de prix, ni autres ornemens d'or & d'argent, quelques prieres qu'on lui fit de les destiner à d'autres usages. Une telle conduite étoit aussi folle qu'aveugle. Le cardinal Quirini n'auroit pas détruit si lestement des livres précieux sur la religion, les arts & les sciences; puisque c'est par eux seuls qu'on peut être véritablement instruit de la littérature arabique & orientale.

Leur conservation n'empêchoit point Ximenès de nous donner sa belle édition de 1500 & 1502. des bréviaires & des missels mozarabes, dont il rétablit l'ossice ancien. Il a, dit-on, composé quelques ouvrages qui font dans les archives d'Alcala. Je m'étonne que Rome n'ait pas canonisé ce cardinal, dont le nom se trouve écrit avec la qualité de faint & de bien-heureux, dans sept martyrologes d'Espagne. Il ne sit point de miracles, me dira-t-on; mais les Espagnols en citent plusieurs rapportés dans M. Fléchier. J'imagine dono que ni Charles-Quint, ni les moines, ne requirent cette canonisation, & l'on fait que les graces de Rome veulent être sollicitées & payées. (Le chevalier DE JAUCOURT)

TORRENT, f. m. eau qui coule avec

TOR dement fait quelquefois de grands ravages. Voyer Inondation, Déborde-MENT.

TORRENT, (Critique sacrée.) le mot hebreu qui fignific torrent, se prend aussi pour vallée; l'Ecriture les met souvent l'un pour l'autre, & attribue au premier mot, ce qui ne convient qu'au dernier; par exemple, Genef. xxvj. 17. venit ad torrentem Geraræ: il faut traduire, il vint à la vallée de Gérare.

L'Ecriture donne encore quelquefois le nom de torrent, à de grands fleuves, comme au Nil, à l'Euphrate, &c. Enfin, comme il y avoit plusieurs torrens qui couloient dans la Palestine, & que les uns y faisoient beaucoup de bien, & d'autres beaucoup de mal, ce mot a donné lieu à ces façons de parler métaphoriques, un torrent de délices, Ps. xxxv. 9. un torrent de soufre, Is. xxx. 33. Mais torrent se prend d'ordinaire en un sens défavorable; & c'est pour cela qu'il fignifie l'affliction, la persecution, la terreur : « les détresses de » la mort m'ont environné; les torrens de » Bélial m'ont épouvanté ». II. Rois, axij. 5. (D. J.)

TORRENT, (Géog. mod.) en latin torrens, en grec cheimarros, en hébreu nachal. On distingue le torrent du sleuve, en ce que le fleuve coule toujours, & que le torrent ne coule que de temps en temps; par exemple, après les grandes pluies,

ou la fonte des neiges.

Comme le terme hébreu nachal, fignisie une vallée, aussi-bien qu'un torrent, souvent dans l'Ecriture, on met l'un pour l'autre; par exemple, le torrent de Gérare, pour la vallée de Gérare. L'équivoque en cela n'est pas fort dangereuse, puisque les torrens se trouvent ordinairement dans les vallées; mais il est bon de la remarquer, parce qu'on attribue quelquefois à la vallée, ce qui ne convient qu'au torrent; par exemple, à la vallée de Cédron, ce qui doit s'entendre du torrent de même nom.

On n'observe pas toujours dans l'Ecrisure la distinction qui se trouve entre le torrent & le fleuve; & souvent on prend l'un pour l'autre, en donnant le même nom à de grandes rivieres, comme l'Eu-I quement.

phrate, le Nil, le Jourdain, & à des rivieres qui coulent toute l'année, comme le Jabok & l'Arnon. On donne au Nil le nom de torrent d'Egypte : dans les Nombres xxxiv. 5. Josué, xxv. 4. & 47. Isaïe, xxvij. 12. & à l'Euphrate, Fsalm. CXXIII. 5. & dans Isaïe, ce sleuve est nommé le torrent des Sauls, Isaïe, xv. 7. D. Calmet, Dictionn. (D. J.)

TORRES, LA, (Géog. mod.) en latin Lacer, riviere de Sardaigne : elle prend sa source dans la vallée de Bunnari, s'enthe par la jonction de l'Ottara, & de plusieurs ruisseaux, & se jette dans la mer audessous du pont Saint-Gavin de Torrés.

(D, J,)

TORRÉS-NOVAS, (Géog. mod.) ville de Portugal, dans l'Estramadure, à une lieue au nord du Tage, sur la petite riviere d'Almonda, à cinq lieues au nordest de Santoren, elle a titre de duché, un château, quatre paroisses, & deux couvens. Long. 10. 2. latit. 39. 24. (D. J.)

TORRÉS-VEDRAS, (Géog. mod.) ville de Portugal, dans l'Estramadure, au nord du Tage, proche l'Océan, à sept lieues de Lisbonne, avec titre de comté, un château, & quatre paroisses dépeuplées. Long. 9. 12. latit. 39. 8. (D. J.)

TORRHEBUS, (Géog. anc.) ville de Lydie; Etienne le géographe dit qu'elle tiroit son nom de sorrhebus fils d'Atys, & que les habitans étoient nommés Torrhebii; Denis d'Halicarnasse les appelle néanmoins Torybi. Il y a dans la Torrhébide, ajoute Etienne le géographe, une montagne nommée mons Carius; & sur cette montagne on voit le temple de Carius, qui étoit fils de Jupiter & de Torrhébia.

TORRICELLI, tube de, ou Expé-RIENCE DE TORRICELLI, (Phys.) est une expression que l'on trouve souvent dans les écrits des Phyficiens; Torricelli étoit un disciple du grand Galilée, fameux par ses expériences sur la pesanteur de l'air; & le tube de Torricelli est un tuyau de verre, comme AB, (Pl. pneum. fig. 6. no. 2.) d'environ trois piés de long, & de quelques lignes de diametre.

Son orifice supérieur est fermé herméti-

L'expérience de Torricelli se fait de cette maniere : on emplit de mercure le tube A B, ensuite on bouche avec le doigt l'orifice B; on renverse le tube, & l'on enfonce le même orifice dans un vaisseau rempli d'autre mercure D C. Cela fait, on retire le doigt, & l'on foutient le tube perpendiculairement fur la furface du mercure qui est dans le vaisseau, de maniere qu'il y plonge un peu.

Alors une partie du mercure qui est dans le tube, tombe dans celui qui est dans le vaisseau, & il en reste encore assez dans le tube pour l'emplir à la hauteur de 27 à 29 pouces au-dessus de la surface du mer-

cure qui est dans le vaisseau.

Si le tube est précisément de 27 pouces, il ne descendra pas du tout de mercure; mais le tube restera tout plein. Enfin, si on fait la même expérience avec des tubes de dissérentes longueurs, figures, & capacités, & différemment inclinés; dans tous la surface de la colonne de mercure fera toujours élevée au-dessus du mercure qui est dans le vaisseau, précisément de la même hauteur de 27 à 28 pouces; pourvu cependant que le diametre du tuyau ne foit pas trop étroit, & qu'on ait bien pris garde en l'emplissant de chasser toutes les petites bulles d'air qui auroient pu rester entre le mercure & le tuyau.

Cette colonne de mercure se soutient dans le tube par la pression de l'atmosphere sur la surface du mercure qui est là côté du Navern, sait d'abord un assez dans le vaisseau; & selon que l'atmosphere se trouve plus ou moins pesante, ou, selon que les vents condessent ou dilatent l'aix, & qu'ils en augmentent ou diminuent le poids & le ressort, le mercure hausse ou baisse plus ou moins dans le tube.

Si l'on n'emplit pas tout-à-fait le tuyau de mercure, alors quand le mercure defcend, il reste de l'air dans la partie supérieure du tuyau; & cet air faisant en partie éguilibre avec l'air extérieur, le mercure descend plus bas, parce que la colonne de mercure qui doit rester suspendue dans le tuyau, n'est alors soutenue que par l'excès de pression de l'air extérieur sur la pression de l'air qui est resté dans le tuyau. Voye7 AIR & ATMOSPHERE.

appellons aujourd'hui le barometre. Voyez BAROMETRE. Chambers. (0)

TORRIDE, adj. (Géog. & Physiq.)

fignifie brûlant.

Zone torride, est une partie de la terre ou du globe terrestre, laquelle est située sous la ligne, & s'étend de l'un & de l'autre côté vers les deux tropiques, ou juiqu'à environ 23 degrés & demi de latitude. Voy. TROPIQUE, &c.

Ce mot vient du latin torreo, je rôtis, je brûle, parce que cette zone est comme brûlée par l'ardeur du foleil, qui est tou-

jours au-deffus.

Les anciens croyoient que la zone torride étoit inhabitable, mais nous apprenons des voyageurs, que la chaleur excessive du jour y est tempérée par la fraîcheur de la nuit. Car les nuits font plus longues dans la zone torride, que partout ailleurs, & sous la ligne où la chaleur doit être la plus grande, elles sont égales aux jours pendant toute l'année; on voit même par la relation curieuse que MM. Bouquet & de la Condamine ont donnée de leur voyage fous l'équateur, qu'il y a au Pérou, sous le milieu de la ligne, des endroits qui jouissent d'un printems perpétuel, & d'une chaleur très-modérée. (0)

TORRISDAIL, LE, (Géog. mod.) riviere d'Ecosse, dans la province de Strath - Navern. Elle tire sa source des hautes montagnes de cette province, coule grand lac de dix à douze milles de longueur, où se trouve une île, qui est habitée pendant l'été. Ce lac est environné de forêts. En fortant de ce lac le Torrisdail en forme un autre; & au sortir de ce dernier, il va se jetter dans l'Océan, à trois milles de l'embouchure du Navern.

(D, J,)

TORSE, adj. (Architect.) ce mot se dit des colonnes dont le fût est contourné en vis, ou à moitié creux, & à moitié rebondi, suivant une ligne qui rampe le long de la colonne en forme d'hélice. Le baldaquin du Val-de-grace est soutenu par de belles colonnes torses. On appelle colonne torse cannelée, celles dont les cannelures suivent le contour de son sût en Le tube de Torricelli est ce que nous ligne spirale dans toute sa longueur. Com couvert de rudentes en maniere de cables menus & gros, qui tournent en vis. Colonne torse ornée, celle qui étant cannelée par le tiers d'en-bas, a sur le reste de son fût des branchages & autres ornemens. Colonne torse évidee, celle qui est faite de deux ou trois tiges grêles, tortillées ensemble, de maniere qu'elles laissent un vide au milieu. Daviler. (D. J.)

Torse, (Sculpture.) ou tronc d'une figure, de l'italien torso, qui fignifie tronqué. C'est un corps sans tête, sans bras, sans jambes, tel qu'est ce beau torse de marbre qui est au Vatican, & que quelques-uns croient être le reste d'une sigure d'Hercule, & un des plus savans ouvrages

de l'antiquité.

TORSER, v. act. (Archit.) mot dérivé du latin torquere, tordre. C'est tourner le fût d'une colonne en spirale ou vis,

pour la rendre torse. (D. J.)

TORSILIA ou TORSIL, (Géog. mod.) petite ville de Suede, dans la Sudermanie, sur le bord méridional du lac Maler, à quelques lieues de l'occident de

Strégnes.

TORT, INJURE. (Synonymes.) Le zort regarde particuliérement les biens & la réputation ; il ravit ce qui est dû. L'injure regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense.

Le zele imprudent d'un ami fait quelquefois plus de tort que la colere d'un ennemi. La plus grande injure qu'on puisse faire à un honnête homme, est de le ca-

lomnier. (D. J.)

TORT, (Droit-moral.) on peut définir le tort, injuria, une action libre qui ôte

son bien au possesseur.

S'îl n'y avoit point de liberté, il n'y auroit pas de crime réel. S'il n'y avoit point de droit légitime, il n'y auroit point de torts faits. L'injustice suppose donc un droit contre lequel on agit librement.

Or il y a en général deux especes de droits; l'un naturel, gravé dans le cœur de tous les hommes; l'autre civil, qui astreint tous les citoyens d'une même ville, d'une même republique, tous les sujets d'un même royaume, à faire ou à ne pas utiles à ceux dont le corps n'est vicié que

lonne torse rudentée, celle dont le sût est faire certaines choses, pour le repos & l'interet commun. On ne peut violer cette loi sans être mauvais citoyen. On ne peut violer la loi naturelle, sans offenser l'humanité.

> Or l'injustice qu'on sait à quelqu'un, le blesse & l'irrite ordinairement jusqu'au fond de l'anie; c'est pourquoi Métellus fut si piqué de voir qu'on lui donnoit Marius pour successeur en Numidie; c'est ce qu'à l'égard de Junon Virgile peint par ces mots, manet alta mente repostum, expression qui pour l'énergie, n'a point d'équivalent dans notre langue. C'est ainsi que Salluste dit du tort qu'on fait par de fimples paroles: Quod verbum in pectus Jugurthæ altiùs quàm quisquam ratus erat , descendit; & Séneque: naturà comparatum est ut altiùs injuriæ quam beneficia descendant, & illa cito defluant, has tenax memoria retineat. Voyez Injure. (D. J.)

TORTELLE, voyez VELAR.

TORTICOLIS, s. m. maladie qui fait pancher la tête de côté : les anciens n'en ont point parlé; les modernes l'ont appelé caput obstipum, dénomination employée par les meilleurs auteurs latins pour fignifier la tête panchée. Il ne faut pas confondre le caput obstipum permanent, avec la tension & la roideur du col, à l'occasion d'une fluxion rhumatifinale sur cette partie; ni avec le panchement de tête qui est un effet de la mauvaise disposition des vertebres, tel que l'avoit le poëte Scaron, qui dit en parlant de lui-même:

> Parmi les torticolis, Je passe pour des plus jolis.

Cette façon de porter la tête de côté peut avoir été contractée par mauvaise habitude dès l'enfance, ou dans un âge plus avancé par affectation; car il y a des gens qui seroient bien naturellement, & qui par air, se rendent ridicules. Cette tournure de tête est un geste de tartusse, & Horace le conseille à ceux qui veulent tromper par flatterie, stes capite obstipo.

Suétone reproche à Tibere qu'il portoit la tête roide & de côté par orgueil; les secours de la chirurgie ne sont point par des causes morales. Les progrès de cet art n'ont pas fait imaginer aux chirurgiens françois d'opération pour redresser la tête inclinée par la convulsion des muscles.

Tulpius, savant médecin d'Amsterdam, au milieu du dernier siecle, rapporte l'histoire de la guérison d'un enfant de 12 ans, qui dès son plus bas âge portoit la tête penchée sur l'épaule gauche par la contraction du muscle scalene: on avoit essayé en vain des somentations pour relacher les parties dont la roideur & la corrugation causoient la maladie; les colliers de fer n'avoient pu parvenir à redreffer la tête : il fut décide dans une confultation faite par l'auteur avec deux autres médecins très-habiles, qu'on commettroit l'enfant aux soins d'Isaac Minnius, chirurgien très-renommé, qui avoit opéré avec succès dans plusieurs cas de la même espece. Il forma d'abord une grande escarre par l'application d'une pierre à cautere; il coupa ensuite avec un bistouri le muscle qui tiroit la tète; mais Tulpius qui fait un tableau assez embrouillé de cette opération, remarque qu'elle fut pratiquée avec beaucoup de lenteur & de peine effet de la timidité & de la circonspection avec lesquelles on agissoit dans la crainte de bleiser les arteres & les veines jugu-

L'auteur désaprouve ce procédé, & conseille à ceux qui voudront courir les hasards d'une opération aussi dangereuse, de rejeter l'usage préliminaire du caustique, qui a caufé des douleurs inutiles au malade, qui ne lui en a point épargné dans l'opération, & dont l'effet a été nuifible, en dérobant à la vue de l'opérateur les parties qu'il devoit diviser, & les rendant plus difficiles à couper. Il ajoute des conseils à ces réflexions: il faut, ditil, prendre toutes les précautions convenables pour que l'opération ne soit point suneste, & ne pas la faire à disférentes reprises, mais de couper d'un seul coup le muscle, avec toute l'attention qu'exige une opération de cette nature.

Job à Méckren, chirurgien d'Amster- être attaqués, on conviendra que cette dam, qui a donné un excellent recueil opération peut à peine avoir lieu. J'ai d'observations médico-chirurgicales, parle coupé avec succès des brides de la peau aussi de l'opération convenable au torti- qui tenoient la tête de côté depuis beauz

Tome XXXIII.

colis, qu'il a vu pratiquer sous ses yeux à un ensant de 14 ans. Le tendon du mus-cle sterno-massoidien sut coupé d'un seul coup de ciseaux très-tranchants, avec une adresse singuliere, par un chirurgien nommé Flurianus, & sur le champ la tête se redressa avec bruit. L'auteur donne l'extrait de la critique de Tulpius sur l'opération décrite plus haut, pour saire connoître qu'on avoit prosité de ses remarques.

Parmi nos contemporains, M. Sharp, célebre chirurgien de Londres, propote la tection du muscle mastordien, dans le cas où le terriolis dépend de la contraction de ce muscle, pourvu que le vice ne soit pas ancien, & ne vienne pas de l'enfance; car, dit-il, il seroit impossible de mettre la tête dans une fituation droite, si l'accroissement des vertebres s'étoit nécessairement fait de travers. Voici l'opération qu'il décrit pour les cas où elle sera praticable. Ayant place le malade sur une table, on coupe la peau & la graisse par une incission transversale, un peu plus large que le muscle, & qui ait environ le tiers de sa longueur depuis la clavicule. Ensuite passant avec circonspection un bittouri à bouton par-dessus le muscle, on tire dehors cet instrument, & en même temps on coupe le muscle. On n'est pas en danger de blesser les gros vaisseaux; on remplit la plaie avec de la charpie seche, pour en tenir les levres séparées avec le secours d'un bandage propre à foutenir la tête : ce que l'on continuera durant tout le traitement, qui est pour l'ordinaire d'environ un mois.

Suivant cet exposé de M. Sharp, cette opération est commune; si cependant on sait reslexion à la nature & aux causes de la maladie, & à ces dissérences qui sont qu'elle est récente, habituelle ou originaire, constante ou périodique, idiopathique ou sympathique, provenant de spasse, ou simplement de la paralysie des muscles du côté opposé, & que d'autres muscles que le stérnomastoïdien peuvent être attaqués, on conviendra que cette opération peut à peine avoir lieu. J'ai coupé avec succès des brides de la peau qui tenoient la tête de côté depuis beauz

Rrrr

coup d'années, à la suite des brûlures du col; & j'ai vu de ces brides qui auroient pu en imposer pour le muscle mastoï-

M. Mauchart a fait soutenir dans l'université de Tubingue une these, au mois de décembre 1737, sur cette maladie, de copite obstipo. Elle est très-méthodiquement saite. En parlant des parties affectées,

ment faite. En parlant des parties affectées, on avance que tous les muscles qui font mouvoir la tête & le col peuvent être le fiege du mal; on n'en exclut pas le muscle peaucier, dont les attaches sont à la clavicule & au bord de la mâchoire inférieure, depuis l'angle jusqu'à la symphise: quelquesois les vertebres du col sont dans une disposition vicieuse, que la section

des muscles ne détruiroit point; souvent les muscles ne sont qu'obéir à la cause qui agit, le principe moteur même qui est attaqué par l'assection primitive des

nerfs.

L'auteur examine les causes prochaines & éloignées du mal; parmi celles-ci il compte, le froid, les convulsions, le virus vénérien, & l'impression du mercure dans la mauvaise administration des frictions mercurielles. Les remedes doivent donc être variés fuivant l'intelligence des médecins ou des chirurgiens, & relativement à toutes ces connoissances : on conseille les remedes généraux, les purgatifs doux répétes, les diaphorétiques, les apéritifs incififs, les antispasmodiques, les cataplasmes émolliens sur les parties trop tendues: des toniques & fortifians sur les parties foibles; les mercuriaux, si le virus vénerien est la cause du mal; les caux thermales telles que celles de Plombieres, qui ont opéré une guérifon bien constatée du torticolis, les frictions, les vésicatoires, les saignées du pié & de la jugulaire les setons à la nuque, les cauteres; les bandages qui redressent la tête; le collier de Nuck par lequel on suspend la personne (ce qui n'est pas sans danger); enfin la section des parties contractées avec l'instrument iranchant, conduit avec les précautions convenables. Cette dissertation est insérée dans le second tome des disputationes chirurgica selecta, par M. de Haker. (Y)

TORTIL ou TORTIS, s. m. terme de Blason; c'est un cordon qui se tortille autour des couronnes des barons; ce mot se dit aussi du bandeau qui ceint les têtes de more sur les écus. Menestrier. (D. J.)

TORTILLANT, en terme de Blason; se dit du serpent ou de la guivre qui entoure quelque chose. De gueules au bassilic tortillant d'argent en pal, couronne d'or.

Bardel en Dauphiné, de gueules au basilic tortillant d'argent en pal, couron-ne d'or.

TORTILLÉE, adj. f. (terme de Blason.) se dit du bandeau ou tornil d'une tête de more, d'un émail semblable à la tête ou d'un autre émail.

Le Goux de la Berchere, de Rochepot, d'Inteville, en Bourgogne; d'argent à la tête de more, de sable tortillee du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueules. (G. D. L. T.)

TORTILLER, v. act. & neut. c'est plier en tordant irréguliérement, unir, serrer, mêler. On tortille une corde, des cheveux, un sil : le serpent se tortille sur lui-même.

Tortiller une mortoise, terme de Charpentier c'est l'ouvrir avec le laceret

ou la tariere. (D. J.)

TORTILLER LES FICELLES, (Reliûre.) on tortille les ficelles qui sortent des ners du dos des livres cousus sur le genou droit avec le creux de la main droite, quand on les a mises à la colle, & on tortille celles des grands volumes, comme in-4°. & in-fol. entre les deux mains, toujours tournant du même sens, on dit tortiller les ficelles.

TORTILLIS, s. m. (Archit.) espece de vermoulure saite à l'outil sur un bossage rustique, comme on en voit à quelques chaînes d'encoignure, au Louvre & à la porte saint-Martin à Paris. (D. J.)

TORTILLON, s. m. terme de Bahutier, c'est un assemblage de clous blancs qu'on met autour de l'écusson du bahut, & qui sont rangés en maniere de sigure tortillée. (D. J.)

TORTILLON, terme de Fruitiere, espece de bourrelet sait d'une toile roulée & pliée en rond, que les laitieres & fruities res mettent sur leur tête pour n'être point incommodees, ou du pot ou du lait, ou du noguet qu'elles posent dessus. Trévoux. PD. J.)

TORTIONNAIRE, adj. (Gram. & Juri/prud.) inique, violent. Cette procédure a éte injurieuse, déraisonnable & royaume d'Arragon, partie par la vitortionnaire.

TORTO, LE, ou LA TUERTA, (Geogr. mod.) riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle a sa source dans les montagnes des Afturies, & se perd dans l'Orbega. (D. J.)

TORTOIR ou GAROT, s. m. terme de Charron, bàton gros & court, pour assurer sur les charrettes les charges qu'on y met, par le moyen d'une grosse corde.

TORTONE, (Géog. mod.) ville d'Italie, dans le Milanez, chef-lieu du Tortonèse, dans une plaine, avec un château sur une hauteur, à dix lieues au sud-est de Casal. Son évêché est ancien & suffragant de Milan : cette ville dépend du roi de Sardaigne par le traité de Vienne de 1738, mais elle est fort dépeuplée. Long. 26. 25. lat. 44. 52. (D. J.)

TORTONESE, LE, (Géog. mod.) contrée d'Italie, au duché de Milan, entre le Pò au nord, le territoire de Bobbio à l'orient, l'état de Gènes au midi, & l'Alexandrin au couchant : sa capitale est

Tortone.

TORTOSE, (Géog. mod.) ville d'Espagne, en Catalogne, capitale d'une viguerie de même nom, fur la gauche de l'Ebre, à 4 lieues de la mer, à 35 de Barcelone, & à 70 de Madrid. On la divise en vieille ville & en ville neuve: son évêché vaut quatorze mille ducats de revenu. Cette ville a un vieux château fortifié, & une académie qui appartient aux freres prècheurs; ce qui suffit pour apprécier sa célébrité.

Tortose est la Dertosa des Romains, capitale des Ilercaons, comme on le prouve par une médaille de Tibere, sur le revers de laquelle on lit: Dert. Ilergaonia: dès l'an 716 les Maures en étoient les maîtres; Berenger, prince d'Arragon, la leur enleya en 1149. Long. 18. 10. lat. 40. 51.

Il ne faut pas confondre Tortose en Catalogne avec Tortoje, petite ville dans la nouvelle Castille, sur le Hénares, audessus de Guadalajara. (D. J.)

TORTOSE, viguerie de, (Géog. mod.) elle est bornée au nord, partie par le guerie de Lérida, à l'orient par la même viguerie & par celle de Taragone, au midi par la mer Mediterranée, & à l'occident, partie par le royaume d'Aragon, partie par celui de Valence : son lieu principal est Tortose. Cette viguerie est fertile en grains & en fruits; on y trouve aussi des carrieres d'alun, de plâtre, & de jaspe. (D. J.)

TORTUE, f. f. (Hist. nat. Botan.) chelone, genre de plante à fleur en masque, dont la levre supérieure est voutée en dos de tortue, l'inférieure est découpée en trois parties. Le derrier de la fleur est retréci en tuyau dont l'ouverture reçoit le pistil qui devient un fruit arrondi, oblong, partagé en deux loges remplies de semences bordées d'un petit feuillet. Tournefort, Mem. de l'acad. royale des Sciences. Voyer

PLANTE.

TORTUE, f. f. (Hift. nat. Zoolog.) testudo, animal quadrupede ovipare, recouvert en-dessus & en-dessous par une grosse écaille. Il y a plusieurs especes de tortues que l'on divise en deux classes, dont la premiere comprend les tortues terrestres, & la seconde les tortues aquatiques, c'est-à-dire celles qui restent dans la mer ou dans les eaux douces. Les tortues aquatiques different principalement des terrestres, en ce que leurs doigts tiennent à une membrane qui leur sert de nageoire. Les tortues de terre ne deviennent jamais aussi grandes que celles qui vivent dans la mer. Solin rapporte que deux écailles d'une certaine espece de tortue de mer suffisent pour couvrir l'habitation d'un indien. On trouve dans les Mémoires de l'académie royale des Sciences, la description d'une très-grande tortue terrestre prise sur la côte de Coromandel. Cette tortue avoit quatre piés & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, & un pié deux pouces d'épaisseur ; l'écaille étoit longue

Rrrr 2

largeur; elle étoit composée à sa partie supérieure de plusieurs pieces de disférentes figures, dont la plûpart étoient pentagones; toutes ces pieces se trouvoient placées & collées sur deux os, dont l'un couvroit le dos & l'autre le ventre; ils. etoient joints ensemble sur les côtés par des ligamens très-forts ; ils enfermoient les entrailles de cet animal, & ils avoient une ouverture en-devant pour laisser passer la tête & les jambes de devant, & une autre en-arriere pour la queue & les jambes de derriere. Ces os sur lesquels ces écailles étoient appliquées avoient un pouce & demi d'épaisseur en quelques endroits, & seulement une ligne & demie dans d'autres. Les trois plus grandes pieces d'écailles étoient situées sur la partie antérieure du dos, elles avoient chacune une bosse ronde, élevée de trois ou quatre lignes, & large d'un pouce & demi. Le dessous du ventre étoit un peu concave. Toutes les parties de l'animal qui sortoient hors de l'écaille, savoir la tête, les épaules, les bras, la queue, les fesses & les jambes étoient revêtues d'une peau lâche, ridée, & couverte de petits grains ou tubercules comme le maroquin; cette peau étoit adhérente aux bords des deux ouvertures où elle se terminoit sansse pro-Jonger au-dedans des écailles. La tête ressembloit en quelque sorte à celle d'un serpent, elle avoit sept pouces de longueur & cinq de largeur; les yeux étoient très-petits, & ils n'avoient point de paupiere supérieure ; il ne se trouva point d'ouverture pour les oreilles; les levres étoient couvertes d'une peau dure comme de la corne, & découpées en maniere de scie, & il y avoit en-dedans de la bouche deux rangées de dents. Les jambes étoient fort courtes; celles de devant avoient cinq doigts qui n'étoient distincts que par les ongles, & les pattes de derriere n'en avoient que quatre. Les ongles étoient un pié de largeur & un pié & demi de arrondis en-dessus & en-dessous, & leur prosondeur: lorsque leur ponte est sinie, coupe faisoit un ovale, car ils étoient, elles couvrent les œuss avec du sable, & émoussés & usés ; ils avoient un pouce & elles retournent à la mer. Les œuss éclodemi de longueur. Les tortues de terre sent à la chaleur du soleil, & les petites étant renversées sur le dos, peuvent se tortues qui en sortent vont à la mer dès

de trois piés, & elle avoit deux piés de tête & le cou fortement contre terre. Mêm. de l'acad. roj ale des Sciences, par M. Perrault, tom. III. part. II.

> Les tortues aquatiques different prince palement des tortues terrestres, en ce qu'elles ont des nageoires au-lieu de pattes. Les especes les mieux connues sont la tortue franche, la kaouanne, & le caret. La chair de la tortue franche ressemble parfaitement à celle du bœuf par sa couleur, mais la graisse est d'un jaune verdà-

tre; elle a fort bon goût.

La kaouanne est la plus grosse; on en trouve qui ont jusqu'à cinq pies de longueur sur quatre de largeur; elle a la tête beaucoup plus groffe que toutes les autres à proportion du reste du corps; sa chair a un mauvais goût & sent la marée; elle se désend de la gueule & des pattes contre ceux qui veulent la prendre. Les plaques d'écailles de cette espece de tortue font beaucoup plus grandes que celles du caret, & cependant moins estimées parce qu'elles ont moins d'épaisseur.

Le caret a la chair moins bonne que celle de la tortue franche, mais beaucoup meilleure que celle de la kaouanne; il est plus petit que les deux especes précédentes; il a treize plaques ou feuilles d'écailles, huit plates & cinq courbes, qui sont plus estimées que celles des autres

especes de tortues.

Les tortues pondent des œuss ronds, & couverts d'une membrane molle & blanche: ces œufs sont composés comme ceux des oiseaux, de deux substances différentes; le jaune se durcit aisément en cuisant, mais le blanc reste toujours liquide. Une seule tortue pond deux ou trois cens œufs, gros comme des balles de paume, & durant sa ponte rien n'est capable de la faire cesser ni de la mettre en fuite. Les tortues de mer viennent la nuit sur les anses pour y déposer leurs œus dans le sable; elles y font un creux qui a environ retourner sur le ventre, en appuyant la qu'elles sont nées. La pêche des tortues se

fait principalement dans le temps de la] pon'e; on les prend très - aisément lorsqu'elles sont hors de l'eau; on les renverse sur le dos pour les empêcher d'y retourner. Histoire naturelle des Antilles, par le

pere Dutertre, tome II.

La tortue a la vie très-dure. Rédi a éprouvé que les tortues de terre peuvent vivre dix-huit mois sans manger: ce même auteur a reconnu que la tortue pouvoit vivre affez long-temps sans cerveau, & que la privation de cette partie ne lui faisoit pas perdre son mouvement progressif: il sit au crane d'une tortue de terre une large ouverture, par laquelle il tira tout le cerveau, de façon qu'il n'en resta pas la moindre particule, cependant cette tortue conserva tous ses mouvemens, excepté ceux des yeux, qui se fermerent aussi-tôt après l'opération; au reste, elle alloit & venoit comme auparavant, & elle vécut encore six mois dans cet état : une autre tortue dont la tête avoit été coupée vécut pendant vingt-trois jours: les tortues d'eau ne survivent pas si longtemps à de pareilles opérations.

On vient de lire la description anatomique de la tortue, & beaucoup d'autres faits curieux fur ce genre d'animal testacé, dont le caractere distinctif est d'avoir une queue, & d'être couvert d'une écaille large, voûtée, dure & offeufe. Ses piés de devant sont composés chacun de cinq doigts, garnis d'ongles; ceux de derriere n'en ont que quatre; sa queue est grosse au commencement, & finit en pointe; [tartaruga, par les Portugais & par les toutes les parties qui paroissent hors de Pécaille de la tortue sont couvertes d'une peau large, plissée par de grandes rides, & grenees comme du maroquin. Il y a différentes especes de tortues; nous allons

parcourir les principales.

1º. La tortue commune. Elle est marbrée de taches noires & jaunes, & fillonnée de raies sur le dos. Son écaille de dessus est extremement convexe; celle dessous du corps est applatie. Sa tête est courte, ressemblante en quelque maniere à cette d'un serpent, & est couverte d'une peau mince; l'animal peut la cailloutage; on ne fait aucun cas de sa tirer en dehors ou en dedans à sa volon- chair; mais on en sait un fort grand de te; il n'a ni paupieres, ni orcilles exter- [son écaille.

nes; il peut passer l'hiver sous terre sans

presque aucune nourriture.

2°. La jaboti des habitans du Bréfil, nommée par les Portugais cagado de terrà; cette espece a une écaille noire, gravée de disferentes figures exagonales; sa tête & ses jambes sont brunes, avec des marbrures de taches d'un jaune obscur; son

toie est un manger délicat.

3° La tortue de riviere ou d'eau dormante, se trouve fréquemment dans les fossés qui entourent les murailles des villes. Son écaille est noire, peu convexe, & composée de plusieurs pieces lisses, & délicatement articulées ensemble; elle est d'une vie si dure, qu'elle conserve encore du mouvement dans son corps pendant quelques minutes après

qu'on lui a coupé la tête.

4º La tortue de mer ordinaire; elle est plus grosse que la tortue terrestre; mais son écaille est moins lisse & moins belle, ses piés sont faits comme les nageoires des poissons, & par conséquent très-propres pour nager. Elle a à chaque mâchoire une eau continue qui est reçue dans le sinus de la mâchoire opposée, & qui lui sert à mâcher sa nourriture. La femelle sort de la mer pour pondre ses œuss; elle en fait à terre une grande quantité en une seule ponte, les couvre de fable, retourne dans l'eau, & le soleil les fait éclore au bout d'une quarantaine de jours.

5°. La jurucua des Brafiliens, nommée François, tortue-franche; elle a une sorte de nageoires au lieu de piés; celles de devant sont longues chacune de 6 pouces, mais celles de derriere sont beaucoup plus courtes; son écaille est agréablement or-

née de différentes figures.

6°. Koauanne; c'est une tortue de mer de forme semblable aux autres de cet élément, d'une écaille plus forte, mais

d'une chair de mauvais goût.

7°. La tortue nommee en françois le caret; c'est une petite espece de tortue qui pond ses œus dans le gravier & le 8°. La jurura des Brasiliens, ou cagado d'agoa des Portugais; elle est beaucoup plus petite que les autres; l'écaille qui la couvre est de forme elliptique; & très-voutée sur le dos. Marggrave dit avoir gardé chez lui une tortue de cette espece vingt-un mois, sans lui avoir donné aucune nourriture.

9° 1.a petite tortue terrestre des Indes orientales; cette espece n'a que trois pouces de long; sa coquille est composée de trois sortes d'écailles entourées d'une bordure générale; leurs couleurs sont d'une grande beauté, blanches, pourpres, jaunes & noires; la coquille du ventre est blanche avee une agréable empreinte d'un grand nombre de raies; sa tête & son museau sont affez semblables à la tête & au bec du perroquet; le dessus de la tête est diapré de rouge & de jaune; son cou est fort mince; ses jambes de devant sont garnies de petites écailles avec des piés applatis, qui finissent en quatre orteils; ses jambes de derriere beaucoup plus longues, beaucoup plus déliées que celles de devant, & seulement couvertes d'une peau rude; sa queue est longue de trois pouces, menue & pointue.

ro° La petite tortue échiquetée & rayonnée; son écaille a environ sept travers de doigt de longueur, & cinq de largeur; elle est noire, marquetée de sigures rhomboïdes, & composée de trois rangs de tubercules, qu'entoure une bordure générale; le milieu de ces tubercules est rayonnant d'étoiles; l'écaille du ventre est formée de huit pieces dont les deux plus considérables sont marbrées, d'un jaune tirant sur le noir.

espece qui est la plus voutée de toutes les tortues se trouve dans l'île de Madagascar. Elle est longue d'un pié, large de huit pouces, & haute de six; c'est dumoins la taille de celle qui est dans le cabinet de la société royale, & dont Grew a donné la figure.

12° Joignons ensemble la tortue de Surinam, la tortue de Virginie dont l'écaille est en mosaïque; ce sont de belles tortues dont les écailles sont presque au-

tant estimées que celles du caret, comme disent nos ouvriers.

TORTUE, pêche de la, (Pèche marine.) On prend ordinairement les tortues de trois manieres différentes: la premiere. en les tournant sur le sable; la seconde, avec la varre; & la troisieme, avec la folle. Pour la premiere maniere, on obferve quand elles viennent pondre leurs œufs sur le sable, ou quand elles viennent reconnoître le terrain où elles ont intention de pondre. Quand on trouve une trace ou un train neuf sur le sable, il est ordinaire qu'en revenant au même lieu dix-fept jours après, on y trouve la tortue qui vient pondre. On la prend par le côté & on la renverse sur le dos, d'où elle ne sauroit se relever, à la réserve du caret qui a la carapace convexe, ce qui facilite son retour sur le ventre, mais on tue celui-là sur le champ; ou bien étant tourné sur le dos, on met de grosses pierres autour de lui.

La seconde maniere de pêcher les tortues, est de les varrer dans la mur, ou percer avec la varre. Voyez VARRE.

La troisieme est de les prendre avec un filet qui s'appelle la folle. Voyez FOLLE.

On voit souvent vers la côte du Mexique, flotter les tortues en grand nombre sur la surface de la mer, où elles sont endormies pendant la grande chaleur du jour; on en prend par adresse sans varre & fans filet, & voici comment. Un bon plongeur se met sur l'avant d'une chaloupe, & dès qu'il ne se trouve plus qu'à quelques toises de la tortue : il plonge & fait en sorte de remonter par la surface de l'eau auprès de cet animal; il faisit l'écaille tout contre la queue, & en s'appuyant fur le derriere de la tortue, il la fait enfoncer dans l'eau; l'animal se réveille, se débat des pattes de derriere, & ce mouvement suffit pour la soutenir sur l'eau, aussi-bien que l'homme, jusqu'à ce que la chaloupe vienne & les pèche tous deux.

Le manger de la tortue franche est nonfeulement excellent, mais très-sain. Mylord Anson dit que son équipage en vécut pendant son séjour dans l'île de Quibo, c'est - à - dire pendant plus d'un mois. (D. J.) cet article que de la tortue de notre pays, ou tortue de terre, & de celle d'eaudouce qui differe très-peu de la premiere, sur-tout par ses qualités médicinales, l'article suivant étant particulièrement destiné à la grande tortue de l'Amérique ou tortue de mer.

On mange à peine chez nous la tortue de terre ou la tortue d'eau-douce, ainsi nous n'avons aucune observation à proposer sur son usage diététique. Quant à ses usages médicinaux, nous observerons que les Médecins modernes l'emploient assez communément sous la forme de bouillon, & qu'on en prépare un firop composé auquel elle donne son nom, & qui est connu dans les dispensaires sous le nom de syrupus de testitudinibus resumptivus.

Pour préparer un bouillon de tortue, on prend un de ces animaux, de médiocre grosseur, par exemple, pesant environ douze onces avec l'écaille. On la retire de son écaille; on en sépare la tète, les piés & la queue; on prend la chair, le sang, le foie & le cœur; & on le fait cuire ordinairement avec un jeune poulet & des plantes & racines propres à remplir l'intention du médecin, passant & exprimant felon l'art : ces bouillons sont recommandés dans tous les livres, & font assez généralement employés par les médecins de Montpellier, comme une sorte de spécifique contre la phthisie, le marasme & les autres maladies de langueur. Tous ceux qui n'ont pas observé l'esset par eux-mêmes, croient qu'un fuc mucilagineux, incrassant, éminemment adoucissant qu'ils supposent dans la tortue, adoucit le fang, lui redonne son baume naturel, en corrige, en enveloppe les âcretés, assouplir les solides, & dispose ainsi les petites crevasses, & même les ulceres naissans de la poitrine à se consolider; que ce prétendu suc glutineux & balsamique est encore capable de déterger & de consolider des ulceres internes plus avancés; mais indépendamment des raisons victorieuses contre ces vaines spéculations qui sont déduites aux articles incrassans, muqueux & nourrissans, voyez ces cun un gros (ou récentes, de chacun une

Tortue, (Mat. méd.) il ne s'agit dans | articles. Les médecins qui ont quelqu'expérience sur l'opération des bouillons de tortue, savent que leur effet prochain & immédiat confiste à animer le mouvement progressif du sang, jusqu'au point de donner quelquesois la fievre, & a pousser considérablement vers les couloirs de la peau. Il peut très-bien être que dans plusieurs de ces phthisies, de marasme, de tievre ectique, &c. ce dernier effet, savoir l'effet sudorifique, concourt trèsesticacement à la guérison de ces maladies, dans lesquelles l'excrétion cutanée est considérablement diminuée; mais ıl arrive aussi dans bien d'autres cas, par exemple, dans la plupart de ceux où les maladies de poitrine ont commencé par des crachemens de fang; il arrive, disje, que les bouillons de tortue renouvellent & précipitent le malade vers sa nn. Ce remede doit donc être administré avec beaucoup de circonspection: d'ailleurs les observations de ses bons essets dans les cas dont nous venons de parler, manquent presque absolument, sont dumoins très-rares; parce qu'on a recours communément à ce remede, comme à tous ceux qui sont les plus vantés contre les maladies chroniques de la poitrine, lorsque ces maladies sont trop avancées, lorsqu'il n'y a plus rien à espérer des remedes.

> Les maladies dans lesquelles les bouillons de tortue font le plus manifestement du bien, font celles de la peau; mais il faut perfister long - temps dans l'usage de ce remede.

> Le firop de tortue se prépare ainsi, selon la pharmacopée de Paris: Prenez chair de tortue de terre, une livre : orge mondé & chair de dattes, de chacun deux onces : raisins secs de Damas, mondes de leurs pepins, & réglisse seche rapée, de chabun une once : sebestes & jujubes, de chacun demi-once : fruits de cacao ròris & broyes: semences de melon, de concombre & de citrouille, de chacun deux gros: semence de laitue, de pavor blanc, de mauve, de chacun un gros : feuilles de pulmonaire, demi-once: fleurs feches de violette & de nenuphar de cha

drogues, selon l'art, dans douze livres si elle a calmé quelque toux, c'a été toud'eau, que vous reduirez à la moitie.

Passez & clarifiez avec quatre livres de fucre rosat: & cuisez à consistance de sirop, auquel vous pouvez ajouter pour l'aromatiser, quatre gouttes de néroli ou huile essentielle de sleurs d'orange.

Nota. Que ce firop ne doit pas etre conservé long-temps, parce qu'il n'est pas de garde, & qu'il est sujet à se gater.

On a voulu raffembler dans ce sirop le principe médicamenteux des principalés matieres regardées comme éminemment pectorales ou béchiques incrassantes : on a réuni en effet dans ce remede une gelée animale affez tenace, lenta, savoir celle de tortue. Plusieurs substances muqueuses, végétales, éminemment douces; savoir, celles des dattes, des raisins secs, de la réglisse, des sebestes, des jujubes, & le sucre; un mucilage léger, fourni par les fleurs de violette, & de nénuphar; & enfin l'extrait très-nitreux des feuilles de pulmonaire; les semences émulsives qu'on v a entassées, ne fournissent rien à ce sirop. Dans l'état où l'art est parvenu aujourd'hui, c'est une ignorance & une barbarie, que de laisser subfister dans la formule de ce firop, les pignons, les piftaches, les semences de melon, de concombre, de citrouille, de laitue, de mauve & de pavot blanc, & très-vraisemblablement le cacao. Voyez EMUL-SION & SEMENCES ÉMULSIVES. Le sucrerosat est une puérilité; c'est du bon sucre blanc qu'il faut employer à sa place. Voy. SUCRE & SIROP.

S'il existoit de vrais pectoraux, voyez PECTORAL; s'il existoit de vrais incrasfans, voyer Incrassant, ce firop feroit le pectoral incrassant, par excellence; si une préparation toute composée de matieres purement alimenteuses pouvoit être véritablement restaurante, on ne devroit point refuser cette qualité au firop de tortue. Mais comme les substances purement \& de désense très-forte & très-puissante nourrissantes ne sont ni pectorales ni incrassantes, ni restaurantes à petite dose, il est évident que ces vertus sont attri- trouvoient en sureté, de même que la buées au sirop de tortue par charlatanerie tortue l'est dans son écaille : elle servoit

once.) Faites la décoction de toutes ces préparation n'a restaure personne; & que jours des toux gutturales ou stomachales, & encore sur des sujets qui àvoient l'estomac assez bon pour vaincre la fade & gluante inertie du sirop de tortue. (b)

TORTUE, autrement TORTILLE, (Géogr. mod.) Cette île qui appartient à la couronne d'Espagne, doit le nom qu'elle porte à la quantité de tortues que l'on prend sur son rivage. Elle est située à douze lieues ou environ sous le vent de l'île de la Marguerite, sur la côte de Venezuela, dans l'Amérique équinoxiale. Il ne faut pas la confondre avec une autre île de la tortue située à la bande du nord de Saint-Domingue.

TORTUE, (Chirurg.) espece de tumeur qui se forme à la tête. Voyez TES-

TUDO & TALPA. (Y)

Tortue, (Art milit.) On appeloit ainsi chez les anciens une espece de galerie couverte, dont on se servoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner, ou pour le comblement du fossé.

On appelle tortues-belieres, celles qui servoient à couvrir les hommes qui faisoient agir le belier. Voyez BELIER.

Vitruve nous a donné la description & la tiructure de la tortue qui servoit à combler le fossé. On la poussoit sur le comblement, à mesure que l'ouvrage avançoit, jusqu'au pié du rempart ou des tours qu'on sappoit à couvert de cette machine. Elle étoit composée d'une grosse charpente très-solide & très-forte. C'étoit un assemblage de grosses poutres: les sallieres, les poteaux, & tout ce qui la composoit, devoit être à l'épreuve des machines & de toutes sortes d'efforts: mais sa plus grande force devoit ètre portée au comble & dans les poutres qui la soutenoient, pour n'être point écrasée des corps jetés d'en-haut. On l'appelloit tortue, parce qu'elle servoit de couverture contre les corps énormes qu'on jettoit dessus; & ceux qui étoient dessous, s'y ou par préjugé. On peut affurer que cette | également pour le comblement du fossé

Aitag. des places des anciens.) Cet auteur prétend que la tortue n'étoit autre chose que le musculus des anciens.

Les Romains avoient encore d'autres especes de tortues, savoir, pour les esca-

lades & pour le combat.

La tortue pour l'escalade consistoit à faire avancer les soldats par pelotons proche des murs, en s'élevant & en se couvrant la tête de leurs boucliers, en forte que les premiers rangs le tenant droits & les derniers à genoux; leurs boucliers arrangés ensemble les uns sur les autres comme des tuiles, formoient tous ensemble une espece de toit, sur lequel tout ce qu'on jettoit du haut des murs, gliffoit sans faire de mal aux troupes qui étoient dessous. C'étoit dans ces opérations que les boucliers creux dont se servoient les légionnaires, devenoient plus utiles & plus commodes que les autres. On faisoit encore monter d'autres soldats sur ce toit de boucliers, qui se couvrant de même, tachoient d'écarter avec des javelines ceux qui paroifsoient sur les murs, & d'y monter en se foulevant les uns sur les autres.

Cette tortue ne pouvoit avoir lieu que lorsque les murs étoient peu élevés.

L'autre tortue pour le combat, se formoit en rase campagne avec les boucliers pour se garantir des traits & des fleches. Selon Plutarque, Marc-Antoine s'enservit contre les Parthes pour se mettre àcouvert de la prodigieuse quantité de Heches qu'ils tiroient sur ses troupes. Cette

tortue se faisoit ainsi:

Tome XXXIII.

Les légionnaires enfermoient au milieu d'eux les troupes légérement armées; ceux du premier rang avoient un genou en terre, tenant leur bouclier droit devant eux; & ceux du second rang mettoient le leur dessus la tête de ceux du premier rang; ceux du troisieme couvroient ceux du second; & ainsi des autres, en observant que leurs boucliers anticipassent un peu les uns sur les autres, de même qu'on arrange les tuiles, en sorte qu'ils formoient une maniere de toit avec leurs boucliers, qui étant un peu creux, se toutes les tortures, tant en matiere civile joignoient facilement les uns aux autres, | que criminelle, & même dans le cas de

& pour la sappe de la muraille. (Folart, | & les mettoient ainsi à l'abri des sleches, principalement de celles qu'on t roit en l'air, comme faisoient les Parthes. Des mœurs & des usages des Romains. (Q)

> TORTUE DE MER, (Marine.) sorte de vaisseau qui a le pont élevé en maniere de toit, afin de mettre à couvert les per-

sonnes & les effets qui y sont.

TORTUE, île de la, (Géog. mod.) île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, à deux lieues au nord de S. Domingue. Elle a fix lieues de long de l'est à l'ouest, & deux de large du nord au sud. Sa partie septentrionale est inacceffible à cause des rochers qui l'environnent. Les autres parties peuvent produire du tabac, du coton, du sucre & de l'indigo. Cette île chétive, aujourd'hui déserte, a coûté aux Espagnols & aux François cent fois plus qu'elle ne peut produire en cent ans. Latit. 20. (D. J.)

TORTUE, île de la (Géogr. mod.) île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, à 14 lieues au sud-ouest de celle de Sainte-Marguerite; elle abonde en sel, ainsi que l'île de la Tortue de Saint-Domingue; mais elle est déserte.

Latit. septent. 11d. (D. J.)

TORTUES, ile des, (Géog. mod.) îles de l'Amérique septentrionale, au nombre de sept ou huit, & que quelques-uns mettent au rang des Lucayes; on les trouve au midi occidental du cap de la Floride, environ à 294d de longitude, entre les 24 & 25 d. de latitude nord. (D, J,)

TORTUGNE, voye7 Tortue.

TORTUGNE D'AIGUE, voyez TORTUE DE MER.

TORTURE ou QUESTION, (Jurifprud.) est un tourment que l'on fait essuyer à un criminel ou à un accusé, pour lui faire dire la vérité ou déclarer ses complices. Voyez QUESTION.

Les tortures sont différentes, suivant les différens pays; on la donne avec l'eau, ou avec le fer, ou avec la roue, avec des coins, avec des brodequins, avec du feu,

En Angleterre on a aboli l'usage de

haute trahison; cependant il s'y pratique encore quelque chose de semblable quand un criminel refuse opiniatrement de répondre ou de s'avouer coupable, quoiqu'il y ait des preuves. Voyez PEINE FOR-TE ET DURE.

En France on ne donne point la torture ou la question en matiere civile; mais en matiere criminelle, suivant l'ordonnance de 1670, on peut appliquer à la question un homme accusé d'un crime capital, s'il y a preuve confidérable, & que cepenconvaincre. Voye7 PREUVE.

Il y a deux fortes de questions ou tortures, l'une préparatoire, que l'on ordonne avant le jugement, & l'autre définitive, que l'on ordonne par la sentence de mort.

La premiere est ordonnée manentibus indiciis, preuves tenantes; de sorte que si l'accusé n'avoue rien, il ne peut point être condamné à mort, mais seulement à toute autre peine, ad omnia citrà [(D. J.) mortem.

La feconde se donne aux criminels condamnés, pour avoir révélation de leurs complices.

La question ordinaire se donne à Paris avec fix pots d'eau & le petit treteau, & la question extraordinaire aussi avec fix pots d'eau, mais avec le grand treteau.

En Ecosse la question se donne avec une botte de fer & des coins.

En certains pays on applique les piés du criminel au feu, en d'autres on se sert de coins, &c.

M. de la Bruyere dit que la question of use invention filre pour perdre un innocent qui a la complexion foible, & pour sauver un coupable qui est né robuste. Un ancien a dit aussi fort sentencieusement, que ceux qui peuvent supporter la question, & ceux qui n'ont point! assez de force pour la soutenir, mentent également. Voyez QUESTION.

TORYNE, (Géogr. anc.) Toryna, lieu de l'Epire, sur la côte. Plutarque, in Antonio, dit que pendant qu'Antoine | sur les Whigs & les Torys, imprimée la se tenoit à l'ancre près du cap Actium à | même année à la Haye, est affez connue la droite, où fut depuis bâtie la ville dans le monde.

de Nicopolis, Octave se hata de traverfer la mer d'Ionie, & s'empara le premier du poste appelé Toryne. Antoine fut consterné d'apprendre cette nouvelle. car son armée de terre n'étoit pas encore arrivée; mais Cléopatre se moquant & jouant sur le mot : hé bien, dit-elle, qu'y a-t-il de si terrible qu'Octave soit assis à Toryne? il est impossible de conserver dans la langue françoise la grace de cette allusion, ce qu'Amiot a fort bien vu. Toryne qui est ici un nom de ville, dant elle ne soit pas suffisante pour le signifie aussi une cuiller-à-pot; & c'est fur cette derniere fignification que porte la plaisanterie de ce bon mot, comme fi Cléopatre avoit dit : hé bien, qu'y at-il de si terrible qu'Octave se tienne près du feu à écumer le pot? La plaisanterie étoit d'autant plus jolie, qu'elle tomboit fur un homme qui dans les combats sur terre se mettoit avec les gens du bagage, & sur mer, alloit se cacher à fond de cale, ce qu'Antoine n'ignoroit pas.

> TORYS, f. m. (Hift. mod.) faction ou parti qui s'est formé en Angleterre, & qui est opposé à celui des Whigs. Voyez FACTION, PARTI, WHIG, &c.

> Ces deux fameux partis qui ont divisé fi long-temps l'Angleterre, joueront dans l'histoire de ce royaume un rôle qui à plusieurs égards ne sera pas moins intéressant que celui des Guelses & des Gibellins dans celle d'Italie.

> Cette division a été poussée au point que tout homme qui n'incline pas plus d'un côté que de l'autre, est censé un homme sans principes & sans intérêt dans les affaires publiques, & ne sauroit pasfer pour un véritable anglois : c'est pousquoi tout ce que nous avons à dire sur cet article, nous l'empruntons de la bouche des étrangers, que l'on doit supposer plus impartiaux, & en particulier de M. de Cize, officier françois qui a été quelque temps au service d'Angleterre, & qui & fait l'histoire des Whigs & des Torys, imprimée à Leipsick en 1717, & de M. Rapin de Thoiras, dont la differnation

Pendant la malheureuse guerre qui conduisit le roi Charles I. sur l'échassaut, les partisans de ce roi furent appelés d'abord cavaliers, & ceux du parlement têtes rondes; ces deux sobriquets furent changés dans la suite en ceux de torys & de whigs; & ce fut à l'occation d'une bande de voleurs qui se tenoient dans les montagnes d'Irlande ou dans les îles formées par les vastes marais de ce royaume, & que l'on appelloit, comme on les appelle encore, Torys ou Rapparis; les ennemis du roi accusant ce prince de favoriser la rébellion d'Irlande, qui éclata vers ce temps-là, ils donnerent à ses partisans le nom de Torys; & d'un autre côté, les royalistes pour rendre la pareille à leurs ennemit qui s'étoient ligués étroitement avec les Ecossois, donnerent aux parlementaires le nom de Whigs, qui en Ecosse formoit aussi une espece de bandits, ou plutôt de fanatiques. Voyez WHIG.

TOR

Dans ce temps-là le but principal des Cavaliers ou Torys étoit de soutenir les intérêts du roi, de la couronne & de l'église anglicane: & les Whigs ou têtes rondes s'attachoient principalement à maintenir les droits & les intérêts du peuple & de la cause protestante; les deux partis ont encore aujourd'hui les mêmes vues, quoiqu'ils ne portent plus les mêmes noms de cavaliers & de têtes rondes.

C'est-là l'opinion la plus commune sur Porigine des Whigs & des Torys; & cependant il est certain que ces deux sobriquets furent à peine connus avant le milieu du regne de Charles II. M. de Cize dit que ce fut en 1678 que toute la nation se divisa en whigs & torys, a l'occasion de la déposition fameuse de l'itus Oates qui accusa les catholiques d'avoir conspiré contre le roi & contre l'état, & que le nom de whig fut donné à ceux qui croyoient la conspiration réelle, & celui de torys à ceux qui la traitoient de fable & de calomnie.

Notre plan demanderoit que nous ne parlassions ici que de Torys; & que pour ce qui regarde le parti opposé, nous renvoyassions à l'article particulier des Whigs; mais comme en comparant & confron-là-peu-près comme les torys modérés, &

tant ces deux partis ensemble, on peut mieux caractériser l'un & l'autre que si on les dépeignoit séparément, nous aimons mieux prendre le parti de ne point les séparer, & d'insérer dans cet article ce que nous retrancherons dans celui des Whigs.

Les deux factions peuvent être confidérées relativement à l'état, ou relativement à la religion; & les torys politiques se distinguent en torys violens & en torys modérés; les premiers voudroient que le souverain fût aussi absolu en Angleterre que les autres souverains le sont dans les autres pays, & que sa volonté y fut regardée comme une loi irréfragable. Ce parti qui n'est pas extrêmement nombreak, ne laide pas d'etre formidable, 1°. par rapport à ses chess qui sont des seigneurs du premier rang, & pour l'ordinaire les ministres & les favoris du roi; 2°, parce que ces chess étant dans le ministere, ils engagent les torys ecclésiastiques à maintenir vigoureulement la doctrine de l'obéissance passive; 3° parce que pour l'ordinaire le roi se persuade qu'il est de son intérêt de s'appuyer de ce parti.

Les torys modérés ne voudroient pas souffrir que le roi perdît aucune de ses prérogatives; mais d'un autre côté ils ne voudroient pas sacrifier non plus les intérêts du peuple. M. Rapin dit que ce sontlà les vrais anglois qui ont fouvent fauvé l'état, & qui le fauveront encore toutes les fois qu'il sera menacé de sa ruine de la part des torys violens ou des whigs républicains.

Les whigs politiques sont aussi ou républicains ou modérés : les premiers, selon le même auteur, sont le reste du parti de ce long parlement qui entreprit de changer la monarchie en république : ceux-ci font une fi mince figure dans l'état, qu'ils ne servent qu'à grossir le nombre des autres whigs. Les Torys youdrount perfusder que tous les Whigs sont de l'espece des républicains, comme les Whigs veulent faire accroire que tous les Torys sont de l'espece des torys violens.

Les whigs politiques modérés pensent

sur le pié ancien. Toute la dissérence qu'il y a entre eux, c'est que les torys modérés penchent un peu davantage du côté du roi, & les whigs modérés du côté du parlement & du peuple : ces derniers sont dans un mouvement perpetuel pour empecher que l'on ne donne atteinte aux droits du peuple; & pour cet effet ils prennent quelquefois des précautions qui donnent atteinte aux prérogatives de la couroune.

Avant de confidérer les deux partis relativement à la religion, il faut observer que la résormation, suivant le degré de rigueur ou de modération auquel on l'a poussé, a divisé les Anglois en épiscopaux & en presbyteriens ou puritains. Les premiers prétendent que la jurisdiction épiscopale doit être continuée sur le même pié, & l'église gouvernée de la même maniere qu'avant la réformation; mais les derniers soutiennent que tous les ministres ou prêtres sont égaux en autorité, & que l'églife doit être gouvernée par les presbiteres ou confistoires composés de prêtres & d'anciens laïques. Voyez PRES-BYTERIENS.

Après de longues disputes, les plus moderés de chaque parti relâcherent un peu de leur premiere fermeté, & formerent ainsi deux branches de Whigs & de Torys, modérés relativement à la religion: mais le plus grand nombre continua de s'en tenir à leurs premiers principes avec une opiniâtreté inconcevable, & ceux-ci formerent deux autres branches d'épiscopaux & de presbytériens rigides qui subfistent jusqu'à ce jour, & que l'on comprend fous le nom général de Whigs & de Torys, parce que les Episcopaux se sont joints aux Torys, & les Presbytériens aux Whigs.

De tout ce qui a été dit ci-dessus, nous pouvons conclure que les noms de Torys & de Whigs sont équivoques, en tant qu'ils ont rapport à deux objets différents, & par consequent on ne doit jamais les appliquer à l'un & à l'autre parti, sans exprimer en même temps en quel sens on le fait : car la même personne peut être | n'y a pas moins de politique dans leur whig & tory à différens égards; un pres- I lenteur que dans la vivacité des Torys.

s'efforcent de maintenir le gouvernement, bytérien, par exemple, qui souhaite la ruine de l'eglise anglicane, est certainement à cet égard du parti des Vi higs; & cependant s'il s'oppose aux entreprises que forment quelques-uns de son parti contre l'autorité royale, on ne fauroit nier qu'un tel presbytérien ne soit essectivement à cet égard du parti des Torys.

> De même les Episcopaux doivent être regardés comme des Torys par rapport à l'église, & cependant combien y en a-t-il parmi eux qui sont des Whigs véritables

par rapport au gouvernement?

Au reste, il paroît que les motifs généraux qui ont fait naître & qui fomentent encore les deux factions, ne sont que des intérêts particuliers & personnels : ces intérêts sont le premier mobile de leurs actions; car dès l'origine de ces factions, chacun ne s'est esforcé de remporter l'avantage, qu'autant que cet avantage pouvoit leur procurer des places, des honneurs & des avancements, que le parti dominant ne manque jamais de prodiguer à ses membres, à l'exclusion du parti contraire. A l'égard des caracteres que l'on attribue communément aux uns & aux autres, les Torys, dit M. Rapin, paroissent siers & hautains'; ils traitent les Whigs avec le dernier mépris & même avec dureté, quand ils ont l'avantage sur eux. Ils sont extrêmement viss & emportés, & ils procedent avec une rapidité qui n'est pas toujours l'esset de l'ardeur & du transport, mais qui se trouve sondée quelquefois sur une bonne politique: ils sont fort sujets à changer de principes, suivant que leur parti triomphe ou succombe.

Si les Presbytériens rigides pouvoient dominer dans le parti des Whigs, ils ne seroient pas moins zélés & ardens que les Torys; mais nous avons déjà observé qu'ils n'ont pas la direction de leur parti, ce qui donne lieu à conclure que ceux qui sont à la tête des Whigs, ont beaucoup plus de modération que les chefs des Torys: à quoi l'on peut ajouter que les Whigs se conduisent ordinairement selon des principes fixes & invariables, qu'ils tendent à leurs fins par degrés, & qu'il

Ainsi, continue l'auteur, on peut dire à l'avantage des Whigs moderés, qu'en général ils soutiennent une bonne cause, savoir la constitution du gouvernement, comme il est établi par les lois. Voyez WHIGS.

TOSA ou TOSSU, (Géogr. mod.) une des six provinces de l'empire du Japon, dans la Nankaido, c'est-à-dire dans la contrée des côtes du sud. Cette province a deux journées de longueur de l'est à l'ouest, & est divisée en huit districts. Son pays produit abondamment des légumes, du bois, des fruits & autres choses nécessaires aux besoins de la vie. (D. J.)

Tosa, la (Géogr. mod.) riviere d'Italie: elle prend sa source au mont S. Gothard, coule dans le Milanez, & se jette dans le lac majeur, un peu au-dessus de

Pallenza. (D. J.)

TOSCANE, TERRE BOLAIRE DE (Hist. nat.) terra sigillata florentina, ou terra alba magni ducis; c'est une terre bolaire blanche, assez dense, compacte & pesante, douce & savonneuse au toucher. Boccone a cru qu'elle contenoit des parties métalliques à cause de sa pesanteur, & parce que l'on trouve du fer & dumercure dans les montagnes d'où on la tire. On la trouve près de Sienne, près de Florence, & en plusieurs autres endroits de la Toscane.

Toscane, (Géogr. anc.) La Toscane, ou plutôt l'Hétrurie, le partageoit anciennement en douze cités, dont chacune gouvernée séparément avoit un chef électif, nommé roi par les Romains, mais que presque tous les anciens supposent avoir eu le titre de Lucumon. Ces douze cités formoient néanmoins un corps, & leurs députés s'assembloient pour tenir un conseil commun sur les intérêts généraux de la nation. Quelquefois leurs troupes se réunissoient : plus fouvent elles étoient désunies, & c'est cette mésintelligence qui livra la Toscane aux Romains. Les anciens ont parlé de ces douze cantons de l'Hétrurie: mais aucun n'en a fait l'énumération, & les modernes qui l'ont entreprise ne sont pas d'accord entr'eux.

Il faut bien distinguer les Toscans de l'Hetrurie d'avec ceux de la Campanie,

& d'avec ceux qui habitoient au-dela du Pô; c'étoient trois corps dissérens & qui ne dépendoient point l'un de l'autre. Presque tous les critiques les ont neanmoins confondus ensemble: ils sont plus, ils confondent les Toscans de l'Hétrurie d'avec les Pélasges; & cela, parce que plusieurs cités pélasgiques étoient enclavées dans l'Hétrurie, où, malgré leur mélange avec les Toscans, elles avoient conservé, sans beaucoup d'altération, les mœurs & la religion des anciens habitans de la Grece. Voyez Tyrrhènes, RASENÆ, HETRU-RIA, &c. (D. J.)

Toscane, la (Géogr. mod.) état souverain d'Italie, avec titre de grand-duché: il est borné au nord par la Marche-d'Ancône, la Romagne, le Bolognese, le Modenois & le Parmesan; au sud, par la mer Méditerranée; à l'orient, par le duché d'Urbin, le Pérugin, l'Orvietano, le patrimoine de S. Pierre & le duché de Castro; à l'occident, par la mer & l'état

de la république de Genes.

On lui donne cent trente milles du nord au sud, & près de six-vingt milles de l'est à l'ouest; elle comprend le Florentin, le Pisan & le Siennois; mais pour que la Toscane moderne rensermât toute l'ancienne Hetrurie, elle devroit comprendre encore quelques autres domaines, qui sont entre les mains de divers

princes particuliers.

On fait les diverses révolutions qu'elle a essuyées. La Toscane, ou plutôt l'Hétrurie, passa de la domination de ses Lucumons à celle des Gaulois-Sénonois qui furent soumis aux Romains. Après la décadence de l'empire romain, cette grande province devint la proie des Barbares qui inonderent l'Itàlie; ensuite elle fit partie des états des empereurs d'Occident; après plusieurs changemens, elle tomba entre les mains des Médicis, & fut érigée en duché par l'empereur Charles-Quint en faveur d'Alexandre de Médicis; le dernier duc de ce nom, Jean-Gaston de Médicis, étant mort sans ensans en 1737, la Toscane a passe au duc de Lorraine, aujourd'hui empereur.

Quand on commença en Italie, vers le commencement du xiv fiecle, à sortir de de cette groffiéreté, dont la rouille avoit, pire romain; on fut redevable des beauxarts aux toscans, qui firent tout renaître par leur seul génie. Brunelschi commença à faire revivre l'ancienne architecture. Le Giotto peignit, Bosau fixa la langue italienne. Gui d'Arezzo inventa la nouvelle methode des notes de la musique. La Tofcane étoit alors en Italie ce qu'Athenes avoit été dans la Grece. Voyez les monumenta Etrasca, tabulis æneis, edita & illustrata ab Ant. Franc. Gori, Flor. 1737, 3 volumes in-fol.

Enfin le commerce avoit rendu la Tofcane si florissante, & ses souverains si riches, que le grand-duc Cosme II sut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue contre le duc de Savoie en 1613; sans mettre aucun impòt sur ses sujets: exemple rare chez

des nations plus puissantes.

Il faut ajouter que le terroir de la Tofcane est admirable par son aspect & sa variété. lei se présentent de hautes montagnes, où l'on trouve des mines de cuivre, d'alun, de fer & même d'argent, & des carrieres de très-beau marbre & de porphyre; ailleurs s'offrent à l'aspect des collines délicieuses où l'on recueille quantité de vin, d'oranges, de citrons, d'olives, & de toutes sortes de fruits. Dans d'autres endroits font des plaines à perte-de-vue, fertiles en pâturages, en blé, en grains, & en tout ce qu'on peut souhaiter pour le soutien de la vie. Le printemps y est perpétuel,

Adisson enchanté de cette contrée, en a fait un tableau charmant. La Toscane, dit-il, est ce beau pays d'Italie, qui mé-

rite la préférence sur tout autre.

Where even rough rocks with tender myrthe

And trolden weeds fend out a rich par-

Where western gales eternally reside, And all the seasons lavish all their pride; Bloffoms and fruits, and flow'rs, together rile,

And the whole year in gay confusion lies, (Le chevalier DE LAUGUERI.)

Toscane, mer de (Géogr. mod.) on couvert l'Europe depuis la chûte de l'em- appelle mer de Toscane, ou mer de Tyrrhene la partie de la mer Méditerranée renfermée entre la Toscane, l'état de l'Eglise, le royaume de Naples, & les îles de Sicile, de Sardaigne & de Corfe. On lui donne aussi le nom de mer inférieure par opposition au golfe de Venise, qu'on appelle mer supérieure. (D. J.)

TOSCANELLA, (Géogr. mod.) petite ville d'Italie, au duché de Castro, dans l'état de l'Eglise, au patrimoine de S. Pierre, sur la Marta. Elle avoit autresois un évêché qui a été uni à celui de Viterbe. Ses anciens habitans sont nommés Tuscanienses dans Pline, l. III. c. v. Long.

29. 42. latit. 42. 24.

TOSSA, LE CAP (Géogr. mod.) anciennement Lunarium promontorium, cap d'Espagne, en Catalogne, près de la ville

de Palamos. (D. J.)

TOSTAR, (Géog. mod.) ville de Perse, capitale du Kursstan, entre le Farsistan & le golse persique. Elle a été connue autrefois sous le nom de Suse. Voyez Suse. (D. J.)

TOSTES DE CHALOUPE, (Marine,) ce sont des bancs posés à travers les cha-

loupes où s'asseyent les rameurs.

TOT, s. m. (Langue françoise,) ce mot a signissé la place où est un bâtiment, & ce qu'on appelle aujourd'hui en Normandie une masure. Plusieurs villages, hameaux & châteaux en ont retenu le nom; & c'est de-là qu'ont été formés ceux de Cretot, Yvetot, Raffetot, &c. (D,J,)

TOT, ou TOTTÉ ou AUTANT, (Hift. mod.) terme anglois; une bonne dette active du roi se marque sur le registre par l'examinateur, ou autre officier de l'échiquier, qui met en marge le mot tot, c'est-à-dire, autant est du au roi, d'où est venu le terme de totté; la somme qui a été payée au roi, se marque de même sur le registre. Voyez Echiquier.

TOTAL, f. m. (Commerce,) affemblage de plusieurs parties qui composent un tout. Les quatre quarts ou les trois tiers d'une aune en font le total.

Total se dit aussi en fait de comptes de pluficurs nombres ou sommes qu'on a

jointes ensemble par l'addition pour connoître le montant, soit du crédit, soit du débit d'un compte, c'est-à-dire de la recette ou de la dépense. L'addition de plufieurs nombres forme un total ou somme totale. Dictionnaire de commerce.

TOTANUS, f. m. (Ornithol.) oiseau aquatique de grosseur médiocre, noir & blane; fon bec & fon cou font longs d'environ trois doigts; sa queue est grande comme la main; ses jambes sont hautes; les pies sont rougeatres, armés d'ongles noirs; sa tête est ordinairement noire pardevant, rougeâtre par-derriere; ses ailes font blanches & noires; fa queue est traversée de lignes blanches & noires. Jonston. (D, J.)

TOTAPHOT, f. m. (Hift. judaïq.) terme hébreu que les Grecs ont traduit par asadeuros, & par evenda, & qui le trouve en quelques endroits de l'Ecriture.

Les critiques sont partagés sur la fignification de ce mot; quelques-uns croient qu'il est égyptien, & qu'il fignifie une sorte d'ornement qui ne nous est pas bien connu. Les septante le traduisent par des choses immobiles, & Aquila par des pendans. Les paraphrastes chaldéens le rendent tantôt par tephilim des préservatifs; & tantôt par une tiarre, une couronne, un braffelet, faifant apparemment attention à l'usage des juiss de leur temps, qui prenoient les touphot pour des bandes de parchemin qu'ils portoient sur le front. Voyer FRONTAL OU FRONTEAU.

Quelques rabbins veulent que totaphot fignifie un miroir; d'autres, comme Oléafter Neyer, Grotius, prétendent qu'en égyptien il fignifie des lunettes. Scaliger & Ligfoot l'expliquent par amuleta, des phylacteres, des préservatifs; Samuel Petit, par des figures obscenes que les paiens portoient en forme de préservatifs. S. Jézome croit que par ce terme il faut entendre les tephilim ou bandes de parchemin surchargées de passage de l'Ecriture, que les juifs des Indes, de la Babylonie & de la Perse, & sur-tout les pharisiens, affectoient de porter de son temps.

Le P. Calmet croit que totaphot signifie des pendans qu'on mettoit sur le front, & qui pendoient entre les yeux; mais il ne l'faces. Les enfans en ont fait un jeu, par

décrit pas quels ils pouvoient être, ni pour quelle raison on les plaçoit ainsi. Il ajoute seulement que Mosse veut que la loi de dieu soit toujours présente au cœur & à l'esprit des Israélites, comme les totaphos iont toujours présens aux yeux de celles qui les portent, ce qui feroit conjecturer que ces totaphos étoient des ornemens de tête des femmes ifraélites. Calmet, diction. de la Bible, t. III. p. 699.

TOTAQUESTAL, f. m. (Ornithol.) offeau des Indes occidentales, un peuplus petit qu'un pigeon ramier. Il a les plumes vertes, & la queue longue. Les naturels du pays qui s'ornoient des plumes de cet oiseau dans les principales setes, le regardoient autrefois avec une très-grande vénération; & c'étoit un crime capital de le tuer, au rapport de Nieremberg qui a tiré ce récit d'Antoine Herrera.

TOTNESS, (Géogr. mod.) bourg à marché d'Angleterre, en Devonshire, sur la riviere de Dart, à neuf milles de Darmouth. Il envoie des députés au parle-

TOTOCKE, f. f. (Hift. nat. Botan. exot.) totocifera arbor Orellanensium, Ray, Hiff. plant. C'est un arbre du Pérou, gros & branchu; ses seuilles sont faites à-peuprès comme celles de l'orme. Il ne porte point de fleurs, mais une sorte de calice d'un verd fonce, cui devient un frant presque rond, couvert d'une écorce ligneuse, dure, épaisse, striée. Ce fruit est divisé en six loges contenant huit à dix noix de couleur roussatre, & longues de deux pouces. Chaque noix a un noyau oblong, semblable à une amande, renfermant une chair blanche un peu huileuse, bonne à manger. Les arbres qui portent ce fruit sont si hauts, & le fruit lui-même est si pesant quand il est mûr, que les naturels du pays n'ofent pas alors entrer dans les bois, sans garantir leur tête par quelque défense contre la chûte de ce fruit.

TOTON, s. m. terme de Tablettier, espece de dé traversé d'une petite cheville, sur laquelle on le fait tourner; & il est marqué de différentes lettres sur ses quatre lequel lorsque faisant tourner cette espece de dé il tombe sur le T, qui fignisse totum, on prend tout ce qui est au jeu; & c'est de-là que ce jeu tire son nom.

(D. J.)

TOUACHE ou TOUAPARE, s. m. (Hist. nat. Diete.) c'est une espece de vin que les habitans de Madagascar savent faire avec la liqueur qui se tire des cannes de sucre. En dit qu'il a un goût amer qui approche de celui de la biere forte. Pour cet effet, on fait bouillir les cannes de sucre dans de l'eau, jusqu'à ce que l'eau foit réduite aux deux tiers; on met enfuite cette décoction dans des gourdes, & au bout de trois jours cette liqueur devient si forte qu'elle ronge la coquille d'un œuf, dans laquelle on l'aura verlée. Ils font encore une autre liqueur qui est semblable à du cidre, en faisant bouillir pendant 4 ou 5 heures le fruit du bananier.

TOUAGE, s. m. (Marine.) c'est le travail des matelots, qui à force de rames, tirent un vaisseau qu'on a attaché à une chaloupe, afin de le faire entrer dans un port, ou monter dans une riviere.

TOUAGE, (Marine.) Voy. TouE.

TOUANSE, s. f. (Soierie.) étoffe de foie qui vient de la Chine. C'est une espece de satin plus fort, mais moins lustré que celui de France. Il y en a d'unis, d'autres à sleurs ou à figures, & d'autres encore avec des oiseaux, des arbres & des nuages. (D. J.)

TOUCAN, s. m. (Hist. nat. Ornithol. exot.) c'est le nom américain d'un genre distinct d'oiseaux, qu'on range parmi les pies; c'est pourquoi quelques-uns de nos naturalistes le nomment pica brasiliensis, pie du Brésil; & d'autres l'appellent ramphostos: voici les caracteres de ce genre

d'oiseau.

Son bec est considérablement large, égal en grandeur dans la plupart des especes, à tout le corps. Il n'a aucune narine visible. Ses piés ont chacun quatre orteils, deux devant & deux derriere, comme dans le perroquet.

On en connoît quatre especes: 1°. le toucan au croupion rouge: 2°. le toucan oiseau fort extraordinaire; on en distingue au croupion jaune : 3°. le toucan au crou- les especes par leur grosseur, & la variété

pion blanc : 4°. le toucan au croupion vert, avec un bec en partie coloré. Ces sortes d'oiseaux sont nommés par Linnœus rostratæ, à cause de la largeur de leur bec.

Cet oiseau est généralement en Amérique, de la grosseur d'un de nos pigeons. Son bec qui est extraordinaire, a rendu le toucan fi célebre, qu'on l'a placé dans le ciel parmi les constellations australes. Ce bec est crochu au bout; il est large de deux à trois pouces, & long de cinq à six. Il est d'une substance membraneuse, osseuse, transparente, reluisante, creuse endedans, & d'une grande légéreté. La partie supérieure arrondie au-dessus, croît en forme de faulx, émoussée à sa pointe. Les bords qui le terminent sont découpés en dents de scie, d'un tranchant trèssubtil, prenant leur naissance vers la racine du bec, & continuant jusqu'à son extrémité; cette dentelure en forme de scie, l'empêche de se fermer exactement. Mais afin que ce bec quiest d'une si grande longueur, & d'une si grosse épaisseur fut bien soutenu, la tête de l'oiseau est à proportion du reste du corps grande & groffe.

Sa langue presque aussi longue que le bec, est composée d'une membrane blanchàtre, fort deliée, découpée profondément de chaque côté, & avec tant de délicatesse, qu'elle ressemble à une plu-

Ses jambes sont courtes, & couvertes de grandes écailles ; chacun de ses piés est composé de quatre orteils, dont les plus courts sont en-dedans, & les plus longs en-dehors; chacun de ces orteils est terminé par un ongle noir & émoussé.

On s'apperçoit si peu des narines de cet oiseau, que l'on a cru qu'il n'en avoit point, & que l'air entroit dans son corps par les interstices de la dentelure du bec; il est vrai cependant, que le toucan a des narines, mais qu'on ne découvre pas tout d'un coup, parce qu'elles sont cachées entre la tête & la racine du bec.

On peut dire en général que c'est un

pays froids de l'Amérique, mais l'on en voit beaucoup au Brésil le long de la riviere de Janéiro; & les plus petits vivent au Pérou. Le champ du pennage de ces derniers est tout noir sur le dos, excepté au bout de la queue; ils ont quelques pennes aussi rouges que du sang, entrelacées parmi les noires; & sous la poitrine ils sont d'un jaune - orangé des plus viss. Les Sauvages se servent de leurs grosses plumes pour leur parure.

Cet oiseau se familiarise facilement avec les poules; alors il se présente quand on l'appelle, & n'est point dissicile à nourrir, prenant indifféremment tout ce qu'on lui

Thevet qui en parle dans ses voyages avec admiration, l'appelle l'oiseau mange poivre. Il raconte que le dévorant avec avidité, il le rend tout aussitôt sans l'avoir digéré; mais que les Américains font grand cas de ce poivre, parce que l'oiseau en a corrigé la chaleur âcre dans son estomac. C'est un bon conte de voyageur; mais on peut lire des observations plus vraies sur cet oiseau dans le P. Feuillé.

Toucan, en Astronomie, c'est une constellation moderne de l'hémispere méridional, composée de huit petites étoiles, que l'on appelle autrement anser americanus, l'oie d'Amérique. V Constella-

TOUCHANT, adj. Voyez l'article PA-THÉTIQUE.

TOUCHANTE, s. f. en Géométrie, on dit qu'une ligne droite est touchante d'un cercle, quand elle la rencontre; de maniere qu'étant prolongée des deux côtés indéfiniment, elle ne coupe point le cercle, mais tombe au-dehors.

La touchante d'une ligne courbe quelconque est plus proprement appelée tangente. V TANGENTE.

TOUCHAU, f. m. (Docimast.) on nomme touchaux, des aiguilles d'essai, acus probatrices. Elles servent à connoître exactement les différens degres d'alliage ou de pureté de l'or, de l'argent & du suit. Tome XXXIII.

de leur couleur. Il ne vit point dans les Cuivre. On compare l'enduit de ces métaux avec celui des touchaux, qui sont de petites lames faites des mêmes métaux avec différents titres connus. Ces aiguilles sont larges d'une ligne, épaisses d'une demie, & longues de deux ou trois pouces. Chacune d'elles porte une empreinte qui indique fon titre.

> L'alliage des touchaux pour argent se fait avec du cuivre, & rarement avec du laiton. Pour en établir les proportions, on se sert du poids de marc en petit divisé en demi-onces & en grains. Mais comme il faut qu'il puisse contrebalancer une molécule métallique assez considérable pour une aiguille, on en prend un qui le double six sois:, c'est-à-dire qui équivaut à 96 livres du quintal fictif, donc conséquemment un grain en vaut six du précédent. On pese avec ce poids un marc d'argent pur, on l'enveloppe dans un papier fur lequel on marque seize demi-onces; ce qui fignifie que ce marc est d'argent parfaitement pur. La molécule pesée fait la premiere aiguille. On pese ensuite quinze demi-onces d'argent pur, & une demi-once de cuivre. Ce dernier métal doit être d'une seule piece solide, qui ait le moins de surface qu'il soit possible, & que l'on ait ajusté avec une lime. Si l'on n'avoit cette attention, c'est-à-dire, fi le cuivre étoit divisé en un grand nombre de petites molécules, ou étendu en feuilles, il arriveroit que la plus grande partie s'en scorifieroit plutôt que d'entrer en fusion. On enveloppera également les deux derniers morceaux pesés, & on y marquera quinze demi - onces pour faire connoître que la molécule métallique en question, est composée de quinze parties d'argent pur, & d'une de cuivre. C'est pour la seconde aiguille. On pese encore quatorze demi-onces d'argent pur & deux de cuivre, que l'on enveloppe & inscrit quatorze demi-onces, & dont on fait la troisieme. L'on continue enfin d'ajuster la matiere des autres aiguilles, selon la même progression arithmétique, croissante pour le cuivre, & décroissante pour l'argent, & l'on donne à chacune l'inscription qui lui convient. Tel est l'ordre qu'on

La premiere	est de	160	& de	07	
La seconde		15		1	
La troisieme		14		2	
La quatrieme		13	<u>.</u>	3	
La cinquieme		12	nd	4	יוע
La sixieme		11	Ħ	5	É
La septieme		10	90	6	נו
La huitieme		9 (demi-onces d'argent pur	45678	gemi-onces de cuivie
La neuvieme		9 (v o	8	בע
La dixieme		7	oce.	9	00
La onzieme		6	<u>ō</u>	10	=
La douzieme		5	in.	11	Jer
La treizieme		4	de	12	_
La quatorzien	ne	5 4 3 2		13	
La quinzieme	:	2	1	14	
La seizieme		1	,	15	

Pour unir le cuivre à l'argent, prenez un creuset neuf dont le fond soit bien uni; frottez-le intérieurement de borax; mettez-y en particulier chaque portion de métal contenue dans l'un des papiers, & y ajoutez un peu de borax & de flux noir. Placez votre creuset dans un fourneau de fusion, & l'échaussez rapidement; ou plutôt jettez votre mélange dans un creuset embrasé; remuez-le un peu, sitôt qu'il aura acquis nne fusion parfaite, & le retirez du feu pour le laisser refroidir; vous le casserez pour avoir la matiere qu'il contient.

Cette fonte se fait aussi avec le chalumeau à un feu de lampe, & peut-être plus commodément. On remet dans le même papier chacune des petites molécules métailliques pour éviter la confusion, & on les pese de nouveau à la balance d'esfai. Celles qui peseront près d'un marc feront bonnes; mais il s'en trouve à qui il manque un poids confidérable, comme, par exemple, quatre grains ou plus; c'est | une preuve qu'il s'est perdu autant de cuivre à proportion, soit par le déchet ou autrement, parce que le feu aura été ou trop lent, ou trop long. On doit remplacer celle à qui cet inconvénient sera arrivé, en gardant les mêmes proportions qu'auparavant.

On façonnera avec le marteau chacune de ces petites masses pour en former des

temps-en-temps, en cas qu'elles deviennent trop roides par le martelage. On gravera sur ces aiguilles le nombre des demi-onces d'argent qu'elles contiennent, celui de seize sur la premiere, de quinze sur la seconde, & ainfi de suite. Chacune sera percée à l'une de ces extrémités, afin qu'on puisse y passer un fil pour les enfiler toutes ensemble; ce qui se fera dans l'ordre de leurs numéros; on donne le nom de ligature à la suite de ces aiguilles de differens titres.

Quelques essayeurs inserent une aiguille d'un titre proportionnel entre chacune de celles dont nous venons de parler; d'autres y en inserent un plus grand nombre, comme trois, par exemple; ce qui en augmente le nombre, & exige une plus grande quantité de combinaisons, ainsi qu'on peut le déduire du paragraphe précédent; mais quant à la ligature de l'argent, il n'est presque pas possible de mettre de distinction entre deux aiguilles dont la différence de l'alliage est moindre que de la moitié d'une demi-once.

On peut ajouter aussi à ces aiguilles ou touchaux d'argent, une lame de cuivre pour servir de derniere aiguille; parce qu'on se sert aussi de cette ligature pour connoître la pureté du cuivre, ou les différentes quantités d'argent qu'il peut contenir.

Les aiguilles ou touchaux se font en Flandre avec le poids de marc divisé par grains la premiere est une aiguille de douze deniers, c'est-à-dire d'argent pur. La seconde douze deniers dix huit grains d'argent, & de six grains de cuivre, & ains de suite; en sorte que la proportion de l'argent décroît toujours de la quantité de fix grains, ou d'un quart de denier, & que celle du cuivre est en raison inverse Lorsqu'on en est venu à la quantité d'un denier pour l'argent, & douze denier pour le cuivre, on ne va pas plus loin cette proportion conflitue la derniere ai guille.

Il est toutesois inutile que la dissérence de la quantité d'alliage de deux aiguille proportionnelles voitines, continue d'être aussi petite jusqu'à la fin. Celle de si: aiguilles, observant de les recuire de grains suffira jusqu'à l'aiguille de neu

deniers, & celle de la moitié d'une demionce, jusqu'à l'aiguille de dix demi-onces en descendant; c'est-à-dire en commencant par l'argent pur, parce qu'il n'est pas possible de discerner exactement dans les aiguilles suivantes des variétés si peu senfibles.

Les aiguilles d'effai ou les touchaux pour or, sont composées d'or & d'argent seul ou allié de cuivre en différentes proportions. On donne le nom de carature, caratura, à ces sortes de combinaisons, que l'on regle à l'aide du poids de marc divisé en karats. Au reste, il n'y a d'autre dissérence entre la préparation de ces aiguilles-ci & celles d'argent, qu'en ce que leur titre est proportionné d'une autre façon. Chaque touchau est du poids d'un marc. La table suivante représente leur ordre & leur division.

La premiere est d'or pur ou à 24 karats.

		. *
	d'or pur.	d'argent pur.
La deuxième est	de 23 kar. 6	gr. 6 gr.
La troisieme	23 kar.	ı kar.
La quatrieme	22 kar. 9	gr. 1 kar. 6 gr.
	22 kar.	2 kar.
La sixieme	21 kar. 6	gr. 2 kar. 6 gr.
La septieme	21 kar.	3 kar.
La huitieme	20 kar. 6	gr. 3 kar. 6 gr.
La neuvieme	20 kar.	4 kar.
La dixieme	19 kar.	5 kar.
La onzieme	18 kar.	6 kar.

En sorte que l'on va toujours en diminuant par karats entiers, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au vingt-troisieme carat d'argent; par la raison, ainsi que nous l'avons déja dit, qu'il n'est pas possible de connoître exactement entre deux aiguilles au-dessous de la neuvierne, une dissérence qui ne consiste qu'en six grains d'or plus ou moins. L'alliage en question de l'or & de l'argent s'appelle carature blanche, caratura alba.

Si l'on mêle le cuivre à l'argent pour faire des touchaux d'or, cette combinaison prend le nom de la carature mixte, caratura mixta. Cette préparation se fait selon les mêmes lois que la précédente; à cette seule différence près, que la molécule d'argent pur jointe à l'or dans la table précédente, est ici alliée d'une partie, ou à 1 & fondu les couleurs qu'il a cru conve-

deux parties de cuivre; ce qui fournit deux especes d'aiguilles, quant aux proportions de leurs combinaisons. La table suivante présente un exemple de deux parties d'argent, contre une de cuivre.

La premiere aigu	ille est d'or pur ou de	24 karats.
la 2e. 23 k. 6 gr.	4 gr.	2 gr.
la 3e. 23 k.	8 gr. ind	4 gr.
la 4e. 22 k. 6 gr.	ik. a	6 gr. (a
la 5e. 22 k.	1 k. 4 gr. > 5	Α Ξ
la 6e. 21 k. 6 gr.	5 1 k. 8 gr. 50	ogr. ₹
la 7e. 21 k.	ak.	k.
la 8e. 20 k. 6 gr.	2 k. 4 gr. 1	k. 2 gr.] 3

Et ainsi de suite, selon l'ordre de la précédente.

Si dans la table ci-dessus on substitue le cuivre pur à l'argent pur, & réciproquement, on a une troisieme espece de touchaux d'or, & enfin une quatrieme, si ces deux métaux sont alliés à quantités égales.

Nous n'avons exposé que les combinaisons de l'or le plus en usage; car elles sont susceptibles d'ètre variées d'une infinité de façons qu'il n'est ni possible, ni nécessaire à un essayeur d'imiter; bien qu'il puisse jusqu'à un certain point, quand il a acquis beaucoup d'usage, distinguer leurs différens titres en les comparant avec les nôtres.

Si l'on trouvoit que les aiguilles d'or dussent revenir à un trop haut prix, on pourroit les faire plus petites que les aiguilles d'argent, & les souder à des lames de cuivre pour en rendre l'usage plus commode. Cramer, Docimaftique. (D. J.)

TOUCHE, s. f. (terme de Luthier.) ce mot est équivoque. La touche, en parlant de guitarre, de luth, de théorbe, & autres pareils instrumens, est un morceau de bois d'ébene, délié, poli, proprement collé le long desdits instrumens, & au-tour duquel bois d'ébene sont les cordes qu'on appelle aussi touches. Ce terme, en parlant d'orgues, d'épinettes & de clavecins, est un morceau d'ébene ou d'ivoire quarrée, sur lequel on pose avec adresse & avec méthode les doigts pour jouer tout ce que l'on veut.

Touche, Toucher, (Peinture.) lorsqu'un peintre a suffisamment empâté

TOU

700 nables pour représenter les objets qu'il | bisaltes on aura fait basaltes. On dit que s'est proposé d'imiter, il en applique le mot éthyopien bajal fignifioit du fer; encore d'un seul coup de pinceau, qui acheve de caractériser ces objets, & ces coups de pinceau s'appelent toucher. On dit touches legeres, touches faciles; telles parties font bien touchées, finement toueliées; pour exécuter telle chose il faut savoir toucher le pinceau, ou avoir de la touche du pinceau &c.

TOUCHE, f. f. (jeu des Jonchets.) Ce mot se dit d'une petite espece de baguette d'os ou d'ivoire dont les enfans se servent aux jonchets pour lever chaque piece de jonchets, après qu'on les a fait

tomber.

Touche, pierre de, (Hist. nat.) lapis lydius, basaltes; c'est une pierre noire fort dure, à qui on a donné le nom qu'elle porte, parce qu'on s'en sert pour essayer la purete de l'or & de l'argent. Pour cet effet on commence par y frotter de l'or ou de l'argent très-pur, & ensuite on juge de la pureté des metaux que l'on veut éprouver en traçant avec eux une nouvelle raye a côté de celle qui y est dejà, & c'est suivant le plus ou le moins de conformité que l'on trouve entre la couleur du métal qu'on vient de frotter fur la pierre de touche & celui qui y étoit auparavant, que l'on est en état de décider de sa pureté.

Toute pierre noire peut absolument servir de pierre de touche, mais il faut deux conditions; la premiere est que la pierre soit assez dure pour n'être point rayée par les mét ux que l'on frotte dessus; la seconde, que l'eau-forte n'agisse point surcette pierre, parce que souvent après avoir frotté de l'or sur la pierre de touche, on verse de l'eau-forte sur l'endroit où ce métal a été frotté, & l'on exmine si cet acide agit dessus, ce qui n'arrive que lorsque l'or est allié avec du cuivre ou de l'argent. On voit par-là que tous les marbres ne sont point propres à faire des

pierres de touche.

Les anciens ont donné le nom de basaltes à la pierre de touche; ce mot vient du mot grec saravid, j'examine; ou suivant d'autres, de Bisaltia, province de la Macédoine: dans cette supposition de l'avons déjà remarqué, le marbre n'est

ce qui a fait croire que le nom de bajaltes avoit été donné à cette pierre parce qu'elle étoit de la couleur de fer. On l'appelloit aussi lapis lydius, pierre de Lydie; apparemment parce qu'il s'en trouvoit en Lydie. Suivant Pline cette pierre se trouvoit en Ethiopie. On en rouve aujourd'hui en plusieurs endroits de l'Europe; il y en a près de Lauban sur le Queiss en Silesie; mais elle se rencontre engrande abondance à Stolpan en Misnie, où elle se montre sous la forme de grands crystaux fort élevés, qui formentdes especes de tuyaux d'orgue, au haut desquels le château de Sto pen est bâti . Voy. l'article STOLPEN (pierre de.)

La pierre de touche se trouve aussi en colonnes formées par un assemblage de plusieurs articulations en Irlande, dans le comté d'Antrim, où il y en a un amas prodigieux, nommé en anglois giant's causeway, c'est-à-dire, pave des géans. Voyez l'article PAVÉ DES GÉANS.

La pierre de touche de cette espece dans son etat naturel, est ou noire, ou d'un gris foncé & couleur de feu, les colonnes de ses crystaux sont unies & lisses comme fi elles avoient été polies. Cette pierre est très-dure elle ne fait nulle effervescence avec les acides, elle entre en fusion au feu sans aucune addition. M. Pott croit que c'est une terre argileuse mélée d'une portion de fer qui sert de

base à cette pierre.

Au reste, comme pierre de touche est un mot générique emprunté de l'usage qu'on en fait pour essayer les métaux, il peut se donner à des pierres d'une nature toute différente du basaltes qui vient d'ètre decrit, & toute pierre noire, dure & lisse sera propre à faire une pierre de touche. Un caillou noir pourra, par exemple, être très-bon pour cet usage, parce que l'eau-forte n'agira point sur lui. On dit que les Italiens se servent d'une pierre de touche verte, qu'ils nomment verdello, pour essayer l'or & l'argent; quelques auteurs ont prétendu que c'étoit un marbre; mais comme nous

pas propre à être employé en pareil cas, par la facilité qu'il a à être mis en disso-

lution par les acides.

TOUCHE, terme de Paumier, qui fignifie que la balle a touché au corps ou aux habits d'un joueur. Le joueur qu'une balle touche soit de volée ou du

premier bond, perd un quinze.

TOUCHER, f. m. (Physiolog.) le toucher est un des sens externes, à l'aide duquel nous concevons les idées du folide, du dur, du mol, du rude, du chaud, du froid, de l'humide, du sec, & des autres qualités tangibles, de la distance, de la démangeaison, de la douleur, &c. Voye7 SENS, SOLIDE, DUR, &c.

Le toucher est de tous nos sens le plus groffier, mais en même temps le plus étendu, en ce qu'il embrasse plus d'objets que tous les autres ensemble : même quelques-uns réduisent tous les autres sens au seul sens de l'attouchement. Voyez

SENSATION.

Aristote dit positivement que toute fensation n'est qu'un attouchement, & que les autres sens, comme la vue, l'ouie, le goût & l'odorat, ne sont que des especes raffinées, ou des degrés d'attouchement. De anim. l. IV c. iij. & l. III. c.

xij. Voyez VUE, OUIE, &c.

Les sentimens des naturalisses sont partagés, sur l'organe du toucher. Aristote croit que ce sens reside dans la chair, en tant que chair, de sorte que toute chair est, selon lui, capable de sensation. Hist. anim. l. I. c. iv. D'autres veulent que le toucher gisse dans les parties qui sont pourvues de fibres nerveuses; suivant ce sistème il résideroit dans la peau, la chair, les muscles, les membranes, & les parenchymes; d'autres les restreignent simplement à la peau, cutis, parce qu'on observe qu'il n'y a que les parties qui sont couvertes d'une peau, qui aient proprement la faculté de toucher ou d'appercevoir des qualités tangibles.

Mais on est encore partagé sur la partie de la peau à laquelle on doit attribuer cette fonction. Les uns veulent que cette sensation reside dans la partie membraneuse, d'autres dans la partie charnue,

dans la partie moëlleuse qui dérive des

Malpighi, & d'après lui tous nos meilleurs auteurs modernes, prétendent que les organes immédiats du sens que nous nommons toucher, font les papilles pyra-

midales de la peau.

Ces papilles sont de petites éminences molles, moëlleuses, & nerveuses, qui se trouvent par tout le corps immédiatement sous l'épiderme; elles sont formées des nerfs sous-cutanés, qui pour cet effet se depouillent de leur membrane externe, & deviennent extrèmement délicates & tensibles; une humeur subtile & déliée les humecte continuellement, & l'épiderme ou la cuticule est tout ce qui les couvre & qui les défend d'injure. Ces papilles sont plus grandes & paroissent davantage dans les parties que la nature a destinées pour être les organes du toucher, comme dans la langue, dans les extrémités des doigts de la main & du pié, elles ont la faculté de se contracter & de se dilater facilement. Voyez PAPIL-LES, voyez aussi LANGUE, DOIGT, &c.

Le toucher se fait donc sentir ainsi: le bout du doigt, par exemple, étant appliqué à l'objet qu'on veut examiner, les papilles s'élevent en vertu de cette intention de l'ame, & étant frottées légérement sur la surface de l'objet, il s'y fait une ondulation qui par le moyen des nerfs qui les viennent joindre se communique de-là au sensorium commun, & y excite la sensation du chaud, du froid, du dur,

&c. Voyez SENSATION.

Cela nous fait voir la raison pourquoi le toucher devient douloureux lorsque la cuticule a eté emportée, brûlée, macerée, &c. & pourquoi lorsque la cuticule devient épaisse & dure, ou qu'elle est cicatrisee, &c. on perd la sensation du toucher; d'où vient l'engourdissement qu'on sent en touchant le torpedo, & pourquoi on sent une douleur si aiguë au-dessous des ongles & à leur racine &c. Voyer Cuticule, Brulure, Calus.

Le toucher est par plusieurs raisons, le plus universel de nos sens: tous les animaux en sont pourvus. Pline observe que & d'autres encore soutiennent qu'elle est l tous les animaux ont la sensation du toucher, même ceux qu'on croit dépourvus de tous les autres sens, comme les huitres & les vers de terre. Ce naturaliste dit que son opinion est que tous ont aussi un autre sens, qui est le goût: existimaverim omnibus sensum & gustaiûs esse. Hist. nat. l. X. c. lxxj.

Les autres sens sont bornés par des limites étroites; le toucner seul est auffi étendu que le corps, comme étant nécessaire au bien de toutes ses parties.

Le sentiment du toucher, comme dit Cicéron, est également repandu par tout le corps, afin que nous puissions appercevoir dans chaque partie tout ce qui peut la mouvoir, & sentir tous les degrés de chaleur, & de froid, &c. Le nai. deor. 1. II. c. lvj.

Les naturalistes disent que les araignées, les mouches, & les four une ont la sensation de l'attouchement beaucoup plus parfaite que les hommes : cependant nous avons des exemples de gens qui ont su distinguer les couleurs au toucher; & d'autres qui par la même sensation comprenoient les paroles qu'on disoit. Voyez COULEUR & SOURD.

La sensation du toucher est effectivement si parsaite & si généralement utile, qu'on l'a vue quelquefois faire, pour ainsi dire, la fonction des yeux, & dédommager en quelque façon des aveugles de la perte de la vue. Un organiste d'Hollande, devenu aveugle, ne laissoit point de faire parfaitement son métier; il acquit de plus l'habitude de distinguer au toucher les différentes especes de monnoie, & même les couleurs; celles des cartes à jouer n'avoient pas échappé à la finesse de ses doigts, & il devint par-là un joueur redoutable, car en maniant les cartes, il connoissoit celles qu'il donnoit aux autres, comme celles qu'il avoit lui-même. Même observ. de physiq, tome II. p. 214.

Le sculpteur Ganibasius de Volterre, l'emportoit encore sur l'organiste dont je viens de parler; il suffisoit à cet aveugle d'avoir touché un objet, pour faire ensuite une statue d'argile, qui étoit parsaitement ressemblante.

Toucher, v. act. (Gram.) c'est exer-

choses sur lesquelles on porte la main: on touche d'un instrument, ou un instrument: ces objets se touchent: on dit, il a touché une somme considerable; nous touchons à la fin de notre travail; il a touché le vrai point de la difficulté; nous touckons au moment de l'action; l'éloquence de cet homme touche; sa situation est si humble. qu'il faudroit être de pierre, pour n'en etre pas touché; il a touché cette corde delicare & avec succès; il est dangereux de toucher aux choses de la religion, des mœurs & du gouvernement. Voyez encore les articles suivans.

TOUCHER (Marine,) c'est heurter contre la terre, faute d'eau ou de fond.

TOUCHER à une cote ou à un port, (Marine,) c'est aborder à une côte on à un port & y mouiller.

IOUCHER le compas, (Marine,) c'est aimanter l'aiguille de la boussole. Voyes Alguille almantée.

Soucher, en terme de Commerce, se dit de l'argent qu'on a reçu, ou qu'on a du recevoir. Je touchai hier quinze cents livres, je dois encore en toucher deux milie le mois prochain.

TOUCHER, terme d'Imprimerie; c'est après avoir pris une quantité d'encre proportionnée à la grosseur du caractere, & l'avoir bien distribué sur les balles, c'està-dire, les avoir maniées ou frottées en tout sens l'une contre l'autre, pour les enduire également, appuyer ces mêmes balles deux fois, & de suite, sur la superficie de la forme, de façon que l'œil de toutes les lettres se trouvant également atteint d'une légere couche d'encre, il puisse communiquer au papier cette couleur noire qui fait le corps de l'impresfion. Pour avoir une belle impression, il faut toucher maigre & tirer gras; cela veut dire qu'en toutes occasions il faut ménager l'encre, & ne pas trop ménager ses forces en tirant le barreau.

TOUCHER aux bois, il se dit du cerf, du daim, & du chevreuil, lorsqu'ils détachent la peau velue qu'ils ont sur leur

TOUCY, (Géogr. mod.) petite ville, ou plutôt bourg de France, au diocese ser l'action du tact : on touche toutes les & à cinq lieues au couchant d'Auxerre, tite baronnie qui releve en foi & hommage de l'évêque d'Auxerre. (D. J.)

TOUE, ou TOUAGE, (Marine.) c'est le changement de place qu'on fait faire à un vaisseau, avec une hausiere attachée à une ancre mouillée ou amarrée à terre, quand on yeut approcher ou reculer un vaisseau de quelque poste. Voyez encore CHALOUPE A LA TOUE.

Toue, (Marine.) c'est un bateau qui fert à paffer une riviere, & dont on se sert

principalement sur la Loire.

TOUE, la, ou la Thoue, ou la Thouay, ou la Touay, (Géog. mod.) en latin moderne Thada; petite riviere de France en Poitou, où elle prend sa source, & se jette dans la Loire au-dessous de Saumur. Elle est navigable depuis Montreuil-

Bellay.

TOUER, v. act. (Marine.) c'est tirer ou faire avancer un vaisseau avec la hansiere qui y est attachée par un bout, & dont l'autre bout est saiss par des matelots, qui tirent le cordage pour faire avancer le vaisseau. La différence qu'il y a entre ce terme touer, & celui de remorquer, c'est qu'on ne tire point un vaisseau à force de bras quand on remorque, mais à force de rames. V. REMORQUER.

TOUFFE, f. f. est un terme dont quelques auteurs se servent pour dire la partie touffue des arbres, ou cette partie qui est garnie de branches, de feuilles, &c. V. BRANCHE.

Parallélisme des touffes d'arbres : on observe que tous les arbres affectent d'une maniere naturelle d'avoir leurs touffes paralleles au terrain qu'elles ombragent. V l'explication de ce phénomene sous l'article PARALLÉLISME.

Touffe de fleurs, chez les Fleurisses, fignifie plusieurs fleurs qui naissent ensemble au haut de la tige, comme dans la pri-

mevere, l'auricula, &c.

Touffe, Touffu, (Jardinage.) se dit d'un bois entièrement garni; & l'on appelle touffe une sépée de bois qui ne garnit que le bas des grands arbres.

TOUG, f. m. terme de relation, c'est une espece d'étendart qu'on porte devant le grand-visir, les bachas, & les sangiacs. I nom jusqu'à présent, sans prendre celui du

dans un terrain aquatique. C'est une pe- Il est composé d'une demi-pique, au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or ou doré qui brille au-dessus. On porte trois tougs devant le grand-vifir quand il va commander l'armée. Ricaut. (D. J.)

TOUILLAUX, s. m. terme de Pêche usité dans le ressort de l'amirauté de Bordeaux. C'est ainsi qu'on appelle les rets qui servent à faire la pêche des touilles, du chien de mer de toutes especes. Voyez LANIERES.

TOUJOURS, (Critique sacrée.) ce mot dans l'Ecriture ne fignifie quelquefois que pour la vie, Héb. vij. 3. Ainfi chez les Romains Sylla, Jules-Céfar, furent créés dictateurs perpétuels, c'est-à-dire pour leur vie. (D, J)

Toujours Auguste, (Littérat.) semper augustus: les premiers empereurs romains, & à leur exemple ceux du bas empire, se sont qualifiés toujours augustes, & on les traitoit de même dans les monu-

mens, inscriptions, & médailles.

TOUL, (Géog. mod.) en latin Tullum, ville de France, enclavée dans la Lorraine, capitale du Toulois, sur la Moselle, à 5 lieues au couchant de Nancy, à 12 au sud-ouest de Metz, & à 68 au sud-est de Paris, dans un vallon très-fertile : une chaîne de montagnes & de côteaux couverts de vignes, l'entoure à moitié.

Cette ville composée d'environ cinq mille habitans, a quatre paroisses, deux fauxbourgs, un bailliage, une sénéchausfée, & un gouverneur particulier. Son gouvernement civil est du ressort du parlement de Metz: l'évêché de Toul passe pour fort ancien; il est suffragant de Treves, & a un diocèse des plus étendus du royaume; car on y compte 1400 paroifles; il se califie comte de Toul, & prince du faint-Empire; le revenu de son évêché est évalue à environ quarante milles livres de rente. Long. suivant Cassini 23. 25. 30. latit. 48.40. 27.

Il est constant que Toul est une ville ancienne: on a une médaille antique où elle est nommée Tullocivitas. Ptolomée l'appelle Tullum, & la donne aux peuples Leuci: elle a toujours conservé le même

TOU que la ville de Toul est le fiege épiscopal des Luquois.

peuple, comme ont fait la plûpart des autres villes. Les Leuci étoient Beiges, & lorsqu'on partagea la Belgique en deux provinces, ils furent mis sous la premiere & sous la metropole de Treves; leur ter-

ritoire étoit de fort grande etendue.

La ville de Tout, comme sa métropole, Treves avec Metz & Verdun, vinrent au pouvoir des François au commencement de leur établissement dans les Gaules; elle fut toujours sujette aux rois d'Austrafie fous les Mérovingiens & fous les Carlovingiens. Après la mort du roi Raoul, elle fut affujettie du temps de Louis d'Outremer à Othon I. & elle reconnut ses

fuccesseurs pour souverains.

Le comte Frédéric n'eut qu'une fille, qui épousa Matthias de Lorraine, dont il n'eut point d'enfans ; la race de ces comtes étant éteinte, les ducs de Lorraine furent investis de l'avouerie de la cité de Toul. Enfin, dans la suite des temps, la souveraineté de la ville & de l'evêché de Toul, a été cédée à la couronne de France par le traité de Westphalie. Louis XIV maître de cette ville, l'a fortifiée, & en a fait une place réguliere plus grande qu'elle

n'étoit auparavant.

Abraham (Nicolas) jésuite savant dans les humanités, naquit à Toul, l'an 1589. Il a publié entre autres ouvrages, 1º des notes sur la paraphrase de l'evangile de S. Jean, composée en vers grecs par Nomius; M. Simon cite plusieurs fois ce livre, qui n'est pas indigne d'être connu ; 2º. un commentaire sur quelques oraisons de Ciceron. C'est un ouvrage d'un grand travail; mais les notes y font tellement chargées de littérature, que cette profusion rebute les moins paresseux. Ce commentaire fut imprimé à Paris avec les oraisons l'an 1631, en deux tomes in-fol. 3°. un commentaire fur Virgile; il est beaucoup plus court que celui de Cicéron, & parlà d'un plus grand service dans les écoles.

Picard (Benoît) capucin né à Toul en 1663, & mort en 1721, a beaucoup fait semel dicere, pater nofter. de recherches sur sa patrie. On a de lui, 1°. une histoire eccléfiastique & politique | egisse, quia capones & gallinas comederat de la ville & du diocèse de Toul; 2° un non suas, licet ex omni avo, in possessione pouillé eccléfiastique & civil du diocèse fuerit sic comedendi illas. Que similiter propter de Toul; 3°. une dissertation pour prouver | unum pater noster absoluta est.

Raulin (Jean) naquit à Toul l'an 1443, devint grand maître du collége de Navarre, & mourut à Paris dans le college de Cluny, l'an 1514, âgé de 71 ans. C'étoit un des célebres prédicateurs de son fiecle; ses sermons ne le cedent point à ceux de Maillard, de Barlette, & de Menot. J'en vais rapporter quelques traits pour les mieux faire connoître, parce qu'ils font fort rares.

Dans le sermon IV. du troisieme dimanche de l'Avent : Dicit Deus accipe confilium à me, & salva animam tuam, Medici & Advocati carè vendunt confilia sua, sed non Deus: nam dicit, accipe: non constat nist accipere: vulgò dicitur bonum forum trahit argentum de bursa; & sic quilibet debet accipere, & facere illud bonum forum consilii: salva animam tuam, quia unicam habes, nec plus habere poteris, nec perdere nisi velis. Inde communiter soli doctores theologi, qui funt consiliarii anima , dicuntur magistri nostri, quia sunt communes omnibus, & nihil constat eorum consilium : sed eorum consilio habito sufficit dicere gratias. Non sic de doctoribus Medicinæ decretorum, quia non sunt nostri, sed oportet eorum consilia emere magne pretio, & implere manus eorum auro vel argento; aliàs non oporteret reverti secunda vice.

Dans le fermon quatorzieme de la pénitence: Leo vocavit lupam, vulpum, & asinum ad capitulum, ut consiterentur peccata fua, & eis juxtà delicta pænitentiam injungeret. Venit lupus ad capitulum, & sic confessus est: Ego male feci quia comedi ovem, quæ ad me non pertinebat, sed hoc habeo ex legitimis juribus patrum meorum, qui ita ex omni ætate usi sunt, ut pater, avus, abavus, & atavus, ita ut nulla sit memoria hominum, quin lupi semper comederint oves. Ad quem leo: An verùm quod ita habet præscriptum ex omni antiquitate, sic comedere oves? Cui dicenti, quod sic, pro tanto crimine imposuit

Supervenit vulpes, & confessa est se male

Supervenit

Supervenit asinus, tria confessus in capitula fecisse peccata. Primum quia comederat fænum quod in ripis & dunis ab aliorum quadrigis fortuitò derelicium erat. Cui leo: grande peccatum est, ô asine! quia aliena comedisti, quæ tui magistri non erant. Secundo confessus est asinus, quia stercoraverat claustrum fratrum. Cui leo: grande peccatum est fædare terram sanctam. Tertium peccatum vix ab eo potuit extorqueri, quod posteà cum ejulatu & gemitu dixit, quod recederat & cantaverat cum fratribus, & cum eis melodiam fecerat. Respondit lev gravissimum esse peccatum, eò quod fratres in discordiam miserat. Et sic graviter flagellatus est asinus, propter peccata parva, & dimissa vulpes, & lupus in possessione majorum, cum absolu-

Non-seulement on a imprimé plusieurs fois les sermons de Raulin séparément; mais on en a donné une édition complette à Paris en 1642, en 2. vol. in-8° Tous les ouvrages de ce prédicateur ont été publiés à Anvers l'an 1611 en 6. vol. in-4°. Ses lettres ont paru à Paris en 1620, in-4°. Elles sont mieux écrites que ses sermons, quoique pleines d'allégories & de figures; cependant elles sont rares, recherchées, & passent pour son meilleur ouvrage.

Vincent de Lérins, religieux du monastere de ce nom, étoit natif de Tout, felon l'opinion la plus commune; il mourut vers 450. Il s'est fait connoître par un petit ouvrage sur les hérésies, qu'il a intitulé, Mémorial du pelerin, ou Commonitorium. M. Baluze en a donné la meilleure édition avec des notes. (Le chevalier DE JAU-

COURT.) **TOULA**, (Geogr. mod.) petite ville est cueillie. de la Russie moscovite, au duché de Rézau, à 40 milles de la ville de Rézau, & à 36 de Moscou, au confluent de la Toula & de l'Uppa. Longit. 55. 45. lat. 54. (D. J.)

Toula, LA, (Géogr. mod.) riviere de la Russie moscovite, au duché de Rézau; elle prend la source au-dessus de Crapicina, & se jette dans l'Occa, près de la ville de Toula, à laquelle elle donne fon nom. (D, J,)

Tome XXXIII,

comté de Toul, en latin Tullensis ager, gouvernement militaire de France, enclavé dans la Lorraine, au septentrion, à l'orient & au midi; il touche un peu à la Champagne à l'occident. C'est le pays des anciens Leuci, dont César, Strabon, Ptolomée, & Pline font mention. Ce pays étoit autrefois d'une grande étendue, & le diocese de Toul qui a les mêmes bornes, étoit le plus grand diocese des Gaules, ou de tous les pays qui sont audeçà du Rhin; mais aujourd'hui le Toulois a des bornes bien plus étroites. Ce gouvernement comprend le temporel de l'évêché de Toul, dont la souveraineté a été unie à la France dès l'an 1552, par Henri II; il renferme aussi le bailliage de Toul, qui est composé de six prévôtés. (D.J.)

TOULOLA, f. m. (Hift. nat. Bot. exot.) plante ainsi nommée par les Caraïbes; elle a le port du balisser, & lui ressemble à quelques égards, mais elle ne s'éleve guere plus haut de quatre piés. Sa fleur est blanche; renfermée dans un calice vert, long, pointu, & découpé en trois quartiers. Le fruit qui succede à cette fleur est triangulaire, d'un rougepâle, & renfermant une petite graine raboteuse. La racine est une substance bulbeuse, blanche, fibreuse, de figure presque conique, couverre de penicules attachées les unes sur les autres, comme plutieurs enveloppes d'oignons. La feuille de la plante est d'un verd-pâle, trois à quatre fois plus longue que large, & terminée en pointe, à-peu-près comme le fer d'une pique. Elle est forte, coriace, & se roule d'elle-même aussi-tôt qu'elle

Les habitans du pays regardent leur toulola comme un excellent remede contre les plaies faites par les fleches empoisonnées: d'où vient que les François ont nommé cette plante l'herbe aux fleches, c'est-à-dire contre le poison des fleches. On pile la racine pour en tirer le suo qu'on donne à ceux qui om été blessés de fleches empoisonnées. On applique en même temps la même racine pilée & broyée sur la plaie; mais malheureuse-TOULOIS, LE (Géogr. mod.) ou ment ce remede ne réussit pas mieux que

AVVA

TOU le sucre, qu'on a beaucoup vanté, & connues le long de la riviere des Amadont on a sait jusqu'à ce jour sur les ani-

maux de vaines expériences.

« Pendant mon sejour à Cayenne, dit » M. de la Condamine, j'eus la curio-» sit d'essayer si le venin des sleches em-» poisonnées que je gardois depuis plus d'un an, conserveroit encore son activité, & en même temps si le sucre étoit effectivement un contre-poison aussi efficace qu'on me l'avoit assuré. L'une & l'autre expériences furent faites en présence du commandant de la colonie, de plusieurs officiers de la garnison, & du médecin du roi. Une poule légérement blessée en lui soussilant avec une sarbacane une petite steche dont la pointe étoit enduite du venin il y avoit environ treize mois, a vécu un demiquart-d'heure; une autre piquée dans » l'aile avec une de ces mèmes flèches » nouvellement trempée dans le venin délayé avec de l'eau, & sur le champ retiré de la plaie, parut s'assoupir une minute après : bientôt les convulfions suivirent; & quoiqu'on lui sit avaler du sucre, elle expira. Une troisieme, piquée au même endroit avec la même fleche retrempée dans le poison, ayant » été secourue à l'instant avec le même » remede, ne donna aucun signe d'in-» commodité.

» J'ai refait, continue M. de la Con-» damine, les mêmes expériences en présence de plusieurs célebres professeurs de l'université de Leyde, le 28 janvier 1745. Le poison dont la violence devoit être rallentie par le long temps & par le froid, ne fit son effet qu'après cing ou fix minutes; mais le sucre fut » donné sans succès. La poule qui l'avoit » avalé parut seulement vivre un peu plus » long-temps que l'autre; l'expérience » ne fut pas répétée ».

Ce poison est un extrait fait par le moyen du feu des fucs de diverles plantes, & particuliérement de certaines lianes; on assure qu'il entre plus de trente fortes d'herbes ou de racines dans le venin fait chez les Tiennas; celui dont M. plus estimé entre les diverses especes l'faite sous l'aile avec la pointe d'une de

zones. Les Indiens le composent toujours de la même maniere, & suivent à la lettre le procédé qu'ils ont reçu de leurs. ancêtres aussi scrupuleusement que les pharmaciens parmi nous procedent dans. la composition solennelle de la theriaque ; quoique probablement cette grande multiplicité d'ingrédiens ne soit pas plus nécessaire dans le poison indien que dans l'antidote d'Europe.

On sera sans doute surpris que chez des gens qui ont à leur disposition un moyen aussi sûr & aussi prompt, pour satisfaire leurs haines, leurs jalousies, & leurs vengeances, un poison aussi subtil ne soit funeste qu'aux singes & aux oiseaux des bois. Il est encore plus étonnant qu'un. missionnaire toujours craint & quelquefois hai de ses néophites, envers lesquels son ministere ne lui permet pas d'avoir toutes les complaisances qu'ils voudroient exiger de lui, vive parmi eux sans crainte-& sans défiance. Cependant rien n'est plus vrai. Ce n'est pas tout; ces gens si peu dangereux sont des hommes sauvages, & le plus souvent sans aucune idée de: religion. Mémoires de l'académ. des Scienc.

1745. p. 489.

M. de Réaumur rapporta l'année suivante à l'académie, qu'un ours dont on vouloit se défaire avoit pris intérieurement jusqu'à une once d'arsénic, une noix vomique entiere, & une quantité de sublimé corrosif, sussilante seule pour empoisonner un plus gros animal, sans que cette sorte de poison ordinairement si actif, lui eût procuré la moindre incommodité. Ce même animal qui avoit résisté à une si forte épreuve, a succombéfacilement & très-promptement au poifon duquel sont enduites les pointes des tleches dont se servent contre les animaux les habitans des bords du Marannon. L'ours de France en a été légérement pique en deux endroits au défaut de l'épaule; à la seconde piqure, il est tombé, s'est debattu, & est mort en moins de cinq minutes. La même chose est arrivée & plus promptement encore à un de la Condamine fit les épreuves, étoit le laigle; à la premiere piqure qui lui fot ces fleches empoisonnées, il temba, & I mourut en deux secondes. Il faut que les particules de cette pernicieuse composition, soient d'une étrange activité pour produire un effet si subit. Hist de l'acad. 1746.

On prétend que le suc du thora des Vaudois n'est guere moins dangereux que la composition des Tiennas; mais nous en avons déjà parlé au mot Thora. (D. J.)

TOULON, (Géogr. mod) ville & port de mer de France, en Provence, sur le bord de la Méditerranée, à 12 lieues au sud-est de Marseille, à 16 d'Aix, St à 160 de Paris.

Cette ville, quoiqu'affez grande & maritime, n'est pas cependant peuplée, excepté de couvens de religieux & de religieuses. Les prêtres de l'oratoire y ont le college, & les jésuites un séminaire. Le port de cette ville est un des plus connus, des plus vastes, & des meilleurs de l'Europe. Il est destiné aux vaifseaux de guerre; & les galeres qui étoient à Marseille, y sont à-présent. L'arsenal est à une des extrémités du quai. Le parc de l'artillerie renferme tout ce qui est nécessaire en ce genre. Les fortifications sont du dessin du chevalier de Ville.

L'évêché n'est connu que depuis le fixieme fiecle. Il est suffragant d'Arles & d'une très-petite étendue, car il n'a que ingt-cinq paroisses: cependant son reenu annuel est de quinze à vingt mille

Long. de Toulon, suivant Cassini, 23. 27. latit. 43. 6. 40. Long. orient. suivant le Monnier, 23. 32. 30. latit. 43. 7.

Toulon a été, dit-on, nommé en latin Telo, Telonium, & Telo-Martius, d'un tribun de ce nom, qui y conduitit une colonie. Plusieurs savans prétendent que cette ville est le Taurantium de Ptolomée; mais le P. Hardouin conjecture que Toulon est le Portus citharista de Pline; & sa conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'Antonin dit que ce port est éloigné de Marseille de trente milles; ce qui est précisément la distance qu'il y a entre ces deux villes.

qu'il y avoit une teinturerie à Toulon dirigée par un intendant de l'empereur, qui est appelé procurator Baphiorum; ainsi cette place étoit connue sur la fin du quatrieme siecle. Elle a éprouvé depuis les mêmes révolutions que le reste de la Provence. Les Sarrasins la pillerent une fois dans le dixieme fiecle, & deux fois sur la fin du douzieme. Elle se rétablit & s'accrut sous la protection des rois de Sicile & de Naples, comtes de Provence. Elle fut réunie à la couronne avec la Provence par Charles VIII. en 1487. Son port seroit propre à l'enrichir, par sa grande rade, une des plus sûres qu'on connoisse, & dont l'entrée est désendue par plusieurs sorts.

Ferrand (Louis) né à Toulon en 1645, & mort à Paris en 1699, a donné au public des ouvrages qui justifient son savoir dans les langues orientales. On fait cas de son commentaire sur les pleaumes, & d'autant plus qu'il n'étoit pas théologien de profession, mais avocat au parlement.

Bonnin de Chalucet (Louis) mort évêque de Toulon en 1712, est auteur de bonnes ordonnances synodales; mais il s'est fait encore plus d'honneur, par les services qu'il rendit à sa ville épiscopale, lorsque les troupes des alliés l'afflégerent en 1707 : cytimates exemplo firmavit, plebem frumento & pecunia juvit; c'est une inscription de la reconnoissance du peuple, qui le dit; & cette infcription est gravée dans la chambre de l'hôtel-de-ville de Toulon. (D. J.)

TOULOUBAN, (Géogr. mod.) ville des Indes dans la province de Multan, à trente milles de la vi le de ce nom, & sur le bord de la riviere de Multan. Long. suivant le P. Gaubil, 116. 52. lut. 30. 50. (D. J.)

TOULOUSAIN LE, (Géog. mod.) contrée de France, dans le Haut-Languedoc; elle renferme les diocèses de Toulouse, de Rieux, & une partie de celui de Montauban: c'est un pays rempli de plaines, où il croît beaucoup de blé; il est traversé par la Garonne, On lit dans la notice de l'empire, l & a Toulouse pour capitale. Le canal de Languedoc y prend sa naissance.

(D. J.)

TOULOUSE, (Géog. mod.) ville de France dans le Haut-Languedoc, dont elle est la capitale, comme de toute la province de Languedoc. Cette ville, tituée sur le bord oriental de la Garonne, dans le pays des Tectosages, est une des plus anciennes des Gaules, puisque Trogue Pompée & plusieurs autres auteurs assurent qu'elle etoit la patrie des Tectofages qui rayagerent la Grece du temps de Brennus, près de 280 ans avant J. C. Elle est nommée Tolosa par César, lib. I. bell. gal. c. x. Tolosa colonia; par Ptolomée, I. II. c. xx. urbs Tolosatium par Sidonius Apollinaris, l. IV. epist. xvij. & civitas Tolosatium, dans la notice de la Gaule. C'étoit une ville d'une grande étendue, & divisse en cinq parties, suivant ce vers d'Ausone, epist. xxiij. v. 83.

> Quincuplicem socias tibi Martia Narbo Tolosam.

On lui donna l'épithete de Palladia, soit à cause du culte que les habitans rendoient à Pallas, soit à cause des oliviers qui sont l'arbre de cette déesse, & qui croissent en quantité dans le territoire de cette ville; soit enfin à cause du goût que ses habitans avoient pour les sciences, selon ce distique de Martial, 1. IX. epigram. 101.

> Marcus Palladia non inficienda Tolofa Gloria, quam genuit pacis alumna quies.

Le premier vers de cette épigramme fait voir que Martial entend parler de l'étude des Belles-Lettres.

> Marcus amat nostras Antonius, Attice, musas.

Toulouse étoit encore confidérable par sa magnificence; car il y avoit un capitole. On y voyoit aussi un temple dans le voisinage, fameux par ses richesses auxquelles personne n'osoit toucher. Justin & quelques autres historiens ont dit I du cinquieme siecle.

TOU

que les Tectosages pillerent le trésor du temple de Delphes; & que pour appaifer la colere d'Apollon qui les desoloit par une cruelle peste, ils jetterent ce trésor dans le lac de Toulouse.

Cette ville fut prise sur les mêmes Tectosages par Servilius Cæpion, l'an 648 de la fondation de Rome, 106 ans avant l'ere chrétienne. Ce consul y fit un grand butin, & enleva le trésor du temple d'Apollon. Les historiens affurent que Cæpion finit ses jours malheureusement, ainsi que tous ceux qui avoient eu part à fon facrilege : c'est de-là qu'est venu le proverbe aurum tolosanum, de l'or funeste.

Ce temple d'Apollon qui étoit à Toulouse, a fait confondre, même dans l'antiquité, cet or de Toulouse avec celui de Delphes; & quelques-uns se sont imaginés que Brennus, général des Gaulois, ayant pillé le temple de Delphes, les Gaulois, & sur-tout les Tectosages, avoient remporté leur butin dans leur pays. Strabon a refuté ce conte, d'autant mieux que le temple de Delphes avoit été pillé par les Phocéens, avant la venue des Gaulois, lesquels, bien loin de prendre la ville de Delphes, & de pouvoir piller son temple, furent repoussés avec perte, & périrent tous les uns après les autres.

Quoique Toulouse fût une des villes célebres de l'empire romain, néanmoins elle ne fut jamais métropole ou capital de province sous les empereurs. Ce fu fous les rois Villgoths, qui y établirent leur résidence, qu'elle devint une ville royale, reconnoissant toutesois pour métropole ecclésiastique Narbonne, dont elle n'a été soustraite que l'an 1317 par Jean XXII. Ce pape divisa le grand diocese de Toulouse en plusieurs, où il mit des évêques, leur donnant pour métropolitain le cardinal Jean Raymond de Comminges, qui fut le premier archevêque de Touloufe.

A l'égard de la jurisdiction temporelle; après avoir été entre les mains des officiers de l'empire romain, elle fut assujettie aux Visigoths, lorsque le roi Ataulphe s'établit dans les Gaules, au commencement

Cent ans après ou environ, Clovis ayant défait Alaric, s'empara de Toulouse, & laissa cette ville à ses succesfeurs, qui la gouvernerent par des officiers qu'on nommoit comtes. Dagobert la donna l'an 628 à son frere le roi Aribert, qui y établit sa résidence : mais ce prince ayant à peine régné trois ans, mourut, & son état revint sous la domination de Dagobert, qui laissa la ville de Toulouse à son fils Clovis II, roi de Neustrie.

Les princes merovingiens en ont toujours été les maîtres jusqu'au commencement du huitieme siecle. Ce fut pour lors que le duc Eudes, qui se rendit absolu dans l'Aquitaine, s'empara de Toulouse, qu'il défendit contre les Sarrasins l'an 721. Onze ans après ils la prirent, & la faccagerent avec Bordeaux & la plupart des villes d'Aquitaine qu'ils ne conferverent point, parce qu'ils furent défaits près de Poitiers par Charles-Martel, maire du palais: Ainfi Eudes jouit comme auparavarn de l'Aquitaine, & laissa cet état à fon fils Hunaud, à qui fon fils Gaifre fuccéda. Le roi Pépin, fils de Charles-Martel, fit une cruelle guerre à Gaifre,

qui perdit enfin ses états & la vie.

Pépin s'empara l'an 767 de la ville de Toulouse, que lui & ses successeurs gouvernerent par des comtes qui n'étoient que de simples officiers, jusqu'au temps de Charles le Simple, qui fut déposé & mis en prison où il mourut. Ce fut sur la fin du regne de ce prince, que Régimond ou Raymond se rendit absolu à Toulouse vers l'an 920. Il eut pour héritier fon fils Raymond Pons. Ces premiers comtes de Toulouse prenoient la qualité de ducs d'Aquitaine, quoiqu'ils n'eussent qu'une petite portion d'un si grand pays, n'étant maîtres au commencement que de l'ancien territoire de Toulouse, & n'ayant aucune autorité sur le reste de la Gothie ou Septimanie, appelée aujourd'hui le Languedoc.

Les comtes descendans du premier Raymond jouirent de cet état de pere en fils jusqu'a Guillaume, qui vivoit dans l'onzieme fiecle. Il ne laissa qu'une fille nommée Philippia, qui épousa le duc quitaine: elle ne succéda pas à son pere, parce que son oncle Raymond de Saint-Gilles, comte de Querci, & frere de Guillaume, comte de Toulouse, se trouvant le plus fort en cette ville, s'en empara. Il prit ensuite le premier le titre de duc de Narbonne, sans aucun droit, & défigna comte de Toulouse son fils Bertrand, qui mourut sans enfans l'an 1115.

Après la mort de Bertrand, Guillaume, due d'Aquitaine, soutenant les droits de sa femme, prit Toulouse; mais il en sut dépossédé par Alfonse, fils de Raymond de S. Gilles. Le dernier Guillaume, duc d'Aquitaine, & sa fille Eléonor, hériterent des droits de Philippia, qu'Henri II, roi d'Angleterre, mari d'Eléonor, foutint contre Raymond, comte de Toulouse, fils d'Alfonse, & en demanda justice à Louis le jeune, roi de France.

Le roi Louis accorda les parties à cette condition, que la propriété du comté de Toulouse demeureroit à Raymond, qui seroit tenu d'en faire foi & hommage au roi d'Angleterre, duc de Guienne, ce

qui fut exécuté.

Richard, fils du roi Henri & d'Eléonor, demanda l'hommage du comte de Toulouse; mais cette affaire fut terminée l'an 1196, lorsque Raymond, dit le vieux, comte de l'ouloute, ills d'Alfonie, ayant épousé Jeanne fille d'Henri & d'Eléonor & sœur de Richard, ce roi céda tous ses droits sur le comté de Toulouse au comte

Raymond. Ce fut le même Raymond, qui s'étant déclaré protecteur des Albigeois, fut poursuivi par le pape Innocent III, qui donna le conté de Toulouse à Simon de Montfort, general des catholiques, du consentement de Philippe-Auguste: Raymond, abandonné par le roi son seigneur féodal, reconnut un autre seigneur ou souverain, qui fut Pierre, roi d'Aragon, à qui le comte fit foi & hommage. C'est-là l'origine du droit que les Aragonnois prétendoient fur le comté de Toulouse, auquel ils renoncerent par la transaction passée entre S. Louis & Jacques, roi d'Aragon, l'an

Simon de Montfort ne put se mainte-Guillaume, pere du dernier duc d'A- I nir dans sa conquête, de sorte que son sils

TOU

Amaury céda ses droits à Louis VIII pere de S. Louis. Raymond le jeune, sils & successeur de Raymond le vieux, sit sa paix avec le roi de France, & transigea l'an 1228 avec S. Louis. Par ce contrat, la princesse Jeanne, sille de Raymond, sut accordée avec Alsonse, comte de Poitiers, & frere du roi. On convint que Jeanne succéderoit aux états de son pere, & qu'en cas qu'elle ou son mari vinssent à mourir sans ensans mâles, le tout seroit réuni à la couronne.

Raymond mourut l'an 1249, & eut pour successeur sa fille Jeanne & son gendre Alsonse, qui finirent leurs jours l'un & l'autre, peu après la mort de S. Louis, l'an 1270, après quoi le roi Philippe le Hardi prit possession du comté de Toulouse, & le reunit à la couronne.

Il y avoit dans l'ancienne Toulouse un amphitéâtre, un capitole, & plusseurs autres monumens superbes; mais les Visigots, nation barbare, ayant choisi Toulouse pour être la capitale de leur empire, ruinerent tous ses beaux monumens de sond en comble, en sorte qu'il n'en reste d'autres vestiges, que quelques masures de l'amphitéâtre.

Quoiqu'il n'y ait point de ville dans le royaume plus avantageusement située pour le commerce que Toulouse, il ne s'y en fait cependant presqu'aucun. Le génie des habitans les porte quand ils sont aises, à acquérir des charges de robe, ou à viser au capitoulat; de-là vient que Toulouse, une des plus grandes villes du royaume, eft une des plus pauvres, & des plus dépeuplées. Il y a préfidial, sénéchaussée, hôtel des monnoies, généralité, parlement, & université, mais tous ces beaux titres ne l'enrichissent pas; son académie est comme du temps des troubadours; ses prix confistent dans une amaranthe d'or, une églantine, une violette & un souci d'argent. Son évêché fut érigé en archevêché par le pape Jean XXII, & c'est un bénéfice de 80 mille livres de rente.

Sous Raymond V. comte de Toulouse, s'éleva dans cette ville un tribunal d'inquisition, au sujet de l'hérésie des Albigeois, & bien-tôt ce tribunal sit trembler

par sa rigueur les personnes mêmes les plus innocentes; le soulevement sut si grand, qu'on sut obligé de l'abolir; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il en reste des vestiges; car d'un côté M. de Montchal, archevêque de Toulouse, se sit attribuer le droit d'examiner si dans l'élection des capitouls, il n'y a personne qui soit suspect d'hérésie; & de l'autre les dominicains continuent de faire pourvoir par le roi un religieux de leur ordre de l'ossice d'inquisiteur de Toulouse, parce qu'il y a quelques gages attachés à cette charge, qui par bonheur n'est aujourd'hui qu'un vain titre sans sonction.

On peut lire sur Toulouse l'abbé de Longuerue, Piganiol, description de la France, Nicol Bertrand des gestes des Toulousains, & mieux encore la Faille, annales de Toulouse, ainsi que l'histoire de cette ville, qu'on y a imprimée en 1759, in-4°.

Long. suivant de la Hire, 18. 11. 30. suivant Lieutaud, des Places & Cassini, 18. 56. 30. lat. suivant de la Hire, 43. 39 suivant Lieutaud, des Places & Cassini, 43. 37.

Je n'entrerai dans aucune description de Toulouse moderne, ayant à parler des hommes illustres dans les armes & dans les lettres, à qui cette capitale du Languedoc a donné la naissance, & dont on voir les bustes en marbre dans l'hôtel-de-ville. Je commence par Antonius, auquel je m'arrêterai quelque temps, à cause du grand rôle qu'il a joué dans le monde.

Antonius Primus (Marcus), étoit ami de Martial, & son Mécene; aussi ce poëte l'éleve jusqu'aux nues. Il dit qu'Antonius pouvoit se rappeller chaque jour de sa vie sans remords, & qu'il n'en avoit passé aucun, que d'une maniere qui sût propre à lui en rendre le souvenir agréable.

Jam numerat placido fælix Antonius ævo Quindecies actas, primus, olympiadas: Præteritos dies, & totos respicit annos, Nec metuit Lethes jam propioris aquas; Ampliat ætacis spatium sibi vir bonus hoc est Vivere bis, vita posse priore frui.

L. X. epigr. 23.

Martial ne se borne pas à cet éloge; il 1 nous représente Marcus Antonius au-desfus du reste des mortels, & nous assure, que s'il pouvoit dépeindre son esprit & son caractere, ce seroit le portrait le plus accompli de la nature humaine. Voici les propres termes qu'il emploie.

Hac mihi, qua colitur violis pictura rosisque,

Quos referat vultus, Caciliane, rogas? Talis erat Marcus mediis Autonius annis , Primus in hoc juvenem sevidet, ore senex. Astutinam mores, animumque effingere posset! Pulchrior in terris nulla tabella foret.

L. X. epigr. 32.

Combien il faut se désier des louanges des poëtes! Horace & Virgile nous l'avoient dejà prouvé dans leurs adulations pour Auguste; Martial nous le confirme dans celles qu'il prodigue au nouvel héros de fa fabrique; voici donc la vérité. Marcus Antonius fut un des premiers capitaines de fon temps . & qui a joué un grand rôle dans l'histoire romaine; c'étoit un homme éloquent dont Tacite nous a conservé quelques fragmens d'harangues, mais un homme chargé de crimes, & dont la scélératesse égala la valeur. Sous le regne de Neron, il fut convaincu d'être un indigne faussaire., & d'avoir forgé un testament; aussi sut - il condamné pour ce crime à être banni de Rome.

Comme c'étoit un homme intriguant, hardi, & entreprenant, il trouva le moyen d'y rentrer, & d'obtenir de Galba le commandement d'une légion. Sur le déclin des affaires de Vitellius, il prit le parti de Vespasien, lui rendit de grands services, & le plaça, pour ainfi dire, fur le thrône. Il s'empara de Padoue, d'Ateste (aujourd'hui Est), embrasa, détruisst & saccagea Cremone, avec la barbarie la plus incroyable. Ensuite il ravagea l'Italie comme un pays de conquête, ruina la discipline dans les troupes, & se se servit de ce moyen pour s'enrichir par le pillage.

Il attaqua l'armée de Vitellius aux portes de Rome, & la poursuivit jusques dans Rome même; là le combat se renouvella, | ric I. & II. rois de Toulouse; de Raymond

& continua pendant quelque temps, en trois différens endroits avec beaucoup de furie & de carnage, jusqu'à ce qu'enfin les Vitelliens furent défaits, & Antonius demeura maître de Rome; alors il dévoila pleinement son exécrable avarice, enlevant des palais sans scrupule, or, argent, meubles, esclaves, comme s'il eût encore pillé Crémone. C'est ainsi qu'il termina la guerre civile, & qu'il affermit la couronne impériale sur la tête de Vespassen.

Mais la jactance, l'orgueil, les richelses & l'avidité d'Antonius, le perdirent; tous les chess de l'armée, ayant Mucien à leur tète, se liguerent contre lui. Ils l'ac-. cuserent auprès de Vespasien d'ètre un esprit dangereux, d'avoir perdu la discipline militaire pour se faire des créatures, d'être arrivé trop tard au secours de Sabinus, & d'avoir voulu élever à l'empire Crassus Scribonianus, à quoi ils ajouterent le détail de tous ses crimes précédens. Enim, il déchut peu-à-peu de fon crédit, & se vit obligé de se retirer à Toulouse, où il mourut fans honneur, agé de 65 ou

Voilà le portrait qu'en fait Tacite dans fon hittoire, l. II. l. III. & l. IV où yous trouverez de grands détails.

Pour les assembler en deux mots, Antorius était un homme d'intrigue & d'exécution, hardi de la langue & de la main, maniant la parole avec une adresse merveilleuse, propre à décrier qui il vouloit, habile à gagner les bonnes graces des soldats, vrai bouteseu de guerres civiles, prompt à piller & à prodiguer, pernicieux dans la paix, & de grand prix à la guerre. Je serai court sur les autres Toulousains, dont les busses sont en marbre dans l'hôtel-de-ville de Toulouse.

Starius Surculus, ou Urculus, rhéteur qui vivoit du temps de Néron, vers l'an 60 de J. C. parut peu de temps avant Antonius. Ne le confondez pas avec le poëte Publius Papinius Statius, qui siorissoit du temps de Domitien.

Æmilius Magnus Arboricus, rhéteur, enseigna, dit-on, dans Toulouse les belles-leures au frere de Constantin

On voit ensuite les bustes de Théodo-

de Saint-Gilles, comte de Toulouse; de ritibus ecclesia. Il soutint ave zele le parti Bertrand comte de Toulouse, de Guillaume & de Jean de Nogaret. Parlons à présent des hommes de lettres nés à Toulouse, dont les bustes sont dans la galerie.

Bunel (Pierre), l'un des plus polis écrivains du seizieme siecle, se distingua par sa vertu, son desintéressement & sa science. Il mourut à Turin en 1545 à l'âge de 47 ans. On a des lettres latines de cet honnête homme, qui sont écrites avec la derniere pureté. Charles Etienne les inprima en 1551, & Henri Etienne, fort correctement, en 1581. L'édition de Toulouse 1687 est estimable par les notes de Graverol: mais le texte est rempli de fautes. On trouve à la bibliotheque du roi quelques lettres de Bunel, qui n'ont pas encore été imprimées.

Catel (Guillaume), conseiller au par-1ement de Toulouse, mort en 1726, s'est fait connoître par une histoire des comtes de Toulouse, & des mémoires du Lan-

guedoc.

Caseneuve (Pierre de), né en 1591, mort en 1652, a donné les origines ou étymologies françoises, qui sont à la suite du dictionnaire de Menage. Ses autres petits ouvrages sont dans l'oubli; le P. Niceron a mis l'auteur parmi les hommes illustres; mais le suivant Cujas étoit digne de ce titre.

Cujas (Jacques) Cujacius, le plus célebre jurisconsulte du xvj. siecle, naquit à Toulouse en 1520 de parens obscurs; c'étoit un de ces génies rares & heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes, & qui l'enseignent merveilleusement aux autres. Toulouse ne connut point son mérite, elle lui préféra un indigne compétiteur pour la chaire de droit ; il se retira à Bourges, se sit adorer des étudians, & mouret dans cette ville en 1590, à l'âge de 70 ans. La meilleure édition des œuvres de ce grand jurisconsulte est celle de Fabrot, en 10 vol. in-fol. Papyre Masson a écrit sa vie.

Duranti (Jean-Etienne), premier préfideut au parlement de Toulouse, & l'un des plus favans magistrats de son siecle, oft auteur de l'excellent livre intitulé de de 70 ans.

de son roi contre la ligue, & fut tué d'un coup d'arcquebuse dans une émeute populaire après la nouvelle de la mort du duc de Guise, le 10 février 1589 à cinquante-cinq ans.

Faur, seigneur de Pibrac (Gui du), est trop connu par les charges qu'il a exercées avec gloire, pour donner ici sa vie. Il devint chancelier de la reine Marguerite de Navarre, femme d'Henri IV. & mourut à Paris le 27 mai 1584, à 56 ans. On a de lui des plaidoyers, des harangues & des quatrains dont j'ai parlé ail-

Faur (Pierre du), premier président au parlement de l'oulouse, cultiva les lettres avec éclat, & mit au jour des ouvrages pleins d'érudition; tels sont trois livres des semestres, celui des agonistiques, c'est-à-dire, des exercices & des jeux des anciens, & son traité des magistrats romains. Il mourut en 1600 d'apoplexie, en prononçant un arrêt à l'âge de foixante ans.

Ferrier (Arnould du), président au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes, fut employé par Charles IX. à diverses ambassades, mourut en 1585 à 79 ans, & en faisant profession ouverte du protestantisme. Il harangua dans le concile de Trente, & s'exprima d'une maniere vigoureuse sur les abus de la cour de Rome. Il est très-vraisemblable que zelé pour la grandeur de la monarchie françoise, il forma le projet conjointement avec le chancelier de l'Hôpital, de couper le nœud qui attachoit le roi très-chrétien au saint siege, & d'assembler un concile national où le roi de France, à l'imitation de celui d'Angleterre, fût déclaré chef de l'Eglise gallicane, & indépendant à tous égards du pontife romain.

Gouduli (Pierre), fit dans une langue provinciale qui n'eut jamais d'écrivains, en langage gascon, des vers où regne beaucoup de douceur, d'agrément, & qui ne sont dépourvus ni d'élégance, ni quelquefois de fictions heureuses; on les a imprimés plusieurs sois à Toulouse, & même en Hollande. Il mourut en 1649 à l'âge

Moignan (Emmanuel), minime trèscélebre. Il apprit les mathématiques sans maître, & devint professeur à Rome, où il y a toujours eu depuis en cette science un professeur minime françois. Ses ouvrages philosophiques n'ont plus de cours, mais sont traité sur les horloges & les cadrans solaires, intitulé perspectiva horaria, Roma 1648 in-fol. montre beaucoup d'habileté. Il inventa plusieurs machines qu'il avoit travaillées de ses propres mains. Il mourut dans son couvent de Toulouse en 1676, à 75 ans.

Maynard (François), poëte, disciple de Malherbe, & secrétaire de la reine Marguerite, naquit en 1582, & mourut en 1646.

«On peut le compter, dit M. de Vol-» taire, parmi ceux qui ont annoncé le » fiecle de Louis XIV Il reste de lui un » assez grand nombre de vers heureux, » purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise » fortune attachée aux talens. Il ignoroit » que le fuccès d'un bon ouvrage, est la » seule récompense digne d'un artiste; » que si les princes & les ministres veu-» lent se faire honneur en récompensant » cette espece de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans » les demander; & que si un bon écrivain » ambitionne la fortune, il doit la faire » foi-même.

«Rien n'est plus connume son beau » sonnet pour le cardinal de Richelieu, » & cette réponse dure du ministre, ce » mot cruel, rien. Le président Maynard » retiré ensin à Aurillac, sit ces vers qui » méritent autant d'être connus que son » sonnet.

Par votre humeur le monde est gouverné.
Vos volontés sont le calme & l'orage,
Vous vous riez de me voir consiné
Loin de la cour dans mon pétit ménage:
Mais, n'est-ce rien que d'etre tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte & l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous & de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien.
Tome XXXIII.

» Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, « a qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avoit fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui. Il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donne rien. C'est trop ressembler à ces mendians qui appellent les passans, monseingeur, « qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de Maynard etoient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander « fans murmurer. L'épitaphe qu'il » fit pour lui-même est dans la bouche de vout le monde.

Las d'espèrer & de me plaindre Des muses, des grands & du sort, C'est ici que s'attends la mort, Sans la désirer, sans la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem, nec optes.

» La plûpart des beaux vers de morale » font des traductions. Il est bien com-» mun de ne pas désirer la mort : il est » bien rare de ne la pas craindre; & il » eût été grand de ne pas seulement songer » s'il y a des grands au monde ».

Pin (Jean du), en latin Pinus, mourut vers l'an 1536. Il alla chercher en Italie la culture de l'éloquence, fut enfuite conseiller au parlement de Toulouse, & enfin évêque de Rieux. Il fit un traité de vità aulicà, & un livre de claris faminis, des semmes illustres, qui parut à Paris en 1521; la politesse du style latin regne dans ces deux ouvrages. Erasme dit à la gloire de l'auteur: posset inter hujus laudis (Tulliana dictionis) competivores numerari (Joannes Pinus), nisi negotiorum tumultus à studiis avulsisset. Nunc episcopum audio sactum à quid accesserit eloquentia nescio?

On voir aussi dans la galerie de Toulouse le buste en marbre de Nicolas Bachelier, éleve de Michel-Ange, distingué dans l'architecture & dans la sculpture; il falloit y joindre pour pendant le buste de François de Troy un des peintres illusTOU

tres de nos jours. Mais Toulouse est encore liorum auctorum gemmas possis invenire. la patrie d'autres savans, dont plusieurs méritoient sans doute d'avoir leur effigie dont on jugera par la liste que je vais donner de leurs noms.

Campistron (Jean Galbert), né en 1656, & mort en 1723, fut élève & imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il devint secrétaire, fit sa fortune, & le comédien Baron fit une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pieces, quoiqu'elles soient soiblement écrites, mais le langage en est assez pur. Il a composé pour l'opéra Acis & Galatée, pastorale, que l'on redonne quelquesois, & qui a été mise en musique par Lully.

Coras (Jean de), Corasius, conseiller au parlement de Toulouse, chancelier de Navarre, l'un des favans jurisconsultes du xvj fiecle, & l'ami du chancelier de l'Hôpital; il mit au jour d'excellens ouvrages en latin & en françois, qui ont été recueillis en 2 vol. in-fol. on estime fur-tout ses Miscellaneorum juris civilis libri tres. Ce favant homme n'avoit que 59 ans quand il fut en reloppé dans le massacre de la saint Barthelemi, le 4 octobre 1572; sa vie a été imprimée en 1673, in-4°.

Doujat (Jean) né en 1609, & mort à Paris en 1699, comblé d'honneurs & de penfions. Il étoit tout ensemble jurisconsulte & littérateur. Il sut reçu de l'académie françoise en 1650, & devint précepteur de M. le dauphin. On a de lui 1º. Prænotiones canonica & civiles, qui passent pour son meilleur ouvrage; 2° l'histoire du droit canon, & celle du droit civil; 3°. institution du droit canonique de Lancelot, avec des notes; 4º un abrégé en françois de l'histoire greque & romaine, tiré de Velleius Paterculus, & des notes fur Tite-Live, à l'usage du dauphin, &c.

Grégoire (Pierre) fleurissoit au xvj fiecle. Ses livres de droit, & entr'autres l'ouvrage intitulé, Syntagma juris universi, ainsi que celui de republica, libri xvj, sont remplis d'une vaste érudition, mais des plus mal digérés. Eruditione non vulgani luxurians, dit Naudé, omnia ingerit, non digerit; caterum valde utilis, quad ibi me- | noître l'orateur grec; mais il a orne ton

Il mourut en 1597.

Laloubere (Simon de), né en 1642, & dans la même falle du capitole; c'est ce envoyé à Siam en 1687, finit ses jours en 1729 à 87 ans. On a de lui une relation. de son voyage de Siam en 2 vol. in-12; cette relation est estimée; mais elle laisse bien des choses à desirer, qui y manquent, pour nous donner de vraies connoissances de ce pays. Son traité de la résolution des équations prouve qu'il étoit assez profond dans cette science, & Paschal ne lui 2 pas tout-à-fait rendu justice.

> Mauffac (Philippe - Jacques), savant critique du xvij siecle, mourut en 1650, âgé d'environ 70 ans. On a de lui des opuscules estimés & de savantes notes sur

Harpocration.

Péchantré, poëte françois & latin, mort à Paris en 1708. Sa tragédie intitulée Géta se représente encore quelquesois. On rapporte une anecdote affez finguliere sur sa tragédie, la mort de Néron, piece qui n'a point eu de succès. Péchantré la faisoit dans une auberge; il laissa sur sa table le papier où il disposoit sa piece, & fur lequel il avoit écrit après quelques chiffres, ici le roi sera tué. L'aubergiste ayant lu ces mots, avertit aussi-tôt le commissaire du quartier, & lui remit le papier en main. Le poëte étant revenu le foir à l'auberge fut bien surpris de se trouver entouré de gens armés qui vouloient le saisir. Que veulent ces gens-la, dit-il au commisere, & vous, Monsieur, avec ce papier, sur lequel il jeta les yeux; comment, s'écria-t-il vous l'avez volé sur ma table? c'est précisément la scene où je dois placer la mort de Néron. Le commissaire honteux de sa bêtise, lui sit des excuses, lui rendit son papier, & congédia les archers.

Tourreil (Jacques de) mourut à Paris en 1714 à 58 ans. Il étoit de l'académie françoise & de celle des inscriptions. Ce fut par ses intrigues que l'abbé de Chaulieu ne fut pas de l'académie françoise, & ce procédé ne lui fit pas honneur. Il doit sa réputation à la traduction de Démosthenes, laquelle l'a beaucoup plus fait connoître lui-même, qu'il n'a fait cond'érudition & de recherches sur l'histoire de la Grece. La meilleure édition est celle de Paris 1721, en deux vol. in-4°

& en quatre vol. in-12.

Serre (Jean Puget de la) fut garde de la bibliotheque de Monsseur, & eut le sitre d'historiographe. Il mourut en 1666, & publia quantité d'ouvrages en vers & en prose qui souffrirent plusieurs éditions, mais dont Despréaux & toutes les personnes de goût parlerent avec mépris. La Serre convenoit lui-même du peu de mérite de ses ouvrages quoiqu'ils lui valussent beaucoup d'argent. On raconte qu'il eut un jour la curiosité d'aller entendre les conférences que Richesource faisoit sur l'éloquence dans une maison de la place Dauphine. Après que celui-ci eut débité | » toutes ses extravagances, la Serre en manteau long & en rabat, se leva de sa place, l & en allant embrasser Richesource: ah, monsieur, lui dit-il, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai débité en toute ma vie.

Marcel (Guillaume) mort en 1708 à 61 ans, est auteur d'une histoire de l'origine de la monarchie françoise, de tablettes chronologiques, & de quelques

autres ouvrages de ce genre.

Voilà presque tous les hommes de lettres que Toulouse a produits jusqu'à ce jour; il y en a plusieurs qui sont illustres. N'auront-ils point de successeurs? (Le

chevalier DE JAUCOURT.)

rouper, s. m. terme de Perruquier; c'est une bordure de cheveux qui regne le long du front, depuis une tempe jusqu'à l'autre, soit dans les cheveux naturels, soit dans les perruques.

TOUPET, (Maréchal.) le toupet du cheval est le crin fitué entre les deux

oreilles, & qui tombe sur le front.

rouple, s. f. (Jeux.) en latin turbo; je ne parle pas ici de la toupie, pour dire seulement que c'est une espece de sabot qui a une pointe de ser sur laquelle il tourne quand on le souette, après avoir laché la corde qui étoit entortillée toutautour; mais ce dont je prie le lecteur,

c'est de voir comme Virgile, Ancid. 1. VIII. v. 398, peint ce jeu d'ensant, auquel il compare les démarches de la reine Laurente, qui toute troublée court autour du palais, va, vient, s'arrête, & retourne sur ses pas.

Ceu quondam torto volitans sub vertere turbo,

Quem pueri magno in gyro, vacua atria circum

Intenti ludo exercent. Ille actus habena Curvatis fertur spatiis : stupet inscia juxtà

Impubesque manus, mirata volubile buxum.

« La princesse parut alors semblable à » ce jouet de l'enfance, qui tournant avec » rapidité autour de son centre, & tra-» çant dans un vaste lieu plusieurs cercles » par son mouvement, est admiré de la » jeune troupe ignorante, qui l'entoure » & qui le réveille sans cesse à coups de » fouet. (D. J.)

Tourie, (Marine,) c'est un instrument inventé en Angleterre, pour observer sur mer l'horison, malgré le tengage & le roulis du vaisseau : c'est une toupie de métal couverte d'une glace trèshaute, ayant trois pouces de diametre. Elle a un creux en-dessous en forme de cône, qui reçoit l'extrémité d'une pointe d'acier, sur laquelle on la fait tourner: on la rend pesante par un cercle de métal. Pour la faire tourner on enveloppe un ruban autour d'une tige placée au-dessus de sa surface au milieu de la glace, & on tire ce ruban avec force, en retenant la toupie ou en l'empêchant de s'incliner. C'est dans une espece d'écuelle, au fond de laquelle s'éleve une pointe qui soutient la toupie, qu'on la fait tourner. On met au-dessus de cette écuelle une regle qu'on place comme un diametre: cette regle retient la toupie pendant qu'on tire le ruben qui passe à travers par un trou, & ca l'ôte aussi-tôt que le mouvement est donné; plus on tire le ruban avec force, plus la toupie tourne vîte : le ruban se dégage & on ôte la regle.

Cette toupie conserve ainsi son niveau:

teupie est regulier on regarde un astre, on verra que son image ne changera point de place, quoiqu'on donne des secousses assez fortes à la toupie. Ainsi en observant avec l'octant (Voyez OCTANT), on se penchera vers la toupie, & on fera concourir les deux images de l'astre sur la glace: la premiere image sera celle que donnera la toupie, & la seconde celle que donnera celle que la glace de l'alidade.

Au reste, lorsque ces deux images concourent, ou que la moitié de l'une convient parfaitement avec la moitié de l'autre, l'octant donne le double de la hauteur de l'astre, car il marque combien l'astre est réellement élevé au-dessus de son image, qu'on voit dans le miroir de la toupie. Il n'y aura donc qu'à prendre la moitie du nombre qu'on trouvera sur l'octant, pour avoir la hauteur véritable de l'astre.

TOUPILLON, (Jardinage,) est un amas de petites feuilles minces, qui viennent en confusion fort près les unes des autres fur quelques branches d'un oranger : on n'en doit réserver que deux ou trois des mieux placées, qui recevant toute la nourriture, en deviendront plus fortes.

Ces toupillons, qui forment des toupets fort garnis, servent de receptacles aux ordures, & sur-tout aux punaises.

TOUPIN, s. m. (Cordier,) est un instrument dont les Cordiers se servent pour commettre ensemble plusieurs fils & en former une corde. Cet instrument est un morceau de bois tourné en forme de cône tronqué, dont la grosseur est proportionnée à celle de la corde qu'on veut faire: il doit avoir dans sa longueur, & à une égale distance, autant de rainures que la corde a de cordons; ainfi pour le bitord qui n'a que deux cordons, on se sert d'un toupin qui n'a que deux rainures diamétralement opposées l'une à l'autre : ces rainures doivent être arrondies par le fond, & assez profondes pour que les fils y entrent de plus de la moitié de leur diametre.

Quand les fils ont acquis un certain de-

or, si pendant que le mouvement de la | pin fait effort pour tourner dans la main du cordier, qui peut bien resister à l'effort de deux fils, mais elle seroit obligée de céder si la corde étoit plus grosse ; dans ce cas on traverse le toupin avec une barre de bois que deux hommes tiennent pour le conduire.

> Comme la force de deux hommes n'est quelquesois pas encore suffisante, pourlors on a recours au chariot. Voye7 CHA-RIOT. Voyez l'article de CORDERIE.

> TOUQUES, LA (Géogr. mod.) en latin moderne Talca, riviere de France, en Normandie. Elle porte d'abord le nom de Lezon dans son cours, prend celui de Touques dans sa jonction avec l'Orbec, & se jette dans la mer, a fix lieues du Havre de-Grace: son cours est de seize

heues. (D. J.)

TOUQUOA, (Hist. mod. superst.) c'est une divinité reconnue par les Hottentots qu'ils regardent comme malfaisante, comme ennemie de leur nation, & comme la source de tous les maux qui arrivent dans ce monde : on lui offre des sacrifices pour l'appaiser. Quelques-uns de ces sauvages prétendent avoir vu ce démon sous la figure d'un monfire couvert de poil, vêtu de blanc, avec la tête & les piés d'un cheval.

TOUR, s. f. (Architect.) corps de bâtunent fort élevé, de figure ronde, quarrée ou à pans, qui flanque les murs de l'enceinte d'une ville ou d'un château, auquel il sert de pavillon : il est quelquefois seigneurial, & marque un fies. (D, J_{\cdot})

TOUR DE BOIS, (Architect. milit.) Cette tour qu'on appeloit chat, servoit anciennement dans la France à porter des soldats en sureté pour affiéger des

places.

Nous apprenons de Froissart, Joinville, & de quelques autres historiens, qu'avant la découverte de la poudre, & l'usage des canons, on se servoit pour s'approcher des villes affiégées de certaines machines faites en forme d'une tour à plusieurs étages, d'où les soldats tiroient leurs fleches à ceux qui gardoient les remparts: ces tours s'appeloient des chats; gré d'élasticité par le tortillement, le tou- le'étoit proprement des galeries couvertes

que l'on approchoit des murs de la ville ennemie pour les renverser, comme le dit Guillaume le Breton en ces termes:

Hunc faciunt reptare catum, tectique jub illo
Suffodiunt murum.

Pour défendre le chat on élevoit devant, derriere, & aux côtés, d'autres machines, qui recevant les pierres & les feux des assiégés, mettoient à couvert celle-ci, qui, ainsi soutenue, se nommoit chat-chatel, c'est-à-dire, chat sortisse d'un château.

Comme on nommoit chat-faux ces machines de défense, on a appelé dans la suite échafaux toutes les machines de bois que l'on éleve sur des piliers de bois pour voir de plus loin, & voilà l'origine du mot échafaud.

Nous trouvons dans le recueil des pieces concernant l'histoire de Bourgogne, par M. Pérard, un acte de 1403, où il est dit que le maire de Dijon sit élever « un chat-faux de bois, & au pié d'ice-» lui un seu, auquel chat-faut a été monté » Poncet de soulier, condamné pour ses » démérites à ardoir. » (D. J.)

Tour du Chat, (Archit.) les ouvriers appellent ainsi un demi-pié d'isolement, & un pié de plus en épaisseur, que le contre-mur des sours & des sorges doit avoir, selon la coutume de Paris: ils le nomment aussi ruelle. (D. J.)

Tour de dôme, (Archit.) c'est le mur circulaire ou à pans, qui porte la coupe d'un dôme, & qui est percé de vitraux, & orné d'architecture par-dedans & par-dehors. (D. J.)

Tour d'église, (Archit.) c'est un gros bâtiment presque toujours quarré, qui fait partie du portail d'une église. Ce bâtiment est accompagné d'un autre pareil qui lui fait simetrie, & ces deux tours sont ou couvertes ou en terrasse, comme à Notre-Dame de Paris, ou terminées par des aiguilles ou seches, comme à Notre-Dame de Rheims.

On appelle tour chaperonée, celle qui a un petit comble apparent, comme à S. Jean en Grève, à Paris. (D. J.)

Tour isolée, (Archit.) tour qui est détachée de tout bâtiment, & qui sert de clocher, ainsi que la tour ronde panchée de Pise; de fort, comme celles qui sont sur les côtes de mer, ou sur les passages d'importance; de fanal, telles que les tours de Cordouan & de Genes; de pompe, comme la tour de Marly, &c. (D. J.)

Tour de moulin A vent, (Archit.) mur circulaire qui porte de fond, & dont le chapiteau de charpente, couvert de bardeau, tourne verticalement, pour exposer au vent les volans ou les ailes du moulin. (D. J.)

Tour Ronde, (Coupe des pierres,) ne fignifie pas toujours une tour, mais tout parement convexe de mur cilindrique ou conique. Tour creuse est le concave.

Tour de LA souris, (Architecture) les ouvriers appellent ainsi deux à trois pouces d'isolement, qu'un contre-mur doit avoir pour les poteries d'aisance, & contre-mur d'un pié d'épaisseur contre un mur mitoyen pour la fosse, & entre deux sosses quatre piés, & c. (D. J.)

Tour, (Fortification,) bâtiment fort élevé & de plusieurs étages, dont la figure est ordinairement ronde, & quelquesois quarrée ou polygone. Chambers.

Avant l'invention du canon, on fortifioit les places avec les tours jointes à leur enceinte; elles étoient éloignées les unes des autres de la portée de la fleche, & beaucoup plus élevées que les courtines ou les murailles de l'enceinte, afin de dominer par-tout sur le rempart & de le désendre plus avantageusement.

Pour empêcher qu'on ne pût s'infinuer d'une courtine dans toute l'étendue du reste de l'enceinte, on observoit en bâtisfant la place, de couper le rempart endedans vis-à-vis les tours; on y substituoit, pour la communication, une espece de petit pont de bois qu'on pouvoit ôter très-promptement dans le besoin. Voyez FORTIFICATION.

On construisoit aussi des tours de charpente dans les sieges; on les saisoit avancer auprès des murailles pour en chasser les assiégés; il y avoit de ces tours qui avoient des beliers, & on les nommoit & Torrues. (Q)

Tours Bastionnées, (Fortification) espece de petits bastions de l'invention de M. le maréchal de Va ban. Elles contiennent des souterrains voutes à l'épreuve de la bombe, dont l'usage est de mettre la garnison & les munitions de la place à couvert des bombes dans un tems de siege. Voyer leur construction dans le second & le troisieme système de M. de Vauban, à la suite du moi Fortification. (Q)

Tour Marine, (Architect. milit.) c'eft une tour qu'on batit sur les côtes de la mer, pour y loger quelques foldats & découvrir les vaisseaux ennemis. Ces tours ordinairement n'ont point de porte, & on y entre par les fenètres, qui sont au premier ou au second étage, avec une échelle qu'on quelquefois de semblables tours dans la fortification des places. (D. J.)

TOUR A FEU, (Marine.) Voy. PHARE. Tour de bitte au Cable, (Marine. c'est un tour de cable par-dessus les bittes.

Tour de Cable, (Marine.) on appelle ainsi le croisement de deux cables près des écubiers, lorsqu'un vaisseau est affourché.

Tour, s. m. terme de Boulangers, c'est une petite table quarrée, ferme & solide, placée auprès de leur paîtrin, sur laquelle ils dressent & tournent les morceaux de pâte qu'ils ont coupés & pesés, & leur donnent la figure qui convient à la qualité du pain qu'ils veulent faire: c'est au sortir de dessus le vour que l'on met le pain sur la couche pour le faire lever.

Tour, en terme de Boutonnier; c'est une machine qui ne differe de celle du tourneur, que par les pieces dont sont garnies les poupées: celle à gauche l'étant d'un fer gravé en creux de la forme d'un bouton, & celle à droite vis-à-vis d'une vis qui s'approche vers le bouton & le contient dans son trou, tandis qu'on ferre & qu'on rabat le bouton en faisant la piece gravée avec une bascule au pié. Ce tour a un support sur le devant pour appuyer & la main & l'outil, & au-dessous des poupées d'une peau qui reçoit les recoupes.

tortues belieres. Voyez HELÉPOLE, BELIER un gros cylindre ou essieu en forme de rouleau, qui sert aux machines pour élever. des fardeaux, & qui se remue avec une roue, ou des leviers sur lesquels la corde tourne. (D. J.)

Tour mobile, (Charpent.) grand assemblage de charpente à plusieurs étages, que les anciens faisoient mouvoir avec des roues pour assiéger les villes, avant l'invention du canon. Voyez l'architecture de Vitruve, & le dictionnaire universel de Mathématique & de Phyfique, article architecture militaire.

On fait aujourd'hui des tours mobiles de charpente, pour servir à réparer, à peindre les voûtes, & à tondre & dreffer les palissades des jardins; les jardiniers les. nomment chariots.

On fait encore des tours fixes de chartire en haut quand on est dedans : on fait | pente pour élever des eaux; telle est celle qui servoit à la machine de Marly, & qui est à présent à l'observatoire de Paris. $(D.J_i)$

Tour, les Chaudronniers appellent ainsi la machine dont ils se servent pour donner aux chaudrons & aux poëlons leur derniere façon.

Les principales parties de ce tour sont la grande roue, l'etabli, la petite roue, la noix & le coin. La grande & la petite roue sont semblables à celles des Couteliers, l'établi est un châssis de bois fait comme le pié d'une table.

La noix est en plateau de bois tourné en and, qu'on applique fortement sur le fond de l'ouverture qu'on veut tourner; ensin, le coin est une piece aussi de bois, avec laquelle on serre l'espece d'arbre ou de mandrin que les roues font tourner.

On tourne les ouvrages de chaudronnerie avec le grattoir à étamer, & c'est avec cet instrument que se font ces traces circulaires que l'on voit sur les poëlons & les chaudrons neufs.

Tour, en terme de Cirier, n'est autre chose qu'un gros cylindre tournant sur un arbre, monté sur deux piés. A une des extrémités de cet arbre est une manivelle pour mouvoir le cylindre : le tour sert à dévider la bougie filée, en sortant de la filiere. Il en faut deux pour filer la bougie; Tour ou Treuil, (Charpent.) c'est l'un chargé de la meche non enduite, &

l'autre sur lequel elle se tourne quand elle est imbibée.

La matiere ayant trop peu de tems pour · se congéler sur le cordon, retomberoit dans le pereau fans que ce cordon en eût presque rien conservé autour de lui. Premiere raison. En second lieu, le cordon ne pouvant résister à tant de vîtesse, & se devider assez promptement de dessus le tour, se romproit; ce qui est un inconvénient dommageable au cirier. Pour premiere opération dans la bougie filée, on dévide d'abord les échevaux de coton sur des tournettes, en nouant d'un nœud plat qui n'est pas beaucoup plus gros que le fil, les bouts des uns avec ceux des autres. Rien, comme on peut le penser, ne fixe la quantité de ces échevaux, que la quantité de bougie que l'on a dessein de faire: le cordon ou la mêche ainfi parvenue à la grosseur fixée encore par l'espece d'ouvrage, on trempe le bout dans la cire fondue, on l'attache en le collant fur un tour; on l'y devide entiérement. On met un autre tour à quelque distance du premier; entre les deux est un pereau. Voy. PEREAU. le bout du cordon s'amene sur le bec du pereau, se passe dans un petit crochet; au milieu de cet outil, toujours plus bas que la matiere, traverse une filiere & se roule sur l'autre tour, que l'on met en mouvement avec une manivelle. Tout le cordon ainfi devide, on met le côté de la filiere qui regardoit le second tour, endedans du pereau, & celui qui étoit endedans en-dehors, mais à l'autre bec du pereau; & on retourne le cordon du premier tour sur le second, en le faisant pasfer sous la filiere par un trou du numero au-dessus. Cette opération se répete jusqu'a ce que le cordon soit suffisamment filé ou chargé. On tient la cire chaude dans le pereau, par le moyen d'une poële de

Quant à la fonte de la matiere elle est bonne ou mauvaise, à proportion que le degré de chaleur a été bien ou mal saiss; mais une regle générale, c'est qu'il ne faut jamais trop mettre de matiere à la sois dans le pereau autrement les premiers tourseroient blancs & parsaits, les autres viendroient jaunes, la cire ne pouvant être

qu'un certain tems sur le seu, passé lequel elle perd sa blanch ur, & même sa qualité. On obvie donc à cet inconvénient en mettant de nouvelle cire fondue à mesure qu'on emploie celle qui est fondue : par-là on donne du corps à cette derniere; en se melant avec l'autre, elle supporte encore l'action du feu sans en soussrir; ainsi de distance en distance jusqu'à la fin. Cette matiere est blanche ou jaune, selon le prix qu'on se propose de vendre la bougie : quand elle est pliée, on la peint quelquefois de diverses couleurs, fur-tout celle qui a la forme d'un livre. Les bougies se font de la grosseur qu'on les veut. Voyez BOUGIE.

Il y a encore un tour plus petit que ceuxci, mais de la même forme, sur lequel on fait les pelotes de coton. Voyez Dou-BLER.

Tour, terme de Corderie. Vozez Rouet. Tour de l'échelle, (Terme de Couvreur.) les Couvreurs appellent ainsi un espace entre deux masures, assez large pour y placer leurs échelles asin d'en réparer les toits. (D. J.)

Tour, en Epicerie, est une roue de bois toute d'une piece, dont l'arbre est plus ou moins épais; on le charge de la bougie qu'on a ôtée de dessus le rouet.

L'outil qui sert à monter les roues pour pouvoir les tourner entre deux pointes se nomme arbre (voyez ARBRE); il est composé d'une espece de poulie qu'on nomme cuivrot, & d'un morceau d'acier trempé & revenu bleu, quarré dans une partie & rond dans l'autre, avant deux pointes à ses extrémités. La perfection de cet outil dépend de la justesse avec laquelle on a travaillé la partie ronde, pour que les pieces que l'on tourne des sui le soient aussi. Sa dureté doit ètre telle qu'il ne se fausse point, malgré les efforts que l'on fait en tournant les pieces qui sont montées dessus.

Les horlogers se servent de dissérentes especes d'arbre, comme d'arbre à cire, à vis, & c. pour tourner les pièces dont le trou a peu d'épaisseur, & qui ne pourroient que difficilement être fixées sur un arbre & y rester droite. Pour se servir de l'arbre à vis, on fait entrer la pièce à

tourner fur un pivot fort juste moyen d'un écrou, on la serre fortement | carres se coiffent en cheveux, ce qui est contre l'affictte.

Ils se servent encore d'un arbre qu'ils appellent centrique composé de deux pieces dont la premiere s'ajuste dans la seconde. Au moyen des vis qui pressent la plaque, elles font corps ensemble, de maniere qu'en pressant la plaque on la fait mouvoir, en sorte que le même point de cette piece ne réponde plus au centre du cuivrot. On se sert de cet outil pour tourner les pieces, qui, n'ayant qu'une seule pointe, ne peuvent se mettre sur le tour : par exemple, une fusée qui n'a pas de pointe à l'extrémité de son quarré, & qu'on veut tourner, on en fait entrer le quarré dans une espece de pince, &, au moyen de la vis, on l'y affure. Ensuite ayant mis le tout dans un tour, supposé que la fusée ne tourne pas rond, on frappe sur une des extrémités de la piece, qui changeant par-là de fituation, par rapport à sa pointe, fait tourner la fusée plus ou moins rond, selon que son axe prolongé passe plus ou moins près de l'extrémité de la pointe. On réitere cette opération jusqu'à ce que la piece tourne parfaitement rond.

Toun, s. m. (terme de Pâtissier,) ils donnent ce nom à une forte table qui a des bords de trois côtés; c'est sur cette table qu'ils pêtrissent leur farine & tournent leur pâte, soit pour ce qu'on appelle des pains bénits, soit pour faire des croûtes, des pâtés, tourtes & autres pieces de four. (D. J.)

Tour de cheveux, (terme de Perruquier,) c'est une tresse de cheveux qui fait tout le tour de la tête, & qui mêlée adroitement avec les cheveux naturels, les alonge & les épaissit; ces sortes de tour sont pour les hommes. Les femmes se servent auffi de tours & faux-cheveux, ou pour cacher leur âge, ou pour suppléer à la rareté de leurs cheveux sur le devant de la tête & Lr les tempes; ils s'attachent sous leurs coiffures. La forme en est dissérente suivant les modes, tantôt frises & élevés, tantôt plats & couchés modestement le! long du front: quelquefois ce ne sont que | qui s'ôte & se remet quand on veut; ce

& par le croissant; & quelquesois auns lorsque les devenu sort rare depuis la fin du seizieme fiecle, ce sont de longues boucles qui leur pendent plus ou moins, & souvent jusque sur les épaules. (D. J.)

TOUR DE CHAPEAU, (Plumassier,)

voyer Plumer.

Tour, f. m. (Poterie de terre,) les potiers de terre donnent ce nom à une des roues sur lesquelles ils tournent & forment les ouvrages de poterie qui doivent être de figure sphérique; c'est sur ce tour que se font les petits ouvrages; les grands s'exécutent sur la roue. (D. J.)

Tour de Potier d'étain; instrument ou bien outil du métier le plus composé de tous de différentes pieces, qui sert à tourner tous les ouvrages de ce métier qui

sont destinés pour être tournés.

Le tour est premiérement composé d'une selle de bois forte & solide, formée de deux pieces de bois qui sont séparées l'une de l'autre environ de quatre pouces pour y introduire trois poupées; cette selle est portée sur quatre piés d'environ un pié & demi de haut, & longue de quatre à cinq piés; sur cette selle sont polees les poupées, favoir deux à main gauche pour l'arbre du tour, & une à main droite pour porter un bout de la barre qui est devant le tour, pour servir d'appui à l'ouvrier; ces poupées ont environ un pié & demi ou deux piés d'élévation au-dessus de la selle, dans laquelle elles ont un tenon qui passe par-dessous, & qui a une mortaise où on passe un coin de bois qui les arrête. L'arbre du tour qui est de ser passe horisontalement dans les deux poupées à gauche dans une échancrure au haut de chaque poupée; cette échancrure est garnie de deux collets d'étain, un à chaque poupée, dans lesquels les deux oignons de l'arbre sont entermés, sur lesquels ils roulent; l'arbre est garni d'une poulie entre les deux poupées; ils sont hors de la poupée en-dedans du tour environ trois ou quatre pouces; & ce bout est ordinairement creux pour y introduire un morceau de ser quarré de simples crochets un peu tournés en Imorceau de ser se nomme mandrin; il sert

tes sortes de pieces; car il faut savoir qu'il | binets. faut autant d'empreintes & calibres de bois qu'il y a de différentes pieces à tourner; & comme les gaines sont faites avec le même mandrin, on monte toutes les empreintes sur lui; les collets qui sont ordinairement coupés ou de deux pieces, par lesquels l'arbre du tour passe, doivent être arrêtés par un boulon de fer qui les traverse chacun par-dessus, ou par deux liens de fer qui couvrent les collets pardessus avec chacun deux vis & écrous posés sur le haux des poupées que l'on serre ou lâche à son gré. L'ouvrier seul ne peut rien faire sans avoir un homme qui tourne une roue qui fait aller le tour par le moyen d'une corde de boyau qui passe croisée dans la poulie de l'arbre; cette roue est montée sur une chaise comme celle des Couteliers, ou entre deux poteaux bien solides.

Il y a des tours de potiers d'étain dont la forme est un peu disserente, & des poupées tout d'une piece qui portent l'arbre, &c.

TOUR, machine dont les Tourneurs se servent pour faire leur ouvrage. Il y en a de différentes fortes.

C'est la facilité de tailler & de polir le bois qui a fait imaginer & perfectionner le tour. Les bois les plus durs & sur lesquels le fer & l'acier trouvent à peine prise, comme le buis, le gayac & l'érable, étant dans les mains d'un tourneur, se dégrossissent, s'arrondissent, s'ornent de filets, de gorges, de cannelures, de pommes, & deviennent sous son ciseau, colonne, balustre, support, boîte, couvercle, cuvette, en un mot tout ce qui lui plaît. On a vu dans tous les temps l'agréable exercice du tour passer des artisans aux personnes les plus distinguées, désennuyer les solitaires, & amuser les princes mêmes.

L'invention du tour, même du tour porté à un très-haut point de perfection, semble être d'une très-grande antiquité, si l'on s'en rapporte au témoignage de vers le haut des poupées. C'est au-desplusieurs auteurs anciens, entr'autres à sus des bras des poupées que sont les celui de Pline, qui dit que l'on tournoit pointes d'acier entre lesquelles se met de ces vases précieux enrichis de figures l la piece que l'on veut tourner. On don-

à faire les gaines des empreintes & cali-; & d'ornemens à demi-bosse, dont quelbre: qui se montent sur le tour pour tou- ques-uns sont encore l'ornement des ca-

> On peut distinguer deux principales especes de tours servant pour travailler des pieces dont le contour est régulier : savoir, les grands tours, dont la matiere principale est le bois, & dont se servent sur-tout les maîtres tourneurs & les tabletiers, & les tours de fer qui sont beaucoup plus petits. Il y a de ces derniers tours qu'on place dans un étau, & que l'on fait mouvoir aisément par le moyen d'un archet. A l'égard des grands tours fur lesquels on travaille, de gros ouvrages, tels que des balustres de bois ou de pierres, on leur imprime le mouvement par le moyen d'une roue tournée par un ou deux hommes: si les ouvrages sont plus légers, on se contente d'une marche que le pié de l'ouvrier fait tourner.

Le tour est composé de deux menbrures de bois de chêne, appelées jumelles, qui sont placées de niveau parallélement l'une à l'autre, à plus ou moins de distance, à proportion de l'épaisseur de la queue des poupées qu'on doit placer entre deux. Ces jumelles sont emboitées par les deux bouts dans deux jambages qui ont environ quatre piés de hauteur, & d'où dépend toute la solidité de la machine; ils sont emmortaisés debout & d'àplomb dans deux gros morceaux de bois quarrés, placés de champ sur le plancher, & qui portent le nom de semelles, à cause de leur forme applatie.

Les poupées sont placées, comme nous l'avons dit, dans l'intervalle qui sépare les jumelles l'une de l'autre: elles sont toutes deux d'une égale hauteur, lon-

gueur & grosseur.

Le support est ainsi nommé, parce qu'il sert à appuyer & soutenir les dissérens outils tranchants avec lesquels l'ouvrier travaille les pieces qu'il met sur le tour. Cette barre est soutenue elle-même fur deux morceaux de bois appelés les bras, & qui sont placés de chaque côté

Les pieces que l'on tourne reçoivent le mouvement de la marche qui est audessous des piés du tourneur, & de l'archet qui est au-dessus de sa tête. Cet archet i est autre chose qu'une perche attachee le long du plancher de l'attelier, & qui fait ressort, c'est-à-dire, qui se releve d'elle-même lorsqu'on la tire par le bout qui n'est point attaché. La marche est un bâti de menuiserie de forme triangulaire, ou bien simplement une tringle longue de quatre ou cinq piés. Il y a une corde attachée par un de ses bouts à la partie libre de l'archet, & par l'autre bout à la marche. Cette corde fait un tour sur l'ouvrage qu'on veut tourner, ou sur le mandrin auquel il est collé. Ainsi le tourneur, en appuyant le pié fur la marche, en le relevant alternativement & avec régularité, fait aller le mandrin où l'ouvrage tourne : alors le tour-

neur, armé d'un outil qu'il tient appuyé

fur le support, & dont il présente la

partie tranchante à la piece qui est sur le

tour, fait prendre à cette partie telle fi-

gure que bon lui femble.

Ceux qui font dans l'habitude de tourner au pié ou à l'archet, n'ignorent pas combien il est important de proportionner la groffeur de la corde à celle de la piece qu'on fait tourner. Lorsqu'on n'a pas cette attention, & qu'on se sert indisséremment d'une même corde pour toutes forces d'ouvrages, il n'est pas possible d'exécuter rien de délicat entre deux pointes, parce que l'effort qu'il saut saire p ur vaincre la roideur de la corde, porte f r la piece qu'on veut tourner, & que cette piece ne peut soutenir cet essort qu'autant qu'elle est sorte de matiere. Par le peu de temps qu'une grosse corde met à s'échauffer & à s'user, il est prouvé les placer, quand on veut s'en servir. qu'une corde trop grosse a plus de peine

TOU

proportionner les cordes aux ouvrages qu'on veut tourner.

Les mandrins des tourneurs sont en général des pieces de bois dont le corps est cylindrique, & dont l'usage est de servir en quelque sorte d'alonge pour les pieces qu'on veut tourner, quand elles n'ont pas assez d'épaisseur pour être tournées entre les deux pointes du tour. Mais on sent bien que leur forme doit varier fuivant la nature & la force de l'usage auquel elles sont destinées. Si les pieces que l'on veut mettre sur le tour doivent avoir un trou au milieu, comme font les poulies, par exemple, on se sert d'un mandrin qui a une queue de fer si l'ouverture est étroite, ou une queue de bois fi elle est grande. La queue de ce mandrin passe par l'ouverture de la poulie, & porte sur la pointe d'une des deux poupées, & le mandrin lui-même est porté par l'autre côté sur la pointe de l'autre poupée, si la piece qu'on tourne ne doit point être percée, le mandrin n'a pas de queue; on y attache seulement la piece avec du mastic, ou bien on l'y fait tenir par le moyen de deux ou trois pointes dont le mandrin est armé à l'un de ses bouts, en sorte que des deux pointes, l'une touche le bout du mandrin, & l'autre la piece qui y est attachée.

Quant aux pieces qui se tournent en l'air, on se sert de mandrins qui, d'un bout, font foutenus par la pointe d'une des poupées, & qui par l'autre bout, où ils ont une vis de fer ou de cuivre, s'appuient contre le trou de la poupée à lunette. On met à cette vis une boîte, c'est-à-dire, une piece de bois qui a un écrou d'un côté pour recevoir la vis, & qui est plate de l'autre, pour y attacher avec des pointes ou du mastic ce que l'on veut tourner.

Tours de fer. Les tours de fer ne sont guere différens des grands tours de pois: ils ont néanmoins beaucoup moins de pieces à cause de leurs petitesses, & de l'étau dans lequel on a coutume de

Ces petits tours ne consistent ordinaià se mouvoir quand elle enveloppe une l'rement qu'en deux poupées, qui servent aussi de jambages, & qui sont jointes par en-bas par une assez longue piece de fer quarrée, quelquefois massive, & quelquefois ouverte dans presque toute sa longueur, par une espece de raînure à jour. Dans les tours dont cette piece est à raînure, un support mobile y est attaché avec des clavettes par dessous, & s'avance & se recule le long de cette rainure suivant le besoin de l'ouvrier; si au contraire la piece est massive, le support a un trou percé quarrément par en-bas dans lequel elle entre, ayant pour l'arrêter une vis à côté & encore une autre par devant pour le hausser & baisser à discrétion. Ces supports sont toujours de fer & à queue d'aronde par en-haut pour donner plus de place à l'outil qu'on appuye dessus.

Quelquesois au lieu de ces supports mobiles on se sert d'une petite piece ou barre de fer qui porte d'une poupée à l'autre, & qui y est soutenue par deux bras aussi de ser qui sortent de ce qu'on appelle les picolets, c'est-à-dire, de deux pieces à jour rivées à côté de chaque

poupée.

Les pointes des poupées des tours de fer sont toujours à vis, & ces vis ont sept ou huit pouces de long, appointées si c'est pour tourner de l'ivoire ou du bois, & avec une couette ou crapaudine si c'est pour tourner des métaux, particuliérement du fer, en sorte qu'il saut saire avec la lime une pointe à chaque extrémité de la piece de métail qu'on veut tourner, qui alors entre dans la cavité de la crapaudine.

Les serruriers & autres semblables ouvriers qui travaillent sur le ser & qui veulent tourner des ouvrages en l'air, se servent ordinairement du chevalet à soret, en mettant un mandrin à vis dans la boîte à la place du foret, & y ajoutant un support posé transversalement sur la piece qui unit & soutient les poupées.

C'est presque toujours avec un archet à main qu'on donne le mouvement circulaire aux petits tours de fer. Les serru-riers l'appelent un archelet & quelquesois un hameçon. Voyez les art. du CHEVALET A FORET, de l'ARCHET & du HAMEÇON.

Toutes les pieces tant du tour de bois que des tours de fer dont on vient de faire la description, ne servent qu'à tourner des ouvrages réguliers, c'est-à-dire de figure tout-à-fait sphérique; pour les irréguliers, tels que sont les colonnes torses, les ovales, les roses, & autres ornemens que l'on met sur les boîtes & les tabatieres, & lorsqu'on veut y aire des vis & des écrous, il faut se servir de pieces plus composées; mais dont l'usage & la position sont dissiciles à décrire & plus encore à comprendre, à moins qu'on ne les ait sous les yeux. On va pourtant en tenter la description.

Tour pour les figures irrégulieres. La principale piece de ce tour est ce qu'on nomme l'arbre dont la longueur est arbitraire; mais toujours proportionnée à la grandeur du tour où il doit servir.

Cet arbre est composé partie de cuivre, partie de fer, & partie de bois. Ses parties de cuivre sont la boîte & la piece ovale, ou de telle autre dissérente sigure qu'il plaît à l'ouvrier. C'est cette derniere piece qui doit servir à former les contours irréguliers de ce que l'on veut tourner. Les pieces de fer sont la verge quarrée & ses clavettes pour y attacher & y affermir les canons & le mandrin qu'elle traverse d'un bout à l'autre. Ensin les deux canons & le mandrin même sont de bois.

A l'égard de l'arrangement de ces pieces le long de la verge pour en conposer l'arbre, premièrement est la boîte de cuivre avec son canon; ensuite la piece ovale fermement arrêtée sur la verge entre ce premier canon & un fecond canon qui la presse; enfin vient le mandrin dans lequel est emboîté ce dernier canon. Par le bout du mandrin sort l'extrémité de la verge de fer, qui se termine en une pointe pour mettre dans une crapaudine appliquée contre la poupée qui doit soutenir l'arbre de ce côtélà; toutes ces pieces sont arrêtées sur la verge quarrée par le moyen de diverses clavettes qui les traversent & qui passent dans des trous percés de distance en distance le long de cette verge.

Cet arbre ainsi disposé tourne entre

Y y y y 2

très-composée, & l'autre très-simple, n'ayant de plus que les poupées ordinaide le dire, pour recevoir la pointe de l'arbre qui est du côté du mandrin.

La poupée à lunette soutient l'arbre précisement entre la boîte & la piece ovale, en sorte que la boîte & l'ouvrage qui y est mastiqué, se trouve au-delà de la lunette & que la piece ovale joint en-dedans la plaque de fer de cette mê-

Sur cette plaque est attaché ce qu'on appele la piece de rencontre, c'est-à-dire, un morceau de fer, qui, lorsque l'ovale le rencontre par son diametre, se recule, & lorsqu'il n'est touché que par le petit diametre, se rapproche, ce qui succédant alternativement à mesure que l'arbre tourne, fait prendre à l'ouvrage qui est mastiqué sur la boîte la figure de l'ovale, ou telle autre figure irréguliere que le tourneur a mise en sa place.

Il faut observer dans tous ces ouvrages de tours irréguliers, que le tourneur tienne toujours son outil ferme au même endroit; & parce que, lorsque les matieres qu'on tourne sont trop dures, comme quand c'est du ser, du cuivre, ou de l'argent, les mains de l'ouvrier ne suffisent pas pour affermir l'outil, l'on a des appuis de bois faits exprès, au-dessus desquels sont disposées de petites bandes de fer distantes du bois de l'épaisseur de l'outil, entre lesquelles & l'appui l'outil se met & demeure ferme.

Comme tout le secret de ces tours à figures irrégulieres confiste dans ce mouvement alternatif de la piece de rencontre qui hausse ou qui baisse l'arbre suivant qu'elle est touchée par le grand ou petit diametre de l'ovale, l'on se sert de deux moyens pour que l'arbre se remette de lui-même dans la fituation qu'il avoit avant que cette piece de rencontre l'en **e**ût déplacé.

Le premier est un ser faisant ressort tourné en forme de crochet, qu'on attache d'un bout sur les jumelles, & qui de l'autre soutient l'arbre, en sorte que baissant avec lui quand il est pressé, & se l tour, telles sont les scies de diverses lor-

deux poupées dont l'une oft à lunette & relevant auffi-tôt par sa vertu élassique, lorsque la piece de rencontre ne le force plus, il repousse l'arbre sous lequel il est, res qu'une crapaudine, comme on vient le replace dans sa premiere situation, ce qui arrive toutes les fois que la piece ovale a pour ainfi dire achevé la révolution.

L'autre moyen de relever l'arbre est encore plus simple; ce n'est qu'une corde qui y est liée d'un bout, & qui passant fur une poulie attachée au plancher, foutient de l'autre bout un poids suffisant pour rapprocher l'arbre quand il n'est plus contraint par la piece de rencontre.

Enfin comme on est souvent obligé de changer d'arbre & de mandrin, qu'il faut que l'arbre soit affermi dans la lunette jusqu'à un certain point, on met à cette lunette une piece de fer qui se levant & se serrant par divers vis donne la commodité de changer ces instrumens, & de les serrer suivant qu'il est convenable.

L'arbre pour faire des vis & des écrous est tout semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté qu'on n'y met point de piece ovale, & qu'au lieu d'entrer par sa pointe dans la crapaudine d'une poupée, il s'engraine par la vis de son mandrin qui lui tient lieu de pointe, dans un écrou préparé & percé dans une plaque de fer qu'on ajoute à la poupée, à la place de sa crapaudine, ce qui fait que l'arbre avance & recule à chaque fois que l'ouvrier fait tourner sa piece.

Au reste, chacune de ces plaques ont des écrous de divers pas ou grosseurs, auxquels les vis des mandrins doivent être proportionnées. Les vis & les écrous des boîtes & des tabatieres se sont avec des sers à dents différemment taillés, suivant que c'est pour travailler en-dedans ou endehors. On fair aussi des vis & des écrous de bois à plusieurs ouvrages, avec un tarot emboîté & une espece de terriere qu'on appelle une vis. Voyez Vis; voyez aussi TAROT.

Les tourneurs en bois, en pierre, en ivoire, en os & en corne, se servent de plusieurs outils de menuisiers, de tailleurs de pierre & d'autres artifans, pour débiter, dégrossir & tourner les matieres qu'ils veulent employer aux ouvrages de tes, la hachette, la serpe, les ciseaux, les gouges, les becs-d'ânes; les écouen-

nes & les rapes.

Ils ont aussi des instrumens qui leur sont propres, comme le biseau, les grains d'orge, les fers crochus, enfin les fers denielés par le bout & par le côté, & outre cela tous ceux que chaque ouvrier invente & fait forger suivant son génie & son befoin, qui n'étant pas d'un usage général, n'ont point de noms, ou du moins en ont qui ne sont connus que de ceux qui les emploient.

Tour, f. f. (Hift. mod.) on donne aussi quelquesois ce nom à une forteresse qui fert de prison d'etat, telle que la tour de

Londres.

Cette fameuse tour est non-seulement une citadelle qui défend & commande la ville, la Tamile, &c. mais c'est encore une maison royale où les rois d'Angleterre ont quelquesois tenu leur cour; un arsenal royal qui renferme des armes & des munitions de guerre pour 60000 hommes; un trefor où l'on garde-les joyaux & les ornemens de la couronne; une monnoie où l'on fabrique les especes d'or & d'argent. Là sont aussi les grandes archives du royaume, où l'on conserve tous les anciens registres de la cour de Westminster, & les rôles ou terriers de tout ce que les rois d'Angleterre possédoient autresois en Normandie, en Guienne, & les fiefs de leur mouvance, &c. Enfin c'est la prison principale où l'on renferme les criminels d'état, ou comme on dit de haute trahijon. V. ARSENAL, MONNOIE, &c.

Au milieu est la grande tour blanche & quarrée, qui fut batie par Guillaume le conquérant. Dans l'enceinte de la tour est une église paroissiale exempte de toute jurisdiction de l'archevêque, & une chapelle royale où l'on ne fait plus de ser-

Le principal officier de la tour est le connétable, qui a sous lui un lieutenant qui lui est entiérement subordonné, & n'agit que par ses ordres, même en son absence. Dissérens rois d'Angleterre ont attribué au connétable le droit de prendre un flacon tenant deux gallons & une pinte de vin, sur chaque tonneau, & une l'diction que les archevêques, les évêques,

certaine quantité d'écrevisses, d'huitres, & d'autres poissons à coquille, sur chaque bâtiment anglois chargé de ces macchandises; & le double sur tout vaisseau étranger qui passe devant la tour. Il jouit aussi d'un honoraire de 200 livres pour chaque duc que l'on y constitue prisonnier, 100 livres pour chaque pair qui n'est pas duc, & 50 livres pour tout autre particulier de quelque qualité ou condition qu'il soit. Voye7 Connétable.

Sous cet officier, & en son absence sous le lieutenant, est un gentilhomme de la porte, avec pluficurs gardes. Ce gentilhomme a la charge d'ouvrir & de fermer les portes, de remettre tous les soirs les clés au connétable ou au lieutenant, de les aller prendre le matin chez l'un ou chez l'autre. Il commande les gardes qui sont en faction le jour; & à l'entrée de chaque prisonnier, il a pour son honoraire le vêtement de dessus, ou un équivalent: lequel pour un pair du royaume, est ordinairement de 30 livres, & de 5

pour tout autre particulier.

Autrefois le roi accordoit à un duc ou marquis prisonnier à la tour, 12 livres sterlings par semaine, ce qui est aujourd'hui réduit à 4 livres; à tous les autres pairs, 10 livres par semaine, qui sont réduites maintenant à 2 livres 4 schelins 5 deniers; aux chevaliers & gentilshommes, 4 livres, réduites à 13 schelins 4 deniers; & aux personnes du commun, il ne donne maintenant que 10 schelins par semaine: pour ce qui est des gardes de la tour. V. GARDES.

Dans l'ancienne franchise qui joint la tour, on comprenoit aussi l'ancien parc d'artillerie, près de la place nommée spittle-field, comme aussi ce qu'on appelle les petites minories, où le gentilhomme de la porte exerce la même autorité que les shérifs dans leur ressort. Voye7 ARTILLE-RIE, &c.

Tour, (Jurisp.) signisse en Angleterre la cour d'un shérif, laquelle se tient deux fois par an dans chaque canton de la province; favoir un mois après Pàques, & un mois après la S. Michel. V SHÉRIF.

Personne n'est exempt de cette juris-

comtes, barons, religieux, religieus, ses fauxbourgs quarante-huit milles de & tous ceux qui pessedent des cantons en propre, & les iont valoir par eux-mê-

On l'appelle tour du sherif, parce que ce magistrat sait une tournée dans la province, & tient sa cour en differens endroits.

Tour, (Art numismatiq.) la tour sur les médailles, désigne un magasin sait pour le foulagement du peuple; mais on ne trouve de tours sur les médailles que de-

puis Constantin. (D. J.)

TOUR DE COUVENT, (Charpent.) c'est dans un couvent de filles, une espece de machine en forme de boisseau, ouverte en partie, & posée verticalement à hauteur d'appui dans la baie d'un mur de refend, où elle tourne sur deux pivots pour faire passer diverses choses dans le couvent, & les en faire fortir. On appelle aussi tour la chambre où est cette machine. Il y a des religieuses préposées au tour, qui parlentau tour, & qu'on appelle dames du tour. V Touriere. (D. J.)

Tour de Léandre, (Archit. turq.) c'est une petite forteresse, située sur un rocher dans le canal de Constantinople, entre cette ville & celle de Scutari en Natolie. On voit de cette tour toute la ville de Constantinople, Péra, Galata, & plusieurs autres édifices qui font une trèsbelle perspective. Les Turcs nomment cette tour Khes-calesi, c'est-à-dire tour de la pucelle; mais les Francs ne la connoisfent que sous le nom de la tour de Léandre, & c'est sous ce nom que j'en ai parlé avec un peu plus d'étendue, quoique je fache bien que les amours d'Héro & de Léandre se soient passées bien loin de là, sur les bords du canal des Dardanelles. (D. J.)

Tour de Mécene, (Littérat.) maison très-haute de Mécene, que les Poëtes ont chantée, parce que c'étoit la maison du protecteur des lettres; molem propinquam nubibus, disoit Horace en parlant de cette maison: elle donna vraisemblablement le defir & l'envie aux autres grands seigneurs de Rome, ou aux gens riches de l'imiter. Quel devoit être le fracas d'une ville oû l'on pouvoit, dit-on, compter près de beaucoup plus petits, à mesure que la 3000000 d'habitans? une ville, qui selon | tour s'éleve & se rétrecit. la supputation de Pline, comprenoit avec | Le mur a du-moins sur le rez-de-chauf-

tour, & dont les maisons pouvoient avoir jusqu'à sept étages, chacun de dix piesde haureur? Enfin cette passion d'elever des palais jusqu'aux nues, alia si loin en peu d'années, & les chutes des maisons devinrent si frequentes, qu'Auguste sut obligé de porter une loi qui defendoit aux particuliers d'elever aucun édifice qui eût plus de 70 piés romains de hauteur, ce qui revient à 65 de nos pies de roi & 3 pouces. (D. J.)

Tour D'ORDRE, (Littérat.) nom que porte le phare de Boulogne, & que M. de Valois rend par les mots de turris ordinis; cependant ni le mot françois ordre, ni le latin ordo, ne paroissent être l'origine d'une pareille dénomination. Ce phare est très-ancien, & ayant été construit pour diriger le cours des vaisseaux qui abordoient à Boulogne, ville autrefois célebre par son commerce ; il fut réparé par les foins de Charlemagne. Son ancien nom étoit Ordrans, comme on l'apprend de la vie de S. Folenin, évêque de Terrouenne; mais Ordrans paroît une légere corruption d'Ordans. Plusieurs croient avec assez d'apparence, que turris Ordans s'étoit fait de turris ardens, la tour ardente, ce qui convenoit parfaitement à une tour où le feu paroissoit toutes les nuits. V PHARE. (D. J.)

Tour de porcelaine, (Hist. de la Chine.) cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ quarante piés, de sorte que chaque face en a quinze. Elle est entourée par-dehors d'un mur de même figure, éloigné de deux toises & demie, & portant à une médiocre hauteur un toit couvert de tuiles vernissées; ce toit paroît naître du corps de la tour, & forme au-dessous une galerie assez propre.

La tour a neuf étages dont chacun est orné d'une corniche de trois piés à la naifsance des fenètres, & distingué par des toits semblables à celui de la galerie, à cela près qu'ils ont beaucoup moins de saillie, parce qu'ils ne sont pas soutenus d'un second mur ; ils deviennent même

& demi par le haut. Il est incrusté de porcelaines posées de champ; la pluie & la poussiere en ont diminué la beauté; cependant il en reste encore assez pour faire juger que Sest en effet de la porcelaine quolque grossiere; car il y a apparence que la brique, depuis trois cens ans que cet ouvrage dure, n'auroit pas conserve le même éclat.

L'escalier qu'on a pratiqué en-dedans, est petit & incommode, parce que les degrés en sont extremement hauts; chaque étage est formé par de grosses poutres mises en-travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre dont le lambris est enrichi de diverses peintures, si avec le chapitre. néanmoins les peintures de la Chine sont capables d'enrichir un appartement.

Les murailles des étages supérieurs sont percées d'une infinité de petites niches qu'on a remplies d'idoles en bas-relief, ce qui sait une espece de marquetage trèspropre. Tout l'ouvrage est doré, & paroît de marbre ou de pierre ciselée; mais je crois que ce n'est en esset qu'une brique moulée & posée de champ; car les Chinois ont une adresse merveilleuse pour imprimer toute forte d'ornemens dans leurs briques, dont la terre fine & bien sassée est plus propre que la nôtre à prendre les figures du moule.

Le premier étage est le plus élevé, mais qui conferent alternativement, fait tour. les autres sont entr'eux d'une égale distance. On y compte cent quatre - vingt - dix marches presque toutes de dix bons pouces, ce qui fait cent cinquante-huit piés; si l'on y joint la hauteur du masiif, celle du neuvieme étage qui n'a point de degré, & le couronnement, on trouvera que la tour est élevée sur le rez-de-chaussée de

plus de deux cens piés.

Le comble n'est pas une des moindres beautés de cette tour : c'est un gros mât qui prend au plancher du huitieme étage, & qui s'éleve plus de trente piés en-dehors. Il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs piés de l'arbre, de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cône vide & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré l'un certain espace que celui qui fait cons-

sée douze piés d'épaisseur, & plus de huit d'une grosseur extraordinaire. Voisà ceque les Chinois appellent la tour de porcelaine, & que quelques européens nommeroient peut-être la tour de brique. Quoi qu'il en soit de sa matiere, c'est assurément l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'orient, à ce que nous assurent les RR. PP. Jésuites. (D. J.)

Tour, (Jurijprud.) est le rang dans lequel plusieurs personnes ont droit de nommer ou présenter l'inceffirement aux

benéfices qui viendront à vaquer.

La présentation ou collation par tour dépend des titres & de la possession.

Quelquefois l'évêque nomme par tour

Les chanoines entr'eux présentent ou conferent certains binéfices par tour.

Entre plusieurs co - patrons ecclésiastiques, chacun d'eux nomme à son tour.

On appelle tournaires ceux qui présen-

tent ou conferent par tour.

La maniere de compter le tour dépend aussi des titres & de la possession; en quelques endroits chacun nomme pendant une année, en d'autres pendant six mois ou un mois, en d'autres chacun des tournaires a la semaine.

Il n'y a que les lettres de nomination ou collation qui fassent tour.

La collation nécessaire entre collateurs

Une collation nulle remplit même le tour du collateur.

Mais le roi ne perd point son tour pour

avoir présenté un incapable.

Une collation faite pour cause de permutation fait tour, quoiqu'elle n'ait pas été suivie de possession, ce qui s'entend pourvu que la collation ait été faite par l'ordinaire & du consentement du patron.

Le chanoine tournaire est le vrai collateur ordinaire, & la refignation faire entre les mains ett canonique Vojez Rebutte sur le concordat, Jovet au mot bénéfice, la bibliotheque canonique, du Luc, & les mots BÉNÉFICE, COLLATION, COLLATEUR, Nomination, Patron, Presenta-TION. (A)

Tour DE L'ECHELLE, (Jurisprud.) est

truire un mur du côté du voisin, laisse entre ce mur & l'héritage voisin pour pouvoir poser une échelle contre ce mur en-

dehors & le réparer.

Suivant un acte de notoriété du chatelet du 23 Août 1701, le tour de l'échelle est de trois piés, ce qui n'est pas un droit de servitude, mais un droit de propriété, tellement que celui qui a laissé ces trois piés, peut ensuite les enclorre, si c'est dans une ville où tous les batimens se joignent.

Ce droit de trois piés au-delà du mur ne s'établit pas sans titre, d'autant que celui qui bâtit, peut pousser son bâtiment jusqu'à l'extrémité de son héritage, ou faire un mur mitoyen, auxquels cas il n'y

a pas de tour de l'echelle.

Par rapport aux maisons royales & autres édifices royaux, les officiers du roi prétendent que le tour de l'échelle est de dix-huit piés, à cause de l'importance de ces bâtimens qui demandent ordinairement plus de place pour les réparer; ces officiers prétendent aussi que les échoppes ou boutiques adossées contre ces bâtimens royaux & comprises dans l'espace de dix-huit piés, font partie de l'enclos de la maison royale, & sont soumises à la même jurisdiction. V. le praticien de Couchot & les lois des bâtimens. (A)

Tour Quarrée, (Jurisprud.) étoit une chambre ou commission établie par François I. pour la réformation de ses sinances & la recherche des sinanciers; il en est parlé dans l'édit de Château-Briant du 8 juin 1532, art. 4, 9 & 11. Cette chambre sur ainsi nommée, parce qu'elle tenoit ses séances dans une tour quarrée qui etoit en l'île Notre-Dame ou du palais. V. Sauval aux preuves, pag. 124, la conférence de Guénois & CHAMBRE DE LA TOUR

QUARRÉE. (A)

Tour, (Critiq. sacrée.) l'Ecriture fait mention de plusieurs tours destinées à divers usages. Il y en avoit pour sortisser les villes, comme celles de Phanuel, de Sichem, de Thèbes, de Tyr, de Syène & toutes celles de Jérusalem. D'autres servoient à découvrir de loin, comme celle de Jéraraël, d'où la sentinelle apperçut l'armée de Jéhu qui s'ayançoit, IV. Rois

TOU

ix. 17. On élevoit aussi des tours dans les campagues pour garder les fruits & les troupeaux, Is. v. 2. C'est pour veiller à la conservation du bétail que le roi Osias sit bâtir des tours dans le désert, Il Paral. xxvj. 10; & comme il y avoit des gardes dans ces tours pour désendre les passeurs & les troupeaux contre les courses des voleurs, cet usage a donné lieu à une saçon de parler souvent usitée dans l'Ecriture, par exemple, IV. Rois, xvij. 9, depuis la tour des gardes jusqu'à la ville sortissée, pour marquer généralement tous les lieux du pays depuis le plus petit jusqu'au plus grand. (D. J.)

Tour, (terme de Blason) il y a en blason différentes especes de tours; on les appelle rondes, quarrées, crevées, carnelées ou crenetées. Les unes sont sans portes, les autres avec la porte grillée, les unes sont maçonnées, quelques autres sont couvertes; & il y en a de sommées de girouettes,

ou d'autres pieces. (D. J.)

On appelle tour crénelée celle qui a des crenaux; elles sont ordinairement crénelées de quatre crénaux. S'il y en a plus ou moins on en exprime le nombre.

De Raigecourt en Lorraine, d'or à la tour

de sable crénelée de 5 pieces.

Baleine de Champaiedas en Champagne, d'argent à la fasce de gueules crénelée de trois pieces.

Fauchet dérive ce mot de cran, en la fignification de hoche entaille; Ménage, de crénellum diminutif de crens qui fignific fente.

Du Cange de quarnellus, parce que les crénaux qu'on nommoit en vieux gaulois, carneaux étoient des fenêtres quarrées, d'où les foldats tiroient fur l'ennemi. (G)

Tour, ou Tambour, s. m. en mécanique, est une roue ou un cercle concentrique à la base d'un cylindre, avec lequel il peut se mouvoir autour d'un même axe. Telle est la roue AB, Pl. mécan. figure 44, qui est mobile sur l'axe EF.

toutes celles de Jérusalem. D'autres ser- L'axe, la roue & les leviers qui y voient à découvrir de loin, comme celle sont attachés pour se mouvoir en même de Jézraël, d'où la sentinelle apperçut temps, sorment la puissance mécanique, l'armée de Jéhu qui s'ayançoit, IV. Rois appelée axis in peritrochio, axe dans le tambour.

tambour, ou fimplement tour. Voyez AXE DANS LE TAMBOUR.

Cette machine s'appelle proprement tour, ou treuil, lorsque l'axe ou arbre E F est parallele à l'horison; lorsque cet arbre est perpendiculaire à l'horison, la machine s'appelle alors vindas ou cabestan. Ces deux machines sont employées fréquemment aux puits, aux carrieres, aux bâtimens pour élever les pierres & les autres matériaux, sur les vaisseaux & dans les ports pour lever les ancres, &c. & quand on y fait attention, on les retrouve en petit dans une infinité d'autres endroits, où elles ne sont dissérentes que par la façon ou par la matiere dont elles sont faites. Les tambours, les susées, les bobines fur lesquelles on enveloppe les cordes ou les chaînes pour remonter les poids ou les ressorts des horloges, des pendules, des montres mêmes, doivent être regardes comme autant de petits treuils ou de petits cabeltans. (O)

Tour, (jeu des Echecs,) piece du jeu des échecs qui est posse aux extrémités du tablier, & qui ne se remue qu'à angles droits: il y a deux tours à ce jeu. Voyez

ECHECS, jeu des.

Tours doubles au Médiateur, ce sont ordinairement les derniers tours de la partie, où l'on double le jeu, les matadors, la consolation, la bête, la vole, &c. ou simplement telle de ces choses dont on sera convenu avant de commencer à jouer.

Tour, au Trictrac, signifie la partie composée de douze trous, dont chaque

vaut douze points.

Tome XXXIII.

Tour irrégulier (Gram. franç.) il y a un tour irrégulier élégant, qui consisse à mettre le cas devant le verbe. Les orateurs s'en servent souvent avec beaucoup de grace: exemple en prose. « Celui qui nous a donné la naise » les mons l'évitons comme une emposèe « Celui qui nous a donné la naise » le livre » homme » bûche; cependant cette souveraine, » public ser nouvelles constitutions la dégradent; » toute son autorité est anéantie, & pour » foudre » toute marque de sa dignité, on ne lui » laisse que des révérences; la supérieure » rien se me fait rien qu'on ne condamne; les » admir » plus innocentes actions on les noircit». » & c.».

Exemple en poésie :

Ces moissons de lauriers, ces honneurs, ces conquêtes,

Ma main en vous servant les trouve toutes prêtes.

Il femble qu'il faudroit dire régulièrement: « nous évitons, comme une em» bûche, celui qui nous a donné la naif» fance; cependant les nouvelles confti» tutions dégradent cette souveraine; on
» noircit les plus innocentes actions ».

Et quant aux vers, la construction naturelle seroit, « ma main trouve toutes prè» tes ces moissons de lauriers, & c.». On
parle dans la conversation & dans un livre tout simplement; mais dans une action publique qui est animée de la voix,
& qui demande une éloquence plus vive,
le tour irrégulier a bien une autre force.

Il y a un autre tour irrégulier, qui confiste à mettre le nominatif après son verbe;
ce renversement, bien loin d'être vicieux, a de la grandeur, & est quelquesois absolument nécessaire: exemple.
« Ils n'eurent pas, les barbares, le plai» sir de le perdre, ni la gloire de le
» mettre en suite ». Cette expression est
bien plus belle que de dire, « mais les
» barbares n'eurent pas le plaisir, &c.
» Déjà frémissoit dans son camp l'ennemi
» consus & déconcerté; déjà prenoit l'es» sor pour s'avancer dans les montagnes,
» cet aigle dont le vol hardi avoit d'abord
» essenties

Il est quelquesois indispensable de mettre le nominatif après le verbe, si l'on
ne veut pas tomber dans un style sade &
languissant: exemples. « Il s'éleve du sond
» des vallées des vapeurs sulphureuses
» dont se sonne la soudre qui tombe sur
» les montagnes». Autre exemple. «Voilà
» le livre que me donna hier le grand
» homme qui n'a jamais rien sait que le
» public n'ait reçu avec admiration ». Il
seroit bien moins noble de dire, « dont la
» foudre qui tombe sur les montagnes se
» forme; le grand homme qui n'a jamais
» rien sait que le public n'ait reçu avec
» admiration, me donna hier ce livre,
» &c ».

ZZZZ

Il y a encore un autre tour irrégulier, qui est fort élégant dans un discours oratoire: exemple. « Il l'avoit bien connu, messieurs, que cette dignité & cette gloire dont on l'honoroit, n'étoit qu'un titre pour sa sépulture » Autre exemple. « Je l'avois prévu, que ce haut degré de » grandeur seroit la cause de sa ruine » Ces expressions sont sans doute plus pathétiques que de dire simplement, « il » l'avoit bien connu, messieurs, que cette dignité, &c. J'avois prévu que ce haut » degré de grandeur, &c» (D. J.)

TOURS DE CARTES ET DE MAINS, (art d'Escamotage.) Les tours de cartes sont des tours de gibeciere ou d'esprit. Il ne faut pas charger cet ouvrage d'exemples de ces bagatelles, mais on en doit citer quelques-uns pour apprendre aux hommes à chercher les causes de plusieurs choses qui leur paroissent sort surprenantes.

Les joueurs de gibeciere font changer vous lui répondrez qu'ell en apparence une carte dans une autre; & vous lui direz quell par exemple, un as de cœur en un as de avant que de la lever. refle.

Pour en faire autant qu'eux, vous prendrez ces deux as, vous collerez un petit morceau de papier blanc bien mince sur vos deux as avec de la cire blanche; fur l'as de cœur vous collerez un tresle, & sur l'as de tresle vous collerez un cœur. Vous montrerez ces deux as collés à tout le monde avec un peu de vitesse. Vous montrerez d'abord l'as de cœur, & vous direz; messieurs, vous voyez bien que c'est l'as de cœur. Vous ferez mettre le pié dessus; & en mettant l'as sous le pié, vous tirerez avec le doigt le petit papier qui est attaché sur la carte. Vous montrerez ensuite l'as de tresle; & en le faisant mettre sous le pié d'une autre personne qui soit éloignée de la premiere, vous ôterez aussi le papier de dessus la carte. Vous commanderez ensuite à l'as de cœur de changer de place, & treffle, d'aller à celle de l'as de cœur. Enfin vous direz à celui qui aura mis le pié sur l'as de cœur de montrer sa carte, il trouxera l'as de trefle, & celui qui a mis le

Autre tour de cartes. Après avoir fait battre un jeu de cartes, vous en ferez tirer une du jeu, puis vous disposerez les cartes en deux tas, & vous ferez poser celle que l'on a tirée sur un des deux tas. Ayant cependant mouillé le dos de votre main droite de quelque eau gommée, & mis les deux mains l'une dans l'autre, vousaposerez le dos de votre main droite sur le tas où l'on a mis la carte: par ce moyen vous l'enleverez, & en tournant autour, vous la mettrez dans votre chapeau, la figure tournée de votre côté, afin de voir quelle elle est. Vous ferez. poser une main sur le tas où l'on a mis la carre que vous avez tirée; pendant ce temps-là vous prendrez l'autre tas, & le mettrez fur votre carte dans votre chapeau. Vous remettrez le second tas sur la table avec la carte dessus. Vous demanderez ensuite à la personne où elle a mis sa carte; elle vous dira, sur le tas où j'ai la main: vous lui répondrez qu'elle est sous l'autre, & vous lui direz quelle est cette carte

Pour deviner toutes les cartes d'un jeu les unes après les autres, il faut d'abord. en remarquer une, & battre les cartes; en sorte que celle qu'on a remarquée se: trouve desfus ou dessus. Je suppose qu'on ait remarqué le roi de pique; ensuite il faut mettre les cartes derriere son dos, & annoncer qu'on va tirer le roi de pique. On tire effectivement le roi de pique qu'on a remarqué; mais en le tirant on en tire une seconde que l'on cache dans la main, & que l'on regarde en jetant. la premiere que j'ai supposée être le roi. de pique. Supposé que la seconde qu'on a dame de cœur, on annonce qu'on va tion en tire une troisieme qu'on regarde pendant qu'on jette la seconde, & ainsi de suite jusqu'à la derniere.

à l'as de cœur de changer de place, & Si vous voulez deviner la carte qu'on d'aller à celle de l'as de cœur. Enfin vous direz à celui qui aura mis le pié sur l'as de cœur de montrer sa carte, il trouvera l'as de tresse, trouvera l'as de cœur. Si vous voulez deviner la carte qu'on aura touchée, il faut faire tirer une carte du jeu, la faire mettre sur la table, & remarquer quelque tache particuliere sur cette carte (cela est facile, car il n'y a pas une carte qui n'ait une marque particuliere pié sur l'as de tresse, trouvera l'as de cœur. liere); yous dites ensuite qu'on la mette.

Quand elles sont bien battues, vous les prenez & montrez la carte qu'on a touchée.

Pour trouver la carte que quelqu'un aura pensée, il faut premiérement diviser ces cartes en cinq ou fix tas, & faire en sorte qu'il n'y ait que cinq ou sept cartes à chaque tas. Secondement il faut demander en montrant ces tas les uns après les autres, dans quel tas est la carte qu'on a pensée, & en même temps compter combien il y a de cartes dans ce tas. Troisiémement il faut mettre ces tas les uns sur les autres, en sorte que celui où est la carte pensée soit dessous. Quatriémement, il faut encore faire autant de tas qu'il y avoit de cartes dans le tas où étoit la carte pensée, sans y employer tout le jeu, mais garder autant de cartes qu'il en faut. pour en mettre une sur chaque tas. Cinquiémement, il faut montrer les tas les uns après les autres, & demander une seconde fois dans quel tas est la carte pensée. Elle sera précisément la premiere du tas qu'on vous indiquera.

Il est aisé de deviner les cartes de dessus trois tas de cartes. Pour cet effet, remarquez une carte dans le jeu que vous faites trouver dessus en battant. Après cela vous faites trois tas sur l'un desquels se trouve la carte que vous connoissez. Il faut appeler la carte que vous connoissez, la premiere, & au lieu de la prendre, vous en prenez une autre, que vous regardez, laquelle vous appelez en prenant celle du fecond tas; enfin vous appelez celleci en prenant celle que vous connoissez d'abord. Ayant donc en votre main les trois cartes que vous avez appelées, vous les faites voir selon l'ordre que vous les

avez appelées.

Pour faire trouver trois valets ensemble avec une dame, quoiqu'on ait mis un valet avec la dame sur le jeu, un valet dessous, & l'autre dans le milieu du jeu, voici ce qu'on fait. On ôte trois valets & une dame du jeu que l'on met sur la table; ensuite son dit, en montrant les trois valets: k messieurs, voilà trois drô-» les qui se sont bien divertis au caba-» ret ; après avoir bien bu & bien mann gé, ils se demandent l'un à l'autre s'ils | tons en faisant semblant de les mettre dans

Mans le jeu, & qu'on batte les cartes. | » ont de l'argent; il se trouve que tous » trois n'ont pas un sou. Comment faire. » dit l'un d'eux? Il faut demander en-» core du vin à l'hôtesse, & tandis qu'elle » ira à la cave, nous nous enfuirons ». Tous trois y consentent, appellent l'hôtesse, qui est la dame qu'on montre, & l'envoient à la cave. Pour cela vous renversez la dame sur la table, après quoi vous dites: «Allons, il faut faire en fuir nos » trois gaillards». Vous en mettez un sur le jeu, un dessous, & l'autre au milieu. Notez qu'avant que vous fassez le tour, il faut faire en sorte que le quatrieme valet se trouve dessous, ou sur le jeu de cartes. L'hôtesse étant de retour, & ne trouvant pas ses trois gaillards, se met en état de courir après. « Faisons-la courir, dites-» vous; voyons si elle pourra attraper » nos trois drôles». Pour cela vous la mettez sur le jeu; après quoi vous donnez à couper à quelqu'un de la compagnie: il est certain qu'en jettant les cartes les unes après les autres, on trouvera trois valets avec la dame.

> Le dernier tour que je vais décrire est le tour des jetons. Vous faites compter par une personne dix-huit jetons; vous en prenez 6 pendant ce temps-là dans la bourse, & vous les cachez entre le pouce & le premier doigt de votre main droite: ensuite vous dites, « monsieur vous avez » compté dix-huit jetons »; il vous dix qu'oui : pour lors vous ramassez les jetons, & en les ramaffant vous laissez tomber les fix que vous avez dans votre main avec les dix-huit; vous les mettez tous dans la main de la personne qui les a comptés; ainsi il y en a vingt-quatre: ensuite vous lui dites: « Combien sou-» haitez-vous qu'il y en ait dans votre » main entre dix-huit & vingt-quatre »? Si l'on dit: « je souhaite qu'il y en ait > vingt-trois > ; vous dites : « monfieur, » rendez-moi un de vos jetons», & vous lui faites observer qu'il en reste dixfept, parce que vous lui avez fait croire que vous ne lui en avez donné que dixhuit. Enfin vous prenez des jetons dans la bourse, & vous comptez 18, 19, 20, 21, 22 & 23; vous ramassez ces six je

dans la droite, que vous fermez, & vous faites semblant de les faire passer avec les dix-sept, en ouvrant votre main gauche: Yous tenez cependant les six jetons dans votre main droste, & vous dites à la personne de compter ces jetons; il trouve le nombre qu'il a demandé, qui est vingt-

Vous mêlez vos fix jetons parmi les vingt-trois en les ramassant, & vous remettez le tout ensemble dans la bourse, ou les remettant sécretement dans la main de la même personne avec six autres jetons: vous lui dites de fermer la main, & vous lui demandez combien il veut qu'il s'en trouve de vingt-trois à vingt-neuf. S'il en demande, par exemple, vingtfix, vous lui dites de vous en donner trois; puis de vingt-trois à vingt-six vous comptez trois, que vous faites semblant de faire passer dans la main avec les autres, comme vous avez fait ci-dessus; alors vous lui dites de compter, il s'en trouve vingt-six: vous les ramassez, & en les ramassant vous remettez les trois que vous avez dans votre main avec les autres, & vous serrez le tout ensemble.

Comme il y a des personnes qui se trouveroient embarrassées, si au lieu de vingt-trois jetons que j'ai supposés, l'on en demandoit dix-neuf, combien il faudroit demander de jetons? on remarquera dans ce cas combien il faut de jetons depuis le nombre que la personne demande jusqu'à vingt-quatre; ce qu'il y aura est le nombre qu'il faut demander, ce qu'on comprend fans peine.

Il ne sera pas fort difficile de deviner la plupart des autres tours de cette espece, dès qu'on en cherchera vivement la clé. Mais il se présente quelquesois en public des hommes qui font des tours fort surprenans d'un autre genre, & que les phyficiens eux-mêmes ont bien de la peine à expliquer. Il n'entre dans ces tours point d'esprit de ruse, ou d'escamotage; ce sont des épreuves vraies, & qu'aucun spectateur ne peut imiter. En un mot, ces tours dépendent nécessairement d'une conformation d'organes particuliers, fortifiée

voire main gauche; mais vous les retenez | compagnée quelquefois d'une adresse mer-

Ce que le fieur Richardson, anglois, faisoit en public à Paris en 1677, étoit assurement fort étonnant : cet homme qu'on appeloit le mangeur de feu, faisoit rôtir une tranche de viande fur un charbon dans sa bouche, allumoit ce charbon avec un sousset, & l'entlammoit par un mélange de poix noire, de poix refine & de soufre enflammé; ce mélange allumé dans sa bouche produisoit le même frémissement que l'eau dans laquelle les forgerons éteignent le fer, & bientôt après il avaloit ce charbon enflammé, cette poix, ce soufre & cette résine. Il empoignoit un fer rouge avec sa main, qui n'étoit pas cependant plus calleuse que celle d'un autre homme, enfin il tenoit un autre fer rouge entre ses dents.

M. Dodart a fait de grands efforts dans les anciens mémoires de l'académie des sciences pour expliquer tous ces faits dont il avoit été témoin avec ses collegues, & avec tout Paris. Il cite des choses approchantes sur le témoignage de Busbeque, d'un M. Thoisnard d'Orléans, & d'une dame de la même ville; mais de tels témoignages particuliers n'ont pas grande force; & d'ailleurs M. Dodart lui-même convient qu'il n'étoit pas possible de foupçonner aucune préparation secrete dans les épreuves du fieur Richardson, comme dans le charlatan de Busbeque & fon moine turc. Richardson faisoit également ses épreuves dans les occasions les plus imprévues, comme dans celles qu'il pouvoit prévoir, à la cour, à la ville, en public & en particulier, en présence des gens les plus éclairés, comme devant tout un peuple.

M. Dodart dit auffi qu'il y a des plombiers qui vont quelquefois chercher au fond du plomb récemment fondu des pieces de monnoie que l'on y jette, & qu'on leur donne pour les engager à faire cette épreuve, qui a été souvent répétée dans les jardins de Versailles & de Chantilly; mais vraisemblablement ces plombiers usoient auparavant de quelque ruse pour ne se pas brûler, ou bien avoient les par une prodigieuse habitude, & ac- | doigts fort calleux, ce qui n'étoit point, TOU

sieur Richardson, en sorte que ce dernier exécutoit apparement son épreuve du fer chaud par de certaines mesures qu'il prenoit pour le poser entre ses dents & sur sa main, foiblement & avec une grande prestesse.

Le charbon allumé m'étonne peu; il n'est presque plus chaud dès le moment qu'il est éteint; l'anglois pouvoit alors l'avaler; le soufre ne rend pas le charbon plus ardent, il ne fait que le nourrir: sa flamme brûle foiblement; le foufflet avec lequel cet anglois industrieux allumoit ce charbon, fouffloit apparement beaucoup plus fur sa langue que sur le charbon même. Le mélange de poix réfine, de poix noire & de soufre allumé n'est pas fi chaud qu'une bouche calleuse & abreuvée de salive ne puisse bien le souffrir. Les résines ne se sondoient sans doute, & le soufre ne brûloit qu'à la furface, ce qui ne faisoit qu'une croûte, & néanmoins la tranche de viande se grilloit à merveille. Le bruit que faisoit le mélange allumé dans la bouche du mangeur de feu n'étoit pas l'effet d'une extrême chaleur, mais de l'incompatibilité du foufre allumé avec la falive, comme avec toutes les autres liqueurs aqueuses.

Outre que le mélange dont nous venons de parler n'est pas extrêmement chaud, il est gras, & par conséquent il ne peut toucher immédiatement, ou dumoins il ne touche que légérement la lan-

gue qui est abreuvée de salive.

Mais pour conclure, puisque personne ne pouvoit faire les mêmes épreuves que cet anglois, il en faut toujours revenir à une conformation singuliere d'organes tortifiée par l'habitude, l'adresse & le tour de main. S'il étoit vrai qu'il y eût eu quelque secret dans les tours du fieur Richardson, comme il avoit intérêt de le laisser croire, il eût rendu quelqu'un capable de soutenir les mêmes épreuves. En ce cas fon fecret eût mérité une grande récompense, parce qu'on l'auroit appliqué à des usages plus importans & plus sérieux; cependant il n'a donné ni vendu ce prétendu secret à personne, car depuis plus d'un fiecle personne ne s'est présenté dans le public fai- peler un glossaire des antiquités, contenues

selon M. Dodart lui-même, le cas du sant les mêmes choses que faisoit à Londres & à Paris le sieur Richardson en 1077. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

> Tour de Londres, (Géog. mod.) forteresse d'angleterre, ainsi nommée à cause d'une grande tour blanche & quarrée qui est au milieu. Cette forteresse a été bâtie en 1-077 par Guillaume le conquérant, & fon fils Guillaume II. l'environna d'un mur en 1098. Elle est située près de la Thamise, au-dessous du pont, & à l'orient de Londres. Aussi j'en ai dejà parlé en décrivant cette ville.

> Mais je dois ajouter ici, que c'est dans cette prison d'état, qu'est né le premier jour de l'année 1656. Fleetwood (Guillaume), savant théologien, mort évêque d'Ely en 1723, dans la soixante-septieme année de son âge.

> C'étoit un homme d'un rare mérite, profond antiquaire, & en même tems habile prédicateur. Il étoit fort touché de voir que la différence d'opinions en matiere de religion, causoit tant de troubles; perfuade que toute erreur qui n'influe point fur la pratique, devroit être parmi les hommes un objet de tolérance. L'histoire de sa vie est à la tête du recueil de ses ser-

mons, imprimés en 1736. in-fol.

Son inscriptionum antiquarum sylloge, parut à Londres en 1691. in-8° Ce reçueil est en deux parties. La premiere contient des inscriptions païennes remarquables, tirées de Gruter, de Reinesius, de Spon, & d'autres auteurs, & rangées sous cinq classes; la premiere classe regarde les dieux; la seconde les ouvrages publics; la troifieme les empereurs; la quatrieme les prêtres, les magistrats, les soldats, &c. & la derniere les particuliers, comme des peres & des meres, des enfans, des maris, des femmes, des freres, des fœurs, G.C.

On trouve dans la feconde partie, les anciens monumens chrétiens. Les remarques sont fort concises, formées des observations des autres, & de celles de l'auteur. Dans une nouvelle édition de cet ouvrage, il seroit nécessaire d'y ajouter des tables exactes, fur-tout des noms propres, car il n'y en a qu'une seule qu'on pourroit ap-

dans les inscriptions. Il seroit encore bon souraille est faite comme une tremic, ou qu'on mît au titre des inscriptions, la lettre ou R, ou S, ou A, ou B, ou P, ou F, G, ou W, pour indiquer qu'elles sont tirées de Gruter, ou de Reinesius, ou de Spon, Aringhus, Baronius, Papebroch, Ferretius, Wheler, &c. parce qu'on pourroit avoir recours aux sources, lorsqu'on soupconneroit quelque faute d'impression, ou qu'on voudroit de plus amples éclaireissemens.

Son Essai sur les miracles sut imprimé à Londres en 1701, in-8°. Il y attaque les systèmes désectueux ou insoutenables de plusieurs théologiens modernes, lesquels attribuent au diable une puissance, qui détruit la plus forte preuve que les miracles fournissent en faveur du christianisme. C'est dommage que ce traité soit sait en forme de dialogues, qui ne conviennent guere aux matieres sérieuses.

En 1707 le docteur Fleetwood donna un petit livre d'un tout autre genre, mais dont on peut tirer de l'utilité; c'est son chronicum pretiosum, ou histoire de la monnoie d'Angleterre, du prix du blé & d'autres denrées, pour les six derniers

fiecles.

En 1712, il mit au jour, sans nom d'auteur, le jugement de l'église d'Angleterre, touchant le bapteme des laïques & des non-conformiftes. Il foutient dans cet ouvrage, que l'église anglicane n'a jamais décidé que le baptême des laïques est invalide. (Le chevalier DE JAUCOURT.

Tour de Roussillon, (Géog. mod.) tour de France dans le Roussillon, près de la Tet, à 2 milles de Perpignan. Ce sont les restes infortunés de l'ancienne ville de Ruscino, qui a donné le nom à tout le pays. Tite-Live nous apprend que c'étoit une ville célebre du tems d'Annibal, qu les petits rois des pays voifins s'affembloient pour délibérer sur leurs affaires. L'illustre & savant M. de Marca, croit que cette ville fut détruite vers l'an 828. Iorsque Louis le Débonnaire châtia ceux auxquels la garde de la frontiere avoit été confiée, & qui l'avoient mal désendue contre les Sarrasins. (D. J.)

pour mieux dire, c'est le comble tronqué ou renversé d'un pavillon quarré; elle no differe qu'en ce que le châssis du haut de la touraille est la même chose que les plateformes qui posent sur les murs d'un pavillon; elle a quatre entraits, des chevrons. des croupes & des empannons; & au lieu de poinçon, c'est un petit chassis pour recevoir les arêtiers & chevrons. Le petit châssis est posé sur un massif de la même grandeur: au milieu est un petit fourneau dont l'ouverture de la cheminée est au milieu du petit châssis de la touraille, par où la fumée entre dans ladite touraille. Sur le grand châssis au haut de la touraille sont des sommiers sur lesquels sont posés les tringles sur quoi l'aire de crin est étendue. & fur laquelle on étend le grain lorsqu'on le fait sécher.

TOURAINE, (Géog. mod.) province de France, bornée au nord pur une partie du Maine, & par le Vendômois; au midi, par le Berri & le Poitou; au levant, par le Blaisois; & au couchant,

par l'Anjou.

On donne à la Touraine 24 lieues de longueur du midi au nord, & 22 du levant au couchant. La Loire la divise en haute & basse; mais outre cette riviere, elle est arrosée du Cher, de la Vienne, de l'Indre, de la Creuse, &c. qui toutes ensemble lui procurent beaucoup de variétés agréables, & beaucoup de commodités pour le commerce, & pour la communication avec les autres provinces.

Son climat est tempéré, & d'une grande bonté. Ici sont des terres sablonneuses faciles à cultiver, & toujours en labour. Elles rapportent du seigle, de l'orge, du mil, des légumes, & de la gaude pour la teinture. Là, c'est un terrain uni dont les terres sont grasses & fertiles en froment. Ailleurs, sont des terres marécageuses & pleines d'étangs poissonneux: les rivieres arrosent des prés & des pâturages pour la nourriture des bestiaux; les forêts fournissent du bois.

On y trouve aussi quelques mines de ser & de cuivre. Il y a du salpêtre dans les cô-TOURAILLE est le lieu où on sait | teaux de la Loire exposés au midi. Dans une sécher le grain pour saire la biere. Une plaine près de Liqueil, l'on trouve quan-

tité de coquillages, qui réduits en poudre, servent à fertiliser les terres. Les côteaux de la Loire & du Cher sont chargés de vignes; dans d'autres dont le terroir est plus gras, l'on y recueille d'excellens fruits, noix, noisettes, amandes, prunes & pruneaux délicieux. En un mot, c'est une province,

> Que du ciel la douce influence Loin des hivers & des frimats, A fait le jardin de la France.

Toute la Touraine est du ressort du parlement & de la cour des aides de Paris. Elle a un grand maître des eaux & forêts créé en 1689, parce que le roi possede trois forêts dans cette province; savoir celle d'Amboise, qui contient seize mille arpens de bois, dont environ trois mille de haute futaie; celle de Loches qui contient cinq mille arpens en futaie; & celle de Chinon qui contient environ sept mille arpens, partie en futaie, partie en taillis.

Cette province s'enrichissoit autresois par ses manufactures de draperie, de tannerie, de soirie & de rubannerie; mais toutes ces manufactures sont tombées en décadence; celles de draperie & de tannerie, sont anéanties; la soirie occupoit dans le seizieme fiecle plus de huit mille métiers, sept cent moulins à soirie, & plus de quarante mille personnes; elle n'en occupe pas aujourd'hui deux mille. Des trois mille métiers de rubannerie, il en refte à peine cinquante.

Plusieurs causes ont concouru à la destruction de ces manufactures, qui attiroient dans la province plus de dix millions par an. Il faut mettre entre ces causes, la cessation du commerce avec les étrangers, la fortie des ouvriers hors du royaume, l'obligation qu'on a imposée aux marchands d'acheter à Lyon les soies dont ils ont besoin, &c.

La Touraine a été érigée en gouvernement général l'an 1545, & aujourd'hui elle a un gouverneur, un lieutenant-général, & un lieutenant de roi. Il y a deux duchés pairies dans ce gouvernement, Mont-bazon & Luynes. On compte dans XIII.

la Touraine, huit villes royales dont le domaine est engagé, à l'exception de celui de Tours, capitale.

Les peuples de cette province, appelés Tourangeaux, ont pris leur nom des anciens Turones ou Turoni, marqués entre les Celtes dans les commentaires de César. Tacite les nomme Turoni imbelles. Le Tasse les a peints dans sa Jérusalem, chant I.

> Non è gente robusta, ò faticosa, Se ben tutta di ferro ella riluce: La terra molle, è lieta, è dilettosa Simili à se gli habitator produce: Impeto fa nelle battaglie prime; Mà di leggier poi langue, è si reprime.

Ce portrait a été élégamment rendu en vers latins par un poëte de Sicile:

Turba licet chalybis cataphracta horrors nitentis,

Ægra labore tamen, nec vivida robore: mollis

Blandaque terra, sibi similes educit alumnos, Scilicet; hi sub prima ruunt discrimina

Præcipites, sed restincto mox fulgure torpent.

Comme les muses aiment les pays délicieux, la Touraine a produt des gens qui les ont cultivées avec honneur. Dans ce nombre, je ne dois pas oublier MM. de Racan & de Marolles.

Racan, (Honorat de Beuil, marquis de,) poëte françois, né en 1589, & l'un des premiers de l'académie françoise, mourut à Paris en 1670, à quatre-vingtun an.

Il s'est acquis une grande réputation par ses bergeries ou églogues, & par ses odes sacrées, ou paraphrase des pseaumes. Il avoit un génie fecond, aisé, un caractere doux & fimple; par consequent il ne lui manquoit rien pour être berger. Aussi trouvet-on dans ses bergeries des morceaux pleins d'agrément & de délicatesse. Nous ne citerons de lui que sa chanson des bergers. à la louange de la reine, mere de Louis Paisez, cheres brebis, jouisez de la joie Que le ciel vous envoie.

A la fin ja clémence a pitie de nos pleurs; Allez dans la campagne; allez dans la prairie.

N'éparguez point les fleurs, Il en revient assez jous les pas de Marie.

Par elle renaîtra la faifon défirée De Saturne & de Rhee,

Où le bonheur rendoit tous nos désirs contens;

Et par elle on verra reluire en ce rivage Un éternel printems,

Tel que nous le voyons paroître en son

Nous ne reverrous plus nos campagnes désertes,

Au-lieu d'épis couvertes

De tant de bataillons l'un à l'autre oppoles:

L'Innocence & la Paix régneront sur la terre;

Et les dieux appaisés

Oublieront pour jamais l'usage du tonnerre.

La nymphe de la Seine incessamment révere Cette grande bergere,

Qui chasse de ses bords tout sujet de souci, Et pour jouir long-tems de l'heureuse fortune

Que l'on possede ici,

Forte plas lentement son tribut à Neptune.

Paissez donc, mes brebis, prenez part aux

Dont les destins propices,

Par un si beau remede ont guéri nos douleurs:

Allez dans la campagne; allez dans la prairie;

N'épargnez point les steurs; Il en revient assez sous les pas de Marie.

Toute cette piece est d'une douceur admirable; & comme elle est dans le ton lyrique, on sent bien qu'elle se préteroit aisément au chant.

En qualité de disciple de Malherbe,

dans celles de son maître. Ses paraphrases des pseaumes sont ordinairement médiocres; cependant il s'y trouve des endroits d'une assez grande beauté. Tel est celuici : p/. 92.

L'empire du Seigneur est reconnu par-tout; Le monde est embelli de l'un à l'autre bout, De sa magnificence.

Sa force l'a rendu le vainque ur des vainque urs; Mais c'est par son amour plus que par sa puissance

Qu'il regne dans les cours.

Sa gloire étale aux yeux ses visibles appas; Le soin qu'il prend pour nous, fait connoître ici-bas

Sa prudence profonde:

De la main dont il forme & la foudre & l'éclair

L'imperceptible appui soutient la terre & l'onde

Dans le milieu des airs.

De la nuit du cahos, quand l'audace des yeux Ne marquoit point encor dans le vague des lieux

De zénit ni de zône,

L'immensité de Dieu comprenoit tout en soi, Et de tout ce grand tout, Dieu seul étoit le trone,

Le royaume & le roi.

On estime aussi son ode au comte de Bussy-Rabutin, dans laquelle il l'invite à mépriser la vaine gloire, & à jouir de lavie. Lafontaine, Despréaux, & d'après eux, plusieurs beaux esprits, or rtous jugé trèsfavorablement du mérite poétique de Racan. Il ne lui manquoit que de joindre l'opiniâtreté du travail à la facilité & à la supériorité du talent. Il est doux, coulant, ailé; mais il n'a point affez de force, ni d'exactitude dans ses vers. Les morceaux que nous avons déjà cités de lui, sont remplis de beautés, au milieu desquelles regne un peu de cette négligence qu'on lui reproche avec raison. C'est ce que je puis encore justifier par d'autres stances tirées de ses ouvrages, & qui en même-Racan a fait aussi quelques odes; mais où | temps me paroissent propres à piquer la les pensees ne sont point aussi serrées que curiofité de ceux qui aiment les graces de TOU

je veux parler; elles sont toutes philosophiques: les sont toutes philosotitulé: les nouvelles Muses, Paris 1635,

Tircis, il faut penser à faire une retraite, La course de nos jours est plus qu'à-demifaite,

L'âge insensiblement nous conduit à la mort: Nous avons affez vu sur la mer de ce monde Errer au gré des flots notre nef vagabonde; Il est temps de jouir des délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable; Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable; Plus on est élevé, plus on court de dangers; Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête,

Et la rage des vents brise plutôt le faîte Des maisons de nos rois, que des toits des bergers.

O bien heureux celui qui peut de sa mémoire Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire, Dont l'inusile soin traverse nos plaisirs, Et qui loin, retire de la foule importune, Vivant dans sa maison, content de sa fortune, A, selon son pouvoir, mesuré ses désirs.

Il contemple du port les insolentes rages Des vents de la faveur auteurs de nos orages, Allumer des mutins les desseins factieux: Et voit en un clin-d'æil par un contraire échange,

L'un déchiré du peuple au milieu de la fange, Et l'autre à même-temps élevé dans les cieux.

Cette chute me paroît d'une grande beauté; le poëte termine par des réflexions sur lui-même.

Agréables déserts, séjour de l'innocence, Où loin des vanités, de la magnificence, Commencemonrepos, & finit montourment; Vallons, sleuves, rochers, plaisante solitude, Si vous fûtes témoins de mon inquiétude, Soyez-le désormais de mon contentement.

Coutelier, libraire à Paris, a donné en 1724 une édition fort jolie des œuvres de Racan, en 2 vol. in-12. mais il s'est glissé dans cette édition quelques fautes, & des emissions considérables. Il y manque une bande.

Tome XXXIII.

TOU

longue ode au cardinal de Richelieu, qui se trouve dans un recueil de poésies, intitulé: les nouvelles Muses, Paris 1635, in-8°; un sonnet à M. de Puysieux; & une épitaphe de douze vers qui ont été insérés dans les Délices de la poésie françoise, Paris 1621. in-8°; les sept lettres qui sont dans le recueil de Faret; les Mémoires de la vie de Malherbe, &c. manquent aussi: voilà des matériaux pour une nouvelle édition.

Le conte des trois Racans, rapporté dans le Ménagiana, tom. III. pag. 83. n'est peut - être pas vrai; mais comme il est fort plaisant, je vais le copier encore.

Deux amis de M. de Racan surent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mlle. de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive, & un peu emportée de son naturel; au reste bel esprit, & comme telle, elle avoit témoigné en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit Racan qui demandoit à voir Mlle. de Gournay. Dieu sait comme il fut reçu. Il lui parla fort des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin, après un quartd'heure de conversation, il sortit, & laissa Mlle. de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan.

A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un fecond M. de Racan. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra, & fit le sien. Mlle. de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs sois, s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan sit sort le faché de la piece qu'on lui avoit jouée & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mlle. de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Enfin, il passa chez elle pour le véritable Racan : & le premier pour un Racan de contre

Azzar

Il ne faisoit que desortir, lorsque M. de Racan en original, demanda à parler à Mlle. de Gournay. Elle perdit patience. Quoi, encore des Racans, dit - elle! Néanmoins on le fit entrer. Mlle. de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter? M. de Racan, qui n'étoit pas un parleur fort ferré, & qui s'attendoit à une réception bien dissérente, en fut si surpris, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mlle. de Gournay qui étoit violente, se persuada tout-de-bon que c'étoit un homme envoyé pour la jouer; & défaisant sa pantousle, elle le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. « J'ai vu, ajoute » Menage, j'ai vu jouer cette scene par » Boisrobert, en présence du marquis de » Racan; & quand on lui demandoit si » cela étoit vrai : oui-dà, disoit-il, il en

» est quelque chose.

De Marolles, (Michel) abbé de Ville-Ioin, & Pun des plus infatigables traducteurs du xvij. siecle, étoit fils de Claude de Marolles, gentilhomme de Touraine, & capitaine des cent - suisses, connu par son combat fingulier à la tête de l'armée d'Henri IV. contre Marivaux. Les services de ce pere, le mérite particulier du fils & le crédit qu'il avoit dans la maison de Nevers, sembloient être des assurances qu'il parviendroit un jour aux premieres dignités de l'Eglise; néanmoins, comme il étoit fort studieux, il eut le même sort qu'ont presque tous les gens de lettres sans intrigue, & uniquement dévoués aux muses; c'est-à-dire, qu'on lui donna de belles espérances, & qu'il ne travailla point à en obtenir les effets.

L'abbé de Villeloin continua si bien au contraire de travailler pour les lettres seules, qu'il composa soixante - neus ouvrages, dont la plupart étoient des traductions d'auteurs classiques: traductions trèsutiles dans leur temps, & qui ont dû lui
coûter beaucoup; mais on les estime fort
peu de nos jours, & même sans rendre
assez de justice à un homme qui a frayé le
chemin du mieux. Les mémoires de sa vie
contiennent des choses intéressantes.

N'oublions pas de dire qu'il est un des qui n'ont sousser que très-peu d'altérapremiers françois qui ait eu la curiost é des tion; cette tourbe s'ensagne rès-prous-

estampes. Il en sit un ample & excellent recueil, & en donna deux catalogues qui sont recherchés. Son beau recueil a passé dans le cabinet du roi, & c'est un avantage pour le public.

L'abbé de Marolles mourut à Paris en 1681, âgé de quatre-vingt-un an. Il étoit alors le plus ancien abbé, & avoit été le plus laborieux du royaume. (Le Chevalier

DE JAUGOURT.)

TOURAN, (Géog. mod.) ancien nom du pays de Turquestan, qui tire son origine de Tours, fils de Féridoun roi de Perse, de la dynastie des Pischdadiens. Le Touran est une vaste contrée, qui renferme tout ce qui s'appelle la grande Tartarie, depuis l'Oxus jusqu'en Moscovie, Sibérie & Chine. Timur-Bec réduisit sous sa domination tout le pays de Touran, que Genghiz-kan avoit autresois partagé entre ses deux fils. (D. J.)

TOURANGETTES, s. f. pl. (Lainage.) espece de peutes serges qui le fabriquent en quelque lieux de la généralité d'Orléans, particulièrement au montoir: elles sont blanches ou grises, & se sont toutes de laines du pays. Savary. (D. J.)

TOURBE, s. f. (Hist. nat.) tursa; humus palustris; humus vegetabilis, lutosa; torvena, c'est une terre brune, inslammable, formée par la pourriture des plantes & des végétaux, & que l'action du seu réduit en une cendre jaune ou blanche.

On peut compter deux especes de tourbe; l'une est compacte, noire & pesante. Les plantes dont cette espece est composée, sont presqu'entièrement détruites & changées en terre, & l'on n'y en trouve que très-peu de vestiges; c'est la tourbe de la meilleure qualité. La bonne tourbe de Hollande est de cette espece. Quand elle est allumée, elle conserve le seu pendant très-long-temps; elle se consume peu-à-peu, après avoir été convertie en charbon, & elle se couvre entièrement d'une enveloppe de cendres blanches.

La seconde espece de tourbe est brune, légere, spongieuse; elle ne paroit que comme un amas de plantes & de racines qui n'ont presque point été détruites, & qui n'ont soussert que très-peu d'altération : cette tourbe s'enslance rès-promption.

tement, mais elle ne conserve point sa chaleur pendant long-temps. La tourbe de cette derniere espece se trouve communément près de la surface de la terre; aulieu que la premiere se trouve plus profondément, & pour l'ordinaire au-desfous de la tourbe légere décrite en dernier lieu.

On trouve de la tourbe en une infinité d'endroits de l'Europe. Il y en a en France, en Angleterre, en Suede, en Allemagne; mais c'est sur-tout en Hollande qu'on en trouve une grande quantité de la meilleure qualité. En esset, il n'est point étonnant qu'un pays échappé aux eaux, a qui a éprouvé de leur part des révolutions continuelles, renserme dans son sein une substance à la formation de laquelle les eaux sont nécessaires. Voici la maniere dont les Hollandois travaillent à tirer la tourbe.

On commence d'abord par s'assurer si un terrein en contient; cela se sait en enfonçant en terre des pieux ou de longs bâtons; on juge que ce terrein contient de la tourbe, par la facilité avec laquelle ils entrent après avoir percé la premiere croûte que forme le gazon des prairies. Au-dessous de cette croûte la terre est molle & détrempée; elle ne présente aucune réfillance, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la couche de fable, qui ne se trouve souvent qu'à une prosondeur considérable. Comme cette terre est très-délayée par la grande quantité d'eau qui est toujours dans un pays si bas, & dont le sol est presque par-tout au-dessous du niveau des rivieres. Pour peu qu'on fasse de mouvement, on sent le terrein trembler sous ses piés, lorsqu'on est au-dessus des endroits qui renferment de la tourbe; il seroit même dangereux d'y passer à cheval, parce que la croûte formée par le gazon n'est point toujours assez forte pour soutenir un grand poids; & alors on courroit risque de se nover dans un bourbier liquide qui est au-dessous, & qui n'est autre chose que la tourbe delayée.

Lorsqu'on s'est assuré de sa présence, menses que on écarte le gazon qui est au-dessus, & hommes, l'on enleve avec des bêches & des pelles la tourbe. La tourbe qui est en-dessous; comme le Comme

pays est fort bas, l'eau ne tarde point à remplacer la tourbe que l'on a enlevée; alors on conduit un bateau dans l'endroit où l'on a creuse; des hommes se serventde longs batons, au bout desquels sont des petits filets soutenus par des cercles defer, & avec ces filets ils tirent le bourbier. qui est dans la fosse; ils en chargent leur bateau; ils foulent avec les piés ce bourbier liquide; après quoi ils vont avec leur bateau le transporter vers un côté de la prairie, où l'on a formé une aire ou un cipace uni destiné à recevoir cette terrefoulée & délayée. Cette aire est une enceinte entourée de planches posées sur le tranchant, de maniere à pouvoir retenirla tourbe ou le bourbier liquide qu'on yjette; on en met de l'épaisseur d'environ un pié ou un pié & demi. Quand cet emplacement est rempli, on laisse le bourbier se sécher pendant la belle saison; l'épaisseur du bourbier est alors fort diminuée; & tandis que cette terre a encore une certaine mollesse, on y forme des lignes en longueur & en largeur avec un instrument. tranchant, afin de pouvoir à la fin de l'étédiviser plus aisément la tourbe, après qu'elle aura été entiérement séchée, enparallélipipedes, qui ont communément fept à huit pouces de longueur, sur quatre ou cinq pouces d'épaisseur. C'est-là la forme que l'on donne à la tourbe en Hollande; elle la rend plus propre à s'arranger comme des briques pour faire du feu; lorsqu'elle a été ainsi préparée, on la charge sur des barques, & on la transporte pour la débiter.

En Hollande les endroits d'où l'on a tiré la tourbe, se remplissent d'eau, & deviennent un terrein entiérement perdu; c'est pourquoi l'état sait payer très—cher aux particuliers la permission de creuser son terrein pour en tirer cette substance; ils sont obligés d'assigner un autre bien solide, qui alors se trouve chargé des taxes que payoit le terrein qu'on veut saire dispuroître L'on voit en plusieurs endroits de la Hollande des especes de lacs immenses qui ont été sormés par la main des hommes, dans les endroits d'où l'on a tiré

Comme le bois est très-cher & très-.

740 rare en Hollande, la tourbe est presque la l'air pendant quelque temps, elle se l'unique chaussage qu'on y connoisse, & les habitans sont forcés de diminuer continuellement le terrein qu'ils occupent pour se le procurer. La tourbe en brûlant répand une odeur incommode pour les etrangers qui n'y font point accoutumes; mais cet inconvénient est compensé par la chaleur douce que donne cette substance, qui n'a point l'àpreté du feu de bois ni du charbon de terre.

La tourbe n'est point par-tout d'une si bonne qualité; les plantes qui la composent ne sont point si parfaitement détruites & changées en terre; alors, comme nous l'avons déjà observé, la tourbe est plus légere, elle est d'une couleur brune ou jaunâtre, & elle ne conserve point le feu si long-temps. De cette espece est sur-tout la tourbe qui se trouve dans un canton du Brabant-Hollandois, voisin de la Gueldre prussienne & autrichienne, que l'on nomme Peeland; son nom lui vient d'un terrein d'une étendue trèsconfidérable, appelé Peel, qui est entiérement composé de tourbe, c'est-à-dire, de débris de végétaux, de feuilles, de plantes, détruites & devenues compactes. Un phénomene singulier que présente ce grand marais, c'est qu'on trouve au-dessous de la tourbe une grande quantité d'arbres, & sur-tout de sapins, ensevelis quelquefois à une très-grande profondeur, & cependant très-bien conservés; ces arbres sont tous couchés vers le sud-est, ce qui semble prouver que c'est un vent de nord-ouest qui les a renversés, & qui a causé la révolution & le déluge de sable dont tout ce pays a été inondé. En effet, tout ce canton, qui est couvert de bruyeres, ést entiérement sablonneux, sans aucun mélange de bonne terre ou de terreau; il y a de certains endroits où lorsqu'on creuse à deux ou trois piés, on trouve au-dessous du sable une couche ou une espece de plancher très-dur & très-compacte, qui n'est absolument qu'un amas de feuilles d'arbres & de plantes à moitié pourries, presses les unes sur les autres, dont l'odeur est insupportable. Quand cette substance ou

partage en seuillets, & l'on distingue très-aisément que cette couche qui formoit une espece de plancher épais sous le sable n'est qu'un amas immense de feuilles entasses & qui ont pris corps. Ce phémomene prouve d'une façon très-décifive l'origine de la tourbe, & fait voir qu'elle doit sa naissance à des végétaux pourris &

changés en terre.

Le tome VI. p. 441 du magasin d'Hambourg, donne une description fort curieuse d'une tourbe qui se trouve à Langensaltza en Thuringe. Lorsqu'on creuse le terrein dans cet endroit, on trouve immédiatement au-dessous de la terre végétale une espece de tuf qui semble composé d'un amas de tuyaux; quelquefois ce tuf est précédé de quelques lits d'un sable mélé de coquilles de riviere. Ensuite on rencontre un banc d'un tuf plus compacte & qui fait une pierre propre à bâtir. Ce banc est suivi d'un tuf moins serré, quelquesois de sable, & ensuite d'un autre banc de pierre compacte; mais dans de certains endroits il se trouve un intervalle vide entre les deux bancs de pierre. Lorsqu'on perce ce second bane de pierre, on trouve ou un tuf porreux, ou un sable jaunâtre, après quoi on rencontre une couche de tourbe, qui est suivie de nouveau d'un sable jaunâtre, & enfin d'une argille grise dont on peut se servir pour fouler les étoffes. Les deux bancs de pierre ne sont point par-tout de la même épaisseur; pris ensemble ils sont tantôt de 6, tantôt de 12 pies. La couche de tourbe est d'un, deux, ou tout-au-plus de trois piés d'épaisseur; on voit distinctement qu'elle est formée d'un amas d'écorces d'arbres, de bois, de feuilles pourries, & parsemées de petites coquilles de riviere & de jardin. Il y a des endroits où l'on trouve des arbres entiers enfouis dans la tourbe; on prétend même qu'il s'y est quelquefois trouvé des troncs d'arbres coupés, fur lesquels on voyoit encore les coups de la coignée, & l'on s'apperçoit aisément que le tuf fistuleux qui étoit audessurs de la tourbe, n'avoit été originalcette tourbe à demi-formée a été exposée rement qu'un amas de jonos, de roseaux,

de prêles, & de plantes semblables, qui croissent dans les endroits marécageux, dont cependant il ne se trouvoit plus aucuns vestiges. M. Schober, à qui ces observations sont dûes, remarque comme une chose finguliere, que dans ce canton, dans tout l'espace qu'occupent les couches qui ont été décrites, on ne rencontre pas le moindre vestige de corps marins; mais dans la couche de glaise qui est au-dessous des précédentes, on trouve une grande quantité d'empreintes de coquilles de mer. Quant aux coquilles que l'on voit dans le tuf & dans la tourbe, il est aisé de s'appercevoir que ce sont des coquillages terrestres & de riviere. On a rencontré dans la pierre compacte ou dans le tuf qui couvre cette tourbe, des épis de blé, des noyaux de prunes; & même depuis quelques années, l'auteur dit qu'on y a trouvé la tête d'un homme. On y a pareillement rencontré des dents, des mâchoires, & des ossemens d'animaux d'une grandeur prodigieu On a cru devoir rapporter tout ce détail, parce qu'il est très-curieux pour les naturalistes, qui pourront voir par-là la formation de la tourbe, aussi-bien que celle du tuf qui l'accompagne. Voyez TUF.

Les Mémoires de l'académie royale de Suede, de l'année 1745, parlent d'une espece de tourbe qui se trouve dans la province de Westmanie, près des mines de Brésioc, dans le terrisoire de Hiulsoe: on s'en sert avec grand succès dans les forges des environs où l'on forge du fer en barres, ce qui épargne beaucoup de bois. Cette tourbe a cela de particulier, qu'en brûkant elle se réduit en une cendre blanche & légere comme de la poudre à poudrer les cheveux, tandis que pour l'ordinaire la tourbe donne une cendre jaunaire: près de la surface de la terre cette tourbe est spongieuse & légere, comme cela se trouve par-tout où l'on tire de la tourbe; mais plus on enfonce, plus elle est pesante & compacte, & l'on peut en enlever huit, neuf, & même onze bêches les unes au-dessus des autres avant de parvenir au fond: on y rencon- ont produit. Voyez les Mémoires de l'acad. tre quelquesois des racines de sapin, & de Suede, année 1748.

même il est arrivé une fois de trouver dans cette tourbiere la charpente entiere d'une grange, qui paroît y avoir été enfouie par quelque inondation. Cette efpece de tourbe en séchant au soleil se couvre d'un enduit ou d'une moifissure blanche comme si on l'avoit saupoudrée de sel. Toute la tourbe que l'on trouve dans cet endroit ne donne point une cendre blanche; il y en a d'autre qui se réduit en une cendre jaunâtre, cela vient des plantes plus groffieres dont elle est composée; aussi y remarque-t-on distinctement une grande quantité de racines, de feuilles, de jones, de roseaux, &c. Lorsqu'elles ont été brûlées, ces substances donnent une cendre quelquefois aussi jaune que de l'ochre. M. Hesselius, auteur du mémoire dont ces détails sont tirés, dit que la même tourbe qui donne une cendre si blanche, peut aussi donner une couleur noire, qui peut s'employer comme le noir-de-fumée, & qui est propre à servir dans la peinture, parce qu'elle s'incorpore très-bien avec l'huile. Lorsque cette tourbe est bien allumée, & que l'on a lieu de croire que le feu l'a entiérement pénétrée, on l'éteint subitement dans de l'eau; après en avoir séparé la cendre blanche on peut l'écraser sur du marbre, & s'en servir ensuite pour peindre. Voyez les Mémoires de l'académie royale de Suede, tom. VII. année 1745.

On voit par ce qui précede, que la tourbe peut être d'une très-grande utilités & dans les pays où le bois devient de plus en plus rare, on devroit s'occuper à chercher les endroits où l'on pourroit en trouver. M. Jacob Faggot, de l'académie de Suede, a inféré dans le volume X. année 1748, des Mémoires de cette académie, plusieurs expériences qu'il a faites pour prouver que l'on peut se servir de la tourbe pour chaussage avec le plus grand succès, & il compare ses effets à ceux du bois. Avant de faire ces expériences il a pesé la quantité de bois & celle de la tourbe, & il a observé la quantité d'eau que chacune de ces substances faisoir évaporer, & la durée du feu qu'elles

Il seroit à souhaiter qu'en France, où la confommation du bois va toujours en augmentant, on s'occupât de pareilles recherches fur la tourbe; on peut s'en servir avec succès pour quelques arts & métiers, dans les brafferies, & personne n'ignore que les cendres de cette substance sont très-bonnes pour fertiliser les prairies, & fur-tout celles qui sont humides & baffes.

Il ne faut point confondre la tourbe avec des terres noires & bitumineuses qui ont aussi la propriété de s'enslammer : la tourbe distillée donne toujours une liqueur acide, de l'alkali volatil, & une huile

empyreumatique.

La tourbe, comme nous l'avons déjà remarqué, n'est point par-tout la même, il y en a qui a contracté des qualités nuisibles. C'est ainsi qu'on dit qu'en Zélande il se trouve une espece de tourbe,, qui fait que les personnes qui sont dans une chambre où l'on en brule, deviennent pâles & finissent par tomber en foiblesse: on pourroit soupçonner que cette tourbe contient des parties arsénicales; celle qui se tire des endroits où il n'y a point de minéraux n'est point dangereuse.

Plus la tourbe est compacte & pesante, plus elle chauffe & conserve la chaleur; voilà pourquoi on est en usage de la fouler & de la pêtrir en Hollande. D'après le principe que plus les corps sont denses plus ils s'echauffent; M. Lind, écossois, a proposé, dans les Essais d'Edimbourg, un moyen de rendre la tourbe encore plus dense, & il croit qu'alors elle feroit propre à être employée pour le traitement des mines de fer au fourneau de forge; pour cela il croit qu'il faudroit écraser la tourbe molle & humide sous des meules, & ensuite en former des masses; mais ce moyen n'enleveroit point à la tourbe son acide, qui est ce qui la rend le plus nuifible dans le traitement des mines de fer.

Le meilleur moyen que l'on ait imaginé jusqu'à présent, est de réduire la tourbe en charbon, c'est - à - dire de la brûler jusqu'à un certain point, & de l'é-

dégagée de son acide, & deviendra propre aux travaux de la métallurgie.

Le même M. Lind propose encore de se servir de la tourbe pour l'engrais des terres, & il conseille pour cela de la mèler avec des feuilles & des plantes récentes, afin qu'il s'excite une fermentation dans ce mélange, qui ne peut être qu'avantageux pour fertiliser les terres; d'ailleurs cela se pratique déjà jusqu'à un certain point en Hollande, où l'on mêle avec du fumier la tourbe en poussiere, ou ce qui reste dans les granges où l'on a serré la tourbe, & l'on en forme des tas. Cet auteur nous apprend encore que la tourbe répandue sur les endroits où l'on a semé des pois les garantit de la gelée; enfin la tourbe peut servir comme la glaise à retenir les eaux dans les viviers. Voyez les Efsais d'Edimbourg.

Tout le monde sait que la cendre des tourbes est très-propre à servir d'engrais; on l'emploie avec succès sur-tout pour les prairies basses & marécageuses où il croît des jones & des roseaux, que l'on aura soin d'enlever, & l'on creusera bien avant les endroits de la terre où ces mauvaises herbes ont pris racine, après quoi l'on pourra répandre de la cendre des

tourbes dans ces endroits.

Par les observations qui ont été faites dans cet article on voit, 1°. que la tourbe. est une substance végétale; 2°. qu'elle varie pour la bonté & la densité, suivant que les végétaux qui la composent sont plus ou moins décomposes; 3°. on ne peut douter que la fermentation de la tourbe ne soit quelquefois recente, c'est ce que prouvent les arbres, les fruits, les charpentes, & les ouvrages de l'art que l'on y rencontre assez souvent. En Picardie, près de Pequigny, on a trouvé une chaussée entière ensevelie sous de la

Quant à la prétendue régénération de la tourbe dans les endroits d'où on en a tiré, elle n'a point de réalité; mais comme cette substance se forme dans des endroits bas & enfoncés, il peut arriver très-bien que les pluies & les inondations des rivieres entraînent vers ces sortes d'endroits tousser ensuite; par ce moyen elle sera des plantes, qui, en s'y amassant peu-à-

743 quand elle y est arrivée, il faut cesser de l'agiter.

à-peu, parviennent à remplir de nouvelle tourbe les tourbieres qui avoient été épuisées : on voit que cela ne peut point être appelé une régénération, ni une production nouvelle. (—)

-TOURBÉ, LE (Géogr. mod.) petite riviere de France, dans le Rételois. Elle prend sa source à Somme-Tourbe, & se jette ensuite dans l'Aisne.

TOURBERIE, (Jurisprud.) terme de droit coutumier, particulièrement ufité en Angleterre, est un droit que l'on a de becher les tourbes dans le fonds d'autrui; ce mot vient de l'ancien latin turba, pour dire tourbe. Voye7 Tourbe.

Commune de tourberie, est la liberté que certains tenanciers ont acquise en vertu d'une prescription, pour bécher des tourbes dans les bruyeres du seigneur. Voyez

COMMUNE.

Tourberie se prend aussi quelquesois pour

le fond où l'on bêche les tourbes.

Tourberie ou bruaria, fignifie plus particuliérement de la tourbe de bruyere, dont il est fait mention dans une charte d'Hamon de Massy.

TOURBILLON, f. m. (Physiq.) c'est en général un mouvement de l'air, subit, rapide, impétueux, & qui se fait en tournant. Voyez OURAGAN.

Tourbillon se dit aussi quelquesois d'un goufre ou d'une masse d'eau, qu'on observe dans quelques mers ou rivieres qui tournoient rapidement, en formant une

espece de creux dans le milieu.

La cause ordinaire de ces tourbillons vient d'une grande cavité, par où l'eau de la mer s'absorbe & se précipite dans quelqu'autre réservoir; quelquesois même elle communique par ce moyen à quelqu'autre mer.

A l'imitation de ces phénomenes naturels, on peut faire un tourbillon artificiel avec un vase cylindrique, fixé sur un plan horisontal & rempli d'eau jusqu'à une certaine hauteur. En plongeant un bâton dans cette eau, & le tournant en rond aussi rapidement qu'il est possible, l'eau est nécessairement forcée de prendre un mouvement circulaire affez rapide, & de s'elever jusqu'aux bords même du vase: I corps faisant leurs révolutions autour de

L'eau ainfi élevée forme une cavité dans le milieu, qui a la figure d'un cône tronqué, dont la base n'est pas dissérente de l'ouverture supérieur du vase, & dont le sommet est dans l'axe du cylindre.

C'est la force centrifuge de l'eau, qui, causant son élévation aux côtés du vase, forme la cavité du milieu; car le mouvement de l'eau étant circulaire, il se fait autour d'un centre pris dans l'axe du vase, ou, ce qui est la même chose, dans l'axe du tourbillon que forme l'eau: ainsi la même vîtesse étant imprimée à toute la masse de l'eau, la circonserence d'un plus petit cercle d'eau, ou d'un cercle moins éloigné de l'axe, a une force centrifuge plus grande qu'une autre circonférence d'un plus grand cercle, ou, ce qui revient au même, d'une circonference plus éloignée de l'axe : le plus petit cercle pousse donc le plus grand vers les côtés du vase; & de cette pression ou de cette impulsion que tous les cercles reçoivent des plus petits qui les précedent, & qui se communiquent aux plus grands qui les suivent, procede cette élévation de l'eau le long des côtés du vase jusqu'au bord fupérieur, où nous supposons que le mouvement cesse.

M. Daniel Bernoully, dans fon hydrodynamique, a déterminé la courbure que doit prendre la surface d'un fluide qui se meut ainsi en tourbillon. Il suppose telle loi qu'on veut dans la vîtesse des dissérentes couches de ce tourbillon, & il détermine d'une maniere fort simple la figure de la courbe dans ces différentes hypothefes.

M. Clairaut a aussi déterminé cette même courbure dans sa théorie de la figure de la terre; & il observe à cette obcation que M. Herman s'est trompé dans la so. lution qu'il a donnée de ce problème.

M. Saulmon, de l'académie royale des sciences, a fait dissérentes experiences avec un pareil tourbillon en y mettant differens corps solides, qui pussent y recevoir le même mouvement circulaire : il se proposoit de découvrir par-là lesquels de ces l'axe du tourbillon, s'approcheroient ou s'éloigneroient davantage de cet axe, & avec quel degré de vitesse ils le seroient; le resultat de cette expérience sur que plus un corps étoit pesant, plus il s'éloignoit

de l'axe.

Le dessein de M. Saulmon étoit de faire voir, par cette expérience, la maniere dont les lois de la mécanique pouvoient produire les mouvemens des corps célestes; & que c'est probablement à ces mouvemens qu'il faut attribuer le poids, ou la pesanteur des corps. Mais les expériences donnent un résultat précisément contraire à ce qui devroit arriver, pour confirmer la doctrine de Descartes sur la pesanteur. Voyez PESANTEUR.

Tourbillon dans la philosophie de Descartes, . c'est un sistème ou une collection de particules de matiere qui se

meuvent autour du même axe.

Ces tourbillons sont le grand principe, dont les successeurs de Descartes se servent pour expliquer la plupart des mouvemens, & des autres phénomenes des corps célestes. Aussi la théorie de ces tourbillons fait – elle une grande partie de la philosophie cartésienne. Voy. CARTÉSIA-NISME.

Les Cartésiens prétendent que la matiere a été divifée d'abord en une quantité innombrable de petites particules égales, ayant chacune un égal degré de mouvement autour de leur propre centre.

Voyer FluidE.

Ils supposent de plus que différens sistèmes ou différens amas de matiere ont reçu un mouvement commun autour de certains points comme centres communs, & que ces matieres prenant un mouvement circulaire, ont composé autant de tourbillons.

Ces particules primitives de matiere, agitées de mouvement circulaires, ayant perdu leurs pointes ou leurs inégalités par leurs frottemens réciproques, ont acquis des figures sphériques, & sont parvenues à composer des globules de dissérentes grandeurs, que les Cartésiens appellent la matiere du second élément; & ils donnent le nom de matiere du premier élément à cette TOU

fallu enlever de dessus ces particules, asin de leur donner la forme sphérique. Voyez ELEMENT.

Et comme il y auroit de ce premier élément bien plus qu'il n'en faudroit pour remplir tous les vides entre les globules du second, ils supposent que le surplus est chasse vers le centre du tourbillon par le mouvement circulaire des globules; & que s'y amassant en forme de sphere, il produit un corps semblable au soleil. Voyez SOLEIL.

Ce soleil ainsi formé, tournant autour de son propre axe avec toute la matiere du tourbillon, doit nécessairement pousser au-dehors quelques-unes de ses parties, par les vides que laissent les globules du second élément qui constitue le tourbillon: & cela doit arriver particulièrement aux endroits qui sont les plus éloignés des pôles, le foleil recevant en même temps par ces pôles précisément autant de matiere qu'il en perd dans les parties de son équateur, moyennant quoi il fait tourner plus vîte les globules les plus proches, & plus lentement les globules les plus éloignés. Ainsi les globules qui sont les plus proches du centre du soleil, doivent être les plus petits, parce que les plus grands ont, à raison de leur vîtesse, une plus grande force centrifuge qui les éloigne du centre. Voyez LUMIERE.

S'il arrive que quelqu'un de ces corps solaires qui sont au centre des différens tourbillons soit tellement encrouté ou affoibli, qu'il soit emporté dans le tourbillon du véritable soleil, & qu'il ait moins de solidité ou moins de mouvement que les globules qui sont vers l'extrémité du tourbillon solaire, il descendra vers le soleil jusqu'à ce qu'il se rencontre avec des globules de même solidité que la sienne, & susceptibles du même degré de mouvement dont il est doué; & se fixant dans cette couche, il sera emporté par le mouvement du tourbillon, sans jamais s'approcher ou s'écarter davantage du soleil; ce qui constitue une planete. Voyez PLA-

NETE.

Cela posé, il faut se représenter ensuite que notre sistème solaire sut divisé espece de poussiere ou de limaille qu'il a d'abord en plusieurs tourbillons; qu'au centro

avoit un corps sphérique lumineux; que quelques-uns d'entr'eux s'étant encroutés par degrés furent engloutis par d'autres tourbillons plus grands & plus puissans, jusqu'à ce qu'enfin ils furent tous détruits & absorbés par le plus fort des tourbillons solaires, excepté un pesit nombre qui s'échapperent en lignes droites d'un tourbillon dans un autre, & qui devinrent par ce moyen ce qu'on appelle des cometes. Voye7 COMETE.

Cette doctrine des tourbillons est purement hypothétique. On ne prétend point y faire voir par quelles lois & par quels moyens les mouvemens céleftes s'exécutent réellement, mais seulement comment tout cela auroit pu avoir lieu, en cas qu'il eût plu au créateur de s'y prendre de cette maniere, dans la construction mécanique de l'univers. Mais nous avons un autre principe qui explique les mêmes phénomenes aussi-bien, & même beaucoup mieux que celui des tourbillons, principe dont l'existence actuelle se manifeste pleinement dans la nature : nous voulons parler de la gravitation des corps. Voyez GRAVITATION.

On peut faire bien des objections contre le principe des tourbillons. Car 1° fi les corps des planetes & des cometes étoient emportés autour du soleil dans des tourbillons: les parties correspondantes du tourbillon devroient se mouvoir dans la même direction, & il faudroit de plus qu'elles eussent la même densité. Il est constant que les planetes & les étoiles se meuvent dans les mêmes parties des cieux avec différens degrés de vîtesse; & dans différentes directions. Il s'ensuit donc que ces parties du tourbillon doivent faire leur révolution en même temps dans différentes directions, & avec différens degrés de vîtesse; puisqu'il faudra une vîtesse & une direction déterminée pour le mouvement des planetes, & un autre pour celui des cometes.

Or, comment cela se peut-il concevoir? Il faudroit dire que différens tourbillons pussent s'entrelacer & se croiser; ce qui ne sauroit se soutenir.

Tome XXXIII.

centre de chacun de ces tourbillons il y billons sont contenus dans le même espace, qu'ils se pénetrent l'un & l'autre, & qu'ils font leur révolution avec des mouvemens différens; puisque ces mouvemens doivent être conformes à ceux des corps célestes qui sont parfaitement réguliers, & qui se font dans des sections coniques, on peut demander comment ils auroient pu se conserver si long - temps fans aucune altération, fans aucun trouble par les chocs & les actions contraires de la matiere qu'ils ont perpétuellement rencontrée.

3°. Le nombre des cometes est fort grand, & leur mouvement parfaitement régulier; elles observent les mêmes lois que les planetes, & elles se meuvent dans des orbites élliptiques qui sont excessivement excentriques: ainfi elles parcourent les cieux dans tous les sens, traverfant librement les régions planétaires, & prenant fort souvent un cours opposé à l'ordre des fignes, ce qui seroit impostible; s'il y avoit des tourbillons.

4°. Si les planetes étoient mues autour du foleil dans des tourbillons, nous avons déjà observé que les parties des tourbillons voifines des planetes seroient aussi denses que les planetes elles-mêmes; par conséquent la matiere du tourbillon, contiguë à la circonférence de l'orbite de la terre, seroit aussi dense que la terre même: pareillement la matiere contenue entre les orbites de la terre & de saturne seroit moins dense. Car un tourbillon ne sauroit se soutenir, à moins que les parties les moins denses ne soient au centre, & que les plus denses ne soient à la circonférence; de plus, puisque les temps périodiques des planetes font entr'eux comme les racines quarrées des cubes de leur distance au soleil, les vîtesses du tourbillon doivent être dans ce même rapport; d'où il suit que les forces centrifuges de ces parties feront réciproquement comme les quarrés des distances. Ainsi les parties qui seront à une plus grande distance du centre, tendront à s'en éloigner avec moins de force; c'est pourquoi, si elles étoient moins denses elles devroient ceder a la plus grande force, avec laque le les parties 20. En accordant que dissérens tour- | plus voisines du centre tendent à s'elever Bbbbb

moins denses descendroient; ce qui occaniatiere des tourbillons.

La plus grande partie du tourbillon, hors de l'orbite de la terre, auroit donc un degré de denfité aussi considérable que celui de la terre même. Il faudroit donc que les cometes y éprouvassent une fort grande réfistance, ce qui est contraire aux phénomenes. Cotes. praf. ad Newt. princip. Veyer Comete, Résistance, &c.

M. Newton observe encore que la doctrine des tourbillons est sujette à un grand nombre d'autres difficultés : car ensin qu'ane planete dérive des aires proportionnelles aux temps; il faut que les temps periodiques du tourbillon soient en raison doublée des distances au soleil; & pour que le temps périodique des planetes soit en raison sesquiplée de leurs distances au foleil, il est nécessaire que les temps périodiques des parties du tourbillon soient dans ce même rapport; & enfin pour que les petits tourbillons autour de jupiter, de saturne & des autres planetes puissent fe conserver, & nager en toute sureté dans le tourbillon du foleil; les temps périodiques des parties du tourbillon du foleil devroient être égaux : aucun de ces rapports n'a lieu dans les révolutions du foleil & des planetes autour de leur axe. Phil. natur. princ. math. schol. gen. à la fin.

Outre cela les planetes dans cette hypothese étant emportée autour du soleil dans des orbites elliptiques, & ayant le soleil au foyer de chaque figure, si l'on imagine des lignes tirées de ces planetes au soleil, elles décrivent toujours des aires proportionnelles aux temps de leurs révolutions: or M. Newton fait voir que les parties d'un tourbillon ne fauroient produire cet effet. Scol. prop. ult. lib. II. prin-

cip.

Le même M. Newton a fait encore d'autres objections contre la formation des tourbillons en elle-même. Si le monde est rempli de tourbillons, ces tourbillons doivent nécessairement former des vides entr'eux puisque des corps ronds qui se couchent laissent toujours des vides. Or

a nsi les plus denses s'éléveroient & les se meut en rond, tendent sans cesse à s'échapper, & s'échappent en esset dès que fignneroit un changement de place dans la | rien ne les en empêche. Donc les particules du tourbillon qui répondent à ces vides, doivent s'échapper & le tourbilton se dissiper. On dira peut-être, & c'est en esser le réfuge de quelques cartésiens, que ces vides sont remplis de matiere qui s'oppose à la dissipation des particules du tourbillon: mais cette matiere qui n'a point de force par elle - même, ne peut empêcher les particules de s'échapper dans les principes de Descartes, autrement il faudroit dire que le mouvement est impossible dans le plein; & c'est de quoi les Cartésiens sont bien éloignés. Par conséquent si on admettoit le fistème des tourbillons, il faudroit les réduire à un seul tourbillon infini en tout sens; c'est ce que les partisans des tourbillons n'admettront pas,

De plus, en supposant qu'il n'y eû? qu'un seul tourbillon, il faut nécessairement que ses couches observent une certaine loi dans leurs mouvemens. Car supposons trois couches voifines, dont la premiere, c'est-à-dire la plus proche du centre, se meuve plus promptement, & les deux autres plus lentement, à proportion qu'elles ont un plus grand rayon: il est certain que le frottement de la premiere couche contre la seconde, tend à accélérer cette seconde couche, & que le frottement de la troisieme couche contre cette même seconde couche tend au contraire à la retarder; ainsi pour que la seconde couche conserve sa vîtesse, & ait un mouvement permanent & invariable, il faut que les deux frottemens qui tendent à produire des effets contraires soient égaux. Or M. Newton trouve que pour cela il faut que les vîtesses des couches du tourbillon suivent une certaine loi, qui n'est point du tout celle du mouvement des planetes.

De plus, M. Newton suppose dans cette demonstration, qu'il y ait au centre du tourbillon un globe qui tourne sur fon axe, & il trouve qu'il faudroit continuellement rendre à ce globe une partie de son mouvement, pour empêcher que sa rotation ne cessat. Il n'y auroit qu'un seul cas où le fluide mu en tourbillon & la les parties d'un fluide & de tout corps qui l'rotation du globe pourroient se conser-

ver, sans l'action continuelle d'une force conservatrice : ce seroit celui où le globe & les couches du tourbillon feroient seurs révolutions en même temps; comme si elles ne faisoient qu'un corps solide. Ainsi les planetes devroient faire toutes leurs révolutions dans le même temps; ce qui est fort éloigné de la vérité.

La rotation des planetes autour de leurs axes est encore un phénomene inexplicable par les tourbillons: dès la naissance, pour ainsi dire, du Cartesianisme, on a fait voir que dans-le fistème des tourbillons les planetes devroient tourner sur leurs axes d'orient en occident. Car la matiere qui frappe l'hémisphere insérieur, ayant plus de vîtesse que celle qui frappe l'hémisphere supérieur, elle doit faire avancer l'hémisphere inférieur plus que l'hémisphere supérieur, ce qui ne peut se faire sans que la planete tourne.

Représentez-vous un bâton fitué verricalement, que l'on pousse d'occident en orient par en-bas avec plus de force que par en-haut; il saute aux yeux que ce bâton tournera par sa partie inférieure d'occident en orient, & par sa partie supérieure d'orient en occident. C'est le contraire de ce qui arrive aux planetes, & c'est encore une difficulté qui est jusqu'à présent demeurée sans réponse.

De plus, M. Keil prouve, dans son examen de la théorie de Burnet, d'après le scol. qui est à la fin du second livre des principes de Newton, que si la terre étoit emportée dans un tourbillon, elle iroit plus vîte dans le rapport de 3 à 2, quand elle est au figne de la Vierge, que quand elle est à celui des poissons; ce qui est contraire à toutes les observations. Chambers.

Enfin on pourroit encore, selon M. Formey, faire des objections très-solides contre la division & le mouvement de la matiere dans les principes de Descartes. Pour ce qui regarde la division, on ne peut la concevoir qu'en deux manieres, ou bien en imaginant entre les parties divisées des intervalles vides, ou bien en concevant ces intervalles remplis de quelques corps ou de quelque matiere d'une qu'il n'y a point d'équilibre entre des for-

I nature différente de celle des parries. C'est ainsi que, quoique tout soit plea dans le monde, nous concevous quatre als approchés les uns contre les autres comme quatre corps cubiques diftingués, parce que, quoiqu'il n'y ait point de vide entr'eux, on y apperçoit cependant un petit intervalle rempli d'air, qui empêche de les concevoir comme un seul corps. Mais, selon les principes du Cartésianisme, on ne peut coucevoir la chose ni en l'une ni en l'autre maniere; car on ne peut pas supposer de vide entre les parties divisées, puisque le vide dans ce sistème est impossible. On n'y peut pas concevoir non plus de corps de différente nature, puisque la différence des corps, selon l'auteur du sistème, n'existe qu'après l'agitation & le mouvement de la matiere: cette division est donc une chimere. Pour ce qui est du mouvement, c'est bien pis encore; car le moyen de concevoir que toutes ces parties cubiques, lesquelles sont toutes dures, impénétrables & incapables de compression, puissent tourner sur leur centre de maniere à se casser sans qu'il n'y ait déja ou qu'il ne se fasse quelque vide. Car la petitesse ne sait rien ici, puisque quelque petites qu'elles soient, elles sont dures, impénétrables, & concourent toutes ensemble à résister au mouvement de chacune en particulier. A ces difficultés générales, on en joint de particulieres, qui prouvent que tout ce que nous découvrons dans la lumiere & dans la structure de la terre, est incompatible avec l'architecture cartésienne.

Nous répondons ici en peu de mots à une objection des cartésiens. Les surfaces concentriques du tourbillon, disent-ils, sont comme les quarrés des distances; les forces centrifuges doivent être en raison inverse de ces surfaces, afin que les surfaces soient en équilibre, ainsi les forces centrifuges doivent être en raison inverse des quarrés des distances, & les vîtesses en raison inverse des racines quarrées; ce qui est la loi de Kepler. A cela on répond, 1º. que ce prétendu équilibre des surfaces, en vertu de leurs forces centrifuges, est une chimere, parce

Bbbbb 2

l'hydrostatique, les grandeurs des sursaces ne devroient entrer pour rien dans cet équilibre; 3°. que quand on expliqueroit par-là une des lois de Kepler sur les vitesses des dissérentes planetes, on n'expliqueroit pas l'autre, savoir que la vîtesse d'une même planete aphélie & périhélie est en raison inverse de la distance, & non de sa racine.

Le P Malebranche avoit imaginé de petits tourbillons, à l'imitation de ceux de Descartes. Ces petits tourbillons, par les moyens desquels il prétendoit expliquer la lumière, les couleurs, l'élafticité, &c. ont fait pendant quelque tems une grande fortune; mais ils sont presque oubliés aujourd'hui. En esset siles grands tourbillons sont une chimere, comme on ne peut en douter, c'est déjà un grand préjugé contre les petits. D'ailleurs on peut faire contre l'existance de tous ces tourbillons cette objection générale & bien fimple, à laquelle on ne répondra jamais; c'est que leurs parties ayant une force centrifuge, s'échapperont nécessairement par les vides que ces tourbillons laisseront entr'eux. L'existence supposée de ces petits corps en annonce la ruine. (O)

Tourbillon, (Artificier.) C'est un artifice composé de deux fusées directement opposées & attachées sur les tenons d'un tourniquet de bois, comme ceux que les anciens appelloient bâton à feu, avec cette différence qu'on met le feu aux bouts par le côté & non suivant l'axe. Cet artifice produit l'effet d'une girandole.

TOURD, f. m. (Hist. nat. Ichthiolog.) turdus, poisson de mer. Rondelet en décrit douze especes qui ne différent les unes des autres que par les couleurs; elles sont brillantes dans presque tous ces poissons. Les principales especes ont des noms particuliers. Voyez GAIAN, MENETRIER, VIELLE, PAON, TANCHE, DE MER, &c. Rondelet, Hist. nat. des poissons, I. part. liv. VI. ch. vj. Voyez Poisson.

Tourd, voye7 LITORNE.

TOURDELLE, voyez GRIVE.

TOURDILLE, (Maréchal.) espece de poil gris.

ces conspirantes; 2" que par les lois de charge ou garni de tours; c'est ce qu'on appelle bastille en terme de blason. Cybele, la déesse de la terre, & tous les genies particuliers des provinces & des villes portent des couronnes tourelées. (D. J.)

TOURELLE, f. f. (Archit.) petite tour.ronde ou quarrée portée par encorbellement ou fur un cul-de-lampe, comme on en voit à quelques encoignures de maisons à Paris.

Tourelle de dôme, espece de lanterne ronde ou à pans qui porte sur le massis du plan d'un dôme, pour l'accompagner & pour couvrir quelque escalier à vis. Il y a de ces tourelles aux dômes du Val-de-grace & de la Sorbonne à Paris. (D. J.)

Tourelle, (Orgue.) c'est ainsi que l'on appelle dans un buffet d'orgue les partie aillantes arrondies composées de plufieurs tuyaux, qui font comme autant. de colonnes dont la tourelle est composée.

TOURER, v. act. en terme de Patisserie, c'est plier & replier la pâte plusseurs fois sur elle-même & l'abaisser sur un tour à chaque fois avec le rouleau pour la feuilleter. Voye7 Tour & ABAISSER.

TOURET, voye7 Mauvis.

Tourer, f. m. (terme d'ouvrier.) petit tour ou roue qui se meut très-vîte par le moyen d'une grande roue qui se tourne avec une manivelle. Les Taillandiers se servent de ces tourets pour éguiser leurs ferremens, les Cordiers pour faire du bitord, &c. (D. J.)

TOURET, (terme de Balancier.) les tourets sont deux sortes de petit anneaux que les faiseurs de balances mettent aux gardes du pezon. (D. J.)

Touret, (terme de Batelier) c'est une cheville qui est sur la nage d'un bachot, & où l'on met l'anneau de l'aviron lors-

qu'on rame. (D. J.)

TOURET, (Instrument de Cordier.) est un tambour de bois qui est terminé à chaque extrémité par deux planches assemblées en croix, & qui est traversé par un essieu de fer. Cet instrument sert à dévider le fil; ainfi les tourets sont de grosses bobines.

Pour pouvoir se servir des tourets, c'està-dire, pour dévider le fil, ou pour l'en TOURELE, (Antiq.) c'est-à-dire | tirer afin de l'employer, on les poie sur des supports que l'on place aux extré nités de la filerie. Ces supports sont quelquefois disposés horisontalement, & quelquesois verticalement, & on en met pour l'ordinaire une grande quantité afin de pouvoir les faire tourner tous en même tems, & d'abréger l'ouvrage du cordier. Par exemple, quand un cordier veut fabriquer un gros cordage composé, je suppose, de cent fils, il perdroit beaucoup de tems s'il n'avoit qu'un touret; car pour ourdir sa corde, il seroit obligé de parcourir cent fois la longueur de la corderie; au lieu qu'ayant vingt tourets, il prend les fils de tous ces tourets par le bout, & en conduit vingt à la fois, & par conséquent sa corde est ourdie en cinq voyages. Voyez l'article CORDERIE.

Tourer, petit, en terme d'Eperonnier, se dit d'une espece de crochet rivé dans un trou pratiqué dans la tête de la gargouille dans laquelle passe la premiere chainette. Voyer GARGOUILLE & CHAINETTE.

TOURET, (Graveur en pierres fines.) sorte de petit tour dont les Grayeurs en pierres fines se servent pour travailler leurs ouvrages; l'arbre du touret porte les bouterolles qui usent, au moyen de la poudre de diamant ou d'émeri dont elles sont enduites, la partie de l'ouvrage qu'on leur présente. Le mouvement est communiqué à l'arbre du touret par une grande roue de bois, placée sous l'établi & d'une corde sans fin qui passe sur cette roue & la poulie de l'axe. La grande roue se meut par le moyen d'une marche ou pédale sur laquelle l'ouvrier pose le pié. Voy. l'article GRAVURE EN PIERRES FINES, où la construction & l'usage du touret sont plus amplement expliqués.

TOURET DE NEZ, f. m. (Langue franç.) vieux mot qui fignifioit une espece d'ornement que les dames portoient autrefois, & qui leur cachoit le nez. On voit dans la bibliotheque du roi quelques représentations de fêtes & de carrousels où les dames sont peintes avec des tourets de nez.

 (D, J_{\cdot}) TOURIERE, s. m. (terme de couvent.) office claustral; c'est une religieuse qui a la charge de parler au tour, d'y traiter les les affaires de la maison, de recevoir ce sorte de crabe terrestre de la petite espece

qu'on y apporte de dehors, &c. On l'anpelle touriere de dedans ou plutôt dame du

La sœur touriere, ou la touriere du dehors est une servante qui assiste au tour en-dehors; qui rend au couvent tous les services dont il a besoin au-dehors, ainsi qu'en ville, & qui reçoit ceux qui viennent y rendre visite, en attendant qu'elle les fasse parler à la dame du tour. (D. J.)

TOURILLON, f. m. (Hydr.) est une groffe cheville ou boulon de fer qui sert d'effieu ou de pivot sur quoi tournent les fleches des bascules d'un pont levis & autres pieces de bois dans les machines.

TOURILLONS, LES, sont dans l'Artillerie, les parties rondes & saillantes qui se voient à côté d'une piece de canon. Ce sont deux especes de bras qui servent à le foutenir, & sur lesquels il peut se balancer & se tenir à-peu-près en équilibre.On dit à-peu-près en équilibre, parce que le côté de la culasse doit l'emporter sur l'autre d'environ la trentieme partie de la pesanteur de la piece. Comme il est plus épais à la culasse que vers l'embouchure du canon, les tourillons sont plus près de la culasse que de la bouche de la piece.

Le mortier a aussi des tourillons par lesquels il est attaché & soutenu sur son affut. Voyez CANON & MORTIER.

Les tourillons sont encastrés dans une entaille faite exprès à l'affut, & ils sont embrassés par-dessus d'une susbande de fer. Les tourillons font cylindriques, & ils ont le même calibre ou diametre que la piece. (Q)

Tourillon, (Ferrand.) grosse cheville ou boulon de fer qui sert d'essieu, comme les deux d'un pont à bascule; celles qui portent la grosse cloche dans un béfroi, & plusieurs autres servans à divers usages. (D. J.)

Tourillon, terme de Meûnier, espece de gros rouleau de fer qui est au bout de l'arbre du moulin, & qui sert à faire tourner l'arbre.

Tourillons, (Tour.) font les parties cylindriques qui passent entre les colets. Voyez Tour, & les Planches.

TOURLOUROU, f. m. (Hift. nat.)

TOU 7,0 dont le corps est à-peu-près de la largeur d'un écu de six francs; le dessus de son

écaille est d'un violet foncé tirant sur le noir, & bordé tout-au-tour d'une bande rouge affez vive, dont la couleur s'affoiblit insensiblement en s'étendant sous le

ventre de l'animal.

Il a dix pattes, cinq de chaque côté; les deux de devant sont armées de tenailles ou mordans plus forts que ceux des écrevisses ordinaires; s'il est sais par un de ces mordans, peu lui importe de l'abandonner pour se sauver, puisqu'au bout d'un an, il reparoît avec un nouveau membre aussi-bien formé que le premier.

Les tourlouroux se tiennent ordinairement dans les montagnes; ils creusent des trous en terre pour se loger, & ne sortent que pour leurs besoins, ou sur la fin d'une pluie abondante, de peur d'être inondée; c'est alors qu'on les rencoutre par milliers dans certains cantons; la terre en est quelquefois si couverte, qu'on est contraint de les écarter avec un baton pour se frayer

un passage.

Les tourlouroux par leur petitesse contiennent peu de substance charnue; mais leur graiffe qu'on nomme taumalin, est délicieuse; c'est une espece de farce naturelle d'un goût exquis; les femelles quelque tems avant leur ponte, renferment dans l'intérieur de leur corps deux pelotons gros comme le bout du doigt, d'une substance jaune, tirant sur le rouge, un peu ferme & de très-bon goût; ce font les œufs qui ne sont pas encore for-

Le taumalin ou graisse des tourlouroux peut se manger seul comme celui des crabes; on en compose austi avec la farine de manioc un fort bon mets que les Créols appellent matoutou. Les étrangers ne sont pas long-tems à s'y accoutumer, & le trouvent délicieux; les bisques aux tourlouroux sont parfaites, & surpassent de beaucoup par la finesse de leur goût, celles qui se | » traires des petits corps, devroient se tont avec les crabes & les écrevisses.

Ceylan, qui étant échauffée, acquiert | » soit attiré, on le met assez près de la une sertu analogue à l'électricité; alors | » pierre; & lorsqu'ensuite este repousse elle attire d'abord, & repousse ensuite les | » le corps, elle se repousse à une plus

TOU

corps légers qui l'environnent, tels que la poudre de charbon & la cendre; c'est aussi pourquoi on l'appelle pierre de cendres, aimant de cendres; en hollandois, aschem trekke. Quelque personnes l'ont appellée turpeline par corruption; les Alle-

mands la nomment trip.

C'est dans l'histoire de l'académie royale des Sciences de l'année 1717, qu'il a été parié pour la premiere fois de cette pierre, que M. Lemery fit voir à l'académie; voici ce qu'on en dit : « C'est une pierre » qu'on trouve dans l'île de Ceylan, » grande comme un denier, plate, orbi-» culaire, épaisse d'environ une ligne, » brune, lisse, & luisante, sans odeur » & sans goût, qui attire & ensuite re-» pousse de perits corps légers comme de » la cendre, de la limaille de fer, des » parcelles de papier; elle n'est point » commune.

» Quand une aiguille de fer a été aiman-* tée, l'aimant en attire le pôle septen-» trional par son pôle méridional; & par » ce même pôle méridional il repousse le » méridional de l'aiguille; ainsi il attire » & repousse différentes parties d'un mê-» me corps, selon qu'elles lui sont pré-» sentées, & il attire ou repousse toujours » les mêmes. Mais la pierre de Ceylan » attire & ensuite repousse le même petit » corps présenté de la même maniere; & » c'est en quoi elle est fort dissérente de » l'aimant. Il semble qu'elle ait un tour-» billon qui ne soit pas continuel, mais » qui se forme, cesse, recommence d'ins-» tant en instant. Dans l'instant où il est » formé, les petits corps sont poussés vers » la pierre, il cesse, & ils demeurent » où ils étoient; il recommence, c'est-à-» dire, qu'il sort de la pierre un nouvel » écoulement de matiere analogue à la » magnétique, & cet écoulement chasse » les petits corps. Il est vrai que selon » cette idée, les deux mouvemens con-» succéder continuellement, ce qui n'est TOURMALINE, s. m. (Hist. nat.) » pas; car ce qui a été chasse n'est plus c'est une pierre qui se trouve dans l'île de » ensuite attiré; mais ce qu'on veut qui » grande distance; ainsi ce qu'elle a une » iois chassé, elle ne peut plus le rappel-» ler à elle; ou ce qui est la même chose, » son tourbillon a plus de force pour chas-» ser en se formant, que pour attirer » quand il est formé ». Voyez l'histoire de l'académie royale des Sciences, année 1717.

page 7. & Suiv.

Tels sont les premiers détails que nous ayons sur la tourmaline. Depuis il en a eté question dans deux écrits publiés en 1757; l'un est un mémoire de M. Æpin, professeur de physique, membre de l'académie impériale de Pétersbourg, qui a pour titre, de quibusdam experimentis electricis notabilioribus; il a été lu à l'académie de Berlin ; l'autre est une disterration de M. Wilke, sous le titre de Disputatio solemnis philosophica de electricitatibus contrariis. Rostochii, 1757. Ces deux auteurs nous disent qu'on trouve dans l'île de Ceylan une pierre transparente, presque aussi dure que le diamant, d'une couleur qui imite celle de l'hyacinthe, mais plus obscure. Cette pierre est connue en Allemagne & en Hollande, sons le nom d'aimant de cendres; mais elle s'appelle plus communément tourmaline. La propriété finguliere de cette pierre, est d'attirer & de repousser tour - à - tour les cendres qui environnent un charbon ardent sur lequel on l'a placée.

Enfin, M. le duc de Mova - Carafa, seigneur napolitain, ausst destingué par son goût pour les Sciences, que par son rang, étant venu à Paris en 1759, apporta deux tourmalines qu'il avoit acquises dans ses voyages. L'une qui étoit la plus petite, pesoit six grains; elle avoit quatre lignes de longueur sur trois de largeur, & à-peu-près une ligne d'épaisseur. Elle étoit entierement opaque, d'un brun noirâtre; sa substance paroissoit homogene, quoique traversée de quelques veines ou terrasses peu sensibles; le seu auquel cette pierre avoit été exposée avoit fait partir de sa surface de petits éclats qu'on ne découvroit bien qu'à la loupe. Cette pierre peut etre rougie au feu sans aucun risque, pourvu qu'on ne la refroidisse point trop substement dans l'eau ou autrement.

L'autre tourmaline étoit plus grande, elle pesoit dix grains; sa longueur étoit de cinq lignes & un tiers: sa largeur de quatre ignes & cemie, & son épaiseur de près d'une ligne. Sa couleur étoit d'un jaune ensumé ou de vin d'Espagne, & tenoit un milieu entre le beau jaune de la topase orientale, & la couleur brune de la topase ou du crystal de Boheme. Cette pierre étoit sans désaut, à l'exception de deux glaces que le seu des expériences y avoit formées.

La dureté de ces deux pierres étoit la même que celle du cristal de roche, de l'émeraude, & du saphir d'eau, que les Lapidaires mettent au rang des pierres tendres. Leur poli est gras; elle rayent le verre; elles n'ont ni goût ni odeur; la plus petite avoit plus de vertu que la grande. L'auteur de l'Oryclologie, donne à cette pierre le nom de turpeline & dit sans aucun sondement que c'est une espece d'æil de chat. M. Æpin attribue à cette pierre la dareté du diamant; ce qui est contredit par ce qui précede.

M. le duc de Noya a fait un grand nombre d'expériences avec ces deux pierres en présence de plusieurs curieux; voici en peu de mots les résultats de ces expériences, dont les unes prouvent la contormité de la tourmaline avec les autres corps électriques, & les autres prouvent que cette pierre a des vertus qui ne lui sont point communes avec ces corps.

La tourmaline étant frottée avec du drap, attire & repousse les corps légers; mais ses effets sont plus forts lorsqu'on la pose sur des charbons ardens, ou sur des métaux échauffés, ou dans de l'eau bouillante, ou à la chaleur du foleil concentree par un verre ardent; une chaleur trop grande, ainsi qu'une chaleur trop foible, nuisent également à sa vertu électrique. Celle qui tient le milieu entre ces. deux extrêmes, & qui s'étend depuis le trentieme jusqu'au soixante & dixieme degre du thermometre de M. de Réaumur, est la plus convenable pour lui donner toute la force électrique dont elle est susceptible; le mieux est d'étendre une couche de cendre sur des charbons ardens 3 ou sur une plaque de métal rougie, & de

placer la tourmaline sur cette couche de bouillante, lorsqu'on la retire elle est trop promptement refroidie pour pouvoir produire ses effets. Quant à la chaleur du verre ardent, elle est trop subite & mettroit la

pierre en risque de se casser.

La tourmaline échauffée convenablement, attire & repousse les corps légers, tels que les cendres, la feuille d'or, la limaille de fer, la pierre en poudre, le verre pilé, le fablon, la poudre de bois, le charbon pilé, la soie suspendue, &c. Les distances de l'attraction & de la répulsion, varient suivant le degré de chaleur qu'on a donné à la pierre, & suivant les corps légers qu'on lui présente; mais la distance de la répulsion est toujours plus grande que celle de l'attraction. La répulsion dépend aussi de la figure des corps qu'on lui présente, & de la saçon de les préfenter.

Cette pierre trop échausfée n'a plus d'électricité.

Sæ vertu agit de même que celle des cylindres électriques au travers du papier.

Elle agit au bout d'un conducteur métallique, c'est-à-dire, au bout d'un fil de fer dont un bout est placé sur la tourmaline chauftée.

Elle n'a point de pôles comme l'aimant, non plus que tous les corps électriques.

Elle rejette plus vivement les paillettés aux endroits où l'on présente les pointes.

Sa vertu n'est point altérée par l'aimant; ces phénomenes de la tourmaline lui font communs avec les autres corps électriques; mais elle en differe par les points fuivans.

1º Elle s'électrise par la seule chaleur, & par ce moyen elle devient beaucoup plus électrique que par le frottement.

2º Etant électrifée, elle ne devient point phosphorique, & ne donne point d'étincelles électriques.

3°. Elle s'électrise même dans l'eau.

4 - Elle ne perd point sa vertu électrique par les moyens qui la font perdre à la machine électrique.

5° On ne lui communique point l'électricité comme aux autres corps électri ques.

TOU

6°. La tourmaline au lieu d'être recendre. Si on met la pierre dans l'eau poussée par un tube électrisé, elle en est attirée.

> 7°. Deux tourmalines suspendues à des fils étant échausses, s'attirent mutuellement, au lieu de se repousser comme sont

les autres corps électriques.

De ces expériences, M. le duc de Nova conclut que la tourmaline est un corps électrique qui s'électrise par des moyens différens des autres corps électriques; que son électricité est dissérente de la leur: qu'elle est sensible comme la vertu magnétique, à l'action de leur électricité, fans s'en charger, fans perdre la fienne, & sans leur faire perdre la leur; & par conséquent que cette pierre dissere en cela de tous les autres corps électriques connus.

Tous ces détails sont tirés d'une lettre de M. le duc de Noya Carafa, sur la tourmaline à M. de Buffon, que ce seigneur a fait imprimer & publier à Paris en 1759. L'on y trouvera un grand nombre d'autres détails que l'on a été obligé d'omettre, de peur d'alonger cet article, où l'on n'a rapproché que les choses essentielles contenues dans cet ouvrage. (---)

TOURMENT, f. m. (Gram.) douleur longue & violente, de corps ou d'esprit, La goutte, la pierre, les fractures, sont les plus grands tourmens de corps auxquels l'homme soit exposé. Les amans parlent beaucoup de leurs tourmens, mais je crois qu'ils les exagerent quelquefois; la jalousie est un de leurs tourmens.

TOURMENTE, LA, (Géog. mod.) riviere de France dans le Quercy. Elle se forme de trois ruisseaux, près de Souillac, & se perd à Floriac dans la Dordogne. (D. J.)

TOURMENTER, (Peint.) tourmenter des couleurs, c'est les remanier & les frotter, après les avoir couchées sur la toile; ce qui en ternit la fraîcheur & l'éclat. Quand on les a une fois placées, le mieux seroit de n'y point toucher du tout, si la chose étoit possible ; mais comme il n'arrive guere qu'elles fassent leur effet du premier coup, il faut du moins en les retouchant, les épargner le plus que l'on

tourmenter, (D, J,)

TOURMENTER son cheval, (Maréchal.) c'est le châtier ou l'inquiéter mal-à-propos. Se tourmenter, se dit d'un cheval-qui a trop d'ardeur, & qui est toujours en action; il se tourmente, & tourmente son homme.

TOURMENTEUR - JURÉ, c'étoit ainsi qu'on nommoit anciennement le questionnaire. Voyez ce que l'on en a dit au mot Exécuteur de la Hautejustice, & Sauval, Antiq. de Paris. (A)

TOURMENTIN, f. m. (Ornithol.) petit oileau marin qui n'est guere plus gros qu'une hirondelle, & dont le plumage est noir: on ignore le lieu de sa retraite, son espece n'étant point connue sur terre.

Les tourmentins se tiennent en pleine mer, à des distances confidérables des côtes; ils ne paroissent ordinairement que pendant les gros temps, voltigeant sans cesse derriere la poupe des vaisseaux, autour du gouvernail, à deux ou trois piés au-dessus de la surface de l'ezu; c'est une chose finguliere de voir avec quelle agilité ces petits oiseaux suivent les ondulations de la mer, sans jamais en être surpris ni paroître se lasser; sans doute que c'est cette agitation continuelle, qui les a fait nommer tourmentins par les matelots, cont l'opinion est que ces oiseaux proviennent de l'écume des vagues; cette idée n'est pas moins ridicule que les fables débitées par les anciens sur l'origine & les merveilles des alcyons, dont le tourmentin est peut-être une espece.

TOURMENTIN, (Marine.) quelques marins appellent ainsi le perroquet de

beaupré. Voyez MAT.

TOURNAIRE, f. m. (Juri/pr.) eft celui qui est en tour de nommer à un béné-

fice vacant. Voyez ci-devant Tour.

TOURNANT, f. m. (Marine.) nom qu'on donne à un mouvement circulaire des eaux, qui forme un gouffre dans lequel périssent presque tous les vaisseaux qui ont le malheur d'y tomber. Il y en a entre autres un à la côte de Norwege, qui est très-dangereux.

TOURNANT, on appelle ainfi un pieu enfoncé en terre, qui porte un roulezu, Tome XXXIII.

peut, & éviter de les tracasser & de les avec des pivots placés dans des traverses liées à ce même pieu og & sur lequel les bateliers, passant leur corde, tirent leur bâtiment, ou le font tirer sans discontinuer; par cette manœuvre ils passent les contours & les angles d'un canal ou d'une riviere, sans avoir la peine de se remorquer a force de crocs, de gaffes & d'avirons.

> Tournant, (Eaux & Forêts.) ce terme des eaux & forêts, fignifie les arbres qui sont aux angles rentrans, & qui doivent être marqués du marteau du roi, comme les piés corniers, & les arbres de lissere; c'est la disposition de l'article xj. du titre 15, de l'ordonnance des eaux & forêts. (D. J.)

> Tournants, terme de Perruquier, ce sont des bouts de tresse de cheveux qui vont depuis les temples jusqu'à la nuque du col; ce sont les premieres tresses que le perruquier attache sur la coisse quand

il monte une perruque.

TOURNAY, (Géogr. mod.) en latin Turnacum, ville des pays-bas autrichiens, capitale du Tournésis, sur l'Escaut, à cinq lieues au sud-est de Lille, à sept de Douay, à huit de Mons, à quinze de Gand, & à cinquante-cinq de Paris. L'Escaut divise la ville en vieille & neuve. Louis XIV y a fait bâtir une citadelle qui a coûté plus de quatre millions de ce temps-là, c'est-à-dire plus de huit millions de notre monnoie actuelle; c'est un ouvrage de M. de Mégrigni, ingénieur; mais Louis XV en reprenant Tournay sur la reine de Hongrie, a fait détruire cette citadelle de fond en comble.

La ville de Tournay est partagée en dix paroisses; S. Médard, évêque de Noyon, fut un des premiers pasteurs de l'église de Tournay, & son premier évêque sut Anselme, moine bénédictin, qui obtint cet évêché en 1148, par le crédit de S. Bernard. En 1559, l'evêché de Tournay devint suffragant de la nouvelle métropole de Cambray. Son diocèse a huit doyennée, & contient 223 cures. Longitude. 21. 4. latit. 50. 34.

Il n'est fait mention de Tournay que dans l'itinéraire d'Antonin, & dans la carte de Peutinger, dont les auteurs ont

vécu du temps de S. Jérôme. Dans le mê- dix ans les écoles des arts, c'est-à-dire me sleele Tournay fut prise sur les Romains par Clodion, roi des François; son petit fils Childeric y demeuroit, y mourut, & y fut enterré. Sous les premiers rois capétiens, les évêques de Tournay & sa grande subtilité dans la dispute, le de Noyon étoient seigneurs de la ville, firent accuser d'impiété & d'irréligion. mais les habitans y vivoient dans une entiere liberté. Charles VII. unit solennellément Tournay & le Tournéhs à la couronne, par des lettres-patentes données au commencement de son regne, en 1422, & confirmées par d'autres lettres, dans les années 1426, & 1436.

Louis XI après la mort de Charles duc de Bourgogne, mit garnison dans Tournay en 1477; & depuis ce temps-la les habitans lui obeirent jusqu'à l'an 1513, que la ville fut prise sur Louis XII. par l'an 1498. en 4. vol. in-fol. aux dépens Henri VIII. roi d'Angleterre. Les Anglois la rendirent aux François en 1517; mais quatre ans après, la guerre ayant été déclarée par Charles-quint & François I. Tournay fut prife, & François I. contraint de la céder par le traité de Madrid, en 1525, confirmée par le traité de Cambray en 1529, par celui de Crévi en Laonois, en 1544, & par celui de Cateau-Cambrésis, en 1559. En 1667, Louis XIV. prit cette ville, qui lui fut cédée en 1668, par le traité d'Aix-la-chapelle; il fortifia Tournay, & y éleva la citadelle dont j'ai parlé; mais la ville & la citadelle ayant été prises en 1709, par l'armée des alliés, la France céda l'une & l'autre à la maison d'Autriche, par les traités d'Utrecht, de Rastat, & de Bade. Ensin les Etats-Généraux ont la garde de cette place, par le traité de la Barrière, conclu en 1715. entre leurs Hautes-puissances, & l'empereur Charles VI.

Jean Coulin a donné l'infloire de Tournay. Elle est imprimée à Douay chez Marc Wyon, en 1620, en 4 vol. in-4°.

c'est un ouvrage fort rare.

Simon de Tournay, dont le nom est écrit fort différemment dans les bibliographes, étoit ne dans la ville de Tournay, ou du moins étoit originaire de cette dans le xije. secle, il devint docteur en [1735, il fit paroltre en cinq volumes inthéologie à Paris, & y régenta pendant [12, une nouveile histoire de la ville de

qu'il y enseigna les belles-lettres & la philosophie. Il a laissé plusieurs ouvrages qui ne se trouvent qu'en manuscrit. Son attachement aux opinions d'Aristote, &

Il est douteux si Jacques des Parts. en latin de Partibus, étoit natif de Tournay, ou de Paris; il fut également chanoine de Paris & de Tournay, mais il mourut dans cette derniere ville, environ l'an 1465; il devint médecin du duc de Bourgogne, Philippe le bon, & puis de Charles VII. roi de France; il donna plusieurs livres qui lui procurerent une grande réputation; le principal est son commentaire sur Avicenne; il sut imprimé à Lyon, du roi, & par les soins de Janus Lascaris.

La Barre (Louis - François - Joseph de), littérateur, naquit à Tournay en 1688, & mourut à Paris en 1743. Il étoit membre de l'académie des Inscriptions, à laquelle il a donné plusieurs mémoires. On trouvera dans ce receuil, tom. VII. & VIII. des éclaircissemens de sa main, sur l'histoire de Lycurgue, des remarques sur la route de Sardes à Suze, décrite par Hérodôte : d'autres fur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe, & du Phase; une dissertation sur la livre romaine, & fur d'autres mesures particulieres moins connues; & un mémoire sur les divisions que les empereurs romains avoient faites des Gaules, en dissérentes provinces. On a inféré dans les tom. IX. & X. son traité du poëme épique, où il examine particulièrement s'il est nécessaire que l'action de ce poëme ait rapport à une vérité morale; il y a joint des observarions ingulières lur les places dellinées aux jeux publics de la Grece, & sur les différentes especes de courses qui s'y faisoient.

En 1729, il publia en deux vol. in-4°. ces mémoires de l'hittoire de France & de Bourgogne, que l'on appele communément le journal, de Charles VI. & il mit ville ; il en fut chanoine 🛭 & florisfoir | une préface à la tête de ce receuil. En

qui, composée de 5 vol. in-fol. & continuellement entremèlée de pieces latines, excedoit le loifir ou la portée des lecteurs ordinaires. Il avoit entrepris quinze mois avant sa mort, un dictionnaire d'antiquités greques & romaines, mais il n'a eu le temps que de former son plan, & d'ébaucher quelques articles. (Le chev. $pe J_{AUCOURT.}$)

TOURNE, terme de pratique, synony-

me à soûte. Voyez Soute.

Tourné, (Blason) ce mot dans le blason, ne se dit proprement que d'un croissant dont les cornes regardent le pas la fituation naturelle du croissant, dont les cornes doivent regarder en-haut; & si elles regardoient le flanc sénestre, on le diroit contourné. (D. J.)

TOURNE-A-GAUCHE, (Outil d'ouvrier.) outil de fer, quelquefois avec un manche de bois, qui sert comme de clé pour tourner d'autres outils. Les charpentiers, menuisiers, serruriers, & autres ouvriers, ont chacun leur tourne-à-gauche, mais peu différens les uns des autres. Les tourne-à-gauche pour les tarots sont tout de fer; ils sont plats, d'un pouce environ de largeur, & de six à sept pouces de longueur; ils ont au milieu une entaille quarrée, où l'on met la tête du tarot quand on veut le tourner pour faire un

TOURNEBOUT, (Luth.) instrument à vent & à anche.

L'anche du tournebout n'est pas à découvert comme celle des hauthois, mais elle est renfermée dans une boîte percée, en sorte que le musicien ne peut pas la gouverner à son gré; aussi le tournebout n'a-t-il pas plus de tons que de trous.

Il paroît que le tournebout n'est qu'un reste de l'ancienne slûte phrygienne ou plagianle, comme le pense Mersennus, probablement le nom de cet instrument lui vient de son bout courbé ou tourné: au reste, le tournebout & la cromorne ne sont qu'une même chose. Voyez CROMOR-**NE.**, (Luth.) (F D. C.)

TOURNE-BROCHE, ustensile de cuisine, qui sert à donner à une broche un corde qui soutient le poids, & qu'on re-

Paris, extraite de celle du pere Lobineau, mouvement moderé, & entretenu par un poistiqui met en jeu plusieurs roues, à l'une desquelles est attachée une poulie qui retient une ou plusieurs chaînes qui répondent aux broches, & leur communiquent le mouvement qu'elles ont reçu des roues. Cette machine est composée de trois roues qui ont chacune seur pignon, d'un rouleau, d'une cage & d'un volant. La premiere de ces roues se nomme grande roue; son arbre est revêtu d'un rouleau de bois, partagé en deux parties, sur lesquelles sont deux cordes qui vont en sens contraire. La premiere qu'on peut appeler corde du poids, se flanc dextre de l'écu, parce que ce n'est; devide & se déroule en descendant, pendant que la seconde que nous nommerons corde de remontoir, se roule & sientortille au+tour du rouleau, garni d'un ressort qui le retient à une des croisées de la grande roue, lorsqu'on a suffisamment remonté le poids ; immédiatement audessus du même côté, est un second pignon qui s'engrene dans un autre qu'on nomme seconde roue, qui va répondre au pignon de la roue de champ. Celle-ci est placée environ vers le milieu de la cage, au-dessous du volant; ses dents renverfées de côté, s'accrochent aussi dans celles du pignon du volant, & le fait tourner. Toutes ces roues ont chacune leur arbre qui s'emboîte latéralement dans les montans de la cage, de façon neanmoins qu'il puisse y jouer aisément. Cette cage du châssis soutient & renferme tout l'ouvrage, excepté le volant qui est au-dessus, & la traverse par un trou qui y est pratiqué.

Toutes ces roues ont une grandeur proportionnée à la vîtesse de leur mouvement, qui est plus lent dans la grande que dans la seconde roue, & dans la roue de champ que dans le volant.

On fait des tournebroches à main, qui font places feulement à hauteur d'homme, & se remontent par le moyen d'une manivelle qui s'emmanche dans l'arbre du pignon d'une quatrieme roue, qu'on appelle roue de remonioir, & qui est visà-vis la grande roue. Dans ces tournebroches, le rouleau n'est revêtu que d'une

Ccccc 2

sourne sur lui-même en sens contraire. " peut point passer une dame par-dessus

Il y a encore des tournebroches à fumée, qui meuvent sans poids, & par la seule action de la fumée fur le volant; on peut voir tous ces différens tournebroches dans le Spectacle de la nature, art. de la nourriture de l'homme.

TOURNECASE, Jeu du s. m. Pétymologie du nom de co jeu, vient de la maniere dont on le joue, puisque l'on ne | battu pour sortir de cette gène. prend que trois dames chacun, que l'on conduit fuivant les nombres amenés, jufqu'à ce qu'on ait fait une case, c'est-àdire, jusqu'à cenqu'on ait mis ces trois dames sur la derniere fleche du coin: & cette case est faite avec trois dames, & qu'il faut pour gagner que les trois dames foient accouplées l'une sur l'autre, ainsi ce jeu se nomme tournecase, qui ne signifie autre chose, finon le jeu de lu cofe à trois dames. On nomme les dés a ce jeu comme au trictrac & au reversier; il faut pousser le dé fort, afin qu'il batte la bande de votre homine. Apres avoir mis trois dames à part pour jouer, si vous gagnez le de vous jouez, & si vous faites d'abord fix & cinq, vous ne pouvez jouer que le cinq, parce que c'est une regle, en ce qu'on ne peut jamais jouer que le plus bas nombre. Si vous faites fonné après avoir fait fix & cinq, vous n'en pouvez jouer qu'un, & vous êtes obligé de le jouer avec la même dame dont vous avez dejà joué un cinq; parce que si vous le jouiez avec une autre dame, il faudroit passer par-dessus celle dont vous auriez joué le cinq, ce qui n'est pas per us dans ce jeu, par la raison qu'il faut que les dames se suivent & marchent l'une après l'autre.

Comme les deux joueurs jouent & marchent galement dans la même table & vis-à-vis l'un de l'autre, chaque fois que le nombre du dé porte une dame fur une fleche qui se rencontre vis-à-vis de celle où il y a une dame de celui contre qui l'on joue, cette dame est battue, & il est obligé de la prendre & de rentrer dans le jeu.

En ce jeu l'on bat malgré soi, parce que l'on est toujours obligé de jouer le plus petit nombre, & outre cela on ne l

l'autre comme nous l'avons dejà dit, ce qui fait que l'on joue souvent beaucoup de coups inutiles, fur-tout quand on a amené & conduit ses dames: savoir, l'une dans un coin, & les deux autres tout contre, de maniere qu'on ne peut les mettre sur le coin, qu'en faisant un as & puis un deux. L'on souhaite alors d'être

En ce jeu, le coin de repos est la douzieme case; on le nomme coin de repos, parce que les dames qui font une fois entrées sont en sureté, & ne peuvent plus être battues. C'est un grand avantage pour celui qui y en met une le premier. Celui qui a mis le plutôt ses trois dames dans fon coin, a gagné la partie; & s'il les y mettoit toutes trois avant que son homme y en eût mis une, il gagneroit double, si l'on en est con-

TOURNEES, GRANDES, (Pêche.) especes de bas pares; en terme de pêche. c'est une enceinte de filers montés sur des pieux, qui ont la forme d'un fer à cheval, dont l'ouverture est à la côte, & le convexe à la mer, le tout sur un terrein en pente, afin que la marée venant à se retirer précipitamment, le poisson qui a monté à la côte, y puisse plus aisément ètre arrêté. Ce filet, quoique posé sur un terrein incliné, a pourtant son bord supérieur de niveau, au moyen de ce que les pieux qui sont vers la mer, sont plus longs que les autres. Voyen Tourrées 6-PARCS.

TOURNE-FEUILLET, s. m. touffe de petits rubans attachés au haut de la tranche d'un livre, ou à une espece de petit peloton; on passe les rubans entre les feuillets du livre, & ils indiquent où l'on en est resté de sa lecture.

TOURNE-FIL, s.m. (terme de Peignier, pinhrument d'avier quarré qui fert. aux Peigniers à donner le fil à teurs écouennes & autres outils; 'e'est une espece de' fufil propre aux mêmes usages que celui des bouchers, cuisiniers, charcuitiers, avec cette différence que le fusil est rond & le tourne-fil quarré. (D. J.)

TOURNEFORTIA, f. f. (Hift. nature

Botan.) genre de plante ainsi nommée en l'honneur du célèbre Tournefort. Le calice est divisé en cinq segmens qui finitsent en pointe; il substite toujours; la fleur est d'une seule pétale qui forme un tuyau ovale plus long que le calice, légérement decoupé en cinq legmens un peu ouverts & pointus; les étamines sont cinq filets de la longueur du tuyau de la fleur, & qui se terminent en pointe; les bossettes sont simples & placées au centre de la fleur; le germe du pistil est globulaire & posé sous le calice; le stile est fimple, & a la longueur des étamines; le stigma est pareillement simple; le fruit est une baie sphérique contenant deux loges; les graines sont au nombre de deux, ovales & séparées par la pulpe. Linnæi gen. pl. p. 62. (D. J.)

TOURNEGANTS ou RETOUR-NOIR, (terme de Gantier,) ce sont deux batons, polis, ronds, & longs de deux piés, plus gros par le milieu que par les bouts, & faits en forme de fuseaux. L'un fe nomine le mâle, & l'autre la fimelle; on les appelle aussi bâtons à gant. On infinue ces bâtons dans les doigts des gants pour les pouvoir retourner aisément sans les chiffonner ni les salir. C'est aussi avec ces bâtons qu'on renforme les gants, c'est-à-dire qu'on les élargit sur le renformoir, afin de leur donner une meilleure forme. Cette opération se nomme bâtonner

un gant.

TOURNELLE, (Jurisprud.) est une chambre du parlement. Voyez au mot PAR-LEMENT l'article TOURNELLE. (A)

TOURNER, v. act. & neut. c'est mouvoir circulairement. On dit les spheres tournent sur leur axe. La terre tourne autour du soleil, hérésie autresois, fait d'astronomie démontré aujourd'hui. Il tourne très-adroitement les bois & les métaux. On apprend aux foldats à tourner à droite & à gauche. On tourne le dos; on tourne bride; la tête tourne; on se tourne à l'orient, au midi; le vin & le lait se tournent. On tourne au jeu, une carte qui reste sur le talon, ou qui passe dans la main de celui qui donne, ou dont un joueur peut s'emparer, selon le jeu qu'on joue, & cette carte s'appelle la tourne. On tourne une ar- ge, est de tous les mouvemens celui qui

mée; on tourne une affaire adroitement; on prononce un discours bien tourné; on sait tourner un vers: on tourne en ridicule les choses les plus serieuses; on tourne un objet en tout sens; on tourne ses sorces de ce côté ou de cet autre; il tourne à la mort, &c. Voyez les articles suivans.

TOURNER, v. act. (Archit.) c'est exposer & disposer un bâtiment avec avantage. Ainsi une église est bien vournée quand elle a, conformément aux canons, son portail vers l'occident, & son grand autel vers l'orient; une maison est bien tournée lorsqu'elle est dans une agréable exposition, & que ses parties sont placées suivant leurs usages; & un appartement est bien tourné, quand il y a de la proportion & de la suite entre ses pieces, avec des dégagemens nécessaires. (D. J.)

Tourner au tour, (Archit.) c'est donner sur le tour la derniere forme à un balustre de bois ébauché. On finit aussi au tour les bases des colonnes, les vases, balustres de pierre & de marbre qu'on polit enfuite avec la rape & la peau de

chien de mer. (D. J.)

TOURNER LE PAIN, en terme de Boulanger, c'est joindre & lier la pâte en sorte qu'il n'y ait point d'yeux & de crevasses, & donner au pain la forme qu'on souhaite.

Tourner, en terme de Confiseur, signifie enlever la peau ou l'écorce fort mince & fort étroite avec un petit couteau en tournant autour du citron,

Tourner, en terme d'Epinglier, voyez GAUDRONNER.

Tourner, Tourné, (Jardinage.) on dit que le fruit tourne, quand après avoir pris sa grosseur naturelle, il commence à mûrir.

Tourner, en termes de manege, figuifie changer de main. On dit ce cheval est bien dressé, il tourne à toutes mains. On assouplit avec le cavesson à la newcastle un cheval entier, c'est-à-dire, qui refuse de tourner au gré du cavalier. Les écuyers font tourner la pointe du pié en-dedans.

L'action de tourner avec justesse au bout d'une passade ou de quelqu'autre manecoûte le plus à apprendre à la plûpart des Joint un morceau de bois ou de plomb

TOURNER L'ÉTAIN, (Potier d'étain.) c'est lui ôter par le moyen des outils sa couleur brune qu'il a prise en moule, pour lui donner le vif & le brun dont il a besoin pour être persectionné, & pour lui donner une figure plus nette & plus parfaite que celle qu'il a déjà reque.

L'ouvrier qui travaille au tour, commence par dreffer son empreinte qui est pour tourner la vaisselle, ou son calibre pour de la poterie ou menuiserie; ces outils sont de bois, tournés & formés à la figure & proportion des différentes pieces, soit pour les dehors ou les dedans; ou autrement, ils ont une gaine ou trou quarré, revêtu d'étain, formé par le mandrin de l'arbre du tour dans lequel il entre; puis on fait tenir sa piece sur ces empreintes ou calibres, si c'est de la vaisselle, par le moyen de trois petits crampons de fer qui tiennent la piece sur l'empreinte par l'extrémité du bord, en commençant par les derrieres, & après les dedans sur la même empreinte qui doit être creusée de la grandeur & de la forme de la piece; ainfi il en faut avoir autant qu'on a de moules de différentes grandeurs, ou bien on tourne à la belouze, qui est une maniere d'attacher les pieces en les soudant à trois gouttes sur le bord avec le fer sur une piece d'étain montée sur le tour, à qui on donne ce nom de belouze. Si c'est de la poterie, on la dresse sur le calibre qu'on a monté fur le mandrin, & qui est tourné proportionnément à la grosseur de la piece qu'on veut mettre dessus; on la fait tenir en frappant d'un marteau, sur une planclie appuyée contre la piece pendant qu'elle tourne, jusqu'à ce qu'elle tienne & tourne | SOIR. rondement : cela s'appelle tourner à la volée. Mais il y a une autre maniere plus diligente & plus fûre, surtout pour des pieces longues, qui est de tourner à la pointé; c'est un vis qui marche dans un écrou enclavée dans la poupée de la droite du tour, à peu-près comme la vis d'un étau de serrurier, & par le moyen d'une manivelle ou d'un boulon, on avance & re-

qui s'emboite au bout de la piece qu'on tourne, en sorte qu'elle la met ronde, & la tient sans qu'elle se dérange ni qu'elle puisse s'échapper.

Dès que la piece est bien dressée, l'ouvrier tenant fon crochet fous le bras & posé sur la barre qu'il tient ensemble avec la main gauche, il le conduit de la droite par un mouvement égal & réglé en le faifant couper l'étain: ce qui forme ce qu'on nomme ratures; on appelle cette premiere façon ébaucher. On se sert ensuite de crochets qui coupent moins, parce qu'on les passe sur un cuir où on a mis de la potée d'étain; ces crochets se nomment planes; & enfin on acheve avec un brunissoir. Lorsqu'on s'en sert, il faut auparavant répandre avec une patrouille de l'eau de savon sur sa piece, & ne point appuyer le brunissoir trop fort, ni s'arrêter pour ne point faire d'ondes; il suffit d'effacer seulement les traits du crochet, & on essuie l'eau de savon après qu'on a bruni avec un linge doux qu'on appelle polissoir, pendant que la piece tourne encore.

Il faut remarquer que les bons outils dans la main d'un habile ouvrier contribuent à faire le bel ouvrage. Chacun a fa maniere pour leur donner un taillant propre à son gré; mais généralement les crochets quarrés, quarrés demi-ronds, à deux côtés, en pointe, &c. sont présérables à toutes autres formes. Les crochets, grattoirs & brunissoirs doivent être acérés du meilleur acier d'Allemagne. Il faut une meule pour les émoudre, & une bonne pierre d'Angleterre pour les affiler.

Il y a des brunissoirs de différentes figures pour la vaisselle ou poterie, & pour réparer & achever. Voyez BRUNIS-

Pour tourner des plats d'une grandeur extraordinaire ou des jattes ou grands basfins qui pesent jusqu'à 20 ou 25 liv. piece, ou enfin d'autres pieces d'un trop gros poids, au lieu de faire aller le tour avec la roue, ce qui n'est presque pas possible, on emmanche une manivelle dans le bout de derriere de l'arbre du tour, par le moyen de laquelle on tourne une piece tire cette vis dont le bout presque pointu comme on tourne une meule de taillandier, & par ce moyen on en vient plus aisément à bout : cela s'appelle tourner à

la ginguette.

Il faut observer que pour tourner la vaisselle, l'ouvrier conduit ses crochets & brunissoirs presque perpendiculairement, tantôt du bas de sa piece au milieu en montant, & tantôt du milieu en descendant en bas, appuyant sur ses outils, afin de couper l'étain également par-tout, & que la piece ne soit point fausse, c'est-àdire, forte à un endroit & mince à un autre; lorsqu'on veut rendre une piece mince, on repasse plusieurs fois le crochet qui ébauche, & pour la poterie, on conduit le crochet sous la piece horisontalement, tantôt de droit à gauche, & de gauche à droite, & le brunissoir de même, mais moins en-dessous que le crochet; & la meilleure maniere est de ne le passer qu'une fois.

Autrefois on tournoit toute la vaisselle sur un outil nommé croisée, composé de trois crampons coulans fur ces branches; on avance & recule ces crampons suivant la grandeur des pieces, & on les arrête par le moyen d'un coin qui est derriere chaque crampon; on ne s'en sert plus guere à présent depuis l'invention de tourner à la belouze, si ce n'est pour tourner des jattes ou grands bassins, cette maniere étant dangereuse pour l'ouvrier qui

y travaille.

Tourner, en terme de Tabletier Cornetier; voyez Tourner, en terme de Tabletier en écaille, c'est la même opération pour la

corne comme pour l'écaille.

Tourner, (Vénérie.) il se dit de la bête que l'on chasse, lorsqu'elle tourne & fait un retour, c'est aussi faire tourner les chiens pour en trouver le retour & & le bout de la ruse.

TOURNES, (Jurisprud.) c'est la soute ou retour des deniers que l'on paie dans un partage ou pour un contrat d'échange. Il en est parlé dans les coutumes de Montargis, Orléans, Blois & Dunois. Voyez le gloss. de Lauriere. (A)

TOURNESIS, LE, (Géog. mod.) petit pays de Flandre, & qui prend son nom

de Tournay sa capitale.

chatellenie de Tournay, qui est d'une assez grande étendue; car elle renserme environ cinquante villages ou bourgs, dont la justice ressortit au conseil provincial de Flandre, d'où l'on peut appeller au parlement de Malines.

Les rois de France ayant institué le bailliage de Vermandois, y avoient joint Tournai & le Tournesis; mais en 1383 Charles VI. érigea un bailliage à Tournay, auquel il foumit cette ville & le Tournesis, avec les terres de Mortagne & de Saint-Amand, qui relevoient auparavant du bailliage de Vermandois; l'union de ces terres à ce bailliage a duré jusqu'au temps de la paix d'Utrecht, par laquelle toute la terre de Saint-Amand a été separée du bailliage de Tournesis, & accordé ' à la France; mais pour les neuf villages qui dépendoient de Mortagne, ils ont été laisses à la maison d'Autriche. (D. J.)

TOURNESOL, f. m. (Hift. nat. Bot.) nom vulgaire donné à la premiere & principale espece de racinoïde dans le sistème de Tournefort; c'est aussi pour la distinguer que cet habile botaniste appelle cette plante racinoides ex quâ paratur tournesol Gallorum I. R. H. 656. dans Mathiole heliotropium minus; dans C. Bauhin, heliotropium tricoccum; dans Clusius heliotropium minus tricoccum; enfin dans Lobel, heliotropium vulgare tournesol Gallorum sive Plinii tricoccon.

La racine de cette plante est blanche, ronde, ordinairement droite & longue, garnie de quelques petites fibres à son extrémité, surtout aux piés les plus élevés, car il en est plusieurs qui n'en ont point du tout; elle pousse une tige ronde de différente hauteur, suivant le terrein qu'elle occupe; cette tige se divise en plusieurs branches, la plupart desquelles sortent des aisselles des seuilles.

Clusius avoit raison lorsqu'il a dit que les feuilles du tournesol ont de la ressemblance avec celles du xanthium; mais il s'est trompé lorsqu'il a cru qu'elles en avoient beaucoup plus avec celles du solanum somniferum; il en est de même de Lobel lorsqu'il les a comparées à celles Le Tournesis n'est autre chose que la l'du calament de montagne. Elles sont d'un verd pale & presque cendré, attachées | noit un verd éclatant, qui se changeoit

à un fort long pédicule.

Les fleurs sont renfermées dans de petits boutons, lesquels forment une espece de grappe qui sort d'entre les aisselles de chaque branche, & de leur extrémité. Elles sont les unes stériles, & les autres

cette grappe, font contenues dans un calice divisé en cinq parties découpées jusqu'au centre; elles sont composées de cinq petites feuilles jaunes, placées autour d'un petit stile rond surmonté de quelques étamines de même couleur disposées en aigrette; comme elles sont attachées par un fort petit pédicule qui seche à mesure que la grape croît & s'eleve, elle se fannent & tombent en fort peu de temps.

Le calice de celles qui en occupent la base, & qui sont sécondes, est divisé en dix pieces fendues pareillement jusqu'au centre; elles sont composées de cinq petites étamines jaunes, surmontées chacune d'un petit sommet de même couleur. Elles font placées autour du pistil qui est chargé de trois filets fourchus & jaunes. Ce pistil qui est dans le fond du calice, devient dans la suite un fruit rond, raboteux d'un verd foncé, divifé en trois loges, qui renferment chacune une semence ronde & blanche. Il est attaché avec son calice à un pédicule affez long; de sorte que lorsque les premieres fleurs ont passé, & que le fruit est arrivé à sa juste grosseur, il pend des aisselles des branches, & semble y être né sans aucune fleur. C'est-là ce qui en a imposé à tous ceux qui ont avancé que les fleurs & les fruits de cette plante naissent sur des piés différens.

La Médecine ne tire aucun secours de cette plante pour la guérison des maladies, quoique Dioscoride nous assure qu'elle est excellente pour chasser les vers du corps, & pour la guérison de cette espece de verrue, que les Grecs appellent azponops ar, en les frottant de son suc mêlé avec un peu de sel; mais elle se vend cher, parce que son usage est réservé pour la teinture; aussi les auteurs qui en parlent sous le nom d'heliotropium, ont eu raison de dire que le suc de son fruit don-

promptement en un fort beau bleu; le suc des grappes de sleurs produit la même chose, mais cela n'arrive point à celui des feuilles. En effet le tournejol en pâte & en pain a pour base le fruit de cette plante.

Celui qu'on prépare à Gallargues, vil-Les stériles qui occupent la sommité de lage du diocese de Nîmes, à quatre ou cinq lieues de Montpellier, est en grande estime. On s'en sert en Allemagne, en Angleterre & en Hollande pour donner une agréable couleur aux confitures, gelées & autres liqueurs. Pomet & Lemery se sont trompés en avançant que le tournesol en drapeau se faisoit avec des chifons empreints d'une teinture rouge préparée avec le suc des fruits de l'heliotropium, & un peu de liqueur acide. Mais voici en deux mots la préparation du toursenol à

Gallargues.

Les paysans de ce village ramassent au commencement du mois d'Août les sommités du racinoïdes, qu'ils appellent de la mantelle, & les font moudre dans des moulins affez semblables à nos moulins à huile: quand elles ont été bien moulues, ils les mettent dans des cabats, & mettent ces cabats à une presse, pour en exprimer le suc qu'ils exposent au soleil pendant une heure ou deux. Après cela ils y trempent des chifons qu'on étend ensuite sur une haie, jusqu'à ce qu'ils soient bien fecs; cela fait, on prend environ dix livres de chaux vive qu'on met dans une cuve de pierre; & l'on jette par-dessus la quantité d'urine qui peut suffire pour éteindre ladite chaux : on place des bàtons dans la même cuve, à la hauteur d'un pié de liqueur, sur lesquels on étend les chifons qu'on avoit déjà fait fécher. Après qu'ils y ont resté quelque temps, c'est-àdire, jusqu'à ce qu'ils aient été humectés par la vapeur de l'urine & de la chaux, on les tire de la cuve, on les fait sécher au soleil, & quand ils sont bien secs, on les retrempe comme auparavant dans du nouveau fuc, & pour lors on les envoie en différens pays de l'Europe.

Il y a beaucoup d'apparence que les especes de tournesol en pâte & en pain qu'on reçoit d'Hollande, se fabriquent ou

des drogues, qu'on fabriquoit à Lyon du

M. Lemeri dit encore dans son traité

avec ces mêmes chiffons qu'on leur a envoyés de Montpellier, ou se font avec d'autres drogues dont le secret nous est inconnu; il est du moins certain que le ricinoïdes ne croît point en Hollande, & que leur tournesol en pain est précieux.

TOURNESOL, (Chimie.) on donne en général le nom de tournefal à plutieurs préparations chimiques qui donnent une teinture d'un bleu pourpre. Il sera parlé des plus connues dans la suite de cet article. Celle qu'on appelle en particulier pierre de tournesol, est la principale de ces préparations. Cette pierre de tournesol se fabrique en Hollande, selon un procédé qui est absolument ignoré en France. Nous fournissons seulement aux Hollandois les chifons ou drapeaux qui en font la base ou matiere premiere. Ces chifons se préparent au grand Gallargues, village du bas Languedoc, du diocese de Nîmes, où on les imbibe du fuc d'une plante, qui croît naturellement dans le pays, & qu'on appelle en langue vulgaire maurelle, nom que j'adopte dans cet article. M. de Tournefort appelle cette plante ricinoïdes ex quâ paratur tournesol Gallorum, inst. rei herb. app. 565. M. Linnæus la nomme croton foliis rhombeis, repandis, caule kerbaceo. Feu M. Nissolle, de la société royale des Sciences de Montpellier, a donné la description de cette plante, qu'il a accompagnée d'une figure très-exacte. Voyez les mémoires de l'académie royale des Sciences, année 1712, page 339. Pl. XVII. tout ce travail sera exposé à la fin de cet article.

M. Lemeri dit dans son traité des drogues, p. 863. qu'on prépare le tournefol en Languedoc avec le fruit de l'heliotropium tricoceum, qui est une autre plante d'un genre bien dissérent de la précédente. Voyez HÉLIOTROPE ou HERBE AUX verrues. On voit que M. Lemeri étoit mal instruit sur cette préparation où l'héliotrope n'entre point, & où jamais il n'a pu être employé.

M. Lemeri dit dans le même traité des drogues, que la perelle, la chaux & Purine entrent dans la composition du tournesol. On m'a assuré que l'orseille y

entroit encore. Tome XXXIII. tournesol qui étoit inférieur à celui d'Hollande. Je crois que M. Lemerife trompe. On m'a assuré qu'on n'a jamais fabriqué la pierre de tournesol à Lyon. Je pense que M. Lemeri a confondu avec la pierre de tournesol, la préparation de la perelle & d'un autre lichen, qui est une espece d'orseille qu'on prépare à Lyon pour la teinture. On nous envoie le tournesol d'Amsterdam tel qu'on le voit chez les épiciers-

droguistes; savoir en petits pains secs d'une couleur bleue-foncée, de forme parallélipipéde d'environ un pouce de longueur. En cet état on l'appelle tourne-

sol en pâte ou en pain.

Le tournesol étoit autrefois d'un usage plus étendu. Mais depuis que les Chimistes ont découvert le bleu de Prusse, l'indigo, le pastel, &c. & les autres bleus qui se préparent en Allemagne, & qu'on tire du cobolt, ceux-ci ont été substitués en beaucoup d'occasions au tournesol, & effectivement la couleur du tournesol est peu durable; elle pâlit à l'air, & le moindre acide la détruit.

Le tournesol se dissout fort aisément dans l'eau froide, il donne une teinture bleue fort chargée, qui est de faux teint que les teinturiers n'appliquent que sur des toiles de fil ou de coton.

Les peintres s'en servent quelquesois pour colorer le papier & le crayonner. On l'emploie aussi à la détrempe & sans gomme; parce que cette couleur est fine & n'a pas de corps. On en peint quelquefois les murailles bien blanchies avec la chaux qui ne sont pas exposées à la pluie. On n'en fait aucun usage avec l'huile, ni dans les fresques.

Les dessinateurs s'en servent pour les différens dessins qu'ils tracent sur la toile, ou sur les étoffes de soie qu'on veut faire broder; mais l'usage le plus commun du tournesol est pour teindre le papier; par exemple, ce gros papier d'un bleu foncé tirant sur le violet, avec lequel on enveloppe le sucre, est teint avec le tournesol.

Les chimistes se servent de la dissolu-

Ddddd

tion très-étendue ou délayée de tournefol dans l'eau, qu'ils appellent communément teinture de tournesol, pour reconnoître fi une liqueur faline contient de l'acide ou de l'alkali, & lequel de ces deux principes y est surabondant. Si c'est l'acide, la teinture rougit; si c'est l'alkali, elle verdit, mais ce verd tire un peu fur le pourpre; & si elle est neutre, la couleur ne change point. Quoique cet effet soit en général assez constant, il a ses exceptions, mais en petit nombre. On se sert encore de la teinture de tournesol dans l'analyse des caux minérales à la mème intention.

Les limounadiers & les confiseurs l'emploient pour imiter ou foncer les infusions de violette, & pour donner la couleur bleue ou violette à plusieurs liqueurs: mais c'est une falsification véritablement condamnable; car les liqueurs ou firops où il y a du tournesol ont toujours un mauvais goût tirant fur le pourri. On s'en fert encore, mais sans inconvenient, dans le même art pour donner une couleur bleue à certaines pâtes, conserves, & autres confitures. On peut donner une couleur violette à l'esprit-de-vin, en y versant quelques gouttes d'une forte teinture de tournesol.

On emploie encore beaucoup la pierre de tournesol dans les blancheries de toiles, en particulier pour les cambrais & les batistes que l'on passe à ce bleu, après les avoir passées au lait.

Outre ce tournesol que nous pouvons appeler le nôtre, ou le tournesol de Languedoc, Lémeri (traité des drogues) fait encore mention d'un tournesol en drapeau, qu'il dit venir de Constantinople, & qu'il assure être fait avec de la cochenille & quelques acides. Ce qui paroît impossible, puisque les acides éclaircissent le rouge de la cochenille, & le font changer en ponceau ou orangé. Les alkalis pourroient plutôt produire cet esfet, en tournant la couleur rouge en violet:

'tournesol fait avec du coton; c'est du coton aplati de la grandeur & figure d'un écu, qu'on teint en Portugal a ec la | » que nous décrivons, placent leurs vais-

l'un & l'autre tournesol servent à colorer les liqueurs & les gelées de fruits. Mais toutes ces especes de teinture ne sont plus en usage, & on n'entend aujourd'hui par tournesol, que celui qui se sait avec le suc de la maurelle; & c'est de celui-là que je vais parler d'après le mémoire que j'ai donné sur cette matiere, dans le volume des Mem. de l'acad. royale des sciences, pour l'ann. 1754.

Pour l'intelligence du procédé que je vais décrire, il est nécessaire que je dise un mot de la maniere dont on ramasse la plante, & des instrumens dont on se sert pour faire cette préparation. J'ai appris de plusieurs habitans du grand Gallargues, qu'on préparoit ces drapeaux dans ce vil-

lage depuis plusieurs siecles.

« Les habitans du grand Gallargues » n'ont pas la liberté de cueillir la maurelle dans tous les temps de l'année. En vertu d'un ancien reglement ils ne peuvent faire cette récolte qu'après en » avoir obtenu la permission des maire & consuls du lieu. On donne-ordinairement cette permission à toute la communauté vers le 25 juillet, temps où la récolte du blé est dejà faite, & où la maurelle est dans sa persection. On ne fait dans l'année que cette feule récolte, depuis le 25 juillet jusqu'au 5 ou 8 de septembre. Les paysans vont alors chercher cette plante à quinze ou vingt lieues à la ronde dans le Gévaudan, & même jusqu'en Provence. Ils ont grand soin de se cacher les uns aux autres les lieux particuliers où elle croît en abondance : ils font cette récolte en diligence, la plante pour pouvoir être employée, devant être fort récente, la fermentation nuisant toujours au succès de l'opération dont il s'agit: il faut aussi que la maurelle ne soit pas terreuse.

» Les vaisseaux & instrumens dont on se sert ne sont pas tous de la même grandeur, & on croit assez inutile de Il y a, suivant le même auteur, du | » les assujettir à une certaine capacité

» déterminée.

» Les particuliers qui font l'opérations cochenille mesteque. M. Lémeri dit que | v seaux à un rez-de-chaussée, dans une

» espece de hangar ou d'écurie, où l'on » voit d'abord un gros prefloir fait de » bois de chène verd, & soutenu des » deux côtés sur deux murs de maçonne-» rie. Ce pressoir a d'ordinaire un pié d'épaisseur à chaque bras, sur huit piés » & demi de longueur, & un pié & demi de hauteur : je ne puis mieux le » comparer qu'à une grande presse de » relieur. On pratique sous ce pressoir » une cuve de pierre, qu'on appelle en » langue vulgaire pile; elle a commu-» nément la forme d'un parallépipede, & » rarement celle d'un gros cylindre; son épaisseur ordinaire est de trois ou qua-» tre pouces: on lui donne intérieure-» ment un pié & demi de large, sur trois piés de long, & sur deux piés de profondeur: c'est dans cette cuve qu'on met l'urine & autres ingrédiens nécessaires. Enfin on trouve dans ce même » lieu un moulin, dont la meule posée de-champ, a un pié d'épaisseur; un » cheval la fait tourner: elle roule autour d'un pivot perpendiculaire, dans une orniere circulaire, assez large & assez profonde, où l'on met la maurelle qu'on veut broyer. Ce moulin est de même forme que ceux dont on se sert pour écraser les olives ou le tan. M. Astruc, de la société royale des scien-» ces de Montpellier, a donné la figure » très-exacte de ce mouin, dans ses » Mémoires pour l'histoire naturelle de la >> province de Languedoc. Voyez pages 336,

Procédé de la coloration des drapeaux ou chiffons avec lesquels les Hollandois font la pierre de tournesol. Les habitans du grand Gallargues qui ont ramassé une certaine quantité de maurelle, choisissent pour la faire brover & en tirer le suc, un jour convenable. Ils veulent que le temps soit fort serein, l'air sec, le soleil ardent; que le vent souffle du nord ou du nordouest: il n'est pas difficile d'avoir au mois d'août, dans le Bas-Languedoc, des jours où toutes ces circonstances se trouvent réunies. La constitution de l'atmosphere étant telle que nous venons de le dire, on fait moudre la maurelle dans le moulin que nous avons décrit; quand elle est l bois, que nous appelons dans ce pays se-

>> 337. Pl. VI, fig. 1. >>

bien écrasée, on la met dans un cabas de forme circulaire, fait d'une espece de jonc, & fabriqué à Lunel, parfaitement semblable à ceux dont on se sert pour mettre les olives au preffoir. On r implit le cabas de maurelle bien écrafée, on la met ensuite au pressoir & on presse fortement; le suc découle dans la cuve de pierre, placée immédiatement sous le pressoir: dès qu'il a cesse de couler, on retire le cabas du pressoir, & on jette le marc. On commence cette opération dans la matinée, & on continue la même manœuvre jusqu'à ce que tout le suc soit exprimé, ayant soin de changer de cabas des qu'on s'apperçoit que celui dont on s'étoit servi jusques-là est percé. Quand on a tiré tout le suc, les uns avant que de l'employer le laissent reposer un quart d'heure; les autres en font usage sur le champ; quelques-uns, mais en petit nombre, mettent auparavant dans le suc une chopine ou un pot d'urine, sur environ trente pots de suc (il y a en général peu d'uniformité dans la maniere de procéder.) La plupart emploient leur suc tout de suite, comme je viens de le dire. On en sent assez la raison sans que je l'explique, & voici de quelle façon ils procedent.

Ceux qui font cette préparation achetent à Montpellier, ou dans d'autres villes voitines, de grands sacs à laine, de vieilles serpilieres, ou quelqu'autre toile écrue (je veux dire qu'on n'emploie à Gallargues que cette espece de toile, qui n'a pas été blanchie par la rosée, ni par la lessive) qui ait déjà servi, & qui soit à bon compte, si elle est sale, on la lave & on la fait sécher. Toute toile est bonne pour cette opération, pourvu qu'elle soit de chanvre, la plus grossiere, la moins serrée dans son tissu, n'est pas à rejeter; mais il faut qu'on l'ait bien nettoyée, car tous les corps gras & huileux sont contraires au succès de cette préparation.

On divise la toile dont on se sert en plusieurs pieces; sur cela il n'y a aucune regle, les femmes font toute la manœuvre de cette opération. Le suc exprimé est porté dans une espece de petite cuve de

Ddddd 2

un baquet de bois, pareil à ceux dont les blanchisseuses se servent pour savonner leur linge; elle prend une, deux ou trois pieces de toile, suivant qu'elles sont plus ou moins grandes, qu'elle met dans le baquet; elle verse ensuite sur ces morceaux de toile, un pot du suc de maurelle qu'elle a toujours à son côté; & tout de suite, par un procédé pareil à celui des blanchisseuses qui savonnent le linge, elle froisse bien la toile avec ses mains, afin qu'elle foit partout bien imbibée de fuc. Cela fait, on ôte ces chiffons, & on en remet d'autres qui sont à portée, & toujours ainsi de suite : on ne cesse de faire cette manœuvre que tout le fuc exprimé n'ait été employé. Après cette opération, l'on va étendre ces drapeaux fur des haies exposées au soleil le plus ardent, pour les faire bien sécher : on ne les met jamais à terre, parce que l'air y pénétreroit moins facilement, & qu'il est essentiel que les chiffons sechent vîte. Je ferai observer que les femmes qui font cette manœuvre savent bien mettre à profit tout leur suc: les drapeaux ne sortent du baquet qu'imbibés de ce suc dans une juste proportion.

Après que les drapeaux ont été bien féchés au foleil on les ramasse & on en forme des tas. Les femmes ont soin un mois avant que de commencer cette préparation, de ramasser de l'urine dans leur cuve de pierre, qui, après qu'on y a mis tous les ingrédiens, est appelée l'a*luminadou*, ce qui indique qu'on y met-* toit autrefois de l'alun : quelques particuliers, en petit nombre, s'en servent en-

core aujourd'hui.

La quantité d'urine qu'on met dans la cuve n'est pas déterminée, on en met ordinairement une trentaine de pots, ce qui donne cinq ou fix pouces d'urine dans chaque cuve. On jette ensuite dans la cuve ang à fix livres de chaux vive. Ceux qui sont dans l'usage d'employer l'alun, v en mettent alors une livre : car il faut remarquer qu'on y met toujours de la l chaux, quoiqu'on emploie l'alun. On re- l'alkali volatil qui s'éleve de l'urine, mue bien ce melange avec un bâton; quelque abondant qu'il soit : il n'en est

mâou ou comporte. La femme a devant soi | rine, des sarmens ou des roseaux assujettis à chaque extrémité de la cuve; on étend sur ces roseaux les drapeaux imbibés de suc & bien séchés: on en met l'un far l'autre ordinairement sept à huit, quelquefois plus ou moins, ce qui dépend de la grandeur de la cuve; on couvre ensuite cette même cuve d'un drap ou d'une couverture. On laisse communement les drapeaux exposés à la vapeur de l'urine pendant vingt - quatre heures; fur cela il n'y a aucune regle certaine, la force & la quantité de l'urine doivent décider : quelques particuliers laissent leurs drapeaux exposés à la vapeur pendant plusieurs jours, les autres s'en tiennent au temps que j'ai marqué. Mais pour juger avec certitude du succès de l'opération, l'on visite de temps en temps les drapeaux; & quand on s'apperçoit qu'ils ont pris la couleur bleue, on les ôte de dessus la cuve. Il faut se souvenir que pendant que les chiffons sont exposes à la vapeur de l'urine, il faut les retourner sens-dessus-dessous, afin qu'ils présentent à la vapeur toutes leurs surfaces. On doit prendre garde que les chiffons qui sont sur les morceaux de bois exposés à la vapeur de l'urine, ne trempent point dans cette liqueur, ce seroit autant de perdu, l'urine détruiroit entiérement la partie colorante des dra-

Comme il Taut une grande quantité d'urine, & que d'ailleurs les cuves sont trop petites pour que l'on puisse colorer dans l'espace d'un mois & demi tous les drapeaux que demandent les marchands, les particuliers ont eu recours à une autre méthode, ils ont substitué le sumier à l'urine; cependant la plus grande partie emploient l'urine, mais tous en font en même temps par l'une & par l'autre méthode. Les drapeaux que l'on colore par le moyen de l'urine, sont les plus aisés à préparer; quelque temps qu'on les laisse exposes à sa vapeur, ils ne prennent jamais d'autre couleur que la bleue, & la partie colorante n'est jamais détruite par après cela on place à la superficie de l'u- pas de même quand on emploie le sucoup de vigilance, comme nous l'allons voir. Dès qu'on veut exposer les drapeaux qui ont reçu la premiere préparation à la vapeur du fumier, on en étend une bonne couche à un coin de l'écurie; sur cette couche on jette un peu de paille brifee, on met par-dessus les chissons entassés les uns sur les autres, & tout de fuite on les couvre d'un drap, comme dans l'autre méthode: on met sur le sumier à-peu-près le même nombre de drapeaux que l'on exposeroit à la vapeur de Purine,

Si le fumier est de la premiere force, on va au bout d'une heure retourner sens-dessus-dessous les chistons; une heure après on va encore les visiter, & s'ils ont pris une couleur bleue, on les retire de dessus le fumier; on les met en tas & on les expose à l'air pour les faire sécher. Je ferai remarquer que si le sumier n'est pas fort, on les y laisse plus long-temps, quelquefois douze heures, & plus même s'il est nécessaire. On sent bien que tout ceci dépend des différens degrés de force du fumier : la couleur bleue est la pierre de touche pour connoître la durée du temps dont nous parlons. On doit être atattentif à visiter souvent les drapeaux; car la vapeur du fumier, si on les y laissoit trop long-temps exposés, en détruiroit la couleur & tout le travail seroit perdu. Le fumier qu'on emploie est celui de cheval de mule ou de mulet. Certaines femmes exposent d'une autre maniere leurs drapeaux à la vapeur du famier; elles les mettent entre deux draps, & les draps entre deux couches de fumier.

Pour l'ordinaire on n'expose qu'une seule fois les chissons à la vapeur de l'urine on du fumier. Quelques particuliers in'ontdit que quand l'opération ne réussiffoit pas par le moyen du fumier, on exposoit les drapeaux qu'on n'avoit pu colorer quant levent est majhistraou ou nord-ouest. par cette voie, a la vapeur de l'urine; mais ces cas sont extrêmement rares. Je ferai observer que pendant tout le temps | est sud - est, ou, comme on dit dans ce que dure cette préparation, l'on met | pays-ci, marin; on risqueroit alors de perpresque tous les jours de l'urine dans la | dre tout le fruit de son travail : ce vent est cuve; & à l'égard de la chaux vive, on fort humide, & les chiffons, pour réussir,

mier; cette autre méthode demande beau- | durée de l'opération : il en est de même quand on y met de l'alun. On remarquera que toutes les fois qu'on expose de nouveaux drapeaux à la vapeur de l'urine, il faut, avant que de les y exposer, bien remuer l'urine avec un bâton : on change de même le fumier à chaque nouvelle opération. Après que les femmes ont achevé toutes leurs préparations, qui se font chaque année, elles jettent l'arine de leur cuve qu'elles nettoient bien.

Nous avons dit qu'on n'exposoit qu'une feule fois les drapeaux à la vapeur de l'urine ou du fumier: cette opération étant faite, comme je viens de la décrire, on a de nouveau suc de maurelle (car il est bon de faire observer que pendant toute la durée de cette preparation, il y a des hommes en campagne pour recueillir de la maurelle); on mbibe une seconde fois les drapeaux de ce nouveau sue, en faisant la même manœuvre qu'à la premiere opé. ration, je veux dire qu'on favonne en quelque sorte les drapeaux avec ce nouveau suc, & on les fait bien sécher, comme nous avons dit. Si après cette seconde imbibition de suc les chiffons sent d'un bleu fonce tirant sur le noir, on ne leur fournit plus de nouveau suc ators lá marchandise est dans l'état requis. Si les chifsons n'ont pas cette couleur soncée que je viens d'indiquer, on les imbibe de nouveau suc une troisieme fois, quelquesois une quatrieme, mais ces cas sont bienrares.

Les particuliers qui font cette préparation, ne commencent à implier leurs drapeaux de suc de maurelle que vers les dix ou onze heures du matin, comme j'en ai été témoin: la raison en est qu'alors le soleil commence à être dans sa plus grande force, et que les drapeaux étain exposés à son ardeur, sechent plus vîte: Le temps est très-favorable, comme je l'ai déja dit, & le soleil bien ardent. On se garde bien de faire cette préparation quand le vent n'en met que trois fois pendant toute la doivent sécher promptement. Il est arrivé

trouver un jour savorable.

Nous avons dit que quand la toile qu'on emploie est sale, on la lave & on la fait sécher; de même il faut prendre garde qu'elle ne soit pas imbibée de quelque corps gras ou huileux. On me raconta qu'un particulier avoit employé dans sa fabrique certaines toiles qui avoient servi sur les vaisseaux; elles étoient un peu enduites de goudron, cela fit une mauvaise préparation, à cause que le goudron empéchoit le suc de faire union avec le chanvre; aussi lui confisqua-t-on sa marchandise, comme n'étant pas de recette.

Je remarquai, étant au grand Gallargues, que dans la grande quantité de drapeaux colorés, il y en avoit quelques morceaux qui n'avoient pas pris la couleur bleue. Je ne fus pas surpris de ce phénomene, dès que j'eus vu manœuvrer les femmes; elles n'observent pas beaucoup de régularité en étendant leurs chiffons, tant fur la cuve que fur le fumier: la parpas pénétrer par-tout également. D'ailtrop long-temps les drapeaux à la vapeur | semer des champs comme on seme le blé. du fumier, qui a beaucoup de force, il ainsi; au lieu d'être bleue, elle tire sur la couleur de chair : les femmes appellent cela en leur langue faula. Aussi la plûpart de celles qui ont leurs chiffons fur du fufiter fouvent.

On m'a raconté à Gallargues & dans les lieux voifins, qu'on ne pouvoit préparer ces drapeaux de la maniere que je viens de décrire, que dans ce premier village feulement : les habitans du grand Gallargues & des environs le croient fermement; voici les preuves qu'ils en donnent. Les filles de ce village, disent-ils, qui vont se marier ailleurs, par exemple, à Aiguesvives, autre village qui n'en est éloigné | vivace. que d'une petite lieue, ne peuvent réussir l'aient faite plusieurs sois dans leur maison. verte pour être employée, & qu'on ne

dans certaines années pluvieuses, que des rience du contraire. J'ai préparé moi-mêparticuliers ont perdu leur maurelle, re- me à Montpellier dans mon laboratoire cueillie avec beaucoup de peine, faute de | de pareils drapeaux, par le moyen de la vapeur de l'urine, & ils sont aussi beaux que ceux qu'on nous envoie de Gallargues. Il est vrai de dire, qu'au sujet des drapeaux qu'on prépare au grand Gallargues, on ne peut le saire que dans une partie de cette province & dans quelqu'autres voifines, comme la Provence & une partie du Dauphiné, où cette plante croît dans quelques cantons.

M. Nissolle dit, que la maurelle ne croît pas du côté de Lyon, ni en Auvergne: si elle croissoit en Hollande, les Hollandois ne seroient pas assez dupes pour nous acheter nos drapeaux; ils les prépareroient chez eux, & par-là ils épargneroient beaucoup. Ce seroit au gouvernement à acheter ou à se procurer le secret des Hollandois pour saire la pierre bleue appellée tournesol; le commerce en retireroit un grand avantage, & principalement cette province; par ce moyen deux préparations se féroient dans le même pays. Il est impossible de faire la premiere, que dans tie volatile de l'urine ou du fumier ne peut] le pays où la maurelle croît naturellement: s'il étoit nécessaire de la multiplier, on leurs, si on a le malheur de laisser un peu pourroit laisser murir la graine, & en

Je pense qu'un jour, il en saudra venir mange la couleur, si je puis m'exprimer | à ce que je propose; cette année (1760), la maurelle a manqué, les marchands n'ont pas pu avoir la quantité des drapeaux qu'on leur demande d'Hollande; on n'en a préparé, à ce qu'on m'a assuré, que pour mier extrêmement fort, vont-elles les vi- trois mille livres. Si le gouvernement n'y prend garde, on détruira entiérement cette plante; les paysans qui font cette récolte arrachent la plante, & alors la graine n'est pas mûre, & par-là on voit qu'elle ne peut pas se multiplier; ils assurent que ce qui a fait la rareté cette année de la maurelle, c'est la sécheresse, & qu'il n'a pas plû au commencement de l'été; mais je crois que c'est faute de graine qu'il n'en vient point, cette plante n'étant pas

La maurelle ne peut pas être transporà faire cette préparation, quoiqu'elles tée fort loin, parce qu'il faut qu'elle soit Tout ceci sent le merveilleux; j'ai l'expé- | peut la garder trop long-temps sans qu'elle

comme on peut le voir dans la théorie que bois léger qui ont chacun leur pivot, sur j'ai donnée du procedé. Voye7 le mém. de I lequel elles tournent. Les pivots sont attal'acad. royale des Sciences, année 1754,

pag. 698. & suiv.

Quand les drapeaux ou chiffons, préparés comme je viens de le dire, sont bien secs, on les emballe dans de grands saes, on les y serre & presse bien, puis on fait un second emballage dans d'autres sacs dans de la toile avec de la paille, & on en forme des balles de trois ou quatre quintaux; des marchands-commissionnaires de Montpellier ou des environs, les achetent pour les envoyer en Hollande, en les embarquant au port de Cette. Cette marchandise se vend 30 à 32 liv le quintal, elle a valu certaines années jusqu'à 50 liv. On m'a affuré qu'on fabriquoit toutes les années dans ce village (qui est composé de 230 maisons, & qui a mille habitans) de ces drapeaux pour dix ou douze mille livres.

Ces drapeaux colorent le vin qui peche par la couleur, & toutes fortes de liqueurs: on m'a assuré qu'on les employoit en Hollande à cet usage, & au rapport de M. Nissolle, Simon Pauli désapprouve toutes ces pratiques. Je ne vois pas cependant que cela puisse être fort dangereux.

Les Hollandois font un grand ulage des drapeaux de Gallargues pour colorer leur fromage; ils le nomment alors fromage à croutte rouge, tirant sur le violet; dont le principal commerce se fait sur les côtes de la Méditerranée, comme l'Espagne, la France & l'Italie.

Je crois avoir suffisamment détaillé toutes les parties de ce procedéchimique, qui fait le principal sujet de cet article, & je renvoie mes lecteurs pour la partie théoriqué, à ce que j'en ai dit dans le mémoire déja cité de l'académie royale des Sciences pour l'année 1754. Article de M. MONTET, maître Apoticaire, & membre de la société royale des Sciences de Montpellier

TOURNETTE, f. f. (Outil d'ouvriers.) petit instrument de bois qui sert à devider de la soie, du fil, de la laine, du coton,

se gâte par une trop grande fermentation, ! & sont composées de deux cylindres de chés sur une planche qui leur sert de pié. (D.J.)

> TOURNETTE, en terme de Blondiers; c'est une espece de lanterne, montée sur un banc à la hauteur de deux piés & demi. Devant la lanterne est planté dans le dessus du banc un bâton qui l'eleve à la même hauteur, de ce bâton en part horisontalement un autre d'un bon pie de long qui soutient la soie autour de la tournette sans qu'elle puisse tomber au pié; & enfin un autre encore plus petit que celui-ci, qui empêche la soie de remonter quand on la dévide, & qui soutient les centaines découpées, jusqu'à ce qu'on les retire des tournettes. V. DÉCOUPER.

Il faut deux tournestes pour découper & pour dévider, l'une à un bout, & l'autre à l'autre; souvent on dévide sur le devidoir, voyez DEVIDOIR, mais toujours ou découpe aux tournettes, le dévidoir étant

trop petit de circonférence.

TOURNETTE, terme de Boutonnier; c'est un ustensile dont les Boutonniers se servent pour dévider la soie ou poil de chevre sur les rochets par le moyen d'un rouet; la tournette est composee d'une table, fur laquelle font affujettis perpendiculairement deux broches disposées de maniere, qu'on peut les éloigner ou les approcher, selon la largeur des écheveaux que l'on veut dévider. On passe dans ces broches deux especes de lanternes qui tournent sur ces broches, comme sur leur axe.

TOURNETTE, ce sont parmi les Cardeurs, deux roues de bois auxquelles l'arbre du dévidoir communique le mouvement qu'il reçoit d'une manivelle que l'on tourne.

TOURNETTE, terme de Chandelier; les Chandeliers appellent aussi des tournettes; les dévidoirs sur lesquels ils dévident la meche de leur chandelle pour la mettre en pelotes. (D.J.)

TOURNEVIRE, f. f. (Méc.) est un cordage médiocre que l'on dévide sur l'esfieu du cabestan, & qui est garnide nœuds &c. Les tournettes sont toujours doubles, lassez proches, auxquels est saisse successi763

longueur du cordage amarré à l'autre, lequel est beaucoup plus gros que la tour-

nevire. V CABESTAN. (O)

TOURNE-VIS, (Outil.) outil de feravec lequel on serre & on desserre les vis, soit en bois, soit en ser, pour les faire entrer dans leur écrou ou les en tirer. On l'appelle quelquefois tourne à gauche, quoique ces deux outils soient différens; le tourne-vis est un instrument très-utile, on met au fer une poignée de bois pour le

manier & en faire usage. (D. J.)
TOURNE-VIS, (Outil d'Arquebusier.) c'est un petit morceau de ser plat, large d'un demi-pouce, qui a une queue qui se pose dans un manche de bois, long de deux ou trois pouces, qui sert aux Arquebusiers pour tourner & visser les vis dans leur écrou, en mettant le côté large du tourne-vis dans la tête qui est fendue de

la vis.

Tourne-vis, outil d'Ebénisse, est un morceau d'acier trempé dur & revenu bleu pour qu'il ne rompe pas facilement, & emmanché dans une poignée de bois un peu applatie pour qu'elle ne tourne point dans la main. Cette poignée a une frette de fer, dont l'usage est de l'empêcher de se fendre lorsqu'on y monte le tourne-vis, dont l'extrémité inférieure est au tranchant que l'on fait entrer dans la fente qui est à la tête d'une vis à tête que l'on fait tourner au moyen du tourne-vis que l'on appuie fortement dessus, en le tournant comme on fait une clé dans une ferrure.

Le tourne-vis sert également à ôter les vis comme à les placer. La seule dissérence est qu'il faut le tourner en sens opposé aux pas de la vis.

TOURNEUR, f. m. (Tabletterie.) on appelle tourneur, les maîtres peigniers & tabletiers de Paris, à cause des petits ouvrages de tour, soit d'ivoire, soit de bois qu'il leur est permis de faire. (D. J.)

Tourneur, on appelle de ce nom ceux qui travaillent & façonnent leurs ouvrages ordinaires entre deux pointes attachées au haut des poupées. Les lapidaires ont des points ou des pointes de fer, à l'extrémité desquels tiennent des pieces de l duquel on appuie les sautereaux garnis de

vement avec des garcettes, une certaine diamant, avec lesquelles ils percent les pierres précieuses. V. l'article Tourner.

Lapidaire, &c.

Tourneur, (Rubanier.) c'est un enfant occupé à faire tourner le rouet à retordre, ou à aller & venir suivent le besoin, tantôt pour tenir les longueurs, tantôt pour tenir ou arreter l'émerillon; toutes ces actions sont expliquée à l'article TORDRE.

TOURNICES, f. f. pl. (Charpenter.) ce sont des poteaux qui servent de remplissage dans les jouées des lucarnes, dans les cloisons où il y a des croix de S. André. des guettes & des décharges.

TOURNILLE, s. f. f. (bas au métier.) petit instrument à l'usage de ceux qui sont

des bas au metier. V cet article.

TOURNIQUET, f. m. (Artifice.) artifice composé de deux fusées directement opposées & attachées sur les tenons d'un tourniquet de bois, comme ceux que les anciens appelloient bâton à feu, avec cette différence que le feu se met au bout par le côté & non suivant l'axe. Cet artifice produit l'effet d'une girandole. (D. J.)

Tourniquet, f.m. (Charpent.) espece de moulinet à quatre bras qui tourne verticalement, à hauteur d'appui, dans une ruelle, ou à côté d'une barriere, pour empêcher les chevaux d'y passer. Il y en a de fer & de bronze dans les cours &

jardins de Versailles. (D. J.)

Tourniquet, en terme d'Epinglier; c'est un espece de dévidoir à plusieurs branches environnantes de bas en haut, fans celle qui est au centre, sur laquelle la machine pose en haut, & tourne en bas fur un nœud qui l'empêche de tomber. Le tourniquet sert à dresser le fil de laiton. IL est assez semblable à une cloche de jardinier. Il est monté sur une planche à côté de l'engin.

TOURNIQUET, (Luth.) forte de petit foret pointu monté sur un arbre qui traverse deux poupées, comme l'arbre du tour à lunette ; au milieu de cet arbre est une poulie autour de laquelle la corde de l'archet est entortillée; par le moyen de cet archet, on fait tourner l'arbre qui fait tourner la meche ou foret, contre la pointe. leurs languettes que l'on perce tout ensemble: on met ensuite une petite épingle dans le trou du foret qui doit être très-menu pour que l'epingle le remplisse exactement; il n'y a que le trou de la languette qui doit être plus gran 1, afin qu'elle puisse tourner librement, c'est pourquoi on l'accroit avec l'outil appelé voie de sautereaux.

TOURNIQUET, dans les orgues, on appelle ainfi un morceau de bois de fornie quarrée, sixé par une cheville par un de fes angles à un des angles de couverture supérieur de tuyau. Le tourniquet sert à accorder les tuyaux, où on en met en les avançant pour les faire baisser de ton, ou en le retirant pour le faire hausser, s'il se trouve trop bas.

Tourniquet, s. m. (terme de Ménuisier.) petit morceau de bois grand comme le pouce, un peu creufé par les deux bouts, attaché au bord d'un chaffis, & servant à soutenir le châssis quand il est

levé. (D. J.)

Tourniquets, (à la Monnoie.) ce sont des barrils dans lesquels, & par le moyen du mercure, on assemble toutes les parties du métal restées dans les terres.

Tourniquet, (terme de Serrurier.) petit mordeau de fer plat, dont l'un des bouts a un piton rivé où l'on met le crochet de la tringle de fer, & l'autre a un trou où entre le bout de la fiche de la colonne du lit.

Tourkiquet, (terme de Tabletier.) machine de bois ronde ou quarrée, autour de laquelle sont marquées symétriquement divers nombres en chissres; il y a au milieu de cette machine un piton de fer avec une aiguille de même métal, qu'on fait tourner, & qui selon l'endroit du tourniquet où elle s'arrête, fait le bon & le mauvais destin du jeu du tourniquet. (D, J,)

Tourinquet, instrument de l'art militaire, est une poutre garnie de pointes de fer qu'on place dans une ouverture, dans une breche ou à l'entrée du camp pour disputer le passage à l'ennemi. Voyez CHE-

VAL DE FRIZE. (Q)

Tourniquet, torcular, instrument de Chirurgie; machine avec laquelle on suf- | verte d'une lame de corne ou de carton, Tome XXXIII.

pend la circulation du fang dans un membre, jusqu'à ce qu'on y ait fait les operations qui conviennent.

TOU

Les anciens se servoient d'un lac tissu de soie ou de fil, dont ils entouroient le membre, & le serroient jusqu'à la suspension parfaite du cours du sang; cette ligature avoit encore, felon eux, l'avantage d'engourdir le membre & de modé-

rer les douleurs des opérations.

La douleur; la meurtrissure & la contusion que ce tourniquet occasionnoit, produifant fréquemment la gangrene , ou des ablcès consécurifs, on chercha de nouveaux moyens d'éviter les hémorrhagies: on perfectionna d'abord l'application du lien circulaire, pour faire moins de douleur & de meurtrissare à la peau, on entoura le membre avec une compresse assez épaisse, sur laquelle on mettoit le lac: on posoit ensuite deux petits batons sous le lac, l'un en-dedans l'autre en-dehors du membre; & on les tournoit jusqu'à ce qu'il fut suffisamment serre. C'est de cette maniere, dit M. Dionis, dans son traité d'opération, que les voituriers serrent avec un bâton, les cordes qui tiennent les balots sur leurs charrettes. Cet auteur donne l'époque de l'invention de ce tourniquet : il en fait honneur à un chirurgien de l'armée françoise, pendant le siege de Besançon en Franche-Comté. Je crois avoir lu quelque part que ce chirurgien étoit aide - major de l'armée, & qu'il se nommoit Morel. Il a paru depuis peu une Differtation dans les journaux, pour prouver que ce Morel étoit chirurgien de la ville dé Besançon.

Le tourniquet a encore bien des inconvéniens ; les modernes y ont fait des corrections notables. Pour arrêter le sang dans le tronc de l'artere, il faut comprimer le moins qu'il est possible les parties. voifines; c'est pourquoi l'on met longitudinalement sur le cordon des vaisseaux, une comprelle étroite & épaille de deux pouces; avant l'application de la compresse circulaire par dessus cette derniere compresse, & à la partie opposée au trajet des vaisseaux, on met une compresse quarrée en six ou huit doubles, recou-

Eeece

TOU770 " on fait sur cet appareil deux tours, avec le cordon de soie ou de fil, que l'on noue fur la lame d'écaille ou de corne, &c. mais on le doit nouer assez lâche, pour pouvoir faire une anse des deux circulaires, sous laquelle on sera passer un petit baton pour serrer ensemble les deux tours du lien : la compresse épaisse qui est appliquée sur les vaisseaux, les comprime alors, & empêche que le lac ne fasse des contusions aux parties latérales en les serrant trop. La plaque d'écaille un peu courbe, ou le morceau de carton, de cuir, &c. placée sur la partie opposée à celle où l'on doit faire la compression, empêchent que le garot, ou petit bâton, ne pince la peau. Voyez l'application de ce tourniquet à la cuisse & au bras droit de la fig. I. Pl. XXX.

M. Petit a présenté à l'académie royale des Sciences, en 1718, un tourniquet de son invention, beaucoup plus parfait que l'ancien, tout rectifié qu'il paroisse. Voy. Pl. XVIII. fig. 1. Il est composé de deux pieces de bois, l'une supérieure, & l'autre inférieure : l'inférieure est longue d'environ quatre pouces & demi, large de près de deux pouces, un peu ceintrée endessous, légérement convexe en-dessus, & échancrée par ses extrémités: de son milieu s'éleve une éminence ronde, haute de sept lignes, sur huit lignes & demie de diametre. La supérieure est à-peu-près semblable, mais un peu plus courte; L'éminence qui s'éleve de son milieu, a six lignes de hauteur, & son diametre un pouce & demi: par un trou dont la cavité est un écrou fommet est un bouton applati des deux côcun doit avoir quatre lignes de diametre, tient le tourniquet en place. afin qu'elle fasse son esset par le moyen d'un demi-tour; enfin toute la machine pla vis un demi-tour, ou un tour de droit est assujenie par une cheville de ser qui l'à gauche : pour lors la piece supérieure traverse les deux pieces par le milieu, & la vis dans toute sa longueur, & qui est cylindre & le serre contre les vaisseaux, rivée sous la piece inférieure, & sur le ce qui les comprime parsaitement bien. fommet du bouton, de maniere pourtant comme fur un pivot.

Pour se servir du tourniquet, on entoure la partie avec une bande de chamois double, large de quatre travers de doigts: c'est la compresse la plus douce dont on puisse se servir : à une des extrémités de cette bande est attachée un double cousfinet, de la longueur & de la largeur de la piece inférieure du tourniquet. Voyez Pl. XVIII. fig. 3. il faut de plus une compresse étroite, ou pelote cylindrique, pour comprimer la route des vaisseaux. Cette pelote est construite d'une bande de linge roulée assez ferme, & couverte de chamois (fig. 4.); fur la partie externe de cette pelote, est cousu par ses extrémités un ruban de fil, appelé tire-botte, ce qui forme une passe pour la bande de chamois; par ce moyen la pelote est mobile, afin qu'elle puisse se mettre au point convenable, fuivant la grosseur du membre; il faut de plus un ruban pour fixer la compresse & la pelote autour du membre ; ce ruban doit être attaché par son milieu, fur la partie externe de la bande de chamois; la pelote cylindrique se place sur le trajet des vaisseaux; le double coussinet doit répondre à la partie opposée, & la bande de chamois entoure le membre circulairement: tout cet appareil est retenu par le ruban qu'on noue à côté du double couffinet.

Alors on pose le tourniquet au-dessus du double coussinet, à la partie du membre opposée au cours des gros vaisseaux; on assujettit le tourniquet par un lac double (fig. 2.), qui a une boutonniere pour cette éminence est percée verticalement | permettre le passage de l'écrou de la plaque supérieure : on voit à côté une anse qui sert à loger une vis de bois dont le formée par la duplicature du lac, pour recevoir un des chefs de ce lac, qui après tés pour le tourner. Les pas de cette vis avoir passé par cette anse, sert à former font au nombre de quatre ou cinq, cha- une rosette avec l'autre chef; ce qui con-

Pour faire la compression on donne à s'éloignant de l'inférieure, le lac tire le

Ce tourniquet a l'avantage ro. de comque la vis peut tourner sur cette cheville primer moins les parties latérales, que le tourniquet ordinaire; 2°. de n'avoir pas

Kerrer, ou pour le lacher; 3°. l'opérateur | fion, il faut mettre des tampons de charpie peut lui-même, par le moyen de la vis, arrêter plus ou moins le cours du fang dans l'artere; 4°. quand on craint l'hémorrhagie après l'opération, on peut laisser ce tourniquet en place, & en cas que l'hémorrhagie survienne, le malade, au défaut d'autres personnes, peut se serrer lui-même autant qu'il est nécessaire; 5°. on ne risque pas que le membre tombe en mortification, par la constriction de ce tourniquet, parce qu'il ne suspend point le cours du sang dans les branches collatérales.

On peut observer ici que l'étendue des deux plaques contribue autant que l'épaisseur de la pelote, à diminuer la compression du lac sur les parties latérales du membre, ce qui fait qu'on doit avoir des kourniquets de différentes grandeurs, selon le volume des membres.

M. Petit a imaginé en 1731, une autre espece de moyen, pour se rendre maître du sang; nous en avons donné la descriprion à la fin de l'article hémorrhagie. Voy. HÉMORRHAGIE.

M. Heister décrit un instrument propre à comprimer l'ouverture d'un artere, qui est une espece de tourniquet. Voyez la sig. 3. Pl. XXXI. il est composé d'une plaque de cuivre légérement cambrée, large d'un pouce & demi, & longue de trois; à une des extrémités de cette lame, il y a deux rangs de petits trous, pour y pouvoir coudre une courroie; à l'autre extrémité il y a deux petits crochets; le milieu de cette lame est percé en écrou, au-travers duquel passe une vis assez forte; la partie supérieure de cette vis est applatie, & forme une piece de pouce, & la partie înférieure porte une petite plaque ronde, qui a environ un pouce de diametre; la courroie qui est consue par un de ses bouts à une des extrémités de la grande lame, est percée à l'autre bout de plusieurs trous en deux rangs, pour que cette machine puisse servir à différentes parties; ces trous fervent à accrocher la courroie aux deux crochets qui sont à l'autre extrémité de la grande lame.

besoin d'aide pour le tenir, ni pour le arrêter une hémorrhagie par la compresfur le vaisseau ouvert; les couvrir de quelques compresses graduées, & appliquer sur la derniere de ces compresses la petite plaque orbiculaire: alors on entourera fortement le membre avec la courroie, que l'on accrochera par son extrémité libre aux crochets, & en tournant la vis, on comprimera l'appareil, & on se rendra maître du sang.

Il faut observer (ce dont M. Heister n'a tait aucune mention), que l'extrémité de la vis doit être rivée de façon que la plaque orbiculaire ne tourne point avec elle; ce seroit un inconvénient pour la comprestion, car en tournant la vis, on pourroit déranger les compresses; elles se plisseroient au moins, ce qui en rendant la compression inégale & douloureuse, peut former des finus dans l'appareil, par lesquels le sang pourroit s'échapper : on évitera tout cela, si la vis est de façon qu'elle tourne fur la plaque orbiculaire.

Il faut pour cet effet que la vis soit percée dans toute sa longueur, & traversée par une cheville dont la plaque orbiculaire soit la base, & sur laquelle cheville la vis tournera fans fin. (Y)

TOURNOIR, s. m. terme de Potier d'étain; c'est un bâton rond de trois ou quatre piés de long, avec lequel l'ouvrier qui travaille des ouvrages de poterie à la grande roue, donne les mouvemens à cette machine, ce qu'il fait en l'appuyant successivement sur chacune des quatre raies de la roue, le quittant & le reprenant autant de fois qu'il le croit nécessaire pour hâter ce mouvement. (D.J.)

TOURNOIS, s. m. pl. (Hist. de la Cheval.) exercice de guerre & de galanterie que faisoient les anciens chevaliers pour montrer leur adresse & leur bravoure. C'est l'usage des tournois qui unissant ensemble les droits de la valeur & de l'amour, vint à donner une grande importance à la galanterie, ce perpétuel mensonge de l'amour.

On appelloit tournoi, dans le tems que régnoit l'ancienne chevalerie, toutes sor-Pour se servir de cer instrument pour les de courses & combats militaires, qui

Eeeee 2

se faisoient conformément à certaines regles, entre plusieurs chevaliers & leurs ecuyers par divertissement & par galanterie. On nommoit joutes, des combats finguliers qui se faisoient dans les tournois d'homme à homme avec la lance ou la dague, ces joutes étoient ordinairement une partie des tournois. Voye7 JOUTE.

Il est difficile de fixer l'époque de l'institution des tournois, dont les Allemands, les Anglois & les François se disputent la gloire, en faisant remonter l'origine de

ces jeux au milieu du jx. fiecle.

L'historien Nithard parle ainsi des jeux militaires, dont les deux freres Louis le Germanique & Charles le Chauve se donnerent plusieurs fois le spectacle vers l'année 842, après avoir juré cette alliance qui est devenue si célebre par la sormule de leur serment. Ludos etiam hoe ordine supe causa exercitii frequentabant ... sistente hinc inde omni multitudine, primum pari numero Saxonorum , Vasconorum , Austrasiorum, Britannorum, ex utrâque parte veluti invicem adversari sibi vellent, alter in alterum veloci cursu ruebat . . & plus bas,

eratque res digna ... spectaculo.

Il paroît assez clairement par la suite du texte de Nithard, que l'Allemagne fut le théatre de ces jeux qui avoient quelque ressemblance aux tournois qui succéderent. La plûpart des auteurs allemands prétendent que l'empereur Henri]. surnommé l'oiseleur, qui mourut en 936, fut l'instituteur des tournois; mais quelquesuns avec plus de fondement en font l'honneur à un autre Henri, qui est postérieur d'un fiecle au premier. En ce cas les Allemands auroient peu d'avantage sur les François, chez qui l'on voit les tournois établis vers le milieu du xj. fiecle Geoffroi, seigneur de Preuilli en Anjou. Anno 1966, dit la chronique de Tours, Gaufridus de Pruliaco, qui torneamenta invenit, apud Andegavum occiditur.

Il y a même un historien étranger, qui parlant des toarnois, les appelle des combats françois, conflictus gallici, soit parce qu'il croyoit qu'ils étoient nés en France, soit parce que de son tems les François y brilloient le plus. Henricus rex Anglorum, junior, dit Mathieu Paris, sous l'an 1179, I chaque cour tous les chevaliers & les

mare transiens in conflictibus gallicis, & profusioribus expensis, triennium peregit, regiaque majestate deposità, totus est de rege translatus in militem. Selon les auteurs de l'histoire byfantine, les peuples d'orient ont appris des François l'art & la pratique des tournois; & en effet notre nation s'y est toujours distinguée jusqu'au tems de Brantome.

La veille des tournois étoit annoncée dès le jour qui la précédoit, par les proclamations des officiers d'armes. Des chevaliers qui devoient combattre, venoient aussi visiter la place destinée pour les joutes. « Si venoient devant eux un hérault » qui crioit tout en hault, seigneurs » chevaliers, demain aurez la veille du » tournoy, où prouesse sera vendue, & » achetée au fer & à l'acier ».

On solemnisoit cette veille des tournois par des especes de joutes appelées, tantôt essais ou éprouves, épreuves, tantôt les vepres du tournoi, & quelquefois escrémie, c'est-à-dire eserimes, où les écuyers s'essayoient les uns contre les autres avec des armes plus légeres à porter, & plus aisees à manier que celles des chevaliers, plus faciles à rompre, & moins dangereuses pour ceux qu'elles blessoient. C'étoit le prélude du spectacle nommé le grand tournoi, le maître tournoi, le maître éprouve, que les plus braves & les plus adroits chevaliers, devoient donner le lendemain.

Les dames s'abstinrent dans les premiers temps d'assister aux grands tournois; mais enfin l'horreur de voir répandre le fang céda dans le cœur de ce sexe né sensible, à l'inclination encore plus puissante qui le porte vers tout ce qui appartient aux ientimens de la gloire, ou qui peut causer de l'émotion. Les dames donc accoururent bientôt en foule aux tournois, & cette époque dut être celle de la plus grande célébrité de ces exercices.

Il est aisé d'imaginer quel mouvement devoit produire dans les esprits la proclamation de ces tournois solemnels, annoncés long-temps d'avance, & toujours dans les termes les plus fastueux; ils animoient dans chaque province & dans écuyers à faire d'autres tournois, ou par toutes sortes d'exercices, ils se disposoient à paroître sur un plus grand théâtre.

Tandis qu'on préparoit les lieux destines aux tournois, on étaloit le long des cloîtres de quelques monasteres voisins, les écus armoriés de ceux qui prétendoient entrer dans les lices, & ils y restoient plusieurs jours exposes à la curiosité & à l'examen des seigneurs, des dames & demoiselles. Un héraut ou poursuivant d'armes, nommoit aux dames ceux à qui ils appartenoient; & si parmi les prétendans, il s'en trouvoit quelqu'un dont une dame eût sujet de se plaindre, soit parce qu'il avoit mal parlé d'elle, soit pour quelqu'autre offense, elle touchoit l'écu de ses armes pour le recommander aux juges du tournoi, c'est-à-dire pour leur en demander justice.

Ceux-ci, après avoir fait les informations nécessaires, devoient prononcer; & si le crime avoit été prouvé juridiquement, la punition suivoit de près. Le chevalier se présentoit-il au tournoi, malgré les ordonnances qui l'en excluoient, une grele de coups que tous les autres chevaliers faisoient tomber sur lui, le punissoit de sa témérité, & lui apprenoit à respecter l'honneur des dames & les lois de la chevalerie. La merci des dames qu'il devoit réclamer à haute voix, étoit seule capable de mettre des bornes au châti-

ment du coupable.

Je ne ferai point la description des lices pour le tournoi, ni des tentes & des pavillons dont la campagne étoit couverte aux environs, ni des hours, c'est-à-dire des échaffauds dressés au-tour de la carriere où tant de nobles personnages devoient se signaler. Je ne distinguerai point les différentes especes de combats qui s'y donnoient, joutes, castilles, pas d'armes & combats à la foule; il me sussit de faire remarquer que ces échaffauds souvent construits en sorme de tours, étoient par- titre d'honneur qui devoit être acheté tagés en loges & en gradins, décorés de riches tapis, de pavillons, de bannieres, lui qui le portoit, comme un gage de de banderoles & d'écussons. Aussi les des- la victoire, comme un engagement à ne tinoit-on à placer les rois, les reines, les rien faire qui ne fût digne de lui. Servans princes & princesses, & tout ce qui com- d'amour, leur dit un de nos poëtes dans posoit leur cour, les dames & les demoi- une ballade qu'il composa pour le tournoi

selles, enfin les anciens chevaliers qu'une longue expérience au maniment des armes avoit rendu les juges les plus compétens. Ces vieillards, à qui leur grand âge ne permettoit plus de s'y distinguer encore, touchés d'une tendresse pleine d'estime pour cette jeunesse valeureuse, qui leur rappelloit le fouvenir de leurs propres exploits, voyoient avec plaifir leur ancienne valeur renaître dans ces essains de jeunes guerriers.

La richesse des étoffes & des pierreries relevoit encore l'éclat du spectacle. Des juges nommés exprès, des maréchaux du camp, des conseillers ou assistans, avoient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois des tournois, & pour donner leur avis à ceux qui pourroient en avoir besoin. Une multitude de hérauts & poursuivans d'armes, répandus de toutes parts, avoient les yeux fixés sur les combattans, pour faire un rapport fidele des coups qui feroient portés & reçus. Une foule de menestriers avec toute sorte d'instrumens d'une musique guerriere, étoient prèts à célébrer les prouesses qui devoient éclater dans cette journée. Des sergens actifs avoient ordre de se porter de tous les côtés où le service des lices les appeleroit, foit pour donner des armes aux combattans, soit pour contenir la populace dans le filence & le respect.

Le bruit des fanfares annonçoit l'arrivée des chevaliers superhement armés & équipés, suivis de leurs écuyers tous à cheval. Des dames & des demoiselles amenoient quelquesois sur les rangs ces siers esclaves attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtoient seulement, lorsqu'entrés dans l'enceinte des lices, ils étoient prêts à s'élancer. Le titre d'esclave ou de serviteur de la dame que chacun nommoit hautement en entrant au tournoi, étoit un par des exploits; il étoit regardé par ce-

TOU commencement de mai 1389.

> Servans d'amour, regardez doucement Aux échaffauds, anges de paradis, Lors jouterez fort & joyeusement, Et vous serez honorés & chéris.

A ce titre, les dames daignoient joindre ordinairement ce qu'on appeloit faveur, joyau, noblesse, nobloy, ou enseigne; c'etoit une écharpe, un voile, une coeffe, une manche, une mantille, un brasselet, un nœud, en un mot quelque piece détachée de leur habillement ou de leur parure; quelquefois un ouvrage tissu de leurs mains, dont le chevalier favorisé ornoit le haut de son heaume ou de sa lance, fon écu, sa cotte d'armes, ou quelqu'autre partie de son armure.

Souvent dans la chaleur de l'action, le fort des armes faisoit passer ces gages précicux au pouvoir d'un ennemi vainqueur, ou divers accidens en occasionnoient la perte. En ce cas la dame en renvoyoit d'autres à son chevalier pour le consoler,

& pour relever fon courage: ainsi elle l'animoit à se venger, & à conquérir à son tour les faveurs dont ses adversaires étoient parés, & dont il devoit ensuite

lui faire une offrande.

Ce n'étoit pas les seules offrandes que les chevaliers vainqueurs faisoient aux dames; ils leur présentoient aussi quelque fois les champions qu'ils avoient renversés, & les chevaux dont ils leur avoient fait vider les arçons.

Lorsque toutes ces marques, sans lesquelles on ne pouvoit démèler ceux qui se fignaloient, avoient été rompues & déchirées, ce qui arrivoit souvent par les coups qu'ils se portoient en se heurtant les uns les autres, & s'arrachant à-l'envi leurs armes; les nouvelles faveurs qu'on leur donnoit sur le champ, servoient d'enseignes aux dames, pour reconnoître celui qu'elles ne devoient point perdre de vue, & dont la gloire devoit réjaillir sur elles. Quelques-unes de ces circonstances ne sont prises à-la-vérité que des récits de nos romanciers; mais l'accord de ces auteurs avec les relations histori- I ne point blesser le cheyal de son adver-

fait à Saint-Denis sous Charles VI. au ques des tournois justifie la sincérité de leurs dépositions.

> Enfin on ne peut pas douter que les dames attentives à ces tournois ne prissent un intérêt sensible aux succès de leurs champions. L'attention des autres spectateurs n'étoit guere moins capable d'encourager les combattans: tout avantage remarquable que remportoit quelqu'un des tournoyans, étoit célébré par les sons des ménétriers, & par les voix des hérauts. Dans la victoire on crioit, honneur au fils des preux; car, dit Monstrelet, nul chevalier ne peut être jugé preux luimême, si ce n'est après le trépassement. D'autrefois on crioit, louange & prix aux chevaliers qui soutiennent les griefs, faits & armes, par qui valeur, hardement & prouesse est guaigné en sang mêlé de sueur.

> A-proportion des criées & huées qu'avoient excitées les hérauts & les ménétriers, ils étoient payés par les champions. Leurs présens étoient reçus avec d'autres cris; les mots de largesse ou noblesse, c'està-dire libéralité, se répétoient à chaque distribution nouvelle. Une des vertus les plus recommandées aux chevaliers, étoit la générosité; c'est aussi la vertu que les jongleurs, les poëtes & les romanciers ont le plus exalté dans leurs chansons & dans leurs écrits: elle se fignaloit encore par la richesse des armes & des habillemens. Les débris qui tomboient dans la carrière, les éclats des armes, les paillettes d'or & d'argent dont étoit jonché le champ de bataille, tout se partageoit entre les hérauts & les ménétriers. On vit une noble imitation de cette antique magnificence chevaleresque à la cour de Louis XIII. lorsque le duc de Bukingham, allant à l'audience de la reine, parut avec un habit chargé de perles, que l'on avoit exprès mal-attachées; il s'étoit ménagé par ce moyen un prétexte honnête de les faire accepter à ceux qui les ramassoient pour les lui remettre.

> Les principaux réglemens des tournois, appelés écoles de prouesse dans le roman de Perceforest, consistoient à ne point frapper de la pointe, mais du tranchant de l'épée, ni combattre hors de son rang; à

775

saire, à ne porter des coups de lance qu'au visage, & entre les quatre membres; c'est-à-dire au plastron; à ne plus frapper un chevalier dès qu'il avoit ôté la visiere de son casque, ou qu'il s'étoit déhaumé, à ne point se réunir plusieurs contre un seul dans certains combats, comme dans celui qui étoit proprement appelé joute.

Le juge de paix choisi par les dames, avec un appareil curieux, étoit toujours prèt d'interposer son ministere pacifique, lorfqu'un chevalier ayant violé par inadvertance les lois du combat, avoit attiré contre lui seul les armes de plusieurs combattans. Le champion des dames, armé d'une longue pique, ou d'une lame furmontée d'une coëffe, n'avoit pas plutôt abaissé sur le heaume de ce chevalier Le figne de la clémence & de la sauvegarde des dames, que l'on ne pouvoit plus toucher au coupable. Il étoit absous de sa faute lorsqu'on la croyoit en quelque façon involontaire; mais si l'on s'appercevoit qu'il eût eu dessein de la commettre, on devoit la lui faire expier par une rigoureuse punition.

Celles qui avoient été l'ame de ces combats, y étoient célébrées d'une façon particuliere. Les chevaliers ne terminoient aucun exercice sans faire à leur honneur une derniere joute, qu'ils nommoient le coup des dames; & cet hommage se répétoit en combattant pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague. C'étoit de toutes les joutes celle où l'on se piquoit

de faire des plus nobles efforts.

Le tournoi fini, on s'occupoit du soin de distribuer le prix que l'on avoit proposé, suivant les divers genres de sorce ou d'adresse par lesquels on s'étoit distingué, soit pour avoir brisé le plus grand nombre de lances; soit pour avoir fait le plus beau coup d'épée; soit pour être resté plus long – temps à cheval sans être démonté, ni désarçonné; soit ensin pour avoir tenu plus long-temps de pié ferme dans la soule du tournoi, sans se déhaumer, ou sans lever la visiere pour reprendre haleine.

Les officiers d'armes faisoient leur rapport du combat devant les juges, qui

prononçoient le nom du vainqueur. Souvent on demandoit l'avis des dames, qui adjugeoient le prix comme souveraines du tournoi; & quand il arrivoit qu'il n'étoit point adjugé au chevalier qu'elles en avoient estimé le plus digne, elles lui accordoient elles - mèmes un second prix. Ensin lorsque le prix avoit été décerné, les officiers d'armes alloient prendre parmi les dames ou les demoiselles celles qui devoient présenter ce prix au vainqueur. Le baiser qu'il avoit droit de leur donner, en recevant le gage de sa gloire, lui paroissoit le plus haut point de son triomphe-

Ce prix que les dames lui portoient étoit adjugé tantôt sur les lices, & tantôr dans le palais au milieu des divertissemens qui venoient à la fuite du tournoi, comme on le vit dans les fètes du duc de Bourgogne à Lille en 1453. «Tandis qu'on » dansoit (dit Olivier de la Marche, » mêm. l. I. pag. 437.) les roys d'armes & » héraux, avecque les nobles hommes qui furent ordonnés pour l'enqueste, » allerent aux dames & aux demoiselles, » favoir à qui l'on devoit présenter le prix, pour avoir le mieux jousté & » rompu bois pour ce jour, & fut trou-» vé que M. de Charolois l'avoit gagné, » & desservy. Si prirent les officiers d'ar-» mes deux damoyselles, princesses (mademoiselle de Bourbon & mademoiselle d'Estampes), pour le prix présenter, & elles le baillerent à mon dict » seigneur de Charolois, lequel les baisa » comme il avoit accoutumé, & qu'il » étoit de coutume, & fut crié mont » joye, moult hautement. »

Non-seulement le vainqueur recevoit le baiser, gage de son triomphe, mais il étoit désarmé par les mêmes dames qui lui présentoient des habits, & le menoient à la salle où il étoit reçu par le prince, qui le faisoit asseoir au session dans la place la plus honorable. Son nom étoit inscrit dans les registres des officiers d'armes, & ses actions faisoient souvent la matiere des chansons & des lays que chantoient les dames & les demoiselles au son des instrumens des ménétriers.

Voltà le beau des tournois, il n'est pas

Comme il n'y avoit qu'un pas des dévots chevaliers à l'irréligion, ils n'eurent aussi rent que des carousels, & ces mêmes caqu'un pas à faire de leur fanatisme en rousels ont entiérement passé de mode amour, aux plus grands excès de libertinage; les tournois, presque toujours défendus par l'Eglise à cause du sang que ces amusemens frivoles, ont porté dans le l'on y répandoit, & souvent interdits par nos rois, à cause des dépenses énormes qui s'y faisoient, les tournois, dis-je, ruinerent une grande partie des nobles qu'avoient épargnés les croisades & les j » la gloire de ses armes que par son

autres guerres.

Il est vrai néanmoins que si nos rois réprimerent souvent par leurs ordonnances la fureur des tournois, ils les ranimerent encore plus souvent par leur exemple; de-là vient qu'il est fait mention dans nos anciens fabliaux, d'une de ces défenses passageres, qui fut suivie de la publication | ront consulter sur les tournois Ducange au d'un tournoi fait à la Haye en Touraine. Ainsi ne soyons pas surpris que ces sortes de combats fussent toujours en honneur, malgré les canons des concilés, les excommunications des papes, les remontrances des gens d'église, & le sang qui s'y répandoit. Il en coûta la vie en 1240 à soixante chevaliers & écuyers, dans un feul tournoi fait à Nuys, près de Cologne. Charles VI les soutint, & sa passion pour cet exercice lui attirà fouvent des reproches très-sérieux; car contre l'usage ordinaire des rois, il s'y mesuroit avec les plus adroits jouteurs, compromettoit ainfi fa dignité, & exposoit témérairement sa vie, en se mêlant avec eux.

Enfin, le funeste accident d'Henri II, tué dans un tournoi en 1559, sous les yeux de toute une nation, modéra dans le cœur des François, l'ardeur qu'ils avoient témoignée jusques-là pour ces fortes d'exercices; cependant la vie défœuvree des grands, l'habitude & la passion renouvellerent ces jeux sunesses à Orléans un an après la fin tragique d'Henri II. Henri de Bourbon-Montpenfier, prince du fang, en fut encore la victime; une chûte de cheval le fit périr. Les tournois cesserent alors absolument en France; ainsi leur abolition est | basoche & tous ses officiers en cérémonie, de l'année 1560. Avec eux perit l'ancien | & il va avec ce cortege à la messe à la

difficile d'en voir le ridicule & les abus. | guere que dans les romans. Les jeux qu'on continua depuis d'appeler tournois, ne fudans toutes les cours de l'Europe.

Les lettres reprenant le dessus sur tous cœur des hommes le goût plein de charmes de la culture des arts & des sciences. « Notre fiecle plus éclairé (dit un » auteur roi, moins célebre encore par » vatte génie); notre fiecle plus éclairé » n'accorde son estime & son goût qu'aux » talens de l'esprit, & à ces vertus qui » relevent l'homme au-dessus de sa con-» dition, le rendent bienfaisant, gé-» néreux & fecourable.»

De plus curieux que je ne fuis pourmot torneamentum, & sa Dissertation à la suite de Joinville; le pere Menestrier, divers traités sur la chevalerie; le pere Honoré de Ste. Marie, Dissertation historique sur la chevalerie ancienne & moderne; Lacolombiere, Théaire d'honneur & de chevalerie. où il donne, t. I, p. 519, la liste de plusieurs, relations de tournois faits depuis l'an 1500, les Mémoires de littérature.

Mais le charmant ouvrage sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique & militaire par M. de la Curne de Sainte-Palaye, & dont j'ai tiré ce court mémoire, doit tenir lieu de tous ces livres. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

A. N. Tournois de la fete-dieu d'Aix, (Hift.) Tout ce qui se pratique dans les cérémonies de la fête-dieu d'Aix, est si parfaitement conforme aux usages des tournois, qu'on doit penser que le roi René d'Anjou, instituteur de cette sête vers l'an 1462, a voulu laisser à la postérité des preuves de ion amour pour la chevalerie, & pour les jeux militaires dans lesquels il s'étoit souvent diftingué.

Le parlement créé en 1501 par Louis XII, trente-neuf ans après l'inflitution de cette sète, recevoit & continue à recevoir dans la grand'chambre le roi de la esprit de chevalerie qui ne parut plus métropole. MM, les consuls s'y rendent

guidon, &c.

La procession sort de S. Sauveur le matin à onze heures & demie, pour satisfaire à l'esprit du Pape Urbain IV, qui institua cette cérémonie l'an 1264, & qui ordonna qu'elle se feroit le matin: mais comme les tournois ne se donnoient que l'après-dînée, la procession d'Aix ne finit qu'à sept heures du soir.

Le prince d'amour, le roi de la basoche, l'abbé de la ville, &c. &c. représentent les hauts chevaliers qui venoient de tous côtés pour affister à ces sètes militaires. Ils sont les témoins des combats des bâtonniers qui représentent les chevaliers: l'exercice du bâton désigne ces

combats.

Il n'y avoit point de grande sête, lors de l'inftitution de celle-ci, qui n'eût des entremêts, ce mot significit intermede; & l'intermedé de la fête-dieu est le grand jeu dans lequel on voit le roi Hérode entouré d'une douzaine de diables armés de longues fourches légeres; ils paroissent vouloir le tourmenter. Hérode saute tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en écartant les fourches avec son sceptre. Il finit son jeu par un grand saut, & les diables le

quittent.

Le petit jeu des diables ou l'armette est figure par un enfant en corset blanc, les bras & les jambes nuds représentant une petite ame qui tient en main une croix d'environ cinq piés de hauteur. Lorsqu'il fait son jeu, il appuie la croix à terre & la tient de la main gauche. Un ange habillé de blanc, en tètiere avec l'auréole, porte un coussin sur son dos avec une plaque de fer par-dessus. Trois diables poursuivent la petite ame; le quatrieme paroît acharné contre l'ange, & amene des coups de tricot sur la plaque de ser. Au troisieme coup de tricot le jeu est fini, & l'ange saute pour marquer sa satisfaction d'avoir empêché les diables d'emporter cette ame.

Dans d'autres Jeux l'on représente les Juiss adorant le veau d'or, la reine de Saba qui vient voir Salomon: les trois mages allant à Bethléem, le massacre des

Tome XXXIII.

avec le lieutenant du prince d'amour, le Apôtrès; des chevaux fringans . des danseurs.

> De plus grands détails sur cette sète seroient déplacés dans ce dictionnaire. On les trouvera dans l'explication des cérémonies de la fête-dieu d'Aix en Proyence. in-12. chez Esprit David, a Aix 1777. M. Grégoire, auteur de cet ouvrage rempli d'érudition, y fait voir un rapport exact entre les cérémonies qui se pratiquent encore à Aix, & celles qui se pratiquoient dans les anciens tournois.

TOURNOIS, origine des armoiries, (Blason.) Les armoiries sont des marques de noblesse & de dignité, composées régulierement de certaines figures & d'émaux, données ou autorifées par les souverains, pour la distinction des personnes & des maisons. On les nomme armoiries, parce qu'on les portoit principalement sur le bouclier, sur la cuirasse, & sur les bannieres, & qu'elles ont pris leur origine des armes. Les plus belles armoiries, felon l'art, & les plus belles à voir, sont les moins chargées, & celles dont les figures sont faites de simples traits, comme les partitions & les pieces honorables; il n'y a que quatre couleurs & deux émaux qui entrent dans les armoiries. Ce mot vient d'armure, à cause qu'on peignoit autrefois sur les écus, les casques, & les cottes d'armes des chevaliers, les marques qu'ils avoient prises pour se distinguer les uns des autres, tant à la guerre que dans les tournois. Voyez Tournois.

Les savans ne sont point d'accord sur l'origine des armoiries. Favyet prétend qu'elles ont été dès le commencement du monde; Segoin, du temps des enfans de Noé; d'autres, du temps d'Osiris, ce qui est appuyé par quelques passages de Diodore de Sicile; d'autres, du temps des Hébreux, parce qu'on a donné des armes à Moise, à Josué, aux douze tribus, à Esther, à David, à Judith, &c. & d'autres, dès les temps héroïques, & sous l'empire des Assyriens, des Medes, & des Perses, s'appuyant sur Philostrate, Xenophon, & Quinte-Curce. Quelquesuns prétendent qu'Alexandre régla les armoiries & l'usage du blason. Le P Innocents, S. Christophe, la mort, les Monet veut qu'elles aient commencé sous

Fffff

l'empire d'Auguste; d'autres, pendant l'inondation des Goths; & d'autres, sous l'empire de Charlemagne. Chorier, dans son Hist. du Dauphiné, tome I, page 97, remarque que les titres étoient les boucliers des Gaulois, qui les couvroient entiérement; que chaque soldat y faisoit peindre quelque marque qui lui étoit propre, & par la vue de laquelle il pouvoit être reconnu entre ses compagnons: il cite sur cela Pausanias, qui le dit en effet, & c'est-là, selon Chorier, l'origine des armes des familles nobles. Il dit ailleurs qu'il y auroit de l'ignorance à croire que les Romains aient entiérement manqué d'armoiries; mais qu'il n'y en auroit guere moins à soutenir qu'ils en aient eu de propres à chaque famille. Spelmon dit que ce font les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportees du Nord en Angleterre, & delà en France. Il est certain que de temps immémorial, il y a eu parmi les hommes des marques symboliques pour se distinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornemens de boucliers & d'enseignes: mais ces marques ont été prises indifféremment pour devises, emblèmes, hiéroglyphes, &c. & ce n'étoient point des armoiries comme les nôtres, qui sont des marques héréditaires de la noblesse d'une maison, réglées selon l'art du blason, & accordées ou approuvées par les fouverains. Ainsi, avant Marius, l'aigle n'étoit point l'enseigne perpétuelle du général des Romains; ils portoient indifféremment dans leurs étendards, ou un loup, ou un léopard, ou un aigle, felon le choix de celui qui commandoit. On remarque la même diverfité à l'égard des François; ce qui fait que les auteurs sont partagés lorsqu'ils parlent des armoiries de France. Il n'y avoit originairement que les seuls nobles qui eussent le droit d'avoir des armoiries : mais Charles V par sa charte de l'an 1371, ayant annobli les Parisiens, il leur permit de porter des armoiries, & sur cet exemple, les bourgeois les plus notables des autres villes en prirent auffi. (V)

Tournois, (Monnoie de France,) an-

des petits tournois d'argent & des petits tournois de billon; on nommoit autrement les petits tournois d'argent, tournois blancs, ou mailles blanches, & les tournois de billon, des tournois noirs. Dans une ordonnance de Philippe-le-Long, il est fait mention des turones albi & des turones

Tout le monde convient, dit M. Leblanc, que saint Louis sit saire le gros tournois d'argent. Il n'est rien de si célebre que cette monnoie dans les titres & dans les auteurs anciens; tantôt elle est nommée argenteus turonensis, souvent grossus turonensis, & quelquesois denarius grossus. Le nom de gros fut donné à cette espece, parce que c'étoit la plus grosse monnoie d'argent qu'il y eût alors en France, & on l'appela tournois, à cause qu'elle étoit fabriquée à Tours, comme le marque la légende, turonus civis, pour turonus civitas; cette monnoie pesoit 3 deniers 7 grains, $\frac{26}{18}$ trébuchans; il y en avoit par conséquent 58 dans un marc. Cela se justifie par un fragment d'ordonnance que saint Louis sit l'an 1266, pour régler la maniere dont on devoit pefer la monnoie avant que de la délivrer au public; enfin Philippe-le-Hardi fit faire des tournois de la même valeur que ceux de saint Louis.

Au reste, il est certain que le pariss qui avoit cours dans le même temps, étoit plus fort d'un quart que le tournois qui a été aboli sous le regne de Louis XIV, & on ne connoît plus que le parisis qui est en usage dans le palais, où l'on ajoute le parifis, à l'estimation que l'huissier sait des effets mobiliers, en procédant à l'inventaire d'un décédé; & quand l'estimation est faite par un expert, on n'y ajoute point de parisis. La livre tournois désigne une monnoie de compte valant vingt sous. Voyez LIVRE TOURNOIS. (D. J.)

TOURNON, (Géogr. mod.) en latin Tauredunum, par Gregoire de Tours, petite ville de France, dans le Haut-Vivarais, au penchant d'une montagne, sur la rive droite du Rhône, vis-à-vis de Thain, à trois lieues de Valence, & à elenne monnoie de France : il y avoit ! quatre d'Annonay; les jésuites y avoient un college: la terre de Tournon est dans la maison de Rohan-Soubise. Longit. 22. 24.

lat. 45. 7.

Daviti (Pierre), né à Tournon en 1592, mort à Paris en 1655, est auteur d'une grande Description du monde, en 6 vol. in-fol. c'est un ouvrage où l'on trouve çà & là des choses amusantes. (D. J.)

TOURNUS, (Géogr. mod.) petite ville de France, en Bourgogne, sur la droite de la Saône, entre Macon & Châlons, à 82 lieues de Paris, dans une si-

tuation agréable & fertile.

Tournus a toujours été du diocese de Châlons, & dépendoit autrefois du comté de la même ville; aujourd'hui elle est du comté de Mâcon, où ses causes ressortisfent. Elle est divisée en deux paroisses; mais ce qui la distingue est son abbaye d'hommes de l'ordre de saint Benoît, qui a été érigée en collégiale, & qui a un abbé titulaire. La justice, soit dans la ville de Tournus, soit dans ses dépendances, appartient à cet abbé; il a seul le droit d'en nommer tous les officiers, qui prennent de lui leurs provisions; il a aussi seul le droit de créer des notaires & des procureurs postulans; aussi plusieurs auteurs ont écrit à l'envi l'histoire de l'abbaye de Tournus, savoir Falcon, moine de cette abbaye dans le xj fiecle; Pierre de Saint-Julien, surnommé de Baleurre; le P Chifflet, jésuite, & Pierre Juenin. Long. 34. 46. latit. 46. 34.

La ville de Tournus est d'une origine inconnue; il n'en est parlé que dans le troisieme siecle, sous le nom de castrum Timercium ou Trenorcium; elle devint ville de la Gaule celtique dans le pays des Eduens, qui avoient Autun pour capitale; ainsi elle étoit comprise dans l'ancienne province Lyonnoise. Pierre Juenin a mis au jour à Dijon, en 1733, en 2 vol. in-4°. l'histoire de cette ville.

Maignon (Jean), poëte françois, étoit de Tournus: il fit ses études chez les jésuites de Lyon, & sut quelque temps avocat au présidial de cette ville: il vint ensuite à Paris & s'y établit. Il y mourut assassiné, dit-on, sur le Pont-neus en 1661, étant encore assez jeune. Il a composé beaucoup de mauvaises tragé-

dies, entre autres Artaxerce, qui fut représentée par l'illustre théâtre; c'étoit le nom que prenoit une société de jeunes gens, du nombre desquels étoient Moliere & Maignon, & qui s'exerçant à la déclamation, représentaient des pieces, tantôt dans le fauxbourg saint-Germain, & tantôt dans le quartier S. Paul. Artaxerce fut imprimée à Paris en 1645. Les autres pieces de Maignon sont; les amans discrets, 1645; le grand Tamerlan & Bajuzet, 1648; le mariage d'Oroondate & de Statira, 1648; Zénobie, reine de Palmire, 1660; son Encyclopédie parut à Paris, in-4°. sous le titre de la science universelle, 1663; l'auteur mourut pendant qu'on l'imprimoit. Lorsqu'il travailloit à cet ouvrage, quelqu'un lui demandant s'il seroit bien-tôt achevé, bientôt, dit-il, je n'ai plus que quelques mille vers. Le singulier, c'est de faire une Encyclopédie en vers; on n'a peut-être jamais rien imaginé de si ridicule. Despréaux n'a pas eu tort de mettre Maignon au rang des froids écrivains.

> On ne lit guere plus Rampale & Mefnardiere, Que Maignon, du Souhait, Corbin, & la Morliere.

Scaron a dépeint admirablement le poète Maignon dans certaine épître chagrine, où il lui fait dire qu'il a aussi des-sein de mettre en vers les conciles. (D. J.)

TOUROBIN ou plutôt TURÒBIN, (Géogr. mod.) petite ville de Pologne, dans le palatinat de Russie, à trois lieues de Chebrechin, & de la dépendance de Zamoski, principauté du palatinat de Belz. (D. J.)

TOURON, s. m. terme de Cordier, ce sont plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui sont partie d'une corde. (D. J.)

Tourons, en Confiserie, se sont des ouvrages travaillés avec des amandes, des avelines, de l'écorce de citron verd coupée par tranches, & desséchées à la poële, ou dans l'étuve avec du sucre en poudre, & des blancs d'œuss bien souettés.

TOURS, (Géog. mod.) ville de France, capitale de la Touraine, dans une agréable & fertile plaine, entre la Loire & le

Fffff 2

Cher. Elle a cinq fauxbourgs, contient environ vingt mille habitans, & est assez bien bâtie. Il y a présidial, bailliage, élection, hôtel des monnoies très-ancien, intendance & archevêché. Longit. suivant Cassini, 18. 12'. 30" latit. 47.

23'. 40"

Quelques auteurs prétendent que Tours est le Casarodunum de Ptolomée & de la table théodossenne ou de Peutinger; mais cette opinion est peu vraisemblable, parce que tous les noms qui se terminent en dunum, indiquent des lieux fitués sur une hauteur, & que Tours est située dans une

plaine.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'empire romain fut détruit en Occident, les Visigoths s'étant rendus les maîtres de toute la partie des Gaules qui est au midi de la Loire, la ville de Tours vint à leur pouvoir sous le regne d'Euric; Tours étoit encore sous leur domination l'an 506, lorsque Verus, évêque de Tours, comparut par procureur au concile d'Agde, composé des évêques & des députés des églises sujettes aux rois des Goths; mais l'année suivante 507, Clovis ayant vaincu & tue Alaric près de Poitiers, il se rendit maître de tout ce qui est entre la Loire & les Pyrenées, & il affujettit aisément la ville de Tours, où il alla en devotion au tombeau de S. Martin, qu'on regardoit comme le saint tutelaire des Gaules.

Après la mort de Clovis, les villes de Neuffrie & d'Aquitaine ayant été partagées entre ses quatre fils, Tours échut à Thierri, roi d'Austrasie; & on voit par Grégoire de Tours, que les rois qui régnerent à Metz dans la France orientale posséderen toujours cette ville jusqu'au temps de (lotaire II qui réunit la monarchie françoise. Depuis ce temps-là, Tours fut sujette aux rois de Neustrie, tant sous la race des Mérovingiens sous celle des Carlovingiens. Ceux de cette seconde race perdirent leur pouvoir & leur autorité sous Charles-le-Simple, qui fut dégradé de la dignité royale & confiné dans une prison perpétuelle.

Ce fut dans ce temps que Thibaud furnommé le tricheur, comte de Blois & de d'église de provinces, peuvent lire l'his-

TOU

Chartres, qui s'étoit rendu absolu dans ces pays-là, au mépris de l'autorité royale, s'empara de la ville de Tours que ses successeurs possederent long temps. L'an 1037 Geoffroi Martel vainquit en bataille le comte de Blois, qui fut contraint de donner Tours pour sa rançon. Geoffroi Martel laissa en mourant tous ses états à ses neveux nommés Plantegenets, à cause de Geoffroy d'Anjou qui avoit porté ce nom, & dont le petit-fils Jean-sans-terre, roi d'Angleterre, fut privé par Philippe-Auguste des etats qu'il avoit deçà la mer. Enfin Henri III, fils de Jean, céda, entr'autres pays, Tours & la Touraine à S. Louis par le traité de l'an 1259.

Le sejour que le parlement de Paris sit à Tours, la fituation de cette ville dans un pays fertile, & la commodité de la riviere de Loire donnerent, lieu d'y établir une université, qui fut créée par lettres-patentes d'Henri IV, données au mois de janvier de l'an 1594; mais comme le parlement fut rétabli à Paris un mois après, cela fut cause que ces lettres n'ont

point eu d'exécution.

Nos rois ont convoqué plufieurs fois les états à Tours. Louis XI les y assembla l'an 1470, Charles VIII en 1484, & Louis XII en 1506, pour le mariage de madame Claude de France sa fille, avec François de Valois, duc d'Angoulème.

S. Gatien fut le premier évêque de Tours, & mourut vers la fin du iij fiecle. S. Martin eut cet évêché l'an 371, & déceda l'an 397; on le regardoit de son temps comme le maître des évêques. Aujourd'hui l'archevêque de Tours a pour suffragans les évêques du Mans, d'Angers, & les neuf de Bretagne, conformément à la décision du pape Innocent III. Le revenu de cet archevêque est d'environ quarante-cinq mille livres. Son diocese est compose de 300 paroisses, de 12 chapitres, de 17 abbayes, &c. le chapitre de la cathédrale de Tours est un des plus illufires du royaume. Celui de S. Martin est aussi nombreux que riche. Son abbé est le roi même, comme successeur de Hugues Capet.

Mais ceux qui aiment les historiens

toire latine de l'église de Tours par Jean Maau; elle est imprimée à Paris en 1667 in-fol. & s'étend depuis l'an de J. C. 251, jusqu'à l'année 1655. Au reste cette ville est la patrie de S. Odon, d'un illustre prélat de l'église gallicane & de quelques hommes de lettres. S. Odon nâquit en 879; après avoir été élevé par Foulques, comte d'Anjou, il sut nommé chanoine de S. Martin de Tours en 898, & second abbé de Clugny en 927. Il mourut en 942, & laissa plusieurs ouvrages qui ont été imprimes avec sa vie dans la bibliotheque de Clugny.

L'illustre prélat de l'église gallicane dont je veux parler, est Renaud de Baune, archevêque de Bourges, né en 1527, l'un des plus éloquens & des plus savans prélats de son temps; mais ce qui le distingue davantage, c'est qu'il n'abandonna point, comme firent tant d'autres ecclésiastiques, les lois du royaume à l'égard de la succession à la couronne. Il soutint toujours qu'encore que le roi de Navarre fût hérétique, c'étoit à lui que le royaume de France appartenoit légitimement après la mort de Henri III. Il deploya aux conférences de Surene tout ce que le droit & l'écriture pouvoient fournir de plus fort à l'appui de son sentiment. Il donna à ce prince l'absolution dans l'église de S. Denis, & proposa au clergé, dans l'assemblee de Mantes, de créer un patriarche en France, ou ce qui revient au même, de desleurdéliser la couronne pontificale. Ces deux choses le rendirent si odieux à la cour de Rome qu'elle lui refusa longtemps ses bulles pour l'archevêché de Sens, auquel il avoit eté nommé en 1596. Enfin le cardinal d'Offat y travailla fi puissamment, qu'il les obtint en 1602. Renaud de Baune devint bientôt après grand-aumônier de France, & commandeur des ordres du roi. Il mourut à Paris en 1606 à 79 ans.

M de Thou dit une chose singuliere de prélat, c'est qu'il étoit pour ainsi dire attaqué d'une saim canine, sans que cer état ait nui à sa santé. A peine avoit-il proposition de se lever pour déjeuner : c'est ce qu'il faisoit réglément à une heure après proposition de se lever pour déjeuner : c'est ce qu'il faisoit réglément à une heure après proposition de se qu'il faisoit réglément à une heure après proposition de se qu'il faisoit réglément à une heure après proposition de se qu'il faisoit réglément à une heure après proposition de se qu'il étoit habile, une prande connoissance des mathématiques prande connoissance des mathématiques present et la langue-sainte. Ensuite étant proposition propo

minuit; il se reposoit cinq heures, & puis il se mettoit à table; il faisoit la même chose à huit heures; il dînoit & collation-noit quatre heures après; il soupoit amplement à l'heure ordinaire. Il étoit volontiers une heure à table; c'est pour cela qu'il n'aimoit point à manger hors de chez lui; & lorsqu'un grand prince qui l'avoit invité souvent, sans l'avoir jamais trouvé désarmé d'excuses, lui demanda la raison de ce resus, il eut pour réponse: vos repas sont trop courts, & vos services se suivent de trop près.

Le plus étrange, c'est que malgré cette prodigieuse quantité d'alimens qu'il prenoit, il n'en étoit pas moins disposé au travail d'esprit; car pour celui du corps, il s'en gardoit bien, n'osant en user de peur d'irriter son appétit: nunquam, dit l'historien, somnolentior visus, nullà gravedine, aut dolere capitis tenebatur, semper aque sui compos & ad omnia paratus; extrà

negotia quietem & confabulationem secta-

batur.

Je passe aux simples hommes de lettres natifs de Tours, & je trouve d'abord MM. (Jean & Julien) Brodeau issus d'une samille illustre & séconde en gens de mérite. Jean Brodeau, célebre écrivain du xvj. siecle, mourut dans sa patrie où il étoit chanoine de S. Martin, l'an 1563, âgé de 63 ans. Il publia divers ouvrages de littérature qui sont estimés des savans. On fait surtout cas de ses dix livres de Miscellanées, de ses commentaires sur les épigrammes grecques, de ses notes sur Euripide, sur Martial, sur Oppian & sur Appien.

« Jean Brodeau, dit M. de Thou, né » à Tours des premieres maisons de la » ville, avoit étudié avec Pierre Danès, » & ayant été en Italie grand ami de » Pierre Sadolet, de Pierre Bembo, tous deux cardinaux, de Baptiste Egnace, » de Paul Manuce & d'un grand nom- » bre de savans; il avoit ajouté à la phi- losophie, en quoi il étoit habile, une » grande connoissance des mathématiques » & de la langue-sainte. Ensuite étant » revenu en son pays, il s'abandonna à une vie tranquille, non pas toutesois » oisse, comme le témoignent quantité d'ouvrages d'érudition, que cet excel-

» lent homme entiérement éloigné d'am-» bition & de vanité, laissa publier plutôt sous le nom d'autrui que sous le sien, par un exemple de modestie d'autant plus rare, que dans le fiecle où nous » sommes, chacun veut tirer de la gloire, » non-seulement des richesses, des magis-» tratures & des autres honneurs, mais » aussi de la science & des lettres. » On a conservé dans notre pays toutes les glorioles dont parle M. de Thou, excepté la derniere à laquelle on a substitué celle qu'on tire des vices.

Brodeau, (Julien) avocat au parlement de Paris, s'est distingué par des commentaires sur la coutume de cette ville, & des notes sur les arrêts de Louet. On lui doit aussi la vie de Charles du Moulin. Il est

mort en 1635.

Grecourt (Jean-Baptiste-Joseph Villart de), chanoine de S. Martin de Tours, & poëte françois, mourut dans sa patrie à 50 ans. Ses œuvres ont été imprimées en 1748, & plusieur autres sois depuis. Elles contiennent des fables, des madrigaux, des chansons, des contes, des épigrammes, &c. où l'on remarque un esprit aisé, naturel & quelquefois agréable; mais l'obscénité, la licence & le libertinage qui regnent dans la plus grande partie des poésies de ce chanoine, en interdisent la lecture à toute personne honnête.

Son poëme de Philotanus eut dans le temps un grand succès. « Le mérite de ces » fortes d'ouvrages, dit M. de Voltaire, » n'est d'ordinaire que dans le choix du » sujet & dans la malignité humaine. Ce » n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien en est très-heureux, mais la suite n'y de Paris en 1723, trois volumes in-12. répond point. Le diable n'y parle pas (Le Chevalier DE JAUCOURT.) » en est très-heureux, mais la suite n'y » aussi plaisamment qu'il est amené. Le » style est bas, uniforme, sans dialogue, » sans graces, sans finesse, sans pureté, » fans imagination dans l'expression; & » ce n'est enfin qu'une histoire satyrique » de la bulle Unigenitus en vers burles-» ques, parmi lesquels il s'en trouve de l

Guyet (Charles), jésuite, né l'an 1601; & mort en 1664; il s'attacha à la connoistance des cérémonies de l'église, & fit sur I point, afin de les séparer, & que l'ouvra-

» très-plaisans. »

les fètes un gros livre intitulé: heortologia; sive de festis propriis locorum, à Paris chez Sebastien Cramoify, 1657, in-fol. C'est une entreprise plus difficile qu'utile, que celle d'expliquer les fêtes de chaque lieu.

Houdry, (Vincent) jésnite, connu par un grand & médiocre répertoire intitulé, la bibliotheque des prédicateurs. Il naquit en 1631, & mourut en 1729, âgé de 99 ans & trois mois.

Martin, (dom Claude) bénédictin, a fait des méditations chrétiennes en deux volumes in-4° & d'autres ouvrages de piété. Il est mort en 1696 à 78 ans.

Mornac (Antoine), un des célebres jurisconsultes de son temps, & dont les œuvres ont été imprimées à Paris en 1724, en quatre volumes in-fol. Il est mort en

1619 âgé d'environ 60 ans.

Rapin, (Réné) jésuite, né en 1621, s'attacha à Paris en qualité de préfet, à de jeunes gens du premier rang, ce qui le mit à portée d'acquérir l'usage du monde. Les graces de son esprit se font remarquer dans ses poésies latines, & principalement dans son poëine des jardins. Sa connoissance des belles-lettres l'engagea de mettre au jour les comparaisons de Virgile & d'Homere, de Démosthène & de Cicéron, de Platon & d'Aristote, de Thucidide & de Tite-Live. On leur fit un grand accueil dans le temps; mais on ne les lit plus guere, peut-être à cause du style, qui est recherché, froid & diffus. Tous ses autres ouvrages sont peu de chose, & en particulier ses réflexions sur la philosophie, fruit du préjugé, ne font pas honneur à son jugement. Il mourut en 1687 à 66 ans. Une » faits dans ce poëme. Le commencement | bonne édition de ses poésies latines est celle

Tours, gros-de-tours riche, broché & nué. Tous les gros-de-tours ordinaires qui se travaillent à Lyon, sont montés avec quatre lisses pour faire lever la moitié de la chaîne & quatre lisses pour faire baisser ou rabattre l'autre moitié, ce qui se fait en faisant lever à chaque coup de navette que l'on passe, deux lisses, & faisant baisser les deux lisses dessous lesquelles sont passés les fils de la chaîne qui ne levent

ge soit plus net. Il faut faire attention que pour armer le métier, il est d'une nécessité absolue que si on commence à lever par la premiere lisse du côté du corps, il ne faut pas prendre la seconde, mais la troisieme pour le premier coup, & faire rabattre la seconde & la quatrieme; de même pour le second coup, il faut faire lever la seconde & la quatrieme, & faire rabattre la premiere & la troisieme.

Or comme tous les gros-de-tours qui se fabriquent aujourd'hui à Lyon, ont un coup, deux & même trois de lizeré, les navettes une, deux & trois qui forment ce lizeré, doivent être passées sur la même marche, je veux dire, sur une seconde marche qui fait lever les mêmes lisses de la premiere, en observant de ne point faire baisser de lisse de rabat, attendu que si ces lisses baissoient, elles feroient baisser la moitié du lac tiré, & ne produiroient pas plus d'effet que si on ne tiroit point de lac, ou que l'on passat ce lizeré sur la premiere marche sans tirer. On a déjà dit que le lizeré est une figure qui se fait par la trame de la sesonde navette, lorsqu'il n'y en a qu'un, ce qui fait qu'outre la navette du coup de fond, il en fait d'autres autant qu'il y a de lizerés. Par exemple, on passe un lizeré, cerise, rose vis & rose pâle dans des étoffes disposées pour de femblables couleurs, de même que des gros bleus, bleu vif & bleu pale dans d'autres, des violets foncés, des lilas & des gris-de-lin dans d'autres, &c. & toujours deux ou trois couleurs en dégradation; c'est la façon de tous les gros-detours lizerés en général. Tous les gros-detours sont montes ordinairement avec quatre lisses de fond, quatre de rabat & quatre de liage, ce qui fait douze lisses. Ils travaillent ou sont travaillés avec deux marches de fond & deux de lizerés, les deux, un ou trois lizerés se passant sur la même marche, ce qui compose quatre marches & quatre de liage qui font huit.

Le gros-de-tours dont est question, est monté avec six lisses seulement, au lieu de douze, & quatre marches au lieu de huit. Les quatre lisses de rabat sont supprimées, ce qui ne pourroit se faire suivant la méthode ordinaire, attendu que les quatre l'aiguille qui fait baisser le maillon,

lisses de rabat ne sont disposées uniquement que pour séparer les fils qui se lient avec ceux qui levent ou qui s'y trouvent attachés par quelques tenues, terme tifité, lorsque deux fils ou trois se trouvent liés par quelque petite bourre de soie ou autre du remisse ou du corps; les fils qui ne levent pas, sont fi aisés à suivre ceux qui levent, lorsqu'il n'y a point de rabat au premier coup, que lorsque l'ouvrier foule la marche pour passer le coup de fond, il est sensible que la moitié des fils qui levent, supportant toute l'extension de la chaîne, ceux qui ne levent pas, sont toujours moins tendus, ou tirant, ce qui est le terme, & par conséquent sont plus aisés ou faciles à suivre ceux qui levent, pour peu qu'une légere bourre les unisse: ce qui n'arrive pas lorsqu'ils sont rabattus par les deux lisses qui baissent, parce qu'elles détachent la tenue, laquelle ceffant d'unir les fils, donne lieu de passer ensuite le lizeré sans aucune difficulté ni tenue, sur la seconde marche qui leve les mêmes lisses.

Il faut bien faire attention que dans toutes les étoffes de gros-de-tours & taffetas, on ne doit faire lever qu'un fil, & baisser l'autre successivement, ce qui fait qu'or-dinairement on fait lever la premiere & la troisieme lisse pour un coup, & la seconde & la quatrieme pour l'autre, attendu que si on faisoit lever la premiere & la deuxieme, il arriveroit que les deux fils qui leveroient, & les deux qui baisseroient, se trouvant ensemble, chaque sil surtout étant double, ils feroient une ouverture qui ne cacheroit pas la trame, & rendroient l'étofse désectueuse.

Pour éviter les quatre lisses de rabat, on a monté le métier avec des maillons à six trous, quatre desquels sont disposés pour passer les quatre sils doubles qui sont passés dans les maillons ordinaires, ce qui tient chaque sil séparé, & empêche les tenues qui pourroient se faire entre le corps & le remisse qui en est près; les deux autres trous sont disposés l'un en-haut, pour y attacher la maille du corps qui tient à l'arcade, & celui d'en-bas pour y passer le sil ou la maille à laquelle est attachée l'aiguille qui fait baisser le maillon,

& tient tout le cordage en regle ; chaque | pourquoi le liage doit être de quatre le fil étant séparé devant & derriere le corps, il n'est pas possible qu'il puisse passer une tenue ni entorsure dans le maillon, comme il arrive en tous les autres métiers.

Outre la suppression des quatre lisses de rabat, on évite encore les deux marches destinées à passer le lizeré, parce que tout se passe sur la même marche, ce qui est une facilité pour le travail ou pour l'ouvrier. Voilà donc quatre lisses & deux marches de moins d'un côté.

A l'égard du liage, au lieu de quatre lisses il n'y en a que deux; on ne sauroit en mettre moins.

Toutes les etoffes riches qui se fabriquent aujourd'hui à Lyon, sont composées de laine, or, argent, lié, du frise lié de même, & d'un glacé sans liage, qui est un or ou un argent lis broché à deux bouts; toutes les nuances sont sans liage, pour

qu'elles imitent la broderie.

Pour que la lame sorte mieux dans l'étoffe, on la lie par un liage droit, c'est-àdire, que l'on fait baisser la même lisse, ce qui augmente encore de deux marches de plus, outre les quatre qui servent à lier le frisé; dans le métier on a supprimé les quatre marches de liage, & on n'a mis que deux lisses pour lier; ces deux lisses prennent le quinzieme & le seizieme fil, & comme les deux fils se joignent, ils paroissent n'en composer qu'un. Quant au frisé, comme le grain de cette espece de dorure enterre le liage, il paroît tout aussi beau, même plus, que s'il étoit lié avec les quatre lisses ordinaires.

Suivant cette disposition on supprime deux lisses de liage, même quatre, lorsqu'on veut lier la lame avec un liage droit; à observer encore qu'on ne sauroit mettre une liage droit dans une étoffe de cette espece qu'en ajoutant un poil, parce que la même lisse dans un gros-de-tours fans poil ne fauroit lier la lame qu'elle ne coupât tous les deux coups, attendu qu'il s'en trouveroit nécessairement un où le fil destiné à lier, auroit levé au coup de sond, ce qui canseroit une contrariété qui coupe- | deline dans les lisses pour faire cette liroit ou sépareroit le broché, comme on litere mystérieuse, est la même qui a été l'a dejà dit; on peut voir là-dessus l'arti-

cinq, & dans les taffetas de trois le qua-

Le gros-de-tours est le seul qu'il y ait à Lyon monté de même; il est évident par la façon dont il est disposé, que l'étosse doit se faire mieux & plus vîte, attendu que plus il y a d'embarras, foit par la quantité de lisses, soit par la quantité de marches, plus il se casse de cordages ou

d'estrivieres, même plus de fils.

Damas à l'imitation de ceux de Gènes. Dans l'article concernant la façon dont les Génois fabriquent les damas pour meubles, l'on y a inséré qu'ils en faisoient de cent vingt portées, dont la lisiere, qu'ils appellent cimossa, formoit un parfait grosde-tours, & que de dix mille fabriquans qui se trouvoient à Lyon, peut-être pourroit-on en trouver dix qui fussent en état de rendre compte de quelle façon cette listere étoit montée pour former le grosde-tours dont est question, c'est ce que l'on va démontrer.

C'est un fait certain que tout les damas qui se fabriquent à Lyon sont montés sur cinq lisses de levée & cinq de rabat. La chaîne de ces damas est fixée par les réglemens anciens & nouveaux à 90 portées pour les damas meubles, il s'en fait quelques-uns de 100 portées; il y en a aussi de 75 portées toujours dans la même largeur. Or comme il est physiquement impossible de faire une lisiere gros-de-tours ou taffetas avec cinq lisses, les Génois pour parvenir à ce point, qui paroît si dissicile, ont imaginé de faire des damas de 120 portées avec 8 lisses, & de passer les cordons & les cordelines de façon qu'il s'en trouve toujours la moitié levée, & l'autre baissée à chaque coup de navette que l'on passe, de façon qu'il se trouve continuellement deux coups sous le même pas, attendu qu'il faut dans tous les damas passer deux coups réguliérement de la même navette, c'est-à-dire, aller & venir sous le même lac tiré.

La façon de passer le cordon & la cordémontrée dans l'article des fatins à 8 cle des gros-de-tours brochés, & examiner | lisses, c'est-à-dire, que du côté droit par

lequel

lequel on commence à passer la navette, il faut passer un fil le premier sur la premiere lisse, sur la quatrieme, la cinquieme, & sur la huitieme, le second est passé sur la seconde, la troisieme, sur la iixieme & la septieme, en recommençant par le troisseme, comme par le premier & le quatrieme, comme le second, ainsi des autres jusqu'à la fin. Il n'en est pas de même pour le côté à gauche, là il faut commencer à passer le premier sur la troisieme, la quatrieme, la septieme & la huitieme, le second sur la premiere, la feconde, la cinquieme & la fixieme, & continuer comme dans la partie du côté droit.

Ce qui rend la façon de faire cette lisiere impossible à nos Lyonnois, est, qu'ils ne sauroient penser que l'on montât des damas à 8 lisses, attendu que chacune des huit ne contiendroit que 11 portées, & un quart pour une chaîne de 90 portées, de même que sur une chaîne de 100 portées, il ne se trouveroit que 12 portées & demie sur chaque lisse, ce qui rendroit le damas trop maigre, puifque sur 100 portées à 5 lisses, elles portent chacune 20 portées. Les Génois pour parer à cet inconvénient mettent 120 portées pour les damas de cette espece, ce qui leur donne 15 portées sur chaque lisse, & sournit autant qu'il le faut la lisse; & comme la chaîne est infiniment mieux garnie, la diminution qu'on est obligé de faire sur la trame fait que le tout revient au même; au contraire, le satin dans ce genre d'étoffe est infiniment plus beau, vu la quantité supérieure d'organfin dont la chaîne est composée.

Si la façon de faire cette listere vient à la connoissance de nos Lyonnois par le moyen de l'Encyclopédie, ils seront surpris que la lecture de ce livre leur enseigne ce qu'ils ne devroient pas ignorer, ce qui ne sauroit flatter leur amour propre, quoiqu'ils ne doutent point ou ne doivent pas douter que les Génois fabriquent mieux le velours & le damas que nous.

TOURTE, voye7 Tourterelle.

Tourte, s. f. terme de Pâtissier; c'est une piece de pâtisserie qu'on fait cuire | parties d'huile de lin, faites bouillir le Tome XXXIII.

dans une tourtiere, & qui est faite de pigeonneaux, de béatilles, de moëlle ou de fruits. (D. J.)

Tourte, terme de Verrerie; c'est une plate-forme de figure ronde, sur laquelle posent les pots ou creusets, dans lesquels on met la matiere de verre.

TOURTEAUX, s. m. (Droguerie.) masse que l'on compose du résidu de certains grains, fruits ou matieres dont on a exprimé de l'huile.

TOURTEAU, terme de Blason; ce mot ne se dit maintenant en blason que de ces représentations de gâteaux qui sont de couleur, à la différence des besans qui sont de métal.

Le tourteau est plein comme le besan, lans aucune ouverture, autrement ce seroit un cercle ou un anneau. Il est ainsi nommé, à cause de sa rondeur. Quelquesuns lui donnent différens noms, selon sa différente couleur, & appellent ogæses ceux de fable; gulpes, ceux de pourpre; guses, ceux de gueules; heurtes, ceux d'azur; & pommes ou volets, ceux de si-

Tourteau-besan, est une piece ronde d'armoiries, qui est moitié de couleur. & moitié de métal, soit qu'elle soit partie, tranchée ou coupée de l'un en l'autre. On commence à nommer la couleur la premiere. Ce mot vient du latin torta, qui se disoit d'une espece de pains tortillés, qui sont représentés par des tourteaux. Menétrier. (D. J.)

Gion de Cailus de Sales en Auvergne, d'argent à trois tourteaux de gueules.

Serifay de la Roche en Normandie, d'argent à dix tourteaux de gueules. (G. D. L. T.)

Tourteau, (Artificier.) les artificiers appellent ainsi de la vieille corde ou de la vieille meche détortillée, que l'on trempe dans la poix ou le goudron, & qu'on laisse sécher pour s'en servir ensuite à éclairer dans les fossés & autres lieux d'une place assiégée: on le fait de la maniere suivante.

Prénez de la poix noire douze livres, fuif ou graisse six livres, le tout fondu ensemble à petit seu, puis ajoutez-y trois

Ggggg

ou de vieilles cordes, faites-en des cordons de la grandeur que vous voudrez, mettez-les bouillir dans ces matieres; & si vous voulez qu'ils ne brûlent pas si fort, mettez-y deux livres de colophone, & deux livres de térébenthine.

TOURTELETS, s. m. terme de Pâtisserie; ce sont des morceaux de pâte larges comme la main, & déliés presque comme une seuille de papier, qu'on fait cuire dans de l'eau avec du sel & du beurre, & qu'on mange d'ordinaire les

jours maigres. (D. J.)

TOURTERELLE, TURTERELLE, TORTORELLE, TURTRELLE TOURTE, f. f. (Hist. nat. Ornitholog.) turtur; oiseau que M. Brisson a mis dans le genre des pigeons; il a 11 pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & seulement 9 pouces jusqu'au bout des ongles; l'envergure est d'un pié huit pouces, les ailes étant pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue. Le dessus de la tête & de la face supérieure du cou est cendré; le bas de cette même face du cou, le dos, le croupion & les plumes qui recouvrent l'origine de la queue ont une couleur brune. Les petites & les moyennes plumes des ailes sont en partie brunes & en partie rousses; le milieu de chaque plume est noir, & les bords font roux; les grandes plumes ont une couleur brune, à l'exception des bords exterieurs, qui sont blanchâtres. La face inférieure du cou & le dessus de la poitrine ont une couleur rouge vineuse; le bas de la poitrine & les côtés du corps font d'un gris-brun; le ventre, les jambes & les plumes du dessous de la queue, ont une couleur blanche. Les plumes de la queue sont d'un gris-brun en-dessus, & no ratres en-deffous; elles ont toutes l'extremité blanche, excepté les deux du milieu; la plume extérieure de chaque côté a les barbes externes blanches. Il y a de chaque côté du cou une grande tache noire, & traversée par trois ou quatre lignes blanches, qui descendent obliquement vers le dos, & qui forment une

tout; prenez ensuite de vieilles meches d'un petit cercle rouge. Ornithol. de M. Brisson, t. I Voyez OISEAU.

TOURTERELLE, (Diete & Mat. med.)

Voyez PIGEON.

Tourterelle d'Amérique, turtur Americanus; cet oiseau est de la groffeur de notre tourterelle; il a environ in pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue : les ailes étant pliées, ne s'étendent guere qu'au quart de la longueur de la queue. La partie antérieure de la tête & la gorge sont d'un brun-roussatre, & le derriere de la tête a une couleur cendrée-bleuàtre; il y a de chaque côté à l'endroit où le cendré & le brun se réunissent, une petite tache noire & ronde, qui a environ deux lignes de diametre. La face supérieure du cou, la partie antérieure du dos, les grandes plumes des épaules, les petites & les movennes plumes des ailes sont d'un brun-obscur, & il y a de plus fur les moyennes plumes des ailes & sur les grandes des épaules, des taches noirâtres & ovales de différentes grandeurs. La partie postérieure du dos & le croupion, ont une couleur qui tire sur le cendré; la face inférieure du cou & la poitrine sont d'une couleur de rose, qui s'affoiblit par degré en descendant vers la poitrine: les plumes du ventre, des jambes & du dessous de la queue ont une couleur brune mélée d'un peu de cendré. Il y a de chaque côté de la tête une petite ligne blanche, qui s'étend depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux. Les grandes plumes des ailes sont d'un brunfoncé, & ont les bords extérieurs des barbes roussatres. Les deux plumes du milieu de la queue sont noirâtres & les plus longues, les autres diminuent successivement de longueur jusqu'à l'extérieur, qui est la plus courte; elles sont presqu'entiérement cendrées, & elles ont seulement une large bande transversale & noire près de leur extrémité, qui est blanchâtre. Les piés sont rouges, & la couleur des ongles est noire. Ornit. de M. Prisson, t. I. Voyez OISEAU.

Tourterelle D'Amérique, turtur barbadensis minimus Wil. oiseau de la grosespece de collier: les yeux sont entourés | seur d'une alouette huppée; il a un peu pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est de sept lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les ailes étant pliées ne s'étendent qu'au quart de la longueur de la queue. Le dessus de la tête & du cou est un cendré-clair; le dos & le croupion sont d'un cendré plus soncé. Le devant de la tête, la gorge, la face inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés du corps & les plumes du dessous de la queue, font d'un rouge-clair, avec quelques taches brunes qui occupent le milieu de certaines plumes du cou & de la poitrine. Les petites plumes des ailes ont une couleur métée de cendré-foncé & de rougeâtre, avec quelques taches d'un verd-fonce; les grandes plumes, & celles | de la face inférieure, sont rousses; les grandes plumes ont l'extrémité & le bord extérieur bruns. Les deux plumes du milieu de la queue sont d'un cendré plus foncé que celui du dos; les autres ont une couleur brune presque noire. Le bec est d'un rouge pale à son origine, & noirâtre à l'extrémité; les piés sont rouges & les ongles sont noirs. La femelle differe du mâle en ce qu'elle a la face inférieure du corps d'une couleur blanchàtre, au-lieu de l'avoir rougeâtre. Ornit. de M. Brisson, t. I. Voyez OISEAU.

Tourterelle brune d'Amérique, petite, colzin aliûs gen. Wil. oiseau qui a cinq pouces & demi de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du beo est de fix lignes depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les ailes étant pliées s'étendent environ jusqu'au tiers de la longueur de la queue. Toute la face supérieure de cet oiseau est brune & luisante comme de la soie; les petites & les moyennes plumes des ailes sont de la même couleur brune, mais un peu rougeâtre; elles ont sept petites taches de couleur d'acier poli, dont trois sont sur les petites plumes, & les quatre autres fur les moyennes. La gorge est d'un blancroussaire; la face inférieure du cou & la poitrine sont d'un brun-roussaire; les intérieur; le dessous de ces plumes a une. plumes des côtés du corps, du ventre, couleur noirâtre, à l'exception de l'ex-

plus de six pouces de longueur depuis la I des jambes, & celles du dessous de la queue sont d'un blanc-sale mêlé d'une teinte de roux; les grandes plumes des ailes, & celles du second rang, ont le côté extérieur & l'extrémité d'un rouxnoirâtre; le bord inférieur est roux. Les deux plumes du milieu de la queue sont brunes; les autres ont la face supérieure noire, & l'inférieure est cendrée à son origine, ensuite noire & brune à l'extrémité; le bout des barbes extérieures des deux premieres plumes de chaque côté est blanc. Ses piés sont rouges, & les ongles ont une couleur brune. On trouve cette espece de tourterelle à Saint-Domingue. Ornit. de M. Brisson, tom. I. Voyer OISEAU.

TOURTERELLE VERTE D'AMBOINE turtur viridis amboinensis; oiseau qui est un peu plus petit que la tourterelle ordinaire; il a environ sept pouces neuf lignes depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & sept pouces trois lignes jusqu'au bout des ongles; la longueur du bec est de huit lignes depuis la pointe jusqu'au coin de la bouche; les ailes étant pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. Le devant de la tête & de la gorgé sont cendrées; le derriere de la tête, la face supérieure du cou, le dos & le croupion, les plumes du dessus de la gueue, les petites des ailes, la poitrine, le ventre, les côtés du corps & les jambes ont une belle couleur verte dorée & luisante, qui change en une couleur de cuivre bronzé à certains aspects; la face inférieure du cou est d'un très-beau violet-pourpré: les plumes de la face inférieure des ailes ont une couleur cendrée; les grandes plumes des ailes & celles du fecond rang sont de même couleur que celles du dos, à l'exception du côté inférieur qui est noirâtre; le dessous de ces plumes a une couleur en-dessus mêlée de brun. Les plumes de la queue sont cendrées d'un beau verd doré qui paroît à certains aspects de couleur de cuivre de rosette: elles ont toutes l'extrémité d'un jauneclair, & un peu de noirâtre sur le côté

trémité, qui est d'un blanc-sale. Le bec la face insérieure du con & la poitrine & les piés sont rouges, & les ongles ont une couleur grise-brune. Ornithol. de M. Brisson, tom. I. Voye, OISEAU.

TOURTERELLE D'AMBOINE, turtur amboinensis; oiseau qui est à-peu-près de la grosseur de la tourterelle ordinaire; il a un pié deux pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & seulement huit pouces jusqu'au bout des ongles; la longueur du bec est de dix lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche: les ailes étant pliées, s'étendent à trois pouces au-delà de l'origine de la queue. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, des côtés, du corps, du ventre, des jambes & celles du dessous de la queue sont rousses; la poirrine ont chacune une bande transversale noiratre. Les plumes de la partie antérieure du dos & les petites des ailes font d'un brun-foncé, à l'exception de l'extremité qui en rouffe; celles de la partie postérieure du dos, celles du croupion & du dessous de la queue ont une couleur rousse: la couleur des grandes plumes des ailes est d'un brun-foncé. Les deux plumes du milieu de la queue sont des plus longues; les autres diminuent successivement de longueur jusqu'à l'extérieure, qui est la plus courte; elles ont toutes une couleur brune, tirant sur le roux. Le bec & les piés sont rouges, & les ongles ont une couleur brune. La femelle ne differe du mâle qu'en ce qu'elle a des couleurs plus claires. Ornit. de. M. Brison, tom. I. Voyez OISEAU.

Tourterelle du Canada, turtur canadensis; oiseau qui est un peu plus gros que la tourterelle ordinaire; il a un pié un pouce de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est d'un pouce, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche. Les ailes étant pliées, s'étendent un peu au-delà du milieu de la long ieur de la queue. Le dessus de la tête, It face supérieure du cou & la partie antérieure du dos sont d'un gris-brun; La partie postérieure du do: & le croupion ont une couleur cendrée; la gorge, la autres est d'un gris brun à l'origine, &

sont d'un gris-brun mèlé de jaunatre. La couleur des plumes des côtés du corps est blanche, & celle des plumes des jambes & du ventre est d'un blanc-sale. Les grandes & les moyennes plumes des ailes sont brunes, à l'exception du bord extérieur des grandes plumes qui est jaunàtre; il y a sur les petites de grandes taches d'un brun-noiratre. Les plumes de la queue sont cendrées, à l'exception de l'extérieure de chaque côté qui est blanche; elles ont toutes, excepté les deux du milieu, près de leur origine sur les barbes intérieures, une grande tache rousse, au-dessus de laquelle il y en a une autre aussi grande d'un brun-noiràtre. Le bec est noirâtre; les piés sont celles du dessus de la tête, du cou & de rouges & les ongles noirs. La femelle differe du male en ce qu'elle a l'extrémité des plumes de la tète, du cou, de la poitrine, de la partie antérieure du dos, & des petites plumes des ailes, d'un blanc fale & jaunâtre. Ornit. de M. Brisson, tom. I. Voyez OISEAU.

Tourterelle du cap de Bonne-ESPÉRANCE, turtur capitis Bonæ-Spei; oiseau qui n'est guere plus gros que l'alouette hupée; il a neuf pouces fix lignes de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est de sept lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les aîles étant pliées, s'étendent jusqu'au tiers de la longueur de la queue. Les plumes de la tête, du cou, de la poinine, du dos, du croupion, du dessous de la queue, & les petites des aîles sont d'un gris brun; celles du ventre, des côtés du corps, des jambes 🗞 du dessous de la queue ont une couleur blanche sale. Il y a sur chaque aile une tache d'une couleur semblable à celle de l'acier poli; les barbes extérieures & l'extrémité des grandes plumes des aîles sont brunes, & les barbes intérieures ont une couleur rouffe; les plumes du second rang sont grises à l'extérieur du tuyau, & brunes à l'intérieur; les deux plumes du milieu de la queue ont en-dessus une couleur brune noirâtre, mêlée d'une légere teinte de roux ; la face supérieure de toutes les

noirâtre vers l'extrémité; elles ont toutes la face supérieure noire, excepté la premiere plume de chaque côté qui a le côté exterieur & l'extrémité blancs: les deux du milieu sont les plus longues; les autres diminuent successivement de longueur jasqu'a la premiere, qui est la plus courte. Le bec & les piés ont une couleur rouge, & les ongles sont bruns. On trouve cet oiseau au cap de Bonne-Espérance & au Sénégal. Le mâle dissere de la semelle en ce qu'il a la gorge & la face insérieure du cou d'un noir brillant. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyez OISEAU.

Tourterelle de la Caroline, columba turtur Caroliniensis, Klein; oiseau qui est un peu plus petit que la tourterelle ordinaire; il a dix pouces & demi de longueur, depuis la pointe du bec jufqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est de huit lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les ailes étant pliées, s'etendent un peu au - delà du tiers de la longueur de la queue. Le devant de la tête, la face inférieure du cou & la poitrine sont d'une couleur rougeure ; le deflus de la tête & la face supérieure du cou ont une couleur cendrée obscure. Les plumes du dos, du croupion, du dessus de la queue, & les petites des ailes qui se trouvent près du corps sont de la même couleur que la face supérieure du cou, mais elle est mèlée d'un peu de roussaire; les plumes du ventre, des côtés du corps, ces jammes & du dessous de la queue sont roussaires; celles de la sace inferieure des ailes ont une couleur cendrée. Il y a sur chaque aile quelques taches noires, placées près de l'extrémité des moyennes plumes; les grandes sont d'un cendré noirâtre, & les plus longues ont le bord extérieur blanchâtre. Les deux plumes du milieu de la gueue sont les plus longues, & d'un cendré brun ; les autres diminuent successivement de longueur jusqu'aux extérieures qui sont les plus courtes : les trois exiérieures de chaque côté ont la face supérieure de couleur cendrée à leur origine & blanche à l'extrémité: & elles sont en dessous noires à l'origine, & blanches à l'extrémité: les deux qui suivent de chaque côté sont cendrées en-dessus, & marquées d'un peu de noir vers le milieu de leur longueur; elles ont la face intérieure noire, depuis l'origine jusqu'à la moitié de leur longueur, & le reste est d'un cendré clair. Les yeux sont entourés d'une peau bleue, le bec est noirâtre, & les piés ont une couleur rouge. Le mâle différe de la semelle en ce qu'il a la poitrine d'un beau violet doré qui change à dissérens aspects. On trouve cet oiseau à la Caroline, au Brésil & à S. Domingue. Ornit. de M. Brisson, tome I. Veyez Ciseau.

Tourterelle rayée de la Chine, columba sinensis, elegans, Klein; cet offeau est à-peu-près de la grosseur de la tourierelle à collier. Le sommet de la tête a une couleur cendrée; les plumes des joues & des cotés du cou sont jaunes, & celles des côtés du cou out l'extremité rouge : Lette couleur jaune est séparée de la couleur du dessus du cou par une bande longitudinale de couleur bleue. Le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos & le croupion font d'un brun rayé transversalement de petites bandes noires, qui forment chacune un arc de cercle. La poitrine, le ventre, les côtes du corps & les jambes sont d'une couleur de rose pale: les perites plumes des aîles ont une couleur brune, plus claire que celle du dos; elles ont aussi à l'extrémité une bande transversale blanche, au-dessous de laquelle il y en a une noire. Les premieres & les dernieres des moyenmes de l'aile font noires, & ont le bord extérieur biane; celles du milieu sont entiérement blanches: la couleur des grandes plumes est noire, & elles ont le bord extérieur blanc. Les plumes de la queue sont d'un brun clair. Le bec est d'un cendre bleuâtre. Les piés ont une couleur rouge, & les ongles sont blancs. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyer OISEAU.

Tourtereile A Collier, turtur torquatus; elle est un peu plus grosse que la précédente, elle a un pié de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue & un pié huit pouces d'envergure; les ailes étant pliées, s'étendent un peu au-delà du milieu de la longueur de la queue. Le dessus de la tête & du cou, le dos & les petites plumes des ailes

font roussatres; la partie inférieure du cou & la poirrine ont une couleur blanche, mèlée d'une légere teinte rougeâtre; le ventre, les côtes du corps, les jambes & les plumes du dessous de la queue sont blanches; la couleur des plumes du croupion tire un peu sur le gris-brun. Les grandes plumes des ailes sont de la même couleur que celles du croupion, & elles ont le bord extérieur blanchâtre. Les plumes de la queue sont cendrées en-dessus, & elles ont toutes l'extrémité blanchâtre, excepté les deux du milieu, dont la face inférieure est noirâtre à l'origine des plumes, & ensuite d'un cendré clair; la plume extérieure de chaque côté a les barbes externes blanches. La partie supérieure du cou est entourée d'un collier noir, & large d'environ deux lignes. La femelle ne differe du mâle qu'en ce qu'elle est plus blanche. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyez OISEAU.

Tourterelle a collier du Séné-GAL, turiur torquatus senegalensis; oiseau qui est à-peu-près de la grosseur du merle; il a environ neuf pouces fix lignes de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est de neuf lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les ailes étant pliées, s'étendent environ à la moitié de la longueur de la queue. La tête, le cou, & la poitrine approchent d'une couleur vineuse, un peu rembrunie sur le dessus de la tête & du cou. Les plumes du dos, du croupion, du dessus de la queue & les petites plumes des ailes sont d'un gris-brun; le ventre, les côtés du corps, les jambes & les plumes du dessous de la queue ont une couleur blanche sale; les plumes de la face inférieure de l'aile sont cendrées; les grandes plumes des aîles & celles du second rang ont une couleur brune-noirâtre, à l'exception du bord extérieur qui est d'un blanc sale. Les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun; les autres ont une couleur noire, depuis leur origine jusqu'à environ les deux tiers de leur longueur, le reste est gris; le côté extérieur de la premiere plume a cette même couleur. La partie supé-

de collier noir, large d'environ trois lignes: ce collier remonte un peu vers la tête sur les côtés du cou. Le bec est noiràtre; les piés sont rouges, & les ongles ont une couleur brune. Ornit. de M. Brisson, tome I. V OISEAU.

Tourterelle de la Jamaique, turtur jamaicensis; oiseau qui est à-peuprès de la grosseur du biset. Il a onze pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & près de dix pouces jusqu'au bout des ongles; la longueur du bec est de onze lignes depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les ailes étant pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de la longueur de la queue; le dessus de la tête & la gorge sont bleus; cette couleur s'étend un peu sur le milieu de la face inférieure du cou, & il y a plus bas des plumes noires, dont quelques-unes ont une bande transversale blanche; la face supérieure du cou, le dos, le croupion, les petites plumes des aîles, & celles du deffus de la queue, sont d'un brun tirant sur le rougeatre; il y a une bande blanche qui s'étend de chaque côté, depuis le dessous de la mâchoire inférieure, jusqu'au derriere de la tête, en paffant au-dessous de l'œil; les grandes plumes des ailes sont brunes, à l'exception du bord extérieur qui est roussatre; celles de la queue ont la face supérieure d'un cendré noirâtre, & l'inférieure est noiratre sans mélange d'autres couleurs; le bec a une couleur rouge à sa base, l'extrémité est cendrée; les pies & les ongles, font rouges. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyez OISEAU.

les jambes & les plumes du dessous de la queue ont une couleur blanche sale; les plumes de la face inférieure de l'aile sont cendrées; les grandes plumes des aîles & celles du second rang ont une couleur brune-noirâtre, à l'exception du bord extérieur qui est d'un blanc sale. Les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun; les autres ont une couleur noire, depuis leur origine jusqu'à environ les deux tiers de leur longueur, le reste est gris; le côté extérieur de la premiere plume a cette même couleur. La partie supérieure du cou est entourée d'une espece

petites plumes des ailes, sont d'un cendré brun, & ont de petites bandes noires transversales, qui forment chacune un arc de cercle; les plumes du croupion, & celles du dessus de la queue, sont de même couleur que le dos, mais elles n'ont point de bandes transversales; les plumes des côtés du cou & du corps, sont bleuâtres, & ont de petites bandes transversales d'un bleu fonce, tirant sur le noir; la face inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les jambes, sont de coulcur de rose; les plumes du dessous de la queue ont une couleur blanche; il y a une potite ligne blanche qui s'étend depuis les narines jusqu'aux yeux; les grandes plumes des ailes & celles de la queue, sont d'un cendré brun, un peu plus foncé que la couleur du dos, & les deux plumes du milieu de la queue, ont l'extrémité blanche; la membrane du desfus des narines est d'un bleu clair, & les piés sont d'un rouge pâle. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyez OI-

TOURTERFLLE MULET, turtur hybridus ; c'est une variété qui provient d'une tourterelle ordinaire, & d'une tourterelle à collier ; elle est de la grandeur de cette derniere; elle a le sommet de la tête, le cou & la poirrine, d'une couleur vincufe; le dos est en entier d'une couleur cendrée, mêlee d'une très-légere teinte de rougeatre foncé; les plumes des ailes sont brunes; le bec est d'un brun bleuâtre, & les piés font d'un beau rouge couleur de sang: au reste cet oiseau ressemble à la tourterelle à collier. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voy. OISEAU,

Tourterelle du Sénégal, turtur senegalensis; oiseau qui est un peu moins gros qu'un merle, & qui a huit pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ; la longueur du bec est de huit lignes depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les aîles étant pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue; le dessus de la tête est cendrée; la face supérieure du cou, le dos, le croupion & les petites plumes des aîles, font d'un gris-brun; la gorge est blanchatre; la face inférieure du cou, & la poitrine, ont une couleur rougeâtre mes des aîles, & celles du second rang,

très-claire, les plumes du ventre, des côtés du corps, des jambes, & celles du dessous de la queue, sont d'un blanc sale; celles du dessous de la queue ont une couleur grise-brune, à l'exception de la pointe qui est d'un brun noirâtre; les plumes de la face inférieure des aîles, sont rousses; les grandes plumes des aîles & celles du lecond rang, ont l'extrémité & le côté extérieur brun; le côté intérieur est roux; il y a sur les aîles quelques taches d'un verd soncé & luisant qui parost violet à certains aspects; les plumes de la queue sont toutes noires en-dessous, à l'exception de la premiere de chaque côté, qui a le côté extérieur blanc, depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa longueur, & une petite tache blanche à son extrémité; les deux plumes du milieu sont d'un brun noirâtre en-dessus; les autres ont une couleur mêlée de gris & de brun; leur origine & leur extrémité est noiràtre; le bec & les piés font rouges, & les ongles ont une couleur brune. Ornit. de IVI. Brillion , tome I. Voy. OISEAU.

Tourterelle a gorge tachetée DU SÉNÉGAL, turtur gutture maculato senegalensis; oiseau qui est à-peu-près de la groffeur d'un merle; il a environ neuf pouces neuf lignes de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; la longueur du bec est de huit lignes, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche; les aîles étant pliées, s'étendent environ jusqu'à la moitié de la longueur de la queue; la tête, le cou, & la poitrine sont d'une affez belle couleur vineuse, & il y a sur la partie insérieure du con, de petites taches noires; la partie supérieure du dos est d'un brun mêlé de roux; chaque plume n'a que l'extrémité rousse, le reste est brun; les petites plumes des aîles, qui se trouvent près du corps, ont les mêmes couleurs que le dos; les autres petites plumes des aîles, les plumes de la partie inférieure du dos, & celles du croupion, sont cendrées; les plumes duventre, des côtés du corps, des jambes, & du dessous de la queue, sont blanches; celles de la face inférieure des aîles ont une couleur cendrée; les grandes plusont brunes en-dessus, & elles ont endesFous les barbes extérieures cendrées & les interieures brunes: les plumes de la queue sont noires en-dessous, depuis leur origine jusqu'a environ la moitié de leur longueur, & le reste est cendre dans les fix du milieu, & blanc dans les trois autres de chaque côté; la face supérieure des six plumes du milieu, a une couleur brune mêlée de cendré; les autres sont d'un cendré noiraire; sur la même face, depuis leur origine jusqu'à environ le milieu de leur longueur, & le reste est blanc; les piés sont rouges, & les ongles ont une couleur noiràtre. Ornit. de M. Brisson, tome I. Voyer OISEAU.

Tourterelle, (Monum. Antiq. & Médail.) la tourterelle est dans les monumens, le symbole de la fidélité entre ami, entre époux, & même des foldats pour leurs généraux. On trouve fur le revers d'une médaille d'Elagabale, une femme affife, tenant dans fa main une tourterelle, avec cette inscription, fides exercitus. Ce fymbole est fondé sur ce que le mâle & la femelle de cet oiseau volent ordinairement ensemble, & poussent des gémissemens quand ils font séparés. (D. J.)

TOUR-TERRIERE, f. f. (Méchan.) les tours-terrières sont de gros rouleaux de bois, qui servent dans les atteliers à transporter de gros fardeaux. (D. J.)

TOURTIERE, s. f. terme de Pâtissier; c'est une piece de batterie de cuifine d'argent, ou de cuivre étamé, ronde, creuse d'environ trois doigts, avec des rebords hauts d'autant, & qui vont en talus, quelquefois avec trois piés, quelquefois sans piés, & quelquefois aussi avec un couvercle, servant aux bourgeois & aux pâtissiers, pour faire des tourtes. (D, J,)

TOURTOIRE, f. f. terme de Chasse; houssine avec laquelle on fait les batteries dans les buissons.

TOURTOURELLE, voyez PASTE-NAGUE.

TOUS, tutti, en musique; ce mot s'écrit souvent dans des parties de symphonie, pour détruire cet autre mot solo, que le lieu où finit ce récit, & où tout l'orchestre reprend.

Tous, autrement Meschen, (Geog. mod.) ville d'Asse dans la Chorassine, dont elle est la capitale, à une lieue au midi de Nichabour. Long. 76. 30. lat. 37. (D,J,)

TOUSSAINTS, f. m. pl. (Hist eccles.) fète de tous les saints, dont l'institution dans l'église n'est pas au-dessus du temps de Grégoire III. décédé en 813. Cette tète fut fixée au premier de novembre; l'idée de sa celebration seroit aussi sage qu'utile, si on y eût joint dans le même jour, toutes les autres fêtes du calendrier, à l'exception de celle de pâques. Cette derniere eût rappelé tout ce qui regarde notre Sauveur, sa naissance, ses miracles, sa mort, sa résurrection, son ascension; l'autre eût réuni sous un même point de vue, la contemplation de la sainte vierge, des apôtres, des saints, des martyrs, & tout ce qu'il y a de plus édifiant dans le christianisme. C'est un beau parti à prendre dans un fiecle éclairé! (D. J.)

TOUT, adv. (Gram. franç.) quand tout signifie tout-à-fait, il doit être indéclinable: exemples: ils furent tout éton-. nés, ils sont tout autres que vous ne les avez vus, &c. & non pas tous étonnés, tous autres, &c.

Mais cela n'a lieu qu'au genre masculin, car au féminin il faut dire toutes; elles sont toutes étonnées, toutes autres; l'adverbe tout se convertissant en nom, pour fignifier néanmoins ce que fignifie l'adverbe, & non pas ce que signifie le nom; car quand on dit: elles sont toutes étonnées, toutes veut dire là tout-à-fait. La bisarrerie de l'usage a fait cette différence sans raison, entre le masculin & le féminin.

Il y a pourtant une exception à cette regle du genre féminin; c'est qu'avec autres au féminin, il faut dire tout, & non pas toutes; comme : les dernieres figues que vous m'envoyates, étoient tout autres que les premieres; & non pas, étoient toutes autres; mais ce n'est qui marque un récit: le mot tous, indi- qu'au pluriel, car au singulier il faut dire

toute; comme: l'étoffe que vous avez,

est toute autre que la mienne.

Tout est toujours indéclinable, quand il est suivi d'aussi; exemples : elles surent tout aussi étonnées, que si elles eussent vû un horrible fantôme; ces fleurs sont encore tout aussi fraîches qu'elles l'étoient hier. (D, J,)

Tout, (Blason.) en terme de blason, on dit sur le tout, quand on met un écusson en cœur ou en abîme, & lorsqu'il pose sur les quartiers dont un écu peut être formé, qu'on appelle alors furcharge; & en ce cas il tient ordinairement le tiers de l'écu: on dit sur le tout du tout, quand un moindre écussion se met encore sur celui qui étoit sur le tout de l'autre : on dit aussi sur le tout, lorsqu'en la pointe d'un écu, & tout au bas des arênes principales, & au-dessous de tous les autres cantons ou quartiers, on met un dernier écusson, qui n'a pour hauteur, finon l'espace dans lequel l'écu commence à se courber pour se terminer en pointe : ce qui forme une espece de rebattement, appelé en plaine sous le tout. P. Ménestrier. (D. J.)

TOUT-BEC, f. m. (Hist. nat. Ornith.) c'est le nom qu'on donne à un oiseau d'Amérique dont le bec est aussi gros que le reste de son corps, qui n'est que comme celui d'un pivert, à qui il ressemble par la figure; ceux qui sont plus petits sont rares: dans quelques endroits cet oiseau le nomme gros-bec.

TOUT-BOIS, en terme de Jardinage, n'est autre chose que plusieurs plans différens dont on garnit les bosquets.

TOUTE - BONNE, f. f. (Hift. nat. Botan.) sclarea, genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre supérieure ressemble à une faucille, & l'inférieure est divisée en trois parties, dont celle du milieu a la forme d'une cuiller. Le pistil sort du calice; il est attaché comme un clou à la partie postérieure de la fleur, & entouré de quatre embryons, qui deviennent dans la suite autant de semences arrondies, renfermées dans une sapsule qui a servi de calice à la sleur. Tournefort, Inft. rei herb. Voyez PLANTE. Voir l'ensemble d'un tableau, c'est diriges

Tome XXXIII.

TOUTE-BONNE, (Mat. médic.) Voyer ORVALE.

TOUTENAGUE ou TUTANEGO, (Hist nat.) on avoit cru jusqu'à présent, que la toutenague étoit une composition métallique, on prétendoit même que c'étoit un alliage d'étain & de bisinuth; enfin M. Charles-Gustave Ekeberg, premier subrécargue de la compagnie des Indes de Suede, a détrompé le public de cette idée; dans un avis qu'il a donné à l'académie royale des sciences de Suede, il dit que cette substance métallique se trouve en Chine, dans la province de Whonam; les Chinois l'appellent packyyn; la mine qui la fournit est d'un gris de cendre tirant un peu sur le bleuatre; elle est brillante comme de la mine de ser; elle est fort pesante, suivant qu'elle est plus ou moins chargée de métal; elle est tendre sous terre, mais se durcit à l'air. On la rencontre à différentes profondeurs, & quelquefois à plus de quatrevingt toises de la surface de la terre. La couche de terre qui couvre cette substance est ou jaune ou verdâtre, ou même noire. Il y a des filons qui vont quelquefois aboutir à la surface du terrain; on est obligé d'en chercher d'autres d'après des indices connus. Ce métal ou cette substance se trouve en certains endroits toute formée & toute pure. A l'égard de la mine elle se fond aisément; lorsqu'on la grille & qu'on la fait fondre, il en part une fumée épaisse, d'une odeur désagréable, & qui est nuisible & mal-saine. Voy. les Mémoires de l'académie royale des sciences de Suede, année 1756. (-)

TOUT-ENSEMBLE, (Peinture.) le tout-ensemble d'un tableau, est la correspondance convenable, & l'union générale de toutes les parties d'un tableau. M. Watelet vous en a instruit au mot En-SEMBLE. Voyez ce mot.

Considérer un objet dans son ensemble, c'est observer l'esset que produisent sur nous les parties en tant qu'elles forment un seul tout. On considere un bâtiment dans son ensemble, lorsqu'on examine sa forme, sa grandeur, son caractere, sans faire attention à aucune partie de détail.

794 l'attention sur le sentiment qu'excite en ment dans l'ensemble, & l'Iliade dans le nous la réunion de tous les objets, soit par rapport au sujet ou à l'esprit du tableau, soit simplement à l'egard de l'harmonie des couleurs, ou de l'arondissement, ou du clair-obscur. Même dans les ouvrages dont on ne peut appercevoir qu'une partie à la fois, comme dans les productions des arts de la parole, il est possible de n'y voir que l'ensemble. Quand ces ouvrages sont bien faits, ils annoncent dès l'abord leur caractere, & ce caractere donne l'idée d'un ensemble auquel on rap porte immédiatement chaque partie à mesure qu'elle se développe. Toute piece d'éloquence ou de poésse doit ressembler à une composition de musique, où, dès le début tout concourt à fixer le caractere de la fimphonie, du concert ou de l'aria. Si donc on juge ensuite chaque partie non en elle-même, & détachée du tout, mais dans sa connexion avec ce tout qu'on a pressenti, c'est considérer l'ouvrage dans son ensemble.

Il y a ici une observation très-importante à faire. C'est que certains ouvrages de l'art n'ont pour but que l'effet du tout-ensemble, en sorte que les parties n'y entrent qu'autant qu'elles tiennent au tout, tandis que d'autres productions n'ont principalement en vue que les parties de détail. Il en est des autres ouvrages de l'art comme de la peinture. On voit des paylages où aucun objet confidéré en particulier ne mériteroit l'attention du connoisseur, mais ces objets réunis ensemble forment dans leur totalité une vue des plus riantes: d'un autre côté il y a des comédies dont l'ensemble n'est presque rien, mais qui sont très-estimables par le detail des caracteres. Dans tout édifice la façade demande à être vue dans l'ensemble. elle ne contient aucune partie qui y soit placée pour elle-même, toutes y sont pour contribuer à l'effet de l'ensemble. Il n'en est pas ainsi de l'interieur du bâtiment, ni même des pieces d'un jardin; là chaque partie presque n'existe que pour elle-même; il n'y en a que bien peu qui soient destinées à l'effet de l'ensemble. l'Odyssée demande à être vue principale- | bre, sur tout les basses tiges, composées

détail : c'est sous ces différens points de vue qu'il faut confidérer & juger ces deux poëmes.

Cette différence dans le but exige aussi une maniere différente dans l'exécution. L'artiste qui se propose principalement l'effet du tout-ensemble, doit y subordonner chaque objet particulier, & ne lui donner que la forme, la grandeur, le fini, qui convient le mieux à l'effet général. Mais fi au contraire il a pour but les beautés de détail, il doit travailler chaque partie avec le plus grand soin, & ne s'occuper de l'ensemble, qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre de l'uniformité, & une liaison mécanique. (Cet article est tire de la Théorie générale des Beaux - Arts de M. SULZER.)

TOUT LE MONDE BAS, (Mar.) commandement à tous les gens de l'équipage ou de s'affeoir pour ne point retarder par leur mouvement le sillage du vaisseau, ou de descendre entre les ponts, ou de se coucher pour n'être point en vue d'un vaisseau ennemi.

TOUT LE MONDE HAUT, (Marine.) commandement à l'équipage de monter sur le pont du haut du vaisseau.

TOUTE-SAINE, f. f. (Hift. nat. Bot.) en anglois tut-san; la fleur de ce genre de plante est en rose. De son calice qui est composé de plusieurs seuilles s'élève un pistil, lequel devient une baie ovale, unicapsulaire, renfermant plusieurs petites graines attachées au placenta : on ne connoît qu'une seule espece de ce genre de plante, nommée androsænum maximum frutescens, C. B. P. 280. Boerh. Ind. art. 242. Tournefort, I. R. H. 251. siciliana par Gesn. tabern. mont. & I. B 3. 384.

Cette plante pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois piés: elle est douce au toucher & de couleur rouge; ses feuilles sont rangées deux à deux, vertes au commencement, rouges lorsque la plante est mûre; elles paroissent criblées de petits trous, qui, examinés de près, sont des vésicules rempties d'une eau claire & balsamique; aux sommités des bran-Et pour donner en core un autre exemple, ches poussent des sleurs en grand nom-

ordinairement de cinq feuilles jaunes, soutenues par un calice d'autant de feuilles verdâtres; l'étamine qui est au milieu est jaune, & rend un suc de même couleur lorsqu'on la frotte dans les doigts. Quand la fleur est passée, il paroit un fruit ou une espece de baie, verte d'abord, qui ensuite devient d'un cramoisi foncé, & à la fin tout-à-fait noire, & contient une graine dont on tire une liqueur purpurine. Sa racine ne laisse pas d'ètre épaisse, & est rouge & fibreuse: elle vient dans les haies & parmi les buissons, & fleurit au mois de juillet.

Cette plante est estimée résolutive & apéritive : on appelle cette plante androsamon, de a ve, homme, & aima, sang, parce que quand on la cueille, il semble que les doigts soient ensanglantés.

 $\{D,J,\}$

TOUTE-TABLE, s. m. (Jeu.) ce jeu est moins embarrassant que celui du trictrac, puisqu'on n'a pas toujours l'esprit appliqué à marquer des points ou des trous; on le nomme le jeu de toute-table, parce que pour le jouer chacun dispose ses dames en quatre parties ou quatre tas qu'il place différemment dans les quatre tables du trictrac; on ne joue que deux à ce jeu ainfi qu'au trictrac & au reverfier, & l'on peut prendre un conseil. Pour bien disposer votre jeu il faut prendre garde de placer vos dames dans le trictrac de la maniere suivante : savoir deux dans la fleche qui est dans le coin à la droite de votre homme, cinq dans l'autre coin à sa gauche, trois sur la cinquieme fleche de la table qui est de votre côté & à votre droite; & les cinq derniers sur la premiere sieche qui joint la bande de séparation dans la seconde table de votre côté & à votre gauche. L'autre joueur doit faire de même; il mettra deux dames sur la premiere lame du coin qui est de votre côté à gauche: cinq fur la derniere lame qui est au coin de votre droite; & les cinq dernieres sur la premiere lame qui joint la premiere bande de féparation dans la seconde table de son côté à droite.

Les doublets se jouent à ce jeu comme au reversier doublement. Au commence-I partie, & l'on convient que celui qui

ment de la partie on peut jouer les deux dames qui sont dans le coin à la droite de fon homme, ou celles du coin à sa gauche, ou même celles qui sont dans les coins de la table où l'on est; & asin qu'on ne fasse pas marcher ses dames d'un côté pour l'autre, il faut que vos deux dames qui sont à la droite de votre homme viennent jusqu'au coin qui est à la gauche, ensuite vous les pouvez faire passer de votre côté à votre droite, & vous les ferez aller avec tout le reste de vos dames dans la table qui est à votre gauche, par la raison que c'est dans cette table-la qu'il faut que vous passiez votre jeu, & qu'il est nécessaire que vous y passiez toutes vos dames avant que d'en pouvoir lever aucunes : on bat les dames à ce jeu comme au reversier, c'està-dire en plaçant sa dame sur la même lame où étoit celle de son homme, ou bien en passant toutes les dames qui ont été battues qui sont hors de jeu, & celui à qui elles appartiennent ne sauroit jouer quoi que ce soit qu'il ne les ait toutes rentrées. Il est'bien plus facile de rentrer à ce jeu qu'au reversier, puisque l'on peut rentrer sur son homme, en le battant lorsqu'il a quelques dames découvertes, mais aussi vous pouvez rentrer sur vous-même, & mettre sur une sleche autant de dames que vous souhaiterez. Quand on a passé toutes les dames dans la table de la quatrieme pile, on leve à chaque coup de dés qui donne sur la bande du trictrac, ainsi qu'au jan de retour. Lorsqu'on joue au trictrac, pour chaque doublet on leve quatre dames quand on en a qui donnent juste sur le bord. Si la case que l'on devroit lever se trouve vide & qu'il y ait des dames derriere pour jouer le doublet que l'on a fait fans rien lever, il faut le jouer. S'il n'y a rien derriere, on leve celles qui suivent la fleche d'où le doublet qu'on a amené devoit partir : celui qui a le plutôt levé toutes ses dames gagne la partie simple.

Il arrive très-souvent que l'on joue en deux ou trois parties, & même en davantage, parce que ce jeu va assez vite. Quelquesois aussi l'on joue à la premiere

Hhhhh a

798 aura la partie double gagnera le double de ce que l'on a joué; on gagne la partie double quand on a leve toutes ses dames avant que son homme ait passé toutes les fiennes dans la table de sa quatrieme pile, & qu'il en ait levé aucune; s'il en avoit levé une il ne gagneroit que la partie simple. Lorsque l'on joue en plusieurs parties & que l'on gagne double on marque deux parties, & celui qui a gagné recommence & a le dé.

TOUT-OU-RIEN, f. m. (Horlogerie.) nom que les Horlogers donnent à une piece de la cadrature d'une répétition, au moyen de laquelle elle ne sonne qu'autant qu'on a poussé le poussoir, ou tiré le cordon suffisamment, c'est-à-dire que la répétition sonne tout, savoir un nombre de coups égal à l'heure marquée, si l'on a pousse le poussoir suffisamment, sinon

qu'elle ne sonne rien.

La forme des tout-ou-rien varie; mais en général ils sont disposés toujours de la

même maniere.

Comme la cadrature d'une répétition à tout-ou-rien est toujours construite de facon que lorsqu'on veut la faire répéter, elle ne le fait qu'autant que la piece des ne peut répéter qu'autant que la queue de la crémaillere, en appuyant sur le limaçon des heures, a fait reculer un peu le tout-ou-rien, & par-là donne à la piece des quarts la facilité de se mouvoir. Voyez là-dessus l'article REPÉTITION, où tout cela est plus détaillé.

TOUVRE, LA (Géog. mod.) riviere de France en Angoumois; elle tire sa source d'un rocher escarpé & se jette dans la Charente après une lieue & demie de cours; mais sa source est remarquable par fa beauté, car elle a plus de douze brasses

d'eau de profondeur. (D. J.)

TOUX, f. f. (Physiolog.) mouvement fourd ou sonore plus ou moins violent, qui s'exécute par le moyen des organes de la respiration, lorsqu'il arrive que quelque chose incommode les poûmons, dont la nature tâche de se désaire. Voici le mécanisme de ce mouvement.

. L'air étant entré par l'inspiration est

qu'on sent dans les poumons, qui est cause qu'on retarde un moment l'expiration pour tâcher de faire fortir ce qui incommode ce viscere; alors le muscle triangulaire, par son mouvement, resserre subitement le thorax; les fibres antérieures du diaphragme produisent le même resserrement qui presse le tissu pulmonaire; les poûmons presses violemment par diverses secousses, se vident de l'air qu'ils contiennent dans leurs cellules; l'air pousfé à diverses reprises contre le larynx, y forme un son chaque fois qu'il va y heurter-avec force: quand j'ai dit qu'on retarde un moment l'expiration pour faire sortir ce qui incommode les poumons, je n'ai pas prétendu que cela fût toujours volontaire; je n'ai voulu expliquer que la toux qui est libre; car lorsqu'il y a quelque violente irritation dans les poumons, il furvient dans le diaphragme des convulfions qui forment une toux qu'on n'est pas maître d'arrêter.

2°. Quand l'air fort avec violence, lesmatieres qui incommodent les poumons sont enlevées, pourvu qu'elles se trouvent à son passage, & qu'elles puissent fuivre ses mouvemens; il arrive aussi que quarts, peut le mouvoir; il s'ensuit qu'elle | les diverses secousses que reçoivent alors les poumons, font fortir les liqueurs arrêtées dans quelques couloirs où elles causoient de l'irritation : il se peut faire encore que le sang ou la lymphe arrêtée qui peuvent irriter les ners, viennent à reprendre leur mouvement par l'agitation du tissu des poumons. Cependant si la toux continue long-temps, bien loin qu'elle fasse couler ces liqueurs, elle contribue à les arrêter; car dans ces violens mouvemens dont elle agite les poumons, les vaisseaux & les couloirs s'engorgent beaucoup; le sang qui ne peut pas sortir librement non plus que quand on rit, forme enfin ces tubercules qu'on trouve dans les poumons des phthisiques.

3°. On remarque que quand on rit beaucoup, on tousse; c'est une suite méchanique des mouvemens qui s'excitent alors dans les poumons; dans le temps qu'on rit, le sang ne coule pas librement, comme nous l'avons remarqué; il est extreretenu quelque temps; c'est l'irritation mement pressé dans ses vaisseaux par les diverses secousses dont nous avons parlé; or cela ne fauroit se faire que les nerss qui sont dans la substance des poumons, ne soient irrités; on ne doit donc pas être

furpris s'il furvient une toux.

D'ailleurs, il n'y a pas grande différence entre l'action par laquelle nous rions, & celle par laquelle nous touffons; l'une & l'autre ne dépendent que de l'air qui sort par diverses seconsses réitérées; elles different 1°. par le changement du vifage, & par l'affection qui ne carractérise que le ris; 2° dans la toux, l'air sort par la glotte ouverte, sans avoir eu le temps d'être changé. & dans le ris la voix sort par la glotte resserrée; 3°. elles différent encore en ce que les mouvemens font plus violens dans la toux; 4°. en ce qu'ils ne sont presque pas interrompus dans le ris, au lieu qu'ils le sont beaucoup dans la toux, 5°. en ce qu'on ouvre plus le larynx quand on tousse, le cartilage thiroïde se baisse, & par-là l'épiglotte par sa pointe s'éloigne des cartilages arythénoïdes. Enfin, on met le larynx dans la fituation où il est quand on fait une grande expiration.

On voit par-là que le bruit de la toux doit être sourd quelquesois; mais si la toux est violente, l'air qui passera par la glotte, y excitera un fon qui sera fort; & alors le cartilage thyroïde ne descendra point, le bruit sourd dont nous venons de parler, est celui que font les asthmatiques qui ne respirent qu'avec peine, & qui quelquefois retirent un peu en-arriere les angles de la bouche, comme quand on veut rire... Par la même raison qu'on tousse après avoir ri, on peut touffer après avoir chanté, crié, parlé long-temps; le sang qui ne coule pas bien, irrite les poumons.

4°. Les mouvemens déréglés qui arrivent au ventricule, produisent souvent la toux; cela doit être ainsi, parce que la paire-vague donne des rameaux au poumon & à l'ésophage; quand il arrivera donc une irritation dans l'un, elle se fera fentir dans l'autre; auffi a-t-on remarqué qu'une toux opiniâtre a produit souvent des vomissemens. Quelquesois même il se | fait de si grandes secousses en toussant, qu'on voit la dure-mere se mouvoir dans dans toutes les especes de dispnées, dans

ceux qui ont perdu une partie du crâne. Joignons ici une observation de pratique; l'opium si salutaire dans les toux convulsives, est funeste dans les toux dépuratoires, qui exigent une abondante expectoration. (D.J.)

Toux, tussis, la toux est un symptôme de plusieurs maladies, de la gorge, de la poitrine, & de l'estomac; mais c'est le symptôme ordinaire de quelque embarras dans le poumon. Elle confiste dans un effort violent que l'on fait pour expulser une matiere étrangere des bronches & du poumon; par le moyen de l'augmentation de leur contraction ou de leur force convulsive; ainsi la toux est précédée d'une violente inspiration, & accompagnée d'u-

ne expiration auffi fatigante.

Les causes de la toux sont tout ce qui peut empêcher l'air d'entrer librement dans le poumon, & d'en sortir avec aisance; ce qui provient de plusieurs causes qui sont propres ou étrangeres au poumon. Les causes de la toux propres à ce viscere sont, 1°. l'engorgement des arteres & des veines, soit bronchiques, soit pulmonaires, par un sang épais, visqueux, ou gluant; 2°. l'arrêt de la lymphe bronchiale dans les canaux qui lui sont destinés, produit par un défaut de transpiration, par une chaleur ou un froid excessif; 3°. l'acrimonie du sang ou de la lymphe bronchiale; 4°. la constriction spasmodique du poumon ou des parties voisines; ce sontlà les causes ordinaires de la toux pulmonaire, ou qui a sa premiere source dans le poumon.

La toux a aussi des causes étrangeres au poumon; ainsi une salure acide, visqueuse, nidoreuse, qui enduit l'estomac, des rapports aigres, le vomissement habituel & accidentel, la crudité des alimens & du chyle qui se mêlent au sang dans le poumon, l'acrimonie de la mucosité des amygdales du nez & des glandes du fond de la bouche, la sécheresse de l'air, sa chaleur, son humidité excessive, sont autant de causes de la toux, qui peuvent em agissant médiatement sur le poumon, produire ce symptôme.

De-là vient que la toux est si ordinaire

quinancie; mais quoi qu'elle foit un symptome essentiel de ces maladies, elle se rencontre dans beaucoup de maladies, dont le siège est hors de la poitrine. Ainsi on voit souvent des toux causées par une affection spasmodique du laryux & de la gorge, dont la cause éloignée a son siège dans l'estomac, le foic, ou la matrice. De-là est venue la distinction de toux pectorale, de toux stomachale, & de toux gutturale.

Le diagnostic de la toux confisse à connoître ses especes & ses causes; la gutturale & la symptomatique, de même que la sympathique, se connoissent par leurs fignes; la pectorale a les fiens propres qui font plus marqués, plus fâcheux. La toux seche est sans crachat, & accompagnée de douleur & de chaleur; la toux humide est moins douloureuse & moins penible.

Le prognostic de la toux varie selon le fiége & ses causes; la pectorale est la plus grave, & ne doit point être négligée; elle défigne un rhume ou une fluxion, soit de sang, soit de pituite sur le poumon; ce qui peut avoir des suites fàcheuses.

Traitement de la toux. Rien n'est fi commun que d'ordonner des huiles, des juleps adoucissans & béchiques dans la toux; les praticiens ordinaires & communs s'en tiennent-là, & pour lors ils font empirer des maladies qui n'auroient été rien, si on eût coupé la racine. Avant de penser à guérir la toux, on doit en examiner la cause; sans cela on risque de tout perdre. Les remedes adoucissans, tels que les huiles, les mucilages, les loks, les émulsions, les syrops béchiques, les tablettes de guimauve, & autres pareilles, deviennent dangereuses, lorsque le rhume est symphatique. Si au contraire il est produit par une acrimonie du fang, une irritation des bronches, la sécheresse & la chaleur du poumon; c'est le cas d'ordonner les béchiques simples & doux; mais dans l'épaississement & la glutinosité soit de la lymphe, foit du fang, dans l'obstruction des canaux bronchiques, par une matiere froide, lente, & humide, on doit employer les béchiques incififs & expecto- tion des anciens mathématiciens, M. Ber-

la pleurésse, la péripneumonie, & l'es-, rans, les atténuans & apéritifs, les purgatifs & les émétiques.

> D'où l'on doit conclure que les rhumes & la toux sont des maladies très-difficiles à guerir, & que les maladies chroniques de la poirrine & du poumon, qui dégénerent fi souvent en consomption, sont pour la plûpart une suite de ces maladies légeres que l'on nomme toux & rhume, & que les ignorans traitent à la légere, sans en approfondir les causes, & sans en examiner les dangers. Les pilules de Morton, les baumes naturels & factices, les baumes de soufre, & autres préparations de cette nature, sont meilleurs que les remedes les plus vantés, dans la toux; il n'est question que de modérer leur activité dans l'acrimonie & la grande ardeur de la poitrine. L'usage de ces remedes tempéré par le lait est un des grands spécifiques pour la toux. Voyez RHUME, voyez BÉ-CHIQUE. (m)

> TOWCESTER, (Géog. mod.) Torcefter, ville ou bourg à marché d'Angleterre dans Northamptonshire. Cambden veut que ce soit le Tripontium des anciens, & qu'on l'appeloit ainsi à cause de ses trois ponts. Cette place devint une ville forte, dont les Danois ne purent s'emparer, après plusieurs assauts consécutifs, & également inutiles.

> C'est dans le voisinage de Towcester que naquit en 1638, Bernard (Edouard) savant critique, ainsi qu'astronome; & pour dire quelque chose de plus, vir omni eruditione & humanitate excellens, comme l'appelle Thomas Gale. Smith a donné sa vie. Son génie n'étoit pas d'un caractere à se renfermer dans les limites de la Grece & de Rome : il entreprit d'acquérir la connoissance des sciences de la Palestine, de la Syrie, de l'Arabie & de l'Egypte; & dans ce dessein, il apprit les langues de ces divers pays. De - là vint qu'en 1668, il se rendit à Leyde pour consulter les manuscrits orientaux, que Joseph Scaliger & Levinus Warner avoient légués à la bibliotheque de cette académie.

> Il fut nommé à la chaire d'Astronomie de Savile en 1673. L'université d'Oxford ayant formé le dessein de publier une édi

nard raffembla tous les livres de ce genre qui avoient paru depuis l'invention de l'Imprimerie, & tous les manuscrits qu'il put déterrer dans les bibliotheques bodleïenne & savilienne. Il rangea le tout sous diverses classes, & en dressa le plan qui devoit contenir quatorze volumes infolio; c'est grand dommage qu'un si beau projet n'ait point eu d'exécution.

En 1676 Charles II l'envoya à Paris en qualité de gouverneur des ducs de Grafton & de Northumberland, fils de ce prince & de la duchesse de Cléveland; mais la simplicité des mœurs de notre savant ne s'accommodant point du genre de vie qu'on menoit chez la duchesse, il revint au bout de l'année dans sa retraite chérie d'Oxford. Elevé dans l'obscurité du cabinet, peu fait à la flaterie qu'on demande chez les grands, n'ayant point cette légéreté de conversation, cette galanterie oisive, & ces propos mensongers si nécessaires auprès des dames, il s'apperçut qu'il étoit peu fèté dans une maison où l'on ne savoit pas respecter les vertus réelles. Il s'en consola bientôt, & prit le parti de voir les savans de Paris, de visiter les manuscrits, & de ramasser quantité de livres rares.

De retour en Angleterre, il publia di vers morceaux dans les Transactions philofophiques, sur la plus grande déclinuson du soleil, & sur la longitude & la latitude des principales étoiles fixes. En 1684 il prit le degré de docteur en Thélogie, & obtint un bénéfice à neuf milles d'Oxford. En 1695, il fit le voyage de Hollande, & y acheta quantité de manuscrits orientaux de la bibliotheque de Golius, pour le docteur Narcisse Marsh, archevêque de Dublin. Il mourut à Oxford en 1696, âgé d'environ cinquante-neuf ans.

Son ouvrage sur les poids & mesures des anciens, parut en 1685, & fut réimprimé en 1688, in-8°. C'est un traité pour l'usage, & non pour la parade, l'auteur l'ayant rendu aussi concis qu'il étoit possible. Il a rassemblé judicieusement ce qui étoit dispersé çà & là dans les autres écrivains; & il a ajouté, de son propre & riche fonds, quantité de choses qu'en chercheroit inutilement ailleurs, sur les me-

sures des Talmudistes, des Arabes, de Chinois, &c. On a joint dans la seconde édition de ce traité deux lettres écrites à l'auteur : l'une, du docteur Thomas Hyde, dans laquelle il explique plus particuliérement ce qui regarde les poids & les mesures des Chinois: & l'autre d'un savant qui se signe N. F D. c'est-à-dire, Nicolas Fatio Duillier, qui fait une defcription de la mer d'airain de Salomon, selon une nouvelle méthode, & qui en

donne un plan.

M. Bernard a fait imprimer à Oxford sur une grande seuille gravée en cuivre : Orbis erudici litteratura à caractere samaritico deducta. On y von d'an coup-d'œit, sans consussion, les différentes figures des lettres, dans les différens ages du monde; celles qui ont été d'abord en usage parmi les Phéniciens, ensuite parmi les Samaritains, les Juifs, les Syriens, les Arabes, les Perses, les philosophes Indiens, les Brachmanes, les Malabares, les Grecs, les Coptes, les Russiens, les Esclavons, les Arméniens, qui ont emprunté leur alphabet des Grecs, comme les Ethiopiens le leur des Coptes. Enfin on y voit les caractères des anciens latins, desquels les Francs; les Saxons, les Goths, & les autres nations septentrionales, ont emprunté les leurs. Il y a joint une seconde table qui contient les principales abréviations des Grecs, celles des Médecins, des Mathématiciens & des Chimistes; table qui est d'un grand usage dans la lecture des anciens. On y trouve aussi d'excellens essais des abréviations des autres peuples. Il a dressé le tout avec un travail prodigieux, sur les monumens, les monnoies, & les manuscrits. Les tables dont nous venons de parler, sont aussi rares que curieuses; & nous les avons cherchées sans succès, pour en embellir l'Encyclopédie.

En 1689 parut son Etymologicon britannicum à la fin des Institutiones anglo-saxonica du docteur George Hickes, à Oxford, in-4° Cet étymologique contient l'étymologie d'un grand nombre de mots anglois & bretons, tirés du russien, de l'esclavon, du persan & de l'arménien.

M. Bernard a mis au jour diverses au-

tres pieces, & il a laisse plusieurs ouvrages ébauchés dont le docteur Smith a donné le catalogue dans la vie de ce savant homme. Entre ces ouvrages se trouve, 1°. un chronicon omnis ævi, plein d'érudition, & qui étoit le fruit de plusieurs années de travail, d'après d'anciens manuscrits, des médailles, & d'autres monumens. 2°. Calendarium ecclesiasticum & civile plerarumque gentium; c'est un ouvrage considérable, & qui mérite de paroître. 3°. On peut ici rapporter les valtes recueils qu'il avoit faits sur la Géométrie & l'Astronomie, & divers plans tirés des auteurs arabes, qui sont encore manuscrits dans la bibliotheque bodléïenne & dans celle de Golius. 4° Des recueils sur la maniere de trouver le méridien, sur les solstices & les équinoxes, sur l'année tropique, & sur la méthode d'observer le mouvement des astres. Enfin les curateurs de la bibliotheque bodléienne ont acheté les manuscrits en question, & quelques autres de l'auteur, pour le prix de deux à trois cens livres sterlings. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

TOWRIDGE, (Géog. mod.) riviere d'Angleterre. Elle prend sa source dans le comté de Devon, dont elle traverse une partie, passe à Bedsort; & après s'être jointe au Taw, à trois milles de la mer d'Irlande, elles s'y jettent ensemble dans

un même lit. (D. J.)

TOWY, LA (Géogr. mod.) riviere d'Angleterre, au pays de Galles, dans le Caersmathen-shire. Elle arrose Caersmarthen, & se perd dans la mer à environ dix milles de cette ville. Cambden prétend que c'est le Tobius des anciens.

(D.J.)

TOXANDRI, (Géogr. anc.) peuples de la Gaule belgique, dont le pays pourroit bien répondre en partie au Brabant & au pays de Liége. Leur nom est fort connu des anciens; mais ils n'ont pas déterminé la situation précise de leur pays. Cluvier les recule jusque dans la Zélande. M. de Valois & plusieurs autres les mettent en-deçà de la Zélande & vers la Meuse dans les terres : c'est aussi à peu de

peuples toxandri, que la Toxandrie étoit à-peine éloignée dans le temps qu'il vivoit, de trois milles de la ville de Matri-

chi du côté du nord. (D. J.)

TOXCOALT, f. f. (Hist. mod. superstition.) c'est une sête ou une espece de jubilé, que les Méxicains célébroient tous les ans au printems, & qui duroit pendant neuf jours. Un prêtre, jouant de la flûte, fortoit du temple, & se tournoit successivement vers les quatre parties du monde; ensuite il s'inclinoit devant l'idole, & prenant de la terre, il la mangeoit; be peuple suivoit son exemple, & demandoit au dieu la rémission de ses péchés, les guerriers demandoient la victoire; mais le principal objet de la fête étoit d'obtenir de l'eau. Le neuvieme jour on promenoit l'idole par les rues; le peuple la suivoit en gémissant amérement, & en se donnant des coups de fouet sur les épaules. La cérémonie se terminoit par le sacrifice d'un captif qu'on immoloit pour se rendre le ciel propice.

TOXICODENDRON, f. m. (Hift. nat. Botan. exot.) le toxicodendron, c'est-à-dire, l'arbre vénéneux, mérite sans doute d'être distingué de tout autre arbre. Remarquez donc que les feuilles viennent trois ensemble, comme celles du treffle. Le calice est fort petit, dentelé, sendu en cinq, & d'une seule piece; la fleur est en rose & pentapétale. L'ovaire au fond du calice se transforme en un fruit à-peuprès rond, sec, firié & rempli de semences plates. Tournefort en compte deux especes. 1°. Toxicodendron triphyllum, folio glabio; 2° toxicodendron triphyllum, folio sinuato, pubescente. J. R. H. 611. Cette seconde espece differe de la vitis virginiana par ses feuilles velues, leurs pédicules, leurs côtes & leurs fibres rouges. Aux deux especes précédentes, Miller ajoute cette troisieme, toxicodendron carolinianum, foliis

pinnatis, storibus minimis herbaceis.

Cet arbre est fort commun en Amérique, trace beaucoup, s'éleve assez vite jusqu'à la hauteur de 20 piés, mais il ne subsiste pas long-temps. Son bois est jaune intérieurement, a une odeur forte & trèschose près, le sentiment de Cellarius. On désagréable; il contient une seve encore dit dans la vie de S. Lambert, apôtre des I plus puante, & aussi visqueuse que la térébenthine.

térébenthine. Son fruit est une baie séche, latine, pour marquer un poison dont rien blanche & arrondie, & qui vient en ne peut empêcher l'effet. (D. J.) grappe.

Le toxicodendron empoisonne de deux manieres, ou par son odeur, ou quand on le manie. Il est arrivé que ceux qui l'ont coupé dans les bois, & ceux qui l'ont brûlé dans leur feu, ont été violemment affectés de l'odeur qu'il répandoit; mais il est remarquable que son poison n'attaque que quelques personnes, tandis que d'autres peuvent manier très-long-temps le bois de cet arbre, le brûler sous leur né, & même en mâcher sans aucun acci-

Au reste son poison n'est jamais mortel, & s'évanouit de lui-même en peu de jours, sans aucun remede; mais ceux qui en sont attaqués, en détruisent les effets promptement, en étuvant les parties attaquées d'huile de falade ou de crême.

Les premiers symptômes de ce poison sont une violente démangeaison, qui enflamme la partie & la tumesce, parce qu'on ne peut s'empêcher de se gratter fortement. Quelquefois tout le corps devient enflé, mais profinairement ce n'est qu'une seule partie du corps, comme les mains ou les jambes; & cette enflure cesse par des vésicules qui s'élevent sur la peau, & qui jettent une grande quantité de sérosités, d'où procede la guérison.

Ceux qui ont été empoisonnés pour avoir manié de ce bois, disent qu'il est très-froid au toucher, & qu'on peut même par ce moyen le distinguer des autres bois dans l'obscurité. Quoi qu'il en soit, voyer les Fhilos. Transact. nº 367. (D. J.)

TOXICODENDRON. Voyer HERBE A LA PUCE.

TOXICUM, (Litterat.) poison dont les Scythes & quelques autres peuples barbares frottoient la pointe de leurs sieches; le toulola des Indiens modernes est peut-être le même poison; ce qui est certain d'après le témoignage des historiens, c'est que la plaie touchée par le toxicum des Scythes étoit mortelle; d'où vient qu'on le. Micheli, p. 16. Linnai gen. plant. p. a employé le même mot dans la langue 302. (D. J.) Tome XXXIII.

TOXILI, TAXILI ou TAXILÆ, Géogr. anc.) peuples de l'Inde, selon Denis Périégete, vers 1141, qui les met au nombre des peuples qui habitoient entre les fleuves Gophés, Indus, Hydaspe & Acéfine. Leur ville se nommoit Taxila, & leur roi est appellé Taxilus par Quinte-Curce, l. VIII. qui dit que ce nom étoit assecté à tous ceux qui succédoient au royaume. Quant à la ville de Taxila, Strabon, Ptolomée & Quinte-Curce nous apprennent qu'elle n'étoit pas éloignée de la rive orientale de l'Indus. (D, J)

TOXOTES, s. m. pl. (Antiq. d'Athènes.) rosser; nom de bas-officiers, ou plutôt d'especes de licteurs qui accompagnoient, & étoient aux ordres des Léxiarques. Il y en avoit un millier dans la ville d'Athènes qui demeuroient dans des tentes qu'on avoit premiérement tendues dans le forum, & qu'on tendit ensuite dans la place de l'aréopage. V. Potter. Archaol. græc. t. I p. 179. (D. J.)

TOYERE s. f. ('erme de Ferrandinier.) pointe d'une hache, hachereau, &c. qu'on engage dans le manche. Dict. des arts.

TOZZIA, f. f. (Hift. nar. Botan.) nom donné par Micheli & continué par Linnæus, à un genre de plante dont voici les caracteres. Le calice de la fleur est trèscourt, subsissant après la sleur, & composé d'une seule feuille tubulaire, divisée en cinq segmens dans ses bords; la fleur est monopétale & ouverte; son tuyau est cylindrique, & plus long que le calice, son extrémité est découpée en deux levres; la supérieure est fendue en deux, l'inférieure en trois parties, & tous les fegmens font à-peu-près égaux & arrondis; les étamines sont quatre filets cachés sous la levre supérieure de la sleur; les bossettes des étamines sont rondelettes à le germe du pistil est oval; le style a la longueur des étamines, & est fort délié; le stigma est assez gros; le fruit est une capfule sphérique, monocapsulaire, dans lequel est contenue une seule semence ova-

Iiiii

TR

TRABANS, f. m. (Art milit.) ce mot en langue allemande fignifie gardes. On appelle ainfi, dans les régimens fuisses, des soldats armés d'une grande hallebarde ou pertuisane différente de celle des sergens, & dont la sonction est d'accompagner le capitaine dans toutes les actions de la guerre, & de veiller à sa désense. Les trabans sont exempts de factions, & ils ont une paye plus forte que celle des autres soldats de la compagnie. Ils ont la livrée du roi dans le régiment des gardes-suisses; & dans les autres régimens ils portent celle du colonel, de même que les tambours & les sisres. (2)

TRABE, s. s. s. (Terme de Blason.) ce mot se dit du bâton qui supporte l'enseigne & la banniere; on dit par exemple, il porte une banniere semée de France, à la trabe d'argent. (D. J.)

TRABEE, f. f. (Antiq. rom.) trabea; robe des rois de Rome, ensuite des confuls & des augures. Il y avoit trois sortes de robes qu'on nommoit trabées. La premiere étoit toute de pourpre, & n'étoit employée que dans les sacrifices qu'on offroit aux die x. La seconde étoit mêlée de pourpre & de blanc. Elle fut d'un grand usage chez les Romains, car non-seulement les rois de Romé la porterent les premiers, mais les consuls en étoient revetus lorsqu'ils alloient à la guerre; elle devint même un habit militaire, avec lequel paroissoient les cavaliers aux jours de fêtes & de cérémonies, tels que les représentent Denis d'Halicarnasse dans les Înonneurs qu'on rendoit à Castor & à Pollux, en mémoire du fecours que les Romains en avoient reçu dans le combat qu'ils eurent à soutenir contre les Latins. La troisieme espece de robe trabée étoit composée de pourpre & d'écarlate; & c'étoit le vêtement propre des augures. (D. J.)

TRACANNER, en terme de Fileur d'or, c'est dévider le sil ou la soie qui ne sont pas encore couverts pour les mettre sur les roquetins; ou le sil d'or, d'argent, qui est façonné.

TRACANOIR, c'est, en terme de Boutonnier, un chassis de deux montans percés de distance en distance de trous vis-à-vis l'un de l'autre, dans lesquels entrent des broches garnies d'une ou plusieurs bobines qui se mettent en-dedans quand la broche a passé dans un des montans. Ces montans sont arrêtés par en-bas sur une espece de banc à rebords un peu élevés. & par en-haut d'une traverse qui leur est solidement attachée. Autour de cette machine, environ à deux piés d'elle, tant sur les côtes qu'en-haut, font deux autres montans mis à plat contre le mur, garnis de plusieurs chevilles qui se répondent les unes aux autres, & une autre en-travers, dont les chevilles sont placées de deux en deux à plus grandes distances. Cette machine sert à donner les longueurs & le poids pour les dissérens fils d'or. Ceux qui des deux premieres chevilles des montans se replient triangulairement sur celle du milieu de la traverse, sont de telle longueur & de tel poids; ceux qui des secondes chevilles des montans se replient triangulairement sur la cheville de devant, celle du milieu, font d'une autre longueur & d'un autre poids, ainsi du reste, en montant sur les ratellers latéraux, & en diminuant ou en augmentaut sur le transversal; c'est à l'ouvrier, à fixer ces dissérences dans les longueurs & dans le poids, en essayant ce que telles ou telles combinations peuvent lui rendre dans tel emplacement. Ces expériences une fois exactement faites, il n'a plus qu'à monter sa machine & l'étudier pour se ressouvenir de ses produits: on appelle monter son ouvrage en tournant ces fils sur deux de ces chevilles latérales, & qui se répondent en les y séparant en trois, quatre ou cinq fils, selon qu'on veut en mettre, plus ou moins, sur les fuseaux; quant aux chevilles transversales, on y conduit les mêmes fils, mais fans les en separer; on commence à les relever sur une des chevilles latérales à droite, qui forme le pli de ces fils; après les avoir attachés par ce til au fuseau avec une petite ficelle qui y tient toujours; on les y dévide en débarrassant la cheville latérale à gauche & allant jusqu'à la transversale; alors on

noue au fuseau les brins un peu au-dessous | y a une autre sorte de papier que l'on de cette cheville, & quand ils sont tous dévidés de cette sorte sur les fuseaux, on coupe les brins à-peu-près à la même hauteur, & ce qui reste entortillé surcette cheville transversale, est présifément ce qu'il a fallu mettre de trop dans la longueur & dans le poids, & est jetté aux déchets.

TRACANOIR, en terme de Fileur d'or, est un banc sur lequel sont emboités deux montans, assermis par en-haut avec une traverse. Il y a quelquesois vers le milieu de leur hauteur, une broche de fer passée de l'un à l'autre, où l'on met le bois; mais l'on se sert plus communément d'une ficelle, qui paroît d'autant plus commode qu'on peut tracanner avec elle sans faire aucun bruit.

TRACAS, sont, en terme de Raffineur, des espaces vides & quarrés, qui regnent depuis le premier jusqu'au dernier étage, en perçant tous les greniers directement au-dessur l'un de l'autre. Les tracas forment du haut en bas, une espece de cloison de planches, qui sont percées sur les deux côtés de hauteur d'homme en hauteur d'homme, pour recevoir d'autres planches d'où les ouvriers se donnent les pains de l'un à l'autre, jusqu'au grenier que l'on leur a destiné. On voit tout au haut du tracas une poulie d'où tombe un cable, au bout duquel est un gros crochet où l'on met le bourlet quand il est question de descendre de grosses pieces. V. Vergeoises & Batardes.

TRACE, f. f. (Gramm.) empreinte qui reste sur un endroit, ou sur un corps, du passage d'un autre. On dit la trace d'un carrosse; les traces affligeantes d'une armée; les Euménides suivent dans Eschile, le parricide Oreste à la trace. Le sage Salomon dit qu'on ne peut remarquer la trace de la fleche ou de l'oiseau dans l'air, du serpent sur la pierre, de l'homme sur la femme. Au figuré, on dit les traces des héros, les traces que les passions laissent dans l'ame.

TRACE, (Papeterie.) nom que les Papetiers donnent à une sorte de papier gris, qui s'appelle autrement main-brune; il sieurs points déterminés, une section co-

appelle aussi trace ou maculature, qui approche de la qualité du premier ; il s'emploie à envelopper les rames de papier. (D, J)

TRACE, terme de Chasse, c'est la sorme du pié d'une bête noire sur l'herbe, ou sur les seuilles, &c. par où elle a passé. (D, J,)

TRACE, terme de Blason, voyez OM-

Scribani à Gênes, d'or à une croix ancrée & sleurée simplement, tracée à filets de sable, à deux chicots de sinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton senestre de la pointe.

TRACER, v. act. on dit en Géométrie pratique, tracer une ligne, c'est la marquer avec de l'encre, du crayon, ou toute matiere semblable. Dans la géométrie spéculative, que les lignes soient bien ou mal tracées, cela n'y fait rien: on y suppose toujours que les lignes données soient exactement telles qu'on les demande. (E)

TRACER, (Botan.) ce mot en Botanique & en Agriculture, veut dire courir & couler entre deux terres; le chiendent trace extraordinairement, cela fignifie que ses racines entrent peu dans la terre, & qu'elles s'étendent sur les côtés. On dit aussi que les fraissers tracent, mais c'est par des jets qui courent sur la terre. (D. J.)

TRACER, (Archit.) tirer les premieres lignes d'un dessin, d'un plan, sur le papier, sur la toile, ou sur le terrein: Il y a dans l'art de bâtir plusseurs manieres de tracer, que nous allons expliquer dans des articles séparés.

Tracer au simbleau. C'est tracer d'après plutieurs centres, les ellipses, arcs surbaisses, rampans, corrompus, &c. avec le simbleau, qui est un cordeau de chanvre, ou mieux de tille, parce qu'elle ne se relâche point. On se sert ordinairemeat du simbleau pour tracer les figures plus grandes que les portées du compas,

Tracer en cherche. C'est décrire par plu-Lert à faire le corps des cartes à jouer. Il nique, c'est-à-dire une ellipse, une pa-

11111 2

804 rabole, ou une hiperbole, & d'après principes de la Géométrie pratique, tels cette cherche levée sur l'épure, tracer sur la pierre: ce qui se fait aussi à la main, pour donner de la grace aux arcs rampans de diverses especes.

Tracer en grand. C'est en maçonnerie tracer sur un mur ou une aire, une épure, pour quelque piece de trait ou diftribution d'ornemens. Et en charpenterie, c'est marquer sur un ételon, une enrayure, une ferme, &c. le tout aussi grand

que l'ouvrage.

Tracer par équarrissement ou dérobement. C'est dans la construction des pieces de trait, ou coupe de pierre, une maniere de tracer les pierres par des figures prises sur l'épure, & cottées pour trouver les raccordemens des panneaux de tête, de douelle, de joint, &c.

Tracer sur le terrein. C'est dans l'art de bâtir faire de petits sillons, suivant des lignes ou cordeaux, pour l'ouverture des

tranchées des fondations. (D. J.)

TRACER A LA MAIN, (Coupe des pierres.) c'est déterminer à vue d'œil, le contour d'une ligne courbe, en suivant plusieurs points donnés par intervalle, ou en corrigeant seulement par le goût du dessin une ligne courbe, qui ne satisfait pas la vue. Ainfi une doucine composée d'arcs, de cercles mal assemblés, doit être encore tracée à la main.

TRACER, en terme de Boutonnier, c'est éhaucher les moules & les dégrossir avec un outil moins fin que le paroir. Voye7 Moule & Paroir.

TRACER, terme d'ouvriers en bois, ce mot fignifie parmi les ouvriers en bois, comme les Charpentiers, Menuitiers, Charrons, &c. se servir du traceret pour la maniere suivante.

marquer la besogne. (D. J.)

TRACER, TRACEUR, (Jardinage.) c'est dessiner avec le traçoir sur le terrein quelques figures suivant le plan qu'on a devant soi. Le traçoir est comme une longue plume avec laquelle le traceur écrit sur le terrein.

La maniere de tracer est ce qu'il y a de plus confidérable dans les jardins, principalement dans ceux que l'on appele de plaisance ou de propreté. On suppose qu'avant de tracer, on s'est instruit des

qu'ils sont enseignés dans le livre de la théorie & pratique du jardinage, partie deuxieme, ou bien dans ce dictionnaire même aux articles de la trigonométrie rectiligne, pour tracer des triangles, à celui de la longimétrie pour tracer des lignes, & des surfaces à l'article PLANI-MÉTRIE.

On suppose donc ici un homme bien instruit de ces principes dont il aura fair usage sur le terrein, en traçant les principaux alignemens d'un plan général avec l'équerre d'arpenteur ou avec le demi-cercle, en le retournant d'équerre pour les alignemens de traverse, en prolongeant par des jalons, les longueurs & les largeurs de ces alignemens, & les arrêtant suivant qu'elles sont marquées. fur le dessin, en prenant avec le rapporteur les ouvertures d'angles sur le papier, & les rapportant sur le terrein, en ouvrant le demi-cercle sur le même degré que l'on a trouvé sur le rapporteur. Quant aux figures triangulaires, circulaires, ovales, quadrilateres & irrégulieres qui se trouvent dans un dessin, elles se rapporteront toujours aux premiers principes établis, & ne formeront plus de difficultés dans la maniere de tracer les dessins les plus composés.

Il s'agit ici de donner la maniere de remplir les places destinées aux parterres, bosquets, on boulingrins, & aux potagers dont on n'a tracé dans le plan géné-

ral que les pourtours.

Le pourtour d'un parterre étant tracé; il offre un quarré ou une place qu'on appelle un tableau, & qu'il faut tracer en

Maillez fur le papier le dessin du parterre en le séparant par des lignes, tirées au crayon, qui en se croisant formeront des carreaux de trois piés sur tous sens, selon l'échelle qui se trouve toujours au bas du deffin.

Faites la même opération sur le terrein en partageant votre place par le moyen du cordeau en autant de lignes & de carreaux qu'il s'en trouve sur votre papier. Prenez le traçoir, & tracez dans chaque maille les mêmes traits, les mêmes fleurons qui sont marqués dans votre dessin, qu'il faut toujours avoir près de vous. On ne trace d'abord les fleurons qu'à un trait pour les mettre en place, ensuite on les double & on leur donne de la grace, & le contour qu'ils demandent suivant le dessin. Ces petites mesures se prennent à la fois & au pié, & l'on arrète par des trous faits avec la pointe du traçoir le bout & la naiffance des feuilles & des rinceaux du parterre, pour les mieux faire remarquer à celui qui plante.

Les bosquets n'ont d'autre difficulté à être tracés, que par rapport aux salles & aux cabinets qu'on y pratique. S'ils ne présentent que de simples étoiles, des pattes d'oies, des cordons, des ovales, & autres figures, elles reviennent toujours aux principes établis dans les articles ci-dessus énoncés. Ces falles sont ou circulaires ou préfentent des parallélogranimes, ornés de pieces d'eau cintrées,

ou de tapis de gazon.

toises depuis le point du milieu de la piece, jusqu'au centre des portions circulaires. Vous porterez les mêmes longueurs sur l'alignement du milieu par où il faut commencer, & vous poserez au centre de ces portions le demi-cercle sur l'alignement du milieu, & son alidade sur 90 degrés pour vous retourner d'équerre, & pour tracer une ligne de traverse qui donnera les oreillons de la piece du milieu. Au-dessus de cette ligne vous porterez de chaque côté la largeur des allées du pourtour de la piece d'eau ou de gazon, vous ôterez le demi-cercle, & dans le même centre vous mettrez un piquet & vous y passerez la boucle du cordeau pour tracer les portions circulaires, tant de la piece d'eau que de l'allée du pourtour, jusqu'à ce que vous trouviez la trace des oreillons: vous mettrez à toutes ces mesures des piquets, vous en ferez autant à l'autre extrémité de la salle : cela fait vous porterez depuis la ligne du milieu la largeur de la piece d'eau & celle des allées du pourtour, dans chaque bout de la salle & des deux côtés, & par des alignemens prolongés & tracés au cordeau, vous aurez dessiné sur le terrein saires, saites tendre le cordeau de l'un à

toute votre salle conformément au dessin. Si vous avez des niches & des renfoncemens pour des bancs & des figures, vous vous servirez de l'équerre de bois pour en tracer les retours, suivant les mesures

marquées sur le plan.

Les boulingrins auront de même que les parterres & les bosquets leurs contours marqués dans la trace du plan général; il ne s'agira plus que de tracer leur renfoncement & ce qui orne leur milieu. On suppose un parallélogramme échaneré dans les 4 angles. Si vous avez la ligne du pourtour d'en-haut dressée bien de niveau en reportant la largeur du talus trouvé sur le plan, au-delà de la trace d'en-haut, avec encore un pié au-delà pour couper le talus en terre ferme, vous pourrez faire creuser & enlever vos terres de la profondeur que vous voudrez y donner, supposé de deux piés. Pour drefser le fond du boulingrin, enfoncez aux encoignures de la trace du pourtour d'en-Mesurez sur le plan combien il y a de | haut, & le long de la trace, des piquets qui excedent la terre d'un pié environ, & enfoncez-en vis-à-vis dans le fond qui ayent la même hauteur, & qui s'abgnent sur ceux d'en-haut d'un bout-à-l'autre: enfuite vous meforerer fur ces jalons en contre-bas le pié qu'ont de hauteur hors de terre les piquets des encoignures & ceux du pourtour d'en-haut, & vous y ferez une marque au charbon. Joignez les deux piés que vous voulez donner de renfoncement au boulingrin; alors vous ferez buter ou décharger du pié ces jalons du fond suivant le besoin, de maniere qu'ils aient en tout trois pies de haut, ensuite vous attacherez un cordeau au pié des piquets d'en-haut, & sur la marque noire faite sur le jalon vis-à-vis, vous y attacherez l'autre bout du cordeau, vous mesurerez dessus ce cordeau bien tendu 6 piés qu'a la largeur du talus de piquet en piquet, au bout desquels 6 piés vous ferez tomber un à plomb jusque dans le fond, en faisant arraser & dresser les terres pour y planter un piquet à tête perdue; faites la même opération aux extrémités du parallélogramme, ainsi ayant arrêté par des piquets les repaires récefl'autre, & tracez le parallélogramme d'en-bas; vous alignerez par-tout des jalons dont les têtes s'ajustent à la hauteur des jalons & des piquets des encoignures, & vous les mettrez tous à la hauteur de trois piés, vous tendrez un cordeau de l'un à l'autre jusqu'aux jalons d'en-bas, & par des repaires ou hêmes, vous unirez tout le fond du boulingrin. Pour le talus du pourtour vous poserez des piquets de deux toises en deux toises, & en mettrez en pareil nombre & à même distance sur la ligne qui termine le pié du talus, tendez un cordeau de haut-en-bas d'un de fer au lieu de traceret. (D. J.) jalon à son opposé, & faites une rigole TRACE - SAUTEREAUX, s. m. ou repaire d'un pié de large suivant le cordeau, coupez la terre ainsi par rigoles en tendant le cordeau de piquet en piquet: pour dresser entiérement ce talus, promenez le cordeau de tout sens & l d'une rigole à l'autre en faisant suivre un homme qui coupera & arrasera à la bêche les endroits où il y aura trop de terre en fuivant exactement le cordeau sans le forcer, c'est la meilleure maniere d'applanir un terrein que le rateau achevera de bien unir & dresser. A l'égard de la piece longue cintrée qui occupe le fond du boulingrin, il n'est pas plus difficile de la tracer qu'une autre qui seroit sur le terrein d'en-haut, ce que l'on exécutera par les principes indiqués ci-dessus.

Les potagers, légumiers, vergers, pepinieres ne demandent aucune recherche pour la trace; leur pourtour tracé dans le plan général sussit; il n'y a plus qu'à l tracer au cordeau des rigoles ou des planches en tendant le cordeau de piquet en piquet à la distance de deux piés l'un de l'autre sans y comprendre la largeur des sentiers, ce qui séparera tout le ter-

rein en rigoles ou en planches.

TRACER, (Peinture.) marquer avec un crayon, une pointe de fer, &c. le dessin de quelque chose. On dit tracer un plan, tracer une perspective, un profil. Je n'ai que trace telle chose. Voyez TRAIT.

Tracer ne se dit guere en peinture qu'en parlant de l'architecture qui est dans un tableau; je viens de tracer mon LARYNX, VERTEBRE, &c. architecture. A l'égard des autres objets, on dit desfiner.

TRACER la natte, (Nattier.) les nattiers en paille, disent tracer la natte, pour Egnifier posser alternativement les unes sur les autres, les trois branches de paille dont chaque cordon est composé. (D. J.)

TRACERET, f. m. (Charpent. Alenuiserie.) outil de ser pointu dont on se sert en mécanique, pour tracer, marquer & piquer le bois. Le traceret des charpentiers est long de sept ou huit pouces, avec une espece de tête par le haut. Les menuisiers se servent le plus souvent d'une des pointes de leur petit compas

(Luthier.) outil de bois dont les Facteurs de clavecins se servent pour tracer sur les pieces de bois, dont les sautereaux l'ont faites, les endroits où il faut faire les entailles pour placer les languettes; cet outil est un morceau de bois, auguel on a formé plusieurs épaulemens ou encoignures. Dans chacune de ces encoignures sont plusieurs pointes distantes les unes des autres & de l'épaulement, ainsi qu'il convient pour les lignes que l'on veut tracer. On se sert de cet outil comme d'un petit trusquin. Yoye7 TRUSQUIN.

TRACHEALE LE, adj. en Anatomie. l'artere tracheale ou guturrale inférieure vient de la partie postérieure de la souclaviere, & va en serpentant le long de la trachée-artere, se distribuer aux glandes thyroïdiennes & au larynx.

TRACHÉE ARTERE, aspera arteria, en terme d'Anatomie; c'est le canal du vent ou de l'air, appelé vulgairement le siflet; Gallien lui a donné le nom de trachée, τραιτία, parce que ce canal est inégal: c'est pourquoi les Latins l'ont appelé aussi

a/pera.

La trachée artere est un canal, fitué dans la partie moyenne & antérieure du cou, devant l'ésophage. On appele larynx son extrémité supérieure, d'où elle descend jusqu'à la quatrieme vertebre du dos, où en se divisant, elle entre dans les poumons, voyez nos Planches d'Anat. leur explication, & les articles ESOPHAGE,

Elle est formée de cerceaux cartilagineux rangés à distances égales & fort proches les uns des autres, qui deviennent plus petits à mesure qu'ils s'approchent des poumons. Ceux des bronches se serrent de si près l'un l'autre, que dans l'expiration, le second cartilage annulaire entre dans le premier, le troisieme dans le second, & les suivans entrent toujours dans ceux qui les précédent. Voyez RESPIRATION, &c.

Depuis le larynx jusqu'aux poumons, ces cartilages ne forment point des anneaux partaits; ils sont plats d'un côté, & ne finissent point le cercle entier; mais ils ressemblent à l'ancien sigma grec, d'où ils ont pris le nom de sigmoïdes. Leur partie postérieure qui est contiguë à l'œsophage est membraneuse, afin qu'ils puissent mieux se contracter & se dilater, & par-là donner un passage commode aux alimens, lorsqu'ils descendent par le gotier. Voyez DEGLUTITION.

Les cartilages des ramifications de la trachée artere qu'on appele bronches, forment des anneaux complets; cependant leurs bronches capillaires n'ont point de cartilages; mais en leur place ils ont de petits ligamens circulaires, qui sont un peu éloignés les uns des autres. L'usage de ces cartilages est de tenir le passage ouvert à l'air; mais dans les bronches capillaires, ils gêneroient l'action des vaisfeaux. Voyer BRONCHES.

Ces cartilages sont attachés ensemble par deux membranes, une extérieure, l'autre intérieure; l'extérieure est composée de fibres circulaires, & recouvre extérieurement toute la trachée; l'intérieure est d'un sentiment très-exquis, & tapisse ou couvre les cartilages en-dedans: elle est composée de trois membranes distinctes: le premiere est tissue de deux rangs de fibres; celles du premier rang font longitudinales; pour raccourcir ou contracter la trachée, elles tont approcher & entrer les cartilages les uns dans les autres, l'autre rang de fibres circulaire sert à contracter les cartilages.

Quand ces deux rangs ou ces deux ordres de fibres agissent, elles aident conjointement avec la membrane extérieure à tousser & a changer le ton de la voix, qu'étant parvenu au sternum, elle se

dans le temps de l'expiration. Voyez Ex-PIRATION, VOIX, &c.

La seconde membrane est entiérement glanduleuse, & les vaisseaux excrétoires de ces glandes s'ouvrant dans la cavité ou l'intérieur de la trachée, y distillent une liqueur qui l'humecte & qui la défend contre l'acrimonie de l'air. La derniere est un réseau de veines, de nerfs & d'arteres; les veines sont des branches de la veine-cave, les nerfs sont des ramifications de la paire recurrente, & les arteres sont des branches des carotides externes.

On regardoit communément comme mortelles les fections transversales de la trachée artere, néanmoins on trouve plufieurs exemples du contraire dans les pratiques modernes. Dans certains cas dangereux d'esquinancie, &c. on est même obligé d'ouvrir la trachée par la section; on appelle cette opération la bronchotomie ou laryngotomie. Voyez BRONCHO-TOMIE.

Dans les transactions philosophiques, il y a une lettre de M. Jean Keen, qui recommande le plus fréquent lage de la bronchotomie, c'est-à-dire, ouvrir le canal de l'air ou la trachée-artere dans les occasions pressantes; ce dont il fait sentir l'importance à l'occasion d'un cas remarquable d'une personne qui eut le canal de l'air ou la trachée-artere coupée totalement de part à autre au-deffous de la pomme d'Adam, & qui fut guérie par le moyen de la suture, & y appliquant les médicamens convenables.

TRACHÉE-ARTERE des oiseaux, (Anatomie comparée.) la trachée-artere des oifeaux est remarquable par sa bifurcation, & par la diversité de la structure des muscles de cette partie, qui est toute dissérente tant dans les volatiles, que dans les quadrupedes; mais comme ce détail seroit trop long, je renvoie le lecteur aux remarques de Sténon sur Blassus; mais je vais citer pour exemple la structure admirable de la trachée-artere du cygne.

Elle s'étend en bas avec l'œsophage, traversant la longueur du cou, jusqu'a ce

num, où elle est comme retirée dans un lieu sûr, & renfermée dans une espece de boîte; elle se recourbe en-haut, & sort du sternum par l'endroit le plus étroit; ensuite après avoir monté jusqu'au milieu des clavicules qui lui servent [(D. J.) comme d'appui, elle se détourne vers la poitrine. Cette construction sert également à la respiration & à la voix : car comme le cygne cherche sa nourriture au fond des eaux dormantes, il lui falloit un cou très-long, de peur que demeurant longtemps la tête sous l'eau, il ne courût risque de se suffoquer. En effet, lorsqu'il a pendant un quart-d'heure la tête & le cou submergés, & les piés élevés vers le ciel, cette partie de la trachée-artere qui est renfermee dans la gaîne du sternum; lui sert de réservoir, d'où il tire fon haleine.

Dans chaque oiseau on trouve une disposition disserente de la trachée - artere proportionnée à la diversité de leur voix. Dans le pigeon qui a la voix basse & douce, elle est en partie cartilagineuse, en partie membraneuse; dans la chouette do la voix est haute & claire, elle est plus carrilagineuse: mais dans le geai, elle est composée d'os durs, au lieu de cartilages: il en est de même dans la linotte, & c'est à cause de cela que ces deux oiseaux ont la voix plus haute & plus forte, &c.

On découvre une vue & un deficin encore particulier dans l'arrangement des anneaux cartilagineux, qui composent la trachée-artere; en ce que ces anneaux sont membraneux tout le long de l'endroit où ils sont couchés sur l'œsophage, pour ne pas presser & retrécir le passage des alimens : au lieu que plus loin dans les bronches, ils forment des anneaux complets, quelques-uns ronds, d'autres triangulaires, &c. Une autre particularité qu'on doit remarquer, c'est que ment. dans les bronches, le bord supérieur de chaque anneau de dessous entre dans la partie inférieure de l'anneau de dessus; il n'en est pas de même dans la trachéeartere où les anneaux cartilagineux de- pensé étousser, parce que le paquet s'émeurent toujours également distans les toit engagé dans le pharynx, de maniere

courbe & s'infinue dans la gaîne du ster- j uns des autres; cette dissérence dans la mécanique d'une seule & même partie, fournit un usage admirable aux poumons & aux bronches, pour se contracter & se raccourcir dans l'expiration, & pour se dilater & s'étendre dans l'inspiration.

TRACHÉE-ARTERE, plaies de la (Chirurg.) Il importe de savoir que les plaies de la trachée-artere ne sont pas toujours mortelles, & que ses parties cartilagineuses se peuvent reprendre comme les charnues. J'en ai vu à la Haye l'exemple dans un homme de mérite, qui par excès de mélancolie s'étoit coupé la gorge sans ménagement avec un rasoir. Le chirurgien le rétablit en peu de temps. Fabricius rapporte un cas semblable; Dionis déclare avoir guéri un homme qui reçut un coup de pistolet étant à une chasse de sanglier; la balle entroit par le côté droit du cou, & fortoit par le gauche, en lui perçant la trachée-artere. Garengeot en cire aussi des exemples.

On trouve encore plus anciennement dans un petit traité intitulé, question chirurgicale, sur l'opération de la bronchotemie, composé par Habicot, chirurgien de Paris, d'autres exemples de personnes qui ont été complétement guéries de bleffures faites à la trachée-artere. Deux de ces personnes y avoient été blessées par un instrument tranchant, & un autre l'avoit été par un coup d'arquebuse. Il étoit survenu à la gorge de ces trois bleslés un gonflement & une inflammation fi considérable qu'on avoit lieu de craindre la suffocation. Habicot mit une petite canule de plomb dans la plaie de la trachéeartere de deux de ces blessés, afin que l'air pût sortir en entier librement de leur poumon; il fit une ouverture à la trachée-artere du troisseme pour le même sujet. Quand les accidens cesserent, il ôta la canule, & les plaies guérirent parfaite-

Un jeune nomme de quatorze ans qui avoit voulu avaler plusieurs pieces d'argent enveloppées dans un linge pour les dérober à la recherche des voleurs, avoit cendre dans l'estomac; son cou & sa face étoient tellement enflés qu'il en étoit méconnoissable. Habicot lui sit l'opération de la bronchotomie, après laquelle le gonflement se dissipa; il sit descendre avec une sonde de plomb le paquet d'argent dans l'estomac. Le jeune homme guérit de l'opération, & rendit par l'anus son argent à diverses reprises.

Lorsque la plaie des tégumens n'est point vis-à-vis de celle de la trachée-artere, l'air trouvant un obstacle à la sortie, peut s'infinuer dans le tissu cellulaire de la peau, ce qui produit un emphyseme. M. Arnaud, chirurgien de Paris, vit un jeune homme blessé depuis trois ou quatre jours à la trachée-artere d'un coup de pistolet, blessure qui avoit produit un emphyseme universel. Cet habile praticien dilata sur le champ la plaie des tégumens, & découvrit celle de trachée-artere pour mettre ces deux plaies vis-à-vis l'une de l'autre. Il appliqua fur l'ouverture de la trachée-artere un morceau de papier mouillé, & pansa la plaie à l'ordinaire. Le malade désenssa peu-àpeu, & guérit.

Il est cependant bon de remarquer qu'une blessure à la gorge est mortelle, Iorsque les carotides & les jugulaires internes sont ouvertes. Ainsi une personne qui auroit reçu, ou qui se seroit fait avec un instrument tranchant porté en travers, une blessure qui pénétréroit jusqu'à l'œsophage, mourroit infailliblement en peu de temps, car l'œsophage ne pourroit être ouvert de cette maniere, sans que les carotides & les jugulaires internes ne le

fussent auffi.

Mais quoiqu'il y ait quelquefois des plaies à la gorge, par lesquelles les alimens sortent, il ne faut pas toujours croire pour cela que la trachée-artere & Persophage soient ouverts. Les alimens qui sortent par les plaies ne sont point entrés dans l'œsophage, car s'ils en venoient, il faudroit qu'ils passassent par l'ouverture de la trachée-artere, ce qui ne pourroit se faire sans qu'il en tombat dans ce canal qui est toujours ouvert; & par conséquent sans que le blesse n'en sût suf- melon. Voyez à ce sujet les remarques de Tome XXXIII.

qu'on n'avoit pu le retirer ni le faire des- | foqué. Ces sortes de plaies par où les alimens s'échappent, pénetrent jusqu'au fond du gosier entre l'épiglotte & la racine de la langue; quelques points de suture entrecoupés, la situation de la tête, & un régime de vie convenable paroissent les seuls moyens qu'on puisse employer pour guérir ces sortes de plaies. (D. J.)

> TRACHÉE, (Botan.) vaisseau aérien des plantes. La découverte des trachées est une des plus belles qu'on ait faites en botanique dans le fiecle dernier. Nous en sommes redevables aux recherches de Malpighi. Ce favant homme qui a fi bien étudié la nature, appelle trachées ou poumons des plantes, certains vaisseaux formés par les différens contours d'une lame fort mince, plate, un peu large, qui se roule sur elle-même en ligne spirale, compose un tuyau assez long, droit dans certaines plantes, bossiu dans quelques autres, étranglé & comme divisé en sa

longueur en plusieurs cellules.

Quand on déchire ces vaisseaux, on s'apperçoit qu'ils ont une espece de mouvement péristaltique. Ce mouvement est peut-être un esset de leur ressort; car ces lames qui ont été alongées & qui ressemblent à des tire-bourres, revenant à leur premiere fituation, secouent l'air qui se trouve entre les pas de leurs contours; cet air par son ressort les secoue pareillement à son tour, de sorte qu'elles vont & viennent pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'elles aient repris leur premiere situation, ou qu'elles aient cédé à l'air; des qu'on les alonge un peu trop, elles perdent leur ressort & se slétrissent: ces lames sont composées de plusieurs pieces posées par écailles.

Pour découvrir facilement les trachées, on n'a qu'à choisir dans le printemps & dans l'été des jets de rossers de viburnum, de tilleuls, de tendrons de vignes, d'arbufles, ou de telles autres plantes qu'on voudra; on les trouvera tous remplis de trachées, pourvu qu'ils soient assez tendres pour être casses net; car s'ils se tordent, on ne pourra pas découvrir les trachées. On les apperçoit très-bien en coupant transversalement la racine d'un

M. Bedfinger dans les commentaires de Pétersbourg, tome IV. p. 184 & Suiv. Ces vaisseaux aeriens serviroient-ils à faciliter le mouvement de la seve & à la rendre

plus fluide? (D. J.)

TRACHELAGRA, f. f. espece d'affection arthritique ou rhumatisante qui attaque le cou. Ambroise Paré paroît s'être fervi le premier de ce terme, à l'imitation de ceux de podagre, chiragre, &c qui signifie la goutte aux piés, aux mains. Voye; GOUTTE, RHUMATISME & TORTICOLIS. (Y)

TRACHELIE, f. f. (Hist. nat. Bot.) trachelium; genre de plante à fleur monopétale en forme d'entonnoir, & profondément découpée. Le calice devient dans la suite un fruit membraneux, qui a souvent trois pointes; ce fruit est divisé en trois loges, & il renferme des semences ordinairement petites. Tournefort, Inft.

rei herb. Voyez PLANTE.

Tournefort distingue six especes de ce genre de plante, dont on a dejà écrit la principale, connue en françois sous le nom de gantelée. Voyez-en l'article. Nous ajouterons seulement que cette plante, quand elle est blessée, donne un suc laiteux en abondance, lequel étant reçu dans un vaisseau, se caille promptement, & fournit une espece de petit lait de couleur brune; la partie caillée étant desséchée, brûle comme de la réfine à la flamme d'une bougie. Philosoph. transact. n° . 224. (D. J.)

TRACHENBERG, (Géograp. anc.) petite ville d'Allemagne, dans la Silésie, sur la riviere de Bartsch, & vers les confins de la Pologne; elle appartient au baron de Trachenberg. (D. J.)

TRACHINIA, (Géogr. anc.) canton de la Macédoine, dans la Pththiotide, autour de la ville d'Héraclée, qui en prenoit le nom d'Heraclea trachiniæ, selon Thucidide, l. III. Ce canton s'étendoit apparemment entre le fleuve Sperchius au nord, le golfe Maliacus à l'orient, le fleuve Asopus au midi, & la Parasopiade au couchant. Sophocles Philochetes, cité par Ortélius, place dans ve canton

tagnes qu'il appelle Trachinia ou Trechiniæ petræ. (D. J.)

TRACHINUS LAPIS, (Hift. nat.) pierre à laquelle quelques auteurs ont attribué beaucoup de vertus médicinales; on nous dit qu'elle étoit brillante, mais opaque; il y en avoit de noirâtres & de vertes. On croit que c'étoit la pierre né-

phrétique.

TRACHIS, (Géogr. anc.) ville de Thessalie, au pié du mont Oeta, selon Etienne le géographe qui dit qu'elle fut bâtie par Hercule; & qu'on lui donna le nom de Trachis à cause de l'inégalité de fon terrain qui est tout montueux. Thucydide, l. III. pag. 235 la met aux confins des peuples Oetæ. L'étymologie du nom de cette ville est confirmée par ces vers de Séneque, in Hercule Oetao, act. I. v. 135

> Ad Trachina vocor, saxa rigentia, Et dumeta jugis horrida torridis, Vix gratum pecori montivago nemus.

Cette ville est la même qu'Homere appelle Trechis & Pline Trachin, & c'est la même qu'Héraclée de Trachinie (D. J.)

TRACHOMA, f. m. en Chirurgie, est une aspérité de la partie interne des paupieres, accompagnée de démangeaison, de rougeur, & souvent de pustules semblables à des grains de millet. Les degrés de cette maladie sont le sycosis & le tylosis, ou plutôt ce sont les plus sacheux accidens auxquels puisse aboutir la trachoma.

Cette maladie est une espece de dartre des paupieres : elle vient ordinairement de l'âcreté des larmes. Pour les guérir, on prescrit au malade un régime de vivre doux & humectant pour tempérer la chaleur & l'âcreté du sang & des humeurs: on le faigne s'il y a plénitude; on le purge par en-bas; on emploie enfuite les bouillons amers; on fait usage des bains d'eau tiede, & généralement de tous les remedes propres à humecter, à fondre & à évacuer les humeurs impures; on passe quelquefois du cautere au seton pour détourner les humeurs de dessus les paupieres.

Quant aux topiques, on se sert d'abord un lieu nommé Trachinium, & des mon- de ceux qui humestent & amollissent le

folides, & qui font capables de tempérer la chaleur de la partie; tels font les fomentations avec la décoction des racines de guimauve, de feuilles de violier, de fleurs de camomille & de mélilot, des semences de lin & de fougere, &c. on passe ensuite aux remedes qui détergent & desseulles des lechent les ulceres. Voyez ARGEMON. (Y)

TRACHONITIDE, (Géogr. anc.) Trachonitis, contrée de l'Arabie, entre la Palestine & la Cæle-Syrie, au midi de la ville de Damas. Le nom de Trachonitide venoit sans doute des deux collines Trachones, que Strabon met au voisinage de Damas. Il ajoute qu'en tirant de-là vers l'Arabie & l'Iturée, on trouvoit des montagnes peu pratiquables, mais remplies de profondes cavernes. Ces cavernes étoient entre Adraa & Bozra, selon Guillaume de Tyr, qui dit que la Trachonitide faisoit une partie considérable du désert de Bostra, & que c'étoit une contrée aride, sans fontaines & sans ruisfeaux. Les habitans ramassoient soigneusement l'eau de pluie dans des citernes, & conservoient leurs grains dans des cavernes faites exprès. (D. J.)

TRAÇOIR, s. m. sorte de petit poinçon d'acier trempé, très-aigu par le bout, dont les graveurs en relies & en creux sur métaux se servent pour tracer ou dessiner sur métal les sigures qu'ils veulent graver. Voyez les Pl. de la Gravure.

TRAÇOIR, (terme de Jardinier.) c'est un grand bâton droit, serré par le bout d'en-bas, dont la pointe est triangulaire & aplatie en langue de chat; on y met un manche de quatre à cinq piés de long, & on s'en sert pour tracer, former & dessiner toutes les sigures des jardins; en un mot, c'est le porte-crayon du traceur sur le terrain. (D. J.)

TRACTION, s. s. s. s. s. s. est l'action d'une puissance mouvante, par laquelle un corps mobile est attiré vers celui qui le tire. Ainsi le mouvement d'un chariot tiré par un cheval, est un mouvement de traction. La traction n'est proprement qu'une sorte d'impulsion dans laquelle le corps poussant paroît précéder le corps pousse; ainsi dans la traction d'un chariot, le cheval pousse le harnois at-

taché à son poitrail; & cette impulsion fait avancer le chariot.

Traction se dit donc principalement des puissances qui tirent un corps par le moyen d'un fil, d'une corde, d'une verge ou autre corps semblable; au-lieu qu'attraction se dit de l'action qu'un corps exerce, ou paroît exercer sur un autre pour l'attirer à lui, sans qu'il paroisse un corps visible intermédiaire, par le moyen duquel cette action s'exerce. Voyez ATTRACTION, voyez aussi TIRAGE. (O)

TRACTOIRE, ou TRACTRICE, s. s. s. (Géom.) est une courbe dont la tangente est égale à une ligne constante.

On la nomme tractoire, parce qu'on peut l'imaginer comme formée par l'extrémité d'un fil que l'on tire par son autre extrémité le long d'une ligne droite. Mais il faut supposer pour cela que le frottement détruise à chaque instant la force d'inertie du petit corps ou point qui décrit la courbe; car autrement la direction de ce point ne sauroit être celle de la tangente de la courbe. Voyez les Mém. acad. 1736.

La traction a beaucoup d'analogie avec la logarithmique, dont la fous-tangente est construite; ce que la fous-tangente est dans celle-ci, la tangente l'est dans celle-là; las arcs de la traction répondent aux abscisses de la logarithmique & sont les logarithmes des ordonnées, &c. On trouvera le détail des propriétés de cette courbe dans les Mém. de l'acad. 1711. (0)

ractoria, f. f. plur. (Litter.)
nom que donnoient les Romains aux billets ou diplomes que l'empereur accordoit à ceux qu'il envoyoit dans les provinces, ou qu'il en rappeloit, pour que
ces personnes eussent le droit de prendre
des chevaux de la poste impériale, &
d'être désrayés sur toute la route. (D. J.)

TRACTRICE, sub. fem. voye7 TRAC-

TRADITEURS, (Théologie.) est le nom que l'on donna dans les premiers siecles de l'Eglise aux chrétiens qui, dans le temps de la persécution, livrerent aux païens les écritures saintes pour éviter la mort & le martyre. Ce nom est formé du latin traditor, celui qui livre ou aban-Kkkkk 2

positaire; & nos meilleurs auteurs ecclesiastiques françois l'ont rendu par traditeurs qui n'a que la fignification qu'on vient de lui donner, laquelle est fort différente de l'idée que nous attachons au mot traître.

Les ennemis de la religion firent les derniers efforts, même sous la loi ancienne, pour priver les hommes des saintes écritures. Dans la cruelle perfécution excitée contre les Juiss par Antiochus, les livres de la loi furent recherchés, déchirés & brûlés avec des soins extrêmes; & ceux qui manquerent à les livrer furent mis à mort, comme nous lisons dans le premier livre des Macchabées, chap. j. verf. 56. 57.

Dioclétien renouvela la même impiété par un édit publié la dix-neuvieme année de son empire, & portant que tous les livres facrés fussent apportés aux magistrats

pour être consumés par le feu.

Un grand nombre de chrétiens foibles, & même quelques évêques succombant à la frayeur des tourmens, livrerent les faintes écritures aux persécuteurs; & l'Eglise détestant cette lacheté, porta contre eux des lois très-séveres, & les flétrit du nom infame de traditeurs.

Comme le prétexte principal du schifme de donatiste étoit que les Catholiques toléroient les traditeurs, il fut arrêté au concile d'Arles tenu en 314, que tous ceux qui se trouveroient coupables d'avoir livré aux persécuteurs quelque livre ou vase sacré, seroient déposés & dégradés de leurs ordres & caracteres, pourru qu'ils en fussent convaincus par des actes publics, & non par de fimples paroles.

TRADITION, (Theologie.) est l'action de remettre quelque choie entre les mains d'une personne. Du verbe tradere, livrer. La vente d'une chose mobiliaire se servée par quelque personne pendant consomme par une simple tradition. Voyez | quelque temps, & dans certains lieux.

DÉLIVRANCE.

signifie en général un témoignage qui ré-lelle qui apprend qu'une chose a été obpond de la vérité & de la réalité de tels servée par tout le monde, dans tous les ou tels points.

On en diffingue de deux fortes : I une I

donne à un autre la chose dont il est dé- | orale, & l'autre écrite. La tradition orale est un témoignagne rendu de vive-voix sur quelque chose : témoignage qui se communique aussi de vive-voix des peres aux enfans, & des enfans à leurs defcendans.

> La tradition écrite est un témoignage, que les histoires & les autres livres rendent sur quelque point. Cette derniere, généralement parlant, est plus sure que la premiere.

La tradition, soit orale, soit écrite, peut être considérée ou quant à son origine, ou quant à son objet, ou quant à

son étendue.

- 1°. La tradition quelle qu'elle foit, envisagée quant à son origine, est ou divine, lorsqu'elle a Dieu pour auteur, ou humaine, lorsqu'elle vient des hommes; & cette derniere se sous-divise en apostolique, qui vient des apôtres; en ecclésiastique, qui vient de ceux qui ont succédé aux apôtres dans le ministere de l'évangile; & en civile ou purement humaine, qui vient des hommes, précisément considérés comme hommes.
- 2°. La tradition confidérée quand à son objet est ou doctrinale, ou de discipline, ou historique. Par tradition doctrinale, on entend celle qui dépose en faveur d'une vérité qui fait partie des dogmes que Jesus-Christ a annoncés aux hommes. On entend par tradition de discipline, celle qui fait voir que telle ou telle chose a été pratiquée dans tels ou tels temps, & par tradition historique, on entend celle qui nous apprend que tel ou tel fait est ar-
- 3º. La tradition confidérée quant à for étendue, est ou particuliere ou générale par rapport aux temps, aux perfonnes & aux lieux. La tradition particuliere par rapport aux temps, aux personnes & aux lieux, tit celle qui apprend qu'une chose a été ob-La tradition universelle par rapport aux TRADITION, en matiere de religion, temps, aux personnes, aux lieux, est lieux & dans tous les temps.

Les Protesians conviennent avec les

Catholiques, qu'il y a des traditions divines & quant à l'origine, & quant à l'objet, comme celles, par exemple, qui nous enseignent que Jesus-Christ est le Messie, qu'il est Dieu, qu'il s'est incarné, qu'il est mort pour le salut du genre humain. 2°. Ils avouent qu'il y a des traditions humaines & quant à l'origine, & quant à l'objet; d'apostoliques, comme celle qui nous apprend qu'on a toujours jeuné à pâques; d'ecclésiastiques, comme celles qui nous disent qu'on a observé telles ou telles cérémonies dans l'administration du baptême & de la pénitence; d'humaines, comme celles qui nous instruisent de la vie des grands capitaines & des fameux conquérans. 3° Ils reconnoissent des traditions particulieres & universelles, de particulieres, comme celle qui nous apprend qu'on jeûnoit à Rome le samedi; d'universelle, comme celle qui nous instruit de la célébration de la fête de pâques.

Toute la question entr'eux & les catholiques se réduit à savoir s'il y a une tradition divine, qui ne soit pas contenue dans l'écriture, & qui soit regle de foi; c'est ce que nient les protestans contre les catholiques qui définissent la tradition, la parole de dieu non-écrite par des écrivains inspirés, que les apôtres ont reçue de la propre bouche de Jesus-Christ, qu'ils ont transmise de vive voix à leurs successeurs, & qui a passé de main-en-main jusqu'à nous sans aucune interruption, par Penseignement des ministres & des pasteurs, dont les premiers

ont été instruits par les spôtres.

On en prouve l'existence contre les protestans, 1°. par l'écriture qui fait une mention expresse des traditions, II. Thejsalon, c. ij. vers. 14. 1. ad Timoth. c. vj. vers. 20. II. ad Timoth. c. j. vers. 13. & c. ij. vers. 1. & 2. 20. par les auteurs eccléstaftiques, & en particulier par S. Ignace, disciple des apôtres, cité par Eusebe, hist. eccles. lib. III. c. xxxvj. 3°. par l'exemple même des protestans qui croient que Marie a conservé sa virginité après l'enfantement; qu'on peut baptiser les enfans nouveaux-nés; que le baptême des qui ne sont pas contenus dans l'écriture, & qui ne sont fondés que sur la tradition.

Comme c'est principalement par le canal des auteurs ecclésiastiques qui ont écrit sur les matieres de religion dans les différens fiecles de l'église, qu'on peut parvenir à la connoissance des traditions divines, les protestans n'ont rien oublié pour infirmer l'autorité des peres. Rivet & Daillé, deux de leurs plus célebres ministres ont objecté 1°. qu'il est impossible de trouver au juste le sentiment des peres sur quelque matiere que ce soit, leurs ouvrages ayant été ou supposés ou corrompus & altérés, n'étant pas sûr de leur sens, ni qu'ils aient proposé tel ou tel point comme une tradition universelle; 2°. que la notoriété du sentiment des peres n'impose aucune nécessité de le suivre; 3°. que les peres se contredisent & donnent eux-mêmes la liberté de les abandonner; 4°, que l'autorité des peres est toute humaine, & que par conséquent elle ne peut servir de fondement à la foi qui est toute divine; 5°. que les peres ne sont recevables dans leur témoignage qu'autant qu'ils prouvent bien ce qu'ils avancent; 6°. que l'autorité de la tradition est injurieuse à la plénitude de l'écriture. On peut voir ces difficultés exposee: avec beaucoup d'art, & poussées avec assez de force dans le livre de Daillé, intitulé, du vrai usage des pares, liv. I. depuis le chap. j. jusqu'au xj.

Les controversistes catholiques ont répondu pleinement à ces objections, & en particulier M. l'abbé de la Chambre, docteur de Sorbonne, dans son traité de la viritable religion, d'où nous avons tiré tout cet article. On peut voir dans cet ouvrage, tome IV. pag. 352 jusqu'à la p. 422, l'exposition sidele des objections de Daillé, & les réponses solides qu'y don-

ne l'auteur moderne.

Nous observerons seulement que la tradition, selon les catholiques, est regle de foi, & que c'est à l'église seule qu'il appartient d'en juger & de discerner les fausses traditions d'avec les véritables, ce qu'elle connoît ou par le témoignage unanime des peres, ou par l'usage conshérétiques est bon, & divers autres points | tant & universel des églises pour les choses qu'on ne trouve instituées ni par sacrée.) Clément d'Alexandrie la définit les conciles, ni par les souverains pontifes, selon les regles citées par S. Augustin, lib. IV de boptism. cup. axiv. & par Vincent de Lérins dans son opuscule in-

titulé, commonitorium primum.

Les Juiss ont aussi leurs traditions, dont ils font remonter l'origine jusqu'a Moise qui les confia, disent-ils, de bouche aux anciens du peuple pour les faire passer de la même maniere à leurs successeurs. Ils ne les avoient point écrites avant les guerres que leur firent les Romains sous Vespasien, ensuite sous Adrien & sous Severe. Alors le rabbin Judas, surnommé le saint, composa la misna, comme qui diroit seconde loi, qui est le plus ancien recueil des traditions qu'aient les Juiss. On y ajouta la gemarre de Jérusalem & celle de Babylone, qui, jointes à la misna, forment le talmud de Jérusalem & celui de Babylone, lesquels sont comme l'explication ou le supplément de la misna, ou du code principal de leurs traditions qui sont fort respectées des rabbins, & rejetées par les Caraîtes.

Voyez CARAÏTES.

TRADITION des juifs (Critique sacrée.) dogmes, préceptes, rites, observances ou cérémonies religieuses, qui ne sont point prescrites aux Juiss par Moise, ni par les prophetes, mais qui s'établirent chez eux par la coutume, se multiplierent par succession de temps, & s'accrurent tellement qu'enfin elles étoufferent la loi écrite; je ne répéterai point ici ce que j'en ai dit dans plusieurs endroits de cet ouvrage, comme aux articles MISNA, TALMUD & PHARISIENS, qui en furent les principaux promoteurs; les curieux ! peuvent y recourir: c'est assez d'observer qu'aucune tradition judaïque n'a de fondement solide, qu'elles sont toutes inutiles, incommodes ou onéreuses, & que la plupart sont ridicules & méprisables. Cependant elles ont triomphé, parce qu'une religion chargée de beaucoup de pratiques, quelles qu'elles soient, attache plus à elle, que si elle l'étoit moins; on ! tient beaucoup aux choses dont on est llique. Cependant on lui contestoit ce continuellement occupé. (D. J.)

TRA

l'explication de la loi ou des prophetes, donnée de vive voix aux apôtres par notre Seigneur, qui s'en servoient dans leurs discours, mais qui n'en publierent rien par écrit. Ce n'est donc ni une doctrine secrette & prosonde qu'on devoit cacher, ni le vrai sens des livres du nouveau Testament; c'étoient des explications mystiques du vieux Testament, qui n'ont

été connues que des apôtres.

Quand saint Paul dit dans sa premiere épître aux Thessaloniens, chap. ij. v. xv. gardez nos traditions; c'est la doctrine que nous vous avons enseignée, ou que vous aver apprise de nous; (pour me servir de la verfion de M. Simon), l'apôtre n'entend par traditions que des instructions. Il convient même de remarquer que c'est le seul endroit du nouveau Testament où le mot tradition, and or, foit employé favorablement pour une bonne doctrine, une instruction utile & solide. Par-tout ailleurs il défigne des doctrines humaines & condamnables; voyez-en des exemples dans Matth. xv. Marc vij. Coloss. ij. vers. 9. &c.

Je n'ignore pas que l'ancienne église a approuvé des traditions; mais ce n'étoient que des traditions concernant des usages, des pratiques, qui, au défaut de l'autorité de l'écriture, avoient été introduites par les premiers peres, & non pour établir des dogmes de foi. A ce dernier égard, l'église ne recevoit que ce qui se trouvoit enseigné dans les livres sacrés, adorando plenitudinem scriptura,

comme s'exprime un des peres.

Il n'en est pas de même des rites & des cérémonies. Les successeurs recevoient celles qui avoient été instituées par leurs prédécésseurs, pourvu qu'elles leur parussent édifiantes & raisonnables. Tertullien, cap. iv. lib. de corena traite de ces traditions reçues dans l'église sans être fondées par l'écriture sainte, mais néanmoins appuyées d'une ancienne coutume, qui faisoient présumer qu'elles tiroient leur origine de quelque tradition apostoprincipe; il y avoit même de son temps TRADITION des chrétiens, (Critique des docteurs qui vouloient que toute tradition fût fondée sur l'autorité de l'écriture. Là-dessus il tâche de prouver par des faits qu'une tradition, quoique non écrite, doit être reçue. Il rapporte divers exemples de ces usages ecclésiastiques qui se pratiquoient, sans qu'on en trouvât rien dans l'écriture; & entre ces usages, il y a celui-ci. Nous souffrons, dit-il, avec peine qu'il tombe à terre quelque chose du calice, du pain de l'eucharistie, ou même de notre pain ordinaire. Si vous demandez, poursuit Tertullien, quelque passage de l'écriture qui ordonne ces observations, vous n'en trouverez point. La tradition les a introduites, la coutume les a confirmées, & la foi les garde; si d'un autre côté vous les considérez, yous verrez que la raison autorise, à cet égard, la tradition, la coutume & la foi. Là-dessus M. Rigault ajoute cette remarque: «La tradition sans raison seroit vai-» ne; c'est pourquoi l'apôtre n'exige » point d'obéissance qui ne soit raison-» nable ».

En effet, comme tout s'altere avec le temps, & que rien n'est plus fautif que les témoignages de vive voix en matiere de doctrine, il en résulte que si la doctrine de Jesus-Christ n'eût pas été écrite par les apôtres, il eût été impossible de la conserver pure, & même elle ne fut que trop-tôt altérée par de fausses opinions. Entre des preuves sans nombre, ce que Clément d'Alexandrie dit de luimême, peut suffire pour démontrer combien la tradition rendroit la religion incertaine sans l'écriture. Ce pere de l'église, après avoir parlé des maîtres qu'il avoit eu, & qu'il nous donne pour des hommes du plus grand mérite & de la plus haute vertu, il ajoute: « Ceux qui » ont conservé la véritable tradition de » ceite précieuse doctrine, transmise » d'abord par les apôtres Pierre, Jac-» ques, Jean & Paul, en sorte que le fils » la recevoit de son pere (mais entre » ces fils peu ressemblent à leurs peres); » ceux-là nous ont fait parvenir par la » volonté de dieu ces semences aposto-» liques confiées à nos ancêtres ». Stromat. lib. I. p. 274 & 275. Cependant si! l'on compare la doctrine de ce pere qu'il l'existence d'une coutume ou d'un usage

tenoit, comme il assure, de grands hommes qui l'avoient reçue des apôtres ou de leurs disciples, & de disciples qui ressembloient à leurs maîtres; si, dis-je, l'on compare cette doctrine en plusieurs articles avec celle que nous avons aujourd'hui, on y verra bien des dissérences. De-là vient que cet habile auteur n'est point honoré du titre de saint, comme quantité d'autres qui ne le veulent pas, & que l'on croit trouver beaucoup d'hérésies dans ses livres; c'est aussi la raison pourquoi les Grecs en ont laissé périr plusieurs. (D. J.)

TRADITION MYTHOLOGIQUE, (Myth.) on nomme traditions mythologiques, les fables transmises à la postérité, & qui lui sont parvenues après s'être chargées d'âge en âge de nouvelles fictions, par lesquelles les poëtes ont cherché comme à-l'envi, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une tradition historique, selon la judicieuse remarque de M. Freret, puisse avoir quelque autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge jusqu'au temps dont elle dépose, que l'on puisse en suivre la trace sans interruption, ou que du-moins dans tout cet intervalle, on ne puisse en assigner le commencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'est-là une des premieres regles de la critique, & l'on ne doit pas en dispenser les traditions mythologiques, & leur donner un privilege dont les traditions historiques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclure des traditions fabuleuses, les plus constamment & les plus universellement reçues, c'est que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait hittorique, défiguré par l'ignorance des peuples, & alteré par la hardiesse des poistes. Mais si l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonstances de ce fait historique, quelque probable & quelque ingénieuse que soit cette explication, elle ne s'élevera jamais au-dessus de l'ordre conjectural, & elle sera toujours insuffisante pour établir une vérité historique, & pour en conclure

. TRADITION, (Jurisprud.) est l'action

de livrer une chose.

La tradition est une des manieres d'acquérir, ou droit des gens, par laquelle en transférant à quelqu'un la possession d'une chose corporelle, on lui en trasmet la propriété, pourvu que la tradition ait été faite par le véritable propriétaire, pour une juste cause, & avec intention de transférer la propriété.

Suivant le droit civil, & parmi nous, la tradition est regardée cemme l'accom-

plissement de la convention.

Il y a néanmoins des contrats qui sont parsaits sans tradition réelle, & pour lesquels une tradition seinte suffit; comme la vente d'un immeuble, à la dissérence de la vente des choses qui se livrent au nombre, poids & mesure, laquelle n'est parfaite que par la tradition réelle: il en est de même des donations. Voyez les inshit. tit. de acquir. rer. domin. & Donat, tit. des convent. & du contrat de vente.

Tradition par l'anneau, per annulum, étoit celle qui se faisoit en mettant un anneau au doigt de celui auquel on remettoit la possession d'une église, ou d'une dignité, d'un héritage, &c. Voyez

l'article suivant.

Tradition par le bâton, per baculum, étoit une tradition feinte, qui se pratiquoit anciennement en remettant entre les mains de l'acheteur ou nouveau poffesseur, un bâton en figne de la possession qu'on lui remettoit. Voyez BATON, INS-TITUT, & le glossaire de du Cange, au mot investitura, où il explique toutes les différentes manieres d'investiture ou de tradition feinte qui se pratiquoient anciennement.

Tradition brevis manus, est une tradition feinte qui se fait pour éviter un circuit inutile de traditions, en compensant la tradition qu'il faudroit faire de part & d'autre; comme dans la vente d'une chose que l'acheteur tient déjà à titre de prêt. Pour que le vendeur remit la chose à l'acheteur, il faudroit que celui-ci commençat par la lui remettre; & pour abré- où la tradition s'opere par d'autres ficger, on suppose que cettte tradition ré- tions, comme dans la tradition appelée

ciproque a été faite, c'est pourquoi on l'appelle brevis manus, parce que c'est l'acheteur qui se remet à lui-même. Instit, de acquir. rer. domin.

Tradition civile, eft une tradition feinte, qui consiste dans la forme établie par la loi : elle est opposée à la tradition réelle. Voyez tradition feinte & tradition reelle.

Tradition par le couteau, per cutellum, c'étoit une mise en possession qui se faisoit en donnant un couteau plié. Voyez le glossaire de du Cange au mot investitura.

Tradition feinte ou fictive, est celle qui est faite pour opérer le même esset que la tradition réelle : on la divise en symbolique

& non-symbolique.

Tradition par un festu, per festucam, c'està-dire un brin de paille, étoit une tradition sictive qui se pratiquoit autresois assez communément en présentant un festu. Voyez du Cange au mot investiture.

Tradition fictive, voyez ci-devant tra-

dition feinte.

Tradition par un gazon de terre, c'étoit une façon de livrer un héritage, en donnant un gazon pour simbole de cet héritage. Voye7 du Cange au mot investitura.

Tradition de longue main, longa manus, est une tradition sictive qui se fait montrant la chose, & donnant la faculté d'en prendre possession: elle se pratique ordinairement pour la délivrance des immeubles réels, & pour celle des choses mobiliaires d'un poids confidérable. Voy. aux inst. le titre de acquir rer. domin,

Tradition de la main à la main, c'est lorsqu'une chose passe à l'instant de la main d'une personne en celle d'une autre, à laquelle la premiere la remet.

Tradition reelle, est celle qui consiste dans une remise effective de la chose.

Tradition simbolique, est celle qui se fait en donnant quelque simbole de la chose que l'on doit livrer; comme quand on livre les clés du grenier où est le froment que l'on a vendu. Voyez aux instit, de acq. rer. dom.

Tradition non simbolique, est celle où l'on ne donne mi la chose réellement, ni aucun simbole ou signe de la chose; mais

longa

longa manus, & dans celle appelée brevis manus. Voyez ci-dessus tradition de longue main & tradition brevis manus. Voyez aussi sur la tradition en général, les mots Dé-LIVRANCE, MAIN ASSISE, MISE DE FAIT, NANTISSEMENT, POSSESSION, Remise, Saisine. (A)

TRADITIONNAIRE, sub. m. (Hist. jud.) est un nom que les Juiss donnent à ceux qui reconnoissent la tradition, qui la suivent & qui s'en servent pour exposer les écritures saintes: ils sont opposés aux Caraïtes, qui refusent de reconnoître d'autre autorité que celle des écritures mêmes.

Les traditionnaires sont ceux que l'on appelle plus communément les rabbins & les talmudistes. Voyez RABBINS, RABBI-MISTES, TALMUS, &c.

Hillel s'étant autant distingué parmi les traditionnaires que Schammaï parmi les textuaires.

TRADUCIENS, f. m. pl. (Hift. ecc.) nom que les Pélagiens donnoient aux Catholiques, parce qu'ils enseignoient que le péché originel paffoit du pere aux enfans, & que ces hérétiques croyoient qu'il se communiquoit par la voie de la génération. Voyez PÉCHÉ ORIGINEL.

Ce mot est formé du latin tradux, dont on se servoit pour exprimer la communication; & qui vient de traduco, je transmets de l'un à l'autre.

Aujourd'hui quelques-uns donnent le nom de traduciens à ceux qui croient que les ames des enfans émanent de celles de leurs peres. Voye7 AME.

TRADUCTEUR, f. m. (Belles-lettres.) c'est celui qui traduit un livre, qui le tourne d'une langue dans une autre.

Voyez le mot TMADUCTION.

Tome XXXIII.

Je me contenterai d'observer ici, que les matieres de sciences & de dogmes exigent d'un traducteur une grande précifion dans les termes. Celles que décrit la Poésie rejettent les périphrases, qui affoiblissent les idées; & un attachement servile, qui éteint le sentiment. La représentation scrupuleuse de tous les membres d'un poëte, n'offre qu'un corps maigre & décharné; mais la représentation libre ne doit pas être infidelle. On dit que il emprunte les mots. Miserunt Judei ab

M. de Sévigné comparoît les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, & qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Ils ont encore un autre défaut de domestiques, c'est de se croire aussi grands seigneurs que leurs maîtres, surtout quand ce maître est fort ancien & du premier rang. On a vu des traducteurs d'une seule piece de Sophocle ou d'Euripide, qu'on ne pouvoit pas jouer sur notre théâtre, mépriser Cinna, Polieucte

& Caton. (D. J.)

TRADUCTION, f. f. VERSION, f. f. (Synonymes.) On entend également par ces deux mots la copie qui se fait dans une langue d'un discours premiérement énoncé dans une autre, comme d'hébreu en grec, de grec en latin, de latin en en françois, &c. Mais l'usage ordinaire nous indique que ces deux mots different entr'eux par quelques idées accessoires, puisque l'on emploie l'un en bien des cas où l'on ne pourroit pas se servir de l'autre: on dit, en parlant des saintes écritures, la VERSION des septante, la VER-SION vulgate; & l'on ne diroit pas de même, la TRADUCTION des septanté, la TRADUCTION vulgate: on dit au contraire que Vaugelas a fait une excellente traduction de Quinte-Curce, & l'on ne pourroit pas dire qu'il en a fait une excellente version.

Il me semble que la version est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue originale, & plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique; & que la traduction est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, & plus assujettie dans ses expressions aux tours & aux idiotismes

de cette langue.

De-là vient que nous disons la version vulgate, & non la traduction vulgate; parce que l'auteur a tâché, par respect pour le texte sacré, de le suivre littéralement, & de mettre, en quelque sorte, l'hébreu même à la portée du vulgaire, sous les simples apparences du latin dont 1 1111

Jerosolimis sacerdote & levitas ad eam, ut interrogarent cum: tu quis es? (Jean. j. 19.) Voilà des mots latins, mais point de latinité, parce que ce n'étoit point l'intention de l'auteur; c'est l'hebraisme tout pur qui perce d'ane maniere évidente dans cette interrogation directe, tu quis es : les latins auroient préféré le tour oblique quis ou quisnam esset; mais l'intégrité du texte original seroit compromise. Rendons cela en notre langue, en disant: les Juifs lui envoyerent de Jerusalem des prêtres & des lévites, afin qu'ils l'interrogeafsent, qui es-tu? Nous aurons une version françoise du même texte; adaptons le tour de notre langue à la même pensée, & disons: les Juifs lui envoyerent de Jerusalem des prêtres & des levites pour savoir de lui qui il étoit; & nous aurons une traduction.

L'art de la traduction suppose nécessairement celui de la version; & delà vient que les translations que l'on fait faire aux jeunes gens dans nos colleges du grec ou du latin en françois, sont très bien nommées des versions: les premiers essais de traduction ne peuvent & ne doivent être

rien autre chose.

La version littérale trouve ses lumieres dans la marche invariable de la construction analytique, qui lui sert à lui faire remarquer les idiotismes de la langue originale, & à lui en donner l'intelligence, en remplissant les vides de l'ellipse, en fupprimant les regondances du pléonalme, en ramenant à la rectitude de l'ordre naturel les écarts de la confruction usuelle. Voyer Inversion, Méthode, Supplé-MENT, Gc.

La traduction ajoute aux découvertes de la version littérale, le tour propre du génie de la langue dans laquelle elle prétend s'expliquer: elle n'emploie les secours analytiques que comme des moyens qui font entendre la pensée; mais elle doit la rendre cette pensée, comme si on l'avoit conçue sans la puiser dans une langue étrangere. Il n'en faut rien retrancher, il n'y faut rien changer; ce ne feroit plus ni verson ni traduction; ce seroit un commentaire.

Ne pouvant pas mettre ici un traité dé-

qu'il me soit permis d'en donner seulement une idée générale, & de commencer par un exemple de traduction, qui, quoique sorti de la main d'un grand maître, me paroît encore repréhenfible.

Cicéron, dans son livre intitulé: Brutus, ou des orateurs illustres, s'exprime ainsi: (ch. xxxj.) Quis uberior in dicendo Platone? Quis Aristotele nervosior? Theophrasto dulcior? Voici comment ce passage est rendu en françois par M. de la Bruyere, dans son discours sur Théophraste: « Qui » est plus fécond & plus abondant que » Platon? plus folide & plus fermequ'Aristote? plus agréable & plus doux.

que Théophraste?»

C'est encore ici un commentaire plutôt qu'une traduction, & un commentaire au-moins inutile. Uberior ne fignifie: pas tout à la fois plus abondant & plus fécond; la fécondité produit l'abondance, & il y a entre l'un & l'autre la même différence qu'entre la cause & l'effet; la fécondité étoit dans le génie de Platon, & elle a produit l'abondance qui est encore dans ses écrits,

Nervosus, au sens propre, fignifie nerveux : & l'effet immédiat de cette heureuse constitution est la force dont les nerfs sont l'instrument & la source : le sens siguré ne peut prendre la place du fens propre que par analogie, & nervojus doit pareillement exprimer ou la force, ou la caute de la force. Navellar ne veut donc pas dire plus solide & plus ferme; la force dont il s'agit in dicendo, c'est l'ener-

Dulcier (plus agréable & plus doux); dulcior n'exprime encore que la douceur, & c'est ajouter à l'original que d'y joindre l'agrément : l'agrément peut être un effet de la douceur, mais il peut l'être aussi de toute autre cause. D'ailleurs pourquoi charger l'original? Ce n'est plus le traduire, c'est le commenter; ce n'est plus le copier, c'est le defigurer.

Ajoutez que, dans sa prétendue traduction, M. de la Bruyere ne tient aucun compte de ces mots in dicendo, qui font pourtant effentiels dans l'original, & qui y determinent le sens des trois adveloppé des principes de la traduction, jectifs uberior, nervosior, dulcior: car la

dement de la version, & conséquemment de la traduction, suppose la phrase rendue ainsi; quis fuit uberior in dicendo præ Platone? quis fuit nervosior in dicendo, præ Aristotele? quis fuit dulcior in dicendo, præ Theophrasto? Or des qu'il s'agit d'expression, il est évident que ces adjectifs doivent énoncer les effets qui y ont produit les causes qui existoient dans le génie des grands hommes dont on parle.

Ces réflexions me porteroient donc à traduire ainsi le passage dont il s'agit : Qui a dans son elocution plus d'abondance que Platon? plus de nerf qu'Aristote? plus de douceur que Théophraste? si cette traduction n'a pas encore toute l'exactitude dont elle est peut-être susceptible, je crois du moins avoir indiqué ce qu'il faut tâcher d'y conserver; l'ordre des idées de l'original, la précision de sa phrase, la propriété de ses termes. (Voyez SYNECDOQUE, §. 11. la critique d'une traduction de M. du Marsais, & au mot Méthode, la version & la traduction d'un passage de Cic.) J'avoue que ce n'est pas toujours une tâche fort aisée; mais qui ne la remplit pas!

n'atteint pas le but. « Quand il s'agit, dit M. Batteux, y (Cours de belles-lettres III. part. iv. sect.) » de représenter dans une autre langue » les choses, les pensées, les expres-» fions, les tours les tons d'un ouvrage; » les choses telles qu'elles sont, sans rien » ajouter, ni retrancher, ni déplacer; » les pensées dans leurs couleurs, leurs » degrés, leurs nuances; les tours qui » donnent le feu, l'esprit, la vie au dis-» cours, les expressions naturelles, figu-» rées, fortes, riches, gracieuses, dé-» licates, &c. & le tout d'après un modele qui commande durement, & qui y veut qu'on lui obéisse d'un air aise : il » faut, finon autant de genie, du-moins » autant de goût pour bien traduire que » pour composer. Peut-être même en y faut-il davantage. L'auteur qui compose, conduit seulement par une sorte d'instinct toujours libre, & par sa ma-» tiere qui lui présente des idées qu'il » peut accepter ou rejeter à son gré, est » maître absolu de ses pensées & de ses nostram consuetudinem aptis, in quibus nou

construction analytique, qui est le fon- | » expressions: si la pensée ne lui con-» vient pas, ou fi l'expression ne con-» vient pas à la pensée, il peut rejeter » l'une & l'autre : quæ desperat tractata » nitescere posse, relinquit. Le traducteur » n'est maître de rien; il est obligé de suivre par-tout son auteur, & de se plier à toutes ses variations avec une fouplesse infinie. Qu'on en juge par la variété des tons qui se trouvent nécessairement dans un même sujet, & à plus forte raison dans un même genre... Pour rendre tous ces degrés, il faut d'abord les avoir bien sentis, ensuite maîtriser à un point peu commun la langue que l'on veut enrichir de dépouilles étrangeres. Quelle idée donc ne doit-on pas avoir d'une traduction faite avec fuccès!»

Rien de plus difficile, en effet, & rien de plus rare qu'une excellente traduction, parce que rien n'est ni plus difficile ni plus rare que de garder un juste milieu entre la licence du commentaire & la servitude de la lettre. Un attachement trop scrupuleux à la lettre, détruit l'esprit, & c'est l'esprit qui donne la vie : trop de liberté détruit les traits caractéristiques de l'original, on en fait une copie infidele.

Qu'il est facheux que les révolutions des siecles nous aient dérobé les traductions que Cicéron avoit faites de grec en latin, des fameules harangues de Démosthenes & d'Eschine : elles seroient apparemment pour nous des modeles sûrs; & il ne s'agiroit que de les consulter avec intelligence, pour traduire ensuite avec succès. Jugeons-en par la méthode qu'il s'étoit prescrite dans ce genre d'ouvrage, & dont il rend compte lui-même dans son traité de optimo genere oratorum. C'est l'abrégé le plus précis, mais le plus lumineux & le plus vrai, des regles qu'il convient de suivre dans la traductiou; & il peut tenir lieu des principes les plus développés, pourvu qu'on fache en faisir l'esprit. Couverti ex atticis, dit-il, duorume eloquentissimorum nobilissimas orationes inter je contrarias Echinis Demostheni ue; nec ut interpres, sed ut orator, sententiis iisdem, & earum formis tanquam figuris; verbis ad Lilliz

verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquam appendere. (B.E.R.M.)

Devoirs du traducteur. Les opinions ne l'accordent pas sur l'espece de tâche que simpose le traducteur, ni sur l'espece de mérite que doit avoir la traduction. Les uns pensent que c'est une folie de vouloir affimiler deux langues dont le génie est différent; que le devoir du traducteur est de se mettre à la place de son auteur autant qu'il est possible, de se remplir de son esprit & de le faire s'exprimer dans la langue adoptive, comme s'il se fut exprimé lui-même, s'il eût écrit dans cette langue. Les autres pensent que ce n'est pas assez; ils veulent retrouver dans la traduction, non-seulement le caractere de l'écrivain original, mais le génie de sa langue, &, s'il est permis de le dire, l'air du climat, & le goût du terroir.

Ceux-là semblent ne demander qu'un ouvrage utile ou agréable; ceux-ci, plus curieux, demande la production d'un tel pays, & le monument d'un tel âge : la premiere de ces opinions est communément celle des gens du monde; la seconde est celle des savans. Le goût des uns, ne cherchant que des jouissances pures, non-seulement permet que le traducteur efface les taches de l'original, qu'il le corrige & l'embellisse; mais il lui reproche, comme une négligence, d'y laisser des incorrections; au lieu que la sévérité des autres lui fait un crime de n'avoir pas respecté ces fautes précieuses, qu'il se rappellent d'avoir vues & qu'ils aiment à retrouver. Vous copiez un vase étrusque, & vous lui donnez l'élégance greque; ce n'est point là ce qu'on vous demande, & ce que l'on attend de vous.

Chacun a raison dans son sens. Il s'agit pour le traducteur de se consulter, & de voir auquel des deux goûts il veut plaire: s'il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite; s'il le copie trop servilement, il fait une version & n'est que translateur. N'y auroit il pas un milieu à prendre.

Le premier & le plus indispensable des

devoirs du traducteur est de rendre la pensée; & les ouvrages qui ne sont que pensés sont aisés à traduire dans toutes les langues. La clarté, la justesse, la précifion, la correction, la décence font alors tout le mérite de la traduction, comme du style original; & si quelques-unes de ces qualités manquent à celui-ci, on sait gré au copiste d'y avoir suppléé; si au contraire il est moins clair ou moins précis, on l'en accuse, lui ou sa langue. Pour la décence, elle est indispensable dans quelque langue qu'on écrive : rien de plus choquant, par exemple, que de voir le plus grave & le plus noble des historiens traduit en langage des halles. Mais jusqueslà il n'est pas difficile de réussir, sur-tout dans notre langue qui est naturellement claire & noble. Un homme médiocre a traduit l'Essai sur l'entendement humain, & l'a traduit assez, bien pour nous, & au gré de Locke lui-même.

Mais si un ouvrage prosondément penséest écrit avec énergie, la difficulté de le bien rendre commence à se faire sentir : on chercheroit inutilement dans la prose si travaillée d'Ablancourt, la force & la vigueur du style de Tacite.

Quoique la précision donne toujours, si non plus de force, au moins plus de vivacité à la pensée, on ne l'exige de la langue du traducteur qu'autant qu'elle en est susceptible; & quoique le françois ne puisse atteindre à la précision du latin de Saluste, il n'est pas impossible de le traduire avec succès. Mais l'energie est un caractere de l'expression si adhérent à la pensée, que ce sera un prodige dans notre langue, dissuge, & soible comme elle est, en comparaison du latin, si Tacite est jamais traduit.

Ainsi à mesure que dans un ouvrage, le caractère de la pensée tient plus à l'expression, la traduction devient plus épineuse. Or les modes que la pensée reçoit de l'expression sont la force, comme je l'ai dit, la noblesse, l'élévation, la facilité, l'élégance, la grace, la naïveté, la délicatesse, la sinesse, la simplicité, la douceur, la légéreté, la gravité, ensin le tour, le mouvement, le coloris & l'harmonie; & de tout cela, ce qu'il

y a de plus difficile à imiter n'est pas ce les langues, mais le tour de l'expression qui semble exiger le plus d'effort. Par exemple, dans toutes les langues le style | moins rapides. Or, la différence des tours noble, élevé se traduit; & le délicat, le léger, le simple, le naîf est presque intraduisible. Dans toutes les langues, on réuffira mille fois mieux à traduire Cinna qu'une fable de la Fontaine ou qu'une épitre de M. de Voltaire, par la raison que toutes les langues ont les couleurs entieres de l'expression, & n'ont pas les mêmes nuances. Ces nuances appartiennent sur-tout au langage de la société; & rien n'est plus difficile à imiter d'une langue à une autre que le familier noble. Or c'est ce naturel exquis & pur qui fait le charme de ce qu'on appele les ouvrages d'agrément. C'est-là que le travail est plus précieux que la matiere.

L'abondance & la richesse ne sont pas les mêmes dans toutes les langues. La nôtre, dans l'expression du sentiment & de la passion, est l'une des plus riches de l'Europe; au contraire dans les détails physiques, soit de la nature ou des arts, elle est pauvre & manque souvent, non pas de mots, mais de mots ennoblis. Cela vient de ce que nos poëtes célebres le sont plus exercés dans la poésie dramatique que dans la poésie descriptive. Aussi les combats d'Homere font-ils plus difficiles à traduire dans notre langue que les belles scenes de Sophocle & d'Euripide; les métamorphoses d'Ovide plus difficiles que ses élégies; les géorgiques de Virgile plus difficiles que l'Enéide; & dans celle-ci les jeux célébres aux funérailles d'Anchise plus difficiles à bien rendre que les amours de Didon.

Dans le genre noble, dès que le mot d'usage, le terme propre n'est pas ennobli, le traducteur n'a de ressource que dans la metaphore ou dans la circonlocution; & quelle fatigue pour lui de suivre par mille détours, à travers les ronces d'une langue barbare, un écrivain qui, dans la sienne, marche dans un chemin droit, uni, parsemé de sleurs!

On peut voir à l'article Mouvemens DU STYLE, ce que j'entends par-là. Ces mouvemens peuvent s'imiter dans toutes

les rend plus ou moins vifs, & plus ou est extrème d'une langue à l'autre, & sur-tout des langues où l'inversion est libre, à celles où les mots suivent timidement l'ordre naturel des idées.

On a dit tout ce qu'on a voulu sur l'invertion des langues anciennes; on a cherché, on a trouvé des phrases où les mots transposés avoient par-là même plus de correspondance & plus d'analogie avec les idées; je le veux bien. Mais en général l'intérêt seul de flatter l'oreille ou de suspendre l'attention, décidoit de la place que l'on donnoit aux mots. Prenez des cartes numérotées, mêlez le jeu, & donnez-le moi à rétablir dans l'ordre indiqué par les chiffres; voilà l'image très-fidele de la construction dans les anciens. Or, quelle assimiliation peut-il y avoir entre une langue dans laquelle, pour donner plus de grace, plus de finesse ou plus de force au tour de l'expression, il est permis de transposer tous les mots d'une phrase, & de les placer à son gré; & une langue où dans le même ordre que les idées se présentent naturellement à l'esprit, les mots doivent être rangés? Les ouvrages où la clarté fait le mérite essentiel & presqu'unique de l'expression ne perdront rien, gagneront même à ce rétablissement de l'ordre naturel; mais lorsqu'il s'agit d'agacer la curiofité du lecteur, d'exciter son impatience, de lui ménager la surprise, l'étonnement & le plaisir que doit lui causer la pensée, quelle comparaison entre la ligne droite de la phrase françoise, & l'espece de labyrinthe de la période des anciens!

Le coloris de l'expression tient à la richesse du langage métaphorique, & à cet égard chaque langue a ses ressources particulieres. La différence tient encore plus à l'imagination de l'écrivain qu'au caractere de la langue; & comme pour imiter avec chaleur les mouvemens de l'éloquence, il faut participer au talent de l'orateur; de même & plus encore, pour imiter le coloris de la poésie, il faut participer au talent du poëte. Mais à l'égard

une oreille juste & délicate qui la donne, elle doit être une des facultés de la langue dans laquelle on écrit. Les Italiens se vantent d'avoir d'excellentes traductions de Lucrece & de Virgile; les Angloisse vantent d'avoir une excellente traduction d'Homere; quoi qu'il en soit du coloris, les Italiens peuvent-ils se dissimuler combien du côté de l'harmonie leurs foibles traducteurs sont loin de ressembler & à Lucrece & à Virgile? Pope lui-même, tout élégant & orné qu'il est, peut-il donner la plus foible idée de l'harmonie des vers d'Homere? Qu'a de commun le vers rithmique des Italiens & des Anglois avec l'hexametre ancien, avec ce vers dont le mouvement est si régulier, si sen fible, fi varié, fi analogue à l'image ou au sentiment; avec ce vers qui est le prodige de l'harmonie de la parole?

Il n'y a pour les modernes, il le faut avouer, aucune espérance d'approcher jamais des anciens dans cette partie de l'expression soit poétique soit oratoire. La prose de Tourreil, de d'Olivet, celle de Bossuet lui-même, s'il avoit traduit ses rivaux, n'auroit pas plus d'analogie avec celle de Démosthene & de Cicéron que les vers de Corneille & de Racine, avec

les vers de Virgile & d'Homere.

Quelle est donc alors la ressource du traducteur? De supposer, comme on l'adit, que ces poëtes, ces orateurs eussent écrtt en françois, qu'ils eussent dit les mêmes choses; & soit en prose, soit en vers, de tâcher d'atteindre dans notre langue au degré d'harmonie, qu'avec une oreille excellente, & beaucoup de peine & de soin, ils auroient donné à leur style.

C'est ici le moment de voir s'il est essentiel aux poëtes d'être traduits en vers, & la question, ce me semble, n'est pas

difficile à résoudre.

Entre la prose poétique & les vers nulle différence que celle du metre. La hardiesse des tours & des figures, la chaleur, la rapidité des mouvemens tout leur est commun. C'est donc à l'harmonie que la question se réduit. Or quel est dans notre langue l'équivalent des vers anciens le plus consolant pour l'oreille? soin dans notre langue d'être traduits,

de l'harmonie, ce n'est pas seulement N'est-ce pas le vers tel qu'il est? Oui sans doute; & quoique la prose ait son harmonie, elle nous dédommage nioins. Il y a donc, tout le reste egal, de l'avantage à traduire en vers des vers d'une mesure & d'un rithme different du nôtre. Mais cette différence de rithme, & l'extrême difficulté de suivre son modele à pas inégaux & contraints, cette difficulté d'être en même temps fidele à la pensée & à la mesure rend le succès si pénible & si rare, qu'on pourroit assurer que dans tous les temps il y aura plus de bons poëtes que de bons traducteurs en vers.

Cependant le moyen, dit-on, de supporter la traduction d'un poëte en prose? Mais de bonne foi seroit-ce donc une chose si rebutante que de lire en prose harmonieuse un ouvrage plein de génie, d'imagination & d'intérêt, qui seroit un tissu d'événemens, de situations, de tableaux touchans ou terribles, où la nature seroit peinte, & dans les hommes, & dans les choses, avec ses plus vives couleurs? Je ne veux pas disputer à nos vers les charmes qu'ils ont pour l'oreille; mais sans ce nombre de syllabes périodiquement égal, ces repos & ces consonnances, l'expression noble, vive & juste de la pensée & du sentiment ne peut-elle plus nous frapper d'admiration & de plai-

Parlons vrai, il est des poëmes dont le mérite éminent est dans la mélodie. Ceux-là tombent, si le prestige du vers ne les soutient; car dès que l'ame est oifive, l'oreille veut être charmée. Mais prenez les morceaux touchans ou sublimes des anciens, & traduisez-les seulement comme a fait Brumoi, en prose simple & décente, ils produiront leur effet. Je prends cet exemple dans le dramatique, & c'est réellement le genre qui se passe le mieux du prestige des vers, parce qu'il est intéressant & d'une chaleur continue. Mais par la raison contraire on doit defirer que l'épopée & le poëme descriptif soient traduits en vers. Les scenes touchantes de l'Iliade se soutiennent dans la prose même de madame Dacier; mais les descriptions, les combats auroient be-

comme en anglois, par un Pope ou par un Voltaire.

En général, le succès de la traduction tient à l'analogie des deux langues, & plus encore à celle des génies de l'auteur & du traducteur. Boileau disoit de Dacier, il fuit les graces & les graces le fuient. Quel malheur pour Horace d'avoir eu pour traducteur le plus lourd de nos écrivains! La prose de Mirabeau, toute froide qu'elle est, n'a pu éteindre le génie du Tasse, mais elle a émoussé la gaieté piquante de l'Arioste; elle a terni toutes les fleurs de cette brillante imagination. C'étoit à la Fontaine ou à M. de Voltaire de traduire le poème de Roland furieux.

Tout homme qui croit savoir deux langues, se croit en état de traduire; mais favoir deux langues assez bien pour traduire de l'une à l'autre, ce seroit être en état d'en faisir tous les rapports, d'en sentir toutes les finesses, d'en apprécier tous les équivalens; & cela même ne suffit pas: il faut avoir acquis par l'habitude, la facilité de plier à son gré celle dans laquelle on écrit; il faut avoir le don de l'enrichir soi-même, en créant, au befoin, des tours & des expressions nouvelles; il faut avoir sur-tout une sagacité. I une force, une chaleur de conception presque égale à reile du génie dont on se pénetre, pour ne faire qu'un avec lui; en sorte que le don de la création soit le feul avantage qui le distingue; & dans la foule innombrable des traducteurs, il y en a bien peu, il faut l'avouer, qui fussent dignes d'entrer en société de pensée & de sentiment avec un homme de génie. : le passage de la Moselle dans le palatinar. Madame la Fayette comparoit un sot Elle a été prise & reprise plusieurs sois traducteur à un laquais que sa maîtresse dans le dernier siecle; & dans celui-ci envoie faire un compliment à quelqu'un. le comte de Bellisse la prit en 1734. Long. Plus le compliment est délicat, disoit-elle, 23. 45. lat. 49. 53. (D. J.) plus on est sûr que le laquais, s'en tire mal. Presque toute l'antiquité a eu de pareils mod.) cap d'Espagne, sur la côte ouciinterpretes; male c'est encore plus sur dentale de l'Andalousie, vis-à-vis de les poëtes que le malheur est tombé, par cette pointe, droit au sud-ouest quartla raison que les finesses, les delicatesses, d'ouest de Connil, & environ à cinq les graces d'une langue sont ce qu'il y a milles; il y a sous l'eau une roche fort de plus difficile à rendre, & que par une fingularité remarquable, presque tout ce qui nous reste en prose de l'antiquité se piés d'eau. (D. J.) réduit à l'éloquence & au raisonnement;

deux genres d'écrire serieux & graves dont les beautés mâles & fortes peuvent paffer dans toutes les langues sans trop fouffrir d'altération, comme ces liqueurs pleines de force qui se transportent d'un monde à l'autre sans perdre de leur qualité, tandis que des vins délicats & fins ne peuvent changer de climat.

Mais une image plus analogue fera mieux sentir ma pensée. On a dit de la traduction qu'elle étoit comme l'envers de la tapisserie. Cela suppose une industrie bien groffiere & bien mal-adroite. Faifons plus d'honneur au copiste, & accordonslui en même temps l'adresse de bien saisir le trait & de bien placer les couleurs: s'il a le même affortiment de nuances que l'artiste original, il sera une copie exacte à laquelle on ne défirera que le premier feu du génie; mais s'il manque de demiteintes, ou s'il ne sait pas les former du mélange de ses couleurs, il ne donnera qu'une esquisse, d'autant plus éloignée de la beauté du tableau que celui-ci fera mieux peint & plus fini. Or la palette de l'orateur, de l'historien, du philosophe, n'a guere, si j'ose le dire, que des couleurs entieres qui se retrouvent par tout. Celle du poëte est mille sois plus riche en couleurs; & ces couleurs font variées & greduies à Pinfini, (Al. MARMONTEL.)

TRAERBACH, (Geog. mod.) petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhein sur la Moselle, à 12 lieues au nord-est de Treves, & au-dessus de Coblentz. Elle a une forteresse pour désendre

TRAFALGA, LE CAP DE (Géogr. dangereuse, qu'on appelle la Scitere de Trafalgar, sur laquelle il n'y a que 5

TRAFIC, f. m. (Comm.) commerce.

négoce, vente ou échange de marchan- par paires, sur une côte terminée par un dises, billets ou argent. Le principal piquant. Ses fleurs sont légumineuses, trafic des Hollandois aux Indes, consiste blanches, soutenues chacune par son caen épiceries.

Ce terme, selon M. Savary, vient de l'italien trafus, qui est tiré de l'arabe, &

qui fignifie la même chose.

Le mot trafic se prend en bien des sens. Ainsi on dit un trasic permis, un trasic prohibé, un trafic inconnu, un bon trafic, un mauvais trafic; ce marchand entend bien, ou fait bien son trafic. Diction. de Commerce.

TRAFIQUANT, TRAFIQUANTE,

qui trafique, qui fait commerce.

TRAFIQUE, qui a passé par la main des marchands ou négocians. On fait peu de cas des billets trafiques, qui ont passe par différentes mains.

TRAFIQUER, négocier, commercer,

échanger, troquer.

TRAFIQUEUR, marchand qui trafique, qui fait commerce ou négoce. Ce terme est suranné, & de peu d'usage au-

jourd'hui. Id. Ibid.

TRAFUSOIR, f. m. (Soierie.) piece de bois tournée en rond, au haut de laquelle, & à environ cinq piés, est posée d'équerre une cheville très-polie, sur laquelle on sépare les écheveaux de soie pour les dévider. On donne le même nom à une autre piece de bois, large dans sa hauteur qui n'est que de trois pies & demi, ou environ ; celle-ci est garnie de trois ou quatre longues chevilles de bois, bien polies, pour mettre la foie en main.

TRACACANTHA, f. m. (Hift. nat. Bot.) genre de plante dont Tournefort compte trois especes, la plus commune est nommée tragacantha altera, Poterium forte, I. R. H. On l'appelle vulgairement en françois barbe-renard. C'est un sous-arbrisseau qui ressemble à la plante d'où fort la gonime adraganth, & qui en est une espece. Il pousse beaucoup de rameaux longs environ d'un pié, flexibles, grèles, se répandant au large, blanchâtres pendant qu'ils sont encore tendres, lanugineux, garnis de plusieurs épines brasse les tiges. longues, qui sont les côtés des anciennes feuilles. Ses feuilles sont fort petites, meaux, de l'aisselle des côtes feuillées:

lice fait en cornet dentelé. Quand cette fleur est passee, il lui succede une gousse, divisée selon sa longueur en deux loges remplies de quelques semences, qui ont ordinairement la figure d'un petit rein. Sa racine est longue, branchue, pliante, couverte d'une écorce noire; blanche endedans, tongueuse, gommeuse, douçatre au goût. Cette plante naît en Candie & en Espagne, aux lieux montagneux, arides & incultes. (D. J.)

TRAGACANTHA, (Hift. nat. Bot. exot.) le tragacantha d'où la gomme adraganth découle, s'appelle tragacantha Crecica, incana, flore parvo, lineis purpureis flicato,

corol. I. R. H. 29.

Ses racines sont brunes, plongées profondement dans la terre, & partagées en plusieurs branches; elles donnent naissance à des tiges épaisses d'un pouce, longues de deux ou trois piés, couchées en rond sur la terre: elles sont fermes, d'une substance spongieuse, remplies d'un suc gommeux, & entrelacées de différentes fibres, les unes circulaires, les autres longitudinales, & d'autres qui s'étendent en forme de rayons du centre à la circonférence.

Ces tiges font couvertes d'une écorce ridée, brune, épaisse d'une ligne, & se partagent en un nombre infini de rameaux hérisses d'épines, & dénués de feuilles & leur partie inférieure qui paroît seche & comme morte, mais la partie supérieure est chargée de beaucoup de feuilles composées de 7 ou 8 paires de petites seuilles, attachées sur une côte d'un pouce de longueur; ces petites feuilles sont longues de deux ou trois lignes, larges d'une demiligne, arrondies, terminées en pointe mousse, blanches & molles: la côte qui les porte, se termine en une épine longue, roide, aiguë & jaunâtre, sa base est large, membraneuse, garnie de deux ailerons, par le moyen desquels elle em-

Les fleurs sortent à l'extrémité des rarondes, blanches & velues; elles naissent | elles sont légumineuses, longues de quatre

lignes,

étendart arrondi plus long que les autres parties, un peu échancrée, & panachée

de lignes blanches.

Les étamines sont au nombre de dix silets, dont neuf sont réunis ensemble dans presque toute leur longueur : ils sont égaux, droits, chargés de sommets arrondis, & forment une gaîne membraneuse qui enveloppe l'embryon. Le piftil est un embryon dont la base creusée en-dessus, répand une liqueur miélée; cet embryon se termine en un stile grêle un peu redresse, chargé d'un petit stigma obtus. Le calice a la forme d'un coqueluchon; il est long de trois lignes, découpé en cinq parties & couvert d'un duvet blanchâtre. Quand les fleurs font tombées, il leur succede des gousses velues, renslées, & partagées en deux loges, remplies de Jeune, qui étoit de Côme, avoit plusieurs petites graines, de la figure d'un rein.

Cet arbrisseau croît dans l'île de Crete, & dans plusieurs endroits de l'Asie. M. de Tournefort a eu le plaisir d'observer à son aise la gomme adraganth découler naturellement de cet arbrisseau sur le mont Jon, sur la fin de juin, & dans les mois suivans; le suc nourricier de cette plante épaissi par la chaleur, fait crever la plupart des vaisseaux où il est renfermé, nonieulement il s'amasse du cœur des tiges & des branches, mais dans l'intérieur des fibres, lesquelles sont disposées en rayons. Ce suc se coagule en filets, de même que dans les porofités de l'écorce; & ces filets passant au-travers de cette partie, fortent peu-à-peu, à melure qu'ils font poussés par le nouveau suc que les rameaux fournissent.

Cette matiere exposée à l'air, s'endurcit, & forme ou des grumeaux, ou des lames tortues, semblables à des vermisfeaux, plus ou moins longs, suivant la gomme adraganth: ces fibres déliées comla sortie du suc extravasé.

Il faut maintenant parler du genre de l teau. (D. J.) Tome XXXIII.

lignes, légérement purpurines, avec un plante ordinaire, nommé tragacantha par plusieurs botanistes, & en françois barberenard; mais nous en ferons, pour éviter la confusion, un article à part. (D. J.)

TRAGÆA, (Géogr. anc.) 1° ville de l'île de Naxos. Etienne le géographe qui en parle, dit qu'on y randoit un culte particulier à Apollon Tragien; 2°. Tragaa, îles voisines des Cyclades. C'étoit la patrie de Théogiton le péripatéticien, anai d'Aristote.

TRAGEE, s. f. en Pharmacie, est une poudre aromatique grossiere, mêlée avec du sucres & qui se prend en façon de carminatif.

TRAGÉE se dit aussi d'une espece de trochisques faits avec les baies de sureau, felon Quercetan.

TRAGÆDIA, (Géogr. anc.) Pline le maisons de campagne auprès du lac de Côme: il donne entr'autres la description de deux de ces maisons : l'une, dit-il, l. IX. ep. 7 ad Rom. bâtie à la façon de celles qu'on voit du côté de Baies, s'éleve sur des rochers, & domine le lac; l'autre bâtie de la même maniere, le touche. Il appeloit la premiere, tragédie, & la seconde, comédie: celle-là, parce qu'elle avoit comme chaussé le cothurne, celleci parce qu'elle n'avoit que de simples brodequins. Elles ont, ajoute-t-il, chacune leurs agrémens, & leur diversité même en augmente la beauté pour celui qui les possede toutes deux. L'une jouit du lac de plus près; l'autre en a la vue plus étendue : celle-là bâtie comme en demi-cercle, embrasse le port; celle-ci forme comme deux ports différens, par sa hauteur qui s'avance dans le lac. Là vous avez une promenade unie, qui, par une longue allée, s'étend le long du rivage; ici un parterre très-spacieux, mais matiere qui se présente : il semble même qui descend par une pente douce. Les que la contraction des fibres de cette l'fots n'approchent point de la premiere plante, contribue à l'expression de la de ces maisons; ils viennent se briser contre la seconde. De celle-là vous voyez me de la filaife, découvertes & soulées par pêcher; de celle-ci vous pouvez pêcher les piés des bergers & des chevaux, fe vous-même sans sortir de votre charabre, raccourcissent par la chaleur, & facilitent | & presque sans sortir de votre lit, d'où vous jesez vos hameçons comme d'un ba-

Mmmmin

salines de la Troade, près d'Hamaxitum, selon Strabon, l. XIII. p. 605. Le sel tragaseen, dit Pline, l. XXXI. c. vij. ne fait point de bruit, & ne saute point quand on le jette dans le feu.

Les habitans de la Troade pouvoient user librement de ce sel; mais lorsque Lysimachus eut mis dessus un impôt, le sel cessa de se congeler; ce changement ayant étonné Lyfimachus, il abolit l'impôt, & auffi-tôt le fel recommença à fe former comme de coutume. (D. J.)

TRAGEDIE, (Poésie dramatique) reprélentation d'une action héroique dont l'objet est d'exciter la terreur & la compassion.

Nous avons dans cette matiere deux guides célebres, Aristote & le grand Corneille, qui nous éclairent & nous montrent la route.

Le premier ayant pour principal objet dans sa poétique, d'expliquer la nature & les regles de la tragédie, suit son génie philosophique; il ne confidere que l'esfence des êtres, & les propriétés qui en découlent. Tout est plein chez lui de définitions & de divisions.

De son côté Pierre Corneille ayant pratiqué l'art pendant quarante ans, & examiné en philosophe ce qui pouvoit y plaire ou y déplaire, ayant perce par l'essor de fon genie les obstacles de plusieurs mazieres rebelles, & observé en métaphyficien la route qu'il s'étoit fravée, & les moyens par où il avoit réuffi. : enfin ayant mis au creuser de la pratique toutes ses réflexions, & les observations de ceux qui étoient venus avant lui, il mérite bien qu'on respecte ses idées & ses décissons, ne fussent elles pas to jours d'accord avec celles d'Aristote. Celui-ci après tout, n'a connu que le théâtre d'Athenes; & s'il est vrai que les génies les plus hardis dans leurs spéculations sur les arts ne vont guere au-delà des modeles même que les artifles inventeurs leur ont fournis, le beau idéal du théatre athénien.

TRA

TRAGASÆ-SALINÆ, (Céogr. anc.) littérature, & qu'il a frappé vivement les esprits, il est bientôt porté à sa perfection, par l'ardeur des rivaux que la gloire aiguillonne : on pourroit croire quela tragedie étoit déjà parfaite chez les poëtes grecs, qui ont servi de modele aux regles d'Aristote, & que les autres qui sont venus après, n'ont pu y ajouter que des rafinemens capables d'abâtardir ce genre, en voulant lui donner un air de nouveauté.

> Enfin une derniere raison qui peut diminuer l'autorité du poëte françois, c'est que lui-même étoit auteur, & on a obfervé que tous ceux qui ont donné des regles après avoir fait des ouvrages, quelque courage qu'ils aient eu, n'ont été, quoi qu'on en puisse dire, que des législateurs timides. Semblables au pere dont parle Horace, ou à l'amant d'Agna, ils prennent quelquéfois les défauts mêmes pour des agrémens; ou s'ils les reconnoissent pour des désauts, ils n'en parlent qu'en les désignant par des noms qui approchent fort de ceux de la vertu.

> Quoi qu'il en soit, je me borne à dire que la tragédie est la représentation d'une action heroique. Elle est héroique, si elle est l'esset de l'ame portée à un degré extraordinaire jusqu'à un certain point. L'héroilme est un courage, une valeur, une génerosité qui est au-dessus des ames vulgaires. C'est Héraclius qui veut mourir pour Martian; c'est Pulchérie qui dit a l'usurpateur Phocas, avec une fierté digne de sa naissance:

Tyran descens du trône, & fais place à. ton maire.

Les vices entrent dans l'idée de cet héroilme dont nous parlons. Un statuaire peut figurer un Néron de huit piés; demême un poëte peut le peindre, sinon comme un héros, du-moins comme un homme d'une cruauté extraordinaire, & si l'on me permet ce terme, en quelque: philosophe grec n'a dû donner que le sorte héroïque; parce qu'en général les vices sont héroïques, quand ils ont pour D'un autre soité cependant, s'il est de l principe quelque qualité qui suppose une: fait que lorsqu'un nouveau genre, comme | hardiesse & une sermeté peu cominunes 3. une sorte de phénomene, paroît dans la telle est la hardiesse de Catilina, la sorce de Médée, l'intrépidité de Cléopatre dans time sit nommer tragédie ou chant du bouc,

Rodogune.

L'action est héroïque ou par elle-même, ou par le caractere de ceux qui la font. Elle est héroïque par elle-même, quand elle a un grand objet, comme l'acquisition d'un trône, la punition d'un tyran. Elle est héroïque par le caractere de ceux qui la font, quand ce sont des rois, des princes qui agissent, ou contre qui on agit. Quand l'entreprise est d'un roi, elle s'eleve, s'ennoblit par la grandeur de la personne qui agit. Quand elle eft contre un roi, elle s'ennoblit par la grandeur de celui qu'on attaque.

La premiere qualité de l'action tragique est donc qu'elle soit héroique. Mais sce n'est point assez : elle doit être encore de nature à exciter la terreur & la pitié: c'est ce qui fuit sa difference, & qui la

ren i proprament tragique.

L'épopee traite une action hérolique aussi-bien que la trapedie; muis son ormcipal but etant d'excuer la terreur & l'ad miration, elle ne remue l'ame que pour Pélever peu- à-peu. Elle ne connoît point ces secousses violentes, & ces fremissemens du théâtre qui forment le vrai tra-

gique. Voyez TRAGIQUE, le.

La Grece fut le berceau de tous les arts; c'est par conséquent chez elle qu'il faut aller chercher l'origine de la poétie dramatique. Les Grecs nés la plupart avec un génie heureux, ayant-le goût naturel à tous les hommes de voir des choses extraordinaires, étant dans cette espece d'inquiétude qui accompagne ceux qui ont des besoins, & qui cherchent à les remplir, durent faire beaucoup de tentatives pour trouver le dramatique. Ce ne fut cependant pas à leur génie ni à feurs recherches qu'ils en furent redevables.

Tout le monde convient que les sêtes de Bacchus en occationnerent la naisfance. Le dieu de la vendange & de la joie avoit des fêtes, que tous ses adorateurs célébroient à l'envi, les habitans de la campagne, & ceux qui demeuroient dans Les villes. On lui sacrifioit un bouc, & pendant le sacrifice, le peuple & les prètres chantoient en chœur à la gloire de ce dieu des hymnes, que la qualité de la vic- | prenier pas étoit fait, ex c'étoit beaucoup.

rpayos won. Ces chants ne se renfermoient pas seulement dans les temples; on les promenoit dans les bourgades. On traînoit un homme travesti en Silene, monté sur un âne, & on suivoit en chantant & en dansant. D'autres, barbouilles de lie, se perchoient sur des charrettes, & fredonnoient le verre à la main, les louanges du dieu des buveurs. Dans cette esquisse groffiere, on voit une joie licencieuse, mèlée de culte & de religion : on y voit du sérieux & du folâtre, des chants religieux & des airs bacchiques, des danses & des spectacles. C'est de ce cahos que

sortit la poésie dramatique.

Ces hymnes n'étoient qu'un chant lyrique, tel qu'on le voit décrit dans l'Enéide; où Virgile a, selon toute apparence, peint les sacrifices du roi Evandre, d'après l'idée qu'on avoit de son temps des chœurs des anciens. Une portion du purple (les vieillards, les jeunes gens, les temmes, les filles, selon la divinité dont on faifoit la fète), se partageoit en deux rangs, pour chanter alternativement les différens couplets, jusqu'à ce que l'hymne fùt fini. Il y en avoit où les deux rangs reunis, & même tout le peuple chantoit enfemble, ce qui faifoit quelque varieté. Mais comme c'étoit toujours du chant, il y regnoit une sorte de monotonie, qui à la fin endormoit les affiitans.

Pour jeter plus de variété, on crut qu'il ne teroit pas hors de propos d'introduire un acteur qui fît quelque récit. Ce fut Thespis qui essaya cette nouveauté. Son acteur, qui apparemment raconta d'abord les actions qu'on attribuoit à Bacchus, plut à tous les spectateurs; mais bientôt le poëte prit des sujets étrangers à ce dieu, lesquels furent approuvés du plus grand nombre funtin de rédit fut divisé en plusieurs parties, pour couper plusieurs fois le chant, & augmenter le plaisir de la variété.

Mais comme il n'y avoit qu'un seul acteur, cela ne sussissit en salloit un second pour constituer le drame, & faire ce qu'on appelle dialogue : cependant le

Mmmm 2

donnée Thespis, & forma tout-d'uncoup le drame héroïque, ou la tragédie. Il y mit deux acteurs au-lieu d'un; il leur fit entreprendre une action dans laquelle il transporta tout ce qui pouvoit lui convenir de l'action épique; il y mit exposition, nœuds, efforts, dénouement, passions, & intérêt : des qu'il avoit saiss dans toute l'action, travailla les vers avec l'idée de mettre l'épique en spectacle, le reste devoit venir aisement; il donna à ses acteurs des caracteres, des mœurs, une élocution convenable; & le chœur qui dans l'origine avoit été la base du spectacle, n'en fut plus que l'accessoire, & ne servit que d'intermede à l'action, de même qu'autrefois l'action lui en avoit fervi.

L'admiration étoit la passion produite par l'épopée. Pour sentir que la terreur & la pitié étoient celles qui convenoient à la tragédie, ce fut assez de comparer une piece où ces passions se trouvassent, avec quelqu'autre piece qui produisît l'horreur, la frayeur, la haine, ou l'admiration seulement; la moindre réflexion fut le sentiment éprouvé, & même sans cela, les larmes & les applaudissemens des spectateurs suffirent aux premiers poëtes tragiques, pour leur faire connoître quels étoient les sujets vraiment faits pour leur art, & aux quels ils devoient donner la préférence; & probablement Eschyle en fit l'observation dès la premiere fois que le cas se présenta.

Voilà quelle fut l'origine & la naissance de la tragédie; voyons ses progrès, & les différens états par où elle a passe, en suivant le goût & le génie des auteurs & des peuples.

Eschyle donne à la tragédie un air gigantesque, des traits durs, une démarche fougueuse; c'étoit la iragédie naissante bien conformée dans toutes ses parties, mais encore destituée de cette politesse l que l'art & le temps ajoutent aux inventions nouvelles: il falloit la ramener à un certain vrai que les poëtes sont obligés de suivre jusque dans leurs fictions. Cefut le partage de Sophocle.

genre de poesse, avec un grand fond de est de même de Créon & de Jocaste.

Eschyle profita de l'ouverture qu'avoit | génie, un goût délicat, une facilité merveilleuse pour l'expression, réduisit la muse tragique aux regles de la décence & du vrai; elle apprit à se contenter d'une marche noble & affurée, sans orgueuil, sans faste, sans cette fierté gigantesque qui est an-delà de ce qu'on appelle héroique; il sur intéresser le cœur soin; en un mot, il s'éleva par son génie & par son travail, au point que ses ouvrages sont devenus l'exemple du beau & le modele des regles. C'est aussi le modele de l'ancienne Grece que la philosophie moderne approuve davantage. Il finit ses jours à l'âge de 90 ans, dans le cours desquels il avoit remporté dix-huit fois le prix sur tous ses concurrens. On dit que le dernier qui lui fut adjugé pour sa derniere tragédie, le fit mourir de joie. Son Edipe est une des plus belles pieces qui ait jamais paru, & sur laquelle on peut juger du vrai tragique. Voyez TRAGIQUE.

Euripide s'attacha d'abord aux philosophes; il eut pour maître Anaxagore; aussi toutes ses pieces sont-elles remplies de maximes excellentes pour la conduite des mœurs; Socrate ne manquoit jamais d'y affister, quand il en donnoit de nouvelles; il est tendre, touchant, vraiment tragique, quoique moins élevé & moins vigoureux que Sophoele; il ne fut cependant couronné que cinq fois; mais l'exemple du poëte Ménandre, à qui on préféra sans cesse un certain Philémon, prouve que ce n'étoit pas toujours la justice qui distribuoit les couronnes. Il mourut avant Sophocle: des chiens furieux le déchirerent à l'âge de soixante & quinze ans; il composa soixante & quinze tragédies.

En général, la tragédie des Grecs est simple, naturelle, aisee à suivre, peu compliquée; l'action se prépare, se noue, se développe sans effort; il semble que l'art n'y ait que la moindre part; & par là même, c'est le chef-d'œuvre de l'art & du génie.

Edipe, dans Sophocle, paroît un homme ordinaire, ses vertus & ses vices n'ont Sophocle né heureusement pour ce rien qui soit d'un ordre supérieur. Il en

Tiréfie parle avec fierté, mais fimplement [& sans enflure. Bien loin d'en faire un reproche aux Grecs, c'est un mérite réel

que nous devons leur envier.

Souvent nous étalons des morceaux pompeux, des caracteres d'une grandeur plus qu'humaine, pour cacher les défauts d'une piece qui, sans cela, auroit peu de beaute. Nous habillons richement Hélene, les Grecs savoient la peindre belle; ils avoient assez de génie pour conduire une action, & l'étendre dans l'espace de cinq actes; sans y jeter rien d'étranger, ni sans y laisser aucun vide; la nature leur fournissoit abondamment tout ce dont ils avoient besoin: & nous, nous sommes obligés d'employer l'art, de chercher, de faire venir une matiere qui souvent réfifie: & quand les choses, quoique forcées, sont à-peu-près assorties, nous osons dire quelquesois: «il y a plus d'art » chez nous que chez les Grecs, nous » avons plus de génie qu'eux, & plus » de force».

Chaque acte est terminé par un chant lyrique, qui exprime les sentimens qu'a produits l'acte qu'on a vu, & qui difpose à ce qui suit. Racine a imité cet usage dans Efther & dans Athalie.

Ce qui nous reste des tragiques latins, n'est point digne d'entrer en comparai-

fon avec les Grecs.

Séneque a traité le sujet d'Edipe, après Sophocle: la fable de celui-ci est un corps proportionné & régulier : celle du poëte latin est un colosse monstrueux, plein de superfétations: on pourroit y retrancher plus de huit cents vers, dont l'action n'a pas besoin; sa piece est presque le contrepié de celle de Sophocle d'un bout à l'autre. Le poëte grec ouvre la scene par le plus grand de tous les tableaux. Un roi à la porte de son palais, tout un peuple gémissant, des autels dresses par-tout dans la place publique, des cris de douleurs. Séneque présente le roi qui se plaint à sa femme, comme un rhéteur l'auroit fait du temps de Seneque même. Sophocle ne dit rien qui ne soit nécessaire, tout est nerf chez lui, tout contribue au mouvement. Séneque est par-tout furchargé, accablé d'ornemens; c'est une [ductions les plus accomplies de l'art; les

masse d'embonpoint qui a des couleurs vives, & nulle action. Sophocle est varié naturellement; Séneque ne parle que d'oracles, que de facrifices symboliques, que d'ombres évoquées. Sophocle agit plus qu'il ne parle, il ne parle même que pour l'action; & Séneque n'agit que pour parler & haranguer; Tiréfie, Jocaste, Créon, n'ont point de caractere chez lui; Ædipe même n'y est point touchant. Quand on lit Sophocle, on est affligé; quand on lit Séneque, on a horreur de ses descriptions, on est dégouté & rebuté de ses longueurs.

Passons quatorze siecles, & venons tout-d'un-coup au grand Corneille, après avoir dit un mot de trois autres tragiques qui le précéderent dans cette carrière.

Jodelle (Etienne), né à Paris en 1532, mort en 1573, porta le premier sur le théâtre françois, la forme de la tragédie greque, & sit reparostre le chœur antique, dans ses deux pieces de Cléopatre & de Didon; mais combien ce poëte resta-t-il au-desfous des grands maîtres qu'il tàcha d'imiter? il n'y a chez lui que beaucoup de déclamation, sans action, fans jeu, & sans regles.

Garnier (Robert), né à la Ferté-Bernard, au Maine, en 1534, mort vers l'an 1595, marcha sur les traces de Jodele, mais avec plus d'élévation dans ses pensées, & d'énergie dans son style. Ses tragédies firent les délices des gens de lettres de son tems, quoiqu'elles soient

languissantes & sans action.

Hardy, (Alexandre) qui vivoit sous Henri IV & qui passoit pour le plus grand poëte tragique de la France, ne mérita ce titre que par sa fécondité étonnante. Outre qu'il connoissoit mal les regles de la scene, & qu'il violoit d'ordinaire l'unité de lieu, ses vers sont durs, & ses compositions grossieres: enfin voici la grande époque du théâtre françois, qui prit naissance sous Pierre Corneille.

Ce génie sublime, qu'on eût appelé tel dans les plus beaux jours d'Athenes & de Rome, franchit presque tout-à-coup les nuances immenses qu'il y avoit entre les essais informes de son siecle, & les prochœurs, mais Corneille à chaque pas faisoit des découvertes. Bientôt il n'y eut plus de stances, la scene sut occupée par le combat des passions nobles, les intrigues, les caracteres; tout eut de la vraisemblance; les unités reparurent, & le poëme dramatique eut de l'action, des mouvemens, des situations, des coups de théâtre. Les événemens furent fondés, les intérèts ménagés, & les scenes dialoguées.

Cet homme rare étoit né pour créer la poésse théatrale, si elle ne l'eût pas été avant lui. Il réunit toutes les parties; le tendre, le touchant, le terrible, le grand, le sublime; mais ce qui domine sur toutes ces qualites, & qui les embrasse chez lui, c'est la grandeur & la hardiesse. C'est le génie qui fait tout en lui, qui a créé les choses & les expressions; il a par-tout une majesté, une force, une magnificence, qu'aucun de nos poëtes

n'a surpassé,

Avec ces grands avantages, il ne devoit pas s'attendre à des concurrens; il n'en a peut-être pas encore eu sur notre théâtre, pour l'héroisme; mais il n'en a pas été de même du côté des succès. Une étude réfléchie des sentimens des hommes, qu'il falloit émouvoir, vint inspirer un nouveau genre à Racine, lorsque Corneille commençoit à vieillir. Ce premier avoit pour ainsi dire rapproché les passions des anciens, des usages de sa nation; Racine, plus naturel mit au jour des pieces toutes françoises; guidé par cet instinct national qui avoit fait applaudir les romances, la cour d'amour, les carrousels, les tournois en l'honneur des dames, les galanteries respectueuses de nos peres; il donna des tableaux délicats de la vérité de la passion qu'il crut la plus puissante sur l'ame des spectateurs pour lesquels il écrivoit.

Corneille avoit cependant connu ce genre, & sembla ne vouloir pas y donner son attache; mais M. Racine, né avec la délicatesse des passions, un goût exquis, nourri de la lecture des beaux modeles de la Grece, accommoda la tragédie aux

stances tenoient à-peu-près la place des lévation de Corneille étoit un modele où beaucoup de gens ne pouvoient arriver. D'ailleurs ce poëte avoit des défauts; il y avoit chez lui de vieux mots, des discours quelquesois embarrassés, des endroits qui sentoient le déclamateur. Racine eut le talent d'éviter ces petites fautes : toujours élégant, toujours exact, il joignoit le plus grand art au génie, & se servoit quelquesois de l'un pour remplacer l'autre : cherchant moins à élever l'ame qu'à la remuer, il parut plus aimable, plus commode, & plus a la portée de tout spectateur. Corneille est, comme quelqu'un l'a dit, un aigle qui s'éleve au-dessus des nues, qui regarde fixément le soleil, qui se plast au milieu des éclairs & de la foudre. Racine est une colombe qui géniit dans des bosquets de myrthe, au milieu des roses. Il n'y a personne qui n'aime Racine; mais il n'est pas accordé à tout le monde d'admirer Corneille autant qu'il le mérite.

L'histoire de la tragédie françoise ne tinit point ici; mais c'est à la postérité qu'il appartiendra de la continuer.

Les Anglois avoient déjà un théâtre, aussi-bien que les Espagnols, quand les François n'avoient encore que des trétaux : Shake/pear (Guillaume) fleurifsoit à-peu-près dans le temps de Lopez de Véga, & mérite bien que nous nous arrètions sur son caractere, puisqu'il n'a

jamais eu de maître, ni d'égal.

Il naquit en 1564, à Stratford dans le comté de Warwich, & mourut en 1616. Il créa le théâtre anglois par un génie plein de naturel, de force, & de fécondité, sans aucune connoissance des regles: on trouve dans ce grand génie, le fonds inépuisable d'une imagination pathétique & sublime, fantasque & pittoresque, sombre & gaie, une variété prodigieuse de caracteres, tous si bien contrastés, qu'ils ne tiennent pas un seul discours que l'on pût transporter de l'un à l'autre; talens personnels à Shakespear, & dans lesquels il surpasse tous les poëtes du monde: if y a de si belles scenes, des morceaux fi grands & fi terribles, répandus dans ses pieces tragiques, d'ailleurs pocurs de son siecle & de son pays. L'é- | monstrueuses, qu'elles ont toujours été jouées avec succès. Il étoit si bien né avec toutes les semences de la poésse, qu'on peut le comparer à la pierre enchassée dans l'anneau de Pirrhus, qui, à ce que nous dit Pline, représentoit la figure d'Apollon, avec les neuf muses, dans ces veines que la nature y avoit tracées elle-mème, sans aucun secours de l'art.

Non-seulement il est le chef des poëtes dramatiques Anglois, mais il passe toujours pour le plus exvellent; il n'eut ni modeles, ni rivaux, les deux sources de l'émulation, les deux principaux aiguillons du génie. La magnificence ou l'équipage d'un héros ne peut donner à Brutus la majesté qu'il reçoit de quelques lignes de Shakespear; doué d'une imagination également forte & riche, il peint tout ce qu'il voit, & embellit presque tout ce qu'il peint. Dans les tableaux de l'Albane, les amours de la suite de Venus ne sont pas réprésentés avec plus de graces, que Shakespear en donne à ceux qui font le cortege de Cléopatre, dans la description de la pompe avec laquelle cette reine se présente à Antoine fur les bords du Cydnus.

Ce qui lui manque, c'est le choix. Quelquefois en lisant ses pieces on est furpris de la fublimité de ce vaste génie, mais il ne laisse pas subsister l'admiration. A des portraits où regnent toute l'élévation & toute la noblesse de Raphaël, succedent de misérables tableaux dignes des peintres de taverne.

Il ne se peut rien de plus intéresfant que le monologue de Hamlet, prince de Danemark, dans le troisieme acte de la tragédie de ce nom: on connoit la belle traduction libre que M. de Voltaire a faite de ce morceau.

> To be, or not to be! that is a queftion, &cc.

Demeure, il faut choisir, & passer à l'instant

De la vie à la mort, ou de l'être au

courage ;

Faut-il vieillir courbe sous la main qu' m'outrage,

Supporter ou finir mon malheur & mon ort?

Qui suis-je? qui m'arrête? & qu'est-ce que la mort?

C'est la sin de nos maux, c'est mon unique asyle;

Après de longs transports c'est un sommeil tranquile;

On s'endort, & tout meurt, mais une affreux reveil

Doit succeder peut-être aux douceurs du sommeil.

On nous menace; on dit que cette courte

De tourmens éternels est aussi-tôt suivie. O mort! moment fatal! affreuse éternité, Tout eaur à ton seul nom se glace épouvanté!

Eh! qui pourroit sans toi supporter cette vie:

De nos prêtres menteurs bénir l'hypocrisie 2 D'une indigne maîtresse encenser les er-

Ramper sous un ministre, adorer ses hau-

Et montrer les langueurs de son ame abattue A des amis ingrats qui détournent la

La mort seroit trop douce en ces extrémités

Mais le scrupule parle & nous crie, arrêlez;

Il defend à nos mains cet heureux homicide,

Et d'un heros guerrier fait un chrétien timide.

L'ombre d'Hamlet paroît, & porte la terreur sur la scene, tant Shakespear possédoit le talent de peindre, c'est par-là qu'il sut toucher le foible superstitieux de l'imagination des hommes de son temps, & réussir en de certains endroits où il n'étoit soutenu que par la seule force de son propre génie. Il y a quelque chose de si bisarre, & avec cela de: si grave dans les discours de ses fantômes, de ses fées, de ses sorciers, & de ses au-Dieux cruels, s'il en est, éclairez mon tres personnages chimériques, qu'on ne fauroit s'empêcher de les croire naturels pour en bien juger, & qu'on est contraint d'avouer, que s'il y avoit de tels êtres au monde, il est fort probable qu'ils parleroient & agiroient de la maniere dont il les a représentés. Quant à ses défauts, on les excusera sans doute, si l'on considere que l'esprit humain ne peut de tous côtés franchir les bornes que le ton du siecle, les mœurs & les préjugés opposent à ses efforts.

Les ouvrages dramatiques de ce poëte parurent pour la premiere fois tous ensemble en 1623 in-fol. & depuis MM. Rowe, Pope, Théobald, & Warburthon, en ont donné à-l'envi de nouvelles éditions. On doit lire la préface que M. Pope a mise au-devant de la sienne sur le caractere de l'auteur. Elle prouve que ce grand génie, nonobstant tous ses défauts, mérite d'être mis audessus de tous les écrivains dramatiques de l'Europe. On peut confidérer ses ouvrages, comparés avec d'autres plus polis & plus réguliers, comme un ancien bâtiment majestueux d'architecture gothique, comparé avec un édifice moderne d'une architecture réguliere; ce dernier est plus élégant, mais le premier a quelque chose de plus grand. Il s'y trouve assez de matériaux pour fournir à plufieurs autres édifices. Il y regne plus de variété, & les appartemens sont bien plus vaftes, quoiqu'on y arrive souvent par des passages obscurs, bisarrement ménagés, & désagréables. Enfin tout le corps inspire du respect quoique plufieurs des parties soient de mauvais goût, mal disposées, & ne répondent pas à sa grandeur.

Il est bon de remarquer qu'en général c'est dans les morceaux détachés que les tragiques anglois ont le plus excellé. Leurs anciennes pieces dépourvues d'ordre, de décence, & de vraisemblance, ont des lueurs étonnantes au milieu de cette nuit. Leur style est trop ampoulé, trop rempli de l'enflure afiatique, mais aussi il faut avouer que les échasses du

quoique nous n'ayions aucune regle fixe vent l'esprit bien haut, quoique par une marche irréguliere.

> Johnson (Benjamin), suivit de près Shakespear, & se montra un des plus illustres dramatiques anglois du dix-septieme fiecle. Il naquit à Westminster vers l'an 1575, & eut Cambden pour maître; mais sa mere qui s'étoit remariée à un maçon, l'obligea de prendre le métier de son beau-pere; il travailla par indigence aux bâtimens de Lincoln'Inn, avec la truelle à la main & un livre en poche. Le goût de la poésie l'emporta bien-tôt sur l'équerre; il donna des ouvrages dramatiques, se livra tout entier au théâtre, & Shakespear le protégea.

Il fit représenter, en 1601, une tragédie intitulée la Chute de Séjan. Si l'on m'objecte, dit-il dans sa présace, que ma piece n'est pas un poëme selon les regles du temps, je l'avoue; il y manque même un chœur convenable, qui est la chose la plus difficile à mettre en œuvre. De plus, il n'est ni nécessaire, ni possible d'observer aujourd'hui la pompe ancienne des poëmes dramatiques, vu le caractere des spectateurs. Si néanmoins, continue-il, j'ai rempli les devoirs d'un acteur tragique, tant pour la vérité de l'histoire & la dignité des personnages, que pour la gravité du style, & la force des sentimens, ne m'imputez pas l'omisfion de ces accessoires, par rapport auxquels (sans vouloir me vanter), je suis mieux en état de donner des regles, que de les négliger faute de les connoître.

En 1608 il mit au jour la Conjuration de Catilina; je ne parle pas de ses comédies qui lui acquirent beaucoup de gloire. De l'aveu des connoiffeurs, Shakespear & Johnson, sont les deux plus grands dramatiquesdontl'Angleterre puilse se vanter. Le dernier a donné d'aussi bonnes regles pour perfectionner le théatre que celles de Corneille. Le premier devoit tout au prodigieux génie naturel qu'il avoit; Johnson devoit beaucoup à son art & à son savoir, il est vrai que l'un & l'autre sont auteurs d'ouvrages indignes d'eux, avec cette différence style figure sur lesquelles la langue an- néanmoins, que dans les mauvaises piegloise est guindée dans le tragique, éle- ces de Johnson, on ne trouve aucuns vestiges

vestiges de l'auteur du Renard & du Chimiste, au lieu que dans les morceaux les plus bifarres de Shakespear, vous trouverez çà & là des traces qui vous font reconnoître leur admirable auteur. Jonhson avoit au-dessus de Shakespear une profonde connoissance des anciens, & il y puisoit hardiment. Il n'y a guere de poëtes ou d'historiens romains des temps de Séjan & de Catilina qu'il n'ait traduits dans les deux tragédies, dont ces deux hommes lui ont fourni le fujet; mais il s'empare des auteurs en conquérant, & ce qui seroit larcin dans d'autres poëtes, est chez lui victoire & conquête. Il mourut le 16 août 1637, & fut enterré dans l'abbaye de Westminster; on mit sur son tombeau cette épitaphe courte, & qui dit tant de choses. Orare Ben Jonhson.

Otway (Thomas), né dans la province de Sussex en 1671, mourut en 1685, à l'âge de 34 ans. Il réussit admirablement dans la partie tendre & touchante; mais il y a quelque chose de trop familier dans les endroits qui auroient dû être soutenus par la dignité de l'expression. Venise sauvée & l'Orpheline, font ses deux meilleures tragédies. C'est dommage qu'il ait fondé la premiere sur une intrigue si vicieuse, que les plus grands caracteres qu'on y trouve, sont ceux de rebelles & de traîtres. Si le héros de sa piece avoit fait paroître autant de belles qualités pour la défense de son pays qu'il en montre pour sa ruine, on n'auroit trop pu l'admirer. On peut dire de lui ce qu'un historien romain dit de Catilina, que sa mort auroit été glorieuse, si pro patriâ sic concidisset. Otway possédoit parfaitement l'art d'exprimer les passions dans le tragique, & de les peindre avec une simplicité naturelle; il avoit aussi le talent d'exciter quelquefois les plus vives émotions. Mademoifelle Barry, fameuse actrice, qui faisoit le rôle de Monime dans l'Orpheline, ne prononçoit jamais sans verser des larmes ces trois mots: ah, pauvre Castalio! Enfin Bevildere me trouble, & Monime m'attendrit toujours: ainfi la terreur s'empare de l'ame, & l'art fait couler des pleurs honnêtes.

Tome XXXIII.

Congrève (Guillaume), né en Irlande en 1672, & mort à Londres en 1729, fit voir le premier sur le théâtre anglois, avec beaucoup d'esprit, toute la correction & la régularité qu'on peut desirer dans le dramatique: on en trouvera la preuve dans toutes ses pieces, & en particulier dans sa belle tragédie, l'Epouse affligée, the Mourning bride.

Rowe (Nicolas), naquit en Dévonshire en 1673, & mourut à Londres en 1718, à 45 ans, & fut enterré à Westminster, vis-à-vis de Chaucer. Il se sit voir aussi régulier que Congrève dans ses tragédies. Sa premiere piece, l'Ambitieuse belle-mere, mérite toutes sortes de louanges par la pureté de la diction, la justesse des caractères, & la noblesse des sentimens : mais celle de ses tragédies, dont il faisoit le plus de cas, & qui sut aussi la plus estimée, étoit son Tamerlan. Il regne dans toutes ses pieces un esprit de vertu & d'amour pour la patrie qui font honneur à son cœur; il saisit en particulier toutes les occations qui se présentent de faire servir le théâtre à inspirer les grands principes de la liberté civile.

Il est temps de parler de l'illustre Addisson; son Caton d'Utique est le plus grand personnage, & sa piece est la plus belle qui soit sur aucun théâtre. C'est un chef-d'œuvre pour la régularité, l'élégance, la poésie & l'élévation des sentimens. Il parut à Londres en 1713, & tous les partis quoique divisés & opposés s'accorderent à l'admirer. La reine Anne désira que cette piece lui fût dédiée; mais l'auteur pour ne manquer ni à son devoir ni à son honneur, l'a mise au jour sans dédicace. M. Dubos en traduisit quelques scenes en françois. L'abbé Salvini en a donné une traduction complette italienne; les jésuites anglois de Saint-Omer mirent cette piece en latin, & la firent représenter publiquement par leurs écoliers. M. Sewell, docteur en médecine, & le chevalier Steele l'ont embellie de remarques savantes & pleines de goût.

Tout le caractere de Caton est conforme à l'histoire. Il excite notre admiration pour

Nnnnn

un romain aussi vertueux qu'intrépide. Il nous attendrit à la vue du mauvais succès de ses nobles efforts pour le soutien de la cause publique. Il accroît notre indignation contre César en ce que la plus éminente vertu se trouve opprimée par un tyran heureux.

Les caracteres particuliers sont distingués les uns des autres par des nuances de couleur dissérente. Portius & Marcus ont leurs mœurs & leurs tempéramens; & cette peinture se remarque dans tout le cours de la piece, par l'opposition qui regne dans leurs sentimens, quoiqu'ils soient amis. L'un est calme & de sang froid, l'autre est plein de seu & de vivacité. Ils se proposent tous deux de suivre l'exemple de leur pere; l'aîné le considere comme le désenseur de la liberté; le cadet le regarde comme l'ennemi de Céfar; l'un imite sa sagesse, & l'autre son zele pour Rome.

Le caractere de Juba est neuf; il prend Caton pour modele, & il s'y trouve encore engagé par son amour pour Marcia; sa honte lorsque sa passion est découverte, son respect pour l'autorité de Caton, son entretien avec Syphax touchant la supériorité des exercices de l'esprit sur ceux du corps, embellissent encore les traits

qui le regardent.

La différence n'est pas moins sensiblement exposée entre les caractères vicieux. Sempronius & Syphax sont tous deux lâches, traîtres & hypocrites; mais chacun à leur maniere; la persidie du romain & celle de l'africain sont aussi différentes que leur humeur.

Lusius, l'opposé de Sempronius & ami de Caton, est d'un caractere doux, porté à la compassion, sensible aux maux de tous ceux qui soussirent, non par soiblesse, mais parce qu'il est touché des malheurs auxquels il voit sa patrie en proie.

Les deux filles sont animées du même esprit que leur pere; celle de Caton s'intéresse vivement pour la cause de la vertu; elle met un frein à une violente passion en résléchissant à sa naissance, & par un artifice admirable du poëte, elle montre combien elle estimoit son amant, à

l'occasion de sa mort supposée. Cet incident est aussi naturel qu'il étoit nécessaire; & il fait disparoître ce qu'il y auroit eu dans cette passion de peu convenable à la sille de Caton. D'un autre côté, Lucie d'un caractère doux & tendre, ne peut déguiser ses sentimens, mais après les avoir déclarés, la crainte des conséquences la fait résoudre à attendre le tour que prendront les assaires, avant que de rendre son amant heureux. Voilà le caractère timide & sensible de son pere Lucius; & en même temps son attachement pour Marcia l'engage aussi avant que l'amitié de Lucius pour Caton.

Dans le dénouement qui est d'un ordre mixte, la vertu malheureuse est abandonnée au hasard & aux dieux; mais tous les autres personnages vertueux sont ré-

compensés.

Cette tragédie est trop connue pour entrer dans le détail de ses beautés particulieres. Le seul soliloque de Caton, acte V, scene 1, sera toujours l'admiration des philosophes; il finit ainsi:

Let guilt or fear
Disturb man's rest: Cato knows neither
of'em,
Indisferent in his choice to sleep, or die.

« Que le crime ou la crainte troublent le » repos de l'homme, Caton ne connoît » ni l'une ni l'autre, indifférent dans son » choix de dormir ou de mourir.

Addisson nous plaît par son bon goût & par ses peintures simples. Lorsque Sempronius dit à Porcius qu'il seroit au comble du bonheur, si Caton son pere vouloit lui accorder sa sœur Marcia, Porcius répond, acte 1, scene 2:

Alas! Sempronius, wouldft thou talk of love

To Marcia whilst her fathers life's in danger é

Thou migh'st as well court the pale trembling vestal,

When she beholds the holy slame expiring.

un artifice admirable du poëte, elle montre combien elle estimoit son amant, à » ler d'amour à Marcia, dans le temps » que la vie de son pere est menacée? » Vous pourriez aussi-tôt entretenir de » votre passion une vestale tremblante & » effrayée à la vue du feu sacré prèt à » s'éteindre sur l'autel ». Que cette image est belle & bien placée dans la bouche d'un romain! C'est encore la majesté de la religion qui augmente la noblesse de la pensée. L'idée est neuve, & cependant si simple, qu'il paroît que tout le monde l'auroit trouvée.

Quant à l'intrigue d'amour de cette piece, un de nos beaux génies, grand juge en ces matieres, la condamne en plus d'un endroit. Addisson, dit M. de Voltaire, eut la molle complaisance de plier la sévérité de son caractere aux mœurs de son temps, & gâta un chefd'œuvre pour avoir voulu lui plaire. J'ai cependant bien de la peine à fouscrire à cette décision. Il est vrai que M. Addisson reproduit sur la scene l'amour, sujet trop ordinaire & usé; mais il peint un amour digne d'une vierge romaine, un amour chaste & vertueux, fruit de la nature & non d'une imagination déréglée. Toute belle qu'est Porcia, c'est le grand Caton que le jeune prince de Massinisse adore en sa fille.

Les amans sont ici plus tendres, & en même temps plus sages que tous ceux qu'on avoit encore introduits sur le théàtre. Dans notre siecle corrompu il faut qu'un poëte ait bien du talent pour exciter l'admiration des libertins, & les rendre attentifs à une passion qu'ils n'ont jamais ressentie, ou dont ils n'ont emprunté que le masque.

« Ce chef-d'œuvre dramatique qui a » fait tant d'honneur à notre pays & à » notre langue (dit Steele), excelle » peut-être autant par les passions des » amans que par la vertu du héros. Du-» moins leur amour qui ne fait que les » caracteres du second ordre, est plus » héroïque que la grandeur des princi-» paux caracteres de la plupart des tra-» gédies ». Je n'en veux pour preuve que la réponse de Juba à Marcie, acte I, scene 5, lorsqu'elle lui reproche avec dignité de l'entretenir de sa passion dans un

demandoit qu'il fût occupé d'autres pensées. Réplique-t-il comme Pyrrhus à Andromaque?

Vaincu, chargé de fers, de regrets con-Jume , Brûlé de plus de feux que je n'en allumai , Tant de soins, tant de pleurs, tant d'ardeurs inquietes...

Non, mais en adorant la fille de Caton, il fait que pour être digne d'elle, il doit remplir son devoir. Vos reproches, répond-il à l'instant, sont justes, vertueuse Marcie, je me hâte d'aller joindre nos troupes, &c. Et en effet il la quitte.

Thy reproofs are just Thou virtuous maid; I'll hasten to my troops, &c.

Le Caton françois de M. Deschamps est au Caton anglois ce qu'est la Phedre de Pradon à la Phedre de Racine. Addifion mourut en 1719, âgé de 47 ans, & fut enterré à Westminster. Outre qu'il est un des plus purs écrivains de la Grande-Bretagne, c'est le poëte des sages.

Depuis Congrève & lui, les pieces du théâtre anglois font devenues plus régulieres, les auteurs plus corrects & moins hardis; cependant les monstres brillans de Shakespear plaisent mille fois plus que la sagesse moderne. Le génie poétique des Anglois, dit M. de Voltaire, ressemble à un arbre toussu planté par la nature, jetant au hasard mille rameaux, & croissant inégalement avec force; il meurt, si vous voulez le tailler en arbre des jardins de Marly.

C'en est assez sur les illustres poëtes tragiques des deux nations rivales du théàtre; mais comme il importe à ceux qui voudront les imiter, de bien connoître le but de la tragédie, & de ne pas se méprendre sur le choix des sujets & des perfonnages qui lui conviennent, ils ne feront pas fâchés de trouver ici là-dessus quelques conseils de M. l'abbé Dubos, parce qu'ils sont propres à éclairer dans temps où le bien de la cause commune cette route épineuse. Nous finirons par Nnnnn 2

de la tragédie.

Ce qui nous engage à nous arrêter avec complaisance sur ce genre de poëme auquel préside Melpomene, c'est qu'il affecte bien plus que la comédie. Il est certain que les hommes en général ne sont pas autant émus par l'action théâtrale, qu'ils ne sont pas aussi livrés au spectaele durant la représentation des comédies, que durant celle des tragédies. Ceux qui font leur amusement de la poésie dramatique, parlent plus souvent & avec plus d'affection des tragédies que des comédies qu'ils ont vues; ils savent un plus grand nombre de vers des pieces de Corneille & de Racine, que de celles de Moliere. Enfin le public préfere le rendez-vous qu'on lui donne pour le divertir en le faisant pleurer, à celui qu'on lui présente pour le divertir en le faisant rire.

La tragédie, suivant la signification qu'on donnoit à ce mot, est l'imitation de la vie & des discours des héros, sujets par leur élévation aux passions & aux catastrophes, comme à revêtir les vertus les plus sublimes. Le poëte tragique nous fait voir les hommes en proie aux plus grandes agitations. Ce font des dieux injustes, mais tous puissans, qui demandent qu'on égorge aux piés de leurs autels une jeune princesse innocente. C'est le grand Pompée, le vainqueur de tant de nations & la terreur des rois d'Orient massacré par de vils eschaves.

Nous ne reconnoissons pas nos amis dans les personnages du poëte tragique; mais leurs passions sont plus impétueuses; & comme les lois ne sont pour ces pasfions qu'un frein très-foible, elles ont bien d'autres suites que les passions des personnages du poëte comique. Ainsi la terreur & la pitié que la peinture des événemens tragiques excite dans notre ame, nous occupent plus que le rire & le mépris que les incidens des comédies produisent en nous.

Le but de la tragédie étant d'exciter la terreur & la compassion, il faut d'abord que le poëte tragique nous fasse voir des personnages également aimables & estimables, & qu'ensuite il nous les repré- l à la malheureuse destinée de Phedre.

discuter avec lui si l'amour est l'essence sente dans un état malheureux. Commencez par faire estimer ceux pour lesquels vous voulez m'intéresser. Inspirez de la vénération pour les personnages destinés à faire couler mes larmes.

> Il est donc nécessaire que les personnages de la tragédie ne méritent point d'être malheureux, ou du-moins d'être aussi malheureux qu'ils le sont. Si leurs fautes sont de véritables crimes, il ne faut pas que ces crimes aient été commis volontairement. Ædipe ne seroit plus un principal personnage de tragédie s'il avoit su dans le temps de son combat, qu'il tiroit l'épée contre son propre pere.

> Les malheurs des scélérats sont peu propres à nous toucher; ils sont un juste supplice dont l'imitation ne sauroit exciter en nous ni terreur, ni compassion véritable. Leur supplice, fi nous le voyions réellement, exciteroit bien en nous une compassion machinale; mais comme l'émotion que les imitations produisent, n'est pas aussi tyrannique que celle que l'objet même exciteroit, l'idée des crimes qu'un personnage de tragédie a commis, nous empêche de sentir pour lui une pareille compassion. Il ne lui arrive rien dans la catastrophe que nous ne lui ayions souhaité plusieurs fois durant le cours de la piece, & nous applaudissons alors au ciel qui justifie enfin sa lenteur à punir.

Il ne faut pas néanmoins défendre d'introduire des personnages scélérats dans la tragédie, pourvu que le principal intérêt de la piece ne tombe pas sur eux. Le dessein de ce poëme est bien d'exciter en nous la terreur & la compassion pour quelques-uns de ses personnages, mais non pas pour tous ses personnages. Ainsi le poëte, pour arriver plus certainement à son but, peut bien allumer en nous d'autres passions qui nous préparent à sentir plus vivement encore les deux qui doivent dominer sur la scene tragique, je veux dire la compassion & la terreur. L'indignation que nous concevons contre Narcisse, augmente la compassion &. la terreur où nous jettent les malheurs de Britannicus. L'horreur qu'inspire le discours d'Œnone, nous rend plus sensible

scélérats sur la scene tragique, ainsi qu'on met des bourreaex dans le tableau qui represente le martyre d'un saint. Mais comme on blameroit le peintre qui peindroit aimables des hommes auxquels il fait faire une action odieuse; de même on blameroit le poëte qui donneroit à des personnages scélérats des qualités capables de leur concilier la bienveillance du spectateur. Ce seroit aller contre le grand but de la tragédie, que de peindre le vice en beau, qui doit être de purger les passions en mettant sous nos yeux les égaremens où elles nous conduisent, & les périls dans lesquels elles nous précipitent.

Les poëtes dramatiques dignes d'écrire pour le théâtre, ont toujours regardé l'obligation d'inspirer la haine du vice, & l'amour de la vertu, comme la premiere obligation de leur art. Quand je dis que la tragédie doit purger les passions, j'entends parler seulement des pasfions vicieuses & préjudiciables à la société, & l'on le comprend bien ainsi. Une tragédie qui donneroit du dégoût des pasfions utiles à la société, telles que sont l'amour de la patrie, l'amour de la gloire, la crainte du déshonneur, &c. seroit aussi vicieuse qu'une tragédie qui rendroit le vice aimable.

Ne faites jamais chausser le cothurne à des hommes inférieurs à plusieurs de ceux avec qui nous vivons, autrement vous seriez aussi blàmable que si vous aviez fait ce que Quintilien appelle, donner le rôle d'Hercule à jouer à un enfant, personam Herculis, & cothurnos aptare infantibus.

Non-seulement il faut que le caractere des principaux personnages soit intéressant, mais il est nécessaire que les accidens qui leur arrivent soient tels qu'ils puissent affliger tragiquement des personnes raisonnables, & jeter dans la crainte un homme courageux. Un prince de quarante ans qu'on nous représente au désespoir, & dans la disposition d'attenter sur lui-même, parce que sa gloire & ses intérêts l'obligent à se separer d'une femme dont il est amoureux & aimé depuis douze ans, ne nous rend guere com-1 mes ressentent ordinairement. Or de tou-

On peut donc mettre des personnages | patissans à son malheur; nous ne saurions le plaindre durant cinq actes.

Les excès des passions où le poëte fait tomber son héros, tout ce qu'il lui fait dire afin de bien persuader les spectateurs que l'intérieur de ce personnage est dans l'agitation la plus affreuse, ne sert qu'à le dégrader davantage. On nous rend le héros indifferent en voulant rendre l'action intéressante. L'usage de ce qui se passe dans le monde, & l'expérience de nos amis, au defaut de la nôtre, nous apprennent qu'une passion contente s'use tellement en douze années qu'elle devient une simple habitude. Un héros obligé par sa gloire & par l'intérêt de son autorité, à rompre cette habitude, n'en doit pas être affez affligé pour devenir un perlonnage tragique; il cesse d'avoir la dignité requise aux personnages de la tragédie, si son assliction va jusqu'au désespoir. Un tel malheur ne sauroit l'abattre, s'il a un peu de cette fermete sans laquelle on ne sauroit être, je ne dis pas un héros, mais même un homme vertueux. La gloire, dira-t-on, l'emporte à la fin, & Titus, de qui l'on voit bien que vous voulez parler, renvoie Bérénice chez elle.

Mais ce n'est pas là justifier Titus, c'est faire tort à la réputation qu'il a laissée; c'est aller contre les lois de la vraisemblance & du pathétique véritable, que de lui donner, même contre le témoignage de l'histoire, un caractere si mou & si efféminé. Auffi, quoique Bérénice soit une piece très-méthodique & parfaitement bien écrite, le public ne la revoit pas avec le même goût qu'il lit Phedre & Andromaque. Racine avoit mal choisi son sujet; & pour dire plus exactement la vérité, il avoit eu la foiblesse de s'engager à le traiter sur les instances d'une grande princesse.

De ces réflexions sur le rôle peu convenable que Racine fait jouer à Titus, il ne s'ensuit pas que nous proscrivions l'amour de la tragédie. On ne sauroit blâmer les poëtes de choisir pour sujet de leurs imitations les effets des passions qui sont les plus générales, & que tous les hom-

plus générale ; il n'est presque personne qui n'ait eu le malheur de la sentir, dumoins une fois en sa vic. C'en est assez pour s'intéresser avec affection aux pieces de ceux qu'elle tyrannise.

Nos poëtes ne pourroient donc être blâmes de donner part à l'amour dans les intrigues de la piece, s'ils le saisoient avec plus de retenue. Mais ils ont poussés trop loin la complaifance pour le goût de leur fiecle, ou, pour mieux dire, ils ont eux-inêmes fomenté ce goût avec trop de lâcheté. En renchérissant les uns sur les autres, ils ont fait une ruelle de la scene tragique; qu'on nous passe le terme!

Racine a mis plus d'amour dans ses pieces que Corneille. Boileau travaillant à réconcilier son ami avec le célebre Arnaud, il lui porta la tragédie de Phedre de la part de l'auteur, & lui en demanda son avis. M. Arnaud, après avoir lu la piece, lui dit : il n'y a rien à reprendre au caractere de Phedre, mais pourquoi a-t-il fait Hyppolite amoureux? Cette critique est la seule peut-être qu'on puisse faire contre la tragédie de Phedre; & l'auteur qui se l'étoit faite à lui-même, se justifioit en disant, qu'auroient pensé les petits-maîtres d'un Hippolite ennemi de toutes les femmes? Quelles mauvaises plaisanteries n'auroient-ils point jetées sur le fils de Théfée?

Du-moins Racine connoissoit sa faute; mais la plupart de ceux qui font venus depuis cet aimable poëte, trouvant qu'il étoit plus facile de l'imiter par ses endroits foibles que par les autres, ont encore été plus loin que lui dans la mauvaise route.

Comme le goût de faire mouvoir par l'amour les ressorts de la tragédie, n'a pas été le goût des anciens, il ne sera point peut-être le goût de nos neveux. La postérité pourra donc blamer l'abus que nos poëtes tragiques ont fait de leur esprit, & les censurer un jour d'avoir donné le caractere de Tircis & de Philene; d'avoir fait faire toutes choses pour l'amour à des personnages illustres, & qui vivoient dans des siecles où l'idée qu'on avoit du caractere d'un grand mis sur leur scene des souveiains qui

tes les passions, celle de l'amour est la homme, n'admettoit pas le mélange de pareilles foiblesses. Elle reprendra nos poëtes d'avoir fait d'une intrigue amoureuse la cause de tous les mouvemens qui arriverent à Rome, quand il s'y forma une conjuration pour le rappel des Tarquins; comme d'avoir représenté les jeunes gens de ce temps-là si polis, & même si timides devant leurs maîtresses, eux dont les mœurs sont connues suffisamment par le récit que fait Tite-Live des aventures de Lucrece.

> Tous ceux qui nous ont peint Brutus, Arminius & d'autres personnages illustres par un courage inflexible, fi tendres & si galans, n'ont pas copié la nature dans leurs imitations, & ont oublié la sage leçon qu'a donné Mr. Despréaux dans le troisseme chant de l'Art poétique, où il décide si judicieusement qu'il faut conserver à ses personnages leur caractere national:

> > Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,

> > L'air & l'esprit françois à l'antique Italie;

> > Et sous le nom romain faisant notre portrait,

> > Peindre Caton galant & Brutus da-

La même raison qui doit engager les poëtes à ne pas introduire l'amour dans toutes leurs tragédies, doit peut-être les engager aussi à choisir leur héros dans des temps éloignés d'une certaine distance du nôtre. Il est plus facile de nous inspirer de la vénération pour des hommes qui ne nous sont connus que par l'histoire, que pour ceux qui ont vécu dans des temps si peu éloignés du nôtre, qu'une tradition encore récente nous instruit exactement des particularités de leur vie. Le poëte tragique, dira-t-on, faura bien supprimer les petitesses capables d'avilir ses héros. Sans doute il n'y manquera pas; mais l'auditeur s'en souvient; il les redit lorsque le héros a vécu dans un temps si voisin du sien, que la tradition l'a infiruit de ses petitesses.

Il est vrai que les poëtes grecs ont

venoient de mourir, & quelquefois mè-! me des princes vivans: mais ce n'étoit pas pour en faire des héros. Ils se proposoient de plaire à leur patrie, en rendant odieux le gouvernement d'un seul; & c'étoit un moyen d'y réussir, que de peindre les rois avec un caractere vicieux. C'est par un motifsemblable qu'on a long-temps représenté avec succès sur un théâtre voisin du nôtre le fameux siege de Leyde, que les Espagnols firent par les ordres de Philippe II. & qu'ils furent obligés de lever en 1578. Comme Melpomène se plaît à parer ses personnages de couronnes & de sceptres, il arriva dans ces temps d'horreurs & de persécutions, qu'elle choisit dans cette piece dramatique pour sa victime, un prince contre lequel tous les spectateurs étoient révoltés. (Le chevalier DE JAU-COURT.)

Comparaison des deux sistèmes de la Tragédie, ancien & nouveau, & avantage de ce dernier sur l'autre.

Lorsqu'on a lu ces beaux vers de Luerece:

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,

E terrà magnum alterius spectare laborem,

Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas;

Sed quibus, ipse malis careas quia cernere suave est.

on croiroit avoir trouvé dans le cœur vivement sans aucun des périls dont nous humain le principe de la tragédie; mais avertit la douleur. Ainsi, la sûreté peron se trompe. Il est bien vrai que l'hom- | sonnelle, tui sine parte pericli, est bien la me se plaît naturellement à s'effrayer condition sans laquelle le spectacle tragid'un danger qui n'est pas le sien, & à que ne seroit pas un plaisir; mais ce n'est s'affliger, en simple spectateur, sur le malheur de ses semblables. Il est vrai il naît de l'attrait naturel qui nous porte aussi que la joie secrette d'ètre à l'abri | à exercer toutes nos facultés & du corps des maux dont il est témoin, peut con- & de l'ame, c'est-à-dire à nous éprouver tribuer par reflexion au plaisir que le vivans, intelligens, agissans & sensibles. spectacle de ces maux lui cause. Mais | C'est cet exercice modére de la sensibid'abord, les enfans, qui ne font pas cer- lité naturelle qui rend les enfans si avides tainement cette réslexion, ont un plaisir du merveilleux qui les essraie; c'est ce très-vif à être émus de crainte & de pitié qui fait courir une populace grossiere au

par des récits terribles & touchants: ce plaisir n'est donc pas, dans la simple nature, l'effet d'un retour sur soi-même. De plus, si la vue du danger ou du malheur d'autrui nous étoit agréable, comme le dit Lucrece, par la comparaiion de nous-mêmes avec celui que nous voyons dans le péril ou dans la fouffrance, plus sa situation seroit affreuse, plus nous aurions de plaisir à n'y être pas ; la réalité nous en seroit encore plus agréable que l'image; & dans l'image, plus l'illusion seroit forte, plus le spectacle nous feroit doux. Or, il arrive au contraire que si l'image est trop ressemblante & le spectacle trop horrible, l'ame y répugne & ne peut le souffrir. (Voyez Illusion). Enfin, si la joie de se voir exempt des maux auxquels on s'intéresse, faisoit le charme de la compassion, plus le péril seroit loin de nous, plus le plaisir seroit pur & sensible: rien de plus rassurant en esfet que la dissérence de celui qui fouffre avec celui qui voit fouffrir; rien de plus effrayant au contraire que les rapports d'âge, de condition, de caractere de l'un à l'autre; & cependant il est certain que plus l'exemple nous touche re près, par ses rapports du malheureux avec nous-mêmes, plus l'intérêt qui nous y attache a pour nous de force & d'attrait. Ce n'est donc pas, comme le dit Lucrece, par réflexion sur nous-mêmes que nous aimons à nous effrayer, à nous affliger sur autrui.

Principe de la tragédie. Le vrai plaisir de l'ame, dans ses émotions, est essentiellement le plaisir d'être émue, de l'être pas la cause du plaisir qu'on y éprouve; qui fait chérir à quelques nations les combats d'animuix & de gladiateurs, ou des spectacles horriblement tragiques; c'est ce qui entraîne des nations plus douces, plus sensibles, ou, si l'on veut, plus foibles, au théâtre des passions; c'est en un mot ce qui fait le charme de

la poésie de tentiment.

Mais peu de sentimens sont assez pathétiques pour animer un long poëme. La joie ou la volupté peut animer une chanson; la tendresse peut animer une idyle ou une élégie; l'indignation, une satyre; l'enthousiasme, une ode; l'admiration, par intervalles, peut suppléer dans l'épopée & niême dans la tragédie, à un interêt plus pressant. Mais le vrai, le grand pathétique est celui de la terreur & de la pitié: ces deux sentimens ont sur tous les autres l'avantage de suivre le progrès des événemens, de croître à mesure que le péril augmente, de presser l'ame par degrés, juiqu'au terme de l'action; au lieu que, par exemple, l'admiration & la joie naissent dans toute leur force, & s'affoiblissent presque en naissant.

Essence de la tragédie. Le double intérêt de la terreur & de la pitié doit donc être l'ame de la tragédie. Pour cela, il est de l'essence de ce spectacle; 1°. de nous présenter nos semblables dans le péril & dans le malheur; 2°. de nous les présenter dans un péril qui nous effraie, & dans un malheur qui nous touche; 3°. de donner à cette imitation une apparence de vérité qui nous féduise & nous persuade assez pour être émus comme nous nous plaisons à l'être, jusqu'à la douleur exclusivement. De là, toutes les regles sur le choix du sujet, sur les mœurs & les caractères, sur la composition de la fable, & sur toutes les vraifemblances du langage & de l'action.

Du jujet. L'homme tombe dans le péril & dans le malheur par une cause qui est hors de lui, ou en lui-même. Hors de lui, c'est sa destinée, sa situation, ses devoirs, ses liens, tous les accidens de la vie, & l'action qu'exercent sur lui les dieux,

lieu du supplice des criminels; c'est ce plus tragiques sont celles que le malheureux chérit, & dont il n'avoit lieu d'attendre que du bien. En lui-même, c'est sa foiblesse, son imprudence, ses penchans, ses passions, ses vices, quelquefois ses vertus; de ces causes, la plus féconde, la plus pathétique & la plus morale, c'est la passion combinée avec la bonté naturelle.

> Deux sistèmes de tragédie. Cette distinction des causes du malheur, ou hors de nous, ou en nous-mêmes, fait le partage des deux sistèmes de tragédie, ancien & moderne; & d'un coup d'œil on y peut voir les caracteres de l'un & de l'autre, leurs dissérences, leurs rapports, les genres propres à chacun d'eux, & tous les genres mitoyens qui résultent de leur

mêlange.

Sistème ancien. Sur le théâtre ancien. le malheur du personnage intéressant étoit presque toujours l'effet d'une cause étrangere; & lorsqu'il y avoit de sa faute par imprudence, foiblesse ou passion, comme dans Edipe, Hécube, Phedre, &c. le poëte avoit soin de donner à cette cause une cause premiere, comme la destinée, la colere des dieux ou leur volonté sans motif, en un mot la fatalité, & cela dans les sujets même qui semblent les plus naturels: par exemple, si Agamemnon étoit assassiné en arrivant dans son palais, un dieu l'avoit prédit, & le poëte ne manquoit pas de faire annoncer par Cassandre que telle étoit la destinée de ce malheureux fils d'Atrée & de Tantale; de même si les fils d'Œdipe se déclaroient une guerre impie, c'étoit l'effet inévitable des imprécations de leur pere, & les poëtes avoient grand soin d'en avertir les spectateurs.

Dans les sujets tirés du théâtre des Grecs ou de leur histoire fabuleuse, ce même dogme a été reçu sur tous les théâtres du monde. Oreste condamné par un dieu à tuer sa mere, &, pour ce crime inévitable, tourmenté par les Euménides, n'est guere moins intéressant pour nous qué pour les Athéniens; car la vraisemblance & l'effet théâtral n'exigent pas que l'on croie à la fiction, mais La nature, les hommes. De ces causes les qu'on y adhere, & c'est à quoi se sont

mépris

mépris les spéculateurs, qui, de leur cabinet, ont voulu régler le théâtre.

Les poëtes ont mieux jugé du pouvoir de l'illusion, & de la facilité qu'on a toujours à déplacer les hommes. Ils ont pris les sujets des Grecs; fait du théâtre de Paris le théâtre d'Athenes; ressuscité Mérope, Œdipe, Iphigénie, Oreste; rétabli sur la scene le culte, les mœurs, les usages antiquès, avec toutes les circonstances des lieux, des hommes & des faits; & les François, à ce spectacle, sont devenus Athéniens. Ainsi, nous avons vu revivre l'ancienne tragédie, avec tout ce qu'elle eut jamais de plus touchant, de plus terrible, mais avec une plénitude & une continuité d'action, une gradation d'intérêt, un enchaînement de fituations, un développement de mœurs, de sentimens, de caracteres, & de nouveaux ressorts inconnus aux anciens.

Cependant comme cette source n'étoit pas inépuisable, & que de nouvelles circonstances indiquoient de nouveaux moyens, le génie a tenté de s'ouvrir une autre carriere.

Siste me moderne. Les anciens, à côté du sistème de la fatalité, donné par la religion & par l'histoire de leur pays, avoient comme nous, le sistème des passions actives donné par la nature; ils l'ont employé quelquefois comme dans l'Electre & dans le Thieste: mais, soit qu'il leur parût moins impesant, moins pathétique, soit qu'il ne s'accordat pas si bien avec la forme, les moyens & l'intention de leur théâtre, ils l'avoient négligé. Les modernes s'en sont saisse: ils ont fait de la tragédie, non pas le tableau des calamités de l'homme esclave de la destinée, mais le tableau des malheurs & des crimes de l'homme esclave de ses passions. Dès-lors, le ressort de l'action tragique a été dans le cœur de dont Corneille est le créateur.

Subdivision des deux sissemes. Mais chacun de ces deux sistèmes se subdivise en divers genres.

Chez les Grees il y avoit quatre fortes de tragédies; l'une pathétique, l'autre morale, & l'une & l'autre simple ou Tome XXXIII.

implexe. La tragédie morale se terminoit, au gré de la loi, par le succès des bons, & par le malheur des méchans. La tragédie pathétique se terminoit au contraire par le malheur du personnage intéressant, c'est-à-dire naturellement bon & digne d'un meilleur sort : Aristote vouloit qu'il eût contribué à son malheur par quelque faute involontaire; mais dans le sistême ancien, cet adoucissement n'est fondé ni en raisons, ni en exemples. La tragédie simple étoit celle qui n'avoit point de révolution décifive, & dans laquelle les choses suivoient un même cours, comme dans le Thieste: celui qui méditoit de se venger, se venge; celui qui dès le commencement étoit dans le péril & le malheur, y succombe, & tout est fini. Dans cette espece de fable, il y a des momens où la fortune semble changer de face, & ces demi-révolutions produisent des mouvemens très-pathétiques; mais elles ne décident rien. Dans la fable implexe, il y a révolution ou changement de fortune; & la révolution est simple, ou double en sens contraire. (Voyez Part. RÉVOLU-TION.) Voilà toutes les formes de la tragédie ancienne; & l'on voit que les différences ne sont que dans l'événement & dans la façon de l'amener. Aristote distingue aussi les fables dent les incidens viennent du dehors, & les fables dont les incidens naissent du fond du sujet; mais par le fond du sujet, il entend les circonstances de l'action, & non les mœurs des personnages : aussi dit-il expressément que la tragédie n'agit point pour imiter les mœurs, qu'elle peut même s'en passer; & tout ce qu'il demande pour émouvoir, c'est un personnage sans caractere, mêlé de vices & de vertus, ou, fi l'on veut, sans vertus & sans vices, qui ne soit ni méchant, ni bon, mais malheureux par une erreur, ou par une l'homme; & tel est le nouveau sistême faute involontaire; & en esset c'en étoit assez dans le sistème des anciens.

Quand les modernes ont employé le sissème des passions, tantôt ils l'ont réduit à sa simplicité, & tantôt ils l'ont combiné avec celui de la destinée : de la les divers genres de la tragédie nouvelle.

Lorsque dès l'avant-scene jusqu'au dé-

00000

nouement, la volonté, la passion ou la personnage qu'elle anime, dans les rapa force des caracteres agit scule, & par ellemême produit les incidens & les révolutions, noue, enchaîne & dénoue l'action théatrale, c'est le sistème des modernes dans toute sa simplicité; & ce genre se subdivise en trois: le premier est celui où ! le personnage intéressant fait son malheur foi-même, comme Roxane & le fils de Brutus; le second est celui où le caractere intéressant est aux prises avec des mézhans, & qu'il est menacé d'en être la victime, comme Britannicus, comme Zopire & ses enfans; le troisseme est celui où, sans le concours des méchans, le personnage intéressant est malheureux par la situation pénible & douloureuse où le réduit le contraste de ses devoirs & de ses penchans, ou de deux intérêts contraires, & par la violence qu'il se fait à lui-même ou qu'on fait à sa volonté, mais avec un droit légitime, comme dans le Cid, dans Inès, dans Zaire.

Si la violence vient du dehors, soit des dieux, soit de la fortune, soit d'un pouvoir irréfiftible, ces incidens étrangers aux mœurs des personnages qui sont en scene, rentrent dans l'ordre de la fatalité; mais ce genre approchant de celui des Grecs, ne laisse pas d'être plus fécond, en ce qu'il déploie tous les ressorts du cœur humain, & qu'il établit sur la scene le combat le plus douloureux entre la nature & la destinée, entre la passion qui veut être libre, & la fatale nécessité qui l'enchaîne & lui fait la loi.

A présent, si l'on considere que ces divers genres peuvent se réunir dans le même sujet, & se combiner dans une même fable, comme je l'ai fait observer dans l'Iphigenie en Aulide, & comme on peut le voir dans la Sémiramis; qu'il est du moins très-naturel que le mobile soit dans la passion, & l'obstacle dans la fortune; qu'il est même rare que l'action soit assez simple pour n'avoir qu'un ressort; que dans le concours de divers caracteres intéressés à l'événément, chacun d'eux étant passionné & naturellement bon ou méchant, ou mixte, ce n'est plus une pas-

ports d'age, de rang & de qualité respectives, comme du tils au pere, & du sujet au roi; si dans ce choc on fait concourir les droits du sang & de l'hymen, de l'amour & de l'amitié, de la nature & de la patrie &c. on sera étonné de la fécondite que les mœurs donnent à l'action, & l'on aura de la peine à concevoir que les anciens les aient comptées pour si peu de chofe.

Avantage du sissème ancien. Ce n'est pourtant pas sans raison que les anciens avoient préféré le fistème de la fatalité; 1º. il étoit le plus pathétique. Quoi de plus capable en esfet de frapper les esprits de compassion & de terreur que de voir l'homme, esclave d'une volonté qui n'est pas la sienne, & jouet d'un pouvoir injuste, capricieux, inexorable, s'efforcer en vain d'éviter le crime qui l'attend, ou le malheur qui le poursuit? C'est ce dogme que les Stoiciens enseignoient & que Séneque a exprimé en deux mots: volentem ducunt fata, nolentem trahunt; c'est cette déplorable condition de l'homme que l'Œdipe françois expose en si beaux

Misérable vertu, don stérile & funeste, Toi par qui j'ai tissu des jours que je déteste,

A mon noir ascendant tu n'os pu résisser. Je tombois dans le piege en voulant l'éviter. Un dieu plus fort que moi m'entraînoit dans le crime;

Sous mes pas fugitifs il creusoit un abîme; Et j'étois malgré moi dans mon aveuglement,

D'un pouvoir inconnu l'esclave & l'instrument.

Voilà tous mes forfaits. Je n'en connois point d'autres.

Impitoyables dieux, mes crimes sont les votres;

Et vous m'en punissez!

Ainfil'innocence confondue avec le crime, par le caprice aveugle & tyrannique de l'inflexible destinée, est sans cesse exposee sion qui agit, mais une foule de passions | sur le théatre ancien à la compassion des contraires & chacune selon le naturel du | hommes asservis sous la même loi. L'antre de Polypheme, où Ulysse & ses compagnons voyoient tous les jours dévorer quelqu'un de leurs amis, & attendoient leur tour en frémissant, est le simbole du théatre d'Athenes. C'est-là, sans doute, le tragique le plus fort, le plus terrible, le plus déchirant, & celui qui dans tous les temps fera verser le plus de larmes.

2°. Il étoit plus facile à manier. Les dieux agissent comme bon leur semble; la destinée est impénétrable & ne rend point compte de ses décrets; au lieu que la nature en action est soumise à ses propres lois, & que ces lois nous sont connues. La balance de la volonté a ses poids & ses contrepoids, le flux & le reflux des passions, leurs accès, leurs relâches & leurs révolutions, leur choc & le degré de force qui décide de l'ascendant, tout a sa regle au-dedans de nous-mêmes; & un coup-d'œil sur les combinaisons que je viens d'indiquer, en parlant des mœurs, fera sentir la dissiculté de mettre chaque piece de cette machine à sa place, & de lui donner le degré de reffort & d'activité qu'elle doit avoir: Que l'on compare le mécanisme de l'Ædipe de Sophocle, ou de l'Oreste d'Euripide, avec de Polieucte, de Britannicus, ou d'Aizire, & l'on verra combien les Grecs devoient être à leur aise avec la destinée & la fatalité.

Rien de plus tragique, sans doute, que de voir un ami, fans le savoir, tuer fon ami, un fils fon pere, une mere fon fils, un fils sa mere, j'en conviens avec Aristote; rien de plus effrayant que la situation du malheureux, qui, par erreur, va rependre un fang qui lui est si cher. Corneille ne voyoit rien de pathétique dans la fituation de Mérope & d'Iphigénie, l'une allant immoler son fils, l'autre son frere, & Corneille étoit dans l'erreur. « Ce frere, deit-il, & ce fils leur étant » inconnus, ils ne peuvent être pour » elles qu'ennemis ou indifférens ». Mais si Mérope & Iphigénie ne connoissent pas le crime qu'elles vont commettre, le spectateur en est instruit; & par un pressentiment du désespoir où seroit une mere qui auroit immolé son fils, une sœur qui auruit immolé son frere, on frémit pour sujets, Aristote présere ceux où le crime

elle de son erreur & du coup qu'elle va frapper.

A plus forte raison rien de plus intéresfant que la situation d'un tel personnage, si le crime n'est reconnu qu'après qu'il est commis.

Mais à la place d'une erreur involontaire, ou d'une nécessité inévitable, que I'on mette la passion; quel art ne faut-il pas alors pour concilier l'intérêt avec des crimes bien moins horribles, pour faire plaindre, par exemple, le meurtrier de Zaire, ou l'indigne fils de Brutus? Il est des crimes que, dans l'emportement, un homme naturellement bon peut commettre; chacun de nous, dans un accès de passion, en est capable, & c'est ce qui nous fait chérir encore & plaindre ceux qui les ont commis. Mais si le crime révolte la nature, la paffion, même la plus violente, ne suffit pas pour l'excuser: un parricide n'est pas seulement un homme pattionné, c'est un monstre; ce monstre ne peut nous toucher. Il y a plus: on ne pardonne à la passion la simple cruauté que dans un mouvement soudain, rapide, involontaire; la cruauté préméditée rend le criminel odieux, quelque passionné qu'il soit. Nulle difficulté, au contraire, dans les sujets où la fatalité domine: Hercule rendu furieux par la haine de Junon, tue ses enfans & sa femme; Oreste, forcé d'obéir à un dieu , affaffine fa mere , & pour ce crime inévitable il est livré aux Euménides; Hercule & Oreste sont intéressans, & d'autant plus que leur action est plus attroce. Il en est de même de l'erreur d'Œdi e. Toute l'indi nation se rejette sur les dieux; la compassion reste aux hommes. Le pathétique de l'action ne se réduit pas à la catastrophe; le crime peut être annoncé; & si l'on voit de loin l'inexorable destinée se complaire à dresser les pieges, à creuser, à cacher l'abîme où le malheureux doit tomber, 1'y attirer ou l'y conduire, l'y pouner elle-même & l'y précipiter, plus ce prodige de méchanceté nous est odieux, & plus nous devient cher celui qui en est la victime. Voilà pourquoi entre tous les

00000 3

3°. Le fistême des anciens étoit plus favorable à la grandeur de leurs théatres & à la pompe solennelle des spectacles qu'on y donnoit. Ces spectacles faisoient partie des fètes où toute la Grece accouroit; il falloit donc que l'amphithéatre pût contenir une multitude assemblée, & que le théatre fût proportionné à ce cercle immense de spectateurs. Mais une scene la picié nous vient de l'indignité de ce malheur spatieuse demandoit une action grande & forte, où tout fût peint comme dans un tableau destiné à être vu de loin, & c'est à quoi le sistème de la fatalité s'accommodoit mieux que le nôtre; car en faisant venir du dehors les événemens tragiques, il simplifioit tout & ne laissoit à l'action théatrale que des masses à préfenter. La peinture des passions, dont tous les détails nous enchantent, n'auroit eu là aucun relief: ces touches délicates, ces reflets, ces nuances, ces développemens si précieux pour nous, auroient été perdus; & au contraire, ces traits de force, qui, vus de près, feroient sur nous des impressions trop douloureuses, adoucis par la perspective, n'avoient de pathéthique que ce qu'il en falloit pour l'ame des Athéniens. C'est sur leur théatre que Philoclete devoit paroître couvert de lambeaux, se trainant, se roulant par terre, & rugissant de douleur; c'est-là qu'Edipe devoit paroître les veux crevés, versant sur ses enfans des gouttes de sang au-lieu de larmes; qu'Oreste, poursuivi par les furies, devoit tomber dans les convulsions, & demander à sa sœur Electre qu'elle essuyat l'écume de ses levres; c'est-là que le supplice de Prométhée, les tourmens d'Hercule & les fureurs d'Ajax étoient en proportion avec la grandeur du fpectacle.

politique & moral que l'on religieux fe propoloit alors. Il off evident, quoi qu'en dise Aristote, que le caractere de républicain exposé aux plus grands rel'action tragique prenoit trop sur la liberté; & soit que le personnage interessant ressemblat par son caractere à l'agneau faire voir que tous les hommes étoient docile & timide qui se laisse mener à ségaux sous l'empire de la destinée; que

TRA

seroit le plus atroce, s'il étoit volontaire | débat sous le couteau du facrificateur, l'événement n'en étoit pas moins l'accomplissement d'un décret qui décidoit du sort. de l'homme, & quel que fût l'instrument du malheur, & quelle qu'en fût la victime, l'un & l'autre étoient sous l'empire de l'inflexible nécessité. Par-là l'objet poétique étoit rempli : car la terreur nous vient, dit Aristote, de la possibilité que nous voyons à ce qu'un malheur semblable nous arrive; & qui nous semble peu mérité. Mais où étoit le: but moral, où étoit le fruit de l'exemple? De ce qu'Ædipe a tué son pere sans le savoir, & qu'il a épousé sa mere, quelle conséquence tirer? Que c'est un crime. horrible d'exposer ses enfans. Mais avant que Jocaste eût exposé le sien, son sort lui avoit été prédit. Dans cet exemple le malheur n'est donc pas la suite du crime. Edipe a été imprudent : un homme, dit-on, menacé de tuer son pere & d'épouser sa mere, auroit dû ne pas voyager, n'avoir de querelle avec personne, & ne se marier jamais. Mais ceux qui raisonnent si bien ont oublié que dans le sisstème des Grecs la destinée étoit inévitable, & qu'il étoit dans celle d'Œdipe de faire tout ce qu'il a fair

Il est donc vrai, collette l'a reconnu. Marc-Aurele, que le but moral, religieux & politique de la tragédie ancienne, étoit de frapper les esprits de l'ascendant de la definée, afin d'accouramer les hommes aux événemens de la vie, de les y refigner d'avance, & de les rendre patiens, courageux & déterminés. Cette habitude donnée à un peuple, de tout voir sans étonnement, & de tout soussirir. sans foiblesse, étoit favorable aux mœurs publiques; & quant à ce qui pouvoit réfulter, dans le détail des mœurs privées, du sissème de la nécessité, les poètes s'en 4° Ce sistème remplissoit mieux l'objet inquiétoient peu : c'étoir aux lois à y pourvoir.

A l'avantage de former, dans un état vers, une masse d'hommes préparés à tout & resolus à tout, se joignoit celui de leur l'autel, ou au taureau sougueux qui se les plus élevés étoient sujets à l'impru-

845

dence & à l'erreur; que les dieux se jouoient des rois; que tout ce qui flatte l'orgueil étoit fragile & périssable; & que les plus grandes calamités & les plus grands crimes étant réservés aux souverains, il étoit également insensé d'aspirer à l'être, & de souffrir qu'il y en eût. C'est ce qu'il étoit important d'inculquer

à des peuples libres.

Voilà les raisons de préférence qui avoient décidé les anciens en faveur du sistème de la fatalité. Mais puisque ce sistème avoit tant d'avantage, pourquoi nous en être éloignés? Est-ce pour écarter l'idée d'une destinée injuste, d'une aveugle nécessité? Nullement, & l'on voit assez que tant que les modernes ont pu tirer de ce fistême des spectacles intéressans, ils ne s'en sont pas fait scrupule. Est-ce que l'opinion ayant changé, la vraisemblance & l'intérêt des anciennes fables seroient perdus pour nous? Encore moins: l'illusion supplée à la croyance. Les sujets les plus pathétiques de notre théatre sont pris du théatre des Grecs. L'Œdipe, l'Oreste, la Phedre, les deux Iphigénies, la Mérope, le Philoctete, &c. réussiront dans tous les temps & chez tous les peuples du monde.

Mais si ce n'a pas été pour rendre la tragédie plus morale ou plus intéressante qu'on en a fait un nouveau sistème, qu'est-ce donc qui l'a introduit? Le cours naturel des choses, un nouvel ordre de circonstances, la dissiculté qu'éprouvoit l'art à s'accommoder des anciens sujets, & les avantages d'une autre espece que l'on croyoit trouver dans le sistème des pas-

Cone

Avantages du nouveau sistème. Voyez d'abord dans l'article Poésie combien l'histoire fabuleuse des Grecs, leur religion & leurs mœurs étoient favorables à leur sistème, & combien ce qui leur étoit propre est étranger par-tout ailleurs.

Les spectateurs, comme je l'ai dit, se dépaysent aisément; mais l'illusion qui les entraîne tient elle-même aux convenances, & ce sistème religieux des Grecs ne peut convenir qu'aux sujets qu'il a confacrés. Il n'eût donc jamais fallu sortir de leur histoire sabuleuse; & dans ce cercle

dence & à l'erreur; que les dieux se le génie tragique se sût trouvé trop à jouoient des rois; que tout ce qui flatte l'étroit.

Il est bien vrai que dans tous les temps & chez tous les peuples du monde, on semble reconnoître dans la fortune & dans ce qu'on appelle le hasard des événemens, une espece de fatalité, & que par conséquent il étoit possible d'inventer des sujets où tout sût conduit par le sort ou par des causes inévitables; mais des accidens fans rapports, fans liaison de l'un à l'autre, aussi dénués de vraisemblance que de vérité, n'ayant pour eux ni l'opinion réelle, ni la tradition fabuleuse, auroient manqué de confistance & d'autorité sur la scene, & n'auroient pas été assez évidemment l'esset d'une puissance tyrannique, attachée à rendre les hommes ou coupables, ou malheureux, pour que de ces spectacles du malheur & du crime on reçût la même impression de terreur dont les Grecs se sentoient frappés, & dont leur sistème religieux nous frappe encore nous-mêmes dans les sujets où il est empreint.

Cet amas d'incidens sortuits dont il n'y a rien à conclure, ont pu occuper nos aïeux à la renaissance des lettres, quand ni l'esprit, ni le goût, ni le jugement même n'étoient sormés: on en faisoit sur tous les théatres de l'Europe des comédies sans comique, des tragédies sans intérèt. La curiosité, la surprise étoient les seuls emotions qu'on éprouveit à ces spectacles; mais ne connoissant rien de mieux,

on croyoit voir le mieux possible.

Enfin Corneille ayant découvert, au milieu de ce cahos, une nouvelle source d'événemens tragiques, aussi intéressans dans leurs causes que terribles dans leurs essets, ce sut un cri universel; & l'Europe moderne reconnut la tragédie qui lui étoit

nronre

L'homme libre sous un Dieu juste qui permettoit le mal, sans en être la cause, l'homme en proie à ses passions, en butte à celles de ses semblables, & rendu malheureux par lui-même ou par eux, devint l'objet de la tragédie & le nouveau spectable assignant & terrible dont elle frappa les esprits.

Les avantages de ce nouveau sistème

sont d'être plus sécond, plus universel, plus moral, plus propre à la forme & à l'étendue de nos théâtres, plus susceptible de tout le charme de la représentation.

1º. Plus fécond, parce qu'il met en jeu tous les ressorts du cœur humain, qu'il en fait les mobiles de l'action théâtrale, qu'il donne lieu aux developpemens de toutes les passions actives, que de leur mèlange il compose des caracteres pleins d'énergie & de chaleur, que de leurs contraffes il tire des situations variées à l'infini; que de leurs combats il fait naître une foule de mouvemens qui étoient inconnus aux anciens.

Non-seulement la passion agite l'ame, mais elle altere la raison, la séduit, la trompe, l'égare, & la range de son parti: de la tout l'artifice qu'elle emploie pour en imposer à celui qu'elle obsede & à tous ceux qu'elle a intérêt de persuader & d'émouvoir ; de là l'éloquence de deux passions contraires pour se vaincre mutuellement; de là les changemens rapides-d'opinion, de lentimens & de langage dans le même homme, soit que deux passions le tourmentent & le dominent tour à tour , l foit qu'une seule passion ait à combattre en lui la bonté naturelle, à triompher de l'innocence, à vaincre un reste de pudeur, à faire taire le devoir, à surmonter la vertumême, à se délivrer de la honte, & à s'affranchir du remords. Voilà ce qui ouvre à notre théâtre un champ si vaste & si sécond.

Quand Phomme agit par une impulsion étrangere & irréfistible, il n'y a pas à balancer; mais quand il doit se décider par les mouvemens de son cœur, & que ces mouvemens, comme celui des flots, font tumultueux & rapides, qu'il est tour à tour entraîné en sens contraires avec la même violence, que presque au même instant que le déstr l'emporte la honte le repousse, & qu'au moment que l'esnérance commence à l'élever, il se sent abattu par la crainte & par la douleur; c'ed l'aqu'un naturel fentible, ardent,

ter & de peindre. Le sistème moderne, osons le dire, est le seul où le cœur humain ait été pris par tous les côtes sensibles, & savamment approfondi.

2°. Plus universel. Le fistême ancien est fondé sur une opinion locale. Il est vrai que cette opinion sera reçue par-tout comme hypothese, mais il ne sera permis d'y adapter que l'histoire des temps & des lieux où elle a régné. Au contraire le fistème des passions est de tous les pays & de tous les siecles. Par-tout l'homme a été conduit par les mouvemens de son cœur; par-tout il s'est rendu coupable & malheu. reux par ses passions. Notre théâtre est le tableau du monde.

3°. Plus moral. C'est une chose utile fans doute que d'habituer l'homme au malheur, puisqu'il y est exposé sans cesse. Mais d'un côté l'indignation, l'impiété, le désespoir, de l'autre le découragement, l'abattement, l'abandon de soi-même sont les écueils d'une ame ou forte ou foible, qui s'est laisse frapper de l'ascendant de la destinée, de la nécessité d'en subir les décrets. Au lieu qu'il est d'une utilité ablolue d'apprendre à l'homme à se craindre lui-même, à êrre fans ceffe en garde contre les ennemis qu'il recele au fond de fon cœur.

Dans un état exposé à de grands périls, sujet à de grandes révolutions, où tout homme devoit être déterminé à tout rifquer, à tout souffrir, peut-être cet abandon de soi-même aux décrets de la destinée, étoit-il la vertu de premier bescin, & devoit-il former le caractere national; mais dans une monarchie vaste & tranquille, où une partie des forces de la nation sussit à sa désense, le bonheur public tient essentiellement à des mœurs tempérées. La tragédie qui réprime les mouvemens de l'ame, est donc une leçon politique en même temps qu'une leçon de mœurs. La haine, la colere, la vengeance, l'ambition, la noire envie & sur-tout l'amour étendent leurs ravages dans tous les états, dans tous les ordres de la fociété. Ce font là les vrais ennemis comelliques, impétueux, se montre sous toutes les faces | & ceux qu'il est le plus essentiel de nous & dans toutes les attitudes; c'est la que le | faire craindre, par la peinture des malheurs génie a de quoi s'exercer dans l'art d'imi- loù ils peuvent nous entraîner, puisqu'ils

y ont entraîné des hommes souvent moins foibles, plus sages & plus vertueux que nous; & c'est à quoi les Grecs n'ont pas même penfé. Si dans la tragédie ancienne la passion est quelquesois la cause ou l'instrument du malheur, ce malheur ne tombe pas sur l'homme passionné, mais sur quelque victime innocente. Or pour réprimer en nous la passion, il ne s'agit pas de nous faire voir qu'elle est funeste aux autres, mais à nous-mêmes. On diroit que les Grecs evitoient à dessein le but moral que nous cherchons, car ils n'ont pu le méconnoître. Quoi de plus simple en effet pour guerir les hommes de leurs passions que de leur en montrer les victimes? Quoi | forme de nos théâtres. J'en ai déja indiqué de plus terrible que l'exemple d'un homme à qui la nature & la fortune avoient tout accordé pour être heureux, & en qui une seule passion, la même dont chacun de nous porte le germe dans son sein, a tout ravagé, tout détruit? C'est ce rapport, cette induction qui rend l'exemple falutaire; & Aristote lui-même l'a reconnu, mais dans sa rhétorique. « L'orateur, dit-» il, pour imprimer la crainte à ses audi-» teurs, doit leur faire voir qu'ils sont en » péril, & pour cela mettre fous leurs » yeux l'exemple de ceux qui sont tombés » dans les malheurs dont il les menace». Mais l'orateur ne leur dit pas: Si vous disputez le pas à un inconnu, comme fit Edipe, ou si vous étes curieux comme lui, vous tuerez voire pere, vous épouserez voire mere, vous vous arracherez les yeux. Il leur dit : Si vous vous livrez à vos passions, vous en serez les victimes; si vous calomniez le juste, si vous opprimez l'innocent, le ciel qui les aime les vengera. S'il nous présente un ravisseur horriblement puni comme Thieste, il ne nous fera pas voir à côté un monfire exécrable comme Atrée jouissant de savengeance & du jour qu'il a fait pâlir. Mais il opposera l'innocent au coupable, & nous montrera celui - ci plus malheureux dans ses succès que l'autre au comble de l'infortune, l'enfer dans l'ame d'Anitus, le ciel dans l'ame de Socrate. Enfin s'il nous met sous les yeux des exemples de la ! peine attachée au crime, ce crime ne sera | d'émouvoir, d'attendrir tout un peuple. pas l'effet de l'erreur ; car de l'erreur il | C'étoit moins de beaux vers que des hur-

de l'imprudence ou de la passion; car on peut y remédier. Il est donc évident que le dessein qu'Aristote attribue à l'orateur & celui qu'il attribue au poëte ne sont pas les mêmes. Le but de l'orateur dans son iens est de rendre les hommes justes & sages par crainte; & le but du poëte est de les guérir de la crainte, en les habituant au malheur.

Or cette disparate n'existe plus entre la morale de l'éloquence & celle de la tragédie; & dans le fistême moderne, le but du poëte est le même que celui de l'orateur.

4° Ce sisseme est encore plus propre à la la raison. Le théâtre a sa perspective; le nôtre est nécessairement moins vaste que celui des Grecs; le spectacle qui chez eux étoit une solennité, n'est chez nous qu'un amusement: au lieu d'une nation assemblée, c'est un petit nombre de citoyens; au lieu d'un grand cirque en plain ciel, c'est une assez petite salle. L'avantage du théâtre ancien étoit donc dans la pantomime & dans la force des tableaux; l'avantage du nôtre est dans l'éloquence & dans la beauté des détails. On a dit cent fois que les Grecs avoient dédaigné de mettre l'amour sur leur théâtre. On n'a pas vu qu'il leur eût été impossible de l'y peindre comme nos poëtes l'ont peint; que ces détails, ces gradations, ces nuances si délicates qui en font la décence & le charme, répugnent à la seule idée du mannequin, du casque, du porte-voix d'un homme jouant Ariane, & reprochant au parjure Thésée le crime de l'abandonner. On n'a pas vu que la même cause avoit exclu de leur théâtre presque toutes les passions actives; & que si quelquesois ils les y ont employées, ce n'a été que par esquisses, en les ébauchant à grands traits. Les Grecs alloient à leur théâtre apprendre à fouffrir, & non pas à se vaincre. Avec des plaintes, des cris, des larmes, des mouvemens d'effroi, de douleur & de désespoir, un malheureux, poursuivi par les dieux ou accablé par la destinée, étoit sûr n'y a rien à conclure; mais de la foiblesse, i lemens effroyables ou des gémissemens

profonds que l'on entendoit de si loin.

Chez nous aucun des accens de l'ame, aucun des traits les plus délicats de la pasfion n'est perdu; tous les détails de l'expression, toutes les nuances de la pensée & du sentiment sont apperçus & vivement fentis.

Je ne dis pas que le tragique moderne soit dénué de force; je dis qu'il en amoins, qu'il en doit moins avoir que le tragique ancien, parce qu'il est vu de plus près; je dis qu'en s'affoiblissant du côté des peintures, il a dû s'en dédommager du côté des sentimens, & que pour cela le sistéme qui prète le plus à l'éloquence de l'ame, est ce qui lui convient le mieux.

5°. Il est plus susceptible ensin de tout le charme de la representation. En parlant de la scene antique on ne cesse de nous vanter ces théâtres immenses que le ciel éclairoit; & on ne fait pas attention que dans des spectacles donnés quatre fois l'an à toute la Grece assemblée, cette vaste étendue étoit d'une nécessité indispensable & bien plus nuifible qu'avantageuse à la beauté de l'imitation; qu'elle faisoit violence à toute espece de vraisemblance & d'illusion théâtrale; qu'il étoit impossible au peintre de distribuer les lumieres & les ombres dans les décorations d'un théâtre éclairé par le jour; que l'acteur jouoit sous un masque, dont la bouche arrondie en trompe lui tenoit lieu de porte-voix; que ce masque n'exprimoit rien, & qu'un homme jouant Electre, Iphigénie ou Phedre avec un masque & un porte-voix, devoit être au moins peu touchant; que le cothurne, en exhaussant la taille jusqu'à la hauteur de huit piés, en faisoit un colosse énorme & grotesquement composé; que s'il est vrai, comme on le dit, que la tète de l'acteur fût dans un casque & le corps dans un mannequin, c'étoit le comble de la difformité; & qu'en supposant même, par impossible, entre la taille, la la peinture, ne la rendent que plus vifigure & le geste d'un homme ainsi façonné, quelqu'espece de proportion & d'ensemble, il en seroit toujours de cette imitation dramatique, relativement à la nôtre, comme d'une flatue colossale grossié- le tort qu'ils veulent faire à l'art du poete rement taillée, comparée à une statue de l & à celui de l'acteur.

grandeur naturelle dont tous les traits seroient finis.

Mais au lieu d'un théâtre immense qui dans l'éloignement déroboit à la vue ces difformités, supposez les tragédies de Sophoele & d'Euripide, sans aucun changement, représentées à notre maniere, & sur des théatres proportionnés à l'étendue de la voix & à la portée de la vue; alors le naturel, la vraisemblance, l'illufion théâtrale y sera; mais alors même combien l'art de l'acteur ne sera-t-il pas à l'étroit! l'expression de la soussfrance est pathétique; mais du côté de l'art elle n'a rien qui favorise & développe les grands talens. L'acteur le plus commun, dans des tourmens ou dans des fureurs, imitera les cris de Philoctete, ou les rugissemens d'Oreste; & dans la déclamation comme dans la peinture, les mouvemens forcés, violens, convulsifs sont ce qu'il y a de plus aisé. La grande difficulté de l'art est dans l'expression simultanée de deux sentimens qui agitent l'ame, dans le passage de l'un à l'autre, dans les gradations, les nuances, les mouvemens divers ou d'une feule passion ou de deux passions contraires, dans leur calme trompeur, dans leur fougue rapide, dans leurs élans impétueux, enfin dans cette foule d'accidens variés qui forment ensemble le tableau des orages du cœur humain. Que l'on compare les rôles les plus passionnés du théâtre grec, avec les rôles de Néron, d'Orosmane & de Rhadamiste, avec les rôles de Cléopatre dans Rodogune, de Roxane dans Bajazet, d'Hermione dans Andromaque, d'Alzire & de Sémiramis; que l'on compare la Phædre d'Euripide avec celle de Racine, l'Electre de Sophocle avec celle de M. de Voltaire, avec ce rôle qui a été le triomphe de la célebre Clairon : dans le grec on verra des couleurs fortes mais entieres, sans reslets & sans demi-teintes; dans le françois mille nuances qui, loin d'affoiblir vante, plus variée & plus sensible. C'est le grand avantage que nous avons tiré de la petitesse de nos théâtres; & ceux qui proposent de les agrandir, ne savent pas

Des mœurs & des caracteres. Si l'on a bien conçu le système des anciens, on fera peu surpris qu'Aristote ait subordonné les mœurs à l'action, & ne les ait pas même regardées comme nécessaires à la tragédie. Que l'homme en péril ne sût pas méchant, que le malheureux poursuivi par son mauvais sort ne l'eût pas mérité; c'en étoit affez pour être un objet de terreur & de compassion.

Mais lorsqu'il a fallu que les hommes entre eux se fissent leurs destins eux-mêmes; leurs qualités, leurs inclinations, leurs affections, leur naturel enfin, leurs caracteres & leurs mœurs ont été les resforts de l'action théâtrale.

Dans la tragédie il y a deux fortes de caracteres: les uns dévoués à la haine des spectateurs; & dans ceux-là le naturel, l'habituel, l'actuel, tout peut être mauvais: les vices les plus bas, les crimes les plus noirs, les fentimens les plus dénaturés, les perfidies les plus atroces & les plus lâches trahisons, toutes ces horreurs ennoblies comme elles peuvent l'être, forment le caractere d'un Atrée, d'un Narcisse, d'une Cléopatre, & dans le tableau dramatique ces figures ont leur beauté.

Un méchant homme, quelque malheureux qu'il soit, n'inspirera point la pitié; mais il inspirera la terreur de deux manieres, & les voici. Dans le cours de l'action, il fera trembler pour l'homme innocent ou vertueux dont il méditera la perte; & au dénouement si le méchant triomphe, on frémira comme dans Mahomet de se livrer à ses pareils. Si au contraire c'est lui qui succombe, & s'il est puni, comme dans Rodogune, on frémira de lui ressembler. « Si les furies poursui-» voient Néron pour avoir fait périr sa » mere, dit Castelvetro, cela n'exciteroit » ni pitié ni crainte. Mais qu'elles pour-» fuivent Oreste pour avoir obéi au dieu y qui l'a forcé au crime, cela est terrible » & digne de pitié ». Castelverro a raifon dans fon fens. D'abord il est absolument vrai que Néron n'exciteroit point la pitié. Il est encore vrai qu'il n'exciteroit pas la même espece de crainte que nous fait éprouver Oreste, celle que devoit inspirer aux hommes l'iniquité bizarre de la l sie ne doivent être que les transports d'un

destinée & des dieux. Mais Néron poursuivi par les furies rempliroit de terreur les cœurs dénaturés, & de cette terreur qu'inspirent des dieux justes, qui poursuivent le parricide jusques sur le trône du monde, & qui pour le punir déchaînent les enfers. Il est donc de l'intérêt des mœurs, comme de l'intérêt de l'art, qu'on rende les méchans sur la scene aussi odieux qu'ils peuvent l'être.

Mais les caracteres auxquels on veut concilier la bienveillance & la commisération, doivent avoir un fonds de bonté qui nous attache. Ils peuvent être crimi-

nels, jamais vicieux ni méchans.

Il faut donc bien discerner entre les inclinations habituelles & les affections accidentelles du cœur humain, celles qui fe concilient avec la bonté d'ame, celles dont le personnage intéressant peut s'applaudir, celles qu'il peut se pardonner, celles qu'il doit désavouer & se reprocher à lui-même : car c'est sur-tout à l'equité du juge intérieur que l'on reconnoît la bonté naturelle.

Ainsi les qualités essentielles du caractere intéressant, sont la droiture, la sensibilité, la candeur, la noblesse, & mieux encore la grandeur d'ame. Si la passion qui le domine le rend injuste, il doit s'en accuser; s'il dissimule, ce ne doit être que malgré lui & en rougissant; s'il est forcé de paroître ingrat, il doit en avoir honte & s'en faire un crime. Son caractere actuel peut être la foiblesse, jamais la fausseté; l'ambition, jamais l'envie; la haine, jamais la calomnie, & encore moins la trahison; le ressentiment, la vengeance, jamais la dureté, la lâcheté ni la noirceur; la violence, l'emportement, jamais la cruauté froide, tranquille & réfléchie. Sa colere ne doit être qu'une sensibilité révoltée par l'excès de l'injure, qu'une fierté blessée par l'indignité de l'offense, qu'un vif ressentiment du mal fait à luimême ou à ce qu'il a de plus cher, qu'un mouvement d'indignation contre l'orgueil qui l'humilie, l'ingratitude qui l'aigrit, la force injuste qui l'opprime, le crime, en un mot qui l'irrite, ou le vice impudent qui lui est odieux. Les fureurs de sa jalou-

Tome XXXIII.

Ppppp

amour violent qui se croit outragé. Ainsi, to tes ses passions doivent porter avec elles une sorte d'excuse & d'apologie, qui le fasse plaindre d'en être la victime, & qui

empêche de le hair.

C'est en cela qu'on nous accuse de rendre les passions aimables; & il est vrai que nous les parons, mais comme des victimes, pour apprendre à les immoler. Il ne s'agit pas de les faire hair, mais de les faire craindre: c'est l'attrait qui en fait le danger: pour en prévenir la séduction, il faut donc les peindre avec tous leurs charmes. On tenteroit en vain de rendre odieux des fentimens dont un bon naturel est bien tous ses charmes; & c'est par-la qu'on souvent la cause. Le ressentiment des injures, la colere, l'ambition, l'amour, les foiblesses du sang, le desir de la gloire font funestes dans leurs effets, quoiqu'intéressans dans leur cause. C'est avec ce mélange de bien & de mal qu'il faut qu'on les voie sur le théâtre; car c'est ainsi qu'on les verra dans la nature, & ce n'est que par la ressemblance que l'exemple en est effrayant. Plus le personnage est intéressant. plus son malheur sera terrible : sa bonté, ses vertus elles-mêmes n'en feront que mieux sentir le danger de la passion qui l'a perdu; & plus la cause de son malheur est excusable par notre soiblesse, plus nous voyons près de nous le précipice où il est tombé.

Cette constitution de la fable, du côté des mœurs, est à la fois si utile & si intéressante, si analogue à la nature & à tous les principes de l'art, qu'elle semble avoir dû se présenter d'abord aux inventeurs de la tragédie; & ceux qui entendent citer | depuis fi long-temps les anciens comme nos modeles, doivent trouver bien etrange ce que j'ai ofé avancer, que le théâtre des Grecs ne fut jamais celui des pasfions.

On s'autorise de leur exemple pour nous reprocher d'avoir fait de l'amour la pastion dominante de la scene tragique. Croiton de bonne-foi qu'un caractere comme celui d'Hermione, n'eût pas éte beau à Athenes comme à Paris? Mais qui l'auroit joué, qui l'auroit entendu? Ce flux & ce reflux de passions contraires, le dépit, la |

ce, leurs accens, leurs traits, leur langage, tout se seroit perdu sous le masque ou dans l'éloignement. Voilà pourquoi la peinture de l'amour & des passions qu'il engendre leur étoit interdite, & s'ils n'en ont pas fait usage, il n'en est pas moins vrai, comme je l'ai prouvé dans l'article MŒURS, que de toutes les passions actives l'amour est la plus théâtrale, la plus intéressante, la plus séconde en tableaux pathéthiques, la plus utile à voir dans ses redoutables excès.

Il faut convenir qu'en peignant l'amour avec tous ses dangers, on le peint avec rend les malheureux qu'il a séduits plus dignes de pitié que de haine; mais c'est aussi par-là qu'on rend cette passion redoutable autant qu'elle est dangereuse. Il faut que l'homme sache non-seulement qu'elle l'égare, mais par quels detours elle peut l'égarer. C'est aux sleurs qui couvrent le piege qu'il doit le reconnoître; l'attrait

l'avertit du danger.

Si l'homme passionné, qui fait lui-même son malheur, peut être intéressant, à plus forte raison l'homme vertueux. Mais si la vertu même est cause du malheur, quel intérêt peut-il en naître? 1°. L'intérêt de la bienveillance & de l'admiration, quand le malheur est absolument volontaire, comme celui de Décius; mais j'avoue que de tels sujets ne seroient pas assez tragiques. 2°. L'intérêt de la pitié mêlée d'admiration & d'amour, quand l'homme de bien, malheureux par son choix, n'a pu se dispensér de l'être, comme Brutus, Régulus & Caton; & si l'alternative est telle que, sans honte, l'homme n'ait pu éviter son malheur, il est, pour la vertu, dans l'ordre des maux nécessaires; telle est la situation de Rodrigue, & c'est par-là qu'elle est si touchante.

Le pathétique des mœurs, chez les anciens, confistoit, non pas dans les passions actives, causes du crime & du malheur mais dans des affections qui rendoient le crime involontaire plus horrible pour celui qui l'avoit commis, & le malheur plus accablant. Ces sentimens que j'appellerai passifs, sont ceux de l'humafierté, l'amour, la jalousse & la vengean-{nité, de l'amitié, de la nature. Les anciens les ont exprimés avec beaucoup de force, de chaleur & de vérité, parce qu'ils en étoient remplis. Le nom de piété qu'ils leur donnoient, exprime l'idée de sainteté qu'ils y avoient attachée. On ne lit pas sans émotion se que disoit l'un de leurs plus grands hommes, Epaminondas, que de toutes ses prospérités, celle qui lai avoit donné le plus de joie étoit d'avoir gagné la bataille de Leuctre du vivant de ses pere & mere. L'héroïsme de l'amitié & de la piété fliale étoit familier parmi eux. L'amour paternel & maternel n'étoit pas moins passionné: c'étoient les trosors de leur thédire. Les modernes, chose etonnante, les avoient négligés ces tréfors précieux, jusqu'à M de Voltaire. C'est lui qui le premier a répandu dans la tragédie cet intérêt si doux de la touchante humanité : c'est lui qui, fur la scene, a fait un sentiment religieux de la bienfulance univerfelle, c'est lui qui a mis dans les sujets modernes toutes les tendresses du sang; & quel pathétique il en a tiré! Mérope & Jocaste, il est vrai, comme Andromaque, Hécube & Clitemnestre sont prises du théatre ancien; mais les caractères de Brutus, de César, de Lusignan, d'Alvarès, de Zopire, d'Idamé, de Sémiramis, ne sont pris que dans la nature. C'est ce grand fecret de la tragédie, presque oublié depuis Euripide, qui a valu à M. de Voltaire l'honneur d'être mis à côté de Corneille & de Racine, ou plutôt la gloire d'être élevé au-defins d'eux, comme ayant mieux connu ou plus fortement remué les grands ressorts du cœur humain.

Ce genre de pathétique se concilie également avec les deux sistèmes; mais une nouvelle dissérence de l'un à l'autre, c'est la liberté que nous avons & que les anciens n'avoient pas, de prendre l'action tragique dans la vie obscure & privée. La crainte des dieux & la haine des rois étoient les deux objets de la tragédie ancienne; & à cet intérêt religieux & politique se joignoit l'intérêt national, le plaisir qu'avoient les peuples de la Grece à voir retracer sur leur théatre les évenemens de leur histoire sabuleuse; or de cette histoire rien n'étoit conservé que les mour, la haine, l'ambition, la jalousse

aventures des rois ou des héros. Aristote exprimoit donc le vœu des spectateurs, en demandant que l'on choisît pour la tragédie, parmi les hommes d'un rang illustre & d'une grande réputation quelqu'homme d'une fortune éclatante qui fût devenu malheureux: l'exemple en étoit plus célebre, plus terrible, plus pitoyable, & plus directement relatif au but que l'or, se propoloit. Mais nous qui n'avons presque jamais aucun intérêt national au sujet de la tragedie; nous qui ne voulons qu'intimider les hommes par les exemples du danger & du malheur des passions, n'estce que dans les rois que nous pouvons trouver de ces exemples effrayans?

Sans doute la dignité des perfonnages donnant plus de poids à l'exemple, il est avantageux pour la moralité, de prendre au moins des noms fameux. D'ailleurs, le fort d'un héros, d'un monarque donne plus d'importance à l'action théatrale. à il en resulte pour le spectacle plus de pompe & de majesté. Quant à ce qu'on a dit, que l'élevation des personnes fait que leur fort nous touche moins, que les revers qui les menacent ne menacent point le commun des hommes, & que plus leur fortune excite l'envie, moins leur malheur excue la pitié; c'est ce qu'on peut au moins révoquer en doute. Mérope, Hécube, Clytemnestre, Brutus, Orosinane, Antiochus, sont par leur rang fort élevés au-dessus du peuple qu'ils attendrissent; & nous pleurons, nous frémissons pour eux, commè s'ils étoient nos égaux. Un roi dans le bonheur est pour nous un roi; dans le malheur il est pour nous un homme, & même d'autant plus à plaindre qu'il étoit plus heureux, & que chaçun de nous se mettant à sa place, sent tout le poids du coup qui l'a frappé.

Le but de la tragédie est, selon nous, de corriger les mœurs en les imitant, par une action qui serve d'exemple: or, que la victime de la passion soit illustre, que sa ruine soit éclatante, la leçon n'en est pas moins générale. La même cause qui répand la désolation dans un état, peut la répandre dans une famille. L'a-

Ppppp 2

& la vengeance empoisonnent les sources du bonheur domestique comme celles du bonheur public. Il y a par-tout des hommes coleres comme Achille, des meres faciles comme Hécube, des amantes soibles comme Inès, & crédules comme Ariane, ou emportées comme Hermione, des amans capables de tout dans la jalousie, comme Orosmane & Rhadamiste, & surieux par excès d'amour.

Mais c'est faire injure au cœur humain & méconnoître la nature, que de croire qu'elle ait besoin de titre pour nous émouvoir. Les noms facrés d'ami, de pere, d'amant, d'époux, de fils, de mere, de frere, de sœur, d'homme enfin, avec des mœurs intéressantes, voilà les qualités pathétiques. Qu'importe quel est le rang, le nom, la naissance du malheureux que sa complaisance pour d'indignes amis & la féduction de l'exemple ont engagé dans les pieges du jeu, & qui gémit dans les prisons dévoré de remords & de honte? Si vous demandez quel il est? je vous réponds : il fut homme de bien, & pour son supplice il est époux & pere; sa femme qu'il aime & dont il est aimé, languit réduite à l'extrême indigence, & ne peut donner que des larmes à ses enfans qui demandent du pain. Cherchez dans l'histoire des héros une fituation plus touchante, plus morale, en un mot plus tragique; & au moment où ce malheureux s'empoisonne, au moment où après s'être empoisonné il apprend que le ciel venoit à son secours, dans ce moment douloureux & terrible, où à l'horreur de mourir se joint le regret d'avoir pu vivre heureux, ditesmoi ce qui manque à ce sujet pour être digne de la tragédie? L'extraordinaire, le merveilleux, me direz-vous; & ne le voyez-vous pas ce merveilleux épouvantable, dans le passage rapide de l'honneur à l'opprobre, de l'innocence au crime, du doux repos au désespoir, en un mot, dans l'excès du malheur attiré par une foiblesse? Quelle comparaison de Beverley avec Athalie, du côté de la pompe & de la majesté du théâtre! mais aussi quelle comparaison du côté du pashétique & de la moralité!

On l'a donné à Paris cette piece angloise, & le soulévement des joueurs a été général contre le succès qu'elle a eu. Les temmes disoient, cela est horrible; les hommes, ce n'est pas un joueur. Non, ce n'est pas un joueur consommé, c'est un joueur qui commence à l'être, comme vous avez commencé, par complaisance, sans passion, sans voir le danger de céder à l'exemple. Il s'est engagé pas à pas, il a perdu plus qu'il ne vouloit; le regret joint à l'espérance, l'a fait courir après Jon argent, façon de parler aussi commune que l'imprudence qu'elle exprime; nouvelle perte, nouveaux regrets, nouvelle ardeur de regagner; enfin la gravité du mal lui a fait risquer le plus violent remede, & en voulant se tirer de l'abyme, il y est tombé jusqu'au sond. Cela est horrible, sans doute, mais cela est trèsnaturel, & peut-être aussi très-commun; & si ce n'est pas à la passion invétérée du jeu que cet exemple peut-être salutaire, c'est du moins à la passion naissante, & qui foible encore & timide, n'a pas aliéné la raison. Ce ne sera pas un

pas aliéné la raison. Ce ne sera pas un remede, ce sera un préservatis.

La tragédie populaire a donc ses avantages comme l'hérosque a les siens; mais il ne saut pas dissimuler une utilité ex-

clusive de celle-ci du côté des mœurs. Les rois ont de la peine à concevoir que les malheurs de la vie commune soient. un exemple effrayant pour eux, ils ne se reconnoissent que dans leurs pareils; il leur faut donc une tragédie qui soit propre à la royauté, & celle-ci est pour eux une leçon d'autant plus précieuse, que c'est presque la seule qu'ils daignent recevoir: l'attrait du plaisir les y engage, & comme elle n'est pas directe, elle ne peut les offenser. Ils se trouvent comme invisibles dans des cours étrangeres, & présens à ce qui se passe dans les temps les plus reculés. C'est-là que la vérité leur parle avec une noble hardiesse; c'est-là qu'on plaide avec courage la cause de l'humanité, que tous les droits font mis dans la balance, que tous les devoirs sont prescrits & tous les pouvoirs limités; c'est-là que tous les préjugés d'une éducation corruptrice sont ébranlés

par les maximes de la nature & de la raifon; c'est-là que l'orgeuil est consondu, la vaine gloire humiliée; c'est-là que le despotisme impérieux voit ses écueils, & l'ambition ses naufrages; c'est-là que les penchans favoris d'un prince sont repris sans ménagement & châties dans ses pareils; c'est-là qu'il sent tout le danger des mouvemens impétueux d'une ame à qui tou tcede, de ces mouvemens dont un leul fait le malheur de tout un peuple, quelquefois la ruine ou la honte d'un roi; c'est-là qu'il voit ce que jamais on n'a osé lui faire entendre, que ses foiblesses sont des crimes & ses passions des sléaux; c'est-là qu'il apprend qu'il est homme, qu'il peut avoir besoin de la pitié des hommes, & qu'il aura toujours besoin de leur amour; c'est enfin là qu'il voit sans masque le mensonge, l'intrigue, l'adulation, & les ressorts cachés de tous les mouvemens qui s'exécutent dans fa cour. Ainsi par un renversement assez fingulier, la cour d'un roi est pour lui un spectacle, & la tragédie est le développement du mécanisme qui le produit : l'illusion est dans le palais, & la vérité fur la scene.

C'est ce qui donnera toujours à la tragédie héroïque une grande prééminence; car il y a mille façons de réprimer le naturel d'un peuple, & rien de plus rare que les moyens d'instruire & de former les rois.

Chez les Grecs la tragedie étoit nationale, & à tous égards elle eût perdu à ne pas l'être; chez nous elle est universelle comme l'empire des passions. Mais comme elle peut être prise dans l'histoire de tous les pays & de tous les àges, peutelle être aussi de pure invention! Brumoi tient pour la négative: « Un sujet » d'imagination, dit-il, previendroit le » spectateur incrédule & l'empêcheroit » de concourir à se laisser tromper. ». Castelvetro pense comme Brumoi, & il est encore plus sévere, car il n'en coûte rien à ces messieurs d'appauvrir le génie & l'art. Mais Arittote, leur oracle, decide formellement que tout peut-être d'invention, & les faits & les personnages. La pratique du théâtre le confirme, In'est pas consommé; la passion a produit

& la raison le persuade encore plus. Un fait n'est pas connu dans l'histoire; & qu'importe? Avons-nous tous les lieux, tous les fiecles présens? & qui de nous s'inquiete de savoir où le poëte a pris ce tableau qui le touche, ce caractere qui l'enchante? On seroit plus fondé à craindre qu'en attribuant à un personnage illustre ce qui ne lui est point arrivé, on ne fût comme démenti par le filence de l'histoire; mais si les convenances y sont bien observées, chacun de nous suppose que cette circonstance d'une vie célebre lui est échapée, & dès qu'elle s'accorde avec ce qui lui est connu des lieux, des temps & des personnes, il ne

demande plus rien.

De la Composition de la Fable. On a vu dans l'article INTRIGUE à quoi cette partie se réduisoit chez les anciens. Un ou deux personnages vertueux ou bons, ou mélés de vices & de verius, qui, malheureux constamment, succombent, ou qui, par quelqu'accident impréva, échapent au danger qui les ménaçoit : voilà leurs fables les plus renommées. Aristote les réduit toutes à quatre combinaisons. « Il faut, dit-il, que le cri-» me s'acheve ou ne s'acheve pas, & » que celui qui le commet ou va le » commettre, agisse sans connoissance, » ou de propos délibéré ». J'ai déjà dir qu'il donne la présérence tantôt à celle de ces combinaisons où la connoissance du crime que l'on va commettre, empêche qu'il ne s'exécute, tantôt à celle où le crime n'est reconnu qu'après qu'il est exécuté: la vérité est que le crime connu avant d'être commis, & le crime commis avant d'être connu, font deux actions très-touchantes; mais celle-ci réserve le fort de l'intérêt pour le dénouement, comme dans l'Œdipe, l'autre l'épuise avant la révolution comme dans l'Iphigénie en Tauride. Le crime commis avant d'ètre connu, rend la catastrophe terrible, & remplit l'objet du sistème ancien. Le crime connu avant d'être commis, rend la folution du nœud confolante, & convient mieux au sistème moderne. La fatalité manque son effet, si le crime

le fien dès qu'elle a conduit l'homme au

bord du précipice.

Un genre de fable qu'Aristote sembloit avoir banni du théatre, & que Corneille a réclamé, est celle où le crime entrepris avec connoissance de cause ne s'acheve pas. « Cete maniere, dit le philosophe grec, » est très-mauvaise; car outre que cela » est horrible & scélérat, il n'y a rien » de tragique, parce que la fin n'a rien » de touchant » C'est ainsi qu'il devoit raisonner, persuadé, comme il l'étoit, que le pathétique residoit dans la catastrophe: aussi ajoute-t-il que dans ces occasions, il vaut mieux que le crime s'exécute comme celui de Médée; & c'est à ce genre de fable qu'il donne le troisseme i volonté. rang. Corneille au contraire avoit en vue les mouvemens que doit exciter le pathétique intérieur de la fable, jusqu'au moment de la solution; & c'est par-là qu'il s'est décidé. « Lorsqu'on agit, dit-il, » avec une entiere connoissance, le comw bat des passions, contre la nature, & » du devoir contre l'amour, occupent la » meilleure partie du poëme, & de-là » naissent les grandes & les fortes émo-» tions». Il convient donc qu'un crime résolu prêt à se commettre, & qui n'est empêché que par un changement de volonté, fait un dénouement vicieux; mais » si celui qui l'a entrepris fait ce qu'il » peut pour l'achever, & si l'obstacle » qui l'arrête vient d'une cause étrangere, » il est hors de doute, poursuit Corneille, » que cela fait une tragédie d'un genre » peut-être plus sublime que les trois » qu'Aristote avoue ».

Aristote & Corneille ontété conséquens. L'un se proposoit de laisser la terreur & la pitié dans l'ame des spectateurs après le dénouement; il devoit donc fouhaiter que le crime fût confommé. L'autre se proposoit d'exciter ces deux passions durant le cours du spectacle; peu en peine de tout ce qui en réfulteroit quand tout seroit fini, & que ! sujet de Sertorius, & qu'avec toute son l'illusion auroit cessé. Or tant que l'innocence & la vertu sont en péril, & que l'on croit voir approcher l'instantoù elles l foible que celui d'Ariane, que celui d'Ivont succomber, on s'attendrit, on fré-! nès, que celui de Didon? N'est-ce pas mit pour elles; & plus le danger est le même problème, la même alternative? pressant, plus la crainte & la pitié re- I non. La simple maladie de l'amour n'est

doublent. De-là les grands mouvemens du cinquieme acte de Rodogune qu'il s'agissoit de justiner.

A l'égard du crime empêché par un changement de résolution dans celui qui alloit le commettre avec connoissance de cause, il y en a des exemples sur notre theatre, comme dans l'Orphelin de la Chine; & pourvu que l'action preméditée ne soit pas atroce, ces dénouemens ont leur beauté. Il arrive même souvent que l'action tragique sans être un crime, ne laisse pas d'erre funcite, comme seroit la vengeance d'Auguste dans Cinna, & celle de Guzman dans Alzire, dont le dénouement n'est autre chose qu'un changement de

Ainsi le fistème des passions admet toutes les formes de fable, excepté celle dont l'événement est favorable au crime; & encore l'a-t-on permise quand le dénouement donné par l'histoire n'a pu être changé comme dans Britannicus & dans Muhomet. Mais la grande difficulté est dans la disposition interieure de la fable; & pour la rendre séconde en incidens, en révolutions pathétiques, le vrai moyen est d'v réunir l'importance du sujet, la force & le contraîte des caracteres, & la chaleur des sentimens & des intérêts opposés. Tout le reste naît de soi-même; & dans une fable ainsi constituée, on verra les situations, les scenes vives & pressantes se succéder sans peine & sans relache, & se pousser comme les flots; au lieu que si les intérêts n'ont rien de passionné, comme dans Sertorius, fi les caracteres opposés au caractere principal sont négligés, comme dans Ariane, si tout est soible & le sujet & les caracteres, & les sentimens comme dans Bérénice, le tissu de l'action se ressentira de cette soiblesse, & toute l'éloquence du poëte sera insussissante pour en remplir les vides, & en soutenir la langueur.

L'on sent bien quelle est la foiblesse du importance il n'a rien de passionné. Mais pourquoi le sujet de Bérénice est-il plus point tragique; il faut, si je l'ose dire, qu'elle soit compliquée. Le malheur de Bérenice n'est que la peine légitime d'un amour imprudent; or c'est l'indignité du malheur qui le rend pathétique. Titus en renvoyant Bérénice, n'est qu'un homme sage, qui cede à sagloire & à son devoir; Thésée est un perside, Enée est uningrat, Pedre seroit un monstre. Qu'une semme se plaigne, comme Bérénice, qu'on ne la préfere pas à l'empire du monde; sa douleur touche foiblement. Mais qu'une femme se plaigne d'être trahie, déshonorée, abandonnée par un amant à qui elle a tout facrifié, pour qui elle a tout fait, comme Ariane ou Didon, il n'est personne qui ne ressente les déchiremens de son cœur. Ils font encore plus douloureux si elle est épouse & mere comme Inès. Ce n'est plus l'amour seul, c'est tout ce qu'il y a de plus cher & de plus faint dans la nature qui est compromis dans ces sujets, l'honneur, la bonne foi, la reconnoissance, & dans Inès les nœuds de l'hymen & du sang. Ainsi tous les poisons de la perfidie, de l'ingratitude & de la honte verses dans les plaies de l'amour, les enveniment, & c'est-là ce qui le rend tragique.

On verra mieux dans l'art. ACTION, ce que j'entends par la force du sujet. Quant à celle des caracteres, elle confifte dans l'énergie & la chaleur des sentimens, si le personnage est en action, & dans la fermeté de l'ame, lorsqu'il ne fait que résistance. Dans un roi, dans un pere, une froide rigueur, une autorité inflexible, une vertu inexorable sussit pour rendre malheureux deux jeunes cœurs passionnés. Mais soit du côté de l'action, soit du côté de l'obstacle, soit dans le choc de deux mouvemens opposés, chacun des caracteres dans sa situation, doit être ce qu'il est, le plus qu'il est possible, sans passer les bornes de la vraisemblance & les forces de la nature. Si Burrhus pouvoit être plus vertueux, Narciffe plus scélérat, Cléopatre dans Rodogune plus ambitieuse, Ariane plus tendre, Orohnane plus amoureux, ils ne le seroient pas assez. De la force des caracteres naît la chaleur des sentimens, & de-là celle de l'action.

L'action & ses qualités, comme la vrai-

femblance, les unités, l'intéret, le pathétique, la moralité; ses parties essentielles, l'exposition, l'intrigue, le dénouement; ses divisions & ses repos, les actes & les entractes; ses moyens, les mœurs, les situations, les révolutions, les reconnoissances, ont leurs articles séparés.

Il ne me reste plus qu'à tirer de l'essence de la tragédie & de la dissérence de ses deux sistèmes, quelques inductions relatives au langage & à la représentation.

J'en ai assez dit sur le style dans les articles relatifs à cette partie essentielle de l'art. Je me bornerai ici à deux questions intéressantes. L'une, pourquoi la tragédie ancienne eft plus en action qu'en paroles, & la moderne au contraire plus en paroles qu'en action. Observons d'abord qu'on entend ici par action la pantonime théàtrale, les incidens & les tableaux, en un mot le spectacle des yeux; & dans ce sens-là il est vrai que la tragédie moderne ést bien souvent inférieure à l'ancienne. Segnius irritant animos demissa per aures, quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus. Mais il y a des fituations tranquilles pour les yeux, & très-pathétiques pour l'ame: c'est de l'action sans mouvement; & au contraire il arrive souvent dans les pieces à incidens, que sur la scene tout paroît agité, & que dans les esprits & dans les cœurs tout est tranquille: c'est du mouvement fans action. (Voyez SITUATION.) Quant à la profusion des paroles qu'on nous reproche, il est encore vrai que nous donnons quelquefois trop à l'éloquence poétique, en faisant parler nos personnages lorsqu'ils ne devroient que sentir. Mais aussi ne faut-il pas croire que le langage des passions se réduise à des sens suspendus, à des mots entrecoupés, à d'éternelles réticences. Dans le trouble & l'égarement, dans les accès d'une passion, ou dans le choe rapide & violent de deux passions opposées, ces mouvemens interrompus font naturels & à leur place; mais tant que l'ame se possede, & peut se rendre compte à elle-même des fentimens dont elle eft remplie, non seulement la passion permet des développemens, mais elle en exige, pour être vivement & sidélement peinte. Lorsqu'Orosmane attend Zaire pour la

poignarder, il ne doit dire que quelques celui de la mélodie nous occupe dans ce dans ses yeux qu'on devroit voir la résolution de mourir. Mais lorsqu'Orosmane se possédant encore, croit venir accabler Zaire de ses reproches & de son froid mépris; lorsque Phedre annonce à Enone qu'elle a une rivale, ce seroit méconnoître la nature que de trouver qu'ils parlent | de même. trop. A plus forte raifon dans des fituations moins violentes, de longs discours poésie dramatique exigeoit un langage font-ils placés: le théâtre ancien n'a rien de pareil à la scene d'Auguste avec Cinna; & tant pis pour le théâtre ancien. C'est par ces développemens du sentiment & de la pensée, lorsqu'ils sont à leur place, que nos belles tragédies ont tant d'avantages à la lecture sur toutes celles qui ne sont qu'en mouvemens & en tableaux. La tragédie est faite pour être représentée, nous difent ceux qui ne favent pas écrire ou qui ne savent pas lire. On peut leur répondre que si les esprits sont éclairés en même temps qu'ils sont émus, si après que l'illusion & l'émotion théâtrale ont cessé, le spectateur s'en va la tête pleine de grandes choses grandement exprimées, la tragédie n'en yaut pas moins. On peut leur répondre que Cinna, Polieucle, Phedre, Britannicus, Zaïre & Mahomet, ne perdent rien à être représentés, quoiqu'ils soient faits aussi pour être lus; & que le Cid n'en eut que plus de gloire, lorsqu'après lui avoir donné tant de larmes à la représentation, tout le monde le sut par cœur.

L'autre question est de savoir pourquoi, dès son origine & chez tous les peuples du monde la tragédie a parlé en vers.

Il est bien sûr que de tous les genres de poesse, le dramatique est celui qui paroît le mieux pouvoir se passer de cet ornement accessoire, par la raison que dans là chaleur du dialogue & de l'action, l'ame est assez émue, ou par la vivacité du comique, ou par la véhémence du tragique, pour ne rien desirer de plus; & pourvu que l'oreille ne soit point offensée, c'en est assez : un sentiment plus cher que | qu'un plaisir.

mots terribles. Lorsque Phedre apprend moment. Aussi voit-on que la comédie que Thésée est vivant, & qu'il arrive, réussit en prose comme en vers; & dans un filence morne seroit l'expression la plus les scenes comiques de l'Avare ou du Bourvraie de l'horreur dont elle est saisse : c'est geois Gentilhomme, on ne pense pas même que ce dialogue, si naturellement écrit, ait jamais pu l'être autrement. On voit de même que dans les tragédies vraiment pathétiques, & mal versifiées, comme Inès, ce defaut n'est pas apperçu; & je ne doute pas qu'Inès écrite en prose, n'eût réussi

Les anciens avoient reconnu que la plus naturel que le poëme lyrique & l'épopée, & ils avoient pris pour la scene celui de leurs vers dont le rithme approchoit le plus de la prose. Ceux qui, comme moi, ont le malheur de ne lire Euripide & Sophocle que dans de foibles traductions, sentent très-bien que le charme & l'effet des scenes touchantes ou terribles ne tient point à l'harmonie du vers, & une prose comme étoit celle de Platon ou d'Isocrate, de Thucidide ou de Démosthene, eût très-bien pu y suppléer.

Pourquoi donc tous les poëtes Grecs s'étoient-ils accordés à écrire en vers la tragédie? L'usage reçu, l'habitude, un goût de prédilection pour cette cadence réguliere, la facilité de la langue à s'y prêter, l'analogie à conserver entre la scene récitée & le chœur qui étoit chanté, la mélopée ou la déclamation théâtrale qui étoit elle-même une espece de chant, seroient des raisons suffisantes de cette préférence que la tragédie avoit donnée aux vers sur la prose; mais la comédie, le plus libre de tous les poëmes; le plus approchant de la nature, n'auroit-elle pas dù s'en tenir au langage le plus naturel? Dans les bouffonneries d'Aristophane, dans ses farces grossieres, il seroit bien étrange qu'on eût cherché le plaisir délicat de la cadence & de la mesure.

La poësse dramatique en général avoit donc quelqu'autre avantage à s'imposer la contrainte du vers, & cet avantage étoit commun à l'oreille & à la mémoire: c'étoit pour l'une & l'autre un besoin plutôt TRA .

La plus grande incommodité des grands théâtres, est la difficulté d'entendre ce qui est prononcé de si loin. La bouche des malques en porte-voix & les vases d'airain qu'on avoit placés de maniere à réfléchir le son, prouvent le mal par le remede. Or les vers dont la mesure est connue, & auxquels l'orcille est-habituée, donnent la facilité de suppléer ce que l'on n'entend pas, ou de corriger ce que l'on enrend mal. Le seul espace du mot l'indique, & l'auditeur remplit le vide des sons qui lui sont échappés: il en est de même pour la mémoire. Ainsi, soit pour entendre les paroles, foit pour les retenir, la marche réguliere du vers étoit d'un grand secours, Le cela seul l'eût fait présérer à la prose.

Dans nos petites salles de spectacles, la difficulté n'est pas si grande pour l'oreille, mais elle est la même pour la mémoire, & c'en seroit assez encore pour qu'on donnât la préférence aux vers dont un hémistiche amene l'autre, & dont la rime seule nous rappelle le sens. Voyez VERS

& RIME.

Dans la comédie, où il y a communément peu de chose à retenir, on a été dispensé d'écrire en vers; mais dans la tragédie, dont les détails sont précieux à recueillir & intéressans à rappeler, le vers a paru nécessaire. On distingue même parmi les comédies celles qui méritoient d'être écrites en vers comme le Misanthrope, le Tartufe, les Femmes favantes, le Mechant, la Metromanie, & celles qui n'auroient rien perdu à être écrites en prose, comme l'Etourdi, le Dépit amoureux, l'Ecole des femmes, l'Ecole des maris. Il en est de même chez les anciens: on sent qu'Aristophane & Plaute n'avoient aucun besoin de la mesure de l'iambe; on sent que Térence & vraisemblablement Ménandre son modele, auroient beaucoup perdu à ne pas exprimer en vers tant de détails si délicats, si vrais, que l'on aime à se rappeler.

Mais il y a une raison plus intéressante pour les poëtes d'écrire en vers la tragédie, & quelquefois la comédie, & cette raison étoit la même pour les anciens que pour nous. Tout n'est pas également vif

Tome XXXIII.

n'est pas également passionné. Il y a des éclaircissemens, des développemens, des passages inévitables d'une situation à l'autre; il y a des récits, des harangues, des délibérations tranquilles, en un mot, des momens de calme, où n'étant pas affez émue par l'intérêt de la chose, l'ame demande à être occupée du charme de l'expression pour ne pas cesser de jouir. C'est alors que le coloris de la poésie doit enchanter l'imagination, que l'harmonie du vers doit enchanter l'oreille, & c'est un avantage que Racine & M. Voltaire ont très-bien senti, & que Corneille a méconnu. Les pieces de Racine les mieux écrites sont les plus foibles du côté de l'action, comme Athalie & Bérénice. Dans M. de Voltaire, comme dans Racine, les scenes les moins pathétiques sont celles où ils ont le plus soigneusement employé la magie des beaux vers. Voyez le premier acte de Brutus, voyez la scene de Zopire & de Mahomet, voyez les scenes de César & de Cicéron, dans Rome suvée; voyez de même l'exposition de Bajazet, la grande scene de Mithridate aver ses deux fils, & celle d'Agrippine avec Néron, dans le quatrieme acte de Britannicus. Corneille a aussi des scenes tranquilles de la plus grande beauté; c'étoit même là son triomphe. Mais observez qu'il y étoit porté par la grandeur de son objet, & que toutes les fois qu'il n'a que des choses communes à dire, il semble dédaigner le soin de les parer & de les ennoblir. Racine & M. de Voltaire n'ent rien de plus soigné que ces détails ingrats ; ils sement des sleurs sur le sable. Corneille ne fait jamais de si beaux vers que lorsque la situation l'inspire, & qu'elle s'en passeroit: dès que son sujet l'abandonne. il s'abandonne aussi lui-même, & il tombe avec son sujet. Les deux autres, tout au contraire, ne s'élevent jamais si haut par l'expression, que lorsque la foiblesse de leur sujet les avertit de se soutenir & d'employer leurs propres forces. Tel est le grand avantage des vers.

Mais à cet avantage on oppose le charme de la vérité & du naturel, qu'on ne sauroit disputer à la prose. Dans aucun dans le comique, dans le tragique tout pays du monde, dit-on, dans aucun temps

les hommes n'ont parlé comme on les fait parler sur la scene; les vers sont un langage factice & maniere: j'en conviens; mais est-ce la vérité toute nue qu'on cherche au théàtre? On veut qu'elle y soit embellie, & c'est cet embellissement qui en fait le charme & l'attrait. On fait qu'on va ètre trompé, & l'on est disposé à l'ètre, pourvu que ce soit avecagrément & le plus d'agrément possible. C'est donc ici le moment de se rappeller de ce que j'ai dit de l'illusion: elle ne doit jamais être complette; & fi elle l'étoit, le spectacle tragique seroit pénible & couloureux. Les accessoires de l'action en coiveut donc tempérer l'effet: or, l'un des accessoires qui temperent l'illusion en mêlant le mensonge avec la vérité, c'est l'artifice du langage, artifice matériel qui n'est sensible qu'à l'oreille, & qui n'altere point le naturel de la pensée & du sentiment : car au spectacle il faut bien observer que tout doit être vrai pour l'esprit & pour l'ame, & que le mensonge ne doit être sensible que pour l'oreille & pour les yeux. Il en est donc de la forme des vers comme de la forme du theâtre, les yeux & les oreilles sont avertis par-là que le spectacle est une feinte, tandis que l'esprit & l'ame se livrent à la vraisemblance parfaite des situations, des mœurs, des sentimens & des peintures. Quelle est donc en nous cette duplicité de perception? C'est une énigme dont le mot est le secret de la nature; mais dans le fait rien de plus réel. Voyez ILLUSION.

J'ai déjà fait sentir combien la différence des deux théatres est à l'avantage du nôtre du côté de la déclamation & de l'action pantomine. Chez les anciens, les accens de la voix, l'articulation, le geste tout devoit être exagéré. Le jeu du visage qui chez nous est aussi éloquent que la parole, étoit perdu pour eux; leurs masques & leurs vètemens étoient quelque chose de monstrueux; leur usage de faire jouer les rôles de semmes par des hommes, prouve combien toutes les finesses, toutes les délicatesses de l'imitation leur étoient interdites, par cet éloignement de la scene qui en sauvoit les difformités.

que les éloges prodigués à ces grands théa- | quins, & le Décius du poête Attius, &

tres ouverts, où l'on avoit, dit-on, l'honneur d'être éclairé par le ciel, chose aussi incommode dans la réalité que magnifique dans l'idée; à ces théatres, dis-je, qu'on n'auroit pas manqué de lambrisser s'il eût été possible, & qu'à Rome on couvroit, faute de mieux, de voiles soutenues par des mâts & par des cordages. Voyer THÉATRE.

Les Grecs avoient tout fait céder à la nécessité d'avoir un vaste amphithéatre; voilà le vrai. Pour nous, loin de nous plaindre d'avoir des théatres moins vastes, où la parole & l'action soient à la portée de l'oreille & des yeux, nous devons nous en applaudir, & tirer de cet avantage, du côté de l'acteur comme du côté du poëte, tout ce qui peut contribuer au charme de l'illusion. L'acteur de Racine ne doit pas être celui d'Eschyle ou d'Euripide, & autant le poëte françois est plus delicat, plus correct, plus varié, plus fin, autant le comédien doit l'être. (Voy. DÉCLAMATION.) Ainfi la tragédie moderne, au lieu d'être, comme l'ancienne. une esquisse de Michel-Ange, sera un tableau de Raphaël.

Quant à la partie historique de la tragédie, comme je l'ai traitée spécialement dans un discours qu'on peut voir à la tête du premier volume des Chefs-d'œuvre dramatiques, je me contente d'y renvoyer; & du côté même de l'art, ce discours servira de supplément à l'article qu'on vient de lire. (Article de M. MARMONTEL.)

TRAGÉDIE ROMAINE, (Art. dram. des Rom.) les romains avoient des tragédies de deux especes. Ils en avoient dont les mœurs & les personnages étoient grecs; ils les appelloient palliatæ, parce qu'on se servoit des habits des Grecs pour les représenter. Les tragédies dont les mœurs & les personnages étoient romains, s'appelloient pratextata, du nom de l'habit que les jeunes personnes de qualité portoient à Rome. Quoiqu'il ne nous foit demeuré qu'une tragédie de cette espece, (l'Octavie qui passe sous le nom de Séneque), nous savons néanmoins que les Romains en avoient un grand nombre; tel-C'est donc une bien vaine déclamation , les étoient le Brutus qui chassa les Tartelle est encore le Caton d'Utique de Curiatius Maternus; mais nous ne savons pas si cette derniere a jamais été jouée. C'est dommage qu'aucune de toutes ces tragédies

ne nous foit parvenue. (D. J.)

TRAGÉDIE DE PIÉTÉ, (Poésie dram. franc.) on apperçoit dans le xij. siecle les premieres traces des représentations du théâtre. Un moine nommé Geoffroi, qui fut depuis abbé de saint-Alban en Angleterre, chargé de l'éducation de la jeunesse, leur faisoit représenter avec appareil des especes de tragédies de piété. Les sujets de la premiere piece dramatique furent les miracles de sainte Cathérine, ce qui est bien antérieur à nos représentations des mysteres, qui n'ont commencé qu'en 1398, sur un théâtre que l'on dressa à Paris à l'hôtel de la Trinité. P Hénault.

TRAGI-COMEDIE, f. f. (Litter.) espece de piece dramatique représentant une action qui se passe entre des personnes illustres, & dont l'événement n'est ni triste, ni sanglant, & où il entre quelquefois un mélange de caracteres moins

férieux.

M. Dacier prétend que l'antiquité n'a point connu ces sortes de compositions, où l'on confond le sérieux avec le comique, & l'épithete que Corneille leur donne de comédie héroïque ne justifie point leur

irrégularité.

Le plan en est fonciérement mauvais, parce qu'en voulant nous faire rire & pleurer tour-à-tour, on excite des mouvemens contraires qui révoltent le cœur, & tout ce qui nous dispose à participer à la joie nous empêche de passer subitement à l'affliction & à la pitié.

Autrefois la tragi-comédie régnoit sur les théatres anglois, & dans le xvij. fiecle on ne savoit point encore ce que c'étoit qu'une tragédie, qui ne fût point assaisonnée de quelque comédie ou farce pour

faire rire.

Aujourd'hui que le théatre & le goût se sont rapprochés de la nature & du génie des anciens, la tragi-comédie est absolument tombée.

Ce n'est que dans la tragi-comédie où l'on tourne en ricicule un sujet tragique, qu'il len trois, & est déployé. Le fruit est une

soit permis d'introduire & de traiter comiquement les rois & les heros. Voyez Comédie. (D. J.)

TRAGIE, f. f. traja (Hist. nat. Bot.) genre de plante à fleur monopétale, en forme d'entonnoir, divisée le plus souvent en trois parties : cette fleur est stérile. Les embryons naissent séparément des fleurs sur les mêmes individus, & deviennent dans la suite un fruit à trois coques, c'està-dire, composé de trois capsules qui renferment une semence sphérique. Plumier, Nova plantar. améric. genera, voyez PLANTE.

Voici ses caracteres, selon le P. Plumier. Sa fleur est faite en forme d'entonnoir, & composée d'une seule feuille divisée pour l'ordinaire en trois segmens, & stérile. Les embryons sont placés à quelque distances les uns des autres sur la même plante, qui deviennent ensuite un fruit à trois loges, dans chacune desquelles est une semence sphérique. Miller en compte deux especes: la premiere, tragia alia scandens, urticæ folio: la seconde, tragia scandens, longo betonica folio. Plum. nov.

La premiere espece est fort commune dans les fondrieres de la Jamaïque & dans les autres contrées de l'Amérique. Elle s'attache à toutes les plantes & à tous les arbres qu'elle rencontre; elle croît à la hauteur de sept ou huit piés, & pousse des tiges fortes & ligneuses. Ses seuilles ressemblent à celles de l'ortie ordinaire, & toute la plante est couverte de piquans qui la rendent très-difficile à manier.

La feconde a été découverte à Campêche par le docteur Houston qui a apporté ses semences. Miller.

J'ajoute ici les caracteres de ce genre de plante par Linnæus. Il produit des fleurs mâles & femelles sur la même plante. Dans les fleurs males, le calice est divisé en trois segmens ovoïdes & pointus; les étamines sont trois filets chevelus, de la longueur du calice. Dans les fleurs femelles, le calice est découpé en cinq fegmens ovoïdes & creux. Le germe du pistil est arrondi & silloné de trois raies. Le stile est simple, droit & plus long que le calice. Le stigma est sendu

Qqqqq 2

groffe capsule rondelette & à trois co- I teur. Ainsi, l'action d'Edipe étant terques; les semences sont simples & arrondies. Linnæi Gen. plant. p. 448.

(D. J.) TRACIQUE, LE (Poésie dram.) Le

tragique est ce qui forme l'essence de la tragédie. Il contient le terrible & le pitoyable, ou si l'on veut, la terreur & la pitié. La terreur est un sentiment vif de sa propre soiblesse à la vue d'un grand danger: elle est entre la crainte & le désespoir. La crainte nous laisse encore entrevoir, au moins confusément, des meyens d'échapper au danger. Le désespoir se précipite dans le danger même. La terreur au contraire affaisse l'ame, l'abat, l'anéantit en quelque sorte, & lui ôte l'usage de toutes ses facultés: elle ne peut ni fuir le danger ni s'y précipiter. Or c'est ce sentiment que produit dans Sophocle le malheur d'Œdipe. On y voit un homme né sous une étoile malheureuse, poursuivi constamment par son destin, & conduit au plus grand des malheurs par des succès apparens. Ce n'est point là, quoi qu'en ait dit un de nos beaux esprits, un coup de soudre qui fait horreur, ce sont des malheurs de l'humanité qui nous effraient. Quel est L'homme malheureux qui n'attribue aumoins une partie de son malheur à une étoile funeste? Nous sentons tous que nous ne sommes pas les maîtres de notre sort; que c'est un être supérieur qui nous guide, qui nous emporte quelquefois; & le tableau d'Œdipe n'est qu'un assemblage des malheurs dont la plupart des hommes ont éprouvé au-moins quelque partie ou quelque degré. Ainfi, en voyant ce prince, l'homme foible, l'homme ignorant l'avenir, l'homme sentant l'empire de la divinité sur lui, craint, tremble pour luimême, & pleure pour Edipe: c'est l'aure partie du tragique, la pitié qui accompagne nécessairement la terreur, quand celle-ci est eausée en nous par le malheur

Nous ne sommes effrayés des malheurs d'autrui, que parce que nous voyons une certaine parité entre le malheureux & nous; c'est la même nature qui sous- | être, pour être un plaisir. tre, & dans l'acteur & dans le specta-

d'autrui.

rible, elle est en même-temps pitoyable; par conséquent elle est tragique. Et à quel degré l'est-elle! Cet homme a commis les plus noirs forfaits, tué fon pere, épousé sa mere; ses enfans sont ses freres; il l'apprend, il en est convaincu dans le temps de sa plus grande sécurité; sa femme qui est en même-temps sa mere, s'étrangle, il se creve les yeux dans son désespoir: il n'y a pas d'action possible qui renferme plus de douleur & de pitié.

Le premier acte expose le sujet : le second fait naître l'inquiétude; dans le troisieme, l'inquiétude augmente; le quatrieme est terrible: « Me voilà pret à » dire ce qu'il y a de plus affreux,... » & moi à l'entendre »; le cinquieme

est tout rempli de larmes.

Par-tout où le tragique ne domine pas; il n'y a point de tragédie. Le vrai tragique regne, lorsqu'un homme vertueux, ou du-moins plus vertueux que vicieux, est victime de son devoir, comme le sont les Curiaces; ou de sa propre foiblesse, comme Ariane & Phedre; ou de la foiblesse d'un autre homme, comme Polieucte; ou de la prévention d'un pere, comme Hippolyte; ou de l'emportement passager d'un frere, comme Camille; qu'il soit précipité par un malheur qu'il n'a pu évirer, comme Andromaque, ou par une sorte de fatalité à laquelle tous les hommes sont sujets, comme Edipe; voilà le vrai tragique; voilà ce qui nous trouble jusqu'au fond de l'ame, & qui nous fait pleurer. Qu'on y joigne l'atrocité de l'action avec l'éclat de la grandeur, ou l'élévation des personnages; l'action est héroïque en même temps & tragique, & produit en nous une compassion mêlée de terreur; parce que nous voyons des hommes, & des hommes plus grands, plus puissans, plus parfaits que nous, écrasés par les malheurs de l'humanité. Nous avons le plaisir de l'émotion, & d'une émotion qui ne va point jusqu'à la douleur; parce que la douleur est le sentiment de la personne qui sousfre, mais qui reste au point où elle doit

Il n'est pas nécessaire qu'il y ait du

sang repandu, pour exciter le sentiment ques momens d'alarmes, l'ame est soudans l'île de Naxe; Philotecte dans celle de Lemnos, y sont dans des fituations tragiques, parce qu'elles sont aussi cruelles que la mort même : elles en présentent même une idée funeste, où l'on voit la douleur, le désespoir, l'abattement, enfin tous les maux du cœur humain.

Mais la punition d'un oppresseur n'opere point le tragique. Mithridate tué ne me cause pas de pitié, non plus qu'Athalie & Aman, ni Pyrrhus. De-même les situations de Monime, de Joad, d'Esther, d'Andromaque, ne me causent point de terreur. Ces fituations sont trèstouchantes; elles serrent le cœur, treublent l'ame à un certain point, mais elles ne vont pas jusqu'au but. Si nous les prenons pour du tragique, c'est parce qu'on l'a donné pour tel, que nous fommes accoutumés à nous en tenir à quelque reflemblance; & qu'enfin, quand il s'agit de plaisir, nous ne croyons pas toujours nécessaire de calculer exactement ce qu'on pourroit nous donner. Où sont donc les dénouemens vraiment tragiques? Phedre & Hippolyte, les freres ennemis, Britannicus, Œdipe, Polieucie, les Horaces, en voilà des exemples. Le héros pour qui le spectateur s'intéresse, tombe dans un malheur atroce, effrayant: on sent avec lui les malheurs de l'humanité; on en est pénétré; on souffre autant que lui.

Aristote se plaignoit de la mollesse des spectateurs Athéniens, qui craignoient la douleur tragique. Pour leur épargner des larmes, les poëtes prirent le parti de tirer du danger le héros aimé, nous ne sommes pas moins timides sur cet article que les Athéniens. Nous avons si peur de la douleur, que nous en craignons même l'ombre & l'image, quand elle a un peu de corps. C'est ce qui amollit, abatardit le tragique parmi nous. On sent l'effet de cette altération, quand on compare l'impression que fait Policucte avec celle d'Athalie. Elles sont touchantes toutes deux : mais dans l'une l'ame est plongée, noyée dans une tristesse délicieuse: dans l'autre, après quelques inquiétudes, quel- I qu'il n'est pas d'un habile artiste de met-

tragique. Ariane abandonnée par Thésée levée par une joie qui s'évapore, & se perd dans l'instant. (D. J.)

> TRAGIQUE BOURGEOIS. (Poëme dram. trag.) Le tragique-bourgeois est une piece dramatique, dont l'action n'est pas héroique, soit par elle-même, soit par le caractere de ceux qui la font; elle n'est pas héroïque par elle-même; c'est-adire, qu'elle n'a pas un grand objet, comme l'acquission d'un trône, la punition d'un tyran. Elle n'est pas non plus héroïque par le caractere de ceux qui la font, parce que ce ne sont pas des rois, des conquérans, des princes qui agissent,

ou contre lesquels on agit.

Quoique la tragédie définisse la représentation d'une action héroique, il n'est pas douteux qu'on ne puisse mettre sur le théatre un tragique-bourgeois. Il arrive tous les jours dans les conditions médiocres des événemens touchans qui peuvent être l'objet de l'imitation poétique. Il semble même que le grand nombre des spectateurs étant dans cet état mitoyen, la proximité du malheureux & de ceux qui le voient soussrir, seroit un motif de plus pour s'attendrir. Cependant, all eff viai qu'on ne peut donner le brodequin aux rois, il n'est pas moins vrai qu'on ne peut ajuster le cothurne au marchand. La tragédie ne peut confentir à cette dégradation:

Indignatur enim privatis, ac prope socco Dignis carminious narrari cana Inyegea.

D'ailleurs, l'objet des arts, qui font tous faits pour embellir la nature, étant de viser toujours au plus grand & au plus noble, où peut-on trouver le tragique parfait, que dans les rois? sans compter qu'étant hommes comme nous, ils nous touchent par le lien de l'humanité; le degré d'élévation où ils sont, donne plus d'éclat à leur chûte. L'espace qu'ils remplissoient par leur grandeur, semble laiser un plus grand vide dans le monde. Enfin l'idee de force & de bonheur qu'on attache à leur nom, augmente infiniment la terreur & la compassion. Concluons

tre sur la scene le tragique-bourgeois, ou ce qui revient au même, des sujets non héroïques. (D. J.)

TRAGIQUE UN, (Poésie dram.) ou un poëte tragique, veut dire poëte qui a fait des tragédies, &c. V. TRAGÉDIE. (D. J.)

TRAGIQUE, (Musiq. inst. des anc.) Athenée, (Deipnos. liv. V) rapporte, d'après Euphorus & Euphranor le Pythagoricien, qu'il y avoit une espece de flûte surnommée tragique : c'étoit probablement celle dont on se servoit dans les sujets graves & serieux, & par conséquent la même que la Lydienne. (F. D. C.)

TRAGIUM, f. m. (Hift. nat. Bot. anc.) Dioscoride décrit cette plante avec les feuilles du scolopendrium, & la racine du raifort sauvage. Ses feuilles ont une odeur de bouc en autonne, c'est ce qui lui a fait donner le nom de tragium. Il croît sur les montagnes & les précipices, & Rauwolf l'a trouvé aux environs d'Alep, & surtout dans les lieux humides. (D. J.)

TRAGOPOGON, f. m. (Hift. nat. Bot.) Tournefort compte douze especes de ce genre de plante, dont les unes sont domestiques, & les autres sauvages; la principale qu'on cultive dans nos jardins, sous le nom vulgaire de salsisi, ou sersisi, s'appelle en botanique, tragopogon hortense, purpureo cœruleum.

Sa racine est grosse comme le petit doigt, longue, droite, tendre, laiteuse, douce au goût. Elle pousse une tige à la hauteur d'environ deux piés, ronde, creuse en-dedans, rameuse, garnie de plusieurs feuilles qui ressemblent à celles du porreau, plus larges, ou plus étroites, longues, pointues.

Ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des rameaux; ohacune d'elles est un bouquet à demi fleurons de couleur purpurine tirant sur le bleu, ou sur le noir, soutenue par un calice assez long, mais simple, & fendu en plusieurs parties jusque vers la base, avec cinq petites étamines dans le milieu. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede plufieurs semences oblongues, rondes, cannelées, rudes, cendrées, noirâtres dans leur maturité, & garnies d'aigrettes.

Toute la plante rend un suc laiteux,

visqueux, & doux, qui d'abord coule blanc, & puis jaune; elle fleurit en été; on la cultive dans les jardins comme la scorsonnere ou le salsifi d'Espagne, à cause de sa racine agréable au goût, & qui est d'un grand usage dans les cuisines.

TRAGORIGANUM, f. m. (Hift. nat. Botan.) espece d'origan qui croît dans l'île de Crete, ou de Candie. Il possede une qualité chaude, acrimonieuse, & sert aux mêmes usages que le thim, la sarriette, l'hyssope, & autres plantes semblables. Le tragoriganum d'Espagne à seuilles étroites & a fleurs blanches, de J. Bauhin, 3. 261. a les mêmes propriétés. (D. J.)

TRAGUM, f. m. (Hift. nat. Botan.) nom donné par Matthiolle, Lobel, Gerard, Jean Bauhin, Parkinson, & autres anciens botanistes, à l'espece de kali, que Tournefort appelle kali spinosum, foliis longioribus & angustioribus, en fran-

çois soude épineuse.

Cette espece de kali croît dans les pays chauds, jette plusieurs tiges à sa hauteur d'environ deux piés, couchées à terre, succulentes, chargées de seuilles longues, étroites, pointues, & empreintes d'un suc salé. Ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles petites, à plusieurs pétales, de couleur herbeuse. Quand elles sont tombées, il leur succede des fruits membraneux, presque ronds, contenant chacun une semence longuette, roulée en spirale, de couleur noire. (D. J.)

TRAGURIUM, (Geogr. anc.) ville de la Dalmatie. Pline, liv. III. c. xxij. dit qu'elle étoit connue par son marbre, & Ptolomée, liv. II. chap. xvij. donne le nom de Tragurium, non-seulement à la ville, mais encore à l'île fur laquelle elle étoit fituée. Tout le monde convient que c'est aujourd'hui la ville de Traw. Quant à l'île, il y en a qual a nomment Buia.

TRAGUS, s. m. en Anatomie, est une des éminences de l'oreille extérieure, appelée austi hircus, parce qu'elle est ordinairement garnie de poil.

Cette éminence est la plus antérieure. Celle qui est la plus postérieure & à laquelle est joint le lobe de l'oreille, se nomme Antitragus.

TRAGUS, (Géog. anc.) fleuve du Pé-

loponnese, dans l'Areadie. Ce sleuve, selon Pausanias, l. VIII. c. xxxij. prenoit naissance d'un gros ruisseau, qui après avoir coulé près de la ville de Caphyes, & fait un certain chemin, se déroboit sous terre, puis reparoissoit à Nase, près d'un village nommé le Reunus, & commençoit la à s'appeler Tragus. (D. J.)

TRAHISON, s. f. TRAHIR, v. act. (Morale.) persidie; désaut plus ou moins grand de sidelité envers sa patrie, son prince, son ami, celui qui avoit mis sa

confiance en nous.

Quand on n'auroit pas assez de vertu pour détefter la trahison, quelqu'avantage qu'elle puisse procurer, le seul intérêt des hommes suffiroit pour la rejeter. Dès-lors que des princes l'auroient autorisée par leur exemple, ils méritent qu'elle se tourne contre eux; & dès-lors personne ne seroit en sureté. Ceux-là même qui emploient la trahison pour le succès de leurs projets, ne peuvent pas aimer les traîtres. On sait la réponse de Philippe roi de Macédoine à deux misérables, qui Iui ayant vendu leur patrie, se plaignoient à lui, de ce que ses propres soldats les traitoient de traitres. « Ne prenez » pas garde, leur dit-il, à ce que di-» fent ces gens groffiers qui appellent » chaque chose par son nom. » (D. J.)

La trahison commise envers quelque particulier, est punie, selon les circonstances, par des peines pécuniaires, ou même corporelles, s'il s'en est ensuivi

quelque crime.

Mais la trahison envers le roi & l'état est encore plus grave; tel est le crime de ceux qui entrent dans quelqu'association, intelligence, ligue offensive ou défensive, contre la personne, autorité ou majesté du roi, soit entr'eux ou avec autres potentats, républiques & communautés étrangeres ou leurs ambassadeurs, soit dedans ou dehors le royaume directement ou indirectement par eux ou par personnes interposées, verbalement ou par écrit.

On peut voir sur cette matiere les édits en mourant, il le désigna pour son sucde Charles IX de 1562, 1568, 1570, l'ordonnance de Blois, art. 94. celles de par les ségions de la Germanie & de la 1580, 1588, & l'édit de Nantes, en Mæsse. Il revint à Rome pour y saire con-

1598.

La peine ordinaire de ce crime est d'ètre décapité pour les nobles, la potence pour les roturiers, & même quelquesois la roue pour des gens de basse condition.

Si le criminel a osé attenter à la personne du roi, la peine est encore plus sévere. V Leze-Majesté & Parricide.

En Angleterre on appelle crime de haute-trahijon, non-seulement tout attentat contre la personne du roi, mais encore toute conspiration contre le roi ou l'état, tout commerce criminel avec la reine ou les filles du roi, l'homicide commis en la personne du chancelier ou du grand-tré-sorier, ou si l'on a altéré la monnoie, talssisée le sceau du roi, tout cela est réputé crime de haute-trahison.

Dans ce même pays celui qui tue sa femme, son pere, ses enfans ou son maître, se rend coupable du crime qu'on appelle petite trahison. Voyez les institutions au droit criminel de M. de Vouglans. Voyez aussi les mots Complot, Conspiration, Dol, Fraude, Foi (mauvaise), Fidélité, Serment, Par-

JURE. (A)

TRAHONA, (Géogr. mod.) gouvernement dans la Valteline, de la dépendance des Grisons; il est partagé en dix communautés. & a pour chef-lieu Trahona, bourg situé près de l'Adda.

TRAJAN (MARGUS ULPIUS), Hift. Rom. espagnol de naissance, sut le premier étranger qui monta sur le trône des Romains, l'an 98 de l'ére vulgaire. Quoique sa famille sût une des plus anciennes & des plus opulentes de Séville, son pere sut le premier de ses ancêtres qui fut admis dans le sénat Romain. Ses exploits militaires lui mériterent les honneurs du triomphe sous Vespasien, & sa capacité dans les affaires lui fit déférer le consulat. La sagesse de son administration ouvrit le chemin des honneurs à son fils qui fut l'héritier de ses talens & de ses vertus. Nerva, pour perpétuer le bonheur de l'empire, crut devoir l'adopter, & en mourant, il le désigna pour son successeur. Trajan sut proclamé empereur par les légions de la Germanie & de la firmer son élection par le sénat: il y sit

son entrée à pié pour montrer qu'il étoit plus jaloux de mériter les distinctions que de les recevoir ; les largesses qu'il fit au peuple, lui en mériterent l'amour. Le crime de leze-majesté avoit servi de prétexte à ses prédécesseurs pour immoler les plus vertueux citoyens; ce crime fut aboli, les délateurs ne furent plus écoutés, & après avoir infecté Rome, ils furent exilés dans des déserts. Trajan affable & populaire, ne voyoit dans le dernier de ses sujets qu'un frere ou un fils; le plus malheureux lui paroissoit le plus digne d'égards. Quelqu'un lui représenta que sa familiarité diminuoit le respect dû à son rang: « je veux, répondit-» il, me comporter envers les particuliers » comme je voudrois que les empereurs » en agissent avec moi, si j'étois réduit à » mener une vie privée. » Importuné de l'étiquette de la grandeur, il se consoloit des ennuis de son rang dans le commerce de quelques amis qu'il alloit visiter comme s'ils eussent été ses égaux. Les peuples charmés de la douceur de son administration, sollicitoient la permission de lui ériger des monumens de leur reconnoissance: rarement il consentit à leurs vœux. Il ne pouvoit comprendre quelle relation un prince avoit avec des statues de marbre, de bronze ou d'airain, ni quelle influence des arcs de triomphe pouvoient avoir sur son bonheur. Il alloit à pié & sans escorte dans les rues de Rome, & il aimoit à se voir confondu dans la foule, qui dans ces embarras, lui donnoit de nouveaux témoignages de son amour; jouissance délicieuse pour un prince citoyen, & toujours ignorée des tyrans. Il n'étoit pas indifférent aux plaisirs de la table, mais le vin ne faisoit qu'égayer sa raison, son imagination alors s'allumoit & sa conversation vive & polie affaisonnoit tous les mets fervis sur sa table. Il entretenoit sa vigueur naturelle par des exercices fréquens, sur-tout par le plaisir de la chasse ou de la rame dont il se faisoit un amusement. Rome sut embellie de plusieurs édifices fomptueux; il fit rétablir à grands; frais le cirque à qui il donna une plus vaste étendue, il y fit graver cette infcription, c'est pour le rendre plus digne du lon n'en put faire des sujets. Les juis éta-

peuple Romain. Des villes nouvelles furent bâties dans des lieux où la commodité publique l'exigeoit : les grands chemins devinrent plus sûrs & plus faciles; ou leva des chaussées pour faciliter les rapports de commerce: on aplanitune montagne de cent-quarante piés de haut, pour en faire une place où l'on éleva la fameuse colonne Trajane qu'on admire encore aujourd'hui, sa construction sut confiée à l'architecte Appolidore qui a immortalisé son nom par ce monument. Rome qui avoit essuyé les ravages des incendies & des tremblemens de terre, fut plus magnifique que dans les jours brillans de sa gloire; il sut désendu de donner plus de soixante piés de hauteur aux édifices, pour donner plus de clarté aux rues, & pour éviter la dépense de la construction. Sa vigilance s'étendoit sur toutes les provinces de l'empire, & dès qu'il en eut réglé l'intérieur, il marcha contre Decebale, roi des Daces, qui depuis longtemps ravageoit les frontieres. Ce roi barbare vaincu & dégrade, se donna la mort de désespoir. Trajan acheta sa victoire par l'effusion de beaucoup de sang; le caruage fut si grand, qu'on manqua. de linge pour panser les blesses. La Dacie subjuguée devint province Romaine. Trajan, après avoir fait construire un pont de pierre sur le Danube, tourna ses armes contre les Parthes qui n'opposerent qu'une foible résistance. Séleucie & Ctésiphon, capitales du royaume, surent obligées de lui ouvrir leurs portes. Cofroés qui occupoit alors le trône, fut chercher un afile chez les peuples voifins. Trajano donna aux Parthes un nouveau roi; plusieurs provinces situées au-delà du Tigre, passerent sous la domination des Romains qui pousserent leurs conquêtes jusqu'aux Indes. L'Arménie & la Mésopotamie trop foibles pour réfister à une armée triomphante, se soumirent sans tenter le sort de la guerre. Trajan envoya une flotte sur la mer Rouge, pour protéger les opérations de son armée de terre qui pénétroit dans l'Arabie, dont les peuples étoient plus faciles à vaincre qu'à subjuguer: ils furent souvent battus & jamais blis

plus horribles cruautés contre les Romains. Tous ceux qui tomboient en leur pouvoir étoient massacrés. Ces hommes barbares dévoroient la chair & les entrailles de leurs captifs: ils les faisoient écorcher pour se parer de leurs peaux. Tant d'atrocités ne resterent point impunies : on publia plusieurs édits pour les exterminer. Tous les juifs que la tempête jetoit sur les côtes, y étoient égorgés comme des bêtes féroces. Trajan n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'occupa des moyens de faire renaître l'abondance: il parcourut les provinces, & n'eut plus de séjour que dans les pays qui avoient besoin de sa présence. Les exactions furent réprimées & punies; il se glorifioit d'être pauvre, pourvu que les peuples fussent riches : il disoit qué le trésor royal ressembloit à la rate qui à mesure qu'elle ensle, fait sécher les autres parties du corps. Ce prince prince épuisé par les fatigues de ses voyages; mourut à Sélinunte, d'où ses cendres furent portées à Rome : on les plaça sous la colonne Trajane. Il n'ambitionna d'autre titre que celui de pere de la patrie. Il mourut en 117, à l'âge de soixante-deux ans, après un regne de vingt. Les peuples le révéroient comme une intelligence supérieure descendue sur la terre pour en Hebrus. Long. 14. 6. latit. 41. 14. (D. J.) régler les destinées. Il ne fut point exempt !

blis dans la Cyréanique, exercerent les de foiblesses, mais il prit soin de les ca-

cher. (T-N.)(1)

TRÀJANÁ-LÉGIO, (Géogr. mod.) ville de la Gaule Belgique; Ptolomée, liv. II. chap. ix. la marque entre Bonn & Mayence; il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui Coblentz, & d'autres Drechthausen, placés sur le Rhin. Cette ville pourroit bien être la même que Leg. XXX. Ulpia. (D. J.)

TRAJANE, COLONNE, (Sculp. anc.) on trouvera l'histoire de ce monument au mot Colonne trajane; nous ajouterons seulement ici que quoiqu'il soit vrai que toutes les regles de la perspective y sont violées; que son ordonnance & même son exécution, sont en général contre l'art & le goût; néanmoins ce monument est recommandable pour quelques usages qu'il nous a conservés, & pour quelque partie de l'art; ainfi l'artiste & l'homme de lettres doivent également l'étudier par le profit qu'ils en peuvent retirer. (D. J.)

TRAJANOPOLI, (Géogr. mod.) petite ville dépeuplée de la Turquie européenne, dans la Romanie, sur la riviere de Mariza, entre Enos & Andrinople, avec un archevêque grec. Cette ville est la Trajanopolis que Ptolomée, l. III. c. xj. marque en Thrace, sur le sleuve TRAJANOPOLIS, (Géogr. anc.) les

(1) C'est sous le regne de Trajan que les agapes, ces répas où les premiers chrétiens venoient prendre des leçons de tempérance & de frugalité, donnerent lieu aux plus affreuses calomnies. Le payen publia sans pudeur que les chréciens s'affembloient pour manger de la chair humaine, & pour se livrer dans les ténebres à toutes les horreurs de l'impureté. On appela leurs agapes les festins de Thieste, epulæ Thiesteæ; les accouplemens d'Edipe, Edipei concubitus. Le premier siecle enfanta des libelles dictés par l'esprit de mensonge, qui assuroient qu'on présentoit à celui qu'on initioit, un enfant couvert de farine, pour déguiser l'horreur de l'attentat; qu'ensuite on lui donnoit plusieurs coups de couteau pour en faire couler le sang, qu'on buvoit avec avidité. Ce sang étoit le gage du secret; & comme tous étoient complices du crime, aucun ne succomboit à la tentation de le révéler. Comment pouvoit-on vomir tant d'impostures contre des hommes qui, bien loin de s'abandonner à tant d'infamies, avoient même honte de goûter les plaisirs légitimes. Il n'y avoit que le peuple superstitieux qui les crût coupables d'incestes & des autres abominations dont la calomnie les chargeoit. Pline rendant compte à Trajan de leurs agapes, assure que tout y respiroit l'innocence & la frugalité. On croit que toutes ces calomnies sortirent de la bouche de Bazilide & de Carpocrade, docteurs d'impureté & de débauche, qui donnerent naissance à l'hérésie des Gnostiques. Ces novateurs impies, qui abandonnoient l'homme à la licence de ses penchans, trouvoient la censure de leurs profanations dans l'austérité des chrétiens; & ne pouvant les attaquer dans leurs mœurs publiques, ils tâchoient de les flétrir par le détail imaginaire de ce qui se passoit dans leurs agapes. Le payen adoptoit sans examen ces impostures vomies par des transfuges du camp chrétien. (T-N) Rrrrr Tome XXXIII.

Géographes nomment quatre villes de ce

1°. Une ville de Thrace, sur le sleuve Hebrus; Ptolomée, l. III. c. xj la marque dans les terres. C'est une ville de la Romanie sur la rive gauche de la Marica, entre Andrinople & Enos, à-peu-près à égale distance de ces deux lieux. Cette ville, quoique petite & mal peuplée, est encore le siege d'un archevêque.

2º. Ville de la Mysée, entre Antandrus & Adramytte, à une petite distance

3º Trajanopolis ou Tranopolis, ville de l'Asse mineure, dans la grande Phrygie:

elle a eu un évêque.

4º. Trajanopolis, ville de la Cilicietrachée, ou àpre; c'est la même que Selinunte où mourut l'empereur Trajan, comme nous l'avons remarqué au mot SE-LINUNTE. Dion Cassius dit en parlant de ce prince: Selinuntem Cilicia veniens, quam nos Trajanopolim appellamus, illicò expiravit. (D. J.)

TRAJANUS PORTUS, (Géogr. anc.) 1º. port d'Italie, sur la côte de Toscane, entre le port de Livourne, & le promontoire Telamoné, selon Ptolomée, l.

III. c. j.

- 2º. Port d'Italie, sur la côte de l'Etrurie, entre Algæ & Castrum novum. Ce port qui se trouvoit le plus considérable de toute la côte, depuis Livourne jusqu'à Naples, s'appela d'abord Centum-Celle, & prit ensuite le nom de Trajan, lorsque cet empereur y eut fait de grandes réparations. Pline le jeune est le seul qui parle de ce port; s'il est vrai qu'il soit différent de celui que Ptolomée place entre le port de Livourne & le promontoire Telamoné. Quoi qu'il en soit, le nom du fondateur ne subsista pas longtemps, peut-être parce que le nom de la ville Centum-Cella, fit éclipser par sa célébrité le nom du port. Centum-Cellæ est aujourd'hui connu sous le nom de Cincelle, & plus généralement encore, fous celui de Civita-Vecchia.
- 3°. Port d'Italie, à l'embouchure du Tibre; ce port fait par l'empereur Claude, est appelé par les auteurs anciens, le port | Lausanne en 1743. M. Nicole en a austi

avoir été bâti par Auguste, mais parce que le nom d'Auguste étoit devenu commun aux empereurs. Dans la stite, Trajan répara ce port, & en bâtit un autre beaucoup plus commode & plus sûr, auquel il donna son nom; de sorte qu'il y eut alors deux ports à l'embouchure droite du Tibre; l'un extérieur, appelé le port d'Auguste; l'autre intérieur, nommé le port de Trajan. Tout cela, dit Cluvier, est appuyé sur les témoignages de Juvenal & de son scholiaste, sur une vieille inscription, & sur une ancienne médaille. Le port extérieur ou le port d'Auguste, est aujourd'hui comblé par les sables; mais le port intérieur ou le port de Trajan, conserve encore en partie son ancienne forme. On y voit les ruines des églises & des édifices publics; & on le nomme à présent il Porto. Voyez PORTO. (D. J.)

TRAJECTOIRE, s. f. en Géométrie, est le nom qu'on a donné aux courbes qui coupent perpendiculairement, ou sous un angle donné, une suite de courbes du même genre, qui ont une origine commune, ou qui sont situées parallelement.

Ainfi la courbe MNO, (fig. 101 Géom.) qui coupe perpendiculairement une infinité d'ellipses ACB, acb, &c. décrites d'un même sommet A, est nommée trajectoire. Il en est de même de la courbe MNO, (fig. 102 Géom.) qui coupe perpendiculairement une infinité d'ellipses ACB, a c b, &c. égales entre elles, & fituées sur le même axe.

M. Leibnitz proposa en 1715, aux géometres anglois de déterminer en général la trajectoire d'une suite de courbes qui avoient le même point pour sommet, & dans lesquelles le rayon de la développée étoit coupé par l'axe en raison donnée. Ce problème fut résolu d'une maniere très-générale par plusieurs d'entr'eux, entr'autres, par M. Taylor. Voyez les actes de Leipsick, de 1717. On trouve dans ces mêmes actes différentes solutions fort générales de ce même problème, dont la plupart ont eté recueillies dans le tome II. des auvres de M. Bernoully, imprimées à de Rome, le port d'Auguste, non pour | donné une solution dans les Mémoires de

L'académie des sciences de Paris, pour l'année | problème par une méthode qui ne differe

Trajectoire réciproque, est le nom que M. Jean Bernoully a donné à une courbe ACB, (fig. 103. Géom.) dont la propriété est telle, que si on sait mouvoir cette courbe parallelement à elle-même le long de son axe AA, & qu'on fasse en même temps mouvoir le long de a a, parallele à AA, une courbe acb, égale & femblable à ACB, ces courbes ACB, acb, se coupent toujours perpendiculairement l'une l'autre. Voyez dans les œuvres de M. Bernoully, que nous avons citées, différentes solutions de ce problème, données par plusieurs savans géometres.

On n'attend pas sans doute que nous entrions ici dans le détail de ces folutions qui renferment la géométrie la plus relevée; tout ce que nous pouvons dire, c'est que ce problême est indéterminé; qu'il y a une infinité de courbes qui y satisfont; & que Me Bernoully & d'autres, en ont déterminé plusieurs, tant géométriques que mécaniques, & donné la méthode générale pour les trouver toutes.

Voye7 Pantogonie. (O)

TRAJECTOIRE, s. f. en Mécanique, se dit de la courbe que décrit un corps animé par une pesanteur quelconque, & jeté suivant une direction donnée & avec une vîtesse donnée, soit dans le vide, soit dans un milieu résistant.

Galilée a le premier démontré que dans le vide, & dans la supposition d'une pesanteur uniforme, toujours dirigée suivant les lignes paralleles, la trajectoire des corps pesans étoit une parabole. Voy. PROJECTILE, BALISTIQUE, &c.

M. Newton a fait voir dans ses principes que les trajectoires des planetes, ou ce qui revient au même, leurs orbites sont des ellipses. Voyez Planete & PHILOSOPHIE NEWTONIENNE; & ce philosophe a enseigné dans le même ouvrage, prop. xli. du liv. I. une méthode générale pour déterminer la trajection d'un corps qui est attiré vers un point donné dans le vide par une force centripete réglée suivant une loi quelconque. M. Jean Bernoully, dans les mem. de l'ac. presque point de celle de M. Newton; & différens auteurs en ont donné ensuite des folutions plus ou moins simples.

A l'égard des trajectoires dans le vide, M. Newton a déterminé dans le II. livre de ses principes, celles que doivent décrire les corps pesans dans un milieu résistant en raison de la vîtesse; M. Keill proposa en 1719 à M. Jean Bernoully de trouver les trajectoires dans un milieu résistant comme une puissance quelconque de la vitesse, & M. Bernoully résolut assez promptement ce problème, comme on le peut voir dans le second volume in-4°. du recueil de ses œuvres imprimées à Lausanne en 1743. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne paroît pas que M. Keill eût trouvé de son côté la solution qu'il proposoit à d'autres : du moins il n'en a donné aucune. M. Euler dans le tom. II. de sa mécanique imprimée à Petersbourg en 1736, a aussi déterminé en général les trajectoires dans un milieu résistant comme une puissance quelconque de la vîtesse. On trouve dans le traité de l'équilibre & du mouvement des fluides imprimé à Paris chez David en 1744, une solution fort simple de ce problème, d'où l'on déduit la construction des trajectoires dans quelques hypothèses de résistance où on ne les avoit point encore déterminées. Voyez les articles 356 & 357 de ce traité. (0)

TRAJECTOIRE d'une planete ou d'une comete, (Astronomie.) est la route, l'orbite ou la ligne qu'elle décrit dans son

mouvement. Voyez ORBITE.

Quoique les cometes paroissent décrire assez exactement un grand cercle de la sphere, il ne faut pas s'imaginer pour cela que leur véritable cours se fasse dans la circonférence d'un cercle; car les mêmes apparences s'observeront constamment, soit qu'une comete se meuve dans une ligne droite, foit dans une courbe quelconque, pourvu qu'elle ne sorte pas du même plan. En effet dès que l'on suppose qu'un corps se meut à une distance fort grande, dans un plan qui passe par l'œil, tout corps en mouvement quel des Sciences de 1710, a résolu ce même qu'il soit, & quelque route qu'on lui Rrrrr 2

circonférence d'un grand cercle; aussi le plus grand nombre des philosophes & des astronomes du dernier siecle ont-ils supposé que les trajectoires des cometes étoient rectilignes. Hevelius est le premier qui se soit apperçu que ces trajectoires se courboient en s'approchant du soleil. Enfin M. Newton est venu qui a démontré que les cometes se mouvoient dans des orbites fort approchantes d'une parabole dont le soleil occupoit le foyer, ou plutôt dans des ellipses si excentriques que dans la partie qui nous est visible, elles ne different point sensiblement d'une parabole.

Newton, dans la xli. proposition de son III. liv. enseigne la maniere de déterminer la trajectoire d'une comete par le moyen de trois observations, & dans sa derniere proposition, celle de corriger la trajectoire pour la connoître le plus exactement qu'il est possible. Voyez COMETE.

M. Halley, dans sa cométographie traduite en françois par M. Lemonnier, nous a donné le calcul des trajectoires des vingtquaire cometes depuis le temps de Nicéphore Gregoras & de Regiomontanus jusqu'au commencement de ce siecle; toutes ces trajectoires ont été calculées dans la supposition qu'elles soient des paraboles. On trouve dans la derniere édition des principes mathémathiques de la philosophie naturelle, le calcul de la trajectoire de la comete de 1680, dans l'hypothese que cette comete se meuve dans une ellipse fort excentrique; ce calcul a été fait par M. Halley, qui pour déterminer l'excentricité de cette comete, a supposé sa periode de 575 ans. La meilleure maniere de calculer les trajectoires en les supposant elliptiques, seroit de se servir pour cela de quelques observations du lieu & du mouvement apparent de la comete; mais il faudroit qu'elles fussent fort exactes; car une petite erreur dans ces observations en produiroit une fort grande dans le calcul de l'excentricité, & par conséquent du temps périodique.

Depuis les 24 cometes calculées par M.

attribue, paroîtra constamment dans la la liste dans les élémens d'Astronomie de M. l'abbé de la Caille qui a eu la principale part à ces calculs.

M. Newton & plufieurs autres géometres après lui, nous ont donné le moyen de faire passer une trajectoire par cinq points donnés, en supposant que cette trajectoire soit une section conique; pour cela il faut joindre deux des points donnés par une ligne droite, deux autres par une autre, & par le cinquieme point tirer une parallele à cette seconde ligne; ensuite on prendra pour l'équation genérale de la trajectoire yy + xy + b xx + cx + cy = 0 (Voyez COURBE.), en omettant le terme constant, parce que y & x sont ici = o à la fois; ensuite on nommera A, B, les deux abscisses connues, & C, D, E, les ordonnées correspondantes; & au moyen de ces cinq données & de la seconde valeur de x qui répond à l'ordonnée = 0, on déterminera les quatre inconnues a, b, c, e, N.B. qu'il n'y a point ici plus d'inconnues qu'il ne faut; parce que les constantes a, b, qui sont des nombres & non des lignes, se déterminer ront en fractions. $\frac{C}{A}$, $\frac{D}{A}$, $\frac{E}{B}$, &c. (0) TRAJECTUM ou TRAJECTUS,

(Géog. anc.) mot latin qui fignifie le passage d'un bras de mer ou d'une riviere, & dont on a fait en françois le mot trajet qui y répond. L'itinéraire d'Antonin donne ce nom entr'autres au passage du bosphore de Constantinople, à celui qui est entre l'Italie & la Sicile, & au passage du Rhin dans l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Utrecht. Il le donne aussi au passage de l'Italie dans la Dalmatie. Détaillons les exemples.

1º. Trajectum ou Trajectus, lieu de la Germanie inferieure, que l'itinéraire d'Antonin marque entre Abiana & Mannaritium, à dix-sept milles au - dessus du premier de ces lieux, & à quinze milles au-dessous du second. Ce n'étoit d'abord qu'un château; il s'y forma dans la suite une ville qui devint confiderable. Du temps de Charlemagne on appeloit ce lieu vetus Trajectus, d'où on fit dans la langue Halley, dissérens astronomes en ont cal- | du pays Cli Trecht, qui signifie la même culé plusieurs autres, dont on peut voir chose, & qui a depuis été corrompu en Utrecht. Quelques-uns qui ont voulu latiniser ce nom, ont dit Ultrajectum; mais le vrai mot latin est Trajectus Rheni ou Tra-

jectus ad Rhenum.

2°. Trojectum superius ad Mosam, c'està-dire le passage de la A'euse, aujourd'hui Maestricht. Attıla, roi des Huns, ayant ruiné en 451 la ville de Tongres, les évêques decette ville transporterent leur siege à Trajectum ad Mosam, & en prirent le nom de Trajectenses episcopi, comme nous l'apprenons de leurs vies. Grégoire de Tours, hist. l. II. c. v. qui est le plus ancien auteur qui parle de cette ville, l'appelle trajectensis urbs. Ce nom fut dans la suite corrompu en différentes façons. On écrivit Trijectum, oppidum trijectense, municipium Trejectum, districtum Trectis. Enfin on trouve cette ville nommée Triectum sur cinq médailles des anciens rois de France recueillies par Botarotius. Elles ont toutes cinq cette infeription, Triecto Fit.

3°. Trajectus, lieu de la grande Bretagne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route d'Isca à Calleva, entre Abon & Aquæ-solis, à neuf mille pas du premier de ces lieux, & à six milles du second. Je demande le nom moderne à M. Gale. (D. J.)

TRAJET, s. m. (Gram.) espace qui sépare un lieu d'un autre, & qu'il saut traverser pour arriver du premier au second. On dit le trajet de Calais à Douvre, & le trajet de Paris à Vienne; ainsi il est indisserent que les lieux soient séparés par

des terres ou des eaux.

TRAJETTO, (Géog. mod.) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, vers l'embouchure du Garigliano, sur une côte près des ruines de l'ancienne Minturnæ. Longit. 31. 56. latit. 41. 5. (D. J.)

TRAIGUERA, (Géog. mod.) petite ville d'Espagne, aux confins de la Cerdagne, du côté de Tortose; elle est entourée d'une muraille, & ses environs sont f rtiles en blé, en vin, & en huile.

(D, J)

donne sur les grandes rivieres à ces bateaux qui servent à passer d'un bord à

l'autre qu'on appelle autrement ponts-volans. On voit des trailles sur le Rhin, sur le Rhône, sur la Meuse, &c. Les trailles font le même effet sur les grandes rivieres, que font les bacs sur les petites. On les attache à un point fixe construit exprès au milieu du fleuve par une corde affez longue, pour atteindre du-moins de ce centre aux deux rivages. Cette corde attachée par un bout à ce point fixe, centre du mouvement, l'est par l'autre au slanc de la traille, & se soutient sur la surface de l'eau par le moyen de quelques morceaux de liege qu'on y attache à des distances raisonnables. En lâchant cette traille d'une des rives du fleuve, & la laissant aller au fil de l'eau, elle va gagner l'autre rivage en décrivant une portion de cercle, dont ce point fixe du milieu du fleuve est le centre, & la corde le rayon. (D. J.)

TRAIN, s. m. (Gram.) se dit de la suite ou de ce qui accompagne un grand seigneur, ou d'une queue de robe, ou d'une

robe d'état.

TRAIN D'ARTILLERIE, (Fortification.) se dit du canon, des mortiers, & de toutes les especes de munitions concernant le détail de l'artillerie, qui sont à la suite des armées; c'est aussi ce que l'on nomme équipage d'artillerie.

Il est difficile d'établir sur des principes sûrs & constans, quel doit être l'équipage ou le train d'artillerie d'une armée, parce que cet équipage doit être relatif à la force de l'armée, aux entreprises qu'elle doit exécuter, & à la nature du pays où

elle doit agir.

La principale partie d'un train d'artillerie est le canon. Si l'on ne considere que
les avantages qui en résultent dans les
actions militaires, il paroîtra qu'on ne
peut en avoir un trop grand nombre; mais
outre qu'une artillerie fort nombreuse est
d'une très-grande dépense, elle cause du
retardement & de l'embarras dans les marches, & elle donne lieu à une très-grande consommation de sourrage par la quantité de chevaux nécessaires pour la transporter & pour voiturer toutes les dissérentes especes de munitions dont elle a
besoin.

Les anciens ingénieurs estimoient qu'il

suffisoit dans les armées d'une piece de canon par mille hommes; mais aucun auteur au-moins que nous connoissions, ne donne les raisons de cette fixation.

Comme l'artillerie doit couvrir & protéger le front des armées, on peut présumer qu'ils croyoient qu'une piece de canon défendoit suffisamment le terrein occupé par mille hommes. L'infanterie étant alors à huit de hauteur, & les files étant moins serrées qu'elles ne le sont aujourd'hui, chaque homme pouvoit occuper à-peuprès deux piés & demi; dans cette dispofition, mille hommes occupoient environ un espace de 50 toises.

Les troupes étant actuellement en bataille sur moins de hauteur, ce qui en augmente le front, il est clair qu'il faut une artillerie plus nombreuse pour garnir le front d'une armée de la même maniere qu'il l'étoit lorsque les troupes étoient en bataille sur plus de profondeur. Aussi paroît-il qu'on ne suit plus, au-moins dans les pays où l'artillerie peut se transporter aisement, l'ancienne proportion d'une piece pour mille hommes. Dans l'armée de Flandres en 1748, il avoit 116 pieces de canon.

favoir 14 du calibre de
16 de celui de
30 de celui de
86 de celui de
80 de celui de
10 pieces à la suédoise,

total 156 pieces.

Cette armée étoit d'environ 114 mille hommes, sans le corps détaché aux ordres de M. le comte de Clermont, qui avoit son artillerie particuliere, ce qui fait une piece de canon pour environ 740 hommes, mais cette armée étoit à portée d'augmenter son artillerie par les entrepôts des places voisines, si elle en avoit eu besoin.

Le choix des différentes pieces dont on compose le train ou l'équipage d'artillerie d'une armée, dépend des opérations qu'elle doit exécuter, & des pays qu'elle doit traverser. Dans un pays de monta-

ces légeres; on y emploie même souvent une ou deux brigades de petites pieces à dos de mulet. Le goût du général influe aussi quelquesois dans le choix des pieces dont le train d'artillerie est compose; mais en général il faut autant qu'il est possible, en avoir de toutes les especes pour en faire usage, suivant les différentes occasions. Il est à-propes d'y joindre aussi plusieurs obus ou obusiers, qui servent également dans les fieges & dans les batailles. Comme les bataillons ont actuellement chacun en campagne une piece de canon à la suédoise, ces pieces doivent diminuer le nombre de celles de 4 qu'on employoit auparavant dans la formation de l'équipage d'artillerie, & augmenter celui des pieces de 16 & de 12 qui sont suffisantes, lorsqu'il ne s'agit point de faire des sie-

Dans les guerres du temps de Louis XIV, on se contentoit dans les équipages d'artillerie les plus considérables, d'avoir des munitions pour tirer cent coups de chaque piece, ce qui paroissoit suffisant pour une bataille quelque longue qu'elle pût être, mais dans les dernieres guerres, on a doublé tes munitions; on a voulu qu'il y en eût pour tirer deux cens coups de chaque piece.

Dans la distribution de poudre que l'on fait aux troupes, on ne leur en donne qu'une demi-livre pour une livre de plomb. A l'égard de la poudre pour la conformation des boulets, on la regle au tiers de leur poids, & c'est en quoi les tables rapportées dans les mémoires d'artillerie de Saint-Remy se trouvent fautives. Nous renvoyons pour le détail de tout ce qui compose un équipage d'artillerie aux tables inférées dans les mémoires de Saint-Remy, ou à celles qu'on a jointes à la suite de l'article siege, qui sont suffisantes pour en donner une idée. On peut voir aussi sur ce même sujet, la seconde édition de notre Traité d'artillérie.

L'équipage de l'artillerie de l'armée est divisé en brigades, dont chacune contient ordinairement huit ou dix pieces de canon, avec toutes les munitions & les augnes, on ne peut se charger que de pie-ltres choses nécessaires pour leur services

371

Voici l'ordre de sa marche, suivant M.

de Quincy.

« Le bataillon de royal artillerie qu'il » y a dans l'armée marche à la tête de » tout l'équipage. On en tire autant de » détachemens de quinze hommes, com-» mandé par un lieutenant, qu'il y a de » brigades, lequels détachemens doivent » les accompagner. Lorsque l'artillerie » marche avec l'armée, le trésor de l'ar-» mée marche à la tête de l'artillerie.

On fait marcher un nombre de travailleurs plus ou moins confidérable, suivant le besoin qu'on croit en avoir pour la réparation des chemins. Ils marchent après le premier bataillon de royal artillerie, & ils sont sous la conduite d'un officier entendu, & en état de leur commander ce qui peut être convenable pour la commodité de la marche.

Suit immédiatement après un chariot chargé de toutes fortes d'outils, une brigade légere, c'est - à - dire composée de pieces de moindre calibre; ensuite l'équipage du commandant, celui du commandant en second, s'il y en a, celui du major du bataillos.

Suit après cela une autre brigade légere, avec les équipages des officiers du bataillon; les équipages des autres officiers marchent à la tête des brigades où ils se trouvent.

Les autres brigades marchent ensuite, mais de maniere que la plus pesante qui a le plus gros canon, & qu'on nomme ordinairement la brigade du parc, marche toujours au centre; ensorte que s'il y a six brigades, il s'en trouve trois devant cette brigade & autant derrieme.

Toutes les brigades, excepté celle du parc, roulent entr'elles, c'est-à-dire qu'elles ont ordinairement la tête & la queue, afin de partager successivement la trique de chaque poste

fatigue de chaque poste. L'arriere - garde de l'équipage se fait

par 50 hommes, tirés des bataillons de royal artillerie; ils sont commandés par

un capitaine.

Il y a à chaque brigade un capitaine de charroi, & deux conducteurs, avec quelques ouvriers pour remédier aux accidens qui peuvent arriver pendant la marche.

Les commissaires provinciaux marchent à la tête de leur brigade, & ils tiennent la main à ce que les officiers qui sont chargés de sa conduite, la fassent marcher avec ordre, & qu'ils ne la quittent point qu'elle ne soit arrivée au lieu qui lui est indiqué. (Q)

TRAIN DE BATEAUX, (Marine.) assemblage de plusieurs bateaux attachés l'un derriere l'autre pour les remonter tout-

à-la-fois.

TRAIN, terme de Charron; c'est toutes les pieces qui composent la machine mobile d'une berline & qui supportent la berline.

TRAIN, terme d'Horlogerie; c'est le nombre des vibrations que produit un mouvement en une heure, ou autre temps dé-

terminé. (D. J.)

TRAIN de presse d'Imprimerie; on distingue celui de devant d'avec celui de derriere; celui de devant comprend tout ce qui roule sur les bandes, comme la table, le coffre, le marbre, le grand & le petit tympan : le train de derriere reçoit celui de devant avec toutes ces pieces, quand ce dernier fait son passage sous la platine: les pieces d'assemblage dont est construit celui de derriere, outre qu'elles sont faites pour recevoir dans leur centre, & maintenir celles dont nous venons de parler; elles sont encore destinées à soutenir le corps entier de la presse : on pose de plus sur ce même train, qui est couvert de quelques planches, l'encrier.

TRAIN, (Maréchal.) se dit des chevaux & autres bêtes de somme. C'est l'allure ou

la démarche du cheval.

Le train ou la partie de devant du cheval font les épaules & les jambes de devant; le train de derriere font les hanches & les jambes de derriere.

Train se dit aussi de ce qui sert à traîner, à porter & à voiturer. Le train d'un carrosse consiste en quatre roues, la slêche ou le brancard, le timon & les moutons.

Train se dit encore de la piste ou de la trace marquée par les piés des chevaux, ou des ornieres saites par les roues des carrosses ou des charrettes.

TRAIN, (Marchand de bois.) est une masse de bois à brûler, dont les buches font tellement liées ensemble, qu'on la fait flotter sur l'eau pour l'amener à Paris. Les trains ont 36 toises de longueur sur 14 ou 15 piés de large. D'ahord le flotteur commence à poser trois buches distantes l'une de l'autre de 9 à 10 pouces, sur lesquelles il dispose neuf collures, dont le gros bout est environné d'une coche toutautour. Dans cette coche il met une coupliere qui tient dans son anneau un morceau de bois d'un pié de long, planté dans terre pour contenir les trois buches & les neuf collieres. Voyez Collieres, Coche & Coupliere.

Il prend ensuite deux chantiers, qui sont cochés par le gros bout qui met de travers sur les collieres, & arrange du bois dessus de 15 à 16 pouces de hauteur, & d'un pié & demi de largeur. Après avoir sait mettre des couplieres dans chaque coche des chantiers de dessous; le slotteur prend deux autres chantiers cochés comme les premiers, les met dans les couplieres à un demi-pié de chaque bout de buches, & lie les chantiers de dessous & de dessus avec une rouette à flotter: & ce qui résulte de cette premiere opération s'appelle la tête du train, ou premiere mise. Voyez CHAN-TIER & ROUETTE A FLOTTER.

Comme le flotteur ne peut continuer sa feconde mise sans relever les deux chantiers de dessus, il a deux petites buches sourchues appellées chambrieres, qu'il plante en terre pour élever ces chantiers, & se donner la facilité de mettre le bois au milieu. Quant il a fait 7 mises de cette maniere, il pose à leurs extrémités trois ou quatre buches en rondains l'une sur l'autre, qu'il assure avec deux rouettes à flotter, les tournant à deux sois sur le chantier de dessous. Cette opération s'appelle acolure.

Il n'est guere possible de si bien lier & assembler le bois de ces mises, qu'il n'y ait toujours quelques vides. Pour les remplir un ouvrier appelé pour cet esset garnisseur, choisit des buches droites, & de grosseur convenable. Il prépare la place d'abord avec une buché applatie par un bout, nommée desservir, & y ensonce ensuite ses buches à sorce de bras avec une pidance ou gros maillet.

Cette premiere branche ainsi construite de sept mises, une ouvriere nommée tordeuse, parce qu'elle tord les rouettes, prend un chantier, qu'elle attache avec deux rouettes passées dans les anneaux des deux couplieres de la tête de cette branche, & accole lesdites rouettes autour du chantier où elle les lie. Ensuite elle met deux couplieres, l'une à la tête, & l'autre à la queue, au chantier de dessus du côté de la riviere, & le flotteur ayant piqué deux pieux à ces mêmes extrémités à environ deux piés de son attelier sur le côté, il attache à ces pieux deux prues par un bout, & par l'autre aux deux couplieres des chantiers de dessus, lesquelles prues il arrête avec un morceau de bois éguisé, & nommé fuseau. Ensuite le flotteur, le garnisseur, la tordeuse & l'approcheur qui amene le bois dans une brouette à l'endroit où on fait le train, prennent chacun une buche, qu'ils fourrent dessous ladite branche, & à l'épaule; ils la font couler jusqu'à une distance de trois piés & demi pour former la seconde branche, & ainsi de toutes les autres branches. Voyer PRUES.

Quand les quatre branches sont faites & traversinées à la tête & à la queue, c'est-à-dire, accouplées par des rouettes qui passent des chantiers de dessus aux chantiers de dessous, le coupon est fait & sini. Deux autres ouvriers, compagnons de riviere, viennent prendre ce coupon, le traversinant de nouveau avectrois chantiers, qu'ils attachent en trois endroits disserens aux huit chantiers de dessus. On fait quatorze de ses coupons, qu'on appelle coupons simples.

Ensuite les flotteurs font quatre autres coupons, appelés labourages, pour les construire à mesure du flottage, & qu'on abat les piles de bois; les compagnons choissssent le bois le plus léger, comme le bois blanc, & les font comme les autres coupons, excepté ce qui suit.

Le flotteur prend huit buches plates ou deux fais de bois, de chacun quatre rondains, qu'il pose sur les deux chantiers de dessous, puis il prend deux autres chantiers. Après que le compagnon a mis des couplieres dans les coches des chantiers

de dessous, le slotteur met les deux der- liers, & après avoir abattu sur le traverniers chantiers qu'il a pris dans les bouches de ces couplieres, & attache avec des rouettes à flotter ces deux faix de bois entre les chantiers; c'est ce qui forme la premiere mise.

Ensuite on conftruit de la même maniere, mais de buches plates seulement, les secondes mises, dites boutage, c'està-dire, l'endroit où le compagnon se

tient pour conduire le train.

A la tête de chacune des branches de lient les habillots à ces chantiers. ces coupons les compagnons mettent deux grosses couplieres. Quand cette tête est faite, & qu'on a mis deux cordeaux faits avec deux grosses rouettes dans chacun des chantiers de dessus, on prend un morceau de bois d'un pié & demi, qu'on appelle habillot, après avoir posé deux chantiers traversins, cochés à l'envers, les avoir lies aux chantiers du dessus, & avoir passé les rouettes dans les deux premières couplieres qu'il a mises, il rabat la grosse coupliere avec fon habillot fur le traverfin, dont on lie & arrête le bout au chantier de dessus.

Dans les branches des rives & à la tête, les compagnons mettent deux groffes couplieres aux chantiers de dessous; savoir une à la premiere mise, où ils posent un gros & fort chantier éguisé par le bout, appelé nage, & par corruption nege; & l'autre à la troisseme, où ils posent la fausse nage, qui n'est autre chose qu'une buche de neuf à dix pouces de rotondité, & applatie par le bout : ainsi, les quatre branches de chaque labourage étant faites, les compagnons plantent dans la riviere deux perches appelées darivottes, qu'ils attachent avec de bonnes rouettes sur la nage, & ensuite tous les ouvriers poussent avec force ce labourage, jusqu'à ce que les deux contrefiches ou darivottes fassent suffisamment lever ledit labourage, & lorsque la branche du dedans de la riviere est assez levée, ils reviennent à la branche qui est sur l'attelier, font des pesces pour la mettre à une hauteur proportionnée à celle qui est vers la riviere, & la tiennent ainsi suspendue avec de grosses buches qu'ils ont mises dessous. Les compagnons posent dessus quatre gros chan-

Tome XXXIII.

sin de la tète les huit autres grosses couplieres, qu'ils ont mises aux huit chantiers de dessous, ils les arrêtent par-dessus le traversin de la tête avec des habillots attachés aux chantiers de dessus. Ils prennent les quatre gros chantiers traversins, & les ayant posés vers la nage & fausse nage. ils serrent & abattent les habillots, & des cordeaux qui ont été mis dans chacun des chantiers de dessus sur les traversins, &

Après avoir bien assuré les nages par des couplieres serrées & arrêtées par des habillots, ils les plient en demi-cercle jusqu'à la hauteur de la fausse nage, & les attachent par leur extrémité au chantier de dessus par des rouettes contigués à

la fausse nage.

Les quatorre coupons & quatre labouges ainfi faits, les compagnons affemblent sept simples coupons qu'ils mettent au milieu de deux labourages pour former une part ou demi-train. Pour faire cet assemblage, ils mettent au bout de chaque couponfimple, & à un bout seulement des labourages, neuf couplieres vis-à-vis les unes des autres; ils passent des habillots dans les boucles des couplieres; & par ce moyen, & à l'aide d'un morceau de bois de deux piés & demi, qui est éguisé & courbé par un hout, & qu'ils appellent troussebarbe, ils font joindre les coupons les uns aux autres avec de bonnes couplieres & des habillots arrêtés aux chantiers de desfus.

Devant le premier labourage de la premiere part, les compagnons font une chambre avec deux chantiers qu'ils passent sous le traversin de devant, & attachent un morceau de chantier, qu'ils appellent courge; dans cette chambre ils mettent un muid ou un demi-muid futaille pour soulager le train.

La construction d'un train a été inventée par Jean Rouvet, en 1549, mais bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y a pas plus de 80 ans qu'à Clamecy on inventa les neges pour conduire & guider les trains. Avant ce temps - là, ceux qui les conduisoient avoient des plastrons de peaux rembourrés, & ils guidoient les

Sssss

trains par la seule force de leurs corps; cela m'a été assuré, il y a une trentaine d'années, par de vieux compagnons.

Cé qui prouve qu'on ne flottoit point en trains avant 1549, c'est que par ordonnance rendue au parlement de Paris le dernier Juillet 1521, c. lxj. art. 1. la cour ordonna à tous marchands de faire charroyer en diligence aux ports de Paris tous les bois qu'ils avoient découpés, à peine

de 500. liv. d'amende.

Mais quoiqu'on ne flottat point en 1527 en trains, on amenoit dès ce temps du bas de la riviere d'Yonne sur les ports de Clamecy, Collange, & Château-Cenfoy des bois, dont on les chargeoit sur des bateaux. Coquille, en son histoire du Nivernois, fait mention en parlant de Clameey, que la riviere d'Yonne portoit bateau jusqu'en cette ville, & elle n'a cessé de porter bateau que lorsque le flottage en trains a été inventé. On ne peut pas dire précisément l'année : dès-lors on amena à bois perdu des bois du haut de la riviere d'Yonne, de celle de Beuvron & de Fozay; depuis on a même remonté plus haut, & l'on a pratiqué à la faveur des étangs, des petits ruisseaux qui portent bois & affluent dans les rivieres ci-dessus.

TRAIN de l'oiseau, (terme de Fauconnerie.) le train de l'oiseau est son derriere ou son vol; on dit aussi faire le train à un oiseau, lorsqu'on lui donne un oiseau dresse qui lui montre ce qu'il doit faire, & à quoi on le veut employer. Fouilloux.

(D.J.)

TRAINA, (Géogr. mod.) petite ville de Sicile, dans le val-Démona, fur une hauteur, au nord oriental de Nicosia, près la riviere Traina. (D. J.)

TRAINA, (Géogr: mod.) riviere de Sicile dans le val-Démona. Elle tire son origine de deux sources, & se perd dans la Dittaino. (D. J.)

TRAINASSE, s. f. f. (Hist. nat. Bot.) nom que le peuple donne au polygonum à larges feuilles. Voyez-en la description au mot POLYGONUM, Botan. (D. J.)

TRAIN-BANDS ou TRAINESBANDS, f. m. (Hist. d'Angl.) c'est le
nom des milices du royaume d'Angleterre,
& qu'on leur donne à cause des marches

TRAIN-BANDS ou TRAINESplus aisément former des s'
dans les grandes mailles de
ainsi retenir tout le possson
sur le passage de la dreige.

qu'on leur fait faire en les envoyant d'un lieu à un autre selon le besoin. La milice d'Angleterre monte à plus de vingt-mille hommes, infanterie & cavalerie; mais elle peut être augmentée, suivant la volonte du roi. Il établit pour commander cette milice, des lords-lieutenans de chaque province, avec pouvoir d'armer & de former ses troupes en compagnies & régimens, les conduire où besoin est, en cas de rébellion & d'invasion : donner des commissions aux colonels & aux autres officiers; mais personne ne peut obtenir d'emploi dans la cavalerie, à moins d'avoir cinq cens liv. sterlings de revenu, & dans l'infanterie, s'il ne possede cinquante livres sterlings de rente. (D. J.)

TRAINE, s. s. (Marine.) menue corde où les soldats du vaisseau attachent leur linge pour le laisser trainer à la mer, asin qu'il s'y lave. On dit à la traine, lorsqu'on destine quelque chose à trainer dans la

mer, en l'attachant à une corde.

TRAINE, s. f. (terme de Pêche.) c'est la même chose que le coleret ou la dreige; & la dreige est un filet dont on se sert pour la pêche de mer. Ce filet est triple, c'est-à-dire, qu'il est composé de trois si-lets appliqués l'un sur l'autre, ce qui lui fait donner le nom de tramail ou filet tramaillé; celui du milieu que l'on nomme nape-dreige ou flue, filure ou feuillure, est le plus étroit; ses mailles doivent être de 21 lignes en quarré; mais l'ordonnance permet de faire cette pêche avec des nappes dont les mailles n'ont que treize lignes, seulement pendant le temps du carème.

Les hamaux ou tramaux, filets à larges mailles qui sont des deux côtés de la nappe, doivent avoir neuf pouces en quarré, & le bas du filet ne doit être chargé que 1 ½ livre de plomb au plus par brasse, afin que le filet n'entre que peu avant dans le sable.

La nape est mise entre les tramaux sort libre & slottante, asin que dans la manœuvre de la pêche les petites mailles puissent plus aisément former des sacs ou bourses dans les grandes mailles des tramaux, & ainsi retenir tout le poisson qui s'est trouvé sur le passage de la dreige.

Le haut du filet est garni de flottes de liege, afin qu'il tienne droit dans l'eau, ians cependant quitter le fond de la mer où il s'applique au moyen des lames de plomb dont la corde du pié est garnie.

Pour faire cette pêche qui est la plus ingénieuse de toutes celles qui se pratiquent à la mer, les pêcheurs étant arrivés sur des fonds de sable ou de graviers, amenent toutes leurs voiles & leurs mâts; ils jettent leur dreige à la mer; les deux bouts de la dreige sont frappés sur deux petits cablots ou orins que les Picards nomment hallins, dont l'un est amarré par les travers du batéau, & l'autre à la vergue du borset; & pour mieux faire couler la dreige fur le fond de sable ou de gravier seuls convenables, ils amarrent encore à chaque bout de la dreige une grosse pierre qu'ils nomment cabliere, afin de la mieux faire couler bas.

Le borset est une grande voile que les pêcheurs appareillent fur une vergue qu'ils jettent à l'eau; la marée qui s'y entonne, gonfle le borset, comme s'il étoit appareillé au vent. Pour le faire mieux couler bas, les pêcheurs amarrent aux couets une cabliere; la-vergue est soutenue à sleur d'eau par un gros barril de bouée; la marée faisant dériver le borset d'une part, & le bateau d'autre part en même temps, ils entrainent la dreige qui racle le fond & enleve si exactement tout ce qu'elle trouve en son chemin, que les pêcheurs rapportent même du fond de la mer leur pipe, quand elle est tombée dans un lieu où la dreige doit passer.

Quand le bateau ne dérive pas de sa part autant que le borset, les pêcheurs mettent à l'avant leur grande voile à l'eau; elle y est appareillée comme lorsqu'elle est au vent sur son mât, & par ce moyen

ils rétablissent l'égalité de vitesse.

On peut concevoir à présent le tort que fait la dreige sur les fonds où elle passe, lorsqu'elle se fait pendant l'été près de terre où tout le frai du poisson est pour lors. Cette perte est inconcevable.

La pêche des huitres se fait avec de petits bateaux du port depuis quatre jusqu'à huit tonneaux, & de sept ou huit hommes d'équipage. On fait cette pêche à la voile | chausse qui est faite en forme d'un quarré

& à deux dreiges pour chaque bateau, pour pêcher à bas-bord & à tribord; ils reviennent tous les foirs à terre, & débarquent les huitres de leur pêche qu'ils mettent en parcs sur la greve où les femmes qui tont ordinairement ce travail, les rangent en gros fillons pour les faire dégorger. Elles n'y restent que peu de marées sans se nettoyer des ordures dont elles sont couvertes en sortant de dessus la roche, après quoi elles deviennent marchandes & aussi nettes qu'on les voit à Paris.

Le temps de cette pêche que l'on faisoit autresois durant toute l'année, a été borné d'office par les officiers d'amirauté du premier septembre au dernier avril, avec défense de la faire pendant le mois de mais jusques & compris le mois d'août. Cette police étoit d'autant plus nécessaire que les huitres frayent durant les chaleurs, & qu'ainsi on empêcheroit la multiplication d'un coquillage qui est la vraie manne des riverains; joint aussi que les huitres durant cette saison sont de très-mauvaise qualité, & ne peuvent faire une bonne

nourriture.

Les dreiges dont les pêcheurs d'huitres se servent, sont une espece de chausse tenue droite par un châssis de ser dont les côtés qui raclent le fond de la mer, sont faits en couteaux qui grattent & enlevent tout ce qui se rencontre sur leur passage; les huitres détachées du fond entrent dans la chausse de la dreige que les pêcheurs hallent à bord pour les retirer. Voyez les articles Chausse, Drague, Hui-TRE, &c.

La dreige des pêcheurs du port des barques n'est pas le même filet que l'on appelle tramail de dreige dans l'ordonnance de 1680, & celui dont on se servit sons ce nom le long des côtes de la Manche avant la déclaration du roi du 23 avril 1726. C'est la grande chausse ou cauche, mais bien moins nuifible que celle des pêcheurs de Cancale; cette pêche ne differe en rien de celle que les pêcheurs de Nantes nomment chalut, ni de celle qui se pratique le long des côtes de la Méditerranée sous le nom de pêche de la tartane & du grand gauguy. Quant au sac ou à la

Sssss 2

brasses de gueule ou d'ouverture, autant de profondeur, & cinq à fix brasses de large; dans le fond, les mailles du sac sont de trois différentes sortes de grandeurs; les plus larges sont à l'entrée, les médiocres au milieu, & les plus étroites dans le fond; l'ouverture ou l'entrée du fac est garnie par - bas d'un cordage d'environ deux pouces de grosseur sur lequel le bas du sac rets verquants au milieu de la riviere est amarré, & qui est garni de deux ou sans le haler à bord, comme on fait les trois plommées par brasse de la pesanteur d'environ demi-livre chaque; le haut du fac est garni d'une double ligne d'un quart de pouce au plus de grosseur avec des flottes de liege rondes & enfilées.

Les deux coins du fac sont garnis d'un petit échallon de bois, dans lequel sont passés & amarrés la corde de la tente & le cablot du pié qui forment l'ouverture du sac; on passe entre ces deux cordages une pierre qui est arrêtée entre l'échallon & les cordages. On amarre ensuite sur les échallons une grande perche formée de l tique par les pêcheurs de ce ressort. plusieurs autres pour en faire une de trente à trente-cinq piés de long pour mieux contenir l'ouverture du sac ouverte, & prendre ainfi les poissons qui se trouvent dans le passage de cette dreige que l'on traîne comme le chalut. Voyez CHALUT.

La dreige, breige, ou grande traine tramaillée, est une sorte de filet qui differe des dreiges en ce qu'elle est tramaillée; elle sert à la pêche des saumons & des aloses, qui se fait depuis la saint Martin jusqu'à Pâques. Quant à la manœuvre de cette pêche, on la tend de même que la seine, avec un seul batteau, le bout sorain garni d'une bouée de sapin, & l'autre va à la dérive avec le batteau où il reste amarré, & dérivant soit de slot, soit de jussant à sleur d'eau, parce que les plombs dont le bas est garni ne le peuvent faire caler sur le fond à-cause du liege dont la tête est garnie, n'ayant auplus que trois quarterons de plomb par poisson rond; il y auroit peu d'abus à

Ce ret est du genre des rets volans ou l courans; deux hommes dans la filadiere suffisent pour faire cette pêche; le filet dérive au courant, & les pêcheurs, par l'augmentation ou diminution des flottes | calibres; ceux dont ils se pourroient ser-

long émoussé, ayant ordinairement huit de liege, font aller au fond entre deux eaux, ou à fleur d'eau leur filet, selon qu'ils s'apperçoivent que le poisson monte ou descend. Cette même manœuvre se pratique pour les pêches des aloses dans la riviere de Seine & pour celle des harengs à la mer: après que le filet a dérive deux ou trois cens toises, on le releve de la même maniere qu'on fait les seines qui servent à faire la même pêche.

Les mailles des breiges ou dreiges de brane ont la maille de l'armail ou des hamaux qui sont des deux côtés, de dix pouces deux lignes en quarré, & celle de la carte-nappe ou ret du milieu jusqu'à vingt-six lignes aussi en quarré.

TRAINE ou PICOT, terme de Pêche usité dans le ressort de l'amirauté de Caen; cette pêche est aussi nommée traine en pleine mer ou folles trainantes & dérivantes. En voici, la description telle qu'elle se pra-

Les pêcheurs qui font cette pêche ne sont qu'au nombre de deux seulement dans les bateaux picoteux; quand ils font la pêche du picot en grande traîne à la mer, ils fournissent chacun une piece de filet qu'ils joignent ensemble: ils soutiennent qu'ils font leur pêche à cinq & fix lieues au large sur dix brasses d'eau; on peut juger du risque qu'ils courent éloignés de la côte dans de si petits bateaux; ils affurent encore que le filet va quelquesois entre deux eaux, & quelquesois qu'il se soutient à fleur d'eau, au moyen des flottes de liege dont la tête est chargée, & qu'il dérive au gré de la marée sans être traîné sur le fond.

Il est constant que ce filet est moins une traine qu'une folle traînante en dérive; qu'avec des mailles aussi larges ils ne peuvent jamais pêcher que des rayes & des turbots, sans pouvoir arrêter aucun craindre de son usage si les pêcheurs qui la sont se servoient pour la pratiquer de grandes plates ou de bateaux à quille du port au moins de deux à trois tonneaux.

Les pêcheurs se servent de plusieurs

vir dans les plattes de deux tonneaux, ont les mailles de dix-neuf & vingt-une lignes en quarré, & les abusifs n'ont que seize, quinze & quatorze lignes.

TRAINEAU, s. m. (Mécanique.) espece de machine dont les voituriers se servent pour traîner & transporter des balles, eaisses, & tonneaux de marchandises. Le traîneau n'a point de roue, & est seulement composé de quelques fortes pieces de bois jointes ensemble, & emmortoisées avec des chevilles; aux quatre coins de ce bâtis, qui forme une figure quarrée-longue, sont de forts crochets de fer pour y atteler lestraits des chevaux qui les traînent; cette sorte de traîneau ne sert point à la campagne, & est seulement d'usage dans les villes. (D. J.)

Les Hollandois ont des especes de traîneaux sur lesquels on peut transporter par terre des vaisseaux de tout port. Ils sont composés d'une piece de bois d'un pié & demi de large, & de la longueur de la quille d'un vaisseau ordinaire, un peu courbée par-derriere, & creuse dans le milieu, de sorte que les côtés vont un peu en biais, & sont garnis de trous pour passer des chevilles, &c. le reste est

tout-à-fait uni.

Le traineau est de toutes les voitures la plus ancienne. Le premier changement qu'on y fit fut de le poser sur des rouleaux, qui devinrent roues, lorsqu'on les eut attachés à cette machine; mais s'élevant de plus en plus de terre, il forma le char des anciens, à deux & à quatre roues. Il est vrai cependant que ces chars n'étoient guere au-dessus de nos charrettes, à en juger par la lecture des auteurs, & par les vieux monumens.

TRAINEAU, (Charronnage.) c'est une espece de petit charriot sans roue dont on se sert dans les pays septentrionaux, pour transporter sur la neige pendant l'hiver les voyageurs, les marchands, leurs letant de hauteur, qui sert à communiquer hardes, & leurs marchandises. Ils sont couverts & garnis de bonnes fourures contre la rigueur du froid. Ce sont ordinairement des chevaux qui les traînent, mais quelquesois on y emploie des animaux tres-legers, & affez femiliables à de petits cerss que l'on nomme des rennes, | pourroient arriver si on mettoit le seu à

qui outre qu'ils vont d'une très-grande vitesse, ont cela de commode qu'ils n'ontbesoin d'aucun conducteur, & que pour toute nourriture ils se contentent de quelque mousse qu'ils cherchent sous la neige. La Laponie, la Sibérie & le Boranday font tout leur commerce avec des traîneaux attelés d'une de ces rennes. Outre les traîneaux tirés par des chevaux ou par des rennes dont on se sert si communément dans la Moscovie, il y en a d'autres, particulièrement du côté de Surgut, ville située sur l'Oby, qui ne sont attelés que d'une sorte de chiens, qui sont propres à cette partie de la Sibérie.

Enfin toutes les cours du nord offrent en traineaux une rare pompe sur la neige. La jeunesse vigoureuse les conduit, & dispute de vîtesse dans des courses hardies, longues & bruyantes. Les dames de Scandivanie y assistent pour animer la rivalité de leurs amans; & les filles de Russie s'y montrent avec leur parure d'or

& de pelifies. (D. J.)

TRAINEAU, (Chasse.) est un filet qui a deux ailes fort longues, avec un bâton à chaque côté, & que deux hommes traînent la nuit à-travers les champs, dans les endroits où ils ont remarqué qu'il y a du gibier, & dès qu'ils voient, sentent, ou entendent quelque oiseau sous le filet ils le làchent à terre pour prendre le gibier qui est dessous; ce silet a depuis 6 jusqu'à 12 ou 15 toises de long, & 15 à 18 piés de hauteur; on les fait à grandes mailles pour qu'ils ne soient pas fi lourds. On prend au traîneau les perdrix, cailles, vanneaux, bécasses, pluviers, ramiers, grives, oies sauvages, canards & autres oiseaux.

TRAINEE, f. f. (Artif. & Art. milit.) se dit, dans l'Artillerie. d'une certaine longueur que l'on remplit de poudre de deux ou trois lignes de largeur, & aule feu à d'autre poudre où la trainée aboutit.

Pour mettre le feu au canon, on met une traînée de poudre sur le premier renfort, lequel aboutit à la lumiere; on en use ainti afin d'éviter les accidens qui la poudre renfermée dans la lumiere; parce que son action pourroit faire fauter le boute-feu des mains du canonnier & le blesser.

Pour mettre le feu aux mines, on se sert aussi d'une trainée de poudre : on découvre l'extrémité de l'auge ou de l'auget qui renferme le saucisson d'environ fix pouces; on fait cette ouverture à deux piés en-dedans de la galerie de la mine, afin que la pluie & que l'eau qu'on pourroit jetter dessus du haut du parapet n'empêche point la poudre du saucisson de prendre feu: on fait ensuite une traînée de poudre pour avancer vers l'air, où le feu est naturellement plus agité; on prend ensuite un morceau de papier, sur les extrémités duquel on met de petites pierres ou quelque chose de pesant, sans presser ou étousser la poudre; au milieu de ce papier on fait un trou pour passer le boulon, qui est un morceau d'amadou le plus épais & le plus moëlleux que l'on peut trouver. On lui donne un pouce ou environ de longueur, selon le temps dont on a besoin pour se retirer; on a attention que ce morceau d'amadou passe bien au milieu de la trainée de poudre que l'on écrase en poulevrin; s'il touchoit à terre il ne mettroit point le feu à la poudre, attendu qu'il ne l'allume que lorsqu'il est consommé. Le papier sert à empêcher que quelque étincelle ne mette trop promptement le feu à la poudre. Les pierres que l'on met dessus sont pour le tenir dans une situation sixe. On a un autre morceau d'amadou de même dimension que le premier que l'on tient à la main, & auquel on met le feu en même temps qu'à celui qui doit le mettre à la mine; il sert à faire connoître le moment où la mine doit faire son effet. Voyez TÉMOIN. (Q)

TRAINÉE, en terme de Vénerie, espece de chaffe du loup, du renard, &c. qu'on fait en l'attirant dans un piege ou trape, par le moyen de l'odeur d'une charogne qu'on traîne dans une campagne, ou le long d'un chemin, jusqu'au lieu de la traps. (D.J.)

TRAINEMENT, f. m. (Hist. nat.)

des limaçons, des vers de terre, des fang-sues, & autres animaux semblables, dont le mouvement n'est guere plus composé que celui des huitres dans son principe, quoiqu'il ait un effet plus diversiné. Ce mouvement consiste dans une contraction, par laquelle le corps long & étroit de l'animal s'accourcit, rentre en lui-même, & se ralonge ensuite. Dans cette maniere d'aller, une moitié du corps d'ineure appuyée sur la terre, s'y affermit par sa pesanteur, pendant que l'autre s'alonge & s'avance en glissant, puis s'affermit à son tour, & retire à elle la partie de derriere, à-peu-près de la même maniere que nous appuyant sur un pié, nous avançons l'autre, sur lequel nous nous appuyons ensuite. (D. J.)

TRAINER, v. act. (Gram.) c'est tirer après soi quelque chose qui porte à terre; ou immédiatement ou sur une machine interposée. On dit, il faut tant de chevaux pour traîner ce fardeau; il a traîne trois ans de suite la robe au palais; trainer sur la claie; trainer un filet; se trainer; traîner une troupe de femmes après foi; il traînera long-temps de cette maladie; cette affaire traînera en longueur; son style traine; &c. Voyez les articles sui-

TRAÎNER, (coupe des Pierres) c'est faire mécaniquement une ligne parallele à une autre ligne donnée droite ou courbe, en trainant le compas ouvert de l'intervalle requis d'une ligne à l'autre, de maniere qu'une de ses pointes parcoure la ligne donnée, & que l'autre pointe, ou plutôt la ligne qu'on peut imaginer paffer par les deux pointes, soit toujours perpendiculaire, ou également inclinée à la ligne donnée, ou à sa tangente si elle est courbe. Les ménuisiers, au-lieu de compas, se servent pour cette opération d'un instrument qu'ils appelent trusquin. Voyez ce mot.

TRAÎNER en plâtre, v. act. (Archit.) c'est faire une corniche, ou un cadre, avec le calibre que l'on traine sur deux regles arrêtées, en garnissant de plâtre clair ce cadre ou cette corniche, & les g'est ainsi qu'on nomme la progression repassant à plusieurs sois, jusqu'à ce que

(D,J,)

TRAÎNER, v. n. terme de jeu de Billard; c'est conduire quelque temps sa bille sur le tapis, sans qu'elle quitte le bout de l'instrument, & c'est une chose permite en général; mais il est défendu de trainer, quand la bille tient du fer; pour lors il faut jouer de bricole, ou donner un coup sec. (D. J.)

TRAINEUR, (Art milit.) soldat qui quitte son rang par paresse, maladie, foiblesse, ou quelqu'autre raison, & reste en arriere dans les marches. Les paysans

ont tué les traîneurs.

TRAÎNEURS, (Commerce.) ceux qui conduisent des traîneaux. Ce terme est principalement en usage en Hollande. Ils font établis par les magistrats lorsque les eaux sont sermées, c'est-à-dire, lorsque les canaux étant glacés, les barques publiques ne peuvent plus y être conduites; ils ont les mêmes privileges & franchises que les maîtres routiers & les maîtres ordinaires de vaisseaux. Voyez ROUTIER, dict. de Com.

TRAION, s. m. (Maréchal.) bout du pis d'une jument, qu'on presse pour en faire sortir le lait.

TRAIRE, v. act. (Gram. econ. rust.) c'est tirer le lait aux vaches, aux brebis, aux chevres.

TRAIT, f. m. (Archit.) ligne qui marque un repaire ou un coup de niveau. On donne aussi ce nom, dans la coupe des pierres, à toute ligne qui forme et qui fait pancher un des bassins de la baquelque figure.

Trait biais. Ligne inclinée sur une autre, ou en diagonale, dans une figure.

Trait corrompu. Trait qui est fait à la main, c'est-à-dire sans compas & sans regle, & qui ne forme aucune courbe

déterminée ou réguliere.

Trait quarré. C'est une ligne qui, en en coupant une autre à angle droit, rend les angles d'équerre. C'est donc la maniere de faire une perpendiculaire à une ligne donnée; si cette ligne est courbe comme un cercle ou une ellipse, la perpendiculaire à sa tangente, s'appelle trait quarre sur la ligne courbe, & au bout de la li- tie du harnois des chevaux de tirage, par

les moulures aient leur contour parfait. I gne courbe, lorsqu'elle l'est à une de ses extremités.

> Le trait se prend encore en architecture pour le dessin & la coupe artiste des pierres qui sont taillées hors de leurs angles, pour faire des ouvrages biaisés. Philibert de Lorme a écrit le premier dans notre langue du trait ou de la coupe des pierres; ensuite le pere Derran, jésuite; & enfin M. Frezier. Voyez TRAIT, stereotom.

> Le trait est aussi la figure d'un bâtiment projeté, tracé sur le papier, dans laquelle avec l'échelle & le compas on décrit les différentes pieces d'un appartement, avec les proportions que toutes les parties doivent avoir. Il est nécessaire avant de commencer les élévations d'un édifice, de tracer le plan de chaque étage, après quoi il faut faire la coupe ou profil de tout le bâtiment; enfuite l'on peut, pour se rendre compte de la totalité, rassembler sur un même dessin ce que l'on appelle scénographie ou perspective. (D. J.)

> TRAITS, ce font, dans l'Artillerie, les cordages qui servent au charroi & transport des pieces & des munitions; ils se comptent par paires de traits communs ou bâtards; ils font partie du harnachement

des chevaux. (Q)

TRAIT DE COMPAS, OU TRAIT DE VENT, (Marine.) Voyez RUMB.

TRAIT QUARRÉ, (Marine.) on sousentend voile à : c'est une voile qui a la

forme d'un rectangle.

TRAIT, s. m. terme de Balancier; c'est lance, plus que l'autre. Les bonnes balances ne doivent point avoir de trait, & leurs bassins doivent rester en équilibre. (D, J)

TRAIT, s. m. terme de Boucherie; fort cordage avec un nœud coulant au bout, qu'on attache aux cornes d'un bœuf que l'on veut assommer: c'est avec ce trait que l'on passe à-travers d'un anneau de fer scellé à terre, dans le milieu de la tuerie, qu'on le force de baisser la tête pour recevoir le coup de massue entre les deux cornes, Savary. (D. J.)

TRAIT, terme de Bourrelier, c'est la par-

laquelle ils font attachés à la voiture qu'ils tirent. Les traits des chevaux de carrosse sont de cuir, & s'attachent aux paloniers du train; ceux des chevaux de charrette sont de corde, & attachés aux limons: ce sont les bourreliers qui sont les premiers, & sournissent les uns & les autres.

TRAIT de scie, (Charpent.) c'est le passage que sait la scie en coupant une piece de bois, soit pour la raccourcir ou pour la resendre: les scieurs de long appellent rencontre, l'endroit où, à deux,ou trois pouces près, les deux traits de scie se rencontrent, & où la piece se sépare. On doit ôter ces rencontres & traits de scie, avec la besaiguë, aux bois apparens des planchers, & aux autres ouvrages propres de charpenterie. (D. J.)

TRAIT de buis, (Jardin.) filet de buis nain, continué & étroit, qui forme communément la broderie d'un parterre, & qui renferme les platebandes & les carreaux. On le tond ordinairement deux fois l'année, pour le faire profiter, ou l'empècher de monter plus vîte. (D. J.)

TRAIT, s.m. (Lainage.) le trait est cette quantité de laine attachée à chaque peigne, laquelle se trouve suffisamment démèlée & couchée de long, après un nombre de voies, ou d'allées & venues d'un peigne sur l'autre. Il y a toujours deux traits comme deux peignes. (D. J.)

TRAIT en Peinture est la ligne que décrit la plume, le crayon, ou le pinceau: on dit cependant coup de pinceau, & non trait de pinceau; à moins qu'on ne dise: j'en ai fait le trait au pinceau; alors c'est dessiner avec le pinceau; ou, qu'en parlant d'un objet peint, on ne dise: la chose est exprimée d'un seul trait: on dit le trait d'une perspective; j'ai mis cette figure au trait, d'une figure dessinée à l'académie; ma figure n'est pas avancée, elle n'est qu'au trait; la vie est dans ce dessein, quoi qu'il ne soit qu'au trait.

Trait se dit encore d'un dessin d'après un tableau pris sur le tableau mème: lorsqu'on veut avoir exactement le trait d'un tableau, on passe avec un pinceau pointu, & de la laque, ou autres couleurs très-liquides, & qui aient peu de corps, sur toutes les lignes ou contours

des objets de ce tableau; après quoi on applique dessus un papier, qu'on fait tenir par quelqu'un vers ses extrémités, pour qu'il ne varie point, puis on frotte sur ce papier avec un corps poli, tel qu'un morceau de crystal, d'ivoire, une dent de sanglier, &c. au moyen de quoi, ce que le pinceau a tracé s'imprime sur le côté du papier qui touche au tableau. Il faut avoir attention à ne pas laisser sécher ce qui peut rester de couleur sur le tableau, & le frotter sur le champ avec de la mie de pain: on dit, voulant copier ce tableau fidelement, j'en ai pris un trait. Lorsqu'un tableau est nouvellement peint, & qu'on craint qu'il ne soit pas assez sec pour qu'on en puisse prendre ainsi le trait, on applique dessus une glace, sur laquelle on passe un blanc d'œuf battu, & lorsqu'il est bien sec, on trace sur la glace, avec un crayon de sanguine, tous les contours des objets qui s'apperçoivent facilement au-travers de la glace, puis on applique affez fortement fur cette glace, un papier bien humecté d'eau; on le releve promptement, crainte qu'il ne s'attache au blanc d'œuf, & tous les traits de crayon s'y trouvant imprimés, on a le traite du tableau: on prend quelquefois de ces traits, seulement par curiosité, & pour avoir des monumens fideles des belles choses, qu'on regarde comme des études, & quelquefois on en fait usage en les copiant; alors on pique les contours de près à près, avec une aiguille emmanchée dans un petit morceau de beis rond, de la grofseur d'un tuyau de grosse plume, qu'on appelle fiche, après quoi on l'applique sur la toile ou autre fond sur lequel on veut faire la copie; & avec un petit sachet rempli de chaux éteintes, de charbons, ou autre matiere pulvérisée qui se diffingue de la couleur du fond, on pafse sur tous les traits, & la matiere pulvérisée qui en sort, passant par les trous d'aiguille, imprime le dessin sur le fond où on l'a appliquée. C'est ce qu'on appelle poncer, & ce trait ainsi piqué s'appelle alors poncé.

leurs très-liquides, & qui aient peu de TRAIT, s. m. terme de Tireur d'or, ce corps, sur toutes les lignes ou contours qui est tiré & passé par une filiere. Il se

dit de tous les métaux réduits en fil, comme l'or, l'argent, le cuivre, le fer,

&c. (D. J.)

TRAIT, terme de Voiturier par eau, ce mot se dit de plusieurs bateaux vides, attachés & accouplés ensemble qui remontent les rivieres, pour aller charger de nouvelles marchandises aux lieux d'où ils sont partis; quelques-uns disent train de bateaux, mais improprement. (D,J,)

TRAIT, c'est la corde de crin qui est attachée à la botte du limier, qui sert à le tenir lorsque le veneur va aux bois.

Trait, on dit en Fauconnerie, voler comme un trait.

TRAIT, s. m. terme de rubrique, espece de verset que chantent les choristes après l'épître en plusieurs sêtes de l'année, & notamment le Samedi-faint. Ce trait est différent des répons en ce qu'il se chante tout seul, & que personne n'y répond. C'est au reste un chant lent & lugubre, qui représente les larmes des fideles & les foupirs qu'ils pouffent en figne de pénitence; & il est ainsi nommé, quia tractim canitur. Du Cange. (D. J.)

TRAIT, en termes de Blason, signifie une ligne qui partage l'écu. Elle prend depuis le haut jusqu'au bas, & sert à faire différens quartiers. Ecu parti d'un,

& coupé de deux traits.

TRAIT, s. m. terme de jeu d'échecs, c'est l'avantage qu'on donne à une partie de jouer le premier un pion, & de l'avancer d'une ou de deux cases à sa vo-

lonté. (D. J.)

TRAITANT, (Finances.) on appelle traitans des gens d'affaires qui se chargent du recouvrement des impôts, qui traitent avec le souverain de toutes sortes de taxes, revenus, projets de finances, &c. moyennant des avances en deniers qu'ils fournissent sur le champ. Ils reçoivent dix à quinze pour cent de leurs avances, & ensuite gagnent un quart, un tiers sur leurs traités. Ces hommes avides & en petit nombre, ne sont distingués du peuple que par leurs richesses. C'est chez eux que la France vit pour la premiere fois en argent ces sortes d'ustensiles domestiques, que les princes du sang royal dessus & du mêne côté de Rochesort; Tome XXXIII.

n'avoient qu'en fer, en cuivre & en étain; spectacle insultant à la nation. Les richesses qu'ils possedent, dit l'édit de 1716, sont les dépouilles de nos provinces, la subsistance de nos peuples & le patitmoine de l'état.

Je répete ces choses d'après plusieurs citoyens fans aucune passion, sans aucun intérêt particulier, & sur tout sans l'esprit d'humeur & de satyre, qui sait perdre à la vérité même le crédit qu'elle mérite.

M. Colbert, dit l'auteur françois de l'histoire générale, craignoit tellement de livrer l'état aux traitans, que quelque temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avoit fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conseil, qui établissoit la peine de mort contre ceux qui avanceroient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il vouloit par cet arrêt comminatoire qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires; mais bientôt après il crut être obligé de se fervir d'eux; fans même révoquer l'arrêt; le roi le pressoit pour des fonds, il lui en falloit en grande hate, & M. Colbert recourut encore aux mêmes personnes qui s'étoient enrichies dans les désaftres précédens. (D. J.)

TRAITE, f. f. (Marine.) c'est le commerce qui se fait entre des vaisseaux &

les habitans de quelque côte.

TRAITE, f. f. (Commerce du Canada.) on appelle ainfi en Canada le négoce que les François font avec les Sauvages, de leurs castors & autres pelleteries. (D. J.)

TRAITE D'ARSAC, terme de Finances, droit de sortie qui se leve sur les marchandises qui sortent de la province du Languedoc & sénéchaussée de Bordeaux, pour être transportées en Chalosse, dans les Landes, à Dax, Bayonne, &c. (D. J.)

TRAITE DE CHARANTE, terme de Finances, droit qui se leve par les sermiers sur les vins, eaux-de-vie, & sur les marchandises qui entrent & sortent de la Saintonge, Aunis, &c. Le bureau principal de la traite de Charante est établi à Tournay, qui est un gros bourg titué sur le bord de la Charante, à une lieue au-

TtttE

c'est pour cette raison qu'on a donné à ce | > TRE MAJESTÉ, d'exiger lesdits droits droit le nom de traite de Charante. (D. J.) " fur ces bles, vins, toiles & pastels,

bon de mettre sous les yeux du lecteur le | » dans votre royaume pour la provision précis d'une ancienne requête sur la traite foraine, que la nation forma & présenta | » texte que ce soit, à peine de conau roi.

« SIRE, quoique les droits de la traite » foraine ne doivent être levés que sur les | » berté du commerce & faire cesser tou-» marchandises qui sortent du royaume pour être portées à l'étranger, ce qui est clairement établi par la fignifica-» font levés sur ce qui va de certaines!» provinces de votre royaume à d'autres | » » d'icelui, tout ainsi que si c'étoit en pays » étranger, au grand préjudice de vos » sujets; entre lesquels cela conserve » des marques de division qu'il est né-» cessaire d'ôter, puisque toutes les pro-» vinces de votre royaume sont conjointement & inséparablement unies à la les finances. (D. J.) couronne pour ne faire qu'un même » corps sous la domination d'un même » roi, & que vos sujets sont unis à une

» même obéissance. « Pour ces causes, qu'il plaise à Vo-TRE MAJESTÉ, ordonner qu'ils joui-» ront d'une même liberté & franchise; en ce faisant qu'ils pourront librement négocier, & porter les marchandises y de France en quelqu'endroit que ce » soit, comme concitoyens d'un même » état sans payer aucun droit de foraine, » & que pour empêcher les abus qui se » commettent, la connoissance de leurs » différens pour raison de ladite traite » appartienne à vos sujets nonobstant » tous baux & évocations à ce contraires. » Encore que le droit domanial ne se » doive prendre fur les établissemens d'i-» celle que sur les blés, vins, toiles & » pastels, qui seront transportés de vo-» tre royaume à l'étranger; vos fermiers » desdits droits, sous prétexte que leurs » commis & bureaux ne sont établis en » aucunes provinces & villes, ou qu'elles » font exemptes dudit droit, font payer » pour marchandise qui y sont transpory tées, comme fi directement elles étoient » portées à l'êtranger; pour à quoi re-» médier, défenses soient faites par Vo- l sont donc pas en droit de disposer de leur

TRAITE FORAINE, (Finances.) il est | » qui seront actuellement transportés » d'aucune province, sous quelque pré-» cussion.

» Semblablement afin de remettre la li-» tes sortes d'oppressions desdits fermiers, » que ces droits, tant de ladite traiteforaine & domaniale que d'entrée, soient tion du mot foraine, néanmoins ces droits | » levés aux extrémités du royaume, & que, à cet effet, les bureaux desdites traites & droits d'entrée soient établis aux villes frontieres & limites dudit royaume; & qu'auxdits bureaux, les fermiers soient tenus d'afficher exactement les tableaux imprimés concernant les droits taxés par vos ordonnances, à peine de concussion». Considérations sur

TRAITE DES NEGRES, (Comm. d'Afrique.) c'est l'achat des negres que font les Européens sur les côtes d'Afrique, pour employer ces malheureux dans leurs colonies en qualité d'esclaves. Cet achat de negres, pour les réduire en esclavage, est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles, & tous les droits

de la nature humaine.

Les negres, dit un anglois moderne, plein de lumieres & d'humanité, ne sont point devenus esclaves par le droit de la guerre; ils ne se dévouent pas non plus volontairement eux-mêmes à la servitude, & par conséquent leurs enfans ne naissent point esclaves. Personne n'ignore qu'on les achete de leurs princes, qui prétendent avoir droit de disposer de leur liberté, & que les négocians les font transporter de la même maniere que leurs autres marchandises, soit dans leurs colonies, soit en Amérique où ils les exposent en vente.

Si un commerce de ce genre peut être justifié par un principe de morale, il n'y a point de crime, quelque atroce qu'il soit, qu'on ne puisse légitimer. Les rois, les princes, les magistrats ne sont point les propriétaires de leurs sujets, ils ne

liberté, & de les vendre pour esclaves.

D'un autre côté, aucun homme n'a droit de les acheter ou de s'en rendre le maître; les hommes & leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. Il faut conclure de-là qu'un homme dont l'esclave prend la fuite, ne doit s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il avoit acquis à prix d'argent une marchandise illicite, & dont l'acquisition lui étoit interdite par toutes les lois de l'humanité & de l'équité.

Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des efclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté; qu'il ne pouvoit pas la perdre; & que son prince, son pere, & qui que ce soit dans le monde n'avoit le pouvoir d'en disposer; par conséquent la vente qui en a été faite est nulle en elle-même; ce negre ne se dépouille, & ne peut pas même se dépouiller jamais de son droit naturel; il le porte par tout avec lui, & il peut exiger par-tout qu'on l'en laisse jouir. C'est donc une inhumanité manifeste de la part des juges des pays libres où il est transporté, de ne pas l'affranchir à l'instant en le déclarant libre, puisque c'est leur semblable, ayant une ame comme eux.

Il y a des auteurs qui s'érigeant en jurisconsultes politiques viennent nous dire hardiment, que les questions relatives à l'état des personnes doivent se décider par les lois des pays auxquels elles appartiennent, & qu'ainsi un homme qui est déclaré esclave en Amérique, & qui est transporté de-là en Europe, doit y être regardé comme un esclave; mais c'est-là décider des droits de l'humanité par les lois civiles d'une gouttiere, comme dit Cicéron. Est-ce que les magistrats d'une nation, par ménagement pour une autre nation, ne doivent avoir aucun égard pour leur propre espece? Est-ce que leur déférence à une loi qui ne les oblige en rien, doit leur faire fouler aux piés la loi de la nature, qui oblige tous les hommes dans tous les temps & dans tous les lieux? Y a-t-il aucune loi qui soit aussi obligatoire que les lois éternelles de l'é- | nieuse & inventive; elle trouve mille

quité? Peut-on mettre en problème si un juge est plus obligé de les observer, que de respecter les usages arbitraires & inhumains des colonies?

On dira peut - être qu'elles seroient bientôt ruinées ces colonies, fi l'on y abolissoit l'esclavage des negres. Mais quand cela seroit, faut-il conclure de-là que le genre humain doit être horriblement lesé, pour nous enrichir ou fournir à notre luxe? Il est vrai que les bourses des voleurs des grands chemins seroient vides, si le vol étoit absolument supprimé: mais les hommes ont-ils le droit de s'enrichir par des voies cruelles & criminelles? Quel droit a un brigand de dévaliser les passans? A qui est-il permis de devenir opulent, en rendant malheureux ses semblables? Peut-il être légitime de dépouiller l'espece humaine de ses droits les plus sacrés, uniquement pour satisfaire son avarice, sa vanité, ou ses passions particulieres? Non. Que les colonies européennes soient donc plutôt détruites, que de faire tant de malheu-

Mais je crois qu'il est faux que la suppression de l'esclavage entraîneroit leur ruine. Le commerce en souffriroit pendant quelque temps: je le veux, c'est-là l'esset de tous les nouveaux arrangemens, parce qu'en ce cas on ne pourroit trouver sur le champ les moyens de suivre un autre sistême; mais il résulteroit de cette suppression beaucoup d'autres avantages.

C'est cette traite des negres, c'est l'usage de la servitude qui a empêché l'Amérique de se peupler aussi promptement qu'elle l'auroit fait sans cela. Que l'on mette les negres en liberté, & dans peu de géné. rations ce pays vaste & fertile comptera des habitans sans nombre. Les arts, les talens y fleuriront; & au lieu qu'il n'est presque peuplé que de sauvages & de bêtes féroces, il ne le sera bientôt que par des hommes industrieux. C'est la liberté, c'est l'industrie qui sont les sources réelles de l'abondance. Tant qu'un peuple conservera cette industrie, & cette liberté, il ne doit rien redouter. L'industrie, ainsi que le besoin, est ingé-Ttttt 2

moyens différens de se procurer des richesses; & si l'un des canaux de l'opulence se bouche, cent autres s'ouvrent à l'instant.

Lesames sensibles & généreuses applaudiront sans doute à ces raisons en saveur de l'humanité; mais l'avarice & la cupidité qui dominent la terre, ne voudront

jamais les entendre. (D. J.)

TRAITE PAR TERRE, (Finances de France.) la traite par terre, autrement l'imposition soraine d'Anjou, sut établie par Philippe-Auguste en 1204, après la conquête de cette province sur toutes les denrées sortant de la province d'Anjou, vicomté de Thouars & de Beaumont, pour entrer en Bretagne. Cette loi n'étoit pas encore commune à toutes les provinces; mais en 1599, Henri IV y ajouta un supplément sous le nom d'imposition nou-

velle d'Anjou.

L'imposition nouvelle d'Anjou est funeste dans ses effets, & les usurpations des engagistes ont été très-violentes; ils prétendirent d'abord assujétir les toiles de Laval à leur tarif, parce que la vicomté de Beaumont est sur les frontieres du Maine, & que les fermiers, dans l'impression de leur tarif en 1653, avoient ajouté cette province comme comprise dans leur ferme. Les plaintes furent portées au conseil, & l'entreprise réprimée en 1686; mais un fermier ne court jamais aucun risque de troubler le commerce, toujours obligé de payer par provision, ou de perdre son cours ; ajoutez que les droits de la traite par terre anéantissent le commerce & ruinent la province. Ils sont de soixante - deux livres deux sous du cent pesant, c'est une somme excessive. Considérations sur les sinances, tome I. (D, J,)

TRAITE, s. s. s. (terme de Banquier.) ce mot signifie les lettres de change qu'ils

tirent sur leurs correspondans.

TRAITE, chez les Tanneurs, Mégissiers & Chamoiseurs, se dit du bord du plain où ils mettent les peaux pour les préparer avec de la chaux. Ainsi relever les peaux sur la traite, c'est les ôter du plain & les mettre sur le bord pour les y faire égoutter. Voyez PLAIN.

TRAITE, s. f. (terme de Monnoie.) c'est tout ce qui s'ajoute au prix naturel des métaux qu'on emploie à la fabrication des especes, soit pour les remedes de poids & de loi, soit pour les droits de seigneuriage & de brassage. Il signisse plus que rendage, qui ne comprend que le seigneuriage & brassage. (D. 1.)

TRAITE, s. m. (Gramm.) discours étendu écrit sur quelque sujet. Le traité est plus positif, plus formel & plus méthodique que l'essai; mais il est moins prosond qu'un sissème. Voyez Essai & Sistème. La Théologie se divise en plusieurs traités. Il y a plusieurs ouvrages de Lamothe le Vayer, qu'on peut regarder comme autant de traités sceptiques.

TRAITÉ PUBLIC, (Droit politique). Nous entendons ici par traités publics les conventions qui ne peuvent être faites qu'en vertu d'une autorité publique, ou que les souverains, considérés comme tels, font les uns avec les autres, fur des choses qui intéressent directement le bien de l'état : c'est ce qui distingue ces conventions, non-seulement de celles que les particuliers sont entr'eux, mais encore des contrats que les rois font au sujet de leurs affaires particulieres. Il est vrai que ce ne sont pas les traités, mais la nécessité qui lie les rois. L'histoire nous apprend que tous les autres droits, ceux de la naissance, de la religion, de la reconnoissance, de l'honneur même, sont de foibles barrieres, que l'ambition, la vaine gloire, la jalousie, & tant d'autres passions brisent toujours. Cependant, puisque les traités publics font une partie considérable du droit des gens, nous en confidérerons les principes & les regles, comme si c'étoient des choses perma-

La nécessité qu'il y a cu d'introduire l'usage des conventions entre les hommes, & les avantages qui leur en reviennent, trouve son application à l'égard des nations & des dissérens états: les nations peuvent, au moyen des traités, s'unir ensemble par une société plus particuliere, qui leur assure réciproquement des secours utiles, soit pour les besoins & les commodités de la vie, soit pour pourvoir

d'une maniere efficace à leur sureté, en traire les devoirs de l'humanité. Parmi

cas de guerre.

Cela étant, les souverains ne sont pas moins obligés que les particuliers de tenir leur parole & d'ètre fideles à leurs engagemens. Le droit des gens fait de cette maxime un devoir indispensable. L'obligation où sont les souverains à cet égard, est d'autant plus forte, que la violation de ce devoir a des suites plus dangereuses, & qui intéressent le bonheur d'une infinité de particuliers. La fainteté du serment qui accompagne pour l'ordinaire les traités publics, est encore une nouvelle raison pour engager les princes à les obferver avec la derniere fidélité; & certainement rien n'est plus honteux pour les fouverains, qui punificnt fi rigoureusement ceux de leurs sujets qui manquent à leurs engagemens, que de se jouer euxmêmes des traités, & de ne les regarder que comme un moyen de se tromper les uns les autres.

Tous les principes sur la validité ou l'invalidité des conventions en général, s appliquent aux traites publics, aufii-bien qu'aux contrats des particuliers; il faut, dans les uns comme dans les autres, un confentement férieux déclaré convenablement, exempt d'erreur, de dol, de violence.

Si ces fortes de traites font obligatoires entre les états où les souverains qui les ont faite, ils le sont aussi par rapport aux sujets de chaque prince en particulier; ils font obligatoires comme conventions entre les puissances contractantes: mais ils ont force de loi à l'égard des sujets considérés comme tels; & il est bien maniseste que deux souverains qui font ensemble un traité, imposent par-là à leurs sujets l'obligation d'agir d'une maniere conforme à ce traité.

L'on distingue entre les traités publics ceux qui roulent simplement sur des choses auxquelles on étoit déjà obligé par le droit naturel, & ceux par lesquels on s'engage à quelque chose de plus.

Il faut mettre au premier rang tous les traités par lesquels on s'engage purement & simplement à ne point se saire du mal

les peuples civilisés, de tels traités sont superflus; le seul devoir sussit sans un engagement formel. Mais chez les anciens, ces sortes de traités étoient regardés comme nécessaires; l'opinion commune étant que l'on n'étoit tenu d'observer les lois de l'humanité qu'envers ses concitoyens, & que l'on pouvoit regarder les étrangers sur le pié d'ennemis; à moins que l'on n'eût pris avec eux quelque engagement contraire: c'est de quoi l'on trouve plufieurs preuves dans les historiens; & le mot hostis, dont on se servoit en latin pour dire un ennemi, ne fignificit au commencement qu'un étranger.

L'on rapporte à la seconde classe tous les traites par lesquele deux peuples entrent l'un à l'égard de l'autre dans quelque obligation nouvelle ou plus particuliere, comme lorsqu'ils s'engagent formellement à des choses auxquelles ils n'é-

toient point obligés auparavant.

Les traités par lesquels on s'engage à quelque chose de plus qu'à ce qui étoit dû en vertu du droit naturel commun à tous les hommes, font de deux fortes; savoir, ou égaux ou inégaux; & les uns & les autres se sont pendant la guerre ou en

pleine paix.

Les traités égaux sont ceux que l'on contracte avec égalité de part & d'eutre; c'est-à-dire, dans lesquels non-seulement on promet de part & d'autre des choses égales purement & simplement, ou à proportion des forces de chacun des contractans: mais on s'y engage encore sur le même pié: en sorte que l'une des parties ne se reconnoît insérieure à l'autre en quoi que ce soit.

Ces sortes de traités se font en vue du commerce, de la guerre, ou par d'autres confidérations. A l'égard du commerce on convient, par exemple, que les sujets de part & d'autre seront francs de tous impôts & de tous droits d'entrée & de fortie; ou qu'on n'exigera rien d'eux plus que des gens mêmes du pays, &c. Dans les alliances égales qui concernent la guerre, on stipule, par exemple, que chacun fournira à l'autre une égale quanles uns aux autres, & à se rendre au con-litté de troupes, de vaisseaux, &c. & cela

ou dans toute guerre, soit offensive, soit atteinte à la souveraineté, il faut convenir défensive, ou dans les défensives seulement, &c. Les traités d'alliance peuvent encore rouler sur d'autres choses, comme lorsqu'on s'engage à n'avoir point de place forte sur les frontieres l'un de l'autre, à ne point accorder de protection ou donner retraite aux sujets l'un de l'autre, en cas de crime ou de désobéissance, ou même à les faire saissir & à les renvoyer, à ne point donner passage aux ennemis l'un de l'autre, &c.

Ce que l'on vient de dire fait assez comprendre que les traités inégaux sont ceux dans lesquels ce que l'on promet de part & d'autre n'est pas égal. L'inégalité des choses stipulées est tantot du côté de la puissance la plus considérable, comme si elle promet du secours à l'autre, sans en fixer aucun de lui; tantôt du côté de la puissance inférieure, comme lorsqu'elle s'engage à faire en faveur de la puissance supérieure, plus que celle-ci ne promet de son côté.

Toutes les conditions des traités inégaux ne sont pas de même nature. Les unes sont telles que quoiqu'onéreuses à l'allié inférieur, elles laissent pourtant la souveraineté dans son entier : d'autres, au contraire, donnent quelque atteinte à l'indépendance de l'allié inférieur. Ainfi dans le traité des Romains avec les Carthaginois, après la feconde guerre punique, il étoit porté que les Carthaginois ne pourroient faire la guerre à personne, ni au-dedans ni au-dehors de l'Afrique, sans le consentement du peuple Romain; ce qui donnoit évidemment atteinte à la fouveraineté de Carthage, & la mettoit sous la dépendance de Rome.

Mais la souveraineté de l'allié inférieur demeure en son entier, quoi qu'il s'engage, par exemple, à payer l'armée de l'autre, à lui rembourser les frais de la guerre, à raser les sortifications de quelque place, à donner des ôtages, à tenir pour amis ou pour ennemis tous les amis ou ennemis de l'autre, à n'avoir point de places fortes en certains endroits, à ne point faire voile en certaines mers, &c.

Cependant, quoique ces conditions & d'autres semblables ne donnent point | bien de l'état,

que ces sortes de traités d'inégalité, ont souvent beaucoup de délicatesse, & que si le prince qui contracte ainsi, surpasse l'autre en grande superiorité de forces, il est à craindre qu'il n'acquiere peu-àpeu une autorité & une domination proprement ainsi nommée.

L'on fait une autre division des traités publics; on les distingue en réels & personnels. Les traités personnels sont ceux que l'on fait avec un roi confidéré perfonnellement; en sorte que le traité expire avec lui. Les traites reels sont au contraire ceux où l'on ne traite pas tant avec le roi qu'avec tout le corps de l'état: ces derniers traités par conséquent subsistent après la mort de ceux qui les ont faits, & obligent leurs successeurs.

Pour savoir à laquelle de ces deux classes il faut rapporter tel ou tel traité, voici les principales regles que l'on peut établir.

1°. Il faut d'abord faire attention à la teneur même du traité, à ses clauses, & aux vues que se sont proposées les parties contractantes. Ainfi s'il y a une clause expresse que le traité est fait à perpétuité, ou pour un certain nombre d'années, pour le roi régnant & ses successeurs, on voit assez par-là que le traité est réel.

2°. Tout traité fait avec une république est réel de sa nature, parce que le sujet avec lequel on contracte, est une chose

permanente.

3°. Quand même le gouvernement viendroit à être changé de républicain en monarchique, le traité ne laisse pas de subtister, parce que le corps est toujours le même : il y a seulement un autre ches.

4°. Il faut pourtant faire ici une exception, c'est lorsqu'il paroît que la constitution du gouvernement républicain a été la véritable cause & le fondement du traité; comme si deux républiques avoient contracté une alliance pour la confervation de leur gouvernement & de leur liberté.

5° Dans un doute, tout traité public fait avec un roi, doit être tenu pour réel, parce que dans le doute un roi est cense agir comme le chef de l'état & pour le

- 6°. Il s'ensuit de-là que comme après le changement du gouvernement démocratique en monarchique, un traité ne laisse pas de subsister avec le nouveau roi, de même si le gouvernement devient républicain de monarchique qu'il étoit, le traité sait avec le roi n'expire pas pour cela, à moins qu'il ne sût manisestement personnel.
- 7. Tout traité de paix est réel de sa nature, & doit être gardé par les successeurs: car aussi-tôt que l'on a exécuté ponctuellement les conditions du traité, la paix essace toutes les injures qui avoient allumé la guerre, & rétablit les nations dans l'état où elles doivent être naturellement.
- 8°. Si l'une des parties ayant déjà exécuté quelque chose à quoi elle étoit tenue par le traité, l'autre partie vient à mourir avant que d'avoir exécuté de son côté ses engagemens, le successeur du roi défunt est obligé, ou de dédommager l'autre partie de ce qu'elle a fait ou donné, ou d'exécuter lui-même ce à quoi son prédécesseur s'étoit engagé.
- 9°. Quand il n'y a encore rien d'exécuté de part ni d'autre, ou quand ce qui a été fait de part & d'autre est égal, alors si le traité tend directement à l'avantage personnel du roi ou de sa famille, il est clair qu'aussi-tôt qu'il vient à mourir, ou que la famille est éteinte, le traité sinit de lui-même.
- cesseurs renouvellent les traités manisestement reconnus pour réels, afin de montrer qu'ils ne se croient pas dispensés de les observer, sous prétexte qu'ils ont d'autres idées touchant les intérêts de l'état, que celles qu'avoient leurs prédécesseurs

E'on demande encore quelquesois s'il est permis de saire des traités & des alliances avec ceux qui ne professent pas la véritable religion. Je réponds qu'il n'y a point de difficulté là-dessis. Le droit de saire des traités est commun à tous les hommes, & n'a rien d'opposé aux principes de la vraie religion, qui soin de condamner la prudence & l'humanité, recommande sortement l'une & l'autre.

Pour bien juger des causes qui mettent fin aux traités publics, il ne faut que saire attention aux regles des conventions en général.

- 1°. Ainsi un traité conclu pour un certain temps expire au bout du terme dont on est convenu.
- 2°. Un traité expiré n'est point censé tacitement renouvellé; car une nouvelle obligation ne se présume pas airement.
- 3°. Lors donc qu'après le terme expiré on exerce encore quelques actes qui paroissent conformes aux engagemens du traité précédent, ils doivent passer plutôt pour de simples marques d'amitié & de bienveillance, que pour un renouvellement du traité.
- 4°. Il faut pourtant y mettre cette exception, à moins que les choses que l'on a faites depuis l'expiration du traité, ne puissent sousser d'autre interprétation que celle d'un renouvellement tacite de la convention précédente. Par exemple, si un allié s'est engagé à donner à l'autre une certaine somme par an, & qu'après le terme de l'alliance expiré, il en fasse le paiement de la même somme pour l'année suivante, l'alliance se renouvelle par-là bien nettement pour cette année.
- 5°. C'est une suite de la nature de toutes les conventions en général, que si l'une des parties viole les engagemens dans lesquels elle étoit entrée par le traité, l'autre est dispensée de tenir les siens, & peut les regarder comme rompus; car pour l'ordinaire tous les articles d'un traité ont force de condition, dont le désaut le rend nul.
- 6°. Cela est ainsi pour l'ordinaire, c'est-à-dire au cas que l'on ne soit pas convenu autrement, car on met quelque-fois cette clause, que la violation de quelqu'un des articles du traité ne le rompra pas entiérement; mais en même-temps celui qui par le fait de l'autre soussire quelque dommage, doit en être indemnisé.

Il n'y a que le souverain qui puisse faire des traités publics ou par lui-même ou par ses ministres. Les traités faits par

les ministres n'obligent le souverain & l'état, que lorsque les ministres ont été dûment autorisés, & qu'ils n'ont rien fait que conformément à leurs ordres & à leur poavoir. Chez les Romains on appeloit fadus, pacte public, convention solennelle, un traite fait par ordre de la puissance souveraine, ou qui avoit été ratifié; mais lorsque des personnes publiques avoient promis sans ordre de la puissance souveraine quelque chose qui intéressoit le fouverain, c'est ce qu'on appeloit sponsio, une simple promesse.

En général il est certain que lorsque des ministres font sans ordre de leur souverain quelque traité concernant les affaires publiques, le souverain n'est pas obligé de le tenir, & même le ministre qui a traite sans ordre, peut être puni suivant l'exigence du cas; cependant il peut y avoir des circonstances dans lesquelles un souverain est tenu ou par les regles de la prudence, ou même par celle de la justice & de l'équité, à ratifier un traité quoique fait & conclu sans son

ordre. Lorsqu'un souverain vient à être informé d'un traité conclu par un de ses ministres sans son ordre, son silence seul n'emporte pas une ratification, à moins qu'il ne foit d'ailleurs accompagné de quelque acte, ou de quelqu'autre circonstance qui ne puisse vraisemblablement soussrir d'autre explication; & à plus forte raison, si l'accord n'a été fait que sous cette condition que le souverain le ratifiat, il n'est obligatoire que lorsque le souverain l'a ratifié d'une maniere formelle. (D, J,)

TRAITÉ PUBLIC, (Littérat.) files anciens rompoient leurs traités publics aussi aisément que les puissances modernes, ils les contractoient du moins avec de grandes & de graves solennités. Vous trouverez dans Potter, Archaol. grac. l. II. c. vj. les cérémonies que les Grecs observoient dans cette occation; nous en détaillerons ausifi quelques-unes en particulier, d'après Pausanias, au mot TRAITÉ a'alliance. Tite-Live, liv. I. ch. xxiv. indique les usages des Romains dans la conclusion de leurs traités publics. On I tion générale n'entameroit qu'une portion

pourroit recueillir des anciens auteurs beaucoup de choses curieuses sur cette matiere, mais je ne sache pas que personne ait encore pris cette peine. (D. J.)

TRAITÉ d'alliance, (Antiq. grecq. & roni.) Pausanias a décrit tout au long & plus d'une fois les cérémonies qui s'observoient en pareille rencontre. On immoloit une victime dont par respect on ne mangeoit point la chair consacrée. Chaque contractant, après le sacrifice, répandoit une coupe de vin, ce qui s'appeloit libation, d'où les alliances se nommerent σπονδαί, & les infractions ἐπερφιαλο: pcteramque tenentes, stabant, & cæså jungebant fædera porca; on se touchoit ensuite de part & d'autre dans la main droite, cadent in fadera dextra; & pour assurer les engagemens réciproques, on en prenoit à témoin les divinités vengeresses, principalement Jupiter "prios, le dieu du serment. Pausanias dit que Philippe à force de se parjurer dans ses traités d'alliance, irrita le ciel & mérita qu'une mort violente & prématurée lui apprît qu'on ne se joue pas impunément des dieux. (D.J.)

TRAITE EXTRAORDINAIRE, (Finances) on nomme ainsi un accord qu'un souverain fait avec des gens d'affaires pour différens objets, moyennant des sommes d'argent qu'ils lui donnent pour ses projets, ou ses besoins pressans.

Dans ces conjonctures on traite quelquefois avec eux pour des produits de ferme de taxes qu'on leur abandonne, moyennant des sommes d'argent qu'ils avancent, ou dont ils font les fonds; comme aussi pour la recherche de certains abus qui peuvent s'être commis par laps de temps au sujet de terres, de charges, d'offices, &c. car il est impossible de dire sur combien de choses ont été portés en divers temps & en divers lieux des traités particuliers & extraordinaires.

Mais on ne peut s'empêcher d'observer que leur effet est toujours de nuire au bien de l'état, parce que par cette voie le traitant enleve de force & par autorité à des milliers de familles leurs revenus & leurs capitaux, au lieu qu'une imposidu revenu. On connoît trop bien pour en douter d'un côté l'art & la rapacité des traitans, & de l'autre les vices des traités extraordinaires. Il sussit pour le justifier, de dire que ces sortes de traités tirerent depuis 1689 jusqu'à 1715, c'estadire en 26 ans, des peuples de ce royaume, plus de huit cents quatre-vingt onze millions, sur laquelle somme on peut juger quel sut le bénésice des gens d'assaires.

Ces mêmes traitans furent taxés au conseil à vingt-quatre millions, & l'état de leur gain étoit de soixante & quatorze millions; cependant quoique cette taxe fut modérée, il semble qu'on leur avoit accordé volontairement le droit de retirer d'aussi gros bénesices, puisqu'ils les avoient acquis sous l'autorité publique; mais la conftitution politique étoit contraire à l'intérêt général. Le gouvernement crut manquer de crédit, tandis qu'il ne lui manquoit que de chercher des moyens plus naturels d'impositions générales & sur tout le corps de l'état. D'ailleurs comme le nombre de ceux qui font ces profits immenses est borné, il est évident que c'est un petit nombre de sujets qui engloutissent les richesses du royaume.

On ne peut guere supposer qu'il y ait eu plus de cinq cents personnes qui aient été successivement intéressées dans ces diverses affaires pendant les vingt-six années dont nous avons parlé; & si l'on suppose que leurs dépenses ont monté pendant cet intervalle de temps à deux cents million, il doit leur être resté entre les mains un capital de fix cents millions. L'argent cherche l'argent, & chacun conçoit que ceux qui indépendamment d'affaires lucratives par elles-mêmes se trouvent des capitaux immenses en argent, sont en état de faire l'acquisition de tous les papiers avantageux, de spéculer sur toutes les variations de la place, d'y influer même, enfin d'ajouter chaque jour quelques nouveaux degrés à leur fortune & à leur dépense. (D. J.)

TRAITÉ dans le commerce, convention, est l'esse contrat dont on tombe d'accord, & dont cerveau.

en regle les clauses & conditions avec Empé

Tome XXXIII.

une ou plusieurs personnes. Il se dit de tout ce qui peut entrer dans le commerce par achat, vente, échange, &c. On sait des traités pour des sociétes, pour des achats de sonds, de magasins ou de boutiques; pour fretter des vaisseaux, pour les assurer & les marchandises qui sont dessus; ces derniers se nomment polices d'assurance. Voyez Police & Assurance. On fait aussi des traités pour des compagnies de commerce, pour des colonies, pour la sourniture des vivres & sourrages des armées, &c. Dict. de Comm.

TRAITÉS de Physiologie; au mot Physiologie nous avons fait connoître cette partie intéressante de la médecine. Nous allons faire connoître ici ceux qui ont écrit sur cette science.

Ce n'est pas par cette partie que la médecine a pu commencer: elle suppose des connoissances anatomiques, & des attentions sur les sonctions des parties animales, qui n'ont pu se persectionner qu'aprèsune suite de siecles. Je ne dirai rien de l'état de la physiologie chez les Egyptiens, le peu qui nous en est resté est rempli de superstition & de faits errones.

Ce sont les philosophes de la secte de Pythagore, qui les premiers ont raisonné sur les sonctions de l'animal; ils cultivoient l'anatomie, & ils résléchissoient. Pythagore même a laissé des fragmens physiologiques. L'esprit animal est une vapeur dans leur hypothese, qu'on a renouvellé en Angleterre depuis quelques années. Pythagore a tâché de déterminer la formation successive de l'embryon d'après un avorton. Tous les animaux naissent, selon lui, d'une semence, & il n'y a point de génération équivoque.

Alcmanon, qui le premier a écrit sur l'anatomie, & qui a découvert le limaçon, s'est expliqué sur plusieurs questions
physiologiques assez difficiles. Le siege de
l'ame est dans le cerveau, selon ce philosophe: le pere fournit son sperme, la
mere sa semence, & le sexe du sœtus suit
celui des parens qui a le plus sourni. La
tête se forme la premiere. Le sommeil
est l'esset de la congestion du sang dans le

Empédocle a reconnu que les plantes,

Soa aussi bien que les animaux naissent d'un œuf, que l'on appelle graine dans les plantes. Par un flux & reflux alternatif du fang & de l'air, il a explique les alternatives de l'inspiration & de l'expiration. Tous les animaux qui marchent ont un sexe; théorème analytique qu'Aristote a imité dans son histoire des animaux. Empédocle reconnoissoit le melange des semences de parens, & dérivoit la ressemblance de l'un ou de l'autre de la prépondérance de la liqueur qu'il auroit fournie. Il a cru que le fœtus tire sa nourriture du cordon.

Anaxagore, fans être pythagoréen, a eu des vues neuves sur la physiologie. Un belier étoit né avec une corne unique, la supersticieuse Athenes en étoit esfrayée: le philosophe disséqua le bélier, & trouva qu'il n'y avoit qu'une seule chambre pour le cerveau : il attribua le défaut d'une corne à celui de la seconde chambre du cerveau.

Démocrite travailla beaucoup sur l'anatomie comparée, & fur les animaux vivans. Nous n'avons que des lambeaux de ses ouvrages. C'étoit un génie hardi, & qui dans l'enfance de l'art, prévoyoit par une espece d'instinct des vérités qui ne devoient mûrir que bien des fiecles après sa mort. Il a vu que tous les sens se réunissent dans un seul, c'est l'attouchement, maisque rien n'en fixe le nombre aux cinq sens que nous connoissons. Il a attribué à l'abondance de la nourriture la poussée des cornes dans le cerf. Le fœtus, suivant Démocrite, se nourrit par la bouche.

Héraclite est l'auteur de la perspiration: tout, selon lui, transpire dans l'univers, & l'homme comme le reste des corps: c'est une vapeur qu'il exhale, elle se condense, & redevient une humidité. C'est fur la perspiration qu'Hippocrate paroît avoir suivi Héraclite.

Ce n'est pas par sa physiologie qu'Hippocrate a mérité l'estime & presque l'adoration de la postérité. Il étoit impossible au génie même le plus perçant de deviner des faits qu'on n'a connus que vingt fiecles aprés lui. Si le livre de l'air, des saux & des situations est d'Hippocrate, ce qui seroit conforme à l'opinion générale, | de l'esprit. Cette semence se couvre d'une

cet auteur se seroit livré quelquesois à l'hypothese; mais j'ai mes doutes sur cer ouvrage, qui ne pouvoit être d'un auteur Afiatique, & qui paroît avoir été écrit dans la Grece Européenne.

Dans le livre des situations dans l'homme, on trouve la théorie des quatre humeurs, qui a dominé pendant bien des siecles: elle revient dans le livre de la nature de l'homme. Dans celui de la nourriture, Hippocrate parle de la transpiration & des mauvais effets de sa suppression. On y trouve le mot de circuit, mais la signification en est obscure. Dans le livre des humeurs, Hippocrate établit un flux & un reflux des humeurs, & un mouvement d'une place à l'autre, qui ne quadre pas avec la circulation.

Ce qu'il y a de physiologique dans les aphorismes sur l'anthropogonie & sur les femmes, ne répond pas à la grande réputation de l'auteur.

D'autres ouvrages reçus entre ceux d'Hippocrate, mais plus ou moins suspects, contiennent plus de théorie. Dans le livre des chairs & des principes, l'auteur parle assez d'après Héraclite : il reconnoît une chaleur intelligente & immortelle, dont une partie altérée par la putréfaction, produit des membranes : ce qu'il y a de froid & de sec produit des os, & ce qu'il y a de glutineux des nerfs. L'auteur explique ensuite la formation de tous les visceres produits par les quatre humeurs. L'esprit habite dans les arteres, les veines attirent la nourriture, &c.

Dans le livre de la génération, on trouve une hypothese affez subrile sur le emin que parcourt la semence : elle vient de la tête à la moëlle de l'épine, & de là dans les reins, elle vient se réunir de toutes les parties du corps humain ; celle des deux sexes se mêle, & la force supérieure de la semence du pere ou de la mere, décide du sexe de l'enfant, comme la quantité supérieure de la ressemblance.

Le livre de la nature de l'enfant, contient une théorie affez subtile & soutenue. La formation de l'animal y est expliquée par l'esprit & par l'attraction. Les semences de deux parens se mêlent, la mere y ajoute

membrane, comme le pain chaud qui se qualités, & parle avec mépris de l'anategonfle ; l'auteur prévient ici Descartes. Le fœtus se nourrit du sang menstruel qu'attirent ses membranes. L'esprit l'articule, & donne une forme aux parties de l'embryon qui n'a été qu'une chair. Les membranes de l'arriere-faix naissent du cordon, & le placenta du sang. Le sœtus s'agite faute de nourriture, & se procure la sortie de l'utérus, qu'on appelle naisfance.

C'est dans le septieme livre des épidémiques qu'on trouve les passages les plus clairs sur la transpiration qui se fait par une veine échauffee, & sur l'inhalation.

La formation du fœtus, la réunion de la semence renvoyée par toutes les parties du corps, les quatre humeurs, les visceres qui leur sont affectés, l'attraction des organes qui n'attirent que leur humeur particuliere, font des opinions de l'auteur du quatrieme livre sur les maladies.

Le premier livre de la diese contient une théorie très - obscure de la formation du corps animal d'après Héraelite. Il n'y a plus ici que deux élémens, le chaud & l'humide; les germes préexistent dans l'univers, ils sont indestructibles; ils passent alternativement d'un état visible à un état invisible par la mort; & de cet état à un état visible par la matrice & la naissance. De tous les ouvrages attribués à Hippocrate, c'est le plus philosophique.

Dans le livre de la maladie sacrée, l'esprit joue le plus grand rôle. Cet esprit est porté par les narines au cerveau, de-là à l'estomac, aux poumons; c'est lui qui produit le mouvement & la sagesse. Le siege de la prudence est le cerveau.

Le livre des songes est rempli de théorie, l'auteur les réduit à leurs caufes mécaniques. On y trouve des passages, qu'on a cru avoir rapport à la circulation du sang. Ici, & dans presque tous les ouvrages d'Hippocrate les plus antiques, on parle de l'ame comme d'un principe actif & prévoyant, qui dans l'état de santé & dans celui de la maladie, dirige les mouvemens vitaux.

Dans le livre de la médecine des anciens, l'auteur bien opposé à ceux des autres ouvrages d'Hippocrate, réfute les premieres suivi le développement de l'embryon

mie. Celui de l'art est plein d'hypotheses, & on y parle des ventres ou des cavités innombrables dans le corps de l'homme, que l'esprit remplit dans l'état de santé, & qui renferment une humidité dans l'état de maladie.

Après avoir lu avec attention Hippocrate, je me suis convaincu qu'il a connu la communication des arteres avec les veines, & le mouvement du fang du cœur aux parties, & des parties au cœur; mais cet ancien médecin admettoit un flux & reflux dans la même classe des vaisseaux, tant dans les arteres que dans les veines, & il n'a rien laissé qui puisse nous saire croire qu'il ait connu un mouvement qui partît du cœur à la circonférence par les arteres, & qui ramenat le sang artériel par les veines au cœur.

Diogene d'Apollonie est un peu plus ancien qu'Hippocrate, il est contemporain d'Anaxagore. Il avoit laissé une angiologie assez détaillée, & des livres de phytiologie dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il n'attribuoit qu'au pere une véritable semence; l'humeur selon lui se figeoit, & devenoit de la chair qui à son tour produisoit des os & des nerss.

Platon a estimé la physiologie, il prêtoit des défirs aux visceres, & préséroit la moëlle de l'épine au cerveau qui, selon lui, n'en étoit qu'une appendice.

Aristote a mérité, par ses recherches sur l'anatomie comparée, l'estime des savans, & s'il a mal vu quelquefois, il est du moins le premier qui ait vu. Il avoit d'ailleurs un génie supérieur qui lui sit saisir les communautés des especes, & qui l'élevoit à la définition des classes. Personne, même après lui, n'a suivi avec la même attention chaque viscere & presque chaque partie du corps animal dans les dissérentes classes des animaux. Je ne puis qu'abréger infiniment ce que ce grand homme a découvert. En s'opiniàtrant à tirer du lait des mamelles d'une vieille, en frottant avec des orties celles d'un bouc, on est venu à bout d'en tirer du lait. Les orties marines, les éponges même ont du sentiment. Aristote z

VVVVV 2

manesque du côté droit affecté au fœtus que la longueur de la vie soit proportionmâle, & du côté gauche, auquel les nelle à la longueur du séjour du fœtus fœtus femelles étoient bornés par les anciens; il a remarqué, contre l'opinion d'Hippocrate, qu'un enfant né à huit mois est plus formé que celui qui naît à sept. Il n'a point ignoré la semelle des abeilles & des guêpes. La partie effentielle de tout animal est, selon lui, l'organe qui reçoit la nourriture & qui la digere. Les animaux de la classe qu'il appelle mollusca, & que Linné a adoptée, n'ont point de nerfe. Il a réfuté l'opinion reçue qui faisoit deicendre de toutes les parties de l'animal la semence : il a remarqué que la ressemblance des enfans avec les parens n'est ni constante ni parfaite. Il a refusé la semence aux femmes, & a remarqué que l'humeur qu'elles repandent dans la génération n'est pas la tout sur l'anthropogonie : il est vrai que matiere de l'enfant. La matiere alimentaire suinte des pores & des vaisseaux, elle se prend & devient de la chair. Aristote enseigne l'épigenese: le cœur, selon son le péripatéticien. lui, est formé le premier. Il refuse d'admettre des monstres, nés de l'accouplement d'une bête avec l'homme. Ces fragmens sont tirés des livres sur l'histoire, les parties & la génération des animaux.

Dans les petits livres physiques, il a répandu des vues qu'on n'y chercheroit pas, & qu'on est surpris d'y trouver; telle est l'analogie des sept couleurs primitives, & des sept consonnances; telle est l'idée d'attribuer aux membres l'agrément de ces consonances. Bien éloigné des modernes, Aristote trouve la vue plus exacte que l'attouchement, qu'elle corrige. Il a distingué dans l'homme les mouvemens volontaires les involontaires, & ceux qui, sans etre de cette classe, n'ont pas besoin d'être commandés par la volonté. Il a connu l'opiniâtreté de la vie des animaux dépourvus de sang, qui ne meurent pas pour être divisés. C'est à lui que l'on doit la chaleur essentielle qui habite dans le cœur, qui fait bouillir le sang, & qui en produit le mouvement. Le nombre des pulsations n'est pas lie à celui des respi-

Il y a beaucoup de physiologie dans

dans l'œuf couvé. Il a réfuté l'idée ro- les problèmes. Aristote ne convient pas dans la matrice. Les gémeaux sont toujours du même sexe. Les monstres sont rares dans les grands animaux. Les climats chauds ont été habités les premiers, & leurs habitans ont plus de génie.

Je crois la lecture d'Aristone indispensable pour tout homme qui veut s'instruire

fur la physiologie.

Théophraste aimoit à cueillir les sleurs des choses: il a donné ses idées sur les odeurs, sur les sueurs, sur le changement des couleurs dans les animaux. Il a remarqué le grand volume des poumons du caméléon, & il lui a attribué les changemens dont les couleurs de cet animal sont fusceptibles.

On a des fragmens de Dioclès, & furses observations sont rapportées par Macrone d'une maniere à nous laisser en doute, si elles ne sont pas plutôt de Stra-

Praxagore s'est le premier servi du mot de pouls dans le sens que nous lui donnons. Avant Boerhaave, il a enseigné que les arteres extrêmement étroites produisent des ners: aussi-bien qu'Hippocrate, il attribue aux humeurs les principales fonctions du corps animal. Pliston en a fait de même, il a expliqué la digestion des alimens par la putrésaction; opinion qu'on a renouvellée de nos jours.

Erafistrate, philosophe & médecin illustre, a beaucoup travaillé sur l'anatomie & sur la physiologie, il s'est souvent éloigné des opinions d'Hippocrate; il a refusé le sang aux arteres, faites uniquement pour conduire les esprits vitaux: le sang, en se faisant jour dans les vaisseaux de l'esprit, étoit, selon lui, la cause de l'inflammation, c'est l'error loci de Boerbaave; il a connu les valvules du cœur & leur use; il a rejetté les chemins particuliers de l'urine. Après avoir attribué aux meninges l'origine des nerfs, il s'est rétracté dans un âge plus avancé, & les a tirés de la moëlle. Il a connu le raccourcissement & la dilatation du mus-Icle qui agit: il a rejetté l'attraction.

Précurseur de Pitcarne, il attribue à la · contraction de l'eftomac la digestion des alimens. Il a négligé les humeurs, & n'a pas fait mention de la bile noire. Il a très-bien vu que les arteres battent, parce que le cœur s'évacue, & y pousse l'esprit : il a expliqué la respiration par le penchant des fluides à se porter du côté où la réfissance est la plus foible. Contre Hippocrate il a rejetté la descente d'un fluide dans le poumon.

Hérophile, contemporain d'Erasistrate, le premier anatomiste qui ait dissequé un certain nombre de corps humains, a cru, avant Boerhaave, que le sang pâlit & blanchit dans les vaisseaux spermatiques. Il admettoit un passage de l'air du poumon dans la cavité de la poitrine, & de cette cavité dans le poumon. Il a beaucoup travaillé sur le pouls, & en a fait un figne important dans les maladies. Il a rétabli la dignité des humeurs, dégradées par Erafistrate.

André de Caryste a enseigné que le cal se forme de la moelle répandue autour de

la fracture coagulée.

Asclépiade le rhéteur, s'étant tourné du côté de la médecine, y a introduit les opinions d'Epicure; il a refuse la sagesse à la nature, & en a blamé les efforts inutiles: il rejette de même les attractions. L'ame, disoit-il, est de l'air qui entre par la respiration. Il a donné des explications mécaniques, mais très-obscures du mouvement du cœur & de la respiration. La boisson, selon lui, se résout en vapeurs, elle est repompée par la vessie, & y reprend la nature d'un liquide. Les maladies naissent dans son fistême des corpuscules arrêtés dans des vaisfeaux invitibles.

Cicéron, dans le second livre de la Nature des dieux, a donné un abrégé de la

physiologie de son siecle.

Athence le pneumatique admetta it les quatre premieres qualités, a remarqué, lorsque deux especes différentes d'animaux s'accouplent, que l'animal qui en résulte a plus de ressemblance avec la mere.

Aretée, de la même secte, n'a donné que des fragmens; son unique ouvrage regardant absolument la pratique, il a lions anatomiques, il y a plusieurs expé-

vu, à son grand étonnement, que les li-

gamens manquent de sentiment.

Soranus, l'auteur le plus célebre de la fecte méthodique, n'a que touché la physiologie, cette secte la méprisant & ne recherchant pas les causes des phéno-

Plutarque a recueilli plusieurs opinions des anciens auteurs dans un ouvrage particulier : il a traité de la phyfiologie dans ses Questions naturelles & dans ses Questions convivales. Aulu-Gelle a conservé de même

plusieurs passages des anciens.

Rufus d'Ephese s'est plus attaché à l'anatomie qu'à la physiologie, du moins dans les livres qui nous en restent. A a bien va que la bile coule fans discontinuer du canal cholédoque dans l'intestin. Il a suivi Hérophile sur l'air thorachique. Avant Galien il a enseigné qu'il y a dans les arteres & du sang & de l'esprit.

Galien est l'auteur du sistème qui a régné dans la médecine, & presque sans partage, pendant quatorze fiecles. Il savoit plus d'anatomie que ses contemporains: il excelloit sur-tout à faire des expériences physiologiques sur des animaux vivans. A ces avantages réels il ajoura le fistême d'Aristote, & une subtilité qui lui étoit particuliere : il favoit ramener tous les phénomenes à ses principes, & les expliquer d'après ses hypotheses. Il y a beaucoup à apprendre avec lui; mais la partie scible de ses opinions est tombée dans l'oubli, du moins dans la plus grande partie de l'Europe.

Dans le second livre des Elémens défend les quatre humeurs principales qui font affortiment avec les quatre élémens & avec les quatre premieres qua-

Dans le livre dans lequel il demande s'il y a naturellement de l'air dans les arteres, il refute Erafistrate par des expériences; il force même les sentimens de ses sectateurs dans leur dernier retranchement. Le sang qu'on trouve dans les arteres n'y vient pas, dit il, depuis les veines; il s'y trouve lors même qu'on a lie l'artere en deux endroits.

Dans le huitieme livre des administra-

riences de Galien que la possérité a vérifices. La voix baisse de la moitié quand on ouvre un côté de la poitrine; elle se perd tout-à-fait quand on perce les deux cavités. La respiration cesse de même, quand on coupe les nerfs au-dessus de la poitrine, ou qu'on divise la moëlle de l'épine. Les muscles dont on coupe les nerfs, perdent le mouvement. Galien admet de l'air dans la cavité de la poi-

Dans le livre de l'Odorat, il établit que ce sens s'exerce dans les ventricules antérieurs du cerveau, dans lesquels l'air pénetre par les narines.

Dans les quinze livres des usages des parties, Galien traite de toutes les fonctions du corps humain. Ii donne, & d'une maniere solide, les causes finales qui ont déterminé la nature à former les cinq doigts de l'homme d'une longueur inégale & proportionnée. Il en agit à-peuprès de même dans le troisseme livre; il y parle du pié.

Dans les livres fix & sept, il traite du poumon & du cœur. Il prouve que le poumon suit le mouvement de la poitrine, Et qu'il n'en est pas l'auteur. Il a lié l'artere ombilicale, & celles du placenta ont perdu le mouvement. Le passage du sang à travers le cœur & le poumon est bien expliqué; & Galien n'a point ignoré que le sang des deux grandes veines entre dans le cœur, & qu'il en fort par les deux arteres. Il a été également bien instruit 🚁r le mouvement du sang, à travers le trou ovale & le canal artériel. Il a soufflé la trachée, & l'air n'a pas pénétré dans le cœur. Il a fait sur le nerf récurrent des expériences qui affoiblissent ou qui détruisent la voix.

Les huitieme & neuvieme livres traitent du cerveau: il y établit deux classes de nerfs, ceux du mouvement qui sont durs, & ceux du sentiment qui ont plus de mollesse.

Le dixieme livre traite des yeux & de la vue. J'omets le reste.

Sur l'usage de la respiration. On peut lier les carotides de l'animal en vie, sans

dans le cerveau par la respiration, qui est une action volontaire.

Sur les causes de la respiration, ou tranquille, ou violente.

Sur l'utilité du pouls. Galien y établit la communication entre les arteres & les veines; mais il pense moins bien sur la cause de la pulsation.

Les neuf livres sur des opinions d'Hippocrate & de Platon, roulent presque entiérement sur la physiologie. Les deux ventricules du cœur sont remplis de sang, & non pas d'air. Le cœur n'a que peu de sentiment; les ligamens n'en ont point.

Dans le deuxieme livre, Galien réfute ceux qui plaçoient le siege de l'ame dans le cœur. L'animal perd la voix quand on lie les nerfs, & non quand on lie les arteres. Le cerveau est l'organe du mouvemeni volontaire. L'animal perd aussi la voix quand on lui ouvre la trachée.

Dans le troisieme livre, il établit le siege de l'ame dans le cerveau. Dans les trois livres suivans, il établit les dissérentes facultés de l'ame.

Dans le sixieme livre, il démontre que le foie est la source des veines, & dans le septieme, que le cerveau produit les nerfs. Il place le fiege de l'ame dans la généralité de la moëlle. Dans le huitieme, il défend les quatre élémens & les quatre humeurs premieres.

Les trois livres des facultés naturelles font physiologiques. Galien appelle facultés, de certaines fonctions du corps animal, la digeftion, la nutrition, la génération; mais il usoit de ce terme d'une maniere à traiter la faculté comme la cause de la fonction, & comme une puissance particuliere. Il défend l'attraction des alimens, des excrémens, des humeurs, dont chaque espece est évacuée par des remedes qui lui sont appropriés. Il défend de même les qualités premieres. Ses expériences lui ont fait connoître que l'urine vient à la vessie uniquement par les reins & par les ureteres, dont la ligature ou la division désemplit la

Dans le second livre, Galien défend la qu'il lui en arrive du mal. L'air vient l'faculté digestive contre Erasistrate. Les

305

fues du corps animal se font de l'aliment

altéré par la chaleur innexée.

Dans le troisieme livre, il traite de la faculté rétentrice. L'utérus s'ouvre pour laisser sortir le fœtus mort, & se fe ferme pour retenir celui qui est en vie. Les réservoirs membraneux du corps humain font toujours pleins, parce qu'ils & contractent à proportion qu'ils sont désemplis. Par une expérience bien difficile, Galien a trouvé que l'animal avaloit, quand même on lui avoit divisé avec le scalpel le plan extérieur des fibres de l'œsophage. Des petits canaux mitoyens font la communication des arteres & des veines. Notre auteur défend la faculté attractive de l'œsophage de l'estomac, de la vessie & des parties du corps à l'égard de l'animal. Il a connu le mouvement péristaltique de l'estomac & des intestins.

Dans les deux livres du mouvement musculaire, Galien décrit l'antagonisme des muscles qui, alternativement, se contractent & se relâchent, & dont l'un entre en action dès qu'on a détruit l'autre. Il prouve que le sommeil n'interrompt pas les actions volontaires; & il consirme que la respiration est sujette à la volonté, au lieu que le mouvement des intestins ou

du cœur ne l'est pas.

Le livre de la formation du fætus expose la formation de l'animal, que Galien compare à celui de la plante, & qu'il décrit dans le sistème de l'épigenese. Les nerss & le cerveau forment un principe du mouvement indépendant du cœur. Il avoue ingénûment qu'il est hors d'état d'expliquer la formation du sœtus, & il remarque fort bien que l'ame ne connoît pas les muscles même, dont le ministere exécute tous les jours ses volontés.

Dans les deux livres de la semence, l'auteur regarde la semence comme la matiere de laquelle le sœtus est sormé: pour le sang & l'esprit, le sœtus les tire de la matrice. Le sang, dit Galien, est la matiere des muscles & des visceres; la substance tubuleuse de la semence produit les vaisseaux; la semence la plus pure le cerveau: les membranes sont la production des nerss. Dans le second livre il soutient, contre Hérophile, que la se-

mence de la femme se répand dans la cavité de la matrice. La ressemblance des parens vient, selon lui, du mélange qui se fait de leurs semences, & de la force supérieure de quelques parties de cette liqueur dans l'un des deux parens. Il croit que les parties génitales sont les mêmes dans les deux sexes, & qu'elles disserent uniquement par leur situation.

Dans les différens ouvrages sur le pouls, Galien a répandu quelques observations physiologiques: il soutient que la dilatation & la contraction de l'artere sont visibles; que le pouls en change la situa-

tion, &c.

Dans le livre de la pléthore, aussi-bien que dans quelques autres ouvrages, Galien a reconnu que les os, la graisse (la tunique cellulaire), une partie des glandes, la moëlle, les visceres, les ligamens & les cartilages, ne sont pas doués de sentiment.

Dans les fix livres sur les parties affectées, Galien a répandu beaucoup de faits anatomiques & physiologiques. Il a vu, à l'occasion d'une opération faite sur un goître, la voix se perdre quand les nerfs récurrens ont été blessés. L'animal perd de même le mouvement, quand la moëlle de l'épine est comprimée. Un chevreau que Galien avoit arraché du ventre de sa mere, a marché, s'est leché, a choist le lait entre plusieurs liquides, & les herbes les plus propres entre plusieurs plantes, il a ruminé. L'ame, dit notre auteur, sait donc se servir de ses instrumens sans tâtonner & sans avoir besoin d'expérience.

Dans les Commentaires sur les livres d'Hippocrate sur les articulations, Galien a répété ce que nous avons déjà cité d'apprès lui, l'antagonisme des muscles, l'action de l'un des deux mise en jeu par l'assoiblissement de l'autre, &c.

Les expériences sur le nerf récurrent reviennent dans le livre de la précognition.

Il y a beaucoup de physiologie dans les ouvrages attribués à Galien, & qui ne sont pas de lui: il est vrai qu'il y en a qui n'ont été écrits qu'après les Arabes.

Le livre des mouvemens manifestes & obs-

curs, écrit par un chrétien, mérite surtout d'être lu.

- Dans les problèmes d'Alexandre d'Aphrodifée il y a beaucoup de physiologie. Il y parle de l'ame comme Stahl. Un bubon est survenu à une contusion du grand orteil, par la prévoyance de l'ame, qui a voulu soulager la partie souffrante, en remplissant les vaisseaux des humeurs les plus douces, du sang & de la lymphe.

Némésius a donné un abrégé de la physiologie de Galien, dans son ouvrage de la nature de l'homme. Il n'a rien ajouté à ce que Galien avoit dit sur la circulation. Sa théorie sur la bile noire & sur la bile jaune, est de même que celle du médecin de Bergame. On a eu tort d'y chercher

les hypotheses de le Boé.

Théopile a écrit un ouvrage sur le modele de celui de Némésius, dont il a répété jusqu'aux expressions. Il n'a rien d'original, non plus que Milésus, & le refle des Grecs postérieurs.

On a découvert quelques observations assez curieuses & singulieres, répandues sur les immenses volumes du Talmud.

Les Arabes, exclus des lumieres de l'anatomie par leurs lois, n'ont que copié Galien. S'ils ont quelques particularités que nous ne trouvons pas chez les Grecs, c'est qu'ils en avoient des ouvrages qui sont perdus pour nous : telle est la constriction de la prunelle remarquée par Avicenne & par Avenzoar. On pourroit peut-être en excepter l'optique d'Alhasen, quoique l'anatomie de l'œil soit tirée des Grecs.

Les Chinois ont leur physiologie particuliere; ils ne doivent rien aux occidentaux; mais ils n'ont jamais consulté la nature. Leur anatomie me paroît calquée fur le cochon; leurs veines sont chimériques, & leurs idées sur le mouvement du

fang font imaginaires.

Les fiecles du moyen âge ont été aussi stériles pour la médecine que pour le reste des sciences. On doit à Frédéric II le rétablissement de l'anatomie : il fit beaucoup, en forçant les médecins de la Sicile de disséquer, du moins une fois en physiologiques; il a reconnu le synchrosinquas, un corps humain. Mundin Luzzi I nisme de la contraction du cœur avec la

disséqua à Bologne, & donna un abrégé de l'anatomie, telle qu'on la connoissoit dans ce temps malheureux: il fut longtemps un auteur classique. Les savans, élevés dans le goût des monasteres, se contentoient de lire les Arabes, & de les commenter.

L'anatomie reprit quelque vigueur avec le commencement du seizieme siecle; on recommença à lire les Grecs. Alexandre Benedetti ramassa quelques faits intéressans; Jacques Berenger de Carpi donna, dans un ftyle barbare, un ouvrage anatomique très-supérieur à tout ce qui avoit paru avant lui; il avoit diffequé jufqu'à cent corps humains. Il fit de nombreuses découvertes, mais il n'étendit pas ses vues jusqu'à la physiologie.

Jacques du Bois ou Sylvius, a laissé de bonnes observations anatomiques; mais, enthousiaste de Galien, il rejettoit la vérité même, lorsqu'elle ne lui étoit pas présentée par l'auteur qu'il idolâtroit. Fernel écrivit une physiologie fort éloquente, mais qui ne contenoit que bien

peu d'observations originales.

Ce fut Vesale qui fut le restaurateur de l'anatomie, & qui mérita la reconnoissance de la postérité, par un ouvrage supérieur, quoiqu'écrit à l'âge de vingt-huit ans. Il devina la partie la plus mal connue du mouvement du fang, le reflux du fang veineux vers le cœur; il rejetta le passage de la mucofité du cerveau au nez: il fit plusieurs expériences physiologiques, celle fur-tout qu'on attribue à Hooke. Il vérifia les expériences des ners récurrens, &, celles des suites de l'ouverture de la poitrine, & donna l'exemple de douter des hypotheses physiologiques de Galien.

On attribue à Michel Servet la petite circulation du sang, ou le passage du sang, depuis le ventricule droit par le poumon au cœur. Réalde Colomb a vu la même chose, & elle n'avoit pas été incon-

nue à Galien.

François de Valeriols écrivit fur la physiologie: il eut le courage de résuter Galien, & de l'accuser d'inconstance.

Réalde Colomb a fait des expériences dilatation

dilatation des arteres, le mouvement al-[ment local des animaux, est ce qu'il a ternatif du cerveau; il fut plus exact que sfait de mieux. C'est l'anatomie que l'on Servet sur la fonction des valvules du cœur. Fallope & Eustache se rapprocherent de la persection par l'anatomie; ils ne donnerent rien fur la physiologie.

Je n'ai pas lu les expériences flatiques de M. de Cusan; mais, au rapport d'Obicius, cet auteur avoit des idées véritablement originales. Il conseilla d'employer le poids pour déterminer la force de l'homme; de compter le pouls par le moyen d'une horloge, &c. André Césalpin, esprit original, approcha de fort près la grande découverte de la circulation du sang; il connut la véritable fonction des valvules du cœur, conseilla de changer les noms de l'artere & de la veine pulmonaire, & vit les veines liées se byopie & de la myopie. gonfler contre les extrémités & le lien; mais il n'admit qu'un flux & un reflux dans les veines, & ne reconnut le retour du fang veineux au cœur que dans le Iommeil.

Je ne parle pas de la physiologie de Paracelse & des chimistes. Des gens qui ne disséquerent point, ne pouvoient donner que des rêveries sur les fonctions des parties qu'ils ne connoissoient pas.

Je cite Jules Jasolin, parce qu'il traita le premier avec exactitude, & dans un certain détail, une question de physiclogie: c'est la direction de la bile. Quoiqu'il n'ait pas connu la vérité entiere, il n'a pas laissé que de suivre le véritable chemin, en rapprochant l'anatomie de la phyfiologie. L'autorité de Galien ne lui permit pas d'aller plus loin.

C'est Plater qui le premier a placé le fiege de la vue dans la rétine, & qui a reconnu le crystallin pour une lentille destinée à unir les rayons dans un point de cette membrane.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente a beaucoup écrit sur la physiologie, mais il n'a pas été heureux dans ses explications: ayant donné une description assez complette des valvules veineuses, il en a ignoré le véritable usage. Son mécanisme de la formation des lettres est obscur. Il a essayé d'appliquer la mécanique à l'action des muscles. Son traité du mouve- eu l'idée de déterminer la chaleur du corps

Tome XXXIII.

cherche chez Casserius.

· Louis Kepler, génie supérieur, a perfectionné le mécanisme de la vision. Il a prouvé que le crystallin a tous les attributs d'une lentille, dont le foyer est dans un point de la rétine. Il a cru prouver qu'il falloit de toute nécessité qu'il se fît un changement dans l'intérieur de l'œil, pour que l'œil pût servir à voir distinctement & les objets éloignés, & ceux qui iont plus proches; il a cherché l'instrument de ce mouvement dans les procès ciliaires, qui en repoussant le corpsevitré, feroient avancer la rétine contre la cornée, & qui rendroient l'œil plus court. Il a donné la théorie mécanique de la pres-

Il y a dans les ouvrages de Horst une differtation de Jacques Muller, où la géométrie est employée pour prouver que le muscle en se contractant, ne change pas de volume, parce que l'accroffement de son épaisseur récompense ce qu'il a perdu en longueur.

Je ne dirai que trois mots du favant Riolan. Tropattaché aux anciens il a combattu les plus belles découvertes des modernes, la circulation du fang, le conduit thorachique.

Penétré d'estime pour les talens supérieurs de Frapaolo, je ne trouve pas de preuves suffisantes pour lui attribuer la découverte des valvules veineuses, antérieures de 70 ans à sa mort, ni celle de la circulation.

Sanctorino s'est acquis un grand nom par ses observations sur la transpiration insensible. Il y a certainement beaucoup de talent dans cet ouvrage; mais l'auteur n'a pas daigné nous apprendre comment il a fait pour recueillir le nombre prodigieux de resultats qui doivent avoir servi de fondement à son ouvrage. Il y a même des expériences qui paroissent n'avoir jamais été faites, & qui sont calquées sur les opinions de Galien. Peut-être n'a-t-on jamais écrit un livre aussi peu volumineux, qui ait exigé autant de travail & d'expériences. Sanctorino a d'ailleurs

Xxxxx

hu cain par le moyen du thermometre qu'on venoit de decouvrir. Il parle d'une machine pour mesurer le pouls, & pour t'xer cent soixante-treize disserences qu'il y reconnoissoit.

Jean Faber a donné quelques observations dans le resueil sur l'histoire naturelle du Mexique, dans lesquelles il s'est rapproché de la physiologie. Il a fait des expériences sur le mouvement du sang & sur celui de la bile, sur la formation du fœtus, sur les animaux arrachés

du ventre de leur mere, sur le change-

ment des couleurs du caméléon.

Caspard Aselli découvrit, en 1622, les vaisseaux lactées que quelques anciens avoient vus, mais qu'on avoit négligé de vérifier. Ce sut un pas de fait vers la réformation de la physiologie. Mais un grand homme se leva dans ces temps même, qui contribua puissamment à abolir l'empire de l'autorité. Les médecins convaincus d'avoir été trompés sur un point essentiel de la physiologie, oserent douter des autres hypotheses de ces anciens dont la vénération les avoit féduits. Je parle de Guillaume Harvey. Ce grand homme découvrit par l'anatomie & par un cours fuivi d'expériences, que le fang ne coule pas du cœur aux parties par les veines, mais qu'il revient des parties pour rentrer au cœur par les veines. Cette découverte, qui nous paroît si simple de nos jours, dont le contraire nous paroît d'une absurdité révoltante, eut bien de la peine à prendre le dessus, & fans les expériences de Walaeus & de Pecquet, dont les résultats furent conformes à ceux de Harvey, sans l'autorité naissante, mais bientôt toute-puissante de Descar-1es, je ne sais pas si la vérité auroit prévalu. Harvey proposa d'ailleurs sa brillante découverte avec une modestie qui devoit tourner à son honneur, mais qui peut lui avoir nui.

L'autre ouvrage de Harvey écrit de mémoire après la perte de ses mantifcrits, est plein d'excellentes observations sur la formation des animaux & des quadrupedes sur-tout, sur lesquels on n'avoit rien encore : il répand de la lumiere | theses. Sylvius reconnoissoit dans les hu-

C'est Jean Walaeus, qui, en vérisiant & en multipliant les expériences de Harvey, les a mises au-dessus de la contradiction.

René Descartes reconnut la vérité & la défendit; il la vit encore dans le mécanisme de la vision dans lequel il suivoit Kepler: il réussit à recueillir l'image sur une rétine artificielle; il remarqua que le prunelle se rétrécit pour les objets les plus proches, & se dilate pour les objets éloignés. Il fut moins heureux sur le reste de la physiologie : il méconnut les époques & le mécanisme de la dilatation & de la constriction du cœur, il crut voir que le sang en sort dans sa dilatation. Il imagina une liypothese pour expliquer les passions de l'ame mécaniquement : l'objet de la sensation touche une corde d'un nerf, cette corde va à un muscle, elle le met en mouvement. L'ame placée dans la glande pinéale y recueillit les impressions de tous les nerfs. Deux autres romans physiologiques de Descartes démontrent qu'on peut connoître la bonne méthode de rechercher la vérité, & suivre celle qui lui est la plus contraire. On a taxé quelques théologiens d'avoir persécuté Descartes; nous n'approuverons jamais la perfécution; mais les deux livres de la formation du fœtus sont certainement d'une tendance bien dangereuse. Sans moteur, fans direction intelligente, Descartes construit le corps humain par des causes mécaniques : il arrache à l'existence d'un moteur la preuve la plus frappante & la plus compréhensible. Il est vrai que tout ce mécanisme de Descartes n'a pas les premieres apparences de la probabilité. Le traité de l'homme n'est également qu'un hypothese, qui n'est fondée ni sur la structure du corps humain, ni sur les phénomenes.

François Sylvius de le Boé avoit disséqué; il ajoutoit à l'anatomie des connoissances chimiques; il introduisit dans la physiologie les fermentations & les effervescences, il y trouvoit le moteur du sang, & la cause de la digestion. D'autres hypotheses sur les fonctions du foie & de la rate sont encore du nombre des hyposur mille autres points de physiologie. meurs, de l'acide & de l'alkali, selon que l'exigeoit son idée sur leurs fonctions. | reux en hypotheses. & l'anatomie n'étoit Il eut beaucoup de crédit dans son temps, & c'est le grand mérite de Boerhaave d'avoir désabusé ses compatriotes de ces opi-

Jean Veslins, bon anatomiste, a laissé des lettres posithumes pleines de faits intéressans. Il a suivi les phénomenes de l'incubation & de la formation du poulet dans les fourneaux de Bermé: il a connu le canal thorachique.

Pierre Gassendi avoit disséqué, il a donné de la physiologie, mais il n'y a

pas réussi.

Thomas Bartholin fut un savant universel; l'anatomie l'occupa quelques années, il brilla par des découvertes. C'est lui qui porta les derniers coups à la faculté du foie, par laquelle on le faisoit cuire & colorer le sang; ce viscere perdit son influence sur le chyle, quand on eut démontré que les vaisseaux lactées supposés du foie, n'étoient pas des vaisfeaux lymphatiques, qui portoient dans le canal thorachique une humeur transparente, & qui n'abordoient pas le foie. Il réfuta & par lui-même & par ses disciples la nouvelle opinion de Bils, qui renversoit la direction du mouvement de la lymphe. Il fut un des premiers défenseurs de la circulation du sang. Georges Ent défendit & la circulation même, & les droits de Harvey.

Conrad Victor Schewerder renversa une autre hypothese physiologique de l'école: elle tiroit le mucus du cerveau, elle l'en faisoit descendre par des chemins qui existent dans le squelette, mais qui sont fermés dans l'homme vivant. Schwerder fit voir que la dure-mere tapisse exactement le crâne, & en bouche toutes les ouvertures; que les ventricules antérieurs du cerveau n'ont aucune communication avec le nez: que l'air ne trouve pas d'entrée dans le cerveau par l'os cribleux, & que le mucus se prépare par une membrane pulpeuse, à laquelle

il a laisse son nom.

Jean-Baptiste van Helmont, gentilhomme du Brabant & chymiste, contribua puissamment à la destruction de l'empire de Galien. Il n'étoit pas heu-

pas sa province, mais il avoit le talent de recueillir des faits qui réunis, avoient la force de convaincre. Il attaqua avec succès les quatre humeurs de Galien, leurs differens fieges dans le corps humain. Il détruisit la distinction imaginaire des nerfs du sentiment & des moteurs : il appliqua la chimie à l'analyse des humeurs animales, de l'urine sur-tout, il en détermina la pesanteur qu'il trouve augmentée dans les fievres intermittentes. Il fit voir que la chaleur ne peut être la căuse de la digestion des alimens. La mucosté ne descend pas du cerveau, elle est préparée dans toute partie du corps animal qui est irritée; c'est une très-bonne observation de van Helmont.

S'il rendoit service au genre humain, en réfutant des erreurs, il les remplaça par des hypotheses, & par des explications tout aussi hazardées. Il reconnut dans le corps humain un troisieme être, un archée qui, différent de l'ame raisonnable, gouvernoit le corps, & en dirigeoit les mouvemens; qui causoit la fievre, pour expulser des matieres nuisibles, &c. Il plaça dans la bile un esprit vital, salin & balsamique, auteur de la digestion des alimens, le même qui change l'acide né dans l'estomac, en une nature saline, neutre. Tout se faisoit selon van Helmont, par des fermens; ce sont eux qui rendent volatils les alimens fixes. Chaque partie du corps animal a son ferment particulier, qui dirige son aliment : celui de l'estomac est acide, il vient de la rate & digere les alimens; la bile fait de l'acide du chyle, cremor, un sel volatil. Le ferment sanguin du foie prépare le sang veineux. L'ame réside dans l'orisice supérieur de l'estomac. Van Helmont donna une hypothese erronée sur la respiration, elle étoit fondée sur la structure particuliere du poumon des oiseaux.

Jean van Horne travailla avec ardeur fur l'anatomie. Il fit des expériences pour constater la direction du mouvement du chyle & de la lymphe. Il s'éleva contre l'hypothese de Bils. Il reconnut l'analogie des ovaires avec les testicules des femmes.

Le traité posshume de Radulph Ba-XXXXX 2

thurst, mort doyen de la cathédrale de Wiles, est un des meilleurs ouvrages de ce fiecle; il saisit presque par-tout la vérité, moins éclairée alors par des faits positifs, qu'elle n'est de nos jours. Il reconnut la respiration pour une sonction foumise à la volonté.

Nathanaël Highmor, dans un ouvrage peu connu, défendit le fistème des germes préexistans, ou plutôt des particules indestructibles, dans lesquelles se résolvent les animaux après la mort, & qui se réunissent pour former de nouveaux animaux, qui séparées du sang se rassemblent pour faire la semence, & qui sont toujours prêtes à réparer quelque partie du corps animal pour en former un nouveau, ou pour produire une plante par leur réunion; c'est le sistème de M. de Buffon. Il rejette l'acide de l'estomac, & la bile noire, dont les autres plaçoient le fiege dans la rate.

Jean Pecquet s'illustra par la découverte du conduit thorachique, mais il a fait d'ailleurs d'importantes expériences de physiologie, sur le mouvement du sang, sur sa direction dans les veines, sur celle

du chyle, & sur la respiration.

Je ne parle pas ici des droits de découverte de Rudbek, qui certainement a mieux vu, & qui, selon toutes les apparences, a vu plutôt les vaisseaux lymphatiques que Bartholin. Je le cite à cause de plusieurs expériences de physiologie. Il a enseigné, contre les modernes, qu'il est peu nécessaire de lier le cordon ombilical.

Jean-Wallis a traité de la formation mécanique des lettres, & de l'art d'enseigner à parler les sourds de naissance : mais la langue angloise ne lui a pas permis de s'expliquer intelligiblement, elle attache des sons trop incertains aux figu-

res de l'alphabet.

François Glisson, esprit singulier & original, a traité une grande partie de la phyfiologie: il a commencé à enlever au foie la fonction de cuire le sang, de produire les veines. Il a écrit, & avec beaucoup d'étendue, sur l'irritabilité, dont il a doué presque toutes les parties du corps | des muscles intercostaux externes. Il resusa animal, & même les fluides. Il a vu les de se prêter aux sermens, il adopta plu-

différens degrés de l'irritabilité. Il a rapporté à cette puissance le mouvement du cœur. Il a donné une bonne idée du mouvement péristaltique naturel & renversé. Il a soutenu que la faculté motrice est un attribut de la matiere.

Jean-Jacques Wepfer a laissé un nombre très-confidérable d'expériences phyfiologiques sur les visceres de la digestion, sur le mouvement de l'essomac, des intestins, du chyle, du sang, du diaphragme. Il a réveillé le mouvement du cœur en soufflant la veine-cave par le conduit thorachique. Il écrivit avant Scheinder contre les chemins que les anciens affignoient au mucus. Il reconnoisfoit un archée.

Thomas Willis disséqua & pratiqua, il donna beaucoup à l'hypothese, aux fermentations, aux effervescences. C'est lui qui le premier plaça dans le cervelet l'origine des nerfs vitaux, & qui cantonna dans le cerveau les différentes facultés de

Marcel Malpighi s'appliqua avec un soin particulier à l'anatomie subtile : il employa la macération, l'injection, l'anatomie comparée, le microscope. Il ne se précautionna pas assez contre l'esprit de l'hypothese : il étendit aux glandes conglomorées & aux visceres la structure des glandes fimples. Il a vu les globules du fang, son mouvement dans les vaisfeaux capillaires, les vaisseaux qui charrient une humeur plus fine que le sang. Il perfectionna l'anatomie de la langue, de la peau, des dents, des cheveux, & il fit de bonnes expériences pour prouver la véritable direction de la bile, de l'urine: il travailla dans un grand détail sur la formation du poulet.

Jean Alphonse Borelli fut le premier qui appliqua en grand la géométrie à la physiologie. Il s'étendit beaucoup sur le grand effort que fait le muscle pour ne produire qu'un petit effet, & sur les pertes qu'il fait en agissant. Il a taché de calculer ces pertes, & la force du cœur. Il a traité une bonne partie de la physiologie, il a connu le premier la véritable action

tôt, d'après Descartes, la figure des pores. Il fit de bonnes expériences sur la force de l'estomac des oiseaux. Il admettoit le pouvoir de l'ame sur le cœur, & sur les mouvemens vitaux.

Nicolas, fils de Stenon, travailla fort heureusement sur l'anatomie comparée. Il reconnut la véritable direction de la lymphe par des expériences, & démontra celle des larmes. Il vit agir dans la respiration les muscles intercostaux externes, & découvrit la force étonnante de la digestion des poissons carnaciers. Il crut faire voir que la ligature de l'aorte rend paralytiques les parties postérieures de l'animal. Il donna une hypothese sur le mouvement musculaire, une autre plus heureuse sur le méchanisme de la nutrition. Il observa le mouvement du cœur & de la veine-cave; il vit le premier suspendu par la privation du fang veineux, & rétabli par le retour de ce sang. Il suivit les phénomenes de l'incubation, & fut entre les premiers qui accorderent aux femmes des ovaires.

Olaüs Borch a laissé des expériences physiologiques sur les vaisseaux lymphatiques, les veines, les vaisseaux lactées, le cœur.

Jean Bohn a beaucoup travaillé sur la physiologie; il a fait voir par des expériences, que la vésicule du fiel ne sauroit séparer toute la bile. Il a suivi le cours & la direction de cette humeur. Il a extirpé la rate, & fait voir, en liant l'uretere, que la veffie ne reçoit l'urine que par ce canal. Il a senti que le mouvement du cœur est une suite de l'irritation fait par le fang. Il a vu l'air passer de la trachée au cœur. L'animal, qui vient de naître, peut fublister quelque temps sans respiration. Il a fait des expériences sur la conclusion qu'on doit tirer du poumon, qui nage, ou qui va à fond.

Antoine Everard a observé le développement des parties dans le fœtus du qua-

drupede.

Robert Boyle s'est illustré par ses travaux sur la phyfique expérimentale. Il n'a pas entiérement négligé la physiologie; il a donné un mémoire sur la respiration, & sur son utilité. Il a rapporté plusieurs | Vesale: il en a sait d'autres sur la nécés-

expériences physiologiques sur le mouvement du cœur, sur la vie des animaux sans cœur & sans cerveau, sur le peu de part qu'a le foie à la couleur du sang, sur la digestion des poissons, sur les symptômes des animaux, auxquels on fouffrait l'air, fur la dissolution des os dans un chauderon bien fermé, sur la respiration des visceres & de toutes les parties de l'animal. Il a donné l'analyse du sang, plufieurs observations sur la vue, sur l'insution dans les veines d'un animal vivant, sur l'usage de la vessie aérienne des poissons.

Laurence Bellini, disciple de Borelli, appliqua, comme son maître, les mathématiques à la physiologie, mais il écrivit avec beaucoup moins de clarté & de simplicité. Il écrivit sur le goût, sur son organe, sur la respiration, où il reconnut l'action simultanée des deux rangs de muscles intercostaux, sur la dilatation de la poitrine dans tous les sens, sur la facilité que l'air respiré apporte au mouvement du sang par le poumon. Il écrivit fort au long sur ce mouvement du sang, sur sa retardation par les plis, sur la dérivation & la révulsion, sur le méchanisme du mouvement des humeurs dans l'œuf, sur le mouvement progressif & latéral, sur la force contractive de la fibre.

François Redi, homme d'esprit, éloquent & bon poëte, a fait d'utiles recherches sur la génération des insectes, &c. dont il a découvert presque généralement les parens, & qu'il a démontré n'être pas nés de la pourriture : les galles seules lui ont échappé; il a méconnu l'origine de leurs habitans, & en a attribué la formation à une ame végétable. Il a fait des expériences sur la torpille, sur la force étonnante de l'estomac des oiseaux, sur l'air dans le sang des tortues.

Regner de Graaf a imité par l'air l'érection qui se fait par le sang épanché dans les corps caverneux : il a suivi la formation du fœtus dans le lapin. Il a contribué à éclaireir la théorie de la géné-

Robert Hooke a mérité d'être nommé par sa célebre expérience, faite d'après TRA

sité de la respiration, & sur le mouvement du cœur, & il a donne une hypothete entiere, fort plausible, de l'organe par le-

quel l'ame opere sur le corps.

Fréderic Ruysch a détruit entiérement l'hypothese de Bils, en demontrant les valvules des vaisseaux lymphatiques. Dans le nombre de faits anatomiques répandus sur ses ouvrages, il y en a qui répandent de la lumiere sur la physiologie : c'est lui qui le premier attaqua l'hypothese des glandes, & rappella la structure vasculaire des visceres. Il a insisté sur la diversité de la structure des vaisseaux dans chaque partie de l'animal. Il a trouvé dans la matrice d'une femme tuée dans l'acte de la génération, la liqueur fécondante. Il a remarqué que le nombre de vaisseaux diminue avec l'âge. Il a reconnu la transudation qui se fait dans le tissu cellulaire. Il a cru pouvoir s'en remettre à la nature pour la fortie du placenta.

Il est impossible de rappeller ici les nombreuses expériences & les faits instructifs, conservés dans les Transactions philosophiques, & dans l'Histoire de la soc.

royale, par Birch.

Jean Swammerdam, admirable anatomiste, doué d'une patience unique pour les expériences qui en demandoient le plus, a commencé par une these sur la respiration, dans laquelle, tout en défendant une hypothese erronée, il a répandu des faits nouveaux & des observations exactes; c'est le chef-d'œuvre d'un jeune homme. Il a travaillé avec succès sur les organes de la génération, & sur cette fonction. Mais sa découverte la plus brillante, c'est le développement de la chenille, qui passe à l'état de chrysalide, de laquelle il a fait éclorre à son gré le papillon qui y étoit caché. C'est à ses travaux qu'on doit le fistême de l'évolution. Il a démontré les trois sexes des abeilles. Il a fait sur l'influence des ners, sur les muscles, des expériences lumineuses.

Le principal ouvrage de la nouvelle académie des sciences de Paris, l'anatomie des animaux, est pleine de recherches physologiques fur la respiration des oifeaux, sur la vue, sur d'autres objets physiologiques.

TRA

Claude Perrault fut un des principaux auteurs de cette anatomie; outre un nombre de recherches particulieres, il a donné ses Essais de physique, dont la plus grande partie regarde la physiologie. Il a donné une hypothese singuliere sur le mouvement musculaire. Il a placé l'organe de l'ouie dans la lame spirale du limacon. Dans le livre de la Méchanique des animaux, il a enseigné la même doctrine, que Stahl adopta après lui, & qu'on attribue communément à ce médecin. IL trouve dans l'ame la cause de tous les mouvemens vitaux : il en reconnoît les erreurs & le désespoir. Il adopte les germes dispersés, & se déclare pour le développement, & parcourt les principales fonctions de l'animal. Il attribue la renaissance des parties perdues à des germes préexistens, qui n'avoient pas été déve-

On doit à Needham la réfutation de plusieurs erreurs, de l'effervescence du suc pancréatique avec la bile, des vaisseaux chyleux de l'utérus, du feu vital, placé dans le cœur, de l'air épanché dans la poitrine. Il a vu les vaisseaux lymphatiques du bas-ventre tantôt remplis de chy-

le, & tantôt de lymphe.

Richard Lower, praticien, mais qui aima l'anatomie, a fait plusieurs expériences fur l'animal vivant. Il a vu l'hydropisie survenir à la ligature des veines, l'animal devenir quelquefois paralytique, à la suite de la ligature de l'aorte, & périr de la blessure du conduit thorachique. Il a vu le mouvement du cœur & du chyle, & a exécuté plusieurs fois la transfusion du sang. Sa réponse à E. de Meaka est toute physiologique.

* Guillaume Holder a très-bien réussi, & à expliquer la formation méchanique des lettres, & à enseigner à parler à des

Jean Mayow a rétabli la véritable action des muscles intercostaux internes.

Edme Mariotte, ayant découvert que la partie de l'œil, placée directement à l'entrée du nerf optique, est entiérement insensible aux objets visibles, a voulu transférer à la tunique choroïde le siege de la yue.

François Bayle de Toulouse a hasardé beaucoup d'hypotheses. Il a rendu aux muscles intercostaux internes, l'ossice de baisser les côtes; mais il a bien senti que le muscle, en se contractant, perd plus de sa longueur, que ne le permettoient les calculateurs.

Martin Lister a travaillé sur l'anatomie comparée des animaux testacées, mais il a donné plusieurs dissertations sur la physiologie & sur la respiration. Il a rejetté le nitre du sang, la parenchyme entre les arteres & les veines, les vermisseaux de Leeuwenhoeck, la plethore menstruelle. Il a cru voir que le mouvement du cœur est arbitraire dans la limace. Il a expliqué par la fermentation, & par la putrésaction, la digestion des alimens.

Gaspard Bartholin, fils de Thomas, éleve de Duverney, a donné beaucoup de physiologie dans son traité du diaphragme,

& dans le reste de ses ouvrages.

Conrad Brunner, célebre médecin, a fait des expériences extrêmement difficiles, pour prouver que la vie de l'animal peut fort bien se soutenir, sans le suc pancréatique, dont il détruisoit la glande dans les chiens: il a résuté l'esservescence de la bile & d'autres erreurs épidémiques.

Antoine van Leeuwenhoeck, bourgeois de Delst, homme sans lettres, polisseur de lentilles de verre, se servit lui-même de ses microcopes pour observer, & parvint jusqu'à se faire un nom des plus illustres. Il eut même le crédit d'introduire dans la physiologie une nouvelle hypothese. Les animaux se formoient, selon lui, de certains vermisseaux, contenus dans la liqueur fécondante, & qui se développoient avec le temps. Il connut les polypes, & découvrit, après Malpighi, les globules du sang, sur lesquels il sonda une autre hypothese, appuyée par Boerhaave. Il observa beaucoup de faits utiles sur le mouvement du sang & sur la circulation. Un lecteur attentif découvrira partout des matériaux intéressans dans ses ouvrages, en se mésiant des hypotheses de

Guillaume Coll mit les fermens à la les vaisseaux rouges de la rétine. Il a décrit place des pores sigurés. Il connut la retar- la respiration des oiseaux, celle des quadation du sang dans les vaisseaux capil- drupedes; l'effet dissérent de l'air, admis

François Bayle de Toulouse a hasardé laires, l'accroissement de lumiere dans les aucoup d'hypothèses. Il a rendu aux branches. Il enseigna que le corps de l'a-uscles intercostaux internes, l'ossice de nimal est uniquement un tissu de nerss.

Guichard-Joseph Duverney, un des principaux anatomistes de son siecle, a infiniment travaillé & sur les animaux, & sur le corps humain : il est le véritable auteur de l'anatomie, telle qu'elle est exposée par Winslow, & enseignée à Paris. Quoiqu'il ait laissé plus de faits que de théorie, il n'a pas entiérement oublié la physiologie. Il a traité des liqueurs qui aident la digestion dans différens animaux, du méchanisme de l'ouie, de la formation des os & de leur nutrition. Il a défendu, contre Mery, le sentiment de Harvey, sur le passage du sang à travers le trou ovale. Il a ôté à l'estomac la part qu'on lui assigne ordinairement dans le vomissement. Il a vu les muscles conserver leur irritabilité, après la destruction de leurs nerfs. Il a distingué deux mouvemens du cerveau, celui qui dépend des arteres, & celui qui suit la respiration. Il a résuté les vésicules du poumon, & la semence des femmes.

Jean Conrad Peyer, éleve de Duverney, n'a donné que sa jeunesse à l'anatomie; il n'a pas laissé de faire des découvertes importantes. Il a consirmé le mouvement antipérissaltique dans l'homme, traité des sucs qui digerent les alimens, ressuscité le mouvement du cœur, en soussant le carel thorachique, & décrit dans le plus grand détail la rumination.

Jean Mery, l'émule de Duverney, bon anatomiste; ce qu'il a donné sur la physiologie, est ce qui a le moins contribué à sa gloire. Il a cru devoir proposer sur la direction du sang, qui passe par le trou ovale, une nouvelle opinion; au lieu de le mener de la veine-cave à l'oreillette gauche, il l'a ramené de cette oreille à la droite. Ce sistème eut beaucoup de partisans dans son temps, & a été abandonné dans la suite. Mery a soutenu la communication du placenta avec l'utérus. Il a fait voir dans un animal tenu sous l'eau, les vaisseaux rouges de la rétine. Il a décrit la respiration des oiseaux, celle des quadrupedes; l'effet dissernt de l'air, admis

dans la cavité de la poirrine, sur des animaux de disserentes classes: les routes de l'air, à travers le corps animal. Il a remarqué que les prétendus muscles érecteurs sont incapables de la fonction qu'on leur attribue. Il a reconnu qu'il n'y a aucunes sibres circulaires dans l'uvée. Il a observé que la prunelle est élargie dans le cadavre.

Denys Dodard a travaillé sur la perspiration sanctorienne, mais nous n'avons qu'un petit nombre de résultats de ses journaux. Il a traité fort au long de la formation de la voix, & de la dissérence des tons, qu'il attribue à la dissérente ouverture de la glotte.

Godefroi-Guillaume Leibnitz a rejetté la puissance que Stahl attribuoit à l'ame. Il a enseigné l'harmonie préétablie. Il fait mention d'un chien qui prononçoit quelques paroles. Il a prévu les polypes.

Edouard Tyson s'est appliqué à l'anatomie comparée; il a vu des choses sort singulieres, tel est l'animal qu'il appelle lombricus hydropicus. Il a soutenu que l'homme est naturellement carnivore. Son anatomie du pygmée, ourang-outang, est un clief-d'œuvre.

Philippe de la Hire a travaillé sur les yeux, sur les sonctions de leurs parties & sur leurs maladies. Il a soutenu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il sût nécessaire que l'œil changeât de sigure pour distinguer & les objets éloignés & les plus proches. Il a vu, avant les modernes, que la prunelle se dilate par une force musculaire, & se rétrécit par la seule élassicité.

Néhémie Grew & Jean Ray ont écrit fur la destination des parties du corps animal; ils sont entrés dans un grand détail sur l'estomac, les intestins & les saveurs.

Jacques Rzambeccari a fait des expériences sur distérentes parties du corps, dont il a privé les animaux; la destruction du cœcum a presque toujours été suneste: les animaux ont fort bien supporté la perte d'un rein ou de la rate. Il a observé, comme plusieurs autres auteurs, que l'humeur aqueuse renaît d'ellemême.

Philippe-Jacques Hartman a fait plufieurs expériences sur des animaux qui ne faisoient que de naître: il a vu que le poumon n'acquiert pas dans un moment la faculté de surnager. Il a démontré que l'animal sait s'acquitter de la déglutition dans le ventre de sa mere. Il a opposé les plus fortes objections au sistème des œuss. Il a suivi la formation du sœtus dans le lapin.

Antoine Nuck a fait des expériences physiologiques sur la quantité de salive séparée dans un temps donné, sur la réforption qui se fait dans la surface interne du péritoine, sur la formation des pierres autour d'un corps étranger, sur les suites de la ligature des arteres, sur les dissérentes communications entre les vaisseaux lymphatiques d'un côté & les arteres, les veines ou les conduits excrétoires de l'autre, sur la marche du sœtus de l'ovaire à l'utérus.

Godefroi Bidloo, anatomiste, a sait des expériences sur les ners, sur les suites de leur ligature, sur la différente structure des yeux dans dissérens animaux.

Guillaume Musgrave est l'auteur d'une belle expérience, c'est la couleur bleue dont se teignent les vaisseaux lactées, après qu'on a fait avaler à l'animal de l'indigo sondu dans l'eau. Il a vu la résorption de l'eau injectée dans les grandes cavités de l'animal. Il a lié la veine jugulaire, sans qu'il en soit suivi aucun simptôme.

George-Ernest Stahl, chimiste, homme d'un génie pénétrant, mais qui ne possédoit pas l'art de s'exprimer, assez étranger dans l'anatomie, mais ingénieux à réunir des faits épars, & des phénomenes de l'homme vivant. Il adopta le sistème de Perrault, il lui donna plus d'étendue, & le soutint par des raisons assez probables, pour fonder une secte nonibreuse en Allemagne, en Angleterre, en France, en Espagne même. Selon Stahl, la matiere est incapable de produire du mouvement, il faut pour cela un être immatériel de sa nature. C'est l'ame qui a sormé le corps de l'animal, c'est elle qui le gouverne, qui est la cause unique des mouvemens vitaux, destinés à préserver

le corps de la putréfaction. Elle fait accélérer ou ralentir le mouvement du sang, par la constriction des sibres qui s'appelle mouvement tonique: elle fait rassembler le sang dans une partie du corps; elle excite la fievre pour surmonter l'épaissifissement du sang, pour en expulser les matieres nuifibles; elle oppose à chaque maladie des mouvemens proportionnés. Elle ne se rappelle pas son influence sur ces mouvemens, parce que la coutume les lui a rendus trop familiers. Ses efforts dans les maladies sont quelquesois erronés, l'ame a toujours ses vues, mais elle peut se tromper, & dans son désespoir causer des mouvemens nuisibles. On voit affez que ce sistème a beaucoup de ressemblance avec la doctrine de l'irritabilité; car Stahl reconnoît dans les parties du corps humain une aptitude à se contracter, quand elles sont irritées; mais il attribue les mouvemens occasionnés par l'irritation à l'ame agissante à des sins qu'elle prévoit. Pressé par les méchaniciens, il distingue la volonté interne qui ne s'apperçoit pas, de la volonté extérieure qui s'apperçoit.

Les observations d'Antoine de Heide, sur le mouvement du sang dans les vaisseaux capillaires, & sur la formation du

cal, méritent d'être lues.

Raimond Vieussens a beaucoup travaillé fur les parties les plus difficiles de l'anatomier Il avoit trop de penchant pour les hypotheses, pour les fermentations, & pour l'existence des sels chimiques dans le sang. Il a fait des expériences sur le mouvement du cœur & sur le pouls. Il a cru avoir découvert, & les principes chimiques du sang, & leurs proportions, & fur-tout la présence d'un acide. On lui a attribué les petits vaisseaux dissérens de ceux qui charrient le sang. Il a démontré la communication des arteres avec les veines, & les conduits excrétoires, & celle des arteres du fœtus avec les vaisseaux de la mere. Il n'a pas ignoré la dilatation des veines du foie, qui se fait pendant la contraction du cœur. Il a découvert les vaisseaux qui répandent le sang dans la cavité du cœur même. Il a défendu l'humeur digestive de l'estomac & la fer-Tome XXXIII.

mentation, & il s'est opposé à la trituration.

Les écrits de Paul Bussiere, contre le sistème de Mery, sont sondés sur les saits; & la physiologie de Berser, se distingue par l'élégance du style. Disciple de Ruysch, il en a désendu la cause contre

Malpighi & Bohn.

Frédéric Hoffmann, le collegue & l'émule de Stahl, avoit moins de génie que son adversaire, mais plus d'amenité dans la société, & plus de clarté dans l'expression; je l'ai connu particuliérement. Il opposa à Stahl une physiologie méchanique, dans laquelle il y a l'extérieur de la méthode géométrique, avec quelques expériences & des analyses. Il a assigné aux vaisseux lymphatiques le tissu cellulaire pour origine. Il a réfuté le fistème de Bontikoc, sur l'acide & le visqueux, & la nature alkaline de la bile. Son chefd'œuvre, qui est peut-être plutôt l'ouvrage de Schulze, est un traité qu'il a écrit dans sa vieillesse, il y compare sa théorie à celle de Stahl, & donne les raisons qu'il a eues pour ne pas être du même sentiment que son collegue. Il fait voir que le corps est très-capable de produire du mouvement, que les fievres sont un mouvement convulsif, que les efforts que Stahl attribue à la nature prévoyante, font fouvent nuisibles, &c.

Les traités de M. Tauvry, contre l'hypothese de Mery, sont écrits avec beaucoup de soin: il a donné une hypothese sur le mouvement musculaire.

Je cite Homabono Pisoni, parce qu'il a été le dernier de son siecle qui se soit opposé à la circulation du sang, & qui même ait cru avoir fait des expériences

capables de la détruire.

Jean Bernoulli, l'un des précepteurs de ma jeunesse, a écrit sur la transpiration insensible, & sur le temps dans lequel elle détruit toute la substance naturelle du corps de l'homme: il y donna une théorie de la nutrition. Il a calculé le raccourcissement de la fibre musculaire, dans la supposition qu'elle s'ensle & devient sphérique: il a proposé une hypothese pour découvrir la cause de cette contraction.

Le traité da la parole de J. Conrad Ammann est un chef-d'œuvre. Personne n'a expliqué aussi clairement que lui, la formation méchanique des lettres. Il a parsaitement réussi à apprendre à parler aux sourds de naissance.

Les expériences physiologiques de Verheyin, celles sur-tout qu'il a faites sur la formation du sœtus dans la brebis, ont leur mérite.

Herman Boerhaave, mon vénérable maître & celui de l'Europe entiere, avoit la tête claire & methodique, la proposition parsaite, l'espritorné & éclaire par la geométrie, & une ame bien audessus des rois. D'une simplicité antique, il sacrissa des sommes considerables pour conserver d'utiles manuscrits, & pour des expériences chimiques qui paroifsoient au-dessais de la fortune d'un particulier. Incapable de jalousie, il soussrit les résutations & les injures sans répondre jamais un mot, il s'en vengea en faisant l'éloge de ses rivaux Son génie le menoit à réunir ayec facilité des faits épars, & à les faire servir à établir la vérité. Il ne sut pas toujours se désendre de l'amour du fistème; Bellini & Malpighi eurent trop de crédit sur lui, mais sa modestie l'empêcha conframment d'affirmer avec arrogance ce qu'il n'auroit que deviné. Il fut le chef de la secte méchanique, il expliqua les fonctions du corps humain, sans faire intervenir l'ame : ce qu'il appeloit nature cependant, & qui faisoit l'objet de son respect, ne s'éloignoit pent-être pas d'un archée. Il est l'auteur des vaisfeaux qui, plus fins que les vaisseaux rouges, charrient une liqueur plus fubtile que le sang. Il soutint la cause des glandes, mais il déracina de l'esprit de ses contemporains les acides, les alkalis, les effervescences, & la mauvaise pratique fondée sur ces hypotheses. Il regarde le corps de l'animal comme un composé de vaisseaux, dont la cavité s'oblitere par l'age & prépare la cause de la mort. Il a observe la circulation du sang dans la grenouille. Son chef-d'œuvre, ce sont ses élémens de la chimie. Il y donna plusieurs analyses det humeurs animales.

Le traité da la parole de J. Conrad médicamens, & celui des maladies des

Archibald Pitcairn, qu'on s'eff accoutumé à appeler Fitcarne, jatromathematicien, esprit ardent & décisif, suivit en bien des occasions Bellini, réfuta les pores de Descartes, les fermens & le mélange de l'air élattique avec le fang. Il a calcule la force de l'estomac, & l'a évaluée à des sommes énormes; il attribuoit a la trituration seule la digestion des alimens. Il vengea les droits de Harvey sur la découverte de la circulation. Il expliqua la cause des menstrues par la largeur & la mollesse des arteres hypogastriques du sexe.

Jean van Hoorn, célebre accoucheur, écrivit avec succès sur la cause qui fait nager le poumon de l'animal qui a respiré: & il a fait la-dessus de bonnes expériences.

Guillaume Cowper, anatomisse, sie des observations microscopiques sur le mouvement du sang, expliqua la déglutition, observa disserens embarras des grandes arteres, &c.

H. Ridley ajouta à son anatomie du cerveau, une hypothese sur le mouvement musculaire, & une autre sur les nerse volontaires & involontaires, opposée à celle de Willis. Il remarqua la diminution successive du trou ovale. Il sit voir que le mouvement du cerveau se soutient indépendamment de la dure-mere.

George Baglivi, praticien, tout en rappelant les médecins à la methode d'Hippocrate, se livra aux hypotheses: il en imagina sur la fibre musculaire, sur la dure-mere dont il faisoit la puissance égale & alternative avec celle du cœur. Il donna tout aux solides & à leur force centractive, il parla de leus irritabilité. Il sit des analyses de plusieurs humeurs animales, & rapporta, sans nommer l'auteur, d'importantes observations de Malpighi sur le mouvement du sang.

Les expériences de Jean Floyer, sur le nombre des pouls dans les différences circonstances de l'homme, ne sont pas assez connues.

plusieurs analyses des humeurs animales. Antoine Valisnieri s'appliqua à la con-Il expliqua le méchanime de l'action des noissance de la nature entiere, & sur-tout à celle des insectes, dont il suivit la formation. Il fut le principal defenseur du développement, contre le sistème de la génération équivoque : il decouvrit les infectes, parens des habitans des galles manqués par Redi. On ne peut ici rapporter tout ce qu'il a vu d'utile dans les insectes, dans le caméleon, l'autruche, ni les monstres qu'il a decrits, & qui ouvrent de grandes vues physiologiques. Son principal ouvrage roule sur la génération de l'homme : il réfute Leeuwenhoeck. Il fit voir cependant que les vesicules de Graaf ne sauroient pas être les véritables œufs: il les admettoit inconnus & invifibles. Il fit de bonnes observations fur les corps jaunes.

Jacques Keil appliqua avec beaucoup de confiance la géométrie à la phyfiologie; il se servit sur-tout le premier des logarithmes, pour abréger les calculs. Il insista sur le retardement que soussire le sang par la dilatation des arteres, dont les deux branches ont constamment la lumiere plus ample que n'est celle du tronc: il pouffe ce retardement à des calculs improbables. Il évalue la force de la prefion de l'air sur les poumons: la quantité des humeurs comparées à ce qu'il y a de solide dans le corps animal : la vitesse du sang dans l'aorte, la force du cœur qu'il ne fixe qu'à quelques onces. Il a fait des expériences sur la transpiration, qui ne paroissent pas bien exactes.

Jean Fantoni, éleve de Mery, anatomiste, esprit droit & judicieux. Il sit voir combien les hypotheses de Pacchioni & de Baglivi sont dépourvues de fondement, & combien la dure-mere est éloignée de posséder une force musculaire.

J. Marie Lancifi, premier médecin de Clément XI, ne jouit pas du loisir nécessaire pour saire des recherches suivies, sur les importans sujets qu'il avoit entrepris de traiter. Il suivit la formation du cœur du fœtus, mais il tomba sur les époques des différens mouvemens du cœur, dans une erreur dont les œufs ouverts pendant l'incubation, l'auroient dû préserver. Sa théorie des ganglions n'est pas plus heureuse. Il a racheté ces petites vation affez singuliere, que le mouve-

fautes, en nous procurant les planches d'Euttache.

Antoine Pacchioni jeta les fondemens d'une hypothese, dont Baglivi augmenta encore l'improbabilité. Pacchioni crut avoir découvert dans la dure-mere des plans de fibres musculaires qui la rendoient capable d'un mouvement alternatif, par lequel elle comprime, tantôt le cerveau, & tantôt le cervelet. On ne put jamais le guérir de sa persuation sur la mobilité de la dure-mere.

Louis Lémery, fils de Nicolas, le chimiste. Il écrivit sur la nutrition des os, dont il jugea la moëlle incapable. Il écrivit plufieurs mémoires, pour prouver le sistème des monstres par accident. Il défendit l'opinion de Harvey sur la direction du sang qui traverse le trou ovale.

Richard Mead, savant médecin. Il tenta de rehabiliter l'empire du foleil & de la lune sur le corps animal. Il donna un mémoire sur le mouvement mus-

culaire.

Joseph Morland écrivit sur la force du cœur; il ne s'éloigna pas beaucoup de Keil.

Jean Friend, savant médecin, donna fur la cause des évacuations menstruelles une théorie qui a été applaudie & fort combattue. Il a trouvé la cause de ces évacuations dans la pléthore du sexe. Il a fait des expériences sur l'analyse du ·fang

J. Dominique Santorini, anatomiste du premier ordre, donna plusieurs traites phyfiologiques sur le mouvement de la fibre, sur la nutrition, sur la génération; mais il ne fut pas aush heureux dans les spéculations que dans l'usage du scalpel.

J. Louis Petit, célebre chirurgien. On a de lui un mémoire sur la déglutition & les usages des parties de la bouche, sur le caillot de sang, qui forme la blessire d'une artere: sur un autre caillot laiteux qui se fait dans l'estomac du quadrupede, que nourrit sa mere, & sur la dissolution

succeffive de ce caillot.

Georges Cheyni, Sthalien des plus déterminés, crut prouver par une obser-

Yyyyy 2

ment du cœur dépend de la volonté. Il répandit beaucoup de physiologie dans tous ses ouvrages, & suivit généralement Bellini.

Néhémie Wainewristh suivit Bellini sur la secrétion: il insista sur l'effet des plis, sur la digestion & sur la respiration, il suivit Pitcarne.

Michel Alberti fut le sectateur le plus affidé de Stahl: il rendit à l'ame les pressentimens, fit l'ame des animaux immortelle, doua les plantes d'une ame, soutint que le pere languit, lorsque son fils, encore rensermé dans le sein de sa mere, scroît avec plus de force au huitieme mois: il résute Heister sur la manducation.

étonnant de ces insecte géniture, sur la fécond vierges. Le traité de l'in des faits physiologiques.

Jean Arbuthnot, l'am sur l'influence de l'air service de l'air service de l'air service de l'air service de Felice enrichit son

Chrétien Stroem expliqua mécaniquement la contraction & le relàchement alternatif du cœur, par les orifices des arteres coronaires, tantôt ouverts & tantôt fermés. Il crut de même pouvoir attribuer à la compression de la veine azygos les alternations de la respiration.

Laurent Heister, anatomiste, médecin & chirurgien, détermina par des expériences, la force des muscles de la manducation. Il désendit le mécanisme contre la secte de Stahl.

Gui laume Derham travailla sur les insectes & sur l'anatomie comparée: il démontra l'aptitude de la structure des parties de l'animal, au genre de vie qui lui est propre.

Claude-Joseph Geoffroi suivit la destruction de l'estomac & de l'intestin de l'écrevisse, & leur remplacement par un nouvel organe de la digestion.

On doit à Antoine Ferchaud de Réaumur, de nombreuses & d'excellentes disfertations sur la physiologie des insectes, sur le mouvement progressif des animaux testacees, sur la formation de leurs coquilles, sur la renaissance des jambes de l'écrevisse, sur le phénomenes de la torpille, sur le dépouillement de la cuirasse de l'écrevisse. & la formation de son nouvel estomac sur la génération & le sexe des guèpes, sur le polype; sur les forces digestives opposées des oiseaux carnivores & granivores; sur le développement & les métamorphoses des chenilles. Il réalisa les pressentimens de Bacon, & retarda

par le froid le développement du papillon caché dans la chrysalide. Il suivit la génération des insectes qui habitent dans des galles, ou qui eux-mêmes deviennent immobiles, & se donnent la ressemblance d'une galle. Il a fait des recherches sur les trois sexes des abeilles, sur l'accouplement de la reine, sur l'amour étonnant de ces insectes pour leur progéniture, sur la sécondité des pucerons vierges. Le traité de l'incubation contient des faits physiologiques.

Jean Arbuthnot, l'ami de Pope, écrivit fur l'influence de l'air fur le corps humain. Il suivit en général Boerhaave, M de Felice enrichit son ouvrage de notes physiologiques. Il résute l'air thorachique, l'air élastique du sang, &c.

Nous annonçons avec éloge les expériences de François Petit, sur les suites de différentes blessures du cerveau, sur le croisement de la paralysie, sur l'irritation des nerfs, sur le peu d'influence qu'ont les nerfs sur les mouvemens du cœur. Il a donné plusieurs analyses des humeurs du corps humain.

Jean Astruc tenta de résuter Pitcarne: il voulut prouver qu'une sibre circulaire ne sauroit se contracter. Il désendit la fermentation & la dissolution des alimens contre la trituration de Hecquet. Il proposa quelques hypotheses physiologiques sur les sensations. Il donna sur la circulation de la matrice & sur ses vaisseaux, une hypothese tout-à-fait particuliere.

Jacques-Benigne Winflow donna plufieurs morceaux de physiologie, sur la secrétion animale, sur la circulation par le trou ovale, sur le mouvement de la mâchoire inférieure, sur les actions de plusieurs muscles, sur les mouvemens internes de l'œil, sur les monstres originaux qu'il desendit, sur la respiration, sur les mouvemens analogues.

Pécrevisse. & la formation de son nouvel estomac sur la génération & le sex des guèpes, sur le polype; sur les forces diperemier usage que cet homme sit de sex gestives opposées des oiseaux carnivores & le développement & la faculté d'apprendre par la vue, ce les métamorphoses des chenilles. Il réalisa les pressentimens de Bacon, & retarda l'ouie se soutenir malgré la destruction

des offelets. Il fit des recherches sur l'action de plusieurs muscles.

Les experiences de Guillaume Courten sont originales, & sur-tout les ligatures des ners & leurs suites.

Pierre-Simon Rouhalt traite le mouvement du cœur en genéral, & dans le fœtus en particulier. Il remarqua que le cœur rejette dans l'oreillette le cône de fang qui est entre le bout slottant des valvules veineuses, & leur origine. Le fœtus, selon lui, est la cause unique du mouvement de son sang.

Pierre van Musschenbroeck s'attacha à la physique expérimentale; mais il donna dans sa jeunesse une très-bonne these sur l'air contenu dans les humeurs animales. Dans la physique il traite avec soin les sens de la vue & de l'ouïe.

Thomas Schwenke, célebre praticien, fit d'utiles observations sur l'analyse du sang, le nombre des pouls, la chaleur naturelle, & sur le cal des os.

Bernard Nieuwetydt courut la même carriere que Derham; mais il connoissoit moins les animaux. Il donna cependant une physiologie presque complette, que M. de Segner a perfectionnée dans l'édition qu'il a donnée de Nieuwetydt.

Jean Théodore Eller travailla sur l'analyse du sang, sur le mécanisme par lequel l'imagination de la mere peut opérer sur son fruit.

Jacques Jurin se distingua dans la secte jatromathématique, par une réserve qui n'est pas familiere à cette secte. Il calcule les forces du cœur, & les trouve fort au-dessous du calcul de Borelli, mais au-dessus de celui de Keil. Il calcula de même la force de l'expiration, & donna la pesanteur des différentes liqueurs qui composent le sang. Il avança une hypothese sur les changemens internes de l'œil. Persuadé de leur nécessité, & ne trouvant aucun organe capable de les produire, il imagina un anneau musculeux qui rendit la cornée plus couvrée. Il se désendit contre M. de Sénac; il récrimina vivement contre lui & contre les corps de quatre dimensions que ce médecin paroît admettre.

J. Claude-Adrien Helvétius, éleve de

Winslow, travalla sur le poumon; il en rendit la structure beaucoup plus simple & uniquement cellulaire. Il insiste sur le petit calibre des veines du poumon & des cavités gauches du cœur, & il en conclut que le sang est considérablement condensé dans le poumon. Il admit les vaisseaux des ordres insérieurs de Boerhaave, & tâcha d'expliquer la secretion.

Sauveur Morand, de l'académie de Paris. On peut rappeler à la physiologie ce qu'il a dit sur les hydatides, qu'il croit être des vaisseaux lymphatiques variqueux, sur la pulsation des veines, sur la maniere dont les intestins blesses guérissent, & dont les arteres ferment leurs plaies.

Jean Woodward s'étoit attaché aux pétrifications; mais il a donné sur la force mouvante innée des muscles, sur le mouvement du cœur détaché de ses ners, & sur les suites de la destruction du cerveau, des expériences importantes.

Bernard Sigefroi Albinus, anatomiste du premier ordre, a donné quelques fragmens sur la physiologie. Il a observé les phénomenes d'un intestin expose à la vue, & irrité par des sels. Il a écrit d'une maniere assez sceptique sur l'érection. Il a traité du mouvement du cœur indépendant des ners, de l'action du muscle digastrique. Il a resusé aux ners l'insluence qu'on leur accorde sur l'action des muscles.

J. Théophile Desajulius a calculé avec soin, & par l'expérience, les sorces de l'homme, qu'il trouve beaucoup plus grandes que ne les avoit saites M. de la Hire.

Henri Pemberton a écrit sur les changemens intérieurs de l'œil. Il a imaginé, pour les exécuter, des fibres musculaires placés sur la convexité du crystalin. Dans l'introduction qu'il a mise à la tête de la grande physiologie de Cowper, il a considéré quelques cas particuliers omis par Borelli, & dans lesquels les muscles perdent de leur force. Il a rejetté le doublement de ces forces, qu'on attribuoit à la réaction des solides auxquels les muscles s'attachent.

J. Henri Schulze, homme savant, a

ne cause aucune hémorrhagie, & n'exige ble. Dans son Traité du cœur, il a donné

aucune ligature.

Pierre-Antoine Michelotti, un des plus réservés de la secte des jatromathématiciens. Il a examiné les principes de la secrétion, les causes qui séparent du sang les particules de différentes especes, la cause qui rend les vaisseaux circulaires, les pressions que souffrent les liqueurs. Il a senti qu'il est impossible de calculer exactement la vîtesse du sang dans chaque artere particuliere. Il a cherché la force avec laquelle les poumons peuvent agir sur le sang : il l'a fait beaucoup plus petite que Keil; mais il fait la vîtesse du souffle très-considérable sur les fluides & leurs disférentes parties, sur la cause de la diversité de l'humeur séparée dans chaque organe. Il ne croit tous les calculs entrepris pour détermipas que le sang soit condensé dans le poumon; il attribue le petit calibre de la veine pulmonaire à la vîtesse de son fang, & l'ampleur du ventricule droit à son évacuation incomplette.

Daniel Bernoulli a calculé la dilatation de la poitrine qui se fait dans l'inspiration; la force avec laquelle l'air pénetre dans le poumon, & avec laquelle il en est chassé. Il a donné une hypothese sur le mouvement musculaire, & une expérience pour déterminer le raccourcissement du muscle dans son action.

Thomas Secker, mort archevêque de Cantorbery, a écrit sur la médecine statique une these excellente, dans laquelle il critique Sanctorius & Keil.

Georges-Bernard Bulfinger, mort ministre d'état, philosophe de la secte de Wolf, a fait des expériences pour prou-

Pierre Sénac, premier médecin, un des principaux écrivains sur la phisiologie. Il a écrit un memoire sur la respiration & fur le diaphragme; un autre fur quelques mouvemens des levres; une physiologie entiere, sous le titre de Commentaires sur Heister, assez dans le goût! de Boerhaave, mais changée dans la seconde édition. Il a réfuté l'opinion de différens degrés de chaleur dans différens Sylva, sur la dérivation & sur la révul- animaux.

TRA

soutenu que le cordon ombilicaire divise, sion, dont il croit l'effet fort peu sensides analyses des humeurs du corps humain. Il a combattu l'opinion de Mery, & a soutenu le raccourcissement du cœur dans sa contraction. Les phénomenes du mouvement du cœur, la force irritante du sang qui le met en jeu, le concours des grandes arteres au battement de cet organe, l'ont occupé Il espere beaucoup de la contraction des arteres irritées. Il a donné de très-bonnes observations sur le pouls, contre le refroidissement & contre la condensation du sang dans le poumon. Il attribua aux globules du sang la figure d'une lentille; il rejetta leur composition de six globules jaunes, auffi-bien que les ordres inférieurs des vaisseaux de Boerhaave. Il se désie de ner la force du cœur. L'illustre auteur étoit dans le dessein de modérer plusieurs expressions un peu vives dans l'édition qu'il s'étoit promis de donner de ce grand ouvrage.

Jean Tabor, médecin, mécanicien, quoique Stahlien, a traité plusieurs points de physiologie; il a donné la théorie du mouvement du cœur, dont il suppose la structure : il a fait la force de cet organe égale à la résistance des valvules. Une autre hypothese explique la structure & la force des muscles, mais en posant pour fondement un muscle qui est bien éloigné d'être l'unique releveur des

côtes.

Jean Poleni a calculé d'après Bernoulli les effets des muscles, proportionnés à la dilatation des fibres; ces effets croissent dans une plus grande proportion que les ver que l'air élastique n'entre pas dans le dilatations.

Georges Martine, mécanicien, a traité de la composition du sang & des dissérens globules. Il a fait l'expérience du nerf récurrent. Il a confidéré les pouls, & comparé les vîtesses & les forces mouvantes des arteres & des humeurs. Il explique la chaleur par la friction, & croit les vîtesses du sang égales dans toutes les parties du corps animal : il a calculé les

Jean de Gorter, disciple & sectateur de Boerrhaave, a écrit sur la transpiration insensible, sur laquelle il a fait quelques experiences; sur le mouvement musculaire; sur le suc nerveux; sur la secrétion, d'après Boerhaave; sur la force contractive innée de chaque fibre; sur le sommeil qui ralentit le mouvement du sang; sur la faim & la soif. Il reconnoît dans chaque partie du corps animal une faculté par laquelle čette partie s'acquitte de sa fonction, il sépare cette faculté de l'irritabilité.

Thomas Morgan, autre jatromathématicien, esprit fort d'ailleurs, porta dans la médecine le même esprit d'incrédulité qui le séduisit par rapport à la religion. Il se sert beaucoup de la pression de l'atmosphere; il pesa l'air intérieur de nos humeurs. Il calcula le rétardement du sang dans les arteres; il réduit la secrétion à une attraction des parties semblables. Il refute Bellini sur le mouvement musculaire & l'économie animale de Robinson

Alexandre Monro, le pere, chirurgien & anatomiste. Il expliqua le mouvement du cœur, à la maniere de Boerhaave. Son Effai sur l'anatomie comparee, quoiqu'imprimé contre sa volonté, a beaucoup de bonnes vues sur la convenance de la structure particuliere de chaque animal. Il discute fort au long l'action du digastrique, & les mouvemens de la màchoire. Il refuta dans un mémoire le pasfage de l'humeur nourriciere du fœtus par la bouche. Il a démontré qu'il n'y a point d'air entre la pleure & le poumon.

Thomas Simson a écrit sur les humeurs, dont il n'a pas cru la confidération aussi nécessaire que l'ont cru quelques modernes. Il a donné une hypothese sur les menstrues. Il attribua à l'ame les mouvemens musculaires, sans en laisser aucune part aux ners; il regarda le tissu cellulaire comme un tissu de nerfs. L'ame cause des nouvemens selon lui, sans en connoître les organes, mais dans la vue de se délivrer d'un sentiment incommode. Le sang ne sauroit passer du ventricule teur. Il donna une physiologie entiere, droit du cœur dans le gauche, quand la dans laquelle il expliqua méchaniquement respiration est suspendue. Il croit qu'il les fonctions des parties du corps animal.

naît des nerss hors du cerveau, & que les vaisseaux en produisent.

Jean-Christophore Bohlius fit des expériences qui le convainquirent de l'insenfibilité des tendons.

René Moreau de Maupertuis fit des expériences sur les salamandres & sur l'humeur visqueuse dont elles sont enduites: il donna une théorie de la génération, fondee sur le mêlange des semences des deux sexes, & l'attraction des particules semblables.

Etienne Hales, sans être médecin, est fans contredit l'un des principaux physiologistes. Il fit des expériences très-nombreules & très-difficiles sur les animaux vivans; fur la hauteur à laquelle s'eleve le sang qui jaillit d'une artere ouverte; sur la quantité d'air que l'on inspire & que l'on rend; sur la destruction de l'air, opérée par la respiration; sur la force que le cœur emploie pour élever le sang, & sur la vitesse avec laquelle il le fait circuler. Il en fit d'autres sur la retardation du sang dans les vaisseaux capillaires & dans le poumon. Il admettoit de l'air entre la pleure & lepoumon. Il prouva la résorption des veines mésentériques, démontra la force relative des arteres, des veines, des tendons, des fibres, & fit remonter l'eau de l'anus à la bouche. Dans un mémoire particulier, il fit voir l'aptitude de la structure du corps hu-

Georges-Erhard Hamberger, jatromathématicien, ne fut pas affez en garde contre les hypotheses. Il écrivit sur la respiration, & crut prouver l'existence de l'air entre la pleure & le poumon, & la dépression des côtes par les muscles. intercoftaux internes: il soutint ces opinions avec beaucoup de vivacité. Il fit voir par des expériences que les plis & les angles défavorables ne diminuent que fort peu la vîtesse des liqueurs dans des tubes de verre. Dans un autre mémoire, il explique la secrétion par l'attraction des particules, dont la densité est analogue à celle des parois du suyau secréLes oreillettes du cœur sont dilatables, selon Hamberger, à cause de leur figure de trapezoïde. Le sang se condense & se refroidit dans les poumons. Les valvules du canal thorachique ne retiennent pas le chyle. Le mouvement des muscles dépend du sang rarésié dans la fibre, &c.

Jacques-Auguste Blondel s'est élevé avec beaucoup de force contre l'influence de l'imagination des femmes sur le fruit, & contre le pouvoir de cette imagination

de marquer ce fruit.

Jean-Baptiste Sylva a écrit sur la révulsion & sur la dérivation: il a cru faire voir que la révulsion est salutaire, & qu'il convient d'ouvrir la veine la plus éloignée

de la partie souffrante.

Albert de Haller, disciple de Boerhaave & d'Albinus, & qui est l'auteur de cet article. Nous aurions préféré de laisser cet article a une autre plume, & ce n'est qu'avec répugnance que nous nous en chargeons. Cet auteur qui seul de tous ceux que nous avons nommés jusqu'ici vit encore, a beaucoup écrit sur l'anatomie & sur la physiologie. Il a débuté par un commentaire assez ample sur les leçons de Boerhaave : il s'y écarte assez souvent des opinions de son illustre maître, auquel il étoit cependant sincérement attaché; mais il s'en est écarté bien davantage dans les ouvrages postérieurs à ces commentaires. A l'occasion de quelques monstres qu'il avoit disséqués, il défendit les monftres originaux. Il s'opposa aux nouvelles opinions sur le mouvement du cœur, que Lancisi & Nicholls avoient proposées. Il proposa une hypothese sur l'influence des lacqs nerveux, sur le mouvement des arteres; mais il révoqua depuis lui-même cette idée. Il fit des expériences sur la respiration, & combattit Hamberger: il fit voir d'un côté qu'il n'y a pas d'air entre la pleure & les poumons, & de l'autre, que les muscles intercostaux intérnes élevent aussi-bien les côtes que les externes. Il donna un abrégé de physiologie, dans lequel il traita des différentes fonctions fœtus à celui de l'aorte. Il s'opposa dans de l'animal. Il fit voir que le tissu cellulaire est la matiere dont la nature a com- M. de Buffon, rejeta les moules inté-

tendons, les ligamens, les visceres, & presque toutes les parties du corps animal. Il attribua à l'irritation successivedes parties du cœur la contraction successive de ces parties. Il trouva le cœur plus irritable que toutes les autres parties du corps animal, & les intestins presque aussi irritables que le cœur : cette observation anatomique lui parut suffisante pour expliquer la différence entre les mouvemens non interrompus des organes vitaux, & les mouvemens temporaires des muscles sujets à la volonté, qui n'agissent que par les ordres de l'ame, ou par l'effet d'un violent stimulus. Il ne vit ni pouls, ni contraction, ni fibres musculaires dans les petites arteres. Il regarde le cœur comme l'unique moteur de la machine animale. Il détermina le nombre des pouls, & fit voir que les ners ne sont ni élastiques ni irritables. Dans le mouvement musculaire, il distingua la force morte qui agit sans aucun reste de vie, le mouvement inné qui cesse bientôt après la vie, & la force nerveuse: il attacha au muscle seul le second de ces mouvemens, qu'on s'est accoutumé d'appeler irritabilité. Il rejette les changemens intérieurs de l'œil, & l'irritabilité de l'uvée ou du corps ciliaire. Il remarqua que le fang passe de la veine ombilicale dans le foie, & que ce sang occupe une grande partie des vaisseaux qui dans l'adulte appartiennent à la veine-porte. Il décrivit le méchanisme qui change la structure du cœcum, & le fait passer de l'état de sœtus à celui de l'adulte. Il reconnut le fœtus dans la mere avant la fécondation, & démontra que le sexe mâle n'est nécesfaire que pour les animaux fort composés, & qui se transportent d'un lieu à l'autre. Il refusa, d'après ses expériences, la sensibilité aux tendons, aux ligamens, à la dure-mere, à plusieurs membranes. Il trouva dans la longueur supérieure du conduit artériel, la solution de la grande objection de Mery, qui est tirée du calibre de l'artere pulmonaire supérieur dans le un mémoire particulier à l'hypothese de posé les membranes, les vaisseaux, les rieurs, & la semence des semmes. Il enleva,

leva, par une expérience, aux cavités droites du cœur, l'avantage de mesurer le plus constanment le mouvement, & le transporta aux cavités du côté gauche. Il fit un grand nombre d'expériences sur le mouvement du sang dans les vaisseaux capillaires, sur l'épaississement des tuniques de l'artere dans sa dilatation; sur leur condensation dans la sistole. Il défendit la figure spherique des globules, rejeta les giobules d'un ordre inférieur, & la rotation des globules rouges. Il fit voir que le sang gonfle une artere qu'on a liée, & que la saignée appélere extrêmement le mouvement du fang. Il ne trouva pas que la vitesse du sang diminue dans les vaisseaux capillaires dans la proportion affignée dans les calculs des mathématiciens. Il exposa les causes qui continuent de donner quelque mouvement au sang, lorsque le cœur n'agit plus. Il refusa aux nerfs toute influence vifible sur le mouvement du cœur. Une autre suite d'expériences sut entreprise pour séparer les parties sensibles du corps animal des parties infentibles, & les parties irritables de celles qui ne le sont pas. Une autre suite encore d'experiences fut faite pour découvrir la cause des mouvemens de la dure-mere; l'auteur la trouva dans la facilité qu'a le sang de se verser dans le poumon pendant l'inspiration, & de la difficulté qu'il y éprouve dans l'expiration. Le mouvement mulculaire ne Jui paroît qu'une attraction plus vive des élémens, excitée par le suc nerveux qui agit comme un stimulant. La choroïde ne sauroit être, selon lui, le siege de la vision, puisque dans le poisson les rayons de la lumiere ne peuvent parvenir jusqu'à cette tunique. La contraction de l'estomac est la premiere cause du vomissement. Le véritable œuf des quadrupedes est inconnu, & paroît être d'une figure alongée. Une suite d'observations sur la formation du cœur & du poulet entier. Le cœur commence par n'avoir qu'un ventricule visible & qu'une oreillette, les autres cavités se développent dans la suite. L'apparition successive de toutes les parties de l'animal, les mesures & les dates des accroissemens, l'origine des couleurs, l'expose. Tome XXXIII.

des saveurs, de l'irritabilité dans l'embryon, les causes du developpement du cœur. Une autre suite d'expériences sur la formation des os, le périofte n'y a aucune part, & les novaux offeux, semblables en tout à l'os original, se forment sans périoste. Les mesures & les époques des accroissemens & de l'endurcissement de la gelee qui devient cartilage & os. Le mouvement du cœur qui pousse le sang dans les arteres, est la cause unique du developpement des parties de l'os. L'action du diaphragme dans l'animal vivant, & les phénomenes des noyes. Une suite d'observations sur les yeux des poissons, des quadrupedes & des oiseaux, avec les corollaires physiologiques de ces observations. Une autre suite sur la formation des quadrupedes, elle est plus tardive que les auteurs ne l'ont faite. Les corps jaunes n'existent pas avant la conception, & sont une dégénération d'une vésicule, de laquelle le veritable œuf est sorti.

J. Frédéric Schreiber, jatromathématicien. Il donna une théorie du sang, &

commença une phytiologie.

François Nicholls, anatomiste & Stahlien. Il donna un abrégé de physiologie rempli d'hypotheses; il soutint que les deux ventricules du cœur ne battent pas ensemble: il crut que les muscles pyramidaux élevent la vessie, & lui donnent la position nécessaire pour se contracter. L'aue s'irrite, dissist-il, des chorts mal penses des médecins, & fait tout de travers.

Josse Weitbrecht fut le premier qui resus à la distation des arteres le mouvement qu'on appelle pouls: il nia que l'iris sût irritable, ou que ses mouvemens soient musculaires.

Alexandre Stuart fit des expériences pour prouver que la bile est nécessaire pour exciter le mouvement périssatique des intestins, & pour procurer le sommeil. Il donna une hypothese sur la cause du mouvement du sang, avec des expériences saites sur l'animal en vie. Dans une autre hypothese il construist le cœur d'un plan de sibres paralleles, roulées sur elles-mêmes, selon des lois qu'il expose.

ZZZZZ

fur la formation des os. Il ne croit pas que les coraux soient construits par les polypes, qui en sont les habitans. Il a écrit sur la génération. C'est dans la mere qu'il cherche l'origine du fœtus.

Bryan Robinson, jatromathématicien. Il fit des expériences sur des sistèmes de vaisseaux, plus ou moins amples, plus ou moins libres, plus ou moins longs. Il trouva la vîtesse (produite par une cause commune, la pesanteur) en raison sousdoublée inverse des longueurs & des diametres. Il a cru avec Bellini, que la vîtesse augmente dans les vaisseaux libres, quand une partie des vaisseaux du corps animal est obstruée. Il n'a reconnu dans les tendons qu'un sentiment obscur. Il explique la secrétion par l'attraction spécifique que les glandes exercent sur des particules déterminées de nos humeurs. Dans ses expériences sur la transpiration, il l'a trouvée moins abondante que l'urine. Il a fait d'autres expériences sur l'effet que différentes liqueurs font sur les fibres folides, ou fur les cheveux qu'on y met en macération. Une théorie nouvelle des humeurs. M. Robinson a comparé la quantité de nourriture dans différens animaux & dans différentes personnes. Il a donné des tables sur la proportion différente du cœur & du foie dans différens animaux, elles sont immenses l'une & l'autre. Le cœur est grand dans les animaux sauvages & dans les animaux à sang chaud, le foie l'est dans les animaux domestiques & dans les poissons. Il a traité encore du vomissement, du nombre des pouls dans la fievre, des effets de la bile, de la réfraction différente des humeurs de l'œil.

Antoine Ferrein, anatomiste. Il a donné un mémoire sur les mouvemens de la machine inférieure, & plusieurs mémoires anatomiques. Il fut illustré par le Nouveau sistème de la voix, dont il explique lestons par la seule tension plus ou moins grande des ligamens de la glotte.

François Quesnai a beaucoup écrit sur la phyfiologie. Il a réfuté Sylva, & fait p u de cas de la révulsion & de la dérivation. Il admet une contraction convul- I dure.

Job Baster a donné des observations, sive des arteres. Il traite des humeurs, is en compte quatre, & met la gêlée à la place de la bile noire. Il suit souvent Boerhaave sans le nommer, & le résute en le nommant. Il admet la série décroisfante des globules. Il croit à la convulsion du périoste & de la dure-mere.

> Jean Pringle, président de la société royale, a fait d'importantes expériences sur la putréfaction des humeurs, qu'il distingue de l'alkalescence.

> Lamorier en a fait sur la cause qui empêche le vomissement dans les chevaux, sur les douleurs que l'on sent dans une partie amputée, & qu'il attribue au nerf comprimé par l'artere, sa compagne.

> J. André Segner, l'éditeur de Nieuwetydt, a calculé la force que perdent les muscles en agissant. Il a donné une Théorie sur les trois ordres des valvules du colon.

> Guillaume Porterfied, jatromathématicien, & Stahlien. Son ouvrage principal traite de l'œil. Il croit un changement intérieur de l'œil nécessaire, & l'attribue à l'ame qui, selon lui, est également la cause des mouvemens vitaux, quoique la volonté ait perdu son influence fur ces mouvemens par l'habitude.

> Browne Langrish a donné des analyses de l'urine & du sang, & des expériences sur l'effet de l'eau de laurier causé de la vapeur du soufre. Il a donné un Traité sur le mouvement musculaire; il a senti que les fibres ne sont pas des chapelets des vésicules, & il dérive le mouvement du stimulus, que l'esprit éthérien applique aux élémens des fibres. Il a écrit sur le mouvement du cœur.

Les observations de M. Rye, sur la transpiration sanctorienne, faites sur, luimême, sont très-exactes. Il a trouvé la proportion de l'urine à la transpiration assez différente de celles de Sanctorius.

Joseph Lieutaud a donné plusieursmémoires sur la physiologie, sur les esprits & sur la secrétion. Il n'attribue le vomissement qu'à l'estomac même. La rate est faite, selon lui, pour se remplir de sang dans les intervalles de la digestion, & pour fournir une plus grande abondance: de sang, pendant que cette fonction

Les expériences de Jean Belchier, sur la teinture rouge, que la garance donne aux os des animaux, ont été vérifiées dans tous les pays de l'Europe & par nousmêmes.

François du Hamel du Monceau, utile citoyen, a vérifié des premiers ces observations, & les a variées. Il a cru pouvoir assurer que le périoste est l'organe & même la matiere dont se forment les os, dont les lames seroient des lames intérieures du périoste endurcies. Il a fait d'autres expériences sur l'ente animale, telles que celle des éperons entés sur la tête d'un chapon.

Michel Cristophe Hanow a fait des expériences pour trouver la force avec laquelle le souffle éleve le poids attaché à une vessie. Il a écrit sur la physiologie. Il est Stahlien, mais il admet l'irritabilité.

Joseph Zinanni s'est élevé contre l'opinion qui attribue aux polypes la formation des coraux.

André Pasta a vu le mouvement du sang, qui dépend de sa pesanteur. Il a

écrit sur l'origine des regles.

François Boissier de Sauvages, jatromathématicien des principaux du fiecle, & zélé Stahlien. Il a calculé les forces du cœur, & trouvé qu'elles ne peuvent pas être l'effet des nerfs. Il a fait voir que dans un fistême de vaisseaux, la vîtesse ne s'accroît pas dans les vaisseaux libres, lorsqu'il y en a d'obstrués. Il croit que dans le pouls la nouvelle quantité de fang pouffee dans l'artere entre pour peu de chose: il évalue à fort peu la pression latérale. Il regarde l'esprit animal comme électrique, & c'est par cette qualité qu'il explique le mouvement musculaire. Il a écrit sur la contraction des arteres : il ne croit la somme des lumieres de toutes les branches artérielles qu'octuple de la Iumiere de l'aorte. C'est de l'adhésion qu'il dérive l'opération des médicamens. Il a fait des expériences sur la facilité avec Laquelle la peau se prête à l'extension. L'artere liée ne se contracte pas : l'aorte Iiée ne produit point de paralyfie, selon M. Boissier. Il est du sentiment de Hamperger sur les points contestés de la res-l teres opposent à l'air forcé dans leux

piration. Sur le gonflement du cerveau dans l'expiration, il est de mon sentiment. Il croit la religion catholique intérieurement liée à l'hypothese de Stahl. Il calcule la vîtesse du sang, & sa diminution dans les vaisseaux capillaires. Il cherche la raison qui empêche les veines d'avoir un pouls.

Abraham Kaauw , neveu de Boerhaave, a laissé quelques écrits du premier mérite. Il a fait des expériences sur l'effet de l'opium, sur les blessures de la duremere, sur les ners, sur les élémens du

corps animal.

Claude-Nicolas le Cat n'a pas été en garde contre les hypotheses, il s'en est permis d'ablolument improbables, telles que l'origine de la mucosité noire de l'œil, attribuée au mèlange du soufre & du mercure. Il a donné un Mémoire sur le mouvement musculaire, qu'on a couronné à Berlin. Il y a quelques expériences & beaucoup d'hypotheses, les expériences mêmes sont outrées au-delà du vrai: l'hypothese est à-peu-près celle de Stenon. Il a combattu l'insensibilité des tendons, de la dure-mere; il a cependant vu & rapporté lui-même les expériences qui la prouvent. Il ajoute une ame végétable à l'ame ordinaire. Dans une autre hypothese, il dérive les regles d'une phlogose vénérienne. Dans une autre encore il fait le suc nerveux des negres noir, & explique par-là la noirceur de l'épiderme de ces hommes.

Jean Etienne Bertier a fait plusieurs expériences, que les autres physiologistes n'ont point ratifiées. Il a rejetté le mouvement péristaltique des intestins; il attribue à l'air élafique, contenu dans le lang, le mouvement progressif & la circulation.

Henri Baker a écrit sur le polype & fur les phénomenes du fang dans les vaisseaux capillaires. Il a décrit la ressuscitation de l'animal à race, après une mort qui paroît parfaite.

Clifton Wintringham, premier Médecin du Roi d'Angleterre, a fait de nombreuses expériences pour déterminer les différents degrés de résistance, que les ar-

Z Z Z Z Z 2

cavité: recherche entiérement nouvelle. Il a trouvé dans la foiblesse des arteres glandes, sur le tissu muqueux (celludu bassin, & dans la dureté des veines laire) où il a un peu trop negligé de qui y répondent, la véritable cause de la congestion du sang dans la matrice, & des regles. Il a fait des observations sur l'œil & sur les forces refringantes de ses tribue pas au mouvement des sucs, à cedifférentes humeurs.

Benjamin Hoadley, bel esprit, a écrit sur la respiration, & il a désendu une mauvaise cause avec beaucoup de plausibilité. Il soutenoit la presence de l'air en-

tre la pleure & les poumons.

Joseph-Exupere Bertin combattit le nouveau sistème de Ferrin sur les cordes vocales. Il a écrit sur l'utilité des fibres tendineuses, des muscles droits, sur les branches qui dans le fœtus naissent de la veine ombilicale & qui traversent le soie, fur la circulation des esprits animaux, fur le mouvement alternatif du sang dans la respiration.

Jacques Parsons a écrit sur le mouvement musculaire, & sur- tout sur la physionomie dont la cause est dans l'action perpétuée des muscles qui caractérisent la paffion dominante. Dans un ouvrage monstres accidentels est probable. sur la génération il s'oppose à M. de Bussion, & soutient que la mere forme sur dissérents points importants de la phyl'enfant. Il explique les phénomenes des polybes, des parties du corps animal, qui renaissent d'elles-mêmes. Ce sont des germes préexissants qui se développent. Il a traite de la formation des coquillages.

Antoine Petit, célebre anatomiffe & accoucher, a donné une nouvelle théorie de la cause de l'accouchement. I es fibres répandues sur la surface de la matrice cedent, tant que le col de cet organe peut fournir de ces fibres : quand le col n'en peut plus fournir, ni s'émincer davantage, les fibres de la matrice irritées se contractent, & le col affoibli ne resiste

François David Hérissant a fourni plufieurs mémoires physiologiques sur la formation des dents, sur celle de os & des coquillages. Un tissu cellulaire fait le fondement de l'os & de la coquille, & une terre crétacée extravalée dans ce tissu leur l donne la dureté.

TRA

Téophile de Bordeu a écrit sur les citer ceux qui avoient fait connoître l'importance de ce tissu. Chaque glande a sa vie, selon lui, & la compression ne conlui de la falive. Il admet avec la Case une action & réaction du tiffu cellulaire & de l'estomac. Il s'oppose, & avec raison, aux expériences. Il a enrichi la fémeiotique d'une quantité de nouveaux pouls. Il regarde le corps humain comme parti en deux parties egales.

De différents auteurs qui ont travaillé sur les proportions des naissances & des morts, sur les probabilités de la vie, & fur l'ordre avec lequel le genre humain rentre dans le sépulcre, le plus complet

eft L. Pierre Sufmilch.

Jean Linings a donné deux mémoires les veines du foie, dont la cause est dans sur la transpiration, & des tables dressées sur sa propre expérience. Sur le tout il croit l'urine plus abondante que la trans-

> M. de Grandjean de Fouchy a montré, par le calcul, combien peu le sistême des

Charles Bonnet a beaucoup travaillé fiologie. Il a veillé très-exactement sur les pucerons, depuis le premier moment de leur vie, & les a trouvé fécondés, sans avoir jamais été accouples. Ils sont vivipares dans la chaleur, ovipares dans les mois les plus tempérés. Il a divisé des vers aquatiques, qui se sont reintégrès sans peine, & dont la nature a rétabli la tête, & tous les organes. L'essai analytique sur les facultés de l'ame est une explication mécanique de ses fonctions les plus cachées. M. Bonnet y propose l'hypothese d'un germe indestructible qui réside dans le cerveau. Il a soutenu le développement contre les hypotheses opposées. Il a donné une utilité peu connue à la semence mâle, qui réveille le mouvement assoupi du cœur de l'embryon. Il admet des germes préexistans dans les polypes & dans les animaux, dont la nature répare les pertes. On doit lire ses reflexions sur les polypes, sur la personnalité, sur

les mulets, sur la respiration des crysa- par l'attraction des particules analogues.

L'abb : Turberville Needham, autrefois jésuite, se sit connoître par la singuliere observation de la vie, qui fort d'une gaîne du calmar après la mort, & qui fait sortir de cette gaîne le piston d'une ponape. Il a vu renaître les parties coupées de plusieurs animaux. Il fit ensuite, comme M. de Buffon, des expériences sur les particules organiques, qui de la vie végétale s'élevent à la vie animale, & qui retombent alternativement dans la premiere de ces vies. Il réduifit le developpement & la nutrition à deux forces fimples, l'attraction & la resistance. Il rejetta le développement & regarda comme un événement possible, qu'une espece d'animal en produise un autre entiérement différent. Il sépara le principe irritable, matériel, du principe sentant & immatériel. Il parla d'un polype en arbrisseau, qui ne laisse pas que d'avoir une espece d'intestin.

Guillaume Hunter, grand Anatomiste, a soutenu par ses expériences, que les vaisseaux lymphatiques naissent du tissu cellulaire, & non pas de quelques arteres transparentes. Il a mis dans tout son jour la théorie du changement de situation des testicules, qui sortent de la cavité du péritoine par une ouverture qui se forme après les avoir laisse passer: il a décrit la marche par laquelle les testicules se rendent dans le scrotum, dans une gaîne cellulaire. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, de la dure-mere.

George-Louis le Clerc de Buffon, homme éloquent, a beaucoup fourni à la physiologie. Il a donné l'histoire des couleurs imaginaires; les causes mécaniques du strabisme, & sur-tout une nouvelle théorie de la génération des animaux. Une matiere organique toujours disposée à devenir une plante ou un animal, est la matiere qui nous nourrit. Ce qui n'est pas consumé par la nutrition, est moulé sur les parties différentes du corps animal, & renvoyé aux organes de la génération: ce superflu y compose des particules organiques, qui fournies par les deux sexes, se mêlent, & forment un nouvel animal I neux dans les troncs de la tête. Ces expé-

M. de Buffon a vu, comme M. Needhain, des fileis s'élever de la matiere du sperme, & des globules s'en détacher, s'agiter d'un mouvement rapide, le perdre ensuite, diminuer de volume & disparoître. L'abondance de ces particules produit des monstres, selon lui, & sous d'autres circonstances, des tumeurs à des plantes. M. de Buffon a donné une esquisse des différentes périodes de la vie humaine, de l'accroissement, de la durée de la vie. Dans un autre mémoire il traite des sens : fur le privilege du toucher, qui corrige les erreurs où les autres sens seroient tomber l'ame : des avantages que la main procure à l'homme pour se former une idée plus complette des objets. Le nouveau monde est habité, selon M. de Buffon, par des animaux différens de ceux du nôtre, & plus petits. Il y a des animaux imparfaits dont les especes se détruisent, parce qu'elles ne peuvent pas se soutenir. Il réduit les variétés des animaux à l'espece originale, & diminue extrêmement le nombre de ces especes. Les qualités de l'ame ne sont pas entiérement dans la raison de la vraisemblance avec l'homme. Histoire naturelle des oiseaux.

M. Daubenton, l'affocié de M. de Buffon, a donné des reflexions sur la pofition du grand trou occipital, qui dans l'homme répond au milieu du crane, & dans les animaux à la partie la plus postérieure. La première de ces positions savorise la situation droite, la seconde celle du quadrupede. Dans un autre mémoire il décrit la nomination & la marche des alimens dans les différens estomacs.

François du Lamure a écrit plusieurs mémoires physiologiques. Il explique la secrétion des différentes humeurs par les différens degrés de densité & de solidité dans les filtres. Il défend & l'air thorachique & l'abaissement des côtes par les muscles intercostaux internes. Il a sait des expériences sur le concert de la respiration avec le mouvement du cerveau: il en explique le gonflement par la compression de la poitrine qui a lieu dans l'inspiration, & qui repousse le sang veicelles de M. de Haller, mais ce dernier auteur a publié le premier ses résultats, & il paroît par une lettre de M. de Sauvages, que ses expériences même sont les plus anciennes. M. Lamure a écrit contre la dilatation des arteres par la pression latérale du sang: il croit pouvoir nier que l'artere se dilate dans le pouls.

Abraham Trembley est l'auteur de l'admirable découverte des polybes, entrevus par Leeuwenhoeck & par un anonyme. M. Trembley a su tirer de ces petits animaux informes des lumieres fort intéressantes. Il les a divisés, il se sont complétés, il les a fendus, il en a fait des monstres; il les a vu pousser des bourgeons qui se sont alongés, qui ont produit des bras, se sont séparés de leur mere & ont véeu de leur propre vie : en un mot il a trouvé dans le même être la faculté de se reproduire d'un arbre & le sentiment avec la voracité d'un animal. Il a étendu ses recherches sur plusieurs especes de polypes.

Vincent Menghini a démontré la terre du fer, qui est contenue dans le centre du

sang calciné.

Richard Brocklesby a fait des expériences qui prouvent l'insensibilité des tendons du périoste, &c.

Benjamin Schwartz a fait de bonnes expériences sur le vomissement, sur la part qu'y a le diaphragme & le mouve-

Auguste-Jean Rœsel, artiste, a multiplié les célebres expériences sur le polype, il en a découvert de nouvelles especes. vement musculaire au sentiment.

J. Auguste Unzer a beaucoup travaillé sur la partie de la physiologie qui regarde les fonctions de l'ame, fur le fensument qui reste dans les ners & sur le sentiment de l'ame, sur la liaison du moument péristaltique de l'estomac.

Etienne Bonnot de Condillac a écrit sur le mécanisme des fonctions de l'ame, sur la naissance des idées, leurs liaisons, Leur ordre, leur force différente, l'amour & la haine, les idées.

David Hartley a fait un ouvrage à-penprès sur le même sujet, mais sur des principes différens. Il me reconnoît rien qui veau & de la respiration.

riences portent des dates antérieures à sne soit matériel, & les sonctions de l'ame font mécaniques, selon lui. Il admet de petites vibrations, qui se perpétuent dans les fibres nerveuses du cerveau, même après que les oscillations originales ont cessé : ses vibrationcules expliquent la mémoire, & le mouvement musculaire est une suite néressaire des sensations.

M. Deparcieux a dresse des tables des naissances & des morts, sur les fastes des religieux, & en a tiré des corollaires sur le calcul de la probabilité de la vie hu-

Jean-Antoine Butini a écrit sur la circulation, sur la pression latérale, sur la cause de la non-pulsation des veines,

fur la vitesse du sang.

Les Mémoires pour servir à l'histoire des insectes de Charles de Geer, contiennent bien des expériences, dont la physiologie peut profiter. Il a confirmé la fécondité des pucerons vierges & leur génération tantôt vivipares, tantôt ovipares. Il a aidé & ralenti le développement des chryfalides, il en a démontre la respiration, il a traité du suc rendu des chenilles, du volvox qui renferme des petits, dans lesquels d'autres petits sont renfermés.

On peut rapporter à la physiologie les planches de M. Levret, qui expriment les accroissemens successifs de l'utérus fécondé: la dissolution de la crême & du lait caillé par les alkalis, les mesures des

fœtus de différens àges.

Jean Frédéric Meckel, excellent anatomiste, a fait des recherches sur la cause du petit calibre des veines pulmonaires, sur la pesanteur dissérente du cerveau, qui diminue avec l'age, sur l'endurcissement de cet organe dans le feu. Il a rétabli la communication des vaisseaux lymphatiques & des conduits avec les veines.

Anne-Charles Lorry a fait des expériences sur le semiment de quelques parties du corps animal. Il ne sépare pas la sensibilité de l'irritabilité: il rend le sentiment à la dure-mere & au tendon, & l'ôte aux membranes; il s'est servi pour démontrer ce sentiment, des poisons chimiques. Il a sait les expériences nécessaires sur l'analogie des mouvemens du cermer sur le cal des os & sur la teinture rouge que la garance donne aux os, sont orginales. Il s'est opposé à la formation du cal par le périoste.

Daniel Passavant a donné un nouveau calcul de la force du cœur, il l'a fait trèspetite, & l'évalue par l'élévation d'un poids de 375 liv à huit pieds, dans l'espace d'une heure. Il traite aussi de la force de la contraction des arteres.

Les ouvrages d'Etienne-Louis Geoffroi fur les insectes & sur les coquillages, contiennent beaucoup de faits intéressans sur la physiologie.

On peut lire la physiologie anatomique de George Heuerman, dans laquelle l'auteur a pris affez généralement le parti de la vérité.

J. Godefroi Zinn, bon anatomiste, a fait d'utiles expériences sur le cerveau : il a fait voir que le corps calleux n'a aucune prérogative par - dessus les autres parties du cerveau. Il a réduit à ses justes bornes, la celebre expérience attribuée à Bellini, & a trouvé la dure-mere insensible. Il a vu, comme Fontana & moi, que la lumiere agit sur la rétine & non pas sur l'iris, quand la prunelle se rétrécit.

Chrétien-Frédéric Trendelindurg a fait voir dans deux mémoires que M. Hamberger s'en est laissé imposer par une déchaînance du médiastin, & qu'il a posé en fait sans en donner de preuves, que les côtes sont égales en longueur, paralleles & terminées par des corps paralleles, & que sa démonstration n'a de force que dans cette supposition.

Antoine Louis, entre plusieurs autres mémoires, en a donné deux qui concernent particuliérement les naissances tardives, qu'il n'admet pas, du moins dans l'étendue qu'on a voulu leur donner, chaque animal ayant son temps assigné pour se délivrer de son fruit.

Je ne dirai que deux mots du sistême ténébreux de M. le Caze. L'origine du mouvement & du sentiment est, selon lui, dans le fistème membraneux nerveux, dont la source est dans l'épigastre, & non pas dans le cerveau. Le diaphragme est l vitaux à l'effet du stimulus, il soutient co-

TRA Les expériences de J. Benjamin Bœh- le principe du mouvement & la puissance déterminante du sentiment. Il entretient avec les intestins un mouvement alternatif, & l'estomac entretient encore un équilibre avec le cerveau & le diaphragme, & une vitalité perpétuelle est l'effet de cet équilibre.

> J. Rodolphe Stæhelin a écrit fur le nombre des pouls, sur la force du souffle, tur la fimpathie des muscles.

> Michel - Philippe Bouvart a soutenu avec chaleur la cause des naissances déterminées à une certaine époque.

Jean-George Ræderer, anatomiste, s'est élevé contre la communication des vaisseaux rouges de la matrice avec ceux du fœtus, & contre la qualité nourriciere de l'eau de l'amnios. Il a donné l'histoire de la grossesse & des changemens des organes proportionnés aux progrès du fruit & de l'accouchement. Il a défendu la caufe des monftres accidentels. On a de lui une nouvelle hypothese mécanique pour expliquer le mouvement musculaire. Il a combattu dans un mémoire particulier les envies & le pouvoir de l'imagination de la mere sur le fruit. Il a réfuté ceux qui attribuent à la friction la chaleur animale,

On a de Jacques Felix de bonnes expériences sur le mouvement péristaltique direct & renversé, sur le chyle coloré par l'indigo, fur l'absence de l'air thorachi-

Samuel Aurivillius a écrit sur les phénomenes du poumon: il confirme le diametre supérieur des cavités droites du cœur & de l'artere pulmonaire, mais sans admettre de condensation dans le sang. Il a décrit, d'après ses observations, le mouvement péristaltique des intestins.

M. Peyssonnel a proposé le premier l'opinion généralement reçue de la formation des coraux par les polypes qui les habitent.

Robert Wyhtt, en admettant l'ame comme la cause des mouvemens vitaux, s'éloigne cependant de l'hypothese de Stahl, en ôtant à l'ame la prévoyance & le dessein, & ne lui laissant que l'effort pour se délivrer d'une sensation incommode: & en réduisant les mouvemens pendant avec Stahl, que le corps est incapable de produire du mouvement. Il adopta l'oscillation des vaisseaux capillaires. Il a fait des expériences sur les ligamens des ners; il ne croit pas la force du cœur suffisante pour entretenir le mouvement circulaire du fang. Il avoue que le sentiment d'un tendon est obtus dans l'état de santé; mais il se persuade qu'il peut devenir très-vif dans l'état d'inflammation. Il explique les phénomenes de l'irritabilité dans les parties retranchées du corps de l'animal, par une portion de l'ame qui reste avec ces parties. Il soutient que l'irritation des ners accélere le mouvement du cœur. Des expériences qu'il fit avec l'opium, lui persuaderent que ce poison detruit l'irritabilité, quand il est appliqué intérieurement.

Joseph - Albert la Lande de Lignac, s'opposa, dans un ouvrage assez étendu, aux opinions de M. de Buffon & à celles de M. Needham. Il rejetta les alternatives de la vie animale & végétale, & réfuta l'épigenese. Il soutient le développement & rejette l'inutilité de quelques parties du corps animal, proposée par M. de

Buffon.

Les expériences de M. J. Melchior-Frédéric Albrecht sur la toux, se réduifent à faire voir qu'il est fort difficile, par quelque stimulus que ce soit, de faire tousser un animal: celles de M. Georges Remus, tendent à faire voir que le cœur ne pâlit pas en se contractant, que la ligature ne fait pas toujours enfler un vaiffeau, que la faignée accelere la circulation du fang, que la lymphe ferme la blessure d'une artere : celles de M. Pierre Castel, établissent l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, des ligamens, &c. celles de M. Dieteric Walsdorf démontrent la liaison de la respiration avec les mouvemens du cerveau, son gonflement dans l'expiration, & son affaissement dans l'inspiration: celles de M. I. Adrien - Théodore Sprægel développent l'action des poisons. L'opium détruit l'irritabilité, non pas de l'estomac ou des intestins, mais de l'iris. M. Pierre Detlef Haller; d'autres fois M. von Dœveren a a fait des expériences convainquantes sur cru voir des résultats contraires Il s'est la formation du cal, qui très - certaine- | déclaré pour les monstres originaux.

ment est une gelee qui se prend & s'endurcit par degres, & qui n'est pas un alongement du périoste. M. J. Henri de Brunn a fait voir que la ligature du nerf rend le muscle insensible saus lui ôter l'irritabilité: il a remarqué que presque toutes les ligatures des nerfs sont mortelles dans les animaux. J. Christophe Kuhleman a fait des expériences laborieuses sur les brebis couvertes. Il a vu le progrès de la fécondation sur la vésicule de l'ovaire, sa déchirure, le corps jaune qui nast audedans de la vesicule, l'apparence tardive du veritable œuf, la formation successive du nouvel animal. M. Joachim - Jacques Rhades a tire du véritable fer de la chaux du fang, qui rejoint au phlogistique, a repris la forme métallique & malléable. M. Emmanuel-Jean Evers a fait des experiences sur les animaux, qu'il novoit en les tenant sous l'eau : il a trouve de l'eau dans l'estomac & dans les poumons; l'on n'a jamais réuffi à rendre la vie à ces animaux. M. Jean-Georges Runge a vérifié & confirmé les experiences des cordes vocales; elles ont reuffi comme dans les essais de M. Ferrein. M. Arnold Duntre a trouvé par l'expérience, que les animaux soutiennent, sans perir, une chaleur superieure à celle de leur sang & a confirme l'insensibilité de la dure - mere. Tous ces jeunes medecins sont des éleves de M. Haller; & les experiences, à l'exception de celles de M. Duntre, ont été faites sous ses yeux : il táchoit de multiplier les expériences & les recherches. exactes d'anatomie, en affignant à chaque candidat une question de physiologie ou d'anatomie.

M. Jeallis a vérifié l'existence des polypes, dont, la pulpe animale sert comme de moëlle à des végétaux, & dont les têtes sortent par des ouvertures de l'écorce. Les éponges sont composées de fibres animales gelatineuses.

Gualter von Dœveren a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons. Une partie a eu le même succès qu'elle a entre les mains de M. de

Jacques

Jacques Chrétien Schæffer a travaillé sur sortie de la cavité du péritoine. les insectes: il a coupé la tête à des limaçons & l'a vu renaître. Il a vérifié les expériences des polypes de plusieurs es-

Dans les petits ouvrages de M. Balthalar Sprenger, on trouve des expériences fur les oileaux mulets qui sont restés féconds, quand leurs parens ont été du même genre, sans être de la même es-

pece.

George-Philippe Schræder a fait des expériences sur la bile, qui ne sont pas favorables à la théorie de Boerhaave. La bile ne dissout point les huiles & ne les mêle pas à l'eau; elle n'empêche pas le lait d'aigrir.

M. Pierre Wargentin a tiré un grand parti des tables mortuaires qu'on dresse en Suede par autorité publique. Les réfultats sur la durée de la vie ne sont pas

-les mêmes que chez Halley.

M. Alexandre Monro, le fils, dérive tous les vaisseaux lymphatiques du tissu cellulaire : il a fait de nombreuses expériences sur les effets qu'a l'opium sur l'animal vivant: il est mortel même lorsqu'il n'est appliqué qu'extérieurement. L'espritde-vin fait un effet moins violent, & le camphre est encore plus dangereux.

Peruval Post, chirurgien, a décrit le déplacement successif des testicules, après que l'enfant est venu au monde, & leur

sortie de la cavité du péritoine.

S. A. D. Tissot, célebre praticien, a écrit sur l'irritabilité & sur l'insensibilité qu'il a confirmée par des expériences. Frédéric Guillaume Mulmann en a fait, dont les résultats sont les mêmes. Urbain Tosetti les a vérifiées en grand nombre & avec beaucoup d'exactitude sur les tendons, la dure-mere & les membranes.

Cesario Pozzi a trouvé les mêmes refultats dans un grand nombre d'expériences faites à Florence. Il a démontré la figure sphérique des globules du sang.

Emmanuel Perdot, le médecin, a fait sur l'insensibilité, des expériences conformes à celles que je viens de rapporter.

Percivac Post, chirurgien, a décrit le déplacement successif des testicules, après

Tome XXXIII.

Guillaume Vaughan a vu une expérience, faite en présence de M. Whytt, & dans laquelle le tendon n'a pas paru être susceptible de sentiment. Mais le savant dont les expériences sont les plus nombreuses & les plus exactes, c'est monsieur Caldani, premier professeur en médecine de Padoue : le réfultat général a été l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & des membranes. Les expériences sur l'irritabilité ont eu le même succès, & il a réussi de même à transporter aux cavités gauches du cœur la prérogative de conserver leur mouvement plus long-temps que toutes les autres parties du corps animal. Il a fait voir les causes étrangeres qui en ont imposé aux adversaires de l'insensibilité. Il a exposé les inconféquences de M. le Cat, & le peu de tondement des hypotheses qu'il s'est permises. Sa physiologie est très-exacte, & a plufieurs nouvelles vues.

M. Meister a fait des expériences trèsfines sur les vaisseaux & les globules que l'on apperçoit en clignant dans des plans

qui se présentent devant les yeux.

Horace - Marc Pagani & Camille Bonioli, ont fait de nombreuses expériences qui prouvent que les tendons sont dépourvus de sentiment & de nerfs, queles capfules articulaires, la pleure, la moëlle sont également infensibles. Ils ont achevé de déterminer le siege de l'irritabilité, & de prouver le mouvement des intestins arrachés du corps. Les expériences de MM. Cigna & Verna ont eu le même fuccès. Plusieurs auteurs, recueillis à Bologne, sont dans un sistème contraire, mais ils se sont beaucoup plus appuyés sur le raisonnement que sur l'expérience, & M. Laghi s'est fait honneur en révoquant ses affertions.

François Cigna a donné plufieurs mémoires physiologiques sur la respiration, en faveur de l'irritabilité, & sur la couleur du sang qu'il attribue à l'air.

Antoine de Haen, praticien, s'est élevé contre l'irritabilité & contre l'insensibilité. Il a fait voir que le nombre des pouls & de la chaleur de l'homme ne sont pas que l'enfant est venu au monde, & leur | constamment proportionnés. Il a rapporté

Aaaaaa

des expériences qui prouvent que l'eau dure-mere, &c. Par d'autres expériences injectée dans le rectum revient par la bouche. Il s'est oppose aux nouvelles especes de pouls de M. Bordeu, & a fait des expériences qui prouvent que l'animal noyé ne peut pas être rappellé à la vie.

Laurent Becker. Matthieu Geuni & Iman-Jacques Bos, foutiennent que toutes les parties du corps animal sont irritables, qu'il y a du sentiment dans les tendons, dans le péritoine, qu'il y a un nerf dans

la dure-mere.

M. Tenon a fait de bonnes expériences sur la maniere dont le suc ofseux se durcit par degré, & remplit les pores de l'os, & M. Jacques Eberhard Andreae a fait de bonnes expériences sur l'irritabilité animale.

J. Baptiste Gaber a éclairci la théorie de la putréfaction des parties animales. L'alkalescence y est jointe sans suivre les mêmes proportions. Il a fait des expériences sur le serum & sur la coenne du

M. Fougeroux a foutenu la part que le périoste doit avoir à la formation des os.

Charles Frédéric Wolf a donné des observations sur la formation du poulet qui menent à l'épigenese. Il a fait voir que dans la formation du lion la nature a tout facrifié à la force, & dans celle de l'homme à la facilité & à l'étendue du mouvement: les muscles si éminemment robustes du lion n'ont que de très - petits nerfs; M. Wolf convient à cette occasion du peu d'influence des nerfs sur le cœur. Il a donné encore une description exacte d'un œuf à deux jaunes & à deux embryons.

Georges-Chrétien Reichel a écrit sur la formation des os, qui se fait par un fuc coagulé, & a fait des expériences fur le mouvement du sang & sur ses glo-

bules.

M. Perenotti & M. Bordenave ont fait des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons & des membranes, & M. Bordenave s'est opposé à la formation des os par le périoste. M. Housset a fait des remarques sur les expériences de M. Jauffrand & Tandon, dont il a relevé le défaut d'exactitude. Il a fait des expériences sur l'insensibilité des tendons de la

il a cherché le fiege de la cause des convulfions qui surviennent aux blessures; il l'a trouvé dans les corps cannelés.

Felix Fontana, homme de beaucoup de génie, a suivi de point en point les objections de M. Laghi, & en a donné la solution. Il a vu dans toutes ses expériences les tendons, la dure-mere, & les ligamens insensibles. Il a fait voir la dissérence de la nature électrique & de celle des esprits animaux. Le cœur se raccourcit dans son action dans tous les animaux. Il a fait voir par des expériences que l'iris est insensible à la lumiere, qu'elle ne change point de diametre, lorsqu'elle seule est frappée par la lumiere, & qu'elle ne se rétrecit que lorsque la lumiere affecte. la rétine. Il croit le rétrecissement de la prunelle naturel, & la dilatation musculaire. Il confirme les animaux spermatiques de la semence. Il a donné un mémoire sur l'irritabilité & sur ses loix. Le cœur bien vidé perdincontinent le mouvement, & pour une nouvelle contraction il fait une nouvelle irritation. Il reste de l'irritabilité dans le muscle relaché: elle se renforce peu-à-peu, & parvient à devenir active. Un autre mémoire très-bien écrit sur la vipere, fait voir que le poison de cet animal n'est ni acide, ni âcre, & qu'il paroît agir en détruisant l'irritabi-

Charles-Philippe Gefner, premier médecin du roi de Pologne, & J. Baptiste Moretti ont confirmé l'insensibilité de la dure-mere, &c. que M. Grima, M. Girard de Villars, & M. Jausserand ont atta-

J. Frédéric Lobstein a perfectionné les recherches sur les hernies de naissance, fur le changement de position des testicules, sur les changemens de la valvule d'Eustache, sur la non-existence des nerss de la dure - mere. Ceux qui ont cru en voir, s'en sont laissé imposer par des arteres qu'ils avoient négligé d'injecter. Il a trouvé la dure-mere insensible.

Les expériences de J. Martin Bautt, fur l'exhalation du sang, méritent d'être

Antoine Martin a donné de très - bon-

mes expériences sur le degré de chaleur des étuves de la Finlande (147 degrés de Farh.), sur la dininution de la chaleur par l'ouverture du ventre & par le sommeil; sur la matiere luisante des poissons. Il a fait des remarques originales sur l'élargissement alternatif de la poitrine & du bas-ventre.

M. Rudolphe Burckhard a trouvé dans l'homme, la dure - mere, & les tendons insensibles.

La these de Thomas Younge, sur l'analyle du lait, est pleine d'expériences.

Le chirurgien vander Lott, a donné des expériences sur l'anguille électrique de Surinam; & M. Schilling a prouvé que la stupeur qu'elle cause est analogue au choc électrique, & que cette anguille est désarmée par l'aimant qui l'attire.

Wenceslas Népomucene Langsvert a donné deux ouvrages de mathématique sur les affections des arteres, des veines, des vaisseaux lymphatiques, sur la secrétion, le tissu cellulaire & les tempéramens.

Jean Storm & Henri Kronauer ont écrit fur le fang : le premier fur la couleur rouge qu'il attribue au fer, l'autre en faveur des fibres du sang.

Henri-Auguste Wircisbeny a écrit sur les petits animaux des infusions. Ces animaux sont attachés par leur queue au corps qui pourrit : ils s'en détachent, & s'agitent avec un mouvement d'oscillation. Il a vu dans la putréfaction fort avancée de petits globules, qui peu-à-peu acquierent du mouvement : d'autres animaux plus gros & plus lents, & des polypes. Il a fait des recherches sur la cause de la premiere respiration. Il a donné les poids & les accroissemens successifs du fœtus depuis le douzieme jour après la conception, jusques aux cent-trente.

MM. du Tillet & du Hamel ont vu une fille supporter pendant quinze minutes une chaleur plus forte que celle de l'eau bouillante.

Jean le Bas est l'auteur d'une controverse qui a partagé les médecins & les chirurgiers en France. Il a pris la défense d'une naissance tardive, & il a soutenu nés par le moyen d'une nourriture plus

du onzieme mois, & conserver la vie.

M. David-Macbride a perfectionné le tistème de M. Hales sur l'air sixe, qui compose essentiellement une partie de l'animal, & qui se développe par la fermentation ou par la pourriture. Il ramene dans l'économie animale la fermentation.

Ferdinand Martini, fans adopter l'insensibilité des tendons, l'a cependant observée dans ses expériences. Laurent Sichi l'a fuivi dans ses expériences & l'a confirmée. Il a fait cesser le mouvement du cœur en le vidant, & l'a rappelé en y introd li-

iant du fang.

Lazare Spallanzani, un des principaux physiologistes, qui ont fait servir le microscope à la découverte de la vérité, a commencé par les animalcules microscopiques, qui ne naissent pas par la pourriture, qui ont leurs parens, qui n'ont jamais été des végétaux ou des parties de végétaux, mais dont les germes ne sont pas détruits par la chaleur de l'eau bouillante. Les vermisseaux de la semence sont de véritables animaux, & la queue en est une partie essentielle. M. Spallanzani a apporté beaucoup de foin aux expériences fur les globules du fang, & fur leur mouvement dans les vaisseaux capillaires, Il a vu à-peu-près les mêmes choses que M. de Haller: il en differe par une observation unique des globules alongés, vus dans une salamandre; par la couleur jaune qu'il croit étrangere au fang; par les désordres dans le mouvement du sang qui précedent la mort, & qu'il croit n'avoir pas apperçus, & par quelques autres particularités. Dans un autre ouvrage il expose ses expériences sur la reproduction des parties animales, vues dans la salamandre; les yeux, la tête, les bras & les pieds, la mâchoire & les os renaissent après avoir été retranchés. Il a fait voir le peu de fondement de l'opinion de M. Lamure, qui rejette la dilatation de l'ar-

Adam Gottlieb Schirach mérite d'ètre nommé à cause de la découverte singuliere qu'il a faite d'un développement dans les abeilles, dont les œufs sont pefectionqu'un enfant peut naître dans le courant i forte & aromatique, qui déploient alors

Aaaaaaa

TRA

des ovaires invisibles, & deviennent des rhagie qu'on pourroit craindre du côté du abeilles reines.

Une dame a fait des expériences sur la putrefaction, qui reviennent à-peu-près à celles de M. Pringle. La chair passe le plus souvent par l'acidité à l'état de pourriture : l'acide minéral en détruit la corruption. Le lait devient aigre, mais il finit par la putrefaction. La bile se mèle avec le savon & l'eau, elle contient de Palkali.

Gautier Verschuura a vu, à ce qu'il cre it, l'artere irritée se contracter quelquefois, & il se persuade que cette contraction contribue au mouvement progreffif du lang.

J. Daniel Mezger a cherché avec le plus grand soin, avec le secours de M. Lobstein, les nerfs de la dure-mere; il n'en a point trouvé, & n'y a point remarqué de sentiment.

M. Cadet a analysé la bile, il y a trouvé un sel alkali fossile, & un sel analogue au sucre de lait. Il a fait une observation très-finguliere sur un cadavre enterré depuis plus de cent ans, & l'acide animal développe avoit rongé & dissous le plomb.

Pierre Portal a fait un grand nombre d'expériences sur l'insensibilité & sur l'ir ritabilité: les resultats sont entiérement conformes à ceux de M. de Haller. Il a fait des recherches sur les deux branches de la trachée - artere, dont la droite se développe la premiere : le lobe droit du poumon respire le premier par la même railon.

L'analyse de la bile de J. Michel Rœder er, faite sous les yeux de M. Spielmann, differe de l'hypothese de Boerhaave, & des résultats de M. Cadet : M. Spielmann y reconnoît de l'alkali fossile, mais il n'y a pas vu de sel analogue au sucre de lait, & il ne trouve pas la bile capable des fonctions du savon. M. Chrétien Frédéric Oettinger a defendu le vrai mechanisme de la respiration.

Les expériences sur les noyés d'Eberhard Gmelin sont bonnes, aussi bien que le peu de necessité qu'il y a de lier le inimaux.

placenta & de la mere.

M. Barthelemi Beccari a donné une analyse du lait; on lui doit la premiere idée des deux especes des parties nourrisfantes des végétaux.

M. François Bibiena a observé les changemens qui se font dans les intestins de la chryfalide lorfqu'elle devient papillon: ils se partagent en deux parties, & celle d'en-haut fournit une liqueur qui fond le cœcum, & qui est fortement alkaline. Il y a dans le papillon un mouvement d'ofcillation dans la moëlle de l'épine.

M. Brauns, le même qui a coagulé le mercure par la force du froid, a donné des expériences sur la chaleur des animaux. Tous les quadrupedes sont plus chauds que l'homme, & les oiseaux le sont encore davantage. I a chaleur de l'homme est de 98 dégrés de Fahr., elle monte jusqu'à 108, & l'homme en supporte 125. La chaleur d'un oiseau est de 111.

Jean Tekel a divisé un tendon dans l'homme, sans que le malade s'en soit apperçu, ou qu'il ait souffert le moindre mal.

M. le Roi a réfuté les changemens internes de l'œil: ils sergient nécessaires si l'on vouloit voir avec la derniere précision à des distances différentes : mais somme on ne cherche pas ordinairement cette précision, la dilatation & le rétrecissement de la prunelle suffisent. Quand on la cherche, il faut, ou s'approcher de l'objet, ou l'approcher de l'œil.

Guillaume Hewson a donné une nouvelle analyse du sang. Il y distingue deux lymphes coagulables, dont l'une exige pour se prendre un degré plus fort de chaleur. Il a donné une nouvelle théorie fur la coenne du sang, qui est un esset de sa dissolution plutôt que de son épaisissement; & généralement la coagulation du sang se fait avec plus de promptitude, lorsque le mouvement en est plus soible. C'est le même anatomiste qui a mis dans tout son jour le sistème lymphatique des oiseaux & des poissons: ces vaisseaux celles de Chrétien-1 ouis Schweirart, fur I tiennent lieu des lactées à ces classes d'a-

cordon, du moins par rapport à l'hémor-1. M. Pierre Moscati a démontré que le

tendon est composé par la cellulosité, & qu'il dissere essentiellement du ners.

M. Arthaud a fait des expériences sur les arteres qui ne sont point irritables, mais qui battent contre l'opinion de M. Lamure. Pour l'insensibilité des parties, M. Arthaud consirme en tout les résultats de M. de Haller. M. Lavelot a fait les mêmes expériences avec le même succès.

J. Othon-Frédéric Muller a travaillé avec beaucoup de succès sur les vers terrefires & aquatiques, & a fait fur leur genération & sur leur reproduction d'utiles expériences. Il en a découvert dans l'espece qu'il appelle l'iris, les yeux, l'artere aorte, les bourgeons. Leur reproduction se fait à la maniere des polypes, ils poussent des boutons qui se détachent de la mere, & qui forment un animal particulier: le nouvel animal bourgeonne même pendant qu'il est attaché à la mere, & pousse des rejettons qui deviennent des animaux: l'aorte & le grand intestin donnent à ce no vel animal une partie d'eux - mêmes. La mere reproduit la tête qu'on lui coupe, & toute autre partie qu'on en retranche redevient un nouvel animal avec plus de promptitude que dans le progrès ordinaire de la nature. M. Muller a donné un journal de ces observations. D'autres especes d'animaux aquatiques ont la même prérogative : il y en a qui outre l'aorte possedent une grande veine. La néréide, mille-piés aquatique, a de même son aorte, & forme deux animaux quand on la divise. L'auteur a traité fort en détail des animaux des infusions, il en a déterminé les especes : ils ne naissent pas de la pourriture, ils ne ressuscitent pas après un long sommeil. Il a propose une nouvelle hypothese sur la géneration des animaux: leurs parties se réduisent en vésicules, qui prenant une nouvelle vie, deviennent des animalcules. Habitans des infusions, elles remplissent les humeurs des animaux & des plantes, & en sont la matiere.

M. Pierre-Jean Bergius a donné une bonne analyse du lait de la semme, il n'a-git jamais par lui-même, à moins que la mere ne se nourrisse de végétaux, les aci-les rouges. Il y a dans nos humeurs une

des ne le caillent pas, il dissere donc essentiellement du lait de la vache.

M. Guillaume Alexandre a déterminé par l'expérience la chaleur la plus favorable à la putréfaction, elle est de 90 à 100 degrés dans les corps fecs, de 100 à 110 dans les corps liquides. La putréfaction ne dépend point des animalcules: l'haleine de l'homme l'accélere. Des corps putrides empêchent souvent la putréfaction: les boues des marais ont le même effet. Les animalcules ne naissent pas de la pourri ire. Le même degré de chaleur qui en tavorise la production en été, n'en produit point en hiver, parce que leurs parens ne se trouvent pas dans l'atmosphere pendant le froid. M. Alexandre n'admet pas les insectes de la gale. L'air développé, fixe, ne rétablit point la fraîcheur des chairs putréfiées.

M. Zetze a analyse les eaux hydropiques, la lymphe jaune du sang, & l'humeur blanche qui surnage quelquesois au sang, & que M. Hewson ne prend pas pour du chyle: elle dissere cependant de la lymphe jaune, elle a plus de

graisse & plus de parties solides.

L'analyse de la bile de Girard Gisbert Ten-Haatf est très-exacte & originale. Le rrétendu sucre de lait est plutôt un sel qu'on tire en quantité de la soude. Le sel sélénitique n'existe pas originairement dans la bile; il se forme de la terre calcaire & de l'huile du vitriol qu'on y a mêlé. Le sel ammoniac de la bile se forme avec l'acide marin. Cette humeur ne se mêle pas avec les huiles exprimées, & plus aisément avec l'huile éthérée. C'est la portion caséeuse de la bile qui passe la premiere à la putréfaction. La bile n'est pas un savon, elle fermente avec l'eau & la farine. Elle cause les changemens que le lait éprouve dans l'eftomac & dans les intestins de l'animal.

Jacques Maclurg a tenté l'analyse de la bile humaine; il y distingue deux matieres phlogistiques, l'une qui se sépare aisément, & l'autre très-fixe. Ce qui se caille dans la bile paroît être une véritable lymphe. La bile résiste à la putrésaction, elle est teinte par les globules rouges. Il y a dans nos humeurs une

TRA progression à l'acidité & de-là à la putrefaction.

Je viens de donner un squelette de l'histoire de la physiologie. Je n'y ai admis que les anciens, & des modernes ceux qui ont fait des expériences & des recherches originales: j'ai omis ceux qui n'ont que recueilli ou raisonné. J'ai même omis le plus souvent ceux qui ont mal fait des expériences, & dont on a été obligé de rejeter les résultats. L'immensité des objets qu'embrasse l'ouvrage dont cet article fait partie, ne m'a pas permis de rendre justice à tous ceux qui ont mérité la reconnoissance de la postérité. (H. D. G.)

TRAITEMENT, f. m. (Gramm.) terme relatif à un bon ou mauvais procédé qu'on a avec quelqu'un, au bon ou mauvais accueil qu'on lui fait. Le vaincu a reçu toutes sortes de bons traitemens du vainqueur. On est aimé ou hai des peuples, selon le bon ou mauvais traitement

qu'on leur fait.

Traitement se prend dans un autre sens pour les soins que le chirurgien a donnés à un malade. Tant pour le traitement de cette maladie.

TRAITER, v. act. & n. (Gramm.) c'est être en négociation, en commerce, prendre des arrangemens, &c. On dit il traite de cette charge. On traite de la paix. C'est qualifier; on dit il traita le pape de sa sainteté; il veut qu'on le traite d'excellence. On vous traitera d'impertinent, si vous n'y prenez garde. C'est en user bien ou mal dans la société, ou dans le domestique; comme elle m'a traitė! je la reverrois! moi! non, non, cela ne sera pas; quand elle me rappelleroit, m'en prieroit. C'est tenir une bonne table; il nous reçut chez lui & nous traita magnifiquement. C'est soigner un malade dans une maladie chirurgicale; fi vous croyez avoir cette maladie, personne ne vous traitera mieux que Keiser. Il est aussi relatif à l'objet d'une science, d'un ouvrage; cet ouvrage traite de l'agriculture, l'Astronomie traite du mouvement des astres; à la maniere dont un auteur s'est acquitté de sa tâche, il a bien traité son kijet. Les chairs y sont très-bien traitées;

TRA les draperies y sont mal traitées. Voyce les articles suivans.

TRAITER, (Commerce.) convenir de certaines conditions. On dit dans le commerce, traiter du fonds d'un marchand, traiter de ses dettes, traiter d'une action. c'est-à-dire convenir des sommes d'argent ou des conditions au moyen desquelles on veut acheter toutes ces choses.

Ce terme s'applique à la vente aussibien qu'à l'achat; on dit en ce dernier sens, je veux traiter des actions que j'ai dans cette compagnie, c'est-à-dire les vendre & m'en défaire. Dict. de Comm.

TRAITER, fignifie aussi faire un commerce.

Traiter des negres, traiter des castors, c'est faire en Guinée le commerce des negres, & en Canada celui des castors. On dit plus ordinairement pour l'un & pour l'autre faire la traîte. Voyez TRAITE. Dict. du Comm.

TRAITER, en termes de Boyaudier, c'est ôter avec des joncs entrelacés dans les deux cordes, le plus gros de matieres qui y sont restées, & qui pourroient être préjudiciables aux cordes en les pourrissant.

TRAITER, on dit en peinture, traiter un sujet; voilà un sujet bien traité, admirablement traite; lorsque la composition est belle, & que l'instant qui caractérise la scene ou sujet traité est bien saisi. Il est avantageux de traiter des sujets connus. Tel a traité le même sujet que tel, &c.

TRAITEUR, s. m. (art de Cuisine.) cuifinier public qui donne à manger chez lui, & qui tient salles & maisons propres à faire noces & festins. Il y a a Paris une communauté de maîtres queux-cuifiniers, porte-chapes & traiteurs, érigée en corps de jurande par Henri IV. Savary. (D, J,)

TRAITEUR, (Comm.) on appelle ainsi à la Louisiane, les habitans françois qui vont faire la traite avec les sauvages, & leur porter jusque dans leurs habitations, des marchandises qu'ils échangent contre des pelleteries. On les nomme en Canada coureurs de bois. Voyez TRAITE. Dict. de Com.

TRAITOIRE, s. f. terme de Tonnelier,

instrument de tonnelier, qui sert à tirer & à alonger les cerceaux, en liant des tonneaux. Il est composé d'un crochet de

fer, & d'un manche. (D. J.)

TRAITRE, s. m. (Gramm.) celui qui se sert de la confiance qu'on avoit en lui, pour nous faire du mal. Celui qui en use ainsi avec son roi, sa patrie, sa femme, ses ensans, les indissérens, sa mairresse, son ami, mérite également ce nom.

TRALE ou TRASLE, Voyez MAUVIS. TRALLES, (Géog. anc.) ou TRAL-LIS, car les auteurs emploient ce mot indifféremment au pluriel & au fingulier. Tralles étoit une ville d'Asse mineure dans la Lydie, ayant à la gauche la montagne Mésogis, & à la droite la campagne du Méandre. Strabon dit qu'elle étoit riche, peuplée, & fortissée de tous

côtés par la nature.

M. Wheler dans son voyage de l'Anatolie, tome 1. page 337. rapporte avoir vu deux médailles de la ville de Tralles, l'une de l'empereur. fous le confulat de Modestus: le revers est une riviere avec ces lettres: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-àdire des Tralliens. Cette gravure fait voir que Tralles étoit située sur une riviere, ou proche d'une riviere; & cette riviere étoit le Méandre. Trallis, continue Wheler, étoit une grande ville où s'assembloient ceux qui étoient employés au gouvernement de l'Afie. M. Smith assure qu'elle est aujourd'hui absolument détruite; il en reste pourtant les ruines, que les Turcs appellent Sultan-Hesser, ou la forteresse du sultan. On les voit sur une montagne, à demi-lieue du Méandre, sur le chemin de Laodicée à Ephese, à vingt heures de chemin de la premiere, près d'un village appelé Teke-qui.

L'autre médaille est de l'empereur Galien: elle a sur le revers une Diane qui chasse, & on lit ces lettres autour, TPAA-AIANON, c'est-à-dire des Tralliens.

Cette description s'accorde assez bien avec celle de Strabon, qui met Tralles sur une éminence; & comme cette ville n'étoit qu'à une demi lieue du Méandre, la distance n'étoit pas assez grande pour empêcher qu'elle ne pût êtremise au nombre des villes bâties sur ce sleuye.

La ville de Trallis eut divers autres noms ou surnoms. Pline, l. V c. xxix. lui donne ceux d'Evantia, de Seleucia & d'Antiochia. Etienne le géographe dit qu'on la nonima auparavant Antheia, à cause de la quantité de fleurs qui croissoient aux environs.

La notice d'Hiéroclès marque la ville de *Trallis* dans la province proconfulaire d'Afie, fous la métropole d'Ephese.

Phlegon, affranchi de l'empereur Adrien, étoit de Tralles, & vivoit au commencement du fecond fiecle. Il composa plufieurs ouvrages, entr'autres une Histoire des olympiades, divisée en seize livres; mais dont il ne nous reste qu'un fragment. La meilleure édition des débris de cet auteur, est celle que Meursius a pris soin de publier à Leyde en 1622, en grec & en latin, avec des remarques.

Comme dans ces débris Phlegon parle d'une éclipse de soleil mémorable, arrivée en la deux cent-deuxieme olympiade, c'est une grande question de savoir si cette éclipse est la même que celle des ténebres qui parurent à la mort de J. C., & cette question sut vivement agitée il y a 30 ans en Angleterre, dans plusieurs écrits pour & contre.

Le docteur Sykès (Arthur Ashley) mit au jour à Londres, en 1732, une differtation dans laquelle il foutint qu'il est très-probable que l'éclipse dont Phlegon a parlé, étoit une éclipse naturelle arrivée le 24 Novembre de la premiere année de la deux cent deuxieme olympiade, & non dans la quatrieme année qui est celle de la mort de J. C. M. Whiston opposa à cette dissertation une piece intitulée : Le témoignage de Phlegon défendu, ou, Relation des tenebres & du tremblement de terre arrivé à la mort de J. C. donné par Phlegon, avec tous les témoignages des auteurs païens & chrétiens qui confirment cette relation. Le docteur Sykès répondit par une réplique intitulée: Défense de la dissertation sur l'éclipse dont Phlegon fait mention, où l'on prouve plus particulièrement que cette éclipse n'a aucun rapport avec les ténebres arrivées à la mort de notre Sauveur, & où l'on examine en détail les obTRA

Cette défense du docteur Sikès, lui attira de nouveaux adversaires, entr'autres Jean Chapman & Thomas Dawson, qui lui répliquerent ainsi que M. Whiston. Tous ces écrits polémiques sont contre l'ordinaire extrêmement précieux à recueillir, car outre qu'ils ne renferment aucune personnalité, on n'a point encore traité de question critique avec plus de recherches curieuses, & avec plus de profondeur d'érudition. Voyez l'article Phlegon du diction. de Jacques Georges de Chaufepié.

Anthémius qui fleurissoit au fixieme fiecle, sous le regne de Justinien, étoit aussi de Tralles. Il passa pour très-habile dans l'Architecture, la Sculpture & les mechaniques. (Le chevalier DE JAU-

COURT.)

TRALLEY, (Géog. mod.) ou TRALLY, petite ville d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Kerri, à quatre milles de la mer. Elle envoie deux députés au parlement de Dublin. (D. J.)

TRA-LOS-MONTES, (Géog. mod.) province de Portugal, bornée au nord par le royaume de Léon, la Galice, la province de Béira & celle de Duero-e-Minho. Elle a environ 30 lieues de long fur 20 de large; on y recueille du vin & beaucoup d'huile. Miranda en est la capitale. (D. J.)

TRAMAIL, f. m. (Chasse.) c'est un grand filet pour prendre des oiseaux la nuit en plaine campagne. Il ressemble beaucoup à un autre filet que les Anglois appellent cloche, avec lequel ils chassent

aux oiseaux avec du seu.

Ce mot vient du latin tremaculum, ou de macula, parce que ce filet est com-

posé de trois rangs de mailles.

On l'étend sur la plaine, de sorte qu'une de ses extrémités garnies de petites boules de plomb, pose librement sur la terre, & que l'autre extrémité soutenue par des hommes, se traîne le long du champ, pendant que d'autres hommes portent des deux côtés des lumieres qui jettent beaucoup de flamme; ce qui obli-

servations de M. Whiston. Londres 1733, nent dans le filet à mesure qu'ils se levent Voyer CLUCHE.

> TRAMAIL, terme de Fêcheur, filet propre à pêcher dans les petites rivieres; il est composé de trois rangs de mailles en lozange, mises les unes devant les autres, dont celles de devant & de derriere sont tort larges, & faites d'une petite ficelle. La toile du milieu qui s'appelle la nappe, est faite d'un fil délié; elle s'engage dans les grandes mailles qui en bouchent l'if-

fue au poisson qui y est entré. (D. J.)
TRAMAUX, TRAMATS, TRA-MAILLONS, s. m. pl. terme de Peche; ce sont des filets de la même espece que ceux de la dreige, voyez DREIGE, c'està-dire composés de trois filets appliqués l'un sur l'autre; ce qui signifie visiblement tramail, ou composé de trois mailles. La pèche des tramaux differe de la dreige, en ce que le filet est sédentaire sur le fond de la mer. Pour cet effet, il est pierré par le bas, & garni de flottes par le haut. A chacune de ses extrémités est frappée une cabliere: il peut avoir 4 à 5 pies de haut. A ses extrémités sont des cordages sur lesquels sont frappées des bouées, par, le moyen desquelles on retrouve le filet que l'on établit, en sorte qu'il croise la marée. Ce filet prend toutes fortes de poissons plats & ronds indifferemment.

Les pècheurs relevent plusieurs fois leurs filets, c'est-à-dire qu'ils font plufieurs marées avant de le retirer tout-àfait, & le rapporter à terre. La tissure d'un bateau peut avoir 6 à 700 brasses en tout, & les pêcheurs ne s'éloignent guere plus que d'une lieue & demie ou environ de la côte.

Les flamaux de ces tramails ont huit pouces en quarré & la toile, nappe ou flue est d'un fil très-fin, & a deux pouces en quarré, en quoi elle differe beaucoup de la dreige ou traine en pleine-mer.

Il y a une autre sorte de tramaux qui ne sont ni sédentaires, ni en dreige; ils sont dérivans à la marée, & tout autrement établis que les autres.

La tessure est composée d'autant de deux pieces de tramaux, qu'il y a d'hommes d'équipage dans le bateau qui fait cette geant les oiseaux de s'envoler, ilsse pren-1 pêche. Le filet n'a au plus que 4 piés de

haut.

haut. La tête est garnie de flottes de liege, & le bas d'environ une livre de plomb par brasses. Les pieces de tramail ne sont point jointes l'une à l'autre côte à côte, comme celle de la dreige usitée aux côtes de Normandie & de Picardie; mais elles iont séparées les unes des autres par un bout de funin de 8 brasses environ de longueur, lequel est frappé sur la tête de la deuxieme piece de tramail; ainsi successivement jusqu'au bout. On frappe au commencement & à la fin de la tessure, un cordage plus foible que le funin qui unit les pieces de tramail. On frappe sur cette corde une bouée de liege, & on met un semblable cordage garni d'une bouée entre chaque piece de tramaux, pour soutenir de distance en distance la tessure que l'on descend, ou que l'on releve selon qu'on le juge convenable, & que la profondeur de l'eau l'exige.

On pèche de cette maniere toutes sortes de poissons plats. Les pêcheurs ne restent pas sur leurs filets, qu'ils viennent retrouver aisément suivant leur estime, & ils nomment ce filet des tramaux cachants

à la dérive.

Quand les pêcheurs se servent de ces tramaux à la mer, ils les tendent en rets traversant entre les roches, & sont la même manœuvre que les pêcheurs aux filets nommés picots. Les pêcheurs dans leurs barques se mettent entre la terre & le tramail, & hattent l'eau avec leurs avirons, pour faire lever & faire fuir les poissons plats & ronds dans le filet qu'ils relevent d'abord qu'ils ont cessé leur batture; & souvent ils font en une heure trois battures. Ils font cette sorte de pêche à la mer, le long des côtes, en tout temps, & sur-tout lorsqu'ils ne peuvent pêcher dans l'embouchure de la riviere, soit à cause des glaces, la vase ou débordement; mais quand ils peuvent pêcher dans la riviere, ils font la pêche en dé-

Il y a aussi des tramaux ou solles tramaux du ressort du comté de Calais se servent pour faire la pêche. Les filets sont les grands tramaux pu solles tramaillées, les cibaudieres, mailles royales, ou demi-solles, les bas trente brasses de la carte de cette espece de filet que les pêcheurs nomment aumaillade du tramail, sont très-serrées, n'ayant au plus que neus lignes en quarré; les pieces d'aumaillades ont environ vingt-cinq à trente brasses de long. On en joint deux

parcs, des cordes de pié, mais peu de ruchers ou grenadieres; ils ont commencé à abandonner l'usage de ces derniers.

Les folles flottées tramaillées sont d'un calibre neuf sois plus grand que l'ordonnance de 1681, ne l'a déterminé pour les solles dont la maille est fixée à cinq pouces en quarré; celles de sangatte ont jusques à douze & treize pouces en quarré. Il en est de même de la nappe ou slue de ces silets, qui ont entre cinq & six pouces en quarré; la maille de la toile, nappe ou slue des tramaux a été sixée par l'ordonnance à 21 lignes seulement en quarré; ainsi celle de ces pècheurs sont trois sois

trop larges.

Ces filets se tendent flottés, arrêtés par le pié avec des torques ou bouchons de paille, placés de demi-brasse en demi brasse, enfoncés d'un pié dans le sable, le long des écores ou de la chûte des banes. Pour contenir la tête des folles tramaillées & chargées de flottes de liege, le pêcheur place de distance en distance de petites lignes frappées sur celle des flottes dont le bout pareillement garni de torques de paille, est enfoncé aussi dans le fable, de maniere que la marée ne puisse élever le filet qu'à la hauteur seulement de trois piés au plus, & comme ce ret en a plus de quatre, il forme une espece de ventre, poche ou follée, où s'arrêtent les poissons qui tombent dans les filets au retour de la marée, & qui y restent pris; le ret est placé en demi-cercle, suivant la disposition du banc de sable au pié duquel les pêcheurs le tendent; chaque piece de ces folles a 9 à 10 brasses de longueur.

Le carra, sorte de pêche qui se pratique aux passages aux échenaux du bassin d'Arcasson, dans le ressort de l'amirauté de Bordeaux, se sait avec un filet tramaillé; mais la manœuvre est dissérente de celle des autres tramaux qui servent à la pêche à la grande mer ou dans la baie. Les mailles de la carte de cette espece de filet que les pêcheurs nomment aumaillade du tramail, sont très-serrées, n'ayant au plus que neus lignes en quarré; les pieces d'aumaillades ont environ vingt-cinq à trente brasses de long. On en joint deux

Bbbbbb

Tome XXXIII.

qui n'a au plus que demi-brasse de hauteur; cette pèche & celle des tramaux ou tramaillons dérivans, se fait en tout temps fur les échenaux; il faut deux hommes dans une pinasse pour la faire; on jette le ret par le travers de l'échenal; sur le bout forain est frappé une bouée de gourde ou de liege; l'autre bout est amarré à la pinasse qui va à la dérive & entraîne avec elle le tramail qui roule sur les fonds au gré de la marée; les pêcheurs tâchent de faire toujours croiser l'échenal par le filet qui est peu chargé de plomb par le pié; les pécheurs le relevent de temps en temps pour en ôter le poisson qui s'y trouve pris, & ils remettent leurs aumaillades à l'eau plufieurs fois à chaque marée; on prend de cette maniere des mêmes especes de poissons qu'avec les tramaux sédentaires, mais en bien moindre quantité, à ce qu'assurent les pêcheurs.

TRAMBLOWA, (Géog. mod.) petite ville, ou plutôt bourg de la petite Pologne, dans le palatinat de Podolie, sur la riviere de Kerisen. (D. J.)

TRAME, s. m. (Manufact.) ou TRE-ME, ce terme fignifie les fils que les Tisseurs, Tisserans & Tissutiers, font passer transversalement avec une espece d'outil appelé navette, entre les fils de la chaîne, pour former sur le métier des étoffes, des toiles, des basins, des sutaines, des rubans, &c. Les trames sont de dissérentes matieres, suivant les marchandises que l'on veut fabriquer. Dans les taffetas, la trame & la chaine sont toutes de soie; dans les moires, la trame est quelquesois de laine, & la chaine de soie; dans les serges, la trame est de laine aussi-bien que la chaine; les tiretaines ont la chaine de fil, & la trame de laine. Le mot trame semble venir de transineare, parce que la trame est poussée au-travers des sils de la corde, étendus en longueur fur le métier. (D. J.)

TRAMER, v. act. c'est préparer la

TRAMER FIN, (Rubanier.) se dit lorsqu'au lieu de faire sa trame d'une grosseur | conçoit qu'un prisme, un cylindre,

ensemble pour en faire une petite tissure, ce qui épargne à la vérité beaucoup de matiere, mais rend l'ouvrage plus long dans la fabrique, parce qu'il faut frapper plus fort; la trame par sa finesse emplisfant moins la duite, les coups de battans étant multipliés; c'est donc l'ouvrier seul qui souffre de ce ménage, contre lequel il a souvent lieu de réclamer; il est vrai qu'il y a des ouvrages qui demandent cette précaution pour leur perfection; en. ce cas, il seroit de la justice des maîtres de compenser cette nécessité par quelque petite reconnoissance de leur part.

TRAMEUR, s. m. terme de Manufact. ouvrier dont l'occupation est de disposer les fils des trames, pour être employées à la fabrique des étoffes. (D. J.)

TRAMILLONS, s. m. terme de Pêche, filet tramaillé, c'est-à-dire, composé de trois filets appliqués l'un sur l'autre; la manœuvre est la même que celle des alosteres; la tête est garnie de flottes de liege, & le bas est plombé.

Les pêcheurs s'en servent pour prendre des éperlans: on fait cette pêche seulement d'ebbe & de jour; car de nuit & de flot on ne prendroit rien; le bout forain du filet est soutenu d'une bouée, & l'autre dérive à la marée. Voyez TRAMAUX.

TRAMONTANE, f. f. (Navig.) est proprement le nom de l'étoile polaire, en tant qu'elle sert à conduire les vaisseaux sur mer; d'où est venu le proverbe, il a perdu la tramontane, c'est-à-dire, il est déconcerté.

Tramontane, fignifie aussi en Italie & fur la mer Médiærranée un vent qui souffle du côté qui est au-delà des monts, par rapport à l'Italie. Chambers.

TRANCHANT, s. m. (Gram.) c'est dans un outil destiné à couper, la partie qui est opposée au dos & qui coupe. On dit le tranchant d'un rasoir, d'un contéau; mettre à tranchant. Tranchant est auffi le participe du verbe trancher, & se prend adjectivement, comme lorsqu'on dit un instrument tranchant.

TRANCHE, f. f. (Géom.) Quand on raisonnable, on la sait excessivement sine, une pyramide, un cone, &c. sons soupés par des plans paralleles à la base, les sections qui en naissent s'appelent des tranches: on donne même quelquefois ce nom aux portions solides comprises entre deux coupes. (E)

TRANCHE DE MARBRE, (Architect.) morceau de marbre mince, qu'on incruste dans un compartiment, ou qui sert de table pour recevoir une inscription.

(D,J)

TRANCHE, en terme d'Eperonnier, est un outil en forme de ciseau, logé dans un morceau de bois rond & fendu, dans lequel la tranche est retenue par deux liens de fer; ce bâton se nomme bois de la tranche.

TRANCHE, en terme de Doreur sur euir, est une petite bande d'or pour saire les bords des livres qu'on relie en veau &

qu'on dore.

TRANCHE, terme de Ferranderie, outil dont les Serruriers & les autres ouvriers en fer se servent pour couper & sendre les barres de fer à chaud. Cet outil est d'acier ou de fer bien acéré en forme d'un coin ou gros ciscau, de cinq ou six pouces de long, avec un long manche de bois. (D, J,)

TRANCHE, sorte de couteau dont les Fondeurs en sable se servent pour réparer & tailler les moules qu'ils construisent; c'est une lame de ser roulée par un bout & aiguisée en langue de carpe tranchante

des deux côtés par l'autre.

TRANCHE, terme de Laboureur,; c'est un outil de fer qui coupe la terre, lequel a divers noms, selon la diversité des contrées; les uns l'appelent pioche, les autres ouille, quelques-uns ouillant. Dictionnaire

économique.

TRANCHE, (Monnoie.) Ce terme de monnoie signifie la circonférence des especes, autour de laquelle on imprime une légende ou un cordonnet, pour empêcher que les faux-monnoyeurs ne les puisfent rogner; on ne peut marquer que les écus de la lagende, Domine salvum fuc regem, parce que le volume peut porter des lettres sur la wanche; mais le volume des autres especes, tant d'or que d'argent, ne sauroit porter sur la tranche qu'un cordonnet avec un grenetis des deux côtés, | entrent l'une dans l'autre par dentelure.

ou seulement une hachure. L'usage de mettre une légende sur la tranche des monnoies, a commencé en Angleterre. François le Blanc dans son traité des monnoies de France, dit qu'il faut espérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les monnoies sur la tranche, en même temps que la tête & la pile. Ce souhait qu'il faisoit en 1690, ne fut pas long-temps à être accompli dans ce royaume. (D. J.)

TRANCHE, terme de Relieur; ce mot s'entend de l'endroit du livre par où il a été rogné sur la presse, c'est-à-dire, de l'extrémité des feuillets que l'on dore, ou que l'on met en couleur. On dit dorer. noircir, rougir & marger sur tranche, selon que c'est de l'or, ou de quelqu'une de ces couleurs que l'on met sur la tranche.

(D. J.)

TRANCHE, (Coutelier, Tailland. Serrur.) & autres ouvriers en fer. Ils en ont de deux sortes; l'une en forme de coin, prise dans un gros morceau de bois, fendu par le bout, & retenu dans cette fente par deux cercles de fer. Elle sert à ouvrir les grosses barres de ser. L'autre à queue, qu'on place dans un trou pratiqué vers la base de la bigorne de l'enclume. Elle sert à couper de petits morceaux de fer, à séparer des petits ouvrages, de la barre dont on les a faits. La premiere de ces tranches se pose sur le morceau de fer à trancher ou à ouvrir; un ouvrier tient le morceau de fer, pose dessus la tranche, dont il tient le manche, & un autre ouvrier avec un gros marteau frappe fur la tête de la tranche. Pour se servir de la seconde au contraire un seul ouvrier suffit. Il pose le fer sur cette tranche fixée dans le trou de la bigorne; & il frappe sur la piece à séparer de la barre.

TRANCHE, adj. m. terme de Blason; on dit qu'un écu est tranché, lorsqu'il est divisé en deux diagonalement, & que la division vient de l'angle dextre du chef, à l'angle sénestre de la pointe; quand il est divisé, au contraire, on l'appelle taillé. On dit tranché-crénelé, quand la division du tranché est faite par créneaux; tranchéendenté est quand les deux parties de l'écu

Bbbbbba

Tranché-retranché, se dit de ce qui est tranche, puis taille & retranche; & tranchetailté, quand sur le tranche il y a une petire taille ou entaille au cœur de l'écu. Menetrier. (D. J.)

TRANCHEE, f. f. (Archit.) ouverture en terre creusée en long & quarrément, pour fonder un édifice, ou pour poser & réparer des conduits de plomb, de fer ou

ou de terre.

Tranchée de mur. Ouverture en longueur hachée dans un mur pour y recevoir & sceller une solive, ou un poteau de cloison, ou une tringle qui sert à porter de

la tapisserie.

On appelle encore tranchée de mur, une entaille dans une chaîne de pierre au-dehors d'un mur, pour y encastrer l'ancre du tiran d'une poutre, & la recouvrir de plâtre. On fait aussi de ces tranchées pour retenir les tuyaux de cheminées, qu'on adosse contre un mur. Daviler. (D. J.)

TRANCHÉE, fosse que l'on a creusée dans la terre pour faire écouler les eaux d'un marais, d'un pré, d'un étang, &c. ou pour détourner le cours d'une riviere.

Voyez Fossé. Chambers.

TRANCHÉES, (Fortification.) dans l'attaque des places, sont des especes de chemins creusés dans la terre pour arriver à la place sans être vu de ses désenses.

Lorsque la tranchée est parallele à la place, on la nomme parallele ou place d'armes. Voyez LIGNES PARALLELES ou

PLACE D'ARMES.

Lossqu'elle sert de chemin pour arriver à la place, elle se nomme boyau. Voy. BOYAU.

Il y a plusieurs especes de tranchées; favoir:

La tranchée à crochet, la tranchée double, la directe & la tranchée tournante.

La tranchée à crochet est la tranchée ordinaire qui va en zig-zags vers la place.

La tranchée double est celle qui étant vue des deux côtés a un paravent de chaque côté.

I a tranchée directe est celle qui va directement aux ouvrages où elle se dirige, la défile par de fréquentes traverses, & en la faisant plus prosonde que la tranchée ordinaire. Voyez ces différentes tranchées, Pl. XVI. de fortification, fig. 1. nº. 2, 3

La tranchée tournante est celle qui entoure ou qui forme une espece d'enveloppe autour des ouvrages attaqués; telle est celle qu'on fait pour le logement du glacis ou du chemin-couvert, Pl. XVI. fig. 1. n°. 1. Cette tranchée F est défilée des ouvrages qui les découvrent par des traverses intérieures G, & des extérieures T.

La tranchée s'ouvre ordinairement lorsque les lignes de circonvallation & de contrevallation font à-peu-près aux deux tiers de leur façon. Dès que ces lignes sont tracées, l'ingénieur qui a la principale direction du fiege examine le côté le plus favorable pour les approches & le moins susceptible de désense. Il regle sur le plan de la place & de ses environs la disposition & le nombre des attaques; après quoi le terrein qu'elles doivent occuper étant bien reconnu, il se met en état de faire travailler à la tranchée, c'està-dire, d'en faire commencer l'ouvrage. C'est ce commencement du travail qui se nomme l'ouverture de la tranchée.

Pour se diriger dans ce travail, on prolonge dans la campagne les capitales des bastions du front de l'attaque. Pour cet effet, on plante hors de la portée du fusil des piquets dans le prolongement de l'angle flanqué des bastions, & de l'angle saillant du chemin-couvert opposé. Ces deux points pouvant être remarqués aisément de loin, ils donnent le moyen de planter facilement plusieurs piquets dans leur alignement. On peut avoir de même le prolongement des capitales de tous les autres ouvrages qu'on peut avoir à attaquer, ou qui couvrent ou forment le front de l'attaque. On attache des bouchons de paille aux piquets qui donnent ces alignemens, afin de les distinguer ou remarquer plus facilement dans la

Le général regle aussi l'état des gardes parce que le terrein ou la situation ne d'infanterie & de cavalerie qui doivent permet pas de la conduire autrement. On lêtre de service chaque jour, & de maz

quatre jours de repos, & qu'elles soient aussi sussilantes pour repousser les sorties que peuvent faire les troupes de la garnilon.

On détermine aussi en même temps la cavalerie qui doit porter la fascine, & les travailleurs de jour & de nuit, qui doivent être en fort grand nombre les premieres & secondes gardes, ce qui se fait un jour ou deux avant l'ouverture de la tranchée, à la diligence du major général & du maréchal général des logis de la cavalerie. Ces deux officiers ont soin de faire avertir les troupes de bien reconnoître la fituation | des gardes Ils doivent aussi s'entendre & se concerter avec le directeur général de la tranchée, recevoir de lui les demandes journalieres qu'il est obligé de leur faire sur les besoins de la tranchée, & avoir soin qu'il ne lui manque rien.

Tout cela préparé, le directeur regle son détail avec les ingénieurs. Il les instruit du lieu où il veut ouvrir la tranchée, & il a besoin de leur saire prendre de la meche ou des cordeaux, des piquets & des maillets pour la tracer. On fait porter tout cela en paquets par des soldats, qui ont soin de tenir toutes ces choses en état de

s'en servir lorsqu'il en est besoin.

Lorsque tout est réglé, on pose une petite garde près des lieux où le travail doit commencer, afin d'empêcher qu'on n'y dérange rien, & qu'on ne les fréquente pas trop, car il est important de cacher

son dessein autant qu'on le peut.

Le jour de l'ouverture étant venu, les gardes s'affemblent sur les deux ou trois heures après midi, elles se mettent en bataille, après quoi on leur fait la priere. Le général les voit défiler fi bon lui semble. Les travailleurs s'affemblent auffi près de-là, étant tous munis de fascines, de piquets, & outre cela d'une pelle & d'une pioche.

Quand la nuit approche, & que le jour commence à tomber, les gardes se mettent en marche, chaque soldat portant une fascine avec ses armes; ce qui doit se pratiquer à toutes les gardes. A l'égard des outils, il suffit d'en faire prendre aux travailleurs les deux premieres gardes, & nieur qui le suit & qui continue à poser

niere qu'elles aient au-moins trois ou l'de les faire laisser à la tranchée où on les retrouve.

> La garde de cavalerie va prendre en même temps les postes qui doivent lui avoir été marqués sur la droite & la gauche des attaques, ou sur l'une des deux, selon qu'il a été jugé convenable : tout cela se fait le premier jour en filence &

fans tambours ni trompettes.

Les grenadiers & les autres détachemens marchent à la tête de tout, suivis des bataillons de la tranchée, & ceux-ci des travailleurs, lesquels sont tous disposés par divisions de 50 en 50; chaque division est commandée par un capitaine, un lieutenant & deux sergens. On les fait marcher par quatre ou fix de front jusqu'à l'endroit où l'on veut commencer le travail. Lorsque la tête de ces travailleurs est arrivée, le brigadier ingénieur du jour, qui a le dessin des attaques projetées, va poser les brigades en avant par les lieux où la tranchée doit passer, pendant que les bataillons s'arrangent à droite & à gauche de l'ouverture de la premiere tranchée derriere les couverts qui s'y trouvent, finon aux endroits qui auront été marqués à leur major, où ils déchargent leurs fascines.

Ils se reposent ensuite sur leurs armes en filence, toujours prèts à exécuter les ordres qui leur sont donnés.

Pendant cet arrangement, le brigadier ou l'ingénieur qui a posé ces détachemens donne le premier coup de cordeau, & il montre aux sous-brigadiers ce qu'il y a à faire pour continuer à tracer la tranchée. Il fait ensuite défiler les travailleurs un à un portant la fascine sous le bras droit, si la place est à droite, & sous le gauche, quand on la laisse à gauche. Il commence lui-même par poser le premier des travailleurs, puis le deuxieme, troisieme, quatrieme, cinquieme, &c. l'un après l'autre, leur recommandant:

- 1°. Le silence.
- 2°. De se coucher sur leur fastine.
- 3°. De ne point travailler qu'on ne le leur commande.

Quand le brigadier en a posé ainsi plasieurs, il cede sa place au premier ingé-

TRA

& faire poser, pendant que lui brigadier va prendre garde au tracé. Tout cela se continue de la sorte, jusqu'à ce qu'on ait tout posé, observant bien :

Tous les replis & retours de la tranchée.

2º. De faire avancer les gens détachés,

à mesure qu'on avance le tracé.

3º De couvrir les brisures des retours par un prolongement de deux ou trois toises en arriere, ce qui se fait aux dépens de la ligne en retour, & ainsi de toutes les autres.

4°. De faire jeter la terre de la tranchée du côté de la place, pour s'en former un parapet qui mette à couvert du feu de ses

ouvrages.

5°. De prendre bien garde de ne pas s'enfiler; c'est-à-dire, de diriger les boyaux de la tranchée, de maniere que leur prolongement ne donne fur aucun des ouvrages de la place. Car il est évident qu'alors le feu de ces ouvrages découvriroit les boyaux dans toute leur longueur. Il faut prendre garde auffi de trop s'écarter dans la campagne, pour ne pas faire plus de retours ou d'ouvrages qu'il n'est nécessaire. On doit s'attacher à saire ensorte que les prolongemens des différentes parties de la tranchée rasent les parties les plus avancées des dehors de la place, ou qu'ils ne donnent qu'environ à dix ou douze toises près; ce qui ne peut guere se faire que par estime, à-moins qu'on n'ait commencé à tracer avant que le jour soit tout-à-fait tombé, ce qui est toujours mieux, lorsqu'on le peut sans grand risque.

6°. De ne pas s'éloigner des capitales prolongées, dont il faut renouveller les piquets de temps en temps, & les coîfer d'un bouchon de paille afin de les reconnoître, même de quelque bout de meche allumée pendant la nuit, parce qu'il faut se faire une loi de ne pas s'en éloigner, & de les croiser fréquemment. Il faut être en état de les reconnoître pour se diriger selon leur direction, afin d'éviter les écarts & les retours inutiles, parce que ce font les vrais guides qui doivent me-

ner à la place.

Si la fituation des ouvertures est favorable, il ne sera pas impossible qu'on puisse parvenir jusqu'à la premiere parallele ou place d'armes dès la premiere nuit; mais si on est obligé d'ouvrir la tranchée de fort loin, cela sera moins aisé, & il faudra employer beaucoup plus de travail.

Il est à présumer que le directeur général aura fait son projet sur le pié d'avancer jusque-là la premiere nuit; & s'il est posfible, il faudroit en commencer le retour, ne fût- ce que par une cinquantaine de

travailleurs.

Ce qui est dit ici pour les attaques de la droite, se doit aussi entendre pour celles de la gauche, chacune d'elles devant aller le même train, & toujours marcher de concert; de forte que quand l'une trouve quelque difficulté qui la retarde, l'autre la doit attendre pour éviter les inconvéniens, auxquels sont sujets ceux qui allant trop vite, ne se précautionnent pas affez.

Quand le travail est disposé, on fait: haut les bras, & tout le monde travaille. avertissant toujours les travailleurs de jetter la terre du côté de la place. On se diligente tant qu'on peut jusqu'au grand jour : pour lors on fait mettre les détachemens à couvert sur le revers de ce qu'il y a de fait de la place d'armes & derriere les plus proches replis de la tête des tranchées, ou on les fait coucher sur le ventre, car elles sont encore bien soibles le matin. Après cela, on congédie les travailleurs de la nuit; & on les releve par un pareil nombre de jour, commençant par la tête, au contraire de ceux de la nuit qu'on a commencés par la queue.

Il est rare que cette premiere journée puisse bien achever les ouvrages qu'on a commencés, quelque soin qu'on se donne pour cela, parce que d'ordinaire on en-

treprend beaucoup.

On ne doit pas cependant congédier les travailleurs de jour qu'ils n'aient àpeu-près achevé l'ouvrage de la largeur & profondeur qu'on veut lui donner, ce qui est bien difficile à obtenir des ouvriers Pour bien faire, il faut poser les retours I qui ont toujours grande envie de s'en reteurner, & très-peu d'achever. C'est pourquoi il est à - propos de faire parcourir, le second jour, le travail de la premiere nuit par un détachement de cent ou deux cents hommes qui ne seront autre chose que d'achever & parer ce qui a été commencé la premiere nuit.

La mesure ordinaire des tranchées est ordinairement de douze piés de largeur & de trois de prosondeur. La terre de la tranchée étant jettée du même côté, forme un parapet de trois piés ou trois piés & demi d'élévation au – dessus du terrain de la campagne, ce qui donne pour toute la hauteur du parapet depuis le fond de la tranchée six piés ou six piés & demi.

La seconde garde, le masque étant levé, on monte la tranchée, tambour battant, & on pose encore à découvert; mais il s'en faut bien qu'on entreprenne autant de travail que la premiere nuit.

La seconde garde doit s'employer par présérence à la continuation de la premiere place d'armes, à laquelle il saut donner toute l'étendue nécessaire, & pousser cependant en avant ce qu'on pourra en croisant toujours les capitales, dont il saut avoir soin de marquer les prolongemens à mesure qu'on s'avance vers la ville, & les piquer chaque sois qu'on les croise asin de les rendre toujours plus remarquables.

La place-d'armes entreprise sur toute fa longueur doit être achevée dans toute la persection qu'on pourra lui donner à la fin de la troisieme garde, parce qu'elle doit être la demeure fixe des bataillons jusqu'à ce que la seconde soit faite.

Outre la premiere ligne parallele ou place – d'armes, qu'on doit considérer comme l'ouvrage de la deuxieme & troi-fieme nuit, quoique commencée dès la premiere, on doit avoir fait marcher en avant les deux tranchées de la droite & de la gauche, mais non pas jusqu'à la seconde parallele. Il ne seroit pas prudent de s'avancer aussi promptement.

Les traveilleurs de jour de cette garde doivent être fournis en nombre égal à ceux de la nuit. Le travail du jour commence par celui de la tête, comme celui de la nuit par la queue.

Tout le monde doit contribuer à pres- mant-général de jour choisit celle qui lui

fer & perfectionner le travail de jour tant que l'on peut, après quoi, quand il est en état, il faut saire avancer les premiers bataillons dans la place-d'armes, & ne mettre que des détachemens dans les ouvrages de la tête, avec ordre de ne point tenir serme, si l'ennemi vient à eux.

Le troisieme jour il faudra encore saire monter force travailleurs, asin d'en pouvoir employer trois ou quatre cents à perfectionner ce qui manquera des jours précédens, & arriver à la deuxieme ligne parallele ou place-d'armes, à laquelle il faudra travailler aussi avec la même vivacité.

Comme le feu de la place commence alors à devenir dangereux, il faut employer les sappes, non qu'il faille renoncer tout-à-fait à poser encore à découvert quelque partie de la troisseme nuit; mais il faut le faire directement, & pour cela trouver quelque terrain favorable quifournisse un demi-couvert, ou bien prendre le temps que le feu est fort ralenti, comme il arrive souvent après les deux ou trois premieres heures que les foldats iont las de tirer. Pour lors on peut dérober un temps pour poser cent ou cent vingt travailleurs, & plus si le seu continue à diminuer; mais c'est de quoi il ne faut pas abuser, parce qu'il faut tenir pour maxime de ne jamais exposer son monde mal-à-propos, & fans grande raison; ce qui se fait bien moins souvent qu'il n'est à defirer, & sans qu'on en retire aucun avantage : au contraire rien n'est plus capable de retarder le travail : c'est pourquoi après la seconde nuit il ne faut plus poser à découvert sans grande circonspection. Ainsi il faut nécessairement après cette nuit employer les sappes. Voyez

Il est très-important que le général vifite la tranchée, mais de temps-en-temps seulement, & non tous les jours. Il doit y venir peu accompagné, se fuire rendre compte sur les lieux de chaque chose en particulier, & donner les ordres sur tout autant qu'il le jugera nécessaire.

Si les attaques sont séparées, le lieutenant-général de jour choisit celle qui lui

936 plaît; si elles sont liées, comme il a le commandement général, il commande aux deux; & par conséquent il doit occuper le milieu entre les deux, mais non pas à la tête des attaques; parce que les allées & venues des gens qui ont affaire à lui embarrasseroient le travail; outre qu'il seroit trop eloigné du gros des troupes, le milieu de la tête des bataillons est le lieu qui lui convient le mieux. Il peut, & doit visiter de temps en temps la tête des ouvrages.

Le plus ancien maréchal de camp doit se mettre à la droite, l'autre à la gauche; les brigadiers à la queue des détachemens

les plus avancés.

Le lieutenant-général du jour commande à la cavalerie, infanterie, artillerie, ingénieurs, mineurs & généralement à tout ce qui regarde la sureté & l'avancement des attaques; mais il se doit concerter avec le directeur de la tranchée, & ne rien entreprendre ni résoudre sans sa participation; car ce dernier est l'ame & le véritable mobile des attaques.

L'application particuliere d'un lieutenant-général doit être de bien poster les troupes, régler les détachemens, faire servir les têtes de la tranchée, & sournir des travailleurs extraordinaires, quand on lui en demande.

Les maréchaux de camp font la même chose que le lieutenant-général, par subordination; & ils doivent recevoir ses ordres, & les rendre aux brigadiers, & ceux-ci aux colonels qui les distribuent à leurs régimens, à qui ils ont soin de les faire exécuter.

Quand il y a quelques entreprises à faire, c'est le lieutenant-général qui en doit ordonner l'exécution, par l'avis & sur l'exposé du directeur-général.

Lorsqu'il y a peu de ces premiers officiers dans une armée, ce n'est pas une nécessité que le lieutenant-général de jour couche à la tranchée, il suffit qu'il la visite pendant le jour, & qu'il y donne fes ordres.

Quatre lieutenans - généraux suffisent pour une armée commandée par un ma- sieme place d'armes, même jusqu'à la rechal de France, le double des maréchaux de camp, & le double de ceux-ci mieux instruiss.

en brigadiers; c'est-à-dire que s'il y a quatre lieutenans - généraux, il doit y avoir huit maréchaux de camp, & seize brigadiers; un plus grand nombre est inutile, & bien plus à charge que nécessaire dans les armées.

Des rois & des princes. Si des rois ou des princes dont la vie est précieuse aux peuples, étoient en personne à l'armée, & qu'ils voulussent voir la tranchee, ce qu'on ne peut désapprouver, il faudroit prendre les précautions suivantes:

1°. Que cela n'arrive pas souvent; mais seulement deux, trois ou quatre sois tout

au plus pendant un siege.

20. Que ce ne soit qu'à des places considérables, & non à des bicoques.

3°. Que la tranchée soit bonne, & au-

tant assurée qu'on le peut faire.

4°. Qu'ils voient l'ouverture de la tranchée, si bon leur semble; mais qu'ils ne la visitent plus que lorsque le canon se sera rendu maître de celui de la place.

5°. Que la nuit qui précédera les vifites qu'ils voudront faire, on envoie partie de leur garde à la tranchée, distribuée par petits pelotons en différens endroits, pour plus grandes suretés de leurs

personnes.

6°. Qu'ils y aillent fort peu accompagnés, & seulement d'un capitaine des gardes, de trois ou quatre de leurs officiers, & de cinq ou fix seigneurs de leur cour, ou des officiers généraux, & du directeur de la tranchée qui doit marcher immédiatement devant eux pour leur servir de guide, & leur rendre compte, en chemin faisant, de joutes choses.

7°. Qu'il ne se fasse aucun mouvement de troupes pendant qu'ils seront à la tranchée; mais qu'elles se rangent toutes sur le revers, laissant le côté du parapet à sa

marche.

8°. Qu'on fasse asseoir tous les soldats, leurs armes à la main; les officiers se tenir debout du même côté, le chapeau à la main, sans laisser paroître leur esponton par-dessus la tranchée.

9°. Qu'ils visitent tout, jusqu'à la troiqueue des sapes, afin qu'ils en soient

10°. Qu'ils montent de petits chevaux, bas de taille, doux, qui ne soient pas ombrageux, pour faire leur tournée, au moins jusqu'à la seconde parallele ou place d'armes, n'étant pas possible qu'ils y • puissent sournir à pié, quand les tranchées sont un peu avancées.

11°. Qu'on leur fasse un ou deux reposoirs dans les endroits de la tranchée les plus convenables; ces mêmes lieux pourront servir après de couverts aux officiers

généraux de garde.

Après tout ce que nous avons dit sur la tranchée, il faut encore ajouter une vérité constante, c'est qu'il n'y a aucun lieu sûr dans la tranchée, quelque soin qu'on se puisse donner pour la bien faire, comme il n'y a rien qui puisse mettre à couvert des bombes & des pierres quand on est sous leur portée, & que la place en tire; il n'y a point non plus de parapet de tranchée qui ne puisse être percé par le canon, à huit piés au-dessous du sommet, & dans l'infinité de coups de mousquets qui se tirent, il y en a toujours quantité dont les balles rasant le haut des parapets; s'amortissent & plongent, la plupart avec encore assez de force pour blesser & tuer ceux qui en sont atteints.

Il y a de plus des coups de biais ou d'écharpe, qui rasant ainsi le parapet de la tranchée, s'amortissent, & ne sont pas moins dangereux, & qu'on ne peut guere

éviter.

Quand on est sous la portée des grenades, c'est encore pis; les coups de seu sont là dans leur force, & bien plus certains, outre que les éclats des grenades & des bombes volent par-tout, & vont le plus souvent tomber où on ne les attend pas; c'est pourquoi je crois qu'il est de la prudence que les grands princes, de la vie desquels dépend le sort des états, dans les visites qu'ils feront dans la tranchée, ne passent point au-delà de la troisieme place d'armes; ils ne doivent pas même aller jusque là Attaque des places de Vauban.

La tranchée se monte de jour ou de nuit; l'avantage qu'on trouve à la monter de jour, consiste en ce que les ofsiciers & les soldats qui voient le terrain, jour, afin de reconnoître le terrain &

Tome XXXIII.

s'instruisent mieux de ce qu'ils auront à faire, que quand l'obscurité sera venue; mais il y a divers avantages à la momer de nuit.

- 1°. On perd moins de monde par le canon & les mortiers des affieges, qui ne cessent de tirer depuis que les nouvelles troupes entrent à la queue de la tranchée, jusqu'a ce que celles qui sont relevées, soient entiérement sorties; sur-tout lorsqu'il se trouve quelque morceau de tranchée qui sera entilé ou commandé; ce que rarement on peut éviter dans toute cette longue étendue qu'a la tranchée, comme les artilleurs de la place ne manquent jamais de l'observer; c'est principalement vers cet endroit qu'ils dirigent les batteries; & les troupes qui entrent, s'embarrassant avec celles qui sortent, n'ont pas assez de terrain pour éviter les bombes, les pierres, & les bonds des boulets de canon.
- 2º. Si pour donner l'assaut, ou pour vous précautionner contre une sortie à laquelle vous savez que les ennemis se préparent, vous voulez conserver les troupes qui devoient être relevées, pour les joindre avec les nouvelles qui entrent; ou si vous montez la tranchée avec plus de bataillons qu'à l'ordinaire, les ennemis l'observeront, lorsque cela se passera de jour, & ils prendront leurs mesures pour attendre l'assaut, ou pour ne point faire de sortie : au contraire, si après avoir monté la tranchée de jour vous faites marcher de nuit de nouvelles troupes pour en renforcer la garde, il ne sera pas possible que ce mouvement ne s'entende de la place, sur-tout quand la tranchée est déja proche.
- 3°. Comme c'est la nuit qu'il y a plus à craindre des sorties, les troupes de la tranchée seront bien moins vigilantes, & moins en état de combattre, lorsqu'ayant déjà passé tout le jour, elles se trouveront harasses par le soleil & la poussiere. Il est vrai qu'on y peut rémédier, en ne montant pas la tranchée le matin, mais seulement le soir un peu auparavant la nuit.

Lors même qu'on monte la tranchée de nuit, les généraux, les commandans, & les majors des régimens, y entrent de

Cccccc

voir en quel état toutes les choses se trouvent. Le major de tranchee ou ses aides, devroient les attendre au poste du lieutenant-général de tranchee, pour leur faire observer tout ce qui est digne de quelque considération.

Le major général, dès le jour précédent, nomme aux majors de brigade quelles troupes doivent relever chacune de celles de sa tranchee; & une fois pour toutes il assigne l'heure & le lieu de l'assemblee où ce même major général fait ranger les bataillons & les détachemens selon l'ordre dans lequel ils doivent marcher &

garnir la tranchée. Deux caporaux de chaque bataillon se trouvent à la queue de la tranchée, l'un pour guider à couvert par le chemin le plus court, le bataillon qui entre; & l'autre pour conduire les détachemens qui vont quelquefois par un chemin différent de

celui que prennent les régimens.

fortent, s'approcheront du parapet le plus qu'elles pourront : si c'est de jour, la tranchée se monte tambour battant, & l'on plante les drapeaux au haut de la tranchée, dans quelqu'endroit du parapet qui soit bien renforcé, parce que les canonniers de la place se divertissent à tirer contre ! » plus souvent, ce qu'on n'auroit jamais les drapeaux.

Chacun sait que les officiers qui descendent, transmettent à ceux qui les relevent, les ordres qu'il y a à la tranchée. Le lieutenant général de tranchée les reçoit du général de l'armée, & il les distribue enfuite aux régimens. Pour moi, je voudrois que le général de la tranchée donnât tous les ordres au major, & que celui-ci les distribuât tous les jours aux troupes de la tranchée. De cette maniere, on trouveroit dans le livre du major de tranchée, une suite exacte de tout ce qui s'est passé pendant tout le cours du siege.

Je voudrois aussi que le lieutenant général & le major de tranchée, les ingénieurs qui entrent & qui sortent, les commandans des batteries, les directeurs des mines, le major général de l'armée, le chef des ingénieurs, & les commandans d'artillerie, conféraffent ensemble sur ce | » sens aisément convaincu que les auteurs

senter au général de l'armée, pour bien exécuter les ordres qu'il a précedemment donnés. Reflexions militaires, par M. le marquis de Santacrux.

Après le détail précédent sur les tranchées, il nous reste à saire observer, en finissant cet article, que l'usage n'en remonte guere, selon le pere Daniel, qu'au regne de Charles VII, ou un peu auparavant. Il croit qu'on leur donnoit alors le nom de mines, & quelquefois de tranchées; mais ce dernier nom prévalut bien tôt sur le premier; apparemment lorsque les travaux exprimés par ces deux noms, devinrent differens. Le maréchal de Monlucles persectionna au siege de Thionville, en 1558; mais ce n'est que sous M. le maréchal de Vauban, qu'elles devinrent infiniment plus parfaites qu'elles ne l'avoient été jusqu'à ce grand homme. Ce fut au fiege de Maëstricht, en 1673, qu'il inventa les fameuses paralleles ou places d'armes, Les troupes qui entrent & celles qui | qui donnent tant de supériorité à l'attaque fur la défense. Il imagina ensuite les cavaliers de tranchée, un nouvel usage des sapes & des demi-sapes, les batteries à ricochet, &c. & par-là, comme ledit l'historien de l'académie, « il avoit porté » les arts à une telle perfection, que le » ofé espérer devant les places les mieux » défendues, il ne perdoit pas plus de » monde que les affiégés ».

> Nous devons remarquer ici que M. le chevalier de Folard ne pensoit pas que les tranchées aient été inconnues aux anciens; il prétend même démontrer dans son traité de l'attaque & de la défense des places, qu'ils employoient des paralleles, ou places d'armes, dans leurs approches, & qu'ils avoient pratiqué tout ce qu'on a inventé dans les sieges, depuis la découverte de la poudre à canon. Mais suivant M. Guischardt, le sentiment de M. de Folard, sur ce sujet, ne se trouve fondé que sur l'infidélité des traductions, & sur l'envie de cet habile officier, de faire de nouvelles découvertes. « J'ai examiné, dit-il, » dans la langue originale, les passages

> » dont il appuie son sistème, & je me

qu'il est important de faire ou de repré-1 » n'y représentent rien de tout ce qu'il a

» clairs sur tout ce qu'ils veulent faire en-» tendre. Il est certain qu'on n'y trouve » rien de ressemblant aux tranchées & » aux paralleles». Dissertation sur l'attaque & la défense des places des anciens. Voyez cettte dissertation dans le second volume des mémoires militaires de M. Guischardt, & le traité sur le même sujet, de M. le chevalier de Folard, l. II. & III. de son commentaire fur Polybe. (Q)

TRANCHÉE, queue de la (Génie.) c'est le premier travail que l'affiégeant a fait en ouvrant la tranchée, & qui demeure derriere à mesure qu'on pousse la tête de l'attaque vers la place. Il y a toujours du danger à la queue de la tranchée, parce qu'elle est exposée aux batteries de la place, & que le canon logé sur des cavaliers, donne facilement sur les troupes qui montent la garde, ou qui la relevent. On laisse toujours une garde de cavalerie à la queue de la tranchée, pour être en état de courir au secours des travailleurs de la tête, en cas d'une fortie de la garnison, & cette garde se releve autant de fois qu'on releve la garde de la tranchée. (D.J.)

Tranchée, relever la (Art milit.) c'est monter la garde à la tranchée, & prendre le poste d'un autre corps de troupes qui descend la garde. (D. J.)

TRANCHÉE, retour de la (Génie.") ce sont les coudes & les obliquités qui forment les lignes de la tranchée, qui sont en quelque façon paralleles aux côtés de la place qu'on attaque, pour en éviter l'enfilade. Ces différens retours mettent un grand intervalle entre la tête & la queue de la tranchée, qui par le chemin le plus court, ne sont séparées que par une petite distance. Aussi quand la tête est attaquée par quelque sortie de la garnison, les plus hardis des affiégeans, pour abréger le chemin des retours, sortent de la ligne, & vont à découvert repousser la sortie, & couper l'ennemi en le prenant à dos. Dict. milit. (D. J.)

TRANCHÉE, (Jardinage.) se dit d'une longue ouverture de terre, pour planter des arbres, de la charmille, ou pour faire séparer en deux parties avec un instru-

y vu, & qu'ils s'expriment en termes très- tranchées de recherches, pour amasser des

TRANCHÉE, f. f. (Hydr.) on appelle tranchée de recherche, celle qui reçoit l'eau de plusieurs prairies de communication, ainsi que des rameaux d'eau que des écharpes ramassent de tous côtés, en forme de

pattes d'oie. (K)

TRANCHÉES, (Médec.) nom vulgaire employé par les femmes, les accoucheurs, les sages – femmes & les nouvelles accouchées, pour défigner les douleurs qu'elles éprouvent souvent après leur accouchement, à l'utérus, au ventre, au nombril, aux reins, aux lombes, aux aînes, soit continuellement, foit par intervalles, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On a indiqué les causes & les remedes des tranchées au mot Douleur & Femme en COUCHE, Médec.

TRANCHÉES, s. f. pl. terme de Maréchal; c'est une maladie des chevaux qui consiste en douleur dans les boyaux, excitée par l'acrimonie des humeurs, ou par des vents, & qu'on doit traiter par les remedes opposés aux causes du mal. Soleysel. (D. J.)

TRANCHE-FIL, f. m. terme de Bourrelier; cuir tortillé pour foutenir le surnez & la soubarbe de la bride des chevaux de

carroffes. (D. J.)

TRANCHE-FIL, f. m. terme de Cordonniers; ils appellent ainfi un gros fil qu'ils cousent en forme de bordure en dedans, & le long des quartiers & oreilles des souliers; lorsque le cuir n'est par fort, & qu'on craint qu'il ne se déchire, ou ne s'étende trop. (D. J.)

TRANCHE-FIL, f.m. terme d'Epéronnier; c'est une espece de petite chaîne fort déliée

qui est autour du mords. (D. J.)

TRANCHE-FIL, f. m. terme de Relieur; petit ornement de fil ou de soie, que les Relieurs mettent au dos des livres qu'ils relient fur le haut & le bas de la tranche. Il sert aussi à tenir les feuilles en état. (D, J,)

TRANCHE-LARD, s. m. (Cuisine.) grand couteau fort mince, à l'usage des cuifiniers, & dont le nom indique l'usage.

TRANCHER, v. act. (Gram.) c'est un fossé, une rigole : on fait encore des ment tranchant. Trancher ce fer en deux,

CCCCCC 2

On tranche la tête aux gentilshommes coupables de crime. Il se dit aussi des douleurs d'entrailles, qu'on appelle tranchées; unitfez ce médicament à celui-ci pour empêcher de trancher. On dit au figuré, il est d'un caractere tranché; trancher une difficulté. La mort tranche nos espérances; il tranche de l'important; c'est un traitre, il tranche de deux côtés : ces douleurs tranchent trop. Tranchez ces chiffres pour les distinguer de ceux sur lesquels vous n'avez pas encore opéré.

TRANCHET, s. m. (Outil de Cordonnier.) espece de long couteau de fer fort plat & fort acéré, avec un manche de bois léger. Il sert à couper le gros cuir pour en faire les semelles de dessous, & à les redreffer ou rogner quand elles font cousues au soulier. On en fait aussi les chevilles des talons; les marchands de crespin

les vendent. (D. J.)

TRANCHET, f. m. (Serrurerie.) c'est un outil de serrurier, qui sert à couper de petites pieces de fer à chaud. Voyez l'article Tranche. La seconde s'appelle aussi tranchet. (D.J.)

TRANCHIS, s. m. terme de Tuilier; rang d'ardoises ou de tuiles échancrées, qui sont en recouvrement sur d'autres entieres, dans l'angle rentrant d'une noue

ou d'une fourchette. (D. J.)

TRANCHOIR QUARRE, f.m. (Architect.) est cette table quarrée qui fait le couronnement du chapiteau des colonnes, & qui, dans celles de l'ordre corinthien, représente cette espece de tuile quarrée qui couvre la corbeille ou le panier qu'on feint entouré de feuilles. (D.J.)

TRANCHOIR, f. m. terme de Vitrier; c'est une sorte de piece de verre que l'on met dans les panneaux de vitres, qui sont façon de Lorraine ou de croix de Lorraine.

(D, J,)

TRANCOSO, (Géogr. mod.) ville de Portugal, dans la province de Tra - los-Montes, à trois lieues de Pinhel. Elle a titre de duché, & est située dans une vaste & délicieuse campagne. Cette ville est entourée de murs, & a droit de suffrage dans les assemblées des états. Ferdinand 1, roi de Castille, la prit sur les Maures I y causer de l'altération : celui de calme la

ran 1033. Long. 11. 3. latit. 40. 37. (D. J.) TRANCZIN, (Géogr. mod.) petite ville de la haute Hongrie, chef-lieu du comté de même nom, sur la rive gauche du Vag, qu'on passe sur un pont de bois. Elle a pour défense un château fortifié, & dans son voifinage des eaux minérales, & deux bains d'eaux chaudes. (D. J.)

TRANGLES , s. f. terme de Blason ; ce mot se dit des fasces rétrécies qui n'ont que la moitié de leur largeur, & qui sont en nombre impair. Trévoux. (D. 1.)

TRANGUEBAR ou TRANQUEBAR, (Géogr. mod) ville de la presqu'île de l'Inde, au royaume de Tanjaour, sur la côte de Coromandel il l'embouchure de la riviere Caveri, & à 25 lieues de Pondichéri. Les Danoimen sont les maîtres depuis l'an 1621, par un accord fait la même année avec le naïque ou roi de Tanjaour, sur les terres duquel est situé ce port de mer; les Danois ont bâti depuis une forteresse pour sa désense. Le climat en est fort chaud, & très-difficile à supporter. Les jésuites ont dans cette ville une église, & y jouissent d'une grande liberté. Le roi de Danemarck y a établi une mission en 1705 pour la propagation du Christianisme; on peut consulter sur cette mission M. de la Crose dans son Christianisme des Indes. Long. 97. 50. latit. septent. 11. 18. (D. J.)

TRANI, (Géog. mod.) ville d'Italie, au royame de Naples, dans la terre de Bari, sur le golfe de Venise, entre Barlette & Biseglia. Il y a un château bâti par l'empereur Frédéric II. Son portaété bouché par les sables. Son évêché est du x. fiecle. Long. 34. 50. latit. 41. 10.

(D.J.)

TRANQUILLITE, PAIX, CALME, (Synon.) ces mots, foit qu'on les applique à l'ame, à la république, ou à quelque société particuliere, expriment également une fituation exempte de trouble & d'agitation : mais celui de tranquillité ne regarde précifément que la situation en elle-même, & dans le temps présent indépendamment de toute relation : celui de paix regarde cette fituation par rapport au-dehors, & aux ennemis qui pourroient regarde par rapport à l'événement; soit & d'autre de quelque prétention, autrepasse, soit sutur, ensorte qu'il la désigne comme succédant à une situation agitée, ou comme la précédant.

On a la tranquillité en soi-même, la paix avec les autres, & le calme après

l'agitation.

Les gens inquiets n'ont point de tranquillité dans leur domestique. Les querelleurs ne sont guere en paix avec leurs voisins. Plus la passion a été orageuse, plus

on goûte le calme.

Pour conserver la tranquillité de l'état, il faut faire valoir l'autorité sans abuser du pouvoir. Pour maintenir læpaix, il faut être en état de faire la guerre. C'est encore plus par la douceur que par la rigueur qu'on rétablit le calme chez un peuple révolté. Girard, Synon. (D. J.)

A. N. TRANQUILLITE, (Métaph.) La tranquillité est ce que l'ame éprouve lorsqu'elle n'est agitée d'aucune passion, & qu'elle jouit d'elle même : c'est l'état du bonheur.

La tranquillité est souvent le fruit d'une bonne conscience, & plus souvent encore l'effet du tempérament. Un fang bouillant est contraire à la tranquilité: c'est pourquoi les jeunes gens en jouissent h peu.

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, dit M. de la Roche soucault, il

est inutile de le chercher ailleurs.

TRANQUILLITÉ, (Mythologie.) la Tranquillité, appelée par les Grecs E vola, a été déifiée. On a trouvé à Nettuno, dans la campagne de Rome, sur le bord de la mer, un autel avec cette inscription, Autel de la Tranquillité, ara Tranquillitatis; fur cet autel est représentée une barque avec une voile tendue, & un homme assis au gouvernail : cette divinité étoit distinguée de la Paix & de la Concorde. (D.J.)

TRANSACTION, f. f. (Gram. & Jarif.) est un accord ou convention saite entre deux ou plusieurs personnes, pour préve-

nir ou terminer un procès.

L'incertitude de l'événement & le bien de la paix sont ordinairement les motifs des transactions.

Ces memes confidérations font aussi

ment ce ne seroit plus une tranfaction, mais une renonciation gratuite que l'on feroit à son droit.

Les transactions, toute favorables qu'elles sont, ne s'étendent point aux choies qui n'y sont pas exprimees.

On ne peut pas non plus opposer à une partie la transaction qui a été faite avec une autre, chacun étant le maître de son droit.

On stipule quelquesois une peine en cas d'inexécution de la transaction, & le cas arrivant, la peine doit être exécutée; il dépend néanmoins de la prudence du juge de la surseoir ou moderer s'il lui paroit juste de le faire.

Les transactions ont la force des choses jugées, tellement que suivant l'ordonnance de Charles IX, de l'an 1560, elles ne peuvent être rescindées pour cause de lesion, mais seulement pour dol & force.

En matiere criminelle elles ne valent qu'entre les parties privées, & ne peuvent imposer filence à la partie publique. Ordonnance de 1670, tit. xxv. art. 19.

Anciennement on ne pouvoit transiger sur un appel au parlement sans lettres-patentes & arrêt, ou du-moins sans un arrêt qui homologuoit la transaction.

Quand l'appel venoit du pays de droit écrit, comme il n'y avoit pas d'amende pour le roi, on pouvoit transiger sans lettres-patentes; mais il falloit toujours un arrêt, & quelquefois la transaction se faisoit au parlement même, comme on voit au second registre olim, fol. 25. vo où il est dit: Hac est concordatio facta anno 1298, inter Petrum episcopum Altisiodorensem & procuratorem comitis Altistodorensis.

Lorsque l'appel venoit du pays coutumier où il y avoit amende pour le roi, il falloit lettres-patentes & arrêt sur icelles pour homologuer la transaction.

C'est de-là qu'il y a tant d'anciennes transactions dans le dépôt du parlement; ces anciennes transactions sont la plupart écrites en rouleaux, dont par les soins & fous les yeux de M. Joly de Fleury, qu'ordinairement on le relâche de part l'procureur général, une bonne partie a été extraite par M. Meré, avocat; on y a découvert beaucoup de choses curieuses, & qui servent à éclairer notre an-

cienne jurisprudence.

Jusqu'à l'ordonnance de Charles IX, en 1560, on pensoit toujours qu'il n'étoit pas permis de transiger sur un appel pendant en la cour, sans lettres - patentes ou arrêt; mais cette ordonnance ayant confirmé toutes transactions faites sans dol & sans force, on a pensé que cette confirmation générale dispensoit d'obtenir ni lettres ni arrèt; & en effet, depuis ce temps on s'est dispensé de cette formalité.

On fait cependant encore homologuer au parlement certaines transactions pour y donner plus d'autorité, comme quand elles sont passées avec des benéficiers, ou qu'elles contiennent des abonnemens de dixmes & autres arrangemens semblables qui intéressent l'ordre public. Voyez au digeste & au code le titre de transactionibus, Domat, & l'ordonnance des trnnsactions. (A)

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES, sont une espece de journal contenant les principaux mémoires qui se lisent a la société royale de Londres, sur les sciences

ou les belles - lettres.

Ces Transactions contiennent différentes découvertes & observations faites par les membres de la société, ou qui leur ont été communiquées par leurs cor-

respondans.

Cet ouvrage fut commencé en 1665 par M. Oldenbourg, secrétaire de la société royale, qui le continua jusqu'à l'année 1679. Après sa mort le docteur Hook son successeur le continua aussi sous le titre de Collections philosophiques; mais le docteur Grew l'ayant remplacé en 1689, reprit l'ancien titre qui fut conservé par le docteur Plott son successeur, & qui a subsisté jusqu'à présent.

Cet ouvrage fut d'abord publié tous les mois avec beaucoup de soin par M. Oldenbourg & les premiers secretaires; mais il fut interrompu souvent depuis la mort du docteur Plott. En 1700 le docteur Sloane le sit publier de nouveau ré-

on ne le mit au jour que tous les deux. trois, quatre, & fix mois. Quelque temps après on le donna plus fréquemment & périodiquement sous la direction du docteur Jurin, & ce journal continue encore aujourd'hui sous celle de milord Macclesfield, président de la société royale. Chambers.

On a fait un abrégé en anglois des Transactions philosophiques, qui contient les mémoires les plus intéressans de ce re-

Feu M. Bremond avoit entrepris une traduction des Transactions philosophiques, traduction enrichie de notes, de réflexions savantes, & d'avertissemens, où il indique sur chaque sujet tout ce qu'on trouve de pareil, ou qui s'y rapporte, dans les mémoires de l'académie des sciences, dans les journaux littéraires qui en ont donné des extraits, & dans tous les autres ouvrages tant anciens que modernes, où les mêmes matieres sont traitées. Il nous en a donné quatre volumes in-4°. qui comprennent les années 1731, 1732, &c. jusqu'en 1736 inclusivement, & un volume de tables générales par ordre des matieres, & par ordre chronologique des titres des ouvrages & des noms des auteurs, accompagnés de femblables indices plus succincts, depuis l'année 1665, qui est celle de l'établissement de cette celebre compagnie, jusqu'en 1735.

Il avoit entrepris ce grand ouvrage dès l'année 1737; il se bornoit d'abord à de simples extraits, semblables à ceux que nous ont donné MM. Lowtorp & Motte, fous le titre d'Abrégé des Transactions philosophiques; mais l'importance du sujet avant réveillé l'attention des savans, M. le chancelier d'Aguesseau assembla chez lui plusieurs membres des deux académies, des sciences & belles-lettres, pour délibérer sur la maniere de rendre cette traduction plus utile. La pluralité des voix fut pour la traduction entiere & fidelle du texte, sans préjudice aux notes instructives que le traducteur jugeroit à propos d'y ajouter séparément. Depuis la mort de M. de Bremont, son travail a été congulièrement tous les mois; dans la suite stinué & se se continue par une société de

gens de lettres, sous la direction de M.

de Mours. (0)

TRANSALPIN, adj. (Géog.) se dit des pays qui sont au-delà des Alpes : ce terme est relatif. Ainsi l'Italie est transalpine par rapport à la France, & la France par rapport à l'Italie.

TRANSAQUÆ, (Géograph. anc.) lieu d'Italie, au pays des Marses, près du lac Fucinus; fon nom moderne est Transacco, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, environ deux milles au midi du lac Celano. (D. J.)

TRANSCENDANT, adj. (Philof.) fe dit en général de ce qui est élevé au-dessus des choses ou des êtres ordinaires.

On le dit particulièrement de l'objet de la métaphysique, qui considere l'être en général, les ètres transcendans, comme Dieu, Tes Anges, &c. Voyer META-PHYSIQUE.

Les Logiciens & les Métaphyficiens donnent le nom de termes transcendans à ceux qui sont si généraux, d'une signisication si étendue & si universelle qu'ils paffent toutes les cathégories, & conviennent à toutes sortes de choses; tels sont les termes ens, unum, verum, bonum, res. Voyer ETRE, &c.

Geometrie trarscendante, est le nom que l'on donne à la partie de la géométrie qui confidere les propriétés des courbes de tous les ordres, & qui se sert pour découvrir ces propriétés de l'analyse la plus difficile, c'est-à-dire de calculs différentiel & intégral. Voyez GÉOMÉTRIE, DIF-

FÉRENTIEL, & INTÉGRAL.

Equations' transcenda tes, font celles qui ne renferment point, comme les équations algébriques, des quantités finies, mais des différentielles ou fluxions de quantités finies, bien entendu que ces équations entre les différentielles doivent être telles qu'elles ne puissent se réduire à une équation algébrique. Par

exemple l'équation
$$dy = \frac{x dx}{a a - x}$$
 qui TRIE. (0)

paroît être une équation transcendante, est réellement une équation algébrique, parce qu'en intégrant separément les deux membres on a $y = \sqrt{a + x x}$. Mais marchand; c'est l'action de mettre, de trans-

l'équation $dy = \frac{dx}{\sqrt{a - xx}}$ est une é-

quation transcendante, parce qu'on ne peut exprimer en termer finis les intégrales de chaque membre de cette équation : l'équation qui exprime le rapport entre un arc de cercle & son sinus est une équation. transcendante; car M. Newton a démontré (Voyez QUADRATURE), que le rapport ne pourroit être representé par aucune équation algébrique finie, d'où il s'ensuit qu'il ne peut l'être que par une équation algébrique d'une infinité de termes, ou par une équation transcendante.

On met ordinairement au rang des équations transcendantes les équations exponentielles, quoique ces équation: puissent ne rensermer que des quantités finies (voyez Exponentiel); mais ces équations different des algébriques en ce qu'elles renferment des exposans variables, & on ne peut faire disparoître ces exposans variables qu'en réduisant l'équation à une équation différentielle. Par exemple, foit $y = a^x$ qui est une équation exponentielle, il faut pour faire disparoître l'exposant x dissérentier l'équation, ce qui donnera $d x = \frac{d y}{y}$; és quation différentielle & transcendante.

Courbe transcendante, dans la sublime géométrie, est celle que l'on ne sacroit déterminer par aucune équation algébrique, mais seulement par une équa-

tion transcendante.

Ces courbes sont celles que M. Descartes & plusieurs autres à son exemple, appellent courbes mécaniques, & qu'ils voudroient exclure de la géométrie; mais MM. Newton & Leibnitz sont d'un autre sentiment. En effet, dans la construction des problèmes géométriques, une courbe ne doit point être préserée à une autre, en-tant qu'elle est déterminée par une équation plus simple, mais en-tant qu'elle est plus aisée à décrire. Voyez GÉOMÉ-

TRANSCOLATION, f. f. en Pharmacie, c'est la même chose que filtration, ou per-

colation. Voyer FILTRATION , &c.

TRANSCRIPTION, s. f. en terme de

crire ou de rapporter un compte d'un livre dans un autre livre particulier; d'un journal dans un grand livre de compte. Voye7 TENIR LES LIVRES DE COMPTE.

TRANSCRIRE, v. act. (Gram.) c'est écrire une seconde fois, faire une copie d'une chose écrite, la porter d'un papier sur un autre. Transcrivez cela & le mettez au net : transcrivez cet acte sur ce registre. Ce morceau n'est pas de lui, il n'a fait que le transcrire.

TRANSCRIT, participe, (Jurisprud.) signifie ce qui est copie d'après un autre exemplaire; faire transcrire un mémoire ou autre écrit, c'est le faire mettre au net, ou en général le faire copier. Voyez Co-

PIE, ECRIRE. (A)

TRANSE, f. f. (Gramm.) peur violente qui glace. On dit les transes de la mort. Un bon chrétien doit toujours

vivre en transe.

TRANSEAT, terme de l'Ecole purement latin, qui veut dire passe, & suppose qu'une proposition est vraie, sans que l'on en convienne absolument. Voyez

HYPOTHESE, LEMME.

C'est de-là qu'est venu le proverbe latin, transeat, græcum est, non legitur: passe, c'est du grec, on ne peut pas le lire. On attribue cette phrase à quelques anciens commentateurs ou glossographes du droit civil, qui, n'entendant point le grec, passoient tous les mots de cette langue à mesure qu'ils les trouvoient dans leur chemin, sans en pouvoir donner l'explication.

Dans la chancellerie de Rome un nil transeat, c'est-à-dire, que rien ne passe, est une espece d'opposition que l'on fait aux sceaux d'une bulle, ou à la délivrance de quelque autre expédition, jusqu'à ce que les parties intéressées aient

été entendues.

TRANSFERER, v. act. (Gramm.) c'est conduire d'un lieu dans un autre. On transfere un prisonnier d'une prison dans une autre; un évêque d'un siege à un autre, un religieux d'une bonne maison dans une mauvaise, une relique, le siege d'un empire, &c. une donation, la propriété d'un héritage, une sète d'un multiplie a par a a, ensorte que a 3 x 3 jour à l'autre.

TRA

TRANSFIGURATION, (Critiq. fac.) c'est ainsi qu'on nomme l'état glorieux dans lequel Jesus-Christ parut sur une montagne où il avoit conduit Pierre, Jacques & Jean son frere. Le visage du fauveur devint brillant commele soleil, & ses vêtemens blancs comme la neige, Matt. xxvij. 4 & 5. La plupart des interpretes pensent d'après S. Jérôme, que la montagne où se passa cet événement miraculeux, étoit celle du Thabor, quoique l'Ecriture ne la nomme pas; du-moins devoit-on s'en tenir là; mais les malheureux Grecs pressés de tous côtés, & par les Turcs & par les Latins, disputoient encore dans le xiij fiecle sur cette matiere. La moitié de l'empire prétendoit que la lumiere du Thabor étoit éternelle, & l'autre que dieu l'avoit produite seulement pour la transfiguration. (D. J.)

TRANSFORMATION, s. f. en Géométrie, c'est le changement ou la réduction d'une figure ou d'un corps en un autre de même aire ou de même solidité, mais d'une forme différente. Par exemple, on transforme un triangle en quarré, une pyramide en parallélipipede, &c.

Chambers.

TRANSFORMATION des équations, (Algebre.) se dit de la méthode par laquelle on change une équation en une autre qui la représente.

Par exemple, si on veut faire disparoître le second terme d'une équation $x \to p \times m \longrightarrow 1 + q \times m \longrightarrow 2 + , \&c.$ = o, on fera x = 7 + a; & fubilituant, on aura une transformée dont les deux premiers termes feront 7 m - m a 7 m - 1; donc $+p7^m-1$.

$$m a + p = o$$
, donc $a = -\frac{p}{1}$

Il en est de même des autres termes qu'on peut vouloir faire disparoître; & il est à remarquer que la valeur de a sera toujours réelle si le terme est pair, parces que l'équation en a sera d'un degré impair. Voyez EQUATION.

Si on veut donner l'unité pour coefficient au premier terme d'une équation $ax^{3} + bx^{2} + cx + e = 0$, on la soit le premier terme, & on sera ensuite

a = 7; & l'on aura $7^3 + 67^2 + ca 7$ + e a 2 = o. Voyez un plus grand détail dans l'analyse démontrée du P. Reyneau, liv. III. (O)

TRANSFORMATION DES AXES, (Géom.) c'est l'opération par laquelle on change la position des axes d'une courbe. Par exemple, fi on a x & y pour les coordonnées d'une courbe; en faisant y = 7 + a, on changera l'axe des x de pòfition en le reculant de la quantité a. Ce sera le contraire, si on fait y = u- a; alors l'axe des x reste en place, & c'est l'axe des y qui change. Si on fait en général x = mn + n7 + a, & y = kn+g7+c; m, n, k, g étant des nombres à volonté, & a, c, des constantes quelconques, alors les deux axes changeront tous deux de position & d'origine tout-àla fois. Si a & c font = 0, les axes ne changeront que de position; si k = 0, l'axe des y changera d'origine & non de position, & ainsi du reste. Voyez Courbe & la fig. 147 d'Algebre. (O)

TRANSFORMATION, s. f. (terme de Myslicisme.) changement de l'ame contemplative qui, disent les mystiques, est alors comme abîmée en Dieu, ensorte qu'elle ne connoît pas elle-même sa distinction d'avec Dieu; il n'y a plus d'autre moi que Dieu, disoit Catherine de Gènes, en parlant de cette union d'es-

Dans de tels momens, disoit madame Gayon, j'étouffe en Dieu. Voilà des idées bien folles. (D. J.)

TRANSFUGE, DESERTEUR, (Synonymes.) ce mot signifie ce qu'on ne peut bien exprimer par déserteur, ni par fugitif. Transfuge est celui qui quitte son parti pour se retirer chez les ennemis.

Quoique transfuge soit tout-à-fait établi dans notre langue, & qu'il fignifie autre chose que déserteur, on ne laisse pas de se fervir ordinairement de déserteur dans le sens de transfuge, cependant quand il s'agit de traductions des auteurs classiques, il convient de se servir du mot de transfuge, comme a fait M. d'Ablancourt. On dit encore avec élégance au figuré un l breuses; de ce moment l'état militaire de

transfuge de l'amour, pour désigner celui qui en abandonne le parti. (D, J_{\cdot})

TRANSFUGE, f. m. (Art milit.) La plus grande partie de l'Europe s'étonne, avec raison, de la sévérité de que quesunes de nos lois, en particulier de celles qui sont portées contre les déserteurs : il n'y a aucune nation qui les traite avec autant de rigueur que nous.

Chez quelques-unes, on a changé la loi qui condamnoit ces malheureux à la mort; on les punit par d'autres châtimens, à moins que leur désertion ne soit accom-

pagnée de quelques crimes.

Dans d'autres pays, comme en Autriche, en Angleterre, &c. on n'a point abrogé la loi qui portoit la peine de mort; mais par des rescrits & des ordres particuliers envoyés aux chefs des corps, on les laisse maîtres de choisir la peine qu'ils veulent infliger aux déserteurs, & ils ne font ordinairement pendre ou passer par les armes, que ceux dont la défertion est le métier, & ceux qui sont coupables d'autres crimes.

L'usage chez ces nations, empèche l'effet de la loi qu'on n'a point abrogée, ou pour mieux dire, cet usage étant autorisé par le gouvernement, est devenu une loi nouvelle qu'on a substituée à l'an-

Est-il possible que sous le regne d'un prince humain & juste, chez un peuple éclairé & dont les mœurs sont si douces, on laisse subfister une loi barbare, qu'on élude à la vérité par abus, mais qui est toujours exécutée lorsque le procès ést inftruit, & que le déserteur est jugé.

Plus on réfléchit sur la constitution de notre état militaire, sur les hommes qui le composent, sur le caractere de la nation, sur la disette d'hommes qui se fait sentir en France, sur le peu d'effet de la loi qui condamne les déserteurs à la mort, plus on est convaincu de l'injustice & de l'atrocité de cette loi.

Lorsque l'Europe prit de l'ombrage de la puissance de Louis XIV, elle se ligua pour affoiblir ce prince, elle soudova contre lui des armées immenses, auxquelles il en voulut opposer d'aussi nomtoutes les nations a changé; il n'y a point hommes tirés au sort, pris sans choix, eu de puissance qui ait entretenu, même en temps de paix, plus de troupes que la population, ses mœurs & ses richesses ne lui permettoient d'en entretenir, cela est d'une vérité incontestable.

Depuis la découverte du nouveau monde, l'augmentation des richesses, la perfection & la multitude des arts, le luxe enfin, ont multiplié dans toute l'Europe une espece de citoyens livrés à des travaux sédentaires qui n'exercent pas le corps, ne le fortifient pas; de citoyens qui accoutumés à une vie douce & paisible, sont moins propres à supporter les fatigues, la privation des commodités, & même les dangers, que les robustes & laborieux cultivateurs.

Mais depuis que le nombre des soldats est augmenté, il a fallu, pour ne pas dépeupler les campagnes, faire des levées dans les villes & dans la classe des citoyens dont je viens de parler; on peut en conclure que dans les armées, il y a un grand nombre d'hommes que leurs habitudes, leurs métiers, enfin leurs forces machinales, ne rendent point propres à la guerre, & qui par conféquent n'en ont point le goût; la plûpart même ne s'y seroient jamais enrôlés, si on n'avoit pas fait de l'enrôlement, un art auquel il est difficile qu'échappe la jeunesse étourdie.

Le soldat malgre lui est donc un état fort commun en France, & même dans le reste de l'Europe; cet état est donc plus commun qu'il n'étoit dans des temps où des armées moins nombreuses n'étoient composées que d'hommes choisis, & qui venoient d'eux-mêmes demander à servir. C'est le caprice ou dépit, le libertinage, un moment d'ivresse, & sur-tout les supercheries des enrôleurs, qui nous donnent aujourd'hui une partie de ces soldats qu'on appelle de bonne volonté; plufieurs ont embrassé sans réslexions un genre de vie, auquel ils ne sont pas propres, & auquel ils sont fréquemment tentés de renoncer.

Mais à quelque degré qu'on ait porté l'art des enrôlemens, cet art n'a pu foury a suppléé par des milices. Parmi les l'ivresse, qui les a portés à s'enrôler, ne

arrachés à leurs faucilles, au métier auquel ils s'étoient confacrés, si un grand nombre prend l'esprit & le goût de son état nouveau, on ne peut nier qu'un grand nombre aussi ne périsse de chagrin & de maladie.

Les hommes dont un ordre du prince a fait des soldats, & ceux qui n'entrent au service que parce qu'on les a séduits & trompés, prennent d'autant moins les inclinations & les qualités nécessaires à leur métier, que leur état n'est plus ce qu'il a été autrefois. La paie des soldats n'a pas été augmentée en proportion de la masse des richesses, & de la valeur des monnoies: le soldat est payé en France à-peuprès comme il l'étoit sous le regne d'Henri IV; quoi qu'il y ait au moins dix-huit fois plus d'argent dans le royaume qu'il n'y en avoit alors, & que la valeur des monnoies y soit augmentée du double.

Il est donc certain que les soldats, pour le plus grand nombre, ont embrassé un métier pénible, où ils ont moins d'aisance, où ils gagnent moins que dans ceux qu'ils ont quittés, où leurs peines font trop peu payées, & leurs fervices trop peu récompensés; ils sont donc & doivent être moins attachés à leur état, & souvent plus tentés de l'abandonner que ne l'étoient les soldats d'Henri IV.

Ce sont ces hommes plutôt enchaînés qu'engagés, qu'on punit de mort lorsqu'ils veulent rompre des chaînes qui leur pesent.

Seroient-ils traités avec tant de rigueur, si l'on avoit résléchi sur la multitude de causes qui peuvent porter les soldats à la désertion? ces hommes si soumis à leurs officiers par les lois de la discipline, sont quelquesois les victimes de la partialité & de l'humeur. N'éprouvent-ils jamais de mauvais traitemens sans les avoir mérités? ne peuvent-ils pas se trouver associés à des camarades ou dépendans de bas-officiers avec lesquels ils sont incompatibles? eux-mêmes seront-ils toujours sans humeur & sans caprices? doivent-ils être insensibles aux poids du désœuvrement nir les recrues dont on avoit besoin, on qui les conduit à l'ennui & au dégoût?

leur inspire-t-elle jamais le projet de déserter qu'ils exécutent sur le champ? Je sais que la plupart ne tarderoient pas à revenir s'ils pouvoient, & c'est ce qui arrive chez les peuples où on n'inflige qu'une peine légere au foldat qui revient de lui-même à ses drapeaux, plusieurs y retourneroient dès le lendemain.

Il n'y a plus guere qu'en France où la loi soit assez cruelle pour fermer le chemin au repentir, où elle prive pour jamais la patrie d'un citoyen qui n'est coupable que de l'erreur d'un moment, où le citoyen pour avoir manqué une fois à des engagemens qu'il a rarement contractés librement, est poursuivi comme ennemi de la patrie, & où l'envie fincere qu'il a de réparer sa faute, ne peut jamais lui

mériter sa grace.

Cela est d'autant plus inhumain, que le soldat françois a bien d'autres raisons que la modicité de sa paie & la maniere dont il est habillé pour être tenté de déferter, & ce font des raisons que les soldats n'ont guere chez les étrangers; on y a mieux connu les moyens d'établir la fubordination & la discipline. Chez eux les égards entre les égauxe, le respect outré pour le nom & pour le rang ne sont pas la source de mille abus; la loi militaire y commande également à tout militaire; le général s'y soumet, il la fait suivre exactement à la lettre pour les généraux qui sont sous ses ordres; ceux-ci par les chefs des corps, & les chefs des corps par les officiers subalternes. Comme la loi est extrêmement respectée de tous, c'est toujours elle qui commande, & le général par rapport aux officiers, & ceuxci par rapport aux soldats, n'osent lui substituer leurs préférences, leurs fantaisies, leurs petits intérêts. Le soldat prussien, anglois, &c. est plus asservi que celui de France & sent moins la servitude, parce qu'il n'est asservi que par la loi. C'est toujours en vertu de l'ordre émané du prince, c'est pour le bien du service qu'il est commandé, employé, conservé, congédié, récompensé, puni; ce n'est pas par la fantaisse de son colonel ou de son capitaine. On prétend, & je le crois, que les soldats françois, ne leurs opinions, & notre gouvernement

supporteroient pas la bastonnade, à laquelle souvent sont condamnés les soldats allemands, mais je suis persuadé qu'ils la supporteroient plus aisement que les coups de pié, les coups de canne, les coups d'esponton que leur donnent quelquefois des officiers étourdis. La battonnade n'est qu'un châtiment, & les coups iont des insultes, elles restent sur le cœur des soldats les plus estimables, elles leur donnent un dégoût invincible pour leur état, & les forcent souvent à déserter; ce qui leur en donne encore l'envie, ce. sont les fautes dans lesquelles ils tombent, & dans lesquelles ils ne tomberoient pas, si la discipline étoit plus exactement & plus uniformément observée. Souvent les troupes qui étoient sous un homme relâché, passent sous les ordres d'un homme sévere, quelquefois d'un homme d'humeur; elles font des fautes, elles en sont punies, & prennent du mécontentement, & l'esprit de désertion.

Les jeunes soldats, avant l'augmentation de la viande & du pain, étoient obligés de marauder pour vivre, on en a vu en Westphalie que la faim avoit fait tomber en démence; elle en a fait mourir d'autres, n'en a-t-elle pas fait deserter? Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'à l'armée, en garnison même, le peu d'alimens qu'on donnoit au soldat, & qui suffisoit à peine pour sa nourriture, étoit d'une mauvaise qualité? Combien de sois cette mauvaise nourriture ne lui a-t-elle pas ôté la force & le courage de supporter les fatigues de la campagne? est-il fort extraordinaire qu'un foldat veuille se dérober à ces situations violentes?

Je parlerai encore d'autres causes de désertion lorsque je proposerai les moyens de la prévenir : & comptez-vous pour rien la légéreté & l'inconstance qui entrent pour beaucoup dans le caractere du françois? Comptez-vous pour rien cette inquiétude machinale, ce besoin de changer de lieu, d'occupation, d'état même; ce passage fréquent de l'enjouement au dégoût, qualités plus communes chez eux que chez tous les peuples de l'Europe. Quoi! ce sont ces hommes que la nature,

Dddddd 2

ont fait inconstants & légers, pour l'in- tins, paresseux & braves, craignant les constance & la légereté desquels vous peines, le travail & la honte, mais assez êtes sans indulgence. Ce sont ces hommes que nos négligences, notre discipline informe, notre patrimoine mal placé rendent si souvent malheureux, à qui vous ne pardonnez pas de sentir leurs peines, & de céder quelquefois à l'envie de s'en delivrer?

On va me dire qu'on a senti les inconvénients du caractere françois sans avouer toutes les raisons de déserter qu'on donne en France au soldat; on me dira, que le françois est naturellement déserteur, qu'on le sait; que c'est pour prévenir la desertion qu'on la punit toujours de peine capitale; je répondrai à ce discours par une question.... Quelles ont été jusqu'à préfent les suites de vos arrêts sanguinaires & de tant d'exécutions? Depuis que les déserteurs sont punis de mort en France, y en a-t-il moins qu'il y en avoit autrefois? Consultez les longues listes de ces malheureux que vous faites imprimer tous les ans; comparez-les à celles qui restent de ces temps où vos lois étoient moins barbares, & jugez des effets merveilleux de votre sevérité. Elle n'en a aucuns de bons, non, elle n'en a aucuns. Depuis que vous condamnez les déserteurs à mort, la désertion est aussi commune dans vos troupes qu'elle l'étoit auparavant. J'ai même des raisons de croire qu'elle y est plus commune encore; & si l'on veut souiller dans le dépôt de la guerre & dans les bureaux, on n'en doutera pas plus que moi. L'on sera forcé d'avouer qu'on verse le sang dans l'intention de prévenir un crime qu'on ne prévient pas; que ne pourroit-on pas dire d'une telle loi, sur-tout si, comme on a lieu de le penfer, elle a même augmenté la désertion? Quelque sévere que foit la loi, peut-elle empecher le foldat d'éprouver dans son état l'inconstance, & doivent être familiarifés avec l'image de la mort?

composées vos armées? D'hommes liber- I prend pas la peine de cacher son crime,

indifférents pour la vie. Il est connu que ce ne sont point les mauvais soldats qui desertent; ce sont au contraire les plus braves; ce n'est presque jamais au moment d'un siege, à la veille d'une bataille qu'il y a de la désertion; c'est lorsqu'on ne trouve pas des vivres en abondance; c'est lorsque les vivres ne sont pas bons; c'est lorsqu'on satigue les troupes sans de bonnes raisons apparentes; c'est lorsque la discipline s'est relâchée, ou lorsqu'il s'introduit quelques nouveautés utiles peut-être, mais qui deplaisent aux soldats, parce qu'on ne prend pas assez de soin de leur en faire sentir l'utilité. Dans ces moments la loi de mort est si peu un frein, qu'on se fait un mérite de la braver, & l'on n'auroit pas bravé de même le mal ou l'ignominie. Tel qui n'auroit pas risqué les galeres, risquera de passer par les armes. Il y a même des moments où les soldats désertent par point d'honneur. Souvent un mécontent propose à ses camarades de déserter avec lui, & ceux-ci n'osent pas le refuser, parce qu'ils paroîtroient effrayés par la loi, & que la craindre c'est craindre la mort. La rigueur de la loi peut donc inviter les hommes courageux à l'enfreindre, mais elle invite bien plus encore à l'éluder. Chez un peuple dant les mœurs sont douces, quand les lois font atroces, elles sont nécessairement éludées. Le corps estimable des officiers françois sauve le plus de déserteurs qu'il lui est possible, il suffit que la désertion n'ait pas éclaté pour que le déserteur ne soit point dénoncé. Souvent on fait d'abord expédier pour lui un congé limité, & ensuite un congé sufolu ; lorfqu'on n'a pu éviter qu'il soit dénonce & condamné par le conseil de guerre, personne ne s'intéresse à le faire arrêter; il ne le seroit pas par les le mécontentement, le dégoût? & la sofficiers même, il l'est encore moins par crainte de la mort est-elle le frein le plus le peuple des lieux qu'il traverse ; il puissant pour retenir des hommes qui sont | compte plutôt sur la pitié que sur la haine de ses concitoyens; il sait qu'ils auront plus de respect pour l'humanité que pour Comment sont le plus généralement la loi qui la blesse; souvent même il ne

& ce n'est pas une chose rare en France que de trouver sur les grands chemins & le long des villages des hommes qui vous demandent l'aumône pour des pauvres déserteurs. La maréchaussée à qui l'habitude d'arrêter des criminels, & de conduire des hommes au fumplice, doit avoir ôté une partie de sa commisération, semble la retrouver pour les déserteurs, elle les laisse presque toujours échapper quand elle le peut sans risquer que son indulgence soit connue: que vos lois soient conformes à vos mœurs, si vous voulez qu'elles soient exécutées, & si elles ne le sont pas, si elles sont méprisées ou éludées, vous introduisez celui de tous les abus qui est le plus contraire à la police géné-

rale, au bon ordre & aux mœurs. L'indulgence des officiers, celle de la maréchaussée, & de toute la nation pour les déserteurs, est sans doute connue du foldat; ne doit-elle pas entretenir dans ceux qui font tourmentée de l'envie de déserter, une espérance d'échapper à la loi? Cette espérance doit augmenter de jour en jour dans ces malheureux, & doit enfin emporter la balance sur la crainte de la loi : au reste, le plus grand nombre d'hommes qui lui Echappent n'en sont pas moins perdus pour l'état; la plupart passent dans les pays étrangers; & plufieurs qui restent dans le royaume y trainent une vie inquiete & malheureuse, qui les rend incapables des autres emplois de la société. On compte depuis le commencement de ce fiecle près de cent mille déserteurs ou exécutés, ou condamnés par contumace, & presque tous également perdus pour le royaume; & c'est ce royaume dans l'intérieur duquel vous trouvez des terres en friche qui manquent de cultivateurs; c'est ce royaume dont les colonies ne sont point peuplees, & n'ont pu se désendre contre l'ennemi; c'est, dis-je, ce royaume que vous privez dans l'espace d'un demi-fiecle de cent mille hommes robustes, jeunes, & en état de le peupler & de le servir. En supposant que à mort, eussent vécu dans le celibat,

tenu la place d'autres qui se seroient mariés, & le tiers seul de ces malheureux proferits, qui rendus à leur patrie, y seroient devenus citoyens, époux, & peres, auroit mis trente mille familles de plus dans le royaume; les enfants de ces familles augmenteroient aujourd hui le nombre de vos artisans, de vos matelots, de vos paysans, enfin, de votre derniere classe de citoyens, dans laquelle la disette d'hommes se fait sentir autant que le trop grand nombre d'hommes se fait sentir dans les autres classes. Mais n'aviezvous pas d'autres raisons politiques que celle de la population, pour conserver la vie à vos déserteurs; ne pouviez-vous les employer utilement? N'aviez-vous pas d'autres moyens, & des moyens plus efficaces pour prévenir le crime de désertion, que de vous priver du travail & des forces d'un fi grand nombre de citoyens? Il faut punir les déserteurs sans doute; mais il faut que cans leurs châtiments même, ils soient encore utiles à l'état, & sur-tout il ne faut les punir qu'après leur avoir ôté les motifs qui les sollicitent au crime. Voilà ce qu'on doit d'abord au foldat; à cette espece d'hommes à laquelle on impose des lois si séveres, & de qui on exige tant de sacrifices. Membres de la société qu'ils protegent, ils doivent en partager les avantages, & ses défenseurs ne doivent pas êne les victimes. Le premier devoir de tous les citoyens sans doute, est la défense de la patric ; tous devroient être foldats, & s'armer contre l'ennemi commun; mais dans les grandes sociétés, telles que sont aujourd'hui celles de l'Europe, les princes ou les magistrats qui les gouvernent, choisissent parmi les citoyens ceux qui veulent se dévouer plus particuliérement à la guerre. C'est à l'abri de ce corps respectable, que le reste cultive les campagnes, & qu'il jouit de la vie; mais le blé de vos campagnes croît pour celui qui les défend, comme pour celui qui les cultive, & les laines employées dans vos les deux tiers de ces hommes condamnés, manufactures, doivent habiller ces hommes sans lesquels vous n'auriez pas de qu'ils eussent continue à servir, & qu'ils manusactures. Il est injuste & barbare fussent morts au service, ils y auroient i d'enchaîner le soldat à son metier, sans

des facrifices; la societé lui doit des dédommagements : je crois indispensable d'augmenter la paye du soldat; elle ne fussit pas à ses besoins réels; il lui faudroit au moins deux fols par jour de plus, pour qu'il fût en France aussi bien qu'il devroit l'être; il faudroit qu'il eût un habit tous les ans. Cette augmentation dans le. traitement de l'infanterie, ne feroit pas une somme de cinq à fix millions; & sans doute elle pourroit se prendre sur des réformes utiles. C'est dans la reforme des abus que vous trouverez des fonds; mais s'il falloit absolument que l'état fournît à cette augmentation de paye par de nouveaux fonds, qu'il ne pût les donner, il vaudroit mieux alors diminuer les troupes; parce que cinquante mille hommes bien payés, bien contens, & par conséquent pleins de zele & de bonne volonté, défendent mieux l'état, que cent cinquante mille hommes, dont la plupart font retenus par force, & dont aucun n'est attaché à l'état.

viens de parler, le soldat doit jouir àpeu-près de la même sorte d'aisance que le bon laboureur, & l'artisan des villes; pour vous conserver de vieux soldats, & prévenir même l'envie de désertion, ce feroit sur-tout aux caporaux, anspessades & premiers fufiliers, qu'il feroit important de faire un bon traitement. Un moyen encore d'attacher le soldat à son état, c'est d'y attacher l'officier. Il fait passer son esprit dans celui qu'il commande; le foldat se plaint dès que l'officier murmure; quand l'un se retire, l'autre est tenté de déserter. Je sais que le traitement des officiers françois est meilleur qu'il ne l'étoit avant la guerre; mais il n'est pas encore tel qu'il devroit être : j'entends se plaindre que l'esprit militaire est tombé en France, qu'on ne voit plus dans l'officier le même zele & le même esprit qu'on y a vu autresois. Ce changement a plusieurs causes, j'en vais parler.

moins d'argent qu'il y en a aujourd'hui; ne pût être honoré après les journées

le lui rendre agréable; il a fait à la société les monnoies, le louis étoit à 14 livres; il est à 24 livres; il y a peut-être neuf cents millions dans le royaume, il n'y en avoit pas cinq cents; avec la même paye qu'il a aujourd'hui, l'officier avoit une aisance honnète, & il est pauvre; il v avoit peu de luxe, il pouvoit soutenir sa pauvreté sans en rougir; il y a beaucoup de luxe, & sa pauvreté l'humilie; il trouvoit encore dans son état des avantages dont il a cessé de jouir; on avoit pour la noblesse une considération qu'on n'a plus; elle l'a perdue par plusieurs causes; je vais les dire. On étoit moins éloigné des temps où la distinction entre la noblesse & le tiers-état étoit plus grande, où la noblesse pouvoit davantage, où sa source étoit plus pure; elle ne s'acquéroit pas encore par une multitude de charges inutiles, on l'obtenoit par des charges honorées & par des services; elle étoit donc plus respectable & plus respectée; ces corps étoient composés de l'ancienne noblesse des provinces, qui ne connoissoit que l'histoire de ses ancêtres, sa chaise, Avec la légere augmentation dont je | ses droits & ses titres; aujourd'hui les premiers corps d'infanterie sont composés d'officiers de noblesse nouvelle; les familles annoblies par des charges de secrétaire du roi, ou autres de cette espece, passent dans une partie considérable des fiefs grands & petits, & achetent à la cour des charges qui sembloient faites pour la noblesse du second ordre; voilà encore des raisons pour que la noblesse soit moins considérée qu'autresois; or, comme elle compose toujours, du moins pour le plus grand nombre, votre militaire; ce militaire a donc perdu de la considération par cette seule raison, que la noblesse en a perdu: les victoires de Turenne, du grand Condé, du maréchal de Luxembourg, le ministre de Louvois, l'accueil de Louis XIV pour ceux qui le servoient bien à la guerre, avoient répandu sur le militaire de France, alors le premier de l'Europe, un éclat qui réjaillissoit sur le moindre officier; la guerre malheureuse de 1701 dut changer à cet Dans le fiecle passéil y avoit en France | égard l'esprit de la nation; le militaire il n'y avoit point eu d'augmentation dans d'Hoested & de Ramelies, Steinkerques,

& de Nervindes; à cette guerre succéda l'argent; si les honneurs n'ont pas le la longue paix qui dura jusqu'en 1733; pendant cette paix, il s'est formé dans le nord de l'Allemagne un sistème militaire, qui a ravi à celui de France l'honneur d'être le modele des autres; & pendant la même paix, la nation françoise s'est entiérement livrée au commerce, à la finance, aux colonies, à la société, portés à l'excès: tous les gens d'affaires & les négociants se sont enrichis; la nation a été occupée de la compagnie des Indes, comme elle l'avoit été des conquêtes; les financiers, par leur prodigalité & leur luxe, ont attiré aux richesses une considération excessive, mais qui sera par-tout où il y aura des fortunes énormes. Il faut être persuadé que dans toute nation riche, industrieuse, commerçante, la confidération fera du plus au moins attachée aux richesses; quand nous sortirons d'une guerre heureuse, il ne faut pas croire que soit à Paris, soit dans les provinces, votre militaire, s'il reste pauvre, & si vous ne lui donnez pas de distinctions honorables, soit honoré comme il a été; & s'il n'a ni aisance, ni considération, il ne faut pas croire qu'il puisse avoir le même zele qu'il a eu autrefois; on s'étoit apperçu chez nous de ce changement dans notre militaire au commencement de la guerre de 1741, le dégoût étoit extrême dans l'officier comme dans le soldat; les officiers même désertoient; ils revenoient en foule de Boheme & de Baviere; il y avoit sur la frontiere un ordre de les arrêter; la présence du roi dans les armées, & les victoires du maréchal de Saxe ranimerent le zele des officiers; & ce qui les ranima bien autant, ce fut la prodigalité des graces honorables & pécuniaires; on multiplia les grades au point que tout officier se flatta de devenir général; cela fit alors un trèsbon effet, mais les suites en ont été fâcheuses; la multiplicité des grades supérieurs les a tous avilis, & le subalterne a supporté son état avec plus d'impatience.

Il ne peut y avoir pour les gens de guerre que deux mobiles, deux principes de zele & d'activité, les honneurs &

même éclat qu'ils avoient autrefois, il faut augmenter l'argent; voyez les Anglois, la principale considération de leur pays est attachée aux talens de l'esprit, à l'éloquence, au caractere propre, à l'administration; Pitt a été plus honoré que Boscaven; Bolinbrok a enlevé à Malboroug le crédit qu'il avoit dans la nation; ce sont ces représentans que le peuple aime & respecte; il a quelque sorte de dédain pour l'état militaire, mais on le paie très-bien, & il sert de même.

Il faut imiter les Anglois, mais il faut qu'il nous en coûte moins d'argent qu'à eux, parce que notre constitution est plus militaire que la leur, & qu'il est plus aisé en France que chez eux de donner de la

considération aux officiers.

Il y a encore d'autres moyens d'ôter au soldat le dégoût de son métier; de tous les soutiens de l'homme, il n'y en a pas en lui de plus puissant que l'indépendance, parce que ce n'est que par elle qu'il peut employer ses autres instincts à son bonheur; à quelque prix qu'il ait vendu sa liberté, il trouve toujours qu'il l'a trop peu vendue en occupant les premieres places de la société, il se plaint de n'être pas libre, & il se plaint avec plus de bonne foi qu'on ne pense: que doit donc penser le soldat enchaîné? presque plus d'espérance dans le dernier ordre des citoyens: sa dépendance doit être extrème, la discipline le veut, mais elle n'empêche pas qu'on ne lui rende sa dépendance moins senfible; il vaut mieux qu'il se croie attaché à un métier, que dans l'esclavage, & qu'il sente ses devoirs que ses fers.

Ne peut-on lui donner un peu plus de liberte? N'y auroit-il pas des circonstances où le foldat pourroit obtenir un congé absolu, en rendant le prix de l'habillement qu'il emporte, & en mettant en sa place un homme dont l'âge, la taille & la force conviendroient au métier de la guerre? Des parens infirmes qu'il faut ioulager, un bien à gérer, & d'autres causes semblables, ne pourroient - elles faire obtenir ce congé aux conditions que je viens de dire? Ne pourroit-on pas même le donner ou le faire espérer, du moins au soldat qui auroit un dégoût donner la tentation de les franchir, c'est durable & invincible pour son état?

Peut-on penser que les dégoûts seroient aussi fréquens, si les soldats se croyoient moins irrévocablement engagés? S'ils efpéroient pouvoir trouver leur liberté, chercheroient-ils à se la procurer par la désertion? N'y a-t-il pas encore un moyen de rendre le soldat moins esclave, & par consequent empêcher qu'il ne desire une entiere liberté? Est-il nécessaire qu'il passe dans la garnison tous les momens de l'année, & faut-il l'exercer six mois pour qu'il n'oublie ni le maniment des armes, ni ses devoirs?

Le roi de Prusse, dont l'état est entiérement militaire, & qui pour conserver sa puissance, doit avoir un grand nombre de troupes disciplinées, & toujours sur le meilleur pié possible, donne constamment des congés au tiers de ses soldats; ceux même qui sont ses sujets, ne restent guere que trois ou quatre mois de l'année à leur régiment, & l'on ne s'apperçoit pas que cet usage ait rien ôté à la précision avec laquelle tous ses soldats font leurs évolutions, ni à leur exactitude dans le service; absens de leurs régimens ils n'oublient rien de ce qu'ils ont appris, parce qu'ils ont été formés sur des bons principes, & presque tous servent encore la patrie dans un autre métier que celui de la guerre.

On vient d'adopter, à peu de chose près, ces principes. Nos foldats, aussi-bien instruits que les Prussiens, ne pourroientils pas s'absenter de même, & ne pas revenir plus ignorans qu'eux? Ne pourroiton pas même retenir aux absens le tiers de leurs payes, & donner ce tiers à ceux qui serviroient pour eux? Ce seroit même un moyen d'ajouter au bien - être du soldat; car en vérité il faut s'occuper de son bien-être, non-seulement par humanité, par esprit de justice, mais selon les vues

d'une politique éclairée.

Je crois qu'il seroit à-propos de défendre beaucoup moins qu'on ne le fait, aux foldats en garnison, de se promener hors des villes où ils sont enfermés; qu'il ne leur soit pas permis de sortir avec les armes, la police l'exige; mais à quoi bon | deroit aisément des nations chez lesquelles les emprisonner dans des murs? c'est leur | ne brille pas cette qualité si ain able.

redoubler leur ennui; & peut-etre faudroit-il penser à leur procurer de l'amufement? M. de Louvois s'en occupoit; il envoyoit des marionnettes & des joueurs de gobelets dans les villes où il y avoit des garnisons nombreuses, & il avoit remarqué que ces amusemens arrêtoient la defertion.

Mais voici un point plus important; je veux parler de l'esprit national. Rien n'empêchera plus vos foldats de passer chez l'étranger, que d'augmenter en eux cet esprit, & de s'en servir pour les conduire; s'ils désertoient malgré cette attention de votre part, ils ne tarderoient pas à revenir; il est pourtant vrai que notre esprit national nous distingue des autres nations plus qu'il ne nous sépare; nous n'avons rien qui nous rende incompatibles avec elles; le François peut vivre partout où il y a des hommes; les Anglois & les Espagnols au contraire, pleins de mépris pour les autres peuples, désertent rarement chez les étrangers, & ne s'attachent point à leur service. Il y a dans le peuple en France, comme dans la bonne compagnie, un excès de sociabilité; un remede à cet inconvénient, quant au militaire, ce seroit d'établir des usages, un certain fatte, de certaines manieres, des mœurs même qui les sépareroient davantage des autres nations; c'est bien fait assurement de prendre la pratique des Prussiens & leur discipline; mais pour les égaler, faut-il employer les mêmes moyens qu'eux? la baftonnade en usage chez les Allemands, & que les François ont en horreur? c'est une des choses qui empêchoit le plus vos soldats de s'attacher au service d'Allemagne; si vous l'établissez chez vous, vous ôtez encore ce frein à l'esprit de désertion.

Pourquoi mener avec rudesse une nation qu'on récompense par éloge, ou qu'on punit par un ridicule? une nation si sensible à l'honneur, à la honte & à son bien-être, ne doit être conduite que par ses mobiles; vous détruiriez toute sa gaieté; & s'il la perdoit, il s'accommo-

Nous

Rochambeaut (1), le mieux discipliné, & le mieux tenu & le plus sage de l'armée; le châtiment terrible qu'il avoit imposé aux soldats négligens, peu exacts, l paresseux, &c. étoit de les obliger à porter leurs bonnets toute la journée: c'est avec ce châtiment qu'il avoit fait de son régiment un des meilleurs de France. La prison, quelque retranchement à la paye, l'habitude de punir exactement plutôt que sévérement, celle de corriger fans humilier, fans injures, fans mauvais traitemens, peuvent suffire encore pour discipliner vos armées, & cette conduite doit inspirer à vos soldats un esprit qui leur donnera de l'éloignement pour le service étranger; il faut qu'elles n'aient de commun avec les autres nations que ce qui doit être commun à toutes les bonnes troupes, le zele & l'obéiffance; pourquoi leur a-t-on fait prendre en ce moment les couleurs en usage chez les Allemands, & affecte-t-on de leur en donner en tout l'habillement jusqu'à des talons qui les font marcher de si mauvaise grace? Il y a en Allemagne des usages bons à imiter; mais je crois que ceux-là ne sont pas de ce nombre, & je dirois avec Moliere: non, ce n'est point du tout la prendre pour modele, ma sæur, que de tousser & de cracher comme elle.

Nous prenons trop de ces Allemands; le ton des officiers généraux & des chefs des corps n'est plus avec des subalternes ce qu'il doit être; la subordination peut s'établir sans employer la hauteur & la dureté; on peut être severe avec politesse, & férieux sans dédain; de plus on peut attacher de la honte au manquement de subordination; on peut suspendre les fonctions de l'officier peu soumis & peu exact, le mettre aux arrêts, &c. Corrigeons notre ignorance & notre indocilité présomptueuses, mais restons françois. Nous sommes vains, qu'on nous conduite par notre vanité; vos ordonnances militaires sont remplies de ce que le soldat doit à l'officier; pourquoi ne pas parler un peu plus de ce que l'officier doit au foldat; si celui-ci est obligé au respect, I des inconvéniens ce caractere; mais ces

Nous avons vu le régiment de M. de pourquoi l'autre ne l'est-il pas à quelque politesse? Ce soldat qui s'arrète pour saluer l'officier, est blessé qu'il ne lui rende pas son salut; craint-on que le soldat traisé plus poliment ne devienne insolent? Voiton que les Espagnols le soient devenus depuis que leurs officiers les ont appellés sennorés soldados? Pourquoi ne pas punir l'officier qui se permet de dire des injures à un foldat, & quelquefois de le frapper? L'exemption des corvées, quelques honneurs dans leurs villages, dans leurs paroisses, accordés aux soldats qui se seront retirés dans leurs paroisses avec l'approbation de leurs corps, releveroient leur état, & contribueroient à vous donner des recrues d'une meilleure espece.

Il régnoit, il n'y a pas long-temps, une sorte de familiarité & d'égalité entre les officiers de tous les grades, qui s'étendoit quelquesois jusqu'au soldat; elle régnoit du moins entre le soldat & les basofficiers; elle avoit sans doute de trèsgrands inconvéniens pour la discipline, & c'est bien fait de placer des barrières, & de marquer les distances entre des hommes dont les uns doivent dépendre des autres. Mais cette sorte d'égalité, de familiarité répandue dans tous les corps militaires étoit très-agréable au subalterne & au foldat; elle le dédommageoit en quelque sorte de sa mauvaise paye & de son méchant habit; aujourd'hui qu'il est traité avec la sévérité sérieuse des Allemands & autres, & que les exercices, l'exactitude, &c. sont les mêmes; il n'y a plus de différence que celle de la paye & de l'habit; il n'a donc qu'à gagner en passant à ce service étranger, & c'est ce qu'ont fait nos meilleurs foldats; le roi de Sardaigne a levé quatre mille hommes fur les seuls régimens qui étoient en Dauphiné & en Provence; on peut assurer que la désertion continuera encore jusqu'à ce qu'il se fasse deux changemens, l'un dans les troupes qui finiront par n'être plus composées que de nouveaux soldats, la lie de la nation; l'autre dans la nation même, qui doit perdre peu - à - peu son caractere; il a sans doute des défauts &

(1) Le régiment de la Marche, à la conquête de l'île de Minorque. Tome XXXIII.

TRA 954

désauts tiennent à des qualités si éminen- | cisément quel seroit le nombre des désertes, si brillantes, qu'il ne faut pas l'alterer; je sais qu'il faut de l'esprit & de l'argent pour conduire les François tels qu'ils sont, & qu'il ne faut être que despote pour les changer; aussi suis-je persuadé qu'un ministre aussi éclairé que celui-ci n'en formera pas le projet; il verra sans doute la nécessité d'augmenter la paye de l'infanterie, & d'en relever l'état par mille moyens qu'il imaginera, & qui vaudroit mieux que ceux que j'ai proposés; il me reste à parler de la maniere de punir la désertion.

Je voudrois qu'on distinguât les déserteurs en plusieurs classes disséremment livres. coupables, ils ne doivent pas être également punis; je voudrois qu'ils sussent presque tous condamnés à réparer ou bâtir des fortifications; je voudrois qu'ils fussent enchaînés comme des galériens, avec des chaînes plus ou moins pefantes, seuls ou deux à deux, selon le genre de leur désertion. Ils auroient un uniforme à peuprès semblable à celui des galériens; en les traitant avec humanité, ils ne couteroient pas fix fols par jour; on les distribueroit dans les principales places, telles que Lille, Douai, Metz, Strasbourg, Briançon, Perpignan, &c. Ils seroient logés d'abord dans des casernes, & peuà-peu on leur construiroit des logemens auxquels ils travailleroient eux - mêmes. Le soin de leur subsistance, de leur entretien & de leur discipline, seroit confié aux intendans ou à des commissaires des guerres, aux états-majors des places, fi l'on veut, & ils en rendroient compte! aux officiers genéraux commandans dans la province. Ils seroient veillés & commandés par quelques sergens, tirés de l'hôtel des in alides & payés par l'hôtel; leur garde pourroit être confiée à des soldats invalides, payés aussi par l'hôtel. Quand le besoin des travaux l'exigeroit, ils seroient conduits d'une place à l'autre par la maréchaussée. Leur dépense ritent par des actions ou une excellente feroit payee fur les fonds destinés aux for- | conduite. tifications, & cette maniere de réparer! les places seroit une épargne pour le roi, passés par les armes, mais on ne réputeordinaires; il est bien difficile de dire pré-1 ou à leurs camarades.

teurs assemblés ainsi dans les premieres années de cet établissement. Pendant l'autre paix, il désertoit à peu-près deux ou trois cens hommes par an; depuis cette derniere paix, il en est déserté plus de deux mille dans le même espace de temps, mais il est à croire que cette fureur de défertion ne durera pas; d'ailleurs on arrête / fort peu de déserteurs, on ne peut guere compter que de long - temps il y en ait plus de mille assemblés; ils ne couteroient guere que 100000 l. par an; ils travailleroient mieux que mille ouvriers ordinaires, qui couteroient plus de 4 à 500000

J'ai dit que les déserteurs travailleroient mieux que ces ouvriers, & on en sera convaincu, lorsque j'aurai parlé de la police & des lois de cet établissement.

Il faut à présent les distribuer par classes, & dire comment & combien de temps ils seront punis dans chacune des classes.

Ceux qui désertent dans le royaume sans voler, ni leurs armes, ni leurs camarades, & sans être en faction, condamnés pour deux ans à la chaîne & aux travaux, réhabillés ensuite, & obligés de servir dix

Ceux de cette espece qui reviendroient à leurs corps dans l'espace de trois mois; condamnés à trois mois de prison, & à fervir trois ans de plus que leurs engagemens, perdent leur rang.

Ceux qui desertent en faction, ou volant leurs camarades, ou emportant leurs armes; condamnés pour leur vie aux travaux publics, & enchaînés deux à deux, ou quatre

à quatre.

Ceux, qui en temps de guerre, désertent à l'ennemi sans voler, sans, &c. condamnés aux travaux publics, ensuite rehabillés, obligés de servir vingt ans, sans pouvoir prétendre aux récompenses accordées à ces longs services, à moins qu'ils ne le mé-

Ceux qui désertent à l'ennemi & ont volé; qui paye vingt & trente sous aux ouvriers roit pas pour vol quelque argent dû au roi Ceux des déferteurs, qui en temps de guerre reviennent à leurs corps; fix semaines de prison, servent dix ans & reprennent leur rang; s'ils ont volé, perdent leur rang, & servent jusqu'à ce qu'ils aient payé ce qu'ils ont pris.

Ceux qui ramenent un déserteur, ou seulement reviennent plusieurs ensemble; engagés pour trois ans de plus, deux mois de prison, & reprennent leur rang, s'ils sont revenus dans l'année de leur désertion.

Ceux qui déserteroient pour la seconde fois sans vol; condamnés aux travaux trois ans, & servent vingt ans.

Avec vol une des deux fois, aux travaux pour leur vie.

Qui désertent pour la troisieme fois,

pendus.

Dans la classe de ceux qui seroient condamnés pour leur vie, je voudrois que dans quelques occasions, comme la naisfance d'un prince, le mariage de l'héritier présomptif, une grande victoire, &c. le roi sit grace à un certain nombre qui seroit choisi sur ceux, qui, depuis leur désertion, auroient marqué du zele dans leur travail, & des mours, c'et l'ace qui les engageroit à travailler, &c les rendroit plus faciles à conduire; de plus, par cet usage si humain, il n'y auroit que les plus mauvais sujets privés d'espérance.

Je suis persuadé que cette manière de punir la désertion, seroit plus essisace que la loi qui punit de mort; le foldat espéreroit moins échapper à ce châtiment, auquel les officiers, la maréchaussée, le peuple même ne chercheroient plus à le dérober, parce que la pitié qui parle en faveur même du coupable, lorsqu'il est condamné au dernier supplice, ne se fait point entendre pour un coupable, qui ne doit subir qu'un châtiment modéré : j'ajouterai que le supplice d'un homme qu'on pend ou à qui l'on casse la tête, ne frappe qu'un moment ceux qui en sont les témoins; les impressions que ce spectacle fait sur des hommes peu attachés à la vie, ne tardent pas à s'effacer; mais le foldat qui verroit tous les jours ces déserteurs enchaînés, mal vêtus, mal nourris, avilis & condamnés à des travaux, en seroit vivement & profondément affecté; quel [

esset ne produiroit pas ce spectacle sur des hommes sensibles à la honte, ennemis du travail, & amoureux de la liberté? Je suis persuadé qu'il leur donneroit de l'horreur pour le crime dont ils verroient le chatiment, sur-tout si on relevoit l'ame du soldat par les moyens que j'ai proposés, fi on l'attachoit à son état par un meilleur sort; & enfin si on lui ôtoit des motifs de désertion qu'il est possible de lui ôter. Je crois du moins, après ce que je viens de dire, qu'on peut être convaincu que la justice exige que la désertion soit punie chez nous avec moins de sévérité, & que l'intérêt de l'état veut qu'on ne casse point la tête à des hommes qui peuvent encore servir l'état: je crois avoir plaidé ici la cause de l'humanité, mais ce n'est point en lui sacrinant la discipline qui a sans doute des rigueurs nécessaires.

J'ai passe plus d'une sois dans ma vie autour des corps des malheureux auxquels on venoit de casser la tête, parce qu'ils avoient quitté un état qu'on leur avoit sait prendre par sorce ou par supercherie, & dans lequel on les avoit maltraités; j'ai été blessé de la loi de sang, d'après laquelle il avoit sallu les condamner, j'en ai senti l'injustice & l'atrocité; je me suis

proposé de les démontrer.

Quant aux réflexions de toutes les efpeces dont j'ai rempli ce mémoire, je n'aurois point eu la témérité de les écrire, si je n'avois pas vu qu'elles étoient conformes aux idées de quelques officiers généraux, dont les lumieres & le zele pour la discipline ne sont point contestées; s'il y a dans cet écrit quelques vérités utiles, elles leur appartiennent plus qu'à moi.

TRANSFUSION, s. f. (Méd. Thérapeut. Chirurg.) opération célebre qui consiste à faire passer du sang des vaisseaux d'un animal, immédiatement dans ceux d'un autre. Cette opération sit beaucoup de bruit dans le monde médecin, vers le milieu du siecle passé, environ les années 1664 & les suivantes, jusqu'en 1668; sa célébrité commença en Angleterre, & sut, suivant l'opinion la plus reçue, l'ouvrage du docteur Wren, sameux médecin anglois; elle se répandit delà en Allemagne.

Leeeee a

TRA 555 par les écrits de Major, professeur en médecine à Kiel; la transfusion ne sut connue & essavée en France qu'en 1666; MM. Denys & Emmerets furent les premiers qui la pratiquerent à Paris; elle excita d'abord dans cette ville des rumeurs considerables, devini un sujet de discorde parmi les médecins, & la principale matiere de leurs entretiens & de leurs écrits; il se sorma à l'instant deux partis opposes, dont l'un étoit contraire & l'autre favorable à cette opération; ceux-ci, avant même qu'on l'eût essayée, prouvoient par des argumens de l'école que c'étoit un remede universel; ils en célébroient d'avance le succès, & en vantoient l'efficacité; ceux-là opposoient les mêmes armes, trouvoient des passages dans les différens auteurs, qui démontroient qu'on ne pouvoit pas guérir par cette méthode, & ils en concluoient que la transfusion étoit toujours ou du-moins devoit être inutile, quelquefois dangereuse, & mème mortelle; on se battit quelque temps avec des raisons aussi frivoles de part & d'autre; & si l'on s'en fût tenu là, cette dispute ne fût point sortie de l'enceinte obscure des écoles; mais bientôt on ensanglanta la fcene; le sang coula, non pas celui des combattans, mais celui des animaux & des hommes qui furent soumis à cette opération; les expériences devoient naturellement décider cette question, devenue importante, mais l'on ne fut pas plus avancé après les avoir faites; chacun déguisa, suivant son opinion, le succès des expériences; en même temps que les uns disoient qu'un malade qui avoit subil'opération étoit guéri de sa folie, & paroissoit en dissérens endroits, les autres assuroient que ce même malade étoit mort entre les mains des opérateurs, & avoit été enterré secretement. Enfin, les esprits aigris par la dispute, finirent par s'injurier réciproquement; le verbeux la Martiniere, l'athlete des anti-transfuseurs, écrivoit aux ministres, aux magistrats, à des prêtres, à des dames, à des médecins, à tout l'univers, que la transfusion étoit une opération barbare sortie de la boutique de saten, que ceux qui l'exerçoient étoient des bourreaux, qui méritoient d'être renvoyés

parmi les Chichimeques, les Cannibales les Topinamboux, les Parabons, &c. que Denis entr'autres surpassoit en extravagance tous ceux qu'il avoit connus, & lui reprochoit d'avoir fait jouer les marionettes a la foire; d'un autre côté Denis à la tète des transfuseurs, appeloit jalqux, envieux, faquins, ceux qui pensoient autrement que lui, & traitoient la Martiniere de misérable arracheur de dents, &

d'operateur du pont-neuf.

La cour & la ville prirent bientôt parti dans cette querelle, & cette question devenue la nouvelle du jour fut agitée dans les cercles avec autant de feu, aussi peu de bon sens, & moins de connoissance que dans les écoles de l'art & les cabinets des savans; la dispute commença à tomber vers la fin de l'année 1668 par les mauvais effets mieux connus de la transfusion. & à la suite d'une sentence rendue au châtelet, le 17 avril 1668, qui defend, sous peine de prison, de faire la transfufion fur aucun corps humain que la proposition n'ait été reçue & approuvée par les médecins de la faculté de Paris; & cette illustre compagnie, qu'on a vu souvent opposée avec tant de zele contre des innovations quelquefois utiles, ayant gardé le filence sur cette question, elle est tombée, faute d'être agitée, dans l'oubli où elle est encore aujourd'hui; à peine faurions-nous qu'elle a occupé les médecins, si quelques curieux n'avoit pris soin de nous conserver les ouvrages qu'elle excita dans le temps où elle étoit en vogue, & qui, comme tous les écrits polémiques cessent d'être lus & recherches dès que la dispute est finie. M. Falconet possesseur d'une immense bibliotheque. qu'il ouvre avec plaisir à tous ceux que le desir de s'instruire y amene, m'a communiqué une collection de seize ou dix-sept pieces sur la transsussion, où l'on trouve tout ce qui s'est passé de remarquable à ce. sujet ; j'en ai tiré quelques éclaircissemens sur l'origine & la découverte de cette opération, les raisons qui servent à l'établir ou la détruire, les cas où on la croit principalement utile, & la manière dont on la pratique.

L'on est peu d'accord sur l'origine de

cette opération; plusieurs auteurs en fixent | l'époque au fiecle passé, d'autres la sont remonter jusqu'aux temps les plus recules, & prétendent en trouver des descriptions dans des ouvrages très-anciens; la Martiniere aussi jaloux d'en prouver l'ancienneté que l'inhumanité, cite pour appuyer son sentiment, 1° l'histoire des anciens Egyptiens, où l'on voit que ces peu-•ples la pratiquoient pour la guérison de leurs princes; & que l'un d'eux ayant conçu de l'horreur de voir mourir entre ses bras une créature humaine, & jugeant que le sang d'un homme agonisant se corrompt, fit cesser cette opération, & voulut qu'on y substituât le bain de sang humain, comme le plus analogue à la nature de l'homme & le plus propre à diffiper ses maladies. 2°. Le livre de la sagesse de Tanaquila, femme de Tarquin l'ancien, par lequel il paroît qu'elle a mis en usage la transfusion. 3° Le trai é d'anatomie d'Hérophile, où il en est parlé assez clairement. 4°. Un recueil d'un ancien écrivain juif, qui lui fut montré par Ben-Israël Manassé, rabin des juiss d'Amsterdam, où étoient les paroles suivantes: « Naam, » prince de l'armée de Ber - Adad, roi » de Syrie, atteint de lépre, eut recours » aux médecins, qui pour le guérir ôtoient » du fang de ses veines, & en remettoient » d'autre, &c. » 5° Le livre sacré des prètres d'Apollon, où il est fait mention de cette operation 6º Let recherches des Eubages. 7°. Les ouvrages de Pline, de Celse & de plusieurs autres, qui la condamnent. 8°. Les métamorphoses d'Ovide, où l'on la trouve décrite parmi les moyens dont se servit Médée pour rajeunir Æson, & qu'elle promit d'employer pour Pélias; elle commença par leur ôter tout le vieux fang, enfuite elle remplit les vaifeaux d'Æson des sucs qu'elle avoit préparés, vovez RAJEUNISSEMENT, & dit aux filles de Pélias pour les encourager à faire couler le sang de leur pere qu'elle lui substitueron celui d'un agneau. 9°. Les principes de physique de Maximus, où cet auteur l'enseigne. 10°. Le traité sur les sacrifices de l'empereur Julien, de Libanius, où l'auteur parle de la transfusion comme en

assure que Marsil Ficin, l'abbé Tritheme, Aquapendente, Harvée & Frapaolo l'ont expérimentée. (La Martiniere, opuscules, lettr. à M. de Colbert.) Il auroit pu ajouter pour ôter à ses contemporains & à ses confreres la gloire prétendue de cette découverte, que Libavius avant Harvée l'avoit déjà proposée & décrite très exactement, que Handshan l'avoit pratiquée en 1658, & qu'elle avoit été perfectionnée en 1665 par Lower, &c.

La question sur l'ancienneté de cette opération paroît assez décidée par ce grand nombre de témoignages, dont on ne sauroit contester l'authenticité, du-moins quant à la plus grande partie; le désaut de quelques ouvrages que la Martinière cite, m'a empêché de vérifier plufieurs de ses citations, il doit être garant de leur juitesse. Cependant je ren arquerai que Marfil Ficin, qu'il donne comme transfuseur, ne parle que des bains ou de la succion de sang humain, & non de la transsussion; que dans le livre de la sibylle Amalthée sur les souffrances des gladiateurs, qu'il cite aussi, il n'y est dit autre chose, sinon que leur sang pourra servir de remede, ce qui certainement ne fauroit s'appliquer à la transfusion, parce que le sang d'un homme mort n'est point propre à cette opé-

Cette découverte étant enlevée avec raison aux médecins du fiecle passé, il reste à savoir à qui on en doit le renouvellement; plusieurs personnes se l'attribuent; les Anglois & les François s'en disputent ce qu'ils appellent l'honneur; & chacun de son côté apporte des preuves, sur lesquelles il est difficile & très-superflu de décider. On convient affez généralement que les premieres expériences en furent fancs en Angleterre, & la premiere transfusion bien avérée y sut tentée par Handsham en 1658. Quelques allemands, Sturmius, fameux mathématicien d'Altorf, Vehrius, professeur à Francsort, ont prétendu eno Maurice Heffirenn en etcit le premier auteur, c'est-à-dire le renovateur; mais leur prétention n'est point adoptée : c'est auffi le sentiment de M. Manfredi, que la transfusion a été imagiayant été témoin conlaire ; 11°, enfin il [née en Allemagne , publiée en Angleter-

re & persectionnée en France. Quoique les François avouent que les Anglois & les Allemands ont fur eux l'avantage d'avoir essayé les premiers la transfusion, ils ne cedent pas pour cela les droits qu'ils croient avoir à la découverte, ou au renouvellement de cette opération; ils prétendent ètre les premiers qui l'ont proposée, & ils fondent leurs prétentions sur un discours qui sut prononcé à Paris au mois de juillet 1658, dans une assemblée des savans qui se tenoit chez M. de Montmor, par dom Robert de Galats, religieux bénédictin : le sujet du discours est la transfusion du sang, & le but de l'auteur est d'y prouver la possibilité, la sécurité & les avantages de cette opération. Comme ces assemblees étoient fréquentées par des savans étrangers, & qu'il y avoit entr'autres quelques gentilshommes anglois qui y étoient très-assidus, il n'est pas fort difficile à concevoir, disent les François, comment l'idée de la transfusion aura passé par leur moyen dans les pays les plus éloignés. Tardy, médecin de Paris, prétend en avoir eu la premiere idée, & d'autres assurent que M. l'abbé Bourdelot, médecin, en avoit parle long-temps auparavant dans des conférences qui se faisoient chez lui. Il est d'ailleurs certain, par le témoignage unanime des auteurs de dissérentes nations, que les François ont les premiers ofé en faire des expériences sur les hommes ; mais en cela méritent-ils plus d'éloges que de blâme? Les succès ne déposent pas en leur faveur; mais il faut présumer que l'intérêt public & l'espérance de guérir plus promptement des maladies opiniatres, furent les motifs qui les engagerent à des tentatives; & dans ce eas, ils seroient certainement excusables; on ne devroit au contraire avoir pour eex que de l'homenr, vils n'ont eu d'autre but que de se distinguer, &z s'ils ont cruellement fait servir les hommes de victime à leur ambition. Quoi qu'il en soit, l'exemple de Denis, le premier ransfuseur françois, fut bientôt après suivi par Lower & King. Les Italiens ne furent pas moins téméraires; en 1668, ils répé- | confirma de plus en plus dans l'espérance terent la transfusion sur plusieurs homme. [de la voir réussir dans l'homme. Cepen-

ration. Un médecin, nommé Sinibaldus; voulut bien s'y soumettre lui-même; les mèmes expériences furent faites en Flandres, & eurent, s'il en faut croire Denis, un heureux succès.

Les auteurs qui pratiquoient dans les commencemens la transfusion sur les animaux, ne cherchoient par cette opération qu'à confirmer la fameuse decouverte pour-lors récente de la circulation du sang. mais les preuves qui en résulterent etoient affez inutiles, & d'ailleurs peu concluantes, quoi qu'en dise Boerhaave. Si on les avoit opposées aux anciens, ils n'auroient pas manqué d'y répondre que le fang étoit reçu dans les veines sans circuler, ou qu'il y étoit agité par le mouvement de flux & reflux qu'ils admettoient, que les modernes ont nié, & qui paroît cependant confirmé par quelques expériences; mais, comme le remarque judicieusement l'immortel auteur du traité du cœur, «lorsqu'on » connoît le cours du fang, on trouve » dans la transfusion une suite, plutôt » qu'une preuve évidente de la circula-» tion, » vol. II. liv. III. chap. iij. On ne fut pas long - temps à se persuader qu'on pourroit tirer de la transfusion des avantages bien plus grands, si on osoit l'appliquer aux hommes : M. Denis affure qu'il donna d'autant plus volontiers dans cette idée, que de tous les animaux qu'il avoit soumis à la transfusion, aucun n'étoit mort, & qu'au contraire il avoit toujours remarqué quelque chose de surprenant dans ceux qui avoient reçu un nouveau fang; mais comme il n'avoit jamais pratiqué telle opération que sur des sujets de même espece, il voulut, avant de la tenter fur des hommes, essayer si les phénomenes en seroient les mêmes, & les suites aussi peu sunestes, en saisant passer le sang a un animal dans un autre d'une elpece dissérente : il choisit pour cet esset lechien & le veau, dont il crut le sang moins analogue; mais cette expérience réltérée plusieurs sois, ayant eu constamment le même succès, les chiens recevant sans aucune indisposition le sang étranger, il se MM. Riva & Manfredi firent cette opé- I dant ne voulant rien précipiter dans une

matiere aussi intéressante, où les fautes sufficien n'étoit qu'un chemin plus abrégé sont si graves & irréparables, ce médecin prudent publia ses expériences, annonça celles qu'il vouloit faire sur les hommes, bien-aise de savoir l'avis des savans à ce lujet, & d'examiner les objections qu'on pourroit lui faire pour le dissuader de pouffer si loin ses expériences, mais il n'eut pas lieu d'être retenu par les raisons qu'on lui opposa. Fondées uniquement sur la doctrine assez peu satisfaisante de l'école; elles ne pouvoient pas avoir beaucoup de force : les principales étoient 10. que la diversité des complexions fondée sur le sang, suppose qu'il y a tant de diversité dans les sangs des différens animaux, qu'il est impossible que l'un ne soit un poison à l'égard de l'autre; 2°. que le sang extravalé, ou qui sort de son lieu naturel, doit nécessairement se corrompre, suivant le sentiment d'Hippocrate; 3° qu'il doit se coaguler en passant par des vaisseux inanimes, & causer ensuite en passant par le cœur des palpitations mortelles. Il ne fut pas mal-aise à Denis de détruire ces objections frivoles, il y opposa de mauvais raisonnemens qui passerent alors pour bons; il répondit encore moins solidement & plus prolixement à ceux qui lui objectoient que le sang pur transmis dans les veines d'un animal qui en contenoient d'impur, devoit se mêler avec lui & contracter ses mauvaises qualités; & que d'ailleurs, quand même il arriveroit que le mauvais sang changeat par le mélange du bon, la cause qui l'avoit altéré subsistant toujours, il ne tarderoit pas à dégénérer de nouveau & à corrouspre le fang pur. Cet argument est un des plus forts contre la transfusion, & auquel ses partisans ne pouvoient jamais taire de réponse satisfaisante.

Denis croyant avoir repoussé les traits de ses adversaires, emprunta à son tour le raisonnement pour soutenir la these qu'il avoit avancée. En premier lieu, il étaya son opinion par l'exemple de la nature, qui ne pouvant nourrir le fœtus dans la matrice par la bouche, fait, suivant lui, une transfusion continuelle du sang de la mere dans la veine umbilicale

pour faire parvenir dans le sang la matiere de la nutrition, & que par ce moyen on évitoit à la machine tout le travail de la digestion, de la chylification, & de la sanguisication, & qu'on suppléoit trèsbien aux vices qui pouvoient se trouver dans quelqu'une des parties destinées à ces fonctions. 3°. Il fit valoir l'idée de la plupart des médecins de son temps, qui déduisoient presque toutes les maladies de l'intempérie & de la corruption du lang, & qui n'y apportoient d'autres remedes que la saignée ou les boissons rafraîchissantes; il proposa la transfusion comme remplissant les indications qui se présentoient mieux que ces secours, & comme une voie d'accommodement entre les médecins partisans des saignées & ceux qui en étoient les ennemis, disant aux premiers que la transfusion exigeoit qu'on évacuât auparavant le fang vieux & corrompu avant d'y en substituer un nouveau; & rassurant les autres que la foiblesse & les autres accidens qui suivent les saignées éloignoient de ce secours, en leur faisant voir que la transfusion remédie à ces inconvéniens, parce que le nouveau fang répare bien au-dela les forces abattues par l'évacuation du mauvais. 4°. Enfin il fit observer que plusieurs personnes meurent d'hémorrhagie qu'on ne peut arrêter, qu'il y en a beaucoup qui sont épuisés, & dont la vieillesse s'avance plutôt qu'elle ne devroit par une disette de sang & de chaleur vitale; il ne balance point à déeider que la transfulion d'un lang doux & louable ne pût prévenir la mort des uns & prolonger les jours des autres.

Tous ces raisonnemens qui, bien appréciés, ne sont que des sophismes plus ou moins enveloppés, furent réfutés avec beaucoup de soin, & même assez solidement pour ce temps-là, dans une dissertation particuliere par M. Pierre Petit, fous le nom d'Eutyphron; nous passons sous filence les argumens dont il se sert, dont la plupart fort éloignés des idées plus saines qu'on s'est formé de l'homme, paroîtroient absurdes. En partant des prinde l'enfant. 2°. Il prétendit que la trans- i cipes d'anatomie & d'économie animale

les plus universellement reçus aujourd'hui ou les mieux constatés, on répondroit à Denis, 12. que sa comparaison de l'enfint nourri par une espece de transfusion du sang maternel dans ses vaisseaux, avec ce qui arriveroit à un homme dans qui l'on injecteroit du fang étranger, est fausse & inappliquable; il est démontré que le sang ne passe point de la mere au fœtus, & que les vaisseaux de la matrice qui s'abouchent avec les mamelons du placenta, ne filtrent qu'une liqueur blanchatre fort analogue au lait, que la sanguification se fait dans les vaisseaux propres du sœtus. 2°. Que le travail de la digestion n'est pas moins avantageux à la machine que les sucs qui en résultent; que le passage des alimens & leur poids mème dans l'estomac la remontent dans l'instant; & que prétendre abréger ce chemin, c'est, comme l'a déjà observé M. Petit, de même que si l'on jetoit quelqu'un par la fenètre pour le faire plutot arriver dans la rue; il est inutile de rappeler toutes les raisons tirées de l'action des différens organes chylopoiétiques, de la nature chimique des alimens & du fang, &c. 3° Qu'il est faux que la plupart des maladies viennent du sang; elles ont presque toutes leur source dans le dérangement des parties solides, dans l'augmentation ou la diminution du jeu, & de l'activité des différens visceres; & quand les humeurs pechent, le vice est rarement dans le sang proprement dit, il consiste plutôt dans l'altération des humeurs qui doivent fournir la matiere des fecrétions; le sang d'un galeux, d'un vérole, &c. sont tout aussi purs que celui d'un homme sain; d'ailleurs, lorsque la partie rouge du sang est viciée, n'arrive-t-il pas fréquemment que c'est par excès, que le sang est trop abondant, qu'il y a pléthore? or la transfusion seroit dans ce cas manisestement nuisible. 49 Que dans les hémorrhagies qui paroissent au premier coup-d'œil indiquer la transfusion, cette opération y est inutile ou dangereuse; inutile, s'il y a quelque vaisseau considérable de coupé, parce que remettre du fang dans les vaisseaux, c'est

dangereuse, si l'hémorrhagie est due à la foiblesse de quelque partie, à un dérangement dans l'action de quelque viscere, &c. parce qu'alors les vaisseaux extrêmement affoiblis par l'évacuation du sang qui a eu lieu, seroient incapables de contenir du nouveau sang, & d'agir essicacement sur lui. Il seroit plutôt à craindre que ce sang n'augmentât ou ne renouvellat l'hémorrhagie par l'irritation qu'il feroit, par l'espece de gene qu'il occasionneroit dans toute la machine, & sur-tout dans le sistème sanguin. La transfusion paroît par les mêmes raisons devoir être plus inutile, & plus déplacée chez les personnes épuisées, chez les gens vieux, &c. car le vice est alors plus evidemment dans les parties solides; & se flatter de tirer des avantages de cette opération dans les pleurésies, véroles, lepres, cancers, érésipeles, rage, folie, &c. c'est confondre des maladies absolument dissérentes, & assicher une ignorance grossiere sur leur nature, leur marche, leurs causes, & leur guérison.

Il ne fut bientot plus question de raisonnemens, les chocs préliminaires faits avec ces armes foibles & à deux tranchans, qui pouvoient se tourner également contre les deux partis, n'avoient servi qu'à échausser & préparer les esprits sans éclaircir la question; Denis esa enfin employer pour combattre, des armes d'une trempe plus forte, plus meurtriere, & dont les coups devoient être plus certains, & plus décisis; il en vint à ces fameuses expériences, dont le succés heureux ou malheureux sembloit devoir terminer irrévocablement la dispute, confirmer, ou détruire ses prétentions; la prudence auroit, ce semble, exigé qu'il fît les premieres tentatives d'une opération si douteuse sur un criminel condamné à la mort; quelles qu'en eussent été les suites, personne n'auroit eu lieu de se plaindre: le criminel voyant une espérance d'échapper à la mort, s'y seroit foumis volontiers; c'est ainsi qu'on devroit souvent tirer parti de ces hommes que la justice immole à la surété publique; on pourroit les soumettre à des épreuves de remedes inconnus, à des puiser de l'eau dans le seau des danaïdes; l opérations nouvelles, ou essayer sur eux différentes

différentes façons d'opérer, l'on obtiendroit par-là deux avantages, la punition du crime, & la perfection de la médecine; Denis ne voulut pas prendre un parti si prudent, dans la crainte qu'un criminel, deja altéré par l'appréhension de la mort, & qui pourroit s'intimider d'avantage par l'appareil de l'opération, ne la confidérant que comme un nouveau genre de mort, ne tombat dans des foiblesses ou dans d'autres accidens que l'on ne manqueroit pas d'attribuer à la transfufion; il aima mieux attendre qu'une occasion favorable lui fournit un malade qui fouhaitat cette opération, & qui l'éprouvat avec confiance, parce qu'un sujet ainsi disposé alleroit par lui-même aux bons effets de la transfision: mais pour pratiquer la transfusion sur les hommes, il avoit à choifir ou du sang d'un autre homme ou du fang des animaux; vivement frappé de la barbarie qu'il y auroit de_risquer d'incommoder un homme, d'abréger ses jours pour en guérir, ou faire vivre plus long-temps un autre, barbarie cependant trop usitée dans bien d'autres occassons: il se détermina pour le lang des animaux, & il crut d'ailleurs trouver dans ce choix d'autres avantages. 1°. Il imagina que les brutes dépourvues de raison, guidées par les seuls appétits naturels ou l'instinct, & par conséquent exemptes de toutes les débauches & les excès auxquels les hommes se livrent, sans doute par un effet de la raison, devoient avoir le sang beaucoup plus pur qu'eux. 2°. Il pensa que les mêmes sujets dont la chair servoit journellement à la nourriture de l'homme, devoient fournir un sang plus analogue & plus propre à se convertir en sa propre substance. 3°. Il compta encore sur l'utilité des préparations qu'il feroit aux animaux avant d'en employer le fang, persuadé qu'il seroit plus doux & plus balsamique lorsqu'on auroit eu soin de nourrir pendant quelques jours les animaex plus délicatement; il auroit dû ajouter, qu'on auroit pu par des remedes convenables, donner à leur lang des quaintés j plus appropriées aux maladies de ceux l & se sentant de plus très-soulagé d'une qui devoient le recevoir. Il auroit pu s'ap- douleur qu'il avoit aux reins à la suite

Tome XXXIII.

puyer sur l'histoire vraie ou fausse de Melampe, à l'égard des filles du roi Prétus, & sur une pratique assez suivie de nourrir les chevres, dont on fait prendre le lait à des malades avec des plantes salutaires. 4° Il sentit que l'extraction du sang se seroit plus hardiment & avec plus de liberté sur les animaux, qu'on pourroit couper, tailler avec moins de ménagement, & prendre, s'il étoit nécessaire, du sang artériel & en tirer une grande quantité, & enfin les incommoder ou même les faire mourir sans s'en mettre beaucoup en peine; toutes ces railons, moitié bonnes, moitié mauvaises, & toutes fort spécieuses, l'engagerent à se servir du sang des animaux pour en faire la transfusion dans les veines des malades

qui voudroient s'y soumettre.

La premiere expérience se fit le 15 du mois de juin 1667 sur un jeune homme âgé de quinze ou seize ans, qui avoit essayé depuis peu une fievre ardente dans le cours de laquelle les médecins, peu avares de son sang, l'avoient fait couler abondamment à vingt différentes reprises, ce qui n'avoit sans doute pas peu aidé à la rendre plus opiniaire; cette fievre diffipée, le malade resta pendant longtemps valétudinaire & languissant, son esprit sembloit émoussé, sa mémoire, auparavant heureuse, étoit presque entièrement perdue, & son corps étoit pesant, engourdi, & dans un assoupissement presque continuel; Denis imagina que ces fimptômes devoient être attribués à un sang épaissi & dont la quantité étoit trop petite; il crut sa conjecture vérissée, parce que le sang qu'on lui tira avant de lui faire la transfusion, étoit si noir & si épais, qu'il ne pouvoit pas former un filet en tombant dans le plat; on lui en tira environ cinq onces, & on introduisse par la même ouverture faite au bras, trois fois autant de sang artériel d'un agneau dont on avoit préparé la carotide; après cette opération le malade se couche & se releve, suivant le rapport de Denis, parfaitement guéri, ayant l'esprit gai, le corps léger & la mémoire bonne,

Ffffff

readit le lendemain trois ou quatre gouttes de sang par le nez, & se retablit ensuite de jour en jour; il dit n'avoir senti autre chose pendant l'opération qu'une chaleur très-confidérable le long du bras.

Ce succès, dit M. Denis, l'engagea à tenter une seconde fois cette operation; on choifit un honme robutte & bien portant, qui s'y soumit pour de l'argent; on lui tira dix onces de sang, & on lui en remit le double pris de l'artere crurale d'un agneau, le patient n'éprouva comme l'aure, qu'une chaleur trè-vive jusqu'a l'aisselle, conserva pendant l'operation sa tranquillité & sa bonne humeur, & après qu'elle fut finie, il écorcha luimême l'agneau qui y avoit servi, alla le reste du jour employer au cabaret l'argent qu'on lui avoit donné, & ne ressentit aucune incommodité. Lettr. de Denis à M. de Montmor, &c. Paris, 25 juin

Il se présenta bientôt une autre occasion de pratiquer cette opération, mais où son essicacite ne sut pas aussi démontrée, de l'aveu nême des transfujeurs, que dans les cas précédens; le baron Bond, fils du premier ministre du roi de Suede, se trouvant à Paris, fut attaqué d'un flux hépatique, diurétique & bilieux, accompagne de fierre; les médecins après avoir inutilement employé toutes fortes de remedes que la prudence leur suggéra, c'est-à-dire nombre de saignées du pie & du bres, des purgations & des lavemens. le malade, fut comme on l'imagine aisément, fi assoibli qu'il ne pouvoit plusse remuer, perdit la parole & la connoissance, & un vomissement continuel se joignit à ces firstômes: les médecins en désespérerent, on eut recours à la transfission, comme à une derniere ressource. MM. Denis & Emmerets ayant été mandes, après quelques légers refus lui transfuserent environ deux palettes de sang de veau; le succè de cette opération ne sut point, se-Ion eux équivoque. le malade revint à l'instant de son assoupissement, les convulsions dont il étoit tourmenté cesserent,

d'une chûte faite le jour précédent; il se ranimer; le vomissement & le soux lientérique furent arrêtés, &c. mais après avoir demeuré environ 24 heures dans cet état, tous ces accidens reparurent avec plus de violence. La foiblesse fut plus confiderable, le pouls se rensonça, & le dévoiement revenu jeta le malade dans des sincopes fréquentes. On crut qu'il étoit alors à propos de réitérer la transfusion; apr's qu'on l'eut faite, le malade parut reprendre un peu de vigueur, mais le flux lientérique persista toujours, & fur le foir la mort termina tous ces accidens; les transfuseurs firent ouvrir le cadavre, & rejenterent le succès incomplet de leur opération sur la gangrene des intestins, & sur quelques autre dérangemens qu'on trouva dans les disserens visceres. Lettr. de Gadrogs (ou Denis) à M. l'abbé Bourdelot, medecin, &c. Paris ; & août 1667.

L'observation la plus remarquable, qui a fait le plus de bruit, soit dans Paris, soit dans les pays étrangers, qui a été fi. diversement racontee par les parties intéressées, & qui a enfin été cause que les magistrats ont désendu la transfusion, est celle d'un fou qu'on a foumis plusieurs fois à cette opération, qui en a été marfaitement gueri, suivant les uns, & que les autres assurent en être mort : voici le détail abregé que Denis donne de sa maladie & des succès de la transfusion.

La folie de ce malade étoit périodique, revenant sur - tout vers la pleine lune : différens remedes qu'il avoit essayés depuis huit ans, & entrautres dix-huit faignées & quarante bains, n'avoient eu aucun succès; l'on avoit même remarqué que les a cès se dissipoient plus promptement lorfqu'on ne lui faisois rien, que lors qu'on le tourmentoit par des remedes; on se proposa de lui faire la transfissi; MM. Denis & Immerets, consultés à ce sujet, jugerent l'operation très - utile & très-praticable. Ils répondirent de la vie du malade, mais n'affurerent pas sa guérison; ils firent cependant esperer quelque soulagement de l'intromission du sang d'un. veau dont la fraîcheur, disoient-ils, & la douceur pourroient tempérer les ardeurs & son pouls ensoncé & sourmillant, parut | & les bouillons du sang avec lequel on le uncleroit; cette opération fut faite le lundi 19 Décembre, en présence d'un grand nombre de personnes de l'art & de distinction; on tira au patient dix onces de lang du bras, & l'opérateur gené ne put kui en faire entrer qu'environ cinq ou six de celui du veau; on fut obligé de saspendre l'opération, parce que le malade avertit qu'il étoit prèt à tomber en foiblesse; on n'appercut les jours suivans presque aucun changement; on en attribua la cause à la petite quantité du sang transfusé; on trouva cependant le malade un peu moins emporté dans ses paroles & fer actions, & l'on en conclut qu'il falloit réitérer encore une ou deux fois la transfusion. On en fit la seconde épreuve le mercredi suivant 21 Décembre; l'on ne tira au malade que deux ou trois onces de sang, & on lui en sit passer près d'une livre de celui du veau. La dose du reremede ayant eté cette fois plus confidérable, les effets en furent plus prompts & plus fenables; auffitét que le fang commença d'entrer dans ses veines, 11 sentit la chaleur ordinaire le long du bras & sous l'aisselle; son pouls s'éleva, & peu de temps après une grande sueur lui coula du vilage, ion pouls varia fort dans cet instant: il s'écria qu'il n'en pouvoit plus des reins, que l'estomac lui faisoit mal, & qu'il étoit prèt à suffoquer; on retira aussitôt la canule qui portoit le sang dans fes veines, & pendant qu'on lui fermoit la plaie, il vomit quantité d'alimens qu'il avoit pris demi-heure auparavant, paña une partie de la nun dans les efforts du vomissement, & s'endormit ensaite: après un sommeil d'environ dix heures, il fit paroitre beaucoup de tranquillité & de présence d'esprit; il se plaignit de douleurs & de lassitude dans tous ses membres; il pissa un grand verre d'urine noirâtre, & resta pendant toute la journée dans un affoupitiement continuel, & dormit très-bien la nuit suivante; le vendredi il rendit encore un verre d'urine aussi noire que la veille; il seigna du nez abondamment, dont on tira une indication pour lui faire une saignée copieuse.

Comendant le malade ne donna aucune l

pour gagner le jubilé, reçut avec beaucoup de joie & de démonstrations d'amitié sa femme, contre laquelle il étoit particulièrement déchaîné dans ses accès de folie; un changement ti confidérable fit croire à tout le monde que la guérison etoit complette. Denis n'étoit pas aussi content que les autres; il appercevoit de temps en temps encore quelques légéretés qui lui lirent penfer que pour perfectionner ce qu'il avoit si bien commencé, il salloit encore une roisieme dose de transfusion; il différa cependant l'exécution de ce dessein, parce qu'il vit ce malade se remettre de jour en jour, & continuer a : faire des actions qui prouvoient le bon état de sa tête. Lettre de Denis à M.*** Paris, 12 Janvier 1668.

Peu de temps après (le 10 Février 1668) M. Denis sit saire la transsussion à une femme paralytique, fur laquelle un médecin avoit inutilement épuise tout son favoir; il l'avoit fait saigner cinq sois du ple & des bras, & lui avoit fait prendre l'émétique & une infinité de médecines & de lavemens. La transfusion étant décidée & la malade préparée, on choisit un sang qui eût assez de chaleur & de subtilité, ce fat le lang artériel d'un agneau; on en fit passer en deux fois douze onces dans les veines de la paralytique; l'opération fut suivie du succès le plus complet; le sentiment & le monvement revinrent dans toutes les parties qui en étoient privées. Denis, lettre à M. Sorbiere, médecin, 2 Mars 1668.

Vers la fin du mois de janvier le fou qui avoit donné de si grandes espérances, & qui avoit prodigieusement enflé le courage des transuseurs, tomba maiade (M. Denis ne marque pas le caractere de la maladie); sa femme lui ayant fait prendre quelques remedes qui n'eurent aucun esset, s'adressa à M. Denis, suivant ce qu'il écrit (leure à M. Oldenburgh, fecrétaire de l'acad. royale d'Angl. Paris, 15 Mai 1668), & le pria inflamment de réitérer sur lui la transfusion. Ce ne sur qu'à force de prieres que ce médecin fi impatient quelques jours auparavant de faire cette opération au même malade. preuve de folie, se consessa & communia i sy résolut alors; à peine avoit on ouvers

Ffffff 2

954 la veine du pié pour lui tirer du sang plus réservé à croire des saits dont on n'a pendant qu'une canule placée entre l'artere du veau & une veine du bras lui apportoit du nouveau sang, que le malade fut saisi d'un tremblement de tous les membres; les autres accidens redoublerent; l'on fut obligé de cesser l'opération à peine commencée; & le malade mourut dans la nuit. Denis soupçonnant que cette mort etoit l'effet du paison que la femme avoit donné à ce fou pour s'en délivrer; & alléguant quelques poudres qu'elle lui avoit fait prendre, demanda l'ouverture du cadavre, & dit ne l'avoir pas pu obtenir; il ajoute que la femme lui raconta qu'on lui offroit de l'argent pour soutenir que son mari étoit mort de la transfusion, & qu'elle lui proposa de lui en donner pour assurer le contraire; à son resus la femme se plaignit, cria au meurtre; Denis cut recours aux magistrats pour se justifier; & de ces contestations résulta une sentence du Châtelet qui, comme nous l'avons deja remarqué, « fait défenses à toutes per-» sonnes de faire la transfusion sur aucun » corps humain, que la propofition n'ait » eté reçue & approuvée par les médecins » de la faculté de Paris, à peine de pri-» fon ».

Telle fut la fin des expériences de la transfusion sur les hommes, qu'on fit à Paris, qui, quoique presentées par les transfuseurs & par consequent sous le jour le plus avantageux & avec les circonstances les plus favorables ne paroissent pas bien décifives pour cette opération. On voit que, suivant eux, de cinq personnes qui l'ont éprouvée, deux malades ont été guéris; un homme sain n'en a pas eté incommodé, & deux autres n'ont pu éviter la mort, & de ces deux le fou a eu à la fuite divers accidens, comme foiblesse, défail ance vomissement, exdouter que les avantages de cette opération n'aient été surrement exagéres par ceux qui la pratiquoient & s'en disoient les inventeurs; leur honneur & leur fortune même é o ent intéressés au fuccès de

pas été témoin, qu'ils font plus merveilleux, & que ceux qui les racontent ont plus d'interet à les soutenir. Les bons effets de la transfusion paroîtront encore plus douteux, si l'on consulte les relations que les anti-tranfuseurs, sur-tout la Martiniere & Lami, donnent des cures opérées par fon moyen; & si l'on examine certaines circonstances sur lesquelles on étoit génératement d'acord, mais que les transfujeurs supprimerent comme leur étant inutiles

ou peu favorables.

On remarque en premier lieu, que le jeune homme qui a été le sujet de la premiere experience, étoit domestique de Denis, & qu'on ne cite aucun témoin de cette opération; la Martiniere ajoute que le témoignage d'un domestique est si peu concluant, qu'il se charge « de faire dire » à sa servante que son chat ayant la » jambe rompue, il l'a parfaitement guéri » en deux heures; le croira qui voudra ». 2º On assure que la semme paralytique demeurant au fauxbourg S. Germain est morte quelque temps après l'opération. 3°. On pretend que l'observation de ce crocheteur qui, se portant bien, n'a point eté incommodé de la transfusion, ne prouveroit rien en sa saveur, quand elle seroit bien vraie, parce que la quantité de fang etranger qu'on lui a transfusé étoit trèspetite, & qu'il aura pu se faire que ce lang ait éte suffisamment altéré par l'action continuelle de se vaisseaux robustes & par les exercices violens. 4". L'histoire du seigneur suedois prouve au moins que la transfusion a été inutile; l'espece de sonlagement momentané qui l'a suivi, peut ene l'effet de la revolution génerale excitée dans la machine & de l'irritation faire dans tout le sittème sanguin par le sang étranger; dès que ce trouble a été cretion d'urines noires, assoupissement, appaisé, les accidens sont revenus avec saignen ent de nez, &c. & l'on ne sauroit | plus de sorce, & le malade est mort malgré une transfusion faite le même jour. 5". C'est sur l'article du fou que les sentimens sont encore plus differens; la Martiniere remarque sept à huit contradictions dans la relation que Denis donna au pula transfusion; & c'est une regle assez sure | blic, & celle qu'il sit dans des nsédans la pratique, qu'on doit être d'autant rences particulieres de la maladie & du TRA

traitement de cet homme; il affure savoir l'autre l'esprit de parti y aura fait glisser exactement ce qui s'est passé, & dit le tenir de la veuve même de ce malade; le détail qu'il en donne assez conforme à celui de Lami, differe principalement de celui de Denis au sujet de la derniere transfusion; suivant les lettres de ces deux medecins, ce fou, après avoir subi deux fois la transfusion, dont il sut considérablement incommodé, resta pendant 15 jours hors de l'accès de sa folie, & après ce temps précisément au fort de la lune de Janvier, la maladie recommença, ayant changé de nature; le délire auparavant léger & bouffon, étoit devenu violent & furieux; en un mot, maniaque; sa semme lui sit prendre alors les poudres d'un M. Claquenelle, qui paffoient pour excellentes dans pareils cas; ce sont ces poudres que Denis a voulu faire regarder comme un poison. Ces remedes n'ayant produit aucun effet, & la fievre étant survenue, Mrs. Denis & Emmerets résolurent de saire de nouveau la transfusion; ils vainquirent par leur importunité les refus du malade & de la femme; mais à peine avoient-ils commencé à faire entrer du sang d'un veau dans ses veines que le malade s'écria : arrêtez, je me meurs, je suffoque; les transfuseurs ne disdominuerent pas pour ceia leur operation; ils lui disoient: vous n'en avez pas encore affez, monsieur; & cependant il expira entre leurs mains. Surpris & fâchés fusa le sang de deux sansonnets; M. Gurge de cette mort, ils n'oublierent rien pour la diffiper; ils employerent inutilement les odeurs les plus fortes, les frictions; & après s'être convaincus qu'elle étoit irrévocablement decidee, ils offrirent à la femme, suivant ce qu'elle a déclaré, de L'argent pour se mettre dans un couvent à condition qu'elle cacheroit la mort de fon mari, & qu'elle publieroit qu'il étoit allé en campagne; elle n'ayant pas voulu accepter leur proposition, donna par ses cris & ses plaintes lieu à la sentence du Chàtelet.

Il est impossible de décider aujourd'hui laquelle des deux relations si disserentes, de celle de Denis ou de celle de la Martiniere & Lami, est conforme à la verité.

des faussetés, parce que dans toutes les disputes il y a du tort des deux côtés; mais il me paroît naturel de croire que M. Denis a le plus altéré la vérité, 1°. parce qu'il étoit le plus intéresse à soutenir fon opinion, 2° parce que la transfusion a cessé d'être pratiquée non-seulement en France, mais dans les pays etrangers, preuve évidente qu'on en a reconnu les mauvais effets. L'antimoine, quoique proscrit par une requête des médecins de la faculté de Paris, n'en a pas moins été employé par les médecins de Montpellier, & ensuire son usage est devenu universel, & son utilité a enfin été généralement reconnue, parce qu'il est effectivement un remede trèt - avantageux. Les brigues, les clameurs, la nouveauté, l'esprit de parti peuvent bien accréditer pour un temps un mauvais remede & en avilir de bons, mais tôt ou tard ces avantages étrangers se dissipent; on apprécie ces remedes à leur juste valeur, on fait revivre l'ulage des uns, & on rebute absolument l'autre; l'oubli ou le discrédit général où est la transfusion depuis près d'un fiecle, démontre manifestement que cette opération elt dangereuse, nuisible, ou tout au moins inutite. Il ne manque pas d'exemples d'animaux morts aorès la transfission, on cite entr'autres un cheval qu'on vouloit rajeunir, un perroquet dans qui on transde Montpellier, auteur impartial sur cette matiere, raconte que M. Gayen ayant fait avec beaucoup d'exactitude la transfusion sur un chien, il mourut dans l'espace de cinq jours, quoiqu'il fût bien pansé & bien nourri; le chien qui avoit fourni le sang, vécut long-temps après. (Leture à M. Bourdelot; médecin, Paris, 16 septembre 1667). Les expériences de Lower, de M. King & de M. Coke, en Angleterre n'eurent pas sur ces animaux des suites fâcheuses, si l'on en croit leurs auteurs. Celles qu'on y fit sur un homme, ne produisirent aucun accident; on ne dit pas s'il en résulta de bons effets; en Italie un pulmonique se remplit en vain le poumon d'un sang étranger, il Il y a lieu de penser que dans l'une & mourut; quelques autres malades y fu-

succès ne parurent point décififs ni bien parle pas de la chaleur excessive au bras. constatés aux medecins éclairés.

la transfusion est une opération indissérente pour les animaux fains, lorsqu'elle est faite avec circonspection, & qu'on introduit dans leurs veines une très-petite quantité de sang étranger; elle devient mauvaise, pernicieuse, lorsqu'on la fait à fortes doses; & elle est toujours accompagnée d'un danger plus ou moins pressant lorsqu'on y soumet des malades, sur-tout ceux qui sont assoiblis par l'effet de leur maladie, ou par quelqu'autre cause précédente, ou qui ont quelque viscere mal disposé : si elle produit quelquesois du soulagement, il n'est pour l'ordinaire que passager, & plutôt l'effet de la révolution générale dans la machine, de l'irritation particuliere dans le fistème sanguin, de l'augmentation du mouvement intestin du sang qu'occasionne le nouveau sang, comme seroit tout autre corps étranger; il seroit toujours trèsimprudent de pratiquer cette opération dans l'espérance de cet avantage incerrain & leger; & d'ailleurs il peut arriver que ce trouble excité tourne désavantageusement, & tende à assaisser les resforts de la machine au lieu de les remonter: nous pourrions ajouter bien des raifonnemens tirés des principes mieux connus de l'economie animale, & des analyses récentes du sang, qui concourroient à inspirer de l'eloignement pour cette opération; mais outre que les faits rapportés sont suffisans, on n'est pas heureusement dans le cas d'avoir besoin d'en être détourné. Je ne dois cependant pas oublier de saire observer que cette opération est très-douloureuse. Quoiqu'on ait paru négliger cet article, il en affez important, & mérite qu'on y fasse attention. On est obligé d'abord de faire à la veine une ouverture, confidérable pour pouvoir y saire entrer une canule; l'introduction de ce tuyau ne peut se faire sans une nouvelle douleur, qui doit encore augmen-

rent gueris de la fievre, mais ces légers niere de faire cette opération. Je ne du mal-aise général, des suffocations, des On peut conclure de tous ces faits que pissemens de sang, qui en sont la suite ordinaire.

On peut juger par tout ce que nous avons dit, combien sont sondées les prétentions de ceux qui avant que la transfusion fût pratiquée, avoient imaginé dans leur cabinet qu'elle devoit être un remede assuré contre toutes les maladies, quelque dissérentes qu'en fussent la nature & les causes, qu'elle avoit la vertu de rallumer les flammes languissantes qui sont prêtes à s'éteindre dans une vieillesse caduque, & qui voyoient dans cette opération une affurance infaillible de l'immortalité. Quelques médecins partisans de la transfusion, mais plus circonspects, avoient reftreint son usage dans des maladies particulieres, comme dans les intempéries froides, dans les rhumatismes, la goutte, le cancer, les épuisemens à la suite des hémorrhagies, la mélancolie, & dans tous les cas où quelqu'un des organes qui servent à la digestion étoit dérangé; ils veulent aussi qu'on change le sang qui doit être transfuse, suivant la nature de la maladie qu'on se propose de guérir; & ainfi lorsque la maladie dépend d'un sang grofsier, épais, ils conseillent le sang d'un veau, ou d'un agneau qui est fluide & subtil; ils croient que le sang froid & engourdi des apoplectiques doit être rechaussé & mis en mouvement par le sang bouillant & actif d'un jeune homme vigoureux, &c. Tous ces dogmes produits des théories formées des débris du galénisme & des fables du cartésianisme qui infestoient alors les écoles, font aujourd'hui si généralement proscrites de la médecine, qu'il est inutile de s'arrêter à les résuter, d'autant mieux qu'il ne nous seroit pas possible de le faire sans tomber dans des répétitions superflues.

La maniere de faire la transfusion a varié dans les disférens temps & dans les différens pays : dans les commencemens, les chirurgiens inhabiles à cette opération, ter au moindre mouvement que fait l'a- la firent avec moins de précaution & nimal, & qu'on renouvelle enfin en re- d'adresse, & par consequent avec plus tirant la canule. Voyez plus bas la ma- de douleur & de danger que dans la

suite, où l'habitude de la pratiquer sit schoisit ordinairement une de celles du imaginer successivement de nouveaux bras), laisse couler son sang autant que moyens de la faciliter & de la rendre moins douloureuse. Les étrangers rendent aux françois le temoignage non equivoque que c'est par eux qu'elle a été perfectionnée. La méthode des Italiens étoit extrèmement cruelle. M. Manfredi rapporte que pour faire la transfusion sur les hommes, les chirurgiens de Rome marquent fur la peau avec de l'encre le chemin de la veine par laquelle ils veulent faire entrer le fang; ensuite ils enlevent cette peau, & font avec le rasoir une incition fuivant la marque, d'environ deux pouces de long, afin de découvrir la veine & la séparer des chairs environnantes; ils passent après une aiguille enfilée pardessous la veine pour la lier par le moyen d'un fil ciré avec la canule que l'on doit introduire dedans pour y communiquer le fang. En suivant cette méthode, outre les douteurs longues & vives qu'on caule au malade, on est sûr d'exciter une inflammation qui peut être funeste, & on risque d'offenser l'artere, ou tendon, ou d'exciter quelqu'autre accident.

La méthode suivie à Paris par M. Emmerets est beaucoup plus simple, & est à l'abri de tous ces inconvéniens. Les inftrumens nécessaires sont deux petits tuyaux d'argent, d'ivoire, ou de toute autre choie, recourdés par l'extrémité qui doit être dans les veines ou arteres des animaux qui servent à la transfusion, & fur qui on la fait; par l'autre bout ces tuyaux sont faits de façon à pouvoir s'adapter avec justesse & facilité; peu en peine de faire souffrir les animaux qui doivent fournir le sang qu'on veut transfufer aux hommes, le chirurgien prépare commodément leur artere, il la découdeux ou trois pouces, la sépare des tégumens, & la lie en deux endroits distans d'un pouce, avant attention que la ligature qui est du côté du cœur puisse facilement se défaire; ensuite il ouvre l'artère entre les deux ligatures, y introduit un des tuyaux, & l'y tient fermement attaché: l'animal ainsi préparé, le chirargien ouvre la veine du malade (il appelle transgrégleur celui qui commet la

le médecin le juge à propos, ensuite ôte la ligature qu'on met ordinairement pour saigner, au-dessus de l'ouversure, & la met au-dessous; il fait entrer son second tuyau dans cette veine, l'adapte ensuite à celui qui est placé dans l'artere de l'animal, & emporte la ligature qui arrêtoit le mouvement du fang; aussi tôt il coule trouvant dans l'artere un obstacle par la seconde ligature, il enfile le tuyau, & pénetre ainsi dans les veines du malade. On jugeoit par son état, par celui de l'animal qui fournissoit le sang, & par la quantité qu'on croyoit transfusée du temps où il falloit cesser l'opération: on serme la plaie du malade avec la comprehe & le handage, comme dans la saignée du bras On peut favoir à peu-près quelle est la quantité du sang qu'on lui a communiqué, 1° en pesant l'animal dont on a employé le fang avant & après l'opération; 2°. en lui tirant le reste de son sang, parce qu'on sait la quantité totale que contient un animal de telle espece & de telle grosseur: 3° en connoissant combien les tuyaux dont on se sert peuvent fournir de sang dans un temps déterminé, & comptant les minutes & les secondes qui s'ecoulent pendant l'operation. M. Tardy proposa une transfusion réciproque dans les horomes, qui fat faite de façon. que le même homme donnat du sang a un autre homme, & en reçut du sien en même temps; mais cette opération très-cruelle & très-compliquée n'a jamais eu lieu que dans son imagination; & il est à souhaiter que les médecins plus avares du sang humain, dont la perte est fouvent irreparable, s'abiliencent avec soin de toutes ces especes d'opérations, vre par une incifion longitudinale de souvent dangereuses, & jamais uniles.

TRANSGRESSER v. act. (Gram.) enfreindre, outrepasser Il se dit des commandement de Dieu & de l'Eglife. Si vous enlevez à un homme son bœuf, sa. servante ou sa semme, vous trangressez les commandemens de la loi. On dit aussi, trangresser les ordres d'un souverain. On

faute, & transgression la faute commise. TRANSIGER, v. n. (Gramm.) c'est souscrire a une transaction. Voyer TRAN-SACTION.

TRANSILVANIE, (Géogr. mod.) principauté d'Europe, & l'une des annexes de la Hongrie. Elle est bornée au nord, partie par la Pologne, partie par la Moldavie, aumidi par la Valachie, au levant par la Moldavie, & au couchant par la haute & la basse Hongrie. L'air de ce pays est | très-chaud en été, & le froid très-violent pendant l'hiver. Le terroir produit le meilleur froment de l'Europe, & les vins que l'on y recueille ne cedent guere en bonté à ceux de Hongrie. Les montagnes renferment des mines de fer & de sel. Les bois sont remplis de cers, de daims, d'ours, &c. Les principales rivieres sont la Chrisso, l'Alt, ou l'Olt, le grand & le petit Samos; mais leurs eaux sont mauvaises à boire, parce qu'elles passent par des mines d'alun & de mercure qui leur communiquent une qualité pernicieuse.

Quelques-uns divisent ce pays par ses comtés au nombre de vingt-huit, & les autres par les trois sortes de peuples qui l'habitent; savoir les Hongrois, les Valaques & les Saxons. Les Hongrois sont particuliérement fixés sur les bords de la Marisch; les Valaques habitent la partie qui est contigue à la Moldavie & à la Russie, & les Saxons occupent le reste; mais la Transilvanie dépend toute entiere

a pour capitale Hermanstat.

Ce pays est la portion de l'ancienne Dace, que le fleuve Chryfius séparoit de jourd'hui le plus grand nombre. (D. J.) la Hongrie, & que l'on nommoit communément la Dace méditerranée. C'étoit un royaume avant que les Romains s'en fussent rendus les maîtres. Les lettres & les lois des Grecs s'y étoient introduites depuis long-temps. Elles s'y conserverent jusqu'à l'arrivée de Trajan qui pénétra transi. dans ce pays, malgré la situation & les défilés des montagnes qui l'entourent. Lorsque les Romains l'eurent conquise, ils y une province consulaire. On a une an-

Colonia Ulpia Trajana Augusta Dacia Zar-

Quoique la Dace alpense & ripense eussent leurs chess, elles dépendoient néanmoins de la consulaire, & toutes les trois ensemble étoient sous le prefet de Macédoine, qui residoit à Thessalonique. C'est à lui qu'on envoyoit les deniers publics, ainsi que l'or & l'argent qui se tiroit des mines. La Dace appartenoit à l'Illyrie orientale. Elle commença fous Gallien à secouer le joug. L'empereur Aurélien désespérant de pouvoir la contenir dans l'obeissance, en retira les troupes romaines. & le pays redevint libre. Plusieurs inscriptions, les chemins publics, les restes du pont de Trajan, & d'autres anciens monumens sont des preuves des colonies que les anciens Romains avoient

établies dans cette province.

Les empereurs de Constantinople, après le partage de l'empire, furent maîtres de la Dace; mais les affaires de l'empire allant en décadence, les Huns y firent des irruptions de toutes parts. S. Etienne, premier roi de Hongrie, conquit le pays vers l'an 1001, & y répandit le christianisme. Alors la Transilvanie sut jointe au royaume de Hongrie, & à quelques soulevemens près, qui n'ont pas été de longue durée, elle a toujours été sous le commandement d'un vaivode ou vice-roi; mais la religion y a éprouvé des vicissitudes. S. Etienne & Sigismond Battori ont fait de grands efforts pour y établir la de la maison d'Autriche deduis 1699, & religion catholique; cependant la plupart des habitans sont demeurés dans la religion protestante, & ils font encore au-

> TRANSIR, verbe act. & n. (Gram.) c'est saisir d'un grand froid. Ce vent me transit. La vue de cet homme me transit, tant il est légérement vêtu. On transit d'effroi, de douleur, de chagrin. Le récit de cette action m'a transi. C'est un amant

TRANSIT, acquit de, (terme de douane) acte que les commis des douanes délivrent aux marchands, voituriers ou fonderent plusieurs colonies, & en sirent autres, pour certaines marchandises qui doivent passer par les bureaux des fermes cienne inscription conçue en ces termes : du roi, sans être visitées, ou sans y payer les droits; à la charge néanmoins par les faboutir, les unes aux autres, des parties propriétaires ou voituriers desdites marchandises, de donner caution de rapporter dans un temps marqué dans l'acquit, un certificat en bonne forme, qu'au dernier bureau elles auront été trouvées en nombre, poids, quantité & qualité, & les balles & les cordes avec les plombs sains & entiers, conformément à l'acquit. Diction. du, Comm. (D. J.)

TRANSITIF, adj. (Gram.) terme de grammaire hébraïque. Il se dit des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet qu'il a fait, dans un autre qui la

recoit.

TRANSITION, f. f. (Art orat.) liaison d'un sujet à un autre dans le même -discours. Tous les préceptes qu'on donne pour former les transitions, pour les placer à propos, pour les varier avec goût, font autant de préceptes frivoles. Il faut que toutes les parties d'un discours soient unies comme le sont celles d'un tout naturel; c'est la vraie liaison, & presque la seule qui doit y être. Tout ce qui n'y tient | que par insertion artificielle, y est etranger. Ce qui rend si dissicile la pratique des transitions à la plupart des auteurs, c'est qu'ils n'ont pas assez médité leurs sujets pour en connoître tout l'enchaînement; & faute d'avoir faifi une partie l'avec plus de douceur, on commence l'avmédiante qui servoit de liaison, ils sont l'sur le même ton du si.,

qui ne sont point taillées pour joindre. De-là les transitions artificielles & les tours gauches employés pour couvrir un vide, & tromper ceux qui jugent de la solidité de l'édifice par le plâtre dont il est revêtu.

Qu'on parcoure les ouvrages des célébres écrivains, on n'y verra point de ces tours de souplesse, si j'ose m'exprimer ainsi; le sujet se développe de lui-même, & s'explique franchement. Tout se suit; & quand ils ont dit sur un chef tout ce qu'il y avoit à dire, ils passent à un autre simplement, & avec un air de bonne toi, beaucoup plus agréable pour le lecteur que ces substilités qui marquent la petitesse de l'esprit, ou au moins un auteur trop oisif. Voilà les réflexions sensées de l'auteur des principes de littérature fur cet article. (D. J.)

TRANSITION, (Musique.) se dit de la maniere d'adoucir le faut d'un intervalle disjoint (1); en insérant des sons diatoniques sur les degrés qui séparent ses deux termes. La transition est proprement une sorte de tirade non notée; quelquesois elle n'est qu'un port de voix, quand il s'agit seulement de rendre plus doux le paffage d'un degré diatonique à l'autre. C'est ainsi que, pour passer du si à l'ut

(1) On nomme plus particuliérement transition l'action d'insérer une note qui n'est pas dans l'harmonie entre deux notes à la tierce, & qui sont dans l'harmonie. La transition, prise dans ce sens, peut se pratiquer dans le dessus ou dans la basse, quelquesois même, mais avec précaution, dans ces deux parties à la fois; elle est de deux sortes.

La transition réguliere, lorsque la note qui n'entre pas dans l'harmonie est sur le temps foible ou levé, & que la note qui est sur le temps fort porte l'harmonie. Voyez fig. 5.

no. 1. Planche XVI. de Musique.

La transition irréguliere, lorsque c'est la note qui se-trouve dans le temps fort ou frappé de la mesure qui n'entre point dans l'harmonie, mais que c'est celle qui est dans le temps foible. V. fig. 5. no. 2. Planche XVI. de Musique. Lorsque la transition irréguliere est dans la basse, quelques compositeurs ont la coutume de mettre un petit trait oblique depuis le chissre de la basse, qui est sur la note portant harmonie, jusqu'à la note qui ne porte point harmonie, pour marquer à l'accompagnateur qu'il doit frapper l'accord par anticipation sur cette derniere note; cette maniere de chiffrer la transition irréguliere est très-bonne; on l'a pratiquée à la note troisseme de la figure citée.

On étend aussi par licence, la transition jusqu'à la quarte, la quinte, &c. jusqu'à l'oc-

tave; alors elle devient une vraie fusée qui passe toute sous le même accord.

La transition réguliere, tant dans la basse que dans le dessus, peut toujours s'employer & austification for the content of t portant harmonie, préoccupent l'oreille; mais il en est autrement de la transition irréguliere; elle rend la musique moins harmonieuse, c'est pourquoi il faut l'employer rarement, avec précaution & à propos; alors elle releve l'expression. (F. D. C.)

Tome XXXIII. Gggggg

TRA Transition harmonique est une marche de accord de septieme diminuée, c'est une transition enharmonique. Voyez ENHAR-

basse sondamentale propre à changer de genre ou de ton; ainsi dans le genre diatonique, quand la basse marche de maniere à exiger dans les parties quelque mouvement par semi-tons mineurs, c'est une transition chromatique; que si l'on passe

MONIQUE. (S)
TRANSITOIRE, adj. en droit commun est une épithete opposée à local, voyez LOCAL. Ainsi l'on peut appeler action transitoire celle qu'on peut intenter d'un ton dans un autre à la faveur d'un successivement en plusieurs tribunaux.

Fin du trente-troisieme Volume.







ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

- 1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.
- 2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.
- 3. **Direitos do autor**. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).